

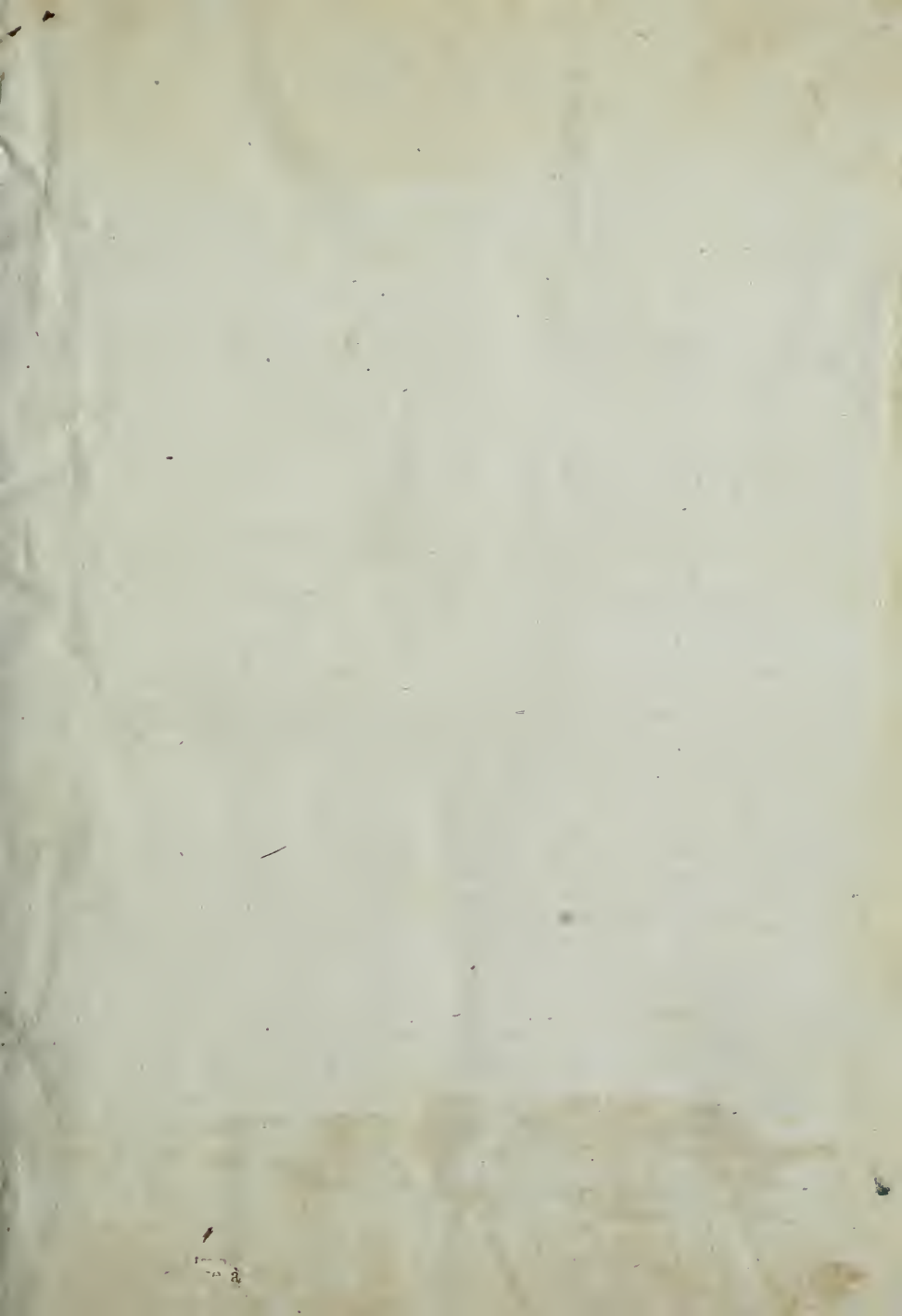


104 n<sup>o</sup> coll. got edly

DUKE  
UNIVERSITY  
LIBRARY

*Treasure Room*





Tr. R.  
J 86 G

1777



NUMERO I.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 3. Janvier, 1777.

De KAMINIEC, le 30. Novembre, 1776.

**L**E Chevalier de *Bostamp*, que le Roi & la République de *Pologne* ont nommé leur Envoyé à la *Porte Ottomane*, arriva le 26. de ce mois à *Dlusk*, à peu de distance de cette Forteresse, où il fit son entrée le 29. au bruit du Canon & sous l'escorte d'un Détachement de 60. Dragons, commandé par le Colonel *Golejewski*. Il fut reçu par le Magistrat en Corps, & complimenté par le Président; ce que le Chapitre & le Clergé firent également à la *Porte de la Cathédrale*. Après le Service Divin, le Général de *Witte*, notre Commandant, lui donna un grand Dîner, où les principaux Gentilshommes de la Suite de M. l'Envoyé & la Noblesse de la Province avoient été invités. La santé du Roi & celle du Conseil-Permanent furent buës au bruit de l'Artillerie. Après la Table, Mr. de *Bostamp* sortit de la Ville; & demain il continuëra sa route par *Zwaniëc*.

De MITTAU, le 12. Décembre.

Le Roi de *Pologne* aiant honoré du Cordon de l'*Aigle-Blanc* Mr. de *Simolin*, Conseiller-Privé & Ministre de l'Impératrice de *Russie* auprès du Duc de *Courlande*; ce Prince a fait ces jours-ci la Cérémonie de le revêtir des Marques de cet Ordre, dont S. M. Impériale lui a permis de porter la décoration.

L'Empire *Russe* s'avance à grands pas à un degré de puissance & de splendeur extraordi-

naire: Depuis la dernière Guerre sa population s'augmente avec le bien-être National. Dans le Gouvernement de *Novograd*, le nombre des Naissances étoit en 1774. de 25733. celui des Morts seulement de 13693. & celui des Mariages de 9822. Couples. En 1775. le nombre des Naissances s'est accru jusqu'à 27480. celui des Morts a diminué jusqu'à 12530. & il y a eu 10622. Mariages.

De COLOGNE, le 31. Décembre.

On vient d'apprendre, que le Comte *Walbolt de Bussenheim*, Président de la Chambre de *Wetzlar*, a été élu Bourgrave de *Friedberg*, Charge qui, outre les grands honneurs qui y sont attachés, rapporte annuellement plus de 15. millé Florins.

De PARIS, le 27. Décembre.

Le Roi vient de rendre une Ordonnance, portant Règlement sur les Pavillons & Marqués de Commandement, que ses Vaisseaux porteront à la mer, afin de prévenir toutes méprises, qui pourroient compromettre son Pavillon, & de le faire mieux reconnoître par les Flottes & Citadelles des autres Puissances.

Sa Majesté se rendant ces jours-ci à *Saint-Denis*, pour y voir Madame *Louise*, sa Tante, Elle passa la Plaine des *Sablons*, pendant qu'il s'y tenoit un Conseil de guerre des *Suisse*s, pour condamner à la peine des Déserteurs deux Soldats du Régiment des Gardes *Suisse*s. Sur ce qu'Elle demanda le motif de cette Assemblée, Mgr. le Comte d'*Artois*;

Colonel-Général des *Suiffes*, qui en étoit instruit, profita de l'occasion favorable, pour demander la grace des deux Malheureux, remarquables par leur taille très-riche & bien proportionnée: Le Roi, ne pouvant se refuser à cette prière, l'accorda sur le champ.

La Reine vint Dimanche, avec une partie de la Famille Royale, à l'*Opéra*: L'on avoit déjà représenté une grande partie de la Pièce, parce que Sa Majesté, ne voulant point frustrer l'attente du Public, avoit ordonné de commencer la représentation à l'heure ordinaire.

Il vient de se faire une Réforme des Tables dans la Maison de *Monfieur*: La Classe des Officiers, pour qui elles se tenoient à grands frais, aura désormais la nourriture en argent; & l'on croit, que bientôt il en sera usé de même dans la Maison du Roi, où cet objet de dépense très-considérable est nécessairement sujet à beaucoup d'abus.

La Place d'Intendant du Commerce, vacante par la mort de Mr. *Boula de Quincy*, a été conférée à Mr. de *Tolojan*, Maître des Requêtes, Frère de M. l'Introducteur des Ambassadeurs.

\* \* \* On souscrit chez *Moutard*, Imprimeur de la Reine à Paris, & chez les principaux Libraires de l'Europe, pour le *Journal François*, par Mrs. PALISSOT & CLÉMENT. La réputation, que ce dernier s'est acquise par sa critique sévère mais éclairée & judicieuse, & la célébrité du premier en plusieurs genres, doivent distinguer ce *Journal* de la foule des autres Ecrits périodiques. Le Prix de l'Abonnement est de 24. Livres, franc de port, pour 30. Cahiers par année. Le premier Cahier paroîtra le 15. Janvier 1777.

SUITE des Nouvelles de LONDRES  
du 24. Décembre.

Le Roi a conféré l'Evêché de *Chester*, vacant par la translation du Docteur *Markham* à l'Archevêché d'*York*, au Docteur *Beilby Porteous*, Prébendier de *Peterborough* & Curé de *Lambeth*. Cet Ecclésiastique, qui est un des 48. Chapelains ordinaires de Sa Majesté, a eu l'honneur de prêcher devant Elle à la Chapelle Royale, à la célébration du Jour de Jeûne solennel, le 13. de ce mois.

Le Comte de *Dunmore* & le Lord *Guilloume Campbell*, ci-devant Gouverneurs de la *Virginie* & de la *Caroline-Méridionale*, arrivés le 19. en cette Ville de retour de l'*Amérique*, se rendirent le même soir à la Cour; & le lendemain le premier de ces Seigneurs eut une Conférence avec le Roi, sur l'état des affaires dans ce Pays. On a en général la satisfaction d'apprendre, qu'elles sont actuellement

sur un pié à donner les plus grandes espérances. Les Troupes Royales, abondamment pourvues de tout ce qui peut servir à leur commodité, ont reçu un nouveau Renfort par l'arrivée de la seconde Division des *Hessois*. La *Gazette* de *New-York* du 21. Octobre nous apprend, que 65. Bâtimens de transport, sous le Convoi des Frégates le *Diamant* & l'*Embuscade* de 32. Canons, mouillèrent le 18. Octobre à la Rade de cette Ville, ayant à bord, outre la Division *Hessoise* & un Corps de Troupes de *Waldeck*, aux ordres des Généraux *Kniphausen* & *Schmidt*, un nombre de Recrues pour les Régimens *Anglois*, le tout formant à-peu-près 8. mille Hommes, & plusieurs Chevaux pour l'usage de l'Artillerie. Comme le Convoi étoit parti de *Plymouth* le 27. Juillet, & qu'ainsi il avoit mis près de trois mois à faire un voyage, qui n'est ordinairement que de six semaines, l'on avoit commencé à concevoir des craintes à son sujet: Cependant ce Renfort est venu assez à tems, pour mettre le Général *Howe* à même de pénétrer du moins quelque espace dans le Pays, avant de prendre des Quartiers d'hiver. Au nombre des Avis multipliés, qu'on a répandus au sujet de la retraite de l'Armée *Américaine* de son Camp fortifié à *Kingsbridge*, il n'y en a pas qui méritent plus d'attention que deux, dont l'un est l'*Extrait d'une Lettre* de *West-Chester*, dans la Province de la *Nouvelle-York*, datée du 10. Novembre, & apportée par la Frégate, le *Fowey*. En voici le contenu.

Aussi-tôt que les *Hessois* furent arrivés, le Général *Howe* poussa ses opérations. Environ 20. mille Hommes de nos Troupes s'embarquèrent; & après un passage très-désagréable par la Porte d'Enfer (*Hall-Gate*.) où les *Provinciaux* avoient fait couler un Vaisseau à fond; & qui incommodoit la Navigation, ils mirent pié à terre les 23. 24. & 25. Octobre à la *Nouvelle-Rochelle*. On jugea, qu'il étoit impossible de forcer les Lignes *Provinciales* près de *Kingsbridge* par une attaque en forme: En conséquence le Général *Howe* se détermina à cette manoeuvre, dans la vue de prendre l'Armée du Sr. *Washington* en flanc; mais celui-ci fut informé de ce dessein par trois Déserteurs: Il jeta immédiatement le Général *Putnam*, avec 1200. Hommes des Troupes de la *Nouvelle-Angleterre*, dans un Fort hexagone, nouvellement construit & appelé *Fort-Washington*, près de *Kingsbridge*. Tenant par cette manoeuvre un Corps considérable de nos Troupes occupé, le Sr. *Washington* changea sa disposition, & se prépara à se retirer avec le gros de son Armée. Le Général *Howe* laissa le Lord *Percy* & le Général *Kniphausen* avec 6000. Hommes, pour assiéger *Putnam* dans le Fort *Washington*. Nous avons été informés, qu'ayant été sommé de se rendre, *Put*



nam a répondu, qu'il *vouloit défendre le Fort usqu'à la dernière extrémité.* On se proposoit de le brûler à force de Bombes. En débarquant à la *Nouvelle-Rochelle*, nous y trouvâmes une Eglise pleine de Set: Nos Troupes avancèrent de-là vers *West-Chester*, où nous nous emparâmes des Bagages du Général *Lee*. Le 26. le Général *Howe* fit des dispositions, pour attaquer le Sr. *Washington*; mais une forte pluie, donnant à nos Troupes directement dans le visage, & celles-ci ayant été pendant huit heures sous les armes, il se résista de son dessein. La même pluie fournit au Sr. *Washington* l'occasion d'emmener toutes ses Pièces de campagne; ce qu'il exécuta; & le 27. Octobre au matin nous vîmes, que ce qui avoit été son Flanc, étoit actuellement devenu son Arrière-Garde, très-avantageusement postée sur des Hauteurs à l'Ouest des *Plaines-blanches*; & que le gros de l'Armée se trouvoit à une grande distance vers la Rivière de *Judson*. Ce Corps, posté sur les Hauteurs, étoit commandé par le Sr. *Missin*, ei-devant Aide-de-Camp du Sr. *Washington*. Le jour suivant, 28. Octobre, le Général *Howe* donna ordre d'attaquer ce Poste. L'Ennemi reçut nos Troupes avec plus de fermeté, qu'il n'avoit fait jusqu'ici nulle-part en *Amerique*. En effet, l'on dit, que le Sr. *Missin* est le seul Officier, sur lequel le Sr. *Washington* puisse compter. Il est très-certain, que lui & ses gens emplirent très-efficacement le but, qu'on avoit en vuë; car ils donnèrent au Sr. *Washington* tout le tems nécessaire pour faire sa retraite. Notre Parti avancé fut repoussé avec perte; mais le Général *Howe* envoya un Détachement plus fort, qui obligea enfin *Missin* à céder le Terrain: Cependant, dans cet intervalle, le Sr. *Washington* étoit déjà bien loin hors de notre portée. Je suis fâché de dire, que nous avons été trompés, puisque nous nous attentions à une Action, & à avoir par-là l'occasion de disperser, sinon de détruire, toute l'Armée des *Provinciaux*: Mais le Sr. *Washington* se conduisit avec beaucoup de sang-froid & de prudence.

L'authenticité de cette Lettre, qu'on dit pouvoir garantir, & l'exactitude des faits, qui sont rapportés, se confirment par une seconde Lettre d'un Officier de l'Armée du Général *Howe*, dans la Province de *New-York*, en date du 11. Novembre. L'Extrait de cette Lettre contient ce qui suit.

Nous avons tous été extrêmement déçus dans nos espérances, en manquant de forcer le Général *Washington* d'en venir à une Action. Notre Général avoit formé le Plan de l'entourer. Le Lord *Percy* devoit remonter la Rivière *Septentrionale*, & le Général *Clinton* avancer par *West-Chester*; & après s'être joints sur les derrières de *Washington*, ils devoient l'attaquer en queue, tandis que le Général lui-même l'amburoit en front. Mais, malheureusement, nous trouvâmes la Navigation de la Rivière *Septentrionale* entièrement

fermée par des Vaisseaux, coulés à fond à son embouchure. Ainsi le Plan ne put être exécuté qu'à moitié; ce dont *Washington* fut informé; car, tandis que nous étions en marche de *West-Chester*, il se retira avec toute son Artillerie de Campagne. Un Parti avancé couvrit son Arrière-Garde, & se défendit très-bien. Un peu au-delà de *West-Chester* quelques-uns de nos gens trouvèrent une Barrique de Vin, adressée au Général *Lee*, & 9. Poinçons de Rum, que le Général *Howe* donna ordre de défoncer, crainte que les Soldats ne s'enyvrassent. Ceux de *Waldeck*, à ce qu'il paroît, se mirent à piller, dès le moment qu'ils furent rendus à leur poste, & refusèrent ensuite absolument d'avancer un seul pas, avant qu'ils n'eussent achevé leur besogne. Le Général *Washington* s'est retiré vers les Montagnes; & nous nous préparons à retourner à *New-York*. J'oublierois de vous dire, que le Major *Rogers*, avec son Corps d'*Americains*, consistant en Déserteurs, &c. attaqua le Parti de l'Ennemi posté à la *Nouvelle-Rochelle*, & le défit avec perte de 14. tués & 24. blessés. Le Fort *Indépendance* a été pris d'assaut; & nous y avons eu environ 17. tués.

Un Officier du 64<sup>me</sup>. Régiment, écrivant à un de ses Amis à *Londres*, regrette également d'avoir manqué le plaisir de battre les *Americains*. " Comme tous les gens intelligens sont convaincus, dit-il, que le seul moyen de mettre fin à cette malheureuse contestation, est de forcer, ce que les Reines nomment la grande Armée à une Action générale, & de la bien froter; soyez persuadé, qu'on a tenté tout au monde pour la forcer à un Engagement, mais en vain. Leur Plan paroît être de faire une guerre de Postes, où ils tiennent aussi longtems qu'ils peuvent. Il est vrai que, quoique ces Postes soient très-forts, tant par la Nature que par l'Art, ils ne les ont jamais défendus en Soldats, &c." ( Nous donnerons dans le Supplement l'Extrait de plusieurs autres Avis relatifs au même événement.)

De LA HAIE, le 31. Décembre.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat de cette République, aïnt à sa tête Mgr. le Prince *Stadhouder*, s'est rendu en Corps à l'Assemblée des Etats-Généraux, & y a remis selon l'usage la Petition de Guerre, c'est-à-dire, l'Etat des Dépenses publiques, particulièrement de celles pour l'entretien des Forces de terre & de mer pendant l'année 1777.

Le Prince *Charles de Radzivil*, Palatin de *Vilna*, est arrivé ici d'*Amsterdam*.

De LEIDE, le 2. Janvier, 1777.

D'après des Avis, reçus par la voye de France, nous avons dit dans notre dernier Supplement, " que le Roi de Portugal, ne pou-

„ vant plus tenir les rênes du Gouvernement ,  
 „ avoit déclaré la Princesse du *Bresil*, sa Fil-  
 „ le, Régente du Royaume, & que le Mar-  
 „ quis de *Pombal*, comme aiant eu la princi-  
 „ pale part à cet arrangement, resteroit pro-  
 „ bablement à la tête des affaires. ” Aujourd-  
 „ d'hui l'on a en droiture des Lettres de *Lis-  
 „ bonne*, en date du 7. Décembre, portant,  
 „ que par un Décret Royal, publié le 4. du  
 „ même mois, la Reine avoit été nommée  
 „ Régente du Royaume, pendant la maladie  
 „ du Roi, son Epoux. ” On peut d'autant  
 „ moins douter de la vérité de cette dernière  
 „ Nouvelle, que les Lettres de *Paris* du 27. Dé-

cembre la confirment, ajoutant, “ que le Ma-  
 „ , quis de *Pombal* s'étoit retiré. ”

Quelques Avis de la même Ville, en da-  
 „ te du 23. avoient annoncé, “ que la Flutte  
 „ „, l'*Amphitrite*, chargée de Munitions pou-  
 „ „, les *Américains* mécontents, & aiant à bor-  
 „ „, des Officiers *François*, avoit été attaqué  
 „ „, par un Vaisseau de guerre *Anglois*, qui  
 „ „, guettoit, à sa sortie de *Horsleur*: ” Mais  
 „ seion les Lettres du 27. rien ne confirmoit ce  
 „ bruit, d'autant moins vraisemblable, que le  
 „ Gouvernement *François* a pris toutes les me-  
 „ sures possibles, pour éviter de causer de l'on-  
 „ brage à celui d'*Angleterre*.

AVIS. L'entreprise de l'ENCYCLOPÉDIE n'est pas moins utile sans doute que glorieuse  
 „ notre Siècle : Ce Livre est lui seul la Bibliothèque de l'Homme du goût, du Philosophe & du Sa-  
 „ vant. Mais plus ce riche Dépôt de connoissances humaines nous offre d'avantages, plus il est in-  
 „ tressant de répandre les Trésors qu'il renferme; & c'est sur-tout en cherchant à en diminuer le pri-  
 „ qu'on peut parvenir à ce but, puisque la cherté de cet Ouvrage en interdit la lecture à ceux qui pou-  
 „ voient en tirer le plus grand avantage. Or cette cherté est occasionnée principalement par la multi-  
 „ tude de Planches, dont la plus grande partie est inutile, & dont la Collection, quelque riche qu'e-  
 „ le paroisse, sera toujours insuffisante. C'est donc sur cette partie qu'à la sollicitation d'une infinité  
 „ de Gens de Lettres, de Savans & d'Artistes, de nouveaux Editeurs de cet Ouvrage ont cru devoi-  
 „ porter leurs vûes d'économie. Ils se sont convaincus par l'expérience, qu'avec de l'application, le  
 „ conseil des meilleurs Artistes, & le secours des Livres, il leur étoit facile de représenter par le Di-  
 „ cours la plupart des Machines, des Instrumens, des Végétaux, des Minéraux, & presque tous les  
 „ Outils de ces Arts, qui ont asservi à nos besoins les Productions de la Nature; d'autant plus que  
 „ s'il y avoit encore, malgré cela, quelque utilité en ce genre à retirer des Gravures, on trouveroit  
 „ tout à souhait dans les Cahiers des Arts & Métiers de l'Académie, qui se vendent séparément  
 „ un prix très-médiocre. Ils n'ont pas moins senti l'inutilité d'une foule d'Ornemens épiques  
 „ qu'on prodigué les Graveurs dans l'Édition de Paris: Et ainsi ils croyent, en faisant tous ces ré-  
 „ tranchemens, diminuer seulement le nombre des Planches, & non celui des Figures nécessaires ou  
 „ utiles: De ce genre sur-tout sont celles, qui supposent les Mathématiques, la Statique, la Dynamique,  
 „ l'Hydrostatique, l'Hydrodynamique, la Balistique, enfin toutes les parties de la Mécanique  
 „ la Cosmographie, la Chymie, l'Anatomie, l'Architecture en tout genre; & toutes ces Planches  
 „ seront exécutées par les Burins les plus habiles. Cette Edition offre d'ailleurs des avantages, qui  
 „ doivent la faire accueillir des Personnes mêmes, qui ne redoutent pas la cherté des Livres 1°. Le  
 „ différents Suppléments, qui ont paru & paroîtront jusqu'à la perfection de l'Édition, fondus  
 „ dans le texte. 2°. La correction exacte de toutes les fautes d'Orthographe, de Chronologie, de  
 „ Géographie, &c. qui ont échappé dans les précédentes Editions. 3°. L'addition de quelques Mon-  
 „ ceaux, que leur rareté ou leur utilité rendent précieux. 4°. L'explication des Planches, jointe  
 „ à chacun des 3. Volumes, destinés à cet objet. Cette nouvelle Edition contiendra, outre ces  
 „ 3. Volumes de Planches, 29. Volumes de Discours en Philosophie, sur beau Papier: On en  
 „ délivrera 6. ou 8. Volumes par année: Chaque Volume de Discours coûtera l. 10. & chaque Vo-  
 „ lume de Planches l. 18, en tout l. 344. de France, prix bien différent de celui de l. 1400  
 „ que coûte celle de PARIS, la seule bien accueillie du Public. On payera en souscrivant l. 12  
 „ en recevant chaque Volume l. 10. en recevant chacun des 2. premiers Volumes de Planches l. 18  
 „ & en recevant le dernier Volume l. 6. le tout en Feuilles. Les Cartonnures ou Reliures se paye-  
 „ ront à-part. Comme les Editeurs ne tireront que le nombre d'Exemplaires, qui seront demandés  
 „ l'on est invité de souscrire au plutôt chez TÉRON l'aîné, Directeur du Magasin Littéraire, au  
 „ bas de la Cité, à GÈNÈVE, où l'on est principalement assorti de Livres, qui ne se trouvent pas  
 „ dans les Librairies de France, & à des Prix très-modérés.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
 A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO I.

De L'ÉIDE, le 3. Janvier, 1777

**P**OUR satisfaire la curiosité du Public, qui desire sur-tout d'être instruit avec impartialité de tous les évènements de la Guerre, entre la Grande-Bretagne & ses Colonies en Amérique, comme de l'objet le plus intéressant de l'époque présente, nous continuerons ici l'Extrait des différents Avis, concernant la retraite de l'Armée Américaine de son Poste au Pont-du-Roi (Kingsbridge,) que nous avons commencé dans la Gazette de ce jour.

En comparant les détails, contenus dans les deux Lettres, dont nous avons donné l'essentiel dans cette Feuille, avec ceux que le Gouvernement Britanique a publiés, & que nous avons insérés dans notre dernier Supplément, il est aisé de se faire une idée des opérations du Chevalier Howe, & d'apprécier les différents bruits, dont les Papiers Anglois sont remplis. On voit, que ce Général a résolu à déposer les Provinciaux de leur Camp à Kingsbridge par la même manoeuvre, qui leur a fait évacuer l'Isle-Longue: Il tourna alors le Général Sullivan sur la gauche; & le mettant entre deux feux Il força son Corps à se retirer à New-York. Pour contraindre pareillement le Général Washington d'en venir à une Action, que la force des retranchemens Américains au Pont-du-Roi ne lui permettoit pas de tenter par le front, Mr. Howe avoit formé le projet de l'entourer, en faisant remonter au Corps du Lord Percy la Rivière Septentrionale, pour dépasser le Pont-du-Roi sur la gauche, tandis que 20. mille Hommes tourneroient ce Poste par la droite & gagneroient les derrières de l'Armée Américaine, en élevant le Bras de Mer, qui sépare l'Isle-Longue de la Côte du Continent de la Province de New-York, pour débarquer à la Nouvelle-Rochelle, Place située sur cette Côte, à peu de miles en arrière de Kingsbridge. Le Général Washington s'est aperçu de cette manoeuvre, & n'il ne pouvoit empêcher sans dégarnir son Poste principal, & sans s'exposer à être forcé d'en venir à une Action; ce que ne jugeant pas à propos, soit à cause du mauvais état de son Armée, comme les Anglois l'assurent, soit en vertu d'ordres exprès du Congrès, comme d'autres le prétendent, il a préféré de se retirer vers les Défilés des Plaines-blanches, où l'on a dit, il y a déjà quelque tems, que les Provinciaux s'étoient préparé d'avance des Retranchemens très-bons, pour se retirer en cas de besoin. Dans cette vue, il a occupé l'Armée Royale, en detachant le Corps du Sr. Mifflin, qui a tenu ferme sur les Hauteurs, jusqu'à ce que le gros des Américains se fût retiré en bon ordre à une distance, qui n'a point permis aux Troupes Britaniques de l'atteindre: Et par cette disposition le Général Washington a évité, d'un côté, la bataille, à laquelle on vouloit le contraindre; & de l'autre, il a empêché qu'on ne lui coupât la communication avec la partie des Provinces de New-York & de Connecticut, où ses Magasins sont établis. Ce sont ces circonstances, qui font dire à l'Auteur d'un des Avis publiés sur cette retraite, " que les Militaires les plus expérimentés avouent, que le Sr. Washington, par des manoeuvres d'une grande habileté, a frustré le Chevalier Howe dans ses Projets; & qu'en sauvant toute son Armée, en même tems qu'il couvroit ses Magasins dans la Terre de Cortlandt (District dans la Partie-haute de la Province de New-York, sur la gauche de la Rivière de Hudson) il a montré plus de connoissance de l'Art de la Guerre & plus de conduite militaire, qu'on n'en avoit attendu d'un Commandant Américain."

Tandis que l'on peut juger par ce récit de la véracité des Avis, qui représentent la retraite des Provinciaux comme une déroute totale, l'on doit conclure d'après ceux qui paroissent les plus impartiaux, que le Corps du Sr. Mifflin, que la Gazette de Londres assure avoir été de 3. mille Hommes, bien loin de prendre la fuite dès que les Troupes Royales franchirent le Gué de la Rivière de Bronk, les a attendus au contraire de pied ferme, & qu'il les a repoussés à la première attaque avec perte. " Quelques Lettres (est-il dit dans un des Papiers Anglois) la portent à 400. ou 500. Hommes; mais les Amis du Gouvernement ne conviennent que de celle de 150. à 200. y compris quatre Officiers de rang." L'on nomme le Lieutenant-Colonel Robert Carr, du 35<sup>e</sup>. Régiment, les Capitaines Evelyn & Daring, & le Lieutenant Jocelyn.

Au reste, il est difficile de concilier bien des particularités contradictoires, qu'on trouve dans les différentes Relations. L'on assure, qu'au départ des Vaisseaux le Lord Howe n'avoit dans cinq jours aucune Nouvelle du Chevalier, son Frère; & que ce Général n'avoit pu envoyer des Dérachés à la Cour, parce qu'il étoit au coeur du Pays, à une distance considérable de la Nouvelle-York. Cependant, à en juger par la Carte, on est fondé à croire que le Terrain, occupé par l'Armée Royale sur le Continent, ne va pas au-delà d'une distance de 30. miles Anglois de cette dernière Ville, & ne comprend qu'une partie du Comté de Westchester, un des plus petits de la Province de New-York. D'ailleurs ce Terrain même est enjambé de la Mer; de sorte, que la communication entre l'Armée & la Flotte a dû être des plus faciles. La Lettre de West-Chester, insérée dans la Gazette d'aujourd'hui, ne parle que du Port Washington, dont la Garnison est selon quelques-uns de 2. mille Hommes: Mais, suivant

d'autres, il y a un second Fort, que les uns appellent Fort *Indépendance* & les autres Fort *Constitution*, dans lequel il y a 1500. Hommes, & un pareil nombre dans le Fort *Washington*. La même Lettre nous apprend, que c'est le Général *Putnam* qui y commande; mais d'autres nomment le Général *Lee*; ce qui s'accorde bien peu avec une Nouvelle, répandue en mêmes tems sur le rapport du Capitaine *Atkins*, commandant le Bâtiment le *Howe*, arrivé de *Quebec* à *Portsmouth*, le 17. Décembre dernier. Il prétendoit avoir appris de quelques Bâtimens de transport, partis de *New-York* le 16. Novembre, "que ce dernier Général avoit été attaqué", à l'improviste par les *Indiens*, voisins de la *Caroline-Méridionale*, qui avoient tué presque", tout son monde, ne voulant leur donner aucun quartier." Cependant un autre Nouvelliste aimant peut-être mieux attribuer la gloire de cette défaite à des Troupes Royalistes, raporte sur la foi d'une Lettre du Camp de *New-York*, en date du 21. Octobre, "que, selon", le bruit général, Mr. *Lee* avoit été attaqué au passage d'un Défilé fort étroit par le Major", *Stewart*, à la tête de quelques gens que celui-ci avoit rassemblés, si à-propos, que les *Pro*", *vinciaux* avoient été entièrement défaits; qu'ils avoient laissé 1500. Hommes sur la place, &c."

Quoiqu'il en soit de ces Avis, dont l'authenticité n'est guères croyable, il paroît avéré que Mr. *Washington*, en garnissant le Fort de son nom d'un nombre de Troupes en état de faire de la résistance, s'est conservé la clef de la Rivière de *Hudson*, qui donne l'entrée jus qu'au coeur de la Province de *New-York*; & que, pour cette raison, le Chevalier *Howe* a jugé nécessaire d'en faire le Siège, avant de s'engager plus loin dans le Pays. Quant à ses autres Projets, on n'en peut pas parler avec la même certitude. Il est des Avis qui disent, que des Bâtimens de transport avoient reçu ordre de se tenir prêts à prendre à bord 5. mille Hommes qu'on croyoit destinés à aller occuper des Quartiers d'hiver dans la Province de *Rhode-Island* sous les ordres du Général *Clinton*: Et, suivant le rapport d'un Particulier arrivé de *New-York* l'on s'attendoit, que 10. mille Hommes s'embarqueroient cet Hyver pour tenter une Expédition contre les Provinces *Méridionales*.

À toutes ces particularités il ne reste qu'à ajouter la peinture, qu'on fait en *Angleterre* de l'état misérable, où les Armées *Américaines* se trouvent réduites, tant au *Canada* que dans la Province de la *Nouvelle-York*: On les représente comme une Troupe de malheureux, manquant absolument d'Habits, & n'ayant que des guénilles pour se couvrir. La *Gazette de New-York* nous apprend, "que, pour suppléer à ce besoin extrême, les Chefs du Congrès ont", requis les Habitans, par un Avis inséré dans les Feuilles publiques de *Philadelphie*, de ce", der pour l'usage de l'Armée toutes les Couvertures de lit, dont ils peuvent se passer. Mais un secours, plus efficace pour les *Américains* dans ces tristes circonstances, c'est la capture du Vaisseau, le *Thomas*, qui a été conduit à *Boston*. Ce Bâtiment de transport, l'un des plus riches qui aient été expédiés d'*Angleterre* pour l'*Amérique*, étoit chargé de 16. mille Habits complets, de 30. mille Chemises, de 30. mille paires de Souliers, de 30. mille paires de Bas, &c. le tout destiné pour l'Armée Royale dans le *Canada*. La valeur entière de la Cargaison est estimée à 80. mille Liv. Sterling. Un autre Article, dont les *Provinciaux* manquent, dit-on, c'est le Sel; & à cet égard ils ont fait une perte sensible, lorsque les Troupes *Britanniques*, après avoir débarqué sur la Pointe des *Grenouilles*, se sont emparé de l'île voisine de *West-Chester*, dont ils avoient fait leur Grenier.

S'il y a peut-être de l'exagération dans ce Tableau de l'état délabré des affaires *Américaines*, on ne peut disconvenir d'autre part, que les Partisans des Colonies se permettent au quelquefois d'en imposer au Public. On se rappelle, qu'ils assurèrent il y a quelque tems, que le fameux Major *Rogers* avoit pris leur Parti, & qu'il ne manqueroit pas d'y engager les *Indiens*, sur lesquels il avoit beaucoup d'influence." Cependant on a vu par la Relation publiée dans la *Gazette de Londres*, & par le second Extrait inséré dans notre Feuille d'aujourd'hui, qu'il s'est distingué le 21. Octobre, en protégeant le débarquement des Troupes Royales près de la *Nouvelle-Rochelle*. "Le Major *Rogers* (est-il dit dans une Lettre de *New-York* du 12. Novembre,) a été avancé au rang de Colonel; & avec ses Compagnies de *New-York*, ainsi qu'avec son ancien Régiment de Chasseurs, il a entièrement défait & mis", fuite avec grande perte un Parti des Rebelles, plus nombreux du double que lui, près", *Maramask* (endroit un peu au-delà de la *Nouvelle-Rochelle*.) Les Rebelles étoient commandés en cette rencontre par le Lieutenant-Colonel *Jean Chambers*, natif de *Philadelphie*. Quelles que soient les suites que peuvent avoir les progrès, que le Chevalier *Howe* a fait jusqu'ici, ils ont eu en attendant l'effet de faire triompher le Parti Royaliste, dans les Districts où les Troupes *Britanniques* sont en possession. Le Comté de *Suffolk*, qui fait la partie



de l'Isle-Longue, & toutes les Corporations des Bourgs qui y sont situés, ont fait présenter le 7. Novembre, par deux Députés, à Mr. Tryon, Gouverneur de la Nouvelle-York, des Déclarations, par lesquelles " ils révoquent leur conduite passée, desavouent l'autorité de tous Congrès ou Committés, & se foudroient à la clémence du Roi, implorant la protection de M. le Gouverneur, &c. ( Nous donnerons deux de ces Pièces l'Ord. prochain. )

De TWER, en RUSSIE, le 1. Décembre, 1776. L'amour de notre Souveraine pour le bien-être public inspire le même goût de bienfaisance à ses Sujets. Un Marchand ci-devant établi à Pétersbourg, mais qui s'étoit retiré en cette Ville, vient de laisser en mourant sa Maison & tous ses Biens, montant ensemble à plus de 23. mille Roubles, à l'Economie Municipale, dans l'intention " qu'ils soient employés à contribuer à l'accomplissement des vues salutaires & p'neines d'humanité, que l'Impératrice a manifestées par sa nouvelle Ordonnance pour l'Administration de ce Stathalterat. "

De STOKHOLM, le 17. Décembre. Le Roi se rendra Samedi prochain à Gripsholm pour passer les Fêtes, & ne revenir qu'après le Nouvel-An en cette Capitale, coutume que ce Monarque, ennemi du faste & de l'étiquette, observe tous les ans, pour se soustraire à l'ennui des formalités, usitées à cette époque. Sa Majesté a conféré le grade de Lieutenant-Général au Général-Major *Dirietz*, & la Charge de Maître de l'Artillerie de l'Amirauté, avec le caractère de Colonel, à Mr. de *Francken*, Lieutenant-Colonel de la Flotte des Galères. Le 12. Elle a fait la cérémonie de revêtir des Marques de Commandeur de l'Ordre de l'Épée le Général-Major Baron *Siegroth*; de celles de Commandeur de l'Étoile-Polaire, le Comte de *Zinzendorff*, Envoyé de Saxe, & le Comte *Frédéric Sparre*, Chancelier de Cour.

Outre les bienfaits multipliés, que le Roi a déjà précédemment accordés à la Ville de Gese, pour l'aider à se rétablir du dernier incendie. Sa Maj. vient encore de la gratifier de la moitié des Revenus des Brasseries d'Eau-de-vie, qui y ont été établies, à condition que ces hommes seront employés à la reconstruction des Bâtimens publics.

Il paroît depuis peu une nouvelle Ordonnance du Roi, contenant des Règlemens pour la perception des différens Droits & Impôts, que les Sujets payent à la Couronne. Le but de M. par cette Loi est de rendre cette perception moins onéreuse, en la réglant sur le pied du cours des Espèces, établi par l'Ordonnance du 27. Novembre dernier. En effet, l'on suppose que l'avantage clair & net, qu'elle opère en faveur des Sujets, est de 18. Tommes d'or, outre ceux qui peuvent résulter du nouveau calcul, qu'on suivra dans la recette des Impôts.

De VIENNE, le 21. Décembre. L'Impératrice de Russie ayant envoyé le Comte de *Rozanow*, pour notifier à nos Souverains le Mariage du Grand-Duc de Russie avec la Princesse de *Wurtemberg*, L. M. ont nommé le Comte *Gundace-Thomas de Sternberg*, Chambellan & Conseiller Aulique, pour aller complimenter de leur part la Cour de Pétersbourg à ce sujet. On parle de nouveau du voyage de l'Impératrice-Reine à *Genève* & à *Trieste*, qui fut rompu l'Été dernier à cause de l'état de sa santé; & l'on croit même, que, s'il a lieu, Sa Maj. pourra passer aux Cours de *Naples*, *Florence*, & *Milan*, pour y voir ses augustes Enfans & Petits-Enfans. Leurs Majestés viennent de donner une nouvelle preuve de l'esprit de douceur, qui les anime à l'égard de tous leurs Sujets, sans distinction de Religion, en permettant la construction d'une vaste Eglise, toute de pierre, à l'usage des *Luthériens* à *Presbourg*, Capitale de la Hongrie. L'Empereur a même permis à ceux de cette Communion de placer son Portrait dans ce nouveau Temple: Il s'y trouve peint de grandeur naturelle & de la main d'un des plus habiles Peintres actuellement connus.

De NAPLES, le 10. Décembre. Le Duc d'*Ostrogothie* est arrivé ici de Rome le 4. de ce mois, & a dîné le 6. chez le Marquis de *Clermont-d'Amboise*, Ambassadeur de France, qui lui donna le soir un grand Concert. Les Princes de *Montemileto* & *della Torella* ont eu ces jours-l'honneur de se couvrir devant le Roi, en qualité de Grands d'Espagne de la première Classe.

La démission du Marquis *Tamucci* a été suivie de la disgrâce de *Don Alce Fernandez*, dernier-Commis de la Secrétairerie d'Etat. Aiant été convaincu de prévarication, en acceptant des Sommes d'argent pour procurer des grâces, le Roi l'a dépouillé de tous ses Emplois, honneurs, & Appointemens, & l'a exilé de ses Etats, en ne lui laissant que 30. Ducats à titre de charité pour l'entretien de sa Famille.

De BOLOGNE, le 12. Décembre. La Cause de la Béatification du Vénéralable *Palafox* étant entièrement instruite, le-Pape a fixé le 28. Juin de l'année prochaine, pour l'Assemblée de la Congrégation des Rits, qui doit la terminer définitivement; & l'Avocat *Mariotti* a déjà fait imprimer toutes les Pièces nécessaires à cet effet.

L'Abbé *Fantasia*, qui fut conduit il y a environ six mois dans les Prisons-neuves de *Recue*, pour avoir fait imprimer à *Florence* de prétendus *Eclaircissmens pour servir à l'Histoire véritable des Prisonniers au Château St. Ange*, a été remis en liberté le 1. Décembre; mais en même tems il a été exilé de l'*Etat-Ecclesiastique* pour toute sa vie.

Le Père *Urbain*, Prêtre de l'*Oratoire*, de la Maison *Savorgnano*, un des plus illustres de *Vénise*, mort ici le 2. du mois dernier, a laissé à l'Institut de notre Ville son très-riche Cabinet de Médaillles, d'Antiques, de Tableaux, d'Estampes, & d'autres Raretés, en n'y attachant que la seule condition d'envoyer annuellement à sa Famille à *Vénise* une des Médailles en argent, que la Société est dans l'usage de distribuer pour Prix aux Vainqueurs.

De GÈNES, le 14. Décembre. On attend ici de *Vénise* le Sr. *Peretti*, chargé de régler les conditions d'un Emprunt de six-cents mille Ducats, à cinq pour cent d'intérêts, que plusieurs riches Négocians de cette Ville ont offert de fournir au Roi de *Pologne*, en conséquence de la Résolution prise par la dernière Diète de ce Royaume.

Quelques Avis de *Madrid* font mention de l'emprisonnement d'un Particulier très-riche & fort estimé, que l'Inquisition a fait conduire depuis peu dans ses Cachots: On n'est pas exactement instruit des circonstances de cette affaire; mais en général on assure, que ce Tribunal, dont l'autorité paroît sur le point d'expirer, a repris récemment plus de vigueur.

De LIVORNE, le 14. Décembre. Les Négocians Anglois, établis en cette Ville, prenant le plus grand intérêt aux affaires de leur Patrie, ont rassemblé entre eux une Somme de 9. mille Sequins, qu'ils ont fait embarquer récemment à bord de l'Escadre du Vice-Amiral *Marr*, comme un *Don-Gratuit* qu'ils font au Gouvernement Britanique, pour être employé aux frais de la Guerre Américaine.

De FLORENCE, le 17. Décembre. Parmi les différents objets, qui occupent le Grand-Duc, notre Souverain, Son Alt. Royale a sur-tout porté son attention sur les abus, qui s'étoient glissés dans les différentes parties du Régime Ecclesiastique: Par un Edit, publié depuis quelque tems, Elle a mis fin à ceux que causoit le fréquent commerce entre les Réguliers de l'un & de l'autre Sexe, en faisant défenses aux Communautés de Religieuses d'employer pour Directeurs ou Confesseurs d'autres que des Prêtres séculiers. Par un second Edit, Elle a obvié aux abus, qui peuvent naitre des Missions, que quelques Religieux font dans ses Etats, faisant défenses de les ouvrir sans une permission de la Secrétairerie d'Etat, qui ne sera accordée qu'à condition qu'elles se fassent sans spectacle; qu'elles n'interrompent point les Gens de la Campagne dans leurs travaux; & que les Sermons finissent avant le coucher du Soleil. Enfin, par un troisième Edit, le Grand-Duc a supprimé en *Toscane* tous les Hermites, qui n'ont point d'Hermitage. Ceux qui en ont y seront tolérés jusqu'à la fin de leurs jours, mais à condition de quitter l'Habit de leur profession, de ne plus faire la quête, ni de donner lieu à des recherches sur leur conduite: Et, comme, par un abus des plus singuliers, la propriété d'un Hermitage & le droit de pouvoir subsister d'Aumônes étoient devenus un Patrimoine qu'on léguoit par Testament, il a été défendu à ces Solitaires de se donner ainsi des Successeurs.

De VÉNISE, le 19. Décembre. Le Comte de *Durazzo*, Ambassadeur de L. M. Imp. & Royale, est revenu ici le 11. de ce mois de *Gènes*, où il a passé quelque tems près de sa Famille. Le Duc de *Bragance*, qui avoit loué un Palais en cette Ville & qu'on croyoit avoit dessein d'y rester quelque tems, est parti ce matin pour retourner à *Vienne*. On assure, que l'Infant-Duc de *Parme* se rendra ici *incognito*, pour assister aux Divertissemens du Carnaval.

De LONDRES, le 24. Décembre. Le 21. de ce mois, Leurs Majestés, accompagnées d'un Prince de *Galles* & de l'Evêque d'*Osnabrug*, firent un tour de *Kew* à *Windsor*, & ordonnèrent à cette occasion de distribuer de leur Cassettes 200. L. St. aux Pauvres de ce dernier endroit.

Comme dans ce Pays la Nouvelle d'un avantage ne manque jamais d'être aussi-tôt suivie du bruit de succès encore plus considérables, on dit avoir reçu, par la voye d'*Irlande*, l'avis d'une Victoire, que l'Armée Britanique a remportée sur celle des Colonies, après une Action de plus sanglantes; & l'on assure, qu'un Particulier, parti de *New-York* le 19. Novembre, & arrivé le 21. Décembre à *Portsmouth*, a rapporté, que le Fort *Washington* avoit été pris; qu la Garnison, consistant en 1800. Hommes, s'étoit rendue Prisonnière de guerre, &c.

Dans l'Assemblée ordinaire de la Compagnie des *Indes*, qui s'est tenuë aujourd'hui, le Dividende a été augmenté d'un pour cent, & par conséquent fixé à 7. pour cent.





NUMERO II.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 7. Janvier, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de Mo-  
GADOR du 30. Octobre 1776.

**L'**EQUIPAGE du Navire Hol-  
landois, la *Marie-Catherine*,  
qui fut pris au mois d'Août  
dernier par deux Corsaires Sa-  
létins, aiant été conduit à  
Maroc, a été présenté au Roi  
par le Sr. *Blount*, Consul de la Nation An-  
gloise. Sa Maj. *Maure* a reçu ces Captifs  
avec douceur, chargeant même le Sr. *Blount*  
de leur annoncer, qu'il ne les regardoit point  
comme Esclaves; qu'au contraire il vouloit  
les faire habiller & renvoyer aux *Etats-Géné-  
raux*. En effet, tous les gens de cet Equi-  
page sont traités à *Maroc* avec beaucoup d'hu-  
manité. Le Capitaine *Meyer*, Commandant  
du Bâtiment, & le Tonnelier, continuant  
d'être malades, ont été logés convenablement  
à leur état. Les jeunes Matelots & Soldats  
sont employés dans les Jardins du Palais par  
ordre du Roi, qui a fait présent au Sr. *Blount*  
du Pilote & de 4. Matelots plus âgés. On  
conclut d'après ce traitement & tout l'ensem-  
ble des circonstances, que ce Souverain écoute-  
roit volontiers des Propositions de Paix, si  
la République, qui continuë d'entretenir une  
assez forte Escadre dans la *Méditerranée*, ju-  
geoit à propos de lui en faire. "

De LISBONNE, le 7. Décembre.

Quoique, depuis trois à quatre semaines,  
le Roi ait été dans un état à ne laisser pres-

que plus d'espérance de le voir rechapper de  
sa dangereuse maladie, il en est cependant  
resté toujours quelque lueur. Sa Maj. con-  
serve de l'appetit, & Elle dort assez tranquille-  
ment; mais, depuis sa dernière attaque, Elle  
reste paralytique, & n'a pas encore recouvré  
l'usage de la parole. Les Médecins conti-  
nuënt d'employer tous les secours de l'Art; &  
ils ont ordonné un cautère, dont ils se pro-  
mettent d'heureux effets. En attendant, il a  
été publié le 4. de ce mois un Décret du Roi,  
par lequel la Reine est nommée Régente du  
Royaume, pendant la maladie du Roi, son  
Epoux. Il a été d'abord expédié un Courier  
à *Madrid*, pour notifier cette résolution à Sa  
Maj. *Catholique*, Frère de cette Princesse.

Trois Frégates & une Chaloupe, faisant  
partie de l'Escadre *Angloise*, qui croise dans  
la *Méditerranée* aux ordres de l'Amiral *Main*,  
ont relâché dernièrement dans le *Tage*, où a  
mouillé aussi depuis peu une Escadre de la  
même Nation, composée d'un Vaisseau de 50.  
Canons, & de 4. Frégates, revenant de *Ter-  
re-neuve*, où elle a protégé la Pêche de la  
*Grande-Bretagne*. Tous ces Vaisseaux se trou-  
vent encore actuellement dans le Port.

De MALAGA, le 5. Décembre. 1777

L'Escadre de Don *Felix de Texada*, Capi-  
taine de Vaisseau, consistant en 3. Frégates  
& 3. Chebecs, rentra hier dans ce Port, aiant  
à bord 8. *Turcs*: Elle les a fait Prisonniers,  
après une Action contre deux Chebecs Algé-

riens, qu'elle a contrainct d'échouer sur la Côte d'Afrique, où l'un a été brûlé par les gens même de l'Equipage, & l'autre l'a été par ordre de Mr. de Texada, sur l'impossibilité qu'on trouva de le remettre à flot, pour l'emmener en Espagne. Ces deux Chebecs étoient accompagnés d'un Sénaut Portugais, richement chargé, dont ils s'étoient emparé, & auquel ils ont également mis le feu, au moment qu'ils le virent sur le point de tomber entre les mains de l'Escadre Espagnole. (Nous donnons dans le Supplément la Relation détaillée, que la Cour de Madrid a publiée de cette affaire.)

De PARIS, le 30. Décembre.

On ne s'est point trompé, lorsqu'on a annoncé (dans la Gazette du No. ci. de l'année dernière,) que les deux nouveaux Administrateurs des Finances, que le Roi s'étoit choisis, ne manqueraient point de se porter à des opérations économiques, avantageuses pour l'Etat, aussi-tôt qu'ils se feroient mis au fait de toutes les parties de leur Département. On voit déjà éclore les prémices de leur travail par deux Réglemens, en date du 22. Décembre, qui méritent d'être connus en entier du Public. Le premier, qui a pour objet la liquidation des Dettes & le payement des Dépenses courantes de la Maison de Sa Majesté, est conçu en ces termes.

Le Roi, persuadé que l'ordre & l'économie dans l'Administration des Finances forment une des principales sources du bonheur des Nations & de leur puissance, s'est fait rendre compte des Dépenses de sa Maison; & S. M. a reconnu, que le retard dans les payemens occasionnoit le renchérissement général des Fournitures & des Entreprises de toute espèce. En effet, chacun des Contractans doit naturellement exiger un intérêt proportionné au bénéfice de ses Fonds dans son Commerce ou dans sa Profession, & chercher encore la compensation de l'inquiétude inséparable d'un long crédit: Quelquefois même cette inquiétude exagérée pourroit occasionner des Marchés abusifs; & S. M. verroit avec peine une façon de traiter, également contraire à l'économie & aux principes d'ordre & de morale, qu'Elle aura toujours à coeur de maintenir.

Sa Majesté a de plus apperçu, que la nécessité, où l'on étoit, de ne payer les Dépenses ordinaires & extraordinaires que trois ou quatre ans après qu'elles avoient été faites, pouvoit y déterminer avec plus de facilité, & droit aux Administrateurs de ses Finances le moyen de comparer annuellement ses Dépenses avec ses ressources, & de l'avertir à tems de la disproportion qui pourroit se trouver entr'elles.

Sa Maj. en conséquence a pris la résolution de rapprocher le terme des payemens de l'époque des Dépenses; mais Elle a senti en même tems la nécessité de prendre des mesures convenables pour liquider d'une manière certaine

les Créances de ce genre, qui se trouvent arriérées: Et, sur l'apperçu qui lui en a été présenté, Sa Maj. a pensé qu'Elle pourroit les acquitter dans l'espace de six années, en y deslinant, pendant les trois premières, à commencer de 1777, un Fonds de quatre Millions, lequel sera augmenté pendant le cours des trois autres années, jusqu'à la concurrence du montant entier de ces Créances.

Sa Maj. s'est déterminée d'autant plus volontiers à cet arrangement, qu'il en résultera un véritable avantage pour les Entrepreneurs & Fournisseurs de sa Maison, puisque de cette manière ils verront un terme à la liquidation parfaite de leurs Créances, tandis que, dans l'état actuel, ils se trouveroient obligés de remplacer chaque année un remboursement par un nouveau crédit.

Si S. M. a cru devoir s'occuper d'abord de l'acquiescement de cette nature de Dettes, parce que c'est l'objet, qui produit ou entretient davantage le desordre, & qui met le plus d'obstacle à l'économie. Elle ne perd point de vue les Gages & Appointemens de sa Maison, qui sont arriérés, & qui ont un droit égal à sa protection: Elle se propose de les acquitter en entier, aussi-tôt que l'état de ses Finances pourra le permettre; & pour se lier dès-à-présent à l'exécution d'un Plan si conforme à l'équité, Sa Maj. a résolu de destiner à leur payement, dès l'année 1777, un Fonds extraordinaire de cinq-cents mille Livres, applicable par préférence à la liquidation des plus petites parties, afin qu'il tourne au soulagement des Personnes, qui en ont le plus de besoin, & qui n'ont auprès de S. M. d'autre appui que sa justice.

Après avoir ainsi rétabli l'ordre & la clarté dans une partie essentielle de son Service, Sa Maj. attend du zèle des Ordonnateurs de sa Maison, qu'ils s'empresseront de secourir ses vûes, en lui remettant incessamment un Plan général d'économie sur la partie confiée à leur surveillance, afin qu'éclairée par leur expérience & par leurs lumières, Elle fasse connoître ses intentions à cet égard: Et S. M. veut, que, les Dépenses ordinaires une fois fixées, tous les Projets de Dépenses extraordinaires soient accompagnés à l'avenir d'un Etat, qui indique la Somme à laquelle elles pourront s'élever: Son intention même est de renvoyer au commencement de chaque année à statuer sur toutes les parties de ces Dépenses, qui ne seront pas pressées, parce que c'est l'époque où Elle pourra juger plus sûrement de la situation générale de ses Finances.

Sa Maj. témoigne d'avance, qu'Elle recevra avec intérêt & satisfaction les moyens, qui lui seront présentés, pour concilier avec une sage économie les Dépenses, que l'éclat de la Couronne peut exiger: Mais, voulant que la plus parfaite justice soit la condition inséparable de toutes ses dispositions, Elle décide, qu'Elle rejetteroit des Plans d'économie, où d'anciens Serviteurs ne recevraient pas la retraite raisonnable, qui leur seroit due; & où des Charges seroient supprimées, avant qu'on eut assuré le remboursement comptant de leur Finances.



Par ces différentes considérations, Sa Maj. a donné & ordonne ce qui suit.

ART. I. *L'année révoquée de toutes les Dépenses de la Maison du Roi, tant par Entreprises que par Fournitures, sera à l'avenir payée comptant au Trésor Royal, dans le courant de l'année suivante, à raison d'un sixième par mois, & ce, à commencer du 1<sup>er</sup> Janvier 1777, pour les Dépenses de 1776, & ainsi de suite, d'année en année.*

II. *Toutes les Créances antérieures au 1<sup>er</sup> Janvier 1776, pour ces mêmes objets de Fournitures & Entreprises, seront acquittées dans l'espace de six années; & il sera fait à cet effet un Fonds de quatre Millions pendant les trois premières années, à commencer en 1777; & ce Fonds sera augmenté, pour les six dernières, jusqu'à la concurrence du montant entier de ces Créances; Sa Maj. se réservant d'indiquer l'ordre des Remboursements d'après la connoissance précise, qui lui sera donnée de la date de ces Créances & de leur objet.*

III. *Il ne sera délivré aucun Effet négociable pour totalité ni partie des Remboursements indiqués par l'Article précédent; mais ils seront faits, suivant l'usage, sur des Etats de distribution, à chacune des époques fixées par le paiement.*

IV. *Independamment du Fonds ordinaire, destiné à payer chaque année desgages & Appointemens de la Maison de Sa Majesté, il sera fait, à commencer de l'année prochaine, un Fonds extraordinaire de cinquante mille Livres, applicable à la liquidation des autres Arrangés de ces mêmes Gages, & de préférence, au paiement des plus petites parties, se réservant S. M. d'augmenter ce Fonds aussi-tôt que les circonstances pourront permettre.*

V. *Les diverses Personnes, qui prennent ordinairement les ordres de Sa Majesté, pour les Dépenses de sa Maison, lui remettront avant deux mois, du jour de la publication du présent Règlement, un Projet général d'économie, relatif à leur Département, sur lequel S. M. sera connoître ses intentions.*

VI. *A moins de circonstances particulières, tous les Projets de Dépenses extraordinaires seront présentés à S. M. qu'au mois de Décembre de chaque année, pour l'année suivante; & dans tous les cas il y sera joint un état des Fonds, que ces Dépenses pourront coûter.*

Fait à VERSAILLES, le 22. Déc. 1776.  
Signé) LOUIS. (Et plus bas) AMELOT.

Le second de ces Règlemens concerne les Pensions & autres Grâces pécuniaires, accordées par le Roi. Le contenu n'en est pas moins remarquable, que celui du Règlement précédent; nous venons d'insérer, soit par la bonté de ces expressions; la justice des vues, ou la sagesse des dispositions. En attendant que nous ayons pu nous en faire une idée, nous préférons la placer (l'Ordinaire prochain) nous en avons fait un état, qui elle renvoie à une même époque

la distribution de toutes les Grâces, assignées toutes les Pensions nouvelles sur le Trésor Royal, rapproche le terme de paiement des Pensions, que S. M. accordera à l'avenir, supprime l'usage des déductions, inconnu à celui des Croupes, c'est-à-dire des portions dans les Fermes, &c.

De LEIDE, le 5. Janvier, 1777.

Les vents de Nord & Nord-Est, qui ont régné quelques jours, ont retardé jusqu'ici l'arrivée des Lettres de Londres, des 27. & 31. Décembre de l'année passée, par le Paquetbot de Hellevet-fluis; mais on a reçu des Avis de la première de ces dates par la voye d'Ostende. Ils n'annoncent point que, depuis la courte Relation insérée dans la Gazette de Londres du 21. Décembre, & traduite dans notre Supplément du 31. du même mois, la Cour ait rien publié touchant la retraite de l'Armée Américaine de son Camp retranché au Pont-du-Roi; beaucoup moins qu'elle ait communiqué au Public les informations du Chevalier Howe sur cette affaire: On y dit seulement, que la Cour avoit reçu le 25. un Exprès de la Nouvelle-York, dont les Dépêches ne parloient point d'Action. Cependant l'on prétendoit savoir, que le Général Washington avoit envoyé un Message au Chevalier Howe pour lui proposer une suspension d'Armes pour trois mois; ce que celui-ci ayant refusé, il en étoit résulté une Mutinerie dans l'Armée Américaine, événement néanmoins dont on n'ajoute ni les motifs ni les effets. On dit aussi avoir reçu la confirmation de la prise du Fort Washington; c'est un Bâtiment arrivé à Plymouth de Boston, d'où il étoit parti le 27. Novembre, qui l'a apportée, assurant que deux jours avant son départ on y avoit appris, que le Corps de Troupes, que le Général Howe avoit chargé du Siège, avoit pris ce Fort d'assaut. Outre la date, qui continuë de manquer à cette Nouvelle, sur laquelle la Cour garde d'ailleurs le silence, on desireroit de savoir, quel Bâtiment a pu arriver à Plymouth de Boston, Port qu'on sçait être actuellement au pouvoir des Provinciaux, & fournisseur de leurs Armateurs.

Le même jour, 25. Décembre, la Cour avoit reçu des Dépêches de Quebec, qui lui ont appris, que le Chevalier Carleton avoit ramené ses Troupes en cette Ville-là & à Montréal, parce que la rigueur de la Saison ne lui avoit pas permis de les faire hiverner dans un Pays, désert pour la plus grande partie, & où l'Armée Provinciale a détruit ce qu'il y avoit de terrain habité & cultivé. On a cependant appris dernièrement, que ce même

Général avoit laissé au Poste des *Trois-Rivières* quatre mille Hommes de Troupes *Allemandes* & plusieurs Soldats malades, qu'on n'avoit pu transporter plus loin, & pour lesquels on y préparoit des Hôpitaux. Ainsi, à l'Ouverture de la Campagne prochaine, (si l'Hyver n'amène pas une Pacification) les opérations devront s'y entamer à peu près au même point, qu'on les commença l'année dernière: Et les *Provinciaux* se sont si peu découragés par les échecs, qu'ils ont esluys à *Canada*, que, selon les mêmes Dépêches, Mr. *Carleton*, craignant de leur part quelque entreprise pendant une Saison, contre les rigueurs de laquelle ils sont endurcis, étoit occupé à mettre en bon état de défense, tant la Ville de *Quebec*, où il étoit lui-même retourné, que celle de *Montréal*, dont le Général *Philips* a le commandement. Il avoit aussi dessein de faire augmenter l'Escadre Royale sur le Lac *Champlain* de plusieurs Vaisseaux de 8. à 20. Canons.

On n'étoit pas non plus sans inquiétude sur les projets, que les *Américains* mécontents pouvoient avoir contre la *Nouvelle-Ecosse*. Le Général *Eyre Massey*, qui commande à *Halifax*, se hâtoit de faire fortifier cette Place, sur l'avis qu'un Corps de 500. *Provinciaux* avoit pénétré dans cette Colonie, & qu'il devoit bientôt être suivi de quelques milliers d'autres. C'est, dit-on, par des Dépêches, arrivées le 24. que le Gouvernement *Anglois* a reçu cette Nouvelle. Elle seroit d'autant plus fâcheuse, que, selon une Lettre de *Halifax*, du 30. Octobre, il y avoit dans la *Nouvelle-Ecosse* un grand nombre de Partisans secrets des *Colonies-Unies*, qui informoient leurs Voisins dans la *Nouvelle-Angleterre* de tout ce qui se passoit à *Halifax*, & leur indiquoient les moyens de profiter de l'état de foiblesse, où la Colonie pouvoit se trouver. La Côte de la *Nouvelle-Ecosse* fourmilloit (y est-il dit) de petits Armateurs des Ports de la *Nouvelle-Angleterre*, qui, se glissant dans les Anses & entre les Bas-fonds, où les Vaisseaux de guerre ne pouvoient les suivre, causoient souvent aux Habitans beaucoup de perte & de dégât. Cependant la même Lettre ajoute, „ que le Chevalier *George Collier* venoit d'y arriver à bord de l'*Arc-en-Ciel*, Vaisseau „ de 44. Canons, ayant été nommé pour commander tous les Bâtimens de guerre en cette station; & qu'au moyen de ce Renfort „ l'on ne craignoit plus l'invasion, que les Rebelles avoient certainement méditée, par la

„ Baye de *Mechias*, (la Pointe la plus Septentrionale de la *Nouvelle-Angleterre*, confinée „ à la *Nouvelle-Ecosse*.) ”

La Déclaration du Comté de *Suffolk* dans l'*Isle-Longue*, dont nous avons fait mention dans notre dernier Supplément, fut présentée le 7. Novembre, à Mr. *Tryon*, Gouverneur de la *Nouvelle-York*, par le Major *Richard Floyd* & le Sr. *Thomas Fanning*, en qualité de Députés du Comté. Elle étoit conçue en ces termes.

BROOKHAVEN, le 24. Oct. 1776.

Nous, le Comité du Comté de *Suffolk* assemblés avec permission de Son Exc. l'Honorable *Guillaume Tryon*, Esuyer, Gouverneur de la *Nouvelle-York* & des Territoires en *Amerique*, qui en dépendent, déclarons nous dis-foudre par la Présente, desavouer & rejette les ordres du Congrès & des Comités, & leur refuser absolument toute obéissance, revoquant tous nos procédés, qui ont eu lieu sous le Congrès; & desirant d'obéir à l'Autorité légale du Gouvernement, nous nous reposons sur la clemence de Votre Excellence, espérant que vous voudrez bien ne point vous souvenir de notre conduite passée, & qu'il vous plaira gracieusement nous protéger, conformément aux Loix de cette Province. (Signé) Par ordre du Comité.

JEAN BRUSH, President.

La Corporation du Bourg de *Brookhaven* même & celle du Bourg d'*Islip*, en date du 23. Octobre, étoient précisément de la même tenueur. Le Comité de *Huntingdon* s'exprima, par sa Déclaration du 21. Octobre, de la manière suivante.

Nous le Comité de *Huntingdon*, dans le Comté de *Suffolk*, étant pleinement convaincus du but injuste & criminel de nos Assemblées & Résolutions précédentes, & voulant manifester notre sincère desaveu de toutes telles mesures illégales, déclarons par la présente dissoudre ce Comité: Renonçons également aux ordres & Résolutions de tous Comités & Congrès quelconques, comme contraires à la fidélité due à notre légitime Souverain, répugnant aux principes de la Constitution *Britannique*, & extrêmement ruineux pour le bonheur & la prospérité de ce Pays.

La Déclaration du Bourg de *Smithtown*, en date du 19. Octobre, celles des Bourgs de *Southampton* & d'*Easthampton*, en date du 21. & celle du Bourg de *Sutherland* en date du 25. du même mois, étoient entièrement conformes à celle de *Huntingdon*. La *Gazette* de *New-York*, qui nous l'apprend, ajoute que ces Pièces ont été présentées volontairement par les Habitans du Comté de *Suffolk* & de Bourgs sus-nommés, qui y sont tous situés.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO II.

De LEIDE, le 7. Janvier, 1777.

**D**E BARUTH, le 16. Octobre, 1776. Cette Ville est déserte depuis que le *Capitan Pacha* & *Diezzar-Achmet-Pacha*, Commandant de *Seyde* & d'*Acre*, y ont paru. Ces deux Chefs vouloient traiter avec le Prince *Youssouf*, Grand-Emir des *Druses*, sur les Griets, que la *Porte* forme contre cette Nation: Mais, celui-ci n'ayant eu qu'un Fondé de Procuration en son nom, aucun des autres Princes *Druses* n'a cru pouvoir s'écarter avec sûreté dans la Ville. Néanmoins il s'est fait un Accommodement avec le *Capitan-Pacha*: Tout ce qu'on a pu en faveur, c'est qu'on lui a payé le *Miri*, qu'il demandoit. *Diezzar-Pacha* a élevé ensuite des prétentions, soutenant qu'il étoit chargé lui seul, & non *Capitan-Pacha*, de percevoir le *Miri* de *Baruth*: Il l'a demandé avec hauteur & menace, & a été dans le dessein seulement d'emporter son point favori, l'extradition des Fils *Ibrahim-Sebag*, Ministre du feu Cheik d'*Acre*, qui se sont réfugiés chez les *Druses* (ainsi qu'il est dit dans le dernier Suppl. de 1776.) Du moins, il a offert de faire la remise du *Miri*, si les *Druses* lui rendoient ces Fugitifs: Mais les Princes de cette Nation, fidèles aux loix de l'hospitalité, se refusent à de pareilles demandes, & font des préparatifs pour se mettre en défense contre *Diezzar-Pacha*, qui augmente chaque jour ses Troupes, pour marcher contre eux.

DE LISBONNE, le 7. Décembre. Mr. *Horta*, qui a été nommé pour remplacer Mr. *Acunha*, en qualité de Ministre du Roi auprès des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, est parti le 1. de ce mois à bord du Paquet-bot de *Falmouth*, pour se rendre à *Londres*, & passer de-là à la *Haie*.

DE CADIX, le 22. Novembre. Le grand Armement, aux préparatifs duquel on travailloit depuis longtems, est enfin parti le 13. de ce mois avec un vent favorable. Il est composé de 122. Voiles, aux ordres du Lieutenant-Général Marquis de *Casa-Tilly*; savoir 6. Vaisseaux de ligne, qui sont le *Puissant*, le *Monarque*, & le *Joseph* de 70. Canons; le *Saint-Denis*, l'*Amérique*, & le *Septentrion*, de 60; de huit Frégates, qui sont la *Vénus*, la *Ste. Thérèse*, le *Lièvre*, la *Sainte-Claire*, & la *Sainte-Marguerite* de 26. Canons; la *Sainte-Rose* & l'*Andalous* de 22. & la *Ste. Florentine* de 14; de deux Bombardes montées de 2. Mortiers & 8. Canons; de deux Brûlots, deux Paquetbots, & une Barque. Tous les autres Vaisseaux de ce Convoi sont des Bâtimens de transport, sur lesquels sont embarqués, outre une quantité extraordinaire d'Attirails & de Munitions de guerre, ainsi que des Provisions pour six mois d'une Caîsse militaire consistant en 20. Millions de Réaux de *vellon* (faisant 5. Millions argent de *France*.) 9438. Hommes de Troupes réglées, aux ordres de Don *Pedro de Cevallos*, Lieutenant-Général, aiant sous lui, comme Maréchaux de Camp, Don *Pedro de Zermeno* & Don *Viltoire de Navia*. Le Corps de 600. Dragons, qui en fait partie, est commandé par Don *Placide Graell*, Colonel du Régiment du Roi. Outre ces Forces de terre, il y a sur la flotte 2000. Soldats de Marine & 9000. Matelots. On ignore l'objet précis de cette Expédition; mais, par la route que la Flotte a prise, on présume toujours, qu'elle est destinée pour l'*Amérique*.

L'Escadre, aux ordres de Don *Michel Gaston*, composée des Vaisseaux de ligne, le *Velaux*, le *Saint-Eugène*, le *Diligent*, & le *Saint-François-de-Paule*, de 70. Canons, & de la Frégate la *Sainte-Cathérine* de 30. est rentrée le 11. en cette Baye, d'où elle avoit fait voile le 1. Août. Elle a croisé pendant tout ce tems à la hauteur des *Canaries*. Il paroît, que les Vaisseaux de cette Escadre vont être de nouveau approvisionnés, & que lorsqu'on aura ramassé les Matelots, qui en ont été débarqués ici malades, cette Escadre remettra en-mer, & sera renforcée de quelques-uns des Bâtimens, rassemblés dans ce Port. Enfin, indépendamment de ces deux Escadres, on assure qu'on va en équiper une troisième, beaucoup plus considérable que la seconde, & qui sera sous les ordres de Mr. de *Cordoue*, Chef d'Escadre. Il sur suffire à tous ces Armemens, il a été affiché depuis peu, " que tous Pilotes ou Pilotins; non employés, eussent à se présenter au Bureau de la Marine de ce Département, sous peine de 4. ans d'exil aux *Présides*."

Le Roi vient d'accorder une pleine & entière liberté de Commerce à la Province de *Sainte-Barthe*, dans le Royaume de *Terre-Ferme* en *Amérique*: La Patente en est conquë dans les memes termes, que celle qui fut donnée en 1765. à la *Havane*.

De MADRID, le 17. Décembre. Le Roi a fait le 11. de ce mois, avec toute la Famille Royale, un tour à *Aranjuez*, pour y prendre le Divertissement d'une Chasse, à laquelle les Ministres Etrangers avoient été invités. Sa Majesté a conféré la Charge de Secrétaire de la Chambre de Grace & de Justice & du Patronat Royal d'*Aragon*, vacant par la mort de Don *Petro Martinez de la Mata*, à Don *Juan-Francoisco Lastiri*.

La Cour a publié la Relation suivante d'une Action entre l'Escadre du Roi, commandée par Don *Felix de Texada*, & deux Chebecs Algériens.

Par une Depeche extraordinaire de *Malaga*, le Roi a été informé, qu'une de ses Escadres de Chebecs, commandée par Don *Felix de Texada*, Capitaine de Vaisseau, a poursuivi & batt les deux Chebecs Algériens de 36. & de 24. Canons du calibre de 8. & de 6. livres de balle dont elle a brûlé l'un & forcé l'Equipage de l'autre à y mettre également le feu. Ces Chebecs venant de l'*Océan*, où ils s'étoient emparé d'un Paquet-bot Portugais, qui a partagé le sort de ces nouveaux Maîtres, passèrent le Déroit de *Gibraltar*, avec leur Prise, le 29. Novembre dernier, à la faveur d'un vent & d'une obscurité, si favorables à leurs desseins, qu'il n'y avoit que la vigilance des Escadres de Chebecs, que le Roi avoit ordonné de stationner sur les deux Côte du Déroit, pour attaquer ces Corsaires, qui pût les découvrir. L'Escadre postée à *Agefre* près de laquelle Place les Chebecs Algériens passèrent le plus près, eut ce bonheur le même jour, 29. Novembre, vers les 4. heures du soir, lorsqu'ils s'étoient déjà avancés entre la Pointe d'*Europe* & *P. Amina de Ceuta*. D'abord qu'elle les eut aperçus, elle appareilla avec toute la promptitude possible, coupant même pour cet effet les cables, abandonnant ses aneres, & faisant force de voiles. Cependant, non-obstant toute sa diligence, elle les perdit de vuë pendant la nuit: Mais le Commandant, aiant observé qu'ils avoient changé de route, comme s'ils voisoient s'approcher de la Côte de *Barbarie*, résolut de les y suivre; & sa conjecture se trouva si juste, que le 30. à la pointe du jour il les découvrit ensemble, tâchant de se sauver. Les Chebecs le *Daim*, le *Pilier*, & le *St. Louis*, dont les deux derniers étoient commandés par le Capitaine de Frégate, Don *Michel Serra*, & par le Lieutenant de Vaisseau, Don *Joséph Ecaño*, les aiant atteints de plus près, le Commandant (montant le Chebec le *Daim*) donna ordre de commencer l'attaque; sur quoi le *Pilier*, comme le plus proche, fit feu le premier vers les 8. heures du matin. L'Ennemi lui rispoita avec vivacité, & soutint le Combat jusqu'à 9. heures & un quart, que les Chebecs le *Daim* & le *St. Louis* vinrent aussi à la portée de son Canon. Alors les Chebecs Algériens prirent la fuite, & les trois Chebecs du Roi les poursuivirent vers la Côte de *Barbarie*, les trois Frégates la *Nuestra Señora del Carmen*, la *Ste. Lucie*, & la *Garzota*, n'allant pas de beaucoup près aussi bien que les Chebecs, malgré les efforts extrêmes qu'ils firent leurs Commandans, Don *Jean Salaberría*, Don *Joséph Zuvala*, & Don *André Tacon*.

Les Chebecs continuèrent de se canonner vivement, pendant que les Frégates, sur le sign que leur en fit le Commandant, donnèrent chasse à la Prise Portugaise, à laquelle les *Maures*, qui y étoient à bord, la voyant proche de terre, mirent le feu; après quoi ils s'enbaquèrent dans la Chaloupe, dans le dessein de se sauver à terre: Mais une des Frégates les prit vint, & s'empara de ce Bateau, où il y avoit 8. *Maures*. Ensuite les Frégates prirent la route, pour couper la retraite aux deux Chebecs ennemis, qui s'approchoient de plus en plus de la Côte dans le Golfe de *Melille*, toujours battus & poursuivis par ceux du Roi. Enfin l'Equipage de l'un d'eux, s'étant fait échouer proche de l'embouchure du Golfe, réussit à atteindre d'autant plus facilement la Côte; mais cette manoeuvre ne lui servit pas à sauver le Bâtiment ni à en pêcher qu'il ne fût battu & ruiné par les Chebecs du Roi, dont le Commandant fit signal à la Frégate le *Carmen* de le retirer du fond, où il étoit échoué, ou d'y mettre le feu, si elle ne pouvoit effectuer ce dessein. Il la laissa avec le Chebec le *St. Louis*, pour exécuter cet ordre & mit ensuite lui-même à la voile avec le Chebec le *Pilier*, pour aller ensemble à la poursuite de plus gros des deux Batimens Algériens, qui continuoient toujours de se retirer. Le *Carmen* & le *St. Louis* canonnerent le Chebec échoué la plus grande partie de la nuit; & Don *Jean Salaberría* fit des dispositions pour y jeter deux grappins, afin de l'emmener: Mais, au moment que les Chaloupes armées se trouvoient prêtes à exécuter cette manoeuvre, les Algériens s'en étant aperçus mirent eux-mêmes le feu au Chebec.

Dans ce tems Don *Felix de Texada* poursuivit l'autre, qu'il perdit de vuë pendant l'obscurité de la nuit; mais, à la pointe du jour, il le découvrit à l'avant de lui, à une distance de trois lieues. Il saisoit alors fort peu de vent; mais ensuite il se rafraichit & donna aux deux Chebecs Espagnols l'occasion de s'approcher de leur Ennemi. A une heure & demie il tourna à l'Est, & devint contraire à l'Algérien. Celui-ci fit toute sorte de manoeuvres, & vira de bord, croyant par sa légèreté gagner le vent à nos Chebecs. Malheureusement pour lui, les Frégates la *Sainte Lucie* & la *Garzota* manoeuvrèrent en sorte, qu'elles l'atteignirent non-seulement, mais qu'elles le mettant de plus en plus à l'etroit, elles le forcèrent, par un feu des plus vifs, à prendre enfin le parti de s'échouer à force de voiles dans un Golfe, nommé *Trigonia*, à 4. heures du soir. Dans cette situation, nos Vaisseaux le battirent de nouveau de leur feu; mais le vent, leur étant devenu contraire, & la grosse mer les obligèrent de s'éloigner de terre. Cependant ils se maintinrent avec assez de risque à l'embouchure du Golfe, & y restèrent à l'ancre jusqu'au jour suivant, qu'ils reprirent la canonnade. Dans peu de tems, ils virent le Vaisseau Algérien se retenir sur le tribord; & ils continuèrent de battre la plage, particulièrement une Maison qui s



avoit & les anes de la Côte, d'où un grand nombre d'Habitans, qui y étoient accourus, faisoient des décharges continuelles de leurs petites Armes. Après qu'on eut réussi à nettoyer la plage par un feu à mitraille assés soutenu de toutes parts, le Commandant envoya quatre Chaloupes, dont la première étoit montée par Don *Gregorio Rizo*, Enseigne de Vaisseau, qui les commandoit, & les autres par Don *Joachim Rubin*, Don *Augustin Olazaga*, & Don *François Montenegro*, Officiers de l'Escadre, accompagnés du Maître-Carpentier en chef, pour reconnoître, s'il seroit possible de retirer le Chebec: Mais ils virent, que ce projet étoit absolument inratifiable, parce que le Chebec avoit trois grandes voyes d'eau, & que son bordage étoit entièrement ruiné par les coups de canon, qu'il avoit reçus, de sorte qu'il étoit rempli d'eau. Ils se déterminèrent donc à y mettre le feu & à le brûler; ce qu'ils exécutèrent par deux chemins souffrés, qu'ils attachèrent l'une au grand mât, l'autre à la porte de la Cabine. Ces Chaloupes souffrèrent beaucoup par les décharges de petites Armes, qu'on ne cessa de faire de la Côte, aussi longtems qu'elles rangèrent un passage, où notre Artillerie ne pouvoit jouer, jusqu'à ce que nos gens furent à bord du Chebec, & encore davantage après qu'ils y eurent mis le feu, parce que nos Vaisseaux ne pouvoient les protéger par leur Canon, crainte d'atteindre les Equipages mêmes de nos Chaloupes, que lors qu'ils se virent à même de battre la plage & les anes de la Côte, ils courir ce danger.

Les Vaisseaux du Roi ont eu dans toute cette affaire 21. blessés, dont 5. à bord du Chebec le *Daim*, 5. à bord du *Pilier*, un à bord du *St. Louis*, fix sur la Frégate *la Ste. Lucie*, & quatre sur la *Garzota*. De ce nombre, huit sont blessés dangereusement; les autres, parmi lesquels on trouve l'Enseigne de Vaisseau Don *Augustin Olazaga*, n'ont que des blessures de moindre importance. Quant aux Ennemis, on a seulement appris du Camp de *Melille*, que l'Equipage seul du Chebec, brûlé dans le voisinage de ce Golfe, a eu 116. tant morts que blessés. Le Commandant fait les plus grands éloges de la conduite des Officiers & des Equipages des Chebecs, ainsi que de l'habileté & de l'adresse des Canonniers des Brigades de Marine.

De MILAN, le 12. Décembre. La Princesse, dont Madame l'Archiduchesse, Epouse de l'Archiduc *Ferdinand*, notre Gouverneur-Général, est accouchée la nuit du 10. de ce mois, a été nommée *Marie-Léopoldine*, & tenuë sur les Fonts de Bâteme par la Comtesse *Gonfaleieri*, Grand-Maitresse de la Maison de S. A. Royale, au nom de l'Archiduchesse *Marie-Anne*, Soeur aînée de Mgr. l'Archiduc.

De VERSAILLES, le 28. Décembre. Leurs Majestés & toute la Famille Royale ont assisté au Service Divin, les deux jours de Noël, selon l'usage. C'est l'Archevêque de *Tours*, qui a officié pontificalement, & l'Abbé *Beauregard*, qui a prononcé le Sermon le second de ces jours. Le Comte de *Chambors*, Capitaine au Régiment de *la Rochefoucault*, Dragons, eut le 13. de ce mois l'honneur d'être présenté au Roi par Mgr. le Comte d'*Artois*, en qualité de Gentilhomme d'Honneur de ce Prince.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 30. Décembre.

Il a été publié une Ordonnance du Roi, en date du 4. Novembre, " par laquelle S. M. renouvelle les défenses faites, par ses Ordonnances du 10. Février 1704. & du 6. Février 1753. à toutes Personnes, excepté aux Officiers de sa Maison, qui y ont droit par leurs Charges, de faire porter par leurs Domestiques la Livrée de Sa Majesté; ainsi que celles, portées par son Ordonnance du 12. Décembre 1703. de faire porter une Livrée de couleur bleuë, quoique le galon soit différent de celui qui sert à la Livrée de Sa Majesté: Et, comme malgré ces défenses plusieurs Particuliers, sous prétexte de Charges qu'ils ont dans sa Maison, continuent de faire porter la même Livrée à leurs Domestiques, ce qui est un manque de respect aux ordres de Sa Majesté, Elle statuë une Amende de cinq-cents Livres contre ceux, qui seroient porter sa Livrée à leurs Domestiques, à moins qu'ils n'en aient droit par concession particulière: Fait S. M. pareilles défenses à tous ses Officiers de faire porter la Livrée, à moins qu'ils n'en aient droit par leurs Charges, à l'effet de quoi ils seront tenus d'en prendre permission par écrit de M. le Prince de *Lambesc*, Grand-Ecuyer." Outre les deux Règlemens, que nous avons annoncés (dans la Gazette de ce jour,) on parle de quelques nouvelles opérations de Finances. Il est question entre autres d'un Emprunt en forme de Loterie, dont la combinaison ingénieuse la rendroit aussi avantageuse au Roi qu'aux Nationnaires. Les Billets seroient de 1200. Livres en Rente foncière; & il y auroit des lots, mais en viager.

Il avoit été proposé au Parlement de défendre le Jeu de *la Belle*; & en conséquence les gens du Roi avoient été chargés de prendre des informations à ce sujet. Comme, d'après le compte qu'ils en ont rendu, la Cour a senti la nécessité de tolérer les Jeux dans une Ville aussi grande & peuplée, & où il y a tant de gens oisifs, & que d'ailleurs elle a vu que, par les arrangements de M. le Lieutenant-Général de Police, les rétributions auxquelles ce Jeu est assujéti,

sont employées à des usages avantageux à l'humanité & utiles au Gouvernement, elle s'est contentée d'enjoindre, " qu'il fût veillé à ce qu'il ne s'introduisît pas d'abus dans les Jeux de hazard."

On écrit de *Rochefort*, que les Vaisseaux, qui y sont actuellement en armement, sont le *Fendant*, qui sera commandé par Mr. de *Vaudreuil*, le *Résolvi* par Mr. de *Béraudin*, & le *Triton*, par Mr. de *Brache*. La Flûte, le *Courier*, commandée par Mr. *Lombard*, doit porter des Vivres aux Vaisseaux qui croisent aux îles du *Vent & sous le Vent*. Les Frégates, le *Terpsichore* & la *Diligente*, rentrées dans le même Port, s'arment de nouveau pour aller se réunir à l'Escadre de Mr. *Duchaffault*. Ces mouvemens dans nos Ports, & l'application à mettre notre Marine sur un bon pié, n'empêchent pas de se flatter de la continuation de la Paix. On allègue, comme une preuve que notre Ministère ne voudroit pas la troubler, qu'ayant été informé que Mr. *Dean* avoit engagé plusieurs Officiers à passer au service des *Anglo-Américains*, ils ont reçu des défenses expressees de sortir du Royaume.

*François-Gaspard-Anne de Forbin*, Chevalier de l'Ordre de *Saint-Jean de Jérusalem*, & Major-Général des Troupes de son Ordre, est mort ici le 18. dans la 58<sup>me</sup>. année de son âge.

De LA HAIE, le 6. Janvier, 1777. Par les Lettres de *Berlin* du 27. Décembre, on a appris que la Princesse *Frédérique-Louise-Guillielmine*, Fille du Prince de *Prusse*, est reconvaléscente de la Petite-Vérole, dont elle a été ataquée; que les Boutons se dessèchent déjà; & que les deux Princes, ses Frères, continuent de jouir de la plus parfaite santé.

De LEIDE, le 6. Janvier. Les deux Malles de *Londres*, des 27. & 31. Décembre dernier, viennent d'arriver ensemble ce matin: Elles ont apporté entre autres une *Gazette extraordinaire de Londres* en date du 30. Décembre, qui a été publiée le matin suivant. On y trouve une Lettre du Chevalier *Howe*, datée à *New-York* le 30. Novembre, & une seconde du 3. Décembre, ainsi qu'une Lettre du Lord *Howe*, son Frère, écrite à bord de l'*Aigle*, à la hauteur de *New-York*, le 23. Novembre. Elles ont été apportées par la Chaloupe du Roi, la *Tamar*, commandée par le Capitaine *Mason*, qui entra le 29. Décembre à *Dartmouth*, & à bord de laquelle se trouvoit le Capitaine *Garner*, l'un des Aides-de-Camp du Chevalier *Howe*. La première des Lettres de ce Général contient le récit des opérations de son Armée depuis le 12. Octobre jusqu'au 25. Novembre. Outre le détail des différentes dispositions, marches, rencontres ou attaques, qu'il ont précédé, accompagné ou suivi, le débarquement des Forces Royales près la *Robbelle* & la retraite de l'Armée Américaine de son Camp fortifié à *Kingsbridge* à travers les *Plaines-blanches*, on trouve dans cette Relation la confirmation de la prise du Fort *Washington*, dont la Garnison s'est rendue Prisonnière de guerre, après une attaque exécutée le 16. Novembre en quatre endroits à la fois, sous les ordres du Lieutenant-Général *Kniphausen* & du Lord *Percy*, & favorisée par un Détachement de la Flotte, consistant en 30. Bâtimens plats, sous la direction du Capitaine *Wickinson*. La Garnison Américaine consistoit en 2818. Hommes, aux ordres de 4. Colonels & de 4. Lieutenants-Colonels. Ainsi il ne se confirme pas, que le Général *Putnam* ou le Général *Lee* y ait eu le commandement, comme on l'avoit d'abord débité. Après la reddition du Fort *Washington*, les Commandans *Britanniques*, desirant de s'affurer entièrement de la Navigation sur la Rivière *Septentrionale*, résolurent de s'emparer du Fort *Lee*, situé sur la rive droite de ce Fleuve, du côté de la *Nouvelle-Jersey*, à l'opposite du Fort *Washington*. Le Lord *Cornwallis*, qui fut chargé de cette entreprise, manqua de surprendre la Garnison Provinciale, au nombre de deux mille Hommes. Aiant été avertie par un Paysan, elle n'eut que le tems de se retirer précipitamment, en abandonnant son Artillerie, ses Munitions, Provisions, Tentés, &c. Mr. *Howe* finit sa Lettre, en disant que le Lord *Cornwallis* poursuivoit l'Ennemi dans sa retraite vers *Brunswick*.

La même *Gazette de Londres* contient des Erats détaillés de la perte, qu'ont faite les Troupes Royales & Auxiliaires depuis le 17. Septembre jusqu'au 16. Novembre, montant à environ 500. Officiers ou Soldats tant tués que blessés; un pareil Erat des Prisonniers faits sur les *Provinciaux*, y compris l'affaire de l'*Isle-Longue*, montant en tout à 4430. Hommes; & enfin des Listes de l'Artillerie, des Munitions, &c. dont les Forces du Roi se sont emparé en différentes occasions. Au reste, il ne paroît pas par la Lettre du Général *Howe*, qu'il eût besoin de pousser plus loin ses opérations pendant cet hyver; & il n'y est fait non plus aucune mention ni de Propositions faites par le Général *Washington* pour une Suspension d'Armes, ni de la Mutinerie que le refus du Chevalier *Howe* d'y consentir auroit causée dans l'Armée Américaine, bruits rapportés par les Lettres de *Londres* du 27. Décembre, ainsi que nous l'avons dit dans la *Gazette* de ce jour. Quant au Vaisseau, arrivé de *Boston* à *Plymouth*, avec la Nouvelle de la prise du Fort *Washington*, il paroît par les Lettres du 31. Décembre, que c'est le Brigantin le *Dauphin*, pris ci-devant par les Américains, & racheté d'eux par un Marchand Anglois qu'ils avoient également pris, & qui vouloit passer en *Angleterre* à bord de ce Bâtiment, lequel y a aussi conduit un grand nombre d'autres Passagers.





NUMERO III.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 10. Janvier, 1777.

De DRESDE, le 25. Décembre, 1776.

**L**ELECTEUR de Saxe, notre Souverain, desirant donner à Mr. Charles-Auguste de Gersdorf, Lieutenant-Général de ses Troupes, Chef du Corps du Génie, Directeur des Fortifications, ainsi que du Tribunal-Général de Guerre, une marque distinguée de la confiance, que lui ont méritée ses services fidèles & zélés, son expérience & ses lumières, S. A. El. l'a non seulement nommé Général d'Infanterie; mais El. le lui a aussi conféré la Charge de son Ministre du Cabinet & de Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre.

De LONDRES, le 31. Décembre.

Ce matin, dernier jour de l'an, la Cour a fait publier une Gazette extraordinaire de Londres, datée de la veille, & contenant l'Article suivant.

De WHITEHALL, le 30. Déc. 1776.

Ce matin le Capitaine Gardner, un des Aides-de-Camp du Chevalier Guillaume Howe, est arrivé à bord de la Chaloupe du Roi, la Tamar, de la Nouvelle-York, avec les Dépêches suivantes de ce Général au Lord George Germaine.

A la-NOUVELLE-YORK, le 30. Nov. 1776.

M Y L O R D.

**L**e Service, dans lequel j'ai été employé depuis le départ du Capitaine Balfour avec l'avis de la réduction de New-York, ne m'a pas permis de vous envoyer plutôt le Récit des progrès faits depuis cette époque.

Les positions extrêmement avantageuses, que l'Ennemi avoit prises sur cette Ile, & qu'il avoit fortifiées avec un travail incroyable, me déterminèrent à me porter sur sa communication principale avec la Province de Connecticut, dans la vue de le forcer à quitter ses Postes dans le voisinage de Kings-Bridge, & (s'il étoit possible) de l'engager à une Action.

Après qu'on eut pris tous les arrangements préalables, l'Armée s'embarqua le 12. Octobre dans des Bateaux plats & d'autres Bâtimens; & pénétrant à travers la Navigation dangereuse de la Porte d'Enfer (Hell-gate,) pendant un brouillard des plus épais, elle mit pié à terre sur l'Isle des Grenouilles, près de la Ville de West-Chester, environ à 9. heures du matin, la Frégate, la Corysfort, ayant été placée pour couvrir la descente. La présence du Lord Howe, l'activité du Commodore Hotbam, de la plupart des Capitaines de la Flotte, & des Officiers de la Marine en général, secondèrent infiniment le service du Roi dans ce mouvement difficile. Un seul Bateau de l'Artillerie fut renversé, ayant à bord trois Canons de six livres, qui furent perdus, & trois Hommes, qui se noyèrent. Le Lieutenant-General Comte Percy resta avec deux Brigades Britanniques & une Hessoise dans les Lignes près de Haerlem, pour couvrir la Ville de New-York.

L'Armée se tint dans cette situation, jusqu'à ce qu'on put amener les Munitions & Provisions, ainsi que trois Bataillons Hessois, tirés de l'Isle des Etats; ce qui, avec de mauvais tems qui survint, causa un déchi de cinq jours.

Le 18. plusieurs Corps se rembarquèrent dans des Bateaux plats; & tournant l'Isle des Grenouilles, ils débarquèrent sur la Pointe

de Pell, à l'embouchure de la Rivière de *Hutchinson*; après quoi le gros de l'Armée traversa cette embouchure vers le même endroit, s'avantagea immédiatement, & passa la nuit au bivouac, la gauche appuyée à une Crique vis-à-vis d'*East-Chester*, & la droite s'étendant jusques près la *Rockelle*.

Pendant la marche pour occuper ce Terrain, il y eut une Escarmouche avec un petit Parti de l'Ennemi, posté pour défendre une Chaussée étroite, lequel fut poursuivi l'espace d'un mile, lorsqu'un Corps considérable s'étant montré sur le front, derrière des Murs & dans des Bois, quelques Compagnies d'Infanterie légère & une partie des Chasseurs furent détachées, pour le déloger; ce qu'elles exécutèrent. Le Lieutenant-Colonel *Musgrave*, commandant le premier Bataillon d'Infanterie légère, & le Capitaine *Evelyn*, du 4<sup>me</sup> Régiment, furent tous deux blessés. Le dernier est mort depuis, & mérite d'être regretté comme un brave Officier: Mais le Lieutenant-Colonel *Musgrave* est en bon train de se rétablir. Trois Soldats furent tués, & 20. blessés. La perte de l'Ennemi en cette occasion a été d'un Lieutenant-Colonel tué, d'un Major blessé, & d'environ 90. Hommes tant tués que blessés.

Une partie du 16<sup>me</sup> Régiment de Dragons-legers, qui arriva avec le Lieutenant-Colonel *Harcourt*, le 3. de ce mois, (un des Bâtimens de transport, qui avoient ce Régiment à bord, manquant encore,) & le 17<sup>me</sup> Régiment de Dragons-legers en entier, joignirent l'Armée le 20. Le 21. la droite & le centre de l'Armée firent un mouvement, pour prendre une position à environ deux miles au Nord de la *Rockelle*, sur le Chemin des *Plaines-blanches*, laissant le Lieutenant-Général *Heister*, avec deux Brigades *Hessoises* & une Brigade de Troupes *Britanniques*, pour occuper le Terrain, que le gros de l'Armée venoit de quitter. Le Lieutenant-Colonel *Rogers* fut détaché avec son Corps de Chasseurs, pour prendre possession de *Mamaroneck*, où la négligence de ses Sentinelles l'exposa à être surpris par un gros Corps de l'Ennemi, qui tua ou fit Prisonniers quelques-uns de ses gens. Cependant, par un effort courageux, il l'obligea à se retirer, laissant après lui quelques Prisonniers, & plusieurs tués ou blessés.

La sixième Brigade, commandée par le Brigadier *Agueta*, eut ordre de marcher le 22. pour soutenir le Poste de *Mamaroneck*. Le même jour, le Lieutenant-Général *Kniphausen*, avec la seconde Division de *Hessois* & le Régiment de *Waldeck*, étant arrivé le 18. à *New-York*, débarqua à la *Rockelle*, & reçut ordre d'y rester pour couvrir le débarquement des Munitions & Provisions.

Sur le mouvement de l'Armée vers l'*Isbme des Grenouilles*, l'Ennemi détacha un Corps vers les *Plaines-blanches*, & quitta son Poste au *Pont-du-Roi* avec quelque précipitation, laissant 2. mille Hommes pour la défense du Fort *Washington*, & étendant ses Forces derrière le *Brunx*, depuis la Hauteur de *Valentin* jusqu'aux *Plaines-blanches*, dans des

Camps détachés, retranchés de toutes parts. Sa gauche couvrant ainsi la communication supérieure avec la Province de *Connecticut*, ainsi que le Chemin le long de la Rivière *Septentrionale*, il fut jugé nécessaire de marcher vers les *Plaines-blanches*, pour tâcher de l'engager à une Action.

Le Lieutenant-Général *Heister*, avec son Corps, ayant ordre de joindre l'Armée pendant sa marche, elle se mit le 25. en mouvement sur deux Colonnes, & prit sa position de façon à avoir le *Brunx* en front, la droite de la Ligne s'étendant jusqu'à une distance de 4. miles des *Plaines-blanches*; sur quoi les Rebelles abandonnèrent immédiatement leurs Camps détachés entre le *Pont-du-Roi* & les *Plaines-blanches*, rassemblant le gros de leurs Forces dans ce dernier endroit derrière des Retrachemens, qui avoient été élevés par le Corps avancé.

Le 28. de bon matin, l'Armée marcha par la droite sur deux Colonnes vers les *Plaines-blanches*, le Lieutenant-Général *Clinton* conduisant la Colonne droite, & le Lieutenant-Général *Heister* celle, qui marchoit sur la gauche. Avant midi tous les Partis avancés de l'Ennemi furent repoussés vers leurs Ouvrages par l'Infanterie légère & les Chasseurs; & l'Armée se forma, appuyant la droite au Chemin, qui conduit de *Mamaroneck* aux *Plaines-blanches*, à environ un mile du centre des Lignes de l'Ennemi; & la gauche au *Brunx*, environ à la même distance du flanc droit de ses Retrachemens.

Un Corps de l'Ennemi se forma sur un Terrain élevé, séparé du flanc droit de ses Retrachemens par le *Brunx*, qui, changeant son cours en cet endroit, presque à angle droit, séparoit également ce Corps sur son front de la gauche de l'Armée du Roi.

Le Colonel *Ralle*, qui commandoit une Brigade de *Hessois* sur la gauche, observant cette position de l'Ennemi & remarquant une Hauteur de l'autre côté du *Brunx*, qu'il n'avoit point occupée & d'où son flanc pouvoit être entamé, en prit possession avec une grande promptitude & de l'approbation du Lieutenant-Général *Heister*, qui fut informé de ce mouvement par le Chevalier *Guillaume Erskine*.

D'après cette situation, il fut donné ordre à un Bataillon de *Hessois* de passer le *Brunx*, & d'attaquer ce Corps détaché, étant soutenu à cet effet par la seconde Brigade de Troupes *Britanniques*, aux ordres du Brigadier-Général *Leslie*, & par les Grenadiers *Hessois*, envoyés de la droite, aux ordres du Colonel *Donop*, pendant qu'on avertit le Colonel *Ralle* de charger le flanc de l'Ennemi, dans le même tems que le Bataillon *Hessois* s'avanceroit vers son front: Mais, comme il y eut quelque difficulté au passage du *Brunx*, les 28<sup>me</sup> & 35<sup>me</sup> Régimens, qui devoient soutenir les premiers ce Bataillon, passèrent cette Rivière dans l'endroit le plus praticable, & se formèrent sur la rive opposée, avec la plus grande fermeté, quoique sous le feu de l'Ennemi: Ils montèrent la Hauteur, qui étoit fort escarpée, au mépris de toute opposition; &, fondant sur l'Ennemi, ils



e mirent en déroute & le chassèrent de ses Ouvrages. Ces deux Bataillons furent soutenus de près par les 5<sup>me</sup>. & 40<sup>me</sup>. Régimens, qui montrèrent le même zèle à se distinguer. Les Grenadiers *Hessois*, s'avançant aussi alors & passant le *Brunx*, montèrent la Hauteur avec la plus grande ardeur & dans le meilleur ordre.

Ce Poste important étant gagné, les Grenadiers *Hessois* reçurent ordre de s'avancer sur les Hauteurs, à la portée du Canon des Retranchemens, le *Brunx* par les détours de son cours restant toujours entre eux & le fiancéroit de l'Ennemi. La seconde Brigade *Britannique* se forma à l'Arrière-Garde des Grenadiers *Hessois*, & les deux Brigades de *Hessois* sur la gauche de la seconde Brigade, ayant la leur appuyée sur le Chemin, qui va de *Terry-Town* aux *Plaines-blanches*. La droite & le centre de l'Armée ne quittèrent point leur Terrain. Dans cette position les Troupes passèrent la nuit au bivouac, & se campèrent le jour suivant, en y faisant fort peu de changement. Les Officiers & les Soldats de l'Artillerie *Britannique* & *Hessoise* méritent beaucoup d'éloges pour les services, qu'ils ont rendus avec activité en cette occasion. Le nombre des tués, blessés & Prisonniers, que l'Ennemi a perdus, fut-on, durant cette journée, ne va pas à moins de 250. Hommes. La perte des Troupes Royales & Alliées a été peu considérable, comme vous le remarquerez par l'Etat général, eu égard à l'avantage du Terrain, que l'Ennemi fut forcé d'abandonner: La perte cependant du Lieutenant-Colonel *Carr*, du 35<sup>me</sup>. Régiment, qui mourut le jour suivant de ses blessures, mérite beaucoup de regrets.

L'Ennemi retira son Camp la nuit du 28. & sur ce qu'on observa, le matin suivant, que ses Lignes avoient été considérablement renforcées par de nouveaux Ouvrages, l'attaque, qu'on voit projeté d'en faire, fut différée; & la quatrième Brigade, qu'on avoit laissée avec le Lord *Percy*, eut ordre de joindre l'Armée, ainsi que deux Bataillons de la sixième.

Cette jonction ayant eu lieu le 30. après-midi, on fit une disposition pour l'attaque le jour suivant: Mais, comme il tomba beaucoup de pluie la nuit & dans la matinée, on remit ce dessein à un autre jour. Les Rebelles, ayant été informés dans l'Intervalle, par un Déserteur, du danger qu'ils couraient, évacuèrent fort prudemment leur Camp, pendant la nuit du 1. Novembre; & après avoir mis le feu à toutes les Maisons dans l'enceinte & proche de leurs Lignes, dont la plupart furent consumées, ils se retirèrent avec le gros de leurs Forces vers *North-Castle*, laissant une nombreuse Arrière-Garde sur les Hauteurs & dans les Bois, un mile au-delà de leurs Retranchemens, dont l'on prit immédiatement possession; & les Grenadiers *Hessois* restèrent sur ce Terrain.

Tous ces mouvemens indiquant évidemment le dessein de l'Ennemi d'éviter une Action, je ne jugeai pas qu'il fût de la moindre importance de repousser plus loin son Arrière-Garde. Le Lieutenant-Général *Kniphausen* ayant reçu ordre, le 28. Octobre, de laisser le Régi-

ment de *Waldock* à la *Rochelle*, & de s'avancer avec les six Bataillons *Hessois* de son Corps vers *Kingsbridge*, prit poste au *Quarré de Miles* & sur la Hauteur de *Valentine*; & le 2. Novembre il campa sur l'Île de *New-York* près de *Kingsbridge*: L'Ennemi, abandonnant les Hauteurs de *Fordham* à son approche, se retira au Fort *Washington*. (Le reste ci-après.)

On se loué extrêmement à la Cour & dans la Ville de la conduite aussi courageuse & active que prudente & circonspecte du Chevalier *Howe*: En effet, au travers de la simplicité & de la modestie, qui régnent dans son Narré, les gens impartiaux remarquent aisément, qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'éloge, que fait de ce Général une Lettre de la *Nouvelle-York*:

„ Le Gouvernement (y est-il dit) n'auroit „ jamais pu envoyer ici de Commandant plus „ judicieux que le Chevalier *Guillaume Howe*. „ Chaque avantage, que nous avons gagné, „ ne doit s'attribuer qu'à sa pénétration d'esprit „ extraordinaire & à ses excellentes „ qualités. Il ne montre ni mépris ni crainte „ pour son Ennemi: Il a trop de sentimens „ pour affecter le premier, & trop de coura- „ ge pour ressentir l'autre. Il attaque avec pru- „ dence, il s'avance avec valeur, il fait vaincre „ généreusement & pardonner avec humanité.”

Quant au Lord, son Frère, quoique la nature de son Commandement ne lui permettât pas d'augmenter en cette occasion, par des services éclatans, la gloire qu'il s'est acquise, particulièrement dans la dernière Guerre, on voit néanmoins, par la Relation même de son Frère, qu'il contribua de tout son pouvoir aux succès de ce dernier, & que rien n'est plus faux que le bruit, qu'on avoit répandu ici, d'un refroidissement survenu entre eux, au sujet de la trop grande modération, que le Lord *Howe* avoit montrée, disoit-on; dans sa Conférence avec les trois Députés du Congrès-Général. Il est vrai, que pour dissiper les idées, qu'on a pu se former de cette Conférence, d'après le Rapport que les Srs. *Franklin*, *Adams*, & *Rutledge*, en ont fait à leurs Commettans (inséré dans la Gazette N<sup>o</sup>. ci. 1776.) l'on débite aujourd'hui, sur la foi de quelques Particuliers arrivés de *New-York*, que Mylord *Howe*, après avoir entendu le Discours des trois Députés, par lesquels ils donnèrent à connoître, “ qu'ils venoient comme „ Députés du Congrès des *Provinces-Unies*, „ libres & indépendantes, de l'Amérique, „ il leur répondit, “ qu'il étoit fâché de n'avoir „ pas sçu plutôt l'objet de leur Commission, „ puisqu'alors ils auroient pu s'épargner la „ peine de venir & à lui celle de les écouter; ” surquoi il les quitta & ne les vit plus

depuis. Cependant, ajoute-t-on, il leur en vray ensuite son Secrétaire, qui les informea, que la Commission de Mylord Howe ne s'entendoit point à traiter avec des Congrès ou Committés; mais que le bien-être des Sujets de S. M. en Amérique en général étoit l'objet principal de la lettre & de l'esprit de sa Commission." En comparant ce Récit avec le Rapport sus-mentionné, peu de personnes imparciales seroient embarrassées à se décider sur le plus de vraisemblance de l'un ou de l'autre de ces Narrés.

Ce fut le 25. de ce mois, que la Cour reçut des Dépêches de Mr. François Legge, Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, par le Bâtimement l'Esther, arrivé de Halifax à Douvres. Selon des Lettres particulières, qu'il a apportées, en date du 24. Novembre, un Parti de 500. Américains, auquel s'étoient joints quelques anciens Acadiens François, avoit investi & tenté de surprendre le Fort Cumberland, situé au haut de la Baye de Fundy; mais il avoit été repoussé: Et sur l'avis, qui en étoit parvenu à Halifax, on avoit expédié quelques Vaisseaux armés, pour doubler le Cap Sable, & se rendre au plutôt dans cette Baye, tandis qu'un Détachement de Troupes avoit été envoyé par terre à Windsor, pour s'y embarquer le plus promptement possible. Les Américains, informés de ces mesures, s'étoient désistés de leur entreprise; mais ils n'avoient pas encore

évacué la Province. On s'y stattoit cependant, qu'ils étoient en trop petit nombre pour y rester longtems, ou pour tenter quelque entreprise de conséquence. Au reste; les mêmes Lettres rassurent sur les dispositions de Habitans de la Nouvelle-Ecosse, ajoutant qu'ils se sont engagés à s'opposer à toute invasion qu'on pourroit entreprendre dans la Province

Actions; Banque, 138. Indes, 173.

De MALINES, le 29. Décembre.

\* \* \* Le Marquis DU CHATELIER de COURCELLES, Chambellan actuel & Conseiller d'Epée de Leurs Majestés Impériales, Lieutenant de leur Garde-Noble, & Gouverneur de Binch, a déposé au Greffe du Grand-Conseil à Malines les Titres de sa Maison, qui prouvent:

I. Qu'il descend en Ligne directe, légitime & masculine, de Ferri, Seigneur du Chasteler d'Autigni, & de Rouvre, Fils de Thierry surnommé d'Enfer, Seigneur d'Autigni & de Rouvre, & Petit-Fils de Ferri, Seigneur de Bitché.

II. Que depuis Ferri, Seigneur du Chasteler & d'Autigni, qui vivoit dès 1230, jusqu'au Marquis du Chasteler, ses Ancêtres ont toujours terminé leur Nom par un R. & nommément Ferri & ses trois Fils Erard, Jean, & Thierry.

Il fera libre à tous & chacun d'avoir inspection de ces Titres; pendant six mois qu'il resteroit au Greffe.

J. E. DUFOUR & PH. ROUX, Imprimeurs-Libraires à Maestricht, donnent avis qu'ils ont sous presse & publieront incessamment l'Histoire Ecclésiastique du Docteur MOSHEIM, traduite en François d'après la 2<sup>e</sup>. Edition de la Version Angloise de Mr. MACLAINE. Cette Traduction, faite avec le plus grand soin par un Homme de Lettres bien connu, a encore été revue & collationnée sur le Texte original par un habile Professeur. L'Edition d'ailleurs est bien exécutée sur du beau Papier de France & avec des Caractères de Hollande. L'Ouvrage complet est de 6. Volumes en grand Octavo sera achevé au mois de Février prochain; & le prix en sera de f. 12. Argent courant d'Hollande, broché. Les Personnes, qui désireront se le procurer, pourront s'adresser aux dits J. E. Dufour & Ph. Roux à Maestricht; comme aussi chez les Srs. Palthier à Bois-le-Duc, Onkoop à Breda, Schoonhoven à Utrecht, Detune à la Haie, Rey à Amsterdam, Bronkhoff à Rotterdam, Boehmer à Middelbourg, Murray à Leide, Entchedé à Haerlem, & chez les principaux Libraires des autres Villes de Hollande. Mais, pour la satisfaction des Amateurs, les Editeurs offrent de délivrer dès à présent, les quatre premiers Volumes; & à la première réquisition, qui leur en sera faite, ils les expédieront à leurs Correspondans.

Les mêmes Libraires mettront en vente dans le courant du présent mois de Janvier 1777; deux autres Ouvrages intéressans. L'un est, Bibliothèque Orientale de Mr. D'HERBELOT, réimprimée d'après l'Original de Paris, en un Volume in Folio, format de l'Encyclopédie, les Supplémens refondus dans le Texte, Edition bien soignée & corrigée, beau Papier & Caractère neuf f. 13 - 10. L'autre, Histoire du Royaume de MAJORQUE & de ses Annexes, par Mr. D'HERMILLY, Traducteur de l'Histoire d'Espagne de FERRERAS, en faisant la Suite & le Complément, 4<sup>e</sup>. 3. Parties 1. Vol. imprimé sur le Manuscrit; f. 4. d'Hollande. Ces deux Articles se trouveront également chez les Libraires sus-nommés.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS ENDRÔTES

du NUMERO III.

De L'ÉDÉ, le 10. Janvier, 1777.

**D**E TRIPOLI de BARBARIE, le 21. Novembre, 1776. Le 5. de ce mois, deux Chébecs & une Pinque de cette Régence revinrent ici de leur Croisière avec deux Prises: L'une est une Pélouque Sicilienne, dont l'Equipage, consistant en 20. Hommes, a été fait Esclave. L'autre est une Pinque Napolitaine à trois mâts chargée de diverses Marchandises, pour la valeur de 4. mille Ducats; mais l'Equipage de ce dernier a été fait esclave & le bonheur de le sauver.

Il est arrivé encore depuis peu une Troupe d'Arnautes, dans le dessein d'entrer au Service Tripolitain: Mais, malgré les craintes qu'on avoit eues sur le parti que paroïtloit vouloir prendre le Bey en faveur de ces Brigands. (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xviii. 1776.) il a persisté jusqu'ici dans la ferme résolution de ne point les employer. On desiroit cependant, qu'il les renvoyât au plutôt; parce que ces Arnautes & Dulcignotes, accoutumés à ne vivre que de pillage, sont aussi dangereux pour la sûreté publique sur terre que sur mer. Mr. Edouard Bayntun, Consul de la Grande-Bretagne en cette Ville, attend incessamment la Frégate de guerre de sa Nation, qui doit conduire ici son Successeur, & le transporter même à Alger, où il remplacera en la même qualité Mr. Fraser; que les démêlés avec la Régence Barbaresque ont rendu si désagréable au D<sup>oy</sup>, qu'on a inutilement tenté de le maintenir dans son Consulat. Le Fils du Roi de Maroc, qui arriva ici le 19. Octobre de retour de son Pèlerinage de la Mecque, a continué hier sa route par Tunis, pour se rendre à Fez. Il étoit accompagné de son Père, & de son Frère, & de deux Chebecs du Roi, leur Père, avoient pris à la hauteur des Isles Canaries un Vaisseau Hollandois, chargé de différentes Munitions ainsi que d'une Somme considérable en argent. (C'est le Vaisseau, la Marie-Catherine, dont il a été ci-devant parlé.)

De PÉTERSBOURG, le 13. Décembre. Le 7. de ce mois, le Baron de Düben, envoyé par le Roi de Suède à notre Cour pour la complimenter à l'occasion du Mariage du Grand-Duc, eut une Audience de Sa Majesté & de Leurs Alteïsses Impériales, dans laquelle il reçut les Lettres de félicitation de Sa Maj. Suédoise à ce sujet. Le 11. l'on célébra à la manière usitée la Fête de St. André. Après avoir assisté au Service Divin, avec la pompe ordinaire, l'Impératrice dina avec le Grand-Duc & les Chevaliers de l'Ordre de ce nom, dans la Galerie, à une Table de 13. Couverts. Le soir, il y eut Bal; & la Ville fut illuminée toute la nuit.

De STOKHOLM, le 24. Décembre. Leurs Majestés se sont rendus, avant-hier à Gripsholm, pour y passer les Fêtes. Les principaux Seigneurs, qui y accompagnent le Roi, sont les Sénateurs Baron Ribbing, Comtes Bielke, Ulric Schaffer, Ulric Fersen, & Prince de Hessestein; Baron Sparre, Chancelier de Cour, le Comte Fersen, Grand-Veneur, les Généraux Baron Bockelberg, Baron Düval, & Comte Meyerfeldt. Le Duc & la Duchesse de Saxe-Meiningen ont suivi hier Leurs Majestés au même Château.

Le Roi, a avancé le Contre-Amiral Nordenanker au grade de Vice-Amiral: Sa Maj. a accordé le caractère de Colonel au Sr. de Chappman, Directeur des Chantiers, & sçance avec voix au Collège de l'Amirauté. Elle a conféré le Commandement de Christianstadt en Scanie au Colonel Abraham Gustafschild, qui, sous le nom de Hellichius, fut le premier moteur de la dernière révolution. Le Lieutenant-Colonel Baron Charles-Adam Wachtmeister a obtenu le Régiment de Fémlande, les Lieutenants, Colonels Baron Ulric Cederström, Charles Gyllenstorm, Baron Charles Taube, & Baron Charles Pfeif ont été déclarés Colonels, &c.

De COPENHAGUE, le 28. Décembre. Le Roi vient de faire une grande Promotion dans sa Marine. Les Contre-Amiraux Charles Frédéric de Fontenay & Conrad de Schinadel ont été avancés au grade de Vice-Amiral; les Commandeurs Danish-Ernest Bille, Ole Stehansen, & Antoine Nicolaï de Fontenay à celui de Contre-Amiral; les Capitaines-Lieutenants Taspas-Claude Bierk, Jens Knudsen, Raphaël Tønder, & André-Henri Stibolt à celui de Capitaine de Vaisseau; 6. Premiers-Lieutenants à celui de Capitaine-Lieutenant; 8. Lieutenants en second à celui de Premier-Lieutenant; & 19. Cadets à celui de Lieutenant en second. Le Conseiller de Conférence Cosoet Ancher a obtenu sa démission de la Charge d'Auteur de la Marine, dans laquelle il a été remplacé par le Professeur Colbitrnsen, Conseiller de Justice, qui a été nommé en même tems A-Recteur du Tribunal-Suprême de l'Amirauté.



De BERLIN, le 31. Décembre. Le Comte Guillaume-Frédéric-Henri-Ferdinand de Wartenleben, ci-devant Chambellan du Roi, Maréchal de la Cour de la Princesse Douairière de Prusse, Chevalier de l'Ordre de St. Jean, &c. mourut ici le 28. de ce mois, après une courte maladie, à l'âge de 36. ans & 8. mois, fort regretté à cause de ses excellentes qualités.

De WERNIGERODE, le 27. Décembre. La Comtesse Auguste-Eleonore de Stolberg, épouse du Comte, notre Souverain, est accouchée le 16. d'une Fille, qui a été nommée *Frédérique*.

De COLOGNE, le 3. Janvier, 1777. On a senti le 28. du mois dernier à Manheim & Worms, & dans les environs de Mayence, plusieurs secousses de tremblement de terre, qu'on n'apprend point cependant avoir causé de dommage. Dans la première de ces Villes, où le mouvement du bas en haut a été assez sensible, l'on a observé deux secousses, la première plus forte que la seconde, le matin à 3. heures 15. minutes. Elles ont duré 12. à 15. secondes dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est. Le ciel étoit serein, le vent calme, l'air froid & l'atmosphère n'annonçoit rien, qui pût faire attendre un pareil phénomène.

De LISBONNE, le 10. Décembre, 1776. La Reine a donné Vendredi dernier, 6. de ce mois sa première Audiance, en qualité de Régente du Royaume. Le Décret, par lequel le Roi lui a conféré ce Titre, avec le pouvoir d'expédier les affaires, aussi longtems que l'état de sa santé ne lui permettra point de s'occuper du Gouvernement, est daté du 24. Novembre, 1776, qu'il n'aït été publié que le 4. du courant. Eh voici la Traduction.

Attendu qu'il est nécessaire de pourvoir au Gouvernement de ce Royaume & des Domaines qui en dépendent, pendant la maladie, dont je me trouve attaqué, parce que l'expédition des affaires, quoique peu importantes, resteroit suspendue, j'ai jugé à propos en conséquence de charger de l'Administration la Reine, mon Epouse chérie & estimée, afin qu'elle puisse l'exercer avec toute l'Autorité Royale & le Pouvoir suprême, dont je suis revêtu. Me confiant dans ses vertus Royales & ses excellentes qualités m'assure, qu'elle dignifiera la Justice à mes Sujets, & qu'elle travaillera à régler toutes les affaires selon l'équité, que je desire. Pour constater ma Résolution Royale sur ce sujet, j'ordonne, qu'après que j'aurai signé ce Décret, le Marquis de Pombal, mon Conseiller d'Etat & de Cabinet, en envoie des Copies à tous les Tribunaux, lesquelles, étant signées par le dit Marquis, feront foi comme l'Original, ainsi que cela a été pratiqué ci-devant, non-obstant toutes Loix, qui pourraient y être contraires.

On remarque à l'occasion de ce Décret, qu'il n'est pas sans exemple; & que S. M. régnant même à ci-devant confié, dans des circonstances où sa santé ne lui permettoit point de s'occuper d'affaires, le timon du Gouvernement à la Reine, son Epouse. Quant à l'état, où ce Monarque se trouve depuis quelques jours, on a la satisfaction de pouvoir annoncer, qu'il a beaucoup changé en mieux; ce qu'on attribue à l'effet des deux saignées, que le Médecin lui ont fait appliquer aux jambes; & l'on ne désespère pas encore de voir prolonger ses jours.

De CARTAGÈNE, le 30. Novembre. Don Juan de Caballero, Ingénieur & Brigadier de l'Armée du Roi, qui s'est acquis, il y a deux ans; une grande réputation à la défense de Malte, s'est embarqué par ordre de la Cour, pour aller exécuter une Commission particulière auprès du Roi des Deux-Siciles.

Le Vaisseau, le *Sérieux*, qui étoit en croisière du côté de Gibraltar, aïant eu sa mâture endommagée par un coup de tonnerre, a été obligé d'aller se radouber à Cadix: Le *Vainqueur*, autre Vaisseau de guerre, aux ordres de Mr. de Cisneros, Brigadier de Marine, reçut le 22. ordre de faire voile incessamment, pour aller remplacer le *Sérieux*, dans la croisière qu'il tenoit.

#### SUITE des Nouvelles de MADRID du 17. Décembre.

La Ville de Murcie, qui compte au nombre de ses Citoyens le Chevalier *Moïno*, Comte de *Florida-Blanca*, a fait des Réjouissances pour célébrer son élévation à la Charge de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères. Pendant trois jours, il y a eu des Combats de Taureaux, & le soir des Illuminations. Le Chapitre de la Cathédrale est allé en corps féliciter le Père de ce Ministre, qui est entré dans les Ordres.

On trouve dans la *Gazette de Madrid*, de la date d'aujourd'hui, l'Avis suivant. "Le Docteur Don *Timothée Oscanlan*, premier Médecin du Département de la Marine au *Ferrol*, considérant l'utilité, la sûreté, & la bénignité de l'Inoculation de la Petite-Vérole, aïnt que les ravages que fait tous les jours cette Maladie prise naturellement, & aïnt comparé les différentes méthodes, qui se pratiquent à Londres, à Paris, & en d'autres endroits, s'est déterminé le premier à introduire l'Inoculation dans le Royaume de Galice, dès l'an 1771. Inoculant dans ce Département, dans la Ville de la *Crogoie*, & dans les endroits voisins, 115 Enfants, parmi lesquels sont les Fils de Son Exc. Don *Manuel de Florez*, actuellement Vice-Roi de *Santa-Fé*; ceux de Don *Joséph-Antonio de Armona*, Intendant de *Galice*; ceux



de six Auditeurs de l'Audience Royale; son propre Fils âgé seulement de 5. mois & demi; enfin ceux de plusieurs autres Officiers, Cavaliers, & Négocians des dites Villes, qui tous ont subi cette opération avec succès, n'ayant qu'un petit nombre de Boutons, & n'en ayant gardé ni marques, ni aucune autre incommodité.

Don *Gonzalo de Herrera*, Marquis de *Villalta*, Chevalier de l'Ordre de *Charles III.* est mort à la *Havana* le 19. Octobre dernier, âgé de 74. ans. Ce Gentilhomme, aussi recommandable par ses grôses Biens, que par sa probité & son attachement à son Souverain, a laissé 3. tant Enfans que Petits-Enfans & Arrière-Petits-Enfans.

De NAPLES, le 14. Décembre. La Cour a passé 8. jours à *S. Leuce*. Le Duc d'*Ostrie* observe ce qu'il y a de rare en cette Ville & se rend le soir au Théâtre, accompagné de l'Ambassadeur de *France*. Mais *S. A. R.* n'a point encore paru à la Cour.

Il se confirme, que l'affaire des *Francs-Maçons* prend un tour favorable pour ces Infortunés. Malgré l'Apologie, que le Conseiller *Ruggieri* a publiée en faveur du Conseiller *Pallante*, tout le monde n'a pas été convaincu de la droiture de ce Magistrat; & la Junce d'Etat a cru, qu'il étoit de l'équité d'admettre de nouveaux moyens de récusation contre lui. Elle a aussi absous l'Avoçat *Avena*, dont le Mémoire a fait tant de bruit, il y a quelques mois.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 3. Janvier 1777.  
Avant-hier, jour de l'An, le Roi recut les complimens de la principale Noblesse ainsi que des Ministres, Etrangers, tant au sujet de l'époque que des avantages remportés par ses Armes sur les Troupes des Colonies révoltées en *Amérique*: Le Capitaine *Gardner*, qui a apporté les dernières Dépêches du Chevalier *Howe*, fut le 31. Décembre l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, qui s'entretint quelque tems avec lui. Elle a conféré la Dignité de Chevalier Baronnet de *Grande-Bretagne* au Commodore *Douglas*, qui, montant le Vaisseau de guerre *l'Esprit*, de 55. canons, força, au commencement de l'année dernière, l'entrée du Fleuve *St. Laurent*, à travers ses glaces, occasionna la levée du Siège de *Quebec*, & contribua ensuite beaucoup au succès de la Campagne au *Cahokia*, d'où il est récemment revenu.

On m'a cet Ordinaire-ci, sur l'état des affaires en *Amérique*, que des huit vagues & débris d'authenticité: Tels sont ceux de la retraite de l'Armée Provinciale dans la *Pensylvanie*; de la mort du Général *Washington*, qui, en voulant passer la Rivière *Séptentrionale* dans une Chaloupe avec dix autres principaux Officiers, avoit été coulé à fond par un Bâtiment du Roi; de la sécession de 22. mille Hommes de Troupes Provinciales, qui, ayant fini le terme de leur engagement, avoient refusé de le continuer & alloient se retirer chez eux; & une quantité d'autres nouvelles de ce genre, dont nos Papiers publics repaissent le Vulgaire. Quelques Avis particuliers portent que le Général *Clinton* étoit rentré dans *Isle-Longue* avec 6. mille Hommes de troupe, pour y passer l'hiver; & que le Général *Howe* avoit rendu le 13. Novembre un nouvel Acte d'Amnistie, tant en faveur des Déserteurs des Troupes Royales, que de ceux d'entre les Provinciaux, qui mettoient bas les Armes, & prêteroit le serment de fidélité au Roi.

Les ACTIONS n'ont point de prix.

De LEIDE, le 9. Janvier. Des Lettres de ROME du 19. Décembre font mention d'une découverte, qu'on y a faite, & qui y a causé la plus grande surprise. Ce n'est proprement que quelques Canons du Château *St. Ange*, qu'il s'agit: On en a trouvé trois chargés, sans qu'on sçache ni par qui ni comment, chacun d'un ange ou boulet à chaîne, & cinq autres chargés simplement d'un boulet ordinaire: Mais on en a été extrêmement consterné, parce que les trois premières Pièces étoient pointées à enfler directement la Rue *di Borgo-Nuovo*, que le peuple passe tous les soirs pour aller coucher au Vatican, & que les autres étoient dirigées contre le Palais: Peut-être que des Lettres postérieures développeront ce qu'il y a de réel, de chimérique, ou d'exagéré dans ces Avis.

Les Lettres de FRANCE, qui avoient retardé de deux jours, à cause des neiges & de la rigueur de la Saison, viennent d'arriver en ce moment: Celles de PARIS du 3. Janvier annoncent une création, que le Roi a faite, au *Nouvel-An*, de 3. Chevaliers du *St. Esprit*. Ce sont le Marquis de *Brenger*, Premier-Ecuyer de Madame, le Duc de *Villequier*, Fils du Duc d'*Aumont*, Premier-Gentilhomme de la Chambre du Roi, & le Marquis de *Polignac*, Premier-Ecuyer de Mgr. le Comte d'*Artois*.

Le second Règlement du Roi, en date du 22. Décembre, que nous avons annoncé l'Ordinaire dernier, & qui concerne les Pensions & autres Grâces pécuniaires, est conçu en ces termes. Le Roi, en examinant la situation de son Trésor Royal, dont S. M. s'est réservé la connoissance d'une manière plus particulière, a vu avec peine, que des libéralités successives avoient extrêmement chargé l'état de ses Finances; & S. M. a senti la nécessité de prévenir cet inconvénient dans la suite.

Dans cette vue, Elle se propose de renvoyer à une seule époque de l'année la distribution des pensions pécuniaires, de quelque espèce qu'elles soient: Elle pourra découvrir ainsi toute l'étend



des demandes, & en rassemblant tous ses vœux la Somme des différentes extinctions. Elle pourra remplir le dessein, qu'Elle a formé, de s'en appliquer qu'une partie à la distribution de Grâces nouvelles, afin de ramener insensiblement cet objet de Dépense à une mesure convenable. Eclairée par la réunion de ces circonstances, & par la connoissance de la situation de ses Finances, Sa Maj. sera plus certaine de concilier toujours sa bienfaisance avec cette justice générale, le premier de ses devoirs; en se réservant néanmoins de réserver Elle-même sur petit nombre d'exceptions, où la promptitude est une des conditions essentielles du bienfait.

Sa Majesté a remarqué de plus, que la multitude de Caisses & de Trésoriers, qui s'est introduite dans ses Recettes & dans ses Dépenses, a permis d'assigner, d'avant de manière différentes, le paiement des Pensions & des Gratifications annuelles; d'où il résulte une plus grande difficulté de les rassembler sous ses yeux, & une plus grande facilité pour obtenir des Grâces sous différents rapports: Ainsi, pour prévenir ce genre d'abus, & dans la résolution qu'elle a prise d'établir au Trésor Royal une excoûtitude, qui ne laisse rien à désirer, Elle veut, qu toutes les Pensions nouvelles y soient assignées; & que toutes les Personnes, qui solliciteront des Grâces pécuniaires, fassent connoître en même tems les divers traitemens, dont elles jouissent déjà, à quelque titre que ce soit.

C'est avec de semblables précautions, que S. M. se ménagera les moyens de ne jamais refuser des faveurs véritablement méritées, & qu'Elle pourra même aller au-devant des Hommes modestes, qui ne demanderoient ni la récompense de leurs services, ni l'encouragement à quel des talens distingués peuvent prétendre.

Sa Majesté est informée, que par une suite de circonstances malheureuses, les Pensions, qui commencent à être payées, quoiqu'après quatre années après qu'elles ont été accordées, qui laisse dans la souffrance les Personnes, à qui ces Pensions sont véritablement nécessaires; & prive ainsi Elle-même de la satisfaction, qui lui est la plus chère. Ainsi déterminée comme Elle l'est, à accorder des Grâces qu'avec justice & modération, Elle croit pouvoir, sans contraindre l'ordre de ses Finances, rapprocher le paiement des Pensions, qu'Elle donnera à l'avenir; & si les circonstances ne lui permettent point encore de changer l'ordre établi pour ceux qui sont antérieurs au présent Règlement, Sa Maj. n'a pas moins à cœur d'en diminuer les Arriérages: Et c'est comme un Gage de cette intention favorable, qu'Elle y destine, dès l'année prochaine, un Fonds extraordinaire de cinq cents mille Livres, applicable, par préférence, au paiement des plus petites parties.

Sa Majesté a ignoré pas non-plus, que par un usage, qui ne sert qu'à perpétuer le souvenir d'opérations fâcheuses, auxquelles Elle-même n'avoit jamais recouru; on fait différentes déductions, au Trésor Royal, sur toutes les Pensions, que S. M. accorde; & comme une telle méthode, en donnant à ses bienfaits un Capital positif, s'éloigne de la simplicité, vers laquelle S. M. desire ramener toutes ses affaires, Elle veut que, sans rien changer à cet usage, relativement aux Pensions déjà accordées, il ne subsiste plus pour les nouvelles, & qu'elles soient payées sans aucune déduction.

Enfin, voulant dissiper l'abus, à la faveur duquel on a pu se faire entendre sur ses demandes, & de s'en voir au contraire dénué aux Grâces cette publication, qui retient les sollicitations indiscrettes, & procure aux bienfaits mérités un nouveau prix, par l'approbation publique; Sa Maj. a cru devoir interdire toute demande & toute attribution d'intérêt, aux Fermes ou les Régies de ses Revenus, & dans toutes les affaires de Finance, sous quelque dénomination que ce soit; son intention étant de n'y admettre à titre d'intéressés que les Personnes, qui sont nécessaires à l'Administration de ces mêmes affaires, afin qu'on ne se soit plus obligé de leur accorder un bénéfice, qui excède la retribution due à leur travail & l'économie de leurs Fonds. Sa Maj. néanmoins n'entend priver personne des intérêts, dont ils jouissent, lesquels leur seront conservés jusqu'à l'expiration des Baux, auxquels ils sont associés.

Par ces différentes considérations, Sa Maj. a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Les demandes des Grâces pécuniaires de toute nature, soit sous la dénomination de Pensions, Gratifications, Traitemens, augmentations d'Appointemens, soit par forme d'échanges ou à titre d'anciennes prétentions, ne pourront à l'avenir être présentées à S. M. que dans le mois de Décembre de chaque année; Sa Maj. se proposant de faire connoître ses intentions à cet égard; aussitôt qu'Elle aura fait l'examen de ces demandes.

II. Les Pensions nouvelles, & autres Grâces pécuniaires, ne seront plus accordées que sur Trésor Royal; elles se payeront au bout de l'année révolue, & ne seront sujettes à aucune déduction.

III. Il sera fait, à commencer de l'année prochaine, un Fonds extraordinaire de cinq cents mille Livres, applicable à la liquidation des Pensions arriérées, & par préférence au paiement des plus petites parties; se réservant S. M. d'augmenter ce Fonds aussitôt que les circonstances pourroient le permettre.

IV. Sa Majesté défend toute demande & attribution d'intérêt dans les Fermes ou les Régies de ses Revenus, ainsi que dans toute espèce d'affaires de Finance, à moins qu'on n'ait fait Administrateur.

Fait à VERSAILLES, le 22. Décembre 1776.

(Signé) LOUIS. (Et plus bas) AMELOT.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Flise; A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



NUMERO IV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du MARDI 14. Janvier, 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 3. Décembre, 1776.

**C**OMME le *Beiram* s'étoit ouvert & passé en partie, sans qu'il fût arrivé de changement dans les principales Charges, & que le 19. Novembre le *Grand-Seigneur* avoit formellement confirmé dans leurs

Emplois tous les Ministres, Pachas, ou Gouverneurs, l'on ne s'étoit attendu à aucune démission. Cependant le 30. du même mois le *Mufti*, *Sahib-Mehemet-Zade*, fut dépouillé de cette Dignité, & remplacé par *Hindi-Molah-Mehemet-Zade-Effendi*. On ignore le motif de la disgrâce du premier, qui passé pour un Homme doux & modéré: Mais l'on suppose, qu'on a voulu lui donner un Successeur, dont la prudence & la sagacité pussent servir à contenir le Peuple, qui commence d'être enfin sensible aux disgrâces, que les Armes *Ottomanes* ne cessent d'essuyer. Bien loin que la Victoire contre les *Persans*, dont l'on fit courir le bruit il y a trois semaines, se soit confirmée, il paroît aujourd'hui, que les Ennemis font tous les jours de nouveaux progrès; & déjà l'on compte le Gouvernement de *Bagdad* pour perdu. On regarde aussi comme controuvé le bruit, que, parmi les Têtes apportées dernièrement de *Syrie*, se trouvoit celle d'*Aly-Daher*, puisque depuis ce tems la *Porte* n'a fait publier aucune des circonstances de l'Action, où il devoit avoir été fait Prisonnier.

Le *Capitan-Pacha*, rentré dans ce Port depuis le 21. Novembre, n'a amené qu'un seule Prise, qui est un petit Bâtiment armé *Maltois*.

Le Chevalier *Ainslie*, nouvel Ambassadeur de la *Grande-Bretagne*, a eu le 30. sa première Audience du *Grand-Visir*; & aujourd'hui il a été admis à celle de *Sa Hauteffe*, avec tous les honneurs dûs à son Caractère.

A la faveur du vent de *Sud*, qui a régné depuis le 20. jusqu'au 23. du mois dernier, plusieurs Bâtiments de différentes Nations, qui avoient été arrêtés par les vents contraires aux *Dardanelles*, sont entrés dans ce Port; mais jusqu'ici l'on n'a rien appris de la Flotte Marchande *Russe*, qui devoit y passer pour se rendre dans la *Crimée* & à *Asoph*.

D'ALICANTE, le 30. Novembre.

Les pluies excessives, qui n'ont presque pas discontinué pendant trois semaines, ont fait des ravages considérables aux environs & aux Faubourgs de *Valence*, dont la cruë des Eaux a emporté un des Ponts.

Dix Compagnies des Milices de *Lorca* & de *Chincilla* entrèrent dans cette Ville, le 12. du mois dernier, pour y prendre la place du premier Bataillon de *Brabant*, réduit, par les Détachemens qui en ont été faits, à peine à 300. Hommes.

SUITE des Nouvelles de LONDRES

du 3. Janvier, 1777.

Malgré les assurances, que la Cour a, dit-on, reçus encore récemment des dispositions



des Cours de France & d'Espagne, pour la continuation de la Paix, on ne cesse de montrer ici de l'inquiétude sur les intentions de ces Puissances; & en conséquence les Armemens dans nos différens Ports se poursuivent toujours avec la même ardeur. Le Comte de Mansfield aiant reçu le 25. Décembre des Lettres particulières du Vicomte de Stormont, son Neveu, Ambassadeur à la Cour de Versailles, les remit le 27. au Roi à St. James, & le 28. Sa Maj. eut une Conférence avec le Lord Weymouth, Secrétaire d'Etat au Département du Sud. Comme ce Seigneur partit peu après pour sa Terre de Longleat en Wilts-hire, on lui suppose du mécontentement; & on parle même de la prochaine retraite, occasionnée par une différence de sentimens entre lui & les autres Ministres sur la nécessité de prévenir les desseins, qu'on prétend nous mépacer: Mais il y a trop peu de certitude dans ces bruits, pour en entretenir le Public.

A l'issu d'un Conseil, qui se tint avant-hier, la Cour expédia des Instructions au Lord & au Chevalier Howe, qui ont demandé, dit-on, entre autres, de nouveaux envois d'Uniformes & d'autres Articles, pour l'entretien de l'Armée & de la Flotte, à l'exception des Vivres, dont elles font maintenant abondamment pourvues.

FIN de la Lettre du Général Howe  
au Lord GERMAINE, en date  
du 30. Novembre 1776.

Le 3. (Novembre) l'Armée reçut ordre de se pourvoir de Fourrages pour trois jours; & le 4. le Général-Major Grant marcha avec la quatrième Brigade vers le Quarré de Miles & la Hauteur de Valentine: La sixième Brigade se porta à un Pont sur le Brunx à West-Chester près des Moulins de De Lancey; & le Régiment de Waldeck prit poste à un autre Pont, trois milles au-dessus du premier, sur la même Rivière.

Le 6. l'Armée campa au Bac de Dobbs, (Dobbs's Ferry) sur la Rivière Septentrionale. Lorsque ce mouvement fut fait, les Rebelles fortifièrent de leurs Postes fortifiés, brûlant tout ce qu'ils n'avoient pas détruit précédemment dans les Bâignes blancs, & incendiant les Habitans par de petites Partis, d'une manière gratuitement cruelle.

Le Parc de l'Artillerie fut conduit le 7. au Pont du Roi, sous une forte Escorte, avec un Détachement de Cent Sours, pour joindre le Lieutenant-Général Kniphausen. Deux Bataillons d'Artillerie légère, & le reste des Chasseurs, ayent six Pièces de campagne, prirent poste le jour suivant à la communication du Pont du Roi. Le 10. une Brigade de Hessiens fut envoyée en reconnaissance au Lieutenant-Général Kniphausen. Le 12. l'Armée marcha sur deux Colonnes vers le Pont du Roi, & campa le jour suivant sur les Hauteurs de Forbana, formant une Ligne, dont la droite s'étendoit vers le Brunx jusqu'au

Chemin de West-Chester, & la gauche à la Rivière Septentrionale.

Pendant que l'Armée se trouvoit au Bac de Dobbs, l'Ennemi envoya un gros Détachement au-delà de la Rivière Septentrionale, par le Bac du Roi (King's Ferry) vers la Province de Jersey, où il s'occupa à se retrancher au Pont de Croton & dans les Plaines-blanches, & à bâtir des Barraques en ces endroits & à la Hauteur de Pecks, au pied des Montagnes, afin d'y faire des Quartiers d'hiver.

Le Lieutenant-Général Kniphausen avoit pris poste depuis quelques jours au-delà de Kingsbridge du côté de New-York, à la portée du Canon du Fort Washington, qui étoit couvert par un Terrain très-fort & d'un accès extrêmement difficile; mais l'importance de ce Poste, qui, avec le Fort Lee, sur la rivé opposée de Jersey, mettoit l'Ennemi à même de commander la Navigation de la Rivière Septentrionale, pendant qu'il barroit la communication avec la Ville d'York par terre, en rendit la possession absolument nécessaire. On fit en conséquence des préparatifs pour une attaque générale; & 30. Bateaux plats, sous la direction des Capitaines Wilkinson & Molloy, remontèrent la Rivière Septentrionale, la nuit du 14. sans être découverts par l'Ennemi.

Tout étant prêt, & l'attaque aiant été fixée au matin du 16. le Lieutenant-Colonel Parbrson, Aide-de-Camp-Général, fut envoyé le 15. pour sommer l'Officier-Commandant de se rendre & l'avertir des suites, qui devroient nécessairement résulter d'une attaque générale: Il y répondit, qu'il vouloit se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

On résolut de faire quatre attaques à la fois; la première, commandée par le Lieutenant-Général Kniphausen, contre la gauche de l'Ennemi du côté de Kingsbridge, en deux Colonnes, formées par des Détachemens des Hessiens de son Corps, la Brigade de Ralle, & le Régiment de Waldeck.

La seconde attaque, composée des premier & second Bataillons d'Infanterie légère, & de deux Bataillons des Gardes, aux ordres du Brigadier-Général Mather, devoit, avec 30. Bateaux plats, faire sa descente près de la Crique de Haerlem sur la droite de l'Ennemi: Cette attaque devoit être soutenue par le premier & le second Bataillon de Grenadiers & par le 23.<sup>me</sup> Régiment, sous le commandement du Lord Cornwallis.

La troisième attaque, qu'on n'avoit dessein d'employer que comme une feinte, devoit s'exécuter par le 42.<sup>me</sup> Régiment, qui s'embarqueroit dans des Bateaux dans une Crique, vis-à-vis de la Maison du Colonel Morris, & sur la gauche des Lignes de l'Ennemi vers New-York.

Enfin la quatrième, dont le Lord Percy fut chargé avec le Corps sous ses ordres, devoit assiéger, dans l'Isle d'York, le flanc droit des Retranchemens de l'Ennemi de ce côté-là.

L'Artillerie de Campagne & les Batteries étant convenablement disposées pour les trois attaques du côté de Kingsbridge & de la Crique de Haerlem, le Lieutenant-Général Kniphausen



se mit en mouvement, environ à midi, mais, comme il eut un Bois fort épais à passer, dans quel l'Ennemi étoit très-avantageusement posté, il s'écoula quelques tems, avant qu'il put pénétrer, & par ces difficultés son Corps fut exposé, pendant un tems considérable, au feu de trois Pièces de canon. Aussi-tôt que cette attaque commença, l'Infanterie-legère se mit en mouvement & fit sa descente, sous un feu des-uis, qu'un Parti des Rebelles, posté derrière des Rochers & des Arbres, fit tant avant qu'après que cette Infanterie eut quitté les Chapeaux. Cependant, en gravissant avec son agilité accoutumée une Montagne fort escarpée & inégale, elle dispersa bientôt l'Ennemi. Les Gardes, suivis par les Grenadiers & le 33<sup>me</sup> Régiment, débarquèrent sans aucune perte.

Comme l'on reçut dans cet intervalle l'avis, que le Lord *Percy* avoit emporté un Ouvrage avancé, l'on envoya ordre au Lieutenant-Colonel *Sterling*, commandant le 42<sup>me</sup> Régiment, de tâcher de débarquer, & à deux Bataillons de la seconde Brigade celui de le soutenir. Sur cet ordre, il s'avança immédiatement avec ses Chaloupes, à travers un feu violent, avec beaucoup de persévérance; & forçant son chemin pour monter une Hauteur fort roide, laquelle fut bien défendue par un Corps des Rebelles; il en gagna le sommet, fit 170. Prisonniers; & pénétrant à-travers Pile, il facilita le succès du Lord *Percy* contre les Lignes opposées de l'Ennemi, que ce Seigneur franchit.

Le Colonel *Ralle*, qui conduisoit la Colonne droite de l'attaque du Lieutenant-Général *Kniphausen*, étant forcé l'Ennemi, après une résistance considérable, à quitter ses Postes avancés, poussa en avant vers ses Ouvrages avancés, & logea sa Colonne à la distance de cent verges du Fort, d'où il le somma de se rendre; sur quoi l'Ennemi demanda volontiers à traiter.

La Colonne du Lieutenant-Général *Kniphausen* aiant plus d'obstacles à surmonter, en allant le Bois, ne put joindre la Colonne droite, avant qu'elles ne furent parvenues jusqu'au Fort. A son apparition, l'Ennemi le rendit Prisonnier de guerre, au nombre de 2700. Hommes, y compris les Officiers, outre les Prisonniers faits par le 42<sup>me</sup> Régiment. Il eut dans ces différentes attaques trois Officiers & 50. Hommes tués, 6. Officiers & 90. Hommes blessés.

Le Fort *Lee* étant l'objet le plus prochain pour s'assurer d'entièrement de la Rivière *Septentrionale*; & ouvrant la route pour pénétrer aisément dans la Province de *Persey*, l'Amiral envoya encore un nombre de Chaloupes au *Pont du Roi*, sous les ordres du Capitaine *Phipps*, dans la nuit du 17. sans être découvert par l'Ennemi. La Division qui s'étoit embarquée la première, fit sa descente le jour suivant à huit heures du matin, à environ six milles au-dessus du Fort, pendant que la seconde Division marcha pour remonter la rive Septentrionale de la Rivière, mouvement par lequel tout le Corps, marqué en marge, débarqua, avec son Canon, à environ dix lieues du matin, sous les ordres du Lieutenant-

Général Comte *Cornwallis*. [ Il est marqué en marge, que ce Corps étoit composé du premier & du second Bataillon d'Infanterie-legère, de deux Compagnies de Chasseurs, de deux Bataillons de Grenadiers *Britanniques* & deux de Grenadiers *Hessois*, des 33<sup>me</sup> & 42<sup>me</sup> Régimens. ] Les Marins se distinguèrent remarquablement en cette occasion par leur promtitude à traîner le Canon pour remonter une route rocailleuse & étroite, l'espace d'un demi-mille, jusqu'au sommet d'un précipice, qui terminoit la Côte dans une étendue de quelques milles du côté de l'Ouest. Le Lord *Cornwallis* s'attacha immédiatement la marche; & le Lieutenant au Fort *Lee* n'eût été informé de son mouvement par un Campagnard, après qu'il se fût déjà avancé quelque distance, il auroit entouré dans ce Fort deux mille Hommes, qui échapperoient dans la plus grande confusion, laissant après eux toute leur Artillerie, & une grande quantité de Munitions & de Provisions, leurs Tentés tendues & la chaudière sur le feu. Le Lord *Cornwallis* campa cette nuit près du Fort, faisant usage des Tentés de l'Ennemi.

Le Général-Major *Vaughan* fut détaché, le jour suivant, avec l'Infanterie-legère & les Grenadiers *Britanniques*, vers le *Pont-Neuf* (*New-Bridge*), sur la Rivière *Hackinsaw*, & un Detachement du 16<sup>me</sup> Régiment de Dragons, sous les ordres du Colonel *Harcourt*, fut envoyé au Fort *Lee*. Ce Detachement, avec quelques Compagnies d'Infanterie-legère, fut battre le Pays le 22. jusqu'à la Rivière *Pisgack*, & trouva que l'Ennemi avoit abandonné toute la Contrée intermédiaire, sa Gasse avancée étant à *Aquakinnon*.

Le 24. la seconde & la quatrième Brigade *Britannique* & un Bataillon du 71<sup>me</sup> Régiment joignirent le Comte *Cornwallis*, qui, la fin de la seconde Brigade au Fort *Lee*, s'avança le 25. avec le gros de son Corps jusqu'au *Pont-neuf*. L'Ennemi s'étant retiré de *Newark*, aussi-tôt que ce Seigneur s'en approcha, il prit le 28. possession de cette Place, & le fût acensuellement dans sa retraite vers *Brunswick*.

Je ne puis trop hautement reconnoître les services actifs du Lieutenant-Général *Clinton* dans toutes les occasions, le soutien que j'ai éprouvé en tout tems de la part des autres Officiers-Généraux, & de leur zèle de tous les rangs quelconques pendant le cours de cette Campagne. Les Troupes *Hessoises*, aux ordres des Lieutenants-Généraux *Heister* & *Kniphausen*, ont également fait paroître toutes les bonnes dispositions possibles pour l'avancement des intérêts de Sa Majesté, & méritent justement des éloges de leurs services.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé)

G. Howe

Outre cette Lettre, le Gouvernement a publié l'Extrait suivant d'une seconde du Général *Howe* au Lord *Germaine*, datée de *New-York* le 3. Décembre 1776.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un Etat de l'Artillerie & des Munitions prises sur l'Ennemi, depuis le débarque-



ment des Troupes de S. M. à l'inhumation des Grenouilles dans le Comté de West-Charter, c'est-à-dire, depuis le 12. Octobre jusqu'au 20. Novembre. Ce qui est des Départemens du Commissaire-Général, & du Quartier-Maitre-Général est aussi très-considerable ; mais, comme il n'a pas été jusqu'ici en leur pouvoir de s'en procurer les détails avec certitude, les Rapports doivent en être différés jusqu'à une prochaine occasion. Je me suis également sous ce pli un Etat des Prisonniers, faits durant la Campagne.

Après ces Lettres, on trouve dans la Gazette extraordinaire de Londres, du 30. Décembre 1776. les Etats, dont le Chevalier Howe fait mention dans sa dernière. Le premier, daté du Quartier-Général à New-York, le 1. Décembre 1776, est une Liste des Officiers ayant Commission ou sans Commission, des Bas-Officiers ou Soldats, appartenant à l'Armée sous les ordres du Général Howe, tués, blessés, ou égarés en différentes Actions contre les Rebelles, depuis le 17. Septembre jusqu'au 16. Novembre 1776. inclusivement, spécifiant les différentes époques & les Corps, où ces accidens sont arrivés. Pour ménager la place, nous n'en donnerons ici que le Résumé.

A l'Action à la Terre de Pelham, le 18. Octobre, & dans les Escarmouches précédentes, depuis le 17. Septembre inclusivement. Troupes Britanniques. Deux Sergents, 11. Bas-Officiers ou Soldats, tués. Un Officier de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel Musgrave), 1. Capitaine (le Capitaine Evelyn, blessé mortellement & mort depuis), 1. Lieutenant, 3. Sergents, 1. Tambour, ou Trompette, 40. Bas-Officiers ou Soldats, blessés. Un Tambour, 3. Soldats, égarés.

A l'Action du 23. Octobre, en passant la Rivière de Brunx, & dans des Escarmouches précédentes depuis le 18. Octobre inclusivement. Troupes Britanniques. Un Officier de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel Carr), 2. Capitaines (Deering & Gore,) 2. Subalternes, 1. Sergent, 57. Bas-Officiers ou Soldats, 5. Chevaux, tués. Un Officier de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel Walcott,) 2. Capitaines (Fitzgerald & Maffey,) 6. Subalternes, 14. Sergents, 123. Bas-Officiers ou Soldats, 4. Chevaux, blessés. Un Tambour, 36. Bas-Officiers ou Soldats, égarés. Corps Hessois, &c. Douze Bas-Officiers ou Soldats, un Cheval, tués. Un Capitaine (de Weserhagen,) 2. Subalternes, 1. Sergent, 59. Bas-Officiers ou Soldats, blessés. Vingt-trois Bas-Officiers ou Soldats, égarés.

A l'attaque du 16. Novembre, lorsque les Lignes & les Redoutes des Rebelles près du Fort Washington furent prises d'assaut, & que ce Fort se rendit, &c. avec d'autres accidens

depuis le 29. Octobre, jusqu'au 16. Novembre Troupes Britanniques. Un Capitaine (M'Intosh,) 2. Sergents, 17. Bas-Officiers ou Soldats, tués. Quatre Subalternes, 8. Sergents, 1. Tambour, 89. Bas-Officiers ou Soldats, blessés. Un Sergent, 5. Bas-Officiers ou Soldats égarés. Corps Hessois. Deux Capitaines (Medern & Walter,) 3. Subalternes, 1. Sergent, 1. Tambour, 51. Bas-Officiers ou Soldats, tués. Deux Officiers de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel de Borcke & le Major de Dioborn,) un Capitaine (Hessmuller,) 6. Subalternes, 17. Sergents, 246. Bas-Officiers ou Soldats, blessés.

Ainsi, selon cette Liste, la perte des Troupes Britanniques, depuis le 17. Septembre jusqu'au 16. Novembre, monte à 9. Officiers & 99. Bas-Officiers ou Soldats tués, 16. Officiers & 279. Bas-Officiers ou Soldats blessés, & 47. de ces derniers égarés ; & celle des Troupes Hessoises & de Waldeck à 5. Officiers & 65. Bas-Officiers ou Soldats tués, 12. Officiers & 323. Bas-Officiers ou Soldats blessés, & 23. égarés ; faisant le tout ensemble 14. Officiers & 155. Bas-Officiers ou Soldats tués, 28. Officiers & 602. Bas-Officiers ou Soldats blessés, & 70. égarés. La perte des Troupes Britanniques est de 97. tués, 294. blessés, & 47. égarés, ainsi de 438. Hommes : Celle des Troupes Hessoises, &c. de 70. tués, 335. blessés, & 23. égarés ; ce qui fait 428. Hommes : Ainsi le total se trouve être de 866. Hommes. Les Chevaux tués sont au nombre de 6. & il y en a eu 4. blessés. Les Corps, qui ont souffert le plus sont, à l'Action de la Ferme de Pelham, le 1<sup>er</sup>. Bataillon d'Infanterie-légère ; au passage du Brunx, le 28<sup>me</sup>. & le 35<sup>me</sup>. Régiment ; à l'attaque du Fort Washington, le 42<sup>me</sup>. Régiment, (qui sont les Montagnards-Ecossois du Lord Jean Murray,) & à cette même occasion, parmi les Troupes Hessoises, le Bataillon de Grenadiers de Köhler, les Régimens de Witzgenau & de Kniphaußen.

(Le Résumé des deux autres Etats se trouvera dans le Supplément.)

De LA HAIE, le II. Janvier.

Les Etats de Hollande & de West-Frise se rassembleront Mercredi prochain, 15. de ce mois ; & l'on attend vers le même tems les Députés des différents Colléges de l'Amirauté, pour régler les affaires de leur Département.

On apprend de Purmerend, que Mr. Jean van Goor-Hinlopen, Contre-Amiral au Département d'Amsterdam, y est mort le 7. à l'âge de 56. ans.

De LEIDE, le 14. Janvier, 1777.

**D**E VÉNISE, le 25. Décembre, 1776. Le Landgrave de Hesse-Cassel est arrivé en cette Ville, dans le plus grand incognito, le 21. de ce mois, & a pris son Logement à l'Hôtel de la Reine d'Angleterre. Après avoir vu ce qu'il y a ici de remarquable, & avoir assisté aux différents Spectacles, dont l'ouverture se fera demain, ce Prince se rendra à Naples & à Rome.

Le Gouvernement, voulant remédier aux desordres qui se commettoient dans les Eglises, sous prétexte d'assister au Culte Divin, a ordonné, que le Service soit fini à midi, & que les portes soient fermées immédiatement après.

De BERLIN, le 4. Janvier, 1777. Le Roi n'a pas encore assisté jusqu'ici selon sa coutume aux Divertissemens d'hiver en cette Capitale; & S. M. fait encore son séjour à Potsdam, d'où le Baron de Kniestadt, Envoyé du Duc de Wurtemberg, est revenu récemment ici, après avoir eu son Audience de congé du Roi, qui lui a fait présent d'une Tabatière d'or richement garnie de Brillants. Sa Majesté vient aussi de donner une marque signalée de sa bienveillance au Conseiller-Privé des Finances de Breckenhoff, en lui accordant deux belles Colonies, nommées Breckenhoffsthal & Papsteinthal, dans le District marécageux de Schmolzin près de Lauenbourg, en propriété héréditaire, avec tous les Droits & Franchises, appartenant à des Fiefs nobles. Le but de S. M. par cette concession est non-seulement de récompenser le Sr de Breckenhoff des services qu'il lui a rendus dans la Prusse-Occidentale, mais aussi d'encourager l'Agriculture & l'Economie Rurale dans la Poméranie-Côtière par l'exemple du Sr. de Breckenhoff, qui a déjà été de la plus grande influence dans le District marécageux de la Nouvelle-Marche près de la Neze. Ce Particulier, très-expert dans toutes les parties de l'Economie Rurale, particulièrement dans la manière d'élever du Bétail, est revenu ces jours-ci de Potsdam & parti pour la Poméranie, afin de répondre aux vœux de notre Souverain, qui a aussi gratifié les Habitans du Comté de la Marck d'une Somme de cent mille Ecus pour l'amélioration de leurs Terres, assignant une pareille Somme pour le dessèchement des Marais dans ce Comté.

De CHERBOURG, en NORMANDIE, le 23. Décembre, 1776. Le Bassin de notre Port, auquel le Roi a fait travailler depuis plusieurs années, vient d'être entièrement déblayé, & le 14. de ce mois il y est entré un Navire, le premier depuis sa reconstruction. Ce Bassin, qu'on croit avoir été ruiné par les Anglois dans la dernière Guerre, est le plus beau & le plus commode de tous ceux de la Manche: Il a cent toises de longueur sur 75. de largeur; & il monte sur son Radier 20. piés 8. pouces d'eau dans les grandes marées; en sorte qu'au moyen de ses Ecluses les plus gros Navires pourront y entrer à flot. Ainsi les Navigateurs y trouveront toutes sortes de commodités, pour y relâcher par des vents contraires ou après avoir été battus de quelque Tempête. La Rade de Cherbourg est d'ailleurs si sûre & d'une si bonne tenue, que les Marins la nomment l'Auberge de la Manche; & pour dernier avantage, elle est très-facile à reconnoître, depuis qu'on a placé un Feu à la Pointe de Busseur, où il a commencé d'être allumé le 1. Novembre 1775. par les soins de Mrs. les Syndics de la Chambre de Commerce de Normandie.

De BREST, le 29. Décembre. Malgré les apparences de Paix, on n'a point discontinué les Armemens dans ce Port: On a presque achevé celui de quatre Vaisseaux de ligne & d'une Corvette, qui vont se réunir à l'Escadre de Mr. du Chaffault; & ce fut Dimanche, 15. de ce mois, que l'on reçut de la Cour, les noms des Officiers, destinés à les commander; sçavoir: Le Robuste, de 74. Canons; monté par Mr. de la Motte-Piquet; l'Actif de 74. par Mr. d'Herstor; le Dauphin-Royal de 70. par Mr. de Beauffet; le Bien-Aimé de 70. par Mr. de Bougainville; & la Corvette, le Serin, par Mr. de Ligondais, Lieutenant. Outre ces Navires, on va encore en équiper dans ce Port sept autres, que l'on croit destinés à aller joindre l'Escadre Espagnole, & se mettre sous les ordres de celui qui la commande. Les Frégates, désignées pour aller observer au dehors, ont déjà commencé leur mission.

De VERSAILLES, le 4. Janvier, 1777. Le 1. de ce mois, les Princes & Princesses, ainsi que les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs respects à L. M. à l'occasion de la Nouvelle-année. Le Corps de Ville de Paris & les Cours Souveraines s'acquittèrent, selon l'usage, du même devoir. Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du St.



*Esprit*, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi, Sa Maj. tint un Chapitre, dans lequel Elle nomma Chevaliers de ses Ordres le Duc de *Villequier*, Premier-Gentilhomme de sa Chambre en survivance; le Marquis de *Polignac*, Premier-Ecuyer de Mgr. le Comte d'*Artois*; & le Marquis de *Bérenger*, Chevalier d'Honneur de *Madame*. Le Chapitre fini, le Sr. de *Verigny*, Héraut-Roi d'Armes de l'Ordre, vint annoncer la nomination à la porte de la Chambre de Sa Majesté, qui sortit ensuite de son Appartement, pour se rendre à la Chapelle, où, après la Grand-Messe célébrée par l'ancien Evêque de *Limoges* Prêlat-Commandeur, Elle reçut Chevaliers du même Ordre le Prince de *Lambesc*, Grand-Ecuyer de France, le Duc de *Coigny*, Premier-Ecuyer du Roi, & le Baron de *Brezeuil*, Ambassadeur de S. M. à *Vienne*. Leurs Majestés souperent ce jour-là à leur grand Couvert.

Le 2. de ce mois, le Comte *François de Damas* eut l'honneur d'être présenté au Roi par *Monsieur*, en qualité de Gentilhomme d'Honneur de ce Prince.

Le 31. du mois dernier, Mr. *Elie de Beaumont*, Avocat au Parlement, Intendant des Finances de Mgr. le Comte d'*Artois* & Avocat-Général Honorable de *Monsieur*, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à *Monsieur*, à *Madame*, à Mgr. le Comte d'*Artois* & à Mgr. le Duc d'*Angoulême*, les deux Médailles de la bonne Mère & du bon Chef de Famille, frappées pour la Fête des bonnes-Gens. La première représente une Mère, allaitant un de ses Enfans & deux autres se jouant près d'elle; à peu de distance un Pelican s'ouvre le sein: Elle a pour Légende: *Materium pertentant gaudia pectus*. La seconde représente un Homme d'un moyen âge, soutenant de son bras gauche sa Mère languissante & débile; & appliquant de l'autre son jeune Frère au manche de la Charruë, & préparant ainsi, par les secours qu'il leur donne, ceux que dans sa vieillesse il aura droit d'attendre pour lui-même de ses Enfans & Petits-Enfans, avec cette Légende: *Colliget avus*. Cette Institution patriotique & morale, qui a pu cette année plusieurs Imitateurs, a reçu de nouveaux encouragemens par l'accueil plein de bonté avec lequel cet hommage a été reçu.

De PARIS, le 6. Janvier. Mr. de *Sartine*, Secrétaire d'Etat de la Marine, aiant rendu compte au Roi de la situation des Echelles du Levant & de *Barbarie*, & de tout ce qui a rapport à leur Administration, Sa Majesté a rendu, le 9. Décembre dernier, une Ordonnance concernant les Consuls & ses autres Officiers dans les Echelles du Levant & de *Barbarie*, & quatre Arrêts relatifs à leur Administration. (Nous en parlerons plus amplement dans nos suivantes.) En même tems, le Roi a chargé le Baron de *Tott*, Brigadier de ses Armées, de l'Inspection-générale des Etablissmens François au Levant & en *Barbarie*.

On attend avec impatience, que le nouvel Emprunt, par voye de Loterie, soit ouvert; & il paroît dès à-présent, qu'il sera rempli dès les premiers jours d'autant plus qu'il est certain que cette Loterie ne fera que de 20. mille Billets, de 12. cents Livres chacun, faisant ainsi un Capital de 24. Millions: Sur ce nombre de 20. mille Billets, il y aura cinq mille Lots en Rentes viagères, dont le moindre sera de 150. Livres, & le plus gros de 40. mille. Les 15. mille Billets perdants jouiront de 48. Livres de Rente perpétuelle sans retenue.

M. le Docteur *Franklin*, dont l'arrivée en France a occasionné différentes conjectures, ne fréquente que nos sçavans Académiciens, dont il est lui-même Confrère: Ainsi, s'il n'avoit pris son logement dans le même Hôtel que Mr. *Dean*, son Compatriote, sa présence en cette Capitale ne pourroit causer aucun ombraige à M. l'Ambassadeur *Britannique*: Il donne souvent, ainsi que Mr. *Dean*, des Repas à plusieurs Personnes; mais il s'explique rarement sur les affaires publiques: On voit seulement, que ni l'un ni l'autre ne montre aucune inquiétude sur les avantages remportés par les Troupes Royales, qu'on regarde au contraire en *Angleterre* presque comme décisifs.

De LONDRES, le 7. Janvier. Le Vaisseau la *Claudine*, Capitaine *Harris*, arrivé hier aux *Dunes*, a apporté des Dépêches de la *Nouvelle-York*, qui furent remises le même jour au Bureau du Lord *George Germaine*: On n'apprend pas, qu'elles contiennent aucune Nouvelle d'opérations ultérieures de la part du Général *Howe*. Ainsi l'on ignore, par quelle voye est venue celle qui se débite, que la Ville de *Philadelphie* s'est renduë aux Troupes Royales à leur approche: Il y a grande apparence, qu'elle ne tire son origine que de l'impatience de quelques-uns de nos Nouvellistes, qui, aiant vu dans la Relation du Général *Howe*, que le Corps aux ordres du Comte de *Cornwallis* étoit à la poursuite de celui des *Americains*, qui avoit abandonné le Fort *Lee*, & le suivoit dans sa retraite vers *Brunswick*, Place située sur la route de la Province de *Jersey* vers la Capitale de la *Pensylvanie*, se sont aussi-tôt empressés d'anticiper sur les événemens, supposant le Général *Howe* lui-même en marche au coeur de cette



nière Colonie, & la Capitale entre ses mains, quoique l'on sçache, que depuis longtems les Américains ont construit des Forts & élevé des Lignes, pour la défendre contre une attaque imprévue. Il y a plus de vraisemblance dans l'Avis, que les Généraux Clinton & Percy avec un Corps, selon les uns de six, selon les autres de dix mille Hommes, se sont embarqués sur des Bâtimens de transport, pour aller prendre possession de la Province de *Rhode-Land*, Projet que quelques gens prétendent avoir déjà été exécuté sans effusion de sang. Cependant, malgré les progrès que nos Troupes font dans les parties voisines de la Mer, où les peuvient être secondés par la Flotte, on craint que ces succès ne soient de peu d'effet sur l'intérieur du Pays; où les Habitans des Districts maritimes se retirent en grand nombre, dit-on, bien reçus par les Indiens, qui sont causé commune avec eux. D'ailleurs on prévoit, que les Américains profiteront de l'hyver, pour reprendre de nouvelles forces; & qu'on n'is devront faire des efforts très-coûteux pour se mettre par-tout en état de défense; & se pourvoir des Articles nécessaires à cet effet, on croit s'appercevoir qu'ils ont des ressources qu'on ignoroit, & qu'ils se procurent par des voyes inconnûes quantité de Marchandises & de Manufactures de l'Europe, dont ils ne peuvent se passer. Ce sont sans doute des considérations de ce genre, qui font vivement souhaiter une réconciliation. On assure même, que les Dépêches, dont l'on vient de parler, renferment des ouvertures d'Accommodement, proposées dans une entrevû récente des Commissaires du Roi avec quelques Membres du Congrès. Il est certain, que les Frères Hoive ont renouvelé les promesses de Pardon, faites sur leurs Déclarations des 14. Juillet & 19. Septembre dernier, par un nouvel Acte d'Amnistie, en date du 30. Novembre, en faveur de ceux qui signeront leur soumission dans 60. jours. On a reçu des Copies de cette Pièce, (dont nous donnerons la Traduction l'Ordinaire prochain.) Voici l'Etat des Prisonniers, faits par les Troupes Royales sur les Américains durant la Campagne de 1776. lequel se trouve dans la Gazette de Londres, ( & dont il a été parlé dans la suite de ce jour.)

A l'Affaire de l'Isle-Longue, le 27. Août. Trois Généraux, 3. Colonels, 4. Lieutenants-Colonels, 3. Majors, 18. Capitaines, 43. Lieutenants, 11. Enseignes, un Adjudant, 3. Chirurgiens, 2. Volontaires, 1006. Bas-Officiers ou Soldats; dont 9. Officiers, & 56. Bas-Officiers ou Soldats blessés.

Dans l'Isle de New York les 15. & 16. Septembre. Un Colonel, 2. Lieutenants-Colonels, 3. Majors, 4. Capitaines, 7. Lieutenants, 354. Bas-Officiers ou Soldats.

Dans les Prairies blanches le 12. Octobre. Un Capitaine, 2. Lieutenants, 1. Quartier-Maitre, 35. Bas-Officiers ou Soldats.

Au Fort Washington le 16. Novembre. Quatre Colonels, 4. Lieutenants-Colonels, 5. Majors, 46. Capitaines, 107. Lieutenants, 31. Enseignes, 1. Chapelain, 2. Adjudants, 2. Quarter-Maitres, 5. Chirurgiens, 2. Commissaires, 1. Ingénieur, 1. Intendant des Chariots, 507. Bas-Officiers ou Soldats.

Au Fort Lee, le 20. Novembre. Un Lieutenant, 1. Enseigne, 1. Quartier-Maitre, 3. Chirurgiens, 99. Bas-Officiers ou Soldats.

Ainsi le Total est de 304. Officiers ayant Commission, dont 3. Généraux, 8. Colonels, 10. Lieutenants-Colonels, 11. Majors, 69. Capitaines, 160. Lieutenants, 43. Enseignes; de 25. Officiers de l'Etat-Major, dont 1. Chapelain, 3. Adjudants, 4. Quartier-Maitres, 11. Chirurgiens, 2. Commissaires, 1. Ingénieur, 1. Intendant des Chariots, 2. Volontaires; & 401. Bas-Officiers ou Soldats: Faisant ainsi en tout 4430. Prisonniers.

La troisième Liste, qu'on trouve dans la Gazette de Londres, est celle de l'Artillerie & des Munitions, prises dans les Redoutes & Lignes de l'Ennemi, depuis le débarquement des Troupes du Roi à la Pointe des Grenouilles le 12. Octobre jusqu'au 20. Novembre. On y voit qu'elles ont été trouvées au Fort Washington, actuellement nommé Fort Kniphausen, & sur les Batteries, qui y dépendent, 44. Pièces, toutes de fer, savoir: Quatre de 32. livres de balle, 2. de dix-huit, 7. de douze, 5. de neuf, 15. de six, 8. de trois; & 2. Obusiers de fonte de cinq pouces & demi: Au Fort Indépendance, douze Pièces de fer de 4. livres: Au Fort Valentine, quatre de 12. livres, 10. de neuf, 10. de six, 37. de quatre, toutes de fer: Au Fort Lee, sur le Ros, dans la Redoute & sur les Batteries, dans la Province de Jersey, cinq de 32. livres, 3. de vingt-quatre, 2. de six, 2. de trois; un Mortier de fonte de 13. & un de 10. pouces; six Mortiers de fer de 13. un de 10. un de 8. pouces: Et sur le Chemin, qui conduit de Hackinsack dans la Province de Jersey, deux Canons de 24. livres, 2. de dix-huit, 4. de douze, & 4. de six livres tous de fer: Faisant en tout 138. Pièces de canon de différent calibre, 2. Obusiers, & 6. Mortiers. La quantité de Munitions n'est pas moins considérable: On y trouve entre autres 5926. Boulets de canon de différents grandeurs, 3977. Bombes, 10. mille Cartouches, 2800. Fusils, 15. Barrils de Poudre, &c.

Après l'Article de *Whitehall*, sous lequel se trouvent ces différentes Pièces, l'Amirauté fait placer dans la même *Gazette* extraordinaire l'Article suivant.

„ Du Bureau de l'Amirauté, le 30. Decembre, 1776.

„ Le Capitaine *Majon*, commandant la Chaloupe du Roi, la *Tamar*, arriva hier à *Dartmouth*, & vint le matin en Ville, avec des Dépêches du Lord Vicomte *Howe*, dont voici la Copie.

*A bord de l'AIGLE à la hauteur de la NOUVELLE-YORK, le 23. Nov. 1776.*

MONSIEUR,

Le Général jugeant à propos de s'avancer avec une grande partie de l'Armée vers la droite des Forces Rebelles, qui se préparoient à s'établir pour l'hyver sur les Hauteurs au-dessus de *Kingsbridge*, ainsi que sur la partie Septentrionale de l'Île d'*York*, l'embarquement des Troupes dans des Bateaux plats & de petits Vaisseaux, destinés à cet effet, se fit de la Baye d'*Kepps*, la nuit du 11. du mois dernier, sous la direction du Commodore *Hutbam* ainsi que de Capitaines des Vaisseaux, dont les Equipages furent employés sur les Bateaux, comme il avoit été pratiqué dans de précédentes occasions; & les Troupes débarquèrent dans la matinée sur la Presqu'Île de l'Îsle des Grenouilles, dans le Détroit (Entre l'Îsle-Longue & la Terre-ferme,) environ dix milles à l'Est de *New-York*, sans aucune opposition.

Comme il régnoit un brouillard fort épais, au moment que les Chaloupes franchirent le dangereux passage de la *Porte d'Enfer*, il n'y eut malheur qu'on ne pût craindre: Mais il arriva fort heureusement, qu'on n'essuya d'autre perte que celle d'un Bateau de l'Artillerie, qui chavira. Deux Pièces de campagne & trois Hommes furent perdus par cet accident.

Il avoit été résolu quelque tems auparavant, afin d'empêcher l'Ennemi de recevoir du secours par la Rivière Septentrionale, d'envoyer un Détachement de Vaisseaux au-dessus de ses Ouvrages sur la Pointe de *Jefferys* dans l'Île d'*York*, vis-à-vis de la Côte de *Jersey*, entre les quelles il avoit récemment tenté de barrer le Canal. Le Capitaine *Parker*, montant le *Pbani* (de 44. Canons,) fut de nouveau choisi pour ce service, avec le *Roebuck* (aussi de 44.) & le *Tartare* (de 28.) Le vent ne permit pas aux Vaisseaux de dépasser les Ouvrages de l'Ennemi avant le 9. (Octobre.) Par les rapports, que j'ai reçus depuis peu de jours de la part du Capitaine *Parker*, je trouve que les Vaisseaux ont beaucoup souffert dans leur mâture & leurs agrès: La perte en Hommes, ainsi qu'il paroît par la Liste ci-incluse, a été moins considérable. Quatre des Galères ennemies, qui furent chassées de leurs stations derrière des Lignes de Machines & de Bâtimens coulés à fond, & qui avoient été placées dans la vue de fermer le passage de la Rivière, deux furent prises; l'une étoit montée d'un Canon de 32. livres de balle avec des Pierriers, l'autre de deux Canons de 9. livres & de deux de 4. livres. Les deux Galères restantes, avec quelques petits Bâtimens, se trouvant favorisées par la marée & le vent, échappèrent aux Vaisseaux sur des Bas-fonds, où elles étoient suffisamment protégées de la Côte, dont l'Ennemi se trouvoit en possession.

Le Général jugeant nécessaire de faire un second mouvement avec les Troupes sous son ordre plus à l'Est de l'Îsle des Grenouilles, l'Infanterie-légère, les Grenadiers & autres Corps de premier embarquement, furent de nouveau pris à bord des Bateaux plats & mirent le 18. pied terre sur l'Îsle de *Pell*, séparé de celui des Grenouilles par la Rivière de *Hutchinson*. Le reste de l'Armée, qui n'avoit qu'une Rivière étroite à passer, fut transporté avec l'Artillerie & les Bagages quelques peu d'heures après. La seconde Division de *Hessois*, qui arriva le 19. sur le convoi du *Diamant*, fut amenée dans des Bateaux plats, & débarqua le 23. sur l'Îsle d'*Myer*, Poste de communication avec la Flotte, qu'on avoit récemment établi plus près de la *Nouvelle-Rochelle*.

Cette position de l'Armée exigeant qu'il fût pris des mesures ultérieures pour tenir la communication ouverte par eau avec l'Île d'*York*, la *Rose* (de 20.) & le *Senegal* (de 16. Canons) furent ajoutés aux Frégates & petits Bâtimens armés, stationnés déjà précédemment dans le Détroit à cet effet.

Il est de mon devoir de vous représenter en cette occasion, & je ne puis exprimer trop éminemment, la persévérance imperturbable & l'ardeur, avec lesquelles les différents rangs d'Officier & de Mariniers des Vaisseaux de guerre & des Bâtimens de transport ont soutenu un long service & un degré injuste de fatigue, en conséquence de ces différents mouvements de l'Armée. Le Capitaine *Phipps* & le Détachement de Mariniers à ses ordres, qui furent désignés ensuite, pour assister le service de l'Artillerie, lorsqu'il en seroit besoin, se sont acquis beaucoup d'honneur par leur conduite courageuse dans cette fonction.

L'Ennemi, se retirant en toute rencontre, à mesure que l'Armée s'avançoit, fut forcé à abandonner les *Plaines-blanches*, (où il avoit paru s'être préparé à faire quelque résistance,) jusqu'au District de *North-Castle*; & enfin il s'en retira, avec la plus grande partie de ses Forces, derrière la Rivière de *Cooton*; au moyen de quoi la communication fut ouverte de l'Île d'*York* avec le Continent, par le *Pont-du-Roi*. (Le reste ci-après.)

ACTIONS; *Banque*, 138. *Indes*, 172. *Sud*, 91 & trois quarts.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO V.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du VENDREDI 17. Janvier, 1777.

De LISBONNE, le 17. Décembre, 1776.

**A**U moyen des Remèdes, que les Médecins continuèrent d'employer avec succès, le danger, qui avoit fait craindre pour la vie du Roi, diminué de jour en jour, & l'on se flate de conserver encore ce Monarque pour le bonheur de ses Sujets.

De LA VISTULE, le 2. Janvier, 1777.

On apprend, que la Chambre des Finances de S. M. Prussienne, qui a fait depuis peu l'acquisition de la Seigneurie de *Lagésfähr*, est actuellement en négociation pour l'achat de deux autres Seigneuries voisines de *Dantzic*; savoir, celles de *Heiligebrunn* & du *Neuvau-Schottland*: Si cette Négociation se conclut, le Roi de *Prusse* deviendrait seul Seigneur & Possesseur de toutes les Terres depuis les limites assez étroites du Territoire municipal de *Dantzic* jusqu'à la *Nistule*.

Comme il a été fait des plaintes à la République de Pologne, & qu'il s'est élevé des difficultés, par rapport à la restitution du Terrain retrocédé par S. M. Prussienne, en vertu de la Convention, du 22. Août 1776. (insérée dans notre Gazette N<sup>o</sup>. 87. de la même année) Mr. le Grand-Chancelier *Mlodziejowski*, en qualité de Président du Département des Affaires Étrangères, a remis à Mr. *Blanchot*, Résident de S. M. Prussienne, une Note datée du 7. Décembre 1776. pour obtenir la réparation de ces Griets; & une autre, datée

du jour suivant, à Mr. le Baron *Réviczky*, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Vienne, pour demander la Médiation de L. M. Imp. & Royale au même effet. La première de ces Notes est conçue en ces termes:

L'exactitude, avec laquelle le Roi & la République de Pologne ont rempli tous les engagements, que les circonstances leur ont fait contracter avec S. M. le Roi de Prusse, donnoit lieu d'espérer de sa part une réciprocité de procédés, conformes aux assurances si souvent réitérées des intentions les plus favorables pour la République. Le rapport de ce qui se passe pendant la Démarcation, à laquelle on travaille actuellement pour des limites des deux États, ne laisse aucun doute, que ceux qui y sont proposés par S. M. le Roi de Prusse, ne se soient écartés des ordres, qui leur ont été certainement donnés. La façon, dont on en agit, & les effets fâcheux, qui résultent pour la République d'une conduite aussi arbitraire, ne permettent pas de différer la demande des ordres les plus prompts & les plus positifs, soit pour réparer les torts déjà faits, soit pour empêcher d'ulcérations. C'est pourquoi le Souverain, par ordre du Roi & de l'avis de son Conseil, va l'honneur d'informer Mr. *Blanchot*, Résident de S. M. le Roi de Prusse, que, quoiqu'il ait été arrêté par l'Article IV. de la Convention du 22. Août de la présente année, qu'à mesure que les Ingénieurs avanceroient, & que les limites de S. M. Prussienne, se roient réglées, les Terrens rendus seroient effectivement remis à S. M. le Roi & à la République; cependant les Garnisons Prussiennes, qui occupent des Villés & Villages

retrocédés, refusent de les évacuer & déclarent, qu'elles ne se retireront que lorsque la Démonstration sera achevée, & que la Ratification de la Convention sera faite. En attendant, sous ce prétexte, on fait souffrir l'oppression la plus dure aux Sujets rentrés sous la Domination de la République, en exigeant des Fourrages, & en exerçant sur eux des violences, qu'on auroit peine à croire, si les Rapports n'en étoient aussi authentiques que circonstanciés. Les vexations ont été portées à un point d'excès, qu'on chercheroit en vain à dissimuler. On a détruit les Forêts dans les Terres Royales & dans celles du Clergé, en ayant fait couper tous les Arbres propres aux Bâtimens; & on a forcé les Habitans de ces mêmes Terres à les voiturer hors des Frontières: On en a enlevé tous les Grains & même ceux qui devoient être réservés pour la semence; on a emmené tout le Bétail des Métairies; on a pris tous les Ustensiles économiques, tous ceux qui servent à brasser la Bière & à faire l'Eau-de-vie; on a arraché jusqu'aux ferremens des Charrués. Un Pays conquis ou soumis aux Loix de la Guerre n'auroit pas éprouvé de tels traitemens & une pareille dévotion.

A tous ces excès on en a encore ajouté un, qui doit exciter des plaintes, d'autant plus justes, que la Convention du 22. Août sembloit avoir pourvu à ce qu'il ne pût avoir lieu. Il est dit en effet dans cette Convention, " que, " quant à ce qui regarde les Impôts, on suivra " l'exemple de la Cour de Vienne. " Cette Cour a déclaré de ne pas toucher aux Impôts des Terres retrocédés depuis le 1. Janvier de cette année, c'est-à-dire, huit jours avant la date de la Convention: Mais, on a perçu pour le Trésor de S. M. le Roi de Prusse, & même exigé anticipativement jusqu'au dernier jour de Novembre, les Impôts des Terres restituées de son côté à la Pologne. L'injustice d'un pareil procédé a été si bien sentie par ceux mêmes qui l'ont faite, qu'on a imaginé sans doute d'en dérober la connoissance, en enlevant les Livres des Comptes, & en refusant les Quintances d'usage pour ce qui avoit été perçu jusqu'à ce tems.

D'après cet Exposé le Sous-signe est chargé de requérir, dans la forme la plus solennelle, M. le Résident de S. M. le Roi de Prusse d'envoyer à la Cour la présente Note, afin qu'il soit donné des ordres les plus précis, pour faire retirer les Garnisons Prussiennes des Villes & Villages, à mesure qu'ils rentrent sous la Domination Polonoise: pour faire restituer ce qui a été enlevé aux Sujets de la République; pour rétablir les choses dans l'Etat, où elles devoient se trouver dans les Terres retrocédées, & telles qu'elles ont été à la Prise de possession; & enfin pour prévenir tout sujet de plaintes ultérieures dans ce qui reste à terminer pour la Démonstration des limites des deux Etats.

Comme il est survenu d'ailleurs des disputes dans le cours de la Démonstration sur quelques endroits, s'ils devoient rester à S. M. le Roi de Prusse: on être restitués à la Pologne, le Sous-signe se trouve obligé de représenter, que les Terres de Jablonowo, Weglowo, & Miro-

slaw, sont incompétamment marquées & enclavées dans le nouveau Cordon, n'étant pas contiguës à la Netze, ni appartenant à aucune Seigneurie ou Ville; laissée à S. M. Prussienne sur le bord droit de cette Rivière. La raison, alléguée par les Démonstrateurs Prussiens à l'égard de Miroslaw, que le Sr. Salamon, Conseiller Territorial, ayant acheté cette Terre, y a incorporé des Prairies sur la Netze, qui a acquises en même tems, ainsi que deux Maisons dans la Ville d'Uscie, laquelle est une Starostie, ne peut être valable, puisque ces Prairies & ces Maisons n'ont jamais appartenu à Miroslaw. Au reste, le Sr. Salamon, quoiqu'Étranger en Pologne, peut obtenir l'Indignité à la Diète prochaine, pour être capable d'y posséder des Terres, & rien n'empêche, qu'il paye les Redevances du Village Miroslaw au Trésor de la République, & celles des Prairies, dont il a fait une acquisition, séparément à la Caisse des Domaines de S. M. Prussienne. On a également donné une interprétation forcée de la Convention du 22. Août, par rapport à Jablonowo, & Weglowo. C'est donc avec confiance dans les sentimens équitables de S. M. le Roi de Prusse, que le Sous-signe s'acquitte des ordres, qu'il a reçus, pour demander la restitution des sus-dites trois Terres.

Le Traité de Commerce, conclu dernièrement avec S. M. le Roi de Prusse, a réservé aux deux Parties contractantes de " spécifier " plus particulièrement à l'avenir les avantages du Commerce réciproque; & il est marqué dans la Convention du 22. Août, qui se rapporte à ce Traité, " qu'on avisera à la prochaine Diète aux moyens de conduire à sa fin un Ouvrage si salutaire, comme aussi pour ce qui regarde les Villes de Thorn & de " Dantzic avec leur Territoire, conformément " au Traité de Cession & à celui de Commerce. " La multiplicité des affaires à la Diète n'ayant pas laissé le tems nécessaire à un tel arrangement, qui auroit pu même embarrasser celui pour la Ratification de la Diète à l'égard des Limites; & le Roi avec le Conseil Permanent étant autorisé, par une Constitution de cette Diète, à conclure des Traités de Commerce avec les Puissances Étrangères, le Sous-signe, en conséquence des ordres de Sa Majesté, de l'avis de son Conseil, propose à M. le Résident d'entrer en conférence avec le Département des Affaires Étrangères sur ce sujet, ne doutant point, que S. M. le Roi de Prusse ne veuille apporter des facilités pour un arrangement, qui seroit également avantageux & à la satisfaction réciproque des deux Cours.

A VARSOVIE le 7. Décembre 1776.

(Signé) MŁODZIEJOWSKI, Evêque de Posnanie, Grand-Chancelier de Pologne, Président du Département des Affaires Étrangères au C. P.

De LONDRES, le 10. Janvier.

Il continué de régner peu de variété dans les Nouvelles ou plutôt dans les bruits, dont on occupe le Public: Ce sont toujours des as-



urances pour la continuation de la Paix & les préparatifs de Guerre, des succès non interrompus en *Amérique* & des Projets de réconciliation avec les Colonies, qui font la matière des entretiens & des Papiers politiques. Quant au premier de ces objets, on affirme, que la crainte d'une rupture avec la France & l'Espagne est entièrement évanouie, vu que le Marquis de Noailles & le Prince de Masseran, Ambassadeurs de ces deux Puissances, ont récemment déclaré de la manière la plus positive les dispositions amicales de leurs Souverains envers la Grande-Bretagne. La Cour aiant reçu encore hier des Dépêches du Vicomte de Stormont & du Lord Grantham, les Ambassadeurs en France & en Espagne, au premier desquels elle venoit d'envoyer un Exposé trois jours auparavant, le Marquis de Noailles & le Prince de Masseran eurent le même jour une Conférence avec le Lord Weymouth, Secrétaire d'Etat au Département du Sud, revenu de la Terre de Longleat, où il a passé quelques jours. Cette Conférence & plusieurs autres qui l'ont précédée, ainsi que les fréquents entretiens entre les Ministres du Roi, n'ont d'autre objet, dit-on, que les moyens d'affermir la tranquillité générale de l'Europe, que le différend entre l'Espagne & le Portugal ne troublera point, s'il est vrai, comme on le croit, qu'il ait été ajusté à l'innocentiable par la Médiation des Cours de Versailles & de Londres : Du moins est-il certain, que cette affaire, qui, à l'ouverture du Parlement, sembloit se captiver l'attention générale, se perd aujourd'hui dans la multitude des objets qui occupent le tapis. Le Chevalier Pinto, Ministre de Sa Maj. Très-Fidèle, reçut encore hier des Dépêches de Lisbonne.

Pour ce qui est de l'Amérique, les Nouvelles sont constamment des plus favorables, & l'on ne leur manque qu'un plus grand degré d'authenticité. La Lettre d'un Officier, écrite de New-York, mais dont on ne marque point la date, annonce, "que rien n'arrête les progrès, que le Comte Cornwallis, à la tête de son Corps, fait dans la Province de *Fer-sey*; que deux Forts, aussi importants & solidement construits que les Forts Lee & Washington, sont tombés entre ses mains; qu'il y a trouvé des Armes pour dix mille Hommes, 40. Pièces de canon, plusieurs Mortiers, & une quantité innombrable de Munitions, que les Américains avoient abandonnés à son approche, pour se retirer en hâte vers *Philadelphie*, rejoindre le gros de leur Armée, & couvrir cette Capitale de l'Association Américaine." Quoique, d'a-

près cette Lettre même, il paroisse que la Ville de *Philadelphie* ne s'étoit pas encore renduë alors aux Troupes du Roi, ainsi qu'on l'auroit il y a trois jours, on dit pourtant qu'elle doit l'être à présent, parce qu'outre le Corps du Comte Cornwallis, le Général Howe y avoit fait passer un autre par la Rivière de *Delaware*, tandis qu'un troisième tenoit la grande Armée Américaine en échec à quelque distance de-là. En conséquence de ces dispositions, dont l'exécution a été confiée au Général Clinton, étant sous lui les Généraux Cornwallis, Percy, & Prescott, l'on s'attend à apprendre bientôt la prise de *Philadelphie*, la défaite de l'Armée Américaine, la soumission entière des Colonies, où notre Armée a pénétré, & même celle de toutes les treize Provinces réunies. Comme néanmoins il pourroit arriver, par des obstacles imprévus, qu'il manquât quelque chose à l'entier accomplissement de ces espérances, on ne perd point de vuë les Projets d'Accommodement; & dans un grand Conseil, tenu aujourd'hui à la Cour, & auquel tous les Membres ont été sommés d'assister, il a été question, dit-on, d'un Plan, également avantageux aux deux Parties, & qui, si l'on s'étoit bien entendu sur ce point il y a deux ans, auroit prévenu toute effusion de sang, & les frais immenses & ruineux, qu'on a été obligé de faire de part & d'autre. L'essentiel de cette Nouvelle seroit de spécifier quelques-unes de ces Conditions, auxquelles tant de Ministres & de Politiques, qui ont traité de notre différend avec l'Amérique, n'auroient pas pensé dès le commencement. En attendant l'on voit, que les Frères Howe, dans leur Acte d'Amnistie du 30. Novembre, continuent d'insister sur le point principal en litige, l'autorité du Parlement sur les Colonies. Cette Pièce, par laquelle les deux Commissaires, profitant de leurs avantages, ont fixé un terme au Pardon, promis ci-devant sans limitation, est conçuë de la manière suivante.

„ De par RICHARD Vicomte HOWE,  
 „ du Royaume d'Irlande, & GUIL-  
 „ LAUME HOWE, Ecuyer, Général  
 „ des Forces du Roi en Amérique, Com-  
 „ missaires de S. M. pour le rétablisse-  
 „ ment de la Paix dans ses Colonies & Plan-  
 „ tations de l'Amérique-Septentrionale.

P R O C L A M A T I O N .

Comme, par nos Déclarations du 14. Juillet & du 19. Septembre dernier, rendus en conséquence des très-gracieuses intentions de S. M. envers ses Sujets dans les Colonies ou Provinces du Nouveau-Hampshire, de Massachussetts-Bay, Rhode-Island, Connecticut, de la Nou-



velle - York, de la Nouvelle - Jersey, de Pen-  
 sylvanie, des trois Bas - Contés sur la Delawa-  
 ra, de Maryland, de Virginie, de la Caroli-  
 ne - Septentrionale & Méridionale, & de  
 Georgie, il a été promis un Pardon libre & gé-  
 néral à toutes Personnes, qui retourneroient prom-  
 ptement à l'obéissance due; & qu'elles ont été in-  
 vitées à accepter, non seulement les bénédictions  
 de la Paix, mais aussi une jouissance assurée  
 de leurs Libertés & Propriétés, sur les vrais  
 principes de la Constitution: Et, attendu que,  
 non obstant les dites Déclarations & l'exemple  
 de nombre de Personnes, qui ont profité des as-  
 surances y contenues, plusieurs Corps de gens ar-  
 més, ouvertement au mépris de la clémence of-  
 ferte par Sa Majesté, continuent toujours leur  
 exposition à l'établissement du Gouvernement lé-  
 gal & de la Paix; & que diverses autres Per-  
 sonnes mal disposées, poursuivent leurs vues d'am-  
 bition personnelle dans l'exercice d'une influence  
 & d'un pouvoir illégaux, sont de nouveaux ef-  
 forts, par différents artifices, & en représentant  
 des choses sous un faux jour, pour aliéner de Sa  
 Maj. la confiance & l'affection de ses Sujets,  
 pour faire échouer tout Plan de réconciliation,  
 & pour prolonger la Guerre dénaturée entre la  
 Grande - Bretagne & ses Colonies: A CES  
 CAUSES, dans la vue de remplir plus effica-  
 cément les très - gracieuses intentions de Sa Ma-  
 jesté, & de rétablir promptement la tranquillité  
 publique; considérant d'ailleurs, qu'il est conveni-  
 ble de limiter le terme, dans lequel un tel Par-  
 don comme ci - dessus sera accordé, & de spécifier  
 les conditions, auxquelles seules il pourra  
 s'obtenir; Nous, au nom de Sa Majesté, & en  
 vertu des pouvoirs dont nous sommes revêtus, en-  
 joignons & ordonnons par les Présentes à toutes  
 Personnes qu'elles soient, assemblées sous les armes  
 contre le Gouvernement de Sa Majesté, de se sé-  
 parer & de retourner à leurs Maisons, pour y  
 résider d'une manière paisible & tranquille: En-  
 joignons pareillement & ordonnons à toutes au-  
 tres Personnes assemblées sous le nom de Con-  
 grès Général ou Provincial, de Comités,  
 Conventions, ou autres Associations, sous  
 quelque dénomination qu'elles soient connues ou  
 distinguées, ou qui, sous prétexte d'aucune au-  
 torité de la part de tel Congrès, Comité, Con-  
 vention, ou autre Association, s'arrogent le pou-  
 voir de rendre ou d'exécuter aucuns ordres pour  
 la levée d'Argent ou de Troupes, pour l'arme-  
 ment de Navires & de Vaisseaux, pour em-  
 former ou autrement inquiéter les Sujets de Sa  
 Majesté, de se désister de tous tels procédés &

faits traitreux, & d'abandonner tout pouvoir &  
 toute autorité usurpée de cette nature, afin que  
 la tranquillité puisse être rétablie, qu'un prompt  
 pardon d'offenses passées puisse tranquilliser les  
 craintes des Coupables, & que tous les Hab-  
 tans des dites Colonies puissent être mis en état  
 de profiter du bénéfice de la bonté paternelle de  
 S. M. dans la conservation de leur Propriété,  
 dans le rétablissement de leur Commerce, &  
 dans l'assurance de leurs Droits les plus pré-  
 cieux, sous l'autorité juste & modérée de la  
 Couronne & du Parlement de la Grande - Bre-  
 tagne.

Nous déclarons par la Présente & notifions à  
 tous & chacun, que toute personne, qui, dans  
 le terme de soixante jours, à compter de la date  
 de la Présente, comparoitra par - devant le Gou-  
 verneur, Lieutenant - Gouverneur, ou Comman-  
 dant en chef, dans aucune des sus - dites Colo-  
 nies ou Provinces de Sa Majesté, ou par - devant  
 le Général ou Officier - Commandant des Forces  
 de S. M. en Amérique, ou par - devant aucun  
 autre Officier au service du Roi, commandant  
 un Détachement ou partie de ses Forces dans le  
 dit Pays, ou par - devant l'Amiral ou Comman-  
 dant en chef des Flottes de Sa Majesté, ou enfin  
 par - devant aucun autre Officier commandant un  
 des Vaisseaux de guerre du Roi, ou aucun Bâ-  
 timent armé au service de Sa Majesté, dans au-  
 cun des Ports, Havres, Anses ou sur les Côtes  
 de l'Amérique; qui demandera l'effet de cette  
 Proclamation & attestera en même tems son  
 obéissance aux Loix, en signant une Déclara-  
 tion congué en ces termes: "Moi A. B. je  
 ,, promets & déclare, que je résisterai dans un  
 ,, obéissance paisible envers Sa Majesté, & que  
 ,, je ne prendrai point les Armes ni n'encoura-  
 ,, gerai d'autres à les prendre, en opposition à  
 ,, son Autorité: " — Que toute telle Person-  
 ne obtiendra un Pardon plein & entier de tou-  
 tes Trahisons ou du délit de ne les avoir point  
 révélées, qu'elle auroit commis ci - devant, ainsi  
 que de toutes forfaitures, condamnations ou pé-  
 nalités pour les sus - dits délits; & qu'en pro-  
 duisant à Nous, ou à l'un de Nous, un Cer-  
 tificat de sa comparaison & déclaration, faite  
 comme ci - dessus, elle obtiendra & recevra un  
 tel Pardon, passé en due forme en sa faveur.  
 Donné à NEW - YORK, le 30. Nov. 1776.  
 (Signé) HOWE, G. HOWE  
 (Et plus bas) Par ordres de Leurs Excellences  
 (Signé) HENRY STRACHAN.  
 ACTIONS; Banque, 1737 & sept huitiè-  
 mes. Indes, 172 & un quart.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO V.

De LEIDE, le 17. Janvier, 1777.

**D**E LARNECA dans l'Isle de CHYPRE, le 21. Octobre, 1776. *Ismaïl-Effendi*, ancien *Reis-Effendi*, que le *Grand-Seigneur* a exilé dans cette Isle depuis quelques tems, sans que l'on ait scu le motif de sa disgrâce, arriva de *Smyrne* en cette Echelle, le 2. de ce mois. Cet ancien Ministre est tellement agité de craintes, qu'il ne reçoit des visites, qu'après que ceux qui les lui font se sont desarmés. *Mustapha-Aga-Gululu-Oglou*, Commandant de *Salephi* en *Caramanie*, eut cette complaisance, lorsqu'il se présenta ces jours-ci pour le voir; & il lui jura qu'il n'étoit venu en *Chypre* que pour ses affaires particulières. La venuë inattenduë de ce Commandant, qui arriva au commencement de ce mois à *Cherines*, avec une Suite de 60. Hommes, avoit également effrayé le Pays: Mais elle n'a eu d'autre objet que l'achat des agrets nécessaires au gros *Chebec*, qui décurta il y a trois ans pour aller servir le *Cheik Daher* & les *Russes*, & que *Diezzar-Pacha*, après l'avoir repris, a fait rendre à *Mustapha-Aga*. Ce dernier a été très-bien reçu à *Nicosse*, d'où il est reparti depuis six jours pour retourner à son Gouvernement.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE du 3. Décembre.

Outre la déposition du *Mufti*, *Sahib-Mehemet-Zade*, auquel *Hindi-Mollah*, ci-devant *Kadiveskier* ou Juge-Suprême de la *Romélie*, a succédé, il n'y a eu d'autres changemens dans es principales Charges que la nomination d'*Abdul-Resak*, ci-devant *Reis-Effendi* du Camp & Plénipotentiaire au Congrès de *Foczany*, au Poste de *Testar-Emini* ou Garde des Archives de l'Empire, & celle d'*Achmet-Effendi* à la Sur-Intendance de la Poudre à canon dans es Arsenaux du *Grand-Seigneur*. Comme l'Expédition du *Capitan-Pacha* semble toujours n'avoir pas été des plus heureuses, on avoit craint pour lui, qu'il ne perçit aussi sa Place; mais cet Officier paroît être trop bien établi dans les bonnes-graces de *Sa Hauteffe*, pour craindre usqu'ici un revers de fortune si subit. Après être rentré dans le Port avec toute sa Flotte; il s'est d'abord rendu à l'Audience du Sultan, qui l'a reçu de la manière la plus gracieuse; & il a eu l'honneur d'être invité au Festin, que le *Grand-Visir* a donné, selon la coutume, à *Sa Hauteffe*, à l'occasion du *Beïram*.

Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, a eu le 21. Novembre une longue Conférence avec le *Reis-Effendi*, qu'on croit toujours relative à l'arrivée des Vaisseaux *Russes*, attendus aux *Dardanelles*.

De DANTZIG, le 2. Janvier, 1777. Selon un Etat des Grains entrés en cette Ville & sortis du Port pendant le cours de l'année 1776. la quantité des premiers se monte à 28277. Last 6. Boisseaux, dont 14177. Last 47. Boisseaux de Froment, & 8546. Last 44. Boisseaux de eigne; & la quantité des Grains exportés à 19355. Last 35. Boisseaux, dont 9333. Last 52. Boisseaux de Froment, & 6362. Last 17. Boisseaux de Seigne; proportion qui peut faire juger de la quantité de cette Denrée, restée en Magasin. Le nombre des Vaisseaux, arrivés dans le Port durant la même année, est de 603. dont 150. Navires *Hollandois*.

De BERLIN, le 7. Janvier. Le Roi est arrivé aujourd'hui en cette Ville, avec le Prince & la Princesse de *Prusse*, pour y rester durant les Divertissemens du Carnaval. Sa Maj. a envoyé, selon sa coutume annuelle, une grosse Somme d'argent à Mr. *Philippi*, Président de la Régence de *Berlin*, pour être distribuée en Aumônes, le chargeant, par un Ordre particulier du Cabinet, de ne les répartir que parmi de vrais Indigens.

De COLOGNE, le 10. Janvier. La Nouvelle de l'Élection du Comte de *Bassenheim* à la Charge de Bourgrave de *Friedberg*, (annoncée dans la Gazette N<sup>o</sup>. 1.) se trouve mal-fondée. Selon des Lettres de *Munich*, l'Électeur de *Bavière* est incommodé de la poitrine; & comme cette indisposition pourroit avoir des suites, la Nouvelle en a d'abord veillé les Spéculatifs. On apprend aussi de *Trèves*, que le Comte de *Kesselsbadt*, Grand-Maître de l'Électorat & Camérier héréditaire de l'Archevêché de ce nom, Grand-Prévôt de la Métropole, y est mort d'Apoplexie, le 6. de ce mois.

De MADRID, le 24. Décembre, 1776. Le Roi a conféré la Charge d'Ingénieur en chef des Armées, Places, & Frontières, au Colonel & Ingénieur en second, Don *Fernand de Ulloa*; le Caractère de Brigadier de ses Armées au Colonel Don *Fernand de la Vega*, Capitaine de Carabiniers au Régiment de *Rofellon*, en l'aggrégeant à l'Etat-Major de la Place de *Bar-*

*celone.* Sa Majesté, ayant été instruite des progrès qu'ont faits dans les Mathématiques & autres Sciences, relatives à leur destination, les Cadets d'Artillerie du Collège Royal & Militaire de *Ségovie*, a nommé douze d'entre eux au grade de Lieutenant en second du Corps Royal d'Artillerie.

Le Navire, le *St. Julien*, appartenant à la Compagnie Royale des Caraques, entra le 16. de ce mois au Port *Passage*, venant de la *Guayra* en 56. jours de trajet: Il a apporté pour le compte de cette Compagnie & de Particuliers 8043. Fanègues de *Cacao*; 1300. Livres d'*Ail*; 3035. de *Salsepareille*; 2500. Cuirs en poil; & 2990. Piastras fortes en Espèces.

De *PARIS*, le 10. *Janvier*, 1777. La Reine a fait ici, Jeudi 9. de ce mois, avec une partie de la Cour, une brillante Course en Traineaux: Le départ a été du Palais Royal pour aller dîner à *Mouffeu*, au Jardin à l'*Angloise* de Mgr. le Duc de *Chartres*.

L'on vient d'imprimer l'Edit du Roi, donné à *Versailles* au mois de *Janvier* 1777. & régué en Parlement le 7. du même mois, portant création d'une Loterie en Rentes viagères & perpétuelles. Si le Dispositif de cette Pièce est remarquable par l'opération de Finance qu'elle concerne, le Préambule ne l'est pas moins par les vœux du Roi, qu'il présente, non-seulement sur l'état des Dettes publiques mais aussi sur les affaires générales de l'*Europe*. Il est conçu en ces termes.

**L**OUIS, &c. Le compte, que nous nous sommes fait rendre dans le plus grand détail, de la situation de nos Finances, nous a déterminés à former un Plan d'ordre & d'économie, que nous nous proposons de maintenir & d'étendre: C'est à la sagesse de ce double moyen & avec le secours de quelques augmentations de Revenus, qui ne tomberont point à la charge du Peuple, & qui ne contrarieront ni le Commerce ni l'Agriculture, que nous espérons, non-seulement balancer, dès cette année, nos besoins & nos Revenus annuels, mais assurer encore un excédant indispensable, même dans les tems ordinaires: Néanmoins, comme il est résulté de l'état habituel & des circonstances extraordinaires, qui ont eu lieu l'année dernière, une Somme de Dettes, auxquelles il est essentiel de pourvoir, nous avons cru de notre sagesse de préférer un Emprunt à une Imposition extraordinaire; & nos Peuples étant ainsi soulagés par les Prêteurs, auxquels nous avons recours, ceux-ci ne doivent pas douter de la fidélité, avec laquelle nous maintiendrons dans tous les tems leurs créances.

En nous déterminant pour une Loterie par des motifs d'économie, nous avons eu soin d'assurer aux plus malheureux un intérêt raisonnable: L'intérêt de cet Emprunt se trouve compris dans nos charges annuelles; c'est une précaution que notre justice exigeoit; & nous n'aurons recours, en aucun tems, à la confiance de nos Sujets & des Etrangers, sans avoir pris toutes les mesures nécessaires, pour qu'elle ne soit jamais compromise.

Nous ne voyons au un événement, qui puisse déranger l'ordre général, que nous nous proposons, ou qui doive inspirer de l'inquiétude aux Créanciers de l'Etat; car, indépendamment du désir que nous avons de conserver la Paix, nous aurions, pour les tems extraordinaires, des secours extraordinaires, que le zèle de nos fidèles Sujets nous a toujours offerts, & dont la prospérité de notre Royaume nous permettroit de faire usage; Mais ce qui nous occupe essentiellement, ce qui rempliroit le vœu de notre cœur, ce seroit de faire tourner au soulagement du Peuple les grands avantages, que le tems nous promet, soit par l'extinction gratuite de quarante-trois Millions de Rentes viagères, soit par la libération des Rentes perpétuelles, amorties successivement, au moyen des Remboursemens que nous faisons, & qui se montent actuellement à vingt-sept-Millions par année, soit par la disposition de ce Capital même de vingt-sept-Millions, dans la jouissance duquel nous rentrerons également à mesure que ces Remboursemens finiront. Enfin, nous apercevons encore des ressources non moins importantes dans une meilleure distribution des Impôts, dans une plus grande économie employée à leur perception, & dans beaucoup d'autres améliorations, mais qui ne peuvent être entreprises avec sagesse qu'au moment d'une plus grande aisance, & qui, par les Remboursemens qu'elles entraînent, ont besoin du secours du crédit pour être (ainsi que nous le voulons) toujours conformes à la justice. A CES CAUSES, &c.

L'Ordonnance du Roi, concernant l'Artillerie, en date du 3. Novembre, a été aussi publiée depuis quelques jours: Elle contient 135. pages in Folio, & est accompagnée d'une autre sur le service, que les Ouvriers du Corps Royal & Artillerie auront à faire dans les Arsenaux de construction: Celle-ci ne renferme que 20. pages in Folio. Les changements, que la première de ces Ordonnances opère, ont engagé plusieurs Officiers du Corps d'Artillerie à demander leur retraite. De ce nombre est Mr. de *St. Auban*, Maréchal de Camp, dont les Défenseurs d'*Mrs. de Bellegarde* & de *Monthieu* se sont plaints si amèrement, lors de l'instruction de leur Procès.

Comme il avoit été remarqué dans l'*Almanac* Royal de cette année, qu'à la Liste des Nom de tous les Premiers-Présidens, Avocats- & Procureurs Généraux du Parlement de *Paris* depuis l'origine de cette Cour, avoient été ajoutés ceux qui ont rempli l'intervalle de 1771. 1774. M. le Premier-Président a mandé le Sr. *le Breton*, Imprimeur de cet *Almanac*; & le Parlement alloit s'occuper de cette affaire: Mais, d'après les excuses que le Sr. *le Breton* a faite



x principaux Membres de cette Cour, il a seulement été obligé de cartonner ce qui lui restoit de l'Édition.

Une Maladie Epizootique, répandue parmi les Cerfs dans la Forêt de *St. Germain*, & dont peine l'on peut se rappeler d'exemple, a excité l'attention de la Société Royale de Médecine, qui a envoyé quatre de ses Membres sur les lieux, pour faire des recherches sur la cause de cette maladie: Il leur a paru que la sécheresse, qui a altéré la qualité des Eaux de plusieurs lacs, jointe à quelques circonstances particulières, sur-tout à celle du rut, a contribué à ce que toute autre cause à la produire.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 10. Janvier.

Le Comte de *Belgiouso*, Envoyé-Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Venne, prit avant-hier congé du Roi & partira demain, pour aller rendre ses devoirs à l'Empereur, son Maître, à Paris, où Sa Maj. Imp. est attenduë dans le courant de ce mois: Le Comte de *Buckinghamshire*, nommé à la Vice-Royauté d'Irlande, eut aussi le 8. une Conférence avec le Roi, sur des affaires relatives à cette Dignité, dont il se propose d'aller prendre possession après le 18. de ce mois, Anniversaire de la naissance de la Reine.

FIN de la Lettre de l'Amiral HOWE, du 23. Novembre 1776.

Le 16. de ce mois, le Général ordonna de faire une attaque contre les Lignes de l'Ennemi, près du Fort *Washington*, Ouvrage régulier qu'il avoit construit sur un Terrain élevé au-dessus de la Pointe de *Jeffery*: On convint de la commencer du côté de *New-York*, à la hauteur du Pont-du-Roi, & de faire en conséquence du Continent deux embarquemens séparés, pour passer la Rivière Orientale. Trente Bateaux plats reçurent ordre de remonter la Rivière Septentrionale jusqu'à *Kings-Bridge* la nuit du 14. sous la direction du Capitaine *Wilkinson*, (qui s'est beaucoup distingué dans les différentes parties de cette opération, ainsi que dans les suivantes) obtenu par le Capitaine *Milloy*. Les Bateaux, dont l'Equipage fut pris principalement des Bâtimens de transport, furent commandés par le Lieutenant *Botbam* de la *Brune*, le Lieutenant *oggie* du *Mercur*, & l'Agent-Lieutenant *Henry*.

Les Troupes, embarquées dans les Chaloupes, eurent un feu considérable à soutenir de la part de l'Ennemi, dans leur passage à travers la Rivière Orientale & à leur débarquement: Mais ayant surmonté tous les obstacles, malgré le désavantage ultérieur d'un Terrain fort roide à monter, pour gagner le flanc des Lignes de l'Ennemi, & les autres attaques réussissant dans le même tems, elles investirent complètement le Fort vers le soir. Les Rebelles, au nombre d'environ 2700. hommes, se déterminèrent alors à se rendre Prisonniers de guerre; & plusieurs Pièces de canon, avec une quantité considérable de Munitions de guerre, furent prises dans le Fort & les Ouvrages extérieurs.

Comme l'on jugea la présence du Capitaine *Wilkinson*, avec les Bateaux plats, très-essentielle, la *Perte* fut laissée aux ordres du Premier-Lieutenant *Scott*, pour être placée de façon à ouvrir la marche des Troupes *Hessises* & pour prendre en flanc les Lignes de l'Ennemi du côté de la Rivière Septentrionale, service dans lequel sa conduite a mérité beaucoup d'approbation. Les mêmes éloges sont dûs aux Officiers & aux Mariniers dans les Chaloupes. Un seul de ces derniers a été tué, & cinq ont été blessés, la perte en Hommes au débarquement étant principalement arrivée parmi les Troupes.

Vingt Bateaux plats d'augmentation, qui furent encore envoyés pour remonter la Rivière Septentrionale, aux ordres du Capitaine *Phipps*, passèrent les Forts de l'Ennemi, sans être découverts, la nuit du 18; & un Détachement de l'Armée, commandé par le Lord *Cornwallis*, ayant mis pied à terre sur la Côte de *Jeffery* le 20. au matin, au-dessus des Redoutes de l'Ennemi, vis-à-vis de la Pointe de *Jeffery*, sans être aperçu par les Rebelles pendant quelque tems, se rendit bientôt maître des Redoutes sans aucune perte. Quelques peu d'Ennemis furent tués, & environ 70. faits Prisonniers, avec plusieurs Pièces d'Artillerie, & une grande quantité de Munitions & de Provisions. L'effet subit de ces deux attaques inattendues sembla avoir fait une forte impression sur leur esprit.

Dans mon Rapport à Leurs Excellences, concernant ces différents évènements, il est juste que je fasse particulièrement mention de l'habileté, que le Capitaine *Ferguson*, de la *Brune*, a fait paroître dans la direction & la conduite de plusieurs services difficiles & très-fatigans, dont il a été chargé, tant pour préparer les voyes que pour coopérer aux différens mouvemens de l'Armée, depuis l'époque de sa première descente sur l'Isle d'*York* jusqu'à aujourd'hui. Le Lieutenant *Botbam*, du même Vaisseau, & les Agents-Lieutenants *Knowles* & *Henry* (le dernier plus particulièrement,) aiant eu une part considérable aux arrangemens ainsi qu'à l'exécution de pareils services, ont également droit à être nommément distingués en cette occasion. Le courage inséparable des Equipages des Bâtimens de transport, aussi bien que des Vaisseaux de guerre, pour mener l'Artillerie en montant les Hauteurs escarpées, afin de soutenir l'Infanterie dans ses descentes, ne sauroit jamais être surpassé.

J'ai jugé nécessaire, pour le prompt transport des Dépêches du Général en cette occasion, de choisir la *Tamar* à cet effet, aiant fait caréner & calfaté cette Chaloupe pour son passage en Europe, le mieux que les matériaux, qu'on a pu se procurer dans nos circonstances présen-

tes, Pont permis. Le Capitaine *Majon* est chargé d'entrer dans le premier Port, qu'il pour-  
ra le plus convenablement gagner en *Angleterre*, & d'attendre les ordres de Leurs Excellenc-  
es pour sa destination ultérieure.

Selon la Liste, dont Mylord *Howe* fait mention dans sa Lettre, les trois Vaisseaux, q  
passèrent le 9. Octobre 1776. les Batteries des *Americains*, ont fait à cette occasion la per-  
suivante; savoir: *Le Phoenix*, 4. Hommes tués & 13. blessés; *le Roebuck*, 4. tués, dont 1  
Lieutenant, & 4. blessés; *le Tartare*, un Homme tué, & un Lieutenant de Marines blessé  
En tout, 9. tués & 18. blessés. A cette Lettre de l'Amiral *Howe*, la *Gazette extraordinaire* d  
*Londres*, du 30. Décembre 1776. ajoute, que par une seconde du même Commandant, datée d  
27. Novembre, l'on avoit appris, " que le *Solebay*, (Frégate de 28. Canons,) étoit revenu  
" le 20. de l'Isle de *St. Vincent* à la *Nouvelle-York*, avec le 6<sup>me</sup>. Régiment; & que la *Syrén*  
" (aussi de 28. Canons) y étoit arrivée le 22. avec le Convoi de Vaisseaux Munitionnaires &  
" d'autres Bâtimens de transport, que le Capitaine *Hawkes* avoit été chargé de conduire  
" *New-York*, à l'exception seulement des Vaisseaux Munitionnaires, l'*Aurore* & le *Newmarket*  
" qui avoient été séparés des autres le 13. par un gros vent. " Mylord *Howe* ajoutoit dan  
cette Lettre, " que les Frégates du Roi, croisant à l'*Est* de *Boston*, avoient fait plusieurs ca  
" ptures, dont il attendoit le détail. "

Enfin cette même *Gazette* se termine par un Article du Bureau de l'*Amirauté* du 30. Décem-  
bre 1776. où il est pareillement dit, " que par des Lettres du Vice-Amiral *Young*, Comman-  
" dant en chef des Vaisseaux du Roi aux Isles *Sous-le-Vent*, & du Vice-Amiral *Gayton*,  
" Commandant en chef des Vaisseaux de S. M. à la *Jamaïque*, en date du 4. Novembre, l'on avoit  
" été informé, que, depuis le 24. Juillet, les Bâtimens croiseurs de l'Escadre du premier  
" avoient pris 12. Vaisseaux appartenant aux Colonies Rebelles, & que ceux du second s'é-  
" toient emparé, depuis le 8. Octobre, de 8. Bâtimens appartenant aux mêmes Colonies; de  
" sorte que le nombre des Bâtimens, pris par les Croiseurs de la *Jamaïque*, montoit en tout  
" à cinquante-six. " D'un autre côté, l'on apprend, qu'au nombre de plusieurs Prises faites  
dernièrement par les *Americains* se trouvent deux Bâtimens, évalués à 160. mille L. Sterling,  
l'un étant à bord des Uniformes pour 20. mille Hommes; l'autre 80. mille Liv. Sterling en  
Epèces, pour le payement des Troupes Royales au *Canada*. (Lorsque la place le permettra, nous  
continuerons la Liste des principales Prises de part & d'autre, commencée dans le dernier Supplé-  
ment de 1776.)

De BRUXELLES, le 13. Janvier. Selon les dernières Lettres de *Versailles*, l'Empereur  
ne doit y arriver que le 3. Février; & ce Monarque gardera l'*incognito* le plus rigoureux: On  
représentera devant lui les trois Opéra du Chevalier *Gluck*.

On est informé, que le Chapitre-Général de l'Ordre de *Malte*, se trouvant divisé touchant  
la proposition de mettre un Impôt sur les Prieurés & Commanderies, pour rétablir les Finan-  
ces de la Religion, le Grand-Maître a écrit au Pape, à l'effet d'obtenir une décision de Sa  
Sainteté, sur l'exposé des diverses opinions à ce sujet.

De LA HAYE, le 15. Janvier. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont fait aujourd'hui  
l'ouverture de leur Séance.

Par une Lettre de *Gibraltar*, du 19. Déc. 1776, on a reçu la Nouvelle, " que le Capitaine  
" *Dedel*, montant une Frégate de la République, avoit découvert le 9. au Nord de *Larrache* deux  
" Galiottes à trois mâts, faisant route au Sud près de la Côte; qu'il leur avoit donné la chasse;  
" mais que, prêtes à lui tomber entre les mains, elles s'étoient fait échouer sur la plage, où  
" l'une avoit d'abord été submergée, & la seconde peu de tems après; de sorte que ces Bâti-  
" mens étoient perdus. " On ajoute, qu'ils avoient été pris par les deux Frégates *Marocaines*  
& un Chebec, sortis de *Mogador* le 15. Novembre; & qu'on croyoit que c'étoient des Vaisseaux  
*Hollandois*, venant de *Seville*. Une autre Lettre de *Gibraltar*, de la même date, reçue à *Am-  
sterdam*, porte, " que la veille il y étoit arrivé un Bâtiment de *Tanger* avec avis, que les *Ma-  
" rocains* avoient pris un Navire *Hollandois*, parti deux jours auparavant de *San-Lucar* de *Bar-  
" raméda*, chargé de Laine, d'Eau-de-vie & de Fruits, & un second dont on ignoroit en-  
" core la destination & le chargement; que le dernier avoit été poursuivi par une Frégate de  
" guerre *Hollandoise*; mais que les *Maures*, qui étoient à bord du Bâtiment, l'avoient fait  
" échouer entre *Arzile* & *Larrache*; que l'autre & 23. Hommes de l'Equipage des deux Vais-  
" seaux avoient été conduits dans le dernier de ces Ports. "

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO VI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 21. Janvier, 1777.

De VARSOVIE, le 1. Janvier.

**H**IER, dernier jour de l'an, il fut chanté un *Te-Deum* solennel à l'Eglise des ci-devant *Jésuites*, pour remercier le Ciel des bénédictions, répandues sur la Nation pendant le cours de l'année qui vient d'expirer, particulièrement à l'occasion de la tenuë de la Diète. Aujourd'hui, à 7. heures du matin, le *Nouvel-an* a été annoncé par une décharge de cent Canons : La Cour a été en *gala*; le Roi a reçu les félicitations du jour, & a assisté ensuite au Service Divin à l'Eglise Collégiale de *St. Jean*.

La Note, remise par le Grand-Chancelier de la Couronne au Baron *Reviczky*, Ministre d'*Autriche*, (comme il a été dit l'*Ordinaire dernier*,) étoit conçue en ces termes.

Le Sous-signé, par ordre du Roi, de l'avis de son Conseil, a l'honneur de communiquer à Son Exc. M. le Baron *Reviczky*, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de L. M. Imp. & Royale, la Note ci-jointe, remise à Mr. *Blanchot*, Résident de *Prusse*. La nature des faits allégués est telle, qu'ils ne peuvent que causer les plus vives alarmes à la République, qui voit avec douleur, que les Conventions les plus solennelles ne suffisent pas pour mettre les Sujets à couvert des entreprises, aussi injustes dans leur principe, que pernicieuses par les effets, qui en résultent. C'est pourquoi le Sous-signé est chargé de requérir avec les plus vives instances Son Exc. M. l'Envoyé de faire connoître à sa Cour, que la Ré-

publique, aiant pour elle la justice de sa Cause, ne fait pas difficulté de confier la conservation de ses Droits à la Médiation de Sa Maj. l'Impératrice-Reine, dans la ferme persuasion, qu'Elle fera éprouver à la République les mêmes sentimens d'amitié, qu'Elle lui a toujours témoignés. C'est encore avec la même confiance, que le Sous-signé est également chargé de demander, que sa Médiation & ses bons offices auprès de S. M. le Roi de *Prusse* s'étendent aussi sur tout ce qui a rapport au Commerce. Les Représentations, faites jusqu'ici sur les entraves de toute espèce, sous lesquelles il dépérit & s'anéantit sans ressource; non seulement n'ont pas produit l'effet qu'on devoit s'en promettre: Mais on a même vu avec surprise l'entrée des Etats de S. M. le Roi de *Prusse* fermée aux Grains de *Pologne*, quoique la liberté de ce Commerce eût été assurée par le premier Article du Traité conclu à ce sujet.

Le Commerce actuel de la *Pologne* a des rapports trop immédiats avec celui des Puissances voisines, pour que les gênes qu'il éprouve n'influënt pas d'une manière très-désavantageuse sur le leur, & particulièrement sur les intérêts de la Cour Impériale & Royale, qui n'a pas moins de raisons que la *Pologne* à demander un redressement & une amélioration, que la nature de la chose exige pour les avantages réciproques des Parties contractantes.

Le Sous-signé se flate, que Son Exc. M. l'Envoyé, sentant la nécessité de remédier promptement à tout ce dont on se plaint, s'empressera d'en faire part à sa Cour, pour solliciter la Médiation désirée, que le Roi & la République réclament, & dont on espère que le succès répondra à l'intérêt, que S. M. l'Impératrice-Reine daigne prendre à la situation cri-

tique de la Pologne, par son assistance générale, pour l'arrangement aussi juste que nécessaire des affaires ci-dessus exposées.

VARSOVIE le 8. Décembre 1776.

(Signé) MŁODZIEJOWSKI, Evêque de Posnanie, &c.

De LISBONNE, le 24. Décembre, 1776.

Avant-hier, Dimanche, la Princesse du Brésil accoucha heureusement d'une Infante, qui fut d'abord baptisée par l'Evêque de Penafiel, & nommée Marie-Isabelle. Dans le même tems le Roi fit publier, que S. M. avoit nommé à la Dignité de Patriarche du Royaume, (vacante par la mort du Cardinal de Saldanha.) le Principal Don Fernand de Sylva, des Comtes de Sant-Jago, qui étoit actuellement Vicaire-Capitulaire, & qui sera bientôt élevé à la Pourpre, décoration attachée au Patriarchat. On a fait, à l'occasion de ces événemens, des Illuminations pendant trois jours; & ces démonstrations d'alegresse publique ont été d'autant plus vraies, que le Roi continué de se trouver dans un état, qui laisse l'espérance de le conserver encore plusieurs années.

Malgré les bruits de Guerre, qui s'accréditèrent il y a quelques mois, le Commerce de ce Royaume ne se ressent point de ces alarmes; & la Navigation entre le Portugal & ses Colonies se poursuit avec autant de sécurité que dans le calme le plus profond. Depuis le 8. jusqu'au 14. de ce mois, il est entré dans le Tage cinq Vaisseaux richement chargés, dont 3. venoient de Fernambuc, un de Paraíba, & un de Maranhao. Deux autres sont partis vers le même tems pour la Baye de Tous-les-Saints, un pour Rio-Janeiro, & trois pour Fernambuc. La Frégate, le Levant, & la Chaloupe le Zéphyr, appartenant à l'Escadre Angloise de l'Amiral Mann, ont fait voile, la première pour Gibraltar, & la seconde pour croiser contre les Anglo-Américains sur nos Côtes. Les Frégates, l'Aréthuse & le Fox, sont parties pour Portsmouth.

De PARIS, le 13. Janvier, 1777.

Le Vicomte de Stormont, Ambassadeur de la Grande-Bretagne, ayant reçu le 6. de ce mois un Exprès de la Cour, se rendit le lendemain à Versailles, pour communiquer au Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, le contenu des Nouvelles, que le Ministère Britanique avoit reçues le 30. Décembre du Général Howe. Il paroit, par les Lettres de ce Commandant, que la grande Armée Américaine, ayant quitté son Poste au Pont-du-Roi, s'est retirée derrière la Rivière de Croton, dans la Terre de Cortlandt, District

de la Province de New-York, sur la rive gauche de la Rivière de Hudson, tandis que, sur la droite du même Fleuve, le Détachement, qui s'est retiré du Fort Lee, & celui qui avoit été destiné à le soutenir, ont retrogradé vers Brunswick, dans la Province de Jersey; & c'est à la poursuite de ce Corps, que le Lord Cornwallis a été envoyé avec sa Division.

Quoique rien ne soit plus capable de rassurer sur les apparences d'une prochaine Guerre, que le Préambule de l'Edit du Roi, concernant le nouvel Emprunt par voye de Loterie, (inséré dans notre dernier Supplément, où S. M. dit expressément, " qu'Elle ne voit aucun événement, qui puisse déranger l'ordre général qu'Elle se propose, ou qu'elle doive inspirer de l'inquiétude aux Créanciers de l'Etat; " les idées, que la conjoncture présente des affaires fait naître, sont si généralement répandues, que ces jours-ci l'on s'alarme sur ce que des Lettres de l'Orient portoient, qu'une Flotte Angloise de 15. Vaisseaux de ligne & de 10. Frégates avoit paru à la hauteur de Belle-Isle. Aujourd'hui, cette Flotte, que personne n'avoit vu partir de Ports de l'Angleterre, se réloit à 2. Vaisseaux & à 3. Frégates, qui croisent devant Belle-Isle. Encore cette Nouvelle n'est-elle pas bien certaine; & quelques-uns prétendent que cette nombreuse Escadre n'étoit que des Bâtimens Marchands Britoniques, escortés par un ou deux Vaisseaux de guerre de leur Nation. Au reste, quand même il croiseroit quelques Navires Anglois dans la Manche, ils ne seroient pas extraordinaire qu'on les y eût stationnés, soit pour protéger le Commerce de la Nation & interrompre celui des Américains, soit pour observer les relations de ces derniers & les mouvemens, qui se continuent dans nos Ports. Nous donnons même l'exemple d'une pareille précaution, puisque depuis quelque tems il sort deux Frégates, chaque semaine, de Brest, pour aller faire le guet à 40. ou 50. lieues en mer: Et il paroit par cette prudence même, que, quoique notre Gouvernement ne souhaite que la Paix, il veut cependant se mettre en sûreté contre les événemens; & telles sont sans doute les vues de Sa Majesté, lorsque, dans le même Préambule. Elle dit, " qu'indépendamment de son dessein de conserver la Paix, Elle auroit dans des tems extraordinaires des secours extraordinaires, res, &c. " Un Ouvrage périodique, autorisé de notre Ministère, s'exprime à peu près dans le même sens, disant; " que, tandis que, d'un côté, on travaille, selon le dessein du Roi, à prolonger la Paix, de l'autre on



se précautionne contre les circonstances, que l'ambition & la Politique étrangères peuvent opposer au système de modération, adopté par le Gouvernement; que l'on s'est assuré les Fonds nécessaires; & que l'Armée & la Marine, rétablies sur le pié le plus respectable, mettent en état d'en imposer aux Nations inquiètes, & d'attendre les événemens. ”

L'Ordonnance du Roi, en date du 9. Décembre dernier, concernant les Consuls de S. M. & ses autres Officiers dans les Echelles du Levant & de Barbarie, (annoncée dans le Supplément du N<sup>o</sup>. iv.) “ fixe le nombre des Consuls-Généraux & des Consuls-particuliers, l'état des Vice-Consuls, l'Uniforme de ces différens Officiers & leur avancement progressif; leur interdisent même tems tout Commerce; supprime les Chanceliers du Levant, & attribué leurs fonctions aux Drogmans, qui seront choisis & nommés par les Consuls. ” Par le premier des 4. Arrêts du Conseil (annoncés en même tems,) la Chambre du Commerce de Marseille est autorisée à faire un Emprunt, qui sera destiné au payement des Dettes des Echelles du Levant & de Barbarie. ” Le Roi prescrit, par le second, “ la forme, dans laquelle la liquidation de ces Dettes doit être faite: Sa Maj. charge de tout ce qui a rapport à cette opération le Sr. de la Tour, Premier-Président du Parlement & Intendant en Provence, aiant l'inspection du Commerce du Levant & de Barbarie, & le Baron de Tott, (nommé Inspecteur-Général des Etablissmens François dans ces Pays,) sous les ordres du Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Marine. ” Par le troisième, “ le Roi supprime tous les Droits, qui se percevoient sous différentes dénominations en Levant & en Barbarie, parce qu'ils étoient abusifs & onéreux au Commerce; & Sa Maj. ne laisse subsister que le seul Droit de Consulat, dont Elle destine le produit au payement des Appointemens de ses Officiers en Levant & en Barbarie, à celui des Dépenses d'Administration & des Dettes de la Chambre, en se réservant de le réduire, lorsque ces Dettes seront entièrement acquittées: Et, pour en accélérer l'époque, Sa Maj. a arrêté un Plan d'économie, dont Elle a ordonné l'exécution dans les différentes Echelles. ” Le quatrième Arrêt “ défend de faire payer, soit par Imposition, soit par la Caisse de la Chambre du Commerce de Marseille, toutes les dépenses, occasionnées par des cas ou accidens im-

prévus dans les Echelles du Levant & de Barbarie; il défend également aux Négocians établis dans ces Echelles d'emprunter en Corps de Nation, &c. ”

De LA HAIE, le 18. Janvier.

Les Etats-Généraux ont fixé au Mercredi, 19. Février prochain, la célébration du Jour annuel de Jeûne, d'Actions de grâces, & de Prières, dans toute l'étendue des sept Provinces-Unies, Pays Associés, Villes & lieux de leur dépendance.

L'on vit ces jours-ci dans quelques Feuilles publiques de la Basse-Allemagne, “ que le Veld-Maréchal Comte de Romanzoff, à la tête d'une Armée de 90. mille Russes, étoit en marche contre les Turcs, & que déjà ces Troupes avoient pris possession de Précop, pour forcer la Porte à remplir en entier les conditions du Traité de Paix, qu'Elle violoit entre autres, en voulant mettre obstacle à la libre Navigation des Sujets Russes dans la Mer-Noire. ” Cette Nouvelle dut paroître d'abord d'autant plus suspecte, qu'aucune Lettre de Russie n'avoit annoncé le mouvement des Corps nécessaires pour composer une Armée aussi nombreuse, beaucoup moins sa marche vers les Frontières de la Turquie. En effet, il paroît qu'elle étoit beaucoup exagérée, mais non absolument sans fondement. On sçait, que depuis quelque tems Mr. de Stachieff, Envoyé de Russie à Constantinople, est en négociation relativement au passage d'une Flotte Marchande Russe par le Déroit des Dardanelles; & que, dès la conclusion de la dernière Paix, le Part attaché à Dewlet-Guerai a disputé à Sahib-Guerai la Dignité de Chan de Crimée, qui lui étoit assurée par le Traité. Aujourd'hui, l'on trouve dans des Avis de bonne main, “ que, les Turcs n'aient pas rempli convenablement les conditions du dernier Traité de Paix à l'égard de la Crimée, la Russie a fait marcher un Corps de Troupes vers cette Presqu'Isle, pour obliger les Ottomans à satisfaire à leurs engagements. ” Quant à l'occupation de Précop, dont on n'a jusqu'ici aucune Nouvelle directe de Pétersbourg, on écrit de Vienne, en date du 2. Janvier, “ que la Cour avoit reçu récemment un Expres de la part du Prince Lobkowitz, son Envoyé en Russie, avec avis, que l'Impératrice avoit fait occuper la Ville de Précop en Crimée par un Corps de ses Troupes; qu'Elle avoit fait notifier, cette démarche aux Ministres des Cours de Vienne & de Berlin, & leur avoit fait déclarer en même tems, que son intention n'étoit point d'étendre de ce côté-là les

„ Frontières de l'Empire Russe, mais seule-  
 „ ment de contraindre la Porte à se conformer  
 „ au Traité de Paix, tant en évacuant la For-  
 „ teresse de *Taman*, qu'en accordant un libre  
 „ passage par le Détroit des *Dardanelles* aux  
 „ Vaisseaux Russes, passage que la Porte avoit  
 „ refusé à plus de deux Vaisseaux à la fois ;  
 „ sous prétexte que ces Navires étoient ar-  
 „ més en guerre, quoiqu'ils ne l'eussent été  
 „ que ci-devant & qu'ils ne fussent équipés  
 „ actuellement que pour faire le commerce  
 „ dans les Ports de la *Mér-Noire*. ”

De LA HAÏE, le 19. Janvier.

Le Prince de *Gallitzin*, Envoyé Extr. de  
 l'Impératrice de *Russie*, a reçu avis de sa  
 Cour, qu'un Corps de Troupes de la Nation,  
 aux ordres du Prince *Proskowski*, a pris pos-  
 session de la Ville de *Précop* en *Crimée*.

De LEIDÉ, le 19. Janvier.

On a reçu quelques nouveaux détails tou-  
 chant l'affaire entre une Frégate de guerre  
*Hollandoise* & trois Corsaires *Marocains*, qui  
 s'étoient précédemment emparé de deux Bâti-  
 mens Marchands de la même Nation, (ainsi  
 qu'il a été dit dans notre dernier Supplément.)  
 Ces détails sont contenus dans deux Lettres  
 de *Larrache* du 12. & du 16. Décembre, dont  
 voici l'Extrait.

Les deux seules Frégates & le plus grand des  
 Chebecs, que le Roi de *Maroc* a fait armer,  
 avoient attendu quelque tems dans le Port de  
*Mogador* une occasion favorable pour gagner la  
 Rivière de *Larrache*, afin de ne pas se trou-  
 ver exposés aux Tempêtes continuelles, qu'on  
 éprouve durant l'Hyver sur la Côte de *Barba-  
 rie*. Les Commandants de ces trois Vais-  
 seaux ayant été informés, que les Frégates de guerre  
*Hollandoises* croisoient entre *Larrache* & *Mo-  
 gador*, pour les intercepter, ils se décidèrent  
 à sortir ensemble, & à faire route au *Sud*,  
 portant sur le Cap *St. Vincent*. Ils effectuè-  
 rent cette résolution le 30. Novembre ; & dans  
 leur trajet ils rencontrèrent le 3. du mois sui-  
 vant, à 10. miles au *Nord* de ce Cap, deux  
 Houques *Hollandoises*, parties peu de jours  
 auparavant de la Rivière de *Seville* & destinées  
 pour *Amsterdam*, avec une Cargaïson de Sel,  
 765. Balles de Laine, 20. Pipes d'Eau-de-vie,  
 & 400. Caisses de Fruits. L'un de ces Bâti-  
 mens, nommé le *Jeune-Everhard*, Capitaine  
*Corneille-Hildes*, étoit monté de onze Hommes ;  
 & le second, nommé la *Dame-Ge-tru-  
 de*, Capitaine *Eisse Eisses Junior*, avoit dix  
 Hommes d'Equipage.

Les trois Bâtimens *Maures*, après avoir fait  
 ces Prises, tâchèrent de leur faire gagner la  
 Rivière de *Larrache*. L'un d'eux, qui leur  
 seroit de Convoy à cet effet, vint avec el-

les le 9. Décembre à l'embouchure de cet-  
 te Rivière, & jeta l'ancre sous les Cha-  
 teaux, pour y attendre que la marée leur per-  
 mit de franchir la barre ; Mais, dans ce même  
 tems, une Frégate *Hollandoise*, ayant paru à  
 la hauteur de *Larrache*, & ayant aperçu le  
 Corsaire, s'approcha de lui de si près, malgré  
 le feu fort vif de l'Artillerie tant des Châteaux  
 que du Vaisseau *Marocain*, qu'il ruina entière-  
 ment ce dernier & les deux Prises sous son  
 escorte, dont les *Maures* ne purent sauver que  
 310. Balles de Laine, 17. Pipes d'Eau-de-vie,  
 & 400. Caisses de Fruits. Il leur fut impossible  
 de rien retirer de la Frégate *Marocaine*, qui  
 coula à fond peu de tems après.

Lorsque ces trois Bâtimens eurent été ainsi  
 détruits, la seconde Frégate *Marocaine* & le  
 Chebec, qui étoient restés en mer, se montrèrent  
 à la hauteur de *Larrache* ; mais voyant la Fré-  
 gate *Hollandoise*, qui avoit été jointe environ  
 dans le même tems par un ou deux autres Vais-  
 seaux de guerre de la Nation, ils s'éloignèrent  
 immédiatement, poursuivis par leurs Ennemis.  
 Et, au départ de la Lettre de *Cadix* du 16.  
 Décembre, l'on venoit d'y apprendre, que ces  
 deux Bâtimens *Maures*, ayant été atteints par  
 les *Hollandois*, avoient tâché de se sauver dans  
 le Port de *Mamora* ; mais que, cette manoeuvre  
 leur ayant manqué, ils s'étoient fait échouer  
 l'un & l'autre sur la Côte ; que le Chebec avoit  
 été d'abord dématé par le feu des Vaisseaux  
*Hollandois* ; & que la plus grande partie de son  
 Equipage s'étoit noyée en voulant se sauver à  
 terre. La Frégate, également criblée de coups,  
 avoit été submergée dans un endroit, où il se-  
 roit impossible d'en sauver le Canon, ni aucune  
 autre chose qui s'y trouvoit à bord.

On ajoute dans ces Lettres, que cette affaire  
 a achevé de ruiner entièrement la Marine du  
 Roi de *Maroc*. Les deux Frégates, qui vien-  
 nent d'être détruites, étoient les seules, qu'il  
 possédait ; & , comme leur Artillerie faisoit en-  
 semble 52. Pièces, toutes de fonte, qu'on ne  
 pourra point retirer de la Mer, la perte de ces  
 deux Bâtimens est évaluée à deux-cents mille  
 Pistres. Il avoit déjà perdu, il y a deux mois,  
 un de ses Chebecs, commandé par le Roi *Fa-  
 rasch*. Ce Chebec, un second échoué récemment  
 en sortant de *Tanger*, & celui qui vient de  
 périr dans la rencontre avec les Frégates *Hol-  
 landoises*, étoient les trois plus gros de toute sa  
 Marine. Ainsi les *Marocains*, en considérant  
 ces pertes, n'auront guères à se vanter des trois  
 Prises *Hollandoises* qu'ils ont faites, la valeur  
 de la première & de ce qu'ils ont sauvé de la  
 Cargaïson des deux autres n'équivalant pas de  
 beaucoup de près à celle des trois Navires *Ma-  
 rocains*, qui ont été détruits. Quant aux 21.  
 Hommes des Equipages *Hollandois*, l'on ap-  
 prend, que le Sr. *Roffignol*, Consul-Général  
 de la Nation *Hollandoise*, a fait louer pour eux  
 une Maison à *Larrache*, où ils sont pourvus  
 de tout ce qui leur est nécessaire.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO VI.

De LEIDE, le 21. Janvier, 1777.

**D**E TUNIS, le 7. Octobre, 1776. Les Mariages des Princes de *Tunis* ont été célébrés avec pompe le 4. de ce mois. Le Fils aîné du Bey a épousé une *Cincaffienne*, & son Neveu la Fille de ce Souverain. Il a reçu à cette occasion les complimens des Grands de sa Cour, des premiers Officiers de la Milice, des Chefs de la Loi, & des Résidens Etrangers. Jamais on n'avoit vu étaler à *Tunis* autant de richesses & de magnificence. Le Sr. de *Saizieu*, Chargé des affaires de S. M. *Très-Chrétienne* & son Consul-Général en ce Royaume, a donné le lendemain un Repas splendide, où les *François* établis à *Tunis*, les principaux Etrangers; & les Grands du Pays ont été invités. Il a été suivi d'une Illumination & d'un Feu d'artifice, qui étoit disposé de manière à être apperçu du Palais du Bey. Cette Fête a été très-agréable à ce Prince, qui en a témoigné beaucoup de satisfaction au Sr. de *Saizieu*.

De PÉTERSBOURG, le 20. Décembre. Le Colonel Baron de *Cocceji*, chargé de complimenter l'Impératrice & Leurs Alt. Impériales, de la part du Roi de *Prusse*, sur la célébration du Mariage du Grand-Duc avec la Princesse de *Würtemberg*, est arrivé ici avant-hier; & Dimanche prochain il aura ses Audiences pour s'acquitter de sa Commission.

Le Gouvernement, attentif à profiter de tous les avantages, que lui offrent l'étendue & la situation de cet Empire, qui d'un côté fait partie de l'*Europe*, & touche de l'autre aux parties les plus reculées de l'*Asie* & aux Mers voisines de l'*Amerique-Septentrionale*, s'est occupé il y a quelques années des moyens de peupler les Provinces Orientales de la *Sibérie*, dans la vue d'établir une liaison de Commerce toujours subsistante entre la *Russie* & la *Chine*, & d'épargner les frais de transport & les fatigues d'un voyage pénible à travers d'immenses Déserts aux *Cavanes*, qui ont fait jusqu'ici ce Commerce, aussi périlleux par les dangers de la route que par les avantages par la grande dépense, qui en absorboit tous les profits. Pour commencer l'exécution de ce dessein, le Gouvernement a voulu d'abord peupler l'immense étendue de l'Asie entre les Villes d'*Udinsk* & de *Seleginsk*, voisines de la *Grande-Tartarie*; & pour cet effet il y avoit attiré dès l'année 1766. une Colonie de Cultivateurs-*Polonois*; que les troubles continuels de leur Patrie engagèrent à s'expatrier. Malheureusement les progrès, que ces Etrangers industrieux n'avoient pas manqué de faire, ont été traversés par la conduite de quelques Officiers établis pour les gouverner, & qui ont cru pouvoir les vexer d'autant plus ardemment, que l'éloignement des lieux sembloit leur assurer l'impunité d'une Administration aussi contraire aux intentions de notre Souveraine. Mais ils ont été trompés dans leurs espérances; & les plaintes de ces Colons infortunés étant parvenues au Trône, l'Impératrice a donné les ordres les plus précis, pour se faire rendre compte de l'état de ces Colonies, ainsi que de la conduite des Gouverneurs qui y ont été préposés, & de punir les exactions & l'avarice de ceux, qui seroient trouvés avoir abusé du pouvoir, que S. M. leur avoit confié.

C'est ainsi que, par des soins assidus & une Administration équitable, le Commerce fleurit, même aux extrémités de l'Empire. On trouve dans une Lettre, écrite l'Eté dernier, du *Kamschatka*, que les Côtes de cette Presqu'île commençoient à être fréquentées par des Navigateurs. En Juillet 1775. il y étoit arrivé un Bâtiment, chargé de Pelleteries, & dont toute la Cargaïson, divisée en 55. Actions, fut vendue pour plus de 50. millé Roubles, prix qui laisseroit encore aux Acheteurs un assez gros bénéfice, en portant ces Marchandises à la Foire de *Kjacha*, sur les Frontières de la *Chine*. En 1776. il partiroit du *Kamschatka* 7. Vaisseaux, dont 3. pour les Côtes de l'*Amerique*; 3. pour *Ochozè*, sur le Continent de l'*Asie* dans le Pays des *Tunguses*, & un pour les Isles *Kuriles*, dans la Mer du *Japon*. A bord du dernier s'embarqueroit un *Sibérien*, chargé de rassembler des Curiosités pour les Membres de l'Académie de *Petersbourg*. On attendoit quatre Vaisseaux de l'*Amerique*, avec des Cargaïsons de retour, &c.

EXTRAIT des Lettres de VARSOVAE jusqu'au 4. Janvier, 1777.

„ A l'exception des Assemblées d'hiver, qui ont commencé le jour de l'An chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, & des Redoutes dont l'ouverture s'est faite au Palais de *Radzivil*, tout est fort tranquille ici: La plupart des Grands se sont rendus aux Contrats de *Dubno* & de *Léopol*. Comme tous ceux qui le passeront à l'avenir dans les Provinces de la République, doivent être couchés sur du Papier timbré, conformément à la Constitution de la dernière Diète, la Commission du Trésor de la Couronne a envoyé une grande quantité de ce Papier dans

Le premier de ces endroits. Le Prince *Alan Czartoryski*, Général de *Pologne*, qui s'étoit éloigné de la Cour depuis quelques mois, y a reparu & a été d'un R. pas, que le Roi donna la veille de Noël, à l'issue de la Séance du Conseil-Permanent, à plusieurs Membres de cette Assemblée. Sa Majesté a décoré de l'Ordre de *St. Stanislas* Mr. *Pruszk*, Castellan de *Dantzig*.

La Commission des *Réformés* ayant obtenu une permission, même du grand Secré, pour célébrer son Culte dans la petite Eglise, qu'elle a fait bâtir près du Cimetière des *Discipliens*, elle avoit comété d'inaugurer ce Bâtiment, & d'y faire le Service-Divin, pour la première fois, le jour de Noël passé: Mais elle a été frustrée dans ce dessein, tant par une défense des plus sévères, qui lui en a été faite, que par un Acte d'ajournement par-devant l'Officialité, qui a été intimé à tout le Corps des *Réformés* pour avoir entrepris cette construction. On se flatte, que, par la Médiation des Cours Alliées, particulièrement par l'intercession de celles de *Petersbourg* & de *Berlin*, ces difficultés, aussi inattendues que contraires aux droits accordés aux *Discipliens*, s'applaniront.

Le dernier jour de l'année dernière, à 7. heures du soir, il éclata un grand incendie au Palais *Gadzki*, appartenant à la Comtesse Douairière de ce nom, Palatine de *Podlachie*, & situé à l'extrémité du Faubourg de *Cracovie*. On croit, que le feu auroit pu être aisément éteint, si dans les commencemens on n'avoit repoussé avec violence les secours, qu'on vouloit y porter du dehors: Entaite toutes les peines pour y parvenir furent inutiles; & non-seulement ce Palais a été réduit en cendres; mais, s'il n'avoit été isolé, on n'auroit pas même pu sauver les Bâtimens voisins, où la violence du vent & l'ardeur excessive des flammes, alimentées par l'immense charge de l'Edifice. Ce Palais, entièrement construit en Bois de *Maisé* ou Cèdre de *Pologne* depuis 150. ans, étoit un Monument d'une espèce de luxe des Siècles passés, où, au défaut de pierres & de briques, les Seigneurs les plus opulens employoient ce Bois, qui rendoit leurs Bâtimens aussi durables, que s'ils avoient été bâtis de matériaux plus solides. Aussi, dans ce Palais & dans d'autres Bâtimens de ce genre, comme dans l'Eglise Paroissiale de *Stuck*, bâtie en 1517. on n'a pu s'appercevoir jusqu'ici de la moindre dégradation. La sûreté de ce Bois n'ayant pas même permis au feu de s'étendre d'abord avec vitesse, on a eu le tems de sauver tous les précieux Ameublemens.

De LA PRUSSE, le 5. Janvier. Depuis l'acquisition de la Seigneurie de *Langesführ*, la Chambre des Finances de S. M. Prussienne a proposé quelques changemens aux Propriétaires des Biens-fonds, qui y sont situés: Ils possédoient ces Maisons ou Jardins par un Bail emphytéotique, qu'ils renouvelloient tous les 20. ou 30. ans, en payant une modique Somme; & de plus ils étoient assujettis à une Taille annuelle ou Droit Territorial, & à un dixième Denier du prix, (en cas de vente.) La Chambre y offert de leur céder le Fond en propriété héréditaire, de supprimer le payement du Dixième de l'achat, mais de doubler la Taxe annuelle. La plupart de ces Possesseurs, qui sont *Dantzickois*, ont refusé de souscrire à ces conditions, crainte que le payement d'un tel Droit ne servît à les faire considérer en tout comme Sujets de S. M. Prussienne: Quelques-uns cependant, qui ont des Fabriques dans l'étendue de cette Seigneurie, ont mieux aimé s'y soumettre que de vendre leurs Etablissmens ou de les déplacer: Et l'on prévoit, que les autres, qui n'y ont que des Maisons de campagne, seront bientôt obligés de suivre leur exemple.

De COLOGNE, le 17. Janvier. Hier, quart avant 4. heures du matin, la Sentinelle du Palais de l'Electeur, notre Archêvêque, à *Bonn*, découvrit une petite flamme près du Garde-Meuble, à côté de l'Aile qui donne sur le Jardin. On y porta d'abord du secours, mais trop tard: Le toit étoit déjà embrasé; & vers les 6. heures l'incendie devint général. La direction du vent a permis de garantir les Appartemens de l'Electeur; mais tout le reste de ce magnifique Bâtiment & une grande partie des précieux Meubles, qu'il contenoit, ont été la proie des flammes. La chute d'une Tour a communiqué le feu à deux Maisons attenantes, & celle d'un plafond a fait périr ou blessé plusieurs Personnes. On attend des détails plus sûrs & plus circonstanciés de ce funeste évènement.

EXTRAIT d'une Lettre de NAPLES du 24. Décembre, 1776.

Si la démission du Marquis *Tanucci* a apporté du changement dans quelques affaires, c'est certainement dans celle des *Francs-Maçons* Prisonniers, dont la détention rigoureuse a fait tant de bruit en Europe. Depuis la retraite de ce Ministre, dont le Conseiller *Pallante*, un des Chefs du Tribunal de la Vicairerie, avoit surpris la protection, on a renouvelé plus ouvertement l'accusation, portée contre ce dernier, d'avoir trahi les *Francs-Maçons*, en les engageant lui-même à s'assembler dans une Maison de Campagne, où ensuite il étoit allé les arrêter. Quoiqu'un pareil manège soit trop odieux, pour le croire par la simple assertion des Adversaires de ce Magistrat, il a cependant été reconnu, qu'il avoit donné lieu à de justes motifs de plainte sur la conduite qu'il a tenuë comme Fiscal dans cette affaire. La Junte ou Conseil-Suprême, présidé par le Marquis *Cito*, Juge d'une intégrité éprouvée, & compo-



de cinq autres Conseillers également respectables, outre les trois Ministres adjoints, s'étant assemblé Vendredi, 6. de ce mois, pour examiner les douze Chefs de récusation, proposés il y a quelque tems contre Mr. Pallante par le Conseiller Avena, Avocat des Prisonniers; les articles admittibles d'une voix unanime; & en conséquence défenses ont été faites à Mr. Pallante de plus se mêler de l'Instruction. Une pareille intimation a eu lieu à l'égard du Conseiller Ruggieri, qu'on a dit avoir écrit & publié l'Apologie de son Collègue par ordre du Roi. Aujourd'hui, on assure non-seulement le contraire, en disant qu'il l'a fait de son propre mouvement; mais on ajoute même, que son Ecrit a éprouvé le même sort, qu'on a ci-devant fait subir à celui de Mr. Avena, & qu'il a été condamné par le Conseil-Suprême comme téméraire, pernicieux, avilissant pour la Majesté Royale & la Dignité de la Magistrature, contenant des insultes, &c. La partie du Public, qui a vu avec peine la rigueur du traitement & des poursuites, qu'ont essuyé les Infortunés en question, se flatte d'après cette Décision, que celle qui interviendra définitivement dans le Procès ne sera pas moins favorable aux Prisonniers, espérances que la justice & la magnanimité du Roi lui paroissent sûrement autoriser. "

*SUITE des Nouvelles de PARIS* du 13. Janvier, 1777.

Il y a eu un si grand empressement du Public à prendre des Billets de la nouvelle Loterie, qu'ils ont été distribués le même jour qu'elle a été ouverte, & qu'il a fallu mettre de nombreuses Escouades du Guet à la porte de Mr. d'Harvelay, Garde du Trésor Royal, pour veiller à l'Argent qu'on apportoit de toutes parts, & pour contenir la foule prodigieuse de monde, qui se présentoit. Le lendemain, les Billets gagnoient déjà 48. Livres; & ils ne manquent pas d'augmenter encore beaucoup d'ici jusqu'au Tirage d'Avril. Si l'on ne peut convenir que la confiance, qu'inspire l'Administration actuelle des Finances de l'Etat, est telle, que, quand même cette Loterie eût été de cent Millions, elle seroit maintenant remplie, il faut avouer en même tems, que la combinaison aussi avantageuse pour les Prêteurs que pour le Roi a infiniment contribué à son succès. On en pourra juger par le Dispositif de l'Edit, portant création de cette Loterie, dont voici les Articles.

ART. I. Il sera ouvert, le jour de la publication de notre présent Edit, chez le Sr. Micault d'Harvelay, Garde de notre Trésor Royal, une Loterie composée de vingt-mille Billets de deux-cents Livres chacun, payables en Deniers comptans, & en un seul paiement.

II. Il sera fait, en faveur de ces Billets, deux Tirages dans la grande Salle de notre Hôtel de Ville de Paris, en présence des Srs. Prévôt des Marchands & Echevins de la dite Ville:

III. Le premier de ces Tirages, composé de trois-mille Lots de Rentes-viagères, se fera dans les premiers jours du mois d'Avril prochain; & le second, composé de deux-mille Lots de Rentes-viagères, & de quinze-mille Lots de Rentes perpétuelles, dans les premiers-jours de Juillet prochain, le tout conformément à la Table annexée au présent Edit.

IV. Les trois-mille Billets, qui auront gagné des Lots au premier Tirage, ne participeront point au second Tirage, lequel se fera uniquement en faveur des dix-sept mille Billets restans.

V. Les Porteurs des Billets pourront le faire délivrer les Lots, qui leur seront échus, en autant de Récépissés que bon leur semblera: Ces Récépissés seront au Porteur, & négociables sans formalité, jusqu'à l'époque de la constitution en Contrats.

VI. Les Rentes-viagères pourront être constituées sur telles têtes & en autant de parties, que les Porteurs des Lots ou des Récépissés, donneront en échange, & le jureront à propos.

VII. Les Porteurs des Lots de Rentes perpétuelles pourront également les constituer en un ou plusieurs Contrats de telles Sommes qu'ils voudront.

VIII. Aucun Contrat ne pourra cependant être moindre de seize Livres de Rente perpétuelle, ou de trente Livres de Rente-viagère.

IX. Les Arrérages de ces diverses Rentes commenceront à courir du 1. Juillet prochain, pour ceux qui constitueront avant la fin de Septembre; passé lequel tems, les Arrérages ne commenceront que du premier jour du Quartier, dans lequel les Constitutions seront faites.

X. Les dites Rentes, tant viagères que perpétuelles, seront affectées & hypothéquées sur nos fermes-générales-unies, & le paiement en sera fait en notre Hôtel-de-Ville, de six en six mois dans la forme & manière accoutumée: Les dites Rentes seront exemptes de toutes Rétauxés & Impositions, & ne pourront être retranchées ni réduites, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être.

XI. Toutes Personnes de quelque âge, sexe, qualité & condition que ce puisse être, pourront acquérir les dites Rentes & faire passer les Contrats sous les noms des Personnes qu'elles voudront choisir, avec les réserves de jouissance, & autres clauses & conditions, qu'elles jugeront à propos, dont fera fait mention dans les Contrats, & pour en jouir pendant la vie des Personnes qu'elles auront choisies, tant par elles que par celles qu'elles nommeront, quand & ainsi qu'elles avisèrent.

XII. Les Etrangers non naturalisés, même ceux demeurans hors de notre Royaume, Pays, Barres & Seigneuries de notre obéissance, pourront acquérir & posséder les dites Rentes, tant

que pourroient faire nos propres Sujets, & ils en jouiront avec tous les Privilèges; renonçant à cet effet au *Droit d'Aubaine* & autres Droits, même à celui de confiscation, au cas qu'ils fussent Sujets des Princes & Etats, avec lesquels nous pourrions être en Guerre.

Si Donnons en mandement, &c.

Donné à VERSAILLES au mois de Janvier, l'an de Grâce. 1777. 63. de noire Règne le troisième. (Signé) LOUIS. Et plus bas. Par le Roi. (Signé) AMELOT.

Visa. HUE DE MIROMENIL. Vu au Conseil, TABOUREAU.

L'enrégistrement, fait au Parlement le 7. Janvier, est conçu dans les termes d'usage. Suivant la Table de la distribution des vingt-mille Lots, attachée à cet Edit, le premier Tirage, qui se fera dans les premiers jours d'Avril, consistera en 3. mille Lots de Rentes viagères, dont 1. de 40. mille Livres, 1. de 30. mille, 1. de 20. mille, 1. de 15. mille, 1. de 12. mille, 1. de 10. mille, 1. de 6. mille, 2. de 4. mille, 4. de 3. mille, 4. de 2. mille, 11. de mille, 30. de six-cents, 32. de cinq-cents, 120. de deux-cents, & 2800. de cent-cinquante Livres; ce qui fait un Total de 644. mille Livres par an. Le second Tirage, qui se fera dans les premiers jours de Juillet, consistera en 2. mille Lots de Rentes viagères, dont 1. de 50. mille Livres, 1. de 30. mille, 1. de 20. mille, 1. de 12. mille, 1. de 10. mille, 1. de 6. mille, 1. de 5. mille, 2. de 3. mille, 2. de mille, 5. de six-cents, 6. de cinq-cents, 10. de trois-cents, 16. de deux-cents, & 1952. de 150. Livres; faisant les deux mille Rentes de ce Tirage 446. mille Livres par an. Les quinze-mille Lots restans, de 1200. Livres de Capital chacun, à 4. pour-cent, portant 48. Liv. de Rente perpétuelle, forment ensemble 720. mille Liv. d'Arrrages par an. Ainsi ceux des 24. Millions de cet Emprunt, tant en Rentes perpétuelles que viagères des deux Tirages, montent à 1. Million 810. mille Livres par an.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 14. Janvier.

„ Le Paquet - Bot de *New-York*, qui a été retenu à *Falmouth* depuis le 1. de ce mois, a enfin reçu les nouvelles Instructions; qu'il doit remettre au Lord & au Général *Howe*, & qui lui ont été envoyées le 11. par un Messager: Ces Instructions avoient été longtems & vivement débattues dans un Conseil tenu la veille. On en parle différemment. Quelques-uns prétendent, qu'il y a été décidé, “ que, si les Chefs de la Rebellion n'ont pas profité du terme de soixante „ jours, prescrit pour leur soumission par la Proclamation des Frères *Howe* du 30. Novembre, „ (dont nous avons donné la traduction l'Ordinaire dernier.) tous ceux qui seront pris les armes à la main contre le Gouvernement n'auront aucun quartier à espérer & seront jugés & „ punis suivant les Loix militaires: Que les Colonies, Villes & Districts, qui rentreront dans „ l'obéissance, jouiront immédiatement de tous les avantages de Commerce & de Protection accordés aux fidèles Sujets de la Couronne: Qu'il sera permis à chaque Colonie de fournir son „ Contingent annuel d'après les requisitions des Gouverneurs respectifs au nom du Roi & du Parlement: Et que, moyennant un prompt acquiescement à cette disposition, il sera d'abord accordé un Acte de pardon & d'oubli général de tout le passé, & un autre pour rétablir tout „ aussi-tôt le Commerce des Colonies avec les Etats de la Couronne dans toutes les Parties du „ Monde, &c. ” En attendant que l'on soit éclairci de l'effet de la Déclaration que le Lord & le Général *Howe* feront publier en conséquence, & des suites qu'auront eu leurs progrès, on représente les Américains comme aux abois, & quelques-unes de leurs Colonies comme entièrement soumisses. Hier, après l'arrivée d'un Messager d'Irlande à la Secrétairerie d'Etat, le bruit se répandit, que les Troupes du Roi s'étoient emparées de *Philadelphie*: Mais depuis l'on a appris, qu'un Bâtiment de transport revenu de *New-York* en Irlande avoit seulement confirmé la Nouvelle de la marche d'un Corps de Troupes, sous les ordres du Lord *Cornwallis*, par la Province de *Jersey* vers *Philadelphie*; ajoutant qu'il étoit parti de la *Nouvelle-York* une Escadre, dont le Commandant ne devoit ouvrir ses Instructions qu'en Mer. Cette Escadre; selon la Lettre d'un Officier de l'Etat-Major de l'Armée, écrite de *New-York* le 2. Décembre, consistoit en 23. Vaisseaux de guerre & nombre de Bâtiments ayant des Troupes à bord. Celles-ci étoient sous les ordres du Général *Cinton*, & le Chevalier *Pierre Parker* commandoit l'Escadre. Elle fit voile de *Sandy-Hook* le 1. Décembre; & après avoir franchi la *Porte-d'Enfer*, (*Hell-Gate*.) elle continua le 2. sa route vers *Rhode-Island*. Le Général *Howe*, suivant cette même Lettre, devoit se mettre en marche le 3. pour joindre l'Armée dans la *Nouvelle-Jersey*. Il y est aussi parlé d'un échange de Prisonniers de guerre, dont il en étoit arrivé le 2. de *Philadelphie* à *New-York* plusieurs du 7<sup>me</sup>. & du 26<sup>me</sup>. Régiment. ”

„ Dans une autre Lettre de la *Nouvelle-York* du 3. Décembre il est dit, que (tandis que les Forces du Roi s'avancent d'un côté vers *Philadelphie*; & de l'autre vers *Rhode-Island*) le Général *Lee*. à la tête d'un Corps Provincial dévalse le Comté de *West-Chester* depuis le Port du Roi (*Kingsbridge*.) pour ôter toute subsistance aux Forces Royales, qui cependant sont pourvuës pour douze mois, puisque depuis une dizaine de jours il étoit arrivé de *Conke* près de 100. Vaisseaux, chargés de Provisions. ACTIONS; Banque, 133 & un quart. Indes, 172 & demi.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO VII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 24. Janvier, 1777.

De BERLIN, le 14. Janvier.

**L**E Prince *Frédéric-Louis-Charles*, Fils puîné de S. A. R. le Prince de *Prusse*, est actuellement attaqué de la *Petite-Vérole*, qui, au jugement des Médecins, est fort bénigne; de sorte qu'on ne craint aucune mauvaise suite de cette maladie.

Le Margrave *Henri de Schwedt* est venu de sa Résidence en cette Capitale, pour y assister aux Divertissemens d'usage en cette Saison. Avant-hier, il y eut Cour chez le Roi, qui dina chez la Reine avec plusieurs Princes & Princesses de la Maison Royale; & le soir, il y eut grande Cour & Souper chez la Princesse Douairière de *Prusse*.

Le Roi a renouvelé les anciens Edits contre les Jeux de hazard, qui sont défendus sous peine de 300. Ducats d'amende pour les Joueurs, & de cent Ducats ou de 3. mois de Prison au pain & à l'eau dans la Forteresse de *Spandau*, à l'égard des Personnes, qui prêteront leurs Maisons ou Appartemens, pour y jouer aux Jeux prohibés.

De PARIS, le 17. Janvier.

La Bulle de réunion des Chanoines de *St. Antoine* est enfin arrivée de *Rome*, & sera bientôt fulminée & enregistrée: Les Chanoines supprimés auront des Pensions viagères, ceux au-dessous de 50. ans de 1200. Livres, & les autres de 1500. Livres par an.

M. le Comte de *Saint-Germain*, Ministre de la Guerre, ayant révoqué par une simple Lettre les Administrateurs des Biens de la fondation de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire, qui avoient instamment demandé depuis quelque tems le rappel des Elèves à cet Hôtel; ces Administrateurs, à la tête desquels est Mr. de *Cotte*, Maître des Requêtes, ont fait des Représentations, pour prouver, qu'ayant été nommés par un Arrêt du Conseil ce n'est que par un autre Arrêt, qu'ils peuvent être destitués.

Comme Mr. de *Vaines*, qui s'est démis de la place de Premier-Commis des Finances, a refusé la Pension de retraite, le Roi lui a accordé des Lettres de Noblesse, qui, en prouvant la satisfaction que S. M. a de ses services, font voir en même tems la fausseté des calomnies, que ses Ennemis ont tâché de répandre contre lui.

*Henri-Zacharie d'Isle-Beauchaine*, Chevalier de *St. Louis*, Chef-d'Escadre, ci-devant Commandant des Gardes de la Marine au Port de *Brest*, est mort ici, âgé de 59. ans.

SUITE des Nouvelles de LONDRES  
du 14. Janvier.

Il se tiendra demain un grand Conseil, dans lequel, après avoir examiné les Dépêches, que la Cour a reçues par des Bâtimens revenus ces jours-ci de la *Nouvelle-York*, on délièrera sur les Points, qui feront les premiers objets des discussions dans les deux Chambres

du Parlement, dont celle des Seigneurs reprendra ses délibérations le 23. & celle des Communes le 21. de ce mois.

L'on prétend, que suivant le tableau, que le Général Howe a envoyé à la Cour, les Troupes, qu'il a sous ses ordres, ne montent qu'à 20. mille Hommes : Mais cette assertion n'est guères vraisemblable, puisque l'on parle de ne plus lui envoyer de nouveaux Corps, & de ne lui faire passer que des Recrûs & quelques Détachemens. D'ailleurs, ce Général, si son Armée n'eût pas été plus forte, n'auroit sûrement pas fait marcher le Général Cornwallis, par la Colonie de Jersey vers Philadelphie, & le Général Clinton vers Rhode-Island, pour s'emparer l'un de cette Isle & l'autre de la Capitale de la Pensylvanie. Quoiqu'il en soit, le Gouvernement retiendra à son service tous les Bâtimens de transport revenus de la Nouvelle-York & de Quebec, à la réserve de dix que l'on juge être trop petits. Ceux qui ont été au Canada y retourneront avec de gros Renforts, pour mettre le Général Carleton en état de rouvrir avec succès la Campagne aussi-tôt que la Saison le permettra. Le Général Burgoyne ne servira plus dans ce Pays; mais il ira, dit-on, avec 10. mille Hommes attaquer Williamsbourg, Capitale de la Virginie.

Quant aux Américains, le Général Lee est resté à la tête d'une nombreuse Armée aux environs de Cortland dans la Province de Nouvelle-York; & le Général Washington a passé avec 15. mille Hommes dans celle de Jersey, & s'y est posté à Trenton sur la Delaware, Pas qu'il faudra forcer pour aller attaquer Philadelphie. On ne sçait pas positivement, quel est le service, dont le Général Gates sera chargé sur les confins du Canada; mais le Général Arnold servira sur les Lacs, & le Capitaine Morris, qui a été ci-devant au service de la Couronne, commande au Fort Ticonderoga.

Suivant une Lettre de New-York en date du 4. Décembre, deux Frégates du Roi ont attaqué & totalement défait une Escadre d'Armateurs Américains, dont les Vaisseaux étoient montés de 10. jusqu'à 18. Canons : Les plus petits ont été pris après un Engagement d'une heure; & le plus gros a été brûlé sur un écueil par l'Equipage, qui l'avoit fait échouer.

Quoique les choses ne soient pas encore entièrement sur le pié, qu'on puisse regarder comme fort pressant le soin de régler le Gouvernement des Colonies, on attribue à deux Membres du Conseil-Privé deux Plans différens. Le premier seroit " d'établir en Amérique un Vice-Royaume pareille à celle

„ d'Irlande, & d'y entretenir constamment  
„ une Armée de 30. mille Hommes. Le Vi-  
„ ce-Roi seroit Gouverneur dans chacune  
„ des Colonies, & présideroit aux Conseils &  
„ aux Assemblées. Les Chartres seroient re-  
„ vues & rectifiées; & la Taxation établie  
„ dans tout le Continent. " L'autre Plan re-  
„ jette toute idée de réunion de Gouvernemens  
„ dans une seule Personne, hors ce qui concer-  
„ ne le Militaire: Il y est proposé

I. De prohiber tout Commerce entre les Colonies & les Nations étrangères.

II. De défendre la Pêche hors de la vue de leurs Côtes.

III. D'assujettir les Américains à la Presse.

IV. De les taxer, mais seulement pour défrayer les Etablissmens civils & militaires parmi eux, à la requistion qui en seroit faite au Gouvernement législatif de chaque Colonie, à qui on laisseroit la liberté de lever les Taxes, par telle voie & de telle manière, que chaque Gouvernement jugeroit les plus convenables à la nature du Pays & aux facultés de ses Habitans.

De LA HAIE, le 22. Janvier.

M. le Duc de la Vauguion, Ambassadeur de France, a donné avant-hier un grand Bal, auquel Mgr. le Prince Stadhouder, Madame la Princesse, son Epouse, & un grand nombre de Personnes de distinction ont assisté.

La Lettre-Circulaire, par laquelle les Etats-Généraux ont indiqué la célébration d'un jour solennel de Jeûne, d'Actions de grâces, & de Prières, au 19. Février prochain, est conçue en ces termes.

NOBLES & PUISSANS SEIGNEURS,  
Dans le cours de l'année, qui vient de s'écouler, le Tout-Puissant nous a fait éprouver, que ses grâces envers cette République sont toujours les mêmes. Il nous a maintenus dans la jouissance de tous les avantages, que l'abondance, la Paix, la Liberté civile & religieuse peuvent procurer à un Peuple soumis à des Loix équitables, dont l'autorité ne s'étend pas moins sur ceux qui gouvernent, que sur ceux qui sont gouvernés. Rien n'a paru nous manquer de ce qui constitue & confirme la prospérité d'un Etat. Considérant néanmoins le peu d'impression, que les fameux signaux & multipliés de la Providence Divine sont, en général, sur les Habitans de ce Pays; l'insensibilité, avec laquelle on rejette & à ses bienfaits, & à ses avertissemens, & même à ses châtimens; nous ne pouvons porter sans effort nos regards sur les suites infaillibles d'une conduite si mal assortie tant à nos devoirs qu'à nos plus chers intérêts. Quant l'expérience de tous les Siècles, la Raison & la Révélation ne se réuniroient pas pour donner à nos alarmes le plus juste fondement, les dangers, auxquels



La situation même de ces Provinces nous expose continuellement, devantant seuls les exister. Ces dangers renaisissent chaque année; nous ne leur avons échappé jusques ici que par une protection, marquée du Maître de la Nature. Si jamais on a dû le sentir, c'est sans doute dans ce moment, où nous voyons tant d'infortunés gemir en quelques-unes de ces Provinces, des effets désastreux de la tempête violente, que nous avons encore essayée depuis peu. La main du Très-Haut est de nouveau déployée en notre faveur; et nous a sauvés de nouveau. Mais, quelle cesse un instant de contenir l'Element redoutable, dont nous sommes environnés, il deviendra bientôt l'instrument de notre destruction, comme, sous la bénédiction Divine, il a si longtems été de notre prospérité & de notre sûreté. Il est tems encore de détourner le si funestes présages. Il est plus que tems de se réveiller enfin d'une securité non moins insensée que criminelle, & de tâcher de fléchir la justice céleste par un retour sincère à l'Eternel.

A CÉS CAUSES, nous avons trouvé bon d'ordonner un Jour solennel d'Actions de grâces, de Jeûne, & de Prières dans toute l'étendue des Provinces-Unies, Pays Associés, Villes & Lieux de leur dépendance; & d'en fixer la célébration au Mercredi de la prochain mois de Février, pour nous mettre de nouveau, nous & notre Etat, sous la protection du Très-Haut; pour reconnoître & adorer l'Empire de sa Providence; pour célébrer, dans les sentimens d'une vive gratitude, les merveilles de sa bonté envers nous; pour implorer la continuation de la bénédiction Divine, & supplier le Dieu tout bon de nous garantir des calamités, des tempêtes & des inondations, & de tout autre fléau; de faire cesser cette mortalité qui continue depuis si longtems ses ravages dans nos Campagnes; pour faire une humble & sincère confession de nos péchés & de nos transgressions, & en solliciter le pardon, ainsi que le secours de sa grâce pour la conversion d'une Nation péchéresse.

Dans cette Solemnité nous devons singulièrement implorer la bénédiction de Dieu sur les Personnes & le Gouvernement des Souverains in Pays, afin que leurs délibérations & leurs entreprises puissent contribuer à la conservation de la Paix, à l'accroissement du Commerce, à l'avancement de la Vertu, à l'encouragement des Arts & des Sciences utiles, à l'affermissement du bonheur & de la prospérité de la République.

Nous devons encore supplier l'Ette Suprême de répandre sur les plus précieuses bénédictions sur S. A. S. le Prince Stadhouder Héritaire, sur Madame la Princesse Royale, son auguste Epouse, & sur leurs Sérénissimes Enfants; le prier de les prendre sous sa puissante protection; de leur accorder des jours longs, heureux & glorieux; de faire flurir l'Etat & l'Eglise sous l'administration du Prince, & de lui donner une postérité illustre, qui, transmettant son nom immortel aux générations les plus reculées,

fournisse dans tous les Siècles à la République de genereux Défenseurs de ses Droits & de sa Liberté.

Nous devons enfin offrir à Dieu nos vœux & nos prières pour les Eglises Protestantes en tout lieu, & singulièrement en faveur de celles de ces Provinces; afin qu'elles puissent croître & fleurir de plus en plus en piété, en union, en charité, en vérité & en vertu, & que les travaux de leurs Pasteurs soient couronnés des plus heureux & des plus durables succès:

Le tout pour la gloire du saint Nom de Dieu, la propagation de la vraie Religion Chrétienne Reformée, la conservation de notre inestimable Liberté, & le Salut de nos Amis.

Outre les deux Lettres de Larrache, (dont nous avons donné l'Extrait l'Ordinaire dernier,) contenant les circonstances de la prise de deux Bâtimens Hollandois par deux Frégates & un Chebec Marocains; & celles de la destruction de ces trois derniers par deux Frégates de guerre Hollandoises, on a reçu des Lettres des Capitaines mêmes des deux Navires conduits à Larrache, & une autre écrite à bord du Vaisseau-Commandant de l'Escadre Hollandoise, à la Rade de Gibraltar, le 23. Décembre. Voici les éclaircissimens qu'on y trouve sur ce qui a été précédemment rapporté.

Les deux Gallottes Marchandes, la Dame Gertrude & le Jeune Everhard, avoient fait voile ensemble de San-Lucar, le 2. Décembre. Parvenus le jour suivant à environ dix milles du Cap St. Vincent, les Srs. Esffes & Hides, Commandans de ces Vaisseaux, virent un Navire à trois mâts s'avancer sur eux: ils le crurent Espagnol, & ne se hâtèrent pas de se sauver. Etant, à 4. heures de Pappès-midi, à la portée du Canon, il arbora Pavillon rouge, fit quelques décharges de Canon, & ordonna aux Capitaines de venir à son bord, pour monir leurs Passeports: Ils le firent avec confiance, croyant alors, que c'étoit un Vaisseau Algérien; mais, lorsqu'ils s'y trouvèrent, ils furent bientôt cruellement détrompés: Ils virent, que c'étoit le Vaisseau-Commandant de la Marine Marocaine, monté par l'Amiral Aly-Perez, ayant 36. Canons de fonte, 4. Pierriers, & 200. Hommes d'Equipage. L'Amiral leur déclara, qu'ils étoient Prisonniers, que leurs Bâtimens étoient également de bonne-priise, & qu'il alloit les mener à Larrache: Il envoya ses Chaloupes à leur bord, pour prendre le reste de l'Equipage, & y conduire un nombre de Maures pour les manoeuvrer. La Frégate & ses deux Prises firent ensuite route vers la Côte de Barbarie; & le 7. au soir elles jettèrent l'ancre à la Rade de Larrache. Le 8. au matin on vit deux Bâtimens venir du côté de l'Est, dont l'un étoit la Frégate de guerre Hollandoise, le Mars, commandée par le Capitaine Salomon Deiel: Elle courut d'abord sur une des Prises Hollandoises, pour la reprendre; mais les Maures, qui la montoient, préférèrent de la faire échouer. La seconde

Prise eussya bientôt le même sort; & les Car-gaïsons de l'une & de l'autre ne furent sauvées qu'en partie. Ce fut alors le tour de la Frégate *Marocaine*. Le Capitaine *Dedel*, qui déjà n'étoit parvenu qu'avec peine, aiant la marée contraire, à s'approcher des deux Prises sous la Côte, éprouva encore plus de difficultés pour attaquer le Vaisseau *Barbaresque*, qui s'étoit retiré sous la protection des Châteaux, d'où l'on faisoit un feu des plus vifs, ainsi que du Navire même. Mr. *Dedel* leur répondit avec la même vigueur; mais l'impossibilité de réussir à prendre la Frégate *Marocaine*, dans la situation où elle étoit, Pengagea à se retirer à quelque distance. *Aly-Perez* voulut profiter de l'Intervalle pour se mettre entièrement en sûreté; &, quoique son Pilote fût d'avis de débarquer préalablement son Canon, pour alléger le Vaisseau & passer la Barre avec d'autant moins de risque, il négligea ce conseil; & tenta d'entrer dans le Port: Mais malheureusement ce que le Pilote lui avoit prédit arriva: La Frégate échoua sur la Barre, & fut bientôt mise en pièces, tant par le choc des vagues que par le feu des *Hollandois*. Ainsi ce Batiment, qui étoit le plus grand & le plus beau de toute la Marine *Marocaine*, fut entièrement perdu, de même que 36. belles Pièces de fonte, & tous les Effets qui s'y trouvoient à bord.

Le *Mars* aiant été joint sur ces entrefaites par la *Venus*, autre Frégate *Hollandoise* aux ordres du Baron *Bentinck*, elles apperçurent

une seconde Frégate *Marocaine* & un Chebec qui étoient sortis de *Mogador* de consigne avec ce qui venoit d'être détruite. Les Capitaines *Dedel* & *Bentinck* leur donnèrent la chasse jusqu'au Port de *Mamora*, où les deux Vaisseaux *Barbaresques* tâchèrent de se sauver mais avec si peu de circonspection qu'ils échouèrent sur la Côte, où peu après ils coulèrent entièrement à fond.

Quant aux Equipages *Hollandois*, on les dépouillés de tous leurs Effets, en ne leur laissant que les vêtemens qu'ils avoient au moment d'être pris; & on les a enfermés dans une Maison que le Sr. *Rassignol*, Consul *Hollandois*, a louée pour cet effet; & à la porte de laquelle il y a un Corps-de-garde de 6. à 8. *Maurés*. On ne leur y donne que du pain & de l'eau; mais il est permis au Consul de leur envoyer tous les soirs quelque autre nourriture. Au reste l'on ignoroit les intentions de la Cour à leur égard; & l'on ne savoit, s'ils resteroient à *Lar-rac'hé*, ou s'ils seroient transportés à *Mogador*.

On apprend d'ailleurs par la Lettre du Capitaine *Hidées*, que l'Amiral *Aly-Perez*, accablé d'inconduite, a été mis en prison avec quelques-uns de ses gens. C'est le même qui, conjointement avec la Frégate échouée à *Mamora*, s'empara, il y a peu de mois, du Navire *la Marie-Cathérine*. Après le sort qu'il vient d'essayer avec les meilleurs Vaisseaux de la Marine, on a lieu de croire, que la Puissance *Marocaine* rabattra quelque chose de sa fierté.

*Les Porteurs respectifs des Obligations, à la charge de S. M. Imp. R. & Apostolique, négociées au Comptoir de Mrs. SARDI & Compagnie, en date du 1. Mars 1766. sous hypothèque d'Obligations sur la Banque de Vienne, sont avertis, qu'en conséquence du Tirage fait alors toutes les Obligations, qui écherront le 1. Mars prochain, seront remboursées au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM, & qu'il n'en sera point payé d'Intérêts ultérieurs. On donne avis en même tems, que les Intérêts de la sus-dite Négociation, qui écherront à la même époque, seront payés au sus-dit Comptoir, en retirant les Coupons.*

*Les Directeurs du COLLÈGE-GÉNÉRAL de Rentes-Viagères & de Tontines, &c. établi à LA HAÏE le 1<sup>er</sup>. Janvier 1771, ont publié & distribué gratis, tant en François qu'en Hollandois, le sixième Compte annuel de l'Etat & de l'Administration de ce Collège avec une Information succincte, tirée du Plan & de ses Supplémens, où l'on voit qu'il leur est entré jusqu'au 30. Juin 1776. un Capital d'un Million 235. mille & 600 florins d'Hollande.*

*I. Les Rentes-viagères sont à huit pour-cent sur une tête, sept pour-cent sur deux têtes, & six pour-cent sur trois têtes, sans distinction d'âge; mais aux personnes de 65. ou 70. ans on donne respectivement neuf & dix pour-cent sur une tête, huit pour-cent sur deux, & sept pour-cent sur trois têtes, aiant chacune autour de 50. ans; & neuf pour-cent sur deux têtes d'environ 70. ans.*

*II. Les Tontines sont à cinq pour-cent sur une tête, quatre pour-cent sur deux têtes, & trois pour-cent sur trois têtes à tout âge, augmentant annuellement d'un demi-pour-cent pendant la vie des personnes dénommées; & cela dès la première année, de façon qu'après onze ans, elles se trouvent égales aux Rentes-viagères à huit, sept & six pour-cent; mais celles-ci restent fixes, & les Tontines s'accroissent toujours.*

*On peut s'intéresser en tout tems dans ce Collège, & y recevoir ses Rentes, même trois mois avant l'échéance. Adresse au Comptoir des Banquiers JACQUES BERGEON & Comp à LA HAÏE, & chez le Sr. G. W. de WILLEMSSEN, Négociant, sur le Leidsegragt, vis-à-vis du Kerkstraat, à Amsterdam. On prie d'affranchir les Lettres.*

*Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.*



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO VII.

De LEIDE, le 24. Janvier, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 31. Décembre, 1776. Le Baron de *Cocceji*, Colonel & Aide-de-Camp du Roi de Prusse, eut l'honneur de remettre, le 22. de ce mois, dans une Audience particulière qu'il eut de l'Impératrice & de L. A. Impériales, les Lettres de félicitation de sa Cour sur la célébration du Mariage du Grand-Duc. Le Comte *Alexis Orlov* est parti d'ici le 17. pour *Moscou*; & sept jours après le Veld-Maréchal Prince de *Gallitzin* s'est aussi mis en route pour la même Ville. Comme on ignore le motif du voyage inattendu de ces Seigneurs, on fait différentes conjectures à ce sujet.

L'établissement du nouveau Gouvernement de *Novogrod* s'est fait, le 15. de ce mois, dans la Ville de ce nom, avec les mêmes solemnités, qui ont eu lieu dans celle de *Tver* à la même occasion. L'Impératrice a nommé à la Présidence de ce dernier Gouvernement le Conseiller d'*Astafjew*; & Sa Maj. a disposé des Charges du nouveau Gouvernement de *Kaluga* de la manière suivante. Celle de Gouverneur a été donnée à Mr. de *Letzkoy*, Colonel d'Artillerie, & Commandant en chef à *Casan*; celle de Vice-Gouverneur, au Colonel de *Soltikow*; celle de Président de la Chambre Criminelle à Mr. de *Syffejew*; celle de Président du Tribunal Civil à Mr. de *Maffalow*, Conseiller d'Etat; celle de Président de la Justice Territoriale Suprême au Conseiller d'*Ufchakow*; celle de Président en second au Lieutenant-Colonel Prince *Baratajew*, &c. Le Gentilhomme Italien, qui a tué en duël le Comte *Henri-Bernard-Louis* de *Byland*, Capitaine de haut-bord, a été arrêté; & comme il est Chevalier de *St. George*, il sera jugé par un Conseil de guerre, composé de Membres de cet Ordre Militaire.

De COBLENTZ, le 14. Janvier, 1777. L'Electeur de *Trèves* est parti aujourd'hui de grand matin, accompagné de Madame la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Soeur, pour faire un voyage incognito, sous le nom de Comte de *Sayn*. Son Alt. Royale a nommé, pour *Stadhalter* ou Lieutenant de ses Etats en son absence, le Baron de *Hack*, Trésorier de la Métropole.

De BONN, le 15. Janvier. Depuis ce matin à environ 4. heures, cette Ville se trouve dans la plus vive alarme, à l'occasion d'un grand incendie, qui a éclaté au Palais Electoral, & qui dure encore en ce moment. Le feu, qui avoit déjà fait des progrès considérables, avant qu'en le découvrit, a bientôt gagné tout le Corps de l'Edifice, malgré la promptitude & l'abondance des secours, qu'on y a portés. A midi, le *Buen-Retiro*, la Chapelle de la Cour, l'Hôtel des Pages, le magnifique Escalier, la Salle du Bal, & tout le Quarré de la Résidence se sont trouvés réduits en cendres. La Tour, où étoit le Carillon, a embrasé la partie, nommée la *Maison Allemande*, qui a été également consumée. L'aiguille d'une autre Tour, étant tombée sur une Maison voisine, y a mis le feu, qui s'est communiqué aussi-tôt à une seconde; & dans peu de tems l'une & l'autre ont été la proie des flammes: Elles se sont étendues jusqu'à l'Eglise Paroissiale de *St. Remi* & aux Ecoles des ci-devant *Jésuites*; mais on est parvenu à les arrêter dans ces deux endroits. L'intérieur du Palais & des Bâtimens, qui y appartiennent, brûlent encore en ce moment; mais, si le vent ne change pas, on peut se flatter de circonscire leurs ravages dans cette enceinte, & de garantir le reste de la Ville de tout danger ultérieur. Il est encore impossible d'apprécier la perte, que causera ce désastre: Cependant il est aisé de prévoir, qu'elle sera excessive, & à quelques égards irréparable. Outre le Corps même du Bâtimens, qui étoit très-magnifique, & dont on n'a pu conserver que les Appartemens de l'Electeur, les flammes ont consumé la plus grande partie de la belle Bibliothèque & des Ameublemens: L'on a eu seulement le bonheur de sauver les Archives les plus essentielles. Le reste des Livres ainsi que des Meubles, les Lits magnifiques du *Buen-Retiro*, les Glaces, les Tapis ont été jettés dans la bouë des Jardins. L'on n'a pu mettre en sûreté aucun de tous ces Effets précieux, la rapidité du feu étant telle, qu'elle a obligé même les Pages de S. A. Electorale à se sauver à demi-habillés. Ce Prince, auquel le Peuple a témoigné dans cette triste conjoncture le plus sincère attachement, s'étoit d'abord retiré dans ses Jardins; & ensuite il a été conduit à l'Hôtel de son Grand-Ecuyer. On craint, que l'horreur de ce funeste accident ne soit augmentée par la mort de plusieurs Personnes. Au nombre de celles, qui ont péri par la chute d'un Plafond, on nomme le Conseiller-Aulique de *Browning*. Quoiqu'au reste l'ensemble des circonstances ait donné lieu à une perte aussi considérable, on ne peut refuser de justes éloges à la Garnison & aux autres Personnes, qui ont porté du

secours : S'il n'y avoit eu tant d'ordre & de promptitude dans leurs travaux, les ravages de l'incendie auroient été encore bien plus étendus.

*EXTRAIT d'une Lettre de BARCELONE du 28. Décembre, 1776.*

„ On est actuellement occupé à fondre, dans notre Arsenal, un grand nombre de Canon de bronze, sous la direction & en suivant les procédés du Sr. *Maritz*, célèbre Fondeur, qui a établi ces Ateliers dans cette Ville, il y a huit ans, après avoir soutenu bien des contradictions & des oppositions. Nous voyons avec plaisir, que le métal, qui nous arrive du *Mexique*; devient enfin utile entre les mains de cet habile Artiste. Toutes les semaines, on coule quatre Pièces de 24. ou de seize, ou six de douze, ou huit de quatre; & l'on en fort autant sur les Moulins. De l'aveu de tous les Connoisseurs, les Pièces du Sr. *Maritz* sont plus légères & d'une volée plus longue & incomparablement plus juste. ”

*De MADRID, le 31. Décembre.* Avant-hier, le Cardinal *Valenti-Gonzaga*, qui a résidé à notre Cour comme Nonce du Pape; & *Dón Nicolas Colonna di Stigliano*, Archevêque de *Sébastie*, qui le remplace avec le même Caractère, furent admis à l'Audience du Roi. Le premier prit congé de S. M. pour retourner à *Rome*; & le second eut l'honneur de lui présenter ses Lettres de créance. Ils furent conduits à cette Audience ainsi qu'à celles des Princes & Princesses de la Famille Royale, par le Marquis d'*Oviédo*, Introduceur des Ambassadeurs.

Le Roi, étant jugé à propos d'augmenter de quatre Compagnies le Corps Royal d'Artillerie, en a donné le commandement, avec la qualité de Lieutenant-Colonel, au Colonel titulaire *Don Antonio Angosto*; & S. M. en a nommé Capitaines les Lieutenans *Don Jérôme Léoni*, *Don André Zerralde*, *Don Pierre de la Roza*, & *Don François Vallejo*. Elle a conféré le Gouvernement du Château de *St. Sébastien* dans la Place de *Cádiz* au Lieutenant-Colonel *Don Benoît de Saavedra*, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Infanterie de *Lisbonne*.

*Don Joseph-Nic. de Vitoria y Landecho*, Ministre du Conseil Royal & Suprême de *Castille*, mourut ici le 11. dans la 55<sup>me</sup>. année de son âge: Il avoit servi le Roi, pendant 25. ans, avec beaucoup de réputation.

*De MARSEILLE, le 3. Janvier, 1777.* Quoique la mort d'*Aly-Daher*, Fils du feu Cheik d'*Acre*, n'ait été annoncée d'abord que confusément, & que jusqu'à présent on n'ait reçu aucun détail concernant sa prise, des Lettres de *Constantinople*, du 18. Novembre 1776, ne permettent cependant presque pas d'en douter: Elles portent, qu'un Exprès, envoyé par *Mehemet*, Pacha de *Damas*, y étoit arrivé le 14. apportant au Grand-Seigneur la Tête d'*Aly-Daher* & celles de vingt-sept de ses principaux Officiers; que la défaite de ce Rebelle n'avoit coûté aucune effusion de sang; que son Fils, qui avoit été fait Prisonnier par *Diezzar*, Pacha de *Seyde*, avoit de même été envoyé à *Constantinople* sous bonne escorte; & qu'il y avoit lieu d'espérer, que cet événement important rameneroit enfin le calme en *Syrie*. Il n'en étoit pas de même à l'égard des *Persans*, qui continuoient d'inquiéter les Places des Frontières: Et, comme il paroïssoit difficile d'arrêter leurs progrès dans les circonstances présentes, la Porte se dispoïtoit à dépêcher un nouveau Plénipotentiaire à *Kerim-Kan*, pour traiter définitivement de la Paix avec ce Régent, de la part duquel il se trouvoit depuis peu un Emissaire secret à *Constantinople*.

Quoique la Puissance *Ottomane* n'ait pu parvenir encore à rétablir ses forces, extrêmement affoiblies dans la dernière Guerre avec la *Russie*, une des branches du Département militaire se trouve cependant dans un état florissant: C'est l'Artillerie: Les nouvelles Fonderies font tous les jours des progrès. Suivant les mêmes avis de *Constantinople*, on y avoit coulé depuis peu six Pièces, dont une de dix-huit, une seconde à la *Schuwalow*, & quatre autres de Campagne, qui avoient toutes très-bien réussi.

Enfin ces Lettres ajoutent, que deux des Bâtimens *Russes*, partis de *Cronstadt*, étoient arrivés à *Tenedos*, où ils attendoient le premier bon vent pour entrer dans le Canal. On croyoit, que le troisième avoit pris la route de *Smyrne*.

*De VERSAILLES, le 15. Janvier.* Le 12. de ce mois, le Marquis d'*Aubeterre*, Commandant en Chef dans la Province de *Bretagne*, & l'Evêque de *Rennes*, Président de l'Ordre de l'Eglise, ont été présentés au Roi par le Duc de *Fronsac*, Premier-Gentilhomme de la Chambre de S. M. en survivance: Le Roi leur a témoigné sa satisfaction de leur conduite, pendant le cours de la dernière Assemblée des Etats de cette Province. Le Marquis de *Serain*, qui y a présidé la Noblesse, a eu pareillement à son arrivée l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, qui lui a accordé les entrées de sa Chambre. Elle a donné à la Demoiselle de *Clermont-Tonnerre*, Petite-Fille du Maréchal Duc de *Clermont-Tonnerre*, Pair de *France* & Chef du Tribunal, la permission de se qualifier du Titre de *Dame*.



Avant la clôture des Etats de Bretagne, le Roi a permis, sur des sollicitations de cette Assemblée, l'exportation des Grains à l'Etranger de la Province, d'où l'on écrit, que le Commerce maritime s'est beaucoup rallenti par les bruits de Guerre, quelque peu fondés qu'ils oivent paroître jusqu'à présent.

Le Duc & la Duchesse de Deux-Ponts, partis de leur Résidence le 3. de ce mois, sont deuis quelques jours en cette Capitale, où ils se proposent de faire un séjour de 4. ou 5. semaines. Jeudi, 2. de ce mois, il a été rendu à la Grand'Chambre, d'après les Conclusions de M. Avocat-Général Seguiet, un Arrêt confirmatif de la Sentence des Requetes du Palais, qui déclaré valide, en faveur du Marquis de la Tour-du-Pin, le Codicille du Marquis de Gouvernet, que les Héritiers naturels de celui-ci prétendoient facilement annullé, comme trouvé parmi des Papiers de rebut, & fait d'ailleurs depuis longtems au préjudice de Parens plus proches, avec lesquels le Testateur avoit eu depuis les plus étroites liaisons.

Mr. de Beaumarchais n'ayant pu être remis, par l'Arrêt du Parlement en sa faveur, qu'au même état où il étoit avant d'être condamné au blâme par le Grand-Conseil actuel, il pourroit sa demande, afin que son Décret d'ajournement soit converti en assigné pour être ouï; & il a publié un Mémoire, dans lequel, rappelant la fameuse affaire avec Mr. & Madame de Goetzmann, il parle avec très-peu de ménagement de ses Juges d'alors. Comme la plupart de ces Magistrats sont Membres du Grand-Conseil, cette Cour a résolu, dans une Assemblée tenuë à ce sujet, d'adresser des plaintes à M. le Garde des Sceaux, pour arrêter, s'il est possible, le cours de cette Pièce, qui n'a été imprimée que d'après une Consultation d'Avocats, en date du 11. Décembre dernier, très-fortement motivée, sur la nécessité de rendre la Défense du Sr. de Beaumarchais publique. Son Mémoire, qui a pour titre, *Suite de la Justification du Sr. de Beaumarchais*, est une Collection de Pièces, contenant les Lettres de Relief de tems, qui lui ont été accordées, le Plaidoyer que Mr. Target a prononcé devant le Parlement le 6. Septembre, pour obtenir l'entérinement de ces Lettres, la Défense du Sr. de Beaumarchais, &c. Outre les reproches amers, qui sont faits dans cet Ecrit à plusieurs Membres du Grand-Conseil, nommément à ceux qu'il avoit recusés en 1773, on remarque une expression fort desagréable pour cette Cour, dans les Lettres de Relief même. Jusqu'à présent tous les Récrets, émanés du Roi ou de son Conseil, qualifioient d'Arrêts ceux prononcés par le Grand-Conseil dans l'intervalle qu'il a tenu lieu de Parlement. Mais celui, contre lequel Mr. de Beaumarchais s'est pourvu, n'y est qualifié que de Jugement; conformément à la coutume observée au Palais depuis le retour du Parlement.

Il a été accordé depuis peu des Lettres de grâce à une jeune Demoiselle, Fille d'un Officier en garnison en Flandre, qui n'ayant répondu à la passion de son Amant qu'après bien des promesses répétées de Mariage, ne put ensuite le porter, par ses larmes & ses prières, à rompre ses engagemens, lorsque les suites de sa foiblesse exigèrent cette réparation, & qui, au désespoir de la honte où elle alloit tomber, tua son Séducteur d'un coup de Pistolet; après quoi elle s'est retirée à Turin, où sa grâce lui a été envoyée, son courage & la perfidie de son Amant ayant intéressé des Personnes puissantes en sa faveur.

On écrit de Metz, qu'il s'est élevé une Rixe entre les Soldats de deux Régimens sur de petites prérogatives, que vouloient s'arroger les plus anciens arrivés dans cette Garnison, & qu'il s'en est suivi un Combat sanglant de douze contre douze. Il devoit être de cent; mais, le Complot ayant percé en partie, les Officiers avoient fait mettre les autres aux arrêts.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 17. Janvier.

Avant-hier, il se tint encore un grand Conseil à la Cour, pour examiner le contenu de Déclames reçus récemment de l'Amérique & d'autres des Ambassadeurs du Roi aux Cours de France & d'Espagne. Ces dernières paroissent avoir excité l'attention des Ministres: Ce n'est pas, dit-on, qu'elles fassent craindre des dispositions hostiles de la part de ces Puissances; mais il paroît, que le Docteur Franklin, arrivé de Philadelphie à Paris, a proposé, dans quelques entretiens qu'il a eu non-seulement avec les Ministres de France, mais aussi avec le Vicomte de Stormont, Ambassadeur Britannique, des ouvertures d'Accommodement avec les Colonies, que la Cour de Versailles s'est empressée de communiquer à celle de Londres. On ajoute que, quoique celle-ci ne négligera peut-être pas absolument cette nouvelle voye de conciliation, elle a cependant fait déclarer au Ministère de France, qu'elle ne peut se départir des Instructions, données à ses Commissaires en Amérique, conformément à divers Actes du Parlement & aux Résolutions prises en Conseil, d'autant moins que ces Instructions sont suffisantes pour parvenir à une réconciliation, pour peu que les Colonies soient sincèrement disposées à y concourir. Tels sont les bruits qu'on entend ici, & qu'on accrédite par quelques Lettres de Paris, où il est dit, " que la Commis-



„ Non de Mr. *Franklin* est différente de celle de Mr. *Dean* & des deux autres Députés *Américains*, qui se trouvent depuis quelque tems en *France*; que ceux-ci ne sont chargés que de „ Négociations relatives au Commerce & à l'achat d'Articles nécessaires pour les Forces *Américaines*; mais que Mr. *Franklin* est venu en *Europe* pour travailler à un Accommodement. „ On va même jusqu'à assurer, qu'un Particulier, arrivé de *Paris*, a remis le 14. des Lettres de ce Député du Congrès au Lord *George Germaine*, avec lequel il a eu ensuite un assez long entretien. „

„ Les nouvelles Dépêches, que la Cour a reçûs le 15. du Chevalier *Howe*, par le Bâtiment le *Hartley*, Capitaine *Jackson*, arrivé aux *Dunes*, ne contiennent aucun fait décisif, & ne parlent que des préparatifs pour pénétrer jusqu'à *Philadelphie* & se mettre en possession de cette Capitale. Celles de *Halifax*, apportées par le Vaisseau, l'*Aventure*, Capitaine *Lacy*, & remises le 14. au Bureau des Colonies, rassurent sur les craintes, qu'on a eues, d'une Invasion des *Provinciaux* dans la *Nouvelle-Ecosse*, la Ville de *Halifax* se trouvant à présent dans un si bon état de défense, qu'il seroit très-difficile, même à un gros Corps, de s'en emparer. Le Vaisseau, la *Comtesse d'Effingham*, est arrivé de *Quebec* à *Douvres*. A son départ, le 4. Décembre, le Fleuve *St. Laurent* étoit convert de glaces; & un Officier, qui avoit quitté la Ville le 1. du même mois, a rapporté, que tout étoit tranquille dans le *Canada*; que les Troupes *Britanniques*, & *Brunswickoises*, bien pourvus du nécessaire, étoient cantonnées à *Montréal*, aux *Trois-Rivières*, & à *Quebec*. On profitoit de part & d'autre de la Saison pour rouvrir la Campagne avec vigueur. Suivant un Officier du Roi, qui a été Prisonnier parmi les *Américains*, & qui avoit passé par *Ticonderoga*, ils travailleroient à force pour avoir au Printemps une Flottille sur les Lacs, plus formidable que celle de l'année dernière; & ils avoient déjà sur les Chantiers 26. Bateaux grands ou petits. Le Chevalier *Carleton*, de son côté, avoit fait commencer la construction de six Bâtimens, dont l'un sera monté de 20. Pièces de canon. „

„ Le 15. il arriva aussi au Bureau-Général des Postes une Malle, contenant des Lettres de la *Virginie*, des deux *Carolines*, de la *Georgie* & de la *Floride*: Elle a été apportée par le Navire, la *Betsy*, Capitaine *Loftus*, lequel l'a recueillie avec l'Equipage du Paquet-Bot destiné à l'apporter, & qui a péri pendant le trajet. La *Betsy* avoit fait voile de *St. Augustin*, le 27. Novembre, & a pris sur sa route un Schooner, nommé le *Port-au-Prince*, avec une Cargaison de Riz & d'*Indigo*, appartenant aux *Provinciaux*. Un Officier, qui s'est trouvé à bord de la *Betsy*, a d'abord passé de *Portsmouth* à *Londres*, pour y remettre au Gouvernement les Dépêches, dont il étoit chargé. Elles annoncent, dit-on, que, les Partisans de la Couronne aiant mis dans leurs intérêts les Tribus des Sauvages *Creeks* & *Chiroquois*, ceux-ci ont eu avec les *Provinciaux* un Combat fort vif, dans lequel les Sauvages ont été vainqueurs, aiant porté à *St. Augustin*, outre plusieurs autres Trophées, une grande quantité de Chevelures. Au départ des Lettres, un Capitaine *Brown*, avec 150. Hommes de Troupes du Roi & 3000. Sauvages, s'étoit mis en marche de *St. Augustin*, pour aller soumettre la *Georgie*; Expédition dans laquelle il seroit soutenu par deux Bâtimens armés au service du Gouvernement. Si elle lui réussissoit, il se proposoit de passer dans la *Caroline*, &c. „ ACTIONS; Banque, 138. *Indes*, 168.

DE LA HAIE, le 23. Janvier. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, qui ont continué leur Assemblée cette semaine, ont consenti à l'établissement des Taxes & Impôts pour l'année courante, sur le même pié qu'ils l'ont été pendant celle qui vient d'expirer; à l'exception seule ment que, dans le Tarif des Bien-fonds, les Actions de la Compagnie des *Indes* de ces Provinces, qui y avoient été ei-devant évaluées au quadruple du Capital de l'ancienne mise, ne le seront qu'au triple, proportionnellement au Dividende actuel. Leurs Nobles & Grandes Puissances, voulant continuer d'encourager la Pêche en *Groenlande* & au Déroit de *Davis*, ont accordé une Prime de 30. Florins par tête aux Vaisseaux équipés dans la Province pour la sus-dite Pêche.

Selon des Lettres de *Madrid*, du 31. Décembre, le Paquet-Bot, la *Cantabrie*, parti de *Montevideo* le 1. Octobre & arrivé le 7. Décembre à la *Corogne*, a apporté avis qu'à son départ les *Portugais* faisoient le Siège du Château de *Sainte-Thècle*. On voit aussi dans des Avis du *Portugal*, que les levées, pour augmenter les anciens Régimens & en former de nouveaux s'y continuent. Cependant, si de pareilles Nouvelles n'entretenoient la crainte qu'on a eue d'une Rupture entre l'*Espagne* & le *Portugal*, toutes les autres circonstances sembleroient devoir faire évanouir. Il paroît aussi, que la retraite du Marquis de *Pombal* ne se confirme point, que ce Ministre continuera d'être à la tête des affaires sous les ordres de la Reine. „

\* \* Son Exc. M. le Vicomte de la *Herreria*, Ministre Plénipotentiaire de la Cour d'*Espagne* auprès de Leurs Hautes-Puissances, avertit, qu'en vertu des ordres de sa Cour les Banquiers *ABRAHAM* & *SIMEON BOAS* sont chargés de la distribution des Billets de l'Emprunt pour le CANAL ROYAL DE MURCIE, (maintenant garanti par le ROI, son Maître, sous l'Hypothèque de ses Revenus des Postes Royales,) jusqu'au 28. Février prochain passé lequel jour aucun Billet ne sera plus délivré: Que d'ailleurs le Tirage en sera fait le mois de Mars de l'année présente, sans aucune interruption; & que les Listes authentifiées seront exactement envoyées es mains des Banquiers *BOAS* sus-dits.





NUMERO VIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du MARDI 28. Janvier, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de CON-  
STANTINOPLE, le 17. Déc. 1776.

**T**OUTE espérance de Pacification avec la *Persé* est enfin évanouie. Les tentatives & les propositions, que la *Porte* a faites pour y parvenir, étant été inutiles, le *Divani* a enfin résolu de déclarer la Guerre au *Régent*. La publication en a été faite le 3. de ce mois au soir; & en même tems le *Grand-Seigneur* a nommé un *Seraskier*, pour marcher le plutôt possible avec une Armée de cinquante mille Hommes vers le Gouvernement de *Bagdad*. Ces mesures vigoureuses, sont devenues indispensables, puisque l'on apprend, que, dans le tems même qu'on négocioit ici pour terminer à l'amiable les différends survenus entre les deux Nations, *Kerim-Kan* n'a cessé de pousser ses conquêtes. Déjà on le dit maître de *Bagdad*, où, selon les avis les plus récents, il a mis une forte Garnison. L'alarme s'est répandue jusqu'à *Alep*, les Habitans de cette Ville, ne voyant rien, entre eux & les *Persans*, qui puisse arrêter leurs progrès.

„ Une des Femmes du *Grand-Seigneur*, dont on a ci-devant annoncé la grossesse, est accouchée le 7. d'un Fils auquel S. H. a donné le nom d'*Achmet*.

De VIENNE, le 11. Janvier, 1777.

L'Empereur, qui avoit fixé son départ pour la France au 8. de ce mois, a dû suspendre

son voyage, à cause de la grande quantité de neige tombée depuis le *Nouvel-an*, & qui a rendu les chemins impraticables.

„ L'Impératrice de *Russie* a fait, notifier à notre Cour, ainsi qu'à celles de *Copenhague* & de *Berlin*, „ qu'Elle s'est vuë dans la nécessité de se mettre en possession de la Place de „ *Précep* dans la *Crimée*, pour obliger la „ *Porte* à remplir les conditions du dernier „ *Traité de Paix*, nommément celui de l'In- „ dépendance de la *Crimée*, dont l'exécution „ rencontre beaucoup de difficultés à *Constan- „ tinople*. „ En conséquence de cette résolution, les Garnisons Russes de *Kertsch* & de *Fenicale* alloient être renforcées chacune de 8. Bataillons; & le Prince *Wolodimir Gallitzin* camperoit avec un Corps de Troupes dans les environs de *Taman*. On ajoute même, que la *Russie* a dessein de faire soutenir ces démarches par une Force Navale, rassemblée dans ses Ports sur la Mer d'*Azoff*.

Ces voyes de fait de la part d'une Puissance, dont la *Porte* a éprouvé tout le poids durant la dernière Guerre, doivent lui causer encore plus d'embarras par rapport à la conjoncture, dans laquelle elles sont entreprises, soit de concert ou par un concours fortuit mais malheureux pour l'Empire *Ottoman*, c'est-à-dire, au moment que la roideur du *Régent de Persé*, qui n'a voulu écouter aucune Proposition de Paix raisonnable, & ses progrès continuels ont forcé le *Grand-Seigneur* à lui

déclarer formellement la Guerre ; rupture qui achevera d'épuiser les forces de la Puissance Turque. Elle a envoyé en *Natolie* plusieurs Commandans, avec les Sommes nécessaires pour y lever des Troupes le plus promptement possible. Mais sa plus grande espérance paroît se fonder sur les germes de division, qui n'ont pu être entièrement déracinés en *Perse*, depuis l'avènement du fameux *Schach Nadir*. On dit même, que quelques Chans ou Gouverneurs de Province ont déjà montré contre *Kerim-Kan* une jaloufie prête à éclater.

De COLOGNE, le 21. Janvier.

Quoique le bruit de la maladie de l'Electeur de *Bavière* ait été généralement répandu en *Allemagne* & dans les Pays Etrangers, on a ici des Lettres, qui assurent positivement, que ce Prince jouit d'une parfaite santé; qu'il a toujours paru en public jusqu'ici & pris le Divertissement de la Chasse, à l'exception seulement de quelques jours, que Son Alt. El. a gardé la chambre le mois dernier, par l'avis des Médecins, pour ne pas contracter des incommodités par le froid, auquel Elle est fort sensible.

De LISBONNE, le 1. Janvier.

Pendant les dernières semaines, la maladie du Roi a pris un si bon tour, qu'on a des espérances fondées, non-seulement de conserver ce Monarque, mais même de le voir rétabli au point de pouvoir reprendre le timon des affaires. Sa Maj. a commencé à remuer le bras & la main du côté paralytique; & en articulant quelques mots, Elle a paru reprendre l'usage de la parole. En conséquence d'un changement si heureux, il a été donné ordre hier de discontinuer les Prières publiques; & le soir, il a été chanté dans la Chapelle Royale un *Te-Deum* en actions de grâces pour le rétablissement de Sa Majesté.

De VERSAILLES, le 18. Janvier.

Le 14. de ce mois, le Prince Palatin, Duc de *Deux-Ponts*, fut présenté à L. M. & à la Famille Royale, sous le nom de Comte de *Sponheim*. L'après-midi, la Duchesse de *Deux-Ponts* fut présentée à la Reine & à la Famille Royale.

De PARIS, le 20. Janvier.

M. le Comte de *Maurepas* a eu ces jours-ci un accès de goutte, accompagné de Fièvre, qui a d'abord donné beaucoup d'inquiétude; mais, au moyen du bon régime que ce Ministre observe, on a la satisfaction de pouvoir annoncer, qu'il se porte beaucoup mieux.

Un Courier, arrivé de *Vienne*, a apporté à la Reine une Lettre de l'Empereur, par laquelle S. M. annonce, qu'Elle est obligée de

différer son voyage en *France*, mais qu'Elle tâchera de l'effectuer au mois de Mars. On varie sur les motifs de ce délai inattendu: Le plus naturel seroit de l'attribuer aux neiges & au mauvais état des chemins: Mais, comme ce contretems n'est pas extraordinaire dans la Saison présente, à laquelle cependant le voyage de l'Empereur avoit été fixé, on y cherche une raison plus mystérieuse, telle que l'indisposition d'une Souveraine ou celle d'un Prince de l'Empire, dont l'Héritier se trouve actuellement à notre Cour.

Le Parlement a prévenu les démarches, que le Grand- Conseil avoit arrêté de faire, relativement au nouvel Imprimé du Sr. de *Beaumarchais*. Il a supprimé la partie de cet Imprimé, dans laquelle les Magistrats du Grand- Conseil étoient le plus maltraités, savoir, la *Défense* du Sr. de *Beaumarchais* ou le Discours, qu'il s'étoit proposé de prononcer à l'Audience du Parlement, pour obtenir l'entérinement de ses Lettres de Relief. Cependant cette suppression ne s'est point faite ouvertement pour donner satisfaction à Mrs. du Grand- Conseil, mais par le motif exposé dans l'Arrêt du Parlement du 18. Janvier, dont voici le contenu.

Ce jour, les Grand'Chambre & Tournelle assemblées, les Gens du Roi sont entres; & M. *Antoine-Louis Seguier*, Avocat du dit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit:

MESSIEURS,  
Nous apportons à la Cour un Recueil imprimé, intitulé: Suite de la Justification du Sr. de *Beaumarchais*. Au nombre des différentes Pièces, que ce Recueil renferme, nous avons trouvée, dans une Requête également imprimée au Sr. de *Beaumarchais*, un Discours, qu'il s'étoit proposé de prononcer à votre Audiance. La sagesse, qui accompagne toujours vos démarches, ne vous permit point alors de lui accorder la faculté, qu'il demandoit, d'être entendu dans sa propre défense. Les mêmes motifs de prudence, qui avoient déterminé la Cour à ne point permettre au Sr. de *Beaumarchais* de prononcer ce Discours lors de la Plaidoierie de la Cause, auroient dû lui faire comprendre qu'il étoit également dans l'intention de la Cour, qu'il ne fût point rendu public par la voie de l'impression. C'est l'objet des Conclusions par-écrit, que nous avons cru devoir prendre, & que nous laissons à la Cour avec l'Imprimé, dont est question.

Et se soit les dits Gens du Roi retirés: eux retirés. Vu l'Imprimé intitulé: Suite de la Justification du Sr. de *Beaumarchais*, dans lequel se trouve insérée une Requête du dit Sr. de *Beaumarchais*, contenant un Discours, qu'il devoit prononcer lors de la Plaidoierie de sa Cause; ensemble les Conclusions par-écrit de Procureur-Général du Roi. Oui le rapport de



1<sup>o</sup>. *Léonard de Sabuguet d'Espagnac*, Con-  
siller: La matière sur ce mise en délibération.  
" La Cour, les Grand-Chambre & *Tournelle*  
assemblées, a ordonné, que le *Discours*, in-  
séré dans la dite Requête, sera & demeurera  
supprimé; & que le présent Arrêt sera im-  
primé & publié par-tout où besoin fera."  
*Fait en Parlement, les Grand-Chambre &*  
*Tournelle assemblées, le 18. Janvier 1777.*  
Collationne LUTTON. (Signé) DUFRANC.

La nuit du 8. au 9. de ce mois a fait crain-  
dre, pour le Palais de *Dijon*, un Incendie  
semblable à celui qui fit tant de dégâts au Pa-  
lais de *Paris*, il y a un an, dans le même  
mois. Le feu s'est manifesté sur les dix heu-  
res du soir au Bureau des Huissiers, a gagné  
le plafond de la Grand-Salle d'entrée, & me-  
naçoit de s'étendre à une Tour de la Cham-  
bre des Comptes, où sont renfermés d'anciens  
Titres; mais les prompts secours, qu'on a por-  
tés, l'ont empêché de faire des progrès: Il  
n'y a eu de brûlé que le Bureau des Huissiers  
avec tous les Papiers qu'il contenoit; & le  
plafond, qui est au-dessus, a été fort endom-  
magé. Le feu a cessé vers une heure après  
minuit. Le Premier-Président du Parlement  
& celui de la Chambre des Comptes s'y sont  
transportés, ainsi que presque tous les autres  
Magistrats de ces deux Cours, qui y ont don-  
né l'exemple du travail & les ordres les plus  
efficaces.

De LONDRES, le 21. Janvier.

Aujourd'hui, la Chambre des Communes a  
repris ses délibérations; & pour rendre ses  
Séances plus nombreuses, il a été envoyé des  
Lettres à un grand nombre de Membres, pour  
venir y assister le plutôt possible. On en peut  
conclure, que le Ministère, a dessein de met-  
tre sur le tapis dans cette Assemblée des ma-  
nières de la plus grande importance, soit qu'el-  
les concernent les affaires générales de l'Eu-  
rope ou notre malheureuse contestation avec l'*A-  
mérique*. Quant aux premières, on est tou-  
jours dans la même incertitude. D'un côté,  
l'on prétend que, par des Dépêches intéressan-  
tes que la Cour a reçues encore récemment  
de ses Ambassadeurs en France & en Espagne,  
elle a été rassurée sur l'inquiétude, que lui  
avoit causée l'Armement parti dernièrement  
de *Cadix*, la Cour de *Madrid* ayant déclaré à  
la requi-sition du Lord *Grantham*, qu'il n'est  
destiné contre aucune des Possessions de la  
*Grande-Bretagne* ni de ses Alliés. D'un autre  
côté, l'on répandit le 16. de ce mois, que des  
Avis, que la Cour avoit reçus le même matin  
de *Madrid*, étoient de nature à être tenus se-  
crets; & sur cette assertion les prix des Pro-  
ductions de l'*Amérique-Espagnole* montèrent de

7. pour cent. Un Express, dépêché le 16. au  
Vicomte de *Stormont*, est porteur, dit-on,  
d'un Mémoire, par lequel notre Cour de-  
mande instamment des éclaircissimens positifs  
sur la destination des Escadres, qui s'équipent  
dans les Ports de France. Enfin l'on débite,  
que des Dépêches, reçus hier de plusieurs  
Cours Etrangères, font craindre des évène-  
mens, qui mettroient en danger la tranquillité  
générale de l'Europe. Ce jour-là, il arriva en-  
tre autres un Express du Chevalier *Torke*, Am-  
bassadeur du Roi auprès des *Etats-Généraux*  
des *Provinces-Unies*. Ce Courier avoit dû faire  
le trajet à bord du Paquet-bot, qui a appor-  
té la Malle de *Hollande* du 14. de ce mois,  
& qui l'a attendu à *Helleyoet-Suis* jusqu'au 17.  
mais, ses Dépêches n'ayant pas encore été  
prêtes vers ce tems-là, il a passé ici avec le  
Paquet-bot du 18. Elles furent d'abord re-  
mises devant le Roi, qui, après en avoir fait  
lecture, manda ses principaux Ministres & eut  
une longue Conférence avec eux. Le mê-  
me jour, il fut expédié des ordres à tous les  
Grands-Officiers de l'Etat de se trouver à  
un grand Conseil, qui doit se tenir demain à  
*St. James*.

Le Bureau de l'Amirauté ne tient pas des  
Assemblées moins fréquentes. A l'issuë de la  
Séance du 14. il fut envoyé des ordres à *Port-  
smouth* & à *Plymouth*, pour hâter l'armement  
des Vaisseaux destinés à former les Escadres,  
qu'il a été résolu de mettre en mer; & en con-  
séquence les Ouvriers travaillent à double jour-  
née dans tous les Chantiers. Le 16. il fut  
expédié des Lettres de presse, pour en ôter  
du monde, sans distinguer s'ils sont Marins  
ou non, & des ordres à *Portsmouth* pour hâter  
sur-tout l'équipement de six Vaisseaux de ligne,  
qui doivent être en état de faire voile le plu-  
tôt possible. Le Bureau est si fort occupé,  
dit-on, que les Commis travaillent assidu-  
ment jusques fort avant dans la nuit.

Il est aisé de conclure de ces faits, qu'on  
n'est pas ici dans une sécurité entière à l'égard  
des autres Puissances maritimes. Quant aux  
affaires de l'*Amérique*, il est probable, qu'el-  
les vont faire l'objet des délibérations du Par-  
lement, vu qu'il a été donné ordre à la Se-  
crétairerie de ce Département de préparer des  
Copies de tous les Papiers concernant ce Pays,  
qui ont été reçus pendant son recès. On as-  
sirme, que le Lord *North* ne respire que des  
sentimens de Paix & de réconciliation avec les  
Colonies; & que, pourvu qu'elles renoncent  
à leur *Indépendance*, cette réconciliation sera  
accélérée & facilitée par tous les moyens pos-  
sibles. Les Lords Chancelier & *George Germain*



font, dit-on, dans les mêmes sentimens. La Grande-Bretagne seroit heureuse, si les Chfs des Américains y répondoient de leur côté, & s'il étoit vrai, que le Docteur Franklin ne se fût rendu à Paris que pour être plus à portée de négocier un Accommodement. Le Sr. Rixton, qu'on assure être venu ici de sa part avec des ouvertures, tendant à cette fin salutaire, a eu le 14. un entretien de deux heures avec le Lord Germaine, dont les objets aiant été communiqués au Roi & aux autres Ministres, l'examen en fut fait le 15. dans un Conseil; le 16. le Sr. Rixton se rendit chez le même Secrétaire d'Etat, qui lui fit part du résultat; & le 17. il repartit pour retourner auprès de Mr. Franklin à Paris. Ceux qui croyent savoir la Réponse, que le Gouverne-

ment lui a faite, disent qu'elle porte en substance, " que le Roi est très-disposé à accepter la jouissance de ses Colonies à de conditions équitables, & à concourir à une Pacification d'une manière compatible avec l'honneur de sa Couronne & la dignité de la Nation. "

Il est en effet plus que tems de terminer cette funeste querelle si légèrement commencée. La fermentation semble gâger le Corps même du Royaume. L'état de désordre qu'on trouve la Ville de Bristol, incendiée en partie, en sert de preuve. (Nous en parlerons dans le Supplément, ainsi que d'une découverte faite à Portsmouth, &c.)

ACTIONS; Banque, 137 & trois quarts. Indes, 168 & demi. Sud, 90 & un quart.

Vente des Livres de feu Mr. RANDON DE BOUSSET, Receveur-Général des Finances. Elle commença le 5. Février prochain. Le Catalogue s'en distribue à PARIS chez DEBURE, Fils aîné, Libraire, Quai des Augustins. La Vente des Tableaux & Effets précieux suivra immédiatement celle des Livres.

REMARQUES des AUTEURS du JOURNAL, dédié à MONSIEUR, Frère du Roi. Nous avons reçu des Avis de nos Abonnés sur l'ordre, qu'il conviendrait tenir dans nos Tables raisonnées des Journaux anciens & modernes, que l'on considère comme un Ouvrage périodique & en même tems comme un Livre de Bibliothèque, qu'on pourra toujours consulter, & dans lequel on verra les progrès de l'esprit humain dans notre Siècle, qui passe pour le plus éclairé. On voudroit par rapport aux Extraits des anciens Journaux, que nous eussions remonté au tems de l'établissement des Journaux. Nous avons déjà observé, que dans les Journaux du Siècle précédent il se trouve une infinité de choses, qui ne méritent pas d'être suivies; mais que, parmi ces Extraits inutiles, on trouve aussi des Morceaux intéressans, dont nous ferons usage, sans nous assujettir à aucun ordre. On gardera l'ordre qu'on desire dans les Journaux de ce Siècle depuis 1701. Et, à l'égard des Journaux modernes, on les suivra de mois en mois. Nous ajoutons maintenant à la fin de chacun de nos Journaux l'Extrait des Articles Législation, Administration, Police & Evénemens du Journal de Paris, ainsi que le Recueil des Nouvelles Littéraires de tous les autres Journaux, sans augmenter le Prix, qui est toujours pour l'année entière, rendu chaque mois franc de port, à Paris de 24. Livres, & 30. Livres en Province. On s'abonne à PARIS chez DEMONVILLE, Libraire, Rue St. Séverin; & on s'adresse à Mr. DAGOTY Père, l'un des Auteurs, Rue St. Honoré, vis-à-vis l'Oratoire, pour tout ce qui peut concerner le Journal. On peut aussi s'abonner chez MM. les Directeurs des Postes dans la Province; en donnant avis, ainsi que chez les principaux Libraires.

Il vient de paroître un Livre fort curieux intitulé: Etrennes aux Amateurs de la Loterie Royale de France, traité de l'Italien en François, & très-intéressant pour tous ceux qui veulent faire des Mises heureuses de la Loterie. On le trouve à PARIS chez M. MOLINI, Libraire Italien, Rue de la Harpe; chez Esprit, Libraire de Mgr. le Duc de Chartres, au Palais Royal; & chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, Rue St. Jacques; prix 36. Sols.

Les Porteurs respectifs des Obligations, de la charge de S. M. Imp. R. & Apostolique, négociées au Comptoir de Mrs. SARDI & Compagnie, en date du 1. Mars 1766. sous hypothèque d'Obligations sur la Banque de Vienne; sont avertis, qu'en conséquence du Tirage fait alors toutes les Obligations, qui écherront le 1. Mars prochain, seront remboursées au Comptoir de Mrs. VEBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM; & qu'il n'en sera point payé d'Intérêts ultérieurs. On donne avis en même tems, que les Intérêts de la sus-dite Négociation, qui écherront à la même époque, seront payés au sus-dit Comptoir, en retirant les Coupons.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Enise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO VIII.

De LEIDE, le 28. Janvier, 1777.

**D**E STOKHOLM, le 10. Janvier. Malgré l'abondance des neiges & la rigueur du froid, Leurs Maj. & la Duchesse de *Sudermanie* sont revenus hier, en parfaite santé, de *Gripsholm* en cette Ville. Le Roi, poursuivant assidûment son dessein de rendre à la *Suède* son ancienne splendeur, a conçu le projet de faire former un nouveau Règlement pour les Dépenses publiques, dont le principal but sera d'introduire plus d'économie dans tous les Départemens. Les différens Collèges sont chargés de donner leurs considérations sur cette matière; & plusieurs d'entre eux ont déjà satisfait à cette requisition.

L'Académie Royale des Sciences en cette Capitale s'est empressée de rendre hommage aux connoissances peu communes & aux excellentes qualités de M. le Prince de *Kurakin*, que l'Impératrice de *Russie* a envoyé à notre Cour pour lui notifier le Mariage du Grand-Duc. Ce jeune Seigneur, qui l'a fait, il y a sept ans, avec beaucoup de distinction, ses Etudes à l'Université de *Leide*, a été reçu Membre Honoraire de cette Société savante le 3. de ce mois; & à cette occasion le Baron de *Spärre*, Grand-Statthalter de *Stokholm*, qui en étoit alors Président, lui a adressé le Discours suivant.

MONSIEUR,

Le Pécilat de la naissance eût décidé les suffrages unanimes de l'Académie en votre faveur, vous auriez sans doute été moins sensible au choix qu'elle vient de faire, & que j'ai l'honneur de vous annoncer de sa part.

Vous devez, MONSIEUR, l'empressement & le desir, que l'Académie a témoignés de vous voir à elle, vous les devez à vos talens, à votre mérite, & au goût décidé, que vous avez our les connoissances utiles, connoissances qui distinguent les Grands-Hommes de ces ames vaines, dont la Fortune se joue, & qui sont déplacés par-tout où elle les employe.

Le Génie, qui dans ce Siècle créa votre Empire, réparoit encore sur le Trône de *Russie* pour perfectionner ce grand Ouvrage. Il y a pour les Souverains une gloire moins brillante que celle des Conquêtes, cependant plus nette, plus bienfaisante, & plus respectable: C'est d'éclairer le peuple, c'est de former les Mœurs par des Loix sages & des Etablissmens salutaires: Et, si quelquefois vous avez imité d'autres Nations, elles ne sauroient mieux faire aujourd'hui que de vous imiter à leur tour.

C'est par la même influence heureuse qu'on a vu de Grands-Hommes s'élever parmi vous. Vous avez un Oncle, MONSIEUR, que nous avons connu ici pour le regretter encore, & qui nous rappelle ses vertus & la supériorité de ses talens & de son mérite. [M. le Comte de *Minin*, Premier-Ministre, ci-devant Ambassadeur de la Cour de *Russie* à celle de *Suède*, & suite Gouverneur du Grand-Duc.] Il étoit destiné à présider à cette éducation précieuse, & les effets heureux raffermiront votre félicité.

Quelle joie pour un coeur patriotique comme le vôtre, MONSIEUR, de connoître de près, & de voir les merveilles du tems présent ne disparaîtront pas dans l'avenir! L'Académie partagera dans ces occasions votre satisfaction. Vous n'êtes plus Etranger parmi nous; & elle vous présente tout ce que la Fortune peut donner sous un Règne, qui sçait si bien apprécier le mérite.

Nous devons au reste à nos occupations & à l'acquisition que nous venons de faire, que, quand le loignement des lieux nous séparera, ce seront les Sciences, qui nous rapprocheront, & qui nous réuniront à vous pour toujours.

(Nous placerons l'Ordinaire prochain la Réponse de M. le Prince de *Kurakin*.)

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 21. Janvier.

Le 18. de ce mois, jour qu'on célèbre l'Anniversaire de la naissance de la Reine, il y eut St. *James* un Bal aussi nombreux que brillant. Le Roi & la Reine y étant venus à 9. heures du soir, le Duc de *Hamilton* & la Duchesse de *Devonshire* en firent l'ouverture. Leurs Majestés se retirèrent à onze heures, & toute la grande Noblesse avant minuit. Le Lord *Warrgrave*, Grand-Ecuyer de la Reine, & le Comte de *Guilford*, (Père du Lord *North*), Trésorier de sa Maison, donnèrent le même jour de grandes Fêtes; & le Portique de l'Hôtel du Lord-Maire, qui se rendit à la Cour, avec son Epouse, pour complimenter Leurs Majestés, étoit illuminé. Le Roi a conféré la Dignité de son Grand-Aumônier, vacante par la mort du Lord *Drummond*, au Dr. *Marham*, qui a aussi remplacé ce Prélat dans le Siège Archiepiscopal de *York*. Nous avons parlé ci-devant (dans la Gazette N°. CIII. 1776.) de l'affaire de quatre Officiers de Marine, qui avoient été arrêtés par ceux de Police de *Londres*, pour avoir enlevé par force & sans permission deux Particuliers, dans l'enceinte de la Cité de *Londres*; & nous



avons rapporté (dans la Gazette suivante,) qu'ils avoient été relâchés sous caution de comparaître aux premières Séances du Grand-Juré. L'affaire devoit venir à tour de Rôle le 17. de ce mois; & les quatre Officiers accusés se font effectivement présentés: Mais on n'a pu trouver nulle part les nommés *Charles Sotter* & *John Hutchins*, les deux Personnes embrâsées en question, & qui en cette qualité devoient servir de Témoins. Il s'offrit à la vérité d'autres Personnes, présentes au fait, qui voulurent suppléer au témoignage des deux absens: Mais les Juges refusèrent de les admettre. En conséquence, les plaintes de *Sotter* & *Hutchins* furent rayées des Régîtres, & les Officiers renvoyés absous. On n'aura peut-être qu'à se réjouir, que de cette manière l'on eût coupé cours à une querelle, qui ne pouvoit procurer que des désagrémens de part & d'autre, si l'on ne parloit de poursuites à entamer contre les Aldermans *Leves*, *Lee*, *Woolaridge*, & *Plomer*, qui ont signé l'Ordre d'envoyer les 4. Officiers en prison; poursuites d'autant plus fâcheuses qu'elles se feroient par voye politique & non suivant le cours ordinaire des Loix. L'on se flatte cependant, que ce n'est qu'un bruit populaire, & qu'on n'augmentera point par de semblables moyens la fermentation des esprits, déjà montée à un trop haut degré.

On vient de voir un exemple de cette triste vérité dans la Ville de *Bristol*. Quoique ses Habitans fussent partagés, comme ceux de presque toute l'Angleterre, sur la justice de la Guerre qu'on fait aux Colonies, la pluralité y a cependant toujours été pour la désapprobation; & ce fut par une très-grande majorité, qu'à la dernière élection *Mr. Edmund Burke*, l'un des Membres les plus accrédités de l'Opposition, fut choisi pour représenter cette Cité au Parlement avec *Mr. Cruger*, qui a toujours été un Partisan aussi zélé que sincère de la Cause Américaine. Cependant quelques Membres de la Corporation proposèrent le 11. dans l'Assemblée Municipale de présenter une Adresse au Roi, pour le féliciter sur le succès de ses Armes en Amérique: Mais ils échouèrent dans leur dessein; & on leur témoigna, que la Ville désapprouvant la conduite du Gouvernement à l'égard de l'Amérique, leur proposition étoit absolument hors de saison. N'ayant donc pu engager le Corps de Ville à une pareille Adresse, ils résolurent de se la procurer de la part d'un nombre d'Habitans. En conséquence on répandit dès le même soir des Billets, pour convoquer les Citoyens au *Guildhall* pour le Mardi suivant. Il s'y assembla, sous la présidence de l'Alderman *Mugleworth*, un nombre assez considérable de Bourgeois, auxquels le *Sr. George Daubeny* adressa un Discours, dans lequel il exposa, de la manière la plus propre à émouvoir, les torts des Colonies, la nécessité de les soumettre par la voye des Armes, & le devoir des vrais Bretons de soutenir le Gouvernement dans ses efforts pour y parvenir. Ensuite on produisit une Adresse, conçue dans ces principes; & on en fit deux fois la lecture. Une seule voix s'éleva pour s'y opposer; mais, comme l'on n'avoit convoqué que ceux qui voudroient se déclarer pour les mêmes sentimens, l'Alderman donna ordre de mettre dehors ce Réfractaire; ce qu'on fit avec assez peu de ménagement. Enfin, l'Adresse ayant été unanimement approuvée par les Membres présens, il fut arrêté de la déposer à la Salle de la Corporation des Tailleurs, jusqu'au Samedi suivant, pour y être signée par ceux qui voudroient y accéder: L'on nomma le *Sr. Daubeny* avec 5. autres Particuliers, pour la présenter au Roi; & l'on résolut de prier le Duc de *Beaufort*, le Lord *Ciſford*, le Chevalier *Jacques Laroche*, & deux autres Membres du Parlement, d'accompagner ces Députés à l'Audience de Sa Majesté. Quoique ce soit une coutume constante de faire une telle requisiſion aux Représentans de la Ville en Parlement; les sentimens connus de *Mrs. Cruger* & *Burke* engagerent apparemment les Auteurs de l'Adresse à ne leur en point faire la demande en cette occasion.

Deux jours après, il arriva dans la même Ville un fait, qui excita de l'attention. On découvrit la nuit du 15. au 16. sur le pont du Vaisseau *la Savannah-La-Mer*, appartenant au *Srs. Myler & Maxe*, & destiné pour la *Jamaïque*, qui étoit amarré au Quai près de la Grue une fumée qu'on ne put éteindre, avant qu'elle n'eût consumé le mât de misaine & fait que que autre dommage. Peu après l'on trouva des matières combustibles, cachées à bord de *la Renommée*, autre Bâtiment amarré au Quai, à quelque distance du premier, & ayant la même destination. Heureusement elles n'avoient pas encore pris feu; mais l'inquiétude, que causent ces deux découvertes, fut bientôt augmentée par une troisième, qu'on fit à bord de *l'Hy bernie*, Vaisseau employé à faire le commerce à *Corte*, qui étoit à un autre endroit du Quai. On y trouva une phiole, pleine de térébenthine & de quelques autres matières inflammables. Enfin l'on voit, que ceux qui avoient voulu exciter un incendie ou du moins une alarme, n'avoient pas borné leur Complot aux Vaisseaux dans le Port. On s'aperçut, qu'ils avoient



cré le Magasin des Srs. Morgan & Fils, Droguistes; & qu'ils y avoient placé une Boîte, contenant des chiffons & d'autres matières, brûlées en partie, mais éteintes par bonheur.

Différentes circonstances, particulièrement la découverte fortuite de toutes ces tentatives, ont qu'elles eussent produit aucun effet de conséquence, auroient pu faire regarder cette affaire comme un artifice assez grossièrement concerté pour jeter de la défiance dans les esprits: mais le Pardon du Roi, & des récompenses pour la valeur de 500 Guinées, de la part de plusieurs Corporations à *Bristol*, offerts pour la dénonciation des Auteurs du Complot, y ont taché plus d'importance. D'ailleurs, il est depuis arrivé à la Cour un Expres, dépêché de *Bristol* le 19. au soir par le Maire de la Ville, avec avis, "qu'elle avoit été embrasée en différents endroits à la fois, & que les flammes faisoient des rapides progrès; que l'on avoit appelé de *Glocester* un Régiment de Dragons pour faire la patrouille dans les Ruës, & protéger les Habitans." On trouve quelques circonstances de ce malheureux événement, dans la Lettre écrite de *Bristol* le 19. dont voici l'Extrait.

Les Incendiaires ne se sont pas arrêtés à leur premier essai; & ils n'ont que trop réussi dans un horrible projet. Ce matin à environ 7. heures un incendie des plus violents a éclaté en différents Magasins dans la Ruë, dite *Bull-lane*, appartenant aux Srs. *Lewsey* & à d'autres Négocians. Ces Magasins, qui ont été entièrement consumés, étoient presque tout remplis de Laine d'*Espagne*, dont on a eu le bonheur de sauver la plus grande partie, non cependant sans être considérablement endommagée. La situation de ces Bâtimens étoit telle, que, si l'air n'avoit été fort calme, probablement le tiers de la Ville eût été détruit, vu que la plupart des Bâtimens de ce Quartier sont fort vieux & presque tous de bois. On évalué la perte des Négocians à près de 15. mille Liv. Sterling. Il a été trouvé des mèches & une quantité de combustibles dans différents Magasins; & en même tems l'on a découvert une cartouche & diverses autres matières inflammables entre un nombre de Barrils d'Huile, de Poix, & de Térébenthine sur le Quai. Le papier de la cartouche brûloit encore, lorsqu'on l'a trouvé; mais la flamme étoit prête à s'éteindre. On a arrêté aujourd'hui & examiné, devant le Maire & la Corporation de la Ville, assemblés extraordinairement, plusieurs Personnes suspectes; mais, comme il n'y avoit aucune preuve contre elles, on les a relâchées. J'apprends cependant en ce moment, qu'on en a envoyé deux en prison, pour être examinées demain. Les principaux Habitans ont résolu de faire la patrouille toutes les nuits, en se relayant alternativement. Nous espérons, que cette démarche préviendra les semblables Complots; qu'on mérite pour notre destruction.

Comme cette précaution de faire parcourir la Ville par des Patrouilles Bourgeoises & Militaires semble plus propre à empêcher des attroupemens populaires qu'à faire avorter les dessein cachés de quelques Scélérats obscurs, l'on conclut, que la fermentation entre les deux Partis à *Bristol* est montée à son comble: Effectivement l'on trouve dans quelques Avis, qu'on y attendoit à toute heure à une Sédition générale; & l'on assure, que les Dépêches du Maire ont relatives à des craintes de cette nature, ainsi que les Instructions que la Cour lui a envoyées par un Expres. Ce qui vient d'arriver à *Bristol* n'est pas le seul Projet d'Incendie, qu'on s'entretient: On a fait dans le Magasin de Chanvre à *Portsmouth* une découverte, dont on rapporte les circonstances suivantes.

Le 15. Janvier, en remuant & transportant une quantité de Chanvre, parmi les débris du grand Magasin d'Agrès à *Portsmouth*, brûlé en partie le 8. Décembre dernier, on trouva sous un tas, qui y avoit été mis au mois de Novembre précédent, une Machine d'une construction fort extraordinaire: Elle consistoit en une espèce de cylindre de bois, recouvert d'étain, rempli de matières combustibles. Dans des cavités, pratiquées aux deux côtés, il y avoit des mèches, qui communiquoient par quatre tuyaux avec une liqueur spiritueuse, renfermée dans le fond beaucoup plus large que le cylindre supérieur. Les mèches & les matières combustibles paroissent avoir brûlé jusqu'à quelque distance de l'esprit de vin, où elles s'étoient éteintes, vraisemblablement manque d'air & par la trop grande quantité de Chanvre, amassé sur la Machine. Celui, qui l'enviroiçoit, portoit par sa noirceur des marques visibles de la proximité de la chaleur, sans que cependant le dessein des Incendiaires ait eu son effet en cet endroit. Malgré les recherches qu'on a faites, on n'a pu découvrir jusqu'à présent l'Auteur d'une invention aussi détestable.

Telles sont les circonstances de cette affaire qu'on voit dans les Papiers publics, avec la figure de la Machine même dont il s'agit. On n'y manque pas d'en conclure, que cette découverte doit convaincre le Public, que les derniers incendies des Chantiers de l'Ambrauté, qu'on a attribués au *par hazard*, ont certainement été l'ouvrage de quelques mal intentionnés. Il est vrai que le Peuple raisonnera de cette manière; mais la partie sensée du Public se gardera de prononcer sur un événement de nature à ne jamais pouvoir être approfondi: Beaucoup moins se précipitera-t-elle à croire, que soit l'Incendie du Magasin à *Portsmouth* ou celui de la Ville de *Bristol* doive s'attribuer à des Partisans des Américains désespérés par les Victoires de la Patrie. Un tel reproche, qui peut se retorquer d'autant plus aisément qu'on sçait que la Ville de *Bri-*

*Stol* s'est toujours distinguée par ses sentimens en faveur des Colonies, ne sauroit servir qu'aigrir de plus en plus des esprits déjà malheureusement trop ulcérés, comme on le voit entr'autres par une Lettre de la *Nouvelle-York*, dont voici l'Extrait.

Les Troupes du Roi, aiant quitte la partie du Comté de *West-Chester*, d'où elles avoient chassé les *Provinciaux*, ceux-ci rebrouffèrent chemin, & se vengèrent sur les malheureux Habitans de ces Quartiers, mettant de gaieté de coeur le feu aux Maisons & dévastant le Pays avec fureur. Dans la Ville de *Rye* ils se saisirent de la Personne de Mr. *Avery*, Missionnaire de la Société pour la Propagation de l'Évangile, Homme distingué par son caractère doux & pacifique, mais inébranlable dans son attachement au Roi : Ils lui ordonnèrent de prier, pour le Congrès, & le forcèrent de se mettre à genoux : Il le fit ; & dans cette posture il adressa ses Prières au Ciel en faveur du Roi ; sur quoi ils le fusillèrent, & aiant mis son Corps en pièces ils en jetèrent les Membres cà & là sur le grand chemin, pour repaître les yeux des passans de cet affreux spectacle. Cet Homme infortuné venoit de perdre une Epouse chérie, & laisse après lui sept Enfans, dont l'aîné n'a que douze ans, & qui, par cet horrible Assassinat, commis Dimanche 3. Novembre, restent maintenant Orphelins & sans appui.

C'est ainsi que, dans notre contestation avec les Colonies, se confirme une vérité prouvée par toute l'Histoire, que les Guerres Civiles sont plus fécondes en atrocités que toute autre : Mais, aux yeux de gens impartiaux, les fureurs de quelques Fanatiques ne décident rien en faveur ou contre la bonté de la Cause qu'ils défendent. L'on rapporte d'un autre côté, concernant l'invasion, que les *Creeks* & les *Chiroquois* ont fait dans la *Georgie* & la *Caroline*, des faits si sangninaires, que les Emissaires, qui ont excité ces *Sauvages* contre les Colonies, quelque avantageuse que soit leur diversion pour les intérêts du Gouvernement, doivent en frémir, s'ils conservent quelque sentiment d'humanité. Les Lettres de la *Floride* portent jusqu'à 700. le nombre des Cheveüres, que les *Indiens* ont portées à *St. Augustin*. En ravageant la *Caroline*, ils n'ont épargné ni âge ni sexe ; Vieillards, Femmes, & Enfans, tout a été massacré. Comme ils ne savoient pas distinguer entre les Partisans de la Couronne & ceux du Congrès, plusieurs d'entre les premiers ont été enveloppés dans la commune dévastation. Les *Carolinien*s se sont vengés à leur tour ; & les *Sauvages*, malheureux jouës des passions d'une Nation si éloignée, ont été les Victimes d'une querelle, qui leur est absolument étrangère.

Les détails, (est-il dit dans une Lettre de *St. Augustin*,) que nous avons reçus ici de l'Action entre les *Indiens Creeks* & *Chiroquois* d'une part, & les Habitans de la *Caroline* de l'autre, sont tels qu'à peine on y ajoutera foi parmi vous ; & cependant je les ai de très-bonne part. La Bataille ou plutôt la boucherie a duré 9. heures ; & presque tout ce tems les deux Partis ont été engagés de si près, qu'ils se sont massacrés à coups de *Tomahawk*. Les *Indiens* se sont comportés plutôt en Démon qu'en Hommes, tuant tout sans exception, Hommes, Femmes, & Enfans. Pour venger ce carnage, les *Carolinien*s, aiant rassemblé des Forces considérables, ont brûlé leurs Habitations basses, & ruiné toutes les Plantations aux environs ; représailles qui ne peuvent manquer d'affecter extrêmement les *Sauvages* & de les mettre de plus en plus en fureur.

*D'AMSTERDAM*, le 26. Janvier. On écrit d'*Alkmaar*, Ville de la *Nord-Hollande*, que la nommée *Marie Quast*, Femme de *Nicolas Manhans*, est accouchée le 8. de ce mois, à *Kolhorn*, Village à quelque distance de-là, de 4. Enfans, dont 2. Garçons & 2. Filles. Trois de ces Enfans, qui avoient tous la longueur d'un pié & demi, ont vécu quelque tems après leur naissance : Mais le quatrième, qui étoit le plus grand de tous, est venu mort au monde. A la date de la Lettre, la Mère se portoit aussi bien qu'on pût le desirer.

*De LA HAIE*, le 26. Janvier. Les Etats de cette Province, aiant continué leur Assemblée toute la semaine dernière, se sont séparés hier jusqu'à une nouvelle convocation.

Avant-hier, Anniversaire de la naissance du Roi de *Prusse*, qui entra dans la 66<sup>me</sup>. année de son âge, il y eut grand Dîner à la Cour de Mgr. le Prince *Sadhouder*. Le soir, le Chevalier *Yorke*, Ambassadeur de la *Grande-Bretagne*, donna un grand Souper & Bal, auxquels L. A. S. & R. se trouvèrent avec un grand nombre de Personnes de distinction. Il a passé ici deux Couriers, allant d'*Angleterre* en *Allemagne*.

*De LEIDE*, le 27. Janvier. Suivant les Lettres de *ROME*, du 4. de ce mois, toutes les peines, qu'on s'est donné pour découvrir les Auteurs de la singulière entreprise, dont il a été ci-devant parlé (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. III.) ont été inutiles ; & deux Forçats, qu'on avoit d'abord soupçonnés y avoir eu part ; ont dû être absous. Comme il y a dans tout l'ensemble de cette prétendue découverte quelque chose, qui semble tenir de la chimère, le Pape a souhaité qu'il n'en fût plus parlé, & des Personnes en place en contredisent même la réalité.





NUMERO IX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 31. Janvier, 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 17. Décembre, 1776.

**L**E 7. de ce mois, une décharge générale du Canon du *Serrail* annonça au Peuple la naissance du Prince, dont une des Sultanes venoit d'accoucher. Le *Reis-Effendi* fit notifier le même jour

cet évènement aux Ministres Etrangers, qui firent complimenter le lendemain la *Porte* par leurs Interprètes: Mais il n'y a eu aucune Réjouissance ni Fête à cette occasion, le *Grand-Seigneur*, lorsque le *Mufti* & le *Grand-Visir* lui demandèrent ses ordres pour cet effet, leur ayant répondu, " qu'il verroit avec plaisir que „ les Sommes, destinées aux Illuminations „ & aux Feux d'artifice, fussent employées, „ tant par les Ministres & Officiers du Gouvernemenent que par tous les Sujets en général, à des usages plus dignes de l'humanité. " *Sa Hauteffe* en a donné Elle-même l'exemple, en faisant distribuer de grosses Aumônes à tous les Pauvres, sans distinction de Nation ni de Cuite, *Otomans, Grecs, Arméniens* ou *Juifs*. Les Grands-Officiers ont imité cette charité vraiment généreuse; & les Indigens; de quelque Religion qu'ils fussent, ont reçu de leur part, pendant plusieurs jours, des secours en Alimens, Habits, Argent, &c. On évaluë à 160. Bourses les Aumônes de ce genre, que le *Grand-Visir* seul a fait répandre parmi le Peuple. *Sa Hauteffe* faisant l'hon-

neur à ce Ministre de dîner chez lui, le 25. du mois dernier, il lui offrit une Aigrette richement garnie de Brillans, & voulut encore lui témoigner son respect par plusieurs autres Présens: Mais ce Prince, dont le caractère paroît être affable & desintéressé, s'excusa de les accepter, & dit au *Grand-Visir*, qu'il pourroit les agréer, si la Sultane, dont on attendoit alors la délivrance, accouchoit heureusement d'un Fils. Tous les Ministres-Etrangers avoient envoyé des fruits au *Grand-Visir*, à l'occasion de ce Festin. Trois jours après, le *Sultan* alla dîner chez l'*Agâ* des *Janissaires*, les Grands-Officiers de la *Porte* étant dans l'usage de donner annuellement de pareilles Fêtes à l'occasion du *Beïram*.

*Sa Hauteffe* assista le 3. de ce mois au *Divan*, dans lequel l'on assure que la Guerre a été déclarée à *Zendi-Kerim-Kan*, Régent de *Perse*, quoique cette Nouvelle ne soit pas encore certaine: Mais on sçait positivement, que *Fanikli-Achmet-Pacha* a été nommé au Commandement de l'Armée, qu'on destine contre les *Persans*; & pour accélérer la levée des différens Corps, dont elle doit être composée, il a été envoyé des ordres fort pressans dans toutes les Provinces de la *Natolie*. Il est d'autant plus nécessaire de hâter ces mesures, que les *Persans* sont sans cesse de nouveaux progrès. Suivant les derniers Avis, ils se sont emparés du Faubourg de *Bagdad*, sur la rive opposée du *Tigre*; & comme par cette po-

sition ils peuvent couper la subsistance aux Habitans; on compte, qu'ils sont actuellement maîtres de la Ville même. Dans cette conjoncture, on se flatte, que la jalousie de quelques Chans de *Perse* & des Princes de la *Géorgie* traversera les projets du Régent. On parle même d'offres faites au Gouvernement par le Prince *Heraclius*; mais ces bruits ne paroissent pas mériter beaucoup d'attention.

Il est fâcheux, qu'il se soit élevé dans le même tems un différend avec la *Russie*. Le Gouvernement consent à laisser passer librement par le Détroit des *Dardanelles* des Vaisseaux de cette Nation, qui ne sont que Marchands & ne peuvent être employés qu'au Commerce; mais il persiste à refuser ce passage à de gros Navires, lesquels, quoiqu'équipés actuellement en Bâtimens Marchands, peuvent facilement reprendre leur ancienne forme de Vaisseaux de guerre, si, après être entrés une fois dans la *Mer-Noire*, la Cour de *Petersbourg* juge à propos de les faire armer comme tels dans ses Ports sur la *Mer d'Azoff*; ce qui ne tendroit qu'à rendre encore plus formidable la Puissance Maritime de la *Russie* sur une Mer, où naguères son Pavillon étoit presqu'inconnu. Mr. de *Stachief*, Envoyé de *Russie*, a encore eu récemment une longue Conférence avec le *Reis-Effendi* sur ce sujet. La *Porte* paroît d'autant moins disposée à consentir à ce qu'on exige, qu'elle a fait transporter depuis peu quelques Pièces d'Artillerie aux nouveaux Châteaux de la *Mer-Noire*, qu'elle se propose de mettre en meilleur état de défense. En attendant, la Flotte Marchande *Russe*, dont la prochaine arrivée a donné lieu à cette difficulté, n'a pas encore paru aux *Dardanelles*. La Cour de *Russie* a nommé le Comte *Woinowich* son Consul-Général dans l'*Archipel*.

De BERLIN, le 21. Janvier, 1777.

Le 18. de ce mois, Anniversaire de la naissance du Prince *Henri de Prusse*, la Cour dîna chez la Reine & fut servie en or: Le soir, il y eut aussi chez la Reine Cour, Souper, & Bal en *Domino*. Le Roi retourna le jour suivant avec les Seigneurs & Officiers de sa Suite à *Potsdam*. Sa Majesté a fait, avant son départ, une nombreuse Promotion Militaire. Les Généraux-Majors Prince de *Nassau-Usingon*, de *Billerbeck* & de *Stechow*, ont été avancés au grade de Lieutenant-Général; les Colonels de *Braun*, Comte d'*Anhalt*, de *Zastrow*, de *Letow*, de *Knobelsdorff*, Prince de *Hesse-Philippsthal*, de *Bandemer*, Comte de *Schlieben*, de *Steinwehr*, & de *Buddenbrock* à celui de Général-Major. Le Général-Major de

*Schlieben* a en même tems obtenu le Régiment de *Piöts*, le Général-Major de *Steinwehr* celui de *Frédéric-Anhalt*, & le Général-Major de *Buddenbrock* celui de *Borck*. Dix-sept Lieutenants-Colonels ont été nommés Colonels-Commandants, &c.

Le Comte de *Sagromoso*, qui a été Envoyé de l'Ordre de *Malte* en *Pologne*, est arrivé ici de retour de *Varsovie*.

\* \* De MADRID, le 7. Janvier.

La Compagnie Royale du Canal de *Murcie* se trouvant pressée tant en *Espagne* qu'au dehors, pour qu'elle permette la Vente d'une portion de Billets du dit Canal, & souhaitant donner au Public une preuve de sa condescendance, elle a nommé les Personnes suivantes, auxquelles on pourra avoir recours pour se procurer les dits Billets, dont la Vente, en commençant en ce moment, sera fermée le 28. de Février, passé lequel jour elle n'en délivrera aucun.

A PARIS, chez Mr. ARNOUX, Notaire.

A LA HAIE, chez Mrs. ABRAHAM & SIMEON BOAS.

A GÈNES, chez Mr. JOSEPH-ANDRÉ LAMENDE & Compagnie.

A CADIX, chez Mr. CHANUL & Frères.

A LA COROGNE, chez Mr. EMANUËL DEL ZERRO-RUBIO.

A BARCELONE, chez Mr. JOSEPH FORMENTI.

A SARAGOSSE, chez Mr. JEAN-BAPTISTE LARRALDE.

De VERSAILLES, le 22. Janvier.

Mr. Hocquart, Président du Parlement de *Paris*, a eu le 19. de ce mois l'honneur d'être présenté au Roi par Mr. de *Miromesnil*, Garde des Sceaux de *France*, & de faire ses remerciemens à Sa Majesté, pour la place de Conseiller d'Honneur du même Parlement, vacante par la mort de Mr. de *Thuisy*, & à laquelle S. M. l'a nommé.

Le 22. le Roi a accordé les entrées de sa Chambre au Prince de *Saint Mauris*, Capitaine-Colonel des *Suisses* de la Garde de *Monsieur*.

De PARIS, le 24. Janvier.

Il y a eu avant-hier une Assemblée de la Cour des Pairs sur le Procès du Maréchal Duc de *Richelieu*: Les Rapporteurs y rendirent compte de ce qui s'est fait depuis la dernière Séance & pendant les Vacances. Une nouvelle Requête, que M. le Maréchal avoit présentée, afin de prouver l'habitude de sa Partie adverse à la contrefaçon, fut jointe au fond. Les Princes du Sang étoient à cette Assemblée avec un grand nombre de Pairs. Lorsque Mgr. le Duc d'*Orléans* sortit de la



Grand'Chambre, le Major *Vedel*, impliqué dans le Procès, se jeta à ses pieds pour le supplier de faire accélérer son Jugement, vu que la lenteur, avec laquelle il le poursuit, occable tous ceux qui y sont intéressés, à l'exception de M. le Maréchal, que ses Adversaires accusent de ne chercher qu'à le prolonger, en demandant sans cesse de nouvelles Informations. Le Prince répondit, que l'on *ajugeroit cette affaire le plutôt possible*. Cependant on n'a point indiqué le jour d'une autre Assemblée; & vraisemblablement elle ne pourra avoir lieu que dans le mois de Mars.

Il s'est répandu des Copies d'un Arrêté, que le Parlement a fait le 7. de ce mois, en enrégistrant l'Edit portant création de la Loterie des Rentes viagères & perpétuelles (inséré dans nos Suppléments des N<sup>os</sup>. v. & vi.) Par cet Arrêté, M. le Premier Président a été chargé de faire au Roi des Représentations, dont voici les objets.

Et fera le Seigneur Roi très-humblement supplié de considérer, que son Parlement n'a pu voir sans douleur, qu'après quatorze années de Paix, au lieu de préparer aux Sujets du dit Seigneur Roi des diminutions d'Impôts tant de fois & si solennellement promises, l'état des Finances exige encore d'avoir recours à un Emprunt, qui nécessairement est le germe d'une imposition; & que, dans ce moment où il s'agit de rapprocher la différence, qui existe entre ses Revenus ordinaires, & les charges dont ils sont grévés, on ajoute encore à ces charges anciennes par une nouvelle création de Rentes, tant viagères que perpétuelles:

Que son Parlement ne se seroit jamais cru permis d'enrégistrer le nouvel Edit, s'il ne s'étoit pas abandonné à la confiance la plus entière, dans les vues d'ordre & d'économie, que le dit Seigneur Roi se propose d'établir dans l'Administration de ses Finances:

Mais qu'il supplie le dit Seigneur Roi de considérer, que ses vues bienfaisantes ne seront jamais remplies, si, d'une part, on ne retranche pas toute dépense superflue, & si, de l'autre, on ne foment à la plus sage économie les dépenses même les plus nécessaires:

Que ce Royaume, le plus beau de l'Univers, est aussi fécond en ressources: Que la première de toutes, la plus sûre, & peut-être l'unique dans l'état actuel, est que le dit Seigneur Roi ne se repose que sur lui-même du soin de l'exécution de ses sages desseins; que, non content de tracer des Plans d'économie, il les rédige & les fasse exécuter:

Que, pour y parvenir, il descende dans les derniers détails; qu'il combine lui-même avec chacun des Ordonnateurs les diminutions & les réformes, dont sont susceptibles leurs Départemens:

Qu'il forme enfin un Plan fixe & invariable, dont la marche constante & les progrès rapides prouvent à ses Sujets, que les moyens, qu'il

veut employer pour rétablir l'ordre dans ses Finances, sont aussi réels que ses vues droites & sincères:

Que le dit Seigneur Roi, en se montrant, en agissant lui-même, en déployant, s'il est nécessaire, son Autorité, peut seul rétablir l'ordre & l'économie, & arrêter le cours des déprédations, en leur opposant cette volonté ferme & invariable, sans laquelle il n'y a ni Gouvernement, ni véritable Administration.

M. de la Borde, ancien Banquier de la Cour, vient de faire un acte de générosité, qui lui a fait le plus grand honneur. Mr. de Bordeu, célèbre Médecin, son Ami, avoit placé sur lui à fonds perdu, il y a dix mois, une Somme de 80. mille Livres. Sa mort étant arrivée ces jours-ci, M. de la Borde, qui pouvoit regarder cette Somme comme légitimement acquise, l'a d'abord renduë à la Famille de Mr. de Bordeu.

De LONDRES, le 24. Janvier.

Il ne s'est encore passé rien de considérable au Parlement depuis sa rentrée. La Séance des Communes du 21. n'a été que d'environ 20. minutes. Le 22. l'Orateur a eu bien de la peine à rassembler 40. Membres, nombre requis pour former la Chambre. On y a proposé & arrêté, "qu'il seroit remis devant elle le un Etat de la Dette de la Marine, spécifiant les différents Articles de dépense jusqu'au 31. Décembre dernier, pour autant que cet Etat pourra être dressé." Et la Chambre, après trois quarts d'heure de séance, se sépara. On remarque au reste, que, malgré l'importance des objets de délibération qui doivent être mis sur le tapis, il n'y a en Ville pas au-delà de la moitié des Membres, qui s'y sont trouvés à l'ouverture de la présente tenue du Parlement. Celui d'Irlande, qui devoit se rassembler le 28. de ce mois, a été prorogé au 15. Avril prochain. Le Comte de Buckinghamshire est parti d'ici le 21. du courant avec un nombreuse Suite pour Dublin, où il va remplacer le Comte de Harcourt en qualité de Vice-Roi.

Parmi les différentes conjectures sur l'objet de l'Expédition du Général Clinton & de l'Amiral Parker, celle qui l'a supposé destinée à aller prendre possession de l'Isle de Rhode s'est vérifiée. La Cour a fait publier avant-hier une Gazette extraordinaire, contenant les deux Articles suivans.

De WHITEHALL, le 22. Janvier 1777.  
" La Lettre suivante du Lieutenant-Général Clinton au Lord George Germaine a été apportée ce matin par le Capitaine Drummond, arrivé de Rhode-Island à bord du Vaisseau du Roi, le Mercure."



MYLORD,

Ayant reçu ordre du Général Howe de m'embarquer avec deux Brigades de Troupes Britaniques & deux de Troupes Hessoises, & de faire, conjointement avec la Flotte du Commodore & Chevalier Pierre Parker, un débarquement en cette Isle de la manière la plus efficace pour en prendre pleinement possession, & pour nous assurer de la Ville & du Port, nous fîmes voile de New-York le 1. Decembre, & arrivâmes à la Baye du Tisserand (Weaver's Bay) sur la Côte Occidentale de l'Isle, le 7. Decembre au soir. Le 8. à la pointe du jour, le Commodore ayant disposé la Flotte de la manière, qu'il jugea la plus propre à couvrir le débarquement des Troupes, elles exécutèrent la descente dans la sus-dite Baye sans la moindre opposition. Comme l'on fut informé alors, que les Rebelles avoient quitté les Ouvrages dans la Ville & aux environs de Newport, & qu'ils se retiroient vers le Bas de Bristol, [passage qui joint l'Isle de Rhode au Continent,] je détachai le Général-Major Prescott avec les Grenadiers & l'Infanterie-legère, pour les intercepter, le faisant soutenir par un Corps de Troupes aux ordres du Lieutenant-Général Comte Percy. Le Général-Major Prescott s'empara de deux Pièces de canon, fit quelques peu de Prisonniers, & les obligea à quitter leur Fort en deça du Bac, & à se retirer sur le Continent. J'envoyai pareillement un Bataillon pour prendre possession de Newport, Capitale de l'Isle, où l'on trouva quelques Canons & Munitions, que les Rebelles, par leur retraite subite, avoient laissés en arriere.

J'enverrai, aussi-tôt que possible, des Troupes aux Isles de Conanicut & de Prudence, & je ferai occuper tels autres Postes, qui pourront être nécessaires pour la sûreté du Havre.

Ayant en ordre du Général Howe de vous informer, sans délai, du succès des Troupes de Sa Majesté, j'ai l'honneur de vous envoyer la présente par le Capitaine Drummond, un de mes Aides-de-Camp. Qu'il me soit permis de vous renvoyer à lui pour les particularités, dont vous souhaiteriez d'être informé. J'ai l'honneur d'être, &c. (Signé) H. CLINTON.

„ Du Bureau de l'Amirauté, le 22. Janvier 1777.

„ Le Lieutenant Logie, du Vaisseau du Roi, le *Mercur*, est arrivé ce matin en Ville de Rhode-Island, avec la Lettre suivante du Commodore & Chevalier Pierre Parker „ au Sr. Stephens, (Secrétaire de l'Amirauté.)

A bord du CHATHAM, dans le Havre de RHODE-ISLAND, le 11. Déc. 1776.

MONSIEUR,

Les Commandants en chef en Amérique ayant jugé à propos, tandis que la Saison le permettoit, d'employer un nombre considérable

des Vaisseaux & Troupes de Sa Majesté, afin de faire des descentes dans la Colonie de Rhode-Island, & Mylord Howe m'ayant fait l'honneur de me nommer au Commandement Navale (le Lord Shulbham ayant permission de retourner en Angleterre par la première occasion,) je chargeai le Commodore Hotbam, (conformément aux Instructions, que j'avois reçues du Vice-Amiral,) de faire route avec les Frégates du Roi la *Brune*, le *Mercur*, le *Pêcheur du Roi*, ainsi qu'avec tous les Bâtimens de transport, qui avoient à bord les Troupes aux ordres du Lieutenant-Général Clinton, (à l'exception du *Grand-Duc de Russie*, qui fut jugé trop gros,) par le *Detroit* [entre l'Isle-Longue & le Continent,] pendant que je m'avançai avec les Vaisseau plus considérables, quelques Frégates, & 1 Bâtiment de transport nommé ci-dessus, & debouquant à la *Pointe-de-Sandy*, & longeant la Côte *Méridionale* de l'Isle-Longue. Je fis voile le 1. Decembre, & je joignis le Commodore Hotbam dans le *Detroit* à la Baye de la *Pointe-Noire*, endroit qu'il avoit judicieusement choisi pour mettre les Bâtimens de transport à l'abri, contre la violence d'un vent très-fort du *Nord-Ouest*, qui avoit soufflé la nuit précédente. Le 6. je poursuivis ma route avec la Flotte, pour m'approcher le plus qu'il m'étoit possible de la Place de notre destination. Le matin suivant à 4. heures le vent se tourna à l'*Ouest-Sud-Ouest*; & à 3. heures de l'après-midi toute la Flotte jeta l'ancre à la hauteur de l'Anse du *Tisserand* (Weaver's Cove) dans Rhode-Island. Le matin suivant, le Capitaine Caulfield, qui avoit la direction des Bateaux plats, débarqua toutes les Troupes sans opposition; & j'ai le plaisir d'informer les Seigneurs de l'Amirauté que Rhode-Island & les Isles adjacentes sont actuellement dans la possession du Général Clinton.

Le Capitaine Wallace, de l'*Expériment* introduisit la Flotte par le *Passage Occidental* ou de *Narriganset*. On fit un arrangement pour couvrir les Vaisseaux de transport; mais nous passâmes seulement deux Ouvrages sans Canon, & interceptâmes un Brigantin de 160. Tonneaux, (dont l'*Expériment* s'empara,) chargé de Futailles & de Cire. A la première apparition de la Flotte, trois Armateurs Rebelles de 34. 30. & 28. Canons, remontèrent de Newport à Providence, où ils font actuellement avec quelques autres; & j'espère de couper efficacement cours à tout mal ultérieur de la part de ce Repaire de Pirates. Le Général Clinton envoie un de ses Aides-de-Camp à bord du *Mercur* avec ses Dépêches; & j'ai chargé le Capitaine Montagu d'envoyer son Lieutenant comme Exprès avec les miennes. Ci-inclus vous trouverez une Liste des Armateurs Rebelles à Providence, communément nommés la *Flotte Continentale*. Je suis, MONSIEUR, &c.

(Signé) P. PARKER.

Les ACTIONS n'ont point de prix.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO IX.

De LEIDE, le 31. Janvier, 1777.

**D**E SMYRNE, le 7. Décembre, 1776. Nous jouissons ici d'une tranquillité entière, sur-tout depuis que le *Capitan-Pacha*, après son arrivée dans le Golfe de *Smyrne*, a fait décapiter l'Aga de *Meneme*, dont les vexations & les excès lui avoient justement mérité cette punition. Mr. *Hayes*, Consul *Britannique*, est revenu ici le 31. Octobre de *Constantinople*, où il a été chargé des affaires de sa Nation jusqu'à l'arrivée de l'Chevalier *Ainslie*. Par le Navire *Russe*, le *Démétrio*, on a appris ici, que la Cour de *Pétersbourg* avoit démis le Sr. *Ferrière* du Poste de son Agent en cette Echelle, à cause de la mauvaise conduite & de ses extorsions.

De SALÉ, le 12. Novembre. On parle d'un voyage, que le Roi de *Maro*, notre Souverain, doit faire incessamment dans le Nord de son Royaume. On ne voit cependant faire encore aucune disposition, qui annonce le tems de son départ de sa Capitale.

Le Chebec, commandé par le Reis *Ben-Hassan*, qui sortit de *Larrache* au mois d'Août dernier, est rentré à *Mogador* dans le courant d'Octobre. Ce Corsaire, qui a croisé à la hauteur de l'Isle de *Madère*, a rapporté, que quelques Frégates *Hollandaises* lui avoient donné la chasse.

On mande de *Tanger*, que le 24. du mois dernier il est entré dans la Rade de cette Ville un Chebec *Algérien*, qui, dans les premiers jours du même mois, avoit pris à la hauteur des *Îles* un Brigantin *Catalan* chargé de Vin, d'Eau-de-vie, & d'autres Provisions. De vingt hommes, qui composoient son Equipage, deux ont péri dans le Combat; les dix-huit autres ont été conduits à *Alger*. Il est aussi entré quatre jours après dans la Rade de *Tanger* un anot, portant dix *Algériens*, qui restoient des dix-sept, qui se sont sauvés de la Prise *Portugaise*, lors du Combat contre l'Escadre du Capitaine *Texada*. Les 7. autres sont morts de faim.

De GIBRALTAR, le 24. Décembre. On apprend de la Côte de *Barbarie*, que le Roi de *Maro* reste toujours dans sa Capitale, sans qu'on sçache quand il en partira. Ce Souverain ordonné, que toutes Marchandises Etrangères, importées dans ses Etats, payeront dorénavant un droit de 15. pour cent.

Deux Frégates *Marocaines*, étant sorties de *Mogador* pour croiser, l'une d'elles s'empara ces jours-ci de deux Hourques *Hollandaises*, qui alloient de *Séville* à *Amsterdam* avec un Charge ment de Laine, de Sel, d'Huile, d'Eau-de-vie, & de Fruits: Mais, après avoir été deux jours à l'embouchure de la Barre de *Larrache*, sans que le tems lui permît d'y entrer, il vit un Vaisseau de guerre *Hollandais* venir sur elle, pour reprendre les deux Prises & à forcer elle-même à se rendre; surquoi le Vaisseau *Marocain* redoubla ses efforts pour entrer dans le Port, sans pouvoir y réussir. Au contraire il se perdit sur la Côte, ainsi que ses deux Prises, dont les *Maures* ne purent retirer que 150. Balles de Laine. L'autre Frégate *Saléenne*, voulant se sauver à *Malmora*, (Port de la Province de *Fez*, dans le Royaume du même nom, à l'embouchure de la Rivière de *Suba*, sur l'Océan *Atlantique*,) a pareillement échoué; & 8. hommes de son Equipage ont péri en cette occasion.

De MADRID, le 7. Janvier, 1777. Hier, Fête des Rois, Sa Maj. accompagnée des Grands, & des Ambassadeurs, du Major dome de semaine, & des autres Officiers de sa Maison, assista à la Grand'Messe, qui fut célébrée pontificalement à la Chapelle du Palais par l'Evêque de *Salamanque*, Inquisiteur-Général: Elle offrit entre les mains de ce Prélat trois Calices précieux, remplis d'or, d'encens, & de myrrhe. La Famille Royale assista au même Service dans les Tribunes.

Le Roi aiant considéré, qu'indépendamment de la multitude d'affaires, qui sont du Département du Conseil des Finances, auquel ont ressorti jusqu'à présent les Appellations des Juges de la Sur-Intendant-Général des Couriers & de ses Subdélégués, ce Conseil n'a jamais eu sans son Ressort les Causes concernant les Couriers maritimes & des *Indes*; Sa Maj. a résolu d'établir un Tribunal Supérieur, sous la dénomination de *Junte Royale des Couriers & Postes d'Espagne & des Indes*, pour juger les Appels, interjetés des Sentences en première instance des dits Sur-Intendant-Général & ses Subdélégués, tant en *Espagne* qu'en *Amérique*; ce Tribunal, qui jouira d'une indépendance absolue, avec inhibition à tous autres Tribunaux de juger de s'immiscer des affaires de son Ressort, sera composé du Premier-Secrétaire d'Etat, comme Sur-Intendant-Général des Couriers & des Postes, avec le caractère de Président, de 4. Ministres de Robe des Conseils de *Castille*, de la Guerre, des *Indes*, & des Finances.

nances, des Directeurs-Généraux, Ministres Honoraires de Cape & d'Epée du Conseil de Finances, du Receveur-Général des Revenus en qualité de Secrétaire, & du Fiscal en qualité de Procureur du Roi. Sa Maj. a en même tems nommé, pour y remplir les 4. Places de Ministres de Robe, les Conseillers Don *Domingo-Alexandro de Zerezo* du Conseil de *Castille*, Don *Miguel de Galvez* de celui de Guerre, Don *Rafaël Antunez* de celui des *Indes*, Don *Pablo de Ondarza* de celui des Finances: Et S. M. a conféré une Place de Directeur-Général des Postes & Couriers à Don *Julien Lopez de Ayllon*. Elle a accordé le Régiment de Cavalerie de *Bourbon* au Colonel Don *François Clarebout y Cespedes*, qui en étoit Lieutenant-Colonel.

De ROME, le 11. Janvier. Le Pape vient de donner une marque de sa bonté & de son attention à soulager le Peuple: Sa Sainteté a ordonné, que la Chambre Apostolique se charge de toutes les Dettes, que la plupart des Provinces de l'Etat-Ecclesiastique ont été obligées de contracter, pour remédier aux effets des calamités publiques, dont elles ont été affligées ces dernières années; & en même tems Elle a voulu, que les Impôts, dont les Habitans avoient été chargés pour le payement de ces Dettes, soient en grande partie supprimés.

Le Cardinal Giraud s'étant démis de l'Archevêché de *Ferrare*, le Pontife, y a nommé Mr *Alexandre Mattèi*, des Ducs di *Giove*, Auditeur du Cardinal Camerlingue, & Chanoine de *St. Pierre*, en se réservant cependant sur cet Archevêché la disposition d'une Pension annuelle de 3800. Ecus. Sa Sainteté a fixé la tenuë d'un Consistoire au 17. Février prochain; mais l'oséant d'avance, qu'il n'y aura point de Promotion de Cardinaux, quoiqu'il y ait actuellement 19. Chapeaux vacans par la mort des Cardinaux *Urbain Paracciani* & *Louis-Marie Torrigiani*. Le premier, Romain de naissance, créé Cardinal-Prêtre par le Pape *Clément XIII.* en 1760. & Archevêque de *Fermo*, étoit âgé d'environ 62. ans. Le second, Cardinal-Diacre de la création de *Benoît XIV.* en 1753, étoit né à *Florence* le 18. Octobre 1697. Il a laissé ses grands Biens aux Marquis *Guadagni*, *Guerini*, & *Alberti*, ses Neveux; instituant en leur faveur deux Primogénitures, à condition que celui, qui jouira des Biens, situés dans l'Etat-Ecclesiastique, de vra faire sa résidence à *Rome* & distribuer annuellement la dixième partie de ses Revenus aux Pauvres. La mort de ce Cardinal, arrivée subitement la nuit du 5. au 6. Janvier par un coup d'Apoplexie, est des plus affligeantes pour le Parti attaché à la ci-devant Société des *Jésuites* qui a toujours trouvé en lui un Protecteur des plus ardens. Une seconde perte, qu'il a faite à peu près dans le même tems, lui est aussi très-sensible: C'est celle du célèbre Abbé *Aqua sciatì*, ci-devant Confesseur de la Congrégation des *Rits*, mort à *San-Remo*, sa Patrie.

De STOKHOLM, le 14. Janvier. Le Collège de l'Amirauté, que le Roi a jugé convenable de transférer en cette Capitale, y a tenu hier sa première Séance au Château de *Ritserholm*, sous la Présidence du Sénateur Baron *Tulkengreen*. Le Prince de *Kurakin*, après avoir eu à *Gripsholm* son Audience de congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale, est parti le 8. pour retourner à *Petersbourg*. Avant son départ, le Roi lui a fait présent de son Portrait garni de Diamans. Le Discours de remerciement, que ce jeune Seigneur prononça le 3. de ce mois, lors de sa réception à l'Académie Royale des Sciences, en qualité de Membre Honoraire, étoit conçu en ces termes.

MESSIEURS,

Je sens vivement l'honneur, que vous m'accordez, en daignant me recevoir parmi vous. C'est une des distinctions les plus flatteuses, qui aient pu m'arriver. J'avoue, quelle remplit tous mes vœux; mais en même tems je dois convenir, par cette impartialité avec laquelle je me juge moi-même, que je n'avois pu mériter de l'obtenir.

Tamais, MESSIEURS, le flambeau de la Philosophie n'a brillé d'une lumière plus vive & plus pure qu'entre vos mains: Il vous a servi à éclairer l'esprit de vos Compatriotes. En leur prouvant l'utilité des Sciences, en les leur rendant faciles & agréables, vous leur avez indiqué les devoirs & les biens de la vie, & vous leur avez enseigné les moyens les plus efficaces, pour mettre en exécution les uns, & pour savoir apprécier les autres. Vous avez fait plus, MESSIEURS: Une perfection spéculative des Sciences n'a pas été seule l'objet de votre application de vos soins, & de vos recherches. Vous avez trouvé & vous vous êtes acquis une plus belle gloire. C'est l'amour de l'humanité, qui a dirigé vos travaux. Vous n'avez pas dédaigné de porter votre attention sur le premier & le plus utile de tous les Arts. Vous avez développé les richesses de l'Agriculture; vous en avez découvert les ressources; & vous en avez fait aimer l'étude. Animés par ces vûes de bienfaisance, vous avez fait rendre vos occupations chères à tous ceux, qui sont dignes de connoître & d'aimer la Nature. Des applaudissemens universels, les éloges & les succès les plus glorieux, ont couronné vos travaux; & les difficultés ne se sont présentées à vous que pour vous offrir l'attrait nouveau de les surmonter.

C'est à tant de titres légitimes, MESSIEURS, que vous vous êtes acquis l'amour & la reconnaissance de tous les vrais Citoyens, & cette haute considération, dont vous jouirez dans le Mon



le Littéraire. Depuis longtems ma foible voix s'est réunie à tous ces suffrages, pour vous accorder le juste tribut de mon admiration. Vous ne pouvez douter, MESSIEURS, que je ne regarde comme un véritable avantage d'être admis parmi vous. La sensibilité de mon coeur, le desir que j'ai de me rendre digne de la place, que vous avez bien voulu m'adjuger, & l'espoir de mériter par la suite du tems votre confiance, sont les seules qualités que j'ai à vous offrir. Je le fais sans crainte. L'indulgence, dont vous venez de me donner une si grande preuve, me fait espérer avec certitude en celle que je vous supplie de me continuer toujours.

Je ne puis m'empêcher, MESSIEURS, de vous témoigner, que je suis encore plus pénétré de l'honneur, que vous me faites, puisqu'en vous appartenant, je vais participer aussi à la protection distinguée, que vous accorde un grand Roi, qui, aux qualités du Monarque, sçait allier les vertus du Philosophe; qui augmente la dignité du Diadème, en l'embellissant par les lumières & son esprit & la bienfaisance de son coeur; qui cultive lui-même les Sciences & qui en fait ses plus chères délices.

J'ai le bonheur de vivre sous les loix d'une Souveraine, qui est reconnue pour être la Bienfaitrice de son Empire. Ses grandes qualités, son amour pour l'ordre & le bien public, la multitude de ses sages Etablissmens, les récompenses qu'Elle leur accorde auprès de son Trône, sont ôtant de moyens, que je vais avoir à mon retour dans ma Patrie, pour vous offrir toujours des objets nouveaux, dignes de votre attention & de vos observations.

C'est par cet empressement, qui ne sera qu'augmenter en vivacité, que je tâcherai, MESSIEURS, de vous prouver une partie de la reconnaissance, dont je me suis animé envers vous. Je serai fort heureux, si vous daignez agréer ces foibles preuves de mon zèle & de mon attachement pour votre Académie. J'ose espérer que vous le ferez, par ce grand intérêt que vous accordez aux progrès des Sciences & à la félicité des Hommes dans tous les Pays.

Il m'est aussi extrêmement flatteur, MESSIEURS, d'être reçu dans votre Assemblée dans un moment, où elle est dirigée par un Président, dont les connoissances & les talens sont généralement estimés, & qui s'est voué au service de l'Etat avec un zèle infatigable & la plus grande utilité.

Parmi les Divertissmens de la Saison, il n'y en a aucun, auquel la Jeunesse Suédoise se plaise plus qu'à la Danse. Au dernier grand Bal, une jeune Dèmoiselle de qualité s'abandonna si immoérément à cet exercice, qu'elle expira au milieu d'une Contredanse.

De VARSOVIE, le 15. Janvier. Ce matin à 11. heures, le Roi est parti avec une Suite de 3. Traineaux pour *Kosience*, afin d'y prendre le Divertissement de la Chasse. Mr. de *Borsamp*, Envoyé du Roi & de la République à *Constantinople*, continuë heureusement son voyage par la *Moldavie*. La Porte lui avoit accordé jusqu'à *Jassy* l'entretien pour une Suite de 30. Personnes; mais, comme ce nombre n'est pas proportionné à son Caractère, un Courier de *Constantinople* y a apporté ordre de le défrayer pour 50. Personnes.

Le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, a expédié le 9. Mr. de *Königsfeld*, Conseiller de Chancellerie, comme Exprès à *Petersbourg*. On apprend, qu'au Princes prochain entrera encore quelques Régimens *Russes* dans le Royaume.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 24. Janvier.

La Chambre des Comptes a enrégtré, le 20. du mois dernier, des Lettres- Patentes du Roi, données à *Versailles* le 1. du même mois, qui statuent sur les Honneurs à rendre à l'Avenir, par la dite Chambre, à MONSIEUR & à Mgr. le Comte d'ARTOIS, Frères de Sa Majesté. En voici la teneur.

LOUIS, &c. Les prérogatives distinguées, qui ne peuvent appartenir qu'aux Fils de France, les ont toujours fait jouir des préeminences dues à la splendeur de leur rang; & lais- sés tous les tems, les Rois nos Prédécesseurs, attentifs à les y maintenir, ont reconnu qu'en- tant qu'ils étoient près du Trône, ils devoient participer à l'éclat qui l'environne; & qu'en donnant à leurs Sujets l'exemple de la respect & de la soumission, ils avoient droit de recevoir, de tous- ces, les Ordres de l'Etat, des honneurs inséparables de la grandeur de leur naissance. Pour les- en, la plus vive tendresse pour nos Frères, qui contribuent à notre bonheur par les sentimens, ont ils n'ont jamais cessé de nous offrir l'hommage, & voulant conserver leurs prérogatives- personnelles, nous avons résolu d'assigner de plus en plus les honneurs, qui doivent leur être-endus dans notre Chambre des Comptes. A CES CAUSES, &c.

I. Voulons & ordonnons que dans tous les cas, où les Princes, nos Frères, prendront séance- dans notre Chambre des Comptes, pour y porter nos ordres, le Premier-Président, en leur adres- sant la parole, les appelle *Monseigneur*.

II. Voulons pareillement que les Requêtes, qui seront par eux présentées pour leurs affaires- articulières & personnelles, soient adressées à nos Sieurs, & ne contiennent aucuns autres ter- mes que ceux d'expose & requiert. SI DONNONS EN MANDEMENT, &c.

Donné à VERSAILLES, le 1. jour de Décembre, l'an de Grâce 1776. & de notre Règne, troisième. (Signé) LOUIS. (Et plus bas) Par le Roi, (Signé) A.MELOTT.

Le même jour la Chambre des Comptes enrégtra une Déclaration du Roi, donnée à *Versailles* le 1. Décembre, pour l'évaluation des Offices dans le Duché de Berry & la Vicomté de



Ponthieu, donnés en supplément & remplacement d'Apanage à Mgr. le Comte d'ARTOIS. Un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 14. Décembre 1776, qui vient également d'être publié, ordonne, que MONSIEUR sera mis en poſſeſſion des Droits de Trépas de Loire & de Traite par Terre d'Anjou contre lui appartenant en vertu de ſon Apanage. On dit, que Sa Majeſté, deſirant que Mgr le Comte d'Artois ait auſſi une Capitainerie des Chafſes particulière, lui donne celle de St Germain, d'une étendue de 12. lieux; & qu'Elle fait auſſi préſent à ce Prince du Château neuf de St. Germain, avec 600. mille Liv. pour le mettre en état d'être habité.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 24. Janvier.

L'Adreſſe, ſignée par pluſieurs Habitans notables de *Briſtol*, pour féliciter le Roi ſur le ſuccès de ſes Armes en *Amérique*, a été préſentée avant-hier à Sa Majeſté, qui l'a reçue très gracieuſement. La fermentation, où cette démarche du Parti attaché au Gouvernement a jeté la Ville, ne paroît pas ſ'amortir juſqu'ici. On apprend, que le 20. au ſoir elle a de nouveau été menacée d'un embraſement: Le feu avoit été mis à une Sucrerie & à un Magaſin à foïn; mais l'on avoit eu le bonheur d'arrêter bientôt le progrès des flammes. Ces diſordres cependant ſont aſſez conſidérables pour ſe captiver l'attention du Gouvernement: Sur les Avis, reçus de la part du Maire & du Commun-Conſeil, il s'eſt tenu pluſieurs Conférences entre les Miniſtres du Roi à l'Hôtel de *Buckingham*; & avant-hier il a été envoyé un Exprès du Bureau du Comte de *Suffolk* avec des Inſtructions pour les Commiſſaires de la Douane à *Briſtol*. Outre le Pardon du Roi & les Récompenſes déjà promiſes antérieurement pour la découverte des Auteurs de l'Incendie du 16. (ainſi qu'il a été rapporté dans le dernier Supplément,) il a été publié dans la Gazette de Londres du 21. un Avis, " par lequel S. M. aſſure non-ſeulement ſon Pardon à celui des Complices, (à l'exception de celui ou de ceux qui ont actuellement mis le feu aux Magaſins,) qui découvrira l'Auteur ou les Auteurs de ce forfait, mais auſſi une Récompenſe de mille Liv. Sterling à celui ou à ceux, qui les dénonceront dans un délai de trois mois, à compter de la date de la publication. " A l'iſſue d'un Conſeil, que l'Anivrauté tint le 22. & auquel le Chevalier *Jean Fielding*, Chef de Police de *Weſtmiſter*, fut appellé, il reçut pareillement ordre de promettre, de la part de ce Bureau, une Récompenſe pour la découverte des Incendiaires, qui ont mis le feu aux Bâtimens dans le Port de *Briſtol*. La veille, il s'étoit auſſi tenu une Aſſemblée des Lords Commiſſaires, pour examiner des Lettres reçues des Intendants des Chantiers à *Portsmouth*, *Plymouth*, *Chatham*, & *Sheerneck*: Les Exprès, qui les avoient apportées, y furent renvoyés le même jour. Le 20. à dix heures du ſoir, il éclata un violent Incendie dans un Magaſin de chanvre au Faubourg de *Southwark*. Ce Bâtimement fut conſumé avec trois Maifons voiſines; & l'on évalué le dommage, cauſé par cet accident, à 5. mille Livres Sterling.

Le Capitaine *Drummond*, qui a apporté la Nouvelle de l'occupation de *Rhode-Iſland*, fut préſenté avant-hier au Roi par le Lord *Germaine*. La raiſon, qui a engagé le Général *Horn* à détacher pour cette Expédition un ſi grand nombre de Troupes, a été, dit-on, l'idée où l'on étoit d'y éprouver une vigoureuſe réſiſtance: Mais les *Americains*, qui ſ'y trouvoient ſous les armes, n'étoient qu'au nombre de trois-cents, ſans aucuns Retranchemens tenables. D'ailleurs l'on aſſure, qu'un grand nombre d'Habitans de l'Iſle, dont le Commerce lucratif aux Indes-Occidentales a été preſqu'entièrement ruiné depuis la Guerre, ont favoriſé cette priſe de poſſeſſion. On s'en promet beaucoup d'avantages: L'Iſle, dont le terroir eſt fertile, fournira du Bétail & des Légumes pour la ſubſiſtance des Troupes, dont une partie y trouvera des Quartiers d'hiver fort agréables. *Newport* eſt le meilleur Port de toute l'*Amérique-Septentrionale*, toujours dégagé de glaces: Ainſi l'on aura vers le centre des Colonies un Havre très commode pour y faire hiverner la Flotte. Enfin ſa ſituation eſt telle, que nos Vaiſſeaux ſeront à portée de prévenir dans cette partie de l'Océan les courſes des Armateurs *Americains*, qui, de leur côté, y perdront un lieu de retraite auſſi que sûr que fréquenté. Selon la Liſte ſignée du Chevalier *Pierre Parker*, & qu'il a ajoutée à ſa Lettre au Secrétaire *Stephens*, la Flotte Continentale, qui s'eſt retirée dans le Port de *Providence*, eſt compoſée des Vaiſſeaux ſuivans. Le *Warren*, monté par le Chef d'Eſcadre *Hopkins* & le Capitaine *Jean Hopkins*, de 32. Canons; le *Columb*, Cap. *Onzey*, 30. Canons; la *Providence*, Cap. *Abraham Whipple*, 28. Canons; le *Blaze-Caſtle*, Cap. *Monro*, 22. Canons; la *Fare*, (Armateur,) Cap. *W. Cox*, 20. Canons de ſix livres; un Brigantin & la Chaloupe, la *Providence*, de 12. Canons.





NUMERO X.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 4. Février, 1777.

De COLOGNE, le 28. Janvier.

**L**'ELECTEUR, notre Archevêque, de l'avis des Doyen & Chapitre de sa Métropole, a rendu un Mandement, pour faire célébrer dans toutes les Eglises de son Diocèse un Jour de Prières & d'Actions de grâces, afin de remercier le Ciel d'avoir garanti la Ville de Bonn & ses Habitans des suites dangereuses, dont ils étoient menacés par l'incendie, qui a consumé le Palais Electoral le 15. de ce mois. En conséquence; il y a eu le 26. dans notre Métropole un Service Solemnel, suivi d'un *Te-Deum*, auquel tout le Clergé Séculier a assisté. Les Chapitres & Abbayes se sont acquittés hier de ce devoir. La même dévotion aura lieu dans toutes les Paroisses de la Ville, & sera continuée demain & après-demain dans des Couvents d'Hommes & de Femmes. Dès le lendemain de l'incendie, Son Alt. Electorale avoit déjà fait faire dans la grande Eglise de Bonn un Service, suivi d'un *Te-Deum*, chanté au son de toutes les cloches, & auquel Elle assista avec toute sa Cour. On a perdu par cet incendie, qui a duré la journée du 15. & la nuit suivante, la partie du milieu du Château & presque tous les Meubles précieux qui s'y trouvoient, la magnifique Chapelle de la Cour, le Bâtiment du vieux Château, & l'Aile neuve, qu'on yavoit ajoutée, appelée le *Quartier des Pages*. Les deux autres Ailes

du Château, dont l'une est appelée le *Buen Retiro*, & l'autre renferme les Appartemens de l'Electeur, ont été conservées en entier. La perte la plus sensible, qu'on ait faite en cette triste occasion, est celle des Personnes, qui ont péri ou qui ont été grièvement blessées: On en porte le nombre à trente, parmi lesquelles il y a vingt-un Bourgeois & deux Grenadiers. Une Corniche de pierres de taille, s'étant entre autres écroulée avec un fracas horrible, tua dans une étenduë de 50. à 60. pas 13. Personnes, & parmi elles le Conseiller de *Breuning*, Homme fort estimé, qui s'étoit rendu à ce poste dangereux, pour prêter du secours. Au reste, l'on ignore jusqu'à présent, si c'est par accident que le feu a pris à l'Edifice, ou s'il y a été mis par quelque malintentionné.

De CARCASSONNE, le 31. Décembre, 1776.

Le 19. du mois dernier, le feu se manifesta; vers les onze heures du matin, dans une Maison appartenant à la Fabrique de l'Eglise Paroissiale de *Saint-Michel*, & attenant à cette Eglise. Les planchers & les toits étoient déjà embrasés, lorsqu'on s'aperçut de cet accident, qui mettoit en danger toutes les Maisons du Quartier: Mais les progrès de l'incendie furent arrêtés par la vigilance des Officiers Municipaux, & les secours de tous les Citoyens. Une Maison abattuë empêcha la communication; & il n'y eut de consumé que deux Maisons. Quatre Familles, qui les

habitoient, perdirent tout ce qu'elles possé-  
doient de Meubies & d'Effets. Dès le lende-  
main, les Officiers Municipaux convoquèrent  
le Bureau de charité, établi dans cette Ville,  
où cependant l'on ne voit pas de Pauvres,  
parce que tous les Habitans y sont occupés &  
bien payés. On y décerna unanimement des  
secours proportionnés aux pertes, qu'avoient  
essuyées les quatre Familles incendiées.

Cette charité des Habitans pour ceux d'en-  
tre eux, qui avoient eu le malheur d'être ré-  
duits à la pauvreté par un accident imprévu,  
n'est pas le seul fait digne d'être rapporté à  
cette occasion. Dans le danger général une  
action d'éclat avoit illustré un Citoyen, qui  
s'étoit élancé au milieu des flammes pour en  
arracher l'Enfant d'un autre Habitant; & l'A-  
cté suivant certifie la Récompense honorable  
& patriotique, décernée à ce courageux Citoyen  
par les Officiers Municipaux.

L'an 1776. & le 25<sup>me</sup> jour du mois de Dé-  
cembre, après-midi, nous Jean Vidal,  
Huissier Royal & Audiencier au Siège de Police  
de la Ville de Carcassonne, y résidant, Sous-  
signé, accompagné de J. Labat, Trompette  
& Crieur public, & précédés de la Livrée Con-  
sulaire de la dite Ville; & des Tambours, Fi-  
fres, & Hautbois, nous sommes portés au-  
devant de la porte de la Maison & Domicile du  
Sr. Raimond Chabardée, Maître-Cordonnier de  
cette Ville, sise à la Rue des Moulins, où é-  
tant, & du mandement de MM. les Maire,  
Lieutenant de Maire, & Consuls, Capitaines-  
Gouverneurs de la présente Ville, avons fait  
sçavoir à tous les Citoyens & autres quelcon-  
ques, "que dans l'incendie, qui arriva le Jeudi  
19. du courant, le Sr. Raimond Chabardée,  
Maître Cordonnier en cette Ville, ancien  
Soldat du Régiment de Flandres, avoit non-  
seulement donné de très-grands secours pour  
arrêter le progrès de cet Incendie, mais avoit  
encore exposé sa vie pour sauver celle de  
l'Enfant du nommé Gazel, qui se trouvoit  
au milieu des flammes." Et de suite, en  
vertu des ordres des dits Srs. Maire, Lieuten-  
ant de Maire, & Consuls, & en mémoire &  
récompense du courage & du zèle patriotique  
du dit Sr. Chabardée, nous avons, au son des  
Tambours, Fiffes, & Hautbois, appendu & at-  
taché sur la Porte d'entrée de la Maison & Do-  
micile du dit Sr. Chabardée une Branche de  
Chêne. Et de tout ce que dessus nous avons  
dressé le présent Procès-Verbal l'an & jour  
sus-dits; & avons signé avec le dit Labat,  
Trompette, & laissé Copie au dit Sr. Chabardée  
du présent Procès-Verbal, dont l'Original demeu-  
rera déposé aux Archives de l'Hôtel de Ville.

(Signé) LABAT & VIDAL.

EXTRAIT d'une Lettre de GRENO-

ble, du 17. Janvier, 1777.

On a vu avec surprise dans quelques Feuilles  
publiques, (entre autres dans notre dernie-

re Gazette de 1776.) l'Extrait d'une Lettre de  
Grenoble du 4. Décembre, suivant laquelle  
„ l'Orateur, chargé de Discours à l'ouverture  
„ re du Parlement, a produit par son élo-  
„ quence pathétique & touchante la réunion de  
„ tous les Officiers en faveur de Mr. de Moy-  
„ dieu, nommé Procureur-Général." L'Au-  
teur de cette Lettre a abusé de la confiance  
du Public. Il n'est pas vrai, qu'on ait fait à  
l'ouverture des Séances du Parlement de cette  
Ville un Discours sur l'union & la concorde.  
Il n'y a eu en cette cérémonie que le seul  
Discours de M. le Premier-Président, dont  
le Sujet étoit l'étude des Loix. Ainsi les at-  
tendrissemens & les embrassemens, qu'on pré-  
tend l'avoir suivi, sont imaginés; & pour  
juger de la vérité des autres assertions conte-  
nues dans cette Lettre, voici l'Extrait d'une  
Mercuriale, portée jusqu'au Jugement contre  
le Magistrat, dont il s'agit.

Du Lundi 17. Décembre 1776. les Cham-  
bres aiant été assemblées, où étoient MM. de  
Berulle, Premier-Président, de Sayve, de la  
Coste, Présidents; de Barral, &c.

La Cour, les Chambres assemblées, a donné  
Acte à l'Avocat-Général de sa dénoncia-  
tion & requisition; a déclaré la Mercuriale ot-  
verte contre le dit de Moydieu, en ce qu'il au-  
roit fait dresser un Procès-Verbal contre le dit  
de la Salcette, sans lui en donner avis & sans  
en informer la Cour: En ce qu'il se seroit ex-  
pliqué sur le compte du dit de la Salcette en  
ces termes: L'Avocat-Général ne descend pas  
la Cause du Procureur-Général, seule Par-  
tie, première faite; & de plus il semble en-  
core préparer des ressources à l'Accusé, sup-  
pose que l'Arrêt ne lui fût pas favorable:  
En ce qu'il auroit imputé au dit de la Salcette:  
1<sup>o</sup>. D'avoir excusé un faux; 2<sup>o</sup>. de s'être  
rendu l'Auteur d'un scandale à l'Audience; 3<sup>o</sup>.  
d'avoir pris sur lui de franchir toutes les Règles.

Ordonne que la dite Mercuriale sera inin-  
telligible & jugée à la forme des Ordonnances; & en  
conséquence, que le dit de Moydieu sera man-  
dé pour comparoître à l'Instant à la Barre de la  
Cour, les Chambres assemblées, pour entendre  
lecture du dit Requisitoire, de la Requête du  
dit de la Salcette, & du présent Arrêt, & ré-  
pondre en présence du dit Avocat-Général sur  
les faits ci-dessus, circonstances, & dépendan-  
ces, &c. (Signé) DE BERULLE.

Sur un nouveau Requisitoire de Mr. de  
Sayve, Avocat-Général, prononcée le 19.  
Décembre 1776, à l'occasion du refus, fait  
la veille par M. de Moydieu, de comparoître  
à la Barre de la Cour pour donner ses Ré-  
ponses, il fut rendu le même jour un Arrêt,  
par lequel il fut ordonné, "que Mr. de Moy-  
dieu s'abstiennoit des fonctions de sa Char-  
ge, jusqu'à ce qu'aient comparu à la Barre  
de la Cour, les Chambres assemblées, il



fit autrement ordonné. " Le 1. Janvier, Mr. de Moydieu, au lieu de se conformer à l'Arrêt, partit pour Paris; & le 11. la Compagnie rendit un troisième Arrêt de la teneur suivante.

*à Cour, les Chambres assemblées, procédant au Jugement définitif de la Mercuriale, ouverte à la Requête du dit de Saye, Avocat-Général du Roi, & faisant droit sur ses Conclusions. Le dit de Moydieu n'ayant paru ni satisfait aux Arrêts de la Cour des 17. 18. & 20. Décembre dernier, a continué le dit de Moydieu à déposer dans les registres du Greffe de la dite Cour; & ce sans trois mois à compter du jour de la signification du présent Arrêt, une Déclaration, portant, " que témérairement, sans raison, & sans fondement, il a imputé au dit de la Salcette d'avoir semblé préparer des ressources à l'Acensé Bert, supposé que l'Arrêt ne lui fût pas favorable; d'avoir excusé un faux, de s'être rendu l'Auteur d'un scandale, à l'Audience, & d'avoir pris sur lui de franchir toutes les Règles: Qu'il se repent d'avoir fait les dites imputations, & tient le dit de la Salcette pour Homme d'honneur & Magistrat sans reproches. " Comme aussi donné, que dans le dit délai le dit de Moydieu comparoîtra à la Barre de la Cour, les dites Chambres assemblées, & déclarera, qu'inconsidérément il a prétendu n'être pas soumis à la Jurisdiction de la Cour, & qu'il s'est servi de termes contraires au respect dû à ses Arrêts & Procédures; & qu'il s'en repent. " Esjoint itérativement au dit de Moydieu de remettre dans le dit délai de trois mois au Greffe de la dite Cour, Procès-Verbal mentionné dans l'Arrêt du 7. Décembre dernier, au dire cause de refus. Et, pour plus ample réparation, usant d'indulgence, a introduit le dit de Moydieu de toutes les fonctions de sa Charge, pendant l'espace de trois mois à compter du jour de la signification du présent Arrêt. Et, à défaut par le dit de Moydieu d'avoir satisfait dans le dit délai à toutes les prononciations ci-dessus, dès-à-présent comme pour lors, l'a introduit à perpétuité de toutes les dites fonctions.*

Fait en-Parlement, toutes les Chambres assemblées, le dit jour 11. Janvier 1777.

1777. DE PARIS, le 27. Janvier.

Le Parlement a été assemblé. Vendredi 24. de ce mois, sur la dénonciation d'un usage abusif, par lequel les Greffiers font nommer des Rapporteurs, que des Parties demandent, prix d'argent, par l'entremise de leurs Procureurs. Cet objet se remit à une autre Assemblée. Ensuite il fut rendu compte de la Réponse du Roi, sur l'Arrêté du 7. Janvier qui avoit été remis à S. M. par M. le Premier-Président, ( & qui a été inséré dans notre dernière Gazette. ) Cette Réponse porte la substance, " que S. M. s'est gré à son Par-

lement de son zèle pour son service; & qu'il peut compter, qu'Elle n'a dans son Administration d'autre but que de soulager ses Peuples, & de mettre la plus grande économie dans les dépenses nécessaires. " En effet, si le Parlement observe, " que la création de Rentes, tant viagères que perpétuelles, est une nouvelle charge ajoutée aux anciennes, dont les Revenus du Roi sont grévés; " Sa Majesté a déjà annoncé dans le Préambule de l'Edit de cette création, que les Remboursemens, qu'Elle fait, montent actuellement à vingt-sept Millions par année; " & ainsi le nouvel Emprunt ne peut servir qu'à en étendre d'autres, moins avantageux. Cet Emprunt même, qui a donné lieu à l'Arrêté du Parlement, a fait voir la confiance, que l'Administration actuelle a inspirée aux Sujets, puisque, par un exemple peu ordinaire aujourd'hui, il a été rempli sans le secours des Etrangers; Et, comme il a d'abord fallu payer jusqu'à 50. à 60. Livres au-delà du Prix, fixé par l'Edit, pour les Bilets, qui sont encore actuellement à 1240. des gens se plaignent, qu'ils n'ont pas eu le tems d'en prendre au Trésor-Royal. Il est pourtant certain, qu'afin d'éviter, dans cette Négociation, l'Agiotage, autant qu'il est possible, on avoit refusé des Soucriptions d'avance, dont trois seulement, dit-on, de Banquiers ou Financiers solvables remplissoient les 24. Millions.

Des circonstances aussi favorables ne pourroient que faciliter deux nouveaux Emprunts, dont on parle, l'un de 12. Millions à faire au nom des Etats de Languedoc, l'autre de 2. Millions au nom de ceux de Bourgogne: Ils serviront, dit-on, au payement de Dettes plus onéreuses pour l'Administration.

Cette Capitale, que l'on ne cesse d'étendre & d'embellir, sera dans quelque tems encore ornée par l'exécution des Plans & Dévis, que Monsieur vient d'arrêter en son Conseil, relativement à son Palais du Luxembourg. Les réparations à faire pour l'habiter coûteront trois Millions; Mais, au moyen d'un arrangement proposé par Mr. Crouet du Bourg, Sur-Intendant des Finances de ce Prince, il n'aura que le tiers de cette Somme à payer par cent-mille Francs annuellement sur ses Revenus. Le reste des Fonds nécessaires se trouve par la vente d'une partie considérable du Jardin, dont Monsieur ne se réserve qu'une partie. Le reste est acheté par une Compagnie, dont les mesures sont prises pour faire bâtir des Hôtels sur ce Terrain. Le petit Luxembourg, qui est, pour ainsi dire, encla-



vé dans le grand, sera acheté de M. le Prince de Condé par *Monsieur*. Ces mesures paroissent assurer à la Capitale l'avantage de posséder à l'avenir les plus proches Héritiers de la Couronne. Mgr. le Comte d'Artois, comme Administrateur du Grand-Prieuré de France, au nom du Duc d'Angoulême, son Fils, a déjà pris possession du Temple, en y couchant, lorsqu'il vient aux Bals de l'Opéra.

Il est né en cette Ville, dans le courant de l'année dernière 9716. Garçons, & 9203. Filles, en tout 18919. Enfants. Le nombre des Morts en Hommes est de 10883. & en Femmes de 8884. en tout 19767. Personnes. On a porté à l'Hôtel des *Enfans-Trouvés* 3226. Garçons & 3193. Filles, en tout 6419. Enfants. Le nombre des Morts a excédé celui de l'année dernière de 1354. Il y a eu 731. Bâtemes de moins, & 416. Mariages de plus.

De LONDRES, le 28. Janvier.

Les entretiens du Roi, avec ses Ministres sont toujours également fréquents: Ils ont, dit-on, pour objet de procurer une prompte réconciliation avec les Colonies; & l'on est impatient de savoir, si les Américains auront accepté les dernières Propositions, qui leur ont été faites. Mais, malgré tous ces bruits de Pacification & d'Accommodement, dont on s'est depuis si longtems entretenu, les préparatifs de Guerre contre l'Amérique n'ont jamais discontinué: Le Gouvernement fait embarquer actuellement des quantités extraordinaires d'Uniformes pour les Troupes du Roi, en Amérique, ainsi que des Provisions & autres Articles nécessaires pour leur entretien, & qu'elles ne peuvent commodément se procurer dans le Pays même. Il vient aussi d'engager de nouveau des Bâtimens, destinés à y transporter des Renforts pour l'Armée: Et le 20. il prit à son service sept Brigantins ou Sénauts, appartenant à des Particuliers. Ces Bâtimens seront armés & équipés le plutôt possible: Ils seront montés de 10. à 14. Canons chacun, & commandés par des Lieutenants de Vaisseau, avec ordre de croiser sur les Côtes de l'Amérique, pour intercepter les Armateurs & autres Bâtimens Provinciaux. Outre un nouveau Corps assez nombreux de Troupes Allemandes, on parle d'envoyer encore dans ce Pays un second Bataillon du Régiment des Gardes, composé de 18. Hommes choisis dans chaque Compagnie.

On ne relâche aussi rien de l'activité, avec laquelle on travaille à l'Armement de la Flotte

dans les Ports; mais malheureusement on n'a toujours de la peine à se procurer le monde nécessaire pour l'équiper; ce qui fait continuer la presse: Elle fut le 21. plus vive que jamais. Tous les Navires Marchands, les Bâtimens caboteurs, charbonniers, & jusqu'aux petits Bâteaux pêcheurs sur la Tamise furent privés de leurs Equipages. Cependant encore le même jour, dans une Assemblée des Aldermans, qui se tint en présence du Lord-Maire, composée de dix-neuf Membres, il fut unanimement résolu "de prier le Lord-Maire d'enjoindre aux Maréchaux de la Cité, de faire la patrouille dans les Ruës, & de se faire assister par un nombre suffisant de Connétables, pour arrêter & saisir qui conque seroit trouvé vouloir priver des Citoyens de leur Liberté, & les détenir sous prétexte de Lettres de presse, ou qui commettrait quelque autre attentat à la sûreté publique, &c." Cette Résolution a d'abord été exécutée; & le 23. trois Lieutenants furent arrêtés & conduits par-devant le Lord-Maire au Guildhall par deux Maréchaux de la Cité: Mais, comme l'Homme, qu'ils avoient pressé, refusa de rendre plainte, ils dûrent être déchargés. (Nous en parlerons plus amplement l'Ordinaire prochain.)

ACTIONS; Banque, 138. Indes, 168 & trois quarts.

De BRUXELLES, le 30. Janvier.

L'Impératrice-Reine vient d'élever à la Dignité de Prince de Grimbergen M. le Comte de Dongnyes de Mastaing, Conseiller intime actuel d'Etat, Chambellan, Général-Major, Grand-Veneur de la Province & Duché de Brabant, & Grand-Ecuyer, faisant les fonctions de Grand-Maître de la Cour de Mgr. le Duc Charles de Lorraine, notre Gouverneur-Général. Hier, ce Seigneur a prêté, entre les mains de S. A. Royale, le serment en sa nouvelle qualité.

De LA HAÏE, le 1. Février.

L'on apprend, qu'à l'occasion du malheureux accident, qui a consumé la belle Résidence de l'Electeur de Cologne à Bonn, le Grand-Chapter & les Etats du Pays de Munster viennent de donner une marque très-distinguée de leur attachement & de leur respect pour la Personne de S. A. Electorale, leur Prince, & Evêque, en lui offrant de leur propre mouvement une Somme considérable pour sa Cassette particulière, & une autre encore plus grande pour le rétablissement de son Palais.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMÉRO X.

De L. R. I. D. E., le 4. Février, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 10. Janvier. L'Académie Impériale des Sciences a célébré hier le premier Jubilé de son Institution en 1727. Leurs Alteſſes Impériales, la principale Nobleſſe, & les Miniſtres Etrangers ont aſſiſté à cette Solemnité.

L'ouverture des différens Colléges, qui compoſent le nouveau Gouvernement de *Novogrod*, s'étant faite le 28. Décembre, le Colonel *de Guewajchew*, qui en eſt l'un des Conſillers, a été envoyé ici par le Gouverneur, pour notiſier cet événement à l'Impératrice, & informer en même tems, que les Maréchaux de la Nobleſſe de la Province, (au nom de tout un Corps, avoient demandé le 29. la permiſſion d'envoyer ici des Députés, pour remercier ſon Souverain des avantages, qui avoient été aſſurés à tous les Ordres de la Province par la nouvelle forme de Gouvernement, & pour la prier d'agréer, que la Nobleſſe perpétuât le ſouvenir de ſa reconnoiſſance, en érigeant à ſes propres frais un Monument dans la Ville de *Novogrod*.

**D**E VARSOVIE, le 18. Janvier. Hier, Anniverſaire du Roi, qui entra dans la 47<sup>me</sup> année de ſon âge, cette Fête a été célébrée par un Service, auquel le Comte de *Szembek*, Prince-Abbé de *Siehin* & Coſeigneur de *Plock*, officia, & auquel les Grands, qui ſe trouvent à la Ville, aſſiſtèrent en l'abſence de Sa Majeſté, qui eſt arrivée le 15. au ſoir à *Koſenice*.

La Comiſſion pour les Livres Elementaires tint le 11. une Aſſemblée en préſence du Prince Evêque de *Wilna*, du Vice-Chancelier *Chreptowicz*, & de l'ancien Chancelier Comte *Zayowski*. On y décerna le Prix, pour le meilleur Ouvrage ſur les Elémens des Mathématiques, & l'écrit, dont l'Auteur fut trouvé être le Sr. *L'huillier*, Professeur de Mathématiques à *Genève*.

Les Juifs ont perdu en première inſtance leur Procès contre la Ville de *Varſovie*, ſur lequel ils prétendoient de demeurer & d'exercer leur commerce dans la Nouvelle *Jérusalem*, & le Faubourg eſt actuellement déſert, & les malheureux Juifs, qui avoient compté ſur la protection du Prince *Alguiſte Sitkowski*, alors Maréchal du Conſeil-Permanent, & qui avoient avancé les Sommes pour la construction du Faubourg, ſe voyent ſans Maisons, & ſans Argent. On apprend de *Pétersbourg*, que le Prince *Poniatowski*, Neveu du Roi, y eſt traité avec beaucoup de diſtinction, & que la Cour de *Ruſſie*, qui a fait préparer un Hôtel pour ſa réception, le déſire de toutes dépenses. Ce jeune Seigneur a été nommé par un Sénatim par-ticulier de la dernière Confédération, pour remplir la miſſion, dont il eſt chargé, & pour laquelle il lui a été aſſigné une Somme de 8. mille Ducats.

Les Troupes *Ruſſes* ſont en mouvement vers la *Crimée*. Les *Coſaques de Siez* ont presque évacué la *Podolie*, pour ſe rendre dans ce Pays.

**D**E VIENNE, le 22. Janvier. Le Prince de *Lobkowitz*, Miniſtre de L. M. I. & Royale *Pétersbourg*, ayant obtenu ſon rappel, Elles ont nommé à ce Poſte le Comte *Joſeph de Kautz*, qui ſera remplacé en la même qualité, à la Cour de *Stokholm* par le Comte de *Cobenzel*, ſuſſamment Envoyé de L. M. à *Copenhague*.

*Charles-Adam* Comte de *Breuner*, Baron de *Statz*, &c. Chevalier de la *Toiſon d'Or*, Conſiller-Intime actuel & Chambellan de L. M. Imp. & Royale, Préſident du Haut-Tribunal de Juſtice Suprême pour tous leurs Pays héréditaires d'*Allemagne*, eſt mort ici le 16. à l'âge de 88. ans. Nos Souverains perdent en lui un Miniſtre ſon diſtingué par ſes lumières, que l'on commendable par ſon intégrité & ſon attachement à leur auguſte Maïſon.

**D**E HANAU, le 24. Janvier. La Cour Britanique fait continuer les Levées pour ſon ſervice en *Allemagne*. Le Colonel *Fauſitt*, qu'elle employe comme ſon Miniſtre pour ces Négoiations, eſt revenu le 17. de *Hanover* à *Caffel*, où il étoit arrivé le 15. un Courier de *Caen* de *Londres*. On lève ici un Corps de Châſſeurs volontaires à la ſolde & au ſervice de même Couronne, deſtiné à aller joindre le Régiment du Prince-Héréditaire, notre Souverain, actuellement au *Canada*. Il aura la même haute-paye, que la Cour de *Londres* a accordée aux Châſſeurs *Heſſois*. Le Capitaine *Kornrumpp* a ordre de S. A. S. d'enrôler à des conditions très-avantageuſes tous ceux qui ſe préſenteront pour ce Corps, pourvu qu'ils ſoient experts dans leur profeſſion. On leur accordera les avantages, qu'ils deſireront, pour le tems de leur engagement.

**D**E BERLIN, le 28. Janvier. Le Prince *Frédéric-Louis-Charles*, Fils puîné du Prince de *Pruſſe*, eſt presque rétabli de la Petite-Vérole, maladie qui continué de régner ici, mais



sans être meurtrière; ce que l'on attribua à l'air purifié par le froid. Le Prince *Henri de Prusse* se rendra le 6. du mois prochain à *Potsdam*, d'où il ira faire un tour à *Brunswick*, à *Deffau* & en d'autres Cours d'*Allemagne*. Son A. R. fera de retour vers le mois de Mars à *Rheinsberg*.

De *HAMBOURG*, le 28. *Janvier*. Le *Lotto Génois*, établi en cette Ville, ayant été supprimé, le Magistrat a jugé que le bien public exigeoit de prévenir, que les Habitans portassent leur Argent à l'Etranger, pour le perdre à ce jeu de hazard. En conséquence, il a expédié un Mémoire à tous les Princes ou Villes, qui ont ici leurs Collecteurs pour de pareils Etablissements, afin de les prier de retirer leurs Commissions.

La rupture d'une Digue dans le Pays de *Hanover*, à deux milles au-delà de *Brême*, a inondé une partie de cette dernière Ville, & retardé pendant trois jours l'arrivée du Courier de *Hollande*. Le débacle de l'*Elbe* à *Magdebourg* y a ruiné un grand nombre d'Habitans & causé une perte, qu'on évalué à 60. mille Ecus.

Le bruit, qui se répandit lors du départ de la Duchesse de *Courlande* pour *Petersbourg*, se confirme: Elle jouira, dans le sein de sa Famille, d'une Pension de 6. mille Ducats, que lui fait le Duc, son Epoux; & Elle a déjà renvoyé à *Mitten* les Chambellans & autres Gentils hommes, qui l'avoient accompagnée pour la servir.

De *LISBONNE*, le 3. *Janvier*. La Princesse du *Bresil* a eu la semaine dernière un accès de Fièvre, pour lequel Elle a été saignée huit fois; mais à chaque reprise on ne lui a tiré qu'une très-petite quantité de sang, suivant l'usage du Pays.

Le Capitaine *Stott*, commandant la Frégate *Britannique*, l'*Alarme*, arrivé sur le *Tage* y a arrêté un Navire, nommé la *Patty & Peggy*, portant Pavillon *Anglois*, mais qu'on suppose appartenir à des Propriétaires *Anglo-Américains*. Il avoit dûment obtenu sa décharge de la Douane, comme expédié pour quelque Port neutre; Mais le Capitaine *Anglois*, soupçonnant que sa Cargaïson, consistant principalement en Sel, étoit destinée pour *Philadelphie*, & faire une recherche à bord de ce Bâtiment: On y trouva une Boîte avec des Lettres pour l'*Amerique* & quelque Poudre à canon; surquoi Mr. *Stott* jugea à propos de l'arrêter au nom de sa Cour. Cependant, vu toutes les circonstances, on doute, que notre Gouvernement consente à déclarer ce Navire de bonne prise.

De *GIBRALTAR*, le 31. *Décembre*, 1776. Depuis la destruction des deux Frégates & du *Chebec* du Roi de *Maroc* par les 2. Frégates *Hollandaises*, le *Mars* & la *Vénus*, on n'apprend point qu'aucun Corsaire *Marocain* ait reparu en mer. La perte de ces Vaisseaux a été un coup d'autor plus sensible pour la Marine de *S. M. Maure*, qu'outre l'Artillerie, dont ils étoient montés ils avoient pris à bord à *Mogador* 52. Canons de bronze pour les transporter à *Larrache*. On apprend, que presque tout l'Equipage de ces Corsaires s'est noyé.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 27. *Janvier*, 1777.

Mardi 21. de ce mois, la Reine vint à l'*Opéra*, où l'on donnoit la première représentation du Ballet des *Horaces* de la composition du célèbre Mr. *Noverre*. Jamais peut-être ce Spectacle n'avoit vu d'Assemblée plus brillante. Une grande partie de la Famille Royale, les Princes & Princesse du Sang, & les Ministres Etrangers s'y trouvèrent avec un nombre considérable de Seigneurs & Dames du premier rang. Madame la Duchesse de *Chartres* donnera ce Carnaval deux Bals à la Reine au Palais Royal, où l'on en fait déjà les préparatifs. On assure que *S. M.* se propose de se rendre, le mois de Mai prochain, aux Eaux de *Plombières*.

Le Baron de *Talleyrand*, ayant été désigné pour l'Ambassade de *Naples*, est remplacé comme Messire-de-Camp-Commandant du Régiment *Royal-Piémont* par le Chevalier de *Fasourt*, récemment nommé Colonel du Régiment de *Chartres*; & ce dernier Régiment a été donné au Chevalier de *Boufflers*, Messire-de-Camp en second du Régiment d'*Esterhazy*, *Hussar*. Il a été publié des Lettres-Patentes du Roi, données à *Fontainebleau* le 29. Octobre, enregistrées en Parlement le 16. *Décembre* 1776. pour l'exemption du Droit d'Aubaine en faveur de la République de *Raguse*. Dans le Préambule il est dit, "que les sentimens d'affection & de bienveillance, que *S. M.* porte à la République de *Raguse*, ainsi que son desir de donner à la dite République une marque particulière de sa protection, l'ont déterminée à convenir avec elle d'un Traité de Commerce, le 2. Avril de la présente année: Que les Recteur & Conseillers de la dite République ont depuis représenté à Sa Majesté, que le Droit d'Aubaine exercé dans ses Etats contre les Sujets *Ragusois*, ne pouvoit qu'être préjudiciable à la communication & au commerce réciproques, établis par la dite Convention; qu'ils étoient résolus de laisser jouir dorénavant ses Sujets de la libre faculté de recueillir tous Legs, Donations, Succèsions testamentaires ou ab intestat, mobilières ou immobilières; situés dans les



Ville & Territoire, sans que, pour raison des Biens ainsi échus & acquis, ils soient tenus à aucuns Droits locaux ni autres quelconques : Qu'en conséquence ils ont supplié Sa Majesté, qu'en considération de ces déclarations il lui plût accorder aux Citoyens & Habitans de la dite République l'exemption du *Droit d'Aubaine*, &c. "

Le Conseil d'Etat a rendu, le mois dernier, deux Arrêts concernant des Ecrits représentés. Le premier, en date du 7. Décembre 1776, est de la teneur suivante.

Le Roi s'étant fait rendre copie d'un Ecrit contenant 52. pages, commençant par ces mots :

*Le Procureur du Sr. Antoine Simian, Marchand Droguiste de cette Ville, & Conforts*, imprimé en 1775. par *Esprit David*, Imprimeur à Aix, au sujet d'un Procès pendant au Parlement de Provence, entre le Sr. *Malésine*, Surnuméraire au Bureau du Contrôle des Actes de *Draguignan*, & les Héritiers de la Demoiselle *Lamanoide*, son Epouse; le dit Ecrit signé *Réel le Cadet*; *Simian*, *Lamanoide*, *Sairraillier*, *Lamanoide*, *Lamanoide*, *Aulssan*, & *Simian*, en qualité de Procureur de M<sup>r</sup>. *Rey*, Avocat: Sa Majesté a reconnu, que l'Auteur de cet Imprimé, en s'écartant des bornes d'une juste défense, s'est livré à une déclamation calomnieuse & offensante pour tous les *Employés de la partie des Domaines* en général, dont il a représenté les fonctions, pages 8. & 9. de son Ecrit, comme avilissantes & odieuses aux yeux de la Société. Le S. M. voulant prévenir l'effet d'une pareille diffamation, le Roi étant en son Conseil, de Paris & M. le Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne, que les termes injurieux aux Préposés de la *Terme des Domaines*, insérés pages 8. & 9. de l'Ecrit dont il s'agit, seront & demeureront supprimés: Fait S. M. défenses à *Simian*, Procureur, de récidiver, à peine de punition exemplaire; & à toutes autres Personnes de troubler, directement ni indirectement, les Commis, Préposés & autres Chargés de la régie & perception des Droits de Sa Majesté, dans l'exercice de leurs fonctions, de leur méfaire ni médire, & de faire imprimer, vendre & distribuer contre eux aucuns libelles; le tout à peine de cinq-cents Livres d'amende, & de plus grande peine s'il y échoit. Ordonne Sa Majesté, que le présent Arrêt sera imprimé, lu, publié & affiché par-tout où besoin sera: Enjoint au Sr. Intendant & Commissaire départien *Provence*, de tenir la main à son exécution.

Fait au Conseil d'Etat au Roi, Sa Maj. y étant, tenu à VERSAILLES, le 7. Déc. 1776.  
(Signé) A MELOT.

Le second Arrêt du même genre, en date du 15 Décembre 1776. " en ordonnant l'exécution des Articles 101. & suivans du Règlement fait pour la Librairie en 1723. & faisant défenses à tous Imprimeurs-Libraires d'imprimer ou faire imprimer aucun Ouvrage, sans en avoir préalablement obtenu la permission, " porte interdiction contre le Sr. *Belion*, Imprimeur à Lyon, & le condamne à 500. Livres d'amende, pour avoir contrevenu à ce Règlement, en imprimant sans aucune permission une *Lettre* anonyme, relative aux discussions survenues entre l'Archevêque de Lyon & le Chapitre de l'Eglise Primatiale de cette Ville; ordonne que le Manuscrit & les Feuilles imprimées de cette *Lettre* soient mis au pilon, &c.

Suivant les Avis les plus récents de *Bress*, les travaux pour les Armemens maritimes s'y sont fort rallentis.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 28. Janvier.

Les deux Chambres du Parlement ont été assemblées, celle des Seigneurs les 23. & 27. & celle des Communes tous les jours depuis le 23. de ce mois: La première, ne s'étant occupée d'abord que de Procès particuliers, dévolus devant elle par voye d'appel, examina hier les Etats des Revenus du Royaume d'Irlande. La seconde a dû se séparer chaque jour faute d'un nombre de Membres suffisant pour la composer, malgré toutes les peines que s'étoit donné l'Orateur afin d'en rassembler celui de cent, prescrit par le Bil de Mr. *Grenville* pour juger les élections contestées. Enfin, la Chambre s'étant assemblée le 27. pour la quatrième fois sur cet objet, & le nombre de cent Membres ayant été trouvé complet, il fut choisi un Comité pour juger l'élection contestée du Bourg de *Hindon*. L'affaire du Subside est arrêtée à demain.

Jusqu'à présent l'on n'a reçu aucun avis du succès de l'Expédition projetée contre *Philadelphie*. Quoique les Amis du Ministère le regardent comme inmanquable, ceux du Parti opposé soutiennent, que cette entreprise & la réduction totale de l'*Amerique* Confédérée ne seront pas d'une exécution aussi promise ni aussi facile, qu'on les a représentées; & que l'Armée Royale, affoiblie par les Détachemens qu'elle a faits, & les Garnisons qu'elle a dû laisser dans les différens Districts, ne pourra du moins rien entreprendre avant la Campagne prochaine: Ils trouvent de quoi appuyer leur avis dans un Journal *Américain*, qu'on voit ici, des opérations de l'Armée de Mr. *Washington* depuis le commencement de Septembre jusqu'à la fin de Novembre, ainsi que de celles de l'Armée des *Provinciaux* dans le *Canada* & des manœuvres de leur Flotte sur les Lacs. Dans ces Relations l'on ne disconvient point des avantages remportés par les Troupes & les Vaisseaux du Roi; mais l'on représente la perte des *Américains* comme beaucoup moins forte & celle des *Forces Britanniques* comme plus considérable, qu'il n'a été publié en *Angleterre*. Il y



est dit, que la grande Armée de Mr. Washington sera fort augmentée pour la Campagne prochaine; que les *Provinciaux* à *Ticonderoga* & aux environs sont au nombre de six mille Hommes, occupés à s'y fortifier & à construire une Escadre, pour s'opposer aux Vaisseaux du Roi sur les Lacs; que dans la *Nouvelle-Angleterre* il se formera un gros Corps d'Armées; & qu'il s'assemblera aussi des Troupes dans les Colonies *Méridionales*, pour traverser toutes les Expéditions, que les Commandans *Britanniques* voudroient y tenir sous la protection des Vaisseaux du Roi. De notre côté, on parle d'une diversion à faire dans la Province de *Massachusetts-Bay* par le Corps du Général *Clinton*, qui, n'ayant presque pas trouvé de Troupes ennemies dans l'Isle de *Rhode*, pénétreroit de-là à travers du Pays jusqu'à *Boston*. Si la rigueur de la Saison ne met obstacle à ce dessein, comme il y a lieu de le croire, le projet des *Américains* de rassembler dans la *Nouvelle-Angleterre* un Corps de Troupes demanderoit la plus prompte exécution.

En conséquence des Instructions, que le Chevalier *Jean Fielding* reçut le 22. des Seigneurs de l'Amirauté, (ainsi qu'il a été rapporté dans notre dernier Supplément,) il a été publié dans les Papiers publics un Avis, en date du 25. Janvier, par lequel ce Bureau promet une Récompense de mille Livres *Sterling* à celui ou à ceux qui découvriront, dans l'espace de 3. mois, aucun des Complices de l'Incendie, qui a consumé une grande partie du Magasin à *Portsmouth* le 7. Décembre, ainsi que le Pardon du Roi, si le Dénonciateur a eu part au Complot, excepté le cas qu'il eût lui-même mis le feu au Magasin. Outre la Récompense d'une pareille Somme de mille Livres *Sterling*, déjà promise par le Gouvernement pour la découverte des Auteurs des Incendies à *Bristol*, (ainsi qu'il a été dit dans le même Supplément,) il a été promis une Récompense de 50. Livres *St.* pour la découverte d'un Jeune-Homme de 25. à 26. ans, nommé *Jean*, Peintre de profession, dont la conduite, est-il dit dans l'Avetissement, est suspecte tant à l'égard de l'Incendie de *Portsmouth* que de ceux de *Bristol*. Selon une Lettre de *Portsmouth*, en date d'hier, ce *Jean* le Peintre, ayant été fait dans l'Isle de *Wight*, avoit été conduit dans ce Port, & envoyé de-là sous une forte Garde à *Londres*. Au reste, depuis l'Incendie du 21. Janvier, on n'a rien découvert à *Bristol*, & cette Ville est revenue de ses alarmes. L'Adresse, qu'on regarde comme en ayant été la cause occasionnelle, est conçue en ces termes.

TRES-GRACIEUX SOUVERAINS,

Nous, les humbles & fidèles Sujets de Votre Majesté, les Maire, Bourgeois, & Communauté de la Ville de *Bristol*, assemblés en Commun-Conseil, demandons la permission d'approcher de votre Personne Royale, pour vous féliciter sur le succès de vos Armes en Amérique. Pénétrés du sentiment le plus profond de votre attention paternelle pour les intérêts réels & le bonheur de tous vos Sujets, c'est avec regret, que nous avons vu la nécessité de ces mesures. V. M. a été obligée de poursuivre, pour ramener un Peuple séduit. Le succès, qui a accompagné ces mesures, moyennant la faveur Divine, nous porte à espérer, que les germes de discorde & de rébellion, dernièrement répandus dans les Colonies de Votre Majesté, seront bientôt déracinés, & que ce Pays si cruellement déshérité sera incessamment renoué à une heureuse Constitution.

Convaincus de la nécessité d'une soumission due à l'Autorité légale, nous nous assurons que lorsque les malheureux différends, qui subsistent actuellement entre ce Pays & les Colonies de Votre Majesté, seront terminés, il sera fait par la sagesse de vos conseils telles démarches, qui puissent établir, sur le fondement stable de Robissance Constitutionnelle, le bien-être futur de l'Empire *Britannique*.

Aimés par des sentimens de fidélité, permettez nous d'assurer V. M. de notre attachement zélé à votre Personne, à votre Famille, & à votre Gouvernement; & que nous ne sommes pas moins prêts à maintenir qu'à reconnoître avec gratitude les avantages, que nous retirons d'une Constitution heureuse & glorieuse.

De *BRUXELLES*, le 30. Janvier. On trouve dans quelques Avis de *Madrid*, que les hostilités se continuent entre les Colonies *Espagnoles* & *Portugaises* en Amérique; que les Troupes de cette dernière Nation se maintiennent dans leur position à *Rio-Grande*; que celles de S. M. Catholique ont défait un Corps de *Sauvages*, qui avoit pris le parti des *Portugais*; & que le Commandant *Espagnol* se flattoit de regagner bientôt la supériorité. Pour se la conserver, la Cour de *Lisbonne* a expédié, dit-on, récemment des Munitions de guerre avec un train d'Artillerie pour le *Bresil*; & elle a donné ordre de mettre l'Isle de *St. Cathérine* en état de défense.





NUMERO XI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 7. Février, 1777.

De LISBONNE, le 7. Janvier.

**L**A santé du Roi se raffermir de jour en jour, & l'on se flatte même, que S. M. quittera le lit incessamment. Elle a décoyé de l'Ordre de *Christ* le Docteur *Wade*, Médecin Anglois, qui a été consulté sur la maladie de ce Monarque, d'après la proposition qu'en a faite le Marquis de *Pombal*; & il lui a été accordé en même tems une Pension.

Les difficultés, qu'on avoit prévuës au sujet de la saisie, qui avoit été faite la semaine dernière du Vaisseau *la Patty & Peggy*, au moment qu'il débouchoit le *Tage*, par la Frégate Angloise *l'Alarme*, qui alloit entrer dans notre Rade, se sont réaliées. Le Gouvernement, auquel cette Prise auroit dû appartenir, si le Vaisseau avoit été dans le cas de la confiscation, a jugé à propos de le rendre au Négociant, qui l'avoit frété. Quoique le Bâtiment appartienne à *Philadelphie*, il avoit été depuis longtems dans notre Port, & sa Cargaison acti elle de Sel étoit destinée pour *Cork* en *Irlande*.

De PARIS, le 31. Janvier.

M. le Duc de *Chartres*, qui avoit le grade de Chef d'Escadre, vient d'être promu à celui de Lieutenant-Général des Armées Navales. Le Sr. *Marchais*, ancien Commissaire-Général de la Marine à *Brest*, a été nommé Intendant de la Marine à *Rochefort*.

Nous avons ci-devant annoncé (dans la Gazette N<sup>o</sup>. VII.) que les Administrateurs de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire avoient fait des représentations au sujet de la Lettre, par laquelle M. le Comte de *St. Germain* avoit révoqué leur Commission. Le Préambule de l'Arrêt du Conseil, rendu en conséquence le 31. Décembre dernier, porte en substance:

Que, S. M. s'étant fait rendre compte de l'Etat de son Ecole Royale Militaire, ainsi que des moyens d'entendre de plus en plus les avantages, que la Noblesse & l'Etat doivent retirer d'un Etablissement si digne de son attention, Elle a reconnu avec satisfaction, que les Srs. de *Cotte*, Maître des Requêtes & Intendant du Commerce, *Valleteau* de la *Fosse*, Maître des Comptes, d'*Outremont*, Avocat, & *Marchand*, ancien Notaire, nommés par l'Arrêt de son Conseil du 10. Mai 1776, pour former, sous la Présidence du Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Guerre, Sur-Intendant de la dite Ecole, le Bureau d'Administration de cette Fondation, avoient mis suffisamment en règle les principaux objets, auxquels il étoit urgent de pourvoir, en conséquence des dispositions de la Déclaration du 1. Février 1776. & relativement aux changemens, survenus à l'égard des Biens, Revenus, & Charges de la Fondation; en sorte qu'aujourd'hui l'Administration se trouve presque entièrement dégagée des discussions les plus difficiles: Mais que, si leur zèle & leur capacité ont répondu jusqu'à présent à ce que S. M. s'en étoit promis, Elle a considéré, que la quantité de détails, qu'embrasse l'Administration, & les nouvelles voës que S. M. se propose d'exécuter, exigeroient une telle continuité

de soins, que non-seulement elle imposoit la nécessité d'une résidence fixe à l'Hôtel, mais même qu'elle devenoit incompatible avec toutes autres occupations: Qu'Elle a jugé dans ces circonstances, que c'étoit le cas de rendre désormais les Membres du Bureau d'Administration aux Fonctions ordinaires de leur état, en les déchargeant de celles, que l'Arrêt du Conseil du 10. Mai 1776. leur avoit confiées. En conséquence Sa Majesté, voulant faire connoître ses intentions à cet égard, révoque le dit Arrêt du Conseil, commet & députe le Sr. Marquis de *Timbrune*, Inspecteur-Général, & le Chevalier de *Keralio*, Sous-Inspecteur, à l'effet de se rendre avec le Sr. *Dupre-Laoziens*, Secrétaire-Garde des Archives, à la première Assemblée ordinaire du Bureau actuel d'Administration, d'y demander en son nom & de son ordre aux quatre Administrateurs, & de recevoir d'eux tous les Titres, Papiers, Régîtres & renseignements concernant la dite Ecole, &c.

Il vient de paroître en même tems une Ordonnance du Roi, du 4. Janvier 1777, par laquelle, " Sa Majesté jugeant à propos ", d'apporter à la composition du Bureau ", d'Administration de son Ecole Royale Militaire des changemens, que les circonstances & les vûes, qu'Elle a sur cet Etablissement, rendent indispensables, " Elle fait, en 7. Articles, différentes dispositions concernant ce Bureau, " qui aura pour Chef & ", Président le Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, en qualité de Sur-Intendant de l'Ecole; & qui sera désormais composé de l'Inspecteur-Général, du Sous-Inspecteur, du Supérieur-Général des Armées Militaires, & d'un Directeur-Général des affaires, tous résidans à l'Hôtel de l'Ecole, avec voix délibérative au Bureau, &c. "

M. le Cardinal de *la Roche-Aymon*, Grand-Aumônier de France, qui a été très-malade de la Goutte, se rétablit malgré son grand âge, qui avoit fait craindre pour ses jours.

De LONDRES, le 31. Janvier.

La Chambre des Seigneurs ne s'est occupée, dans sa Séance du 28. de ce mois, que d'affaires particulières. Le Lord *North* présenta à celle des Communes un Bil, " pour autoriser les Commissaires de l'Amirauté à accorder des Lettres de marque & de représailles à des Vaisseaux de guerre, Frégates, ou Bâtimens, armés par des Particuliers, pour s'emparer de tous Navires ou Vaisseaux & de leurs Cargaisons, appartenant aux *trois Colonies*, pour un tems limité. " Ce Bil fut lu pour la première fois; & la seconde lecture en fut fixée à aujourd'hui.

Le 29. la Chambre en Comité sur le *Subside*

résolût d'accorder les Sommes suivantes, savoir: 105279. L. St. 13. Ch. 9. Soûs, pour *Pensionnaires externes de l'Hôpital de Chelsea*, pendant l'année 1777.

93616. L. St. 8. Ch. 4. Soûs, pour *Pensions aux Officiers reformés des Troupes de terre & de Marine*.

754. L. St. 12. Ch. 1. Soû, pour *Pensions aux Officiers & Cavaliers d'un Regiment de Cavalerie & de deux Compagnies de Gardes du Corps reformés*.

370. L. St. pour *Pensions aux Veuves d'Officiers, mariés avant le 25. Décembre 1716*.

6997. L. St. 13. Ch. 7. Soûs, pour continuer à pratiquer des routes de communication dans les Montagnes d'Ecosse.

La Chambre arrêta de faire le rapport de ces Résolutions le 31. & de reprendre aussi l'affaire du *Subside* ce jour-là, auquel elle s'ajourna, ordonnant de laisser en attendant sur le Bureau les différents Comptes, qui lui furent présentés, des Surplus de 1776. applicables à la disposition du Parlement, ainsi qu'un Etat du Fonds d'Amortissement, tel qu'il se trouvoit au terme de Noël 1776, & enfin des Estimations des frais, pour payer & habiller la Milice du Royaume. Ensuite il fut présentée une Requête de la part de la Compagnie d'*Afrique*, " pour représenter l'état délabré ", du Château de *Cape-Coast*, les Sommes nécessaires pour le rebâtir, l'augmentation des Primes d'assurance à l'occasion des différends avec l'*Amerique*, & d'autres circonstances, qui méritoient (selon cette Requête,) que la Chambre accordât quelque secours à la Compagnie. " Le Lord *Nugent* observa, que, quoique l'état de la Compagnie demandât peut-être du secours, sa mauvaise Administration ne méritoit pas moins l'attention du Parlement; qu'on avoit déjà nommé en 1775. un Comité pour l'examiner; mais que ces recherches n'avoient abouti qu'à convaincre la Chambre de l'impossibilité d'approfondir des affaires d'un si grand étail. " En conséquence il proposa de présenter une Adresse au Roi, pour prier Sa Majesté " de charger le Bureau du Commerce, de examiner l'état de cette Compagnie. " Quelques autres Membres appuyèrent cet avis, & Mr. *Gascoyne* dit entre autres, " que les concessions du Parlement n'avoient souvent servi, à l'égard des Compagnies, qu'à établir des Monopoles. " D'après ces considérations, la Proposition du Lord *Nugent* passa en Résolution.

Hier, Anniversaire de la Mort du Roi *Charles I.* en 1642. les Seigneurs assistèrent dans



Eglise de l'Abbaye de *Westminster* au Dis-  
cours, qui fut prononcé par le Docteur *Moor*,  
Evêque de *Bangor*, & les *Communes* à celui,  
se fit dans l'Eglise de *Ste. Marguerite* Mr.  
*Nelson*, Chapelain de la Chambre.

Jusqu'à présent l'on n'apprend point, que  
le Ministère se dispose à faire au Parlement  
aucune proposition ni communication de Pa-  
ters, relative aux affaires de l'*Amerique*; &  
on sçait seulement, qu'il présentera dans peu  
cette Assemblée les Etats des dépenses né-  
cessaires pour la continuation de la Guerre  
dans ce Pays. Ces Etats, déjà dressés dans  
tous les Départemens, forment, dit-on, un  
total immense, & vérifient les craintes de ceux  
qui, au commencement de nos démêlés avec  
les Colonies, ont prédit, qu'ils seroient plus  
dispendieux pour la *Grande-Bretagne* qu'une  
Guerre avec les Puissances les plus formi-  
dables de l'*Europe*, vu les besoins & les ris-  
ques multipliés de Campagnes à faire dans un  
Pays ultramarin & ennemi. Cependant à ces  
dépenses déjà si excessives il sera nécessaire  
d'ajouter encore la demande, de la part du  
Roi, d'un Subside extraordinaire, pour met-  
tre S. M. en état de liquider les Dettes de sa  
Maison, & celle d'une augmentation annuelle  
de 200. mille Liv. St. à la *Liste Civile* (c'est-  
à-dire, aux Sommes assignées pour l'entretien  
de la Maison & pour la Caisse particulière de  
sa Majesté;) augmentation qui portera cette  
*Liste* à un Million de Liv. St. par an. Quoie-  
qu'il y ait des accroissemens si excessifs des Dépenses  
publiques fourniront vraisemblablement ample  
satisfaction aux Membres de l'Opposition, pour  
qu'ils tirent des Harangues contre les mesures du Mi-  
nistère, l'on ne doute point que celui-ci, de-  
puis longtems assuré d'une grande majorité  
dans les deux Chambres, n'emporte tout ce  
qu'il pourra desirer à cet égard. Il est vrai,  
qu'au lieu de faire des progrès dans l'extin-  
ction de la Dette Nationale, selon le Plan  
qu'en proposa le Lord *North* aux Séances de  
1774. & 1775. il faudra avoir recours à un  
nouvel Emprunt, qu'on dit devoir être de six  
Millions Sterling: Mais cette nécessité semble  
aussi peu présenter rien d'embarrassant, puisque  
l'on est assuré, que le Gouvernement est déjà  
en négociation avec quelques Commerçans & Ban-  
quiers, qui, étant entre leurs mains de grands  
Capitaux, tant à eux qu'à leurs Correspondans,  
ont offert, dit-on, jusqu'à dix Mil-  
lions Sterling à un modique intérêt. Il ne  
s'agit donc que d'aviser aux moyens de payer  
les Intérêts de cette Dette additionnelle:  
Mais, quoiqu'il ne soit peut-être pas facile  
de trouver des objets susceptibles d'une nou-

velle surcharge, dans un tems qu'après douze  
années de Paix le Peuple se plaint du fardeau  
des Impôts, il n'y a aucun lieu de douter que  
ce même Peuple, qui témoigne au Roi par  
des Adresses son approbation de la Guerre  
*Americaine*, ne porte aussi très-volontiers les  
charges qu'elle entraîne, & que la majorité  
des *Communes*, qui accorde promptement tous  
les Subsidés demandés, ne consente aussi de  
même aux moyens d'y fournir.

Ce qui dans ces circonstances pourroit être  
le plus fâcheux pour la Nation, c'est que l'*A-  
merique-Unie* ne fût pas aussi facile à dompter,  
que les succès des Frères *Howe* ont paru le  
promettre. Après la retraite du Général *Wa-  
shington*, on a représenté les Colonies com-  
me aux abois, & l'on a itérativement assuré,  
que le Congrès-Général s'étoit dissous; que  
la plupart des Membres s'en étoient réfugiés  
les uns chez eux, les autres en *Europe*, ne  
laissant à *Philadelphie* qu'un petit nombre sous  
le nom de *Conseil d'Etat*. Cependant l'on vient  
de recevoir ici de cette même Ville une preu-  
ve presque inaubitable, que le Congrès y subs-  
siste en son entier & ne regarde pas la Cause  
comme si absolument desespérée. C'est une  
Copie des *Articles de Confédération & d'Union  
perpétuelle des Treize Colonies-Unies de l'Amé-  
rique*. Ces Articles sont au nombre de seize,  
signés par tous les Délégués au Congrès-Gé-  
néral le 4. Décembre dernier, & envoyés par  
eux à toutes les Colonies confédérées, dont  
au départ des Lettres, la plupart y avoient  
déjà, dit-on, marqué leur adhésion. Le *Ca-  
nada*, la *Floride*, *Terre-Neuve* & les autres  
parties de l'*Amerique-Septentrionale*, non com-  
prises dans l'Association, sont invitées par cet  
Acte à y accéder, avec promesse de jouir des  
Privilèges, assurés aux Colonies contractantes.  
Cette Pièce, ajoute-t-on, faite avec beau-  
coup d'intelligence, prouve ce que d'autres,  
antérieurement émanées de la Confédération  
*Americaine*, ont déjà fait voir; c'est que, si  
elle est en défaut du côté Militaire, elle ne  
l'est point pour la Politique & l'habileté di-  
gnes d'un Corps législatif.

Le Bâtiment la *Betsy*, parti de *Rhode-Island*  
le 23. Décembre, a apporté avis, que le Gé-  
néral *Clinton* avoit fait embarquer, les jours  
précédens, à *Newport* un Corps de Troupes à  
bord de quelques Bâtimens de transport, sous  
le Convoi du Vaisseau de guerre l'*Expériment*,  
pour aller attaquer la *Providence*, petite Ville  
maritime sur le Continent à l'extrémité *Septen-  
trionale* de la Province; que l'embarquement a-  
voit été achevé le 20. & qu'au départ de la *Betsy*  
l'Escadre ne se trouvoit qu'à six miles de la

*Providence.* Comme il n'y avoit dans la Place qu'une Garnison fort peu nombreuse, on comptoit de la réduire avant la fin de l'année, & de se rendre maître en même tems de la Flotte *Continentale*, commandée par le Sr. *Hopkins*, qui, à l'apparition de la Flotte Royale, s'est retirée dans ce Port avec plusieurs autres Bâtimens *Américains*. La difficulté d'échapper de-là en pleine Mer avoit, selon quelques avis, fait prendre aux *Provinciaux* la résolution de débarquer leur Artillerie; pour la conduire par terre à *Boston*, qui n'est distant que de 40. milles de la *Providence*; & où il y avoit plusieurs gros Vaisseaux nouvellement construits, qui n'attendoient que du Canon, pour aller se mettre en croisière: Et, après avoir ensuite degréé entièrement leur Escadre, ils se propoisoient de la brûler. Pour prévenir l'exécution de ce dessein, le Général *Clinton* leur avoit envoyé un Message, portant, " que, s'ils mettoient le feu à la Ville

, ou aux Vaisseaux, il ne leur seroit donné aucun quartier." Suivant une autre Lettre, *Miscadre Américaine*, après s'être allégé autant que possible, avoit remonté la Rivière de *Naraganset* aussi loin que se fond le permettoit; & l'on avoit coulé à fond deux Houques à l'embouchure, pour en rendre l'entrée impraticable aux Vaisseaux du Roi. Le Chevalier *Parker*, de son côté, avoit laissé le Pavillon *Américain* arboré à *Newport*, afin de tromper les Armateurs *Provinciaux*, qui ne connoissoient nulle part leurs Captures plus fréquemment qu'en cet endroit.

ACTIONS; Banque, 138. Indes, 10 & demi. Sud, 90.

De LEIDE, le 6 Février.

Mr. *Jacques Imbert de Martines*, Général Major d'Infanterie, est mort ici avant-hier âgé de 58. ans & 11. mois, après avoir servi la République pendant 30. ans avec beaucoup de distinction.

On peut actuellement voir chez le Libraire F. STAATMAN à LA HAIE l'Original Allmand des Mémoires Militaires de Mr. J. G. TIELCKE, Capitaine d'Artillerie Saxonne, dont la Traduction Française a été proposée dans les *Mercures* de Novembre 1776. & de ce mois, par souscription, jusqu'au 1. Avril, à un Ducat l'Exemplaire; pour la première Partie, concernant la fameuse Affaire de MAXEN. Cet excellent Ouvrage de Tactique, qui a eu le plus grand succès en Allemagne, est accompagné de Plans supérieurement exécutés. & paraîtra, sans faute à la Foire de Pâques. Mrs. les Officiers & autres Amateurs, qui souhaiteront l'avoir, sont priés d'envoyer ou d'envoyer franco leurs Soucriptions au sus-dit Libraire, qui n'exige aucun Argent d'avance.

PIERRE GOSSE, JUNIOR, & FILS à LA HAIE, avertisent, qu'ils ont actuellement reçu d'YVERDON les Tomes III. & IV. des PLANCHES de l'ENCYCLOPÉDIE ou DICTIONNAIRE UNIVERSEL RAISONNÉ DES CONNOISSANCES HUMAINES, 4<sup>e</sup> YVERDON, qu'ils publieront & délivreront dans peu de jours aux Soucrivains, savoir le Tome III. des PLANCHES & le Tome IV. incessamment après.

Si un Ouvrage exigeoit des Corrections & des Augmentations, c'étoit l'ENCYCLOPÉDIE de l'aveu des Gens de Lettres & même des savans Auteurs, qui en ont conçu le projet, & travaillé la première Edition de Paris. Ces grands Hommes ne se font aujourd'hui même aucune peine d'ajouter, que c'étoit une Entreprisè faite à la hâte, & que par-là même il s'étoit glissé dans le Corps de l'Ouvrage beaucoup d'erreurs & un plus grand nombre d'Omissions; qu'il ne s'y trouve point de Facultés, auxquelles il ne manque le tiers ou au moins le quart d'Articles requis & nécessaire. C'est à quoi le Professeur DE FÉLICE, avec le secours de quelques-uns des principaux des célèbres Auteurs de la première Edition & d'une Société de Savans les plus distingués, a remédié dans l'Edition d'Yverdon augmentée d'environ un tiers, comme les Personnes, qui voudront donner la peine de confronter les deux Editions, s'en convaincront par elles-mêmes. Le Professeur DE FÉLICE ayant compris avec les illustres Auteurs de la première Edition, qu'un pareil Ouvrage demandoit absolument des Planches, a aussi orné son Edition de celles qui sont indispensablement nécessaires à l'explication du Texte, & les a fait graver par un habile Artiste.

Le succès a répondu au travail & au zèle du Professeur DE FÉLICE, & vu le grand & prodigieux débit, il ne reste actuellement aux seuls & uniques Possesseurs PIERRE GOSSE, JUNIOR, & FILS, à LA HAIE, de toute l'Edition, qu'un très-petit nombre d'Exemplaires complets qu'ils offrent, en conséquence de leurs précédentes Annonces, jusques au premier d'Avril prochain au prix de la Soucription, f. 336. Argent courant d'Hollande pour les 48. Volumes complets, & quatre Volumes de Planches actuellement achevés.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XI.

De LEIDE, le 7. Février, 1777.

**D**'ALGER, le 22. Décembre, 1776. Le Navire *François*, le *Septimane*, Capitaine *Saurin*, qui avoit été enlevé par deux Frégates *Espagnoles* dans son trajet de *Constantinople*, arriva ici le 12. Septembre dernier, avec tous les Effets qu'il y avoit pris à bord, & qui avoient été achetés par *Vekil-Hadgi*, Envoyé de cette Régence à *Porte*. Quoiqu'ils consistassent principalement en Attirails & Munitions de guerre, ils ont été restitués avec le Navire même, sur les représentations de la Cour de *Versailles*, & à la grande joie des *François* établis ici, qui avoient essuyé les menaces les plus alarmantes, à l'occasion de la saisie de ce Vaisseau.

Le Consul de *Vénise* a aussi éprouvé dernièrement un effet de la hauteur, avec laquelle les *urbareſques* ont coutume de traiter les Nations *Européennes*: Le 7. Octobre, le Dey le manda, & lui annonça formellement, "que, si dans l'espace d'une vingtaine de jours il ne recevoit le Présent annuel de la République, M. le Consul n'avoit qu'à partir, la Guerre étant déclarée dans ce cas à ses Souverains." Heureusement, ces menaces devinrent inutiles, puisque dès le lendemain il entra dans le Port un Navire *Anglois*, aiant à bord ce Présent si impatientement attendu.

Depuis la mauvaise réussite de l'Expédition *Espagnole* en 1775. la Puissance *Algérienne* a inspiré de la crainte même à ses Voisins. Le Bey de *Tunis* va au-devant de tout ce qui peut lui faire plaisir; & si le Dey d'*Alger* déclaroit la Guerre à quelque Puissance *Européenne*, on doute point, que le Bey ne suive son exemple, comme s'il fût effectivement son Tributaire. Cette même Expédition a cependant eu l'effet de tenir *Alger* dans de continuelles alarmes; & comme les *Arinemens*, qui se font dans tous les Ports d'*Espagne*, entretiennent cette inquiétude, on ne cesse de travailler nuit & jour pour réparer & augmenter les Fortifications de cette Place, où depuis le 29. Juin dernier jusqu'à ce jour les Corsaires de la Régence ont enlevé 14. Prises *Espagnoles* & une *Napolitaine*. Les premières étoient pour la plupart des navires chargés de Provisions de bouche pour l'Armement de *Cadix*. Un seul de ces Bâtimens étoit du Préside d'*Ahucemas* à *Malaga*, aiant à bord l'Officier, qui y avoit commandé par interim, un Capitaine d'Ingénieurs, un Chapelain, & 40. Hommes tant Passagers que de l'Equipage.

**De PÉTERSBOURG, le 14. Janvier, 1777.** Le Sr. *Narischkin*, parti il y a environ trois semaines & demi pour le District des Mines de *Weskresent*, dont il avoit été nommé Gouverneur, a été conduit ici pour être jugé sur les délits, dont il est prévenu. Comme les accusations non-seulement des malversations, mais aussi une espèce de Rebellion, qu'on l'accuse avoir excitée contre le Gouvernement, on craint que cette affaire n'ait pour lui les suites les plus fatales. Celle du Comte *Rabetzoni*, qui a tué en Duël le Brigadier Comte de *Byland*, est pas encore terminée. On avoit d'abord cru, qu'il seroit jugé par un Conseil de guerre, mais on s'est imposé d'un petit nombre de Chevaliers de l'Ordre de *St. George*, & présidé par le Chevalier *Melesino*, Général-Major d'Artillerie; mais il s'est fait du changement à cet égard: Le jugement sera prononcé par le Veld-Maréchal Comte de *Romanzow*, Grand-Croix de l'Ordre, à la tête de tous les Chevaliers de *St. George*, qui se trouvent à *Petersbourg*.

Nous avons annoncé (dans le dernier Supplément,) que l'Académie Impériale des Sciences avoit célébré le 9. de ce mois son premier Jubilé demi-séculaire: Elle s'étoit flattée jusqu'à ce jour même, que son Auguste Protectrice releveroit la Solemnité par sa présence; mais une indisposition, qui lui étoit survenue, a privé l'Académie de ce bonheur. Leurs Altesses Impériales, toute la Cour, les Ministres Etrangers, & tous les Amateurs des Sciences ont assisté à cette Fête, que Mr. de *Domaschnaff*, Gentilhomme de la Chambre de l'Impératrice, ancien Chef des Légions *Grecques* & *Albanoises* dans la dernière Guerre contre la *Turquie*, avoit remplie, en sa qualité de Directeur, aussi mémorable qu'il a été possible. En voici une description.

Le Peristyle des Antichambres & la Salle de l'Académie étoient décorés de Peintures Symboliques, relatives au motif de la Fête, & au bonheur de la *Russie*, à l'époque présente. Le Portrait de l'Impératrice formoit un Tableau superbe: Elle y étoit représentée en *Minerve*, accordant sa protection aux Sciences, dont les quatre Classes, représentées par les Figures de différentes Déeses, lui présentoient chacune, à titre d'hommage, quelque chose de leur département. *Uranie* plaçoit son Nom au *Zodiaque*: La *Chymie* lui offroit une Médaille d'or, qu'elle avoit gravée; & la *Réputation*, représentée en relief au-dessus du Quadre, tenoit son Chiffre, d'où par-

toient des Guirlandes de Chêne & de Laurier ; & dans les Intervalles on voyoit peints en camacau les revers des Médailles frappées à l'occasion des divers évènements du Règne de Catherine II. Le tout aboutissoit au bas à une Aigle Héraldique de Russie. Cette idée symbolique avoit pour but de faire sentir, que la *Gloire* est liée à l'Empire de Russie, au moyen de grands évènements exprimés par la Série métallique. Le Plafond représentoit le Système Planétaire, où l'on voyoit encore la *Renommée*, portant le Nom de l'Imperatrice aux Astres ; & la *Russe*, appuyée sur des Trophées de toute espèce, contemploit le Ciel. Les bornes de notre Fauteuil ne nous permettent pas de nous étendre sur les autres parties de cette intéressante description. Au milieu de la Table des Académiciens on avoit placé une Statue de bronze doré, représentant l'Empire de Russie, qui posoit la main sur une épée de Colonne, sur laquelle se trouvoient les Attributs de la Justice. Le Piedestal de cette Statue s'ouvroit, & l'on y voyoit exposé le Manuscrit de l'Instruction pour le Code, dont l'Académie à l'avantage d'être Dépositaire.

Mr. Euler, le Fils, adressa un Discours à Leurs Alt. Imperiales ; après quoi Mr. de Domaskneff en lut un en Langue Russe sur l'obligation, où se trouvent les Sociétés savantes de joindre aux Observations dans l'Ordre Physique celles qui arrivent dans l'Ordre Moral, & avec d'autant plus de soin que les combinaisons de ces dernières sont passagères & fugitives. Il donna des preuves de l'importance de cette assertion par les évènements du dernier Période de l'Histoire de Russie. Ce Discours, à la profondeur duquel on s'étoit attendu par les talents, qu'on en avoit fait, & qui étoit dans ce genre dans la plus tendre jeunesse, lorsqu'il étoit Député de la Noblesse de la Province de *Soum* à la Commission pour la Législation, produisit la sensation la plus agréable. Mr. Galienski, Professeur d'Histoire Naturelle, en prononça un sur les nouvelles Plantations, dont le terroir de la Russie est susceptible. Ce Discours n'étoit qu'un développement de la proposition faite par l'Imperatrice dans les Paragraphes 607. 608. & 613. de son Instruction pour le Code. On fit ensuite la lecture du Prospectus de la nouvelle Géographie Politique & Physique de l'Empire de Russie, fait par l'Académicien Roumowsky. Mr. de Domaskneff a projeté ce grand Ouvrage, pour ne pas laisser échapper l'occasion de faire composer la Description de sa Patrie par des Voyageurs Philosophes, dont les travaux sont encore si récents.

Après ces lectures, on proclama les Membres de l'Académie tant Etrangers que Régnoles. A la tête des premiers est Frédéric II. Roi de Prusse, & à celle des seconds S. A. Imp. le Grand Duc, Héritier du Trône de Russie. Ensuite Mr. de Domaskneff presenta à LL. AA. Imp. la nouvelle Carte-générale de l'Empire, "devenue d'autant plus nécessaire, que (selon son expression) Catherine II. l'avoit extrêmement dérangée, en ajoutant à l'Empire deux Gouvernements, mens, grand nombre d'Îles dans des Mers jusqu'alors inconnues, toute la Mer d'Asoph & la partie de la Mer-Noire, nécessaire au Commerce de ses Sujets."

A cette Carte Mr. de Domaskneff joignit une grande Médaille & se jeta en or frappée à l'occasion du jour. La première représente d'un côté le Buste de l'Imperatrice, de l'autre un Obélisque, que l'Académie élève à la mémoire des cinquante ans de son existence. Sur le Piedestal on lit le Nom de Pierre-le-Grand ; & le sommet est couronné par le Chiffre de Catherine II. posé par la main de la Renommée, qui l'orne de fleurs présentées par les Génies des Sciences. Le bout du Ruban, qui lie les fleurs, entoure la Médaille ; & contient la Légende exprimée en trois mots Russes, qui signifient, que l'influence de Catherine fera fleurir les germes, jetés par Pierre, allusion à la fondation de l'Académie projetée par ce grand Monarque. Le Médailion représente d'un côté le Buste de Pierre-le-Grand, de l'autre celui de Catherine II. avec les dates de la Fondation & du Jubilé de l'Académie ; ce qui réunit les deux époques. Leurs Alteffes Impériales témoignèrent leur satisfaction, tant aux Académiciens en général qu'en particulier à M. le Directeur, qui donna le même jour un splendide Dîner à tous les Membres de cette savante Compagnie. Pendant la nuit, les Edifices de l'Académie furent magnifiquement illuminés.

De Bologne, le 17. Janvier. Les Abbés Robert Pucci, de Montepulciano, & Fulvio Zoli, Romain, n'ont guères à se féliciter de la récompense, qu'ils viennent de recevoir pour les Satyres, qu'ils se sont donné la peine de composer à l'occasion du Couronnement de la Corilla, & pour lesquelles ils furent mis en prison au commencement d'Octobre. Comme il ont eu l'imprudence d'y mêler non-seulement les Personnes les plus qualifiées de Rome ; mais aussi le Souverain-Pontife, ils ont été condamnés à mort ; & pour toute grâce Sa Sainteté a commué la peine capitale en celle des Galères à perpétuité.

De Versailles, le 29. Janvier. Le 23. de ce mois, le Comte de St. Priest, Ambassadeur du Roi à la Porte, de retour ici par congé, a eu, à son arrivée, l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères. Hier, Mr. Horace Saint-Paul, Ministre-Plénipotentiaire de la Cour de Londres, eut une Audience particulière du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Ensuite il fut conduit à celles de la Reine & de la Famille Royale.

Le Roi, toujours attentif à encourager les Arts & les Sciences utiles à la Marine, a fait expédier des Lettres d'ennoblissement au Sr. Groignard, Ingénieur-Constructeur en chef de la Marine, déjà connu par la grande quantité de Vaisseaux, qu'il a construits avec succès, &



ni vient de donner de nouvelles preuves de ses talens dans la construction au Port de *Toulon* une Forme ou Bassin, dans lequel les Vaisseaux seront rajoutés avec autant de commodité que dans ceux de *Brest* & de *Rochefort*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 31. Janvier.

Le Roi vient de faire une création de trois Comtes au Royaume d'Irlande: Ce sont les Vicomtes *Orwell*, *Aldborough*, & *Clermont*, qui ont été créés, le premier Comte de *Shipbrooke*, le second Vicomte *Amiens* & Comte d'*Aldborough*, & le 3<sup>me</sup>. Comte de *Clermont*. Ces Seigneurs, connus ci-devant sous le nom de Lord *Orwell*, Lord *Baltinglass*, & Lord *Clermont* (de la Maison *Fortescue*, dont une Branche s'est établie en Irlande,) avoient été décorés du Titre de Comte au mois de Juin dernier, (ainsi qu'il a été rapporté dans le Suppl. du N<sup>o</sup>. LVI. 1776.) Sa Majesté a en même tems conféré la Dignité de Chevalier-Baronnet au Royaume d'Irlande à Mr. *Henry Langrishe*; & Elle a nommé Membres de son Conseil-Privé au même Royaume Mr. *Rich. Heron*, le Lord *Longford*, le Général-Major *Jean Pomeroy*, & Mr. *Th. Waite*. Le 25. de ce mois il arriva au Bureau du Vicomte de *Weymouth*, Secrétaire d'Etat, des Dépêches du Lord *Graham* & du Vicomte de *Stormont*, Ambassadeurs du Roi aux Cours de *Madrid* & de *Versailles*; & le 28. le Ministère envoya sa Réponse à des Dépêches fort importantes, reçus peu auparavant de Mr. *Robert Walpole*, Envoyé de S. M. à *Lisbonne*. On continué à parler ici des grands préparatifs de Guerre, par terre & par mer, qui se font dans le Portugal: Mais l'on ne hazarde pas même des conjectures sur la part, que la Grande-Bretagne croiroit devoir prendre à une rupture, que ces dispositions sembleroient annoncer. Tout ce que l'on peut conclure des Armeemens, qui se continuent avec une ardeur égale dans ces Ports, c'est que le Ministère n'est pas rassuré lui-même sur l'apparence d'un tel événement. A l'issuë d'une Assemblée, que les Commissaires de l'Amirauté tirent en plein le 25. Janvier, il fut expédié des ordres aux Intendants de tous les Chantiers de faire la plus grande diligence pour l'armement des Vaisseaux de ligne, qui ont été mis en commission. Il a été aussi envoyé ordre à la Tour d'embarquer 10. mille Fusils pour *Dublin*, pour l'usage des Troupes du Roi en Irlande. Les Garnisons des Isles de *Fersey* & de *Guernsey* seront augmentées chacune de deux Compagnies d'Invalides. Jamais la Presse n'a été si générale non-seulement en Angleterre mais aussi dans les deux autres Royaumes, ni si vive qu'on l'a vuë ces jours-ci en cette Capitale: L'on y a enrôlé tous les Mariniers, sans avoir aucun égard aux Lettres de protection, dont ils étoient munis; & l'on a enlevé même les Cochers des Fiacres de dessus leur siège. Le 29. au matin, il fut expédié des ordres aux Commandans dans tous les Ports de redoubler d'activité, afin de trouver le nombre de Matelots nécessaire pour l'équipement de la Flotte; & il fut envoyé pour le même effet des Expiés en *Ecosse* & en *Irlande*. Des mesures aussi rigoureuses ne s'exécutent pas sans difficulté. On écrit de *Dublin*, que le 17. Janvier un Détachement d'Enrôleurs, qui vouloit emmener un Homme par force, avoit été fort altraité par la Populace; que le Lieutenant, qui le commandoit, s'étoit échappé à peine, & l'un de ses gens avoit été tué: Et, selon une Lettre d'*York* du 28. Janvier, le Lord-Maire avoit reçu une Lettre, par laquelle on le menaçoit de brûler sa Maison particulière, ainsi que l'Hôtel de la Mairie, si le Détachement d'Enrôleurs n'étoit renvoyé hors de la Ville avant ce jour-là: Surquoi le Magistrat avoit promis une Récompense de cent Guinées, pour découvrir l'Auteur de cet Ecrit. Dans la plupart des endroits le Pouvoir Civil soutient l'exécution des Lettres de presse de l'Amirauté: Mais dans la Cité de *Londres* le Chef-Magistrat & la grande pluralité de la Cour des Aldermans persistent à s'y opposer avec vigueur. Voici le Pré-sident de ce qui s'est passé, le 23. de ce mois, à l'occasion de la saisie de trois Lieutenans, (dont a été fait mention dans la Gazette de l'Ordinaire dernier.)

Le Sr. *Gates*, Maréchal de la Cité, chargé de l'exécution de la Résolution, prise par la Cour des Aldermans le 21. Janvier, (ainsi qu'il a été dit dans la même Gazette,) rencontra deux jours après, à la tête de quelques Supports de la Police, les Srs. *Lloyd Hills*, & *Ramsay*, Lieutenans de Vaisseau, au moment qu'ils étoient occupés à faire conduire par leurs gens à bord d'un Vaisseau nommé *Etienne Richardson*, qu'ils venoient de presser. Le Sr. *Gates* leur notifia les ordres qu'il avoit, & leur intima de le suivre au *Guildball*: Ils se firent sans difficulté, ainsi que *Richardson*. Le Capitaine *Kirke*, qui a la sur-intendance de la Presse, informe de l'affaire, s'y rendit également. Le Lord-Maire, auquel *Richardson* fit le récit de ce qui venoit de lui arriver, déclara l'entreprisse des trois Lieutenans illégale: Ils voulurent se justifier, en produisant une Attache, que l'Alderman *Harley* avoit donnée à la Lettre de presse, dont ils étoient munis; mais le Chevalier *Hill* leur répondit, "que l'autorité d'un seul Magistrat n'étoit pas suffisante pour donner le droit de déroger aux Privilèges & Libertés d'un Sujet *Britannique*;" que les intentions de la Cour des Aldermans sur ce sujet étoient connues, & que l'esprit de contradi-

„ Etion, qui animoit un seul Membre, ne pouvoit invalider les Résolutions de tout le Corps. ” En conséquence il ajouta, “ qu’il regardoit la conduite des trois Lieutenans comme dénuée de toute autorité légale, & qu’au cas que *Richardson* rendit plainte en forme, lui Lord-Maire ne pourroit se dispenser, en vertu de son devoir, d’astreindre ces Officiers à donner caution, pour leur comparution aux Assises prochaines. ” *Richardson* répliqua, qu’il étoit content de se voir libre, & qu’il ne desiroit pas de faire des poursuites ultérieures. En conséquence, les Lieutenans furent relâchés : Mais, moins généreux à l’égard de *Richardson*, que cet Homme ne l’avoit été en dédaignant d’employer contre eux la vengeance que lui offroit l’autorité du Magistrat, ils l’arrêtèrent de nouveau, lorsqu’il sortoit de l’Appartement pour se retirer chez lui, en vertu de la décharge, que venoit de lui accorder le Lord-Maire. Sur cela l’altercation, prête à s’éteindre, se ranima avec une vigueur nouvelle. Les Lieutenans soutinrent, qu’ils faisoient la Presse de bon droit, & que *Richardson* leur appartenoit. Le Chevalier *Halifax*, de son côté, déclara, qu’il useroit de toute l’autorité de sa Place pour le protéger, lui ordonnant pour cet effet de ne point quitter la Salle sans son agrément. On demanda à cet Homme, s’il vouloit de bon gré suivre les Officiers : Mais il y témoigna la plus grande aversion ; & , quoi qu’il avouât avoir été Marin dès sa jeunesse, il prouva en même tems avoir reçu une blessure, qui le mettoit hors d’état de servir à la Guerre, & ne lui laissoit qu’assez de force pour faire le cabotage de *Londres* à *Hull*, dont il est Citoyen. Le Capitaine *Kirke* demanda Copie de la Résolution, prise le 23. par la Cour des Aldermans ; mais le Chevalier *Halifax*, après avoir pris l’avis de M. le Greffier *Glynn*, lui offrit seulement d’en faire faire la lecture sur les Registres ; ce que le Sr. *Kirke* refusa.

Cette contestation occasionna un entretien fort animé entre le Lord-Maire & le Capitaine. Celui-ci déplora vivement l’ardeur, que la Cour des Aldermans monroit à contrecarrer les ordres des Seigneurs de l’Amirauté ; ajoutant, “ que, dès les premiers jours de la Maïrie de Mr. *Halifax*, il avoit voulu le convaincre de la nécessité absolue de procurer un nombre suffisant de Marins ; que sans la Presse il étoit impossible d’équiper la Flotte ; que peu de mois seroient voir, combien il avoit été indispensable de mettre les Forces maritimes de la Grande-Bretagne en état de se faire respecter. Bientôt, dit-il, nous verrons, selon toutes les apparences, une Flotte Française & Espagnole dans la Manche ; & alors on regrettera trop tard de n’avoir point prévenu le danger. ” Le Lord-Maire ne laissa pas échapper une assertion aussi remarquable de la part d’un Officier de rang, employé immédiatement sous les ordres du Gouvernement ; il observa, “ qu’il avoit soigneusement évité jusqu’ici tout entretien d’individu à individu sur une matière aussi délicate ; qu’il continueroit de l’éviter ; mais qu’il desiroit, qu’on daignât la discuter dans une Assemblée, qui est censée représenter le Corps de la Nation. ” Supposons cependant, continua-t-il, que votre insinuation soit fondée, pourquoi le Gouvernement n’agit-il point avec franchise ? Pourquoi ne déclare-t-il point de bonne-foi, que les ordres pour la Presse sont fondés sur une nécessité aussi urgente ? Alors il verra, avec quel empressement la Cour des Aldermans se seroit un devoir de concourir à des mesures, qui n’auroient pour objet que de défendre l’honneur de la Nation : Elle n’hésiteroit pas un moment à accorder des Primes considérables à ceux qui s’enrôleroient de bon gré. Mais, quant à la Presse, ajouta-t-il, nous la regarderons toujours comme un moyen aussi violent que contraire aux Loix & à la Liberté des Citoyens ; & , quelque part qu’on la permette, nous persévererons à empêcher de toutes nos forces, qu’elle ne se fasse dans l’enceinte de la Cité. Le Capitaine *Kirke* fit des objections contre le moyen de se procurer des Matelots par l’attrait des Récompenses : Il recommanda la Presse comme une ressource moins dispendieuse, plus prompte, & plus efficace. Malheureusement, ces débats ne produisirent aucune ouverture pour concilier un différend, qui menace tous les jours de produire une scission formelle entre la Cour & la Capitale du Royaume.

Une autre affaire, qui concerne les intérêts du Gouvernement & ne peut manquer d’exciter la curiosité publique, est celle du Sr. *Ebenezer Platt*. Cet Homme, qui a été ci-devant Planteur dans la *Georgie* & Membre du Congrès- Provincial de cette Colonie, a été saisi à la Jamaïque, où il s’étoit rendu pour acheter des Armes & des Munitions à l’usage de ses Compatriotes révoltés. Aiant été envoyé Prisonnier en Angleterre, il fut examiné le 23. au Bureau du Chevalier *Jean Fielding* ; & à l’issuë de son Interrogatoire, auquel le Solliciteur de la Trésorerie assista, le Juge *Addington*, qui y présidoit en l’absence du Chef de la Police, ordonna de le conduire à la Prison de *Newgate*. On apprend, que son Procès sera instruit pour Crimé de Haute-Trahison, non seulement pour avoir été un des Auteurs de la défection de la *Georgie* ; mais aussi comme s’étant emparé des Munitions appartenant au Roi à *Savannah* & les aiant livrés à l’Ennemi. Si le Gouvernement procède contre lui avec la rigueur, dont on le menace, il sera la première Victime immolée par le bras de la Justice à l’occasion de notre contestation avec les Colonies.





NUMERO XII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI II. Février, 1777.

De MOGADOR, le 9. Décembre, 1776.

**N**ous venons d'apprendre de *Marroc*, que le Roi a révoqué & annullé le Tarif des Droits de Douane, qu'il a récemment fait publier. L'on devra payer à l'avenir, pour Droit d'entrée sur toutes les Marchandises quelconques, quinze pour cent de sa valeur en nature, à l'exception du Fer & de l'Acier, dont il sera payé 4. Piaftres par quintal.

De LA TURQUIE, le 20. Décembre.

Les affaires de la *Crimée* menacent de causer une rupture entre la *Russie* & la *Porte*. L'une & l'autre de ces Puissances s'étant engagées par l'Art. III. du Traité de *Kainardgi* de reconnoître les *Tartares* de cette Presqu'Isle des Provinces voisines comme libres & entièrement indépendans de toute Puissance Etrangère, & particulièrement "à ne se mêler, sous aucun prétexte, ni de l'établissement de leur Chan, ni des affaires domestiques, politiques, civiles ou intérieures des dits Peuples;" la *Russie* se plaint, que la *Porte* cesse de contrevenir à cette stipulation, en maintenant sous main le Parti attaché au Chan *Sahib-Guerai*, & en persécutant ceux qui résistent à l'exécution du dit Art. III. tant pour leur indépendance en général que pour l'établissement du Chan *Sahib-Guerai*, de la Famille de *Czingin*. Les deux Partis n'ayant jamais cessé de se disputer le Trône & le ter-

rein, *Sahib-Guerai*, que *Dewlet* est parvenu à expulser; s'est approché des Côtes d'*Asie* avec une Armée de 4. mille *Tartares* de la Nation, & un Corps considérable de *Georgiens*, *Circassiens*, & autres *Tartares* voisins; & il n'attend que la Saison des glaces pour passer en *Crimée*, & chasser son Rival, que le Grand-Seigneur a confirmé dans la Dignité de Chan, contre la teneur expresse du Traité. La *Russie*, de son côté, fait des dispositions pour en forcer l'accomplissement: Outre un Renfort de 8. Bataillons, qui a été envoyé à chacune des Garnisons de *Kerisch* & *Jénicati*, il arrive journellement des Troupes de cette Nation dans les autres Postes, où elles ont formé depuis peu des Magasins fort considérables de Provisions & de Munitions; & enfin le Prince *Proforowski*, à la tête de quelques Troupes régulières & d'un Corps de *Cosaks*, a occupé, par les ordres du Veld-Maréchal Comte de *Románzow*, la Ville de *Précop*, qui est la clef de la *Crimée*. La Cour de *Petersbourg* a fait notifier à la *Porte* cette démarche & les motifs qui l'ont provoquée, par une Déclaration, que Mr. de *Stächief*, son Ministre, a remise, de la teneur suivante.

**S**on Maj. Impériale, ma très-gracieuse Souveraine, après avoir employé si longtems toute la discrétion possible & tous les ménagemens de l'amitié, pour attendre l'issuë & l'accomplissement définitif des affaires de la Paix, auxquelles est attaché le bonheur mutuel des Sujets des deux Empires, est néanmoins obligée

de voir, par les effets, que la *Sublime Porte* n'a point fait d'effeult, non seulement de s'immiscer d'ir. Et ment & sous différents, & d'extes dans l'Administration Souveraine des *Tartares*, de la *Crimee*, de changer leurs Chans, de nommer les Juges & les Receveurs des Douans, de faire entrer ses Troupes dans le Pays, & d'étendre son autorité jusqu'à soumettre les Hordes des *Nogais*, comme aussi, à l'instigation du Chan de la *Crimee*, *Devlet-Gueval*, de lui soumettre les *Cabardiniens* (\*), qui n'ont jamais appartenu à la *Porte* ni à la *Crimee*, mais encore de demander dans les Lettres de créance du *Sultan* & du *Vizir*, remises à l'Ambassadeur Prince *Rebnin*, " que la Liberté & l'Indépendance des Nations *Tartares* dans leur Etat Politique & Civil fut entièrement abolie, " en y ajoutant la proposition de remettre sous la Domination du *Sultan* les Places cédées à la *Russie*, *Keritsch*, *Fe-niclé*, & *Kinburn*. " Sa Maj. Impériale le trouve, par ces faits, dans la nécessité indispensable, pour le maintien de sa dignité, & afin de remettre la Couronne Impériale dans l'égalité maintenant violée des conditions de la Paix des deux Empires, d'user de représailles, & en suivant l'exemple de la *Porte*, elle-même, de faire entrer ses Troupes dans *Precep*, comme en un lieu d'un Etat tiers, qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre Partie, & où il se trouve autant ou plus d'Habitans, qui sont consistés la sûreté de leur bien-être non dans la servitude & la dépendance étrangère, mais dans une liberté & indépendance absolue de ce que ce soit, & en faisant d'ordonner au Sous-Secrétaire, son Envoyé-Extraordinaire, & Ministre-Plénipotentiaire, de célester au Ministre de la *Sublime Porte-Ottomane*, " qu'une telle démarche, à laquelle la *Porte* elle-même n'a forcée, n'a absolument d'autre but que de faire effectuer définitivement les engagements sacrés des Articles de la Paix entre les deux hautes Puissances, signés par leurs Plénipotentiaires à *Kainardgi* & solennellement ratifiés par Elles, en proposant un moyen comme le meilleur & le plus court pour un objet aussi utile aux deux Empires, savoir, d'envoyer, de la part de la *Porte*, des Commissaires exprès, munis de Pleins-pouvoirs suffisans, au *Veld-Marché* Comte de *Roman*, & au *Saxanoké*, à l'effet de conférer sur le tout, avec les Commissaires Russes, les affaires non encore terminées entre les deux Etats, & d'autant plus que le Comte de *Roman*, que S. M. Impériale a toujours eue pleine confiance & une autorité suffisante pour l'accomplissement de sa tâche, ne souffrira nul établissem. des *Tartares* dans leur Royaume, & qu'il sera vernement libre & indépendant, sans que les Indroits, & les de la Région, *Abaschins* ains, par les ordres qu'il a reçus de S. M.

Impériale, que les dispositions de la Cour Impériale de *Russie* sont toujours d'entretenir sincèrement & de bonne foi la Paix & la bonne harmonie avec la *Sublime Porte-Ottomane*, sur le pré du Traite perpétuel conclu à *Kainardgi*, sans la moindre altération à ses conditions, qui peut tendre au préjudice de la *Porte* ou à l'oppression de la Liberté des *Tartares* dans leur Etat Civil ou Politique, puisqu'au contraire c'est le rétablissement & l'assurance de la dite Liberté, sans les préceptes de la Loi *Mahométane*, qui est l'unique but de ses intentions, & conséquemment de la démarche qu'elle a l'égard de *Precep*; le Sous-signé desireroit en même temps, que le très-éclairé Ministre de S. H. le *Sultan* le munit d'une Réponse, qui, écartant enfin tout sujet de mécontentement, lui présenterait le bonheur de servir d'instrument utile à l'arrangement définitif de toutes les affaires non encore terminées, & par-là même à l'affermissement, sur une base de Loi inébranlable, des liens précieux & si décisivement avantageux au bien-être des deux Parties, de l'amitié, du bon voisinage, & de la Paix perpétuelle.

De LONDRES, le 31. Janvier, 1777.

Le Roi a avancé au rang de Commandeur le Lieutenant *Logie*, (Frère du Consul-Général de la *Grande-Bretagne* dans les Etats de *Maroc*.) qui a apporté, de la part du Chevalier *Parker*, la Nouvelle de l'occupation de *Rhode-Island*; & avant-hier cet Officier en l'honneur de faire à ce sujet ses remerciemens à Sa Majesté. On dit, que le Roi récompensera les services du Lord *Hove*, en nommant cet Amiral à la Charge de Trésorier de la Marine; vacante par la mort du Chevalier-Baronnet *Gilbert Elliot*, dont le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, reçut avis, le 25. de 6 mois des Provinces Méridionales de France où il étoit rendu pour le rétablissement de la santé. Outre le Poste de Trésorier de la Marine, dont le Revenu fixe est de 2000. Livre Sterling par an, le Chevalier *Elliott* étoit pourvu de ceux de Garde du Chebec d'Essex, & de l'un des Commissaires pour l'administration des Biens confisqués dans ce Royaume. Il étoit Membre du Parlement Britannique pour le Comté de *Wilt* de *Roxburgh*; & s'il étoit dans la Chambre des Communes, ou des Partis sans de la Cour, les plus zélés & les plus assidus. On croit que Mr. *Gilbert Elliot* & son fils, après qu'il aura la profession de Barrreau lui sera décerné dans cette place, comme un des Princes & Biens du Royaume de France.

(\*) La Cabardinie est située de Pays, qui s'étend de la Mer d'Azoff, entre la Place de la Mer & le Caucase; c'est une Horde de *Tartares-Circassiens*, qui s'appellent, & qui ont plusieurs Caries est placée sous l'Empire Rus-

Le Roi a avancé au rang de Commandeur le Lieutenant *Logie*, (Frère du Consul-Général de la *Grande-Bretagne* dans les Etats de *Maroc*.) qui a apporté, de la part du Chevalier *Parker*, la Nouvelle de l'occupation de *Rhode-Island*; & avant-hier cet Officier en l'honneur de faire à ce sujet ses remerciemens à Sa Majesté. On dit, que le Roi récompensera les services du Lord *Hove*, en nommant cet Amiral à la Charge de Trésorier de la Marine; vacante par la mort du Chevalier-Baronnet *Gilbert Elliot*, dont le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, reçut avis, le 25. de 6 mois des Provinces Méridionales de France où il étoit rendu pour le rétablissement de la santé. Outre le Poste de Trésorier de la Marine, dont le Revenu fixe est de 2000. Livre Sterling par an, le Chevalier *Elliott* étoit pourvu de ceux de Garde du Chebec d'Essex, & de l'un des Commissaires pour l'administration des Biens confisqués dans ce Royaume. Il étoit Membre du Parlement Britannique pour le Comté de *Wilt* de *Roxburgh*; & s'il étoit dans la Chambre des Communes, ou des Partis sans de la Cour, les plus zélés & les plus assidus. On croit que Mr. *Gilbert Elliot* & son fils, après qu'il aura la profession de Barrreau lui sera décerné dans cette place, comme un des Princes & Biens du Royaume de France.

Le Roi a avancé au rang de Commandeur le Lieutenant *Logie*, (Frère du Consul-Général de la *Grande-Bretagne* dans les Etats de *Maroc*.) qui a apporté, de la part du Chevalier *Parker*, la Nouvelle de l'occupation de *Rhode-Island*; & avant-hier cet Officier en l'honneur de faire à ce sujet ses remerciemens à Sa Majesté. On dit, que le Roi récompensera les services du Lord *Hove*, en nommant cet Amiral à la Charge de Trésorier de la Marine; vacante par la mort du Chevalier-Baronnet *Gilbert Elliot*, dont le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, reçut avis, le 25. de 6 mois des Provinces Méridionales de France où il étoit rendu pour le rétablissement de la santé. Outre le Poste de Trésorier de la Marine, dont le Revenu fixe est de 2000. Livre Sterling par an, le Chevalier *Elliott* étoit pourvu de ceux de Garde du Chebec d'Essex, & de l'un des Commissaires pour l'administration des Biens confisqués dans ce Royaume. Il étoit Membre du Parlement Britannique pour le Comté de *Wilt* de *Roxburgh*; & s'il étoit dans la Chambre des Communes, ou des Partis sans de la Cour, les plus zélés & les plus assidus. On croit que Mr. *Gilbert Elliot* & son fils, après qu'il aura la profession de Barrreau lui sera décerné dans cette place, comme un des Princes & Biens du Royaume de France.

Le Roi a avancé au rang de Commandeur le Lieutenant *Logie*, (Frère du Consul-Général de la *Grande-Bretagne* dans les Etats de *Maroc*.) qui a apporté, de la part du Chevalier *Parker*, la Nouvelle de l'occupation de *Rhode-Island*; & avant-hier cet Officier en l'honneur de faire à ce sujet ses remerciemens à Sa Majesté. On dit, que le Roi récompensera les services du Lord *Hove*, en nommant cet Amiral à la Charge de Trésorier de la Marine; vacante par la mort du Chevalier-Baronnet *Gilbert Elliot*, dont le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, reçut avis, le 25. de 6 mois des Provinces Méridionales de France où il étoit rendu pour le rétablissement de la santé. Outre le Poste de Trésorier de la Marine, dont le Revenu fixe est de 2000. Livre Sterling par an, le Chevalier *Elliott* étoit pourvu de ceux de Garde du Chebec d'Essex, & de l'un des Commissaires pour l'administration des Biens confisqués dans ce Royaume. Il étoit Membre du Parlement Britannique pour le Comté de *Wilt* de *Roxburgh*; & s'il étoit dans la Chambre des Communes, ou des Partis sans de la Cour, les plus zélés & les plus assidus. On croit que Mr. *Gilbert Elliot* & son fils, après qu'il aura la profession de Barrreau lui sera décerné dans cette place, comme un des Princes & Biens du Royaume de France.



L'Acte d'Union entre les treize Colonies de l'Amerique que nous avons annoncee (dans notre dernière Gazette) est de la teneur suivante.

ARTICLE I. de la CONFEDERATION  
L'UNION PERPETUELLE entre les Etats du Nouveau-Hamshire, de Massachusetts Bay, Rhode Island, Connecticut, de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Jersey, de la Pensylvanie, des Comtes de New-Jersey, Kent, et Sussex dans la Delaware, de Maryland, de la Virginie, de la Caroline Septentrionale, de la Caroline Meridionale, & de la Georgie.

ART. I. Les treize Etats sus-nommés se joignent & s'unissent entre eux sous le nom d'Etats-Unis de l'Amerique.

II. Ils entrent, chacun en son nom propre & particulier, par le présent Acte, dans un Traite d'Alliance & d'Amite reciproque, pour leur defense commune, pour le maintien de leur Liberte, & pour leur avantage general & mutuel, promettant de s'assister l'un l'autre contre toute violence, dont tous ou quelqu'un d'entre eux pourroient être menacez, soit a cause de la Religion, soit pour la Souverainete, le Commerce, ou sous quelque autre pretexte que ce soit.

III. Chaque Etat se reserve a lui-même le droit exclusif de regler son Gouvernement inferieur, & de faire des Loix dans tous les cas, qui ne sont pas compris dans le present Acte de Confederation, ou qui ne peuvent tendre en aucune facon a y porter prejudice.

IV. Aucun des Etats n'enverra ou ne recevra des Ambassadez en son nom propre & particulier, n'entamera aucune Negociation, ni n'entrera dans aucuns Engagemens, ni ne conclura des Alliances ou Traitez avec aucun Roi, Prince, ou Puissance quelconque, sans le consentement des Etats-Unis assemblez en Congres General.

Il ne sera permis a personne, revetu de quelque Puissance, soit l'Autorite des Etats-Unis ou de qu'un d'eux, soit qu'il en retire des Emolumens, ou que ce ne soit qu'une Commission d'honneur, de recevoir d'un Roi, Prince, ou Puissance Etrangere, des Presents, Gratifications, Emolumens ou Offices, sous quelque titre & de quelque genre que ce soit.

V. L'Assemblée Generale des Etats-Unis ou celle de l'un d'eux n'entre en dependance jamais des Lettres d'Impression.

VI. De ce que plusieurs des dits Etats n'auront point la faculte d'entrer dans des Alliances mutuelles, ou de conclure entre eux un Traite particulier, sans le consentement des Etats-Unis assemblez en Congres General, & sans que le Roi & l'ardnee d'une telle Convention particuliere ne soient exactement speciez dans l'Acte d'assentement.

VII. Aucun Etat n'imposera des Taxes, ou ne levra des Impots, dont les effets pourroient prejudicier directement aux stipulations des Traitez, a conclure dans la suite par les Etats-Unis avec quelque Roi, Prince, ou Puissance Etrangere.

VIII. Aucun des dits Etats ne pourra entretenir en particulier des Vaisseaux de guerre au-delà du nombre que le Parlement des Etats-Unis, aura jugé nécessaire pour la defense du dit Etat, & de sa Commerce. Et, en tems de Paix, il ne sera tenu par aucun des dits Etats des Troupes plus qu'il y en a de nombre, fixé pour garnir suffisamment les Places & Forts pour la defense du dit Etat. Mais chaque Etat aura toujours une Milice Provinciale, bien disciplinée, d'armes, armee & equipée, & il aura soin d'avoir toujours dans les Magasins publics un nombre considerable de Pieces, de campagne & de Tentes avec une quantité suffisante de Munitions & d'Outils de guerre prêts a servir.

IX. Lorsque un des dits Etats mettra des Troupes sur pied pour la defense commune, tous les Officiers depuis le rang de Colonel jusqu'aux grades inferieurs seront nommez par le Gouvernement du dit Etat, ou de tels maneres que cet Etat aura jugé a propos de régler les Nominations; & lorsqu'il vacquera quelque Poste, il sera rempli par le dit Etat.

X. Tous les fraix de la Guerre & toutes autres dépenses, qui seront faits pour la defense commune ou pour le bien-etre general, & qui auront été ordonnez par l'Assemblée des Etats-Unis, seront payez des Fonds du Tresor general. Ce Tresor sera forme par les Contributions de chacun des dits Etats, par proportion des Habitans de tout sexe, age, ou qualite, & l'exception des Indiens, qui seront francs d'impots dans tous les Etats; Et, afin de regler la quantité de telles Contributions, il sera fait tous les trois ans un dénombrement des Habitans, dans lequel il sera fait distinction du nombre des Blancs, & des Indes blancs, & le nombre sera envoyée a l'Assemblée des Etats-Unis.

Les Taxes pour le payement de la Quote-part ainsi reglee, seront imposees & levees dans chaque Etat, sous l'autorite & les ordres de son Gouvernement, dans le delai fixé par l'Assemblée des Etats-Unis.

XI. Chaque Etat se conformera a la decision de l'Assemblée des Etats-Unis, dans tous les cas réservés a cette Assemblée par le present Acte de Confederation.

XII. Aucun Etat ne s'engagera dans une Guerre sans le consentement des Etats-Unis assemblez en Congres, si ce n'est dans le cas d'une invasion, ou de la pertence de quelque Enghien ou de la licence, certaine ou douteuse, d'une Nation Indienne, pour l'attaquer, & seulement lorsque la necessite sera trop urgente pour consulter les autres Etats.

Aucun Etat particulier n'accordera des Commissions a des Vaisseaux de guerre ou Batimens armés, ni aucuns Lettres de marque ou de represaille, qu'après une Declaration de Guerre formelle faite par l'Assemblée des Etats-Unis, & alors même elles ne seront accordees que contre le Royaume ou cette Puissance, ou contre les Sujets d'un tel Royaume ou d'une telle Puissance, contre lequel la Guerre aura été déclarée; & elles devront être conformes aux Reglemens, faits a ce sujet par l'Assemblée des Etats-Unis. (Le reste ci-apres.)



Les Pairs aiant, par leur Sentence du 22. Avril 1776, déclaré nul le Mariage entre le feu Duc de *Kingston* & Madame *Elizabeth Chudleigh*, le Comte de *Bristol*, premier Mari de cette Dame, a cru devoir la réclamer comme son Epouse: La Cause s'est plaidée le 24. de ce mois devant le Docteur *Jean Betteſworth*, Chancelier de la Cour du Consistoire de *Londres*. Les Docteurs *Calvert* & *Wynne*, qui parlèrent pour la ci-devant Duchesse, s'appuyèrent principalement sur la Sentence, par laquelle la même Cour du Consistoire de *Londres* avoit déclaré en 1768. " que les deux Parties, pour autant qu'il apparoissoit à la Cour, n'étoit point mariées; que la dite *Elizabeth Chudleigh* étoit libre & en droit de se marier de nouveau, particulièrement à l'égard du dit *Auguste-Jean Hervé* (aujourd'hui Comte de *Bristol*). Les Docteurs *Marriott* & *Harris* soutinrent au contraire pour ce Seigneur; que cette Sentence étoit sujette à être retractée par la Cour même, qui l'avoit donnée, & qui s'en étoit réservé la faculté par la Clause " qu'elle ne la prononçoit qu'autant qu'il lui apparoissoit alors. " Ils défendirent ce sentiment par les règles du Droit-Canon, par l'autorité des Canonistes Italiens & Allemands, & enfin par la Décision de la Cour des Pairs même, qui avoit déclaré nul le second Mariage avec le Duc de *Kingston*, uniquement pour la validité du premier avec le Comte de *Bristol*. Le Docteur *Betteſworth* donna son Jugement en faveur de ce dernier. Ainsi les fins de non-recevoir de la ci-devant Duchesse de *Kingston* aiant été rejetées, elle sera obligée de soutenir un nouveau Procès sur la validité de son Mariage avec son premier Epoux, & de rentrer sous le pouvoir de celui-ci, au cas qu'elle le perde: Mais la Décision finale de cette affaire ne paroît pas fort prochainé, puisque la Duchesse a interjetté appel de la Sentence,

du Consistoire à la Cour de l'Archevêque de *Canterbury*, d'où en dernier ressort, dans les Causes Ecclésiastiques, l'on peut appeller au Roi comme Chef-Suprême de l'Eglise. En attendant la ci-devant Duchesse continué ses voyages: Elle se trouve actuellement à *Vienne*, d'où l'on écrit, que cette Dame y donne de fréquentes preuves de la munificence & de la générosité, qui la distinguent. Le 25. on a lancé à l'eau dans un de nos Chantiers un Yacht, qu'elle y a fait construire sur le modèle de celui de la Reine. C'est un Bâtimen du port de 200. Tonneaux, orné avec autant de somptuosité que de goût & d'élégance. On y trouve tous les Appartemens nécessaires pour une vie aisée & agréable, une petite Salle à bal, un Cabinet pour y placer une Bibliothèque, &c.

De LEIDE, le 9. Février.

Le changement de la Régence Académique s'est fait avec les formalités accoutumées. Mr. FRÉDÉRIC-GUILLAUME PESTEL, Docteur en Droit, Professeur en Droit Public, &c. a succédé à Mr. NICOLAS HOOGLIET, Docteur & Professeur en Théologie, qui a rempli hier son terme comme Recteur-Magnifique: Et Mr. HERMAN SCHOLTEN, Docteur & Professeur en Théologie, a été remplacé, comme Secrétaire Académique, par Mr. DENYS VAN DE WYNPERSE, Docteur & Professeur en Philosophie, &c.

On apprend par les Lettres de *Paris* du 3. de ce mois, que dans un Chapitre tenu la veille, Fête de la Purification, le Roi a créé Chevalier de l'Ordre du St. Esprit le Comte d'*Aranza*, Ambassadeur de S. M. Catholique en *France*.

Les Lettres de *Londres*, du 4. de ce mois, arrivées aujourd'hui, ne contiennent aucune Nouvelle certaine de l'*Amérique* ni autre particularité, que nous ne puissions, faute de place ici, renvoyer au *Supplément*.

AVIS. La nouvelle Edition de l'ENCYCLOPÉDIE, dont il est fait mention dans le long Avis, inséré dans le N<sup>o</sup>. I. de cette année, sera de format in 4<sup>to</sup>. à deux Colonnes, caractère neuf, dit Philosophie, soit Descendiane, sur du très-beau Papier d'Auvergne, & contiendra trois Volumes de Planches, & vingt-neuf Volumes très-gros de Discours. On en délivrera 6. à 8. par année. Chaque Volume de Discours coûtera L. 10. & chaque Volume de Planches L. 18. On payera en souscrivant L. 12; en recevant chaque Volume de Discours L. 10; en recevant chacun des deux premiers Volumes de Planches L. 18; & en recevant le dernier Volume de Planches L. 6. Les Editeurs ne tireront que le nombre d'Exemplaires, qui seront demandés. Ainsi Messieurs les Amateurs sont invités de souscrire au plutôt à GENEVE, chez TÉRON l'Aîné, Directeur du *Magazin Littéraire*, au bas de la Cité, où l'on est principalement assorti de Livres, qui ne se trouvent pas dans les Librairies de *France*.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XII.

De LEIDE, le II. Février, 1777.

**D**E VARSOVIE, le 29. Janvier. Le Roi est revenu Samedi dernier en cette Résidence de *Kosienice* & de *Kapinow*, où S. M. a pris le divertissement de la Chasse aux Cerfs, aux Elans, & aux Loups: L'on a tué entre autres un grand nombre de ces derniers. Le 26. à l'issuë de la Messe, Mr. *Ledochowski*, nommé Palatin de *Czerichovie*, a prêté serment en qualité de Sénateur. Il s'est fait ici depuis peu deux Séparations le corps & de biens, qui ont fait éclat à cause de la qualité des Personnes concernées. L'une est celle de la Princesse, Nièce du Roi, d'avec le Comte *Potocki*, Chambellan de la Couronne; & l'autre de la Princesse *Sapiéha* d'avec le Prince *Sanguszko*, Palatin de *Volkhynie*. On parle au contraire d'un Mariage entre le Prince *Poninski*, Frère du Grand-Trésorier, & la Fille d'un Ministre Etranger auprès de cette République.

De BERLIN, le 1. Février. Le 29. du mois dernier, on a célébré à la Cour l'anniversaire de la naissance de la Princesse-Douairière de Prusse, qui accomplissoit sa 55<sup>me</sup> année. Celui du Roi, qui est entré dans sa 66<sup>me</sup>, aiant eu lieu le 24. du même mois, l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres a tenu, le 30. Janvier, son Assemblée publique, pour solemniser cette Fête. Plusieurs Personnes de la première distinction assistèrent à cette Séance, dont M. le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuel, fit l'ouverture par le Discours suivant.

Les Eloges des Monarques ordinaires sont, si j'ose m'exprimer ainsi, des tours ou de force ou d'adresse, par lesquels on élève jusqu'aux nuës les choses les plus communes: On masque celles qu'il n'est pas possible de présenter avantageusement; on donne même carrière à son imagination au point d'attribuer à l'objet du Panegyrique ce qui ne lui convint jamais, comme la clemence à un Princez dur, la generosité à un Prince avare, le savoir & les talens à un Prince borné, l'amour des Lettres à un Prince, qui a pour elles la plus parfaite indifférence.

Vous savez, MESSIEURS, que je n'ai jamais été exposé à de pareils inconvéniens. J'ai toujours trouvé matière aux louanges les plus vrayes, tant dans le caractère que dans les actions de notre auguste Protecteur. Je n'ai été embarrassé que dans le choix: Mais, lorsque ce choix a été fait, j'ai reconnu mon insuffisance à me placer à la hauteur de mon objet & à le bien représenter.

Cependant, puisque c'est ma fondion & que depuis si longtems le retour de nos Solemnités Académiques m'appelle à parler au milieu de vous, MESSIEURS, j'ai du moins la ressource de votre indulgence, qui m'est connue par tant d'experiences réitérées, & que vous ne me refuserez pas, lorsque j'en ai le plus de besoin, & que je fais probablement les derniers pas dans une carrière, que d'autres après moi fourniront mieux.

Mais que parlé-je d'indulgence? Je me repose sur un autre fondement bien plus assuré: C'est que l'Eloge de notre grand Monarque est tout fait au dedans de vous, & qu'à mesure que je parle vous pouvez vous dispenser de m'écouter, & vous en tenir à vous-mêmes, à votre propre façon de penser & de sentir. Les Orateurs, même les plus éloquens, ne sont pas ceux qui louent le mieux les Princes: Cela n'appartient qu'à la voix publique. En vain Pluie auroit écrit son Panegyrique, si ce Panegyrique n'avoit été celui de Trajan.

Si vous voulez pourtant que je vous dise, quel est le point de vue, sur lequel je fixe dans ce moment mes regards, parce qu'il me frappe vivement; c'est la prodigieuse sagacité du Roi dans le choix de ses Ministres. Qu'on passe en revue tous ceux qui ont été honorés de cette Dignité depuis plus de trente-six ans, on verra qu'ils ont tous eu des talens décidés, & une aptitude encore plus décidée pour les fonctions, qui leur ont été confiées. Connoître les Hommes & les mettre en place, c'est, si j'ose begayer sur ces matières, le non plus ultra de l'Art de régner.

L'Eloge, que je vais lire, m'a suggéré cette idée; & il va la confirmer.

Ce Discours fut suivi de l'Eloge de Mr. de *Waitz*, Baron d'*Eschen*, Ministre d'Etat & de Guerre, Chevalier de l'Ordre du Lion, Membre Honoraire de l'Académie, mort le 7. Novembre 1776. dans sa 79<sup>me</sup> année, après avoir fourni la carrière la plus distinguée. Il avoit remporté en 1745, le premier Prix adjugé par l'Académie de Berlin, & qui avoit l'Electricité pour objet. M. le Professeur de *Castillon* lut des Réflexions sur un Probleme Métaphysique, de son recherche, "si le nombre des idées de Dieu est fini ou infini." M. le Conseiller des Mines *Gerhard* communiqua des Observations sur des Volcans éteints, qu'il a découverts en *Silésie*. La Séance fut terminée par un Mémoire de Mr. *F. C. Achard* sur une nouvelle manière de faire réchauffer les oeufs de poule, sans chaleur, soit naturelle, soit artificielle, simplement au moyen de l'Electricité;

Par une Ordonnance du Roi, en date du 8. de ce mois, qui vient d'être publiée, il a été notifié, " que S. M. aiant jugé à propos, pour l'avantage de la Compagnie privilégiée qui a été  
„ la Pêche du Hareng à *Embsden*, de prolonger encore l'espace de deux mois, c'est-à-dire  
„ jusqu'au 1. Décembre, le terme de trois mois, à compter du 1. Juillet, accordé pour la  
„ vente exclusive du Hareng de sa Pêche, tant en cette Résidence que dans les Places su-  
„ „ *l'Elbe*, Elle a chargé le Bureau-Général des Accises & Douanes, de prendre des arrange-  
„ mens, pour empêcher qu'à l'avenir il ne soit importé, avant le dit terme du 1. Décembre  
„ de chaque année, du Hareng Etranger, particulièrement de Pêche *Hollandoise*, pour être  
„ vendu tant à *Berlin* que dans les autres Places sur *l'Elbe*, à l'exception seulement du Hareng  
„ envoyé en présent, qui devra s'expédier par les voyes fixées pour cet effet: Et, afin de  
„ procurer la vente des 109. Last de Hareng d'*Ost-Frise*, encore actuellement en Magasin  
„ S. M. entend, que celui de *Hollande* non encore vendu doit y rester également jusqu'à ce  
„ que celui d'*Ost-Frise* soit débité. " En conséquence, le Bureau des Douanes a averti les  
„ Marchands de cette Ville " de procurer le plutôt possible la vente de cette quantité de Ha-  
„ reng d'*Ost-Frise*, & de s'arranger dans la suite avec la Compagnie d'*Embsden*, de façon  
„ que *Berlin* & les autres endroits désignés pour la vente privilégiée soient suffisamment  
„ pourvus, pendant les cinq mois, de Hareng de bonne qualité. " La Compagnie, dont il  
s'agit, a annoncé, par un Avis du 7. Janvier, la distribution d'un Dividende de 5. p. c.  
- De MADRID, le 21. Janvier. Hier, Anniversaire du Roi & de l'Infant Duc de *Parme*,  
il y eut grand gala au Palais du *Pardo*. Sa Maj. a nommé Ingénieur en Chef de ses Armées  
l'Ingénieur en second Don *Sig. Font*. On a reçu ici de *Valence* une Lettre, dont voici l'Extrait.

Le Sr. *Jayme Rives*, Alcalde de *Lorcha* (endroit de l'Economie de *Ventarres* en l'Ordre de  
*Montesa* dans le Royaume de *Valence*, & sous la Jurisdiction du Corrégeador d'*Acoy*.) se trouvant  
le 23. Décembre dernier au matin, avec son Fils âgé de 15. ans & un Journalier, nommé *Fran-*  
*çois Caballero*, à la distance d'un peu plus de la portée du fusil de cet endroit, occupés à pré-  
parer un Champ pour la semence, ils furent assaillis par un Loup d'une grandeur & d'une force  
extraordinaires. Il se jeta d'abord sur le jeune Garçon, le mordit à la tête, & lui fit des blessu-  
res fort grandes & dangereuses. Le nommé *Caballero*, étant accouru aux cris de ce Jeune-Homme,  
essaya le même sort; & enfin l'Alcalde étant survenu fut pareillement blessé à l'épaule & au  
bras. Dans cette dernière attaque, la Bête tomba à terre; & un instant après, voyant un Trou-  
peau de Cochons s'approcher à peu de distance de-là, elle quitta d'abord les trois blessés pour  
s'y jeter deus: Ces Hommes, délivrés de leur Ennemi, crièrent de toute leur force pour avertir  
ceux qui se trouvoient sur son chemin. Ils se sauvèrent effectivement à toute hâte dans un  
enclos: Le Loup tacha d'y pénétrer; mais on en avoit fermé la porte; & le mur ainsi que le  
toit étoient défendus par les Hommes & Garçons, qui s'y étoient retirés. Le Loup, voyant  
qu'il lui étoit impossible de franchir ces obstacles, s'achemina au Village. Dans les premières  
Maisons il trouva un petit Enfant, qu'il mordit aussi à la tête: Il poursuivit son carnage avec fu-  
reur; & de deux Hommes, qu'il rencontra, il en mordit l'un à la tête; mais l'autre eut le bon-  
heur d'échapper en se jettant à terre aussi-tôt qu'il le vit venir, de sorte que la Bête lui passa  
sur le corps, sans lui faire aucun mal. De-là elle dirigea sa course vers la Rivière de *Zerpis*  
ou d'*Acoy*, qu'elle passa à gué, poursuivie par un grand nombre d'Habitans. Elle disparut pen-  
dant deux heures; après quoi elle revint encore au même endroit, où elle mordit une Per-  
sonne à la tête, au moment qu'on étoit occupé à porter du secours à un petit Garçon blessé en  
la même partie, & qu'on a seu ensuite avoir été la première victime de sa férocité; cet Enfant  
aiant été surpris par l'Animal, tandis qu'il étoit seul dans un sentier écarté. Tout le District  
aiant été mis en alarme par ce ravage & par celui que la même Bête avoit fait dans le Terri-  
toire de *Patro*, on résolut de l'exterminer à tout prix. L'Alcalde prit pour cet effet les mesu-  
res les plus efficaces: Il pourvut de fusils & de bâtons une Troupe de Jeunes-Hommes, qui se  
mirent à sa poursuite dans un Bois, où elle s'étoit retirée: Elle fut découverte par deux d'entre  
eux, nommés *Gregorio Montaner* & *Onufre Calafat*: Elle se jeta sur le premier, qui, de son  
côté, l'attaqua avec un courage extraordinaire, la saisit, luttant avec elle de corps à corps, &  
parvint à lui serrer le gosier, sans autre arme que ses mains, & sans autre secours que celui de  
son Camarade, qui, tandis que l'autre la tenoit assujettie à terre, eut le tems de l'assommer à  
grands coups de bâton sur la tête: Et ainsi ces deux Garçons seuls réussirent à délivrer leurs  
Compatriotes d'un Ennemi, qui avoit causé une consternation générale. Le vaillant *Monta-*  
*ner* sortit de ce Combat avec quatre blessures, une à chaque genou, qu'il reçut pendant qu'il tenoit  
le Loup à terre, une à la main droite, & la quatrième au visage. L'action de ce Jeune-  
Homme, qui n'est âgé que de 23. ans, mérite d'auroit plus d'être admirée, qu'il est de petite  
 stature & d'une complexion fort délicate. Don *Antonio Sesse*, Administrateur de l'Economie,  
aiant été informé de cet événement, s'est d'abord rendu sur les lieux avec un Médecin, deux  
Chirurgiens, & tous les Médicaments nécessaires pour la guérison des blessés: Il n'y a qu'un d'entre  
eux, qui paroît être en danger de vie, la fièvre étant survenue avec des évanouissemens continus,  
symptômes qui ne se sont pas déclarés chez les autres, non plus qu'aucun indice de la rage.



De PARIS, le 3. Février. La Reine est venue Jeudi, 30. Janvier, avec la Famille Royale, au Bal paré chez Madame la Duchesse de Charres & à celui de l'Opéra. Toutes les Dames présentées à la Cour pouvoient entrer, au premier, où S. M. parut vera mouit, accompagnée de Mesdames, Tantes du Roi. La communication de ce Bal à celui de l'Opéra avoit attiré à celui-ci beaucoup de monde; mais la Reine ne s'y est montrée qu'à 5. heures du matin dans la Loge de Mgr. le Duc d'Orléans.

Il est mort depuis peu plusieurs Personnes de distinction, nommément les suivantes: *Hubert Comte de Conflans-Brienne*, Vice-Amiral & Maréchal de France, Commandeur de l'Ordre de *Saint-Lazare*, mort en cette Ville le 27. Janvier dans la 88<sup>me</sup>. année de son âge. *Louis Provoir Comte de la Messelière*, d'une des plus anciennes Maisons du *Poitou*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de *Saint-Louis*, & de celle de *Ste. Anne de Russie*, mort à *Poitiers* âgé d'environ 67. ans; *Emanuel-Dieudonné Hautefort*, Marquis d'*Hautefort*, Comte de *Montignac*, Vicomte de *Ségur*, Baron de *Thenon*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, mort à Paris le 30. du mois dernier. Le Comte *Jacques-François de la Ruë-Lanuai*, Chambellan du feu Duc d'Orléans, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de *Muriens*, Commandeur de l'Ordre de *Saint-Lazare*, mort en la même Ville, le 9. Janvier, âgé de 73. ans. *Charlotte-Julie de Boufflers*, ancienne Abbesse d'*Avenay*, morte en cette Ville le 21. âgée de 79. ans. Elle étoit Fille du Maréchal de *Boufflers*, & s'étoit demise de son Abbaye en 1776. après l'avoir possédée 57. ans. On écrit de *Lyon*, qu'une Fille, nommée *Claudine Perrin*, âgée de 104. ans & deux mois, est morte le 2. Décembre dans la Paroisse de *Maisilly*, Diocèse de *Mâcon*, Election de *Roanne*: Elle a demeuré 50. ans chez son père, & a servi ensuite deux Curés du même lieu successivement. Sa mémoire étoit si sûre, qu'elle, lorsqu'on demandoit au dernier de ces Curés, chez lequel elle étoit restée après 33. ans de service auprès du premier, quelques anciens Extraits de basènes ou de morts, elle en indiquoit la date & même les circonstances. Elle n'a jamais été saignée ni purgée; & dans la seule maladie grave, qui précéda de 4. ans sa mort, elle refusa tous les remèdes, qui lui furent présentés. Une crise violente, qu'elle se procura par un verre de vin, qu'elle demanda après avoir satisfait aux devoirs de la Religion, la tira d'affaire; & huit jours après elle retourna à ses occupations ordinaires, qui étoient de conduire les Bestiaux aux champs. Elle a conservé toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, & n'a pas éprouvé la moindre douleur.

De LONDRES, le 4. Février. Le 31. du mois dernier, les Communes lurent la seconde fois le Bil pour autoriser les Seigneurs de l'Amirauté à accorder pour un tems limité des Lettres de marque & de repréailles à des Vaisseaux particuliers; contre ceux des Colonies révoltes de l'*Amérique*. La Chambre, s'étant ensuite formée en Comité sur le *Subsidi*, approuva les Résolutions prises le 29. Janvier, & résolut, "qu'il seroit pourvu à la Solde & aux Uniformes de la Milice du Royaume pendant l'année 1777." On croit, que cette Dépense sera prise hors du Provenu de la Taxe des Terres, comme il a été fait précédemment, & que la Milice, dont chaque Province a remis son Etat au Gouvernement, sera appelée au service, pour suppléer à l'absence des Troupes réglées, qui servent actuellement en *Amérique*. Il fut rapporté le même jour à la Chambre, que ses Députés avoient présenté au Roi l'Adresse concernant la Compagnie d'*Afrique*, & que S. M. avoit répondu, "que, conformément à la prière de la Chambre, Elle chargerait le Bureau du Commerce d'examiner les affaires de cette Compagnie," dont un des Membres de ce Bureau présenta les Etats, qu'il fut ordonné de passer sur table. Hier, la même Chambre approuva la Résolution du 31. Janvier concernant la Milice, & mit en ordre le Bil pour accorder des Lettres de marque contre les Colonies. quoiqu'il y eût à cette Séance un nombre de Membres assez considérable, ce Bil ne rencontra aucune opposition, & la troisième lecture en sera faite aujourd'hui. Les Seigneurs ne s'occupèrent ce jour-là que de Procès particuliers.

Le Comte de *Buckinghamshire*, nouveau Vice-Roi d'*Irlande*, étant arrivé à *Dublin* le 25. du mois dernier, y a été reçu avec toutes les marques de distinction dues à sa Place; & le Comte de *Harcourt*, qu'il a relevé, parti de *Dublin* deux jours après, revint le 1. de ce mois à son Hôtel en cette Capitale. Dans une Conférence, que ce Seigneur eut le jour suivant avec le Roi, il rendit compte à S. M. de l'état des affaires en *Irlande*. On lui rend la justice, que, pendant tout le tems de sa Vice-Royauté, aidé par les talens peu communs du Chevalier *Jean Blaquière*, son Secrétaire, il les a ménagées avec beaucoup de dextérité. Comme le Gouvernement a besoin de Fonds extraordinaires, pour suppléer aux différentes nécessités

de la conjoncture, l'on a beaucoup parlé d'une Taxe sur les Terres dans ce Pays, & de quelques autres nouveaux objets de Taxation, de nature à soulever le gros de la Nation : Et, en effet, les Lettres d'*Irlande* nous avoient déjà appris, qu'il s'y formoit des Partis, pour s'opposer à ces Loix Burfaes. Mais il paroît, qu'on a abandonné une partie de ces Projets, & qu'on se bornera seulement à quelques demandes indispensables dans les circonstances actuelles, telles que celles d'une augmentation des Troupes sur l'Établissement de ce Royaume & de la Somme nécessaire pour leur entretien. Il est vrai, que ces deux objets suffiroient déjà seuls donner matière à bien des débats dans une Assemblée, dont plusieurs Membres se sont plaints dans les dernières Séances de l'énormité du fardeau, dont leur Patrie est surchargée : Mais le Parti de l'Opposition en *Irlande* est considérablement diminué. Les nombreuses grâces, que le Roi a accordées l'année dernière à plusieurs Personnes qui y ont beaucoup d'influence, en conférant aux uns des Titres plus relevés & transférant d'autres à la Chambre des Seigneurs, ont gagné beaucoup de Partisans à la Couronne : Et l'on apprend, que S. M. vient encore d'élever à la Pairie plusieurs Membres de la Chambre basse du Parlement de ce Royaume; ce qui tendra encore davantage à faciliter l'approbation des affaires épineuses, qui y seront mises sur le tapis, après son ouverture le 15. Avril prochain.

Le 3. les Lords *Weymouth* & *Germaine* ont eu une Conférence avec le Roi. Le 1. il avoit été envoyé des Instructions aux Frères *Howe*, qui ont, dit-on, pour objet tant les moyens de parvenir à une conciliation avec les Colonies que ceux de les réduire par la force, au cas qu'elles veuillent soutenir leur *Indépendance*. Au reste, la Cour n'a aucuné Nouvelle récente de ces deux Commandans, depuis l'entrée du Comte de *Cornwallis* dans la Province de *Jersey*; & l'on n'a à ce sujet que des rapports absolument contradictoires. Selon les uns, ce dernier Général s'est rendu maître de *Philadelphie*; le gros de l'Armée Américaine est retourné ses Provinces respectives; & il n'est resté que deux Corps de 5000. Hommes chacun: Suivant d'autres, le Lord *Cornwallis* a été attaqué & défait, en traversant la Rivière de *Delaware*. Mais, comme les premières de ces Nouvelles doivent être arrivées par le Port de *Greenock* ex *Ecosse*, (source justement suspecte,) & que l'autre n'a pas des garans plus véridiques, le plus sûr est de ne point s'arrêter à ces bruits.

On n'a pas plus de certitude par rapport à la Négociation, qu'on a dit avoir été entamée avec le Docteur *Franklin*, quoique l'on débite dans quelques Feuilles, qu'il se trouve actuellement ici *incognito*, s'y étant rendu avec la permission de la Cour, pour être plus à portée de travailler à une conciliation entre l'*Angleterre* & les Colonies, ouvrage qui est, dit-on, le principal objet de sa venue en *Europe*. S'il y a quelque réalité à cette Nouvelle, (ce dont on a tout lieu de douter,) Mr. *Franklin* pourra ne pas s'alarmer de l'accident, qui est arrivé à un Paquet de Dépêches de la part du Congrès à son Adresse: Il avoit été expédié par le Bâtiment *l'Aurore*, ci-devant *l'Oxford*, appartenant à *Glasgow*, & qui fut pris il y a quelques tems par les Américains avec un Détachement du 71<sup>me</sup>. Régiment. Une partie de l'Equipage étoit composée d'Anglois, qui auroient été faits Prisonniers avoient passé aux Colonies. Pendant le voyage l'un d'eux, nommé *Guillaume Turner*, qui faisoit les fonctions de Contremaître, proposâ à ses Camarades de s'assurer du Capitaine, nommé *Jean Hutchinson* de l'Ecrivain, & du reste de l'Equipage; ce qu'ils exécutèrent, ayant profité de l'occasion qu'ils se trouvoient seuls sur le pont. *Turner*, ayant alors pris le commandement, fit router pour *Liverpool*; où le Bâtiment est entré le 29. du mois dernier; & le Paquet de Dépêches scellé des Armes du Congrès, a été envoyé aussi-tôt au Lord *North*, qui le reçut Samedi dernier. Son contenu, ajoute-t-on, pourra donner au Gouvernement des éclaircissements, qui a longtems désirés, sur le motif du séjour du Docteur *Franklin* à *Paris*, desir cependant qui ne s'accorde guères avec les desseins pacifiques, qu'on suppose à ce dernier. Quant à la Caigaillon du Navire, destinée pour *Nantes*, elle est d'une assez grande valeur, & consiste entre autres en 412. Tonneaux de Tabac. Les ordres du Capitaine portoient de faire directement voile pour la *France*, & d'éviter pendant son passage de héler quelque autre Vaisseau que ce fût.

ACTIONS; Banque, 138 *Indes*, 168 & trois quarts.

De LEIDE, le 10. Février. Le Langrave de *Hesse-Cassel* est arrivé à *Rome* le 14. Janvier au soir; & le 16. il a rendu visite au Pape, qui lui a fait un accueil fort distingué. Soit Alt. Sér. gardé le plus étroit *incognito*, & ne converse qu'avec le Duc de *Gloucester*, son Neveu





NUMERO XIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 14. Février, 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 3. Janvier.

**L**E Grand-Seigneur a envoyé le 21. du mois dernier au *Kiaya-Bey* la démission de sa Place, à laquelle S. H. a d'abord nommé *Mustapha-Effendi*. Elle a accordé à *Ismaël-Bey*, ancien *Reis-Effendi*, qui fut exilé l'Été dernier en l'Isle de *Chypre*, la permission d'aller demeurer en celle de *Scio*.

La frugation des affaires de la *Porte* est des plus embarrassantes. La *Russie* paroît avoir pris très-sérieusement le parti de maintenir à force ouverte l'Indépendance de la *Crimée*. Mr. de *Stachieff*, Ministre de cette Puissance, a sur cet objet de fréquents Conférences, tant avec le *Reis-Effendi* qu'avec le *Grand-Vizir*; & dans l'un de ces entretiens, pour lesquels il s'est rendu, dit-on, souvent *incognito* & de nuit au *Serrail*, il a non-seulement remis une Déclaration de l'Impératrice, sa Souveraine, (*insérée l'Ord. dernier*,) mais ajouté de bouche, „ qu'au cas que la *Porte* refusât plus longtems de remplir les engagements du Traité, relativement à la *Crimée*; S. M. Imp. seroit occupé toute cette Presqu'Isle par le Corps d'Armée, qui se trouvoit déjà près pour exécuter ses ordres à cet effet. Quoiqua les circonstances paroissent devoir dissuader la *Porte* d'en venir à une nouvelle rupture avec la Cour de *Petersbourg*, l'on craint, que ses dispositions ne soient pas aussi pacifiques, que les

desastres de la dernière Guerre, & ses démêlés avec la *Perse*, pourroient le faire supposer. Il est des gens qui prétendent, qu'elle est secrètement excitée à tenir ferme par un Ministre Etranger, qui reçoit de fréquents Expres de sa Cour. On appuie cette conjecture sur plusieurs circonstances, & sur l'intérêt que cette Puissance paroît prendre à occuper tant la *Russie* qu'un autre de ses Alliés. Le *Grand-Vizir*, ajoute-t-on, quoiqu'anciennement *Dervis* (ou Religieux) de profession, est allé porter pour la Guerre; & dans ses Négociations sur les différends actuels avec Mr. de *Stachieff*, il a montré beaucoup de chaleur. On a remarqué, que le Premier-Interprète de la *Porte*, qui est souvent venu voir ce dernier, n'est resté le 22. Décembre que quelques momens à son Hôtel, & qu'il en est sorti presque aussitôt qu'il y étoit entré, d'où l'on conclut, qu'il a porté ou reçu une Réponse brève mais peu amicale. Quoiqu'il en soit de toutes ces conjectures, il est certain, que le second objet de contestation entre le Gouvernement *Ottoman* & la *Russie*, qu'on croyoit devoir accélérer une rupture, est aplani, puisque l'on a vu entrer le 25. du mois dernier dans notre Port deux Navires de cette Nation, du nombre de ceux qu'on y attendoit depuis quelque tems, & auxquels l'on a dit, que la *Porte* avoit refusé le passage des *Dardanelles*. Ce sont de grés Vaisseaux percés pour 24. Canons, mais qui n'en montrent actuellement

que quatre : Ils sont chargés de toutes sortes de Marchandises pour la *Crimée* & pour *Afoph* ; mais l'on n'apprend pas encore, s'ils continueront dans peu leur route pour la *Mer Noire* : On sçait seulement, qu'ils doivent être suivis incessamment de 4. autres Navires de leur Nation.

L'on n'est pas moins inquiet sur la mesintelligence survenuë avec le Régent de *Perse*. Depuis le *Muschaveri* ou grand Conseil de Guerre, tenu le 2. de ce mois, & dans lequel il fut résolu de prendre au plutôt des mesures pour s'opposer à ses progrès, le Gouvernement a notifié trois Bâtimehs François pour transporter des Munitions à *Alexandrette* ; & il a été assigné 500 Bourfes pour subvenir aux premières dépenses de l'Armée, que le Pacha de *Trebisonde*, revêtu de la Dignité de *Seraskier*, est chargé de rassembler. Les ordres sont aussi donnés pour le rétablissement des Postes en *Asie*, & pour faciliter les communications. Mais, en attendant que l'on se prépare ici à la Guerre, les *Persans* ont déjà conquis des Provinces entières : Maitres de *Bassora* & de *Kerkut*, Ville située, sur la rive du *Tigre*, vis-à-vis de *Bagdad*, ils ont bloqué cette dernière Place ; & , ayant pénétré ensuite plus avant dans le Pays, ils ont mis également le Siège devant *Alep*, d'où l'on mande, que, si la Ville n'est promptement secouruë, elle éprouvera bientôt le même sort que *Bassora*. Des Nouvelles aussi fâcheuses occasionnent de fréquentes Conférences entre les Grands-Officiers de la *Porte*, qui s'assemblent journellement au *Serrail* & chez le *Mufti*, sans que l'on s'aperçoive, que toutes leurs délibérations aient produit jusqu'ici quelque résultat décisif.

Comme il s'étoit répandu dans ces circonstances, que le Gouvernement avoit reçu des propositions de la part de *Héraclius*, Prince de *Géorgie*, & de quelques Grands de *Perse*, mécontents du Régent, l'on avoit soupçonné, que ce pouvoit être un bruit, semé à dessein de relever les espérances du Peuple : Mais aujourd'hui l'on ne peut presque pas douter de la réalité de la Nouvelle. L'Emissaire *Géorgien*, venu de la part du Prince *Héraclius*, se trouve ici depuis le 13. du mois dernier avec une Suite de six Personnes. Sa mission est relative à la Guerre avec la *Perse*, & a particulièrement pour objet de solliciter des secours contre *Kerim-Kan*, qui demande l'évacuation de *Tiflis*. La *Porte* l'a reçu & logé avec distinction ; & elle attend, dit-on, dans peu un Envoyé *Persan*, expédié par les Gouverneurs opposés à *Kerim-Kan*. D'un autre côté, l'on apprend, que le *Grand-Sei-*

gneur avoit fait inviter plusieurs Hordes *Tartares*, voisines de la *Perse*, à prendre les Armes contre le Régent ; mais que leurs Chans ont déclaré, qu'ils sont résolus à observer une exacte neutralité.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 4. Février.

Hier, l'Amirauté a tenu une Assemblée en plein : Plusieurs Capitaines & Lieutenans avoient eu ordre de s'y rendre, pour recevoir de nouvelles Lettres de presse ; & à l'issuë de la Séance il fut envoyé des Exprès à *Portsmouth* & à *Plymouth*, où il avoit déjà été expédié ordre le 29. Janvier d'employer un plus grand nombre d'Ouvriers, pour presser l'équipement de la Flotte d'observation, qui doit être prête à faire voile au commencement d'Avril ; & c'est aussi vers ce tems, que les Troupes de Marine, casernées à *Chatham* ont ordre de se tenir prêtes à s'embarquer. La Flotte sera composée de trois Divisions commandées chacune par un Amiral. Le plus grand obstacle à la promptitude de cet Armement est toujours le manque de Matelots ; & l'on se rappelle à ce sujet une observation, que le célèbre *Dickenson* a faite, dans un de ses Ecrits sur les affaires Américaines. " Et ,, 1756. (dit-il) la *Grande-Bretagne* fut menacée d'une Invasion. Le vent d'Est régnant pendant six semaines, elle ne put équiper sa Flotte ; & toute la Nation se trouva dans la plus grande consternation. Le vent changea. Les Bâtimehs Américains arrivèrent. La Flotte fit voile dans quinze jours. "

L'Amérique étant ainsi une pépinière de Marins pour ce Royaume, qui se voit actuellement privé de cette ressource par sa contestation avec les Colonies, l'on continue d'avoir recours à la Presse ; & le 30. le nombre des Détachemens enrôleurs sur la *Tamise* fut augmenté de dix ; dont quelques-uns se stationnèrent dans les environs de la Cité. Le lendemain, l'on conduisit encore deux Lieutenans devant le Lord-Maire, pour avoir pressé un Homme dans l'enceinte de *Londres*. Celui-ci prouva être au service de la Compagnie des *Indes*, & fut relâché : Mais il refusa de rendre plainte contre les deux Officiers, qui furent aussi déchargés en conséquence. La Marine Marchande se ressent en attendant de ce moyen de force, que les besoins du Gouvernement rendent nécessaire. Un grand nombre de Bâtimehs sont tout chargés dans la Rivière, ne pouvant faire voile faute d'équipage, quoique les Négocians offrent jusqu'à 3. Liv. 5. Ch. de Gages par mois.



On ne cesse aussi dans tous nos Ports de faire de grands préparatifs pour le départ des régates & Chaloupes de guerre, destinées à roiser sur les Côtes de l'Amérique, ainsi que pour celui des Renforts, qui doivent passer dans ce Pays: Il s'en fera un embarquement en Angleterre, un autre en Ecosse, & un troisième en Irlande, vers le 25. du mois prochain, indépendamment des Recrûs, qui se font en Allemagne pour les Corps Auxiliaires.

Des mesures de ce genre prévalent aussi peu de retour de la bonne intelligence avec les Colonies, que ne le fait la démarche, à laquelle elles-ci se sont portées de former un Plan de Gouvernement, dont voici la conclusion.

XII. Pour avoir soin du commun bien-être les *Etats-Unis* & pour administrer les affaires générales, il sera choisi chaque année, selon la forme d'élection réglée par le Gouvernement de chaque Etat, un certain nombre de Délégués, qui tiendront leur séance à *Philadelphie*, jusqu'à ce que l'Assemblée-Générale en aura autrement ordonné; & le premier Lundi du mois de Novembre de chaque année sera fixé pour l'ouverture de cette Assemblée.

Chacun des sus-dits Etats se réserve le droit de rappeler en tout tems de l'année ses Délégués ou l'un d'eux, & d'en envoyer d'autres à la place pour le reste de l'année. Chaque Etat devra entretenir ses Délégués durant le tems de l'Assemblée-Générale, ainsi que tout le tems qu'ils seront Membres du *Conseil-d'Etat*.

XIII. Chaque Etat aura une voix pour la décision de tous les différends à l'Assemblée-Générale.

XIV. L'Assemblée-Générale des *Etats-Unis* aura seule & exclusivement le droit & la faculté de décider de la Paix & de la Guerre; à l'exception du cas énoncé à l'Article XI; d'établir des règles, suivant lesquelles il sera jugé de la légalité des Prises, faites par les Troupes de terre ou de mer au service des *Etats-Unis*; & pour en faire la répartition; d'accorder en tems de Paix des Lettres de marque ou de représailles; d'établir des Tribunaux, pour connoître des Pirateries & de tous délits commis en pleine mer; d'instituer des Cours d'appel, pour juger définitivement toutes les Questions concernant des Prises; d'envoyer & de recevoir des Ambassadeurs; de conclure des Négociations, des Traités, & des Alliances; de terminer tous les différends, qui subsistent actuellement ou qui pourroient s'élever dans la suite entre deux ou plusieurs des dits Etats, soit concernant les limites, la Jurisdiction, ou sur quelque autre sujet que ce soit; de frapper Monnoye & d'en déterminer le titre & la valeur; de fixer des Mesures & des Poids dans toute l'étendue des *Etats-Unis*; de faire des Règlemens de Commerce, & de traiter de toute sorte de choses avec les *Indiens*, qui ne sont pas Membres d'aucun des Etats; d'instituer & de régler le cours des Postes d'un Etat à l'autre par toute la Domination des *Etats-*

*Unis*, & de recevoir, des Lettres & Paquets envoyés par la Poste, le port dû, pour être employé aux frais de cet Etablissement; de nommer les Officiers-Généraux des Troupes de terre au service des *Etats-Unis*; de donner des Commissions aux autres Officiers de ces Troupes, qui auront été nommés, conformément à l'Art. VIII; de nommer tous les Officiers de mer au service des Etats; de faire toutes les Ordonnances nécessaires pour le gouvernement & la discipline de ces Troupes; & enfin de diriger leurs opérations.

L'Assemblée-Générale des *Etats-Unis* sera autorisée à établir un *Conseil-d'Etat*, ainsi que tels Comités & Officiers, qu'elle jugera nécessaires pour l'administration & l'exécution des affaires générales, sous son autorité aussi longtemps qu'elle sera assemblée, & sous celle du *Conseil-d'Etat* après sa separation. Elle choisira pour Président un de ses Membres; & pour Secrétaire celui qu'elle jugera le plus capable d'en faire les fonctions. Elle pourra s'ajourner à tel tems de l'année & à tel endroit, que les *Etats-Unis* le jugeront à propos. Elle aura le droit & la faculté de fixer & de régler les Sommes, qui devront être levées, ainsi que les Dépenses requises, de négocier de l'Argent sur le crédit des *Etats-Unis*; de faire construire & équiper des Flottes; de déterminer le nombre des Troupes, qui devront être mises sur pied ou entretenues; & de demander, pour la formation de cette Armée, à chacun des dits Etats un Contingent proportionné au nombre de ses Habitans Blancs. Cette demande de l'Assemblée-Générale sera obligatoire; & en conséquence de cette requisiion le Gouvernement de chaque Etat nommera les Officiers particuliers pour lever des Troupes, les armer & les équiper convenablement. Ces Officiers & Soldats, ainsi armés & équipés, s'assembleront au tems & dans l'endroit, désignés par l'Assemblée-Générale.

Mais, au cas que l'Assemblée-Générale, pour des considérations particulières, jugeât convenable d'exempter un ou plusieurs des Etats de l'obligation de lever des Troupes, ou de leur demander un nombre moindre que son Contingent, ou au cas qu'elle jugeât au contraire convenable, qu'un ou plusieurs des Etats fournissent un nombre de Troupes plus considérable, ce nombre extraordinaire, qui aura été requis, sera levé, pourvu d'Officiers, armé & équipé, de la même manière que le nombre ordinaire; à moins que le Gouvernement de ces Etats, à qui une telle demande auroit été faite, ne jugeât qu'il fût dangereux de se dégarner d'un nombre d'Hommes si extraordinaire. Dans ces cas ils n'en fourniront pas plus qu'ils ne jugeront s'accorder avec leur sûreté.

L'Assemblée-Générale n'entreprendra point de Guerre, ni n'accordera en tems de Paix des Lettres de marque & de représailles, ni n'entrera dans des Traités d'Alliance ou d'autres Conventions, si ce n'est pour conclure la Paix; ni ne fera frapper Monnoye, ni n'en réglera le titre; ni ne fixera les Sommes, qui devront être levées, ou les Dépenses requises pour la dé-



foncé & l'utilité des Etats ou de l'un d'eux; ni ne fera des Emprunts sur le crédit des *Etats-Unis*; ni ne disposera d'aucunes Sommes d'argent; ni ne déterminera le nombre des Vaisseaux de guerre à construire ou à acheter, ou celui des Troupes de terre ou de mer; ni ne nommera de Commandant en chef, si ce n'est du consentement réuni de *neuf Etats*: Aucune Proposition sur quelque sujet que ce puisse être, excepté celle de continuer la Séance d'un jour à l'autre, ne se décidera qu'à la pluralité des suffrages des *Etats-Unis*.

Aucun Délégué ne sera choisi plus de trois fois dans l'espace de six années.

Aucune Personne, revêtu d'un Emploi quelconque sous la Domination des *Etats-Unis*, ou recevant de leur part quelque Salaire, Appointement, ou Emolument quelconque, soit en personne, soit par les mains d'un autre, ne pourra être élu à la place de Délégué.

L'Assemblée-Générale publiera chaque mois un Journal de sa Séance, à l'exception de ce qui concerne les Traitez, les Alliances, ou les Opérations de Guerre, si l'on juge que ces objets doivent être tenus secrets. Les avis, pour ou contre, des Délégués de chaque Etat seront couchés dans ce Journal; toutes les fois que l'un d'entr'eux l'exigera: Il en sera donné Copie aux Délégués de chaque Etat ou à l'un d'eux en particulier, (à l'exception du cas ci-dessus,) pour être communiquée au Gouvernement de son Etat.

XV. Le *Conseil d'Etat* sera composé d'un Délégué de chaque Etat, à nommer annuellement par les autres Délégués de son Etat; & au cas que ces Electeurs ne passent convenir entre eux, il sera nommé par l'Assemblée-Générale.

Le *Conseil d'Etat* aura le pouvoir de recevoir & d'ouvrir toutes les Lettres, adressées aux *Etats-Unis*, & d'y répondre; mais il n'entrera dans aucun engagement, obligatoire pour les *Etats-Unis*. Il entretiendra correspondance avec le Gouvernement de chaque Etat, ainsi qu'avec tous ceux qui sont revêtus de quelque Charge sous l'autorité des *Etats-Unis* ou des Gouvernemens particuliers. Il s'adressera à ces Gouvernemens ou aux Personnes en Charge, auxquelles le Pouvoir exécutif est confié dans chaque Etat, pour en obtenir l'assistance & les secours de tout genre, qui seront requis. Il dressera les Instructions, pour les Généraux, & dirigera les Opérations de Guerre tant par mer que par terre, sans cependant faire aucune altération aux Projets ou aux Expéditions, arrêtés par l'Assemblée-Générale, à moins que quelque changement de circonstances, arrivé & venu à la connoissance du dit Conseil après la séparation de l'Assemblée-Générale, ne rendit un changement de mesures absolument nécessaire. Il pourvoira à la garde & à la défense des Places fortes & des Ports fortifiés. Il tâchera de se procurer des informations touchant la situation & les vues de l'Ennemi. Il exécutera les mesures & les Plans, qui auroient été arrêtés

par l'Assemblée-Générale, en vertu de la présente Confédération. Il alligera sur le Trésor pour les Sommes, dont le montant aura été fixé par l'Assemblée-Générale, & pour le paiement des Contrats, qu'il aura été autorisé à conclure. Il surveillera, reprimandera ou suspendra même dans l'exercice de leurs fonctions tous Officiers Civils & Militaires, servant sous l'autorité des *Etats-Unis*.

En cas de mort ou de suspension d'un Officier, dont la nomination dépendra de l'Assemblée-Générale, le *Conseil d'Etat* pourra nommer à sa place jusqu'à l'Assemblée suivante. Il sera autorisé à publier & à répandre des Relations authentiques des opérations de Guerre; pourra convoquer l'Assemblée-Générale anticipativement au tems, auquel elle s'étoit ajournée à sa séparation, au cas qu'un événement important & imprévu l'exigeât pour le bien-être & l'avantage des *Etats-Unis* ou d'un d'entre eux. Il digèrera toutes les choses, qui devront être remises sous les yeux de l'Assemblée-Générale: Il lui communiquera à la première Séance suivante toutes les Lettres & Nouvelles qu'il aura reçues, & lui fera un rapport exact de tout ce qui est arrivé dans l'intervalle.

Il nommera pour son Secrétaire un Homme capable pour les fonctions de cette Charge, qui avant d'y entrer, sera tenu de prêter Serment de fidélité & de garder le secret: La présence de ses Membres du Conseil le mettra en état d'examiner les affaires. En cas de mort d'un des Membres, le Conseil en informera les Collègues d'abord, afin qu'ils puissent choisir un d'entr'eux pour lui succéder dans la place au Conseil jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée-Générale; & au cas qu'il ne restât qu'un de Collègues du Defunt, il lui en sera aussi fait part, afin qu'il vienne remplir la place vacante jusqu'à la prochaine Séance.

XVI. En cas que le *Canada* fût disposé à se joindre à la présente Confédération, & à prendre part à toutes les mesures des *Etats-Unis* il sera admis dans cette Union, & jouira de tous les avantages qui y sont attachés. Mais aucune autre Colonie n'y sera admise, si ce n'est du consentement de *neuf Etats*.

Les présents Articles seront proposés aux Gouvernemens de tous les *Etats-Unis*, pour être examinés par eux; & s'ils les approuvent ils sont priés d'autoriser leurs Délégués à le ratifier dans l'Assemblée-Générale; après quoi les Articles, qui composent la présente Confédération, seront observés inviolablement par tous & chacun des *Etats-Unis*, & l'Union sera établie à perpétuité.

Il ne sera fait dans la suite aucune altération aux présents Articles ou à l'un d'eux, à moins qu'une telle altération n'ait été préalablement agréée par l'Assemblée-Générale, & ratifiée ensuite par les Gouvernemens de chacun des *Etats-Unis*.

Arrêté & signé en Congrès à PHILADELPHIE le 4. Octobre 1776.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XIII.

De LEIDE, le 14. Fevrier, 1777.

**D**E TRIPOLI de BARBARIE, le 16. Décembre, 1776. *Sidi-Mahmout-Hoya*, qui a exécuté une Commission à *Constantinople*, en qualité d'Ambassadeur de cette Régence auprès du *Grand-Seigneur*, en est revenu ici le 3. de ce mois, à bord d'une Frégate *Angloise*, qui étoit aussi chargée des Présens de *Sa Hauteffe* pour notre Gouvernement, consistant dans les Effets suivans: Deux Canons de 28. livres, deux de quatorze, 2. Mortiers; 460. Quintaux de Poudre à canon, 300. Bombes, 2. mille Boulets, 00. Affûts, 400. Quintaux de fer, 300. de plomb, 400. de chanvre pour des cables, 300. Tonneaux de poix, 40. mâts, 60. vergues, 600. rames, & 1000. Pièces de toile à voile.

Les *Vénitiens*, qui font le Commerce du Sel sur notre Côte, y ont été troublés par un différend, survenu entre les Habitans de *Zoara* & de *Gerbi*, qui fournissent cette Denrée: Les Insulaires de cette dernière Place ont refusé aux premiers l'usage de leurs Barques, qui servent à la transporter ici. Quatre Vaisseaux *Vénitiens*, arrivés dans notre Port pour en prendre des Cargaisons, ont dû en conséquence retourner à vuide. Comme le Pacha perd considérablement à l'interruption de ce Commerce, il s'intéresse beaucoup à le rétablir; & il a nommé le *Haznadar* ou Trésorier à la Charge de *Cadi*, parce que c'est à la mauvaise conduite de celui qui l'occupoit, qu'on attribuoit l'origine de cette contestation.

Un Moine *Franciscain*, que ses Compagnons envoyèrent il y a deux ans Prisonnier à *Malte*, cause de la vie débordée qu'il menoit ici, a trouvé moyen d'échapper de sa détention; & après avoir parcouru tout le *Levant*, avec une fausse Permission de son Supérieur, il est revenu ici; & pour se venger de ses Confrères il a embrassé le Culte *Mahométan*, malgré toutes ses représentations, qu'ils lui ont faites pour le détourner de ce dessein.

De PÉTERSBOURG, le 17. Janvier, 1777. Dimanche dernier, jour du *Nouvel-an* selon le vieux stile, l'Impératrice, après avoir assisté au Service Divin, reçut les félicitations de toute la Cour; à midi il y eut grande Table, & le soir Bal dans la Galerie du Château. Le même jour, Mr. de *Domaschew*, Directeur de l'Académie des Sciences, eut l'honneur de présenter à S. M. tous les Membres, ainsi qu'un nouveau Volume de ses Commentaires.

Notre Cour étant convenüe avec celle des *Deux-Siciles* de s'envoyer réciproquement des Ministres, l'Impératrice vient de nommer le Comte *André Kiriluz Rafumowski*, pour aller résider en cette qualité à *Naples*.

Le Sr. *Dalgreen*, Maître Serrurier en cette Ville, a présenté récemment à l'Académie un nouveau modèle d'une Echelle pour les accidens d'incendie: Le but de son invention est de rendre ces Echelles plus portatives & en même tems plus aisées à élever. Pour procurer le premier avantage, son Modèle est construit de façon à pouvoir être renfermé dans une Caisse de moyenne grandeur; & pour obtenir le second, le Sr. *Dalgreen* a imaginé une rouë, par laquelle l'Echelle est d'abord élevée & dressée à l'endroit requis, sans qu'il soit même besoin de l'appuyer contre un mur ou de la soutenir par quelque autre moyen. Enfin, pour dernière utilité, ces Echelles offriront aux Travailleurs la facilité de prendre toutes les situations les plus avantageuses & les plus commodes pour la direction des pompes & le jeu des seringues. Les fréquents incendies, auxquels l'usage des Maisons de charpente expose les Villes de la *Russie*, & le desastre arrivé dernièrement au Quartier de *Petersbourg*, nommé *Wasilev-Ostrow*, ont engagé cet Artiste à penser aux moyens de prévenir dans la suite, le plus qu'il est possible, les funestes effets de pareils accidens.

SUITE des Nouvelles de VARSOVIE du 29. Janvier.

Le Roi, revenu le 25. de ce mois de la Chasse, est reparti aujourd'hui pour aller prendre encore quelques jours ce Divertissement à *Kopinoy*. Le retour de S. M. avoit été occasionné par l'arrivée du Comte de *Sternberg*, qui se rend à *Petersbourg*, pour y exécuter une Commission de la part de la Cour de *Vienne*. Ce Ministre, passant par cette Résidence, avoit asuré d'avoir une Audience du Roi: Après y avoir été admis le 26. il a continué le lendemain sa route pour la *Russie*.

Les derniers Avis, qu'on a reçus du Chambellan de *Boskamp*, qui se rend comme Envoyé du Roi & de la République à *Constantinople*, étoient datés des bords du *Danube*; & ce Ministre comptoit d'être vers le 6. Février à *Constantinople*. L'on ne sçait encore rien de positif

relativement à celui, que la *Porte* doit envoyer de son côté, suivant l'usage, à *Varsovie*, qu'on le dise déjà en route pour s'y rendre. Mr. *Eberhard*, qui a été chargé jusqu'à présent des affaires de *Pologne* près le *Grand-Seigneur*, a été nommé Conseiller d'Ambassade à *Constantinople*. On assure, que le Comte *Rzewuski*, Notaire de Camp de la Couronne, sera dans peu revêtu d'une Commission de la part de la *Pologne* à la Cour de *Londres*.

Dans une Séance, que le Comité pour les *Livres Élémentaires* tint avant-hier, en présence du Prince-Evêque de *Wilna*, & de Mr. *Chreptowicz*, Vice-Chancelier de *Lithuanie* les Députés, chargés de l'examen des différents *Prospetus*, qui avoient concouru pour le Prix de la Classe de *Physique*, firent le rapport de leur Jugement en faveur de la Pièce, qui avoit pour Devise: *Curarum dulce lenimen*. A l'ouverture du Billet on trouva, que l'Auteur étoit Mr. *Michel Huba*, Secrétaire de la Ville de *Thorn*. Le même Savant, avoit déjà concouru pour le Prix du Livre Élémentaire sur l'*Agriculture*; &, quoique le Prix en ait été décerné à Général-Major de *Rieule*, la Commission d'Education a cependant jugé à propos de lui adjuger un Prix extraordinaire de 150. Ducats, pour l'exciter à entreprendre cet Ouvrage sur le Plan qu'il a formé, non pas à la vérité comme un Livre Élémentaire, mais comme un Ecrit propre à augmenter les connoissances sur cette matière; & la Commission l'a de plus assuré, qu'elle se chargerait des frais de l'impression. D'après la ressemblance d'écriture & la conformité de style, on a lieu de croire, que le Sr. *Huba* est Auteur d'un troisième *Prospetus* d'un Livre Élémentaire sur les *Mathématiques*, lequel a balancé les suffrages avec celui du Sr. *Lhuillier*, qui vient d'être couronné.

Le Général-Major de *Rieule*, dont nous venons de parler, a donné récemment une preuve de son attachement pour une Patrie, qu'il s'est volontairement choisie, & qui se félicite d'adopter des Citoyens qui lui ressemblent. Volant perpétuer le souvenir d'un Etablissement aussi utile que celui de l'*Education Nationale*, & l'institution d'une Chaire d'*Agriculture* dans les Classes publiques, il a fait frapper une Médaille, sur un des côtés de laquelle on voit la tête du Roi, notre Souverain, ceinte d'une Couronne Civique: Le Revers présente une semblable Couronne, renfermant la Légende suivante: STAN: AUG: REG: VIII: VVIS instit: pub: Præf: Ign: P. *Maffalski*, Mich: P. *Poniatowski*, Aug: P. *Sukowski*, Joac: *Chreptowicz*, Ign: *Potocki*, Adam P. *Czartoryski*, Andr: *Zamoyski*, Ant: P. *Winski*, ob asseffum in Schol: Publ: Rei Agrariæ studium Stan: a *Rieule*, Vig: Præf: I: V. C. 1810ccclxxvii. Cette Médaille, distribuée aux Membres des Commissions de l'*Education* & des *Livres Élémentaires*, ainsi qu'aux principales Personnes de la Noblesse, rend le Prix, remporté par Mr. de *Rieule*, d'autant plus glorieux, qu'il l'a employé pour immortaliser la mémoire de ceux, sous les auspices desquels il lui a été décerné, & en même tems Nation, qui, au milieu de ses plus grands revers, a donné l'exemple d'Institutions, dont a un Peuple *Européen* ne lui a fourni le modèle.

Tandis que des Institutions & des exemples aussi patriotiques doivent nécessairement répandre l'amour des Sciences & des Arts dans un Pays, où les dissensions civiles, qui n'ont cessé de le déchirer pendant tout ce Siècle, paroissent l'avoir presque éteint, l'attention du Roi distingue ceux qui contribuent à l'avancement des Belles-Lettres ne sauroit manquer d'encourager la culture. Sa Maj. vient de conférer le titre & le rang de son Conseiller Aulique au Sr. *Michel Gröll*, Commissaire & Libraire de S. M. en cette Résidence: Elle a cru devoir accorder cet honneur au zèle infatigable d'un Citoyen, qui, depuis l'avènement du Roi *Troïse*, a employé la plus grande partie de ses Fonds à procurer à la Nation des Editions des Traductions des Ouvrages, les plus propres à lui inspirer le goût des connoissances utiles & des idées vraies sur son bonheur. Si l'on écrivoit nos Fastes typographiques, la moitié seroit composée de Livres publiés depuis 1764. & plus d'un tiers de cette Collection contiendrait des Livres imprimés aux dépens du Sr. *Gröll*.

DE LA POLOGNE, le 29. Janvier. On écrit de *Varsovie*, qu'il y est arrivé un Gentleman, nommé *Hotynski*, du Palatinat de *Mscislaw*, en qualité de Député de la Noblesse de la partie du Grand-Duché de *Lithuanie*, qui a passé sous la Domination *Russe*. Cette Noblesse, peu accoutumée à la forme d'un Gouvernement purement Monarchique, se plaint surtout de la dureté, avec laquelle la traitent les Gouverneurs & Tribunaux de cette Nation; elle a chargé le Sr. *Hotynski* de prier le Roi d'interposer ses bons Offices auprès de l'Impératrice, pour obtenir le redressement de ses griefs. Il est à espérer, qu'on ne répondra point ces Gentilshommes comme *Jupiter* aux Grenouilles de la Fable: Vous auriez dû premièrement Garder votre Gouvernement, &c.



Les Blés de *Pologne*, qui étoient à un prix très-bas, viennent de renchérir par les grandes chûtes, qui s'en font pour le compte de plusieurs Puissances : On commence à former des *Maisons* de tout côté; ce qui n'est point d'un bon présage pour la durée de la Paix.

*De BERLIN, le 4. Février.* Le Prince *Henri de Prusse*, qui partira après-demain pour *runswick*, a reçu du Roi, son Frère, à l'occasion de l'Anniversaire de sa naissance, une *Tatouerie* d'or très-richement garnie de brillans. Sa Maj. a accordé une Pension de mille *Ecus* à *Lieutenant-Général de Wolfersdorff*, avec le *Bailliage de Zinsar*, qui est de 250. *Ecus* de revenu, & une pareille Pension au *Lieutenant-Général de Stechow*.

*De BRUNSWICK, le 3. Février.* On avoit répandu le bruit, que le Duc, notre Souverain, avoit cédé encore 2. *Bataillons* de ses Troupes, pour passer à la *Solde Britanique*: Mais cette Nouvelle est mal-fondée; & les Levés, qui se font ici, n'ont pour objet que de tenir le régiment complet, en recrutant des *Volontaires Etrangers*, les *Régimens* qui ont passé en *Amérique*, & auxquels il ne manquoit au départ des derniers *Avis* que 2. *Lieutenans*, un *Ensigne*, & 80. *Bas-Officiers* ou *Soldats*.

L'*Allemagne* vient de perdre un de ses meilleurs Poëtes en la personne de *Mr. Frédéric-Guillaume Zacharie*, Professeur de *Beiles-Lettres* à notre *Académie*, qui mourut ici le 30. du mois dernier, aussi regretté pour ses qualités du coeur que pour ses talens. Ses Poësies en différens genres, qu'on compte au nombre des meilleures que la *Littérature Allemande* a produites dans son bel-âge, sont connus de tous ceux qui cultivent cette Langue; & son Poëme les quatre parties du Jour a même été traduit ou plutôt imité en *François*.

*De VERSAILLES, le 5. Février.* Le 2. de ce mois, *Fête de la Purification de la Vierge*, le Roi a tenu un *Chapitre* de ses Ordres, dans lequel S. M. en a nommé Chevalier le Comte *l'Aranda*, *Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire* de S. M. *Catholique* près le Roi; après quoi S. M. a fait la *Cérémonie* de recevoir Chevaliers le Duc de *Villequier*, le Marquis de *Polignac*, & le Marquis de *Berenger*. Les *Députés des Etats du Cambrai*, du *Pays & Comté de Cambresis*, furent admis le même jour à l'*Audience* du Roi, à qui ils furent présentés par le *Maréchal de Soubise*, *Gouverneur de la Flandre*, du *Haynault & Cambresis*, & par le Prince de *Montbarrey*, *Secrétaire d'Etat*, & en survivance au *Département de la Guerre*, aiant celui de la *Flandre*. La *Députation* étoit composée, pour le *Clergé*, de l'*Archevêque Duc de Cambrai*, qui porta la parole; pour la *Noblesse*, du *Marquis Dufart du Catelet*; & pour le *Tiers-Etat*, du *Sr. Lefebure*. Elle rendit ensuite ses respects à la Reine & à la *Famille Royale*.

Le 30. du mois dernier, les *Srs. Lemoine*, ancien *Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture*, *Dhués*, *Sculpteur du Roi*, Adjoint à *Professeur de la même Académie*, & *Delarche*, *Sculpteur-Ciseleur*, ont présenté à S. M. trois *Monumens* en *bronze*, dont chaque figure a 18. *pouces* environ de hauteur, le *Piédestal* en *marbre* à proportion. Ces trois *Ouvrages* avoient été demandés par le feu Roi; & *Louis XVI.*, par un sentiment de respect pour son Ayeul, en avoit ordonné l'entière exécution. Le premier de ces *Monumens* est la réduction en petit de celui que la *Province de Bretagne*, au milieu de la joie universelle, qu'excita la convalescence du Roi *Louis XV.* après sa maladie à *Metz*, arrêta d'ériger pour transmettre à la *Postérité* la mémoire de cette *ivresse patriotique*. Le célèbre *Lemoine* y représenta le Roi, se montrant à ses *Peuples* environnés de *Trophées*. La *Déesse de la Santé* est d'un côté du *Piédestal* avec l'*Emblème*, qui la caractérise: Elle porte sur son bras un *Serpent*, auquel elle donne à manger dans une patère; de l'autre côté, la *Province de Bretagne* montre à la *Nation* le Prince, qui fait l'objet de sa joie & de son respect: Les fruits & autres attributs, qui sont au bas, indiquent les hommages des *Peuples*. Le second *Monument* est celui que le Roi *Stanislas* fit élever à *Nancy* à la gloire du Roi, son *Gendre*. Sa Maj. y est représentée en *Habit Romain* de *Triomphateur*. La *Prudence*, la *Justice*, la *Valeur*, & la *Clémence*, caractérisées par leurs *Emblèmes*, sont assises au bas du *Piédestal*, qui présente sur ses quatre faces des *Médailleurs* allégoriques, dont les *Sujets* sont le *Mariage* de *Louis XV.* la *Paix* conclue à *Vienne*, la prise de possession de la *Lorraine*, & l'établissement de l'*Académie des Sciences* de *Nancy*. C'est le *Sr. Dhués*, qui a exécuté ce *Monument* d'après l'*Original* en grand, dont le *Sr. Guibal*, *Sculpteur de Nancy*, est l'*Auteur*. Le troisième est un *Monument* projeté pour la *Ville de Rouën*, & représentant *Louis XV.* avec l'*Ancien Habit* des *Chevaliers François*, élevé sur un *Pavois* à la vue du *Peuple* & de l'*Armée*, par trois des principaux *Officiers*, selon l'usage établi au commencement de la *Monarchie Française*, pour la proclamation du Prince. Il a été composé, comme le premier, par le *Sr. Lemoine*, & exécuté en *bronze* dans la proportion des deux autres par le *Sr. Delarche*, *Sculpteur-Ciseleur*.



Sa Maj. recut ces trois Morceaux de Sculpture d'une manière conforme à son goût pour les Arts & à la protection, qu'Elle leur accorde.

De PARIS, le 7. Février. La Reine est venue hier, Jeudi, au second Bal, que devoit donner Madame la Duchesse de Chartres, ainsi qu'à la Famille Royale. On assure, qu'à moyen d'un certain arrangement Madame Louise de France sera dans peu nommée Abbessé de S. Antoine des Champs. Cette Abbaye, située dans le Diocèse de Paris, & dont une Dame de la Maison de Beauvau-Craon est actuellement pourvue, est de 40. mille Livres de Revenu.

Le Roi vient d'accorder un titre de Duc héréditaire, à M. le Comte du Châtelet-Lumont, de créer Duc à brevet M. le Comte de Mailly-d'Haucourt: Il y a deux Concurrents pour la Dignité de Vice-Amiral, vacante par la mort du Maréchal de Conflans, savoir M. le Comte d'Esbaing & M. le Prince de Bauffremont-Listenois, qui sont les deux plus anciens Lieutenants-Généraux des Armées Navales. Le premier, nommé à ce grade en 1763, à l'ancienneté d'une année sur le second; mais celui-ci a passé par tous les autres degrés du Service de mer, tandis que M. le Comte d'Esbaing a été promu à celui de Lieutenant-Général après avoir passé par ceux du Service de terre, auquel il appartient principalement.

Outre les deux Emprunts, l'un de douze Millions, l'autre de huit, que l'Administration a dessein, dit-on, de faire par la voye des Etats de Languedoc & de Bourgogne, (ainsi qu'il est rapporté dans la Gazette N°. x.) on parle d'un troisième de 6. Millions; à faire par l'Ordre du St. Esprit. Ces trois Emprunts, formant ensemble un total de 26. Millions, serviroient à libérer l'Etat de quelques créances plus onéreuses.

De LA HAIE, le 12. Février. L'Amirauté de cette République vient de mettre en commission une Escadre de sept Vaisseaux de guerre, dont le commandement a été donné au Comte-Amiral Pierre-Henri Reynst, qui montera le Vaisseau de guerre l'Amsterdam de 64 Canons. Celui du Vaisseau de la Marie-Louise, de 52. Canons, a été conféré au Capitaine Qui rinus Dabenis; & ceux des Frégates le Beverwyk & la Cour de Souburg de 36. aux Capitaines Evert Bisdorn & Baithasar-Constantin Smiffaert. Ces quatre Vaisseaux sont du Département d'Amsterdam. Celui de Rotterdam a nommé au commandement des Frégates la Thétis, l'Orange-Zaal, & l'Aigle, les Capitaines André de Bruyn, Corneille van Gennip, & Jean Satink.

De LEIDE, le 13. Février. A toutes les Nouvelles, qui paroissent annoncer des desseins de Guerre chez plusieurs Puissances, l'on doit encore ajouter ce qu'on trouve dans des Avis d'Allemagne, dont cependant nous n'osons garantir la vérité absolue; savoir, que la Cour de Vienne a résolu de compléter tous les Corps de Troupes, qu'elle a actuellement par pié; d'en augmenter le nombre; de faire pour cet effet autant de Recrues qu'il sera possible tant dans les Etats Héréditaires que dans l'Empire; de porter le Corps d'Artillerie, qui est actuellement de 8. mille Hommes, à 10. mille; & de 2. mille à 4. mille celui des Conducteurs de Chariots.

Les rigneurs, que le Tribunal de l'Inquisition en Espagne, renaissant pour ainsi dire de ses cendres, vient d'exercer contre plusieurs Personnes de distinction, se sont non-seulement confirmées; mais l'on apprend même que ce sont presque tous des Hommes du premier mérite, dont les connoissances & les services sembloient leur promettre un autre sort. Outre Don Paul Olivades, qui a peuplé les Déserts de la Sierra-Morena, on nomme entre autres le célèbre de Compagnone, dont les Ouvrages en faveur du Pouvoir Séculier contre les prétendus Droits de la Puissance Spirituelle lui ont acquis autant de gloire parmi les gens éclairés & raisonnables, que d'Ennemis parmi certains Ecclésiastiques & leurs Affiliés. Ceux-ci paroissent avoir profité de la retraite du Marquis de Grimaldi, pour perdre tous ceux que ce Ministre honoroit de son estime & de sa protection. Mr. Moñino, Comte de Florida-Blanca, qui le remplace, s'est embarqué le 23. Janvier à Gènes pour Antibes, d'où il continuera son voyage pour Madria.

Les Protégés du Marquis Tanucci se ressentent aussi de sa démission. Deux Commissaires, suivis de plusieurs Sbirres, ont fait le mois dernier une descente à son Hôtel pour saisir l'Argent & les Papiers d'un Officier, qui lui étoit attaché, nommé Carlini & accusé d'avoir malversé il y a treize ans, lorsque le Royaume de Naples fut affligé d'une disette générale, pendant qu'il étoit Sur-Intendant des Grains. On ajoute, que Carlini a pris le parti de se retirer; & que les recherches faites à Naples ont été infructueuses, parce qu'il avoit fait transporter ses Effets dans le Palais de son ancien Protecteur à Caserta. Le Marquis della Sambucca, actuellement Premier-Ministre du Roi des Deux-Siciles, a reçu le 15. Janvier, par un Courier extraordinaire de Vienne, ses Lettres de récréance; comme Envoyé près de L. M. I. & Royale, accompagnées de magnifiques Présens de ces Souverains, tant pour le Ministre que pour son Epouse. Sa Majesté Sicilienne a nommé le Prince di Caramanica Gentilhomme de sa Chambre, & en même tems son Envoyé-Extraordinaire à la Cour de Russie.





NUMERO XIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 18. Février, 1777.

De VARSOVIE, le 1. Février.

**D**EPUIS la clôture de la dernière Diète, l'on ne peut fournir d'ici que très-peu d'aliment à la curiosité publique; & certainement la Pologne, dont les troubles ont si longtems attiré les yeux de l'Europe, n'en seroit pas plus malheureuse pour occuper moins le théâtre. Le Conseil-Permanent continuë assidûment ses séances, pour procurer l'exécution des Loix émanées à la dernière Diète: Mais il ne transpire rien de ses travaux, parce que cette Assemblée attend le retour du Roi, avant d'en rien publier. La plupart des Grands, que le devoir de leurs Charges ne retient point à Varsovie, se sont rendus aux Contrats de Léopol & de Dubno, qui viennent de se terminer. Plusieurs d'entre eux avoient dessein d'y négocier de l'Argent, pour mettre leurs affaires en règle: Mais très-peu ont pu y réussir; & cette Foire de Banquiers a été, dans l'un & l'autre endroit, aussi mauvaise qu'on se souviene de l'avoir vuë jamais. L'Argent a presque généralement manqué; ce qu'on attribue à la vente, que la Cour de Vienne a fait faire des Biens, qui ont appartenu à la ci-devant Société des Jésuites, les Particuliers pourvus de numéraire aiant mieux aimé l'employer à des achats de Biens-fonds que de hasarder leurs Espèces pour du Papier. En effet, si l'on cherche le vrai, la source de la décadence de

ces Contrats, qui étoient ci-devant le grand ressort du Commerce de la Pologne, ne peut se trouver que dans le dépérissement du crédit, suite nécessaire des desordres de ce Royaume. Plusieurs Personnes n'étoient venues à Dubno, que pour y finir des affaires entanées aux Contrats précédens, parce que l'on parle de transférer cette Foire de Dubno à Lublin.

On apprend de la première de ces Villes, que Mr. de Tyszenhausen, Trésorier de Cour de Lithuanie; y a donné, à l'occasion de l'Anniversaire de la naissance du Roi, une Fête qui a duré huit jours, & qui a été très-somptueuse, ce Seigneur n'ayant rien épargné pour régaler & divertir ses Convives par des Repas, des Illuminations, des Feux d'artifice, des Bâts, des Masquerades, des Courses de Traineaux, &c. Le Grand-Général Comte Oginski a fait préparer en Lithuanie le Divertissement d'une Chasse générale, en l'honneur du Comte Branicki, son Collègue, qu'on dit s'être rendu près de lui. Ce dernier, prenant il y a quelque tems la même recreation dans une de ses Terres, a eu le malheur de se blesser au pié, incommodité qui l'a obligé de garder le lit pendant quelques jours.

EXTRAIT d'une Lettre de VARSOVIE du 4. Février.

„ Lorsque la dernière Diète, forcée par la nécessité des circonstances, se détermina à imposer quelques nouvelles Taxes, on avoit aisé-ment prévu, que ces Résolutions ne pour-

roient s'exécuter sans causer des murmures , qui éclateroient particulièrement contre le *Conseil-Permanent*, comme revêtu du *Pouvoir exécutif*. L'évènement a justifié cette prédiction. Le Conseil rendit le 7. Décembre dernier une Ordonnance, portant règlement pour la perception du Droit du Timbre, établi par la Diète. Le premier Article "ordonne à tous", ceux, qui sont chargés d'enrégistrer dans les Actes publics les Contrats des Particuliers, même en matière Ecclésiastique, de prêter serment de n'en recevoir aucun, qui ne soit couché sur du Papier timbré." Le second Article classe les Contrats, qui doivent être écrits sur du Papier timbré, & ceux qui n'y sont pas assujettis. Le troisième Article prescrit aux Greffiers & autres Officiers publics la manière de se conduire dans le cas, qu'il leur fût présenté des Contrats, à l'égard desquels on auroit contrevenu à la Loi. Le quatrième ordonne, "qu'il soit présenté à la Commission du Trésor tous les ans un Etat suffisamment détaillé de tous les Contrats passés dans le courant de l'année." Le 5<sup>me</sup>. & dernier Article accorde aux Officiers de la Commission du Trésor la faculté de compulser les Actes publics, pour s'assurer de la fidélité des Greffiers & autres à ne recevoir que des Contrats dûment timbrés, &c."

Ce Règlement a causé autant de réclamations que la Loi même, qui a établi le nouvel Impôt. Un Nonce de la dernière Diète a déposé au Grod un Manifeste ou Protestation, tendant à faire voir, "que par cette Ordonnance le *Conseil-Permanent*, créé seulement pour tenir la main à l'exécution des Loix faites par l'Assemblée Nationale, a excédé les bornes de ses droits, en s'arrogant un *Pouvoir législatif*." Pour prouver cette accusation, il assure, que le Règlement assujettit au Droit du Timbre des Contrats, qui en avoient été exemptés par la Loi de la Diète; qu'il en range dans la première Classe d'autres, qui par cette même Loi n'avoient été placés que dans la seconde, ce qui dans quelques cas haussé l'Impôt au vingtuple. Il ajoute pour second exemple de ce qu'il appelle des *usurpations* de la part du Conseil, que cette Assemblée s'est attribué un droit, qui n'appartient qu'à la Diète, en nommant des Assessors aux Jugemens de *Lithuanie*, &c."

Ce n'est pas parmi les Séculariers seuls que la nécessité de subvenir par des Taxes aux besoins publics éprouve de la répugnance: Le Clergé ne supporte qu'à regret sa part du fardeau, sous le nom de *Don-Gratuit* ou *Secours de charité*, *Subsidium charitativum*. Pendant

que les autres Ordres de Citoyens trouvent étrange, que le Clergé donne le titre d'*Aumône*, faite à l'Etat, à la Quote-part qu'il contribue au payement des Dépenses publiques, Quote-part cependant peu proportionnée à celle des Séculariers & beaucoup moins encore aux immenses richesses, dont les Gens d'Eglise jouissent la plupart fort gratuitement, le Bas-Clergé se plaint hautement, que les Prélats & les gros Bénéficiers rejettent sur lui non-seulement la plus grande partie d'une Charge, qu'ils pourroient aisément porter seuls à raison de leurs gros Revenus, mais même qu'au lieu de perdre du moins quelque chose, en contribuant au *Subside*, ils s'en sont fait un moyen de gagner. Le *Conseil-Permanent* a reçu récemment une espèce de Requête ou Mémoire signé par 14. Curés: Ils y disent que, "n'ayant pour tout Revenu qu'une modique *Portion congrue* de cinquante Ducats par an, on les a taxés à en donner dix pour leur Contingent au *Don-Gratuit* du Clergé, tandis que les Evêques, Doyens, Abbés & autres Bénéficiers ou Prêtres en charge ne payent rien ou même s'enrichissent; car (ajoutent-ils) la Somme totale de l'imposition est d'environ trente mille Ducats; & il est avéré, que la Quotification se fait pour la Somme de cinquante mille Ducats; de sorte que le Surplus de vingt mille doit s'évaporer par les frais de perception ou entrer dans les Coffres de ceux qui composent le Sénat du Synode spirituel." En conséquence ces Curés implorent l'autorité du *Conseil-Permanent*, afin qu'il soit nommé une Députation de Laïcs pour examiner la vérité de leurs griefs & s'ils sont fondés, leur en procurer le redressement."

De LONDRES, le 7. Février.

Le 4. de ce mois, les *Communes* ne s'occupèrent que de la nomination d'un Comité pour juger l'Élection contestée, d'une des deux Places pour le Comté de *Glocester*, entre Mrs. *Guillaume Bromley-Chester* & *Berkeley*. Le jour suivant, la Chambre ne fut assemblée que trois quarts d'heure; Elle acheva la rédaction du Bil pour autoriser l'Amirauté à accorder des Lettres de marque & de représailles à des Vaisseaux armés ou autres, appartenant à des Particuliers, contre ceux des Colonies révoltées; & elle approuva les changemens, qui y avoient été faits. Par une des Clauses, qu'on y a ajoutées, il a été statué, "que les Navires & Bâtimens Marchands, qui passeront d'un Port à un autre sous le Convoi de Vaisseaux du Roi, ne seront pas en droit de réclamer aucune partie du



provenu des Captures, qui se feront sur l'Ennemi." La Chambre, en Comitté sur les moyens de lever le Subside, arrêta, que la Dépense pour la Solde & les Uniformes de la Milice seroit prise hors du Provenu de la Taxe des Terres pendant l'année 1777." Quant aux moyens de pourvoir aux autres Articles de Dépense, occasionnés par la Guerre Américaine, cette matière fut renvoyée à un autre tems.

Le 6. les Seigneurs firent la première lecture du Bil pour accorder des Lettres de marque, que les Communes avoient passé ce jour-là. Le Comte de Suffolk, Secrétaire d'Etat, emit ensuite à la Chambre Copie d'une Convention concludé à Londres le 16. Décembre dernier entre le Roi & le Landgrave de Hesse-Cassel, communication que le Lord North donna également à celle des Communes. Ce dernier Ministre fit, ensuite dans cette Chambre un Discours, pour démontrer la nécessité d'un Bil, qu'il proposa de porter, pour autoriser le Roi à faire saisir & détenu dans les Prisons toutes Personnes, accusées ou suspectes de Haute-Trahison, tant dans l'Amérique-Septentrionale, que sur les Mers, ainsi que celles qui sont coupables de Piraterie, &c. Après une opposition de peu de durée, la permission de porter ce Bil fut accordée; & la Résolution, prise la veille sur le sujet de la Milice, fut approuvée.

On parla le même jour dans la Chambre-Haute des desseins formés par quelques Incendiaires, pour la destruction de tous nos Arsenaux & Chantiers: Le Comte de Sandwich, premier-Commissaire de l'Amirauté, assura les Seigneurs, que l'on avoit pris les précautions nécessaires pour les faire avorter. En effet ces Projets, s'ils sont réels, seroient de nature la plus alarmante, ne tendant à rien moins qu'à la ruine totale de la Marine Britannique. (Nous en parlerons ailleurs plus au long, ainsi que des mesures sévères, dont le Lord North a fait le 6. la première ouverture dans la Chambre des Communes.)

De BRUXELLES, le 13. Février.  
On a reçu par des Lettres de Paris du 10. Février la Nouvelle, que le Comte d'Euversy, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, Commandant Général de St. Domingue & des autres Isles Françaises sous-le-Vent, est mort à St. Domingue, d'une Fièvre putride, le 13. Décembre dernier, fort regretté à cause de ses talens militaires & politiques, & de ses vertus comme Citoyen, son habileté & son intégrité dans l'administration des affaires lui ayant acquis l'attachement & l'estime

de tous les Habitans de son Gouvernement: Sa Charge a été provisionnellement remplie par le Marquis de Bouhier, Colonel du Régiment du Vexin.

Les Lettres de St. Domingue, qui nous ont appris cette perte, parlent assez amplement des affaires des Colonies Angloises sur le Continent, avec lesquelles cette Isle paroît avoir d'étroites relations de Commerce: Peut-être cette liaison influé-t-elle dans les détails, que ces Lettres en présentent: Du moins, à les en croire, il s'en faut de beaucoup, que la position des Anglo-Américains soit aussi mauvaise, que plusieurs Papiers de Londres, ou plutôt ceux qui y glissent de pareils Avis, tâchent de la faire croire. Il est juste de présumer, qu'on exagère aussi de l'autre côté: Cependant les rapports des Partisans de l'Amérique sont assez uniformes. Une Lettre de Nantes du 8. Février porte, qu'il étoit arrivé sur la Côte de Bretagne un Vaisseau, parti de Charles-Town dans la Caroline-Méridionale le 22. Décembre dernier, avec un Chargement de 60. Tonnes d'Indigo & de 300. Tonnes de Riz de la Caroline. Suivant le récit d'un Passager, venu à bord de ce Bâtiment; & qui a passé deux jours à Nantes, "l'Armée du Général Howe souffre beaucoup par les maladies & la désertion. Les Américains, de leur côté, persistent fermement dans leur projet d'Indépendance, sont résolus à la maintenir contre tous les efforts de la Grande-Bretagne: Leur Armée, ajoute-t-il, consiste actuellement en 80. Bataillons de Troupes réglées, chacun de 778. Hommes complets. Outre ces Corps, qui sont à la Solde du Congrès-Général, chaque Province entretient quelques Régimens pour sa sûreté particulière: D'ailleurs tous les Américains en âge de porter les Armes forment une Milice Nationale, dont personne n'est exempté sinon ceux qui croient l'usage des Armes défendu par principe de Religion." Enfin il prétend, qu'il est faux que les Sauvages aient attaqué les Colons de la Caroline ou ceux de quelque autre Province. Mais, du moins à cet égard, il est difficile de ne le pas croire trompeur ou trompé lui-même par son zèle pour le bien-être de ses Compatriotes. Les Relations, publiées en Angleterre, de cette Course des Sauvages sur les Frontières de la Caroline & de la Georgie, sont trop circonstanciées & même trop peu à l'honneur des moteurs secrets de cette Guerre Indienne, pour les croire entièrement supposées, sur-tout celles qui ne dissimulent point que les Habitans de ces deux Colonies ont



pris amplement leur revanche, tant sur les Sauvages que sur les Colons de la Floride. Par des Lettres, apportées par le Bâtimen<sup>t</sup> l'Apalachie, Cap. Ogilvie, arrivé de la Floride-Orientale aux Dunes, au commencement de ce mois, on a appris, que les Floridans & les Georgiens continuoient de se faire la petite Guerre à outrance; & que, les derniers ayant commis de grandes dévastations, après avoir remporté quelques avantages sur les premiers, malgré leur Alliance avec les Indiens, on avoit envoyé de St. Augustin des Détachemens de Troupes réglées pour garantir les Frontières.

Une Lettre, écrite de Paris le 7. Février par un Particulier qui y est arrivé de l'Amérique-Angloise, respire le même esprit de persévérance que les rapports du Passager venu à Nantes.

„ La contestation avec les Colonies (y est-il dit) se fait déjà ressentir par ses effets. Non-obstant la Presse, la Grande-Bretagne trouve la plus grande peine à équiper sa Flotte. Les Vaisseaux Marchands, faute d'Equipage, sont arrêtés dans les Ports; & les Primes d'Assurance pour la Jamaïque, même avec Convoi, sont montées à 25. pour cent, tandis que durant la dernière Guerre elles n'ont jamais passé 7. pour cent. Il paroît donc, que nos Croiseurs font leur devoir & se font craindre sur Mer. Que n'arriveroit-il point, si nous avions ce qu'on peut nommer une Flotte? — Si les intérêts d'un Commerce libre des entraves, que peut lui mettre toute Puissance prépondérante sur Mer, procuroient à nos Compatriotes des secours efficaces, un pareil soutien leur épargneroit de la détresse & du sang: Mais, s'il leur manque, la Liberté, que nous achetons au prix de beaucoup de peine & d'une persévérance supérieure aux revers, n'en sera que plus précieuse. *Potior est visa periculosa Libertas, &c.* ”

Il sembleroit que l'on puisse conclure d'après ces expressions, que le secours étranger, auquel le célèbre Président Hancock lui-même a paru faire allusion dans son Discours d'ouverture du Congrès le 13. Octobre dernier (inséré dans notre Supplément du N°. ci. 1776.) n'est pas aussi certain, que quelques gens l'ont présumé; & que la France, en particulier, persiste dans son Système pacifique. On trouve, à l'appui de cette vraisemblance, dans une Lettre de Paris du 10. Février, que la

Cour de Versailles a eu égard aux réclamations de celle de Londres, au sujet des deux Bâtimens, pris par l'Armateur Américain, la prise, & conduits à Auray, petit Port de Bretagne; & que, quoique ces Bâtimens eussent déjà été vendus, le Gouvernement en a donné la restitution.

Au reste, l'on peut assurer que le bruit répandu à Londres, que le Docteur Benjamin Franklin s'y étoit rendu incognito, avec la permission du Ministère, est absolument contrevé: Cet Homme célèbre se trouve dans les environs de Paris; & s'il s'est soustrait pour quelque tems à la conversation & aux visites, ce n'est que pour se procurer le repos nécessaire à son grand âge, & le loisir que demandent ses occupations.

De LONDRES, le 11. Février.

La Cour reçut le 7. de ce mois des Dépêches de l'Amérique, sur lesquelles elle garda le silence: Mais dans le Public on en débite des circonstances, qui paroissent confirmer le bruit de la défaite du Corps aux ordres du Lord Cornwallis dans la marche vers Philadelphie (annoncé dans le Supplément du N°. xxi.) Quoique des Papiers publics, connus par leur partialité contre les Américains, aient assuré récemment, qu'on avoit au contraire des Lettres, suivant lesquelles le Lord Cornwallis avoit désigné un gros Corps de Provinciaux à 20 milles de Philadelphie, on sauroit d'autant moins y ajouter foi, qu'on trouve dans la Gazette de New-York, du 30. Décembre 1776, le paragraphe suivant.

Mécredi dernier (25. Décembre) au matin, une des Brigades Hessoises, postée à Trenton, fut surprise par un gros Corps de Rebelles; & après un Engagement de peu de durée, environ 3. à 400. Hommes de cette Brigade firent leur retraite. Toute la perte est d'environ 900. Hommes.

La même défaite est annoncée dans une Lettre de la Nouvelle-York, du 28. Décembre qu'on dit avoir reçu par la voie de Hollande, & dont voici l'Extrait.

Le 25. de ce mois, un Parti de Troupe Hessoises de 1300. Hommes fut attaqué à Trenton par plus de 2000. Rebelles. L'Action commença à la pointe du jour, & dura jusqu'à deux heures après-midi. Les Provinciaux renouvelèrent leur attaque jusqu'à trois fois, mais les Hessois défendirent leur Terrain, se comportèrent avec la plus grande bravoure & fermeté, jusqu'à ce que plus de milliers de leur Corps eussent été massacrés, les Rebelles ne donnant aucun quartier. Le reste s'est retiré avec beaucoup de difficulté.

ACTIONS; Banque, 137 & sept huit mes. Indes, 169.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO XIV.

De LEIDE, le 18. Fevrier, 1777.

**D**E LISBONNE, le 17. Janvier. Les inquiétudes, qu'on a eues sur la maladie du Roi, se sont entièrement dissipées; & suivant le Bulletin distribué aujourd'hui concernant son état, Sa Majesté, depuis qu'elle est entrée en convalescence, ne s'est pas encore si bien trouvée qu'aujourd'hui. La Princesse du Bresil est aussi parfaitement rétablie des ses Conches; mais la Princesse nouveau-née est d'une fanté si foible, l'on s'attend à la perdre à tout moment.

La Frégate de guerre *Hollandoise*, le *Zéphyr*, commandée par le Capitaine *May*, arriva ici il. de ce mois. Le lendemain, Mr. *Gildemeester*, Consul de la même Nation, donna à ord du Bâtiment du Sr. *Corneille Pols*, adressé à sa Maison de Commerce, un splendide Reas aux Capitaines & Patrons de tous les Vaisseaux *Hollandois* actuellement sur le *Tage*, à l'occasion de la destruction des deux Frégates & du Chebec *Marocains*, faisant la principale partie des Forces maritimes de S. M. *Mauré*, par les Frégates des Capitaines *Dedel* & *Benneck*. Les Bâtiments de la Nation célébrèrent, de leur côté, cet événement, en arborant leurs avillons, déployant leurs Banderolles, &c. Suivant les derniers Avis de *Mogador*, en date 121. Décembre, le Roi de *Maroc*, qui y étoit attendu vers la fin de Janvier, ne desiroit en plus ardemment que de faire la Paix avec la République; mais il attendoit toujours, qu'il lui fût fait de nouvelles Propositions. Pour témoigner ses dispositions amicales, il continuoit de faire bien traiter l'Equipage du Capitaine *Meyer*, & il avoit même dessein de le faire pourvoir d'Habits; mais il avoit donné ordre de vendre à une Compagnie de Négocians *Juifs*, le Bâtiment même, le premier des trois Vaisseaux que les *Morocains* ont pris.

De MADRID, le 28. Janvier. Le Marquis de *Grimaldi* a donné le 20. de ce mois, Anversaire de la naissance du Roi, un grand Dîner aux Ministres Etrangers & à diverses autres Personnes du premier rang. Ce Seigneur se rendra à son nouveau Poste à *Rome*, après l'arrivée du Comte de *Florida-Blanca*, son Successeur, qui est attendu ici dans les premiers Jours de Février. Don *François-Innocent de Souza*, Ambassadeur-Extraordinaire de S. M. *Très-Fidèle*, aiant reçu le 14. un Expres de sa Cour avec la Nouvelle de l'accouchement de la Princesse du *Bresil*, ce Ministre remit d'abord les Lettres de notification de cet événement S. M. au Palais du *Pardo*.

Le Roi, voulant témoigner sa satisfaction de la conduite, qu'ont tenué les Officiers de l'Escadre de Don *Felix de Texada*, Capitaine de Vaisseau, dans l'Action contre deux Chebecs *Algériens* (dont la Relation a été insérée dans le Supplément du N<sup>o</sup>. III.) Sa Maj. a accordé à ce Commandant la Commanderie de *Villafranca* dans l'Ordre de *St. Jacques*, avec un Revenu de 4. mille Réaux, de la moitié duquel jouiront les Lieutenans de Vaisseau Don *André Tacon*, Don *Joseph de Escaño*: Elle a conféré la Commanderie d'*Aucion* & *Berlinches*, dans l'Ordre de *Calatrava*, à Don *Michel Serra*; & une Pension de 3. mille Réaux à chacun des Capitaines de Frégate Don *Jean de Salaberria* & Don *Joseph de Zabala*, le premier sur la Commanderie de *Talavera* dans le même Ordre, & le second sur celle d'*Ares* dans l'Ordre de *Montesa*. La Charge de Secrétaire du Conseil des Ordres, vacante par la nomination de Don *Jean-François de Lastiri* au Patronat de la Couronne d'*Arragon*, a été donnée à Don *Diégo Bergaña*, un des premiers Officiers de la Secrétairerie de Guerre.

De DRESDE, le 3. Fevrier. L'Electeur, notre Souverain, a prolongé jusqu'au 31. Octobre prochain l'Amnistie-Générale, qui avoit été accordée aux Déferteurs de ses Troupes jusqu'à la fin de l'année dernière. Comme il s'est glissé dans cet Electorat, ainsi que dans d'autres Contrées de l'*Allemagne*, des idées plus ou moins latitudinaires sur les principaux Dogmes de la Religion Chrétienne, Son Alt. Electorale a rendu des Lettres-Patentes, qui, tendant à réprimer ce desordre, respirent en même tems cet esprit de douceur, qui est le seul moyen d'en prévenir le progrès. En voici la teneur.

Nous FRÉDÉRIC-AUGUSTE, &c. &c. &c. Attendu que nous avons été informés, que plusieurs Scavans, au sein de l'Eglise Evangélique, contribuent à la propagation de plusieurs erreurs, notamment des Dogmes de Socin, & que même ils leur font gagner tous les Jours du terrain, en les semant par des Ecrits publics: A CES CAUSES, desirant prévenir de pareilles idées erroneuses, qui se sont glissées dans l'Eglise Evangélique à son grand préjudice, & les détourner de nos Etats, nous avons jugé nécessaire de notifier nos inten-

ions à ce sujet. En conséquence nous voulons, que les Consistoires respectifs dans nos Etats. Electoraux veillent exactement à ce mal; & qu'au cas que, contre toute attente, de pareilles erreurs fussent enseignées, ou répandues dans des Ecrits, par des Ecclesiastiques de ce Pays soit dans les Eglises ou dans les Ecoles, ou par d'autres Personnes, de quelque rang ou condition qu'elles soient, il en soit d'abord donné avis au lieu qu'il convient, &c."

De BERLIN, le 11. Février. Le Roi a conféré le Régiment de Dragons, vacant par la mort du Lieutenant-Général de Meier, au Baron de Posadowski, Colonel-Commandant du Régiment de Dragons de Krockow. Le Prince Henri de Prusse est parti le 6. pour Brunswick accompagné du Chambellan de Kniphausen.

De MARSEILLE, le 25. Janvier. Mr. de la Tour, Premier-Président du Parlement d'Aix & Intendant de Provence, est arrivé ici pour les affaires de cette Ville, qu'on a formé le projet d'agrandir; & Mr. de Cypierre, Maire de Marseille, se rendra dans peu à la Cour en qualité de Député, pour solliciter l'exécution du Plan arrêté à cet effet.

Les plaintes fréquentes des Négocians sur les abus, que l'emploi des Courtiers occasionnoit dans le Commerce, ont engagé le Parlement d'Aix à supprimer, par un Arrêt, leurs Charges au nombre de soixante-cinq, & à en ordonner le remboursement sur le pié de la Finance originaire, c'est-à-dire, de 25. mille Livres, au lieu de 65. mille & plus qu'elles se vendent.

Le Capitaine Levans de Cassis, qui avoit été arrêté à Cadix, a été relâché & est arrivé dans ce Port: On a enlevé de ce Navire les Piastres, qui y avoient été clandestinement embarquées; mais il n'a point été touché aux autres Marchandises, conformément au Traité conclu entre les Cours de Versailles & de Madrid le 27. Décembre 1774.

Depuis le commencement du mois dernier, les vents ont été si orageux, qu'il a péri plusieurs Navires tant dans la Méditerranée que sur l'Océan. Le Capitaine Bernard Borel, d'Agde commandant le Sénaut le Victorieux, arriva le 20. du même mois à Palme, Capitale de l'Isle de Majorque, avec dix Hommes de l'Equipage d'une Tartane Napolitaine, commandée par le Capitaine Francesco Parescane, qui coula à fond deux jours auparavant, à 4. lieues au large du Cap Saint-Antoine, allant de Gaète à Cartagène, chargée de Bois de construction. Le Patron, se voyant au moment de périr, fit le signal de détresse au Bâtiment François, qui, malgré l'agitation violente de la Mer, fut au secours de la Tartane, & parvint à sauver les Hommes, qu'il a ramenés à Palme & débarqués ensuite à Barcelone, où il entra le 7. & d'où il est reparti le 13. Janvier. Le Capitaine Simian, venant de Tunis, a trouvé sur le Cap Sicie un autre Tartane Napolitaine chargée d'huile, qui étoit abandonnée & prête à périr: Il l'a conduite à la Ciotat. Le Brigantin, l'Elisabeth, appartenant ici & parti de Cadix le 8. Décembre, entra le 30. à Calvi dans l'Isle de Corse, d'où il est revenu avec 14. Hommes du Bâtiment du Capitaine Pierre Witheim, péri le 4. à la hauteur de la même Ville. Le gros tems avoit d'abord obligé le Sr. Witheim à couper ses mâts: Mais cette précaution ne lui servit de rien; & les vagues aiant emporté peu après le gouvernail, la galerie, & le vouldis, tout le Bâtiment, qui venoit de Lisbonne en cette Ville, coula à fond dans peu d'instans: L'Equipage n'eut que le tems de se jeter dans la Chaloupe pour se sauver à Calvi: Il fait actuellement le Quarantaine dans notre Lazaret. Le Brigantin, la Puelle d'Orléans, Capitaine François Audibert, de la Ciotat, parti le 12. Janvier du Port de Bona sur la Côte d'Afrique, a retiré à son bord les Passagers du Bâtiment du Capitaine André Mouton, aussi de la Ciotat, qui a péri à 3. lieues de Bona.

On écrit de Toulon, que le Marquis de Saint-Aignan, Commandant de la Marine dans ce Port, a reçu une Lettre de Mr. de Sartine, par laquelle il est chargé de rappeler tous les Officiers absens de ce Département; & qu'il y a été aussi donné ordre de rendre au Chevalier Moüins, Comte de la Floride-Blanche, nommé Premier-Ministre d'Espagne, qui y étoit attendu d'Antibes, les mêmes honneurs qu'à un Maréchal de France.

De PARIS, le 11. Février. Une indisposition, survenuë il y a huit jours à Mgr. le Duc d'Angoulême, avoit causé de vives alarmes, sur-tout à cause d'une forte Convulsion; qui dura plus d'une heure; mais actuellement ce Prince se porte aussi bien qu'on puisse le désirer.

La Famille du feu Comte de Lally tâche d'obtenir la Revision du Procès, qui a terminé la carrière de ce Général à la Grève. La Requête en cassation de l'Arrêt du Parlement, rendu il y a onze ans, est présentée au Conseil; mais l'on ne sauroit encore prédire, quel en sera l'effet. Il est vrai, que les forties plus que vigoureuses, que Mr. de Voltaire a faites dans plusieurs de ses Ecrits contre ce Jugement, n'ont pas peu contribué à indisposer le Public envers ceux, qui l'ont rendu: Mais, quoiqu'on convienne assez généralement de la rigueur extrême du sort, qu'a essuyé l'infortuné Commandant dont il s'agit, il faut être peu versé dans les Ouvrages du Chancelier d'Henri-IV. pour prendre au pié de la lettre la plupart de ses assertions.



Mr. de Pontcarré de Viarnes a été reçu le 4. Président de la Chambre des Requêtes, Commission qu'avait Mr. Hocquart, qui a été nommé Conseiller d'honneur. Le Parlement regrette beaucoup Mr. Michaut de Montblin, un des plus anciens Conseillers de la première des Enquêtes. Ce Magistrat, étant très-estimé dans sa Compagnie, fut aussi parmi ceux qui furent traités le plus rigoureusement à la Révolution de 1771; & son exil dans le climat malin de l'Isle Dieu sur la Côte de Poitou, à 8. lieues en mer, lui fit contracter alors une maladie, pour laquelle il est allé vainement chercher du soulagement à Montpellier, où il est mort. Le Greffier, dénoncé comme faisant nommer à prix d'argent des Rapporteurs au gré des Plaideurs, a été contraint de se démettre de sa Charge, évaluée à 70. mille Livres. La Gazette de France de ce jour contient la Lettre suivante, datée du 24. Janvier, & signée par les Officiers-Municipaux de St. Jean-de-Luz.

La Mer a renouvelé nos alarmes; elle a détruit, du 21. au 22. du mois dernier, les réparations qu'on faisoit à notre Mur de garantie; les vagues se sont précipitées dans les Rués avec tant de fureur, qu'on trembloit qu'elles n'ouvrirent une Barre à travers la Ville: Heureusement, elles n'ont causé d'autre dommage que d'enlaver quelques Rués, de gêner quelques Marchandises. D'abattre une Maison qui se trouvoit devant la brèche, & de faire abandonner la plupart des Maisons voisines.

Une Côte déserte & remplie de décombres, une ouverture de 50. Toises au milieu du Rempart qui nous sépare de la Mer, les Maisons situées vis-à-vis de cette ouverture exposées continuellement à la submersion, s'il s'élève une Tempête nouvelle; telle est la situation d'une Ville, illustrée par le Mariage de Louis-le-Grand, & florissante encore par son Commerce avant la dernière Guerre.

L'importance de cette Ville frontière pour le Pays de Labour, & sur-tout pour la Marine Française; à laquelle elle fournit beaucoup de Matelots très-renommés; les facilités qu'elle présente pour y faire un des plus beaux Ports de l'Europe, & des plus utiles par la proximité des Pyrénées, qui produisent abondamment du Bois de construction; par l'avantage unique de pouvoir entrer & sortir à tous vents; enfin par les secours chers à l'humanité, que les Habitans s'empressent à rendre dans leur Rade aux Naufragés; tout nous fait espérer, que le Gouvernement jettera les yeux sur l'état déplorable de St. Jean-de-Luz, & qu'il ne le laissera point périr.

Peut-être son bonheur sera-t-il dû à ce désastre: On parle d'un Plan tracé par la nature, proposé autrefois par Vauban; adopté depuis par tous les Ingénieurs, & dont l'exécution seroit si glorieuse à la France qu'avantageuse à la Navigation. En attendant qu'il puisse être agréé, & qu'on se décide pour l'année prochaine sur les opérations, qui sont de la nécessité la plus pressante, les Srs. de Scalin & Prévôts, l'un Ingénieur des Ponts & Chaussées, & l'autre Entrepreneur, ont fait faire une esplanade au-dedans de la brèche, afin d'empêcher la fuite des Vents & de garantir la Ville des ravages de la Mer; faible défense, abri momentané, mais le seul qui fût praticable dans cette Saison.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES des 7. & 11. Février.

Le 7. de ce mois, les Communes lurent pour la première fois le Bill, présenté par les Ministres, en vertu de la Résolution prise la veille, "pour autoriser le Roi à faire saisir & emprisonner toutes les Personnes, accusées ou suspectes de Haute-Trahison dans l'Amérique-Septentrionale ou de Piraterie sur mer." Il n'y eut que Mr. Jean Johnson, qui s'y opposa, disant "que ce Bill tendoit, sans nécessité & sans utilité quelconque, à augmenter encore davantage le Pouvoir de la Couronne déjà trop considérable, & qui exigeoit plutôt d'être restreint qu'aggrandi." Cependant, pour accélérer l'approbation de ce Bill, il fut proposé d'en faire immédiatement la seconde lecture: Mais Mr. Dunning observa, "qu'une Loi, qui dérogeoit à l'Acte d'Habeas-Corpus & aux autres Droits les plus précieux de Sujets Britanniques, méritoit d'être prise plus mûrement en considération." Il proposa en conséquence, que ce Bill fût imprimé à Passage des Membres; ce qui fut agréé, & l'on renvoya la délibération au Lundi suivant. On reprit en conséquence la même matière le 10. Mr. Jean Johnson & son Frère, le Gouverneur de ce nom, ainsi que Mrs. Fox, Dunning, Thomas Townshend, & Pulteney, étendirent & appuyèrent les raisonnemens, que le premier de ces Membres avoit déjà avancés le Vendredi précédent, pour démontrer l'injustice, le danger, & l'inutilité du Bill en question. Les Ministres du Ministère ne leur firent presque point de réponse; & il n'y eut que le Lord North & le Procureur-Général Thurlow, qui parlèrent chacun environ un quart d'heure, pour prouver la nécessité de cet Acte dans la conjoncture présente. Après trois heures de Discours, on leva le suffrages; & l'on trouva une pluralité de 195. voix contre 43. pour en accorder la seconde lecture, qui se fit en conséquence, en ajoutant cependant la Clause, "que la durée de cet Acte sera limitée à l'année présente." La troisième lecture s'en fera le 13. en grand Comité. Pendant les débats, la Galerie fut fermée pour le Public. Un Comité examina le même jour le Bill, pour mieux régler les affaires de la Compagnie des Indes, tant en Europe que dans l'Inde. Les Seigneurs ne s'occupèrent le 7. d'autres affaires publiques, que de la seconde lecture: B' pour accorder des Lettres de marque, dont la troisième fut renvoyée au Mardi suivant, quel tems la Chambre s'ajourna.

Pendant que la rigueur des Loix, déjà proposées en Parlement, & de celle qu'on parle d'y mettre incessamment sur le tapis pour procéder par voye de confiscation & d'*Attainder* (ou de condamnation sans Jugement légal) contre les Achérens de la Cause *Américaine*, fait voir l'illusion des bruits d'Accommodement qu'on n'a cessé de répandre, les Colonies prennent des mesures, qui annoncent la plus vigoureuse résistance. On a reçu ici des Copies de plusieurs Résolutions, prises par le Congrès-Général dès le mois de Septembre dernier, "pour mettre sur pié", une Armée de 88. Bataillons, chacun de 500. Hommes; pour régler la Quote-part de chacune des Provinces dans la levée, l'équipement & l'entretien de cette Force militaire; pour accorder des Gratifications à ceux qui s'engageront pour toute la durée de la Guerre; pour distribuer des Terres en propriété aux Officiers & Soldats, &c." L'on a appris en même tems, qu'après avoir pourvu à l'établissement de l'Armée, le Congrès-Général tourneroit ses regards vers les moyens de former une Force Maritime plus respectable; & qu'à cette fin l'on parloit de se procurer dans les Pays Etrangers plusieurs Vaisseaux de ligne jusqu'à 60. Canons. Les mesures, que la même Assemblée a déjà prises pour garantir le Siege de sa Résidence, ont été des plus promptes. Outre la partie de la grande Armée, qui a passé dans la Province de *Jersey*, pour s'opposer au Corps du Lord *Cornwallis*, & qui vient d'en battre une Brigade, on voit dans une Lettre de *Philadelphie* du 20. Décembre, qu'il avoit été formé un Camp à une journée de marche de cette Place, lequel avoit été renforcé peu de jours auparavant par deux Détachemens de Cavalerie légère, deux Compagnies de Chasseurs, & deux d'Artillerie, avec six Canons de bronze & plusieurs Pièces de fer. Au moyen de ce Renfort, tout le Camp consistoit actuellement en 9400. Hommes, dont un grand nombre a servi dans la dernière Guerre.

Il a été donné ordre à des Détachemens de Troupes Marines de marcher vers les Chantiers du Royaume, pour la garde des Arsenaux & Magasins; & 330. Hommes de ces Troupes sont déjà entrés le 31. Janvier à *Woolwich*. Cependant il est plus que vraisemblable, que les projets d'incendie & de destruction, qui ont donné lieu à cette mesure, en répandant la consternation parmi toute la Nation, sont fort exagérés & quelques-uns même absolument imaginaires. Le bruit couroit ces jours-ci, qu'un malheureux, gagné à prix d'argent, avoit tenté de faire sauter le grand Magasin à poudre à *Gravesend*, & qu'un autre avoit voulu mettre le feu au Chantier de *Harwich*. Des Papiers publics avoient d'abord répandu ces sinistres Nouvelles: Mais du moins la première est démentie de toute vérité, selon la déclaration, que le Garde du Magasin à *Gravesend* en a fait insérer dans ces mêmes Papiers. *Jaques Hill*, désigné sous le nom de *Jean le Peintre*, a été examiné plusieurs fois par le Chevalier *Fielding*, en présence de quelques Officiers de l'Armée; mais jusqu'à présent on n'a pu rien tirer de lui au sujet des incendies de *Portsmouth* & de *Bristol*, dont on le croit Complice ou Auteur: Beaucoup moins a-t-on la moindre preuve que cet Homme, au cas qu'il soit réellement coupable de ces forfaits, s'y soit porté par aucune impulsion étrangère ou par d'autre motif que celui de piller dans la confusion générale; dessein qu'on pourroit lui supposer d'autant plus probablement, qu'on l'accuse d'avoir commis un vol à *Calne* après s'être retiré de *Bristol*.

DE LA HAIE, le 15. Février. L'Anniversaire de la naissance du Prince Guillaume-George-Frédéric, Fils puîné de Mgr. le Prince *Stadhouder*, qui accomplit aujourd'hui sa 3<sup>me</sup> année, a été célébré hier par un grand Dîner, qu'a donné Mgr. le Veid-Maréchal Duc *Louis de Brunswick*, & par un Bal & Souper au Palais de la *Vieille-Cour*.

Le Chevalier *Torke*, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. *Britannique*, a été en conférence avec des Membres du Gouvernement. On apprend, que ce Ministre a demandé aux *Etats-Généraux* le passage, par le Territoire de la République, des Recrues levées en *Allemagne* pour les Troupes de *Hesse* & de *Hanau*, actuellement en *Amérique*, ainsi que des nouveaux Corps de Chasseurs, qu'on y a mis sur pié pour servir dans le même Pays. Ces Troupes doivent s'embarquer à *Rhinfels*, pour descendre par eau jusqu'à *Dordrecht*, où elles trouveront des Vaisseaux *Anglois*, qui les prendront à bord pour les transporter à leur destination. L'embarquement se fera au mois de Mars prochain, sous l'inspection du Colonel *Rainsford*, qui est attendu dans peu de *Londres* à *Rhinfels*, pour conduire ces nouvelles Levées à *Dordrecht*, en qualité de Commissaire du Roi. Selon des Avis qui paroissent assez certains, un Corps de 4. mille Hommes de Troupes de *Wurtemberg*, & un autre de 1200. Hommes de *Brandebourg-Anspach*, passeront pareillement vers la fin de Mars de l'*Allemagne* en *Amérique*.

On croit, que le Baron de *Haefsten*, nommé Ambassadeur de la République à *Constantinople* sera remplacé, en qualité d'Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Stokholm*, par le Baron d'*Lynden de Blitterstok*.

DE LEIDE, le 17. Février. La Congrégation des *Rits* a tenu le 28. du mois dernier sa Séance, en présence du Pape, pour juger la Cause de la Bénédiction du Vénérable *Palafox*. On ignore quel en a été le résultat; mais, suivant des Lettres de *Rome* du 29. Janvier, ceux qui sont connus par leur attachement à la ci-devant Société des *Jésuites*, présumant déjà d'avance, que le Jugement est conforme à leurs desirs, & très-peu à la satisfaction du Postulateur.

On apprend de *Brunswick*, que le Prince *Henri de Prusse* y est arrivé le 8. de ce mois, & que S. A. R. comptoit d'y passer une dizaine de jours.





NUMERO XV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 21. Février, 1777.

De PÉTERSBOURG, le 21. Janvier.

**L**E Baron de *Cocceji*, Colonel & Aide-de-Camp de S. M. Prussienne, qui étoit venu complimenter notre Cour au sujet du Mariage du Grand-Duc, a eu le 17. de ce mois son Audience de congé de S. M. & de L. A. Impériales. Outre le Présent ordinaire de mille Ducats, l'Impératrice l'a gratifié d'une Tabatière d'or, richement garnie de Brillans.

Le Sénateur de *Kwaschnin-Samarin* & le Général-Major de *Muller* ont obtenu leur retraite, à cause de leur grand âge; mais, en récompense de leurs services, l'Impératrice leur a conservé les Honneurs & Appointemens de leurs Places respectives. Sa Maj. a accordé au Comte de *Schuwalow*, Directeur de la Banque, la permission d'aller voyager pendant deux ans. Le Général en chef Prince *Dolgorucki*, qui étoit venu ici de *Moscou*, pour faire la cour à S. M. & à L. A. Impériales, y est retourné: L'on en attend au contraire le Veld-Maréchal Prince de *Gallitzin*, qui s'y est rendu il y a quelque tems.

De LISBONNE, le 17. Janvier.

La Princesse, née le 22. Décembre dernier, est morte le 14. de ce mois des suites d'une Erésipèle qui, depuis quelques jours, s'étoit répandue sur tout son Corps. La Princesse du *Bresil*, sa Mère, continuë de se porter aussi bien qu'on puisse le desirer.

De VERSAILLES, le 12. Février.

Le 2. de ce mois, le Roi a accordé au Comte du *Châtelet d'Haraucourt*, Chevalier de ses Ordres, le titre de Duc Héréditaire, & au Marquis de *Mailly d'Haucourt*, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Pologne, le Brevet de Duc & les Honneurs du *Leuvre*.

Sa Majesté, en apprenant la mort du Maréchal de *Conflans*, l'un des deux Vice-Amiraux de France, a créé une troisième Place de Vice-Amiral, & a élevé à ce Grade le Comte d'*Estaing* & le Prince de *Bauffremont-Lisenois*, Lieutenans-Généraux. Elle a en même tems accordé celui de Lieutenant-Général des Armées Navales au Bailli de *Raimond d'Eaux*, au Comte d'*Orvilliers*, commandant la Marine à *Brest*, & au Comte *Duchaffault*, commandant l'Escadre du Roi en rade à *Brest*, tous les trois Chefs d'Escadre des Armées Navales. Le Comte d'*Emery*, Gouverneur-Général des Isles Françaises sous le *Vent*, étant mort le 13. Décembre dernier, Sa Maj. a nommé à sa place M. d'*Argout*, Maréchal-de-Camp, Commandant-Général à la *Martinique*, qui sera remplacé en cette dernière qualité par le Marquis de *Bouillé*, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment du *Vexin*.

De PARIS, le 14. Février.

Le Parlement a rendu le 7. de ce mois, sur le Réquisitoire de M. l'Avocat-Général *Seguier*, un Arrêt, "qui ordonne, qu'un Li-

„ belle intitulé : *Motifs de ne point admettre la*  
„ *nouvelle Liturgie de M. l'Archevêque de*  
„ *Lyon, sera lacéré & brûlé par l'Exécuteur*  
„ *de la Haute-Justice ;* ” ce qui a été fait en  
conséquence Samedi, 8. Février.

M. le Comte d'*Esling* & M. le Prince de  
*Baufremont-Lisenois*, les deux plus anciens  
Lieutenans-Généraux des Armées Navales,  
aïant l'un & l'autre des motifs plausibles pour  
leur concurrence au grade de Vice-Amiral,  
ils l'ont obtenu ensemble, sous la condition  
qu'à la mort de l'un des deux, il n'y aura plus  
que deux Vice-Amiraux, comme ci-devant,  
la première de ces Places étant assésément  
remplie par M. le Comte d'*Aché*. M. le Com-  
te *O-Kelly*, Beau-Frère de Madame la Com-  
tesse de *Ponchartrain*, est nommé Ministre-  
Plénipotentiaire près le Duc des *Deux-Ponts*.

Pour qu'il y ait plus de moyens de placer  
la jeune Noblesse dans le Militaire & de for-  
mer des Officiers, il va être ajouté à chaque  
Régiment de Cavalerie & de Dragons quatre  
Capitaines sans Compagnies, dont les Bre-  
vets se payeront dix mille Francs.

De LONDRES, les 7. & 11. Février.

Le 6. de ce mois, il arriva au Bureau du  
Vicomte de *Weymouth*, Secrétaire d'Etat, un  
Exprès avec des Depêches du Comte de *Buc-*  
*kinghamshire*, nouveau Vice-Roi d'*Irlande*,  
sur lesquelles le Comte de *Harcourt*, qui vient  
de quitter ce Poste, eut une Conférence avec  
le Roi. Un Chef *Inéen*, récemment arrivé  
de l'*Amerique-Septentrionale*, fut présenté le  
même jour à S. M. par le Colonel *Rainsford*.  
Le 9. au soir il arriva au Bureau du Lord  
*Germaine* un Exprès de l'Isle de *Minorque*,  
dont les Depêches aïant été remises le lende-  
main au Roi, il fut d'abord expédié des or-  
dres aux Grands-Officiers de l'Etat de se trou-  
ver à un Grand-Conseil, qui se tiendroit le  
11. à midi. Le 10. le Comte de *Mansfield*  
eut un long entretien avec S. M. sur des  
Lettres reçues récemment du Vicomte de *Stor-*  
*mont*, Ambassadeur en France. Quoique les  
fréquents Courriers, qu'on voit arriver chaque  
jour non-seulement des Cours de *Verailles*  
& de *Madrid*, mais aussi de celles d'*Allema-*  
*gne* & du *Nord*, fassent croire, que la con-  
joncture actuelle est des plus critiques, il n'en  
transpire rien dans le Public ; & l'on dit seu-  
lement, que notre Gouvernement a fait dé-  
clarer à toutes les Puïssances maritimes de  
l'*Europe*, „ que les Vaisseaux du Roi & les  
„ Bâtimens Anglois armés en course seront  
„ autorisés par Lettres de marque non-seule-  
„ ment à courir sus à tous les Navires *Amé-*  
„ *ricains* ou chargés pour le compte des Colo-

„ nies, mais encore à enlever les Effets, qu'on  
„ croira leur appartenir, par-tout où ils se-  
„ ront trouvés. ”

Comme des mesures de ce genre peuvent  
aisément donner lieu à des difficultés, le Gou-  
vernement fait travailler avec la plus grande  
ardeur aux Armemens maritimes, destinés à  
maintenir notre supériorité sur Mer, sur-tout  
à l'équipement de l'E-cadre, qui se rendra in-  
cessamment dans la *Méditerranée*. Le but de  
son envoi est, dit-on, non seulement de  
veiller aux démarches de quelques Puïssances  
maritimes, mais particulièrement d'interrom-  
pre le Commerce des *Américains* avec les Ports  
de cette Mer, & en même tems de resfrein-  
dre les Pirateries de leurs Armateurs. Il est  
fâcheux, qu'à cette époque la Guerre même  
avec les Colonies ait épuisé une grande par-  
tie de nos Forces maritimes. L'on manque  
particulièrement de Frégates & de Chaloupes  
en état de tenir la mer, la plupart des Vais-  
seaux de moindre-rang étant employés tant sur  
les Côtes de l'*Amerique* que dans les différen-  
tes stations aux *Indes-Occidentales*, pour pro-  
téger notre Commerce & intercepter les  
Bâtimens *Provinciaux*. C'est, dit-on, par  
cette raison, qu'on a dû choisir trois Vais-  
seaux du troisième rang, pour aller croiser  
dans la *Manche*; savoir, le *Courageux* & le  
*Culloden*, de 74. Canons, commandés par  
les Capitaines *Hood* & *Balfour*, & l'*Augusta*,  
de 64. monté par le Capitaine *François Rey-*  
*nolds*, qui ont eu ordre d'appareiller de *Port-*  
*smouth*. On équipe en attendant avec toute la  
diligence possible toutes les Frégates & Cha-  
loupes de guerre, qui restent encore dans nos  
Ports; mais, comme il en est plusieurs, qui  
ne pourront être aussi promptement en état de  
mettre en mer qu'on le desireroit, la Cour a  
pris à sa solde un nombre de Navires Mar-  
chands, qui seront armés en guerre pour le  
service de l'*Amerique*. On continue égale-  
ment la Presse, même dans la Cité de *Lon-*  
*dres*, non-obstant les efforts du Pouvoir Ci-  
vil pour l'empêcher. Le 6. au matin, elle y  
fut extrêmement forte; & l'on enleva entre  
autres deux Hommes de devant l'Hôtel du  
Lord-Maire. La multitude de tous ces gens  
pressés, qu'on conduit à bord du *Conquestador*,  
Vaisseau de 60. Canons qui se trouve à cet  
effet au *Nore*, y aïant causé beaucoup de ma-  
ladies, il a été donné ordre de préparer le  
Vaisseau l'*Oxford*, de 70. Canons, pour lui  
servir d'Hôpital.

On prend aussi les mesures nécessaires, pour  
continuer vigoureusement, au Printems pro-  
chain, la Guerre en *Amerique*. Les Renforts,



estimés à passer dans ce Pays, doivent être prêts à s'embarquer dans le courant du mois de Mars. On porte à plusieurs milliers les Troupes Allemandes, que le Gouvernement rendra à sa solde pour la Campagne de cette année; & l'on assure, qu'il a été résolu d'ajouter une Compagnie à chaque Régiment Britannique actuellement dans le Canada, & de tirer encore quelques Troupes de l'Irlande, où elles seront remplacées par de nouvelles Levées. Vingt Officiers des trois Régimens des Gardes, de différent rang, ont reçu ordre de tenir prêts, pour en aller remplacer un pareil nombre dans la Brigade des Gardes, qui fit partie de l'Armée du Général Howe. La Capitaine, Vaisseau de 64. Canons, va être armé avec la plus grande diligence, pour transporter des Munitions de guerre à la Nouvelle-Orléans. Le Gouvernement a aussi frêté quatre gros Vaisseaux dans la Tamise, pour conduire à la même destination une grande quantité de gros & menu Bétail, pour l'usage des Troupes du Roi; envoi d'où l'on conclut que, malgré les rapports qui les ont représentées comme occupant des Provinces entières, qui leur fournissent toute sorte de subsistances dans une plus grande abondance, elles sont encore dans le cas de tirer leurs Provisions fraîches de l'Europe. Le 7. il fut donné ordre d'embarquer 2000. Barrils de Biere forte pour le corps du Général Clinton dans Rhode-Island. Si de pareilles mesures n'indiquoient pas combien peu d'apparence il y a d'une réconciliation avec les Colonies, les Loix rigoureuses, prêtes à passer contre elles, en ôtent toute espérance: Elles ont, dit-on, fait l'objet d'une grande Assemblée des principaux Partisans du Ministère dans la Chambre des Communes, qui s'est tenue le 5. au soir, chez leur Orateur, le Chevalier Fletcher Norton, & à laquelle le Lord North a assisté. Le Bil, dont la proposition fut faite le lendemain, & la première lecture le 7. (ainsi qu'il a été dit l'Ondinaire dernier) porte en substance ce qui suit.

Arrêté qu'il a été convenuement & tranquillement excité & passé une Résolution & une Guerre, dans quelques-unes des Colonies de Sa Maj. en Amérique, & qu'il a été commis des actes de trahison & de piraterie contre les Vaisseaux & Effets des Sujets de Sa Maj. & qu'il a été pris plusieurs Personnes effectivement accusées du forment suspectes de ces Trahisons & Felonies; qu'il en pourroit être saisi encore un plus grand nombre dans la suite; que de telles Personnes ont été condamnées, ou peuvent l'être à l'avenir; dans ce Royaume ou dans d'autres parties des Domaines de Sa Majesté; & qu'il pourroit être

peu convenable, dans plusieurs de ces cas, de procéder au Jugement de ces Criminels, tandis qu'en même tems il seroit d'un mauvais exemple de les laisser en liberté.

Qu'il soit en conséquence statué par le Roi, de l'avis & avec le consentement des Seigneurs Spirituels & Temporels, & des Communes, assemblés en Parlement:

Que toutes Personnes, qui ont déjà été prises & laissées, ou qui le seront à l'avenir, dans quelque acte de Haute-Trahison, commis dans aucune des dites Colonies ou en pleine Mer, ou en faisant la Piraterie, ou qui font ou seront accusées ou suspectes des dits Crimes, & qui seront emprisonnées à ce sujet, dans aucune partie des Domaines de Sa Majesté, soit dans les Prisons communes ou dans aucune autre Maison de force, particulièrement designées pour cet effet par un Warrant (ou Decret) sous le sceau privé du Roi, par ordre d'aucun Magistrat autorisé à ce faire; — que toutes telles Personnes puissent être mises en lieu de sûreté & détenues, sans qu'elles puissent demander d'être relâchées sous caution; & qu'aucun Magistrat ou Juge de Paix ne puisse les y admettre ni procéder à leur jugement, sans un ordre du Conseil-Privé du Roi, non-obstant toutes Loix, Statuts ou Usages à ce contraires.

Comme cet Acte déroge effectivement à celui d'Habeas-Corpus & aux autres Loix, qu'on regarde en Angleterre comme fondamentales, & dont l'effet n'a été suspendu quelquefois que dans la nécessité la plus urgente, le Lord North en fit précéder le 6. la proposition par un Discours apologétique: Il regretta, qu'il dût la faire, devant une Assemblée aussi peu nombreuse; & il en exposa ensuite la nécessité.

„ Durant la présente Guerre en Amérique  
„ (dit-il) l'on a fait Prisonniers plusieurs Per-  
„ sonnes, commettant actuellement des actes  
„ de Haute-Trahison: Il en est encore plu-  
„ sieurs, qu'on devra saisir; & cependant on  
„ ne peut le faire, sans les admettre à deman-  
„ der leur relaxation sous caution. Dans de  
„ pareilles occasions de Rébellion ou d'un dan-  
„ ger d'Invasion étrangère, l'on a eu coutûme  
„ d'autoriser le Roi à se saisir de toutes Per-  
„ sonnes suspectes. Je ne voudrois pas qu'on  
„ me soupçonnât de vouloir soutenir, qu'il soit  
„ nécessaire de confier aujourd'hui aux Ministres  
„ un Pouvoir aussi illimité & général; car j'a-  
„ voue que les tems sont différens: Nous sou-  
„ mes tûtes l'on n'auroit aucune Rébellion au  
„ coeur du Royaume; & il n'y a pas l'ombre  
„ de crainte d'une Invasion étrangère. On n'a  
„ donc pas dessein de demander un pouvoir aussi  
„ étendu que dans d'autres occasions de Rébel-  
„ lion. Mais, telles que sont les dispositions  
„ des Loix, l'on n'a pas le droit de se saisir des  
„ Personnes des plus suspectes. D'ailleurs l'on  
„ ne peut mettre les Prisonniers, faits sur les  
„ Rebelles, dans d'autres lieux que dans les  
„ Prisons communes; il n'est pas permis de  
„ les traiter comme des Prisonniers de guer-

re ; & cependant il convient , que la Couronne y soit autorisée. C'est à pourvoir à ces différentes nécessités que servira le Bil , que je vais proposer . ”

Malgré cette Apologie préparatoire , les Membres de l'Opposition alléguèrent le 7. & le 10. de ce mois , contre ce Bil , les mêmes raisons , que le Lord North avoit tâché de prévenir . Mr. Jean Johnstone dit , le premier de ces jours , “ qu'il croyoit être de son devoir , d'empêcher , autant qu'il pouvoit , la concession d'un pouvoir si extraordinaire à la Couronne ; que celui de convoquer la Milice sans le consentement du Parlement , & les Forces immenses de terre & de mer actuellement sur pié , suffisoient pour forcer les Américains à l'obéissance , sans qu'il fût besoin d'avoir recours à la démarche aussi inutile que dangereuse d'attaquer le grand Palladium de la Constitution Britanique , la Liberté personnelle des Citoyens ; que cette démarche ôteroit toute possibilité de réconciliation entre la Mère-Patrie & ses Colonies , &c. ” Son Frère , le Gouverneur Johnstone , & quelques autres Membres de l'Opposition insistèrent également sur l'inutilité & le danger de cet Acte .

Quelle utilité , quelle nécessité , (demandèrent-ils) d'autoriser les Ministres à saisir en Angleterre des Personnes coupables de Haute-Trahison en Amérique ? Quelle de ces Personnes fera assez folle pour venir dans ce Royaume ? Comment peut-on imaginer , qu'un pareil

cas ait jamais lieu ? Lorsqu'en d'autres occasions on a suspendu l'effet de l'Acte d'*Habeas Corpus* , le Pouvoir législatif n'y a consenti qu'à près la plus mûre délibération & sur le motif d'une nécessité visible . Aujourd'hui , le Ministre lui-même avouë , qu'il n'y a pas l'ombre de crainte ni de Rébellion ni d'Invasion étrangère dans le Royaume . Pourquoi donc donne au Gouvernement déjà trop puissant la faculté d'attaquer , sous des prétextes vagues & à moyen d'expressions , qui ne présentent aucuns sens précis , le grand Boulevard de la Liberté Britanique , & soumettre les Droits les plus précieux des Sujets au caprice du Ministère , &c. .

Quoiqu'il fût aisé de prévoir , qu'il y auroit du moins quelque opposition contre le Bil sus mentionné , le Ministère étoit déjà d'avance assuré de la pluralité , que dès le commencement de ce mois il avoit été donné ordre de réparer la Prison ou l'Hôpital à *Torton* près de *Gosport* , dans lequel les Prisonniers Français ont été détenus pendant la dernière Guerre , & de le mettre en état d'y loger quelque centaines de malheureux . Les mêmes ordres viennent aussi d'être expédiés pour le Château de *Portchester* près de *Portsmouth* .

De BRUXELLES , le 17. Février .

Le bruit s'est répandu ici , que la Cour de France a envoyé ordre à *Lille* de rassembler seize Bataillons d'Infanterie , & de les faire passer incessamment à *Brest* , pour y travailler à quelques Ouvrages de Fortification .

[ Les Lettres de LONDRES du 14. Février qui annoncent entre autres le bruit de la prise du Général *Lee* , se trouveront dans le *Suppl.* ]

CORNEILLE PLOOS VAN AMSTEL , Jbs. Csz. , HENRI DE WINTER , & JEAN YVER , Courtiers à AMSTERDAM , y exposeront en vente publique , le Lundi 16. Mars 1777 & les jours suivans , dans l'Oude-zyds-Heeren-Logement , un magnifique & précieux Cabinet de Dessins coloriés & non coloriés par les plus célèbres Maîtres de la Hollande , ainsi que par quelques Maîtres Italiens , François , & Flamands , de même qu'un précieux Cabinet d'Estampes de très beau choix par des Maîtres Hollandois & d'autres , parmi lesquelles il y a quelques Suites & Ouvrages d'Estampes , reliés & non reliés , presque toutes des premières épreuves , le tout recueilli avec beaucoup de goût & de soin par Mr. \*\*\*. Les Catalogues , tant en François qu'en Hollandois , se distribuent actuellement chez les sus-dits Courtiers , & chez PIERRE YVER , Marchand de Tableaux , de Dessins & d'Estampes , de même que dans les principales Villes .

CORNEILLE PLOOS VAN AMSTEL , Jacob-Corneelisz. , HENRI DE WINTER , & JEAN YVER , Courtiers à AMSTERDAM , y exposeront en vente publique , Mercredi 26. Mars 1777 , dans l'Oude-zyds-Heeren-Logement , le précieux & très-beau Cabinet de Tableaux peints par les plus célèbres Maîtres Hollandois , Flamands . & par quelques Artistes Italiens & François , savoir ; J. Assaïyn , N. Berchem , J. Both , J. Breughel , G. Douw , C. Dufart , M. Hobbema , G. Laireffe , P. Neefs , Rembrandt , D. Teniers , D. van Tol , Algardi , Bourguignon , le Guide , Marat , Zuccaro , Coypel , le Brun , & plusieurs autres Maîtres ; le tout recueilli & délaissé par Mr. EVERARD-GEORGE DE TINDINGHORSTE . Les Catalogues , tant en François qu'en Hollandois , se distribuent chez les sus-dits Courtiers , & chez PIERRE YVER , Marchand de Tableaux , de Dessins & d'Estampes , de même que dans les principales Villes .

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise , A LEIDE , par ETIENNE LUZAC .



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERSE N D R O I T S.

du NUMERO XV.

De LEIDE, le 21. Février, 1777.

**L**es différentes Pièces, émanées tant du Congrès-Général que des autres Assemblées des Colonies Angloises, au commencement de leur rupture avec la Grande-Bretagne, ont été lues avidement par le Public: Sans décider de la justesse de l'application, il y a vu retracer avec plaisir les principes fondamentaux des Sociétés Civiles, principes presque universellement reconnus chez tous les Peuples éclairés, & enseignés par les Ecrivains mêmes, que la Nation Britanique a placés au rang des Grands-Hommes, qui la font admirer de l'Europe. Ainsi nous croyons ne point devoir omettre une Pièce de ce genre, qui vient de paroître; savoir la Déclaration, que l'Etat de Delaware, (une des treize Colonies-Unies, connu ci-devant sous le nom des trois Bas-Comtés de Newcastle, Kent & Suffex, sur la Rivière de Delaware,) assemblé le 11. Septembre 1776. a donnée, concernant les Droits fondamentaux, sur lesquels il a résolu d'établir son Gouvernement: Elle contient les Articles suivans.

**A**RT. I. Tout Gouvernement émane, de droit, immédiatement du Peuple; est fondé sur un Pacte, & n'a pour but que le bien-être général.

II. Tout Homme a un droit inaliénable d'adorer le Tout-Puissant d'après la détermination de son propre jugement & la persuasion de sa conscience. Aucune personne ne peut ni ne doit en aucune manière être forcée à participer à des actes de Culte, directement opposés à son choix & son consentement volontaire. Personne ne doit s'arroger ni tenir de qui que ce soit quelque Pièce de pouvoir que ce puisse être, portant atteinte au droit que chacun a d'adopter tel ou tel culte particulier au gré de sa conscience.

III. Toute personne, faisant profession de la Religion Chrétienne, a un droit égal aux Privilèges de la Société politique, dont elle est Membre, à moins que sous prétexte de Religion on ne oublie la paix, le bonheur, & la sûreté de cette Société.

IV. Le Peuple, formant cette Société, a un droit inhérent & exclusif d'en régler & constituer la Police intérieure.

V. Les Personnes, revêtues de la Puissance Législative & exécutive, sont les Dépositaires de la confiance publique: Comme Serviteurs de la Nation, ils lui doivent un compte exact de leur conduite: C'est pourquoi, lorsque les fins, pour lesquelles tout Gouvernement a été établi, se trouvent évertées; lorsque la Liberté publique est exposée à un danger manifeste par les menées du pouvoir législatif, ou lorsque les deux Puissances sus-nommées conspirent à trahir le bien-être du Peuple, celui-ci peut & doit établir un nouveau Gouvernement ou réformer l'ancien.

VI. La Liberté est fondée sur le droit, qu'ont les Peuples de participer à la Législation: Ainsi on doit faire des Elections libres & fréquentes; & tout Homme libre, que l'on a lieu de regarder comme sincèrement attaché au bien général, a le droit de voter à ces Elections.

VII. Aucun autre Pouvoir, que celui qui est dénommé *législatif*, n'a droit de suspendre les Loix ou leur exécution.

VIII. Il faut assembler souvent le Corps législatif, pour faire droit aux plaintes du Peuple, sur améliorer les Loix & leur donner plus de poids.

IX. Chaque Particulier a le droit de demander la suppression des abus; mais il doit le faire avec décence & dans l'esprit du bon ordre.

X. Tous les Membres de la Société doivent être maintenus & protégés dans la jouissance de la vie, de la Liberté, & de la propriété. Chaque Membre est obligé en conséquence de contribuer aux dépenses, qu'entraîne cette protection, qu'il a droit de réclamer: Il est même tenu de contribuer de sa personne, lorsque les services deviennent ou sont jugés nécessaires. Cependant on ne peut ravir à personne aucune partie de ce qu'il possède, ni le forcer à agir contre son sentiment, ou celui que ses Représentans sont censés avoir déclaré en son nom. Par la même raison, quiconque, par des motifs de conscience, refuse de prendre les armes, ne peut y être recé personnellement, pourvu qu'il paye un Contingent qui serve d'équivalent.

XI. Les Loix *retroactives*, c'est-à-dire, celles qui punissent des offenses commises avant la promulgation des dites Loix, sont injustes & oppressives, & ne doivent jamais être faites.

XII. Tout Homme libre, maltraité par un autre en sa personne, ses biens, possessions, &c. a le droit de recourir aux Loix de son Pays, afin d'obtenir réparation du tort qu'on lui a pu faire; cette réparation doit lui être faite librement, pleinement, sans aucun refus, sans aucun délai, suivant les Loix du dit Pays.

XIII. L'Instruction par des Jures, faite sur les lieux où un délit a été commis, est un des plus sages fondemens de la sûreté publique, relativement à la vie, à la Liberté & aux Biens des Sujets.

XIV. Dans toute Procédure criminelle, tout Homme a droit de se faire instruire de l'accusation intentée contre lui, de se choisir un Avocat, d'être admis à la confrontation de ses Accusateurs & de leurs Témoins, d'en faire examiner en sa faveur, & d'être jugé par un Juré impartial, sans le concours unanime duquel il ne doit pas être déclaré coupable.

XV. Personne ne peut être forcé dans une Cause Civile à déposer contre soi-même.

XVI. Si l'on exige Caution, elle ne doit point être excessive, non plus que l'Ameude; & l'on doit éviter tout châtiment extraordinaire & trop cruel.

XVII. Tout ordre de fomier dans les Maisons, ou de saisir des Citoyens, (s'il n'est pas requis par une Plainte renduë sous serment,) est oppressif. Ce que l'on nomme *general Warrant*, tendant à autoriser des recherches dans tous *endroits suspects*, & la saisie au corps de  *toutes Personnes soupçonnées*, sans nommer les dites Personnes, ou spécifier particulièrement le dit endroit, est contraire aux Loix; & un tel ordre ne doit jamais être accordé.

XVIII. Un Milice bien tenuë & bien disciplinée est le Boulevard le plus naturel & le plus propre à défendre un Gouvernement libre.

XIX. Toute Armée, destinée à être sur pied en tout tems, est d'une conséquence dangereuse à la Liberté: Ainsi elle ne doit être levée & entretenue que au consentement du Corps législatif.

XX. Dans tous les cas & dans tous les tems la Militaire doit être strictement subordonné & sous l'inspection du Pouvoir Civil.

XXI. On ne peut en tems de Paix mettre aucun Soldat en quartier chez un Citoyen sans le consentement de ce dernier. En tems de Guerre, cela doit se régler sur les ordres émanés du Corps législatif.

XXII. Rien ne peut contribuer plus efficacement à maintenir les Droits & les Privilèges du Peuple, que l'indépendance & la droiture des Juges, ces deux qualités étant absolument nécessaires & essentielles à l'Administration impartiale de la Justice.

XXIII. La Liberté de la Presse doit être inviolablement maintenue.

Conforme à la Minute dans les Régistres de la Convention. (Signé) JACQUES BOOTH, Secrétaire

Pour soutenir leurs différentes Déclarations, les Américains continuent d'augmenter leur Forces militaires: Voici les Résolutions prises à cet effet par le Congrès Général, & annoncées dans notre dernier Supplément.

En Congrès, le 16. Septembre, 1776.

Résolu: Qu'il sera enrôlé le plutôt possible quatre-vingts huit Bataillons pour servir durant la présente Guerre; & que chaque Etat fournira sa Quote-part respective dans la proportion suivante, savoir: Le Nouveau-Hampshire 3 Bataillons; Massachusetts Bay 15; Rhode Island 2; Connecticut 8; la Nouvelle-York 4; la Nouvelle-Jersey 4; la Pensylvanie 12; le Comtes sur la Delaware 1; Maryland 8; la Virginie 15; la Caroline-Séptentrionale 9; la Caroline-Méridionale 6; la Georgie 1; en tout 88. Bataillons.

Qu'il sera accordé une Récompense de vingt Dollars à chaque Bas-Officier ou Soldat; qui s'enrôlera pour servir durant la présente Guerre, à moins qu'il ne soit déchargé plutôt par le Congrès:

Que le Congrès prendra des mesures pour accorder des Terres dans la proportion suivante aux Officiers & Soldats, qui s'engageront à cette condition dans le Service, & y resteront jusqu'à la fin de la Guerre, ou jusqu'à ce qu'ils soient déchargés par le Congrès, ainsi qu'aux Représentans ou à tant cause de tels Officiers ou Soldats, qui auront été tués par l'Ennemi: Que ces Terres seront procurées par les Etats-Unis; & que tous les frais nécessaires à ce effet seront payés & portés par les dits Etats, dans la même proportion que les autres dépenses de la Guerre, savoir: A un Colonel 500. Acres; à un Lieutenant-Colonel 450; à un Major 400; à un Capitaine 300; à un Lieutenant 200; à un Enseigne 150; à chaque Bas-Officier ou Soldat cent.

Que la nomination de tous les Officiers & le droit de remplir les Places vacantes (à l'exception des Officiers-Généraux) seront laissés aux Gouvernemens des Etats respectifs; & que chaque Etat pourvoira sa Quote-part de Troupes, conformément au Tableau ci-dessus, d'Armes, d'Uniformes, & de tous autres Articles nécessaires; de façon cependant que la dépense des Uniformes sera déduite de la paye des Soldats, comme de coutume: Que tous les Officiers recevront leurs Commissions du Congrès:

Qu'il sera recommandé aux Etats respectifs de prendre les mesures les plus promptes & les plus efficaces pour la levée de leurs Quote-parts: Que l'Argent, accordé pour Récompenses sera compté par le Payeur du Département, où le Soldat sera enrôlé: Que chaque Soldat recevra sa paye & sa subsistance du jour de son Engagement.

En Congrès le 18. Septembre 1776. résolu: Qu'au cas qu'il soit payé des Rations en argent aux Officiers ou Soldats de l'Armée Continentale, elles seront payées sur le pied de huit dix-neuvièmes parties d'un Dollar par Ration:

Que les Gratifications & Concessions de Terres, offertes par le Congrès, en vertu d'une Résolution du 12. de ce mois, comme un encouragement aux Officiers & Soldats, pour s'engager à servir dans l'Armée des Etats-Unis pendant la durée de la Guerre, s'étendent sur tous ceux qui se sont déjà engagés ou qui s'engageront à l'avenir pour ce tems; bien entendu cependant que la Gratification de dix Dollars, que quelques Soldats ont reçue du Continent à titre d'un Engagement précédent, sera comptée comme faisant partie des vingt Dollars offerts par la dite Résolution:

Qu'il ne sera permis à aucun Officier dans l'Armée Continentale d'être pourvu de plus d'une Commission, ou de recevoir la Paye en plus d'une qualité.



Le 19. Septembre, résolu: Que les Adjudans (ou Aides-Major) de Régiment dans l'Armée continentale recevront la Paye & les Rations de Capitaines, & qu'ils auront rang comme romiers - Lieutenans.

Afin de prévenir, que les Officiers & Soldats, qui seront qualifiés pour la possession des terres à accorder dans la suite, en vertu de la Résolution du Congrès du 16. de ce mois, en disposent durant la Guerre; résolu: Que ce Congrès n'accordera point de telles Concessions de Terras à aucune Personne ou Personnes, comme en étant acquis le droit par transport d'un Officier ou Soldat. Par ordre du Congrès. (Signé) JEAN HANCOCK, Président.

De TUNIS, le 12. Décembre, 1776. La Frégate Française, l'Aurore, relâcha le 15. du mois dernier dans notre Rade. Les Forts de la Goulette rendirent au Pavillon de Sa. Maj. Très-Chrétienne les honneurs, qui lui sont dûs, & le Bey fit porter à bord les Présens d'usage. Quelques jours après Mr. de Saizieu, Consul & Chargé des affaires de France, présenta à ce Prince le Chevalier de Coislis d'Espinoise, Commandant, & les autres Officiers de la Frégate, qui reçurent de lui l'accueil le plus distingué. A la fin de l'Audience, le Bey notifia à sa Cour, qu'il avoit résolu de faire passer un Envoyé auprès de S. M. Très-Chrétienne, & qu'il vouloit confier cette Commission honorable & importante à Suleiman-Aga, Général de la Cavalerie, & son Parent, qui étoit debout à côté du Trône du Bey, & qui, après avoir fait ses remerciemens à ce Prince, reçut les complimens des Grands du Pays: Il est actuellement occupé des préparatifs nécessaires pour son départ; & le Bey a déjà fait partir un Bâtiment, qu'il a été créé pour transporter en France les Esclaves, les Chevaux, les Lions, & les différens Effets, qu'il se propose de faire présenter à S. M. Très-Chrétienne par son Envoyé.

De VARSOVIE, le 5. Février, 1777. Les plaintes, que notre Gouvernement a adressées à la Cour de Berlin, par la Note remise le 7. Décembre 1776. (Et insérée dans notre Gaz. N.º. v.) paroissent avoir produit un effet favorable. Le Conseil-Permanent vient de faire publier des Universaux en date du 10. Janvier, portant, "que, la Commission des limites avec la Prusse n'ayant terminé son travail, tous ceux qui ont souffert des pertes ou dommages à cette occasion, ou dont les Vaux ont été enlevés de force, ou dont les Revenus Seigneuriaux devoient encore être réglés après le terme fixé, étoient sommés de déclarer leurs prétentions dans un délai de deux mois." Ces Universaux prescrivent en même tems la forme, dans laquelle doivent se faire ces Déclarations, en spécifiant la valeur de la perte, l'endroit, le jour, & les circonstances, le nom de celui qui l'a occasionnée, &c. Ces Etats, signés par le Propriétaire ou le Possesseur de la Terre, doivent être enregistrés, scellés, & affirmés par serment au Greffe de la Jurisdiction la plus prochaine, & envoyés ensuite au Conseil-Permanent. Tous ceux qui laisseront passer le sus-dit délai de deux mois, ne pourront point obtenir la réparation, que le Roi & la République se promettent de procurer. de la part de S. M. Prussienne, & ceux qui observeront les ordres, prescrits par les sus-dits Universaux.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 14. Février.

Le 11. de ce mois, la Chambre des Seigneurs discuta en grand Comité le Bil pour autoriser l'Amirauté à accorder des Lettres de Marque & de Représailles contre les Vaisseaux, &c. appartenant aux Colonies. Le Comte de Marchmont proposa une difficulté au sujet de l'emploi du mot de Marque, qu'il croyoit ne convenir qu'à l'égard d'Ennemis Etrangers: Il fut, en conséquence changé en celui de Permission; & le Rapport fut indiqué au 14. auquel jour la Chambre s'ajourna. Les Communes renvoyèrent, le même jour, à la huitaine à délibérer, s'il conviendrait de permettre l'exportation de la futaille & autre Bois des Ports de la Mer Baltique, & de l'Inde, & de l'Inde Occidentale. Le 13. elles examinèrent de nouveau en Comité le Bil, pour autoriser le Roi à faire saisir & détenu les Personnes accusées de suspicion de Haute-Trahison ou de Piraterie; & pour obvier à l'objection, qui avoit déjà été faite le 10. contre les expressions vagues de ce Bil, l'on y fit quelques changemens, dont l'objet est de limiter les rigueurs de cet Acte à l'Amérique seulement, sans qu'elles puissent s'étendre aux Royaumes de la Grande-Bretagne & d'Irlande. Cependant, dans une Assemblée Générale que la Communauté de la Ville de Londres a tenuë aujourd'hui, on a motivé une Rénontrance, pour supplier S. M. de ne point donner son consentement à ce Bil, comme contraire aux Libertés du Peuple, &c.

Le Vaisseau du Roi, l'Expériment, de 50. Canons, étant arrivé de Rhode-Island à Plymouth, le Capitaine Wallace, qui le commande, fut présenté avant-hier par le Comte de Sandwich, Premier-Commissaire de l'Amirauté, à Sa Majesté, qui le décora du titre de Chevalier, en récompense des services, que cet Officier a rendus en différentes occasions: Il étoit parti de Rhode-Island le 8. Janvier; & on le dit chargé de Dépêches pour le Gouvernement: Cependant, jusqu'ici la Cour n'a rien publié touchant la Guerre en Amérique; & tout ce que l'on en apprend se réduit à des bruits vagues & contradictoires. Selon les uns, le Corps du Comte de Cornwallis, pris possession de Philadelphie, le 5. Janvier, après que tous les Membres du Congrès eurent retirés dans les Provinces de Maryland & de Virginie, ou dans les Etablissmens sur les

arrières de la *Pensylvanie*. Suivant d'autres, un Expres, arrivé le 7. Janvier à *New-York* & de la part du Chevalier *Howe*, y avoit apporté avis, que ce Commandant avoit joint le Général *Cornwallis*; qu'alors ils étoient à 5. milles de *Philadelphie*, dont l'on comptoit qu'ils pourroient s'être emparé avant le 14. jour auquel un Vaisseau devoit partir de la *Nouvelle-York*, pour être porteur (à ce que l'on espéroit) de cette Nouvelle importante. La désaite d'un gros Corps *Hessois* se confirme par toutes les Lettres; mais elles varient beaucoup sur les circonstances: l'en est qui portent, "que cette Brigade formoit le Corps de Réserve, posté à *Trenton* dans le", *Nouvelle-Jersey*, pour couvrir l'Arrière-Garde du Lord *Cornwallis*; que son malheur n'étoit", arrivé que par son trop de securité & pour avoir supposé, que l'Ennemi n'oseroit jamais attaquer les Troupes réglées; que le Général *Lee*, déguisé en Paysan, avoit reconnu sa position & avoit formé un projet pour l'attaquer, avec tant de succès que de 1800. *Hessois* à peine en", étoit-il échappé trois-cents cinquante." D'autres prétendent, que le Corps *Hessois* avoit été trompé par les Uniformes rouges, dont les *Provinciaux* étoient vêtus, ces Habits, destinés pour les Troupes Royales, ayant été pris par un de leurs Armateurs. Quelques-uns enfin ajoutent, que les Prisonniers, faits dans cette malheureuse rencontre, ont été ensuite repris; mais que cette dernière Action a également coûté beaucoup de monde, & que deux Régimens *Britanniques* y ont extrêmement souffert."

Un autre bruit, sur lequel le Ministère garde également le silence, & qui peut servir à contrebalancer le malheur du Corps *Hessois*, c'est la prise du Général *Américain*, à l'habileté duquel on l'attribue; mais encore à cet égard les rapports sont si confus qu'on ne sçait à quel s'en tenir: On paroît seulement s'accorder à donner l'honneur de cette prise à Mr. *Guillaume-Harcourt*, Fils du Comte de ce nom, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons du Général *Burgoyne*. Cet Officier, dit-on, étant allé battre l'estrade avec douze Hommes de son Corps, ils rencontrèrent un Paysan, qu'ils trouvèrent être porteur d'une Lettre de Mr. *Lee* au Général *Washington*: Mr. *Harcourt* força cet Homme, sous menace de le pendre, à le conduire avec ses gens auprès de celui qui lui avoit remis la Lettre: Il le fit; on enviroanna la Maison: Ceux qui y étoient dedans firent quelque résistance, tuèrent un Dragon, & blessèrent un Cornette: Mais ayant été sommé de se rendre, avec menace de mettre le feu à la Maison & de fabriquer ceux qui s'y trouvoient, le Général *Lee* en sortit pour déclarer qu'il vouloit profiter de l'Amnistie portée par la Déclaration des Commissaires du Roi. On lui répondit, "qu'il n'en étoit plus", tems, & qu'étant pris les armes à la main contre son Souverain, il n'avoit qu'à se rendre Prisonnier." On ajoute, qu'il a été conduit à bord d'un Vaisseau de guerre, que quelques-uns prétendent être l'*Asie*, de 64. Canons, commandé par le Capitaine *Vandeput*, & à bord duquel l'on assure, que le Général *Clinton* fait également le trajet pour revenir en *Angleterre*. Mr. *Lee*, que d'autres font prendre dans *Philadelphie* même, alloit, dit-on, relever le Général *Washington* dans le commandement en chef de l'Armée *Américaine*, & la joindre à la tête d'un Corps de 9. mille Hommes."

En attendant que ces différentes Nouvelles se confirment & s'éclaircissent, on voit, dans la Gazette de la *Nouvelle-York* du 30. Décembre, une Adresse du Congrès Général au Peuple *Américain* & particulièrement aux Habitans de la *Pensylvanie* & des *Etats voisins*, signée à *Philadelphie* le 10. du même mois par le Président *Jean Hancock*. Le but de cette Pièce est d'encourager le Peuple à la défense de la Capitale. A cet effet on y retrace brièvement les causes de la Guerre présente, le peu de succès que les Armes Royales ont eu-en quelques-occasions, les avantages de celles de la Confédération *Américaine*. Les progrès actuels de celles là (y dit-on) ne sont dits à aucune désaite capitale ni à un manque de valeur dans l'Armée, mais à la diminution soudaine de son nombre par l'expiration des Engagemens. — Dans toutes les autres parties nos armes ont eu du succès, & à d'autres egards notre Cause sacrée est dans une situation, qui donne les plus belles espérances. Nous croyons convenable de vous informer, & même de vous assurer, qu'il nous a déjà été rendu des services essentiels par des Puissances Etrangères, & que nous en avons reçu les assurances les plus positives de secours ultérieurs.

Le Général *Lee* s'avance avec un Corps nombreux & plein de courage, &c."

Les Bâtimens, frétés dans la *Tamise* pour transporter les Troupes *Allemandes*, que la Cour vient encore de prendre à sa solde, ont reçu ordre de se tenir prêts à partir au premier avis. Par la Convention, conclud le 11. Décembre dernier entre S. M. *Britannique* & le Landgrave de *Hesse-Cassel*, il est convenu, "que le Corps de Chasseurs *Hessois*, actuellement servant en *Amerique* & composé de 262. Hommes, sera augmenté jusqu'à 1067. Officiers, Bas-Officiers & Soldats, dont il y aura 13. Officiers de l'Etat-Major, une Compagnie à cheval composée de 179. Hommes, & cinq autres à pié faisant 875. Hommes. en tout 1067. Cette augmentation doit être rendue complete au plutôt, afin de passer en *Amerique*. Le Roi fera pourvoir de Chevaux & de Fourages la Compagnie montée; mais S. A. S. Péquippa de tout ce qu'il lui faut d'ailleurs pour le service à cheval. La paye de ce Corps, composé de Chasseurs expérimentés, sera plus forte que celle que le Roi accorde à l'Infanterie *Hessoise*: Il sera payé 30. Ecus de Banque, Argent de levée, par tête pour les Compagnies à pié, & 45. Ecus par tête pour la Compagnie à cheval." Les Actions n'ont point varié.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du MARDI 25. Février, 1777.

de CONSTANTINOPLE, le 17. Janvier.

**L**E 4. de ce mois, il se tint au Palais du *Grand-Visir* un grand Conseil, qui dura depuis le matin-jusqu'à minuit. Le *Grand-Seigneur* y assista; mais il n'y fut appelé d'autres Officiers Militaires que le *Capitan-Pacha*. Le lendemain, le *Grand-Visir* reçut sa démission, & fut envoyé à *Gallipoli*, d'où l'on assure qu'il sera transporté dans l'Isle de *Chypre* pour y rester en exil. *Mustapha-Pacha*, nommé le 21. du mois dernier *Kiaya-Bey* ou Lieutenant du *Grand-Visir*, lui succède dans cette Dignité.

Ce changement de Ministère sembleroit renverser les dispositions pacifiques de *Sa-Hautesse*, relativement aux nouveaux différends avec la *Russie*, si l'on a été bien fondé attribuer à l'ancien *Visir*, *Dervis-Pacha*, la répugnance que la *Porte*, a montrée à remplir les engagements du dernier Traité de Paix. Cet événement confirmera ou détruira bientôt cette conjecture; mais du moins jusqu'à présent rien n'annonce la conciliation de ces différends. Toutes les peines, que Mr. de *Stachieff*, Ministre de l'Impératrice, s'est donné, afin d'obtenir pour les deux-Navires de sa Nation, arrivés le 23. Décembre dans notre port, le passage par le Détroit pour entrer dans la *Mer-Noire*, ont été infructueuses. Lorsqu'on vit, que la *Porte* leur avoit permis d'aller à la *part* des *Dardanelles*, l'on se flattoit, que

cette difficulté avoit été aplanié; mais aujourd'hui l'on apprend, qu'Elle a déclaré au Ministre *Russe*, "que ces *Frégates* n'ont qu'à retourner d'où elles sont venues, puisqu'Elle ne permettra jamais, qu'elles se rendent à leur destination." Le motif de son refus est, comme on l'a déjà dit, que l'Art. XI. du Traité de Paix permet l'entrée de la *Mer-Noire* à des *Navires Russes*, qui ne sont que *Marchands*, tandis que ceux, dont il s'agit, sont des *Frégates de guerre*. Mr. de *Stachieff* a répondu, dit-on, "qu'ils ne seroient à présent qu'à faire le Commerce;" mais on lui a répliqué, "que telle étoit l'apparence; mais qu'en effet ce sont des *Vaisseaux de guerre*, qui peuvent aisément être armés à *Asoph*; que le sus-dit Art. XI. dit expressément, que la *Porte* permettoit aux *Navires Russes*, du même genre que ceux que les autres Nations employent pour le Commerce dans ses Ports & tous autres endroits, de passer librement de la *Mer-Noire* dans la *Mer-Blanche*, & réciproquement de la *Mer-Blanche* dans la *Mer-Noire*, &c.; que les deux *Frégates* ne sont pas de ce genre; & que d'ailleurs elles sont plus chargées de Munitions que de *Marchandises*: Qu'au reste la *Porte* souffrirait, que la *Cour* de *Petersbourg* contrevint ainsi aux conditions du Traité de Paix; mais qu'alors on devoit aussi permettre, qu'on ne les remplît pas de la part du *Grand-Seigneur*." C'est principa-

lement l'Indépendance de la *Crimée* & l'évacuation des Fortereſſes ſur la *Mer - Noire*, que la *Cour Ottomane* ne paroît exécuter qu'à contre-cœur. L'Art. III. du Traité de *Kainardgi* porte, " que S. H. s'oblige à renoncer à tout droit, quel qu'il ſoit, qu'Elle pourroit avoir aux Châteaux, Villes, &c. ſitués dans la *Crimée*, le *Cuban*, & l'*Iſle de Taman*; à ne point y entretenir de Garniſons ni aucunes Forces Militaires, &c." Cependant les Troupes *Ottomanes*, qui occupent l'*Iſle de Tamarow* ou *Taman*, ne font aucune diſpoſition pour l'évacuer; & l'on apprend, que l'*Aga*, qui y commande, aïnt été ſonné à cet effet, a répondu, qu'il n'en fortiroit que d'après un Ordre expreſ de la *Porte*. La poſſeſſion de cette Iſle eſt d'autant plus importante, que la Fortereſſe de *Taman* eſt une des clefs de la *Mer d'Aſoph*, étant ſituée vis-à-vis de *Kerſch* & *Jénicaté*, ſur le *Bospore Cimmérien* ou Détroit de *Caffa*.

L'on continué les préparatifs pour la Guerre avec la *Perſe*. Dix *Ortas* ou Compagnies de *Faniſſaires* ſe ſont miſes le 11. en marche pour l'*Aſie*, où elles attendront des ordres ultérieurs.

De FRANCFORT, le 18. Février.

On apprend de la *Franconie*, que 1200. Hommes des Troupes du Margrave de *Brandebourg - Anſpach* & *Bareith* ont paſſé à la ſolde de la *Grande-Bretagne*, pour aller ſervir en *Amérique*: Ils partiront au commencement de *Mars*. & descendront le *Mein* juſqu'à *Hanau*, où, après quelques jours de repos, ils ſeront embarqués pour leur deſtination ultérieure. Il eſt certain, que le Duc de *Wurtemberg* a cédé auſſi une partie de ſes Troupes à S. M. *Britannique*. Le Colonel *Faucitt*, que la *Cour de Londres* employe depuis deux ans à ſe procurer des Troupes en *Allemagne*, ſ'eſt rendu pour cette *Négociation* à *Stugard*.

De PARIS, le 17. Février.

Le Parlement vient de juger le célèbre Procès entre le Sr. *Calmer*, Négociant Juif ci-devant domicilié à la *Haie*, & l'Evêque d'*Amiens*. On ſe rappelle, que le premier avoit obtenu ſous le feu Roi des Lettres-Patentes, qui l'autoriſoient à faire l'acquiſition des Terres du Duché de *Chaulnes*, lui accordant le droit d'exercer tous ceux, dont un Régnicole pourroit jouir à ce titre; mais que, quand il voulut exercer celui de *Collation* ou de *Préſentation* pour des *Cures* ou autres *Bénéfices*, le *Prêlat*, dans le *Diocèſe* duquel ces Terres ſont ſituées, a refusé ſon *Viſa* au premier nommé par le Seigneur *Juif*, prétendant que

l'enrégimentement des Lettres-Patentes ne regardoit que le temporel. Le Sr. *Calmer*, de ſon côté, ſoutenoit, qu'il n'uſoit que des Droits d'un Patronage Lègique, & que l'Evêque avoit ſeulement droit d'examiner, ſi le Sujet, nommé à un *Canonicat* de la *Terre Ducale* de *Pecquigny*, étoit irréprochable. Conformément aux *Concluſions* de M. l'Avocat-Général *Séguier*, l'Arrêt maintient la nomination faite par le Sr. *Calmer*, & condamne l'Evêque à tous dépens.

La Nouvelle d'un Emprunt à faire par l'Ordre du *St. Eſprit* (annoncée dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XIII.) ſ'eſt confirmée; L'Arrêt du *Conſeil d'Etat*, qui l'y autoriſe, a été rendu le 7. Février, & porte ce qui ſuit.

Vu par le Roi, étant en ſon *Conſeil*, la délibération priſe au Chapitre de l'Ordre & Milice du *St. Eſprit*, tenu en préſence de S. M. le 2. Février 1777; par laquelle il a été ordonné, plein du zèle & de *Patrabeman* dont il a, dans tous les tems, donné des preuves au Roi, aïant reconnu, que les Rembours ſemens ſuccéſſifs, qu'il a faits depuis pluſieurs années, avoient diminué les Rentes à ſa charge, & deſirant concourir aux ſages économies, que S. M. ſe propoſe de faire par le remboursement des Emprunts, qui lui ſont le plus onéreux, a arrêté, que S. M. ſeroit ſuppléé d'agréer les offres, que faiſoit le dit Ordre, de faire porter au *Treſor Royal*, le titre de *Prêt*, les Sommes principales, qu'Elle voudroit bien lui permettre d'emprunter ſoit en Rentes perpétuelles à cinq pour cent ſoit en Rentes viagères ſur deux Têtes, à ſep pour cent, le tout ſans retenue, & juſqu'à concurrence de ſix-cents mille Livres par an avec privilège, tant ſur ſes Revenus, au-delà de ſa dotation, que ſur ſix-cents mille Livre de rente, que S. M. ſeroit ſuppléé de cauſtifier à ſon profit, par privilège, ſur le produit du *Marc d'or*, & par ſupplément, en cas de beſoin, ſur le produit de la *Ferme-générale* des *Postes*, juſqu'à l'extinction totale des Rentes viagères & des Rentes perpétuelles, que l'Ordre racheteroit par les Rembours ſemens, que ſes épargnes annuelles lui permettroient de faire: Sa Maj. auroit agréé les offres du dit Ordre, pour appliquer le montant de ſes avances uniquement à la diminution des anticipations faites ſur ſes Revenus. A quoi voulant pourvoir: Ont le rapport du Sr. *Taboureau*, *Conſeiller d'Etat ordinaire*, & du *Conſeil-Royal*, *Contrôleur-Général* des *Finances*: Le Roi, étant en ſon *Conſeil*, a ordonné & ordonne ce qui ſuit.

ART. I. Le Roi a homologué & homologu la délibération priſe par l'Ordre du *St. Eſprit* le 2. du préſent mois, dont l'Extrait eſt annexé à la Minute du préſent Arrêt; & en conſéquence S. M. a accepté & accepte le *Prêt* qui lui eſt offert par le dit Ordre, juſqu'à concurrence de ſix-cents mille Livres de jouiſſance annuelle.



II. Sa Maj. a créé, au profit du dit Ordre & Milice du *St. Esprit*, six-cents mille Livres de Rentes; exemptes de toutes retenues de Dixième; Deux-Soix pour Livre d'icelui, & Vingtièmes; & de toutes autres Impositions, à avoir & prendre les dites Rentes par privilège, & même par préférence à la partie du Trésor-Royal, à compter du 1. Janvier dernier, sur le produit du *Marc d'or*, & par supplément, en cas de besoin, sur le produit de la *Ferme-générale des Postes*. En conséquence veut Sa Majesté, que par les Commissaires de son Conseil, qui seront par Elle incessamment députés, les dites six-cents mille Livres de Rentes soient vendus & aliénés au dit Ordre & Milice du *St. Esprit*, entre les mains des Commandeurs Grands-Officiers du dit Ordre.

III. Permet S. M. au dit Ordre d'emprunter, soit en Rentes perpétuelles à cinq pour cent, soit en Rentes viagères sur deux têtes à sept pour cent, jusqu'à concurrence de six-cents mille Livres de jouissance annuelle, pour la Somme principale, que produira le dit Emprunt, être versée ensuite au Trésor-Royal par le dit Ordre; desquelles Rentes, tant perpétuelles que viagères, la jouissance pourra être stipulée dans les Contrats, à compter du premier jour du Quartier, dans lequel les Capitaux en auront été fournis, avec l'exemption de Dixième, Deux-Soix pour Livre d'icelui, Vingtièmes & autres Impositions, dont les dites Rentes seront affranchies, & affectant par privilège spécial aux dits Emprunts, non-seulement les dites six-cents mille Livres de Rentes sur le Droit de *Marc d'or*, & par supplément, en cas de besoin, sur les *Postes*, mais encore l'excédant des Revenus du dit Ordre au-delà de sa Dotation.

(Le reste ci-après.)

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 14. Février.

Le Roi a accordé la Dignité de Baron du Royaume d'Irlande au Docteur *Richard Robinson*, Archevêque d'*Armagh*, Métropolitain & Primat de toute l'Irlande, sous le titre de *Lord Rokeby d'Armagh*, reversible, au défaut d'Héritiers mâles, à *Mr. Matthieu Robinson*, au Comté de *York*, & à ses Descendants mâles, &c. On dit, que le Sr. *Daniel Wier*, Membre de la Direction de la Compagnie des *Indes*, a été nommé Commissaire-Général de l'Armée du Roi en *Amérique*.

Le Bureau de l'Artillerie a donné ordre ces jours-ci d'embarquer immédiatement 500. Tonneaux de différentes Munitions de guerre pour le *Portugal*, d'où l'on conjecture, que les différends entre les Cours de *Madrid* & de *Lisbonne* sont encore dans un état très-incertain. On prétend même avoir ici des avis de nouvelles hostilités entre les deux Nations, tant sur Mer que dans leurs Colonies de l'*Amérique-Méridionale*; mais ce qu'on en débite ne porte guères le caractère d'authenticité.

L'Adresse du Congrès-Général, (dont il a été parlé dans notre dernier Supplément) est conçue en ces termes.

Les Représentans des ETATS-UNIS de l'AMÉRIQUE, assemblés en CONGRÈS, au Peuple en general & particulièrement aux Habitans de PENSYLVANIE & des Etats adjacens.

AMIS ET FRÈRES,

NOUS croyons de notre devoir de vous adresser quelques mots d'exhortation dans cette crise importante. Vous n'ignorez pas l'Histoire du commencement & des progrès de cette Guerre. Depuis quelques années le Ministère *Britannique* a poursuivi systématiquement le projet de vous asservir à ce Royaume. Après différentes tentatives, faites d'une manière artificieuse & insidieuse, pour établir la coutume de vous tenir sous contribution, il a enfin soutenu ouvertement & décisivement le droit de faire des Loix, qui vous obligent dans tous les cas quelconques.

On s'est opposé à ces usurpations par des Requetes humbles & sérieuses de la part de toutes les Assemblées législatives sur le Continent, & plus d'une fois de la part du Congrès, représentant tout le Corps. Elles ont été traitées avec le plus profond mépris. Il a été passé & mis à exécution des Actes de la nature la plus injuste & la plus oppressive, tels que d'exempter d'un Jugement légal la Soldatesque, chargée de commettre des Meurtres en *Amérique*, & d'ordonner de transporter ces Meurtriers dans la *Grande-Bretagne*, pour y obtenir une abolition certaine; ainsi que de statuer, que les Prisonniers, faits sur mer, fussent engagés à bord des Vaisseaux *Britanniques*, & forcés ou à tuer leurs propres Amis ou à être tués eux-mêmes par leurs mains. Nous choisissons seulement ces deux exemples parmi la multitude d'Actes oppressifs du Parlement, pour faire voir à quelle horrible injustice l'amour de dominer peut quelquefois conduire les Sociétés comme les Individus. En même tems, pour montrer combien il est insensible aux souffrances d'autrui, vous pouvez voir par les Préambules de ses Actes & par ses Adresses au Roi, qu'il fait constamment l'éloge de sa propre douceur dans ces procédés mêmes, qui ont rempli tout le Continent de ressentiment & d'horreur.

Pour couronner le tout, l'on nous fait la Guerre de la manière la plus cruelle & la plus impitoyable, employant non seulement les Forces de la Nation *Britannique*, mais prenant à gages des Mercénaires Etrangers, qui, destitutes de tout sentiment, se plaisent dans le pillage & l'effusion de sang. On ne connoît que trop l'Esprit de l'Armée en général, par le traitement inhumain, qu'ont éprouvé ceux qui ont eu le malheur de lui tomber entre les mains.

Vous savez avec certitude, que, conformément au desir universel du Peuple, & avec l'approbation cordiale de chaque Province, le Congrès a déclaré les *Etats-Unis libres & indépendans*, mesure non seulement juste mais



qui étoit devenu absolument nécessaire. Il nous eût été impossible de résister aux Forces formidables, destinées contre nous le Printems dernier, pendant que nous nous avouions Sujets de cet Etat, contre lequel nous avions pris les armes. D'ailleurs, après des tentatives réitérées, l'on vit que l'on ne pouvoit obtenir d'autres conditions, sinon le Pardon d'après une soumission absolue, que tout Corps public en Amérique avoit rejeté avec dédain.

A présent nous avons résisté avec le courage & la résolution, qui conviennent à un Peuple libre, & jusqu'ici avec un degré de succès, qu'à peine nous pouvions attendre. L'Ennemi a été chassé des Provinces Septentrionales, dont il étoit d'abord en possession; & il a été repoussé dans sa tentative contre les Provinces Méridionales par la valeur indomtable des Habitans. Nos succès sur Mer, par la capture des Vaisseaux de l'Ennemi, ont été étonnans. Il a été contraint à se retirer devant l'Armée Septentrionale. Malgré la difficulté & l'incertitude, qu'il y avoit d'abord, d'être pourvus de Munitions & d'Attrails de Guerre, nous en sommes fournis actuellement en abondance; & par l'arrivée & la capture récente de quelques Vaisseaux, il y a une perspective immédiate d'une quantité suffisante d'Habits pour l'Armée.

Ce que nous avons particulièrement en vue dans cette Adresse, est non-seulement d'avancer l'union & d'augmenter la vigueur dans tous les Etats, mais d'exciter les Habitans de Pensylvanie, de la Nouvelle-Jersey, & des Etats adjacens, à des efforts immédiats & courageux, pour s'opposer à l'Armée, qui menace ce moment de prendre possession de cette Ville. Vous savez, que durant toute la Campagne elle a été arrêtée dans ses progrès, & que ce n'est que depuis ces deux dernières semaines qu'elle s'est hasardée au-delà de dix miles de distance de la Flotte. Ses progrès présens ne sont dus à aucune défaite capitale, ni à un manque de valeur dans l'Armée destinée à s'y opposer, mais à la diminution soudaine du nombre de celle-ci, occasionnée par l'expiration de ces Enrôlemens, dont l'on a précédemment adopté l'usage pour soulager le Peuple. Quantité d'Habitans ont déjà actuellement joint l'Armée, pour suppléer à ce vuide; & nous exhortons de la manière la plus sérieuse tous les Amis de la

Liberté à s'employer sans délai dans cette conjoncture extrêmement pressante. Par-tout ailleurs nos Armes ont eu du succès; & d'autres égards notre Cause sacrée est dans une situation, qui donne les plus grandes espérances. Nous jugeons convenable de vous informer & même de vous assurer, qu'il nous a déjà été rendu des Services essentiels par des Puissances Etrangères, & que nous en avons reçu les assurances les plus positives de secours ultérieurs. Ne nous manquons donc pas à nous-mêmes! Une courte résistance fera même probablement efficace, vu que le Général Lee s'avance avec un nombreux Renfort & avec des Troupes remplies de courage.

Quel dommage ne seroit-ce donc pas, que Philadelphie, cette Ville si riche, si peuplée, tombât entre les mains de l'Ennemi, ou que nous ne faissions pas l'occasion de détruire sa principale Armée, éloignée à présent de ses Vaisseaux de guerre, qui font sa plus grande force!

Il est certainement très-inutile de multiplier les arguments dans une telle situation. Il s'agit de tout ce qui nous est précieux comme Hommes, comme Citoyens libres. On ne peut pas mettre en doute, ce qui en seroit l'effet, si nous échouions à la fin. Les Commissaires même si vantés, chargés, disoit-on, de rendre la Paix à l'Amérique, n'ont point offert, n'offrent point aujourd'hui d'autres conditions que le Pardon d'après une soumission absolue. Et, quoique (Dieu soit loué!) la perte même de Philadelphie ne seroit pas la perte de notre Cause, — cependant, aussi longtems qu'on peut la sauver, ne donnons point, à la fin de la Campagne, cette matière de triomphe à nos Ennemis, mais mettons un terme à leurs progrès, & convainçons nos Amis, dans les Pays éloignés, qu'un seul & même esprit anime tout le Corps!

Nous reposant sur votre fidélité & sur votre zèle dans une Contestation la plus illustre & la plus importante, & pleins d'une ferme confiance dans la bonté de la Providence Divine, nous vous souhaitons toute sorte de bonheur & de succès.

Donné à PHILADELPHIE, le 10. Déc. 1776.

Par ordre du Congrès

(Signé) JEAN HANCOCK, Président.

Histoire des Campagnes de M. le Maréchal de MAILLEBOIS en Italie pendant les années 1745. & 1746. dédiée au Roi, par M. le Marquis de PEZAY, Inspecteur-Général des Milices Garde-Côtes du Royaume, Chevalier de St. Louis, 3. Volumes in 4<sup>to</sup>. de Discours, & un Volume in Folio de Planches, à PARIS de l'Imprimerie Royale: Le tout se vend 144. Livres, à l'Hôtel de Thou, Rue des Poitevins. Le Volume de Planches est unique en son genre pour sa beauté & son exactitude. Il vient d'être présenté à Sa Majesté.

Le Sr. CHEVALIER, Peintre & Doreur, ancien Directeur de l'Académie de St. Luc, Rue Bailleul à PARIS; continué avec le plus grand succès à vendre de ses couleurs, petit gris perlé pour les Bâtimens, & des couleurs d'ardoise pour les couvertures en huile; le tout broyé par le moyen de sa mécanique approuvée par l'Acad. des Sciences, suivant son Certificat du 22. Août 1775.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XVI.

De LEIDE, le 25. Février, 1777.

**D**E PETERSBOURG, le 31. Janvier. Le 25. de ce mois, le Prince Grégoire Orlov eut l'honneur de donner une Fête à l'Impératrice & à L. A. Impériaux : Elle commença à 5. heures du soir par un Bal masqué, qui fut suivi à 9. heures par un magnifique Souper : Pendant la Table, il parut à l'improviste un Orchestre & un théâtre, sur lequel de jeunes Demoiselles de la Noblesse exécutèrent avec beaucoup d'applaudissement un Opéra, composé pour cette occasion & intitulé, le *Mariage de Cupidon*. La Fête & les Jardins de l'Hôtel furent illuminés avec autant de somptuosité que de goût.

L'Impératrice a augmenté de 8. mille Roubles par an les Appointemens du Conseiller-Privé *Berzoy* en récompense du Patriotisme, avec lequel il a consacré presque tous ses Biens à l'usage des différens Instituts d'Education en *Russie*, dont il est l'Inspecteur-Général. Sa Maj. a accordé une Gratification de 20. mille Roubles au Lieutenant-Général de *Sievers*, pour lui témoigner sa satisfaction de la manière, dont il a introduit & établi la nouvelle Législation dans le Gouvernement de *Novogrod*. Cette Souveraine, toujours attentive à distinguer ses services, les vertus, & les talens, les a aussi récompensés en la personne, de Mr. de *Domaschew*, son Gentilhomme de la Chambre & Directeur de l'Académie des Sciences : Elle lui a fait présent d'une Tabatière, garnie de Diamans de très-grand prix ; & employant ce secret, si lui est propre, de rendre ses bontés encore plus flatteuses, par la manière, dont Elle les témoigne, Elle enferma dans cette Boëte une Lettre infiniment gracieuse, pour ce Seigneur, faisant l'éloge de ses services dans la dernière Guerre & de ses succès dans la direction de l'Académie. La Lettre, que le Roi de *Prusse* a écrite à Mr. de *Domaschew*, en agréant d'être placé à la tête des Membres Honoraires Etrangers, de l'Académie, & dont il a été fait lecture à l'Assemblée qu'elle tint le 9. de ce mois à l'occasion de son Jubilé, est conçue en ces termes.

Monsieur de DOMASCHNEW, Je regois avec bien de la reconnaissance les offres de l'Académie de Petersbourg. Je ne suis que ce que les Italiens appellent Dilettante, & par conséquent peu propre, à me trouver dans la compagnie de quelques-uns des plus savans Hommes de l'Europe, dont la profondeur des connoissances m'est connue. Cependant, ce qui peut justifier le choix de l'Académie de Petersbourg, c'est la part sin ère que j'en prends à tout ce qui peut augmenter la prospérité & la splendeur de l'Empire de Russie ; de son auguste Souveraine, & de son illustre Famille ; & comme certainement les Sciences éclairent, en répandant leurs connoissances & leurs découvertes, qu'elles adoucisent les moeurs, servent de consolation à ceux qui les cultivent, & étendent la gloire des Etats, qui les protègent, aussi bien que les Armes des Guerriers, je m'intéresserai toujours vivement pour cette Académie, si publiera & transmettra à la Postérité les talens insignes du grand génie, qui est à sa tête. Sur ce je prie Dieu, qu'il vous ait, Monsieur de DOMASCHNEW ; en sa sainte &igne garde.

POTS DAM, le 17. Nov. 1776. (Signé) FÉDÉRIC.

Le Vice-Chancelier Prince de *Gallitzin*, qui n'étoit point revenu de *Moscou* avec la Cour, n'y étoit resté de l'agrément de l'Impératrice, a demandé la démission de toutes ses Charges, que S. M. lui a accordée, en lui en conservant les Appointemens à titre de Pension faite durant. Outre celle de Vice-Chancelier, ce Seigneur remplissoit les Places de Grand-Maître de la Cour, Grand-Chambellan, & Grand-Veneur.

De BERLIN, le 18. Février. Le Roi a accordé à Mr. de *Zastrow*, Lieutenant-Colonel du Régiment du Comte de *Lottum*, Dragons ; en considération de la foiblesse de sa santé, la permission de se retirer avec une Pension & le grade de Colonel. Dans l'Assemblée, que l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres tint le 13. de ce mois, M. le Secrétaire-Perétuel *Formey* fit lecture d'une Lettre du Roi, par laquelle S. M. chargeoit l'Académie de s'associer au nombre de ses Membres Etrangers Mr. de *Domaschew*, Directeur de l'Académie des Sciences de *Petersbourg*, en considération de son mérite & de ses talens.

De LISBONNE, le 21. Janvier. La Cour a été hier en gala à l'occasion de l'Anniversaire de la naissance du Roi d'Espagne, dont l'Ambassadeur donna une Fête à tous les Ministres Etrangers. Le Roi, qui se rétablit quoique lentement, n'est retenu à présent au lit que par la chaleur de la Saison. On a commencé de nouveau la semaine dernière à enlever des Jeunes-hommes pour compléter les Régimens.

De CARTAGÈNE, le 25. Janvier. Les deux Frégates du Roi, la *Sainte-Lucie* & la *Vierge-des-Carmes*, qui avoient fait voile de ce Port le 16. du courant, afin de transporter à



Oran six-cents Recrutés pour les différents Régimens en garnison dans ce Préside, sont de retour ici, & y attendent de nouveaux ordres pour se remettre en mer.

La Nouvelle, qui s'étoit répandue de la prise de *Tanger* par l'Escadre Espagnole, sortie de *Cadix*, sous les ordres du Lieutenant-Général Marquis de *Casa-Tilly*, & dont il a paru une Relation circonstanciée, a été desavouée par des Lettres d'une date postérieure de *Madrid* & de *Cadix*, comme destituée de tout fondement; & l'on assure, qu'il a été donné ces ordres pour en découvrir l'Auteur & le punir de sa légèreté à avancer des faits si absolument controvérsés.

De *CADIX*, le 24. Janvier. Les Paquet-bots de régître le *St. Joseph* & le *Saint-Nicolas de Bari* sont entrés les 20. & 21. de ce mois dans ce Port. Ces Bâtimens, partis de *Hondure* le 15. Août, ont apporté pour le compte du Commerce 281308. Piastras fortes en argent; & 21520. Arrobes d'Ami, estimées à 516486. de ces Espèces. Le Gabarre *Françoise*, la *Bonsole*, commandée par le Chevalier de *Borda*, relâcha ici le 20. venant de l'Isle de *Gorée*, où elle étoit allé faire des observations Astronomiques. On apprend, qu'il a été expédié ordre dans tous les Ports du Royaume de rendre le salut coup pour coup aux Vaisseaux *Russes* qui y entreroient, & de leur fournir tout ce dont ils pourroient avoir besoin.

De *MADRID*, le 4. Février. Le Prince des *Asturies* est presque rétabli d'un accident qui lui est arrivé il y a quinze jours. Sortant du *Pardo* dans une voiture à 6. petits chevaux de *Galice*, que conduisoit l'Infant *Don Gabriel*, S. A. R. eut le malheur de verser, & de se démettre le bras gauche: On le lui remit d'abord, & on lui fit une saignée, qu'on réitéra deux fois les jours suivans. Depuis ce tems l'inquiétude, qu'on a eue à ce sujet, a presque entièrement cessé. On dit, que la Princesse Epouse de l'Infant *Don Louis* se trouve actuellement enceinte.

Le Roi a conféré le Gouvernement de la Province de *Jauja*, dans le *Pérou*, au Capitain d'Infanterie *Don Vincent Seneca*; & celui de *Jañ de Bracamoros*, dans la *Nouvelle-Grénade* à *Don Michel de Salcedo y Espinosa*, Sergent-Major d'Infanterie. *Don Jean-Thomas de Macheo y Uxtariz*, Chevalier Pensionné de l'Ordre de *Charles III.* Conseiller au Conseil-Suprême de *Castille*, est mort le 14. Janvier à l'âge de 52. ans, aiant donné pendant 23. ans dans différentes Charges de Magistrature de grandes preuves d'intégrité.

De *NAPLES*, le 29. Janvier. Le Roi a nommé le Chevalier de *Somma*, actuellement son Ministre à la Cour de *Copenhague*, pour passer en la même qualité à celle de *Vienne*. Le Prince de *Marfico*, Régent de la Cour de la Vicairerie, étant mort ces jours-ci, on croit qu'il sera remplacé par le Prince de *Ciméulle*, Ministre du Roi à *Rome*.

De *MODÈNE*, le 1. Février. Hier, on reçut ici la Nouvelle, que la Princesse *Henriette d'Este*, Soeur du Duc, notre Souverain, étoit morte à *Borgo San-Dorino*, dans la 75<sup>me</sup>. année de son âge. Cette Princesse étoit Veuve en premières Noces du Duc *Antoine de Parme* dernier de la Maison de *Farnèse*, & en secondes Noces du Prince *Léopold de Hesse-Darmstadt*. Elle a laissé tous ses Effets mobiliers & Bijoux à notre Souverain, qui lui faisoit une Pension de 300. mille Lires, éteinte par sa mort.

De *BOLOGNE*, le 6. Février. Le Landgrave de *Hesse-Cassel*, auquel le Cardinal de *Berwick*, le Prince *Aldobrandini*, & plusieurs autres Personnes du premier rang ont donné de très belles Fêtes, prit le 2. congé du Pape, qui lui envoya un Corps-saint, des *Agnus*, &c. Et le 4. S. A. S. partit pour *Naples*.

Malgré des assurances des Partisans de la Société éteinte, on croit généralement à *Rome* que les vertus du Vénéable *Palafox* seront approuvées au degré héroïque, quoique jusqu'à présent les intentions du *St. Père* ne soient pas connues à ce sujet.

De *PARME*, le 6. Février. L'Infant-Duc est revenu le 2. de ce mois d'un voyage, qu'il S. A. R. a fait à *Mantouë*, *Brescia*, *Vérone*, & *Crémone*. Madame la Duchesse se trouve de nouveau enceinte. On attend ici au Printems prochain *Monsieur*, Frère de S. M. Très-Christienne qui fera un tour en *Italie*; & qu'on dit se proposer de passer les Fêtes de *Pâques* à *Rome*.

De *PERPIGNAN*, le 30. Janvier. Le Comte de *Floride-Blanche*, ci-devant Ambassadeur d'Espagne à *Rome*, & nommé Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères arriva hier à un des Fauxbourgs de cette Ville, où il prit un logement. Le Roi avoit fait donner des ordres, pour qu'on lui rendit à son passage les honneurs dus à sa Dignité. En conséquence, lorsque ce Ministre entra dans la Ville, vers les 2. heures du soir, il fut salué par l'Artillerie: Il trouva l'Etat-Major de la Place à la Barrière; les Troupes de la Garnison formoient une double haye; & dès qu'il fut chez le Brigadier de *Cholette*, Commandant pour le Roi, il fut visité par les Corps Militaires & harangué par le Corps Municipal. Ce Seigneur soupa chez le Commandant, & retourna ensuite au Faubourg, n'aiant pas jugé à propo



l'accepter un logement, qui lui avoit été préparé dans la Maison du Comte de Mailly : Il fit parti ce matin pour continuer sa route vers Madrid, où il comptoit d'arriver du 15. au 20. Fév.

*De TOULON, le 24. Janvier.* Le Chevalier de Coriolis d'Espinouse, commandant la Frégate du Roi, *l'Aurore*, aiant offert au Bey de Tunis de passer en France Suleiman-Aga, son Envoyé auprès de S. M. Très-Chrétienne, ce Ministre & les Gens de sa Suite s'embarquèrent le 14. Décembre sur ce Vaisseau, qui mouilla dans notre Rade le 18. du courant. Il avoit été précédé de quelques jours par le Bâtiment, chargé des Présens que le Bey envoie à Sa Majesté : Ils font actuellement la Quarantaine ; & l'Envoyé est descendu le 29. avec sa Suite au Lazareth.

*De VERSAILLES, le 15. Février.* Avant-hier, le Roi reçut les Cendres des mains de l'Evêque de Sens, Premier-Aumônier de Sa Majesté, dans la Chapelle du Château. Le même jour, le Prince Palatin, Duc des Deux-Ponts, qui a été ici sous le nom de Comte de vonheim, eut l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, & de prendre congé de Sa Majesté.

*SUITE des Nouvelles de PARIS du 17. Février.*

Il est question, dit-on, de mettre les Marchaillées en Légion, & de faire commander par des Officiers-Généraux, de supprimer les Charges de Grand-Prévôt, & de donner un tout-à-fait militaire à ce Corps, préposé au maintien de la sûreté publique par tout le Royaume.

Le Sr. de Poilly a perdu le Procès, (dont il a été parlé dans le Suppl. du N<sup>o</sup>. civ. 1776.) Il a été débouté de ses demandes considérables en Succession & en dommages & intérêts ; la Dame de Chantrenne, Veuve de son Frère aîné, aiant prouvé, que son Mari est mort non-seulement insolvable, mais qu'elle a même été forcée de perdre une partie de sa Dot & de ses reprises.

\* \* \* Mr. PRATI, Napolitain, Maître de Chapelle, a donné, le 2. de ce mois, au Concert-Spirituel à PARIS, le Pseaume *Dixit* en Motet à Grand-Choeur, dans lequel il s'est attiré l'applaudissement général.

*De LONDRES, le 14. Février.* Outre l'Hôpital de Forton & le Château de Portchester, le Gouvernement a donné ordre de préparer plusieurs autres Prisons, pour les Américains qui seront faits Prisonniers par les Forces du Roi sur terre ou sur mer. La Prison à Plymouth, où les François & Espagnols, pris durant la dernière Guerre, ont été détenus, est de ce nombre ; & l'on dit, que la partie du Quarré de Newgate en cette Capitale, dont l'on n'avoit encore construit que les Murs, sera achevée avec toute la diligence possible, & divisée en plusieurs Appartemens pour le même usage. La Garnison de l'Isle de Seilly sera augmentée de quatre Compagnies d'Infanterie ; & le Corps de-Garde à St. Mary sera beaucoup agrandi & converti en Prison. On croit, que l'augmentation des Garnisons de Jersey & de Guernsey, par deux Compagnies d'Invalides, a le même objet.

Jamais les Manufactures d'Armes à Birmingham & Sheffield n'ont-elles été plus occupées qu'aujourd'hui : Cependant il s'en faudroit de beaucoup, qu'elles soient employées uniquement pour la Grande-Bretagne ou ses Alliés, si l'Auteur d'une Lettre de Birmingham du 1. de ce mois a été bien informé ; Il écrit, qu'il s'est trouvé dans sa Ville pendant quelques jours des Émissaires Américains, notamment un Habitant distingué de Maryland, dans le dessein de s'y procurer une bonne quantité de fusils, de platines, &c. " Mais (ajoute-t-il) il faut espérer, qu'aucun de nos Citoyens n'aura été assez dépourvu de Patriotisme pour se prêter à leurs propositions ; " espoir trompeur, s'il est vrai, comme des Feuilles publiques l'assurent, qu'il a été trouvé à bord de l'*Aurore*, Vaisseau Américain conduit par quelques gens de l'Equipage à Liverpool (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XII.) des Papiers, par lesquels il paroît, qu'il a été expédié depuis peu 4000. fusils de Birmingham & de Sheffield pour les Colonies dans l'Amérique-Septentrionale. Par les mêmes Papiers l'on a vu, dit-on, qu'il a été embarqué, au mois de Novembre dernier, dans un des principaux Ports Etrangers près de la Manche, 80. Barrils de poudre & une grande quantité d'autres Munitions de guerre, à bord de deux Bâtimens destinés pour Providence en Rhode-Island.

Les Négocians de cette Capitale, intéressés au Commerce des Indes-Occidentales, ont tenu la semaine dernière une Assemblée, à laquelle il fut produit un Etat des Captures, faites sur ce Commerce par les Armateurs Américains depuis le commencement des hostilités : Il paroît par ce Tableau, que la quantité de Sucre montoit seule à 40. mille Barrils ; & que celle de Gum, de Coton, de Caffé, & d'autres Articles du produit des Isles étoit à proportion :

On écrit de Portsmouth, le 12. Février, que les Vaisseaux de guerre le *Courageux* & l'*Aurora* en avoient déjà mis à la voile, & que le *Culloden* les suivroit incessamment. L'objet de la croisière de ces Navires (que nous avons annoncée l'Ord. dernier) est d'intercepter sept gros

Bâtimens Américains, qui, selon des informations reçues par le Gouvernement, sont actuellement en route de la Virginie pour des Ports de France avec des chargemens de Tabac & d'Indigo.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 18. Février.

„ Le 14. de ce mois, les Seigneurs lurent pour la troisième fois & passèrent le Bil des Lettres de marque, en vertu duquel on en a déjà préparé un grand nombre pour tous Particuliers, qui voudront armer en course contre les Colonies révoltées de l'Amérique. Ce jour-là, il y eut de vifs débats dans la Chambre des Communes sur le Bil pour saisir les Personnes suspectes de Haute-Trahison & de Piraterie, contre lequel il fut présenté une Requête de la Ville de Londres. Cependant il fut passé le lendemain à la pluralité de 112. contre 35. Voix. (Nous donnerons la Requête & le Précis des débats l'Ordinaire prochain.)

„ Le Général Clinton & plusieurs autres Officiers sont revenus ici de l'Amérique, ayant fait le trajet à bord du Vaisseau de guerre l'Asie, de 64. Canons, qui est entré à Plymouth; & l'on apprend, que le Général Comte Cornwallis & le Général Robertson sont aussi attendus de retour à bord du Bristol, de 50. Canons, qui devoit partir de New-York du 17. au 19. Janvier. Quoiqu'on eût cru, que la Cour auroit publié quelques Nouvelles, à l'occasion de l'arrivée du premier de ces Vaisseaux, elle n'a fait insérer dans la Gazette de Londres qu'une Lettre du Commodore Parker, où il dit, „ que jusque-lors il n'étoit rien arrivé d'essentiel; que la Flotte Continentale étoit dans la Rivière de Providence hors de sa portée.” Cette Lettre est en date de Rhode-Island, du 7. Janvier. Cependant on publie ici des Avis du même endroit du 6. & du 8., suivant lesquels on y avoit été informé de la défaite du Général Washington & de la prise du Général Lee. On appuie cette dernière Nouvelle d'un paragraphe, qui se trouve, dit-on, dans la Gazette de New-York, ainsi que d'une Lettre du Capitaine Mackenzie, Secrétaire du Général Howe, & enfin de quelques Lettres reçues hier de la part du Colonel Harcourt à l'Hôtel du Comte de Harcourt, son Père. L'on assure, qu'au départ de ces Avis le Colonel étoit sur le point de faire voile pour amener son Prisonnier en Angleterre; & que Mr. Lee, nommé par le Congrès pour succéder à Mr. Washington dans le commandement de la grande Armée, sera un des premiers, contre lesquels l'on emploiera les dispositions du Bil passé hier dans les Communes, & en vertu duquel la Cour a envoyé ordre en Amérique de transporter en Angleterre, sous l'escorte des Invalides de l'Armée, les Prisonniers qui se trouvent à la Nouvelle-York, & qui n'ont point été échangés. La défaite du Corps Hessois se confirme aussi par des Lettres récentes, qui n'apprennent néanmoins aucune circonstance ultérieure, si ce n'est que le Commandant en second des Troupes Hessises avoit été tué, en se faisant jour, à la tête de 300. Hommes, à travers le Corps Ennemi. Quelques Avis ajoutent, que la dysenterie fait de grands ravages parmi nos Troupes de terre & de mer aux ordres des Frères Howe. „

„ Les ACTIONS continuent d'être sur le même pié.”

De BRUXELLES, le 20. Février. On écrit de Lille, que le Régiment Dauphin, faisant partie des douze Bataillons, qui ont reçu ordre de se rendre de la Flandre-Françoise à Brest, s'est mis en marche le 16 & qu'il seroit suivi le 18. par celui de Chartres. Un Détachement du Corps d'Artillerie a pris la même route. Ces différents Corps doivent être arrivés à Brest en 32. jours de marche. Jusqu'à présent l'en ignore le but d'un mouvement si peu ordinaire au coeur de l'hiver.

De ROTTERDAM, le 22. Février. On a reçu ici des Lettres de Nantes, suivant lesquelles le Commerce de Tabac entre ce Port & les Colonies Britanniques doit être très-considérable. Trois Cargaisons de cette Marchandise, qui y ont été récemment mises en vente, avoient été achetées par la Ferme-Générale, qu'on dit avoir conclu une Convention avec les Agens du Congrès-Général, pour l'achat exclusif de tous les Chargemens de Tabac, portés en France pour le compte de cette Assemblée. Celui du Vaisseau l'Aurore, que des Anglois enrôlés parmi l'Equipage ont conduit à Liverpool, avoit la même destination. On dit, que le Capitaine a été si maltraité par ceux de ses gens qui s'étoient révoltés, qu'il est mort à Liverpool.

De LA HAÏE, le 22. Février. M. le Chevalier Yorke, Ambassadeur-Extraordinaire de S. M. Britannique, & le Vicomte de la Herreria, Envoyé Extraordinaire du Roi d'Espagne, ont été, chacun séparément, en conférence avec le Président des Etats-Généraux. Le Colonel Rainsford, chargé de conduire en Angleterre les Troupes Allemandes, qui passent à la solde Britannique, est arrivé ici le 19. & parti ce matin pour se rendre au lieu de l'embarquement.

Mr. & M<sup>re</sup>. Timon Boey, Greffier en second & Secrétaire de la Cour de Justice de Hollande & de Zeelande, mourut ici hier.

De LEIDE, le 24. Février. Par l'abondance des matières nous sommes obligés de renvoyer à l'Ordinaire prochain la Suite des Nouvelles de Constantinople, qui annoncent entre autres la défaite de l'Armée Persane & la levée du blocus de Bagdad.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du VENDREDI 28. Février, 1777.

De SEYDE, le 5. Novembre, 1776.

**L**A mort d'*Aly-Daher*, Fils du feu Chéik d'*Acre*, est avérée; mais jusqu'ici l'on n'en sçait point les circonstances avec certitude. Comme l'on n'a entendu parler d'aucune défaite de ce Chef, il y a lieu de croire, qu'on est parvenu à se défaire de lui par trahison. En effet l'on dit, que le Pacha de *Damas* lui avoit envoyé 3. à 400 Hommes, qui, feignant de vouloir se dévouër à son service, ont réussi à gagner sa confiance, & lui ont tranché la tête. Cette perfidie a eu un double motif, puisque, par son moyen, le Pacha de *Damas*, qui n'a pu tromper *Aly-Daher* que parce qu'il l'avoit longtems soutenu en secret, a ôté à son Rival, *Diezzar-Bey*, notre Gouverneur, le fruit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donné, depuis la prise d'*Acre*, pour s'affluer de la personne de ce Rebelle; & qu'en même tems il est parvenu à faire oublier sa complicité, en débarrassant la Porte de ce dangereux Ennemi. On espère, que, le Pays de *Saphed* étant délivré par-là entièrement des *Dahers*, dont la domination lui attiroit des troubles continuëls, la tranquillité va enfin s'y rétablir.

De PARIS, le 21. Février, 1777.

Lundi dernier, les Ducs de *Luxembourg* & de *Mortemart* ont été reçus au Parlement, où ils ont pris séance selon la date d'érection de leur Pairie: Il y avoit à cette Cérémonie trois

Pairs Ecclésiastiques & 25. Séculars. Du nombre de ces derniers étoit le Maréchal Duc de *Richelieu*, revenu à cet effet de *Versailles*, où il fait assésiment son service de Premier-Gentilhomme de la Chambre.

Le Gouvernement aiant résolu de former à l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire un Séminaire pour les Aumôniers des Régimens, on dit que le Parlement, informé que M. l'Archevêque avoit pris sur lui de fournir tous les Sujets nécessaires pour cet Institut, a chargé M. le Premier-Président de prévenir le Roi du danger qu'il y auroit, si l'Hôtel étoit destiné à servir de refuge aux *Ex-Jesuites*; mais que le Roi a répondu en substance, "que son Parlement ne devoit prendre aucun ombra- ge de cet Etablissement, Si Maj. ne vou- lant point, que les Membres de la ci- devant Société soient plus longtems dans le malheur, s'ils se rendent dignes de sa protection."

FIN de l'Arrêt du Conseil d'Etat, pour autoriser l'Ordre du *St. Esprit* à faire un Emprunt, &c.

IV. Les six-cents mille Livres de Rentes sur le *Marc d'or*, & par supplément, en cas de besoin, sur les *Postes*, que S. M. vient de créer au profit du dit Ordre, seront employées uniquement au paiement des Arrérages des Rentes, tant perpétuelles que viagères, qui seront constituées par le dit Ordre.

V. Le dit Ordre prendra chaque année, sur le montant de ses économies, une Somme au moins de quatre-vingts mille Livres, & des

vantage s'il lui convient ; laquelle Somme de quatre-vingts mille Livres , ensemble les Fonds qui par la suite se trouveront libres par l'extinction successive des Rentes perpétuelles, seront employées par le dit Ordre au remboursement des Capitaux des dites Rentes jusqu'à ce qu'il soit entièrement consommé ; à laquelle époque le dit Ordre sera en pleine & entière propriété & jouissance des dites Rentes perpétuelles, qui demeureront assignées sur le *Marc d'or*, & par supplément, en cas de besoin, sur les *Postes*, pour en user comme de chose à lui appartenante, par le rachat qu'il en aura fait.

VI. Les Rentes viagères diminuant à mesure des extinctions, il en sera fait mention, d'année en année, sur la Minute du Contrat d'aliénation, par le Notaire depositaire d'icelle.

VII. Les constitutions particulières ne pourront être moindres de mille Livres de Capital, soit en Rentes perpétuelles, soit en Rentes viagères ; & ne pourront les dites Rentes être retranchées ni réduites, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être. Les Rentes viagères pourront être continuées sur la tête des Acquéreurs ou sur celle des Personnes qu'ils indiqueront, sous telles conditions qu'ils jugeront à propos ; & les Contrats en seront passés par-devant tels Notaires au *Châtelet de Paris*, que les Acquéreurs choisiront, auxquels les Grands des dits Contrats seront délivrés aux frais du dit Ordre, sauf à Sa Maj. à Pen indemnifier.

VIII. Toutes sortes de Personnes, même les Communautés Ecclésiastiques, Séculières & Régulières, de l'un & de l'autre sexe, & les Etrangers non naturalisés, soit qu'ils demeurent dans ou hors du Royaume, ou qu'ils soient Sujets des Princes ou Etats, avec lesquels S. M. pourroit être en guerre, pourront acquérir les dites Rentes & en jouir ; A l'effet de quoi S. M. a renoncé & renonce à tous droits d'amortissement, d'aubaine, bâtardise, deshérence & autres généralement quelconques.

IX. Le dit Emprunt sera ouvert à compter de ce jour ; & les Capitaux des dites Rentes seront fournis au dit Ordre en deniers comptans, entre les mains du Trésorier du Marc d'or en exercice, qui en expédiera les Quittances au profit des Acquéreurs ; lesquelles seront contrôlées au plus tard dans les trois mois de leur date, par le Contrôleur du dit Trésorier ; à l'effet de quoi, Sa Majesté, en tant que de besoin est ou seroit, a commis & comnet les dits Trésorier & Contrôleur, sous les ordres & l'inspection du Grand-Trésorier-Commandeur du dit Ordre ; Et seront les noms des Acquéreurs, les conditions des constitutions, & l'époque de la jouissance des dites Rentes, énoncés dans les dites Quittances ; & sur icelles les constitutions particulières seront faites par les Grands-Officiers du dit Ordre, conformément à la dite délivération.

X. Le Trésorier du Marc d'or remettra la Somme, qui sera produite par le dit Emprunt, entre les mains du Garde du Trésor Royal en exercice, qui en expédiera sa Quittance libellée au profit du dit Ordre, & à la décharge

du Grand-Trésorier ; pour être de la dite Somme respectivement fait recette par le Garde du Trésor Royal envers Sa Majesté, par le Trésorier du Marc d'or envers le Grand-Trésorier, & par celui-ci envers le dit Ordre : Et sera la dite Quittance de finance enrégistrée au Contrôle-général des Finances, & annexée à la Minute du dit Contrat d'aliénation.

XI. La dite Rente de six cents mille Livres tant qu'elle subsistera en tout ou en partie, conformément aux Articles IV. V. & VI. sera annuellement payée par le Trésorier du Marc d'or en exercice, & en cas de supplément, par l'Adjudicataire de la Ferme des Postes, sur la Quittance du Grand-Trésorier du dit Ordre ; & employée sous ses ordres & à sa décharge par le Trésorier du Marc d'or non en exercice, au paiement des Arrerages des dites Rentes, de six mois en six mois, es premiers Janvier & Juillet de chaque année ; & quant aux remboursemens successifs des Capitaux des Rentes perpétuelles, ils seront effectués dans le courant du mois d'Octobre de chaque année, par le Trésorier du Marc d'or non en exercice pareillement pour le compte & à la décharge du Grand-Trésorier, au moyen de la Somme de quatre-vingts mille Livres au moins, & de plus forte Somme s'il y a lieu, que lui sera délivrer le dit Grand-Trésorier, sur les deniers de l'Ordre. Seront faits au surplus les dits remboursemens, sur les ordres de ses Grands-Officiers, en suivant l'ordre des Numéros, qui au rot été donués aux Contrats lors des constitutions ; & néanmoins pourront intervenir l'ordre des Numéros, dans le cas du desir respectif de Propriétaires, pour éviter ou obtenir leur remboursement.

XII. Permet S. M. aux Propriétaires des Rentes perpétuelles, pour l'arrangement de leurs affaires, de transmettre la propriété de leurs Rentes par la voie de la reconstitution : En conséquence, Sa Maj. a autorisé & autorise le dit Ordre à recevoir de ceux qui se présentent, pour être subrogés aux premiers ou subséquens Acquéreurs des dites Rentes, les deniers comptans, qui leur seront à cette fin offerts, pour en être constitué de nouvelles Rentes en remplacement de celles, qui seront remboursées avec les deniers fournis par les nouveaux Acquéreurs ; lesquels Contrats de reconstitution seront numérotés des mêmes Numéros que ceux des Contrats remboursés.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté étant, tenu à VERSAILLES, le 7. Fev. 1777.  
(Signé) A MELOT.

De LONDRES, le 21. Février.

Le 18. de ce mois, les Seigneurs firent la première lecture du Bil, pour autoriser le Roi à faire saisir & détenir les Personnes accusées ou suspectes de Haute-Trahison, &c. L'on résolut d'en faire la seconde le 20. en plein Chambre. La Requête, que la Ville de Londres a présentée contre ce Bil le 14. à la Chambre des Communes, & les Résolutions prises



cette occasion par le Commun-Conseil, sont le la teneur suivante.

HALLIFAX, Maire.

AU COMMUN-CONSEIL, tenu dans la Chambre du GUILDHALL de la Cité de LONDRES, Vendredi 14. Février 1777.

[ Il fut proposé, & mis en délibération, " si la Cour trouvoit bon de présenter une Requête à l'honorable Chambre des Communes, contre le Bil, qui y est actuellement sur le tapis, intitulé: *Bil pour autoriser le Roi à faire saisir & detenir les Personnes accusées ou suspectes du Crime de Haute-Traïson, commis dans l'Amérique-Septentrionale, ou sur les Mers, ou du Crime de Piraterie*;" ce qui passa unanimement à l'affirmative. En conséquence, la Cour nomme & commet Frédéric-Bull, Jean Sawbridge, Richard Oliver, le Chevalier Watkin-Lewes, Nathaniel Newnham, & Guillaume Lee, Aldermans, & 12. Membres du Conseil, [ aussi nommés dans cet Artetè, ] pour se former en Comité, assisté du Recorder (ou Greffier) & du Sergent-Commun (ou Avocat de la Ville,) se retirer immédiatement, & dresser une Requête, conformément à la dite Résolution.

Le dit Comité, immédiatement retiré & revenu dans l'Assemblée, a présenté le Projet d'une Requête préparée par lui à l'effet ci-dessus, qui, après avoir été lu deux fois, a été unanimement approuvée, étant conçu en ces termes.

AUX HONORABLES COMMUNES de la GRANDE-BRÉTAGNE, assemblées en Parlement, Représentent brièvement les Lord-Maires, Aldermans, & Communes de la Ville de Londres, assemblés en Commun-Conseil: "

Que les Requerans ont vu un Bil, actuellement sur le tapis dans cette Honorable Chambre, pour autoriser S. M. à faire saisir & detenir les Personnes accusées ou suspectes du Crime de Haute-Traïson, commis dans l'Amérique-Septentrionale, ou sur les Mers, ou du Crime de Piraterie:

Que, si le dit Bil passe en Loi, les Requerans craignent qu'il ne cause la plus grande inquiétude dans l'esprit de plusieurs des fidèles Sujets de Sa Majesté, & qu'il ne tende à exciter les troubles les plus alarmans; toutes Personnes sans distinction se pouvant exposer, par l'effet du dit Bil, à être enfermées en une Prison éloignée dans quelque coin du Royaume, sans aucun serment préalable [ de la part de l'Accusateur, ] sans ajourner les Parties, ou sans entendre ce qu'elles peuvent alléguer pour leur justification, & à devoir rester dans une telle Prison, sans être admises à donner caution & à être relâchées moyennant sûreté:

Que l'Acte d'Habeas-Corpus, qui est le meilleur garant des Libertés du Peuple, seroit suspendu:

Que les Requerans sont profondément affectés de ce qu'ils comprennent devoir être la suite dangereuse d'une telle Loi, puisque, par

de petits motifs de ressentiment ou par différentes autres raisons, il pourroit se trouver des Personnes, compétentes pour user de ce droit d'envoyer en prison, qui exerceroient dans sa plus grande latitude & étendue:

Que des mesures si violentes, si contraires à la Constitution, si subversives des Droits sacres & fondamentaux du Peuple, mesures qui l'assujettissent à l'oppression la plus cruelle & à l'Esclavage, tendent, selon l'opinion des Requerans, à introduire toute sorte de mal & de confusion, & à précipiter par-là la ruine dont ce Pays est actuellement menacé.

En conséquence, les Requerans prient sérieusement cette Honorable Chambre, que le dit Bil ne passe point en Loi, ou que du moins elle prenne les précautions, que sa sagesse jugea les plus convenables, pour prévenir, qu'il ne soit étendu dans son effet sur qu'application d'aucun des Sujets de S. M. dans ce Royaume.

Approuvés & ordonnés que la dite Requête, mise au net & signée par le Secrétaire de la Ville, soit immédiatement présentée par les Shériffs, accompagnés du Remembrancer (second Greffier de la Ville,) à l'Honorable Chambre des Communes.

La Cour délita, que les Représentans de cette Ville en Parlement, & ceux des Membres de cette Cour qui de Parlement, se trouvent à la présentation de la dite Requête, & en appuyent le contenu:

Résolu, " que les remerciemens de cette Cour seront faits aux Membres, par la vigilance desquels est s'adressant à cet effet au Lord-Maire, elle a eu l'occasion de se déclarer contre ce-Bil, si contraire à la Constitution. Résolu, " que les remerciemens de cette Cour seront faits au très-honorable Lord-Maire, pour le refus qu'il a fait d'autoriser les Lettres de presse, & aux dignes Aldermans, qui ont exécuté la Loi, avec une fermeté louable, contre les Officiers, qui ont osé primer nos Co-Sujets de leur Liberté, dans l'enceinte de cette Cité, sous prétexte de Lettres de press."

Ordonné, que le Secrétaire de la Ville fasse insérer ces Résolutions dans les Papiers publics. ( Signé ) R I X.

Le Gouvernement n'a pas encore jugé à propos de fixer l'opinion du Public, soit par rapport à la défaite du Corps Hessois ou à la prise du Général Lee: On ne cesse pourtant pas d'insérer dans nos Papiers publics des Avis concernant ces deux évènements, mais (comme d'ordinaire) pleins d'incertitude & de contradictions. On y voit entre autres une Lettre, qu'on dit écrite par le Général Lee, dans sa Prison à New-York, au Capitaine Keniedy, du 44<sup>me</sup> Régiment, dans lequel Mr. Lee a longtems servi: Il y donne des éloges au Colonel Harcourt qui l'a pris, se plaint de la lâcheté de ses propres Troupes, & finit par témoigner son attachement invariable à la



Cause de l'Amérique, & sa résolution de supporter avec fermeté tous les maheurs, qui pourront lui arriver pour l'avoir défenduë. Cependant cette Lettre, manquant de date & d'objet particulier, pour lequel Mr. Lee ait dû l'écrire, ne paroit pas de nature à mériter la confiance des Lecteurs.

ACTIONS; Banque, 138. Indes, 169 & trois quarts.

De BRUXELLES, le 24. Février.

L'Impératrice-Reine vient de disposer de l'Evêché de Bruges, vacant par la mort de Mr. Caïmo, en faveur de Mr. Brenaert, Conseiller Ecclesiastique au Grand-Conseil à Malines, & Doyen du Chapitre de Lierre.

Les Lettres de Paris & de Vienne s'accordent à faire espérer, que le voyage de l'Empereur en France aura encore lieu à la fin de l'hyver ou vers Pâques.

L'on continue le faire dans les Etats-Héréditaires de la Maison d'Autriche des préparatifs, dont on ignore le motif: Tout ce qui est nécessaire pour l'ouverture d'une Campagne, doit être tenu prêt; & l'on fait de grosses levées dans les différentes Provinces. Des Députés de la Moravie, arrivés à Vienne pour remettre quelques Mémoires à la Cour, ont rapporté, qu'on enrôloit avec ardeur dans le voisinage de Brunn & d'Olmutz, & que les plus beaux Jeunes-Hommes du Pays prenoient parti dans les Troupes. Au commencement de ce mois, il est venu à Vienne un nombreux transport de Recrues, qui alloit être suivi de plusieurs autres.

Les Avis de France ne donnent pas moins matière à spéculation. Il avoit été résolu, dit-on, depuis longtems d'augmenter les Ouvrages du Port de Brest; & c'est pour cet effet que 18. Bataillons, du nombre desquels sont les seize mandés de Lille, ont reçu ordre (non-obstant la Saison) d'aller y travailler sous la direction du Comte de Langeron, Maréchal de Camp, qui fera élever quelques nouvelles Batteries du côté de la Mer. Cependant les mêmes Lettres, qui donnent cette raison de la marche des Troupes qui se rassemblent à Brest, ajoutent, que l'on y redoubloit d'activité pour les préparatifs maritimes; que l'on y cuisoit une très-grande quantité de Biscuit; que, pour y suffire, on a augmenté de deux-cents le nombre des Boulangers; enân qu'il y a été reçu ordre d'armer les Batteries du Port & de la Rade, comme si l'on étoit à la veille de quelque attaque. Des

Lettres de Marseille, du 4. de ce mois, parlent également de dispositions, dont on ignore le Pobjet. Les huit Compagnies des Troupes de la Marine, qui y sont détachées, avoient ordre de partir le 6. pour se rendre Toulon: Elles seroient relevées à Marseille par trois Compagnies du Régiment de Guyenne en garnison à Aix, qui seroient le service de la Marine. Tous les sours de ce Département étoient employés à faire des biscuits pour le Port de Toulon, où l'on continuoit le travailler avec assiduité à l'équipement des Vaisseaux en état d'être armés.

Le ton enfin des Lettres d'Espagne n'est pas plus pacifique: On en voit de Malaga, qui portent, qu'on y rassembloit des Grains & de Provisions en quantité pour le compte du Roi; que les Magasins ne pouvoient suffire à les contenir, on en remplissoit les Couvents, & qu'on y préparoit des lozemens pour quinze à vingt mille Hommes de Troupes Etrangères. On a peine à croire, que les différends avec le Portugal soient la seule cause de ces dispositions. Il est vrai, qu'on dit avoir reçu, tant à Londres qu'ailleurs, la Nouvelle que les hostilités continuent entre les deux Nations dans l'Amérique-Méridionale, & qu'un Détachement Portugais, envoyé de Para, a enlevé deux petits Ports Espagnols sur l'Orenoque: Mais, d'un autre côté, l'on assure, que la Reine de Portugal, depuis qu'elle a été déclarée Régente du Royaume, tâche de terminer à l'amiable la méintelligence, survenue entre les deux Cours au sujet de leurs Possessions sur la Rivière de la Plata, & qu'Elle a déjà proposé à cet effet un Projet d'Accommodement au Roi d'Espagne, son Frère. D'ailleurs, l'on ne peut se persuader, que le Portugal soit un Ennemi, dont les forces exigent des préparatifs aussi formidables. On écrit de Paris, que parmi les conjectures, qui y sont le plus généralement accréditées à la Bourfe parmi les Agioteurs, est celle d'un secours très-efficace, que les Colonies Anglo-Américaines ont à attendre: Il en est même qui assurent, que la grande Flotte Espagnole, dont on ignore jusqu'à présent la route, est destinée à cette Expédition. D'autres soutiennent en même tems, que S. M. Très-Chrétienne veut conserver la Paix, aiant ordonné que, dans le cas où il seroit amené en France des Prises faites par les Anglo-Américains sur la Grande-Bretagne, elles soient restituées aux Propriétaires.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XVII.

De LEIDE, le 28. Fevrier, 1777.

**D**'ALEP, le 27. Novembre, 1776. On a reçu ici divers Avis de *Bagdad*, qui annoncent, que cette Ville est entièrement investie par les *Persans*; qu'un Corps de cinquans Hommes du Pacha d'*Orfu*, conduit par son *Kiaya*, a été dépourvu par les *Arabes*, & que la disette met le comble à tous les maux, qu'éprouve cette Place. L'on attend à *Alexandrette* deux gros Bâtimens, qui doivent y apporter de *Constantinople* des Munitions de guerre pour secourir *Bagdad*; mais on craint fort, que cette Ville, qui en est entièrement privée, ne soit forcée de se rendre aux *Persans*, avant qu'elle n'ait reçu les secours tardifs, qui lui sont destinés. *Abdullah-Pacha* a donné avis à la *Porte* de cette triste situation par divers *Tartares*, dont quelques-uns ont passé ici.

Les Habitans d'*Antab*, dont le *Miri* est affecté à l'entretien de la *Mecque*, viennent de se évolter, aiant à leur tête environ six mille *Fanissaires*, qui y font leur résidence. La *Porte* a dépêché un *Pacha*; mais les Rebelles, loin de se soumettre aux ordres qu'il apportoit, ont déclaré la Guerre.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE du 17. Janvier, 1777.

Le nouveau *Grand-Visir*, qui s'appelle *Derendeli-Mehemet-Effendi*, a fait le 9. de ce mois la première visite au *Mufti*, & le 11. il a eu en sa nouvelle quaité Audience du *Grand-Scizneur*. *Mastatadgi-Ibrahim-Effendi* lui a succédé dans la Charge de *Kiaya-Bey*; & ce dernier est remplacé dans celle de *Nichandgi* par *Regiak-Effendi*, qui a zurefois rempli celles de *Reis-Effendi* & de *Tefterdar* ou Trésorier. On croit, que ce changement de Ministère est arrivé par le crédit du *Capitan-Pacha*, lequel fut le seul des Officiers Militaires, qui assista au Conseil, que les Ministres de la *Porte* tinrent le 4. de ce mois, & dont l'ancien *Grand-Visir* alla encore rendre compte au Sultan le soir même, qui précéda sa déposition. Son Successeur, qui étoit *Capigi-Bachi*, lorsqu'il obtint, il y a peu de semaines, le Poste de *Kiaya*, est fort lié avec le *Capitan-Pacha*, qui le lui avoit procuré en reconnoissance des services, que *Mehemet-Effendi* lui a rendus en qualité de son Commissaire des Vivres pendant la dernière Guerre. Il est natif d'*Asie*; & quoiqu'on lui suppose une connoissance assez particulière des affaires de *Persie*, il le cède, dit-on, pour les talens politiques au *Kiaya-Bey* actuel, très-propre à le suppléer dans les Négociations avec les Cours de l'*Europe*. Il a signalé son entrée dans la première place du Ministère par un acte de sévérité, qui l'a rendu fort agréable au Peuple: Informé qu'on se plaignoit du peu de soin de son Prédécesseur pour la Police des Vivres, il a fait incognito la visite des Marchés; & aiant trouvé, que quelques Boulangers & bouchers avoient arbitrairement haussé le prix du Pain & de la Viande, il en a fait pendre un de chacune de ces professions. Il a fait aussi punir de la bâtonnade quelques Marchands de Dentrées en détail, convaincus d'avoir des Poids & des Mesures peu justes; & il a vivement reprimandé les Officiers, qui ont l'inspection de cette partie, & à la négligence desquels ces abus & la cherté des Vivres, qui en résultoit, sont généralement attribués, les menaçant d'une punition rigoureuse, s'ils manquoient de nouveau à leur devoir. L'ancien *Grand-Visir*, *Dervis-Pacha*, n'aiant pu se rendre d'abord par mer au lieu de son exil, à cause des vents contraires, a demandé & obtenu la permission de faire le voyage par terre; & en conséquence s'est parti le 9. pour *Gallipoli*, où il doit attendre des ordres ultérieurs.

Pendant que le *Divan* étoit assemblé toute la journée du 4. il arriva ici successivement deux Couriers avec l'agréable Nouvelle, que l'Armée *Persane*, qui bloquoit *Bagdad*, avoit été débaite & forcée à abandonner le Siège de cette Ville & à évacuer celle de *Kerkud*. Comme ces vaincus continuoient de se retirer, l'on se flattoit, qu'ils seroient bientôt chassés de tout es Pays conquis, & même de *Bassora*. On annonça d'abord au Peuple cet heureux événement, dont néanmoins l'on n'a encore appris aucune circonstance particulière, & que quelques gens regardent comme peu certain. Du moins depuis ce tems les préparatifs de Guerre ne se sont point ralentis. Outre les dix *Ortas* de *Fanissaires*, il est parti d'ici le 11. cinq Compagnies de Munitionnaires, 3. de Canonniers, & deux de Conducteurs de Chariots, qui tous se rendront à *Cutaye*, Ville de la *Natolie*, où ils apprendront leur destination ultérieure, pour aller soit à *Bagdad* ou sur les Côtes de la *Mer-Noire*. Il a été donné ordre à l'Arseнал d'armer huit Vaisseaux de ligne, qui doivent être prêts vers le commencement de Mai; & les

Employés de la nouvelle Fonderie, établie par le Baron de *Tott*, ont été chargés de couler pour le même tems une cinquantaine de Couleuvrines. Le *Grand-Vifir*, rendant le 12. visite au *Capitan-Pacha*, son Ami, fit à cette occasion la Revue des Vaisseaux, Chantiers, & Magasins de l'Amirauté.

Il est à espérer, que ces derniers ordres, qui paroissent regarder les démêlés avec la *Russie*, deviendront peu nécessaires: Le Gouvernement a proposé à Mr. de *Stachieff*, Ministre de l'Impératrice, d'acheter les Cargaisons des deux Vaisseaux de sa Nation, arrivés ici récemment, lesquelles consistent principalement en Bois de construction: L'on ignore, si l'ouverture sera agréée; mais en attendant l'on est occupé à décharger ces Bâtimens.

De *VARSOVIE*, le 12. Février. Les *Protestans* de cette Ville viennent de faire une perte des plus sensibles, en la personne du Sr. *Scheidemanzel*, leur Pasteur, mort le 1. de ce mois, d'une Fièvre maligne à l'âge de 42. ans. Si l'on se rappelle ce qui a été récemment rapporté de lui, on rendra justice aux regrets que cause à sa Communauté la mort d'un Homme aussi distingué par son amour pour l'humanité que par ses connoissances. Sa Maj. *Danoise*; dont il avoit obtenu la protection pour son Eglise, lui avoit accordé, il y a peu de tems, l'Indigénéat dans son Royaume, l'assurant qu'il trouveroit toujours une retraite honorable & avantageuse, & les circonstances ne lui permettoient plus de rester à *Varsovie*.

De *FRANCFORT*, le 20. Février. On apprend de *Darmstadt*, que la Cérémonie du Mariage du Prince Héritaire *Louis de Hesse-Darmstadt* avec sa Cousine, la Princesse *Louise Caroline*, Fille du Prince *George-Guillaume de Hesse-Darmstadt*, doit s'y être célébrée le 15 de ce mois. Le Burggrave *Guillaume-George de Kirchberg* est mort le 7. de la Petite-Vérole, dans la 22<sup>me</sup>. année de son âge. Son Oncle, le Burggrave *Jean-Auguste*, Lieutenant-Général au service des *Provinces-Unies*, lui succède dans ses Terres & Biens, étant le seul qui reste de cette Maison. La Princesse *Dorothee-Guillielmine d'Ysenbourg-Budingen*, Mère & Tutrice du Prince de ce nom, est aussi morte le 10. à l'âge de 54. ans.

De *COLOGNE*, le 21. Février. On apprend de *Stuttgart*, que Mr. de *Faucitt*, Colonel au service de *S. M. Britanique*, y a assisté, le 4. de ce mois, à une grande Assemblée & au Jeu, qu'il y avoit au Palais du Duc. Cet Officier paroît devoir continuer encore quelque tems son séjour à la Cour de *Wurtemberg*, parce que le Traité pour les 4000. Hommes de Troupes *Wurtembergeoises*, qui devoient passer à la Solde *Britannique*, n'est pas encore entièrement achevé. Le Duc desire, dit-on, des conditions aussi avantageuses que celles, qui ont été accordées au Landgrave de *Hesse-Cassel*. D'ailleurs, par les différentes réductions que ce Prince a dû faire parmi sa petite Armée, elle se trouve actuellement à un peu plus de deux mille Hommes effectifs. Ainsi, pour trouver les quatre mille & ne pas dégarair absolument le Pays d'une Force armée, il faudroit y faire des levées considérables, auxquelles les Etats du Duché s'opposent: Ils ont représenté à leur Souverain, " que la cession de ses Troupes à une Puissance Etrangère pourroit être d'un avantage temporaire pour sa Caisse particulière, mais que ce profit n'égaleroit point la perte réelle & permanente, qui en résulteroit pour le Pays, en le privant de la fleur de sa Jeunesse & en ôtant les meilleurs bras à l'Agriculture, qu'il fait la vraie richesse des Peuples, &c." Quoique la Convention avec le Margrave de *Brandebourg-Anspach & Bareith* ne soit pas sujette à la même difficulté, on écrit cependant de la *Franconie*, que les moyens, qu'on employoit pour compléter le Corps que ce Prince fourniroit à la *Grande-Bretagne*, y avoient causé une grande fermentation; & que quelques Officiers, qui avoient refusé d'aller servir en *Amerique*, avoient reçu leur démission. Pour épuiser d'autant moins le Pays, on enrôloit aussi des Etrangers; & l'on comptoit pouvoir faire l'embarquement dès que le *Mein* seroit navigable. On travailloit nuit & jour à *Anspach*, pour avoir prêts vers ce tems les Tentes & les Equipages.

De *MALTE*, le 30. Décembre, 1776. Dans les premières Séances du Chapitre-Général de l'Ordre de *St. Jean*, dont l'ouverture s'est faite le 24. du mois-dernier, on s'est occupé de l'Etat des Débiteurs de la Religion, dont l'on présenta les Rôles. Les seize Législateurs ne furent nommés que le 29. Ceux de la Langue de *Provence* sont les Baillis de *Guast* & de *la Brillance*; ceux d'*Auvergne* le Grand-Prieur Bailli de *Chauvence* & le Commandeur de *Lan cosine*, Lieutenant de la Langue; ceux de *France*, le Prince *Camille* Bailli de *Roban* & le Bailli de *Tigné*; ceux d'*Italie*, le Bailli *Vincentini* & le Commandeur *Amalfitani*; ceux d'*Arragon*, le Bailli *Lopez* & le Commandeur *Dos*; ceux d'*Allemagne*, le Bailli de *Hompfesch* & le Commandeur *Rhink*, Lieutenant de la Langue, qui s'étant trouvé indisposé a été remplacé par le Commandeur de *Thurn*; ceux de *Castille*, les Baillis *Surita* & *Pereyra*. Le Bailli *Guedez*.



ce-Chancelier, & le Commandeur *Thomasi*, le premier comme Bailli de l'Algèrè in partibus, le second comme Procureur du Bailli *Altièri*, Grand-Prieur d'Angleterre aussi in partibus, ont rempli le nombre des *frises*, appuyant leurs prétentions à ce sujet sur des exemples qu'ils ont cités, & sur une Bulle du Pape qui a été lue. Dans les Assemblées suivantes, on a fait lecture des Rôles des Langues, de ceux des Chapitres & des Grands-Prieurs, ainsi que de quelques-unes des Notes de la Congrégation Capitulaire, tandis que les seize Législateurs se sont assemblés séparément chaque jour. Le résultat de leur travail ne paroitra qu'à la fin du Chapitre, le serment, qu'ils ont prêté de tenir leurs délibérations secrètes, empêchant que rien ne transpire. On fait seulement, qu'il s'agit d'une nouvelle Taxe sur les Commanderies, contre laquelle quelques Commandeurs ont donné des protestations; & , comme l'Ordre a informé le St. Siège de ce différend, on dit, que les Baillis *Guedex* & *Belmont* seront envoyés à Rome pour faire approuver les Résolutions, qui auront été prises à la pluralité.

Il parut ici, le 6. de ce mois, à 2. heures 20. minutes après-midi, un Météore, qui s'éleva dans la partie du Sud, & dont l'explosion fit un effet semblable au bruit de deux coups de canon du plus gros calibre. Tous les vitrages de la Ville en ont été ébranlés.

De NAPLES, le 4. Février, 1777. Le Roi a nommé le Marquis de *Fuscaldo-Spinelli* Régent de la Cour de la Vicairie, à la place du feu Prince di *Marisco-Nuovo*. L'affaire du Sr. *Carlini*, Confident & Favori du Marquis *Tauucci*, dont il a été ci-devant parlé, (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XIII.) paroît prendre pour lui un tour fort desagréable. Il s'étoit retiré avec son Père dans le Couvent des *Augustins-Déchauffés*: Le dernier a trouvé moyen de se sauver; mais le Sr. *Carlini*, Fils, a été arrêté & conduit au Château avec le Prieur du Couvent.

De BOLOGNE, le 10. Février. On écrit de Rome, que le nombre des Voeux favorables à la Béatification du Vénéral *Palafox* a transpiré dans le Public: Il y en a 25. premiers, & 15. des seconds: Mais, comme ces Suffrages ne sont que consultatifs, la décision dépend uniquement de la volonté du Pontife.

De GÈNES, le 10. Février. Le Grand-Conseil, assemblé le 4. de ce mois, a élu unanimement le Noble *Joseph Lomellino* à la Dignité de Doge de cette République.

#### EXTRAIT d'une Lettre de L'ORIENT du 17. Février.

„ L'Armateur *Anglo-Américain, the Reprisal*, Cap. *Wilkes*, de 16. Canons de six livres de 150. Hommes d'Equipage, qui avoit remis en croisière après avoir conduit de *Philadelphie* à *Nantes* le Docteur *Franklin*, est rentré ici le 14. avec quatre Prises; savoir, un petit bâtiment chargé de Farine, un second chargé d'Orge & de Houblon, un troisième venant de *Ardeaux* avec 250. Tonneaux de Vin & d'Eau-de-vie, & enfin le Paquet-bot *Anglois*, qui venoit de *Falmouth* à *Lisbonne*. Ce dernier, monté de 16. Pièces de 2. 3. à 4. livres, ne s'est rendu que parce que le feu prit au Navire, après un Combat de trois quarts d'heure, dans lequel le Capitaine en second de l'Armateur a perdu un bras, & un autre de ses Officiers a été tué. Il se trouvoit à bord du Paquet-bot un Négociant *Anglois* domicilié à *San-Lucar*, & plusieurs autres Passagers, auxquels on a rendu tous leurs Effets; mais les Vaisseaux mêmes & leurs Cargaisons sont regardés comme de bonne prise, une moitié appartenant à l'Equipage de la Frégate & l'autre au Congrès: Cependant on attend les ordres de la Cour, avant de permettre qu'ils soient vendus en ce Port. Outre les Bâtimens, dont le *Reprisal* a fait la capture pendant son trajet, & ceux qu'il vient de conduire ici, on dit qu'il a fait plusieurs autres Prises, dont une à la hauteur du Cap *Finisferre*, chargée de Moruë, & allant de *Londres* à *Cadix*. ”

De VERSAILLES, le 19. Février. Le 16. de ce mois, le Premier-Président du Grand-Conseil, accompagné de deux Présidens de cette Jurisdiction, vint apporter au Roi, conformément à la permission que S. M. en avoit donnée, des Remontrances relatives à ses différends avec quelques Parlemens. Le même jour, le Premier-Président de la Cour des Aides, accompagné de deux autres Présidens de cette Cour, apporta au Roi les Remontrances, que S. M. avoit permis qu'on lui présentât, & qu'on croit relatives au rétablissement des *Corvées*. Comme le rang de trois des six *Vieux Régimens* & de trois des six *Petits-Vieux* étoit indécis, & que pour cette raison ces Corps rouloient ensemble pour le rang alternatif: le Roi a jugé à propos de le fixer par le sort. En conséquence, Sa Maj. a fait tirer. Elle-même, dans son Chapeau, les Colonels, chacun suivant l'ancienneté de son rang le Colonel, commencent par les trois *Vieux Régimens*. Par le sort, le Régiment de *Piemont*, dont le Comte de *Peyre* est Colonel, s'est trouvé le premier; celui de *Navarre*, dont le Comte de *Rochechouart* est Colonel, le second; & celui de *Champagne*, dont le Marquis de *Seguzay*

est Colonel, le troisième. Des trois autres Régimens, celui de *Bourbonnois*, dont le Marquis de *Laval* est Colonel, s'est trouvé le premier; celui de *Bearn*, dont le Marquis de *Croisilles* est Colonel, le second; & le Régiment d'*Auvergne*, dont le Vicomte de *Laval* est Colonel, le troisième.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 21. Février.

Le 18. de ce mois, les *Communes* reçurent le Bil pour le payement de la Solde de la Marine. Le lendemain, cette Chambre mit en délibération de permettre l'exportation de la Futaile des Ports de la Mer *Baltique* aux Isles *Britanniques* dans les *Indes-Occidentales*; & s'étant formée en Committé elle interrogea sur cet objet le Chevalier *Robert Herries*, Banquier de cette Ville, & plusieurs autres Négocians intéressés au Commerce des Isles: Ils convinrent tout de la difette, où elles étoient, de Futaile pour leur Sucre & autres Productions; mais, à l'exception d'un seul, ils furent en même tems d'avis; que le Bil proposé ne répondroit point à but, qu'on avoit en vuë; & il fut d'ailleurs insinué, que la permission d'exporter cette Marchandise de la *Baltique* pourroit donner lieu à la contrebande des Toiles, des Vins, & d'autres Marchandises d'*Allemagne* dans les Isles *Angloises*. La Chambre se sépara sans rien décider sur cette affaire, qui fut renvoyée à la huitaine.

Les *Pairs* passèrent le même jour le Bil pour régler les élections des Directeurs de la Compagnie des *Indes*. Le lendemain, ils firent la seconde lecture de celui pour saisir & détenir les Personnes coupables ou suspectes de Haute-Trahison ou de Piraterie. Le Chancelier Comte de *Bathurst* & le Comte de *Suffolk* donnèrent sur ce Bil les éclaircissimens que demandèrent quelques Membres; & ils assurèrent, "qu'il n'étoit nullement destiné à être employé contre les Sujets domiciliés dans aucun des trois Royaumes."

Par un Ordre donné en Conseil le 17, Sa Maj. a continué encore pour trois mois, à compter du 28. Février, les Gratifications ci-devant accordées à ceux qui s'engageront volontairement dans la Marine; & Elle a promis une Récompense de deux L. St. à celui qui dénoncera un Matelot expert, & de 30. Chelins à celui qui découvrira quelque autre Matelot, qui se feroit caché, de façon qu'il soit pris & livré à un des Officiers préposés à la Presse. Cette-ci fut de nouveau très-forte le 12. de ce mois depuis le Pont de *Londres* jusqu'à *Greenwich*; tous les Vaisseaux sur la *Tamise* furent abordés & dépouillés des meilleurs Matelots, qui s'y trouvoient, le nombre de ceux qu'on enleva montant à environ trois-cents. L'on se flatte, que ce moyen rigoureux deviendra à l'avenir moins nécessaire au moyen d'un Bil, qu'un Membre des *Communes* a dit, dans la Séance du 20, vouloir proposer dans peu, pour mieux encourager les Matelots à s'enrôler sur la Flotte Royale. Le Roi a aussi rendu le 17. une Ordonnance, pour continuer pendant trois mois la défense d'exporter de ces Royaumes de la Poudre, du Salpêtre, des Armes, Munitions, &c.

Le bruit de l'arrivée du Général *Clinton*, répandu l'Ordinaire dernier, se trouve prématuré. Le Vaisseau, qu'on supposoit être l'*Asie*, à bord duquel il est attendu, étoit l'*Ardent*, de 64 Canons, commandé par le Lord *Mulgrave*, qui revint le 15. à *Spithead* d'une Croisière, dans laquelle il a beaucoup souffert, ayant perdu par un gros coup de vent son grand mâ, & étant fort enommagé dans son bordage. La Lettre du Chevalier *Pierre Parker* au Sr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, (dont il a été parlé dans notre dernier Suppl.) contient ce qui suit.

MONSIEUR, A bord du CHATHAM, dans le Havre de RHODE-ISLAND, le 7. Janvier. En conséquence des ordres du Vicomte *Howe*, j'ai envoyé en Angleterre l'Asie & l'Expériment. Depuis ma Lettre du 11. du mois dernier, par le Mercure, il n'est rien arrivé de fort important. La Flotte Continentale est dans la Rivière de Providence, actuellement hors de notre portée; & je suis informé, qu'outre la Liste envoyée dernièrement, il s'y trouve environ une quinzaine de petites Chaloupes, de 8. à 12. Canons. Le 18. Décembre, je pris le Vaisseau de transport le *Betty*: Il entra ici par méprise, & fit des efforts pour nous joindre, le vent étant à l'Ouest & fort frais. Il avoit été pris le 5. Décembre par l'*Alfred*, s'étant séparé la veille du Vaisseau du Roi, la *Flore*. Le 28. un petit Armateur de 8. Canons étant paru à la hauteur de ce Port, le Cerbère se mit à sa poursuite. L'Armateur *ecobappa*; mais le Cerbère retourna le 1. de ce mois avec deux Prises & un Brigantin repris, ainsi que vous le verrez par la Liste ci-incluse. Je suis, &c.

(Signé)

P. PARKER.

De LA HAÏE, le 26. Février. L'ouverture de l'Assemblée ordinaire des Etats de la Province de *Hollande* & de *West-Frise* est fixée au 5. du mois prochain.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 4. Mars, 1777.

De MALTE, le 3. Janvier.

**L**E Chapitre-Général vient d'accorder au Commandeur Don *Manuël Guedez*, Portugais de Nation, la Grande-Croix de l'Ordre de *St. Jean*, en considération des services qu'il a rendus à la Religion. On croit, qu'il sera nommé l'un de ses Députés près du *St. Siège*.

De TOULON, le 9. Février.

Le terme, fixé pour la Quarantaine de *Suleiman-Aga*, Envoyé du Bey de *Tunis* auprès du Roi, étant expiré, il s'est embarqué ce matin au *Lazareth*, dans le Canot du Commandant de la Marine, qui lui avoit été envoyé avec celui de l'Intendant; & il s'est rendu en cette Ville, accompagné de plusieurs Officiers de la Marine, de deux Secrétaires-Interprètes de *S. M.* pour les Langues *Orientales*, de deux Officiers de la Garde du Bey, de son Secrétaire, & des Gens de sa Suite. En passant près du Vaïsseau Amiral, il a été salué de sept coups de Canon, la Garde a pris les Armes, & on a battu aux champs. En sortant du Canot, il a monté dans la Voiture du Marquis de *St. Aignan*, Lieutenant-Général, commandant la Marine, qui l'attendoit sur le Quai; & il a été conduit au Jardin du Roi, où son logement avoit été préparé, & à la porte duquel on a établi une Garde. Il y fera quelque jour, pour se reposer des fatigues de la Mer. Il partira ensuite pour *Paris*.

De PARIS, le 24. Février.

Il n'a pas encore été publié d'Arrêt du Conseil d'Etat, pour ouvrir l'Emprunt de douze Millions sur les Etats de *Languedoc*. Les Fermiers-Généraux, qui prêtent une pareille Somme au Roi, l'ont fournie promettent sans se faire secourir par le Public. En ajoutant à ces deux Sommes celles de l'Emprunt de l'Ordre du *Saint-Esprit* & de la Loterie de Rentes viagères & perpétuelles, le Gouvernement se sera procuré les soixante Millions, dont il avoit besoin.

Un Arrêt du Conseil du 23. Janvier, qui vient de paroître, sert de Règlement sur les *Diligences* & *Messageries* du Royaume. Il contient 7. Articles.

De LONDRES, le 25. Février.

Lorsque la Chambre des Seigneurs fit le 20. de ce mois la seconde lecture du Bil, pour saisir & détenir les Personnes accusées ou suspectes de Haute-Trahison ou de Piraterie, le Lord *Coventry* demanda, " si l'intention de „ cet Acte étoit, qu'on y fût assujetti, & ex- „ posé à être emprisonné pendant toute sa „ durée, sur un simple soupçon, sans aucune „ preuve positive qu'on eût été jamais hors „ du Royaume; ou si une Personne, regardée „ comme suspecte, pourroit être admise „ à donner devant un Magistrat, avant diêtre „ envoyée en prison, des preuves de son innocence, & à faire voir qu'elle n'a point „ été hors du Royaume dans le tems, qu'on

„ la suspecte n'avoit commis un acte de Haute-Trahison.” Le Comte de Suffolk, Secrétaire d'Etat, répondit, “ que les Auteurs du Bil n'avoient eu aucun dessein de faire punir des Innocens; qu'ils ne vouloient que peu conforme à la Politique de laisser les Amis & Adhérens de la Rebellion en Amérique en pleine liberté de faire du mal, sans aucun moyen possible de le prévenir: Qu'à son avis l'on avoit en vuë dans le Bil de tels fondemens de soupçon, qui justifieroient la saisie selon toute apparence & équité, & non pas des raisons vagues & arbitraires; en un mot, que l'Administration ne cherchoit d'autre pouvoir que celui que demandoit la nécessité, & qu'elle tempéroroit toujours par la justice.” Le Chancelier Comte de Bathurst parla dans le même esprit: Il dit “ s'assurer, que, si une Personne, suspecte allé- goit & prouvoit son innocence devant un Magistrat, ce seroit une bonne raison pour ne la point envoyer en prison; que le Magistrat seroit même tenu d'examiner les preuves à décharge; que la Loi & la Justice demandoient une telle interprétation du Bil; & qu'il pouvoit se donner avec satisfaction le témoignage, qu'il avoit été parmi la majorité des Jurisconsultes, Membres du Ministère, laquelle avoit décidé, qu'il falloit laisser aux Magistrats le pouvoir d'examiner le degré de crédibilité, qui donnoit lieu au soupçon.”

Le même jour, Mr. Temple Luttrell, second Fils du Lord Inham & Beau-Frère du Duc de Cumberland, annonça dans la Chambre des Communes, “ qu'il avoit dessein de proposer un Bil, pour mieux encourager les Marins à s'engager volontairement dans le Service du Roi; mais qu'un objet d'un si grand inté. et pour toute la Nation demandant qu'il en fit l'ouverture dans une Assemblée plus nombreuse que celle de ce jour, il attendroit la première occasion, qui se présenteroit la semaine suivante, pour la mettre sur le tapis.” On présume, que ce Bil; dont on se promet de grands avantages, sera calqué sur un Plan, qui a été formé depuis longtems par le Lieutenant Thomlinson, (Officier très-estimé,) & qui a été ensuite corrigé & approuvé par les personnes les plus intelligentes dans ce qui concerne le Commerce & la Marine.

Le 21. les Communes renvoyèrent à l'examen du Comité du Subside. Copie d'une Convention, conclue au mois de Décembre dernier entre le Roi & le Landgrave de Hes-

se-Cassel, pour une augmentation du Corps de ses Troupes actuellement à la solde de la Grande-Bretagne. La Chambre, aiant formé ensuite ce Comité, examina les Comptes des Dépenses pour l'Armée, présentés par le Lord Barrington, Secrétaire de la Guerre, & résolut d'accorder une Somme de

1200602. Liv. St. 15. Ch. 5. Sous & trois quarts, pour subvenir aux Dépenses extraordinaires des Forces de terre, depuis le 31. Janvier 1776. jusqu'au 1. Février 1777. auxquelles le Parlement n'avoit pas pourvu.

Cette Résolution ne passa point cependant, sans que les Comptes, pour l'acquit desquels elle a été prise, n'essuyassent des critiques fort sévères, auxquelles les Membres Ministériaux répondirent aussi bien que la nature de la chose le permettoit. (Nous donnerons une esquisse des objections & réponses dans nos suivantes.)

Hier, les Communes entendirent le rapport de la Résolution ci-dessus, qu'elles approuvèrent. Les Seigneurs lurent pour la dernière fois & passèrent le Bil de Haute-Trahison & de Piraterie. Le Lord Abingdon fut le seul, qui s'y opposa, déclarant, “ qu'il en condamnoit hautement les principes: & opiteroit à le rejeter, quand même il seroit le seul de son avis.” Le Lord Ravenaworth n'en désapprouva que quelques Clauses, qu'il croyoit susceptibles d'abus. La place ne nous permet point de donner l'Ordinaire dernier le Précis des débats, qu'il y a eue au sujet du même Bil dans la Chambre des Communes; (ainsi que nous l'avions promis dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xvii.) Nous nous acquitterons aujourd'hui de cette promesse.

Lorsque la seconde lecture en fut faite le 10. (Séance dont il a été parlé dans la Gaz. N<sup>o</sup>. xv.) Mr. Fox s'attacha sur-tout à faire voir l'abus, que les gens en place pourroient faire de la Clause, qui étendoit l'effet du Bil non-seulement aux Personnes réellement coupables, mais même à celles qu'il plairoit à des Ministres ou Gouverneurs de suspecter, comme tels. Qui scait, dit-il, si, sachant la bride à leur ressentiment, il ne leur viendra pas en tête de me suspecter d'avoir servi dans l'Isle-Lougue sous les ordres du Général Washington? Que me servira-t-il alors de prouver mon alibi, d'alléguer que j'ai été en Angleterre tout le tems de la Campagne d'Automne, qu'on a faite en Amérique; que je n'ai passé d'autre Mer que celle de Douvres à Calais? Soit, me dira un Ministre ou quelqu'un de ses fidèles Partisans, ce n'est pas aujourd'hui le tems de prouver votre alibi. Vous pouvez être innocent, mais le Parlement par son Bil ne se soucie point, si vous l'êtes, tant ou coupable: Surtout que nous ne gardions comme suspect pour vous servir de



, vous les Droits d'un Sujet Britannique. Nous savons, que vous aimez infiniment l'Ecoûlé. Au moyen d'un Seing-privé, nous allons vous envoyer dans l'Isle de Bute étudier la Langue Erse & les hautes faits des anciens Héros Calédoniens: Et, aussi-tôt que l'on n'aura plus besoin de l'effet de ce Bil, vous pourrez reprendre la ches des champs: Permis alors à vous d'ajourner vos Accusateurs & de les sommer de prouver, que vous ayez été coupable de Haute-Trahison en Amérique; ou sur Mer, ou de Piraterie: Ils vous riront au nez & vous diront, qu'ils ne vous ont jamais accusé, qu'ils vous tenoient seulement pour suspect. — C'est un bonheur pour moi, (continua-t-il) que je n'aie aucune relation avec l'Amérique: Si j'y avois eu un ancien Camarade de Collège ou quelque intime Ami, j'aurois certainement entreteû correspondance avec lui: Et, en lui écrivant, je lui aurois dit, que le Whiggisme & ceux qui le décloroit pour les principes de la Révolution sont regardés aujourd'hui comme des Factieux; qu'on s'avance à grands pas vers la destruction des Libertés, non seulement de l'Amérique, mais aussi de la Mère-Patrie. — La cruauté, la foiblesse, la crédulité, & la facilité de concevoir des soupçons, marchent presque toujours de compagnie. Des Ministres sont crédules à l'extrême, parce qu'ils sont craintifs; & ils sont craintifs, parce que leur conscience leur soit des reproches. Des fables leur paroissent des faits avérés; témoins la dénonciation de Richardson contre Sayre, il y a un peu plus d'un an, & récemment l'affaire de Jean le Peintre, par rapport à l'histoire invraisemblable de l'Incendie du Magasin à Portsmouth. —

Le Lord North, dans la Réponse qu'il fit à Mr. Fox & aux autres Membres de l'Opposition, tâcha de faire voir, que le Bil ne portoit aucune atteinte aux Libertés des Citoyens; que le Pouvoir Civil étoit déjà actuellement resté au droit d'envoyer en prison les Personnes suspectes; que la seule différence étoit donc, que par le Bil il étoit défendu aux Magistrats de les détenir dans les Prisons communes; & ordonné de les envoyer en celles, qui seroient spécialement désignées par le Roi; & que, quant au droit d'être admis au cautionnement, (qui est l'essence de l'Acte d' Habeas-Corpus,) il étoit point ôté aux Sujets; mais que Si. M. ven réservoit seulement la connoissance à Elle & à son Conseil. Ensuite ce Ministre justifia la conduite du Comte de Rochford dans l'affaire du Sr. Sayre, & il dit, " que ce Seigneur seroit rendu coupable de négligence, s'il avoit agi autrement; que la plupart des Complots avoient été découverts sur les indices les plus légers; qu'ainsi c'étoit le devoir des Ministres de ne pas laisser échapper à leur attention des circonstances, qui en elles-mêmes paroissent peu importantes; que, quoique Jean le Peintre n'eût été fait que comme coupable de vol, sa conduite cependant avoit été trouvée telle, qu'elle justifioit pleinement les mesures prises pour approfondir

, cette affaire mystérieuse. " Enfin Mylord North, pour couper cours à l'argument que l'Opposition avoit tiré de la durée limitée du Bil, dit qu'il étoit d'intention de remplir la lacune, en ajoutant le terme du 31. Décembre prochain, ou celui du premier jour de la Séance suivante du Parlement; ce qui reviendroit au même, puisque vraisemblablement le Parlement se rassembleroit avant les Fêtes de Noël, & qu'alors on pourroit continuer le Bil, s'il étoit jugé nécessaire.

La délibération aiant été renvoyée au Jeudi 13. Février, la Chambre attendit ce jour-là assez longtems la venue du Lord North. Aussitôt que ce Ministre parut, elle se forma en Comité pour reprendre le Bil en considération. Mrs. Dempster, Thomas Townsbend, Field, Pouys, Burke, & Glynn, s'exprimèrent avec beaucoup de force contre l'atteinte, qu'il leur sembloit porter aux principes de la Constitution; & dans la vue d'en prévenir les effets dangereux, ils y proposèrent plusieurs changemens, qui tous furent rejetés sans même en venir aux Voix, à l'exception d'un seul, contre lequel l'Administration compta 125. Suffrages, tandis qu'il n'y en eut que 25. du côté de l'Opposition. Cette majorité toujours certaine & décidée, & la résolution, où paroissoient être les Partisans des Ministres, de ne compter aucune proposition de leurs Adversaires, irritèrent ceux-ci: Mr. Edmund Burke, accompagné de quelques autres Membres de son Parti, quitta la Chambre en déclarant hautement, " qu'ils ne pensoient plus assister à la venir aux Séances du présent Parlement, puisque desormais il étoit inutile d'y délibérer, la Chambre étant prête à approuver tous les Bils que le Ministère lui présentoit, quelque reprehensibles qu'en fussent les principes & l'objet. " Cependant ce même jour, le Chevalier Grey Cooper, Secrétaire de la Trésorerie, & l'un des principaux Membres Ministériens, proposa de faire un changement, pour ôter toute ambiguïté à l'égard de l'application du Bil en question; ce qui fut approuvé. Il défendit en même tems cet Acte contre les reproches, qui lui avoient été faits; & dans ses efforts pour en prouver la nécessité & la justice, il fut soutenu par le Lord North, ainsi que par Mrs. Thurlow, Wedderburne, & Wallace, Procureur- & Solliciteur- Généraux & Avocat du Roi.

Le lendemain, peu après trois heures, l'Orateur demanda au Chevalier Charles Whitworth, Président du Comité qui avoit discuté le Bil, le rapport du changement, qui y avoit été fait. Sur cela Mr. Temple Luttrell se leva & dit, " qu'il étoit très-indécet de vouloir mettre ce jour-là cette affaire si-tôt sur le tapis, tandis qu'il n'y avoit pas 50. Membres dans la Chambre, & qu'on savoit que les Shérifs de Londres se présenteroient dans peu de minutes avec une Requête de la Capitale contre ce même Bil, dont on vouloit précipiter ainsi l'approbation; que cette façon d'agir avoit d'autant plus mauvais goût, ce, que Mr. l'Orateur se rappelloit sans doute, que pas plus longtems que la veille



„ de là de 200. Membres avoient *patiemment*  
 „ attendu, jusqu'après 4. heures, la venue d'un  
 „ seul Individu; que, puisque l'on avoit sou-  
 „ vent cette condescendance pour un Membre,  
 „ égal aux autres dans sa qualité Parlemtaire,  
 „ re, l'on ne pouvoit justifier l'impatience inu-  
 „ sitée qu'on monroit aujourd'hui, au moment  
 „ que les premiers Officiers de la Ville alloient  
 „ comparoître à la Barre, dans l'exercice d'une  
 „ partie des plus importantes de leurs fon-  
 „ ctions, au nom de leurs Concitoyens. ” Ef-  
 „ fectivement Mr. *Luttrell* eut à-peine cessé de  
 „ parler, que les *Sérifs* arrivèrent avec la Re-  
 „ quête (*insérée l'Ordinaire dernier.*) Après  
 „ qu'ils se furent retirés & que le Chevalier *Whit-*  
 „ *worth* eut fait son Rapport, Mr. *Powys*, Mem-  
 „ bre pour le Comté de *Northampton*, proposa  
 „ de faire au Bil deux nouveaux changemens. Le  
 „ premier étoit d'ajouter au mot de *Piraterie*  
 „ ceux-ci, *contre les Sujets de Sa Majesté*;  
 „ ce qui fut agréé: Mais il n'en fut pas de même  
 „ de sa seconde proposition, pour insérer dans  
 „ l'Acte une Clause, portant, “ que personne ne  
 „ pourroit être saisi ni détenu en vertu de ses  
 „ dispositions, à moins qu'il ne fût accusé d'a-  
 „ voir résidé en *Amérique.* ” Il y eut sur cette  
 „ proposition des débats (*dont le détail se*  
 „ *trouvera dans nos Feuilles suivantes.*)

Le Vaisseau le *Bristol*, de 50. Canons, monté ci-devant par le Commodore *Pierre Parker*, & sur lequel le Contre-Amiral *Lord Shuldham* a passé ensuite, en lui cédant le commandement du *Chatham*, est arrivé le 23. à *Portsmouth*, de la *Nouvelle-York*, d'où il étoit parti le 5. Janvier. Il a conduit en *Angleterre* le Colonel *Richard White*, & Mr. *Robinson*, Capitaine dans la Marine, dépêchés le premier par le Général *Howe*, sous lequel il a servi comme Volontaire, & le second par l'Amiral de ce nom: Ils arrivèrent en Ville avant-hier à minuit; & les Lettres, dont ils étoient porteurs, furent remises hier au Roi, avec lequel le Colonel *White* eut l'honneur de s'entrettenir. La Cour vient d'en publier quatre; savoir, trois du Chevalier *Howe*, en date des 20. & 29. Décembre 1776. & 5. Janvier 1777. & une du Gouverneur *Tryon* en date du 24. Décembre 1776. toutes adressées au Lord *George Germaine*. La première confirme la prise du Général *Lee*, entouré dans son Quartier & enlevé par le Lieutenant-Colonel *Harcourt*, au mois de Décembre. La seconde rapporte fort brièvement le malheur, arrivé aux trois Régimens *Hessois* de *Lossberg*, *Rall*, & *Knyphausen*, faits Prisonniers le 26. Décembre près de *Trenton*, après une Action, dans laquelle le Colonel *Rall*, qui les commandoit, a été blessé. Enfin la troisième nous apprend

la retraite des Troupes du Roi ensuite d'un Rencontre, dans laquelle les 17<sup>me</sup>, 40<sup>me</sup>, & 55<sup>me</sup>. Régimens ont fait quelque perte. Ces deux échecs ont engagé le Chevalier *Howe* à renoncer au dessein de faire avant le Printemps l'attaque de *Philadelphie*, que l'Armée *Américaine* couvre; & il a rappelé ses Détachemens pour les mettre en Quartiers d'hiver. La Gazette de *New-York* nous apprend, qu' Mr. *Howe* y étoit revenu le 18. Décembre de la Province de *Jersey*. Le Vicomte, son Frère, se rétabliroit, selon la même Feuille d'une indisposition bilieuse, dont il avoit été attaqué.

On se consoleroit peut-être assez aisément de n'avoir pas eu pendant la dernière Campagne tous les succès, sur lesquels l'on avoit compté; mais il seroit plus difficile de remédier à un autre revers, qu'on prétend arrivé mais que nous n'osons garantir. Voici un paragraphe tiré d'un Papier public, peu favorable aux *Américains*.

On rapporte, qu'il a été reçu hier une Nouvelle fort extraordinaire: Les *Hessois*, priés à la Bataille de *Trenton*, ont été traités avec la plus grande douceur par les Rebelles qui leur ont assigné une Portion de Terre dans les Etablissmens sur l'arrière de la Province de *Jersey*; & enfin ils sont parvenus à les convaincre, qu'ils n'avoient aucun intérêt dans la contestation entre la Grande-Bretagne & l'Amérique. Les récits de ce traitement parvinrent bientôt aux *Hessois* à notre service, qui, mécontents des fatigues qu'ils avoient éprouvées, refusèrent d'obéir plus long-temps aux ordres de leurs Officiers, & mirent tous les armes bas, pas un seul excepté. On dit, que le Gouvernement a reçu les particularités de cet événement extraordinaire.

Hier, le Tribunal de l'Amirauté a jugé une Cause d'appel, dans laquelle les Propriétaires du Navire, les Deux Frères, parti de *Rotterdam* pour *St. Eustache*, & enlevé par un de Vaisseaux du Roi, comme étant à bord de Armes & des Munitions, qu'on supposoit destinées pour les Colonies *Angloises* de l'Amérique, en demandoient la restitution. La Décision du Tribunal a été, “ qu'on acheteroit, ici les Armes & les Munitions, & qu'on payeroit en sus aux Propriétaires les frais, & dommages de la détention. ” L'Age des ces Particuliers s'est chargé de leur écrit sur cette Décision, qui paroît autant tenir de l'Arbitrage que du Jugement.

ACTIONS; Banque, 138. Indes, 11 & demi.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XVIII.

De LEIDE, le 4. Mars, 1777.

**D**E VARSOVIE, le 19. Février. Le Roi a élevé le Comte Czapski, Général-Major & Chef d'un Régiment, au grade de Lieutenant-Général. Le Baron de Dreyer, qui a résidé ici en qualité de Ministre de S. M. *Danoise*, étant parti pour Londres avec le même Caractère, S. M. lui a envoyé avant son départ une Tabatière d'or richement garnie de Brillans. Le Comte Solyk, Castellan de *Varsovie*, & le Comte Sollohub, arosite d'*Eyszyck*, Membre du Conseil-Permanant, viennent de mourir l'un dans ses Terres, l'autre à *Vilna*. Ce jeune Seigneur est le premier, depuis l'établissement du Conseil, qui soit mort revêtu de cette Dignité.

De BERLIN, le 25. Février. L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres a tenu le 20. de ce mois une Assemblée, dans laquelle le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpetuel, lut une Lettre du Roi, par laquelle Sa Maj. chargeoit l'Académie de s'associer au nombre de ses Membres Etrangers Mr. *Lorgna*, Colonel du Corps du Génie au Service de la République de *Vénise*, & Directeur de l'Académie-Militaire à *Vérone*.

De FRANCFORT, le 26. Février. C'est le 19. de ce mois qu'on a célébré à *Darmstadt* avec beaucoup de pompe le Mariage entre le Prince-Héritaire de ce nom & la Princesse *ouïse-Caroline*, Fille du Prince *George*, son Oncle, Général de la Cavalerie de l'Empire, & Gouverneur de *Philipsbourg*. On assure, que le Prince *Henri* de *Prusse* est tombé malade à *runswick*; & que ce fâcheux contretems a suspendu tous les divertissemens, qu'on s'étoit proposé de lui donner.

De SAINTE-CROIX DE TENERIFFE, le 2. Novembre, 1776. Le Roi d'Espagne, aiant sollicité de mettre les Isles *Canaries* sur le pié de ses autres Places de guerre, en a conféré la lieutenance de Roi à Don *Matthias de Galvez*, Frère du Ministre des Indes, & la Majorité Don *Manuel de Salcedo*.

L'Escadre Espagnole aux ordres du Marquis de *Tilly*, qui avoit appareillé le 13. Octobre à *Cadix*, a passé le 20. à la hauteur de cette Isle, où elle a été aperçue vers 9. heures du matin. Elle a paru composée de 118. Voiles. La Frégate la *Sainte-Thérèse*, aiant pris sa bordée pour le Port de *Sainte-Croix*, détacha, à quelque distance, sa Chaloupe, avec un Officier chargé de remettre un Paquet au Marquis de *Tavolosos*, Commandant-Général des *Canaries*. Cet Officier n'a point dit, quelle étoit la destination de cet Armement; mais il a rapporté, que les Chefs respectifs étoient munis de Dépêches, qu'ils ne devoient ouvrir qu'après avoir perdu de vue les Isles *Canaries*.

De CARTAGÈNE, le 14. Janvier, 1777. La Cour vient de défendre l'entrée en ses Arsenaux à toute personne, de quelque qualité & condition qu'elle soit, excepté aux Employés aux Officiers de Marine. Le Commandant-Général de ce Département en a reçu l'ordre par le dernier Courier, & l'a mis sur le champ à exécution. L'exemple des Incendies, survenus dans les Arsenaux Etrangers; a donné lieu à cet acte de rigueur.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 25. Février.

L'Article, que la Cour vient de publier aujourd'hui concernant les opérations de l'Armée en *Amérique*, porte ce qui suit.

„ WHITEHALL, le 25. Février. Le Vaisseau du Roi, le *Bristol*, qui arriva à *Portsmouth* le 23. de ce mois, a apporté de Dépêches de *New-York* de la part du Général Chevalier *Guillaume Howe* & du Gouverneur *Tryon* au Lord *George Germain*, dont voici les Extraits.

EXTRAIT d'une Lettre du Général Chevalier GUILLAUME HOWE au Lord

GEORGE GERMAIN, datée de la NOUVELLE-YORK, le 20. Déc. 1776.

J'ai l'honneur de mettre ci-inclus l'Extrait d'une Lettre du Lieutenant-Général *Clinton*, contenant l'avis, qu'il a pris possession de *Rhode-Island* sans aucune perte des Troupes du Roi. La Saison se trouvera peut-être trop avancée, pour qu'il puisse se porter vers *Providence*; mais, si cela est praticable, je m'assure, qu'il en fera la tentative. Les avantages, qui pourroient résulter de cette acquisition, sont cependant très-importans.

Dans la *Fersey*, à l'approche de l'Avant-Garde du Corps du Lord *Cornwallis* vers *Brunswick*, par une marche forcée, le 1. de ce mois, l'Ennemi se retira très-précipitamment vers *Prince-Town*; & s'il n'eût empêché le passage du *Rariton*, en rompant une partie du Pont de *Brunswick*, telle étoit la confusion qui regnoit chez lui, que son Armée auroit été inévitablement taillée en pièces.



Mon premier dessein ne s'étendant pas plus loin que de m'emparer & de prendre possession de *Fersey-Orientale*, le Lord *Cornwallis* avoit ordre de ne pas s'avancer au-delà de *Brunswick*, qui fut cause qu'il discontinua la poursuite; mais, comme l'on s'apperçut des avantages qu'on pourroit gagner en poussant jusqu'à la *Delaware*, & la possibilité de parvenir jusqu'à *Philadelphie*, la communication, qui conduit vers *Brunswick*, fut renforcée; & le 6. je joignis ce Seigneur avec la 4<sup>me</sup>. Brigade de Troupes *Britanniques*, aux ordres du Général-Major *Grant*. Le Corps du Lord *Cornwallis*, à l'exception des Gardes, qui furent laissées à *Brunswick*, porta vers *Prince-Town*, que l'Ennemi avoit quitté le même jour. Ce Corps marcha en deux Divisions le 8. La première, s'avancant vers *Trenton*, atteignit la *Delaware* au moment que l'Arrière-Garde de l'Ennemi venoit de la passer. Le gros de son Armée, l'ayant passée le jour la nuit précédente, avoit pris poste au-delà de la Rivière.

Le Lord *Cornwallis* avec la Division de l'Arrière-Garde fit halte à *Maidenhead*, à six milles de *Trenton*, & marcha le matin suivant à une heure du Bac de *Corrie* [selon la Carte de *Wall's Ferry*], 15. milles plus haut sur la *Delaware*, espérant de trouver des Bateaux en cet endroit, ou dans le voisinage, en nombre suffisant pour passer la Rivière; mais il fut trompé cette attente, l'Ennemi ayant pris la précaution de détruire ou de mettre en sûreté sur la *Rivière-Méridionale*, tous les Bateaux, qu'on auroit pu employer à ce dessein.

Le passage de la *Delaware* ayant été ainsi rendu impraticable, le Lord *Cornwallis* prit pour *Pennington*, dans laquelle Place, ainsi qu'à *Trenton*, les deux Divisions restèrent jusqu'au 11. que le tems étant devenu trop rude pour tenir la Campagne, & les Cantonnemens d'hiver étant arrangés, les Troupes marchèrent des deux Places à leurs Stations respectives. La Chaine, pourvue, est peut-être un peu trop étendue; mais je fus porté à occuper *Burlington*, pour ce qui est le Comté de *Monmouth*, [partie de la *Fersey*, qui borde la Mer,] dans lequel il y a plusieurs Habitans fidèles. D'ailleurs me confiant à la soumission presque générale du Pays au Sud de cette Chaine, & à la force du Corps placé dans les Postes avancés, je conclus que les Troupes y seroient en parfaite sûreté. Le Lord *Cornwallis* ayant désiré de retourner dans la *Grande-Bretagne*, le Commandement dans la *Fersey* a été donné au Général-Major *Grant*, dans une bonne conduite duquel, dont il a donné des preuves, je mets la plus grande confiance. Je ne puis trop faire l'éloge des bons services; que le Lord *Cornwallis* a rendus durant cette Campagne, & particulièrement de l'habileté & de la bonne conduite, qu'il a fait paroître dans la poursuite de l'Ennemi depuis la *For-Lee* jusqu'à *Trenton*, (ce qui fait une distance de plus de 80. milles,) pour suite dans laquelle il a été bien secondé par l'ardeur de son Corps, qui quitta de bon cœur ses Tentés & son gros Bagage, comme embarrasans pour sa marche.

Vu que l'on talonnoit les Rebelles de si près, ils n'eurent pas le tems de ruiner le Pays, ainsi qu'ils se l'étoient proposé, ni d'emmener leurs Munitions; ce qui nous donna le moyen de nous assurer d'une grande quantité de Provisions & de Fourrages en abondance.

Durant les jours du Lord *Cornwallis* à *Pennington*, une Patrouille de 30. Dragons du 16<sup>e</sup>. Régiment fut détachée pour s'informer d'un Corps aux ordres du Général *Lee*, qu'on disoit être dans le Comté de *Morris* [la partie la plus Septentrionale de la *Nouvelle-Fersey*, qui touche à la Province de *New-York*] en chemin pour passer la *Delaware* à *Alexandrie*. Le Lieutenant-Colonel *Harcourt* demanda la direction de ce Detachement; & apprenant sur sa route, la situation du Corps, consistant en 2. mille Hommes, & celle du Quartier-Général du Général *Lee*, trouva avec une adresse & une bravoure infiaie le moyen de pénétrer jusqu'à sa Maison, la être découvert par la Garde; il l'entoura, & surmontant toute résistance il fit le Général Prisonnier. Messurant que cette action courageuse n'échappera point à la graueuse attention de Sa Majesté, il est peu nécessaire que je recommande le Lieutenant-Colonel *Harcourt* au souvenir du Roi en cette occasion. Je dois également faire mention des services signalés du Chevalier *Guillaume Erskine*, dans son Département de Quartier-Maitre-Général, son zèle infatigable aia éminemment contribué au succès de cette Campagne. Je ne dois non plus omettre le Major *Maitland*, du Corps des Marines, qui a le commandement du second Bataillon d'Infanterie-Légère, dans lequel il s'est distingué de manière de se faire beaucoup d'honneur.

Le tems du Service, pour lequel la plus grande partie des Troupes Ennemies avoit été engagé étant expiré, leur force actuelle, d'après les dernières informations que nous avons reçues, est d'environ 8000. Hommes sur la rive *Méridionale* de la *Delaware* & à *Philadelphie*; de 50. Hommes de Milices enrégimentés au Comté de *Morris*, dans la *Nouvelle-Fersey*; & d'environ 2. mille à *Pecks-Kill*, dans le District de *North-Castle*, & les plus petits Postes en cette Province. Le Général-Major *Robertson*, qui a fait la Campagne avec la permission de Sa Majesté, retournera dans la *Grande-Bretagne* par la première occasion.

EXTRAIT d'une Lettre du Général Chevalier GUILLAUME HOWE au Lord

GEORGE GERMAIN, datée de la NOUVELLE-YORK, le 29. Déc. 1776.

Le soir du 25. de ce mois, un Parti de l'Ennemi attaqua une Garde avancée du Poste de *Trenton*, où le Colonel *Rall* commandoit avec trois Bataillons de Hessois, 50. Chasseurs & 20. Dragons-legers, ayant avec eux six Pièces de campagne. Ce Parti fut repoussé. Le matin suivant à six heures les Rebelles parurent en force avec du Canon, dans l'intention évidente d'attaquer le Poste. Le Colonel *Rall*, ayant reçu avis de leur dessein, tint les Troupes sous les armes, & détacha son propre Régiment pour soutenir le Piquet avancé. Ce Piquet, ayant été forcé & retombant sur le Régiment, le mit en quelque désordre, & fut ca-



se qu'il se rejetta sur les autres Bataillons. Comme il n'en fut pris aucun avantage, ils se rétabirent. & se formèrent ensemble en front du Village.

Les Rebelles, sans s'avancer, les canonnières dans cette position: & le Colonel Rall fit un mouvement en avant pour les attaquer, avec les Régimens de Lofsberg & Rall, attaque dans laquelle le Colonel Rall fut blessé, & les Régimens furent faits Prisonniers. Les Rebelles s'avancèrent alors vers le Régiment de Knyphausen, & firent ce Corps également Prisonnier.

Quelques peu d'Officiers & environ 200. Hommes de la Brigade, avec les Chasseurs, & un Parti de Dragons, se retirèrent vers le Corps du Colonel Donop à Birdenton; à six milles de là. Quelques Officiers furent blessés, & environ 40. Soldats tués & blessés.

Ce malheur semble être arrivé par la démarche, que fit le Colonel Rall. de quitter son Poste & de s'avancer pour l'attaque, au lieu de défendre le Village. Les Rebelles repassèrent la Rivière de Delaware immédiatement après, avec les Prisonniers & le Canon qu'ils avoient pris.

EXTRAIT d'une Lettre du Général Chevalier GUILLAUME HOWE au Lord GEORGE GERMAIN, datée de la NOUVELLE-YORK, le 5. Janvier, 1777.

En conséquence de l'avantage remporté par l'Ennemi à Trenton, le 26. du mois dernier, & de la nécessité de faire un changement aux Quartiers de cantonnement, le Lord Cornwallis, ayant différé son voyage en Angleterre, à cette occasion, partit d'ici pour la Province de Jersey le 1. de ce mois, & arriva le même soir à Prince-Town, vers lequel enroit le Général Grant s'étoit avancé avec un Corps de Troupes de Brunswick & Hillsborough, sur l'avis qu'il avoit reçu, que l'Ennemi, ayant été joint par des Renforts de la Virginie, de Maryland, & de la Milice de Pensylvanie, avoit repassé la Delaware, & étoit entré dans la Province de Jersey.

Le 2. le Lord Cornwallis, ayant appris que l'Armée Rebelle s'étoit posée à Trenton, s'avancé vers cet endroit, laissant la 4<sup>me</sup>. Brigade, aux ordres du Lieutenant-Colonel Mawhood, à Prince-Town, & la seconde Brigade avec le Brigadier Général Leslie à Maidenhead.

A l'approche des Troupes Britanniques les Postes avancés de l'Ennemi furent repoussés sur son Armée, laquelle s'étoit formée dans une position avantageuse, derrière une Crêpe nommée Allumpink-Creek, [qui traverse Trenton]. Pendant la nuit du 2. l'Ennemi quitta cette situation, & marchant par Allen's-Town; & de là vers Prince-Town, il tomba le matin du 3. sur les 17<sup>ms</sup>. & 55<sup>ms</sup>. Régimens, pendant qu'ils étoient en marche pour joindre le Brigadier Général Leslie à Maidenhead.

Le Lieutenant-Colonel Mawhood, ne soupçonnant pas la force de l'Ennemi, attaqua & repoussa les Troupes, qui se présentèrent les premières; mais, les trouvant à la fin très-supérieures en nombre, il poussa en avant avec le 17<sup>ms</sup>. Régiment & joignit le Brigadier Général Leslie. Le 55<sup>ms</sup>. Régiment se retira par le chemin de Hillsborough vers Brunswick; & l'Ennemi s'avancant immédiatement vers Prince-Town, le 40<sup>ms</sup>. Régiment se retira aussi vers Brunswick.

La perte, que les Troupes du Roi ont faite en cette occasion, est de 17. tués & de près de 200. blessés & égarés. Le Capitaine Leslie, [Fils du Comte de Leven & Melville] est parmi le petit nombre des tués; & pour les particularités ultérieures je demande la permission de me référer à l'Etat ci-joint. Le Capitaine Philips, des Grenadiers du 35<sup>ms</sup>. Régiment, retournant d'ici joindre sa Compagnie, fut surpris le même jour entre Brunswick & Prince-Town par quelques Coquins en embuscade, qui le massacrèrent de la manière la plus barbare; ce qui est une façon de faire la Guerre que, d'après quelques exemples récents, l'Ennemi semble avoir adoptée avec un degré de barbarie, que les Sauvages ne sauroient surpasser.

Il n'est pas encore venu à ma connoissance, combien l'Ennemi a souffert; mais il est certain, qu'il a eu plusieurs tués & blessés, & parmi les premiers un Général Mercer de la Virginie.

La bravoure & la conduite du Lieutenant-Colonel Mawhood, & le comportement des Régimens sous ses ordres, particulièrement du 17<sup>ms</sup>, sont beaucoup loués par le Lord Cornwallis. — Ce Seigneur s'étant aperçu, que l'Ennemi avoit fait ce mouvement, & ayant entendu du feu occasionné par l'attaque du Lieutenant-Colonel Mawhood, revint immédiatement de Trenton; mais l'Ennemi, ayant quelques heures de marche sur son front, & gardant cet avantage en quittant immédiatement Prince-Town, se retira par Kings-Town, rompant le Pont après lui, & passa la Rivière de Millstone à un Pont au-dessus de Rocky-Hill, pour se jeter dans un Pays très-fort par sa situation. Le Lord Cornwallis, voyant qu'il ne seroit plus de rien de continuer sa poursuite, retourna avec toutes ses Forces à Brunswick; & les Troupes sur la droite s'étant assemblées à Elizabeth-Town, le Général-Major Vaughan commande en cette partie.

(Nous donnerons l'Ordinaire prochain l'Etat de la perte, qu'ont faite les Troupes du Roi, & la Lettre du Gouverneur Tryon.)

Le 21. de ce mois, le Bureau des Plantations & du Commerce reçut des Dépêches de la part du Chevalier Pierre Parker, apportées de Rhode-Island par un Vaisseau entré à Corte. Le même-jour, il arriva au Bureau du Vicomte de Weymouth un Exprès du Lord Grantham, Ambassadeur du Roi à Madrid, dont les Dépêches furent d'abord communiquées à Sa Majesté; & peu après il se tint un Conseil, auquel tous les Ministres du Cabinet avoient été



quis d'assister. On ne sçait, s'il y a quelque fondement au bruit, qui s'est répandu, que le Lord *Grantham*, aiant itérativement demandé son rappel, est attendu de retour d'*Espagne* vers la fin du mois prochain. Il est plus certain, que, durant les débats qu'il y eut le 17. dans la Chambre des *Communes*, Mylord *North*, dans la Réponse qu'il fit à Mr. *Charles Fox*, assura positivement, " que le Ministère n'avoit reçu aucun avis, que des Puissances Etrangères eussent envoyé des Armées ou des Munitions de guerre aux Colonies révoltées, quoiqu'il fût assez probable, que des Particuliers de différentes Nations, guidés par l'avidité du gain, eussent fait avec elles un Commerce de cette nature; mais qu'il croyoit pouvoir dire avec certitude, que jamais ils n'y avoient été autorisés par leurs Gouvernemens; enfin qu'il se persuadoit, que ni la *France* ni l'*Espagne* n'avoit intention de rompre avec l'*Angleterre*, &c. Cependant l'on a remarqué, que le 15. il a été envoyé des Dépêches aux Gouverneurs de *Grubralter* & de *Minorque*. On dit, qu'il règne dans cette Ile, particulièrement dans la partie *Septentrionale*, une Fièvre pleurétique, qui dans un seul endroit emporte quelquefois dix à douze personnes par jour.

La Frégate du Roi, le *Lézard*, Capitaine *Thomas Mackenzie*, arriva le 20. à *Plymouth*, de la *Nouvelle-Ecasse*: En entrant dans le Port, elle fut obligée de couper tous ses mâts, crainte d'échouer à cause de la violence du vent: Elle paroit n'avoit apporté d'autre Nouvelle que celle d'un Duel, qui, selon une Lettre de *Halifax* du 14. Janvier, faisoit l'entreffien de toute la Ville, & qui avoit eu lieu entré le Général-Major *Eyre-Masssey*, Commandant de la Garnison, & le Chevalier *George Collier*, Capitaine de la Frégate *l'Arc-en-Ciel*, de 44. Canons, qui commande les Vaisseaux du Roi dans ce parage. Ces Officiers, fort liés auparavant, s'étoient brouillés sur quelque point du service: Mais on a eu le bonheur de les séparer, après qu'ils eurent déchargé leurs Pistolets, sans se faire aucune blessure dangereuse.

L'on a reçu hier de *Falmouth* la desagréable Nouvelle, que le Paquet-bot *l'Hirondelle*, revenant de *Lisbonne*, & aiant entre autres à bord une Somme considérable en Espèces, a été enlevé par un Armateur Américain. Cet Avis est confirmé par une Lettre de l'*Orient* du 14. portant, " que l'Armateur *the Reprisal*, qui a transporté le Docteur *Franklin* à *Nantes*, y avoit conduit le même jour 5. Prises, dont une étoit le Paquet-bot de *Lisbonne*, duquel il s'étoit emparé après un engagement de deux heures. " Nous apprenons aussi, par une Lettre de la *Nouvelle-York* du 7. Janvier, que, suivant le rapport du Brigantin du Roi *l'Apollon*, de 8. Canons, qui y étoit entré le 4. un Bâtiment de transport, chargé de souliers & d'une grande quantité de grosse toile noire pour des guêtres à l'usage de l'Armée, avoit été pris par un Armateur Américain de 28. Canons, & conduit à *Boston*. Le Brigantin, qui escortoit le Bâtiment, avoit lâché quelques volées au Vaisseau *Provincial*, mais lui étant si inférieure en force il n'avoit osé en venir à un engagement. On écrit de *Deal*, que le 22. plus de 200. Hommes, enrôlés par force, qui se trouvoient à bord de l'Allége du Roi, *l'Aventure*, à la Rade des *Dunes*, s'étoient révoltés & rendus maîtres du Bâtiment, avec lequel ils ont échappé du Port, en faisant route au Nord.

La Banque d'*Angleterre* a fait insérer la semaine dernière dans la *Gazette* de *Londres* l'Article, que voici. Hyman *Ifaacs*, autrement nommé *Hyam Baron*, qui fut arrêté, au mois de Janvier 1776, à *Calcar*, dans les Etats de *S. M. Prussienne*, sur une accusation d'avoir répandu des Billets, forgés à l'imitation de ceux du Gouverneur & de la Compagnie de la Banque d'*Angleterre*, & qui a été dûment convaincu de ce Crime à *Ostende*, où il l'avoit commis, a sub le 3. de ce mois le Supplice capital en cette Ville-là, conformément à sa Sentence. La Banque & la Nation en général ont de grandes obligations aux différents Individus, tant en place que Particuliers, dont elles ont éprouvé l'assistance prompte & efficace dans tout le cours de cette affaire, mais plus particulièrement à *S. M. Prussienne*, à la Cour de *Bruxelles*, & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Les Cours de *France*, d'*Espagne* & de *Portugal*, ont également montré être prêts à donner leur assistance dans une occasion si essentiellement liée avec les intérêts généraux & la sûreté du Commerce.

D'*OSTENDE*, le 26. Février. Hier, il est arrivé dans ce Port, entre autres Navires, un Coter du Gouvernement *Britannique*, qui a ordre de croiser dans la *Manche*, pour intercepter un Allége, avec lequel un grand nombre d'Hommes pressés se sont échappés des *Dunes*, après s'être rendus maîtres du Bâtiment.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du VENDREDI 7. Mars, 1777.

De SALÉ, le 17. Décembre, 1776.

**L**E Roi de Maroc a donné ordre au Gouverneur de cette Province, & à celui d'une Province voisine, de se rendre à Mogador, avec quelques Détachemens de Troupes. Ce Souverain doit s'y transporter incessamment lui-même; & on assure, qu'il viendra avec cette Escorte parcourir tous les Ports de son Empire.

On a reçu de Tétuan l'avis du retour de la Demi-Galère Marocaine, commandée par le Reis Mostagany. Elle étoit allée à Alger & à Tunis avec une autre Demi-Galère, que montoit le Reis Ferach. Partis ensuite de Tunis pour se rendre sur les Atterrages de Marseille, leurs Bâtimens furent poussés par les courans du côté du Golfe de Lyon, où le Reis Ferach eut son timon rompu par un coup de mer: Son Navire, qui ne pouvoit plus gouverner, risquoit d'être englouti, si la Conserve ne fût venuë à son secours. Reis Mostagany reçut dans son Bâtiment les Equipages, les Provisions & les Armes de la Demi-Galère de Ferach, & fit route pour Alger, où, après avoir laissé une partie des Maures & des Effets du Vaisseau naufragé, il ramena le reste à Tétuan.

Cette perte & celle que la Marine Marocaine a faite de deux Frégates & d'un Chebec, détruits par les Vaisseaux de guerre Hollandois, est des plus sensibles. Le Commandant de la Frégate de 40. Canons, mise en

pièces sous le Fort de Larrache, étoit le Reis Tibi Velalou; & celui du Chebec, qui a été perdu en même tems, étoit le Reis Ben-Hassoun. La Frégate de 24. Canons, commandée par le Reis Ali-Perez, qui a échoué en voulant se sauver dans la Rivière de la Manore, n'a pu s'en relever: On aura même de la peine à en sauver les débris, & plus encore à retirer 20. gros Canons, qu'elle avoit à fond de cale. Ces trois Bâtimens avoient reçu, le mois dernier, à Mogador des Canons & des Boulets destinés pour le Nord de cette Côte, & des Vivres pour deux mois de croisière. Le tout a coulé à fond avec eux; mais, à l'attaque que la Frégate Hollandoise fit de celle du Reis Tibi Velalou & du Chebec sous le Canon de Larrache, il n'auroit péri que quatre Hommes, si quatre autres n'avoient été tués sur le Fort par l'éclat d'un Canon qui créva.

De LISBONNE, le 4. Février, 1777.

L'état du Roi, qui avoit paru devenir moins inquiétant de jour en jour, donna de nouveau, la semaine dernière, lieu de craindre une rechûte: L'érysipèle reparut à la jambe, accompagnée d'un léger accès de Fièvre; mais heureusement cet accident ne fut pas de durée. La Fièvre fut seulement de quelques heures, & l'érysipèle disparut peu après. Actuellement S. M. se trouve aussi bien qu'auparavant.

Quoiqu'on continuë de garder ici un profond silence sur nos différends avec l'Espagne, on croit cependant savoir, que l'on attend la



réponse de certains Cours relativement à cet objet. En attendant, les Régimens en garnison en cette Capitale, s'exercent tous les jours; & l'Armée en général a été mise en très-bon état.

De LONDRES, le 28. Février.

Les 25. & 26. de ce mois, la Chambre des Seigneurs n'a été occupée que de Bills particuliers. Le premier de ces jours, celle des Communes attendit longtems la venue du Lord North. Ce Ministre & le Lord George Germain étant arrivés vers les 4. heures, on mit sur le tapis une affaire très-intéressante. Le Gouverneur *Johnstone* demanda permission de présenter une Requête, qu'il avoit à la main, du Sr. *Blair* & du Docteur *Charles Irwine*, Propriétaires du Bâtiment l'*Etoile d'Orient*: Ils y exposoient, " que leur Navire s'étoit rendu sur la Côte de *Musquito*, pour se procurer une Huile, propre à l'apprêt des Laines en Angleterre, & qui s'exprime de certaines substances végétales, qu'on ne trouve que dans ces Contrées; qu'il y avoit été abordé par deux Garde-Côtes Espagnols, qui s'en étoient emparé, avoient fait l'Equipage Prisonnier, & l'avoient conduit près & poings liés, ainsi que le Bâtiment, à *Cartagène des Indes*, où ces Infortunés avoient été mis dans un Cachot, & où selon toute apparence ils gémissoient encore actuellement dans les fers, à l'exception d'un seul, qui s'étoit sauvé à la *Jamaïque*, où il avoit déposé sous serment tous les faits contenus dans la Requête." Comme l'on avoit informé Mr. *Johnstone*, qu'il ne lui seroit point permis de la présenter, il fit un Discours assez long pour justifier les plaintes du Mémoire & sa propre conduite en lui accordant son appui. Il dit, " qu'il étoit très-éloigné de vouloir impliquer à cette occasion l'Angleterre dans un démêlé avec l'Espagne, puisque déjà elle n'avoit que trop d'affaires sur les bras & trop de sujet de se ménager avec ses Voisins; mais qu'il croyoit pourtant, qu'en vertu des obligations de toute Société-Civile, la Nation devoit procurer une satisfaction convenable à des Particuliers, qui, aiant risqué leur fortune dans un Commerce avoué & légitime, méritoient d'être protégés par le Gouvernement." Il finit par reprocher au Ministère d'avoir mis la Nation dans un état à n'oser demander réparation de griefs réels; & pour le prouver il avança, qu'on avoit tâché de se débarrasser de cette affaire, en assurant que les Vaisseaux, qui s'étoient emparé du Bâtiment en question, avoient été des Corsaires Américains & non

des Gardes-Côtes Espagnols. Le Gouverneur fut soutenu dans ces assertions par Mr. *Jean Johnstone*, son Frère.

Les Lords North & *George Germain* se justifièrent, en faisant voir, " qu'ils avoient donné cette Réponse aux Propriétaires du Navire, non de leur propre chef, mais d'après les premiers avis qu'ils avoient reçus sur l'affaire, de la part du Chevalier *Basil Keith*, Gouverneur de la *Jamaïque*; qu'ayant ensuite été mieux instruit par des Dépêches postérieures de Mr. *Keith* & de l'Amiral *Gayton*, le Ministère, bien loin d'agir avec mollesse ou lenteur, en avoit écrit au Lord *Grantham*, Ambassadeur du Roi à *Madrid*; & que la Réponse, que ce Seigneur avoit faite au mois de Janvier à la Lettre du Vicomte de *Weymouth*, Secrétaire d'Etat au Département du Sud, en date du 17. Décembre 1776, prouvoit, qu'il avoit demandé à S. M. Catholique une satisfaction formelle pour l'Attentat, commis envers des Sujets de la Grande-Bretagne en Commerce licite; mais que le Ministère Espagnol avoit dit, qu'il ne savoit rien de cette affaire, & qu'avant de pouvoir la discuter, il devoit écrire pour s'informer à *Cartagène*; qu'on n'avoit pu se refuser à ce délai; qu'ainsi l'on attendoit encore la Réponse définitive de la Cour de *Madrid*; & que dans l'intervalle de cette négociation, il seroit aussi inutile que peu convenable de porter les plaintes des Srs. *Blair* & *Irwine* au Parlement." D'après ces motifs, Mylord North s'opposa à la présentation de la Requête; qui fut retirée non cependant sans qu'il y eût des débats fort vifs sur la nécessité de maintenir l'honneur de la Nation, sur le XVII<sup>me</sup> Article du Traité de *Fontainebleau*, sur l'utilité du Commerce & l'importance de l'Etablissement formé à la Côte de *Musquito*.

Le 26. la Chambre reprit en Comité l'affaire de l'exportation de la Futaille aux *Indes Occidentales*, & prit sur cet objet les Résolutions suivantes, dont le Rapport fut fixé au Lundi 3. Mars.

I. Que c'est l'opinion du Comité, que les Planteurs aux Indes Occidentales sont en très-grand besoin de Douves & d'autre Futaille pour la culture de leurs Plantations.

II. Qu'il convient d'autoriser les Navires Britanniques à porter de la Futaille de la Baltique, de la Mer du Nord, & de la Méditerranée aux Isles des Indes-Occidentales pendant un tems limité.

III. Qu'il seroit à propos d'accorder une Gratification pour les Douves & autre Futaille; ex-



portées du Canada, de la Floride-Orientale & Occidentale, de la Nouvelle-Ecosse & de l'Isle de St. Jean, aux Indes-Occidentales & à la Côte de Musquito.

IV. Qu'il seroit pareillement à propos d'autoriser les Commissaires du Roi dans l'Amérique-Septentrionale & Mr. Tryon, Gouverneur de la Province de N. w. York, à accorder des Licences aux Commandants des Navires Britanniques, pour exporter de la Futaille aux Isles des Indes-Occidentales du Port de la Nouvelle-York pendant un tems limité.

Après avoir pris ces Résolutions, l'Orateur prit la chaire; mais, aussitôt qu'il eut été fait lecture de l'ordre du Jour, la Chambre se forma de nouveau en Committé sur le *Subside* & prit les Résolutions suivantes, dont le Rapport doit se faire aujourd'hui; savoir, qu'il seroit accordé:

3000. L. St. pour l'Etablissement Civil de l'Isle de St. Jean, dans l'Amérique-Septentrionale, du 1. Janvier 1777. au 1. Janvier 1778.

2816. L. St. pour l'Etablissement Civil de la Géorgie.

4696. L. St. 10. Ch. 6. Sous pour celui de la Nouvelle-Ecosse.

5950. L. St. pour celui de la Floride-Orientale.

5900. L. St. pour celui de la Floride-Occident.

5550. L. St. pour celui de la Sénégambee sur la Côte d'Afrique.

2993. L. St. 5. Ch. pour les Arpentages en Amérique, les sus-dits six derniers Articles à compter depuis le 24. Juin 1776. jusqu'au 24. Juin 1777.

La Chambre se sépara vers les 4. heures près-midi & s'ajourna au sur-lendemain.

Le même jour, l'Orateur des Communes avoit donné des ordres positifs de ne plus admettre, durant le reste de la Séance, sous quelque prétexte que ce soit, des Etrangers dans la Galerie de la Chambre; & en conséquence, avant que les délibérations commencèrent ce jour-là, le Sergent es Armes & son Lieutenant furent chargés d'aller s'assurer, qu'on n'y avoit point contrevenu. Ainsi les débats inévitables, auxquels on s'attend à l'occasion des moyens de lever le *Subside*, se passeront sans émoins. Cette matière importante, qui a été différée de jour en jour, fut encore renvoyée hier à aujourd'hui.

SUITE DU PRÉCIS des DÉBATS dans la Chambre des COMMUNES sur le Bil de Haute-Trahison, &c.

Les Membres, qui appuyèrent Mr. Poyntons dans sa Proposition pour insérer la Clause *Crápoulée* l'Ordinaire pour insérer la Clause *Crápoulée* dans le *Bill* de Haute-Trahison, furent Mrs. Temple, Luttrell, Charles Fox, & Popham; &

ceux qui s'y opposèrent, le Lord North, le Chevalier Grey Cooper, & Mr. Cornwall. Ceux-ci objectèrent à la Clause, qu'elle anéantiroit absolument l'effet du Bil; qu'il avoit pour but de priver l'Amérique de toute sorte d'assistance de la part de ce Pays; que, sans en encourir l'application, si la Clause avoit lieu, l'on pourroit envoyer de l'Angleterre des avis aux Colonies révoltées, acheter pour elles des Armes & toute sorte de Munitions dans les Pays Etrangers, & les leur expédier par des Bâtimens également Etrangers. Dans ce cas, dit-on, ceux qui entreprennent ces libérations, étant en sûreté sur les lieux, s'engageroient volontiers dans un Commerce, qui leur assureroit de très-grands profits sans aucune possibilité de risque. En un mot, il y avoit un nombre infini de moyens de servir la Cause des Rebelles, sans hasarder de paroître publiquement; & si la Clause étoit admise, les gens factieux, mal-intentionnés ou avides de gain, en profiteroient avec sûreté & sans s'attirer aucune punition: Il suffiroit, qu'ils eussent toujours résidé en Angleterre, ou qu'on ne pût pas leur prouver qu'ils eussent jamais été en Amérique; & pour le reste ils pourroient être, sans aucune crainte, des Rebelles aussi vicérés, aussi actifs qu'ils le jugeroient à propos.

Les Membres de l'Opposition leur répondirent, qu'ils étoient bien-aisés, que les Patrons du Bil se hazardassent à la fin à parler ouvertement. Lorsqu'on le mit la première fois sur le tapis, l'on assura, dirent-ils, & l'on cria de chaque coin Ministériel de la Chambre, " que c'étoit un Bil purement local dans toutes ses vues & ses effets. " Le Titre même le disoit; le Préambule, plus de la moitié du premier Article le confirmoient: Mais, lorsqu'on en est venu à l'examen; lorsque les petits subtils; les réponses évasives, les assertions Ministérielles, n'ont pu servir plus longtems à couvrir les vues cachées & le but secret de ses Auteurs & Défenseurs, on lève subitement le masque; quoiqu'à corps défendant. Ce n'est plus alors un Bil pour punir seulement les Personnes coupables de Rebellion en Amérique, mais aussi dans la Grande-Bretagne. Des Armes, des Munitions, des Avis peuvent être envoyés aux Rebelles: Des Correspondances peuvent s'entretenir avec les Habitans révoltés ou mal-affectionnés en Amérique par des Personnes dans la Grande-Bretagne, qui n'ont jamais passé la mer. Ceux même, qui dans les commencemens des troubles entre les deux Pays peuvent avoir été les Agens des Colonies, qui ont eu des affaires de Commerce avec elles, ou qui, par principe & par conviction, ont approuvé ce qu'ils jugeoient une résistance légitime à une Autorité légale mais exercée d'une manière oppressive, & contraire à la Constitution, — toutes ces Personnes peuvent être comprises dans les dispositions du Bil, & une Fiction de droit, qui les fait considérer comme ayant été en Amérique; & pour les convaincre de Haute-Trahison par Loi retrocative, ex post-facto, pour des actions absolument innocentes au tems qu'elles ont été







# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XIX.

De L'EIDE, le 7. Mars, 1777.

**D**E FRANCFORT, sur le Mein, le 27. Février, L'Allemagne, dont la population a si fort souffert par toutes les Guerres de ce Siècle, semble devoir encore perdre ses Habitans par des contestations, qui lui sont absolument étrangères, & qui doivent se décider dans l'autre hémisphère. On fait par tout l'Empire des Levées avec plus grande activité, & l'on engage du monde sans distinction d'âge ni de grandeur : On compte parmi les Recrûs des Jeunes gens à peine sortis de l'Enfance. Les Femmes & les filles suivent en quelques endroits leurs Maris & leurs Pères. Aussi l'on commence à s'apercevoir, que la Campagne devient visiblement de plus en plus déserte, & que l'Agriculture est privée du nombre d'Hommes nécessaire pour ses travaux, particulièrement dans la Basse-Hesse les Contrées voisines, où les Femmes sont à présent obligées de conduire la Charruë & de cultiver la Terre. Il se confirme que, par ces raisons, les Etats du Duché de Wurtemberg continuent de s'opposer aux Levées; & qu'ainsi le Duc, leur Souverain, ne pourra fournir un Corps de 600. Chasseurs à la Cour de Londres, au lieu des 4. mille Hommes, qu'elle voit demandés pour être employés à son service en Amérique.

De BRUNSWICK, le 27. Février. Les Recrûs, levés pour renforcer les Troupes de ce Duché actuellement dans le Canada, se sont mises hier en marche pour Stade, lieu de leur embarquement. Mgr. le Duc Ferdinand de Brunswick est arrivé le 21. à Gotha de retour du voyage, que S. A. S. a fait à Erlang & dans quelques autres Places d'Allemagne.

## SUITE des Nouvelles de LONDRES du 28. Février.

Nous avons promis (l'Ordinaire dernier) de donner à nos Lecteurs quelques détails sur les observations, qui furent faites le 21. dans la Chambre des Communes, sur les Comptes des Dépenses extraordinaires de l'Armée, depuis le 31. Janvier 1776. jusqu'au 1. Février 1777. & ses Réponses, qu'y donnèrent les Membres Ministériaux. En voici le Précis.

Aussi-tôt que le Lord Barrington eut proposé d'accorder la Somme de 1200. mille Liv. sterling pour ces Dépenses, le Lord Newbaven se leva & dit, "que, quoiqu'attaché en général aux intérêts de l'Administration, il croiroit manquer à son devoir envers ses Concitoyens, s'il consentoit à accorder une Somme aussi considérable, sans demander aux Ministres quelques éclaircissements sur les divers Etats, qui entrent dans ce détail." Il fut suivi dans ses remarques par les Chevaliers Guillaume Lemon & Merrick Burrell, & par quelques Membres de l'Opposition, tels que Mrs. Barré, Th. Townsend, &c. Les Membres Ministériaux, qui leur répondirent, furent les Lords North, Germain, & Barrington, & Mr. Cornwall, un des Commisaires de la Trésorerie. Les premiers demandèrent entre autres, quel étoit l'objet d'un Article de 44. mille L. Sterling, portés en un seul Poste non spécifié, seulement sous le titre d'Argent avancé au Colonel Faucitt. On leur répondit, "que c'étoit de l'Argent de levée, payé aux Princes d'Allemagne, pour les Troupes Auxiliaires, qui avoient passé à la Solde Britanique; qu'à la vérité cet Argent n'avoit pas été stipulé dans les derniers Traités conclus avec eux; mais que ce n'avoit été qu'un oubli; que le Landgrave de Hesse-Cassel & le Duc de Brunswick n'avoient exigé dans la suite, se fondant sur le Traité de 1755. lequel devoit être regardé comme un exemple faisant règle, & qui avoit été inhérent par l'esprit du dernier Traité; qu'ainsi l'on n'avoit point voulu leur refuser cette demande, conformément à l'usage observé précédemment."

L'Article énorme pour la Remonte, & sur-tout le prix exorbitant des Chevaux, fournirent ensuite matière à réflexion. On répondit, "que les Chevaux de Dragons avoient été nécessaires pour l'objet qu'on se proposoit, & que le prix de 16. L. St. par tête, comme le Ministère les avoit portés en compte, étoit le taux usité." Les Membres de l'Opposition ne laissent point passer l'Article du Porc & du Bœuf salés d'Irlande, sans renouveler les plaintes faites déjà plusieurs fois sur la qualité de ces Provisions, si mauvaise que la puanteur seule causoit du dégoût. Ils dirent, que le Pain de munition, fourni d'Angleterre aux Troupes, étoit pareillement gâté & mal-sain. On s'excusa sur la nécessité, & l'on dit y avoir mieux pourvu pour l'avenir. Les Contrats, faits par le Gouvernement pour la livraison du Rum, parurent à quelques Membres d'assez exorbitans, passant au moins d'un tiers le prix ordinaire de 3. Ch. 9. D. par Gallon. Les Ministres répondirent, "que le Rum de la Jamaïque de bonne qualité coûtoit 4. Ch. 4. Deniers, & qu'en y comprenant le fret & le coulage ou déchet on trouveroit le prix de 5. Ch. 3. Deniers, porté sur les Etats." On fit des objections sur la dépense pour les Aides-Chirurgien; & l'on dit que, sur ce seul Article de peu d'importance, l'on avoit causé à la Nation des frais aussi inutiles qu'excessifs, en portant à 9. le nombre de ces Aides, qui étoit ci-devant de 3. par Régiment. Les Membres de l'Administration se justifiaient en remarquant, "que ce dernier nombre est suffisant, lorsque les Bataillons se trouvent ensemble; mais



„ qu'il faut Pagnerment, lors qu'ils font cantonnés par Compagnies; que tel étoit le cas pour l  
 Régimens dans les Isles aux *Indes-Occidentales*. ” Les frais immenses pour le service des Bât  
 mens de transport & le prix du frêt formèrent un objet, que l'Opposition fronda avec force. C  
 répondit, “ que le frêt étoit ordinairement de 10. Chelins par Tonneau; mais qu'il étoit mont  
 successivement à 12. Ch. 6. D. principalement à cause de la nécessité, où étoient les Bâtime  
 de transport de se mettre en état de ne point craindre les Armateurs *Americains*, & d'avô  
 un plus grand nombre de Matelots pour défendre aussi bien que pour manoeuvrer les Vaisseaux.  
 Les Contrats & les Entrepreneurs fournirent enfin matière à des discussions, qui durèrent un  
 grande partie de la soirée. L'Opposition déclara avec amertume l'influence, que ces dernie  
 avoient dans les affaires publiques; & l'on attribua en grande partie aux gains excessifs, proci  
 rés à plusieurs Particuliers par le moyen des Entreprises, cette pluralité en Parlement, toujou  
 constante en faveur du Ministère. Les Partisans de celui-ci repliquèrent, “ que cette idée éto  
 chimérique, puisque les Contrats s'adjugeoient à ceux, qui offroient de les exécuter au pr  
 le plus bas, sans distinguer s'ils étoient Membres du Parlement ou non. ” Il y eut enco  
 quelques autres objets qu'on critiqua, tels que la dépense des Hôpitaux, celle de l'échange  
 la Monnoye, &c; mais ce que nous venous de rapporter suffit pour donner une idée des deba  
 de ce jour.

Malgré la Réponse, que les Ministres ont faite au reproche de l'Opposition concernant l  
 Contrats & les Entreprises, il semble pourtant, qu'ils ont été convaincus qu'il se commet de  
 abus à cet égard, puisque l'on dit qu'il a été adopté, tant au Bureau de l'Amirauté qu'à c  
 lui des Vivres, un changement à la manière de contracter pour des Livraisons, duquel l'o  
 se promet beaucoup d'avantages pour les intérêts du Public. Effectivement, il est nécessaire  
 autant que jamais d'observer de l'économie dans la dépense des Deniers publics. On peut s'e  
 convaincre en lisant une Brochure, qui paroît depuis le 20. de ce mois: Elle est du Docteur  
*Richard Price*, célèbre par ses *Observations sur la nature de la Liberté Civile*, publiées l'année  
 dernière. Cette nouvelle Pièce, aussi recherchée que la première, & que l'Auteur a dédié  
 à la Cité de *Londres*, en reconnaissance de l'honneur qu'elle lui a décerné, a pour titre; *O  
 servations additionnelles sur la nature & la valeur de la Liberté Civile; la Guerre avec l'Amér  
 que, & l'état de la Nation, avec des Remarques sur les Plans pour lever de l'Argent par En  
 prunts publics, un Exposé historique & une Analyse des Dettes publiques, ainsi qu'un Etat gé  
 néral des Dettes & des ressources de la France*. Quoique Mr. *Price* atteste la fidélité & l'exact  
 tude de ses calculs, les Partisans du Ministère, y trouvant un Tableau des plus affligeants d  
 l'état des Finances de la Nation, en rejettent la plupart comme erronés. Cependant des per  
 sonnes instruites & impartiales assurent, que son Article sur les Dettes publiques est inco  
 testablement véridique. Le voici.

	<i>Capital.</i>	<i>Intérêt</i>
<i>Dettes publique avant la Guerre de 1740.</i>	L. St. 46,382,650	L. St. 1,903,86
<i>après en 1749.</i>	78,166,906	2,705,60
<i>Augmentation par la Guerre</i>	31,784,256	861,74
<i>Diminution par la Paix depuis 1748. jusqu'en 1755.</i>	3,089,641	111,59
<i>Dettes au commencement de la dernière Guerre</i>	75,077,264	2,654,01
<i>à la fin de la Guerre en 1763.</i>	146,532,844	4,840,82
<i>Augmentation par la dernière Guerre</i>	71,505,580	2,186,80
<i>Diminution par la Paix en 12. ans depuis 1763. jusqu'en 1775.</i>	10,639,793	400,00
<i>Dettes à la St. Jean 1775.</i>	135,943,051	4,440,82

Nous sommes (ajoute Mr. *Price*, après avoir donné ce Tableau) nous sommes embarqué  
 actuellement dans une autre Guerre, & la Dette publique s'accroît toujours à vue d'oei  
 La masse des Billets de l'Echiquier, qui étoit d'un Million 250. mille Livres Sterling, a é  
 portée à un Million 500. mille. Un nouveau Capital de 2. Millions 150. mille Livres a é  
 ajouté aux Annuités consolidées à 3. pour cent. On a consenti dans la dernière Séance d  
 Parlement à un nouvel Emprunt d'un Million. L'année, qui vient de s'écouler, a donc a  
 jouté 3. Millions 400. mille L. St. à notre Dette Nationale, outre une vaste Somme, à la  
 quelle il n'a pas encore été pourvu, consistant en Dettes pour la Marine, l'Artillerie, le Bureau  
 des Vivres, les Bâtimeens de transport, & l'Armée. La présente année (1777.) y ajouter  
 une augmentation également grande: Et personne ne sauroit dire jusqu'ou cette Dette mon  
 zera avant la fin des troubles actuels. — L'union d'une Guerre Etrangère à la présent  
 Guerre Civile pourra peut-être l'élever à DEUX-CENTS MILLIONS STERLING; mais plu  
 probablement elle la réduiroit à — RIEN.

Le 20. la Cour expédia des Dépêches au Général *Howe* par le Bâtiment, le *Succès*, qui  
 ordre de faire toute la diligence possible. Depuis l'arrivée de celles, que le Vaisseau, la *H  
 té*, a apportées de la part de ce Commandant, le bruit s'est répandu, qu'il a demandé son  
 rappel à cause du mauvais état de sa santé: Mais il n'y a pas plus de certitude à cette Nouvel



le qu'à celle de la situation critique, où l'on prétend qu'il se trouve avec son Armée à la *Nouvelle-York*, & qui l'auroit obligé à mander en hâte de *Rhode-Island* une partie du Corps du *Général Clinton*. Il y auroit plus d'apparence à la défaite de l'Infanterie-légère commandée par le fameux Partisan *Rogers*, actuellement Colonel dans l'Armée Royale, qu'on assure avoir été surpris par un gros Détachement *Provinciaux*. Quant à la Révolte des Troupes *Hessoises*, on n'en a rien appris d'ultérieur depuis l'Ordinaire dernier; & il semble, que cet Avis n'a eu l'autre fondement, que le reproche qu'on fait aux trois Régimens *Hessois*, pris à l'Action de *Trenton*, de n'avoir fait que deux décharges avec beaucoup de répugnance, & d'avoir ensuite mis les Armes bas, sans vouloir suivre l'exemple des 20. Dragons-legers *Anglois*, qui ont percé, l'arme blanche à la main, à travers un gros Corps de *Provinciaux*, pour joindre les Chasseurs-*Hessois* & se retirer avec eux à *Burdenton*. Le Colonel *Rall*, qui commandoit dans cette malheureuse rencontre, est mort, dit-on, le 5. Janvier de ses blessures à *Brunswick*. Quoiqu'il ne soit pas lui-même à l'abri de quelque censure, ainsi qu'on l'a vu par la Lettre du Chevalier *Howe*, du 29. Décembre, on excuse cependant cet Officier, à l'habileté duquel Mr. *Howe* lui-même a donné des éloges (dans la Relation insérée dans notre Gazette N°. III.) en observant, que le dernier avoit lui-même dans sa Lettre du 20. Décembre, avoir peut-être donné trop d'étendue à ses Quartiers de cantonnement, situation par laquelle le Corps *Hessois* se trouvoit presque isolé, & hors de portée d'être secouru à tems par les Quartiers voisins. L'on prétend, qu'il s'est trouvé parmi les *Provinciaux* à cette Action de *Trenton* un grand nombre d'Officiers Etrangers récemment débarqués en *Amérique*; & que le Corps, qui y a agi, est la leur des Troupes *Américaines*. Voici la Liste, que le Gouvernement a publiée, des tués, blessés, & égarés à l'Action de *Prince-Town*, le 3. Janvier.

- 17<sup>me</sup>. Régiment. Un Capitaine, 12. Bas-Officiers ou Soldats tués; un Capitaine, 1. Lieutenant, 1. Enseigne, 4. Sergents; 46. Bas-Officiers ou Soldats blessés; un Sergent, 1. Tambour, 33. Bas-Officiers ou Soldats égarés.
- 45<sup>me</sup>. Régiment. Un Lieutenant blessé; un Enseigne, 3. Sergents, 1. Tambour, 88. Bas-Officiers ou Soldats égarés.
- 55<sup>me</sup>. Régiment. Un Sergent, 4. Bas-Officiers ou Soldats tués; un Enseigne, 1. Sergent, 2. Bas-Officiers ou Soldats blessés; un Capitaine, 1. Lieutenant, 1. Enseigne, 1. Sergent, 2. Tambours, 66. Bas-Officiers ou Soldats égarés.
- TOTAL. Un Capitaine, 1. Sergent, 16. Bas-Officiers ou Soldats tués; un Capitaine, 2. Lieutenants, 2. Enseignes, 5. Sergents, 48. Bas-Officiers ou Soldats blessés; un Capitaine, 1. Lieutenant, 2. Enseignes, 5. Sergents, 4. Tambours, 187. Bas-Officiers ou Soldats égarés.

(Signé) G. HOWE.

L'Honorable Capitaine *Leslie*, du 17<sup>me</sup>. Régiment d'Infanterie, tué. Le Capitaine *Phillips*, du 35<sup>me</sup>. Grenadiers, tué, pendant qu'il étoit en chemin pour joindre le Bataillon. NB. Depuis que cet Etat a été dressé, plusieurs des égarés ont rejoint leurs Corps. Il paroît par l'Etat des Troupes *Hessoises*, après l'affaire du 26. Décembre à *Trenton*, dressé par le Chevalier *George Osborn*, que les Prisonniers & égarés montent à environ 700.

L'Extrait de la Lettre du Gouverneur *Tryon*, datée du 24. Décembre 1776, que la Cour a fait publier en même tems, contient ce qui suit.

Le 10. de ce mois, je fis la Revue de la Milice du Comté de la Reine [dans l'Isle-Longue] à *Hampstead*: Huit-cents vingt Hommes y passèrent la montre; & le jeudi suivant je vis la Milice de *Suffolk* [aussi dans l'Isle-Longue] à *Brookbaven*, où il parut environ 800. Hommes, auxquels tous, ainsi qu'à la Milice du Comté de la Reine, je fis prêter, en ma présence, le serment de fidélité & d'obéissance. Je pris beaucoup de peine pour expliquer au Peuple (l'ayant formé à cet effet en cercles) les artifices iniques, &c. qu'on avoit mis en usage pour surprendre sa crédulité, pour le séduire & le tromper; & j'eus la satisfaction d'observer parmi lui un retour général à la confiance dans le Gouvernement. Une très-grande pluralité des Habitans du Comté de la Reine ont en effet maintenu constamment leurs principes de loyauté, comme ont aussi fait de petits Districts dans le Comté de *Suffolk*.

J'ai appris, qu'il a été levé trois Compagnies dans le Comté de *Suffolk* pour l'Armée Rebellée, dont la plupart, à ce qu'on m'a donné à connoître, voudroient quitter ce Service, s'ils pouvoient s'échapper pour revenir chez eux.

J'ai le plaisir de vous assurer, que pendant toute cette tournée je n'ai pas entendu le moindre murmure de mécontentement, mais qu'on témoigna une satisfaction générale de ma venue parmi eux; & à en juger de la disposition d'esprit, que j'apperçus en eux, il n'y a pas la moindre crainte de quelques troubles ultérieurs de la part des Habitans de l'Isle-Longue. Tous sont fort allusés à porter au Marché les Provisions, que l'Isle produit.

Pendant mon séjour dans l'Isle-Longue, j'ai donné des Certificats à près de 300. Hommes, qui signèrent la Déclaration prescrite par la Proclamation des Commissaires du Roi, du 30. Novembre passé. De gros Corps d'Habitans ont déjà profité de la grace, qui leur y est offerte.

La fidélité & l'attachement à la Couronne Britannique, que Mr. Tryon croit avoir remarqué parmi les Habitans de l'Isle - Longue, ne sont pas universels dans la Nouvelle - Ecosse. La Frégate, le *Lézard*, dont nous avons annoncé l'arrivée (l'Ordinaire dernier,) a apporté une Lettre de *Halifax* du 5. Janvier, dont voici l'Extrait.

Le nombre des Personnes mal - affectonnées en cette Province est surprenant : Le secours, qu'elles ont donné aux misérables, qui y ont récemment fait une invasion, a été extraordinaire. Peu s'en est fallu qu'ils n'aient emporté le Fort Cumberland, une des Places de garnison dans la partie la plus reculée de la Province : Ils y auroient certainement réussi, si notre Commodore actif, le Chevalier George Collier, n'eût envoyé trois Bâtimens armés, à la vue desquels les Rebelles s'enfuirent, laissant après eux une grande quantité d'Attirails de tranchée & de Minitions. Comme l'on manquoit de celles - ci & de Provisions de bouche dans le Fort, nous fumes fort en peine, d'autant plus que nous n'avions pas plus de 4. à 500. Hommes portant les Armes & point d'autre Officier, outre le Commandant, qu'un seul vieux Major de Marines. Le Corps des Rebelles, qui fit l'attaque du Fort, étoit d'abord très - petit, mais dans peu de tems il fut joint par plusieurs centaines d'Habitans de la Province.

Les difficultés multipliées de la conjoncture présente, & les travaux assidus qu'elle exige, paroissent influër sur la santé du Lord North. Hier à son reveil, ce Seigneur se trouva subitement si mal, qu'on manda trois Médecins : On lui fit deux saignées consécutives ; mais il en fut si peu soulagé, qu'il se vit obligé de se remettre au lit. Son mal est, dit - on, une oppression de poitrine, accompagnée d'un violent point au côté : Les Médecins l'attribuent à un froid, qu'il avoit pris au Conseil le jour précédent. On prévoit, que cette indisposition du Premier - Ministre retardera de nouveau l'affaire des moyens de lever le Subside, qui devoit être mise aujourd'hui sur le tapis dans la Chambre des Communes. Le Docteur *Fosiah Tucker*, Doyen du Chapitre de *Glocester*, est mort le 19. de ce mois. C'étoit un des Ecrivains les plus distingués parmi ceux qui ont écrit contre les Colonies, particulier cependant dans l'opinion, que le Gouvernement avoit tort de vouloir les réduire par la force, puisque leur Indépendance seroit, selon lui, plus avantageuse à la Grande - Bretagne que leur soumission.

De BRUXELLES, le 3. Mars. L'Impératrice - Reine vient de nommer Conseiller d'Etat le Comte *Philippe de Neny*, actuellement Membre de son Conseil - Privé ; & S. M. a aussi disposé en sa faveur des places de Président du Conseil de *Tournay* & de Grand - Bailli de *Tournay* & du *Tournésis*, vacantes par la mort de Mr. *van der Gracht*.

Selon des Avis de *Madrid*, le Capitaine *Don Francisco Llano*, commandant le Paquet - bot, la *Diane*, arrivé le 20. Janvier de *Montevideo* à la *Corogne* en 58. jours de trajet, avoit rapporté, qu'à son arrivée à *Buenos - Ayres* il lui avoit été défendu, ainsi qu'à son Equipage, sous peine de mort, de venir à terre & de délivrer des Lettres à d'autres qu'au Commandant en chef ; que, pendant qu'il mouilloit dans le Port, on en avoit expédié deux Frégates, pour aller à la rencontre de l'Escadre d'Expédition, & lui porter des Vivres & des Rafraichissemens ; qu'on avoit cuit à *Buenos - Ayres* 30. mille Quintaux de Biscuit ; & qu'on y étoit persuadé, que l'Escadre se rendroit directement à l'Isle de *Ste. Cathérine*. Au départ du Capitaine *Llano*, on l'avoit chargé de deux Lettres, avec ordre, s'il rencontroit l'Escadre d'Expédition, de les remettre en mains propres au Général de *Cevallos* ; mais, s'il la manquoit, il devoit à son arrivée à la *Corogne* les envoyer au Roi avec quelques Lettres de la Cour de *Lisbonne*, que les Espagnols avoient enlevées d'un Navire Portugais, destiné pour *Rio - Grande*. Les Avis de France s'accordent avec ceux - ci, en assurant que la Flotte Espagnole, dont la destination excite la curiosité du Public, a fait voile pour *Rio de la Plata*.

On apprend de *Paris*, que M. le Duc de la *Brillière*, ancien Secrétaire d'Etat, y est mort le 27. & que M. le Maréchal de *Nicolaï* étoit dangereusement malade.

De LA HAIE, le 5. Mars. Les Etats de Hollande & de *West - Frise* ont fait aujourd'hui l'ouverture de leur Assemblée. Le 28. du mois dernier, Anniversaire de la naissance de Madame la Princesse de *Nassau - Weilbourg*, Soeur de Mgr. le Prince *Stadhouder*, il y eut Dîner chez L. A. S. & Royale ; & le Chevalier *Yorke*, Ambassadeur de S. M. Britannique, donna un grand Souper à la même occasion.

Mr. & M<sup>re</sup>. *Jean - Théodore Royer* a été nommé à la place de Greffier en second & Secrétaire de la Cour de Hollande & Zeelande, vacante par la mort de Mr. & M<sup>re</sup>. *Timon Boey*.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West - Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 11. Mars, 1777.

De BARCELONE, le 19. Février.

**L**A nuit du 16. au 17. de ce mois, le feu prit, on ne sçait par quel accident, à l'Hôtel de la Douane de ce Port. Cet Edifice, & toutes les Marchandises qu'il renfermoit, ont été consumés, sans qu'on en ait rien pu sauver. On évalué la perte des dernières à environ 400. mille Piastrs. Plusieurs Maisons de Commerce y sont fortement intéressées : Quelques-unes même éprouveroient par cet événement un malheur presque irréparable, si elles devoient le supporter : Mais, comme le Bâtiment appartient au Roi & que les Marchandises, qu'on y dépose, sont censées être, pour ainsi dire, sous la sauvegarde Royale, on se promet de l'équité de Sa Majesté, qu'Elle bonifiera le dommage aux Propriétaires : Ils ont déjà même reçu ordre de donner un Etat certifié de ce qu'ils ont perdu en cette occasion.

De PARIS, le 3. Mars.

Le Roi vient de conférer le Grand-Croix de l'Ordre Militaire de *St. Louis*, pour le Service de terre, vacante par la mort du Comte d'*Emery*, Lieutenant-Général, au Marquis de *Talaru*, Maréchal-de-Camp, & le Cordon-rouge de Commandeur, qu'avoit celui-ci, au Baron de *Wimpfen*, aussi Maréchal-de-Camp. Sa Maj. a nommé le Duc de *Lorges* Mestre-de-Camp du Régiment *Royal-Piémont*; le Comte de *Duras*, Colonel du Régi-

ment du *Vexin*, à la place de Mr. de *Bouillé*, qui passe aux *Indes*; le Comte de *Laval* Colonel en second du Régiment de *Languedoc*, & le Comte de *Helmshadt*, Gendre du Maréchal Duc de *Brogie*, Colonel en second de celui d'*Esterhazy*, *Hussars*.

Quoique les gens instruits de ce qui se passe dans nos Ports assurent, qu'avant la fin d'*Avril* nous aurons 50. Vaisseaux de ligne en armement, on se flatte encore, que le Roi ne sera pas forcé à s'écarter de son amour pour la Paix. Le bruit court même, que Mgr. le Comte d'*Artois* fera bientôt un voyage en *Angleterre*. Ce Prince, qui se plaît au Divertissement de la Course des Chevaux, vient de faire de Madame la Marquise de *Longheac* l'acquisition d'un Terrain aux *Champs Elysées*, pour y établir une Pépinière : Il l'a acheté pour le prix de cent mille Livres, argent comptant, outre l'obligation d'une Rente perpétuelle de 36. mille Livres. Son Alt. Royale est aussi en marché pour le beau Château de *Maisons*, près *St. Germain en Laye*.

De LONDRES, le 4. Mars.

Les deux Chambres du Parlement n'ont rien fait d'essentiel le 28. du mois dernier. Les différentes matières, qui devoient être mises sur le tapis dans celle des *Communes*, nommément les moyens de lever le *Subsidié*, furent renvoyées au Lundi suivant, à cause de la maladie du Lord *North*, qui paroît des plus sérieuses. Mr. *Temple Luttrell* dit aussi, "qu'il

„ avoit eu dessein de proposer ce jour-là son  
 „ Bil pour mieux équiper la Flotte du Roi ;  
 „ mais qu'il croyoit devoir le différer du  
 „ moins jusqu'à la semaine prochaine, vu  
 „ l'absence du Lord, qui est à la tête de  
 „ l'Administration ; qu'il faisoit des vœux sin-  
 „ cères pour le rétablissement de ce Seigneur,  
 „ sans lequel il jugeoit ne pouvoir faire con-  
 „ venablement sa Proposition, quelque accé-  
 „ lération que demanderoient sans cela les  
 „ desordres, causés par la Presse jusqu'au  
 „ coeur du Royaume ; la Révolte qu'il y avoit  
 „ à craindre parmi les Marins enrôlés par force,  
 „ (ce dont on venoit d'avoir un exem-  
 „ ple ; ) & enfin les mouvemens séditieux d'une  
 „ nature très-alarmante, qui venoient de  
 „ commencer parmi les Habitans des Côtes  
 „ Septentrionales. ”

Hier, Lundi, les Communes aiant été mandées,  
 selon l'usage, dans la Chambre des Seigneurs,  
 le Chancelier & les Comtes de Dartmouth & de Hillsborough, en qualité de  
 Commissaires de Sa Majesté, donnèrent le  
 Consentement Royal au Bil de Haute-Trahison  
 & de Piraterie ; à celui pour accorder des  
 Lettres de permission pour courir-sus aux Bâtimens  
 Américains ; à celui pour la paye & l'habillemēt  
 de la Milice pendant l'année courante ; à celui pour  
 régler l'élection des Directeurs de la Compagnie  
 des Indés-Orientales ; & à plusieurs  
 Bils particuliers. Lorsque les Communes  
 furent de retour à leur Chambre, elles  
 renvoyèrent au 17. le Rapport des Résolutions  
 concernant l'exportation de la Futaille, (dont  
 il a été fait mention l'Ordinaire dernier,) &  
 l'affaire des moyens de lever le Subsida. En-  
 suite l'on agita les différens inconvéniens,  
 que le Bil, connu sous le nom de Mr. Grenville,  
 son Auteur, pour juger les Elections de  
 Membres du Parlement en cas de contestation,  
 rencontre dans son exécution : Ce qui  
 y donna occasion fut l'indisposition d'un des  
 Membres du Comité, qui doit juger l'Electi-  
 on contestée pour le Comté de Gloucester, le  
 Bil statuant qu'en pareil cas le Comité doit  
 cesser son travail. Après quelques Discours,  
 il fut résolu de déroger pour le cas présent à  
 cette disposition.

R I N DU PRÉCIS DES DÉBATS  
 dans la Chambre des COMMUNES  
 sur le Bil de Haute-Trahison, &c.

La Clause, que Mr. Dunning proposa le 17.  
 Février d'ajouter au Bil de Haute-Trahison &  
 de Piraterie, portoit, “ que rien de ce qui étoit  
 contenu dans le dit Acte ne pourroit être  
 interprété de façon à s'étendre à des Person-  
 nes, qui n'auroient pas été en Amérique ou

„ sur Mer, dans le tems que les Crimes, dont  
 „ elles seroient accusées ou soupçonnées, au-  
 „ roient été commis. ” Avant de l'énoncer,  
 Mr. Dunning fit un Discours, dans lequel il  
 reprocha d'un ton ironique aux Jurisconsultes  
 Ministériels l'ambiguïté, qui résloit dans ce  
 Bil. *Je n'entrerai point*, dit-il, *dans une*  
*récapitulation ennuyeuse de tout ce qui s'est*  
*dit de part & d'autre dans les débats, qui*  
*ont suivi la seconde lecture de ce Bil ; je ne*  
*les rappellerai que pour faire admirer l'ambi-*  
*guïté de mes deux savans Confrères (les Procureur- &*  
*Solliciteur-Général.) Ils ont déployé en cette*  
*occasion le talent, qu'ils possèdent à un degré*  
*éminent, pour la dispute & pour rendre les mots*  
*susceptibles de toute sorte d'interprétation, excepté de celle qu'ils*  
*présentent naturellement. Ils n'ont point de-*  
*truit la force des argumens ni les conséquences*  
*dangereuses, qu'on inféroit du Bil proposé ; ils se sont bornés à des déclarations va-*  
*gues ; ils ont assuré, que les Auteurs du Bil*  
*n'avoient jamais eu l'idée de lui donner dans*  
*son application l'étenduë, dont on le croyoit*  
*susceptible d'après l'eorce extérieure des mots ;*  
*qu'il ne falloit point s'arrêter à ce qui n'étoit*  
*tout au plus qu'une possibilité. C'est avec la*  
*même justesse dans le cas présent qu'on a*  
*vanté la justice du Souverain & l'intégrité de*  
*ses Ministres, pour tranquilliser ceux qui, ne*  
*desapprouvant point la Guerre contre l'Amé-*  
*rique, sembloient pourtant moins favorables*  
*au Bil en question. Mais, puisque les inten-*  
*tions des Auteurs du Bil sont si sincères, puis-*  
*qu'ils protestent n'avoir aucun dessein de l'em-*  
*ployer contre des Sujets du Roi dans la Gran-*  
*de-Bretagne, pourquoi ne pas ôter l'ambiguïté*  
*dont on se plaint, pourquoi ne pas rendre le*  
*Bil si clair, qu'il ne soit susceptible d'aucune*  
*fautive interprétation ? La Clause, que je vais*  
*proposer, sera la pierre de touche de la bon-*  
*ne-foi de leurs assurances ; s'ils la rejettent,*  
*ils me confirmeront irrévocablement dans l'op-*  
*inion, que sous le prétexte de punir la Tra-*  
*hison en Amérique on n'a d'autre objet que*  
*de donner à la Couronne un Pouvoir Dictator-*  
*ial, dont l'effet seroit de faciliter au Mini-*  
*stère l'exécution de Plans pernicieux & entiè-*  
*rement opposés aux principes de la Constitution.*

Mr. Rigby, Payeur-Général des Troupes,  
 donna ce jour-là une nouvelle preuve de la  
 chaleur extraordinaire, qui le distingue parmi  
 les Partisans de l'Administration. Selon lui le  
 Bil, de la trop grande étenduë duquel on se  
 plaignoit, en avoit trop peu ; & au lieu de l'a-  
 doucir par des Clauses, on devoit le rendre bien  
 plus sévère & agir avec toute la rigueur possi-  
 ble contre les Rebelles Américains, qu'il pein-  
 gnoit des colliers les plus noirs, & contre les  
 mauvais Citoyens, qui leur font secrètement  
 attachés. “ Un tel Acte, dit-il, est aujourd'hui  
 bien plus nécessaire que dans la Rebellion de  
 1745. ” L'on avoit alors affaire à un Ennemi  
 découvert & connu : Aujourd'hui le Gouver-  
 nement se voit traversé par une Opposition  
 sourde & secrète. Les Rebelles au-delà de  
 l'Atlantique ont de nombreux Ains au sein



, de la *Grande-Bretagne*. Il étoit tems de les châtier, &c."

Mr. *Charles Fox*, qui tient à peu près la même place dans l'Opposition que Mr. *Rigby* parmi les Défenseurs du Ministère, prit aussi le contrepied. Il tâcha de faire voir, combien la conjoncture présente différoit de la Rébellion de 1745. Celle-ci, dit-il, n'avoit d'autre but que de renverser la Constitution Civile & Religieuse du Royaume: La Cause de l'*Amerique* meritoit au contraire l'approbation de tout Ami de la Constitution *Britannique* & de la Liberté. Il déclara ouvertement, lui souhaiter du bien & se rejouir, que les *Americains* fussent encore maîtres de la Colonie de *Rhode-Island*, quoique les Forces Royales fussent en possession de la petite & chétive Ile, qui donne son nom à la Province. Il passa de-là à la considération des affaires dans ce Pays-là, dont il tira des arguments pour montrer le peu d'effet, que pourroit avoir le Bil en question, si on le borroit seulement à l'*Amerique*. Les Troupes du Roi n'avoient pas été entièrement défaits, mais il s'en falloit de beaucoup, qu'elles n'eussent eu les succès, auxquels on s'étoit attendu: Les *Americains*, à ce qu'il croyoit fermement, recevoient des secours secrets de Puissances Etrangères; & tôt ou tard il en résulteroit une Guerre avec elles. Revenant enfin de cette excursion au sujet particulier des débats du jour, il déclara approuver la Clause de Mr. *Dunning*, si le Bil devoit passer; mais que, comme elle n'étoit point le pouvoir, donné par cet Acte aux Ministres, d'emprisonner des Sujets *Britanniques* sur de simples soupçons, elle lui paroissoit inutile, puisque, selon lui, tout le Bil devoit être rejeté.

Mr. *Walton* dit, qu'il croyoit que la présente Guerre auroit pu être prévenue dans son origine, sans déroger à l'honneur, à la dignité ou même aux intérêts de la *Grande-Bretagne*; mais que, l'épée étant tirée aujourd'hui, il ressentoit pour son Pays les mêmes alarmes, que s'il voyoit le fer d'un Assassin levé sur l'Auteur de ses jours: Que c. lui-ci avoit peut-être provoqué son Ennemi; mais que la voix de la nature lui imposoit le devoir de le défendre de toute attaque: Qu'ainsi la situation où l'on se trouvoit à l'égard de l'*Amerique* n'ayant pas été prévue par les Loix du Pays, l'on devoit en faire de nouvelles conformes aux circonstances; & que, le Bil proposé répondant à ce but, il lui donnoit très-volontiers son aveu.

Mr. *Turbot*, Procureur-Général, étant entré pendant les débats, répondit ce jour-là aux arguments, que l'Opposition avoit avancés dans le cours de ceux du 14; mais il parut fort indifférent sur le succès de la Clause de Mr. *Dunning*. Quelques autres Membres Ministériels suivirent son exemple; mais ceux qu'on nomme le *Parti de Bedford* la rejetèrent unanimement. Mr. *Corwall* proposa de mettre dans la Clause, au lieu des mots, qui n'ont point été en *Amerique* ou sur Mer, ceux-ci, qui n'ont point été hors du Royaume. Ce changement & la Clause même ayant enfin été agréés vers les 9 heures du soir, les débats recom-

mencèrent avec une nouvelle vigueur sur la Question, si le Bil, dont la troisième lecture venoit d'être faite, seroit approuvé & passé en Loi. Les principaux Membres, qui parloient pour l'affirmative, furent le Lord *North*, le Procureur- & le Solliciteur-Général, Mr. *Dundas*, Lord-Avocat d'*Ecosse*, le Chevalier *Grey Cooper*, Mrs. *Wallis*, *Corwall*, *Rigby*, *Vyner*, &c. Et ceux qui s'y opposèrent, outre les Membres dont nous avons déjà extrait les Discours, furent le Général *Conway*, le Chevalier *George Saville*, le Gouverneur *Johnstone*, l'Avocat *Alair*, Mrs. *Th. Townsend*, *Luttrell* & *Wilkes*. Ce dernier prononça entre autres ce jour-là un Discours fort remarquable, (dont nous pourrions donner une esquisse dans nos suivantes, si l'étendue des autres matières le permet.) Enfin les Voix ayant été levées, il s'en trouva 112. pour passer le Bil & seulement 35. pour le rejeter. Il fut en conséquence porté le lendemain, par les Chevaliers *Grey Cooper* & *Charles Whitworth* & par quelques autres des Membres qui l'avoient défendu, à la Chambre des Seigneurs, pour avoir son approbation.

Tout le changement, que ces débats ont apporté au Bil dont il s'agit, se réduit à avoir limité sa durée au 1. Janvier 1778; à avoir fait fixer à six le nombre des Membres du Conseil-Privé, qui devront signer l'ordre, pour autoriser les Juges à relâcher sous caution ou à juger les Personnes, emprisonnées en vertu dudit Bil; & enfin à y avoir fait ajouter la Clause de Mr. *Dunning*, rapportée ci-dessus. Pour le reste, il est demeuré en son entier, tel que nous l'avons traduit. (dans la Gazette N°. xv.)

Le Vaisseau l'*Asie* de 64. Canons, commandé par le Capitaine *Vandeput*, entra le 27. du mois dernier à *Portsmouth*. Le Général *Clinton* & son Aide-de-Camp, le Lord *Rowdon*, Fils du Comte de *Moir*, qui ont fait le trajet à bord de ce Navire, arrivèrent le lendemain en cette Ville, ainsi qu'un Express, venu par le même Vaisseau avec des Dépêches des Frères *Howe* & du Chevalier *Pierre Parker*, qui furent d'abord portées au Roi par le Comte de *Sandwich*. Le Général *Clinton* a fait à S. M. un rapport exact des affaires dans la Colonie de la *Nouvelle-York* & de *Rhode-Island*. On le dit très-peu favorable & de nature à déromper ceux, qui avoient conçu les plus hautes espérances des premiers progrès des Troupes Royales en *Amerique*. (Nous en parlerons plus au large dans le Supplément.)

ACTIONS; Banque, 136. Indes, 166. Sud, 89. Annuités consolidées à 3. pour cent, 78 & demi. Annuités consolidées à 4. pour cent, 82 & demi.

De LEIDE, le 9. Mars.

Nous avons fait mention, il y a déjà quelque tems, d'un Ouragan des plus furieux, qui a fait de grands ravages dans les Etablissements

François, Anglois, & Hollandois, aux Isles Antilles. On vient de nous adresser, au sujet du même événement, une Lettre de la Guadeloupe du 2. Oct. 1776. dont voici l'Extrait:

Nous avons éprouvé le 6. Septembre un Ouragan terrible: Depuis trente-six ans on n'en avoit vu d'aussi fort dans ces Isles. De toutes les Maisons & bons Bâtimens à sucre & à café, la moitié au moins a été renversée ou écrasée; les débris ont été entraînés à une distance étonnante. Les autres Bâtimens de commodité, qu'on construit plus foibles, ont tous été emportés, de façon que beaucoup d'Habitans & presque tous les Nègres se trouvent sans abri. Les Canes à sucre, les Arbres à café, les Coloniers, les Vivres, en un mot toutes les Plantations sont ravagées, par les différents Vents, qui ont régné du Nord au Sud, en tournant par l'Ouest. Les Forêts sont également déracinées en partie. Les Arbres, qui ne le sont pas, sont tous cassés par ic tronc ou par les branches. La Ville de la Basse-Terre a moins souffert que le reste de l'Isle; mais la Pointe à Pitre est terrassée. Un grand nombre de Maisons y ont croulé; & toutes les autres ont beaucoup souffert. Presque tous les Navires, qui y étoient dans le Port,

ont échoué de côté & d'autre: On en relèvera une grande partie. Les autres Vaisseaux, qui étoient dans les différents Ports de l'Isle; ont tous péri. Cette désolation générale a beaucoup augmenté la disette de Vivres, que nous éprouvons depuis six mois: La plupart des Capitaines ou Administrateurs de Navires, gens durs & peu sensibles, se prévalent de ces tristes circonstances, en refusant des Provisions aux Habitans, qui meurent de faim, s'ils n'ont de quoi payer comptant. M. le Comte d'Arbaud, Commandant-Général, & M. le Président de Peinier, Intendant, ont voulu voir le désastre par eux-mêmes: Ces dignes Chefs ont visité, l'un après l'autre, la Guadeloupe & la Grande-Terre: Leur humanité n'a pu résister à tant de calamités: Ils ont ouvert les Magasins du Roi, & ont donné, à tous ceux qui en avoient besoin, du bœuf & de la farine, en pur don aux calamiteux, & à rendre ou à payer dans un an à ceux qui seront en état de le faire. Jamais, dans de précédens malheurs, pareils à celui que nous venons d'essuyer, les Administrateurs pour le Roi n'ont poussé leur zèle charitable aussi loin que ceux, sous le gouvernement desquels nous avons le bonheur de vivre.

Depuis plus de cinq années, il s'est établi au Comptoir des Banquiers J. BERGEON & COMP. & LA HAIE, sous la direction de six Personnes (& un Cautionnement de 50. mille Florins) une NÉGOCIATION favorable & solide, consistant en Obligations de f 500. au Porteur, dont les Acquéreurs ont, outre des avantages considérables, la faveur de pouvoir recevoir à leur réquisition, tous les trois mois, le remboursement de leurs Capitaux avec tous les intérêts de bon à raison de quatre pour-cent par année, depuis le premier Janvier 1772. On ne peut acquérir ces Obligations; y compris les Intérêts échus, à moins de f 660. en Mars 1777. & pas moins de 670. en Avril prochain. Les Conditions de cette Négociation se distribuent gratis en: François & en Hollandois, ainsi que les Listes des neuf Tirages de Remboursement, au Comptoir sus-dit, de même que chez Mrs. CORNEILLE VAN DER LOOY, Notaire & Procureur à ROTTERDAM; G. W. DE WILLEMSSEN, Négociant sur le Leydsgragt, vis-à-vis le Kerkstraat à AMSTERDAM; & JOSUË L'ANGE, Notaire & Procureur à LEIDE: On prie d'affranchir les Lettres.

NB: Le dixième Tirage de Remboursement de f 35,000. à raison de f 700. par Obligation. se fera au premier Mai prochain. Le Propriétaire ou Porteur du N<sup>o</sup>. 1717, sorti au huitième Tirage du 1. Mai 1776, est de nouveau prié d'en faire recevoir le montant au plutôt.

A. KOSTER, Libraire à LEIDE, a imprimé & débite: Dissertation sur l'Origine de la Maladie Vénéérienne, pour prouver que ce mal n'est pas venu d'Amérique, mais qu'il a commencé en Europe par une Epidémie, suivie de l'Examen Historique de l'apparition de cette Maladie en Europe & de sa nature, par Mr. A. R. SANCHES, Docteur en Médecine, notiv. Ed. revue & corrigée avec une Préface de Mr. le Professeur GAUBIUS, 12<sup>mo</sup>.

Il vient de paraître un Ouvrage curieux, dont les Exemplaires sont venus directement de Philadelphie, intitulé: Apocalypse de CHIOKYHIKOY, Chef des Iroquois, Sauvages du Nord de l'Amérique; écrite par lui-même vers l'an de l'Ere Chrétienne 1305. traduit en François sur l'Original Iroquois, avec un Commentaire pour l'intelligence des endroits les plus difficiles du Texte; soigneusement revu & corrigé sous les yeux du Congrès-Général des Colonies-Unies, publié par ordre du dit Congrès, à PHILADELPHIE chez W. ROBERTSON, 1777. 8<sup>vo</sup>. Prix II. Sols. On le trouve chez les principaux Libraires de la Hollande, entre autres à AMSTERDAM chez M. M. REY, ROTTERDAM chez BEMAN, LEIDE chez A. KOSTER, &c.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XX.

De LEIDE, le 11. Mars, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG; le 14. Février. L'Impératrice a fait le 8. de ce mois au Comte *Ivan Gregoriewitz Czernicheff* l'honneur d'une Visite, à l'occasion de laquelle ce Seigneur lui a donné un Dîner aussi magnifique qu'élégant. On a reçu de *Kaluga* l'avis, que le Général *Michel Nikititch Kreczenikow* a fait le 23. du mois dernier une Cérémonie d'y installer le nouveau Gouvernement de cette Province sur le pied de l'Ordonnance, émanée l'année dernière pour l'Administration des différentes parties de l'Empire.

*De VARSOVIE, le 26. Février.* Le Roi & le Conseil-Permanent viennent de charger *Mr. Kossakowski*, Secrétaire de ce Conseil & son Interprète pour la Langue Russe, de traiter en *Polonois* les anciens Actes du Grand-Duché de *Lithuanie*, écrits en la première de ces Langues au 15<sup>me</sup>. & au 16<sup>me</sup>. Siècle, & de mettre en ordre ces Archives, déjà gâtées en partie par la vétusté. Ce travail seroit peu proportionné au grand âge de *Mr. Kossakowski*, si le Roi & le Conseil ne lui avoient permis de s'associer des Hommes intelligens, qui s'occupent sous ses yeux à débrouiller cet antique amas de 60. Volumes de différente grandeur.

La Commission du Trésor, à laquelle il avoit été fait différentes offres pour la Régie du Tabac, s'est déterminée à la prendre sous sa propre administration: Un Impôt sur le Tabac, venu de l'Etranger, produira l'augmentation désirée des Revenus publics & équivaldra aux avantages, que le Juif *Salomon David*, surnommé *Königsberger*, avoit fait espérer, si on la lui avoit adjugée. Cependant la Commission établira dans la suite des Fabriques de Tabac du côté de la Pologne, qui pourront remplacer avec le tems celui qu'on importe de l'Etranger, & occuper utilement nombre de Citoyens.

Le goût de la Nation *Angloise* pour les Courses de Chevaux paroît gagner plus d'un Pays en Europe: Il y en eut un Lundi dernier, qui mit tout *Varsovie* sur pied. *Jules-César*, Courrier de *Mr. Wroughton*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Britannique*, & la Belle, Cheval appartenant au Comte *Rzewuski*, Notaire de la Couronne, parcoururent la distance du Château d'*Ujazdow* au Village de *Wola*, qui est d'environ un quart de lieue; Ils furent montés par des *Jockeys* ou Ecuyers *Anglois*. La Gageure étoit de mille Ducats: *Mr. Rzewuski* la gagna, la Belle ayant devancé *Jules-César* d'environ 30. pas. L'Allée, qui conduit d'*Ujazdow* à *Vala*, fourmilloit de beau-monde à cheval, en carrosse, ou à pied; & le Roi lui-même honora sa présence ce Divertissement, qui a coûté à *Mrs. Rzewuski* & *Wroughton* plus de cent Ducats, seulement pour débayer le chemin des neiges, qui le couvroient à une grande profondeur.

Tout est au reste ici dans une parfaite tranquillité; & ce qu'on peut mander par rapport aux affaires politiques, se réduit au simple bruit d'une Diète, qui se tiendroit cette année sans Confédération: Mais peu de personnes y ajoutent foi, d'autant moins qu'il est visible, qu'il reste encore de l'inquiétude dans plusieurs esprits: L'on dit même, que le Grand-Général Comte *Brantcki* a reçu ordre de venir ici de *Slonim*, où il se trouvoit auprès de son Collègue, le Grand-Général Comte *Oginski*. On mande de cet endroit un fait des plus tragiques, & qui fournit un nouvel exemple du génie turbulent d'un grand nombre de *Polonois*. *Mr. Oginski*, pris au Service *Lithuanien* un Officier, nommé de *Kirchheim*, qu'il estime beaucoup, & qu'il employe comme Aide-Major-Général de l'Armée du Grand-Duché. Cet Etranger, ayant eu une querelle au Jeu avec un Gentilhomme *Lithuanien*, de la Maison de *Zabiello*, se battit à l'épée avec lui, & ne lui fit qu'une blessure fort légère: Ils s'en retournèrent bons amis; mais malheureusement le Sr. *Zabiello* s'étoit fait une tache de sang au visage: Ses Compatriotes s'en apperçurent au moment qu'il revenoit avec son Adversaire; & ne consultant aussitôt que leur esprit de vengeance, ils tombèrent sur l'infortuné *Kirchheim* & l'avoient achevé, à *Zabiello*, plus généreux qu'eux, ne l'eût couvert de sa pelisse; pour le garantir de leur fureur. *Mr. Oginski* a fait arrêter tous ceux qui ont été présens à cette affaire, dont il a envoyé le détail à la Commission de Guerre; pour faire punir ceux qui se sont rendus coupables d'un si lâche Assassinat.

*De VIENNE, le 26. Février.* L'Impératrice-Reine vient de disposer de quelques Evêchés en Hongrie & d'autres Charges relatives au Gouvernement de ce Royaume. *Mr. Joseph de Baizath*, Evêque d'*Ansara*, & Vice-Chancelier à la Chancellerie Aulique de Hongrie, a été nommé à l'Evêché vacant de *Kesprim*; *Mr. Ignace Nagy de Silleye*, Conseiller au Conseil du



Gouvernement-Général du Royaume, a été nommé Evêque d'Albe-Royale; & Mr. Emeric Sziby de Pölsb-Cfopor, Evêque de Tine & Suffragant de Javarin, a obtenu l'Evêché de Sabarie ou Stein-am-Anger. Ces deux derniers Sièges ont été fondés depuis peu par notre Souveraine. Le Comte Léopold Palfy d'Erdöd a été élevé à la Charge de Grand-Fanitor, une des Dignités éminentes de la Noblesse de Hongrie; & le Comte Louis Erdödy de Monyoröserék à celle de Vice-Chancelier, vacante par la nomination de Mr. de Baizath à l'Evêché de Veszprim. Le Comte de Romanzow, qui est venu notifier à notre Cour le Mariage du Grand-Duc de Russie, a repris la route de Pétersbourg.

De VERSAILLES, le 1. Mars. Le Baron de Tort a pris le 16. Février congé du Roi pour aller remplir son Poste d'Inspecteur-Général des Etablissimens François dans les Pays de la domination du Grand-Seigneur & des Princes de Barbarie. Le 23. l'Archevêque de Rouën, auquel S. M. a accordé la nomination pour un Chapeau de Cardinal, a eu l'honneur de lui en faire ses remerciemens. Le Roi a donné à Mr. Moreau, de l'Académie de Chirurgie, & Premier-Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, des Lettres de Noblesse en récompense de ses services.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 3. Mars.

Il y aura demain une Assemblée des Pairs au Parlement pour le Procès du Maréchal de Richelieu, dont M. de Challeranges, l'un des Rapporteurs, attend la fin avec impatience, parce qu'il veut se retirer ensuite du Palais, pour se livrer au repos, dont ce Magistrat, l'un des plus estimés de la Compagnie, a besoin depuis les infirmités, qu'il a contractées pendant son exil. Le Procès de M. le Duc de Guines, contre le Sr. Tort, son ancien Secrétaire, sera jugé avant celui de M. le Maréchal. Il a été défendu au Sr. Tort de plus distribuer ses Mémoires & d'en faire imprimer plus qu'il ne faut pour l'instruction des Juges.

Depuis que le Parlement a eu connoissance du Projet, que quelques Amis de la ci-devant Société des Jésuites avoient formé pour en placer plusieurs anciens Membres au Séminaire de l'Ecole Militaire, cette Cour est plus attentive que jamais à empêcher tous les nouveaux desseins en leur faveur; & ayant été instruite, qu'un très-grand nombre de ces Ex-Religieux avoient été attirés dans la Capitale, elle se propose, dit-on, de renouveler les Arrêts de leur expulsion. Ce qui paroît autoriser davantage ces actes de rigueur, ce sont les mouvemens inquiets, que les Partisans de la Compagnie éteinte ne cessent de se donner pour opérer son rétablissement, objet pour lequel ils ne craignent pas d'employer les moyens les plus méprisables; tels que les prédications. Jeudi dernier, il en a été dénoncé une au Parlement, qui a été imprimée, & suivant laquelle les Jésuites seroient réintégrés en France dans le courant de l'année présente. On assure aussi, qu'il a été donné à la même Cour des preuves de l'existence d'un Capital de 18. Millions, placé à Lyon, sous des noms empruntés, par la ci-devant Société avant sa destruction.

Selon le Plan qui s'exécute des réparations à faire à la partie du Palais, qui fut consumée par l'incendie l'année dernière, l'avenue de ce grand Bâtiment sera plus spacieuse. Lorsque le Roi viendra tenir séance à une de ses Cours, Sa Maj. pourra passer par la Place Dauphine en quittant le Pont-neuf: L'on élargira des Cours, & la Sainte-Chapelle sera isolée à l'avenir, sans cependant cesser d'avoir une communication avec les Salles du Palais.

Louis Phélypeaux, Duc de la Vrillière, Comte de St. Florentin, Baron d'Hervey, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, est mort en cette Ville, le 27. du mois dernier, dans la 73<sup>me</sup>. année de son âge. Il prêta en 1723. serment, en survivance du Marquis de la Vrillière, son Père, pour la Charge de Secrétaire d'Etat, dans laquelle il étoit le sixième de sa Branche. Il fut pourvu successivement de celles de Chancelier de la feuë Reine & de Chancelier des Ordres du Roi. Il s'étoit retiré en 1775. après 52. ans de service, avec des marques de satisfaction de la part de Sa Majesté. Ce Seigneur a institué Madame la Comtesse de Maurepas, sa Soeur, sa Légataire universelle; & il a donné à Madame la Duchesse d'Aiguillon, leur Héritière, le magnifique Hôtel, du terrain duquel la Ville de Paris lui avoit fait présent. Il a nommé pour ses Exécuteurs Testamentaires M. le Comte de Maurepas & M. Joly de Fleury, Conseiller d'Etat. Son Corps a été porté à la Terre de la Vrillière, comme il l'avoit demandé. Hilarion Frezeau, Comte de la Frezelière, Baron de Gernigny, ancien Premier-Lieutenant-Général d'Artillerie, est mort le 2. du mois dernier, en son Château de Gernigny, près de Nevers, âgé de 84. ans. On croit qu'il ne reste plus en France de mâle de cette Famille: Il y en a une Branche établie en Ecosse depuis 807. connue sous le nom de Fraser, qui est décorée de la Pairie d'Ecosse, sous le titre de Lord Salton, depuis le 12<sup>me</sup>. Siècle. Le Comte de Barry, qui avoit épousé la célèbre Comtesse de ce nom, est mort depuis peu à Toulouse.



La Reine, qui avoit avancé jusqu'ici fort heureusement dans sa grossesse, se trouva ces jours-ci si incommodée d'un gros rhûme, qu'Elle garda l'Appartement; mais actuellement S. M. s'en trouve rétablie. Le Roi a reçu ces dernières semaines une Adresse de la Ville de *Wootton sur Teeds*, au Comté de *Durham*, par laquelle les Magistrats & les principaux Habitans de cette Place le félicitent sur le progrès de ses Armes en *Amérique*. Mylady *Laure Walgrave*, Fille aînée de Madame la Duchesse de *Glocester*, fut présentée le 16. Février par une Comtesse de *Dyart* à Leurs Majestés, qui lui firent un accueil des plus gracieux. Le Roi nomma le Comte de *Fauconberg* Gentilhomme de sa Chambre; & S. M. a accordé la Charge de Garde du Sceau-Privé en *Ecosse*, vacante par la mort du Chevalier *Gilbert Elliot*, à Mrs. *Henry Dundas*, Avocat du Roi pour le même Royaume, & *André Stewart*, qui l'exerceront conjointement. Elle a déclaré le Duc de *Leinster* Membre de son Conseil-Privé en *Irlande*, & Mr. *Alleine Fitzherbert* son Résident à la Cour de *Bruxelles*. Mr. *Hugues Elliot*, nommé Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Berlin*, reçut le 28. ses Lettres de créance & prit congé du Roi, pour se rendre à sa destination. Sa Maj. a assigné une Pension considérable au Capitaine *Thomas Jones*, du Corps Royal d'Artillerie, pour le récompenser des services qu'il a rendus au dernier Siège de *Quebec*, dont la levée est due en grande partie au succès, avec lequel il dirigea alors l'Artillerie de la Place.

Le rapport, que le Général *Clinton* a fait au Roi de la situation des affaires en *Amérique*, paroît avoir pleinement confirmé ce que les personnes, qui prennent la peine de consulter la Carte, avoient déjà supposé d'après les Relations du Chevalier *Howe*: Elles avoient vu dans celles-ci, que le Général *Cornwallis*, parti le matin de *New-York*, étoit arrivé le même soir à *Prince-Town*, l'un des Postes avancés de l'Armée Royale, & qu'il avoit vainement tâché de passer la Rivière de *Delaware*, qui sépare la Province de *Pensylvanie* de celle de *Ferfey*; & elles en avoient conclu, que rien n'étoit plus hâzardé que les Avis répandus dans les Papiers *Anglois*, où l'Armée Royale étoit représentée comme ayant pénétré fort avant dans le Pays, & occupant une grande partie de la *Pensylvanie*, tandis que dans la réalité pas un seul Détachement des Troupes *Britanniques* n'a pu mettre le pié dans cette Province. Toute l'étendue de terrain, dont elles sont en possession pour y passer l'hiver, se réduit à l'Isle-Longue, aux petites Isles de *Rhode* & des *Etats*, à celle de *New-York*, & à la partie la plus voisine sur le Continent dans la Province de *Ferfey*, vis-à-vis l'Isle des *Etats*, jusqu'à *Brunswick*, qui est éloigné de *New-York* de 35. à 36. milles *Anglois*, c'est-à-dire, de 10. à 12. lieues d'*Allemagne*. Tout le reste du Continent immense, que forment les 13. Colonies-Unies, est encore au pouvoir des *Américains*. Ainsi, en compensant l'acquisition de terrain qu'on a faite avec la perte de celui qu'on a abandonné dans la *Nouvelle-Angleterre* au Printems dernier, le point essentiel qu'on a gagné est d'avoir assuré des Quartiers de cantonnement aux Forces Royales, qui par ce moyen se verront en état de commencer cette année les opérations plutôt que divers contretems ne leur ont permis d'ouvrir celles qui viennent de se terminer. Malheureusement leur nombre est fort diminué, puisque l'on convient en général, que la dernière Campagne nous a coûté dix-mille Hommes. Il est vrai, que la perte des *Américains* est encore bien plus considérable, vu qu'on la fait monter à 25. mille; mais la facilité qu'ils ont de se recruter sur les lieux, tandis que l'envoi des Renforts pour notre Armée coûte beaucoup de tems, de peine, & d'argent, bonifie amplement leur infériorité à cet égard. La célérité, avec laquelle ils ont rempli le vuide, que l'expiration des Engagemens avoit causé dans leur Armée, en fournit la preuve, puisque peu de semaines après ils se sont vus en état d'attaquer nos Troupes avec avantage, & qu'ils ne cessent de les menacer dans leurs Quartiers de cantonnement. Le Congrès-Général continué de faire les plus grands préparatifs pour la Campagne prochaine & de prendre des mesures pour maintenir son Indépendance. Voici le Règlement, qu'il a rendu, pour la levée de l'Emprunt de 8. Millions de *Dollars*, qu'il a résolu de faire, ainsi qu'on l'a ci-devant annoncé.

1. Pour la commodité des Prêteurs, il sera établi dans chaque Etat particulier un Bureau ou Caisse d'Emprunt. Chaque Etat y nommera un Trésorier ou Commissaire, qui sera responsable des Sommes versées dans la dite Caisse.

II. Les Trésoriers particuliers auront soin de donner des Reconnoissances de la Duplication des Deniers, qui leur seront confiés. Ces Reconnoissances seront antérieures, & leurs Duplicata conservés aux Bureaux. Ils tiendront des Régistres exacts des noms des Prêteurs, du montant de leurs Prêts, & du tems auquel ils auront été faits. Tous les mois il sera rendu compte au Trésorier-Général des Etats-Unis des opérations de la Caisse particulière de chaque Etat.



ainsi que des Sommes, qui y auront été versées; & les dits Commissaires ou Trésoriers Provinciaux auront soin de faire honneur aux Traités, faites sur eux par le Trésorier-Général, pour le montant & au pro-rata des Fonds, qu'ils auront entre les mains.

III. Le Trésorier-Général des Etats-Unis sera passer aux différents Bureaux des Reconnoissances dans la forme, qui sera ci-après prescrite par les Commissaires nommés à cet effet.

IV. On ne délivrera point de Reconnoissances pour moins de 300. Doliars à la fois.

V. Les différentes Sommes empruntées seront remboursées au bout de trois ans dans les Bureaux mêmes, où elles auront été consignées, ainsi que l'Intérêt annuel.

VI. Les dits Trésoriers recevront des Etats-Unis un Bénéfice de 8. pour cent sur les Sommes, dont ils se trouveront chargés, le dit Bénéfice de Commission leur tenant lieu de tout Salaire, qu'ils pourroient prétendre ou exiger pour la perception des dites Sommes.

VII. Il sera recommandé aux différentes Provinces & Etats particuliers de faire des Lofs & d'aviser aux moyens pour empêcher & punir toute contrefaçon des Billets de la Trésorerie des Etats-Unis, ainsi qu'il est & qu'il sera pourvu contre tout faussaire, qui pourroit se rendre coupable de la contrefaçon du Papier-courant du Congrès.

VIII. Les Résolutions ci-dessus seront publiées, & il en sera expédié Copie à chacun des Etats-Unis, les requérant en même tems d'envoyer un Tableau des noms de ceux, qui seront chargés par eux de tenir les dits Bureaux.

De ROTTERDAM, le 8. Mars. Le 4. de ce mois, il est entré dans la Meuse 10. Bâtimens de transport Anglois, venant de Londres; & le 5. au matin ils ont été suivis de deux autres de la même Nation. Ils doivent se rendre à Dordrecht, pour prendre à bord les Recrues Hessoises & Brunswickoises & les Troupes de Wurtemberg & d'Anspach, que la Cour Britannique a de nouveau prises à sa Solde pour servir en Amérique: Mais, si les Troupes Allemandes ont attendu l'année dernière la venue des Vaisseaux, il paroît que le contraire arrivera aujourd'hui, puisque l'on n'a pas encore appris, que ces Corps se soient mis en marche: Selon toutes les Lettres, la difficulté, que les Levées rencontrent en Allemagne, les rendront bien moins nombreux qu'on ne s'y étoit attendu.

De LA HAIE, le 9. Mars. Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui ont été assemblés la semaine dernière, reprendront leurs délibérations Mardi prochain. M. le Chevalier Yorké, Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne, qui a présenté récemment un Mémoire aux Etats-Généraux, a été de nouveau en conférence avec le Président de Leurs Hautes-Puissances.

Hier, Anniversaire de la naissance de Mgr. le Prince Stadhouder, qui entra dans la 30<sup>me</sup>. année de son âge, L. A. S. & R. reçurent les complimens d'usage. L'après-midi, il y eut grand Dîner chez Mgr. le Veld-Maréchal Duc Louis de Brunswick, & le soir Souper au Palais de la Vieille-Cour. Demain, Mgr. le Veld-Maréchal donnera un magnifique Bal & Souper à la même occasion.

De LEIDE, le 10. Mars. La Nouvelle, (que nous avons annoncée dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. XVIII.) de la maladie, dont le Prince Henri de Prusse a été attaqué à Brunswick, se confirme par des Lettres de Berlin, où la Cour a publié sur ce sujet l'Avis suivant. " Hier, au soir, (28. Février) il est arrivé par Estafette une Lettre, datée de Brunswick du 27. Février. Son Alt. Royale Mgr. le Prince Henri a été saigné deux fois, Mardi 25. de ce mois, ce qui lui a donné du repos, Son A. R. aiant dormi quatre heures de suite, & ne s'étant éveillé que pour expectorer. Le 26. Elle a été assez bien, excepté qu'Elle étoit d'une foiblesse extrême. Cependant les Médecins assurent, que le danger n'est plus imminent, & que le Prince a encore assez de forces pour espérer une prochaine guérison. Sa maladie est une Péripleurisie catarrhale, qui paroît être épidémique à Brunswick. " Aussitôt qu'on a reçu cette Nouvelle à Berlin, le Médecin du Prince, accompagné d'un de ses Gentilshommes, est d'abord parti pour Brunswick.

Nous trouvons dans des Lettres de Paris du 28. Février une Nouvelle, qui paroît cependant mériter confirmation; savoir, que la Cour de France a fait donner ordre à l'Armateur Américain, the Reprisal, de quitter le Port de l'Orient avec les quatre Prises, qu'il y a conduites, (ainsi qu'on l'a rapporté dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XVII.) On écrit de Nantes, qu'il croise à la hauteur de l'Isle d'Ouessant 6. Vaisseaux de guerre Anglois, pour intercepter les Bâtimens Américains, qu'on suppose commercer dans les Ports de la Bretagne.

\* Dans quelques Exemplaires de notre dernier Supplément, il s'est glissé une faute d'impression à l'Article de Londres, dans le Précis des Débats du 21. Février, où il est fait mention du prix des Chevaux de Dragons. Au lieu de 6. il faut lire 16. Liv. St. par tête.





NUMERO XXI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 14. Mars, 1777.

De LA POLOGNE, le 27. Février.

**L**ON apprend de *Varsovie*, que le 23. de ce mois il y est arrivé un Exprès de *Constantinople* avec la Nouvelle importante, " que la Cour de *Russie* aiant vu, que les *Tartares* de la *Crimée* faisoient non-seulement beaucoup de difficulté mais refusoient même absolument de remplir les Articles du dernier Traité de Paix, qui les concernent, elle avoit été forcée, pour terminer enfin cette contestation, de se mettre en possession de toute la Presqu'Isle; ce qui avoit été heureusement effectué par les sages mesures des Généraux *Proforowski* & *Prince Gallitzin*. " L'effet de cette occupation, si la *Russie* la maintient, sera de faciliter extrêmement son Commerce sur la *Mer-Noire* & d'y établir une Marine guerrière, qui pourra faire la loi à la *Porte* jusques sous les Murs du *Serrail*: Mais il sera difficile d'assurer l'exécution de ce vaste dessein sans qu'il en coûte une nouvelle Guerre. Déjà l'on apprend, que les Généraux *Russes Romanius*, de *Szyrkow*, & de *Gersdorff* vont marcher avec les Troupes de leur Nation vers les Frontières de la *Turquie*.

De PARIS, le 7. Mars.

Outre les Promotions, annoncées l'Ordinaire dernier, le Roi vient d'accorder la place de Commandeur, vacante dans l'Ordre Royal & Militaire de *St. Louis* par la mort

de Mr. de la *Merville*, à Mr. du *Rozel* de *Beaumanoir*, Maréchal-de-Camp; celle de Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de *Chartres*, au Comte de *Boufflers*, Mestre-de-Camp en second du Régiment d'*Hussars d'Estéshazy*; celle de Colonel en second du Régiment d'Infanterie de *Languedoc*, au Marquis de *Fanson*, Capitaine-Commandant dans le Régiment des *Cuirassiers*; & celle de Mestre-de-Camp en second du Régiment Royal, Dragons, au Comte de *Laval*, Capitaine-Commandant dans le Régiment *Dauphin*, Cavalerie.

Il y a eu Mardi, 4. de ce mois, une Assemblée des Pairs au Parlement: Elle fut fort nombreuse; & il n'y manqua que Mgr. le Duc de *Chartres*. On y arrêta de ne plus admettre de nouveaux incidens dans l'affaire de M. le Maréchal Duc de *Richelieu*, & que le 14. Avril l'on commenceroit d'entendre le rapport du Procès jusqu'à son Jugement. M. le Maréchal a présenté à la Cour une Requête, par laquelle, en répondant à celle de Madame de *Saint-Vincent* du 26. Février, il se justifie de l'accusation de chercher à retarder ce jugement; & il assure, " qu'au contraire il n'a jamais eu d'autre objet que d'accélérer la fin d'une affaire, qui fait le tourment de sa vieillesse; & que c'est avec la plus grande douleur qu'il l'a vu prolonger par le fait même de ses Parties;" ajoutant, " qu'il a cependant trop d'égard pour la Cour pour

lui demander judiciairement de procéder à la visite de ce Procès, étant periclé qu'il sa justice la sollicite suffisamment, dès qu'un Procès est en état; & qu'on ne peut, sans l'offenser, se permettre de provoquer son exactitude.

Madame de *Saint-Vincent*, de son côté, vient de faire afficher par-tout une Sentence du *Châtelet*, qui condamne à cent Livres d'amende, par forme de réparation civile envers elle, un Créancier, qui, à l'occasion d'une Créance qu'il réclamoit contre cette Dame, avoit publié un Mémoire, dans lequel on avoit moins pris à tâche de prouver la Dette en question, que de faire des plaisanteries indécentes & de maltraiter Madame de *Saint-Vincent* au sujet de son Procès avec Mr. de *Richelieu*. L'Auteur de ce Mémoire avoit déjà été précédemment rayé du Tableau des Avocats; & celui qui l'avoit signé conjointement avec lui vient de subir la même flétrissure, d'après le résultat d'une Assemblée, que les Députés de l'Ordre des Avocats ont tenu Lundi dernier.

On écrit de *Rochefort*, qu'on y arme la Frégate la *Terpichore*, pour conduire le Marquis de *Bouillé* à la *Martinique*, d'où elle ira à *Saint-Domingue*; & que les autres Vaisseaux en armement dans ce Port doivent se rendre à *Brest*. Par un Etat de la Marine dans celui-ci, qu'on a récemment reçu, il paroît qu'il y a actuellement 39. Vaisseaux de ligne, de quatre rangs différens, dont ceux du premier sont de 100. à 80. Pièces; 29. Frégates de 30. à 24. Canons, outre plusieurs Corvettes, Gabarres, &c. Le *St. Louis*, de 100. Canons, le *St. Esprit* & les *Etats de Bretagne* de 84. se sont déjà joints à l'Escadre, qui est en rade, aux ordres de Mr. *Duchaffault*; & l'on y équipe encore trois autres Vaisseaux de ligne pour la même destination; de sorte que cette Escadre deviendra bientôt une Flotte, composée de 19. Vaisseaux de ligne, qui auront à bord des Provisions pour six mois. Les Vaisseaux en armement à *Toulon*, & dont les Commandants ont déjà été nommés, sont: Le *César*, de 74. Canons, Cap. Mr. de *Barras*; le *Hector*, de 74. Cap. Mr. de *Moriés*; le *Hardi*, de 64. Cap. le Chevalier de *Tressemane*; le *Lion* de 64. Cap. le Chevalier de *Champvéves*; la *Provence* de 64. Cap. Mr. de *Champourcin*; le *Fantasque* de 64. les Frégates *l'Engageante*, la *Sultane*, &c. Le cours de cette année nous apprendra sans doute, si le but de ces Armemens formidables n'est que de mettre la Marine *Françoise* sur un pié à se faire respecter & à conserver par ce moyen plus sûrement la Paix.

De LONDRES, le 4. Mars.

L'affaire de *Jaques Hill*, surnommé *Jean le Peintre*, laquelle fait tant de bruit ici, va bientôt se décider, ce Prisonnier ayant été transféré le 25. Février à *Winchester*, pour être jugé aux prochains Assises, qui doivent s'y tenir pour le Comté de *Hampshire*, dans lequel la Ville de *Portsmouth* est située. Il y est tenu dans les fers, sous une forte garde. Avant de quitter *Londres*, il a été examiné cinq fois au Bureau du Chevalier *Jean Fielding*. Lorsqu'il y subit son dernier Interrogatoire le 17. Février, plusieurs Seigneurs s'y trouverent présens, entre autres le Comte de *Sandwich*, Premier-Commissaire de l'Amirauté, & le Fils de *Mylord North*. Divers Témoins ont donné, dit-on, des dépositions, qui portent presque à l'évidence la preuve, que c'est ce *Jean le Peintre*, qui a mis le feu au Chantier de *Portsmouth*: On cite entre autres le témoignage d'un Artiste, qui déclare avoir fait pour lui la Machine, qu'on a trouvée cachée sous un tas de chanvre dans le Magasin. On a d'abord rapporté, que l'Accusé avoit constamment refusé de donner réponse aux Questions, qu'on lui faisoit relativement à cet Incendie: Aujourd'hui l'on assure, non-seulement qu'il a été en *France*, d'où il est venu sous un faux Passeport; mais aussi qu'il a confessé avoir reçu de l'Argent d'un Particulier *Anglo-Américain*, lequel a résidé depuis environ un an dans ce Pays-là. Cependant on ne peut ajouter légèrement foi à une pareille assertion, avant de la voir consignée dans les Pièces du Jugement de l'Accusé: Du moins jusqu'à présent il paroît, qu'un tel aveu quadre mal avec la tranquillité d'esprit, qu'on attribue généralement à ce malheureux. La raison, qui porte à supposer de l'importance dans cette affaire, est l'intérêt qu'y prennent des Personnes du premier rang. Le Chevalier *Fielding*, qui a eu de fréquents entretiens avec les Seigneurs de l'Amirauté entre chaque Interrogatoire, s'est non-seulement rendu à *Winchester*, pour y assister au Jugement; mais il y a été suivi aujourd'hui par le Comte de *Sandwich*, les Lords *Lisburne* & *Palmerston*, & le Chevalier *Hugues Palliser*, Commissaires de l'Amirauté. Ils ont fait arrêter dans cette Ville des Lâgemenus, pour le tems que durera la Procédure, qui commence après-demain. Au reste, ce *Jaques Hill* est un Jeune-Homme d'environ 23. ans: A son accent il paroît *Ecossois* de naissance, mais jusqu'à présent on ne fait avec certitude ni le lieu de son origine ni aucune autre circonstance de sa vie, préalable au délit dont il est accusé.



Une telle affaire à peu près du même genre est celle d'*Ebenezer Smith Platt*, dont il a été ci-devant parlé (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xi.) Ce Prisonnier fut conduit le 26. du mois dernier de *Newgate* à l'*Old-Baily*, où il demanda son élargissement sous caution, en vertu d'un *Habeas-Corpus*. Les Avocats *Howarth & Alleyne* parlèrent pour lui; le Procureur-Général & l'Avocat *Wallate* pour la Couronne. Les Juges *Gould, Wiles, & Perrin*, qui formoient la Commission pour la délivrance des Prisonniers, devant laquelle l'affaire se plaida, furent d'opinion, qu'au cas que le Sr. *Platt* fût admissible à donner caution, ils n'étoient pas compétens pour le lui permettre, & qu'il devoit s'adresser pour cet effet à la Cour du Banc du Roi. On trouva quelques éclaircissemens au sujet de ce Prisonnier dans le Discours du Sr. *Wilkes*, dont il a été fait mention (l'Ordinaire dernier.) En voici l'Extrait.

Cet Orateur populaire le commença, en faisant voir le danger du Bil dans son état originair, & tel qu'il avoit été porté devant la Chambre, avant la proposition de Mr. *Dunning*, qui venoit d'être agréée le même jour (17. Février.) "S'il avoit passé, dit-il, dans la première forme, on auroit pu regarder tout le Royaume comme actuellement sous l'interdit de la Loi. La Liberté personnelle de tout Individu en cette Isle eût été précaire & mal-à-sûrée, ne dépendant que de la volonté du Ministre. L'esprit de ce Bil dans son origine n'étoit qu'oppression & tyrannie par tout le Royaume. Aujourd'hui, par l'effet du zèle d'un seul Individu, on a rendu à certain degré la paix & la tranquillité d'esprit, du moins à ceux des Sujets du Roi, qui résident dans ce Royaume."

Cependant, le principe même du Bil étant irrépréhensible, Mr. *Wilkes* crut, que (non-obstant la Clause de Mr. *Dunning*) il méritoit d'être rejeté. "Je ne consentirai jamais, dit-il, à augmenter la puissance énorme de la Couronne aux dépens de la Liberté du Sujet. Je n'armerai jamais les Ministres d'un pouvoir contraire à la Constitution, dangereux pour le Peuple." Pour preuve de la manière insidieuse, dont on cherchoit à donner à l'Administration des droits, qui portoit atteinte aux privilèges les plus précieux des Sujets, il remarqua que dans le Préambule il étoit dit: "Attendu qu'il a été pris & saisi plusieurs Personnes, qui sont expressément accusées ou fortement suspectes de telles Trahisons & Félonies, & qu'il pourra pareillement en être pris & saisi dans la suite, plusieurs autres, &c;" mais que le mot *fortement*, si essentiel pour colorer du moins le pouvoir qu'on vouloit donner aux Ministres, avoit été omis dans le Dispositif. "Le soupçon le plus léger, continua-t-il, pourra donc suffire à priver un Citoyen de sa Liberté: Une folle crédulité ou une méchanceté préméditée de la part de quelque vil Suppôt d'un Magistrat Ministériel assujettira les objets de ce Bil, c'est-à-dire,

les Habitans de plus de la moitié de l'Empire Britanique, à être emprisonnés sans pouvoir être admis à donner caution; car, malgré la proposition de mon digne Collègue [l'Avocat *Glynn*, Membre pour le Comté de *Middlesex*] d'omettre cette Clause reprochable, le Comité Ministériel s'est obstiné à la soutenir. Il n'y a dans tout le Bil pas une seule syllabe pour déterminer le degré de probabilité du soupçon, qui autorisera des gens en place à exercer un pouvoir si illimité, si cruel."

Après ces premières objections, le Sr. *Wilkes* examina le Bil sous un point de vûe juridique, & tâcha de faire voir qu'il renversoient les Loix fondamentales de la Jurisprudence Angloise. "Le Bil, dit-il, tout corrigé qu'il est, n'exige pas le serment d'un seul Témoin pour fonder l'accusation, ni que l'Accusé soit entendu en sa défense, ni qu'il soit confronté avec les Témoins. Cependant, dans toutes les autres accusations de Haute-Trahison, la Loi du Royaume demande la déposition de deux Témoins, comme absolument nécessaire pour justifier l'emprisonnement pour un Crime aussi grave. Même dans le cas de Petite-Trahison, en vertu d'un Acte exprès d'Edouard VI. personne ne peut être déclaré atteint & convaincu, si ce n'est d'après, le serment de deux Témoins légaux & irréprochables, ou sur sa confession faite volontairement & sans violence. Telle fut la sollicitude de nos sages Ancêtres pour la protection de la Liberté des moindres Citoyens. Aujourd'hui l'on impose silence à la voix sacrée de la Justice, qui a dicté ces dispositions, conformes aux premiers principes de la Jurisprudence criminelle. Non pas deux Témoins, non pas un seul, non pas même des soupçons justes & vraisemblables, mais un ombrage pris à la légère ou par malice suffit pour faire jeter un Sujet du Roi en Amérique dans un cachot obscur; pour l'emmener hors de son Pays natal, & le confiner dans quelque coin ignoré du Royaume, sans qu'il lui soit permis jamais de se justifier! Est-il possible qu'un Pacha de Turquie soit revêtu d'un pouvoir plus despotique que le moindre Homme en place ne le sera en Amérique? Quelle sûreté y aura-t-il désormais pour les Sujets Britaniques dans cette partie du Monde, si on les abandonne à la merci d'un Individu, plein de prévention ou de méchanceté, qui, s'il se voit poursuivi un jour pour un abus de pouvoir ainsi insigne, sera non-seulement indemnisé mais même récompensé par une Administration arbitraire? L'on sait, qu'il a été intenté quelquefois Procès à un Ministre, qui avoit opprimé un Citoyen; mais les dommages-intérêts, auxquels il avoit été condamné, quelque grands qu'ils fussent, ont toujours été payés par le Peuple. La Nation a été punie, & non celui qui en avoit violé les Droits."

"La chose, Monsieur l'Orateur, (poursuivit le Sr. *Wilkes*) demande l'attention la plus vigilante, d'après l'expérience, que nous faisons tous les jours, de la conduite de ces Suppôts, dont les Ministres ne manquent jamais, & qui font commerce de la Justice, sous le prétexte d'une Magistrature légale. Il est actuellement



dans la Prison de *Newgate* un Marchand Américain, nommé *Ebenezer Smith Platt*, dont l'écrou, en date du 23. Janvier dernier, porte „ qu'il est accusé d'avoir commis des actes de „ Haute-Trahison à Savannah en Géorgie. „ Je n'ai jamais vu cet Homme, & je ne connois de lui que cet Acte de son emprisonnement, que je soutiens être illégal. Je ne prétends pas être fort profond dans la Jurisprudence; je n'ai que la lecture attentive d'un Homme d'éducation; & je ne fonde ma foi, en matière de Droit, que sur *Blackstone*; *Burns*, & un petit nombre d'autres Auteurs les plus estimés: Mais tous ces Ecrivains s'accordent à dire, que tout *Warrant* ou Acte d'emprisonnement doit en spécifier la cause; c'est-à-dire, qu'il ne doit pas énoncer simplement, que l'emprisonnement s'est fait pour *Trahison* ou *Félonie en général*, mais pour s'être rendu coupable du premier de ces Crimes, par ex. en *complotant pour la mort du Roi*, en *suscitant une Guerre Civile contre lui*, en *contrefaisant son coin pour batre de la Monnoye*, &c. ou pour *Félonie*, en *commettant tel ou tel vol*, &c. C'est alors seulement, d'après une telle désignation particulière, qu'une Cour de Justice peut décider, si le Prisonnier doit être admis au Bénéfice de l'*Habeas-Corpus*, ou s'il doit lui être refusé. Or, si la Loi impose cette obligation à un Juge de Paix dans la Capitale du Royaume, immédiatement sous les yeux de l'Autorité législative, à combien plus forte raison ne devrait-on pas la prescrire aux gens en place dans un Pays, où l'éloignement invite à l'abus du pouvoir & en assure souvent l'impunité? C'est l'Ambition, le Despotisme de quelques Gouverneurs, qui ont causé la défection de l'*Amérique*; & au lieu de fermer les sources de ces plaintes, on en ouvre de nouvelles; on expose les Sujets du Roi dans cette partie du Monde à une oppression plus aisée, plus cruelle que jamais. „

„ L'affaire de *Platt* nous fournit un autre exemple d'une violation de la Loi, d'une élusion de l'Acte d'*Habeas-Corpus*, de ce Statut sacré, que les Ministres ont en horreur, qu'on leur permet d'éluder impunément en *Angleterre*, & de *suspendre* pour près de douze mois en *Amérique*. Voici le fait. *Platt* fut d'abord détenu pendant 3. mois à bord de l'*Antelope*, [Vaisseau de 50. Canons, monté par l'Amiral *Gayton*, qui commande l'Escadre du Roi à la *Jamaïque*.] De-là on le transporta, pour quatre semaines, à bord du *Borée*, [Fregate de la même Escadre.] Ce Vaisseau le conduisit, chargé de fers, en *Angleterre*. A son arrivée à *Portsmouth*, on l'enferma pour trois semaines à bord du *Centaure*, ensuite sur le *Barsleur*. Le 4. Janvier, il fut obtenu pour lui une Lettre d'*Habeas-Corpus*, afin de le faire comparoître devant un Juge & relâcher sous caution, s'il étoit trouvé dans le cas d'y être admis. L'Administration fut informée de cette démarche, & en prévint l'effet par un manège

des plus artificieux. La Lettre d'*Habeas-Corpus* étoit adressée, comme de raison, au Capitaine du *Barsleur*; mais, avant qu'on pût la présenter, le Solliciteur de la Trésorerie envoya au plus vite un Exprès à *Portsmouth*, & *Platt* fut de nouveau transporté sur le *Centaure*. C'est ainsi que, par un artifice honteux, l'on éluda un *Habeas-Corpus*, obtenu sous la garantie de la Loi la plus sacrée de notre Patrie; & que *Platt* fut privé de la jouissance d'un Droit, qui lui appartenoit comme Sujet de la *Grande-Bretagne*. Cependant, son Ami s'étant déterminé à demander une seconde Lettre, *Platt* fut enfin envoyé dans la Capitale & enfermé dans la Prison de *Newgate*, de la manière illégale, que je l'ai dit ci-dessus. Je parle en présence d'un grand nombre de gens en place, qui ont trempé dans cette manigance: Qu'ils me donnent le démenti que je mérite, si j'ai avancé une seule circonstance, qui ne soit pas conforme à la plus exacte vérité! „

„ Je demande, *Monsieur l'Orateur*, des Ministres, qui soulent ainsi aux piés les Loix les plus sacrées, peut-on les veiller trop exactement, peuvent-ils être trop suspects, peut-on se garder d'eux avec trop de défiance? Ne devons-nous pas comme Représentans du Peuple, qui nous a confiés ses Privilèges les plus précieux, ne devons-nous pas demander pour lui la sûreté du Serment, le nombre légal de Témoins, le droit de leur être confronté, celui d'être ouï en sa défense, en un mot tous ceux qu'un Sujet *Britannique* peut réclamer, & dont on ne trouve pas le moindre vestige dans ce Bil criminel & arbitraire? „

(Le reste ci-après.)

De LONDRES, le 7. Mars.

Le 4. de ce mois; les Communes approuvèrent les Résolutions prises le 26. du mois dernier pour les Etablissmens Civils de quelques Colonies en *Amérique*, & pour celui sur la Côte d'*Afrique*; après quoi elles s'ajournèrent, ainsi que les Pairs, à aujourd'hui, sans entamer d'autres affaires, vu la maladie du Premier-Ministre.

*Jaques Hill*, accusé d'avoir mis le feu à l'Arsenal de *Portsmouth* & à la Ville de *Bristol*, a été jugé hier à *Winchester*, & condamné à mort, sur la déposition de 19. Témoins. On dit qu'il a été prouvé, qu'aïant formé ses noirs projets, il en fit part à un Agent du Congrès en *France*, de qui il reçut une Remise de 300. L. Sterling; mais qu'il a exécuté ses desseins sans Associés. Ce malheureux subira incessamment son Supplice. Il a toujours conservé, dit-on, son sang-froid, & s'est défendu avec beaucoup d'art & de fermeté.

LES ACTIONS n'ont point varié.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXI.

De LEIDE, le 14. Mars, 1777.

**D**E STOCKHOLM, le 25. Février. La Famille Royale, qui se trouve actuellement réunie en cette Capitale, prend de tems en tems le Divertissement des Courses de Traineaux, que favorise l'abondance des neiges tombées dans ces Quartiers, où le froid a été fort rude depuis quelques jours. Les glaces ont interrompu la communication par mer avec la *Finlande*.

Le Roi vient de régler une Uniforme pour ses Consuls en Pays Etrangers, à-peu-près emblable à celle des Officiers de l'Amirauté; savoir, l'Habit bleu-foncé avec revers & collet bleu-céleste, la veste & culotte jaunes, un double rang de boutons, & un galon sur les boutonnières. L'Ordonnance concernant cette Uniforme sera bientôt expédiée dans les Ports respectifs. Le Chevalier *Bergensköld* s'étant démis de la Vice-Présidence de la Cour de Justice du *Suède*, établie en cette Ville, le Roi y a nommé le Conseiller *Fredenshierna*. Il va se porter à ce Tribunal un Conflit de Jurisdiction entre le Magistrat Municipal & le Sénat Académique d'*Upsal*: Cette contestation, qui a pris naissance à l'occasion de l'Administration des Biens l'un Libraire, mort en cette Ville-là, est devenué un objet de curiosité publique par les Mémoires, que les deux Partis ont donnés au Public.

De HAMBOURG, le 7. Mars. On attend ici dans peu le Prince de *Holstein-Gottorp*, Coadjuteur de *Lubeck*. Le Chapitre de cette Ville-là a nommé le Conseiller-Privé de *Levetzow*, & le Comte de *Bassewitz* pour le complimenter. Les Lettres de *Brunswick*, au sujet de la maladie du Prince *Henri de Prusse*, portent, que S. A. R. paroïtloit se rétablir jour en jour, & qu'on se flattoit qu'Elle étoit actuellement hors de tout danger.

Le Colonel de *Fauçitt* est déjà depuis plus de quinze jours à *Hanover* de retour de *Stuttgard* & en dernier lieu de *Cassel*. Il semble, que la Négociation pour les Troupes de *Würtemberg*, qu'on avoit annoncé comme entièrement terminée, a échoué: Du moins l'on n'entend plus parler; & en général la ressource, que la *Grande-Bretagne* avoit de se procurer les Troupes Etrangères, pour augmenter ses Forces en *Amerique*, devient de plus en plus précaire. Tout paroît s'acheminer à une nouvelle Guerre entre la *Russie* & la *Porte*: Si elle a lieu, l'on craint que cette dernière ne perde tout ce qu'elle possède en *Europe*. On parle de Négociations & d'arrangemens pris pour ce dessein. D'un autre côté, l'on écrit de l'*Empire*, que la *France* fait faire des achats de Blé, de Seigle, & d'Avoine, pour remplir ses Magasins en *Alsace*, en *Lorraine*, & dans les *Trois-Evêchés*.

De MALTE, le 25. Janvier. Le Chapitre-Général de l'Ordre de *Saint-Jean de Jérusalem* a fait la clôture de son Assemblée le 15. de ce mois. Quoique le secret sur ce qui s'y est passé, ait été fidèlement gardé, on est cependant parvenu à s'assurer, que l'unanimité n'y a pas été générale; & que le jour même, que le Chapitre s'est séparé, le Bailli de *Bosredon*, Procureur de la Langue d'*Auvergne*, a protesté pour la seconde fois de nullité, devant l'Inquisiteur du *St. Siège*, contre toutes les Résolutions qui y ont été prises. Celles-ci, ajoute-t-on, ont principalement pour objet d'enjoindre la résidence aux Religieux de *St. Jean*; qui sont dans les Ordres; d'augmenter le Droit des Barrières pour les Chevaliers comme pour les Prêtres; d'abolir ceux qu'exigeoient les Personnes employées au service de la Religion, en les obligeant de se contenter de leurs Appointemens; de diminuer considérablement les Dépenses de l'Hôpital & des Vaisseaux, particulièrement la paye de ceux qui y sont en service actuel; de donner une autre forme à l'élection des Grands-Maitres, & d'accorder plus d'étendue à l'Autorité de ces Chefs de la Religion; de mettre un Impôt d'un Million de *Scudis* sur les Commanderies; de fixer à 1300. Hommes le nombre des Soldats du nouveau Bataillon; de déroger à différentes peines enjointes par les Statuts, en les commuant en un Arrêt au Château, &c. Les Actes, qui contiennent ces différentes Résolutions, ont été envoyés à *Rome*, afin d'obtenir la sanction du Chef de l'Eglise.

De MADRID, le 25. Février. Le Prince des *Asturies*, qui dina en public le 10. de ce mois, pour la première fois depuis que S. A. R. a eu le malheur de se démettre le bras, se rétablit de jour en jour, & le porte en écharpe seulement par précaution. Les deux contusions, que l'Infant Don *Gabriel* se fit à la même occasion, n'ont eu aucunes suites fâcheuses, & ce Prince se trouve en parfaite santé.

Ce n'est qu'aujourd'hui que la Gazette de cette Ville annonce le changement dans la Place de Ministre des Affaires Etrangères, en ces termes. " Le Roi s'étant enfin prêté aux instances réitérées, que Son Exc. le Marquis de Grimaldi lui a adressées, pour le décharger du Poste de Premier-Secrétaire d'Etat & des Dépêches, vu son âge avancé & la foiblesse de sa santé, Sa Maj. a bien voulu recevoir la démission de ce Ministre, & nommer pour lui succéder, avec les honneurs & Appointemens de Conseiller d'Etat, Son Exc. le Comte de Floridablanca, qui a rempli à Rome le Poste de Ministre-Plénipotentiaire de cette Couronne, avec le plus grand applaudissement & avec un entier succès dans les Commissions importantes & délicates, confiées à ses talens. Et, afin de donner un témoignage public de la satisfaction, que S. M. a du zèle & des services essentiels du Marquis de Grimaldi, ainsi que pour le mettre à portée de les continuer, Elle l'a choisi pour son Ambassadeur près du Souverain Pontife; & Elle lui a accordé en même tems la Grandesse d'Espagne, pour lui & ses Successeurs à perpétuité, sous le Titre de Duc de Grimaldi. Aussi-tôt que le Comte de Floridablanca est arrivé au Palais Royal du Pardo, il s'est chargé de toutes les affaires, dépendant de son Ministère, que Mr. de Grimaldi lui a remises; & celui-ci ayant prié congé du Roi, du Prince & de la Princesse des Asturies, & de la Famille Royale, s'est mis en route pour aller remplir sa nouvelle Ambassade à la Cour de Rome. "

SUITE des Nouvelles de PARIS du 7. Mars.

Il a été publié un Arrêt du Conseil d'Etat en date du 5. Février, par lequel le Roi réunit au Privilège du Sr. Claude Laure, Adjudicataire de la Sous-Ferme des Diligences & Messageries, le droit d'établir, pour l'utilité publique, des Voitures à quatre & à six places, ainsi que des Charrettes couvertes, pour desservir les environs de Paris, à des conditions avantageuses au Public, & concurremment avec les Voitures de Places & de Remises, & les Charrettes qui les Fêtes & Dimanches, conduisent ceux qui veulent se rendre dans les Villages des environs.

Madame la Comtesse de Maurepas, Soeur & Légataire universelle du Duc de la Vrillière vient de donner un exemple de générosité peu commun, en doublant tous les Legs qu'il avoit faits, soit en Rentes viagères ou en Comptans préens. On croit, que toute la Succession ne montera pas au-delà de sept Millions. Le Roi gagne à la mort de ce Seigneur 75. mille Livres de Pension.

Claude Rouvroy de Saint-Simon, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies de Saint-Etienne de Renneville, de la Romagne d'Oisemont & de Boncourt, Ambassadeur-Extraordinaire de la Religion à la Cour de France est mort en cette Ville le 2. de ce mois.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 7. Mars.

Le Roi a rendu le 4. de ce mois une visite au Lord North & s'est arrêté environ deux heures chez ce Seigneur, qui a été saigné cinq fois depuis le commencement de sa maladie. Avant-hier, il se trouvoit déjà si bien, qu'on croyoit qu'il pourroit bientôt prendre l'air & faire une promenade. Mylady North, son Epouse, étant aussi indisposée, la Reine, qui l'estime beaucoup, lui a envoyé ses Médecins.

Avant-hier, la Cour reçut un Exprès avec des Dépêches intéressantes du Vicomte de Stormont & du Lord Grantham, Ambassadeurs du Roi aux Cours de Versailles & de Madrid; & le même jour le Marquis de Noailles, Ambassadeur de la première, eut une Audience particulière de Sa Majesté. Depuis quelques jours l'on avoit fait courir le bruit, que nous étions à la veille d'une Guerre avec la France, vu que notre Gouvernement, piqué au vif des secours d'Armes, de Munitions & d'Uniformes, qu'on supposoit donnés par des Sujets de cette Puissance aux Américains, ne pouvoit plus en honneur se dispenser de mettre un frein à ce Commerce illicite; ce qu'il seroit impossible de faire efficacement sans une rupture ouverte. Ce bruit avoit même affecté nos Fonds, qui, ces derniers mois, avoient paru presque immuables. Mais aujourd'hui l'on assure, que le Marquis de Noailles a été chargé de donner de la part du Roi, son Maître, à notre Souverain une Réponse très-satisfaisante aux représentations & réquisitions, qui lui avoient été adressées, par rapport à la conduite de ses Sujets envers nos Colonies révoltées. Il ne fera plus permis, dit-on, aux Sujets de Sa Maj. Très-Chrétienne de faire des envois d'Armes & de Munitions hors du Pays sans l'approbation des Inspecteurs de la Marine; & les Armateurs Américains ne seront plus admis dans les Ports de France avec leurs Captures qu'en cas d'un gros tems; & alors ils devront se retirer dans l'espace de 48. heures. Des Dépêches, reçues encore ce matin du Lord Stormont, confirment les dispositions pacifiques de la Cour de Versailles, & dissipent l'alarme qui s'étoit répandue sans fondement.



Le Paquet-bot, la *Harriot*, parti de *New-York* le 23. Janvier, étant enfin entré à *Falmouth*, la Malle, qu'il a apportée, arriva avant-hier ici avec des Dépêches pour la Cour & les Lettres particulières, datées du 1. jusqu'au 24. Janvier. Le Major *Dundas*, qui est aussi venu à bord de ce Bâtiment comme Exprès du Général *Howe*, eut le même jour l'honneur l'être présenté au Roi par le Lord *Germain* & d'avoir une longue Conférence avec Sa Majesté. L'Avis le plus essentiel, qu'on a reçu à cette occasion, & qui éclaircit ce qu'on a dit précédemment de l'attaque du Corps du Colonel *Rogers*, porte " que le 18. Janvier un gros Détachement Américain étoit venu fondre sur le Fort *Indépendance* au-delà de *Kingsbridge*, à dessein de l'emporter par un coup-de-main; mais qu'il avoit été repoussé avec quelque perte par le Corps de *Rogers* & par un petit Détachement de *Hessois*, qui y étoient en garnison. " Cette entreprise semble supposer, que les Troupes Royales ont abandonné leurs Quartiers de cantonnement sur la Côte de la Province de *Fersey*, vis-à-vis l'Isle des *Etats*, & autoriser le bruit, qui s'est répandu, qu'elles ont même évacué *Elizabeths-Town*: Mais l'on ne rapporte aucune circonstance de cette retraite, & l'on dit seulement dans le Public, " qu'au départ du Paquet-bot le gros de l'Armée Provinciale occupoit une position très-avantageuse pour couvrir *Philadelphie*; que nos Cantonemens les plus à portée des leurs avoient été fort inquiétés; qu'il y avoit eu des Escarmouches fréquentes entre les Troupes de part & d'autre; que l'on formoit de grands Magasins de Provisions de toute espèce pour la subsistance des Troupes pendant l'hiver, &c. " Dans la Ville de *New-York* même, quoiqu'on s'y livrât aux Divertissemens de la Saison, les esprits ne paroissent pas tranquilles. Le Général-Major *Faques Robertson*, qui en est Commandant, avoit rendu la Proclamation suivante:

A attendu qu'il y a lieu de croire, que les Rebelles, non contents d'avoir détruit une partie de la Ville, ont formé le dessein de brûler le reste; & qu'il a été jugé, que l'établissement d'une Garde pour avoir inspection de toutes les parties de la Ville, afin de saisir les Incendiaires & d'arrêter les accidens de feu, avant qu'ils se soient élevés à un degré dangereux, est un moyen nécessaire & convenable pour prévenir une telle calamité; & attendu que plusieurs des principaux Habitans se sont adressés à moi pour former une telle Garde, ayant offert de s'y engager en personne: A ces causes, je requiers & enjoins par la Présente, que toutes Personnes prennent part à cet Etablissement & fassent la Garde, toutes les fois qu'elles y seront appelées. Un sentiment de devoir & d'intérêt portera tous les bons Sujets & Citoyens à s'en acquitter de bon coeur. Quiconque refusera de prendre part à la conservation de la Ville, sera jugé indigne de l'habiter.

Dans le même tems, le Sr. *Guillaume Bamford*, Major de la Ville, avoit publié un Ordre en date du 10. Janvier, portant, " que tous Propriétaires de Maisons publiques, qui retiendroient chez eux des Matelots ou Soldats après 8. heures du soir, seroient emprisonnés; chez le Prévôt, & les Ameublemens de leurs Maisons confisqués; que les feux & lumières devoient s'éteindre dans toutes les dites-Maisons avant 9. heures du soir. "

La Cour a expédié hier au soir, par un Courier envoyé à *Falmouth*, des Instructions aux Frères *Howe*, pour être mises à bord du Paquet-bot, qui en fera voile demain au soir. On assure que, par ces Instructions, ces deux Commandans sont chargés de travailler sérieusement à un Accommodement avec les Colonies; & au cas que leurs efforts à cette fin fussent infructueux, d'ouvrir la Campagne le plutôt possible. Les Amis de la *Grande-Bretagne* sont les voeux les plus ardens pour le succès de la première partie de cette alternative; & ils regrettent, que les moyens de conciliation n'aient pas été suivis, lorsque l'occasion en paroît plus favorable, du moins si l'on s'en rapporte au Docteur *Price* dans sa nouvelle Brochure, dont les traits suivans pourront donner une idée.

Dans l'Introduction, que Mr. *Price* a mise à la tête de son Ouvrage, il fait mention de l'esprit d'Ecrivains qui ont attaqué ses premières Observations, & dont plusieurs ont plutôt écouté l'esprit de parti & la passion que la voix de la décence & de la raison. " Je laisse, dit-il, à présent le champ libre à tous ceux qui voudront s'occuper de moi. Leur souhaitant la même satisfaction, que j'ai ressentie par l'intention d'avancer les intérêts de la paix & de la justice, & portant ma vue plus loin que ce monde plein de discorde & de tumulte, — je fais à la Poitique mes derniers adieux. "

Après ce Préambule, le Docteur entre en matière; & traçant le tableau de l'état présent de la Nation, il déplore l'opiniâtreté du Ministère à ne vouloir entrer dans aucune voye de conciliation avec l'Amérique. " Je fais, dit-il, de bonne part, que pas plus longtems que le mois de Juin dernier on auroit pu conclure un Accommodement avec les Colonies sur un Plan raisonnable & modéré, sans abandonner aucun des Droits prétendus par ce Pays, excepté celui de pouvoir altérer leurs Chartres & disposer de leur propriété: Et, comme ce Plan auroit rétabli la Paix & prévenu les calamités désolantes, où la *Grande-Bretagne* & l'Amérique se trouvent plongées aujourd'hui, aucun Ami de l'humanité ne sauroit s'empêcher de regretter, qu'un

tel Projet n'ait pas été accepté, lorsqu'on l'a offert. Mais nos Administrateurs ont préféré des moyens de force & le droit de conquête. Et l'effet en a été, que les Colonies, après avoir été aigries & irritées à toute outrance, se sont enfin décidées à se dégager soi-même, & ont chargé le Congrès de les déclarer *Etats Indépendans*; ce qui a été exécuté, comme on le fait, le 4. Juillet dernier. Depuis ce tems elles se sont probablement adressées à des Puissances Etrangères; & il est à craindre, que dans ce moment on leur offrirait en vain ces mêmes Conditions, qu'elles nous prioient auparavant de leur accorder. Tout cela est une conséquence nécessaire des principes, par lesquels la nature humaine se gouverne. Le tems fut peut-être, que nous eussions agi nous-mêmes avec plus de violence; & qu'au lieu de faire des représentations & des prières, comme l'Amérique l'a fait, nous eussions refusé les Conditions les plus avantageuses, si on nous les eût offertes avec une hauteur menaçante & sous la terreur d'une Force militaire. Si le Roi Guillaume, au lieu de passer la mer à notre invitation pour nous délivrer, l'eût fait par invasion, & qu'à la tête d'une Armée il nous eût présenté le *Bil des Droits*, peut-être l'eussions-nous rejeté avec dédain; peut-être eussions-nous considéré la Liberté elle-même comme aussi méprisable que l'Esclavage, si nous eussions dû en jouir à titre de grace de la part d'un Conquérant insolent. — Mais déjà depuis longtems nous avons agi, comme si nous eussions pensé, que le Peuple de l'Amérique n'eût pas les sentimens & les passions d'Hommes, pour ne point dire d'Anglois. Il est en vérité étrange, que nos Ministres n'aient pas vu depuis longtems, qu'ils s'étoient mépris à la manière propre de traiter les Colonies; qu'ils ne se soient point aperçus, que pas-à-pas on peut les porter par insinuation à tout, mais que par contrainte on ne peut les forcer (dragoner) à rien. Si le Roi Jacques II. avoit évité la violence, s'il avoit été un peu plus patient & plus secret dans la poursuite de ses vœux, il auroit pu obtenir tout ce qu'il souhaitoit: Mais des mesures trop hâtées, un aveu ouvert de sa prétention odieuse au Pouvoir illimité, le précipitèrent à sa perte. ”

„ C'est ce qu'on a senti dans la suite (continué notre Auteur:) On s'est conduit, tant ici qu'en Irlande, sur un Plan moins expéditif, il est vrai, mais en revanche plus sûr. Si on l'avoit suivi en Amérique, tout l'Empire auroit été aisément porté avec le tems à s'endormir, tranquillement & sans le moindre débat, au sein de la corruption & de l'Esclavage. Les Colonies pourroient donc, par l'évènement, s'estimer heureuses, qu'on ne les ait pas jugé dignes d'être traitées avec tant de précaution. Nos moyens de force ont fait pour elles tout ce que leurs Patriotes les plus ardens auroient pu desirer: Ils les ont unies entre elles & les ont liées par le lien commun d'un même Gouvernement; ils les ont arrêtées dans la carrière d'un luxe vicieux; ils les ont préservées d'en être plus généralement infectées; ils leur ont appris à chercher toutes leurs ressources en elles-mêmes; ils leur ont enseigné à manier les Armes; ils les ont conduites à former une Puissance navale & militaire, qui pourra devenir un jour supérieure à toute Force, qui voudroit l'attaquer, & servir de moyen pour garantir de toute invasion & violence un Gouvernement de Justice & de Vertu, sous lequel les Opprimés dans tous les Quartiers du Monde habité pourroient trouver un asyle, paix, protection, & Liberté. En un mot, ces mesures ont, selon toute probabilité, hâté cette séparation du nouveau Monde d'avec l'ancien, laquelle commencera une nouvelle Ere dans les Annales du Genre humain, & produira une Révolution plus importante peut-être qu'aucune de celles qui sont arrivées dans les affaires sublunaires. ”

Cette prédiction, que Mr. Price croit pouvoir faire, le conduit aux réflexions suivantes. „ Comme un Ami, dit-il, de l'intérêt général de l'Humanité, je dois donc me réjouir de ces mesures mêmes, & bénir cet Etre, qui gouverne l'Univers, & dont la main toute-puissante opère souvent le plus grand bien au moyen du mal, que projettent de misérables Mortels. — Mais, lorsque je considère les maux présens qu'elles doivent occasionner, & la catastrophe qui menace la Grande-Bretagne, tout mon Corps frissonne; je me sens incapable de porter ma vue vers l'avenir, sans ressentir une douleur profonde, en envisageant le sort de cet Empire, naguères uni & heureux, aujourd'hui déchiré en pièces & devenu la Victime d'une violence despotique & de l'aveuglement. Pénétré de ces sentimens, & frappé de la crise terrible qui se présente à mes yeux, quelque foible que soit ma voix, je ne puis m'empêcher de l'élever, & de crier à ma Patrie: Cessez de porter le flambeau de la Guerre dans votre propre sein. Retirez vos Armées des Colonies. Offrez leur votre puissance pour les protéger & non pour les détruire. Accordez leur la sûreté, qu'elles demandent pour leur Propriété & pour leurs Chartres: Et renoncez à ces idées de dignité, qui vous ont porté à préférer des exactions par force à des offres par gratitude, & à hazarder toutes choses pour gagner rien. Par une telle sagesse, par un tel acte d'équité l'Amérique se conservera peut-être, & la rupture, que nos Ennemis voyent avec une joie triomphante & toute l'Europe avec étonnement, pourra se réparer. — Mais que dis-je? Dans le moment où j'écris, la possibilité d'une réconciliation peut être perdue. — L'Amérique peut avoir formé des Alliances. — Le Dez peut être jetté pour jamais! ”

DE LA HAIE, le 12. Mars. Les Etats de Hollande & West-Frise ont été assemblés hier & aujourd'hui. Abraham-Philippe Baron de Dabwigk, Grand-Maitre de la Garderobe de Mgr. le Prince Stadhouder, est mort ici hier après une longue maladie.





NUMERO XXII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 18. Mars, 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 4. Février.

**H**IER, le *Grand-Seigneur*, accompagné de son Premier-Ministre & de toute sa Cour, se rendit à l'Arsenal, où un Vaisseau de ligne nouvellement construit fut lancé à l'eau en sa présence. L'on continuë le travail dans les Chantiers & les Fonderies avec une activité, qui annonce le dessein de former une Marine respectable; & l'on fait d'autres préparatifs, qui font regarder une nouvelle rupture avec la *Russie* comme très-prochaine. Le *Sultan* s'entretient fréquemment avec les principaux Membres du *Divan*. L'on croit s'apercevoir, que, si *Sa Hauteffe* se décide à la Guerre, ce ne sera qu'à regret; mais il semble, que la nécessité des circonstances l'y forcera, puisqu'il ne reste à la *Porte* d'autre alternative, que de souffrir tranquillement, que sa principale Rivale établisse sous ses yeux une Marine sur la *Mer-Noire*, toujours prête à investir le Siège de l'Empire *Ottoman* & à porter ses Forces dans le coeur de la *Turquie*, ou de tenter encore une fois la fortune de la Guerre, pour empêcher ou du moins pour retarder, s'il est possible, l'exécution du Plan, que la *Russie* a formé pour cet effet. Les deux Vaisseaux de cette Nation, qui étoient arrivés ici, aiant été déchargés, il a été vérifié, que leurs Cargaisons consistoient en toutes sortes de Munitions de guerre, des Cables, du Fer, des Toiles à

voile, en un mot, en tout ce qui étoit nécessaire pour mettre l'Arsenal d'*Azoff* dans l'état le plus complet.

Quant à la Guerre contre la *Perse* & les *Succès*, dont on a reçu récemment l'avis de *Bagdad*, il semble, qu'on n'en ait encore appris rien d'ultérieur.

De TOULON, le 26. Février.

Le 20. de ce mois, il est arrivé dans ce Port des ordres de la Cour pour caréner & armer d'abord six Vaisseaux de ligne & deux Frégates, avec la nomination des Officiers, qui les commanderont. (*Nous en avons donné la Liste dans notre dernière Gazette.*) Le *Fantasiaque* de 64. Canons, qui est du nombre des premiers, sera monté par le Commandeur de *Suffren*; la Frégate l'*Engageante* de 26. par Mr. de *Vialis-Fontebelle*, & la *Sultane*, aussi de 26. par Mr. de *Gineste*. Suivant des ordres postérieurs, cette Escadre doit se mettre en rade, dès qu'elle sera en état. Il sera employé sur chaque Vaisseau 4. Lieutenans & 3. Enseignes; mais, conformément aux nouvelles Ordonnances de Marine, il ne sera compris dans ce nombre aucun Officier, attaché aux détails du Port. Outre cette Escadre, tous les Vaisseaux, qui se trouvent dans le Bassin ou sur les Chantiers, seront carenés; & il y a ordre d'employer à ce travail tous les Mariniers du Département.

Quelques Officiers de Marine viennent d'obtenir leur retraite. Mr. de *Taillade*, Capi-

Salme de Vaisseau, aura une Pension de 2400. Livres; Mr. d'Esboulon Lieutenant, une de 800. Livres; & le Chevalier de Garfe, Enseigne, une de quatre-cents.

De PARIS, le 10. Mars.

Suleiman-Aga, Envoyé du Bey de Tunis, est arrivé ici depuis quelques jours. Il a eu, le 5. de ce mois, sa première Audience de Mr. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Marine.

Après la Paix de 1748. & avant son départ pour l'Inde, feu le Comte de Lally avoit épousé secrettement Madame la Comtesse-Douairière de Maulde, alors Dame de Mesdames. De ce Mariage est né un Fils, qui a porté jusqu'ici un autre nom, sous lequel il est Capitaine de Cavalerie; mais il vient de prendre celui de son Père; & Madame, sa Mère, dangereusement malade, a envoyé au Roi le Contrat de Mariage, en expliquant les raisons, pour lesquelles elle-même avoit exigé de le tenir secret. Il est probable, que cette circonstance contribuera à accélérer la Revision du fatal Arrêt du feu Comte; & que Mr. son Fils sera aidé dans ses louables efforts pour un objet, qui lui est si important, par ses Parens paternels & maternels, c'est-à-dire, par les illustres Maisons de Rochefort, de Conflans, de Dillon, & par Mr. de Saint-Priest, Conseiller d'Etat & Intendant de Languedoc, qui se fit tant d'honneur, dans l'esprit même des Ennemis du feu Général, par la générosité avec laquelle, sacrifiant ses intérêts personnels au sentiment vertueux de l'amitié, il ne cessa de le défendre ardemment & de la manière la plus zélée, pendant tout le cours du funeste Procès, qui termina ses jours.

On dit, que Mr. Gerbier s'est chargé de composer pour M. le Maréchal de Richelieu une Défense, qui dérompera ceux que les Mémoires de Madame de St. Vincent ont prévenus contre ce Seigneur. Le Sr. Linguet, dont l'inimitié contre le célèbre Avocat, que nous venons de nommer, a fait tant de sensation au Palais, reparoit sur la scène, mais d'une manière peu avantageuse. On parle beaucoup d'une Lettre des plus audacieuses, qu'il a fait imprimer à Londres, où il est maintenant, & dont il a adressé des Exemplaires à plusieurs Personnes de la Cour & de la Ville, & aux Ministres mêmes, qui y sont indignement outragés.

L'Emprunt de douze Millions, dont les Fermiers-Généraux sont chargés, n'est qu'à 4. & demi pour-cent; & leurs Billets de cinquante Livres sont remboursables, s'ils le veulent.

Le bruit court, qu'il a été expédié à M. le Comte Duchaffaut des ordres de mettre à la voile, avec son Escadre, composée de 12. Vaisseaux de ligne & de six Frégates. Il s'est aussi répandu, que M. le Baron de Breteuil a reçu ordre de retourner à son Ambassade de Vienne. On suppose, que ce départ subit a du rapport aux différends, survenus entre la Porte & la Russie.

De LONDRES, le 11. Mars.

Les 7. & 10. de ce mois, la Chambre des Seigneurs ne s'est occupée que de la décision de Procès particuliers; & le premier de ces jours il ne fut mis, dans celle des Communes, d'autre affaire publique sur le tapis, sinon l'examen d'un Bil, que le Solliciteur-Général Wedderburne a proposé pour mettre un frein aux artifices ruineux d'Usuriers, qui abusent de la détresse de Jeunes-Gens ou d'autres dont les Finances sont dérangées, afin de stipuler des Annuités ou Rentes viagères fort considérables pour le payement de Sommes modiques, dont de telles Personnes ont besoin pour le moment: Il fut ordonné, que ce Bil seroit imprimé. Ensuite la Chambre s'ajourna à aujourd'hui. La maladie du Lord North est cause de l'inactivité du Parlement. Ce Seigneur a eu une rechute; & quoiqu'il paroisse se porter mieux à présent, on assure cependant, que ses Médecins lui ont conseillé de se retirer pour quelques semaines à la Campagne & hors du tumulte des affaires, afin de donner à sa santé le tems de se raffermir. Comme par cette raison il est probable, qu'il ne pourra assister de quelque tems aux délibérations des Communes, l'on apprend que Mr. Luttrell, qui avoit différé la proposition de son Bil, pour mieux équiper la Flotte Royale, sans avoir recours à la Presse, l'y fera aujourd'hui.

Il est d'autant plus nécessaire d'adopter quelque mesure pour l'objet proposé par Mr. Luttrell, que d'un côté la Nation en général est persuadée, que la Presse est un usage oppressif & contraire à la Constitution; & que, de l'autre, l'expérience prouve que cette ressource ne remplit nullement son but. J-ais peut-être on ne l'a employée avec plus de rigueur qu'à présent; & ces jours-ci on la redoubla si vivement, qu'on ne vit sur la Tamise aucun Batelier, qui n'eût païé l'âge propre au service: Cependant il manque encore, pour l'équipement de la Flotte, près de 10. mille Matelots. La Révolte des gens enrôlés à bord de l'Allége, le Speedwell, (annoncée dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XVIII.) fait craindre, que d'autres ne suivent un exemple d'autant plus séduisant, qu'il a été heureux. On écrit d'York,



en date du 4. Mars, que cet Allége étoit arrivé le 26. Février à *Shields*, (petit Port au Nord de l'Angleterre près de *Newcastle*.) Les Marins pressés, qui s'y trouvoient à bord au nombre de 180, après s'être rendus maîtres du Bâtiment & avoir enfermé le Lieutenant, qui le commandoit, & son Contre-Maître, avoient fait voile vers *Scarborough*, où environ une centaine avoient débarqué; & le reste, ayant continué leur route, avoient mis pié à terre à *Shields*, & y avoient laissé le Bâtiment.

FIN de l'EXTRAIT du DISCOURS  
du Sr. WILKES, dans la Chambre  
des COMMUNES, le 17. Fevr.

Après les argumens, que nous avons déjà rapportés, le Sr. *Wilkes* en tira encore un de la différence, que le Bil de *Haute-Trahison*, dans son état actuel, mettoit entre les Sujets *Britanniques* domiciliés dans le Royaume, & ceux qui habitent l'*Amerique*. "Un Homme, dit-il, qui sera seulement suspect de Haute-Trahison dans ce dernier Pays, par ex. pour avoir procuré du secours au Congrès, peut être mis en prison, s'il passe en *Europe*, & doit y rester sans être admis à caution, du moins jusqu'au 1. Janvier 1778. Dans les trois Royaumes au contraire, un Homme, non seulement suspect mais actuellement accusé de Haute-Trahison, en machinant la mort du Roi ou en excitant une Rébellion, pourra obtenir un *Habeas-Corpus* & être admis à caution par la Cour du Banc du Roi. Le soupçon d'une Trahison *Americaine* semble donc être un crime plus noir, aux yeux de nos présents Ministres, qu'un acte ouvert de Trahison ou de Rébellion *Angloise* ou plutôt *Ecossaise*, contre la personne ou la dignité du Roi. — Croyons-nous, que les *Americains* n'usent pas de la Loi du Talion? — Leur Cause, ajouta-t-il, est bonne; & malgré tous les vains récits de nos succès imaginaires, la justice en doit prévaloir à la fin. Ils luttent noblement contre les souffrances les plus cruelles; mais je m'assure qu'ils ont du zèle & de la persévérance. D'ailleurs, dès le moment qu'une Guerre Etrangère viendra à éclater, nous serons forcés de retirer nos Flottes & nos Armées, & toute l'*Amerique* sera libre & indépendante. Quel sort les Partisans de l'Administration *Britannique* auroient-ils alors à y attendre? Le Congrès répondra probablement à ce Bil par une Résolution des plus vigoureuses. Puisse à Dieu, Monsieur l'Orateur, que notre Parlement égalât cette Assemblée de Héros en sagesse, en intégrité, en vertu, en zèle pour le bien public, en amour de la Patrie!"

La Clause du Bil, qui autorise l'Administration à désigner pour la détention des Personnes suspectes telle Prison, qu'elle jugera convenable, esuya également la censure au Sr. *Wilkes*: Elle lui parut propre à légitimer les vexations les plus arbitraires, puisqu'il seroit au pouvoir des Ministres ou de leurs Suppôts de se défaire de Personnes, innocentes peut-être, mais qui leur seroient devenues odieuses, en

les confinant dans des cachots mal-sains, où la santé la plus robuste devoit à la fin succomber. Il s'alléguoit lui-même pour exemple. "J'ai éprouvé, dit-il, un emprisonnement aussi rigoureux qu'illégal. Au moyen de ce Bil, on pourroit m'envoyer dans les Montagnes affreuses de l'*Ecosse* ou parmi les Sauvages de la triste Ile de *Bute*, d'où je ne retournerois jamais comme Voyageur, beaucoup moins comme Prisonnier."

Ce fut en cet endroit, que le Sr. *Wakes* se laissa de nouveau dominer par son caractère, & gâta ce qu'il pouvoit avoir dit jusqu'alors de bon & de sensé par une virulence, qu'on ne sauroit jamais approuver dans un Orateur quelconque, beaucoup moins dans un Sénateur, qui discute les intérêts de la Nation. Le sarcasme, que nous venons de rapporter, fut suivi de plusieurs autres contre la Nation *Ecossaise*, le Lord *North*, le Lord *George Germain* (ci-devant Lord *Sackville*,) le Procureur- & le Solliciteur-Général. Comme l'on avoit comparé le Pouvôir, que le Bil donnoit au Ministère, à celui d'un Dictateur *Romain*, il releva une erreur du premier de ces Jurisconsultes, qui avoit assuré, que le pouvoir de tous les Officiers de l'Etat expiroit du moment que le Dictateur avoit été nommé. Le Sr. *Wilkes* fit voir, que les Tribuns du Peuple conservoient toujours leur autorité. Mr. *Wedderburne*, Solliciteur-Général, avoit reproché au Général *Conway*, que les prédictions, qu'il avoit faites l'année dernière concernant la Guerre *Americaine*, n'avoient pas été accomplies pendant la Campagne, qui venoit de se terminer. "Il n'est pas trop conforme à l'usage Parlementaire (dit le Sr. *Wilkes*) de citer des choses, échappées dans un Débat précédent: Mais, si Mr. *Wedderburne* croit pouvoir jeter du ridicule sur une prédiction, qui n'a pas encore été accomplie dans le terme d'un an, qu'il me permette de lui en mettre sous les yeux une autre, qui ne l'a été que trop dans l'espace de six années." Il rappella alors, que Mr. *Wedderburne*, qui dans ce tems-là étoit lui-même du Parti de l'Opposition, avoit dit en cette même Chambre des Communes, où il declamoit aujourd'hui avec tant d'ardeur contre l'*Amerique* & ses Partisans, "que, si l'on persistoit dans les mêmes mesures violentes contre les Colonies, qu'il faisoient la plus grande force du Royaume sous le Règne de *George II*, elles se détacheroient de l'Empire *Britannique* sous ce, lui de *George III*." Le Sr. *Wilkes* prit de là occasion de donner encore carrière à son goût pour l'ironie; & il dit, que Mr. *Wedderburne* avoit prouvé par cette prédiction, qu'il possédoit éminemment ce Don de prophétie [second sight.] dont se vantent les Compatriotes, [les Montagnards *Ecossais*.]

Dans les débats sur le Bil en question, l'Opposition avoit entre autres fortement insisté sur la bienveillance universelle, que le Pouvôir législatif d'un grand Empire devoit témoigner indistinctement à tous les Membres qui le composent. Les Partisans du Ministère avoient parlé avec mépris de cet argument, ainsi qu'on l'a

pu voir par la Protestation du Lord Abingdon, (insérée dans notre Gazette du N°. xix.) Mr. Wedderburne l'aïant sur-tout ridiculisé, le Sr. Wilkes lui en fit des reproches fort vifs. „ Une bienveillance univoerse, dit-il, un esprit général d'humanité, n'a pas moins été le caractère des Habitans de la partie Méridionale de noire Ile, que ce bon-naturel (good-nature.) pour lequel les Etrangers n'ont pas même de mot équivalent dans leurs Langues. J'ajouterai feulement, que la Sentence la plus belle de toute l'Antiquité est, à mon avis, celle qui fut reçue avec tant d'applaudissement par le Peuple Romain, lorsqu'il étoit généreux & libre, & qu'un Sénat vraiment Anglois (j'en suis sûr) adoptera toujours contre toute mesure oppressive & cruelle : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.*

Un Bâtiment, parti de la Nouvelle-York le 22. Janvier dernier, & arrivé à Portsmouth, a apporté, dit-on, l'avis, que le Congrès-Général s'étoit transféré de Philadelphie à Baltimore; que le Comte Cornwallis, malgré les difficultés qu'il avoit rencontrées dans sa première tentative, tâcheroit de pénétrer encore pendant cet hyver jusqu'à Philadelphie; mais qu'on s'attendoit, qu'il ne pourroit effectuer ce dessein sans combattre le nombreux Corps, avec lequel le Général Washington couvre cette Place. Selon d'autres Avis, Philadelphie avoit manqué d'être livré, avec le Congrès Américain, par trahison, entre les mains du Lord Cornwallis; mais que le Projet avoit échoué, parce que ce Commandant n'avoit pu réussir à passer la Rivière de Delaware, à l'embouchure de laquelle huit Vaisseaux de guerre Anglois, qui y sont stationnés de façon que rien ne peut leur échapper, avoient enlevé depuis le 16. Décembre dernier une vingtaine

de Bâtimens Provinciaux, chargés d'Armes & de Munitions de guerre pour Philadelphie. Ces Nouvelles, qui ne paroissent pas des plus sûres, sont tirées de Lettres particulières, vu que le Gouvernement n'a pas jugé à propos de publier aucune de celles, qui lui ont été apportées par le Vaisseau de guerre l'Asie & par le Paquet-bot le Harriot. L'on écrivoit même ces jours-ci de Portsmouth, qu'il n'étoit pas permis à l'Equipage du Vaisseau de guerre le Bristol, porteur des trois Lettres du Chevalier Howe, publiées le 25. Février, de converfer avec d'autres Personnes ou même de venir à terre, sans être accompagné d'un Officier. Cette réserve de la part du Ministère laissa le champ libre à différents bruits, que ses Adversaires font courir. Ceux-ci prétendent, que le Comte Cornwallis a été coupé; & que la communication entre sa Division, postée à Amboy & à Brunswick, & le Général Howe à la Nouvelle-York, a été interceptée par les Américains, qui, après avoir tourné le Lord Cornwallis, ont pris poste à Elisabeth-Town & à Newark. Quelques-uns même font regarder ce Général comme Prisonnier. Au milieu de ces contradictions, il est difficile aux gens impartiaux de rencontrer la vérité.

Jacques Hill a été exécuté hier, avec beaucoup d'appareil, à Portsmouth. Quoique pendant la Procédure il ait constamment nié le Délit, dont il étoit accusé, on dit que, le lendemain de sa Sentence, il a fait une ample confession de toutes ses intrigues & de ses liaisons avec Mr. Silas Deane, Agent du Congrès. ACTIONS; Banque, 136 & un quart. Indes, 169 & un quart. Sud, 96 & demi.

Les Porteurs respectifs des Obligations, à la charge de S. M. Imp. & Royale Apostolique, négociées par Mrs. SARDI & Compagnie, en date du 1. Mai 1768. sous hypothèque d'Obligations sur la Banque de Vienne, sont avertis, qu'en conséquence du Tirage fait alors, toutes les Obligations, qui écherront le 1. Mai prochain, seront remboursées au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM, & qu'il n'en sera plus payé d'Intérêts. On avertit aussi, qu'on payera en même tems au dit Comptoir les Intérêts de cette Négociation en retirant les Coupons.

On vaquera, au Comptoir de Mrs. VAN ALPHEN & VAN DE WALL à ROTTERDAM, pendant les mois d'Avril & de Mai, tous les Mécredis & Samedis, depuis 9. heures du matin jusqu'à midi, au payement de six mois d'intérêts de la Négociation sur les POSTES de SAXE, qui écherront le 1. Avril 1777. Ceux qui ne se présenteront point pour recevoir leurs Intérêts durant le tems fixé ci-dessus, seront obligés d'attendre jusqu'à l'échéance de l'année prochaine.

On vaquera aussi au Comptoir de Mrs. VAN ALPHEN & VAN DE WALL, pendant les mois de Mai & de Juin, les Mécredis & Samedis au matin, depuis 9. heures jusqu'à midi, au payement de six mois d'intérêts de la Négociation sur la STEUËR de SAXE, qui écherra le 1. Mai 1777. Ceux qui négligeront de se présenter dans le sus-dit terme, devront également attendre jusqu'à la demi-année suivante.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXII.

De LEIDE, le 18. Mars, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 21. Février. Le Baron de *Düben*, que le Roi de *Suède* a envoyé à notre Cour pour la complimenter sur le Mariage du Grand-Duc, eut le 16. de ce mois son Audience de congé de S. M. & de L. A. Impériales; & le même jour le Comte de *Sternberg*, chargé d'une pareille Commission par la Cour de *Vienne*, eut ses premières Audiences, dans lesquelles il remit les Lettres de félicitation de ses Souverains sur le même événement.

De LEIPZIG, le 4. Mars. *Joseph-Alexandre-Prusse Jablonowski*, Prince du *St. Empire Romain*, Comte de *Zawalow & Lifjanski*, Palatin de *Novograd*, &c. mourut en cette Ville le 1. de ce mois, après une courte maladie, à l'âge de 64. ans, étant né le 11. Février 1711. Ce Seigneur, qui s'étoit retiré ici depuis le commencement des troubles de sa Patrie, s'y étoit acquis l'estime universelle par ses belles qualités, & particulièrement par la protection, qu'il accordoit aux Sciences & à ceux qui les cultivent. La Société savante, qu'il a établie en cette Ville, & dont l'on a eu plus d'une fois occasion de parler, perpétuera le souvenir de la munificence de son Fondateur.

De BERLIN, le 11. Mars. Le Roi a accordé à Mr. d'*Ostau* la démission, qu'il avoit demandée, des Charges de Président de la Chambre de Guerre & des Domaines du Duché de *Clèves* & de la Députation de la Chambre du Comté de *la Marck*. Sa Maj. a disposé de ces Places en faveur de Mr. *Ludolph-Guillaume de Luck*, Conseiller du Cercle de *Lebus*.

Les Avis, que la Cour a reçus de *Brunswick*, touchant la maladie du Prince *Henri de Prusse*, sont très-favorables. Son Alt. R. avoit très-bien passé la nuit du 27. au 28. Février, & n'avoit pas senti la moindre douleur au côté. Le jour suivant, les Mouches cantharides avoient eu le meilleur effet, & l'expectoration avoit continué. Le 1. Mars, neuvième jour de la maladie, le Prince s'étoit trouvé assez bien, mais le sommeil avoit été interrompu. Il avoit vu ce jour-là pour la première fois la Duchesse Régente, sa Soeur. Le 2. Son Alt. R. avoit bien passé la journée, la toux avoit été facile & peu considérable, de sorte que les Médecins l'avoit jugée entièrement hors de danger. Enfin le 3. Elle avoit fort bien reposé & se rétablissoit à vuë d'oeil.

La Chambre Royale des Domaines a fait annoncer, " qu'il seroit accordé toute sorte de facilités & d'avantages à ceux qui voudroient aller demeurer à *Crossen*, Ville de la *Silésie* sur l'*Oder*; & y établir des Fabriques. " Les Etrangers pourront même jouir de ces prérogatives comme les Sujets du Roi.

De HANAU, le 7. Mars. Madame la Princesse de *Danemarck*, Epouse du Prince-Héritaire de *Hesse-Cassel*, notre Souverain, se trouvant de nouveau enceinte, on fait, depuis le 23. du mois dernier, des prières publiques pour son heureuse délivrance.

La Compagnie de Chasseurs, que le Capitaine *Kornrumpf* a levée par ordre du Prince-Héritaire, & les Recrûs, tant pour le Régiment d'Infanterie que pour le Corps d'Artillerie de *Hesse-Hanau*, actuellement en *Amérique*, se sont embarquées aujourd'hui sur le *Mein* à bord de quelques Bâtimens, qui les conduiront par cette Rivière & par le *Rhin* à *Duisbourg*, d'où elles descendront jusqu'à *Dordrecht*; pour y passer à bord des Vaisseaux Anglois, qui doivent les transporter en *Amérique*.

Les Lettres de plusieurs Villes de l'*Empire* font mention d'une augmentation très-considérable, que la Cour de *Vienne* a ordonnée dans son Armée. L'on insinüe même, qu'elle pourra prendre part à la Guerre, qui menace la *Porte-Otomane*.

De COLOGNE, le 14. Mars. Le 10. de ce mois, entre les 6. & 7. heures du matin, il a passé sur le *Rhin*, à la vuë de cette Ville, trois Bâtimens partis de *Hanau* le 7. au soir, & allant à bord une Compagnie de 117. Chasseurs, commandée par le Capitaine *Kornrumpf*, & 100. Hommes de Recrûs pour le Régiment & le Corps d'Artillerie de *Hesse-Hanau*, actuellement au *Canada*. Ces Bâtimens, sans s'arrêter, ont continué leur route sur *Dordrecht*. On attend aussi à tout moment ceux qui ont à bord les 1200. Hommes de *Brandebourg-Anspach* pour la même destination.

Notre Magistrat a donné au Capitaine *Briand* de *Crevœœur* la permission de recruter ici pour le service du Roi de *Danemarck*. Il a emmené pour cet effet avec lui 6. Bas-Officiers.

*De CARTAGÈNE, le 15. Février.* Les quatre Chebecs, qui composent la seconde Division de ce Département, aux ordres de Mr. de *Texada*, après avoir espalmé & pris de nouveaux rafraichissemens dans notre Arsenal, ont fait voile le 10. de ce mois pour *Majorque & Barcelone*, d'où ils transporteront ici des Mariniers, pour le service de ce Port. L'on y continuë les equipemens: Le *St. Raphaël*, Vaisseau de 70. Canons, commandé par Mr. de *Paffigo*, Brigadier de Marine, s'apprête pour aller remplacer à *Cadix* le Vaisseau l'*Orient*, qu'on attend pour être carené dans notre Bassin. On vient de lancer à l'eau une Frégate de 26. Canons de 12. livres, en batterie suivie, nommée la *Sainte-Ruffine*, d'une capacité plus grande que les Frégates ordinaires de ce port, & aiant, comme les Vaisseaux à deux Batteries, une Galerie, deux Chambres, & sa Dunette. Cette construction la rend très-propre aux transports de l'*Espagne aux Indes* & à leur retour.

*De VENISE; le 5. Mars.* Dimanche dernier, 2. de ce mois, Mr. *Giovanni*, notre Patriarche, a enfin fait publier la Bulle du Jubilé de l'*Année-Sainte*; & aujourd'hui les Processions du Clergé ont commencé tant ici que dans tout l'*Etat Vénitien*.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 10. Mars.

Le Parlement, étant assemblé ces jours-ci, a arrêté de faire au Roi d'itératives Remontrances, " pour exposer à S. M. les raisons, qui empêchent la Cour d'obtempérer aux Lettres, de *Jussion*; pour l'enrégistrement des Lettres-Patentes, qui transportent le Collège d'*Auxerre*, vers aux *Bénédictins* de la même Ville." L'Administration Municipale, à laquelle le Collège appartient, s'oppose de toutes ses forces à ce changement: Mais Mr. de *Cicé*, Evêque d'*Auxerre*, auquel les Professeurs du Collège, déclarés innocents & réintégréés dans leurs fonctions par Arrêt du Parlement, sont de plus en plus desagréables, a appuyé près de M. le Comte de *St. Germain* l'offre, que font les *Bénédictins* de se charger d'un certain nombre de Cadets-Gentilshommes, si le Gouvernement veut leur confier ce Collège.

Pendant que les Professeurs d'*Auxerre*, connus par leur opposition au Parti de la Société éteinte, essuyent ainsi des traverses, les ci-devant *Jésuites*, contre lesquels le Parlement vient de se veiller, se trouvent dans la situation la plus épineuse par le trop de zèle de leurs Amis, d'un côté; & la défiance de ceux qui leur sont contraires, de l'autre. Un de ces Ex-Religieux, qui avoit été nommé à une Cure, s'est vu contraint d'y renoncer, faute d'avoir pu obtenir le *Visa* nécessaire, M. l'Archevêque le lui aiant refusé, parce qu'il le regarde toujours comme un Religieux, auquel tout Bénéfice est interdit. Il s'étoit flatté d'avoir plus de succès; en recourant à M. l'Archevêque de *Lyon*, comme Primat du Royaume; mais ce Prélat lui a objecté, que sa sécularisation ne suffisoit pas, dès qu'il avoit refusé de prêter le serment exigé par le Parlement.

La Cour des Aides s'est enfin déterminée à enrégistrer la Déclaration du Roi, du 11. Août 1776, qui rétablit, par provision, l'ancien usage observé pour les Réparations des grands Chemins; que le Parlement avoit déjà enrégistrée le 19. du même mois, & que nous avons insérée alors (dans notre Gazette N<sup>o</sup>. LXX. du 30. Août 1776.) Elle a cependant ajouté dans son Arrêt d'enrégistrement, en date du 25. Février 1777, les mots suivans: Sans aucune approbation de l'usage ancien observé pour la confection & l'entretien des chemins. La même Cour a enrégistré, le 28. Février, une Déclaration du Roi, donnée à *Versailles* dès le 2. Septembre 1776, par laquelle S. M. renouvelle les dispositions des anciennes Ordonnances, rendues pour empêcher le Contrebande. Comme cette Pièce, émanée sous l'Administration de feu Mr. de *Clugny*, est d'un intérêt général, nous croyons devoir la communiquer à nos Lecteurs. En voici le contenu.

**L**OUIS, &c. Depuis notre avènement au Trône, nous nous sommes constamment occupés du soin de procurer à nos Peuples les soulagemens, que les circonstances pouvoient nous permettre. & de chercher dans les ressources d'une sage administration les moyens de leur en accorder de nouveaux.

Les témoignages, qu'ils ont reçus de notre affection, ont été, en excitant leur reconnaissance, leur faire chérir nos vœux bienfaisantes: Nous pensons aussi avec satisfaction, que le plus grand nombre de nos Sujets est animé de ces sentimens: Mais en même tems nous n'avons pu voir sans surprise, que des Gens mal-intentionnés ont cherché à troubler la perception de nos Droits, en abusant nos Peuples de l'Espérance de la suppression de plusieurs de ces Droits, & particulièrement de nos Fermes des *Gabelles*, *Aides* & du *Tabac*; en se permettant, même contre nos Fermiers, leurs Commis, & Préposés, des déclamations injurieuses.

Cette licence a produit dans nos Provinces des effets, qui méritent toute notre attention. Des Troupes nombreuses de Contrebandiers armés ont fait des incursions dans plusieurs parties de notre Royaume: La fraude s'est répandue dans celles de nos Provinces, qui sont dans l'étendue de nos Fermes des *Gabelles*, *Aides* & du *Tabac*: Les Employés & Préposés de nos



ermiers, exposés à des rébellions, spoliations & violences de la part des Fraudeurs, & quel-  
ques-uns même de la part des Habitans des Villes & Paroisses, ont souvent succombé aux ex-  
ces commis envers eux, ou ont été contraints, pour s'y soustraire, d'abandonner leur service.  
Des désordres si préjudiciables à la perception de nos Revenus ne font pas moins contrai-  
nés aux Ordonnances, rendues par les Nos Prédateurs, pour défendre les attroupe-  
mens, le port d'armes & la violence publique: La Police générale de notre Royaume pour-  
rait même être troublée, si nous ne nous empressions de réprimer ces excès.  
Dans cette vue, nous avons jugé devoir manifester nos intentions, relativement à la per-  
ception de nos Droits, & renouveler les dispositions des Ordonnances & Règlamens, destinés  
à prévenir ou punir les attroupeemens, ainsi que les rébellions faites aux Employés de nos  
Fermes dans leurs fonctions, enfin tout ce qui tend à la fraude de nos Droits. A CES  
AUSES, &c.

ART. I. Nos Fermiers, leurs Commis & Employés, chargés de la perception & conservation  
des Droits de nos Fermes, seront & continueront d'être sous notre protection & sauve-garde, &  
sous celle des Juges, Prévôts des Marchaillées, Maires, Echevins, Jurats, Capitouls, Syndics,  
& principaux Habitans des Villes & Lieux, où ils font leur résidence & où ils feront leur exer-  
cice. Enjoignons à nos Gouverneurs, Lieutenans-Généraux, Commandans & autres Officiers  
qu'il appartiendra, d'y tenir la main, & aux Prévôts & Officiers de nos Marchaillées de prêter  
leur main-forte & assistance aux-dits Employés, toutes les fois qu'ils en seront par eux dûment requis.  
II. Ordonnons que les Lettres-Patentes du 26. Mars 1720, rendues sur l'Arrêt du 15. du même  
mois, seront exécutées selon leur forme & teneur; qu'en conséquence, & conformément à iceil-  
les, tous Juges Royaux, comme aussi tous Officiers des Marchaillées, Prévôts & autres, pour-  
ront, en cas d'absence ou de refus des Juges, qui connoissent des Droits de nos Fermes, se  
transporter en tous lieux & à toute heure que les dits Commis les requerront, pour y faciliter leurs  
exercices & fonctions, & qu'ils en seront même tenus dans les cas prescrits par les Règlamens,  
à peine de demeurer responsables des dommages & intérêts du Fermier. (Le reste ci-après.)

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du II. Mars.

Le Gouvernement a expédié le 8. de ce mois un Courier à Paris, d'où; après y avoir ren-  
voyé des Dépêches au Vicomte de Stormont, Ambassadeur du Roi, il continuera sa route pour  
Madrid, pour en remettre pareillement au Lord Grantham, Ambassadeur de S. M. en Espa-  
gne. Ces Dépêches contiennent la Réponse à celles, qui avoient été reçues de ces deux  
Cours les 5. & 7. de ce mois, & qui ont paru exciter l'attention particulière des Conseils à  
St. James, nonobstant les assurances, qu'on continué de donner dans le Public, de intentions  
amicables de la France & de l'Espagne. Hier, les Ministres furent assemblés fort tard au Cockpit;  
& ce matin le Comte Gower, Président du Conseil, fit rapport au Roi du résultat qui y avoit été  
pris. Ce midi à une heure, il doit se tenir un Conseil, auquel tous les Grands-Officiers de l'Etat  
ont été sommés d'assister. Hier, il fut envoyé un Exprès à Plymouth avec des Dépêches pour  
le Chevalier Howe, qui lui seront incessamment portées par le premier Bâtiment armé en état  
de partir. Celles qui lui ont été expédiées le 6. au soir contiennent une Copie du Bil pour  
accorder des Lettres de marque contre les Vaisseaux des Colonies, & un Etat des Renforts qu'on a  
dessein d'envoyer à ce Commandant. De ce nombre étoient différents Corps de Troupes  
Allemandes, que la Cour avoit compté se procurer dans l'Empire; mais l'on vient de recevoir  
l'avis des difficultés, que rencontrent les Levées pour cet effet, & de l'opposition des Etats  
de Wurtemberg. On avoit prévu en partie les premières dans le Traité, conclu le 11. Dé-  
cembre dernier par le Colonel Fauchit, Ministre-Plénipotentiaire du Roi, & le Baron de Schlie-  
ffen, Lieutenant-Général & Ministre d'Etat du Landgrave de Hesse-Cassel, pour la Levée d'un  
Corps de Chasseurs. Les Articles III. & IV. de cette Convention sont conçus en ces termes.

III. La Paye pour cette nouvelle augmentation commencera du jour de la signature de la  
présente Convention; mais, comme le nombre d'Hommes stipulé n'est pas encore entièrement  
rassemblé, ceux qui y manquent ne seront payés qu'à proportion qu'ils seront enrôlés, conformé-  
ment aux Etats, qui en seront dressés avec la plus grande exactitude & dûment certifiés.

IV. Cette augmentation sera composée uniquement de Chasseurs expérimentés, tous Tireurs  
bien dressés: Et, s'il est impossible de trouver le nombre demandé de tels Tireurs habiles,  
Sa Maj. se contentera d'un moindre nombre plutôt que d'accepter des gens, qui n'ont pas la  
dextérité requise: Et, quoiqu'il soit impossible de fixer exactement le terme, dans lequel la sus-  
dite augmentation pourra être entièrement complétée, vu que le Pays de Hesse seul ne con-  
vient pas un si grand nombre de Chasseurs de profession, & que pour cette raison on doit trou-  
ver à les engager dans des Contrées voisines, l'on promet, qu'on fera tout le possible, pour les  
rassembler dans le plus court espace. Et pour les faire marcher sans délai à leur destination.

Les obstacles, que rencontre le Ministère dans son dessein d'engager de nouveaux Corps  
Allemands à la Solde Britanique, lui ont fait prendre la résolution d'envoyer en Amérique un  
plus grand nombre de Troupes Nationales, & de remplacer ce vuide par de nouvelles Le-  
vées & par la Milice. Pour cet effet plusieurs des Régimens, qui ressoient encore dans le



Royaume, ont reçu ordre de s'avancer vers les Ports de leur embarquement avant la fin de mois. Ceux qui étoient en garnison aux Forts *George & Guillaume* en *Ecosse* sont déjà en marche pour *Glasgow*, pour passer de-là avec trois Compagnies, dont les 21<sup>me</sup>, 31<sup>me</sup>, & 53<sup>me</sup> Régimens seront augmentés, à *Corke*, & y joindre le Convoi. Le 8. le Gouvernément a encore pris à son service 14. Bâtimens de transport de 400. tonneaux chacun, pour être équipés en toute diligence. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires; qu'on ne révoque plus en doute que l'Armée du Général *Howe*, forte de 30. à 32. mille Hommes au mois d'Avril, ne soit diminuée d'un tiers au mois de Janvier dernier, perte qui l'a déterminé à demander un Renfort du moins de 12. mille Hommes, bien petit encore, si l'on considère le peu de progrès que les Armes *Britanniques* ont fait dans un tems, que leurs Ennemis n'avoient pas si souvent vu le feu, & que les affaires de *Trenton & de Prince-Town* ne leur avoient pas encore relevé le courage. On dit, qu'à la première de ces journées le Général *Washington* fit distribuer dans tous les rangs du Corps, qui devoit agir, des Billets de la teneur suivante.

**M**ES AMIS, Ce n'est pas seulement la Liberté de l'*Amerique*, qui dépend de votre valeur & fermeté, mais ce qui doit vous être plus cher que la vie, — l'honneur. Figurez-vous l'infamie, qui vous couvrira tout le reste de vos jours, non-seulement ici, mais dans le Monde entier, si la Campagne se termine sans quelque preuve, que le courage, avec lequel vous portez les Armes, est égal à la justice de la Cause, qui doit enflammer vos cœurs. Quant à moi, je ne veux point survivre à une défaite, si cette défaite résulte du trop de soin pour votre salut. — Effacez, en cherchant une mort glorieuse, la tache qu'on a voulu imprimer à votre réputation; — & croyez moi, que ce sera-là le seul moyen de trouver la victoire, la vie, & l'honneur.

On écrit de *New-York*, que le 18. Janvier, jour qu'on célèbre l'Anniversaire de la naissance de la Reine, le Général *Howe* avoit été revêtu des Marques de l'Ordre du *Bain* par le Lord, son Frère, assisté du Général de *Heister*, en présence d'une nombreuse Assemblée. Les deux Frères avoient donné un grand Festin aux Officiers *Anglois & Hessois*, & le soir un Souper précédé d'un Bal, dont le Gouverneur *Tryon & Madame Clark* avoient fait l'ouverture. L'on avoit tiré un Feu d'artifice, &c. Le Général *Lee* y avoit été conduit le Lundi précédent Prisonnier de *Brunswick*.

De *BRUXELLES*, le 13. Mars. Les préparatifs de Guerre, qui se font en *Espagne*, deviennent de plus en plus considérables. On écrit de *Madrid*, que le Comte de *Gazzoia*, Chef du Corps Royal d'Artillerie, avoit reçu ordre de faire assembler avec toute la diligence possible deux trains complets d'Artillerie de Campagne, &c. de les faire passer, l'un à *Badajoz*, Place frontière de l'*Espremadoure*, l'autre à *Ayamonte*, sur la Frontière de l'*Andalousie*. Tous les Régimens de Troupes réglées devoient, dit-on, se tenir sur le pié complet, & les Milices se rassembler à leurs Quartiers respectifs le 1. Mars, terme auquel leur Solda commenceroit à courir. Les Armemens maritimes se continuent aussi dans tous les Ports; & l'on parloit d'y faire de nouveaux embarquemens de Troupes. L'on ignore le vrai motif de tous ces mouvemens; mais l'on assure que, d'après des Lettres de *Buenos-Ayres & de Montevideo*, il est certain, que le Corps de Troupes, parti de *Cadix* aux ordres du Général de *Cevallos*, y étoit attendu, le Général de *Vertis*, Commandant de la Province, ayant déjà pris des arrangements pour sa réception. On chargeoit à *Montevideo* plusieurs Bâtimens du Pays de Provisions fraîches pour aller au-devant de la Flotte, sous l'escorte de deux Frégates, & amener à terre les malades, qu'elle peut avoir à bord. On avoit rassemblé mille Chevaux pour monter les Dragons à leur débarquement; & l'on avoit formé un autre Corps de mille Dragons montés, pour être incorporés avec ceux qui arriveront d'*Europe*. L'on prétend, que les *Portugais* n'ont pas borné leurs hostilités à la Province de la *Plata*, & qu'ils ont fait une irruption dans celle de *Quito*, appartenant au *Pérou*. On dit aussi, qu'il y a eu une émeute à *San-Jago*, Capitale du *Chili*, à l'occasion d'une Taxe, qu'on y avoit mise sur les Terres; mais que le Président de l'Audience a calmé la Sédition, en supprimant l'Impôt. Quoique les Armemens du *Portugal* ne soient pas aussi éclatans, on apprend cependant, qu'ils se continuent aussi dans ce Royaume; & qu'il y a été acheté grand nombre de Chevaux pour remonter la Cavalerie.

Le bruit s'est répandu, que le Ministre au Département des Affaires Etrangères à la Cour de *Turin* est tombé en disgrâce, & qu'il a été conduit dans une Forteresse du *Piémont*.

De *LA HAIE*, le 17. Mars. Les Etats de *Hollande & de West-Frise* se sont ajournés avant-hier jusqu'à Jeudi prochain, pour reprendre alors le fil de leurs délibérations; mais les Députés des différens Collèges de l'Amirauté, ayant terminé leurs Conférences, sont retournés à leurs Départemens respectifs. Le Chevalier *Horta*, nouveau Ministre de la Cour de *Lisbonne* auprès de cette République, est arrivé ici le dernier lieu de *Londres*.

Le Corps de Troupes de *Hesse-Hanau* a passé le 12. près du *Sibenkenschans*; & l'on compte, qu'il s'est déjà embarqué actuellement à *Dordrecht* pour passer en *Amerique*.





NUMERO XXIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 21. Mars, 1777.

Du CAIRE, le 30. Novembre, 1776.

**I**brahim-Tanani, élevé à la Dignité de Bey par feu Mehemet-Aboudaab, vient d'être exilé par le Pacha, à la requisition de Murat-Bey, qui s'est emparé de ses Biens. Ce coup d'autorité, fait par le Représentant du Grand-Seigneur, à l'inspiration d'un des Beys du Gouvernement, a jeté l'alarme parmi les Grands des anciennes Maisons: Ils ont paru redouter, que Murat-Bey, en suivant les traces du fameux Aly-Bey, ne se rendît, comme lui, seul maître du Gouvernement. En conséquence, ils ont formé un Parti, à la tête duquel est le même Ismaël-Bey, qui en 1772. commandoit l'Armée, qu'Aly-Bey envoyoit contre Mehemet-Bey, & dont la défection rendit celui-ci maître du Pays. Les suites de cette Ligue peuvent devenir dangereuses, tant pour Murat-Bey, que pour la tranquillité de l'Égypte en général.

La Caravane de la Mecque, sous la conduite de Mustapha-Bey, sortira de la Ville, en grande pompe, le 2. Décembre: Elle ira camper le 5. à trois lieux d'ici, sur le Lac des Pélérins, & se mettra en marche le 8. pour la Mecque.

De VERSAILLES, le 12. Mars, 1777.

Avant-hier, Suleiman-Aga, Envoyé du Bey de Tunis, a eu une Audience du Roi. Cet Envoyé, après avoir remis sa Lettre de créance, a prononcé devant Sa Majesté le Discours suivant.

SIRE,

Le Bey de Tunis, mon Maître, m'a commandé de me rendre auprès de V. M. Impériale, pour la féliciter sur son avènement au Trône de ses Ancêtres. Jaloux de remplir tous les devoirs, que lui prescrit son attachement inviolable pour l'auguste Maison de France, ce Prince auroit depuis longtemps fait passer un Envoyé dans votre Cour Impériale, pour lui présenter l'hommage de ses sentimens, ses regrets sur la mort de son illustre & grand Allié & Ami l'Empereur de France, Louis XV, de glorieuse mémoire, & son compliment sur le bonheur que la Providence a préparé aux François, en appelant à leur tête un jeune Monarque, qui réunit le plus haut degré des vertus & les qualités les plus éminentes, si les circonstances où mon Maître s'est trouvé, depuis cette époque à jamais mémorable, lui avoient permis jusqu'ici de suivre ce que son cœur lui inspiroit. Chargé aujourd'hui de ses ordres suprêmes, j'apporte aux pieds de V. M. Imp. les vœux les plus ardens pour la prospérité de votre Empire, les marques les plus sincères de son respect, & de son entier dévouement pour votre Personne sacrée, & le tribut d'admiration qui est dû à la sagesse de V. M. Impériale, & à sa fidélité aux Traités.

Rien ne pourra jamais rompre les liens qui unissent, sous de si beaux auspices, les Nations soumises à la Couronne de France & les Sujets du Royaume de Tunis.

Daignez, SIRE, agréer comme une preuve du désir, que mon Maître aura toujours de mériter la haute bienveillance d'un aussi grand Empereur, les Esclaves & les autres

Présens, que j'ai remis, en son nom, aux Officiers de V. M. Impériale.

Le plus beau moment de ma vie est ce où j'envoie la gloire de votre Trône Impérial. Je serai heureux, s'il en émane sur moi un regard favorable.

Sa Maj. a répondu à l'Envoyé en ces termes.

Je reçois, avec une égale satisfaction, l'expression & l'hommage des sentimens du Bey de Tunis. Je vous charge de l'assurer de ma bienveillance & de ma sincère amitié. Je vous vois avec plaisir, MONSIEUR, sur les Terres de ma Domination.

Après l'Audience du Roi, l'Envoyé s'est rendu dans la Galerie, où il a eu l'honneur de faire ses révérences à la Reine; & il a été conduit ensuite à l'Audience de Monsieur.

De PARIS, le 14. Mars.

Le Roi a été fort incommodé ces jours-ci d'un Rhûme, qui a obligé S. M. de garder le lit plus longtems qu'à son ordinaire. M. le Comte de Maurepas a eu une vive attaque de goutte, dont il n'est pas encore rétabli.

Mgr. le Comte d'Artois a assisté le 10. de ce mois à une Course de Chevaux, à laquelle l'affluence des Spectateurs étoit aussi grande qu'à une Revuë du Roi. Cependant ce Spectacle ne dura pas six minutes, les Chevaux concurrens devant parcourir trois fois, en moins de deux minutes chacune, l'espace d'un cercle de mille Toises, tracé dans la Plaine des Sablons.

Les Grand Chambre & Tournelle s'assemblent tous les jours sur le Procès de M. le Duc de Guines. L'on vient d'imprimer la Dénonciation, qui a été faite le 28. Février, aux Chambres assemblées, des mouvemens que se donnent les ci-devant Jésuites, pour opérer leur rétablissement en France, (ainsi qu'il a été rapporté dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xx.) Voici le contenu de cette Pièce.

Vendredi 28. Février, les Chambres furent assemblées, sur la demande de MM. de la Troisième Chambre des Enquêtes.

M<sup>r</sup>. Angran, un des Présidens de cette Chambre, adressant, suivant l'usage, la parole au Premier-Président, dit:

M. O N S I E U R,

M. de la Troisième Chambre des Enquêtes, frappés du concours de plusieurs circonstances, qui indiquent de grands efforts de la part des Ex-Jésuites, pour parvenir au rétablissement de leur Société, m'ont chargé de déposer leurs inquiétudes dans le sein de la Compagnie.

Un bruit général annonçoit, il y a quelques jours, la réunion de plusieurs d'entre eux dans les Bâtimens de l'Ecole Militaire. Ce Plan, si dangereux en lui-même, étoit encore davantage par la forme du nouvel Etablissement, qui ne pouvoit manquer de leur donner

l'ascendant le plus décidé sur les Troupes, & de mettre par la suite dans leurs mains une partie importante de l'Education Nationale.

Votre vigilance, MONSIEUR, nous a rassurés sur l'exécution de ce Projet. Mais, s'il est vrai, comme on n'en doit pas douter, que l'intention du Gouvernement n'a jamais été de l'adopter, l'on ne peut se dissimuler, que les ci-devant Jésuites ne l'aient formé, & n'aient employé tous leurs efforts pour le faire réussir.

Ils n'ont pu se rassembler en Corps dans la Capitale; mais c'est un fait notoire, qu'ils sont répandus dans presque toutes les Paroisses, qu'ils sont employés dans le Ministère, qu'ils remplissent les Chaires, &c. Il n'est pas moins certain, qu'il y a un grand nombre de ci-devant Jésuites dans la Ville de Lyon, qu'ils s'y rassemblent de toutes les parties du Royaume, même des Pays Etrangers. Cette réunion dans les deux plus grandes Villes de France, peut-elle être regardée comme l'effet du hazard? Ne suffiroit-elle pas, indépendamment des faits dont je rendrai compte dans un moment, pour faire craindre, qu'ils ne s'occupent des moyens de rétablir leur Société dans le Royaume?

Cette presumption est d'autant plus forte, que, si on en croit les Papiers publics, ils se donnent les mêmes mouvemens dans les Pays Etrangers. Le Journal de Bouillon de ce mois rapporte une Lettre du Gouverneur de la Russie-Blanche au Recteur du Collège de Pologz, en date du 26. Décembre dernier. Il l'assure du desir, qu'a S. M. Impériale de conserver l'Institut des Jésuites dans ses Etats, de l'approbation qu'Elle donne au Projet qu'ils ont formé d'avoir, dans un Collège de leur Ordre, une Maison de Noviciat.

Les Jésuites se regardent donc comme aiant encore une existence, malgré la Bulle de Suppression, émanée de Clement XIV. "Aulli publient-ils dans leurs Libelles, que cette Bulle est nulle; &, dans les Pays où ils ne peuvent avoir une existence publique & légale, ils se flattent de conserver, aux vœux de certaines Personnes, une espèce d'existence Religieuse."

M. l'Archevêque de Paris vient de donner une preuve de la façon de penser à cet égard, à l'occasion d'un Résignataire pourvu d'une Cure. M. l'Archevêque lui a refusé son Visa, attendu qu'étant Jésuite il ne pouvoit posséder de Benefice. Le Pourvu s'est adressé au Primat, qui lui a représenté, qu'aux termes des Arrêts il avoit un Serment à prêter; & le Pourvu s'est retiré. Ainsi, d'une part, M. l'Archevêque de Paris lui a refusé le Visa, attendu la qualité encore subsistante de Jésuite; & de l'autre, le Pourvu n'a pas voulu prêter le Serment, se regardant sans doute lui-même comme Jésuite; car, s'il avoit été la Société dissoute, il n'auroit pu faire difficulté de prêter le Serment. Les ci-devant Jésuites sont si éloignés de regarder leur Société comme légalement éteinte, qu'ils annoncent par tout, qu'elle va renaître de ses cendres. Ils indiquent même l'époque précise de son Rétablissement. Ils vont jusqu'à soutenir, qu'il est prédit dans les Livres sacrés.



„ Je citerai à cet égard un fait, qui est certain, quelque extraordinaire qu'il paroisse. Deux rétrés, l'un Scoullier & l'autre Régulier, se sont adressés au mois de Janvier dernier au *Sr. Bouilleroi*, Curé de *St. Gervais*, Pont pressé vivement, & à plusieurs reprises, de donner son approbation à un Ouvrage sur l'*Apocalypse*, dans lequel on s'efforce de prouver, que les *Jesuites* seront rétablis entre le mois de Mars & le mois de Juillet de la présente année. La première Partie de cet Ouvrage, imprimée séparément, avoit été distribuée à Paris, sur la fin de l'année dernière, mais avec les plus grandes précautions, pour échapper à la vigilance des Magistrats. On reconnoît aisément dans cette Brochure l'esprit, qui l'a dictée: l'Auteur applique aux *Jesuites* un Chapitre entier de l'*Apocalypse*, & plusieurs passages détachés. Il prétend y trouver leur Etablissement; leur Mission pour prêcher & défendre la Foi; la conversion du *Nouveau-Monde* par leurs travaux *Apostoliques*; les persécutions qu'ils doivent éprouver; leur destruction causée par l'*Athéisme*; & par un Système de Politique *Américaine*, qui tend à ramener le Règne de l'Infidélité. Epoque de cette destruction, enfin leur Rétablissement en 1777. Il a soin d'avertir les Lecteurs, que la disposition des choses est conforme à ce qu'il annonce pour l'avenir. Il mêle à ses prédictions des principes, dont il est aisé de sentir tout le danger. En parlant d'un nouvel Empire, qu'il appelle l'*Empire purement Chrétien*, il dit que *et Empire est dans l'Eglise, au lieu qu'autrefois l'Eglise étoit dans l'Empire*; qu'il est fondé sur la Religion Chrétienne, ou plutôt qu'il est l'*Eglise même*, & que l'*Empire & l'Eglise ne font qu'une seule & même chose*. Celle est l'analyse succincte de cette Brochure, dont je me suis procuré un Exemplaire, pour le mettre sous les yeux de la Cour.

„ Quelque graves que soient les faits dont je viens de rendre compte, ce qui s'est passé depuis longtems à Lyon, n'est encore davantage. Il paroît que cette-Ville est le centre des intrigues des ci-devant *Jesuites*, qu'ils y possèdent des Fonds considérables, placés dans le Commerce, & administrés par une espèce de Société, composée de plusieurs Personnes, qui leur sont totalement dévouées; que cette Société a une Caisse; qu'elle tient des Assemblées; qu'elle donne des secours de toute espèce aux ci-devant *Jesuites*, qui passent par la Ville; enfin, qu'elle entretient une Correspondance réglée au dedans & au dehors du Royaume.

„ Tous ces faits réunis prouvent, que les ci-devant *Jesuites* conservent toujours l'esprit de leur Institut; qu'ils desiront de le rétablir, s'il étoit possible; & qu'ils font tous leurs efforts pour y réussir.

„ MM. de la Troisième des Enquêtes vous prient, MONSIEUR, de mettre en délibération ce qu'il y a à faire à ce sujet.

( Nous renvoyons à l'Ord. prochain le Récit, que fit le même jour un de MM. de la Troisième des Enquêtes, des liaisons formées par les ci-devant *Jesuites* à Lyon.)

On auroit l'Ordinaire dernier, qu'il avoit été expédié des ordres à M. le Comte *Duchaufault* pour mettre à la voile avec son Escadre: L'on dit aujourd'hui, que les ordres, envoyés à *Brest*, sont au contraire pour suspendre l'Armement. En général, rien n'est plus équivoque que les apparences d'un rupture en Europe.

De LONDRES, le 14. Mars.

Le 11. de ce mois, Mr. *Temple Luttrell* demanda dans la Chambre des Communes la permission d'y porter un Bil „ pour faciliter l'équipement de la Flotte Royale en tems de Guerre, & pour encourager les Matelots & Marins à s'enrôler volontairement au Service du Roi. Il en fit voir la nécessité par un Discours, qui dura environ une heure: Il dit, que jamais matière n'avoit mérité davantage l'attention de la Chambre; que l'état de la Flotte étoit réellement déplorable; qu'on faisoit croire, il est vrai, au Public, que l'Equipage des Vaisseaux, actuellement en armement, étoit complet; mais qu'il étoit à même de prouver la fausseté de cette assertion par des détails concernant chaque Vaisseau en particulier; que cependant pour le présent il se contenteroit d'assurer en général, que les Vaisseaux, qui font dans les Ports prêts à mettre en mer, n'avoient pas la moitié de leurs Equipages complète, quoique la situation critique des affaires exigeroit, qu'ils le fussent tous entièrement; qu'ainsi il n'y avoit pas eu d'époque plus convenable pour l'exécution de son Projet, que celle où nous nous trouvons, puisque l'expérience démontre tous les jours la répugnance des Marins à s'engager au service du Roi. Mr. *Luttrell* informa aussi la Chambre, que son Projet étoit calqué sur celui du Lieutenant *Tomlinson*, qui s'étoit particulièrement appliqué à cet objet: Et pour en appuyer davantage l'utilité, il fit lecture d'un grand nombre de Lettres, écrites de différents Ports du Royaume, tant par des Particuliers que par des Membres du Corps Municipal, nommément de *Hull*, *Liverpool*, *Newcastle*, *Sunderland*, *Whitby*, &c.

Le Chevalier *Edouard Astley*, le Gouverneur *Johnstone*, Mr. *Thomas Townshend*, & quelques autres Membres, appuyèrent la Proposition; à laquelle le Procureur Général *Thurloe*, le Lord *Malgrave* (ci-devant Mr. *Phipps*) Capitaine de Vaisseau; & le Chevalier *Hughes Palliser*, Contre-Amiral & l'un des Commissaires de l'Amirauté, ne s'opposèrent pas moins vivement. Les premiers s'exprimèrent avec force contre le moyen vic-



lent de la *Presse*, qu'ils nommèrent le *deshonneur de la Nation & une contradiction absolue de la Constitution si vantée de l'Angleterre*: Ils s'accordèrent d'ailleurs avec Mr. Luttrell sur la nécessité de remédier à ce désordre dans la conjoncture présente. Les Membres Ministériaux n'entreprirent pas de justifier la *Presse*; mais ils nièrent hautement ce que leurs Adversaires avoient dit du manque d'Hommes pour équiper la Flotte. Mr. Buller, l'un des Commissaires de l'Amirauté, produisit des Etats, tendant à prouver, que les craintes de Mr. Luttrell, par rapport à l'état dépourvu de la Flotte, étoient mal-fondées. Il soutint avec les autres Partisans du Gouvernement; que jamais la Marine *Britannique* n'avoit été sur un pié plus respectable; que les Equipages des Vaisseaux en armement étoient tous complets; que les appréhensions d'une rupture avec la *France* ou l'*Espagne* étoient chimériques; & qu'en tout cas l'on avoit pris la sage précaution de se préparer à tout événement. Ces contradictions réciproques amenèrent une altercation fort chaude tant sur les affaires générales de la Nation, relativement aux deux Puissances sus-nommées, que sur le vuide qui se trouvoit, selon le Parti de Mr. Luttrell, dans l'équipement de plusieurs Vaisseaux. Le Lord Mulgrave, revenu récemment d'une croisière qu'il a faite avec l'*Ardent*, de 64 Canons, alléguâ son propre Vaisseau en exemple; mais il oublia d'ajouter, que pour se procurer le nombre d'Hommes requis, il avoit été obligé de promettre des Gratifications à ses propres dépens.

Cependant l'argument sur lequel le Procureur Général & ses Adhérens insistèrent prin-

cipalement, fut, " que tous les Projets pour redresser des défauts dans les branches militaires du Gouvernement devoient se présenter en tems de Paix, lorsqu'on pouvoit considérer de sang froid l'objet en question." Le Chevalier *George Saville* repliqua, " qu'on avoit ci-devant mis la même matière sur le tapis en tems de Paix; mais qu'alors il avoit été répondu, qu'il étoit inutile d'agiter un point si délicat, sans que le besoin en existât pour le moment: Qu'ainsi la conduite de l'Administration étoit semblable à celle d'un Homme, auquel on présenteroit une nouvelle Machine, pour éteindre les incendies, & qui répondroit tranquillement: *Je n'ai pas besoin de votre Invention; ma Maison, par la grâce au Ciel, n'est pas en feu*: Mais qui, si on la lui présentoit de nouveau, le cas existant, rejetteroit encore l'offre, en disant: *Ce n'est pas le tems à présent de m'occuper de votre Machine; Vous voyez, que ma Maison brûle; elle seroit en cendres, avant que j'en eusse achevé l'examen.*"

Après ces débats, qui durèrent environ trois heures, la Proposition de Mr. Luttrell fut rejetée par 106. contre 52. Voix, & la Chambre s'ajourna au Lundi suivant.

ACTIONS; Banque, 136 & trois quarts. Indes, 167. Sud, 90.

DE LEIDE, le 20. Mars.

L'on s'est trompé dans la plupart des Feuilles publiques, (& dans notre dernier Supplément,) en ce qu'on a rapporté touchant la disgrâce du Ministre des Affaires Etrangères à la Cour de *Turin*: C'est Mr. *Vuy*, Premier-Commis de ce Bureau, qui a été arrêté & conduit au Château d'*Ivrée*.

On trouve chez le Sr. VALADE, Libraire à PARIS, Ruë Saint-Jaques, vis-à-vis celle des Mathurins, l'Essai sur l'Anneau de SATURNE, Vol. in 8<sup>vo</sup>. avec figures. Cet Ouvrage de Mr. DIONIS DU SEJOUR, de plusieurs Académies, contient tout ce que l'on sçait sur ce phénomène singulier, soit relativement à la partie physique soit à celle de l'Astronomie. Les éloges, qu'il a mérités de la part de l'Académie des Sciences de Paris, le doivent faire regarder à juste titre comme un Ouvrage classique. On trouve chez le même Libraire le Traité des Comètes du même Auteur.

LUZAC & VAN DAMME, Libraires à LEIDE, viennent de mettre en vente une nouvelle Edition des Elémens d'Histoire-Générale par l'Abbé MILLOT, en 6. Vol. 12<sup>mo</sup>. & des Elémens de l'Histoire de FRANCE, du même Auteur, en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. Ils donneront dans peu les Elémens de l'Histoire d'ANGLETERRE en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. & successivement tous les Ouvrages Historiques de cet excellent Auteur. Ces Editions sont du même caractère & du même Format, que celles de ROLLIN, imprimées à AMSTERDAM & à LEIDE chez J. DE WETSTEIN, aussi mieux soignées & moins coûteuses que celles de France & de Suisse; & le prix de chaque Volume est d'un Florin.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L E I D E , le 21. Mars, 1777.

**D**'ANAMOUR en CARAMANIE, le 28. Octobre, 1776. Le Grand-Seigneur a chargé *Serkès-Pacha* de soumettre les *Agas* de cette Province, qui se sont rendus indépendans. Ce Pacha, arrivé depuis quelques jours, a pris pour *Kiayi* ou Lieutenant *Hadgy-Bey*, ci-devant Commandant à *Mout*: Celui-ci, qui connoit parfaitement le Pays, a d'autant plus d'intérêt à la réduction de ces Rebelles, qu'ils le chassèrent de son Gouvernement il y a près de deux ans. Les *Agas*, les Ennemis, l'ayant scu au service de *Serkès-Pacha*, se sont ligués & réunis, pour interdire à l'un & à l'autre l'entrée des Villes & Villages, dans lesquels ils se sont rendus indépendans. En conséquence, ils sont convenus de fournir ensemble 1190. Hommes de Troupes: *Osman*, Aga de *Salephi*, en fournira cent-cinquante; *Hodgin-Aga*, deux-cents cinquante; *Bacha-Bey*, Commandant actuel de notre Ville, cinq-cents; *Abdi-Aga* & *Akès-Aga*, Commandans dans les Montagnes, deux-cents quatre-vingts-dix. Toute cette Milice est assemblée, & attend à un passage celle du Pacha, qui n'est que de onze-cents cinquante Hommes. Il y a grande apparence, qu'après les Fêtes du *Beïram* ces deux petites Armées en viendront aux mains.

S U I T E des Nouvelles de C O N S T A N T I N O P L E du 4. Février, 1777.

Le nouveau Grand-Visir, *Derendeli-Mehemet-Effendi*, n'a pas encore donné les Audiences d'usage aux Ministres Etrangers; mais il continue de s'occuper assidûment à reprimer les abus, qui s'étoient glissés dans la Police de cette Capitale, & il a donné ces jours-ci quelques nouveaux exemples de sévérité. On apprend, que le Chevalier de *Baskamp*, Ministre du Roi & de la République de Pologne, fera Samedi prochain son entrée publique au Faubourg de *Perâ*; & qu'on lui rendra à cette occasion les mêmes honneurs qu'aux Ministres des autres Puissances voisines de l'Empire Ottoman.

On remarque toujours beaucoup d'inquiétude parmi les Ministres du Grand-Seigneur; & les Conférences multipliées, qu'ils tiennent entre eux, indiquent l'importance des affaires actuellement sur le tapis. Le 28. du mois dernier, il se tint en présence de Sa Hauteffe un grand Conseil, auquel, outre les Membres ordinaires, tous les Pachas à trois queues furent appelés: On fit, que les affaires de la *Crimée* & les difficultés, survenues, par rapport au passage des Vaisseaux Russes dans la *Mer-Noire*, y ont fait la matière des délibérations; mais que les avis se sont trouvés si différens sur ces deux-objets, que l'Assemblée s'est séparée sans prendre de résultat. En attendant, il vient d'entrer dans notre Port un troisième Vaisseau Russe de même grandeur que les deux premiers, mais dont la Cargaïson ne peut donner sujet aux mêmes plaintes, vu qu'elle ne consiste qu'en Marbre de *Paros*, en quelques Balles de Caffé & de Papier; & en d'autres Effets de moindre importance. On attend encore dans peu quatre autres Navires Russes du port des premiers; on les dit même déjà arrivés aux *Dardanelles*. Mais l'on ignore, de quelle espèce de Marchandises ils sont chargés.

Les suites sérieuses, dont les différends avec la Russie menacent la Porte Ottomane, absorbent presque toute l'attention; & l'on fait si peu mention de ceux avec les *Persans*, ou des avantages qu'on prétendoit dernièrement remportés sur eux, comme si l'on étoit en pleine Paix avec la Perse. On voit cependant défilér de tems en tems quelques *Ortas* de *Fanissaires*, destinés à former l'Armée, qui doit s'opposer au Régent. *Spanagi-Mustapha-Pacha*, Gouverneur de *Bagdad*, a éprouvé le même sort, qu'il fut chargé l'année dernière de faire subit à son Prédécesseur, *Osman-Pacha*. Informé de l'ordre, que la Cour avoit donné de l'étranger; il tâcha de s'échapper dans le *Kurdistân*; mais on l'atteignit à *Diarbekin*; où il périt par le Cordon fatal, qui termine les jours de la plupart des Gouverneurs de Province. On dit, que celui-ci avoit mérité cette fin par ses vexations: Quelques-uns l'accusent même de Trahison; prétendant que c'est au moyen de ses informations secretes que les *Persans* ont fait des progrès si rapides dans le Gouvernement de *Bagdad*. Sa tête, ayant été apportée ici par un Courier, a été exposée, selon l'usage, aux regards du Public.

L'Ago des *Fanissaires* vient d'être élevé à la Dignité de Pacha à trois queues; &, conservant en même tems sa Charge, il portera à l'avenir le titre d'Aga-Pacha. *Feghin-Mehemet-Pacha* a obtenu le Gouvernement d'*Oczakow*, & est remplacé dans celui de *Vidin* par *Emin-Mehemet*, Pacha de la *Canée*.



**De COPENHAGUE, le 8. Mars.** Avant-hier s'est faite, avec les formalités usitées, l'ouverture du grand Tribunal d'appel, qui s'assemble annuellement sous la présidence du Roi. Sa Majesté y a assisté, à la droite du Trône le Comte *Thott*, & à la gauche, Mr. *Schack Rashlou*, Ministres d'Etat.

Mr. *Nicolas-Frédéric de Gude*, Général-Major de Cavalerie, est mort le 17. du mois dernier à *Schlagelse*, âgé de plus de 60. ans. Cet Officier avoit perdu le Gouvernement de *Copenhague* à la Révolution de 1771, dans laquelle il eut le malheur d'être enveloppé.

**De VARSOVIE, le 3. Mars.** La Commission du Trésor de la Couronne vient de publier des Universaux en date du 21. Février : Il y est fait plusieurs dispositions pour l'Administration de la Ferme du Tabac & la Vente de cette Marchandise : Il est ordonné entre autres à tous les Marchands de Tabac de donner deux déclarations, affirmées par serment dans les Grands respectifs, l'une de la quantité de Tabac, qu'ils ont débitée depuis le 13. Avril 1776. jusqu'au 7. Mars 1777., l'autre de celui qu'ils auront en Magasin à cette dernière époque. Tout le Tabac étranger sera pesé désormais à la Douane établie sur la Frontière & marqué, en payant le droit exigé pour son importation dans le Royaume.

La Commission d'Education Nationale, qui a ouvert son Tribunal au commencement du mois dernier, continue ses Séances avec assiduité, pour perfectionner, à l'aide de l'autorité qui lui a été confiée, l'Etablissement que la République a consacré à l'instruction des Citoyens.

Un des effets les plus ordinaires de la corruption des Mœurs, c'est la multiplicité des Divorces & des exemples scandaleux de discorde entre des Epoux. Les Feuilles publiques d'Angleterre nous apprennent, que jamais les Bils de Divorce, présentés au Parlement, n'ont été plus fréquents qu'aujourd'hui ; & comme l'on n'a eu que trop lieu de reprocher à la Nation Polonoise, au milieu de ses malheurs, son goût pour le luxe & les plaisirs, on ne le cède guères ici à l'Angleterre en nombre de Mariages rompus. Outre les gens du petit-peuple, on compte ici plus de 70. Couples, qui ont dessein de demander leur séparation dans le cours de cette année ; & de ce nombre sont des Personnes du premier rang. Pour arrêter, s'il est possible, un pareil désordre, Mr. *Mlodziejowski*, Evêque de *Posnanie* & de *Varsovie*, vient de publier une Lettre Pastorale, dans laquelle il expose la sainteté du lien conjugal & les motifs tant de Religion que de décence publique, qui devroient rendre moins fréquents les Procès en cas de séparation : Mais Mr. *Mlodziejowski* ne s'arrête pas aux seules exhortations : Il fait dans cette Lettre des dispositions propres à ôter plusieurs des prétextes, dont on abuse pour masquer le dégoût, l'inconstance & la légèreté, avec laquelle on cherche à rompre des liens, qui par eux-mêmes devroient être éternels. Telle est entre autres la défense d'accorder la séparation à des Personnes, qui ont vécu plus de 30. ans ensemble, & du Mariage desquelles il y a des Enfants. Les Dissidens partageant à cet égard la corruption générale, leur Synode se propose d'imiter l'exemple de Mr. *Mlodziejowski*, & de charger les Consistoires de ne jamais consentir à des Divorces, sinon pour les raisons les plus urgentes.

Le Comte *Branicki*, Grand-Général de la Couronne, revenu depuis quelques jours de *Slo-min*, a été admis deux fois à l'Audience du Roi : On croit, qu'il s'arrêtera ici jusqu'après *Râques*, pour concourir aux changemens, qui doivent se faire dans l'Armée en vertu des Résolutions de la dernière Diète. Le Régiment des Gardes *Lithuaniennes* est rentré en cette Ville, il y a huit jours, de retour du Grand-Duché, où il avoit été mandé par le Comte *Ozinski* ; peu avant l'ouverture de cette Assemblée. Le Marquis *Antici*, Ministre du Roi & de la République à *Rome*, est arrivé ici le 28. Février.

**De CASSEL, le 9. Mars.** On attend le Landgrave, notre Souverain, de retour ici au mois d'Avril prochain, Son Altesse Sér. se proposant de prendre sa route par la France, & de passer quelques jours à Paris. Le Duc *Ferdinand de Branswick*, qui a été depuis le 21. jusqu'au 27. Février à la Cour de *Gotha*, s'est rendu de là à celle de *Weimar*. On parle diversément de la tournée, que ce Prince fait en plusieurs Cours d'Allemagne.

**De NAPLES, le 25. Février.** Les Capitaines *Espluga* & *Adami*, Commandans des deux Chebacs du Roi, ont été remis en liberté & rétablis dans leurs Postes, vu qu'on les a jugés innocens de l'imputation, qui leur avoit été faite d'avoir manqué à leur devoir, lorsque les *Barbaresques* s'emparèrent de la Tartane, qui transportoit en Sicile une partie des Equipages du Régiment de *Lucania*. La Junte de l'Inconsidance a aussi fait élargir les *Francs-Maçons* Prisonniers, sous promesse cependant de se représenter toutes les fois qu'ils en seront requis. Le Sr. *Carlini-Pessina*, ci-devant Administrateur des Grains & des Fours Royaux, n'est pas si heureux. Après qu'il eut été décelé par un de ses Domestiques & arrêté dans le Couvent



des *Augustins* (ainsi qu'il a été dit dans le *Supplément du N<sup>o</sup>. xvii.*) on l'avoit d'abord conduit au Château de l'*Oeuf*; mais ensuite il a été transféré dans celui de *St. Elme*, où la révolution de fortune lui a causé une dangereuse maladie. Ses Coffres, qu'on a trouvés dans l'Hôtel du Marquis *Tanucci*, ont été mis sous le scellé. On dit, que ses premières dépositions ont donné lieu d'arrêter plusieurs autres Personnes, qui ont participé aux malversations dont il est accusé.

DE VERSAILLES, le 12. Mars. Le 9. de ce mois, le Marquis de *Bouillé*, nommé Commandant-Général à la *Martinique*, prit congé de S. M. pour se rendre à sa destination.

Le 18. du mois dernier, le Sr. *Heurtier*, Architecte du Roi & Inspecteur-Général de ses Bâtimens, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale, dans l'intérieur des petits Appartemens du Château, le modèle de la nouvelle Salle de Spectacle, qu'il a projetée pour la Ville de *Versailles*. Leurs Majestés & la Famille Royale ont paru voir ce Modèle avec plaisir, & s'intéresser au succès de cet Edifice, qui doit être terminé pour le 1. Janvier 1778. L'entreprise en est confiée au Sr. *Bouillet*, Inspecteur des Théâtres du Roi.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 14. Mars.

Un Arrêt du Conseil d'Etat, du 4. Janvier dernier, ordonne, " que les Provinces de *Flandre*, *Hainaut* & *Artois*, demeureront exceptées de l'exécution de l'Edit du mois de Février 1771. & des Arrêts du Conseil, qui l'ont suivi, rendus pour ordonner l'évaluation des Offices & le paiement des Droits de Centième Denier & de Mutation." Un autre Arrêt de la même date contient les mêmes dispositions à l'égard de la Province d'*Alsace*.

*Pierre-Herman Dosquet*, ancien Evêque de *Quebec*, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de *Brauns*, Ordre de *Prémontré*, Diocèse de *Soissons*, est mort en cette Ville, le 4. de ce mois, âgé de 80. ans passés. *Jean-Marc-Antoine de Morell* Comte d'*Aubigny*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de *Saint-Louis*, Gouverneur des Ville & Château de *Falaise*, y est mort le 1. dans la 77<sup>e</sup>. année de son âge. *Mr. Dangé*, Doyen des Fermiers-Généraux, vient aussi de mourir, après une carrière aussi longue qu'heureuse, à l'âge de 83. ans. Sa Fille, qui avoit épousé le Marquis de *Paulmy*, Ministre d'Etat, étant morte sans enfans, sa Succession, estimée à 12. ou 13. Millions; passe à trois de ses Neveux, dont l'un est Premier-Président du Conseil-Supérieur de *Corse*. *Mr. Mazade de Saint-Bresson*, Trésorier-Général des Etats de *Languedoc*, parcelllement mort ces jours-ci, laisse, dit-on, une Succession encore plus considérable, qui sera recueillie par le Duc de *Villequier*, son Gendre.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 14. Mars.

*Mr. Burke* proposa hier à la Chambre des *Communes* d'y porter un Bil, pour mieux pourvoir à la sûreté des Chantiers, Arsenaux, & Magasins du Royaume: Son ouverture fut agréée, vu la nécessité de redoubler de vigilance pour un objet aussi important. L'affaire de *Jacques Hill*, qui y a donné occasion, & particulièrement la Confession qu'on lui attribue, sont actuellement la matière de nos Papiers publics: Mais cet aveu, notamment pour ce qui concerne *Mr. Deane*, ayant été fait dans la Prison & après la Sentence, & tandis que durant l'examen public l'Accusé a attesté le Ciel de la fausseté d'une pareille insinuation, les Personnes impartiales ne regardent nullement comme des faits avérés tout ce qui se débite à cet égard. (Nous parlerons plus amplement dans nos suivantes de cette affaire, si la place le permet.) *Mr. Temple Luttrell*, dont la proposition, (rapportée dans la *Gazette de ce jour*), quoique également patriotique, n'a pas reçu le même accueil que celle de *Mr. Burke*, a cependant eu la satisfaction de voir, que la pluralité a été en cette occasion proportionnellement moindre, qu'elle n'a coutume de l'être ordinairement en faveur du Ministère; circonstance d'autant plus remarquable, que les Membres du Parti de *Shelburne* étoient absens, & qu'il n'y en avoit que très-peu de celui de *Rockingham*. Les Représentans des Comtés maritimes, & plusieurs autres Membres du Parti de la Cour, l'abandonnèrent dans ce cas-ci, persuadés de l'utilité du Bil en question. En effet, malgré les assurances que les Partisans de l'Administration crurent pouvoir donner de l'état complet de la Flotte, la Presse continué: Elle a été dernièrement si forte, qu'avant-hier il étoit impossible de traverser la *Tamise* dans les environs de *London*: faute de Bateliers; & que plusieurs Navires-Marchands, déjà déchargés à la Douane, ne peuvent partir, parce qu'on en a ôté les meilleurs Matelots. Dès que la fanté du Lord *North* lui permettra d'assister aux Séances du Parlement, il y proposera, dit-on, un Bil, pareil à un autre qui passa en 1775, pour mieux équiper les Vaisseaux du Roi & les Bâtimens Marchands, en permettant que trois quarts de l'Equipage soient Etrangers. Le Ministre, que nous venons de nommer, se porte actuellement mieux; & le 11. il a fait une promenade pour la première fois depuis sa maladie.



qui l'a extrêmement affoibli. Les Lords *George Germaine* & *Sandwich* eurent le même jour une Conférence avec lui à son Hôtel.

Avant-hier, le Roi signa des Instructions pour le Chevalier *Howe*, qui furent d'abord envoyées par un Exprès à *Portsmouth*, où un Bâtiment se tenoit prêt à faire voile immédiatement pour la *Nouvelle-York*. Le même soir, le Lord *George Germaine* en reçut de cette Ville-là, qui avoient été apportées à *Corke* par le Bâtiment l'*Aurore*. Comme elles n'ont été accompagnées d'aucun Exprès, les Amis du Ministère supposent, qu'elles ne contiennent aucun fait important; & ils se bornent à dire, "que le Général *Howe* est parti de *New-York*, à dessein d'attaquer *Philadelphie*, dès que la *Delaware* seroit prise de glace; ce Commandant aiant fort à coeur de s'emparer de cette Place avant le Printems." Mais d'autres représentent le départ du Chevalier *Howe* sous un jour absolument différent: Ils disent, qu'il est allé dégager, s'il est possible, le Comte *Cornwallis*, que les *Américains* ont entouré avec son Corps dans la Province de *Fersey*. Quoique la situation de ce dernier Général ne soit peut-être pas aussi fâcheuse qu'on le prétend, il devient cependant de plus en plus certain, que le Général *Washington* a habilement réussi à lui intercepter la communication avec *New-York*, en prenant poste avec le gros de son Armée à *Elizabeths-Town*, qui est entre *Brunswick*, où le Comte *Cornwallis* se trouvoit, & le Quartier-Général du Chevalier *Howe* à *New-York*. On donne même pour avéré, qu'un gros Corps *Américain* a re-occupé *Kingsbridge*; & qu'ainsi l'Armée Royale a perdu ses avantages presque aussitôt qu'elle les avoit gagnés. On ajoute, qu'il a régné une grande mortalité parmi les *Hessois*, causée par la dysenterie & d'autres maladies. Il s'étoit aussi déclaré au mois de Janvier une espèce de Fièvre pourprée parmi les Prisonniers *Américains*, détenus à *New-York*, ceux qui ont été pris à l'*Isle-Longue* en aiant été les premiers attaqués. Le Chevalier *Howe* leur avoit fait administrer d'abord tous les secours possibles; mais aiant été informé par les Médecins, que cette Contagion, occasionnée par le manque d'air dans les Prisons, étoit devenuë dangereuse pour toute la Ville & les Troupes du Roi, il s'étoit déterminé à relâcher la plupart de ces Prisonniers, (à l'exception des Officiers,) après leur avoir fait prêter le serment de fidélité au Roi. Il y avoit aussi eu depuis peu un échange de Prisonniers, & il y en auroit incessamment un autre. On rapporte à cette occasion dans nos Papiers publics, que, lorsqu'il en fut question entre les deux Commandants, Mr. *Washington* fit proposer au Chevalier *Howe* d'échanger un *Anglois* contre dix *Américains*. Celui-ci aiant témoigné son étonnement de cette offre, Mr. *Washington* répondit, "que les Troupes des Colonies étoient représentées dans les Avis, qu'on publioit en Angleterre, comme un tas de misérables poltrons; & que, puisqu'une Compagnie de vrais Soldats valoit mieux qu'un Régiment de lâches, sa proposition n'avoit rien d'extraordinaire." Mr. *Howe* répliqua, dit-on, "que, si des Nouveautés en Angleterre avoient la bassesse d'abuser le Peuple par de pareils artifices, ce n'étoit pas sa faute; qu'il n'avoit jamais parlé des *Américains* sur un ton méprisant; & qu'au contraire il s'étonnoit, que des Troupes, levées depuis si peu de tems, étoient déjà si bien disciplinées & aguerries." D'après cette réponse, ajoutée-t-on, l'échange s'est fait dans une parfaite égalité.

De LA HAIE, le 20. Mars. Les Etats de Hollande & de *West-Frise*, voulant continuer d'encourager la Pêche du Hareng, ont résolu le 12. de ce mois d'accorder pendant deux ans une Gratification de 400. Florins pour chaque Vaisseau employé à cette Pêche. Le Chevalier *François-Joseph de Horta-Machado* a été en conférence avec Mr. *van de Perre*, Seigneur de *Neuwerve* & *Welsingen*, Président de semaine à l'Assemblée des Etats-Généraux, ainsi qu'avec quelques autres Membres du Gouvernement; & à cette occasion il a remis ses Lettres de créance, en qualité d'Envoyé-Extraordinaire du Roi de Portugal.

De LEIDE, le 20. Mars. On vient de recevoir des Lettres de *Lisbonne*, qui nous apprennent, que *JOSEPH-EMANUEL*, Roi de Portugal, y étoit mort la nuit du 22. au 23. Février, à l'âge d'environ 63. ans, étant né le 6. Juin 1714.

Le manque de place nous oblige de renvoyer à l'Ordinaire prochain la plupart des Lettres d'Italie. Celles de Rome portent entre autres, que le Landgrave de *Hesse-Cassel* en étoit parti le 26. Février, pour retourner dans ses Etats.

On écrit de Rotterdam, que, suivant des Avis de Nantes, deux Bâtiments *Américains* y avoient apporté la Nouvelle, que la situation des Troupes *Britanniques* dans la Province de *Fersey* étoit des plus critiques, les *Américains* étant parvenus à couper au Général *Cornwallis* la communication avec les Vaisseaux.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XXIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 25. Mars, 1777.

De VARSOVIE, le 8. Mars.

**L**es Courses de Chevaux commencent à devenir à la mode ici, comme en d'autres Pays; & dans l'inaction où l'on est par rapport aux affaires politiques, nos Seigneurs s'en occupent avec plaisir. Lundi dernier, il y en eut une, où les Concurrents furent un Cheval Anglois du Castellan Morski & un Cheval Polonois du Comte Potocki. Le premier remporta la Victoire, quoique l'autre ne lui parût guères inférieur en vitesse. Outre cette Course, qui avoit attiré beaucoup du monde, il s'en est fait plusieurs autres mais avec moins d'éclat.

Les bruits de Guerre se soutiennent dans ces Quartiers: Les grands Magasins qu'on voit former de tout côté, & qui ont fait monter le prix des Grains, leur donnent du crédit. Quelques uns prétendent, que toutes les Troupes Russes, qui se trouvent en Pologne, vont l'évacuer pour marcher vers les Frontières de Turquie; mais d'autres ajoutent, qu'elles y seront remplacées par des Troupes fraîches venues de Russie. En effet, l'on ne pourroit guères se passer ici de ces Etrangers; s'il est vrai, ainsi qu'on continuë de l'assurer, qu'il fera convoqué dans peu une Diète extraordinaire, à laquelle il sera proposé entre autres d'envoyer des Ministres dans les différentes Cours de l'Europe, & de pourvoir à leur entretien.

On apprend de Wilna, que le jeune Comte Sollobub; Frère du Starost d'Eyszick, mort depuis peu, a été tué à la Chasse par un Ours, qui s'est élancé sur lui.

De VERSAILLES, le 15. Mars.

Avant-hier, le Baron de Breteuil, Ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères; & de prendre congé de S. M. pour retourner à son Ambassade.

De PARIS, le 17. Mars.

Un froid fort vif, qui a succédé à plusieurs jours très-doux, a causé ici des rhûmes catharreaux, dont l'épidémie est devenue presque générale. Monsieur en est encore plus incommodé que n'a été le Roi, qui se porte actuellement mieux. M. le Comte de Mairépas ne paroît pas encore rétabli de son dernier accès de goutte.

FIN de la DÉNONCIATION faite au Parlement le 28. Fevrier.

Avant qu'on allât aux opinions, un de MM. de la troisième des Enquêtes dit, " qu'il devoit faire part à la Compagnie d'une Pièce, qui lui paroissoit infiniment importante dans la circonstance actuelle. C'étoit un Ecrit remis (à une personne, qui ne vouloit pas être nommée,) par M. l'Abbé Tripolski, pour être communiqué à MM. les Syndics de la Masse des Créanciers de la Société des ci-devant Jésuites." Il ajouta



Madame Elisabeth de France, est né le 20. Août 1761. & la Princesse, son Epouse & sa Tante, le 25. Juillet 1746. Ce Mariage a causé le plus grand étonnement tant en Portugal que dans les Pays Etrangers : Le Projet en a été tenu fort secret, & n'a été notifié aux Ministres Etrangers que la veille de sa célébration, qui s'est faite, sans aucun appareil, dans les Appartemens intérieurs du Palais, le 22. Février, veille de la mort du Roi, ce Monarque, quoique déjà à l'extrémité, ayant désiré, qu'il fût consommé avant son décès.

Nous avons annoncé dans notre Gazette N<sup>o</sup>. xx. l'incendie de l'Hôtel de la Douane à Barcelone : Il nous avoit été adressé sur cet événement une Lettre de la dite Ville, du 22. Février. Quoique, par accident, elle ne nous soit parvenue qu'avant-hier, nous croyons devoir la communiquer à nos Lecteurs, parce qu'elle contient différentes particularités, qui n'ont pas encore paru dans les Feuilles publiques, & qu'elle servira à détruire les soupçons, qu'on est trop facile à former sur des malheurs de ce genre, & qu'on n'a pas manqué de répandre encore en cette occasion. Voici l'Extrait de cet Avis.

Le feu prit à notre Douane la nuit du 16. au 17. de ce mois : Comme il y avoit beaucoup de Toileries, Lin, Huile de vitriol, Eau-forte, & autres Marchandises susceptibles d'un prompt embrasement, il se communiqua dans un moment à tous les coins du Bâtiment avec une rapidité

étonnante. Tous les secours, qu'on voulut y porter, devinrent infructueux : Les flammes firent crouler les voites du rez-de-chaussée, & se communiquèrent par une trappe au second, où étoit le Dépôt des soyes crues. De-là elles se portèrent au toit, qui s'enfonça également & causa un aspect des plus affreux. On ignore, comment le feu a pris; mais le Public en général l'attribue à la proximité des Fours pour le Pain de munition des Troupes du Roi. Ces Fours n'étoient séparés d'un côté de la Douane que par une Cloison ou Muraille d'une brique d'épaisseur; & on avoit déjà ci-devant remarqué, que la chaleur avoit affecté des Tonneaux de cire, placés près de cet endroit. La perte, que cet accident a causée aux Négocians, est sensible; mais elle n'est pas si grande, que l'exagération, trop commune en pareils cas, pourra peut-être la dépeindre; puisque, d'après les Notes fournies par les Habitans de la Ville, conformément aux ordres de l'Intendant, le dommage, qu'ils souffrent, ne se monte qu'à la Somme d'environ 320. mille Livres Catalanes; & avec ce que d'autres Etrangers pourront y avoir perdu, on calcule, que le Total n'excédera pas celle de 300. mille Piastras. D'ailleurs l'on se flatte, que le Roi en ordonnera le remboursement, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué à l'occasion de pareils accidens à Cadix & à Cartagène; moyennant quoi le crédit de cette Place, qui commençoit à fleurir dans le Commerce, ne souffrira aucune atteinte.

M. DE FELICE, qui avoit annoncé à l'Europe un SUPPLÉMENT in Folio aux différentes Editions de l'Encyclopédie de ce même format, ayant parcouru les trois premiers Volumes du SUPPLÉMENT qu'on publie à Paris chez STOUPE, Libraire, Rué de la Harpe, & à Amsterdam, chez MARC-MICHEL REY, & les ayant trouvés fort bons, & très-propres à remplir le but que lui-même s'étoit proposé, déclaré qu'il se désiste de cette entreprise; & très-sensible à l'honneur qu'un grand nombre de Souscripteurs lui avoient fait de s'intéresser à l'exécution du sien, il les prie de retirer le prix avancé de la Souscription chez les différents Libraires, les assurant qu'ils trouveront dans le SUPPLÉMENT de PARIS ce qu'ils s'attendoient de trouver dans le sien. La perfection d'ailleurs, qu'il se propose de faire donner aux deux grands DICTIONNAIRES, dont il a publié les Prospectus l'année passée; l'un de Justice Naturelle & Civile, qui sera le vrai Code de l'humanité; & l'autre de Médecine, qui sera une ressource assurée contre tous les maux qui affligent l'humanité, chacun de 12. à 14. Vols in 4<sup>to</sup>. environ. & tous les deux travaillés par de grands Maîtres; la perfection, dis-je, où il souhaite porter ces deux Ouvrages importants, ne lui permet pas de vaquer à d'autres en même tems. Les deux premiers Volumes du Dictionnaire de Justice Naturelle & Civile sont hors de presse; & il en publiera quatre dans peu.

Les Porteurs respectifs des Obligations, à la charge de S. M. Imp. & Royale Apostolique, négociées par Mrs. SARDI & Compagnie, en date du 1. Mai 1768. sous hypothèque d'Obligations sur la Banque de Vienne, sont avertis, qu'en conséquence du Tirage fait alors, toutes les Obligations, qui écherront le 1. Mai prochain, seront remboursées au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM, & qu'il n'en sera plus payé d'Intérêts. On avertit aussi, qu'on payera en même tems au dit Comptoir les Intérêts de cette Négociation en retirant les Coupons.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 25. Mars, 1777.

**D**E STOCKHOLM, le 7. Mars. Les soins du Roi ont réussi à faire reprendre à la Suède une face presque entièrement nouvelle. Au moyen de l'Emprunt de quelques Millions, que S. M. a fait faire en *Hollande*, on frappe tous les jours des Espèces; & l'on fait monter à deux Millions de Rixdales l'or & l'argent, qui sort annuellement de la Monnoye. Ainsi nous avançons à grands pas vers l'heureuse époque, où le Papier-monnoye cessera de circuler. Déjà le Numéraire augmenté accélère l'activité du Commerce, & établit le crédit public sur une base plus solide: Nous en avons une preuve dans l'échange même du Papier-monnoye: La quantité, qu'on en apporte à la Banque pour avoir du Numéraire, est bien moindre qu'on ne s'y étoit attendu, le Public préférant presque d'avoir des Billets pour de l'argent. Nos Manufactures ressuscitent; & l'industrie fait assez fructifier le Capital que nous avons emprunté, pour nous faire espérer d'être bientôt en état de le rembourser. Afin d'achever de rétablir l'ordre dans les différens Départemens de l'Administration, le Roi avoit chargé tous les Collèges de lui présenter leurs observations & leurs vœux pour l'amélioration de l'Etat: Quelques-unes de ces Compagnies aiant tardé de remplir les intentions de S. M. à cet égard, Elle les leur a rappellées récemment en leur faisant entrevoir la perte de ses bonnes grâces, si par leur négligence il manque quelque partie à l'ensemble du système d'Administration, qu'Elle se propose de former.

De STADE, le 12. Mars. Mr. *Thome*, Capitaine-Ingénieur au Service du Duc de *Brunswick*, arriva ici hier avec 258. Hommes de Recrues pour les Troupes de S. A. S. actuellement dans le *Canada*: Ces Recrues sont tous des Jeunes-Gens de bonne mine & bien disciplinés.

De HANOVER, le 14. Mars. Le Roi de la *Grande-Bretagne*, notre Electeur, vient de faire un Règlement, qui supprime le grade de Capitaine-Lieutenant dans tous les Corps de l'Armée *Hanovrienne*: Ceux qui en étoient revêtus, ont tous obtenu le rang de Capitaine. On écrit de *Cassel*, que le Major de *Preschenk* s'y est embarqué le 8. de ce mois sur la *Fulde* avec deux Compagnies de Chasseurs, nouvellement levées, l'une à pié, l'autre à cheval.

D'ERLANG, le 11. Mars. En vertu d'une Convention signée le 1. Février, par le Colonel *Fauitt*, en qualité de Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne*, & par Mr. de *Gemmingen*, Ministre du Margrave de *Brandebourg-Anspach & Bareith*, notre Souverain, Son Alt. Sér. s'est engagée, moyennant un Subside, de faire passer à la Solde *Britannique* un Corps de 1200. Hommes d'Infanterie, y compris une Compagnie de Chasseurs. Ces Troupes sont divisées en deux Régimens, l'un commandé par le Colonel d'*Eyb*, l'autre par le Colonel *Voigt de Saltzbouurg*. Le premier a la conduite de tout le Corps, auquel on a attaché deux Aumôniers, l'un *Catholique*, l'autre *Evangélique*. Chaque Régiment est pourvu de deux Canoniers. Le 7. Mars, ils se mirent en mouvement d'*Anspach*; & après trois jours de marche ils arrivèrent à *Ochsenfurth*, où ils s'embarquèrent. A *Hanau* ils passeront sur d'autres Bâtimens, qu'ils transporteront par le *Main* & le *Rhin* à *Dordrecht*, où des Vaisseaux *Anglois* se trouveront prêts pour les conduire en *Amérique*; après que leur serment aura été reçu par le Colonel *Rainsford*, Commissaire du Roi. Mr. de *Schlamersdorf*, Lieutenant-Colonel des Gardes & Aide-de-Camp du Margrave, est chargé de leur conduite jusqu'à ce jour-là; & le Commissaire Suprême *Weinhard*, à la direction de la partie économique jusqu'au même tems. On loué beaucoup la beauté de l'un & de l'autre de ces Régimens.

De HANAU, le 15. Mars. Les deux Régimens, que le Margrave d'*Anspach & Bareith* fait passer à la Solde *Britannique*, & qui s'étoient embarqués le 10. à *Ochsenfurth*, sont arrivés hier devant cette Ville, où ils se rembarqueront pour *Dordrecht*.

De COLOGNE, le 21. Mars. Hier, à 6. heures du matin, il a passé à la vue de notre Port une Flottille de 27. ou 28. Bâtimens, dont une vingtaine contenoit les douze cents Hommes du Margrave de *Brandebourg-Anspach*: Ce Prince les accompagne, dit-on, en personne jusqu'à *Dordrecht*. Les autres Bâtimens portent les nouvelles Levées *Hessoises*, qui doivent aussi passer en *Amérique*. On assure, que tous les Régimens de l'Electorat de *Hatover*, à l'exception de ceux des Gardes, ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher.

De VENISE, le 12. Mars. Le Sénat, assemblé le 8. de ce mois, a nommé le Noble *Nicolas Foscarini* son Ambassadeur ordinaire à la Cour de *Vienne*: Et le lendemain le Grand-



Conseil a élu, pour le Poste de Baile ou Ambassadeur de la République à Constantinople, le Noble André Memo, qui a été dernièrement Gouverneur de Padouë, Neveu du Chevalier du même nom, qui, étant Baile à la Porté pendant la dernière Guerre, fut renfermé pendant 7. mois au Château des Sept-Tours. Mardi prochain, le Doge, accompagné de tout le Sénat, fera les Stations aux Eglises de St. Marc, de St. Pierre, du Sauveur, & de St. Jean-Baptiste, pour s'acquiescer les Indulgences du Jubilé à l'occasion de l'Année Sainte.

De MARSEILLE, le 6. Mars. Mr. Podoski, Archevêque de Gnesne & Prince-Primate de Pologne; étant venu passer quelque tems en cette Ville pour le rétablissement de sa santé, un Négociant de Paris, se disant Créancier de ce Prélat, avoit surpris du Magistrat Municipal une Ordonnance, qui permettoit de le faire arrêter par saisie personnelle; mais le Prélat, ayant appelé de cette Ordonnance par-devant le Lieutenant-Civil en la Sénéchaussée, celle a été annullée & il a été fait défense aux Suppôts de la Justice de la mettre à exécution. Les Citoyens & les Etrangers ont unanimement applaudi à cette Sentence, rendue le 20. Février.

Le Capitaine Tanguy, commandant le Brigantin l'Amable-Jeanne, de Rhuën, d'où il étoit parti le 26. Janvier, a déposé, que le 1. de ce mois étant sur le Cap Finistère à 50. lieues au N. N. O. il a rencontré une Frégate Angloise, qui lui a tiré un coup de canon à boulet, pour le faire venir à bord, ce qu'il a fait il s'est contenté de le questionner.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 17. Mars.

Il vient de paroître deux volumineux Mémoires pour la Communauté des Jardiniers-Laboureurs & pour celle des Bouchers de Strasbourg contre le Magistrat Administrateur de cette Ville, qui a ordonné l'attribution des Terrens consacrés aux Communes. On trouve dans ces Imprimés des principes fort détaillés sur tout ce qui a rapport au droit des Communes. Cependant des 20. Tribus, qui composent la Bourgeoisie de Strasbourg, il n'y a que les deux qui ont besoin de Paturages, qui s'opposent à ce qu'on les rende plus profitables au Public, en les affermant. Le Jugement de ce Procès est envoyé par Arrêt du Conseil à Mr. de Blain, Conseiller d'Etat & Intendant d'Alsace, dont les lumières & l'intégrité sont reconnues des deux Parties.

FIN de la DECLARATION pour empêcher la CONTREBANDE.

III. Ordonnons pareillement, que l'Article XXIX. de la Déclaration du premier Août 1721, portant Règlement pour la Ferme du Tabac, les Lettres-Patentes du 16. Juillet 1722, rendues sur l'Arrêt du 7. du même mois, & les Articles VII. & VIII. de la Déclaration du 2. Août 1729, soient exécutés selon leur forme & teneur; en conséquence, réitérons les expresses inhibitions & défenses y portées, à tous Particuliers, Cabaretiers, Fermiers, & autres, de donner lieu ni retraite aux Contrebandiers, & faux-Sauniers ou à leurs Marchandises; comme aussi à tous Fermiers des Ponts & Passages, & autres ayant Bacs & Bateaux sur les Rivières, de passer les dits Fraudeurs, sous les peines portées aux dits Règlemens.

IV. Voulons aussi que la Déclaration du 27. Juin 1716, soit exécutée selon sa forme & teneur; & conformément à celle, en y ajoutant même, en tant que de besoin, faisons très-expresses inhibitions & défenses à tous Particuliers, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de troubler directement ou indirectement les Employés de nos Fermes dans leurs exercices & fonctions, comme aussi de composer, écrire, imprimer, vendre, distribuer & afficher, aucun Placard ou Libelle contenant des déclamations ou injures contre les dits Employés, ou tendant à exciter les dits Peuples & contre la perception de nos Droits, la prévention & l'immobilité de nos Peuples; le tout à peine de cinq-cents Livres d'amende, des dommages & intérêts envers nos Fermiers, leurs Commis & Employés, & de punition corporelle, s'il y échoit. Voulons qu'il soit informé & procédé, suivant l'exigence des cas, contre les Auteurs, Ecrivains, Imprimeurs, Colporteurs, Distributeurs & Afficheurs des dits Placards & Libelles.

V. Confirmons les dispositions des Règlemens, qui prononcent des peines contre les Contrebandiers, faux-Sauniers & autres Fraudeurs & Particuliers, qui forceront les portes des Employés, & leur feront rébellion dans l'exercice de leurs fonctions.

VI. Confirmons également les dispositions des Lettres-Patentes du 4. Mai 1723, rendues sur les Arrêts des 30. Septembre 1719. & 26. Mars 1721; Voulons en conséquence, qu'en cas de rébellion & voie de fait contre les Employés à la perception & à la conservation de nos Droits, les dits Employés puissent arrêter & emprisonner les Contrevenants dans l'instant de la rébellion, sans autre permission particulière; & que le Procès soit instruit, fait & parfait aux Prévenus & Complices, suivant la rigueur des Ordonnances, par les Juges auxquels la connoissance en est attribuée par nos Edits & Règlemens. Faisons défenses aux dits Juges de ne mettre en liberté les dits Prévenus & Complices qu'après l'instruction & jugement définitif, & en cas d'appel, qu'après le jugement du dit appel, à peine de répondre par les dits Juges, en leur propre & privé nom, des dommages & intérêts du Fermier, même des amendes & confiscations encourues par les Fraudeurs. Si donnons en mandement, &c.

Donné à VERSAILLES, le 2<sup>me</sup> jour du mois de Septembre, l'an de Grâce 1776. Et de notre Règne le troisième. (Signé) LOUIS. Par le Roi, AMELOT. Vu au Conseil, CLUONY.



Le Roi fit encore le 14. de ce mois au Lord North l'honneur de lui rendre une visite à son Hôtel, où S. M. resta environ une heure. Ce Seigneur, qui fit le même jour & le 15. un tour en carrosse dans *Hyde-Park*, pour prendre l'air, est parti hier pour la Terre de *Bushy-Park*. Ses Médecins lui ont conseillé, dit-on, l'usage des Eaux de *Bath*, aussi-tôt que ses forces lui permettront d'en entreprendre le voyage. On parle de la prochaine retraite du Chancelier Comte de *Bathurst*; & l'on dit, que ce Chef de la Justice, qui a tenu les Sceaux pendant six ans, a averti les Officiers de sa Maison de se préparer à ce changement.

Le Vaisseau, le *Chêne-Royal*, (*Royal-Oak*), de 74. Canons, vint le 15. à *Sea*, *Helene*, après une croisière de dix jours. Son retour subit & sa démarche, que fit le Capitaine *Faulkner*, qui le commande, d'expédier son Lieutenant comme Express à la Cour, ont donné lieu au bruit, que ce Navire a apporté la Nouvelle de la sortie de l'Escadre Française de *Brest*, qu'il a rencontrée. Quelques-uns la disent être de nuit ou de dix Vaisseaux de ligne, outre quelques Frégates; & ils ajoutent, qu'il a été envoyé aussitôt à l'ordre de *Portsmouth* de redoubler d'activité, pour mettre incessamment en mer la Flotte d'observation. Il paroît pourtant incertain jusqu'ici, qui en aura le commandement: On nomme aujourd'hui dans le Public pour cette Commission le Chevalier *Thomas Pye*, Amiral de l'Escadre Bleue, qui auroit sous ses ordres le Chevalier *Jacques Douglas* & le Lord *Shuldham*, Vice-Amiraux.

Hier, il est arrivé un Express venant par la voie de terre, des Indes Orientales. Il a apporté avis, que les Vaisseaux le *Grenville* & le *Greenwich* étoient partis pour l'Europe, le premier le 27. & le second le 30. Septembre dernier. Mais une Nouvelle très-inquiérante, dont la Compagnie a été informée en même tems, c'est que le Lord *Pigot*, nouveau Gouverneur de ses Etablissmens sur la Côte de *Coromandel*, a été mis aux arrêts par les Subalternés, & relégué à la distance de 15. miles dans l'intérieur du Pays. Cet événement, dont on ne sait pas encore au juste les circonstances, est un effet de la dissension, qui règne depuis long-tems parmi les Officiers de la Compagnie, particulièrement à *Madras*.

De LA HAÏR, le 22. Mars. Les Etats de Hollande & de *West-Frise*, qui ont repris avant-hier leur Séance, la continueront encore la semaine prochaine. Mgr. le Prince *Stadhouder* a assisté hier aux délibérations des Etats-Généraux. On apprend de *Dillenbourg*, dans la Principauté de *Nassau*, que le Baron de *Larrey*, Chambellan du Roi de Danemarck & ci-devant son Envoyé à la Cour de *Berlin*, (Fils aîné de M. le Baron de *Larrey*, Secrétaire & Maître des Requêtes de Mgr. le Prince *Stadhouder*;) y est mort le 27. du mois dernier.

De LAÏDE, le 24. Mars. Tandis que les Papiers publics de l'Angleterre jettent la plus grande incertitude dans les Nouvelles, concernant l'Amérique, par des Avis absolument contradictoires, il s'en répand quelquefois dans les Pays Etrangers d'autres, qui ne sont pas moins hazarés: Tel est celui de la prise de *New-York* par le Général *Washington*, apporté, dit-on, à *Nantes* par un des deux Bâtimens Américains, dont nous annonçames l'arrivée l'Ordinaire dernier. La Cargaison de ce Navire consistoit en 145. Tonneaux de Saumon salé, 191. de Grains de lin, 30. mille Livres de Bois de *Compèchie*, & plusieurs autres Marchandises de prix. Il y a plus de vraisemblance à l'Avis apporté par l'autre de ces Vaisseaux, dépêché dit-on, expressément de *Baltimore*; savoir, que le Comte *Cornwallis* a été défait par Mr. *Washington*; & que la retraite lui a été coupée vers *New-York*. On parle même d'un événement plus fâcheux encore, mais trop important pour n'en point attendre la confirmation. Une Lettre, écrite par un Anglo-Américain actuellement en France, en daté du 14. Mars, ne fait point mention de ces succès récents; mais elle parle de ceux que l'Armée Provinciale a remportés précédemment en ces termes.

Les Troupes Américaines ont réduit leurs Ennemis à peu près dans la même situation où ils étoient le premier soir de leur département. Depuis le 25. Décembre 1776. jusqu'au 10. Janvier 1777. il ne s'est guères passé de jour sans quelque nouveau succès. La flamme de la Liberté a paru se rallumer dans tous les coeurs avec plus de vigueur que jamais. Tous ceux qui quittèrent l'Armée, à l'expiration de leur engagement, ont rejoint leurs Drapeaux; & il n'en est presque trouvé aucun, qui ne se soit hâté de partager la gloire de ses Compatriotes. Ceux qui n'étoient point à leurs Régimens, lorsque la Victoire a commencé à se déclarer pour nous, regardent leur absence comme un malheur; & n'aspirent qu'à l'occasion de se distinguer à leur tour. N'allez pas croire, que j'exagère: Je n'ajoute rien à la plus simple vérité; & je suis en état de prouver par des Avis authentiques tout ce que j'ose avancer. Si ce n'est été la grande quantité de glace, dont la *Delaware* étoit couverte, & une Tempête des plus violentes, accompagnée de beaucoup de neige, chaque Peste de



L'Ennemi sur cette Rivière eût éprouvé le sort des Hessois. Ceux d'entre les Habitans, que la crainte des Troupes réglées avoit forcés à une soumission temporaire, se sont unis avec une ardeur nouvelle à leurs Concitoyens victorieux. — Cependant, au milieu de nos succès, nous nous ressouvenons de l'instabilité de la fortune; & nous ne perdons point de vuë l'objet, auquel toute Guerre réellement juste doit tendre; — la conservation de nos Droits & la Paix.

Cette dernière phrase paroît indiquer dans un Partisan de la Cause Américaine le desir de voir la fin des troubles actuels dans la Patrie à des conditions équitables: Et peut-être, au milieu des préparatifs de Guerre, les évènements mêmes de la dernière Campagne porteront-ils les esprits de part & d'autre à se prêter plus facilement à une réconciliation: C'est du moins le voeu des vrais Amis de la Grande-Bretagne. En attendant qu'il s'accomplisse, nous placerons ici l'Extrait d'une Lettre, qui nous est parvenue sous la date de *New-York* du 3. Janv.

Notre Expédition dans la Province de *Jersey* pour prendre *Philadelphie* n'a pas répondu à notre attente: Il semble, que nous nous soyons trop reposés sur la foiblesse de l'Armée Américaine, dont une partie, n'étant engagée què jusqu'au 1. Décembre, étoit allée revoir leurs Femmes & leurs Familles. Le reste cependant eût assez de courage, pour attaquer notre Poste à *Trenton*, où ils firent Prisonniers trois Bataillons Hessois, qu'ils emmenèrent aussitôt au delà de la Rivière avec leur Artillerie, ainsi qu'avec les Munitions & les Magasins de Provisions, que ces Bataillons avoient été chargés de garder. Vu què par cet accident notre chaîne de Postes se trouvoit rompuë & la communication interceptée avec *Burlington*, où nous avojs rassemblé la plus grande partie de nos Provisions, deux Régimens furent envoyés de *Prince-Town* pour renforcer ce Poste; mais ils tombèrent dans une embuscade de l'Ennemi, souffrirent considérablement dans cette rencontre, & furent forcés de se retirer aussi bien qu'ils purent, en partie à *Prince-Town* & en partie au travers du Pays à *Allen-Town*. Le Corps posté à *Burlington* effectua néanmoins habilement la retraite par un chemin écarté, en abandonnant ses Provisions à l'Ennemi. A peine fut-il arrivé à *Prince-Town*, que l'Ennemi l'attaqua de nouveau: Nos Troupes le repoussèrent; mais, trouvant que le Poste n'étoit point tenable, elles se retirèrent en bon ordre à *Branstwick*. Comme il est plus que tems aujourd'hui que l'Armée prenne du repos, l'on croit assez généralement, que l'on se déterminera à évacuer entièrement la Province de *Jersey*, & à mettre les Troupes en quartier tant à *New-York* que dans les environs pour le reste de l'Hyver.

La prise du Général *Lee* & la perte du Général *Mercer*, qui commandoit les Régimens de la Province de *Jersey*, & qui a été tué dans une des dernières Actions, balancent les avantages des Américains: Mais ce qui est plus inquiétant que leurs succès, c'est une espèce de mécontentement mutuel, qui paroît régner entre les Troupes Britaniques & Hessoises. Celles-ci se plaignent entre autres de n'avoir point de Provisions fraîches en portion égale avec les autres. Les Anglois, de leur côté, sont mécontents de la conduite des trois Bataillons à *Trenton*. Cette malheureuse affaire a donné lieu à des discours, d'autant plus dangereux, que les Emissaires du Congrès ne desireroient rien de mieux què de fomentier la discorde, en promettant des Terres, des Etablissmens & de grands avantages à ceux de ces Etrangers, qui voudront quitter le Service Britanique. — En général, l'on trouve beaucoup d'inconvéniens à la ressource, que le Gouvernement a dû adopter, de prendre à sa solde des Troupes Etrangères. — Le Congrès a aussi offert de brillantes récompenses à tous Marins ou Soldats, qui conduiront dans les Ports de l'Amérique & livreront quelque Vaisseau de transport, fretté par la Couronne; & il a promis de partager entre les Matelots, qui amèneront de même quelque Vaisseau Marchand appartenant à des Sujets Britaniques, la valeur tant du Navire que de la Cargaïson. Ces moyens de nuire au Commerce d'une Nation, avec laquelle l'on est en Guerre, paroissent peu conformes aux principes de générosité, dont les Peuples polices se piquent au milieu des horreurs de la Guerre: Mais les Partisans des Colonies prétendent ne s'y être portés que par voye de représailles, parce qu'en Angleterre l'on reçoit avec joie & l'on pousse ceux qui commettent de pareilles trahisons à l'égard de Propriétaires Américains.

L'on se rappelle en effet, parmi plusieurs autres exemples, celui du Navire *l'Aurore*, conduit à *Liverpool* par quelques gens de l'Equipage, après qu'ils en eurent presque assommé le Capitaine, (ainsi qu'il a été dit dans les Supplémens des N<sup>os</sup> XII. & XVI.) Le Tribunal de l'Amirauté Angloise, par une Sentence du 12. de ce mois, a adjugé aux Capteurs la Cargaïson de ce Bâtiment consistant en Tabac pour une Somme très-considérable. La même Cour a aussi rendu ce jour-là une Sentence définitive dans l'affaire du Vaisseau Hollandois, les Deux Frères, parti de *Rotterdam* pour *St. Eustache*, (dont il a été parlé dans la Gazette N<sup>o</sup>. XVIII.) Le Maître du Bâtiment a été autorisé à vendre au prix courant les Armes & les Munitions dont il étoit chargé; & le produit en sera restitué aux Propriétaires, sans aucuns frais ni dommages-intérêts de part ni d'autre, vu qu'il y a eu du délai des deux côtés. Le reste de la Cargaïson sera rendu en nature aux Prêteurs.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frïse,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XXV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

D E

# DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 28. Mars, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de CON-  
STANTINOPLE du 18. Février.

**L**E Chevalier de *Boscamp*, Internonce du Roi & de la République de *Pologne*, a fait le 12. de ce mois son entrée publique en cette Ville, avec toute la pompe des Ministres du premier rang, la *Porte* ayant envoyé plusieurs Officiers de distinction avec quelques Compagnies de *Janissaires*, pour le recevoir & le conduire à son Hôtel. Le jour suivant ce Ministre a fait notifier son arrivée à la *Porte* par son Premier-Secrétaire & son Premier-Interprète: Le 14. il a fait remplir la même formalité à l'égard des Ministres Etrangers; & le 16. il a reçu les Présens ordinaires de la part du *Sultan*, ainsi que les complimens sur sa venue de la part du *Grand-Visir*. Celui-ci a été félicité le 13. sur sa nomination à la Charge de Premier-Ministre, par le Chevalier *Ainslie*, Ambassadeur de la *Grande-Bretagne*, dans une Audience qu'il avoit demandée pour cet effet. Les autres Ministres Etrangers s'acquitteront bientôt du même devoir. "

„ Quoique toutes les apparences aient fait craindre une rupture entre la *Porte* & la *Russie*, l'on se flatte, que les différends, survenus entre les deux Cours, s'aplaniront sans qu'il soit besoin d'en venir à cette fâcheuse extrémité. On en a conçu l'espérance, depuis que l'on a vu, que les deux Vaisseaux

*Russes*, arrivés ici les premiers, après avoir déchargé les Munitions & autres Effets qu'ils avoient à bord, sont partis pour la *Mer-Blanche* avec des *Firmans* ou Passeports du *Grand-Seigneur*, afin d'aller charger des Grains dans le Golfe de *Folo*, pour le compte du Gouvernement. Il vient d'entrer dans notre Port un autre Vaisseau *Russe*, venant de *Livorne*, avec différentes Marchandises *Angloises*, pour le compte de Négocians établis en cette Capitale."

De PARIS, le 21. Mars.

Les *Grand-Chambre* & *Tournelle* se sont assemblées matin & soir pendant plusieurs jours, pour le rapport du Procès-Criminel de M. le Duc de *Guines*, ci-devant Ambassadeur à *Londres*, contre le Sr. *Tort*, son Secrétaire, soutenu de quelques Banquiers *Anglois*, au sujet de Sommes considérables, perdus au jeu des Actions, que le Sr. *Tort* prétendit avoir fait pour le compte de ce Seigneur. D'après les Conclusions du Procureur-Général, les Srs. *Tort*, *Roger*, & *Delpech* furent décrétés le 18. de ce mois de prise de corps & mis à la Conciergerie; & le lendemain l'Arrêt définitif a été rendu. Il condamne le Sr. *Tort* au blâme, peine infamante, & à 300. Livres d'Amende, par forme de réparation civile, applicables aux Prisonniers; le Sr. *Delpech*, Négociant, à être admonété; enjoint au Sr. *Roger*, autre Témoin, d'être plus circonspect; défend à l'Avocat *Falconnet*, dont le Mémoire est supprimé, d'en faire de pareils à l'ave-

nir, sous peine de punition exemplaire; met hors de Cour l'Avocat Gerbier & le Procureur Gomet.

On fait diverses conjectures sur la disgrâce arrivée à une Dame, qui a été arrêtée à Versailles & conduite au Château de Vincennes. Son Mari, Trésorier de la Maison du Roi, a été mis le lendemain à la Bastille. Quelques-uns attribuent leur malheur à des intrigues pour les Jésuites, dont le Roi a permis, dit-on, au Parlement de poursuivre vigoureusement les affaires. Cependant, parmi les Prédicateurs de Paris pour le Carême, l'on compte 24. Membres de la ci-devant Société, dont le plus célèbre, l'Abbé Beauregard, prêche aux Quinze-vingts, étant désigné pour prêcher le Carême prochain devant le Roi.

On écrit de Rochefort, qu'on y arme les Corvettes la Pourvoyeuse, la Diligente, & la Sylphide, dont la destination n'est pas encore connuë; & que l'on fait passer de ce Port à celui de Brest presque tous les Maîtres d'Equipages en état de servir. L'on fait monter à 30. mille Hommes le nombre des Troupes, qui doivent se rassembler dans la Bretagne.

Jean-François-Joseph de Rochechouart, Evêque-Duc de Laon, Pair de France, Cardinal-Prêtre de la Ste. Eglise Romaine, Abbé-Commendataire des Abbayes de St. Ouen, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Rouën; de St. Remy, même Ordre, Diocèse de Reims; & de Signy, Ordre de Cîteaux, même Diocèse, est mort subitement hier d'une humeur dartreuse, dans la 70<sup>m</sup>e. année de son âge, étant né le 28. Janvier 1708. Il avoit été sacré en 1741. & élevé à la Pourpre par Clément XIII. en 1761. La Nouvelle prématurée de la mort du Comte du Barry, Epoux de la Comtesse de ce nom, a été occasionnée par une maladie dangereuse, dont il se trouva attaqué.

De LONDRES, le 21. Mars.

Le 18. de ce mois, les Communes lurent pour la troisième fois & passèrent le Bil, proposé par M. le Solliciteur-Général Wedderburne, pour restreindre les Emprunts usuriers par Annuités ou Rentes viagères, ruineuses pour les Emprunteurs; après-quoi elles s'ajournèrent à aujourd'hui. Le même Bil fut lu le 18. pour la première fois dans la Chambre des Seigneurs, à laquelle le Comte de Suffolk, Secrétaire d'Etat, remit le 19. Copie des Traités entre le Roi & le Margrave de Brandebourg-Anspach & entre S. M. & le Prince Héritaire de Hesse-Cassel, dont le Lord Germain avoit donné le 17. des Copies aux Communes. Le 20. les Seigneurs ne s'occupèrent d'aucune matière publique.

Il n'est pas apparent, que l'affaire des moyens de lever le Subside, si longtems différée & devenue de plus en plus épineuse par les Nouvelles peu favorables de l'Amérique, soit entamée avant les Vacances de Paques: On assure même, qu'elle n'est fixée qu'au 23. Avril; & l'on ajoute, que l'Emprunt, nécessaire pour cette année, en sus des dépenses ordinaires, sera de six Millions. Le Lord North s'est occupé, avec les autres Commissaires de la Trésorerie, dès que l'état convalescent de sa santé le lui a permis, des moyens de lever cette Somme & de pourvoir au payement des Intérêts. Ce Ministre, qui a reçu le 18. à sa Terre de Bushy-Park les visites de ceux qui lui sont attachés & leurs complimens sur son rétablissement, est attendu aujourd'hui en Ville pour présider à l'Assemblée de son Département, dans laquelle il fera probablement question du même objet. Comme les bruits publics sont assez ordinairement les précurseurs de propositions de ce genre à faire en Parlement, pour pressentir le Peuple, on répand dès-à-présent, que l'Emprunt, dont quatre Millions pour le Service de l'année courante & deux Millions pour les Dépenses de la Marine pendant l'année 1776, sera de quatre pour-cent; & que les nouvelles Taxes, pour en payer les Intérêts, consisteront en un Impôt additionnel de dix Chelins par roué sur les Carrosses, Chariots, &c; un autre sur les Briques, de 5. Chelins par millier; un troisième sur les Pipes, à fumer du Tabac, de trois Chelins par gros; un quatrième sur les Domestiques à livrée, à une Guinée par tête; un cinquième sur toutes les Ventes, consistant en un Droit de deux & demi pour-cent; enfin un sixième sur les Successions ou Legs recueillis par des Collatéraux ou Etrangers. Ces six nouvelles Taxes produiront des Sommes très-considérables, outre celle qu'on profitera par la rénonciation des Membres du Parlement au droit d'affranchir leurs Lettres. Il n'y aura que les Papiers publics, qui pourront être envoyés francs de port.

La Guerre avec l'Amérique demandant déjà seule des Dépenses aussi énormes, dans un tems que la Nation se plaignoit du fardeau des Impôts, l'on ne sauroit faire des voeux trop ardens pour la conservation de la Paix avec les Peuples de l'Europe; & malgré tous les bruits l'on se flatte, que la Grande-Bretagne n'aura point le surcroît d'une Guerre Etrangère au milieu de ses adversités. Des Dépêches, que le Ministère reçut le 18. de plusieurs Cours du Continent, ont fait l'objet de différens Conseils tenus à St. James. Tous les



Grands Officiers de l'Etat furent entre autres assemblés le 18. au soir chez le Comte de *Mansfield*, qui, quoique sans titre de Ministre, continué d'être un de ceux qui ont le plus d'influence dans le Cabinet. L'on parle de plus d'un Projet, formé au préjudice de la Paix, tel que celui d'expulser les *Turcs* de l'*Europe*. Mais, tandis que des bruits de cette nature ne peuvent être regardés jusqu'ici que comme des chimères politiques, il paroît qu'il y a d'autres objets sur le tapis, qui nous touchent de plus près. Les Lettres, reçues ces jours-ci des Ambassadeurs du Roi à *Versailles*, à *Madrid*, & à la *Haie*, ont excité l'attention du Ministère : Il en arriva entre autres le 14. de M. le Chevalier *Torke*, Ambassadeur du Roi en *Hollande*. L'on rapporte que, le Gouvernement aiant cru devoir faire à deux Puissances maritimes, sur la conduite de quelques uns de leurs Gouverneurs aux *Indes-Occidentales* à l'égard du Commerce de leurs Isles avec les Colonies révoltées, des représentations conçues en termes, qui se resentoient autant de la supériorité de la *Grande-Bretagne* sur mer que de la nécessité des circonstances, ces Puissances de leur côté ont répondu d'une manière, qu'elles ont jugé conforme à leur dignité. Les Dépêches du Général *Torke* étoient aussi relatives à l'embarquement des Troupes *Allemandes*, destinées pour l'*Amérique*.

La Nouvelle de la sortie de l'Escadre de *Brest*, forte de dix Vaisseaux de ligne, se souvient. Aussi-tôt que le Gouvernement en eût été informé par les Vaisseaux *le Courageux* & *le Chêne-Royal* de 74. Canons, entrés à *St. Helène*, il fut envoyé ordre à *Portsmouth* à trois Vaisseaux de ligne de faire voile incessamment, pour être joints par trois autres, qui fortiroient pareillement de *Plymouth*. Le 18. l'Amirauté, assemblée en plein, mit en commission les Vaisseaux *l'Océan* de 95. Canons, Capitaine *J. Hartwell*; *le Stirling-Castle* de 64. Capitaine *Charles Douglas*; & *le Trident* de 64. Capitaine *Digby-Dent*. Le 19. la même Assemblée expédia des Couriers à *Portsmouth* & à *Plymouth*, afin de réitérer les ordres de hâter les travaux pour les Vaisseaux, qui y sont en armement. Le premier de ces jours, les Seigneurs de l'Amirauté signèrent un grand nombre de Lettres de presse pour toutes les parties du Royaume; & il fut donné ordre au Vaisseau *le Ramillies* de 74. Canons de se stationner aux *Dunes*, pour y secourir les enrôlemens par force. Une grande Flotte de Bâtimens Charbonniers étant entrée le 19. dans la *Famise*, les Détachemens

enrôlés n'en eurent pas plutôt avis; qu'ils s'y jetèrent à bord & enlevèrent plus de 200. Hommes, qui furent conduits dans le moment sur un Allège près de la *Four*. *L'Orford*, vieux Vaisseau de 70. Canons commandé par le Lieutenant *Vavasor*, s'est rendu à *Sheerness*, pour servir d'Hôpital au *Conquistadore*, à bord duquel les maladies, causées par le grand nombre de gens pressés qui y sont détenus, font beaucoup de ravages.

Ce ne sont pas les Armemens seuls des Puissances Étrangères, qui en exigent de notre part: La hardiesse des Armateurs *Américains* demande un redoublement de vigilance, tant sur les Côtes des trois Royaumes que sur celles de nos Établissemens dans les autres parties du Monde. Une Lettre de *Dublin* du 14. Mars porte, qu'il en croise en la hauteur de *Waterford*, qui avoit déjà abordé deux Bâtimens Côtiers. Aux *Indes-Occidentales* tous les parages en tourmillent: Ils guettent les Ports ou Havres, qui ne sont point protégés par des Vaisseaux de guerre ou des Batteries; & aussi-tôt qu'ils y aperçoivent un Navire, ils s'en vont au milieu de la Rade. Quelquefois même ils ne sont point arrêtés par la crainte de pareils obstacles. *Le César*, Bâtiment de 14. Canons, appartenant à *Londres*, se trouvant à l'ancre & même dégradé en partiedans *Dry Harbour*, Port de la *Jamaïque*, en fut emmené le 4. Janvier par l'Equipage d'un Armateur *Provincial*, commandé par le *Sr. Pickering*. Les *Américains*, montant une Chaloupe ouverte, entrèrent dans le Havre en plein jour, à 4. heures de l'après-midi: Ils obligèrent les gens de l'Equipage à aider eux-mêmes à mettre le Vaisseau en état d'appareiller; & ils sortirent avec lui du Port à 9. heures du soir. Le Capitaine *Currie*, qui le commandoit, ne s'y trouvoit pas à bord dans ce moment: Ils ont aussi enlevé une Chaloupe du Port de *Kingston*.

Outre le Bâtiment *l'Hellepont*, (dont nous annonçâmes l'arrivée l'Ordinaire dernier,) il en est entré dans nos Ports plusieurs autres venant de la *Nouvelle-York*. Le 17. le Bureau des Colonies reçut des Dépêches des Frères *Howe*, apportées par le Vaisseau, *l'Atlantique*, entré aux *Dunes*. Le Bâtiment, le Général *Howe*, Capitaine *Salkeld*, parti de *New-York* le 3. Février, arriva le 12. Mars à *Greenock* (Port de la Ville de *Glasgow*.) La Frégate, *le Carysfort*, de 28. Canons, & le Navire le *Jean & la Jeanne*, partis de la même Ville le 18. Février, sont entrés le 17. Mars à *Douvres*. La première avoit à bord le Général-Major *Jacques Robertson*, Comman-



dant de *New-York*, dont le Chevalier *Howe* avoit déjà annoncé le retour dans sa Lettre du 20. Décembre dernier, (*insérée dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XVIII.*) Le second de ces Vaisseaux a conduit en *Angleterre* le Lieutenant *Barlow* & quelques autres Officiers, chargés de Dépêches pour le Ministère. Enfin l'on a reçu encore hier matin des Nouvelles plus fraîches par les Vaisseaux *l'Édouard* & *le Médway*, qui avoient fait voile de *New-York* le 21. Février. Cependant, malgré la multitude de Lettres que la Cour a reçues par ces différentes occasions, elle n'en a publié aucune; ce qui fait supposer, que le contenu n'en est nullement satisfaisant. On se contente de dire, que le Général *Howe*, qui se trouvoit le 3. Février avec son Frère dans la Ville de *New-York*, prenoit toutes les mesures nécessaires pour la sûreté & la subsistance de ses Troupes pendant l'hiver; mais que ce Commandant avoit renoncé aux opérations militaires jusqu'au Printemps, vu que la Saison y étoit actuellement des plus rigoureuses. Ainsi le Projet, dont on se flattoit il y a 8. jours, que Mr. *Howe* profiteroit de ce froid même, pour traverser la *Delaware* à la faveur des glaces, & s'emparer de *Philadelphie*, semble s'être évanoui. On dit néanmoins, d'après des Avis apportés par le *Carysfort*, que nos Commandants se proposoient de passer la Ri-

vière de *Hudson*, pour reprendre *Newark Elizabeths-Town*, & rétablir la communication avec *Anboy*, *Brunswick*, & les Hauts de *Rariton*; seuls Postes que les Forces du Roi occupoient encore dans la *Fersey*. Dans tous les Avis, qu'on publie au sujet des affaires de ce Pays-là; il n'est fait aucune mention du Général Comte *Cornwallis*, si ce n'est qu'on trouve seulement dans un de nos Papiers publics, que des Lettres, apportées par le Vaisseau *le Jean & la Jeanne*, détruisent les bruits, qui l'avoient fait supposer Prisonnier.

ACTIONS; Banque, 136 & trois huitièmes Indes, 165 & demi. *Stud*, 89 & demi.

DE LA HAIE, le 25. Mars.

Le Margrave de *Brandebourg-Anspach*, qui a accompagné jusqu'à *Dordrecht* le Corps de Troupes, qu'il a cédé à la *Grande-Bretagne*, est attendu ici pour y passer quelques jours & se rendre ensuite en *Angleterre*.

Le prochain départ du Baron de *Bréteuil*, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, pour *Vienne*, & les apparences de Guerre entre la *Turquie* & la *Russie*, avoient fait craindre, que l'Empereur ne pût effectuer le projet de son voyage en *France*; mais les dernières Lettres de *Paris* portent, que ce Monarque aiant renouvelé depuis peu ses promesses à cet égard, l'on comptoit, qu'il ne tarderoit pas d'y arriver sous l'incognito.

LUZAC & VAN DAMME, Libraires à LEIDE, viennent de mettre en vente une nouvelle Edition des *Elémens d'Histoire Générale* par l'Abbé *MIELOT* en 6. Vol. 12<sup>mo</sup>. & des *Elémens de l'Histoire de FRANCE*, du même Auteur, en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. Ils donneront dans peu les *Elémens de l'Histoire d'ANGLETERRE* en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. & successivement tous les Ouvrages Historiques de cet excellent Auteur. Ces Editions sont du même caractère & du même Format, que celles de *ROLLIN*, imprimées à *AMSTERDAM* & à *LEIDE* chez *J. DE WETSTEIN*, aussi mieux soignées & moins coûteuses que celles de *France* & de *Suisse*; & le prix de chaque Volume est d'un Florin.

Du 12. au 13. de ce mois on a volé à *BERNE* une Montre d'or, à répétition à toc, faite à *Paris*, nom de l'Horloger (De l'Épée), dans l'intérieur, entourée de diamans, poussoirs, belier & demi-keuxes en brillans, entourage & aiguilles en roses d'Hollande, un grand chiffre au dos avec les lettres C. D. E. sur un fond bleu, émaillé avec un petit tour en vert; fausse boëta en or massif à 2. verres; cordon en cheveux un peu gâté, garni en or; grand cachet en or aux armes d'Erlach, avec 2. Lions pour support, surmontés de 5. Casques couronnés, avec des supports; clef en différents ors. On offre 10. Louis de récompense pour le recouvrement de cette Montre. Item une chaîne de montre, usée, en différents ors, à trois branches; & une Garniture de Boucles de Souliers & jarrettières, un peu grandes, ovales, travaillées en paillettes.

La VÉRITABLE EAU DE BEAUTÉ, qui s'est toujours vendue par le Sr. *ROUSSELOT-CLERISSEAU*, se vend avec le même succès chez la *Veuve DORBERGUE*, Fille du dit Sieur, à *PARIS* Rue Tirechappe, Cour du Maître de Pension, & non ailleurs. Or prévient, que dans *Paris* il y a plusieurs Personnes qui la contrefont, où les Domestiques vont par l'espoir du gain sous différents noms.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les États de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

D E D I V E R S E N D R O I T S

du N U M E R O XXV.

De L E I D E, le 28. Mars, 1777.

**D**E V A R S O V I E, le 12. Mars. La Commission pour les Livres Elémentaires tint le 8. de ce mois, dans la Salle du Conseil; sa Séance publique anniversaire, que le Roi & plusieurs Seigneurs honorèrent de leur présence. Le Prince Evêque de Plocko, Coadjuteur de Cracovie, en fit l'ouverture par un Discours rempli des sentimens du Patriotisme & de l'attachement pour le Roi, son Frère, qui le distinguent. L'Abbé Pyramowicz, Secrétaire de la Commission, ayant ensuite rendu un Compte détaillé de toutes ses opérations, Sa Maj. prit la parole pour en témoigner sa satisfaction. La Séance étant terminée, les Membres eurent l'honneur de baiser la main du Roi & furent admis à sa Table avec les Seigneurs, qui composent la Commission d'Education.

Le Comte Branicki, Grand Général de la Couronne, se trouve encore en cette Ville & assiste souvent aux Séances de la Commission de Guerre. On parle de réductions considérables à faire dans les Régimens des Gardes à pié de la Couronne & de Lithuanie.

De V I E N N E, le 15. Mars. Avant-hier, l'Empereur a donné, avec les formalités usitées, l'Investiture au Prince Evêque de Constance, représenté par de Baron Sigismund-Martin-Reischach, Chanoine de la Cathédrale d'Augsbourg & du Grand Chapitre de Elwang, & par Sr. Ferdinand-Augustin Braun, Agent au Conseil Impérial Antique. L'Impératrice Reine vient de déclarer, que le rang de Lieutenant-Général sera attaché au Poste de Gouverneur de Tyume & de Comte-Suprême de Severin; que Mr. Joseph de Mailath remplira avec distinction, Joseph-Marie Comte de Wilceck, Conseiller intime actuel & Chambellan, ci-devant Conseiller Impérial aulique actuel, mourut ici le 1. de ce mois, à l'âge de 77. ans.

De L I S B O N N E, le 25. Février. Le Mariage de S. A. R. le Prince de Beira avec l'Infante Marie-Françoise-Bénédictine, sa Tante, a été déclaré à la Cour le 20. de ce mois, & a été béni le lendemain dans une Chapelle du Palais par le nouveau Patriarche de cette Capitale. Le Roi, n'ayant pu résister à la violence des nouvelles attaques de sa Maladie, est mort hier à une heure du matin. Peu de tems après la Princesse du Brésil a été saluée comme Reine, & a reçu les hommages de toute la Cour. Cette nouvelle Souveraine, pour signaler son avènement au Trône par des actes de clémence, a déjà rendu la liberté à un nombre de Prisonniers, détenus depuis plusieurs années, & a rappelé d'autres Particuliers de l'exil, auxquels s'avoient été condamnés.

De F L O R E N C E, le 10. Mars. Parmi plusieurs Ordonnances salutaires, émanées du Grand-Duc, notre Souverain, Son Alt. Royale vient d'en rendre une, qui prouve sa bonté pour ses Sujets. Elle a supprimé tous les frais ou Taxes, qui se payoient dans les différentes Secrétaires pour l'expédition des Provisions ou Actes de nomination à des Emplois, des Titres, des Grades militaires ou des Pensions. Elle a supprimé également celles qui se payoient pour l'expédition des Passports pour les petits Bâtimens, & ne voulant point préjudicier aux Employés qui profitoient de ces Emolumens, Elle les a indemnisés par des Gratifications annuelles, assignées sur son Trésor particulier.

S U I T E des Nouvelles de P A R I S du 21. Mars.

Il vient d'être publié une Ordonnance du Roi, en date du 26. Février, concernant les Ingénieurs-Géographes. Il y est dit, "que S. M. aiant fixé par son Ordonnance du 31. Décembre 1776. la composition & le service du Corps Royal du Génie, & aiant réglé, qu'il seroit attaché, par extraordinaire, des Ingénieurs-Géographes à ce Corps, Elle a jugé à propos d'expliquer plus particulièrement ses intentions à leur égard." En voici le précis.

Les Ingénieurs-Géographes des Camps & Armées, entretenus à la suite du Département de la Guerre, seront à l'avenir désignés par la dénomination d'Ingénieurs-Géographes Militaires. Il en sera détaché deux à chacune des douze Directions du Corps Royal du Génie & aux ordres des Directeurs. Ils seront choisis parmi ceux pourvus de commissions de Capitaines réformés à la suite de l'Infanterie, ou de Lettres de Lieutenans. Ceux que Sa Majesté jugeroit à propos d'attacher par extraordinaire au Corps du Génie, ne pourront être désignés que par la dénomination d'Ingénieurs-Géographes. Pendant la Paix, les fonctions principales des Ingénieurs-Géographes Militaires seront de lever, avec les Officiers du Corps Royal du Génie, les Plans des Frontières & des Pays, dans lesquels ils seront employés; d'en dresser des Cartes, & d'exécuter, relativement à la Topographie, tout ce qui leur sera prescrit pour le Service de



Sa Majesté. En tems de Guerre, ceux qu'on détachera aux Armées, seront employés, avec les Officiers du Corps-Royal du Génie, à dessiner les marches & le terrain des Camps, & à former les Cartes topographiques du Pays & les Plans des positions & des opérations des Armées. Fait S. M. défense à tout Ingénieur-Géographe de donner ou laisser prendre copie des Plans, Cartes ou Mémoires relatifs au travail, dont il aura été chargé, sans permission, &c.

On écrit de *Verberie*, que le 10. de ce mois 60. Personnes des Villages du *Meu*, d'*Arman*, *œur*, & de *Faux*, s'étant trouvées sur les 4. heures du matin, entre la *Croix-Saint-Ouën* & *Compiègne*, à un endroit nommé le *Bac-de-Faux*, voulurent passer la Rivière d'*Oise* toute ensemble, pour aller travailler aux plantations de bois dans la Forêt de *Compiègne*; que la Barque s'étant enfoncée au milieu de la Rivière, 42. Personnes furent noyées. De ce nombre est une Femme enceinte & six Filles, dont trois avec leur Père. Le Mulet, qui portoit les *Bagages*, a été noyé: Dix-huit Personnes se sont sauvées à la nage.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 21. Mars.

Le Comte de *Holderness* a pris hier congé de L. M. à *St. James*, pour se rendre en France. On dit, que ce Seigneur est chargé de remettre à cette occasion des Dépêches importantes au Vicomte de *Stormont*, Ambassadeur du Roi à Paris.

Les Nouvelles, que la Cour a reçues de *New-York*, vont au-delà de la mi-Février. Il étoit si froid, vers le commencement de ce mois, étoit si vif dans ce Pays, que les Postes avancés obligés de coucher la nuit par terre, se trouvoient engourdis & presque gélés le matin. Cependant il étoit indispensable de se tenir sur ses gardes avec une vigilance non interrompue, parce que les *Provinciaux*, plus accoutumés aux rigueurs du climat, ne cessent d'inquiéter les Troupes Royales & de profiter de la moindre négligence. C'est ainsi qu'ils avoient attaqué un Parti de *Hessois* posté à *Horsneck* au Nord de *New-York*, du côté du *Commedicut*, & l'avoient fait Prisonnier. On fait monter à 3. mille Hommes la perte, que les Forces *Britanniques* & *Auxiliaires* ont faite dans le courant des mois de Décembre & de Janvier. Comme l'on s'est convaincu de l'impossibilité de pousser les opérations dans la Province de *Rhode-Island* plus loin que la petite Isle de ce nom, où le Comte *Percy* commande depuis le départ du Général *Clinton*, le Chevalier *Howe* en a mandé un Renfort de 1500. Hommes, qui, au départ de la Frégate le *Carysfort*, le 18. Février, se trouvoient prêts à débarquer. Quelques Lettres ajoutent même, que la foiblesse du Corps, avec lequel Mr. *Howe* occupe *New-York*, l'avoient engagé à y retirer presque toutes les Troupes de l'*Isle-Longue*. Le Congrès-Général, s'étant séparé pour se rassembler dans quelques mois, a laissé pendant l'intervalle l'administration des affaires civiles & politiques à un Conseil composé de 13. Personnes, c'est-à-dire d'un Député de chaque Province, qui tiendront leur Séance à *Philadelphie*, & la direction du département militaire pendant six mois au Général *Washington*: C'est ce qui a donné lieu aux Royalistes, toujours prompts à représenter les démarches des Colonies sous des couleurs aussi fausses qu'odieuses, de débiter, qu'émule de *Cromwell* il avoit été déclaré *Protecteur* ou *Dicteur perpétuel*. Comme le Pouvoir militaire suprême implique nécessairement l'administration des Provinces, où le Siège de la Guerre se trouve établi, ce Commandant a rendu, dit-on, en sa nouvelle qualité une Ordonnance, par laquelle il laisse à ceux, qui se sont soumis aux Commissaires du Roi dans la Province de *New-York*, le choix de remettre les Certificats, qu'ils ont reçus de Mrs. *Howe*, & de prêter le serment de fidélité aux *Etats-Unis*, ou de s'expatrier. Enfin l'on assure, que Mr. *Washington* a envoyé un Message au Chevalier *Howe*, pour lui offrir, aux termes du Cartel, l'échange du Général *Lee* contre le Colonel *Campbell* & trois autres Officiers du même rang; ce que Mr. *Howe* ayant refusé, ces Officiers avoient été mis en prison par voye de représailles. Plusieurs circonstances de la saisie de Mr. *Lee*, enlevé dans son Quartier par un petit Détachement de Cavalerie aux ordres d'un Officier de l'Etat-Major, défendu seulement par deux Officiers François, (dont l'un a été, dit-on, tué dans cette rencontre) & emmené ensuite à travers une grande étendue de Pays, avoient fait envisager à plusieurs gens le malheur arrivé à ce Commandant comme l'effet d'une trahison. La Relation, que le Congrès *Américain* en a publiée, & qui se trouve dans la Gazette de *New-York* du 16. Janvier, autorise à quelques égards ce soupçon. L'Ennemi (y est-il dit) fut informé de la situation, où le Général *Lee* se trouvoit sans être sur ses gardes, par un Habitant de *Baskinridge*, personnellement connu de lui, & qui avoit fait la plus grande parade de son attachement à la Cause Américaine, quoique dans le coeur le plus grand Fourbe qui puisse exister. Ce Traître courut la poste toute la nuit précédente, pour porter cette Nouvelle, & servit de guide à l'Ennemi avec lequel il vint en personne à la Maison, où le Général fut fait Prisonnier.



La dissension, survenuë entre les Officiers de la Compagnie des *Indes*, qui composent le Conseil de *Madras*, est de la nature la plus sérieuse. L'on fait à présent, que l'objet en est le rétablissement du *Raja* ou Roi de *Tanjour*, auquel le Lord *Pigot*, Sur-Intendant des Possessions de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel*, a voulu restituer la Province dont il avoit été dépouillé, tandis que la pluralité des Membres du Conseil a persisté à vouloir maintenir le Nabob d'*Arco*t, actuellement en possession de ce Pays. On prévoit que cette affaire, qui a occasionné la plus grande fermentation à *Madras*, ne causera pas moins de démêlés ici. Dès-à-présent, l'on en parle de deux manières tout-à-fait opposées. Les uns se plaignent hautement de la conduite violente de la pluralité du Conseil à l'égard du Lord *Pigot*, qu'ils représentent comme la victime d'une Ligue des plus odieuses formée contre lui par ses Subalternes; & ils soutiennent, que l'intention de ce Gouverneur de rétablir le *Raja* de *Tanjour* étoit aussi désintéressée que juste, n'étant fondée que sur la conviction des torts qu'on lui a faits, à l'instigation de l'ambitieux Nabob d'*Arco*t, qui a sçu engager le Conseil de *Madras* dans le projet d'exterminer ce Prince & ses Adhérens; quoiqu'ils ne se soient rendus coupables d'aucune hostilité contre la Compagnie. Le Parti opposé prétend au contraire, que le Lord *Pigot* a été arrêté pour des raisons aussi justes qu'graves; que ses vues, contraires à la foi des Traités conclus avec le Nabob, avoient jeté une grande confusion dans les affaires & causé un mécontentement si général parmi les Natifs, qu'il en auroit pu résulter les suites les plus fatales, si on ne les avoit prévenus, en lui ôtant les rênes du Gouvernement. Ils attribuent ses desseins non-seulement à une imprudente fantaisie; mais ils insinuent même, qu'il avoit reçu un Présent d'au-delà de 300. mille Liv. St. du Roi de *Tanjour*, pour favoriser ses intérêts. Enfin ils tâchent de justifier la démarche du Conseil de *Madras* par l'approbation, que le Gouverneur-Général & tous les Membres du Conseil Suprême de *Bengale* ont unanimement donnée à ses procédés en cette occasion. La proposition du Lord *Pigot* pour la restitution du *Raja* fut mise sur le tapis dans le Conseil de *Madras* le 14. Août 1776. Il y eut des débats extrêmement violents. Quatre Membres se déclarèrent pour le Sur-Intendant & sept contre lui. Et celui-ci, qui avoit précédemment fait mettre aux arrêts le Chevalier *Robert Fletcher*, fut saisi lui-même le 15, au moment qu'il entroit dans son Jardin pour y faire une promenade, par un détachement de la Garde, aux ordres du Colonel *Stuart* & du Capitaine *Lysaght*, chargés de cette Commission par la pluralité du Conseil, qui suspendit en même tems dans l'exercice de leurs fonctions trois de ses Membres, *Mrs. Russel, Dalrymple, & Stone*, tandis qu'il fit relâcher le Chevalier *Fletcher* de ses arrêts. Le Lord *Pigot* a été renfermé au Fort de *Chinglaput*, où le Conseil avoit résolu de le détenir jusqu'à ce qu'on eût appris les intentions des Directeurs; & en attendant Mr. *Stratton* avoit été nommé Gouverneur. Les raisons de part & d'autre seront plus amplement exposées par trois Députés, qu'on attend ici; savoir, Mr. *Dalrymple* pour le Lord *Pigot*; le Colonel *Capper* pour le Conseil de *Madras*; & Mr. *Deighton* pour le Nabob d'*Arco*t. Le premier est muni, dit-on, d'une ample Relation de la conduite vexatoire & tyrannique, que la pluralité du Conseil de *Madras* a tenuë envers le *Raja*; en le dépouillant de ses Etats sans aucun motif quelconque, si ce n'est celui de s'enrichir par les Présens du Nabob. Les trois Députés ont fait le trajet de la Côte de *Coromandel* à *Suez* sur la *Mer-Rouge* à bord du Bâtiment l'*Hirondelle*. Ensuite ils ont traversé l'*Isthme d'Egypte* jusqu'à *Alexandrie*, où ils furent arrêtés, pour n'avoir point fait régistrer leurs Effets à la Douane; Mais, sur ce qu'ils se justifirent du soupçon de contrebande; il leur fut permis de poursuivre leur route, qu'ils continuèrent d'*Alexandrie* par mer jusqu'à *Marseille*, où au départ des Lettres ils faisoient la quarantaine. L'Express, qui en a porté ici le premier avis, & qui étoit arrivé par la même voye, étoit chargé de Dépêches, par lesquelles le Chevalier *Edouard Hughes*, Commandant de l'Ecadre du Roi aux *Indes-Orientales*, a instruit le Ministère des détails de cet événement. Ceux que les Directeurs de la Compagnie ont reçus vont jusqu'à la fin d'Octobre 1776. Une Frégate *Françoise* & deux autres Navires, arrivés à *Suez* en même tems que l'*Hirondelle*, ont aussi apporté des Lettres, contenant plusieurs circonstances de la scission dans le Conseil de *Madras*. On a appris à la même occasion, qu'il régnoit une violente Dyssenterie parmi les Habitans de *Suez*; & qu'au mois d'Octobre l'on a essayé dans l'Isle de *Ceylan* un Ouragan terrible, qui a fait échouer deux Navires de la Compagnie *Hollandoise* des *Indes* près de *Trincomale*, & couler à fond plusieurs Bâtimens du Pays.

Nous annonçames d'après les Papiers de *Londres*, (dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. xix.) la mort du célèbre Docteur *Tucker*. Les mêmes Papiers ont ensuite retracé cette Nouvelle, assurant qu'il se trouve dans son Doyenné de *Glocester* en parfaite santé.



Les Relations des derniers Voyages, que les Anglois ont faits à la Mer du Sud, ont fait suffisamment connoître l'utilité de l'Arbre, qu'on nomme *Arbre du Pain*, & dont le fruit est une nourriture très-commune & en même tems très-agréable, pendant les huit premiers mois de l'année. Cet Arbre croit dans la partie Orientale de l'Isle de *Sumatra*, où il est appelé *Soccus* ou *Socum-Capas*. On le trouve aussi sous le nom de *Socum* dans l'Isle de *Java* aux environs de *Bantam*, de même que dans celle de *Madura* & dans l'Isle du Prince, à l'entrée du Déroit de la *Sonde*, où les Vaisseaux, qui vont à la *Chine*, s'arrêtent ordinairement pour se pourvoir d'eau. Il y a deux sortes de ces *Arbres du Pain*: Les uns portent des fruits, qui ont des pépins ou noyaux assez semblables à ceux des Nèlles: Les fruits des autres n'en ont point, & ces derniers sont les plus estimés.

Comme ces fruits pourroient être un très-bon aliment pour les Habitans des Colonies Européennes dans l'*Amerique-Méridionale*, la Société des Arts, Manufactures & Commerce, établie en cette Ville, a promis une Récompense d'une Médaille d'or, ou de 50. Livres, Sterling, à tous ceux qui lui apporteront trois Plantes de l'une ou de l'autre de ces espèces d'Arbres dans le cours des années 1778, 1779, & 1780. bien-entendu que ces Plantes doivent être en bon état & propres à être mises en terre, & qu'elles appartiendront à la Société. Ceux qui voudront gagner ce Prix, offert par l'amour de l'humanité, trouveront dans la Description du *Mangostan* & de l'*Arbre à fruit*, publiée par le Docteur *Ellis*, la figure d'une Caisse propre à transporter ces Plantes, sans qu'elles courent risque de périr pendant le Voyage.

De BRUXELLES, le 24. Mars. Le 19. de ce mois, jour du nom de l'Empereur, on a fait à *Messines*, petite Ville située à 2. lieues d'*Ypres*, l'Ouverture solennelle de la Fondation pieuse, érigée en vertu de Lettres-Patentes de l'Impératrice-Reine du 30. Août 1776. pour l'éducation & l'instruction des Enfans des Bas-Officiers & des Soldats de ses Troupes. M. l'Evêque d'*Ypres* & les autres Membres, nommés pour composer l'Administration de cette Fondation, s'y étant rendus, ont fait assembler la nouvelle Communauté d'Hospitalières, composée pour la plupart de Filles d'Officiers chargées du soin & de l'instruction des Enfans, dont un grand nombre de l'un & de l'autre Sexe, âgés entre 2. & 12. ans, y étoient arrivés la veille. Après avoir fait lire les Titres & Statuts du nouvel Etablissement, M. l'Evêque s'est rendu avec tous les Assistans à l'Eglise, où après la Grand-Messe il a entonné le *Te-Deum*. Ensuite il y a eu un grand-Repas, auquel les Hospitalières ont été admises, ainsi que des Rejouissances publiques dans la Ville. Cet utile Etablissement remplace le Monastère de l'Ordre de *St. Benoît*, qui avoit été fondé à *Messines* par *Baudouin V.* Comte de *Flandre*, & *Adèle*, Fille de *Roberts*, Roi de *France*, son Epouse, pour 30. Religieuses d'extraction noble. A la mort de la dernière Abbesse, ce Monastère s'étant trouvé dans le cas de devoir être supprimé, à cause du petit nombre de Religieuses auquel il étoit réduit, l'Impératrice-Reine a pourvu par des Pensions à la subsistance des six qui y restoiient encore, & a réuni à la nouvelle Fondation, enrichie d'ailleurs par d'autres Dons dignes de sa munificence, les Biens du Monastère supprimé, dont il ne pouvoit être fait un usage plus noble & plus intéressant pour l'humanité, ni plus utile pour la Religion & l'Etat, que de les faire servir à l'éducation des Enfans de ceux qui exposent leur vie pour la défense de leurs Concitoyens. On admettra dans cet Institut, les Enfans de Bas-Officiers & de Soldats, de l'un & de l'autre Sexe, dès l'âge le plus tendre. Les Garçons y seront élevés jusqu'à celui de sept ans, & lorsqu'ils l'auront atteint, on les fera passer à *Anvers*, où il sera pourvu à leur éducation ultérieure, dans l'Etablissement militaire; que S. M. y a érigé depuis peu, & qui consiste en une Maison d'éducation pour les Fils de Bas-Officiers & de Soldats, & en une Académie pour un nombre considérable de Fils d'Officiers. Les Filles, placées à la Fondation de *Messines*, y resteront jusqu'à ce qu'elles soient en état de pourvoir à leur entretien.

L'on écrit de *Lisbonne*, que le Corps du feu Roi de *Portugal*, après avoir été exposé deux jours sur un Lit de parade, a été enterrié le 26. Février dans l'Eglise de *St. Vincent de Vera*. La mort de ce Monarque a procuré la liberté à un grand nombre de Prisonniers d'Etat. Peu de jours avant sa mort, Sa Maj. avoit ordonné Elle-même de relâcher l'Evêque de *Cômbre* détenu en prison depuis plusieurs années pour des Ecrits contre le Pouvoir Souverain, qu'il avoit publiés. La Reine régnante, sa Fille, a étendu sa clémence encore plus loin, en faisant remettre en liberté tous les autres Prisonniers d'Etat; à l'exception seulement des Familles, qui ont eu part à la Conspiration de 1758.

De LA HAYE, le 27. Mars. Madame la Princesse de *Nassau-Weilbourg*, Soeur de Mgr. le Prince *Schoubour*, est arrivée le 21. de ce mois de ses Etats d'*Allémanne* à *Mastricht*, où Mgr. le Prince, son Epoux, qui est Gouverneur de cette Place, se trouvoit depuis le 9. Mars. On apprend d'*Amsterdam*, que le Vaisseau de guerre Anglois, le *Hector*, de 74. Canons, Cap. *Hamilton*, a pris & conduit à *Portsmouth* le Vaisseau les *Trois-Sœurs*, Cap. *Jean Prool*, venant de l'Isle *Danoise* de *St. Thomas* à *Amsterdam*.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XXVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 1. Avril, 1777.

De PARIS, le 24. Mars.

**L**E Parlement vient de rendre & faire publier un Arrêt, lequel, sur l'appel à *minimé* de la Sentence du Bailliage d'Orléans du 22. Mai 1776. condamne au carcan & au bannissement plusieurs Particuliers de la dite Ville, convaincus d'ufure, quelques-uns pour avoir escompté ou prêté sur gages à 20. Sous par Louis par mois. Parmi ces Ufuriers sont un Commissaire de Police, un Chirurgien, un Apothicaire, un Huissier. Le même Arrêt décharge d'accusation le Prieur de *Saint-Laurent*, Chanoine de la Cathédrale d'Orléans, & le Curé de la Paroisse de *St. Donatien* de la même Ville. Il ordonne " que les Loix, citées dans l'Arrêt, depuis le Capitulaire de Charlemagne de l'année, 789. jusqu'à l'Arrêt de la Cour du 27. Août 1764. seront exécutées selon leur forme & teneur. En conséquence, fait défenses à toutes Personnes d'exercer aucunes espèces d'ufures prohibées par les Saints Canons reçus dans le Royaume, Ordonnances, Arrêts, & Réglemens. de la Cour, en quelque manière que ce soit ou puisse être, & même sous apparences feintes & controuvées de faits de Commerce, &c. " Cet Arrêt est d'autant plus remarquable, qu'on se rappelle que, malgré les représentations du Parlement, les poursuites dans une pareille affaire contre des Particu-

liers d'Angoulême ont été annullées par des Arrêts du Conseil au rapport de Mr. *Turgot*, alors Contrôleur-Général, dont le système étoit, qu'il falloit, pour l'avantage du Commerce, regarder l'Argent comme Marchandise, sujet conséquemment à une variation de prix telle qu'elle a lieu pour les Denrées ou pour le cours des Effets à la Bourse, &c.

On dit, que le Sr. *Tort* veut se pourvoir au Conseil en cassation de l'Arrêt du Parlement, du 19. Mars, dont nous avons déjà rendu compte (*l'Ordinaire dernier*.) Cependant, comme nous venons d'en recevoir un Précis plus ample, nous croyons devoir le donner à nos Lecteurs. Le voici.

*Le Procès de M. le Duc de Guines a été jugé le 19. de ce mois par quarante-cinq Juges. Il l'a gagné tout d'une voix. La plainte de Tort, en ce qu'il impute à M. le Duc de Guines de l'avoir fait jouer dans les Fonds d'Angleterre, & de l'avoir fait fuir, déclarée injurieuse & calomnieuse. M. le Duc de Guines & M. de Monval déchargés de l'accusation. Tort blâmé, (ce qui s'exécute en faisant mettre le condamné à genoux & lui disant: La Cour te blâme & te déclare infame: Va-t-en.) Condamné en outre en des dommages-intérêts envers M. le Duc de Guines, M. de Monval, & M. de Saudray, par forme de réparation civile, applicables de leur consentement aux pauvres Prisonniers, & à tous les dépens du Procès, (qui emportent prison.) Enjoint à Roger & Delpach d'être plus circonspectés à l'avenir, leur écrou ou acte d'emprisonnement subsistant; & les dits Roger &*

Delpèch, ainsi que Tort, interrogés sur la sentence. Tous trois condamnés aux dépens du Procès. Tous les Mémoires de Tort, Roger, & Delpèch, supprimés avec les qualifications de calomnieux & autres. Défenses à Faleonnet, Ecrivain de Tort, d'en suivre de semblables à l'avenir sous peine de punition exemplaire. M. le Duc de Guines autorisé à se retirer par-devers le Roi pour demander à S. M. que l'Appercu, Mémoire adressé par M. Gerbier à M. le Duc d'Aiguillon pour être mis sous les yeux du feu Roi à l'époque du commencement du Procès, soit supprimé au Dépôt des Affaires Etrangères comme faux & calomnieux. En conséquence ordonné, que la Copie du dit Appercu, étant au Procès, en sera tirée & remise entre les mains du Procureur-Général du Roi. Sur la Plainte portée au Châtelet contre M. Gerbier, (Conseil de Tort,) reçu M. le Procureur-Général du Roi appellant de l'Arrêt du Châtelet, (qui déclaroit la dite Plainte nulle.) Faisant droit sur le dit Appel, mes le dit Gerbier hors de Cour. Le Procureur-Général reçu Plaignant en faux contre la Généalogie produite par Tort. Il y a eu beaucoup de voix, pour que Tort fût mis au carcan.

La Philosophie de la Nature, imprimée avec approbation de deux Docteurs, a excité l'animadversion du Châtelet, qui l'a fait brûler, il y a quelque tems comme respirant le Matérialisme: Et en outre il a rendu le 22. une Sentence, qui condamne l'Auteur, Mr. Delisle, au bannissement, & les Censeurs, qui sont deux Abbés; l'un au blâme, l'autre à être admonété. Ils ont été arrêtés sur le champ au Châtelet, où ils s'étoient rendus pour répondre aux Juges. Peut-être vont-ils garder prison jusqu'à l'Arrêt du Parlement, dont l'époque est incertaine.

De LONDRES, le 25. Mars.

La Gazette de la Cour du 22. de ce mois contient enfin quelques Nouvelles au sujet de l'état des affaires en Amérique. L'on y trouve d'abord l'Extrait d'une Lettre du Chevalier Guillaume Howe au Lord George Germain, datée de New-York le 12. Février 1777. dont voici la teneur.

La disposition des Troupes dans ces Quartiers aiant éprouvé peu de changement depuis ma dernière Dépêche, je n'ai à vous donner avis que du retour d'une Brigade Britannique & de quelques Compagnies de Grenadiers & d'Infanterie légère de Rhode-Island, pour renforcer le Corps du Lord Cornwallis dans la Jersey & mettre ce Seigneur en état, avec plus de sûreté pour les Postes de Brunswick & d'Amboy, de faire un mouvement, lorsque la Saison deviendra favorable, contre l'Ennemi, qui reste toujours à Morris-Town. Le Lieutenant-Général Clinton étant parti pour l'Angleterre, le Lord Percy lui a succédé dans le commandement à Rhode-Island,

aïant avec lui le Général-Major Prescott, un Detachement du 17<sup>me</sup>. Regiment de Dragons légers, une Brigade Britannique & deux Hessoises.

Son Exc. le Gouverneur Tryon a offert ses services dans le commandement d'un Corps de Provinciaux pour la Campagne suivante; & présumant que cette mesure sera approuvée de Sa Majesté, je tâcherai de placer sous son commandement tel Corps, qui puisse être d'un usage essentiel dans la poursuite de la Guerre.

Le Général-Major Robertson, qui aura l'honneur de vous remettre cette Dépêche, pourra vous donner les meilleures informations concernant l'état présent de ce Pays.

Ce que la Cour a jugé à propos de publier des informations du Général-Major Robertson se réduit aux paragraphes suivans.

Le Général-Major Robertson, qui partit de la Nouvelle-York le 18. Février, & par lequel l'on a reçu la Lettre, dont l'Extrait ci-dessus est tiré, donne le détail de plusieurs avantages, remportés par des Partis composés de Troupes Britanniques & Hessoises, & employés à escorter des Convois dans la Province de Jersey, sur de gros Corps de Rebelles, qui les avoient attaqués; particulièrement qu'un Parti du 42<sup>me</sup>. Regiment, qui escorteit quelques Chariots de fourage de Brunswick, aiant été attaqué par un grand nombre de Rebelles, le Chevalier Guillaume Erskine marcha à son secours avec un Detachement, & qu'aïant pris une position, qui mettoit les Rebelles entre deux feux, il les obligea à se retirer en grande confusion, laissant 3. à 4. cents Hommes morts sur la place.

Qu'un nombre considérable de Rebelles aiant paru sur les Hauteurs au-dessus du Canal à la Pointe de Sandy-Isle Major Gordon avec 200. Hommes débarqua derrière eux, les attaqua & les défit, en tuant plusieurs & faisant 74. Prisonniers; ce qui avoit fait abandonner aux Rebelles toute cette partie du Comté de Monmouth.

Que les Soldats Hessois, qui s'étoient fait jour au travers des Rebelles à Trenton, & étoient venus à New-York, avoient prié le Général Howe de les renvoyer dans la Province de Jersey, afin qu'ils pussent avoir part à tous les Services, que la Saison pourroit permettre, ce à quoi le Général consentit; & ils y furent renvoyés en conséquence.

Que les Rebelles du côté de West-Chester avoient rassemblé toute la Milice, qu'ils avoient pu tirer des Provinces de la Nouvelle-Angleterre & des Parties Occidentales de celle de la Nouvelle-York, conduisant avec eux un grand nombre de Chariots vuides, dans l'intention de piller les Habitans de l'Isle de New-York; & qu'ils avoient paru devant le Fort Independence près de Kingsbridge, qu'ils sommèrent de se rendre; mais qu'aïant reçu quelques volées du Canon de la Place, & s'apercevant des dispositions, faites par le Général Knyphausen, qui commença à Kingsbridge, pour les attaquer, ils se retirèrent avec leurs Chariots, & se dispersèrent.



Que le Général Howe se proposoit de passer par mer de la Nouvelle-York dans la Province de Jersey le 18. Février, ayant ordonné aux Troupes, revenues de Rhode-Island, de débarquer à Amboy:

Que tous les Vaisseaux du Roi, tenus de tenir la mer, étoient tenus en croisière non-obstant la rigueur de la Saison; qu'ils avoient pris & envoyé à New-York près de 200. Vaisseaux, dont ils s'étoient emparés:

Que, quoiqu'au moment que les Troupes du Roi prirent possession de la Ville de New-York, on eût trouvée presque absolument sans Habitans, l'ardeur du Peuple pour rentrer sous le Gouvernement de S. M. étoit telle, que le nombre des Habitans montoit le 17. Février à plus de onze mille. Qu'ils faisoient une garde illudé, & faisoient la patrouille par la Ville nuit & jour, pour la garantir de toute tentative ultérieure de Rebelles, Incendiaires: Que leur zèle & leur promptitude avoient empêché, que la Ville & la Flotte eussent essayé récemment aucun dommage essentiel par le feu:

Que le Congrès, après avoir déclaré le Général Washington Défenseur des Etats Américains pour six mois, s'étoit retiré à Baltimore dans le Maryland, laissant un Comité à Philadelphie pour l'affaire de son Avis:

La dernière Pièce, qu'on trouve dans la même Gazette, est Copie d'une Lettre du Gouverneur Tryon au Lord George Germain, conçue en ces termes.

A LA NOUVELLE YORK, le 11. Fév. 1777.

MY LORD,

Le succès, qui a accompagné mes efforts pour unir les Habitans de cette Ville, par un serment, de fidélité, & de fidélité à S. M. & à son Gouvernement, a répondu à toute mon attente, deux mille neuf cents soixante-tix Habitans, s'en etant acquittés en ma présence. Le Maire, le Greffier, & Alderman Waddle, ont été employés à leur administrer ce serment.

J'ai la satisfaction de vous assurer, que, comme l'invitation au Peuple de donner ce témoignage volontaire, de la fidélité à S. M. & à son Gouvernement a été faite même sans l'ombre de contrainte, j'ai eu le plus grand plaisir à voir la promptitude, avec laquelle il s'est prêté à la sommation. Je crois réellement, qu'il n'y a pas une seule centaine de Citoyens, qui n'aient profité de l'occasion de montrer ainsi leur attachement au Gouvernement. Depuis que j'ai parcouru les différents Quartiers, le Maire a certifié, qu'il y en avoit eu encore une cinquantaine de plus; & ce nombre augmente tous les jours; ce qui porte la totalité de ceux qui ont prêté le serment dans la Ville à 3020, laquelle ajoutée à ceux qui ont fait dans l'Isle des Etats, dans les trois Comtés de Pitt-Longue, & dans celui de West-Charter (le tout montant à plus de 2600.) fait un Total de 5600. Hommes.

Ainsi, MY LORD, j'ai fait de mon mieux pour raffermir la fidélité des Habitans de ce Gouvernement dans les Districts, par lesquels

les Troupes du Roi se sont portées. J'ai assuré le Général, que, quand même il retireroit toutes les Troupes de la Ville, il n'y auroit pas le moindre risque d'une Révolte de la part des Habitans; mais qu'au contraire j'étois persuadé, qu'un grand nombre prendroit parti à la défense de la Ville contre les Rebelles.

Les fidèles Habitans du Comté de la Reine ont reçu les 800. pièces d'Armes, qui leur ont été distribuées avec la permission du Général, avec des démonstrations de joye & une résignation ouverte de vouloir employer à la défense de l'Isle. J'attends avec impatience, que quelque grace de la part du Gouvernement s'étende bientôt à ce si léle Quartier de la Province. J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) GUY LL. TRYON.

Le 21. au matin, il est arrivé de Plymouth au Bureau de l'Amirauté un Officier de la Marine, chargé, dit-on, de Dépêches importantes de la part du Chevalier Pierre Parker à Rhode-Island. On dit, que les Troupes, qui se trouvoient dans cette Isle-là, vont retourner à New-York, & qu'on laissera seulement à Newport 15. cents Hommes, pour protéger la Flotte Britannique, qui doit y hyverner, & pour la garantir des entreprises des Provinciaux, qui se sont rassemblés à Providence. Il est certain, que tout dessein de pousser les opérations de ce côté-là a été abandonné, ni moins pour le présent.

Banque, 136 & cinq 8<sup>mes</sup>. Indes, 165 & demi.

De LEIDE, le 31. Mars.

Plusieurs Lettres du Portugal font regarder la disgrâce du Marquis de Pombal, qui a si longtems gouverné ce Royaume sous le feu Roi, comme certaine: Des Avis de Madrid lui attribuent même le dessein d'élever au Trône le Prince de Beira, Fils de la Reine régnante: Ils prétendent, que ce Ministre avoit déjà mandé à Lisbonne plusieurs Régimens pour l'exécution de ce Projet, qui n'a manqué que par la mort du Roi, arrivée quelques jours plutôt qu'on ne s'y étoit attendu. C'est par la voye de l'Espagne, que la Cour de Versailles a été informée de ce décès, & non par l'Ambassadeur de Portugal en France, qui n'a pas reçu aussi promptement, qu'il est d'usage, l'ordre de le notifier. Au départ des dernières Lettres de Paris, le bruit y courroit de la descente, qu'un inconnu avoit faite par la fenêtre dans la Chambre de Sa Maj. Catholique; qu'il étoit échappé avant qu'on eût pu saisir; mais que d'après toutes les circonstances on ne pouvoit lui supposer d'autre dessein que celui de voler.

La Nouvelle de la défaite de l'Armée Britannique dans la Province de Jersey, (annan-



été dans le Supp. du N<sup>o</sup>. xxiv.) paroit se confirmer. Les Lettres de Londres du 25. Mars portent, " que sur le rapport d'un Maître de Navire, arrivé de New-York, le bruit s'y étoit répandu le même jour, que, dans une Action entre les Troupes du Chevalier Howe & celles du Général Washington dans la Jersey, les premières avoient été obligées de se retirer avec beaucoup de perte. " L'Armée des Provinciaux, qui s'augmentoient tous les jours, accoutumée au climat, continuoit de tenir la Campagne, malgré la rigueur de la Saison. En général la situation des affaires paroît être des plus fâcheuses pour la Grande-Bretagne, pire même que ceux qui connoissoient les forces des Colonies n'ont osé le prédire. Voici ce que porte une Lettre particulière de Londres du 21. Mars.

Le Gouvernement a reçu pendant ces dix derniers jours divers Ecrits du Général Howe, qui étoit alors à New-York. Les Dépêches, dernières en date, étoient du 19. Février. En vérité elles sont toutes & à tous égards très-désagréables. Le Chevalier s'exprime au sujet des Troupes Hessoises, particulièrement de Mr. de Heister, leur Commandant en chef, d'une manière, qui suppose le plus grand déplaisir. Il paroît se promettre fort peu des Troupes Allemandes en général; & c'est, dit-on, pour cette raison, qu'il a désiré qu'on lui envoyât plusieurs Officiers Anglois, qu'il a désignés, pour les commander. Quelques-uns ont refusé. Le Colonel Charles Giey, Aide-de-Camp du Roi, a accepté, moyennant un Régiment & le titre de Général-Major en Amérique. Le Général Burgoyne s'est aussi déterminé enfin à partir. — Mr. Howe a réussi avec quelque difficulté & beaucoup de peine à faire revenir à New-York le Corps, qui avoit tâché de se maintenir à New-Brunswick dans la Jersey. Il a aussi rappelé une partie des Troupes, qui étoient à Rhode-Island. A New-York on est dans la plus grande disette de toutes sortes de Provisions fraîches & de Végétaux. En même tems, une Pièvre contagieuse y règne & menace d'emporter encore avant le Printems la moitié des Troupes qui y restent & de faire éprouver un sort non moins funeste aux Recrues Allemandes & autres, que l'on s'occupe présentement à faire partir pour cette Ville malheureuse, &c.

Il paroît de plus en plus, que le parti, que la Grande-Bretagne a dû prendre, de soulever des Etrangers pour soumettre les Colonies, est sujet à nombre de contretems. Nous

avons dit l'Ordinaire dernier, que le Margrave de Brandebourg-Anspach avoit accompagné les Troupes jusqu'à Dordrecht. Le motif de sa résolution se voit dans une Lettre de Nurenberg en Franconie du 18. Mars, dont voici l'Extrait.

On a reçu ici la Nouvelle d'une espèce de Révolte, parmi un Corps de Troupes Allemandes destinées à passer en Amérique, laquelle auroit pu avoir les suites les plus fâcheuses, si on ne l'avoit éteinte dès sa naissance. On rapporte la chose de la manière suivante. " Lors que ces Troupes alloient s'embarquer à Ob-*senfurt*, elles se plaignirent, que les Bâtimens étoient trop petits, & qu'elles y seroient trop resserrées & fort mal à leur aise: Elles refusèrent donc d'y descendre. Le Commandant leur répondit, " qu'à la vérité ces Bâtimeaux étoient un peu étroits; mais que ce ne seroit que, pour peu de tems, puisqu'à Hanau ils passeroient sur d'autres. " Mais les représentations furent en vain. Les Detachemens, qui étoient encore à terre, commencèrent à défilier par le même chemin, par où ils étoient venus; & leur exemple fut bientôt suivi par ceux qui étoient à bord. Heureusement leurs Armes étoient renfermées dans de grandes Caisses; & le Commandant eut la prudence de s'en assurer la possession. Il donna aussi ordre à sa Compagnie de Chasseurs, qui étoit munie de fusils, de prendre poste sur une Hauteur, que les Mutins devoient passer; & il chargea le Capitaine des Chasseurs de les haranguer de nouveau; & s'ils ne vouloient l'écouter, de faire feu. On fut obligé d'en venir à cette extrémité. Quatre Hommes furent tués sur la place; & cette sévérité mit les autres à la raison. Le Commandant avoit en attendant envoyé un Exprès au Prince, son Souverain. Celui-ci se hâta de venir, & joignit ses Troupes en moins de quatre heures. Sa présence rétablit le calme dans les esprits, à l'exception de quatre des plus opiniâtres d'entre ces Mutins. Comme ils refusèrent absolument de partir, le Prince leur donna leur congé avec défense de mettre jamais le pied dans ses Etats. Pour plus de sûreté, Son Altesse prit le parti d'accompagner ses gens en personne jusqu'en Hollande.

On trouve dans d'autres Avis de l'Empire, que le motif du mécontentement des Régimens d'Infanterie d'Anspach étoit, qu'on en vouloit mettre deux Compagnies sur le même bord que les Chasseurs. Ceux-ci étant pour la plupart des gens ramassés de tout côté, les Fusiliers déclarèrent, qu'ils ne vouloient pas s'embarquer avec un tas de mauvais garnemens & de Vagabonds. La Garnison de Wurtzbourg, qui fut appelée, & la présence du Margrave réprimèrent, dit-on, l'esprit de mutinerie pour le moment.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXVI.

De LEIDE, le 1. Avril, 1777.

**J**USQU'À présent l'on n'avoit vu d'autres détails de l'affaire de Trenton, dans laquelle la Brigade *Hessoise* du Colonel *Rall* a été faite Prisonnière de guerre, que le peu de Lignes de la Lettre du Chevalier *Howe*, du 29. Décembre 1776, (*insérée dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. XVIII.*) Aujourd'hui, l'on vient de recevoir deux Relations de cet événement, publiées par le Congrès - Général: L'une est du Général *Washington* lui-même, & se trouve accompagnée d'un Etat authentique des Prisonniers faits en cette rencontre: l'autre est donné simplement sous le nom de *Lettre d'un Officier de distinction de l'Armée*. Voici la première de ces Pièces.

Le 31. Décembre 1776. *Ce matin le Congrès a reçu la Lettre suivante de la part du Général Washington.*

MONSIEUR, *Au Quartier-Général à NEWTON, le 27. Décembre 1776.*

**J**'AI le plaisir de vous féliciter sur le succès d'une entreprise, que j'avois formée contre un Détachement de l'Ennemi cantonné à Trenton, & qui fut exécutée hier matin. Le 25. au soir, je donnai ordre aux Troupes, destinées pour ce service, de se mettre en parade en arrière du Bac de *McKenky*, afin qu'elles pussent commencer à passer, aussitôt que le soir seroit tombé, m'imaginant que nous pourrions leur faire faire le trajet à toutes, avec l'Artillerie nécessaire, avant minuit, afin de pouvoir être rendus aisément à Trenton vers les 5. heures du matin, la distance étant d'environ 9. miles; mais la quantité de glace, causée par le froid de cette même nuit, embarrassa tellement le passage des Chaloupes, qu'il étoit près de 3. heures avant que l'Artillerie pût être passée, & près de quatre, lorsque les Troupes se mirent en marche. Je formai mon Détachement en deux Divisions, pour marcher l'une par la route-basse ou de la Rivière, & l'autre par la route-supérieure ou le chemin de *Pennington*. Comme les deux Divisions avoient à peu près la même distance à franchir, j'ordonnai à chacune, immédiatement après avoir forcé les Gardes avancées, de pénétrer sur le champ dans la Ville, afin qu'elles pussent charger l'Ennemi, avant qu'il eût en le tems de se former. La Division supérieure arriva au Poste avancé de l'Ennemi justement à huit heures du matin; & trois minutes après le feu, que j'entendis du côté de la route-basse, m'instruisit que cette Division étoit également renduë à sa destination. Les Gardes avancées ne firent que peu de résistance, quoiqu'en égard à leur nombre elles se conduisissent très-bien, entretenant confiamment un feu de retraite de derrière des Maisons. Nous vîmes dans le moment leur grès se former; mais d'après leurs mouvemens ils parurent incédis sur le parti à prendre. Etant vivement pressés par nos Troupes, qui s'étoient déjà emparé d'une partie de leur Artillerie, ils tentèrent de défiler par une route sur leur droite, qui conduisit à *Prince-Town*: Mais, m'apercevant de leur intention, je jettai un Corps de Troupes sur leur chemin, qui les arrêta tout court. Voyant enfin par notre disposition, qu'ils étoient entourés, & qu'ils seroient infailliblement taillés en pièces, s'ils faisoient quelque résistance ultérieure, ils consentirent à mettre bas les armes. Le nombre, qui se rendit de cette manière, étoit de 23. Officiers & 886. Hommes. Le Colonel *Robt (Rall)* Officier Commandant, & sept autres, furent trouvés blessés dans la Ville. Je ne fais pas exactement, combien ils ont eu de tués; mais je pense, qu'il n'y en a pas eu au-delà de 20. ou 30. attendu qu'ils n'ont tenu nulle part régulièrement ferme. Notre perte est en vérité très-peu considérable, ne consistant qu'en deux Officiers & un ou deux Soldats blessés.

(Je trouve, que le Détachement Ennemi consistoit en trois Régimens *Hessois*, de *Landspahs (Lofsberg)*, *Kniphaußen*, & *Robt (Rall)*,) montant à environ 1500. Hommes, & une Troupe de Chevaux-legers *Britanniques*: Mais, d'abord que l'attaque commença, tous ceux qui ne furent point tués ou faits Prisonniers, se retirèrent directement par la route, qui conduisit à *Borden-Town*. Ceux-ci seroient pareillement tombés entre nos mains, si mon Plan eût pu s'exécuter complètement. Le Général *Ewing* auroit dû franchir la Rivière avant le jour au Bac de Trenton & prendre possession du Pont, qui conduit hors la Ville: Mais il y avoit tant de glace, que, quoiqu'il fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour l'effectuer, il ne put y parvenir. La même difficulté empêcha aussi le Général *Cadwalader* de faire le trajet de *Bristol* avec la Milice de *Pennsylvanie*. Il réussit à faire passer une partie de son monde; mais trouvant, qu'il étoit impossible d'embarquer son Artillerie, il fut obligé de se défilster de son entreprise. Je suis pleinement persuadé, que, si les Troupes sous les Généraux *Ewing* & *Cadwalader* eussent franchi le Fleuve, j'aurois été en état avec leur secours de chasser l'Ennemi de tous ses Postes au-dessous de Trenton: Mais le nombre de celles que j'avois avec moi étoit inférieur à celui des Corps au-dessous de moi, & un Bataillon nombreux d'infanterie légère se trouvant à *Prince-Town* au-dessus de moi, je jugeois que le parti le plus prudent seroit de retourner le même soir avec les Prisonniers & l'Artillerie que nous avions prise. Nous ne trouvâmes aucunes Munitions de conséquence dans la Ville.

Pour rendre justice aux Officiers & Soldats, je dois ajouter, que leur conduite en cette occurrence leur fait le plus grand honneur. La difficulté de passer la Rivière pendant une nuit extrêmement froide, & leur marche à travers un orage violent de grêle & de neige, n'émourent rien leur ardeur : Mais, lorsqu'ils en vinrent à la charge, chacun parut vouloir surpasser son Camarade en s'avancant avec vigueur : Et, si je voulois donner la préférence à quelque Corps en particulier, je serois très-injuste à l'égard des autres.

Le Colonel *Baylor*, mon premier Aide-de-Camp, aura l'honneur de vous remettre la Présente & par lui vous pourrez apprendre plusieurs autres particularités. Sa conduite courageuse en toute occasion exige de moi, que je le recommande à votre attention particulière. J'ai l'honneur d'être avec le plus grand respect, &c.

(Signé) G. WASHINGTON.

Outre ces deux Relations, l'on a reçu en même tems plusieurs *Gazettes Américaines*, contenant des détails sur les diverses rencontres depuis l'affaire de *Trenton*, dans lesquelles les Troupes *Britanniques* ont été délogées de tous leurs Postes en la Province de *Jersey*, à l'exception de *Brunswick* & d'*Amboy*. L'ensemble de leur perte en ces différentes occasions y est porté à plus de mille Hommes, avec beaucoup d'Artillerie, d'Attraits de guerre, & de Munitions. L'affaire à *Prince-Town*, le 3. Janvier, y est représentée comme des plus sanglantes : Le Général *Merzer*, un des Commandans *Américains*, reçut trois coups de bayonnette dans le corps, & fut tué : Mais enfin les Troupes *Britanniques* furent forcées à se retirer, avec perte, selon ces Relations, d'une centaine de tués ou de blessés, & de 320. Prisonniers. Après cette Action, le Général *Washington* s'est attaché à déposer les Forces Royales de *Brunswick*, tandis que, de l'autre côté, le Général *Heath* tâchoit de pénétrer par la Province de *New-York*, en forçant le Poste de *Kingsbridge* & le Fort *Washington*. Une des Places, d'où le premier a délogé ses Ennemis, est *Elizabeth-Town*. Il est dit dans la Lettre d'un Officier *Américain*, datée du 4. Février, qu'à la prise de cette Ville Mr. *Washington* a tué ou fait Prisonniers environ 4. ou 500. Hommes, & s'est emparé de plusieurs Canons ainsi que d'une grande quantité de Bagages & de Munitions : Mais, dans d'autres Récits, l'on ne porte le nombre des tués & des Prisonniers, du côté des *Anglois*, qu'à environ deux-cents, dont 80. *Montagnards Ecoffois*. Dans ces différentes Relations l'on se plaint beaucoup des excès, que les Troupes Royales & Auxiliaires ont commis dans la Province de *Jersey*, sur-tout du 24.<sup>me</sup> Régiment, qui s'est distingué, dit-on, par-dessus tous les autres par des actions peu conformes à l'humanité, mais qui en revanche a beaucoup souffert dans quelques rencontres avec les *Provinciaux*. On cite entre autres un fait, qu'on n'auroit point attendu d'une Nation, si célèbre par son amour & son respect pour les Sciences : C'est la destruction du magnifique Apparat Philosphique dans le Collège de *Prince-Town*, particulièrement de l'inestimable *Orreury*, Machine construite sur un Plan amélioré par l'ingénieur Docteur *Rittenhouse*. En un mot, en lisant les Relations de part & d'autre, l'on ne sauroit trop déplorer l'acharnement, lequel anime à leur ruine réciproque deux Peuples, qui, unis par les liens d'un intérêt commun, autant que par ceux du sang, auroient pu faire la loi à toutes les autres Nations du Monde connu.

La Proclamation du Général *Washington*, dont il a été fait mention dans notre dernier Supplément à l'Article de *Londres*, est conçue en ces termes.

De par Son Excellence GEORGE WASHINGTON, Ecuier, Général & Commandant en chef de toutes les Forces des ETATS-UNIS de l'AMÉRIQUE.

Attendu que différentes Personnes, Habitans des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, engagés par des motifs d'humanité intimidés par les menaces de l'Ennemi, ou séduits par une Proclamation, donnée le 30. Novembre dernier par le Lord & le Général *Howe*, se disant *Commissaires du Roi pour accorder des Pardons*, &c. actuellement en Guerre ouverte & faisant invasion dans ces *Etats*, ont tellement perdu de vue les intérêts & le bien-être de leur Patrie, qu'ils se sont oubliés jusqu'à se rendre près de l'Ennemi & à signer une Déclaration d'obéissance ; que quelques-uns d'entre eux ont été forcés à prêter le serment de fidélité, & engagés à ne point prendre les armes contre le Roi de la *Grande-Bretagne* ni à encourager d'autres à ce faire : Et attendu qu'il est devenu nécessaire, qu'il soit fait distinction entre ceux des Habitans de ces *Etats*, qui sont amis de l'*Amérique*, & ceux qui le sont de la *Grande-Bretagne* ; & que tout Homme, qui reçoit protection d'un *Etat* comme l'un de ses Sujets (pourvu qu'il n'ait point de serupule de conscience contre l'usage de porter les armes) soit prêt à le défendre contre une invasion hostile :

ACES CAUSES, au nom des *Etats-Unis* & en vertu des pouvoirs qui m'ont été donnés par le Congrès, j'ordonne par la Présente, de la manière la plus expresse, & je requiers tous & chacun, qui ont signé une telle Déclaration, prêté un tel serment, & accepté une telle protection & un tel Certificat, de se rendre au Quartier-Général ou au Quartier du Général, le plus prochain de l'Armée *Continentale* ou de la Milice, (jusqu'à ce-qu'il puisse être fait un arrangement ultérieur par l'Autorité Civile ; ) d'y délivrer telle Protection, Certificat, ou Passeport, & de prêter le serment de fidélité aux *Etats-Unis* de l'*Amérique* : Accordant néanmoins par la Présente, à tous ceux qui persisteront les intérêts de la *Grande-Bretagne* à la Liberté & au



bonheur de leur Pays, *permissiō pleine & entière* de se retirer d'abord, eux-mêmes & leurs Familles, dans l'enceinte du Pays occupé par l'Ennemi: Et je déclare par la Présente, que tous & chacun, qui négligeront ou refuseront de se conformer à cet Ordre, dans un délai de 30. jours à compter de la date de la Présente, seront réputés Adhérens du Roi de la *Grande-Bretagne*, & traités comme Ennemis communs de ces États *Americains*.

*Donné au Quartier-Général à MORRIS-TOWN.*

Par ordre de Son Excellence, (Signé) ROBERT H. HARRISON, *Secr.*

*De CONSTANTINOPLE, le 18. Février.* On attend à tout moment l'accouchement d'une des Femmes du *Grand-Seigneur*: Mais, d'un autre côté, *Sa Hauteſſe* est à la veille de perdre un de ses Enfans, le Prince *Mehemet*, son Fils aîné, étant depuis quelques jours si dangereusement malade, qu'on craint qu'il ne puisse pas en rechapper.

Le nombre des trois Vaisseaux *Russes*, qui se trouvoient dans notre Port, a été augmenté de deux autres, chargés de Marchandises peu précieuses, mais qui surpassent encore les autres en grandeur. Au moment que l'on croyoit, que l'arrivée des premiers alloit contribuer à accélérer une rupture entre la *Porte & la Russie*, on a été fort étonné de voir les Capitaines & les Intéressés de ces Vaisseaux, disoit-on, pour la *Mer-Noire*, accepter la proposition qui leur avoit été faite par le Gouvernement *Ottoman*, d'aller prendre un chargement de Blé pour son compte sur la Côte de la *Grèce*. Il les a frétés en conséquence; & ces deux Navires vont être expédiés dans peu de jours. Quoique cet arrangement paroisse indiquer, que les affaires avec la Cour de *Petersbourg* sont en négociation, & quoiqu'on continue de soutenir que les Armes *Ottomanes* sont victorieuses du côté de la *Perse*, le Gouvernement ne continue pas moins de travailler au rétablissement de ses Forces, particulièrement de sa Marine. Le *Capitan-Pacha* est parti ces jours-ci pour *Ismith & Brouſſe* dans le Golfe de *Nicomédie*, afin d'y faire couper le Bois nécessaire pour la construction de plusieurs Vaisseaux de guerre neufs, outre ceux qui sont déjà actuellement sur les Chantiers. Il est chargé en même tems d'examiner le nouveau chemin, qu'on y construit pour faire conduire de-là le Bois à nos Chantiers, parce que le transport par mer, usité jusqu'à présent, est trop dispendieux & dangereux, plusieurs Vaisseaux aiant ci-devant péri dans le trajet. Au cas qu'*Hassan-Pacha* trouve la nouvelle route praticable, il a ordre d'y faire achever les travaux, qui ne sont pas encore perfectionnés. D'autres, croyant que cette Commission auroit pu être aussi bien remplie par un Officier inférieur, cherchent un motif plus mystérieux dans le départ de l'Amiral, mais sans aucune apparence de vérité.

La disgrâce du ci-devant *Grand-Vizir, Dervis-Mehemet-Pacha*, n'a pas été de longue durée; puisque le *Grand-Seigneur* lui a conféré le 13. de ce mois le Gouvernement de l'Isle de *Candia*. L'ancien *Reis-Effendi, Ismail-Bey*, n'est pas si heureux. Malgré tous ses efforts, il n'a pu encore obtenir la permission de revenir en cette Capitale.

*De LISBONNE, le 28. Février.* Depuis la mort du Roi, les affaires sont ici dans une espèce de fluctuation. Comme les Loix du Royaume portent que, lorsque la Reine est mariée à un Prince *Portuguis*, & qu'il y a des Enfans de ce Mariage, son Epoux doit aussi être reconnu pour Roi, l'on croit, que l'Infant *Don Pedro*, Oncle & Mari de notre nouvelle Souveraine, sera proclamé en même tems que cette Princesse, la Cérémonie en étant fixée après les Fêtes de *Pâques*. Le Marquis de *Pombal*, & Mrs. de *Mello & de Sá*, Secrétaires d'Etat, se rendent tous les jours chez la Reine: Mais l'on s'attend à la retraite du premier; & l'on croit, que *Don João Oliveira-Lette*, Secrétaire de *Don Pedro*, entrera dans le Ministère, dès que ce Prince sera monté sur le Trône. Mr. de *Sá*, qui est Ministre au Département des Affaires Etrangères, paroît mieux affermi dans son Poste que le Marquis de *Pombal*; & jouit jusqu'à présent de toute la confiance de ses nouveaux Maîtres. Quant à l'état des différends avec la Cour de *Madrid*, on espère qu'ils pourroient être terminés à l'amiable; mais la multitude d'autres objets, qui se captivent à présent ici plus directement l'attention, ont presque fait oublier celui-là pour le moment.

*De VARSONIE, le 19. Mars.* Ces jours derniers peu s'en fallut, que nous n'eussions ici un tumulte général. Quelques *Russes* eurent querelle avec des *Polonois* près des *Casernes Royales*: La Patrouille survint & voulut saisir les Mutins: Mais les *Russes*, accrus bientôt au nombre de 40. Hommes, se défendirent, & poursuivirent la Patrouille jusqu'au Corps de Garde dans la Ville neuve: La foule augmenta de plus en plus de part & d'autre; & la scène seroit bientôt devenuë sanglante, si enfin 40. *Uhlans* de la Garde du Roi, accourus au bruit, n'eussent rétabli la tranquillité. Pour prévenir désormais de pareils désordres, d'où il pourroit résulter les suites les plus funestes, les Commandants tant *Russes* que *Polonois* ont pris la ré-

folution de pourvoir leurs Patrouilles de nuit de cartouches à balle, pour faire feu sur tous ceux qui opposeroient de la résistance à l'exécution des ordres pour le maintien du repos public, si on ne peut les mettre à la raison par les voyes de douceur.

De COLOGNE, le 28. Mars. Le 22. de ce mois, entre les 6. & 7. heures du matin, il a passé à la voile de cette Ville six Bâtimens, lesquels transportoient à Dordrecht 5. à 6. cents Hessois, qui seront employés par la Grande-Bretagne en Amérique. Lorsqu'ils passèrent à Coblenz, on arrêta les Bateliers dans la Ville; l'on mit les Bateaux à la chaîne, pour y faire une visite; & l'on en enleva une vingtaine de Recrûs, malgré les protestations de l'Officier, qui les conduisoit, & qui fut obligé de céder à la nécessité des circonstances. On refusa même de fournir des Vivres à son monde, quoiqu'il y en eût 65. malades à bord. L'on écrit de Mayence, que le Corps de 200. Chasseurs, que le Margrave de Brandebourg-Anspach fournit à S. M. Britanique, & qui a dû rester en arrière à cause de la mutinerie survenuë parmi les Troupes de ce Prince, y avoit passé le Pont de Bateaux pour descendre le Rhin.

Il y eut, ces dernières semaines, une Sédition dans les Etats du Prince de Nassau-Weilbourg, pour un objet des plus minces. Ce Prince avoit fait publier, pour l'usage des Ecoles dans son Pays, un Ouvrage élémentaire, composé par la Société pour l'Education à Kirchheim-Poland. Ce Livret, de 20. pages in 8<sup>vo</sup>, contenant outre l'Alphabet quelques formules de Prières, &c. parut aux Payans renfermer des choses sentant l'hérésie ou du moins peu conformes à leurs idées: Ils s'attroupèrent; & le Prince fit à ses Voisins, particulièrement à l'Electeur Palatin, la réquisition de lui envoyer quelques Troupes: Celles-ci rétablirent la tranquillité; & l'on croyoit que l'affaire en resteroit là. Mais les Sujets de Weilbourg se sont adressés à la Chambre Impériale de Wetzlar, afin d'en obtenir une Ordonnance pour faire sortir les Troupes Etrangères de leur Pays. Le Prince, de son côté, y a envoyé un Directeur de sa Chancellerie, pour effectuër qu'il soit mis néant sur leur Requête: Et l'on attend encore l'issuë de cette contestation.

SUITE des Nouvelles de LONDRES, du 25. Mars.

Le 22. de ce mois, les Communes après avoir achevé quelques affaires particulières, se formèrent en Committé sur le Subside & résolurent d'accorder

36728. L. St. II. Ch. 8. Soûs & demi; pour la paye d'un Régiment de Chasseurs Hessois pendant l'année 1777. en conformité d'un Traité entre le Roi & le Landgrave de Hesse-Cassel.

16326. L. St. 10. Ch. 7. Soûs & demi, pour un Régiment de Chasseurs de Hanau, suivant le Traité avec le Prince Héritaire de Hesse-Cassel.

39588. L. St. 2. Ch. 4. Soûs & demi, pour un Corps de 1282. Hommes de Troupes du Margrave de Brandebourg-Anspach, y compris les Officiers, en conséquence d'un Traité conclu à cet effet.

3390. L. St. 18. Ch. 4. Soûs, pour suppléer à la Non-Valeur de la Somme accordée en l'année 1776. pour le Corps de Chasseurs Hessois.

Le Colonel Barré & Mr. Baker firent quelques objections aux Estimations faites & produites sur ce sujet: Le Lord Barrington & le Chevalier Grey Cooper y répondirent; mais le tout ne se passa que par manière de conversation.

La Chambre, considérant ensuite en Committé les moyens de lever le Subside, résolut que l'on appliqueroit à celui de l'année courante la Somme de

295832. Livres Sterling, 18. Chelins, 6. Soûs & trois quarts, qui restoit au Fonds d'amortissement, le 5. Janvier, à la disposition du Parlement.

Ces Résolutions ont été approuvées hier par la Chambre, qui a arrêté de procéder demain à l'examen ultérieur des moyens de lever le Subside.

On trouve dans quelques-uns de nos Papiers publics, que des Lettres, qui ont été apportées par la Susanne, Capitaine Clark, parti de New-York avec le dernier Convoi, contiennent l'Avis qu'une Députation, de la part des Colonies de Virginie, Maryland, Pensylvanie, & des trois Comtés sur la Delaware, s'étoit renduë près des Frères Howe, "pour les prier, de recevoir leurs Provinces sous le Gouvernement Britanique, & de faire une diversion en leur faveur: " Mais, s'il y avoit la moindre réalité à un fait aussi important, la Cour n'auroit pas manqué de le publier d'après le rapport du Général-Major Robertson ou d'après les Lettres des Frères Howe, arrivées en même tems.





NUMERO XXVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 4. Avril, 1777.

De GIBRALTAR, le 25. Février.

**O**N a reçu ici des Avis de la Côte de *Barbarie*, en date du 18. de ce mois, portant que, le Roi de *Maroc* ayant envoyé un Corps de ses Troupes vers la partie Méridionale de ses Etats, dans les Districts voisins de la Rivière de *Dra*, en la Province de *Ayt-Ata*, sous les ordres de son Cousin, *Muley-Aly-Ben-Elfadil*, pour lever des Contributions sur les Habitans & soumettre quelques-uns d'entre eux qui s'étoient révoltés, ceux-ci n'eurent pas plutôt découvert ces Troupes, qu'ils profitèrent de la première occasion pour les repousser: & que, les ayant surpris pendant la nuit, ils les mirent en déroute, tuant le Général, dix autres Officiers & 1300. Soldats. Aussi-tôt que Sa Maj. *Maure* a été instruite de ce desastre, Elle s'est d'abord mise en marche avec une nombreuse Armée, pour aller domter les Rebelles & les châtier sévèrement de leur desobéissance & de leurs excès. Le même Prince a donné ordre au Gouverneur de *Salé* de faire construire deux Frégates de la même grandeur que celles qui ont été détruites par les *Hollandois* dans les Ports de *Mamore* & de *Larrache*, & de faire des dispositions pour le recouvrement de celle, que *Pierre Humbert* a vendue en notre Baye à un Particulier de la Place. La nécessité d'avoir quelques Bâtimens pour aller en croisière a donné lieu à

ces ordres; mais, l'Acheteur ayant refusé de restituer le Bâtiment, il en est résulté un Procès. Les Esclaves, qui ont composé l'Equipage des deux Hourques *Hollandoises*, prises par les Frégates détruites, ont été conduits à *Maroc* par ordre du Souverain. Ce Prince vient aussi d'envoyer ordre dans tous les Ports de ses Etats d'augmenter jusqu'à 8. *Duros* les droits de sortie sur chaque Boeuf gras, qu'on en exporte pour l'approvisionnement de *Gibraltar*; tandis qu'on n'en payoit ci-devant que cinq; ce qui fera renchérir les Provisions fraîches en cette Place. *Muley-Abdiselem*, Fils du Roi de *Maroc*, est revenu à *Fex* de son Pèlerinage à la *Mecque*; & il a annoncé son retour à son Beau-Père, l'Alcaïde *Affir*, auquel il a envoyé en même tems un Cheval richement enharnaché.

De PARIS, le 28. Mars.

Le Parlement a rendu le 13. de ce mois un Arrêt, qui supprime, comme ayant été imprimée en contravention aux Réglemens de la Librairie, la Dénonciation contre les *Ex-Jésuites*, dont nous avons donné Copie (dans nos Gazettes Nos. xxiii. & xxiv.) Le Requisiteur de M. l'Avocat-Général *Séguier*, étoit conçu en ces termes.

MESSIEURS, Nous apportons à la Cour un Imprimé, qui se débite publiquement, contenant le Récit fait par un de Messieurs, lors de l'Assemblée des Chambres du 28. Février dernier; & comme cet Imprimé est contraire

aux Réglemens concernant la Librairie, nous avons cru devoir en requérir la suppression. C'est l'objet des Conclusions par écrit, que nous laissons à la Cour, avec le dit Imprime.

Mr. Necker, Directeur-Général du Trésor Royal, fait, dit-on, une épargne importante pour le Public, en refusant de dater du 1. Avril les avances de 8. à 9. Millions, que procuroient depuis longtems de riches Financiers, le Trésor Royal étant en état de faire face à toutes les dépenses. Cette bonne économie fournit au Gouvernement les moyens de mettre le Royaume dans une situation à ne point craindre les événemens. Il y a des ordres donnés pour la construction de deux Citadelles & l'exécution d'un Plan de travail à Cherbourg, d'après lequel ce Port sera l'un des meilleurs de la France.

De LONDRES, le 28. Mars.

Le Lord Guillaume Campbell, Capitaine de Vaisseau & Gouverneur de la Caroline-Méridionale, & le Lieutenant Ferguson arrivèrent le 25. Mars en cette Ville de retour de la Nouvelle-York: Le lendemain le Lord eut l'honneur d'avoir une longue Conférence avec le Roi, à qui il fut présenté par le Duc d'Argyle. Le rapport, qu'il a fait à S. M. de l'état des affaires en Amérique, s'étend jusqu'au 20. Février. On en débite plusieurs particularités, sur lesquelles cependant la Cour garde le silence, telle par exemple que la soumission de la Caroline-Septentrionale & de la Province de Maryland, dont les Habitans ont joint, dit-on, les Troupes commandées par le Lord Cornwallis: D'autres assurent la même chose de la Caroline-Méridionale & de la Province des trois Comtés sur la Delaware: D'autres enfin prétendent avoir la Nouvelle, que six Bataillons Américains ont mis bas les armes, déterminés à ne plus servir; qu'il avoit été convoqué un Conseil de guerre, composé des principaux Officiers de l'Armée Provinciale, dans lequel l'on s'attendoit à voir prendre quelque résolution décisive sur les conditions, auxquelles les Colonies rentreroient sous la Domination Britannique; que les deux Commissaires se promettoient beaucoup de la flexibilité de plusieurs Membres du Congrès; qu'outre les Colonies sus-nommées celle de New-York & une grande partie de celle de Pensylvanie venoient de se déclarer pour le Gouvernement; que quelques Comtés de ces Provinces avoient même pris les armes en faveur du Roi; que la Virginie, lassée de la Guerre sur mer qui la ruine, avoit aussi montré l'inclination pour un Accommodement; & que le Général Howe alloit envoyer dans

toutes ces Provinces des Troupes pour la protection des Bien-intentionnés contre les excès des Mécontents. Ainsi des treize Colonies-Unies il ne resteroit plus à ramener à l'obéissance que les quatre qui composent la Nouvelle-Angleterre, & la Georgie. S'il est vrai, que la Cour ait reçu avis de ces événemens, elle a trop d'intérêt à détromper le Public sur l'idée qu'il s'est faite de l'unanimité presque générale, qui a paru régler jusqu'ici la conduite de l'Amérique-Confédérée, pour ne pas l'instruire le plutôt possible des circonstances d'une Révolution aussi heureuse qu'imprévue, ainsi que des moyens qui mettront le Chevalier Howe en état d'envoyer des Troupes dans toutes ces Provinces, tandis que, selon les derniers Avis, il avoit mandé quelques Régimens de Rhode-Island, afin de renforcer son Armée trop foible pour se maintenir dans ses Postes à New-York & dans la Jersey.

L'Aventure, Capitaine Keith, arrivé à Cork de Halifax, d'où ce Vaisseau étoit parti le 10. Février, a apporté, de la part du Général Masséy qui commande dans la Nouvelle-Ecosse, des Dépêches, qui ne paroissent nullement agréables. Des Passagers, venus avec le même Bâtiment, ont rapporté, que les Provinciaux y avoient fait une nouvelle invasion en traversant la Baye de Fundy; & qu'il avoit été envoyé quelques Troupes de Halifax, pour s'opposer à leurs progrès.

L'affaire du Lord Pigot, Président du Conseil de Madras, (dont il a été parlé dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xxv.)-aura des suites fort sérieuses. Le Parti, contraire à ce Seigneur, n'oublie rien pour justifier la violence, dont la pluralité du Conseil a usé à son égard: Outre deux Brochures, qu'ils ont publiées, ils répandent dans le monde des Relations, dans lesquelles ils représentent sa conduite comme des plus arbitraires; ils lui attribuent la Résolution, prise en 1775. par la pluralité des Directeurs, de rétablir le Raja de Tanjour; ils prétendent qu'il a employé, pour l'exécution des ordres qu'il avoit su obtenir, des moyens injustes & contraires à la foi des Traités & aux intérêts de la Compagnie; ils se plaignent, comme d'un acte de despotisme, du parti qu'il avoit pris, de concert avec quatre Membres du Conseil qui lui étoient attachés, de suspendre dans l'exercice de leurs fonctions deux autres Membres, les Srs. Stratton & Brooke, & de mettre aux arrêts le Chevalier Robert Fletcher, Commandant des Troupes de la Compagnie sur la Côte de Coromandel; enfin ils se glorifient de la décision du Conseil-Suprême de Bengale, qui, approu-



rant les procédés de la pluralité de celui de Madras, a interdit les Membres de cette Assemblée, qui suivoient le Parti du Lord Pigot. Mais, d'un autre côté, l'on taxe ces imputations de mauvaise foi & de fausseté; & l'on allègue pour exemple des calomnies, que ses Ennemis de ce Seigneur répandent pour colorer, s'il étoit possible, leur conduite, le bruit des 300. mille Liv. St. qu'il auroit reçûes du Raja, pour lui être favorable; bruit qu'on convient aujourd'hui n'avoir été semé que pour prévenir contre lui les Directeurs de la Compagnie & le Public. Les procédés du Sr. Stratton & de ses Adhérents sont, dit-on, d'autant plus inexcusables, que le Lord Pigot avoit été envoyé expressément aux Indes pour exécuter le rétablissement du Raja, auquel ils se sont opposés; qu'il ne leur appartenoit point de juger les volontés de leurs Maîtres & de contrecarrer celui qu'ils avoient chargé de les remplir; que ces volontés, déclarées après une mûre délibération & de la manière la plus légale, étoient motivées par la conviction de l'injustice faite au Raja, Victime des intrigues de l'artificieux Nabob, son Ennemi, & de la cupidité de quelques Serveurs de la Compagnie; mais que, quand même la résolution des Directeurs auroit été fondée sur un exposé erroné, il étoit au devoir du Conseil de Madras de la respecter provisionnellement, jusqu'à ce que, sur ses représentations, il eût été pris tel parti, que la Compagnie auroit jugé conforme tant à la justice qu'à ses intérêts; en un mot, que les procédés de la pluralité du Conseil, soit à l'égard du Lord Pigot ou de la Compagnie même, sont un exemple de l'infubordination la plus coupable.

Ces reproches, d'après les Avis qu'on a reçus, paroissent plus aisés à prouver que l'affertion de quelques Amis du Lord Pigot, que le Nabob d'Arcot, informé des ordres donnés il y a deux ans, a envoyé depuis 18. mois pour plus de cent mille Livres Sterling de Présens en ce Royaume. Quoiqu'il en soit de cette récrimination, la Compagnie même des Indes semble être très-mécontente de l'attentat du Conseil de Madras & ne se conformer nullement à l'avis du Conseil Suprême de Bengale. Elle tint avant-hier une Assemblée Générale, dans laquelle il fut d'abord pris la Résolution suivante.

La Cour des Directeurs aiant remis devant cette Assemblée la Résolution suivante, qu'elle a prise ce jour d'hui:

„ Résolu unanimement, que les Membres de la Direction, se trouvant injurieusement traités dans deux Brochures, récemment publiées; l'une sous le titre de Lettre de

„ Mahomet - Ali - Chah, Nabob d'Arcot, à la Cour des Directeurs, à laquelle est annexé un Etat des faits relatifs à Tanjour, avec un Appendice de Papiers Originaux; l'autre intitulée: Papiers Originaux relatifs à Tanjour; imprimées Pune & l'autre chez T. Cadell dans le Strand 1777. & les dits Membres de la Direction aiant pris en conséquence très-sérieusement la Cour & tous les Propriétaires de suspendre leur jugement sur la conduite de leurs Directeurs, si indécemment attaquée par deux Imprimés anonymes & insultieux, jusqu'à ce qu'ils se soient justifiés pleinement & à la jurisdiction tant de leurs Commettans qu du Public; pour laquelle fin ils ont déjà fait des préparatifs considérables, osant dès-à présent assurer la Cour, d'après les matériaux, qu'ils ont sous les yeux, qu'ils n'ont pas le moindre doute qu'ils ne refusent complètement ces accusations graves, lesquelles, si on pouvoit les prouver, les rendroient non-seulement inhabiles à conduire les affaires de cette Compagnie, mais entièrement indignes de jouir à aucun degré de la confiance & de l'estime du Public: ”

„ La Cour des Directeurs sent l'inconvénient de faire attention & par-là de donner du poids à des Imprimés de cette nature; Mais, comme elle juge en même tems, que les excès, auxquels on s'est porté dans ces Brochures, sont sans exemple; que le dessein & l'objet en sont extrêmement dangereux; & que l'Auteur a eu en vue de déprécier la Compagnie aux yeux du Gouvernement & de la Nation, & d'embarrasser par-là les affaires; la Cour des Directeurs espère, que ses Commettans ne jugeront pas, en cette occurrence, l'examen formel d'une Brochure anonyme une proposition qui soit indigne d'être faite à la Compagnie. ”

L'Assemblée, aiant dûment considéré la dite Résolution, a unanimement résolu de l'approuver, desirant que sa présente Résolution soit insérée dans tous les Papiers publics.

Après qu'on eut pris cette Résolution, Mr. Jean Roberts, Président de la Direction, informa les Propriétaires, qu'elle avoit reçu de l'Inde des Dépêches de la nature la plus alarmante, dont le Secrétaire alloit faire lecture. La première étoit une Lettre de Mr. Dalrymple, un des Membres du Conseil de Madras, datée d'Alexandrie le 19. Janvier 1777. & contenant des informations sur les procédés de quelques Membres de ce Conseil & de leurs Adhérents, à l'égard du Gouverneur. (Nous en donnerons le Précis dans le Supplément.)

La lecture de ces informations fut suivie de plusieurs Discours des Propriétaires les plus distingués, tendant presque tous à blâmer unanimement les Membres réfractaires du Conseil de Madras. Le Vice-Amiral Pigot, Frère

re du Gouverneur, ne contribua pas peu par une Harangue, aussi forte que pleine de justice, à animer l'indignation générale, déjà excitée par le simple récit des faits; & peu s'en fallut qu'on n'eût passé d'abord la Résolution de charger les Directeurs de prendre les mesures nécessaires pour faire rendre au Lord sa liberté & son Gouvernement, & pour faire examiner les motifs de ceux qui l'ont mis en prison. Cependant l'on jugea, que l'affaire étoit trop importante pour la terminer si précipitamment; & il fut unanimement arrêté, que la proposition seroit décidée par ballot, le 31. de ce mois, dans une autre Assemblée-Générale. Les plus éclairés d'entre les Intéressés sont d'autant plus sa-

chés des troubles, que la desobéissance du Conseil de Madras menace de causer, qu'ils craignent, que le Gouvernement n'en prenne occasion de se rendre maître de toutes les Possessions territoriales de la Compagnie. Ses affaires néanmoins sont à présent en si bon état, que dans la même Assemblée du 26. les Directeurs ont communiqué aux Propriétaires des détails, par lesquels il est constaté, que la Balance de ses Revenus & Dépenses, depuis le 1. Septembre 1776. jusqu'au 1. Mars 1777. après le payement de toutes ses Dettes, se monte encore à 593000. L. Sterling en sa faveur, outre des Marchandises pour environ trois Millions & demi actuellement en Magasin. Banque, 136 & trois quarts. Indes, 166.

ANNALES POLITIQUES, CIVILES, & LITTÉRAIRES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, Ouvrage périodique, par M. LINGUET. Ces Annales paroitront exactement à LONDRES le 15. & le 30. de chaque mois. Comme ce premier Numéro ne contient que des Réflexions Préliminaires sur l'Etat actuel de l'Europe, le second ne paroitra que le 30. Avril prochain. Cet intervalle a paru nécessaire, pour laisser le tems aux Souscripteurs de se faire connoître, & déterminer par conséquent le nombre des Exemplaires à imprimer. Ceux qui n'auront pas le premier Numéro le recevront avec le second. Chaque Numéro sera composé ordinairement de quatre Feuilles ou 64. Pages d'impression; mais il y aura plus de quatre Feuilles quand le sujet le comportera. Le prix de l'Abonnement est de deux Louis d'or (48. Livres de France) ou deux Guinées par an pour l'Angleterre, la France, la Hollande, & les Pays-Bas. On peut s'abonner en tout tems, pour l'Angleterre, à la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE en St. James's-Street, à LONDRES. Pour la France, chez M. LEQUESNE, Négociant, Rue des Bourdonnois, à PARIS. Pour les Pays-Bas, chez M. HORGNIÉS, Commis à la Distribution des Lettres, à BRUXELLES. Pour la Hollande, chez M. PIERRE-FRÉDÉRIC GOSSÉ, Libraire, à LA HAÏE; & en général dans toutes les Villes de l'Europe, ou chez les Directeurs des Postes, ou chez les principaux Libraires. C'est aux Adresses ci-dessus qu'il faudra remettre tous les Paquets & Objets relatifs au Journal. Ils seront exactement renvoyés à M. LINGUET.

NB. Il faut affranchir le port de l'Argent, & des Lettres ou Paquets.

Le Sr. AGRONY, étant découvert par son travail & sa longue expérience, un remède Anti-vénérien Végétal, où il n'entre point de Mercure, pour l'extirpation de tout virus Vénérien quelconque, avertit le public qu'il continué de le distribuer avec le plus grand succès. Le Roi, s'étant fait rendre compte de toutes les cures opérées par son Remède, a bien voulu lui accorder un Privilège exclusif, revêtu de Lettres-Patentes, enrégistrées au Parlement le 9 Juillet 1770. Sa qualité de Chirurgien, les suffrages des Membres les plus distingués de la Faculté de Médecine de Paris, la confiance dont l'honorent plusieurs Princes, qui l'ont attaché à leurs Maisons en qualité de Chirurgien; tout dépose en faveur de ses lumières & de l'efficacité de sa méthode. Son remède ranime & fortifie la nature, adoucit le sang, & le dépouille de tout vice & acreté qui peut le corrompre; ce qui fait qu'on en use avec succès dans toutes les maladies de la peau & engorgemens d'humeurs. Ce qu'il y a de commode, c'est qu'on peut s'en servir en tout tems sans l'aide de personne, & sans qu'il empêche de vaquer à ses affaires, & qu'il est aussi agréable au goût que salutaire dans ses effets. Comme il est balsamique & stomachique, plusieurs personnes en font usage dans la seule vue de se maintenir en bonne santé, sans même être attaquées d'aucun virus. Le Sr. Agrony fait des envois en Province, & donne un Livre qui enseigne la manière de se servir de son Remède. Il avertit de se méfier de ceux qui prennent son nom, & de ceux qui disent vendre son Remède, en quoi ils trompent le Public, étant le seul qui le distribue en sa Maison à PARIS, Rue de Richelieu, au coin de la Rue Menard. Ceux qui lui écrivent doivent avoir soin d'affranchir leurs Lettres.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
ALEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXVII.

De LEIDE, le 4. Avril, 1777.

**L**A situation, où l'*Amérique-Confédérée* se trouva réduite par la diminution soudaine de son Armée, sur la fin de l'année dernière, doit avoir été extrêmement inquiétante; & il n'a pas fallu moins que la surprise de *Trenton* & l'Action près de *Prince-Town*, pour produire en faveur des Colonies un changement aussi prompt qu'imprévu. Nous avons déjà inféré (dans la Gazette N<sup>o</sup>. xvi.) une Adresse ou Lettre exhortatoire du Congrès-Général au Peuple, pour l'appeller à la défense de son Pays, particulièrement de *Philadelphie*. Cette Pièce, du 10. Décembre 1776, étoit donnée en cette Ville-là. Mais peu après le Congrès doit-avoir quittée, puisque ce fut le *Conseil de sûreté* qu'il y laissa, qui écrivit, le 4. Janvier suivant, une Lettre encore plus pressante, adressée au Peuple de l'*Amérique-Unie*, & dont voici la Traduction.

## AMIS ET CONCITOYENS,

**L**a nécessité présente des circonstances nous engage à nous adresser encore une fois à vous, pendant que nous pouvons déplorer les calamités de notre Patrie sans contrainte, & avant que la voix de la vérité & les plaintes contre la Tyrannie ne soient repoussées dans le sein du malheureux opprimé. C'est de vos efforts vigoureux seuls que dépend aujourd'hui le privilège de pouvoir toujours s'adresser à vous comme à des *Hommes libres*. Si l'Ennemi est encouragé par les succès ultérieurs, la dévastation & la ruine marqueront ses traces par-tout où il portera les pas.

Nous vous exhortons, nous vous prions, nous vous supplions de venir au secours de notre digne Général *Washington* & de nos Frères dans la Province de *Jersey*, gemissant maintenant sous l'invasion de l'Ennemi. — Si vous souhaitez de garantir votre propriété du pillage, & de protéger l'innocence de vos Femmes & de vos Enfants; — si vous désirez de vivre en Liberté; si vous êtes résolu à vous maintenir dans la jouissance du bienfait le plus précieux que le Ciel vous ait accordé, vous n'avez point le tems d'être en suspens. — Une résistance maladroite vous assurera tout genre de bénédiction. — L'inactivité, la froideur n'apporteront que l'honneur & la destruction. — Montrez-vous des Hommes. — Ne vous battez point de la vaine attente de paix & de sûreté, si l'Ennemi résout à soumettre ce Pays. De pareilles espérances s'évanouiront comme des songes, & vous précipiteront dans un abîme de misère inexprimable, d'où vous ne pourrez jamais vous retirer.

Tandis que nous avons le Ciel & la Justice de notre côté, (à moins que nous n'eussions assez d'impunité pour supposer, que le Tout-Puissant ait dévoué le Genre-humain à l'Esclavage.) hériterons nous de nous présenter à nos Ennemis sur le champ de Bataille? Les Fils de l'*Amérique* n'ont pas tiré l'épée pour violer les droits d'autrui, ni pour réduire des Contrées fertiles & peuplées à un état de défolation. — Ce n'a pas été pour piller les riches, ni pour extorquer au Cultivateur laborieux ou à l'industriel Artisan les biens gagnés au prix d'un rude travail, que l'*Amérique* a eu recours aux Armes. — Non. — Dans le tems que nos humbles Représentations, nos représentations pathétiques rétentissoient encore dans les oreilles de nos Ennemis, ils nous attaquèrent de gayeté de coeur sur nos paisibles rivages.

Puisse le Ciel, qui répandit sur vous la bénédiction de la Liberté, puisse-t-il vousveiller au sentiment de votre danger, & exciter parmi vous ce courage mâle d'une vertueuse résolution, qui a toujours bravé les efforts de la Tyrannie! — Puissiez-vous ne jamais perdre de vue le prix glorieux de la Liberté, & supporter avec une fermeté convenable les fatigues & les rigueurs d'une Campagne d'hiver! — Cela & cela seul vous donnera un titre à l'honneur éminent d'être considérés comme aiant été, sous la bénédiction de Dieu, les *Liberateurs de votre Patrie*.

Les artifices de nos Ennemis pour séduire & pour tromper sont en grand nombre. Tous les jours ils inventent & font circuler des contes de tout genre, les uns plus mensongers que les autres, pour vous amuser & vous tenir en suspens. C'est entre autres dans ce dessein qu'ils ont semé le bruit, que vos services ne sont pas nécessaires. N'ajoutez pas foi à de pareils rapports; ils sont répandus par des Traîtres. Que tout Homme valide, affocié ou non, se rende, à cette époque critique, sous les ordres des Officiers du District où il réside, & qu'il marche sans délai vers *Philadelphie*, à l'exception des Habitans des Comtés de *Berks* & de *Northampton*, qui doivent joindre le Général *Washington* au Quartier-Général.

Nous finissons, en priant tous Committés d'inspection, tous Officiers de la Milice, & en général tout Ami de son Pays, de s'employer en cette occasion; & nous n'avons aucun doute, que leurs vertueux efforts ne soient couronnés du succès le plus heureux.

Par ordre du Conseil,

(Signé)

THOMAS WHARTON, Jun. Président.

Pour animer encore davantage les Habitans à la défense de leurs foyers, le Conseil de sûreté publia en même tems, avec la signature du Sr. *George Bickham*, son Secrétaire, une Lettre d'un Officier de distinction de l'Armée Américaine, contenant le récit de plusieurs rapt &



autres cruautés, commis, disoit-on, par les Troupes Royales dans la Province de *Jersey*. Mais, quand même l'esprit de parti n'auroit rien ajouté à l'atrocité de ces faits, comme il y a tout lieu de le supposer, les détails mêmes en sont trop révoltans pour les communiquer tout au Public. Voici un des traits les moins noirs de cette Pièce.

Après avoir rapporté les circonstances d'un rapt, l'Auteur de la Lettre ajoute : " En de pareilles occasions l'Ennemi suivoit l'aiguillon d'une passion désordonnée ; mais en d'autres il a commis de gayeté de coeur des excès, dont on trouve les traces par tout le Pays : Il a pillé tout ce qu'il pouvoit emporter. Age ni Sexe, *Whig* ni *Tory*, n'a été épargné. Des Enfans, des Femmes, des Vieillards ont été mis nus en chemise, malgré la rigueur de la Saison. Les Meubles de toute espèce ont été brûlés ou détruits ; les portes & les fenêtres brisées ; en un mot, les Maisons laïques inhabitables & le Peuple sans Provisions, tous les Chevaux, le gros, le menu Bétail, & jusqu'à la Volaille, aiant été emmenés ou emportés. Un Gentilhomme de campagne, près de *Pennytown*, âgé & aveugle, fut dépouillé de tout ; & sur sa porte l'on trouva écrit : *C'est le Capitaine Wills, de Royal-Irlandois, qui l'a fait.* Pour donner une preuve remarquable de leurs égards & de leur bonté pour ceux qui leur sont attachés & qui leur veulent du bien, ils brûlèrent hier la belle Maison de *Daniel Cox*, Ecuyer, au Bas de *Trenton*, qui étoit confiamment leur Partisan & le Défenseur du *Toryisme* dans cette partie de la Province. "

Environ dans le même tems le Conseil & la Chambre des Représentans de la Province de *Massachusetts's Bay* employèrent les mêmes moyens pour enflammer le Peuple à s'opposer à main armée aux Forces Royales. Ils adressèrent le 26. Janvier aux Habitans de cette Colonie une Lettre, dans laquelle, après leur avoir rappelé leurs griefs & l'inutilité de leurs Représentations, ils les informoient de la Résolution prise par le Congrès de mettre sur-pié 38. Bataillons, dont 15. devoient être levés dans la Province : Ils les excitoient à concourir à la formation de cette Force militaire, pour se joindre à l'Armée sous les ordres de cet Homme, dont le courage, la vertu & la patience étoient peut-être sans exemple. Et enfin, après plusieurs réflexions amères sur la conduite de la Grande-Bretagne, particulièrement dans l'envoï des Commissaires, ils finissoient par les exhorter à l'observation de tous leurs devoirs religieux & civils.

Le Congrès-Général avoit aussi déjà précédemment jugé convenable de ranimer, dans la conjoncture épineuse où l'on se trouvoit, les sentimens de piété dans le coeur des Citoyens. A cet effet, il avoit pris le 11. Décembre 1776. la Résolution suivante.

Attendu que la juste Guerre, à laquelle les Etats-Unis de l'Amérique ont été forcés par la Grande-Bretagne, devra probablement se continuer, pour raison de la même violence & de la même injustice, qui ont animé jusqu'à présent les Ennemis de la Liberté Américaine : Et, comme il est du devoir de tout Corps public autant, que de chaque Citoyen en particulier, de vœner la Providence de Dieu & de la considérer comme le Dispersateur suprême de tous les événemens, & l'Arbitre du destin des Nations : A CES CAUSES, le Congrès a arrêté par la Présente, qu'il sera recommandé à tous les Etats, aussi-tôt que possible de fixer un Jour solennel de Jeûne & d'Humiliation, pour implorer de Dieu l'assistance du Pardon du grand nombre de péchés, trop communs dans tous les rangs, & le prier d'accorder la protection & le secours de sa Providence dans la poursuite de cette Guerre juste & nécessaire. Le Congrès recommande aussi de la manière la plus sérieuse à tous Membres des Etats-Unis, & particulièrement aux Officiers Civils & Militaires qui leur sont subordonnés, l'exercice de la repentance & de la réformation ; requérant des dits Officiers du Département Militaire l'observation étroite des Articles de Guerre en général, & particulièrement de celui qui défend les juremens téméraires & toutes autres irrégularités contraires aux mœurs, desquelles l'on charge tous tels Officiers de prendre connoissance. On laisse à chaque Etat le soin de rendre des Proclamations pour fixer le jour, qui leur paraîtra le plus convenable pour leurs Districts respectifs.

Extrait des Minutes. (Signé). CHARLES THOMPSON, Secrétaire.

Voici l'Etat des Prisonniers, &c. à l'affaire de *Trenton* le 26. Décembre 1776. que le Congrès a publié avec la Lettre du Général *Washington*, placé dans notre dernier Supplément.

Régiment de *Landspath* (*Lofsberg*). Un Lieutenant-Colonel, un Major, un Capitaine, 3. Lieutenants, 4. Enseignes, 38. Sergents, 6. Tambours, 5. Musiciens, 9. Valets d'Officiers, 206. Soldats.

Régiment de *Knipphausen*. Un Major, 2. Capitaines, 2. Lieutenants, 3. Enseignes, 23. Sergents, 6. Tambours, 6. Valets d'Officiers, 258. Soldats.

Régiment de *Rohl* (*Rall*). Un Colonel, un Lieutenant-Colonel, un Major, un Capitaine, 2. Lieutenants, 5. Enseignes, 2. Aides-Chirurgien, 25. Sergents, 8. Tambours, 4. Musiciens, 9. Valets d'Officiers, 244. Soldats.

Régiment d'Artillerie. Un Lieutenant, 4. Sergents, un Valet d'Officier, 32. Soldats.

TOTAL. Un Colonel, 2. Lieutenants-Colonels, 3. Majors, 4. Capitaines, 8. Lieutenants, 12. Enseignes, 2. Chirurgiens, 92. Sergents, 20. Tambours, 9. Musiciens, 25. Valets d'Officiers, 740. Soldats. En tout 918. Prisonniers.



Six Canons de bronze de trois livres, avec leurs affûts, complets & en très-bon état. Trois Triarits de Munitions. Autant de fusils, de bayonnettes, de gibernes & d'épées que de Prisonniers. Douze Caisses de tambour. Quatre Drapeaux. *Publié par ordre du Congrès.*

(*Signe*)

CHARLES THOMPSON, *Secrétaire.*

Il paroît, tant par cet Etat que par la Lettre même de Mr. *Washington*, que l'Auteur de celle de *New-York*, du 3. Janvier, dont nous avons donné l'Extrait (dans notre Supplément au N<sup>o</sup>. xxiv.) a eu tort d'affirmer, "qu'on avoit perdu à *Trenton* des Munitions & des Magasins de Provisions, que les Bataillons *Hessois* avoient été chargés de garder." Au reste, l'on trouve dans quelques Avis de l'*Amérique*, que les Prisonniers de cette Nation n'ont pas encore été échangés, parce qu'il n'y a point de Cartel arrêté en leur faveur.

De *VERSAILLES*, le 26. Mars. Le 23. de ce mois, Dimanche des *Rameaux*, le Comte de *Souza de Coutinho*, Ambassadeur de *Portugal*, est, en long manteau de deuil, une Audience particulière du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Maj. la mort du Roi de *Portugal*. Aujourd'hui, la Cour a pris le Deuil à cette occasion pour quatre semaines.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 28. Mars.

M. le Cardinal de la Roche-Aymon, Archevêque de *Rheims*, continuant d'être dans un état qui fait craindre pour sa vie, avoit fait passer à M. le Comte de *Maurepas* son travail pour la nomination à quelques Abbayes & pour celle de l'Abbé d'*Albaret* à l'Evêché de *Sarlat*, vacant par la mort de Mr. de *Montesquiou*: Mais, sans le décacheter, le Roi le lui a fait renvoyer directement, en lui mandant qu'il attendroit sa meilleure santé pour terminer ce travail ensemble.

On a imprimé deux Lettres de Madame de *Bellegarde*, dont le Mari est encore détenu à la Prison de l'Abbaye, adressées à M. le Maréchal de *Biron*, l'une le 16. Décembre, l'autre le 24. Janvier dernier, sur les griefs de cet ancien Officier contre la Sentence du Conseil de guerre, tenu à l'Hôtel des *Invalides*, concernant la réforme des Fusils. Comme il a été ci-devant rendu compte des Décrets décernés contre le Comte de *Viry*, soupçonné d'avoir assassiné un Jeune-Homme, nommé de *Thérigny*, qu'il logeoit dans son Château, il est juste d'annoncer aujourd'hui, que les Juges de *Meulins*, devant lesquels le Parlement avoit renvoyé ce Gentilhomme, l'ont déchargé le 28. Février, ainsi que deux ou trois de ses Domestiques, des accusations formées contre eux, & que l'écrou de leur emprisonnement a été biffé.

M. l'Ambassadeur d'*Espagne* en notre Cour contredit le bruit, qui s'étoit répandu ici, que les Gardes de la Chambre du Roi d'*Espagne* aiant entendu vers minuit du bruit aux fenêtres du Château du *Pardo*, ils étoient sortis & avoient trouvé une Echelle, un Pistolet, un Poignard, & un Portefeuille, dans lequel il n'y avoit d'écrit que l'heure qu'il étoit. En effet toute cette Histoire paroît se ressentir beaucoup de la fiction; & quelques gens assurent, qu'elle ne doit son origine qu'à un des Gardes, qui a voulu gagner une récompense par cette prétendue découverte.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 28. Mars.

Le 25. de ce mois, les Seigneurs délibérèrent sur le Bil, pour prévenir les Emprunts en Reales-vingères à des conditions ruineuses pour les Emprunteurs. Les Lords, *Abington* & *Camden* s'opposèrent à la Clause, qui donne à la Cour de Chancellerie le pouvoir de procéder dans des affaires de ce genre sommairement & sans appel. Ils crurent contraire à la Constitution & dangereux pour la propriété des Citoyens de donner à un Tribunal quelconque, qui jugé en première instance, le droit de décider souverainement, & sans qu'on puisse faire réparer les griefs contre lui, à titre d'injustice ou d'erreur. Le Lord *Camden*, examinant l'Objet même du Bil, dit "qu'il n'y voyoit aucun remède contre le mal, qu'on vouloit prévenir; que la racine s'en trouveroit dans la masse du Peuple, si corrompue, si éternée, si adonnée au luxe & à la débauche, qu'il craignoit que rien ne pourroit la rappeler au sentiment de ses devoirs, sinon l'exécès des malheurs publics; qu'il seroit plus digne du Pouvoir législatif d'extirper le mal dans sa cause, en reprimant le vice & la corruption, au lieu de les encourager, &c." Cependant cette Clause & toutes les autres du Bil furent approuvées à la pluralité de 24. contre 5. Voix; & la Chambre le passa le lendemain. Le 27. quarante-sept Bils publics & particuliers furent munis du Consentement Royal par Commission; après quoi les deux Chambres s'ajournèrent au 8. Avril. Les Communes ne se sont occupées dans leurs dernières Sessions que de Bils de peu d'importance. Un des plus considérables est celui, qui permet l'établissement d'un Théâtre à *Birmingham*, malgré l'opposition de quelques Membres, qui crurent qu'un tel Etablissement ne tendroit qu'à augmenter le goût du plaisir & de la dissipation dans une Ville de commerce & de manufacture, laquelle ne fleurit que par l'industrie de ses Habitans.

Les informations, dont il a été donné communication à l'Assemblée de la Compagnie des Indes le 26. Mars, (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette de ce jour,) contiennent en substance:

Que le Lord *Pigot*, voulant exécuter les ordres des Directeurs, qui portoient expressément de rendre au Raja son Etat de Tanjour, dont le Nabob étoit actuellement en possession, il avoit tâché de le faire de la meilleure manière possible, en prenant immorétiatement le commandement du Fort St. George; que, dans l'exécution de ce dessein, il rencontra d'abord de grands



détails de la part du Conseil; mais qu'enfin, à force d'assiduité, il l'effectuera, se rendant en personne, pour cet objet, au commencement de Mars 1776, à Tanjour, d'où il revint vers la fin de Mai; qu'ayant désiré ensuite d'y envoyer quelques Troupes, pour la sûreté ultérieure du Raja, on s'y étoit opposé en Conseil, comme presque à tout ce qui venoit du Lord Pigot; que le Nabob étoit constamment informé de tout ce qui se passoit au Conseil, & que ses intérêts y avoient absolument la prépondérance; que le Lord, après avoir épuisé tous les moyens pour agir conformément aux Loix, aux ordres des Directeurs, & au plus grand avantage de la Compagnie, n'avoit pu prévaloir; que la pluralité du Conseil étoit convenu d'envoyer une de ses propres créatures à Tanjour, sans le consentement du Président; & que, quoiqu'il fût de la plus grande irrégularité d'expédier aucun Ordre, qui ne fût conçu au nom des Prélidens & Conseil, la pluralité de celui-ci s'étoit cependant mise au-dessus de cet usage & avoit fait envoyer un Officier à Tanjour, par l'ordre seulement du Conseil:

Que le Lord Pigot, embarrassé & irrité par ces procédés, avoit suspendu, au mois d'Avril dernier, deux Membres du Conseil dans l'exercice de leurs fonctions, pour se mettre mieux en état d'exécuter les ordres des Directeurs; mais que, par une suite de cette suspension, le Colonel Stuart s'étoit invité le 24. du même mois à dîner au Fort avec le Lord Pigot; & que s'apercevant, que ce Seigneur soupçonnoit quelque dessein tramé contre lui, il avoit engagé son honneur, qu'il n'arriveroit rien de pareil: Que, sur cette assurance, le Lord s'étoit rendu, selon sa coutume, au Jardin de la Compagnie, à quelques miles hors de la Ville, pour y prendre le Thé & passer le soir, étant dans sa Calèche le Colonel Stuart; qu'il n'avoit pas fait deux miles de chemin, lorsque le Colonel Eddington se présenta à la tête des Chevaux, & l'épée nue à la main ordonna au Postillon de s'arrêter, & cria Sepoy [c'est à dire de Guerre des Cipayes;] qu'en ce moment le Capitaine Arthur Lyfaght, à la tête de trente Hommes armés, accourut à côté de la Calèche; surquoi le Colonel Stuart prit le Lord Pigot par le bras, & lui ordonna de sortir de la Voiture; que le Lord, forcé de céder, fut ensuite mis dans une autre Calèche, qu'on avoit tenu prêt pour cet effet, gardé par le Capitaine Lyfaght, qui lui tint le fusil sur la gorge pendant tout le chemin, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au Mont St. Thomas, où le Lord étoit tenu enfermé sous une forte Garde, commandée par le Major Horne:

Que le jour suivant, 25. Avri, George Stratton, Ecuyer, l'un des Membres du Conseil suspendus par le Lord Pigot, avoit été proclamé Gouverneur du Fort St. George & Président du Conseil, & qu'il avoit été rendu une Proclamation pour cet effet: Que le Lord Pigot avoit beaucoup de raison de croire, que le second Fils du Nabob ou ses Aînés avoient dessein de l'assassiner, vu qu'il avoit été envoyé à minuit un ordre de l'emmener hors du Fort; mais que ce Seigneur, se tenant sur ses gardes, avoit dit, qu'aussi longtems qu'il auroit un souffle de vie, il se défendroit, & ne souffrirait point qu'on l'emmenât: Qu'il avoit ensuite fait présenter une Requête à la Cour du Maire, pour être élargi en vertu du Bénéfice de l'Habeas-Corpus; mais que l'influence du Conseil en avoit prévenu l'effet.

De BRUXELLES, le 31. Mars. Les dernières Lettres de Paris portent, que le Deuil pour la mort du Roi de Portugal empêcheroit, que la Cour ne se montrât dans tout son éclat à l'arrivée de l'Empereur, qui paroïssoit irrévocablement fixée du 12. au 15. du mois prochain; & qu'en conséquence du rigoureux incognito, exigé par S. M. Impériale, des ordres avoient été envoyés à tous les endroits de visite des Fermes de ne lui rendre aucun honneur & de laisser passer en silence les voitures, qui lui appartiennent. Cependant le départ de ce Monarque ne doit pas avoir eu lieu avant le 24. du courant, puisque l'on avoit fixé à ce tems la Cérémonie de l'Investiture, que S. M. Impériale donneroit au Prince de Holslein-Eutin, représenté par Mr. de Koch, son Ministre Plénipotentiaire, tant pour l'Evêché de Lubek que pour les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst, qui seroient en même tems déclarés Duchés.

On ne fait s'il y a quelque fondement à la Nouvelle répandue par des Feuilles d'Italie, que le Gouverneur de la Vera-Cruz avoit fait arrêter sept Bâtimens Anglois, qui faisoient la contrebande dans le Golfe de Mexique sous Pavillon Majorquin; & qu'ayant fait mettre en prison les Capitaines & la plus grande partie de l'Equipage, les premiers, menacés de mort, avoient avoué, qu'ils faisoient depuis 5. ans ce Commerce prohibé, auquel plusieurs Habitans du Mexique, de la Vera-Cruz, ainsi que d'autres Villes sur le Golfe, & même des gens en place, étoient intéressés; & qu'ils croyoient que dans le dit intervalle il étoit entré au-delà de 300. Bâtimens contrebandiers dans des Ports de ces parages; enfin que la valeur des Bâtimens saisis étoit estimée à un Million de Piastras. Si ces faits sont réels, ils rendront peut-être plus épineuse l'affaire du Bâtimement l'Etoile d'Orient, dont il a été question au Parlement de la Grande-Bretagne.

De ROTTERDAM, le 3. Avril. Les Vaisseaux de transport Anglois, détenus jusqu'an 31. Mars par le vent contraire à Helvoetsluis, en ont fait voile ce jour-là pour Spithead. L'on vient d'apprendre, que les Anglois ont encore enlevé un Vaisseau Marchand Hollandois. C'est la Hourque la Concorde, Capitaine Gabriel van Leeningen, allant d'Amsterdam à Seville, qui a été conduite aux Dunes par le Bâtimement Garde-Côte Britanique, le Wells, commandé par le Lieutenant Guillaume Hills. On en ignore la raison.





NUMERO XXVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 8. Avril, 1777.

De MADRID, le 18. Mars.

**D**ON François - Innocent de Sousa Coutinho, Ambassadeur de Portugal, eut le 8. de ce mois une Audiance particulière du Roi, dans laquelle il présenta à S. M. ses Lettres de créance de la Reine Dona Marie, dont il notifia en même tems l'avènement à la Couronne.

Le Vaisseau le *S. Raphaël*, de la Compagnie des *Caragues*, parti de la *Guayre*, le 26. Décembre dernier, & la *Balandre*, la *N<sup>ra</sup>. S<sup>ra</sup>. de la Candelaria*, parti de *Cumana* le 22. Janvier, sont entrés à *Cadix* le 6. de ce mois, apportant pour le compte de la Compagnie & des Particuliers 10482. Fanègues de *Cacao*; 606. Arrobes d'*Anil*, 137. de *Salsépareille*, & 1900. Cuir en poil.

De PARIS, le 31. Mars.

Il a été envoyé au Parlement des Lettres-Parentes du Roi, portant Commission à des Membres du *Châtelet*, présidés par M. le *Noir*, Lieutenant - Général de Police... d'instruire & juger, sauf l'appel au Parlement, le Procès de quelques Commis du Bureau de la Guerre, emprisonnés dernièrement pour avoir détourné des Ordonnances & en avoir reçu le montant au moyen de fausses signatures.

On attend dans peu un Arrêt du Conseil, qui supprimera les différentes Régies des Droits réunis, des Droits réservés ou sur les Cuir, des Hypothèques, Octrois Municipaux, Pou-

dre & Amidon, à dater du 1. Octobre prochain. Le tout sera confié à une seule Compagnie de 25. Régisseurs, dont chacun fait 500. mille Livres de fonds. Cet arrangement procurera, dit-on, à l'Etat un avantage de 4. Millions par an.

Induits en erreur d'après de faux avis, que nous n'imputons qu'à l'ignorance & non pas à la malignité, nous nous sommes permis trop indiscrettement sans doute, de nommer des Personnes aussi respectables par le rang qu'elles occupent que par l'éclat d'une naissance illustre. La Comtesse Douairière de *Maulde* n'a pu épouser le feu Général de *Lally* en 1748. puisque son Mari n'est mort que le 11. Mai 1763. S'il existe des inquiétudes d'ailleurs sur la naissance du Fils de M. de *Lally*, nous renvoyons les Curieux à l'Article, qui vient d'être inséré dans le *Courier de l'Europe*. La bonne-foi, avec laquelle on y établit la Généalogie de la Demoiselle *Crafton*, sa Mère, ne semble plus laisser de ressource à la calomnie. Nous sommes sujets à l'erreur; mais, dès qu'elle nous est démontrée, l'honnêteté nous prescrit la loi de la reconnoître.

De LONDRES, le 1. Avril.

Le Roi se rendit hier matin à cheval à *Bushy-Park*, Terre du Lord *North*, où S. M. resta environ deux heures. Ce Ministre prend souvent l'exercice d'une promenade à cheval: Quelques-uns assurent, qu'il se rétablit si bien, qu'il pourra venir aux Séances du Parlement

après les Fêtes de Pâques; mais d'autres di-  
sent, qu'il se trouve dans un état de langueur,  
qui ne lui permettra point d'assister aux dé-  
bats, qu'on attend dans la Chambre des Com-  
munes à l'occasion du Budget, ou des moyens  
de lever le Subside, matière dont on dit l'ou-  
verture définitivement fixée au 16. Avril.

Hier, 31. Mars, les Propriétaires de la  
Compagnie des Indes tinrent l'Assemblée - Gé-  
nérale, qu'ils avoient indiquée le 26. pour dé-  
cider par ballot la Question: " S'il seroit re-  
commandé à la Cour des Directeurs de pren-  
dre telles mesures, qui leur paroîtroient les  
plus efficaces, pour rétablir le Lord Pigot  
dans l'exercice plein & entier des pouvoirs,  
dont il est revêtu par la Commission de la  
Compagnie, en qualité de Gouverneur &  
Président du Comptoir de Madras, ainsi  
que pour faire des recherches sur la con-  
duite des principaux Auteurs de son em-  
prisonnement &c? " Après de vifs débats,  
l'affirmative prévalut à la pluralité de 382. contre  
140. Voix, à condition cependant qu'après  
le rétablissement du Lord Pigot, l'on exami-  
nera sa conduite en même tems que celle de  
ses Adversaires. Cette contestation paroît  
devoir produire des suites importantes pour  
toute la Nation en général, puisque dès-à-  
présent l'on dit, que les fréquentes Révolu-  
tions, excitées dans l'Inde par des menées il-  
licites, porteront le Gouvernement à prendre  
entre ses mains l'Administration civile & mi-  
litaire dans ce Pays & à n'y laisser à la Compa-  
gnie que la seule partie du Commerce. Ainsi  
nous croyons remplir l'objet de notre Feuille,  
en donnant successivement à nos Lecteurs, à  
mesure que la place le permettra, quelques  
détails, qui les mettront à portée de juger de  
l'origine & des circonstances de cette affaire.  
Nous commencerons par un Précis de ce qui  
s'est passé dans les Assemblées de la Compa-  
gnie des 26. & 31. Mars.

Après qu'il eut été fait le 26. lecture des in-  
formations, (dont nous avons donné un Extrait  
l'Ordinaire dernier) le Gouverneur Johnstone,  
Mrs. Elliott, Creighton, Fitzgerald, Moore,  
Jones, & plusieurs autres Propriétaires blâmè-  
rent hautement, par des Discours très-forts,  
la conduite de la pluralité du Conseil de Ma-  
dras, qu'ils firent regarder comme une insulte,  
faite non-seulement aux Directeurs mais à tout  
le Corps de la Compagnie; ils exhortèrent les  
Directeurs à prendre les mesures les plus prom-  
tes & les plus efficaces pour rétablir le Lord  
Pigot & dépouiller le Sr. Straton du pouvoir  
qu'il avoit usurpé, se réservant néanmoins la  
Compagnie de faire des recherches rigoureuses  
sur la conduite de l'un & de l'autre Parti, & d'in-  
fliger aux coupables telle punition que mérite-

joit leur délit. Mr. Gregory & quelques au-  
tres Membres de la Direction appuyèrent cette  
ouverture, ajoutant, " que, sans décider défi-  
nitivement les raisons de part & d'autre, le  
seul procédé de saisir, par le moyen d'une  
force militaire, un Gouverneur, qu'on ne  
pouvoit accuser de trahison, & de l'enfer-  
mer comme un Criminel, méritoit la censure  
la plus sévère." Le Vice-Amiral Hugues Pi-  
got, Frère du Gouverneur, fit dans le même  
sens un Discours fort touchant, par lequel il  
insista principalement sur la nécessité d'accélérer  
les mesures pour le rétablissement du Lord,  
dont, d'après des preuves qu'on avoit en mains,  
la vie se trouvoit dans le danger le plus imminent.

Dans son Discours le Gouverneur Johnstone  
avoit dit, " que tous ces troubles ne devoient  
leur origine qu'à l'ambition, & au génie in-  
triguant de Mabomet - Ali - Cban, Nabob du  
Carnatic ou d'Arcot; que c'étoit un Hom-  
me adroit, subtil, trompeur, & d'autant plus  
capable d'ourdir les trames les plus artificieus-  
ses que, pour parvenir à ses fins, il savoit  
employer des moyens, qui ne manquoient  
presque jamais d'avoir leur effet sur le cœur  
humain; que peu de personnes fortoient de  
sa présence sans être très-satisfaites de son  
accueil gracieux & plus encore de sa libéra-  
lité." Ce trait parut décoché contre le Sr.  
Maclean, un des Propriétaires, qui est en  
même tems Agent du Nabob en Angleterre.  
Tous les yeux s'étant tournés sur lui, il se le-  
va pour justifier sa propre conduite & celle de  
son Maître: Il se plaignit amèrement de l'injus-  
tice qu'on avoit faite à ce dernier, en rétablis-  
sant le Raja de Tanjour, contre la foi des  
Traités, que le Sr. Maclean prétendoit con-  
cluser avec lui sous la garantie de toute la Na-  
tion Britanique: Enfin il tâcha de le laver,  
ainsi que le Fils puiné de ce Prince, du soup-  
çon d'avoir voulu assassiner le Gouverneur, &c.

Mr. Jean Roberts, Président de la Direction,  
& quelques autres, proposèrent alors de faire  
d'abord élargir le Lord Pigot, & de décider  
ensuite, s'il avoit été justement déposé: Mais  
l'Amiral Pigot & tous les autres Amis du Gou-  
verneur s'opposèrent vivement à cette ouver-  
ture: " Si on rend à mon Frère (dit l'Amiral)  
seulement sa liberté, & si on ne le rétablit  
en même tems dans sa Place, ce sera non-  
seulement une approbation indirecte de sa dé-  
position; mais ce sera aussi l'exposer à un  
Assassinat certain: Rétablissez-le dans son  
Poste, & il sera en état de se garantir soi-  
même des trames de ses Ennemis: Je le con-  
nois Homme d'honneur; il n'abusera point  
de la confiance qu'on aura eue en lui. En-  
suite vous pourrez faire des perquisitions;  
& si vous trouvez sa conduite reprehensible  
à quelquel égard, faites avec lui ce que vous  
jugerez à propos."

L'on proposa donc la Question sus-mention-  
née; mais, après quelques observations sur le  
trop de précipitation qu'on paroît mettre  
dans l'affaire, il fut unanimement résolu de ren-  
voyer la Résolution finale au Lundi suivant.

Ce jour-là, l'on procéda d'abord au ballota-



ge; &, lorsqu'une pluralité de 242. Voix fut la totalité de 522: se fut déclaré pour le rétablissement du Lord Pigot, le Sr. Farmer se leva & déclama vivement contre la Résolution, qu'il dit être *nuile & sans effet*. Il annonça, qu'il seroit donné une Protestation contre sa validité, & qu'il espéroit, que les Directeurs fixeroient incessamment un jour pour reprendre la matière en considération. Mr. Creighton traita cette demande d'*informelle & de nugatoire*, observant, d'ailleurs, qu'on ne pouvoit reprocher à la Compagnie d'agir trop précipitamment, puisqu'elle n'avoit rien décidé que *provisoirement*, & jusqu'à ce qu'il eût été fait des recherches tant sur la conduite du Lord Pigot que sur celle du Conseil. Le Sr. Maclean soutint cependant avec la plus vive ardeur ce que venoit de dire le Sr. Farmer. Il prétendit, que l'Assemblée des Propriétaires n'avoit pu décider d'après ses *propres lumières* la validité de la déposition du Lord; qu'on auroit dû prendre l'avis de Jurisconsultes, puisque la justice du procédé tenu à son égard dépendoit de la Question, si le Gouverneur étoit tenu de suivre l'avis de la pluralité du Conseil, ou si le Conseil devoit suivre les ordres du Gouverneur? Mrs. Rous & Johnson lui répliquèrent; & le dernier s'étendit sur la nécessité de mettre à l'avenir les Chefs des Etablissmens de la Compagnie à l'abri d'entreprises, aussi violentes & aussi contraires aux Loix que celle dont le Conseil de Madras venoit de donner l'exemple. Après cette altercation, l'Assemblée se sépara.

En attendant l'effet que pourront avoir les Protestations de la Minorité, les deux Partis n'oubliant rien pour mettre le Public de leur côté. Le 29. Mars, l'Amiral Pigot fit insérer dans les Papiers publics un Avis aux Propriétaires, contenant le récit de la conduite, tenu à l'égard de son Frère. Après avoir rapporté les circonstances de sa faïste, (à peu près de la même manière que nous l'avons fait dans notre dernier Supplément,) il continué en ces termes.

Immédiatement après s'être emparé du Gouvernement, le Sr. Stratton & ses Adhérens promirent publiquement une Récompense aux Soldats. & envoyèrent au Major Horne, Commandant l'Artillerie au Mont St. Thomas, un Ordre signé d'eux, portant, que, si on faisoit la moindre tentative pour déshonorer le Lord Pigot, la vie de ce Seigneur devoit en répondre: Peu de jours après le Colonel Edington fut envoyé, pour emmener le Lord hors du Mont à minuit, sans qu'il voulût dire où il croit dessein de le conduire: On dit à présent, que c'étoit à Chingleput; mais il y a tout lieu de croire, que ce n'auroit pas été là le sort de ce Seigneur. Il dit, qu'il ne vouloit pas se fier à un Traître; & qu'aussi longtems qu'il auroit un souffle de vie, il ne se laisseroit pas emmener hors du Mont si ce n'étoit à son propre Fort (le Fort St. George) ou sur l'un des Vaisseaux du Roi: La résolution du Lord, &

*l'impression que sa situation commença de faire sur la Garnison, portèrent le Major Horne à le garantir en cette occasion. Il a depuis paru par la Déposition, faite sous serment par le Sr. Randall, qui revient en Angleterre à bord du Vaisseau le Grenville, que le Fils puiné du Nabob avoit précédemment tâché d'ourdir un Complot pour assassiner le Lord. On s'est donné beaucoup de peine pour invalider le témoignage du Sr. Randall; mais il n'est à présent personne à Madras, qui ne soit persuadé que ce Jeune-Homme [nommé Ameer-ul-Omrab, le second de cinq Fils qu'a le Nabob] est capable de toute sorte de méchanceté pour avancer ses vues ambitieuses, &c.*

La Déposition du Sr. Randall, dont il est fait mention dans cette Adresse de l'Amiral Pigot, & qu'il a confirmée par serment devant le Sr. Smith, Maire de Madras, porte, qu'Ameer-ul-Omrab lui avoit fait des offres considérables pour assassiner le Lord Pigot, au commencement de l'Eté dernier.

Le Sr. Maclean, de son côté, a publié le même jour un Avis en réponse à la Résolution des Directeurs de la Compagnie, (insérée l'Ordinaire dernier.) Il y dit, que les deux Imprimés en question ne peuvent être considérés plus longtems comme anonymes, puisqu'il déclare qu'il en a fourni tous les matériaux. Je garantis (ajoute-t-il,) je veux prouver leur authenticité; & si j'y manque, je suis prêt à subir la note d'insamie. Ces Imprimés n'ont jamais été indifférens; puis, que leur objet est *honnête*, & que leur publication n'a jamais été désavouée. Quant à la qualification de *dangereux*, ils le sont; mais le danger n'est que pour ceux qui osent violer la foi publique, & opprimer un Allié de la Grande-Bretagne. — Le Nabob d'Arcot ne s'est adressé au Corps de la Nation qu'après avoir perdu toute espérance de redressement de la part des Directeurs & de la Compagnie. — A qui les Alliés de la Grande-Bretagne se plaindroient-ils, lorsqu'on les opprime, si ce n'est au Roi, au Parlement, & à la Nation? — Le Nabob d'Arcot pouvoit-il donner de plus forte preuve de son attachement à la Grande-Bretagne, que les démarches humbles qu'il a faites près de la Compagnie? Il n'y en a qu'une; & celle-là j'ai ordre de la donner. — Le Nabob se flant aveuglement à la justice & à l'honneur de cette Nation renonce en ce cas-ci à son indépendance & à ses droits de Souverain; & il soumet sa Cause à la décision des Loix de ce Royaume.

Il paroît par cette Pièce & par tout l'ensemble de la conduite de la Minorité, que les Défenseurs du Nabob & du Conseil de Madras n'oublieront rien, pour faire entrer le Ministère & le Parlement, comme représentant la Nation, dans ce différend; & sacrifier plutôt les Possessions Territoriales & l'autorité de la Compagnie que de se soumettre à ses déci-



ions. En attendant, celle-ci fait préparer un Paquet-bot pour porter immédiatement ses ordres à Madras & à Bengale: Ils arriveront peut-être trop tard, si le bruit se confirme, que le Conseil-Suprême de Bengale, qui soutient celui de Madras, a fait partir le Lord Pigot pour l'Europe. Le Colonel Capper, que le Conseil a envoyé ici pour le justifier, y arriva hier matin, par la voye de Trieste, justement à tems pour assister à l'Assemblée, qui en a provisoirement condamné les procédés.

A cause des Fêtes, les ACTIONS n'ont point de prix.

De LEIDE, le 6. Avril.

La Nouvelle de la disgrâce du Marquis de Pombal, le plus ancien Ministre d'Etat en Europe, se confirme. On écrit de Paris, que les dernières Lettres, qu'on y a reçues de Lisbonne, apprennent, que la Reine régnaute a fait déclarer Roi son Epoux & son Oncle, sous le nom de Pierre III. & que le premier-Ministre, qui gouvernoit le Royaume sous le feu Roi, avoit quitté la Cour. On avoit été obligé de lui donner une Escorte pour le conduire à sa Terre, de crainte qu'il ne se ressentit de la haine du Peuple fort animé contre lui. Ce qui a pu y contribuer beaucoup, c'est la trop grande sévérité dont on l'acuse, surtout à l'égard du grand nombre de Prisonniers d'Etat, qui ont été relâchés d'abord après la mort du Roi, en conséquence d'un Billet, qu'il envoya lui-même peu avant son décès à la Princesse, sa Fille. On dit, que Mr. de Pombal pourra être obligé à dédommager

ceux, qui ont été renfermés injustement, & du nombre desquels sont deux Frères, naturels du feu Roi: L'on assure, que l'Evêque de Coïmbre a été trouvé sans vêtements dans sa Prison; que d'autres avoient presque perdu l'usage de la vuë & de la parole, ayant été séquestrés du monde pendant plus de vingt années & privés de la lumière dans des cachots obscurs. Il y a sans-doute de l'exagération dans ces avis; mais ils ne paroissent pas entièrement sans fondement. Au reste, les troubles, dont le Portugal paroïssoit menacé, sont apaisés; & l'avènement de l'Infant Don Pedro au Trône ne préjudiciera point, dit-on, aux droits du Prince de Beira, son Fils, au cas que la Reine vint à mourir avant son Epoux. Les Dispenses, pour le Mariage de ce Prince avec l'Infante, arrivèrent le 20. Février, velle de sa célébration.

Selon les Lettres les plus récentes de Madrid, il paroît que la prétendue conspiration, pour tenter à la vie du Roi d'Espagne le 11. Mars, n'a été qu'une fausse alarme donnée par un des Gardes, pour en tirer une récompense. Cet Homme, qui est, dit-on, d'une Famille, laquelle jouit depuis plusieurs Siècles du droit de fournir un des siens pour servir dans les Gardes de S. M. Catholique, a été arrêté; & à l'exemple de ce qui arriva il y a 15. à 16. ans en France, il avoit mérité le supplice capital: Mais, comme il a une Femme & six Enfans, le Roi lui a fait grace de la vie, en le condamnant à être transporté à Porto-Rico, & se chargeant de l'entretien de sa Femme & de ses Enfans.

Les Directeurs du COLLÈGE-GÉNÉRAL de Rentes-Viagères & de Tontines, &c. établi à LA HAË le premier Janvier 1771, ont publié & distribuent gratis, tant en François qu'en Hollandois, le sixième Compte annuel de l'Etat & de l'Administration de ce Collège avec une Information succincte, tirée du Plan & de ses Supplémens, où l'on voit qu'il leur est entré jusqu'au 30. Juin 1776. un Capital d'un Million 185. mille & 600. Florins d'Hollande.

I. Les Rentes-viagères sont à huit pour-cent sur une tête, sept pour-cent sur deux têtes, & six pour-cent sur trois têtes, sans distinction d'âge; mais aux personnes de 60. ou 70. ans on donne respectivement neuf & dix pour-cent sur une tête, huit pour-cent sur deux, & sept pour-cent sur trois têtes, avant chacune autour de 50. ans; & neuf pour-cent sur deux têtes d'environ 70. ans.

II. Les Tontines sont à cinq pour-cent sur une tête, quatre pour-cent sur deux têtes, & trois pour-cent sur trois têtes à tout âge, augmentant annuellement d'un demi pour-cent pendant la vie des personnes dénommées; & cela dès la première année, de façon qu'après onze ans, elles se trouvent égales aux Rentes-viagères à huit, sept & six pour-cent; mais celles-ci restent fixes, & les Tontines s'accroissent toujours.

On peut s'intéresser en tout tems dans ce Collège, & y recevoir ses Rentes, même trois mois avant l'échéance. Adresse au Comptoir des Banquiers JACQUES BERGEON & COMP. à LA HAË, & chez le Sr. G. W. DE WILLEMSSEN, Négociant, sur le Leidsegragt, vis-à-vis du Kerkstraat, à Amsterdam. On prie d'affranchir les Lettres.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Friso,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXVIII.

De L R I D E , le 8. Avril, 1777.

**N**ous avons dit, dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. xxvi, que le Congrès - Général de l'*A-mérique-Usie* avoit publié deux Relations de l'affaire de *Trenton*, l'une du Général *Washington*, que nous donnâmes alors; l'autre sous le titre de *Lettre d'un Officier de distinction de l'Armée*. Cette seconde est de la teneur suivante.

De BALTIMORE, le 1. Janvier, 1777. Hier, le Congrès reçut l'avis suivant de la part du Conseil de sûreté (à Philadelphie,) comme venant d'un Officier de distinction dans l'Armée.  
Au Quartier-Général à NEW-TOWN, au Comté de BUCKS, le 27. Déc. 1776.

Il fut résolu il y a quelques jours, que notre Armée passeroit dans la Province de *Jersey* en trois endroits différents, pour attaquer l'Ennemi. Environ 2500. Hommes, aiant avec eux 20. Canons de fonte & à leur tête le Général *Washington*, le Général-Major *Sullivan* & le Général *Green* commandant deux Divisions, passèrent en conséquence la *Delaware*, la nuit de Noël; & environ à 3. heures du matin ils se mirent en marche par deux routes différentes vers *Trenton*. La nuit fut mêlée de pluie & de neige. & le chemin glissant; de sorte qu'il commença de faire jour, lorsque nous nous trouvâmes à deux miles de *Trenton*: Mais heureusement l'Ennemi n'avoit rien appris de notre dessein; & notre Parti avancé tomba sur ses Gardes à un demi-mille de la Ville, où les Divisions des Généraux *Sullivan* & *Green* entrèrent bientôt dans le même chemin.

La Garde de l'Ennemi fit sur notre Parti avancé plusieurs décharges fort vives, à mesure qu'on la repoussoit; mais nous fîmes bientôt jouer deux Pièces de campagne, & peu de tems après quelques autres: Ensuite une de nos Colonnes marcha en avant sur la droite, tandis que l'autre entra dans la Ville sur la gauche. L'Ennemi, consistant en environ 1500. *Hessois*, aux ordres du Colonel *Robt* (*Rall.*) se forma & fit quelques décharges très-brusques, tant de sa mousqueterie que de six Pièces de campagne; mais nos gens, le pressant de tous côtés, le chassèrent bientôt de son Artillerie. Il se retira dans un Champ, couvert d'une petite Forêt en remontant la Crique, qui sort de *Trenton*: Il s'y forma en deux Corps; & je m'attendois à une Action très-chaude entre eux & nos Troupes, qui s'étoient également formées fort près d'eux: Mais, au moment même que je commençai de les voir en plein, en débouchant de derrière le Bois avec Son Exc. le Général *Washington*, un Officier vint l'informer, que l'un de ces Partis avoit mis bas les armes & s'étoit rendu Prisonnier. L'autre suivit bientôt son exemple, excepté un Détachement, qui s'échappa, à la faveur du brouillard, vers *Prince-Town*. Leurs Chevaux-legers s'étoient retirés dès notre première approche. On ne sauroit donner trop d'éloges aux Officiers & aux Soldats de chaque Régiment, qui paroissent vouloir se surpasser à l'envi, & qui par leur conduite active & courageuse terminèrent bientôt avec honneur cette glorieuse journée.

Vous avez tout lieu de vous réjouir de notre succès, qui empêchera, à ce que j'espère & je crois, l'Ennemi de passer la Rivière. Nous avons pris trois Drapeaux, six belles Pièces de bronze, & près de mille Armes complètes. L'Ennemi doit avoir eu 20. ou 30. tués.

Je fus envoyé immédiatement avec les Prisonniers au Bac de *McConkey*: j'en ai amené environ 750. sains & saufs en Ville & à quelques miles en deça de *Bie*; savoir, un Lieutenant - Colonel, deux Majors, 4. Capitaines, 7. Lieutenants, & 8. Enseignes. Nous laissâmes le Colonel *Robt*, leur Commandant, ainsi que quelques autres Officiers & Soldats blessés, sur leur parole à *Trenton*. Nous avons perdu, autant que j'ai pu l'apprendre, seulement deux de nos gens; & nous avons eu quelques peu de blessés, de ce nombre un brave Officier, le Capitaine *Washington*; qui, aidant à nous assurer de leur Artillerie, reçut un coup de feu aux deux mains. En vérité chaque Officier & Soldat s'est très-bien conduit: Ce fut un jour fort heureux pour nos Armes, & je m'en réjouis d'autant plus, que j'y ai eu une part active. Notre succès animera beaucoup nos Amis, & donnera du courage à notre Armée nouvelle, laquelle, lorsqu'elle se sera formée, suffira pour nous garantir des déprédations & des insultes de nos Ennemis.

La Division du Général *Ewing* ne put passer à *Trenton* à cause de la glace, qui empêcha aussi le Général *Cadwalader* de passer avec tout son Canon & la Milice, quoiqu'une partie de ses Troupes eût déjà fait le trajet. S'il eût pu effectuer, nous aurions nettoyé toute la rive de la *Delaware* jusqu'à *Philadelphie*.

Publié par ordre du Congrès.

(Signé)

CHARLES THOMPSON, Secrétaire.

Dans le même tems que les Armes des Colonies étoient victorieuses sur la *Delaware*, le Congrès - Général, après avoir transféré le Siège de son Assemblée à *Baltimore*, parce que la Ville de *Philadelphie*, située sur cette Rivière, se trouvoit trop exposée en cas de revers, s'occupoit dans sa nouvelle Résidence à prendre tous les arrangements possibles pour assurer le payement & la subsistance de ses Troupes. Il prit pour cet effet, le 23. Décembre 1776, une Résolution, "ordonnant aux Assemblées, Conventions, Comités, ou Conseils de s'occuper, & à toutes autres Personnes aiant le maniement de l'Argent pour le payement de sa

„ Milice, qui renforce actuellement l'Armée des *Etats-Unis*, d'envoyer les Reconnoissances  
„ des Officiers, qui le recevraient, au Payeur-Général ou à son Substitut dans les Armées  
„ respectives, &c. ” Et, pour empêcher celles-ci de manquer de Vivres, il prit le 30. Dé-  
cembre une Résolution, dont voici le contenu.

**L**e Congrès aiant pris en considération, qu'il seroit extrêmement difficile, sinon impraticable, de pourvoir l'Armée des *Etats-Unis* de lard, de bœuf & de porc saes, de savon, de fil & de chandelles, si l'exportation n'en étoit prohibée; il a été résolu, “ qu'aucun des sus-dits Articles, à l'exception de ce qui pourra être nécessaire pour l'approvisionnement des Vaisseaux, ne sera exporté d'aucun des *Etats-Unis*, après le 1. Janvier prochain jus- qu'au 1. Novembre suivant, ou jusqu'à ce qu'il y soit ultérieurement pourvu par le Congrès; Et il est sérieusement recommandé par la Présenté aux Pouvoirs executifs des différens *Etats-Unis* d'avoir soin, que cette Résolution soit exactement observée. ”

Par ordre du Congrès.

( Signé )

JEAN HANCOCK, Président.

**De SEYDE, le 31. Octobre, 1776.** Le Fils du Cheik Kleib est encore ici en prison. Le Pacha, voyant la constance de l'Emir *Youssouf* à lui refuser les Enfants d'*Ibrahim-Sebag*, veut du moins en tirer de l'argent, & demande 200. Bourfes, dont on ne lui offre que le quart. On craint, que cela ne rompe la bonne harmonie, qui commença à s'établir entre *Diezzan* & les *Druses*. Les *Mutualis* continuënt de payer le *Miri*, dont ils sont convenus.

**De SALONIQUE, le 21. Décembre.** *Selichar-Ibrahim Pacha*, nommé Gouverneur de cette Ville, y a fait son entrée publique le 30. du mois dernier: Il ajouta à la magnificence ordinaire de ces Cérémonies celle d'avoir fait endosser à une trentaine d'Hommes de sa Suite, bien montés, une Cotte de maille. Ce Visir paroît vouloir se faire aimer; & ses premiers soins ont eu pour objet les intérêts du Peuple. Avant-hier, il arriva ici un Ecuyer du Grand-Seigneur, avec un Ordre pour *Halil-Aga-Koul-Kiayassi*, Commandant de la Garnison, de se rendre en toute diligence à *Bagdad*: Il conserve cependant tous les droits de sa Charge, pour le tems qui lui restoit à remplir.

L'inattention d'un Esclave, qui laissa tomber un charbon embrasé sur un Oreiller rempli de coton, fut cause, le 23. du mois dernier, de la destruction entière de l'Habitation d'un Aga du Pays, & d'une Maison attenante. Deux jours après, un autre incendie plus redoutable menaça cette Ville: Le feu, aiant pris à une Boutique adossée à la Douane *Franque*, se communiqua par un Balcon à la charpente de ce Bâtimens, qui fut entièrement consumée: Heureusement les quatre Murs, très-élevés & bâtis en pierre, concentrèrent le feu & laissèrent le tems aux Ouvriers de couper tout ce qui pouvoit communiquer avec un foyer d'autant plus ardent, que cette Douane contenoit une assez grande quantité d'outrés d'huile d'olive & de beurre. Dans les premiers momens d'alarme, quelques Effets précieux, appartenant à des gens du Pays, avoient été enlevés de ce lieu, où aucun Négociant *Européen*, établi dans cette Echelle, n'avoit de Marchandises en dépôt: On évaluë à la Somme de 30. mille Piastrés la perte-causée par ce feu, que d'abord on avoit cru, sans fondement, avoir été mis à dessein.

**De VIENNE, le 26. Mars, 1777.** Samedi, 22. de ce mois, l'Empereur a donné au Duc *Frédéric-Auguste de Sleswig & Holstein*, Evêque de *Lubeck*, l'investiture solennelle des Duchés d'*Oldenbourg & Delmenhorst*, Sa Majesté ayant attaché la Dignité Ducale à ce Pays, lorsqu'il fut cédé à son Possesseur actuel par le Grand-Duc de *Russie*. Le 24. S. M. donna au même Prince l'Investiture de la Principauté attachée à l'Evêché de *Lubeck*.

**De STADE, le 21. Mars.** Ce matin, le Colonel *Faucitt* a reçu le serment des Recrues *Brunswickoises* destinées pour l'*Amérique*; après quoi il les a fait passer sur trois Bateaux à *Brunshauw*, où elles ont été embarquées sur deux Bâtimens de transport *Anglois*, qui mouillent dans l'*Elbe* sous les ordres du Capitaine *Thomé*, & qui n'attendent qu'un vent favorable pour mettre à la voile. Le Colonel *Faucitt* s'est rendu aujourd'hui à *Bremerlehe*.

**De CASSEL, le 21. Mars.** Après le départ des deux Compagnies de Chasseurs, que le Landgrave, notre Souverain, vient encore de faire passer à la Solde *Britannique*, & qui se sont embarquées le 8. de ce mois, on s'est occupé avec une nouvelle ardeur à en compléter deux autres, qu'on lève pour la même destination. Le Capitaine *Römsstadt*, qui se tient à *Waldau* près de cette Ville, a l'inspection des enrôlemens. Pour les accélérer, l'on a promis à chaque Tireur expérimenté, qui s'offrira avant le 15. Avril, au lieu d'un Louis d'or donné ci-devant, quatre s'il est Etranger, & trois s'il est du Pays, dont cependant il n'en fera d'abord payé qu'un & le reste le jour de l'embarquement. On accorde d'ailleurs des conditions très-avantageuses, qu'on s'engage de remplir scrupuleusement. Chaque Enrôleur reçoit une Gratification d'un demi-Louis d'or par tête.



De BERLIN, le 1. Avril. L'on a récemment publié ici par autorité un Avis de la Compagnie de la Pêche du Hareng à Embden, en date du 10. Mars, portant, "que le Roi, dans la vuë d'avancer de plus en plus cette entreprise déjà favorisée de tant de manières, avoit jugé à propos de prolonger jusqu'au 1. Décembre de chaque année le débit exclusif du Hareng de la Compagnie à Berlin, à Magdebourg, & dans les Districts voisins de l'Elbe: Que la Compagnie, croyant de son côté devoir reconnoître les bontés paternelles de Sa Majesté, ce qu'elle ne pouvoit mieux faire qu'en travaillant à son propre avantage réel par l'augmentation des Bâteaux pêcheurs, elle en faisoit équiper actuellement deux construits à neuf, pour aller à la Pêche avec les 14. déjà armés; & que, pour trouver les Fonds nécessaires à cet effet, elle avoit résolu de former 130. nouvelles Actions, à 220. Florins chacune, dont les Propriétaires pourront encore participer aux avantages de l'année courante, &c."

De FRANCORT, le 1. Avril. *Frédérique-Charlotte*, née Princesse de Hesse-Darmstadt, Douairière du Prince Maximilien de Hesse-Cassel, est morte à Darmstadt le 22. Mars, à l'âge de 78. ans: Elle étoit Mère des Princeses Epouses du Prince-Evêque de Lubeck & du Prince Henri de Prusse, & Tante du Landgrave de Hesse-Cassel régnant. Ce dernier a passé le 25. Mars par Wurtzbourg, retournant de Rome dans ses Etats.

De COLOGNE, le 4. Avril. Les différends entre le Magistrat de cette Ville & l'Electeur, notre Archevêque, ont été réglés à l'amiable par un Accommodement, en vertu duquel le premier restera en possession de la plupart des Biens, qui ont appartenu ici à la ci-devant Société, à condition d'entretenir environ 50. Ex-Jésuites & un certain nombre de Professeurs ou Régens pour l'instruction de la Jeunesse.

On apprend de Bonn, que la voûte du Souterrein, où l'on avoit mis les Archives sauvées de l'incendie du Palais, s'est écroulé, apparemment par une suite du dommage, qu'il a souffert lors de cet accident: Tous ces Papiers précieux se trouvoient envelopés sous les décombres.

De CLÈVES, le 5. Avril. Le Margrave d'Anspach & Bareith, qu'on avoit dit avoir dessein de le rendre en Angleterre, a passé ici le 1. Avril, retournant dans ses Etats: La fermentation, qui s'étoit répandue parmi ses Troupes, en a fait désertier plusieurs, même dans les environs de Dordrecht. Environ trente se sont échappés à l'occasion de l'émeute à Oehsenfurth.

De MALTE, le 13. Fevrier. Le Grand-Maitre vient d'accorder la Croix de Dévotion à Mr. de Caradec de la Chalotais, qui a été son Tuteur, Son Alt. Eminentissime étant, par cette marque de distinction, voulu témoigner sa reconnoissance à ce Magistrat, aussi célèbre par ses longs malheurs que par ses connoissances, ses talens, & ses vertus.

On travaille ici à l'armement du Vaisseau le Saint-Zacharie; qui sera prêt à partir dans huit ou dix jours. La plupart des Chevaliers de l'Ordre, qui s'étoient rendus ici pour la convocation du Chapitre-Général, repasseront en France & en Espagne sur ce Bâtimement.

De LISBONNE, le 11. Mars. Avant hier, la Reine & le Roi, son Epoux, admirèrent la Noblesse & les différens Corps de la Magistrature à l'honneur de les complimenter sur leur avènement. Le Marquis de Pombal, avoir précédemment quitté cette Capitale, étant parti le 6. avec son Epouse, pour aller passer tranquillement le reste de ses jours à la Terre, dont il porte le nom. La Reine lui avoit notifié sa démission par le Billet suivant.

*Ayant égard à l'estime distinguée, que le feu Roi, mon Père, (que Dieu ait en sa sainte gloire,) avoit pour le Marquis de Pombal; & le dit Marquis nous ayant représenté, que son grand âge & ses infirmités habituelles ne lui permettoient pas de continuer plus longtems à nous servir, & qu'en conséquence il souhaitoit d'obtenir la démission de tous les Emplois qu'il avoit à la Cour: Touchées de ces raisons, nous lui accordons la démission qu'il nous a demandée, voulant qu'il conserve tous les Appointemens; dont il jouissoit comme Secrétaire d'Etat pour les affaires du Royaume; & par une faveur spéciale nous lui donnons la Commanderie de St. Jacques di Lanhzo de l'Ordre de Christ. dans l'Archevêché de Brague, vacante par la mort de François de Mello à Castro.*

Le Vicomte de Ponte di Lima a succédé dans la place de Premier-Ministre au Marquis de Pombal. Tous les Officiers de la Cour ont été confirmés dans leurs Charges sous le nouveau Règne. L'Infante Dona Marie-Anne-Vidôire, Fille de L. M. régnautes, est attaquée de la Rougeole.

De VERSAILLES, le 29. Mars. Avant hier, Jour du Jeudi-Saint, le Roi a fait, de la manière usitée, la cérémonie de laver les pieds à douze Pauvres & de les servir à table. La Reine fit les mêmes fonctions de piété à douze pauvres Filles.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 31. Mars.

L'on a publié depuis quelque tems un Arrêt du Conseil d'Etat du 10. Février, qui accorde un nouveau délai de six mois aux Propriétaires des Droits sur les Grains, pour remettre les Titres

de ces Droits au Greffe de la Commission, établie pour en faire la vérification; ordonne la suspension de la perception après l'expiration de ce délai; contre ceux qui n'auront pas représenté leurs titres.

Il s'est répandu ici ces jours derniers une petite Brochure de 24. pages in 12<sup>mo</sup>. sous le titre de *Lettre de M. le Comte de \* \* \* à M. . . . ., Président au Parlement de Paris.* Le but de l'Auteur est deveiller l'attention des Parlemens sur les tentatives, que font les anciens Membres de la Société *Jésuitique* pour lui rendre une espèce d'existence nouvelle, particulièrement pour former un Etablissement à l'Ecole Militaire.

\* \* \* Mr. *Pahin de la Blancherie* est dangereusement malade: Ses moeurs, ses talens, & un Ouvrage vraiment utile sur les effets de la débauche & de la mauvaise éducation, qui se trouve à Paris chez les Frères *Debure* sous le Titre d'*Extrait du Journal de mes Voyages*, méritent à cet excellent Citoyen les vœux de tous les gens de bien.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 1. Avril.

La Cour changera après-demain & quittera le 6. de ce mois le Daül, qu'elle porte depuis le 27. Mars à l'occasion de la mort du Roi de *Portugal*, qui lui fut notifiée le 24. par le Chevalier de *Pinto*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. Très-Fidèle. Ce Ministre remit en même tems ses Lettres de créance de la part de la Reine *Marie*, la nouvelle Souveraine. On nomme le Lord *Lyttelton* comme destiné à aller complimenter cette Princesse sur son avènement.

Il revient journellement dans nos Ports des Vaisseaux de la *Nouvelle-York*, mais sans que l'on apprenne rien d'intéressant de l'*Amerique*. Le Navire, *l'Asiique*, Capitaine *Carmichael*, arrivé à *Corée* le 21. Mars, en a apporté des Dépêches de la part des Frères *Howe*, qui furent envoyées hier par un Exprès au Lord *Germaine* à sa Terre de *Stoneland*. *L'Union*, Capitaine *Rowe*, parti de *New-York* le 25. Février, entra au même Port le 23. Mars; & *la Janet*, Cap. *Nichol*, parti le 20. Février, arriva à *Greenock* en *Ecosse* le 24. Mars. Tout ce qu'il paroît y avoir de certain dans les nombreux Avis, qu'ils ont apportés, c'est qu'il y a eu, pendant tout le mois de Février, de fréquentes escarmouches à l'avantage tantôt de l'un tantôt de l'autre parti, & que le Général *Howe* s'est rendu de *New-York* dans la Province de *Jersey*. Quelques Lettres portent, qu'il a retiré toutes les Troupes de cette Ville, dont il a laissé la garde à un Corps d'*Americains* Royalistes aux ordres du Gouverneur *Tryon*. Le motif de cette démarche a été, dit-on, la nécessité de soutenir le Corps du Comte *Cornwallis* extrêmement affaibli par les fatigues d'une Campagne d'hiver, les maladies, & la désertion. Les trois Papiers périodiques, qui s'impriment à *Boston*, en annonçant aussi l'évacuation de la *Nouvelle-York* par les Troupes Royales, contiennent plusieurs circonstances des dispositions faites par les Généraux *Heath* & *Capton*, pour reprendre cette Ville ainsi que le Fort *Indépendance* & les autres Postes, occupés ci-devant par l'Armée du Général *Washington*. "Vous aurez entendu sans doute, (est-il dit dans la Lettre d'un Officier, écrite de *Pertb-Amboy* le 12. Février,) que nous avons eu plusieurs escarmouches: Celle du 1. Février, dans laquelle les Rebelles furent défaits, par le 42<sup>me</sup> Régiment, (celui des *Montagnards-Ecossois*,) a été la plus remarquable: Nous n'y eumes qu'un Officier tué. *Pertb-Amboy* & *Branswick* sont les seuls Postes, que nous maintenons dans la *Jersey*. Comme les Rebelles nous ont entièrement entourés, nous ne pouvons nous porter avec sûreté au-delà de nos Postes avancés; & par conséquent nous ne pouvons nous fournir de Provisions fraîches. Nous sommes extrêmement resserrés dans nos Quartiers. Je ne languis qu'après le retour de la belle-saison, pour rentrer en Campagne, &c."

Quant à la soumission de presque toutes les Provinces Méridionales, on se borne aujourd'hui à dire, que les Assemblées de la *Caroline-Méridionale* & de *Maryland* ont recommandé au Congrès de se prêter à un Accommodement, qui laisse aux Colonies le droit de se taxer elles-mêmes; & que les Habitans de la *Virginie*, assemblés à *Williamsbourg* au mois de Février dernier, ont également adressé au Congrès des représentations pour le même effet, & pour se plaindre de quelques mesures prises en dernier lieu, particulièrement de la nomination du Général *Washington* à la Dignité de Dictateur: Mais cette Nouvelle, d'autant plus justement suspecte que Mr. *Washington* est natif de la *Virginie*, s'accorde d'ailleurs peu avec celle d'une Souscription volontaire, que les principaux Habitans de cette Province ont faite d'une Somme de 9. mille Livres Sterling pour la levée d'un nouveau Régiment de 800. Hommes, qui sera nommé les *Fusiliers de Virginie*; de 3. mille L. St. pour l'équipement & la paye de 3. mille *Chiroquois* & *Orawbas* au service de la Province; & de 2. mille L. St. pour entretenir une Garnison dans le Pays des premiers de ces Indiens.

Le Docteur *Richard Terrick*, Evêque de *Londres*, Doyen de la Chapelle Royale, Membre du Conseil-Privé, &c. mourut ici subitement hier à l'âge de 64. ans. Il avoit été sacré en 1757. Evêque de *Peterborough*, d'où il passa en 1764. au Siège de cette Capitale.

De LA HAJE, le 7. Avril. Le Prince *George-Auguste* de *Mecklembourg-Strelitz*, Frère cadet de la Reine de la *Grande-Bretagne*, & Général-Major au service de l'Impératrice-Reine, est arrivé ici & partira demain pour *Londres*.





NUMERO XXIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 11. AVRIL, 1777.

De VARSOVIE, le 26. Mars.

**M**r. Blanchot, Résident de Sa Majesté Prussienne, a eu ces dernières semaines de fréquentes Conférences avec Mr. Mlodziejowski, Grand-Chancelier de la Couronne, en qualité de Président du Département des Affaires Etrangères au Conseil-Permanent: Elles ont pour objet les plaintes ou prétentions, que les Habitans des Districts retrocédés ont déclarées à la charge des Troupes Prussiennes, en conséquence des Univeraux du Conseil, & quelques différends, concernant les limites, qui restent encore indécis, malgré la Convention du 22. Août 1776. La Note du Ministère Polonois, en date du 7. Décembre dernier, relative à ces deux objets (que nous avons inséré dans notre Gazette No. v.) a été suivie de plusieurs autres, auxquelles Mr. Blanchot a finalement répliqué de la manière suivante.

Le Sous-signé conçoit peu ce que signifie la Note du 8. de ce mois, qui vient de lui être remise: Il n'a jamais déclaré, qu'il fût muni de pouvoirs pour, applanir les difficultés, survenues à l'ouvrage de la Démarcation. Il a déclaré, au contraire, de la manière la plus formelle, "que le Roi, son Maître, regardoit comme des plaintes hors de saison les réclamations faites par les Demeurans Polonois, & soutenues par l'Illustré Conseil-Permanent." Il a ajouté, "que Sa Maj. Prussienne ne se défileroit pas de ses justes prétentions, que ses Commissaires

ne se relâcheroient en rien, & que lui, Résident, qui n'avoit d'autre règle à suivre, que les ordres de sa Cour, ni d'autres objections que les termes de la Convention du 22. Août 1776, n'admettoit aucune Remontrance, à moins qu'elle ne se trouve appuyée sur les titres les plus évidens & les plus incontestables." Par quelle raison lui fait-on dire, ce qu'il n'a dit ni pu dire? Seroit-ce pour le desservir auprès de sa Cour, en lui donnant à penser, qu'il est assez léger pour ne pas se renfermer dans les ordres qu'il en reçoit?

Quoiqu'il en soit, en ne paroissant que tendre à son but, la Note s'en éloigne visiblement: La question n'est pas de savoir, si tel endroit appartient à la Terre de Dobrzyń, encore moins si elle est du Palatinat de Plock: Il faut montrer, s'il se trouve ou non dans les bornes des restitutions promises par l'Art. III. de la Convention; Or, c'est ce que ni la Note ni ses longues annexes n'indiquent en aucune façon. Le Sous-signé ne peut donc en faire usage, qu'on juge à propos d'exiger de lui.

Son amour pour la vérité & pour la justice peut bien l'entraîner à accompagner de ses Représentations les plaintes réelles, qu'on voudroit qu'il portât à sa Cour; mais il ne lui permettra jamais de s'arrêter à des propos, qui prouvent tout-àux plus, qu'on se plait à de vaines paroles: Les cris ne peuvent lui en imposer, dès qu'il s'est aperçu que le mécontentement lui en voit qu'apparent, & ne prévient que de la seule envie de se plaindre.

C'est précisément ce qu'il découvre dans la Note, à laquelle il a l'honneur de répondre. On y reproche à la Commission Prussienne d'avoir fait planter des poteaux à une lieue de



la Rivière, qui doit servir de limite; & ce rapproche on le dit fondé sur un prétendu Eclaircissement du Sr. Mycielski. Il se trouve seulement dans cet Eclaircissement, cité avec tant de confiance, que la Démarcation, commencée sur la Pyla, n'a pas été continuée à un mile de longueur. Dans la crainte de déplaire, le Sous-signé s'arrête ici sur toute réflexion ultérieure, & sur les conséquences qu'il pourroit tirer de cette observation.

Au reste, il devient de plus en plus nécessaire de se procurer des notions exactes sur le local contesté; ce qui ne peut se faire qu'au moyen d'une bonne Carte. Le Sous-signé en attend une de la part des Commissaires Prussiens, auxquels le Roi, son Maître, a enjoint récemment de s'occuper de cet Ouvrage, & de n'accélérer l'envoi. Les neiges n'en empêcheront pas la levée; & la vue de cette Pièce mettra sans doute, dans tout son jour, le peu de fondement des clameurs auxquelles on a recouru. A VARSOVIE, le 10. Fév. 1777.  
(Signé) BLANCHOT.

L'inauguration de l'Eglise, que la Communauté Réformée de cette Ville y a fait bâtir, a eu lieu le 23. de ce mois. Après un Discours que fit le Commissaire de Kahl, Député de Lissa, pour remettre l'Edifice au Pasteur & aux Anciens, le premier prononça un Sermon, qui fut suivi d'un Te-Deum, chanté au son des Timbales & des Trompettes. La Communauté Luthérienne se propose de commencer aussi bientôt la construction d'une Eglise, pour y faire séparément ses exercices religieux.

De HAMBOURG, le 4. Avril.

Les 4. Bâtimens de transport Anglois, qui ont à bord les Renforts pour les Troupes de Hesse & de Waldeck en Amérique, ont fait voile, le 28. du mois dernier, de Bremerlehe pour Spithead, avec un vent favorable. Après leur embarquement, le Colonel Faucitt est retourné à Hanover. On apprend aussi de Ritzbüttel, que les deux Bâtimens, sur lesquels les Recrûs Brunswickoises ont été embarquées, après avoir descendu l'Elbe jusqu'à cet endroit, en ont fait voile le 31. à cinq heures du matin.

De PARIS, le 4. Avril.

M. le Comte de Maurepas est parfaitement rétabli de sa dernière indisposition; & le jour de Pâques il a assisté à la Grand' Messe de Saint-Sulpice, sa Paroisse.

M. le Comte de Bukkeley; Irlandois, Maréchal de Camp des Armées du Roi, a obtenu de Sa Majesté la permission d'aller offrir au Roi de la Grande-Bretagne ses services contre les Colonies révoltées de l'Amérique. Cellas-ci, de leur côté, ne manquent point

de Partisans; & parmi notre jeune Noblesse, ardente à se perfectionner dans l'Art de la Guerre & à y acquérir de la gloire, quelque part qu'elle se fasse, il y en auroit peut-être plusieurs, qui iroient faire leur apprentissage sous les Drapeaux Américains, s'ils pouvoient se flatter d'en obtenir la permission du Gouvernement, & si la grande dépense, qu'une Campagne dans un Pays si éloigné exige, ne s'y opposoit. On assure assez publiquement, qu'un jeune Seigneur de 19. à 20. ans, allié à une Maison des plus illustres du Royaume, & auquel sa fortune considérable permet de ne point s'arrêter à ce dernier obstacle, s'est fait équiper secrètement à ses frais une Frégate, & a pris toutes les autres mesures nécessaires pour passer en Amérique avec deux Officiers de ses Amis. Il est parti, dit-on, la semaine dernière, en laissant croire à Madame, son Epouse, qu'il alloit voyager en Italie, où se trouve actuellement une Dame, sa Parente. Il est seulement convenu avec un Seigneur de la même Famille, auquel il a confié son secret, que trois jours après son départ ses Parens exposeroient au Roi & aux Ministres les raisons, qui l'avoient engagé à ne pas demander l'agrément de Sa Majesté. Il a eu d'ailleurs la précaution de ne pas nommer le Port, où il devoit s'embarquer, afin de n'être pas même dans la possibilité de recevoir défense de partir.

De LONDRES, le 4. Avril.

Les Conseils ont été ces jours-ci très-fréquents. Un des objets les plus délicats, qu'on dit y avoir été traités, est l'affaire des moyens de lever le Subside, qui devra être mise sur le tapis en Parlement d'abord après les Vacances. Cet Article paroît avoir beaucoup embarrassé les Ministres, qui ont eu, dit-on, de la peine à s'accorder à cet égard. Aujourd'hui l'on apprend, qu'il a été fait de grands changemens au projet des nouvelles Taxes, répandues dans le Public; qu'elles ne seront pas si nombreuses qu'on l'a cru; & qu'il sera substitué à celles, dont on pourroit se plaindre, d'autres moins onéreuses. Dans la perplexité, où les frais immenses de la Guerre Américaine mettent l'Administration, elle a la satisfaction de pouvoir assurer de tems en tems le Public, que les Lettres de ses Ambassadeurs aux Cours de France & d'Espagne sont toujours favorables à la continuation de la Paix; & marquent une résolution décidée de ces deux Puissances de cultiver la bonne intelligence avec l'Angleterre. Il est vrai, que les représentations très-fortes, que le Ministère a fait faire à la Cour de France & à une autre Puissance,



fance maritime, sur les fourniffemens d'Armes & de Munitions de guerre, qu'on suppose faits par leurs Sujets aux Colonies révoltées, ont donné lieu à des discussions assez vives de part & d'autre: Mais les suites en font d'autant moins, à craindre, que l'on est persuadé ici que, sans blesser la liberté de Commerce, qui appartient à des Nations indépendantes, il est impossible, malgré toutes les représentations, d'un côté & les défenses de l'autre, de prévenir les plaintes de l'Angleterre à cet égard. Ainsi l'on se contentera de redoubler de vigilance & de s'emparer de tous les Navires Etrangers, qu'on soupçonnera avoir des Cargaisons destinées pour les Américains. Cette résolution pourra, à la vérité, causer beaucoup de démêlés & de desagrémens; & déjà l'on dit, qu'il est prouvé, que la Cargaïson de Munitions &c. d'un Bâtiment, conduit récemment dans un de nos Ports par un Cotter *Britannique*, avoit été expédiée pour le compte de l'Espagne: Mais, dans la conjoncture présente, il faut nécessairement donner quelque chose au hazard:

Le Lord North vint avant-hier en Ville, pôtir avoir avec quelques Directeurs de la Compagnie des Indes un entretien, qui dura près de trois heures, & à l'issuë duquel ce Ministre retourna immédiatement à sa Terre de *Bushy-Park*. L'on avoit supposé, d'après la combinaison de quelques circonstances, que le Ministère n'étoit pas dans le même sentiment que la grande pluralité des Directeurs & des Propriétaires, relativement à la scission survenue dans le Conseil de *Madras*: Mais l'on assure à présent, que l'Administration s'est déterminée à garder la neutralité à cet égard; & quoiqu'aux Assemblées de la Compagnie l'un des Ministres ait donné sa voix contre le rétablissement du Lord *Pigot*, il ne l'a fait que dans sa qualité de Propriétaire, le Gouvernement y ayant laissé ses opinions. Mylord North a même témoigné, dit-on, beaucoup de sensibilité à l'Amiral *Pigot*, lorsque cet Officier lui a fait le tableau du traitement qu'on a fait essuyer à son Frère.

Avant que de donner à nos Lesteurs, selon le Plan annoncé l'Ordinaire dernier, les principales Pièces authentiques, relatives à cette affaire intéressante, nous croyons devoir les mettre préalablement au fait, en leur communiquant l'Esquisse de la contestation concernant *Tanjour*; Pièce écrite par un Officier récemment revenu de l'Inde, & qui fait profession de ne suivre aucun Parti & de n'être attaché qu'aux intérêts de la vérité. En voici la Traduction.

Lorsque les *Musulmans* eurent essaié *Mogol*, & établi le vaste Empire du *Mogol*, il devint nécessaire, pour conduire un Gouvernement aussi étendu, de le subdiviser; & il fut assigné de grands Districts & des Provinces à des *Subabs* & des *Nabobs*. C'étoient des Gouverneurs temporaires, rappellables au gré du *Mogol*, qui les mit en possession d'un certain Territoire, avec un Revenu pour maintenir leur Dignité & pour l'entretien d'un nombre fixé de Forces militaires, afin de tenir en respect les Princes naturels du Pays, & de lever sur eux le Tribut stipulé pour le *Mogol*; car les Princes *Gentoo's* [Gentils & originaires du Pays, par opposition aux *Mabometans* ou *Maures*, qui sont conquis,] furent laissés pour la plupart en possession de leurs Titres & Etats, quoiqu'assujettis à des Tributs fort onéreux. Il arriva souvent, que ces Gouverneurs temporaires se révoltèrent & s'approprièrent pour leur propre usage les Tributs, qui n'auroient dû que passer par leurs mains, les employant à augmenter leur Armée & à étendre leur autorité par la voye de la contrainte. En vain le *Mogol* les rappelloit-il; en vain envoyoit-il d'autres pour les relever; ils le trouvoient trop forts, & ils furent souvent en état de maintenir leurs Provinces comme Possessions indépendantes, & même de les transmettre à leurs Héritiers, particulièrement ceux qui étoient les plus éloignés de la Capitale.

Bientôt il devint de nul effet pour le *Mogol*, de nommer quelcun à la Dignité de *Nabob*, à moins qu'une telle personne ne fût assez riche par elle-même pour lever une Armée, sans quoi la Cour étoit obligée de lui donner une Force suffisante pour déplacer son Prédécesseur. Ainsi l'Empire se vit en proie à des Guerres intestines; & l'autorité du *Mogol* dechut si fort, qu'une nomination de sa part devint une pure formalité, dont on pouvoit se dispenser, ou qu'on observoit, à mesure qu'il convenoit le mieux au but du Parti. Pendant le déclin de son autorité, le *Mogol* nomma *Ancover de Cawn*, (Père du présent *Mabomet - Ali - Cawn* ou *Cban*,) *Nabob d'Arcot*, avec plein-pouvoir de tenir en ordre les différens Princes *Gentoo's*, *Raja's*, *Poïgars*, &c. du *Canatic*, & de lever sur eux le Tribut. *Cbaudr - Saï* étoit cependant alors en possession de cette Place, & se trouvoit un Compétiteur trop puissant pour *Ancover*, puisqu'il étoit soutenu par Mr. *Dupleix*, Gouverneur de *Pondichery*, qu'on craignoit & qu'on respectoit en ce tems dans cette partie du Pays plus que le *Mogol* lui-même.

Il se donna plusieurs Batailles, dans lesquelles *Ancover de Cawn*, (soutenu par l'Officier du *Mogol*, le *Subab du Decan*, auquel les *Nabobs d'Arcot* étoient en quelque façon subordonnés,) eut le dessus. Il implora le secours du Gouverneur de *Madras* d'alors; il en reçut quelque assistance, mais peu efficace; & il fut enfin tué dans une Bataille.

Dans le tems que les affaires se trouvoient dans un état si désespéré, la Guerre éclata entre l'Angleterre & la France. Les Français triomphèrent au commencement, emportant



tant de qu'ils attaquèrent sur la Côte [de *Comorandiel*]. Ils prirent le Fort de *St. David*, & assiégèrent les *Anglois* dans *Madras*, leur dernière Place. *Mahomet - Ali - Chan*, qui réclamoit alors la Dignité de *Nabob*, comme Successeur de feu son Père, s'y étoit réfugié; mais, craignant du malheur, il avoit envoyé sa Femme & ses Enfans, par un Vaisseau *Anglois*, à l'Établissement *Hollandois* de *Negapatnam*. Le courage du Lord *Pigot* défendit la Place & réussit à en faire lever le Siège. Ce succès ranima les espérances du *Nabob*, presque entièrement éteintes. On envoya des Renforts d'*Angleterre*; le Général *Cooté* se mit en campagne, joint par le *Nabob* avec toutes les Forces qu'il avoit pu rassembler, & par quelques autres Puissances du Pays, parmi lesquelles il y avoit un Corps de Cavalerie *Maratte*, & un autre envoyé par le *Raja* de *Tanjour*. La Victoire suivit par-tout les pas du Général *Cooté*; & le crédit du *Nabob* devint très-grand dans le Pays.

Enfin *Mahomet - Ali* fut fermement établi dans sa Dignité; & la puissance des *François* sur cette Côte fut totalement détruite par la prise de *Pondichery*. A la conclusion de la Paix entre la *France* & l'*Angleterre*, le *Nabob*, par un Article du Traité de *Fontenoy*, fut confirmé dans ses Etats; & afin que rien ne manquât à la forme, les *Anglois* firent signer au *Mogol*, qui étoit alors à leur disposition, un *Pharmand*, par lequel il accordoit la Dignité de *Nabob* à *Mahomet - Ali*; à son Fils aîné nommément, & généralement à ses Héritiers & Successeurs à perpétuité. L'Alliance entre *Mahomet - Ali* & les *Anglois* étoit également utile aux deux Parties; elle assuroit à celui-là ses Domaines, & à ceux-ci elle donnoit une influence prodigieuse & de grands avantages de Commerce sur toute la Côte. Le *Nabob* n'avoit aucune rébellion à craindre de la part des Princes du Pays, aussi longtems qu'il étoit sous la protection militaire des *Anglois*;

& ces Princes avoient des yeux et une si haute opinion, qu'elle leur étoit toute idée d'opposition ultérieure. Ainsi les *Anglois* tenoient la balance, maîtres de la faire incliner du côté qu'ils vouloient favoriser, & respectés également par les *Gentoo's* & par les *Maures*.

Ce fut à ce point de prospérité, que le Lord *Pigot*, par sa sage Administration, avoit conduit les affaires de la Compagnie sur la Côte, lorsqu'il retourna en *Europe*, où il fut récompensé par ces honneurs, qu'il avoit si justement mérités. [Chevalier - Baronnet de la *Grande-Bretagne*, il fut élevé en 1766. à la Pairie d'*Irlande*.] Le *Nabob*, de son côté, aiant surmonté toutes les difficultés, & se sentant fermement établi dans sa Domination, commença à penser aux moyens d'augmenter ses Revenus par l'extirpation des Princes *Gentoo's*. De cette manière il espéroit probablement d'écartier tous ses Rivaux, & de s'affranchir enfin lui-même de la nécessité de dépendre des *Anglois*. Dans cette vue, il porta de tems en tems des plaintes contre les *Raja's*, les *Polygars*, &c. insinuant, qu'ils méditoient une Révolte & négligeoient de payer leur Tribut: Il demanda même un Corps de Troupes pour les ramener au sentiment de la subordination; qu'ils lui devoient: Et il accompagna ces plaintes d'arguments si irrésistibles, qu'il réussit à souhai- ter. Dans peu d'années, & à l'aide des *Anglois*, il conquit & se mit en possession des Etats de tous les Princes *Gentoo's*. Le riche Royaume de *Tanjour* fut le dernier abat de ce genre, (car c'est ainsi que nous pouvons le nommer avec justice,) fait par le *Nabob*: Cette acquisition porta le dernier coup à la puissance des *Gentoo's* dans le *Carnatic*, & rendit *Mahomet - Ali*, pour ainsi dire, indépendant, ou le mit du moins en beau chemin de le devenir un jour. (Le reste ci-après.)

ACTIONS; Banque, 136 & demi. Indes, 165 & demi. Sud, 90.

En vertu d'un Mandement pour instituer action, avec la Clause Edictale ad valvas Curiae, obtenu du Haut-Conseil en Hollande, par GUILLAUME DE BAS, Procureur au dit Haut-Conseil; q. q. sont cités pour comparoitre par-devant le dit Haut-Conseil, Mardi 8. Juillet 1777, tous ceux qui voudraient soutenir avoir quelque prétention à la charge de feu JACQUES (ou JACOBUS) VAN DER SANDEN, aiant demeuré & étant décédé à ST. PETERSBOURG, à l'effet d'instituer leur Action, comme Créanciers, sur le restant des Deniers appartenant à la Succession du dit Jacques (ou Jacobus) van der Sanden, & déposés en consignation au Greffe du dit Haut-Conseil, ainsi qu'il est plus amplement énoncé au dit Mandement; & ce dans un délai de six semaines sous peine d'un silence perpétuel.

LUZAC & VAN DAMME, Libraires à LEIDE, viennent de mettre en vente une nouvelle Edition des Elémens d'Histoire-Générale par l'Abbé MILLOT, en 6. Vol. 12<sup>mo</sup>. & des Elémens de l'Histoire de FRANCE, du même Auteur, en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. Ils donneront dans peu les Elémens de l'Histoire d'ANGLETERRE en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. & successivement tous les Ouvrages Historiques de cet excellent Auteur. Ces Editions sont du même caractère & du même format, que celles de ROLLIN, imprimées à AMSTERDAM & à LEIDE chez J. DE WETSTEIN, aussi mieux soignées & moins coûteuses que celles de France & de Suisse; & le prix de chaque Volume est d'un Florin.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisse, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXIX.

De LEIDE, le II. Avril, 1777.

**P**AR les Pièces inférées dans nos trois *Supplémens* précédens, nos Lecteurs ont pu voir, que le Congrès - Général des *Colonies-Unies*, siégeant actuellement à *Baltimore*, s'est appliqué avec ardeur à l'établissement d'une Armée permanente, pour ne point le voir exposé de nouveau à une crise telle que celle que causa, au mois de Décembre dernier, l'expiration de l'engagement d'une grande partie de ses Troupes. Suivant les Lettres es plus récentes de l'*Amérique*, ses efforts pour cet effet ont eu du succès. " Nous sommes occupés (est-il dit dans un de ces Avis, écrit vers la fin de Janvier,) à lever une Armée permanente pour toute la durée de la Guerre: Elle consistera en 70. mille Hommes ou plus. L'expérience a convaincu à la longue tout le monde, qu'on doit observer une discipline plus sévère qu'on n'en peut attendre de Miliciens, & qu'on doit avoir de meilleurs Officiers. Le Peuple s'enrôle de très-bon coeur; & l'on a lieu de croire, que l'Armée sera complète, avant que celle de Mr. *Howe* ait reçu ses Recrues. Les Officiers pour notre Armée nouvelle sont gens d'élite, qui ont servi avec distinction, & qui sont instruits de leur devoir." La même Lettre, faisant ensuite le détail des rencontres entre les Troupes des deux Armées au mois de Janvier, rapporte, que la Milice de *Morris-Town*, aiant fait le 5. u même mois une course par le Pays, étoit tombée sur un Détachement de Troupes de *Valdeck*, dont une partie avoit été tuée & 35. faits Prisonniers. Une autre Lettre, reçue par la voye de *France*, exagère vraisemblablement, en assurant que le Congrès a résolu de porter ses Forces à 110. Bataillons ou 82560. Hommes, qu'on croyoit pouvoir entrer en campagne de bonne heure au Printemps prochain, vu que toutes les levées, précédemment ordonnées, étoient complètes, le Peuple s'y étant porté de tout côté, animé par le ressentiment des desordres, qu'on dit commis par les Troupes *Britanniques* ou *Auxiliaires* dans la Province de *Fersey*. Quoiqu'il en soit, l'on a vu par la Lettre-Circulaire du *Conseil de sûreté* à *Philadelphie*, du 4. Janvier-1777. (insérée dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. xxvii.) qu'il se fait, comme d'un artifice des Ennemis de la Cause *Américaine*, des bruits répandus sur le nombre des Troupes *Provinciales* actuellement sur pié. Pour empêcher la circulation de pareils Rapports trompeurs, le Congrès-Général avoit déjà pris la Résolution suivante.

**E**N CONGRÈS, le 30. Décembre, 1776. Les Imprimeurs, dans chacun des Etats-Unis sont informés par la Présente, que, dans le tems que la Milice a été convoquée pour renforcer l'Armée, les Ennemis domestiques de l'*Amérique* ont insidieusement semé des rapports, où ils aggrandissoient faussement le nombre de nos Troupes en campagne, & empochoient par-là qu'il ne lui vint des Renforts à tems. L'on espère en conséquence, qu'ils éviteront à l'avenir de publier des Lettres ou des Paragraphes, qui pourroient avoir ce dangereux effet, & qu'ils inséreront cet Avis dans chacun de leurs Papiers, afin que les Personnes aisées de l'*Amérique*, en étant instruites, puissent s'abstenir en tout tems, lorsqu'ils en seront dûment requis, de chasser de ce Pays une Armée d'Etrangers, qui regardent leur costume de massacrer, de piller & de ravager tout sans distinction, comme compatible avec l'humanité & les usages des Nations civilisées.

L'Adresse, que le Conseil & la Chambre des Représentans de *Massachusetts-Bay* ont adressée au Peuple de la Province, pour y encourager les enrôlemens, & que nous avons annoncée dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. xxvii. est conçue en ces termes.

**ETAT DE MASSACHUSETTS-BAY.** Dans la Chambre des Représentans, le 26. Janvier, 1777. Ordonné que l'Adresse suivante soit imprimée, & qu'il en soit envoyé Copie à chaque Ministre de l'*Evangile* dans cet Etat, leur recommandant d'en faire lecture publique, le premier Dimanche après qu'ils l'auront reçue, chacun à son Assemblée, immédiatement après que l'exercice religieux du jour sera terminé: Ordonné pareillement, qu'il en soit envoyé Copie à l'Officier-Commandant de chaque Compagnie de la Milice, sans chaque Ville de cet Etat, afin d'en être fait lecture à la tête des Compagnies de la dite Milice sous les armes, à l'effet de recruter l'Armée.

Au Peuple de MASSACHUSETTS-BAY.

AMIS ET CONCITOYENS,

Lorsqu'un Peuple a porté d'atteindre le plus haut degré de bonheur temporel, auquel la nature humaine puisse parvenir; est en danger de se le voir arracher par un Ennemi, dont les traces sont marquées de sang; & qu'au lieu de ce bien-être on lui offre le faix d'une misère insupportable, sous lequel des générations futures dévoient gémir pendant une longue suite de Siècles; — alors c'est une démarche aussi amicale, qu'importante, d'animer les Hommes, braves

d'inviter les généreux, d'exciter les tartifs, & de les éveiller tous au sentiment de leur péril. Le danger où vous êtes, de vous voir ravir vos Villes, vos Familles, vos Champs fertiles, toutes les richesses & les bénédictions, que vous ont procurées l'industrie & la sagesse de vos vénérables Ancêtres, qui peuvent à juste titre être rangés au nombre des Hommes les plus braves & les plus vertueux que le Monde ait jamais produits ; & de les voir posséder par des Bandits qu'aucune Loi ne sauroit réfréner, & dont le but est de fouler aux pieds tous les droits du Genre humain ; — ce danger suffiroit pour donner du courage aux lâches, & pour animer aux faits d'armes les plus glorieux les ames les plus molles & les plus indolentes. Sûrement donc dans un tems, où l'*Amerique*, Pays de la Bonheur & de la Liberté, est attaquée par un Ennemi, dont le seul but est d'en priver les Fils de toutes les jouissances, qui peuvent rendre la vie desirable vous serez prêts à prendre les armes, pour défendre votre Patrie, votre Liberté, vos Femmes vos Enfans, vos Biens, & pour les garantir du pillage, des viols, de la destruction.

Pour ce grand, & noble dessein, si digne d'Hommes vertueux & braves ; & (vous en somme convaincus) si agréable à l'Être-Suprême, vous vous êtes assemblés en Conseil ; par vos Délégués, il y a quelques années : Pour ce dessein, vous vous êtes rangés sous les armes au mois d'Avril 1775 ; vous avez défait & mis en fuite cette Bande de *Braves*, qui, sans y être provoqués sans avoir reçu aucune offense, osèrent assaillir, en Voleurs & en Assassins, vos paisibles demeures : Pour ce dessein enfin, nous sommes persuadés, qu'en tout tems vous serez prêts à répandre votre sang & vos richesses. Si, en nous adressant à vous sur le sujet important de votre propre défense, nous voulions entrer dans le détail des causes de votre danger actuel, des Requête multipliées que vous avez présentées, pour obtenir paix, liberté, & sûreté ; & pour éviter l'effusion du sang de vos Compatriotes ; si nous voulions dépeindre l'indignité & le mépris inouï avec lesquels ces Supplications ont été traitées ; — ce seroit vous taxer d'indifférence pour votre propre conservation, sans que vous l'eussiez mérité.

Qu'il suffise donc de dire, que, lorsque toute autre voye, que vous avez prise, n'a produit que des insultes ; lorsque les flammes qui ravageoient vos Maisons, les meurtres commis sur vos Personnes, les vols de vos Biens servirent de réponse à vos Requêtes paisibles, humbles & respectueuses ; lorsque les Forces de la *Grande-Bretagne*, avec celles de ses Alliés, furent rassemblées & employées à vous réduire d'un état d'aisance & d'affluence à la servitude & au vas-salage ; le Congrès des *Etats-Unis*, désespérant d'établir autrement votre sûreté sur des principes qui puissent la rendre durable, a fait cette Déclaration, par laquelle vous êtes devenus *Indépendans* de la *Grande-Bretagne*, qualité dans laquelle seule vous pouvez être en sûreté & heureux.

Mais, comme la puissance croissante & Populeuse des *Etats-Unis* sont un objet de crainte & d'envie pour des esprits avides & ambitieux, qui avoient formé le projet de se les assurer en monopole & d'en avoir la jouissance exclusive, une Armée nombreuse est nécessaire pour votre défense ; & le Congrès s'est déterminé à la levée de quatre-vingts-huit Bataillons, dont quinze doivent être en cette Province. La Milice, qui s'est mise en marche au secours de l'Armée sous la conduite de cet Homme, dont le courage, la vertu, & la patience sont peut-être sans exemple, & qui risque à chaque moment tout ce qu'il a de plus cher pour la défense de votre Cause, sans autre récompense que l'approbation de sa propre conscience, — cette Milice va bientôt revenir. L'Ennemi, aigri par le juste châtimant qu'il a subi, pour le punir des cruautés gratuitement exercées envers nos Frères de la Province de *Fervey*, épie l'occasion favorable pour rendre le coup. Un Tirage ultérieur de la Milice seroit si onéreux pour le Peuple de cet Etat, que l'Assemblée ne peut y penser sans peine & sans douleur. Etant donc certains, que vous n'avez besoin d'autre aiguillon pour vous exciter à votre devoir, que d'en voir tracer la règle, nous avons ordonné, que le nombre d'Hommes, montant à la septième partie de tous les Mâles de l'âge de 16. ans & au-delà, soit immédiatement enrôlé pour l'Armée Continentale, en conséquence de l'encouragement donné par le Gouvernement, encouragement que nous jugeons être plus grand que jamais il en ait été accordé, même aux Mercenaires les plus chers. Sûrement donc un Peuple, appelé à combattre, non pour soutenir des Couronnes ou des Hommes décorés du titre de Prince, mais pour sa propre liberté & son bien-être, s'engagera promptement & de bon cœur.

(Le reste ci-après.)

De LISBONNE, le II. Mars. On a célébré, le 26. du mois dernier, les obèques du Roi *Joséph I.* Le Convoi, auquel assistèrent les Grands du Royaume, partit du Château à huit heures du soir pour aller à l'Eglise de *Saint-Vincent*, où est le Tombeau des Rois. Le Deuil, qu'on a pris à cette occasion, sera d'un an, selon l'usage.

L'Infant Don *Pédre* n'a pas encore le titre de Roi : Mais ce Prince reçut Dimanche dernier les complimens en même tems que la Reine, son Epouse, qui parut ce jour-là en public pour la première fois. Sa Maj. a disposé le même jour de la Place de Grand Maître de sa Maison, vacante depuis la tragique fin du Duc d'*Aveiro*, en faveur de Don *Jean de Bragança*. C'est à celle de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires intérieures du Royaume, que le Vicomte de *Ponte de Lima* a été nommé. La Charge de Sur-Intendant des Finances a été confiée au Marquis di *Angugia*.

De BOLOGNE, le 24. Mars. Le Duc d'*Ologothie*, revenu de *Naples* à *Rome*, pour y voir les Cérémonies de la *Semaine-Sainte*, a donné le 20. de ce mois à la Noblesse Etrangère.



re un Divertissement, suivi d'un Souper & d'un Bal. On croit, que S. A. R. retournera à Stockholm, après les Fêtes de Pâques.

L'Archiduc Ferdinand, s'appliquant à approfondir toutes les parties de l'Administration de la Lombardie-Autrichienne, & à corriger les abus dans les différents Départemens, a de nouveau ordonné la suppression de trois Couvents dans la Ville de Milan, dont les Religieux seront répartis dans d'autres Monastères. Les Ex-Jésuites, d'un autre côté, ont obtenu dans ce Pays le pouvoir de prêcher & de confesser. Ceux du Portugal, entretenus dans l'Etat Ecclésiastique, & qui vivoient en Communauté au Bourg de Trajstevère, où ils avoient une Maison fort agréable avec une Chapelle, ont reçu ordre de la quitter & de demeurer chacun séparément dans tel endroit qu'il leur plaira. Quelques-uns des anciens Membres de la Société, originaires du Royaume de Naples, ont au contraire reçu la permission de revenir dans leur Patrie. Les premiers, qui ont joui de cette faveur, sont les Ex-Jésuites Gravina & de Marco. L'autre Parent du Secrétaire d'Etat Don Carlos de Marcozo.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 4. Avril.

L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres a élu pour Académicien Honorable Mr. Anselme, Secrétaire d'Etat, à la place vacante par le décès du Duc de la Vrillière. On parle de la vente, que M. le Duc de Bouillon fera à Monsieur, de son Château de Mivarré avec le Comté d'Evreux, produisant environ 5000 mille Livres de rente. On renouvelle aussi le bruit, qui a couru si souvent, de la suppression des Charges de Trésorier & de Receveur-Général des Finances.

Selon les Lettres de Madrid, le Gardé du Corps, qui a donné la fausse alarme au sujet de l'Attentat contre la vie du Roi, se nomme Montero di Spinosa: il est Descendant d'un Montero, du Bourg de Spinosa, qui eut sauté la vie du Roi Don Alphonse VII. en 1126: obtint pour lui & sa Postérité le privilège de faire la nuit la garde près de la Personne du Roi. Sur ses infamations, on l'arrêta le même matin plus de 30. Personnes; mais l'imposture fut bientôt découverte par les circonstances mêmes du fait, & Montero condamné à être pendu, peine que le Roi commua en celle d'être transporté pour sa vie en Afrique.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 4. Avril.

Le 1. de ce mois, il arriva au Bureau du Comte de Suffolk un Exprès de Copenhague avec des Dépêches, qui furent d'abord portées au Roi à Kew par Mr. Guillaume Eden, l'un des Sous-Secrétaires de ce Bureau: On les dit d'une nature fort intéressante; & ce qui porte à le croire, c'est qu'on a vu dernièrement un Exprès arriver de la même Cour & être re-expédié quelques heures après. Ce matin, le Gouvernement a encore reçu des Dépêches des Cours d'Allemagne & du Nord. D'après celles de Petersbourg, l'on se flatte que les différends entre la Russie & la Porte se termineront à l'amiable. Le premier de ces jours, il fut envoyé un Messager au Chevalier Yorke, Ambassadeur du Roi à la Haye: d'où cet Exprès poursuivra sa route, afin de remettre des Dépêches à la Régence de Hanover. Il paroît certain, qu'il n'y a encore rien de réglé pour faire passer un Corps de Troupes Electorales à la Solde Britannique, mais qu'il a été envoyé ordre de les tenir complètes & prêtes à se rendre, où les circonstances pourroient l'exiger.

Le 2. l'Agent des Troupes Hessoises, prises à la Solde de la Grande-Bretagne pour passer en Amérique, arriva au Bureau des Colonies, avec avis qu'elles venoient d'entrer à Douvres. Les Dépêches, dont il étoit chargé, furent d'abord portées par un Messager au Lord George Germain à sa Terre de Stoneland. La Cour attend à tout moment la Nouvelle de l'arrivée des autres Troupes Auxiliaires engagées à son Service, afin de les faire partir pour leur destination, avec les Corps de Troupes Britanniques, qui doivent également s'y rendre. Selon le Tableau qu'on voit de ces Renforts; les 2. Régimens d'Anspach & Bureith forment un Corps de 1285. Hommes; les Chasseurs Hessois 412; les Régimens de Troupes Nationales, qu'on y fait passer, 6. mille; & une augmentation des Troupes de Marine 2200. en tout 9897. Hommes, indépendamment des Recrues pour les Régimens déjà actuellement en Amérique: Mais l'on a tout lieu de douter, que les Corps, qui forment cette totalité, soient entièrement complets: S'ils le sont, ils porteront l'Armée du Chevalier Howe un peu au-delà du nombre, où elle étoit au commencement de la dernière Campagne. Le Gouvernement a encore expédié hier à ce Commandant & à l'Amiral, son Frère, des Instructions; qui leur seront portées par un Paquet-bot retenu pour cet effet à Falmouth. Hier matin, la Cour en a de nouveau reçu des Dépêches, en date du 21. Février, venus par la Malle d'Irlande, où elles avoient été apportées par un Bâtiment de transport, parti de New-York le 25. Février. Les bruits,

qui s'étoient répandus ici d'une Action dans le courant de ce mois-là, ne se sont point vérifiés. On n'apprend d'autres particularités que celles d'escarmouches continuelles, qui ont souvent lieu entre des Partis détachés, & dans lesquelles il y a eu des tués de part & d'autre. Le Lieutenant *Trevor*, battant l'éstrade avec un Parti de 28. Hommes dans la Province de *Ferfey*, fut attaqué par un nombre considérable de *Provinciaux* aux ordres du Colonel *Mercer*. Le Lieutenant *Trevor* & 18. de ses gens furent tués, & l'Enseigne *Wilson* blessé au bas-ventre. Le Colonel *Mercer*, touché de ce carnage, ordonna à ses gens de cesser leur feu; mais, à peine l'eurent-ils fait, qu'un coup tiré au hazard par un de nos gens coucha cet Officier roide-mort sur le carreau. Le Lieutenant *Hall* & l'Enseigne *Wilson* furent faits Prisonniers avec ce qui restoit du Détachement. L'Enseigne *Cunningham* a également perdu la vie dans une pareille occasion, ainsi que le Cornette *Geary*, des Dragons-légers de *Burgoyna*, ce dont le Colonel *Harcourt* a donné, il y a déjà quelque tems, avis à l'Amiral *Geary*, son Père. Les mêmes Lettres annoncent, que les Provisions commençoient à devenir rares dans les Quartiers occupés par nos Troupes. Afin d'y suppléer, le Gouvernement a expédié ordre en *Irlande* d'y préparer des Provisions en assez grande quantité pour en charger 40. Bâtimens, qui doivent être rendus à *Corke* le 20. de ce mois au plus tard. L'on a envoyé par le dernier Convoi 20. mille paires de bas & de souliers à la *Nouvelle-York*, & l'on en fait encore un nombre plus considérable; pour être transporté par les Vaisseaux prêts à partir. Au reste, au départ des derniers Avis, depuis que le Général *Howe* avoit quitté cette Ville, tout y étoit demeuré tranquille. Les Officiers de terre & de marine y avoient ouvert un Théâtre, dont ils distribuoient le revenu en Aumônes aux Veuves & aux Orphelins de Soldats.

On s'est occupé avec activité dans nos Ports à compléter les Equipages des Vaisseaux de guerre, qui doivent accompagner la Flotte des Bâtimens de transport pour l'*Amérique*. L'attention, qu'on y a donnée, a retardé l'armement de la Flotte d'observation, que le Ministre avoit dessein de mettre en mer au Printems, mais qui est encore bien loin d'être en état de partir. Les engagements volontaires & les enrôlemens par force n'ont pu procurer le nombre de Matelots, dont on a besoin pour l'équiper. Cependant la Presse, toujours également forte, ne cesse de causer des difficultés. Le nommé *Jean Mellachip*, Citoyen & Membre de la Corporation de *Londres*, aiant été enrôlé par force, le 20. Mars, l'Aldezman *Bull* en écrivit le lendemain aux Commissaires de l'Amirauté, qui lui firent par leur Secrétaire la Réponse suivante.

**M**ONSIEUR, J'ai communiqué aux Seigneurs Commissaires de l'Amirauté votre Lettre en date d'aujourd'hui, par laquelle vous les informez, que *Jean Mellachip*, Citoyen & Membre de la Corporation de *Londres*, a été pressé, demandant qu'il fût immédiatement relâché. En réponse, j'ai ordre de Leurs Excellences de vous dire, qu'ils ne conçoivent pas, que la qualité de Citoyen & de Membre de la Corporation de la Ville de *Londres* soit un titre, qui puisse exempter le dit *Jean Mellachip* d'être pressé pour le Service de mer de Sa Majesté, si à d'autres égards il y est sujet. Je suis, &c. (Signé) PHILIPPE STEPHENS.

Sur cette Réponse, le Commun-Conseil s'étant assemblé le 25. il fut résolu, après de longs débats entre les Membres patriotiques & Ministériaux, de faire écrire aux Seigneurs de l'Amirauté, par le Secrétaire de la Ville, une Lettre, conçue en ces termes.

**M**Y LORDS, Par ordre des Lord-Maire, Aldermans, & Commun-Conseil de la Ville de *Londres*, assemblés en Commun-Conseil, je suis chargé de représenter à Vos Excellences, que *Jean Mellachip*, Citoyen & Membre de la Corporation de cette Ville, a été récemment pressé au Service de mer de Sa Majesté: Que, sans prendre en considération la Question générale de la légalité ou de l'illegalité des Lettres de presse, ils jugent, que par la Charte d'*Edouard III*, confirmée par Acte de la 2<sup>me</sup>. année de *Guillaums & Marie*, tout Citoyen de *Londres* est exempté de servir en quelque qualité que ce soit, contre son inclination, hors de la Ville de *Londres*, & que par conséquent la détenton du dit Particulier n'est pas fondée sur la Loi. J'ai donc ordre de demander à Vos Excellences, que le dit *Jean Mellachip* soit relâché. J'ai l'honneur d'être, &c.

Au GUILDHALL, le 25. Mars 1777.

Il fut résolu en même tems de charger le Comité, nommé pour l'affaire de *Jean Tubbs*, Batelier de la Ville, de faire également des démarches pour procurer l'élargissement de *Jean Mellachip*; & il fut ordonné au Solliciteur de la Ville, de suivre les Instructions du Comité à cet effet. Le Secrétaire *Stephens* répondit le 26. "que l'Amirauté prendroit l'avis des Jurisconsultes de la Couronne, pour s'informer, si la Charte, alléguée par la Ville, étoit un titre suffisant d'exemption du Service, &c."





NUMERO XXX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 15. Avril, 1777.

**L** De CONSTANTINOPLE, le 4. Mars.  
E Grand-Visir a commencé à recevoir les visites des Ministres Etrangers. Le Chevalier *Grade-nigo*, Baile de la République de *Vénise*, le complimenta sur sa nomination le 17. Février. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, & Mr. *Teffara*, Chargé d'affaires de la Cour de *Vienne*, remplirent la même formalité, l'un le 20. l'autre le 27. du même mois: Mais Mr. de *Celsing*, Envoyé de *Suède*, ne l'a pas fait encore & ne le fera peut-être point, à cause de quelque difficulté de rang ou d'étiquette. Le *Capitan-Pacha* est revenu le 26. du voyage, qu'il a fait au Golfe de *Nicomédie*.

De BRUNSWICK, le 4. Avril.

Le Prince *Henri de Prusse*, étant parfaitement rétabli de sa dangereuse maladie, a pris hier congé de notre Cour & est parti pour retourner à petites journées par *Magdebourg* & *Helmstadt* à *Potzdam*.

De PARIS, le 7. Avril.

Mgr. le Comte d'*Artois* a obtenu l'agrément du Roi pour aller visiter les Ports de *Brest* & de *Toulon*, après le départ de l'Empereur, qu'on continué d'attendre ici dans peu de jours: Mais l'on ne croit point, que Mgr. le Duc de *Chartres* exécute son projet d'aller faire un tour en *Angleterre*.

Le départ secret de M. le Marquis de la *Fayette* fait un objet d'entretien pour la Cour

& la Ville: Il a eu la précaution d'apprendre la Langue *Angloise*; & auparavant il a passé quelques mois à *Londres*, chez M. le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur du Roi près S. M. *Britannique*.

L'Arrêt du Conseil, annoncé il y a huit jours (dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxviii.) vient de paroître: Il est en date du 3. Avril, & ordonne la Réunion, à compter du 1. Octobre prochain, des Régies des Droits réunis, des Grefes, des Hypothèques, des Droits réservés, des quatre Membres de *Flandre*, des Papiers & Cartons, en une seule Régie, sous le titre de RÉGIE GÉNÉRALE. Cet Arrêt contient 5. Articles. (Comme le Préambule est très-intéressant, nous espérons de le placer dans le Supplément.)

De LONDRES, le 8. Avril.

Le Général *Burgoyne* & ses deux Aides-de-Camp, le Lord *Cantelupe* & le Chevalier *Jacques Clarke*, aiant pris le 26. du mois dernier congé du Roi, sont arrivés le 30. à *Portsmouth*, & en sont partis le 4. Avril pour *Quebec*, à bord de la Frégate du Roi, l'*Apollon*, commandée par le Capitaine *Jean Pownall*.

Il s'est tenu le 31. Mars dans le même Port un Conseil de guerre, pour juger le Capitaine *Douglas*, commandant la Frégate du Roi, l'*Ecuréuil*, sur la plainte portée contre lui de n'avoir pas exactement escorté la dernière Flotte de la *Jamaïque*, dont quelques Vaisseaux ont été pris par les *Américains*; & après une Séance de 7. heures il a été renvoyé absous.

FIN de PÉsQUIsSE de la Contestation  
concernant TANJOUR.

Maître des Possessions de tous les Princes *Gentoo's*, *Mabomet - Ali - Chan* commença à changer de ton envers les *Anglois*: Emporté par l'orgueil & l'ambition, il forma une grosse Armée bien disciplinée & un train d'Artillerie, le tout sous la conduite d'Officiers *Européens*, dont la plupart n'étoient point attachés au Service de la Compagnie, & auxquels il donna de grands encouragemens. Ces mesures causèrent une alarme en *Angleterre*, sur-tout lorsqu'il commença à manifester un dessein d'exclure son Fils aîné, qui est particulièrement attaché à la Nation *Angloise*, & qu'il accorda une confiance sans bornes & la plus haute faveur à son Pucier, qu'il nomma Capitaine - Général & Payeur de toutes ses Forces; & auquel il assigna le Gouvernement du *Tanjour*, Pays dont la situation est de la dernière importance en cas d'une Guerre avec la *France* ou de quelque scission d'intérêts dans le *Carnatic*, vu que c'est de là que doivent se tirer les Provisions pour toute grosse Armée, qu'on veut tenir en campagne. La Capitale a été rendue extrêmement forte par l'art, & tout le Pays l'est par la nature, étant par-tout coupé par des bras des Rivières de *Covery* & de *Calleroon*. Le second Fils de *Mabomet - Ali* est un Homme intrigant & d'une ambition effrénée; qui pense que le *Nabob d'Arcot*, au lieu de dépendre de lui que ce soit, peut, en montrant les mêmes sentimens pour tous, faire la loi à tous les Etablissmens *Européens* sur la Côte; & certainement il n'a pas tort.

Pour empêcher que notre importance & notre crédit ne diminuassent par ces changemens, le Lord *Pigot*, comme aiant élevé le *Nabob* à la Dignité dont il jouit, fut envoyé pour restreindre ses projets & pour rétablir le *Raja de Tanjour*, mesure qui donneroit la plus grande satisfaction aux Habitans originaires par toute l'étendue de l'*Indostan*; car la Ville de *Tanjour* est regardée comme sacrée parmi les *Gentoo's*; & le *Raja* lui-même jouit parmi eux de la considération la plus respectueuse & de la plus grande influence, étant d'une Caste *Maratte*.

Le bruit de ces ordres se répandit dans l'*Inde*, longtems avant l'arrivée du Lord *Pigot*: Le *Nabob* l'apprit avec trouble, mécontentement & chagrin; il dit publiquement, qu'on ne pouvoit en justice, lui ôter ce qu'il avoit payé. Cependant, pour se mettre en garde contre ce qui pouvoit arriver de pis, il envoya de l'*Inde* des Agents & des Espèces, pour opérer, s'il étoit possible, le rappel de tels ordres, si effectivement ils étoient donnés.

Ce fut de-là que les Papiers publics de *Londres*, durant les mois de Novembre, Décembre 1776. &c. se trouvèrent remplis de plaintes contre le Lord *Pigot* & les Officiers de la Compagnie. On nous y disoit, " que le *Nabob* avoit toujours été notre Allié, fermement attaché à notre Cause, & que nous avions extorqué de lui de vastes Sommes d'argent." Le fait est, que nous avons été constamment son appui; & que par ses artifices nous avons

donné si bien tête-baïssée dans ses mesures, que nous avons irrité tous les *Gentoo's*, diminué notre importance, & que nous l'avons rendu presque indépendant. On a ajouté généralement foi aux récits, répandus par ses Agents mercénaires, parce que le péculat des Officiers de la Compagnie les a rendus justement suspects à toute la Nation. Qu'il y ait beaucoup de corruption c'est ce qu'on peut aisément croire; mais le *Nabob* est l'Auteur de toutes les pratiques de ce genre, qui ont eu lieu sur la Côte: Il a induit en tentation les Officiers de la Compagnie au-delà de toute possibilité d'y résister, dans la vue d'étendre son pouvoir absolu, aux dépens d'une injustice directe faite aux Princes naturels du Pays, & de l'oppression future des Habitans originaires. En supposant que tout ce qu'il dit avoir donné soit vrai, il a acquis des Revenus immenses, dignes d'un grand Prince, & qui augmentent encore tous les jours, à l'exclusion seulement de la Souveraineté, en moins de deux années de tems. On peut supposer, que des Individus au Service de la Compagnie ont honteusement reçu de lui des Sommes énormes; mais c'est lui qui, à force d'instances, les a portés à seconder ses vues. Que ceux qui ont reçu ses Présens de corruption soient punis; & s'il est possible, qu'on lui restituât son Argent, de quelque manière que ce soit: Si l'on n'en peut trouver d'autre, il n'y a point de doute, que les *Gentoo's* ne contribuât volontiers cette Somme pour la seule Ville de *Tanjour*; & c'est tout ce qui est nécessaire.

Si la règle, *divida & impera*, est de laaine politique, il est certainement dangereux de rendre le *Nabob* indépendant: Il faut soutenir le *Raja de Tanjour*, & se donner quelque peine pour regagner les *Gentoo's*, qui sont le Corps de la Nation de cette Contrée, & à la tête desquels sont les *Marattes*, Peuple fort puissant & belliqueux, avec lequel les Membres de l'Administration au *Bengale* ont trouvé prudent de faire la Paix.

Les *Anglois* sont obligés sans doute à soutenir l'autorité & le gouvernement du *Nabob* dans toute son étendue, mais non pas à l'étendre encore davantage, comme ils l'ont fait pour des vues particulières. En bonne politique autant que par justice, ils devroient accorder un bras protecteur aux Princes Tributaires, & les maintenir dans les droits, qui leur ont été laissés par leurs Conquérens. S'ils perdent toute autorité & tout pouvoir quelconque dans quelque District, ils s'alarmeront pour leur Religion, à laquelle ils ont toujours été attachés, peut-être plus qu'aucun autre Peuple du Monde connu; & par un effet de cette crainte, ils quitteront le Pays emportant par degrés avec eux cette industrie, qui seule le fait valoir à notre égard; ou peut-être, cédant à l'impulsion d'un amour inviolable & de l'attachement le plus fort envers leurs Divinités; ils feront quelque effort de desespoir pour recouvrer la possession indépendante de leurs Temples, &c. Et, s'il survenoit un jour une Guerre avec la *France*, il n'est pas hors de vraisemblance, que les *François*, voyant combien les *Marattes* sont deve-



aus puissans & guerriers, s'adresseront à eux & prendront en mains la Cause de toute la Nation *Gentoo* en général.

D'après ce que je viens de dire, il paroît donc que les ordres donnés au Lord *Pigot* étoient aussi conformes à la justice qu'à la prudence, & s'accordoient avec le système adopté en *Bengale*.

On voit par la conclusion de cet Exposé, que l'avis de son Auteur est directement contraire aux idées, que le Sr. *Maclean*, Agent du *Nabob*, a tâché de répandre par les deux Imprimés, auxquels les Directeurs de la Compagnie se préparent à répondre: Mais, quel que soit le sentiment qu'on embrasse à cet égard, & quoique la Cause du *Nabob* ne manque point de nombreux Partisans, qui n'oublient rien pour la défendre; on convient presque généralement, que la conduite violente de la majorité du Conseil de *Madras* est insoutenable. Cette majorité n'étoit que de sept Membres contre cinq: Les premiers sont les Srs. *Stratton*, qui s'est arrogé la Dignité de Président, le Chevalier *Robert Fletcher*, & les Srs. *Brooke*, *Floyer*, *Palmer*, *Fourdain* & *Mackay*. La minorité, outre le Président, étoit composée des Srs. *Dawson*, *Russell*, *Dalrymple* & *Stone*; & son sentiment étoit fondé sur les ordres les plus précis de la part de la Compagnie. (*Nous les communiquerons dans une Feuille suivante.*) Le Parti du Sr. *Stratton* allégué, comme un grand moyen de justification, la Lettre du Conseil Suprême de *Bengale*, datée du 10. Septembre 1776. qui approuve pleinement ses procédés; & en conséquence ils en ont fait insérer Copie dans tous nos Papiers publics: Mais, tandis que quatre Membres l'ont signée, savoir les Srs. *Hastings*, *Clavering*, *Barwell*, & *Francis*, l'on apprend qu'un cinquième, Mr. *Monson*, s'est vivement opposé à cette démarche de ses Collègues, & que, ne pouvant l'empêcher, il a résigné sa Place & s'est embarqué pour l'Angleterre, où les Directeurs l'attendent avec d'autant plus d'impatience, qu'il leur pourra faire, dit-on, des découvertes de la plus grande importance. Les Marchands libres, les Commis, & les autres Employés de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel* ont aussi protesté formellement contre les Résolutions du Conseil de *Madras* à l'égard du Lord *Pigot*; & l'on assure même, qu'ils ont été si unanimes dans cette démarche, que les Officiers Militaires ont été les seuls à ne pas s'y conformer. Cependant, pour ne point jetter les affaires dans le desordre, & préjudicier par-là aux intérêts de la Compagnie, ils ont résolu en même tems d'obéir provisionnellement, dans les objets d'Administration, aux ordres de ceux qui avoient pris l'au-

torité en mains, jusqu'à ce qu'on eût appris les intentions de la Compagnie. Le Chevalier *Edouard Hughes*, Commandant de l'Escadre du Roi, s'étoit aussi intéressé en faveur du Lord; & celui-ci aiant désiré d'être mis à bord de l'un des Vaisseaux du Roi, pour se garantir contre les trames de ses Ennemis, le Commodore s'adressa pour cet effet au Conseil; mais cette Assemblée le refusa, en lui disant, qu'elle vouloit être maître de son Prisonnier. On rapporte aussi, que le Colonel *Suuart*, qui a arrêté le Lord *Pigot* par une espèce de trahison, (*ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xxvii.*) lui avoit été recommandé par l'Amiral son Frère, dans la Maison duquel il a vécu quelque tems avant son départ pour l'Inde; & il y est parvenu à l'un des premiers grades au Service militaire de la Compagnie, uniquement par la protection du Gouverneur. Le Sr. *Randall*, plus généreux, a quitté le Service du *Nabob*, où il étoit Capitaine, après quoi il a fait sous serment la Déposition, dont il a été fait mention (*dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxviii.*) On parle de l'envoi à *Madras* d'une Commission de cinq Personnes, que la Compagnie nommeroit pour y faire des recherches sur toutes les circonstances de cette triste contestation, dont l'effet pourra être à la fin, comme on l'a déjà dit, de faire tomber le Domaine territorial de la Compagnie entre les mains du Gouvernement. Pour le présent les Directeurs ont eu soin de lui communiquer des Copies ou Extraits des Dépêches reçues de *Madras*, afin d'obtenir sa sanction pour exécuter les Résolutions prises en dernier lieu: Comme le Conseil Suprême de *Bengale* doit y concourir, la Cour, jugeant ses Instructions indispensables dans ces circonstances, vient de faire partir une Chaloupe de guerre, pour les porter aux Officiers Civils & Militaires de S. M. dans ce Pays: Et les Directeurs ont expédié un Esprit par la voye de terre, afin de notifier d'autant plus promptement leurs ordres pour la relaxation du Lord *Pigot*. Le Gouvernement fait aussi préparer en toute diligence quelques Vaisseaux de guerre, destinés à renforcer l'Escadre du Roi aux Indes-Orientales. Selon l'Etat de notre Marine, cette Escadre consiste actuellement en deux Vaisseaux de ligne & 4. Frégates, outre la Chaloupe *l'Hirondelle*, de 18. Canons, Cap. *Faques Pigot*, qui a porté les Députés du Président & du Conseil à *Suez*.

Les ACTIONS n'ont point varié.

De BRUXELLES, le 10. Avril.

Quoique rien n'annonce des desseins hostiles de la part de la France & de l'Espagne con-

re l'Angleterre, il paroît cependant de plus en plus, que ces deux Puissances sont déterminées à maintenir la liberté du Commerce de leurs Sujets. On écrit de *Brest*; que dans le courant du présent mois il y aura en ce Port 25. Vaisseaux de ligne armés, outre un grand nombre de Frégates. Mr. de la Motte-Piquet, commandant le *Robuste* de 74. Canons, qui avoit mis en mer suivi d'une Frégate, aiant aperçu deux Vaisseaux Anglois près de l'Orient, leur a fait dire, "qu'il étoit étonné de les trouver en croisière sur les Côtes de France, & qu'ils eussent à se retirer, parce

que le Roi, son Maître, vouloit, que l'entree de ses Ports fût libre pour le Commerce à toutes les Nations, n'exceptant de cette liberté que les seuls Navires de Corfaires;" surquoi les Vaisseaux Anglois ont jugé à propos de faire leur retraite.

On trouve dans quelques Avis de *Madrid*, qu'il y est arrivé un Particulier Anglo-Américain, nommé *Arthur Lee*, venu en Europe avec le Docteur *Franklin*; On le croit député du Congrès de l'Amérique-Unie. Un Armateur de la même Nation a encore conduit récemment une Prise Angloise à *Bilbao*.

OEUVRES de M. LINGUET, Collection complete en vingt-huit Volumes  
in 8<sup>vo</sup>. proposée par Soufcription.

Mr. LINGUET, s'étant partagé presque également entre la Littérature & le Barreau, on a divisé, pour la commodité des Lecteurs, cette Collection en deux Parties. Voici l'ordre des Matières & des Volumes.

PARTIE LITTÉRAIRE. *Théorie des Loix*, très-augmentée, 2. Volumes. *Du Pain & du Bled*; Ouvrage dont le Manuscrit original & unique a été dérobé à l'Auteur, par l'ordre, avoué publiquement, de Mr. *Turgot*, mais qu'il a refait en entier. On y a joint les autres Ecrits contre le Système des Economistes; un Vol. *Lettres sur les Canaux navigables & d'autres objets utiles*, augmentées; un Vol. *Histoire du Siècle d'Alexandre*, augmentée, un Vol. *Histoire Universelle du XVI<sup>me</sup>. Siècle*, complete; 2. Vol. *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, corrigée & augmentée; un Vol. *Histoire Philosophique du Manichéisme*, à laquelle on a joint l'*Histoire impartiale des Jésuites*, retouchée & complete; un Vol. *Histoire des Révolutions de la Magistature en France*; Ouvrage composé avant 1770, mais que l'Auteur n'a pu obtenir la permission d'imprimer à Paris, & auquel il a joint l'*Histoire de ce qui s'est passé relativement à la Robe*, depuis cette année jusqu'en 1774. inclusivement; un Vol. *Différens Morceaux de Littérature & de Philosophie*, dont quelques-uns n'ont pas encore été imprimés; 4. Vol. *Théâtre Espagnol*, déjà imprimé en 4. Vol. in 12<sup>mo</sup>. précédé d'un Discours sur le Théâtre en général, qui n'a pas encore paru, 2. Volumes. *Faisant ainsi la Partie Littéraire ensemble 16. Volumes.*

PARTIE DU BARREAU. *Procès du Chevalier de la Bare*, & les Pièces; un Volume. *Procès du Duc d'Aiguillon*, & les Pièces: 2. Vol. *Procès du Comte de Morangiés*, & les Pièces; un Vol. *Mémoires & Plaidoyers pour la Dame de Bombelles*, avec une Introduction Historique sur l'Etat des Protestans en France; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations, sur différentes Causes d'Adultère, de Rapt, de Divorce, & de Séparation de Corps, avec les Jugemens & leurs Motifs*; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations sur différentes autres Affaires tant Civiles que Criminelles, aussi avec les Jugemens & leurs Motifs*; 5. Vol. *Récueil des différentes Pièces, publiées par M. Linguet, pour sa propre Défense contre les Avocats de Paris*; un Volume. *Faisant ainsi la Partie du Barreau ensemble 12. Volumes.*

Chaque Partie fera un Corps distinct: On en délivrera 4. Volumes alternativement de trois mois en trois mois, à dater du premier Octobre prochain: C'est-à-dire, que la première Livraison sera de la Partie Littéraire; la seconde de la Partie du Barreau, & ainsi de suite jusqu'à la fin. On pourra cependant souscrire pour une seule, comme pour les deux; mais non pas pour un ou plusieurs Volumes séparés. On payera, en souscrivant, une Guinée ou un Louis d'or, & ensuite une autre Guinée ou Louis d'or, à chaque Livraison, hors la dernière qui sera, par ce moyen, acquittée d'avance. Les Frais de Port ne sont pas compris dans la Soufcription ci-dessus; mais, comme cet Article pourroit causer de l'embarras aux Soufcripteurs, ceux qui voudront avoir leurs Volumes rendus chez eux, francs de port, en France, en Hollande, dans les Pays-Bas, & en Suisse, payeront chaque fois, (outre la Guinée ou Louis d'Or de Soufcription,) cinq Shellings, ou six Livres de France de plus; moyennant quoi chaque Livraison sera remise, franche de port, à leur Domicile, ou, s'ils vivent à la Campagne, à l'Adresse qu'ils indiqueront dans la Ville la plus prochaine. On les prie de donner des indications sûres & clairement énoncées. On souscrit aux mêmes Adresses que pour les Annales du même Auteur.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Flise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO XXX.

De LEIDE, le 15. Avril, 1777.

**D**U CAIRE, le 15. Janvier. La division, survenue parmi les Beys de ce Pays, (comme il a été dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. XXIII.) continué encore; mais le Parti de Murat-Bey a été considérablement affoibli par le départ de Mustapha-Bey, qui s'est rendu dans la Haute-Egypte. Ismail-Bey paroïssoit disposé à profiter de cette circonstance pour attaquer son Compétiteur; mais Ibrahim-Bey, Pacha ou Commandant de la part du Grand-Seigneur, en se rangeant du côté le plus foible, les a empêchés d'en venir aux mains. La Politique de ce dernier est d'entretenir la balance, afin de conserver son autorité, qui tomberoit infailliblement, si l'un des deux Partis détruisoit l'autre: Jusqu'à présent il a parfaitement rempli son objet à cet égard.

La Frégate Angloise, l'Hirondelle, partie de Madras le 10. Octobre dernier, a jetté l'ancre à Suez le 4. de ce mois: Elle a débarqué trois Officiers de la Compagnie, qui sont arrivés ici hier au soir, & qui partent aujourd'hui pour se rendre à Marseille sur un Bâtiment, qu'ils ont donné ordre de noliser à Alexandrie: Ils nous ont appris l'arrivée à Calcuta d'une Chaloupe Angloise, partie de Suez au commencement de Juillet dernier, & qui n'a été en-mer que 44. jours. On annonce un nouveau Bâtiment, qui a dû partir de Bengale pour Suez à la fin de Novembre dernier.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLÉ du 4. Mars.

Quoique le parti, pris par deux des Vaisseaux Russes dans notre Port, d'aller dans le Golfe le Volo prendre des Cargaisons pour le compte de la Porte, eût fait penser, que le différend, relatif à leur passage dans la Mer-Noire, n'auroit point de suites fâcheuses, les espérances à cet égard n'ont été que de peu de durée. La grandeur des Navires, que la Russie a agé à propos d'employer pour ce coup d'essai d'un Commerce non encore établi, & le nombre d'Officiers militaires de rang, qui s'y sont trouvés à bord, ont trop vivement reveillé la jalousie du Gouvernement Ottoman, pour que Mr. de Stachieff ait pu réussir, par ses assurances & ses explications réitérées, à lui ôter l'idée, que ces Vaisseaux étoient destinés à former une Force Navale dans la Mer d'Azoff: Et, par cette crainte, la Porte persiste à ne vouloir accorder le passage dans la Mer-Noire qu'à des Bâtimens Marchands, tels que ceux des autres Nations. Sa résolution, ferme à cet égard, traîne la Négociation en longueur, & dans quinze jours de tems M. l'Envoyé a reçu trois Expiés de Pétersbourg. En attendant, l'vient d'entrer de nouveau dans le Port deux Vaisseaux de sa Nation.

De VARSOVIE, le 2. Avril. Le 27. Mars, le Roi, après avoir assisté au Service Divin dans l'Eglise Collégiale de St. Jean, fit en la manière accoutumée, dans la Chapelle du Château, la cérémonie de laver les piés à 12. Pauvres, que S. M. servit ensuite à table. A l'issue du Souper, un de ces Pauvres, âgé de 98. ans, fit à ce Monarque un compliment de remerciement, qu'on admira beaucoup, tant pour la noblesse & la vivacité des sentimens, que pour sa fermeté & assuré, dont il se prononça.

Depuis quelque tems, il avoit été répandu ici clandestinement deux Ecrits, marqués au coin du Fanatisme: L'un a pour titre: Discours remarquable d'un Cardinal, prononcé en présence de Sa Sainteté, Pie VI. à l'occasion d'une Congrégation publique de Cardinaux: Le second, prétendu traduit de l'Italien; étoit intitulé: Considérations du Père Ricci, ci-devant Général de l'Ordre des Jésuites. Comme ces Ecrits en Langue Polonoise; l'un concernant l'affaire de Patasax, l'autre touchant l'extinction de l'Ordre Jésuitique, mais tendant tous les deux à semer des idées favorites des Partisans de cette Société, étoient très-propres à émouvoir les esprits, le Nonce du Pape en a porté plainte par une Note Ministériale au Département des Affaires Etrangères: En conséquence, le Roi, de l'avis de son Conseil, a fait défenses à tous Libraires ou Imprimeurs d'imprimer ou réimprimer les dites Brochures, comme aussi à tous & chacun de les vendre, colporter, ou distribuer: Et en même tems il a été défendu de publier des Ouvrages, portant atteinte à la Religion dominante & aux bons moeurs, ainsi que tous Libelles calomnieux & contenant des insinuations, destituées de fondement, le tout sous telles peines que les Tribunaux compétens jugeront à propos d'infliger aux Contrévenans.

Il y a eu ces jours derniers un grand Dîner chez le Comte de Stackelberg, Ambassadeur de Russie, où l'on a remarqué que le Comte Branicki, Grand-Général de la Couronne, s'est

aussi trouvé. L'on avoit voulu contester à ce Seigneur la possession de la riche Starostie de *Bialacerkiew*, dans l'*Ukraine*, qu'il tenoit de la libéralité du Roi : Mais il vient de gagner le Procès, qui lui avoit été intenté à ce sujet; & ces deux circonstances semblent prouver, que ce Général est rentré près de Sa Majesté, son Bienfaiteur, dans une faveur, qu'on ne lui avoit vu perdre qu'à regret par les artifices de ceux qui avoient sçu l'engager dans leur Parti. Si l'on pouvoit avoir encore du doute sur le retour des sentimens de S. M. envers le Grand-Général, le projet du Mariage du Prince *Sapielha*, son Neveu, avec la jeune Princesse *Zamoyska* Nièce du Roi, qu'on vient d'apprendre, devoit le faire évanouir.

De DRESDE, le 31. Mars. L'Electeur, notre Souverain, vient d'élever au grade de Lieutenant-Général d'Infanterie Mr. de *Riedesel*, Baron d'*Eisenbach*, & l'a en même tems nommé Directeur au Département de la Guerre, à la place du Général de *Gersdorff*, nommé Ministre du Cabinet & Secrétaire d'Etat.

De BERLIN, le 8. Avril. Le Roi, arrivé ici hier de *Potzdam*, rendit d'abord une visite à la Princesse *Amélie*, sa Soeur, & ensuite au Prince *Henri*, revenu la veille de *Brunswick*. Son Alt. Royale est parfaitement rétablie de la dangereuse maladie, qu'Elle y a essuyée. Mr *Elliott*, nouveau Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, vient d'arriver en cette Capitale.

De CASSEL, le 2. Avril. Le Landgrave, notre Souverain, est arrivé ici avant-hier au soir de retour de son voyage en *Italie*. Son Alt. Sér. s'étoit arrêtée quelques jours à ses Châteaux de *Wabern* & de *Weissenstein*. La Princesse, son Epouse, étoit allée le recevoir à la dernière de ces Maisons.

De FRANCFORT, le 8. Avril. L'Empereur est arrivé le 3. de ce mois à *Mynich*, & est parti le lendemain de grand matin continuant sa route pour *Paris*.

De COLOGNE, le 11. Avril. Le Lieutenant-Colonel de *Creuzbourg* étant complété dans l'espace de 2. mois le Corps de Chasseurs, qu'il a levé pour le Service du Prince Héritaire de *Hesse-Cassel*, Comte de *Hanau*, & qui consiste en environ 500. Hommes, les 3. dernières Compagnies s'embarquèrent le 31. Mars sur le *Meyn* à *Philipsruhe*, & entrèrent le 5. au soir dans notre Port. Les vents contraires avoient retardé le trajet des Bâtimens : Ils passèrent la nuit suivante dans ce mouillage; & le lendemain à 6. heures du matin, après avoir pris des rafraichissemens, ils continuèrent de descendre le *Rhin* jusqu'à *Dordrecht*, d'où la première Compagnie, embarquée le 7. Mars, a déjà fait voile pour *Londres*.

De VERSAILLES, le 5. Avril. Le 31. du mois dernier, le Roi a revêtu de la Grand-Croix de l'Ordre de *Malte* Son Alt. Royale Mgr. le Duc d'*Angoulême*, Grand-Prieur de *France*. Cette Cérémonie s'est faite dans le Cabinet de Sa Majesté, où les Grands-Croix & Commandeurs ont été admis. Le Bailli de la *Tour-Saint-Quentin*, ci-devant Capitaine-Général des Escadars de la Religion, que le Chapitre de l'Ordre avoit nommé par *interim* Lieutenant du Grand-Prieuré, après la mort du Prince de *Conty*, a été confirmé, par la nomination du Roi, Lieutenant de Mgr. le Duc d'*Angoulême* : Il a fait ses remerciemens le 8. Mars.

Le Comte de *Montézan*, que le Roi a nommé son Ministre-Plénipotentiaire près l'Electeur de *Cologne*, sur la démission du Comte de *Monteynard*, a eu, le 3. de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de prendre congé de Sa Majesté, pour se rendre à sa destination.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 7. Avril.

Le 31. Mars, la Reine, Monsieur, Madame, & Madame la Comtesse d'*Artois*, honorèrent de leur présence, au Château des *Tuileries*, le Concert Spirituel, actuellement sous la direction du Sr. *Legros*, de l'Académie Royale de Musique : Sa Maj. voulut bien lui marquer sa satisfaction de la manière la plus remplie de bonté.

L'Arrêt du Conseil du 3. Avril, (annoncé dans notre Gaz. de ce jour,) est conçu en ces termes. Le Roi, animé du desir de ramener l'ordre dans ses Finances, sans établir de nouveaux Impôts, a fixé dans ses derniers Règlements de justes mesures pour la distribution des grâces pécuniaires, & a préferé d'autres arrangemens favorables à l'ordre & à l'économie : Et, Sa Majesté s'étant ensuite procuré divers secours extraordinaires à un intérêt modéré, Elle en a employé la plus grande partie à la diminution des anticipations habituelles, faites sur ses Revenus : Emprunts fort onéreux, quand la Somme en est trop considérable, & qui, n'ayant lieu chaque fois que pour un court terme, fomentent la régularité des payemens les plus nécessaires, au renouvellement journalier du crédit & de la confiance.

Continuant à porter ses regards sur les autres améliorations dont ses Finances sont susceptibles, Sa Maj. a trouvé que le trop grand nombre de Régies, chargées de la perception d'une partie de ses Revenus, étoit un obstacle à l'économie, parce qu'une telle division multiplioit les Administrateurs, les Commis, les Employés, les Bureaux & les frais de toute espèce : Elle a remarqué



le plus, que, ces Etablissmens trop nombreux aiant été faits dans des tems où l'on étoit pressé par le besoin d'argent, toutes les conditions de ces Régies s'étoient ressenties de cette circonstance, de manière que les avantages accordés aux Régisseurs consistoient principalement dans un intérêt fixe & considérable des Fonds qu'ils avoient fournis; arrangemens d'où devoient nécessairement résulter deux grands inconvéniens, l'un de porter obstacle à la baisse de l'intérêt de l'argent, en offrant sans cesse un objet de comparaison favorable aux prétentions des prêteurs, & l'autre d'assurer aux Régisseurs un bénéfice indépendant de leurs soins & de leur économie.

Sa Majesté a aussi trouvé, que le nombre des Régisseurs étoit trop considérable: Elle a sur-tout remarqué, que plus de *trois-cents Personnes* étoient intéressées dans ces Régies à titre de *croupe*, & se partageoient ainsi, *sans travail*, une partie du produit des Impôts: Mais, puisqu'il en coûte infiniment au coeur de S. M. pour les maintenir, lors même qu'ils sont employés à des dépenses publiques, Elle veut du moins supprimer les abus, qui retiennent en des *maines inutiles* une portion des *sacrifices de ses Peuples*. Sa Majesté a de plus reconnu, que la recherche de ces fortes d'intérêts dans les affaires de finance detournoit les Capitaux & l'industrie des emplois véritablement utiles à l'Etat, & quelquefois encore favorisoit l'esprit d'intrigue, en présentant des objets de fortune indépendans du mérite & des talens.

Sensible à ces diverses considérations, Sa Maj. se propose de suivre un système absolument différent dans les arrangemens de finance, qu'Elle fera à l'avenir; & Elle a résolu dès-à-présent de réunir en une seule Régie toutes celles qui peuvent être liées ensemble. Sa Majesté, quoique déterminée à cet égard par l'avantage de ses Finances & le bien de l'Etat, a néanmoins examiné, si Elle devoit faire cet arrangement avant l'expiration de ces mêmes Régies; & Elle s'est convaincuë, qu'Elle le pourroit avec justice, parce que, l'avantage des Régisseurs & des Croupiers consistant presque uniquement dans un intérêt fixe de leurs Fonds, ils avoient toujours joui d'un sort indépendant des événemens, & ne pouvoient pas prétendre, comme dans une Ferme, à des bénéfices futurs, pour se dédommager de risques antérieurs; & que si, dans une seule de ces Régies, les Intéressés s'étoient engagés à fournir annuellement au Trésor-Royal une Somme fixe, à prendre sur leur recette, cette Somme étoit tellement au-dessous du véritable produit, qu'un pareil engagement n'avoit fait qu'assurer aux Intéressés un plus gros bénéfice, sans les assujettir à aucune chance contraire.

Sa Majesté a jugé, qu'en supprimant ces diverses Régies, il étoit conforme aux règles de justice, dont Elle ne s'écartera jamais, de rembourser en même tems en argent comptant tous les Fonds appartenans aux divers Intéressés: Elle a eu d'ailleurs l'attention de choisir tous les nouveaux Régisseurs parmi les anciens; mais obligée, par les principes qu'Elle a adoptés, de se borner au nombre nécessaire, Elle a senti avec peine, qu'au milieu de tant d'abus introduits successivement, & sur la durée desquels on avoit formé des plans & fondé des espérances, *il étoit impossible de rétablir l'ordre public sans occasionner quelques privations particulières*.

Il ne sera accordé à ces nouveaux Régisseurs qu'un intérêt de *cinq pour cent* des Fonds qu'ils fourniront; & le bénéfice modéré, mais suffisant, que S. M. leur attribuëra, sera lié tout entier au succès de leurs soins: Et, lorsque les différens droits, dont la perception doit être confiée à ces Régisseurs, seront assés d'une manière raisonnable, & qu'une administration, à la fois vigilante & modérée, aura fait connoître avec certitude la mesure des produits, Sa Maj. se réserve d'examiner alors, s'il seroit plus convenable à l'intérêt de ses Finances, que cette Régie fut convertie en une Ferme.

Au surplus, Sa Majesté, constamment attachée aux principes qu'Elle a annoncés, n'accordera aucun intérêt par forme de *croupe* ni autrement, se réservant de récompenser d'une manière moins obscure & plus honorable les personnes qui auront de véritables droits à ses bienfaits: Oû le rapport du Sr. Taboureau, Conseiller d'Etat, & ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances; le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. *A l'époque du 1. Octobre prochain, les Régies actuellement existantes des Droits réunis, des Greffes, des Hypothèques, des Droits réservés, des quatre Membres de Flandre, & des Papiers & Cartons, seront réunies en une seule Régie, sous le titre de Régie-Générale; se réservant S. M. d'y joindre tels autres objets de perception, qu'Elle jugera à propos, soit avant la dite époque du 1. Octobre, soit après.*

II. *Les Fonds des aux divers Régisseurs & Croupiers, montans, à la sus-dite époque, à environ 26. Millions, seront remboursés en argent comptant dans le courant du dit mois d'Octobre.*

III. *A la même époque, les vingt-cinq nouveaux Régisseurs, que S. M. a nommés, fourniront dix Millions de Fonds, remboursables à la fin de la Régie, dont l'intérêt sera payé sur le pié de cinq pour cent par an.*

IV. *Les autres conditions de cette Régie seront portées dans le Résultat du Conseil de Sa Maj.*

V. *Il ne sera accordé aucun intérêt à d'autres personnes qu'aux Régisseurs, soit par forme de croupe, ou sous quel'qu'autre dénomination que ce soit.*

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à VERSAILLES, le 3. Avril 1777.  
(Signé) A MELOT.

Outre cet Arrêt, il vient d'en paraître plusieurs autres plus ou moins importants, notamment un, qui concerne la contestation survenuë entre les Etats de Bretagne & le Gouverneur de la Province, relativement à la nomination des Députés à la Cour, & casse les Délibérations

*des dits Etats, des 13. & 27. Décembre 1776. De plus, il a été publié un Edit, des Lettres-Patentes, trois Déclarations, & deux Réglemens, tous en date, du mois de Février & relatifs à l'Administration de la Justice & Police dans les Etablissemens François de l'Inde. (Nous en donnerons le détail dans une Feuille suivante.)*

*De LONDRES, le 11. Avril. Le Parlement, aiant fait sa rentrée le 8. de ce mois, Mr. Luttrell notifia aux Communes, qu'il proposeroit le lendemain de prendre une Résolution; d'admettre en tout tems, moyennant certains Réglemens, des Auditeurs dans la Galerie de la Chambre pour entendre les débats. Le lendemain, le Comte de Suffolk remit à la Chambre des Seigneurs un Message du Roi de la teneur suivante.*

*GEORGE ROI. C'est avec bien du regret, que S. M. se voit obligée d'informer la Chambre des difficultés; où Elle se trouve embarrassée, par les Dettes, contractées pour la dépense de sa Maison & de son Gouvernement Civil, & qui, selon le calcul qui en a été fait le 5. Janvier dernier, montent à 600. mille Liv. Sterling. Sa Majesté, se reposant sur l'attachement fidèle & affectueux de cette Chambre envers sa Personne & son Gouvernement, qu'Elle a éprouvé en tant d'occasions, ne doute point de sa promptitude à concourir pour la mettre en état d'acquitter cette Dette, & pour faire quelques dispositions ultérieures, afin de mieux maintenir la Maison de Sa Majesté, ainsi que l'honneur & la dignité de sa Couronne. G. R.*

*Le Chancelier aiant fait lecture de ce Message, & le Comte de Suffolk aiant remis ensuite quelques Comptes & Etats qui y sont relatifs, il fut arrêté, sur sa proposition, de prendre l'affaire en considération Mercredi prochain, & de sommer tous les Pairs de venir assister à cette délibération. Le Lord North, rétabli de sa maladie, remit le même jour un Message & des Etats de pareille teneur à la Chambre des Communes. Le Gouverneur Johnstone proposa d'y délibérer d'abord; mais il fut observé, que les Membres devoient avoir préalablement le tems d'examiner les différens Papiers remis sur le Bureau. Mr. Stanley proposa ensuite d'ajourner la Chambre au Mercredi 16. Avril. M<sup>rs</sup>. Byng, Hartley, & Townshend s'y opposèrent, voulant que dans l'intervalle l'on s'occupât d'autres affaires: Cependant l'ajournement passa à la pluralité de 191. contre 39. Voix. Le Sr. Wilkes annonça une Proposition, qu'il feroit "pour la conservation des Droits de tous les Electeurs du Royaume." Celle de Mr. Luttrell, mentionnée ci-dessus, fut renvoyée à un autre jour.*

*Il est encore arrivé le 7. de ce mois au Bureau des Colonies des Dépêches de New-York, apportées par un Vaisseau, qui est entré à Greenock en Ecosse. Le silence du Gouvernement confirme les Avis, qu'on a de la triste situation des affaires de la Nation Britanique dans ce Pays-là; & le bruit de la Contagion, qui règne parmi nos Troupes & dans la Ville de New-York, semble s'être vérifié par la précaution qu'on a prise de brûler le 2. Avril à Depsford une grande quantité de lits, lesquels se trouvoient à bord des Bâtimens, qui en sont revenus récemment. Les Papiers publics de l'Amérique contiennent de nombreux détails de l'affaire de Prince-Town & de plusieurs autres rencontres, qui ont eu lieu dans le courant de Janvier, entre autres de la surprise d'Elizabeth-Town, où 50. Hommes des Troupes de Waldeck & 40. Montagnards Ecossois furent faits Prisonniers le 6. Janvier, & d'une autre, arrivée la veille à Spantown. Le Général Maxwell commandoit la Milice de Jersey en ces occasions. Le Congrès a élevé au grade de Brigadier-Général Mr. de Roche-Fernoy, qui a été ci-devant Colonel au Service de France, où il s'est acquis la réputation d'un Officier aussi brave qu'expérimenté.*

*ACTIONS; Banque, 136 & un huitième. Indes, 165. Sud, 90.*

*(Nous renvoyons à l'Ord. prochain la Fin de l'Adresse au Peuple de Massachusett's-Bay.)*

*D'AMSTERDAM, le 12. Avril. Les Directeurs de la Compagnie des Indes-Orientales ont arrêté, dans leur dernière Assemblée, de payer aux Intéressés, le 5. Mai prochain, un Dividende de 12. & demi pour cent.*

*Suivant une Lettre de Nantes du 3. Avril, il y étoit arrivé ce jour-là un Paquet-bot, parti de Boston en Amérique le 2. Mars. Le Capitaine avoit d'abord pris la route de Paris avec des Dépêches, qui confirment non-seulement les avantages remportés par les Américains dans la Province de Jersey & la situation fâcheuse du Général Howe avec son Armée, mais aussi le mécontentement mutuel, qui continué de régner entre les Troupes Britaniques & Allemandes. On ajoute même, que le Commandant Anglois avoit été obligé de desarmer 600. Hessois & de les faire passer à bord de la Flotte, de crainte qu'ils n'en restassent point au refus qu'ils avoient fait de combattre. Cette Nouvelle paroît cependant mériter confirmation.*

*Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.*





NUMERO XXXI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 18. Avril, 1777.

DE LA TURQUIE, le 8. Mars.

**S**IVANT les dernières Lettres de Constantinople, le Prince *Mehemet*, Fils aîné du Grand-Seigneur, se rétablit de la dangereuse maladie, qui avoit fait craindre pour ses jours.

L'objet du voyage, que le *Capitan-Pacha* a fait à *Brouffe* en *Nicomédie*, est à présent connu, du moins en partie, puisque son retour en cette Capitale a été précédé par l'envoi de quatre Têtes de Personnages distingués dans cette Province, qui s'étoient plus d'une fois opposés aux ordres du Gouvernement. Deux de ces Têtes arrivées le 23. Février ont été exposées à la vue du Public; mais les deux autres, aiant appartenu à des *Mudérés* ou Gens de Loi, ont été exemptes du deshonneur d'être données en spectacle. *Tahir-Aga*, qui s'est tenu en retraite depuis la mort du dernier Sultan *Mehemet*, près duquel il jouissoit d'un très-grand crédit, a reçu ordre de faire remettre en état les Magasins à bled, construits à *Isaccia*, dans la *Moldavie* au-delà du *Danube*, où la grande Armée s'est rassemblée lors de la dernière Guerre.

Mr. de *Cocceji*, Général-Major au Service du Roi & de la République de *Pologne*, qui est arrivé ici avec le Chevalier de *Boskamp*, Envoyé de la même République, se dispose à faire un voyage dans l'*Archipel*, d'où il passera en *Italie*, pour retourner de-là en *Pologne*. Mr. de *Boskamp* a eu le 24. du mois

dernier une Conférence avec le *Reis-Effendi*, dont l'objet a été, dit-on, d'engager la Porte à envoyer pareillement, de son côté, un Ministre à *Varsovie*, d'autant plus que le Gouvernement de *Pologne* est déterminé à en entretenir constamment un à *Constantinople*.

Les différends entre la *Russie* & la *Porte* sont toujours dans un état d'indécision. Le Parti de l'ancien Chan *Dewlet-Guerai* s'est encore récemment adressé à la dernière, pour en obtenir des secours contre les Troupes Impériales, que la possession de *Précop* met en état de brider toute la *Crimée*: Mais le Ministère *Ottoman* ne peut se déterminer à appuyer ouvertement ce Parti. Toute sa politique semble se borner à traîner les affaires en longueur, & à user de moyens de douceur pour esquisser la nécessité de prendre une résolution finale. Dans ce dessein il vient encore d'acheter la Cargaison d'un des Vaisseaux *Russes* arrivés en dernier lieu, laquelle consistoit en voiles, fer, & cordage. Cependant il lui sera difficile de tenir toujours ces démêlés en suspens: & l'on dit qu'un Exprès, que Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, reçut le 24. Février de sa Cour, en a apporté une Réponse définitive: Du moins le lendemain l'Interprète de ce Ministre eut une longue Conférence avec le *Reis-Effendi*. Cette situation épineuse occasionne de fréquentes Assemblées du *Divan*, où l'on ne paroît pas être d'accord sur les objets en contestation.

De LISBONNE, le 18. Mars.

Le Marquis d'*Almodovar*, Ambassadeur de la Cour de *Madrid*, vient de recevoir ses nouvelles Lettres de créance par un Exprès, qui a apporté en même tems à l'Epouse de ce Ministre le Portrait du Roi d'*Espagne* richement garni de Brillans, à l'occasion de la naissance de la Fille, dont cette Dame est accouchée dernièrement, & dont S. M. Catholique a bien voulu être Pairein. Le Prince de *Raffadale*, Ministre-Plénipotentiaire de la Cour des Deux-Siciles, qui a représenté ce Monarque en tenant l'Enfant sur les Fonts de Bâteme, a aussi reçu un semblable Présent.

Il s'est répandu des Copies imprimées du Mémoire, contenant les dernières volontés du feu Roi, écrit par son Confesseur, & signé de sa propre main, que S. M. envoya à la Reine régnante sa Fille, peu de tems avant sa mort. Comme cette Pièce a tous les caractères d'authenticité, nous en donnerons ici la Traduction.

*Conseils du Roi, notre Seigneur, à sa très-chère & bien-aimée Fille, la Serenissime Princesse du Brésil, qui doit lui succéder immédiatement au Gouvernement de ce Royaume & de ses Domaines.*

J'ai beaucoup de confiance dans sa grande vertu, qu'Elle gouvernera mon Peuple avec la plus grande douceur, en paix & en justice, travaillant à l'avancement de son bonheur temporel & spirituel, faisant observer avec zèle les Loix divines & humaines, protégeant la vraie Religion, conservant les Droits Régaliens de ma Couronne, & accordant tousjours l'Empire avec le Sacerdoce. 2°. J'espère aussi, qu'Elle traitera sa Mère & ses Soeurs avec le même amour & respect, & qu'Elle leur fera tout de bien, que j'aurois pu leur faire moi-même, suivant la bienveillance sincère, que je leur ai toujours portée & témoignée. 3°. Je lui recommande d'achever le Bâtiment de l'Eglise, que je fis voeu à Dieu de faire construire, en reconnaissance du bienfait qu'il m'avoit accordé, ainsi qu'il est connu de tout le Royaume, vu que je n'ai pu porter moi-même ce Bâtiment au-delà de la moitié. 4°. Qu'elle paye mes Dettes; ce que je n'ai pu exécuter moi-même jusqu'à ce jour par la crainte d'une Guerre prochaine & violente, dont les préparatifs m'ont coûté des Sommes considérables. 5°. Je la charge d'avoir soin de mes Serveurs, particulièrement de ceux qu'Elle fait m'avoir survi avec amour & fidélité. 6°. Qu'Elle fasse grâce de la peine legale aux Criminels d'Etat, qu'Elle jugera dignes de cette faveur, quant au délit ou à l'offense, qu'ils ont commis envers ma Personne ou mon Etat, vu que je leur ai pardonné à tous, comme j'espère aussi que Dieu me pardonnera mes péchés.

(Signé)

LE ROI.

De PARIS, le 11. Avril.

Le Roi vient de déclarer une nombreuse Promotion aux différens grades du Service de

sa Marine: L'augmentation de la Flotte a exigé celle du nombre d'Officiers. Cinquante Lieutenants ont été nommés Capitaines.

Quoiqu'il ne manque pas de gens, qui tirent des Armemens dans nos Ports & de cette Promotion l'induction, qu'on est à la veille d'une Guerre, la conduite du Gouvernement ne l'annonce nullement: Il met dans les mesures mêmes, nécessaires pour maintenir la dignité de la Nation dans la conjoncture présente, une modération & des ménagemens propres à prévenir les inconvéniens. Après que Mr. de la Motte-Piquet eut parlementé avec les deux Vaisseaux Anglois à la hauteur de l'Orient, pour s'acquitter de sa Commission, il fit présent au Commandant d'une Pièce de Vin de Bordeaux, & l'accompagna jusqu'à une certaine distance de nos Côtes. On assure aussi, que les ordres du Roi, expédiés pour empêcher le Marquis de la Fayette de poursuivre son voyage en Amérique, lui ont été notifiés par une Corvette sur les Côtes d'*Espagne* à la hauteur de *St. Sebastien*; & l'on croit même pouvoir ajouter dès-à-présent, qu'en conséquence il est allé en *Italie*. Ce jeune Seigneur avoit acheté, pendant son séjour à *Londres*, la Frégate Angloise, sur laquelle il s'est embarqué à *Bordeaux*; & il y avoit également fait choix de Matelots, qui connoissent les parages les plus proches du Camp Américain. Pour partir avec lui, deux Capitaines du Régiment Royal-Lorraine, Cavalerie, dont l'un est le Comte de *Faigne*, avoient envoyé leur démission: Mais leur Colonel, au lieu de la remettre au Ministre de la Guerre, lui a demandé & a obtenu pour eux un congé de deux ans.

La contestation, survenue relativement à la nomination des Députés des Etats de *Bretagne* à la Cour, se trouve détaillée en son origine & ses progrès dans l'Arrêt du Conseil du 1. Mars, (annoncé dans notre dernier Supplément,) & dont voici la teneur.

Le Roi s'étant fait représenter, en son Conseil, le 10. la Délibération des Etats de *Bretagne*, du 18. Décembre 1776, qui nomme les Députés & le Procureur-Général-Syndic à la Cour & à la Chambre des Comptes, & les Représentations faites aux Commissaires de S. M. le 27. du même mois, pour obtenir le retrait de la Déclaration, par laquelle ils ont fait connoître à l'Assemblée, que S. M. ne recevoit aucun autre Député à la Cour, & ne permettoit pas qu'il en assistât d'autres à la Chambre des Comptes, que ceux qui avoient été recommandés par le Gouverneur de la Province; & 3°. la Réponse des Commissaires de Sa Majesté, du même jour, à ces Représentations, portant que la dite Déclaration avoit été révo-



usée en vertu de ses ordres les plus passifs & les plus formels, dont ils ne pouvoient s'écarter: 4°. la Protestation du même jour au sujet de la dite Déclaration & des défenses notifiées aux Députés de l'Ordre de la Noblesse & du Tiers-Etat; 5°. la défense des Etats, du même jour, au Procureur-Général-Syndic, précédemment nommé pour le rendre à la Cour, le faire aucune fondion que concurremment avec les Députés; 6°. la défense des Etats, au même jour, à leur Greffier, de déliurer aucune expedition des Charges & Remontrances à d'autres qu'aux Députés qu'ils avoient nommés, conjointement avec le Procureur-Syndic; 7°. la Libération du même jour, qui nomme des Procurateurs pour défendre & maintenir la légitimité de l'élection des Députés, & la Protestation du 28. Décembre 1776. contre les défenses de partir jusqu'à nouvel ordre, notifiées par les Commissaires de Sa Majesté aux dits Procurateurs; 8°. les Représentations adressées à S. M. par les Présidens des Ordres, du 29. Décembre 1776. à l'effet d'obtenir la levée des dites défenses; 9°. le Mémoire de la Commission intermédiaire, du 21. Janvier 1777, tendant à prouver le droit des Etats de députer vers S. M. & à la Chambre des Comptes les Personnes qu'ils jugeoient à propos, sans être tenus de choisir celles qui seroient recommandées par le Gouverneur de la Province, tendant encore à faire lever les défenses de partir notifiées aux Procurateurs, comme étant les dites défenses contraires au Droit naturel & au déni de justice. 21. Sa Majesté s'étant aussi fait rendre compte de ce qui s'est précédemment pratiqué en Bretagne pour l'élection des Députés à la Cour & à la Chambre des Comptes, Elle n'a pu voir sans étonnement, que les Etats aient entrepris d'annéantir, de leur autorité privée & sans aucun jugement préalable, la possession, dont jostit depuis plus d'un Siècle le Gouverneur de la Province, de recommander aux Etats les Députés, qu'ils doivent choisir. Les Etats n'auroient sans doute point arrêté leurs Protestations, & la Commission intermédiaire n'auroit point rédigé le Mémoire du 21. Janvier, s'ils eussent considéré, que la possession des Gouverneurs de la Province n'avoit reçu aucune atteinte depuis son établissement, & avoit toujours été suivie de la nomination des Etats jusqu'en 1716; & que depuis cette époque l'Assemblée s'y étoit toujours conformée, excepté à une seule Tenuë, & uniquement pour les Députés à la Chambre des Comptes: Que cette Institution n'eu pour motif le maintien de l'ordre, la nécessité de mettre obstacle aux actes de violence, dont les effets avoient été funestes à quelques Membres de la Noblesse, & de prévenir les divisions, que la nomination des Députés faisoit naître à chaque Tenuë. Que le Roi répondit aux Représentations des Etats en 1766. que son intention étoit, que les Députés fussent nommés de la même manière, qu'ils l'avoient été dans les dernières Assemblées, sans y apporter aucun changement, tel qu'il peut être. Que les Etats s'y conformèrent & ne firent au-

cune réclamation. Qu'en 1754. les Etats nommèrent une Commission des trois Ordres, afin d'examiner les qualités requises pour être susceptible des Députations; qu'ils rédigèrent un Règlement à cet effet, dans lequel ils n'élevèrent aucune difficulté contre la possession des Gouverneurs de la Province: Qu'en 1768. à la Séance du 21. Mars, les Etats délibérant sur les Articles I. & IV. du Chapitre XV. du Règlement de 1767. qui porte Art. I. " que les Etats nommèrent à la fin de chaque Assemblée, dans la forme ordinaire & pratiquée jusqu'à ce jour, un Membre de chacun des trois Ordres, pour présenter à S. M. le Cahier de leurs très-humbles Remontrances, & suivre les affaires des Etats pendantes au Conseil de Sa Majesté, conformément aux Instructions, qu'ils en recevoit des Etats;" & Article IV. " que les Etats nommieront également à la fin de chaque Assemblée, & dans la forme ordinaire & pratiquée jusqu'à ce jour, un Membre de chacun des trois Ordres, pour assister à l'audition des Comptes, rendus par le Trésorier à la Chambre des Comptes de Bretagne;" réclamèrent contre ces deux Articles du Règlement, en ce qu'ils établissoient la possession du Gouverneur de la Province, de recommander les Sujets pour les Députations, & en ce qu'ils confirmoient l'usage, dans lequel étoient les dits Etats de nommer les recommandés; mais que néanmoins, à la Séance du 25. du même mois, ils enregistrèrent, du consentement des trois Ordres, & ordonnèrent l'exécution des dits Articles: Que les Etats dans leur dernière Assemblée, sans égard à la possession plus que centenaire, de laquelle, suivant les Loix du Royaume, on ne peut être dépossédé que par un Jugement compétent, ont de leur propre autorité donné atteinte à ce principe, qui assure la tranquillité des Citoyens, en les conservant dans les droits & propriétés dont ils jouissent: Que S. M. ayant fait déclarer aux Etats, qu'Elle ne reconnoitroit point des Députés ainsi nommés, ils ont choisi des Procurateurs pour défendre & soutenir la légitimité de leur nomination, comme si ce second acte ne participoit pas au vice du premier, & ne tendoit pas à faire frustrer, qu'ils ont pu, de leur propre autorité & sans jugement, déposséder le Gouverneur de la Province de sa possession: Que, si S. M. laissoit subsister la Délibération du 27. Décembre 1776. par laquelle les Etats ont révoqué les pouvoirs, qu'ils avoient donnés le 18. du même mois à leur Procureur-Général-Syndic, qui devoit, suivant la règle & l'usage, se rendre à la Cour, les dits Etats ne pourroient s'imputer qu'à eux-mêmes, de n'avoir point à la Cour & au Conseil des surveillans à leurs intérêts, puisque le Procureur-Général-Syndic n'est pas du nombre des recommandés par le Gouverneur de la Province: Sa Majesté, ne pouvant laisser subsister des abus aussi contraires aux loix & au bon ordre, a cru devoir faire connoître ses intentions.

A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport; le Roi, étant en son Conseil, a cessé & an-



*hallé, casse & annullé les Délibérations des  
 Etats de la Province de Bretagne, des 13  
 & 27. Décembre 1776. " en ce qu'ils ont nom-  
 més pour les Ordres de la Noblesse & du  
 Tiers-Etat d'autres Deputés que ceux re-  
 commandés par le Gouverneur de la Pro-  
 vince; en ce qu'ils ont fait défense au Pro-  
 cureur-Général-Syndic de se rendre à la  
 Cour, & de faire aucune fonction que con-  
 curramment avec les Deputés; en ce qu'ils  
 ont fait défense à leur Greffier de délivrer  
 aucune expedition des charges & remontran-  
 ces à autres qu'aux Deputés par eux nom-  
 més, & conjointement avec leur Procureur  
 Général-Syndic; & en ce qu'ils ont élu des  
 Procureurs pour défendre au Conseil la  
 validité de leur nomination des Deputés."  
 Ordonne Sa Majesté, que le Memoire à Elle  
 présenté par la Commission intermediaire sera  
 & demeurera supprimé; a S. M. maintenu  
 & gardé, maintient & garde provisoirement  
 le Gouverneur du Pays & Duché de Bretagne  
 dans la possession de recommander aux Etats  
 les Sujets pour les Deputations, tant à la  
 Cour qu'à la Chambre des Comptes; voulant  
 qu'il n'en soit admis ni reconnu aucuns autres  
 que ceux qui auront été par lui recomman-  
 dés, & nommés conformément à l'usage eta-  
 bli, sauf aux Deputés ainsi choisis de lui pré-  
 senter les Memoires & Représentations des  
 Etats, sur la question par eux élevée au su-  
 jet de la possession du dit Gouverneur, pour  
 y être par S. M. statué ainsi qu'il appar-  
 tiendra. Et sera le présent Arrêt imprimé,  
 publié, & distribué par-tout où besoin sera.*

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y  
 étant, tenu à VERSAILLES, le 1. Mars 1777.  
 (Signé) A MELOT.

Le Conseil-Supérieur du Port-au-Prince a  
 arrêté, le 16. Décembre dernier, qu'il seroit  
 élevé dans le Cimetiére de cette Ville, aux

frais de la Caisse Municipale du Ressort, u  
 Mausolés à la mémoire du Comte d'Ennery,  
 Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gou-  
 verneur-Général à Saint-Domingue; homma-  
 ge rendu à la considération qu'il s'étoit ac-  
 quis, & juste tribut des regrets & de la re-  
 connoissance des Habitans de cette Colonie.

SUITE des Nouvelles de LONDRES  
 du 11. Avril.

Le Roi a nommé à l'Evêché vacant de Lon-  
 dres le Docteur Robert Lowth, Evêque d'Ox-  
 ford; & S. M. a conféré le Siège, que celui-  
 ci remplissoit depuis 1769, au Docteur Jean  
 Butler, Prébendier de Winchester & l'un de  
 ses 48. Chapelains. Le 9. ces deux Prêlat  
 ont fait leurs remerciemens en cette qualité.

Le Lord North revint le 7. avec sa Famille  
 de sa Terre de Bushy-Park en cette Ville :  
 Le 9. il se trouva, pour la première fois après  
 sa maladie, au Lever du Roi; & hier matin  
 après un Conseil-Privé qui se tint au Cockpit,  
 il y eut un Lever chez ce Seigneur même,  
 en qualité de Premier-Ministre. Le Colo-  
 nel Charles Grey; Aide-de-Camp du Roi &  
 qui a obtenu récemment le 28<sup>me</sup>. Régiment d'In-  
 fanterie; vacant par la mort du Général-Major  
 Erle, prit le 4. congé de S. M. pour aller ser-  
 vir en Amerique, où il aura le rang de Géné-  
 ral-Major. Les Vaisseaux de guerre & les  
 Bâtimens de transport avec les Troupes, des-  
 tinés pour la Nouvelle-York, ont déjà mis à  
 la voile de Portsmouth & de Plymouth; & le  
 Convoi pour Quebec, retenu dans le premier  
 de ces Ports, a reçu hier l'ordre de partir  
 sans délai ultérieur.

ANNALES POLITIQUES, CIVILES, & LITTÉRAIRES DU DIX-HUITIÈME  
 SIÈCLE. Ouvrage périodique, par M. LINGUET. Ces Annales paroîtront exactement à  
 LONDRES le 15. & le 30. de chaque mois. Comme ce premier Numéro ne contient que des Ré-  
 flexions Préliminaires sur l'Etat actuel de l'Europe, le second ne paroitra que le 30. Avril pro-  
 chain. Cet intervalle a paru nécessaire, pour laisser le tems aux Souscripteurs de se faire connoître,  
 & déterminer par conséquent le nombre des Exemplaires à imprimer. Ceux qui n'auront pas le  
 premier Numéro le recevront avec le second. Chaque Numéro sera composé ordinairement de quatre  
 Feuilles ou 64. Pages d'impression; mais il y aura plus de quatre Feuilles quand le sujet le com-  
 portera. Le prix de l'Abonnement est de deux Louis d'or (48. Livres de France) ou deux Gui-  
 nées par an pour l'Angleterre, la France, la Hollande, & les Pays-Bas. On peut s'abonner  
 en tout tems, pour l'Angleterre, à la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE en St. James's-Street,  
 à LONDRES. Pour la France, chez M. LEQUESNE, Négociant, Rué des Bourdonnois, à  
 PARIS. Pour les Pays-Bas, chez M. HORGNIERS, Commis à la Distribution des Lettres, à  
 BRUXELLES. Pour la Hollande, chez M. PIERRE-FRÉDÉRIC GOSSE, Libraire, à  
 LA HAÏE; & en général dans toutes les Villes de l'Europe, ou chez les Directeurs des Postes,  
 ou chez les principaux Libraires. C'est aux Adresses ci-dessus qu'il faudra remettre tous les Pa-  
 quets & Objets relatifs au Journal. Ils seront exactement renvoyés à M. LINGUET.

NB. Il faut affranchir le port de l'Argent, & des Lettres ou Paquets.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
 A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXI.

De LEIDE, le 18. Avril, 1777.

**L**es dernières Nouvelles imprimées, reçues de l'*Amerique-Confédérée*, contiennent une Relation de l'Action de *Prince-Town*, publiée par le Congrès-Général. Quoiqu'elle ne soit pas aussi circonstanciée que celles que la même Assemblée a rendues publiques concernant l'affaire de *Trenton*, elle peut cependant servir de Pièce de comparaison avec la Lettre du Chevalier *Howe*, du 5. Janvier 1777, insérée dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. XVIII. En voici le contenu.

Le Congrès a reçu l'Avis suivant de l'Armée, daté à *Pluckemin*, dans l'Etat de *Jersey*, le 5. Janvier 1777.

„ Le 2. de ce mois, l'Ennemi commença à s'avancer sur nous à *Trenton*; &, après avoir escarmouché quelque tems, la tête de sa Colonne atteinait cette Place à environ 4. heures, pendant que l'Arrière-Gardé n'étoit encore qu'à *Maidenbeat*. Il tenta de passer la Crique de *Sanpink*, laquelle traverse *Trenton* en différents endroits; mais, trouvant que les gués en étoient gardés, il fit halte & alluma ses feux. Nous nous rassemblâmes sur le bord *Méridional* de la Crique; & nous restâmes dans cette position jusqu'au soir, canonnant l'Ennemi & effuyant le feu de ses Pièces de campagne, qui ne nous causa que peu de perte. ”

„ A minuit, après avoir renouvelé nos feux & laissé des Gardes au Pont à *Trenton*, & aux autres passages en remontant la même Rivière, nous marchâmes par un chemin détourné vers *Prince-Town*. Nous trouvâmes la Place, environ au point du jour, garnie seulement de trois Régimens, & de trois Détachemens de Cavalerie légère, dont deux étoient en marche vers *Trenton*. — Ces trois Régimens, particulièrement les deux premiers, firent une très-belle résistance; & ils doivent avoir perdu, tant en tués que blessés ou Prisonniers, au-delà de 500. Hommes: On en trouva plus d'une centaine morts sur le champ de Bataille; &, avec ceux qui ont été emmenés par l'Armée ou pris dans la poursuite & conduits au-delà de la *Delaware*; il y a près de 300. Prisonniers, dont 14. Officiers, tous *Britanniques*. Les Colonels *Haflet* & *Porter*, le Capitaine *Neal*, de l'Artillerie, le Capitaine *Flemming*, qui commandoit le premier Régiment de *Virginie*, & quatre ou cinq autres Officiers estimables, avec 25. ou 30. Soldats, ont été tués dans l'Action. On ne peut encore spécifier notre perte avec certitude, vu que plusieurs de ceux qui ont été à la poursuite de l'Ennemi, qu'ils ont chassé l'espace de 3. ou 4. miles, ne sont pas encore revenus. Nous avons brûlé le foin de l'Ennemi, & détruit toute autre chose que la circonstance a permis. ”

„ D'après les meilleurs avis, que nous avons pu nous procurer, l'Ennemi a été si alarmé par la crainte de perdre ses Munitions à *Brunswick*, qu'il y a marché immédiatement de *Trenton*, sans faire halte, de sorte qu'il y fut rendu avant le jour. La Milice de *Jersey* reprend de plus en plus courage; &, à ce que nous apprenons, elle se rend en grand nombre au Quartier. ”

„ A MORRIS-TOWN, le 7. Janvier 1777. ”

„ Les Ennemis ont entièrement évacué *Trenton* & *Prince-Town*; ils se trouvent actuellement à *Brunswick* & dans les différents Postes de communication entre cette Place & la Rivière de *Hudson*, mais principalement à *Brunswick*. On a des rapports différents sur leur nombre & leurs mouvemens; mais tous s'accordent à dire, que leurs Forces sont considérables. Il y a eu deux ou trois petites escarmouches entre leurs Partis & quelques Détachemens de Milice, dans lesquelles ceux-ci ont eu l'avantage & ont fait des Prisonniers. La plus considérable a eu lieu Dimanche (5. Janvier) au matin près de *Springfield*, où dix ou douze Hommes des Troupes de *Waldeck* furent tués ou blessés, & le reste du Parti, consistant en 30. ou 40. Hommes, fut fait Prisonnier avec deux Officiers, par un Détachement qui n'étoit pas supérieur en nombre, & qui ne fit pas la moindre perte en cette occasion. ”

Publié par ordre du Congrès.

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

On voit par cette Relation, que l'Auteur *Americain* n'adopte point la méthode de la *Gazette* de *New-York* & de plusieurs Papiers de *Londres*, de parler de ses Ennemis avec un mépris insultant, & qu'au contraire il rend au 17<sup>me</sup>. & au 55<sup>me</sup>. Régiment des Troupes *Britanniques* la même justice que le Chevalier *Howe* dans la Lettre, que nous venons de citer. Ainsi ce n'a point été sans raison, que ce dernier Général a fait faire à ces deux Corps, & particulièrement au Lieutenant-Colonel *Mawhood* & au Capitaine *Scott*, du 17<sup>me</sup>. Régiment, des remerciemens publics de la conduite courageuse & prudente, qu'ils ont tenuë en cette rencontre de *Prince-Town*. Le Général *Americain*, de son côté, n'a pas manqué au devoir de la reconnoissance envers ses Troupes; & pour la faire connoître le *Conseil de sûreté* de *Pensylvanie* a fait publier la Résolution suivante:



Janvier 23, 1777. Ordonné, que les Remerciemens à la Milice de *Pensylvanie*, que le Général *Washington* a envoyés à cette Assemblée, seroient insérés dans les Papiers publics de cette Ville. Le Général *Washington* étant informé, que le terme, fixé par l'Honorable Conseil de sûreté de *Pensylvanie*, pour le service à faire par la Milice de cet Etat, est expiré, & que quelques-uns de ce Corps desirent de retourner dans leur Province, conformément à leurs Engagemens, le Général saisi avec empressement la première occasion de faire ses remerciemens les plus sincères à ces braves gens, qui, dans la Saison la plus rude de l'année, se sont noblement présentés pour la défense de leur Patrie. — Le Général reconnoît avec plaisir les services signalés, rendus par la Milice de *Pensylvanie*; & il a tout lieu de s'attendre, que le même courage, le même zèle, la même ardeur, qui l'ont dernièrement conduit en campagne, la porteront de même à se montrer en toute occasion future, où la sûreté & le bien-être de l'Amérique en général & de leur propre Etat en particulier pourroient l'exiger.

Le Général reconnoît avec un surcroît de satisfaction les bons services, de ces *Raïssons*, qui se sont déterminés à rester avec lui après l'expiration du tems de leurs Engagemens. Il ne desireroit pas les retenir une minute plus longtems, qu'il ne le jugera absolument nécessaire pour la sûreté de leur Patrie; & il leur donnera leur congé, aussi-tôt qu'il trouvera son Amie dans un état qui puisse le lui permettre.

L'exactitude des Chefs Américains à remplir scrupuleusement les promesses faites aux Milices, & les encouragemens qu'ils leur ont donnés, n'ont pas moins contribué à grossir leur Armée, que les Lettres & les exhortations, qu'ils ont adressées au Peuple par la voie de l'impression. Voici la Fin de celle du Conseil & de l'Assemblée Provinciale de *Massachusetts Bay*.

Afin que l'encouragement donné par le Gouvernement puisse en remplir pleinement les vœux & répondre à l'attente du Militaire, cette Assemblée a réglé le prix de tout Article nécessaire ou utile pour la subsistance, du produit de ce Pays, ainsi que le prix des Marchandises Ettrangères, à un taux proportionné au prix des mêmes Articles dans l'endroit, d'où ils sont importés, aiant cependant égard au risque de l'importation: Et actuellement rien ne manque pour donner de la valeur à la Solde du Militaire, & de la solidité à notre Papier-monnaie, sous l'exécution & l'observation rigoureuse & ponctuelle, de cet Acte, que nous espérons de voir bientôt effectuées par la vertu publique & le zèle de ce Peuple pour la Cause de sa Patrie.

Mais, de crainte que quelques-uns d'entre vous ne soient trompés par les faux exposés de quelques gens artificieux, nous devons vous rappeler, que toutes les prétendues offres de paix & de réconciliation, débitées avec tant de pompe dans les Proclamations insidieuses des Courtisans du Roi de la *Grande-Bretagne*, ne contiennent réellement rien de plus qu'une invitation à livrer votre Patrie & à vous soumettre à discrétion au Gouvernement du *Parlement Britannique*: Ils vous disent, " que leur Roi est gracieusement disposé à recevoir tous Actes, " qu'il jugera incompatibles avec votre sûreté." Mais votre bon-sens vous fera aisément sentir que, s'il étoit un Prince digne de régner sur un Peuple libre, & Ami des Droits du Genre humain, il se seroit décidé depuis longtems par rapport à la justice de ces Actes, & il auroit dû voir, qu'ils sont fondés sur le Despotisme & tendent droit à faire des Esclaves. — Mais ces Courtisans ne vous disent point, que leur Souverain ait la moindre intention de recevoir aucun de ces Actes. — Sûrement donc une révision de ces Actes ne sauroit jamais tranquilliser vos esprits, ni adoucir le moins du monde vos griefs.

De plus, dans le tems que ces mêmes Commissaires s'offrent comme des Ambassadeurs de Paix, & qu'ils vous invitent à ce qu'ils appellent le Gouvernement doux & modéré de la *Grande-Bretagne*, ils marquent leurs traces de sang, de rapine, & des cruautés les plus inouïes, faisant éprouver leur dureté terrible & sauvage autant à ceux qui se soumettent qu'à ceux qui font de la résistance, ni rang, ni sexe, ni âge n'exemptant qui que ce soit des effets de leurs passions brutales. Si l'Amérique étoit un jour vaincue par la *Bretagne*, ou si elle s'y soumettoit, le *Fermier Irlandais*, nécessaire, persistant, pour ainsi dire, de misère, désarmé, n'auroit presque aucun droit de propriété aux fruits de ses travaux, au produit de son labeur, vendant le Pain, après lequel ses tendres Enfans languissent, afin de payer son orgueilleux Propriétaire ou la Taxe du Collecteur insolent, ne seroit qu'une faible image de vos malheurs.

Une Société, dans laquelle aucun Citoyen n'est lié par d'autres Loix que par celles, auxquelles il donne son propre consentement, est le plus bel ornement de la nature humaine; elle tend plus que toute autre chose à la félicité; & c'est un Privilège que jamais Peuple ne peut abandonner sans se rendre excessivement coupable aux yeux de cet Etre, qui est le Dispensateur de tout bien & de tout don parfait.

Nous donc, pour l'amour de cette Religion, pour l'exercice de laquelle vos Ancêtres se sont réfugiés dans ce Pays; pour l'amour de vos Loix, & de votre félicité future, nous vous prions, nous vous pressons d'agir avec vigueur & fermeté dans cette situation critique de votre Patrie; & nous ne doutons point que vos nobles efforts ne vous assurent, moyennant la faveur du Ciel, de succès, cette Liberté, qui est le passage de l'Homme sage & du Patriote.

Par-dessus tout, nous vous exhortons, sermentellement à contribuer de tout votre pouvoir à l'encouragement de ces vertus, pour lesquelles l'Etre Suprême a déclaré vouloir répandre ses bénédictions sur une Nation; & au débouchemement de ces vices, pour lesquels il renverse des Royaumes dans sa colère; & nous vous recommandons de vous enlever à lui, en toutes occasions.



en toutes circonstances convenables, par vos prières & vos supplications, afin qu'il lui plaise de vous délivrer des calamités de la Guerre, vu qu'il est de votre devoir de considérer dument, que, sans son interposition puissante & gracieuse, tous vos efforts infortunés & vains, *Envoyé pour avoir le concours du CONSEIL.* (Signé) SAMUEL FREEMAN, Orateur, P. T. En CONSEIL, le 28. Janvier 1777. lu & consenti. JEAN AVERY, Sous-Secrétaire.

Cette Adresse a produit tout l'effet, que l'Administration de la Province s'en étoit promis. Dès la mi-Mars l'on apprit, que les enrôlemens étoient très-nombreux dans les quatre Colonies, qui composent la Nouvelle-Angleterre, & que le nombre des Recrues, qui toutes s'engageoient volontairement, avoit de beaucoup surpassé les espérances. "Tout Homme qui aime la Patrie, est-il dit dans un des Papiers de Boston, doit entendre avec la plus vive satisfaction le succès rapide, que les Detachemens recruteurs ont eu dans cette Ville & les Places voisines, puisque l'on peut assurer le Public, qu'un très-grand nombre d'Habitans se sont enrôlés volontairement pour servir pendant toute la durée de la Guerre."

Ce n'est pas au reste l'Assemblée de Massachusetts-Bay seule, qui représente sous des couleurs peu favorables la conduite des Troupes Royalistes dans les Provinces de Jersey & de New-York. Ces plaintes sont générales par toute l'Amérique-Unité; & l'on a publié entre autres un Extrait des Ordres du Chevalier Howe au Colonel Donop, Commandant des Quartiers de cantonnement Hessois sur la Delaware, dont l'Original est tombé entre les mains des Troupes Provinciales, lorsque les Hessois furent obligés d'abandonner ces Quartiers. Toutes les Provisions salées (y est-il dit) & tous les Grains, qu'on peut juger excéder la quantité nécessaire pour la subsistance d'une Famille ordinaire, devront être considérés comme un Magasin de l'Ennemi, saisis pour le Roi, & donnés aux Troupes comme une épargne pour le Public. En informant le Peuple de ces Ordres, donnés à un Etranger contre des Citoyens que la Grande-Bretagne réclame comme ses Sujets, on ne manque point d'ajouter à cette réflexion celle, qu'il n'y est fait aucune exception en faveur de ceux qui sont attachés au Parti de la Couronne, tandis que ce Parti même se vante du nombre de ses Adhérens dans les Provinces, où ses Armes ont pénétré. Le Congrès a pris sur le même sujet une Résolution de la teneur suivante.

En CONGRÈS, le 16. Janvier, 1777. Résolu, qu'il sera nommé une Comittée de sept Personnes, pour faire des recherches sur la conduite des Officiers-Généraux Britanniques & Hessois envers des Officiers, Soldats, & Marins au Service des Etats-Unis, & envers toutes autres Personnes Habitans de ces Etats, actuellement en leur possession, comme Prisonniers de guerre ou autrement, ainsi que sur la conduite des dits Généraux & Officiers, & sur telle des Troupes sous leurs ordres, envers les Sujets de ces Etats & leur propriété, spécialement des Etats de New-York & de New-Jersey. Les dits Membres nommés sont Mrs. Chase, Witherspoon, Clarke, Lewis, Russ, Heyward, & Smith. Extrait des Minutes, publié par ordre du Congrès. (Signé) CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Le Général Washington, voulant prévenir les mêmes desordres de la part de son Armée, avoit précédemment rendu un Ordre daté à Trenton, le 1. Janv. 1777. & conçu en ces termes: Son Excellence le Général Washington défend rigoureusement à tous Officiers & Soldats de l'Armée Continentale & de la Milice, ainsi qu'à tous Partis recruteurs de piller qui qu'on se soit, Toiy ou autre. Les Effets de telles Personnes doivent être appliqués aux besoins du Public d'une manière régulière; & l'on s'attend, que l'humanité & la tendresse envers des Femmes & des Enfans distinguent de braves Américains, combattant pour leur Liberté, d'infâmes Pillards mercenaires, soit Britanniques ou Hessois. (Signé) G. WASHINGTON.

De PÉTERSBOURG, le 25. Mars. L'Impératrice a notifié au Sénat Dirigent par un Ordre, en date du 6. de ce mois, "que, Sa Maj. ayant jugé à propos d'établir un nouveau Gouvernement, pour examiner de quelle manière on pourra le mieux le diviser en 12. Districts ou Cercles, conformément au Projet que S. M. lui en avoit remis, ainsi que de lui donner son avis sur les endroits où l'on pourroit le plus convenablement y bâtir des Villes, &c."

Tandis que notre Souveraine, par des soins assidus, donne une face presque entièrement nouvelle à cet Empire, des Particuliers, animés d'un vrai Patriotisme, continuent de concourir à ses vues bienfaisantes. L'Assesseur Barsynikov vient encore d'envoyer une Somme de 5. mille Roubles à Mr. de Wolow, Statthalter de Smolensk & Gouverneur-Général de Belgorod, pour l'employer de la manière qu'il jugera la plus utile pour le bien-être public dans son Gouvernement.

De VARSOVIE, le 2. Avril. Le bon ordre, établi par la dernière Diète dans l'Administration de ses Finances, commence à se faire sentir par ses effets. La Commission du Trésor, qui fait des arrangements pour payer dans ce mois une grande quantité d'Ar-rérages de Pensions, le Conseil Permanent examinera les Etats-Vendredi prochain, &c.



terminera en même tems, parmi le nombre de ceux qui languissent de toucher leur Argent, ceux qui lui paroîtront mériter la préférence. On parle de plusieurs autres Projets salutaires, que le Conseil-Permanent, assemblé en plein, examinera & approuvera au premier jour. Un de ceux que le Gouvernement paroît suivre avec le plus d'ardeur, est celui de reprendre place parmi les Puissances de l'Europe par la communication avec les Cours Etrangères. On assure entre autres, qu'il sera envoyé dans peu un Ministre de la République à celle de *Versailles*, de la part de laquelle il en viendrait également résider un à *Varsovie*.

De *FRANCFORT*, le 12. *Avril*. L'Empereur partit de *Vienne* le 1. de ce mois, à sept heures du matin, accompagné seulement des Comtes de *Collorédo* & de *Cobenzel*, qui lui font alternativement compagnie dans sa Calèche. Le 3. au soir, il arriva à *Munich* avec une Suite composée de 5. Voitures à 6. chevaux. Sa Majesté, qui garde par-tout l'incognito sous le nom de Comte de *Falckenstein*, descendit au Logement le *Cerf*; & peu après Elle se rendit à pié, accompagnée de quelques Officiers & du Comte de *Hardegg*, son Ministre près l'Electeur, à la Cour, où il y eut Jeu & Souper jusqu'à 10. heures & demie que l'Assemblée se sépara. Le 6. Elle continua son voyage par *Jugsbourg*, & arriva le 7. après-midi à *Stuttgart*. Parmi les objets, auxquels le Monarque a donné le plus d'attention en cette Résidence, est l'Académie Militaire: Il a assisté aux Leçons des Professeurs, aux exercices des Elèves, ainsi qu'à un Concert & à un Opéra, qu'ils exécutèrent en sa présence. Le 8. après avoir pris congé du Duc de *Wurtemberg*, qui surprit encore S. M. agréablement sur la Frontière, Elle poursuivit la route pour *Strasbourg*, où Elle s'arrêtoit deux jours ainsi qu'à *Metz*, & un jour à *Nancy*. Elle comptoit d'arriver le 11. au soir à *Paris*, & de prendre son retour par *Bordeaux*, *Marseille*, *Lyon*, *Généve*, *Berne*, & *Bâle*, d'où Elle se rendra en droiture au Camp de *Leibnitz* en *Stirie*, dont les Troupes doivent être rassemblées le 15. Juillet. De-là ce Prince ira à celui de *Pest*, & reviendra à *Vienne* au mois d'Août, pour y assister au Camp de *Laxembourg*.

De *GIBRALTAR*, le 11. *Mars*. Les dernières Lettres de la Côte de *Barbarie* nous apprennent, que le Roi de *Maroc* est parti de sa Capitale, & est arrivé le 8. du mois dernier au Port de *Mogador*, où il se proposoit de passer quelque tems, après quoi il iroit reconnoître la Côte jusqu'à *Tanger*. L'on ne sait pas encore, si ce Souverain a résolu d'aller châtier en personne les Habitans des Provinces Méridionales, qui se sont soulevés (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette N°. xxvii.) ou s'il se contentera d'y envoyer des Forces suffisantes pour exécuter ses ordres à cet effet. En attendant il est certain, que les Révoltés, craignant les suites de leur rébellion, ont fait les démarches les plus soumises pour les éviter, & pour apaiser la colère du Monarque. Dans ce dessein ils lui ont envoyé un Présent de sept jeunes Filles & de 300. Chameaux: Mais S. M. *Maure* l'a refusé, & n'a point voulu se prêter à leurs prières, jugeant une pareille satisfaction peu proportionnée à l'offense, & se réservant de la prendre de sa propre main. Ce Prince a donné ordre aux Gouverneurs de *Tanger* & de *Tétuan* de faire construire deux grandes Galottes; & il a réitéré ceux qu'il avoit déjà envoyés à *Salé*, pour y mettre sur les Chantiers deux Frégates de 24. à 30. Canons. Il se trouve dans le premier de ces trois Ports quatre Galottes armées, assez grandes pour croiser dans le *Détroit*, aussi-tôt que le tems le permettra.

De *LEIDE*, le 17. *Avril*. Les Membres de la ci-devant Société des *Jésuites* ne paroissent pas encore pouvoir renoncer à cet esprit d'intrigue, qui a été un des principaux motifs de son extinction. Des Lettres de *Rome* du 29. *Mars* contiennent le détail d'une découverte qu'on y a faite, qu'un Abbé *Buxas*, Ex-*Jésuite* & Confesseur à l'Eglise de *St. Pierre*, a été élu Général de cet Ordre, comme encore actuellement existant, & qu'en cette qualité il entretenoit Correspondance avec les Membres & les Partisans les plus affidés de la Société. Comme le Pape régnant ne leur paroît pas assez ardent pour leur Cause, on sème à son sujet les mêmes prédictions, qui ont précédé la mort de son Prédécesseur, & la Prophétesse de *Valentano* a recommencé ses Prophéties. Nous en parlerons plus amplement l'Ordinaire prochain, ainsi que de la Dénonciation, que Mr. *Bourrée* de *Corberon*, Président des Enquêtes, a fait le 21. *Mars* au Parlement de *Paris*, de quelques nouveaux faits relatifs aux démarches de la ci-devant Société.

On apprend de *Londres*, que le Gouvernement a fait relâcher la Hourque *Hollandoise*, la *Concorde*, qui avoit été conduite aux *Dunes*; & qu'en conséquence ce Bâtiment a continué son voyage pour *Seville*, où il porte une Cargaïson de Poudre pour le compte de la Cour d'*Espagne*.





NUMERO XXXII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 22. Avril, 1777.

*De VENISE, le 4. Avril.*

**L**E Grand-Conseil a élu ce matin Procureur de St. Marc le Chevalier *Pierre Contarini*, Ambassadeur de la République à Vienne, à la place de Mr. *Jean-Marc Balbi*, mort le 1. de ce

mois à l'âge de 77. ans. Il se donnera en conséquence demain & après-demain, suivant l'usage, des Bals, des Feux d'artifice, &c.

Le Sénat vient de faire deux nouveaux Etablissements: L'un est celui de plusieurs Corps de garde, composés chacun de 16. Hommes, & distribués dans les différents Quartiers de la Ville, pour se porter dans tous les lieux, où il se déclarera des Incendies: Ils seront pourvus à cet effet de Pompes & de tous les autres secours nécessaires pour de pareils accidens; & ils devront se donner le signal, d'abord que l'un d'eux aura été averti. L'incendie, qui a consumé dernièrement le magnifique Palais *Micheli*, paroît avoir donné lieu à cet Etablissement. Le second est celui d'une Ecole à l'Arsenal, où seize Jeunes-gens d'élite seront instruits dans toutes les parties de l'Architecture navale, telles que l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Théorie des Courbes, la Mécanique, l'Hydrostatique, l'Hydraulique, & le Dessin, les Langues *Françoise & Angloise*, &c.

Par la prise, qu'un Armateur *Américain* a faite du Vaisseau le *Royal-George*, expédié

de *Londres* pour cette Ville, nos Négocians ont fait une perte d'environ 25. mille Ducats.

*De BORDEAUX, le 5. Avril.*

Il vient d'arriver ici un Brigantin de *Phildelphie*, monté de 18. Canons: Dans le trajet, il a pris deux Bâtimens *Anglois*, l'un chargé de Beurre, l'autre de Charbon d'*Angleterre*. Il a brûlé le dernier; mais il a conduit le premier dans notre Port, où les Equipages, ont été remis en liberté. Le Capitaine du Brigantin est parti d'abord pour *Paris*, afin d'y remettre des Dépêches en mains propres au Docteur *Franklin*. On dit, qu'elles contiennent la Nouvelle, que les Troupes *Américaines* ont été aux prises avec l'Armée *Angloise* les trois derniers jours du mois de Février; qu'elles ont eu tout l'avantage, & que le Général Comte *Cornwallis* a été blessé & fait Prisonnier. Si le bruit est fondé, il ne manquera point de se confirmer au premier jour.

*De VERSAILLES, le 12. Avril.*

Le Roi a avancé au grade de Capitaine de Vaisseau dans sa Marine, les Sieurs *Messieres, Cillart de Suville, Comte le Begue, Larchantel, la Motte-Vauvert, Comte de Soutange, Marquis de Coriolis-Puymichel, Chevalier de Gras-Preville, Brun de Boades, Keredern de Trobrian, Chevalier de Tremigon, Vialis de Fontbelle, Gineste, Castellet l'aîné, Chevalier du Pavillon, Castellane-Majastre, Chevalier de Borderu, Barjetton de Montasse, Duffaut,*

Baron de *Colom*, Chevalier *Garnier-Saint-Antonin*, Chevalier de *Montperoux*, Vicomte de *Souillac*, d'*Aymar*, *St. Orens*, *Charitte*, *le Grain*, *Clavel*, *Tromelin*, Baron de *Durfort*, de *Cambray*, Comte de *Ligondes*, *Martelly* de *Chutard*, *Seillans-Collomps*, Baron de *Bombelles*, *Renaud d'Aleins*, Chevalier *Turpin du Breuil*, Comte de *Bruyeres*, *Raimondis-Canaux*, *Duchaffault*, de *Chaon*, *St. Riveul*, *Missieffy*, *Lombard*, *Bessey de la Vouste*, Marquis de *Laubepin*, Vicomte de *Beaumont*, Chevalier de *Sillans*, *Gaëtan de Thienne*, Chevalier de *Clavières*, Comte de *Pontèves-Gien*, & Baron d'*Escars*, Lieutenans de *Vaiffeau*. Sa Majesté a fait en même tems un remplacement de cent Lieutenans & de cent-dix Enseignes de *Vaiffeau*, & un nombre proportionné de Gardes de la Marine & d'Aspirans.

Mr. *Boyer de Fons-Colombe* ayant donné sa démission, pour raison de santé, de la place d'Envoyé-Extraordinaire du Roi auprès de la République de *Gènes*, Sa Maj. en a disposé en faveur du Marquis de *Monteil*, Maréchal de ses Camps & Armées. Le Chevalier de *Danús* a eu l'honneur d'être présenté au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, par le Duc d'*Orléans*, en qualité de l'un de ses Chambellans.

De PARIS, le 14. Avril.

Le Prince de *Rohan*, Coadjuteur de *Sorasbourg*, & ci devant Ambassadeur du Roi à *Vienne*, est parti d'ici Vendredi dernier, pour aller recevoir dans la première de ces Villes l'Empereur, qui est attendu ici du 15. au 17. de ce mois.

M. le Comte de *Saint-Germain* a été incommodé la semaine dernière, mais actuellement le Ministre se porte mieux. Comme l'état du Cardinal de *la Roche-Aymon* continue toujours à être des plus foibles, on s'attend qu'il y mettra incessamment la Finisse des Bénéfices; quelques-uns assurent déjà même, qu'il l'a fait. On apprend aussi, que M. le Marquis de *Cabrès*, Lieutenant-Général, a donné sa démission du Commandement de *Flandres*, dont le Prince de *Robecq*, pareillement Lieutenant-Général, a été pourvu.

Le Parlement a rendu récemment un Arrêt, qui annulle les Décrets de la Faculté de Médecine, pour exclure de son Corps le Sr. de *Prévil*, comme s'étant rendu indigne d'en être Membre, par certaines expériences qu'il a faites sur sa propre personne, pour constater la bonté d'un Remède préservatif, dont il est l'Inventeur: Mais la Faculté s'oppose à cet Arrêt, prétendant être un Corps aussi li-

bre que l'Ordre des Avocats, auquel le Parlement a assuré en dernier lieu le droit de discipline sur les Membres, dont il est composé.

L'affaire de la saisie des Eaux-de-vie, qui fit tant de bruit il y a peu de mois, est terminée: Une Sentence de l'Élection avoit condamné par défaut Mr. de *Boulainviller*, Prévôt de *Paris*, à une Amende de 3000. Livres, en la confiscation de divers Effets & Marchandises, &c. Mais, ce Magistrat ayant allégué, qu'il n'étoit pas responsable de ce qui se passoit dans les Caves de son Hôtel, qu'il avoit louées à un Négociant, la Feime-Générale a transigé avec ce dernier, qui a acquiescé à la Sentence de l'Élection.

Nous avons fait mention (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xxx.) d'un Edit, de Lettres-Patentes, de trois Déclarations, & de deux Règlemens, tous en date du mois de Février, qui venoient de paroître, concernant l'Administration de la Justice & Police dans les Etablissmens François de l'Inde. Nous allons aujourd'hui les faire connoître plus en détail.

L'Edit, donné à *Versailles* au mois de Février, porte suppression du Conseil-Supérieur de *Pondichéry*, & création d'un nouveau Conseil-Supérieur, à l'instar des autres Colonies. Dans le Préambule le Roi s'exprime en ces termes. "Le Conseil-Supérieur & les Tribunaux de première instance, créés pour nos divers Comptoirs de l'Inde, par Edit du mois de Février 1701. n'ayant dans le principe de ces Etablissmens d'autres fonctions que d'y rendre la Justice à nos Sujets. La Compagnie des *Indes*, qui exerceoit tous droits de Souveraineté dans les Pays situés au-delà du Cap de *Bonne-Espérance*, en même tems qu'elle jouissoit du Commerce exclusif, crut ensuite, qu'il étoit de son intérêt de faire traiter & décider dans ces Tribunaux les affaires de son Administration & de son Commerce, sans qu'elles discontinuassent de rendre les Jugemens tant en matière Civile qu'en matière Criminelle. Le feu Roi, notre très-honoré Seigneur & Aïeul, jugea depuis nécessaire, pour le bien de son Service, de reprendre l'Administration de ses Possessions dans l'Inde, & d'en rendre le Commerce libre à tous ses Sujets. En conséquence il substitua au Régime de la Compagnie une Administration conforme à celle de ses autres Colonies, & borna, par sa Déclaration du 30. Septembre 1722, le Conseil-Supérieur de *Pondichéry* & les Tribunaux de son Ressort au seul soin de rendre la Justice. Mais, ayant reconnu que la composition de ce Conseil étoit insuffisante, & que les fréquentes interruptions de ses Séances causoient un grand préjudice au Commerce, dont les affaires exigent la plus prompte expédition; voulant d'ailleurs procurer à ces Etablissmens tous les succès dont ils sont susceptibles, nous avons estimé, qu'il convenoit de faire dans la composition du Conseil des changemens, que nous



avons jugé plus utiles & capables de répondre à nos vûes." En conséquence de ces motifs, Sa Maj. supprime par l'Art. I. le Conseil-Supérieur établi à Pondichéry; & par l'Art. II. Elle en établit un nouveau dans la même Ville, pour y rendre la Justice tant Civile que Criminelle, sans frais ni épices, à ceux de ses Sujets établis & qui pourront s'établir dans ses Possessions, Comptoirs, & Loges situés sur les Côtes de Malabar, de Cocomandel, & dans les autres parties de l'Asie. Suivant l'Art. III. le dit Conseil-Supérieur sera composé du Commandant-Général, ou de l'Intendant ou du Commissaire-Général-Ordonnateur, du plus ancien Officier d'administration, lorsqu'il aura le grade de Commissaire de la Marine, de sept Conseillers titulaires, dont le Doyen aura la poëce du Corps, d'un Procureur-Général, & d'un Greffier en chef. Le IV<sup>me</sup>. ajoute à cette composition deux Affecteurs, un Substitut de Procureur-Général, & un Commis-Greffier. Les 12. Articles restans règlent les droits de chacun de ces Magistrats, le nombre des Juges nécessaires pour rendre un Arrêt, &c.

La première des trois Déclarations, donnée à Versailles le 3. Février 1777. sur la discipline du Conseil-Supérieur de Pondichéry, a pour objet "de faire connoître les intentions de S. M. sur la discipline de ce nouveau Tribunal, pour que la conduite des Officiers soit continuellement éclairée par leur Compagnie, & afin de maintenir autant de pureté que d'exactitude dans l'administration de la Justice, à laquelle ils seront strictement bornés." Cette Déclaration contient 37. Articles.

La seconde, en date du 22. Février, concerne l'Administration des Biens des Mineurs dans les Etablissemens François de l'Inde. Par un usage pratiqué de tout tems à Pondichéry, l'Administration des Biens des Mineurs avoit été confiée au Procureur-Général, lorsque les Parents des dits Mineurs n'avoient pas d'immeubles à hypothéquer, ou d'autres sûretés à donner, pour répondre de ces Biens: Mais, d'après l'établissement d'un Conseil-Supérieur à Pondichéry, S. M. a jugé à propos de décharger son Procureur-Général d'une partie des soins & des embarras de cette Régie, & de faire connoître ses intentions sur la manière, dont il sera pourvu désormais à la sûreté & à l'administration des Biens des Mineurs, &c.

(Nous rendrons compte de la troisième Déclaration, d-s Lettres-Patentes, & des Réglemens dans une Feuille suivante.)

De LONDRES, le II. Avril.

Les sentimens des Membres de l'Administration sont encore partagés, dit-on, sur les Impôts à établir. Ceux qu'ils paroissent goûter le plus généralement sont la Taxe sur la Brique à bâtir, de cinq Chelins par millier, payable par le Briquetier même; celle de 20. Chelins par an sur les Domestiques à livrée, laquelle, afin de prévenir les fraudes, sera, dit-on, double pour les Domestiques sans livrée; & le Droit additionnel, d'une Guinée par an,

sur toutes les Voitures à quatre roues. Le Lord North, auquel on en attribue le projet, se fûte, que ces trois Articles fussent, non-seulement à l'intérêt de l'Emprunt pour l'année courante, mais aussi à celui des Emprunts, qu'on feroit dans le cas de faire encore pour trois années, si la Guerre contre les Colonies pouvoit durer si longtems. Le produit du Droit sur la Brique est seul évalué à 300. mille Livres Sterling, vu le grand nombre de Bâtimens, qu'on ne cesse d'élever au dedans & aux environs de cette Capitale, outre les constructions & réparations indispensables.

Il est d'autant plus nécessaire de trouver des ressources permanentes, que les Provinces de l'Amérique se rassérment de jour en jour dans le dessein de soutenir leur Indépendance. Le Congrès a pris dès le 21. Octobre 1776. une Résolution, qu'il n'a publiée cependant qu'après sa translation à Baltimore le 21. Janvier. En voici la teneur.

**R**ésolu, que tout Officier, qui est pourvu, ou le sera à l'avenir, d'une Commission ou Office de la part du Congrès, signera la Déclaration & prètera le Serment suivans.

Moi N. N. je reconnais, que les treize Etats-Unis de l'Amérique, savoir, le Nouveau-Hampshire, Massachusetts-Bay, Rhode-Island, Connecticut, la Nouvelle-York, la Nouvelle-Jersey, la Pensylvanie, Delaware, Maryland, la Virginie, la Caroline-Septentrionale, la Caroline-Méridionale, & la Géorgie, sont des Etats libres, indépendans, & souverains; je déclare, que les Habitans des dits Etats ne doivent aucune fidélité ni obéissance à George III. Roi de la Grande-Bretagne; je renonce au contraire, refuse, & abjure toute fidélité ou obéissance envers lui: Et je jure, que je soutiendrai de tout mon pouvoir, maintiendrai, & défendrai les dits Etats-Unis contre le dit. Roi George III. ses Héritiers ou Successeurs, ainsi que contre ses ou leurs Fauteurs, Aides, & Adhérens; & que j'y servirai les dits Etats-Unis dans l'Office de . . . ., que je remplis actuellement, & dans tout autre Office que je pourrai remplir à l'avenir par leur nomination ou sous leur autorité, avec fidélité & honneur, du mieux qu'il dépendra de mes facultés & de mon jugement. Ainsi Dieu me soit en aide!

Par ordre du Congrès.

(Signé) JEAN HANCOCK, Président.

De LONDRES, le 15. Avril.

La Chambre des Seigneurs ne s'est occupée les 10. & 11. de ce mois que de Bills particuliers & de Causes d'appel, & le dernier de ces jours elle s'est ajournée à demain. On y prendra alors en considération le Message du Roi concernant l'augmentation des Revenus de Sa Majesté & le paiement des Dettes de la Liste Civile. Quoique le Gouverneur John-

None & d'autres Membres de la Minorité dans la Chambre des Communes aient dit le 9. „ qu'il étoit inutile de délibérer sur cette ma- „ tière, puisqu'il faudroit indubitablement „ consentir à la demande de la Cour, „ on s'attend cependant, que leur Parti ne laissera point échapper cette occasion de critiquer amèrement la conduite de l'Administration. Les Ecrivains, opposé à celle-ci, ont déjà pris les devants, en comparant les frais de l'entretien de la Famille Royale & les épargnes faites sous le feu Roi avec ceux du présent Règne. On voit par les Etats de la Liste Civile, que la Dépense annuelle monte à la Somme de 984100. L. Sterling, dont seulement 36. mille sont assignés pour l'entretien de la Famille Royale (à l'exception des Enfants de S. M. qui n'ont point de Maison formée;) savoir 12. mille pour chacun des Ducs de Gloucester & de Cumberland & pour la Princesse Amélie. L'Article des Pensions monte au contraire à 127. mille, celui des Services secrets à 86. mille, & celui de la Chatouille du Roi à 48. mille L. Sterling par an.

Le 11. le Roi tint à St. James un Chapitre de l'Ordre Militaire du Bain, dans lequel S. M. revêtit, avec les formalités usitées, des Marques de cet Ordre Mr. Henry Clinton, Général-Major des Armées du Roi, ayant rang de Lieutenant-Général en Amérique. Cet Officier eut hier une longue Conférence avec Sa Majesté; & il se dispose à repartir dans peu de jours pour la Nouvelle-York, chargé

de quelques Instructions particulières pour le Lord Howe ainsi que pour le Chevalier de ce nom, sous lequel il continuera de servir. On assure que, par ces Instructions, le Roi charge ses Commissaires de faire toutes les tentatives possibles pour parvenir à une réconciliation; & qu'à cette fin il sera fait aux Colonies des ouvertures, plus propres à effectuer un dessein aussi salutaire que toutes celles qui les ont précédées.

En effet, l'expérience continué de convaincre le Gouvernement, combien il sera dispendieux & difficile, sinon impossible, de soumettre l'Amérique par la force. Le 10. au soir, il arriva au Bureau du Lord Germain des Dépêches des Frères Howe, apportées par un Bâtiment de transport revenu de New-York. Quand même le silence, que la Cour continué de garder sur tout ce qui se passe dans ce Pays, n'indiqueroit pas le mauvais état des affaires, les faits contenus dans les Avis récents des Colonies le prouveroient, puisqu'il est difficile de les croire tous supposés. Dans les escarmouches continuelles, qui ont eu lieu entre des Corps détachés des deux Armées jusqu'à la mi-Février, les Américains ont toujours eu le dessus; & le Général Washington, connaissant l'avantage qu'il peut tirer de la Campagne d'hiver, a refusé de se prêter à la proposition, que le Général Howe lui a faite, de suspendre les hostilités jusqu'au mois d'Avril.

ACTIONS: Banque, 133. Indes, 162. Sud, 89 & demi.

On débite actuellement à LONDRES & en HOLLANDE chez les Libraires, qui vendent les Nouveautés: Lettre de M. LINGUET à M. le Comte de VERGENNES, Ministre des Affaires Etrangères en FRANCE, 8<sup>vo</sup>. LONDRES, 1777.

RÉPONSE à la DÉCLARATION du Congrès AMÉRICAIN, par Mr. LINDE, traduite de l'Anglois, par Mr. FRÉVILLE, 8<sup>vo</sup>. 1777. prix 18. Sols, imprimé & se vend à LA HAÏE chez P. F. GOSSE, Libraire de la Cour, & dans les principales Villes de l'Europe chez la plupart des Libraires.

Des évènements imprévus ont retardé la Traduction de cette Brochure, que les Partisans des Colonies n'ont pas encore osé refuser: On y trouve les Pièces les plus authentiques relativement à la Guerre d'Amérique; évènement le plus intéressant, qui ait jamais agité les deux Hémisphères, qui fera époque, qui distinguera notre Siècle, & qui ne sauroit qu'influër beaucoup sur les Siècles à venir. Ce n'est pas un Ecrit du moment: Il pourra instruire la Postérité. En lisant ce précieux Ouvrage, on aura la satisfaction de pouvoir asseoir avec connoissance de cause sur cet important objet un jugement solide & impartial. C'est une circonstance que l'équité & la justice exigent, quand il ne s'agit que de juger entre des Particuliers, à plus forte raison lorsqu'il est question de prononcer sur les titres & les droits d'un grand & puissant Empire.

On avertit le Public, que G. W. KRAMER continué de tenir Logement au Lion d'or sur la Grand'Rue (Brèe-Straat) à LEIDE. Le dit Logement contient de très-belles Chambres, la plupart bien tapissées & meublées. Il se recommande de nouveau à tous les Voyageurs, de quelque qualité qu'ils puissent être, les assurant, qu'ils seront servis promptement, proprement, & à juste prix: Il y a une Remise annexe & Ecurie pour les Equipages.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Fris, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXII.

De LEIDE, le 22. Avril, 1777.

**D**'APRÈS les Lettres de *Londres* du 15. de ce mois, nous avons dit dans la *Gazette* de ce jour, que dans les escarmouches continuelles, qui ont eu lieu entre des Corps détachés de l'Armée *Britannique* & de celle des *Americains*, les derniers ont toujours eu l'avantage. Effectivement les Extraits des *Papiers Americains*, que nous venons le recevoir, prouvent de plus en plus, que le Général *Washington*, dont la conduite ferme & prudente lui a mérité l'admiration générale, n'a d'autre plan que de battre l'Armée Royale en détail, & de profiter pour cet effet de la supériorité que lui donne la connoissance du terrain. " Le Général *Howe*, (est-il dit dans une Lettre de *New-York* du 15. Février,) est devenu si circonspect par nos derniers malheurs, qu'il n'ose plus agir offensivement, ni hazarder de séparer ses Troupes en Partis détachés, quelque grande que soit souvent l'apparence de succès. Les *Provinciaux* au contraire, connoissant chaque pouce de terrain, ont l'avantage de pouvoir faire des Détachemens, des surprises, des marches forcées &c; ce qui forme le grand moyen de faire la Guerre avec courage & avec supériorité. En un mot, les deux derniers mois nous ont convaincu, combien cette Guerre pourra traîner en longueur, si tant est que nous puissions la soutenir, & combien les ressources sont multipliées, pour ne point dire infinies, d'un Peuple qui occupe une étendue de terrain si immense, & qui paroitroit s'animer tous les jours davantage contre ses Ennemis. " La vérité de ces tristes réflexions se confirme par les Relations de cinq Actions différentes, qui ont eu lieu depuis le 20. janvier jusqu'au 8. Février. Les circonstances de la première sont contenues dans l'Extrait suivant d'une Lettre du Général *Washington* au Congrès, en date du 22. Janvier.

Ma dernière étoit du 20. de ce mois. Depuis ce tems, j'ai le plaisir de vous informer, que le Général *Dickenson*, avec environ 400. Hommes de Milice, a défilé un Parti fourageur de l'Ennemi égal en nombre; qu'il a pris 40. Chariots, & plus de cent Chevaux, la plupart de la Race Angloise d'élite, outre un grand nombre de Moutons & d'autre Betail, qu'il avoit rassemblé. L'Ennemi se retira avec tant de précipitation, que le Général *Dickenson* eut seulement l'occasion de faire 9. Prisonniers: On observa, qu'il emmenoit une grande quantité de morts & de blessés, dans des Chariots légers. Cette Action a eu lieu près de *Somerfet* - Courthoufe sur la Rivière de *Millston*. La conduite du Général *Dickenson* lui a fait le plus grand bonheur; car, quoique ses Troupes fussent toutes de nouvelles Levées, il les conduisit à travers la Rivière, ayant l'eau jusqu'à la ceinture, & donna à l'Ennemi une barge si rude, qu'il le mit d'abord en fuite, quoique défendu par trois Pièces de campagne, & le força à abandonner son Convoi.

Publié par ordre du Congrès. (Signé) CHARLES THOMSON, Secrétaire.

On trouve quelques détails ultérieurs sur la même affaire dans une Lettre de *Rariton*, dans la *Nouvelle-Jersey*, le 23. Janvier. En voici l'Extrait.

Lundi dernier (20. Janvier) un Parti de la Milice de *Ferfey*, consistant en environ 400. Hommes, avec une cinquantaine de Chasseurs de *Pensylvanie*, marcha pour attaquer un Corps d'environ 600. Ennemis, posté à un Pont sur la Rivière de *Millstone*, près du Moulin d'*Abraham van Nest*, à deux miles de *Somerfet* - *Courthoufs*. Pour empêcher d'autant plus efficacement nos gens de passer cette Rivière, l'Ennemi avoit placé trois Pièces de campagne sur une Hauteur, à environ 50. verges du Pont. Nos gens, trouvant qu'il seroit impossible de la traverser en cet endroit, la descendirent, rompirent les glagons, passèrent à travers l'eau jusqu'à la ceinture, prirent l'Ennemi en flanc, le défirent, & s'emparèrent de 43. Chariots de bagage, de 104. Chevaux, de 115. pièces de Betail, & d'environ 60. ou 70. Moutons. Nous perdimes 4. ou 5. Hommes, & fimes 12. Prisonniers. D'après les rapports les plus sûrs, l'Ennemi a eu environ 24. ou 25. tués & blessés. Un Homme, venu cet après-midi de *Brunswick*, dit que l'Ennemi avoué une perte de 35. ou 36. Hommes; mais qu'il prétend en revanche, que les Rebelles en ont perdu trois-cents. Il n'y a pas eu plus de 400. de nos gens, qui aient traversé la Rivière; mais l'Ennemi débite, qu'il a été attaqué par 3000. Hommes des Troupes du Général *Washington*, & qu'il est très-certain que ce n'étoient point des Milices, puisque sûrement des Milices ne se battoient point de cette façon: Il y a eu encore un Engagement aujourd'hui, le bruit des décharges s'étant fait entendre au-delà d'ici; mais nous ignorons l'endroit de l'Action & l'événement. Notre Armée, à ce que je crois, s'approche de *Brunswick*, dans la vue d'empêcher l'Ennemi de se procurer des Provisions: Si elle réussit, il se verra forcé d'abandonner ce Poste: Il n'ose plus envoyer de Parti fourageur au-dessous de 5. à 6. cents Hommes.

L'Auteur de cette Lettre ne s'est point trompé dans sa première conjecture: Il y eut réellement le 23. Janvier une rencontre près d'*Ambey* entre 600. Hommes des 28<sup>me</sup>. & 37<sup>me</sup>. Régi-

mens & un Détachement du 6<sup>me</sup>. Régiment de *Virginie* aux ordres du Lieutenant-Colone *Parker*. Le Colonel *Preston*, qui commandoit les premiers, y fut entre autres tué. La place nous manquant ici, nous renvoyons à nos Feuilles suivantes les circonstances de cette Action, & celles de trois autres, la première le 30. Janvier près de *Bonum-Town* entre *Brunswick* & *Amboy*, la secon le 1. Février à *Piscataqua*, à 4. miles de *Brunswick*, & la dernière, qui a été la plus considérable, le 8. Février à *Quibble-Town*, où les Troupes Royales ont perdu 300 Hommes tués sur la place, & 100. Prisonniers.

De BERLIN, le 10. *Avril*. On a observé ici avec surpris, que dans la *Gazette de la Haie* N<sup>o</sup>. 30. il a été publié une prétenduë Correspondance entre les Commissaires de Démarcation *Prussiens* & *Polonois*, dans laquelle la Pièce cotée A est vraie pour le fond, quoi que pas pour les mots : Mais la Pièce 13. dans laquelle on fait dire au Commissaire *Prussien* des choses contraires à ses principes, & par lesquelles il auroit avoué son tort, est entièrement fausse & controuvéee, & ne vient sûrement pas du Commissaire *Prussien*. On se trouve donc obligé de contredire publiquement cette Pièce; & on ne fera pas difficulté de publier la véritable Correspondance, s'il en est besoin. Il n'est pas moins singulier, que dans le Rapport de Commissaires *Polonois*, publié dans la même *Gazette*, on ait rapporté comme une Procédur illégale l'enlèvement du Sr. *Gotorowski*, fait à *Ripin* par un Détachement de *Hussars Prussiens*. Ce fait n'a aucune connexion avec l'affaire de la Démarcation. On s'est vu obligé de faire en lever par représailles le dit *Polonois*, dont le véritable nom est *Gotaflowski*, parce qu'il avoit enlevé peu auparavant du Territoire *Prussien*, & à main armée, son Beau-Père, établi sur la Terre, & que d'autres Gentilshommes *Polonois* ont exercé depuis quelque tems plusieurs violences dans les limites du Royaume de *Pruisse*, sans qu'on ait pu en obtenir de redressement par les plaintes, qu'on en a portées à *Varsovie*. Cependant le dit *Gotaflowski* a été relâché dès qu'il s'est reconcilié avec ses Parens & a promis de ne plus violer le Territoire *Prussien*.

De HAMBOURG, le 15. *Avril*. Le Prince *Pierre de Holstein*, Coadjuteur de *Lubeck* a passé ici le 12. de ce mois, accompagné du Colonel de *Stahl*, pour se rendre à la Cour d'*Eutin*. Suivant des Lettres de *Saxe*, l'Electeur a donné au Comte de *Sacken*, Ministre des Affaires étrangères, & à Mr. *von Enden*, Ministre au Département des Affaires intérieures, la démission de ces Places, dont l'administration a été provisionnellement confiée au Général de *Gersdorff*, Ministre au Département de la Guerre. On apprend en même tems, qu'il s'est élevé un différend entre la Cour de *Vienne* & celle de *Dresde*. Un Comte de la Maison de *Schönbourg* avoit cédé en 1740. à celle de *Saxe* les Comtés de *Glauchau*, *Waldenbourg* & *Hertzestein*. Comme cette cession préjudicoit aux Droits de la Couronne de *Bohême*, dont ces Terres font des Fiefs, & à ceux de l'Empire *Romain*, dont elles font partie, & que les protestations faites en conséquence par L. M. Imp. & R. n'ont pas eu l'effet désiré, Elles ont donné ordre de faire occuper ces Comtés par un Détachement de leurs Troupes; & il s'est rassemblé à *Platter* en *Bohême* un Corps de 8. mille Hommes avec de l'Artillerie, aux ordres du Général-Comte *Kinsky*, pour soutenir ce Détachement en cas d'opposition.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 14. *Avril*.

Les tentatives combinées, que la ci-devant Société *Jésuitique* fait en différens Pays pour se relever de sa chute, continuent d'exciter la vigilance des Parlemens. Celui de cette Capitale doit encore s'assembler pour entendre les Gens du Roi sur la Dénonciation de M. le Président *Angran*, (insérée dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxxii.) Elle a été suivie d'un Récit ultérieur, fait par le Président de *Corberon*, (É annoncé dans notre dernier Supplément.) En voici la teneur.

Du Vendredi 21. Mars 1777. Les Chambres étant assemblées, Mr. *Bourrée* de *Corberon*, Président de la première des *Enquêtes*, aiant été chargé de dénoncer de nouveaux Faits relatifs aux démarches des *Ex-Jésuites*, dit :

MONSIEUR, Messieurs de la première des *Enquêtes* ont cru intéressant de mettre sous les yeux de la Compagnie des Lettres, qui leur sont parvenues par une voie sûre, & qui viennent à l'appui de la Dénonciation, relative aux Assemblées tenues à Lyon. Ces Lettres sont adressées à l'un des Syndics des Créanciers de la ci-devant Société. Elles sont écrites & signées par un Particulier, employé depuis longtems à éclairer la conduite des *Ex-Jésuites*, & à découvrir les Fonds, qu'ils pourroient avoir soustraits à ces mêmes Créanciers. Elles paroissent d'autant plus importantes, que l'on a appris depuis peu la mort de celui qui, dans l'origine; étoit le premier Agent de toutes ces recherches; & qu'après lui c'est l'Auteur des Lettres, qui paroît avoir eu la plus grande connoissance des Noms des Associés & Dépositaires de Fonds, des lieux d'assemblées, & du domicile des Temoins; qu'on trouve nommé dans ces mêmes Lettres une autre Personne très-connuë de la Ville de Lyon, (dont le Témoinage peut confirmer celui de leur Auteur,) à laquelle il avoit tracé la route,



que devoient suivre en son absence & jusqu'à son arrivée les Agens du Gouvernement; Agens auxquels il reproche même aujourd'hui d'avoir laissé échapper un Etranger très-suspect, [le nommé Sigismondo Pantolphi Malatesti Duca di Rimini;] d'avoir négligé toutes les mesures, qu'il avoit indiquées, & d'être repartis précipitamment de Lyon dès le lendemain du jour, où leur parvinrent les nouvelles Instructions, qu'il leur envoyoit; qu'au travers du file peu correct d'un Etranger, on reconnoit un Homme persuadé de la vérité & de l'importance de ses avis, de la facilité qu'on auroit trouvée, & qu'on trouveroit même encore, à en constater la sincérité; & frappe du plus grand étonnement à la vue du peu de soin, qu'ont pris de les approfondir ceux qui en avoient charge expresse; qu'enfin, loin de chercher à se cacher, comme il paroît craindre qu'on ne l'en ait accusé auprès de l'Administration, il s'est lui-même offert à ses recherches; depuis que sa Dénonciation a été divulguée & sa Personne distancée avec une affectation singulière; qu'il a porté la confiance jusqu'à écrire à M. le Lieutenant de Police à Paris; conduite d'autant plus remarquable, que l'on voit par le lieu, d'où ces Lettres sont datées, combien il lui auroit été facile de prendre la fuite, s'il l'eût voulu.

Par les quatre Lettres, dont il est question dans cette Dénonciation, il paroît, que les renseignements sur les démarches des Ex-Jésuites & de leurs Affiliés à Lyon, (dont nous avons donné Copie dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxiv.) avoient été fournis par un Baron de Goftraux, Suisse, sur l'indication d'un Abbé Tripolsti, mort depuis ce tems. D'après cette ouverture, la Maïté des Créanciers des ci-devant Jésuites en France envoya deux Députés à Lyon, dans l'attente que le Baron de Goftraux s'y trouveroit en même tems, pour suivre le fil de ses renseignements. Malheureusement celui-ci, demeurant avec sa Famille à Aix en Provence, ne possédoit alors pas 9. Livres, Somme insuffisante pour faire le voyage de Lyon. Il se vit donc forcé, en attendant qu'il pût se procurer une ressource, d'envoyer ses Instructions à un Chevalier de Monlong, Capitaine, pour que les Députés fussent en état d'entamer des recherches jusqu'à son arrivée; Mais ceux-ci, impatiens de ne l'avoir point trouvé à Lyon, en repartirent le lendemain de leur venue, & se sont plaints à M. le Noir, Lieutenant-Général de Police de Paris, de s'être vus frustrés dans leur attente. Le Baron de Goftraux a écrit de son côté à ce Magistrat pour se justifier. C'est à ces différens faits que Mr. de Corberon fait allusion dans son Récit.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 15. Avril.

On assure, qu'il est arrivé au Bureau du Lord Germain des Dépêches de la part du Commandant pour le Roi au Fort Chartres sur le Mississipi aux Confins de la Virginie & de la Louisiane: Il y donne avis d'une nouvelle Colonie, que les Espagnols sont occupés à établir sur ce Fleuve, près de la Rivière Missouri, où un Régiment d'Infanterie a fixé ses Quartiers; & qu'ils ont commencé dans cet endroit la construction d'un Fort, qui paroît devoir devenir une Place importante. On ajoute, qu'ils ont fortifié tous les Postes de conséquence sur le Mississipi avec tant de soin, qu'en cas de Guerre les Possessions Britaniques sur la rive gauche du Fleuve seroient d'abord à leur merci, & qu'ils seroient à même de nous enlever un Terrain immense presque sans coup férir. L'Espagne a, dit-on, à la Nouvelle-Orléans des Forces, qui la mettroient en état de remonter l'Ohio & de joindre les Américains révoltés sur les arrières de la Pensylvanie & de la Virginie. Il y a vraisemblablement de l'exagération dans ces Avis, d'autant plus que dans le même endroit, où l'on marque la construction du nouveau Fort, c'est-à-dire; au Confluent du Mississipi & du Missouri, près de la Rivière des Illinois, il y a toujours eu un Poste fortifié, désigné sous le nom de vieux Fort sur les Cartes de ce Pays.

Le 11. Avril il se tint une Assemblée des Directeurs de la Compagnie des Indes, pour décider la Question; "si la majorité du Conseil de Madras, qui a démis, de sa propre autorité, le Lord Pigot du Gouvernement & l'a mis en prison, pour avoir exécuté les ordres de la Compagnie, seroit suspenduë dans l'exercice de ses fonctions?" Selon les uns, l'affirmative prévaut à la pluralité d'un seul suffrage; mais, suivant d'autres rapports, les voix se trouvant partagées onze contre onze, le Trésorier fut appelé pour décider par le sort: Celui-ci fut contraire aux 7. Membres du Conseil de Madras; & en conséquence la résolution fut prise de leur ôter provisoirement leurs Emplois. Cependant cette égalité d'opinions & d'autres circonstances font voir, que les moyens employés par le Nabob d'Arcot commencent à opérer en faveur de lui & de ses Amis: Déjà l'on blâme plus généralement la conduite du Lord Pigot, & l'on parle de prendre les mesures les plus convenables & les plus efficaces pour constater les droits du Nabob, & retracter les ordres donnés pour lui ravir sa Conquête du Tadjour.

De BRUXELLES, le 17. Avril. L'Impératrice-Reine, dont l'attention & la sollicitude se portent sans cesse sur tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses Peuples & à la prospérité de ses Provinces, a jugé, qu'il n'y avoit point d'objet plus digne de ses soins ni plus im-



téressant pour son coeur, que de pourvoir de la manière la plus solide à l'établissement des nouveaux Collèges destinés à l'éducation de la Jeunesse. En conséquence, aiant eu rapport des vûes & des propositions de son Gouvernement-Général sur cette matière, Elle a donné sa sanction à un Plan, qui sera un Monument éternel de sa munificence & de son amour pour ses Peuples. Elle a résolu d'abord de ne pas se tenir au nombre des Pensionnats, ci-devant établis, mais d'en ouvrir dans toutes les grandes Villes, à *Bruxelles*, où le Collège *Thérésien* de *Vienne* servira de règle & de modèie; à *Anvers*, *Gand*, *Bruges*, *Namur*, *Luxembourg*, & *Ruremonde*, Villes qui pour la plupart n'ont pas eu jusqu'ici de Pensionnat public. On formera des Collèges Royaux à *Ipres*, *Courtray*, & dans plusieurs autres Villes. On augmentera, perfectionnera, & dotera les Collèges-Pensionnats déjà existans à *Tournay* & à *Mons*; & d'autres Collèges éprouveront également les effets de l'encouragement général, qu'il a été résolu d'accorder aux Lettres & à ceux qui les cultivent. Comme tout l'édifice de l'Education doit porter principalement sur les talens de ceux qui y seront employés, Sa Maj. veut ouvrir à cet égard le champ le plus vaste, & établir une concurrence générale. Elle n'exclut donc aucun ordre, aucun état de personnes, de la profession littéraire : Le Concours sera ouvert à tout le monde; le Clergé Régulier y sera admis avec le Séculier, les gens du monde mariés ou non mariés, les Etrangers comme les Régnicoles. On ne demande qu'une aptitude reconnue, des vertus, & des talens. Les Professeurs ou Maîtres ne seront plus obligés de demeurer généralement dans les Collèges; mais on prendra d'un autre côté des mesures, pour que les Pensionnats soient pourvus d'un nombre suffisant de Préposés ou de Préfets, & la surveillance sera établie sur les règles les plus invariables. Outre la Religion, les Moeurs, & les Vertus sociales, qui doivent être les premiers objets du soin des Maîtres, Sa Maj. veut qu'à l'étude des Belles-Lettres *Laines* & *Grecques* on associe les Langues vivantes, les Elémens de l'Histoire, de la Géographie, des Mathématiques, &c. Une Commission Royale, chargée d'apporter à tous ces objets la continuité des soins & l'activité, qui entrent dans le Plan & dans les intentions de Sa Majesté, sera établie sous les ordres de Mgr. le Gouverneur-Général, & sous la direction du Prince de *Stahremberg*, Ministre-Plénipotentiaire, qui a déjà invité par Lettres-Circulaires les Evêques, Abbés & Supérieurs d'Ordres, ainsi que les Chefs & Compagnies de Cours Supérieures de Justice, les Etats & Magistrats des Provinces, à entrer dans les vûes éclairées & bienfaisantes de Sa Majesté, & à seconder par tous les moyens possibles un Ouvrage aussi important pour la Religion & pour l'Etat, en recherchant sur-tout & en indiquant les meilleurs Sujets qu'il soit possible de trouver.

Suivant les dernières Lettres de *Paris*, les bruits de Guerre s'y soutiennent. L'ordre, envoyé à *St. Malo* & à *Granville*, de suspendre le départ des Vaisseaux destinés pour *Terre-Neuve*, a paru les autoriser : On porte à 10. ou 11. mille Hommes le nombre des Marins, sur les Côtes de *Brétagne* & de *Normandie*, employés à faire la Pêche à *St. Pierre*, *Miquelon*, &c. Comme cette branche de Commerce est fort avantageuse à la *France*, on en conclut que cette Puissance ne s'en est point privée pour cette année sans les motifs les plus urgens. La Flotte, rassemblée à *Brest* & à *Toulon*, est, dit-on, presque complètement équipée. Les Vaisseaux armés dans le premier de ces Ports sont le *Magnifique*, monté par le Vice-Amiral Comte *Duchaffault*, l'*Intrépide*, le *Robuste*, l'*Astif*, le *Fendant*, & le *Bien-Aimé*, de 74. Canons, le *Dauphin-Royal* de 70. le *Protée*, le *Roland*, l'*Eveille*, le *Bizarre*, le *Réfléchi*, le *Triton*, de 64. l'*Inconstante*, l'*Oiseau*, le *Zéphyre* de 32. & le *Coureur*, Hourque de 8. Canons & de 18. Pierriers. Les Vaisseaux de *Toulon* sont le *César* & le *Hector* de 74. le *Lion*, le *Bourru*, la *Provence*, & le *Fantastique*, de 64. l'*Engageante* & la *Sultane* de 26. Canons.

Il se confirme, d'un autre côté, que le Marquis de la *Fayette* a reçu ordre du Roi de ne point poursuivre son voyage : On rapporte, que la Frégate, à bord de laquelle il se trouvoit, aiant relâché à *St. Sébastien*, le Comte de *Fumel*, Commandant à *Bordeaux*, qui avoit précédemment reçu des ordres du Ministère, n'en fut pas plutôt informé, qu'il y envoya d'abord un Exprès, pour instruire ce jeune Seigneur des intentions de Sa Majesté; & qu'en conséquence il s'est rendu à *Marseille*, pour s'y embarquer sur la Frégate, qui doit transporter le Baron de *Tott* au *Levant*, & du départ de laquelle le Marquis de la *Fayette* profitera, pour se rendre en *Sicile* & de-là en *Italie*. Cependant, comme il a été le seul qui ait reçu des défenses du Roi de passer en *Amérique*, les Officiers partis avec lui continuent, dit-on, leur voyage.





NUMERO XXXIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 25. Avril, 1777.

De STRASBOURG, le 12. Avril.

**M** le Comte de *Falkenstein* est arrivé en cette Ville le 9. entre 5. & 6. heures du soir : Il a voulu loger à l'Auberge & y a mangé seul. Le Marquis de *Vogué*, Commandant dans la Province, aussi-tôt après son arrivée, a été prendre ses ordres. Il l'a accompagné le 10. & le 11. dans les courses qu'il a faites pour voir les Fortifications de la Place & de la Citadelle, l'Arсенal, ses Chantiers & ses Ateliers, les Etablissemens intéressans pour l'humanité, tels que l'Hôpital Militaire, l'Hôpital Bourgeois & la Maison des Enfans-Trouvés. M. le Comte de *Falkenstein* a été, les mêmes jours, à la Parade sur la Place d'armes & y a vu défilér une partie des Troupes de la Garnison. Il a visité la Cathédrale, & a été voir, dans l'Eglise de *Saint-Thomas*, le Mausolée du Maréchal de *Saxe*. Il a assisté aussi, dans la Salle ordinaire de Spectacle, à la représentation du *Barbier de Séville* & de la *Fausse Magie*. Il est parti hier entre deux & trois heures après-midi, pour aller coucher à *Phaltzbourg*.

De PARIS, le 18. Avril.

Il paroît décidé, que le Roi passera le mois de Juillet à *Compiègne* avec toute la Cour. Pendant que Mgr. le Comte d'*Artois* ira visiter les Ports, Mgr. le Duc de *Chartres* fera, dit-on, un tour en *Hollande*.

Le vif empressement, qu'on a de posséder ici l'Empereur, rend intéressans tous les détails qu'on apprend de son voyage. M. le Coadjuteur de *Strasbourg*, en allant pour l'y recevoir, l'a rencontré le 12. à *Nancy*. Comme ce Monarque souhaite de garder le plus rigoureux incognito sous le nom de Comte de *Falkenstein*, & que pour cet effet il ne veut loger qu'aux Auberges, les Commandants & Intendants des Provinces où il passe, & les autres Personnes en place, ont reçu, conformément à ses desirs, des défenses de chercher à lui rendre les hommages, qui lui sont dûs. Sa Maj. n'accepte pas même un Appartement au Château de *Versailles*, préférant de coucher à un Hôtel garni ; & quoique à *Paris* Elle couchera chez M. le Comte de *Mercy*, son Ambassadeur, Elle fera le reste du tems à l'Hôtel garni de *Tréville*, Ruë de *Tournon*, où ses Officiers de bouche la serviront.

La Cour des Pairs s'assemble matin & soir sur le Procès du Maréchal Duc de *Richelieu*, dont le rapport a été commencé le 14. de ce mois. Outre les Magistrats du Parlement, il n'y a des Princes du Sang que Mgr. le Duc d'*Orléans*, & sur les 44 Pairs il n'y a que les Ducs de *Luxembourg*, de *Gesvres*, de *Noailles*, de *Charost*, de la *Vallière*, de *Fleury*, de *Duràs*, & de la *Roche-foucauld*, qui assistent aux Séances. Quoique plusieurs autres aient suivi l'instruction, ils semblent avoir préféré de ne point se trouver au Jugement.

On écrit de divers Ports de l'Océan, qu'en vertu d'ordres de la Cour, reçus du 8. au 10. de ce mois, il a été mis un *Embargo* sur tous les Navires Marchands. A *Grandville* plus de 80. étoient prêts à partir pour *Terre-Neuve*.

De LONDRES, le 18. Avril.

Avant-hier, les deux Chambres du Parlement prirent en considération le Message du Roi au sujet de la Liste Civile, présenté le 9. de ce mois, (*& inséré dans le Supplément du N°. xxx.*) Le Comte de *Derby* fit, dans celle des *Seigneurs*, l'ouverture de la matière par un Discours, qu'il termina en proposant de présenter à S. M. une Adresse, "pour la remercier de la confiance bien fondée, qu'Elle avoit placée en la Chambre; pour l'affurer de sa fidélité constante & de son vif attachement pour sa Personne Royale & son Gouvernement; & pour lui témoigner, que pleinement convaincu de l'attention tendre & desintéressée, que S. M. a manifestée durant tout le cours de son Règne pour le soulagement & le bien-être de son Peuple, la Chambre s'empreseroit de concourir avec celle des *Communes* pour mettre Sa Maj. en état de liquider ses Dettes, & pour faire quelque disposition ultérieure; afin de mieux entretenir la Maison du Roi & de maintenir l'honneur & la dignité de sa Couronne." La proposition du Comte de *Derby* fut appuyée par le Lord *Onslow*, un des Commissaires de la Trésorerie, qui notifia cependant, que l'augmentation de la Liste Civile, qu'on proposeroit dans la Chambre des *Communes*, ne seroit que de 100. mille L. St. par an. Le Marquis de *Rockingham*, après avoir comparé la différence entre les Revenus du dernier Règne & ceux du présent, ainsi qu'entre les huit premières années de celui-ci & les suivantes, proposa de changer l'Adresse, dont le Comte de *Derby* venoit de projeter le contenu, de la manière suivante.

*D'assurer S. M. de l'affection inviolable & de la fidélité de cette Chambre; mais qu'en même tems c'est avec l'affliction la plus sincère, que nous trouvons notre devoir envers Elle & envers notre Patrie entièrement incompatible avec un consentement de notre part à la demande, qui nous est faite par le Message de Sa Majesté:*

*Que, dans un tems que l'accroissement de la Dette publique, accompagné du décroissement de l'Empire Britannique, exige manifestement la plus grande économie dans l'administration des Revenus de la Couronne, nous ne pouvons voir, sans étonnement & sans indignation, une profusion de la part des Ministres de Sa Majesté, que la plus grande prospérité de nos affaires pourroit à peine excuser:*

*Que cette Chambre, avec le dévouement le plus sincère aux vrais intérêts de Sa Majesté, demande la permission de lui représenter, qu'il lui paroît, que le Revenu clair & net de 800. mille Liv. St. par an, qui a été retenu le Grand-Père de Sa Majesté, d'heureuse mémoire, en grande autorité & magnificence, suffit amplement, (pourvu qu'il soit administré par les Serviteurs de S. M. avec la même intégrité & la même économie,) à maintenir pareillement l'honneur & la dignité de sa Couronne en cette haute considération, dans laquelle nous souhaitons, du moins autant que ceux qui ont follement dissipé ses Revenus, de les voir se maintenir constamment:*

*Que le Parlement a déjà acquitté, en considération (à ce que nous supposons) de quelques Dépenses faites au commencement du Règne de Sa Majesté, les Dettes & les Charges de la Liste Civile à une Somme très considérable: Que d'exceder de nouveau, sans y être autorisé par le Parlement, le Revenu qu'il avoit accordé, & d'abuser de l'indulgence, qu'il a eue en payant une Dette, pour en contracter en si peu de tems une autre plus grande encore, c'est, dès le premier coup d'oeil, une action criminelle: Que les Ministres de S. M. devoient du moins avoir remis devant cette Chambre quelque matière, tendant à faire voir que le Gouvernement de S. M. ne sauroit être maintenu honorablement au moyen du Revenu, assigné par le Parlement, tandis qu'ils ont seulement remis devant nous les Chefs, à l'égard desquels ils ont excédé, sans y ajouter rien qui puisse tendre soit à justifier ou à excuser cet excès, & que la seule raison, qu'ils nous donnent pour payer cette Dette, c'est que les Ministres de S. M. ont jugé à propos de la contracter:*

*Que, pour ce qui est de l'augmentation ultérieure des Revenus de la Liste Civile de Sa Majesté, nous devons nous excuser d'y concourir en aucune manière, non seulement par des motifs d'économie, (quoiqu'elle ne fût jamais plus rigoureusement nécessaire,) mais aussi par la crainte de l'effet d'une telle augmentation sur l'honneur & l'intégrité du Parlement, en confiant d'aussi grosses Sommes entre les mains des Ministres, sans aucune obligation d'en rendre compte, tandis qu'il est connu, que c'est l'opinion générale, (opinion que nous n'avons aucun moyen de contredire,) que les Revenus de la Liste Civile de S. M. sont employés à créer une influence illégale dans le Parlement: Qu'ainsi il seroit extrêmement indécent pour nous de voter, sans des raisons manifestes, de grosses Sommes à prendre sur la propriété des Sujets de Sa Majesté, qu'on suppose devoir être employés à notre avantage particulier: Qu'il est de notre devoir d'avoir soin de la réputation du Parlement; & que, par cette raison, nous demandons, qu'il nous soit permis de représenter à Sa Majesté, qu'un accroissement ultérieur de l'influence de la Couronne, devenue déjà actuellement trop grande, seroit un Don perfide de la part du Parlement même*



pour la Couronne, puisqu'il mettroit les Ministres en état de poursuivre ces systèmes trompeurs, qu'on a fatalement adoptés, & qui, si on les continue, doivent enfin conduire à la ruine, comme ils ont déjà causé dès-à-présent la division, de cet Empire naguères si grand & si glorieux.

Le sentiment du Lord Rockingham fut soutenu vivement par les Pairs de l'Opposition, particulièrement par le Duc de Grafton, & par les Comtes d'Effingham & de Shelburne, tandis que la justice des desirs de la Cour fut défendue par le Comte de Suffolk, le Lord Cardiff, (Fils aîné du Comte de Bute,) le Vicomte Dudley, & le Comte Talbot, qui, en qualité de Grand-Maître de la Maison du Roi, entra dans le détail des Dépenses de ce Département. A la levée des Suffrages, le changement proposé par le Lord Rockingham fut rejeté par 96. Voix contre vingt. La Question, mise ensuite sur le tapis par le Duc de Grafton, pour renvoyer la matière à un autre tems, eut le même sort à la pluralité de 112. contre 28. Voix; & enfin l'Adresse fut approuvée à la pluralité de 112. contre 21. Voix. En conséquence les Députés de la Chambre l'ont présentée hier à Sa Majesté, tandis que les Ducs de Richmond, de Devonshire, de Portland, & de Manchester, le Marquis de Rockingham, les Comtes de Stamford, de Thanet, d'Abingdon, d'Effingham, & Fitzwilliam, le Vicomte Torrington, & les Lords Abergavenny, King, & Archer, ont signé une Protestation contre son contenu.

(Nous renvoyons au Supplément ce qui s'est passé dans les Communes, & les Résolutions qui y ont été prises ce jour-là, sur le même sujet.)

On vient de publier ici une Lettre, écrite l'Eté dernier par l'Amiral Lord Howe, un des Commissaires du Roi pour la Pacification de l'Amérique, & la Réponse qu'y fit alors le Docteur Franklin, auquel elle étoit adressée. Comme ces Pièces, très-intéressantes par elles-mêmes, servent d'ailleurs d'éclaircissement à la Négociation entamée au mois de Septembre dernier, & dont nous avons donné ci-devant le détail (dans le N<sup>o</sup>. CI. 1776.) nous croyons devoir les communiquer à nos Lecteurs. Voici la Traduction de la première.

A bord de l'AIGLE, le 20. Juin, 1776.  
Je ne puis, mon cher Ami, laisser partir les Lettres & les Papiers, que je vous ai envoyés dans l'état que je les ai reçus, sans y ajouter un mot sur le sujet des extrémités offensantes, auxquelles nos malheureux différends nous ont portés. Vous apprendrez la nature de ma mission par les Dépêches d'offi-

ce, que je vous ai fait parvenir par la même occasion. Conservez toujours le même desir ardent, que j'ai constamment témoigné, de voir nos différends ajustés, je concevrai, si je rencontre dans les Colonies cette disposition qu'on me donna un jour à attendre, les espérances les plus flatteuses de devenir utiles, pour les objets de la sollicitude paternelle du Roi, en travaillant à avancer l'établissement d'une Paix & d'une Union perpétuelle avec les Colonies. Mais, si les préjugés trop profondément enracinés de l'Amérique, & la nécessité d'empêcher son Commerce de se jeter dans des canaux étrangers, doivent nous tenir toujours dans l'état d'un Peuple divisé, je n'opérerai du plus profond de mon coeur, par tous les motifs possibles, tant particuliers que publics, que ce ne soit point le moment où ces grands objets de mon ambition puissent être remplis, & que je doive être privé plus longtemps de l'occasion de vous assurer en personne de la considération, avec laquelle je suis votre sincère, fidèle, & humble Serviteur,

(Signé) HOWE.

P. S. J'ai été privé de l'occasion que j'attendois pour vous envoyer cette Lettre au tems qu'elle est datée. Des calmes & des vents contraires m'ont toujours empêché depuis d'arriver ici, pour informer le Général Howe de la Commission, dont j'ai la satisfaction d'être chargé, & de sa nomination pour la remplir avec moi.

A la hauteur de la Pointe de SANDY, le 12. Juillet 1776.

La Réponse du Docteur Franklin étoit conçue en ces termes.

PHILADELPHIE, le 30. Juillet, 1776.  
J'ai bien reçu, MY LORD, des Lettres, que vous m'avez fait parvenir avec tant de bonté, & je vous prie d'en agréer mes remerciemens. Les Dépêches d'office, auxquelles vous vous référez, ne contiennent rien de plus que ce que nous avons déjà vu dans l'Acte du Parlement, c'est-à-dire, des offres de pardon à condition de se soumettre; ce que j'ai été fâché de trouver, vu qu'il doit être désagréable pour vous d'avoir été envoyé si loin pour une affaire de si peu d'espérance.

Faire offrir des pardons aux Colonies, qui sont elles-mêmes les parties offensées, c'est montrer, en vérité, cette opinion de notre ignorance, de notre bassesse, & de notre insensibilité, qu'il a plu à votre Nation mal informée, superbe & hautaine, de nourrir depuis si longtemps à notre égard; mais cette démarche ne peut avoir d'autre effet que celui d'augmenter nos ressentimens. — Il est impossible; que nous puissions penser à nous soumettre à un Gouvernement, qui a fait brûler, avec la barbarie & la cruauté la plus gratuite, nos Villes sans défense, au coeur de l'Hyver; qui a excité les Sauvages à massacrer nos Fermiers paisibles, & nos Esclaves à assassiner leurs Maîtres; qui encore aujourd'hui s'occupe à conduire dans ce Pays des Mercenaires Etrangers, pour inonder nos Etablissmens de sang. Des inju-

fiées si atroces ont éteint jusqu'à la moindre étincelle d'affection pour cette Mère-Patrie, qui nous fut un jour si chère. — Mais, quand même il nous seroit possible de les pardonner, de les oublier, si ne vous seroit pas possible à vous, je veux dire, à la Nation *Britannique*, de pardonner à un Peuple, que vous avez si grièvement offensé. — Vous ne pouvez jamais rendre votre confiance, comme à des Concitoyens, ni accorder la jouissance d'une Liberté égale, à ceux auxquels votre conscience vous reproche d'avoir donné de si justes motifs d'une inimitié éternelle; & cette raison seule vous porteroit nécessairement, si nous rentrions sous votre Gouvernement, à faire tous vos efforts pour mater notre courage par la tyrannie la plus rigoureuse, & pour traverser, par tous les moyens en votre pouvoir, l'accroissement de nos forces & de notre prospérité.

Vous faites mention, MY LORD, de la *sollicitude paternelle du Roi pour avancer l'établissement d'une Paix & d'une Union perpétuelle avec les Colonies*. Si, par le mot de *Paix* vous entendez une Paix à conclure comme avec des Etats séparés actuellement en Guerre, & si S. M. vous a donné pouvoir de traiter avec nous d'une telle Paix, je puis hazarder de vous dire, quoique je n'y sois point autorisé, que je pense qu'un Traité à cet effet n'est pas absolument impraticable, avant que nous entrions dans une *Alliance Étrangère*: Mais je suis persuadé, que vous n'avez point de pouvoirs de cette nature. Quoiqu'en punissant ces Gouverneurs *Américains*, qui ont fomenté la discorde, en rebâtissant nos Villes brûlées, & en réparaant, autant que possible, les torts qu'elle nous a faits, votre Nation pourroit regagner en grande partie notre attachement, & recouvrer la plus grande portion de notre Commerce croissant, avec tous les avantages de cette force accessoire, qui peuvent se retirer d'une liaison avec nous; cependant je connois trop l'exécès de sa fierté & son manque de prudence pour croire, qu'elle prenne jamais des mesures aussi salutaires. Son amour pour les conquêtes, entant que Nation guerrière, son désir de dominer, entant que Nation ambitieuse, & sa soif d'un Monopole lucratif, entant que Nation commerçante, (motifs dont aucun ne sauroit légitimer une Guerre,) se réuniroient tous ensemble pour cacher à ses yeux toute vue de ses vrais intérêts & paiguiilleroient sans cesse à ces Expéditions ruineuses & lointaines, qui lui coûtent tant de sang & tant de trésors, qu'elles lui doivent devenir à la fin aussi pernicieuses, que les Croisades Pont été jadis à la plupart des Nations de l'*Europe*.

Je n'ai point la vanité, MY LORD, de penser à intimider en prédisant ainsi les effets de la Guerre présente; car je sçais que ces prédictions auront en *Angleterre* le sort de toutes celles que j'ai fait précédemment; c'est-à-dire, qu'on n'y ajoutera point de foi, avant qu'elles ne se vérifient par l'évènement.

Longtemps me suis-je efforcé avec un zèle sincère & infatigable à empêcher que ce beau vase de Porcelaine, — l'Empire *Britannique*, — ne se cassât; car je fais, qu'étant cassé une fois ses parties séparées ne sauroient conserver pas même leur portion proportionnelle de la force & du prix, qui se trouvoient dans l'ensemble; & qu'on ne sauroit guères se flatter, que jamais ces parties se rejoignent parfaitement. Vous vous appellerez peut-être, MY LORD, ces larmes de joie, qui mouillèrent mes yeux, lorsqu'à *Londres* chez votre bonne Soeur vous me donâtes un jour l'espérance, qu'une réconciliation pourroit bientôt s'effectuer. J'eus le malheur de voir cette espérance s'évanouir & d'être traité comme la cause du mal, que je travaillois à prévenir. Ma consolation sous ce traitement non mérité & chagrinant, ce fut de conserver l'amitié de plusieurs gens de bien & de plusieurs Hommes sages dans ce Pays, & particulièrement d'avoir toujours quelque part à la considération de Mylord *Howe*.

L'estime bien fondée & (qu'il me soit permis de le dire) l'affection, que j'ai eu constamment pour vous, MY LORD, me causent du regret de vous voir engagé dans la conduite d'une Guerre, dont le fondement principal, ainsi que vous le marquez dans votre Lettre, est la *nécessité d'empêcher, que le Commerce Américain ne se jette dans des canaux étrangers*. Pour moi je pense, que ni l'avantage d'obtenir, ni celui de retenir aucun Commerce, quelque précieux qu'il soit, n'est un objet, pour lequel les Hommes puissent répandre avec justice le sang de leurs semblables; que le vrai, le sûr moyen d'étendre & de s'assurer le Commerce, c'est la bonne qualité & le bon prix des Marchandises; & que les profits d'aucun Négoce quelconque ne sauroient égaler les dépenses nécessaires pour le forcer & pour le tenir au moyen de Flottes & d'Armées. Je regarde donc cette Guerre qu'on nous fait comme aussi *injuste* que *peu prudente*. Je suis persuadé que la Postérité, qui juge de sang-froid & sans passion, condamnera à l'infamie ceux qui en ont été les Conseillers; & que le succès même ne sauvera point de quelque degré de deshonneur ceux qui se sont *volontairement* engagés à la conduire. Je fais, que le grand motif de votre venue ici a été l'espérance de pouvoir servir d'instrument à une réconciliation; & je crois que, lorsque vous trouverez qu'elle est impossible à toutes les conditions qu'on vous a autorisé à proposer, vous abandonner un Commandement aussi odieux, pour retourner au Poste plus honorable de simple Particulier.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus grand & le plus sincère, MY LORD, votre très-obéissant & humble Serviteur,

(*Signe*) B. FRANKLIN.

Les ACTIOnS n'ont point varié.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXIII.

De LEIDE, le 25. Avril, 1777.

**D**ANS l'Extrait, que le Congrès-Général de l'Amérique-Unie a publié de la Lettre de Mr. *Washington* du 22. Janvier, & qui se trouve dans notre dernier Supplément, nos Lecteurs auront remarqué, que c'est le Général *Dickenson*, Frère unique du célèbre Auteur des *Lettres d'un Fermier*, qui, dans l'affaire de *Somerfet-Courthouse*, a eu le commandement de la Milice de *Ferfey*. Quelques Papiers de *Londres* assurèrent le Public, il y a peu de semaines, que ce dernier étoit en prison à *Philadelphie*, pour s'être vivement opposé aux Partisans de l'Indépendance Américaine, & pour avoir conseillé à son Frère, par des Lettres qui avoient été interceptées, de joindre le Chevalier *Howe*, comme effectivement, selon les mêmes Papiers, le Général *Dickenson* se trouvoit à la tête de 2. mille Royalistes sur a *Delaware*. La fausseté de cette Nouvelle, qui peut servir d'échantillon d'un nombre d'autres du même genre, se prouve évidemment par la Lettre de Mr. *Washington*: Et, quant à la détention de Mr. *Fean Dickenson*, il est certain, que cet Homme célèbre se trouve avec toute sa Famille à sa Terre de *Dover* à 70. miles de *Philadelphie*; où il passe des jours tranquilles dans une honnête aisance, acquiesçant parfaitement à toutes les mesures du Congrès. La plupart de ses proches Parens, fermement attachés à la Cause de leur Pays, servent dans l'Armée Provinciale. Le Général *Cadwallader*, Homme d'une fortune immense, qui commande les Troupes de la Province de *Pensylvanie*, est son Cousin-Germain. C'est de celui-ci & de son Corps, que Mr. *Horatio Gates*, Général-Major de l'Armée Américaine, fait mention dans une Lettre, écrite de *Morris-Town* le 9. Janvier, dont voici l'Extrait.

— Je suis presque convaincu, que l'Auteur de la Crise (\*) a été Prophète, lorsqu'il a dit que les *Torys* maudiroient le jour, que *Howe* arriveroit sur la *Delaware*. Je crois réellement, que la prédiction s'accomplira. Les deux dernières Actions à *Trenton* & à *Prince-Town* ont donné aux affaires une face absolument différente. Dans la dernière quinzaine nous avons pris ou tué à l'Armée de *Howe* entre deux & trois mille Hommes. Notre perte est peu considérable. Nous enlevons tous les jours des Partis ennemis. Hier encore nous fîmes 70. Prisonniers & nous nous emparâmes de 30. Chariots avec du Bagage. Un doit beaucoup à la Milice de *Philadelphie*: Sa conduite à *Trenton*, pendant la canonade de l'Ennemi, ainsi qu'à *Prince-Town*, a été brave, ferme, & telle qu'il convient à des Hommes. Dans cette dernière Action elle fut d'abord rompuë; mais elle se rallia bientôt, en face des débarges à dragee, & s'avança avec un courage qui auroit fait honneur à des Vétérans, étant d'ailleurs supporté avec une patience de vrais Soldats les rigueurs d'une Campagne d'hiver. Le Général *Cadwallader* est un Officier aussi brave, qu'on en puisse trouver.

Après cet éclaircissement dû à la vérité des faits, nous continuerons de donner ici les Relations des Actions, dont nous avons brièvement fait mention l'Ordinaire dernier. La première, concernant l'affaire du 23. Janvier, est tirée de la Lettre d'un Officier à *Morris-Town*, insérée dans un Papier de *Boston* du 20. Février, dont l'Extrait porte ce qui suit.

Nous avons eu avec l'Ennemi une escarmouche fort extraordinaire le 23. Janvier. Un grand ombre de Chariots, sous l'escorte de 600. Hommes, composée des 28<sup>me</sup>. & 37<sup>me</sup>. Régimens, avec eux Pièces de canon, marcha de *Brunswick* à *Amboy*; mais ils furent aperçus par le 6<sup>me</sup>. Régiment de *Virginie*, qui formoit un Poite avancé de 400. Hommes, commandé par le Colonel *Buckner*. Le Lieutenant-Colonel *Parker* fut détaché avec un Parti avancé, & se posta très-avantageusement. Les Ennemis s'avancèrent sur une Colonne, dix de front; & lorsqu'ils furent enus à une distance de 100. verges, Mr. *Parker* fit sur eux une décharge très-bien dirigée, par laquelle leur Commandant, le Colonel *Preston*, fut tué: Le feu dura sans interruption pendant vingt minutes, lorsqu'enfin le Lieutenant-Colonel, voyant qu'il n'étoit point soutenu, se retira. Les Ennemis eurent 25. tués sur la place, & environ 40. blessés: Ils les emmenèrent tous, à l'exception de treize qu'ils abandonnèrent, & qui furent pansés ensuite par un de nos Chirurgiens. Outre le Colonel qui fut tué, le Commandant en second reçut un coup de feu à travers le Corps, & fut emporté sans sentiment: Ils eurent de plus un Capitaine tué & un blessé. Nous avons après ces particularités des Habitans du lieu & d'un Caporal du 3<sup>me</sup>. Régiment des Gardes; qui déserta il y a deux jours. Le Colonel *Buckner*, qui, fâché d'une terreur panique, fit son Lieutenant-Colonel sans soutien, a été mis aux arrêts & subira un Jugement capital. Ce qui rend cette petite affaire très-digne de remarque, c'est que nous n'y eumes pas un seul Hom-

(\*) *The American Crisis*, Brochure publiée y a peu de mois en Amérique, pour animer les Colonies dans la conjoncture, où elles se trouvent. On l'attribue au même Auteur que celle intitulée *le Sens commun*, qui fraya le chemin à la Déclaration d'Indépendance.

me ni tué ni blessé : Si peu les Soldats *Britanniques* s'entendent-ils à tirer juste. Les Ennemis font étroitement observés à *Brunswick* : Ils sont réduits à vivre de Provisions sales, Officiers aussi bien que Soldats ; & ils trouvent la difficulté la plus extrême à se procurer du Fourage. Pour juger combien nous sommes en bon train, voici le Journal de cinq ou six jours.

Le 17. Janvier, trois Soldats des Gardes & un Dragon désertèrent. Le même jour un gros Parti de nos gens, qui avoit battu l'estrade, prit dans le Comté de *Monmouth* une quantité de Munitions pour faire la charge de 90. Chariots. Le 18. il nous vint un Soldat du 42<sup>me</sup>. Régiment, 2. de l'Infanterie légère, & 3. Chasseurs, tous Déserteurs ; le 19. trois du 46<sup>me</sup>, 2. du 71<sup>me</sup>. Le 20. nous primes 4. Soldats de *Waldeck*. Le 21. quatre Soldats du 71<sup>me</sup>. Régiment, 2. du 40<sup>me</sup>, 3. du 28<sup>me</sup>, 1. du 55<sup>me</sup>, & 2. Marines furent pris avec 47. Chariots & 106. Chevaux ; ils faisoient partie d'un gros Détachement fourageur, qui fut attaqué par un nombre inférieur de nos Troupes, & bientôt mis en fuite, avec perte de la plus grande partie de ses Chariots. Le 22. trois Soldats du 3<sup>me</sup>. Régiment des Gardes furent faits Prisonniers. ”

(Nous continuerons ces détails l'Ordinaire prochain.)

De PÉTERSBOURG, le 1. Avril. Le Prince *Stanislas Poniatowski*, Neveu de Sa Maj le Roi de Pologne, que l'Impératrice a traité avec la plus grande distinction pendant son séjour à notre Cour, & que S. M. a décoré de l'Ordre de *St. André*, a eu le 22. Mars son Audience de congé, & est parti peu après pour *Moscou*, d'où il retournera par *Kiovie* en Pologne.

De VIENNE, le 12. Avril. Le Baron de *Bréteuil*, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, vient d'arriver ici de retour de Paris.

De LISBONNE, le 25. Mars. Le Marquis d'*Almodovar*, Ambassadeur d'Espagne, remit le 21. de ce mois à la Reine, dans une Audience particulière, ses Lettres de créance. Ensuite il fut conduit à l'Audience du Prince, son Epoux. Le lendemain, Sa Maj. se sentit incommodée ; & avant-hier la Rougeole se déclara. Tous les Ministres Etrangers s'étant rendus hier au Palais, pour s'informer de son état, le Chambellan Marquis d'*Alvit* leur répondit que S. M. se trouvoit si bien, que les Médecins n'avoient pas jugé nécessaire de la faire saigner, & que la maladie étoit de la meilleure espèce. L'Infante *Marie-Anne*, ainsi que le Prince & la Princesse du *Bresil*, qui en ont été atteints successivement, se trouvent à présent rétablis. Cet incident a fait différer la cérémonie de la Proclamation fixée au 7. Avril.

La mort du feu Roi a été précédée de quelques jours de celle du Docteur *Wade*, Médecin du Collège des Nobles & de la Factorerie *Britannique*, aux soins duquel on a attribué la prolongation des jours de Sa Majesté : Il mourut le 17. Février.

De MADRID, le 8. Avril. Le Roi & la Famille Royale ont assisté, comme d'usage, aux Fonctions de la *Semaine-Sainte*. Le *Jeudi-Saint* le Service a été célébré par l'Archevêque de *Sébastie*, Nonce du Pape, & le Dimanche de *Pâques* par l'Evêque de *Salamanque*, Inquisiteur-Général. Le premier de ces jours, Sa Maj. a fait la Cérémonie de laver les pieds à 12. Pauvres & de les servir à table. Le 2. la Cour a passé à *Aranjuez*.

Sur ce qu'il a été représenté au Roi, que depuis quelques années on a commencé à cultiver en différentes parties du Royaume une espèce de *Sené*, dont la qualité de Purgatif doux l'a si fort accrédité, que non-seulement la consommation en est considérable en Espagne, mais qu'il s'en fait aussi beaucoup d'expéditions pour la France, l'Angleterre, & la Hollande ; Sa Majesté, voulant encourager cette branche de Commerce, a affranchi de tout Droit le *Sené*, qui s'exporte en Pays Etranger ; & il en a été établi un Magasin en cette Capitale, où on peut se le procurer à beaucoup meilleur prix que le *Sené* du Levant.

De FLORENCE, le 5. Avril. Le Grand-Duc a déclaré le Docteur *Fey* son Ministre Plénipotentiaire près du *St. Siège*. On écrit de *Massa*, que le Duc de *Modène* y est attendu pour subir l'opération de la cataracte.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 18. Avril.

M. le Président *Angran* dans sa Dénonciation, faite au Parlement le 28. Février, ( & insérée dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxiii. ) avoit compris entre autres un Ouvrage sur l'*Apocalypse*, qui, ayant été remis en conséquence aux Gens du Roi, a été condamné par Arrêt du 11. de ce mois à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice. Cependant dans le Réquisitoire que M. l'Avocat-Général *Seguier* a prononcé pour cet effet, il a pris à tâche de dissiper les alarmes conçues au sujet des démarches des *Ex-Jésuites*, assurant au contraire la Cour, qu'il n'y a rien à craindre sur le rétablissement de la Société. ( La place nous manque pour insérer cette Pièce aujourd'hui. )

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a tenu, le 8. de ce mois, sa Séance publique. L'Annonce des Mémoires, qui y ont été lus, est trop intéressante, pour ne point lui ménager une place dans cette Feuille. La voici.



1°. Un Mémoire sur l'Etat de la Métallurgie chez les Anciens, & sur la manière dont ils exploitoient les Mines d'or, par le Sr. Abbé Ameilbon. 2°. Un Mémoire sur la Noblesse Française, par le Sr. Desormeaux : L'Auteur y expose les ressorts, qui introduisirent le Régime féodal en France, Régime funeste & barbare dont l'Europe se sent encore : Dans deux Mémoires précédens sur cet objet, il avoit développé l'origine de la Noblesse; il avoit rendu compte de l'extrême influence qu'elle eut dans l'Etat sous les Descendans de Clovis & de Pepin, & il avoit éclairci l'institution des *Bénéfices*, des grandes Dignités & des Fiefs, qui ont cimenté la grandeur de la Noblesse & constitué son essence d'une manière fixe & irrévocable; il promet de faire voir, dans les Mémoires suivans, les moyens lents, mais heureux, dont les Princes de la Maison régnante se sont servis pour contenir la Noblesse, & la ramener insensiblement à la subordination due aux Loix, qui seule peut assurer la félicité de tous les Individus dont les grandes Sociétés sont formées. 3°. *Recherches historiques sur l'Etablissement de la Religion Indienne dans la Tartarie, le Thibet & la Chine, & sur les Livres fondamentaux de cette Religion, qui ont été traduits de l'Indien en Chinois*; troisième Mémoire, par le Sr. de Guignas. Ce Mémoire n'est qu'un Abrégé de deux autres très-étendus, que l'Auteur a communiqué à l'Académie, & dans lesquels il a donné, depuis l'an 65. de *Jésus-Christ*, l'Histoire de la Religion Indienne à la Chine, son établissement, ses progrès, ses révolutions & la conduite de ses Ministres; il a fait connoître un grand nombre d'Ouvrages Indiens, traduits en Chinois par ces Ministres, & a donné un Précis de la vie de plusieurs *Brahmes*; il fait voir, que les liaisons de la Chine avec l'Inde & avec les autres Peuples de l'Occident, depuis l'an 65. de *Jésus-Christ*, & même longtems auparavant, ont dû contribuer aux progrès des Arts & des Sciences chez les Chinois; ce qui détruit le préjugé inspiré par les Millionnaires, que les Chinois étoient une Nation isolée, qui ne devoit qu'à son propre génie toutes ses connoissances. L'Académicien n'a rien avancé dans ces Mémoires, qui ne soit appuyé du témoignage même des Historiens Chinois. Le Sr. Dupuy termina la Séance par la lecture de la Préface d'un Ouvrage qu'il se propose de donner; c'est la Traduction Française, avec des Notes, d'un Fragment Grec d'*Anthémius*, revu & corrigé sur quatre Manuscrits, trois de la Bibliothèque du Roi, & un de la Bibliothèque Impériale de Vienne. Cet Auteur Grec, qui vivoit sous *Justinien* I., avoit fait un Ouvrage sur des *Paradoxes de Mécanique*, dont le Fragment traduit faisoit partie: *Anthémius*, dans un des quatre Problèmes qu'il contient, donne le moyen d'enflammer, avec les rayons solaires, de la matière combustible, à la distance de la portée d'un trait; il employe pour cela des miroirs plans; idée dont le Comte de *Buffon* a été aussi le Créateur, puisqu'il ignoroit le procédé d'*Anthémius*.

Dans son Assemblée, tenuë le lendemain, l'Académie des Sciences a annoncé, qu'elle partageoit entre les deux Pièces N°. 1. par le Sr. van Swinden, Professeur en l'Université de *Franecker* en *Frise*, & N°. 4. par le Sr. *Coulomb*; Capitaine au Corps du Génie, le Prix proposé sur la meilleure manière de fabriquer les Aiguilles aimantées, de les suspendre, de s'assurer si elles sont dans le véritable Méridien magnétique, enfin de rendre compte de leurs variations régulières; & elle a accordé un Prix d'encouragement à une Bouffole, présentée par le Sr. *Magni*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 18. Avril.

Après qu'on eut terminé avant-hier, dans la Chambre des Communes, les affaires particulières du jour, & que Mr. *Sawbridge* eut annoncé qu'il feroit le 23. sa proposition annuelle pour abrégier la durée du Parlement, le Lord *North* entama l'affaire de la Dette & de l'augmentation de la Liste Civile, & proposa de prendre en considération le Message du Roi à ce sujet. Le Chevalier *George Saville* mit sur le tapis une Adresse, semblable à celle dont le Marquis de *Rockingham* donna le même jour l'esquisse dans la Chambre des Seigneurs. Le Lord *Jean Cavendish* proposa de renvoyer la matière à un autre tems, & de nommer un Comité „ pour faire en attendant la recherche des causes de la Dette & des différens Articles de dé- „ pense, qui l'ont occasionnée, afin que le même mal soit prévenu à l'avenir. Les débats durèrent jusqu'à neuf heures & demie du soir. Ceux qui parlèrent pour le Parti de l'Administration, outre le Lord *North*, furent le Procureur- & le Solliciteur-Général, le Lord *Clare*, Mrs. *Stanley*, *Jenkinson*, *Rice*, *Rigby*, *Wellbore Ellis*, & *Adams*, & du côté de l'Opposition, outre le Lord *Jean Cavendish* & le Chevalier *Saville*, Mrs. *Burke*, *Byng*, *Barré*, *Dunning*, *Temple Luttrell*, *Thomas Townshend*, *Hartley*, & *Wilkes*. A la levée des Suffrages, la pluralité se trouva pour la Cour de 281. Voix contre 114; surquoi la Chambre, s'étant formée en Comité sur le *Subside*, résolut „ d'accorder la Somme de 518. mille 240. Liv. St. pour payer „ la Dette, contractée sur le compte de la Liste Civile jusqu'au 5. Janvier 1777; & celle de „ 100. mille L. St. par an, tirée du Fonds agrégé, pour mieux entretenir la Maison du Roi, „ ensus de la Somme annuelle de 800. mille Liv. Sterling, accordée par Aête de la première „ année du présent Règne. Le rapport de ces Résolutions fut fixé à aujourd'hui.

Le Prince *George-Auguste* de *Mecklembourg-Strelitz*, Frère cadet de la Reine, arriva le 10. de ce mois en cette Capitale, & se trouva le lendemain au Lever du Roi, où l'on remarqua plusieurs Seigneurs du Parti de l'Opposition, nommément les Ducs de *Richmond*, de *Gras-*



200, de *Devonshire*, & de *Manchester*, & le Marquis de *Rockingham*. Le Chevalier *Clinton* eut encore avant-hier une Conférence avec le Roi, & prit ensuite congé de Sa Majesté, aint que le Lord *Thomas Pelham Clinton*, Fils-du Duc de *Newcastle*, & Membre du Parlement pour la Ville de *Westminster*, qui fera sous ce Général les fonctions d'Aide-de-Camp. Le Comte de *Bulkeley*, Maréchal de Camp au Service de France, qui a obtenu la permission d'aller servir comme Volontaire dans l'Armée du Chevalier *Howe*, fut présenté le même jour au Roi, qui lui fit un accueil très-gracieux. Aujourd'hui ces Officiers & plusieurs autres sont partis pour s'embarquer pour l'*Amérique*. Le 11. il a été envoyé de nouvelles Instructions à la Régence de *Hanover*, sur les dispositions à faire au cas que S. M. se trouve nécessitée d'employer encore une partie de ses Troupes Electorales pendant la présente contestation avec les Colonies.

De BRUXELLES, le 21. Avril. Le Gouvernement vient de rendre une Ordonnance, en date du 17. de ce mois, par laquelle l'Impératrice-Reine, dans la vue de donner au Roi de la Grande-Bretagne une nouvelle preuve de son amitié & de l'intérêt, qu'Elle prend au bien de son service, proroge pour le terme d'un an les défenses, faites par son Ordonnance du 27. Avril 1776, de fournir des secours en Munitions ou Attirails de guerre aux *Américains*, Sujets de la Grande-Bretagne, &c.

On écrit de *Madrid*, que Mr. *Arthur Lee* y étant arrivé sur la fin de Mars, chargé (à ce que l'on supposoit) d'une Commission du Congrès de l'*Amérique-Unie* pour la Cour d'*Espagne*, le Lord *Grantham*, Ambassadeur *Britannique*, avoit sollicité un ordre de le faire sortir du Royaume: Mais qu'il lui avoit été répondu, que le Droit des Gens s'opposoit à sa demande, & que Mr. *Lee* ne seroit point inquiet pendant son séjour en *Espagne*. Au reste, l'on s'est trompé en disant, que ce Député du Congrès étoit venu en *Europe* avec le Docteur *Franklin*.

De LEIDE, le 24. Avril. Quoique le changement de Règne en *Portugal* ne paroisse pas avoir produit jusqu'ici aucune altération dans le Systême politique, par rapport aux Affaires étrangères, toutes les Lettres, qu'on reçoit de *Lisbonne*, tendent à confirmer, que la mort du Roi a produit une grande révolution dans les Affaires intérieures du Royaume. Le Tribunal de l'*Inconfidance*, espèce d'Inquisition politique, & la *Mensa censoria*, dont l'autorité s'étendoit sur toutes les parties des Sciences, de l'Imprimerie & de la Librairie, établis l'un & l'autre sous le Ministère du Marquis de *Pombal*, ont été supprimés, & le Tribunal de la Nonciature a été rétabli au contraire & ouvert par M. le Nonce *Muti-Bussi* avec beaucoup de solennité. Tous les Supérieurs de Communautés Religieuses, nommés sous l'ancien Ministère, ont été déposés. De ce nombre est la propre Soeur de ce Seigneur, Abbessé du Couvent de *Sie. Jeanne*. M. le Nonce a présidé à l'élection de leurs Successeurs. C'est avec son agrément & sous son autorité que le Visiteur des *Bernardins* en *Portugal* & le Vicaire des *Dominicains* ont été mis en prison, ainsi que quelques autres Religieux, qui étoient en faveur sous le dernier Règne, particulièrement un Prêtre, nommé *Manfilla*, Directeur de la Compagnie des Vins à *O Porto*. L'Evêque de *Beja*, Confesseur & ci-devant Précepteur du Prince du *Bresil*, a été renvoyé dans son Diocèse; & le Père *Matthias*, Confesseur du feu Roi, lui a succédé. Les deux Frères légitimés de ce Monarque, relégués depuis plusieurs années dans un Monastère, étoient attendus à la Cour; & le Cardinal d'*Acunha* céderoit à l'un d'eux le Poste d'Inquisiteur-Général; qu'il a ci-devant occupé. Il n'est pas étonnant que dans ces circonstances la Populace soit extrêmement animée contre l'ancien Ministre; & quoique plusieurs accusations portées à sa charge soient vraisemblablement fausses, ou exagérées, telle que celle de s'être enrichi des dépouilles des *Jésuites*, l'on ne sauroit disconvenir, qu'il ne se soit rendu coupable d'un excès de rigueur, laissant croupir depuis 18. à 20. ans dans des Cachots un grand nombre de Personnes, qu'on n'a jamais pu accuser d'aucun délit. Le Marquis d'*Alorna* & les autres Seigneurs, Parents ou Alliés de la Maison de *Tavora*, n'ont pas voulu sortir de la prison, en conséquence du Pardon général: Se trouvant, disent-ils, sans crime, ils demandent à être jugés pour avoir le moyen de montrer leur innocence & l'injustice de leur détention. L'Epouse du premier de ces Seigneurs, enfermée dans un Couvent, a aussi refusé d'en sortir avant que son Mari soit lavé de tout soupçon. On rapporte la même chose de Mr. d'*Anrade*, ci-devant Ministre près du *St. Siège*, & qui après son rappel avoit tout-à-coup disparu.

Nous trouvons dans des Lettres de *Marseille* du 11. Avril, que le Comte *Podostki*, Prince-Primat de *Pologne*, y est mort le 3. de ce mois.





NUMERO XXXIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du MARDI 29. Avril, 1777.

De SALONIQUE, le 25. Janvier.

**H**ALIL-AGA, ancien Kouli-Kiaya, (ou Lieutenant-Général du Corps des Janissaires,) & ci-devant Janissaire-Aga en cette Ville, est parti le 6. de ce mois, par ordre de la Porte, pour aller se mettre à la tête des Troupes d'Infanterie, que Sa Hauteffe fait marcher contre les Persans. On attend tout de sa capacité & de sa bravoure.

Un Exprès, chargé d'un Firman adressé aux Officiers de ce Gouvernement, ayant annoncé la naissance du Sultan Achmet, second Fils de Sa Hauteffe, cet événement a été célébré ici par des prières publiques pour la conservation de la Famille Ottomane, & par des décharges de l'Artillerie tant de la Place, que des Navires Etrangers dans la Rade.

De CONSTANTINOPLE, le 18 Mars.

Mr. de Gavron, Chargé des affaires de Prusse, a eu hier sa première Audience du Grand-Visir. La lenteur, avec laquelle les visites de cérémonie au sujet de sa nomination se sont succédées, s'attribue à la multiplicité d'affaires embarrassantes, qui occupent le Premier-Ministre & les autres Grands-Officiers de la Porte. Le différend avec la Russie paroit loin de se terminer bientôt. On dit au contraire, qu'un des Vaisseaux Russes, fidés par la Porte pour aller prendre des Grains dans l'Archipel, & parti en conséquence avec un Passeport du Grand-Seigneur, a été détenu

par le Disard des Dardanelles; & que ce Commandant a refusé le passage à trois autres grs Vaisseaux Russes, arrivés au Détroit & destinés à se joindre aux cinq autres Bâtimens de leur Nation déjà actuellement dans notre Port. Peut-être est-ce pour appuyer ce refus & maintenir l'empire de la Porte sur la Mer-Noire que le Capitan-Pacha a reçu ordre de faire équiper une Escadre, qui doit être prête dans deux mois à faire voile pour cette Mer.

Le 11. de ce mois il éclata un incendie dans l'Hôtel de Mr. de Boxemb, Interoince de Pologne; mais, par les prompts secours qui y furent apportés, on parvint à l'éteindre, avant qu'il eût fait des progrès.

EXTRAIT d'une Lettre particulière de  
CONSTANTINOPLE du 18 Mars.

Le 15. de ce mois, il est arrivé un Officier Russe, en qualité d'Exprès, chez Mr. de Stachieff, Envoyé de Russie: On a appris par lui, que le Général de Peterson, qui s'est distingué par l'habileté & la prudence, avec laquelle il a ménagé les intérêts de la Cour de Petersbourg, lorsqu'il fut son Chargé d'affaires à Constantinople après la conclusion de la Paix, y reviendra incessamment pour travailler à l'accommodement des différends survenus entre les deux Puissances, relativement à l'exécution de quelques Articles du dernier Traité. Le Sr. Nicolas Pifani, Interprète de la Légation Russe, ayant fait paroître, dans les Négociations qui ont eu lieu à cette occa-



tion, un manque d'expérience & de conduite, a reçu la démission. Le Sr. *Pierre Ferrieri*, qui a été Agent de l'Impératrice à *Smyrne*, vient au contraire d'être honoré des marques de la justice & de la générosité de cette Souveraine. Sa Majesté ayant été informée des services qu'il lui a rendus avec beaucoup de fidélité, tant pendant la dernière Guerre qu'après la conclusion de la Paix, sans qu'il eût jamais reçu aucuns Appointemens en sa qualité, pendant tout ce tems, ni même le payement des Sommes qu'il avoit fournies, soit pour l'approvisionnement de la Flotte Impériale dans l'*Archipel*, soit pour le rachat des Esclaves, l'envoi des *Grecs Emigrans* dans la *Crimée*, & d'autres Commissions qu'il avoit exécutées pour le service de la Cour de *Petersbourg*, Sa Majesté, voulant lui rendre justice sur ces objets, qu'on avoit paru vouloir soustraire à sa connoissance, & le récompenser en même tems du zèle, avec lequel il l'a servie, l'a gratifié d'une Somme de 30. mille Roubles, & lui a fait payer celle de 82. mille Roubles, faisant le montant des débours, qu'il avoit faits pour le compte de son Gouvernement. Elle l'a de plus confirmé dans la Charge de son Consul à *Smyrne* & d'Inspecteur-Général de sa Marine & de son Commerce dans le *Levant*, avec espérance d'une Dignité plus considérable pour l'avenir. Comme le Sr. *Ferrieri*, par les dégouts qu'il avoit eueys sous le Ministère de Mr. de *Stachieff*, avoit réclamé la protection de la Cour de *Vienne*, dont il est né Sujet, il va lui demander la permission de rentrer au Service de la *Russie*."

De PARIS, le 21. Avril.

L'Empereur est enfin arrivé en cette Ville le 18. de ce mois à 5. heures du soir: Il est descendu au *Petit-Luxembourg*, qu'habite M. le Comte de *Mercy*, son Ambassadeur, chez lequel il loge dans un Appartement séparé. Ce Seigneur étant tellement incommodé, qu'il est obligé de garder le lit depuis quelques jours, Sa Majesté a été en arrivant lui témoigner la part, qu'Elle prend à son incommodité. Le lendemain matin, Elle s'est rendue à *Versailles*. Quoique ce Monarque, ennemi du faste & de l'ostentation, se soit dépouillé de tout éclat extérieur, l'amour & l'admiration, qu'on lui a voués depuis longtems, portent tout le monde à chercher avidement les moyens de le voir. On se dispose à lui donner une représentation du célèbre *Opéra de Cassor & Pollux* sur le grand Théâtre de *Versailles*.

Mgr. le Comte d'*Artois* a dessein, dit-on, en allant visiter les Ports de la *Provence*, de pousser son voyage jusqu'à *Turin*, pour voir

Madame la Princesse de *Piémont*, sa Sœur. Peut-être que ce Prince fera une partie de ce voyage avec l'Empereur.

L'ordre, envoyé à *St. Malo* & à *Granville*, de suspendre le départ des Navires pour la Pêche de la Morue, a été retiré; & l'*Embargo*, mis pour quelques jours sur les Navires dans les Ports de l'*Océan*, a été levé: Il n'a eu, dit-on, d'autre raison que le désir du Gouvernement de terminer avant leur départ quelques arrangemens à prendre avec la Cour de *Londres*, pour la sûreté de nos Vaisseaux à *Terre-Neuve* & celle de notre Commerce en général: Et l'on assure, que, par une Convention faite nouvellement avec S. M. *Britannique*, à l'effet d'éviter des inconvénients, qui causoient des plaintes respectivement, il a été fixé un certain Canton, plus étendu que ci-devant, pour la Pêche Française sur les Bancs de *Terre-Neuve*. L'on ajoute, que le Ministère a fait signifier en conséquence à nos Armateurs les lieux, dont ils ne peuvent s'écarter sans s'exposer aux dangers, que la Guerre Américaine occasionne. On parle encore d'une Convention, qu'il y auroit entre les deux Cours, pour que celle de *Londres* fassé désarmer douze de ses gros Vaisseaux de guerre, & que la nôtre proportionnement ne laissé pas continuér l'Armement de 4. Vaisseaux de ligne & de quelques Frégates: Mais cette dernière Nouvelle ne paroît avoir d'autre fondement que le cas; où notre Gouvernement se trouve, par un effet des sus-dits arrangemens, de pouvoir se dispenser d'armé une Escadre pour la protection de la Pêche: Et l'on apprend, que M. le Vice-Amiral Comte d'*Estraing* se dispose à partir, pour aller prendre le commandement d'une Escadre d'évolution dans la *Méditerranée*.

Voici la fin de l'Extrait, (commencé dans notre avant-dernière Gazette) des nouvelles Loix relatives aux Etablissmens dans l'*Inde*.

Par l'Art. XII. de l'Edit de Février, le Roi avoit ordonné, " que le Conseil-Supérieur de *Pondicherry* se conformeroit, dans ses Jugemens & dans l'Instruction des Procès, à la Coutume de *Paris*, aux Loix particulières faites & à faire pour l'*Inde*, aux dispositions de l'Ordonnance de 1670. dans les Affaires Criminelles, & en toute matière aux Loix & Ordonnances faites pour le Royaume en général, dont S. M. a ordonné ou ordonnera, dans la suite l'enrégistrement. " Cependant les anciens Conseils-Supérieurs de *Pondicherry*, & les Juges de leur Ressort, ont toujours ordonné, dans les Arrêts, Jugemens & Sentences d'ordre, qu'ils ont rendus dans les cas de Déconfiture (ou d'*Insolvabilité*.) que le produit des Immeubles & des Meubles seroit di-



Atribué suivant l'ordre des Hypothèques, & que le surplus, en cas que la Masse ne fut pas épuisée par les Créanciers hypothécaires, seroit réparti, au Marc la Livre, entre les Créanciers chirographaires. Quoique cet usage, conforme au Droit Romain, soit contraire à l'Art. 179. de la Coutume de Paris, de laquelle S. M. a ordonné l'observation dans l'Inde, Elle l'autorise par la 3<sup>me</sup> Déclaration, aussi du 22. Février, sur la Contribution en cas de Désconfiture, dans les Etablissmens François de l'Inde. Le motif, qui y a porté Sa Majesté, est, " que se de la nature des Biens, la plupart mobiliers, qu'y possèdent ses Sujets, & parce que la Femme, pour ses Reprises & Conventions Matrimoniales, ni les autres Créanciers hypothécaires, n'auroient, pour ainsi dire, aucun avantage sur les Créanciers chirographaires, si tous les Meubles d'un Débiteur étoient, sujets à la contribution du Marc la Livre entre tous ses Créanciers, &c. " Cette Déclaration contient 4. Articles.

Les Lettres- Patentes, données à Versailles au mois de Février, réglet les matières, dont la connoissance exclusive doit être attribuée aux Administrateurs des Etablissmens François dans l'Inde. Elles renferment 7. Art.

Le premier des Règlemens, tous les deux en date du 22. Février, concerne les Procédures dans les Etablissmens François de l'Inde. Dans le Préambule il est dit, " que le Roi s'étant fait rendre compte de la manière dont la Justice a été administrée à Pondichery & dans les Etablissmens qui en dépendent, Sa Maj. a reconnu que, si son Ordonnance de 1670. avoit été exactement observée dans l'instruction des Procès Civils, il n'en avoit pas été de même de celle de 1667, concernant les matières Civiles, de laquelle les Tribunaux de l'Inde s'étoient écartés en plusieurs points. Mais, considérant que les changemens introduits par ces Tribunaux avoient été avantageux à ses Sujets, parce que les Immeubles, qu'ils possèdent dans l'Inde, ne consistent en général qu'en Maisons & Jardins renfermés dans des bornes très-étroites, & que la plupart de leurs contestations portent sur des Biens Mobiliers, Sa Maj. a jugé à propos de laisser subsister la forme suivie de tems immémorial dans toutes les affaires, & d'approuver qu'elles continuassent d'être instruites par les Parties intéressées; cette forme simple & naturelle lui étant par là plus convenable pour des contestations, qui sont de nature à être traitées par les voies les plus sommaires, & la plus propre en même tems à diminuer le nombre des Procès & les frais de Procédure, en écartant des Tribunaux les Avocats & les Procureurs, qui auroient dessein de s'y établir, & que le Gouvernement n'a jamais cru devoir y admettre. " Ce Règlement consiste en 28. Articles.

Le second, qui en contient dix-neuf, règle les Places & Rangs dans les Eglises, & dans les Marchés & Cérémonies publiques, dans les Etablissmens François de l'Inde; le Roi ayant été informé, que les Places & Rangs

dans les Eglises, Processions, & autres Cérémonies publiques, dans la Ville de Pondichery, ont donné lieu à des discussions contraires au bon ordre & à la tranquillité publique, & ayant voulu éviter à l'avenir toute difficulté à cet égard.

De LONDRES, le 22. Avril.

Le 18. de ce mois, on fit rapport à la Chambre des Seigneurs, que son Adresse, en réponse au Message du Roi concernant la Liste Civile, avoit été présentée la veille à Sa Majesté, qui l'avoit très-gracieusement reçuë. La Protestation, que 14. Pairs ont fait coucher sur les Régîtres le 17. contre cette Adresse, est conçue exactement dans les mêmes termes, que le changement proposé par le Lord Rockingham, (*Et inséré dans notre dernière Gazette.*) Nous sommes d'avis différent, y disent-ils, pour les raisons contenues dans le changement proposé & rejeté; savoir, de substituer à l'Adresse projetée ce qui suit, &c.

Le même jour les Communes, en Comité fur les moyens de lever le Subside, résolurent, „ que la Somme de 760263. Liv. Sterling, „ 14. Chelins, restant en caisse dans l'Echiquier au 5. Avril 1777. à la disposition du „ Parlement, provenant du Fonds d'Amortissement, seroit appropriée au Subside de „ cette année. " On a fait à cette occasion la remarque, que le produit de ce Fonds pendant le dernier terme a diminué de 200. mille Liv. Sterling, le Lord North l'ayant évalué, dans la Séance précédente, à 960. mille Liv. pour le terme, qui venoit d'écheoir. Ensuite le Comité du Subside fit rapport à la Chambre des Résolutions prises le 16. aîn d'accorder au Roi 618. mille Liv. St. pour le paiement des Dettes de la Liste Civile, & 100. mille Liv. St. d'augmentation de ses Revenus annuels. La première de ces Résolutions fut approuvée sans opposition ultérieure; mais sur la seconde il y eut de grands débats, à l'occasion de la proposition que fit le Chevalier Jaques Lowther, soutenu de Mrs. Th. Townshend & Burke, du Gouverneur Johnstone, & de plusieurs autres Membres du Parti de l'Opposition, " d'ajouter dans la Résolution, que „ cette augmentation devoit aussi servir à mieux „ entretenir les Maisons des différentes Branches „ de la Famille Royale. " Ces Membres rapprochèrent au Ministère l'état, peu proportionné à leur naissance, où l'on laissoit les Ducs de Gloucester & de Cumberland, Princes que la bonté de leur caractère fait aimer de la Nation, & dont l'un vit en simple Gentilhomme, tandis que l'autre est allé en Pays étranger dissiper les chagrins, qui minent sa santé. Les Membres de l'Administration ne purent



disconvenir de la vérité d'une partie de ces reproches; & ils dirent, "qu'ils ne doutoient point, que sur les représentations de cette Chambre S. M. ne fit une attention convenable à cet objet." Mais, comme il n'est point d'usage de faire des changemens aux Résolutions prises par le Comité du Subside, la proposition du Chevalier Louthier fut rejetée; & il fut seulement résolu, à la pluralité de 231. contre 109. Voix, "de présenter une Adresse pour supplier S. M. d'employer une partie de l'augmentation de la Liste Civile à mieux entretenir les Maisons, des Princes, ses Frères, &c." Les deux Résolutions du Comité ayant été ainsi approuvées, il fut ordonné de porter un Bil en conséquence.

On trouve dans un de nos Papiers publics d'aujourd'hui le paragraphe suivant.

*Le Lexington, Chaloupe de guerre, commandée par le Capitaine Johnson, est arrivée à Bordeaux de Baltimore en Maryland, d'où elle étoit partie au commencement de Mars: Elle a fait sur son passage deux Prises, dont l'une étoit un Bâtiment de transport à vuide qu'elle a brûlé; mais elle a envoyé l'autre à Bordeaux. Il y a eu un soulèvement en faveur du Gouvernement sur la Côte Orientale de Maryland: Environ 500. Personnes y parurent*

*sous les Armes; mais elles furent immédiatement dispersées par un Régiment de la Province de Virginie; leurs Chefs furent mis en prison; le reste demanda pardon & Pôntint. Le Lord & le Général Howe ont tenté, au mois de Février, d'ouvrir une Négociation avec le Congrès par le moyen du Général Lee, qui écrivoit sur ce sujet une Lettre à cette Assemblée; mais la Proposition fut rejetée, avec dédain par le Congrès, qui déclara, qu'il ne vouloit traiter avec quelque Puissance que ce fût sur la Terre, à moins qu'elle n'eût préalablement reconnu son Indépendance. Toutes les Colonies ont parfaitement compliéte leurs Levées; & les Troupes marchent de tous côtés pour joindre l'Armée du Général Washington. On s'attendoit, que le Général Howe tenteroit de bonne heure au Printemps, & avant que l'Armée de Mr. Washington pût être compléte, (à ce qu'il supposoit,) de marcher vers Philadelphie; & de faire quelque progrès de ce côté-là; Mais, de la part des Américains, on attendoit plutôt cette démarche avec impatience qu'on ne l'appréhendoit, vu qu'il étoit évident, d'après la force supérieure de Mr. Washington, que le Général Howe pourroit être aisément arrêté dans sa marche, & la retraite lui être rendue presque impraticable.*

Il ne se fait rien de considérable dans nos Fonds. Les Actions de la Compagnie des Indes sont à 164 & demi.

On continue de souscrire à LA HAIE chez P. F. GOSSE, Libraire de S. A. S. Mgr. le Prince Stadhouder, &c. &c. &c. pour l'Ouvrage intitulé: TABLEAUX Topographiques, Pittoresques, Physiques, Historiques, Moraux, Politiques, Littéraires, de la SUISSE & de l'ITALIE; grand in Fol. 6. Volumes, ornés de 2200. Estampes, gravées par les meilleurs Graveurs, d'après les Dessins de MM. Robert, Pirignot, Fragonard, Paris, Poyet, Raymond, le Barbier, Berthelemy, Menageot, le May, Houel, &c., & des plus habiles Maîtres de l'Italie. On peut voir dès-à-présent chez le sus-dit Libraire l'exécution de cet important Ouvrage par les deux premiers Cahiers qu'il vient d'en recevoir. NB. Les Amateurs, qui désireront de bonnes épreuves des Estampes, sont priés de l'honorer de leurs ordres le plutôt possible. Chaque Volume sera ordonné de 200. Estampes. Le premier contiendra la Suisse. On fera libre de ne souscrire que pour un Volume, deux, trois, quatre, &c. suivant les Conditions de la Souscription.

Depuis plus de cinq années, il s'est établi au Comptoir des Banquiers J. BERGEON & COMPAGNIE, à LA HAIE, sous la direction de six Personnes, (& un Cautionnement de 50. mille Florins,) une NÉGOCIATION FAVORABLE & SOLIDE, consistant en Obligations de 500. Fl. au Porteur, dont les Acquéreurs ont, outre des avantages considérables; la faveur de pouvoir recevoir, à leur réquisition, tous les trois mois, le Remboursement de leurs Capitaux avec tous les Intérêts de bon, à raison de quatre pour-cent par année, depuis le premier Janvier 1772. On ne peut acquérir ces Obligations, y compris les intérêts échus, à moins de Fl. 670. en Avril 1777, & pas moins de Fl. 680. en Mai prochain. Les Conditions de cette Négociation se distribuent gratis en François & en Hollandois, ainsi que les Listes des neuf Tirages de Remboursement, au Comptoir sus-dit, de même que chez Messieurs CORNELLE VAN DER LOOY, Notaire & Procureur à Rotterdam; G. W. DE WILLEMSSEN, Négociant sur le Leidsegragt; vis-à-vis le Kerkstraat, à Amsterdam; & JOSUÉ L'ANGE, Notaire & Procureur à Leide. On prie d'affranchir les Lettres. NB. Le dixième Tirage de Remboursement de Fl. 35.000. à raison de Fl. 700. par Obligation, se fera au premier Mai prochain. Le Propriétaire ou Porteur du N°. 1717, sorti au huitième Tirage du 1. Mai 1776, est de nouveau prié d'en faire recevoir le montant au plutôt.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE; par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXIV.

De LEIDE, le 29. Avril, 1777.

**D**EPUIS le Combat Naval sur le Lac Champlain & le retour des Forces Royales vers Montréal, qui le suivit de près, l'on n'a eu aucune Nouvelle de l'état des affaires dans le Canada: L'hiver très-rigoureux dans ce Climat a tenu les Troupes Britaniques & Auxiliaires dans leurs Quartiers sur le Fleuve Saint-Laurent, tandis que le Général-Major *Horatio Gates*, avec le Corps qu'il commandoit près de *Ticonderoga*, est allé renforcer l'Armée du Général *Washington* sur la *Delaware*. Cependant, par le rapport d'un Particulier revenu récemment de *Quebec*, l'on a appris à *Londres*, que quelques *Canadiens* Royalistes ont présenté au Général *Carleton* un Projet pour attaquer *Ticonderoga* à la faveur des glaces; Expédition dont ils se promettoient d'autant plus de succès, qu'une semblable entreprise a parfaitement réussi à Mr. de *Montcalm* pendant la dernière Guerre. Mr. *Carleton* ayant approuvé leur dessein, le Brigadier *Frazer* avoit été chargé d'en appuyer l'exécution; & comme le transport des Munitions, Provisions & Bagages, paroïssoit devoir y causer le plus grand obstacle, l'on avoit rassemblé à quelque distance du Lac tous les Chariots, Charrettes, ou Chevaux, que la Province avoit pu fournir. Tandis que les Amis du Gouvernement se promettent de cette Expédition une diversion très-avantageuse pour l'Armée du Chevalier *Howe*, un Officier Américain représente la situation des affaires au Canada sous un jour bien moins favorable, dans une Lettre d'*Albanis*, du 15. Février.

Depuis ma dernière (dit-il) il est venu ici un Exprès de *Ticonderoga*, où il venoit d'arriver un Capitaine du Régiment de *Livingston*, échappé du Canada. Il a déposé sous serment, qu'un Parti de 80. Sauvages, avec environ autant de Soldats ou de *Canadiens*, s'étoit mis en marche de la Province; qu'en leur avoit promis 20. Livres pour chaque chevelure qu'ils apportoient; que le Colonel *Frazer* commandoit à Montréal, ayant avec lui 200. Hommes; qu'il y en avoit 150. à *St. Jean* & autant à *Chambly*; que les Troupes Etrangères, en Quartiers aux *Trois-Rivières*, avoient itérativement fait éclater du mécontentement; qu'il en étoit de même des Habitans, obligés de fournir aux Troupes tout ce qu'ils avoient, sous un simple Reçu & sans aucun payement; que le Peuple en général étoit plus affecté à la Cause Américaine que l'année dernière; & que ce n'étoient que des gens de la basse classe qui entroient au service; que le Général *Carleton* se trouvoit à *Quebec* occupé à prendre d's arrangements; qu'on coupoit du bois sur le Lac pour y bâtir trois Vaisseaux; que les Provisions étoient rares, même pour les Troupes, &c.

Tels sont les Avis qu'on publie de part & d'autre: En les rapportant, nous ne voulons nullement les garantir. Il en est de même des Récits, que les Américains publient dans leurs Papiers des avantages, qu'ils ont remportés dans la Province de *Jersey*, & dont nous allons continuer l'Extrait.

La troisième Action des cinq, dont nous fimes mention il y a deux Ordinaires, a été la moins considérable: Il est dit à son sujet dans une Lettre de *Philadelphie* du 1. Février. "Jeu- di dernier (30. Janvier) 350. Américains attaquèrent un Parti de l'Ennemi d'environ 700. Hommes à *Bonum-Town* entre *Brunswick* & *Amboy*; mais nos gens, n'ayant point d'Artillerie, se retirèrent, après avoir fait 31. Prisonniers, qu'ils trouvèrent dans une Embuscade. Nous eumes seulement quatre tués & aucun blessé." Une Lettre de *Hartford* du 10. Février donne les détails de la quatrième Action en ces termes.

Jeu di dernier (6. Février) il arriva en cette Ville un Exprès du Quartier-Général de Mr. *Washington*, dans la Province de la *Noouvelle-Jersey*, avec avis, que le 1. de ce mois un Parti d'environ 700. Hommes avoit rencontré un Corps Ennemi, qu'on disoit être de mille Hommes, avec trois Pièces de canon, à *Piscataqua* à environ 4. miles de *Brunswick*: L'engagement dura quelque tems; mais enfin l'Ennemi fut forcé de se retirer, laissant environ 36. des siens sur la place. Cependant, ayant été joints par un Renfort considérable du gros de leur Armée, avec encore trois Canons d'augmentation, ils revinrent & renouvelèrent l'attaque; de sorte que nos gens, se voyant si inférieurs en nombre, furent obligés de faire leur retraite. Dans les deux Combats nous avons eu 9. tués & 14. blessés. L'Ennemi se trouvoit dans cet endroit occupé à se procurer du fourage pour ses Chevaux.

Enfin la cinquième rencontre & la plus importante a eu lieu près de *Quibble-Town* le 8. Février. Une Lettre de *Philadelphie* du 13. du même mois en parle de la manière suivante.

L'Exprès, qui arriva ici hier du Quartier-Général, nous a informé, qu'à son départ avec les Lettres du Général *Washington*, le Général *Green* y avoit apporté avis, que 300.

de nos gens, postés à Quibble-Town aux ordres du Colonel Scott, avoient été attaqués par un Corps de 3. mille Ennemis venant de Brunswick, qui avoit forcé le Colonel Scott à se retirer l'espace d'un mille & demi; mais qu'ayant reçu un Renfort de l'Armée du Lord Stirling, [qui se trouve dans les environs de Philadelphie,] avec quatre Pièces de canon, nos Troupes avoient renouvelé l'engagement, obligé l'Ennemi à se retirer avec perte de 300. tués sur la place, & fait 100. Prisonniers: Elles étoient à sa poursuite au départ de Mr. Green. Les Deserteurs, qui nous viennent de l'Ennemi, nous apprennent, que son Armée n'a que la moitié de sa ration ordinaire, & que ses Chevaux meurent manqué de fourage. Samedi dernier, six de ses Chevaux-legers s'avançant vers West-Chester à 3. ou 4. miles du Pont du Roi, un Parti de nos Milices les attaqua, tua trois des Cavaliers & prit un Cheval: Les deux autres furent emmenés par les trois Cavaliers qui échappèrent.

C'est de la même Action qu'il est parlé dans la Lettre d'un Officier de rang de l'Armée Continentale, datée de Morris-Town, le 9. Février.

L'Ennemi (dit-il) reste toujours à Brunswick: Ces jours derniers, nous emmenames tout le Bétail, les Chevaux & les Chariots à l'entour de ses Lignes. Hier, il envoya un gros Parti fourageur du côté de Quibble-Town, qui fut bientôt mis en fuite: On n'est pas instruit de la perte qu'il a faite; mais elle doit avoir été considérable, vu que nos Troupes ont fait un feu continué l'espace de plusieurs miles. L'Ennemi ne peut jamais réussir à se procurer la moindre quantité de fourage. L'esprit de désertion règne à un fort haut degré parmi ses Troupes; tant Britaniques que Hessoises: Plusieurs Sergens & Caporaux sont venus à nous; ses Chevaux meurent manqué de fourage; & nous avons des avis certains, qu'il a disette de Provisions, &c.

EXTRAIT d'une Lettre de VARSOVIE du 12. Avril.

Le Conseil-Permanent, qui depuis quinze jours n'avoit point tenu de Séances, a repris ses délibérations le 8. de ce mois: La multitude des affaires survenues dans l'intervalle a obligé les Membres de tenir deux Séances par jour. Cette Assemblée ne cesse de travailler à ce que les Loix, passées à la dernière Diète, sortissent leur pleine & entière exécution: On vient d'en avoir entre autres une preuve à l'égard de la prétention considérable, que Mr. Saturgus, Conseiller de Commerce à Königsberg, a depuis si longtems à la charge de la Maison Radziwil, & qui se monte à 80. mille Ducats. Cette prétention ayant été confirmée à la dernière Diète par un *Sancitum* particulier, en vertu duquel, (au cas que le payement ne se fasse pas dans le délai prescrit,) il lui est permis de prendre possession d'autant de Biens de la dite Maison en faudoit pour équivalent de sa Créance, le Conseil, pour faire avoir à cette Maison effet, a non seulement envoyé ordre aux Commissaires des Biens de la Maison Radziwil de ne point s'opposer à cette prise de possession, faite de quoi on useroit contre eux de la force militaire; mais il a aussi expédié aux Juges des Lettres Requisitionales, "leur enjoignant d'assister de tout leur pouvoir le dit Conseiller dans la prise de possession & dans la confiscation de l'Inventaire, &c." On a remarqué, que Mr. Saturgus, qui est fort aimé ici, a reçu de Sa Majesté, de son illustre Maison, & des Grands du Pays des marques très-flatteuses de faveur & de considération; &, par un effet du desir de S. M. & du Conseil de rendre bonne & prompte justice à qui elle appartient, il a terminé heureusement cette importante affaire.

De VARSOVIE, le 16. Avril. L'on parle d'un voyage, que le Roi se propose de faire, vers les Fêtes de Pentecôte, à la Terre du Prince Auguste Sulkowski, Palatin de Kalisch, d'où S. M. se rendra à Bialystock chez la Comtesse Douairière Branicka, sa Soeur.

Il a été publié ici la semaine dernière deux Univerfaux du Conseil-Permanent: Par l'un, en date du 14. Février, il est ordonné à toutes les Jurisdicions, tant de Pologne que de Lithuanie, d'observer les Règlemens faits à la dernière Diète pour l'administration de la Justice, & d'envoyer au Département du Conseil-Permanent, auquel cette partie a été déléguée, un rapport exact de toutes leurs démarches; les chargeant d'éviter toute explication arbitraire des Loix, & de s'adresser dans des cas, où la Loi paroît douteuse, au Conseil-Permanent pour avoir son interprétation. Le second, en date du 7. Mars, a pour objet de faire affermer la Vente des Boissons, qui fait le principal Revenu des Villes en Pologne, de la manière la plus avantageuse & la plus propre à les remettre dans un état florissant. Une troisième Ordonnance du Conseil, émanée depuis peu, prescrit à tous les Possesseurs des Villes Royales d'envoyer au Département de Police un Etat circonstancié de tous les Revenus & de l'économie domestique de ces Villes, afin de donner à ce Département la facilité de déterminer au plus grand avantage de chaque endroit l'usage des Revenus qui lui sont propres. Le Journal de la dernière Diète vient aussi de paroître en un Volume in Folio: Il a été rédigé avec tout le soin possible par Mr. Cieciszewski, Secrétaire de cette Assemblée, & contient non-seulement les Loix, Décrets, ou Résolutions, qui y ont été passés, mais aussi tous les Discours qui y ont été prononcés, & les Ecrits qui y ont été produits.



Quoique la même Diète ait autorisé la Commission d'Education à faire rentrer par les voyes & droit les Sommes duës par les Possesseurs des Biens de la ci-devant Société, & quoiqu'on ait cru que ces Sommes pourroient monter actuellement à environ 800. mille Florins, il s'en faut encore de moitié: Et, malgré les efforts que le Roi & le Conseil ne cessent de faire pour rendre aux Loix leur vigueur, l'on éprouve de plus en plus dans cette affaire, combien il est difficile d'y assujettir les Grands dans un Gouvernement purement Aristocratique & Féodal. Les plus puissans de ces Possesseurs, redoutables aux Membres mêmes de la Commission, ne inquiètent point des démarches, qu'on voudroit faire pour les contraindre à remplir leurs engagements. Le Prince *Antoine Sulkowski*, Palatin de *Gnesne*, vient cependant de voir, que cette indifférence, fondée sur une puissance supérieure aux devoirs de Citoyen, n'a pas toujours son effet: Pendant qu'il continuë son séjour en *Italie*, quatre de ses Créanciers ont pris possession de la Ville de *Lissa* dans la *Grande-Pologne*, qui lui appartient; & s'en partagent les Revenus pour les intérêts de leurs Créances. Les Habitans de *Lissa* ne paroissent nullement fâchés de ce changement.

Dimanche dernier, il est arrivé ici un Courier de *Kaminiec* en *Podolie* avec des Dépêches de Mr. de *Boskamp-Lassopolski*, Internonce du Roi & de la République à la *Porte*: Elles nous apprennent, que ce Ministre a eu le 22. Mars sa première Audience du *Grand-Visir*, avec toutes les marques d'honneur duës aux Ministres de son rang; & que son Audience chez le *Grand-Seigneur* avoit été fixée au 1. Avril. L'on assure, qu'il va se rendre bientôt, de la part de la *Russie*, un Envoyé-Extraordinaire à *Constantinople*, pour demander une Réponse catégorique relativement aux différens entre les deux Cours. Quoique l'Armée *Russe* s'étende insensiblement sur les Frontières de l'Empire *Ottoman*, de façon à y pouvoir entrer de différens côtés au premier ordre, plusieurs des Ministres de la *Porte* semblent trop persuadés du désavantage, qu'Elle auroit à en venir à une rupture, pour regarder cet évènement comme fort prochain.

La crûe des eaux de la *Vistule* a causé des dégâts dans nos environs. Parmi ceux qui en ont souffert, étoit aussi le Meunier, dans la Maison duquel le Roi se retira & prit quelque repos la nuit de son enlèvement. Sa Majesté, qui lui fait depuis ce tems une pension proportionnée à son état, ne fut pas plutôt informée de son desastre, qu'Elle le fit appeler avec sa Femme, & leur donna cent Ducats; Somme plus que suffisante pour réparer leur malheur.

De *HAMBOURG*, le 21. *Avril*. Le Comte de *Schänbourg* s'est déjà actuellement mis en possession des Comtés de *Glauchau*, *Waldenbourg*, & *Hertstein*, que le premier Bataillon du Régiment *Autrichien* de l'Ordre *Teutonique* continuë d'occuper. Le second Bataillon & les Régimens d'*Erichshausen* & de *Kinsky*, avec le Détachement de *Hussars*, qui s'étoient avancés jusqu'à *Platten* en *Bohême*, sont rentrés dans leurs Quartiers; sur ce que la prise de possession n'a rencontré aucune opposition: Les Troupes *Saxonnes* s'étoient rassemblées dans le voisinage; mais elles se sont retirées à l'approche de celles d'*Autriche*. Cependant l'on apprend, qu'il se fait beaucoup de Levées dans l'Electorat.

De *VERSAILLES*, le 19. *Avril*. M. le Comte de *Falckenstein*, à son arrivée ici, aujourd'hui au matin, s'est rendu chez Leurs Majestés. La Reine l'a conduit ensuite chez les Princes & Princesses de la Famille Royale. Dans la matinée, il a été rendre visite aux Ministres. Le Comte de *Mercy* étant malade, il s'est fait accompagner par le Comte de *Belgiojoso*, Envoyé-Extraordinaire de L. M. Impériales à la Cour de *Londres*.

Le Roi a accordé à M. le Duc de *Villequier* la faveur d'ériger la Terre de *Genlis*, qu'il a achetée depuis peu, en Duché sous le nom de *Villequier*. Sa Maj. a aussi érigé en Marquisat, sous le nom d'*Asnières-la-Chataigneraye*, les Terres appartenant en *Bas-Poitou* à Mr. d'*Asnières*, Chevalier de *St. Louis* & Sous-Lieutenant au Régiment des *Gardes Françaises*.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 21. *Avril*.

Le premier Tirage de la Loterie Royale des Rentes viagères & perpétuelles, établie par l'Edit de janvier 1777, a été fait les 9. 10. & 11. de ce mois. Le Réquisiteur, que M. l'Avocat-Général *Seguier* prononça au Parlement le 11. au sujet de la Brochure, intitulée: *Plan de l'Apocalypse*, qui a été condamnée au feu, étoit conçu en ces termes.

MESSEURS, Nous ne croirions pas avoir satisfait à notre Ministère & avoir rempli tout ce que la Cour est en droit d'attendre de notre vigilance, si nous ne lui rendions compte en ce moment d'une Brochure, que nous avons trouvée au nombre des Pièces, qui nous ont été remises en exécution de l'Arrêté du 28. Février dernier.

Cette Brochure est intitulée: *Plan de l'Apocalypse*; elle est sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, ni même du lieu de l'impression; elle porte la date de l'année 1773. A juger de cet Ouvrage par le titre, on se persuade d'abord, que l'Auteur s'est proposé de tracer la marche de l'Esprit



Dans un des Livres sacrés qu'il a inspirés, & où la raison humaine se confond & se perd lorsqu'elle s'efforce d'en interpréter les mystères, & Mais, en parcourant cet Imprimé, on recoit bientôt, qu'il n'a été composé que pour annoncer le rappel d'une Société, qui ne subsist plus ni dans l'Eglise ni dans l'Etat: Détruite en France, ainsi que dans plusieurs autres Royaumes voisins, par l'Autorité de la Puissance Royale, la dissolution a été de même prononcée, & l'extinction a été entièrement exécutée par le concours de l'Autorité Ecclésiastique. Comment pourroit-elle se promettre de renaitre aujourd'hui de ses cendres?

Que les Nouvelles Etrangères répandent dans le Public, que quelques Particuliers fugitifs & furtifs ont été recueillis dans des Etats lointains, & qu'ils y ont trouvé un asyle, qui ne leur étoit pas refusé dans leur Patrie, en se plaçant dans la classe des autres Citoyens, & en se soumettant aux mêmes obligations; que les Feuilles périodiques, dont l'Europe est inondée, annoncent, qu la Souveraine d'un vaste Empire les a appelés dans ses Possessions, & qu'Elle ne craint pas de leur confier une Maison destinée à l'éducation de la Jeunesse; ou peut sans doute ne pas ajouter foi à des récits, dont rien ne garantit la sincérité: Nous serions en droit de regarder ces évènements comme des fables inventées à plaisir, pour favoriser la prétention de la Société & de ses Partisans. Nous traiterons de même de chimère la prétendue élection d'un Général des ci-devant soi-disans *Jésuites*. Quel est l'Homme sensé qui peut croire à une élection obscure & clandestine, faite dans une Assemblée inconnue, par des gens sans titre & sans caractère, par des Religieux sans pouvoir comme sans mission? Cette élection seroit bientôt désavouée par toutes les Puissances Catholiques; & s'alarmer d'un bruit aussi incertain ne seroit donner de la réalité à ce phantôme.

Si, parmi les Membres de cette Société anéantie, il existoit des esprits assez crédules pour se flatter de former encore une Congrégation réelle, de même que ce Peuple errant & répandu dans le Monde entier, par-tout profert, par-tout rejeté, se flatte toujours de former un Corps de Nation, il est impossible de dissiper un aveuglement volontaire, mais qui sert à entretenir des espérances chimériques dans des esprits intéressés à en perpétuer l'illusion: Nous n'entreprendrons point de les convaincre; nous nous contenterons d'assurer la Cour, qu'il n'y a rien à craindre sur le rétablissement de la Société: Notre Ministre veille sur ses démarches; & si quelques-uns des Membres qui l'ont anciennement composée, se font trouvés ensemble chez leurs anciens Partisans, c'étoit tout au plus pour y confondre leurs regrets, & jouir du commerce de ceux qui leur avoient été attachés.

L'Ouvrage, qui nous occupe en ce moment, ce *Plan de l'Apocalypse*, destiné à annoncer au Public l'époque prétendue de leur rappel, est un des Chefs-d'œuvre de l'extravagance de l'esprit humain; c'est le fruit d'une imagination exaltée, qui ne voit, qui n'est occupée que du retour de la Société; & l'Auteur, pénétré de cet unique objet, après avoir vérifié, que les Livres Saints avoient annoncé la dispersion des Juifs & leur rappel à Jérusalem, veut également trouver dans les Saintes-Ecritures l'anéantissement de la Société & son rétablissement annoncés par les Prophètes; & ce rétablissement est fixé pour la présente année 1777. (page 21.)

Si cette Brochure ne contenoit que les calculs d'un Enthousiaste ou les détails d'un rêve aussi extraordinaire, notre Ministre garderoit le silence en plaignant l'extravagance d'un des Partisans de la Société, ou la complaisance de ceux qui pourroient ajouter foi à de pareilles visions: Mais cette même Brochure annonce un *nouvel Empire*, un *Empire purement Chrétien*, un *Empire qui profert l'infidélité*; & l'Auteur, prenant le ton d'un inspiré, prédit que *l'Empire sera désormais dans l'Eglise, ou plutôt sera l'Eglise même*; qu'il n'admettra que des Sujets Chrétiens, parce qu'alors l'Empire & l'Eglise ne seront qu'une même chose; d'où l'Auteur sembleroit vouloir faire naître, par une conséquence naturelle, cette domination universelle, dont le système avoit été enfanté dans des Siècles d'ignorance, & que le Fanatisme le plus aveugle cherche encore à renouveler.

Ces assertions sont trop éloignées de nos maximes & des principes, sur lesquels repose la stabilité des Empires; ces prédictions sont trop contraires aux Dogmes même de notre Religion sainte, pour nous permettre de dévouer à l'oubli un Imprimé plus digne d'être méprisé que de censuré. Nous le laissons à la Cour, avec les Conclusions par écrit que nous avons cru devoir prendre à ce sujet.

La Comté & Baronnie d'Alais au Languedoc vient d'être vendue par S. A. S. Mgr. le Prince de Conty à M. le Marquis de la Croix-Castries, Lieutenant-Général des Armées du Roi, pour le prix de 600 mille Livres. Cette partie de l'ancien Patrimoine de la Maison de Narbonne Pelet fut acquise vers le commencement du 14<sup>me</sup> Siècle par le Pape Clément VI. pour son Neveu le Comte de Beaufort, auquel la Noblesse accorda, par considération pour ce Pontife, la préférence aux Etats. Cette Seigneurie passa ensuite des Héritiers du Comte de Beaufort dans la Maison de Montmorenci, & de celle-ci dans celle de Conty, par le Mariage de Charlotte de Montmorenci avec Charles de Valois, Fils naturel du Roi Charles IX. La vente d'une aussi belle Terre, la plus honorifique du Languedoc, est un véritable sacrifice de la part de Mgr. le Prince de Conty & prouve son desir de faire honneur aux engagements de sa Maison.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XXXV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 2. Mai, 1777.

De TUNIS, le 20. Février.

**L**E 7. de ce mois, il arriva ici de Constantinople un *Capigi-Bachi* avec un Diplome, par lequel le *Grand-Seigneur* nomme le Prince *Sidi-Amru-Bacha* Successeur du Bey, son Père. En conséquence il fut reconnu le 11. en cette qualité par le *Divan*, avec les cérémonies d'usage. L'installation se fit dans la grande Salle de cette Assemblée, au bruit de l'Artillerie du Château. Après y avoir été revêtu du *Caf-tan d'honneur*, que *S. H.* lui avoit envoyé, le Prince fut reconduit à son Palais par le *Divan* en corps & par les Personnes les plus distinguées de la Ville, sous l'escorte des Officiers & Gardes du Palais. Les trois jours suivans furent marqués de Fêtes & de Réjouissances continuelles; les Maisons des Consuls & des principaux Habitans furent illuminées; & le Peuple se rendit en foule au Palais, pour faire hommage au nouveau Bey, en lui offrant des Présens aussi considérables, que leurs facultés le leur permettoient. Les Hordes d'*Arabes*, qui demeurent dans les Etats de cette Régence, & les autres Habitans de la Campagne se rendirent aussi en cette Capitale, ayant leurs Chefs à la tête, dont les Cortéges brillans & nombreux, tant en Infanterie qu'en Cavalerie, s'assemblèrent sur la Place devant le Palais & y firent leurs exercices en présence du Bey. Ces Réjouissances étant passées,

tout est rentré dans le calme; & nous jouissons ici d'une grande tranquillité.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE du 18. Mars.

„ Le 14. de ce mois, le *Grand-Visir* se rendit à l' Arsenal, où il eut une longue Conférence avec le *Capitan-Pacha*: On ne doute point, qu'elle n'ait été relative à l'ordre donné à ce dernier de faire équiper dans deux mois une Escadre, destinée pour la *Mer-Noire*. L'on construit actuellement plusieurs Vaisseaux de ligne; & l'on est occupé sans cesse à la Fonderie de Canons, pour couler de nouvelles Pièces. Il y a peu de jours qu'on en essaya un grand nombre récemment fondus.

„ Ces travaux & divers autres préparatifs de Guerre augmentent de jour en jour la crainte qu'on a d'une rupture avec la *Russie*: Elle paroît d'autant plus fondée que le fret des Navires *Russes*, pour aller charger des Grains pour le compte de la *Poyte*, sur lequel l'on avoit fondé l'espoir d'un prochain arrangement, a été desavoué de la part de la Cour de *Petersbourg*. Un de ces Vaisseaux, parti d'ici il y a trois semaines pour *Salonique*, ayant été arrêté dans sa route, quelques gens avoient cru, que cette détention avoit été faite par le Commandant des *Dardanelles*: Mais ce que d'autres rapportent, semble plus certain; savoir, que ce Bâtiment ayant été rencontré par une *Frégate* de guerre de sa Nation, qui croise à la hauteur des *Dardanelles*, celle-ci lui

a fait défenses de poursuivre son voyage : L'on ajoute, que les autres Navires Marchands *Russes*, qui se trouvent dans notre Port, ont également reçu ordre de n'accepter aucune Commission quelconque de la part du *Grand-Seigneur*.

„ Pendant que l'affaire de l'entrée des Vaisseaux *Russes* dans la *Mer-Noire* nous menace ainsi des suites les plus sérieuses, le second objet en contestation entre les deux Puissances ne paroît pas non plus s'approcher du terme d'une heureuse conciliation. Les *Tartares* eux-mêmes soufflent le feu de la discorde ; & il ne tient pas à eux que l'animosité, qui excite, l'un contre l'autre, les deux Partis dans la *Crimée*, ne passe également aux deux Nations intéressées à les soutenir réciproquement. Il est encore venu ici récemment plusieurs des principaux Partisans de *Dewlet-Guerai*, pour solliciter des secours contre les Adhérents de *Sahib-Guerai*. Dans la vue d'animer la Porte à les soutenir, ils l'ont informée, que *Sahib-Guerai* songe à se rendre maître de l'Isle de *Taman* ; & que, s'il réussit, les *Russes*, déjà en possession de *Kertsch* & de *Jénicalé*, se verront par son moyen maîtres des deux clefs de la *Mer d'Azoff*. Cependant l'on apprend en même tems, que les Troupes *Russes*, après avoir occupé *Précop*, n'ont plus fait aucun mouvement.

„ Quant à la Guerre contre la *Perse*, selon les bruits répandus par le Gouvernement les choses vont toujours à souhait : Une grande partie de l'Armée de *Kerim-Kan* a de nouveau été battuë par celle du Gouverneur de *Bagdad*. Malheureusement l'on se borne à ces Nouvelles générales, sans donner aucun détail : Et, comme de pareilles ruses politiques ne sont pas étrangères à l'*Europe* même, lorsqu'il est de l'intérêt de l'Administration d'amuser le Peuple par de faux rapports, on se désiste de ceux-ci avec d'autant plus de raison, que les Lettres d'*Alep* n'en font pas la moindre mention.

De *MODÈNE*, le 12. *Avril*.

Le Duc, notre Souverain, s'étant déterminé à se faire faire l'opération de la cataracte à l'oeil droit, le Sr. *Jeannin*, Oculiste, mandé de *Lyon* à cet effet, a exécuté le 8 de ce mois cette opération avec toute la dextérité, la promptitude, & le bonheur possibles.

De *TOULON*, le 13. *Avril*.

Les six Vaisseaux de ligne & les deux Frégates, qu'on a armés dans ce Port, étant prêts pour aller en rade, les ordres de la Cour, qu'on attendoit pour cet effet, viennent d'arriver : Et il a été ordonné en même tems de

mettre en armement encore trois Vaisseaux : L'un est le *Marseillois*, de 74. Canons ; les deux autres sont des Frégates. Cette attention à mettre notre Marine sur un pié respectable, tandis que celle de l'*Espagne* est également nombreuse & prête à agir, semble moins annoncer des projets guerriers que le dessein formé de ne point souffrir, que le Commerce & la Navigation des deux Nations soient troublés par toute autre quelconque, qui pourroit prétendre à la domination sur Mer. Les Nouvelles, qu'on reçoit de tems en tems, prouvent la sagesse de ces précautions. On écrit de *Marseille* que, suivant le bruit qui y courroit, un Bâtiment, appartenant à ce Port & allant de la *Martinique* à la *Guadeloupe*, avoit été pris par un Vaisseau Anglois & conduit à la *Jamaïque*, sur le soupçon qu'il avoit quelque relation avec les Anglo-Américains du Continent.

De *NANCY*, le 15. *Avril*.

M. le Comte de *Falckenstein* arriva en cette Ville le 12. de ce mois vers 5. heures du soir. Le lendemain, il alla entendre la Messe à l'Eglise des *Cordeliers*, où les Princes de la Maison de *Lorraine* ont leur sépulture ; Il visita ensuite le Corps des *Casernes*, l'Hôpital Militaire, celui de *Saint-Charles* ; & après avoir assisté à la parade de la Garnison, il partit le même jour, à deux heures après-midi, pour aller coucher à *Metz*.

De *VERSAILLES*, le 23. *Avril*.

Le Comte de *Marbeuf*, Commandant, & Mr. de *Boucheperne*, Intendant de *Corse*, ont pris le 19. de ce mois congé du Roi, pour retourner dans cette Isle. Mr. *Hurfon*, ancien Intendant de la Marine & des Colonies, parti en Novembre dernier, pour aller établir dans les Ports, en qualité de Commissaire du Roi, la nouvelle Constitution donnée à la Marine par les Ordonnances du 27. Septembre précédent, a été présenté à son retour ici le 17. par Mr. de *Sartine*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, au Roi, qui lui a témoigné sa satisfaction.

Mr. *Lemoyné*, Maire de la Ville de *Dieppe*, a présenté le 7. au Roi & à la Famille Royale le *Prospéctus* d'un Ouvrage, projeté sur les Pêches maritimes de France. Ces idées premières ont été imprimées par ordre & aux frais du Gouvernement, pour être distribuées dans tous les Ports par ordre de Mr. de *Sartine*, afin que les Personnes les plus instruites en cette matière, pouvant communiquer au Sr. *Lemoyné* les réflexions & les faits concernant chaque lieu & chaque Pêche différente, le mettent par ces secours en état de donner à



on Ouvrage toute l'étendue, que requiert l'utilité générale dont il doit être.

De PARIS, le 25. Avril.

Toute l'attention de la Cour & de la Ville se concentre actuellement, pour ainsi dire, sur la Personne de l'Empereur, dont la bonté & l'affabilité sont si généralement reconnues. Le Monarque dina le 19. avec le Roi & la Reine seuls dans les petits Appartemens: Il revint coucher à Paris: Après avoir assisté Dimanche à la Messe aux Carmes près du Luxembourg, il se promena dans les Jardins de ce Palais; & afin que l'affluence de Peuple pût mieux le voir, il fit éloigner de lui ses Valets de pied. Le jour suivant, il retourna à Versailles pour y rester jusqu'à hier. Mardi, il a dîné seul avec la Reine dans son petit Château de Trianon; il a chassé avec le Roi, &c. Pendant son séjour ici, Sa Maj. a visité la Cathédrale, l'Hôtel-Dieu, les Invalides & les autres Edifices ou Etablissemens dignes de son attention. M. l'Ambassadeur Comte de Mercy est rétabli de son indisposition.

Le Roi fera le 6. du mois prochain la Revue des Gardes-Françoises & Suisses, à laquelle l'Empereur se trouvera. Monsieur se propose d'aller incessamment à la Fère, pour y passer quelques jours à voir en détail l'Ecole célèbre d'Artillerie. De-là S. A. R. ira visiter les Places de la Flandre-Françoise.

Comme les Armemens ordonnés dans nos Ports se sont ralentis, & que l'Embargo pour le procurer des Matelots a été levé, notre Navigation Marchande va reprendre toute son activité, si essentielle au Commerce: En attendant, notre Gouvernement a la satisfaction de s'être préparé à tout événement, soit à l'égard de ses Forces Navales ou de ses Finances. On dit, qu'il a été envoyé au Parlement des Lettres-Patentes, concernant un Emprunt de dix Millions fait à Gènes à bas intérêt, & pour lequel la République exige un enrégimentement.

Le célèbre Mr. Gerbier ayant requis l'Ordre des Avocats, avant de se présenter pour plaider une Cause dont il est chargé, de l'informer, si le hors de Cour, prononcé à son sujet par le Parlement dans la Sentence pour le Duc de Guines contre le Sr. Tort, ne pouvoit lui causer du désagrément, il s'est tenu Lundi une Assemblée d'Avocats, où après des débats il a été décidé, "qu'il n'y avoit lieu à délibérer à ce sujet, attendu que Mr. Gerbier n'a point été décrété, & qu'il ne s'est fait aucune infraction à son égard depuis que le Châtelet l'a jugé irréprésentable dans cette affaire."

De LONDRES, le 25. Avril.

Le 21. de ce mois, la Chambre des Communes, approuva la Résolution prise le 18. en Comité sur l'emploi des Sommes provenant du Fonds d'Amortissement. Le Lord North présenta le Bil pour mieux maintenir la Maison du Roi ainsi que l'honneur & la dignité de la Couronne. Il fut immédiatement lu pour la première fois. Ensuite le même Ministre remit à la Chambre 22. Articles de Dépenses pour les Hôpitaux des Troupes Auxiliaires employées dans l'Armée Alliée pendant la dernière Guerre, formant ensemble un Total de 42820. Livres Sterling, 14. Chetins, 5. Sous. Cette communication inopinée frappa tous les Membres d'étonnement, puisque l'on supposoit depuis longtems, que toutes les prétentions à la charge de la Nation, pour les frais de l'Armée Alliée pendant la dernière Guerre en Allemagne, avoient été liquidées. On arrêta de laisser les Comptes détaillés sur le Bureau, pour que les Membres pussent les examiner. Comme l'on ne peut nier que les Troupes Hessoises, alors à la Soldé de la Grande-Bretagne, ne fussent simplement qu'Auxiliaires, on ne douté point, que le Gouvernement ne remboursé les Sommes demandées par le Landgrave pour cet objet: Il est vrai, que quelques-uns objectent, que le Subside accordé pour ces Troupes Auxiliaires renfermoit aussi les frais de leur entretien soit en santé ou malades: Mais la conjoncture actuelle, où les Alliés de la Grande-Bretagne peuvent lui rendre des services essentiels, n'est nullement favorable à des discussions d'un genre aussi minutieux. Les jours suivans, il ne s'est rien fait d'intéressant en Parlement: Les Pairs n'ont été occupés que d'affaires particulières; & les Communes, faute d'un nombre suffisant de Membres pour former une Chambre, se sont ajournées à aujourd'hui.

Les Propriétaires de la Compagnie des Indes-Orientales ont tenu avant-hier une Assemblée-Générale, pour se décider sur les Résolutions prises par la pluralité des Directeurs, relativement à la scission survenuë dans le Conseil de Madras, particulièrement sur celle "de suspendre dans l'exercice de ses fonctions la majorité de cette Assemblée, qui a démis & emprisonné le Gouverneur, Lord Pigot." Après des débats, (dont nous pourrions donner les détails dans le Supplément,) il fut arrêté de renvoyer la discussion à la quinzaine, afin de prendre alors une Résolution définitive au sujet de cette affaire aussi délicate qu'importante, & sur laquelle les esprits s'animent & se divisent de plus en plus.



Cependant, quelque belle que soit pour le Ministère l'occasion de profiter de cette discordance, on assure qu'il est certain, que les affaires de la Compagnie ne seront point portées au Parlement pendant la Séance présente: Le terme en est déjà trop avancé pour entamer un objet si épineux & de si longue haleine, tandis qu'il en reste encore à traiter un autre non moins difficile, savoir le Budget, ou les moyens de pourvoir au Subside, matière qu'on ne cesse de renvoyer d'un jour à l'autre: Mais il est très-apparent, que la situation & la conduite de la Compagnie occuperont l'Assemblée

Nationale la Séance prochaine ou la suivante, pour préparer les voyes au changement total, que l'administration de la Compagnie éprouvera vraisemblablement à l'expiration de sa Charte en 1780.

ACTIONS; Banque, 133 & sept huitièmes. Indes, 164 & un quart.

De LEIDE, le 30. Avril.

Mr. NICOLAS HOOGVLIET, Docteur & Professeur en Théologie à l'Université de la Province en cette Ville, Pasteur de la Communione Réformée Hollandoise, &c. est mort ici hier à l'âge de 47. ans & sept mois.

OEUVRES de M. LINGUET, Collection complète en vingt-huit Volumes in 8<sup>vo</sup>. proposée par Souscription.

Mr. LINGUET s'étant partagé presque également entre la Littérature & le Barreau, on a divisé, pour la commodité des Lecteurs, cette Collection en deux Parties. Voici l'ordre des Matières & des Volumes.

PARTIE LITTÉRAIRE. *Théorie des Loix*, très-augmentée, 2. Volumes. *Du Pain & du Bled*; Ouvrage dont le Manuscrit original & unique a été dérobé à l'Auteur, par l'ordre, avoué publiquement, de Mr. Turgot, mais qu'il a refait en entier. On y a joint les autres Ecrits contre le Système des Economistes; un Vol. *Lettres sur les Canaux navigables & d'autres objets utiles*, augmentées; un Vol. *Histoire du Siècle d'Alexandre*, augmentée; un Vol. *Histoire Universelle du XVI<sup>m</sup>. Siècle*, complète; 2. Vol. *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, corrigée & augmentée; un Vol. *Histoire Philosophique du Monachisme*, à laquelle on a joint l'*Histoire impartiale des Jésuites*, retouchée & complète; un Vol. *Histoire des Révolutions de la Magistrature en France*; Ouvrage composé avant 1770, mais que l'Auteur n'a pu obtenir la permission d'imprimer à Paris, & auquel il a joint l'Histoire de ce qui s'est passé relativement à la Robe, depuis cette année jusqu'en 1774. inclusivement; un Vol. *Différents Morceaux de Littérature & de Philosophie*, dont quelques-uns n'ont pas encore été imprimés; 4. Vol. *Théâtre Espagnol*, déjà imprimé en 4. Vol. in 12<sup>mo</sup>. précédés d'un *Discours sur le Théâtre* en général, qui n'a pas encore paru, 2. Volumes. Faisant ainsi la *Partie Littéraire* ensemble 16. Volumes.

PARTIE DU BARREAU. *Procès du Chevalier de la Bare*, & les Pièces; un Volume. *Procès du Duc d'Aiguillon*, & les Pièces; 2. Vol. *Procès du Comte de Morangiés*, & les Pièces; un Vol. *Mémoires & Plaidoyers pour la Dame de Bombelles*, avec une *Introduction Historique sur l'Etat des Protestans en France*; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations, sur différentes Causes d'Adultère, de Rapt, de Divorce, & de Séparation de Corps*, avec les Jugemens & leurs Motifs; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations sur différentes autres Affaires tant Civiles que Criminelles; aussi avec les Jugemens & leurs Motifs*; 5. Vol. *Recueil des différentes Pièces, publiées par M. Linguet, pour sa propre Défense contre les Avocats de Paris*; un Volume. Faisant ainsi la *Partie du Barreau* ensemble 12. Volumes.

Chaque Partie sera un Corps distinct: On en délivrera 4. Volumes alternativement de trois mois en trois mois; à dater du premier Octobre prochain: C'est-à-dire, que la première Livraison sera de la Partie Littéraire; la seconde de la Partie du Barreau, & ainsi de suite jusqu'à la fin. On pourra cependant souscrire pour une seule, comme pour les deux; mais non pas pour un ou plusieurs Volumes séparés. On payera, en souscrivant, une Guinée ou un Louis d'or, & ensuite une autre Guinée ou Louis d'or, à chaque Livraison, hors la dernière qui sera, par ce moyen, acquittée d'avarice. Les Frais de Port ne sont pas compris dans la Souscription ci-dessus; mais, comme cet Article pourroit causer de l'embarras aux Souscripteurs, ceux qui voudront avoir leurs Volumes rendus chez eux, francs de port, en France, en Hollande, dans les Pays-Bas, & en Suisse; payeront chaque fois, (outre la Guinée ou Louis d'Or de Souscription,) cinq Shillings, ou six Livres de France de plus; moyennant quoi chaque Livraison sera remise, franche de port, à leur Domicile, ou, s'ils vivent à la Campagne, à l'Adresse où ils auroient dans la Ville la plus prochaine. On les prie de donner des indications sûres & clairement énoncées. On souscrit aux mêmes Adresses que pour les Annales du même Auteur.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXV.

De LEIDE, le 2. Mai, 1777.

**D**E LARNECA, le 31. Janvier. Il est arrivé depuis quelques jours de Constantinople à Nicose un Tchohadar du Grand-Visir, avec les ordres du Grand-Seigneur, qui constituèrent le Gouverneur de Chypre Abdul-Baky Aga, Alay-Bay de cette Isle. Comme ce Gouverneur est Cyprote, né d'un simple Paysan près de cette Eglise, on espère assez généralement qu'il évitera de fouler le Peuple. Hussein-Aga, Gouverneur dont il prend la place, doit partir demain de Nicose, pour s'embarquer à Cherines, & retourner par la Caramanie à Constantinople. Ismail-Bey, ancien Reis-Effendi, exilé en cette Ville, a aussi reçu, au commencement de ce mois, un Courier de la Porte, qui lui a remis l'ordre de se rendre à Scio, & des Lettres qui lui font considérer ce rapprochement de la Capitale comme l'annonce d'un prochain retour vers le faveur. Cet ancien Ministre a reçu à ce sujet les complimens du Gouverneur, de tous les Grands du Pays, & la visite, en Corps de Nation, des Consuls Frانس qui résident ici.

De LISBONNE, le 1. Avril. La Reine est en convalescence de la Rougeole, dont elle a été attaquée. Le Prince, son Epoux, a une blessure à la jambe, qui est cependant légère & ne l'incommode pas beaucoup. L'anniversaire de la naissance de la Reine-Douairière a été célébré hier à la Cour; mais L. M. régnantes n'ont point paru en public à cause de leur indisposition.

En vertu d'un Décret que la Reine a fait publier, le Marquis d'Avona, Don Gaspar de Lorena, Don Manuel de Lorena, & Don Joze-Marie de Lorena ont été remis en liberté, à condition de se tenir éloignés à 20. miles de la Cour, jusqu'à ce que les accusations, dont on les a chargés, soient éclaircies. Ces Prisonniers d'Etat avoient été détenus au Château de Junqueira depuis dix-neuf ans, c'est-à-dire, depuis la malheureuse catastrophe de la Maison de Tavora, le premier étant Gendre, & les deux autres Frères du feu Marquis de ce nom; mais, comme il avoit été défendu de le porter dans le Royaume, les derniers avoient pris celui de la Famille de leur Mère. Plusieurs autres Seigneurs, détenus depuis la même époque funeste, ont recouvré leur liberté: De ce nombre sont le Fils de l'infortuné Duc d'Avaira, le Comte de St. Laurent, & Mr. Fréyre d'Andara, ci-devant Ministre du Roi en Hollande. Le Marquis de Pombal a renvoyé de la Terre, avec la permission de la Reine, la Compagnie des Gardes à cheval, qui lui servoit d'escorte depuis plusieurs années.

De MADRID, le 15. Avril. Le Roi a consacré l'Evêché de Cadix à Don Jean-Baptiste Servard, Evêque des Canaries.

Le Tirage de la Loterie du Canal de Murcie se continué depuis le 29. du mois dernier. Le 4. du courant le Lot de 20. mille Livres, qui est le plus gros de la première Epoque y est échü au N<sup>o</sup>. 5391. & celui de 24. mille, qui est le troisième en rang de la 4<sup>me</sup>. Epoque, au N<sup>o</sup>. 5451. On écrit de Cadix, qu'un Vaissau de ligne & deux Hourques, aiant à bord le Régiment des Asturias, y attendent un vent favorable pour se rendre à la Vera-Cruz. Selon des Lettres de Malaga, on continuoit d'y craindre, que les ordres, donnés par le Dey d'Alger, pour équiper incessamment tous ses Chebecs & Galères, n'eussent pour objet de venger, par une Expédition contre l'Espagne, l'invasion que cette Puissance fit sur ses Côtes il y a deux ans. Ce Prince, de son côté, ne perdit point de vuë depuis ce tems les moyens de se mettre à l'abri d'une pareille attaque à l'avenir, faisant travailler nuit & jour à fortifier le Port de sa Capitale.

De BOLOGNE, le 15. Avril. Le Duc d'Osrogotbie est arrivé ici avant-hier de Rome; & hier le Cardinal Buoncompagni, notre Légat, a donné un grand Dîner à ce Prince, pour lequel on a arrêté des Logemens à Venise, ainsi que pour le Duc & la Duchesse de Gloucester, Leurs Alt. Royales se proposant d'y assister à la Foire de l'Ascension. Les deux dernières, dont le départ de Rome est fixé au 20. de ce mois, iront, dit-on, passer l'Été en Suisse.

Les Lettres de Rome sont de nouveau mention d'un fait singulier. "Le 8. deux Pélérins se présentèrent au Vatican, demandant la permission d'attendre dans l'Antichambre la sortie du Pape, pour lui baiser les piés. Au moment que S. S. alloit paroître, se présenta également un soi-disant Hermite, que les Gardes retinrent sur ce qu'il vouloit pénétrer jusqu'à la seconde Antichambre. Il s'en suivit des voyes de fait, pour emmener le Réfractaire hors du Palais; & l'on trouva aussi les Pélérins, qui paroissoient s'intéresser pour l'Hermite. Une demie-heure après, un des Suisses, qui pendant les débats avoit cru sentir au côté à travers ses Habits une blessure fort légère, à laquelle il n'avoit point fait attention, tomba en foiblesse: On examina la playe, & on la trouva très-petite mais empoisonnée. Le Majordome, en aiant été informé, fit faire des recherches le lendemain, on arrêta les deux Pélérins; & le 11. on se saisit de l'Hermite, qui avoit changé d'Habit & s'étoit transformé en Séculier. On lui trouva un fillet à ressort, qu'on supposoit empoisonné, l'état du Suisse aiant si fort empiré, qu'on attendoit à tout moment sa mort. Cette aventure & les prédictions de la prétendue Prophétesse de Valentano, qui a fixé le Règne du St. Père à deux ans & 4. mois, ont causé une grande inquiétude au Palais Pontifical. Comme l'on sent



aisément, que l'Âge, dont elle se dit inspirée, est du nombre des mauvais, on l'a de nouveau mis en lieu de sûreté; & l'on commence à se repentir de n'avoir point suivi, après la mort de *Clement XIV*, le fil d'une trame, qu'on traitoit alors de chimère, & dont le développement auroit garanti *Pie VI*. d'en devenir la Victime à son tour.

*SUITE des Nouvelles de PARIS du 25. Avril.*

Dans la Séance du 11. de ce mois, où le Parlement rendit contre la Brochure, intitulée: *Plan de l'Apocalypse*, l'Arrêt (inséré dans notre dernier Supplément,) les Gens du Roi, M. l'Avocat-Général *Séguier* portant la parole, rendirent compte aux Chambres assemblées des informations, qu'ils avoient faites touchant les Dénonciations, dont les première & troisième Chambres des Enquêtes avoient chargé MM. les Présidens de *Corberon & Angran*. Leurs Conclusions furent d'inviter la Compagnie à ne donner aucune suite à la recherche des faits en question, comme étant déjà été faite inutilement par l'Administration. Mais, les Gens du Roi retirés & la matière mise en délibération, MM. les Présidens, premiers opinans, ne crurent pas devoir adopter ces Conclusions; & ils regardèrent l'affaire comme assez importante pour exiger la nomination de Commissaires. Cet avis fut appuyé fortement par plusieurs des Membres les plus anciens de la Compagnie, qui firent voir la nécessité de renouveler les dispositions des Arrêts de Décembre 1764. & Avril 1767. dont ils croyoient l'inexécution être la principale cause des nouvelles entreprises de la Société dans le Royaume. Les détails, dans lesquels ces Magistrats entrèrent, firent une très-grande impression; & après une délibération de plus de deux heures, il fut arrêté presque à l'unanimité "de nommer des Commissaires, pour aviser aux moyens les plus propres à prévenir les suites, que ne pouvoient manquer d'avoir les mouvemens actuels des *Ex-Jésuites*, s'ils n'étoient réprimés." Ainsi, malgré le peu de vraisemblance que Mr. *Séguier* dans son Réquisitoire trouvoit à tous les bruits répandus à ce sujet, la Magistrature paroît y vouloir porter une attention sérieuse: Et les Parlemens de Province ne s'occupent pas moins que celui de Paris des moyens d'empêcher la résurrection de la défunte Société. L'Auteur de la Lettre, dont il a été fait mention, (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xxviii.) leur en propose deux, dont l'un a été adopté, comme nous venons de le dire, par plusieurs Magistrats de celui de Paris; savoir, de faire exécuter les Arrêts, qui ont été rendus relativement aux Jésuites: Le second est de procurer l'enrégistrement du Bref d'extinction, homologation; que l'Auteur croit avoir été empêchée par les Emisaires secrets de la Société: Il faut, (dit-il) leur ôter, & à leurs Partisans, le misérable prétexte de dire, qu'ils conservent une existence religieuse; que le jugement, qui la leur a ôtée, ne fait point Loi en France, n'y ayant pas reçu la Sanction légale. Ne vous laissez pas séduire par cette petite supercherie, que la Société de Jésus n'existant plus réellement dans le Royaume, même avant le Bref, il est inutile de donner de l'autorité à un Décret, qui porte sur le néant: Cela est vrai pour vous & pour moi, mais ne l'est pas également pour les Jésuites, pour leurs Dévots, pour une foule de Personnes désintéressées, qui croient que les liens religieux doivent être dissous par la même autorité, qui les a formés. Ainsi l'ont pensé l'Espagne, le Portugal, Naples, &c.

La Cour des Aides a enrégistré le 16. de ce mois des Lettres-Patentes, rendues sur un Arrêt du Conseil d'Etat du 14. Mars, auquel une saisie faite il y a quelques mois paroît avoir donné lieu. En voici la teneur.

Le Roi étant informé que, nonobstant les défenses portées par les Règlements, il s'est élevé dans la Ville & Fauxbourgs de Paris un grand nombre de Laboratoires où l'on distille de la Melasse fermentée, pour en tirer des Eaux-de-vie simples, rectifiées, & Esprit-de-vin; que ces Liqueurs passent ensuite dans le Commerce, où elles sont employées aux mêmes usages que les Eaux-de-vie & Esprit-de-vin ordinaires; que ces fabrications clandestines ont déjà occasionné des chûtes notables dans le produit des Droits d'entrée sur les Eaux-de-vie & Esprit-de-vin, & qu'elles menaceroient ces Droits d'un anéantissement prochain, s'il n'y étoit pourvu; que la Melasse n'est point un objet de première nécessité; qu'elle n'est point employée dans les Arts; que ses usages sont très-limités, & qu'elle peut être remplacée avec avantage dans tous les cas, par le Sucre, la Cassonade & le Miel: Sa Majesté a jugé que l'imposition d'un Droit à l'entrée de Paris sur cette matière, représentatif de celui qui seroit dû à la fabrication de l'Eau-de-vie qui en provient, si cette fabrication étoit permise, seroit le moyen le plus simple, sans être à charge au Peuple, de faire tomber ces fabrications intérieures, de prévenir dans Paris ces recherches & des visites contraires à la liberté naturelle, enfin d'éviter aux Citoyens l'occasion de Procès qui peuvent opérer leur ruine: A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport du Sieur *Tabouveau*, Conseiller d'Etat & ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances:

Le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne qu'à compter de huitaine après la publication du présent Arrêt, il sera payé au profit de l'Hôpital-Général un Droit de vingt Livres par Quintal sur toute la Melasse, qui entrera dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë de Paris, lequel Droit sera perçu par l'Adjudicataire des Fermes-Générales, pour en compter, dans la ferme accou-



tumée, aux Administrateurs du dit Hôpital; & seront, sur le présent Arrêt, toutes Lettres nécessaires expédiées.

FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à VERSAILLES le 14. Mars 1777.  
(Signé) ANELOT.

L'enrèglement des Lettres-Patentes a été fait par la Cour des Aides à la charge, que les contestations, qui naîtront concernant la perception du Droit, établi par cet Arrêt, seront portées en première instance en l'Élection, & par appel en la Cour.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 25. Avril.

La Cour a reçu aujourd'hui beaucoup de Dépêches de ses Ministres dans les Cours Étrangères, particulièrement du Vicomte Stormont & du Lord Grantham, ses Ambassadeurs en France & en Espagne, de la part desquels il en étoit aussi arrivé trois-jours auparavant. On apprend, que ces deux Ministres repasseront dans peu à Londres pour leurs affaires particulières, & non à cause de quelque mésintelligence survenuë avec ces deux Puissances, puisqu'elles continuent de donner à notre Gouvernement les assurances les plus amicales. Les Dépêches du Lord Stormont confirment, à la vérité, ce qu'on sçavoit déjà d'ailleurs, que les Américains font un Commerce considérable à Nantes, à Bordeaux, à Bayonne, & en d'autres Ports de la France, où ils font l'échange de leurs Productions pour les Articles, dont ils ont besoin dans la conjoncture présente: Et la certitude qu'on a de ces liaisons, qui s'affermissent par l'activité des Députés du Congrès en France, pourroit paroître d'autant plus fâcheuse, que le Vicomte Stormont a remis encore récemment un Mémoire à la Cour de Versailles, dans lequel, après avoir fortement représenté le danger, qui menace les Colonies Françaises, au cas que celles de l'Angleterre sur le Continent parviennent à l'Indépendance, il prie S. M. Très-Christienne, "de continuer ses intentions pacifiques, & d'étendre sa neutralité & ses sentimens d'amitié jusqu'à défendre aux Négocians de ses Etats de fournir à l'Amérique, (avec laquelle ils commerceront à présent ouvertement,) de si vastes secours, qu'ils l'ont fait jusqu'ici;" ajoutant, qu'il se flatte sur-tout, que Mrs. Deane & Franklin seront restreints dans ces mesures, qui ont été graduellement développées & deviennent tous les jours moins équivoques; les Papiers annexés servant à découvrir si clairement la nature & le progrès des Négociations de Mr. Deane, qu'on pouvoit raisonnablement attendre, qu'après en avoir pris lecture on donnoit ordre de le livrer." Mais l'on est trop convaincu, même ici, de l'utilité que les autres Puissances commerçantes peuvent retirer de leurs liaisons avec nos Colonies révoltées, pour se promettre beaucoup d'effet de pareilles démarches. Selon des estimations qu'on donne pour authentiques, il est arrivé de l'Amérique-Unie aux différents Ports de France, dans l'espace de cinq mois, 784416. liv. d'Indigo, 448076. de Tabac, & 24606. Quintaux de Riz, le tout montant à la valeur de 233650. L. St. (environ 5. Millions & demi de Liv. de France.)

Le 19. la Cour envoya à Portsmouth des Instructions pour le Lord & le Chevalier Howe, qui leur seront portées par un Bâtimeur fiété pour ce voyage. Le 21. il arriva un Exprès de la part du dernier au Bureau du Lord Germain: Ses Dépêches furent d'abord remises au Roi; mais le silence du Gouvernement reste toujours le même; & les bruits d'une Victoire générale, qu'on sème de part & d'autre, sont trop incertains pour s'y arrêter un moment: Les Partisans du Ministère fixent la leur au 10. Mars. D'un autre côté, l'on produit une Lettre, écrite de la Province de Connecticut le 23. Janvier, qui annonce, d'après le rapport du Général Parsons, le desarmement d'une Brigade Étrangère à New-York, à cause de mécontentement. On parle aussi du retour du Général Heister, qui seroit remplacé à la tête des Troupes Hessoises par le Général de Kniphausen, Commandant en second: Mais il semble plus certain, que la santé du Lord Howe, qui continuë d'être fort chancelante, pourra l'obliger à demander son rappel. Le Colonel Watson, qui a déjà été ci-devant au Service de la Compagnie des Indes, va s'embarquer à Portsmouth pour s'y rendre de nouveau, chargé d'exécuter une Commission, pour laquelle il a déjà dépensé de son propre Patrimoine des Sommes considérables, & dont on se promet les plus grands avantages, sur-tout en cas d'une Guerre maritime dans l'Inde. Il s'agit de la construction de Chântiers, de Bassins, & d'autres Ouvrages pour l'entretien & la réparation de Flottes à Calcutta & en d'autres endroits du Golfe de Bengale. Voici le Précis des Débats, qu'il y eut le 23. dans l'Assemblée des Propriétaires de la Compagnie des Indes.

A l'Ouverture de la Séance, Mr. Wombwell, élu récemment Président de la Direction, informa les Propriétaires, qu'en conséquence du Résultat de leur Assemblée du 21. Mars. les Directeurs avoient pris les Résolutions suivantes, qu'ils soumettoient à leur ratification:

I. Qu'afin de confier le Commandement des Forces de la Compagnie sur la Côte de Coromandel, dans l'état de seillon où s'y trouvent ses affaires, le Colonel. Hector Munro en seroit



pourvu: II. Que le Lord Pigot seroit rétabli dans le Gouvernement du Fort St. George & la Présidence de Madras. III. Qu'il seroit envoyé aux Indes une Commission de cinq Personnes, pour faire des recherches sur les malheurs différens qui y sont survenus, & pour les régler de la manière que ces Commissaires jugeroient la plus juste & la plus avantageuse; que leur Commission dureroit douze mois à compter du jour de la proclamation, qui en seroit faite à Madras; & que dans cet intervalle ils auroient la direction suprême sur la Côte, indépendamment du Gouverneur, qui pendant ce tems n'auroit que le titre de sa Place, sans en exercer les pouvoirs.

Comme les suffrages des 22. Directeurs, présens à la Séance où ces Résolutions avoient été prises, s'étoient trouvés partagés en nombre égal, le Sr. Pierre Mitchell, Secrétaire de la Compagnie, avoit été appelé, pour décider la prépondérance; & s'étant rangé du côté de ceux qui avoient opiné pour la suspension du Conseil de Madras, les onze Directeurs, qui suivent le sentiment contraire, (& parmi lesquels sont Mr. Roberts, alors Président de la Direction, Mr. Wombwell, le Président actuel, & Mr. James, Vice-Président,) avoient donné une Protestation contre ces Résolutions, de laquelle il fut aussi fait lecture en conséquence, ainsi que de plusieurs autres Résolutions prises dans la suite, "pour désapprouver la conduite du Lord Pigot, en ce qu'il avoit suspendu dans l'exercice de leurs fonctions deux des Membres du Conseil; (les Srs. Stratton & Brooke,) & en ce qu'il avoit accepté des Présens de la part du Nabob d'Arcot."

Sur cette lecture, il s'éleva des débats extrêmement vifs entre les deux Partis, mais qui pour la plupart concernoient moins l'objet principal en question, que des contestations incidentelles. Ensin le Chevalier Herbert Mackworth, après avoir fait plusieurs observations préliminaires sur la circonspection, avec laquelle on devoit se conduire dans une conjoncture aussi délicate, proposa à l'Assemblée trois Résolutions; la première, de rappeler le Lord Pigot en Angleterre, pour se justifier lui-même devant la Compagnie & la mettre en état d'approfondir sa conduite à tous égards; la seconde, de rappeler aussi les Membres, qui l'avoient soutenu; la troisième, de rappeler également le Gouverneur actuel, George Stratton & les autres Membres du Conseil de Madras, qui avoient suivi son Parti. Pour faire goûter d'autant mieux ces Propositions, qui furent appuyées par Mrs. Alleyne & Holdforth, le Chevalier Mackworth fit remarquer, qu'elles ne tendoient à condamner ni le Lord Pigot ni ses Adversaires, & qu'elles n'avoient pour but qu'une recherche impartiale de la vérité, protestant d'ailleurs qu'il désapprouvoit hautement la démarche de la pluralité du Conseil, d'employer la Force militaire pour déposer & emprisonner leur Président.

Le Gouverneur Johnson répondit à ces trois Propriétaires: Il convint, que le Lord Pigot avoit eu peut-être quelques torts, mais que ces torts étoient trop peu essentiels pour lui avoir mérité son rappel, n'ayant eu leur source que dans un manque momentanément de jugement & nullement dans une perversité de conduite continuë. Tels étoient, selon lui, les deux Chefs, sur lesquels la Direction l'avoit blâmé; c'est-à-dire, d'avoir suspendu deux Membres du Conseil & d'avoir accepté un Présent de la part du Nabob: Mais, quant à ce dernier Article d'accusation, le peu de valeur du Présent même lui sembloit excuser suffisamment le Gouverneur de l'avoir accepté: Il consistoit en un Carosse, deux Chevaux, & une Vache à lait; objets qui certainement ne pouvoient lui attirer son rappel, vu qu'une telle disgrâce supposoit un délit de la nature la plus grave & propre à le rendre indigne de la confiance de la Compagnie.

(Nous terminerons ce Précis dans une Feuille suivante.)

\* \* \* D'UTRECHT, le 30. Avril. Mrs. les Directeurs & Membres de la Société des Arts en cette Ville, sous la Dêvise: *Besied den tyd met konst en vlyt*, ont résolu dans leur Assemblée Générale, tenue le 24. de ce mois, de proposer la Question suivante, pour être réponduë avant le 1. Décembre 1778. *De quelle manière pourroit-on le mieux diriger, pour l'avantage général, les Fabriques & les branches de Commerce, qui existent déjà dans ce Pays, particulièrement dans la Province d'Utrecht, de façon à procurer par-là des moyens de subsister à un grand nombre de Personnes de différentes conditions, principalement à celles qui n'ont pas appris de Metier, ou qui en différens tems manquent d'occupations? Et quelles Fabriques nouvelles pourroit-on établir à cet effet dans l'attente d'un heureux succès? Ils ont en même tems proposé une seconde Question pour être réponduë avant le 1. Décembre 1779. savoir: *Que doit-on penser de la plantation d'Arbres dans les Villes & autour d'elles: Est elle profitable ou nuisible à la santé des Habitans? L'air se purifie-t-il ou s'infecte-t-il par les exhalaisons des Arbres? Et quelle sorte d'Arbres sera la plus ou la moins avantageuse ou nuisible?* Les Réponses à ces deux Questions, écrites lisiblement (mais non de la main de l'Auteur) en *Hollandois, François, ou Latin*, doivent être envoyées franches de port à Mr. & M<sup>re</sup>. Jean van Haften, Secrétaire de la Société. Les autres formalités à observer sont les mêmes que dans la plupart des Sociétés Littéraires. La distribution du Prix, consistant en 30. Ducats ou une Médaille d'or de la même valeur, au choix du Vainqueur, se fera pour la première Question au mois d'Avril 1779. & pour la seconde au mois d'Avril 1780.*

(Nous sommes obligés de renvoyer cette fois-ci les Nouvelles du Nord à l'Ordinaire prochain.)

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Fris, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XXXVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 6. Mai, 1777.

De COPENHAGUE, le 22. Avril.

**L**E ROI a élevé au grade de Contre-Amiral Mr. *Wolfgang Kaas*, son Chambellan; Capitaine-Commandeur & Chef du Chantier. Le Capitaine-Commandeur *Lerke* a obtenu le même titre, en se retirant de Service. Sa Maj. a aussi conféré le second Régiment des Dragons de *Sydenfeld* au Colonel *Lente d'Adeler*, & la Clef de Chambellan à Mr. *Paul Rosenörn* de *Gersdorf*, son Gentilhomme de la Chambre.

Il a été publié ici une Ordonnance en Langues *Danoise & Allemande*, donnée à *Christiansbourg* le 7. Avril, & dont voici la substance.

**N**OUS CHRÉTIEN VII. par la grace de Dieu Roi de *Danemarck & de Norwège*. Ayant en vuë d'établir entre nos Etats d'Europe & nos Colonies des Indes-Occidentales, Ste. Croix, St. Thomas, & St. Jean, une liaison de Commerce plus étroite, nous avons jugé à propos de faire les dispositions suivantes.

ART. I. Comme toute Navigation entre *Ste. Croix & l'Europe* n'a été permise jusqu'ici qu'à des Vaisseaux appartenant à nos Sujets, il ne pourra se faire à l'avenir aucune Navigation ni Commerce de l'Europe vers les Isles de *St. Thomas & de St. Jean*, qu'uniquement des Villes & Places de Commerce dans nos Royaumes de *Danemarck & de Norwège*, ou dans nos Duchés de *Sleswig & de Holstein*, y compris la Ville d'*Altona*: Ainsi il ne sera permis aucune Navigation ni Commerce de l'Europe vers nos dites trois Colonies des Indes-Occidentales; sinon de nos Etats en Europe, avec des Vaisseaux appartenant à nos Sujets, sous peine de

confiscation du Bâtiment & de la Cargaïson; la moitié applicable au Dénonciateur ou à celui qui aura fait la découverte, déduits préalablement les Droits de Douane.

II. Toute Navigation & tout Commerce des susdites trois Isles vers l'Europe demeurent exclusivement réservés à notre Ville de *Copenhague*, de sorte qu'aucun Vaisseau, chargé de productions des Indes-Occidentales, ne pourra se rendre à aucun autre endroit, soit dans nos Etats ou ailleurs en Europe, qu'uniquement à *Copenhague*, sous la peine de l'Art. précédent. Toutes les productions des susdites Isles, telles que *Cotón, Sacre, Caffé, &c.* destinées pour l'Europe, ne pourront être portées à *Copenhague* que par des Bâtiments, appartenant à des Sujets Régnicoles.

III. Les Cargaïsons, qui viendront ainsi des Indes-Occidentales à *Copenhague*, y seront dûment débarquées, & déposées dans des Magasins sous l'inspection de nos Employés des Douanes, pour qu'elles soient dûment confrontées avec les décharges des Douanes dans les dites Isles, avant que ces Cargaïsons ou partie d'icelles soient exportées ailleurs.

IV. Toutes les Primes, accordées à l'exportation de diverses Marchandises du produit de nos Etats en Europe aux Indes-Occidentales, resteront sur le même pié; & nous accordons de plus une Prime de 5. pour cent à l'exportation des Douves & du Merrain, du cru de nos Etats, payable comme les autres sur les Certificats, par lesquels il apparaîtra de l'importation effective dans nos Colonies.

V. L'exportation de Marchandises d'Europe aux dites Isles demeure également réservée à nos Villes de Commerce en Europe: Mais à l'exportation, au lieu des Droits ci-devant établis, il sera seulement payé à l'avenir une Re-

connoissance d'un demi pour-cent en Espèces, de toutes les Marchandises sans aucune exception. Quant à l'importation aux *Indes Occidentales*, il sera payé de toutes les Marchandises un Droit de 3. pour cent de leur valeur, taxée en Argent des *Indes Occidentales*.

VI. Le Commerce des Marchandises des *Indes-Orientales* & de la *Chine* aux *Indes Occidentales* est exclusivement réservé à la Ville de *Copenhague*: Ces Marchandises seront censées égales à celles du produit de nos Etats, & par conséquent franches de tout Droit d'exportation.

VII. Les Marchandises, portées d'une des dites Isles à l'autre, seront exemptes de Droits, pourvu qu'il consiste par leurs Passports, que les Droits en ont été acquittés une fois.

VIII. Nous permettons à nos Sujets, établis dans les dites Isles, d'avoir intérêt aux Vaisseaux des Sujets de nos Etats en *Europe*: Mais c'est dans ceux-ci que l'Armateur principal doit toujours demeurer.

IX. Pour faciliter à nos Sujets le payement des Droits de Douane aux *Indes Occidentales*, nous permettons de les payer en Sucre, s'ils montent à 50. Ecus ou au-delà: Mais ce Sucre, & tout autre qu'on acceptera pour notre compte, ne sera évalué qu'à 5. Ecus & un quart, Argent des *Indes*, le Quintal: En revanche, il est permis à nos Sujets de vendre leur Sucre le plus avantageusement qu'ils pourront.

X. En cas de contravention, si la confiscation prononcée aux Art. I. & II. n'a lieu, elle sera punie selon les circonstances. Les Officiers de Douane aux dites Isles sont chargés d'y veiller exactement, sous peine de perdre leurs Emplois. Les Ordonnances des 9. Avril 1764, 22. Avril 1767, 5. Septembre 1776, & toutes les autres concernant le Commerce aux *Indes Occidentales*, auront leur exécution, pour autant qu'il n'y est point dérogé par la Présente, &c.

L'Amirauté fait armer un Yacht & trois Navires Marchands, qu'elle a frétés pour aller croiser dans la *Baltique* & la Mer du Nord, dans la vue d'empêcher l'importation des Marchandises de Contrebande, tant dans les Royaumes de S. M. que dans ses Etats en *Allemagne*.

De VARSOVIE, le 19. Avril.

Un Courier, arrivé ici de *Marseille*, avant-hier à 8. heures du matin, nous a apporté la Nouvelle de la mort du Prince *Gabriel Podorski*, Archevêque de *Gnesne*, Primat de *Pologne* & de *Lithuanie*, Légat-né du St. Siège, Abbé de *Tyniec*, *Paradies*, *Miechow*, &c. décédé le 3. de ce mois en cette Ville-là, où il se trouvoit depuis quelque tems, dans l'espérance que le changement d'air & la douceur du climat contribueroient au rétablissement de sa santé. Ce Prélat, qui étoit dans la 56<sup>m</sup>e. année de son âge, étoit Grand-Référendaire de la Couronne, lorsqu'au mois de Juillet 1767. il passa de cette Charge à la Dignité de Primat: Mais, depuis que la Confédération de *Radom*, à

laquelle il eut beaucoup de part, eut perdu le crédit momentané, qu'elle avoit çu s'acquérir à la Cour de *Petersbourg*, il essaya des désagrémens, qui lui firent prendre la résolution de se retirer à *Dantzic*, où il a résidé jusqu'à son départ pour la *France*. Sur la Nouvelle de son décès, le Conseil-Permanent procéda hier, conformément à la Constitution de la Diète de 1775, à l'élection de trois Candidats pour la Dignité vacante, du nombre desquels le Roi a choisi Mr. *Antoine Ostrowski*, Evêque de *Cujavie*, auquel sa nomination fut annoncée, de la part du Conseil, par un Billlet du Comte *Twardowski*, Maréchal de cette Assemblée: Elle ne fut pas inattendue pour ce Prélat, puisque lors de la Diète de 1775. il avoit obtenu l'assurance de succéder à la Primatie. Le Prélat *Rybinski*, son Coadjuteur, le remplace dans le Siège de *Cujavie*. L'Abbaye de *Miechow* a été conférée par S. M. à Mr. *Sierakowski*, Grand-Notaire Ecclésiastique de la Couronne, & Secrétaire actuel du Conseil-Permanent, qui s'est démis de la Prévôté de *Lencyz* en faveur de Mr. *Alexandrowitz*, Coadjuteur de *Chelm*, & Grand-Vicaire de *Varsovie*.

Les différends, relatifs à la Démarcation *Prussienne*, subsistent toujours; & comme la République est convaincue de la justice de ses prétentions, les fortes instances, que Mr. *Blanchot*, Chargé des affaires de la Cour de *Berlin*, n'a cessé de faire depuis sa Note du 10. Février (insérée dans notre Gazette N<sup>o</sup>. xxix.) pour terminer cet Ouvrage, sans cependant réparer nos griefs, sont restées sans effet. Le 7. Avril, il présenta la Note suivante.

SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE, dont la patience n'a été que trop éprouvée par les difficultés, qu'on a jugé à propos de susciter à l'Ouvrage de la Démarcation, se laisse enfin de considérer d'un heil tranquille la longue inaction des Commissaires Démarcateurs, & demande que tout y soit incessamment mis en règle, pour qu'on puisse procéder de suite à l'échange des Ratifications.

Tout le monde est convaincu, ou peut aisément se convaincre, que jusqu'ici les Commissaires Prussiens ne se sont point écartés de la Convention du 22. Août 1776, puisque la Pysla, dont le cours doit servir de Frontière, a été remontée depuis son embouchure jusqu'à sa source, & qu'on a rendu à la Pologne tous les endroits de la Terre de *Dobrzyń*, qui se trouvent en deça de cette Rivière. Pour satisfaire pleinement à la dite Convention, il ne s'agit plus que de retrocéder effectivement une couple d'appartenances du Palatinat de *Plock*, qui sont sur la Soldan, & à la restitution desquelles S. M. le Roi de Prusse a daigné consentir.



Les prétentions de Mrs. les Commissaires Polonois n'ont jamais eu pour fondement que la supposition gratuite, que toute la Terre de Dobrzyen devoit retourner à la République, ou peut-être plutôt ridicule, qu'un même Fleuve peut couler dans des sens contraires, & aller se perdre à l'Est & à l'Ouest par des embouchures diamétralement opposées. Il est notant, que les peines, qu'on s'est donné à leur faire sentir leur tort, ne les aient pas d'abord tirés de leur erreur. Mais tout à son tems: Il est à presumer, que s'ils par l'illustre Conseil-Permanent ils seroient enfin revenus à de plus justes idées, & n'obsteroient plus à reprendre une besogne trop longuement suspendue, & à la finir dans les termes qu'on n'a point cessé de leur proposer. C'est l'objet de la requisiion particulière, que fait aujourd'hui le Sous-signé, en déclarant au nom du Roi, son Maître, & de la manière la plus formelle, " que, si la Commission Polonoise ne s'arrange pas sans délai. Sa Maj. le Roi de Prusse, qui sait à quoi s'en tenir, regardera l'Ouvrage de la Dëmarcation comme terminé, rappellera ses Commissaires, & ne rendra pas même à la République les endroits du Palatinat de Plock, dont la restitution devoit se faire."

L'illustre Conseil-Permanent voudra bien regarder ce mot comme le dernier, & rester persuadé, que le Sous-signé, à qui il est défendu d'entrer sur cette minutieuse affaire dans des pourparlers ultérieurs, ne pourra écouler aucune remontrance, qui auroit pour but de prolonger l'Intecision, dans laquelle on a trop laissé croûper le différend.

A. VARSOVIE le 7. Avril 1777.  
(Signé) BLANCHOT.

Six jours après, cette Note fut suivie d'une seconde, dont voici la teneur.

En faisant la Déclaration, contenue dans la Note du 7. de ce mois, le Sous-signé croyoit dire son dernier mot. Il se trompoit. Des ordres plus récents, écrits de la propre main du Roi, son Maître, lui enjoignent de déclarer plus fortement & sans détour, que, " si l'on refuse de se prêter à la Dëmarcation, S. M. le Roi de Prusse se mettra en possession de tout ce qu'Elle a rendu jusqu'ici à S. M. le Roi & la République de Pologne."

Le Sous-signé ne peut attendre plus longtemps que jusqu'à demain matin la Réponse catégorique & finale de l'illustre Conseil-Permanent, auquel il a l'honneur de s'adresser par la présente Note. Le silence, s'il étoit à presumer qu'on se résolût à le garder dans un cas de cette nature, ne pourroit être interprété qu'à négation formelle. La Convention du 22. Août 1776. seroit ainsi rompue *ipso facto*, & des Troupes Prussiennes recroient incessamment d'être de rentrer dans tous les endroits retrocédés, qu'elles avoient précédemment évacués.

Cette Déclaration n'aura pas le bonheur de plaire, le Sous-signé s'en doute d'avance. Mais, pourvu qu'elle fasse son effet, en rompant le cours des discussions odieuses, qui ne font qu'aigrir les esprits, & hâter le retour de

la mesintelligence, elle aura certainement opéré un des plus grands biens.

A. VARSOVIE le 13. Avril 1777.

(Signé) BLANCHOT.

Sur ces deux Notes, le Conseil, d'une voix unanime, a prié le Roi d'en écrire directement à S. M. Prussienne: La Lettre a été envoyée par un Courier, dépêché hier pour Berlin & adressé à Mr. Zablotki, Chargé des affaires de Pologne, qui a ordre de la remettre sans délai au Comte de Fincenstein, Ministre du Cabinet, ainsi que celle que le Grand-Chancelier de la Couronne a écrite en même tems à ce Seigneur: Elles ont pour objet l'une & l'autre de se plaindre de la conduite & du style peu mesuré de Mr. Blanchot. Ce Résident avoit accompagné la dernière Note d'une Lettre au Grand-Chancelier, par laquelle il lui prescrivoit un délai de 24. heures, pour y avoir réponse: Il l'eût à point nommé: Elle portoit, que le Roi, notre Maître, s'étoit adressé directement à S. M. Prussienne. Les deux Notes ont été communiquées au Baron Rëviczky & au Comte de Stackelberg, qui les ont d'abord envoyées à leurs Cours respectives, en attendant que la République réclame leur Médiation conformément aux Traités, le cas existant dans les termes qu'il y est marqué; ce dont le Roi a prévenu S. M. Prussienne: On attend la Réponse avec impatience.

Les bruits d'une Guerre entre la Russie & la Porte se soutiennent, & les mouvemens, que font les Troupes de cette première Puissance, ont de quoi les accréditer: Elles se renforcent tous les jours dans le Palatinat de Kiovie, & dans celui de Podolie l'on forme de gros Magasins. Les deux Compagnies de Grenadiers du Régiment de Potolski sortirent le 13. de cette Résidence, pour aller joindre le Corps d'Armée sur les Confins de la Turquie.

De TOULON, le 18. Avril.

A peine avoit-on commencé dans ce Port l'exécution des ordres annoncés récemment (dans notre dernière Gazette,) qu'il en est venu de nouveaux ayant-hier par un Courier extraordinaire, pour suspendre l'armement de 3. Vaisseaux de ligne & de 5. Frégates. Cependant, quoique le Gouvernement ait cru pouvoir contremander une partie des préparatifs entamés, l'on apprend de tous les Ports, que les dispositions y sont telles, qu'en peu de tems l'on pourroit avoir plus de 50. Vaisseaux de ligne prêts à mettre en mer, ainsi que des Frégates & autres Bâtimens à proportion.

De PARIS, le 28. Avril.

La Reine étant Vendredi à l'Opera sur le devant de sa Loge, avec Madame & Mademoiselle de Comtesse d'Artois, le Public, qui ap-



perçut l'Empereur derrière ces Princeſſes avec *Monsieur* & Mgr. le Comte d'*Antois*, ſit paroître par ſes applaudiffemens tant d'admiration & d'attachement pour ce Monarque, que, ſur les inſtances de ſon auguſte Soeur, il y témoigna ſa ſenſibilité en ſe montrant aux Spectateurs. Le lendemain, cette illuſtre Compagnie a aſſiſté à une Courſe de Chevaux.

Le départ de Mgr. le Comte d'*Antois* eſt fixé au 7. du mois prochain; M. le Prince de *Marſan* & huit ou dix autres Seigneurs l'accompagneront: Il paſſera à *Caen* & couchera à *Harcourt*, où MM. le Maréchal & le Duc d'*Harcourt* vont le recevoir: Il s'arrêtera deux jours au Haras du Roi, en reſtera ſix à *Breſt*, y compris les Fêtes de la *Pentecôte*, ira à *Bordeaux*, & ſe rendra de-là aux Ports de *Provence*. L'Empereur fera la même route vers la fin du mois prochain, en couchant aux Auberges.

Le 22. il a été lu au Parlement des Lettres de grâces accordées par le Roi à Mrs. *Berthelot de la Villeurnoy*, Frères, qui eurent le malheur, au mois de Novembre dernier, de tuer le Marquis de *Birague*, en chafſant près de *Fontainebleau*: Mais, au lieu d'entériner ces Lettres, obtenues ſur le deſiſtement de toute poursuite de la part de Madame de *Birague*, il a été arrêté, après un long délibéré, " qu'il „ en ſeroit référé à M. le Garde des Sceaux, „ & que cependant les Requérans, qui pour „ la forme s'étoient conſtitués Prifonniers, „ reſteroient à la Conciergerie. "

Le Fils du feu Comte de *Lally*, qui a repris depuis peu ſon Nom avec l'agrément du Roi, a été plus heureux dans ſes efforts pour rétablir la mémoire de ſon Père: La Requête, qu'il a présentée au Conſeil d'Etat pour obtenir la caſſation du rigoureux Arrêt du Parlement, qui l'a condamné, a été admife ces jours-ci, d'après le rapport fait par un Maître des Requêtes.

De LONDRES, le 25. Avril.

Le Roi aiant nommé le Comte de *Dalhousie* ſon Grand-Commiſſaire pour l'Egliſe d'*Ecoſſe*, ce Seigneur en a fait le 16. ſes remerciemens à Sa Maieſté, à laquelle Mr. *Robert Laurie*, Membre du Parlement pour le Com-

té de *Dumfries* dans le même Royaume, a eu l'honneur de préſenter le 19. une Adreſſe, ſignée par 54. tant Juges de Paix, Receveurs de Taxes, qu'autres Habitans de ce Comté, „ pour la complimenter ſur le ſuccès, que ſes „ Armes ont eu juſqu'à préſent, en domtant „ la Rebellion dénaturée de ſes Sujets ſéduits „ en *Amérique*. " L'armement des Bâtimens pour aller en croiſière contre ceux des Colonies, en vertu de l'Acte du Parlement paſſé dans la préſente Séance, aiant été ſuſceptible d'inconvéniens, relativement aux ordres du Conſeil, qui ne permettent aux Navires particuliers de prendre qu'une certaine quantité d'Armes & de Munitions pour leur propre défenſe, le Roi a rendu le 16. une Proclamation, par laquelle les Bâtimens, munis de Lettres de marque, ſont autorifés à ſe pourvoir de Poudre, de Balles, & d'autres Munitions juſqu'à concurrence de 50. charges pour chaque Pièce d'Artillerie, qu'ils auront à bord: Le Parlement d'*Irlande*, prorogé au 15. Avril, l'a été ultérieurement juſqu'au 15. Juillet.

La Flotte d'Obſervation doit être rasſemblée à *Spithead* le 21. du mois prochain: Les Détachemens enrôleurs des Vaiſſeaux, qui y appartiennent, doivent être rendus à bord vers ce tems; les vuides, qui pourront ſe trouver encore alors dans les Equipages, ſeront remplis hors la Compagnie des Bateliers de la *Tamiſe*.

De LEIDE, le 4. Mai.

Nous ne ſçavions à quoi attribuer le retard des Lettres de *Londres* du 29. Avril, le vent aiant été depuis Jeudi preſque toujours à l'*Oueſt* ou au *Sud-Oueſt*; mais nous venons d'apprendre, que le Paquet-bot, qui les apportoit, a été enlevé le 2. de ce mois, à 8. heures & demie du ſoir, par un Armateur *Américain*, à la hauteur de *s Graveſande*, près de la Pointe *Méridionale* de la *Hollande*: Il a relâché les Paſſagers & l'Equipage; mais il a emmené le Bâtimen avec la Malle & tous les Papiers ou Effets, qui s'y trouvoient, deſtinés tant pour ce Pays que pour toute l'*Allemagne* & le *Nord*. Ainſi nous nous trouvons ſans Lettres de la ſus-dité date: Nous tâcherons de renouer dans la ſuite le fil des Nouvelles d'*Angleterre*; rompu par cet accident.

H. VAN OTTERLOO & J. VAN SCHOONHOVEN & Compagnie, Libraires à Utrecht, vendront le 26. Mai 1777. un très-beau Cabinet de Médailles & Jettons d'or & d'argent, délaiffé par Madame CLIGNET, Douairière de Mr. G. A. HASSELAER, Bourguemaitre d'AMSTERDAM. Le Catalogue ſe trouve chez les ſus-dits & chez les principaux Libraires de l'Europe.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXVI.

De LEIDE, le 6. Mai, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 11. Avril. Le Comte de *Sternberg*, Chambrellan de Leurs Maj. Impériales & Royale, qui est venu complimenter notre Cour de leur part sur le Mariage du Grand-Duc, a eu le 6. de ce mois ses Audiences de congé de l'Impératrice & de Leurs Alt. Impériales.

Si le Règne de *Catherine II.* égalera dans les Fastes de la *Russie* les époques glorieuses des États les plus puissans, il ne leur cédera pas non plus dans le soin d'employer les Arts, portés à un haut degré de perfection, pour en transmettre le souvenir à la Postérité: Le nombre des Monumens, que nous avons vu ériger depuis peu d'années, vient d'être augmenté par une Colonne, destinée à perpétuer la mémoire de la Conquête de la *Crimée* par les Armes de Sa Majesté. Cette énorme Masse de Marbre, apportée de la *Sibérie*, & mise en oeuvre sous les ordres du Général Comte de *Bruce*, fut conduite le 27. Mars d'ici à *Czarsko-Zelo* sur un Traineau de 18. *Archins* de longueur, auquel on avoit attelé 120. Chevaux. Le poids de la Colonne étoit de 1950. *Puds*: On partit d'ici quart après huit heures du matin; & à 4. heures de l'après-midi elle se trouva rendue à sa destination. Le train passa devant le Palais Impérial; & Sa Majesté, qui le vit avec le Grand-Duc & la Grand-Duchesse, fit paroître la satisfaction la plus marquée, en gratifiant le Conseiller d'État de *Semitchow*, qui avoit eu la direction du transport, d'une Tabatière d'or, richement garnie de Brillans, & faisant distribuer 800. Roubles aux Chefs & Ouvriers, qui y avoient été employés. La foule, répandue sur le passage, revint de ce spectacle frappée de la grandeur & de l'éclat du Règne, dont ils ont le bonheur d'être témoins.

De VARSOVIE, le 23. Avril. Le Roi, voulant donner au Marquis *Antici*, son Ministre près du St. Siège, actuellement présent en cette Ville, des marques de sa satisfaction particulière pour le zèle qu'il a témoigné dans tout le cours de son Ministère, lui a conféré l'Abbaye de *Closter-Paradies*, située près des Frontières de *Silésie* & vacante par la mort du feu Prince-Primat. La Cour prendra un Deuil de 4. semaines pour la mort de S. M. Très-Fidèle.

De VIENNE, le 23. Avril. L'Archiduc *Maximilien*, accompagné du Comte de *Hardegg*, Grand-Maitre de sa Maison, & d'une Suite peu nombreuse, est parti le 17. de ce mois au matin pour la *Hongrie*. Le Gouvernement a formé le Projet de faire dessécher & changer en Terres labourables le *Lac Balaton*, (que les Allemands nomment *Blattensee*), situé dans la partie de ce Royaume, qui confine à l'*Esclavonie*: Il a 12. miles de longueur sur 2. de largeur. Comme l'eau en est plus basse que le *Danube* & la *Drave*, entre lesquels il se trouve, & avec qui il communique par la Rivière de *Sarwicz*, l'entreprise n'est point sans difficulté. Les Habitans y perdront l'avantage de la Pêche, ce Lac étant très-poissonneux.

On a reçu de *Cremnitz* en *Hongrie* la fâcheuse Nouvelle, que cette Ville, célèbre par les riches Mines qu'on exploite dans son voisinage, a été fort endommagée par un terrible Incendie. Plus de 90. Bâtimens publics ou Maisons particulières ont été la proie des flammes: L'Hôtel de la Monnoye se trouvant du nombre, la perte est très-considérable.

De DRESDE, le 20. Avril. L'Electeur & l'Electrice se sont rendus aujourd'hui à *Leipzig*, pour y passer quelque tems. Son Alt. El. a conféré la Charge de Ministre du Cabinet au Département des Affaires Etrangères, vacante par la démission du Comte de *Sacken*, à Mr. *Henri-Gottlob de Stütterheim*, rappelé pour cet effet de *Berlin*, où il étoit revêtu du caractère d'Envoyé-Extraordinaire de l'Electeur.

On a reçu ici avis de l'entrée des Troupes *Autrichiennes* dans le Comté de *Glauchau* & les Terres, qui en dépendent: Les Armes Impériales ont été érigées dans l'endroit de ce nom le 8. Avril par le Sr. d'*Escherich*, Commissaire des Fiefs Impériaux, qui a accompagné le Comte de *Schönbourg* à cette prise de possession: Elle s'est faite sans le moindre trouble ni violence. Les Troupes *Autrichiennes*, en passant par les Villages *Saxons*, ont tout payé argent comptant; & les Habitans, de leur côté, prévenus par le Gouvernement, leur ont paisiblement fourni tout ce dont elles avoient besoin. Au moment de leur approche, les Troupes Electorales se tenoient encore dans leurs Quartiers aux environs: Mais, suivant l'ordre qu'elles en avoient, elles se retirèrent le jour suivant sur *Tschoppa* & *Kemnitz*. Selon toutes les apparences, cette affaire n'aura point de suites desagréables.

De BERLIN, le 29. Avril. Mr. Hugues Elliot, nouvel Envoyé-Extraordinaire de S. M. Britanique, est revenu ici de Potsdam, où il a eu le 7. de ce mois la première Audience du Roi. Mr. de Statterheim, revêtu d'un pareil caractère de la part de la Cour de Saxe, qui eut le même jour son Audience de congé, & qui est parti peu après pour Dresde, a été gratifié par S. M. d'une Tabatière d'or, ornée de son Portrait & richement garnie de Brillans. Le Sr. de Meinecke, Courier de Cabinet de S. M. Polonoise, arrivé ici ces jours-ci, a été renvoyé peu après à Varsovie. On fait, que ses Depêches sont relatives aux différends, qui subsistent entre les deux Puissances relativement à l'Ouvrage de la Démarcation.

Le Roi a perdu ces dernières semaines deux de ses Officiers-Généraux fort estimés: L'un est Mr. Charles-Gottlieb von der Gablentz, Chevalier de l'Aigle-Noir, Lieutenant-Général, Chef d'un Régiment d'Infanterie, & Commandant de Schweidnitz, mort en cette Forteresse le 25. Mars, à l'âge de 68. ans, dont il en avoit passé 49. au Service, avec la plus grande réputation: Le second est Mr. Achaz-Henri d'Alvensleben, Général-Major de Cavalerie, Chef d'un Régiment de Dragons, mort le 3. à Friedeberg dans la Nouvelle-Marche à l'âge de 62. ans, dont il en avoit servi quarante-un.

De MARSEILLE, le 18. Avril. On a reçu ici des Lettres du Caire, datées du 31. Décembre 1776. & portant, que le 26. du même mois il y eut au Château de cette Ville un grand Divan, auquel assistèrent les principaux Beys du Pays. On y avoit fait lecture de plusieurs Commandemens de la Porte, notamment de celui qui confirme pour l'année prochaine l'ancien Grand-Visir, Iffed-Mehemet, dans le Gouvernement de l'Egypte. Ce Pacha, à son arrivée au Caire, avoit demandé, de la part du Grand-Seigneur, six mille Bourses d'Egypte, faisant environ dix Millions de France, pour la Succession de feu Mehemet-Bey Aboudaob, dont les Beys s'étoient emparés: Après un délai de plusieurs mois, il n'avoit pu en obtenir qu'environ le quart: Mais l'on assure, qu'il a reçu ordre d'exiger le surplus, & qu'il a déclaré que le Grand-Seigneur desiroit sçavoir, si les Beys obéissent à ses ordres ou se déclarent Rebelles, étant résolu, dans ce dernier cas, de les soumettre par la force.

Quelque peu favorable que la conjoncture actuelle paroisse pour une Déclaration aussi vigoureuse de la part de la Porte, à l'égard d'un Pays depuis longtems presque indépendant, les Grands du Caire ne sont point sans inquiétude: Les Recrues, que Diezzar-Pacha, Commandant de Seyde, continué de faire à Acre, leur donnent de l'ombrage. On dit, que les Troupes, qu'il a sous ses ordres, se montent déjà à 14. mille Hommes; & l'on craint, qu'il ne se joigne au Capitan-Pacha, pour venir en Egypte au Printems prochain. L'Histoire de cet Homme, qui se rend de jour en jour plus fameux, éclaircira les motifs de cette appréhension.

Diezzar-Pacha, originaire de Bosnie, a été enlevé jeune par des Albanois, qui l'ont vendu en Egypte comme Mameluc ou Esclave. Le courage, qu'il a montré dans les différentes Expéditions où il a été employé, lui a valu le surnom de Diezzar ou Gezzar, qui signifie Boucher. Le malheureux Aly-Bey l'éleva à la Dignité de Bey, & le chargea, avec Mehemet-Aboudaob & Ayoub-Bey, d'affaiblir Sallah-Bey, l'un de ceux contre lesquels il avoit conçu la plus forte jalousie: Ses Compagnons s'étant aperçus, que Diezzar n'avoit point frappé Sallah-Bey, l'accusèrent de trahison auprès de leur Patron, qui résolut de le faire mourir. Diezzar, en étant été informé, quitta le Caire furtivement, & se retira à Alexandrie, à bord d'un Vaisseau de guerre Turc, qui le conduisit à Constantinople, d'où il fut envoyé en Syrie contre Aly-Bey, le Cheik Daher, & les Fils de ce dernier, à la ruine desquels il a le plus contribué. La Femme de ce Commandant est encore au Caire, & jouit du Revenu de plusieurs Villages, qu'Aly-Bey avoit eu la générosité de lui laisser. On dit, qu'il a juré de ne s'en retirer que lorsqu'il sera rentré vainqueur dans le Pays.

Les succès de Diezzar lui ont mérité les bonnes grâces de la Porte. Il lui a envoyé, pendant le mois de Janvier, en deux différentes fois, une soixantaine de Têtes Druses. Il est en Guerre avec cette Nation depuis le départ du Capitan-Pacha au mois de Septembre dernier; & à la tête de ses Maugrebins, il s'est emparé, en Décembre de Baruth, pour forcer les Emis à lui accorder les Sommes considérables qu'il exige d'eux; & que la plupart lui refusent. On écrit de cette Ville, que la Soldatesque indisciplinée y commet tant d'exces, qu'on s'attend dans cette Contrée à un soulèvement général.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 28. Avril.

Nous avons parlé il y a quelques mois des démarches, faites par les Habitans de l'Isle de Noirmoutier sur la Côte de Poitou, pour obtenir de l'Administration quelques secours dans l'état précaire où ils se trouvent, toujours occupés à lutter contre la Mer prête à les engloutir:



Un événement récent vient de prouver, combien ils sont fondés à les réclamer. La nuit du 7 au 8. Mars, un Ouragan affreux détruisit les Chaufées & submergea les Campagnes par des orrens, à l'impétuosité desquels on ne put mettre obstacle: Depuis ce jour, funeste à toute école, plus de douze-cens Journaliers ont été occupés à réparer, à grands-frais, une partie du dommage, qu'on estimoit dès-lors plus de 50. mille Ecus. A force de travaux, ils touchoient à l'espérance de voir les chemins remis dans un état de sûreté, lorsqu'un second coup-vent, survenu un mois après, c'est-à-dire, le 8. Avril, a détruit leur ouvrage. Ces événemens sont accablans pour des Propriétaires, qui n'ont d'autre ressource que des Grains & les Sels, dont le produit se trouve absorbé par les excessives dépenses, qu'ils sont obligés de faire: Il y a quatre ans qu'il leur en coûta 69. mille Livres pour former, du côté de l'Océan, une Digue qui vient d'être renversée, & dont la reconstruction, ordonnée par un Arrêt du Conseil, coûtera plus de 120. mille Livres, quoique l'adjudication en ait été faite pour 92. mille avant la dernière dégradation.

Selon le bruit public, l'Emprunt à 4. pour cent, fait à Gènes, servira à rembourser trente Fermiers-Généraux, que l'on a dessein de réformer, un pareil nombre, qui restera, paroissant plus que suffisant pour conduire cette partie des Finances.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 25. Avril.

Les Dépêches, que la Cour a reçues récemment du Chevalier *Bafile Keith*, Gouverneur de la *Jamaïque*, annoncent, dit-on, qu'il venoit d'arriver d'*Espagne* à la *Havane* quatre Vaisseaux de ligne & 3. Frégates, qui avoient porté les Forces Navales actuellement dans ce Havre à 11. Vaisseaux de ligne depuis 80. jusqu'à 64. Canons, 7. Frégates, 3. Brulôts, & 4. Chebecs. Les Troupes de terre, qui s'y trouvent, sont estimées à 7. mille Hommes. Le Général *Elliot* est sur son départ, pour se rendre à son Gouvernement de *Gibraltar*.

#### FIN du PRÉCIS de ce qui s'est passé dans l'Assemblée-Générale de la Compagnie des INDES, le 23. Avril.

Ceux qui parlèrent dans la suite des débats; pour l'un ou l'autre des deux Partis, entrèrent souvent dans des discussions personnelles; mais l'essentiel de leurs Discours ne fut qu'une répétition de ce qui avoit été dit par Mrs. *Mackworth* & *Johnstone*. Les uns insistèrent sur ce que le rappel des deux Parties en litige n'étoit point une disgrâce, mais un moyen de les faire juger par le Tribunal le plus compétent à leur égard; savoir, par la Compagnie même: Les autres soutinrent, qu'il étoit aussi dur qu'injuste de mettre le Lord *Pigot* de niveau avec ses Adversaires, que les Parisiens les plus zélés de ces derniers n'oseroient disconvenir, que ceux-ci ne se fussent rendus coupables de l'insubordination la plus punissable en faisant leur Gouverneur par trahison & à main armée; qu'ainsi ce seroit l'iniquité même de ne mettre aucune distinction entre les Agresseurs & celui qu'ils avoient opprimé. L'altercation devint d'autant plus chaude, que plusieurs des Interlocuteurs y étoient personnellement intéressés: De ce nombre étoient; pour le Lord *Pigot*, l'Amiral son Frère, & Mr. *Dalrymple*, son Secrétaire & l'un des trois Membres du Conseil exclus avec lui; pour le Nabob & le Sr. *Sraiton*, le Sr. *Maclean*, Agent du premier, & le Colonel *Capper*, Député de la pluralité du Conseil. Mr. *Dempster*, après avoir excusé les procédés de son Parent, le Chevalier *Robert Fletcher*, Commandant en chef des Troupes sur la Côte de *Coromandel*, & l'un des principaux Adversaires du Président, tâcha de ramener l'Assemblée à une délibération calme & tranquille; & en lui faisant observer qu'on manquoit encore de quelques éclaircissemens nécessaires, il proposa de s'ajourner à un tems illimité.

Le Gouverneur *Johnstone* s'opposa à ce long délai, soutenu de Mr. *Rous*, l'un des Directeurs, qui dans toute cette discussion se montra un des Défenseurs les plus instruits du Lord *Pigot*. Enfin, le Chevalier *Mackworth* ayant proposé de s'ajourner du moins à la quinzaine, cet ajournement fut agréé à la pluralité; & il fut ordonné en même tems, que dans l'intervalle les Résolutions de la pluralité des Directeurs & les Propositions du Chevalier *Mackworth* seroient imprimées pour l'usage des Propriétaires; & que l'on continueroit aussi l'impression de tous les Papiers reçus de *Madras*, Collection qui remplit déjà 800. pages in *Quarto*, mais dont le second Volume n'est pas encore achevé.

Pendant le cours des délibérations, quelques Propriétaires, nommément Mr. *Manship*, Membre de la Direction, s'offrirent pour remplir la Commission, que les Directeurs ont proposé d'envoyer à *Madras*. Un des motifs, qui engagea Mr. *Johnstone*, & les autres Intéressés de ce Parti à rejeter le long délai proposé par Mr. *Dempster*, c'est que l'on s'aperçoit que leurs Adversaires gagnent tous les jours du terrain; & qu'à mesure qu'on diffère d'en venir à une conclusion finale, il devient plus difficile de résister à l'influence que le Nabob a seu-gagner dans ce Pays. Quoique le bruit du Présent que ce Prince auroit fait à la Couronne ne soit qu'une rumeur populaire, & qu'il ait été cité seulement comme tel dans la Chambre des Seigneurs par le Comte d'*Essexham*, lors des débats sur la *Liste Civile* le 16. de ce mois, on remarque néanmoins que tous ceux qui sont revêtus de Charges sous le Ministère, tels que Mr. *Robinson*, l'un des Premiers Secrétaires de la Trésorerie, & d'autres, se sont rangés dans le Parti, qui soutient les in-



Président & Vice-Président actuels de la Direction, & Mr. James, ancien Vice-Président, qui sont les Chefs de ce Parti ne font pas moins dévoués au Gouvernement, qui les emploie pour les Remises d'Argent en Amérique, étant aulli du nombre des Membres, qui sont entrés dans la Chambre des Communes à la dernière Election. L'Amiral Pigot, de son côté, ne cesse de donner le plus bel exemple d'amour fraternel par le zèle infatigable, avec lequel il défend la Cause de son Frère. Le 22 il a fait insérer dans tous les Papiers publics de cette Ville une longue Lettre apologétique, adressée aux Propriétaires, dans laquelle il leur remet sous les yeux les services que le Lord a rendus particulièrement par la défense de Madras; les remerciemens publics, qui lui ont été faits par la Compagnie; & la violence des procédés qu'on s'est permis contre lui, sur-tout parce qu'il a réclamé dans le Conseil une Voix décisive, en cas d'égalité de suffrages; prétention que Mr. Pitt justifie par la Consultation, que deux de nos plus célèbres Jurisconsultes, (le Procureur-Général Thurlow & Mr. Dunning,) donnèrent le 11. Mars 1776. au sujet d'une contestation semblable, qui s'étoit élevée dans le Conseil de Bengale.

De LEIDE, le 5. Mai. Suivant des Lettres de Rome du 16. Avril, on étoit occupé à faire le Procès à l'Hermite & aux deux Pelérins, dont il a été parlé l'Ordinaire dernier. D'autres Avis sous la date du 19. assurent, que le Pape les a fait remettre en liberté: Mais, comme la source de ceux-ci est suspecte, on peut attendre la confirmation de cette dernière Nouvelle. Il paroît cependant, que les bruits, répandus d'abord à Rome sur cette affaire, ont été exagérés: Du moins le Suisse blessé, qu'on disoit être à l'extrémité, étoit en train de se rétablir par le soin particulier, qu'a pris de lui le célèbre Gravina, Professeur en Chirurgie. L'Hermite, dans ses Interrogatoires, a dit être un Moine, Polonois de Nation, qui aiant apostasié étoit venu à Rome pour obtenir l'absolution de Sa Sainteté. Effectivement, l'on a trouvé sur lui un Mémoire, dressé pour demander cette grace.

Les circonstances de l'enlèvement du Paquet-bot, le Prince d'Orange, Capitaine Story, parti de Harwich le 30. Avril avec les Lettres de Londres de la veille, sont rapportées dans des Avis de la Haie de la manière suivante.

Le 3. de ce mois à midi, il arriva ici 4. Passagers, dont un Hollandois, un Portugais & deux Anglois, partis le 30. Avril de Harwich. Selon leur rapport, le Paquet-bot se trouvant le 2. après-midi à la vue des Côtes de Hollande, le Pilote, qui commandoit en l'absence du Capitaine, resté à terre pour cause d'indisposition, aperçut de loin un petit Navire, qu'il prit pour un Bâtiment pêcheur. L'aïant examiné de plus près avec sa lunette d'approche, il crut voir sur son bord une vingtaine d'Hommes. Le petit Vaissseau s'approcha vers le soir du Paquet-bot: Le Pilote lui demanda sa destination & d'où il étoit: Il répondit être Anglois, allant à Hellevoet-Suis. Sur cette réponse, les gens du Paquet-bot, ne se méfiant de rien & craignant de donner sur les Bancs pendant la nuit, baissèrent les voiles pour entrer le 3. de bon matin dans le Port de Hellevoet-Suis. Le Bâtiment, soi-disant Anglois, aiant continué de faire voile à peu de distance du Paquet-bot, profita de l'obscurité, vers les neuf heures & demie du soir; & 56. Hommes, dont la plupart s'étoient tenus cachés jusqu'alors, l'abordèrent, le Pistolet dans une main & le Sabre dans l'autre, criant: Point de résistance; rendez-vous. Le Pilote, ne voyant aucun moyen d'échapper, tenta de jeter sa Malle en mer; mais inutilement. Un Courier du Cabinet de S. M. Britanique, qui s'y trouvoit aussi à bord, fut plus heureux; & aiant eu, au milieu de la première confusion, la présence d'esprit de cacher les Armes du Roi, & s'étant rendu moins suspect par cette précaution, il trompa la vigilance des Capteurs, & jetta hors du bord sa Cassette avec les Dépêches Ministérielles.

L'Armateur, qu'on croit Américain, fit garotter d'abord l'Equipage consistant en dix Hommes; mais à la pointe du jour il les remit en liberté avec les Passagers au nombre de douze, & les mit à bord d'un Bâtiment pêcheur de Schevening, qui se trouvoit à cette hauteur: Il leur fit même rendre leur Bagage & tous les Effets qui leur appartenoient, leur souhaitant bon voyage. Les Passagers, dont on a ces détails, ajoutent, qu'ils n'avoient eu aucun lieu de se plaindre du traitement de l'Equipage de l'Armateur, parmi lequel ils avoient remarqué plusieurs Irlandois; qu'au contraire il leur avoit déclaré, qu'il ne vouloit point s'enrichir de leur dépouille; qu'il lui suffisoit d'avoir pris la Malle & le Bâtiment. Les Capteurs avoient travaillé toute la nuit à armer celui-ci; & sur ce que les Passagers leur demandèrent, à quoi ils avoient été si fort occupés, ils leur avoient répondu, qu'ils avoient équipé leur Prise, pour s'en procurer d'autant plus aisément une Paire. On suppose d'après cette réponse, qu'ils avoient dessein d'enlever également le Paquet-bot, parti de Harwich Samedi dernier. Comme il y avoit parmi les Passagers un Charpentier, qui avoit avec lui deux Caisses d'Outils, le Capitaine de l'Armateur les acheta de lui, disant qu'il en avoit besoin. Le Chevalier Porck, Ambassadeur-Extraordinaire de S. M. Britanique, a d'abord informé sa Cour de cette Nouvelle par un Expres, qu'il lui a expédié à bord d'un Pinque de Schevening, qui ramène aussi en Angleterre une partie de l'Equipage du Paquet-bot. Les Lettres de Londres du 2. Mai ne sont pas encore arrivées en ce moment.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XXXVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 9. Mai, 1777.

*De GIBRALTAR, le 1. Avril.*

**S**UIVANT les Lettres de la Côte de *Barbarie*, en date des derniers jours de Mars, le Roi de *Maroc* continué son séjour dans le Port de *Mogador*; mais il se proposoit de passer dans un mois à *Salé*. Deux objets l'occupent; le premier, pour lequel il prend les mesures les plus efficaces, c'est d'appaîser le soulèvement dans la partie *Méridionale* de ses Etats, & de punir les Chefs des Révoltés; le second, c'est de rétablir & d'augmenter sa Marine. Quelques-uns des principaux Habitans de *Salé*, informés du désir de leur Prince, d'armer quelques Bâtimens en course, se font offerts à construire à leurs dépens jusqu'à 7. Frégates. Sa Maj. *Maure* a donné ordre aux Gouverneurs de *Larrache*, de *Tanger* & de *Tétuan*, de faire construire, dans le premier de ces Ports deux Frégates, dans le second une, & dans le troisième quatre grandes Galioites.

Sur l'avis qui a été donné au Contre-Amiral *Pichot*, Commandant de l'Escadre *Hollandoise*, qui croise contre les *Marocains* dans la *Méditerranée*, que le Roi souhaitoit de voir à *Mogador* quelque Vaisseau de guerre de cette Nation, pour traiter des conditions de Paix, cet Officier s'y est rendu avec la Division à ses ordres, pour tenter s'il est possible d'aplanir les difficultés, qui ont empêché jusqu'ici la Pacification.

*De PARIS, le 2. Mai.*

Lorsque M. le Comte de *Falckenstein* accompagna, le 25. du mois dernier, la Reine, *Madame*, & Madame la Comtesse d'*Artois*, à une représentation de l'Opéra d'*Iphigénie*, le Public, après avoir témoigné, par les plus grands applaudissemens, le plaisir qu'il trouvoit à voir tant de Personnes augustes réunies, saisit encore, dans le cours de l'action Dramatique, la plus heureuse & la plus juste des applications, pour donner à la Reine de nouvelles preuves des transports de joie, qu'il ressent à la vuë de cette Souveraine.

Mgr. le Comte d'*Artois* reviendra le 8. Juin à *Versailles* de sa tournée, qu'il finira à *Roche-fort*, ne devant point aller visiter les Ports de la *Méditerranée*: Il séjournera dans plusieurs Villes de *Normandie* & de *Brétagne*, & passera deux fois à *Poitiers*: Il ira aux *Ormes* chez M. le Marquis de *Voyer* & à *Chanteloup*, où M. le Duc de *Choiseul* s'est rendu avant l'arrivée de M. le Comte de *Falckenstein* en cette Capitale. Outre les deux Capitaines de ses Gardes du Corps, l'un de ses premiers Gentilshommes de la Chambre, un de ceux d'Honneur. & son Premier-Ecuyer, Son Alt. Royale est accompagnée de MM. le Prince de *Nassau*, le Comte de *Bézenvald*, le Chevalier de *Coigny*, & le Comte d'*Esterhazy*: Il a été arrêté pour les Relais 60. Chevaux à chaque Poste.

Le fameux Procès du Maréchal de *Riche-lieu* contre Madame de *St. Vincent* approché

de la Décision, qu'on attend avec la plus vive impatience. Sur ce que M. le Duc de la Rochefoucauld s'est absenté des Séances, à cause d'indisposition, le Major *Vedel*, l'un des Co-accusés de Madame de *Saint-Vincent*, a prié M. le Duc de la *Vallière*, Ami du Maréchal, de vouloir bien se retirer aussi; de sorte qu'il n'est plus resté au rapport que six Pairs avec Mgr. le Duc d'Orléans. Enfin l'on procéda Lundi aux derniers Interrogatoires. Madame de *St. Vincent* & ses Co-accusés furent entendus successivement, excepté un, que l'on réserva pour la Séance des opinions, qui commença le lendemain dès 5. heures du matin. Mgr. le Duc d'Orléans donna un court Dîner, dans une Salle du Palais, à l'Assemblée, qui ne se sépara qu'à 3. heures après-midi. Elle rentra le Mercredi à 9. heures du matin, & ne quitta que près de minuit, après être venue de rentrer le Samedi à 8. heures du matin, en vertu de Lettres Patentes du Roi du 29. Avril, qui permettent de déroger pour cette fois-ci à l'usage reçu, en interrompant les opinions pour ce Jugement, à cause de la Vacance, de droit au Parlement, les Jeudi & Vendredi, Fêtes de Palais. La quantité extraordinaire de Mémoires, qui ont paru dans cette Cause célèbre, a été fort augmentée encore à l'approche du dénouement. Le Sr. *Rubi*, Fripier, qui a escompté à vil prix deux Billets du Maréchal, de 80. mille Livres, a publié un Précis de sa Justification contre ce Seigneur: Il conclut à des dommages-intérêts, parce que, que les Billets soient vrais ou faux, il a essuyé une vexation induë, ainsi été détenu en prison sans motif ni raison, &c.

L'ordre, qui a été envoyé aussi à *Brest* comme à *Toulon*, de suspendre l'armement de 4. Vaisseaux, n'a pas empêché l'exécution de celui de faire retenir à *Granville*, en levant l'Embargo mis sur les Navires, 600. Matelots pour les Flottes Royales, indépendamment de ceux qu'ont fourni les précédentes Levées; ce qui est cause que les Vaisseaux, qui vont à la Pêche, n'ont pas autant de monde que l'année dernière. L'Escadre, commandée par le Comte du *Chaffault*, est toujours en radé.

De LEIDE, le 7. Mai.

Outre la Relation de la prise du Paquet-bot, le Prince d'Orange, que nous avons donnée dans notre dernier Supplément, d'après le rapport de 4. Passagers arrivés à la Haie, l'on en a reçu quelques autres: La plus complète est celle de *Henri Gray*, Matelot de la Chaloupe, la *Marie-Anne*, employée au Commerce entre *Londres* & *Rotterdam*. Resté dans la première de ces Villes pour quelques

affaires particulières, il se trouvoit comme Passager à bord du Paquet-bot. Son rapport & celui d'un autre Passager confirment, que l'Armateur, qui s'en est emparé, appartenoit aux Colonies-Unies de l'Amérique: Presque tout l'Equipage consistoit en Européens de différentes Nations, François, Hollandois, Anglois, Ecoissois, & sur-tout en Irlandois: Mais les 4. Officiers étoient Américains. Le nom du Capitaine est *Cunningham*, & celui du Lieutenant *Beek*. Leur Bâtiment, nommé la *Surprise*, est monté, suivant le sus-dit Matelot, de six Canons de différent calibre & de huit Pierriers; mais, selon d'autres, de 4. Canons & de six Pierriers. On varie également sur le nombre de son Equipage: Le Matelot le porte à 50. ou 60. Hommes, mais d'autres ne le font monter qu'à quarante-cinq. Il avoit suivi le Paquet-bot depuis le matin; mais il ne l'aborda qu'après 9. heures du soir à la hauteur de l'Isle de *Schouwen* en *Zeelande*, lorsque le Lieutenant, à la tête d'une vingtaine d'Hommes armés de Pistolets & de Couteles, se jeta sur le Bâtiment Anglois, & fit enfermer les Passagers dans la Cabine, à la porte de laquelle ils mirent deux Sentinelles, les assurant cependant qu'il ne leur seroit point fait de mal, tandis qu'ils transportèrent à leur bord l'Equipage du Paquet-bot, à l'exception du Pilote & du Sommelier: Ils l'y gardèrent jusqu'au matin, qu'ils forcèrent un Pinque de *Schevening* de le prendre à son bord avec les Passagers. Au moment de l'attaque l'Armateur ne portoit point de Pavillon; mais le matin, il en avoit arboré un à son grand mat, qui étoit de six bandes mêlées de rouge & de blanc. Le Matelot ajouta, que les Captureurs, étant découverts les Armes du Roi sur l'Habit du Courier de Cabinet Anglois, avoient fait des recherches sur lui; mais que n'ayant rien trouvé, parce qu'il avoit eu la précaution de déchirer ses Dépêches pendant la nuit & de les jeter dans le Privé, ils l'avoient fait passer sur le Pinque avec les autres. En prenant congé de l'un des Passagers, le Lieutenant Américain lui dit: A votre arrivée en Hollande vous pouvez rapporter, que vous avez été pris par un Américain; mais ajoutez y aussi, comment vous avez été traité. En effet, tous ceux qui se sont trouvés sur le Paquet-bot se louent de l'humanité & des égards, que leur ont témoigné les gens de l'Armateur. En faisant porter la Malle à son bord, le même Lieutenant dit, qu'elle ne seroit ouverte que par le Congrès. Depuis l'Etablissement des Paquet-bots entre *Harwich* & *Hellevoet-suis*, c'est seulement la troisième fois qu'un de ces



Bâtimens a été pris par l'Ennemi : Il n'y en a eu qu'un seul exemple dans la dernière Guerre.

Nous regrettons dans cet accident, qu'il nous ait privés de quelques Papiers, contenant des Nouvelles de l'Amérique, ainsi que nous l'avons appris par ceux que nous a apportés la Malle de Londres du 2. Mai, arrivée pendant l'impression de notre dernier Supplément. Nous donnerons dans celui de cet Ordinaire l'Extrait des Lettres de la dernière date, en y mêlant ce que nous trouvons dans les Avis du 29. Avril, venus par la voie d'Ossende. En attendant, nous observons ici, qu'ils ne contiennent, ni les uns ni les autres, rien de certain concernant les affaires de l'Amérique, le bruit de la mort du Général Washington, dont on prétend que la Cour a reçu la Nouvelle, n'étant fondé que sur le rapport d'un Défenseur de l'Armée Américaine, qui a assuré, "qu'il y régnoit une Fièvre contagieuse, dont ce Commandant avoit été attaqué; que sa maladie avoit été cause de l'inaction de l'Armée; & que pendant cet intervalle le Général Mifflin; ci-devant Aide-de-Camp de Mr. Washington, avoit eu le commandement en chef."

Le Vaisseau de la Compagnie, le Grenville, est entré dans la Tamise, le 28. Avril, étant à bord, entre autres Passagers, le Major Wood, Aide-de-Camp du Lord Pigot, & le Capitaine Randall, qui a rempli la même place près du Capitaine-Général de l'Armée du Nabob d'Arcot, & que nous avons dit précédemment avoir déclaré sous serment les tentatives, que le second Fils de ce Prince avoit faites, pour l'engager à assassiner le Lord Pigot. Ce Vaisseau & une Patache, également arrivée du Bengale, ont apporté au Gouvernement des Dépêches tant de la part du Chef d'Escadre Hughes, que du Colonel Stuart, Commandant des Troupes de la Compagnie à Madras. Les Directeurs ont aussi reçu beaucoup de Lettres par la même voyé; Elles contiennent, que tous les Juges & autres Officiers Civils du Bengale ont déclaré unanimement; "que, suivant leur avis, les démarres, ches de la pluralité du Conseil de Madras, contre le Gouverneur étoient aussi contraires aux ordres de leurs Commettans qu'aux Loix & aux principes de justice & de bon ordre;" opinion entièrement conforme à celle qu'ont donnée à Londres le Procureur- & le Solliciteur-Général du Roi. Un des griefs contre le Lord Pigot, ainsi qu'on l'a vu par les Débats de l'Assemblée des Propriétaires du 23. Avril, c'est qu'il a reçu des Présens de la part du Nabob d'Arcot. A ce sujet l'on a publié

l'Extrait suivant d'une Lettre, que les Directeurs ont reçu par le Grenville, de la part de ce Gouverneur, datée du Mont St. Thomas, le 26. Septembre.

Le Major Hume, [Commandant du Mont St. Thomas, où le Lord Pigot est detenu.] a eu ordre le 17. de ce mois de me commander Copie d'une Lettre du Sr. Benfield à Mrs. Stratton, &c. en date du 8. avec leur Réponse, datée du 17. Le Sr. Benfield dit, "qu'il a découvert certaines actions, que j'ai commises, telles que d'obtenir de grosses Sommes d'argent, &c. des Princes Indiens; ce qui me rend coupable d'infraction d'un Acte du Parlement, passé en dernier lieu; Et il déclare sa résolution de m'intenter Procès de ce sujet; ce qui lui donneroit Poccasion de s'adresser au Conseil, pour obtenir la venue de certains Temoins, qui résident dans les limites du Tanjour ou dans des Places, appartenant au Nabob du Carnatic."

Je laisserai à l'issuë du Procès la preuve de la malice d'une pareille accusation. Je dois pourtant observer, que, quoique le Sr. Benfield se soit assidûment appliqué depuis plusieurs mois à semer par-tout les intentions qu'il avoit, il a cependant attendu jusqu'au moment même de l'envoi des Dépêches, pour produire ses accusations, afin qu'elles pussent parvenir en Angleterre sans être réfutées. Mais je m'assure, que vous aurez assez de confiance en moi, pour être persuadés que ma conduite a été strictement honnête, & pour ajouter foi à l'assurance que je puis vous donner, que je n'ai reçu aucune Somme d'argent, & que les seuls Présens de quelque valeur sont: "De la part du Nabob peu après mon arrivée. Un Service de Dîner, en or; Un Carrosse & deux Chevaux; Un Cheval de selle; Trois Chevaux de Chaise; Deux Vaches & un Faureau. De la part du Vackeel d'un Raja Septentrional: Un Eléphant, pour lequel j'ai rendu un Cheval."

Il faut remarquer sur cette Lettre, que le Sr. Benfield, cité comme Accusateur, est un des Officiers de la Compagnie, qui ont avancé de l'Argent au Nabob sur le Royaume de Tanjour, dont il vient d'être dépossédé: Sa créance à la charge du Prince est de 5. Lacks 25. mille Pagodes. Quant aux Présens reçus, le Sr. Maclean en parle lui-même, dans la longue Apologie qu'il a publiée pour Mahomet-Ali-Cawn, comme d'une Coutume, qui a toujours lieu dans l'Orient. En général, l'on s'aperçoit de plus en plus, que les Officiers de la Compagnie aux Indes se rendent, les uns après les autres, coupables de malversations, auxquelles il est important de remédier; objet pour lequel le Gouvernement ne manquera point de donner son appui à la Compagnie: Mais l'on prévoit en même tems, que ce secours coûtera à celle-ci l'indépendance;

de son Administration, du moins pour ce qui concerne ses Domaines Territoriaux. Quoiqu'il en arrive, l'affaire s'attire dès-à-présent l'attention de toute la Nation *Britannique*: Et pour la même raison nous continuerons d'en instruire nos Lecteurs assez amplement; & nous placerons ici les Ordres de la Compagnie, qui y ont donné naissance, selon la promesse que nous en avons faite dans la *Gazette* N<sup>o</sup>. xxx. Ils furent signés le 12. Avril 1775. & sont contenus dans la Lettre, que le Lord *Pigot* écrivit au Nabob, après son arrivée au *Bengale*, le 30. Décembre de la même année. En voici la Traduction.

Qu'il plaise à Votre Altesse.

**A**vant appris de vos Fils, Umduant-ul-Omrah & Ameer-ul-Omrah, que j'ai eu l'honneur de voir ce matin, que vous souhaitiez que je vous communiquasse par écrit le contenu des Ordres, que j'ai reçus de la Compagnie concernant Tanjour, je crois que je ne puis mieux satisfaire à vos desirs, qu'en vous donnant de ces Ordres l'Extrait, que voici.

Dans la vue de remédier autant que possible aux inconvéniens, occasionnés par la mauvaise conduite de nos derniers Président & Conseil, nous avons jugé convenable de vous nommer & de vous établir, & par la Commission donnée sous notre Sceau, en date du 11. de ce mois, nous vous avons nommé & établi nos Gouverneur & Conseil du Fort *St. George*, pour gouverner & administrer toutes les affaires de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel* & d'*Orixa*, & tous les Foris, Factoreries, & Etablissements qui en dépendent, en observant cependant les réglemens & les restrictions contenus dans un Acte du Parlement, passé récemment & intitulé: " *Acte pour établir certains Réglemens, afin de mieux administrer les affai-*

*res de la Compagnie des Indes-Orientales, tant aux Indes qu'en Europe.*" Il est de votre devoir d'éviter toutes mesures du même genre que celles, qui ont attiré à nos Officiers les effets de notre déplaisir.

Dans l'exécution des Ordres, que nous consons actuellement à vos soins, plusieurs objets importants demandent votre considération immédiate & très-sérieuse. Nous vous marquerons ce que nous souhaitons de voir accompli; & nous vous suggérerons les moyens, qui nous paroîtront les plus propres à atteindre le but, que nous nous sommes proposé; mais nous sommes convaincus, que le succès doit dépendre en grande partie de la sagesse de vos Conseils, de l'intégrité & de la fermeté de votre conduite, & (à un degré pas peu considérable) de l'emploi, que votre très-honorable Président pourra faire à tems de cette capacité particulière & de ces talens, qui le distinguent si justement & si éminemment.

Comme la promesse solennelle, faite par nos Gouverneur & Conseil, à la demande du Nabob du *Carnatic* & du Roi de *Tanjour*, pour garantir le Traité de 1762, a été pleinement approuvée par l'Assemblée des Directeurs, nous ne pouvons manquer de regarder la foi publique de la Compagnie comme compromise, & l'honneur de la Nation *Britannique* comme profondément blessé, par les mesures prises pour détrôner ce Prince malheureux, dont le Royaume lui a été ravi par nos Officiers, & mis sous le Gouvernement de *Mabomet-Ali-Cawn*, en violation directe du dit Traité, & contre les Ordres & les Instructions réitérées, par lesquels nous leur avons uniformément & expressément défendu de tenter aucun aggrandissement de nos Domaines ou de ceux du Nabob.

(Le reste ci-après.)

ACTIONS: Banque, 133 & un quart. Indes, 164 & trois quarts. Sud, 90 & demi.

ANNALES POLITIQUES, CIVILES, & LITTÉRAIRES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, Ouvrage périodique, par M. LINGUET. Ces Annales paroîtront exactement à LONDRES le 15. & le 30. de chaque mois. Comme le premier Numéro ne contient que des Réflexions Préliminaires sur l'Etat actuel de l'Europe, le second n'a paru que le 30. Avril dernier. Cet intervalle a paru nécessaire, pour laisser le tems aux Souscripteurs de se faire connoître, & déterminer par conséquent le nombre des Exemplaires à imprimer. Ceux qui n'auront pas le premier Numéro le recevront avec le second. Chaque Numéro sera composé ordinairement de quatre Feuilles ou 64. Pages d'impression; mais il y aura plus de quatre Feuilles quand le sujet le comportera. Le prix de l'Abonnement est de deux Louis d'or (48. Livres de France) ou deux Guinées par an pour l'Angleterre, la France, la Hollande, & les Pays-Bas. On peut s'abonner en tout tems, pour l'Angleterre, à la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE en *St. James's-Street*, à LONDRES. Pour la France, chez M. LEQUESNE, Négociant, Rue des Bourdonnois, à PARIS. Pour les Pays-Bas, chez M. HORGNIÉS, Commis à la Distribution des Lettres, à BRUXELLES. Pour la Hollande, chez M. PIERRE-FRÉDÉRIC GOSSE, Libraire, à LA HAÏE; & en général dans toutes les Villes de l'Europe, ou chez les Directeurs des Postes, ou chez les principaux Libraires. C'est aux Adresses ci-dessus qu'il faudra remettre tous les Paquets & Objets relatifs au Journal. Ils seront exactement renvoyés à M. LINGUET.

NB. Il faut affranchir le port de l'Argent, & des Lettres ou Paquets.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXVII.

De LEIDE, le 9 Mai, 1777.

**D**E CADIX, le 12. Avril. Le Vaisseau de guerre le *Péruvien*, parti de Lima le 3. Novembre 1776, est entré avant-hier dans notre Baye, avec une Cargaïson estimée à un Million 623. mille Pistres; savoir, un Million 599706. Pistres en Argent monnoyé, travaillé ou en barres; & le reste en 1311. Quintaux de Cuivre & 780. d'Etain. La Frégate, le *St. François de Paule*; partie de *Cartagène-des-Indes* le 7. Décembre, est aussi arrivée ici le 1. de ce mois avec un Chargement, consistant en 325459. Pistres en Or ou Argent; 1044. Liv. de *Carey*, 5679. Arrobes de *Cacao*, & 313. Cuirs en poil.

De NAPLES, le 15. Avril. Le Roi a rétabli le Prince de *Françavilla* dans la Charge de Grand-Maître de sa Maison, qu'il occupoit sous le Règne de *Charles III.* actuellement Roi d'*Espagne*. Le Sr. *Carlini*, ci-devant Intendant des Fours Royaux; dont on a annoncé l'emprisonnement, avoit trouvé moyen d'échapper du Château de l'*Oeuf*, où il étoit détenu; mais on l'a de nouveau arrêté à *Portici* dans le Jardin du Marquis *Tanucci*: Il donna pour raison le sa démarche, qu'elle avoit pour but d'obtenir, par l'intercession de ce Seigneur, une Audience du Roi, pour exposer à Sa Maj. la fausseté des accusations, qu'on a avancées pour le perdre: On l'a renfermé à présent dans la Prison de la Grande-Vicairie.

On écrit de *Malte*, que le Navire, le *St. Zacharie*, lequel en étoit parti pour transporter dans leur Patrie plusieurs Chevaliers Français ou Espagnols; qui ont assisté au Chapitre-Général, avoit été assailli peu après son départ d'une Tempête si violente, qu'il auroit infailliblement péri, sans le secours de deux Galères, envoyées promptement pour cet effet.

De BOLOGNE, le 22. Avril. Le Duc d'*Ostrogothie* se trouve encore en cette Ville: Mr. l'*Aquino*, notre Pro-Légat, lui a donné le 17. un grand Dîner. Son Alt. R. a visité les Bâtimens & les Collections de l'Institut de cette Ville; & Elle a agréé d'être mise au nombre des Membres Etrangers de cette célèbre Compagnie. On écrit de *Rome*, que le Duc de *Glocester* a déjà pris congé du Pape. C'est à *Salò* dans l'Etat *Vénitien*, près du Lac de *Garde*, que Son Alt. R. se propose de passer l'Été, dans l'espérance que l'air fort sain de cette Contrée contribuera à raffermir sa santé, toujours foible & chancelante.

L'on n'apprend pas encore, que les trois Pélerins, arrêtés à *Rome* pour avoir blessé un Suisse de la Garde du Pape, aient été relâchés; mais l'on continué d'assurer, qu'après plusieurs Interrogatoires il a paru, que le malheureux, qui a fait le coup & qui est *Polonois* de Nation, ne s'y est porté que par ressentiment de la manière dure, dont on le fit sortir des Appartemens du *Vatican*.

De FLORENCE, le 25. Avril. Hier, vers les 8. heures du matin, Madame la Grand-Duchesse est heureusement accouchée d'une Princesse, qui a été ondoyée le soir par notre Archevêque, & nommée *Marie-Clémentine-Josèphe-Feanne-Fidèle*, ayant eu pour Parrain l'Electeur de *Trèves*, qui a été représenté par le Comte de *Thurn*, Grand-Majordome. A l'occasion de cet événement, il y aura pendant trois jours *Gala*, Illuminations, Feux d'artifice, &c.

De GÈNES, le 19. Avril. Le Duc de *Grimaldi*, ci-devant Ministre au Département des Affaires Etrangères à *Madrid*, & nommé Ambassadeur de Sa Maj. Catholique à *Rome*, est arrivé ici de *Madrid* & en dernier lieu d'*Antibes*: Il passa d'abord à l'Hôtel du Noble *Regnier Grimaldi*, son Frère, où le Gouvernement lui envoya une Députation de quatre Patriciens pour le complimenter; mais ce Seigneur s'excusa de la recevoir, voulant garder le plus étroit incognito: Il reçoit cependant les visites de toute notre Noblesse. Le Prince *Auguste Sulkowski*, Palatin de *Kalisch*, est aussi arrivé en cette Ville avec la Princesse, son Epouse, & descendu au Logement du Prince *Antoine Sulkowski*, Palatin de *Gnesne*, son Frère.

De HAMBOURG, le 1. Mai. Le Prince *Pierre de Holstein*, Coadjuteur de *Lubeck*, étant arrivé le 23. Avril au Palais Episcopal de cette Ville-là, y a reçu les complimens des Membres Capitulaires, auxquels il a ensuite rendu visite. Après le Dîner, où ils furent invités avec les Députés du Sénat de *Lubeck*, Son Alt. se remit en route pour *Eutin*, d'où Elle est revenue ici aujourd'hui.

Il s'est répandu dans le Public quelques Listes des Officiers *Hessois*, tués, blessés, ou morts à l'Armée du Général *Howe* en *Amérique*: Mais l'on est informé de *Cassel*, que le Commissariat de Guerre n'a pas encore reçu des Rapports authentiques à ce sujet; qu'ainsi ceux



qui circulent dans le Public ne doivent leur origine qu'à des Particuliers & manquent entièrement d'authenticité. Cependant l'une de ces Listes correspond trop exactement avec les Lettres du Chevalier Howe & avec des Avis de New-York, qui n'ont point été démentis, pour ne point mériter de la confiance, du moins à certain degré. Ainsi nous en donnerons ici le Résumé à nos Lecteurs.

Bataillon des Grenadiers de LINSING: Le Lieutenant-Colonel de Linsing, mort. Le Capitaine Westenhagen, blessé légèrement.

Régiment de LANDGRAVE: Le Capitaine Comte de Lippe, & le Quartier-Maître Linck, morts. Le Capitaine de Medern & le Lieutenant de Löwenfeld, tués. Le Lieutenant de Lindau & l'Enseigne von Ende, blessés grièvement.

Régiment du PRINCE-HÉRÉDITAIRE. Le Colonel de Heringen, les Capitaines Hoffner & Riefer, morts.

Régiment de DONOP. Le Major de Weitershausen, tué. Le Major de Bentheim & les Enseignes de Stedell & de Herda, morts.

Régiment de LOSSBERG. Le Lieutenant-Colonel Schæfer, le Major de Hanstein, le Capitaine d'Alt-Bockum, les Lieutenants Benning, Kimm & Biel, tous tués.

Régiment de KNIPHAUSEN. Le Major de Dechard, le Capitaine Barchhausen, & le Lieutenant Kimm, tués. Le Colonel de Borck & le Lieutenant de Wurmb, blessés grièvement.

Régiment de RALL. Le Colonel Rall, le Lieutenant-Colonel Brethäuer, le Major Mathéus, & le Capitaine Walter, tués. Les Lieutenants Muhhaufen, Kühnen, & Wernick, blessés grièvement. [ Ces 3. derniers Régimens composent la Brigade, faite Prisonnière à Trenton. ]

Régiment de TRIMBACH. Le Capitaine Ries & l'Aumonier Eskuche, morts. Le Capitaine O-Reilly, blessé légèrement.

Régiment de MIRBACH. Le Lieutenant-Colonel Lange, mort. De STEIN. Le Capitaine Rosencrantz, mort. Le Capitaine de Hefenmüller, grièvement blessé. De HUYNB. Les Lieutenants Heinrichs, Schwein, & Justy, tués.

Du Corps d'ARTILLERIE. Le Major Pauly, blessé légèrement. Le Lieutenant Diebe, mort. De celui des CHASSEURS. Le Capitaine de Grothausen, les Lieutenants de Bau & de Donop, blessés grièvement. L'Auditeur Franche, mort.

Il paroît par cette Liste, que le nombre des tués est d'un Colonel, 2. Lieutenans-Colonels, 4. Majors, 4. Capitaines, & 8. Lieutenans; celui des blessés grièvement, d'un Colonel, 2. Capitaines, 7. Lieutenans, & un Enseigne; celui des blessés légèrement, d'un Major & 2. Capitaines; & celui des morts, d'un Colonel, 2. Lieutenans-Colonels, un Major, 5. Capitaines, un Lieutenant, 2. Enseignes, un Quartier-Maître, un Auditeur, & un Aumônier, faisant ainsi 19. tués, 14. blessés, & 15. morts; en tout 48. Personnes.

On écrit de Linköping en Suède, qu'il y est passé un Lapin avec sa Femme, conduisant à Madrid six Rennes soit apprivoisés: L'on craint, que le climat chaud de l'Espagne ne tuë bientôt ces Animaux.

De VERSAILLES, le 30. Avril. Le Roi a conféré la place de Commandeur, vacante dans l'Ordre de Saint-Louis, par la mort du Marquis d'Aubigny, au Marquis de la Grange, Maréchal de Camp; le Gouvernement de Maubeuge, vacant par la mort du Comte de Graville, au Marquis Dessalles, Lieutenant-Général; & le Gouvernement de la Citadelle de Marseille, vacant par la mort du Maréchal de Nicolai, au Comte du Luc, Lieutenant-Général. Mr. Lalive de la Briche aiant remis entre les mains de la Reine sa démission de la Charge de Secrétaire de ses Commandemens, Mr. Augear a prêté serment en cette qualité.

#### EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES des 29. Avril & 2. Mai.

„ Le 28. Avril, les Communes, en Committé sur le Subside, rédigèrent le Bil concernant la Liste Civile, & résolurent d'accorder: ”

300. Liv. St. pour le Museum Britannique :

61288. — — 7. Chelins pour suppléer à la non-valeur des Subsidés de l'année 1776. &

44599. — — 13. Chelins pour remplacer au Fonds d'Amortissement une pareille Somme, qui en a été tirée, pour suppléer le 5. Juillet 1776. au Déficit du Fonds destiné au payement d'Annuités, créées dans la 31<sup>me</sup>. année du Règne de George II.

„ Il fut aussi résolu de permettre, que le montant du Droit, qui se paye à l'exportation du Thé de l'Angleterre, soit restitué par forme de Gratification à son importation en Irlande. ”

„ Le 29. la même Chambre fit la première lecture d'un Bil, pour faire enrégistrer les Emprunts, faits par des Particuliers en Rentés viagères, & pour garantir les Mineurs des effets de pareils Contrats ruineux. Elle acheva ensuite de rédiger le Bil de la Liste Civile, & approuva les Résolutions, prises la veille sur le Subside, ainsi que celle concernant l'importation du Thé en Irlande: Après quoi Mr. Wilkes fit la proposition annuelle, “ que la Résolution de ” cette Chambre du 17. Février 1769. déclarant Jean Wilkes, Ecuyer, incapable d'être élu



„ pour servir dans le Parlement alors siégeant, seroit biffée sur les Journaux de la Chambre, pour tenir tant au renversement des droits de tout le Corps des Electeurs du Royaume. ” Il fut secondé par l'Avocat *Glynn*; mais la Chambre ne voulût point se donner la peine de discuter de nouveau cette affaire, si souvent rebatuë; & la levée des Voix étant été demandée de toutes parts, la Proposition passa à la négative de 140. contre 84. Voix. Le Bil pour ériger un Théâtre à *Birmingham* occupa ensuite la Chambre pendant fort longtems: On entendit des Avocats pour ceux des Citoyens de la dite Ville qui le demandent, & pour ceux qui s'y opposent. Ensuite les débats commencèrent sur le même sujet entre les Membres; & l'on remarqua de la division parmi ceux d'un même Parti. Mrs. *Fox*, *Dempster*, *Harris*, & *Wilkes* parlèrent pour le Bil; mais les Chevaliers *Guillaume Bogot* & *Henri Gaugh*, *Temple Luttrell*, *Th. Townshend*, *Burke*, & *Rous* s'y opposèrent, particulièrement sur ce qu'il avoit été prouvé, que la grande majorité des Habitans verroient à regret un pareil Etablissement parmi eux: Et, ce sentiment étant enfin prévalu, le Bil fut rejetté à la pluralité de 64. contre 18. Voix. ”

„ Le 30. les Communes étant été mandées dans la Chambre-Haute, l'Archevêque de *Canterbury*, le Chancelier; & le Comté de *Dartmouth*, en qualité de Commissaires de Sa Majesté, donnèrent le Consentement Royal à 14. Bils publics & à 25. Bils particuliers. Ensuite les Seigneurs, qui s'étoient occupés les jours précédens du jugement de Causes d'appel, firent la première lecture du Bil de la *Liste Civile*, qui leur avoit été apporté le même jour par le Lord *North*, de la part des Communes: Elles l'avoient passé ce jour-là, & fait la seconde lecture de celui qui a pour objet de continuer un Acte de la dernière Séance, lequel permet l'exportation des Blés & autres Denrées de ces Royaumes aux Isles Britanniques aux Indes Occidentales: Après qu'on eut terminé ces délibérations & quelques autres du même genre, Mr. *Temple Luttrell* fit la proposition, “ que l'ordre de la Chambre du 1. Novembre 1776. pour empêcher l'admission des Etrangers dans la Galerie fût référé à la discussion d'un grand Comité de toute la Chambre: ” Et il annonça, qu'il proposeroit ensuite, “ qu'il seroit permis à chaque Membre d'introduire dans la Chambre, une Personne pour entendre les débats, sous condition d'en informer préalablement l'Orateur, en lui donnant une Note contenant le nom tant du Membre que de celui qu'il auroit introduit. ” Pour démontrer la justice de sa proposition, Mr. *Luttrell* fit l'exposé de tous les principes de la Constitution Britanique; & d'après ces préliminaires, il observa, “ que le Peuple étoit en droit de s'instruire de la conduite de ses Représentans au grand Conseil de la Nation; qu'il en avoit joui dès l'origine du Parlement; que la coutume de lui fermer les portes de la Chambre, où l'on agite ses intérêts les plus chers, (coutume plus convenable à un Gouvernement Aristocratique qu'à celui où le Peuple fait partie du Corps législatif,) datoit de l'époque la plus malheureuse de notre Histoire, la grande Rebellion. ” Enfin il reprocha au Gouvernement, “ que son dessein de tenir secrètes les délibérations Parlementaires provenoit de la crainte, que sa conduite ne fût exposée au grand jour, &c. ” Mr. *Luttrell* fut soutenu par quelques Membres de l'Opposition, nommément par Mrs. *Th. Townshend*, *Fox*, & *Wilkes*. Le Lord *North* & Mr. *Rigby* leur répondirent. Le premier dit, “ que le droit, réclamé pour la Nation en général, ne pouvoit être effectivement exercé que par les Electeurs des Villes de *Londres* & de *Westminster*, & par ceux du Comté de *Middlesex*; que l'abus, qui en avoit été fait pour répandre par-tout & envoyer même en *Amérique* des Récits exagérés de ce qui se passoit dans la Chambre, suffisoit pour justifier la Résolution prise d'en exclure tous Témoins étrangers. ” Enfin la proposition fut rejettée à la pluralité de 83. Voix contre seize. ”

„ Le 1. Mai, les Pairs firent la seconde lecture du Bil de la *Liste Civile*, & les Communes celle du Bil touchant les Emprunts en viager. Elles ordonnèrent d'en porter un pour lever plus facilement des Matelots ou Marines pour la Flotte du Roi. Ensuite Mr. *Sawbridge* fit à la Chambre sa proposition annuelle de porter un Bil, pour abrégier la durée du Parlement; mais, après une foible discussion, elle passa à la négative de 93. Voix contre vingt-huit. ”

„ Il paroît, par la Résolution de la Chambre, que nous venons d'annoncer, que le Gouvernement s'est enfin déterminé à apporter quelque remède aux desordres de la Presse: On est obligé jusqu'à présent de la continuer toujours, ainsi que les Gratifications, assignées aux Matelots qui s'engageront volontairement à servir sur la Flotte Royale. Le 30. Avril le Roi a rendu en Conseil une Proclamation, qui en proroge le payement de ce jour-là au 30. Juin prochain. La veille S. M. avoit avancé au gradé de Contre-Amiral les Capitaines *George Mackenzie*, *Mathieu Barton*, & Chevalier *Pierre Parker*. Elle a conféré le 50<sup>me</sup>. Régiment d'In-



fanterie au Chevalier - Baronnet *Thomas Spencer Wilson*, Co'onel & l'un de ses Aides-de-Camp, qui a obtenu en même temps le rang de Général-Major en Amérique. ”

Quant aux Avis de ce Pays-là, ils sont si contradictoires, qu'il est difficile d'en tirer rien de certain. On débite beaucoup de Nouvelles au désavantage des Colonies, toutes fondées, dit-on, sur le rapport du Lieutenant *Boyce*, du Vaisseau du Roi l'*Embuscade*, arrivé ici à bord du Bâtiment de transport la *Renommée*: Telles sont le mauvais état de l'Armée Provinciale; la maladie ou même la mort du Général *Washington*; le soulèvement de plusieurs milliers d'Habitans des Comtés sur la *Delaware* & de la Baye de *Chefapeak*, qui seront soutenus par le Commodore *Hotham*, parti, dit-on, pour cet effet de la *Nouvelle-York* le 21. Mars, à la tête d'un gros Corps de Marines; enfin le bruit, qu'on renouvelle, de la défection de *Mr. Jean Dickenson*. Quoiqu'il ait déjà été contredit formellement, quelques-uns l'augmentent en plaçant ce célèbre Auteur des *Lettres d'un Fermier* encore une fois à la tête du Corps des Royalistes, rassemblés sur la *Delaware*: ils portent ce Corps à 5000. Hommes; & ils ajoutent, qu'ayant été joint par 600. Marines, tirés des Vaisseaux de guerre qui sont dans le Fleuve, il a fait un gros Corps d'*Américains*, & empêché l'envoi d'une grande quantité de Vivres à l'Armée du Général *Washington*. Enfin l'on parle de la prise de *Philadelphie*, comme d'une chose presque assurée au moyen du Plan d'Opérations, réglé par le Lord *Germaine* pour la Campagne prochaine; & l'on dit, que le Général *Howe* avoit fixé le 28. Avril pour faire marcher son Armée à cette Expédition. D'un autre côté, l'on assure qu'il y a dans cette Ville 17000. Hommes pour la défendre; que les Troupes du Congrès occupent tous les Postes, qui y conduisent depuis *Brunswick*; que sa grande Armée, déjà très-considérable, se renforce tous les jours par les Recrûs des différentes Colonies en marche de toutes parts & qui la joignent successivement. Ce qui prouve en effet, que les *Américains* sont rassurés sur le sort de *Philadelphie*, c'est que le Congrès y est revenu de *Baltimore*, afin d'être mieux à portée de diriger les affaires de la Confédération. Il a fait récemment une Promotion de Généraux, & conféré le grade de Général-Major au Lord *Sterling* & à *Mrs. Thomas Mifflin*, *Arthur St. Clair*, *Adam Stephen*, & *Benjamin Lincoln*, qui étoient Brigadiers-Généraux; & ce dernier grade aux Colonels *Enoch Poor*, *Glover*, *Patterson*, *Antoine Wayne*, *Jacques-Michel Varnum*, *Jean-Philippe de Haas*, *George Weedon*, *Muhlenbourg*, *Jean Cadwallader*, & *Guill. Woodford*. En attendant le succès de ses opérations, *Mr. Howe* a jugé à propos d'offrir un Pardon spécial à ceux qui portent les armes pour l'*Union-Américaine*; & il a rendu à cet effet la Proclamation suivante.

De par Son Excellence le Chevalier GUILLAUME HOWE, Chevalier du Bain, l'un des Commissaires de Sa Majesté pour le rétablissement de la Paix dans les Colonies, Général & Commandant en chef de toutes les Troupes de S. M. dans les Colonies situées sur l'Océan Atlantique depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Floride-Occidentale, &c. &c. &c. Comme il m'a été représenté, que plusieurs Sujets de Sa Majesté, Européens & Américains, ont été induits par force ou autrement à prendre les armes pour s'opposer au rétablissement de l'Autorité & du gouvernement constitutionnel en Amérique, & qu'ils sont détournés de la résolution de rentrer dans leur fidélité, parce qu'ils doutent sans fondement de l'accueil que l'on feroit à l'offre de leur obéissance: A ces Causes, je déclare, promets, & m'engage par la Présente, que toutes Personnes portant les Armes, comme il est dit ci-dessus, qui se rendront à quelque Officier commandant quelque partie des Forces de Sa Majesté avant le 1. Mai prochain, ou ce jour-là, auront droit au pardon de toutes les offenses commises envers sa Couronné & sa Dignité; & que leurs Biens & Effets seront exemts de saisie, de forfaiture & de confiscation: Que tout Officier sans commission & tout-Particulier, qui se rendra avec ses Armes, en recevant la valeur entière: Qu'il sera permis aux Sujets nés Américains de s'engager dans un Corps Provincial au service de Sa Majesté, ou de retourner chez eux, ainsi qu'ils le jugeront à propos: Et les Sujets nés Bretons & Irlandois seront pris au service de Sa Majesté, ou conduits à l'endroit de leur naissance, selon leur choix. ”

Donné sous mon seing au Quartier-Général à NEW-YORK, le 15. Mars, 1777.

(Signé).

GUILL. HOWE.

Par ordre de Son Excellence.

(Signé).

ROBERT MACKENZIE, Secrétaire.

La Gazette de *New-York* du 17. Mars, qui contient cette Proclamation, nous apprend en même temps, que le Général *Howe* y étoit revenu le 9. Mars de la Province de *Fersey*; que son Escorte avoit été attaquée entre *Brunswick* & *Amboy*; mais que le Parti Américain, qui avoit fait feu sur le Détachement, avoit été bientôt dispersé. (Nous parlerons de quelques autres rencontres, dont on a reçu le détail, dans une Feuille suivante.)





NUMERO XXXVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 13. Mai, 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 3. Avril.

**L**E Chevalier de *Boskamp*, Inter-nonce du Roi & de la République de *Pologne*, a eue le 22. Mars sa première Audience du *Grand-Vifir*; & trois jours après il l'auroit eue du Sultan; mais, *Sa Hauteſſe* s'étant trouvée mal ce jour-là, la Cérémonie a été différée jusqu'au 8. de ce mois. Mr. *Tor*, Chargé des affaires de la République des *Provinces-Unies*, a complimenté le 24. le Premier-Ministre sur sa nomination. Mr. *Bornman*, Agent de *Danemarc*, se seroit acquitté le 30. du même devoir, si ce n'eussent été les occupations multipliées du *Grand-Vifir*, qui l'obligèrent à prier Mr. *Bornman* de remettre sa visite à un autre jour. Il est arrivé, il y a deux semaines, un Ministre de la part du *Grand-Mogol* en cette Capitale: Il est venu par la voye d'*Alexandrie*, & a amené entre autres Présens pour *Sa Hauteſſe* un Eléphant, Animal qu'on n'a vu depuis longtems à *Constantinople*. Il seroit heureux pour la *Porte*, au cas que la Guerre avec la *Persé* dût continuer, que le Régent fût attaqué vers l'*Orient* par une Puissance, intéressée à vanger les torts, qu'elle a soufferts ci-devant de la part des *Persans*: Mais la foiblesse de la Cour de *Delhy*, incapable de maintenir son autorité même à l'égard de ses Vassaux, rend fort précaire la diversion, qu'on pourroit se promettre de ce côté.

Quant à la situation de nos affaires avec la *Russie*, on ne s'aperçoit d'aucun changement: Les préparatifs de Guerre se continuent; & l'on travaille avec une assiduité extrême à l'armement de la Flotte, destinée pour la *Mer-Noire*, & qui sera forte, dit-on, de 20. Vaisseaux; & qui sera forte, dit-on, de 20. Vaisseaux, & qui sera forte, dit-on, de 20. Vaisseaux, pour qu'elle soit prête vers les premiers jours de Mai. En même tems, l'on fait défiler successivement beaucoup de Troupes & de Recrues vers les Provinces, qui bordent cette Mer; & l'on y envoie une grande quantité de Munitions de guerre. Cependant le *Grand-Seigneur* & plusieurs de ses Ministres semblent incliner pour la Paix: Mais le Peuple, digérant difficilement la honte du Traité de *Kainardgi*, & incapable de sentir les difficultés de l'entreprise, ne respire que la Guerre. Le Clergé l'entretient dans ces sentimens; & l'indépendance de la *Crimée*, qui paroît intéresser la Dignité du Sultan, comme Chef du Culte *Ottoman*, leur sert de prétexte pour animer la multitude & l'aveugler sur les suites de la rupture, qu'elle desire.

De COPENHAGUE, le 3. Mai.

Le Comte de *Redern*, Envoyé du Roi de *Pruſſe*, a eu le 30. Avril son Audience de congé de L. M. & de la Famille Royale.

La Compagnie *Aſiatique* de *Danemarc* a tenu le 23. du même mois une Assemblée générale, dans laquelle il a été résolu de céder à la Couronne les Possessions Territoriales de la

Equi-

Compagnie sur la Côte de *Coromandel*, & les autres Etablissmens aux *Indes*, pour une Somme de 170. mille Ecus, de laquelle le Roi lui passera une Obligation à 4. pour cent d'intérêts. La Compagnie s'est réservé de faire le Commerce des *Indes*, en payant les Droits usités; mais en même tems il sera aussi libre de le faire à tous Particuliers, qui y voudront employer leurs Fonds, à condition cependant que de toutes Expéditions particulières pour les *Indes* il sera payé un Droit de 6. pour cent, & de celles qui se feront de-là pour le *Danemarck* un Droit de 8. pour cent, dont la moitié entrera dans la Caisse du Roi, & l'autre dans celle de la Compagnie. Cet arrangement, suite nécessaire de l'état de foiblesse où celle-ci se trouvoit depuis longtems, confirme les principes & les faits, exposés dans le Mémoire des Directeurs, dont nous avons donné ci-devant l'Extrait (*dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LIII. 1776. & suivans.*) Il se tiendra encore une Assemblée au mois de Mai prochain, pour régler le dernier Dividende & arrêter les Comptes des anciens Directeurs. La place d'Intendant - Général des Armemens de la Compagnie, vacante par la mort du Capitaine *Elphinston*, a été donnée au Capitaine *With*.

Un Vaisseau, arrivé récemment de *Memel* à *Helsingör*, a rapporté, qu'à son départ il se trouvoit dans le premier de ces Ports plus d'une centaine de Bâtimens Anglois, pour y charger du Bois de construction & d'autres Articles pour la Marine *Britannique*, que l'*Angleterre* tiroit de ses Colonies avant la rupture avec elles. Les fortes demandes, que cette Puissance en fait continuellement, ont épuisé les Ports Marchands de la *Baltique*, où il n'y a presque plus de Bois de construction. Avant-hier, il a passé encore par le *Sund* 28. Bâtimens Anglois, destinés la plupart pour *Memel*, & 58. Navires *Hollandois*, tous à lest.

De PARIS, le 5. Mai.

Rien de tout ce qui peut exciter la curiosité en cette Capitale n'échappe aux yeux de l'Empereur: Il voit successivement les Eglises principales, les Hôpitaux, & les autres Edifices, dignes de son attention. La Reine vient plus souvent qu'à son ordinaire avec la Famille Royale alternativement à l'un des Spectacles où ce Prince se rend. Par la simplicité de son Equipage & de ses Habits, il se dérobe à la foule, toujours empressée de le voir. L'un de ses premiers soins en arrivant a été de lever les difficultés du Cérémonial, qui ont eu lieu avec les Princes du Sang, lors du séjour de l'Archiduc *Maximilien* à notre Cour: Ils

ont d'abord été chez le Monarque, qui leur a rendu la visite à son tour. Il la rend également à plusieurs Personnes de rang; & ennemi de la gêne de l'étiquette, qui est le plus grand désagrément d'un-rang élevé, il se mêle familièrement dans les conversations, & jouit ainsi de toutes les douceurs de la Société, sans déroger en rien au respect qu'on lui porte, & qui augmente au contraire par les sentimens, qu'inspire sa bonté. A la Cour, il paroît dans le simple rang de Courtisan; & il a assisté comme tel au Dîner public de Leurs Majestés, s'étant tenu debout derrière le Fauteuil du Roi. Mais en même tems, s'étant dépouillé de tout l'éclat de la Souveraineté, il ne permet point, qu'on l'importune par des demandes, qui y ont rapport; & il rejette, sans les lire, à la Cour & à Paris, tous les Placets qu'on a l'indiscrétion de lui présenter. La représentation de l'*Opéra de Castor & Pollux*, qu'on lui donnera sur le Théâtre de *Versailles*, aura lieu aujourd'hui, & la Revue des Gardes *Françoises & Suisses* par le Roi, le jour suivant. *Falckenstein*, dont l'Empereur a pris le nom, est un Comté dépendant de la *Lorraine*, & qui lui appartient, attendu la réserve qui en a été faite par le Traité de Cession en 1735.

On écrit de *Bresl*, en date du 28. Avril, qu'une des Frégates d'observation aiant rapporté, qu'elle avoit aperçu un Vaisseau Anglois & une Frégate sur nos parages, M. de la Motte-Piquet, commandant le *Robuste*, a été chargé d'aller prier les Commandants de s'éloigner. Quelques gens assurent, que M. le Marquis de la Fayette, après avoir obéi aux ordres du Roi pour revenir, a obtenu la permission d'aller voyager pendant 5. mois; & que, son congé aiant été donné sans restriction, il en a profité pour fréter un petit Bâtimement à *Bordeaux*, & aller rejoindre sa Frégate à *St. Sébastien*, afin d'exécuter encore le dessein, qu'il avoit précédemment, de se rendre en *Amérique*.

De LONDRES, le 6. Mai.

Il est entré dans nos Ports quelques Vaisseaux venant de la *Nouvelle-York*, dont l'un, arrivé hier à *Douvres*, a apporté des Dépêches pour le Gouvernement. Cependant la Gazette de la Cour reste toujours également muette, & le Public n'a pour contenter sa curiosité que des Extraits, qu'on publie dans nos autres Papiers, de la Gazette de *New-York*, mais si visiblement partiiaux, si dénués de toutes circonstances, qu'on n'y ajoute aucune foi. Ce silence constant de la part du Gouvernement mécontente les uns, & inquiète



te les autres. Tous les bruits, qui se répandent chaque jour, meurent successivement; & il n'y en a qu'un qu'on répète tous les Ordinaires; c'est " que la Cour attend incessamment la Nouvelle de la prise de *Philadelphie*."

Il ne s'est passé rien de considérable au Parlement. (*Nous en renvoyons le détail au Suppl.*)

*FIN de la LETTRE du Lord PIGOT  
au NABOB d'ARCOT, contenant  
les Ordres de la Compagnie, au  
Sujet du Royaume de TANJOUR.*

Et, comme nous avons résolu de contribuer, autant que cela dépend de nous, au rétablissement du Roi de *Tanjour*, ce à quoi nous nous croyons tenus par tout lien d'honneur, nous vous chargeons par la Présente de prendre, sans perte de tems, les mesures les plus efficaces pour mettre en sûreté la personne du Roi de *Tanjour*, & d'établir incessamment une Garde suffisante pour sa protection ainsi que pour celle de sa Famille. Nous voulons, que vous l'informiez, que nous avons résolu de le placer de nouveau sur le Trône de ses Ancêtres, à certaines conditions; dont l'on conviendra pour l'avantage mutuel tant de lui-même que de la Compagnie *Angloise des Indes-Orientales*, sans violer les Droits de *Mabomet - Ali - Cawn*, Nabob du *Carnatic*.

Attendu que notre foi se trouve engagée par le Traité de 1762. pour obtenir de la part du Roi de *Tanjour* le payement du Tribut au dit Nabob du *Carnatic*; que c'est notre intérêt & notre desir sincère de maintenir la tranquillité publique; & que nous trouvons, à notre grand regret, que d'autres *Européens* ont acquis une influence induë dans le Pays de *Tanjour*, laquelle, si on la permettoit & l'encourageoit, pourroit avoir des effets desavantageux pour la Compagnie, embarrasser l'exécution d'une partie de la Garantie du dit Traité, & tendre même à mettre en danger la tranquillité du Pays, nous vous chargeons en conséquence de déclarer au Roi de *Tanjour*, " que, comme nous n'avons aucune sûreté pour l'acquit des engagements, où il pourroit entrer; que ci-devant le payement du Tribut a été éludé ou différé; & que plusieurs de ses Districts ont été hypothéqués à des *Européens*, contre les intérêts de la Compagnie, nous insisterons sur ce qu'il admette une Garnison de nos Troupes dans le Fort de *Tanjour*, non-seulement pour assurer le payement régulier de la juste demande du Nabob à l'avenir, mais aussi pour nous mettre en état de veiller efficacement sur les mouvemens & de contre-carrer les vues d'aucune Puissance *Européenne* ou du Pays, qui pourroit tenter de former des liaisons ou de faire des Etablissmens dans le *Tanjour* à notre préjudice;" & vous devez insister également sur ce qu'il assigne des Revenus à la Compagnie, suffisans pour l'entretien des dites Troupes, & pour procurer les Munitions de guerre nécessaires pour la défense de la Garnison.

Vous assurerez cependant le Roi de *Tanjour*, que nous n'avons aucunement en vue de restreindre son autorité sur ses Sujets, & que nous punirons sévèrement tout Officier Militaire ou Serviteur de la Compagnie, qui se mêlera à aucun égard dans les affaires de son Gouvernement. Vous prendrez un soin particulier, que cet Article soit ponctuellement observé de la part de la Compagnie.

Quoique la justice, que nous devons à notre propre honneur & au Roi de *Tanjour*, nous force à prendre des mesures pour le délivrer d'entre les mains du Nabob du *Carnatic*, vous êtes cependant chargés de déclarer publiquement en notre nom, que nous ne voulons nullement mettre le Roi de *Tanjour* par notre protection à même de refuser à *Mabomet - Ali - Cawn* le Tribut de cinq *Lacks* de Roupies par an, qu'il lui a promis; mais qu'au contraire nous ferons tout ce qui dépend de nous pour en procurer le payement au dit Nabob.

Au cas que le Roi de *Tanjour* ne soit plus en vie au moment que vous recevrez notre Présente au Fort *St. George*, nous vous chargeons de procéder immédiatement à placer le plus proche de la Ligne Royale, ou quelque autre Personne propre de la Famille du Roi de *Tanjour*, sur le Trône de ses Ancêtres, en restant cependant sujet à toutes les stipulations & conditions requises par la Compagnie, concernant *Tanjour*, dans nos présens Ordres & Instructions.

Si aucun de nos Officiers, Civils ou Militaires, s'oppose à l'exécution de nos présens Ordres & Instructions, ou refuse de concourir à les mettre pleinement en exécution, nous déclarons par la Présente, que, sur la représentation qui nous sera faite du cas, toute telle Personne sera renvoyée absolument du Service de la Compagnie.

Et, afin de donner le plus de poids possible à nos procédés, & assurer, pour autant que cela dépend de nous, le succès de vos mesures, nous avons chargé nos Gouverneur-Général & Conseil du *Bengale* de co-opérer avec vous, si vous le jugez nécessaire, & de vous donner tout secours convenable pour conduire les affaires importantes, que nous commettons actuellement à votre administration, à une conclusion prompte & heureuse.

*J'ai l'honneur d'être, &c.*

(Signé) PIGOT.

Au Fort *St. GEORGE*, le 30. Déc. 1775.

ACTIONS: Banque, 134 & sept huitièmes. Indes, 168. Sud, 91 & demi.

D'OSTENDE, le 7. Mai.

Un Vaisseau *Anglois*, commandé par le Capitaine *Robert Kelly*, & allant de *Messine* à *Hambourg*, a été pris le 4. de ce mois, à la distance de 12. miles de nos Côtes, près de *Dunkerque*, par un Armateur *Américain*, quelques-uns supposent être le Paquet-hot le *Prince d'Orange*, que l'Armateur, la *Surprise*, avoit pris deux jours auparavant & qu'il a zélé pour aller en course avec lui. Les *Américains* ont fait passer le Capitaine *Kelly* & son Equi-

page à bord d'une Chaloupe de Pêcheurs, qui se trouvoit à la hauteur de *Nieuport*, où elle est arrivée avec eux le jour suivant. L'Armateur est entré hier avec sa Prise à *Dunquerque*.

*De LEIDE, le II. Mai.*

Nous avons déjà remarqué dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. xxxvi. que les bruits, répandus à *Rome* au sujet de l'affaire des trois Pélérins, dont il avoit été parlé dans le Supplément précédent, paroïssent avoir été exagérés. Effectivement, des Lettres, qui portent les caractères de la vérité, nous assurent, que cette aventure est bien différente de ce que nous en avons rapporté. Voici comme le fait y est détaillé.

Mardi, 8. Avril, trois *Polonois* en Habits de Pélérins se présentèrent à la Salle du *Vatican*, avant que l'on eût ouvert l'Antichambre de *Sa Sainteté*, demandant à parler à l'*Homme noir*, c'est-à-dire, au Doyen, qu'on leur dit n'être pas encore venu. Malgré cette réponse, ils s'avancèrent pour entrer dans l'Appartement; mais ils rencontrèrent deux *Palfreniers*, qui les avertirent, qu'on ne pouvoit passer plus avant. Les Pélérins ne s'arrêtèrent pas pour cela, & firent effort pour passer outre. Les *Palfreniers* appellèrent deux *Suisses* de la Garde, qui avec leur dureté & leur rigueur ordinaires obligèrent les Pélérins à se retirer. L'un d'eux aiant par hazard été frappé, le dépit lui fit porter à l'un des *Suisses*, entre les côtes, un coup d'un Instrument pointu & effilé, dont celui-ci ne s'aperçut pas d'abord. Celui qui avoit donné le coup, s'enfuit; ses deux Compagnons demeurèrent; & *Sa Sainteté* venant à passer pour descendre à l'Eglise de *St. Pierre*, ils lui présentèrent un Paquet, dans lequel l'on trouva des Centons de Vers *Latins & Polonois* à la louange du *St. Père*. La blessure du *Suisse* aiant ensuite été apperçue, l'on fit aussitôt arrêter les deux Pélérins; & le lendemain matin l'on arrêta également celui, qui l'avoit faite: On le trouva travesti. On les mit en prison; & on leur fit leur procès: Mais dans la persuasion, que cet accident est moins l'effet de quelque mauvais dessein que du prompt sentiment, qui ne permit point à celui qui se sentit heurté ou frappé, de considérer le lieu où il se trouvoit, & le respect dû à la Maison & à l'Appartement

même du Souverain, la blessure d'ailleurs aiant été trouvée légère & le blessé parfaitement guéri, ils ont été mis tous trois en liberté.

On écrit aussi de *Rome*, que peu avant son départ de cette Ville le Duc d'*Ostrogothie* y a eslué une rencontre desagréable. Ce Prince, qui avoit écarté de sa Personne tout faste & tout éclat extérieur, descendant le Château *St. Ange*, son Fiacre heurta un peu rudement le Carosse du Prince *Corsini*. Le Cocher de ce Seigneur, ne se doutant point du rang de celui qui se trouvoit dans cette Voiture, se crut fort offensé de la hardiesse qu'avoit eu le Fiacre de ne point le tenir à l'écart, & lui donna un coup de fouet. Un Gentilhomme du Duc descendit aussitôt de la Voiture, pour punir le Cocher de sa brutalité, lorsque la Garde du Château accourut & l'en empêcha. L'Officier, faisant semblant de ne pas connoître le Duc, lui permit de faire arrêter le Cocher; mais il ne tint pas parole, & le Cocher marchoit librement le même soir en pleine rue. Le Duc s'en plaignit au Cardinal de *Bernis*, qui en informa le Prince *Corsini*. Ce Seigneur, fâché de l'insulte que son Domestique avoit faite à une Personne de ce rang, le chassa d'abord de son service & se rendit chez le Duc d'*Ostrogothie* pour lui faire des excuses. Le Pape, instruit dans l'intervalle de ce qui venoit de se passer, & peu content de la réparation donnée au Duc, fit conduire le Cocher en prison, & mettre aux arrêts l'Officier de la Garde du Château. Son Alt. Royale intercêda pour eux; & à ses instances *Sa Sainteté* a fait relâcher l'Officier; mais voulant faire un exemple du Cocher, afin de refréner l'insolence de ces gens, souvent trop fiers de la Livrée qu'ils portent, & garantir sur-tout de desagréemens pareils les Etrangers qui se trouvent dans sa Capitale, Elle a fait bannir cet Homme de la Ville de *Rome* & de tout l'*Etat-Ecclesiastique*.

Le Duc & la Duchesse de *Glocester* sont arrivés le 24. Avril à *Florence*: Le 25. le Prince a fait visite au Grand-Duc.

*En vertu d'un Mandement pour instituer action, avec la Clause Edictale ad valvas Curiae, obtenu du Haut-Conseil en Hoïlande, par GUILLAUME DE BAS, Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont cités pour comparoître par-devant le dit Haut-Conseil, Mardi 8. Juillet 1777, tous ceux qui voudroient soutenir avoir quelque prétention à la charge de feu JACQUES (ou JACOBUS) VAN DER SANDEN, aiant demeuré & étant décédé à ST. PETERSBOURG, à l'effet d'instituer leur action, comme Créanciers, sur le restant des Deniers appartenant à la Succession du dit Jacques (ou Jacobus) van der Sanden, & déposés en consignation au Greffe du dit Haut-Conseil, ainsi qu'il est plus amplement énoncé au dit Mandement; & ce dans un délai de six semaines sous peine d'un silence perpétuel.*

*Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.*



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXVIII.

De LEIDE, le 13. Mai, 1777.

**L**A Gazette de la Nouvelle-York du 17. Mars, d'où nous avons traduit la Proclamation du Chevalier *Howe* dans notre dernier *Supplément*, contient aussi une espèce de Déclaration de quelques Habitans de la Ville & du Comté de *New-York*: Elle y a été insérée à la requisiion du Sr. *David Matthews*, Maire de la Ville, qui l'année dernière fut arrêté à cause d'une Conspiration, dont on l'accusoit d'être complice, & qui, étant échappé ensuite de sa détention dans la Province de *Connecticut*, est revenu se mettre à la tête des Royalistes à *New-York*. Dans sa Lettre, qui précède la Déclaration, il prie l'Éditeur de la Gazette de lui donner place dans sa Feuille, " afin que cette Pièce, signée des Habitans de la Ville & du Comté de *New-York*, & exprimant leur fidélité & l'horreur qu'ils ont de la Rébellion actuelle, pût servir à détromper les Rebelles de l'idée, où ils sont, de conférer encore quelques Défenseurs de leur Tyrannie & de leur oppression dans la fidèle Ville de *New-York*." La Déclaration est conçue en ces termes.

Attendu que certaines Personnes, Membres de ce qu'on nomme le Congrès-Provincial de *New-York*, ont prétendu & exercent encore actuellement le pouvoir d'y représenter cette Ville & Comté, & qu'elles poursuivent avec un tel Congrès des mesures, aussi subversives au Gouvernement de Sa Maj. que de notre liberté & bonheur: A ces Causes, nous les Francstenanciers & Habitans des Ville & Comté de *New-York*, dont les noms sont signés sous la Présente, desavouons de la manière la plus expresse le pouvoir, qu'ils ont osé s'arroger; nous renonçons à toute soumission ou obéissance aux Ordres ou Résolutions du dit Congrès-Provincial, ou d'aucun Congrès-Continental, Comité ou Convention quelconque, qui pourroit prétendre d'exercer sur nous un Pouvoir illégal. Nous reconnoissons au contraire & professons par la Présente notre soumission envers le Gouvernement de Sa Majesté, sous lequel seul nous souhaitons & nous attendons de recevoir ces bénédictions solides & permanentes, qui sont propres à la Constitution Britanique & le partage du Sujet de la Grande-Bretagne.

Comme l'on ne trouve aucune signature sous cette Déclaration, telle qu'elle a été imprimée, & que l'on ne marque pas même le nombre des Francstenanciers, qui y ont mis leur nom, tout ce que l'on peut en conclure, c'est que dans les endroits, où les Troupes Britaniques sont en force, il se trouve quelques Habitans qui suivent le Parti de la Couronne. La Gazette de *Newport*, dans *Rhode-Island*, contient Copie d'une Adresse, que les Habitans de *Jamestown*, principal Bourg de l'Isle de *Conanicut*, une de celles de la Province de *Rhode-Island*, présentèrent au mois de Janvier au Lieutenant-Général Comte *Percy*, qui commande dans cette Province. Ils s'y expriment en ces termes.

Nous les Sous-signés, &c. demandons la permission de vous féliciter sur votre arrivée parmi nous; qui nous donne l'agréable perspective du prompt rétablissement de l'autorité & du Gouvernement de S. M. dans cette partie de la Colonie, où plusieurs Habitans ont longtems souffert les plus grands maux de l'exercice téméraire d'un pouvoir illégal. Nous sommes si pénétrés des bénédictions, qui résultent d'une connexion Constitutionnelle avec la Mère-Patrie, que Votre Exc. peut s'assurer, que c'est notre desir le plus ardent d'être réintégré dans la très-gracieuse protection de Sa Majesté, & que nous soions déclarés être en paix avec Elle.

Les exemples multipliés de clémence, que votre Prédécesseur immédiat, le Général *Clinton*, a fait éprouver aux Habitans de *Rhode-Island* & de *Conanicut*, lorsqu'il a pris possession de ces Isles, exige nos plus vifs remerciemens: Et, d'après le caractère de bienveillance & d'humanité, généralement reconnu en vous, nous sommes pleinement persuadés, qu'on nous accordera la jouissance de nos libertés & propriétés, sur les vrais principes de la Constitution. Nous osons représenter humblement à Votre Excellence, que nous sommes fidèlement attachés à Sa Majesté *George III*, à sa Personne sacrée, sa Couronne, & sa Dignité. Nous promettons & déclarons respectivement, que nous demeurerons dans une obéissance paisible envers Elle, & que nous ne prendrons point les Armes ni encouragerons d'autres à les prendre, en opposition à son autorité.

Le Comte *Percy* leur répondit, " qu'il recevoit avec la plus vive satisfaction les expressions de leur fidélité envers le Roi & de leur attachement pour la Constitution Britanique: Qu'il communiqueroit aux Commissaires de S. M. leur desir de rentrer sous la protection du Roi: Que le témoignage, qu'ils rendoient à son Prédécesseur le Général *Clinton*, lui étoit justement dû: Que lui, Comte *Percy*, tâcheroit d'imiter son exemple, n'ayant, à l'égal de tout autre Officier Britanique, d'autre desir que d'assurer aux Habitans fidèles & paisibles de l'Amérique la pleine jouissance de leurs libertés & propriétés, sur les principes de la Constitution."



Au reste, l'on n'avoit eu, depuis le départ du Général *Clinton*, d'autres Nouvelles du Corps de Troupes, qui se trouve dans la Province de *Rhode-Island*, que celle d'un échange de Prisonniers, qui y a eu lieu dans le courant de Février. L'hiver y aiant été extrêmement rigoureux, l'on s'étoit tenu de part & d'autre dans les Quartiers. Le Gouvernement *Britannique* n'a même rien publié jusqu'à présent de ce qui s'est passé dans *Rhode-Island*: Mais l'on trouve dans les Avis de *Londres* du 29. Avril, venus par la voye des *Pays-Bas*, que le Duc de *Northumberland* avoit reçu, de la part du Comte *Percy*, son Fils, une Lettre, qu'il avoit communiquée le 27. aux Ministres d'Etat, contenant en substance, " qu'une partie du Corps „ aux ordres de ce Général en aiant été détachée, pour aller renforcer l'Armée du Chevalier *Howe* dans la Province de *Fersey*, les *Americains* avoient cru pouvoir profiter de „ cette circonstance pour reprendre l'Isle de *Rhode*: mais que les Troupes Royales avoient „ soutenu l'attaque de manière à faire désister les Assaillans de leur entreprise." Le Lord *Percy* ajoutoit, que les Troupes du Roi étoient en très-bon état, & qu'elles avoient des Provisions en abondance. Peut-être que le Gouvernement se déterminera à publier quelques détails de cette Action, sur-tout si elle a été aussi favorable qu'on la débite, puisque le Bâtiment: les *Amis-Généreux*, parti le 2. Mars de *Rhode-Island*, a apporté le 2. du courant des Dépêches de la part de ce Seigneur au Bureau du Lord *Germaine*. Ce qu'on sçait provisionnellement de l'état des affaires en cette Province, justifie en attendant la prudence, que le Lord *Percy* a eue de ne pas trop se dégarnir, lorsque le Chevalier *Howe* lui écrit, pour qu'il lui envoyât toutes les Troupes, dont il pouvoit se passer à *Rhode-Island*. Quelques-uns des Papiers publics de *Londres* insinuent, qu'il est survenu à ce sujet un différend entre le Chevalier *Howe* & le Comte *Percy*, le premier de ces Généraux aiant souhaité un plus grand nombre de Troupes, que l'autre n'avoit cru pouvoir détacher. L'on ajoute, que celui-ci a envoyé au Ministère un Mémoire pour la justification.

Nous avons donné dans le dernier *Supplément* l'abrégé des bruits répandus à *Londres* sur l'état des affaires, tant dans la Province de *Fersey*, que dans les Colonies *Méridionales*. Ceux qui veulent les accréditer, ne manquent point de les revêtir de plusieurs circonstances: Mais, comme le Ministère ne publie rien qui les confirme, & qu'on assure même que depuis quelque tems il n'a reçu aucune Nouvelle intéressante de la part de ses Commandants, dont il n'en attend que dans deux ou trois semaines, nous ajouterons seulement ici, qu'au nombre de ces bruits est celui de la défection de la *Georgie*, qui s'est déclarée, dit-on, pour le Gouvernement: Mais ceux qui sont plus affectonnés à la Cause des Colonies contredisent cette Nouvelle, aussi bien que celles de la mort de Mr. *Washington* & de la levée d'étendard, par Mr. *Dickenfon*. Les dernières Lettres, qu'ils disent avoir de la *Georgie*, sont en date du 28. Février, & portent, que le Colonel *Mackintosh*, qui y commande les Troupes du Congrès, étoit prêt à recevoir Mr. *Tonyn*, Gouverneur de la *Floride*; au cas qu'il jugeât à propos de réitérer l'entreprise, qui eut l'année dernière un si mauvais succès. Jamais, suivant eux, l'union n'a été plus générale dans les Colonies; & l'on en a eu la preuve, lorsque la diminution de l'Armée *Americaine* obligea le Congrès, au mois de Janvier, de faire marcher les Milices de quelques Provinces. C'est à cette époque que se rapporte le fait suivant, contenu dans une Lettre de *Philadelphie* du 6. Février.

Lorsque Mr. *Trumbull*, Gouverneur de *Connecticut*, recommanda à tous les Pères de Famille en cette Province, qui sont exemts du Service Militaire, de se former en Compagnies, de choisir leurs propres Officiers, & de s'armer pour la défense de l'*Amerique*, un nombre de Citoyens âgés, du premier rang dans la Ville de *Waterbury*, s'affocièrent en Corps & s'éleurent des Officiers, qui furent pourvus de Commissions; & lorsque le Régiment de Milices de la Province, dont ils font partie, reçut ordre de se rendre dans la Province de *New-York*, conformément à une Résolution de l'Assemblée-Générale, cette Compagnie fut la première de tout le Corps à se mettre en marche, & dévança toutes les autres au rendez-vous: Elle se trouve actuellement en cette Ville de *Philadelphie*: Elle consiste en 24. Hommes, dont l'âge réuni monte au-delà de mille ans: Ils sont tous mariés; & en quittant *Waterbury*, ils y laissèrent leurs Femmes avec 149. Enfants ou Petits-Enfants. L'un d'eux est âgé de 58. ans; il a eu 19. Enfants & 12. Petits-Enfants. Quatorze des premiers sont encore en vie. L'exemple de ces Citoyens respectables prouve à quel degré le Patriotisme élève ici les coeurs, & combien il sera difficile de subjuguier un Peuple, dont la très-grande majorité sçait sacrifier ses liens & ses intérêts personnels les plus chers, pour sauver la Patrie en danger.

De *VARSOVIE*, le 30. Avril. Dans la Séance tenuë le 25. de ce mois, le Conseil-Permanent a fait une élection, pour remplacer six de ses Membres, qui sont les Comtes de *Mniszech*, *Castellan* de *Cracovie*; *Oginski*, *Palatin* de *Troki*; *Sollohub*, *Palatin* de *Witepsk*; *Prozor*, *Ca-*



Castellan de *Wiespik*; *Olizar*, Grand-Pannetier de la Couronne; & *Sollohub*, Staroste d'*Eyszyc*, dont le dernier est mort, & les autres se sont excusés d'accepter la place, qui leur avoit été donnée dans le Conseil. Les Membres, élus pour leur succéder, sont le Comte *Ossolinski*, Palatin de *Podlachie*; le Prince *Radzivil*, Palatin de *Minsk*; Mrs. *Zienkowiez*, Castellan de *Smolensk*; *Bystry*, Castellan de *Brzesc* en *Lithuanie*; *Popiel*, Porte-Enseigne de *Wislica*; & *Straszewicz*, Maréchal d'*Upita*. Le Roi a revêtu de l'Ordre de *St. Stanislas* le Comte *Sollohub*, à l'occasion de son Mariage avec une Princesse *Sapiéha*, Fille du Grand-Chancelier de *Lithuanie*. C'est le même dont on a annoncé la prétendue mort, arrivée par un accident à la Chasse.

L'attention du Gouvernement se porte actuellement sur toutes les parties de la Police, particulièrement pour trouver les moyens de subvenir aux besoins publics. Le Prince *Lubomirski*, Grand-Maréchal de la Couronne, a fait publier ici cette semaine une Ordonnance portant, " que tous les Perruquiers-Friseurs, qui y demeurent, seroient obligés de payer à l'avenir une Taxe de 25. Florins *Polonois*." Comme le luxe & le goût d'une parure élégante ont fait ici proportionnellement beaucoup plus de progrès que les Arts utiles & les Sciences, l'on compte à *Varsovie* plus de 500. Hommes, la plupart Etrangers, qui subsistent de l'Art d'arranger les cheveux. Ainsi l'on calcule, que la nouvelle Taxe de Police pourra produire jusqu'à 13. mille Florins *Polonois* par an. On parle d'en mettre également une sur divers Artistes ou Ouvriers, qui n'ont pas été classés jusqu'ici dans quelque Corps de Métier.

Suivant des Lettres de la *Lithuanie*, 3. Généraux *Russes*, à la tête de plusieurs Régimens, ont entrés depuis peu dans le Palatinat de *Minsk*, d'où ils continueront leur marche par la *Polhynie* jusqu'en *Ukraine*. L'Armée *Russe* se renforce journellement sur les Frontières de la *Turquie*; & l'on continuë à former avec activité des Magasins pour sa subsistance. Cependant l'on se persuade difficilement, que la Porte veuille risquer une rupture, & perdre le fruit d'une Paix qu'Elle a achetée pour des Sommes, payées déjà en partie à la *Russie*.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS au 5. Mai.

Peut-être qu'il n'y a jamais eu de délibéré aussi prolongé pour rendre un Arrêt, sur-tout après l'ouverture des opinions, que celui de la Cour des Pairs pour juger M. le Maréchal de *Richelieu*, Madame de *Saint-Vincent*, & ses 9. ou 10. Co-accusés. La difficulté de réunir les avis s'est montrée d'abord en ouvrant les opinions, puisque dès le premier jour M. le Premier-Président a jugé nécessaire de demander à M. le Chancelier les Lettres-Patentes du 29. Avril, qui permettent de desemparer le Tribunal. L'Assemblée a recommencé Samedi à l'issue des Audiences, que le Parlement a voulu donner aux affaires du Public. Elle a duré jusqu'à 10. heures du soir. Cependant les Juges gardent si bien le secret de leurs délibérations, que chacun des Partis se flatte de la Victoire.

Nous avons annoncé il y a quelque tems des Lettres, que Madame de *Bellegarde* a publiées sur le Jugement du Conseil de guerre, qui a condamné son Epoux & son Frère, & dont elle n'a cessé de solliciter la Revision. Comme Mr. de *St. Auban*, Maréchal-de-Camp, y est le nouveau attaqué, cet Officier-Général a présenté une Requête au Roi, " pour supplier Sa M. de mettre un terme aux Libelles diffamatoires, répandus contre sa réputation; ajoutant, que la suppression, qu'il demande de la sus-dite Brochure, intéresse non-seulement son honneur outragé par toute l'*Europe*, mais aussi le bien du Service, à qui il importe que les Officiers-Généraux ne soient point exposés à de pareilles diffamations pour avoir exécuté les ordres du Roi." On ignore la Réponse, que S. M. a faite à Mr. de *St. Auban*. Mais il est certain, qu'à l'issue d'un Conseil de Dépêches, que le Roi a tenu Samedi, il a été exécuté un ordre de relâcher Mr. de *Bellegarde* de sa Prison, où il avoit été condamné à rester 27. ans. La liberté, qu'il a obtenue, n'est cependant que provisoire. & à la charge de se représenter toutes les fois qu'il en sera requis. Elle est une suite de la résolution prise au même Conseil de Dépêches, d'accorder à Mr. de *Bellegarde* la Revision qu'il a demandée. Son Epoux s'est acquis l'estime générale par les efforts infatigables, qu'elle a faits pour adoucir le sort de son Mari; & si le mérite reconnu de cet Officier lui a concilié la faveur publique au milieu de son malheur, les démarches zélées de Madame de *Bellegarde* n'ont pas peu contribué à intéresser pour lui des Personnes puissantes, & à faire parvenir ses réclamations au pied du Trône. La Reine, qui n'a pu les entendre sans en être touchée, a donné une nouvelle preuve de sa bonté pour les malheureux, en annonçant elle-même à Madame de *Bellegarde*, de manière la plus gracieuse, l'admission de sa Requête au Conseil.

L'Abbé *Baudeau*, dont la retraite de Mr. *Turgot* du Ministère avoit entraîné la disgrâce & l'exil, a éprouvé un changement de fortune non moins heureux: Il vient d'obtenir une Pen-

tion de 4. mille Livres sur une Abbaye, & la permission de continuer l'impression de ses Ouvrages, même de son célèbre Journal économique, intitulé : *Ephémérides du Citoyen.*

*SUITE des Nouvelles de LONDRES du 6. Mai.*

Le 2. de ce mois, les Communes approuvèrent en Committé le Bil pour permettre l'exportation des Dentrées aux Indes-Occidentales; & après quelque délibération elles résolurent aussi, que l'exportation de la terre à faire des Pipes à tabac seroit permise pour le même Pays. Ensuite la Chambre ordonna de porter un Bil, pour établir des Tribunaux dans certains Ports de l'Amérique, afin de décider de la validité des Prises, qui y seront amenees. Sur le rapport qui fut fait des Résolutions de la Chambre du 30. Avril, "pour permettre l'exportation de la Futaie de la Mer Baltique & de certains Ports de l'Amérique," on y fit des changemens d'après l'idée où le Lord North étoit, & que le Chevalier Guillaume Meredith & Mr. Bayly avoient déjà fortement combattu le Mercredi précédent, que la permission d'importer de la Futaie Etrangère aux Isles donneroit lieu à la contrebande des Toiles & Etoffes d'Allemagne aux Indes-Occidentales, au préjudice du Commerce de ces Royaumes. La seule Résolution, qu'on ait prise actuellement à ce sujet, porte, "que, les Colons aux Indes-Occidentales aiant un pressant besoin de Douves & d'autre Futaie pour la culture de leurs Plantations, il sera payé une Gratification pour l'exportation de ces objets du Canada, de la Floride, de la Nouvelle-Ecosse & de l'Isle de St. Jean, aux dites Indes, &c."

Le 5. les Pairs passèrent le Bil de la Liste-Civile. Les Communes, en Committé sur les moyens de lever le Subside, examinèrent & résolurent de renouveler plusieurs Loix prêtes à expirer; savoir, un Acte pour encourager la culture de l'Indigo dans les Colonies Britanniques en Amérique; un Acte de la 12<sup>me</sup>. année du présent Règne pour encourager la Fabrique du Cuir, en diminuant le Droit sur le Tan importé de l'Etranger, lorsqu'il excède un certain prix en Angleterre; & enfin un Acte de la 6<sup>me</sup>. année du même Règne pour assigner une Prime sur le Cordage de Fabrique Britanique, exporté au dehors, & pour discontinuer la restitution des Droits sur le Chanvre cru, venu de l'Etranger, & exporté au dehors. Le Bil pour se procurer plus aisément des Marins & Matelots pour la Flotte Royale, & celui pour faire condamner les Captivités, faites sur les Américains, par des Tribunaux d'Amirauté établis en certains Ports de l'Amérique, furent présentés & lus pour la première fois.

Le Schooner, le *Vrai-Amour*, est arrivé le 30. Avril à Cowes, venant de Plymouth près de Boston dans la Nouvelle-Angleterre, d'où il étoit parti le 3. Avril: Le Sr. Charles Moulton, qui le commande, l'y avoit acheté avec six autres Capitaines, dont les Vaisseaux ont été pris, pour passer sur ce Bâtimen en Angleterre: Ils rapportent, qu'il y avoit eu un Engagement à Pecks-kill, entre Rhode-Island & Providence, dans lequel les Provinciaux avoient été défaits: Les Troupes Royales les avoient poursuivis l'espace de 3. miles & s'étoient alors retirées. Chacune des Treize-Colonies-Unies avoit équipé un Vaisseau de guerre de 36. à 28. Canons: Elles étoient abondamment pourvues de tout ce qui est nécessaire pour continuer la Guerre; & peu avant le départ du *Vrai-Amour* il étoit entré à Plymouth deux Vaisseaux François, chargés d'Armes & de Munitions. Deux difficultés paroissent seules embarrasser les Américains; savoir, le discrédit que la contrefaçon, dont on venoit d'avoir des exemples, causoit au Papier-monnoye, & la disette de quelques Articles, particulièrement d'Etoffes pour des Habits. Un Habit complet étoit jusqu'à 18. ou 20. Livres: Cependant, malgré ce besoin extrême, les Provinciaux avoient l'humanité de laisser à leurs Prisonniers toutes leurs nipes, ne leur ôtant que les Espèces qu'ils trouvent sur eux. Le Capitaine Flynn, commandant le Bâtimen le *St. Bees*, revenu de *New-York*, rapporte, que l'Armée du Général Washington consistoit actuellement en 14. mille Hommes, & qu'il avoit été envoyé un Corps de 10. mille Hommes vers *Ticonderoga*. Le bruit de la prise de cette Place par le Général Carleton est tombé presque au moment même qu'on l'a répandu.

De LA HAIE, le 11. Mai. Les Etats de Hollande & de *West-Frise* ont fait Mercredi l'ouverture de leur Assemblée, qu'ils continueront après-demain.

Les Avis, reçus de Gibraltar (& insérés dans notre dernière Gazette,) concernant le desir du Roi de Maroc de faire la Paix avec cette République, se sont confirmés par une Lettre de Mr. Nagel, Consul de LL. HH. PP. à Cadix, en date du 15. Avril: Elle porte, qu'il avoit été informé de Gibraltar, que le Reis *Moffagami* y étoit arrivé le 11. de *Mogador* & en dernier lieu de *Tétuan*, pour complimenter le Contre-Amiral *Picbot*, Commandant de l'Escadre *Hollandoise* alors à la Rade de *Gibraltar*, & lui remettre une Lettre de la part de S. M. *Maure*, conforme à un Mémoire ou Déclaration, signée le 15. Mars par le Juif *Samuel Sumbel*, Ministre d'Etat du Roi de Maroc. Dans cet Ecrit, que Mr. Nagel reçut le 14. Avril, ce Prince déclare, qu'il a rendu au Capitaine *Meyer* le Bâtimen, qu'il a commandé, & qui a été la première des trois Prises faites sur les Sujets de la République par les Marocains: Il offre en même tems de relâcher sans raison tous les Esclaves, *Hollandois* de Nation, qui se trouvent dans ses Etats. Mr. Nagel suppose même, que ce Monarque a donné ordre à ses Corsaires de suspendre les hostilités, jusqu'à ce qu'il ait reçu la Réponse des *Etats-Généraux* à ses ouvertures de Paix.





NUMERO XXXIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 16. Mai, 1777.

De MADRID, le 29. Avril.

**L**E Roi a conféré l'Evêché de Zamora à Don Manuel Ferrer, Archevêque d'Edesse *in partibus*, & Abbé de la Collégiale du Palais de S. Ildefonse.

Dans le Tirage de la Loterie du Canal de Murcie, qui se continuë tous les jours, le Lot de 30. mille Livres, dans la 5<sup>me</sup>. Classe, qui est celle des Rentes viagères, est échu le 24. au N<sup>o</sup>. 33278. Par le Tirage du *Lotto Génois* fait le 26. la Direction a perdu 399560. Réaux de vellon.

De PARIS, le 9. Mai.

Le fameux Procès entre M. le Maréchal de Richelieu & Madame la Présidente de Saint-Vincent a enfin été terminé Lundi 5. de ce mois. L'Arrêt définitif, rendu par 137. Juges, dont 7. Pairs, est tellement combiné, que l'honneur de toutes les Parties intéressées n'a reçu aucune atteinte légale. Les Billets, signés du nom de M. le Maréchal, sont déclarés faux; & Madame de St. Vincent est condamnée à payer ceux qu'elle a fait négocier. Sur l'accusation, que le Maréchal lui avoit intentée, de les avoir fabriqués, & sur la recrimination, qu'elle avoit faite contre lui, d'avoir suborné des Témoins, les Parties sont respectivement mises hors de Cour, dépens compensés. Le Major Vedel, un des Co-accusés, est simplement averti d'être plus circonspect à l'avenir, Jugement qui, n'impliquant aucune flétrissure,

le met à même de reprendre son rang dans le Militaire. Le reste du Dispositif de l'Arrêt fait voir cependant, que la Cour des Pairs n'a point approuvé la Procédure au criminel contre les Co-accusés. A l'égard de Mr. Vedel, le Maréchal est condamné aux dépens pour tous dommages-intérêts; mais les autres en ont obtenu de plus considérables, comme aiant subi une Procédure vexatoire, l'Abbé de Villeneuve 30. mille Livres, l'Abbé de Trans 10. mille, le Sr. Allou Desgouves, Avocat, 6. mille, &c. Il est permis à tous ces Co-accusés, décrétés sur les plaintes de Mr. de Richelieu, & déchargés d'accusation, de faire imprimer 50. Exemplaires de l'Arrêt, & d'en faire afficher 40. chacun en particulier, aux dépens de ce Seigneur.

En même tems que la liberté provisoire a été accordée à Mr. de Bellegarde, moyennant sa soumission de se représenter, quatre Conseillers d'Etat, Mrs. d'Argouges, de Bernage, Dufour, & Vidaud de la Tour, ont été nommés avec Mr. Lambert, Maître des Requêtes, pour examiner sa Requête, tendant à casser le Jugement rendu le 12. Octobre 1773. par le Conseil de guerre, tenu aux Invalides.

De LONDRES, le 9. Mai.

Le 6. de ce mois, les Communes ne se sont occupées que de la rédaction ultérieure des objets traités les jours précédens. Le 7. le Roi se rendit en Parlement; & l'Orateur de cette Chambre, en présentant à S. M. le Bil

de la *Liste-Civile*, lui adressa un Discours succint mais touchant, dans lequel il dit, que rien ne témoignoit plus sensiblement l'amour des *Communes* envers Sa Majesté, que la Somme considérable, qu'elles venoient d'accorder pour payer les Dettes de sa Maison, & celle de 100. mille Liv. St. par an, dont elles avoient augmenté ses Revenus, dans un tems où la situation de ce Pays, tant au-dehors qu'au dedans, étoit si alarmante; que, considérant que les moyens, fournis à S. M. pour maintenir avec grandeur, gloire, & dignité la Couronne de la *Grande-Bretagne* dans son véritable lustre, faisoient en même tems honneur à la Nation, elles avoient donné de la manière la plus libérale, quoique le Peuple fût chargé d'Impôts au-delà de ce qu'il pouvoit porter; & qu'elles avoient accordé à S. M. une Somme, qui excédoit de beaucoup ses besoins les plus étendus, dans l'espoir que ce qu'elles avoient consenti de si bon coeur seroit employé avec économie & sagesse. Le Roi, après avoir remercié ses fidèles Sujets des efforts, qu'ils faisoient pour le soutien de sa Maison, ainsi que l'honneur de sa Couronne, donna son Consentement à ce Bil, à 2. autres Bils publics, & à 17. particuliers. Les *Communes*, de retour dans leur Chambre, remercièrent l'Orateur du Discours qu'il venoit d'adresser en leur nom au Roi, & le prièrent de le faire imprimer. Elles firent la première lecture d'un Bil, pour renouveller quelques Loix prêtées à expirer, (mentionnées dans notre dernier Supplément,) & passerent celui pour permettre l'exportation de Grains & autres Denrées aux Indes-Occidentales. La Chambre s'étant formée ensuite en Comité sur le Subjet, le Lord North proposa, qu'il seroit accordé

41820. Liv. St. 14. Ch. 5. Sous, pour liquider certaines prétentions portées à la charge de la *Grande-Bretagne* pour les Hôpitaux de l'Armée Alliée pendant la dernière Guerre.

Pour faire agréer sa proposition, Mylord North retraça l'origine de la prétention, qu'elle concernoit. Il dit, que Mr. Grenville, qui étoit alors à la tête de la Trésorerie, avoit pris pour principe d'économie de couper cours à toutes les demandes des Princes Allemands, qui fournissoient des Troupes Auxiliaires à la *Grande-Bretagne*; qu'il avoit persisté ainsi à se refuser à celle que la Cour de Cassel avoit faite, à la fin de la dernière Guerre, d'une Somme de plus de 70. mille L. St. à titre d'Extraordinaires; que le Landgrave avoit profité de ses nouvelles relations avec la *Grande-Bretagne*, pour la remettre sur le tapis avec quelques

autres prétentions; que le Colonel Faucitt avoit eu beaucoup de peine à conclure le Traité avec ce Prince, sans qu'il y fût insinué positivement & publiquement sur cet objet; mais qu'il en avoit été fait un Article séparé & secret, par lequel le Roi s'étoit engagé à remettre l'affaire devant son Parlement.

Le Colonel Barré lui répondit d'une manière extrêmement vive: Il observa, qu'à la fin de la dernière Guerre il avoit été établi une Commission pour juger de la validité des demandes des Princes d'Allemagne; que c'étoit d'après ses recherches & sur son avis que la prétention en question & plusieurs autres avoient été rejetées comme injustes & mal-fondées.

Mr. Cornwall, un des Commissaires de la Trésorerie, & qui en 1763. étoit Payeur des Troupes Allemandes, releva cette assertion, & dit, que le Sr. Bishop, Chef de la Commission sus-dite, n'avoit point jugé injuste & mal-fondée la prétention dont il s'agissoit; mais qu'il avoit cru qu'elle n'étoit point de son Département: Il ajouta, que lui (Mr. Cornwall) la regardoit au contraire comme juste & légitime.

Mr. Burke, qui parla ensuite, ne s'exprima pas moins fortement que Mr. Barré: Ils insisterent l'un & l'autre sur la honte, qui en rejalloit sur la Nation, que la demande du Landgrave fût juste ou injuste; que, si elle étoit juste, il étoit honteux de lui en avoir refusé le payement pendant 14. ans; que, si elle étoit injuste, il n'étoit pas moins honteux d'être réduit à la satisfaction, afin de se procurer quelques petits secours pour réduire nos Colonies: Ils passèrent de-là à l'état d'humiliation, où, selon eux, la Nation est tombée par la funeste Guerre de l'Amérique; ils firent de cette situation le tableau le plus affligeant, qu'ils rendirent plus noir encore, en représentant combien d'autres prétentions du même genre il existoit à la charge de la *Grande-Bretagne*, prétentions que plusieurs Princes d'Allemagne n'étoient pas moins fondés à faire valoir que le Landgrave, &c.

Mr. Th. Townshend & le Chevalier Charles Bunbury firent une censure non moins sévère de la conduite du Gouvernement; & le piquant des reproches, qu'avancèrent ces différens Membres du Parti de l'Opposition, amenèrent une contestation, qui devint presque personnelle. Mais enfin à la levée des suffrages la pluralité l'emporta de 38. contre 20. Voix. Il en fut de même de la proposition, que le Ministre fit ensuite d'accorder

32934. L. St. 16. Ch. 6. Sous, pour rembourser les Sommes avancées par plusieurs Personnes, & que l'on a employées au soulagement des Officiers Civils Américains & autres, qui ont souffert pour cause de leur attachement au Gouvernement du Roi.

A ces deux Résolutions, agréées à la pluralité, le Comité ajouta les deux suivantes; savoir, d'accorder



1879. L. St. 10. Ch. 6. Sous, pour rembourser pareille Somme payée par ordre du Roi au Sr. Duncan Campbell, qui est chargé de la garde des Forçats sur la Tamise.

13060. L. St. 2. Chelins, pour rembourser pareille Somme, avancée par le Roi en vertu d'Adresses de cette Chambre.

Le Rapport de ces quatre Résolutions se fit hier à la Chambre. La première souffrit de nouveau de grandes oppositions; mais enfin elle passa à la pluralité de 50. contre 42. Voix; & les trois autres furent tout de suite approuvées. La Chambre en Committé résolut ensuite de faire du changement aux Droits sur les Fruits secs apportés de l'Etranger; & il fut arrêté d'accorder un Rabais de 8. pour cent sur les Raisins de *Corinthe*, d'un sur les Raisins *Solis*, de 6. sur ceux de *Smyrne*, de 10. sur ceux de *Faro*, de 8. sur ceux de *Denia*, de 25. sur les Figues de *Faro*, de 10. sur celles de *Smyrne*, & de 6. sur les Prunes.

Le 7. de ce mois, les Propriétaires de la Compagnie des *Indes* se rassemblèrent de nouveau, d'après la Résolution prise le 23. Avril. Voici le Précis de ce qui s'est passé dans cette Assemblée.

Après la lecture de quelques Dépêches reçues de *Bengale* & de *Bombay*; le Chevalier Baronne *Herbert Mackworth* remit sur le tapis ses trois Propositions, (rapportées dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xxxv.) Mrs. *Rous*, *Dempster*, & le Gouverneur *Johnstone* en firent voir l'injustice; ils développèrent les intrigues; que le Nabob d'*Arco* avoit mises en usage pour se maintenir dans la possession du Royaume de *Tanjour*, malgré les Résolutions de la Compagnie, intrigues qui n'avoient eu que trop d'effet tant aux *Indes* qu'en *Europe*; ils prouvèrent, que le Sr. *Bensfield*, un des Ennemis les plus violents du Lord *Pigot*, avoit à la charge du Nabob une créance vraie ou feinte de plus d'un demi-Million Sterling, Somme pour laquelle *Mahomet-Aly-Cawn* lui avoit hypothéqué le *Tanjour*, même après qu'on eut reçu les Instructions de la Compagnie pour rendre la propriété de ce Pays à *Tuljagee*, qui en est le Possesseur légitime; ils alléguèrent des exemples de l'influence aussi reprehensible que dangereuse, que le Nabob avoit eue pour se procurer dans le Conseil de *Madras*, dont la pluralité n'avoit pas craint de demander ses ordres en plusieurs occasions, & de lui communiquer les Papiers les plus secrets de la Correspondance des Officiers Civils & Militaires avec le Gouvernement & les Directeurs: Enfin ils insinuérent fortement sur l'incohérence de la Proposition du Chevalier *Mackworth*: Elle commença par dire, " que la Compagnie desapprouve ", hautement la destitution du Lord *Pigot* & la ", détention de sa Personne, & qu'elle approuve la Résolution prise le 31. Mars de la ré-", tablir dans ses Charges de Gouverneur &

" de Président, afin de témoigner de la ma-", nière la plus expressive son desaveu de sa ", deposition. " Et, après ce Preamble, elle ", finit par proposer de lui infliger la même peine qu'à ses Adversaires; c'est-à-dire, de les rap-", peller tous sans distinction. Mr. *Dabymple*, Secrétaire, & le Major *Wood*, Aide-de-Camp du Gouverneur, répondirent de la manière la plus satisfaisante aux accusations, avancées contre lui; & l'Amiral *Pigot* émut toute l'Assemblée par un Discours des plus touchans, dans lequel il exposa les traitemens injustes, qu'avoit eue son Frère, ainsi que les artifices qu'on ne cessoit de mettre en usage pour le perdre & pour annuler ou rendre infructueuse la Résolution, prise le 31. Mars par l'Assemblée Générale de la manière la plus légale. Il s'étoit déjà étendu sur ces différents points dans une nouvelle Lettre, qu'il a adressée aux Propriétaires, & fait insérer dans les Papiers publics du 6. & du 8. de ce mois. Le Sr. *Maclean*, Agent du Nabob, & quelques autres Membres du Parti contraire, tâchèrent de justifier leur sentiment. Enfin Mr. *Creighton* demanda, si les trois Propositions pour rappeler 1<sup>o</sup>. le Gouverneur, 2<sup>o</sup>. ses Adhérents, 3<sup>o</sup>. ses Adversaires, pouvoient être prises séparément, ou si elles ne faisoient qu'un seul tout. Le Président le renvoya au Chevalier *Mackworth*; & celui-ci hésitant de répondre, son Parti cria, que les trois Propositions étoient inséparables. On leva donc les Voix sur la Question, si elles seroient prises en considération; & l'affirmative l'emporta de 151. contre 116. Voix. Ensuite l'on proposa de renvoyer encore une fois la Décision finale, & d'indiquer pour cet effet un balot général à aujourd'hui; ce qui passa aussi à la pluralité de 120. contre 84. Voix.

Dans le cours des Débats, le Gouverneur *Johnstone* dit, " que, malgré le grand nom-", bre d'Officiers, employés sous le Ministère, ", qu'il remarquoit dans le Parti contraire, ", il ne pouvoit supposer, d'après les qualités ", qu'on reconnoissoit au Lord *North*, qu'il ", s'intéressât effectivement pour le succès d'u-", ne intrigue, aussi peu politique qu'injuste ", & ridicule. " Il est cependant plus que probable, que, non-obstant la première Résolution de la Compagnie, du 31. Mars (insérée dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxviii.) le Part Ministerial l'emportera; & l'on regarde comme certain le rappel indistinct du Lord *Pigot*, de ses Partisans, & de ses Antagonistes, ainsi que l'envoi de cinq Commissaires à *Madras*, qui feront voile avec une Escadre, chargée de co-opérer au rétablissement du bon ordre sur la Côte de *Coromandel*.

En attendant, les Partisans du Lord *Pigot* ont la satisfaction de voir, que les gens desintéressés condamnent hautement la conduite de ses Adversaires. Trente-sept des principaux Officiers Civils de la Compagnie à *Madras* ont signé à ce sujet la Protestation suivante.

A GEORGE STRATTON, Ecuyer, au Chevalier ROBERT FLETCHER, à HENRY BROOKE, CHARLES FLOYER, ARCHDALE PALMER, FRANÇOIS JOURDAN, & GEORGE MACKAY, Ecuyers.

MESSIEURS,

Nous, les Sous-signés Officiers de la Compagnie des Indes-Orientales, ayant pris en très-sérieuse considération la Révolution récemment arrivée dans le Gouvernement de cette Place, & craignant qu'on ne représente cette mesure à nos Honorables Maîtres comme ayant été effectuée avec le concours des Officiers Civils, opinion que nous nous apercevons avoir été semée de dessein prémédité dans cet Etablissement, nous regardons pour cette raison comme notre devoir indispensable de protester publiquement contre une Action, qui nous paroît directement contraire aux Commissions, données par la Cour des Directeurs au Lord Pigot, & entièrement subversive de la constitution de ce Gouvernement: Sur ce principe évident donc, que, par-tout où il n'existe point d'autorité, on ne peut attendre d'obéissance, nous croyons être tenus, (afin que notre silence ne soit interprété comme un consentement à des mesures, qui répugnent si directement à nos sentimens comme Hommes & à notre devoir comme Officiers de la Compagnie,) de vous informer formellement par la Présente, "que nous ne pouvons reconnoître d'autre que le Lord Pigot, votre Gouverneur du Fort St. George & Président du Conseil." Entant que Membres d'un Gouvernement Civil, nous ne pouvons considérer un appel à la Force Militaire que comme une chose de la conséquence la plus dangereuse: Et, s'il étoit possible que nous reconnuissions l'utilité de changement qui vient d'être fait, nous nierions absolument la légalité de la mesure. Cependant, vu, que par la conduite des Militaires en cette occasion, il ne reste que peu de doute, que l'administration des affaires de l'Honorable Compagnie ne doive demeurer entre vos

mains, MESSIEURS, jusqu'à ce qu'on ait jugé votre conduite en Europe, nous n'obéissions pas un moment d'offrir nos services volontaires dans nos Offices respectifs, pour conduire les affaires de nos Honorables Maîtres, dont les intérêts sont le premier objet de nos soins, & à la candeur ainsi qu'au jugement supérieur desquels nous soumettons notre conduite. La seule faveur, que nous aïons à vous demander, MESSIEURS, c'est de charger votre Secrétaire de comprendre cette Lettre dans les Dépêches, qu'on va expédier par le Vaisseau, le Grenville, en Europe.

Le Gouverneur & le Conseil de Bombay, principal Etablissement de la Compagnie sur la Côte de Malabar, ont suivi le même sentiment: Ils ont refusé de reconnoître le Sieur Stratton & ses Adhérens dans la qualité, qu'ils se sont arrogé; & toutes les Dépêches, qu'ils envoient à ce Département, sont adressées au Lord Pigot, Gouverneur, & au Conseil. Quant au Conseil-Suprême de Bengale, qui a approuvé les procédés de ce Parti, il est lui-même dans la plus grande division. Le Sr. Hastings, Président, auquel la Compagnie avoit envoyé sa démission, a refusé de la donner; & comme il lui a été accordé une voix prépondérante, il dispose arbitrairement de toutes choses avec le Sr. Barwell, tandis que les deux autres Membres du Conseil, le Général Clavering & le Sr. Francis, (les seuls restans après la mort du Général Monson, dont on a reçu la Nouvelle,) ont envoyé les plus fortes plaintes contre lui.

Le Paquet-bot, le Despencer, Capitaine Dashwood, arrivé de New-York à Falmouth, après un trajet de 22. jours, a apporté quelques particularités au désavantage des Américains. (Nous en parlerons dans le Supplément.)

ACTIONS: Banque, 135 & un quart. Indes, 169. Sud, 94.

E. VAN HARREVELT & D. J. CHANGUION, Libraires à AMSTERDAM, ont imprimé & mis en vente: LE XXII<sup>e</sup>. VOLUME DE L'HISTOIRE-GÉNÉRALE DES VOYAGES ou Nouvelle Collection de toutes les Relations de Voyages par Mer & par Terre, qui ont été publiées jusqu'à présent. Ce nouveau Volume, qui fait le 4<sup>m</sup>e. de la continuation de cette importante Collection, contient la Suite des Voyages, Découvertes & Etablissements dans l'Amérique-Septentrionale, l'Histoire-Naturelle de cette partie du Globe, la Description de la Californie, les Voyages au Nord de Mrs. Maupertuis, Outhier, & Kerguelen-Tremarec. Le tout orné d'un grand nombre de Cartes Géographiques & de Figures en taille-douce, gravées par d'habiles Maîtres, dont plusieurs ne se trouvent point dans l'Édition de Paris, prix f 7-6. de Hollande, & f 10-10. pour le grand Papier. On prie Mrs. les Souscripteurs de faire retirer ce Volume avant le 1. Juillet prochain: Passé ce terme, le prix en sera augmenté d'un tiers. Les Personnes, qui n'ont point encore complété leurs Exemplaires du sus-dit Ouvrage, peuvent se procurer les Volumes séparés, depuis le V<sup>m</sup>e. jusqu'au XVI<sup>m</sup>e. inclusivement, à f 4. chacun; les Tomes XVII. & XVIII. à f 6. Le prix des Exemplaires complets de la première Collection en 18. Volumes reste fixé à f 125. de Hollande.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XXXIX.

De LEIDE, le 16. Mai, 1777.

**D**E SMYRNE, le 24. Mars. La Guerre, que la Porte a à soutenir contre les Persans, & celle dont elle est menacée de la part de la Russie, ont fait mander d'ici toutes les Troupes, tant de terre que de mer, qui s'y trouvoient. Deux Drapeaux, chacun de 30. à 40. Soldats, sont partis pour aller servir contre les premiers: Mais, comme il règne beaucoup de mauvaise volonté parmi les Fanisaires dans nos Quartiers, l'on craint, qu'ils ne déserteront en chemin. De douze-cents Galingis ou Matelots, que la Porte a envoyé ordre d'enrôler ici, 500. se sont offerts volontairement; & l'on en a déjà embarqué 300. pour Constantinople. Ils sont tous destinés à équiper la Flotte, que le Gouvernement a dessein d'envoyer dans la Mer-Noire. Ces Marins étant pour la plupart des Mutins, dont le séjour cause beaucoup de desordre dans la Ville, l'on n'est pas fâché d'en être délivré par ce moyen.

De STOKHOLM, le 29. Avril. Le Roi a tenu hier un Chapitre de ses Ordres, dans lequel S. M. a revêtu le Veld-Maréchal Comte Gabriel Spens des Marques de celui des Sérvains; après quoi Elle a créé Commandeur de l'Ordre de l'Épée, le Lieutenant-Général Duizetz; Commandeur de celui de l'Etoile-Polaire, le Chambellan Bengt Sparre, son Envoyé-Extraordinaire à Madrid; Chevalier du même Ordre, Mr. de Schönberg, Conseiller de Chancellerie & Historiographe de Suède. Six Officiers furent décorés de la Croix de l'Ordre de l'Épée.

Le Baron de Haefsten, Envoyé-Extraordinaire de la République des Provinces-Unies, étant été nommé par LL. HH. PP. à l'Ambassade de Constantinople, a eu le 21. ses Audiences de congé de Leurs Majestés. Le Roi a supprimé la Charge de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, vacante par la retraite volontaire de Mr. de Rosenadler; & S. M. en a réuni le Département à la Charge de Président de la Chancellerie.

De VARSOVIE, le 30. Avril. Mr. Blanchot, Résident de Prusse, a reçu hier par un Exprès la Réponse du Roi, son Maître, à la Lettre, que S. M. Polonoise lui avoit écrite; (ainsi que nous l'avons rapporté dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxxvi.) On n'est pas encore informé du contenu; mais l'on sçait provisionnellement, que Mr. Blanchot n'a point reçu son rappel. Il paroît se confirmer, que M. le Baron Reviczky, Envoyé de la Cour de Vienne, a obtenu le sien, & qu'il partira d'ici vers la fin du mois prochain.

La coutume pernicieuse d'enterrer les morts dans les Eglises vient d'être abolie ici, pour les Habitans Catholiques: Il ne sera plus permis d'inhumér dans celles de cette Religion, ni même dans les Cimetières qui les entourent, beaucoup moins de jeter les Cadavres dans les fosses à chaux, qu'on y a pratiquées. On construira des Cimetières hors de la Ville; & l'on y creusera des Caveaux, portant l'inscription de la qualité & de l'âge de ceux qui y sont déposés; coutume qui avoit déjà été adoptée depuis quelque tems par la Communion des Dissidens.

La Ville de Lissa, occupée récemment par les Créanciers du Prince Antoine Sulkowski, a déjà été dégagée d'entre leurs mains, par la remise que ce Seigneur leur a fait faire d'une Somme considérable, & l'assurance qu'il leur a fait donner d'acquitter bientôt le reste. Le cas, où il s'est trouvé, est celui de plusieurs de nos Grands. Le Prince-Primat est mort insolvable: Comme son embaumement est estimé à 2. mille Ducats, & qu'il en coûtera encore davantage pour conduire son Corps en Pologne, il est douteux qu'on en veuille faire les frais.

On mande de la Courlande, qu'il y est entré plusieurs Régimens tant d'Infanterie & de Cavalerie Russe que de Cosaques: Ils appartiennent à la Division de Livonie, & doivent marcher vers l'Ukraine: Si la Guerre se déclare entre la Russie & la Porte, le Général Prince Repnin commandera, dit-on, une des Armées de sa Nation.

On a reçu ici une Lettre du Sr. Kosciuszko, Gentilhomme Polonois, actuellement Officier au Service des Colonies-Unies de l'Amérique. La date de cette Lettre n'est pas des plus fraîches, vu le détour qu'elle a été obligée de faire, avant de parvenir à sa destination: Cependant elle est d'autant plus intéressante, qu'elle contient sur les ressources actuelles des Colonies & sur les Forces, que le Congrès avoit dessein de mettre sur pié pour la Campagne de cette année, des détails qui surpassent tout ce qu'on en a vu ailleurs, & qui, venant d'un Etranger que l'enthousiasme de la Cause Américaine n'aveugle point, prouvent évidemment la témérité de ceux qui ont engagé la Grande-Bretagne dans cette funeste Guerre, en assurant le Parlement & la Nation, que trois ou quatre Régimens suffiroient pour mettre les Révoités à la rai-

son. Au reste, il paroît que les Colonies ne manquent point d'Officiers, puisque Mr. *Kosciusko* assure, que les Etrangers ne trouvent pas autant de facilité qu'ils s'imaginent pour se placer dans les Troupes Continentales.

De BERLIN, le 8. Mai. Nous apprenons de *Königsberg*, que *Frédéric-Louis* Comte de *Wailbourg*, Général-Major de Cavalerie, y est mort le 29. Avril à l'âge de 65. ans.

On a essuyé le 26. du même mois au matin dans toute la *Prusse-Occidentale* & les Districts de la *Poméranie*, qui en sont voisins, un orage, mêlé de grêle & de neige, qui a causé les accidens les plus fâcheux. A *Colberg*, où il passa à 11. heures & demie, un seul coup de tonnerre, qu'on y entendit, mit le feu à la flèche de la Tour de l'Eglise de *Ste. Marie*; mais un Citoyen, qui eut le courage d'y monter, l'éteignit au moyen d'une seringue portative, avant qu'il pût faire des progrès. A *Besekow*, où l'orage tomba à 10. heures & mit également le feu à la Tour de l'Eglise, on eut plus de peine: Cependant, après un travail de trois heures, dirigé par quelques Citoyens zélés, particulièrement par le Musicien de la Ville, qui s'étoit aperçu le premier de l'incendie, la Bourgeoisie parvint à l'arrêter. Mais à *Elbing*, où l'orage, tombé à la même heure, causa le même accident, l'on fut moins heureux. On découvrit par la fumée, que la pointe de la Tour verte de l'Eglise Catholique de *St. Nicolas* étoit en feu: On se donna toutes les peines possibles pour l'éteuffer dans sa naissance; mais inutilement, vu la hauteur de la flèche, qui ne permit point aux Pompes ordinaires d'y atteindre. Tout le corps de la Tour & des Tourelles se trouva bientôt en flammes; & dans 6. heures tout l'Edifice eut le même sort. Quoique la grosse Tour croûtât par bonheur perpendiculairement, & que le plus grand feu se concentrât ainsi dans l'enceinte des Murs, la chute de la petite Tour fut assez pour communiquer les flammes aux Bâtimens voisins. L'Hôtel de Ville étant situé vis-à-vis de l'Eglise, la Tour de cet Edifice s'enflamma; & peu d'heures après l'Hôtel même, celui du Poids public, & quatre Maisons attenantes furent la proye des flammes. L'incendie a duré deux jours; & le 28. au départ des Lettres il n'étoit pas encore entièrement éteint. Le feu couvoit dans les souterreins de l'Hôtel de Ville; & à tout moment l'on craignoit, qu'il ne se renouvelât. La Ville entière a été dans le danger le plus imminent; & sans la pluye, qui ne discontinua point, le ravage, déjà si grand, auroit été encore plus considérable. Le Commandant & la Garnison se sont beaucoup distingués en cette triste occasion. Il est remarquable, que le Dimanche suivant l'on auroit célébré le Jubilé de l'Eglise, dont on ne voit plus que les décombres. On trouvera aussi peu d'exemples, qu'un même orage ait incendié, dans une si grande étendue de Pays, trois Tours à la fois.

De GIBRALTAR, le 17. Avril. L'Arraez *Hamet Mostagamini* est arrivé ici le 11. de ce mois de *Tétuan*, avec ordre du Roi de *Maroc*, son Souverain, de conduire à *Larrache* la Frégate *Salétime*, qui se trouve dans notre Baye. Ce Commandant, qui est accompagné d'un Négociant Juif, nommé *Acris*, est de plus chargé de deux autres Commissions; l'une, de traiter d'un Accommodement avec le Contre-Amiral *Pichot*, Commandant de l'Escadre *Hollandaise* dans la *Méditerranée*, auquel les circonstances n'ont pas permis de se rendre à *Mogador*; l'autre, de remettre au Commandant de notre Place des Lettres de Sa Maj. *Mauve*, par lesquelles Elle se plaint de la retraite donnée dans le Port aux Vaisseaux *Hollandois*, qui sont destinés à inquiéter ses Corsaires: Il menace, au cas qu'on les y admette plus longtems ou qu'on les laisse entrer dans la suite, de donner ordre dans ses Ports de n'y plus recevoir aucun Bâtiment *Anglois*; de défendre l'exportation des Vivres de ses Etats pour *Gibraltar*; & même d'y faire mettre le feu. Cependant, malgré ce ton de hauteur, on est persuadé, que le Monarque *Mavocain* ne desire que la Paix, & qu'il n'a pour le présent aucun dessein d'entreprendre une Expédition. Les 8. ou 10. Galiottes, qu'il tient à *Tanger* pour croiser contre les *Hollandois*, en font fort seulement de tems en tems, lorsque le calme leur permet de s'éloigner à une petite distance. Le soulèvement dans les Provinces du *Sud* s'étant apaisé, le Roi de *Maroc* se rendroit de *Mogador* à *Sisi*, d'où il passeroit à *Rebat*, Ville voisine de *Salé*.

De MARSEILLE, le 21. Avril. Le Comte de *Tessé*, Premier-Ecuyer de la Reine, est arrivé ici avec Madame son Eponse, le Duc d'*Ayen*, & deux autres Seigneurs, qui vont s'embarquer à *Toulon*: Ils monteront la Frégate *l'Atalante*, commandée par le Baron de *Durfort*, & destinée à transporter dans le *Levant* le Baron de *Tott*, Inspecteur-Général des Etablissemens François dans les Etats du Grand-Seigneur. Ils visiteront avec lui les Echelles. La Frégate prend des Vivres pour 18. mois, dont 9. en nature & 9. en argent.

Le Capitaine *Deryaux*, de *Dieppe*, commandant le Navire la *Bonne-Intention*, a déposé avoir rencontré sur le Cap *Oruzal* un Vaisseau de guerre *Anglois* de 60. Canons, qui l'avoit



rité, & dont le Commandant lui avoit dit, qu'il avoit navigué longtems avec le Vaisseau de guerre *François*, le *Robuste*, de 74. Canons, & qu'il l'avoit attaqué, s'il n'avoit été plus fort que lui. On croit qu'il y a du mal-entendu dans ce rapport.

L'inhumation des entrailles du Prince-Primat de *Pologne*, & le dépôt de son Corps dans l'Eglise des Comtes-Chanoines de *Saint-Victor*, ont été faits avec les Cérémonies d'usage pour les Grands. Mr. *Lavabre*, Avocat, chargé de la confiance du Prêlat, a fait les présentations, auxquelles le Chapitre a répondu par le ministère d'un Comte-Chanoine. On a imprimé le Procès-Verbal de toutes ces formalités.

De VERSAILLES, le 7. Mai. Avant-hier, Leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assistèrent, dans la grande Salle du Château, à la représentation de l'Opéra de *Zastor & Pollux*. Hier, le Roi, accompagné de *Monsieur*, se rendit au Château de la Muette, pour dîner. La Reine, accompagnée de *Madame* & de *Madame la Comtesse d'Artois*, fut aussi dîner. Vers les 3. heures & demie, le Roi se rendit à la Plaine des Sablons, accompagné de *Monsieur*, & y passa en revue les deux Régimens des Gardes *Françoises* & *Suisses*. Mgr. le Comte d'Artois, Colonel de ce dernier Corps, étoit à sa tête. L'affluence de Spectateurs étoit d'autant plus grande, malgré la ploye, qu'on s'est empressé d'y voir M. le Comte de *Falckenstein*, qui y a assisté.

De DUNKERQUE, le 8. Mai. Le Schooner, la *Surprise*; Cap. *Gustave Cuninghame*, muni d'une Lettre de marque du Congrès *Américain*, est rentré le 6. dans ce Port, d'où il étoit sorti le 1. de ce mois. Il y a amené deux Prises. L'une est le Paquet-bot de *Harwich*. La seconde est le Navire du Capitaine *Robert Kelly*, venant d'*Oneille* avec un chargement d'Huile & de Fruits, & destiné pour *Hambourg*. Le Sr. *Kelly*, conduit avec son Equipage, consistant en 7. Hommes, par un Bâtiment pêcheur à *Nieuport*, s'est rendu de-là à *Ostende*, où il a fait sa Déclaration au Sr. *Peter*, Consul de la Nation: Et celui-ci l'a d'abord envoyé à *Londres*, avec une Lettre pour demander au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires en cette occasion.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 9. Mai.

Pendant les débats, qu'il y eut le 6. de ce mois dans les *Communes*, la Galerie de la Chambre fut fermée, & l'on n'y admit aucuns Etrangers. Cependant il paroît, que la proposition, que Mr. *Luttrell* a faite le 30. Avril, & qui fut alors rejetée, (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. xxxvii.) produira quelque effet: L'on assure que, suivant le projet de ce Membre, chacun de ceux de la Chambre aura à l'avenir la permission d'y faire admettre un Auditeur, en communiquant à l'Orateur le nom de la Personne avec son propre nom; mais l'on n'aura point le droit de donner un second Billet. On croit, qu'il sera fait un Règlement à ce sujet. Aujourd'hui, le Chevalier *Jaques Loyther* proposera dans les *Communes* de faire augmenter les Sommes, assignées sur la *Liste-Civile* aux Ducs de *Glocester* & de *Cumberland* pour l'entretien de leurs Maisons. Le second de ces Princes a dessein d'aller, avec la Duchesse son Epouse, passer une partie de l'Été aux Eaux de *Spa*.

Le 5. l'on a porté devant le Docteur *Bettesworth*, Chancelier du Diocèse de *Londres*, la Cause entre *Madame Elizabeth Chudleigh*, Duchesse Douairière de *Kingston*, & le Comte de *Bristol*, son premier Epoux. Après une Plaidoirie assez longue, le Juge a retracté la Sentence du 10. Février 1769. qu'il avoit signée lui-même avec les Docteurs *Collier*, *Calvert*, & *Wynne*, & qui portoit, " qu'il étoit imposé un silence perpétuel à Mr. *Hervey* (depuis Comte de *Bristol*;) au sujet de sa prétention de Mariage avec *Madame Chudleigh*; lui défendoit de s'en vanter à l'avenir, & le condamnoit aux dépens. " Le Comte de *Bristol* devra à présent entamer un nouveau Procès, pour prouver son Mariage avec *Madame Chudleigh*.

L'arrivée du Paquet-bot, le *Despencer*, à *Falmouth* fut annoncée hier par un Exprès au Bureau du Lord *Germaine*. Les Dépêches du Lord & du Chevalier *Howe*, que le Gouvernement a reçues à cette occasion, sont en date du 31. Mars & du 3. Avril. Voici le Précis de ce qu'on rapporte comme leur contenu.

Cinq-cents Hommes des Troupes du Roi s'étant embarqués, les derniers jours de Mars, sous la conduite du Colonel *Bird* & du Major *Hope*, avec le Lieutenant *Durnford*, du Corps des Ingénieurs, pour détruire un Magasin, que les *Américains* avoient à *Pecks-bill*, ils remontèrent la Rivière *Septentrionale* à bord de 4. Bâtimens de transport, sous le convoi de la Frégate *la Bruue* & d'une Galère armée. A leur approche les *Américains* quittèrent la place avec précipitation, mettant le feu aux Moulins sur la Crique de *Gregory*, où il y avoit plus de 500. Barils de Farine avec 80. Tonneaux de Rum. Ils brûlèrent aussi deux grandes Granges, contenant une quantité immense de Munitions de guerre, avec leur Grenier à fourage; & tout leur



toin,aille, grains, &c. ainsi qu'un nombre considérable de Barriques de Rum, qu'ils percèrent Nos Troupes, débarquant immédiatement, brûlèrent le principal Megasin même avec les Barriques, les Ateliers, les Granges, & tout l'Atirail y appartenant, 150. Charlots, une grande quantité d'Outils de tranchée & de charpenterie, de Bœuf, Porc, Farine, Riz, Biscuit, Chandelles, 400. Barrils de Rum ou de Melasse, 12. Tonneaux de Caffé, quelques Caisses de Chocolat, des Caisses d'Armes, des Munitions d'Artillerie, 30. Tonneaux de cloix, 20. Caisses de dragée, outre une grande quantité de fer en barres ou fendo, qu'elles conduisirent à bord des Vaisseaux ou qu'elles détruisirent. On en fit de même des Equipages de Camp du Sr. Mac-Dougal, commandant en chef les Forces Américaines en cet endroit, des Uniformes d'Officier, de leurs Drapaux, de quelques Chaloupes ou Esquifs, & d'une belle Pièce de 12. livres de balle; le tout sans perte d'un seul Homme de notre côté. On évalûe celle des Américains à 70000. L. St.

De LEIDE, le 14. Mai. Par les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, revenus récemment de *Batavia*, l'on a reçu les tristes détails des ravages, que le Volcan de *Ternate*, a faits dans cette Isle, l'une des *Moluques*, par des éruptions continuelles, depuis le commencement de Juillet jusqu'en Novembre 1775: Ils se sont fait sentir principalement dans la partie occupée par les Naturels du Pays. Dans la partie *Septentrionale*, nommée *Xulla Facory*, la lave a couvert une grande étendue de terrain; & 141. Habitans, qui y cultivoient des Jardins, étant voulu se sauver en Mer sur leurs petits Bateaux, ont été engloutis par les vagues, qu'agitoient les secouffes de l'éruption. Plusieurs autres ont été grièvement blessés par les pierres & autres matières brûlantes, que vomissoit la Montagne. Le dernier tremblement de terre, dont ces Avis font mention, est arrivé le 1. Juillet 1776; mais il a été beaucoup moins sensible que ceux des années précédentes.

Les Particuliers de ces Provinces, qui ont des relations aux Indes, ont fait une perte désagréable par la prise du Paquet-bot le *Prince d'Orange*, faite le 2. par l'Armateur, la *Surprise*: Les Avis postérieurs de *Londres* nous ont appris, que la Malle, dont il étoit chargé, contenoit un grand nombre de Lettres des Etablissmens *Hollandois* au *Bengale* & au Cap de *Bonne-Espérance*, apportées en *Angleterre* par le Vaisseau de la Compagnie *Angloise*, le *Grenville*, & la Chaloupe, la *Sirène*. On a eu à *Harwich* dès le 4. Mai la Nouvelle de cette prise: Et l'on écrit de cette Ville-là, que l'Armateur est un Bâtiment, monté de 4. Canons & 10. Pierriers, qui a été acheté à *Douvres* & équipé en *Europe* par le Capitaine *Cunningham*: Il s'étoit pourvu préalablement d'une Lettre de marque de la part du Congrès; & il s'est procuré ensuite l'Equipage nécessaire, tout composé de gens déterminés de différente Nation, particulièrement de *Contrebandiers Anglois, Irlandois, & Hollandois*. Crainte d'être forcés eux-mêmes par leurs Prisonniers, ils ont pour méthode de les mettre sur des Bâtimens Pécheurs, qu'ils payent pour cet effet. Pour prévenir de pareils accidens dans la suite, le Gouvernement *Britannique* a résolu de faire escorter le Paquet-bot de *Harwich* par un Bâtiment armé; & un *Cotter Anglois*, entré le 9. au soir à *Hellevoet-fluis*, a rapporté, qu'un Vaisseau du Roi attendoit sur la Côte le Paquet-bot, qui devoit en partir le lendemain, pour l'escorter jusqu'en *Angleterre*. On apprend aussi par les Lettres de *Londres* du 9. qu'il étoit venu ordre à *Portsmouth* de faire partir immédiatement deux Chaloupes, pour aller à la poursuite de la *Surprise*; & la Chaloupe l'*Alderney* sortit le 5. de *Tarmouth* pour le même effet. Il est d'autant plus pressant de donner la chasse à cet Armateur, que, s'il établissoit sa station à *Dunkerque* & qu'il y armât le Paquet-bot pris, comme on lui en attribue le dessein, ces deux Bâtimens troubleroient extrêmement la communication de l'*Angleterre* avec les Pays-Bas *Autrichiens* & *Unis*. Selon une Lettre de *Douvres*, le Sr. *Cunningham* a chassé le 6. à la vuë même de ce Port le Paquet-bot, la *Depeche*, Cap. *Boykett*, qui en étoit parti ce jour-là pour *Ostende* & *Calais*. Le 7. l'on paya au Caffé de *Lloyd* à *Londres* 30. pour cent d'assurance pour le Paquet-bot, le *Dauphin*, Cap. *Cockerell*, parti de *Harwich* le 3. & arrivé à *Hellevoet-fluis* le 5. de ce mois. Des bruits peut-être faux ont augmenté l'alarme, puisque l'on assuroit qu'il croisoit dans la *Manche* jusqu'à 4. Armateurs *Américains*. Pour y assurer la Navigation, la *Zèbre*, Chaloupe neuve construite à *Sheerness*, y établira sa croisière; & il a été donné ordre par l'Amirauté *Britannique* d'armer encore 4. Frégates pour la même destination.

De LEIDE, le 15. Mai. Suivant des Lettres postérieures de *Dunkerque*, en daté du 10. Mai, la première cause des alarmes, mentionnées dans l'Article précédent, a cessé, puisqu'elles nous apprennent que, sur les plaintes des Négocians, le Sr. *Cunningham*, son Lieutenant, & presque tout son Equipage y ont été arrêtés le 9. au soir par ordre de la Cour & conduits en prison.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 20. Mai, 1777.

**D**E LA TURQUIE, le 14. Avril. Des Lettres de Constantinople annoncent la démission de *Mehemet-Effendi*, *Kiaya* ou Lieutenant du *Grand-Visir*. *Mehemet-Pacha*, Aga des *Fanissaires*, a aussi perdu sa place; mais en même tems il a été nommé au Gouvernement de *Silistrie*: Il a été remplacé par *Mehemet-Aga*, qui a été *Senner-Baschi* pendant la dernière Guerre, & envoyé ensuite en exil à *Gallipoli*.

Les affaires de la *Porte* sont jusqu'ici dans un état d'indécision: Le Parti de *Salih-Guerai* a fait des progrès dans la *Crimée* & les Pays qui en dépendent: Il s'est emparé non-seulement de la petite Ville, nommée *Tamruch* ou *Tamarow*, mais aussi de la Forteresse de *Taman* & de l'Isle, où ces deux Places sont situées; conquête qui met les *Russes*, ses Protecteurs, en possession du Détroit de *Cassa*, & par conséquent en état de fermer aux Vaisseaux *Turcs* l'entrée de la Mer d'*Azoff*. Un second avantage, qu'elle a procuré, c'est la soumission du *Cuban*, qui en est voisin: Les Hordes *Tartares*, qui l'habitent, ont reconnu *Salih-Guerai* pour leur Souverain. *Dewlet-Guerai* & ses Partisans ne cessent de réclamer le secours de la *Porte*: Mais elle-ci, malgré les sentimens guerriers de quelques-uns de ses Ministres, ne paroît pas vouloir se précipiter dans une Guerre, dont, à en juger par toutes les apparences, la fin pourroit être des plus fatales pour la Domination *Ottomane*: Elle a écrit à *Dewlet* des Lettres, par lesquelles elle l'exhorte, ainsi que ses Partisans, à éviter tout acte d'hostilité contre la *Russie*, leur rappelant que la Nation *Tartare* a demandé elle-même l'Indépendance; & que, cet objet ayant été fixé invariablement par le Traité de Paix, il seroit téméraire de vouloir en violer l'obligation. Les Réfractaires répondent, que la Cour de *Petersbourg* même n'observe point cet Article d'une manière aussi exacte qu'on l'exige de la *Porte*, puisque ses Troupes soutiennent ouvertement le Parti contraire; & que, bien loin de laisser la *Crimée* à elle-même, elles occupent tout le Pays. C'est pour s'éclaircir sur ces allégations ainsi que du véritable état des choses, que le *Grand-Seigneur* y a envoyé *Faid-Aga*, qui a été plusieurs fois employé pour de pareilles Commissions.

Les différends avec la *Perse* ont aussi encore de quoi inquiéter: Il se confirme, que *Kerim-Kan* a été obligé, par des troubles survenus dans la Province de *Chorasán*, de retirer une partie de ses Troupes du Gouvernement de *Bagdad*; mais le reste est encore en possession de *Basora*; & la tentative, qu'un Corps d'*Arabes* a faite pour reprendre cette Ville; a échoué.

De COPENHAGUE, le 9. Mai. Le Roi a accordé au Lieutenant-Général de *Köller-Banner*, (connu par la part qu'il eut à la Révolution de 1772.) la démission qu'il a demandée de toutes ses Charges, avec le grade de Général en chef & une Pension de 4400. Ecus. Le Comte de *Redern*, qui a résidé ici avec le Caractère d'Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Prusse*, est parti pour *Berlin*.

De VARSOVIE, le 7. Mai. Le Conseil-Permanent a été fort occupé la semaine dernière, tant par les Lettres reçues de la Cour de *Berlin* relativement à la Démonstration, que par les Dépêches de Mr. de *Boskamp*, Intenonce du Roi & de la République à *Constantinople*. Ce Ministre paroît bien réussir dans ses Négociations, dont un des principaux objets est de mettre la relation de la *Pologne* avec la *Porte* sur un pié, conforme à la Constitution actuelle du Royaume. Par une suite de nos Guerres avec les *Ottomans*, dont les Grands-Généraux étoient presque les seuls arbitres, la *Porte* regardoit ces Commandans comme des Puissances indépendantes dans le sein de la République. En lui envoyant des Ministres, elle adressoit aux Grands-Généraux des Lettres particulières; & sous le présent Règne encore on a vu un Ministre du feu Grand-Général, Comte *Branicki*, résider près du *Grand-Seigneur*. Comme, à la dernière Diète, l'on a mis de justes bornes au pouvoir trop étendu des Grands-Généraux, on a requis la *Porte*, & elle a consenti, d'adresser à l'avenir ses Dépêches au Roi & au Conseil-Permanent, exclusivement à tous autres. Elle a même enjoint aux *Hospodars* de *Moldavie* & de *Wallachie*, ses Vassaux, d'en user de la même manière à cet égard.

On apprend de *Lithuanie*, que trois Régimens *Russes*, qui ont eu jusqu'à présent leurs Quartiers dans la partie démembrée du *Grand-Duché*, se sont mis en marche pour *Kiovie*; & qu'ils seront remplacés par d'autres Corps venus de l'intérieur de l'Empire.

DE HAMBOURG le 13. Mai. Les Troupes Autrichiennes, qui s'étoient avancées sur la Saxe, sont rentrées depuis un mois en Bohème. Le Général-Major Comte Kinsky, qui les commandoit, est retourné par Carlsbad à Prague; la Commission Impériale s'est aussi retirée; & il n'est resté à Glaucha que deux Compagnies au Régiment d'Elrichsbauten. Tout paroît y être tranquille; & quoique l'on écrit en dernier lieu de la Thuringe, qu'on croyoit remarquer de nouveaux mouvemens, l'on n'en a rien appris d'intérieur. L'on dit seulement, qu'il se formera au mois de Juin prochain deux Camps Saxons, l'un de six Régimens d'Infanterie & de six de Cavalerie près de Lauchstedt; l'autre, dont on ne fait pas encore la force, à Grossenbawn près de Dresde. Mais il n'est pas plus sûr de tirer de-là des conjectures, que de la prétendue augmentation de l'Armée Saxonne, qui n'a eu d'autre fondement que la levée des Recrûs, plus forte qu'à l'ordinaire par le nombre des engagements qui expiroient. L'on vient de publier quelques Pièces relatives à la retraite du Comte de Sacken, Ministre du Cabinet de l'Electeur; & celui qui les communique au Public, observe en même tems, que sa démission n'a pu être relative à l'entrée des Troupes Autrichiennes en Saxe, puisqu'elle a précédé celle-ci de onze jours; & que dans le tems que ces Troupes ont occupé les Terres du Comte de Schönbourg, la Cour de Vienne étoit déjà informée du changement dans le Ministère de l'Electorat. Il se confirme au reste, que le Comte de Sacken, qui a servi la Cour de Dresde pendant 32. ans avec beaucoup de réputation, entrera au Service de celle de Berlin en qualité de Grand-Chambellan.

L'on apprend de Harbourg, que le Général de Hardenberg fera vers la mi-Juin près de cet endroit la Revuë d'un Corps de 4. mille Hommes de Troupes Hanovriennes, tant Infanterie que Cavalerie, avec de l'Artillerie. On ignore, si ce Corps est destiné à passer en Pays Etranger.

DE BOLOGNE, le 28. Avril. Les changemens, arrivés dans les Ministères des Cours d'Espagne, de Portugal, & de Naples, ont produit pour le St. Siège la Révolution la plus favorable. La dernière de ces Cours a non seulement rétabli dans ses Etats l'observation des Règles de la Chancellerie Romaine; mais elle a aussi rendu au St. Siège la collation de tous les Bénéfices, dont il a eu ci-devant la coutume de disposer. Par une Dépêche, que Mr. de Marco, Secrétaire d'Etat, a adressée au Tribunal du Grand-Aumônier, il est réglé " que l'Exsequatur du Roi sera donné à toutes les Provisions faites jusqu'ici par la Cour de Rome. Sa Maj. (y est-il dit) n'ayant en vue par cette disposition que le bien de la Religion & celui de ses Sujets, qui avoit souffert par la suspension des sus-dites Provisions, & voulant obvier à un inconvénient semblable par un tempérament nécessaire, déclare en même tems, que l'on donnera à l'avenir l'Exsequatur à toutes les Provisions, que la Cour de Rome fera en faveur de ceux que le Roi aura bien voulu recommander au Pape." On regarde aussi le différend concernant la présentation de la Haquenée comme terminé: Elle se fera cette année de la même manière que par le passé, excepté que le Connétable Colonna, qui prend pour cette Cérémonie le Caractère d'Ambassadeur Extraordinaire, se rendra au Palais Pontifical en carrosse, accompagné de la Préature Nationale, & non à cheval comme ci-devant. Cet arrangement, qui a pour but, dit-on, d'éviter les contestations pour le rang, fait manquer quelque chose au contentement parfait du St. Siège au sujet de cette heureuse réconciliation.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 13. Mai.

Depuis les débats sur l'augmentation de la Liste-Civile le 16. Avril, la Chambre des Seigneurs a été, par rapport aux affaires publiques, dans une inaction absolue; & l'on ne s'y est occupé que de Bills & de Procès particuliers. Hier, il ne s'est non plus rien fait de considérable dans les Communes, où Mr. Buller, l'un des Commissaires de l'Amirauté, a seulement présenté un Etat de l'augmentation des Dettes de ce Département. Voici un Précis abrégé de ce qui s'est passé le 9. dans cette Chambre.

Le Chevalier Lowther, (qui est Gendre du Comte de Bute, mais actuellement dans le Parti de l'Opposition,) commença son Discours, en rappelant la Proposition qu'il avoit faite lors des débats sur la Liste-Civile, & qui fut rejetée alors, parce qu'à l'époque où il la fit elle étoit irrégulière: Il entra ensuite dans les motifs, qui la justifioient: " Tout Homme (dit-il) qui a des sentimens d'humanité, & qui a à coeur l'honneur du Roi & de son Pays, doit convenir qu'il est hautement nécessaire, que le Parlement prenne en considération l'état d'indigence où on laisse les Ducs de Gloucester & de Cumberland. Rien n'est plus honteux pour le Gouvernement que de souffrir que deux Princes, distingués par les qualités du coeur les plus aimables, & touchant de si près à la Couronne, vivent dans une détresse absolument indigne de leur naissance. Rien n'est plus honteux que de voir le premier Prince du Sang réduit par la petitesse de son Revenu à s'exiler à Rome, tandis que les Sommes énormes, accordées au Roi, sont dépensées avec une profusion & pour des vûes, qui ne font honneur ni à la Cour ni à la Nation." Entre autres argumens, le Chevalier Lowther cita le Revenu du feu Duc de Cumberland, qui étoit de 40. mille Liv. St. par an, Revenu cependant qui ne le mettoit pas au-dessus de plusieurs Pairs & autres Particuliers du Royaume, tandis que les Ducs, Frères du Roi, n'ont que 12000. Livres, c'est-à-dire, une Somme moindre que le Revenu du plus grand nombre des Officiers de la Cour & de presque tous les Pairs ou Gentilshommes aisés de l'Angleterre.

Le Chevalier Edouard Ashley, qui dépeignit de couleurs non moins fortes la dureté de la conduite de la Cour à l'égard des deux Ducs, s'attacha sur-tout à prouver le droit du Parlement de s'interposer en leur faveur, puisque les Ministres négligeoient leur devoir de faire au Roi les res-



présentations convenables sur ce sujet. " Si les Sommes excessives (dit-il,) qu'on vient d'accorder à Sa Majesté, ne fassent pas encore pour donner un entretien décent à ses Frères, il seroit plus avantageux pour la Nation d'y pourvoir par une augmentation, que de permettre que ces Princes soient obligés de dépenser leur Revenu, quelque petit qu'il soit, hors du Pays. " Il observa, que le feu Duc de *Cumberland* avoit 15. mille Livres par an longtems avant la Bataille de *Culloden* & même avant qu'il n'eût une Maison séparée; que le Roi de *Sardaigne*, un des Monarques dont les Etats sont le moins riches, accorde au Duc de *Chablais*, son Frère, un entretien plus considérable que celui des Princes *Britanniques*, &c.

Mr. *Charles Fox*, le Gouverneur *Johnstone*, & Mrs. *Burke* & *Wilkes* appuyèrent avec la plus grande énergie, quelques-uns même d'une manière touchante, les raisons, que les deux Chevaliers venoient d'avancer pour la Cause des Princes Royaux: Mais inutilement; la Proposition fut rejetée à la pluralité de 152. contre 48. Voix. Les Membres, qui s'y opposèrent, tels que les Chevaliers *Griffin* & *Howard*, se menagèrent d'entrer dans le mérite de la Proposition même; ils se retranchèrent à dire, que la *Chambre ne pouvoit délibérer sur une matière de ce genre, sans un Message préalable du Roi*. Ceux du Parti opposé traitèrent cette raison d'*injurieuse au Parlement, sentant l'Esclavage*; & ils alléguèrent des exemples du contraire, tels que la Proposition en faveur de la Princesse *Anne de Danemarck*, & celle de Mr. *Pulteney*, depuis Comte de *Barb*, en faveur du feu Prince de *Galles*, Père du Roi.

Il y eut cependant un Individu, qui prit sur lui de réfuter la justice de la Proposition même: Ce fut le Sr. *Rigby*, que le Public connoît déjà comme le Partisan le plus ardent de l'Administration; mais sa chaleur fut cause, qu'il s'oublia jusqu'à offenser le Chevalier *Fletcher Norton*, Orateur de la Chambre. Celui-ci avoit dit dans son Discours au Roi le 7. Mai, (*inséré dans la Gazette de ce jour*,) " que le Revenu, accordé à S. M. par le Parlement, surpassoit ses dépenses les plus étendues. " Les Défenseurs de la Proposition avoient employé cet aveu comme en prouvant la justice. Mr. *Rigby* soutint, que l'assertion étoit fautive, & que l'Orateur l'avoit avancée, sans y être autorisé par la Chambre. Le Chevalier *Norton* ressentit vivement ce reproche: Il dit, " qu'il avoit toujours tâché de remplir le caractère d'*bonne-Homme*; qu'il n'avoit fait encore en cette occasion; qu'il seroit indigne du Siége prestigial, si le reproche du Sr. *Rigby* étoit bien fondé; & qu'il ne le reprendroit plus jusqu'à ce que sa conduite fût justifiée, & que son honneur, que le Sr. *Rigby* avoit outragé, fût réparé. " Quelques Membres censurèrent également le Sr. *Rigby*; & Mr. *Thomas Howard*, Oncle du Comte de *Suffolk*, lui demanda, " s'il croyoit donc, que la Chambre n'eût point pris lecture des Papiers remis sur le Bureau avec le Message concernant la *Liste Civile*? que ces Papiers prouvoient la vérité de l'assertion de l'Orateur; & que par ce motif, quoiqu'il fut en tout autre cas attaché au Ministère, il voteroit en cette occasion pour la Proposition du Chevalier *Louther*. " Le Lord *North* parut très-embarrassé de ce fâcheux incident, qui ne menaçoit de rien moins que d'une scission formelle dans le Parti Ministériel: Pendant l'altercation, qui devint des plus vives, on le vit écrire plusieurs Bilets tant à l'Orateur qu'au Sr. *Rigby*. On voulut rompre la Séance & l'ajourner à un autre tems; mais Mr. *Charles Fox*, qui est l'Antagoniste constant de Mr. *Rigby*, déclara, " que chaque Séance il remettrait sur le tapis la satisfaction à donner à l'Orateur. " Enfin il fut arrêté sur sa Proposition, " que l'Orateur de la Chambre dans son Discours au Roi le 7. de ce mois, que la Chambre ordonna alors unanimement d'imprimer, a exprimé avec une énergie juste & convenable le zèle de cette Chambre pour maintenir l'honneur & la dignité de la Couronne dans une conjoncture, où le Peuple est grièvement chargé; & qu'en conséquence les Remerciemens de la Chambre seroient faits à l'Orateur pour son Discours. " De sa part Mr. *Rigby* déclara, qu'il n'avoit eu aucune intention d'offenser le Chef de la Chambre; & celui-ci témoigna se contenter de cette satisfaction. Ainsi l'affaire s'est terminée sans éclat ultérieur: Cependant l'on parle, d'un côté, de la retraite du Chevalier *Fletcher Norton*, que le Roi élèveroit en même tems à la Pairie; & de l'autre on taxe Mr. *Rigby* de s'être très-fort oublié dans son Discours, dans lequel on lui reproche d'avoir dit entre autres, " qu'il espéroit de voir tous les jours les Membres des *Communes* plus riches que les Princes; & qu'il étoit bien-aisé d'avoir de plus gros Revenus, que les Ducs, Frères de Sa Majesté. " Mr. *Rigby* est Payeur-Général des Troupes & Membre du Conseil-Privé. *Le seul Membre*, dit un de nos Papiers publics, qui s'opposa à l'augmentation du Revenu des Princes, est *Fils d'un riche Boucher, & jouit actuellement d'une Place sous le Gouvernement, qui rapporte 20. mille L. St. par an*.

Selon l'Etat, signé du Lieutenant-Colonel *Bird*, que la Cour a publié avec les deux Extraits, (*insérés dans la Gazette de ce jour*,) les Magasins de l'Armée Américaine, brûlés ou détruits à *Peeks-Kill*, contenoient 410. Tonneaux de Rum, 150. de Melasse, 1300. Tonnes de Farine, 150. de Biscuit, 170. de Porc, 30. de Boeuf, 17. de Poix ou de Resine, 500. Bottes de Paille, une Grange pleine de Foin, 800. Boisseaux d'Avoine, 4500. de Froment, 800. de Blé sarrafin, 12. Tonnes de Café, 9. Caisses de Chocolat, 50. Tonneaux de Suif, 30. Caisses de Chandelles, 15. Barrils de Sel, 200. Pots de fer ou Chaudrons de camp, 500. Cantines d'Ustensiles de bois, &c. 400. Instrumens de tranchée, 30. Caisses de Cloux, 150. Chariots & Charrettes avec les Harnois, une Pièce d'Artillerie de fer, montée sur un affut, & un Chariot chargé de Munitions. Il y avoit de plus deux piles de Barraques pour 1200.

Hommes & un nombre considérable d'autres Articles, qu'on n'a pu détailler avec exactitude, le tout remplissant 7. grands Magasins. Ces Bâtimens ont été brûlés, ainsi que plusieurs Chaloupes & Bateaux chargés de Provisions.

La Gazette de *New-York* du 31. Mars contient de cette Expédition une Relation encore plus détaillée que celle de Mrs. *Howe*; & elle la fait regarder comme de la plus grande conséquence pour les Américains, qui ne seront pas en état, dit-on, de remplacer un amas si considérable qu'après un intervalle de plusieurs mois, & qui, manquant en attendant de nombre d'Articles nécessaires, ne pourront continuër les opérations pendant les premiers mois de la Campagne prochaine. Cependant, selon la même Gazette, les Américains avoient repris poste à *Peeks-Kill*; & un Corps, qu'on disoit être d'environ 3. mille Hommes, avoit pris possession des Barraques à *Odells-Hill*, à 3. miles de-là. L'on dit aussi, qu'un Habitant Royaliste, revenu par le dernier Paquet-bot de *New-York*, a rapporté, que la Convention de cette Province avoit résolu de faire au Sr. *Mac-Dougal*, qui commandoit dans le Poste de *Peeks-Kill*, des remerciemens de la conduite, qu'il a tenuë en cette occasion; circonstance d'où quelques-uns conjecturent, que tout l'avantage n'a pas été de notre côté.

L'Amiral *Parker*, en annonçant par sa Lettre du 11. Décembre 1776. (*insérée dans la Gazette* N°. ix.) la prise de *Rhode-Island*, avoit dit, " qu'il espéroit de couper efficacement cours à tout mal ultérieur de la part de ce Repaire de Pirates. " Cependant l'on apprend par un Vaisseau, arrivé de *New-London* à *Bordeaux*, que l'Escadre Américaine de l'Amiral *Hopkins*, à l'exception d'un seul Vaisseau, est sortie de *Providence*, & a remis en mer pour reprendre sa croisière. On porte à 120. les Armateurs, construits à neuf dans les différents Ports de l'Amérique, pour être prêts à augmenter vers la mi-Avril le nombre de ceux qui ont croisé l'année dernière. Une Lettre de *Boston*, dans la *Nouvelle-Angleterre*, annonce, qu'il y avoit dans ce Port & à *Salem* 33. Prises Angloises, la plupart de beaucoup de valeur & assez grandes pour être armées. Un Marchand de *Dunkerque* écrit, que le Capitaine *Watson*, commandant le Vaisseau le *Congrès*, qui y étoit arrivé avec un Chargement de Riz, d'Inaigo, de Tabac, & de Peaux, & qui y prenoit actuellement en retour des Munitions de guerre & différents autres Articles, l'avoit assuré, que du seul Port de *Charles-Town* il y avoit en mer au-delà de 20. Armateurs, montés de 6. à 20. Canons, & de 50. à 300. Hommes; que depuis le commencement de Décembre jusqu'au 10. Février ils y avoient conduit 35. Prises, dont on y armoit les meilleures, qui seroient prêtes à aller en croisière dans peu de semaines.

Le Capitaine *Jones*, montant le Bâtiment le *Lord Lifford*, est arrivé le 30. Avril à *Corte*, en 29. jours de *Boston*. Le Vaisseau qu'il commandoit étant été pris par l'Armateur Américain, le *Colomb*, il acheta à *Boston* le *Lord Lifford*, à bord duquel il est revenu avec 42. autres Passagers, qui ont tous été Prisonniers en Amérique, & dont il y a 12. Maîtres de Vaisseaux. Selon son rapport, il étoit sorti récemment de *Boston* 2. Frégates Provinciales, l'une de 36. l'autre de 26. Canons; & l'on y en équipoit encore plusieurs autres. Il étoit arrivé tant dans ce Port qu'à *Piscataqua* plusieurs Navires François avec des Armes, des Munitions, & des Uniformes pour les Troupes des Colonies, & avec plusieurs Officiers, à l'un desquels l'on donnoit la qualité de Général. A son départ, l'on n'avoit reçu à *Boston* aucun avis, que le Général *Carleton* eût passé les Lacs, & il tenoit cette Nouvelle pour controuvée: Mais il en a apporté une autre, très-désagréable pour le Gouvernement; sçavoir, que des Armateurs, appartenant à la Province de *Massachusetts-Bay*, ont débarqué 300. Hommes dans les Havres de *Terre-Neuve*, où ils ont détruit l'appareil de la Pêche Angloise, pour la valeur de 25000. L. St.

De LEIDE, le 19. Mai. Mr. & M<sup>re</sup>. CORNEILLE-ADRIEN VAN HOOGSTRAATEN a été élu avant-hier, pour remplir la place vacante au Conseil des Quarante de cette Ville par le décès de Mr. *Marc van Peene*.

\* \* Le Baron de WENZEL, Oculiste du Roi d'Angleterre, partira de Paris le 26. Mai, pour aller faire sa résidence de trois mois à Londres, comme d'ordinaire: Il fera le 27. à Amiens au Duc de Bourgogne, à Arras le 28. à midi à l'Écu d'Artois, & le même soir à Lille à l'Hôtel-Royal; le 30. à Dunkerque au Chapeau de Cardinal, le 31. à Calais, Hôtel d'Angleterre. Il fera de retour chez lui à Paris, où est sa résidence ordinaire, le 15. Octobre: Les Personnes, qui s'y adresseront pendant son absence en son Hôtel, Ruë *Charlot*, y trouveront son Fils, qui exerce le même talent avec autant de succès que lui-même.





NUMERO XL.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 20. Mai, 1777.

De TUNIS, le 22. Mars.

**L**A Frégate de guerre *Hollandoise*, le *St. Martensdyk*, commandée par le Capitaine *Pruyft*, arriva ici le 23. du mois dernier: Elle avoit été précédée de quelques jours par un Bâtiment Marchand de sa Nation, chargé de Présens pour le Bey & la Régence. Le 24. le Capitaine *Pruyft* descendit à terre; & accompagné du Sr. *Simon Reys*, Consul de la Nation *Hollandoise*, & de quelques Officiers de son Equipage, il eut une Audience du Bey; qu'il complimenta de la part des *Etats-Généraux* & de Mgr. le Prince *Stadhouder*: Le Bey répondit à ce compliment de la manière la plus gracieuse, témoignant l'estime qu'il faisoit de l'amitié de *Leurs Hautes Puissances*, que de son côté il tâcheroit de cultiver avec tout le soin possible, & offrant en même tems à Mr. *Pruyft* tous les rafraichissemens & autres secours dont il pouvoit avoir besoin. De retour à la Maison Consulaire, le Capitaine *Pruyft* y fut complimenté par les autres Consuls & par les principaux Négocians Etrangers. Le 19. de ce mois, le Sr. *Pruyft*, aiant exécuté la Commission dont il étoit chargé, eut son Audience de congé du Bey, qui parut être fort content des Présens, qu'il avoit reçus. Ce soir, ce Commandant est retourné à bord de sa Frégate; & il fera voile demain pour *Gibraltar*, afin d'y rejoindre l'Escadre de sa Nation.

Le 28. Février, il arriva ici de *Constantinople* deux Bâtimens Marchands *Anglois*, aiant à bord le reste des Présens, que *Vekil-Hadgi* a remis au Bey de sa part du *Grand-Seigneur*: Ces Bâtimens étoient escortés de la Chaloupe de guerre de leur Nation, qui a conduit à *Constantinople* le Chevalier *Ainslie*, nouvel Ambassadeur de S. M. *Britannique*. Elle avoit à bord un *Capigi-Baschi*, chargé de remettre de la part du *Grand-Seigneur* au Bey une Pelisse d'honneur, & de lui annoncer en même tems la naissance d'un Fils de *Sa Hauteffe*: Il y eut ici en conséquence des Réjouissances pendant trois jours; & le Bey reçut à cette occasion les complimens de Mr. *Pruyft* & de tous les Consuls Etrangers.

De PARIS, le 12. Mai.

Mgr. le Comte d'*Artois* est parti de *Verfailles* le 7. de ce mois, pour aller visiter le Port de *Brest* & se rendre de-là à *Bordeaux*. Son Alt. Royale est accompagnée du Prince d'*Henin*, son Capitaine des Gardes, du Comte de *Bourbon-Buffet*, son premier Gentilhomme de la Chambre, du Chevalier de *Crusol*, aussi l'un des Capitaines de ses Gardes, du Marquis de *Saint-Hermine*, son Premier-Ecuyer en survivance, du Chevalier d'*Escars*, l'un de ses Gentilshommes d'Honneur, du Prince de *Nassau*, du Chevalier de *Coigny*, du Baron de *Bezenval*, & du Comte d'*Esterhazy*. Dès le premier jour, ce Prince a fait la plus grande diligence, se proposant d'arri-

ver à sa première couchée au Haras du Roi : Il l'a quitté le 9. pour aller dîner à Falaise, où il a vu manoeuvrer le Régiment de Monsieur, Dragons, avant d'aller coucher à Harcourt. Le voyage doit durer jusqu'au 8. Juin. Deux jours après, Monsieur partira pour aller à la Fère &, selon quelques-uns, en Provence, dont il visitera les Ports jusqu'à Nice, où le Roi de Sardaigne se rendroit dans le même tems. Son Alt. Royale sera absente de la Cour pendant un mois. L'Empereur partira, dit-on, le 22. pour achever sa tournée de la France, & revenir ensuite passer 8. jours à Versailles, d'où S. M. retournera dans ses Etats par les Pays-Bas Autrichiens, aiant dessein de s'arrêter quelques jours à Bruxelles.

Ce Monarque assista avant-hier à une Assemblée extraordinaire de l'Académie des Sciences, où il fut fait lecture de quelques Mémoires & des Expériences sur l'air fixe. Lorsque S. M. vit l'Eglise de Ste. Génèviève, Elle fut si satisfaite de la sculpture du Sr. Coustou, qu'Elle a demandé pour cet Artiste l'Ordre de St. Michel; &, le Roi aiant consenti très-volontiers à sa réquisition, l'Empereur s'est rendu chez le Sr. Soufflot, Architecte de Ste. Génèviève, où S. M. Impériale a fait Elle-même la cérémonie d'en revêtir le Sr. Coustou. Elle a donné une marque non moins flatteuse de son estime à l'Abbé de Lépée, qui tient un Séminaire pour les sourds & muets, qu'il instruit dans la Religion, les Langues, & les Sciences, par pure humanité & sans en retirer aucun salaire. Le Monarque fut si touché de la générosité de ce digne Ecclésiastique & de ses soins heureux pour ses Disciples, qu'il lui envoya le jour suivant une Tabatière d'or ornée de son Portrait, & renfermant 50. Louis, qu'il le chargea de distribuer en Gratifications à ses Elèves.

\* \* On s'est trompé dans la Gazette N<sup>o</sup>. xxvi. en mettant un Apothicaire au nombre des Usuriers d'Orléans condamnés par le Parlement: Il est prouvé par l'Arrêt même p. 27. que le Sr. Joseph Lüsarche, Apothicaire, accusé d'avoir facilité l'évasion des Prisonniers, a été déchargé de toutes plaintes & accusations.

De LONDRES, le 13. Mai.

Suivant ce que nous annonçames l'Ordinaire dernier, le Chevalier Jaques Lowther fit le 9. de ce mois dans la Chambre des Communes sa proposition, "de supplier le Roi par une humble Adresse, qu'en considération du rang élevé & de la dignité des Ducs de Gloucester & de Cumberland, il lui plût de faire quelque augmentation aux Sommes an-

nuelles pour l'entretien de leurs Maisons, hors des Revenus accordés de bon coeur par la Chambre à S. M. pour la dépense de son Gouvernement Civil & pour mieux soutenir l'honneur & la dignité de sa Couronne." Comme cette Séance a été très-remarquable, non-seulement par les Débats sur la matière en question, mais aussi par un incident désagréable pour le Parti Ministériel, nous donnerons (dans le Supplément) le Précis de ce qui s'y est passé. Voici en attendant le Discours, que l'Orateur de la Chambre adressa au Roi le 7. Mai, (comme nous l'avons dit l'Ordinaire dernier,) & qui donna lieu à cet incident.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN,  
Le Bil, qu'il est actuellement de mon devoir de présenter à Votre Majesté, est intitulé: Acte pour mieux maintenir la Maison de Sa Majesté, ainsi que l'honneur & la dignité de la Couronne de la Grande-Bretagne, auquel vos Communes vous prient de donner votre consentement.

Par ce Bil, SIRE, & par les circonstances remarquables qui l'ont précédé & accompagné, vos Communes ont donné la preuve la plus claire & convainquante de leur zèle & de leur affection pour Votre Majesté: Car, dans un tems de détresse publique, dans une conjoncture pleine de difficulté & de danger, tandis que leurs Committans gémissent sous des fardeaux presque trop pesans pour être portés, vos fidèles Communes ont laissé toutes autres occupations; &, avec autant de diligence que la nature de leurs procédés l'a pu permettre, elles ont non-seulement accordé à Votre Majesté le présent Subside considérable, mais aussi un très-grand Revenu additionnel, grand au-delà de tout exemple, grand au-delà des dépenses les plus étendues, que puisse faire Votre Majesté.

Mais tout ceci, SIRE, elles l'ont fait dans la confiance bien-fondée, que vous emploierez avec sagesse ce qu'elles ont accordé libéralement, & parce qu'elles sentent, de que tout bon Citoyen doit sentir avec la plus grande satisfaction, que, sous la direction de la sagesse de Votre Majesté, l'affluence & la grandeur du Souverain réfléchira de la dignité & de l'honneur sur son Peuple.

La Cour a publié dans sa Gazette du 10. deux Extraits de Lettres, concernant l'affaire de Peers-Kill, dont nous avons déjà donné quelques détails (dans notre dernier Supplément). L'un est l'Extrait d'une Lettre du Chevalier Howe au Lord Germain, en date de New-York le 1. Avril & de la teneur suivante.

Depuis ma dernière, il n'est arrivé rien qui soit digne de vous être communiqué. Si ce n'est le succès d'un Détachement de 500 Hommes, auquel j'ai fait remonter la Rivière Septentrionale dans des Bâtimens de transport, le 22. Mars, sous l'escorte de la



Frégate la Brune, dans la vue de détruire un Amas considérable de Provisions & de Munitions, que l'Ennemi avoit fait à Peeks-Kill, à 50. miles de distance de N. W. York. Le Lieutenant-Colonel Bird, du 15<sup>me</sup>. Regiment, commandoit le Parti. Les Rebelles, qui y étoient stationnés, se retirant à son approche, il prit aisément possession du Poste. Avant leur retraite, ils mirent le feu aux principaux Magasins, & rendirent par-là impraticable le seul Quai sur la Rivière, où il étoit possible d'embarquer à remis le reste des Munitions; ce qui fit prendre la résolution de les détruire pour la plus grande partie. On l'effectua complètement, ainsi qu'il paroîtra par l'Etat ci-inclus. Le Détachement, se rembarquant incessamment, fut de retour ici le 26.

Le second Extrait est celui d'une Lettre du Vicomte Howe, Commandant de la Flotte du Roi, à Mr. Stephens, Secrétaire de l'Amirauté, datée de New-York le 31. Mars, & contenant ce qui suit.

Le Commodore Hotham jeta l'ancre le 19. Janvier dans la Baye de Chesprak, où, par son apparition inattendue, l'occasion s'offrit de prendre un Vaisseau, chargé de 550. Tonneaux de Tabac pour Nantes. Il parut de cette Baye le 11. Février; & arrivant le 17. à la hauteur de la Delaware, il fut forcé d'abandonner cette station par les vents de Nord, qui ne lui permirent point d'y retourner avant le 11. du courant. Une Frégate, armée par les Rebelles, eut par-là la facilité de sortir de cette Rivière avec quelques Bâtimeus Marchands. Peu après son retour, le Commodore eut le bonheur de prendre un Vaisseau Américain, chargé de Munitions & d'Atirails militaires, venant de Nantes: & il l'envoya dans ce Port-ci sous le Convoy de la Daphné. Quelques autres Captures ont été faites par les Vaisseaux de cette Escadre Méridionale, au nombre de vingt-cinq ou trente, qui ont été pour la plupart coulés à fond ou autrement détruits. D'après les différentes Relations, j'ai lieu de croire, que les petites Escadres sous les Capitaines Hammond & Davis en ont fait quelques autres: Mais, comme les particularités n'en ont pas encore été envoyées, aucune de ces Prises n'est ajoutée à la Liste générale ci-incluse.

Le Général ôtant formé le projet de prendre par surprise ou de détruire un Magasin considérable, que les Rebelles avoient formé à Peeks-Kill, à environ 50. miles en remontant la Rivière Septentrionale, un Corps de Troupes, commandé par le Colonel Bird, s'embarqua à bord de 4. Vaisseaux de transport & remonta la Rivière le 22. sous la conduite du Capitaine Ferguson, montant la Brune, avec la Dépendance & une autre Galère armée pour cette Expédition. L'Ennemi découvrant soudainement le lendemain cet Armement qui s'approchoit, mit le feu à une partie de ses Magasins & Barraques avant de se retirer. Les Troupes, après avoir débar-

qué, en firent de même du reste; au moyen de quoi cet Amas de Provisions, de Munitions, & d'autres Articles de différent genre, qui y avoient été rassemblés en abondance, fut totalement détruit, sans autre perte que celle de deux Matelots, qui manquèrent, lorsque les Troupes se rembarquèrent le jour suivant.

[ Nous placerons dans le Supplément le Résumé des deux Listes, dont il est fait mention dans ces Extraits. ]

L'affaire du Lord Pigot a enfin eu l'issue, qu'on a prévu: Le Parti Ministériel a prévalu; & quoique la Résolution, prise le 31. Mars à la pluralité de 242. Voix contre 180; portât expressément, " que ce Seigneur seroit rétabli dans l'exercice plein & entier de ses Charges de Président & de Gouverneur, " il a été résolu le 9. dans l'Assemblée-Générale des Propriétaires de le rappeler avec ses Adhérents aussi bien qu'avec ses Adversaires. Le ballottage commença à 11. heures du matin & dura jusqu'à 6. heures du soir: A la levée des Suffrages on trouva la pluralité pour cette Résolution de 414. Voix contre 317. & par conséquent de 97. sur la totalité de 731. Voix. Il est apparent, que la contestation principale concernant la restitution du Tanjour au Raja Tuljagee restera ici dans l'indécision, pendant que le Nabob profitera des circonstances pour s'en remettre en possession, & établir ses affaires sur un pié à n'avoir plus besoin d'attendre les intentions de la Compagnie. Il paroît aussi, que la violence, que le Sr. Stratton & ses Partisans continuent de mettre dans leurs procédés, a causé de la division parmi les Membres mêmes de la majorité du Conseil de Madras. Le 9. il arriva à l'Hôtel de la Compagnie un Exprès de Madras, d'où il est venu à bord d'un Vaisseau François entré à l'Orient. Les Lettres, dont il est porteur, nous apprennent, que le Chevalier Robert Fletcher, Commandant en chef des Troupes de la Compagnie sur la Côte de Coromandel, s'étoit embarqué le 16. Octobre 1766. sur le Vaisseau de la Compagnie, le Greenwich; que, deux jours avant son départ, il avoit proposé en Conseil de remettre le Lord Pigot en liberté. Sa proposition avoit été appuyée par Mr. Jourdain; mais le Sr. Stratton & les 4. autres Membres, formant alors la pluralité, l'avoient rejettée: Et le Nabob, qui, depuis l'emprisonnement du Lord, a commencé de parler en Souverain, avoit envoyé au Conseil un Message, portant, qu'il ne souffriroit point que le Lord Pigot fut relâché sous quelque prétexte que ce fût. Le 27. Octobre, date de ces Lettres, le Colonel

Stuart, qui succéda au Chevalier Fletcher dans le Commandement, avoit pris sa place au Conseil, malgré l'opposition du Sr. *Fourdain*. Les Officiers tant Civils que Militaires de *Madras* & du Fort *St. George*, & tous les Habitans en général, étoient dans l'anarchie, & les affaires de la Compagnie dans la plus grande confusion.

ACTIONS; *Banque*, 134 & cinq huitièmes. *Indes*, 168 & un quart. *Sud*, 95.

D'OSTENDE, le 14. Mai.

L'Armateur *la Surprise*, muni d'une Lettre de marque du Congrès, se trouve encore dans la Rade de *Dunkerque*, où le Capitaine & l'Equipage ont été mis en détention à la requisi-tion de la Cour de *Londres*. Il paroît cependant, que celle de *France* n'a point le dessein de les traiter comme Corsaires, mais qu'au contraire elle les relâchera, puisque l'on apprend qu'il a été donné ordre, que le Bâ-timent quittât le Port avec ses Prises dans deux fois 24. heures: Mais, comme ces deux der-nières ont, dit-on, des voyes d'eau, il a été accordé un plus long délai pour les répa- rer. Quelques-uns assurent, que la Malle de *Hollande* du 29. Avril s'y trouve encore à bord; mais, selon des informations qu'on a lieu de croire plus certaines, elle a été en- voyée aux Députés du Congrès à *Paris*. Le Sr. *Gustave Cuninghame*, qui commande l'Ar- mateur, avoit été à *Londres* peu de jours avant son Expédition, & y avoit pris à la Bourse même les informations nécessaires pour en as- surer le succès.

En attendant, quelles qu'en puissent être les suites pour lui-même, son entreprise a ré- pandu l'alarme à *Londres* & dans tous les Ports de l'*Angleterre* dans la *Manche*, parce qu'on y est persuadé, que *la Surprise* n'est pas le seul Bâtiment, armé en *Europe*, qui y croise avec des Lettres de marque du Congrès. Ven- dredi dernier, un petit Bâtiment contrebandier *Anglois*, étant à la hauteur de *Mariakerke* à une lieuë de cette Ville, vit venir à lui la Corvette de nos Pilotes-Côtiers, qui alloit pour lui conduire un Homme. Le Capitai- ne, croyant que la Corvette étoit l'Armateur,

*la Surprise*, le jeta avec son Equipage dans la Chaioupe & abandonna le Navire. Nos Pilotes-Côtiers, trouvant le Bâtiment abandonné avec un chargement d'Eau de vie & de Thé, l'amènèrent ici: Mais, le Capitaine *Anglois* étant venu ensuite avec son Equipage pour réclamer le Navire & la Cargaïson, les Pilotes le lui ont généreusement restitué.

DE LA HAÏE, le 17. Mai.

Sur la Nouvelle de la mort du Baron *van Eck* de *Nergena*, Lieutenant-Général de Ca- valerie au service de cette République, décé- dé à *Bois-le-Duc* dans un âge avancé, Mgr. le Prince *Stadhouder* a disposé du Régiment de Cavalerie, dont il étoit pourvu, en faveur du Lieutenant-Général *Henri-Jacob* de *Tuyll* de *Serooskerken*, & des Appointemens de Lieu- tenant-Général en faveur du Lieutenant-Gé- néral de *Famars*. Ceux de Général-Major, dont celui-ci jouissoit, ont été accordés au Lieutenant-Général de *Falaiseau*.

Selon des Lettres de *Gibraltar* reçues ici, le Roi de *Maroc* paroît sincèrement disposé à se reconcilier avec la République. Pendant son séjour à *Mogador*, il a mandé les Capitai- nes de deux Bâtiments Marchands *Hollandois*, qui naviguoient avec des Passports qu'il leur a ci-devant accordés: Il s'entretint avec eux sur différents sujets, particulièrement sur sa rupture avec la République; & il leur dit, que, "quoiqu'il fût actuellement en Guerre „ avec *Leurs-Hautes-Puissances*, la Nation „ *Hollandoise* étoit celle de tous les *Européens*, „ pour qui il avoit le plus de considération." Pendant cet entretien, il fit servir aux Capiti- taines quelques *Rafraichissemens*. Il a permis au Capitaine *Meyer* de se rendre à son propre bord avec son Pilote & 8. de ses Mate- lots; & il leur a même accordé la liberté d'al- ler & venir sans Garde dans la Ville. Revenu à *Maroc*, il a aussi fait venir en sa présence les Srs. *Hiddes* & *Eyffes*, Capitaines des deux derniers Bâtiments pris par ses Corsaires, avec leurs Equipages; & il leur a notifié, qu'il les affranchissoit de tout travail, & qu'ils subsi- steroient d'une certaine Somme par jour, qu'il assignoit pour leur entretien.

HAAK & COMPAGNIE, Libraires à LEIDE, & D. J. CHANGUION, Libraire à AMSTERDAM, ont acquis quelques Exemplaires de l'ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire Universel raisonné des Sciences, des Arts, & des Métiers, par une Société de Gens de Let- tres, seconde EDITION ORIGINALE. Ce grand & magnifique Ouvrage, actuellement com- plet en 28. VOLUMES IN FOLIO, dont XVII. de Discours & XI. de Planches, se vend chez les sus-dits Libraires pour le prix modique de f 360. d'Hollande. NB. Une diminution aussi considérable sur le prix de la première Souscription n'aura lieu que jusqu'au 1. Juin. prochain.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XLI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 23. Mai, 1777.

*De SOLEURE, le 8. Mai.*

**S**A Majesté Très-Chrétienne aiant nommé le Président de *Vergennes* son Ambassadeur auprès des Cantons *Helvétiques*, & l'Entrée ordinaire aiant été censée faite le 3. de ce mois, attendu que la Diète devoit s'ouvrir le 11. du courant, l'Etat de *Soleure* en Corps s'étant rendu le 6. chez ce nouvel Ambassadeur, le Sr. *Glatz*, Avoyer en charge, le complimenta; & le lendemain l'Ambassadeur se rendit en grand appareil au Conseil extraordinaire assemblé, & y remit les Lettres de créance particulières de S. M. pour cette République; après quoi l'Ambassadeur, reconduit à l'Hôtel de *France* par une nombreuse Députation, donna à l'Etat en Corps un Dîner de cent Couverts, auquel la fanté du Roi & celles de la Famille Royale furent portées au bruit des Trompettes & de l'Artillerie de l'Etat. Le Chapitre de *Soleure*, fondé par la Reine *Berthe*, & auquel le feu Roi a donné une décoration, à l'exemple des Chapitres Nobles de *France*, a fait à cette occasion sa visite en Corps à l'Ambassadeur.

*De PARIS, le 16. Mai.*

Les Dénonciations, faites au Parlement concernant les *Ex-Jésuites*, & au sujet desquelles il y a encore eu une Assemblée cette semaine, ont engagé le Gouvernement à intervenir dans cette affaire par un Edit, qui, accordant à ces anciens Religieux tous les

avantages qu'ils peuvent réclamer comme Citoyens, a en même tems pour but de prévenir, par des restrictions convenables, que cette liberté ne préjudicie à la tranquillité du Royaume. En voici la teneur.

**L**OUIS, &c. Le Roi, notre très-honoré Seigneur & Ayeul, par son Edit du mois de *Novembre* 1764. usant du droit qui lui appartenoit essentiellement, auroit ordonné, que la Société & Compagnie des *Jésuites* n'auroit plus lieu dans son Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de son obéissance: Il auroit néanmoins permis à ceux qui avoient été Membres de cette Société de vivre en particulier dans ses Etats, sous l'autorité spirituelle des Ordinaires des lieux, en se conformant aux Loix du Royaume, & en se comportant en tout comme bons & fidèles Sujets: Il auroit en outre ordonné, que toutes Procédures criminelles, qui auroient été commencées, soit à l'occasion de l'Institut & Société des dits *Jésuites*, soit relativement à des Ouvrages imprimés ou autrement, contre quelques personnes que ce fût, de quelque état, qualité & condition qu'elles pussent être, seroient & demeureroient éteintes & assoupies, & auroit imposé silence à cet effet à son Procureur Général: Il auroit en même tems, par d'autres Règlements, pourvu à la subsistance de ceux qui avoient été dans la dite Société & Compagnie, ainsi qu'au payement des Dettes, qu'elle avoit contractées, & à l'emploi des Biens qu'elle avoit acquis pendant son existence. Les sages précautions du Roi, notre très-honoré Seigneur & Ayeul, aiant opéré sans retour l'extinction totale de cette Société &

*Compagnie dans notre Royaume, son Anéan-*  
*tissement & l'extinction absolu de son Régime*  
*dans tous les Etats Catholiques ne laissent plus*  
*aucun espoir qu'elle puisse jamais être rétablie.*  
*Dans ces circonstances nous avons résolu d'ex-*  
*pliquer nos intentions sur les moyens, qui*  
*nous ont paru les plus convenables pour faire*  
*participer les Ecclesiastiques, qui ont été*  
*Membres de la dite Société & Compagnie,*  
*d'une manière plus parfaite, aux effets de la*  
*bienveillance & de l'amour, dont nous som-*  
*mes remplis pour tous nos Sujets, en prenant*  
*néanmoins les précautions, que notre sagesse*  
*exige pour éviter tout ce qui pourroit trou-*  
*bler l'ordre & la tranquillité, que nous vou-*  
*lons maintenir dans notre Royaume. A CES*  
*CAUSES, &c.*

ART. I. Ceux de nos Sujets, qui étoient en-  
gagés dans la dite Société & Compagnie des  
Jésuites, & qui avoient été promus aux Saints  
Ordres, continueront de vivre dans nos Etats  
comme Particuliers, & ainsi que les autres Ec-  
clésiastiques Séculiers, sous l'autorité spirituelle  
des Ordinaires des lieux, en se conformant aux  
Loix du Royaume.

II. Ils ne pourront se réunir pour vivre plu-  
sieurs ensemble en société, sous quelque pré-  
texte que ce puisse être.

III. Nous leur faisons expresses inhibitions &  
défenses d'avoir ni entretenir aucun commerce  
ni aucune correspondance avec les Etrangers,  
qui auroient été de la dite Société & Compa-  
gnie, sur-tout avec ceux qui auroient eu ci-  
devant quelque autorité dans la dite Société.

IV. Voulons que ceux des ci-devant Jésui-  
tes, qui sont constitués dans les Saints Ordres,  
nè puissent posséder aucuns Bénéfices à charge  
d'ames dans les Villes, ni exercer dans les di-  
tes Villes les fonctions de Vicaires: Leur per-  
mettons seulement de posséder dans les dites  
Villes & ailleurs des Bénéfices simples ou sujets  
à résidence.

V. Leur permettons pareillement de posséder  
des Cures dans les Campagnes, & d'exercer les  
fonctions de Vicaires dans les dites Paroisses de  
Campagne seulement.

VI. Ne pourront néanmoins exercer les fon-  
ctions de Supérieurs de Séminaires, de Régens  
dans les Collèges, ni autres relatives à l'éduca-  
tion publique.

VII. Ceux des dits ci-devant Jésuites, men-  
tionnés es Articles précédens, seront à l'ave-  
nir capables de recevoir tous Legs & Donations,  
de tester, contracter, & jouir de tous les ef-  
fets civils ainsi que nos autres Sujets, sans néan-  
moins que ceux qui-auroient quitté la dite So-  
ciété, après avoir atteint l'âge de trente trois  
ans accomplis, ou qui auroient atteint le dit  
âge de 33. ans accomplis lors de l'Edit du mois  
de Novembre 1764, puissent recueillir aucune  
Succession.

VIII. Ne pourront prendre possession d'aucun  
Bénéfice, ni exercer aucune fonction de Vicair-  
e, sans avoir préalablement rapporté un Acte  
de soumission, signé d'eux, de se conformer aux  
dispositions de l'Edit du mois de Novembre  
1764, & de notre présent Edit; lequel Acte ils

seront tenus de passer en présence du Juge Royal,  
dans l'enclave duquel sera situé le Bénéfice,  
dont ils auront obtenu la collation, ou la Pa-  
roisse, où ils exerceront les dites fonctions de  
Vicaires: Sera le dit Acte déposé au Greffe du  
Siège, & l'expédition à eux délivrée sans frais.

IX. Les ci-devant Jésuites continueront de  
jouir des Pensions, qui leur ont été accordées,  
jusqu'à ce qu'ils aient été pourvus d'un Bénéfice  
de mille Livres de Revenu; nous réservant  
d'augmenter les dites Pensions à raison de l'âge  
ou des infirmités de ceux qui n'auroient pas  
de Bénéfice.

X. Faisons expresses inhibitions & défenses à  
tous nos Sujets d'écrire & faire imprimer ou  
débiter aucuns Ouvrages concernant la suppres-  
sion de la dite Société & Compagnie des Jé-  
suites, imposant un silence absolu sur tout ce  
qui peut concerner la dite Société.

XI. Voulons que l'Edit du mois de Novem-  
bre 1764. ensemble notre présent Edit soient  
exécutés dans toutes leurs dispositions, non-  
obstant tous Règlemens & Arrêts à ce contrai-  
res, auxquels nous avons dérogé & dérogeons par  
le présent Edit. *Si donnons en mandement, &c.*

Donné à VERSAILLES au mois de Mai,  
l'an de Grace 1777. & de notre Règne le qua-  
trième. (Signé) L. OUIS.

(Et plus bas) Par le Roi, AMELOT.  
Visa HUEDE MIROMENIL.

„ Régistré, ouï & ce requérant le Procureur  
„ Général du Roi, pour être exécuté  
„ selon sa forme & teneur; à la charge, sous  
„ le bon plaisir du Roi, que les ci-devant soi-  
„ disant Jésuites seront tenus de se retirer &  
„ résider dans les Diocèses de leur naissance,  
„ si ce n'est dans le cas où ils pourront possé-  
„ der ailleurs des Bénéfices; qu'ils ne pourront  
„ posséder Canoniciats ni Dignités dans les Ca-  
„ thédrales & Collégiales des Villes; qu'ils ne  
„ pourront exercer dans les Villes aucune fon-  
„ ction publique du Ministère; & que ceux qui  
„ seront pourvus de Bénéfices ou Vicariats ne  
„ pourront les posséder, que la soumission exigée  
„ par l'Art. VIII. du présent Edit ne contienne  
„ en outre celle de maintenir & professer les  
„ Libertés de l'Eglise Gallicane; & notam-  
„ ment les quatre Articles de la Déclaration  
„ du Clergé de 1682. expéditions desquelles  
„ soumissions seront envoyées au Procureur-Gé-  
„ néral du Roi, pour être déposées au Greffe  
„ de la Cour; & Copies collationnées, envoyées  
„ aux Bailliages du Ressort; pour y être lu;  
„ publié, & enregistré: Enjoint aux Substitués  
„ du Procureur Général du Roi d'y tenir la  
„ main & d'en certifier la Cour dans le mois,  
„ suivant l'Arrêt de ce jour.”

A PARIS, en Parlement, toutes les Cham-  
bres assemblées, le 13. Mai 1777.

(Signé) Y S A B E A U.

Comme Monsieur a réuni la Terre de Gros-  
bois & quelques autres nouvellement acquises  
à celle de Brunoy, le Roi a érigé en sa fa-  
veur ces Terres en Duché-Pairie, héréditaire  
pour ses Successeurs de l'un & de l'autre sexe,  
sous le nom de Duché de Brunoy. Mgr. le



Duc de *Chartres* est parti le 15. pour *Bruxelles*, d'où ce Prince ira faire un tour en *Hollande*.

De LONDRES, le 16. Mai.

L'affaire du Budget ou des moyens de lever le *Subside*, si longtems & si souvent différée, a été enfin mise sur le tapis dans les *Communes*, Mercredi, 14. de ce mois. La *Chambre*, après avoir achevé quelques autres affaires, s'étant formée en *Committé sur le Subside*, le Lord *North* fit l'ouverture du sujet par un détail de l'état actuel de la Nation, tant par rapport aux Affaires étrangères qu'à celles de l'intérieur: Il ne donna point d'assurances positives de la durée de la Paix; mais il dit, "qu'à en juger par les apparences, il n'y avoit aucune raison de douter des dispositions pacifiques & amicales de toutes les Puissances de l'Europe;" & il alléguait en preuve de celles de la France la Nouvelle, qu'il venoit de recevoir dans le moment, que l'Armateur Américain, la *Surprise*, étoit détenu à *Dunkerque*; que le Maître de ce Bâtiment (le Sr. *Cunningham*) & tout son monde y avoient été arrêtés, & qu'ils seroient envoyés incessamment à *Londres*; que le Paquet-bot, le *Prince d'Orange*, & un autre Navire, dont ils s'étoient emparés, seroient restitués au plutôt, sur les instances de notre Gouvernement, par la Cour de France, &c. Mylord *North* passa ensuite à l'affaire de l'Amérique: "Il déplora l'opiniâtreté & l'ingratitude des Colonies, qui avoient forcé la Mère-Patrie, après avoir épuisé tous les autres moyens, à leur faire la Guerre aux dépens du sang & des trésors de leurs Concitoyens; mais il dit, qu'il y avoit tout lieu d'espérer, que la Campagne prochaine mettroit fin à cette funeste Guerre; que quelques Colonies étoient déjà rentrées dans l'obéissance; & que d'autres, voyant les Armes de Sa Maj. couronnées de succès, ne manqueroient point sans doute de suivre un si bon exemple." Il observa, d'après ces Préliminaires, que la Nation avoit été dans la nécessité de faire des dépenses extraordinaires, pour maintenir sa juste autorité sur les Dépendances de l'Empire Britannique, & pour montrer aux Puissances Etrangères, que nous sommes dans un état de défense à ne pas craindre leurs attaques imprévues. Enfin, après avoir ainsi disposé les esprits à l'objet principal, Mylord *North* fixa la Somme totale des Subsidés accordés pour cette année à 12,386,259. Liv. St. 18. Ch. & celle des moyens pour les lever, consentis jusqu'alors, à 7,508,904. L. St. 15. Ch. de sorte que le vuide étoit de 4,877,355. L. St. 3. Chelins.

Pour trouver cette Somme d'environ 5. Millions Sterling, le Ministre proposa de la lever par un Emprunt pour la même Somme en Annuités à 4. pour cent, dont l'intérêt commenceroit à courir du 5. Avril dernier, remboursables après dix ans, à moins qu'on ne jugéât à propos alors de les continuer plus longtems, & transférables à la Banque: Il proposa en même tems de faire un second Emprunt de 500. mille Livres par voye de Loterie, pour les Billets de laquelle les Souscripteurs du premier Emprunt auroient la préférence. Et, comme ils jouïront en outre, par forme de Gratification, pendant les dites dix années, d'un Revenu de dix Chelins pour chaque cent Liv. St. qu'ils souscriront, ce Seigneur calcula, qu'ils auroient un Bénéfice de 2. L. St. & un Ch. pour cent sur leur Soucription. Pour le prouver, il évalua le cours du nouvel Emprunt à 95. pour cent; le Capital de la sus-dite Gratification à 4. L. un Chelin; & le gain sur chaque Billet de Loterie de 10. Liv. Sterling, qu'il croyoit pouvoir être vendu pour treize, par conséquent à 3. L. St. ce qui faisoit, pour chaque cent Livres de souscrites, la Somme de cent-deux Livres, un Chelin.

L'exposé de ce Plan d'Emprunt fut suivi de celui des nouvelles Taxes, pour en payer les intérêts, (dont nous renvoyons le détail au Supplément.) Les débats, qu'il y eut après le Discours du Ministre, ne furent pas fort longs: Mr. *Charles Fox* les ouvrit; Mr. *Charles Jenkinson*, Membre du Conseil-Privé & ci-devant Secrétaire du Comte de *Bute*, lui répondit: Mr. *Burke* répliqua. Le Lord *North* parla une seconde fois pour donner des éclaircissements sur ce qu'il avoit dit. Le Colonel *Barré* fit sur ce second Discours des objections, que le Lord *George Germaine* tâcha de lever, mais que Mr. *Barré* appuya plus fortement encore, en le réfutant; ce qui aiant terminé la discussion, le *Committé* approuva toutes les Propositions du Ministre; & le Chevalier *Charles Whitworth*, qui en est Président, quitta la Chaire à 9. heures du soir, après qu'il eut été résolu de faire le lendemain à la *Chambre* en plein le rapport de ces Résolutions.

On a pratiqué à cette Séance la nouvelle méthode de ne donner entrée dans la Galerie qu'aux Etrangers introduits par un Membre de la *Chambre*, qui communiqueoit le nom de l'Etranger & le sien par un Billet à l'Orateur: Cependant, comme les Pairs du Royaume & les Membres du Parlement d'Irlande jouissent du droit d'y être admis sans ce préalable, elle se trouva bientôt remplie; & crainte d'acci-



dent, l'Orateur fut obligé d'en faire fermer la porte; de sorte que les Amis des Membres, qui vinrent plus tard que les autres, eurent le déplaisir de se voir exclus. On remarqua parmi des Personnes admises quelques Ambassadeurs & autres Ministres Etrangers;

*Heneage Finch*, Comte d'*Aylesford*, Pair d'Angleterre, mourut ici le 9. à l'âge de 62. ans. Le Lord *Guernsey*, son Fils aîné, Membre des Communes pour la Ville de *Maidstone*, né en 1751, lui succéda dans ses Titres & Biens.

ACTIONS: Banque, 134 & un quart. Indes, 165 & trois quarts. Sud, 95 & trois

quarts. Annuités consolidées à 3. pour cent, 78 & demi. Annuités consolidées à 4. pour cent, 80 & trois quarts.

D'OSTENDE, le 16. Mai.

Le Gouvernement Anglois, craignant les entreprises des Armateurs Américains, dont la Mer fourmille, a résolu de faire escorter par des Bâtimens armés. les Paquet-bots, tant ceux d'Ostende & de Calais, que de Hollande. Le *Cotter le Wells*, Cap. *Guill. Hill*, monté de 6. Canons de quatre livres, de 12. Pierriers, & de 30. Hommes d'Equipage, entra ici le 13. & conduisit le 14. le Paquet-bot à Douvres.

OEUVRES de M. LINGUET, Collection complete en vingt-huit Volumes in 8<sup>vo</sup>. proposées par Soufcription.

Mr. LINGUET s'étant partagé presque également entre la Littérature & le Barreau, on a divisé, pour la commodité des Lecteurs, cette Collection en deux Parties. Voici l'ordre des Matières & des Volumes.

PARTIE LITTÉRAIRE. *Théorie des Loix*, très-augmentée, 2. Volumes. *Du Pain & du Bled*; Ouvrage dont le Manuscrit original & unique a été dérobé à l'Auteur, par l'ordre, avoué publiquement, de Mr. *Turgot*, mais qu'il a refait entier. On y a joint ses autres Ecrits contre le Système des Economistes; un Vol. *Lettres sur les Canaux navigables & d'autres objets utiles*, augmentées; un Vol. *Histoire du Siècle d'Alexandre*, augmentée, un Vol. *Histoire Universelle du XVI<sup>me</sup>. Siècle*, complete; 2. Vol. *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, corrigée & augmentée; un Vol. *Histoire Philosophique du Monachisme*, à laquelle on a joint l'*Histoire impartiale des Jésuites*, retouchée & complete; un Vol. *Histoire des Révolutions de la Magistature en France*; Ouvrage composé avant 1770; mais que l'Auteur n'a pu obtenir la permission d'imprimer à Paris, & auquel il a joint l'*Histoire* de ce qui s'est passé relativement à la Robe, depuis cette année jusqu'en 1774. inclusivement; un Vol. *Différents Morceaux de Littérature & de Philosophie*, dont quelques-uns n'ont pas encore été imprimés; 4. Vol. *Théâtre Espagnol*, déjà imprimé en 4. Vol. in 12<sup>mo</sup>. précédé d'un Discours sur le Théâtre en général, qui n'a pas encore paru, 2. Volumes. *Faisant ainsi la Partie Littéraire ensemble 16. Volumes.*

PARTIE DU BARREAU. *Procès du Chevalier de la Bare*, & les Pièces; un Volume. *Procès du Duc d'Anguillon*, & les Pièces; 2. Vol. *Procès du Comte de Morangis*, & les Pièces; un Vol. *Mémoires & Plaidoyers pour la Dame de Bombelles*, avec une Introduction Historique sur l'Etat des Protestans en France; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations, sur différentes Causes d'Adultère, de Rapt, de Divorce, & de Séparation de Corps, avec les Jugemens & leurs Motifs*; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations sur différentes autres Affaires tant Civiles que Criminelles, aussi avec les Jugemens & leurs Motifs*; 5. Vol. *Recueil des différentes Pièces, publiées par M. Linguet, pour sa propre Défense contre les Avocats de Paris*; un Volume. *Faisant ainsi la Partie du Barreau ensemble 12. Volumes.*

Chaque Partie fera un Corps distinct: On en délivrera 4. Volumes alternativement de trois mois en trois mois, à dater du premier Octobre prochain: C'est-à-dire, que la première Livraison sera de la Partie Littéraire; la seconde de la Partie du Barreau; & ainsi de suite jusqu'à la fin. On pourra cependant souscrire pour une seule, comme pour les deux; mais non pas pour un ou plusieurs Volumes séparés. On payera, en souscrivant, une Guinée ou un Louis d'or, & ensuite une autre Guinée ou Louis d'or, à chaque Livraison, hors la dernière qui sera, par ce moyen, acquittée d'avance. Les Frais de Port ne sont pas compris dans la Soufcription ci-dessus; mais, comme cet Article pourroit causer de l'embarras aux Soufcripteurs, ceux qui voudront avoir leurs Volumes rendus chez eux, francs de port, en France, en Hollande, dans les Pays-Bas, & en Suisse, payeront chaque fois, (outre la Guinée ou Louis d'Or de Soufcription,) cinq Shillings, ou six Livres de France de plus; moyennant quoi chaque Livraison sera remise, franche de port, à leur Domicile, ou, s'ils vivent à la Campagne, à l'Adresse qu'ils indiqueront dans la Ville la plus prochaine. On les prie de donner des indications sûres & clairement énoncées. On souscrit aux mêmes Adresses que pour les *Annales* du même Auteur.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XLI.

De LEIDE, le 23. Mai, 1777.

**D**E HAMBOURG, le 16. Mai. Avant-hier, on reçut ici par un Exprès l'avis, que le Vaisseau Anglois du Capitaine *Watson*, venant de Gènes en cette Ville, avoit été pris par un Armateur Américain & conduit à *Dunkerque*: C'est le second Navire, destiné pour *Hambourg*, qui a eu ce sort dans un intervalle de peu de jours.

Les derniers Avis de la *Saxe* font regarder l'affaire du Comté de *Schönbourg* comme terminée: Les Mandemens Electoraux y ont été arrachés dans tous les endroits, pour être remplacés par ceux de l'Empereur, qui ont été solennellement affichés. La Formule des Prières publiques a été changée; & l'on continué de faire dans ce Pays les arrangements, nécessaires pour le rétablir à tous égards sur le pié d'un Fief immédiat de l'Empire.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 16. Mai.

Outre l'Emprunt de 5. Millions St. par Annuités & celui de 500. mille Livres par Loterie, le Lord *North* proposa avant-hier dans les Communes d'approprier au Subside de cette année 1,939,636. L. St. 5. Ch. 9 & trois quarts Soûs, provenant du Fonds d'Amortissement:

1,500,000. L. St. levés par un Emprunt en Billets d'Echiquier:

3,919. L. St. 13. Ch. 7. Soûs, provenant des Droits sur le Riz, les Pommes, Sucres, &c.

1,391. L. St. 7. Soûs, provenant des Droits levés dans les Colonies de l'Amérique; &

2,000. L. St. à quoi l'on évalué le provenu annuel du Droit sur les Gommés d'Afrique.

Parmi quelques autres Articles entrés dans les Coffres du Roi, le Ministre notifia, " que les Héritiers de feu Mr. *Henry Fox*, depuis Lord *Holland*, avoient consenti de faire dans l'Echiquier une restitution de deux-cents mille Livres Sterling, par provision & jusqu'à ce que les Comptes de ce Seigneur, en sa qualité de Payeur-Général des Troupes, pussent être finalement réglés; laquelle Somme de 200. mille Livres seroit portée en compte à la Nation. Voici le Tableau des nouvelles Impositions, pour payer l'intérêt des Emprunts à faire, dont Mylord *North* donna le projet & qui furent adoptées par le Committé.

Un Droit annuel de vingt un Chelins sur chaque Domestique mâle dans le Royaume de la Grande-Bretagne, à l'exception de ceux qui sont employés au Commerce, aux Manufactures, & à l'Agriculture, lequel Droit sera payable par le Maître ou la Maîtresse. D'après le nombre des Maisons à dix fenêtres dans le Royaume, Mylord *North* calcula, que ce Droit pourroit produire 100. mille Liv. St. par an.

Plusieurs nouveaux Droits de 18. Ch. 8. Deniers, 7. Chelins 6. Deniers, & 1. Ch. 4. Deniers, sur les différentes sortes de Verre, tant de Fabrique Etrangère que Nationale; les dits Droits évalués ensemble à 45. mille Livres par an. Ceux qui avoient été imposés par Acte de la 10<sup>me</sup>. année de *George II.* seront en même tems supprimés.

Plusieurs nouveaux Droits de Timbre, sur différents Actes en Parchemin, Velin, &c. tant en Ecosse qu'en Angleterre, estimés ensemble à 55. mille Livres par an.

Un Droit de vingt Chelins par an sur chaque Revendeur à *Pencan* dans les Villes de *Londres* & de *Westminster*, & de 5. Chelins sur ceux des Provinces; lesquels Droits furent évalués par le Ministre à 37500. Liv. Sterling, en y comprenant un Droit de trois Soûs par Liv. St. sur le produit des Ventes de Biens-fonds, Instrumens d'Agriculture, Navires, ou Capitaux reversibles dans les Fonds publics; & un Droit de six Soûs par Liv. St. sur le produit des Ventes à *Pencan* de Maubies, Argenterie, Bijoux, Tableaux, Livres, Maisons, Voitures, Chevaux, Bétail, & toute autre propriété quelconque.

En inposant ces nouvelles Taxes, le Ministre proposa d'un autre côté, & il fut résolu en conséquence, ce, de supprimer, à compter du 5. Juillet prochain, les Droits imposés par Acte de la 29<sup>me</sup>. année de *George II.* sur la Vaiselle d'Argent, possédée par des Particuliers; " & dont on porte le provenu à 12. mille Liv. Sterling; ce qui déduit de la Somme totale de 237,500. Liv. Sterling, à laquelle le Ministre évalué les nouveaux Droits, il reste 225. mille 500. Liv. St. pour le payement des Intérêts des sus-dits Emprunts. On peut regarder cette Somme comme un Revenu clair & net, d'autant que pour la perception de ces Impôts il ne sera point établi de nouveaux Officiers. Celui sur les Domestiques sera sous l'Inspection des Commissaires de la Taxe des Terres, qui requerront chaque Particulier de déclarer le nombre de ses Domestiques mâles; & faute d'y satisfaire dans un certain terme; les Assesseurs de cette Taxe feront l'imposition du nouveau Droit à discrétion, sauf l'appel aux Commissaires.

Hier, les Communes entendirent le rapport, qui leur fut fait de ces Résolutions de la veille: Il y eut des débats fort vifs; mais enfin elles furent approuvées; & il fut ordonné de porter des Bills, pour passer en Loi tant ces Résolutions que celles prises précédemment sur le Sub-

side le 16. Novembre, le 24. Mars, & le 21. Avril. La Chambre aiant nommé un Comité pour la revision des Loix relatives à l'*Usure* & à la manière actuellement en usage d'emprunter par Rentes viagères, ce Comité fit aussi rapport des Résolutions, qu'il avoit prises à ce sujet; sçavoir: " Que les Emprunts par Rentes Viagères doivent se régler sur le pié des Emprunts ordinaires; c'est-à-dire, qu'il soit payé 4. pour cent pour une vie de 21. à 25. ans; 4. & demi de 25. à 30. ans; 5. de 30. à 35. ans; 5. & demi de 35. à 40. ans; 6. de 40. à 45. ans; 6. & demi de 45. à 50. ans: Que tout ce qui est exigé au-delà soit censé usure; & que toutes Rentes soient éteintes, en remboursant la Somme avancée avec les Arrérages de la Rente jusqu'à l'époque du paiement." La Chambre approuva ces Résolutions, & ordonna de porter un Bil en conséquence. Aujourd'hui, le Consentement Royal a été donné par Commission à plusieurs Bils publics & particuliers; & ensuite les deux Chambres se sont ajournées jusqu'après les Fêtes de *Pentecôte*.

Dans une Assemblée, que le Commun-Conseil de la Ville de *Londres* tint avant hier, il fut résolu, " que le Discours, que le Chevalier *Fletcher Norton*, Orateur des *Communes*, a dressa au Roi le 7. de ce mois, seroit inséré dans les Régîtres de la Cour; que la Franchise de la Ville seroit présentée au dit Chevalier, pour avoir exposé, d'une manière mâle, à S. M. siégeant sur son Trône le véritable état de la Nation, en lui présentant, pour être muni de son Consentement Royal, le Bil intitulé: *Acte pour mieux maintenir la Maison de Sa Majesté, ainsi que l'honneur & la dignité de la Couronne de la Grande-Bretagne*; qu'un Exemplaire de cet Acte de Franchise, ensemble la présente Résolution, seroient remis au dit Chevalier dans une Boîte d'or de la valeur de 50. Guinées: Et que le Lord Maire seroit chargé de la faire faire à cet effet."

Le 10. de ce mois, la Cour envoya des Dépêches par un Exprès au Chevalier *Howe*; & à l'Amiral, son Frère. Le bruit d'un différend entre le premier & le Comte *Percy* a été général ces jours-ci. L'on disoit, que le Chevalier *Howe* aiant envoyé ordre au Lord de détacher 1500. Hommes du Corps sous ses ordres dans *Rhode-Island*, pour venir le renforcer à *New-York*, le Comte *Percy* n'y avoit point satisfait d'abord, & avoit représenté au Chevalier, que les Forces considérables, que l'Ennemi rassembloit à *Providence*, le mettoient dans une situation à ne pouvoir s'affoiblir sans danger par un Détachement aussi considérable." Le Chevalier *Howe* témoigna, dit-on, du mécontentement de ce délai, & insista avec quelque humeur sur l'envoi du Renfort: Le Comte *Percy* obéit; mais en même tems il écrivit au Duc de *Northumberland*, son Père, pour le prier de demander au Roi son rappel, en informant S. M. de la cause de cette retraite, qui étonna le Souverain, ainsi que le Lord *Germain*, Secrétaire d'Etat, d'autant plus qu'ils n'avoient reçu de la part de Mr. *Howe* aucun avis de ce différend. Quoique l'on ajoutât à ce récit, que le Comte *Percy* étoit attendu de retour vers la fin du mois, on assure aujourd'hui le contraire; & l'on dit, qu'il règne actuellement une parfaite harmonie entre ce jeune Seigneur & les deux Commandants en chef. Le Général *Clinton* a été chargé par le Roi de lui remettre une Lettre écrite de la propre main de Sa Majesté, & de la part du Duc, son Père, une Somme de 20. mille Guinées en Espèces.

Si l'on a la satisfaction de pouvoir annoncer le rétablissement de la bonne intelligence entre les Généraux *Howe* & *Percy*, il n'en est pas de même par-tout: La dissension subsiste toujours entre le Général-Major *Eyre Massey*, commandant les Troupes, & le Chevalier *Collier*, commandant les Vaisseaux du Roi à *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*. Le premier a envoyé un Détachement de Soldats à l'Hôpital, d'où ils ont expulsé tous les Matelots malades, sous prétexte qu'on en avoit besoin pour des Barriques à l'usage de la Garnison. Comme quelques-uns de ces Malades étoient dangereusement, le Chevalier *Collier* a été très-mortifié du traitement qu'ils ont essuyé; & l'on dit, qu'il a fait des plaintes fort amères sur la conduite du Général *Massey* à son égard.

Le Ministère a publié dans la *Gazette* de *Londres* du 13. une Liste, qui lui a été envoyée par l'Amiral *Howe*, des Prises & des Reprises, faites par les Vaisseaux de sa Flotte depuis le 10. Mars jusqu'au 31. Décembre 1776. Les premières sont au nombre de 140. & les Reprises au nombre de vingt-six. L'Amirauté a annoncé en même tems, que le Vice-Amiral *Gaytor*, commandant l'Escadre à la *Jamaïque*, l'a informée par sa Lettre en date du 20. Mars, que depuis ses dernières Dépêches les Vaisseaux à ses ordres avoient fait 23. Prises sur les Rebelles; ce qui en portoit le Total à quatre-vingts dix-neuf." Mais, comme les Prises Américaines sont ou des Armateurs ou de petits Bâtimens Marchands, dont les Cargaisons sont le plus souvent de peu de valeur, cette revanche ne peut guères nous consoler de la per-



que notre Marine Marchande a faite depuis la rupture avec les Colonies, & de celles-l'elles continué d'essuyer chaque jour. Suivant un Etat authentique, formé au commencement de cette année, le nombre des Vaisseaux, pris par les Américains depuis l'ouverture des hostilités, montoit à 342. dont seulement 44. avoient été repris. La plus grande partie de cette perte tombe sur le Commerce des Indes-Occidentales. On compte, qu'ils nous ont enlevé cette année la septième partie de toutes les Productions de nos Isles dans l'Amérique; ce qui prive le Gouvernement des Droits, qui en auroient été payés à leur importation, ainsi nos Négocians, encherit plusieurs Articles de Commerce, & réduit nos Colons dans ces établissemens à un état de détresse, qui pourroit avoir quelque jour les suites les plus dangereuses. A Antigua l'on se plaint ouvertement; & il a été inséré dans la Gazette de cette Ill-lande une Lettre, où l'on fait des reproches sanglans à l'Amiral Young, qui y commande l'Escadre du Roi, & qui a refusé aux Habitans la permission de protéger eux-mêmes leur Navigation, en armant pour leur compte, afin de courir-fus aux Armateurs du Continent. Une Lettre de la Jamaïque porte, que l'Equipage d'un Bâtiment Provincial, nommé le *Rory-Tory*, a fait une descente dans la partie Septentrionale de l'Isle, & qu'il a emmené d'une Plantation une grande quantité de Bétail & de Provisions. Les Avis d'Irlande ne sont pas moins remplis de plaintes, en annonçant plusieurs Prises faites sur les Côtes & presque à la vuë des Ports de ce Royaume. Il ne croise pas moins de cinq Armateurs Américains à la hauteur de Corke & de Kinsale.

L'accablement, où le Commerce de ces Royaumes se trouve plongé par la Marine des Colonies, seroit encore plus affligeant, s'il y avoit quelque vérité au bruit répandu, qu'il s'ar-me dans des Ports voisins différents Bâtimens, destinés à courir sur le Pavillon Britannique, & auxquels le Docteur Franklin, Député du Congrès en France, seroit autorisé à accorder des Lettres de marque. Une Lettre de Douvres nomme jusqu'à six de ces Navires, qui seroient pour la plupart des Cotiers, commandés par des Capitaines Américains, & dont l'Equipage consiste en Ecoffois, Irlandois, &c. Mais de pareils bruits s'accordent peu avec la satisfaction, qu'on attend de la Cour de Versailles par rapport à l'Armateur, la *Surprise*, & avec l'ordre qu'on dit donné dans les Ports de France d'y détenir tous les Vaisseaux Nationaux, chargés pour les Colonies Britanniques; en conséquence de quoi la *Mignonne*, Navire de 500. tonneaux, étant à bord plusieurs Officiers & des Munitions de guerre, & parti du Havre-de-Grace pour la *Caroline-Méridionale*, avoit été arrêté dans le Port de Morlaix, où il avoit relâché. Ce qui prouve en attendant que le Gouvernement n'est pas entièrement rassuré, à l'égard de la Navigation dans les parages les plus fréquentés sur nos Côtes; c'est qu'il a été donné ordre avant-hier, que tous les Paquet-bots entre Harwich & Hellevoet-fluis soient pourvus d'Artillerie & équipés comme pendant la dernière Guerre.

De BRUXELLES, le 19. Mai. Mgr. le Duc de Chartres, qui voyage sous le nom de Comte de Joinville, arriva ici le 16. & descendit à l'Hôtel du Comte d'Adhemar, Ministre-Pénipotentiaire de S. M. Très-Chrétienne en cette Cour, qui revint le même jour d'un voyage qu'il a fait à Paris. Le lendemain, le Prince de Stahrenberg donna un Dîner à ce Prince & à la principale Noblesse. Le soir, Mgr. le Duc honora de sa présence le Spectacle au grand Théâtre. Il partira dans peu de jours pour la Hollande, où le Comte d'Adhemar l'accompagnera. Mr. Fitzherbert, qui remplace le Chevalier Gordon en qualité de Ministre de S. M. Britannique près de notre Gouvernement, est arrivé en cette Ville depuis quelques jours.

On croit savoir actuellement avec quelque certitude, que le Vaisseau, à bord duquel le Marquis de la Fayette s'est embarqué avec plusieurs autres Gentilshommes François, a fait voile le 21. Avril de St. Sébastien pour l'Amérique-Septentrionale.

Le Comte d'Ozara, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand-Maître de la Maison de feu la Princesse Charlotte de Lorraine & de Bar, mourut ici le 14. dans un âge fort avancé.

De LA HAIE, le 21. Mai. Les Etats de Hollande & de West-Frise ont repris aujourd'hui leur Séance, & la continueront encore cette semaine. Les Etats-Généraux ont nommé le Baron Thierry-Gautier de Lynden leur Envoy-Extraordinaire à la Cour de Suède, il a prêté ces jours-ci serment à l'Assemblée de LL. HH. PP. en cette qualité. On apprend de Stockholm, que son Prédécesseur, le Baron de Haesten, qui passe à l'Ambassade de Constantinople, en est parti le 1. de ce mois, après avoir eu le 26. Avril ses Audiences de congé de la Reine Douairière & de la Princesse Royale.

Mgr. le Duc de Chartres est arrivé ici de Bruxelles & a pris son logement au Maréchal de Turenne. Ce Prince a assisté ce matin aux Exercices des Régimens des Gardes à pié Hollandoises & Suisses; & il a paru très-satisfait de la beauté de ces deux Corps.



De LEIDE, le 22. Mai. Depuis le commencement de la Guerre Américaine, les Avis publiés en Angleterre, & ceux qu'on a reçus, de tems en tems des Colonies révoltées, ont continuellement été contradictoires: Ils continuent de l'être encore aujourd'hui. Suivant la Gazette de New-York du 31. Mars, "le Général Washington n'avoit près de lui à Morris-Town que 4.000. Hommes; le reste de ses Troupes étoit à Quibble-Town & dans les environs, étroitement observés par celles du Roi." La plupart des Régimens de la Nouvelle-Angleterre s'étoient dispersés; les nouvelles Levées réussissoient fort mal, & le Congrès ne pouvoit se procurer du monde, à quelque prix que ce fût." D'autres Avis à peu près du même genre portent à 6. mille Hommes l'Armée sous le Général Washington. "Les Rebelles (y. est-il dit) engagent du monde dans leurs différentes Provinces; mais il en déserte beaucoup. La Proclamation du Général Howe amène au contraire sous l'Etendard Royal un grand nombre d'Américains d'loyaux. On en enrôlé 4. mille à New-York, qui seront incorporés dans l'Armée Royale sous la conduite d'Officiers expérimentés. Le Général Howe est occupé dans cette Ville aux préparatifs pour ouvrir la Campagne, dès que la Saison, qui a été fort rigoureuse, le permettra: Il a fait charger entre autres des Bateaux plats ou Pontons sur des Voitures, pour effectuer le passage de la Delaware. Ses Troupes au reste ont des Provisions en abondance & jouissent de la plus parfaite santé." Le dessein du Chevalier Howe de s'emparer de Philadelphie, en traversant la Delaware, tandis que les Vaisseaux du Roi remontoient ce Fleuve par son embouchure, se confirme par une Lettre de cette Ville même en date du 2. Avril, qui annonce, "que le nommé Jaques Molesworth y avoit été exécuté le Lundi précédent," comme convaincu de trahison en tâchant d'exécuter la Commission, qui lui avoit été donnée à New-York, d'engager des Pilotes pour faire remonter à la Flotte Britannique la Rivière de Delaware jusqu'à Philadelphie." Quant au reste de ces Nouvelles de New-York, on pourra mieux en juger en les comparant avec l'Extrait suivant d'une Lettre de Paris, du 12. Mai.

Aujourd'hui, il est arrivé ici un Exprès de Boston dans la Nouvelle-Angleterre, avec des Lettres du 3. Avril. Elles portent, que le Général Washington se trouvoit dans le meilleur état avec l'Armée sous ses ordres, qui s'augmentoient tous les jours par l'arrivée des nouvelles Levées des différents Etats. On n'y fait aucune mention de maladies, qui régneroient parmi ces Troupes, aussi peu que de la prétendue attaque de Ticonderoga. Il est vrai, qu'elles confirment l'insurrection peu importante, que les Torys ont faite sur la Côte Orientale de la Province de Maryland; mais elles annoncent aussi, qu'elle a d'abord été éteinte par un petit nombre de Troupes du Congrès, & que les Chefs de cette Révolte ont été mis en prison. Les Armées, de part & d'autre, ont été tranquilles pendant 2. mois, à l'exception de quelques escarmouches entre des Partis fourageurs, presque toujours à l'avantage des Provinciaux. La dernière, arrivée près d'Amboy, a été plus importante que d'ordinaire, & a eu, dit-on, quelque ressemblance, au Combat de Lexington. Les Anglois se sont retirés, l'espace de plusieurs miles, devant un Corps composé de Milices & de nouvelles Levées, avec perte de 509. blessés ou pris. La Quote-part de Troupes, que doivent fournir les différents Etats, étoit déjà complète en quelques Provinces, & dans les autres près de l'être. Les Engagemens ont été faits pour trois ans ou jusqu'à la fin de la Guerre. Ainsi Mr. Washington aura à présent sous ses ordres une Armée effective & permanente. Les Emprunts d'Argent, faits par le Congrès, & la vente des Billets de Loterie ont le succès le plus rapide. On n'en a point été découragé par les revers de la dernière Campagne, ou par les menues de la prochaine, (pour laquelle l'on dit que l'Armée Royale doit être augmentée de 20. mille Hommes,) tous les Etats sont plus fermes, plus décidés, plus unis que jamais. La dernière invasion dans la Jersey, la dévastation, le pillage, que les Troupes Britanniques y ont portés à l'égal des Hessois, les cruautés inouïes qu'ils y ont commises à l'envi, ont déterminé ceux qui étoient tièdes pour la Cause Américaine, ceux même qui y étoient contraires, à l'embrasser avec ardeur. Il étoit arrivé d'Europe à Boston un Vaisseau avec 364. Caisses, contenant 11987. Armures complètes, mille Barrils de Poudre à canon, 48. Balles d'Etoffes pour l'habillement de l'Armée, & d'autres Articles de prix, venus fort à propos: L'on y avoit aussi reçu avis de l'arrivée de deux Vaisseaux dans d'autres Ports avec des Cargaisons de la même espèce. Parmi un grand nombre de Prises, conduites à Boston, il y en avoit une chargée de Marchandises en balots pour la valeur de 40. mille Liv. Sterling. Les Prises, faites sur les Américains par les Navires Britanniques, étant pour la plupart des Caboteurs chargés de Bois ou d'autres Marchandises grossières, sont au contraire de si peu de prix, qu'un seul Vaisseau tel que celui-là en vaut une cinquantaine des derniers. Les Fregates Continentales, au nombre de 13. depuis 24. jusqu'à 36. Pièces, alloient mettre incessamment en mer pour protéger le Commerce des Colonies. Il y a sur les Chantiers plusieurs Vaisseaux de ligne de 74. Canons, qui pourront sortir de bonne-heure encore cet Automne.

Nous donnerons dans une Feuille suivante quelques éclaircissemens sur les faits contenus dans cette Lettre, notamment sur la Loterie, dont il y est fait mention, & dont nous avons reçu le Projet. L'étendue, que nous avons dû donner cette fois-ci aux Nouvelles Angloises, nous a obligés d'en omettre quelques autres, particulièrement la Suite de celles de France, &c.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XLII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 27. Mai, 1777.

De VARSOVIE, le 10. Mai.

**A**VANT-HIER, jour de *St. Stanislas*, dont le Roi porte le nom, cette Fête fut célébrée ici avec toutes les démonstrations de cette joie pure, dont des Sujets fidèles, aimés de leur Souverain & lui témoignant le plus parfait retour, peuvent donner des preuves. Vers les II. heures du matin, Sa Maj. reçut les compliments de tous les Seigneurs actuellement présens à *Varsovie*; après quoi Elle se rendit à l'Eglise de *Ste. Croix* avec un Cortège très-brillant, tant de Carrosses de parade de ses principaux Officiers accompagnés de leur magnifique Livrée, que d'une Cavalcade remarquable par la beauté des montures & le rang des Cavaliers. La marche étoit ouverte par un Détachement de la Cavalerie légère, & fermée par un Détachement des Gardes à cheval de la Couronne. Après le Service Divin, le Roi créa douze nouveaux Chevaliers de l'Ordre de *St. Stanislas*; sçavoir: Le Comte *Rybinski*, Evêque de *Cujavie*; Mr. *Karski*, Suffragant de *Gnesne*, Président du Tribunal de la Couronne; le Prince *Sanguiszo*, Palatin de *Volhynie*; Mr. *Weglinski*, Castellan de *Chelm*; Mr. *Mlodziejowski*, Castellan de *Spicimierz*; le Comte de *Brühl*, Grand-Maitre de l'Artillerie de la Couronne; Mrs. *Sierakowski*, *Ostrowski*, & *Suchodolski*, Chambellans de *Plock*, de *Nur*, & de *Mscislaw*; le Lieutenant-Général

de *Schack*; le Lieutenant-Général de *Goltz*; & le Général de *Vietinghof*. Après la Cérémonie, Sa Maj. retourna au Château, où il y eut un Dîner somptueux pour tous les Chevaliers de l'Ordre de *St. Stanislas*, présens à *Varsovie*. La fanté du Roi & celle des Chevaliers furent buës au bruit du Canon & des Fanfares, qui se faisoient entendre au bas du Château, tandis que la Chapelle de Sa Maj. exécutoit dans la Salle différents morceaux de Musique. Le soir, il y eut une brillante Assemblée dans les nouveaux Appartemens, qui, construits depuis peu & ornés dans un goût & avec la magnificence dignes d'un Souverain, furent ouverts pour la première fois au Public.

Le même jour, il a été présenté au Roi une Traduction *Polonoise*, qui vient d'être faite du célèbre Ouvrage de l'*Esprit des Loix*, par Mr. de *Montesquieu*, superbement imprimée en grand 8<sup>vo</sup>. & ornée du Portrait de l'immortel Auteur. Quoique le titre annonce la Ville de *Leipzig* comme lieu de l'impression, on sçait que c'est le *St. Gröll* qui a enrichi la Nation *Polonoise* de cette Traduction, que les Connoisseurs jugent excellente, d'un Livre qui fait honneur à l'entendement humain, & qui est déjà traduit en autant de Langues qu'il y a de Nations policées.

Le nouveau Prince-Primat occupera le Palais, attaché à sa Dignité, en cette Capitale; mais l'on dit que, quoiqu'agé de 65. ans, il a dessein de le faire préalablement rebâtir

de fond en comble. Il avoit fait de même au Château de *Wolborsz*, appartenant au Siège de *Cujavie*, des embellissemens si considérables, qu'on croyoit qu'il en jouiroit toute sa vie; mais Mr. *Rybinski*, son Successeur, en a pris possession. Cette circonstance & la perte des deux Abbayes & de la Prévôté de *Miechow*, dont jouissoit le feu Primat & qui n'ont point été données à Mr. *Ostrowski*, rendent pour lui moins avantageux l'échange qu'il a fait de l'Evêché de *Cujavie* pour la Primauté. Il se fera accompagner en sa nouvelle qualité par une Garde de *Hussars*; qu'il est occupé à former.

Le Comte *Branicki*, Grand-Général de la Couronne, n'a point assisté à la célébration de la Fête de *St. Stanislas*, s'étant rendu huit jours auparavant à ses Terres. Le Comte *Oginski*, Grand-Général de *Lithuanie*, se trouve aussi sur les siennes dans le Grand-Duché. La Princesse *Sapiéha*, Epouse du Grand-Chancelier, est partie avec la Princesse *Sanguzsko*, sa Fille, Epouse du Palatin de *Volhynie*, pour aller passer l'Été en France.

Malgré les mouvements continuels des Troupes Russes vers les Frontières de la Turquie, les derniers Avis de ces Quartiers nous donnent l'espérance de la continuation de la Paix, assurant que les clameurs des *Tartares* n'ont pu encore faire départir le Grand-Seigneur du système pacifique, que plusieurs de ses Ministres lui conseillent de ne point abandonner.

De MILAN, le 3. Mai.

Anne-Richarde, Princesse d'Este & du St. Empire-Romain, Grande d'Espagne de la première Classe, Noble Vénitienne, Dame de la Croix étoilée, Comtesse du Vicariat, de *Corte Olona*, & de la *Corte St. Andrea*, est morte ici aujourd'hui subitement à l'âge d'environ 42. ans, étant née le 1. Juillet 1735. de *Charles-Philibert IV.* Prince d'Este & du Sang des Ducs de *Modène*, Prince du St. Empire-Romain, Grand d'Espagne de la première Classe, Noble Vénitien, Marquis de *St. Martin de Castellarano*, de *Porlezza*, de *Borgomaioro*, &c. & de *Thérèse Sfondrati*, des Ducs de *Montemarziano*, Comtesse de la Rivière. La feuë Princesse épousa le 10. Juin 1757. *Alberic-Marie Joseph-Maxime* Comte de *Cunio*, de *Barbian*, de *Belgiojoso*, & du St. Empire-Romain, Grand d'Espagne de la première Classe, Chambellan, Conseiller-intime actuel d'Etat, Général-Major dans les Armées de L. M. I. R. & Apostolique, Capitaine-Commandant de la Garde Impériale du Corps & de celle du Palais près de S. A. R. l'Archiduc *Ferdinand*, notre Gouverneur. Cette

Princesse, qui étoit la dernière de la Branche d'Este *St. Martin*, est universellement regrettée pour ses excellentes qualités.

De LONDRES, le 20. Mai.

Le 16. de ce mois, L. M. & la Famille Royale ont quitté le Palais de *St. James*, pour aller passer l'Été, d'abord à *Kew* & ensuite à *Windsor*. Deux jours auparavant, Mr. *Horace St. Paul* avoit pris congé du Roi, pour se rendre à son Poste d'Envoyé-Extraordinaire à la Cour de Suède. Sa Maj. a nommé Mr. *Forth*, pour le remplacer en qualité de Secrétaire d'Ambassade en France. Hier, le Gouvernement reçut des Dépêches de ses Ambassadeurs à cette dernière Cour & à *Madrid*. On dit, que celles du Lord *Grantham* sont entre autres relatives à l'affaire du Navire Anglois, l'*Etoile du Matin*, enlevé par un Garde-Côte Espagnol dans le Golfe de *Honduras*, & dont il a été question au Parlement le 25. Février, (ainsi qu'il a été rapporté dans la Gazette N<sup>o</sup>. xix.) Mais, à ce qu'il paroît, la Réponse du Ministère d'Espagne, qui a préalablement voulu prendre des informations à *Cartagène*, n'est pas des plus satisfaisantes: Il s'y fonde, dit-on, sur les ordres généraux pour le Gouvernement des Indes, qui ne permettent point d'entrer en discussion sur les inconvénients qui en résultent pour d'autres Nations.

En rendant compte (dans les Gazettes N<sup>os</sup>. 33. & 34.) des Débats qu'il y a eu le 16. Avril dans la Chambre des Seigneurs, au sujet de l'augmentation de la Liste-Civile, nous avons rapporté, que 14. Pairs avoient signé une Protestation, conçue dans les mêmes termes, que le changement proposé par le Marquis de *Rockingham* dans l'Adresse à présenter au Roi: On n'a fait alors aucune mention d'une autre Protestation non moins forte, donnée sur le même sujet par le seul Comte de *Radnor*, & dont il vient de se répandre des Copies. Ce Seigneur, marchant sur les traces du feu Comte, auquel il a succédé l'année dernière, s'y exprime en ces termes.

Je suis d'avis différent:

Parce que, quoique je convienne & que je soutienne même avec zèle, que la splendeur & la dignité de la Couronne de la Grande-Bretagne, ainsi que l'honneur de la Maison Royale, doivent être maintenus par des Sommes accordées par le Parlement avec libéralité, (Et même avec une libéralité qui ne laisse aucun lieu au reproche d'une trop grande économie, & qui soit au-dessus du calcul minutieux des demandes ordinaires faites au Gouvernement,) non moins pour la satisfaction personnelle de Sa Majesté que pour la



gloire de la Nation; cependant, lorsqu'on n'a aucun égard & qu'on ne donne aucun compte quelconque de différents Fonds d'un grand produit, que les Ministres de S. M. reçoivent, & dont ils ne donnent jamais aucun détail au Parlement, je dois persister à soutenir, que tous calculs d'un Déficit dans la Somme, qu'on suppose n'être que de 800. mille Livres seulement, sont trompeurs & absurdes:

Parce que ces Fonds produisent ou la Somme exacte de 78. mille Livres Sterling, ou plus, ou moins: S'ils la produisent, elle fait plus que liquider la Dette, dont on donne l'Etat. S'ils produisent moins, mais qu'ils produisent cependant quelque chose, les Etats, qu'on a remis sur le Bureau, ne peuvent être fidèles; car on l'on auroit porté en compte un tel produit en diminution de la Dette, ou il reste encore en caisse, & l'on a toujours le moyen d'acquitter la Dette; ou il y a eu quelques dépenses secrètes, pour lesquelles on en a fait usage, & dont l'Administration a jugé à propos de ne point faire mention. Si ces Fonds produisent beaucoup plus, comme je ne puis m'empêcher de le penser, il est sûrement du devoir des Ministres d'en montrer l'application, plutôt qu'il ne convient à la crédulité du Parlement d'accepter ces Comptes comme complets, ou à sa générosité d'y pourvoir avec tant de promptitude, & par conséquent d'encourager une profusion, téméraire si l'on considère le montant des Sommes, & peut-être criminelle, si l'on savoit les objets, auxquels elles ont été respectivement employées:

Et parce que, (sans parler encore ici des Sommes énormes, portées en ligne de compte comme accordées à certaines Personnes, qui sont Membres de la Chambre des Communes, pour des Services secrets & particuliers, expression qui sert plutôt à jeter dans le doute qu'à éclaircir,) si l'on considère la Somme extravagante des Salaires & des Pensions reconnus, (à laquelle la jalouse Parlementaire croit avoir le droit de faire une très-grande addition, à raison de la persuasion générale, qui dans quelques personnes monte même au degré d'une conviction intime, qu'on fait des débours très-grands pour des desseins secrets & qu'on n'oseroit avouer;) je tiens qu'il est de mon devoir, comme Membre du Corps Législatif, de ne point donner les mains à augmenter, comme on le fait par ce Bill, les moyens de corrompre l'intégrité du Parlement.

(Signé)

RADNOR.

Comme la place ne nous a point permis dans le tems de nous étendre sur les Débats concernant la matière, qui fait l'objet de cette Protestation, il est nécessaire, en la donnant ici, d'y ajouter quelques éclaircissements. Le motif de l'augmentation de la Liste-Civile, demandée par le Message du 9. Avril, étoit, que la Somme de 800. mille Livres St. de Revenu annuel, accordée au Roi peu après son avènement, étoit insuffisante. Les Pairs de

l'Opposition taxèrent l'Administration d'insuffisance, en représentant cette Somme de 800. mille Livres comme le seul Revenu du Roi. On calcula, qu'outre le Revenu de l'Electorat de Hanover, (dont le produit clair & net, estimé à cent mille Livres Sterling, devoit aussi entrer en ligne de compte pour l'entretien personnel de S. M. & de sa Famille,) Elle jouissoit encore des Revenus suivans; sçavoir, de 90. mille L. St. du Royaume d'Irlande, de 10. mille de la Principauté de Galles, de 20. mille du Duché de Lancaster, de 70. mille du Duché de Cornouailles, de 50. mille du Droit de 4. & demi pour-cent des Indes-Occidentales, de 12. mille des Mines de charbon à Louisbourg, de 150. mille ou environ d'Intérêts de Sommes avancées par le feu Roi à des Cours d'Allemagne, &c. faisant ainsi, outre le Revenu de Hanover, une Somme de plus de 400. mille L. St. par an. Or la Dette, contractée sur la Liste-Civile depuis le 28. Février 1769. (tems auquel la Nation paya pour le Roi une autre Dette de 513,511. L. Sterling) montoit à 618,240. L. St; ce qui faisant, dans huit ans, année commune, un peu plus de 78. mille Livres par an pour le Déficit de la Liste-Civile, paroïsoit aux Seigneurs de l'Opposition pouvoir être abondamment compensé par ce Revenu furnuméraire de plus de 400. mille Livres; Revenu cependant dont les Ministres, dans les Etats remis sur le Bureau, faisoient aussi peu mention que s'il n'existoit point. Cette observation donna lieu à des insinuations d'autant plus sanglantes, qu'on la rapprocha des Articles, portés déjà en ligne de compte sur la Dépense de la Liste-Civile, entre autres de 127. mille L. St. pour des Pensions, de 86. mille pour des Services secrets, de 48. mille pour la Bourse particulière du Roi, employée en Présens, &c. Le Marquis de Rockingham somma l'Administration de spécifier ces Postes, qu'il fit envisager comme n'ayant servi réellement qu'à des objets de corruption. Le Lord Cardiff, Fils du Comte de Bute, tâcha de justifier ces dépenses, faisant voir entre autres la nécessité des Services secrets & de l'Argent donné aux Ambassadeurs pour des informations importantes, qu'on se procure à différentes Cours. Le Comte d'Effingham releva avec force cette partie du Discours du Lord Cardiff, disant qu'il étoit certain; que la Cour Britanique n'avoit les informations ni les plus importantes ni les plus fraîches. Ce furent ces Articles de dépense & le Revenu considérable, dont on passoit l'emploi sous silence, qui donnèrent sujet au Parti Anti-Ministériel de représenter

tous un jour peu favorable la pluralité nombreuse, dont celui de la Cour jouit constamment au Parlement: Et, quoique ces réflexions parussent au Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat; si dignes de mépris, qu'il donna en pleine Chambre à l'*Opposition*, entre autres épithètes, celle de *détestable*, elle prit occasion des aveux mêmes de ses Adversaires de soutenir la vérité & la justice de ses motifs. On a remarqué entre autres un passage du long Discours du Comte *Talbot*. Ce Seigneur, en sa qualité de *Lord Steward* ou Grand-Maître de la Maison du Roi, voulant prouver l'accroissement des dépenses de ce Département, observa qu'il avoit tâché d'y porter la réforme; mais que le crédit de tous ses Subalternes avoit élevé contre lui tant de clameurs, qu'il avoit été bientôt forcé d'abandonner son dessein. *On jugera, dit-il, de ce crédit & de ces clameurs par cette seule circonstance, qu'un des Marmitons tournebroches de la Cuisine du Roi est & a été depuis longtems Membre des Communes: Du moins il tire le Salaire de cet honorable Office, & il en laisse les fonctions à un malheureux pour la Somme de 5. L. St. par an. Ce n'est pas le seul exemple, que je pourrois citer, &c.*

La nouvelle Sousscription de 5. Millions 500. mille Livres Sterling a d'abord été remplie: On assure, que Mylord *North* en étoit déjà assuré avant l'ouverture du Budget, & même d'une Somme beaucoup plus considéra-

ble, s'il en avoit eu besoin. Les Billets de la Loterie, dont le fournissement ordinaire est de dix Livres, se sont d'abord vendus à 13. & demi. En même tems les anciens Fonds se soutiennent. Il est vrai, que les Antagonistes de l'Administration prétendent, qu'il lui en coûte quelque chose pour les maintenir sur ce pié, & que cet objet peut entrer dans le Poste des *Services secrets*; mais ils ne sauroient disconvenir, que cet Argent ne soit employé utilement pour le crédit de la Nation.

ACTIONS: *Banque*, 134 & trois quarts. *Indes*, 167 & demi. *Sud*, 93 & 5. huitièmes.

D'AMSTERDAM, le 24. Mai.

La Compagnie des *Indes-Orientales* a reçu, par la dernière Flotte revenuë de ses Etablissements, la fâcheuse Nouvelle, qu'un des Vaisseaux, qui la composoient, a péri dans une Tempête fort longue, qu'elle a essuyée à la hauteur des *Açores* le 14. Avril & les 2. jours suivans. C'est le *Duivenbrug*, revenant de *Batavia* pour le compte de la Chambre d'*Enckhuysen*. Aiant été entièrement demâté & beaucoup endommagé par la tourmente, il fit plusieurs signaux de détresse; mais les autres Navires, se trouvant eux-mêmes dans le danger le plus imminent, ne purent lui donner aucun secours; & les effets ou débris, qu'ils virent flotter les jours suivans, leur annoncèrent le triste sort de leur Compagnon. On a lieu de croire, qu'il est perdu avec tout l'Equipage & la Cargaïson.

D. J. CHANGUION & E. VAN HARREVELT, Libraires à AMSTERDAM, ont imprimé & mis en vente: LE XXII<sup>e</sup>. VOLUME DE L'HISTOIRE-GÉNÉRALE DES VOYAGES ou Nouvelle Collection de toutes les Relations de Voyages par Mer & par Terre, qui ont été publiées jusqu'à présent. Ce nouveau Volume, qui fait le 4<sup>me</sup>. de la continuation de cette importante Collection, contient la Suite des Voyages, Découvertes & Etablissements dans l'Amérique-Septentrionale, l'Histoire-Naturelle de cette partie du Globe, la Description de la Californie, les Voyages au Nord de Mrs. Maupertuis, Outhier, & Kerguelen-Tremarc: Le tout orné d'un grand nombre de Cartes Géographiques & de Figures en taille-douce, gravées par d'habiles Matres, dont plusieurs ne se trouvent point dans l'Édition de Paris, prix f. 7. 6. de Hollande, & f. 10. 10. pour le grand Papier. On prie Mrs. les Sousscripteurs de faire retirer ce Volume avant le 1. Juillet prochain: Passé ce terme, le prix en sera augmenté d'un tiers. Les Personnes, qui n'ont point encore complété leurs Exemplaires du sus-dit Ouvrage, peuvent se procurer les Volumes séparés, depuis le V<sup>me</sup>. jusqu'au XVI<sup>me</sup>. inclusivement, à f. 4. chacun; les Tomes XVII. & XVIII. à f. 6. Le prix des Exemplaires complets de la première Collection en 18. Volumes reste fixé à f. 125. de Hollande.

Le Sr. DESJARDINS à PARIS, Rue pavée St. André des Arcs, Maison du Tapissier, continue de vendre avec succès son Taffetas ciré propre à faire toute sorte de Vêtemens, qu'on peut mettre aisément dans la poche, & pour se garantir de la pluye pendant tout le tems qu'on y est exposé, sans qu'elle puisse pénétrer au travers & en augmenter le poids. Le feu ni l'eau ne peuvent enlever la Cire, dont il est couvert. Il est souple & ne se coupe point. Une Redingotte ordinaire ne gêne nullement dans la poche. Il fait des envois dans la Province.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XLII.

De L E I D E, le 27. Mai, 1777.

**A** la fin de notre dernier *Supplément*, nous avons promis de donner quelques éclaircissemens sur les faits contenus dans la Lettre de *Paris*, qui s'y trouve placée, en date du 12. Mai. Nous remplissons aujourd'hui cet engagement en partie; & nous continuerons dans nos Feuilles suivantes le détail des *Nouvelles Américaines*, à mesure que la place le permettra.

„ Le Vaisseau, arrivé à *Boston* au commencement d'Avril & dont il est fait mention dans cette Lettre, se nomme le *Mercur*: C'est un Bâtiment *François* de 350. Tonneaux, commandé par le Capitaine *Jean Héraud*, venu de *Nantes* en 40. jours de trajet, & le même dont il est parlé dans le *Supplément* du N<sup>o</sup>. xl. d'après le rapport du Capitaine *Jones*. L'Officier étranger, auquel ce Particulier a dit qu'on donnoit le titre de Général, aura le rang de Brigadier - Général dans l'Armée *Américaine*: Les Avis, d'où nous tirons ce fait, le nomment Mr. *Prudhomme de Boré*, Chevalier de *St. Louis*; & ils ajoutent, qu'il est accompagné de plusieurs autres Officiers de sa Nation, nommément de Mr. *Mauduit-Dupleffis*, Capitaine d'Artillerie; & que, suivant des Lettres de *Philadelphie*, en date du 7. Mars, reçues à *Boston*, il étoit arrivé de l'Europe dans la première de ces Villes 50. Pièces de canon de fonte depuis 32. jusqu'à 3. livres de balle, avec un nombre de Canonniers suffisant pour les servir, 90. mille Boisseaux de Sel, & une très-grande quantité d'Habits pour l'usage de l'Armée *Continentale*. Les deux autres Vaisseaux, mentionnés dans la Lettre de *Paris* du 12. Mai, sont l'*Amphitrite* & la *Sirène*, arrivées du *Havre-de-Grace* à *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*. Outre plusieurs Ingénieurs *Européens*, la première avoit à bord 3000. Tentes, un gros train d'Artillerie de campagne de fonte, une grande quantité de Munitions de guerre, &c. La Prise, que la même Lettre annonce avoir été amenée à *Boston*, a été faite par l'Armateur la *Satisfaction*; & c'est d'après ses Papiers mêmes qu'on l'a évaluée à 40. mille L. Sterling. Deux des Frégates *Continentales*, construites à neuf, avoient déjà mis à la voile de *Boston* aux ordres des Capitaines *Manly* & *M'Neal*. ”

„ Quant à l'Action près d'*Amboy*, qu'on y dit avoir été la plus importante des escarmouches entre les Troupes de part & d'autre, voici le peu de détails qu'en contiennent les mêmes Avis. Le 23. Mars, le Général *Howe* envoya un Parti fourageur de 2000. Hommes. Ce Corps tomba sur 100. Provinciaux, qui se retirèrent à quelque distance, jusqu'à ce qu'ils furent joints heureusement par 1400. Hommes. Alors il s'ensuivit une Action des plus chaudes. Les Américains se partagèrent en plusieurs Divisions, qui prirent l'Ennemi en flanc. Celui-ci, se voyant vigoureusement attaqué de tous côtés, se retira avec précipitation, laissant 500. morts ou blessés. ”

La Lettre, qui contient ces détails, indique la source du bruit de la mort du Général *Washington*. Ce Commandant (y est-il dit) est tombé de cheval, & s'est fait une blessure, mais si légère qu'elle n'a eu aucune suite & qu'il a d'abord été rétabli. La même Lettre ajoute, que le Traître, qui a livré le Général *Lee*, a été pris à son tour par les Américains. C'est apparemment le Sr. *Richard Stockton*, qui a le grade de Major dans les Troupes Provinciales servant à l'Armée du Général *Howe*: Il fut pris le 17. Février par le Colonel *Nelson*, qui l'attaqua à la tête de 150. Hommes dans le poste de *Lawrence-Neck* & l'obligea à mettre bas les armes avec tout son Détachement, consistant en un Capitaine, trois Subalternes, & 60. Soldats de la Brigade de *Cortland Skinner*. Le Général *Putnam*, informant de ce succès le Conseil de sûreté de *Pensylvanie*, nomme le Sr. *Stockton* le fameux Pilote de terre de l'Ennemi: Lorsqu'on l'amena à *Philadelphie*, on lui fit faire son entrée sur un chariot, le dos tourné aux chevaux, chargé de chaînes, & précédé d'un Tambour, qui battoit la marche des *Coquins*, (*the Rogues march*.) Peu s'en est fallu que le Colonel *Harcourt*, qui a fait la prise du Général *Lee*, ne soit aussi tombé entre les mains des Américains, Nouvelle que nous apprenoit les Lettres de *Londres* du 29. Avril, enlevées par l'Armateur, la *Surprise*. Aiant été entouré dans une des escarmouches en la Province de *Ferfey*, Mr. *Harcourt* n'a dû son salut qu'à la vitesse & à la légèreté de son cheval. Les mêmes Avis du 29. Avril contenoient quelques détails sur un danger du même genre, qu'a couru le Général *Howe* lui-même, & auquel est relatif ce que nous avons dit, d'après la *Gazette* de *New-York*, dans le *Supplément* du N<sup>o</sup>. 37. N'ayant avec lui que 40. Dragons légers, il fut attaqué par un gros Détachement Américain,

auquel il n'échappa qu'en se faisant jour l'épée à la main. Un Avis de *Philadelphie* rapporte cette rencontre de la manière suivante.

Le 26. Février, les *Americains* prirent possession d'un terrain fort avantageux sur la gauche du *Rariton* près de *Brunswick*, où ils établirent pendant la nuit une Batterie de six Canons de 32. livres. Ce fut le 27. au matin, que le Comte *Cornwallis* en reçut l'avis à *Brunswick*, lorsque la Batterie fit feu sur quelques Barques allant vers cette Ville avec des Provisions. Quatre ou cinq de ces Bateaux furent coulés à fond, & le reste obligé de retourner à *Amboy*, d'où ils portèrent la Nouvelle à *New-York*. Sur cela le Général *Howe* se rendit lui-même dans la *Jersey*, & tenta d'ouvrir la communication avec *Brunswick*; mais il échoua dans l'entreprise, & échappa avec peine au danger d'être tué ou pris. *Brunswick* continua d'être bloqué de tout côté, &c.

Tandis que les dispositions, qu'on a vu faire pendant l'hiver, n'annoncent de part & d'autre que le dessein d'ouvrir la Campagne au Printems avec une nouvelle ardeur, les Lettres de *Londres* du 20. Mai parlent encore de propositions d'Accommodement, faites, dit-on, au Général *Howe* de la part du Congrès. " Quelques Colonies, lassées de la Guerre, fournissent avec répugnance & lenteur les moyens de la continuer; & pourvu que les Troupes Royales, les pussent s'approcher de *Philadelphie*, on regardoit la réconciliation comme certaine." Les Avis de l'*Amerique*, reçus par la voye de *France*, portent précisément le contraire: Il n'y a, disent-ils; aucune Négociation sur le tapis; & quand même on feroit des offres de Pacification, certainement on ne les écouterait point. En effet, toutes les Lettres des Colonies semblent confirmer ce qui est dit dans celle de *Paris*, insérée dans notre dernier Supplément, concernant l'effet de la conduite des Troupes *Britanniques* & *Hessoises* dans la Province de *Jersey*. Les peintures qu'on y fait sont effrayantes pour l'humanité. Tel est aussi le contenu d'une Lettre, insérée dans la *Gazette* de la *Nouvelle-Londres* & dans celle de *Boston*, qui a pour titre: *The Continental Journal and Weekly Advertiser*. Elle a pour objet le traitement, que les Prisonniers *Americains* ont essuyé à *New-York*, avant que la crainte des progrès de la Contagion n'eût obligé le Chevalier *Howe* à les relâcher. Comme cette Pièce est trop virulente pour trouver place ici en entier, nous nous contenterons d'en donner un Précis fort abrégé.

On s'y plaint d'abord, que les Prisonniers *Americains* furent dépouillés de leurs Bagages, & même de leurs Habits; qu'on les enferma dans les Vaisseaux à fond de cale, où ils étoient étouffés de chaleur, & ensuite dans les Eglises de *New-York*, où ils furent transis de froid, & où plusieurs contractèrent des rhumes & des fluxions, qui les firent périr en grand nombre, suite de secours; qu'on les laissa manquer de Provisions; que celles qu'on leur donnoit étoient gâtées & puantes; qu'on leur refusoit jusqu'à l'eau; qu'au milieu du rude hiver on ne les pourvoit point de chauffage; qu'on ne prenoit aucun soin des malades, qui se multiplioient tous les jours par la misère; que la dysenterie, qui régnoit sur-tout parmi les Prisonniers de l'*Isle-Longue*, devint par-là de plus en plus contagieuse; que ce traitement inhumain sembloit n'avoir pour but que de les forcer à abandonner la Cause de leur Patrie & à prendre parti sous les Drapeaux *Britanniques*; que dans cette vue on leur faisoit tous les jours quelque nouvelle menace, tantôt de les envoyer aux *Indes-Orientales*, tantôt de les pendre, en leur présentant une poignée de cordes, pour choisir chacun la sienne; que les Colonels & les autres Officiers de l'*Etat-Major* *Americain* étoient exposés aux mêmes insultes, au même traitement que le dernier de leurs Soldats. " Par ces moyens (continue l'Auteur de la Lettre) plus de 1500. braves *Americains*, que le sort de la Guerre avoit fait tomber entre les mains de leurs Ennemis, moururent à *New-York*, dont plusieurs étoient de Jeunes-geus aimables de la plus grande espérance & des meilleures Familles, la fleur du Pays. De ceux qui leur ont survécu la plupart languissent ou sont déjà morts depuis qu'ils sont sortis de prison. Leur constitution est gâtée; la racine de la vie en eux est attaquée; ils ne sauroient se rétablir; ils meurent. — Nos Prisonniers au contraire jouissent d'une liberté entière; ils peuvent se promener à pied ou à cheval comme il leur plaît; ils sont pleins de santé; gais & contents. Plusieurs d'entre eux s'en sont ressourvés avec reconnaissance; & à l'échange, voyant l'état misérable de nos Compatriotes prisonniers, ils n'ont pu s'empêcher de répandre des larmes, &c."

Pour prouver au contraire l'humanité de la conduite des *Americains* envers leurs Prisonniers, on a publié, dans le *Maryland Journal and Baltimore Advertiser*, la Résolution suivante.

En Conseil de sûreté.

**H**ier, il arriva en cette Ville environ mille *Hessois*, faits Prisonniers par Son Exc. le Général *Washington*, dans la dernière Expédition heureuse & pleine de succès, qu'il a faite dans la *Nouvelle-Jersey*. Le Général a recommandé au Conseil de les pourvoir de Quatiers convenables; & il desiré de la manière la plus sérieuse qu'ils soient bien traités, & que, pendant le tems qu'ils resteront Prisonniers, on leur inspire des principes, qui puissent les porter, lorsqu'ils retourneront après avoir été échangés, à ouvrir entièrement les yeux à leurs Compatriotes, qui sont au service du Roi de la *Grande-Bretagne*, & qui actuellement ne font pas peu jaloux de leurs Camarades, les Soldats *Anglois*. Ces créatures infortunées méritent à présent avec ju-



lice toute notre compassion. Ils n'ont aucune inimitié contre nous. Conformément aux coutumes arbitraires des . . . Princes d'Allemagne, ils ont été tirés par force de leur Pays natal, & vendus . . . à un Monarque étranger, sans consulter leurs inclinations ou sans les informer de l'endroit de leur destination, de l'ennemi qu'ils auroient à combattre, ou de la nature de la Guerre. Leur paye n'étant qu'une maigre pitance, ils ont été encouragés, & nécessairement même à piller. Il n'est donc pas étrange qu'ils se soient rendus coupables de grands dérèglemens, quoique moins excessifs que la conduite . . . des Troupes Britanniques. — Mais, dès le moment qu'ils ont été soustraits à l'autorité des Officiers Britanniques, nous ne devons plus les regarder comme nos Ennemis, du moins aussi longtems que leur procédé justifie notre opinion favorable. La Grande-Bretagne seule est notre Ennemie; les autres Puissances de l'Europe ne le sont autrement que pour autant qu'elles se laissent gouverner par son influence: Plusieurs même d'entre elles sont intéressées par les motifs les plus forts en notre faveur. Ce sont les seuls Officiers & les seules Troupes Britanniques, qui sont cordialement engagés dans cette Guerre injuste contre nous par l'avarice, l'ambition, la soif de dominer: Et, malgré les peines qu'ils ont prises pour préoccuper les Allemands contre nous, nous espérons qu'il leur sera impossible de les porter à continuer de tremper leurs mains dans le sang des Américains, dont plusieurs sont leurs Compatriotes. L'occasion la plus favorable s'offre aujourd'hui pour diminuer la force de nos Ennemis, enendant leurs Auxiliaires nos Amis: Nous prions sérieusement nos Compatriotes de l'embrasser, & d'étouffer tout ressentiment, qui pourroit s'élever naturellement par le souvenir de leurs dernières hostilités, & en traitant de la manière la plus amicale les Hessois actuellement en notre pouvoir, comme des gens opprimés & cruellement trompés, comme un Peuple que nous souhaitons d'unir avec nous, pour cultiver les fertiles Forêts de l'Amérique, pour étendre ses Manufactures & son Commerce, & pour défendre sa Liberté & son Indépendance contre toute attaque de la part d'une Puissance étrangère & arbitraire.

Par ordre du Conseil.

(Signé)

THOMAS WHARTON, *Jur. Président.*

Le Sr. Wharton, qui a signé cette Résolution, a été élu Président de la Pensylvanie, conformément au §. 4. du Chap. II. de la Constitution du 28. Septembre 1776, par laquelle cette Province s'est érigée en République; & il a été installé dans sa nouvelle Charge avec beaucoup de solennité. Le Sr. Jean M. Kinley a été nommé Gouverneur de la Province de Delaware.

De VERSAILLES, le 17. Mai. Le Chevalier de Beauvain, Géographe du Roi, son Pensionnaire & Auteur des Cartes topographiques, a présenté au Roi le 10. de ce mois le Prospectus de l'Histoire des Campagnes de Henri de la Tour-d'Auvergne, Vicomte de Turenne, en 1672. & les trois années suivantes. Il a également eu l'honneur de remettre à S. M. la Carte de l'Amérique-Septentrionale, pour servir à l'intelligence de la Guerre des Insurgens.

De PARIS, le 19. Mai. La Cour a donné Lundi dernier à l'Empereur le divertissement d'un Spectacle à Trianon & Jeudi à Choisy. Le premier de ces jours, ce Monarque, accompagné de ses Ambassadeurs en France & en Angleterre, & des Comtes de Collorédo & de Cobenzel, a rendu une visite à Mr. Necker, Directeur du Trésor Royal: Le second, il a été au Palais pour entendre M. l'Avocat-Général Seguiet, qui, informé de sa présence, lui glissa un compliment fin & délicat relatif à ses voyages, en donnant des Conclusions sur un Procès concernant la Grandesse d'Espagne entre le Duc de Fitz-James & le Marquis de St. Simon. Le lendemain, Sa Maj. assista en Habit uniforme à un exercice au feu, que fit le Régiment des Gardes Françaises dans le Champ de Mars, en présence de plusieurs Officiers-Généraux, invités par le Maréchal de Biron. Elle s'entretint beaucoup à cette occasion avec le Maréchal de Broglie.

De VALENCIENNES, le 18. Mai. Le 9. de ce mois, à dix heures du soir, l'on a esuyé ici un grand Orage accompagné de tonnerre & de grêle: Les grains, qui étoient gros comme des oeufs de pigeon, & un ouragan ou tourbillon affreux, qui fit tout trembler & dura environ cinq minutes, ont causé des dégâts très-considérables, sur-tout dans les Campagnes des Subdélégations de cette Intendance, de celles de Bouhain, de Condé, du Quesnoy & de Maubeuge. Il y a eu quantité de vitres cassées, de toits brisés, de faïtes de Maisons enlevées, de Maisons, de Granges, d'Ecuries découvertes ou renversées, de Moulins fracassés & abattus, de murs croulés, de vergers entièrement détruits, d'arbres déracinés & emportés avec des monticules de terre, dont les champs & les chemins étoient couverts, enfin d'Hommes & d'Animaux tués par la chute des Edifices, &c. Les fruits de la terre ont beaucoup souffert, particulièrement le Seigle, le Lin, & les Fourages. Il y a des Paroisses, qui ont pour plus de 60. ou 80. mille Livres de dommage. On ne peut dépeindre la désolation des Habitans de cette Contrée; & tous les jours l'on reçoit de nouveaux détails des desastres de ce jour: Mr. de Senac de Meilhan, Intendant du Hainaut, les fait constater par des Procès-Verbaux exacts, afin de procurer du secours aux malheureux.

Le 11. & les jours suivans on a célébré ici par des Actes de piété & des Réjouissances le Jubilé de cent ans pour la rentrée de cette Ville sous la Domination Française.



De BRUXELLES, le 22. Mai. Dimanche dernier, le Comte de Joinville alla au Château de Terwueren rendre une visite au Duc Charles de Lorraine, notre Gouverneur, avec qui il dina. A son retour, il assista à un Concert; & il y eut Souper chez le Prince de Stahremberg. Le lendemain, ce Prince partit pour la Hollande.

D'après tous les Avis qu'on reçoit d'Espagne & de Portugal, les dispositions de ces deux Puissances, depuis la mort de S. M. Très-Fidèle & la retraite du Marquis de Pombal, sont fort changées en faveur de la Paix. Une Lettre particulière de Cadix du 30. Avril porte, qu'on y étoit actuellement occupé à desarmer les Vaisseaux, équipés l'année dernière, & qui se trouvoient depuis quelques mois dans la Baye, prêts à faire voile au premier ordre: La Poudre, qu'on y avoit embarquée, avoit été déposée dans les Magasins. L'Equipage s'y trouvoit accoutumé à bord; mais il n'étoit pas complet. Les Troupes sur les Frontières ne faisoient aucun mouvement; & l'on assuroit même, qu'il avoit été envoyé ordre, de part & d'autre, de ne faire aucunes hostilités dans l'Amérique-Méridionale: Mais l'on n'a de cette Nouvelle d'autre garant que le bruit public, non plus que de celle qui se débite, que la Reine-Douairière de Portugal pense à se retirer à la Cour du Roi, son Frère, & que dans ce cas Elle y seroit accompagnée de la Princesse Marie-Anne, sa Fille puînée. Peut-être que sur ce dernier bruit l'on a bâti celui du Projet d'un Mariage entre S. M. Catholique & cette Princesse, sa Nièce, Projet qui à son tour fait éclore des conjectures à perte de vue sur un changement de Système politique par de nouvelles Alliances, &c. Nous croyons qu'il vaut mieux attendre la réalité de tous ces évènements pour les annoncer.

D'AMSTERDAM, le 24. Mai. Mgr. le Duc de Chartres est arrivé hier en cette Ville, accompagné de plusieurs Seigneurs Etrangers, particulièrement du Duc de la Vauguyon, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, & du Vicomte de la Herreria, Envoyé-Extraordinaire de Sa Maj. Catholique près des Etats-Généraux. Cette illustre Compagnie a pris son Logement à l'Hôtel des Armes d'Amsterdam, & a commencé de voir ce qu'il y a de remarquable en cette Ville. On croit, qu'elle se rendra demain à Saandam, & que Mgr. le Duc de Chartres passera Lundi par Utrecht, pour aller assister aux manoeuvres des Troupes Prussiennes à Weezel.

De LA HAIE, le 24. Mai. Les Etats de Hollande & de West-Frise se sont séparés hier jusqu'à une nouvelle Convocation. Mgr. le Prince Stadhouder a pris à cette occasion congé de l'Assemblée, pour aller passer l'Eté à son Château du Loo. Son Alt. Sér. a assisté avant-hier & aujourd'hui aux grandes manoeuvres dans la Plaine de Waesdorp, par lesquelles l'Escadron des Gardes du Corps & les 4. Régimens des Gardes ont fait la clôture de leurs exercices annuels. Mgr. le Duc de Chartres & les Seigneurs, qui l'accompagnent, s'y sont trouvés le premier de ces jours.

De LEIDE, le 26. Mai. Quoique des Lettres de Londres du 16. de ce mois aient annoncé, que le Sr. Cunningham & l'Equipage de l'Armateur Américain, la Surprise, y seroient conduits pour être jugés sur le crime de Piraterie, dont ils sont accusés, comme n'ayant point de Lettres de marque de la part du Congrès, rien ne paroit confirmer cette Nouvelle. On écrit au contraire de Dunkerque, que le Siège de l'Amirauté y avoit reçu ordre de la Cour de faire des recherches sur l'équipement de cet Armateur; d'où il est à présûmer que le Gouvernement de France se veut réserver à lui même le jugement de cette affaire, d'autant plus que, d'après les Récits les plus exacts, le Lord North a dit seulement le 14. dans la Chambre des Communes, „ que le Sr. Cunningham & ses gens avoient été mis en prison à Dunkerque, & seroient jugés „ [rendered amenable]-selon les Loix de ce Royaume-là [de la France,] qu'ils avoient violé „ [ées.] Quant à la restitution du Paquet-bot, le Prince d'Orange, & du Bâtiment du Sieur Kelly, l'on apprend que, ce Capitaine s'étant rendu à Dunkerque pour réclamer son Vaisseau, le Gouverneur lui avoit répondu, qu'il lui en seroit fait restitution, pourvu qu'il produisît préalablement à cet effet une Lettre du Secrétaire d'Etat de S. M. Britannique, & qu'à la requisiion de ce Ministre on rendroit également le Paquet-bot. Le Sr. Kelly, ayant fait rapport de cette réponse au Vicomte de Weymouth, on lui remit le 18. les Papiers nécessaires; & il repartit le même jour pour Dunkerque. L'on n'apprend point cependant, que la Cour de France ait pareillement ordonné de restituer la Malle de Hollande, que le Capitaine Cunningham débarqua entre Ostende & Nieupoit, avec ordre à ses gens de la porter à Mrs. Franklin & Deane à Paris, entre les mains desquels l'on dit qu'elle se trouve effectivement, avec une partie des Dépêches de la Cour Britannique à ses Ministres en Pays étranger. Malgré les mesures que celle-ci a prises, son Pavillon continué de souffrir beaucoup de la part des Armateurs Américains. Il en croise un de 18. Canons près de l'Île de Helgoland à l'embouchure de l'Elbe; & un Capitaine Hollandois, entré le 16. dans la Tamise, a rapporté qu'il avoit été abordé par deux autres à la hauteur d'Ostende; mais qu'après avoir examiné ses Papiers ils lui avoient laissé continuer sa route, en lui disant qu'ils attendoient à une Prise richement chargée. Parmi un grand nombre d'autres, dont les dernières Lettres de Londres font mention, sont deux Bâtimens de transport, ayant à bord une partie des Chasseurs Hessois, envoyés récemment à New-York.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XLIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 30. Mai, 1777.

De COPENHAGUE, le 17. Mai.

**L**E Comte de Cobenzel, Envoyé de la Cour de Vienne; le Marquis de Mejorada, Ministre d'Espagne, & le Chevalier de Somma, Ministre des Deux-Siciles, se disposant à partir d'ici, eurent avant-hier leurs Audiences de congé du Roi & de la Famille Royale, auxquels Mr. Bose de la Calmette, Envoyé des États-Généraux, avoit présenté le Lundi précédent le Baron de Haefsten, qui revient de Stokholm pour se rendre à Constantinople avec le caractère d'Ambassadeur de L. H. Puissances. Le Roi a nommé le Chambellan de Pless son Ministre à la Cour de Naples. Sa Maj. a décoré de l'Ordre de Danebrog le Lieutenant-Général de Gude; les Chambellans Comte Werner de Schulenburg, de Lerche, & Christien de Brand; Mr. de Levetzow à Ryben; les Chambellans Frédéric-Siegfried Baron de Rantzau, Colonel de Cavalerie, & Baron Rosencrantz; & Mr. Rumohr à Bohlkamp, Conseiller de Conférence. Elle a accordé la Clef de Chambellan à Mr. de Hansen, son Aide-de-Camp-Général.

La Frégate Suédoise, l'Uplande, de 48. Canons, & passé le Sund, faisant voile pour la Méditerranée avec des Présens, que S. M. Suédoise envoie au Roi de Maroc, au Dey d'Alger, & aux Beys de Tunis & de Tripoli: Il y a parmi ces Présens un magnifique Phaëton, des Montres & Pendules de diverses espèces,

toute sorte de Ménuiserie artistement travaillée, des Canons de fonte de tout calibre, des Munitions de guerre, &c.

De PARIS, le 23. Mai.

L'Empereur, sous le nom de Comte de Falkenstein, se rendit le 17. de ce mois à l'Académie Française: Il fut reçu à l'entrée de l'Anti-chambre par la Compagnie en Corps: Arrivé dans la Salle, il demanda qu'on lui nommât tous les Académiciens présens, & s'assit au milieu d'eux sans vouloir prendre une place plus distinguée, quelque instance qu'on lui en fit. Pour lui donner une idée des divers objets, dont l'Académie s'occupe, on fit en sa présence différentes lectures. Mr. d'Allembert, Secrétaire, lut d'abord quelques Synonymes, & ensuite un Eloge abrégé de Fénelon: Mr. de la Harpe lut quelques morceaux du premier Chant de sa Traduction en Vers François de la Pharsale de Lucain; & Mr. Marmontel le commencement d'un Discours en Vers sur l'Histoire. La Séance finie, l'Académie eut l'honneur de présenter à M. le Comte de Falkenstein un de ses Jettons, qu'il voulut bien accepter, & en donna de même un à chacune des Personnes, qui l'accompagnoient. Il fit espérer à l'Académie son Portrait, qu'elle lui demanda: Et, après s'être informé de plusieurs choses relatives à la Compagnie, il sortit, en marquant à ses Membres toute l'estime possible, & en exigeant qu'on ne le reconduisit pas.

Au nombre des Bils, auxquels l'Archevêque de Canterbury, le Chancelier, le Président du Conseil, & les autres Commissaires donnèrent le Consentement Royal le 16. de ce mois, (ainsi qu'il a été dit dans notre avant-dernier Supplément,) se trouvent celui qui permet l'exportation des Dentrées aux Isles de l'Amérique & aux Indes-Orientales; celui pour remédier aux abus dans les Emprunts par Rentes viagères; celui qui supprime le Droit sur le Thé exporté à l'Irlande, outre 9. autres Bils publics, & 35. Bils particuliers. Les Pairs s'ajournèrent ce jour-là jusqu'à demain. Les Communes passèrent le Bil pour renouveler plusieurs Loix prêtes à expirer, & firent la seconde lecture de celui qui fixe les conditions des Emprunts par Rentes viagères. Les Résolutions, touchant les rabais des Droits sur les Fruits Etrangers, (rapportés dans la Gazette N<sup>o</sup>. 39.) furent reprises en considération. Le rabais sur les Raisins de Denia fut porté de 8. à 20. pour-cent; mais ceux de 25. pour-cent sur les Figues de Faro, de 10. pour-cent sur celles de Smyrne, & de 6. pour-cent sur les Prunes furent rejetés. Le reste de ces Résolutions fut approuvé. Ensuite la Chambre en Comité sur le Subside résolut d'accorder

1,000,000. L. St. pour payer partie de la Dette de la Marine, contractée par Billets du Bureau de l'Amirauté.

4,000. L. St. pour contribuer à l'entretien de l'Hôpital des Matelots surannés à Greenwich.

Le Sr. Pierre Michell, Secrétaire de la Compagnie des Indes, remit de sa part à la Chambre divers Papiers concernant les troubles survenus à Madras, au sujet du Nabob d'Arcot, du Raja de Tanjour, & de la détention du Lord Pigot, avec Copie des Régîtres, contenant les Délibérations & Résolutions de la Compagnie sur ces objets. Les Communes ordonnèrent à la Compagnie d'Afrique de lui remettre pareillement un détail de ses Comptes, avec un Etat de son Commerce; après quoi elles s'ajournèrent au Mercredi suivant.

Ce jour-là 21. la Chambre s'étant rassemblée, le Lord North y présenta un Message de la part du Roi en ces termes.

G. R. Sa Majesté se reposant sur le zèle de ses fidèles Communes, & considérant que, pendant les troubles dans l'Amérique-Septentrionale, il pourroit survenir des événemens, qui seroient de la dernière importance, Elle croit nécessaire de demander, qu'elles prennent des arrangements pour la mettre en état de faire face aux dépenses extraordinaires, survenues ou qui surviendront pour des Services militaires pendant

l'année 1777. Elle demande aussi, qu'on la mette à même de fournir aux frais de refondre la Monnoys d'or défectueuse.

On arrêta d'examiner le lendemain ce Message en grand Comité. Après avoir entendu le rapport des Résolutions, prises le 16. par le Comité du Subside, d'accorder un Million pour la Dette de la Marine, & 4. mille L. St. pour l'Hôpital de Greenwich, la Chambre les approuva. On lui présenta ensuite les Bils pour imposer de nouvelles Taxes sur les Domestiques, le Verre, les Revendeurs à l'enchère, & les Ventes, ainsi que ceux pour supprimer la Taxe sur l'Argentierie, pour lever une Somme d'argent par Billets d'Echiquier, pour accorder des rabais de Droits sur les Raisins, Figues, &c. pour empêcher la décharge frauduleuse de Marchandises hors du bord des Navires de la Compagnie des Indes sur mer. Tous ces Bils furent lus pour la première fois.

Le 22. la Chambre fit la seconde lecture de ces mêmes Bils, & prit ensuite en considération le Message du Roi remis la veille; sur quoi il fut résolu, qu'il seroit accordé

1,000,000. L. St. pour mettre S. M. en état de subvenir aux Dépenses extraordinaires pour des Services militaires pendant l'année 1777. & de fournir aux frais de la refonte de la Monnoye d'or défectueuse.

Une Résolution, prise la veille, d'autoriser les Commissaires de la Marine à payer une Gratification de 5000. L. St. à ceux qui seroient des découvertes sur la Longitude, d'après des expériences attestées, fut rapportée & approuvée. Ensuite la Chambre, en Comité sur les affaires de la Compagnie des Indes, examina les Papiers, qui lui avoient été remis le 16; mais, après des débats qui durèrent jusqu'à minuit, il fut décidé à la pluralité de 90. Voix contre 67. de suspendre cette discussion pour le présent.

L'on calcule, que les Résolutions prises sur le Subside le 16. & le 22. ont porté la totalité des Sommes, accordées par le Parlement dans cette Séance, à 14. Millions Sterling & demi, (ce qui fait environ 350. Millions de Livres de France,) outre les Intérêts de l'ancienne Dette Nationale, qui étoient à la St. Jean 1775. de 4. Millions 440. mille 821. L. St. par an, & le Revenu annuel de la Liste Civile, porté actuellement à 900. mille L. St. &c. L'on s'attend que demain, à la reprise des délibérations dans la Chambre des Seigneurs, il s'y fera une Proposition, qui ne peut manquer de causer des débats très-vifs; c'est de rechercher quels progrès les Commissaires, nommés par le Roi pour traiter avec les



*Américains, ont fait jusqu'à présent pour remplir l'objet de leur mission.*

Le 16. le Gouvernement expédia un Courier au Chevalier *York*, son Ambassadeur à la *Haie*, d'où cet Expriès doit continuer à route pour *Hanover*. Les Dépêches, dont il est chargé, sont, dit-on, fort importantes, contenant entre autres l'ordre d'une augmentation considérable dans les Troupes de l'Électorat, afin d'être en état d'en faire de nouveaux Détachemens, si, contre les vœux du Ministère, la Guerre de l'Amérique dure au-delà de cette année. Dans la vue d'y mettre fin plutôt, l'on ne cesse d'envoyer des Renforts. Le 8. cinq-cents Recrues s'embarquèrent pour ce Pays. Le 7<sup>me</sup>. Régiment de Dragons, commandé par le Chevalier *George Howard*, Lieutenant-Général, dont le Roi fit la Revue le 12, & marcha vers le Comté de *Kent*, avec ordre de se tenir prêt à partir pour la même destination. Et l'on apprend de *Dublin*, que le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'*Irlande*, a enjoint à tous les Officiers des Régimens sur l'Établissement de ce Royaume, d'être rendus le 30. à leurs Corps respectifs, d'où l'on a dessein de tirer cinq Hommes par Compagnie, pour remplir les vuides dans les autres Corps sur le même Établissement, qui servent à l'Armée du Général *Howe*. Ce triage servira encore à affoiblir les Forces actuellement dans ce Royaume: Elles consistent en six Régimens d'Infanterie & dix de Cavalerie: Les premiers, s'ils étoient complets, feroient ensemble 3300. Hommes, & la Cavalerie 1904. formant ainsi un total de 5204. Hommes. Cependant l'année dernière, lorsque le Parlement d'*Irlande* consentit après de longs débats à laisser partir pour l'Amérique une partie des Troupes qu'il paye, l'Administration s'engagea envers la Nation *Irlandoise*, qu'il n'y auroit jamais moins de 8. mille Hommes de Troupes réglées dans ce Royaume: Hier, le Gouvernement envoya un Expriès à *Cork* en *Irlande*, avec ordre d'y préparer des Vivres pour en charger encore 30. Bâtimens de transport, destinés pour l'Armée du Roi à la *Nouvelle-York*.

**ACTIONS; Banque, 134 & demi. Indes, 168; Sud, 94. Annuités consolidées à 3. pour cent, 79 & un quart. Annuités consolidées à 4. pour cent, 80 & sept huitièmes.**

De *LIEDE*, le 28. Mai.

Outre les Avis, qu'on reçoit en Angleterre de la part des Officiers des Troupes Royales, qui servent en Amérique, l'on en publie quelquefois en Allemagne, venant des Officiers des Troupes Auxiliaires dans ce Pays. Rare-

ment contiennent-ils quelque chose d'essentiel, qu'on n'ait point vu ailleurs; mais souvent ils tendent à éclaircir des faits, qui, publiés par l'une ou l'autre des Parties belligérentes, sont toujours plus ou moins suspects. Tel est l'Extrait d'une Lettre, écrite par un Officier du Corps des Chasseurs *Hessois* du Colonel *Donop* à ses Parens à *Hambourg*. Voici quelques Fragmens de cette Pièce, datée du 22. au 26. Mars.

Depuis 4. jours je suis avec congé à *New-York*, pour m'équiper à neuf & pour pouvoir aller deux jours en guêres. Si j'excepte le tems de ma blessure, je n'ai pas encore été un moment malade, & je me porte mieux que jamais. Quoique je me trouve dans une route autre sphère & dans une situation, où prétendra à des commodités ce seroit demander l'impossible, je suis parfaitement content & si accoutumé à mon sort, que je ne pourrois, je crois, dormir hors de mes habits & de mes bottes & sans mon épée. — Je ne dors guères plus de cinq heures; cependant le tems passe fort vite. Nous n'avons pas encore été deshabillés ni débottés; les Ennemis nous aiarment presque toutes les 24. heures. — Ils sont dans une triste situation, sans souliers, sans eau-de-vie, sans sel. Ce dernier Article est leur plus grand malheur, puisqu'ils périssent en grand nombre de Dysenterie & de la Petite Vérole. Mais, malgré toutes ces adversités, leur résistance est encore des plus vives; & l'amour chimérique de la Liberté les leur fait supporter avec joie. Leur plus grand desir est de se concilier les *Hessois*. Je ne crois point, que la Guerre se termine cette année, à moins que l'Ennemi ne se bazarde à une Bataille formelle; mais aussi longtemps qu'il s'en tient à sa conduite présente de céder toujours, en disputant le terrain pas à pas & en nous vendant cher chaque petit avantage; tandis que, passant les Fleuves & se jettant dans les Bois en force, il se montre derrière nous à l'improviste & nous surprend; aussi longtemps, dis-je, qu'il s'en tient à cette conduite, la Guerre ne se terminera pas aisément. D'ailleurs l'Ennemi a un autre avantage: Chaque Habitant le favorise; nous sommes environnés de Traîtres: Par conséquent il nous est impossible d'avoir aucun Espion fidèle; & manque de Place forte sur le Continent notre Armée doit trop s'étendre, si elle veut conserver toutes ses conquêtes.

La renommée des Chasseurs *Hessois* est parvenue sans doute jusqu'en Allemagne. Jamais jusqu'ici n'ont-ils été. Depuis *Flat-bush* jusqu'à la *Delaware*, ils ont chassé & poursuivi ces Riflemen [Chasseurs Américains] si dangereux. La Guerre en ce Pays diffère des autres en tous point. Le Terrain est montagneux, plein de Bois, de Désfilés, de Fleuves, de Marais: Tous ces passages difficiles sont farcis de Riflemen; & il n'y a que les Chasseurs, qui puissent les tenir en bride. Ces



Riflemen font des Tireurs extrêmement habiles : Ils ont des arquebuses longues de 5. à 6. piés & de la portée de plus de mille pas. En général, le premier feu de l'Ennemi est très-dangereux, très-meurtrier ; mais la longueur de ses armes à feu rend la recharge mal-aifée & lui prend trop de tems, avantage dont nous profitons. De leur côté, ils ont celui d'être chez eux : Dans le moment que nous occupons leur foyer, ils maudissent les Rebelles ; mais, aussi-tôt que nous tournons le dos, ils prennent le fusil, & nous couchent sur le carreau. Toutes ces circonstances rendent ici la Guerre dangereuse, infiniment plus dangereuse qu'ailleurs. Cependant la gloire, qu'il y a à acquérir, n'augmente pas à proportion.

Le Général Howe est revenu ici la semaine dernière : Il est lui seul plus qu'une Armée. C'est justement l'Homme, qui peut raffermir le bijou le plus précieux, qui menaçoit de tomber de la Couronne de George III. & certainement il le raffermira, &c.

D'après tout le reste de la Lettre de l'Officier Hefsoin, la Grande-Bretagne pourra se vanter d'un grand bonheur, si sa prophétie s'accomplit. Avant de parvenir à ce but, si désirable pour cette Puissance, elle trouvera encore bien des difficultés à surmonter. Ce n'est pas seulement sur la Delaware, qu'il faudra effectuer une pareille soumission l'épée à la main. Par tout où les Forces Royales se font portées, les Colonies ont fait des dispositions pour les recevoir. Ainsi, outre la grande Armée, ils en ont deux autres sur pié, l'une aux ordres du Général Gates, pour s'opposer aux Troupes du Canada & l'autre à Providence sous les Généraux Lincoln & Spencer, pour tenir en échec le Corps du Comte Percy. Une Lettre, écrite au commencement d'Avril par un des Officiers Américains à un Ami en France, sur la situation des affaires dans ces Quartiers, contient des détails, qui confirment ce qui en a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. 34. Reprenant le fil des évènements au Combat sur le Lac Champlain, il s'y exprime en ces termes.

Nous avons sauvé Ticonderoga avec peine. Si le Général Arnold eût été informé des forces de l'Ennemi, il n'auroit point hasardé de Combat sur le Lac Champlain, & si les Royalistes se fussent d'abord avancés contre nous avec toutes leurs forces terrestres & navales, nous eussions été perdus : Mais la bravoure, avec laquelle Arnold se défendit, arrêta l'Ennemi pendant deux ou trois jours ; ce qui donna aux débris de notre Flottille le tems de se retirer sous Ticonderoga : Alors le vent tourna

au Sud & y resta pendant huit jours. Nous profitâmes de l'intervalle pour augmenter les Ouvrages du Fort & la Garnison, & pour nous mettre si bien en posture, que, lorsque le vent tourna au Nord le neuvième jour, & que les Ennemis s'avancèrent jusqu'à Crown-point, ils nous trouvèrent beaucoup plus forts qu'ils ne s'y étoient attendus. Ils ne s'y arrêtèrent aussi que trois jours, & profitèrent du vent, qui retourna au Sud, pour se retirer à St. Jean.

Un Soldat du Corps du Général Arnold, qui s'est sauvé de sa Prison à Québec, l'a informé, que les Troupes Britanniques & Allemandes dans le Canada n'avoient point reçu de paye depuis longtems ; ce qui les obligeoit à prendre aux Habitans par force leurs Herbes potagères & les autres objets de première nécessité. Les Canadiens en général étoient fort mécontents, parce qu'on les contraignoit à travailler aux Fortifications à Québec & ailleurs sans paye, & que, si on les attrappoit en fuite, ils étoient punis comme Déserteurs. Les mêmes raisons avoient beaucoup indisposé les Indiens, dont plusieurs avoient aidé ce Soldat pour se sauver & parvenir en lieu de sûreté.

Dix Chefs des Indiens de Tuscarora sont venus récemment avec un Interprète à Boston. Le but de leur voyage étoit de s'éclaircir sur l'état des affaires. On leur avoit dit, que nous n'avions ni Vaisseaux, ni Poudre, ni Canon, & que nous n'en pouvions faire. Il fut aisé de les convaincre, que c'étoient des mensonges Ministériels. Après qu'on les eut conduits à bord d'une de nos Frégates, ils se rendirent à Portsmouth & y virent notre Moulin à poudre. De-là ils allèrent à Providence, où ils examinèrent notre Fonderie de canon. Tous ces objets les étonnèrent, & ils en témoignèrent autant de surprise que de contentement. Un des plus âgés de ces Guerriers Indiens fit un petit Discours à nos jeunes Miliciens : Il les loua de s'être engagés à la défense de leur Pays natal ; & il les exhorta à suivre en tous points les conseils & les intentions de leurs Frères assemblés en Congrès. Celui de la Province leur a donné une Audience publique, en présence de plusieurs Officiers François. Un Indien s'adressa à l'un d'eux, & lui dit, qu'ils conservoient toujours du respect pour leur ancien Père, le Roi de France ; & qu'ils étoient bien aise de voir ici un si grand nombre de ses Guerriers. De Providence ils sont partis pour se rendre en droiture à l'Armée du Général Washington ; & de-là ils retourneront chez eux pour faire leur rapport aux Six-Nations. Si elles ne prennent parti pour nous, il est du moins plus que probable qu'elles observeront la neutralité. Notre Armée sous le Général Washington s'accroît tous les jours ; & bientôt elle sera plus nombreuse que jamais. Nous avons aussi lieu d'espérer, que celle qui se trouve à Ticonderoga sera assez forte pour tenir tête à l'Ennemi, s'il tente de sortir du Canada.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 30. Mai, 1777.

**D**E SMYRNE, le 7. Avril. Le 2. de ce mois, nous reçûmes une visite inattendue d'*Ossoun-Abdoulah-Pacha*, Gouverneur de *Jusselisar* : Il fit son entrée avec un Cortège d'environ 3. mille Hommes : On y comptoit 8. Drapéaux, 4. Chameaux portant chacun deux Canons de 4. livres de balle, & douze Chevaux de main. L'objet de sa venue étoit d'enrôler ici, de gré ou de force, tous ceux qui sont en état de porter les armes. Le *Chati-Chérif* ou Ordre de la *Porte*, dont il étoit muni à cet effet, lui enjoignoit de rassembler le plus grand nombre de Troupes qu'il pourroit, & de se rendre à leur tête à l'Armée, qui tient la Campagne contre les *Persans*. L'arrivée de ce Pacha, connu par sa rigueur, répandit par-tout la consternation & l'effroi : Dès que les Habitans *Turcs* l'apprirent, ils quittèrent la Ville & se réfugièrent à *Scio*, à *Metelin*, & dans les autres Isles voisines de la Côte. L'alarme ne fut pas moins vive dans les Campagnes. Tous les Payfans s'enfuirent de leurs demeures; & plusieurs Caravanes, qui venoient ici avec du Coton & d'autres Marchandises, aiant été informées en chemin que le Pacha étoit en Ville, & craignant également qu'on ne les forçât à servir, abandonnèrent leurs Effets, qui sont restés exposés à la ploye & aux Voleurs. Il en résulte un préjudice considérable pour le Commerce. D'ailleurs, les Habitans de la Campagne n'osant apporter leurs Denrées au Marché, comme de coutume, elles sont d'une rareté & d'une cherté extrêmes; & si cette situation avoit dû durer quelques jours, dans peu il n'y auroit eu ni Blé ni Orge à trouver dans la Ville, d'autant moins que l'arrivée d'un si grand nombre de Soldats a beaucoup augmenté la consommation. Heureusement que la sévérité d'*Abdoulah* maintient la discipline parmi cette Troupe de gens ramassés en route; sans quoi le séjour à *Smyrne* auroit été insupportable. Peu après l'arrivée du Pacha, il manda les Crieurs publics, & leur ordonna de sommer, à son de trompe, tous les Habitans, qui s'étoient enhuis, à comparoître devant lui dans un délai de deux fois 24. heures; faute de quoi ils seroient déclarés Rebelles, le scellé seroit mis sur leurs Maisons, leurs Biens seroient confisqués, &c. Très-peu de ces malheureux ont obéi. Le seul moyen de se soustraire à la nécessité d'être enrôlé, c'est de se racheter à prix d'argent; mais les Espèces sont si rares ici, qu'on auroit bien de la peine à y ramasser 500. Ecus au *Lion*. Plusieurs de ceux qui n'ont point pris la fuite ont cependant été forcés d'employer ce moyen, pour faire lever le scellé, qui fut mis hier sur leurs Boutiques & Magasins : Ceux qui n'en avoient point la faculté, ont été enrôlés. Aiant ainsi rempli l'objet, qui l'avoit amené en cette Ville, *Abdoulah* en sortira aujourd'hui, à la grande joie du Peuple, qui se ressouviendra longtems de son Expédition. Les *Francs* néanmoins n'ont pas eu à se plaindre de lui : Il n'a exigé aucune Visite de cérémonie de la part des Consuls Etrangers; & il s'est contenté de ce qu'à son arrivée ils lui ont envoyé leurs Interprètes, pour le complimenter & lui présenter des *Rafrachissemens*.

Les Nouvelles, que nous recevons concernant la Guerre avec la *Perse*, ne sont pas favorables. On vient encore d'embarquer 300. Matelots pour *Constantinople*.

## EXTRAIT des Nouvelles de CONSTANTINOPLE du 17. Avril.

„ Mr. de *Bornmann*, Agent de *Danemarck*, rendit le 12. de ce mois sa visite au *Grand-Visir* pour le complimenter sur sa nouvelle Dignité. Avant-hier, Mr. de *Boskamp*, Intermence de *Pologne*; eut sa première Audience du *Grand-Seigneur* avec les formalités d'usage pour les Ministres de son rang. Il fut revêtu de la Pelisse d'honneur; & tous les Officiers, qui composoient la Suite, reçurent des Castans. ”

„ Les Conférences sont fréquentes à la *Porte* depuis quelques jours : L'on ne doute point, que les différends avec la *Russie* n'en fassent le principal objet. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, aiant reçu ces jours-ci un Exprès de *Petersbourg*, le Premier-Interprète de la *Porte*, qu'il en informa, se rendit peu après chez ce Ministre, avec qui il eut une Conférence de quelques heures, à l'issue de laquelle il alla faire son rapport au *Reis-Effendi*; & celui-ci en rendit sur le champ compte au *Musti*. Quelques jours après, il se tint chez le *Grand-Visir* une Assemblée des principaux-Ministres : On y lut entre autres les Lettres, reçues récemment de la *Crimée*. Elles portent en substance, “ que *Sabin-Gueray*, après s'être rendu maître de l'Isle de *Taman*, avoit poursuivi ses avantages en débarquant près de *Kepez*, pour pénétrer dans le cœur de la *Presqu'Isle*; & que la Garnison *Turque*, qui n'a cédé la place qu'après une résistance, qui a coûté 600. Hommes à l'Assaillant, étoit passée en *Asie*. ” Elles confirment d'ailleurs ce que des Avis antérieurs nous avoient déjà appris; sçavoir, “ que les *Russes* conti-



„ nient de recevoir des augmentations considérables de Forces à *Précop* & à *Kinburn*, que le  
„ Commandant de cette dernière Place a fait passer une Division à *Arabac*; que 1500. Hom-  
„ mes, la plupart de Cavalerie, sont sortis de *Jenicale* pour se porter à *Cassa*, dans le dessein  
„ sans doute de favoriser l'installation de *Sabin*; & que *Dewlet-Gueray*, malgré les efforts de  
„ son Parti, sera probablement contraint d'abandonner sa Résidence de *Bakchê-Sarai*, faute  
„ de moyens suffisans pour s'y soutenir. ”

„ Quoique ces Avis ne soient point de nature à nous promettre le rétablissement de la tran-  
„ quillité dans la *Crimée*, l'on se confirme cependant de plus en plus dans l'idée, que les deux  
„ Puissances n'en viendront point à une rupture. Quelques jours après l'Assemblée des Ministres,  
„ dont nous venons de parler, Mr. de *Stachieff* fut invité à une Conférence, qui se tint à l'Hotel  
„ du *Reis-Effendi*, & dans laquelle l'on assure qu'il a été fait des ouvertures d'Accommodement.  
„ La *Porte* a déjà permis au plus petit des Bâtimens *Russes*, arrivés ici successivement, de conti-  
„ nuer son voyage pour la *Mer Noire*. L'on a aussi été informé, qu'il est faux qu'une Frégate  
„ *Russe*; que l'on disoit croiser à l'entrée des *Dardanelles*, se soit opposée à ce qu'un des Navires  
„ Marchands de la Nation se rendît à *Salonique*, afin d'y prendre un chargement de Blé pour le  
„ compte de la *Porte*. Des Lettres de *Salonique* même annoncent, que ce Vaisseau y étoit arrivé;  
„ mais qu'il n'avoit pu exécuter sa Commission, le Gouverneur ayant fait savoir au Capitaine,  
„ qu'il ne se trouvoit point de Grains dans les Magasins; sur quoi celui-ci avoit remis à la voile,  
„ sans qu'on sçût vers quel Port. ”

„ D'après le système pacifique, que le Gouvernement paroît vouloir embrasser, l'on croit s'ap-  
„ percevoir, que les préparatifs de Guerre & les travaux à l'Arсенal ne se poussent plus avec la  
„ même activité. Le *Capitan-Pacha* ne discontinuë pourtant point de donner ses soins au réta-  
„ blissement de la Marine & de presser l'équipement de son Escadre. La plupart des Vaisseaux,  
„ dont elle sera composée, ont déjà mis à la Rade; mais l'on ignore leur destination. On présume  
„ généralement, que la plus grande partie, aux ordres du *Capitan-Pacha*, se rendra dans la Mer  
„ de *Grèce*; & qu'il sera envoyé seulement deux ou trois Vaisseaux dans la *Mer Noire*, pour con-  
„ tenter le Peuple & l'entretenir dans l'idée, que *Sa Hauteffe* conserve toujours l'Empire de cette  
„ Mer. La mission de *Hassan-Pacha* sur les Côtes de la *Morée* aura, dit-on, pour objet de  
„ rétablir la tranquillité dans cette Presqu'île, où la Milice *Albanoise* a irrité par ses excès le Peuple,  
„ au point qu'il en est résulté une espèce de Guerre intestine. De-là l'Amiral passera à l'Isle de  
„ *Candia*, où la présence n'est pas moins nécessaire. *Arnout-Abderabman-Pacha* ayant soulevé  
„ le Peuple de *Retimo* par ses vexations, la *Porte* y a envoyé provisionnellement des ordres, qui  
„ condamnent ce Gouverneur à être renfermé dans le Château & à une restitution-générale. La  
„ Populace, qui le garde en prison, met par de mauvais traitemens le comble à sa disgrâce. ”

„ L'ancien *Reis-Effendi*, *Ismail-Bey*, n'a pu obtenir jusqu'ici la permission de revenir en  
„ cette Capitale. Il est toujours à *Scio*, lieu de son exil. Le bruit, qui a couru de la grosseffe d'une  
„ des Sultanes, ne s'est point confirmé. Au reste, les Vivres sont ici fort chers; & le Commerce languit. ”

De PÉTERSBOURG, le 2. Mai. Aujourd'hui, anniversaire de la naissance de l'Impéra-  
„ trice, qui entra dans la 49<sup>me</sup>. année de son âge, cet évènement a été célébré avec pompe à  
„ la Cour, qui quittera dans trois ou quatre jours cette Résidence, pour aller passer une partie  
„ de la belle Saison à *Czarshio-Zelo*. Le Prince de *Lobkowitz*, Envoyé de L. M. Impériales &  
„ Royale en notre Cour, étant enfin obtenu le rappel qu'il a sollicité depuis longtems, se dis-  
„ pose à retourner à *Vienne*; & l'on attend incessamment de *Stokholm*, pour le remplacer, le  
„ Comte de *Kaunitz*, qui a résidé avec le même Caractère à celle de *Suède*.

On a annoncé ci-devant la résolution, que la Noblesse de la Province de *Twer* a prise,  
„ d'éterniser la mémoire de sa gratitude envers l'Impératrice, pour les avantages qu'elle retire  
„ de l'établissement d'un nouveau Gouvernement dans cette partie de l'Empire, par l'érection  
„ d'un Monument dans la Ville de *Twer*, Capitale de la Province; & qu'elle a prié le Gouver-  
„ neur Comte de *Sievers* de se charger de l'exécution de ce dessein. Ce Seigneur n'a cru pou-  
„ voir mieux répondre aux intentions de la Noblesse qu'en priant à son tour Mr. de *Betzkoj*,  
„ Président de l'Académie des Arts à *Pétersbourg*, de procurer des Dessins pour un pareil Mo-  
„ nument, avec promesse d'une Médaille d'or de 50. Ducats pour le Dessin, qui mériteroit la  
„ préférence, & d'une Médaille de la même valeur pour l'Auteur de la meilleure Inscription.  
„ Le premier de ces Prix a été remporté par Mr. *Veldten*, Professeur d'Architecture à la dite  
„ Académie, auquel le Comte de *Sievers* a remis en conséquence la Médaille, au nom de la No-  
„ blesse, le 27. Mars dernier.

De VARSOVIE, le 14. Mai. Le Roi vient de nommer le Général-Major de *Rieule*,  
„ connu par ses travaux pour l'Education Nationale, Chef d'une Commission, que S. M. a éta-  
„ blie pour avoir l'inspection de toutes les Fabriques Royales, Manufactures, Ateliers, Bâti-  
„ mens, Jardins, &c. tant à *Varsovie* que dans les Domaines ou Terres de la Couronne. Les  
„ autres Membres de la Commission sont Mrs. *Bacciarelli*, Premier Peintre du Roi; *Marlini*,  
„ Architecte de la République; *Suffon*, Intendant des Tapisseries de la Cour; & du *Hamel*, Ser-



crétaire des Bâtimens. L'autorité de ces Commissaires s'étendra sur tous les Directeurs de Fabrique, Ingénieurs, Architectes, Entrepreneurs, Peintres, Sculpteurs, Artisans & Ouvriers, employés par S. M. & à ses gages, avec pouvoir de traiter & contracter au nom du Roi, recevoir les Comptes, délivrer les Quittances, &c. Un de ses principaux objets sera sans doute de protéger les Manufactures & Fabriques Nationales, conformément aux vûes adoptées à la dernière Diète, & dont l'on a déjà vu l'effet salutaire le jour de *St. Stanislas*. Les Chevaliers de l'Ordre ont paru en Cour en Habit uniforme galonné, de Fabrique Nationale.

Avant-hier, Mr. *Malachowski*, Référéndaire de la Couronne, fit l'ouverture de son Tribunal. Hier, la Cour reçut un Exprès de Mr. de *Baskamp*, Internonce de la République à *Constantinople*: Il a apporté l'avis, que ce Ministre a eu le 15. Avril sa première Audience du Grand-Seigneur avec tous les honneurs dûs à son Caractère. La Comtesse de *Stackelberg*, Epouse de l'Ambassadeur de ce nom, est partie le 10. avec toute sa Famille, pour se rendre à ses Terres près de *Riga*. Toutes les Lettres de la *Lithuanie* font mention du passage de Régimens Russes, qui ne cessent de défilér par le Grand-Duché vers l'*Ukraine*.

De BERLIN, le 20. Mai. Le Roi a fait ces jours-ci la Revuë annuelle des Régimens, qui composent notre Garnison & celle des Places voisines. Parmi plusieurs Etrangers, qui sont venus y assister, l'on compte le Prince *Charles de Lichtenstein*, Général de Cavalerie & Commandant de *Vienne*, & le Comte de *Colloredo*, Lieutenant-Colonel des Chevaux-legers de l'Empereur. Sa Majesté voulant éterniser la mémoire des Généraux, qui se sont distingués par leur valeur, & qui ont perdu la vie en soutenant la gloire de ses Armes, Elle a résolu de faire poser leurs Statuës en marbre aux coins d'une des grandes Places de cette Capitale. La Statuë du Veld-Maréchal Comte de *Schwerin* y est déjà érigée. Celle qui représente le Général de *Winterfeld* sera placée vis-à-vis de la première: Celles du Veld-Maréchal de *Keith* & du Général de *Kleist* seront posées aux deux autres angles opposés.

*Léopold-Sébastien de Manstein*, Général-Major de Cavalerie, Chef d'un Régiment de Cuirassiers, Bailli de *Tilft* & *Cörlin*, Chevalier de l'Ordre pour le Mérite, est mort d'hydropisie à *Tangermünde* dans la *Vieille-Marche*, le 26. du mois dernier à l'âge de 60. ans. Il avoit servi depuis sa 14<sup>me</sup>. année; &, il s'est distingué pendant tout ce tems par son zèle pour le service du Roi & ses autres belles qualités.

De LISBONNE, le 30. Avril. Le Prince & la Princesse du *Brésil*, qui étoient restés séparés pendant le Carême, & ensuite à cause de leur maladie, ont reçu Dimanche dernier la Bénédiction nuptiale du Patriarche, qui a permis à L. A. R. de consommer leur Mariage.

Comme la Populace, agrie par ceux auxquels le Gouvernement trop rigoureux du Marquis de *Pombal* a donné des motifs de plainte, reste toujours également animée contre cet ancien Ministre, le Gouvernement a fait couvrir, Dimanche au soir, avec de la chaux son Buste, qui se trouvoit en médaillon sur le piédestal de la Statuë du Roi. On a sur-tout voulu prévenir le desordre, que l'on craignoit à ce sujet le jour de la Proclamation de Leurs Majestés, fixée à Samedi prochain, s'il n'arrive point de changement à l'égard de l'incommodité, que le Roi a à la jambe. Les Factoreries Etrangères donneront ce jour-là un Bal, auquel les Ministres Etrangers & la principale Noblesse des deux Sexes sont déjà invités.

La Reine a accordé le grade de Brigadier, avec une Gratification extraordinaire de 4. mille *Crusades*, au Comte *Charles d'Oyenhausen*, qui, après avoir résidé comme Ministre du Landgravé de *Hesse* à la *Haie*, à *Vienne*, & à *Berlin*, tomba en disgrâce à la Cour de *Cassel* & s'est retiré en *Portugal*.

De MADRID, le 14. Mai. La Cour aïnt reçu avis de la naissance de la Princesse, dont Madamé la Grand-Duchesse de *Toscane* est accouchée le 14. Avril, le *Te-Deum* a été chanté à la Chapelle Royale; & il y a eu pendant trois jours Gala à la Cour & Illuminations.

Don *Bonaventure de Córdoba*, Cardinal-Prêtre de l'Eglise *Romaine*, sous le nom de la *Cerde* & *St. Charles*, Patriarche des *Indes*, Grand-Aumônier du Roi, Membre de son Conseil, Vicaire-Général de ses Armées de terre & de mer, Grand-Chancelier & principal Ministre de l'Ordre de *Charles III.* Abbé de l'Abbaye Royale d'*Alcala*, *Rute*, & *Oñate*, &c. est mort ici le 6. à l'âge de 53. ans, un mois, & 12. jours, après 16. ans de Cardinalat accomplis. Afin de donner un témoignage public de son estime pour la Personne de ce Cardinal, le Roi a ordonné qu'on lui rendit à son enterrement les mêmes honneurs militaires qu'à un Capitaine-Général. Entre autres Legs pieux, Son Em. a fondé par son Testament deux Hôpitaux, l'un pour des pauvres Orphelins, l'autre pour des Orphelines. On le regrette beaucoup à cause de sa bienfaisance envers les Indigens.

**De Versailles, le 21. Mai.** Le 18. de ce mois, Jour de la *Pentecôte*, les Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre du *St. Esprit* s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi, vers les 11. heures du matin, Sa Maj. tint un Chapitre, dans lequel Elle nomma Commandeur de ses Ordres l'Evêque de *Chartres*, Grand-Aumônier de la Reine. Ensuite Elle se rendit, avec le Cortège d'usage, à la Chapelle, où l'ancien Evêque de *Limoges*, Premier-Aumônier de *Monsieur*, Prélat-Commandeur, officia. L'après-midi, Leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assistèrent au Sermon, prononcé par l'Abbé *Lenfant*, Prédicateur du Roi. Le soir, Elles soupèrent à leur grand Couvert. Le même jour, le Sr. de *la Salle*, Dessinateur & Fabriquant à *Lyon*, chargé dans le Chapitre du 2. Février dernier, de l'exécution du nouvel Uniforme, arrêté pour tous les Chevaliers de l'Ordre du *St. Esprit*, eut l'honneur de présenter au Roi, le Chapitre assemblé, ce même Uniforme complet, exécuté sur ses Dessins, agréés par Sa Majesté, qui lui en marqua sa satisfaction.

*SUITE des Nouvelles de PARIS du 23. Mai.*

L'Empereur a encore assisté le Dimanche de *Pentecôte* au grand Couvert à *Versailles* en simple Courtisan particulier. Lorsque le Baron d'*Ogny*, Intendant-Général des Postes, lui a demandé ses ordres, pour sçavoir quand il partiroit, afin de faire garnir de Chevaux la route qu'il voudroit tenir, Sa Maj. Impériale le remercia, en disant que, comme Elle ne vouloit être annoncée nulle-part, Elle partiroit en silence, dès que l'objet de son séjour seroit rempli. Le principal but de ce Monarque dans toutes ses démarches paroît être de se procurer une connoissance, que l'éclat, qui environne les Princes, leur dérobe presque toujours, & qui cependant fournit les meilleurs moyens de bien gouverner; sçavoir, la connoissance des Hommes. Quoique le Public ait été souvent à même de le voir, ce Prince trouve cependant journellement des occasions de voiler sa grandeur, & de jouir de cet *incognito*, pour apprendre à juger les Hommes de tout état & pour s'en faire aimer. L'on peut regarder comme un effet de cette affabilité la persuasion, qui éclate dans sa conduite, de l'égalité originairé de tous les Membres de la Société Civile & du néant de l'orgueil des rangs. Lorsqu'il expédie des Courriers à *Vienne*, il a la bonté de faire avertir ses Domestiques de lui remettre leurs Lettres pour leurs Familles, afin qu'il les fasse joindre à son Paquet. Comme le luxe de nos Coryphées de Théâtre fait une des singularités de cette Capitale, l'Empereur a voulu voir quelques-uns d'entre eux: Il a été particulièrement à la Maison de la D<sup>lle</sup>. *Guimard*, qu'on nomme l'*Hôtel de Terpsichore*. Lorsqu'il alla examiner la Machine d'eau de *Marly*, il profita de l'occasion pour se rendre à *Luciennes*, magnifique Maison qu'habite Madame la Comtesse du *Barry*. En quittant *Paris*, Sa Majesté se propose, dit-on, de passer à *Limours* chez Madame la Comtesse de *Brienne*, où se trouvera M. le Duc de *Choiseul*, avec lequel il se rendra à son Château de *Chanteloup*.

Le Vicomte de *Noailles*, Lieutenant-Général en survivance de la *Basse-Guyenné*, est parti ces jours derniers pour aller recevoir à *Bordeaux* Mgr. le Comte d'*Artois*, qui doit y arriver le 31. de ce mois. L'on présume, que Madame la Comtesse d'*Artois* est grosse de deux mois.

**De BRUXELLES, le 26. Mai.** Mgr. le Duc de *Cumberland* & Madame la Duchesse son Epouse, partis de *Douvres* le 18. de ce mois, arrivèrent en cette Ville le 21. sous le nom de Comte & Comtesse de *Dublin*, & en partirent le lendemain pour *Aix-la-Chapelle*. Le 23. Mgr. le Duc d'*Astrogothie* passa ici venant d'*Italie* & retournant en *Suède*. Son Alt. Royale assisté en dernier lieu à la Foire de l'*Ascension* à *Vénise*. En s'y rendant, Elle a dû s'arrêter quelques jours à *Bologne* & à *Parme*, à cause d'une indisposition, qui l'obligea à garder le lit. Actuellement Elle paroît parfaitement rétablie.

Selon des Lettres de *Versailles*, le Roi, qui avoit résolu dès l'année dernière d'aller visiter plusieurs Provinces de son Royaume, a dit récemment à *Monsieur*, en parlant du voyage que ce Prince va faire; *ce sera mon tour l'année prochaine, & vous resterez à la Cour pour tenir les Conseils*. L'on ajoute, que S. M. ne voulant aucun Cortège, il ne lui faudra que 40. Chevaux à chaque Poste; que la dépense de ses Repas sera fixée; qu'Elle dispensera de lui rendre aucun honneur dans toutes les Villes où Elle passera; & qu'Elle commencera par les Provinces du Nord, gagera *Bordeaux*, *Toulouse*, la *Provence*, *Lyon*, &c.

**De LA HAIE, le 29. Mai.** Mgr. le Prince *Stadhouder* & Madame la Princesse, son Epouse, avec les Princes & la Princesse, leurs Enfants, sont arrivés hier à leur Château du *Loô* en *Gueldre*. Mgr. le Duc de *Chartres*, accompagné du Duc de la *Vauguon*, Ambassadeur de *France*, du Vicomte de la *Herreria*, Envoyé-Extraord. d'*Espagne*, & de plusieurs autres Seigneurs, arriva le 27. au soir à *Utrecht*, & continua le lendemain son voyage pour *Nimègue*. Mr. *Tbierry Kerfbyl* a été nommé Consul de la Nation *Hollandoise* à *Livorne*.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XLIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS.

du MARDI 3. Juin, 1777.

*De BORDEAUX, le 13. Mai.*

**I**L vient de se passer ici une Scène, qui a fini par être tragique. Les Matelots d'un Vaisseau, arrivé récemment de *Boston* dans l'*Amérique-Septentrionale*, aiant été rencontrés par ceux de divers Bâtimens *Anglois*, qui sont dans le Port, ces derniers leur ont cherché querelle: Comme ils étoient en plus grand nombre, les *Américains* alloient succomber, lorsque des Ouvriers de cette Ville, ne pouvant souffrir que les *Anglois* abusassent ainsi de leur supériorité, se sont mis de la partie, qui devint alors plus égale. Le Combat recommença avec un nouvel acharnement, jusqu'à ce qu'enfin les *Assaillans* eurent le dessous, & furent obligés de céder, en laissant 3. d'entre eux tués sur la place. Des Négocians de leur Nation, qui étoient aux fenêtres pour voir ce Spectacle, ne cessèrent d'applaudir aussi longtems que leurs Compatriotes furent supérieurs; mais, lorsqu'ils virent la chance tourner, ils descendirent pour s'interposer entre les Combattans: Les Ouvriers les en empêchèrent, en leur criant de ne pas s'approcher, s'ils ne vouloient qu'on leur fit le même traitement qu'aux Matelots.

Il se trouve dans notre Port une vingtaine de Navires Marchands, & dans ce nombre plusieurs *Hollandois*, hors d'état de partir, parce que la plus grande partie de leurs Equipages, séduite par l'appas d'une paye plus for-

te, a déserté pour passer à bord de quelques Vaisseaux, destinés pour l'*Amérique*.

*De VERSAILLES, le 24. Mai.*

Mgr. le Comte d'*Artois* continuë heureusement son voyage dans différentes Provinces du Royaume. Le 11. il passa par *Dol*, en venant d'*Avranches*: Il reçut avec bonté les hommages des Députés de l'Hôtel de Ville, & accepta le Dîner, que l'Evêque avoit fait préparer pour lui & les Seigneurs de sa Suite. Ce Prince arriva le soir à *St. Malo* au bruit de toute l'Artillerie de la Place, & aux acclamations de tout le Peuple, qui joignoit aux cris de *Vive le Roi* celui de *Vive le Comte d'Artois*. Soixante Jeunes-gens, en Uniforme de la couleur de la Maison du Prince, avoient été au-devant de lui & le précédoient à son entrée. Son Alt. R. avoit eu la bonté de leur permettre de lui servir d'escorte, & de faire, auprès de sa Personne, le service de ses Gardes pendant son séjour dans leur Ville. Elle parcourut le lendemain la Ville à pié, pour y voir tout ce qui étoit digne de sa curiosité: Arrivée sur le Port, Elle y fut saluée par le Canon des Vaisseaux en rade. Les Navires *le Lys* & *le Message* lui offrirent le Spectacle d'une Naumachie, dans laquelle ils développèrent toute la manoeuvre d'un Combat Naval. On avoit disposé pour ce Prince, au Port de *Solidor*, le Spectacle d'un grand Vaisseau, qui devoit être lancé à la Mer: Mais, cette opération aiant manqué, on se

contenta de lancer le petit Bâtiment, la *Comtesse d'Artois*, qui parcourut un très-long espace dans sa chûte, & donna en petit à S. A. R. l'idée de cette manoeuvre. Après souper, Mgr. le Comte d'Artois vit tirer, sur la Batterie de la *Hollande*, un Feu d'artifice; & de là il se rendit à un Bal, qu'il avoit agréé de la part du Corps de Ville, & où il dansa, ainsi que les Seigneurs de sa Suite, jusqu'à minuit. Le 13. ce Prince, conduit par la Jeunesse de *St. Malo*, quitta cette Ville, où, par sa bonté, son affabilité, & ses largesses, il a justifié les regrets, que son départ a excités.

De PARIS, le 26. Mai.

Le 16. de ce mois, M. le Comte de *Falckenstein* se rendit à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, à l'heure de ses Séances ordinaires. Dès que la Compagnie fut avertie de son arrivée, elle alla au-devant de lui, & offrit à cet illustre Etranger la place de Président, qu'il refusa d'accepter. Lorsqu'il eut pris Séance, le Sr. *Dupuy*, Secrétaire Perpétuel, pour donner une idée des travaux de l'Académie, fit la lecture des titres des différents Mémoires, qui ne sont point encore imprimés. Le Sr. le *Beau* en lut un sur la *Discipline du Soldat Légionnaire*, & sur les *Délits & Peines militaires*. Le Sr. de *Villoison* donna une Notice succinte de son travail sur les *Ouvrages de l'Impératrice Eudocie*, qu'il se propose de rendre publics. L'Abbé *Ameillon* fit ensuite la lecture de deux Extraits, 1<sup>o</sup>. de la Préface que le Sr. *Dupuy* doit mettre à la tête d'un *Fragment Grec d'Anthémius* sur différents *Paradoxes de Méchanique*, qu'il a dessein de faire imprimer, avec une Traduction *Françoise* & des Notes; 2<sup>o</sup>. du premier Mémoire de sa composition sur la manière, dont les *Anciens* exploitoient les *Mines d'or & d'argent*, & sur leurs procédés dans la manipulation de ces deux *Métaux*. Lorsque la Séance fut terminée, on présenta à M. le Comte de *Falckenstein* un Jetton, qu'il eut la bonté d'accepter. Les Personnes, qui l'accompagnoient, en reçurent aussi chacun un.

Le Roi n'a point approuvé les Clauses rigoureuses, ajoutées, sous le bon plaisir de Sa Majesté, à l'enrégimentement de l'Edit concernant les anciens Membres de la ci-devant Société des Jésuites (*inséré dans la Gazette N<sup>o</sup>. XLI.*) & M. le Garde des Sceaux a écrit à M. le Procureur-Général de n'en pas faire l'envoi aux Bailliages du Ressort. En conséquence le Parlement doit s'assembler à ce sujet, lorsque M. le Premier-Président sera de retour de sa Campagne, où il a été passer la vacance de *Pentecôte*. Une des circonstances, qui ont d'a-

bord fait sentir les inconvénients de ces Clauses, c'est la nomination qui avoit été faite de quelques ci-devant Membres de la Société, pour prêcher devant le Roi: L'Abbé *Lenfant*, qui étoit chargé de le faire le Jour de la *Pentecôte*, ayant eu connoissance du contenu de l'enrégimentement, prévint d'abord l'Evêque de *Senlis*, Premier-Aumônier de Sa Majesté, „ qu'il n'oseroit plus s'exposer à prêcher devant Elle, à moins qu'il n'eût un ordre de „ dérogation pour le mettre à l'abri des poursuites, qu'il avoit lieu de craindre; „ & cet ordre lui fut envoyé. Heureusement, ce Prédicateur, qui a beaucoup de talens, se fit admirer par son Auditoire; & M. le Comte de *Falckenstein*, qui fut du nombre, témoigna, dit-on, au Roi même, combien il en avoit été satisfait. D'après cet incident, l'on croit que les *Ex-Jésuites* continueront de pouvoir prêcher tant en cette Capitale qu'à la Cour, & que le célèbre Abbé de *Beauregard*, l'un des 24. Prédicateurs du Carême dernier, pourra remplir les mêmes fonctions, dont il a été chargé pour le Carême prochain. On assure aussi, que le Parlement de *Douai* & le Conseil-Supérieur de *Colmar* demandent, que l'Edit ne leur soit point envoyé, vu que, depuis la dissolution imprévue de la Société, il a été si difficile de trouver dans leurs Ressorts des Sujets Laïcs ou Séculiers, capables de s'acquiescer de la partie de l'éducation des Collèges, que l'on y a été obligé de recourir à des *Ex-Jésuites*, du moins pour travailler à former des Sujets, qui puissent les remplacer. Il paroît d'un autre côté, que l'information, ordonnée par le Parlement, n'a pas trouvé de réalité à ce qui lui avoit été dénoncé relativement aux Assemblées des *Ex-Jésuites* à *Lyon*, & sur-tout au placement de 18. Millions, produisant 900. mille Livres de Rentes, puisque les poursuites à ce sujet ont été abandonnées.

L'affaire du Collège d'*Auxerre*, qu'on peut regarder comme un effet de la contrariété de sentimens au sujet de la ci-devant Société & de ses principes, n'est pas encore terminée. On a rapporté ci-devant, que l'Evêque d'*Auxerre*, fort prévenu contre les Professeurs Séculiers, condamnés en 1774. à des peines infamantes, & que le Parlement a réhabilités, avoit proposé au Gouvernement de leur ôter ce Collège, pour en confier l'exercice au Couvent des *Bénédictins* de la même Ville; & qu'en conséquence il avoit été rendu, au mois de Novembre dernier, des Lettres-Patentes à cet effet: Elles n'ont pas encore été enregistrées, vu l'opposition qu'y forment quelques Officiers Municipaux; & l'on croit, qu'il se



ra envoyé incessamment des Lettres de Juffon, pour procéder à cet enrégimentement.

M. l'Archevêque de Paris, tombé malade depuis une quinzaine de jours d'une Fièvre maligne, fut administré le 23. par le Doyen de la Métropole, accompagné du Chapitre; & les Prières de 40. heures furent ordonnées sans tout le Diocèse pour ce Prélat respectable, en qui les Indigens perdroient le plus charitable de leurs Bienfaiteurs.

De LONDRES, le 27. Mai.

C'est aujourd'hui (& non le 24. comme il a été dit par erreur dans notre dernière Gazette,) que la Chambre des Seigneurs a repris la Séance. Outre la Proposition que nous avons annoncée l'Ordinaire dernier, l'on apprend que le Comte de Chatham en fera, un jour de cette semaine, une autre, qu'on dit de la dernière importance, étant relative aux moyens d'accélérer une réconciliation avec les Colonies. Peut-être cependant que ces deux Propositions ne seront que des parties différentes d'un même objet général, qu'on a dessein de mettre sur le tapis. Il est certain, que l'ancien Ministre, que nous venons de nommer, est presque rétabli de la longue & dangereuse maladie, dont il a été attaqué, & que depuis quelque tems il a repris assez de forces pour pouvoir reparoître en Parlement. Quant aux espérances d'un Accommodement avec l'Amérique, il est vrai qu'on continue d'en entretenir le Public, assurant que le Congrès a offert de consentir à payer une Somme annuelle à titre de *Don-Gratuit* à la Grande-Bretagne, à condition de jouir d'un Commerce libre: Mais l'Indépendance, à laquelle les Américains ont déclaré plus d'une fois s'être décidés sans retour, ne laisse guères de vraisemblance à de pareilles assertions. Toute l'utilité qu'on en retire, c'est qu'elles servent à diminuer les inquiétudes de la Nation d'un côté, tandis qu'elles s'augmentent de l'autre. Les fréquentes contestations de la Grande-Bretagne avec l'Espagne, quoiqu'elles ne concernent chacune en particulier que des objets trop peu importants pour occasionner une rupture, tendent néanmoins par leur réunion à faire naître insensiblement une certaine chaleur, qui peut enfin causer des flammes. Outre le différend concernant le Navire *l'Etoile du matin*, qui reste encore indéci, l'on a été informé d'un autre par deux Frégates du Roi, arrivées de la Jamaïque avec 40. Navires Marchands sous leur convoi. Le détail de cette affaire est contenu dans une Lettre de cette Isle, en date du 1. Avril, dont voici l'Extrait.

Un Vaisseau de guerre Espagnol avoit pris & conduit à la Havane deux Bâtimens, un Brigantin & un Schooner, appartenant à cette Isle. L'Amiral Gayton, en ayant été informé, dépêcha immédiatement le *Senaut armé*, le *Pélerin*, Capitaine Speering, pour aller à la Havane demander la restitution de ces Bâtimens. A son arrivée dans le Havre, il fut abordé par un Officier Espagnol, qui l'avertit, qu'il ne lui étoit pas permis d'entrer, sans en avoir obtenu l'agrément du Gouverneur. Après plusieurs messages, il fut enfin permis au *Senaut* de mouiller sous le Château du Moro; mais il fut mis quelques Soldats sur son bord, & il fut défendu au Sr. Speering de remettre en mer sans l'aveu du Gouverneur. Ce Capitaine en conclut, qu'on avoit dessein de détenir aussi son Bâtiment avec ceux qu'il venoit réclamer: Pour parer ce coup, il confina l'Officier & les Soldats Espagnols, coupa son cable, & mit en mer, malgré le feu du Moro, qui ne lui fit aucun dommage. Une Frégate de 40. Canons, qui étoit à la Rade, coupa aussi ses cables, sur le signal qui lui en fut fait par l'Amiral Espagnol, & se mit à la poursuite du *Pélerin*: Mais, après une chasse de quelques heures & la nuit tombant, on la perdit de vuë. Le Capitaine Speering arriva au Port-Royal Vendredi dernier [28. Mars.] L'Officier Espagnol & ses Soldats ont été mis tous sur l'Antelope, [Vaisseau de 50. Canons, que monta l'Amiral;] & Mr. Gayton a envoyé à la Cour un détail circonstancié de cette affaire.

Enfin, comme si ces deux objets ne suffisoient point pour donner lieu à des discussions désagréables entre les deux Cours, il en est survenu un troisième, rapporté dans l'Extrait suivant d'une Lettre de Gibraltar du 1. Mai.

Hier, un Schooner entrant en ce Port avec un Chargement d'environ 12. mille Dollars en Espèces, de Vin & d'autres Articles, qu'il avoit pris à Cadix pour l'usage de notre Garnison, fut abordé & pris par un Garder-Côte Espagnol. Le Commodore Anglois (le Capitaine Hay, montant l'Alarme de 32. Canons,) voyant le Pavillon Espagnol arboré sur le Schooner, détacha les Chaloupes de notre Escadre pour aller le reprendre: Elles le serrèrent de si près, qu'elles le forcèrent à s'échouer sur la Côte d'Espagne à la portée de leur feu. Une Berge avec 12. Hommes, armés de fusils & commandés par le Contre-Maitre de l'Alarme, joignit le Schooner. Les Espagnols firent plusieurs décharges, dont quelques-unes atteignirent le Bateau. Nos Matelots y répondirent non-seulement par leur feu; mais ils abordèrent aussi le Bâtiment & en retirèrent l'Argent. La Batterie Espagnole commença alors à gronder, & fit deux ou trois décharges parmi nos gens, sans cependant leur faire aucun dommage. Sur le signal que leur fit le Commodore, ils revinrent emportant l'Argent avec eux. On est curieux de voir, si notre Gouvernement réclamera le Vaisseau & demandera quelque sa-

*insatisfaction pour venger la mort d'un Sujet Anglois, tué par les Espagnols à leur premier abordage.*

C'est apparemment à cet événement que sont relatives les Dépêches, que l'Amirauté reçut hier matin par un Exprès de la part du Vice-Amiral Mann, commandant en chef l'Escadre dans la Méditerranée: Immédiatement après leur ouverture, tous les Seigneurs de l'Amirauté furent convoqués; après quoi il se tint un Conseil. On espère d'en savoir plus de particularités l'Ordinaire prochain.

**ACTIONS; Banque, 134 & trois huitièmes. Indes, 168. Sud, 93. Annuités consolidées à 3. pour cent, 79 & trois quarts. Annuités consolidées à 4. pour cent, 81.**

*De LA HAÏE, le 31. Mai.*

Les *Etats-Généraux* aiant été informés, „ que quelques Etrangers & même des Habitans de la République embauchent plusieurs Marins de ce Pays pour passer au Service Etranger, tant pour la Guerre que pour le Commerce & la Pêche; & que plusieurs Habitans, séduits par l'appas des promesses & des récompenses, s'engagent au dit Service & souvent directement sur des Vaisseaux Etrangers, qui fréquentent les Ports de ces Provinces, laissant leurs Femmes & Enfants à la charge des Villes & Endroits où ils ont demeuré; le tout en contravention aux Loix & au préjudice de l'Etat, qui peut actuellement les employer lui-même; „ *Leurs Hautes-Puissances*, voulant prévenir ces abus & donner en même tems une marque de leur bonté envers ceux qui s'en seroient rendus coupables, ont rendu le 21. de ce mois un Edit, dont voici les principales dispositions.

Il est accordé un Pardon-Général à tous les Déserteurs de la Marine de cette République, à condition de faire leur déclaration, dans un délai de six mois, à un des Départemens de l'Amirauté; faute de quoi, en cas qu'on puisse se saisir d'eux, ils seront rigoureusement punis. Il est fait défenses d'engager ou d'embaucher au Service Etranger des Marins de ce Pays, sous

*En vertu d'un Mandement pour instituer action, avec la Clause Edictale ad valvas Curiaë, obtenu du Haut-Conseil en Hollande, par GUILLAUME DE BAS, Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont cités pour comparoître par-devant le dit Haut-Conseil, Mardi 8. Juillet 1777, tous ceux qui voudroient soutenir avoir quelque prétention à la charge de feu JACQUES (ou JACOBUS) VAN DER SANDEN, aiant demeuré & étant décédé à ST. PETERSBOURG, à l'effet d'instituer leur Action, comme Créanciers, sur le restant des Deniers appartenant à la Succession du dit Jacques (ou Jacobus) van der Sanden, & déposés en consignation au Greffe du dit Haut-Conseil, ainsi qu'il est plus amplement énoncé au dit Mandement; & ce dans un délai de six semaines sous peine d'un silence perpétuel.*

*Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.*

peine d'une Amende de 300. Florins pour chaque Marin, qui auroit ainsi quitté le Pays, & d'autre correction arbitraire, selon l'exigence du cas. Il est également fait défenses de s'engager soi-même au Service Etranger, soit pour la Guerre, le Commerce, ou la Pêche, notamment pour celle du Hareng ou des Baleines, sans en avoir obtenu une permission préalable, sous peine de bannissement & même de punition corporelle. Il est de plus défendu de transporter des Marins hors des Ports de ces Provinces, en plus grand nombre qu'il n'est nécessaire pour l'équipement des Vaisseaux; & il est fait des dispositions pour que de pareils abus n'aient point lieu à l'égard de Navires Etrangers. Enfin il est ordonné, que les Femmes & les Enfants de ceux, qui se sont engagés au Service Etranger, leur soient envoyés; & qu'il ne leur soit plus donné aucun entretien ni aumônes hors la Caissè des Pauvres des Districts respectifs, &c.

*De LEIDE, le 1. Juin.*

Aux circonstances du séjour de Mgr. le Comte d'Artois à St. Malo, rapportées à l'Art. de Versailles, une Lettre particulière de cette Ville ajoute les suivantes.

*Mgr. le Comte d'Artois, qui a passé ici en parcourant la Bretagne, y a témoigné toutes sortes d'attentions, de bontés, & de prévenances à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Le jour qu'on lança à l'eau un Navire en sa présence, il y eut un Simulacre de Combat Naval: Un Matelot eut la main emportée: Le Prince fit distribuer 150. Louis aux Equipages, & accorda une Pension au blessé.*

L'Empereur, pendant tout le tems qu'il a été à Paris, a eu le désagrément d'une pluye presque continuelle. Les Muses Françoises n'ont pas manqué de célébrer les vertus de ce Monarque, distingué sur-tout par sa débonnaireté. Nous placerons ici une seule de ces Pièces, qui a le double mérite d'être fort courte & naturelle, & d'avoir été faite par une Dame.

*De vos propres Sujets n'avez-vous pas assez? Voulez-vous donc régner sur tout ce qui respire? En subjuguant les coeurs par-tout où vous passez, Des Princes, vos Voisins, c'est usurper l'Empire.*



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERSENDROITS.

du NUMERO XLIV.

De LEIDE, le 3. Juin, 1777.

**L**es différentes Gazettes de l'Amérique-Unie, reçues tant par la voye de France que par celle d'Angleterre, contiennent un grand nombre d'Articles, relatifs tant aux rencontres qui ont eu lieu entre, les deux Armées pendant les mois de Février & de Mars, qu'aux dispositions qui se font pour la Campagne prochaine ou pour régler le Gouvernement de la République fédérative, qui tente de s'élever dans le Nouveau-Monde: Mais ces Feuilles n'annoncent aucun fait important, dont il n'ait pas déjà été parlé précédemment. Un des Articles les plus essentiels, que nous y trouvons, est daté de Boston le 4. Avril, & contient une Relation de l'affaire de *Peeks-Kill*, différente de celle que nous avons traduite, d'après la Gazette de Londres, dans notre Feuille N<sup>o</sup>. XL. En voici le contenu.

Par un Officier de distinction, arrivé en cette Ville Lundi dernier (31. Mars) de l'Armée Américaine près de *Peeks-Kill*, nous avons reçu l'Avis authentique, qui suit, du débarquement de l'Ennemi à cet endroit.

„ Dimanche, 23. Mars, à environ onze heures du matin, la Frégate, *la Brune*, avec les deux Galères qui nous ont été prises la Campagne dernière, une troisième plus petite construite par l'Ennemi, & quatre Bâtimens de transport, jettèrent l'ancre dans la Baye de *Peeks-Kill*. A une heure après-midi, ils mirent à terre, sous la protection des Galères, les 5<sup>me</sup>, 23<sup>me</sup>, 14<sup>me</sup>, & 64<sup>me</sup> Régimens, aux ordres du Colonel *Bird*, avec 4. Pièces de canon & 50. Hommes du Corps d'Artillerie, au *Lents-Cove* du côté Méridional de la Baye, à un mile & demi de la Ville. Ils s'avancèrent vers la Hauteur, dite *Cronks-Hill*, au *Sud-Est* de la Ville, & s'y formèrent. Préalablement, des Chaloupes remplies de monde avoient ramé au Quai du Nord, comme si elles avoient eu dessein d'y aborder, pour nous attaquer en flanc ou pour nous gagner les derrières. D'après le nombre des Bateaux, qui mirent les Troupes à terre, le Général *Mac-Dougal*, & tout autre Officier de discernement qui les vit, furent positivement d'opinion, que les forces de l'Ennemi surpassoient de beaucoup les nôtres. Cependant le Général voulut s'en assurer pleinement avant de quitter son Poste: Il attendit donc les Ennemis dans une position, qui lui assuroit la facilité de se retirer, lorsqu'ils seroient venus à la portée du fusil. A cette distance il eut en plein la vuë de l'Ennemi, formé sur la hauteur; & il fut convaincu, qu'il le surpassoit du triple en nombre. Après avoir détruit le Rum & les Provisions, & envoyé la grosse Artillerie en lieu de sûreté, à l'exception d'une seule Pièce de fer de 10. livres, qui fut perdue manque de chevaux, le Général ordonna aux Troupes de faire la retraite, qu'elles exécutèrent en bon ordre jusqu'à la Baraque N<sup>o</sup>. 2. à deux miles & demi de la Ville. L'Ennemi nous caïonna, & nous blessa un Homme mortellement. Il y prit poste, pour s'assurer du passage des Montagnes ainsi que de quelques Moulins, contenant une quantité de Farine & de Grain appartenant au Continent. Il plaça un Piquet de cent Hommes, comme Garde avancée, à un mile de notre Poste. Le jour suivant à environ 4. heures de l'après-midi, le Lieutenant-Colonel *Willet*, avec une soixantaine d'Hommes du Régiment du Colonel *Granscott*, parvint sans être découvert jusqu'au flanc droit du Piquet ennemi, pendant qu'un petit Parti fut envoyé sur la gauche, pour attirer son attention de ce côté-là. Cette manoeuvre eut l'effet désiré; & Mr. *Willet* eut l'attaque à l'improviste, il s'ensuivit une escarmouche, qui dura un quart-d'heure. Enfin, le Lieutenant-Colonel aiant ordonné à ses gens d'enfoncer l'Ennemi la bayonnette au bout du fusil, celui-ci se retira avec la plus grande précipitation. Nous eumes deux Hommes blessés; l'Ennemi en eut 9. tant tués que blessés. Il s'embarqua le même jour, sur l'avis qu'il reçut, qu'il étoit attendu un Renfort le soir. Le matin suivant, nous reprimes possession de la Ville. Dans l'après-midi, l'Ennemi descendit la Rivière jusqu'au-dessous de *Croton*, pour s'emparer de quelque Bétail & Provisions. Notre principale perte consiste dans le Rum; la Melasse; & la Farine, qu'il fut donné ordre de détruire, & dans le Seere brûlé par l'Ennemi avec le Magasin du Commissaire.

Dans une Lettre de *Morris-Town* du 20. Mars il est dit: Un Caporal & quatre Grenadiers britanniques arrivèrent ici ces jours-ci: Ils furent suivis d'un 5<sup>me</sup>. Grenadier & d'un Soldat du 1<sup>me</sup>. Régiment. D'après les informations qu'ils ont données, & qui s'accordent avec les Avis de *New-York*, le Plan du Général *Howe* est de marcher vers Philadelphie par terre; & dans la vuë de faciliter cette Expédition, il a fait préparer quelques Bateaux en guise de Portons, pour jeter un Pont sur la Delaware. L'on présume en conséquence, que le Général *Washington* levera bientôt le Quartier-Général, qu'il a tenu ici pendant plusieurs semaines. Une Lettre de *Philadelphie* du 5. Mars assure, “ que le Général *Howe* s'étoit rendu à *Brunswick* le 21. Février, sur la prière qu'on lui avoit faite d'y venir, pour accorder une querelle entre les Troupes Britanniques & Hessoises, qui auroit presque fini par des coups. ”



La Loterie, que le Congrès-Général a établie pour subvenir aux frais de la Guerre, & dont nous avons promis dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. XLI. de donner quelques détails, a été mise sur pié par une Résolution, datée de *Philadelphie* le 18. Novembre 1776. "à l'effet (y est-il dit) de lever une Somme d'argent par Emprunt, portant un intérêt annuel de quatre pour cent; laquelle Somme, avec celle de la déduction à faire sur les Prix, sera employée, à pousser la présente Guerre, aussi juste que nécessaire, pour la défense de la Vie, de la Liberté, & des Biens des Habitans de ces *Etats-Unis*." Voici l'abrégé du Plan de la Loterie

Elle consistera en quatre Classes, chacune de cent mille Billets. Ceux de la première, à dix Dollars par Billet, formeront un total d'un Million, sur lequel le Congrès déduira pour le Trésor public un droit de quinze pour cent, faisant 150. mille Dollars: Deux-cents mille Dollars resteront en caisse pour la quatrième Classe; & les six-cents cinquante-mille Dollars de résidu seront divisés pour la première Classe en 20433. Prix, dont un de 10. mille, deux de 5. mille, 30. de mille, 400. de cinq-cents, & 20. mille de vingt Dollars.

Les cent-mille Billets de la seconde Classe, à vingt Dollars chacun, formeront ainsi la Somme de deux Millions, sur laquelle le Trésor jouira aussi d'un Bénéfice de quinze pour-cent, faisant 300. mille Dollars. Cinq-cents mille passeront à la quatrième Classe; & les 1200. mille Dollars restans feront 20933. Lots gagnans, dont un de 20. mille, 2. de dix mille, 10. de cinq mille, 100. de mille, 820. de cinq-cents, & 20. mille de trente Dollars.

La mise de la troisième Classe, étant de trente Dollars, formera un Capital de trois Millions, qui, au moyen de la déduction de quinze pour-cent, fournira au Trésor public une Somme de 450. mille Dollars. Neuf-cents mille seront versés dans la Caisse de la quatrième Classe & les 1600. mille Dollars restans seront divisés en 21216. Billets gagnans, dont un de 30. mille, un de 20. mille, 2. de 15. mille, 2. de 10. mille, 10. de 5. mille, 200. de mille, 1000. de cinq-cents, & 20. mille de quarante Dollars.

Enfin la quatrième Classe, formée d'une mise de quarante Dollars par Billet, faisant ainsi quatre Millions, qui seront réduits, par la déduction de quinze pour-cent en faveur du Trésor, à 3400. mille Dollars, mais augmentés en revanche du résidu des trois autres Classes, présentera par conséquent aux Intéressés un gain de cinq Millions, réparti sur 42317. Billets; de sorte qu'il y aura 57683. Blancs. Les Lots gagnans seront: Un de 50. mille; 2. de 25. mille, 2. de 15. mille, 2. de dix mille, 10. de 5. mille, 100. de mille, 200. de cinq-cents, 1000. de trois-cents, 15. mille de deux-cents, & 26. mille de 50. Dollars.

Les conditions, ajoutées par le Congrès à ce Plan, sont les suivantes. "Les Propriétaires des Billets, qui dans les trois premières Classes gagneront plus de 40. Dollars, auront le choix de recevoir une Reconnoissance du Trésor des *Etats-Unis* pour le montant de leur Lot, payable après le terme de cinq ans & portant un intérêt de quatre pour-cent par an, ou d'être préférés pour l'achat des Billets de la Classe suivante, qui n'auroient point été renouvelés dans le délai prescrit. Tout Porteur de Billet pour une Classe aura le droit de continuer pour la suivante; mais il n'y sera point astreint. Les Propriétaires de ceux qui auront gagné 20. 30. ou 40. Dollars dans les trois premières Classes, n'en demandant point le paiement dans six semaines après le Tirage, seront censés avoir continué pour la Classe suivante. Les Billets de ceux qui n'auront point gagné, & qui négligeront de les renouveler, seront vendus aux Propriétaires gagnans ou à tout autre, qui en désirera. Les Propriétaires des Billets, qui dans la dernière Classe gagneront 50. Dollars, en recevront le paiement sans déduction. Ceux qui gagneront au-delà, recevront des Reconnoissances comme ci-dessus, & dont l'intérêt, à compter du dernier jour du Tirage, se payera annuellement au Bureau, où les Billets auront été pris."

Le Congrès termine sa Résolution en disant, "qu'attendu que cette Loterie est établie dans la seule vue de lever une Somme d'argent pour soutenir la présente Guerre, juste & entreprise pour la défense des Droits & des Libertés de l'Amérique, auxquels tout Individu & même la Postérité sont si essentiellement intéressés, il ne doute point que tout véritable Ami de sa Patrie n'y prenne part de très-bon coeur, & que la vente des Billets ne soit fort rapide, attendu que les Intéressés même les plus malheureux auront la douce satisfaction d'avoir contribué, à certain degré, au succès de la Cause Américaine aussi glorieuse qu'importante."

La Lettre de Paris, insérée dans le *Supplément* du N<sup>o</sup>. XLI. & différens Avis de l'Amérique assurent, que le Congrès ne s'est point trompé dans ses espérances. Cependant nous ignorons jusqu'à présent, si le premier Tirage, qui devoit se faire à *Philadelphie*, a eu lieu au terme prescrit, qui étoit le 10. Avril dernier.

De VARSOVIE, le 21. Mai. Le 13. de ce mois, le Gouvernement reçut, par la voye de Vienne, des Lettres de Mr. de *Boscamp-Lassopolski*, Intenonce du Roi & de la République à *Constantinople*, par lesquelles il apprit, qu'après quelques difficultés ce Ministre avoit eu le 15. Avril la première Audience du Grand-Seigneur. Cette Nouvelle, qui fit tomber plusieurs faux bruits répandus ici, fut confirmée deux jours après par un Courier, expédié par Mr. de *Boscamp* & venu par la route de *Caminiac*: Il apporta une Description, détaillée de cette Cérémonie, par laquelle il parut, qu'on y avoit exactement observé l'étiquette d'usage.



à la foi satisfaction du Roi & de la République. On vit de plus dans ses Dépêches, que la *Porte* témoignoit à tous égards pour la *Pologne* plus de considération & d'amitié qu'on n'avoit osé se promettre ; & que d'abord après l'Audience *Sa Hauteffe* avoit nommé réciproquement un Envoyé-Extraordinaire pour se rendre à *Varsovie*. Son choix est tombé sur *Numan-Bey*, Fils d'un Pacha, & qui dans les Charges honorables, dont il a été revêtu, & dans celle qu'il exerce actuellement, a donné des preuves de sa capacité dans le manèment des affaires. Au départ de l'Exprès, ce Ministre faisoit déjà les préparatifs de son voyage. L'objet de sa mission est entre autres de répondre à l'Ambassade, que le Comte *Alexandrowitz*, à présent Castellan de *Wizna*, a remplie ci-devant à *Constantinople*, pour annoncer à la *Porte* l'Élection & le Couronnement du Roi, & que les troubles, survenus depuis cet événement, avoient empêché jusqu'ici cette Puissance de réciproquer. *Numan-Bey* sera aussi chargé de notifier au Roi l'avènement du Sultan régnant, *Abdul-Hamet*.

De VIENNE, le 21. Mai. L'Impératrice-Reine a fait donner une Somme de 200. mille Florins aux malheureux Habitans de *Cremnitz*, pour les aider à rebâtir leurs Maisons, consumées par le dernier incendie, qui a causé au Gouvernement lui-même une très-grande perte, puisque de 500. Mars de Minéral d'or & d'argent, qui se trouvoient à l'Hôtel de la Monnoie, à peine en a-t-on pu rassembler quarante.

De BERLIN, le 27. Mai. Après que le Roi eut fait les jours précédens les Revuës particulières des différens Régimens de notre Garnison, & de ceux rassemblés dans le Camp près de cette Ville, formant ensemble une Armée qu'on porte à plus de 30. mille Hommes, Sa Maj. fit le 21. la Revuë générale de l'Infanterie, & le jour suivant celle de l'Infanterie & de la Cavalerie ensemble dans la Plaine de *Tempelhoff*. Le 23. les mêmes Corps exécutèrent, pour la dernière fois en cette Saison, les grandes manoeuvres en présence de Sa Majesté, qui retourna le même jour à *Potsdam*, d'où Elle est partie pour *Magdebourg*, accompagnée du Prince de *Prusse* & du Prince Héritaire de *Brunswick*, afin de faire également la Revuë des Régimens rassemblés dans le voisinage. Parmi plusieurs Officiers de distinction, qui l'y ont suivie, se trouvent le Prince *Charles de Lichtenstein*, Général, & le Comte de *Collorédo*, Lieutenant-Colonel au Service de la Cour de *Vienne*. Ces Seigneurs ont été présentés le 20. au Roi. Sa Majesté a fait présent d'une Somme de 7. mille Thalers au Lieutenant-Général de *Ramin*, Gouverneur de cette Résidence, & Chef d'un Régiment d'Infanterie de notre Garnison. Elle a aussi gratifié les Commandans des premiers Bataillons des Régimens d'Infanterie, qui composent cette Garnison, de mille Thalers, & de cinq-cents ceux des seconds Bataillons.

De HAMBOURG, le 27. Mai. L'arrivée du Capitaine *Watson*, qui est entré le 20. Mai avec son Vaisseau dans l'*Elbe*, a détruit le bruit, qui s'étoit répandu sans fondement, qu'il avoit été pris par un Armateur Américain.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 27. Mai.

Le Gouvernement a reçu, dit-on, avis de *Dunkerque*, que le Capitaine *Storie*, parti d'ici le 21. de ce mois pour réclamer le Paquet-bot, le Prince d'*Orange*, dont il est Commandant, & le Capitaine *Kelly*, mani précédemment d'une Lettre du Vicomte de *Weymouth*, Secrétaire d'Etat, pour demander la restitution de son Navire le *Joseph*, en ont déjà été remis en possession, le Gouvernement François ayant consenti à cette restitution avec autant de justice que de politesse. L'on ajoute même, qu'il a ordonné que l'Armateur, la *Surprise*, qui s'étoit emparé de ces Bâtimens, soit vendu pour subvenir aux dépenses causées par cette affaire. D'autres cependant prétendent, qu'elle n'est pas si près d'être terminée : Mais Pon a d'autant moins lieu d'en douter, qu'on apprend que notre Cour, pour témoigner de son côté ses dispositions amicales envers celle de *France*, a fait élargir plusieurs Officiers François, détenus depuis quelques semaines à bord d'un Vaisseau de guerre dans la *Tamise*, comme ayant été faits Prisonniers au Service des Colonies en *Amérique*, ou sur mer dans le dessein de se rendre à l'Armée Américaine. On a seulement attaché à leur relaxation la condition, qu'ils retourneront en *France* & ne serviront plus dans l'*Amérique-Septentrionale* durant la présente Guerre. Parmi ces Officiers, au sujet desquels l'Ambassadeur de *France* a eu, au mois d'Avril, quelques Conférences avec nos Ministres, il se trouve un Lieutenant-Colonel, qui a servi comme Capitaine pendant la dernière Guerre dans le *Canada*, avec tant de distinction qu'il jouit encore actuellement d'une Pension de la part de S. M. Très-Chrétienne. On reste l'on ignore, s'il a été aussi envoyé ordre à *New-York* de remettre en liberté le Lieutenant-Colonel *Gayault*, pris avec le Général *Lee*, & les autres Officiers François, Prisonniers sur la Flotte de l'Amiral *Howe*.

\* \* \* Un Officier de rang au Service Britannique, bien versé dans l'Art Militaire des Anciens, ayant rétabli dans son premier état & rendu propre à l'usage un Instrument de Guerre, beaucoup employé dans l'Antiquité, on a fait récemment, dans un champ près de *Londres*, plusieurs Expériences avec un Modèle, d'une dimension convenable pour cet effet, construit par le Sr. *Winlaw*, Machiniste. Le but de ces Epreuves étoit de lancer, à l'aide de cet Instrument, des Bou-

jets de fer & de plomb d'une livre de poids , de la même manière que les *Romains* lançoient des Pierres rondes & d'autres Corps pesans , avec leur Machine de Guerre , décrite par *Ammian-Marcellin* sous le nom de l'*Onagre* , à laquelle cet Instrument ressemble par sa construction dans ses parties essentielles. Plusieurs Membres respectables de la Société Royale & de celle des Antiquaires , ainsi que quelques Militaires de distinction qui s'y sont trouvés , ont été très-saisissais du succès , les décharges aiant été faites dans une direction véritablement droite , & le Boulet de fer aiant été lancé à une distance de près de 300. verges , quoique le cordage , qui en fait la force mouvante , ne fût pas de la meilleure sorte ni des plus élastiques , & que par conséquent la Machine ne fût remontée ni tendue à son plus haut degré. Elle est d'une construction plus simple , moins pesante , & cependant plus forte dans son action , que celle imaginée par le Chevalier de *Folard* comme la *Catapulte* des Anciens , & reçue jusqu'à présent pour telle , d'après son autorité , quoiqu'elle en diffère essentiellement. Des Machines construites d'après les principes de ce Modèle , mais sur des proportions plus grandes , pourroient être d'utilité à de petites distances , tant pour l'attaque que pour la défense des Ports ou Ouvrages , où il pourroit arriver qu'on manquât de Mortiers & d'Obusiers ou de Munitions , d'autant qu'on peut les construire en peu de tems & à peu de frais , outre qu'elles ont l'avantage de ne point découvrir leur situation par la flamme de la Poudre ou l'éclat de la décharge.

\* \* \* De HAERLEM, le 31. Mai. Dans l'Assemblée annuelle , que la Société *Hollandoise* des Sciences a tenuë le 21. de ce mois , elle a adjugé le Prix pour la Question , proposée pour la première fois en 1771. & pour la seconde en 1773. concernant *les moyens de retenir les Rivières de ce Pays dans leurs lits , de prévenir les inondations , les ruptures des Diges , &c.* à un Mémoire , dont on a trouvé que l'Auteur est Mr. *Cornelle Zillefen* , demeurant à *Schoonboven*. En même tems elle a résolu d'offrir , comme *Accessit* , une Médaille d'argent à l'Auteur d'un second Mémoire , sous la Devise *Hollandoise* , *soyez sage & prudent*.

La seconde Question , proposée en 1774 , n'a pas été traitée d'une manière , que la Société ait pu juger satisfaisante , dans aucun des Mémoires qui ont concouru pour le Prix : Cette Question étoit : *Quels sont les Arbres & les Plantes , qui croissent dans l'étendue des sept Provinces-Unies & des Pays associés , & que l'expérience a prouvé être infailibles pour la guérison des maladies ?*

La troisième Question , proposée pour la première fois en 1772. & en 1775. pour la seconde , étoit : *Quels sont les Arbres , Graines , Racines , Légumes (ou Fruits en cosses ,) & Herbes , non cultivés jusqu'ici dans nos Provinces , qu'on pourroit y introduire avec succès ; & quelles de ces espèces ou de celles , que nous possédons déjà , pourroit-on y cultiver avec le plus de profit , selon la nature du climat & des terrains , pour la nourriture des Hommes & des Animaux ?* Les deux Mémoires , qui ont paru les plus satisfaisans , étoient du nombre de ceux que la Société avoit déjà reçus avant 1775. Mais , l'Auteur de celui , qu'elle avoit cru devoir couronner , s'étant trouvé être feu Mr. *Job Baster* , Membre de la Société , (mort dans l'interval) & ses Loix ne permettant à aucun de ses Membres de concourir pour le Prix , elle n'a pu même remettre la Médaille entre les mains de ses Héritiers. L'Auteur du second Mémoire , signé de deux Vers *Hollandois* , recevra le Prix de l'*Accessit* , en se faisant connoître dans un délai de six semaines.

(La Fin de cet Extrait du Programme se trouvera dans une Feuille suivante.)

De LEIDE, le 2. Juin. Il s'est répandu deux bruits , qui paroissent mériter confirmation. L'un , qu'on mande en même tems de *Paris* & d'*Allemagne* , a pour garant une Lettre de *Malte* , du 14. Avril , portant "qu'il en étoit parti le même jour un petit Navire *Anglois* allant d'*Alexandrie* en *Angleterre* , & aiant à bord un Colonel & un Major des Troupes *Angloises* aux *Indes-Orientales* ; que cette Nation venoit d'y essuyer un coup des plus sensibles , puisque , selon le rapport de ces deux Officiers , les *Indiens* , commandés par le *Nabob* , avoient attaqué & pris *Madras* par surprise ; qu'ils avoient massacré tous les *Européens* , qui s'y trouvoient ; & que ces deux Officiers , aiant échappé à cette boucherie à travers des dangers infinis , s'étoient rendus par la Mer-Rouge en *Egypte* , d'où , après avoir passé au *Caire* , ils s'étoient embarqués à *Alexandrie* , pour aller porter à *Londres* une Nouvelle aussi désagréable." Cependant il est difficile , d'après toutes les circonstances des affaires aux *Indes* , de la regarder comme certaine , n'étant fondée peut-être sur d'autre fait que sur les troubles survenus dans le Gouvernement de *Madras* & l'emprisonnement du Lord *Pigot*.

La seconde de ces Nouvelles a été portée à *Amsterdam* par des Bâtimens , arrivés de *St. Eustache* ; sçavoir , qu'un Vaissseau de guerre *Anglois* a pris à la hauteur de cette Île une Frégate *Françoise* de 20. Canons , chargée de Munitions pour l'*Amerique-Septentrionale* : Elle avoit été conduite à l'Île de *Dominique* ; mais trois autres Navires *François* , également chargés d'Artillerie & de Provisions de guerre , étoient arrivés à leur destination.

Le Bâtimement du Capitaine *Jean Prool* , qui avoit été saisi , en venant de *St. Thomas* à *Amsterdam* , par un *Cotter Anglois* , lequel l'avoit conduit à *Portsmouth* , a été relâché par le Gouvernement *Britannique* ; & , selon les dernières Lettres de *Londres* , il étoit prêt à poursuivre son voyage.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise ,  
A LEIDE , par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XLV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 6. Juin, 1777.

De SALÉ, le 10. Avril.

**L**E Roi de Maroc est attendu dans quelques semaines en cette Ville, avec le Détachement de 4. mille Hommes, qui l'accompagne dans son voyage, dont le principal objet a été de rétablir la tranquillité dans les Provinces du Sud. On ne sçait point encore, s'il viendra dans le Nord de son Royaume, ou s'il retournera à Maroc. Le desir de ce Souverain, pour rétablir la bonne harmonie avec les *Hollandois*, paroît toujours le même : Du moins il veut suivre à leur égard la façon de penser, qu'il fit connoître à la Cour de *Madrid* lors du Siège de *Melille*, mais qui ne fut point goûtée par elle, & qui ne le fera peut-être pas davantage par la République; sçavoir, que, " malgré la Guerre & en continuant de sa part les hostilités, l'on peut se rendre des services réciproques. " Cependant, nonobstant ces dispositions pacifiques, il a fait éclater plus d'une fois le mécontentement le plus vif de ce que l'Escadre *Hollandoise* est admise dans le Port de *Gibraltar*; sur-tout parce qu'elle s'y pourvoit de Vivres, & que ces Vivres se tirent de ses Etats mêmes comme destinées pour la Garnison. C'est un des objets de la mission du Reis *Hamet-Mostagami* à *Gibraltar*. Le second est d'ouvrir une Négociation avec le Contre-Amiral *Pichot*. Le Roi avoit fort souhaité de voir ce Commandant à *Mogador* pen-

dant son séjour en cette Ville; mais les vents contraires l'ont empêché de s'y rendre avec sa Division à la Rade, qui d'ailleurs est fort dangereuse durant cette Saison. On se flatte, que le Reis pourra réussir dans l'Accommodement, dont il est chargé. Le Sr. *Samuel Sumbel*, principal Ministre du Roi, n'oublie rien pour entretenir S. M. *Maure* dans des sentimens, qui puissent faciliter la Pacification. Le Sr. *Acris*, Négociant *Juif*, qui accompagne *Hamet-Mostagami*, a peut-être quelques Instructions particulières du Ministre, dont il a épousé la Nièce.

*Muley-Abdu-Raman*, un des Fils du Roi, qui avoit eu ordre de fixer sa résidence à *Tafilet*, l'a transférée à *Fez*, après en avoir obtenu l'agrément de son Père. *Muley-Abdu-Selem*, qui partit en Septembre 1775. pour se rendre à la *Mecque*, est de retour de son Pèlerinage depuis la fin de Février. Il a été reçu dans toutes les Villes de la Domination du Roi, son Père, avec des marques particulières de distinction. Ce Prince, qui n'a pas encore 24. ans, a déjà fait deux fois le voyage de la *Mecque* par terre avec la Caravane de ce Royaume, qui part tous les deux ans de *Fez*, & traverse l'*Afrique* de l'Ouest à l'Est dans toute sa largeur; ce qui fait plus de 1200. lieues.

Un Navire *Anglois*, parti de *Londres* pour le *Bresil*, a péri sur le Cap de *Bojador*: L'Equipage a été sauvé par les *Arabes*, mais le Vaisseau pillé.

Les pluies ont été abondantes sur cette Côte pendant l'hyver; & l'on a déjà, pour la prochaine Récolte, les espérances les plus flatteuses.

De MARSEILLE, le 16. Mai.

Il est arrivé un ordre à Toulon d'équiper les Chebecs, le *Séduisant* & le *Caméléon*, pour aller croiser sur la Côte pendant la Foire de *Beaucaire*. Les Frégates, l'*Engageante* & la *Sultane*, qui sont armées, ont aussi reçu ordre de partir, mais on ignore leur destination. Enfin il est arrivé un ordre de construire deux Frégates, l'une nommée la *Magicienne*, l'autre la *Précieuse*. Ces ordres, rapprochés de l'état actuel de notre Marine, font croire, que, si la Guerre n'est pas près d'éclater, il est du moins des circonstances, qui ont fait prendre au Gouvernement le parti de se préparer à tout événement.

Le Pinque, le *Saint-Joseph*, Capitaine *Jean Galibert*, d'*Agde*, parti de *Tunis* le 30. Mars, a déposé, que le même jour il a vu entrer à la *Goulette* une Frégate *Algérienne*, montée de 30. Canons & de 350. Hommes, qui conduisoit avec elle une Barque de 20. Canons & de 150. Hommes d'Equipage, dont elle s'étoit emparée une semaine auparavant dans les Eaux de la *Sicile*. Cette Barque, construite à neuf, avoit été achetée à *Naples* par des Armateurs *Génois*, pour aller en croisière; Mais, comme ils l'équipèrent de *Napolitains*, ceux-ci se retirèrent au moment de l'Action, & se cachèrent dans un lieu couvert, sans vouloir venir au Combat. Le Capitaine & les autres *Génois* se défendirent aussi longtems qu'ils purent: Enfin ils furent obligés de céder à la supériorité de l'Ennemi; mais le Capitaine aima mieux se casser la tête d'un coup de pistolet, que de tomber entre les mains des *Barbaresques*.

De PARIS, le 30. Mai.

M. le Comte de *Falckenstein* assista à la Séance de l'Académie des Sciences, le 10. de ce mois: Il ne voulut accepter aucune place distinguée, ni occuper un Siège d'Académicien; & il se plaça sur les chaises destinées aux Etrangers, que l'Académie admet quelquefois à ses Séances. Le Sr. de *Lavoisier* lut un Mémoire, contenant quelques *Expériences sur les différentes espèces d'air*; le Sr. le *Roi*, un Extrait de la Préface de son Ouvrage sur les *Hôpitaux*; & le Sr. de *Montigny* le Rapport d'une Machine pour éprouver la Poudre à canon, de l'invention du Chevalier d'*Arcti*, qui présenta ensuite à M. le Comte de *Falckenstein* un Fusil d'une construction nouvelle. Pendant tout son séjour à *Paris*, cet auguste Etranger n'a

accepté de Dîner ni de Souper chez personne, pas même à *Chantilly*, qu'il a été voir un après-midi, pendant que toute la Maison de *Condé* y étoit en Fête.

Selon le bruit public, le Roi viendra au Parlement pour faire biffer sur les Régîtres les Clauses de rigueur, insérées dans l'enrégistrement de l'Edit, concernant la ci-devant Société des *Jésuites*, & pour faire procéder en même tems à celui des Lettres-Patentes, relatives au Collège d'*Auxerre*. On dit aussi, qu'une petite Députation du Parlement a été mandée à *Versailles*: Mais il est apparent, qu'il ne se passera rien avant le 10. Juin, que M. le Premier-Président sera de retour en Ville; & en général l'on se méfie des bruits, qui courent, plus favorables encore pour les anciens Membres de l'Institut, parce qu'on sçait que leurs Partisans ne manquent jamais d'en répandre, d'abord qu'ils croient avoir gagné de l'avantage. M. l'Archevêque de *Paris*, que le nouvel Edit sembloit avoir beaucoup affecté, est presque rétabli de sa dangereuse maladie. L'empressement étoit si grand à la Cour & à la Ville, pour avoir des Nouvelles de ce respectable Prélat, qu'on a été obligé de faire imprimer le Bulletin de son état, trois fois par jour.

De LONDRES, le 30. Mai.

Avant-hier, il a été tenu en présence du Roi un Conseil-Privé sur les Dépêches, que le Ministère a reçues tant de la part de l'Amiral *Gayton* que du Chevalier *Basile Keith*, Gouverneur de la *Jamaïque*, par le Brigantin armé, le *Bléreau*, arrivé le 23. à *Portsmouth*, & par un Navire entré à *Falmouth*. Pour faire plus de diligence, le Capitaine *Everitt*, qui commande le premier, avoit déjà pris terre le 22. à *Weymouth*, pour avoir remettre en personne les Lettres, dont il étoit chargé de la part de l'Amiral: On ne doute point, qu'elles ne soient relatives à l'enlèvement des deux Vaisseaux & au traitement qu'a essuyé le Capitaine *Speering*, desquels il a été fait mention (dans notre précédente Gazette.) On assure aujourd'hui, que par une Lettre de la *Jamaïque* l'on a été informé, "que ces deux Bâtimens ont été relâchés par les Espagnols, en conséquence des ordres du Gouverneur de la *Havane*: & qu'en revanche l'Officier avec les Soldats de cette Nation, que le Sénat du Roi, le *Pèlerin*, avoit amenés de cette dernière Place, y avoient été renvoyés à bord d'une Frégate, par ordre de l'Amiral *Gayton*." Mais, comme l'on ne marque ni la date de la Lettre, ni le nom du Vaisseau qui l'a apportée, ni le Port où il



est entré, on peut douter encore de la réalité de cette dernière Nouvelle, d'autant plus qu'elle a suivi de si près celle de l'affaire même, qu'on assure s'être ébruitée contre les intentions du Gouvernement, ainsi que celle de l'enlèvement d'un Vaisseau à Gibraltar, au sujet duquel une Lettre de cette Place du 1. Mai contient encore les particularités suivantes:

Un Vaisseau, nommé le *St. Michel* Capitaine Michel Solari, arriva hier dans cette Baye, venant de Cadix, où il avoit été déchargé à la Douane, pour porter ici vingt mille Pistres. Presqu'à la portée de l'Artillerie de notre Place, il fut abordé par un Garde-Côte Espagnol, sous prétexte d'y faire des perquisitions pour des Marchandises de contrebande. Maltraitant beaucoup de paroles le Maître du Bâtiment, le Garde-Côte finit par lui ordonner d'amener le Pavillon Anglois. Un jeune Garçon, né à Gibraltar de Parens Génois, répondit courageusement à l'Espagnol: Quoi! amener le Pavillon Anglois! Et pour quelle raison? Non! il n'en sera rien. Vive la Vieille-Angleterre pour jamais! Sur cette réponse, un de l'Equipage du Garde-Côte cria d'abord: Mato este perro (tuez ce chien); & d'après cet ordre quatre Hommes déchargèrent leurs fusils & tuèrent le Garçon dans l'instant. Alors ils abordèrent le Vaisseau; & non contents de la vengeance qu'ils avoient exercée contre le Génois, ils éventrèrent son Corps avec un coutelas. S'étant emparés du Bâtiment, ils prirent la route d'Algeiras, Port Espagnol dans la Baye de Gibraltar vis-à-vis de cette Forteresse; mais, n'ayant pu faire la diligence nécessaire à cause du vent, nos Frégates dans la Baye appréhendèrent ce qui venoit d'arriver; & avec toute la promptitude possible elles armèrent leurs Chaloupes, & les envoyèrent, sous les ordres du Contre-Maître de l'Alarme, pour reprendre le Vaisseau. Les Espagnols, s'en étant aperçus, le portèrent sur terre pour le faire échouer. Cependant nos Marins le joignirent; & quoique sur la propre Côte des Assaillans, qui dans ce moment fourmilloit de monde, ils l'abordèrent, se saisirent de tous les sacs d'Argent, & les portèrent en sûreté à notre Garnison.

On ne sauroit trop admirer la belle conduite & la bravoure indomptable, que les Matelots Britanniques ont montrée en cette occasion, au mépris du grand feu de Mousqueterie, tant du Vaisseau Garde-Côte que du Rivage, ainsi que de celui de la grosse Artillerie de la Pointe-Negro. Le Bâtiment se trouvant échoué, on fut obligé de l'abandonner aux Espagnols, avec tous les Effets trop pesans qui y étoient à bord, & qu'on évalué à 7. mille Dollars; appartenant à plusieurs Négocians en cette Forteresse: Ils l'ont depuis remis à flot & conduit à Algerias, où il restera jusqu'à ce que l'affaire soit ajustée.

ACTIONS: Banque, 134 & un huitième. Indes, 167. Sud, 93.

L'Amirauté Britanique a pris des mesures pour rassurer le Commerce contre le trouble étonnant, qu'y avoient apporté les Armateurs Américains, en établissant leur station dans les Mers les plus fréquentées & sur les Côtes mêmes du Royaume. Suivant le rapport de plusieurs Bâtimens Anglois arrivés ici, deux Vaisseaux de guerre de leur Nation croisant à l'embouchure du *Zuider-Zee*, en Hollande à la hauteur de l'Elbe, & un quatrième à l'entrée du *Sund* près d'*Helsingör*.

L'affaire du Bâtiment, pris par un Garde-Côte Espagnol dans la Baye de Gibraltar, n'a pas été exagérée dans les Avis de Londres du 27. Mai, qui en firent mention. Voici l'Extrait d'une Lettre de Gibraltar, qu'on a reçue ici, en date du 5. Mai.

Le 30. Avril, il arriva de Cadix en cette Baye un Vaisseau Anglois avec treize-mille Pistres pour notre Garnison. Quoiqu'on eût payé à Cadix les Droits de sortie de cette Somme, le Bâtiment fut abordé par un Garde-Côte Espagnol, lequel en amena le Pavillon. Un Homme de l'Equipage, qui voulut le remettre, fut tué par un Espagnol; & le Navire fut conduit sur le Rivage, à l'opposite de cette Place. Les Capitaines de 3. Vaisseaux de guerre Anglois à l'ancre dans la Baye, à la vue desquels le fait venoit d'arriver, armèrent leurs Chaloupes, pour emmener le Bâtiment: Elles étoient sur le point d'y réussir & de le remettre à flot; mais les Espagnols firent fur eux un feu violent de leurs petites-armes, tandis que le Châteaufit même des décharges d'Artillerie; de sorte que les Anglois, après avoir enlevé les 13. mille Pistres, jugèrent plus sage de se défiliter de l'entreprise, & d'abandonner le Navire aux Capteurs.

La seconde des Nouvelles, placées dans notre dernier Supplément sous l'Art. de Leide, d'après le rapport de quelques Bâtimens arrivés de *St. Eustache*, s'est confirmée tant par les Lettres de France que par celles de Londres du 30. Mai. Ces dernières l'annoncent en ces termes: Un Vaisseau, ayant à bord plusieurs Officiers François, & allant de France en Amérique avec une Cargaison, évaluée à 10. mille Livres Sterling, a été pris par un des Vaisseaux de l'Escadre de l'Amiral Gayton, & conduit à la Jamaïque. Dans celles de Paris de la même date il est dit, qu'on y avoit appris, "qu'un Navire Marchand François; parti de la Martinique, avec une Cargaison consistant en 12. Canons & différentes Munitions, avoit été arrêté par une Frégate Angloise, qu'on s'attendoit qu'il étoit destiné pour l'Isle de Miquelon; & qu'il avoit été conduit dans un Port appartenant à l'Angleterre." Selon les Pa-



piers de Londres, cet objet ne seroit pas le seul, qui pourroit donner lieu à des éclaircissemens entre les deux Cours: Ils assurent positivement, que plusieurs des Armateurs, qui croissent dans les Mers des Indes-Occidentales, ont été équipés à la Martinique. Une Lettre de Newhaven, dans l'Amérique-Septentrionale, du 26. Février, porte, " que deux Armateurs d'une force considérable avoient été récemment armés dans cette Isle, & équipés de François, étant cependant pour Officiers des Sujets des Etats-Unis, munis de Commissions de la part du Congrès. " Une Lettre de l'Isle de Grenade, du 30. Mars, contient de fortes plaintes à ce sujet: Elle nomme le Brigantin, la *Vénus*, appartenant à Whitehaven & destiné pour la Grenade, qui,

ayant été pris près de l'Isle St. Vincent, a été conduit & vendu à la Martinique, ainsi que trois autres Bâtimens pris sur la Côte de Tobago. La même Lettre ajoute, que le Propriétaire d'un de ces Bâtimens, ayant passé à la Martinique avec des Lettres du Gouverneur Macartney au Gouverneur François, n'en avoit pu obtenir la restitution. Il ne seroit pourtant pas étonnant; qu'il y eut de l'exagération dans tous ces rapports; sinon de la fausseté, comme dans ceux qu'on a semés au sujet des Armateurs, équipés dans des Ports voisins de l'Angleterre.

Quoiqu'il en soit, la France s'est mise à l'abri des événemens. On écrit de Brest, que l'Escadre de Mr. Duchaffault est toujours en Rade, & qu'on vient de l'augmenter d'une Frégate nouvellement armée.

EXTRAIT d'une LETTRE de M. LINGUET à P. F. GOSSE, de

Londres, le 30. Mai 1777.

J'apprens, MONSIEUR, avec la plus vive surprise que deux Libraires, appellés Boubers, l'un de Bruxelles, l'autre de Liège, annoncent au Public une Edition de mes Révolutions de l'Empire Romain. Je n'y ai aucune espèce de part. Il n'y a, & il n'y aura, de mon aveu, d'autre Edition de mes Ouvrages que celle que j'imprime actuellement à Londres, chez moi. Tout ce qui pourroit sortir d'ailleurs, sera contrefait, & bien plus imparfait encore que ce qui sera imprimé sous mes yeux, puisqu'on n'y trouvera pas même les réformes, auxquelles la réflexion & l'expérience m'ont conduit. J'ai l'honneur, &c.

(Signé) LINGUET.

Monsieur de FELICE vient de publier les trois premiers Volumes de son grand Dictionnaire de Justice Naturelle & Civile, in 4<sup>o</sup>. C'est le Code de l'humanité & le Manuel des Gens de Loi. Les principes de la Justice Naturelle & immuable y sont mis dans un jour qu'on ne leur avoit pas donné jusqu'à présent; & les matières de Justice Civile & Arbitraire, traitées d'abord à fond, suivant leurs véritables principes, s'y trouvent en parallèle avec la Justice Naturelle, & on fait connoître avec la plus grande évidence leur conformité ou leur contrariété. La modération, que les Auteurs font briller dans les raisonnemens les plus délicats de ce grand Ouvrage, n'est pas le moindre de leurs talens. Cet Ouvrage, nouveau dans son genre, fera époque dans l'Histoire des Dictionnaires, & dans celle de la Législation Philosophique. Le Tome 4<sup>m</sup>e est actuellement sous presse. Il y en aura en tout douze, & tout l'Ouvrage sera fini dans une Année. L'Edition en est fort belle. On le trouvera chez les principaux Libraires de l'Europe & entre autres en Hollande chez Mr. P. F. GOSSE, Libraire de la Cour, à LA HAÏE, & chez Mrs. SCHOONHOVEN & COMPAGNIE, Libraires à UTRECHT, prix Liv. 12. de France le Volume.

MARC-MICHEL REY, Libraire à Amsterdam, vient d'imprimer le Tome VI<sup>m</sup>e. de la SAINTE-BIBLE, avec un Commentaire littéral, composé de Notes choisies & tirées de divers Auteurs Anglois, par Mr. C. CHAIS, Pasteur Emérite à la Haie. Ce sixième Tome, pour la perfection duquel on n'a rien négligé, est divisé en deux Parties, qui comprennent le Premier & le Second Livre des Rois, in 4<sup>o</sup>, format semblable aux précédens, à Fl. 8. de Hollande. On trouve chez lui les premiers Tomes, contenant la Génèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deuteronomé, Josué, les Juges, Ruth, le Premier & le Second Livres de Samuel, à Fl. 25. de Hollande pour cette année seulement, & à commencer au premier Janvier 1778. on ne les vendra pas au-dessous de Fl. 37. - 10. Essai sur l'Art d'observer, par Mr. BENJ. CARRARD, un Volume, 8<sup>vo</sup>. 1777. à Fl. 1-15. L'ENCYCLOPÉDIE, Folio, 28. Volumes; savoir, XVII. Vol. de Discours & XI. Vol. de Planches, Edition de Genève, conforme à celle de Paris. SUPPLÉMENT à L'ENCYCLOPÉDIE, Folio, V. Volumes; savoir, IV. de Discours & un de Planches, à Fl. 72. Journal des Savans, à Fl. 8-8, l'année, composée de 7. Tomes en 14. Parties: Mercure de France, à Fl. 12. l'année, composée de 16. Parties.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 6. Juin, 1777.

Si l'on excepte l'Expédition de *Peeks-Kill*, dont le Ministère *Britannique* a donné une Relation, l'on est à *Londres* si réservé, de la part du Gouvernement, sur tout ce qui se passe en *Amérique*, que depuis le mois de Mars il n'en a rien été publié. Huit Bâtimens de transport, partis de *New-York* à la mi-Avril, & arrivés à *Corke* sur la fin de Mai, n'en apportent aucune Nouvelle: Et, quoiqu'il la Cour de *Londres* ait encore reçu le 28. Mai des Lettres du Chevalier *Howe*, en date du 24. Avril, lesquelles ont été apportées par un vaisseau entré à *Liverpool*, on n'en apprend rien si ce n'est, que ce Général avoit fixé le 1. Mai pour commencer ses opérations. Des Avis en date du 11. Avril, apportés par un Vaisseau arrivé de *New-York* à *Clyde*, avoient déjà annoncé précédemment, que les Troupes Royales ne pourroient entrer en Campagne avant la mi-Mai, manqué de Fourage pour les Chevaux & de Pontons pour traverser la *Delaware*. En attendant des évènements réels, l'on se courrit en *Angleterre* des espérances les plus flatteuses pour la soumission prochaine des *Coloïnes*. On les fonde sur-tout sur la supériorité du nombre des Troupes *Britanniques* & *Auxiliaires*; & pour la prouver on a inséré récemment dans les Papiers de *Londres* un Calcul, suivant lequel la Couronne a actuellement en *Amérique* 60. mille Hommes sous les armes; sçavoir, 26. mille sous le Général *Howe*, 13. mille dans le *Canada*, 7. mille Volontaires *Américains*, & 14. mille Hommes à bord de 70. Vaisseaux de guerre. A ce Calcul en nombre rond on n'ajoute un second, suivant lequel la perte des Troupes Royales n'est que de 1730. Hommes; sçavoir, 830. Hommes l'année dernière; 700. *Hessois* pris à *Trenton*; & 200. Hommes mis hors d'état de servir dans les différentes escarmouches en la Province de *Ferfey*. Quoique l'Auteur de ce dénombrement sût autorisé peut-être à ne pas ajouter foi aux Relations *Américaines*, qui ont porté à 918. le nombre des Prisonniers faits à *Trenton* & à environ 300. ceux faits dans l'Action de *Prince-Town*, il est cependant fâcheux pour lui, que la Liste publiée par le Gouvernement lui-même, & insérée dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. xix, ait fixé la perte des Régimens *Britanniques* en cette dernière Action à 278. Hommes, dont 200. Prisonniers: De sorte, qu'en supposant les Troupes Royales invulnérables dans les rencontres fréquentes qui ont eu lieu dans la Province de *Ferfey*, & au-dessus du sort de l'humanité en cas de maladie, le Calcul, dont il n'a pas eu honte, seroit encore d'une fausseté palpable.

Au reste il est certain que les Renforts, envoyés successivement d'*Angleterre* & d'*Irlande*, porteront l'Armée du Chevalier *Howe* au même nombre, sinon au-delà de ce qu'elle étoit l'année dernière; & c'est sur ces augmentations que les Partisans des Armes *Britanniques* font leur principal espoir. Ils ne disconviennent point cependant, que l'Armée *Américaine* ne se soit accru à proportion. On peut s'en convaincre par la Lettre d'un Officier à *New-York*, apportée par le Paquet-bot le *Despencer*, parti le 19. Avril. En voici l'Extrait.

Vous vous rappellerez, que dans ma dernière je vous exposai les motifs, qui portèrent le Général *Howe* à tenter l'entreprise hardie de pousser jusqu'à *Philadelphie* dans cette Saison rigoureuse: Mais il a été trompé par ses informations, ou il s'est mépris à l'égard de la situation réelle de l'Armée de *Washington*, car, quoiqu'il averti de leurs engagements les Troupes *Provinciales* ne dussent servir qu'un tems limité, & que l'entreprise fût faite au moment que ce période critique alloit expirer, cependant les Adresses inflammatoires du Congrès eurent un effet si tonnant sur l'esprit de ce Peuple fanatique, qu'il accourût en foule & avec l'ardeur la plus vive l'Etendard du *Continent*, particulièrement de tous les Districts de la *Nouvelle-Angleterre*. Un Corps de 15. mille Hommes, bien pourvus de tout, marcha le 15. Février, pour joindre *Washington*, qui, dans ce tems de danger imminent, fut proclamé Dictateur par le Congrès; & elle fut l'alarme de cette Assemblée, que, ne regardant plus *Philadelphie* comme un endroit où elle fût en sûreté, elle prit toute consernée la fuite à *Baltimore*. Chacun jugea, que par ce coup-de-main le Général *Howe* auroit immédiatement mis fin à cette Guerre dénaturée, si, près avoir pénétré jusqu'aux Bords de la *Delaware*, il n'eût manqué l'occasion de passer ce fleuve. Après cette entreprise manquée, la grande rigueur de la Saison nous obligea de l'abandonner entièrement; & les Forces de *Washington* s'augmentant tous les jours, il fut jugé qu'il seroit plus prudent de mettre l'Armée en Quartiers de campement. Le Lord *Cornwallis* est posté à *Brunswick*, où les Rebelles ont fait quelques tentatives pour couper toute communication entre cette Place & *New-York*: Ils ont élevé une Batterie, pour commander la Rivière de *Rariton*; & ils ont détruit quelques Bâteaux venant d'*Amboy* à *Brunswick*: Mais, lorsque



la Saison permettra au gros de notre Armée de se mettre en mouvement, nous ne doutons pointement, que le Général Howe n'effectuât d'abord sa jonction avec le Lord Cornwallis, & qu'il ne marche droit à *Philadelphie* presque sans opposition; car les Rebelles n'osent jamais attaquer le gros de l'Armée: Ils ne font la Guerre que par Detachemens.

L'apparence, que l'Auteur de cette Lettre trouve à la prochaine réduction de *Philadelphie* n'est pas la même aux yeux des principaux Habitans de la *Pensylvanie*: Ils continuent de mettre le Gouvernement de cette Province sur le pié Républicain, conformément à la Constitution, qu'ils ont dressée l'année dernière pour cet effet. Une Lettre de *Philadelphie* du 4 Mars contient le détail de la Cérémonie de l'installation du Sr. *Thomas Wharton* dans l'éminent Dignité de *Président du Conseil-Suprême exécutif de la République de Pensylvanie*, de *Capitaine-Général & Commandant en chef du dit Etat*, &c. Voici les principales circonstances de cette Solemnité, annoncée dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. XLII.

Le 5 Mars, après qu'on eut proclamé le nouveau Président & Capitaine-Général, à l'Hôtel de Ville, en présence d'un grand concours de Peuple, qui fit éclater sa satisfaction par des cris de joie & des acclamations vives & répétées, la Procession se mit en marche vers l'Hôtel de Etats dans l'ordre suivant: *Les Connétables avec leurs bâtons d'ordonnance; les Sous-Sherifs le Grand Sherif & le Coroner; le Sergeant-ès-armes; l'Orateur de la Chambre, étant le Secrétaire à sa droite; les Membres de l'Assemblée-Générale; le PRÉSIDENT & le VICE PRÉSIDENT; les Membres du Conseil-Suprême exécutif; ceux du Conseil de sûreté; ceux du Département de l'Amirauté.* Après que le Grand-Sherif eut imposé silence sous peine d'emprisonnement, le Président & l'Orateur de la Chambre s'avancèrent au milieu de l'Assemblée; le Secrétaire annonça au Peuple l'élection du *Président* & celle du *Vice-Président*, comme faites par l'Assemblée-Générale & le Conseil-Suprême exécutif. Sur le signal qui fut donné alors les décharges de l'Artillerie se confondirent avec les acclamations des Habitans assemblés: On les fit de 13. Pièces de canon de fonte, prises sur les *Hessois* à *Trenton*. Ensuite la Procession retourna dans un ordre différent du premier: Après les *Connétables* & les *Sherifs*, qui pouvoient, marchaient le PRÉSIDENT & le VICE-PRÉSIDENT; les *Membres du Conseil Suprême exécutif; le Sergeant-ès-Armes; l'Orateur de la Chambre* étant le *Secrétaire à sa gauche; les Membres de l'Assemblée-Générale; ceux du Conseil de sûreté; ceux du Département de l'Amirauté.* A l'issue de la Cérémonie, on se rendit à l'Hotelierie de la Ville, où il avoit été préparé un Festein par ordre de l'Assemblée-Générale de la Province. Les Membres du Congrès-Général de l'*Amerique Unie* & les Officiers-Généraux de l'Armée, actuellement en Ville, y avoient été invités. Après le Diner, les *fantas ou toasts* suivans furent bus au bruit du Canon: 1. *Les Etats-Unis de l'Amérique.* 2. *Le Congrès.* 3. *La République de Pensylvanie.* 4. *Le Général Washington & l'Armée des Etats-Unis.* 5. *La Marine des Etats-Unis.* 6. *Les Amis de la Liberté dans toutes les parties du Monde.* 7. *L'Union perpétuelle & l'étrange amitié entre les Etats de l'Amérique.* 8. *Les Arts & les Sciences.* 9. *L'Agriculture.* 10. *Le Commerce & la Navigation.* 11. *La Mémoire des braves Patriotes de tout rang morts glorieusement pour la cause de la Patrie.* 12. *Que chaque Américain connoisse ses vrais intérêts!* 13. *Que la justice, la fermeté & l'humanité, puissent caractériser constamment les Américains!* 14. *Que les Sciences humaines, la Vertu, & le Bonheur puissent recevoir leur plus haut degré de perfection en Amérique!* 15. *Que toute considération particulière puisse céder aux mesures pour la Défense publique!* 16. *Le Général Lee & tous les Amis de la Patrie, actuellement en captivité.* 17. *Le Docteur Franklin.* L'on sonna les Cloches durant ce jour de Fête, qui se passa dans la plus grande décence, & se termina sans le moindre accident.

De BRUNSWICK, le 29. Mai. Le Roi de Prusse est arrivé hier au Château de *Langeleben*, près de cette Ville. Le Duc, notre Souverain, & les Seigneurs de sa Suite, s'y étoient rendus la veille pour recevoir ce Monarque.

De HAMBOURG, le 30. Mai. Le Baron de *Schimmelmann*, Grand-Trésorier du Roi de Danemarck & son Envoyé près du Cercle de la *Basse-Saxe*, arriva ici de *Copenhague* le 26. de ce mois, pour y résider quelque tems.

On écrit de *Esche* sur le *Weeser*, que le Colonel de *Fauvelt*, y étant arrivé le 23. de *Hanover*, fit prêter le jour suivant le serment à 500. *Hessois*, tant Chasseurs que Recrues, qui s'embarquèrent le 25. sur 4. Bâtimens de transport Anglois dans le *Weeser*. Quelques momens avant d'aller à bord 9. de ces Chasseurs furent mariés en rase campagne par le Sr. *Göbel*. *Pasteur de Carlshadt*, avec 9. Filles *Hessaises*, qui les suivront en *Amerique*. Les Bâtimens mettront à la voile pour l'*Angleterre*, dès que le vent le permettra.

De CLÈVES, le 31. Mai. Mgr. le Duc de *Chartres* a passé ici avant-hier avec sa Suite, se rendant en *Allétagne*.

De VÉNISE, le 21. Mai. Le Duc & la Duchesse de *Glocester*, arrivés ici le 8. Mai de *Florence*, y continuent encore leur séjour & se trouvent journellement aux Fêtes, que leur donne notre Noblesse, parmi laquelle la jeune Marquise de *Spinola*, née Comtesse de



*Stahremberg*, se distingue. Après que L. A. R. eurent assisté le 17. au Concert de l'Académie noble des Amateurs de la Musique, cette Dame leur donna une *Conversation* très-splendide, à laquelle toute la Noblesse tant *Vénitienne* qu'Etrangère avoit été invitée: Il y eut des Illuminations; & l'on distribua des Rafrachissemens en abondance. La Fête fut réitérée le jour suivant, Dimanche de *Pentecôte*, & dura toute la nuit jusqu'au Lundi. On admira sur-tout les différens Concerts exécutés par la Chapelle, qui est au service de la Maison *Spinola*. La Foire de l'*Ascension*, que le Duc d'*Ostrogothie* a aussi honorée de sa présence, a été plus magnifique qu'on ne l'a jamais vuë. Les Bâtimens, construits à cet effet sur la Place *Saint-Marc*, quoique ne consistant qu'en Bois peint, ont coûté par leur grandeur, leur solidité, & leurs ornemens près de 800. mille Livres. Le dedans représentoit un vaste Portique d'Ordre composé, sous lequel étoient placés quantité de Boutiques ornées de toute sorte de Marchandises & des Manufactures les plus précieuses du Pays. Aux dehors, construits en Ordre *Toscan*, étoient placés les Métiers les plus communs. Les 4. Entrées étoient décorées de Statuës, de Colonnes, & de Vases d'un travail achevé.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 30 Mai.

La Chambre des Seigneurs, aiant repris sa Séance le 27. de ce mois, s'occupa ce jour-là de différens Bills, qui avoient passé à celle des Communes. Le 28. il y eut quelques débats au sujet de celui concernant l'importation de la Soie. La Proposition, que le Lord *Powlet* fit, de restreindre la durée de ce Bil à un an au lieu de six, fut rejetée à la pluralité de 18. contre 16. Voix. Le Lord *Camden* notifia ce jour-là à la Chambre, que le Comte de *Chatham* l'avoit prié d'informer les Seigneurs, qu'il comptoit d'y faire le 30. une Proposition relative à la Guerre en *Amérique*: En conséquence, il fut résolu de convoquer tous les Pairs, pour y assister. Les Ministres ne sont pas moins curieux que le Public de sçavoir la nature de cette Proposition, qu'on croit devoir contenir un Plan de réconciliation, fondé sur quelques ouvertures faites ci-devant par le Congrès.

Vendredi 23. les Communes lurent pour la troisième fois & passèrent le Bil, pour prononcer sur la légalité des Captures, faites sur les Colonies révoltées, & amenées dans les Ports de l'Amérique: L'on y inséra à cette occasion une Clause, "pour faire l'évaluation des Navires *Britanniques*, qui seroient repris aux Armateurs *Américains*." On fit ensuite le rapport de la Résolution, prise la veille, d'accorder au Roi un Subside extraordinaire d'un Millions *Sterling*, laquelle aiant été approuvée il fut ordonné de la confirmer par un Bil: Après quoi la Chambre fit la seconde lecture de celui pour lever un Million par Annuités & 500. mille L. St. par une Loterie, ainsi que de ceux qui concernent l'établissement des nouveaux Impôts. On rédigea aussi en Comitté le Bil, pour lever une Somme d'argent par Emprunt en Billets d'Echiquier. On remit à la Chambre les Mémoires & Etats relatifs au Commerce de la Compagnie d'*Afrique*, au sujet duquel le Gouvernement a résolu de faire des recherches non moins exactes que sur les affaires de la Compagnie des Indes. Les mêmes objets occupèrent les Communes dans les Séances suivantes, dont voici le Précis.

La Chambre s'étant formée le 26. en Comitté sur les Bills concernant les nouveaux Impôts, celui de la Taxe sur les Domestiques éprouva dans ses différentes parties de fortes contradictions. Le Chevalier *Charles Bunbury* proposa d'exempter de la Taxe tous les Domestiques mâles au-dessous de 15. ans. Il observa, "qu'il est contraire à l'esprit de justice, qui doit faire la base de toute Taxation, de ne point distinguer entre un Homme fait & un Garçon:" Et après plusieurs sarcasmes contre l'Administration en général & le Lord *North* en particulier, il finit par dire, "que le poids énorme des Impôts, qui s'accroît tous les jours, exigeoit qu'on examinât enfin, à quel objet ces dépenses excessives devoient servir; que pour lui, quoiqu'il eût soutenu jusqu'ici l'Administration dans toutes ses mesures contre l'*Amérique*, il étoit convaincu que tout espoir de la soumettre étoit perdu pour jamais; qu'il croyoit, que ce Membre même, qui vouloit payer l'année dernière treize Chelins à la Taxe des Terras pour chaque vingt Chelins de Revenu, afin d'appuyer le Gouvernement dans cette Cause, devoit en être dégoûté à présent." Mr. *Kyner*, que cette ironie personnelle piqua, ne répondit pas plus poliment. Comme le Chevalier *Bunbury* est un des grands Amateurs des Cours à *Netowmarket*, il attribua sa Proposition à son desir d'exempter de la Taxe les Palefreniers & les jeunes Garçons d'Ecurie; & il ajouta, "qu'il s'en rapporteroit plutôt au Chevalier, s'il raisonnoit d'un excellent Courrier, que sur la nature des Loix ou la convenance d'un Impôt." Après plusieurs autres Discours de part & d'autre, la Proposition de Mr. *Bunbury* fut rejetée à la pluralité de 109. contre 17. Voix. Il en fut de même de celle, que fit ensuite Mr. *Thomas Townshent*, d'exempter de l'Impôt les Familles, qui pour tout Domestique n'ont qu'un seul Valet, puisque plusieurs d'entre elles l'entretiennent bien plus par une nécessité indispensable que par amour de la parade. Mr. *Charles Fox* observa à l'appui de cette Proposition, "qu'on auroit mieux fait de

„ régler la Taxe sur la Somme des Gages que sur le nombre des Domestiques, puisque ceux-là „ étoient une marque certaine d'opulence, & non la quantité des Domestiques, dont souvent l'on „ avoit le plus pressant besoin. ” Cependant, nonobstant ce raisonnement & plusieurs autres, l'exemption proposée par Mr. *Townsend* passa aussi à la négative de 108. contre 24. Voix. On fit pourtant dans l'Etat des Domestiques, que ce Bil comprend, & dans la définition de leurs Emplois, plusieurs altérations, desquelles l'on s'occupa jusqu'à minuit & demi.

Le 27. la Chambre passa le Bil pour lever 1500. mille L. St. par Billets d'Ecbiquier, & le 28. celui pour assurer le payement des Droits sur le Rum & le Savon, celui pour prévenir la décharge furtive de Marchandises hors du bord des Vaisseaux de la Compagnie des Indes sur mer, & celui du rabais aux Droits sur les Raisins, &c. Sur le rapport, qui fut fait par le Comitté, de la seconde lecture du Bil de l'Impôt sur les Domestiques, il y eut des débats aussi vifs & longs que ceux du 26. & dont il résulta enfin quelques nouveaux changemens. Ensuite la Chambre entama en Comitté la discussion des affaires de la Compagnie d'*Afrique*, de l'état de son Commerce, ainsi que des Etablissmens & Fortereffes de la Nation sur la Côte de cette partie du monde. L'examen des Papiers y relatifs & de plusieurs Témoins retint l'Assemblée jusqu'à une heure après minuit, lorsqu'elle arrêta de reprendre la délibération le 30. auquel jour la Chambre s'ajourna, ainsi que celle des *Seigneurs*, le 29. étant l'Anniversaire du rétablissement de *Charles II.* sur le Trône de la *Grande-Bretagne*. Par les dépositions de plusieurs Négocians, il a été prouvé, dit-on, que le Commerce d'*Afrique* est considérablement diminué, & que l'unique moyen de le relever seroit de le rendre général & libre à toute la Nation. En conséquence l'on croit, que le Gouvernement abandonnera ses Forts sur cette Côte & supprimera les Etablissmens Civils qu'il y a entretenus, pour épargner ainli de grosses Sommes, qui pourront être plus utilement employées en *Amerique*.

Le Gouvernement continuë de veiller aux mesures pour pousser la Guerre dans ce Pays. Lundi, il fut envoyé des ordres à tous les Officiers, dont les Régimens y servent, de les rejoindre immédiatement, & de se rendre pour cet effet à bord de deux Vaisseaux, qui les attendent à *Portsmouth*. Ceux qui voudront s'excuser, doivent en prévenir le Bureau de la Guerre, pour qu'il soit nommé d'autres à leur place. Au nombre des jeunes Officiers de distinction, qui feront la Campagne sous le Général *Howe*, l'on compte le Marquis de *Lindsey*, Fils du Duc d'*Ancaster*, le Lord *Cathart*, & Mr. *Townsend*, Frère du Duc de *Buckleugh*. Comme l'on est persuadé que les Forces, qui ont été envoyées successivement tant à *New York* qu'à *Quebec*, ne sont pas encore suffisantes pour se promettre des succès assurés, l'on parle de faire de nouveaux Détachemens; & l'on prétend, que la Cour a enfin accepté une offre, qui lui a été faite par les Catholiques d'*Irlande*, d'y lever plusieurs Bataillons, chacun de 700. Hommes, pour être envoyés en *Amerique*, à condition que tous les Officiers & Soldats de ces Corps seront de leur Communión. L'on ajoute, que dix Pairs ou Personnes opulentes du même Royaume ont promis de former chacun son Bataillon à ses propres dépens, sans que le Gouvernement fasse aucuns frais de levée: Et l'on se promet de cette offre non seulement l'avantage immédiat de l'augmentation des Forces Royales, mais aussi celui d'attirer les meilleurs Officiers *Irlandois*, actuellement engagés à différens Services étrangers. Il est pourtant vrai, d'un autre côté, que cette même ressource peut être sujette à de grands inconvéniens & causer sur-tout une vive jalousie à la partie de la Nation, qui reste encore attachée aux principes de la Révolution. D'ailleurs l'on ne nomme point ces Seigneurs *Irlandois*; & il est certain, qu'au nombre des 150. Pairs de ce Royaume il n'en est que quatre, qui font profession de la Religion Catholique-Romaine; sçavoir, le Comte de *Waterford*, les Vicomtes *Taaffe* & *Kingsland*, & le Lord *Cahier*. Une seconde ressource, non moins avantageuse pour l'Administration, ce seroit, si tous ses Amis étoient animés du même enthousiasme pour la Cause de la *Grande-Bretagne*, que le Sr. *Caulfield*, ci-devant Juge en chef de la Cour du Banc du Roi en *Irlande*. Après sa mort, qui vient d'arriver ces jours-ci, on a trouvé un Testament, par lequel il laisse au Roi toute sa Succession, évaluée à 300. mille Liv. Sterling, pour mettre Sa Maj. mieux en état de continuer la Guerre contre ses Sujets Rebelles en *Amerique*. L'usage, qu'on pourra faire ainsi des richesses du Sr. *Caulfield*, sanctifiera en quelque sorte le principe, qui les lui a fait amasser, puisque l'on assure que ce Magistrat, dont on fait l'éloge pour sa capacité & son intégrité, étoit en même tems peut-être le plus grand avare, qui existât dans les Domaines *Britanniques*. Il n'est cependant pas le seul, qui ait voulu consacrer ses propres facultés aux dépenses de la Guerre *Americaine*. Mylord *North* a remis le 23. à la Trésorerie une Somme de 200. L. St. qui lui avoit été envoyée par un Anonyme pour le même usage.





NUMERO XLVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du MARDI 10. Juin, 1777.

De LA TURQUIE, le 6. Mai.

**O**N apprend par les dernières Lettres de Constantinople, que Devlet-Guerai, après avoir épuisé tous-les moyens pour se maintenir, a été enfin forcé d'abandonner la Crimée : Sahin-Guerai, son-Compétiteur, aiant pris inopinément poste à Karatsu, tandis que le Général Russe, Prince Proforowski, s'empara de Balaclava & de Caffa, il ne lui est resté d'autre parti que celui de la retraite, d'autant plus que ses Partisans commençoient à lui tourner le dos avec la fortune : Il s'est rendu, accompagné de sa Famille, à Héradée à l'embouchure du Canal de Constantinople, où la Porte lui a fait, dit-on, un accueil plus favorable qu'on ne s'y étoit attendu.

Le peu d'intérêt, que le Ministère Ottoman a paru prendre au succès de l'entreprise du Chan détrôné, confirme l'idée où l'on est, qu'il tâche d'éviter une rupture : Il a fait rassurer les Bojars ou Nobles de la Moldavie & de la Wallachie, qui, craignant les desordres de la Guerre, se dispoisoient à se retirer dans la Transylvanie & la Hongrie; ajoutant, qu'en ce cas on pouvoit leur procurer une retraite également sûre dans l'Albanie. La Flotte du Capitan-Pacha restera, dit-on, à l'embouchure de la Mer-Noire, pour mettre la Capitale à l'abri de toute inquiétude au sujet des Vaisseaux Russes, qui se multiplient dans ces parages.

Les Avis, que l'on reçoit des Frontières de la Perse, ne sont pas propres à encourager la Porte à se faire des affaires d'un autre côté. Zendi-Kerim-Kan a fait avancer son Fils vers Cars & Erivan; à la tête de quelques Troupes, qui dévastent ces Contrées. C'est sur cette sâcheuse Nouvelle, qu'il a été envoyé à Fanikli Ali-Pacha 150. Bourfes, avec ordre de se mettre incessamment à la tête de ses Troupes, pour aller s'opposer aux progrès ultérieurs des Ennemis.

De PARIS, le 2. Juin.

L'Empereur est parti, avant-hier de Versailles, & a pris la route du Havre : Il se rendra de-là à Brest, où il est attendu vers le 7. de ce mois. La Gazette de France d'aujourd'hui annonce son départ en ces termes : *M. le Comte de Falckenstein, après avoir satisfait sa curiosité sur les objets intéressans, que réunit cette Capitale, dans tous les genres, partit, la nuit du 30. au 31. du mois dernier, pour continuer ses voyages dans l'intérieur du Royaume. En voulant donner une idée, même faible, des regrets univerversels, que cause ici le départ de cet Etranger illustre, on craindroit de blesser la modestie & la simplicité, qui lui ont fait éviter par-tout nos éloges, en augmentant chaque jour nos respects. En effet, quoique la Nation Françoisse se distingue toujours par l'accueil qu'elle fait aux-Princes Etrangers, l'on peut dire, que l'attachement ou plutôt l'enthousiasme, qu'elle a témoigné à l'auguste*



Frère de notre Reine, a été un effet réel du sentiment, & que plus on l'a vu, plus on l'a admiré: On aime sur-tout en lui cet éloignement pour le faste & l'étiquette, si étranger à ceux qui n'ont pour tout mérite que leur rang élevé. Pendant qu'il étoit un des derniers jours chez la Reine, M. le Prince de *Lisenois*, Vice-Amiral & Prince du *St. Empire*, y étant venu, il lui fit dire, selon son usage à l'égard des Seigneurs de la première qualité, que le Comte de Falckenstein demandoit à lui être présenté. Mr. de *Lisenois* se rendit d'abord près de lui; & aiant dit, "qu'il se proposoit d'aller faire sa Cour à M. le Comte à *Vienne*," le Monarque lui répondit: *Je n'y suis pas plus brillant qu'ici, excepté dix ou douze fois par an, que je suis obligé de représenter l'Empereur*. Sa présence a tellement échauffé la verve de nos Poëtes, que chaque jour il paroît une multitude de Vers à sa louange. En faisant ses adieux à Madame la Duchesse de Bourbon à Chantilly, il s'est exprimé de manière à faire espérer, qu'après la tournée de la France il reviendrait à Paris. Cependant l'on dit, que son intention actuelle est seulement d'y faire un autre voyage dans deux ou trois ans.

Ce n'est point du côté de la Flandre que Monsieur dirigera sa tournée: Ce Prince ira par Orléans jusqu'à Avignon, où il arrivera le 10. Juillet: Il part le 10. Juin de Versailles, couchera de 13. à Poitiers, & le 14. à Bourdeaux, où il restera 4. jours. Mgr. le Comte d'Artois est aussi attendu dans cette dernière Ville, où entre autres Fêtes magnifiques, qu'on lui prépare, on lui donnera le Spectacle d'un Combat Naval. Les bornes d'une Feuille publique ne permettent pas de rendre compte de tous les témoignages d'amour, qu'il reçoit dans les différents endroits où il passe: Il suffit de dire, que par-tout il a été reçu & accueilli en Fils de France. Mgr. le Prince de Condé a donné une brillante Fête à Mademoiselle de Bourbon, sa Fille, pour la première fois que cette Princeesse est venu à Chantilly: Elle n'avoit quitté jusqu'ici l'Abbaye de Panthemont ou le Château de Vanvres que pour venir l'Été à la Cour.

On apprend, que les États de Bretagne ont député le Chevalier de Prestoc pour aller à Metz féliciter le nouveau Grand-Maître sur son élection. Cette marque distinguée de l'attachement des Bretons pour la Maison de Rohan, en la personne d'Emmanuel de Rohan, du Grand-Maître le 12. Novembre 1775, fait autant d'honneur à ceux qui la donnent qu'au Prince qui en est l'objet.

De Londres, le 3. Juin.

Jamais la curiosité du Public ne fut excitée à un plus haut degré que le 30. du mois dernier, pour entendre le Comte de Chatham sur la Proposition, que le Lord Camden avoit annoncée le 28. dans la Chambre des Pairs de la part de ce Seigneur, qui n'avoit point paru au Parlement pendant la Séance actuelle. A une heure après-midi toutes les avenues du Palais de Westminster fourmilloient de monde; & une demi-heure après, l'espace, destiné dans la Chambre pour ceux qui ne sont point Parens de Pairs, & qui veulent entendre les Débats, se trouva déjà rempli. Comme les Membres de celle des Communes ont un droit acquis d'y être admis par préférence à tous autres, ils vinrent plus tard; & les efforts, qu'ils firent en grand nombre pour entrer, tandis que d'autres sortoient, soit pour leur faire place ou crainte d'étouffer par la presse, causèrent assez de bruit pour empêcher d'entendre distinctement en cet endroit l'introduction du Discours, prononcé d'ailleurs d'une voix tremblante & qui se ressentoit de la maladie, dont l'Orateur est en convalescence, sur-tout au commencement & avant qu'il ne fût animé par la chaleur de l'action. Peu avant trois heures on le vit arriver en chaise à porteurs, muni de deux béquilles, les mains & les pieds enveloppés de flanelle. Aiant pris place, il tenta de se lever, pour commencer sa Harangue; mais les forces parurent lui manquer, & la Chambre le dispensa très-volontiers de l'usage Parlementaire de parler debout & découvert. La Proposition, par laquelle il termina son Discours, qui dura environ une heure, étoit conçue en ces termes.

Qu'il soit présenté une humble Adresse au Roi, pour exposer de la manière la plus respectueuse à sa sagesse Royale, "que cette Chambre est profondément frappée de la persécution de la ruine, dont ce Royaume est menacé par la continuation de cette Guerre dévastée contre les Colonies Britanniques en Amérique;" pour conseiller à S. M. "de prendre les mesures les plus promptes & les plus efficaces, pour mettre un terme à des hostilités aussi fatales, sur l'unique base juste & saine, de servir le redressement de griefs accumulés;" pour assurer S. M. "que cette Chambre, bre, d'engager ses députés à avec promptitude dans cet Ouvrage aussi grand que nécessaire, dans la vue d'ouvrir à S. M. les seuls moyens de regagner l'affection des Colonies Britanniques, & d'assurer à la Grande-Bretagne les avantages commerciaux de ces inestimables Possessions;" la Chambre étant pleinement persuadée, que les moyens de guérir & de redresser se ont plus confor mes



à la bonté & à la magnanimité de Sa Majesté, & auront plus d'effet sur les cœurs de Sujets généreux & nés libres, que d'exercer les rigueurs du châtiment & les horreurs d'une Guerre Civile, qui n'ont servi jusqu'à présent qu'à aggraver le ressentiment, plus qu'à consolider l'union, & qui, si on les continue, doivent enfin aboutir à rompre tous les liens entre la Grande-Bretagne & les Colonies."

Le Comte Cowar, Président du Conseil, répondit au Lord Chatham; & les autres Membres, qui parlèrent dans la suite des Débats, furent, pour le Ministère, l'Archevêque d'York, le Comte de Mansfield, le Vicomte de Weymouth, & les Lords Lyttelton & Onslow; & du côté de l'Opposition, l'Evêque de Peterborough, les Ducs de Grafton & de Manchester, les Comtes d'Abingdon & de Shelburne, & le Lord Camden. Cependant, malgré les efforts de ces derniers Seigneurs, & l'énergie on peut-être l'amertume qu'ils mirent dans leurs argumens, la Proposition de Mylord Chatham fut rejetée à la pluralité de 99. Voix, dont 23. par Procuration, contre 28. dont 2. par Procuration. Nous nous proposons de donner à nos Lecteurs le Précis de ce qui s'est passé à cette Séance intéressante, autant que les bornes étroites de notre Feuille nous le permettent, en commençant par le Discours du Comte de Chatham, dont voici l'Exorde.

MY LORDS,

Les affaires de ce Pays sont dans un état si précaire, si critique, que j'ai cru ne pouvoir, sans manquer à mon devoir, différer plus longtemps de soumettre mes idées au jugement de cette Chambre, dans l'humble attente, que tout ce que je pourrai lui offrir, sera reçu comme projeté uniquement pour maintenir la dignité, l'honneur, & l'intérêt de ma Patrie, pour augmenter l'éclat de la Couronne, l'honneur & le bonheur de mon Souverain, & le bien-être commun de toutes les parties de l'Empire Britanique. Si l'effet de la Proposition, que je vais faire, MY LORDS, pouvoit arrêter le bras de la puissance, & si elle répondoit au zèle, aux vœux sincères de celui qui la fait, ce succès, en encourageant ses efforts pour le bien public, le rendroit parfaitement heureux & content. En exposant les objets de cette Proposition, je voudrois pouvoir me dispenser de rappeler à vos esprits tout ce dont le souvenir peut vous causer de la peine: Mais, pour établir les fondemens de cette même Proposition, il est indispensablement nécessaire de retracer l'origine des malheurs, qui nous menacent aujourd'hui."

Par vos suffrages, MY LORDS, vous avez dépourvu les Américains de leur propriété sans leur consentement. Lors qu'ils en ont porté des plaintes, vous n'avez point voulu les écouter. Vous les avez traités de fâdieux, de fâ-

dieux, de Rebelles. Vous vous êtes querellés avec vos SUJETS au-delà de l'Atlantique pour une misérable Taxe sur le The. Vous avez dépensé des Millions, pour établir cette Taxe par la force. La Guerre, MY LORDS, est montée à un degré, que personne n'a pu prévoir; à un degré, qui menace actuellement ce Pays de sa ruine, de son entière destruction. L'Amérique est perdue. L'Angleterre, je crains, est ruinée pour jamais. Qu'avez-vous fait, MY LORDS! Vous avez réduit la Grande-Bretagne à la condition d'un Etat dépendant, dépendant de l'amitié précaire ou de la neutralité encore plus précaire de la France. Que pensez-vous faire, MY LORDS? Vous avez condamné une Province entière sans l'entendre, sans même demander satisfaction du tort, que vous aviez essayé. Vous l'avez proférée: Vous avez fermé les Ports & les Havres: Vous l'avez privé de ses Droits, fondés sur une Charte; vous l'avez dépouillée de ses Privilèges les plus précieux, du Droit inaliénable, qui appartient à tout Anglois par sa naissance, du Droit d'être jugé par un Juré du voisinage, par des Juges qui connoissent les Parties, le délit, la provocation, la mesure de la peine. Quelle en a été la conséquence, MY LORDS? Trois Millions de Peuple refusent d'être assujettis à vos Edits arbitraires.

Je vous demande pardon, MY LORDS. Ce sont les Ministres, qui se trompent. Ce seroient des Anglois, qu'on vouloit assujettir & réduire à l'Esclavage. Ils le refusèrent, MY LORDS. L'habileté, la valeur de vos Généraux, la bravoure de vos Troupes, votre Flotte même, la force & la gloire de cette Nation jadis si puissante, se trouverent insuffisantes. A quoi futes-vous réduits? Vous ne pûtes vous procurer assez de monde chez vous: Des Anglois ne se plaissent point à soumettre des Anglois au joug de la Servitude, ni à fouler aux pieds les Droits de leurs Concitoyens. Que lites vous alors? Vous prîtes à louage vingt mille Paysans Allemands: Vos Ministres, veux-je dire, les prissent à louage pour couper la gorge à vos Colons innocens."

Ces Colons, MY LORDS, on les appelle aujourd'hui des Rebelles: On les flétrit de toutes les épithètes injurieuses & avilissantes; que notre Langue peut fournir. Cependant, MY LORDS, je me souviens, que, lorsque ce Pays se vit en Guerre avec les Puissances unies de la France & de l'Espagne, lorsqu'il y eut une Rebellion & une Rebellion Ecossaise dans le cœur de ces Royaumes; — lorsque nos Flottes furent devenues inutiles, nos Armées battues, je me souviens qu'alors ces mêmes Hommes, qu'on dépeint aujourd'hui comme les Rebelles les plus vils, les plus détestables, — que ces Hommes, dis-je, ont, que cette même Colonie, qu'on a représentée comme la couche, où la sédition & la trahison ont été fomentées & écloses; cette Colonie, contre laquelle les foudres des plus atroces du Gouvernement ont été annoncées & effectivement lancées; — je me souviens, dis-je, que ce fut cette même Colonie, qui envoya ces quatre Régimens



de *Milice indisciplinée*, lesquels donneront le premier échec à la France dans sa superbe carrière, & planteront l'Etendard de la Conquête sur les murs de *Louisbourg*."

„ Mais il n'est pas besoin, MY LORDS, que je cite des faits particuliers en preuve de la bravoure, du zèle, de la fidélité, & de l'affection de ce Peuple: Les Annales de la dernière Guerre pourront en instruire ceux d'entre vous, qui n'ont pas assez d'âge pour se ressouvenir, comment il combattit, comment il répandit son sang pour la Patrie: Elles leur diront, avec quelle générosité il concourut à sa défense, avec quel amour fraternel il partagea le fardeau & le danger commun. Voilà, MY LORDS, les Hommes infortunés, que vous avez dévoués à la destruction, dont vous avez voulu raser les Villes, anéantir le Commerce, détruire les Libertés par le fer, confisquer les Biens, & asservir les Personnes! Voilà le Peuple, que vos Ministres souhaient d'extirper!"

„ Quel a été le système suivi par l'Administration, & quelles ont été les mesures, qu'elle a prises pour l'exécuter? Votre système a été un Gouvernement, bâti sur les ruines de la Constitution, fondé sur un droit de Conquête; & comme un moyen d'y parvenir, vous avez ramassé tout le rebut de l'*Allemagne*. Il n'est pas dans ce Pays de Prince si petit, si chétif, dont vous n'ayez imploré le secours: Vous êtes devenus d'humbles sollicitans à chaque Cour *Allemande*: Vos Ministres y font mis sur les Rôles de la Chancellerie, comme des Particuliers contractans au nom de cet Empire naguères si grand, si glorieux. Les lauriers de la *Grande-Bretagne* se sont fanés, ses Armes sont deshonorées, ses Négociations rejetées avec dédain, ses Conseils tombés dans le mépris. Vous avez vainement tenté, MY LORDS, de conquérir l'*Amérique* à l'aide de Mercénaires Etrangers, par les armes de 20. mille Paysans *Allemands* sans discipline, glanés, racles ensemble de chaque coin obscur de leur Pays: Vous avez accordé des Subsidés à leurs Maîtres: Vous avez répandu avec profusion le Trésor public entre leurs mains. Et qu'avez-vous gagné? Rien, MY LORDS, sinon de forcer les Colonies à se déclarer des *Etats indépendans*. Vous les avez excités à agir avec vigueur, avec résolution: Vous les avez unies & ligués ensemble: Par cette conduite dénaturée vous avez cimenté leur concorde; vous leur avez donné une seule & même ame. Leurs coeurs sont remplis d'indignation; ils sont enflammés d'un juste ressentiment: Ils brûlent d'ardeur de venger les injustices, qu'on leur a

faites, & de les rendre avec intérêt à leurs Oppresseurs cruels & sans miséricorde."

„ OUI, MY LORDS, je le dis: Trois Millions d'Hommes libres ne se soumettront jamais à 20. mille Mercénaires. L'idée en est absurde: La tentative en est ridicule. Aussi bien pourrais-je me promettre de les conquérir avec cette béquille que de supposer, que l'*Amérique* se soumette jamais à une Force si méprisable. Je vous recommande la Paix à tout événement: Plus longtems cette malheureuse contestation sera continuée, plus difficile deviendra-t-il de la terminer, & moins serons-nous en état de l'assoupir avec honneur ou avec avantage." (Le reste ci-après.)

Le 30. Mai il arriva au Bureau du Lord *Germain*, en 28. jours de *New-York*, un Express, qui fut suivi hier d'autres Dépêches, apportées par le Vaissau, le *Guillaume & l'Anne*, Cap. *Hall*, arrivé après un trajet de 26. jours de *New-York* à *Corke*: (Nous parlerons dans le Supplément des Nouvelles, reçues à cette occasion.)

ACTIONS; Banque, 135 & cinq huitièmes. Indes, 167 & demi. Sud, 93 & un quart.

De LEIDE, le 8. Juin.

La restitution du Paquet-bot, le *Prince d'Orange*, enlevé & conduit à *Dunkerque* par l'Armateur la *Surprise*, n'est plus douteuse. Mr. *André Frazer*, Commissaire de S. M. *Britannique* dans ce Port, l'annonça à Mr. *Todd*, Secrétaire de la Poste-Générale, à *Londres*, par une Lettre en date du 27. Mai, portant; „ que la veille il avoit mis le Sr. *Dean*, Contre-Maitre du Paquet-bot, en possession „ du Bâtiment, cet Officier y étant arrivé le „ même matin avec un nombre suffisant de „ Marins pour le conduire à *Harwich*:" Et, par une Lettre de cette dernière Placé, nous apprenons, que le *Prince d'Orange* y est entré au Port, le 2. Juin; à 5. heures du matin. Nous trouvons, d'un autre côté, dans des Papiers publics, que le Sr. *Cunningham*, Capitaine de l'Armateur, a été relâché & a remis en mer, pour faire de nouvelles Prises dans la *Manche*, sur ce qu'il a prouvé être en règle, aïnt des Lettres de marque du Congrès: Mais cette Nouvelle, dénuée de date & de circonstances, nous paroît de nature à mériter encore confirmation.

En conséquence des ordres de L. M. I. R. & Apostolique, Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM avertissent par la Présente tous les Porteurs respectifs des Obligations quotées des N<sup>os</sup>. 1001. & suivans jusqu'au N<sup>o</sup>. 2000. inclusivement, négociées en 1765. à leur Comptoir sous hypothèque de Vis-Argent, que les dites Obligations seront remboursées par eux le 1. Octobre prochain, & qu'il n'en sera plus payé d'intérêts ultérieurs que jusqu'à la dite époque.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L E I D E , le 10. Juin, 1777.

**D**E CARTAGÈNE, le 10. Mai. Le Vaisseau, le *St. Isidore*, de 60. Canons, nouvellement caréné & armé dans cet Arsenal, a fait voile de ce Port, hier au matin. Les six Compagnies d'Infanterie, qui devoient passer d'ici à *Melille*, se sont embarquées le 7. & sont parties le lendemain pour leur destination, sur deux Bâtimens Napolitains noyés à cet effet: Les Frégates du Roi, la *Sainte-Rufine*, l'*Eméraude*, & la *Vierge du Rosaire*, continuèrent leur route pour *Cadix*, après les avoir escortées.

De MADRID, le 20. Mai. Il est arrivé ici deux Couriers, l'un expédié de *Cadix* pour a Cour, & l'autre de *Gibraltar*, à l'Ambassadeur d'Angleterre. Leurs Dépêches sont relatives à une rencontre entre un Garde-Côte *Espagnol* & quelques Chaloupes Angloises dans la Baye.

Le bruit s'est répandu, que le Roi de *Maroc* a tenté de nouveau une entreprise sur *Melille*: Les Troupes, qui s'y étoient présentées depuis quelques semaines, ont augmenté, lit-on, en nombre, & ont déjà établi des Batteries pour canonner la Place. L'on ajoute que, sur cet avis, on charge avec diligence dans les Ports de l'*Andalousie* des Munitions de guerre & de bouche, & qu'on a augmenté de deux Régimens la Garnison de ce Préside, dont l'on croyoit que la défense seroit confiée à Don *Martin Alvarez*, Maréchal-de-Camp & Inspecteur des Milices du Royaume. On apprend aussi, qu'il est parti d'*Alger* une Escadre de 4. Frégates, de 6. Chebecs, & de plusieurs autres Bâtimens de moindre grandeur, pour aller combattre les Chebecs aux ordres de Don *Antonio Barcelo*.

De FRANCFORT, le 3. Juin. Le Baron de *Boré*, Envoyé d'*Autriche* à *Ratisbonne*, a communiqué à la Diète de l'Empire, dans le courant du mois dernier, l'Extrait d'un *Rescrit* de l'Impératrice-Reine sur le différend, qui subsiste entre Elle & la Cour de *Saxe*, au sujet du Comté de *Schönbourg*. En voici la substance.

Il y a actuellement deux-cents ans qu'il s'éleva un différend entre la Couronne de Bohême & l'Electorat de *Saxe* au sujet des Seigneuries de *Glauchau*, *Lichtenstein*, & *Waldenbourg*, sur lesquelles la Cour Electorale prétendoit étendre sa haute Jurisdiction, comme situées dans le Cercle de *Misnie*, quoiqu'en même tems elles relevoient de la Couronne de Bohême, qu'elles avoit accordées au Comte de *Schönbourg* comme des Arrière-Fiefs de l'Empire. On se contenta toujours, de la part de la dernière, de s'opposer aux prétentions Electorales par des Ecrits contradictoires. Enfin, la Cour de *Saxe* ayant exigé d'être formellement reconnue comme Juge suprême & souverain par le Comte de *Schönbourg* à *Glauchau*, & possession d'une prétention pécuniaire à sa charge, la Chambre Féodale de *Prague* envoya d'abord au Ministre Saxon les Lettres débortatoires d'usage; mais, sur ce que contre toute attente elle les reçut de retour sans être ouvertes, la Couronne de Bohême se vit, par ce procédé étrange, couper la voye ordinaire de conserver ses Droits. On alla même si loin, de la part de l'Electorat, qu'il entra des Troupes Saxonnes à *Glauchau*, qu'on enfonça la Porte du Château; qu'on abattit l'Aigle Impériale, qu'on chassa le Comte de *Schönbourg*, qu'on fit sa Garde Prisonnière, qu'on enleva quelques-uns de ses Officiers par force, & qu'on commit plusieurs autres violences. A de telles voyes de fait la Cour Impériale & Royale, n'a pu être plus longtems indifférente, sans abandonner totalement ses Droits & sans manquer elle-même, à sa dignité. Cependant, par un estime véritable pour la Maison Electorale, elle n'a pas d'abord repoussé la force par la force; mais elle a préalablement exposé à l'Electeur, dans une Lettre amicale, les inconvénients de pareils procédés, le regardant de rétablir le tout dans son premier état, puisque sans cela on seroit obligé d'en venir à des moyens plus effroyables. La Réponse, faite à cette Lettre, fut bien loin d'être satisfaisante, puisque l'on refusa non-seulement la réparation demandée; mais qu'on voulut aussi justifier les mesures précédentes. Dans cette situation des affaires, la Cour Impériale & Royale s'est vue forcée d'en venir, de son côté, à des voyes de fait & d'exécuter les menaces précédemment annoncées: Et pour cette fin il a été donné ordre à un nombre suffisant de Troupes d'occuper non seulement le Fief de *Glauchau*, où les violences sus-dites ont été commises, mais aussi ceux de *Lichtenstein* & de *Waldenbourg*, ainsi que de rétablir le Comté; ce qui a été exécuté sans objection.

Dans cet Extrait le Baron de *Löbel*, Ministre-Comital de la Cour de *Dresde*, a déclaré trouver deux circonstances destituées de fondement: I. Que la Régence Electorale de *Saxe* auroit renvoyé, sans décaucher, la Lettre qui lui avoit été adressée par la Chambre Féodale de *Prague*: II. Que l'Aigle de l'Empire, ôté par les Troupes Electorales, y auroit été placés autrefois. Il assure au contraire, que le Comte de *Schönbourg* l'avoit nouvellement fait blacer de sa propre autorité dans la partie intérieure du Comté de son nom.



DE HAMBOURG, le 3. Juin. Le Capitaine *Joachim Möller*, venant ici de *Bordeaux*, a été attaqué dans la *Manche* par un Vaisseau de guerre Anglois, dont le Capitaine, dans la ferme persuasion que c'étoit un Armateur Américain, lui lâcha pendant la nuit plusieurs bordées & l'endommagea beaucoup: Mais, s'étant aperçu de sa méprise à la pointe du jour, il examina les Papiers du Sr. *Möller*; & les ayant trouvés en règle, il lui donna du secours & répara, autant qu'il put, le tort qu'il lui avoit fait par son trop de précipitation.

\* \* \* De CLÈVES, le 7. Juin. Le Professeur *Schütte*, Médecin de nos Eaux Minérales, recommencera les Cures ordinaires de ces Eaux le 23. Juin prochain, & les continuera jusqu'à la fin du mois d'Août.

De BORDEAUX, le 17. Mai. Il vient d'arriver dans ce Port un Armateur de *Boston*, monté de 8. Canons, & qui a fait dans la traversée une Prise, dont on ignore encore le détail. Les Nouvelles, qu'il a données, confirment le Public dans l'idée, qu'il a de la résolution des Anglo-Américains de ne point céder au Gouvernement Britanique. Deux Dames de *Boston* paroissent dans nos Cercles, où elles sont très-bien accueillies & comblées de politesses, auxquelles elles répondent avec honnêteté, mais sans empressement & sans surprise. On admire en elles la même simplicité que dans les Américains de l'autre Sexe qu'on voit ici, & ce mépris du luxe, qui est un des principaux appuis de la Liberté. On a aussi reçu avec beaucoup de satisfaction les Portraits des Généraux *Washington* & *Lee*, dont le nom est aujourd'hui si célèbre par toute l'Europe.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 3. Juin.

Le 30. Mai, les Communes passèrent les Bils des Emprunts par Loterie & par Annuités, de la Taxe sur les Domestiques & sur les Ventes, & pour accorder un Prix aux découvertes sur la Longitude. Ensuite la Chambre en Comité reprit la discussion de l'affaire du Commerce d'Afrique: Elle entendit un grand nombre de Témoins; & après différents débats, qui durèrent jusqu'à 9. heures du soir, elle prit les Résolutions suivantes: "Que les mots dans les Rapports du Bureau de Commerce & des Plantations; sçavoir: Qu'il a été fait un Commerce particulier, tendant à un Monopole, par le Gouverneur & les Commandants des Forts en Afrique; & que ce Commerce particulier, si préjudiciable aux intérêts du Public, a été fait par eux de concert avec des Personnes d'ici, dont une ou plusieurs étoient en même tems Membres du Comité; ne concernent aucun des 9. Membres du Comité actuel des Marchands commerçans en Afrique: Que, comme il paroît qu'on cite différents abus, qui ont lieu dans la manière de faire le Commerce à la Côte-d'or & à *Whydah*, c'est l'opinion du Comité, que ces abus méritent l'attention & la considération future du Parlement."

Hier, l'Archevêque de *Canterbury*, le Chancelier, & le Comte *Harcourt*, munis d'une Commission de Sa Majesté, donnèrent le Consentement Royal au Bil pour emprunter une Somme d'argent par Billets d'Echiquier, à 10. autres Bils publics, & à 7. Bils particuliers. Les Pairs s'occupèrent ce jour-là, comme le 31. Mai, de différents Bils passés par les Communes. Dans cette Chambre-ci, l'on est hier de la peine à rassembler 40. Membres, nombre nécessaire pour la former. Après qu'on se fut occupé de plusieurs Bils mentionnés précédemment, Mr. *Temple Luttrell* annonça, "qu'il avoit eu dessein de faire ce jour-là une Proposition concernant la Compagnie d'Afrique; mais que, vu le petit nombre de Membres présens, il la différeroit jusqu'au Jeudi suivant." Mr. *Luttrell* a déjà prononcé un Discours très-remarquable sur le même sujet, dans le cours des Débat du 28. Mai. Sur l'annonce qu'il fit de la nouvelle Proposition, le Lord *North* lui répondit, "que la Séance du Parlement étoit déjà trop avancée, pour entamer ultérieurement une affaire de cette importance; & qu'il proposeroit seulement jeudi d'accorder la Somme annuelle de 13. mille L. Sterling, pour les Etablissmens d'Afrique, sous la condition expresse, qu'elle ne sera employée à d'autres usages qu'à l'entretien des Forts, &c." Le 6. le Roi se rendra au Parlement, pour terminer la Séance. Le Conseil-Privé a été convoqué pour la veille, afin de convenir du Discours, que le Roi prononcera à cette occasion.

L'on fait actuellement des préparatifs à *Portsmouth*, pour la réception du Prince de Galles, qui viendra voir la Flotte rassemblée à *Spithead*, & se rendra ensuite à *Plymouth*. Le Duc de *Cumberland* est revenu le 31. d'*Aix-la-Chapelle*, pour assister le 7. à une Course de Chaloupes, que ce Prince est dans l'usage de donner annuellement sur la *Tamise*, & dont le Prix est une Coupe d'argent. L'Epouse de Mylord *North* est accouchée d'un Fils, avant-hier.

Par les Dépêches, que la Cour a reçues de *New-York* le 30. Mai & hier, elle a appris, que le Chevalier *Howe* s'est mis en mouvement vers-la mi-Avril avec 20. mille Hommes.



affaillant la garde de la Ville de *New-York* aux *Américains* Royalistes, qui servent sous les Drapeaux *Britanniques*, & à la plus grande partie de l'Escadre, consistant en quelques Vaisseaux de guerre & en la plupart des Frégates. Quelques-uns disent, que le dessein de ce Général étoit de traverser la Province de *Jersey*, de passer la *Delaware*, & d'attaquer *Philadelphie*. Mais, dans des Avis particuliers de *New-York*, on lui attribue un autre Plan d'opérations: que celui qui a manqué l'année dernière, & on met son départ sous un point de vue différent. Le Lord *Cornwallis* (y est-il dit) avec ses 8. mille Hommes, qu'il a sous ses ordres, est entouré par les *Américains*, si fortement retranchés, qu'il est impossible à l'Armée Angloise, de forcer leurs Lignes. Ils ont aussi érigé de fortes Batteries le long de la rive du *Rariton*, par lequel le Corps du Lord *Cornwallis* a reçu pendant quelque tems ses Provisions en Chaloupes de la *Nouvelle-York*. Le Général a tenté à diverses reprises de dégager le Comte *Cornwallis* par terre; mais il a trouvé par-tout les *Américains* postés si avantageusement, qu'il a jugé prudent de ne point les attaquer. En conséquence, les Troupes du Chevalier *Howe* se sont embarquées à *New-York*, & ont pris la route de la Baie de *Chesapeake*, pour faire une entreprise sur *Philadelphie*, dans la vue de tirer l'Armée *Américaine* de la Province de *Jersey*, & de dégager par ce moyen le Lord *Cornwallis*. Il paroit en effet, que le Général *Howe* doit avoir eu quelque raison particulière de se mettre en mouvement, avant l'avoir reçu les Renforts actuellement en route pour le joindre, tandis que l'Armée *Américaine* a déjà été considérablement augmentée par ceux des Colonies. Une Lettre de *Boston*, du 13. Avril porte, que le 10. on y avoit reçu avis de *Philadelphie*, que 8. mille Hommes, les Troupes de la *Nouvelle-Angleterre* avoient joint l'Armée *Continentale* sous le Général *Washington*. Selon les Papiers publiés de la *Virginie* en date du 15. Avril, cette Province avoit aussi déjà complété sa Quote-part des Levées, ordonnées par le Congrès; & elle étoit alors en marche pour l'Armée de Mr. *Washington*. L'Epouse de ce Général, qui étoit restée jusqu'ici à sa Terre dans la *Virginie*, étoit arrivée le 10. Mars à *Philadelphie*; ce qui ne semble guères indiquer, de la part de son Epoux, aucune appréhension pour le sort de cette Place.

On assure d'une manière assez positive, que le Chevalier *Howe* a demandé la permission d'échanger le Général *Lee* contre quelques Officiers *Britanniques*; mais que des Ministres s'y sont vivement opposés dans le Cabinet. Cependant Mr. *Howe* avoit appuyé la proposition des raisons les plus pressantes, ayant représenté fortement, combien il étoit inutile de proposer Mr. *Lee* Prisonnier, dans l'espérance d'exercer un jour la vindicte de la Loi Militaire contre lui, tandis qu'il étoit très-incertain, si jamais les *Américains* seroient mis hors d'état d'employer des représailles; & que d'ailleurs à présent l'on n'osoit ni user de rigueur envers lui, ni même le transporter en *Europe*, de crainte que le Congrès, qui déjà a refusé de consentir à des échanges ultérieurs sans la liberté de Mr. *Lee*, n'exercât les menaces, qu'il a faites dans le cas qu'on attentât à sa Personne, ou même qu'on voulût le conduire en *Angleterre*. On a publié une Copie d'une Lettre, écrite au Chevalier *Howe* par Mr. *Archibald Campbell*, Lieutenant-Colonel du 71<sup>m</sup>. Régiment; & l'un des six Officiers de l'Etat-Major, que le Congrès a destinés pour être les otages de la conduite des *Anglois* à l'égard du Général Prisonnier. Dans cette Lettre, datée de la Prison de *Concord* le 14. Février, & envoyée au Général *Howe* par l'entremise du Conseil de *Boston*, Mr. *Campbell* rappelle sa première Lettre à ce Commandant, dans laquelle il s'étoit beaucoup long de la conduite humaine des *Américains* à l'égard de leurs Prisonniers: Mais ensuite il fait le détail le plus touchant du changement survenu dans leur procédé. La douceur, avec laquelle ils l'avoient traité ainsi que ses Compagnons de malheur, diminua par degrés; & enfin le 7. Février il fut enfermé, en vertu d'un ordre du Congrès adressé au Conseil de *Boston*, dans la Prison commune de *Concord*; "parce que (disoit-on) le Chevalier *Howe* avoit refusé d'échanger le Général *Lee* pour six Officiers de l'Etat-Major, dont lui, Mr. *Campbell*, étoit un; & parce que Mr. *Howe* avoit mis ce Général sous la garde du Prévôt. Je laisse (continue Mr. *Campbell*) à décider à la raison & aux conséquences futures, jusqu'où il est convenable de maltraiter un Officier, parce que son Commandant n'a pas jugé à propos d'accepter un échange de cette nature, particulièrement lorsqu'on considère qu'il n'y a aucune accusation personnelle contre un tel Officier, & que la foi publique & l'honneur de l'*Amérique* sont garantis du traitement, qui devoit lui être fait comme à une Personne de rang. Quant à celui que V. Exc. fait au Général *Lee*, je ne puis presque point penser, qu'il soit pareil à celui que j'éprouve; mais, afin que vous puissiez en juger avec plus d'exactitude, je vous ferai brièvement la description de la situation, où je suis sans l'avoir mérité." Effectivement le tableau, que Mr. *Campbell* présente de sa Prison, est des plus affligeants; & l'on doit convenir, qu'à cet égard son sort ne diffère point de celui d'un Criminel. "Voilà (dit-il en finissant) les particularités de mon état. Jusqu'où je puis m'attendre à quelque protection, la raison & la convenance doivent vous le dire." Cette Lettre ayant été publiée en *Angleterre* dans la vue de rendre à la suite des *Américains* offensés, un de ceux qui leur font plus favorables a répandu presqu'aussitôt une Lettre de *Boston* du 5. Janvier, dans laquelle on donne les motifs des rigueurs,



qu'éprouve le Colonel Campbell. " Je suis fâché (y est-il dit) de vous informer, que contre notre inclination nous avons été forcés de priver le Colonel Campbell de cette Liberté, qu'on lui avoit toujours laissée depuis qu'il nous étoit tombé entre les mains. S'il éprouve un triste changement dans la situation, il doit en remercier ses Amis. Nous avons dans tous les tems montré le penchant le plus décidé à adoucir les malheurs de la Guerre: Je m'assure, que l'*humanité* marquera toujours le caractère d'un *Américain*, aussi fortement qu'une opposition ferme & vertueuse à la Tyrannie. Mais l'*humanité*, portée au-delà d'un certain degré, dégénère en *foiblesse*. La conduite de nos Ennemis justifie non-seulement la sévérité, mais elle la rend absolument nécessaire. Leur procédé à l'égard du Colonel *Ethan Allen*, leur conduite aux *Céares*, les meurtres commis par les *Indiens*, à leur infatigation, à l'égard de Femmes & d'Enfans sans défense sur nos Frontières, avec d'autres exemples sans nombre de leur barbarie, que je pourrois citer, prouvent suffisamment la méchanceté de leurs cœurs. — La Loi du talion est le seul moyen qui nous reste, pour obtenir du redressement. — Le Congrès, aussitôt qu'il eut été instruit de la prise du Général *Lee*, offrit, conformément aux Loix de la Guerre, d'échanger six Officiers de l'Etat-Major contre lui. Le Colonel Campbell fut du nombre. La proposition fut rejetée par le Général *Howe*; & le Général *Lee* fut mis dans une étroite Prison. L'on alléguait pour raison, que, le Roi ayant une pique personnelle contre lui, il seroit jugé & exécuté comme Déserteur. Le Congrès donna immédiatement ordre de mettre aussi six Officiers de l'Etat-Major en prison. Il s'est fait informer, jusqu'aux moindres circonstances, de la nature de l'emprisonnement du Général *Lee*; & ces Officiers font tenus précisément dans le même état. Si l'on fait la moindre violence au Général *Américain*, quel qu'en puisse être le prétexte, leur vie nous en répondra. La Résolution suivante du Congrès montrera aux Amis du Colonel Campbell à quoi ils doivent s'attendre, si le Ministère ose mettre des menaces contre le Général *Lee* en exécution.

„ Résolu, que, si l'Ennemi commet aucune violence, en mettant à mort ou en maltraitant les Prisonniers qu'il retient, l'on aura recours à la Loi du talion, comme au seul moyen de mettre fin aux progrès de la boucherie du sang humain; & que pour cet effet on infligera des punitions du même genre & au même degré aux Prisonniers en notre pouvoir, jusqu'à ce que l'Ennemi ait appris à respecter adment le Droit des Gens violé.

„ Par ordre du Congrès. (Signé) JEAN HANCOCK.

Peut-être que depuis que cette Lettre de *Boston* a été écrite, les plaintes du Colonel Campbell & des autres Officiers, détenus par représailles, ont influé sur le traitement qu'on fait au Général *Lee*: Du moins l'on donne comme extrait d'une Lettre de *Morris-Town* du 29. Mars le paragraphe suivant. Le Major *Morris* revient en ce moment du Général *Lee*, qui est logé à l'Hôtel de Ville, [à N. w. York,] sontueusement pourvu de tout, & constamment accompagné de quelques Officiers.

De LEIDE, le 9. Juin. Des Avis de la Pologne du 28. Mai font mention d'une rencontre, qu'il y auroit eu dans la *Crimée*, & dans laquelle un Colonel *Russe* auroit été tué. Ils ajoutent, qu'il ne cesse de défilér des Régimens de cette Nation pour *Kiovia*, & qu'il se forme plusieurs Magasins pour la subsistance de ces Troupes. Cependant les apparences de Guerre entre la *Porte* & la *Russie* diminuent de plus en plus; & l'expulsion de *Dewlet-Guerai* de la *Crimée* rassérmera sans doute la première de ces Puissances dans la résolution de ne prendre aucune part aux affaires des *Tartares*.

SUITE DU PROGRAMME de la Société des Sciences de HAERLEM.

La Quatrième Question étoit: Quels sont les Arbres, Arbustes, ou Plantes, outre l'*Arundo arenaria* & le *Prunus Sylvestris*, qu'on pourroit planter sur nos Dunes, pour empêcher, autant qu'il est possible, que le sable ne soit emporté par le vent? Est-il d'autres Plantes, dont on pourroit se servir avec succès pour la conservation de nos Côtes, le long de la Mer? En a-t-on fait quelque essai dans ce Pays, & quel en a été le résultat? La Société a adjugé la Médaille d'or à un Mémoire, dont, à l'ouverture du Billet, on a vu que l'Auteur étoit Mr. *Jean le Franc de Berkhey*, Lecteur en Histoire Naturelle & Docteur en Médecine à *Leide*. La Société offre de plus à l'Auteur du Mémoire, écrit en François sous la Dévise: *Namque alia nullis baminum cogentibus ipsa Sponte sua veniunt*, une Médaille d'argent comme *Accesit*, pourvu qu'il donne, dans un délai de six semaines après la publication de ce Programme dans les Papiers publics, la permission d'ouvrir son Billet. Elle fera aussi imprimer comme *Accesit* le Mémoire intitulé: *Utilitati publica*: Mais, comme il ne s'est pas trouvé de Billet joint à ce Mémoire, elle est dans l'impossibilité, (quelque désir qu'elle en auroit sans cela) de donner une Médaille d'argent, comme une marque de son estime, à l'Auteur de ce Mémoire.

D'après l'examen des Mémoires sur la cinquième Question: Quelle est la raison de la diminution de notre Pêche marine sur nos Côtes, du moins en quelques endroits; & quelle est la cause, que dans ces endroits le Poisson s'en éloigne de plus en plus. & se retire plus avant dans la Mer? la Société a résolu de proposer cette Question encore une fois, pour recevoir avant le commencement de 1778. des Mémoires plus détaillés & appuyés, autant qu'il se pourra, par des preuves constatées.

(Le reste ci-après.)

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisa,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XLVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 13. Juin, 1777.

De MALAGA, le 6. Mai.

**T**ROIS Chebecs & un Galion du Roi, commandés par Don Antonio Barcelo, Brigadier de Marine, & venant d'Algesire, sont entrés dans ce Port le 2. Mai, pour y être carenés & espalmés: Ils reprendront ensuite leur croisière dans la Méditerranée. Le Vaisseau de guerre Hollandois, le Rotterdam, de 50. Canons & 350. Hommes d'Equipage, monté par le Contre-Amiral Pichot, appareilla hier pour Gibraltar, d'où il étoit arrivé le 22. Avril. Le Medway, Vaisseau de guerre Anglois, de 64. Canons & 250. Hommes d'Equipage, commandé par le Capitaine Edmund Affleck, & venant de Port-Mahon, relâcha ici le 2. Mai & partit hier pour conduire en Angleterre le Vice-Amiral Mann, qui a commandé l'Escadre Angloise d'observation dans la Méditerranée.

De PARIS, le 6. Juin.

Le 1. de ce mois, Mesdames Adélaïde, Victoire, & Sophie de France sont parties de Versailles, pour aller passer quelque tems à leur Château de Bellevue.

M. le Marquis d'Offin, qui a été revêtu du Caractère d'Ambassadeur du Roi près de S. M. Catholique, depuis 1751. tant à Naples qu'à Madrid, ayant demandé son rappel, cette Ambassade est donnée à M. le Comte de Montmorin, Ministre du Roi à Trèves. Sa Maj. accorde, dit-on, le titre de Ministre

d'Etat à M. le Marquis d'Offin, qui réunit déjà à celui de Conseiller d'Etat ordinaire les qualités de Chevalier des Ordres du Roi & de Grand d'Espagne.

Le bruit se soutient toujours, que S. M. tiendra une Séance du Parlement, pour faire enrégistrer en sa présence une Déclaration interprétative de l'Edit concernant les Ex-Jésuites, & une autre Loi, qui, d'après la demande des Pairs réunis à M. le Maréchal de Richelieu, portera, qu'à l'avenir les Causes des Pairs ne seront jugées que par la seule Grand'Chambre, & que les autres Chambres n'y auront plus voix délibérative. Si cette Séance doit se tenir réellement, il est vraisemblable que le Parlement sera mandé à Versailles, attendu que les réparations, qui se font au Palais depuis son incendie, n'y laissent actuellement aucune Porte, dont l'entrée soit sans embarras.

De LONDRES, le 6. Juin.

Le 3. & le 5. de ce mois, les Seigneurs passèrent différents Bills, qui étoient sur le tapis dans cette Chambre. Le dernier de ces jours, celle des Communes résolut "de supplier le Roi par une humble Adresse d'avancer 13000. Liv. Sterling, pour l'entre-tien des Forts & Etablissens de la Nation sur la Côte d'Afrique." Aujourd'hui, le Roi s'est rendu en Parlement, & a donné son Consentement au Bil pour lever un Million par

*Emprunt en Billets d'Echiquier, à celui pour lever cinq Millions & demi par Annuités & par une Loterie, à ceux des nouvelles Taxes, & à divers autres Bils publics & particuliers. Ensuite S. M. a terminé la Séance par le Discours suivant.*

MY LORDS & MESSIEURS,

*La conclusion des affaires publiques & la considération des inconveniens, que je crains que vous n'avez éprouvés par une si longue présence, m'engagent à mettre fin à cette Séance du Parlement: Mais je ne puis vous laisser retourner dans vos Provinces respectives, sans témoigner mon entière approbation de votre conduite, & sans vous faire mes remerciemens des preuves indoutables que vous m'avez données, ainsi qu'à tout l'Univers, de la continuation de votre attachement envers ma Personne & mon Gouvernement, de votre discernement éclairé pour les vrais intérêts de votre Patrie, & de votre persévérance invariable pour maintenir les Droits du Pouvoir législatif.*

MESSIEURS de la Chambre des COMMUNES,

Je ne puis assez vous remercier du zèle & de l'amour pour le bien public, avec lesquels vous avez accordé les Subsidies considérables & extraordinaires, que je me suis trouvé dans la nécessité de demander à mes fidèles Communes, pour le service de l'année courante; & je dois en même tems reconnoître les marques particulières de votre affection envers moi, que vous m'avez données, tant en me mettant en état d'acquiescer les Dettes contractées pour mon Gouvernement Civil, qu'en faisant une augmentation si considérable au Revenu de la Liste Civile durant ma vie.

MY LORDS & MESSIEURS,

*Je me repose sur la Divine Providence, que par l'emploi vigoureux & bien concerté des grandes forces, que vous m'avez mises entre les mains, les opérations de cette Campagne par mer & par terre seront couronnées du succès, qui devra contribuer le plus efficacement à éteindre la Rébellion en Amérique, & à rétablir cette obéissance Constitutionnelle, que tous les Sujets d'un Etat libre doivent à l'autorité de la Loi.*

Lorsque le Roi eut achevé cette courte Harangue, le Chancelier prorogea, par son ordre, le Parlement au Lundi 21. Juillet prochain.

FIN de l'EXTRAIT du DISCOURS  
du Comte de CHATHAM, prononcé le 30. Mai.

Après avoir considéré la Guerre Américaine en elle-même, Mylord *Chatham* représenta ses dangers par rapport aux intérêts des Rivaux de la Grande-Bretagne. " Les Ministres, (dit-il,) comme ils ont commis faute sur faute dès le commencement, font encore dans une erreur fatale à l'égard de nos Ennemis naturels, les François: Ils s'imaginent, qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là, parce que la

France ne s'est point interposée directement en faveur de l'Amérique. Mais, MY LORDS, les Ministres, lorsqu'ils bairissent de si belles choses sur cette circonstance, font-ils réflexion, qu'ils raisonnent comme si la France étoit folle? Voudroient-ils, qu'elle s'exposât au risque, aux hazards, aux frais d'une Guerre, tandis que la Grande-Bretagne fait pour elle tout ce que cette Puissance peut souhaiter ou désirer? Ce fut une erreur des plus grossières de supposer, que la France ait jamais pensé un seul inoment à donner un secours direct aux Colonies. Elle n'a jamais songé à interrompre ce Pays dans sa carrière insensée ni à s'interposer entre lui & ses Colonies. Non! MY LORDS, elle a eu soin, par sa conduite, d'entretenir & de nourrir les folles idées de conquête & de domination, qui ont eu malheureusement le dessus dans l'enceinte de ces murs. Elle a été également attentive à donner ce degré de soutien & de protection, qui a servi jusqu'à présent à alimenter la Guerre Civile, au point de renverser vos desseins & de vous faire consumer vos forces à pure-perte."

„ Je crains, MY LORDS, (continua ce Seigneur) je crains, que cette Guerre aussi cruelle que dénaturée ne devienne à la fin une Guerre fatale. Vous avez proscrit vos propres Enfans; vous avez fermé l'oreille à leurs Requetes respectueuses, à leurs ardens prières; leurs Remontrances décentes & Constitutionnelles vous les avez traitées de *Trabison* & de *Rebellion*. Vous avez perdu l'Amérique: Vous avez versé ses richesses dans le sein de la Maison de Bourbon. La France oublierait-elle son propre intérêt au point de penser à la Guerre? Et à quel dessein, MY LORDS? Serait-ce pour effectuer ce que ce Pays effectue lui-même au prix de vingt Millions Sterling par an? La France connoit mieux ses intérêts: Elle remplit ses Arsenaux de Munitions Navales; elle procure le débit de ses Marchandises; elle amasse dans ses Magasins le produit de l'Amérique. Par des mêmes moyens & en même tems, elle se prépare à la Guerre; elle cultive & étend son Commerce; elle ouvre avec sagesse de nouvelles sources de richesses au dedans & de forces au dehors, pendant que nous continuons tous les jours à prodiguer inutilement nos Ressources, pendant que notre Commerce languit, pendant que notre Argent-comptant sort du Royaume pour acheter ces Marchandises, que nous recevons-ci devant toutes en échange de nos propres Manufactures, outre les avantages communs que nous en retirons par rapport au Commerce."

„ Jusqu'à présent, MY LORDS, nous avons fait des tentatives sans aucune utilité. Y a-t-il la moindre perspective raisonnable, même la plus éloignée, que les affaires seront dans un état plus sain à la fin de cette année que l'année dernière? Nous avons déployé toutes nos forces dans leur plus grande étendue avec peu et point d'effet. Nous avons parlé de conquérir l'Amérique: L'avons nous fait? Non! MY LORDS; nous n'avons aucun sujet de nous vanter, si ce n'est de quelques peu d'avantages de



nulle conséquence, & qui, si l'on considère le prix auquel ils ont été achetés, & les circonstances qui en ont accompagné le gain, portent dans le fait l'apparence la plus solide d'une défaite. Nous continuons d'envoyer des Troupes, & nous avons accordé des Millions. Et, après tout cela, MY LORDS, que nous dit-on? Qu'après des Efforts si énormes notre Armée fera jultement égale à ce qu'elle étoit l'année dernière, lorsqu'elle n'eût eu rien ou peu s'en faut."

Cette observation sur le peu d'effet des préparatifs imminens de l'année dernière conduisit Mylord *Chatham* à montrer ultérieurement l'absurdité (ainsi qu'il s'exprima,) de la confiance; avec laquelle on se reposoit sur la seule force des Armes; & d'après cette considération, il pressa d'une façon très-pathétique la nécessité d'une prompte réconciliation: "Nous sommes (dit-il) sur la pente du précipice, sur le bord même de notre destruction. Saisissez, MY LORDS, le moment actuel, comme probablement le dernier, où vous aurez l'occasion de sauver la Nation. Quelques peu de semaines, qui peut-être un seul jour de délai, & il sera devenu trop tard. On a tenté la Guerre: Voyons à présent ce que peuvent les voyes de conciliation: Resolvons-nous de notre situation critique; considérons les alternatives inevitables, qui nous environnent des deux côtés, si nous persévérons dans le même système offensif, ruinéux, & oppressif. Si nous perdons l'Amérique, l'Amérique sera ajoutée en effet à l'Empire de France. Si nous avons le dessus dans la contestation, affoiblis, épuisés, appauvris, comme nous devons l'être, nous aurons, dans ce cas, conquis l'Amérique pour la France. Si, n'attendant ni l'un ni l'autre de ces évènements, la France change son système actuel, (ce que je ne puis guères croire qu'elle fasse, à moins de quelque changement inattendu dans ses Conscils;) alors l'Amérique, (ainsi qu'il est naturel de le penser,) sera perdue à jamais pour ce Royaume. Si ce dernier cas arrivoit, & que cette Puissance avouât publiquement ses sentimens, en touchant la Cause des Américains; n'oussions-nous que cinq Vaisseaux de guerre au monde, j'opinerois dans l'instant pour lui déclarer la Guerre, comme la seule réparation qui pût satisfaire l'honneur blessé d'une grande Nation."

Enfin Mylord *Chatham* termina son Discours par des reproches fort vifs sur la manière, dont le Ministère & ses Adhérens avoient fait échouer ses efforts précédents pour une Pacification: Il rappella à la Chambre les ouvertures contenues dans le Bil & la Proposition, qu'il avoit présentées au commencement de 1775. ayant qu'il y eût encore eu une seule goutte de sang répandue de l'un ou de l'autre côté; & il mit à découvert la Politique corrompue & fatale, qui en avoit effectué la réjection, & la manière vraiment violente & indécente, dont on les avoit rejetés.

Hier matin, un Exprès apporta au Bureau du Lord *Germain* des Dépêches de la *Nou-*

velle *York & de Rhode-Island*, venues par le Paquet-bot, le *Mercury*, qui est entré à *Baltimore*. Il étoit parti de *New-York* le 27. Avril & avoit mouillé à *Rhode-Island*, d'où il avoit remis à la voile le 5. Mai. Outre les Dépêches qu'il a prises en cette dernière Isle, le Comte *Percy*, qui y commandoit, doit s'y être embarqué sur le même Bâtiment, puisque l'on apprend, que ce Seigneur a fait le trajet sur le Paquet-bot, & qu'il est arrivé hier en cette Ville; retour inopiné, qui sembleroit confirmer le bruit d'un différend survenu entre lui & le Général *Howe*, dont il a été récemment parlé. Quant aux opérations militaires en Amérique, il n'y a rien de certain; & l'on s'attend, que la Cour donnera dans la Gazette de demain quelque Extrait des nombreuses Dépêches, qu'elle a reçues à cette occasion, & qu'elle fera aussi distribuer alors les Lettres pour les Particuliers, reçus par le même Paquet-bot. En attendant l'on ne manque point de différens bruits, ou même d'avis circonstanciés, dont quelques uns ont été apportés, dit-on, par les Bâtimens de transport, la *Britagne*, & l'*Etoile-Polaire*, arrivés de *Rhode-Island* à *Corke*: Ils parlent tous d'une ou de deux Actions, qu'il y auroit eu dans la Province de *Jersey* entre le Corps du Comte *Cornwallis* & une partie de l'Armée du Général *Washington*. Ceux, qui sont pour le Gouvernement, assurent, que Mylord *Cornwallis*, ayant attaqué un des Postes avancés de l'Armée Américaine, en avoit tué ou pris 150 Hommes avec 3. Pièces de canon: D'autres, plaçant l'endroit de l'Action près de *Morris-Town*, rapportent, que c'est l'Arrière-Garde du Général *Washington*, qui a été défaits avec perte de 200. Prisonniers & de quantité de Bagages. D'autres enfin, peu contents peut-être du petit nombre qui seroit resté sur la place, prétendent que dans cette Action, où tout le Corps du Lord *Cornwallis* a été aux mains avec une grande partie des Forces Provinciales, ce Général est demeuré maître du Champ de Bataille, au prix de 4. mille de ses gens tués, mais que la perte des Américains est encore bien plus considérable. Les Partisans de ces derniers se flattent au contraire, qu'il y a quelque réalité dans le bruit, qui s'est répandu Lundi après l'arrivée de la Malle de France, & qu'on dit fondé sur des Lettres, reçues de l'Amérique à *Nantes* & à *Bilboa*; savoir, qu'il y a eu deux Combats dans la Province de *Jersey*, l'un le 5. Avril près de *Brunswick*, dans lequel le Comte *Cornwallis* auroit été défaits, avec perte de 500. tant tués, que Prisonniers; l'autre près d'*Anboy*, également au



désavantage des Forces Royales, qui y au-  
 roient perdu 1500. Hommes. Toutes ces  
 Nouvelles tirent vraisemblablement leur source  
 de la situation, où il se confirme que les  
 affaires sont dans la Province de *Fersey*.  
 „ Par le retour du Capitaine *Norris*, (est-il  
 „ dit dans une Lettre de *Nantes*, du 27. Mai.)  
 „ nous attendions quelque Nouvelle de notre  
 „ Ami (le Général *Washington*;) mais, lors-  
 „ que le Sr. *Norris* quitta *Philadelphie*, il étoit  
 „ parti pour joindre le Général *Cornwallis*,  
 „ qu'on dit enfermé entre une Forêt épaisse  
 „ & marécageuse & 9. mille Américains: Il  
 „ n'y avoit aucune possibilité pour lui de re-  
 „ cevoir du secours des Troupes Royales, les  
 „ Provinciaux ayant percé les Ecluses de la  
 „ Rivière de *Rariton* & inondé le Pays.  
 Ceux qui croyent sçavoir le précis des Nou-  
 velles, reçues par le Ministère, disent, qu'el-  
 les annoncent entre autres la marche du Gé-  
 néral *Howe*, pour attaquer *Philadelphie*; les  
 dispositions faites pour réussir dans ce dessein;  
 les mesures défensives prises par les Améri-  
 cains; la défaite d'un de leurs Corps, qui s'é-  
 toit posté sur la Frontière de *Connecticut*, pour

s'emparer de *New-York* dans l'absence de l'Ar-  
 mée du Roi; la destruction d'un grand Maga-  
 sin des Provinciaux; & l'enlèvement récent de  
 nombre de leurs Bâtimens.

ACTIIONS: Banque, 133 & demi. Indes,  
 167 & demi. Sud, 93 & demi.

De LEIDE, le II. Juin.

Quelques Avis de Londres du 6. Juin confir-  
 ment la Nouvelle de la relaxation du Capiti-  
 taine *Cunningham* & de son Equipage: Elle a  
 été apportée par un Bâtiment, arrivé le 4.  
 Juin de *Dunkerque* à *Londres*. A l'interces-  
 sion du Docteur *Franklin*, on lui a non-seu-  
 lement rendu la liberté ainsi qu'à ses gens;  
 mais on les remettroit aussi en possession de  
 leur petit Bâtiment, à condition de ne plus  
 amener des Prises à *Dunkerque*, ce Port étant  
 trop voisin des Côtes d'*Angleterre*. Au reste,  
 l'on n'apprend point, que la Cour de France  
 ait fait aucune démarche pour recouvrer la  
 Malle du 29. Avril, prise par cet Armateur,  
 & dont la restitution paroît du moins aussi es-  
 sentielle pour la satisfaction de la Grande-Bre-  
 tagne & pour l'intérêt général du Commerce  
 que celle du Paquet-bot.

Un Particulier a reçu en payement deux-cents Billets de l'Emprunt fait pour le Canal de  
 MURCIE: Il les a remis chez Mr. ARNOULT, Notaire, pour être vendus à raison de soix-  
 tante Livres le Billet, ainsi qu'ils l'ont été ci-devant. Les dits Billets étant dans les Numéros  
 148,000 & suivans ne sortiront de la Rouë de fortune que dans environ deux mois. L'on s'adres-  
 sera à Mr. ARNOULT, Notaire, Rue de Grenelle St. Honoré, à PARIS.

L'Eglise Cathédrale de ROUEN a besoin d'un Organiste, pour remplacer le Sr. Desmaure,  
 qui se retire; le Concours est fixé au 18. Août prochain & jours suivans. Il faut s'adresser à M.  
 le Trésorier de la dite Eglise.

On trouve chez MARC-MICHEL REY, Libraire à AMSTERDAM, Epistola BENJAMI-  
 NINI KENNICOTTI ad Celeberrimum Professorem J. D. MICHAËLIS, de Censura  
 primi Tomi Bibliorum Hebraicorum. Oxonii 1777, à 15. Sous. Cette Lettre est une Répon-  
 se satisfaisante à la Critique un peu amère, qu'a faite le célèbre Michaëlis, dans sa Bibliothèque  
 Orientale, du premier Tomé de l'Ouvrage de Mr. Kennicott. Les Savans la trouveront égale-  
 ment intéressante par l'importance du sujet, & par la vivacité & l'élegance du style.

P. F. GOSSE, Libraire de S. A. S. à LA HAIE, réimprime, du consentement de l'Auteur,  
 les ANNALES POLITIQUES, CIVILES ET LITTÉRAIRES DU DIX-HUITIÈME  
 SIÈCLE; Ouvrage Périodique, par M. LINGUET. Ces Annales paroissent exactement à  
 LONDRES le 15 & le 30. de chaque mois, & seront publiées à LA HAIE presque en même  
 tems. Le prix de l'Abonnement pour cette Edition est de douze flojins par an. On peut s'abon-  
 ner en tout tems à LA HAIE, chez P. F. Gosse; à AMSTERDAM, chez D. J. Changuion,  
 E. van Harreveld, B. Vlam; C. N. Guerin, J. A. Crayenschot; & chez la plupart des Li-  
 braires dans les principales Villes de la HOLLANDE. Pour l'ALLEMAGNE, à FRANCFORT  
 SUR LE MEIN, chez J. L. Broenner; GÖTHA, chez C. G. Etinger; LEIPZIG, chez  
 les Héritiers Weidmann & Reich; BERLIN, chez Jöberd; BRÈME, chez G. L. For-  
 ster; GÖTTINGUE, chez C. C. Dieterich; HAMBOURG, chez C. E. Bohn; BRESLAU,  
 chez G. T. Korn; VIENNE, chez Gröfser; & en général chez la plupart des Libraires des prin-  
 cipales Villes de l'ALLEMAGNE & de tout le NORD.

Avec PRIVILEGE de Nos. Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
 A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XLVII.

De LEIDE, le 13. Juin, 1777.

**D**E TUNIS, le 5. Mai. L'Embargo, qui avoit été mis le 5. Mars dernier sur tous les Navires dans ce Port, vient d'être levé: Il n'a eu pour motif que de faciliter l'équipement de onze Corsaires, qui ont mis ensemble à la voile pour aller en course. Un Chebec *Algérien* a amené ici le 14. Avril une Barque *Napolitaine*, commandée par un Officier *Génois*, montés de 24. Canons de bronze, de 70. Pierriers du même métal, & de 150. Hommes d'Equipage, parmi lesquels se trouvent 30. *Albanois*. Une Prise de cette importance, faite par un Navire *Barbaresque*, a causé ici beaucoup de joie, & a inspiré la plus grande confiance au Peuple. (C'est la même, dont il a été parlé dans la Gazette N°. XLV. à l'Art. de Marseille.)

De CONSTANTINOPLE, le 3. Mai. Ce fut le 18. du mois dernier que *Mehemet-Effendi*, *Kiaya* ou Lieutenant du *Grand-Visir*, reçut la démission de cette Place, (comme il a été annoncé dans le Supplément du N°. XL.) On lui donna en même tems la Commission de porter les Présens annuels du *Grand-Seigneur* à la *Mecque*. Il a été remplacé par *Suleiman-Effendi*, premier Secrétaire du *Grand-Visir*. Le même jour, Sa *Hautesse* nomma *Numan-Effendi*, qui remplit le Poste de Maître des Cérémonies, pour aller en qualité de son Envoyé à *Varsovie*. Le 30. Avril, Elle s'est rendue avec toute sa Cour à une de ses Maisons de plaisance, située à l'extrémité du Port, pour y passer le reste du Printems.

L'expulsion de *Dewlet-Guirai* de la *Crimée* semble devoir mettre fin aux troubles de cette Presqu'Isle & au différend survenu à leur sujet entre la *Porte* & la *Russie*. Aussi-tôt que la première en fut instruite, & qu'elle apprit en même tems, que le *Chan* fugitif étoit en route pour cette Capitale avec ses Femmes & ses Enfans, accompagné seulement de douze *Myrtes* ou Nobles *Tartares*, qui ont voulu partager son infortune, elle lui envoya un Officier de distinction avec ordre de le conduire à une Terre près d'*Andrinople*; où ce Prince sera entretenu, avec sa Famille & le petit nombre de ses Adhérens, aux frais du *Grand-Seigneur*, jusqu'à ce qu'il ait été fait un arrangement définitif à son égard.

Pendant que par le cours d'événemens, auxquels la *Porte* n'a eu aucune part directe, la contestation au sujet de la *Crimée* s'est terminée, la Guerre avec la *Persé* a pris, dit-on, un tour des plus heureux. Selon des Avis, qu'on dit reçus par le Gouvernement, le Pacha, qui commande l'Armée *Ottomane* dans la Province de *Bagdad*, se croyoit non-seulement à la veille de chasser la Garnison *Persane* de *Bassora*; mais le Régent de *Persé* venoit aussi de mourir. Ces Nouvelles sont assez importantes pour en attendre la confirmation.

De PETERSBOURG, le 16. Mai. La Cour est depuis le 5. de ce mois à *Czarsko-Zelo*, où l'Impératrice & L. A. Impériales prennent souvent le divertissement de la promenade. Le Comte de *Fanin* & le Prince *Grégoire Orlov* y ont passé quelques jours. Le premier en est revenu ici le 12. & le second s'est rendu à sa Terre de *Katschina*, où il restera aussi long-tems que la Cour fera son séjour à *Czarsko-Zelo*. Le Vice-Chancelier est aussi parti pour ses Terrés. Avant le départ de la Cour l'Impératrice a ordonné, que, malgré son absence, les Spectacles continueroient d'être ouverts en cette Ville deux fois la semaine.

Le Comte *Rabetzoni*, qui a tué en Duel le Brigadier Comte de *Byland*, a été condamné par le Conseil de Guerre, nommé pour le juger, à garder les arrêts pendant six mois dans sa Chambre, à compter du jour qu'il a été détenu, & à être conduit ensuite aux Frontières, avec défense de jamais reparôtre en *Russie*.

De STOKHOLM, le 27. Mai. Le Comte de *Zinzendorff*, Commandeur de l'*Etoile-Polaire* & Envoyé de l'Electeur de *Saxe* à notre Cour, a eu avant-hier son Audience de congé de Leurs Majestés ainsi que du Duc & de la Duchesse de *Sudermanie*. Le Baron *Charles Oxenstierna*, Chambellan & Commandeur de l'Ordre de *Vasa*, a été nommé Grand-Ecuyer de la Reine à la place du Comte *Frédéric-Ulric de Rosen*. Demain commencera la Fête d'un Carrousel, pour laquelle il a été fait des préparatifs très-magnifiques: Elle se donnera sur la grande Place d'*Adolphe-Frédéric*. Le Grand-Statthalter a fait publier le 24. un Règlement de Police, pour prévenir tous les desordres, qu'il pourroit y avoir à cette occasion.

Le Roi a agréé le Plan & les Dessins d'une Bourse, qui sera construite à *Gothenbourg*: Si l'exécution y répond, ce Bâtiment fera le plus beau de tous ceux de ce genre, qu'on connois-

fe. Sa Majesté a permis à la Ville de *Gefle*, ruinée par le dernier incendie, d'ouvrir une Soucription gratuite pendant six ans par tout le Royaume, pour la relever de ses cendres : Ses Députés s'occupent ici de cette Collecte avec succès.

Un esprit inquiet, profitant de la disette que la mauvaise Récolte de l'année dernière a causée en *Finlande*, avoit porté les Habitans de ce Duché à adresser des plaintes mal-fondées au Trône, & même à s'opposer par force à la perception des Impôts : Mais, la Cour d'*Abo* n'ont commencé de le poursuivre à ce sujet, il s'est ensui en *Russie*.

De *VARSOVIE*, le 28. Mai. La Commission d'*Education*, travaillant avec un zèle infatigable à remplir toute l'étendue des fonctions importantes, qui lui ont été confiées, vient d'adresser des Lettres-Circulaires à tous les Recteurs & Préfets des Ecoles dans les Palatinats & Districts, tant de la Couronne que du Grand-Duché : Elles contiennent différens Réglemens, relatifs aux Vacances extraordinaires qu'ils proscrivent, & au paiement des Gages qu'on retranchera aux Professeurs, qui auront manqué à s'acquitter de leur devoir avec exactitude, & qu'on distribuera à ceux qui se seront signalés par leur ponctualité. Par un des Articles, la Commission se réserve le droit de prononcer dans le cas qu'un E'ève auroit mérité la peine d'être exclus de l'Ecole. S'étant occupée jusqu'ici des prétentions à la charge des Biens des ci-devant *Jésuites*, elle va bientôt entrer en discussion avec ceux des Possesseurs de ces Biens, qui ont différé de payer leurs Redevances à sa Caisse. On remarque avec beaucoup de satisfaction, que, depuis que la dernière Diète a autorisé la Commission à revendiquer ses Droits & à gérer par elle-même ses affaires, les Possesseurs de ces Biens n'osent plus se dispenser, à la faveur de leur crédit, des engagements solennels qu'ils ont pris. Les payemens aux termes échus se font plus ponctuellement qu'autrefois ; & la Commission réussira sans doute à faire rentrer dans ses Coffres les Arrérages, antérieurs à l'époque de la Diète.

Le Baron *Reviczky*, Envoyé-Extr. de la Cour de *Vienne*, se disposant à y retourner, a vendu ses beaux Chevaux au Roi pour les Ecuries duquel l'on attend une quinzaine de Chevaux de la *Turquie*. Sa Majesté a fait présent d'un très-beau Carosse à Mr. *Ostrowski*, pour faire ici son entrée publique en qualité de Prince-Primat : Il n'attend pour cette Solemnité que ses Bulles de *Rome*. Dans l'intervalle il est allé voir la Terre de *Czerniewicz*, attachée à sa nouvelle Dignité, & remettre celle de *Woborz* aux Commissaires de son Successeur. Le Comte de *Brühl*, Grand-Maitre d'Artillerie, est parti avant-hier, pour faire la Revue de son Régiment à *Bialylock*, ainsi que celle des Troupes réparties dans la *Petite-Pologne* & de la Garnison de *Kamienec*.

Le Comte *Rzewuski*, Notaire de Camp de la Couronne, dont la querelle avec le Général *Kozłowski* a fait tant d'éclat, étant parti d'ici récemment, le bruit s'est répandu aussi-tôt, que non contents de leurs Combats précédens ils vouloient tenter le sort d'un troisième Duell : Quelques-uns prétendoient même, qu'il avoit déjà eu lieu, & que cette fois-ci le Comte *Rzewuski* avoit été blessé dans le gras de la jambe : Mais d'autres mieux instruits assurent, que, le Roi l'ayant fait suivre par un Officier de confiance, celui-ci a arrêté les deux Antagonistes au nom de S. M. à l'heure même du Combat, qui auroit eu lieu au-delà de *Brody* en *Volhynie*.

De *LEIPZIG*, le 3. Juin. Mr. *Chrétien* de *Plötz*, Lieutenant-Général au Service de l'Electeur & Gouverneur de cette Ville, est mort ici le 28. Mai, à l'âge de 78. ans.

De *BERLIN*, le 3. Juin. Le Roi, de retour de la Revue de *Magdebourg* en parfaite santé, ne s'est reposé que peu de jours à *Potzdam*, & est parti avec sa Suite ordinaire pour les Revues de la *Poméranie* & de la *Prusse-Occidentale*. Le Prince *Charles* de *Lichtenstein*, Général au Service d'*Autriche*, est allé faire une visite au Prince *Henri* à son Château de *Rheinsberg*.

De *FRANCFORT*, le 6. Juin. Des Avis de la *Moravie* annoncent quelques troubles, qui se sont élevés dans le Cercle de *Gradisch*. C'est la Religion, qui en est le prétexte, & ce sont des Ecclésiastiques, qui y ont donné lieu, dit-on, par un zèle inconsidéré. Vingt-mille Habitans ont refusé d'aller à la Messe, se déclarant *Luthériens*. Quelques-uns prétendent, que le motif de leur démarche n'est autre que de s'exempter de l'obligation de payer la Dîme au Clergé. Il est vrai néanmoins, qu'il y a dans la *Moravie* beaucoup de *Protestans* cachés, ainsi que dans la *Syrie* & l'*Autriche*. La Cour de *Vienne*, persuadée que, dans les émeutes populaires, les moyens violents ne font souvent qu'aigrir les esprits, sur-tout lorsque le zèle de Religion y a part, a ordonné de traiter ces Habitans avec douceur, & s'est contentée jusqu'à présent de leur envoyer des Ecclésiastiques, recommandables par leur capacité & leur modération.

De *LISBONNE*, le 13. Mai. Aujourd'hui se fera la Cérémonie de la Proclamation de leurs Majestés : On peut juger de l'appareil, dont elle sera accompagnée, par les frais des



préparatifs, évalués à deux Millions de Crusades. Mr. de St. Secrétaire d'Etat, y a invité tous les Ministres Etrangers, en les prévenant qu'il avoit été préparé pour eux une Place distinguée dans la Salle, où cette Solemnité aura lieu, & les priant d'y paroître avec tout l'éclat possible, tant à l'égard de leurs Habillemens que de leurs Equipages & Livrées.

La révolution dans notre Gouvernement est étonnante : Chaque jour les Amis du Marquis de Pombal essayent quelque nouvelle disgrâce ; & ceux qui ont été emprisonnés ou éloignés de la Cour pendant son Ministère sont successivement remis en liberté & rentrent dans leurs Charges, leurs Biens, & leurs Honneurs. Le Président de la *Meza-Censoria* a reçu ordre de se rendre à son Evêché. L'Archevêque titulaire de *Lacédémone* a été nommé pour le remplacer par *interim* à la tête de ce Tribunal de Censure, établi par l'ancien Ministre pour contrebalancer l'autorité de l'*Inquisition*, & qui sera, dit-on, aboli.

De MADRID, le 27. Mai. Le Roi, voulant témoigner au Comte de *Pernia* sa satisfaction des soins assidus, qu'il employe pour les progrès des trois Arts libéraux dans l'Académie de *S. Ferdinand*, l'en a nommé Vice-Protecteur, sous le Comte de *Florida-Blanca*, Premier-Secrétaire d'Etat, qui a le titre de Protecteur ; & S. M. lui a en même temps accordé les honneurs & le rang de Ministre du Consiel des Finances, pour lui & ses Successeurs dans la même Charge. Elle a conféré l'Evêché de *Cartagène des Indes* au Frère *Joseph Diaz de Lamadrid*, de l'Ordre de *St. François*.

Suivant les Dépêches, que la Cour a reçues de *Cadix*, concernant l'enlèvement d'un Vaisseau sous Pavillon Anglois par un de nos Grands-Côtes, ce Bâtiment avoit à bord 40. mille Piastras, Somme dont les Droits n'avoient pas été payés en entier. L'Administrateur de *Cadix*, en n'ayant été informé, envoya aussi-tôt un Expiès aux Lignes de *St. Roch* ; sur quoi il fut posté deux Chaloupes avec du monde à la *Pointe-Carnero*, vis-à-vis de *Gibraltar*, pour intercepter le Bâtiment. S'en étant effectivement saisies peu après, elles le visitèrent, s'assurèrent des Espèces, & le conduisirent sur le rivage Espagnol. Le Général *Boyd*, Gouverneur de *Gibraltar*, sur l'avis qu'il en reçut, détacha d'abord quatre Chaloupes armées, pour attaquer les Espagnols ; & quoiqu'ils fussent déjà sous le Canon du Château, où le Drapeau de *S. M. Catholique* étoit arboré, les Anglois se remirent en possession de tout l'Argent. Cette rencontre ne se passa point sans un feu fort vif de part & d'autre, qui tua du côté des Anglois un Officier & cinq Matelots, & de celui des Espagnols sept Matelots outre plusieurs blessés. Ces derniers amenèrent le Navire Anglois avec le reste de sa Cargaison à *Algerie*, où il restera jusqu'à ce que l'affaire soit terminée entre les deux Cours.

Don *Jean Saenz de Buitrago*, Archevêque de *Saragosse*, y est mort le 14 à l'âge de 70. ans, fort regretté à cause des vertus Pastorales, dont il a donné des preuves tant dans l'Archevêché qu'il laisse vacant, que dans l'Evêché de *Lugo* qu'il avoit précédemment rempli.

De NAPLES, le 20. Mai. L'affaire des *François-Maçons* n'est pas encore terminée ni affoupi. Le Juge *Pallante* s'est retiré à *Vietri*, sur l'ordre que le Roi lui a envoyé de s'éloigner de 30. miles de cette Capitale pendant l'instruction du Procès. Il a mérité cette disgrâce, parce qu'il est convenu avoir lui-même donné lieu à l'Assemblée de ces infortunés, pour se procurer le mérite de les surprendre. Le Sr. *Fernandes*, qui fut disgracié après la démission du Marquis *Taucci*, sous lequel il étoit Premier-Commis de la Secrétairerie d'Etat, a obtenu, que ses Apportemens, dont il avoit été privé en grande partie, lui seroient payés en entier à *Rome*.

Sur l'avis qu'on a reçu que notre Pénne, commandé par le Capitaine *Berlingheri*, Génois, a été pris par un Chebec *Barbaresque*, quatre Galioites & deux Chebecs ont d'abord mis à la voile ; & ils seront suivis par les deux Frégates, que la Cour a reçues l'année dernière de celle d'*Espagne*, aux ordres des Capitaines *Danero* & *Bologna*, pour donner la chasse aux Corsaires.

De BOLOGNE, le 27. Mai. Le Duc de *Grimaldi*, nommé Ambassadeur d'*Espagne* à *Rome*, arriva ici Dimanche de *Gènes*, & poursuivit hier son voyage. Ce Seigneur a reçu, pendant son séjour à *Gènes*, par un Vaisseau d'*Espagne*, les Présens que S. M. Catholique l'a chargé de remettre à la Grand-Duchesse de *Toscane*, sa Fille.

Des Avis de *Rome* nous ont appris la maladie du Pape. On remarqua déjà le 20. & le 22. lorsque S. S. fit la clôture des Prières de 40. heures dans l'Eglise du *Vatican*, qu'Elle avoit l'air défait. Le dernier de ces jours, Elle n'acheva point sa promenade ordinaire. Le soir, la fièvre la prit ; & son Médecin lui ordonna la saignée. Le 24. on lui tira du sang une seconde fois. Cette indisposition, qu'on a d'abord tenu secrète, est devenuë publique, lorsque le 24. le Sr. Père n'assista point aux Vêpres de la *Trinité*. Le Cardinal *Giraud*, ayant reçu cette fâcheuse Nouvelle, est d'abord revenu de *Chivà-Vecchia* à *Rome*.

On a conduit dans la première de ces Villes au Vieux-Lazaret, pour y faire quarantaine, l'Equipage d'une Galioite *Barbaresque*, qu'une violente bourasque força de ranger la Côte le 13. de ce mois. L'alarme s'étant d'abord répandue, on se rendit maître du Bâtiment, qui avoit



précédemment pris une Tartane *Génoise*, dont il avoit encore la moitié de la Cargaison à bord. Le Reis, qui est un bel Homme de 40. ans, sera mis à la rame avec les gens sur les Galères Pontificales.

De BRUXELLES, le 9. Juin. Mgr. le Duc de *Chartres* arriva ici le 4. de ce mois de retour du voyage, qu'il a fait en *Hollande* & au Duché de *Clèves*: Il descendoit chez le Comte d'*Aubemar*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. Très-Chrétienne, dina le 5. chez le Prince de *Stabrenberg*, & partit le 6. pour *Paris*.

Quoiqu'il ne soit point douteux, que la haine n'exagère beaucoup toutes les circonstances qu'on débite à la charge du Marquis de *Pombal*, il est cependant à craindre pour lui, que les Ennemis nombreux, qu'il s'est fait par son excès de rigueur, ne réussissent enfin à le perdre entièrement & à venger le Despotisme, dont on l'accuse. Les dernières Lettres de *Lisbonne* portent, qu'il en est parti un *Corregidor* pour *Oeiras*, chargé d'un ordre secret. Les Personnes de qualité, que cet ancien Ministre a tenues en prison, ayant obtenu de la Reine la permission de faire connaître leur innocence, il a été nommé une Commission de trois Juges, d'un Procureur- & d'un Avocat-Général, pour examiner les griefs, qui l'ont porté à leur faire éprouver un sort aussi cruel. Tous ceux qu'il avoit fait démettre de leurs Charges, en ont de nouveau été revêtus: De ce nombre est Don *Joseph de Siabra de Sylva*, qui fut rélégué il y a trois ans à *Angola* sur la Côte d'*Afrique*. Plusieurs de ceux qu'on croyoit morts, reparoissent des Prisons obscures, où le Marquis de *Pombal* les avoit fait enfermer. Les six neuves, qu'on bâtitoit lors du décès du feu Roi, ont été démolies.

De LEIDE, le 12. Juin. Aux rapports touchant les affaires en *Amérique*, dont il a été fait mention dans notre *Gazette* de ce jour, il faut ajouter, que celle de *New-York* du 17. Avril contient la Relation d'un échec, que les *Américains* ont essuyé. " Le Comte *Cornwallis*, accompagné des Généraux *Grant* & *Mattews*, se mit en marche le 12. au soir de *Brunswick*, avec un Détachement considérable, pour attaquer un gros Corps de *Provinciaux*, posté à *Bound-brook*, à 7. miles de-là, sous le Général *Lincoln*. Ce Détachement, consistant en un Bataillon de Grenadiers, un d'Infanterie-légère, & quelques Compagnies de Troupes *Angloises*, & *Hessoises*, marcha secrètement par des chemins détournés, & arriva Dimanche 13. avant le point du jour devant les Retrachemens *Americains*. Le Lord *Cornwallis* fit reposer ses Troupes quelques momens, & attaqua ensuite ses Ennemis avec tant de succès, qu'il les mit en fuite, leur tua plus de cent Hommes, & en prit 73. avec 3. Canons de fonte, des Armes, Munitions, Provisions, &c. Les Troupes Royales n'y eurent qu'un Homme tué & 2. blessés. Elles revinrent encore le même matin à *Brunswick*. Cependant, après leur départ, les *Americains* reprirent aussi-tôt poste à *Bound-brook*. " Outre cet avantage, le Capitaine *Dillon*, commandant le Paquet-bot, le *Mercure*, a donné le détail d'une Expédition, que le Gouverneur *Tryon*, accompagné du Chevalier *Guillaume Erskine* & du Colonel *Agnesi*, a heureusement exécutée dans la Province de *Connecticut*. Le Chevalier *Howe* l'avoit chargé de déloger un Parti *American*, occupé à construire des Magasins dans un emplacement fort avantageux, avec dessein, à ce qu'il paroïssoit, d'y former un Camp, pour gêner la Ville de *New-York* pendant l'absence de l'Armée du Général *Howe*. Afin de mieux réussir dans l'Expédition, ce Commandant avoit fait remonter la Rivière *Septentrionale* à quelques Frégates, qui détournèrent l'attention de l'Ennemi. L'on n'avoit pas encore reçu la Nouvelle du succès, lorsque le Capitaine *Dillon* partit de *New-York*: Mais, à quelque distance de terre, il vint un Exprès à son bord, qui l'informa, que les Magasins avoient été détruits, & plusieurs de ceux qui les gardoient faits Prisonniers. On regardoit cette affaire comme de la plus grande importance pour la suite des opérations des Troupes du Roi. Le 16. Avril, il étoit arrivé à *New-York* 40. Bâtimens de transport de *Rhode-Island*.

Dans un des Papiers de *Londres*, de la date du 5. de ce mois, l'on a inféré l'Extrait d'une Lettre, qu'on prétend écrite par Mr. *Mauduit-Dupleffis*, Capitaine d'Artillerie, qui a passé au Service des *Americains*, (ainsi qu'il a été dit dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. XLII.) Elle est en date du 19. Avril, & adressée à son Frère au Port l'*Orient*. Notre première occupation, (y est-il dit) après notre arrivée à *Boston*, a été d'examiner, à la requisition du Gouverneur, les Fortifications de la Ville, que nous trouvâmes en assez mauvais état: Nous donnâmes un Plan pour les améliorer; il fut approuvé. Et l'on en commença d'abord l'exécution. Nous passâmes de-là à *Salem*, où nous fâmes employés de la même manière, ainsi qu'en différentes autres parties de la Côte. Après avoir traversé la Nouvelle-Angleterre avec beaucoup de fatigue, nous arrivâmes le 2. Avril à la grande Armée, commandée par le Général *Washington*, qui nous reçut très-poliment & avec distinction: Il s'y trouve un grand nombre d'Officiers Etrangers, François, Allemands, particulièrement Prussiens, Suisses, Italiens, & quelques Espagnols. — Il y a entre autres le Neveu du fameux Cardinal *Alberoni*, qui possède, à ce que dit le Général *Washington*, tout le génie de son Père. Il est admis à tous les Conseils. Le Neveu du Marquis de *Monti* est pareillement ici, en qualité de Colonel, avec un grand nombre d'Ingenieurs. Dans un *Post-Scriptum* il est ajouté, " que la veille on avoit conduit au Quartier une centaine de Prisonniers, & qu'un Parti de l'Ennemi avoit été défait avec perte d'environ 600. tués, blessés, ou pris. "

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMÉRO XLVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 17. Juin, 1777.

SUITE des Nouvelles de CONSTAN-  
TINOPLE du 3. Mai.

**L**E Capitain-Pacha a pris aujourd'hui congé du Grand-Seigneur, pour faire voile, aussi-tôt que le vent le permettra, avec quinze Vaisseaux des dix-huit, qui sont à la Rade depuis deux semaines: Il se confirme, que la destination de cet Amiral est pour la Morée, où sa présence, à la tête d'une Force respectable, est devenue fort nécessaire, pour apaiser les troubles entre les Habitans & les Albanois, que la conduite irrégulière de cette Soldatesque a causés, & qui deviennent de jour en jour plus sérieux. Les 3. Navires restans, qui sont les plus gros de la Flotte, partiront aussi au premier jour pour la Mer-Noire. Le 21. du mois dernier, le Gouvernement envoya ordre à un autre Vaisseau de guerre de se rendre dans l'Archipel, sur l'avis qui avoit été donné par le Commandant des Dardanelles, qu'il croisoit dans ces parages un Corsaire sous Pavillon Modénois. Le Navire appareilla aussi-tôt pour lui donner la chasse.

Lorsque Dewlet-Guerai, forcé à quitter la Crimée par son Compétiteur, qui avoit inopinément pris poste le 7. Avril à Karagu, en donna avis à la Porte, ainsi que de son arrivée à l'embouchure du Canal de la Mer-Noire, elle le fit prévenir de camper avec sa nombreuse Suite près des Châteaux sur ce Canal,

& de ne point permettre qu'aucun de ses gens entrât soit dans les Villages voisins ou en cette Capitale, jusqu'à ce que S. H. lui eût fait scavoir ses intentions ultérieures, qui certainement ne tendront point à rétablir ce Chan détroné. Mr. Ludolff, Envoyé du Roi des Deux-Siciles, a complimenté le 23. le Grand-Visir sur sa nouvelle Dignité.

De PARIS, le 9. Juin.

Le Roi a fixé au 23. Juillet le départ de la Cour pour Compiègne. Mgr. le Duc de Chartres est revenu avant-hier de la Hollande. M. le Comte de Maurepas a été passer quelques jours à Pontchartrain.

Après bien des incertitudes au sujet du grand Armement, parti de Cadix l'année dernière, la première Nouvelle certaine vient de nous en être donnée par un Supplément extraordinaire, que le Gouvernement a fait ajouter à la Gazette de France de ce jour: Il contient une Relation de la prise de l'Isle de Sainte-Cathérine, par l'Armée du Roi d'Espagne, aux ordres du Capitaine-Général. Don Pedro de Cevallos, tirée de Lettres authentiques, en date du 8. Mars 1777.

**L**a Flotte, composée de cent-seize Voiles, & partie de Cadix le 13. Novembre 1776, après avoir fait une route très-heureuse, se trouvoit, le 8. Février 1777, par 26. degrés, 36. minutes de latitude, & 337. degrés 24. minutes de longitude, lorsque nos Vaisseaux prirent un Batiment Marchand Portugais, nommé Lucia à Fortunada, allant de Rio-Janeiro à

*Lisbonne.* Il se trouva sur ce Bâtiment des Lettres, qui portoit qu'une Escadre *Portugaise* de quatre Vaisseaux & de cinq Frégates cherchoit à se placer dans la Baye de *Garupas* pour nous observer & nous attaquer, si nous entrions dans le Port de *Ste. Catherine*: En conséquence nous primes la résolution d'aller droit à cette Escadre pour l'attaquer nous-mêmes.

A peine avions-nous reconnu l'Isle de *Ste. Catherine*, le 10. Février, que nous mîmes le cap à la Baye de *Garupas*, à la découverte de laquelle nous avions envoyé la Frégate, la *Ste. Marguerite*: Ce Bâtiment nous apprit, qu'il en avoit vu sortir l'Escadre ennemie, composée de douze Voiles, qui restèrent en vue pendant deux jours. Notre Général, Don *Pedro de Cevallos*, & le Marquis de *Casa-Tilly*, Commandant de l'Escadre, ayant délibéré sur le parti qu'ils avoient à prendre, ne jugèrent point à propos de s'engager dans la poursuite des Vaisseaux *Portugais*, & préférèrent d'entrer dans le Port de l'Isle *Ste. Catherine*; ce qui s'effectua le 20. avec toute la Flotte; à l'exception de quelques Bâtimens de transport, sur lesquels étoient embarqués quatorze-cens Hommes, que nous croyons avoir fait route pour *Montevideo*, lieu du Rendez-vous général.

Les forces des *Portugais* se trouvèrent plus considérables que la Garnison ordinaire de l'Isle *Ste. Catherine*: Indépendamment de quatre Bataillons de Troupes réglées & de deux-cens Artilleurs, ils avoient enrégimenté un gros Corps de Milices; & le total de leurs Forces pouvoit être de quatre-mille Hommes, sans compter les Compagnies qu'ils appellent *Auxiliaires*, & les Habitans de l'Isle commandés pour les travaux & la défense des Châteaux, tous (& surtout ceux de *Ste. Croix* & de *Punta-Grofa*) très forts par leur position, ainsi que par leurs ouvrages, & abondamment pourvus de Troupes, d'Artillerie, de Provisions & de Munitions de guerre.

Dès-que la plage eut été reconnue, le débarquement de l'Armée se fit le 22. pendant la nuit sur le lieu appelle *St. François de Paule*. Nous allâmes le 23. occuper le Camp de *Canas-Viejas*, presque à la portée du canon de *Punta-Grofa*; tandis que le Vaisseau le *Sepentrion*, suivi de deux Bombardes, s'approchoit du Château. Dans la nuit, un Corps de Troupes fut détaché sur la gauche, comme pour couper la retraite à la Garnison. Nos dispositions étoient faites pour nous emparer avant le jour des Hauteurs voisines; mais, le Gouverneur ayant eu connoissance de la marche du Détachement, & les *Portugais* étant très-inquiets sur les suites de ce mouvement & des autres dispositions de notre Armée, le Château fut abandonné avant que notre feu eût commencé. Ils se retirèrent aussi d'un autre Ouvrage avancé très-fort, qu'ils avoient sur le Chemin; & dans leur retraite précipitée ils n'enclouèrent que trois Canons, & même si imparfaitement, qu'on les eût bientôt mis en état de servir. Le Château étoit assez bien fortifié & assez garni de Troupes pour qu'il eût pu faire une bonne défense; d'autant plus que l'élevation &

l'élévation des Hauteurs, qui le dominoient, ne nous auroient pas permis d'y monter de l'Artillerie, sans beaucoup de tems & de peines.

Après ce premier succès, la Garnison *Portugaise* du Château de *Ste. Croix* ayant vu l'Armée *Espagnole* défilier en colonne par la plage opposée, le désordre devint si considérable dans les Troupes que la composoit, que, sans achever d'enclouer les Canons de ce Château, ou de celui qui est appelle *Ratonas*, elles les abandonnèrent tous, & successivement les diverses Tranchées & Batteries, qu'elles avoient jugé nécessaire de construire en différents endroits; de sorte que le 25. l'Isle entière fut évacuée & demeura en notre possession, ainsi que toutes les Peuplades du Continent qui dépendent de sa Jurisdiction.

Les Troupes *Portugaises* avoient passé en Terre-ferme, & se trouvoient de l'autre côté de la Rivière *Catabon*, éloignée de 7. à 8. lieues de l'Isle. Le Brigadier Don *Joseph Custodio de Sa y-Baria*, envoyé par son Général Don *Antonio Carlos Hurtado de Mendoza*, se présenta, avec l'ordre de proposer à Don *Pedro Cevallos* de leur faire donner des Bâtimens de notre Flotte, pour se retirer librement à *Rio-Janeiro*; mais la réponse de *Cevallos* fut, que ces Troupes eussent à rendre les armes comme Prisonniers de guerre. Cet Officier retourna vers son Général, avec cette Réponse. Celui-ci, ayant assemblé un Conseil de guerre, envoya encore *Faria* avec diverses Propositions par écrit, dont quelques-unes furent admises, d'autres modifiées ou rejetées. Enfin les Troupes *Portugaises* se rendirent Prisonniers de guerre; & il fut convenu, par Capitulation, qu'on fourniroit des Bâtimens aux Officiers, pour les transporter à *Rio-Janeiro*, sur leur parole & promesse signée d'eux, de ne point servir directement ou indirectement contre les Armes du Roi, tant qu'ils ne seroient point échangés, & de se rendre au lieu qui leur seroit assigné, lorsqu'ils seroient requis par le Général *Espagnol*.

Quelques Soldats avoient déserté; mais ils ont été envoyés à *Buenos-Ayres*, ainsi que tous ceux qui se composoient la Garnison; de sorte qu'il n'est resté dans l'Isle ni Officiers ni Soldats, ni rien de ce qui appartenoit à la Couronne de *Portugal*.

De LONDRES, le 10. Juin.

Le Roi s'étant rendu le 6. de ce mois au Parlement, pour faire la clôture de la Séance, après avoir donné son Consentement à plusieurs Bills, (ainsi que nous l'avons dit l'Ord. dernier.) le Chevalier *Pletcher-Norton*, Orateur des Communes, en présentant ces Bills à Sa Majesté lui fit un Discours, dont on rapporte ce qui suit comme la substance.

Vos fidèles Communes ont passé, SIRE, cinq Bills nécessaires pour le service de l'année courante; le premier, pour mettre V. M. en état de défrayer les dépenses extraordinaires de la Guerre d'Amérique, & pour bonifier le déchet



ur la Monnoie d'or; le second, pour lever  
inq Millions par Annuités, & pour établir  
ne Loterie; le troisieme, pour mettre une  
Taxe sur les Domestiques; le quatrieme, pour  
mettre une sur les Ventes d'Immeubles &  
Meubles; enfin le cinquieme, pour accorder à  
7. M. une certaine Somme à tirer du Fonds  
l'Amortissement, & pour approprier différen-  
tes Sommes, accordées, en cette Séance, aux  
usages y mentionnés. Vos fidèles Communes  
sont priées, SIRE, d'y donner votre Consente-  
ment. Dans le cours de la présente Séance, el-  
les se sont appliquées avec toute la diligence pos-  
sible aux affaires publiques; elles ont fait tout  
ce qui étoit en leur pouvoir, pour procurer l'ai-  
sance, le bien-être, & la prospérité de vos Su-  
jets; elles ont accordé les Subsidés les plus am-  
plés; elles ont raffermi & renforcé les mains du  
Gouvernement; & elles ont fait tout ce qui dé-  
pendoit d'elles pour effectuer une réconciliation  
prompte & efficace avec l'Amérique: Elles sont  
plètement convaincues de la nécessité de régler  
à l'amiable les troubles de l'Amérique; en éta-  
blissant & maintenant l'autorité législative de ce  
Pays sur tous les Domaines de Votre Majesté.  
Vos fidèles Communes, se reposant fermement  
sur la sagesse de Votre Majesté, & sur votre  
véritable attachement aux intérêts de tous vos  
Sujets, ont confié à vos mains les forces les plus  
étendues; & elles ont tout droit d'attendre, que  
vos Sujets en Amérique reprendront un sentiment  
convenable de leur devoir; que le desordre & la  
Rebellion feront place à la Paix & à la conciliation.

On ne s'est point trompé l'Ordinaire der-  
nier dans l'attente, que la Cour publieroit  
dans la Gazette du 7. une partie des Nouvel-  
les, qu'elle venoit de recevoir par le Paquet-  
Bot, le Mercure: Il s'y trouve deux Pièces  
de ce genre: La première est l'Extrait d'une  
Lettre du Chevalier Guillaume Howe au Lord  
George Germain, en date de New-York, le 24.  
Avril. En voici la Traduction.

Quoiqu'il ne soit arrivé rien d'essentiel de-  
puis le départ du Paquet-bot le D'pen-  
cer, le 11. de ce mois; voulant cepen-  
dant, que vous receviez de bonne heure les  
Doubles de mes dernières Dépêches, au cas  
qu'il sût arrivé quelque accident aux Ori-  
ginaux, je les envoie par le Paquet-bot le  
Mercure, avec ordre de s'arrêter à Rhode-  
Island, pour prendre Lord Percy à bord; ce  
qui ne causera que très-peu de retard à  
son passage.

Le Lord Cornwallis, toujours attentif à pro-  
fiter de la situation de l'Ennemi, surprit le  
13. de ce mois à la pointe du jour un Corps  
de Rebelles à Bound-Brook, en tua 30. & fit  
entre 80. à 90. Prisonniers, y compris les Of-  
ficiers, avec 3. Pièces de canon de fonte.

Très-peu s'en fallut que le Général, qui les  
commandoit, ne fût du nombre. La perte de  
notre côté a été seulement de 3. Chasseurs &  
de 4. Soldats de l'Infanterie-legère, peu dan-  
gereusement blessés.

Un Corps détaché de Troupes, consistant en  
1800. Soldats, s'étant embarqué sur des Bâti-  
mens de transport, partit d'ici hier avec 6.  
Pièces de canon, sous les ordres du Gouver-  
neur Tryon, qui a accepté le rang de Génér-  
al-Major des Provinciaux. [Royalistes.] Le  
dessein est de détruire un gros Magasin de  
Provisions & de Munitions de guerre, formé  
par l'Ennemi à Danbury dans le Connecticut.  
Le Brigadier-General Agnew & le Chevalier  
Guillaume Erskine sont de ce Service, dont la  
partie Navale est sous la conduite du Capi-  
taine Dancan, commandant le Vaisseau du  
Roi, l'Aigle. Ils se proposent de débarquer  
à Norwalk ou dans les environs, à 20. miles  
au Sud de Danbury; & j'espère d'avoir l'hon-  
neur de vous informer au succès de l'Expédi-  
tion par ma première Dépêche.

Après cet Extrait, la même Feuille annon-  
ce, " que le Comte Percy, arrivé de Rhode-  
Island à bord du même Paquet-bot, a com-  
munié au Lord Germain la Copie suivant-  
te d'une Lettre, que ce Seigneur avoit reçue  
du Cap. Hutchinson, son Aide-de-Camp."

A bord du Paquet-bot, LE MERCURE,  
le 30. Avril 1777.

M Y L O R D,

Ayant rencontré Lundi au soir, sur mon pas-  
sage par le Détroit, le Detachement du  
Général-Major Tryon, qu'il rembarquoit alors  
à la Baye de Norwalk, je résolus d'aller à bord  
du *Senegal*, pour recevoir les ordres du Génér-  
al, & apprendre, s'il étoit possible, pour vo-  
tre information, le succès d'une Expédition si  
importante. La Flotte étant à la voile au mo-  
ment que j'y montai à bord, le Général m'eut  
que le tems de me charger de vous informer,  
qu'il avoit réussi au-delà de son attente, étant  
complètement détruit deux Magasins princi-  
paux, appartenant aux Rebelles, à Danbury &  
à Ridgefield, & consistant en Provisions & au-  
tres Munitions ou Attirails de guerre, tels que  
Rum, Tentés, Chariots, Harnois, Munitions  
préparées, Médecines d'Hôpital & Habits; ce  
qui ne lui avoit coûté que fort peu d'Hommes:  
Qu'il n'avoit rencontré qu'une petite résistance  
dans sa route vers Danbury; que cependant à son  
retour il avoit été attaqué par Arnold à la tête  
d'un gros Corps de Rebelles venu de Peek-  
Kill, qui l'avoit excessivement harassé durant  
sa marche de Ridgefield jusques près du riva-  
ge; mais qu'enfin lui, Mr. Tryon, avoit fait  
avec succès une charge, la bayonnette au bout  
du fusil, sur le gros des Rebelles, dans laquelle  
il en avoit tué un nombre considérable & re-  
poussé le reste dans la plus grande confusion;  
ce qui l'avoit mis à même de reprendre la mar-  
che, & de rembarquer ses Troupes, Chevaux,  
Artillerie, & Bagages, sans être ultérieurement  
inquiété: Qu'il n'avoit pu rassembler jusqu'à lors

les différens rapports; mais que, d'après les meilleures informations qu'il avoit pu se procurer, il croyoit que sa perte ne passoit pas 50. Hommes tués ou blessés; qu'il n'avoit eu aucun Officier tué, & seulement un petit nombre de blessés. Il ajouta, qu'il devoit beaucoup au courage & à la bravoure de ses Troupes, & particulièrement au Major *Stewart*, qui s'étoit distingué en cette occasion de la manière la plus remarquable. Cette dernière circonstance me fut expliquée dans la suite par le Général *Agnew* & Mr. *Lefsite*, son Major de Brigade, qui m'informèrent, que *Stewart*, avec 10. à 12. Hommes seulement, se jeta dans la Ligne de l'Ennemi, & encouragea par son exemple le reste de nos Troupes à faire une charge générale, devenu alors absolument nécessaire par le manque de Munitions, &c.

Les Rebelles, à ce qu'il paroît, avoient élevé, dans l'espace d'une demi-heure, avec leur industrie accoutumée, une espèce de parapet sur le terrain que nos Troupes devoient passer. *Lefsite* me dit, qu'il ne pouvoit y avoir moins de 4000. Barrils de Bœuf & de Porc, 3000. Barrils de Farine, & plus de 50. Poinçons [ faisant environ 4. mille Gallons ] de Rum entièrement détruits, indépendamment des autres Articles d'Artillerie de Camp & d'Habits sus-mentionnés; qu'une grande partie de ces Effets fut trouvée dans les Eglises à *Danbury* & à *Ridgefield*, une autre partie dans les Maisons, & une autre dans les Bois; mais qu'on découvrit le tout & le détruisit ou brûla, ainsi que les deux Villes sus-mentionnées. Le Major *Lefsite* dit aussi, qu'il croyoit qu'il y avoit péri plus de 300. Rebelles; ce qui paroïssoit effectivement être l'opinion générale. Il ajouta, que le Général *Wooster* étoit certainement blessé à mort; qu'*Arnoid* n'échappa qu'avec beaucoup de peine, ayant eu son Cheval tué. Tout le monde convient, qu'il se conduisit ce jour-là avec une résolution peu commune, quant à la bravoure personnelle, mais qui ne lui donna pas beaucoup de réputation pour son jugement comme Général. J'ous dire, qu'on avoit conduit environ 170. Prisonniers à bord; mais je ne me rappelle pas en quel endroit ni de quelle manière ils furent pris: Ayant été seulement dix minutes sur le Vaisseau, il me fut impossible de rassembler autant de particularités, que j'aurois désiré.

Le Général *Agnew* a reçu une blessure légère à l'épaule; & j'apparis, que le Major *Hope*, le Capitaine *Törne*, & le Lieutenant *H-*

*Sings* ont aussi été légèrement blessés, outre le Capitaine dans le Corps de *Brown*, qu'on dit être le seul en danger. J'ai appris, que le Général *Tryon* avoit fait à ce Corps des renforts publics pour la conduite véritablement couraguse. Le Détachement du Général *Tryon* consistoit en environ 2. mille Hommes, des 4<sup>me</sup>, 15<sup>me</sup>, 23<sup>me</sup>, 27<sup>me</sup>, 44<sup>me</sup>, & 64<sup>me</sup>. Régimens, avec le Corps du Brigadier-Général *Brown*, 12. Hommes du 17<sup>me</sup>. Régiment des Dragons-légers, & six Pièces de campagne. Ils débarquèrent Vendredi 25. Avril, à la Baye de *Norwalk*, & marchèrent d'abord à *Danbury*, d'où ils retournèrent par la route de *Ridgefield*, & se rembarquèrent Lundi 28. après-midi. Comme les ordres du Général *Tryon* portoient de retourner aussi-tôt que ce Service seroit rempli, ils remirent immédiatement à la voile pour *New-York*. Le Capitaine *Duncan*, de *l'Aigle*, avoit le commandement de la partie Navale, ayant avec lui les Chaloupes de guerre, le *Sénégal* & le *Cygne*. Il n'est arrivé nul accident à aucun des Batimens.

Voilà, MYLORD, la substance des informations, que j'ai eu le tems de rassembler.

(*Signé*) G. HUTCHINSON, Aide-de-Camp.

Le Brigadier-Général *Brown*, dont il est fait mention dans cette Lettre, est le Gouverneur des Isles de *Bahama*; qui fut enlevé l'année dernière par les Américains, & emmené Prisonnier dans la Province de *Connecticut*. Pendant qu'il s'y trouvoit, il s'est occupé à entôler parmi les Habitans Royalistes un Corps de Troupes, pour le Service de la Couronne, dont la plupart l'ont joint après qu'il a été échangé. Nous tirons cette circonstance d'une Lettre de *New-York* du 9. Avril. La *Gazette* de cette dernière Ville contient une autre Relation de la même Expédition du Gouverneur *Tryon*; & il s'en trouve une troisième dans le *Journal de Connecticut* du 30. Avril. (Nous les renvoyons au Supplément. Plusieurs autres Détails concernant l'Amérique, apportés par cette Maille de Londres & par la précédente, seront insérés à mesure que les circonstances le permettront. La place nous manque aussi pour donner aujourd'hui la continuation des Débats dans la Chambre des Seigneurs, le 30. Mai.)

ACTIONS; Banque, 133 & cinquièmes. Indes, 167 & un quart. Sud, 93 & demi.

Se vend dans la Librairie de LE CLERC à PARIS: Qui des Augustins, ainsi que dans celles de la Veuve H. MERKUS à AMSTERDAM & à LEIPZIG, & de H. BEMAN à ROTTERDAM, &c. Nouveau Dictionnaire François-Anglois & Anglois-François, par M. M. I. CHAMBAUD, & J. B. ROBINET, Ouvrage qui a été supérieurement bien exécuté, & qui est le plus complet & le plus méthodique qu'il y ait jamais eu dans ce genre; 4<sup>to</sup>. 2. Vol. 1778. avec double Privilège. L'on trouve aussi aux mêmes Adresses Nouvelle Grammaire Angloise, par M. M. ROBINET & DE HAYNIN, 12<sup>mo</sup>, troisième Edition.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XLVIII.

De LEIDE, le 17. Juin, 1777.

**Q**UOIQUEL soit assez ordinaire, qu'en tems de Guerre les deux Partis répandent des Récits fort différens, le Public a pu cependant remarquer, que jamais les Nouvelles n'ont été plus contradictoires que dans la Guerre présente entre la Grande-Bretagne & ses Colonies. Dans cette conjoncture, l'impartialité exige de rapporter en entier toutes les Relations de part & d'autre, comme le meilleur moyen d'approcher, par la voye de la comparaison, le plus près de la vérité. Nous placerons donc ici les deux Relations de l'Expédition de *Danbury*, annoncées dans notre *Gazette* de ce jour, & qui éclairciront plusieurs circonstances de la Lettre du Capitaine *Hutchinson*, publiée par la Cour, & au sujet de laquelle nous ajouterons ici, que le Major *Charles Stewart* ou *Stuart*, dont il y est parlé avec les plus grands éloges, est le quatrième Fils du Comte de *Bute*: Ce jeune Officier est actuellement Major du 43<sup>me</sup>. Régiment d'Infanterie. Voici la Relation, que la *Gazette* de *New-York* donne de la même affaire.

**E**n conséquence de l'information qu'on avoit reçue, que les Rebelles avoient rassemblé de gros Magasins à *Danbury* dans la Province de *Connecticut*, un Détachement de 250. Hommes de chacun des Régimens suivans; savoir, des 4<sup>me</sup>, 15<sup>me</sup>, 23<sup>me</sup>, 27<sup>me</sup>, 44<sup>me</sup>, & 64<sup>me</sup>. Régimens; d'une Escouade de Dragons; de 300. Hommes du Corps du Gouverneur *Brown*; & de 6. Pièces de 3. livres; aux ordres du Général-Major *Tryon* & des Brigadiers-Généraux *Agnew* & Chevalier *Guillaume Erskine*, remonta la Rivière Orientale; & Vendredi dernier à 6. heures du soir il prit terre à la Pointe *Campo* près de *Norwalk*. Le débarquement étant achevé vers les dix heures, les Troupes se mirent en mouvement; & après une marche de 25. miles elles arrivèrent sans opposition à *Danbury*, Samedi à 3. heures de l'après-midi. Le reste de ce jour & une partie de la matinée suivante furent employés à détruire les Munitions, qu'on trouva surpasser l'attente. A 9. heures, les Troupes se mirent en marche pour retourner aux Vaisseaux, & la continuèrent sans interruption jusques près de *Ridgefield*, où elles trouvèrent un Corps de Rebelles sous les ordres du Général *Arnold*, qui avoit fortifié l'entrée de la Ville: Elle fut emportée après une résistance peu considérable de la part des Rebelles, pendant que l'Arrière-Garde repoussoit un autre Corps, qui l'attaqua dans le même tems sous le Général *Woolster*. Les Troupes poursuivirent leur marche le matin suivant à 4. heures, les Rebelles faisant feu sur leurs flancs & leur Arrière-Garde, mais d'une distance à ne leur faire que peu de dommage. A environ un demi-mile des Vaisseaux, où les Troupes firent halte, une partie de l'Armée Rebelle, qui consistoit au moins en 4. mille Hommes, fit un feu fort violent de derrière des murs de brique, pendant que deux Colonnes firent mine de commencer une attaque: Mais une partie du Détachement les chargea la bayonnette baissée, & les mit absolument en déroute, faisant un carnage considérable. Après avoir resté quelque tems sur la place de l'Action, les Troupes se rembarquèrent dans le plus bel ordre & avec régularité, sans interruption ultérieure de la part des Rebelles, qui ne parurent plus. Le courage & la fermeté, qu'elles ont montrés en cette occasion, leur font un honneur infini. La perte, qu'elles ont soufferte, est de 14. tués, 10. Officiers & 80. Soldats blessés, la plupart légèrement.

La Relation, insérée dans le *Journal de Connecticut* du 30. Avril, ne dissimule point le désavantage, que les Américains ont eu à divers égards dans cette rencontre: Elle la rapporte de la manière suivante.

**V**endredi. 25. de ce mois, 26. Vaisseaux Ennemis parurent à la hauteur des Isles de *Norwalk*, à l'entrée de la Pointe de *Caire*, où ils jetèrent l'ancre à 4. heures de l'après-midi; & peu après ils commencèrent à débarquer les Troupes. A environ dix heures, ils avoient mis à terre deux Brigades, consistant en plus de deux mille Hommes: Elles marchèrent immédiatement vers *Danbury*, où elles arrivèrent le jour suivant à deux heures après-midi. La poignée de Troupes Continentales, qui s'y trouvoit, fut obligée de quitter la Ville, après avoir préalablement mis en sûreté une partie des Munitions, Provisions, &c. Les Ennemis commencèrent, d'abord après leur arrivée, à brûler & à détruire ce qui en restoit ainsi que les Maisons, &c. Sur leur venue, l'alarme se répandit dans le Pays. Le jour suivant de bon matin, le Brigadier-Général *Silliman*, avec environ 500. Hommes de Milice (tout ce qu'on put rassembler) se mit à la poursuite de l'Ennemi: Il fut joint à *Reading* par le Général-Major *Woolster* & par le Brigadier-Général *Arnold*. La forte playe, qui tomba tout l'après-midi, retarda la marche de nos Troupes; de sorte qu'elles ne purent atteindre *Bethel* (Village à deux miles de *Danbury*)

avant 11. heures du soir, très-fatiguées & leurs Armes rendues inutiles par l'humidité. Il fut jugé être plus prudent de rafraichir le monde, & d'attaquer l'Ennemi à son retour. Le matin suivant, qui fut également pluvieux, tout le Corps fut de bonne heure en mouvement. Deux-cents Hommes restèrent avec le Général *Wooster*; & environ 400. Hommes furent détachés sous les Généraux *Arnold* & *Silliman* sur le chemin, qui conduit à *Norwalk*. A 9. heures du matin, en reçut avis, que l'Ennemi avoit pris cette même route: Le Général *Wooster*, en ayant été informé, se mit à sa poursuite; &, Paissant joint à environ 11. heures, il s'en suivit une vive escarrouche, dans laquelle le Général *Wooster*, qui se conduisit avec beaucoup d'intrepidité, reçut malheureusement, par une balle de mousquet qui lui passa par le ventre, une blessure qu'on craint être dangereuse. Au moyen d'une marche forcée à travers le Pays, le Général *Arnold* arriva à *Ridgefield* à onze heures; & ayant posté son petit Corps, qui s'étoit accru jusqu'à 500. Hommes par un Renfort qui l'avoit joint, il attendit l'approche de l'Armée, qu'on decouvrit bientôt s'avancant sur une Colonne, avec trois Pièces de campagne sur le front, & trois à l'Arrière-Garde, ayant les flancs couverts par deux grosses Gardes d'environ 200. Hommes chacune. A midi, elle commença les décharges de son Artillerie; & peu après elle arriva à la portée du fusil. Il y eut alors une Action fort chaude entre les deux Corps, qui dura environ une heure, & dans laquelle nos gens se comportèrent fort bravement; mais, obligés de céder à la supériorité du nombre, ils se retirèrent, non cependant avant que l'Ennemi n'eût renversé un petit parapet, élevé à travers le chemin, où le Général *Arnold* avoit pris poste avec environ 200. Hommes, qui agirent avec beaucoup de courage, le reste de notre petit Corps étant poste sur les flancs. Le Général eut son Cheval tué sous lui, dans un moment que l'Ennemi n'étoit pas à dix verges de lui; mais par bonheur il ne reçut lui-même aucun mal. S'étant remis de sa chute, il tira ses Pistolets & tua le Soldat, qui s'avançoit sur lui la bayonnette baissée pour le percevoir. Il ordonna alors à ses Troupes de faire leur retraite à travers une grête de balles & de dragée. L'Ennemi a souffert très-considérablement dans cette rencontre, laissant environ 30. morts ou blessés sur la place, outre ceux qu'il enterra & dont on ignore le nombre. Nous eumes le malheur d'y perdre le Lieutenant-Colonel *Gold*, un Subalterne, & quelques Soldats tués ou blessés. On trouva, qu'il étoit impossible de rallier nos Troupes; & le Général *Arnold* donna ordre de s'arrêter au Pont de *Sagatuck*, où l'on s'attendoit que l'Ennemi passeroit. (Le reste l'Ord. prochain.)

De STOKHOLM, le 30. Mai. Hier, Anniversaire du Couronnement du Roi, s'est faite l'ouverture du Tournoi à la Place d'*Adolphe-Frédéric*: Il s'est continué aujourd'hui; &, après qu'on en aura fait la clôture Lundi, l'on ouvrira Mercredi le Camp, formé sur la Plaine de *Ladugard*.

On apprend de *Christinshavens*, que le feu y a pris le 25. à 2. heures & demie du matin: Le soir à 9. heures, au départ de la Poste, il duroit encore, & avoit déjà consumé la plus grande partie de la Ville: L'on avoit cependant conservé l'Eglise; mais l'on craignoit, que cet Edifice & tous les autres Bâtimens publics & particuliers, qui restoient encore sur pié, n'eussent bientôt le même sort.

De VARSOVIE, le 4. Juin. La Dignité Sénatoriale de Castellan de *Czersk* étant devenue vacante par la démission du Comte *Suffczynski*, le Conseil-Permanent a choisi dans la Séance du 30. Mai trois Candidats, d'entre lesquels le Roi a nommé le Comte *Oskrowski*, Parent du Prince-Primat & Chambellan de *Nur*, qui s'est beaucoup distingué à la dernière Diète. Sa Majesté & le Conseil-Permanent ont nommé Mr. *Bachminski*, Officier d'un grade supérieur dans les Troupes sur le pié National, pour recevoir sur la Frontière & conduire en cette Résidence le Ministre, que la Porte envoie à notre Cour.

Le Prince *Stanislas Poniatowski*, Neveu du Roi, est revenu le 29. Mai de *Pétersbourg*, ayant pris son chemin par *Moscou*, *Kievie*, & *Kaminiac*. La Princesse *Poniatowska*, sa Mère, a dû vraisemblablement à sa bienfaisance la conservation de ses jours durant un grand orage, que nous essayames la semaine dernière. Une Femme infirme & âgée fit une chute dangereuse dans la Ruë: La Princesse accourut pour lui faire donner du secours: De retour dans son Appartement, les traces fumantes de la foudre lui apprirent le danger, auquel elle venoit d'échapper.

Suivant des Lettres de la *Lithuanie*, il a déjà passé par ce Pays 12. Régimens d'Infanterie Russe aux ordres des Généraux *Kaminski* & *Rzyskoi*, se rendant tous à *Kievie*: Ils seront suivis par quelques Régimens de Cavalerie, particulièrement par celui de Cuirassiers, commandé par le Général *Michelson*, & dont tous les Officiers sont Chevaliers de *St. George*: Le Corps même porte actuellement ce dernier nom.

De VIENNE, le 4. Juin. Il s'est tenu ces jours-ci, en présence de l'Impératrice-Reine, un Conseil d'Etat, qui a duré plus longtems qu'à l'ordinaire: L'Avis de quelques troubles en *Moravie* en a fait, dit-on, l'objet.

On a reçu de *Hongrie* la fâcheuse Nouvelle, que 6. Bâtimens de transport, remplis de Recrues & d'Armes, ont péri par un gros orage sur le *Danube*, à peu de distance de *Bude*: On regrette les Jeunes-gens, tous d'élite, qui ont perdu la vie en cette occasion.



De BERLIN, le 10. Juin. L'Académie Royale de Prusse a tenu Jeudi 5. Juin son Assemblée publique, destinée à célébrer l'Anniversaire de l'avènement du Roi au Trône: Elle a été honorée de la présence de Mgr. le Prince Frédéric de Brunswick; & plusieurs Personnes à distinction y ont assisté. M. le Conseiller-Privé Formey; Secrétaire-Perpétuel, a fait l'ouverture de la Séance par le Discours suivant.

**M**ESSIEURS, Le projet d'une Paix perpétuelle ressemble à la doctrine de l'immortalité de l'Âme, considérée sous le point de vue philosophique: C'est une douce illusion dont on aime à se bercer. Et Pon dit avec Cicéron: Si je me trompe, c'est volontiers; & je n'aime pas à être déromé.

La perspective de cette Paix vient d'être présentée sous un nouvel aspect, qui paroît moins épuiser la possibilité morale que le plan de l'Abbé de Saint-Pierre. Qu'un certain nombre de grandes Puissances affermissent leur domination au point de posséder des Empires ou des Royaumes d'unus étendus & d'une constance, qui en fassent des masses inébranlables, il sera plus possible aux Etats du second ordre d'entreprendre aucune Guerre: L'accord des Rois du Monde imposera silence à quiconque voudroit altérer les arrangements une fois scellés; & l'Europ., sur-tout si le Croissant est rélégué en Asie, bien loin d'avoir desormais des succès violents, ressentiroit à peine les plus légères émotions.

Pourquoi Auguste fit-il fermer le Temple de Janus? Parce qu'il exerçoit une autorité sur-tout sur tout l'Empire Romain, en sorte que les grands Royaumes, entre lesquels il s'agit aujourd'hui d'entretenir la Balance, ne feroient qu'un tout assésié aux mêmes Loix. On verra plus, selon les apparences, de Monarchie Universelles; & l'on ne doit pas souhaiter l'en voir. Si pendant un tems ces Monarchies se soutiennent par leur propre poids, elles ne tendent pas à être affaiblies par le même poids. L'expérience l'a démontré; & l'illustre Montesquieu a donné l'analyse de cette démonstration dans un de ses excellents Ouvrages. Il auroit donc que l'union solide & durable des grandes Puissances produiroit un effet beaucoup plus avantageux, ou même conduiroit au but désiré.

Mais le noeud de la difficulté ne demeurera-t-il pas toujours dans cette union? Elle sera, l'en conviens, dans le cas des choses humaines, dont aucune n'est indestructible & impérissable. Cependant il me semble, que les acheminemens à la Pacification constante de l'Europe n'ont jamais été plus marqués, ni les aspects plus favorables. Le progrès des connaissances en tout genre a placé sur le Trône des Souverains, qui savent régner, & qui laissent aux siècles futurs des leçons & des exemples, que les siècles passés n'avoient point offerts. Quelle époque a jamais réuni autant de Fêtes toutes-à-la-fois couronnées & penfantes, autant de Souverains, dont les uns possèdent à fond la théorie de toutes les parties de l'Administration, & les autres l'étudient avec autant d'application que de succès? En fixant nos premiers regards sur notre grand Monarque, parce que c'est à lui que nous devons notre gloire & notre bonheur, & que d'ailleurs il jouit de la prérogative d'être le Nestor de nos jours, quels caractères, quels talens; quelles vertus ne forment pas le Cercle de lumière le plus rare & le plus rare autour des augustes Noms de JOSEPH & de CATHERINE, de LOUIS & de GUSTAVE! Or voici la conséquence que je tire de ces prémisses. Tant de Princes également éclairés & puissants, qui connoissent enfin les vraies sources de la félicité publique, qui ont en mains les moyens les plus efficaces de la procurer, qui sont remplis les uns pour les autres de la plus haute estime & de la plus sincère affection, ne s'immortaliseroient-ils pas par ce Monument unique dans son genre, par l'établissement de cette Paix, accompagnée de toutes les sanctions qui pourroient la rendre imperturbable? Semblables à la Divinité qu'ils représentent; ils ont qu'à vouloir & la chose aura son être.

Quel ravissement, MESSIEURS, si dans quelque'une des Solemnités, qui suivront celle-ci, vous pouvions vous montrer ce magnifique fleuron ajouté au Diadème de FÉDERIC!

Le Secrétaire-Perpétuel a ensuite rendu compte de ce qui regardoit les Prix à distribuer & des Questions à proposer. M. le Baron de Zedlitz, Ministre d'Etat, a lu un premier Mémoire, contenant des Considérations sur l'état présent des Ecoles publiques & sur la possibilité de les rendre plus analogues & plus utiles à la vie Civile. Mr. Formey a terminé la Séance par l'Eloge de Mr. Pott, célèbre Chymiste.

De LISBONNE, le 20. Mai. La Proclamation de la Reine-Régnante s'est faite le 13. de ce mois sur la grande Place du Commerce, au milieu d'une foule immense de Peuple de tout rang & avec tout l'appareil convenable à cette Cérémonie. Le Roi y a marché couvert à la gauche de la Reine, conformément au Règlement de la Succession à la Couronne fait en 1739. par les Etats du Royaume, assemblés à Lamego. Le soir, il y a eu une Illumination générale; mais ce jour seul a été donné aux Réjouissances, à cause du grand Deuil que la Cour reprit le lendemain.

Le 11. l'Ambassadeur de France, le Nônce du Pape, & les Envoyés d'Angleterre & de Sardaigne, ont eu chacun une Audience particulière de notre nouvelle Souveraine, à laquelle ils ont remis leurs Lettres de créance. Dans un travail qu'Elle avoit fait la veille, S. M. Trés-



*Fidèle* avoir accordé différentes grâces à plusieurs de ses Sujets : Elle a déclaré Duc de *Laf* Don *Jean de Bragança*, & Duc de *Cadaval* le Fils aîné du feu Duc de ce nom. Elle a accordé aussi au Comte de *Vidiguiera* le Titre de Marquis de *Niza*, & aux Fils aînés du Comte de *Villanova da-Cerveira*, & des Comtes de *Rêzenide*, de *Saint-Michel*, de *Redona* de *Saint-Laurent*, de *San-Payo*, & de *Villaflor*, le titre dont jouissent leurs Pères. Le Fils aîné du Marquis de *Alorna* a été fait Comte de *Assumar*, & celui du Marquis de *Lavradi* Comte de *Avintes*. Don *Joseph de Portugal* a obtenu le titre de Comte de *Lumiãres*; Don *Joseph Mascarenhas* celui de Comte de *Obidos*; & Don *Manuel de Alancastre* celui de Comte de *Villanova*. Don *Salvador Correya de Saa* a été fait Vicomte de *Ajêça*, & Don *François de Mendonça* Vicomte de *Barbãzena*.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 9 Juin.

Il est question d'un travail de M. le Maréchal de *Biron* avec le Roi & les Ministres de Guerre, pour faire dans la constitution actuelle du Régiment des Gardes *Françoises* plusieurs changemens, qu'on dit être avantageux aux Officiers de ce Corps. Il paroît certain qu'au lieu d'un Séminaire d'Aumôniers pour les Troupes, (Projet, qui a causé de l'inquiétude au Parlement par rapport aux *Ex-Jésuites*, qu'on disoit devoir y être employés,) il y a été établi un Collège pour la Noblesse dans les vastes Bâtimens de l'Ecole Royale Militaire qui ont coûté à l'Etat trop de dépenses pour rester inutiles; & que ce Collège sera tenu par tels Instituteurs, que le Roi jugera à propos de choisir.

Un Projet peut-être encore plus important pour cette Capitale, où les Théâtres font un des principaux objets de l'attention publique, c'est l'établissement d'une seconde Salle de Comédie *Françoise*, pour donner de l'émulation aux Acteurs & même aux Auteurs, & pour remédier aux plaintes du Public, sur-tout à l'égard des premiers. On avoit cru, qu'à l'exemple de ce qui a eu lieu sous *Louis XIV.* la nouvelle Troupe porteroit le nom de *Comédiens d'Alphonse*: Mais l'on apprend, que Mgr. le Comte d'*Artois* la prendra sous sa protection; & que ce Prince lui donnera une Salle dans l'Enclos du Temple.

De LONDRES, le 13. Juin. Le 7. de ce mois, il arriva encore des Dérachés au Bureau du Lord *Germain*, qui avoient été apportées par le Vaisseau le *Gascoyne*, arrivé à *Portsmouth* de la *Nouvelle-York*, d'où il étoit parti le 5. Mai. Les jours suivans, il s'est tenu plusieurs Conseils, auxquels tous les principaux Ministres ont assisté; & le 10. la Cour en a envoyé le résultat au Chevalier *Howe*: Il contient, dit-on, la Réponse à des Propositions, que deux Députés du Congrès ont remises à ce Général; mais, malgré les bruits d'Accommodement, dont on s'amuse de nouveau depuis quelques semaines, il est difficile de croire d'après toutes les circonstances, que ces prétendues ouvertures de Paix aient la moindre réalité. Pour entretenir cependant la Nation dans ces douces espérances, l'on assure, "que les Ministres n'ont jamais manifesté plus d'inclination qu'à présent à mettre fin à la funeste contestation; & que le Comte *Percy* aura l'honneur d'être le Héraut, qui portera aux Américains l'Olive de la Paix." Il est vrai, que l'on est généralement persuadé aujourd'hui, qu'il sera très-difficile de subjuguier leur immense Continent par la voye des Armes. Un Officier, revenu récemment de ce Service, vient de publier une Lettre à la Nation Angloise, avec une Préface adressée au Chevalier *George Saville*, dans laquelle il passe en revue les opérations militaires, qui ont eu lieu dans ce Pays; & d'après une suite de faits, dont plusieurs n'ont pas encore été publiés, il tâche de prouver l'impossibilité absolue de réduire les Colonies & la suite de continuer la contestation. Cependant ceux mêmes, qui veulent accréditer les assurances de Pacification, ajoutent, que le Lord *Percy* ne partira point, qu'après que la Cour aura appris le succès de l'ouverture de la Campagne. Il est d'autant plus certain, que le Général *Howe* a fait dès le mois d'Avril des dispositions pour l'entamer, qu'on a reçu Copie de quelques Résolutions du Congrès en date des 14. & 15. Avril, relatives à l'invasion immédiate, dont on y dit que l'Etat de *Pensylvanie* est menacé. Afin de mieux s'assurer de la Personne du Général *Lee*, Mr. *Howe* l'a fait transporter à bord d'un Vaisseau de guerre, pour y rester pendant l'absence des Troupes Royales de *New-York*. Ce Commandant a rendu le 21. du même mois une Proclamation, par laquelle il promet 200. Acres de terre à tout Bas-Officier & 50. à tout Soldat Américain, qui s'engagera sous ses Drapeaux.

ACTIONS; Banque, 133 & demi. Indes, 166 & demi. Sud, 93 & demi.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Fris,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XLIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 20. Juin, 1777.

*De la HAUTE-SILÉSIE, le 28. Mai.*

**L**A Rivière de *Neifs*, qui prend sa source dans le Comté de *Glatz*, & qu'on passe souvent à gué durant l'Été, s'est si subitement accruë par les fortes pluies, tombées le 11. Mai & les trois jours suivans, que ses eaux sorties de leur lit ont ravagé tous les environs, & causé aux Habitans de cette Contrée une perte très-considérable. Pour donner issue au torent dans la Forteresse de *Neifs*, on a été forcé de détruire à coups de Canon les Ecluses, qui y avoient été construites à grands frats.

*De PARIS, le 13. Juin.*

Le Roi a pris le 9. de ce mois le divertissement de la Chasse. En voulant couper une branche d'arbre avec son Couteau de chasse, Sa Majesté se fit une blessure à la cuisse, mais si légère & si peu dangereuse que *Monseigneur* a repris le lendemain son voyage. L'Empereur poursuit le sien par les Provinces de ce Royaume en simple Particulier. On mande de *Caën*, où il a passé le 3. au soir, qu'ayant préféré d'aller encore 2. lieues plus loin, ce Prince n'a trouvé au Village de *Villiers* pour tout Souper que du fromage mou, & pour Lit que de la paille, réception que sa frugalité & l'indifférence pour ses aises lui auront cependant rendu très-supportable.

Le 10. le Parlement, Chambres assemblées, a enregistré la Déclaration suivante.

**L**OUIS, &c. Par notre Edit du mois de Mai dernier, nous aurions jugé à propos de pourvoir au sort des Ecclesiastiques, qui ont été ci-devant de la Société & Compagnie des *Jesuites*. Nous aurions, en ce point, suivi l'esprit de justice qui nous animera toujours, & satisfait l'affection tendre que nous avons pour tous nos Sujets, & qui nous engage à donner en toute circonstance une attention particulière à ce qui intéresse leur bonheur, ainsi que le bon ordre & la tranquillité dans nos Etats. L'extinction de la dite Société & Compagnie aiant été ordonné par le Roi, notre très-honoré Seigneur & Aïeul, dans tous ses Etats, Pays, Terres & Seigneuries de son obéissance, par son Edit du mois de Novembre 1764; le Régime de la dite Société & Compagnie aiant été anéanti dans tous les Etats *Catholiques* de l'*Europe*, par un concert unanime de toutes les Puissances, il n'est plus possible qu'elle soit jamais rétablie. Les circonstances, qui avoient pu engager le feu Roi à différer de statuer d'une manière plus précise sur le sort des dits ci-devant *Jesuites* n'existant plus, nous avons cru devoir suivre la route que sa sagesse nous avoit tracée. Ces Ecclesiastiques étant rentrés dans l'ordre des autres Ecclesiastiques Séculiers de notre Royaume, nous avons jugé qu'ils devoient jouir des mêmes avantages, & participer aux effets civils ainsi que tous nos autres Sujets. Nous avons cependant estimé nécessaire de prendre encore de justes précautions, afin de conserver le repos des Familles & d'éviter tout ce qui pourroit troubler l'ordre & la paix, que nous voulons maintenir dans notre Royaume. Notre Edit du mois de Mai dernier aiant été adressé à notre Parlement, il auroit, le 13. du dit mois, en procédant à son enregistrement, apposé,

*sous notre bon plaisir*, différentes modifications, que son zèle pour le bien de notre service lui a inspirées, mais que nous ne pouvons néanmoins laisser subsister en entier, attendu que quelques-unes sont directement opposées à nos volontés, exprimées par notre dit Edit, & qu'elles priveroient les dits Ecclésiastiques d'une partie des avantages, que nous avons reconnu qu'ils pouvoient, sans inconvénient, partager avec nos autres Sujets. Notre dite Cour les auroit obligés de se retirer & de résider dans les Diocèses de leur naissance, si ce n'est dans le cas où ils pourroient posséder ailleurs des Bénéfices; elle les auroit exclus des Canoniciats & des Dignités dans les Eglises Cathédrales & Collégiales des Villes, & leur auroit interdit d'exercer aucunes fonctions publiques du Ministère dans les dites Villes; elle auroit en outre ordonné, que la soumission, exigée par l'Art. VIII. de notre dit Edit, contiendrait celle de maintenir & professer les Libertés de l'Eglise Gallicane, & notamment les 4. Articles de la Déclaration du Clergé de 1682. & qu'il seroit envoyé à notre Procureur- Général des Expéditions des dites soumissions, pour être icelles déposées au Greffe de notre dite Cour. Nous ne pourrions, sans blesser notre justice, permettre que des Ecclésiastiques fussent privés de la liberté de résider, du consentement de leur Evêque, dans tels des autres Diocèses, où il jugeroit à propos de leur permettre de résider, ni qu'il fût porté atteinte au droit des Ordinaires de donner ces permissions aux Ecclésiastiques de leurs Diocèses; en mettant ceux-ci dans l'impossibilité d'en profiter. Si, par des motifs de sagesse, nous avons cru devoir exclure les ci-devant Jésuites des Bénéfices à charge d'âmes dans les Villes, nous ne pouvons pas souffrir qu'ils soient exclus dans les dites Villes, au préjudice de notre volonté, des Dignités, Canoniciats & Prébendes des Eglises Cathédrales & Collégiales, qui n'exigent que la résidence, & qu'ils peuvent posséder sans aucun inconvénient. Nous avons pensé, qu'il étoit de notre sagesse de leur interdire toutes fonctions relatives à l'éducation publique; mais nous ne pouvons permettre, que notre Cour étende cette exclusion au-delà des termes de notre Edit, d'autant que les Juges ordinaires ne peuvent être privés du droit de réprimer, suivant les Loix & Ordonnances, ceux qui abuseroient de leurs talens, & qui contreviendroient aux Loix du Royaume. A l'égard de la soumission de maintenir & professer les Libertés de l'Eglise Gallicane, & notamment les 4. Articles de la Déclaration du Clergé de 1682. nous avons estimé convenable de confirmer cette disposition de l'Arrêt de notre dite Cour, comme conforme aux Ordonnances des Rois, nos Prédécesseurs.

**A CES CAUSES, & autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre Conseil, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, nous avons par ces Présentes, signées de notre main, dit, déclaré, & ordonné, disons, déclarons & ordonnons, voulons & nous plaît, que l'Edit du Roi, notre très-honoré Seigneur & Ayeul, du mois de**

**Novembre 1764, ensemble notre Edit du mois de Mai dernier, seront exécutés suivant leur forme & teneur. En conséquence, & conformément à iceux, les Ecclésiastiques, mentionnés en notre dit Edit, pourront, ainsi que les autres Ecclésiastiques Seculiers de notre Royaume, résider hors du Diocèse de leur naissance, lorsqu'ils en auront obtenu la permission de leur Evêque; pourront posséder toutes Dignités, Canoniciats & Prébendes, dans les Cathédrales & Collégiales, autres néanmoins que celles qui ont charge d'âmes, ou dont les fonctions sont relatives à l'éducation publique, que nous leur avons interdite par notre dit Edit; pourront pareillement, avec la permission de l'Ordinaire, exercer les fonctions publiques du Ministère, à la charge par eux de se conformer, dans l'exercice des dites fonctions, aux Saints Canons, aux Loix du Royaume, & à nos Ordonnances: Voulons au surplus & nous plaît, que ceux des dits Ecclésiastiques, qui sont ou qui seront à l'avenir pourvus des Bénéfices, dont la possession leur est permise par notre dit Edit, ou qui exercent ou voudront exercer dans la suite les fonctions de Vicaires dans les Paroisses de Campagne, ne puissent être maintenus ou mis en possession des dits Bénéfices, ni exercer les dites fonctions, sans avoir préalablement fait leur soumission de se conformer à l'Edit du mois de Novembre 1764, ensemble à notre Edit du mois de Mai dernier & à notre présente Déclaration, & de maintenir & professer les Libertés de l'Eglise Gallicane, & notamment les 4. Articles de la Déclaration du Clergé de France de 1682; laquelle soumission ils seront tenus de passer dans la forme prescrite par l'Article VIII. de notre Edit du mois de Mai dernier, & dont il sera envoyé expédition à notre Procureur-Général, pour être déposée au Greffe de notre Cour. Si donnons en mandement, &c.**

**Donné à VERSAILLES, le 7. Juin l'an de Grace 1777. & de notre Règne le quatrième.**

**(Signé) LOUIS.**

**(Et plus bas) Par le Roi, AMELOT.**

L'Arrêt d'enregistrement est conçu dans les termes ordinaires, & ne contient aucune clause ni restriction.

M. l'Archevêque est parfaitement rétabli de sa dangereuse maladie. Aussi longtems qu'elle a duré, le Roi a envoyé deux fois par jour un Page pour prendre de ses Bulletins. L'Imprimeur du Prêlat a terminé le dernier par ces Vers.

*Le calme désiré vient remplacer l'orage;  
Qu'un doux espoir renaisse & ranime les cœurs!  
D'un avenir flatteur gollons l'heureux presage!  
Le Ciel rend au Troupeau le plus cher des Pasteurs.*

**SUITE des Nouvelles de LONDRES**  
du 13. Juin.

Le Roi vient de disposer du Poste de Trésorier de la Marine, qui étoit resté vacant depuis la mort du Chevalier Gilbert Elliot; & il



en a résulté un changement dans les autres principaux Emplois sous le Ministère: C'est Mr. *Welbore Ellis*, qui a obtenu la première de ces Places fort lucrative, les seuls Appointemens ordinaires en étant de 2000. L. St. par an: Elle l'est moins cependant, que celle de Payeur-Général des Troupes, dont son Beau-Frère, le célèbre Mr. *Rigby*, est revêtu. Celle d'un des trois Vice-Trésoriers d'Irlande, que remplissoit Mr. *Ellis* & dont les Appointemens sont de 2500. L. St. par an, a été donnée à Mr. *Charles Townshend*, l'un des quatre Commissaires de la Trésorerie, adjoints à Mylord *North*; & ce dernier Poste, dont les Appointemens annuels sont de 1600. Livres, a été conféré au Lord *Westcote*, Oncle du Lord *Lytelton*. Mr. *Thomas de Grey*, Fils du Président de la Cour des *Communs-Plaid*s, a été nommé un des Commissaires du Bureau des Plantations & du Commerce, à la place de Mr. *Whitshed Keene*, qui a donné sa démission; & Mr. *Henry Herbert* succède à Mr. *de Grey* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi. Les places dans celle des *Communes* vaquant de droit, dès que ceux qui les remplissent acceptent quelque nouvel Emploi, Mrs. *Ellis* & *Townshend*, le Lord *Westcote*, & Mr. *Thomas de Grey* se trouvent dans le cas; mais l'on ne doute point, qu'ils ne soient ré-élus suivant l'usage ordinaire, que quelques Ecrivains font regarder comme un des vices, qui se sont glissés dans la Constitution. La démission, que deux autres des principaux Employés sous la Couronne viennent de donner de leurs Postes, fournira au Gouvernement les moyens de récompenser quelques autres de ses Adhérens les plus zélés. Ce sont les Chevaliers *Jean Shelley* & *Guillaume Meredith*, l'un Trésorier, l'autre Contrôleur de la Maison du Roi, Places de 1200. Livres d'Appointemens par an. On leur reproche de n'avoir pas été assez constants dans leur attachement au Ministère; le premier, pour ne point consentir au paiement des Dettes contractées par la Cour, ayant quitté la Chambre le 16. Avril avant qu'on levât les Voix, & le second ayant témoigné de la répugnance aux mesures, que le Gouvernement continué d'adopter à l'égard des *Américains*. En effet, le Chevalier *Meredith* s'étant ci-devant distingué comme l'un des Partisans les plus éclairés du *Whiggisme*, l'on fut étonné de le voir accepter, il y a peu d'années, une Place immédiatement dépendante du Ministère, & soutenir quelque tems une Administration, qu'on regarde comme contraire aux principes, qu'il avoit défendus jusqu'alors.

Le Comte *Percy*, en arrivant ici le 5. de ce mois, se rendit chez le Lord *Germain*, qui alla d'abord le présenter au Roi à *Kew*. Sa Maj. le reçut très-gracieusement & s'entretint près de deux heures avec lui. Le 11. ce Seigneur se rendit de nouveau en Cour; & après le Cercle il eut encore une longue Conférence avec Sa Majesté, qui lui a demandé, dit-on, dans le plus grand détail des éclaircissimens sur l'état des affaires en *Amérique*; & l'on ajoute, que le jour, sous lequel il les a représentées, ne donne guères l'espoir d'un prompt succès. Quant à son différend avec le Chevalier *Howe*, on le contredit, mais d'une manière si foible & si vague que d'autres le regardent comme très-réel. "Ce fut," disent-ils, une mortification déjà très-grande de pour ce jeune Général, fort actif & aimé du Soldat, de se voir éloigné pour une Expédition, où il y avoit peu d'honneur à acquérir: Cependant il obéit. Quelque tems après le Chevalier *Howe* manda 1350. Hommes de son Corps. Mylord *Percy* crut, qu'en se dégarnissant si fort sa désaite en cas d'attaque étoit certaine: Il envoya onze-cents Hommes: Le Commandant en chef lui écrivit une Lettre très-vive; & le jeune Comte répliqua, en demandant la permission de retourner en *Angleterre*: Elle lui fut d'abord accordée; & en partant il résigna le Commandement de *Rhode-Island*, au Général-Major *Prescot*." La Proclamation du Chevalier *Howe*, (annoncée dans notre dernier Supplément) est conçue en ces termes.

D. par Son Exc. le Chevalier GUILLAUME HOWE, Chevalier du Bain. l'un des Commissaires du Roi pour la Pacification des Colonies, General & Commandant en chef de toutes les Forces de Sa Maj. dans celles qui sont situées sur l'Océan Atlantique, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Floride-Occidentale, &c.

A tendu que, pour supprimer d'autant plus promptement & plus efficacement la Rébellion dénaturee, qui subsiste dans l'Amérique-Septentrionale, il a été jugé convenable de lever un nombre de Troupes Provinciales, ce qui fournira en même tems aux Sujets fidèles & bien disposés de S. M. l'occasion de coopérer à se délivrer eux-mêmes des maux, qui accompagnent l'Anarchie & la Tyrannie, & à rétablir les bénédictions de la Paix & du bon ordre avec un Gouvernement juste & légitime: Et, pour récompenser la promptitude & le zèle, avec lesquels les fidèles Sujets de Sa Maj. sont entrés dans les Corps, qu'on met actuellement sur pied, ainsi que pour encourager encore davantage d'autres à suivre leur louable exemple; en conséquence & en vertu de l'autorité, qui m'a été donnée par Sa Majesté, je promets

& je m'engage, " que toutes Personnes, qui se  
 " sont déjà enrôlés ou qui s'enrôleront à Pa-  
 " venir dans aucun des dits Corps Provin-  
 " ciaux, pour servir deux ans ou durant la  
 " présente Guerre dans l'*Amerique-Septen-  
 " trionale*, & qui continuëront d'y servir fidè-  
 " lement en conformité de leurs engagements,  
 " obtiendront, après avoir été réformés ou  
 " congédiés, proportionnément à leurs Postes,  
 " respectifs, des concessions des quantités sui-  
 " vantes de Terres vacantes dans les Colo-  
 " nies, où leurs Corps auront été levés, ou  
 " en telle autre Colonie que S. M. jugera à  
 " propos; savoir, chaque Bas-Officier 200.  
 " Acres, & chaque Soldat cinquante." Les  
 " dites Terres seront accordées à tels Bas-Offi-  
 " ciers ou Soldats, qui s'adresseront en personne  
 " pour les obtenir, par les Gouverneurs des Co-  
 " lonies respectives; sans payer aucun Salaire ni  
 " Récompense, mais seulement à condition qu'à  
 " l'expiration de dix ans ces Terres seront sujet-  
 " tes au même Cens que les autres Terres situées  
 " dans la Province, où elles auront été assignées,  
 " ainsi qu'à la même obligation de culture & d'a-  
 " mélioration.

*Donné sous mon seing, au Quartier-Général à NEW-YORK, le 25. Avril 1777.*

(S'gnc) GUILL. HOWE.

(Et plus bas) Par ordre de Son Exc.

(S'gné) ROBERT MACKENZIE, *Secrétaire.*

De LEIDE, le 18. Juin.

Il y a déjà deux à trois ans qu'on a parlé d'u-  
 ne visite, que le Roi de Suède avoit dessein  
 de faire à la Cour de *Petersbourg*. Ce projet  
 paroît avoir été différé d'année en année;  
 mais enfin l'on ne peut plus douter, qu'il ne  
 soit bientôt réalisé. La première Nouvelle  
 nous en a été donnée par des Lettres de *Stok-  
 holm* du 3. Juin portant, " que le bruit s'y

" étoit répandu, que le Camp de *Ladugard*,  
 " dont l'ouverture devoit se faire le lende-  
 " main, n'auroit point lieu; & que, quoique  
 " la marche des Régimens ne fût pas encore  
 " contremandée, ce bruit s'étoit accru,  
 " parce que la Tente du Roi déjà dressée a-  
 " voit été détenduë. Quant à la raison de ce  
 " changement, l'on avoit vu arriver le 30.  
 " Mai un Exprès de *Petersbourg*; & le len-  
 " demain l'on avoit appris, que S. M. effe-  
 " ctuëroit dans peu de jours son voyage en  
 " *Russie* depuis longtems projeté; qu'Elle le  
 " feroit par eau & avec une Suite très-peu  
 " nombreuse." L'arrivée du Général de *Trol-  
 " le*, Commandant de l'Escadre des Gaères en  
 " *Finlande*, & plusieurs autres particularités,  
 " dont on venoit d'être informé, ne laissoient  
 " plus guères d'incertitude à cette Nouvelle.  
 " Elle se confirma presque même tems par les  
 " Avis de *Varsovie* du 4. Juin & par ceux de  
 " *Hambourg* du 13. portant, " que S. M. Sué-  
 " doise partiroit pour *Petersbourg* vers la fin  
 " de Juin ou le commencement de Juillet;  
 " & que cette Nouvelle, à laquelle on ne s'é-  
 " toit point attendu, avoit occasionné bien  
 " des raisonnemens." Enfin des Lettres de  
 " *Petersbourg* du 20. Mai. annoncent, " que le  
 " Baron de *Nolcken*, Envoyé-Extraord. de la  
 " Cour de *Stokholm*, avoit notifié à S. M. &  
 " à L. A. Impériales, que le Roi, son Ma-  
 " tre, arriveroit dans le courant de Juin à  
 " *Petersbourg*." Les mêmes Avis de cette  
 " dernière Ville ajoutent, que Madame la Grand-  
 " Duchesse se trouvoit enceinte, Nouvelle qui  
 " y avoit répandu une joie aussi vive que générale.

Les Porteurs respectifs des Obligations à la charge de L. M. Imp. R. & Apostolique, négo-  
 ciées sur hypothèque de Vis-Argent, de Cuivre, & d'Obligations sur la Banque de Vienne, ainsi  
 qu'à la charge du Prince de Nassau-Saarbruck sur le Comté d'Otterweier, sont avertis, que Mé-  
 crédi 2. Juillet 1777. Von commencera chez Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM  
 à payer la demi-année d'Intérêts, qui écherra le 1. Juill. prochain; ce qu'on continuera tous les Mécredis.

P. F. GOSSE, Libraire de S. A. S. à LA HAÏE, réimprime, du consentement de l'Auteur,  
 les ANNALES POLITIQUES, CIVILES ET LITTÉRAIRES DU DIX-HUITIÈME  
 SIÈCLE; Ouvrage Périodique, par M. LINGUET. Ces Annales paroissent exactement à  
 LONDRES le 15 & le 30. de chaque mois, & seront publiées à LA HAÏE presque en même  
 tems. Le prix de l'Abonnement pour cette Edition est de deux Florins par an. On peut s'abon-  
 ner en tout tems à LA HAÏE, chez P. F. Gosse; à AMSTERDAM, chez D. J. Changuion,  
 E. van Harreveld, B. Wien, C. N. Gerin, J. A. Cr. v. d. hoi; & chez la plupart des Li-  
 braires dans les principales Villes de la HOLLANDE Pour l'ALLEMAGNE, à FRANCFORT  
 SUR LE MEIN, chez J. L. Bioenner; GOTHA, chez C. G. Etinger; LEIPZIG, chez  
 les Héritiers Weidmann & Reich; BERLIN, chez Jasper; BRÈME, chez G. L. For-  
 ster; GOTTINGUE, chez C. Dieterich; HAMBOURG, chez C. E. Behn; BRESLAU,  
 chez G. T. Korn; VIENNE, chez Graeffler; & en général chez la plupart des Libraires des prin-  
 cipales Villes de l'ALLEMAGNE & de tout le NORD.

Avec PRIVILEGE de Vos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
 A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO XLIX.

De LEIDE, le 20. Juin, 1777.

**N**ous annonçames dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. XLVI, d'après quelques Avis de l'Amérique, un nouveau Plan d'opérations, qu'on disoit que le *Chevalier Howe* alloit entreprendre, en faisant remonter la Baye de *Chefapeak* jusqu'à l'embouchure de la *Susquehanna* à une partie de ses Forces, pour entrer en *Pensylvanie* du côté du *Maryland*, tandis qu'une Division de la Flotte *Britannique* tâcheroit de forcer l'entrée de la *Delaware*, & que le reste de l'Armée seroit des démarches pour passer ce Fleuve & attaquer la *Pensylvanie* du côté des *Ferseys*. Ce Projet semble ne pas être sans quelque réalité. Une Lettre, apportée par le Paquet-bot, le *Mercur*, en parle en ces termes: *Le Général se dispose à faire embarquer un Détachement de 2500. Hommes, pour remonter la Baye de Chefapeak jusqu'à la Tête d'Ek, [Head of Ek, endroit au fond de la Baye de Chefapeak, où se rencontrent les limites des Provinces de Maryland, de Pensylvanie, & des Comtés sur la Delaware.] afin de faire une diversion de ce côté. — Mylord Howe a envoyé trois Frégates, dans la Delaware, qui ont pénétré jusqu'à Newcastle [Capitale du Comté le plus Occidental des trois Comtés, situés à l'embouchure de ce Fleuve:] Il se promet d'embarasser extrêmement par cette disposition les Américains, vu qu'aucun Vaisseau ne peut aller à Philadelphie, ni en venir, sans tomber en mains à ces Frégates.* Une Lettre, d'une date encore plus récente, confirme la première. "Le rapport (y est-il dit) que je vous ai fait de l'Expédition, que le Général *Howe* a projeté de faire, en remontant la Baye de *Chefapeak*, étoit fondé: Toute l'Artillerie est déjà embarquée; & l'on continue les autres préparatifs pour ce voyage. L'on ne suppose point ici (à *New-York*.) que *Philadelphie* en soit l'objet, puisque les deux Partis s'accordent à penser, que la possession de cette grande Ville, peu susceptible de défense, ne produiroit presque rien de décisif pour la suite de la Campagne; mais l'on croit que l'Armée, en débarquant au fond de la Baye, marchera directement vers *Lancaster*, [Capitale du Comté de ce nom, séparé de celui de *Philadelphie* par le Comté de *Chester*,] & vers les autres Villes principales dans le cœur de la *Pensylvanie*, où le Congrès a ses Magasins les plus importants." C'est sur ces dispositions que le Parti Royaliste fonde les plus belles espérances: Elles ont fourni à la *Gazette* de *New-York* du 21. Avril l'Article suivant.

Trois Vaisseaux de guerre sont entrés dans la *Delaware*, & ont jetté l'ancre à la hauteur de l'Isle de *Reedy*, [un peu au-dessous de *Newcastle*, vis-à-vis de *Saïem* dans la *Fersey*.] Cette Nouvelle a jetté tout le Parti Rebelle à *Philadelphie*, le Congrès à leur tête, dans le trouble le plus extrême. On a aussi-tôt répandu des BILLETS, pour supplier le Peuple de s'assembler sous les armes contre les Troupes de son Souverain; mais il l'a refusé: Il commence à voir la bassesse & la trahison de ses Conducteurs; & il croit, qu'il est plus que temps de penser à lui-même. Quelques gens de la Nouvelle-Angleterre & d'autres, qui n'appartiennent point à la Province (de *Pensylvanie*.) ont tenté de brûler la Ville, & y ont effectivement mis le feu en deux endroits; ce qui a porté les *Quakers* & les autres Habitans à monter la garde toutes les nuits. — Nous apprenons, que *Dimanche 13. Avril* il a été distribué des BILLETS dans la Ville de *Philadelphie*, avertissant tous les Habitans mâles depuis l'âge de 16. jusqu'à 60. ans, de s'assembler à un certain jour, & de prendre les armes pour défendre la Ville contre les Troupes du Roi, sous peine que ceux qui n'obéiroient point à cet ordre, seroient mis en prison. — Nous apprenons aussi, qu'il n'est permis à aucun Habitant d'avoir chez lui plus de Provisions à la fois, qu'il ne lui en faut pour quinze jours; & à l'effet d'empêcher qu'on ne contrevienne à cette défense, il a été établi les Inspecteurs dans chaque Quartier.

On reconnoît dans cet Article le style du *Nouvelliste* de *New-York*, qui trop souvent fait peu l'honneur à son Parti. Cependant, quelqu'exagérés que soient ses rapports, ceux qu'on vient de lire ne paroissent pas dénués de tout fondement. Un Particulier, venu de *New-York* à bord du *Gascoyne*, dont nous annonçames l'arrivée dans notre dernier *Supplément*, assure, "qu'à son départ il venoit d'entrer dans le Port quatre Bâtimens, deux de *Philadelphie*, & deux de *Connecticut*, avec un nombre d'Habitans de tout rang, qui s'en étoient retirés; que trois Vaisseaux avoient remonté la *Delaware* & bloqué l'Isle de *Reedy*, de sorte que rien de ce qui alloit à *Philadelphie* ou en venoit par ce Fleuve ne pouvoit leur échapper; qu'il n'étoit resté dans cette dernière Ville qu'un *Comité* de six Membres, les autres s'é-



„ tant rendus en lieu de sûreté, &c. ” Ce récit & les assurances, que le même Particulier y ajoute, du dégoût où le Peuple de *Philadelphie* étoit à l'égard de la Guerre, portent, il est vrai, des marques assez visibles de prévention; mais la situation critique, où l'on se trouve dans cette dernière Ville, se vérifie par le jugement du Congrès même, déclaré dans deux Résolutions, dont voici la Traduction.

**EN CONGRÈS**, le 14. Avril, 1777. *Attendu que l'Etat de Pensylvanie est menacé d'une invasion immédiate, & que par l'ajournement des Assemblées, revêtues tout au Pouvoir législatif que de l'Autorité exécutive de la dite République, il est impossible de mettre immédiatement en exécution différentes mesures de la dernière importance, non-seulement pour la sûreté de cette République, mais aussi pour le bien-être général des Etats-Unis: En conséquence il a été résolu:*

Qu'il est du devoir indispensable du Congrès de veiller à tout ce dont l'omission ou la négligence pourroit avoir des conséquences extrêmement préjudiciables au bien-être des *Ets-Unis*, jusqu'à ce que les Pouvoirs législatif & exécutif de la République de *Pensylvanie* puissent reprendre l'exercice régulier de leurs fonctions respectives: Que Son Exc. le Président du Conseil exécutif & suprême de la République de *Pensylvanie* sera incessamment requis de convoquer les Assemblées revêtues des dits Pouvoirs, afin de poursuivre les mesures propres à la défense de cet Etat: Qu'il sera établi un Comité de trois Membres du Congrès pour conférer avec le Président & tels autres Membres du dit Conseil qu'on pourra assembler, ainsi qu'avec le Bureau de la Guerre de l'Etat de *Pensylvanie*, & les Délégués du même Etat au Congrès, sur la manière qu'ils jugeront la plus convenable, pour exercer l'Autorité publique durant le recès de la Chambre d'Assemblée & du Conseil, afin qu'on puisse l'adopter immédiatement, après qu'elle aura été approuvée par le Congrès.

Les Membres, nommés pour former ce Comité, sont Mrs. S. Adams, Dewey, & R. H. Lee.

Extrait des Minutes.

(Signé)

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

**EN CONGRÈS**, le 15. Avril. Le Comité, établi par le Congrès le 14. Avril, pour conférer avec le Président & les Membres du Conseil exécutif & suprême de la République de *Pensylvanie*, le Bureau de la Guerre du dit Etat, & les Délégués qui le représentent au Congrès, concernant la manière la plus convenable d'exercer l'Autorité publique durant le recès, du Conseil & de l'Assemblée, a rapporté, "qu'en conformité des ordres du Congrès sus-mentionnés, il s'est tenu une Conférence, à laquelle ont assisté Son Exc. Thomas Wharton, Jun., Président du Conseil exécutif & suprême, de la part du Bureau de la Guerre, Mrs. Owen Biddle, Président, Joseph Dean, Richard Bache, & Jean Sbee; Délégués au Congrès pour l'Etat de *Pensylvanie*, Mrs. Robert Morris, Jacques Wilson, Daniel Roberdeau, & George Clymer: Et, en qualité de Comité du Congrès, Mrs. Sam. Adams, Richard H. Lee, & Dewey: Que, dans la dite Conférence, il a paru clairement aux Membres, que l'Autorité exécutive de la République de *Pensylvanie* est incapable de s'employer auéunement avec une efficacité proportionnée à la crise actuelle; & qu'il est de l'importance la plus extrême, que tout pouvoir, toute force quelconque soient mis en oeuvre, pour co-opérer à la conservation de cet Etat, avec laquelle les Libertés & la prospérité de tout le Corps sont si intimement liées." D'après cette considération, à l'instance & à la prière particulière du Président du Conseil suprême & exécutif, ainsi que du Bureau de la Guerre de l'Etat de *Pensylvanie*, le Comité demandoit, qu'il lui fût permis de recommander au Congrès les Résolutions suivantes:

Que le Président du Conseil exécutif & suprême de la République de *Pensylvanie*, avec autant de Membres du dit Conseil qu'on pourra assembler, le Bureau de la Guerre, & (dans les cas concernant la Marine) celui de l'Amirauté du dit Etat, exercera dans la présente conjoncture critique des affaires toute Autorité nécessaire pour procurer la sûreté de cet Etat, jusqu'à ce qu'on puisse convoquer les Assemblées, revêtues du Pouvoir exécutif & législatif de la République de *Pensylvanie*: Qu'il sera recommandé sérieusement par le Congrès, ainsi qu'il recommande par la présente, au bon Peuple de *Pensylvanie*, de se soumettre de bon coeur à l'exercice d'une Autorité, qui est indispensablement essentielle à la conservation des Vies, des Libertés, & des Biens d'eux, de leurs Familles, & de leur Postérité: Que l'Officier, commandant les Forces Continentales en cette Ville, donnera toute l'assistance possible pour mettre à exécution toutes les mesures, qui lui seront recommandées par l'Autorité sus-mentionnée: Que le Congrès concourra cordialement avec elle, pour faciliter toute mesure, qu'on jugera utile à la sûreté de cet Etat.

Le Congrès, ayant pris en considération le Rapport ci-dessus, a résolu "d'y donner les mains, & d'agréer les Résolutions, qui y sont proposées." (Signé comme la Résolution précédente.)

Quelle que flatteuse que soit la perspective que donnent les Avis mentionnés ci-dessus, la réduction absolue de l'Amérique n'en est pas plus certaine. Une Lettre de *New-York*, en date du 2. Mai, reçue par le *Gascoyne*, s'en explique en ces termes.

Les Feuilles de cette Ville sont farcies de Récits concernant le succès, que nos Troupes ont eu dans l'Expédition à Danbury au *Connecticut*; mais elles s'impriment sous la direction du Général. & par conséquent on nous cache la vérité autant qu'on peut. Ce qu'il y a de certain est qu'un grand nombre de Soldats & quelques Officiers, partis d'ici pour cette Expédition, ne sont pas revenus.



Us ont donc été tués ou pris ou ils ont déserté. On a défendu aux Soldats de parler ; mais il régnait quelque chose de morne sur tous les visages. Il est entré en Ville plusieurs Chariots pleins de blessés. D'après tout ce que je vois, il semble que notre Général commence à croire, que toutes les Forces de l'Angleterre peut nous envoyer, sont insuffisantes pour subjuguier l'Amérique. Nous avons des Provisions en abondance, reçus récemment de Corke ; mais nous sommes forcés d'en vivre que de ces Salaisons ; ce qui a causé le scorbut à une grande partie de l'Armée. Je vous envoie celle-ci secrettement par un Matelot, dont je me suis fait l'Ami ; car il n'est pas permis de faire partir d'ici les Lettres, avant qu'elles n'aient été examinées, afin qu'il ne parvienne en Angleterre d'autre Nouvelle que ce qui est approuvé par le Général.

A en juger par cette Lettre, la perte des Troupes Royales à l'Expédition de Danbury a été plus considérable, qu'il n'est dit dans celle du Capitaine Hutchinson ou dans le Récit de la Gazette de New-York (insérés l'Ordinaire dernier.) Elle s'accorde à cet égard avec la Relation, que donne de cette affaire le Journal de Connecticut, & dont voici la fin.

Le 28. à 9. heures du matin, environ 500. Hommes se trouvèrent rassemblés à ce Pont (de Sagatuck,) y compris partie de deux Compagnies du Bataillon d'Artillerie du Colonel Lamb, avec 3. Pièces, aux ordres du Lieutenant-Colonel Oswald ; une Pièce de campagne avec partie de l'Artillerie de Fairfield ; 60. Hommes de Troupes Continentales ; & trois Compagnies de Volontaires de New-Haven. Avec ces Forces les Généraux Arnold & Silliman prirent poste à environ deux miles au-dessus du Pont. Bientôt après que l'Ennemi eut paru, son Arrière-Garde fut attaquée par le Colonel Huntington, commandant un Parti de 500. Hommes, qui envoyait le Général Arnold pour avoir des Instructions ainsi qu'un Officier pour l'assister. Le Général Silliman fut chargé de cette commission. L'Ennemi, voyant nos Troupes avantageusement postées, fit halte ; & après quelque pause il fit sa sur la gauche, & passa à gué la Rivière de Sagatuck, trois miles au-dessus du Pont. Le Général Arnold, observant ce mouvement, ordonna tout son Corps de marcher droit au Pont, pour attaquer l'Ennemi en flanc, pendant que le Général Silliman entamerait en même tems l'Arrière-Garde. Mais l'Ennemi, en faisant toute la diligence possible, avoit dépassé le Pont du côté de Fairfield avec le gros de son Corps, avant que nos Troupes purent arriver. Le Général Silliman, voyant qu'il étoit impossible d'atteindre l'Ennemi dans sa route, se rendit au Pont. Lorsque le tout fut formé, les Troupes marchèrent en deux Colonnes, l'une avec deux Pièces de campagne sur la droite de l'Ennemi, l'autre sur la gauche. Il s'en suivit une Escarmouche fort vive & un feu d'Artillerie durant près de 3. heures. L'Ennemi ayant gagné la Hauteur de Compo, l'on fit plusieurs tentatives pour le déloger, mais sans effet. Ayant débarqué un nombre de Troupes fraîches pour couvrir son embarquement, il effectua peu avant le coucher du Soleil, leva immédiatement l'ancre, & fit route à travers le Détroit pour Huntington dans l'Isle-Longue.

On ne peut fixer exactement notre perte, vu qu'on n'en a pas encore dressé l'Etat : On l'estime à 60. tués ou blessés. Au nombre des premiers sont un Lieutenant-Colonel, un Capitaine, quatre Subalternes, & le Dr. David Atwater de cette Ville, qui est fort regretté par tous ceux qui le connoissent. Parmi les blessés sont le Colonel Jean Lamb, de l'Artillerie ; Anar Bradley, & Timothée Gorham, Volontaires de Whitehaven, mais non mortellement. On juge, que la perte de l'Ennemi est plus du double de la nôtre ; & nous leur avons fait une vingtaine de Prisonniers.

Le Particulier ; arrivé par la Gascoyne, dont nous avons parlé ci-dessus, a rapporté, qu'on avoit appris à New-York, que le Général Wooster & le Colonel Lamb étoient morts de leurs blessures.

De STOCKHOLM, le 3. Juin. Avant hier, le Comte de Kunitz-Rittberg, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de Vienne, a eu ses Audiences de congé de L. M. & de la Famille Royale, pour se rendre avec le même Caractère à Pétersbourg.

La clôture du Tournoi à la Place d'Adolphe-Frédéric s'est faite aujourd'hui : Les Chevaliers, divisés en deux Quadrilles de douze, l'une étant pour chef le Roi, l'autre le Duc de Södermanie, y ont paru magnifiquement vêtus à l'antique. Le premier jour & aujourd'hui armés de pied en cap, la visière baissée ; Vendredi, à la manière Bousguignone, & hier à l'Espagnole. Ils se sont tous distingués par leur force & leur adresse. L'Ecuyer Baron Ralumb a remporté hier le Prix proposé par la Reine pour la Course à la Bague, & consistant en une Tabatière d'or, enrichie de Brillans & évaluée à mille Ecus. Les fonctions de Juges ont été remplies par les Sénateurs Comtes Horne, Gyllenhierna, Bielke, & Ferfen. Les Dames y ont paru en Robe de Cour, & les Commandeurs des Ordres dans leurs Habits de Cérémonie. Quoique le nombre des Spectateurs ait été extraordinairement grand tous les quatre jours, M. le Grand-Statthalter avoit pris des arrangements si sages, qu'il n'est arrivé aucun accident.

De LA POLOGNE, le 6. Juin. On écrit de Varsovie, que le 3. de ce mois il y est arrivé un Exprès de Constantinople avec des Dépêches importantes, qui furent d'abord remises devant le Conseil-Permanent ; & encore le même jour on expédia un autre Exprès avec la Réponse à ces Dépêches. Noman-Effendi, nommé Envoyé du Grand-Seigneur à notre Cour, cou-



tinué son voyage à petites journées, parce qu'il attend en route sur différents Points des Instructions ultérieures de la Porte.

Quoique les espérances de la durée de la Paix entre cette dernière Puissance & la Russie se soient affermisses depuis quelque tems, il est cependant certain, que les mouvemens, qu'on voit faire à leurs Troupes, ne les autorisent point. Le Corps d'Armée Russe, entré dans ce Royaume, s'approche de la Moldavie. Les Russes se sont emparé de tous les Bateaux, qu'ils ont pu trouver sur le Dniester au-dessous de Kaminiac, & les retiennent sur la rive gauche du Fleuve. Un Détachement de Troupes Ottomanes a passé le Danube, pour renforcer les Garnisons de Choczim & de Bender.

De HAMBOURG, le 13. Juin. Suivant des Lettres de Vienne, les Habitans du Marquisat de Moravie, qui ont déclaré leur attachement à la Religion Protestante, passeront par ordre de la Cour en Hongrie, où ils pourront librement professer leurs sentimens, & être employés avec utilité à peupler les Contrées, qui s'y trouvent encore incultes & désertes.

De BOLOGNE, le 3. Juin. Après les signées, qui ont été faites au Pape, Sa Sainteté s'est trouvée beaucoup foulagée & rétablie au point de pouvoir assister le 29. Mai à la Procession du Sacrement. Depuis ce jour, Elle prend tous les après-midi son exercice ordinaire d'une promenade à cheval.

Les affaires, qui font le plus de bruit dans ce Pays, finissent souvent d'une manière presque insensible, sur-tout lorsque la ci-devant Société y est intéressée. Il y a quatre mois, que tous les Papiers d'Italie étoient remplis de détails, concernant les Procédures sévères au sujet d'un Imprimé, dans lequel on attaquoit la légalité de l'élection de Clément XIV. & par conséquent celle de Pie VI. pour prouver la nullité de l'extinction de cette Compagnie. On paroissoit préparer le sort le plus rigoureux aux Auteurs, Imprimeurs, & Distributeurs de ce Libelle. Aujourd'hui l'on apprend, que les Srs. Marozzi, Père & Fils, qui l'avoient imprimé, ont été remis en liberté, & qu'il leur a été permis de retourner à Forli, leur Patrie, sur ce qu'ils ont produit un Ordre du feu Cardinal Torreggiani, qui, en qualité de Secrétaire du St. Office, leur enjoignoit de le publier. Cependant l'Ex-Jésuite Picol, qu'on en a dit l'Auteur, est encore en prison à Rayenne.

De VERSAILLES, le 11. Juin. Mgr. le Comte d'Artois est arrivé hier au soir ici dans la meilleure santé de retour du voyage, qu'il a fait dans les Ports de la Bretagne: Il a été reçu à Brest, à Nantes, à la Rochelle, & à Rochefort, avec les marques de la plus vive joie tant de la part du Corps de la Marine que des Habitans en général. Ce Prince a séjourné le 7. chez M. le Duc de Choiseul à Chanteloup.

De LEIDE, le 19. Juin. La Cour de Madrid vient de faire publier la Relation de la prise de l'Isle de Ste. Cathérine: C'est la même que celle qui a été insérée dans un Supplément à la Gazette de France, à l'exception de peu de circonstances. (Nous les renvoyons à l'Ordre prochain, ainsi que les Nouvelles du Portugal.)

FIN du PROGRAMME de la Société des Sciences de HAERLEM.

Dans la même Séance du 21. Mai, la Société a proposé, pour y répondre avant le 1. Janvier 1780. cette Question: *Quels sont les moyens les plus propres & les plus prompts pour rendre meilleurs l'esprit, le coeur & les mœurs des Gens d'une basse condition tant dans les Villes qu'à la Campagne, particulièrement pour les encourager & les accoutumer à plus d'assiduité au travail?* Et du Fonds particulier, assigné par un de MM. les Directeurs, (suivant l'Annonce insérée dans le Programme de 1773.) elle propose, pour y répondre avant le commencement de 1779. la Question: *Quelle est la véritable nature des Brouillards, qu'on appelle en Hollandois, Zeevlammen? Quels effets produisent-ils; & quels sont les meilleurs moyens d'en prévenir les suites fâcheuses?*

La Société, se flattant d'avoir rendu des services à la Patrie, pendant les vingt-cinq ans de son existence, a résolu de signaler de nouveau son zèle pour le bien public, en essayant de faire servir une Branche de son Corps uniquement à l'encouragement & à l'avancement du Commerce, de l'Agriculture, des Manufactures, des Pêches, &c. dans notre République & les Colonies qui en dépendent, par la promesse & la distribution de Prix à ceux qui se seront distingués pour l'un ou l'autre de ces objets. Ceux qui voudront contribuer à cette entreprise, fourniront chacun deux Ducats de Hollande par an. La Société publiera dans peu à ce sujet un Programme détaillé, contenant le Plan de cette institution & une invitation à tous les vrais Amis de la Patrie pour y prendre part. Quant aux Questions, proposées les années précédentes & dont l'époque pour être répondues n'est pas encore échue, nous renvoyons nos Lecteurs aux Extraits des Programmes, insérés dans les Supplémens des N<sup>os</sup>. 46. & 47. 1775. & 46. 1776.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Fris, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO L.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 24 Juin, 1777.

De MADRID, le 29. Mai.

**L**E Lieutenant-Colonel Don Felix de Muzquiz, Aide-de-Camp du Lieutenant-Général Don Pedro de Cevallos, est arrivé ici de Buenos-Ayres, avec la Nouvelle de la prise de l'Isle de Sainte-

Catherine, sur la Côte de l'Uraguay, dont la Garnison Portugaise a été faite Prisonnière de guerre. La Cour vient de publier la Relation de cette Expédition.

Comme cette Relation Espagnole est la même que celle qui a été publiée dans la Gazette de France, à l'exception de quelques peu de particularités qu'elles contiennent réciproquement l'une plus que l'autre, nous extrairons seulement ici les augmentations, que nous trouvons dans la première.

„ Elle commence par dire, que Sa Majesté Catholique avoit résolu de faire révéndiquer par ses Armes les Pays, que la Nation Portugaise avoit occupés de vive force dans l'Amérique-Méridionale, & de se procurer en même tems une satisfaction proportionnée aux insultes, qui avoient été faites en pleine Paix au Territoire, aux Troupes, & au Pavillon de l'Espagne; qu'à cet effet Elle avoit donné à Don Pedro de Cevallos le Commandement des Troupes, destinées à ces deux objets, laissant au jugement de ce Général d'employer ces Forces dans tels parages, & en telle manière, qu'il croiroit les plus

„ convenables, pendant que S. M. avoit confié „ son Escadre au Marquis de Casa-Tilly. ”

„ Après ce Préambule, qui paroît annoncer des opérations ultérieures, la Relation entre dans le détail de la descente à l'Isle de Ste. Cathérine. Elle porte à 5. Vaisseaux de ligne, 3. grandes Frégates, & 4. Bâtimens plus petits, l'Escadre Portugaise, qui cherchoit à se placer dans la Baye de Garupas; & elle ajoute, “ qu'en „ conséquence de cette découverte il fut résolu „ d'aller droit à ces Forces Navales, pour les reconnoître. ”

„ Telle étant l'expression de la Relation Espagnole, il paroît que la Cour de Madrid a évité d'attribuer à ses Forces les premiers actes d'hostilité. Après avoir parlé ensuite du nombre des Troupes Portugaises dans l'Isle, elle rapporte les premières voyes de fait en ces termes. “ Sur ce „ qu'il fut détaché une Chaloupe de l'Escadre „ Espagnole pour reconnoître & sonder la plage „ de la Terre-ferme au Côté du Nord, le Châteaudeau de Ste. Croix lui tira un coup de Canon „ à balle, & envoya une Barque armée en guerre pour lui donner la chasse. Un de nos „ Chambequins accourut à la défense de la Chaloupe: Le Fort lui tira cinq coups à balle; „ & il lui répondit par le même nombre. ” Ensuite la Relation dit, que d'abord après le débarquement, qui se fit la nuit du 23. Février sans opposition, le Général envoya au Gouverneur de l'Isle un Manifeste, dans lequel il exposoit les justes motifs, qui avoient engagé le Roi à

l'autoriser à ces opérations. Tandis que l'Armée marcha le jour suivant pour occuper le Camp de Canas-Viejas, le Vaisseau le Septentrion, suivi de deux Bombardes, se posta à la demiporte du Canon de Punta-Grofa, & toute l'Escadre étoit à la voile pour s'approcher de ce Fort. La nuit du 24. à environ trois heures & demie du matin, le Fort tira 5. coups de Canon, & cessa ensuite ses décharges jusqu'à ce qu'on vit un grand globe de feu s'élever, causé par l'explosion d'un Barril de poudre, qui sauta. C'est à cet accident, ainsi qu'aux mouvemens des Espagnols, que la Relation attribue la contestation, qui fit abandonner aux Portugais le Châteaü avec tant de précipitation, & leur fit évacuer l'Isle le 25. pour passer sur la Terre ferme, qui, selon la Relation, en est éloignée de 240. brasses.

Le Roi a été si satisfait de la conduite de Don Pedro de Cevallos & du Marquis de Castilly en cette occasion, que S. M. a élevé le premier à la Dignité de Capitaine-Général de ses Armées, & qu'Elle a accordé au second la Clef de Gentilhomme de sa Chambre avec entrée. Ces deux Commandans avoient été préalablement revêtus à leur départ, l'un de la qualité de Vice-Roi & Capitaine-Général des Provinces sur la Rivière de la Plata, & de Commandant-Général des Armées dans ce Pays; l'autre, de Commandant-Général des Forces Navales dans l'Amérique-Méridionale. Le Colonel Don Vincent Imperiali a été déclaré Brigadier des Armées: Don Felix de Muzquiz, Porteur de la Nouvelle, a été avancé au grade de Colonel; le Capitaine Don Pedro Rodriguez de la Buria à celui de Lieutenant-Colonel; le Capitaine de Frégate Don Fernando Daoiz à celui de Capitaine de Vaisseau; & les Lieutenans de Vaisseau Don Fernando Rodriguez Valcarcel & Don Louis Balabrigo à celui de Capitaines de Frégate.

De PARIS, le 16. Juin.

La Gazette de France de ce jour parle du voyage de l'Empereur pour la première fois depuis son départ de la Capitale. "M. le Comte de Falckenstein (y est-il dit), arriva à Dol en Bretagne, le 3. de ce mois, vers les dix heures & demie du soir; & le lendemain matin, dès cinq heures, tous les Habitans entouraient la Maison, où reposoit ce Voyageur illustre. Lorsqu'il vint à paroître, son air de popularité, comparé avec sa grandeur réelle, excita une admiration, qui ne peut s'exprimer. À sept heures, il partit pour St. Malo. Il visita cette Place dans la matinée du 5. & se remit en route pour Brest."

L'affaire du Comte de la Luzerne. & de Mr.

de la Maugerie, qui dure depuis douze ans, & pendant laquelle ils ont été alternativement déclarés l'un & l'autre innocent & coupable de trahison, & à l'occasion de leur Duël près de St. Lo en Normandie, se reveille. Les Requêtes de l'Hôtel, Tribunal auquel elle a été renvoyée en dernière instance, a rendu, les quatre Sémestres assemblés, un Arrêt qui ordonne, "que, conformément aux Décrets, originairement décernés contre le Sr. de la Luzerne & Noël, son Domestique, & contre le Sr. de la Maugerie, le 2. Avril, 1765. ils seront tenus de se rendre à la Conciergerie du Palais à Paris, pour être jugés en dernier ressort." Mr. de la Maugerie, appellant de celui du Parlement rendu en 1770, a déjà obéi à Justice en se constituant Prisonnier.

Il s'est imprimé récemment une Critique des opérations de Mr. Necker, Directeur du Trésor Royal, particulièrement de la dernière Loterie Royale; mais, comme l'Auteur, (qu'on dit être Mr. Pelisseri, Gênois, connu par quelques Ouvrages économiques & de finance,) a passé dans cet Ecrit les bornes de la décence, il vient d'être mis à la Bastille.

Un autre Imprimé, qui a paru ces jours-ci, c'est une Seconde Lettre de M. le Comte de \*\*\* à M. \*\*\*, Président au Parlement de Paris: Elle sert de suite à la première, dont il a été rendu compte (dans les Supplémens des Nos. 28 & 35.) Le but principal en est de prouver, que les modifications, ajoutées, par le Parlement à l'Edit du mois de Mai, n'en étoient que le développement. D'un autre côté, l'on a répandu un Ecrit, intitulé Lettre d'un Evêque François, & tant pour objet de démontrer la nullité du Bref d'extinction. L'une & l'autre de ces Brochures sont directement contraires à l'Art. X. du dit Edit, "qui défend expressément tous Ouvrages concernant la suppression de la Société, imposant un silence absolu sur ce qui la concerne." Le soi-disant Baron de Gostraux, dont les prétendues découvertes avoient donné lieu à la Dénonciation du Président de Corberon; concernant les démarches des Jésuites & de leurs Affiliés à Lyon. (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N.° XXXII.) a été mis au Château d'If près de Marseille, sur ce qu'il a avoué avoir été banni de sa Patrie pour des faits, qui certainement ne le rendent pas un Témoin trop digne de foi.

Depuis qu'on a adopté à la Cour les Portraits en Buste, dont la ressemblance est d'autant plus frappante qu'on y met des yeux, qui imitent parfaitement les naturels, & qui se



ont par l'Emailleur *Auzou*, cette mode, com-  
me d'ordinaire, a gagné la Ville. L'Empe-  
reur même a bien voulu se piéter à ce qu'on  
le ainsi son Buste pour la Reine. Des Arti-  
stes, admirant la tête mâle & forte de Mr.  
*Franklin*, veulent aussi le faire connoître à  
*Europe*, & vont sans cesse le solliciter à cet  
effet à *Passy*, où il réside plus qu'à *Paris*.  
Comme cet illustre *Américain* l'est autant  
par la Science, ses Ecrits, & ses découvertes  
sur l'Electricité, que par les services qu'il rend  
à sa Patrie, on a mis ces Vers, d'un esprit  
républicain, au bas de son Portrait.

*Voilà ce Mortel, dont la rare industrie*

*Au Tonnerre imposa des Loix!*

*Il est beau d'asservir la Nature au Génie:*

*Il est plus beau de triompher des Rois.*

De LONDRES, le 17. Juin.

Le Roi a nommé le Comte de *Carlisle* Tré-  
srier de la Maison, à la place du Chevalier  
*Sean Shalley*, qui s'est démis de cette Char-  
ge; & le 13. ce Seigneur prit en cette qualité  
sance au Conseil-Privé, ainsi que le nouvel  
Evêque de *Londres*. Le Lord *Westcote*, Mrs.  
*Wills*, *Ch. Townshend*, de *Grey*, & *Herbert*,  
ont les places au Parlement étoient devenuës  
vacantes, comme aiant accepté des Emplois  
à la Couronne, ont tous été ré-élus, ainsi  
qu'on l'avoit prévu; & ils se trouveront par-  
ten état de rendre dans cette Assemblée Na-  
tionale de nouveaux services au Ministère.

Les Pièces, qui demandoient une insertion  
immédiate, nous aiant empêché les deux Or-  
dres derniers de continuer l'Extrait des  
débats dans la Chambre des Seigneurs le 30.  
mai, nous les poursuivrons aujourd'hui & dans  
les Feuilles suivantes, à mesure que nous  
pourrons lui ménager de la place. (ainsi, quel-  
ques Axioms promis dans notre Gazette N<sup>o</sup>. XLVII.)

Le Comte *Gower*, Président du Conseil, fut  
premier du Parti Ministériel, qui répondit  
au Lord *Chatham*. Il dit, "qu'il étoit obligé  
de s'opposer à sa Proposition, par plusieurs mo-  
tifs aussi pressans, que fondés; en premier lieu,  
parce qu'elle attaquoit la conduite de la Nation,  
condamnôit, de la manière la moins conven-  
able, les mesures, auxquelles le Parlement &  
la Nation avoient donné leur aveu depuis plus  
de dix ans; que d'ailleurs elle étoit conçue  
en termes si vagues, qu'il étoit impossible de  
discerner, quel genre de mesures elle compre-  
noit sous la dénomination générale de griefs;

Mylord *Chatham* y comprénoit aussi celles,  
dans lesquelles il avoit eu lui-même une part  
brillante & si distinguée, ou seulement celles  
qui les avoit suivies ou précédées."

En cet endroit le Comte de *Chatham* l'inter-  
rompit pour déclarer, que, sous le nom de griefs  
accumulés, il comprenoit tout ce qui s'étoit

fait en Parlement, relativement à l'Améri-  
que, depuis 1763. Après cet éclaircissement,  
Mylord *Gower* continua son Discours: Il dit,  
"qu'il avoit dû le demander, parce que les  
Seigneurs du Parti opposé étoient eux-mêmes  
fort divisés entre eux; qu'ils avoient distingué  
autrefois entre *taxation interne* & *taxation ex-  
terne*; que Mylord *Chatham* même avoit ci-  
devant insisté sur cette différence, tandis qu'à  
présent il desapprouvoit tout le système de me-  
sures, poursuivies à l'égard de l'Amérique de-  
puis la conclusion de la Paix; mesures dans les-  
quelles sa propre conduite devoit donc être com-  
prise. Sa Proposition n'avoit de plus rien de  
neuf; elle n'étoit qu'une répétition de ce que  
lui-même & deux Ducs de son Parti avoient  
dit en d'autres tems sur le même sujet; &, à  
moins que la Chambre n'eût changé de senti-  
ment, il ne voyoit aucun motif de ne la pas  
rejeter aujourd'hui comme ci-devant: Quant  
à lui, il ne trouvoit aucun prétexte tant soit  
peu plausible, pour que la Chambre pût chan-  
ger de sentiment. Le même objet rehoit tou-  
jours en contestation. "Ce n'est pas (dit-il)

"une misérable Taxe sur le The, comme My-  
lord l'a représenté, une insulte particulière,  
"un seul acte de violence ou de sédition, qui  
"a été le véritable fondement de la contesta-  
"tion actuelle. Ce n'est pas de telle Taxe, de  
"tel acte, du redressement de tel grief unique,  
"qu'il est question, mais de la Suprématie de  
"ce Pays & de la Dépendance subordonnée de  
"l'Amérique: Ce n'est pas un seul acte de lé-  
"gislation qu'elle nous dispute, mais notre  
"droit de Publier dans tous les cas que con-  
"cernent. On a beaucoup appuyé, dans les débats  
"concernant cette matière, sur ce que les Amé-  
"ricains offroient de se soumettre à nos Loix  
"de Navigation. Laissez-les taxer soi-même,  
"a-t-on dit; vous assurerez par-là à  
"la Patrie de grands avantages Commer-  
"ciaux; & vous tirerez d'eux un Revenu  
"actuel très-considérable, sans la peine de  
"le percevoir. Mais, MYLORDS, juste-  
"ment le contraire est manifeste. Les Améri-  
"cains nient, que nous ayons le droit de faire  
"des Loix pour eux, & par conséquent aussi  
"des Loix de Commerce. En vain parle-t-on  
"de Droits, qu'on ne pourroit exercer qu'au  
"bon plaisir de ceux, qui devroient se soumet-  
"tre à leurs effets. D'ailleurs, dans toutes  
"les Requêtes, Mémoires, Remontrances ou  
"Déclarations publiques de quelque Corps re-  
"vétu d'autorité dans aucune partie de l'A-  
"merique; ils ont toujours mesuré soigneuse-  
"ment leurs expressions, & évité à dessein de  
"lâcher aucune promesse de se soumettre à nos  
"Règlemens de Commerce & de Revenu: Ils  
"ont subtilement tracé une ligne entre notre  
"droit actuel de régler leur Commerce & une  
"promesse de se soumettre à l'opération de  
"tels Actes de notre Pouvoir législatif, qui  
"pourroient être faits pour le régler. prohi-  
"bitionnement & jusqu'à ce qu'ils auroient  
"eu le tems de juger de leurs effets; & résul-  
"te qui réduit la concession à rien, puisqu'elle  
"l'exclut tout effet véritable & essentiel de



„ la dépendance & de la subordination, c'est-à-dire, la soumission positive & directe au Pouvoir légalement établi & exercé conformément à la Constitution. ”

Après avoir répondu ainsi à la première partie du Discours de Mylord *Chatham*, le Comte *Gower* passa à la seconde, concernant la conduite de la France dans la crise actuelle: Il jeta du ridicule sur le changement, qu'on remarquoit dans les prophéties de l'Opposition concernant une Guerre avec cette Puissance: “ Il dit, qu'il y avoit peu de fond à faire sur des opinions, dont on changeoit si aisément, qu'on prenoit, qu'on défendoit, qu'on abandonnoit, qu'on contredisoit, le tout à mesure que les circonstances des Débats du jour l'exigeoient. L'idée, que le Lord *Chatham* avoit présentée sur la conduite de la France, étoit selon lui la plus extraordinaire, la plus extravagante qu'il eût jamais entendue. “ Voilà (dit-il) ” comme ce Seigneur raisonne. Si nous conquérons l'Amérique, nous la conquerrons pour la France. Si la France se joint à l'Amérique contre nous, & que celle-ci triomphe, l'Amérique, quoique triomphante, sera cependant conquise & deviendra une Province ou Dépendance de la France; & soit que nous ne conquerrions pas ou que nous soyons nous-mêmes conquis, l'Amérique est toujours perdue pour l'Angleterre, & tombera en mains à nos Ennemis & Rivaux. ”

L'excursion, que le Comte *Chatham* avoit faite sur les vœux de la France, ayant été suivie d'un retour à l'objet principal, le Lord *Gower* y revint pareillement. L'Amérique, selon lui, avoit eu en vue l'Indépendance dès le commencement; l'événement n'avoit mis hors de doute; & rien ne tendroit si efficacement à couronner les desseins des Colons Rebelles d'un succès complet, que de consentir à quelque Proposition que ce fût, qui conduiroit directement ou par ses conséquences à céder le Pouvoir suprême de ce Pays, avant qu'il n'eût été préalablement reconnu en principe & qu'on ne s'y fût soumis en effet. “ D'ailleurs, (dit-il) quand même je n'aurois pas d'autre objection à celle du Lord *Chatham*, que la peinture qu'elle présente aux Nations Etrangères de notre prétendue foiblesse Nationale & de la situation désespérée de nos affaires, cette raison seule suffiroit pour que j'y donnasse ma négative la plus cordiale, puisque ce seroit inviter nos Ennemis Etrangers à profiter de notre épuisement, de notre détresse, de la division de nos Conseils, si on leur apprenoit ces vœux d'une

ruine prochaine, dont la Grande-Bretagne seroit menacée par l'effet des hostilités malheureuses & fatales d'une Guerre Civile & dénaturee. ”

Il vient encore d'arriver trois Vaisseaux partis de *New-York* vers la mi-Mai; savoir, l'*Ulysse*, l'*Anne-Marie*, & la *Polly*, entrés l'un le 8. à *Clyde* en *Irlande*, le second le 13 à *Portsmouth*, & le troisieme le 15. à *Douvres*. Quoique des Lettres de quinze jours antérieures de date, apportées par le Paquet-bot *Mercur*, aient déjà parlé des préparatifs, que le Chevalier *Howe* faisoit pour une Expédition, l'on s'en occupoit encore à *New-York* lors du départ de ces Vaisseaux. Ils n'ont d'ailleurs rien apporté de nouveau, si ce n'est quelques détails ultérieurs concernant l'Expédition de *Danbury*, & des bruits vagues de Propositions faites par le Congrès. (Nous parlerons de ces objets dans le Supplément.)

\* \* \* La Cour d'Amirauté à *Londres* aiant porté Sentence contre deux Vaisseaux Américains, qui viennent d'être amenés en Angleterre par leurs Equipages, & les dits Vaisseaux aiant été jugés appartenir au Roi, Sa Majesté, tant par l'effet de sa bonté Royale que pour récompenser la fidélité & l'amour patriotique de ces braves gens, a ordonné, que les deux tiers de la valeur des dits Vaisseaux & de leur Cargaïson, montant ensemble à une Somme très-considérable, soient partagés entre les Equipages des Vaisseaux respectifs. On assure de plus, que, si dans la suite il arrivoit que quelque Vaisseau prétendu Etranger; chargé d'Armes & de Munitions de guerre, de quelque espèce que ce soit, pour les Rebelles en Amérique, soit amené par son Equipage en quelque Port de S. M. Britanique, & que le dit Vaisseau ou sa Cargaïson soit pareillement confisqué au profit du Roi par la Cour d'Amirauté sus-dite, il n'y a nul doute qu dans ce cas-là S. M. ne fasse présent à l'Equipage de tout ce qui peut lui en revenir. Quels motifs pour les Matelots Anglois, qui ont été débauchés à l'emploi des Rebelles, de retourner au Service de leur Roi & de la Patrie.

ACTIONS: Banque, 133. Indes, 166 & demi. Sud, 94 & trois quarts.

Les Porteurs respectifs des Obligations à la charge de L. M. Imp. R. & Apostolique, négociées sur hypothèque de Vif-Argent, de Cuivre, & d'Obligations sur la Banque de Vienne, ainy qu'à la charge du Prince de Nassau-Saarbruck sur le Comté d'Outweiler, sont avertis, que Mercredi 2. Juillet 1777. l'on commencera chez Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM à payer la demi-année d'Intérêts, qui écherra le 1. Juill. prochain; ce qu'on continuera tous les Mercredi

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO L.

De L R E D E, le 24. Juin, 1777.

**D**EPUIS le commencement de la rupture, entre la Grande-Bretagne & ses Colonies, le bruit d'une réconciliation a été souvent répandu, & aussi souvent démenti par l'événement: Jamais néanmoins ne s'est-il soutenu si longtems & n'a-t-il été débité d'un ton si affirmatif qu'à présent. Les Lettres de Londres du 17. Juin en sont remplies. "Les Américains (y est-il dit) commencent à penser sérieusement à la Paix, à mesure que le danger approche: Il y a beaucoup à espérer des ouvertures d'Accommodement, faites depuis peu de la part du Congrès: Le Général Lee a fort contribué à le disposer à la réconciliation; & ses bons offices à cet égard lui mériteront son pardon. Le Conseil du Cabinet, qui s'est tenu le 12. au Bureau du Lord Suffolk, & auquel tous les Grands-Officiers de l'Etat ont assisté, a délibéré sur ces Propositions jusques près de minuit; & tous les Membres du Conseil-Privé, qui sont liés avec le Ministère, ont été invités à assister aux Conférences, qui se tiendront sur le même objet. On assure même positivement aujourd'hui (17. Juin,) qu'il est arrivé avis par la voie d'Irlande, que les Préliminaires sont réglés, & que l'on est convenu d'une Suspension d'Armes, jusqu'à ce que les Frères Howe aient reçu des Instructions sur les conditions définitives de la Pacification: On doute pourtant de l'authenticité de cette Nouvelle." Pour mettre nos Lecteurs mieux à portée de l'apprécier, nous insérerons ici une Lettre, écrite par un Américain présentement en Europe, & dont on nous a envoyé Copie: En voici la Traduction.

J'apprens, MON AMI, que les Emissaires Britaniques s'évertuent à faire courir dans vos Quartiers les bruits d'un Accommodement entre le Congrès & la Grande-Bretagne: Ils le font également ici. Depuis longtems je suis convaincu, qu'il n'y a chose si étrange qu'ils n'entreprennent, bruit si incroyable: auquel ils ne donnent cours, pour parvenir à leurs fins. Les derniers Avis authentiques qu'on a, soit de la part du Congrès ou de la Nouvelle-York, ne sont guères les 10. Avril. Alors il n'y avoit pas l'ombre d'un Accommodement. La seule ouverture, qu'on eût faite, aboutit à une insinuation, de la part du Général Lee, du desir qu'avoit le Chevalier Howe de renouer avec le Congrès, pour tâcher d'en venir à un Traité; ouverture, à laquelle le Congrès avoit répondu, qu'il ne vouloit ni conférer ni traiter aussi longtems qu'on ne reconnoitroit point l'Indépendance de l'Amérique.

En voila assez pour faire voir, combien peu de fond il y a à faire sur de pareilles assertions. — MON CHER AMI! j'ai vu arriver des choses si extraordinaires, si peu prévues, si peu des conduites si étranges, qu'il n'y a presque plus rien qui m'étonne: Et néanmoins, il arrivoit, que les deux Peuples en Guerre s'accommodassent, tandis que le Congrès auroit encore la plus foible espérance de secours étranger, ma surprise, je l'avoué, seroit extrême. Cependant, s'il est vrai, comme on le soutient positivement, que le Ministère Britanique soit assuré, que les Etats-Unis ne seront soutenus par aucune Puissance Européenne dans leur Projet d'Indépendance, & si l'on peut porter le Congrès à le croire aussi, où est l'Homme qui puisse être surpris de voir en ce cas les Américains prêter l'oreille à des conditions avantageuses & entrer en composition, plutôt que de se hasarder plus longtems à lutter contre la plus formidable Puissance de l'Europe & contre ses Alliés, sans espoir d'avoir, de leur côté, des Amis qui s'avouent & les soutiennent? Ou plutôt ne seroit-ce pas étonnant, qu'ils continuassent une guerre, que personne ne se feroit d'appuyer? — Mais, avec tout cela; je connois trop en mes Concitoyens & les principes qui les animent, pour penser qu'ils s'accommodent jamais des conditions au-dessous de l'Indépendance, quoique sûrement tout autre Peuple, dans la même situation, accepteroit les offres qui leur ont été faites.

N'imputez point à vanité ce que je viens d'avancer: Je suis bien éloigné de vouloir exalter à Nation aux dépens de toutes les autres. Mais nous sommes un Peuple neuf, ayant certaines notions tout-à-fait nouvelles, ou si longtems oubliées, si peu préconisées, si ce n'est dans les spéculations de quelques Philosophes, qu'il est difficile & peut-être impossible de nous comparer avec quelque autre Peuple que ce soit. Une raison déçagée de préjugés & le simple sens commun mettront le petit nombre en état de juger: La foule, à son ordinaire, s'en rapportera à l'événement. Je ne me mêle volontiers ni de décider ni de prédire; mais je veux bien, au hasard de perdre tout mon crédit, vous assurer, qu'il n'y aura aucun Accommodement quelconque, ou, s'il s'en faisoit un, que la Guerre en Europe en seroit la conséquence: Et je laisse à penser à ceux des Politiques, qui craignent d'offenser la Grande-Bretagne, tandis que l'Amérique seule occupe plus que ses forces naturelles, quelle seroit la chance d'une Guerre avec elle, si elle étoit en Paix, en bonne intelligence, ou même en Alliance avec l'Amérique. On a souvent fait peur au Monde de la prétention d'une grande Maison à la Monarchie-Universelle; l'Angleterre s'est épuisée pour s'y opposer & pour s'engager dans des Alliances, qui devoient mettre en état (pour me servir de l'expression ridicule & inintelligible de certains Politiques).



de tenir en équilibre la Balance des Puissances Européennes. Mais permettez à un Américain de dire son sentiment sur ce sujet ; il pourra du moins vous amuser.

Depuis le tems que, par une suite du Système féodal qui prévalut en Europe, tous les Seigneurs sont devenus Souverains, jusqu'à notre époque, le nombre des Royaumes & a tres Puissances indépendantes a constamment diminué. Remontez de trois Siècles ; comptez les diverses Puissances qui existoient alors ; comparez-les à ce qui en reste aujourd'hui ; jettez un coup d'oeil en avant ; & vous conclurez, que le tems n'est peut être pas loïn, où toutes ces Parties se réuniroient enfin en un seul Tout. Il ne se passe pas de Génération, pas de Guerre, que l'on n'en voye anéantir ou plutôt engloutir quelque'une.

Mais dans quel point cet Empire Universel paroit-il vouloir se concentrer en Europe ? Sera-ce dans la Maison de Bourbon ? j'assure que non, toute formidable qu'elle est par ses liaisons & ses Alliances dans le Sud. Mais j'ose présumer que, si la Grande-Bretagne s'accommodé & se lie avec les Etats-Unis ; si par conséquent elle se rend maîtresse du Nouveau-Monde ; si elle se met en possession des trésors inépuisables des Indes-Orientales, en s'emparant des affaires de ces Contrées, comme elle le pourra en 1780. lorsque la Charte de la Compagnie laissera, à son expiration, & Territoire & Commerce à la disposition ; si elle restera de plus en plus son Allié de déjà trop étroite avec la Russie ; j'ose, dis-je, présumer, & il est aisé de prévoir, " que la Grande-Bretagne, l'Amérique, & la Russie unies commanderont non-seulement à l'Europe, mais au Monde."

La Russie, ainsi que l'Amérique, est un Etat nouveau, qui s'élève avec une rapidité surprenante. Sa consommation de Manufactures Britanniques, & ses retours en matières crues, croissent dans une progression, qui approche de celle des exportations & importations Américaines. Si tous ces objets alloient se concentrer en Angleterre, les richesses & la puissance de ce Royaume seroient sans pareilles dans les Annales du Monde. Enorme Colosse, un pied appuyé sur la Russie, l'autre affermi sur l'Amérique, elle chevaucherait (pour me servir de l'expression de Shakespeare) votre pauvre Europe ; & les Puissances, aujourd'hui les plus fières, obligées à ramper entre ses jambes, seroient l'une après l'autre réduites en poudre. Vous foudriez de ma prophétie ! Mais observez, qu'elle n'est que conditionnelle. Je crains moi-même, qu'elle n'ait le sort de tant d'autres ; qu'on n'y ajoute foi ; qu'on ne l'entende bien, qu'après que l'événement l'aura justifié. Semblable à mes bons Prédécesseurs du vieux tems, qui se mêlèrent de prophétiser des évènements désagréables, je m'efforce de prévenir celui-ci ; qui est possible ; ce non-dûr, le vœu de mon coeur, ma passion sera toujours, que l'Amérique soit à jamais exempt des intérêts & des liaisons politiques de l'Europe, autant que la Nature l'a déjà séparée de cette partie de la Terre ; & que le Commerce seul, libre, amical & indépendant, forme le noeud qui nous lie avec elle.

Quoique cette Lettre fasse penser, que l'Amérique-Unie ne reçoit aucun secours avoué par le Gouvernement d'Europe, il est cependant plus que vraisemblable, qu'elle a des liaisons avec cette partie du Monde. La Gazette de Charles-Town dans la Caroline-Méridionale, en date du 2 Avril, nous apprend, que l'Orislanne, Prégaté de 40. Canons, & un Chebec de 18. y étoient arrivés la veille de St. Malo, chargés de salpêtre, de dragée, de haches d'armes, & d'Habit pour l'Armée Provinciale : Ils avoient été achetés, par quelques Particuliers Américains actuellement en France, pour le compte du Congrès. La Gazette de New-York du 21. Avril rapporte, que le Capitaine Hammond, commandant le Roebuck de 44. Canons, avoit attaqué le 12, à la hauteur du Cap Hinlopen, un Vaisseau de 24. Canons, allant de France à Philadelphie, avec un chargement de Poudre, &c. qu'après quelques décharges ce Vaisseau avoit sauté : que tout ce qui étoit à bord avoit péri. Mr. de Vaux, Colonel au Service Américain, étoit fait le 28. Avril une chute de cheval à deux mils de Morris-Town, s'est blessé si dangereusement qu'il en est mort quatre jours après.

De PÉTERSBOURG, le 27. Mai. Depuis que la Cour est à Czarsko-Zelo, le Conseil s'y assemble régulièrement tous les Lundis ; & les Jedis il tient ses Séances en cette Résidence. Le Prince de Lobkowitz, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de Vienne, a eu le 18. de ce mois ses Audiénces de congé de l'Impératrice & de L. A. Impériales.

De STOKHOLM, le 6. Juin. Samedi dernier, le Roi déclara en Cour, qu'il avoit résolu de faire un voyage à Pétersbourg, & que son départ étoit fixé au 9. de ce mois. Sa Majesté sera accompagnée du Sénateur Comte Ulric Scheffer, Président de la Chancellerie, & du Sénateur Comte Pesse, qui a résidé plusieurs années en qualité d'Envoyé-Extraordinaire du Roi en Russie. Outre ces deux Seigneurs, sa Suite ne consistera qu'en deux Chambellans, le Premier-Secrétaire, le Premier-Médecin, & un fort petit nombre de Domestiques. Elle fera le trajet jusqu'à Abersförs en Finlande sur le Chebec le Biörn-Faristida, que montera pendant ce tems le Général de Trolle, Commandant de l'Escadre des Galères, avec un Détachement des Gardes du Corps : Ce Chebec sera escorté par deux Galères jusqu'à Abersförs, où S. M. s'embarquera sur l'un de ces Bâtimens, qui la transportera à Pétersbourg. On croit, qu'il



sera de retour ici vers la fin de Septembre. Ce Voyage a fait commander les ordres, qui avoient été donnés à notre Garnison, de former de nouveau cette année un Camp dans les environs de cette Capitale; & l'on a rapporté ici toutes les Tentes, qui étoient déjà dressées. Le Camp de *Scanie* n'aura également pas lieu; & le Duc de *Sudermanie*, qui devoit s'y rendre, restera ici, pour commander pendant l'absence du Roi.

Les Lettres de *Christinehaven* nous apprennent, que, malgré la fureur des flammes, l'on est parvenu à sauver l'Eglise & les autres Bâtimens publics, à l'exception de l'Hôtel de Ville & de celui du Poids, du terrible Incendie qui a mis en cendres le 25. Mai la plus grande partie de cette Place; célèbre par son Marché de fer: Il a duré 12. heures. Les Habitans ont éprouvé la charité la plus active de la part de ceux des endroits voisins.

De *VIENNE*, le 11. Juin. L'Electeur de *Trèves* & la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Sœur, ont passé le 6. par cette Ville, pour rendre une visite au Duc de *Saxe-Teschen*, leur Frère, qui a été indisposé, mais qui est actuellement en convalescence, après deux saignées qu'on lui a faites. L'Impératrice-Reine, qui a aussi été quelques jours à *Presbourg*, en revint avant-hier au Château de *Schönbrunn*.

A l'occasion de quelques Chariots, chargés d'Espèces d'or & d'argent, qui sont arrivés ici depuis peu sous une forte Escorte militaire, l'on a appris que l'on a déjà commencé à rebâtir la Ville de *Cremnitz*, détruite par le dernier incendie.

De *FRANCFORT*, le 18. Juin. On écrit de *Vienne*, que le Général d'*Althan* en est parti, pour aller rétablir la tranquillité en *Moravie*. Les Payfans, qui y ont fait paroître de l'inquiétude, sont, dit-on, des restes des anciens *Frères Moraves*, peu instruits des Dogmes du *Luthéranisme*. L'affaire ne semble pas importante: Cependant, selon quelques Avis, plusieurs de ces Mécontents quittent leur Pays, pour aller s'établir dans la *Prusse-Orientale*.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 17. Juin.

Le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'*Irlande*, aint envoyé ici par un Exprès les Dépêches, qui avoient été apportées de *New-York* à *Clyde* par le Bâtimen l'*Ulysse*, le Lord *Germain*, qui s'étoit rendu le 9. de ce mois à sa Terre de *Stoneland* au Comté de *Suffex*, revint d'abord en Ville sur l'avis qu'il en eut, & se rendit à *Kew*, pour remettre au Roi ces Dépêches, arrivées le 12. au soir. Un Messager reçut en même tems ordre de se tenir prêt à partir pour *Portsmouth*, où le Gouvernement tient depuis peu un Bâtimen constamment en état de faire voile dans le moment pour l'*Amérique*. Aujourd'hui, il est encore arrivé au Bureau du même Ministre des Lettres du Général *Howe*, apportées par le Vaisseau, le *Sceptre-Royal*, entré à *Corke* en *Irlande*. Les Troupes *Britanniques* n'avoient pas encore quitté *New-York* le 14. Mai. Environ 2000. Hommes étoient à bord des Bâtimens de transport destinés, à ce que l'on croit, pour aller brûler de nouveau quelques Magasins. Une Lettre de la même Ville, du 11. Mai, s'énonce en ces termes. Le Général *Howe* se trouve encore ici; mais, tous les préparatifs étant presque achevés, il entrera en Campagne dans 5. ou 6. jours. L'on a apprêté 170. Bateaux, qui peuvent être transportés en Chariots à 4. Chevaux, & un grand nombre de plus petits, que 2. Hommes sont en état de porter, & qui sont construits de façon à pouvoir se joindre & former un Port de Bateaux, sur lequel nous nous proposons de passer la *Delaware*. Les Vaisseaux & les Frégates ont aussi ordre de se tenir prêts pour une Expédition secrète. L'on croit généralement, que la Flotte remontera la *Delaware*, pour faciliter les opérations de l'Armée. On a publié ici une longue Lettre, datée de *New-York* le 15. Avril, & contenant la Relation de la croisière du Commodore *Hotham*, qui commande les trois Frégates, stationnées à l'embouchure du Fleuve que nous venons de nommer. Parti de *Rhode-Island* le 13. Janvier, il avoit croisé quelque tems sur la Côte de *Virginie*, où il avoit même fait une descente. Le *Preston*, Vaisseau de 30. Canons qu'il montoit, y échoua le 23. Février; mais les Frégates, le *Phénix* & la *Brune*, étant arrivées heureusement à son secours, il fut remis à flot. Le *Scorbut*, qui régnoit avec fureur à bord du *Preston*, & dont le Commodore *Hotham* étoit lui-même malade, l'avoit obligé à quitter ce Navire, pour arborer son Pavillon à bord de la *Daphné*, Frégate de 20. Canons, & à renvoyer le *Preston* à *New-York*, où il débarqua à son arrivée cent de ses Matelots & 45. Marines, tous extrêmement malades du *Scorbut*.

Par les mêmes Bâtimens de transport, on a reçu des éclaircissemens ultérieurs sur l'Expédition de *Danbury*. Suivant une Lettre, apportée par le Vaisseau l'*Anne-Marie*, cette Expédition a été plus malheureuse qu'on ne l'a d'abord rapporté, les Listes des différens Corps ayant prouvé, qu'il y avoit eu beaucoup de tués & de blessés, & un nombre d'égarés. Les Provinciaux Royalistes ont, dit-on, le plus perdu, parce qu'ils ne sont pas si bien disciplinés



que les Troupes régulières. D'autre part, il y a eu un grand carnage parmi les Américains, sur-tout à la dernière charge faite par le jeune Major *Stuart*. Un Avis, qu'on assure être authentique, donne sur cette affaire des détails, qu'on n'a pas encore vus. Les voici.

Le Général *Howe* ayant été informé, que Mr. *Washington* avoit quelques Magasins très-considérables dans *Cortland's-Manor*, [partie Septentrionale de la Province de la *New-York*]. Il voulut les détruire, comme le moyen le plus efficace de mettre l'Ennemi à l'étroit pour l'ouverture de la Campagne. L'objet étoit important, mais il échoua dans l'exécution. Mr. *Howe* fit d'abord remonter la Rivière de *Hudson* à un Détachement, qui n'effectua rien: Il envoya ensuite le Gouverneur (à présent Général) *Tryon*, avec deux mille Hommes, dont 500. étoient des *Ecoffois* & des *Irlandois*, qui avoient joint le Général *Howe* depuis son arrivée à *New-York*: Il fit remonter la Rivière Orientale à ces Troupes. Elles débarquèrent à *Norwalk*, & marchèrent sans opposition jusqu'à *Ridgefield* & *Danbury*, où le Général *Howe* avoit eu avis que les Américains avoient formé deux gros Magasins, tirés de leurs amas principaux dans *Cortland's-Manor*. Cette information fut trouvée fautive; car, lorsque le Général se fut avancé jusqu'à *Ridgefield* & *Danbury*, il ne put découvrir rien de ce qui ressemble à un Magasin, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à une quantité de Rum cachée dans un Bois. Les Tonneaux furent défoncés. Dans quelques Maisons, tant à *Danbury* qu'à *Ridgefield*, on trouva du Sucre, du Rum, &c. A l'effet de les détruire le plus promptement possible, on mit immédiatement le feu à toutes ces Maisons: Les malheureux Habitans n'eurent pas le tems de sauver le moindre de leurs Meubles ou autres Effets. En deux endroits les flammes furent si rapides, qu'une Femme & deux Enfans furent brûlés dans une seule Maison; & que dans une autre la Femme d'un Soldat Provincial, ses deux Enfans & sa Mère, périrent également au milieu du feu. Il est d'autres particularités de cette Expédition, sur lesquelles l'excès même de leur horreur impose le silence. Les Américains n'ayant point de Troupes dans l'une ni l'autre de ces Places, elles furent presque entièrement consumées. Après qu'on eut achevé leur destruction, il fut résolu de retourner aux Vaisseaux; mais la Milice Américaine, qui observoit les mouvemens des Troupes Royales sur la Rivière de *Hudson*, ayant eu avis de la marche à *Danbury* & *Ridgefield*, se hâta d'aller au secours de ces Villes. Elle arriva trop tard pour être d'utilité à leur conservation; & en conséquence elle se contenta de gagner, par une marche forcée, les deux flancs de la route, par laquelle les Troupes Royales devoient se retirer vers leurs Vaisseaux. Il s'ensuivit une espèce de Combat de retraite, dans lequel l'on souffrit beaucoup des deux côtés. On pourra juger en quelque façon du feu qui fut fait, si l'on apprend, que les Troupes Royales avoient soixante cartouches par tête lorsqu'elles débarquèrent; qu'elles n'eurent pas d'occasion de tirer un seul coup avant la retraite; & que, lorsqu'elles remontèrent dans leurs Chaloupes, elles n'avoient pas une seule Cartouche de reste. Les Soldats étoient si excessivement las, si harassés d'une marche aussi longue que difficile & fatigante, que, lorsqu'ils arrivèrent sur le rivage, les Matelots furent obligés d'en prendre la plupart dans les bras, pour les mettre dans les Chaloupes. S'il fût arrivé quelque accident à celles-ci ou aux Vaisseaux, tel qu'une Tempête, &c. les Troupes auroient été faites inévitablement Prisonnières de guerre ou taillées en pièces. Leur perte est de 380. à 390. tués, blessés, ou égarés, outre tous les Chariots, qu'elles avoient pris avec elles pour fourager, & dont elles n'ont pas ramené un seul. Le tout a fait une misérable Expédition: Elle n'a servi absolument à rien, si ce n'est à aigrir encore davantage. Il n'y avoit pas de Magasin pour l'Armée ennemie: Ce qu'il y avoit, on peut l'appeler en quelque façon un Amas de Provisions du Pays, quoiqu'encore à peine méritoit-t-il ce nom. Il y a une centaine de tels Magasins en différents endroits. Le Général *Tryon* avoit été choisi pour cette Expédition dans l'espérance, que son apparition dans le Pays auroit attiré quantité d'Habitans pour le joindre: Mais l'on fut trompé dans cette attente: Il n'a aucune influence au-delà de *New-York*. Le Général *Howe* a grande difficulté de Fourage. C'est l'opinion la plus générale à *New-York*, qu'il n'ira point à *Philadelphie*. Il a rassemblé assez de Bâtimens pour transporter toute son Armée: L'on ne sçait, s'il a dessein d'aller dans la Baye de *Cheapeake*, & de faire une diversion de ce côté-là, ou de remonter la Rivière de *Hudson* & de forcer la jonction avec le Général *Carleton*; mais l'on croit, qu'il suivra cette année l'un ou l'autre de ces Projets. Au jugement de tous ceux qui ont quelque intelligence, l'impossibilité de conquérir l'Amérique se développe tous les jours de plus en plus. Les Lettres particulières du Général *Howe* au Ministère ne sont pas exemptes d'insinuations de cette espèce.

L'Administration a reçu l'avis certain, que le Sr. *Cunningham* & son Equipage ont été non-seulement remis en liberté à *Dunkerque*, mais qu'ils y équipaient même un autre Armateur, à bord duquel ils s'embarqueroient au *Havre-de-Grace*.

De LEIDE, le 23. Juin. La place nous manque pour donner cet Ordinaire les Nouvelles de *Constantinople* du 17. Mai. Elles portent entre autres, que la nouvelle Fonderie de Canon, construite à *Haskieui* sous la direction du Baron de *Tott*, avoit été reduite entièrement en cendres la veille, par l'imprudence des Ouvriers.





NUMERO LI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 27. Juin, 1777.

De LONDRES, le 20. Juin.

**L**E bruit d'une Pacification avec l'Amérique, si général & si accrédité il y a trois jours, est presque entièrement tombé, ou du moins ce qu'on en dit est si vague, si contradictoire, qu'il prouve l'embarras de ses Auteurs. Suivant les uns, il est vrai, que le Congrès a envoyé au Chevalier *Howe* des Propositions d'Accommodement, mais d'une teneur qui les rendoit absolument inadmissibles, & les faisoit regarder comme uniquement destinées à gagner du tems; de sorte que le Général *Howe* ne pensoit qu'à poursuivre ses opérations. D'autres prétendent au contraire, que ces ouvertures n'ont pas été si absolument à rejeter, puisque plusieurs Conseils, tenus à la Cour, les ont eus pour objet: Ils ajoutent, qu'il y a eu de vifs débats dans le Cabinet; que plusieurs des Membres ont insisté de la manière la plus forte sur la nécessité d'entamer au plutôt une Négociation; mais que la pluralité a décidé que, les Propositions du Congrès exigeant des concessions qu'on ne sauroit accorder, on ne pouvoit entrer en discussion sur leur contenu. Au milieu de cette incertitude, l'absence du Lord *North* prouve, qu'il n'y a actuellement point d'affaires importantes sur le tapis. Ce Seigneur se rendit il y a dix jours à sa Terre au Comté de *Somerfet*; & il se trouve à présent avec son Epouse aux Eaux de *Bath*.

SUITE de l'EXTRAIT des DÉBATS  
dans la Chambre des SEIGNEURS,  
le 30. Mai.

Lorsque le Comte *Gower* eut terminé son Discours, le Duc de *Grafton* se leva pour lui répondre: Il commença par féliciter Mylord *Chatbam*, la Chambre, soi-même, & la Nation entière, de la démarche, que le Patriotisme avoit engagé ce Seigneur à faire, malgré l'état de foiblesse de sa santé. Il s'applaudit du grand nombre d'Auditeurs, qui se trouvoit dans la Chambre, affluence qui prouvoit, dit-il, que le Peuple n'avoit pas oublié les obligations, que la Patrie avoit à ce Grand-Homme, dont le rappel au timon des affaires étoit le seul moyen de sauver la Nation de sa destruction certaine.

Après ce Préambule, il entra dans la discussion des argumens du Comte *Gower*, qu'il insinua lui avoir été fournis par un Seigneur de beaucoup d'habileté & de crédit. L'on connoit, dit-il, sa capacité & son Influence; & rien n'est plus facile aux Seigneurs de son Parti que de broder sur le fond qu'il leur prête. On croit généralement, qu'il a eu en vue le Comte de *Mansfield*, qu'on regarde comme l'âme du Cabinet actuel. La première assertion de Mylord *Gower*, que le Duc de *Grafton* combattit, furent les vûes d'Indépendance, que celui-ci attribuoit aux Colonies, dès le commencement de la contestation. " Je ne parle pas, dit-il, des intentions de quelques Individus ambitieux & téméraires; je ne considère que les professions publiques, que l'Amérique a faites dans ses Représentations, particulièrement dans la Requête, présentée par le Gouverneur *Penn* au Lord *Dartmouth*, qui l'a remis devant la Chambre, par ordre du Roi."

Il demanda, qu'il lui fût fait lecture des Régères de la Chambre, du 10. Novembre 1775, jour auquel Mr. Penn fut appelé à la Barre des *Seigneurs*. On le lui accorda après quelques difficultés. Lecture faite de l'examen & des dépositions du Gouverneur Penn, qui y étoient contenues, le Duc reprit la parole. "Ce Gouverneur, dit-il, *Anglois* de naissance, dégagé de tout esprit de Parti, Chef de la Province la plus florissante, la plus peuplée de tout le Continent *Américain*, résidant dans la Ville même, où le Congrès, Auteur de la Requête, tenoit ses Séances, connoissant personnellement presque tous les Membres de cette Assemblée, parfaitement instruit de l'état & des dispositions du Peuple sous son Gouvernement, exactement informé de ceux de chaque Province sur le Continent, sans prévention ni penchant quelconque, si ce n'est peut-être contre l'*Amérique* & non en sa faveur, — ce Gouverneur affirma sous serment, que le Congrès n'avoit aucune idée d'*Indépendance*, pas même la plus éloignée, & protesta, d'après sa propre connoissance, que personne sous son Gouvernement n'en avoit formé le Projet, ni (autant qu'il sçait) ailleurs, à l'exception d'un très-petit nombre de Particuliers factieux, violens, téméraires, & ambitieux, comme il n'en manque jamais dans les troubles Civils. Cependant on refusa tout crédit à ce témoignage si digne de foi; on persista à attribuer aux Colonies des desseins d'*Indépendance*, lesquels n'existoient qu'ici dans l'esprit & les discours de quelques Individus, qui eurent assez d'influence & d'artifice pour se faire croire & obéir. On refusa pareillement, pour le malheur de ce Pays, d'ajouter aucune créance aux assurances, que donna le même Gouverneur de l'unanimité générale du Peuple, de ses forces & de ses ressources: On se laissa entraîner par des gens, qui, à titre de leurs Places, auroient dû avoir soin d'être mieux informés. — Le jour, MY LORDS, que le témoignage du Gouverneur Penn a été négligé, qu'une Requête, respirant les sentimens les plus purs, les plus sincères, de fidélité & de respect, tant pour Sa Majesté que pour le Parlement, & contenant la déclaration de treize Colonies grandes & florissantes, qui méritoient du moins quelque égard, a été rejetée avec des marques de dédain & de mépris, — ce jour a été l'époque de nos présens malheurs. Le Peuple de l'*Amérique*, se voyant négligé par son Souverain, méprisé, foulé aux pieds par le Parlement, & qu'il ne lui restoit d'autre alternative que la soumission absolue ou l'*Indépendance*, a été forcé à choisir la dernière. Ce fut à cette époque, que je me suis efforcé d'adoucir la rigueur de l'Administration: Je priai, je suppliai; & mes instances aiant été rejetées, je demandai avec ardeur qu'on s'informât du moins des Forces, que nous pouvions opposer aux Colonies. Echoquant dans l'une & l'autre de mes prières, je fus forcé par ma mauvaise santé à quitter la Ville, avant que cet Acte aussi peu politique que cruel, qui défend le Commerce de l'*Amérique*, eût passé. — Dans l'état délabré où se trouvent mes forces, il n'y a eu que

la nécessité de prendre une Résolution, qui conduise le plutôt possible à un Accommodement, qui a pu m'engager à venir aujourd'hui dans cette Chambre; mais, quand même je ne conserverai qu'une jambe pour me traîner, aussi longtems que je jouirai d'un esprit sain & capable d'exprimer mon attachement à ma Patrie, je ne manquerai jamais dans une occasion comme la présente de vous presser, de vous conjurer d'agréer enfin quelque moyen de conciliation, qui puisse détourner la destruction imminente, qui nous menace de tout côté."

(La Suite ci-après.)

ACTIONS; Banque, 133 & un quart. Indes, 167 & demi. Sud, 94.

De LEIDE, le 25. Juin.

Dés Avis, reçus de *Dunkerque* en droiture, avoient déjà confirmé la semaine dernière la relaxation du Capitaine *Cunningham*, commandant l'Armateur, la *Surprise*, & de son Equipage. On avoit reçu la même Nouvelle à Londres dès le 4. de ce mois; (ainsi que nous l'avons dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. XLVII.) Cependant le Lord *North*, qu'on a tout lieu de supposer bien informé, aiant positivement assuré la Chambre des Communes, dans la Séance du 14. Mai, que ces Marins seroient jugés & punis comme Pirates, on a eu en Angleterre beaucoup de peine à croire le contraire; & dans les Papiers de Londres du 14. Juin on trouve encore de prétendus Extraits de Lettres de *Dunkerque* du 11. Juin, dans lesquels on donne comme une vérité assurée, "que *Cunningham* & ses gens étoient jusqu'ors en prison, gardés avec vigilance; & que, Mrs. *Franklin* & *Dean* les aiant désavoués, il seroit nommé une Commission pour les juger." Mais enfin on a cessé de se déguiser la vérité après la réception d'une Lettre, que le Sr. *Jacques Clements*, Agent des Paquets-bots à *Harwich*, écrivit le 14. au Lord le *Despencer*, Général-Maitre des Postes, & dont voici l'Extrait.

Le Maître d'un Bateau Pêcheur, arrivé hier ici de *Dunkerque*, m'informe, qu'il a vu *Cunningham* & son Equipage en pleine liberté, avant-hier: Ils étoient occupés à faire l'essai de quelques Canons, dans le dessein de les mettre à bord d'un gros Cotter de 130. tonneaux: Ce Bâtiment seroit conduit par des Marins François jusqu'au Havre, où *Cunningham* & ses gens seroient par terre, pour y achever son armement. Le même Maître déclara avoir vu à la Rade de *Dunkerque* un Brigantin, qui avoit pris à bord de la Poudre, des petites Armes des Munitions, &c. pour l'usage de ce Cotter. C'est un Navire peint bleu & jaune, construit pour la Contrebande, & qu'on dit être excellent voilier. *Cunningham* lui dit, que les Pièces



qu'il essayoit, étoient destinés à en faire usage sur ce Bâtiment; qu'il seroit bientôt maître d'un second Paquet-bôt de Harwich; dont il ne doutoit point de faire une Prise légale. Cela fut confirmé le même soir par l'Equipage dans une Maison publique. J'ai cru convenable de vous donner cette Nouvelle, ne doutant point qu'on ne fassé les démarches nécessaires pour arrêter les entreprises de cet audacieux Pirate. Son Vaisseau sera monté de 20. Canons & de 50. à 60. Hommes d'Equipage.

Cette issuë d'une affaire, qui a fait beaucoup de bruit, pourra donner lieu à de nouvelles plaintes: Selon des Lettres de Paris du 20. Juin; l'Ambassadeur Britanique en a porté à la Cour de Versailles au sujet de la rencontre entre des Matelots Anglois & Américains à Bordeaux, dont il a été parlé ci-devant (dans la Gazette N.º XLIV.) Les Fauteurs des premiers ont été mécontents de ce que des Matelots François ont protégé les Américains comme les plus foibles, & plus encore de ce que, pour terminer le Combat, on a mis les uns & les autres en prison. Malheureusement les Marins Anglois, Officiers & Matelots, donnent quelquefois eux-mêmes lieu à de justes griefs. On en verra l'exemple dans l'Extrait suivant d'une Lettre, qui nous a été adressée de Cherbourg en Normandie, en date du 16. Juin.

Je vous fais part, MONSIEUR, d'une aventure aussi rare qu'étrange, arrivée hier dans le Port de Cherbourg. Le Capitaine Jean Burnel, commandant le Corsaire Anglo-Américain, le Montgommery, du port de 20. tonneaux & de 18. Hommes d'Equipage, parti de la Virginie le 14. Avril, arriva dans ce parage le 6. Juin, conduisant devant lui la Bonne-Intelligence, du port de 120. tonneaux, Capitaine Bienvenu, de Guernsey, venant de Rotterdam, chargé d'Eau-de-vie de grain, & de Goudron, qu'il avoit pris à la vue du Port de Guernsey. Les deux Vaisseaux entrèrent dans notre Port à l'étonnement de tout le monde: Il s'augmenta par la générosité du Capitaine Américain, qui accorda aux vaineux un traitement au-delà de ce qu'ils pouvoient prétendre; & ce traitement paroissoit avoir lié de la plus intime amitié ces deux Officiers de Marine, qui ne se quittent plus. Mais l'indignation a fait place à l'admiration par la conduite, qu'on a tenuë envers ce généreux Marin. Hier, Dimanche 15. Juin, pendant qu'il étoit à dîner avec le Capitaine Bienvenu & le Pilote de la Patache, le George, commandé par un Officier de la Marine Royale Angloise, la conversation roula sur les Lunettes d'approche: Le Pilote, qui se donnoit au Sr. Burnel pour Commandant d'un petit Bâtiment Fraudeur, en vanta fort une, dont en conséquence celui-ci marqua un grand desir de faire l'acquisition. Le prétendu Capitaine Fraudeur promit de la lui

céder, moyennant cinq Guinéeés qu'il se faisoit coûté: Là-dessus, projet d'aller à son bord pour en faire l'essai: Il étoit mouillé dans l'Anse Ste. Anne, entre le Port Gallet & celui des Antels, au plus près de la Terre possible. Le Capitaine Burnel, joignant au desir de faire cette acquisition une tête très-échauffée par le vin, qu'il avoit cru versé par l'amitié, se décida à s'embarquer sur une Chaloupe du Port, conduite par un Pilote, deux Matelots, & sous le Pavillon François. Il étoit accompagné du Fils de son Armateur, du Capitaine Bienvenu, de l'Aubergiste, & de quelques Négocians de cette Ville, tous dans le dessein de se rendre à bord du Vaisseau Anglois, qu'on avoit eu soin de masquer. Il ne s'aperçut du piège qu'on lui tendoit que lorsqu'il fut dans l'impossibilité de pouvoir l'éviter. En montant au Vaisseau, deux Hommes le prirent par les bras, & le jetèrent à bord en le maltraitant. Il gagna dans le moment le devant du Bâtiment, & se jeta à la mer, pour rejoindre la Chaloupe, qui le retirera effectivement: Mais en même tems 30. ou 40. Soldats se montrent, armés de fusils couchés, en joue sur la Chaloupe, les Canons découverts & mêché en main, menaçant de la couler à fond, si elle n'arrive & se rend. Il fallut céder à son malheur. Le Capitaine Burnel a été mis aux fers; le Jeune-Homme Américain gardé dans la Chambre; & le reste renvoyé au Port de Cberbourg. Le Vaisseau a levé l'ancre & a fait voile vers l'Angleterre à environ 4. heures de l'après-midi.

Une Lettre de Rotterdam du 16. de ce mois nous avoit appris précédemment la prise du Navire de Guernsey en ces termes: Hier 15. on a reçu ici la Nouvelle, qu'un Armateur Américain de 4. Canons & 16. Hommes d'Equipage a pris le 5. à la hauteur d'Alderney un Vaisseau de Guernsey, commandé par le Capitaine Paul Bienvenu, sortant d'ici avec un chargement d'Eau-de-vie; & qu'il l'a conduit à Cherbourg, avec une autre Prise sortant d'Angleterre; ce qui a occasionné que 3. autres Vaisseaux de Guernsey ont passé le même jour & échappé à l'Armateur. L'on a promis à Guernsey une Récompense de 300. L. St. à quiconque pourroit prendre ce Corsaire; & l'on y arme deux Navires pour cet effet. C'est apparemment l'attribut de cette Récompense, qui a mis en campagne les Officiers de la Patache Britanique, le George, peu délicats sur le choix des moyens de réussir dans leur Expédition. Le Bâtiment même est encore dans le Port de Cherbourg. Une Lettre de Southampton du 13. Juin nous apprend, qu'il a été originairement une Chaloupe de Pilote de Maryland, servant à faire le trajet de la Baie de Chesapeake; mais que le Sr. Burnel, ne pouvant continuer sa profession à cause des troubles actuels, l'avoit fait équiper en Armateur; & que, pourvu d'une Commission du Congrès, il s'étoit hazardé sur



une si frêle Barque à traverser l'Océan & à enlever de gros Vaisseaux à la vuë des Côtes d'Angleterre. Comme il avoit donné la chasse à quelques Bâtimens près de Southampton, plusieurs Cotters étoient sortis de Portsmouth, pour aller à sa poursuite. On menace le Sr. Burnel d'un sort rigoureux, parce qu'on le dit natif d'Angleterre; mais peu avant son malheur il a procuré à ses Compatriotes des Otages pour le traitement, qui lui sera fait. Le 4. Juin au matin, il entra dans le Port de Guernsey; & s'en étant retiré, à cause du feu

que fit le Château, il envoya le soir son Canot à une petite Isle près de Guernsey, d'où il enleva le Lieutenant de la Compagnie indépendante de Northey & l'Aide-Major de la Garnison, qui y prenoient le divertissement de la Chasse, & les conduisit à Chérbourg. Une Lettre de Guernsey, du 5. Juin, d'où nous tirons ce fait, ajoute, qu'on avoit député deux des principaux Habitans à Chérbourg, pour réclamer ces Officiers. Elle évaluë à 7. mille L. St. la Prise, que le Sr. Burnel fit le jour qui suivit cet exploit.

La Société Typographique de NEUCHÂTEL en SUISSE annonce une nouvelle Edition de l'ENCYCLOPÉDIE, in 4<sup>to</sup>. en deux Colonnes, qui contiendra 29. Volumes de Discours & 3. Volumes de Planches, actuellement sous presse chez PELLET, Libraire à GÈNÈVE, dont on fera une livraison en Août 1777.

Les Gens de Lettrés, qui dirigent cette nouvelle Edition, aiant observé que le haut prix de toutes les précédentes est l'effet nécessaire du trop grand nombre de Planches, offrent au Public une Encyclopédie, dont l'acquisition sera beaucoup moins dispendieuse. On y conserve toutes les Figures relatives aux Sciences exactes; on les distribue avec plus d'ordre & d'économie; & l'on ne retranche que celles qui se rapportent aux Arts, parce qu'elles sont inutiles en très-grande partie, & insuffisantes pour en faire connoître les divers procédés. On en usera de même à l'égard des Ornemens superflus, prodigués sans nécessité dans les Editions in Folio.

Mais, outre une diminution très-considérable dans le prix, cette nouvelle Encyclopédie réunit encore les avantages suivans : 1<sup>o</sup>. Les divers Supplémens, qui ont paru & qui parotront jusqu'à l'époque où cette entreprise sera achevée, seront fondus dans le Texte, & éviteront aux Lecteurs la peine d'ouvrir plusieurs Volumes différens pour un même Article. 2<sup>o</sup>. L'on reformera toutes les fautes d'Orthographe, de Géographie, de Chronologie, qui ont échappé aux Copistes ou aux Imprimeurs de l'Edition de Paris. 3<sup>o</sup>. L'on ajoutera à quelques Articles des morceaux, que leur rareté & leur utilité rendent précieux. 4<sup>o</sup>. Les trois derniers Volumes présenteront la collection de toutes les Planches nécessaires, précédées d'une explication.

On sait que la première Edition de l'Encyclopédie de Paris, la seule que le Public ait accueillie avec empressement, coûte, avec les Additions, plus de 1400. Liv. tandis que celle qu'on propose & qui n'en diffère que par quelques améliorations, imprimée d'ailleurs sur de très-beau Papier d'Auvergne, & avec un caractère neuf Philosophie, corrigée enfin avec le plus grand soin, ne coûtera que 344. Liv. Chaque Volume de Discours, en Feuilles, coûtera 10. Liv. Chaque Volume de Planches, aussi en Feuilles, 18. Liv. On payera en souscrivant 12. Livres; en recevant chaque Vol. de Discours, 10. Livres; en recevant chacun des deux premiers Volumes de Planches 18. Livres; en recevant le dernier Volume de Planches, 6. Livres.

#### AVIS TRÈS-IMPORTANT AU PUBLIC.

Le Mercure & le Sublimé corrosif, qu'on a employé de tout tems, n'a jamais été le vrai Spécifique pour la guérison des Maladies Vénériennes. Les accidens que ce cruel poison a occasionnés la perte de tant de millions d'Hommes qui sont périés par cet affreux traitement, ont mis dans le cœur le Sr. PASTEL, Chirurgien, de faire des recherches dans les Végétaux les plus rares pour détruire cette horrible méthode. Il y est enfin parvenu. Il a trouvé un Remède des plus assurés & des plus efficaces, dont il est seul possesseur, pour guérir non-seulement les Maladies Vénériennes les plus invétérées & abandonnées par le Mercure; mais il est encore spécifique dans les Maladies Chroniques, qui ont été de tout tems incurables; telles sont les Humeurs froides, le Scorbut, le Lait ripanda des Femmes, & les Dartres de toute nature, qu'il guérit, non d'une manière douteuse mais radicale. Ce Remède est encore unique pour détruire les Carnosités les plus enracinées. donnera la manière de s'en servir à ceux qui s'adresseront à lui. Les Personnes de Province sont priées d'affranchir leurs Lettres. Sa demeure est à PARIS, Ruë d'Anjou, la première Porte chère, en entrant par la Ruë Dauphine.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LI.

De LEIDE, le 27. Juin, 1777.

**D**E SMYRNE, le 7. Mai. Depuis le départ d'*Offoun-Abdoulah*, Pacha de *Jusseli-sar*, qui nous quitta le 7. du mois dernier, (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XLIII.) tout est rentré ici dans le calme; & l'on a suspendu la presse de Matelots & la levée de Soldats. Cet Officier, au lieu de marcher vers les Frontières de la *Persé*, a pris la route de *Broujse* sur la Mer de *Marmora*.

Il croise dans l'*Archipel* 2. Frégates, l'une de 24. l'autre de 22. Canons, & deux Chebecs, tous portant Pavillon *Modérois*: On les dit pourvus de Passeports *Maltois* & destinés à croiser contre les *Turcs*: Jusqu'à présent ils n'ont fait que rançonner quelques Bâtimens *Grecs*.

Des Lettres du *Caire* annoncent, que 5. à 6. Navires Etrangers sont arrivés des *Indes* par la *Mer-Noire* à *Suez*, avec de riches Cargaisons de Toiles, d'Epiceries, & d'autres Marchandises de prix. Si le Commerce de l'*Inde* repressoit ainsi son ancien cours, ce changement seroit très-désavantageux pour quelques Nations de l'*Europe*.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE du 17. Mai.

„ L'ordre, que la *Porte* a envoyé à *Dewlet-Guerai*, Chan fugitif de la *Crimee*, de camper avec sa Famille & sa Suite, consistant en 150. Personnes, à l'embouchure de la *Mer-Noire*, pour être ensuite conduit à une Terre près d'*Andrinople*, (comme il a été dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. XLVIII.) a éprouvé des difficultés de sa part. Il a demandé instamment, qu'il lui fût permis de se rendre à *Constantinople*, parce qu'il avoit des choses à communiquer au Gouvernement, d'il ne pouvoit confier à personne. La *Porte* ayant consenti à sa prière, il arriva le 11. au Village d'*Ingerli*, sur le Canal, où on lui a donné pour logement l'Hôtel de *Tabir-Aga*. Depuis a venu, plusieurs Grands s'y sont rendus, pour fonder *Dewlet-Guerai* sur les affaires importantes, qu'il prétend vouloir découvrir; mais ils ont échoué dans leurs tentatives. Le Chan continué de garder un secret impénétrable; & persisté à vouloir une Audience du Grand-Seigneur en personne. Il lui sera difficile de l'obtenir; & au cas qu'il réussisse, l'on dit qu'il sera obligé de se rendre au Serrail dans le plus grand *incognito*, apparemment parce que l'on craint l'effet, que son apparition pourroit produire dans la Capitale. Sa Famille & sa Suite ont été conduits en attendant à *Rodosfo*. ”

„ Depuis quelques semaines, les apparences de Paix n'ont pas augmenté. Le bruit s'est même répandu ces jours-ci, que les *Russes* ont détenu en *Crimee* une vingtaine de Bâtimens avec des chargemens de Grains, destinés pour cette Ville; & l'on assure que, sur les représentations faites à ce sujet à Mr. de *Stachieff*. Envoyé de *Russie*, ce Ministre a répondu, “ que, puisque la *Porte* refusoit aux Vaisseaux *Russes* le passage dans la *Mer-Noire*, sa Cour avoit jugé à propos d'user de Représailles. ” La Flotte du Capitan-Pacha mouille encore dans le Canal, sans que l'on sache au vrai sa destination. Son départ, qui avoit été fixé au 3. Mai, a été différé de sept jours, & n'a eu lieu que Samedi dernier. L'Amiral, prenant ce jour-là congé de sa Hautezse, fut revêtu, suivant l'usage, de la Pelisse d'honneur. ”

„ L'on assure, que le *Testerdar* ou Grand-Trésorier a été élevé à la Dignité de Pacha à trois veués, & nommé Commandant des Châteaux à l'embouchure de la *Mer-Noire*, & qu'au contraire le Grand-Ecuyer a été démis & envoyé en exil. L'ancien Grand-Visir *Deroisch-Mehemet-Pacha*, Prédecesseur immédiat du Premier-Ministre actuel, étant tombé malade en route pour se rendre à son Gouvernement de la *Carée* dans l'Isle de *Candia*, est mort dans celle de *Scio*. ”

De PETERSBOURG, le 20. Mai. On fait de grands préparatifs à la Cour pour la réception du Roi de *Suede*, qui est attendu vers la fin de Juin. La première entrevue entre l'Impératrice & ce Monarque aura lieu à *Peterhoff*. Le Comte de *Lafcy*, Ministre de S. M. Catholique, est revenu ici reprendre ses fonctions.

De GRISLEHAVEN EN SUEDE, le 3. Juin. Le Colonel Baron de *Flemming* & le Sr. *Lekeberg*, Courier du Cabinet, ont passé ici se rendant de *Stokholm* en *Finlande*. Leur mission est relative à un voyage, que le Roi va faire en *Russie*.

De STOKHOLM, le 10. Juin. Mr. de *Simolin*, Envoyé-Extraordinaire de *Russie*, qui voit été absent quelque tems avec un congé de sa Cour, étant revenu ici eut le 6. de ce mois une Audience particulière du Roi. Le lendemain, après qu'il y eut eu Cour & Dîner public, Sa Maj. s'embarqua à bord du Chebec, le *Biörn-Farnsida*, qui appareilla à environ 4. heures de l'après-midi. La Reine, le Duc & la Duchesse de *Sudermanie*, & un grand nombre de Personnes de la première distinction accompagnèrent S. M. jusques hors du Port, & revinrent le soir. Le rivage étoit couvert d'Habitans de tout rang; & au départ du Monarque le Château le salua de plusieurs décharges d'Artillerie. Comme le vent étoit favora-

ble, & n'a pas cessé de l'être le jour suivant, on compte que S. M. aura débarqué sur la Côte de *Finlande* dès le 8. au soir. Pendant son voyage, qu'on croit devoir être de deux mois, Elle gardera l'*incognito* sous le nom de Comte de *Gochie*, & se servira des Armes de cette Province. Cependant avant de partir Elle a informé les différentes Assemblées de l'Etat, que, par amour pour ses Sujets & dans la vuë d'assurer la tranquillité & le bonheur de son Royaume, Elle avoit résolu, de l'avis du Sénat, de rendre une visite amicale à l'Impératrice, de *Russie*; & qu'Elle avoit chargé le Duc de *Sudermanie*, son Frère, du Gouvernement pendant son absence. Les Revuës, que ce Prince auroit faites, se feront par le Comte *Frédéric Poffe*, Général-Major.

Les Chevaliers, qui ont remporté les Prix au Tournoi, sont: De la Quadrille du Roi, S. Maj. même; les Comtes *Stenbock & Persen*; les Barons *Oxenstierna, Stackelberg, Lantingshausen, Ehrenswärd, & Aminof*: De celle du Duc de *Sudermanie*, les Comtes *Emile Löwenhaupt & Horn*; les Barons *Wachtmeister, Ribbing, & Ralamb*, qui a eu le plus considérable

De LA POLOGNE, le 13. Juin. Tandis que les Avis qu'on reçoit de *Constantinople* ceux mêmes que la République a de la part du Chevalier de *Boskamp*, son Ministre à la Porte, ne cessent de donner les espérances les plus flatteuses pour la continuation de la Paix, les mouvemens des Troupes de part & d'autre nous font croire le contraire. On écrit de la *Podolie*, que le 29. Mai il entra à *Choczim* un gros Convoi d'Artillerie, de Boulets, de Poudre, & de Biscuit; Il fut suivi de 300. Maçons, d'un Corps de *Janissaires* avec ses Drapeaux & d'un autre Corps de *Millicé Ottomane*. Suivant leur rapport, l'on verra bientôt sur le *Dnieper* une Armée aux ordres de quelques Pachas, pourvuë d'une centaine de Canons, d'une grande quantité de poutres & de bois propre à faire des Ponts, &c. D'un autre côté, le Brigadier *Russe* de *Drevitz* a formé un Camp de 5. mille Hommes à *Fanow* à 5. miles de *Berdyszew*; & l'on attend encore 20. Régimens de la même Nation dans l'*Ukraine*. Toutes ces Troupes subsistent de leurs propres Magasins; & l'on en forme de nouveaux tant en *Volhynie* qu'en *Podolie*: Les frais n'en sont pas considérables, les Habitans étant bien-aisés de se défaire de cette manière du superflu de leurs Grains, qui sont à présent à très-bas prix, tant par l'abondance des dernières Récoltes, que par les difficultés qu'en efflue le débouché sur la *Vistule*.

De VIENNE, le 14. Juin. L'Impératrice-Reine est partie ce matin pour *Presbourg*, où Elle passera quelques jours. Sa Maj. ayant reçu récemment le Portrait de la Reine de France Elle a fait présent au Chevalier de *Ferrier*, qui l'a apporté, d'une magnifique Bague ornée de Diamans, & au Baron de *Bretonil*, Ambassadeur de Sa Maj. Très-Chrétienne, d'une Tabatière d'or, dont le Couvercle est orné des Chiffres de l'Empereur, de l'Impératrice-Reine & de L. M. Très-Chrétiennes, le tout enrichi de Diamans. L'Empereur, qui, en passant par la *Suisse*, restera quelques jours à *Genève*, est attendu le 5. ou 6. Août au Camp de *Syrie*.

De BERLIN, le 17. Juin. Le Roi est revenu en parfaite santé des Revuës de ses Troupes dans la *Nouvelle-Marche*, la *Poméranie*, & la *Prusse-Occidentale*. Mrs. de *Blumenthal*, de *Derschau*, le Baron de *Schulenburg*, & de *Görne*, ses Ministres d'Etat & de Guerre, si sont d'abord rendus suivant l'usage près de Sa Majesté à *Potzdam*.

\* \* De BONN, le 20. Juin. Le Sr. *Triklir*, excellent Violoncelle, eut l'honneur de jouer (à la demande de Son Alt. Em. El. notre très-gracieux Souverain,) le 8. de ce mois à l'Académie de la Cour, différentes Pièces de sa composition, à laquelle, ainsi qu'à l'exécution la plus précise & la plus brillante, Son Alt. a daigné applaudir à plusieurs reprises. Ce Prince, toujours Protecteur éclairé des Arts, a gratifié de plus le Sr. *Triklir* d'un Bijou très-précieux

De MALTE, le 11. Mai. Le Chevalier *Freslon* de la *Freslonière*, Major du Régiment de *Hainaut*, Infanterie, & député par les Etats de *Brétagne*, pour féliciter le Grand-Maitre sur son Election, est arrivé ici le 16. du mois dernier. Dès qu'il fut débarqué, Son Alt. Eminentissime le fit conduire au Palais *Carnero*, où on lui avoit préparé un Logement, & lui fit offrir une place à la table de ses principaux Officiers. Le lendemain, accompagné du Chevalier de *Besse*, Grand-Ecuyer, du Chevalier de *Calan*, Receveur, & du Chevalier de *Seytres* de *Cauumont*, Secrétaire pour les affaires de France; il se rendit dans un Carosse à six Chevaux: l'Audience publique du Grand-Maitre, qui l'attendoit dans son Appartement, au milieu d'une Cour nombreuse. Après avoir présenté à Son Alt. Eminentissime la Délibération si honorable de sa Patrie, il exprima les sentimens des *Bretons* dans un Discours, auquel le Grand-Maitre répondit avec noblesse & sensibilité. Tout le monde s'est empressé de faire au Chevalier *Freslon* l'accueil, que méritoient ses qualités personnelles & la Commission distinguée, dont il étoit chargé. Le Grand-Maitre lui a fait présent d'une superbe Tabatière d'or émaillée, ornée d'



très-belles peintures & de son Portrait; il lui a accordé en outre une grosse Pension sur une Com-  
manderie, vacante par la mort du Bailli de *St. Simon*, en attendant qu'il lui en puisse donner  
une dans le Prieuré d'*Aquitaine*, lorsqu'il aura fait ses vœux. Les Galères de la Religion  
étant parties le 3. de ce mois, aux ordres du Bailli de la *Brillane*, pour purger le Canal des  
*Barbaresques* qui l'infestent, le Chevalier de *Freslon* s'y est embarqué pour repasser en *France*.

De LISBONNE, le 27. Mai. Le Roi paraîtra Jeudi prochain en public pour la première  
fois, au son des Cloches de la Ville & au bruit de l'Artillerie. Le Comte de *Porte* a été fait  
Grand-Maître de la Maison de ce Prince, & Don *Pierre da Camara*, son Grand-Ecuyer.

Le Marquis d'*Alorna*, à qui la Reine avoit défendu par un Décret de paroître à la Cour,  
avant de s'être justifié du Crime d'*Inconfiance*, qui avoit été le motif de son emprisonnement  
sous le précédent Règne, vient d'être pleinement justifié par un second Décret de Sa Majesté,  
rendu d'après le Jugement des Magistrats, qui avoient été chargés d'examiner son affaire,  
conjointement avec le Procureur-Général de la Couronne, & qui ont déclaré unanimement,  
qu'il n'existoit point de preuves, qui pussent le faire soupçonner d'aucun délit. En conséquen-  
ce, Sa Maj. l'a rétabli dans tous ses Honneurs & Privilèges & dans la possession de tous les  
Biens, dont il avoit été dépouillé pendant sa détention. Ce Seigneur s'est rendu aussi-tôt en  
cette Capitale, & a déjà eu l'honneur de baiser la main de la Reine & celle du Roi Don *Pierre*.  
Il a aussi été rendu un Décret, en faveur de *Mr. Antoine Freire d'Andrade-Inserrabodes*, an-  
ciennement Ministre de *Portugal* dans plusieurs Cours, & nouvellement sorti de prison, où il  
a été détenu pendant vingt ans. Par ce Décret, en date du 17. Mai, Sa Maj. le nomme  
Grand-Chancelier du Royaume, lui conservant en même tems la Charge de *Desenbargador da*  
*Paco*, pour donner sa voix au Conseil & en exercer les fonctions, lorsqu'il le jugera à propos.

De MADRID, le 10. Juin. Madame de *Vallabriga*, Epouse de l'Infant Don *Louis*, Frère  
du Roi, est accouchée le 22. du mois dernier, au Palais de *Cadalso*, d'un Fils, qu'elle se  
propose d'allaiter elle-même. Le Sr. *Brunel*, Accouchéur de la Famille Royale, s'étoit rendu  
à *Cadalso*, où il y a eu, à l'occasion de cette naissance, pendant trois jours des Réjouis-  
sances publiques. Le Prince nouveau-né & sa Mère jouissent d'une parfaite santé.

De PARIS, le 20. Juin. L'Empereur, qui n'est parti de *Brest* que le 12. de ce mois,  
y a tout examiné avec une application insatiable, mais il n'a voulu accepter aucune des Fêtes,  
qu'on desiroit lui donner. Pendant le séjour de ce Monarque à *St. Malo* il apprit, au  
moment d'aller se coucher, qu'il étoit logé dans la Chambre vis-à-vis la sienne un Négoc-  
iant, récemment revenu de l'Isle de *France* & très-instruit: Il le fit prier aussi-tôt de se ren-  
dre près de lui, & s'entretint avec lui une grande partie de la nuit sur le Commerce de l'*Inde*.

L'affaire du Collège d'*Auxerre*, qui a causé tant de difficultés, s'est enfin terminée au gré de  
M. l'Evêque. Dans la même Séance du 10. Juin, où le Parlement a fait l'enrégistrement de  
la Déclaration concernant les *Ex-Jésuites*, il a enrégistré, du très-exprès commandement du  
Roi, deux Déclarations, l'une portant Règlement pour les Religieux de la Congrégation de *Saint-*  
*Maur*, qui seront chargés de la Desserte des Collèges, l'autre portant Règlement pour le Collège  
d'*Auxerre*. (Nous en rendrons compte un Ordinaire suivant.)

De BRUXELLES, le 23. Juin. Tandis que l'Ambassadeur Britannique en *France* s'est  
plaint de la rencontre entre des Matelots de sa Nation & des Américains à *Bordeaux*, l'on ap-  
prend que le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne à *Londres*, a de-  
mandé la restitution de la Frégate *Françoise*, la *Seine*; chargée de Munitions de guerre, qu'un  
Navire Anglois a prise à la hauteur de la *Martinique*. Une Frégate de cette dernière Nation a  
été fort maltraitée dans le même parage par un Vaisseau de guerre François, en voulant s'em-  
parer d'un Bâtiment Américain sous son Canon.

De LEIDE, le 26. Juin. Dans notre dernier Supplément, nous avons inséré la Lettre d'un  
Américain, dans laquelle, en contredisant les bruits d'une Pacification, il expose les motifs  
qui, selon lui; doivent faire craindre pour l'Europe le succès de l'Angleterre dans la présente  
contestation. En revanche la Malle de *Londres* du 20. Juin a apporté Copie d'un Mémoire,  
qui y a paru & dans lequel on s'efforce d'exciter la jalousie de l'Europe contre l'Amérique-Con-  
fédérée. Dans cette vuë on y détaille, d'un côté, les avantages qui en résulteroient pour  
les Puissances Européennes, sur-tout pour la *Russie*, si on réussissoit à ruiner l'Amérique-Septen-  
trionale, & d'autre part les dangers, qui peuvent naître pour l'Ancien Monde de la popula-  
tion & du Commerce du Nouveau. " Les accroissemens de celui-ci, y dit-on, sont la  
perte de l'autre; & si l'on n'écrase la puissance naissante de l'Amérique, elle donnera un  
jour la loi à l'Europe. " Par le même motif, l'Asie, il y a deux mille ans, auroit dû être

vaster l'Europe, la punée, s'il est permis à celle-ci d'étouffer dans le berceau l'Amé rique, la cadette. Des raisonnemens de ce genre rendent bien peu vraisemblable l'assertion de ceux, qui prétendent que ce Mémoire a été remis, en forme de Lettre-Circulaire, par les Ministres Britanniques à ceux des Puissances Etrangères résidant à Londres. En supposant seulement, quel-le parte d'une plume Angloise, il est bien triste pour elle d'être réduite à la cruelle extrémité de vouloir animer l'Europe entière, les Rivaux mêmes de la Grande-Bretagne, à concourir à la destruction d'un Pays aussi étendu que florissant, qui naguères faisoit la force & la gloire de ce Royaume. La Compagnie Angloise des Indes a déclaré dans son Assemblée du 18. un Dividende de 3. & demi p. c. pour la demie-année d'Intérêt de ses Capitaux, échu le 24 Juin.

Nous avons été requis de placer dans notre Feuille l'Extrait suivant d'une Lettre, écrite de la Dynastie de Lauënbourg, District de la Poméranie-Prussienne, limitrophe à la Prusse-Occidentale.

Le 6. Mai a été pour la Dynastie de Lauënbourg un jour mémorable, où nous avons recon-nu avec la plus vive reconnoissance les soins paternels de notre auguste Souverain. Sa Maj. avoit donné ordre l'année dernière à Mr. de Brenckenhoff, Conseiller-Privé des Finances, de défricher le grand Marais, qui s'étend de la Ville de Lauënbourg jusqu'au Lac de Leba, & qui depuis son existence étoit resté, pour la plus grande partie, désert & inculte. Pour y parvenir, il fallut d'a-bord faire écouler, autant que possible, le Lac de Leba, dont le circuit est de 7. milles d'Allema-gne, & préparer à la Rivière de Leba & aux Eaux, qui tombent fréquemment par ce grand Marais dans le Lac, un écoulement nécessaire. A cet effet on avoit déjà commencé l'Automne dernier à creuser, sous la direction de Mr. de Brenckenhoff, un nouveau Canal depuis le Lac de Leba au-delà de cette Ville jusqu'à la Mer Baltique. Ce Canal, contre toute attente, réussit si bien, qu'on procura non-seulement au grand Marais un écoulement parfait; mais que même, par la profondeur qu'on y a trouvée, on a pu aisément établir une Navigation sur ce Canal, auquel on a donné le nom de Rivière de Brenckenhoff. Le 6. Mai étant le jour, auquel Mr. de Schöning, Conseiller-Privé des Finances, Président en Chef des Chambres de Guerre & des Domaines du Roi en Poméranie, devoit en faire l'Inspection, on voulut aussi y ouvrir solennellement la Na-vigation ce jour-là. Le Conseiller-Privé de Gentschow, étant allé quelques milles au-devant de Mr. le Président, le conduisit au son des Timbales & des Trompettes, & au bruit des dé-charges de l'Artillerie, vers l'endroit du Canal, où la première Noblesse, les Conseillers des Bailliaages, & les Grands-Baillifs de toute la Dynastie se trouvoient assemblés. L'ouverture de la Navigation se fit par un Navire chargé de Mairin, lequel, arrivant précisément dans ce tems du Lac de Leba, entra dans le Canal & aborda au Pont, qu'on, y avoit nouvellement construit. Un Vaisseau de Dantzic, de 50. à 60. Last, qui se trouva à la Rade près du Canal, devoit être chargé de cette même sorte de Bois de l'autre côté du Pont; mais le vent, qui étoit ce jour-là au Nord-Est, soufflant avec trop de violence, l'empêcha d'entrer dans le Canal; ce qu'il auroit pu faire très-facilement la veille, si le Maître du Vaisseau avoit profité alors d'un vent plus favorable. On observa d'abord, en présence de la nombreuse & brillante Assemblée, le découlement considérable du Lac, malgré sa grande étendue, & quoiqu'après qu'on eut com-mencé le 17. Novembre dernier à le saigner dans le nouveau Canal, les Eaux y fussent entrées au dégel en grande quantité & de tous côtés, ainsi que dans le Marais de Lauënbourg. On fonda ensuite par-tout la profondeur du Canal, que l'on trouva de 12. 10. 9. 8. & enfin, à l'em-bouchure de la Mer Baltique, de 6. piés; de sorte que, moyennant une Somme modique, l'on pourroit établir un Havre très-commode pour les cas de besoin à l'endroit le plus profond du Lac de Leba, & que tout le long des Côtes de la Mer Baltique il ne se trouveroit point de situation pareille ni plus favorable à ce but. L'on fut pénétré du sentiment de la Bénédiction Divine & de la sagesse de notre grand Roi, en considérant le peu de tems dans lequel un Ou-vrage aussi important avoit été entrepris & porté à sa perfection, avec un succès d'autant plus étonnant, que pas un seul des Experts dans ces sortes de travaux, ni aucun des Habitans les plus âgés qui habitent le bord de la Mer dans les environs, n'avoit voulu convenir de la réus-site ni même de la possibilité d'un pareil Projet. Après la Visite solennelle, on dîna dans la Ca-bane des Ustensiles à 4. Tables de 60. Couverts, au son des Instrumens de Musique; & , lors-qu'on porta la santé du Roi avec mille vœux pour sa conservation, l'air retentit tour-à-tour du bruit des Timbales & des Trompettes & de celui du Canon. Tout bon Patriote souhai-ta en même tems, que la Rivière de Brenckenhoff, qui présente des moyens si avantageux & si réels pour la prospérité d'une Contrée aussi éloignée que la nôtre, puisse s'accroître & s'améliorer de plus en plus.

Le passage du Duc d'Osstrothie par Bruxelles, que nous avons annoncé dans notre Supplé-ment du N<sup>o</sup>. XLIII. doit avoir été une méprise, puisque ce Prince n'est parti de Venise que le 3. Juin pour Milan. Le Duc & la Duchesse de Gloucester ont quitté la même Ville pour se rendre à Verone, où L. A. R. passeront 4. mois, & non à Salo, comme on l'a dit précédé-ment. Le 7. de ce mois à deux heures & demie de l'après-midi, on a senti à Rome deux fortes secousses de tremblement de terre, qui cependant n'ont causé que de la consternation.





NUMERO LII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 1. Juillet, 1777.

De la FINLANDE-SUÉDOISE, le 9. Juin.

**A**VANT-HIER, à 7. heures du soir, le Roi, notre Souverain, a passé la Forteresse de *Wäxholm*, qui l'a salué de 250. coups de Canon. Le 8. à 6. heures du matin, Sa Maj. arriva à *Elysevågberg* dans l'Isle d'*Åland*, & le midi à *Willemssund* à 5. lieues d'*Åbo* sur la Côte de *Finlande*, & à 36. de *Stokholm*. Elle a fait ce trajet en 17. heures; &, comme le vent a continué d'être favorable, ce Monarque a pu poursuivre son voyage sans interruption.

De VARSOVIE, le 14. Juin.

Le Roi a disposé récemment de la Castellanie de *Léopol*, vacante par la mort de Mr. *Morski*. De trois Candidats, qui lui ont été présentés par le Conseil-Permanent, Sa Maj. a choisi Mr. *Popiel*, qui a été remplacé, en qualité de Castellain de *Sierpsk*, par Mr. *Rosciszewski*, Juge Territorial du Palatinat de *Plocko*.

Le Colonel *Baciminski* est parti d'ici, pour aller recevoir sur la Frontière *Numan-Effendi*, Envoyé du Grand-Seigneur à notre Cour. Celle-ci a reçu par les Lettres de *Constantinople* du 17. Mai un détail circonstancié de la manière, dont Mr. de *Boscamp*, son Internonce à la Porte, y a célébré la Fête de *St. Stanislas*, dont le Roi porte le nom. Il a donné entre autres un grand Dîner de 44. Couverts, où se sont trouvés tous les Mini-

stres Etrangers, & auquel a succédé un Bal, dont le Chevalier *Ainslie*, Ambassadeur *Britannique*, a fait l'ouverture avec Madame de *Ludolf*, Epouse de l'Envoyé des *Deux-Siciles*. Mr. *Ainslie* & tous les Gentilshommes de sa Nation, qui avoient été invités à cette Fête avec un grand nombre d'autres Personnes de distinction, y parurent en grand gala. Le jour de l'*Octave*, Mr. de *Boscamp* donna encore un Dîner de 28. Couverts, suivi d'un Bal, qui dura comme le premier fort avant dans la nuit.

Le Département des Finances de la Couronne étant demandé, par une Lettre du 2. Mai, à la Commission du Trésor, si les Finances du Trésor de la Couronne pourroient être augmentées dans les circonstances présentes, & par quels Impôts, la Commission y a fait une Réponse, qui mérite d'être communiquée au Public, puisqu'on y trouve sur l'état de ce Royaume des détails, qui ne sont pas universellement connus. En voici la teneur.

**E**n faisant Réponse aux deux Questions proposées, il les faut séparer. Nous traiterons donc préalablement le premier Article: Si les Finances de la République pourroient être augmentées dans les circonstances présentes?

Le Projet d'augmenter les Finances par des Impôts est salutaire, s'il a pour but d'assurer la tranquillité de l'Etat, d'augmenter ses vraies forces, de donner de la vigueur au Commerce. Mais, sans ces vûes, l'augmentation des Impôts est une surcharge, publique, qu'

énervé le Citoyen, & le contraînt de diminuer son Capital, lequel consiste en Biens-fonds ou en Denrées, qui font l'existence du Commerce.

Dans tout Etat bien gouverné s'il y a quelque Ville, quelque Citoyen, dont les Finances sont en désordre, on lui donne les moyens de se refaire, on l'affranchit d'Impôts pour quelque tems, dans la vuë de le mettre en état de reprendre un jour des forces, de faire revivre son Commerce & son produit, & de le rendre par-là profitable à la Société. Il faut avouer, que l'Habitant de la Pologne a perdu plus que la moitié de son Commerce; car le produit de ce Pays, (sçavoir, le Blé, le Bois, le Chanvre, les Cuirs, la Cire, le Miel, le Saif,) payant le transit de la Douane de Prusse sur la *Vistule*, ne vaut pas la moitié de ce qu'il étoit payé en 1770. & 1772. Par conséquent les Revenus sont diminués; & par cette raison, si les Impôts étoient seulement au même taux qu'en 1770, le Citoyen seroit déjà surchargé plus qu'il ne l'étoit en 1770. ou 1772, puis que la Propriété, dont le Revenu étoit alors de mille Ducats, n'en rapporte aujourd'hui que cinq-cents, & paye cependant les mêmes Impôts. Ajoutons-y, que les Impôts, au lieu de diminuer, sont augmentés depuis 1773. malgré les tems de calamité; de façon que le Sujet paye quatre fois plus qu'en 1772.

En 1772. le Revenu du Trésor étoit de onze Millions six-cents quatre-vingts-neuf mille Florins Polonois. Aujourd'hui le Pays, qui a conservé le nom de Pologne, paye au Trésor la Somme de treize Millions huit-cents quarante-huit mille Florins. Revenons nous en même tems, que le Démembrement de la Pologne a fait perdre, en comptant les Sels & le produit du Commerce de la *Vistule*, la valeur de la moitié du Revenu de toute la Pologne. Ainsi le Citoyen, aiant plus d'Impôts à payer qu'en 1772. & moins de Revenus, étant obligé d'acheter le Sel qu'il vendoit autrefois, paye aujourd'hui huit fois plus que les facultés ne lui permettoient avant le Démembrement de 1773.

Aiant ainsi brièvement considéré les moyens du Sujet, il est bon d'ajouter une réflexion, que tout Citoyen, en donnant une certaine Rédevance à l'Etat, a droit de demander, que le reste de sa Propriété, de son Commerce, lui soit assuré, du moins au dedans. C'est une sorte de Contrat mutuel, qui doit subsister entre l'Etat & le Sujet. Celui-ci donne, supposez, la dixième partie de son Revenu, pour que les neuf autres lui soient assurées en plein. Le Citoyen de la Pologne, qui sûrement donne la cinquième partie, est-il assuré des quatre autres? C'est une Question à faire.

Avant le Démembrement, la Pologne avoit environ dix-mille Hommes de Troupes. Aujourd'hui elle ne compte que quatre-mille huit-cents Soldats effectifs; car le nombre augmenté des Régimens ne consiste que dans la multiplication des Régimens & dans l'augmentation des Officiers. Il est des Régimens, dont le Corps seul compose que de 80. Soldats & 18. Officiers, excepté encore l'Etat-Major. La Pologne avoit

alors deux Millions d'ames plus qu'aujourd'hui. A présent il y a moins d'Habitans, & plus de Jurisdiccions Civiles avec des Pensions, qui font la cause des Impôts.

La Pologne avoit avant l'an 1772. le produit du Sel, qui lui procuroit environ 300. mille Ducats par an. Aujourd'hui le même Sel n'étant plus un produit, & étant néanmoins absolument nécessaire, fait sortir annuellement la même quantité d'Argent hors du Pays. Difons plus; tout le Commerce actuel de la Pologne ne fait pas entrer autant d'Argent dans le Pays que le seul Sel en fait sortir. Qu'on y ajoute les autres Marchandises de première & seconde nécessité: On en conclura aisément ce qu'il y a à attendre pour un Gouvernement, dont les Dépenses surpassent les Revenus.

(Le reste ci-après.)

De PARIS, le 23. Juin.

La Reine est venue le 18. de ce mois en cette Capitale, pour assister à la première représentation de la Comédie de l'*Egoïsme*. Au moyen des corrections, que son Auteur, Mr. de *Cailhava*, y a faites en 24. heures, cette Pièce continuë de se jouer avec succès.

Quoique le travail sur le Régiment des Gardes Françaises se fasse avec le plus grand secret par M. le Maréchal de Biron, le Lieutenant-Colonel & le Major, le Public se flatte cependant de sçavoir, que ce Régiment institué par Charles IX. en 1563. & dont la composition a fort varié, sera réduit de 36. Compagnies à 24. plus fortes en nombre d'Hommes, & de 6. Bataillons à quatre, les Capitaines réformés devant rester Capitaines en second; & qu'à l'avenir il en sera comme dans la nouvelle formation des Gardes-du-Corps, pour qu'aucun Officier-Général ne reste attaché à ce Régiment.

Jean-Baptiste-Louis Gresset, de l'Académie Française & de celle de Berlin, est mort à Amiens, sa Patrie, le 16. de ce mois. *Vervet*, le Méchant, & d'autres Poësies, aussi remarquables par l'agrément que par le bon-gout & par l'exactitude, l'ont placé au nombre des Poëtes les plus ingénieux de ce Siècle. Les Compétiteurs pour la place à l'Académie sont les Abbés Millot & Coyer, Mrs. Dorat, le Mierre, de Champfort & Chabanon.

De LONDRES, le 24. Juin.

Il est encore arrivé ces jours-ci deux Bâtimens de New-York: L'un, nommé l'*Aimable-Jeanne*, est entré à Glasgow en Ecosse, après un trajet de dix-neuf jours, un des plus courts & des plus heureux qu'on connoisse: Les Dépêches du Général Howe, qu'il a apportées, arrivèrent le 20. de ce mois au Bureau du Lord Germain, où l'on reçut aussi le lendemain celles, qui avoient été apportées par le



second Bâtiment, nommé la Polly & entré à Waterford en Irlande. D'abord après la réception des premières, il se tint un Conseil à St. James, où le Lord Germain, arrivé la veille de sa Terre de Stoneland, assista. Suivant les bruits publics, ces Dépêches concernent les dispositions faites pour la Campagne, qui alloit s'ouvrir, & les Propositions de la part du Congrès, si favorables à la réconciliation, qu'il ne restoit que quelques petites difficultés; & pour les surmonter on alloit commencer les opérations; à Fissæ desquelles l'on ne doutoit point que la contestation ne fût absolument terminée. Si l'incohérence de ces Nouvelles n'en démontroit l'absurdité, le silence de la Cour prouveroit seul, combien peu elles méritent l'attention du Public. Tout ce que le Gouvernement a publié, se borne à l'Extrait d'une Lettre du Chevalier Howe au Lord Germain, en date du 22. Mai, inséré dans la Gazette de Londres de ce matin. (Il se trouvera dans le Supplément, avec quelques autres Avis concernant l'Amérique.)

SUITE de l'EXTRAIT des DÉBATS  
dans la Chambre des SEIGNEURS,  
le 30. Mai.

Le Duc de Grafton, avant de terminer son Discours, dont nous avons inséré le Précis l'Ordinaire dernier, fit une exhortion, qui donna lieu à une altercation fort vive & presque personnelle. Pour en être au fait, il faut savoir préalablement, que la malheureuse contestation avec l'Amérique a été, pour ainsi dire, revêtue les fameux noms de *Whig* & de *Tory*, & la différence de principes qu'ils désignent. On l'a surtout remarqué à l'occasion de la célébration du Jour de Juin au mois de Décembre dernier; & c'est non-seulement dans les Pamphlets politiques, mais aussi dans la Chaire de la vérité, qu'on voit les uns soutenir les idées de *Sidney* & de *Locke* sur la Liberté Civile, & d'autres recommander l'obéissance passive & la non-résistance mesqu'avec le même zèle qu'avant la Révolution. On a cru trouver particulièrement ces derniers sentimens dans les Sermons prononcés à l'Université d'*Oxford*, dont le Lord North est Chancelier, & qui déjà sous la Maison *Stuart* est constamment distinguée par son attachement aux Droits de la Couronne, tandis que celle de *Cambridge*, dont le Duc de Grafton est Chancelier, a toujours paru plus favorable au *Whigisme*. Dans cette conjoncture un Sermon, que le Docteur *Markham*, depuis peu nommé à l'Archevêché d'*York*, ci-devant Evêque de *Besser* & Précepteur des deux Fils aînés du Roi, a prononcé le 21. Février devant la Société de la Propagation de la Foi, n'a pas échappé la censure: On a cru y reconnoître les principes de *Flemer* & toute l'ardeur des Partisans de la Haute-Eglise. Il a déjà fourni matière à six Lettres critiques, qu'un Anonyme,

sous le nom d'un *vrai Protestant*, continué de faire insérer dans nos Papiers publics; & le Duc de Grafton n'a pu s'empêcher de faire sur le même sujet une sortie fort chaude, à peu près en ces termes.

„ Avant de reprendre ma place, MY LORDS, je ne saurois manquer de vous faire observer, combien cette Nation paroît mûre pour sa destruction, si l'on peut former un jugement sur ce qu'on entend dans les Sociétés particulières, dans les conversations, & sur ce qu'on voit dans les Imprimés du jour. En vérité, MY LORDS, il se publie tous les jours des Pièces d'une nature vraiment extraordinaire & alarmante, telles (j'ose l'affirmer) qu'il n'en a pas paru ces dernières 40. années. Je n'entrerai point dans des détails particuliers. Qu'il fust de dire, que, lorsque des Dogmes destructifs de la Constitution & condamnant cette époque illustre, qui l'a établie sur son pié actuel, sont publiquement affichés par des Personnes, qui, par leur profession, ont en mains l'éducation de notre jeune Noblesse, d'Enfans de Familles riches & puissantes, qu'als l'on peut s'attendre à des conséquences fort dangereuses. Mais que seroic-encore un degré plus haut? Lorsque nous trouvons un Homme remplissant un Poste public aussi distingué qu'important, un Homme auquel l'on a confié l'éducation des Successeurs immédiats du Trône, de ces illustres Rejettons, qui par droit de naissance peuvent être appelés à régner sur nous, — lorsque, dis-je, nous trouvons un tel Personnage, échoquant publiquement en doute la justice de la Révolution, & reprouvant les principes qui l'ont fait sceller, vous avouerez alors avec moi, MY LORDS, que la Nation est dans l'état le plus alarmant; & nous n'aurens pas de peine à trouver la raison, pourquoi certaines autres Personnes ne font pas jugées propres à remplir un Poste aussi honorable que de grande conséquence.”

On ne doute point, que par ces derniers mots le Duc de Grafton n'ait fait allusion à la démission, que le Comte de *Holderness*, Gouverneur des deux Princes, donna l'année dernière de cette Place, dans le même tems que le Dr. *Markham*, & quelques autres Personnes, chargées de l'éducation de L. A. Royales, se retirèrent. On attribua alors cette retraite à un différend survenu entre les Chefs de cette éducation, relativement aux principes politiques qu'ils enseignoient à leurs illustres Elèves, le Comte de *Holderness* étant un des anciens Ministres du feu Roi, & par conséquent l'un des Seigneurs qu'on regarde comme Partisans du *Whigisme*. Quoiqu'il en soit, l'Arch-evêque d'*York* fut vivement piqué du reproche du Duc. „ Je sens, dit-il, que l'insinuation, par laquelle le Seigneur, qui vient de parler, a terminé son Discours, me concerne. Le Sermon, qu'il a en vue; je le reconnois pour mien; & je suis prêt à prouver, qu'il ne contient rien que de vrai. J'ai cru, qu'il n'y avoit pas de tems plus convenable pour défendre la Constitution, que lorsqu'elle est attaquée par des gens & des principes factieux. Je n'ai jamais



dit rien contre la Révolution. Ce que j'ai avancé, ne tendoit qu'à défendre la Constitution; je suis prêt à le maintenir à tout risque; & j'en appelle à mes propres paroles. J'ai soutenu dans l'Écrit qu'on a en vuë, que la résistance contre la Loi ne sauroit se justifier. C'est une vérité; j'y persiste & je crois, que tout Gouvernement, fondé sur la Loi, a droit de demander, d'exiger même qu'on lui obéisse. J'avois tout lieu de m'attendre à être maltraité par des Factieux: La calomnie devoit sans doute me punir d'avoir osé m'opposer à ceux qui employent des principes, bons en apparence, pour parvenir à des fins très-différentes de celles dont ils font parade en public. Le Duc est Whig; mais je soutiens, qu'il ne sçait seulement pas ce que c'est que Whiggisme. En un mot, je m'offre à subir l'examen le plus rigide de ma conduite & de mes sentimens.

Mylord Grafton observa, combien il lui étoit difficile de répondre au Prélat sans violer l'usage Parlementaire, qui défend toute discussion directement personnelle. Cependant il accepta le défi: " Il se peut, dit-il, que je ne sçache pas ce que c'est que Whiggisme; je n'aurai pour armes que les Ecrits du Docteur Hoadley, (le feu Evêque de Winchester,) & d'autres Théologiens distingués, dont les principes, diamétralement opposés à ceux du Prélat, ont été avoués par la Nation. En attendant, l'aveu même de l'Archevêque prouve la vérité du reproche, étant fondé sur une distinction, qui dans la réalité n'est qu'un subterfuge, puisqu'un Gouvernement, fondé sur la Loi, renferme toute espèce de Gouvernement qu'on conque, tant à l'égard de la forme que de la manière dont il est exercé: On ne peut donc condamner en termes plus exprès la Révolution, puisque le Gouvernement de Jaques II. étoit fondé sur la Loi, mais que la Nation lui a résisté, parce que ce Gouvernement avoit été exercé d'une manière contraire à la Loi."

L'Archevêque d'York repliqua avec encore plus de chaleur, assurant itérativement, qu'il ne craignoit pas les Ennemis, que sa sincérité avoit pu lui faire, & qu'à cet égard il ne céderoit point au Pair le plus superbe du Royaume. Le Duc de Grafton reprit une troisième fois la parole; & l'altercation alloit devenir des plus désagréables, lorsque l'Evêque de Peterborough, un du petit nombre des Evêques qui ne se sont point dévoués à la Cour, y mit prudemment fin par un Discours, (dont nous rapporterons quelques traits dans une Feuille suivante.)

LES ACTIONS n'ont point varié.

De LEIDE, le 28. Juin.

La semaine dernière, on a fait ici en public la démonstration d'une Machine hydraulique, inventée par Mr. Blakey, & exécutée par lui-même pour notre Université. Son moteur est

le feu, qui fait bouillir de l'eau, dont la vapeur en se condensant donne à l'atmosphère le moyen d'élever l'eau jusqu'à la hauteur de 30. piés, s'il le faut, hors d'une fossé ou d'un puits, dans lequel est plongé un tuyau, qui communique avec la Machine: Ensuite une nouvelle vapeur peut forcer cette eau ainsi élevée à un hauteur très-considérable. Le jeu alternatif de cette Machine s'exécute sans l'appareil des Leviers & des Pompes, qui se trouvent dans les Machines à feu ordinaires; & par conséquent il ne s'y fait aucun autre frottement que celui des détenteurs, qui la font marcher sans le secours d'aucun autre Agent étranger. On peut la changer de place & la transporter où l'on veut. En augmentant son volume, on lui fait élever à peu de frais telle quantité d'eau qu'on souhaite, en tout tems & aussi longtems qu'il est nécessaire. Cette Machine a mérité à son Auteur un Privilège des Etats de Hollande & de Westfrise, attendu la grande utilité dont elle peut être dans ce Pays, tant pour opérer des dessèchemens, que pour toutes les autres circonstances où il importe d'élever l'eau. On a été surpris de la quantité d'eau qu'a donnée le Modèle, dont on a fait ici l'épreuve.

On nous a mandé de Nantes le fait suivant. Une Dame de distinction, déjà avancée en âge, vivoit sur un petit Bien aux environs de Nantes: Elle y passoit toute la belle-Saison & revenoit ensuite en Ville. Aimant beaucoup les Abeilles, elle en avoit une grande quantité à la Campagne, & prenoit un plaisir infini à leur procurer toutes les petites douceurs propres à ces Insectes. Dans les derniers jours de Mai, on amena cette Dame malade à Nantes, où peu après elle mourut. Toutes les Abeilles sont venues de la Campagne, & se sont rassemblées sur son Cercueil, qu'elles n'ont abandonné qu'au moment de l'inhumation. Un Voisin de la Dame, s'étant aperçu de l'arrivée de cet Essaim, & sçachant qu'elle avoit à la Campagne un nombre de ces petits Animaux, s'y est rendu promptement, & a trouvé toutes les Ruches entièrement dégarnies. Le fait est intéressant & digne de l'observation des Naturalistes; mais si je ne me trompe, un passage de Virgile prouve, qu'il n'est pas absolument nouveau.

Dans notre dernier Supplément Art. de Smyrne, il nous est échappé une faute d'inadvertence: Au lieu de Mer-Noire, il faut lire Mer-Rouge.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LII.

De L R I D E, le 1. Juillet, 1777.

**D**EPUIS le commencement de Juin, l'on n'a appris aucun nouveau détail concernant la Guerre *Américaine*; & comme la Saison dans le climat tempéré de la *Nouvelle-York* avoit fait croire, que le Général *Howe* ouvriroit la Campagne dès les premiers jours de Mai, les Amis du Gouvernement *Britannique* se fondent sur cette inaction, pour assurer qu'il y a actuellement une Négociation d'Accommodement sur le tapis. Les Avis de l'*Amérique*, (est-il dit dans une Lettre de *Glasgow* du 16. Juin,) apportés par le Vaisseau *l'Amable-Jeanne*, confirment le bruit, qu'un Traité de réconciliation est fort avancé. Au départ de ce Navire, le Lord *Howe* avoit plus de 90. Bâtimens prêts à doubler la Province de *Ferfey* pour entrer dans la *Delaware*; & les Forces sous le Général, son Frère, avoient pu passer ce Fleuve déjà depuis quelques semaines. Ainsi, ces Troupes, étant restées jusqu'à présent à *New-York*, il y a tout lieu de supposer, que les Propositions du Congrès sont de nature à terminer la contestation sans effusion ultérieure de sang. Ceux au contraire, qui ne sont point attachés au Ministère, contredisent de la manière la plus positive toute apparence de Pacification; & ils soutiennent, que le retard des opérations du Chevalier *Howe* n'est causé que par le manque de plusieurs choses nécessaires pour les commencer. Une Lettre de France, en date du 20. Juin, confirme cette assertion. *La Campagne*, y est-il dit, n'étoit pas encore ouverte à la mi-Mai. Mr. *Howe* manquoit de Provisions fraîches & de Fourage. J'ai vu une Lettre d'un Officier Anglois dans ce Service du 25. Avril. Le flux de sang faisoit du ravage dans l'Armée Royale; mauvaise nourriture; viandes excessivement salées; point de Végétaux; pas même de Racines. Une Lettre de *Corke* du 26. Mai s'accorde avec cet Avis. " Samedi dernier, dit-elle, il arriva ici un Vaisseau de *Rhode-Island* en 27. jours. Les Troupes y étoient en très-bon état, mais au contraire fort sujettes à des maladies dans les *Ferfey*s, particulièrement à *Amboy*, où un grand nombre sont morts du flux de sang, tant dans l'Armée que sur la Flotte. Il paroît, que l'eau y est mauvaise; ce qui, avec d'autres incommodités, est cause que les maladies y régnent avec violence. " L'on fait la même plainte sur la qualité de l'eau dans la Ville de *New-York* même, où l'on dit que les Troupes du Chevalier *Howe* ont beaucoup perdu pendant l'hiver par la mortalité. L'Extrait de la Lettre de ce Général, inséré dans la Gazette de *Londres* du 24. Juin, prouve d'ailleurs, qu'à la date du 22. Mai il n'étoit arrivé aucun changement dans la Province de *Ferfey*, & que les Troupes Royales s'y trouvoient encore dans les mêmes Postes qu'au commencement de l'hiver. Cet Extrait porte ce qui suit.

**M**Y LORD, Vos dernières Dépêches par le Major *Balfour*, à bord de *l'Auguste*, arrivèrent le 8. de ce mois; mais, comme la Présente vous sera apportée par un Vaisseau Marchand particulier, je différerai d'y répondre en détail jusqu'au départ du Paquet-bot, qui aura lieu dans peu. Dans ma Lettre du 24. Avril (insérée dans la Gazette N°. XLVIII.) je fis mention de l'embarquement d'un Corps de Troupes aux ordres du Général-Major *Tryon*, pour aller détruire un des Magasins de Provisions & de Munitions de l'Ennemi, qu'il avoit rassemblé à *Danbury* dans le *Connecticut*. J'ai à présent l'honneur de vous informer du succès de cette Expédition & de vous envoyer l'Etat des Munitions détruites.

Les Troupes débarquèrent sans opposition le 25. Avril après-midi, environ 4. miles à l'E/2 de *Norwalk*, & à 20. miles de *Danbury*, où le Détachement arriva le 26. après-midi, n'ayant rencontré pendant la marche que de petits Partis de l'Ennemi: Mais le Général *Tryon* fut informé, que toutes les Forces de cette Contrée se rassembloient, pour profiter de tous les avantages que leur donnoit le Terrain, qu'il devoit passer pour retourner aux Vaisseaux: Et, comme il trouva, qu'il étoit impossible de se procurer des Voitures pour emmener quelques parties des Munitions, on les détruisit entièrement, ordre dans l'exécution duquel le Village fut inévitablement brûlé.

Le 27. au matin, les Troupes quittèrent *Danbury*, & rencontrèrent peu d'opposition jusqu'à ce qu'elles vinrent à *Ridgefield*, endroit occupé par le Général *Arnold*, qui y avoit élevé un Retranchement pour disputer le passage, tandis que le Général *Wester* pressoit l'Arrière-Garde avec un Corps séparé. Le Village fut forcé, & l'Ennemi repoussé de tous côtés.

Le Général *Tryon* passa la nuit à *Ridgefield*, & reprit la marche le 28. au matin. L'Ennemi, ayant reçu un Renfort de Troupes & d'Artillerie, disputa chaque Poste avantageux. Le Général harassa en même tems l'Arrière-Garde par des Partis plus petits, jusqu'à ce que le Général eût formé son Détachement sur une hauteur, à la portée du Canon des Vaisseaux. L'Ennemi s'avançant alors, apparemment dans le dessein de Pattaquer, il donna ordre aux Troupes de le charger la bayonnette baissée; ce qui fut exécuté avec tant d'impétuosité, que les Rebelles f-



rent totalement mis en fuite; & le Détachement se rembarqua sans être ultérieurement inquiété. Les Listes ci-incluses font voir la perte, que les Troupes du Roi ont faite, ainsi que celle de l'Ennemi, d'après les meilleures informations: Mais j'ai la satisfaction de vous apprendre, que nos Officiers blessés sont en très-bon train de se rétablir.

L'Armée de l'Ennemi dans la *Jersey* a été campée pendant quelques jours près de *Boundbrook*. Le Lord *Cornwallis* est pareillement campé à *Brunswick*, sur l'une & l'autre rive du *Rariton*, & sur la communication entre cette Place & *Amboy*. Le Corps du Général-Major *Vaughan*, étant campé en ce dernier endroit, fait usage de ses Tentés de l'année dernière, l'Équipage de Camp de l'année présente n'étant pas encore arrivé. Le Lord *Cornwallis* a aussi jeté un Pont sur le *Rariton* à *Brunswick*.

D'après différents Avis, reçus des environs d'*Albanie*, il y a lieu de croire, que quelques Partis avancés de l'Armée *Septentrionale* ont paru à *Crown-Point*, & que le Chevalier *Guy Carleton* fera sur le Lac au commencement de Juin.

La première des Listes, publiées avec cet Extrait, est un Etat des Munitions & Provisions détruites, pour autant qu'on a pu le dresser avec quelque certitude. On y voit portés 4000. Barrils de Boeuf & de Porc salé, 1000. Barrils de Farine, 100. gros Tonneaux de Biscuit, 89. Barrils de Riz, 120. Poinçons de Rum, une quantité indéterminée de toutes sortes de Grains & de Blé d'Inde, 30. Pièces de Vin, 100. Quintaux de Sucre, 50. de Melasse, 20. Caisses de Cassé, 15. grandes Caisses remplies de Medecines de tout genre, 10. Barrils de Salpêtre, 1020. Tentés & Marquises, une grande quantité d'Intrumens & de Oubourns de fer, de Lits d'Hôpital, d'Outils d'Ingénieur, de Pionnier & de Charpentier, de Gudrop & de Suif, une Presse d'Imprimeur complete, 5000. Paires de Souliers & de Bas. Tous ces Articles ont été détruits à Danbury. A un Moulin entre *Ridgeberry* & *Ridgefield*, on a détruit 100. Barrils de Farine & une quantité de Blé d'Inde; & à un Pont sur la Rivière de *Norwalk* ainsi que dans les Bois voisins, 100. Barrils de Rum, plusieurs Caisses d'Armes, des Cartouches, des Forges de Camp, & 300. Tentés.

Le Total de la perte, tant des Troupes réglées que des Volontaires Américains, est d'un Tambour & de 25. Soldats tués; 3. Officiers de l'Etat-Major, 6. Capitaines, 3. Subalternes, 9. Sergents, 96. Soldats blessés; un Tambour & 28. Soldats égarés. Les trois Officiers de l'Etat-Major sont le ci-devant Gouverneur *Brown*, Colonel des Volontaires Américains du Prince de Galles, le Major *Conran* du 27<sup>me</sup>. & le Major *Hope* du 44<sup>me</sup>. Régiment.

Suivant la Liste, que la même Gazette donne de la perte des Rebelles, ceux-ci ont eu le Général *Wooster*, le Colonel *Goold*, le Colonel *Lamb*, de l'Artillerie, le Colonel *Henman*, le Dr. *Atwater*, Homme d'une très-grande influence, le Capitaine *Cooe*, le Lieutenant *Thompson*, & 100. Soldats tués; le Colonel *Whiting*, le Capitaine *Benjamin*, le Lieutenant *Cooe*, & 250. Soldats blessés; 50. Prisonniers, y compris quelques Membres de Committé.

La Gazette de *New-York* du 11. Mai contient encore sur la même affaire l'Article suivant. Dans la dernière Expédition à *Danbury*, la bravoure des Troupes Britanniques, le sang-froid & le courage des Commandans, ont été vraiment admirables. Pendant qu'ils s'avangoient pour détruire les Magasins rassemblés en cet endroit, un gros Corps de Rebelles prit poste derrière un grand Mur de brique, pour les incommoder: Surquoi les Fusiliers de Galles, sans faire attention à cette espèce de parapet, marchèrent en avant à travers une grêle de balles, franchirent le Mur, firent un carnage terrible parmi l'Ennemi; & mirent le reste en fuite. Le Régiment du Gouverneur *Brown* se conduisit d'une façon à lui faire beaucoup d'honneur. Le nombre des Prisonniers, qu'on a conduits ici, est de cinquante-trois.

Avec cet Article & les différentes Relations, que nous avons placées dans notre Feuille, il ne fera pas inutile de comparer une Lettre, écrite le 23. Juin par un Particulier Américain, & dont voici l'Extrait.

Nous avons reçu les détails de l'Expédition de *Connecticut*, que les Partisans du Gouvernement Britannique grâssissent suivant leur coûtume: Cette Expédition n'a rien d'étonnant, puisqu'il nous est impossible de garantir nos Côtes si étendues d'inursions semblables. Cependant je crois, que la réception qu'on a faite à l'Ennemi, & le risque qu'il a couru d'une destruction entière, le dégoûtent de faire fréquemment des tentatives de cette nature. Il commence enfin à rendre justice à la bravoure de nos Compatriotes; & il avoué, qu'en cette rencontre il ne nous a manqué que des Commandans expérimentés, pour lui couper entièrement la retraite. Nous n'avons eu dans cette Action que 260. Hommes de Troupes Continentales; le reste n'étoit qu'une Milice rassemblée à la hâte. Le Fils du Général *Wooster* a été tué en défendant le Corps de son Père, & après avoir itérativement refusé le quartier qu'on lui offroit. Sept Habitans du District, renfermés dans une Maison d'où ils caufoient beaucoup de perte à l'Ennemi, furent environnés, & on leur offrit pareillement quartier; mais ils préférèrent de périr dans les flammes plutôt que de l'accepter. Deux Femmes-Hommes de ma connaissance tombèrent également de la mort des braves: Riches & de bonne Famille, ils faisoient volontairement les fonctions de Soldat ce jour-là. *Arnold*, aiant eu son Cheval tué sous lui, de



chargea ses Pistolets avant d'en monter un autre, & partit de-là comme un trait, pour rallier ses gens & les conduire à une nouvelle charge. Au reste, il est très-remarquable, que tous les Districts de l'Amérique, où le Ministère a le plus de Partisans, ont aussi le plus souffert. New-York, cette Ville si fidèle, est à moitié ruinée, tandis que Boston, ce nid de Républicains, (ainsi que les Courtisans l'appellent,) s'enrichit par la Guerre. Norfolk en Virginie contenoit plus de Torys que tout le reste de la Province ensemble; Norfolk n'est plus. Les Jerseys, où le Chevalier Howe se vantoit d'avoir un si grand nombre de Partisans, n'offrent plus que le triste spectacle d'un Pays désolé. Les deux dernières Places, [Danbury & Ridgefield,] détruites par la vengeance Britanique, étoient les deux seules de la Province de Connecticut, qui n'avoient point accepté les Résolutions du Congrès. La visite de leurs Amis leur a été fatale: Plusieurs des Américains, qui y ont été tués, avoient en poche les Lettres de protection des Commissaires du Roi.

A cette occasion je dois ajouter un mot sur une Lettre, qu'on prétend écrite par le Lieutenant-Colonel Campbell, & dans laquelle cet Officier se plaint amèrement de sa Prison. Vous l'aurez sans doute vue. (Il en est fait mention dans le Supplément du N<sup>o</sup>. XLVI.) C'est une Pièce supposée. Une Société d'Américains, réfugiés de différentes parties du Continent, & qui s'assemblent toutes les semaines dans Pall-Mall à Londres, l'a fabriquée. C'est de la même source que sont parties les prétendus Lettres du Général Washington, qui ont circulé dans les Papiers de Londres; & que le Public peu méfiant a regardées comme authentiques. Il semble, qu'on se promette de l'avantage de pareils artifices. Dans une Feuille de New-York j'ai vu un Avertissement, où l'on offroit du faux Papier-Monnoye à quiconque en vouloit.

D'un autre côté, je dois à l'Ennemi la justice de dire, que les derniers Avis de l'Amérique nous ont appris, qu'il traite actuellement ses Prisonniers avec plus d'humanité. Peut-être craint-il d'aggraver davantage un Peuple, dont la Grande-Bretagne pourroit être forcée à reconnoître l'Indépendance, si elle ne le subjugue cet Eté.

Un Officier, arrivé de la Nouvelle-York à Londres, a rapporté, que le Lieutenant-Colonel Archibald Campbell, dont il est fait mention en cette Lettre, a été relâché de sa Prison, & qu'il se trouve à présent en liberté, comme auparavant, sur sa parole.

De VARSOVIE, le 18. Juin. Le Cérémonial entre notre Cour & la Porte-Ottomane exigeant, qu'au moment qu'un Ministre de l'une ou de l'autre touche aux limites du Pays, où il va déployer son Caractère, on atteste par des Reversales, dressées d'une manière authentique, son arrivée & son passage; le Comte Stempkowski, Castellan de Kiovie, vient d'être désigné pour remplir cette formalité à l'égard de Numan-Bey, Ministre de Sa Hautesse; & ce Seigneur est déjà parti pour être à Kaminiac au moment de l'arrivée de cet Envoyé.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 23. Juin.

L'Empereur, gagnant indirectement Bordeaux, étoit le 18. de ce mois à Angers. Ce Monarque a voulu garder le secret sur son Itinéraire: Cependant l'on assure que de Bordeaux, où on l'attendoit le 25. de ce mois, il se rendroit par le Languedoc & la Provence à Avignon, où l'on comptoit qu'il arriveroit le 13. Juillet; de-là par Lyon à Genève, d'où S. M. se proposoit d'aller voir les Glacières, & de se rendre de-là par Lausanne, Schaffhouse, Fribourg, Constance, & Inspruck, au Camp de Leibnitz en Styrie, le 6. Août prochain.

Le Préambule de la première des deux Déclarations données à Fontainebleau le 31. Octobre, & enrégistrées au Parlement le 10. Juin, (comme nous l'avons dit dans le dernier Supplément,) est conçu en ces termes.

Toujours animés du desir de perfectionner l'éducation de la Jeunesse de notre Royaume, nous nous sommes fait rendre compte de l'état des Collèges, qui existent actuellement; & nous avons reconnu, qu'il étoit indispensable, pour le bien de nos Sujets, de confier à des Congrégations une partie de ceux de ces Etablissements, qui ne sont pas desservis par les Universités. Parmi celles, que nous avons résolu de charger d'une fonction aussi importante, la Congrégation de St. Maur nous a paru mériter de tenir un des premiers rangs, par le nombre & les talents des Sujets, qui la composent; mais des Réglemens, uniquement destinés à des Monastères consacrés à la prière & à la retraite, ne pouvant être appliqués indistinctement à des Maisons employées à l'éducation de la Jeunesse, nous avons cru devoir y apporter les tempérans, qui nous ont paru indispensables pour faciliter à la Congrégation de St. Maur les moyens de nous donner de plus en plus des preuves de son zèle, & la mettre à portée de rendre à notre Royaume, dans l'éducation de la Jeunesse, des services d'un autre genre, mais non moins importants, que les travaux différens, auxquels elle s'est livrée depuis son établissement.

Les Articles, au nombre de sept, contiennent différentes dispositions concernant la nomination & le service des Principaux & Supérieurs de ces Collèges, &c.



De BRUXELLES, le 26. Juin. Outre la Relation de la prise de l'Isle de *Ste. Cathérine*, apportée par le Colonel Don *Feliz de Muzquiz*, Aide-de-Camp de Don *Pedro de Cevallos*, & Fils de Don *Michel de Muzquiz*, Ministre des Finances, la Cour de *Madrid* a été informée, que le Général, que nous venons de nommer, aiant laissé quatre Bataillons de ses Troupes dans l'Isle, s'est rembarqué avec le reste de son Corps, & a jetté l'ancre le 7. Mars dans le Port de *St. Pierre*, étant résolu d'attaquer, sans perte de tems, toutes les Possessions *Portugaises* du côté de la Mer, tandis que le Général de *Vertis*, Gouverneur de *Buenos-Ayres*, les attaqueroit par derrière. Des Avis de *Madrid* portent, que le Vaisseau Marchand *Portugais*, pris par la Flotte *Espagnole* avant d'arriver à l'Isle de *Ste. Cathérine*, avoit à bord une Somme de 200. mille Piafres fortes, outre plusieurs autres Effets de beaucoup de valeur, & des Lettres adressées à la Cour de *Lisbonne*, par lesquelles les Commandants *Portugais* sollicitoient du secours avec beaucoup d'instance. Au reste, ces hostilités entre les deux Nations en *Amérique* ne sont pas craindre de rupture, parce que les ordres, en vertu desquels elles se sont faites, sont de beaucoup antérieurs à la Révolution arrivée dans le Gouvernement du *Portugal*, qui a été suivie d'une meilleure harmonie entre les deux Cours. On écrit même de *Paris*, que les Préliminaires d'un Accommodement sont déjà signés, & les ordres expédiés pour l'*Amérique* de suspendre les hostilités, en laissant les affaires dans le même état qu'à l'arrivée de ces ordres. Une pareille réconciliation, qui fait évanouir toutes les craintes d'une Guerre de ce côté-là, seroit des plus heureuses pour la *Grande-Bretagne* dans la conjoncture présente, si quelques Avis n'insinuoient, que les conditions en sont fort avantageuses tant pour l'*Espagne* en particulier, que pour la Maison de *Bourbon* en général, la Cour de *Lisbonne* aiant accédé au Pacte de Famille, & relâché tacitement par-là son étroite liaison avec l'*Angleterre*, changement qui pourra lui faire ouvrir ses Ports au Commerce de l'*Amérique-Unie*.

De LEIDE, le 30. Juin. On trouve dans des Avis de *Londres*, que le 19. de ce mois on y a reçu d'*Espagne* la Nouvelle, que le Navire, le *St. Michel*, Cap. *Solari*; que des Gardes-Côtes *Espagnols* avoient pris dans la Baye de *Gibraltar* & conduit à *Algefira*, (ainsi qu'il a été rapporté dans les Gazettes N<sup>o</sup>. 44. & 45.) a été relâché par ordre de la Cour de *Madrid*. Le Navire le *Josephi*, Cap. *Kelly*, qui avoit été conduit à *Dunkerque* par l'Armateur la *Surprise*, & que la Cour de *Verfailles* a fait également restituer, est entré, il y a peu de jours, à *Douvres*. Le Cotter Anglois, qui a enlevé le Cap. *Burnel* dans le Port de *Chebourg*, est arrivé le 20. à *Portsmouth*. Dès qu'il eut mouillé, le Lieutenant *Gaborian*, qui le commande, se fit mettre à terre, & partit d'abord pour *Londres*, afin de rendre compte aux Seigneurs de l'Amirauté de l'exécution de sa Commission. On est curieux de voir, s'ils approuveront la manière, dont il y a réussi. Pour la déguiser, on a inséré dans quelques Papiers de *Londres* un prétendu Extrait d'une Lettre de *Guernsey*, dans lequel on dit que le Sr. *Burnel* a été pris avec son Bâtiment en pleine mer, après un petit Combat, dans lequel le Cotter auroit eu quatre tués & un blessé: On y nomme ce blessé le Baron de *Fraise*; & on le donne pour un Habitant de l'Isle de *Guernsey*, qui auroit agi comme Volontaire en cette occasion, où il auroit eu la jambe si terriblement fracassée, qu'on seroit obligé d'en venir à l'amputation. Mais, outre que cette Lettre portée des marques visibles de supposition, nous trouvons dans d'autres Feuilles Angloises, plus recommandables par leur véracité, un Récit, qui confirme dans les principales circonstances celui, que nous avons inséré dans notre dernière Gazette: On y nomme le Sr. *Burnel* l'un des Marins les plus résolus & les plus expérimentés qu'il y ait au Service des Rebelles.

Ceux qui ont en France des liaisons avec le Congrès de l'*Amérique*, commencent à concevoir de l'inquiétude sur le sort de la Frégate l'*Amphitrite*, partie du *Havre-de-Grace* vers le fin de Janvier dernier. Comme l'on n'en a point reçu de Nouvelle depuis ce tems, l'on craint que la Gazette de *New-York* n'ait été trop véridique dans ce cas-ci, & que l'*Amphitrite* ne soit le Vaisseau François, dont elle a annoncé le funeste sort (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. L.) La perte seroit des plus sensibles, non-seulement par la grande quantité d'Artillerie, de Poudre, d'Habits & d'autres Articles de beaucoup de valeur, qu'elle avoit à bord pour l'Armée du Général *Washington*, mais sur-tout par la fin déplorable de 45. Officiers François, qui s'y étoient embarqués. Un autre Navire de la même Nation a été plus heureux. Destiné pour le Cap. François, il a touché à *New-London*, dans la Nouvelle-Angleterre, & y a débarqué 17. Canons, & 9. Officiers François & Allemands.





NUMERO LIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 4. Juillet, 1777.

De VARSOVIE, le 18. Juin.

A nouveauté de la venue d'un Ministre-Ottoman en Pologne ; dont il n'y a pas encore eu d'exemple sous le présent Règne, fait actuellement l'objet, qui occupe ici l'attention du Public.

On prépare pour la réception de *Numan-Bey* l'Hôtel du Palatin de *Masovie* dans la *Ville-neuve*. Sa prochaine arrivée paroît avoir retardé le départ du Baron *Reviczky*, Envoyé de la Cour de *Vienne*. Du moins l'on assure, que ce Ministre, qui a déjà vendu ses Equipages, restera ici jusqu'à ce que celui de la *Porte* y ait terminé sa mission. Son Exc. présente le 8. au Roi le Prince de *Lobkowitz*, qui étoit arrivé en cette Ville la veille de *Petersbourg*, où il a été revêtu du Caractère d'Envoyé de L. M. Imp. & Royale. Le 12. le Grand-Trésorier Prince *Poninski* donna à *Wola* une grande Fête à ce Seigneur ainsi qu'au Comte *Rasumowski*, qui a passé ici allant de *Petersbourg* à *Madrid*, pour y résider en qualité d'Envoyé de l'Impératrice de *Russie*. Cette Fête, à laquelle le Roi assista jusqu'à deux heures après minuit, commença par une Comédie Française ; après laquelle il y eut un magnifique Souper, suivi d'un Bal masqué, pour lequel il avoit été distribué au-delà d'une centaine de Billets. Les deux Ministres partirent le jour suivant, l'un pour *Vienne*, l'autre pour se rendre à sa destination. Leur

passage & celui qu'on attend de quelques autres Ministres, que la Cour de *Petersbourg* va envoyer à celles de *Turin*, de *Naples*, de *Florence* & de *Manheim*, ont empêché le Grand-Chancelier d'exécuter le dessein qu'il avoit de faire la visite de son Diocèse.

FIN de la RÉPONSE de la Commission du Trésor au Département des Finances de la Couronne.

Toutes ces considérations nous forcent à opiner, que le Citoyen *Polonois* n'est pas en état de continuer le payement des Impôts, vu le manque d'Espèces courantes. Au mois de Septembre dernier, le Palatinat de *Braclau* en a fourni plus de dix exemples. Les Habitans ont soutenu toute la rigueur de l'Exécution Militaire : Ils ont fourni aux Soldats, qui y ont été envoyés, des Vives en abondance mais point d'Argent faute d'Espèces. La faine Politique exige, que les Impôts sur les Biens-fonds soient diminués.

Quant à la Question, concernant les moyens de régler les Impôts à l'avenir, il faut entrer dans le détail de ceux qui sont établis. Les Biens, nommés *Terrestres* ou Héréditaires des Gentilshommes, sont assujettis à la *Taxe des Maisons*, au *Dixième de la Boisson*, & à la *Capitation des Juifs*. Les Biens, nommés *Royaux* ou *Starofities*, y compris la *Lithuanie*, payent la *Taxe des Maisons*, augmentée d'un & demi-pour-cent, le *Revenu de la première année de la Possession*, la *Capitation des Juifs*, la moitié du *Revenu de la Boisson*. Ceux qui ont été rendus *Emphyteutiques* payent trois quarts du *Revenu*. Le Droit des Douanes sur les Frontières, les *Accises*, l'Impôt sur le *Tabac*, ceux sur les *Moulin*s, sur les *Emprunts*



faits sous hypothèque, le Papier timbré, voilà le nom des Impôts, qui entrent dans les Comptes du Trésor, outre le *Don-Gratuit* du Clergé, & le Provenu des Biens d'*Ostrog* assigné aux Frères Chevaliers de *Malte*.

Ce détail démontre, que le Citoyen Artisan, Laboureur, & Trafiquant, sur-tout celui qui a une Maison, porte tout le poids de l'Impôt. L'Homme, qui est le dépositaire de la Richesse de l'Etat, dont le travail donne l'existence à ses Revenus, celui qui fait l'âme du Commerce, sera forcé à abandonner sa Maison, sa Cabane, à faire renaitre les Déserts du Siècle passé, tandis que les Personnes, qui, n'ayant aucuns Biens-fonds, ne sont par conséquent sujettes à aucun Impôt, tirent leurs Pensions en Argent comptant, ne sentant pas la peine qu'il y a à l'accumuler pour payer les Taxes publiques. Le Commerce déjà languissant périra, si le Droit de Douane, mis sur le Blé & les autres Productions de la Terre, reste le même. L'*Anglois* terre & d'autres Pays payent quelquefois des Gratifications à ceux, qui prouvent avoir exporté une certaine quantité de pareilles Productions. La *Pologne* aujourd'hui, augmentant ses Droits de Douane, fera perdre aux Cultivateurs le goût de leur profession; & cette source unique, qui lui restoit pour faire entrer dans le Pays les Espèces de l'Etranger, se tarira entièrement. Au moyen d'un arrangement, dont personne ne devoit être exempté, pas même par le *Conseil Permanent*, l'Impôt sur le Tabac, celui du Papier timbré, la Taxe sur les Moulins, celle sur les Emprunts sous hypothèque, pourroient remplir le vuide, causé par la diminution qu'on accorderoit à ceux sur les Biens-fonds; mais point de Monopoles, qui ne sont bons que pour une couple d'années, & dont les playés, faites au Commerce, sont conservés pour longtemps le triste souvenir.

Ce court Exposé développe les idées & tout le système de la Commission du Trésor, qui aura l'honneur de s'expliquer plus amplement, si le Département des Finances agréé ce Plan, d'autant plus que tous les Projets, faits préliminairement avant la convocation des Etats en Diète, peuvent encore être revus plusieurs fois, augmentés, améliorés, refundus, ou rejetés.  
*Fait le 16. Mai 1777.*

*De PARIS, le 27. Juin.*

Le célèbre Procès du Maréchal Duc de *Richelieu* à peine terminé vient de donner lieu à un nouveau différend, qui pourra obliger les Pairs de retourner encore au Parlement, pour juger à qui il appartient de lever le volumineux Ariét, rendu en cette Cause. Comme cette levée se fait ordinairement par la Partie la plus intéressée au gain du Procès, & que le prononcé de l'Arrêt est si ambigu, si compliqué, qu'on ne peut distinguer entre le Vainqueur & le Vaincu, entre ceux qu'on a regardés comme coupables & ceux qu'on a voulu déclarer innocens, l'Abbé de *Villeneuve*, l'un des Co-accusés, déchargés d'accusation,

s'est présenté au Greffe, pour y consigner les 30. mille Livres de frais de Justice, y compris les tiers pour les Epices des Rapporteurs: Mais M. le Maréchal, prétendant avoir gagné sa Cause, a signifié, qu'il s'opposoit à la délivrance de l'Arrêt pour raisons à déduire en tems & lieu. Avant que cette contestation se décide & que l'Arrêt soit levé, M. le Maréchal ne peut être obligé à payer les gros dommages-intérêts, auxquels il a été condamné.

L'affaire du Dr. *Préval*, (dont il a été parlé dans la Gazette du N<sup>o</sup>. xxxii.) a les suites les plus désagréables pour la Faculté de Médecine. Le Doyen & deux autres de ses Membres ont été décrétés d'aournement personnel, & trois autres d'assigné pour être ouï. Le motif de cette Procédure criminelle consiste en ce que la Faculté n'a point déferé aux Arrêts du Parlement rendus contre elle, & qu'elle a fait mettre hors de sa Salle d'Assemblée l'*Huisier*, qui en étoit porteur; ce qu'on qualifie de *Rebellion à Justice*. La Faculté a publié un Mémoire pour se justifier, tant sur cet incident que sur les raisons, qui l'ont portée à exclure le Sr. *Préval* de son Corps.

L'on a reçu ici les détails de l'enlèvement, que des *Marins Anglois* ont fait dans le Port de *Cherbourg* d'un Capitaine *Américain*: Le bruit public, qui grossit toujours les objets, y a ajouté sans doute, qu'ils ont aussi voulu mettre le feu à son Navire, ce qui auroit mis en danger tout le Port.

*De LONDRES, le 27. Juin.*

Le Roi, se rendant avant-hier au soir de *St. James* au Théâtre de *Haymarket*, a eu une rencontre fort désagréable. Une Femme bien mise cassa la glace de son Carosse & s'y tint si fermement accrochée, qu'on eût de la peine à l'en arracher: Elle fut arrêtée & remise au Colonel des Gardes, qui la fit conduire devant le Tribunal de Police dans *Litchfield-street*, où un des Valets de chambre du Roi comparut pour rendre plainte contre elle. Cette Femme, qui a dit se nommer *Anne Banks* & demeurer au Faubourg de *Southwark*, a été mise en prison jusqu'à nouvel examen.

La *Gazette de New York* du 19. Mai dernier nous apprend, que le Général *Carleton* étoit arrivé avec son Armée le 2. du même mois à *Crown-Point*, & qu'il se préparoit à attaquer *Ticonderoga*. (Nous donnerons l'Extrait de cette Feuille dans le Supplément.)

Un Bâtiment de retour du *Mississipi* à *Plymouth* a apporté avis, qu'à son départ il étoit survenu une contestation entre les Colonies *Angloises* & *Espagnoles*, établies près de l'Isle d'*Orléans*; que les Habitans des dernières a-



voient arrêté tous les Bâtimens appartenant aux autres, & placé un Soldat dans chaque Maison Angloise : Ils réclamoient la Souveraineté des Terres sur les deux rives du Fleuve jusqu'à certaine latitude.

La Frégate du Roi, l'Expériment, le Buffle & le Lord Howe, Vaisseaux de Munitions, & une quarantaine d'autres Bâtimens, chargés de Troupes, d'Armes, & de toute sorte de Provisions pour la Nouvelle-York, qui avoient mis la Rade de Ste. Helène, le 10. Juin, & avoient été obligés jusqu'à deux fois de rentrer par les vents contraires, sont enfin partis Mardi.

SUITE des DÉBATS dans la Chambre des SEIGNEURS, le 30. Mai.

Le Docteur Jean Hinckliffe, Evêque de Peterborough, se leva visiblement dans le dessein de prévenir les suites fâcheuses, que pouvoit avoir la contestation personnelle entre l'Archevêque d'York & le Duc de Grafton, à laquelle aucun des autres Pairs ne s'empressoit de mettre fin. Il observa, qu'on ne pouvoit contredire la plupart des faits, que ce Seigneur avoit avancés, ni même aucune des conséquences, qu'il en avoit tirées ; & il attribua les malheurs présents de la Grande-Bretagne, à deux suppositions, aussi mal-fondées l'une que l'autre ; savoir, que les Colonies avoient eu l'Indépendance en vue dès le commencement de la querelle, mais qu'une grande partie du Peuple de l'Amérique restoit toujours attaché au Gouvernement. "L'Administration, dit-il, a été occupée sans cesse à persuader au Parlement & à la Nation ces deux assertions ; & c'est en réussissant qu'elle a précipité la Patrie dans sa crise actuelle. Cependant l'on sçavoit d'avance, que telles étoient contraires au véritable état & à la disposition réelle du Peuple Américain. L'expérience l'a prouvé depuis, de la manière la plus évidente ; & l'importante Déposition du Gouverneur Penn fait voir, qu'on a été averti, mais qu'on a voulu s'aveugler." Il finit par présenter sous les couleurs les plus fortes les fâcheux effets, qu'auroient pour l'Angleterre ses Victoires même sur l'Amérique. "Quelles seront, MY LORDS, les conséquences probables de cette Guerre dénaturée, quelle qu'en soit l'issue ? Supposez que dans l'exécution de vos vœux, vous ne rencontriez d'autre opposition que de la part de l'Amérique, sa conquête vous coûtera cher ; elle ajoutera nombre de Millions à la Dette immense, qui vous accable. Supposez encore, que vous vous mettiez enfin en possession de tout ce Pays : Est-il possible, que vous soyez d'abord remboursés de vos frais ? que l'Amérique redevienne bientôt assez florissante pour vous enrichir ? Le contraire est certain. Vous posséderez un Pays ruiné, dépeuplé : Vous trouverez vos forces épuisées, vos trésors dissipés ; & la conquête même, au lieu d'y suppléer, exigera de nouveaux efforts. Vous aurez besoin d'une nombreuse Force militaire, pour vous assurer l'obéissance de ceux que vous aurez subjugués. L'Esclavage doit être mainte-

nu par une Armée permanente ; & , quand même nous aurions assez de force, de vigueur, & de ressources intérieures pour vaincre tous ces obstacles, nous restons toujours à la merci de la France, qui, dans cet instant même, peut lever le masque, & nous mettre dans la nécessité de reconquérir encore une fois ce même Pays." La perte, qu'il en regardoit dès-à-présent comme certaine, la décadence du Commerce, l'appauvrissement de la Nation étoient aux yeux du Prélat des motifs pressans pour recommander une réconciliation, & donner pour cet effet sa voix à la Proposition du Lord Chatham. Mylord Lyttelton, qui parla après l'Evêque, en s'opposant au contraire à cette Proposition, commença par faire l'éloge des talens politiques du Seigneur, qui l'avoit faite ; mais du courage & de la vigueur même, qu'il avoit ci-devant témoignés, lorsqu'il étoit au timon des affaires, le Lord Lyttelton prit occasion de lui demander, d'où lui venoit la crainte pusillanime, qu'il montrait aujourd'hui. "Où est le tems, dit-il, que Mylord Chatham tenoit un langage bien différent ; qu'il inspiroit à la Nation les idées les plus exaltées, les plus héroïques ; qu'il exhortoit le Peuple à défendre son honneur, à se faire justice lui-même, quand même toutes les Puissances de l'Europe se ligueroient contre ce Royaume ?" Une seconde considération, qui selon lui auroit dû empêcher le Comte de Chatham & les autres Seigneurs de s'intéresser pour la Cause des Colonies, étoit l'indignité des Américains, qu'il dépeignit des couleurs les plus noires. "Il le commet, dit-il, tous les jours des Actes de violence, de trahison, de cruauté, & d'injustice, par les Rebelles contre leurs Concitoyens fidèles ; uniquement parce qu'ils ne veulent pas concourir avec eux dans leurs projets diaboliques pour renverser tout Gouvernement juste, & légal. Les Loix sont foulées aux pieds, le Gouvernement est dissous, les Cours de Justice sont fermées, les Magistrats emprisonnés ou chassés. A toutes les horreurs de la Guerre les Rebelles ont ajouté la brutalité de Sauvages & la perfidie de Poltrons. Voilà, cependant les gens, voilà la Cause, dont quelques-uns de Mylords ont épousé les intérêts !" Quant aux deux assertions, dont l'Evêque de Peterborough avoit parlé, Mylord Lyttelton soutint, que la Déposition du Gouverneur Penn, concernant l'éloignement des Colonies pour tout dessein d'Indépendance, n'avoit été que pure hypocrisie ; & il tâcha de prouver par une Lettre, qu'il y avoit encore dans ce Pays grand nombre d'Habitans fidèles au Gouvernement. Il taxa au contraire les Seigneurs de l'Opposition d'avoir avancé des faussetés, pour contrecarrer le Ministère. Tel étoit ce même desaveu de toute vûe d'Indépendance, Projet que l'Opposition avoit toujours représenté comme chimérique & inventé pour calomnier les Américains, & que l'événement avoit pourtant vérifié. Telle étoit aussi la crainte d'une Guerre avec la France, dont ce Parti avoit ci-devant menacé le Ministère, & qu'il faisoit regarder aujourd'hui lui-même comme peu vrai-



féblable. " Cependant, dit-il, au lieu de vouloir poursuivre des mesures vigoureuses contre les Rebelles, l'on propose d'abandonner nos Droits, de faire un Traité avec eux, de craindre que la France ne nous attaque. Voilà en vérité un langage étrange & si puéril, qu'il ne mérite point l'attention de la Chambre! Il est vrai, que les Américains font Commerce avec quelques Ports de ce Royaume; mais ce ne font que des entreprises particulières, produites par l'esprit mercantile & par des vûes de profit, auxquelles il est difficile de mettre obstacle: La Cour de France ne leur accorde ni encouragement ni appui. — Je sçais de science certaine, que la France n'est ni d'intention ni en état de nous faire la Guerre; & quand même elle le voudroit, nous avons les moyens de lui tenir tête, ainsi qu'à tout autre Ennemi étranger. Jettons les yeux sur les Finances respectives des deux Pays: Faisons réflexion, avec quelle facilité l'on vient de faire un Emprunt de cinq Millions au sein d'un Peuple, qu'on dit être sur le bord de sa ruine. J'ose assurer, que l'ouverture d'un pareil Emprunt en France n'y produiroit pas la dixième partie de cette Somme. " — Mylord Lyttelton insista fort sur cet argument, comme une preuve évidente de l'approbation, que la Nation donnoit aux mesures du Gouvernement. Il prétendit, que peu de Ministères avoient été si universellement estimés & soutenus que celui d'à présent: Il fit particulièrement l'éloge du Lord North; & de toutes ces assertions il conclut, que la Grande-Bretagne avoit les motifs les plus fondés de se promettre une heureuse fin de la Rebellion Américaine, & de se croire en état, au cas que quelque Puissance Etrangère tentât de la traverser dans la réduction des Colonies, de la faire repentir de sa témérité.

Le Duc de Manschester différa beaucoup de cet avis; & , réfutant ce que Mylord Lyttelton

venoit d'avancer, il s'arrêta particulièrement sur le ton léger, avec lequel ce Seigneur avoit parlé du Commerce entre la France & les Colonies révoltées. " On l'a représenté, dit-il, comme un petit Négocier de contrebande, entrepris par quelques Aventuriers avides de gain. J'ose démentir cette supposition de la manière la plus expresse, la plus positive; & , au cas qu'on le veuille, je suis à même de prouver, que c'est un Commerce régulier, ouvert, étendu, & qui s'accroît tous les jours. J'ai en main une Liste de plusieurs Vaisseaux, de la nature & de la valeur de leurs Cargaisons, des Munitions navales & militaires, qu'ils ont eu à bord. Si donc ce Commerce ne se fait point en cachette ni par connivence, mais publiquement & aux yeux de tout le monde, je vous donne à juger, MY LORDS, si ce n'est point là traiter les Colonies en Etats indépendants, & rompre effectivement la neutralité à l'égard de ce Royaume? "

ACTIONS: Banque, 132 & un quart. Indes, 166 & demi.

D'OSTENDE, le 27. Juin.

Depuis le 21. de ce mois, il se trouve à la Rade de Dunkerque une Frégate de guerre Française de 32. Canons: Le motif de sa venue est, dit-on, d'assurer ce Port contre les entreprises des Cotiers Anglois, qui viennent faire la Presse des Matelots dans la Rade même, & qui y ont enlevé récemment plusieurs Matelots des Vaisseaux Marchands de leur Nation, pour compléter les Equipages de ceux de S. M. Britanique. Il est du moins certain, qu'il se montre de tems en tems des Bâtimens armés à la hauteur de Dunkerque, où l'on prétend en Angleterre qu'il se fait des mouvemens préjudiciables au Commerce de leur Nation.

Les Directeurs du COLLÈGE-GÉNÉRAL de Rentes-Viagères & de Tontines, &c. établi à LA HAÏE le premier Janvier 1771, ont publié & distribuent gratis, tant en François qu'en Hollandois, le sixième Compte annuel de l'Etat & de l'Administration de ce Collège avec une Information succincte, tirée du Plan & de ses Supplémens, où l'on voit qu'il leur est entré jusqu'au 30. Juin 1776. un Capital d'un Million 185. mille & 600. Florins d'Hollande.

I. Les Rentes-viagères sont à huit pour-cent sur une tête, sept pour-cent sur deux têtes, & six pour-cent sur trois têtes, sans distinction d'âge; mais aux personnes de 60. ou 70. ans on donne respectivement neuf & dix pour-cent sur une tête, huit pour-cent sur deux, & sept pour-cent sur trois têtes, ayant chacune autour de 50. ans; & neuf pour-cent sur deux têtes d'environ 70. ans.

II. Les Tontines sont à cinq pour-cent sur une tête, quatre pour-cent sur deux têtes, & trois pour-cent sur trois têtes à tout âge, augmentant annuellement d'un demi pour-cent pendant la vie des personnes dénommées; & cela dès la première année, de façon qu'après onze ans, elles se trouvent égales aux Rentes-viagères à huit, sept & six pour-cent; mais celles-ci restent fixes, & les Tontines s'accroissent toujours.

On peut s'intéresser en tout tems dans ce Collège, & y recevoir ses Rentes, même trois mois avant l'échéance. Adresse au Comptoir des Banquiers JACQUES BERGEON & COMP. à LA HAÏE, & chez le Sr. G. W. DE WILLEMSSEN, Négociant, sur le Leidsegragt, vis-à-vis du Kerkstraat, à Amsterdam. On prie d'affranchir les Lettres.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 4. Juillet, 1777.

**P**ARMI les différentes raisons, auxquelles on attribue l'inaction du Chevalier *Howe* & de son Armée à la *Nouvelle-York* & dans les *Fesveys*, est le dessein, qu'on lui suppose, d'attendre les progrès du Chevalier *Carleton*, pour se joindre à lui & s'avancer ensuite de concert contre l'Armée du Général *Washington*, afin de frapper des coups décisifs dans le centre des Colonies, délai d'autant plus avantageux que dans l'intervalle le Général *Howe* pourroit avoir reçu tous les Renforts, qu'on lui a envoyés d'Europe. Ainsi l'on seroit à la veille d'apprendre des Nouvelles intéressantes, sur-tout s'il y a quelque réalité à ce que porte l'Extrait d'une Lettre de *Philadelphie* du 18. Mai, "que dans un Conseil de guerre, que le Général *Washington* a tenu, & auquel plusieurs Officiers Etrangers ont assisté, il avoit été résolu de tenir ferme & de donner Bataille, dès que les Forces *Britanniques* en fourniroient l'occasion, en s'avancant dans le Pays. Le Général *Washington*, ajoute-t-on, s'est déterminé à ce Parti, vu qu'il a actuellement une bonne Armée, sur laquelle il croit pouvoir compter. En attendant tous les Prisonniers de guerre, gardés-jusqu'à présent à *Philadelphie* & dans les environs, ont été envoyés, par ordre du Congrès, sous une forte escorte, à *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*." A *New-York* l'on comptoit, que, si le Siège de *Ticonderoga* ne traînoit point en longueur, la jonction des deux Armées pourroit s'effectuër vers la fin de Juin. On a vu par l'Extrait de la Lettre du Général *Howe*, (inséré dans le dernier Supplément,) qu'il avoit reçu quelques Avis touchant les mouvemens de l'Armée *Septentrionale*. Le Nouvelliste de *New-York*, qui écrit sous les auspices de ce Commandant, annonce dans sa Feuille du 12. Mai, "que par des Avis du *Nord* l'on avoit appris, qu'un grand nombre de Sujets loyaux, auxquels s'étoit réuni un Parti d'*Indiens*, avoit attaqué les Rebelles sur la Rivière de *Mohawk*, & se préparoit à joindre l'Armée du Général *Carleton*, qu'on attendoit tous les jours dans ces Quartiers." La même Feuille, en date du 19. Mai, contient deux paragraphes que voici.

Hier huit jours, il arriva ici une Chaloupe avec un Pavillon de Trêve d'*Albanie*, par laquelle nous avons été informés; que peu avant son départ il y étoit arrivé un Exprès de *Ticonderoga* avec avis, que 16. Vaisseaux & plusieurs Chaloupes, aiant à bord partie de l'Armée du Chevalier *Guy Carleton*, étoient arrivés à la vue de *Crown-Point*, & que l'on supposoit que toute l'Armée étoit sur son passage; que la Garnison de *Ticonderoga* consistoit seulement en 1500. Hommes, y compris les malades; que les Rebelles persécutent les Amis du Gouvernement sans relâche; que *Jean Monro*, Ecuyer, le Major *Hogan*, le Lieutenant *Hughston*, & le Sr. *Charvity French* avoient reçu Sentence de mort; qu'un Sr. *Mawbie* & deux autres Particuliers avoient été pendus la semaine dernière à *Peeks-Kill*; & que 13. autres avoient dû être exécutés au Fort *Montgomery* Vendredi dernier; qu'en conséquence de ces cruautés 100. Royalistes s'étoient assemblés à l'*Est* d'*Albanie*, dans le dessein de délivrer leurs Amis; qu'un Corps de 400. Rebelles aiant été envoyé contre eux, il s'en étoit ensuivi une Escarmonche, dans laquelle 8. Rebelles & 3. Royalistes avoient été tués; qu'alors ce dernier Parti avoit pris le chemin des Bois, & étoit arrivé sain & sauf à l'Armée du Général *Carleton*.

Par un Particulier, arrivé Mardi dernier (13. Mai) d'*Albanie*, d'où il étoit parti le 7. nous apprenons, qu'il y étoit arrivé le soir avant son départ un Exprès de *Ticonderoga* avec Avis, que le Chevalier *Guy Carleton* avoit passé le Lac avec son Armée; qu'il étoit arrivé Vendredi, 2. Mai, à *Crown-Point*; & qu'avant que l'Exprès quitta *Ticonderoga*, il s'étoit déjà avancé jusqu'à la distance de 7. milles de cette Place. Cette Nouvelle avoit jetté le Pays dans la plus grande consternation, peu d'Habitans paroissant avoir envie de s'opposer à ses progrès. Dans le même tems, l'on avoit reçu la Nouvelle, qu'un Parti d'*Indiens* avoit attaqué le Piquet de Garde au Fort *Stanwix*; qu'il en avoit escarpé quatre & fait le reste Prisonnier. Le Peuple de ces Quartiers avoit déclaré, qu'il ne vouloit sous aucun prétexte porter les armes pour le service du Congrès; & il commençoit à parler hautement de la façon tyrannique, dont le Comité de la Ville d'*Albanie* en avoit usé à son égard. Il sembloit même incliner plutôt à dénicher ces Offenseux impurs, qu'à mettre obstacle au progrès de ceux, qu'il est actuellement convaincu ne venir que pour rétablir le bon Gouvernement & la Liberté Constitutionnelle. Le Comité à son tour, sachant que son Règne seroit de peu de durée, exerçoit les plus grandes cruautés envers les Amis du Gouvernement, qu'il tenoit Prisonniers: Un nombre de ses Emissaires, conduisant quelques-uns de ces derniers par *Levington's-Manor*, furent attaqués par un nombre de Royalistes, qui délivrèrent leurs Amis, tuèrent un Colonel, un Lieutenant, & trois Soldats. Mais les Rebelles, aiant reçu des Renforts le jour suivant, attaquèrent les Royalistes, qui n'étant qu'un nombre de quarante furent obligés de se rendre Prisonniers.



Quoique le fond de ces deux paragraphes puisse être vrai, il est difficile de ne pas y reconnoître le style exagérateur du Nouvelliste de *New-York*. C'est apparemment la dernière rencontre, dont il parle, dans laquelle d'autres Avis assurent que 270. Hommes, en marche au *Nord d'Albanie* pour joindre le Général *Carleton*, ont été faits Prisonniers.

Seion la même feuille, " plusieurs Personnes, arrivées récemment à *New-York* de la Province de *Jersey*, avoient rapporté, que les Rebelles, au nombre de 7. mille Hommes; étoient dispersés dans les environs de *Boundbrook*, de *Morris-Town*, & de *Prince-Town*; que leurs Renforts des Provinces *Septentrionales* étoient peu nombreux, & n'arrivoient que lentement; que les Habitans de ces Contrées étoient fort froids à leur égard; qu'ils n'avoient aucune espérance de conserver *Philadelphie*; que tous les Articles de première nécessité étoient devenus extrêmement chers parmi eux; qu'ils étoient obligés d'employer des Hommes choisis pour leurs Postes avancés, afin d'empêcher la désertion." Une Lettre de *New-York* du 20. Mai enchérit sur ces rapports. Elle porte, " que le Contingent des Troupes de la *Caroline-Septentrionale*, consistant en 9. mille Hommes, destinés pour l'Armée du Général *Washington*, avoient refusé de se mettre en marche; & que, leurs Officiers ayant tenté de les y contraindre par force, elles s'étoient révoltées, en avoient tué six, & s'étoient ensuite séparées, pour retourner chez elles." D'autres Avis assurent au contraire, que les différens Contingents, déjà arrivés à l'Armée du Général *Washington*, l'ont portée à un nombre respectable. La *Gazette* de la *Virginie* annonce, " que le 29. Avril 2400. Hommes s'étoient mis en marche de *Baltimore* pour *Philadelphie*, aux acclamations de tous les Habitans, qui les avoient accompagnés jusqu'à une certaine distance, leur souhaitant les plus heureux succès; & que les Troupes, arrivées vers le même tems à *Boston* de l'Ouest de la *Nouvelle-Angleterre*, avoient augmenté l'Armée de cette Province jusqu'à 10327. Hommes."

Les Lettres de l'*Amerique* nous apprennent aussi, que les Colonies travaillent à former de nouveaux Magasins, pour remplacer ceux qui ont été détruits; & qu'il s'est fait dans cette vue de grands envois des différentes Provinces, auxquels la *Caroline* & la *Virginie*, par la proximité des Isles aux *Indes-Occidentales*, avoient sur-tout fourni. Malheureusement pour les *Americains*, les Vaisseaux *Britanniques*, répartis sur les Côtes, enlèvent tous les jours des Navires, chargés d'Articles nécessaires pour leur Armée. La Frégate du Roi, le *Seaford*, Cap. *Colpoys*, de 20. Canons, a pris un gros Navire *François* du port de 500. Tonneaux, dont l'Ecrivain, nommé *Cotton Davis*, étoit *Americain*. Ce Vaisseau, qu'on dit être excellent voilier, monté de 14. Canons, étoit parti du *Havre* pour la *Martinique*, & alloit de-là à un Port de l'*Amerique-Septentrionale*, avec une Cargaison consistant en 10. mille Armures complètes, 170. Ballots de Toile pour des Tentes, deux Mortiers de bronze, 300. Bombes, 17. Canons de dix-huit livres, une grande quantité de Poudre, de Balles, &c.

De *BASSORA*, le 6. Février. Cette malheureuse Ville continue d'être encore au pouvoir des *Persans*, dont le Commandant, *Aly-Mehemet-Chan*, y exerce toute sorte de vexations, & oublie même la considération, qu'on a coutume d'y avoir pour les *Euro péens* & pour les *Juifs*, qui leur servent de Courtiers. Le 1. de ce mois, il a fait enlever la Fille d'un *Catholique*, née en cette Ville, l'a fait conduire à sa demeure, & ne l'a rendue qu'au moyen d'une Rançon de 200. *Tomans*. Le nommé *Jacob*, Courtier *Juif* au service des *Anglois*, & plusieurs autres Personnes de sa Nation, ont aussi été enlevés avec leurs Femmes. Il n'y a point de violence, qu'*Aly-Mehemet* n'ait fait exercer contre ce *Jacob*, sa Femme & son Neveu, également au service des *Anglois*, afin d'en arracher une promesse de 30. mille Sequins, payables dans quatorze jours, & pour l'obliger à lui livrer un Bâtiment, qu'il doit faire venir de *Mascate*. Les *Anglois*, établis dans ce Pays, ont en vain essayé d'obtenir quelque satisfaction d'un pareil traitement, fait à des Particuliers qui leur sont attachés: Ils ont fermé leur Loge; & ils cherchent quelque occasion de s'embarquer, pour aller chercher ailleurs un asyle plus sûr.

De *PETERSBOURG*, le 3. Juin. L'Impératrice, étant venuë le 29. du mois dernier en cette Résidence, pour assister à un grand Conseil qui se tint, fit au Comte *Iwan Czernichen* l'honneur de dîner chez lui, & retourna le soir à *Czarsko-Zelo*. Elle a donné ordre, que deux Yachts sortent de *Cronstadt*, pour aller à certaine distance prendre à bord Sa Maj. *Suëdoise* & la conduire en cette Capitale.

On travaille à l'équipement de l'Escadre d'observation, qui croîtera pendant cet Eté: On voit qu'elle sera aux ordres du Vice-Amiral *Greig*, comme l'année dernière: Elle sera composée de onze Vaisseaux de ligne, de trois Frégates, de deux Yachts, d'une Galiotte à bombes, & de trois Galères. Ces dernières seront lancées demain à l'eau & se rendront d'abord



*Cronstadt.* On est occupé à en construire encore plusieurs autres dans nos Chantiers, ainsi que cinq Vaisseaux de ligne, outre ceux qu'on construit actuellement à *Cronstadt*, à *Revel*, & à *Archangel*. Ces travaux, & ceux qu'on a pareillement faits les années précédentes, augmentent considérablement la Marine de cet Empire, qui prend tous les jours des accroissemens aussi rapides qu'étonnans. Cependant, quoiqu'on parle d'un Traité entre les deux Cours Impériales, il n'y a rien qui annonce des troubles dans le Nord de l'Europe.

*De STOKHOLM, le 17. Juin.* L'on a reçu l'agréable Nouvelle, que le Roi débarqua le 6. de ce mois en parfaite santé près de *Sweabourg* en *Finlande*; & que Sa Majesté, ayant fait à *Revué* du Régiment d'Infanterie de *Nylande* qui y campoit, pendant que l'Equipage du *Chébec, le Björn-Farnsida*, passoit sur la Galère, le *Seraphin*, s'embarqua ensuite Elle-même à bord de ce Bâtiment, pour continuer son voyage vers *Pétersbourg*.

*De VIENNE, le 21. Juin.* Avant-hier matin, Mgr. l'Archiduc *Maximilien* est revenu à son voyage, qu'il a fait en *Hongrie*.

Depuis quelques mois, l'on ne cesse de faire de fortes levées tant en *Autriche* que dans les autres Provinces voisines, appartenant à nos Souverains. Il y a quinze jours, qu'on fit une Visite générale au *Plat-Pays*, d'où l'on enleva la plus belle Jeunesse, qui fut présentée ensuite au Bureau de la Guerre. Il n'est plus permis de se racheter du Service à prix d'argent.

*De BOLOGNE, le 14. Juin.* L'on écrit de *Rome*, que la semaine dernière, après l'arrivée d'un Courier extraordinaire de *Naples*, le bruit s'y est répandu, que la présentation de la Jaquennée n'auroit point lieu cette année, quoiqu'on eût dit ce différend déjà terminé. L'on assure, que la Cour de *Naples* offre de payer la Somme usitée de 12000. Ducats en Lettre de change, comme une Autrône aux *Apôtres Saints-Pierre & Paul*, & non publiquement comme Redeavance au *St. Siège*; mais que celui-ci refuse de l'accepter de cette façon. Ainsi cette affaire, dont S. M. *Sicilienne* a remis la décision à la *Chambre de Ste. Claire*, est précisément au même point que sous le Ministère du Marquis *Tanucci*; & si la Nouvelle se confirme, la retraite de ce Ministre, dont le Parti *Jésuitique* s'étoit promis tant d'avantages, n'aura rien produit en sa faveur. Du moins il est certain, qu'on ne faisoit encore à *Rome* aucun préparatif pour cette Cérémonie, qui devoit avoir lieu le 29. de ce mois. Le Cardinal *Aguaviva*, arrivé au commencement de *Juin* à *Naples*, s'est d'abord rendu à l'Audience du Roi & de la Reine.

La bonne harmonie entre le *St. Siège* & la Cour de *Madrid* n'est aussi pas encore parfaitement rétablie. La dernière continué, dit-on, d'insister sur la Cause de *Palafox*; & jusqu'à présent elle n'a pas envoyé sa nomination pour le Sujet, qu'elle desire d'élever à la Pourpre. Le Duc de *Grimaldi*, nommé Ambassadeur de S. M. *Catholique* à *Rome*, au lieu de s'y rendre de *Flôrence*, comme on l'avoit supposé, est retourné à *Gènes*, sa Patrie, pour y passer encore quelques mois. La Cour de *Lisbonne* même, malgré la déférence qu'elle vient de montrer pour le *St. Siège*, en rétablissant dans toute sa force le Tribunal de la Nonciature, met quelque réserve dans son dévouement: Elle soutient avoir le droit de disposer d'un Chapeau, outre celui qui est destiné pour le nouveau Patriarche, parce que ce Chef du Clergé *Portugais* doit être considéré comme Cardinal-né. Peut-être est-ce par ce motif qu'elle n'a pas envoyé jusqu'ici l'Argent pour les *Ex-Jésuites* de sa Nation. Cependant l'on apprend, que le Commandeur d'*Almada*, Parent & Créature du Marquis de *Pombal*, sera rappelé de son Ministère à *Rome*, & remplacé par un Evêque *Portugais*. Toutes ces difficultés ont fait renvoyer la création plénière des Cardinaux au mois de *Septembre*; mais l'on assure, qu'il y aura le 23. du courant un Consistoire, où les Prélats *Onorati, Salviati, Pallotta, & Marcolini* seront élevés au Cardinalat.

*De SAUMUR, le 16. Juin.* M. le Comte de *Falckenstein*, arrivé ici, aujourd'hui à 10. heures du matin, est monté dans la Voiture du Marquis de *Poyanne*, qui avoit été l'attendre à la porte de la Ville, pour le conduire sur le terrain des Manœuvres, où il a trouvé le Corps des Carabiniers en Bataille. Aiant passé sur le front de la Ligne, M. le Comte de *Falckenstein* a examiné, avec la plus grande attention, les Hommes, les Chevaux, & l'Equipement, après quoi le Marquis de *Poyanne* a fait manœuvrer le Corps avec autant d'ordre que de célérité. Le Prince, qui étoit à cheval, s'est porté dans tous les endroits, d'où il pouvoit juger le mieux de l'effet des mouvemens divers; & il a donné les éloges les plus flatteurs à la beauté de la Troupe, & plus encore à son instruction. Après avoir resté ici plus de six heures, il a pris par *Tours* la route de la *Rochelle*.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 27. Juin.

Monsieur, Frère du Roi, à son passage par la Ville de *Tours*, a fait l'honneur au Chapitre de la noble & insigne Eglise de *St. Martin*, dont nos Rois sont depuis huit Siècles Abbés Sé-



raillers, Chanoines, & Protecteurs, de s'y faire recevoir Chanoine d'Horneur, suivant le droit des Princes de son Sang, événement qui a répandu la joie la plus vive dans le Chapitre, la Ville, & la Province. Ce Prince est accompagné dans son voyage du Duc de Laval son Premier Gentilhomme de la Chambre; du Marquis d'Avaray & du Comte de Crenas Maîtres de sa Garde-Robe; du Marquis de Levis & du Comte de Chabillant, Capitaines de la Garde; du Marquis de Montesquiou, son Premier-Ecuyer; du Comte de Modène & du Marquis de la Châtre, ses Gentilshommes d'Honneur; & du Comte de Mesnard, l'un de ses Gentilshommes de la Chambre, auquel Monsieur a accordé aussi depuis peu la Charge de Capitaine des Gardes de sa Porte, vacante par la démission du Comte de Langeac.

Le Préambule de la Déclaration du Roi, portant Règlement pour le Collège d'Auxerre, donnée à Fontainebleau le 31. Octobre 1776. & réregistrée en Parlement le 10. Juin du très-express commandement du Roi, est conçu en ces termes.

Dans la vue de faciliter à nos Sujets, & particulièrement à la Noblesse de notre Royaume les moyens de procurer à leurs Enfants une Education capable de les rendre de plus en plus utiles à l'Etat; nous avons ordonné, que le nombre des Collèges, dans lesquels nous ferons exécuter la fondation de l'École Militaire, seroit porté dès-à-présent à douze; & nous avons nommé les Collèges d'Auxerre & de Dole pour compléter le nombre des dits douze Maisons. Par une suite nécessaire des vûes que nous nous sommes proposés, nous avons jugé à propos de continuer à des Congrégations, la desserte des dits deux Collèges, & nous avons destiné celui d'Auxerre à la Congrégation de St. Maur. Nous ne doutons pas, que son zèle pour notre service & la porte à remplir avec reconnaissance nos intentions pour le succès d'un Etablissement aussi important, mais dont les Revenus, peu considérables par eux-mêmes, se trouvent encore chargés de Pensions, qui en absorbent pour le moment une grande partie. En effet, en changeant l'Administration du Collège d'Auxerre, nous avons bien voulu accorder aux Principaux, Professeurs, & Régens, des Récompenses proportionnées à la durée de leurs travaux, & faire jouir ceux d'entre eux, qui ont occupé les dites Places pendant un plus grand nombre d'années, de la totalité des Pensions, auxquelles ils n'auroient pu prétendre qu'après vingt ans de service. Nous avons aussi réservé le produit des Coupes de Bois extraordinaires, pour former des Bourses, qui procureront un nouvel avantage à la Ville & au Diocèse d'Auxerre.

Par le 3<sup>me</sup> des dix-neuf Articles, que contient le Dispositif, "Sa Maj. accordé, par forme de récompense, aux Principaux, Professeurs & Régens, qui ont desservi le Collège d'Auxerre, à titre de Pensions viagères, & relativement à la durée de leurs services dans le dit Collège; sçavoir: à chacun des Srs. Le Roy, Pajunot, Charrier, Ricard, Navier, Paullevé, Genarot, & Morot, la Somme de 300. Livres, & celle de 150. Liv. à chacun des Srs. Clozet, la Barthe, Viard, Croisier, & Bouchard." Par le 16<sup>me</sup> Article, Sa Maj. ordonne, que la Police & la Jurisdiction sur le dit Collège appartiendra à la Grand'Chambre du Parlement en première & dernière instance, lui attribuant à cet effet toute Cour," &c.

De BRUXELLES, le 30. Juin. Les derniers Avis de Lisbonne nous apprennent, que le nouveau Patriarche y a publié une Lettre-Pastorale, pour notifier, "que L. M. Très-Fidèle, aiant depuis longtems donné des marques de leur Dévotion pour le Sacré-Coeur de Jésus, avoient en conséquence demandé au St. Père l'institution d'une Messe particulière pour ce Sacré-Coeur; & que, Sa Sainteté y aiant consenti & envoyé à son Nonce l'expédition nécessaire pour cet effet, L. M. voulant donner à cette Dévotion toute la célébrité, que les circonstances du tems les avoient forcés de restreindre, avoient fixé le commencement des Messes à l'honneur du Sacré-Coeur au premier Vendredi après la Fête du St. Sacrement." Ce fait & plusieurs autres, qu'on peut remarquer dans les circonstances des changemens arrivés en Portugal, indiquent la source d'où ils partent, & doivent rendre aux Personnes sensées & impartiales de plus en plus suspectes toutes les accusations, qu'on débite à l'envi, & d'une manière qui décele la plus-odieuse amertume; à la charge d'un Ministre, qui a sans doute poussé la rigueur à l'excès, mais auquel le Portugal a les obligations les plus essentielles, entre autres celle d'avoir tenté d'en bannir l'ignorance, & sa Compagne fidèle, la Superstition.

De LA HAIE, le 3. Juillet. Mr. Ph. Fr. Tinne a prêté serment à l'Assemblée des Etats-Généraux par Procuration pour Mr. Thierry Kerfbyl, Consul de L. H. P. à Livorne.

Quelques Avis de France annoncent un grand changement dans l'Administration des Finances de ce Royaume: Mais, comme ces arrangements ne seroient définitivement réglés que Dimanche dernier, nous attendrons qu'ils soient devenus plus certains pour en informer le Public.





NUMERO LIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 8. Juillet, 1777.

De LONDRES, le 1. Juillet.

**L**A Cour a reçu hier des Dépêches de ses Ambassadeurs aux Cours de *Versailles*, de *Madrid*, & de *Lisbonne*: Elles roulent, dit-on, sur les affaires générales de l'*Europe*, qui ont aujourd'hui l'apparence la plus pacifique: Du moins l'on assure ici que, par la médiation de quelques Puissances, les différends entre l'*Espagne* & le *Portugal* sont ajustés à l'amiable, & que ces deux Cours sont actuellement occupées à régler les limites de leurs Etats respectifs en *Amerique*; que la *Russie* & le *Port* se sont expliquées sur l'exécution du dernier Traité à leur satisfaction réciproque; & que les assurances que la *France* & l'*Espagne* renouvellent de tems en tems à la *Grande-Bretagne* de leurs bonnes dispositions à son égard, doivent ôter toute inquiétude sur les vûes de ces deux Nations. Ainsi, conclut-on, cette heureuse situation fournit à l'*Angleterre* l'occasion d'apporter toute son attention à ses affaires domestiques, particulièrement à celles de l'*Amerique*: Les pertes, que notre Commerce souffre par la multitude d'Armateurs *Americains*, qui couvrent toutes les Mers, l'exigent avant toute autre chose. En attendant que nous en parlions plus amplement ailleurs, voici le Précis du Discours, que le Lord *Camden* prononça le 30. Mai à la Chambre-Haute, & dans lequel ce Seigneur dé-

veloppe la cause, qui nous a attiré ce malheur.

Mylord *Camden* commença son Discours par l'éloge de la Proposition du Comte de *Chatbam*; & comme le Parti Ministériel se fendoit principalement sur la thèse, " que l'*Amerique*, „ étant depuis longtems l'*Indépendance* en vûe, „ avoit été l'*Agresseur* dans la querelle précédente, „ il tâcha dans la suite de sa Harangue de prouver le contraire, & de faire voir que l'Administration avoit été l'auteur d'un incendie, qui menaçoit la *Grande-Bretagne* de sa ruine autant que ses Colonies.

„ Je ne renouvellerai point, dit-il, la Question si souvent agitée dans ces Murs concernant le Droit de *Taxation*. Le fait est, que vous mites une Taxe sur le Thé, importé en *Amerique*; mais vous ne putes la percevoir, parce qu'il ne se trouva ni Marchand, qui voulût l'importer, ni Vendeur, ni Consommateur. Vous passâtes alors une autre Loi, par laquelle vos Ministres se flattèrent de faire avoir à la Taxe son effet, de gré ou de force. Vous accordâtes une Gratification à la Compagnie des *Indes-Orientales* sur son Thé, qu'elle exporteroit à l'*Amerique*: Il y fut effectivement envoyé, notamment à *Boston*, où l'on en détruisit une grande quantité. Que fites vous alors? Sans demander réparation, sans faire des recherches, sans entendre la Partie accusée, oui même sans avoir aucune preuve juridique du fait, vous condamnâtes le Peuple de *Boston*; vous fermâtes son Port; vous annullâtes toute propriété particulière; vous réduisîtes à la mendicité des milliers d'innocens. Vous ne vous arrêtâtes pas là; vous résolutes de punir toute la Province, aussi bien que la Ville; vous la pri-

vates de la Chartre d'après une Procédure, aussi juste apparemment que régulière ; & , pour combler la mesure des oppressions, que vous aviez résolu d'exercer à leur égard, vous leur ôtâtes le droit d'être jugés par Juré, droit qui sert également à tenir le coupable en crainte, & à protéger l'innocent. ”

„ Quels furent ensuite les préparatifs, que vous fîtes, MY LORDS, pour assurer l'exécution de ces mesures oppressives & cruelles ? Le langage de l'Administration fut, qu'une file de Fusiliers marcheroit d'un bout de l'Amérique à l'autre, sans être inquiétée; que les Actes étoient formés avec tant de sagesse, tant de jugement, qu'ils s'exécuteroient eux-mêmes. De crainte cependant qu'ils ne s'exécutassent pas tout-à-fait si paisiblement, le Général Gage fut envoyé pour y commander quatre Régimens, forcé qu'on dit alors plus que suffisante pour ce dessein. Ce fut-là ce qu'un certain Lord, que je vois actuellement dans sa place, [le Lord Mansfield,] appella avec emphase, lorsqu'on passa le premier de ces Bills, *passer le Rubicon*. — Ni la file de Fusiliers ni les quatre Régimens ne répondirent pourtant pas à ce qu'on s'en étoit promis. Douze mois environ s'écoulèrent, pendant que le Général Gage, par la faiblesse de sa petite Armée, se vit obligé de rester inactif, & de voir les Provinciaux faire journellement sous les propres yeux des préparatifs pour une vigoureuse résistance. De bonne heure l'année suivante, nous déclarâmes ce Peuple être *en rébellion*; nous nous empêchâmes de faire le Commerce avec les autres Ports de l'Amérique; nous le dépouillâmes de sa Pêche; & un certain Lord dans l'autre Chambre s'engagea envers elle, qu'avec une Armée de dix-mille Hommes, qui arriveroit en Amérique de bonne heure l'Été suivant, la Conquête de ce Pays seroit certaine. Les Troupes arrivèrent; les dix mille Hommes commencèrent les hostilités; & , s'ils ne furent pas défait en rase Campagne, nous savons, MY LORDS, que l'Amérique n'est pourtant pas conquise; que l'Armée Royale souffrit en différentes Actions, & qu'elle se fonda de façon, qu'elle fut renfermée & assiégée dans ses Quartiers (à Boston) pendant huit mois entiers; que ce fut même avec difficulté qu'elle échappa à bord de la Flotte. — Eh bien! Vint une Séance suivante. Les Ministres avouèrent publiquement, qu'ils avoient été trompés dans les rapports, qu'ils avoient reçus, de la disposition du Peuple de l'Amérique. L'on se résolut à adopter les mesures les plus décisives. Le même Lord reprit, pour la troisième fois, la plus grande confiance. La force de ces Royaumes alloit se déployer dans sa plus grande étendue. *Septante mille Hommes & une centaine de Vaisseaux de guerre* alloient être employés. Des Mercénaires Etrangers mais Vétéranx suppléeroient aux nouvelles Levées. Le Glaive alloit être porté d'une main & la Branche d'Olivier de l'autre. Une Commission fut annoncée du Trône pour présenter l'alternative. — Quel a été, MY LORDS, l'effet de ces démarches redoublées? La même auto-

rité nous dit, que nous devons nous préparer à une autre Campagne. Les mesures décisives, l'Emploi des Forces dans leur plus grande étendue, n'ont rien produit d'essentiel. Les prédictions réitérées de conquête, de réduction, ont été démenties par l'événement. Quelle partie de l'Amérique, MY LORDS, pouvez-vous dire vous appartenir? Justement autant que vous en occupez, ou plutôt autant que vous pouvez commander avec la bouche de votre Canon. ”

Le tableau abrégé, que Mylord Camden fit de la conduite de l'Administration jusqu'à l'envoi des Commissaires, fut suivi d'une plainte non moins amère sur l'Emploi de cette Commission, qui coûte à la Grande-Bretagne des Sommes excessives, sans être d'aucune utilité, & sans répondre à aucune des vues, qu'on devoit avoir, en l'annonçant à la Nation avec la plus grande emphase. Il parla sur le même ton des Bills concernant l'Amérique, passés dans les deux dernières Séances du Parlement, ainsi que de l'envoi de Mercénaires Etrangers: Et il ne craignit pas de dire, “ qu'il étoit convaincu ”

„ en conscience, que c'étoient ces Actes qui avoient non seulement forcé l'Amérique à prendre les armes, mais qui justifioient aussi sa résistance & sa résolution de se soustraire au joug de l'oppression & du Despotisme. ” Il attribua particulièrement à l'Acte prohibitif, qui défend le Commerce aux Américains, les pertes sensibles, que la Grande-Bretagne ne cesse d'essuyer chaque jour sur Mer. „ Ces Actes, dit-il, par lesquels vous avez défendu à ce Peuple la Navigation & la Pêche, l'ont conduit au désespoir. Le besoin & le ressentiment l'ont uni & affirmé dans la résolution de vous faire la Guerre par mer. Quelle en a été la conséquence? La Mer est couverte de ses Armateurs. Les Ports de la France en sont remplis. Ils viennent jusqu'à l'embouchure de votre Fleuve vous faire insulte; & les Primes d'assurance sont montées à un degré, qui empêche vos Marchands de faire aucun profit. Tout votre Commerce dans la Méditerranée & dans la Manche doit se faire par des Vaisseaux François: Il n'y en a pas moins de vingt-huit actuellement en chargement dans la Tamise. Si votre Commerce languit, si votre exportation décroît, où trouverez-vous les moyens de continuer la Guerre? Pendant que vos Vaisf aux pourrissent dans vos Ports, & que vos Marchands ne peuvent payer les Primes d'assurance, les François sont devenus vos Facteurs. L'Acte de Navigation est effectivement anéanti; & tous les avantages, qui en sont l'objet, se sont évanouis. ”

„ Mais portons nos regards encore un peu plus loin. Quels sont les effets ultérieurs, que nous éprouvons de cette Guerre démentée? La ruine des Isles aux Indes-Orientales; la perte de leur produit; des Bâtiments très-considérables de Négocians, qui y résidoient. Les Propriétaires de Biens-fonds & de Plantations dans ces Isles sont tombés de l'état d'abondance dans la pauvreté & le désespoir. Je suis informé de bonne part, que pas moins de deux-cents Familles, qui vivoient ici d'ample-



Revenus tirés de ce Pays-là, ont été obligés d'y retourner, ne pouvant plus le maintenir en Angleterre. ”

„ Voilà, MY LORDS, des motifs, qui devoient, ce me semble, être de quelque poids chez vous, & vous porter à agréer la Proposition : Mais il en est encore d'autres. J'ai entendu les deux Seigneurs, qui ont parlé du côté opposé, ( les Lords *Gower & Lyttelton*, ) nier de la manière la plus positive, que la France ait pris ou veuille prendre aucune part dans la contestation présente. J'ose soutenir, qu'elle le fait dans ce moment même, & qu'elle n'a pas cessé de le faire dès le commencement. Rappelez vous, MY LORDS, ce qui fut dit en 1775. par le Duc décoré d'un *Cordon-bleu* ( le Duc de *Grafton* ) & par moi-même, concernant les deux Français de distinction arrivés près de *Washington*, alors devant *Boston*, & qui furent envoyés par lui au Congrès, près duquel ils restèrent plusieurs mois. Le fait fut traité de fable & ridiculisé, par les Membres de l'Administration : Mais je suis persuadé, que ce fut-là le commencement d'une liaison, qui pourra avoir les suites les plus sérieuses. Je crois sincèrement, que les premières ouvertures sont venues de la part de la France, & que ces Messieurs ont été les Porteurs du Message.

— Comparons ce qui est arrivé depuis. Dans le cours de l'Été suivant, Mr. *Dean* vient à Paris ; & à Noël il est suivi par le Docteur *Franklin*. De quelle manière ont-ils été reçus ? Ils paroissent fréquemment à Versailles, affrontent le Lord *Stromont* dans l'Antichambre, & sont admis à des Conférences avec les Ministres de S. M. Très-Chrétienne. — Ce n'est cependant pas encore le seul argument qui prouve, quelle part la France prend à notre querelle avec l'Amérique : Pai les plus fortes raisons de croire, qu'elle soutient celle-ci d'une manière efficace, & qu'il s'équipe dans plusieurs Ports de France des Bâtimens, qui infectent la Manche sous Pavillon Américain, & ruinent notre Commerce, &c. ”

Mylord *Camden* termina son Discours, qui dura environ une heure, en tâchant de prouver, “ que la Grande-Bretagne, unie avec ses Colonies, étoit en état de faire tête à la Ligne la plus puissante, mais que sans elles elle perdrait toute son importance, & tomberoit enfin dans le néant ; pensée, dit-il, qu'il ne pouvoit mieux exprimer qu'en altérant tant soit peu le Proverbe Espagnol : *Faisons la Paix avec l'Amérique, & la Guerre à tout le reste du Monde habité.* ”

ACTIONS ; Banque, 133. Indes, 166 & trois quarts. Annuités consolidées à 3. pour cent, 79. Annuités consolidées à 4. pour cent, 80 & demi.

De LA HAIE, le 5. Juillet.

Le Prince de *Nassau-Weilbourg*, Général d'Infanterie au service de la République & Gouverneur de *Mastricht*, étant arrivé ici le 1. de ce mois du *Loo*, a été en conférence avec le Président des États-Généraux.

Le Roi de Sardaigne vient de rappeler le Marquis de *Vivalda*, son Ministre-Plénipotentiaire auprès de Leurs Hautes-Puissances, & de le nommer son Envoyé-Extraordinaire à la Cour de Vienne.

Les Lettres de France du 30. Juin confirment le changement, que nous annonçames l'Ordinaire dernier dans l'Administration des Finances en France. Mr. *Tabouveau*, Contrôleur-Général, aiant volontairement demandé sa démission, l'a obtenu le 28. Juin ; & le jour suivant, travaillant pour la dernière fois avec le Roi à Versailles, il lui a remis le Portefeuille du Contrôleur. Sa Majesté, très-satisfaite de ses services, l'a en même tems nommé Conseiller au Conseil des Finances & des Dépêches : On assure, que les six Charges d'Intendant des Finances seront supprimées ; & que l'Administration de ce Département sera confiée à un Conseil, dont Mr. *Necker* sera le Chef, avec le titre d'Administrateur ou Directeur-Général des Finances. L'Edit de suppression des Intendants des Finances étoit déjà scellé au départ des Lettres, & seroit envoyé le lendemain à la Chambre des Comptes pour y être enrégistré. D'autres changemens, dont on parle, ne sont pas également avérés.

La Nouvelle de la signature des Préliminaires d'un Accommodement entre les Cours de Madrid & de Lisbonne n'est plus douteuse ; on en fixe la date au 10. Juin ; & l'on continue d'assurer, que les conditions de ce Traité sont fort avantageuses pour la Maison de Bourbon en général, & pour l'Espagne en particulier. L'on croit savoir entre autres, que cette Puissance gardera l'Isle de *Ste. Cathérine*, ainsi que la Colonie du *St. Sacrement*, dont on suppose les Forces Espagnoles actuellement en possession. Cette Colonie, fondée par les Portugais, auxquels elle fut assurée par le Traité d'Utrecht, après qu'ils en eurent été précédemment chassés par les Guaranis, fut cédée à l'Espagne par le Traité, fait à Madrid le 13. Janvier 1750. malgré les oppositions qu'y avoient apporté les Jésuites. Cependant, voulant se conserver l'Empire qu'ils avoient su se procurer dans le Paraguay, ils réussirent si bien à traverser les Espagnols dans la possession tranquille de cette Colonie, qu'ils y renoncèrent en 1761. & depuis ce tems les Portugais en ont été les maîtres jusqu'à présent. S'ils la perdent aujourd'hui avec l'Isle de *Ste. Cathérine*, l'on prétend que le contrecoup en sera fort sensible pour l'Angleterre, parce que ces Etablissemens étoient le centre du Commerce interlope, que ses Sujets faisoient dans la Mer du Sud, au grand préjudice de l'Espagne.

De LEIDE, le 5. Juillet.

On étoit curieux de voir, (comme nous le dimes dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. LII.) si les Commissaires de l'Amirauté *Britannique* approuveroient la conduite du Lieutenant *Thomas Gaborian*, qui a enlevé, au milieu du Port de *Cherbourg*, le Capitaine *Burnel* & le Premier-Lieutenant de l'Armateur *Américain*, le *Montgomery*. Les Lettres de *Londres* du 1. Juillet éclaircissent le doute. Ces Seigneurs ont non-seulement approuvé la manière, dont le Sr. *Gaborian* a délivré le Commerce *Britannique* d'un des plus hardis Marins, qui font sa terreur; mais ils l'ont aussi avancé au grade de Commandeur, quoique le plus grand nombre des autres Lieutenans soit plus ancien que lui; & au lieu du Cotter, le *Sherborne*, qu'il montoit, ils l'ont nommé pour succéder au Capitaine *Robinson* dans le commandement de la Chaloupe de guerre, le *Chien*, récemment arrivée avec le Convoi de la *Famaïque* & de *Pensacola*; récompense qui doit faire regarder le procédé de cet Officier sous un autre jour, qu'on l'avoit d'abord envisagé. Il est cependant à espérer, que cet exemple n'autorisera point des Attentats à la sûreté publique & au Droit des Gens, tel que paroît être le fait, qu'on mande dans une Lettre de *Berlin* du 28. Juin de la teneur suivante.

Ces jours-ci, il est arrivé ici un événement, qui a causé la plus grande surprise. Depuis quelque tems il s'y trouvoit deux Particuliers Américains, dont la principale Commission est, dit-on, d'acheter des Draps & d'autres Articles, pour l'usage des Colonies Unies: Ils logent au célèbre Hôtel de *Corse*. Pendant qu'ils étoient avant-hier à dîner chez quelques Marchands à la Campagne, la porte de leur Chambre dans ce Logement a été forcée par des inconnus, qui ont ouvert & fouillé leurs Coffres & leurs Malles, & en ont enlevé tous les Papiers, à l'exception des Lettres de change, qu'ils ont laissées sans y toucher non plus qu'aux Espèces, quoiqu'il y en eût des unes & des autres en grande quantité. Le soir à onze heures, on a retrouvé la plus

grande partie des Papiers dans la Rue à la porte du Logement. Les Américains ont porté de fortes plaintes sur cette violence; & l'on fait des recherches rigoureuses, pour en découvrir les Auteurs.

On rapporte dans quelques Feuilles de *Londres* un fait concernant le Capitaine *Rowley*. Cet Officier, commandant le Vaisseau du Roi, le *Monarque*, de 74. Canons, étant en croisière sur la Côte de *France*, d'où il est récemment revenu à *Portsmouth*, rencontra un Navire *François*, l'arrêta & ne le relâcha qu'après avoir examiné ses Papiers. Ce Vaisseau, au lieu de poursuivre son voyage, rentra au Port, d'où il venoit de sortir; & le Capitaine partit immédiatement pour *Paris*, afin d'informer le Ministère de ce qui venoit de lui arriver. Il fut d'abord envoyé ordre à l'Ambassadeur de *France* de demander la démission du Capitaine *Rowley*; mais, bien loin d'y consentir, cet Officier a été remercié de sa conduite vigoureuse.

Le zèle d'un autre Officier de la Marine *Angloise* n'a pas été aussi heureux. Selon des Lettres de *Paris*, on y a reçu la confirmation de la Nouvelle, annoncée ci-devant, (dans le *Supplément* du N<sup>o</sup>. LI. à l'Article de *Bruxelles*,) qu'un Navire armé, qui portoit Pavillon *Britannique*, s'étant approché trop près d'un Vaisseau de guerre *François*, sans vouloir s'éloigner malgré la prière qu'on lui en fit, le dernier lui avoit lâché toute sa bordée; à quoi l'*Anglois* n'ant fait une pareille Réponse avoit cependant pris ensuite le parti de se retirer, sans que le Navire *François* eût reçu aucun dommage.

Les mêmes Avis assurent, que les inquiétudes, conçues au sujet de la Frégate l'*Amphitrite*, se sont entièrement dissipées, puisqu'on a reçu la Nouvelle, qu'elle est parvenue heureusement à sa destination. Si l'arrivée de ce Navire, dont on ne marque pas encore la date, se confirme, ce sera un grand bonheur pour les Américains, puisque l'on sçait, qu'il avoit à bord une quantité immense de Munitions, dont le Général *Washington* avoit besoin pour l'ouverture de la Campagne.

Ceux qui voudront vendre ou acheter des Billets de la LOTERIE de MURCIE, dont le sort est déterminé, soit époque par époque, ou toutes ensemble, ou seulement les Lots viagers, pourront s'adresser à PARIS à Mr. de LA CORBIÈRE, Rue du Faubourg St. Jacques à côté du Val-de-Grace, en affranchissant les Lettres.

P. F. GOSSE, Libraire de S. A. S. à LA HAIE, vendra le Lundi 4. Août 1777. & jours suivans, entre les Libraires, à des conditions très-favorables, un très-bel Assortiment de LIVRES en Feuilles, François, Latins, Anglois, Italiens, &c. dont le Catalogue se distribue chez lui, à la Haie, & dans les autres Villes chez la plupart des Libraires.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Prise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LIV.

De LEIDE, le 8. Juillet, 1777.

Les dernières Nouvelles, qu'on avoit de l'Amérique à Londres, le 1. de ce mois, avoient été apportées par un Bâtiment de transport, revenant de New-York, qui a relâché à Kinsale. A son départ le 25. Mai dernier, le Général Howe & ses Troupes s'y trouvoient encore; mais à cette Nouvelle, que d'après d'autres Avis l'on peut regarder comme certaine, le Patron en a ajouté une autre, qui n'a pour garant que son assertion; sçavoir, que huit jours auparavant le Lord Cornwallis, à la tête de 4000. Hommes, s'étoit mis en marche pour Prince-Town, & avoit attaqué les Américains, dont il en avoit tué 1200. & noyé 700. Prisonniers à New-York. Cet Avis est sans doute de même valeur, que celui qui porte, qu'un Particulier de crédit, nommé Watson, a levé l'Etendard pour le Roi en Pensylvanie, & qu'il y a été suivi par 4. mille Hommes, dont le nombre augmente tous les jours. La prétendue Révolte des Troupes de la Caroline-Septentrionale, dont nous avons parlé (dans le dernier Supplément,) est fondée sur le rapport d'un Particulier du nom de Campbell, arrivé à cette Province à la Nouvelle-York. Il est plus qu'apparent que, si quelque de ces Nouvelles étoit avérée, sur-tout la première, la Cour n'auroit point manqué d'en informer le Public, la dernière Lettre, que celle-ci avoit reçue alors de Mr. Howe, étant en date du 22. Mai. Le Commandant y informe, dit-on, le Lord Germain, " que le Général Washington s'étoit récemment porté de Morris-Town à Bourdbrook, sans qu'il sçût dans quel dessein; mais qu'il avoit si bien fortifié ce Poste, huit à neuf miles plus près de New-York que Morris-Town, qu'il étoit dangereux de l'y attaquer; que l'Armée Américaine étoit alors fort nombreuse, en très-bon état, & pourvue d'un Parc d'Artillerie aussi complet que celui du Roi; que le Comte Cornwallis continuoit de se tenir sur la défensive dans la Province de Jersey; qu'il s'étoit emparé de quelques Hauteurs dans le voisinage de Brunswick; mais que l'Ennemi étoit si fort dans ces Quartiers, & avoit rendu le Projet de pénétrer dans les Jerseys & d'attaquer Philadelphie si impraticable, que Mr. Howe avoit jugé à propos d'y renoncer & de suivre le Plan, qui lui avoit été apporté, de la part de la Cour, par les Majors Balfour & Gardiner, arrivés de Plymouth à bord de l'Auguste, Vaisseau de 64. Canons, suivant lequel Mr. Howe remonteroit la Rivière Septentrionale, pour attirer l'attention de l'Ennemi de ce côté-là." Ce Général ajoutoit, à ce que l'on prétend, dans la même Lettre, qu'il ne pouvoit espérer d'entrer en Campagne avant 3. semaines. En attendant la Gazette de New-York continué de rapporter toutes les petites rencontres, qui arrivent dans le voisinage de cette Place. Il y aura peut-être quelque chose à rabattre des circonstances de deux Escarmouches, dont il est fait mention dans la même Gazette du 19. Mai. Celles de la première, telles qu'elle les donne, sont les suivantes.

Samedi huit jours (10. Mai,) à environ 4. heures de l'après-midi, un Corps d'environ 2000. Rebelles, rassemblés de Quibbletown, de Sampdown, de Westfield, de Chatham, & d'autres Postes dans le voisinage, aux ordres des Brigadiers-Generaux Stevens & Maxwell, attaquèrent le Piquet du 42<sup>me</sup> Régiment ou Royal-Montagnard-Ecossais, passé à Piscataway aux ordres du Lieutenant-Colonel Stirling. Le Piquet, qui fut bientôt soutenu par deux Compagnies, s'avança dans le Bois, où les Montagnards se maintinrent, non-obstant la grande supériorité des Rebelles, jusqu'à ce qu'ils furent joints par le reste du Régiment. Alors ils commencèrent à faire un feu fort violent, qui força les Rebelles à se retirer dans la plus grande confusion sur leur gauche, où ils rencontrèrent l'Infanterie-légère, en Quartiers entre Piscataway & Bonham-Town, & qui s'avançoit au secours du 42<sup>me</sup> Régiment: Surquô tout le gros des Rebelles lâcha le piè & prit la fuite avec la précipitation la plus extrême, nos Troupes les poursuivant de fort près jusqu'à leur Camp (sur les Hauteurs proche de la Maison d'Assemblée de Motuchen,) qu'ils commencèrent à lever avec la plus grande terreur. L'ardeur des Troupes étoit telle, qu'on ne les empêcha que difficilement de prendre le Camp d'assaut; mais, la nuit tombant, il leur fut donné ordre de retourner à leurs Cantonnements. Dans cette affaire nous eumes deux Officiers & 26. Soldats tués ou blessés. La perte des Rebelles doit avoir été très-considérable, puisqu'on en a trouvé plus de 40. le matin suivant dans les Bois, outre un Officier & 26. Soldats, qui ont été faits Prisonniers. On ne peut donner trop d'éloges à la bravoure & à l'impétuosité, que le 42<sup>me</sup> Régiment a montrées tant en cette occasion, que dans toutes les autres où il a été employé, ainsi qu'à l'Infanterie-légère, qui s'est conduite avec sa valeur & son impétuosité accoutumées. Il est remarquable, que le Lieutenant Stewart, aussi brave que malheureux, a été attaqué trois fois, dans le tems qu'il commandoit le Piquet à ce Poste.



Le *Nouvelleviste* de *New-York* donne de la seconde de ces rencontres le détail, que voici

*Lundi dernier*, (12. *Mai*) après-midi, un détachement des *Troupes Provinciales* du *Roi* aux ordres des *Lieutenants-Colonnels* *Barton* & *Dongan*, se mit en marche de *Bergen*, pour attaquer le redoutable *Général* *Hard*, qui étoit à *Penneton* avec un *Parti* de 250. *Rebelles*. Les *Marais* & différents autres obstacles furent cause, que les *Troupes* ne purent atteindre cette *Place* au tems marqué. Le *Colonel* *Barton*, qui avoit le *Commandement* en chef, tint un *Conseil*, où il fut résolu de prendre la route de *Paramus*, pour détruire quelques *Munitions*, qu'on y disoit mises en dépôt sous la garde de 80. à 100. *Hommes*. Le *Colonel* *Dongan* fut détaché en avant avec un petit *Parti* vers *Saddle-River* & *Soterdam*; & dans la vue d'y surprendre un *Parti* de *Rebelles*, commandé par le *Capitaine* *Marius* & deux autres. Le *Colonel* y arriva à la pointe du jour, attaqua le *Poste*, l'emporta, prit le *Capitaine*, son *Lieutenant* & trois autres, avec une petite *Caisse* de *Poudre*, quelques *Balles*, huit ou neuf *Armes*, une *Coiffe* de *Tambour*, & quelques autres *Articles*; mais dans *Pescarmouche* il eut le malheur que le *Capitaine* *Hardnut*, un digne *Officier*, fut blessé au bas-ventre par un coup de *bayonnette*, quoique non mortellement. Le *Colonel* *Barton* marcha vers *Paramus*, obassa les *Rebelles* de leurs *Postes*, & les força à se retirer dans les *Bois*. La bravoure des *Troupes Provinciales* (*Royalistes*) en cette occasion leur a fait le plus grand bonheur.

De *PÉTERSBOURG*, le 13. *Juin*. L'Impératrice fit le 7. de ce mois au *Prince Potemkin*, son *Aide-de-Camp-Général*, l'honneur de dîner chez lui à sa *Terre d'Oserki*, à quelque distance de cette *Résidence*. De-là *S. M.* alla voir la *Fabrique* de *Porcelaine*, & témoigna au *Directeur* sa satisfaction de l'état, où Elle trouva cet *Etablissement*. Pour célébrer ce jour où la *Fabrique* avoit été honorée de la présence de notre *Souveraine*, tous les *Bâtimens*, qui la composent, furent magnifiquement illuminés le même soir.

On a eu souvent occasion de remarquer, que l'esprit de bienfaisance, qui fait la règle du *Gouvernement* de l'Impératrice, sert d'exemple aux *Particuliers*. Cette disposition générale semble s'être animée encore davantage depuis l'introduction de la nouvelle *Administration* des *Provinces*, qui a particulièrement pour but le bonheur des *Sujets*. L'établissement, que *S. M.* a fait d'une *Maison* générale d'économie & d'industrie dans la *Province* de *Kaluga* & *Tula*, a excité la reconnaissance de plusieurs *Citoyens*. Le *Sr. Timothée Schemäkin* a fait don à cette *Fondation* d'une belle *Maison*, qu'il possède dans la *Ville* de *Kaluga*, avec un grand *Terrein* adjacent. Le *Marchand Antoine Chliustin* lui a fait présent d'une *Somme* de mille *Roubles*, & s'est engagé à bâtir un *Hôpital* de brique dans la *Ville* de *Maffalsk*, où il demeure. Le *Sr. Gerasime Tschernoy*, aussi *Négociant* à *Kaluga*, s'est pareillement offert à y faire construire un *Hôpital* à ses propres frais. Jamais peut-être n'a-t-on vu de preuve plus frappante de l'influence, que le *Gouvernement* peut avoir sur les idées d'une *Nation*, que celle que la *Russie* en offre de nos jours.

EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG du 17. *Juin*.

„Aujourd'hui, *Mr. de Domaschneff*, *Directeur* de l'*Académie Impériale* des *Sciences*, l'a convoquée extraordinairement, pour lui notifier, que le *Roi* de *Pologne* avoit bien voulu permettre, qu'on l'aggrégéât au nombre des *Académiciens honoraires* externes. *Mr. Jean-Absolt Euler*, faisant les fonctions de *Secrétaire perpétuel*, a lu ensuite la *Lettre* de ce *Monarque*, dont voici la teneur.

MONSIEUR de DOMASCHNEFF, Une *Académie*, fondée par *PIERRE-LE-GRAND*, & protégée par *CATHÉRIE II.* d'une manière, qui augmente si efficacement la masse des connaissances utiles, honore ceux qu'elle s'associe, autant qu'elle intéresse l'*Univers* à ses succès. J'accepte avec reconnaissance l'*invitation*, que vous me faites, MONSIEUR, de devenir *Membre* de la *Société*, à laquelle vous présidez si dignement; & je reçois comme un présent très-agréable les *Médailles*, destinées à célébrer le premier Jubilé d'une *Académie*, dont les travaux, pendant les cinquante premières années de son existence, sont consignés dans ses *Mémoires* à la juste reconnaissance de la *Postérité*. Je regarde les relations comme tout établies entre nous, puisqu'elles sont fondées sur *Peinture*, que vous m'avez inspirée, & qui me porte à vous assurer tout particulièrement, que je suis, Monsieur de DOMASCHNEFF, votre bien affectonné,

(Signé) STANISLAS-AUGUSTE, *Roi*.  
„On a tout lieu de croire, que le *Roi* de *Suède* suivra l'exemple des *Rois* de *Prusse* & de *Pologne*. Il arriva ici hier à huit heures du matin, sous le nom de *Comte* de *Gotzbombourg*, accompagné de *LL. EE. M.* le *Comte* *Ulric Scheffer*, *Sénéateur* & *Premier-Ministre*, & *M. le Comte* de *Pesse*, *Sénéateur*; & suivi des *Chambellans* *Comte* de *Steinbock* & *Comte* de *Pesse*, du *Général-Major* de *Trolle*, du *Gentilhomme* de la *Chambre* de *Ceiderfeldt*, de *Mr. Ulric Franck*, *Secrétaire* de la *Chancellerie*, du *Docteur Dahlberg*, *Premier-Médecin*, & de 4. *Trabans* de sa *Garde*. Le *Comte* de *Gotzbombourg* alla descendre chez le *Baron* de *Nolcken*, *Ministre* de *Suède*. *Mrs.* les *Sénéateurs* avec les *Cavaliers* de la *Suite* se sont logés dans le voisinage. Il y avoit une foule immense de *Peuple*, rassemblée devant l'*Hôtel* de *Mr. de Nolcken*, pour voir arriver cet illustre *Etranger*. Il fut d'abord chez le *Premier-Ministre* *Comte* de *Panin*, qui lui rendit la visite à l'issu du *Dîner*. Ensuite il se rendit à *Czarsko-Zelo*, pour présenter ses devoirs à *S. M. Imp.*”



De STOKHOLM, le 20. Juin. La Reine continuera son séjour au Château d'*Ulrichsholm* jusqu'au retour du Roi; & le Duc de *Sudermanie* passera, avec son Epouse, l'Été à *Christineberg*, très-belle Terre appartenant au Baron de *Sparre*, Sénateur & Grand-Statthalter.

Depuis le dernier Ordinaire l'on n'a point appris de circonstances ultérieures du voyage du Roi, si ce n'est que Sa Majesté a fait le 8. de ce mois, tandis que le Chebec, le *Björn-Farnsida*, étoit à l'ancre à *Billholmsfund*, à l'embouchure de la Rivière de *Corpo*, une Promotion Militaire, dans laquelle Elle a accordé entre autres la place de ses Aides-de-Camp-Généraux à Mr. de *Lilljehorn*, Caporal dans le Corps des Trabans du Roi, & au Baron *B. Cederström*, Lieutenant des Gardés du Corps. La Galère, le *Seraphin*, à bord de laquelle l'Équipage du Monarque a été embarqué pendant son séjour à *Helsingfors*, est commandée par le Lieutenant-Colonel Baron *Lagerbielke*.

De COPENHAGUE, le 24. Juin. Le Gouvernement aiant résolu d'établir ici un Port-franc & un Entrepôt pour toutes les Marchandises, que les Vaisseaux Etrangers étoient dans l'usage d'aller quérir dans la *Baltique*, & qu'on pourra doresnavant se procurer en cette Ville avec plus de commodité, l'on fait des préparatifs pour y construire un gros Magasin, aux frais du Roi, & sous la direction du Professeur *Harsdorffer*, Architecte de la Cour.

De VARSOVIE, le 25. Juin. Le Roi a décoré du Cordon de *St. Stanislas* le Comte *Przedziectki*, Staroste de *Pinsk* & Fils du feu Chancelier de *Lithuanie*, qui a épousé le 21. de ce mois la Comtesse *Mostowska*, Fille du Palatin de *Mazovie*.

L'Ordre de *Malte* vient de donner une preuve de sa justice & de son désintéressement, en acceptant formellement de payer, proportionnellement aux Biens qu'il possède en *Pologne*, sa Quote-part au *Don-Gratuit*, que le Clergé Séculier & Régulier paye à la République, en outre des Impôts communs à tous les Citoyens.

On écrit de la *Podolie*, que la Cour de *Russie* employe 6. mille Hommes de ses Troupes en *Ukraine*, pour rendre le *Dnieper* ou *Borysthène* navigable, sur-tout pour en applanir les Cataractes, en faisant sauter les rochers & le terrain pierreux de ces passages dangereux. On ajoute, que deux de ces Cataractes ont déjà disparu; & l'on se promet de l'exécution de ce magnifique dessein des avantages très-essentiels non-seulement pour le Commerce de la *Russie* avec l'Empire *Ottoman*, mais aussi pour celui de la *Pologne*, particulièrement pour la *Podolie* & la *Volhynie*.

De DRESDE, le 27. Juin. L'Electeur, notre Souverain, est occupé des moyens de mettre ses Troupes sur un pié plus respectable. Six Régimens d'Infanterie & cinq de Cavalerie, campés entre *Zabeltitz* & *Strauche*, près de *Grossenhayn*, ont manœuvré en sa présence depuis le 2. jusqu'au 6. de ce mois. Revenu pour quelques jours en cette Capitale, son Alt. n. est reparti le 23. accompagnée de l'Electrice & des Princes *Antoine* & *Maximilien*, ses frères, pour assister pareillement aux exercices d'un autre Corps, rassemblé près de *Lauchhardt*. Pour témoigner sa satisfaction de l'état de ses Troupes, elle a fait une Promotion d'Officiers, & a élevé entre autres Mrs. de *Thielen* & de *Bennigsen*, Généraux-Majors d'Infanterie, & Mr. de *Benckendorff*, Général-Major de Cavalerie, au grade de Lieutenant-Général.

De VERSAILLES, le 28. Juin. La Reine a accordé les grandes Entrées chez Elle à la Princesse *Charlotte de Lorraine*, qui les a prises le 24. de ce mois. Le Chevalier du *Coudray*, ancien Mousquetaire du Roi, a eu l'honneur de présenter à la Reine les *Anecdotes intéressantes & historiques de Villustre Voyageur*, Ouvrage dédié à Sa Majesté.

De PARIS, le 30. Juin. Le départ du Roi & de toute la Cour pour *Compiègne* paroît irrévocablement fixé au 28. Juillet, & le retour au 23. Août. La grosseur de Madame la Comtesse d'*Artois* ne l'empêchera pas d'être de ce voyage. Sa Majesté vient d'ériger en Duché-Airie la Terre de *Louvois* en *Champagne*, que *Mesdames*, ses Tantes, ont achetée. Quoique l'Empereur, ainsi que *Monseigneur*, ait passé très-près du magnifique Château de *Chanteloup*, est certain, qu'ils ne sont point allés le voir. Au nombre des Personnes, qui accompagnent le second de ces Princes, est le Comte de *Vault*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

La Chambre du Commerce de *Nantes*, pour perpétuer le souvenir des Fêtes, que Mgr. le Comte d'*Artois* a bien voulu accepter de sa part, vient de former le Projet d'en fonder une, qui sera célébrée à perpétuité, le 24. Mai de chaque année, sous le titre de la *Rosière d'Artois*. On y mariera une Fille pauvre, mais reconnuë pour sage & vertueuse, à laquelle on donnera un Dot de 4. à 500. Livres. Le choix de cette Fille a été remis unanimement à la Dame *rotin*, Femme d'un Commerçant de cette Ville; & après sa mort les Juges du Consulat feront revêtus de cet honorable emploi. La Fête de la *Rosière de Salency*, qui a été célébrée le 16. de ce mois en cet endroit, a été honorée de la présence du Maréchal de *Brogie*, de la Maréchale,



son Epouse, de toute leur Famille, & de leur Nièce, la jeune Comtesse de Lamet. Cet illustre Guerrier a combié la *Roisie* de ses bienfaits; & toutes les Personnes, qui lui appartiennent, se sont empressées avec lui à rendre un hommage public à la Vertu, en se faisant les égaux d'une Assemblée de gens de la Campagne, & en se mettant à table au-dessous de la Pille couronnée & de ses respectables Parens.

Les différends, survenus au Parlement de *Grénoble* au sujet de la nomination de Mr. de *Moydieu* à la Charge de Procureur-Général, sont montés au point que cette Cour a cessé ses fonctions. Le Parlement de *Rouën* a décrété deux Contrôleurs des *Vingtièmes*, convaincus d'avoir fait des recherches vexatoires pour augmenter ces Droits: L'Arrêt, qu'il a rendu à cette occasion, défend de percevoir au-delà de la Taxe actuelle.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 4. Juillet.

Des Dépêches, que la Cour reçut le 2. de ce mois de ses Ministres en différentes Cours Etrangères, furent d'abord examinées en Conseil; & le même jour plusieurs Ministres Etrangers furent en Conférence avec ceux du Roi. Notre Gouvernement paroît ressentir fort vivement les liaisons, qui subsistent entre la France & les Américains rebelles, soit par rapport au Commerce ou aux facilités, qu'on donne à ces derniers d'armer en course dans les Ports de France, & de troubler directement le Commerce de la Nation *Britannique*. On a reçu l'avis certain, que les Capitaines *Cunningham* & *Roberts*, dont le premier a été devant commandé l'Armateur, la *Surprise*, ont mis à la voile de *Dunkerque*, le 26. Juin au matin, avec deux Bâtimens, armés & équipés dans ce Port, & munis de Lettres de marque du Congrès Américain, pour croiser sur les Vaisseaux Anglois & Portugais. Le Vaisseau du Sr. *Cunningham* est un des meilleurs Voiliers qu'on connoît, & son Equipage, ainsi que celui de son Compagnon, est composé de Marins de toute Nation aussi hardis qu'expérimentés. Le *Diadème*, Vaisseau de 28. Canons, qui a été employé comme Armateur dans la dernière Guerre, ayant été acheté par les Américains, a été équipé à *St. Malo*, d'où il a déjà mis à la voile pour croiser sur nos Côtes. La plus petite partie de son monde consiste en Américains: Le reste sont des Anglois, des Irlandois, & des François. Il s'équipe encore quelques Armateurs, tant au *Havre-de-Grace*, qu'en d'autres Ports. Trois autres Frégates Américaines, s'étant pourvues à *Nantes* de Vivres & de Munitions, se sont réunies en Escadre, & ont déjà fait un grand nombre de Captures, (dont nous renvoyons le détail à une Feuille suivante.) Leur Commodore est le Sr. *Lambert Wiekès*, montant la *Représaille* de 18. Canons, qui s'est rendu célèbre par la prise qu'il fit du Paquet-bot de *Lisbonne* & de plusieurs autres Vaisseaux, après avoir conduit le Dr. *Franklin* en Europe. Le Vaisseau du Roi, le *Burford*, Capitaine *Bowyer*, de 64. Canons, les ayant rencontrés au Nord de la *Manche*, ils se séparèrent d'abord; & le *Burford* s'étant attaché à la *Représaille*, cet Armateur s'allégea & se sauva entre des Bas-fonds sur la Côte de France, où il fut impossible au Navire *Britannique* de l'atteindre. Toutes ces circonstances & plusieurs autres, dont on est informé, ont engagé le Gouvernement à charger le Vicomte *Storrom*, notre Ambassadeur à *Paris*, de présenter au Ministère de France un Mémoire conçu en termes si décisifs, qu'on craint qu'il n'occasionne une rupture. Malheureusement la Cour de *Versailles* n'est pas la seule, avec laquelle les Colonies forment des liaisons préjudiciables à notre Commerce: On sçait, que le Docteur *Arbuthur Lee* & un autre Député du Congrès se trouvent depuis peu de semaines à *Berlin*; & l'on débite ici publiquement, que le Roi de *Prusse* a permis aux Navires Américains d'entrer dans le Port d'*Embsen*, soit pour s'y radouber ou pour venir y troquer des Productions des Colonies.

Le 1. de ce mois, il est arrivé à *Douvres* un Bâtiment de *Quebec*, d'où il fut expédié le 4. Juin avec un Officier, chargé de Dépêches pour la Cour de la part des Généraux *Carleton* & *Burgoyne*, dont le dernier étoit arrivé d'*Angleterre* à *Quebec* le 6. Mai. Leurs Lettres ne parlent encore que des dispositions, qu'ils avoient faites pour la prochaine Campagne. Le Ministère a aussi reçu avant-hier, par le Bâtiment, la *Junon*, arrivé à *Corke*, des Lettres du Chevalier *Howe*, qu'on dit n'annoncer pareillement que des préparatifs pour les opérations futures. Mais par *l'Exeter-Galley*, l'un des cinq Navires arrivés avec la *Junon*, l'on a appris, "qu'à leur départ le 27. Mai tout le gros Bagage avoit été conduit d'*Ambois* & de *Brunswick* (les deux seuls Ports, que l'Armée Royale occupe dans la Province de *Ferfey*) à la *Nouvelle-York*; que les Troupes avoient reçu ordre de se tenir prêtes à camper au premier avis; qu'on avoit envoyé à *Rhode-Island* une Chaloupe de guerre avec plusieurs Bâtimens de transport pour et ramener toutes les Troupes & ceux des Habitans, qui pendant leur séjour dans cette Isle étoient déclarés pour le Gouvernement; que l'Armée *Britannique* dans les *Ferfey* étoit inquiétée tous les jours; & que le soir avant le départ de *l'Exeter-Galley* on avoit encore entendu à *New-York* une forte canonnade."

(Manque de place ici, nous sommes obligés de renvoyer à l'Ord. prochain plusieurs autres Nouvelles d'*Angleterre*, notamment le détail des Avis, reçus par la Compagnie des Indes qui contredifent formellement la Prise de *Madras*.)

ACTIONS; Banque, 132 & demi. Indes, 166 & demi.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,

A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du VENDREDI 11. Juillet, 1777.

*De MALTE, le 30. Mai.*

**L**A Frégate *Françoise, l'Atalante*, est arrivée ici le 26. de ce mois, aiant laissé à *Palerme* le Duc d'*Ayen*, ainsi que le Comte & la Comtesse de *Tessé*, qui avoient dessein de s'y arrêter. Elle re-

mettra à la voile, après avoir réparé quelques dommages.

*De PARIS, le 4. Juillet.*

La *Gazette de France* de ce jour annonce la retraite de M. le Contrôleur-Général en ces termes : *Le Sr. Taboureau aiant remis au Roi la démission de la place de Contrôleur-Général des Finances, Sa Maj. lui a conservé l'entrée dans son Conseil des Finances & des Dépêches.* Les autres changemens, qu'on avoit annoncés dans ce Département, viennent aussi de se confirmer. L'Edit, portant suppression des six Offices d'Intendants des Finances, donné au mois de Juin dernier, & les Lettres-Patentes, portant ampliation de pouvoir aux Gardes des Régîtres du Contrôle-Général des Finances, & suppression des Droits de Contrôle, en date du 29. Juin, ont été enrégistrés avant-hier à la Chambre des Comptes. Le premier est de la teneur suivante.

**L**OUIS, &c. Les changemens successifs, arrivés depuis notre Règne dans l'exercice des fonctions du Contrôleur-Général de nos Finances, nous aiant engagé à examiner ce qui pouvoit convenir le mieux à cette Administration, nous avons résolu de lui donner à quel-

ques égards une forme différente. Le compte, qui nous a été rendu de tout ce qui avoit rapport aux *Intendants des Finances*, nous a fait connoître que la consistance, le nombre & les fonctions de ces Places, avoient continuellement varié, suivant la diversité des circonstances & des tems; qu'elles avoient quelquefois été établies en titre d'Offices, & quelquefois en simples Commissions; qu'après avoir été portées jusqu'à douze, elles avoient été réduites à deux; que leur premier rétablissement en titre d'Office n'avoit eu d'autre cause que le besoin d'argent; & qu'enfin, après ce rétablissement, elles avoient de nouveau été supprimées en totalité pendant plusieurs années: Nous avons reconnu que des fonctions, semblables à celles qu'exercent les Intendants des Finances, n'étoient point de nature à rester attachées à des Offices; & déterminés encore par des vues d'économie, nous avons jugé qu'il étoit du bien de notre service de supprimer les six Offices d'Intendants des Finances actuellement existans; & nous avons eu soin de pourvoir exactement à leur remboursement, nous réservant de donner à ceux qui en étoient revêtus des marques de la satisfaction, que nous avons de leurs services: Nous avons adopté d'autant plus volontiers le plan qui nous a été proposé à cet égard, qu'il nous a paru important pour l'accomplissement de nos vues de laisser à l'Administration de nos Finances la liberté, dont elle peut avoir besoin dans le choix des moyens destinés à la féconder; mais nous avons cru en même tems conforme à la Justice que nous devons à tous nos Sujets, de chercher à prévenir les inconvéniens inséparables du trop grand nombre de décisions abandonnées jusqu'à présent au Ministre des Finances; & nous avons pensé que,

sans contrairier l'Unité de dessein & d'opérations, nécessaire à une telle Administration, il étoit de notre sagesse d'établir un Comité, sous les yeux duquel passeroient les affaires contentieuses qui y sont relatives: Ce Comité, composé de trois Personnes que nous choisissons de préférence dans notre Conseil, servira particulièrement à assurer l'observation des règles & des formes; & nous y trouverons l'avantage de procurer aux décisions plus de confiance & d'autorité. Nous pensons qu'une pareille Institution, devenue permanente, sera infiniment propre à maintenir & à perpétuer les principes; & nous ne doutons pas, que des Administrateurs, véritablement animés de l'amour du bien public, n'envisagent cet établissement comme un moyen de se garantir de la surpise & de l'erreur, & de répondre plus dignement à notre confiance.

ACES CAUSES & autres à ce nous mouvant, de Pavis de notre Conseil & de notre certaine science, pleine-puissance & autorité Royale, nous avons, par notre présent Edit perpétuel & irrévocable, éteint & supprimé, éteignons & supprimons les six Offices d'Intendants de nos Finances actuellement existans. Ordonnons que ceux, qui sont pourvus des dits Offices, remettront au Garde de notre Trésor Royal en exercice leurs Quittances de finance, Lettres de provisions & autres Titres de propriété des dits Offices, pour être par nous procédé en notre Conseil à leur liquidation & être pourvu à leur remboursement comptant. Au surplus, voulons & nous plaît, que ceux des Pourvus des dits Offices supprimés, qui ne sont pas encore revêtus de place de Conseiller d'Etat, conservent néanmoins dans notre Conseil d'Etat privé les mêmes entrées, rang, & séance & autres prérogatives, qui étoient attachées aux dits Offices, & dont ils ont joui jusqu'à présent. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant notre Chambre des Comptes à Paris, que notre présent Edit ils aient à faire lire, &c.

Donné à VERSAILLES, au mois de Juin, Pan de Grâce 1777. & de notre Règne le quatrième. (Signé) LOUIS (Plus bas)

Par le Roi, (Signé) AMELOT.

L'objet des Lettres- Patentes, (que nous insérerons l'Ordinaire prochain,) est d'attribuer aux Gardes des Régimens le pouvoir de contrôler les Expéditions. Quant aux autres parties du Département des Finances, elles s'administreront par le Comité, que le Roi annonce dans l'Edit, & qui sera composé de Mrs. Moreau de Beaumont, de Boullongne, & Bouvart de Fourqueux, Conseillers d'Etat: Et, près de ces Commissaires du Roi amovibles, deux Maîtres des Requêtes, Mrs. de Valdec de Lessart & Debonnaire de Forges, feront les fonctions de Référéndaires ou Rapporteurs. Mr. Necker, chargé du Porte-feuille, en qualité de Directeur-Général des Finances, sera

logé à l'Hôtel du Contrôle-Général, au-dessus de la Porte duquel sera écrit simplement, Hôtel des Finances. Mr. de Valdec, qui y logera avec lui, suppléera, pour ce qui est de la signature, aux fonctions de Mr. Necker, qui fait profession de la Religion Prétéstante. Les deux Places, que Mr. Taboureau conserve au Conseil des Finances & à celui des Dépêches, sont chacune de 12. mille Livres d'Emolumens par an. On parle de plusieurs autres suppressions de Charges, nommément de celles de Trésoriers, de Receveurs-Généraux, de Grands-Maîtres des Eaux & Forêts, de Receveurs des Domaines & Bois, &c. Mr. Necker est assuré, dit-on, d'un Emprunt de 80. Millions pour leur remboursement, & dans 4. ou 5. ans le Roi aura profité de quoi remplir les Sommes à rembourser.

M. le Maréchal de Richelieu a obtenu la préférence de lever l'Arrêt dans la Cause contre Madame de Saint-Vincent & ses Co-accusés, d'autant qu'il avoit consigné au Greffe avant M. l'Abbé de Villeneuve. L'on assure toujours, que ce Seigneur a dessein de se pourvoir en cassation au Conseil contre cet Arrêt: Il a pour se décider un délai de six mois après la signification.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES des 1. & 4. Juillet.

Le Roi a donné son agrément à la nomination, que S. M. Danoise a faite de Mr. Pierre Ancker, à la Place de son Consul-Général dans tous les Ports de l'Angleterre & des Isles qui en dépendent, à l'exception des Districts où il se trouve déjà des Consuls, nommés par le même Monarque.

L'affaire de la nommée Anne Banks, qui attaqua le Roi le 25. du mois dernier, n'aura point de suites, vu qu'à son second examen, qui fut fait le lendemain au Bureau de Police dans Litchfield-street, il a été prouvé, qu'elle a la tête dérangée: Elle a en conséquence été remise entre les mains de sa Famille, qui y étoit présente, pour la placer en lieu de sûreté.

#### SUITE des DÉBATS dans la Chambre des SEIGNEURS, le 30. Mai.

Quelque circonstancié & pressant que fut à divers égards le Discours du Lord Camden, (inséré l'Ordinaire dernier,) le Vicomte Weymouth, Secrétaire d'Etat, qui parla après lui, se borna simplement à la Proposition, qui y avoit donné lieu. Il observa, "qu'elle ne contenoit rien de spécifique; qu'elle tendoit à présenter une Adresse à Sa Majesté, mais sans ajouter quelle prière devoit lui être faite; qu'il espéroit, que le Comte, qui en étoit l'Auteur, n'avoit point en vue de demander, que S. M. consentit à abandonner les Droits du Parlement; que, s'il desiroit



.. seulement, qu'Elle consentit à une Pacifica-  
.. tion, une telle Adresse n'étoit pas nécessai-  
.. re, puisqu'il avoit déjà été établi une Com-  
.. mission pour cet effet; qu'aïnfi lui, Lord  
.. *Weymouth*, ne pouvoit s'expliquer ultérieu-  
.. rement sur la Proposition, avant qu'on n'en  
.. eût éclairci l'objet. "

Le Comte de *Chatham*, malgré le manque  
de forces qu'il avoit fait paroître pendant son  
premier Discours, se prêta volontiers à cette  
réquisition. " Ma Proposition, MY LORDS,  
dit-il, étoit conçue en termes généraux, afin  
que vous pussiez y faire tels changemens, que  
vous voudriez. Je n'ai point voulu prendre sur  
moi de désigner les *moyens spécifiques*. J'ai  
conçu la Proposition le mieux que mes petites  
facultés m'ont permis; mais mon unique vuë  
a été de l'offrir comme un Hétraut de Réconcilia-  
tion, comme un Avant-Coureur de Paix pour  
nos Colonies affligées. Cependant, puisque My-  
lord semble souhaiter quelque chose de plus spé-  
cifique, & vouloir découvrir par ce moyen mes  
sentimens particuliers, je vous dirai candidement,  
MY LORDS, ce que je desire. Je desire la révo-  
cation de tous les Actes oppressifs; que vous  
avez passés depuis 1763. Je voudrois mettre  
nos Frères en *Amérique* précisément sur le  
même pié qu'à cette époque. Je n'attendois,  
qu'étant laissés en liberté de se taxer eux-  
mêmes, & de disposer de leur propriété,  
ils contribueroient en revanche à porter le far-  
deau public, proportionnement à leurs facultés.

Si vous convenez avec moi, MY LORDS, de  
l'utilité de cette démarche, toutes difficultés  
céderont à mon zèle pour ma Patrie, à la dou-  
leur que me cause l'oppression de trois Millions  
de Sujets nés libres. Je viendrai ici Lundi pro-  
chain. Je vous proposerai un Bil de révo-  
cation, comme le seul moyen qui nous reste pour  
arrêter cette destruction, qui menace de nous  
accabler. Je ne doute point, MY LORDS, que  
je ne m'entende m'objecter, *pourquoi nous sou-  
mettre? pourquoi plier? L'Amérique a-t-elle  
fait quelque chose de son côté, pour nous por-  
ter à consentir à un si large fondement de  
souffrance?* Je vous dirai, MY LORDS, pour-  
quoi je pense qu'oui. Vous avez été les *Ag-  
resseurs dès le commencement*. Je ne vous  
fatiguerai point par le récit de particularités;  
Elles ont déjà été mises dans le jour le plus  
frappant par le savant Lord, qui a parlé l'a-  
vant-dernier. (My Lord *Camden*,) & exposées  
d'une manière plus précise, que je n'aurois osé  
Prenreprendre. Si donc l'*Amérique* est la partie  
attaquée, c'est à vous, MY LORDS, de faire  
la première ouverture de réconciliation.  
Mais posons même, que les *Américains* aient  
été les *Agresseurs*; voudriez-vous continuer  
une Guerre, accompagnée de circonstances si  
fatales, de dépenses si énormes, d'une si gran-  
de effusion de sang, de dangers si imminens,  
qu'il a été démontré aujourd'hui? Préférez-  
vous les rigueurs de la Guerre & le châti-  
ment à la Paix, aux égards mutuels, à la récon-  
ciliation? Quand même la voye du châti-  
ment conduiroit enfin au même but, ne voudriez-  
vous pas plutôt l'atteindre par des voyes de

douceur, que par la force & la violence? Et  
d'ailleurs, je vous assure, MY LORDS, que  
vous ne parviendrez jamais à vos fins par les  
rigueurs du châtiement; & je le repète, que  
ce Royaume a été l'*Agresseur*. Vous avez fait  
des descentes sur les Côtes de l'*Amérique*;  
vous avez brûlé ses Villes, pillé le Pays, fait  
la Guerre aux Habitans, confisqué leur proprié-  
té, profité & emprisonné leurs Personnes. Je  
soutiens donc, MY LORDS, qu'au lieu d'exi-  
ger une *soumission sans conditions* de la part  
des Colonies, nous devons leur accorder un *re-  
dressement sans conditions*. Nous leur avons  
fait des injustices; nous nous sommes efforcés  
de les réduire à l'esclavage & de les opprimer;  
Et, d'après cette raison évidente, au lieu de  
*châtiment*; MY LORDS, ils ont droit de de-  
mander du *redressement*. La révocation de ces  
Loix, dont ils se plaignent, sera le premier pas  
vers ce redressement. Le Peuple de l'*Améri-  
que* regarde le *Parlement* comme l'*Auteur*  
de ses malheurs: Son affection est aliénée de son  
Souverain. Que la réparation vienne donc des  
mains, qui ont fait les torts; que la réconcilia-  
tion succède au châtiement; & je garantis, que  
le *Parlement* recouvrera son autorité; que Sa  
Maj. montera encore une fois sur le Trône  
dans le coeur de ses Sujets *Américains*; & que  
vous, MY LORDS, en contribuant à un *Où-  
vrage* si grand, si glorieux, si salutaire, vous  
recevrez les bénédictions & les remerciemens  
de chaque partie de l'*Empire Britannique*. "

Le Vicomte *Weymouth*; remercia Mylord  
*Chatham* de cette explication, contredit positif-  
vement son assertion, que la Grande-Bretagne  
avoit été l'*Agresseur*, & par conséquent tous  
les raisonnemens & la Proposition même, qui  
avoient été établis sur ce fondement. Il croyoit au  
contraire avec le Lord *Lyttelton*, " que, dans  
l'Espoir d'un Accommodement amiable, Pon  
avoit trop tardé à prendre des mesures vi-  
goureuses; & qu'à cette douceur Pon devoit  
attribuer le progrès de la Guerre. " Il re-  
marqua, que la Saison étoit trop avancée, pour  
que la Proposition pût prévenir l'ouverture de  
la Campagne; & il pensoit, qu'après sa clôture  
il seroit toujours tems de faire une telle démar-  
che. Enfin il résulta plusieurs des faits, avan-  
cés par les Seigneurs de l'*Opposition* dans le  
cours des Debats. Il dit entre autres, " qu'il  
étoit certain, que ni le Sr. *Dean* ni le Docteur  
*Franklin* n'avoit été invité à la Cour de *France*,  
ni n'avoient été admis dans l'Antichambre à  
*Versailles*, pour se trouver tête-à-tête avec  
le Lord *Stormont*, beaucoup moins pour l'a-  
fronter. Il se pouvoit, ajouta-t-il, qu'ils eus-  
sent eu quelques entrevues avec le Ministère;  
mais en même tems il osoit confirmer ce qui  
avoit déjà été dit par deux autres Lords (*Go-  
vier* & *Lyttelton*,) que jamais la France n'au-  
roit été liée d'une amitié plus étroite avec la  
Grande-Bretagne qu'aujourd'hui. "

(Le reste ci-après.)

Le Gouvernement a pris à son service 16  
gros Vaisseaux, qui ont été pourvus de Let-  
tres de marque. Le 2. de ce mois, ils mirent



à la Rade de *Depsford*, pour prendre leur Cargaïson à bord, & faire voile aussi-tôt que possible avec la Flotte des Bâtimens de transport, destinés pour la *Nouvelle-York*, qui est actuellement en chargement. Une autre Flotte, étant à bord les Troupes *Hessoises* & des Vivres pour la même destination, sous convoi du Vaisseau de guerre, le *Bristol*, de 50. Canons, appareilla le 1. Juillet de *Portsmouth*; mais le vent contraire l'obligea le lendemain de rentrer aux *Dunes*. Au nombre des Officiers ou Volontaires de distinction, qui se sont embarqués à bord de ce dernier Navire, sont le Général-Major *Robertson*, le Marquis de *Lindsey*, & le Comte *Grabowski*, Officier Polonois.

De LEIDE, le 9. Juillet.

Nous avons rapporté dans notre dernier Supplément les plaintes qu'on fait en Angleterre sur les pertes, que cause aux Négocians la multitude d'Armateurs Américains, qui fourmillent sur les Côtes du Royaume, ainsi qu'au sujet de la facilité, qu'ils paroissent avoir de s'équiper ou de s'avitailler dans les Ports de la France. On ne sçait à qui attribuer l'Avis suivant, qui a été inséré dans une des Feuilles publiques de Londres.

Attendu que les Négocians, Propriétaires de Vaisseau, & Assureurs, ont observé que les François, tant en Europe qu'aux Indes Occidentales, ont permis, en violation du Droit des Gens, aux Corsaires Américains non-seulement de conduire dans des Ports François des Bâtimens & Cargaïsons Britanniques, mais aussi de les y vendre; & qu'on sçait très-bien, que plusieurs de ces Corsaires appartiennent à des François; & sont montés par des Marins de cette Nation; attendu en même tems, que la continuation d'une telle conduite ne peut manquer de devenir pernicieuse pour le Commerce de ce Royaume; les Propriétaires de tous tels Vaisseaux & Cargaïsons, qui ont déjà été pris & vendus dans quelque Port François, soit en Europe soit aux Indes Occidentales, ou qui pourroient l'être à l'avenir, sont instamment requis d'en envoyer les particularités au Lord *Weymouth*, Secrétaire d'Etat au Département du Sud, ainsi qu'à l'Amirauté, afin que le Gouvernement soit pleinement instruit de ce mal dangereux & inquiétant, qui s'accroît tous les jours.

Cet Avis, n'ayant point été inséré dans la Gazette de la Cour, ne doit sans doute son origine qu'au mécontentement de quelque Particulier, & au même motif qui porta, il y a peu de semaines, la Chambre de Commerce de

*Liverpool* à écrire une Lettre à celle de *Bristol* pour lui faire part de ses griefs au sujet des Prises conduites à la *Martinique* & à *Ste. Lucie* par des Armateurs, que ces Négocians croyoient appartenir à des Particuliers domiciliés dans ces Isles; & pour prier en conséquence ceux de *Bristol* de concourir avec eux dans la résolution de s'en plaindre par Requête au Parlement; démarche qui n'a pu avoir lieu, attendu la séparation de cette Assemblée. Heureusement, l'animosité des Particuliers n'est point celle du Gouvernement; & les sentimens pacifiques de celui de France paroissent s'accorder avec les desirs du Ministère Britannique. Il est vrai, qu'il se confirme que des Anglois avoient formé le projet de mettre le feu à un Armateur Américain dans le Port de *Cherbourg*, (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. LIII.) & qu'on s'en faisi au moment de l'exécution ceux qui s'en étoient chargés: Mais il est prouvé, dit-on, en même tems, qu'ils se propoisoient de prendre les mesures nécessaires, pour que la proximité du Magasin à poudre ne pût être d'aucun danger. Quant à l'enlèvement du Capitaine *Burnel* & de son Lieutenant, ils allèguent, que c'étoit à eux à se désier du piège, que leur avoient tendu leurs Ennemis pour les emmener à bord d'un de leurs Navires en pleine mer. La rencontre entre un Vaisseau de guerre François & un Vaisseau Britannique, (dont il a été fait mention l'Ordinaire dernier,) est aussi très-réelle; mais d'après les circonstances mêmes on se persuade, qu'elle n'aura point de suites desagréables. Ce fut la Frégate, la *Tourterelle*, commandée par Mr. de *Beaussier*, qui rencontra près de *St. Domingue* deux Frégates Angloises, dont l'une lui envoya un coup de canon à boulet. Mr. de *Beaussier* répondit par un coup de canon à poudre seulement; mais, le Capitaine Anglois lui aiant envoyé un second coup de Canon à boulet, le Commandant François lui lâcha toute sa bordée, qui l'endommagea considérablement & l'obligea à s'éloigner. Cette revanche & la conduite de la seconde Frégate Angloise, qui resta simple spectatrice, font regarder l'affaire comme vidée entre les deux Officiers. Cependant, pour prévenir de pareilles rencontres à l'avenir, l'on dit que la Cour de France a chargé M. le Marquis de *Noailles*, son Ambassadeur à Londres, de faire des représentations sur celles qui ont déjà eu lieu, & dont elle lui a envoyé un assez long dénombrement.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LV.

De LEIDE, le 11. Juillet, 1777.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE du 3. Juin.

**L**E 28. du mois dernier, il est arrivé en cette Capitale quatre *Myrtes*, en qualité de Députés des *Tartares* de la *Crimée*. Selon le bruit public, ils sont chargés de demander au *Grand-Seigneur* l'Investiture pour leur *Chan Sahin-Guerai*; mais dans le fait ils n'ont d'autre commission que d'annoncer à *Sa Hautesse* l'élection de leur nouveau Souverain, & d'assurer le Sultan de l'attachement & du respect, que leur Maître lui doit en qualité de *Calife* & Chef-Suprême de la Religion *Mahométane*. Toutes les circonstances font présumer, que la *Porte* se contentera de cette démarche, conforme au dernier Traité avec la *Russie*; & qu'en conséquence elle ne tardera point d'approuver l'élection de *Sahin-Guerai*, en lui envoyant les *Préens* d'usage. Ce qui le fait présumer avec plus de certitude, c'est le départ de *Dewlet-Guerai*: N'ayant pu obtenir, malgré toutes ses instances, une Audience du *Grand-Seigneur*, il s'est mis avant-hier au soir en route, pour se rendre à la *Terre*, que le Gouvernement lui a assignée pour sa résidence dans les environs d'*Andrinople*. Cependant l'on assure d'un autre côté, que la *Porte* diffère également l'Audience, que les Députés de *Sahin-Guerai* lui ont déjà demandée; ce qui laisse encore quelque doute sur le parti qu'elle prendra à l'égard de cette Révolution. "

Après un très-long silence sur la Guerre avec la *Perse*, le Gouvernement a enfin publié le 27. Mai la Nouvelle, qu'un Corps de 15. mille Hommes de ses Troupes a remporté une Victoire sur 20. mille *Persans*, dont 2. mille sont restés sur le Champ de Bataille. Les Lettres particulières d'*Alep* & des Villes voisines ne font néanmoins aucune mention de cette Action, dont on ne dit non plus la date, mais qui doit s'être passée près de *Mendeli* dans l'*Irac-Arabi*. Pour en garantir la vérité, on a apporté ici récemment plusieurs Têtes, qu'on assure être celles d'Officiers Ennemis tués en cette occasion. "

De PETERSBOURG, le 17. Juin. Avant-hier, Fête de la *Pentecôte*, selon le stile *Grec*, l'Impératrice revint en cette Résidence, pour célébrer au Palais d'Été l'anniversaire de l'établissement des Gardes *Ismaïlow*. Avant-midi il y eut une Cour nombreuse; & après le Service Divin S. M. reçut les compliments des Officiers de l'Etat-Major, qui lui ayant été présentés par leur Lieutenant-Colonel le Prince *Repnin*, Général en chef, eurent l'honneur de lui baiser la main & d'être ensuite admis à la table de cette Souveraine. Pendant le Dîner, la Chapelle de S. M. exécuta un Concert de Musique vocale & instrumentale, & les fantés furent brisées au bruit de l'Artillerie. Aiant fait passer la Table une promenade au Jardin de *Catherine*, où il s'étoit rendu une foule de Personnes de tout rang, Elle retourna le soir à *Czarsko-Zelo*, pour y recevoir le lendemain le Roi de *Suède*. Ce Prince s'y est rendu hier, jour même de son arrivée. Il garde l'*incognito* sous le nom de Comte de *Gothie*.

De LEIPZIG, le 28. Juin. *Henri-Ernest*, Comte de *Schönbourg*, *Glauch*, & *Waldenbourg*, Seigneur de *Hartenstein*, *Lichtenstein*, &c. Chef de sa Maison, Directeur des Terres & Fiefs qui lui appartiennent, est mort le 2. de ce mois, à l'âge de 65. ans & 8. mois.

De HAMBOURG, le 4. Juillet. Suivant les rapports des Maîtres de Vaisseau arrivés de *Dantzic*, les Grains y sont en abondance; & l'on en embarque une si grande quantité pour la *Hollande*, que, manque de Bâtimens, le frêt en est-déjà monté à 24. Florins de *Hollande* le Last. Cette Dénrée est à présent par-tout à bas prix. Les Habitans d'*Helsingör* en profitent pour former des Magasins, qui les mettront à l'abri de la disette lors d'un moindre produit.

On apprend de *Malmö* en *Scanie*, que le Prince *Frédéric-Charles* de *Brunswick-Bevern*, Généralissime des Armées *Danoises*, & le Général de *Huth*, Commandant en chef des Corps d'Artillerie & du Génie au même Service, y sont arrivés le 10. Juin de *Landscron*, accompagnés du Major *Belgrad* & d'un Secrétaire. Ils soupèrent ce soir-là & dînèrent le lendemain chez le Chevalier de *Tott*, Gouverneur de la Province; & après avoir vu tout ce que la Ville offre de remarquable, ils continuèrent le 11. leur voyage pour *Lund*. Le Prince garde l'*incognito* sous le nom de Colonel *Braun*.

De MALAGA, le 30. Mai. Le Vaisseau de guerre, le *St. Isidore*, de 64. Canons, & de 450. Hommes d'équipage, nouvellement caréné à *Cartagène*, & les Frégates, la *Notre-Dame-du-Rosaire*, la *Ste. Ruffine*, & l'*Émeraude*, que les vents contraires avoient obligés de relâ-

cher dans ce Port les 15. & 23. de ce mois, en ont appareillé hier pour se rendre à *Cadix* & y être incorporés à l'Escadre d'observation, aux ordres de Don *Michel Gascon*, qui continué d'y rester à la Rade, pourvuë de tout le nécessaire pour cinq mois, sans qu'on sçache sa destination. On assure, qu'elle sera encore renforcée de trois autres Frégates. Les trois premières avoient amené de *Cartagène* à *Melille* quatre Compagnies de Grenadiers des Régimens de *Soria* & de *Brabant*, & une Compagnie de Mineurs, destinées à augmenter la Garnison de cette Place. On apprend de *Gibraltar*, que l'Escadre *Hollandoise*, commandée par le Contre-Amiral *Pichot*, y fait des dispositions pour aller croiser à la hauteur de *Salé*.

De *MADRID*, le 24. *Juin*. Le Roi, en considération des services que lui a rendus Don *Manuel de Aspilueta*, Ministre du Conseil, & voulant lui ménager le relâche qu'il demandoit son âge & sa santé, affoiblie par les travaux continuels de son Ministère, a fait expédier des Lettres-Patentes, pour lui accorder le privilège de n'assister au Conseil que lorsqu'il pourra le faire sans fatigue ni incommodité. Desirant pareillement témoigner sa satisfaction des services de Don *François-Xavier de Lardizabal*, particulièrement dans la place de Secrétaire d'Ambassade à la Cour de *Lisbonne*, Sa Maj. l'a nommé Ministre à la Chambre des Comptes du Royaume. Elle a conféré l'Evêché de *Léon* à Don *Cajetan Quadrillero*, auquel succéda dans celui de *Ciudad-Rodrigo* Don *Augustin de Alvarado*, Archevêque de *Santa-Fé en Amérique*.

Don *François-Antoine Cagigal de la Vega*, Chevalier de l'Ordre de *St. Jacques*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, ancien Gouverneur de l'Île de *Cuba* & de *la Havane*, ci-devant Vice-Roi de *la Nouvelle-Espagne*, & en dernier lieu Ministre au Conseil-Suprême de Guerre, est mort le 30. Avril dans la Vallée de *Hoz* aux Montagnes de *Sarander*, à l'âge de 86. ans, dont il en avoit servi 72. avec beaucoup de réputation.

De *BASTIA*, le 8. *Mai*. Le Roi avoit concédé l'année dernière, à certaines conditions, au Sr. de *Butafoco*, l'Etang de *Biguglia* & les Terrens qui l'avoisinent; mais, ces conditions n'ayant pu encore être remplies, Sa Maj. s'est déterminée à ordonner, à ses frais, les Ouvrages qu'on devoit y faire. Les Directeurs du Terrier ont ouvert un Canal de plus d'une lieue de long, pour faire communiquer cet Etang au Fléuve de *Golo*, près de son embouchure à la Mer; & ils ont encore le projet de lui donner deux autres communications avec la *Méditerranée*. On a desséché, par cette opération, une grande quantité de Marécages, qui corrompoient l'air pendant les chaleurs; & il y a tout lieu de croire, que cette entreprise aiant eu les plus heureux succès, le Roi en ordonnera plusieurs autres dans le même genre.

L'ouverture des Etats de *Corse* est fixée au 11. de ce mois; & Mrs. de *Marbeuf* & de *Boucheporn* sont attendus cette semaine.

De *ROME*, le 28. *Juin*. Le Conistoire, annoncé pour Lundi 23. de ce mois, a enfin eu lieu. Le Pape y a fait une création de dix Cardinaux, dont il en a réservé six *in petto*. Les quatre, qu'il a déclarés, sont les Prélats *Bernardin Onorati*, Archevêque de *Seide* & Secrétaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers; *Marc-Antoine Marcolini*, Archevêque de *Thessalonique* & Président d'*Urbain*; *Guillaume Pallotta*, Trésorier-Général de la Chambre *Apostolique*; & *Grégoire Salviati*, Auditeur de la même Chambre. Les trois premiers auront rang de Cardinal-Prêtre, & le dernier de Cardinal-Diacre.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 4. *Juillet*.

L'on a reçu les circonstances les plus détaillées concernant le voyage de *Monsieur* dans la Province de *Guyenne*. Comme les bornes de cette Feuille ne permettent point de les rapporter au long, nous nous contenterons d'en extraire quelques particularités. *Monsieur* arriva à *Bordeaux* le 14. Juin à bord du Brigantin de la Ville, au bruit du Canon & aux acclamations de la multitude, qui couvroit le rivage. Son Alt. R. reçut les complimens de tous les Corps, vit lancer un Navire à l'eau, visita le *Château-Trompette*, & les différens autres objets de curiosité, tant dans la Ville que sur le Port, & honora de sa présence une Fête brillante, qu'avoit préparée la Cour Consulaire à la Bourfe le 16. ainsi qu'un Bal, qui s'est donné le 17. au Faubourg des *Chartrons*. S'étant embarquée le 18. à 6. heures du matin dans le Brigantin de la Marine, Elle arriva vers les 10. heures à *Blaye*. La Bourgeoisie y étoit sous les armes, la Rue ornée de Tapisseries; & le Sr. *Bellot*, Maire de la Ville, présenta au Prince un Dais fait exprès pour sa réception, & porté par 4. Jurats; mais S. A. R. les dispensa de le porter à son retour au Port. Après avoir dîné chez le Lieutenant de Roi, visité les Fortifications & l'Arsenal, & fait défiler devant lui la garde du Régiment d'*Auxerrois*, en garnison dans la Place, Elle se rembarqua, au bruit de l'Artillerie comme à son entrée, pour retourner à *Bordeaux* avec une marée & un tems très-favorables. Le 19. *Monsieur* arriva à *Marmande*, où



il fit au Sr. Baillias, ancien Capitoul de Toulouse, Gentilhomme de sa Vénérice, chargé des affaires du Gouvernement de la Province de Guyenne, l'honneur de dîner chez lui. Il en partit à 4 heures de l'après-midi pour Agen. Entre autres honneurs que la Ville de Marmande lui rendit, quarante Volontaires l'accompagnèrent, avec l'Uniforme de ses Gardes; le Corps de Ville fit distribuer d'abondantes Aumônes; & le soir il donna un Bal, pendant lequel il y eut des Illuminations générales. Le Maréchal de Mouchy, Commandant en chef dans la Province, a accompagné Monsieur, avec les autres Seigneurs qui composent son Cortège.

A ces détails publics, des Lettres particulières ajoutent, que Monsieur a eu pendant son séjour à Bordeaux d'assez longues Conférences séparément avec le Président Pichard & quelques autres Membres du Parlement, qui ont servi durant l'exil de leurs Collègues, & qui depuis la réintégration de ce Tribunal n'ont eu que des desagrémens. Le Sr. Duhamel, Lieutenant de Maire de la même Ville, aiant rendu en sa qualité différents honneurs au Prince, Son A. R. lui a promis de tenir sur les fonts avec Madame l'Enfant, dont son Epouse est grosse.

Mgr. le Comte d'Artois, qui a passé à Bordeaux avant Monsieur, & qui y a séjourné depuis le 1. jusqu'au 4. Juin, y a reçu les mêmes honneurs, qui ont été rendus à Monsieur, & les mêmes témoignages d'amour & de joie de la part des Habitans. L'Empereur, sous le nom de Comte de Falckenstein, arriva à Blaye la veille que Monsieur s'y rendit. Il monta à la Citadelle, fit manoeuvrer le Régiment d'Auxerre; dîna à l'Auberge, & s'embarqua à midi pour se rendre par la marée à Bordeaux: Comme le vent étoit grand, la marée fut conséquemment fort vive. Le Monarque n'a resté à Bordeaux que trois jours & s'y est peu montré. De-là il est parti pour Bayonne, étant curieux de voir les Pyrénées, ainsi que ce qui est relatif à l'exploitation de la matière, particulièrement les travaux qu'il a fallu faire pour tailler sur des Rochers & dans des blocs de marbre, entre des précipices qui ont plus de 600. toises de profondeur, sur des demi-voûtes de 12. piés de hauteur & de 800. toises de longueur, & au-dessus des torrens les plus rapides, un chemin praticable, pour tirer des Arbres énormes de poids de vingt à trente milliers de livres, & les conduire à l'entrepôt de Bayonne, d'où ces Mâts sont ensuite distribués dans les différents Arsenaux de la Marine. On dit, que S. M. Impériale se trouvera le 8. Juillet à Toulon, où Monsieur séjournera du 5. au 9. & que les deux Princes y verront ensemble les principaux exercices du Port.

Au nombre de plusieurs nouvelles Loix qui viennent de paroître, est un Edit du Roi, donné à Versailles au mois d'Avril, & enregistré en Parlement le 20. Juin, portant suppression des Communautés d'Arts & Métiers ci-devant établies dans les Villes du Ressort du Parlement de Paris; & création de nouvelles Communautés dans celles des dites Villes, dont l'Etat arrêté au Conseil est annexé à cet Edit. (Nous en rendrons plus amplement compte dans une Feuille suivante.) Au même tems il a été publié un Arrêt du Conseil d'Etat du 21. Juin, qui commet le Sr. Bérin, Trésorier des Revenus casuels, pour faire le recouvrement des Droits établis au profit de Sa Majesté par le sus-dit Edit, ainsi qu'il avoit été commis par Arrêts du Conseil des 24. Août 1776. & 31. Janv. dernier, à faire les recouvrements de pareille nature dans les Villes de Paris & Lyon. Le Conseil d'Etat a aussi rendu le 13. Juin un Arrêt de la teneur suivante.

Le Roi étant informé, que le nommé Claude Lequatre, Imprimeur à Montargis, auroit préparé ses Presses pour imprimer un Ouvrage également contraire à la Religion & aux bonnes mœurs; & que le dit Lequatre auroit, à la sollicitation des nommés Edme-Jean le Jay & Robert-André Hardouin, Libraires à Paris, commencé, sans aucune permission, l'impression d'un Manuscrit, contenant des Maximes impies & séditieuses: Sa Majesté, s'étant fait représenter ce Manuscrit, auroit reconnu, que la nature & l'objet de cet Ouvrage étoient plus inexorablement encore la contravention aux Règlemens de la Librairie, dans laquelle ont tombés les dits Lequatre, le Jay, & Hardouin; & que, dans un moment, où l'impression des libelles & des Ecrits dangereux en tout genre devient plus fréquente que jamais, il est plus nécessaire aussi de les réprimer par une sévérité égale à la licence, qui les produit: A quoi voulant pourvoir: Le Roi, étant en son Conseil, de Paris de M. le Garde des Sceaux, ordonne & ordonne, "que le nommé Claude Lequatre sera & demeurera déchu de la place d'Imprimeur; lui fait défense d'en exercer les fonctions, à peine d'être puni suivant la rigueur des Ordonnances: En conséquence, que les caractères, presses, & autres ustensiles de son Imprimerie, seront & demeureront confisqués; & les dits Ecrits vendus en présence du Lieutenant de Police de Montargis, que S. M. a commis & commet à cet effet: Ordonne en outre, que les nommés Edme-Jean le Jay & Robert-André Hardouin seront & demeureront interdits à perpétuité des fonctions de Libraires; leur fait S. M. & au dit Lequatre très-expresses inhibitions & défenses d'avoir des Boutiques ou Magasins ouverts, & de se mêler directement ou indirectement du Commerce de la Librairie, sous telle peine qu'il appartient. Enjoint au Sr. Levoit, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police

de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, & au Sr. de Cypière, Intendant & Commissaire  
parti pour l'exécution de ses ordres en la Généralité d'Orléans, de tenir la main, chacun  
en droit soi, à l'exécution du présent Arrêt, qui sera imprimé, publié, & affiché, par-  
tout où besoin sera, & transcrit sur les Registres de la Chambre Syndicale de Paris & d'Orléans.  
Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à VERSAILLES, le 13. Juin 1777.  
(Signé) AMELOT.

De LONDRES, le 4. Juillet. C'est le Bâtiment, la Sarah, Capitaine Panderson, qui a ap-  
porté à la Cour des Dépêches de Quebec en date du 4. Juin: Elles annoncent entre autres,  
qu'une partie des Convois de Troupes, de Munitions, & de Vivres envoyés d'Angleterre,  
ainsi que 28. autres Bâtiments de différents Ports, faisant ensemble une quarantaine de Voiles,  
étoient entrés dans la Rivière de St. Laurent; mais, comme plusieurs de ces Navires avoient  
été rejetés vers les Isles aux Indes-Occidentales, & y avoient été détenus très-longtems par  
les vents contraires, une grande partie de leurs Cargaisons, consistant presque toutes en Vi-  
vres, avoit été gâtée: Et l'on n'avoit encore rien appris du Convoi parti d'ici au mois  
d'Avril. Un gros Détachement, consistant en Canadiens & Indiens, avoit déjà pris les de-  
vants pour passer les Lacs, aux ordres du Chevalier Guillaume Johnson: Il seroit suivi du gros  
de l'Armée, composé de 12. mille Hommes de Troupes réglées tant Britaniques qu'Alleman-  
des, conduites par le Général Burgoyne, qui s'embarqueroient sur le Lac Champlain le 4. Juin.  
Le Général Carleton partiroit avec le reste d'abord après l'arrivée du Convoi, dont nous ve-  
nons de parler; & il ne seroit laissé à Quebec qu'un Régiment de Montagnards Ecoffois, un  
autre de Canadiens, & un Corps de Milice, avec une Escadre de Vaisseaux de guerre, pour  
la sûreté de la Ville. La première entreprise, qu'on formeroit, seroit le Siège de Ticonde-  
roga, Forteresse qu'on regarde comme capable de faire une vigoureuse résistance, si elle est  
bien défendue. Un Particulier, qui a fait le trajet à bord de la Charlotte, partie de Quebec  
le 29. Mai, assure, qu'on n'a pu se procurer des détails circonstanciés concernant la force qu'y  
ont les Américains; & qu'on sçavoit seulement, qu'il y avoit sur les Lacs huit de leurs Gon-  
doles ou Bâtiments armés. Selon lui, le Général Carleton resteroit pendant toute la Campa-  
gne à Quebec, & l'Expédition seroit exécutée par le Général Burgoyne, au sujet de l'arrivée  
duquel toute la Province avoit montré beaucoup de joie. Quant aux Nouvelles débitées par la  
Gazette de New-York (& extraites dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. LIII.) elles servent encore  
d'échantillon de la véridité de cette Feuille. Il est avéré, qu'on n'a pu voir au mois de Mai  
au-delà des Lacs qu'un petit nombre d'Avanturiers & de Coureurs.

La Compagnie des Indes reçut le 27. Juin, par la voye de terre, des Lettres de Madras en  
date du 11. Janvier, avec l'agréable Nouvelle, que tout y étoit parfaitement tranquille; de  
sorte que les bruits, répandus en Europe, du saccagement de cette Place, sont destitués de  
tout fondement. L'on avoit agité le projet de faire embarquer le Lord Pigot à bord du pre-  
mier Vaisseau, qui partiroit pour l'Angleterre; mais on avoit ensuite abandonné ce dessein; &  
le Lord Pigot continuoit de se trouver au Mont St. Thomas, Place située à 9. miles de Madras,  
aussi remarquable par son agrément & la salubrité de l'air, qui ont engagé la plupart des Offi-  
ciers de la Compagnie à y prendre des Maisons de Campagne, que par la vénération que les  
Catholiques-Romains ont pour cet endroit, dans l'idée que l'Apôtre St. Thomas y a souffert le  
Martyre. Le Lord North, Vaisseau de la Compagnie, a fait voile le 30. Juin de Gravesend,  
avec des Dépêches pour le Conseil de Bengale. Il est certain, que tant par ces Dépêches  
que par celles qui ont été envoyées au Conseil de Madras, & par les Instructions, dont les  
nouveaux Sur-Intendants seront chargés, la Compagnie persiste dans le dessein de maintenir  
le Raja Tujagee dans la possession du Tanjour, où le Lord Pigot l'a rétabli. La Lettre, qu'el-  
le a écrite au Nabob d'Arcot, pour l'informer de cette résolution, est conçue dans le stile  
Oriental, pleine de complimens & d'hyperboles; mais, au milieu des assurances d'amitié, on  
lui dit, que le rétablissement du Raja est conforme tant au Traité de Fontainebleau, qu'à ceux  
qui subsistent entre le Nabob & la Compagnie. Celle-ci a fait partir un Officier par terre  
avec le double des Instructions qu'elle a données à ses quatre Sur-Intendants, dont Mr. Rum-  
bold est le Chef. Il arriva le 16. Juin à Calais, d'où il passera par Marseille, Alexandrie, le  
Caire, & Suez à Madras. Il a été suivi par M<sup>rs</sup>. Guillaume Burke, Maclean & Johnson, Beau-  
frère du Colonel Capper, pour porter la Nouvelle des décisions de la Compagnie, l'un au Lor-  
d Pigot & à ses Adhérents, l'autre au Nabob, & le troisième à la majorité du Conseil de Madra:

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LIZAC.





NUMERO LVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 15. Juillet, 1777.

De PÉTERSBOURG, le 20. Juin.

**S**A Majesté Suédoise, sous le nom de Comte de *Gothie*, étant arrivée ici Lundi, 16. de ce mois, se rendit peu après avec le Baron de *Nolcken*, son Envoyé à notre Cour, chez le Comte de *Panin*, Premier-Ministre, & s'y arrêta environ une heure. Au sortir du Cabinet, le Baron de *Nolcken* pria ce Seigneur à dîner chez lui avec le Comte de *Gothie*, invitation qu'il accepta. A cinq heures de l'après-midi, le Prince partit pour *Czarsko-Zelo*, où le Comte de *Panin* l'introduisit dans le Cabinet de l'Impératrice, qui l'y attendoit. Le Grand-Duc & la Grand-Duchesse y joignirent bientôt ces deux Souverains. L'entrevue fut accompagnée des marques de tout l'attachement, que les liens du sang & l'estime réciproque peuvent inspirer. L'auguste Compagnie soupa ensemble; & le Monarque Suédois revint en Ville à une heure après-midi.

Le 17. l'Impératrice se rendit à son Château de Campagne, nommé *Kekerekekino*, sur le chemin de *Czarsko-Zelo* à 7. werstes de cette Résidence, pour assister à la cérémonie d'y jeter les premiers fondemens d'une Eglise en l'honneur de *St. Jean-Baptiste*, comme le Saint du jour de la Victoire de *Chesmé*. Le Comte de *Gothie*, qui s'y étoit aussi rendu à 11. heures du matin, posa lui-même une pierre de ces fondemens. Les deux Souverains étant rentrés, le Comte de *Panin* présenta à

Sa Maj. Impériale les Sénateurs Comtes de *Scheffer* & de *Posse*, le Général-Major de *Trolle*, & les Chambellans Comtes de *Stenbock* & de *Posse*: Ils eurent ensuite l'honneur d'être admis à la Table de l'Impératrice, qui dîna avec le Comte de *Gothie* dans le nouveau Palais construit en cet endroit. Après le Dîner, ce Prince revint à *Pétersbourg*, alla voir le Théâtre, & fit ensuite une visite au Comte de *Panin*, chez lequel il soupa. Il a été aussi voir le Vice-Chancelier Comte d'*Osternann*. L'Impératrice, qui retourna le même soir à *Czarsko-Zelo*, a témoigné sa satisfaction au Chevalier de *Morawinow*, Général du Corps du Génie, qui a la direction du nouvel Edifice; & pour lui en donner une marque, Elle lui a fait présent d'une Tabatière garnie de Brillans. Tous les autres Officiers, employés au même travail, ont été gratifiés à proportion.

On ne se souvient pas d'avoir jamais vu une si grande foule dans les Jardins du Palais d'Été que Lundi dernier, parce que l'on étoit dans l'idée, que l'illustre Etranger, que nous venons de nommer, viendrait y prendre le plaisir d'une promenade: Mais l'on se trompa d'autant plus sûrement, que c'étoit le jour même de son arrivée. Le lendemain, le Comte de *Gothie* fit un tour dans ces Jardins; mais il s'y rendit une heure plutôt que le Public n'a coutume de s'y assembler.

Madame la Grand-Duchesse, qui avance heureusement dans sa grossesse, a donné ces



jours-ci une marque de sensibilité, qui lui fait le plus grand honneur. Son Cocher aint trop peu ménagé la place, les rouës du Carosse, où Elle se trouvoit, blessèrent un Jeune-Homme assez grièvement. La Princesse donna d'abord ordre d'arrêter, descendit de sa Voiture, y fit mettre le blessé, & retourna Elle-même à pié au Château, après avoir envoyé quérir un Chirurgien, & enjoit de prendre grand soin du Jeune-Homme, auquel Elle a fait une Pension pour le reste de ses jours, disant que les Princes ne doivent point faire des malheureux; Et que, s'ils en font par hazard, il est de leur devoir de les en consoler.

#### DE LA POMÉRANIE-SUÉDOISE.

le 29. Juin.

Le Prince de *Hessenstein*, Gouverneur-Général de cette Province, est arrivé le 25. de ce mois à *Stralsund*, pour y prendre possession de cette Charge distinguée; & le jour suivant il a reçu les félicitations de tous les Départemens en sa nouvelle qualité.

#### DE LEIPZIG, le 1. Juillet.

Leurs Alteffes Electorales, accompagnées des Princes *Antoine & Maximilien*, leurs Frères, ont passé le 28. Juin par cette Ville, retournant à *Dresde*, après avoir vu manoeuvrer les Régimens rassemblés près de *St. Michel*, qui se sont acquittés de leurs exercices à la satisfaction générale.

#### DE PARIS, le 7. Juillet.

La suppression des six Charges d'Intendants des Finances n'a pas été suivie jusqu'à présent d'aucun autre changement: Mais, comme ces Places sont beaucoup plus importantes que plusieurs autres, qui sont très-lucratives sans que le travail soit proportionné au Revenu, plusieurs Personnes ne s'occupent que de la crainte d'une révolution générale dans le Département des Finances, que d'autres souhaitent au contraire depuis longtems. Il n'y a pareillement rien de certain relativement au Comité pour le contentieux, qui a fait partie de la Charge de Contrôleur-Général: Quelques-uns ont prétendu, qu'il seroit composé de trois anciens Intendants des Finances. Quant au travail attaché aux six Offices supprimés, il se fera par six Premiers-Commis des Finances. Il est certain, que Mr. d'*Ailly*, un des Premiers-Commis de Mr. d'*Ormesson*, Intendant des Finances, a accepté l'une de ces Places; mais les cinq autres ne sont désignés que par des conjectures fort variées.

Les Lettres-Patentes du Roi, portant ampliation de pouvoir aux Gardes des Régîtres du Contrôle-Général des Finances, & suppression des Droits de Contrôle, est de la teneur suivante.

**L**OUIS, &c. La place de Contrôleur-Général de nos Finances étant devenue vacante, nous avons pris des mesures pour en faire exercer les principales fonctions; mais, comme il importe à l'ordre de la Comptabilité, que les Expéditions, sujettes au Contrôle de nos Finances, soient toujours contrôlées avec la plus grande exactitude, nous avons résolu, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué sans inconvénient dans plusieurs circonstances, d'en charger les Gardes des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances; & nous avons en même tems jugé à propos d'éteindre & de supprimer les Droits établis relativement au dit Contrôle. Au moyen de cette suppression, notre Trésor Royal profitera de ceux auxquels étoient assujettis les Baux de nos Fermes, & les Traités des Régies, & autres Actes semblables, lequel produit étoit ci-devant attribué au Contrôleur-Général de nos Finances; & à l'égard de la partie de ces mêmes Droits, qui se percevoit sur les Particuliers, nous nous sommes portés d'avant plus volontiers à leur en faire remise, que nous avons reconnu que les Droits de mutation, qu'ils font dans le cas de payer, étoient déjà considérables. A CES CAUSES, &c.

ART. I. En amplifiant le pouvoir donné aux Gardes des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances, par les Lettres de provisions accordées, savoir aux Sieurs *Perrotin de Barmond*, Père & Fils, pourvus en survivance l'un de l'autre de l'Office de Garde des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances, ancien avec faculté de l'exercer conjointement, & au Sr. *Rugéray de Lounay*, pour exercer pareil Office alternatif. Voulons, qu'ils tiennent alternativement les Régîtres de Contrôle de toutes les Quitances, tant des Gardes de notre Trésor Royal, que du Trésorier de nos Revenus casuels, des Commissions des Tailles, Commissions pour l'impôt du Sel, des Arrêts portant impositions, Commissions pour la tenue des Etats de nos Provinces & Lettres dépendantes, Acquets-patents, Baux de nos Fermes, & des autres Expéditions généralement quelconques, qui sont assujetties au Contrôle-Général de nos Finances par notre Declaration du 16. Mai 1675; même de celles qui ont accoutumé d'y être enregistrées.

II. Les dits Officiers coteront de leur main, sur les Régîtres du dit Contrôle, les sommes mentionnées dans les dites Quitances & Lettres qu'ils contrôleront, & signeront au dos des Originaires des dites Pièces le Certificat de leur enregistrement, sans qu'il soit pour ce perçu aucun Droit de contrôle, lesquels Droits nous éteignons & supprimons, attendu la vacance de la Commission de Contrôleur-Général de nos Finances.

III. Voulons que chacun d'eux continue de contrôler, tant en exercice que hors d'exercice, les Quitances expédiées en exécution des dites Declarations ou Arrêts qu'ils ont commencé à contrôler en conséquence des Commissions qui leur ont été données par le Contrôleur-Général de nos Finances; & à l'égard des autres



affaires extraordinaires, pour lesquelles il n'y a point encore de Commissions délivrées, voulons que chacun d'eux contrôle les Quitances, qui seront expédiées en vertu des Edits datés de leurs exercices; & quant aux Quitances des Gardes de notre Trésor Royal, & du Trésorier de nos Revenus casuels, qui étoient contrôlées par le Contrôleur-Général de nos Finances, elles seront contrôlées par les Gardes des Régîtres du Contrôleur-Général de nos Finances, chacun sur les Régîtres, qui doivent leur rester par rapport aux années de leurs exercices.

IV. Continueront les dits Gardes des Régîtres du Contrôleur-Général de nos Finances de faire mention, chacun sur les Régîtres dont ils sont dépositaires, de tous les remboursemens qui seront ordonnés; des Quitances de Finances y régistrées, qui auront été expédiées pour acquisitions d'Offices, augmentation de gages, rentes ou intérêts, ainsi qu'il est prescrit par notre Déclaration du 6. Mars 1716, & par les Arrêts de notre Conseil des 22. Mars 1723, 29. Avril 1727, & 21. Novembre 1730.

V. Voulons, que les dits Gardes des Régîtres du Contrôleur-Général de nos Finances présentent, chacun pour son exercice, en notre Chambre des Comptes; les doubles des Régîtres du dit Contrôleur, que le Contrôleur-Général de nos Finances étoit tenu d'y fournir.

VI. Chacun des Gardes des Régîtres du Contrôleur-Général de nos Finances pourra, en cas d'absence, maladie ou autres empêchemens, de son Compagnon d'Office, contrôler les Quitances & autres Expéditions, qui auroient dû être par lui, dont les Régîtres, en ce cas, lui seront confiés, & seront ensuite rendus au dit Compagnon d'Office.

VII. Autorisons les dits Officiers à délivrer aux Contrôleurs des Finances & Domaines, établis dans les Provinces & Généralités de notre Royaume, & à tous autres commis pour y exercer les fonctions du Contrôleur-Général des Finances, les Certificats de la remise, qui leur sera faite de leurs Régîtres, & à commettre, en cas d'absence, maladie ou vacance des dits Officiers ou Commissions des dits Contrôleurs, des personnes capables pour en faire les fonctions, de la même manière qu'en usoit le Contrôleur-Général de nos Finances. SI DONNONS EN

MANDEMENT, &c.  
Donné à VERSAILLES le 29<sup>me</sup> jour du mois de Juin, l'an de Grace 1777. & de notre Règne le quatrième.

(Signé) LOUIS.  
Par le Roi, A MELOT.  
Lues, publiés & régistrés en la Chambre des Comptes, où & ce requérant le Procureur-Général du Roi, pour être exécutés. Selon leur forme & teneur, à la charge par les dits Perrotin de Baimond, Père & Fils, & Fougeray de Lunay, Gardes des Régîtres du Contrôleur-Général des Finances, de présenter en même en la Chambre, & de fournir en icelle leurs Régîtres de Contrôle dans les délais de l'Ordonnance.

Les Bureaux assemblés. le 2. Juillet 1777.  
(Signé) MARSOLAN.

Les Officiers du Parlement de Pau, entrés d'après la révolution arrivée en cette Cour en 1765. & réformés lois de sa réintégration en 1775. viennent d'envoyer à tous les Princes du Sang Copie de la Requête, qu'ils ont présentée l'année dernière au Roi, pour rémontrer à Sa Majesté, "qu'ayant été pourvus en 1765. d'Offices vacants par démission, & n'ayant cessé d'en remplir les fonctions avec honneur, ils n'auroient pas dû être traités comme la Magistrature établie en 1771. en conséquence de la Révolution générale."

On assure, que l'Empereur a été voir le Château de Veret près de Tours, appartenant à M. le Duc d'Aiguillon, qui se trouve actuellement aux Eaux de Bagnère, pour tâcher de rétablir la santé dérangée depuis quelque tems.

La Province de Bourbonnois, qui, dans les années dernières, a beaucoup souffert de la grêle & des orages, vient d'éprouver un nouveau fléau par des inondations subites. Les eaux ont été si abondantes, qu'elles ont enlevé les Blés & enablé les prairies le long de quelques Rivières & Ruissieux, & qu'elles ont emporté plusieurs Ponts. Mr. de Pont, Intendant de la Province, a pris des mesures pour rétablir les communications interrompues.

De LONDRES, le 8. Juillet.

Le 4<sup>e</sup> de ce mois, il arriva chez Mr. Adair, qui ménage les affaires du Duc de Gloucester, un Exprès d'Italie, avec avis que ce Prince étoit très-dangereusement malade à Vérone. Mr. Adair se rendit d'abord chez le Roi pour lui faire part de cette triste Nouvelle; & Sa Maj. le chargea de partir immédiatement avec le Docteur Jebb, l'un de nos plus célèbres Médecins, pour aller donner leurs soins au Prince, son Frère. Le lendemain, Elle reçut des Lettres, qui calmèrent ces premières inquiétudes. Cependant Mrs. Adair & Jebb, auxquels le Roi a assigné 400. Guinées par mois pour ce voyage, outre les frais de la route, sont partis avant-hier de Douvres à bord du Yacht du Duc de Cumberland, qui passa avec eux à Calais, pour aller rejoindre la Princesse, son Epouse, à Aix-la-Chapelle. Le 7. la Princesse Amélie & les Ladys Waldegrave, Parentes de Madame la Duchesse de Gloucester, lui expédièrent aussi un Exprès. La maladie du Duc s'est annoncée par un violent point au côté; & les Médecins de Vérone craignoient, que S. A. R. n'eût un abcès formé aux poulmons. Mais, comme ce n'est point la première fois qu'Elle est attaquée de ce genre de maladie, on se flatte de son rétablissement. L'on assure, que Madame la Duchesse est dans le 7<sup>me</sup> mois de sa grossesse.



Après plusieurs Conférences tenues à la Cour sur les Dépêches reçues de l'Amérique, elle envoya le 5. à *Falmouth* par un Courier de nouvelles Instructions au Lord & au Général *Howe*, pour leur être portées par un Bâtiment, qui étoit détenu pour cette destination. Pendant que les Nouvellistes, gagnés par les Partisans du Gouvernement, font battre le Général *Washington* par le Chevalier *Howe*, & le font lui-même Prisonnier avec 6000. de ses gens, on trouve dans la *Gazette de Virginie* l'Article suivant.

PHILADELPHIE, le 26. Mai. Le 19. de ce mois, au point du jour, le Général *Putnam* avec environ 5000. Hommes de Troupes Provinciales fut attaqué près de *Princeton* par le Lord *Cornwallis* à la tête de 4. à 5. mille Hommes de Troupes Angloises. Il s'engagea une Action générale, qui dura jusques près de 7. heures du soir. Alors le Corps Britannique lâcha le piè, & se retira en fort grand desordre. Dans cette Action plus de 600. Hommes des Troupes Royales ont été faits Prisonniers, dont plusieurs sont entrés bientôt de leur propre mouvement à notre Service, déclarant que depuis longtems ils étoient à demi-morts de faim, manque de Provisions; & que le Lord *Cornwallis* avec ses Troupes étoit réduit à l'alternative de se battre ou de mourir.

Une circonstance rend cette Nouvelle assez vraisemblable: C'est que la date de l'Action s'accorde avec celle, qui a été rapportée par le Patron arrivé à *Kinsale*, (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LIV.) la seule différence entre les deux Avis étant, que, selon la *Gazette de Virginie*, le Lord *Cornwallis* a été battu, & qu'au rapport du Patron il a obtenu une Victoire complete: Mais (comme nous l'observames alors) le silence de la Cour contredit cette dernière assertion, que quelques Papiers de *Londres* rechauffent cependant, en prétendant " que le Poste du Lord *Cornwallis* sur le *Rariton* aiant été attaqué par 4. mille Rebelles aux ordres du Sr. *Putnam*, ils avoient été repoussés avec perte de la moitié de leur Corps, c'est-à-dire, de mille tués & de mille Prisonniers." Il paroît régner plus de véracité dans la Lettre d'un Officier de l'Armée du Chevalier *Carleton*, en date du 16. Avril, sur l'état des affaires au *Canada*. En voici l'Extrait.

L'hiver commença de si bonne-heure, après que nous eumes pris possession de *Crown-Point*, que, faute de bois de charpente & d'autres Articles nécessaires, il nous fut impossible de ren-

dre cette Place tenable; & de forte que nous terminames la Campagne par l'évacuér. Les Quartiers d'hiver furent le premier objet, auquel nous pensames; &, par l'heureuse disposition des Troupes, cette Saison nous a été beaucoup moins rude que j'osoient en *Europe*. Les amusemens succédèrent aux travaux; & le bruit de la Guerre fit place aux Bals, aux Assemblées, &c. Les Habitans, accordés volontiers l'hospitalité aux Soldats, & parurent fort aisé de donner toute l'assistance possible à ceux qu'ils regardent comme leurs Libérateurs. Voici la disposition des Troupes.

Le 20<sup>me</sup> Régiment avec un Détachement d'Artillerie, en Quartiers à l'Isle aux Noix, forme le Poste avancé. Le 21<sup>me</sup> aux ordres du Brigadier-Général *Hamilton* occupe *St. Jean*. C'est ici que tous nous Vaisseaux & Bateaux ont été arrangés, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident. Au Fort de *Chamby*, le 53<sup>me</sup> Régiment se trouve avec le Brigadier-Général *Powel*. La Rivière de *Sorel* jusqu'au Village est commandée par le 31<sup>me</sup> Régiment. *Longueuil*, la *Prairie*, & toute la Rive du Fleuve *St. Laurent* jusqu'à *Sorel* sont occupés par les Grenadiers, l'Infanterie légère, & le 24<sup>me</sup> Régiment, sous le commandement du Brigadier-Général *Fraser*. *Montréal* a pour Garnison l'Artillerie avec le 29<sup>me</sup> Régiment; & le Général-Major *Philips* y a pris son Quartier. Le 9<sup>me</sup> & le 47<sup>me</sup> Régiment, avec les Corps du Colonel *Maclean* & du Chevalier *Jean Johnston*, tiennent l'Isle de *Montréal*. Les Allemands sont cantonnés depuis *Repentigny*, qui fait la Pointe de l'Isle, jusqu'au *Cap Santé*, à 13. lieues environ de *Quebec* au Nord du Fleuve *St. Laurent*, & depuis *Sorel* au Sud. Leur Quartier-Général, commandé par le Général-Major *Riedesel*, est aux *Trois-Rivières*. Le Général *Carleton* est resté avec sa Famille à *Quebec*, où le 34<sup>me</sup> Régiment est en garnison; le 62<sup>me</sup> est posté à *Point-Levi* vis-à-vis de *Quebec*.

Telle a été la distribution de notre Armée dans ses Quartiers d'hiver. Nous nous préparons à présent à nous avancer, aussi-tôt que le tems le permettra. Quoique nous allons être en mouvement dans peu de jours, il se passera du moins trois semaines, avant que nous commencions la Campagne. Nous croyons, que les Rebelles ne viendront pas à notre rencontre sur les Lacs, parce que leur force n'est point proportionnée à la nôtre; mais qu'ils tiendront ferme à *Ticonderoga*, Place qu'ils ont considérablement fortifiée, aiant construit un Pont pour communiquer avec leurs Ouvrages, & fermé par une barre le passage pour les Vaisseaux. Ils y ont actuellement 2. mille Hommes; mais le 1. du mois prochain ils doivent y en avoir 20. mille. Voilà notre situation. Peu de semaines décideront de nos succès.

ACTIONS; Banque, 131 & demi. Indes, 165.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LVI.

De LEIDE, le 15. Juillet, 1777.

**D**E STOKHOLM, le 27. Juin. Le 24. de ce mois, la Cour reçut un Exprès de Pétersbourg avec la Nouvelle, que le Roi, étant parti le 12. de Sweabourg, où la Galère le Séraphin avoit été détenuë jusqu'alors par le vent, avoit débarqué heureusement le 16. à Pétersbourg. Quoique *Helsingfors* soit à 30. milles de cette dernière Ville, on y a entendu distinctement les décharges d'Artillerie, dont la Forteresse de *Cronstadt* salua le Monarque à son arrivée, & qui durèrent au-delà de 2. heures. Le Duc de *Sudermanie*, qui commande en chef dans l'absence de Sa Majesté, se rendit ces jours-ci à la Maison de force de cette Capitale, & se fit rendre compte des délits, lesquels avoient attiré l'emprisonnement aux malheureux qui y sont détenus. Son Altesse Royale accorda la liberté à sept d'entre eux. Dans ce nombre se trouve un vieux Militaire, qui après 36. ans de service aux Gardes avoit été mis dans cette Maison pour quelque faute, qu'il avoit eu l'imprudence de commettre. Le Prince fut si touché de l'âge & du malheur de ce Soldat, qu'avec la liberté il lui assura, de la Caisse particulière, une Pension pour le reste de sa vie, ordonna de l'habiller en neuf, & le gratifia sur le champ d'une Somme assez considérable.

Peu après le départ du Roi, il a été publié un nouveau Règlement pour la Cavalerie & les Dragons : il est beaucoup plus étendu & circonstancié que celui de 1729.

De COPENHAGUE, le 4. Juillet. Le Roi, qui se trouve avec toute la Cour à *Fägersriis*, pour y passer la belle-Saison, a accordé la Clef de Chambellan à Mr. *Bosc de la Calotte*, Capitaine au Service des Etats-Généraux, & Fils du Ministre de *Leurs Hautes-Puissances* à notre Cour. Sa Majesté a nommé le Comte de *Stolberg* Bailli du District de *Tremsbüttel*.

De VIENNE, le 2. Juillet. Hier, l'Archiduchesse *Marie-Anne* est partie pour *Schlosshoff*, & l'Archiduchesse *Elisabeth* pour faire un voyage à *Marie-Zell* en *Styrie*. Depuis l'arrivée d'un Exprès de *Bresl* l'on assure, que l'Empereur a changé le premier dessein de sa route, & que S. M. ne passera point par la *Suisse* à son retour. Elle a élevé au rang de Comte de l'Empire Mr. de *Holmer*, Conseiller intime de la Régence d'*Eutin*, qui avoit été envoyé ci pour recevoir l'Investiture du nouveau Duché d'*Oldenbourg*.

De BASTIA, le 20. Juin. Les Etats de *Corse*, aiant fait l'ouverture de leur Assemblée le 11. Mai, ont élu dans la Séance du 2. du courant trois Députés, pour aller renouveler au Roi de *France*, notre Souverain, l'hommage de la Nation & présenter à S. M. le Procès-Verbal de la tenuë. La pluralité des Voix s'est réunie en faveur de Mr. *Santini*, Evêque de *Nebbio*, pour le Clergé; de Mr. *Charles Buonaparte d'Ajaccio*, d'une ancienne Famille originaire de la *Toscane*, pour la Noblesse; & du Docteur *Casabianca d'Ampugnani*, pour le Tiers-Etat. Souhaitant de donner aussi une preuve publique de l'estime & de l'attachement de la Nation pour M. le Comte de *Marbeuf*, Commandant en chef dans le Royaume, les Etats ont résolu dans la Séance du 9. de placer avec l'agrément du Roi, sur la façade de l'Hôtel des *Douze*, avec la solennité qui paroîtra la plus convenable au Conseil actuel, une inscription à la gloire de ce Général. Le Roi aiant acquiescé à la demande des Etats, qu'il leur fût permis de faire un choix de Jurisconsultes Nationaux, pour rédiger une Législation Civile convenable à ce Royaume, l'Assemblée dans sa Séance du 14. a élu pour cet Ouvrage neuf Jurisconsultes; sçavoir, trois des Pièves au-delà & six de celles en-deçà des Monts, du nombre desquels est le célèbre Docteur *Giubega*, Chancelier de la *Corse*.

De ROME, le 28. Juin. Un Courier extraordinaire, arrivé de *Naples* dans la nuit du 22. de ce mois, a rempli la Ville de joie. Quoique l'on eût déjà perdu l'espoir de revoir jamais ici la Cérémonie de la présentation de la Haquenée, cet Exprès apporta au Connétable *Colonna* l'ordre de faire cette présentation comme ci-devant, à titre de Tribut du Royaume de *Naples*, la veille de la Fête des *Ss. Pierre & Paul*. L'on commença aussi-tôt tous les préparatifs nécessaires pour cette Solemnité, particulièrement pour le Feu d'artifice d'usage. Afin d'achever avec d'autant plus de promptitude ces travaux, auxquels on employoit autrefois plus d'un mois, le Pontife, très-sensible à l'agréable Nouvelle, a permis que les Ouvriers, occupés à la construction de la nouvelle Sacrificie du *Vatican*, fussent prêtés au Connétable en tel nombre qu'il le desireroit. Ils ont travaillé avec tant de diligence, qu'actuellement tout est prêt, & que la Cérémonie se fera avec la même pompe que les années précédentes.

La Cour reçut le 5. de ce mois des Dépêches intéressantes du Vicomte Stormont & du Lord Grantham, ses Ambassadeurs en France & en Espagne, dont le contenu a donné lieu à plusieurs Conférences entre les Ministres du Roi. Ces deux Puissances viennent encore de donner à la Grande-Bretagne, sur les plaintes que celle-ci a faites au sujet du secours, qu'on croit fourni aux Armateurs Américains dans les Ports François & Espagnols, des réponses très-satisfaisantes, si elles se réalisent par l'effet: Mais jusqu'à présent notre Nation croit appercevoir, dans les deux que nous venons de nommer & dans leurs Colonies, une partialité marquée en faveur de l'Amérique-Unie. Le Gouvernement même, peu éloigné de cette persuasion, a envoyé récemment au Lord Stormont un Mémoire fort énergique, pour être présenté au Ministre à Versailles. Il a, dit-on, particulièrement pour objet de se plaindre de ce qui s'est passé à l'égard de la Frégate Américaine, les *Etats-libres*. Ce Vaisseau de 36. Canons, se rendant directement de Boston à Nantes, fit cinq Prises sur sa route, qu'il vendit publiquement dans ce dernier Port; & , ayant pris en retour des Armes & des Munitions de tout genre, il en remit à la voile en compagnie d'un autre Vaisseau de guerre de 40. Canons, portant Pavillon Américain & commandé par des Officiers de cette Nation, mais dont l'Equipage consistoit en François. Ils se mirent en croisière dans les parages de Madère & des Canaries, pour enlever les Vaisseaux Anglois, allant aux Indes-Orientales & Occidentales. Le Comte de Sandwich, s'étant procuré des informations exactes de toutes ces circonstances, les a remises devant le Roi; & en conséquence le Vicomte Weymouth a été chargé de dresser le Mémoire en question. La France, de son côté, se plaint, que les Vaisseaux de guerre Britanniques commettent de tems en tems de grandes irrégularités envers son Pavillon, sur-tout qu'ils ont enlevé des Bâtimens tant François qu'Américains sous la portée du Canon de ses Ports en Europe & aux Indes-Occidentales: Elle exige en conséquence, que ces Bâtimens, nommément la Frégate Française, la *Seine*, prise au sortir de la Martinique, soient relâchés. Mais, quoique notre Cour insiste fortement sur une prohibition rigoureuse de tout Commerce de la part des autres Nations avec les Colonies révoltées, on doute qu'elle donne réciproquement la satisfaction demandée; d'autant que ses Vaisseaux sont expressément autorisés à enlever non-seulement les Bâtimens Américains, mais aussi tous ceux qui trafiquent avec les Colonies, par-tout où ils les trouveront. En conséquence de ces ordres, une de nos Frégates s'est emparée récemment à la hauteur de St. Domingue du Vaisseau François, le *Meulan*, Capitaine Laguais. Le Vaisseau, le *Prince de Galles*, de 74. Canons, Capitaine Barrington, a pris & envoyé à Plymouth le Navire le *Camden*, de 350. tonneaux, allant de Nantes à Philadelphie avec une Cargaion de Sel & de Marchandises sèches. La *Tempête*, Capitaine Steele, a eu le même sort, le 20. Avril dernier, & a été amenée à Halifax en Ecosse: Elle portoit à la Caroline-Méridionale quatre Canons de fonte, deux Mortiers, une grande quantité de Salpêtre, & 2000. Armures complètes, qu'elle avoit chargés à la Martinique. En revanche, l'Armateur Américain, le Comte de Warwick, a conduit à Salem un Vaisseau de transport Britannique, chargé de quelques milliers d'Habits, de Bas, de Souliers, & d'une grande quantité de Linge pour l'Armée Royale au Canada; & deux autres Armateurs de 16. Canons ont amené à la Martinique le *Mercur*, allant de Glasgow à la Jamaïque avec des Troupes, un grand nombre de Fusils, &c.

Pendant que les nombreuses Prises, que les Américains font non-seulement dans les Mers de l'Amérique-Septentrionale, aux Indes-Occidentales, ou sur les Côtes de l'Afrique & du Portugal, mais aussi sur celles de l'Irlande, de l'Ecosse, dans la Manche même & à l'embouchure de la Tamise; malgré les soins de l'Amirauté, prouvent l'impuissance de la Marine Britannique de protéger suffisamment contre celle des Colonies le Commerce des trois Royaumes, le Gouvernement est très-embarrassé sur les moyens de trouver les Troupes, que pourra demander une autre Campagne, dont on prévoit la malheureuse nécessité. Le 6. il fut envoyé ordre à Hanover, pour qu'une partie des Troupes Electorales se tienne prête à s'embarquer pour l'Amérique; & l'on va préparer immédiatement des Bâtimens de transport, afin de les recevoir. Les Etats des Princes d'Allemagne, qui nous en ont fourni, ne pouvant plus suffire aux Recrûs, il avoit été permis d'en enrôler dans le Pays de Hanover; mais la Régence de cet Electorat vient d'envoyer ici des Représentations, pour supplier le Roi de révoquer cette permission, qui tendroit à dépeupler entièrement les Campagnes, & à ôter à l'Agriculture des mains, qui lui sont indispensablement nécessaires.

Pour obvier aux difficultés, qui s'étoient élevées à la Nouvelle-York au sujet du cours des Espèces, le Chevalier Howe y a fait publier une Proclamation, dont voici la teneur.



Attendo qu'il est roisité & qu'il résulte encore tous les jours plusieurs inconvéniens de ce que quelques Marchands veulent vendre ou être payés en Monnoye Sterling, de préférence à celle qui a cours dans ce Pays, j'ai jugé à propos de rendre la présente Proclamation, pour ordonner qu'à l'avenir le prix de toutes les Denrées & Marchandises sera payé en Monnoye du Pays, d'après le Tarif suivant: Une *Guinée* passera pour une Livre 17. Chelins 4. Sous Sterling; un *Demi-Joannes* pour 3. L. 4. Chelins; un *Moidore* pour 2. L. 8. Sous; un *Dollar* (ou *Pistre*) d'*Espagne* pour 8. Chelins; un *Chelin Anglois* pour un Ch. 9. Sous. Toute personne sera obligée de se régler sur ce Tarif, sous peine d'exécution militaire.

Donné à la NOUVELLE-YORK, le 30. Avril 1777: du Règne de S. M. le 17<sup>me</sup>.

(Signé) G. HOWE. (& plus bas) Par son Exc. R. MACKENZIE.

Quoique le bruit de la prise de *Madras* ne se soit point vérifié, l'on continué cependant à s'assurer, que les affaires de la Compagnie ne sont nullement dans une situation favorable. Le *Vabob d'Arcot*, dont les liaisons avec plusieurs Militaires Anglois sont connus, travaille, dit-on, sous main à opérer une Révolte dans l'Armée, en l'excitant à demander une augmentation de Solde; & un autre Corps étoit en marche vers *Madras*, pour exiger le payement de quelques Arrérages. On renouvelle de même les craintes au sujet de *Hyder-Aly*, qu'on dit en mouvement avec un Corps formidable de *Marattes*; & l'on fait naître de l'inquiétude sur la révolution, qui pourroit survenir dans les affaires de l'*Inde*, au desavantage de notre Compagnie, si les Forces considérables, que la France tient à l'Isle *Maurice*, se joignoient aux Princes mécontents de l'*Inde*. A l'appui de ces appréhensions on remarque, que le Chevalier de *Fernay*, Gouverneur-Général des Isles de France & de Bourbon, & le Colonel de *Benyowski*, célèbre par sa fuite du *Kamschatka*, & qui commande à l'Isle *Maurice*, se trouvent actuellement à Paris. Enfin l'on ajoute, que plusieurs Particuliers François ont pris récemment par terre la route de l'*Inde*. D'après l'Etat des Finances de la Compagnie, il paroît que, lors de la dernière Assemblée générale, il y avoit un Déficit de 125. mille Liv. Sterling; & qu'elle a emprunté à la Banque une Somme considérable à gros intérêts.

Dans le nombre des objets particuliers, qui ont occupé ces jours-ci l'attention de cette Capitale, est la nomination à la place de Trésorier de la Ville. On sçait, que le Sr. *Wilkes*, actuellement Alderman de *Londres*, a sollicité ci-devant cette Charge en concurrence avec le Sr. *Hopkins*, & que n'ayant pu l'obtenir il se remit sur les rangs à la St. *Jean* l'année passée, parce qu'à cette époque la plupart des Offices de la Ville sont censés vacans, quoique ceux qui les remplissent y soient presque toujours continués. Peu rebuté par le mauvais succès qu'il eut de nouveau alors, il a tenté la fortune une troisième fois à la St. *Jean* dernière; & ses partisans s'étoient promis de l'avantage de la diffamation du Sr. *Hopkins*, qu'on a accusé d'être l'un de ceux, dont la cupidité a provoqué l'Acte, que le Parlement a passé récemment pour mettre les Mineurs à l'abri des pratiques des *Ujriers*: Mais le Sr. *Wilkes* n'a pas été plus heureux que les deux autres fois; & après le Scrutin, qu'il avoit demandé, son Adversaire a été déclaré le 4. légitimement élu à la pluralité de 2132. contre 1228. Voix.

Une autre affaire, qui a fourni de la matière aux entretiens & aux Papiers publics, c'est un procès concernant le payement d'une Gageure ou Police d'assurance de 700. Liv. Sterling sur le Sexe du célèbre Chevalier d'*Eon*. D'après le témoignage du Sr. de *Morande* & de deux autres François, qui dans leur déposition se sont fondés sur la connoissance, qu'ils avoient acquise de l'objet en doute, l'un en qualité de Médecin, l'autre de Chirurgien, celui qui avoit obtenu que le Chevalier étoit Homme, a été condamné à payer le Pari. Comme il y a sur le même sujet un grand nombre d'autres Gageures pour des Sommes très-considérables, tous ceux qui avoient cru une fille incapable de déguiser si longtems son Sexe, & de se rendre également célèbre dans la carrière Politique, dans celle des Armes, & dans celle des Lettres, feront des pertes sensibles par la certitude qu'on semble avoir acquise de ce rare phénomène.

D'AMSTERDAM, le 12. Juillet. Par les Vaisseaux, revenus en dernier lieu des *Indes Orientales*, l'on a reçu la Nouvelle, que, le 8. Décembre à 6. heures du soir, l'on a ressenti dans le *Bengale* un tremblement de terre, plus fort que tous ceux qu'on y a essuyés les cinq dernières années: Il a duré cinq minutes; mais heureusement tout le dommage, qu'il a occasionné, se borne à quelques Murs crevassés; & l'on n'apprend point que personne ait perdu la vie par cet accident. La même Nouvelle a été confirmée par un Vaisseau François entré à l'*Orient*.

Le Capitaine *Thomas Pearson*, arrivé le 7. au *Texel* venant de *Sunderland*, a rapporté, qu'une Frégate Angloise a pris un Bâtiment Américain, au moment qu'il alloit entrer dans le premier de ces Ports, & qu'il avoit le Pilote-Côtier déjà à bord. Le Navire *Britannique* a d'abord fait voile avec sa Prise, pour la conduire en Angleterre.



Le bruit d'une rupture entre deux Puissances de l'Europe s'est fort accrédité depuis quelques ours, ainsi que celui d'un Accommodement entre la Grande-Bretagne & ses Colonies, qui en seroit l'effet: Mais, si la première de ces Nouvelles est nécessairement liée à la seconde, elle est bien peu sûre, quoiqu'elle ait eu une grande influence sur les Fonds Anglois: Du moins une telle réconciliation semble fort éloignée, s'il en faut juger par la Lettre d'un Particulier Américain, qu'on a reçu ici, & dont voici l'Extrait.

J'ai le plaisir de vous informer; que par des Lettres de Portsmouth dans la Nouvelle-Angleterre, en date du 3. Juin, j'ai appris que l'Amphibrite y est heureusement arrivée, après un trajet de quatre-vingts-dix jours. Ce Navire, chargé de Munitions & d'autres Articles de tout genre pour une grande valeur, est arrivé justement à tems & encore avant l'ouverture de la Campagne. Mes Lettres de l'Amérique assurent, que le Peuple y est plein de courage & de confiance; que l'unanimité & la résolution y sont aussi grandes qu'universelles. Notre Marine s'accroît tous les jours; & nous n'avons actuellement pas moins de 5. Vaisseaux de 74. Canons sur les Chantiers, fort avancés & pour ainsi dire prêts à être lancés. Jamais, MON AMI, depuis le commencement de la Guerre, je n'ai compté plus fermement sur du succès qu'aujourd'hui. Que seroit-ce si les Puissances Européennes profitoient d'une occasion, à laquelle aucune d'elles ne s'étoit attenduë, & qui, si elle leur échappoit cette fois-ci, ne reviendroit peut-être jamais avec le même avantage? Le nouvel Emprunt de la Grande-Bretagne, quoique souscrit pour toute sa totalité, ne se remplit que lentement; & le manque d'Espèces fait assez sentir, que les Etrangers n'y ont point pris part. On ne peut pourtant pas blâmer leur prudente défiance, car, l'Amérique une fois séparée de la Grande-Bretagne, quelle en fera la conséquence? Si ces deux Pays terminoient leur querelle, & se lioient par une Alliance nouvelle, ils répareroient bientôt leurs pertes réciproques, & redeviendroient supérieurs au reste de l'Europe: Mais la séparation violente, qui s'est déjà effectuée, & les sentimens d'inimitié, qui ont poussé des racines profondes, ne laissent à la Nation Britanique, que la perspective la plus inquiétante pour l'avenir.

Quel que soit le degré de vérité des assertions contenuës dans cette Lettre, dont nous ne rapportons les opinions que comme celles de son Auteur, ce qu'il dit des accroissemens prodigieux de la Marine Américaine, est hors de toute contestation. Un Batiment, parti de la Nouvelle-York le 25. Mai, a rapporté, que le Congrès a fait construire 13. Frégates de 36. Canons, du produit des Captures que ses Armateurs ont faites sur les Sujets de la Grande-Bretagne.

De HAERLEM, le 12. Juillet. La Société Hollandoise des Sciences, établie en cette Ville, a été informée, que l'Auteur du Mémoire, concernant les Arbres, &c. dont on pourroit introduire la culture dans ce Pays (Voyez le Suppl. du N°. XLIV.) est le Sr. Guillaume van Haazen, Négociant-Botaniste à Leide; & que les Auteurs des deux Mémoires, qui ont obtenu l'Accessit pour la Question, relative à la culture des Arbustes, &c. sur les Dunes (Voyez le Suppl. du N°. XLIV.) sont les Srs. Dentan, Citoyen de Genève, demeurant à la Haie, & Nicolas Meerburg, Jardinier du Jardin Botanique de l'Université à Leide.

De LA HAIE, le 14. Juillet. Les Etats de Hollande & de West-Frise ouvriront après-demain leur Assemblée ordinaire. Mgr. le Prince Stathouder viendra vers le même tems en cette Résidence.

Quoique le Pavis d'un Accommodement provisionnel entre les Cours de Madrid & de Lisbonne, conclu le 10. Juin dernier, se soit confirmé de plusieurs parts, les affaires entre ces deux Puissances semblent être dans un état d'indécision. On a remarqué à Madrid, que l'Ambassadeur de L. M. Très-Fidèles continuë d'y paroître à la Cour, comme avant la réception de la Nouvelle des hostilités en Amérique; & le Marquis d'Almodovar, Ambassadeur de S. M. Catholique en Portugal, a présenté le 15. Juin ses Lettres de créance au Roi, comme il l'avoit fait précédemment à la Reine. Au départ des dernières Lettres de Lisbonne, le bruit s'y étoit même répandu, "qu'il venoit d'être expédié une Patache pour Rio-Janeiro, avec ordre de suspendre les", hostilités, attendu que les différends, qui les avoient occasionnés, alloient être terminés à", l'amiable; que Don Ayres de Sá à Mello, Secrétaire d'Etat, iroit dans peu en qualité d'Am-", bassadeur Extraordinaire à Madrid, pour terminer définitivement la Négociation d'un certain", Mariage; & qu'une longue Audience, que le Marquis d'Almodovar avoit eüe le 12. de la", Reine, étoit relative à cet objet." D'un autre côté, l'on annonce encore des craintes, que les hostilités commises en Amérique n'aient des suites ultérieures. Le St. Gabriel, le St. Joachim, & le Magnanime, Vaisseaux de 70. Canons, ont mis le 15. Juin à la voile du Ferrol avec des Ordres, qu'ils ne devoient ouvrir qu'à une certaine hauteur; & l'on armoit dans le même Port la Ste. Isabelle, Vaisseau de ligne, & deux Hourques, qui en seroient voile incessamment pour Cadix. Le Paquet-bot, qui devoit partir le 15. Juin de la Corogne pour Buenos-Ayres avec des Marchandises qu'il avoit déjà à bord, avoit été déchargé par ordre de la Cour, & chargé de Munitions de guerre & de bouche: Son Equipage avoit été augmenté de 15 Hommes; & il devoit appareiller au premier jour.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 18: Juillet, 1777.

**D**E COPENHAGUE, le 8. Juillet.  
 Le Comte de Callenberg, Envoyé de la Cour Electorale de Saxe, a eu le 2. de ce mois ses Audiences de congé du Roi & de la Famille Royale, auxquels le Prince Belofelsky, arrivé récemment de Pétersbourg, fut présenté le jour suivant. Sa Majesté a accordé la Clef de Chambellan au Capitaine Charles-Frédéric d'Ahlesfeldt.

**D**E PARIS, le 11. Juillet.

La nomination de Mr. Necker à la Charge de Directeur-Général des Finances vient d'être annoncée aujourd'hui par la Gazette de France, qui nous apprend en même tems, que S. M. a choisi, pour remplir les trois Places de Comité contentieux de ce Département, Mr. de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire & Conseiller au Conseil-Royal des Finances, & Mrs. de Fourquëux & de Villeneuve, Conseillers d'Etat. Les suppressions & changemens dans l'Administration relative aux Finances se développent successivement. Il se publie aujourd'hui un Edit, donné à Versailles au mois de Juin dernier, & enregistré à la Cour le 18. du même mois, qui porte suppression des quatre Offices d'Intendants du Commerce, & les érige en Commissions sans Finances. Cet Edit est de la teneur suivante.

*Sujets, comme une des principales sources de leur aisance, nous a déterminé à nous faire rendre compte des variations, survenues dans l'Administration d'un objet si digne de notre attention: Nous avons reconnu, que par Edit du mois de Mai 1708, il avoit été créé six Commissions, d'Intendants, du Commerce; que, ces Commissions, aiant été depuis supprimées, il y avoit été substitué, pendant la Regence, un Conseil de Commerce, établi par la Déclaration du 24. Décembre 1715; que, par Edit du 22. Juin 1722, ce Conseil a été remplacé par un Bureau du Conseil; qu'enfin, par Edit du mois de Juin 1724, il a été créé quatre Charges d'Intendants du Commerce; Nous sommes pareillement instruits, que, quelques-unes de ces Charges, aiant été vagues, par le décès ou la retraite des Titulaires, ils ont été remplacés par des Magistrats de notre Conseil, auxquels nous avons fait expédier des Commissions, à cet effet; & voulant recompenfer des services aussi utiles, & établir une uniformité entre les Magistrats chargés des mêmes fonctions, nous avons cru devoir rétablir des Commissions, à l'instar de celles créées par Edit du mois de Mai 1708.*

**A CES CAUSES &c.**  
 A R T I C L E. Nous avons éteint, & supprimé, éteignons & supprimons les quatre Offices d'Intendants du Commerce, créés par Edit du mois de Juin 1724; ordonnons que les Propriétaires des dits Offices, seront tenus de remettre, entre les mains du Contrôleur-Général de nos Finances, leurs Contrats d'acquisition, Quitances de Finance & autres Titres, à l'effet de procéder à la liquidation de la Finance, qui leur sera incessamment remboursée des deniers à ce destinés; & jusqu'à l'entier rembourse-

**LOUIS, &c.** Le soin que nous avons toujours eu, ainsi que nos Prédécesseurs, de protéger & de favoriser le Commerce de nos



ment, ils seront payés des Intérêts des Sommes qui leur seront dûes, à raison du dénier vingt des dites Sommes.

II. Nous avons créé & érigé, créons & érigeons en titre, quatre Commissions d'Intendants du Commerce, sans Finance, lesquelles ne pourront être conférées qu'à quatre des Maîtres des Requêtes de notre Hôtel, pour en remplir les fonctions, sous le titre de nos Conseillers en nos Conseils, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Intendants du Commerce, lesquelles Commissions seront expédiées en notre Chancellerie.

III. Les Pourvus des dites Commissions continueront d'exercer les mêmes fonctions, qu'ils ont exercées jusqu'aujourd'hui; ils jouiront des séances, droits & prérogatives qui leur étoient attribués, par l'Edit du mois de Mai 1708, après avoir prêté serment, entre les mains de notre très-cher & féal Chancelier & Garde des Sceaux de France, sans qu'ils puissent être tenus à aucune autre formalité.

IV. Dispençons du serment, ordonné par l'Article précédent, ceux qui sont actuellement pourvus des Offices d'Intendants du Commerce, & ceux qui auroient séance au Bureau du Commerce, en vertu de Commissions ou Brevets émanés de nous, lesquels continueront de jouir des mêmes rangs, honneurs, séances, & Prérogatives qui leur ont été attribués.

V. Dans le cas où les Pourvus des dites quatre Commissions, ou ceux à qui la séance est conservée, en vertu de l'Article précédent, après avoir exercé pendant vingt ans l'Office de Maître des Requêtes, & pendant dix ans les dites Commissions, sur le compte qui nous sera rendu de leurs services par notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier & Garde des Sceaux de France, obtiendroient de nous la permission de donner la démission de leurs dits Offices de Maîtres des Requêtes, & où nous leur aurions accordé des Lettres d'Honoraires; voulons & nous plaît qu'ils puissent conserver les dites Commissions d'Intendants du Commerce pour en continuer les fonctions, & jouir des Appointements & Droits y attribués, ainsi & de même que s'ils étoient encore Titulaires d'Offices de Maîtres des Requêtes, sans que la dite faveur puisse être étendue à aucune autre personne, que celles énoncées dans le présent Article. *Si donnons en mandement* à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant notre Cour des Aides à Paris; que notre présent Edit, &c.

Donné à VERSAILLES au mois de Juin, Pan de Grace 1777. & de notre Règne le 4<sup>me</sup>.

(Signé) LOUIS. (Et plus bas)  
Par le Roi, A MELOT, avec grille & paraphe. V. LA HUE DE MIROMESNIL.  
Vu au Conseil. TABOUREAU.

Le Roi a donné la place de Mestre-de-Camp en second du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, vacante par la mort du Comte de Vogüé, au Comte Louis de Durfort, Colonel en second du Régiment de Champagne, & cette dernière au Comte de Bryas.

L'Empereur, en allant de Bayonne aux Py-

rénées, a poussé son voyage jusqu'en Espagne, c'est-à-dire, jusqu'à Fontarabie & à St. Sébastien. La nomination du Comte de Montmorin à l'Ambassade de Madrid ne se confirme point: On assure à présent, qu'il est vrai que ce Seigneur ira faire incessamment un voyage en Espagne, mais non en qualité d'Ambassadeur, puisque le Marquis d'Offun, quoiqu'incommodé de surdité, conservera encore quelque tems ce Caractère.

M. le Comte de Viry, Ambassadeur du Roi de Sardaigne à notre Cour, & précédemment à celle d'Espagne, vient de recevoir son rappel, pour se rendre à sa Terre en Savoie.

Madame la Comtesse du Barry a acheté le magnifique Pavillon de feu Mr. de la Boissière, Rué de Clichy, pour lui tenir lieu de Maison de Ville & de Campagne: Elle vendra sa Maison de Luciennes à Mgr. le Comte d'Artois, dont le marché pour le Château de Maisons avec le Marquis de Soyecourt a rencontré beaucoup de difficulté.

Le second Tirage de la Loterie Royale des Rentes-Vagères & Perpétuelles, établie par l'Edit de Janvier 1777, a été commencé, comme le premier, dans la Grand'Salle de l'Hôtel de Ville de Paris, en présence des Prévôt des Marchands & Echevins, le 1. de ce mois; & il a été continué les trois jours suivans. Un Lot de vingt-mille Livres de Rentes-Vagères est échu au N<sup>o</sup>. 374. & un de dix-mille au N<sup>o</sup>. 670.

La partie des Habitans de Besançon, qui est intéressée à la circulation de l'Argent par la consommation des Denrées, ne voit qu'avec beaucoup de peine, que l'une des six Ecoles d'Artillerie, qui y étoit établie, se transfère à Valence en Dauphiné.

De LONDRES, le 11. Juillet.  
Le Gouvernement reçut le 8. au soir beaucoup de Dépêches de l'Amérique; entre autres du Chevalier Howe, dont il en arriva encore hier. Le Capitaine Dickenson, qui les a apportées, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Vicomte Townshend, & d'avoir avec Sa Maj. une Conférence particulière. On croit, que la Cour publiera demain quelque détail, tiré des Lettres que cet Officier-lui a remises. L'on pourra avoir alors, plus de certitude sur l'Action, qu'on assure toujours avoir eu lieu dans la Province de Jersey entre le Corps du Lord Cornwallis & un Détachement Américain. La persévérance, avec laquelle cette Nouvelle s'est soutenue depuis deux semaines, fait juger, qu'en effet il y a eu une rencontre assez considérable entre les deux Partis; mais il est très-incertain de quel côté a été la Victoire.



Selon une Lettre de *Whitehaven* en date du 5. Juillet, des Avis apportés à *Corke* par un Vaisseau, qui y est arrivé en 25. jours de *New-York*, font monter la perte des *Américains* à 1200. tués & à 700. Prisonniers; mais, suivant les Partisans mêmes du Ministère, cette affaire & quelques autres avantages, remportés par les Troupes Royales dans les *Ferseys*, n'ont eu rien de décisif; & le Général *Howe* ne pourroit commencer ses opérations que fort tard cette année, parce qu'elles dépendroient des succès de celles des Généraux *Carleton* & *Burgoyne* par le *Canada*. L'Armée de ces derniers s'est mise en mouvement; mais la distance des lieux, l'embarras de la marche à travers un Pays plus qu'à demi-désert, rempli de Lacs, de Rivières, de Montagnes, de Bois, & de Défilés, le Siège de *Ticonderoga* & de plusieurs autres Places fortes entre le Lac *Champlain* & *Albanie*, enfin la présence de l'Armée du Général *Gates*, qu'on dit assez nombreuse, sont tout autant d'obstacles, qui font regarder les progrès de *Mrs. Carleton* & *Burgoyne* comme fort éloignés. Ainsi l'on ne se promet point, que la Campagne de cette année sera la dernière, d'autant plus que le Chevalier *Howe* manque jusqu'à présent de plusieurs choses, qui lui sont nécessaires pour l'ouvrir. L'on prétend même, qu'on ne travaille qu'actuellement à lui préparer ici des Tentes neuves, dont il a besoin. La grande Flotte de Bâtimens de transport, aiant à bord des Recrûs, des Vivres, des Uniformes, & des Munitions de tout genre pour l'Armée de ce Commandant, a été retenuë dans nos Ports par les vents contraires jusqu'auvant-hier, qu'elle a enfin mis à la voile sous l'escorte des Vaisseaux de guerre le *Bristol* & le *Essex*.

Tandis que les difficultés, qu'on éprouve dans la réduction de l'*Amérique*, font presque desespérer d'y réussir jamais, l'on remarque avec chagrin l'influence, qu'ont dans l'Etranger les reproches de ceux qui blâment la conduite du Gouvernement dès le commencement de cette malheureuse brouillerie. Les deux célèbres Brochures du Docteur *Price*, qui continuent de faire ici l'objet des railleries des Partisans du Ministère & celui de l'admiration du Public, ont été traduites dans la plupart des Langues modernes, & sont luës avec avidité chez tous les Peuples. C'est, à elles qu'on attribue en grande partie l'éloignement, qu'ont eu les Etrangers de prendre part au nouvel Emprunt. Nos Financiers ont été prompts à en soufcrire la totalité, dans la confiance qu'ils pourroient aisément le défaire comme ci-devant de la part, qu'ils y auroient

prise; mais l'évènement les a détrompés, & ce n'est point sans embarras, qu'ils se sont convaincus; que tout cet Emprunt devra être fourni au moyen de notre propre circulation intérieure.

Dans le nombre des démarches, qu'on regrette d'avoir faites pendant le cours de cette fameuse contestation, est sur-tout l'Acte du Parlement, qui défend aux Colonies la Pêche sur les Bancs de *Terre-Neuve*. L'on convient, que les objections, qui y furent faites lorsqu'on le passa, ne se font que trop vérifiées par l'évènement; & que, si l'on eût permis aux Colonies de continuer cette branche de Navigation, elles n'eussent jamais songé à armer en course, tandis que la nécessité, autant que l'amour du gain, a engagé à présent le grand nombre des Marins, dont les Provinces *Septentrionales* sont remplies, à se venger sur le Commerce de ces Royaumes des rigueurs du Gouvernement. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Armateurs *Américains*, qui infestent toutes les Côtes tant de l'*Ecosse* & de l'*Irlande* que de l'*Angleterre*, y rendent la Navigation, même celle de cabotage, très-précaire, & qu'aucun de nos Navires Marchands n'ose plus se risquer en mer sans Convoy. On suppose à des Vaisseaux du Congrès le projet de faire une descente en *Ecosse*, & de faire ressentir à quelques Villes de ce Pays-là les effets d'une querelle, dans laquelle l'on accuse la Nation *Ecossoise* d'avoir montré beaucoup d'animosité. Sur ces informations, les Magistrats de *Glasgow* ont fait distribuer des Armes dans tous les endroits du voisinage, où l'on peut craindre un débarquement. (Nous en parlerons plus amplement dans le Supplément.)

Toutes ces circonstances desagréables font baisser nos Fonds. La Banque est à 131. & un quart; les *Indes* à 159. & demi; le nouvel Emprunt à 95 & un quart.

D'AMSTERDAM, le 16. Juillet.

Mr. *Maillet du Clairon*, Commissaire de S. M. Très-Chrétienne pour la Marine & le Commerce de France à *Amsterdam*, aiant obtenu sa retraite avec une Pension de 5000. Livres & le titre de Consul-Général, il a été remplacé dans ses fonctions par le Chevalier de *Lyoncourt*, Lieutenant de Vaisseau, qui a été installé le 2. de ce mois en sa nouvelle qualité.

L'arrivée de la Frégate l'*Amphitrite* à *Plymouth*, dans le *Nouveau-Hampshire*, se confirme, tant par les Avis de France que par ceux de *Londres*. Suivant ces derniers, il est entré vers le même tems en différents Ports de l'*Amérique* huit autres Vaisseaux, venant de France, qui avoient déjà commencé à débarquer leurs Cargaisons, consistant en *Drap*



pour l'habillement des Troupes, Tentés, Poudrés à canon & autres Munitions de guerre, petites Armes, Mortiers de fonte, & un train immense d'Artillerie de campagne. Les Lettres du *Nouveau Hampshire*, d'où ces informations sont tirées, sont en date du 3. Juin. Elles portent de plus, " qu'on n'y avoit rien appris de *New-York*, où tout étoit dans la plus parfaite tranquillité; que le Général *Howe* étoit dans un fort grand embarras, manque de Fourrages pour les Chevaux de son Armée; & qu'à *New-York* les Provisions de tout genre étoient excessivement chères.

Les Lettres de *Nantes*, annonçant l'arrivée de l'*Amphitrite*, d'après le rapport d'un Bâtimement, venu de *Portsmouth* en la *Nouvelle-Angleterre*, dont la traversée n'a été que de 23. jours, ajoutent, que quatre ou cinq autres Vaisseaux, dont la Cargaison en Draps &c. étoit fort précieuse pour les *Américains*, étoient arrivés avec elle à bon port, & qu'au départ du susdit Bâtimement l'Armée du Général *Washington* étoit en bien meilleur état que celle du Chevalier *Howe*. Au nombre des Particuliers *François*, qui sont allés offrir leurs services aux Colonies révoltées, est Mr. de la *Quintinie*. On l'a reçu à *Boston* avec la plus grande distinction; & on lui a donné un Régiment, qui portera son nom à perpétuité. Une Lettre de *Bordeaux*, en date du 2. Juillet, nous apprend, qu'il y est venu récemment un Vaisseau de *Charles-Town*, après un trajet de 36. jours, lequel a rapporté, que, dans les dernières semaines avant son départ, il étoit arrivé en différents Ports de l'*Amérique-Septentrionale*

26. Navires *François*; savoir, 4. à *Charles-Town*, 13. en *Virginie*, & 6. à *Boston*.

La publicité des liaisons, que le Congrès a formées, auroit pu en d'autres tems occasionner le ressentiment le plus vif de la part de la *Grande-Bretagne*. Mais, par la conduite la plus prudente, la Cour de *Versailles*, en assurant à ses Sujets un Commerce très-lucratif, a pris des mesures si justes, que, sans vouloir rompre la première, elle ne craint point le même avantage, son Commerce sera bientôt le plus florissant de l'*Europe*. Mais, à en croire quelques Avis de *Londres*, le Consul *Britannique* dans un des Ports de la *Méditerranée* a envoyé depuis peu à la Cour des informations, qui font présumer, que dans ce Pays-là l'on commence aussi à vouloir former des liaisons avec une Nation, dont la Navigation est dès-à-présent une des plus étendues qu'on connoisse.

De LA HAÏE, le 16. Juillet.

Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont commencé aujourd'hui leur Assemblée ordinaire. Hier, Mgr. le Prince *Stadhouder* est arrivé ici de son Château du *Loo* en parfaite santé; & à son arrivée il est allé dîner chez le Veld-Maréchal Duc de *Brunswick*.

Les Etats-Généraux ont nommé Mr. *Louis-Everhard-Gaspard Mollien* leur Commissaire pour la Marine à *Calais*.

Les Directeurs du COLLEGE-GÉNÉRAL de Rentes Viagères & de Tontines, &c. établi à LA HAÏE le premier Janvier 1771, viennent de publier & distribuent gratis, tant en *François* qu'en *Hollandois*, le sixième Compte annuel de l'Etat & de l'Administration de ce Collège avec une Information succinte, tirée du Plan & de ses Supplémens, où l'on voit qu'il leur est entré jusqu'au 30. Juin 1776. un Capital d'un Million 408. mille & 425. Florins d'*Hollande*.

I. Les Rentes Viagères sont à huit pour-cent sur une tête, sept pour-cent sur deux têtes, & six pour-cent sur trois têtes, sans distinction d'âge; mais aux personnes de 60. ou 70. ans on donne respectivement neuf & dix pour-cent sur une tête, huit pour-cent sur deux, & sept pour-cent sur trois têtes, avant chacune autour de 35. ans; & neuf pour-cent sur deux têtes d'environ 70. ans.

II. Les Tontines sont à cinq pour-cent sur une tête, quatre pour-cent sur deux têtes, & trois pour-cent sur trois têtes à tout âge, augmentant annuellement d'un demi pour-cent pendant la vie des personnes dénommées; & cela dès la première année de façon qu'après onze ans elles se trouvent égales aux Rentes Viagères à huit, sept & six pour-cent; mais celles-ci restent fixes, & les Tontines s'accroissent toujours.

On peut s'intéresser en tout tems dans ce Collège, & y recevoir les Rentes, même trois mois avant l'échéance. Adresse au Comptoir des Banquiers *JACQUES BERGEON & COMP.* à LA HAÏE. & chez le Sieur *G. W. DE WILLEMSSEN*, Négociant, sur le *Leidsegragt*, vis-à-vis du *Kerkstraat*, à *Amsterdam*. On prie d'affranchir les Lettres.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LVII.

De LEIDE, le 18 Juillet, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 24. Juin. Le 21. de ce mois au matin, l'Impératrice se rendit du Château de *Czarsko-Zelo* à celui de *Peterhoff*, pour y passer l'Été: Elle fit à Mr. de *Narischkin*, son Grand-Ecuyer, l'honneur de dîner chez lui à la Terre, qui lui appartient sur cette route. Au nombre des Convives, qui étoit de trente-cinq, se trouvoit M. le Comte de *Gothie*. Au lever de la table Sa Majesté, accompagnée de toute sa Suite, fit un tour dans le Parc; après quoi Elle partit, en témoignant à Mr. le *Narischkin* & à son Epouse sa satisfaction de la réception, qu'ils lui avoient faite. A son retour à *Peterhoff*, Sa Maj. honora encore d'une visite le Comte de *Czernicheff*, Vice-Président du Bureau de l'Amirauté, qui posséde une Terre sur le même chemin. Leurs Alteesses Impériales se rendirent aussi ce jour-là en droiture de *Czarsko-Zelo* à *Peterhoff*. Le Comte de *Gothie* avoit assisté la veille à une Comédie Française, qui fut représentée sur le Théâtre de la Cour, & soupa ensuite chez le Comte *Jean Czernicheff*. Le 22. après-midi ce Prince reçut des Visites des Ministres Etrangers & d'un grand nombre d'autres Personnes du premier rang; & le même soir il fit une promenade aux Jardins du Palais Impérial d'Été, où une foule extraordinaire d'Habitans de toute condition s'étoit rassemblée pour le voir. Hier matin, le Comte de *Gothie* s'est rendu à l'Assemblée de l'Académie Impériale des Sciences, à laquelle il a donné de grandes marques d'estime & d'amitié.

*Du Brandebourg, le 10. Juillet.* Il a été annoncé ci-devant, que le Comte de *Sacken*, qui a été plusieurs années Ministre d'Etat de l'Electeur de *Saxe*, passeroit au service du Roi de *Prusse*, notre Souverain. Cette Nouvelle vient de se confirmer: Sa Maj. a nommé ce Seigneur son Ministre-Privé d'Etat, lui a conféré la place de son Grand-Chambellan, l'a décoré de l'Ordre de l'*Aigle-Noir*, & lui a fait l'honneur de le revêtir Elle-même du Cordon de cet Ordre. Ce Ministre se trouve actuellement à *Potzdam*: Il a acheté l'Hôtel de feu Mr. de *Maffow*, Ministre d'Etat, pour fixer dorénavant sa résidence à *Berlin*.

On n'a pu découvrir jusqu'ici les Personnes, qui ont enlevé les Papiers des deux Députés du Congrès *Anglo-Américain*; pendant qu'ils étoient allés dîner à *Charlottenbourg*. Ces Députés sont, dit-on, le Docteur *Arthur Lee* & l'ancien Banquier *Sayre*, qui en Octobre 1775. fut accusé d'avoir tramé une Conspiration contre le Roi de la *Grande-Bretagne*, & qui, aiant été absous, passa ensuite à *Paris*.

*De Versailles, le 9. Juillet.* Mesdames *Adelade*, *Victoire*, & *Sophie* de France sont revenus ici le 5. de ce mois: Le 6. le Duc d'*Aubigny*, Pair de France, Duc de *Richmond* & de *Lenox*, Pair d'*Angleterre*, a eu l'honneur de faire ses remerciemens au Roi, au sujet de sa Duché-Pairie, enrégistrée au Parlement le 1. sur Lettres d'érection de Janvier 1684.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 11. Juillet.

Le Roi vient de casser par un Arrêt de son Conseil celui du Parlement de *Rouën* du 16. Juin, rendu pour décréter les Contrôleurs du Vingtième de *Caën* & de *Bayeux*. Voici le Préambule de l'Edit, portant suppression & création de nouvelles Communautés dans les Villes du Ressort du Parlement de Paris, (dont nous avons fait mention l'Ordinaire avant-dernier.)

Le desir de contribuer au progrès du Commerce & des Arts nous a engagés à créer différentes Communautés d'Arts & Métiers dans notre bonne Ville de Paris, & ensuite dans celle de Lyon. Le succès aiant répondu à nos vœux, nous nous sommes fait rendre compte de l'état des Communautés d'Arts & Métiers, qui existent dans les autres Villes de notre Royaume; & nous avons reconnu, que plusieurs se sont formées sans Lettres-Patentes en différentes époques; qu'elles ont été assujetties à des Réglemens nuisibles à la concurrence; qu'enfin les abus, qui s'y sont introduits, & les Dettes qui en ont été la suite, ont porté le prix des réceptions ou les contributions annuelles à des Sommes souvent excessives. C'est pour remédier à tant d'inconvéniens, que nous avons résolu de supprimer toutes les anciennes Communautés, en nous chargeant néanmoins d'acquiescer les engagements, qu'elles ont contractés: Mais, comme l'association de ceux qui se destinent au même genre de Commerce, & qui exercent la même profession, est le moyen le plus assuré d'exercer l'industrie & d'entretenir l'émulation; que, d'un autre côté, cette réunion est nécessaire au maintien du bon ordre & de la bonne Police, nous nous sommes déterminés à former de nouvelles Communautés d'Arts & Métiers dans les Villes, qui nous en ont paru susceptibles par la nature ou l'étendue de leur Commerce; à leur prescrire des règles générales & uniformes, qui tempèrent la rigueur des anciens Réglemens; à fixer les Droits d'admission & réception dans ces nouvelles Communautés



à des Sommes modiques, & qui puissent tout mettre en état de rembourser successivement les Créances legitimes des Communautés supprimées, sans être trop onéreux à ceux qui désireront y être admis. A CES CAUSES, &c.

Les Articles de cet Edit font au nombre de vingt-neuf; mais il est d'autant moins nécessaire de les rapporter en entier, qu'à l'exception de quelques changemens, relatifs aux circonstances des Villes que l'Edit concerne, ces Articles sont conformes à ceux de l'Edit pour la Ville de Paris, dont nous avons donné l'Extrait dans le tems. Les Villes, où la suppression & la création de Communautés aura lieu, sont distribuées, par l'Etat annexé à l'Edit, en deux Classes différentes; savoir, en Villes principales, & en Villes au second Ordre. Celles du premier sont Amiens, Abbeville, St. Quentin, Châlons, Langres, Reims, Troies, Bourges, Angoulême, Clermont, Riom, la Rochelle, Rochefort, Auxerre, Mâcon, Laon, Noyon, Soissons, Moulins, Nevers, Poitiers, Angers, le Mans, Saumur, Tours, Laval, Orléans, Blois, Chartres, Roanne, St. Chaumont, St. Etienne, & Villefranche. A l'égard des Villes & Bourgs, non compris dans cet Etat, il sera libre à toutes Personnes d'y exercer tout Commerce & Métier, sous l'autorité des Officiers de Police du lieu, S. M. se réservant d'étendre les dispositions de l'Edit à celles de ces Villes, dont les Marchands & Artisans désireront être mis en Communauté

### SUITE des Nouvelles de LONDRES du II. Juillet.

Le 8. de ce mois au matin, il est arrivé ici un Express d'Italie avec des Avis très-alarmans sur l'état du Duc de Gloucester. On dit, qu'au départ du Courier ce Prince avoit perdu la parole; & le bruit de sa mort s'est déjà même répandu. Ainsi de quatre Frères, il n'en resteroit plus au Roi qu'un seul; & il seroit très-douloureux pour S. M. d'avoir vu mourir successivement deux de ces Princes joint d'Elle en Italie.

La Cour reçut hier des Dépêches de ses Ambassadeurs à Paris, à Madrid, & à la Haie. On assure, que sur la demande, que le premier a faite en vertu des ordres de notre Ministre, concernant la destination des Troupes récemment embarquées dans les Ports de France, celui de Versailles a répondu, "qu'elles étoient uniquement destinées à relever les Garnisons des Isles Françoises aux Indes Occidentales."

Nous apprenons de Paris, que le Duc de Richmond a récemment obtenu du Roi de France des Lettres-Patentes, qui confirment celles, par lesquelles Louis XIV. avoit érigé en 1684. la Terre d'Aubigny en Duché-Pairie, en faveur de la Duchesse de Portsmouth (Mademoiselle de Keroualle,) du Duc de Richmond, son-Fils, & de ses Héritiers mâles. Ces Lettres n'avoient pas été enrégistrées au Parlement de Paris avec les formalités nécessaires; & quoique, pendant l'Ambassade du Duc de Richmond en France, Louis XV. ait reconnu son Titre, & que la Cour de Versailles lui ait rendu les honneurs attachés à la Dignité de Duc & Pair du Royaume, ce Seigneur n'en avoit pu jouir légalement, faute d'avoir fait vérifier ses Titres à la Cour des Pairs. Ce manque de formalité est actuellement réparé. Sa Maj. Très-Christienne aiant donné de nouvelles Lettres-Patentes, parce que toutes Lettres d'érection doivent être présentées à l'enrégistrement dans le délai d'un an à compter du jour de leur date.

Malgré le bruit qu'on avoit répandu du prochain retour du Comte Percy en Amérique, il est d'autant moins apparent qu'il aille reprendre son Commandement, que, selon des Avis de Newcastle, on fait des préparatifs pour sa réception à la Terre de Percy-Castle au Comté de Northumberland. Ce jeune Seigneur a reçu avant son départ de Rhode-Island une Adresse très-flatueuse de la part des Habitans de Newport, dans laquelle, entre autres éloges, on se loue beaucoup de sa générosité aussi illimitée que judiciaire, qui lui avoit souvent procuré les bénédictions de ceux qui étoient près de périr. Cette qualité l'a aussi fait beaucoup aimer des Subalternes & des Soldats: Pendant tout son séjour en Amérique, il a tenu table ouverte; & puisque l'on assure, qu'outre ses Appointemens il y dépensoit annuellement dix mille Liv. Sterling de ses propres Revenus, & vingt-cinq mille Livres, que lui faisoient tenir le Duc & la Duchesse de Northumberland, ses Parents, il est aisé de présumer, combien les Troupes regrettent son départ & le motif qu'on dit l'avoir occasionné. Effectivement l'on ne doute plus qu'il soit aiant qu'une malheureuse mesintelligence survenuë entre lui & le Commandant en chef; & l'on attribue la lenteur de nos Opérations au peu d'harmonie, qui règne entre les Généraux. Mais ce qu'on en débite, particulièrement de la division qui subsisteroit entre le Comte Cornwallis & le Général Grant, n'est pas également avéré. On admire au contraire l'union, qui règne entre les Commandans Américains, sur-tout le talent qu'a le Général Washington de se faire aimer non-seulement des Troupes, mais aussi de ceux qui servent immédiatement sous lui, & dont quelques-uns, nommément le Sr. Putnam, sont beaucoup plus âgés. Le rôle distingué, que ce grand Homme remplit actuellement sur le théâtre du Monde, a fait penser à un passage d'un Ecrit, que le Docteur Samuel Davis publia il y a plus de 20. ans. Ce fut ur



erm, qu'il adressa le 17. Août 1755. à la Compagnie de Volontaires du Capitaine Overm, levée au Comté de Hanover en Virginie, pour l'Expédition contre les François de la Louisiane. Parlant de Mr. Washington à ses Compatriotes, je ne puis, dit-il, vous proposer exemple plus remarquable que ce Jeune-Homme héroïque, le Colonel Washington, que je ne puis empêcher de regarder comme conservé jusqu'à présent par la Providence Divine d'une manière signalée, pour rendre un jour quelque service important à sa Patrie. Selon les Avis les plus récents, le Commandant avoit établi son Quartier-Général à Elizabeth-Town dans la Province de Jersey.

Les Prises nombreuses, que les Armateurs Américains font dans tous les parages sur les Côtes des trois Royaumes, & l'esprit entreprenant qu'on leur connoît, y ont répandu l'alarme générale; & nos Papiers publics sont remplis de plaintes à ce sujet & de Copies de Requêtes, que les Négocians des différens Ports présentent successivement à l'Amirauté, afin d'obtenir un Convoi pour leurs Vaisseaux. On écrit de Dublin, en date du 3. Juillet, " que le Vice-Roi, dans la vue d'assurer les Navires dans le Port de cette Ville: la contre toute entreprise hostile de la part des Armateurs Américains, qui croisent dans la Manche, avoit envoyé la veille dix Pièces de canon de l'Arsenal, sous l'escorte de deux Détachemens du Corps d'Artillerie & d'un Parti du onzième Régiment d'Infanterie, qui avoient élevé une Batterie de 4. Pièces de six livres à l'extrémité du Boulevard Septentrional, & une autre Batterie de six Canons sur le Nouveau-Boulevard Méridional; que les Vaisseaux s'étoient approchés du Pont aussi près que possible; que ceux, dont la Cargaïson consiste en Toile, se déchargeoient en toute diligence; qu'on ne pouvoit faire assurer aucun Vaisseau à une Prime quelconque; qu'il avoit été fait défenses à tous les Bâtimens de sortir du Port sous quelque prétexte que ce fût; & que l'empêchement, que rencontroit ainsi le Commerce, avoit déjà fait baisser le prix de la Toile d'un Denier par aune. " Si l'on considère, que la manufacture & l'exportation de la Toile est la principale branche du Trafic de l'Irlande & la source de ses richesses, on peut aisément présumer les plaintes, qu'on y fait dans ces circonstances. Elles ne sont pas moins vives en Ecosse. " Hier (est-il dit dans une Lettre d'Edimbourg, du 2. Juillet)

le Comité annuel de la Convention des Bourgeois Royaux s'assembla en cette Ville, en conséquence des avis, reçus de la part du Lord Prévôt de Glasgow, concernant les nombreuses Prises faites par les trois Armateurs Américains, la Représaille, le Lexington, & le Dauphin. Dans cette Assemblée il fut résolu d'envoyer une Requête aux Seigneurs de l'Amirauté, afin de les prier de détacher quelques Vaisseaux de guerre pour protéger la Côte Orientale & Occidentale de ce Pays. La Requête fut expédiée par la Poste d'hier au soir. Les Magistrats de Glasgow avoient déjà dépêché préalablement un Exprès à Londres avec les particularités des entreprises alarmantes de ces trois Armateurs, constatées par des preuves authentiques. " Une Lettre de Glasgow du 30. Juin confirme cette dernière circonstance. Le dessein, que les trois Armateurs sus-dits avoient témoigné à quelques-uns de leurs Prisonniers, de visiter bientôt Clyde & quelques autres Ports sur la Côte Occidentale d'Ecosse, y avoit causé une extrême consternation. Le Prévôt de Glasgow avoit d'abord donné ordre d'envoyer de Dumbarton trois-cents fusils à Greenock, pour armer les Habitans, au cas que ces Armateurs y fissent quelque descente. Ce sont les mêmes, dont il a été fait ci-devant mention (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LIV.) Les détails, que nous en prommes alors, sont contenus dans une Feuille extraordinaire de la Gazette, le Cumberland-Packet, dont voici l'Extrait.

" Le Brigantin le Crawford, appartenant ci-devant à Glasgow, arriva ici ce matin (à Whithaven, le 26. Juin) avec 110. Marins, outre cinq Femmes & quelques Enfans, qui avoient été pris de différens Vaisseaux par les Américains, tous dans la Manche. Le récit suivant, que nous donnons pour authentique, expliquera cette affaire désagréable, que notre devoir envers le Public nous oblige de rapporter quoiqu'à regret. "

" L'Expédition, Capitaine Braithwaite, partit d'ici Dimanche, 15. Juin, pour la Norwègue. Le 19. ce Bâtimen rencontra trois Armateurs Américains; savoir, la Représaille, Commodore Pières, de 18. Canons, 8. Coehorns, un grand nombre de Pierriers, & 130. Hommes d'Equipage; le Lexington, Capitaine Johnson, de 16. Canons, 4. Coehorns, plusieurs Pierriers, & 110. Hommes; & le Dauphin, Cap. Nisbolson, de 10. Canons, quelques Pierriers, & 64. Hommes. Ces trois Vaisseaux, dont le premier est une Frégate, le second un Brigantin, & le troisième un Cotter, avoient fait voile de Nantes depuis cinq semaines; ils avoient fait le tour de l'Irlande, & étoient entrés par le Nord dans la Manche. Voici la Liste des Prises, qu'ils avoient faites depuis le 19. jusqu'au 23. Juin. "

Selon cette Liste, les trois Armateurs s'étoient emparés le premier de ces jours de trois Vaisseaux; le 20. aussi de trois; le 21. de deux; le 22. de trois; & le 23. pareillement de trois. De ces quatorze Bâtimens, ils en avoient coulé six à fond, & envoyé sept pour être vendus en France, tandis qu'ils avoient fait présent du quatorzième, qui étoit le Crawford, allant de

Greenock à *St. Ubes*, aux *Maitres* & aux *Equipages*, à condition de se rendre à *Whitehaven* s'il étoit possible, sans entrer dans aucun autre Port, ni mettre ailleurs personne à terre. " Le raisonnement de cette précaution (ajoute le *Cumberland - Packet*) se devine aisément. *Whitehaven* étant le Port le plus éloigné de leur route, il s'écouleroit d'autant plus de tems, avant que l'alarme ne parvint à la connoissance du Gouvernement, qui prendroit sans doute immédiatement les mesures les plus promptes, pour prévenir dans la suite des déprédations de ce genre, sur-tout si près de nos Côtes. — Le *Sr. Wickes*, qui tâchoit alors de descendre le Canal, déclara, qu'il n'avoit point dessein de sortir de sa route pour faire des Prises; mais qu'il étoit obligé de s'emparer de celles qu'il rencontroit, pour obéir aux ordres du Congrès, portant de *couler à fond, à brûler, ou de détruire tous les Vaisseaux ou Bâtimens de l'Ennemi*. — Au reste, tous ces *Marins* parlent dans les termes les plus reconnoissans du traitement plein d'humanité, qu'ils ont éprouvé de la part des Commandans de la *Repreñaille* & du *Lexington*, qui s'efforcèrent à rendre la situation de leurs Prisonniers aussi agreable, que les circonstances pouvoient le permettre.

\*\* La Cour d'Amirauté à *Londres* s'ant porté Sentence contre deux Vaisseaux Américains qui viennent d'être amenés en *Angleterre* par leurs Equipages, & les dits Vaisseaux ayant été jugés appartenir au Roi, Sa Majesté, tant par l'effet de la bonté Royale que pour récompenser la fidélité & l'amour patriotique de ces braves gens, a ordonné, que les deux tiers de la valeur des dits Vaisseaux & de leur Cargaïson, montant ensemble à une Somme très-considérable, soient partagés entre les Equipages des Vaisseaux respectifs. On assure de plus, que si dans la suite il arrive que quelque Vaisseau prétendu Etranger, chargé d'Armes & de Munitions de guerre, de quelque espèce que ce soit, pour les Rebelles en *Amerique*, soit amené par son Equipage en quelque Port de *S. M. Britanique*, & que le dit Vaisseau ou sa Cargaïson soit pareillement confisqué au profit du Roi par la Cour d'Amirauté sus-dite, il n'y a nul doute que dans ce cas-là *S. M.* ne fasse présent à l'Equipage de tout ce qui peut lui en revenir. Quels motifs pour les *Matelots Anglois*, qui ont été débauchés à l'emploi des Rebelles, de retourner au Service de leur Roi & de la Patrie!

*D'OSTENDE*, le 13. *Juillet*. Le 8. de ce mois, l'on reçut à *Calais* avis de *Douvres*, que deux Chaloupes & quatre *Cotters Anglois* étoient sortis pour aller chercher le *Sr. Cunningham* qui appareilleroit le même jour de *Dunkerque*. On lui envoya aussitôt un *Express*, pour l'avertir de se tenir sur ses gardes, d'autant plus qu'on est si animé contre lui en *Angleterre*, que, selon les Capitaines des Paquet-bots, il sera pendu comme *Pirate*, s'il a le malheur de tomber entre les mains de ses Ennemis. La semaine précédente, il étoit arrivé de *Douvres* à *Calais* un Capitaine & un Lieutenant d'un Vaisseau Américain, qui s'étoient sauvés de leur Prison à *Gosport*. Ils se firent d'abord connoître, prirent l'Uniforme de leur Service, & partirent pour *Havre-de-Grace*, afin d'aller commander une Frégate de 28. Canons, qui les y attendoit.

*DE LEIDE*, le 17. *Juillet*. Le premier des deux Vaisseaux, dont il est fait mention dans le Paragraphe, que nous avons inséré ci-dessus à l'Art. de *Londres* pour la seconde fois par réquisition, est *P'Aurore*, amenée il y a quelques mois par l'Equipage à *Liverpool*, ainsi que nous l'avons dit dans le tems: La Cargaïson de ce Bâtimant ayant été vendue pour 28600. Liv. St. dont les deux tiers ont été partagés entre l'Equipage, chacun des huit *Matelots Anglois*, qu'on fait le coup, a eu pour sa part 1828. L. St. 2. *Chelins*, 9. *Deniers*, & chacun des 5. *Américains*, qui les ont aidés, 914. L. St. un Ch. 4. *Deniers*. Le second de ces Vaisseaux est le *Mercer*, allant de *Virginie* à *Bordeaux*, dont l'Equipage s'étant révolté contre le *Sr. Dowse*, qui en étoit Capitaine, le conduisit le 21. Mai dernier dans le Port de *Whitehaven*. Le Sieur *Dowse*, ayant perdu la plus grande partie de sa fortune à l'incendie de *Charles-Town*, avoit vendu le reste, & l'avoit employé à l'achat de ce Vaisseau & d'une portion de la Cargaïson; l'autre appartenoit au Congrès. On en estime la valeur à plus de 40. mille Liv. Sterling. Un troisième Vaisseau Américain, qui a eu le même sort, est la *Ceres*, Capitaine *Osborne*, allant de la *Caroline* à *Nantes*: Six *Anglois* de l'Equipage l'amènèrent le 27. Mai à *Liverpool*. Comme le Capitaine s'étoit opiniâtrément défendu, ils l'avoient dangereusement blessé & mis ensuite avec le *Sr. Price*, son Contre-Maitre, à bord d'un Bâtimant Pêcheur Irlandois, qui les débarqua le 24. Mai à *Kinsale*. Encore récemment le *Templeton*, Armateur Américain de 16. Canons, commandé par le *Sr. Robert Jones*, a été conduit par une partie de l'Equipage à *Belfast* en *Irlande*. Ce Bâtimant, qui appartenoit à *Philadelphie*, avoit fait cinq Prises depuis trois mois qu'il étoit en mer, & les avoit envoyées à la *Guadeloupe*. Au reste, comme rien n'est plus permis que la revanche en pareille occasion, le Gouvernement Britanique ne peut pas se plaindre du procédé du *Sr. Pinkham*. Ce Capitaine commandoit un Brigantin allant de *Londres* à *St. Augustin*, Capitale de la *Floride*, avec une Cargaïson consistant en Provisions, Munitions de guerre & Uniformes pour la Garnison, outre l'Armement & toute l'Argenterie du Gouverneur: Il y transportoit aussi plusieurs Passagers; mais, ayant relâché à l'Isle *Danoise* de *St. Martin*, il profita de leur absence, pendant qu'ils étoient un soir à terre, leva l'ancre, & fit voile pour la *Caroline - Septentrionale*, où il est arrivé au mois de Mars dernier.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 22. Juillet, 1777.

De BERLIN, le 12. Juillet.

**L**E Roi, qui se trouve en parfaite santé à Potsdam, a commencé d'y prendre les Eaux minérales. Sa Maj. aint conféré au Comte d'Ossen, dit de Sacken, ci-devant Ministre d'Etat de la Cour de Saxe, les Charges de son Grand-Chambellan & de Ministre-Privé actuel d'Etat & de la Guerre, avec le Cordon de l'Aigle-Noir; le Seigneur, revenu récemment de Potsdam; a été présenté, le 9. de ce mois, en ses nouvelles qualités à la Reine; & le 11. il a eu l'honneur de dîner chez S. M. à Schönhausen. Le Roi a élevé au grade de Général-Major Mr. d'Erlach, Colonel-Commandant du Régiment du Prince-Héréditaire de Brunswick, Infanterie, & lui a donné en même tems le Commandement de la Forteresse de Schweidnitz, & le Régiment d'Infanterie du feu Général de Gablentz, qui y est en Garnison.

Notre Monarque, attentif à répandre des bienfaits dans les endroits où ils peuvent être le rapport, a accordé une Somme de 200. mille Thalers, pour former de nouveaux Etablissmens dans la Marche Electorale. Suivant une Liste qu'on a formée ici des Sommes, que S. M. a accordées à la même manière depuis 1763. à différentes Villes ou Villages, qui ont le plus souffert durant la dernière Guerre, elles forment un Capital de 2. Millions 561. mille 752. Ecus.

Voici l'Extrait du Programme, que l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres a publié pour l'année 1777.

**L'**Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres devoit adjudger, dans son Assemblée du 5. Juin 1776, le Prix de *Philosophie expérimentale*, qui concernoit la Question suivante: " Il est connu que les artères, sous leurs troncs, sont différens, & que cette différencé est relative à celle qui se trouve entre les viscères. " Cela posé, on demande: " *Quelle est la grandeur déterminée de ces artères, préféablement requise pour chaque espèce de sécrétion? Comment on peut le mieux parvenir, au moyen des expériences, à fixer cette détermination? Et quelles sont les modifications dans la vitesse & dans la circulation du sang, qui en résultent? Ce Prix, pour lequel l'Académie n'a rien reçu qui le méritât, est renvoyé à l'année 1778. Les Pièces seront reçues au concours jusqu'au 1. Janv. de la dite année.*

La Classe de *Philosophie spéculative*, à qui il appartient de proposer une nouvelle Question, le fait de la manière suivante. " Dans toute la Nature on observe des Effets: Il y a donc des Forces. Mais ces forces, pour agir, doivent être déterminées; cela suppose qu'il y a à quelque chose de réel & de durable, susceptible d'être déterminé; & c'est ce réel, & durable qu'on nomme Force primitive & substantielle. " En conséquence l'Académie demande: *Quelle est la notion distincte de cette Force primitive & substantielle, qui lorsqu'elle est déterminée produit l'effet? Ou en d'autres termes: Quel est le FUNDAMENTUM VIRIUM? " Or, pour concevoir*

comment cette Force peut être déterminée, il faut ou prouver qu'une substance agit sur l'autre; ou démontrer que les forces primitives se déterminent elles-mêmes. Dans le premier cas on demande en outre: Quelle est la notion distincte de la puissance passive primitive? Comment une substance peut agir sur l'autre? Et enfin comment celle-ci peut partir de la première? " Dans le second cas, il faudra expliquer distinctement: D'où viennent à ces forces les bornes qui limitent leur activité? Et pourquoi la même force peut tantôt produire un effet, & tantôt ne le peut pas? Comment, par exemple, quelqu'un peut concevoir distinctement ce dont un autre l'instruit, & qu'il n'a pas pu l'inventer lui-même? Pourquoi on ne peut pas reproduire dès qu'on le veut les idées qu'on a oubliées, quoiqu'on ait pu les produire autrefois, & que l'axiome subsiste toujours, que du vouloir & du pouvoir réunis l'action doit suivre? Ou enfin, quelle différence réelle il y a, si la force primitive tire tout de son propre fonds, entre se représenter distinctement une Musique savante d'un grand Compositeur, à laquelle on assiste; la Solution d'un Problème difficile, trouvée par un Géomètre du premier ordre; & être soi-même l'Auteur de cette Musique, de cette Solution; ou du moins être capable de composer une Musique, de résoudre un Problème, de la même force, dès qu'on le voudra bien sérieusement.

On invite les Savans de tout pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or du poids de cinquante Ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Pièces, écrites d'un caractère lisible, seront adressées à Mr. le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie. Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1. Janvier 1779; après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur. On prie les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une Devise, à laquelle ils joindront un Billet cacheté, qui contiendra, avec la Devise, leur nom & leur demeure. Le Jugement de l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31. de Mai 1779.

De DUBLIN, le 5. Juillet.

Depuis quelques jours cette Ville est dans les plus vives alarmes. Avant-hier, on y répandit un grand nombre d'Exemplaires d'un Papier, adressé aux Marchands & Négocians de Dublin; Il avoit pour objet de " convoquer, pour hier matin à onze heures toutes les Personnes intéressées au Commerce, afin de prendre en considération les mesures les plus propres pour la sûreté des Vaisseaux, chargés de Toile & autres." Cette démarche étoit faite par le Lord-Maire sur une Lettre, qu'il avoit reçue de la part du Sr. Guillaume Crosbie, Maire de Liverpool, & dont il

avoit inséré Copie dans le même Papier. Elle étoit en date du 28. Juin, & de la teneur suivante

MYLORD, J'ai cru convenable de vous envoyer par Express les Dépositions ci-incluses, passées aujourd'hui devant moi, pour que les Négocians soient informés du danger où se trouvent leurs Vaisseaux & Cargaisons s'ils mettent en mer, & afin qu'ils puissent se concerter pour la sûreté de leur Propriété. Si vous pensez comme moi, il seroit prudent à vous d'envoyer un Express aux Officiers qui commandent les Vaisseaux du Roi à Corfou & à Kinsale, à l'effet qu'il soit pris par elles-mêmes, qu'ils jugeront convenable pour la conservation de la Navigation du Canal, & (s'il est possible) pour la réduction de ces Armateurs. J'ai l'honneur, &c.

Les deux Dépositions, dont il est fait mention dans cette Lettre, sont celle d'une Fille prise à bord du Brigantin la Peggy, allant de Corke à Liverpool, & celle du Sr. Jean Waraley, commandant la Grace, allant de la Jamaïque à Liverpool: Ils avoient été pris l'un & l'autre par les trois Armateurs, la Représaille le Dauphin, & le Lexington.

En effet, rien n'est plus fondé que l'alarme qu'on a prise dans tous les Ports des trois Royaumes, qui sont situés dans le Canal d'Irlande. Lundi dernier, à dix heures du matin le Lexington jeta l'ancre à moins d'une demi-lieue du Mole de Balbiggen. Le Capitaine envoya une de ses Chaloupes à terre, pour informer les Habitans, " qu'il avoit grand besoin d'eau fraîche, & que, s'ils la lui faisoient prendre paisiblement, il ne leur seroit fait aucune violence; sinon, qu'il le prendroit de force." Les Habitans s'en contentèrent à sa demande, il envoya deux Chaloupes bien armées dans la Rivière, qui traverse la Ville, où elles restèrent une heure & demie, emplissant leurs Barriques en la présence d'une foule immense rassemblée de tous les environs. A une heure, aiant reçu sa Provision à bord, l'Armateur leva l'ancre & fit route au Sud. Nous sommes actuellement un peu plus rassurés à l'égard des Navires dans notre Port, la Chaloupe du Roi, le Revenu, Cap. Adams, de 16. Canons & 50. Hommes, s'y trouvant depuis le 2. de ce mois.

De LONDRES, le 15. Juillet.

Ce fut le Major Dixon, ci-devant Commandant du Département du Génie à l'Armée du Chevalier Howe, (& non le Capitaine Dickenson, ainsi qu'il a été dit par erreur l'Ordinaire dernier,) qui arriva le 10. de ce mois, à 2. heures de l'après-midi, au Bureau du Lord Germain, & qui eut ensuite l'honneur d'être présenté à S. M. par le Vicomte Townshend, Chef de l'Artillerie & du Génie, & d'a-



voir avec Elle une longue Conférence particulière. Cet Officier, qui avoit mis le même matin à 8. heures pié à terre à *Portsmouth*, avoit fait le trajet à bord du Paquet-bot en 32. jours de *New-York*. Du nombre des Dépêches, dont il étoit chargé, la Cour a publié deux Extraits, le premier d'une Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, datée de *New-York* le 3. Juin: Il est de la teneur suivante.

**A** l'arrivée du Vaisseau du Roi, l'*Augusta*, le 8. Mai, j'ai eu l'honneur, M Y LORD, de recevoir par le Major *Balfour* vos Dépêches N<sup>o</sup>. 3. 4. & 5. en date du 3. Mars & N<sup>o</sup>. 6. en date du 5. Mars suivant, dont les *Duplicata's* sont arrivés depuis par le Paquet-bot, le *Sandwich*. J'ai saisi la première occasion de témoigner la très-gracieuse approbation de S. M. à l'égard de la conduite des Officiers, que vous avez nommément désignés. L'arrivée de l'Équipage de Camp, tant pour l'Armée que pour les *Provinciaux* [les *Américains* Royalistes, qui servent dans les Troupes du Chevalier *Howe*,] que j'ai reçus le 24. Mai, m'a tiré d'un très-grand embarras, étant des Articles dont j'avois extrêmement besoin pour l'ouverture de la Campagne, qui va immédiatement avoir lieu dans la *Fersey*, où les Forces principales de l'Ennemi continuent toujours de rester; & je poursuivrai le Plan, que je vous ai communiqué dans mes Dépêches précédentes, à mesure que l'occasion s'en présentera.

Les Chevaux de remonte pour les 16<sup>me</sup>. & 17<sup>me</sup>. Régimens de Dragons sont arrivés en bon état, avec perte de dix Chevaux pendant le trajet. Les Officiers des Gardes & les Recrues *Britanniques* sont aussi arrivés le 24. Mai; les Troupes d'*Ansbach*, 432. Recrues *Allemandes*, & 51. Chasseurs de la même Nation, le 3. du courant, sous l'escorte du *Somerfet*. Ces Troupes paroissent être en très-bonne santé, & ont débarqué à l'Isle des *Etats*, pour se rafraichir pendant un court espace. J'ai le plaisir de vous informer de l'arrivée du Général-Major *Gray* à bord du *Somerfet*.

Le Major *Dixon*, du Corps des Ingénieurs, qui a la permission du Roi de retourner en *Angleterre*, aura l'honneur de vous remettre mes Dépêches par le Paquet-bot, le *Halifax*. La capacité reconnue de cet Officier & la connoissance profonde, qu'il a de la situation de ces Pays, me justifieront; si j'ose vous renvoyer à lui tant pour les Informations générales que pour les plus particulières.

Le second Extrait, publié par la Cour, est celui d'une Lettre du Lord *Howe* à Mr. *Stehens*, Secrétaire de l'Amirauté, daté de *New-York* le 8. Juin 1777. En voici le contenu.

Le *Nunfurb* arriva ici le 25. du mois dernier, le *Chameau* & le *Bute* le 28. avec tous les Bâtimens de transport (à l'exception de trois,) appartenant au Convoi, parti dans le même tems de *Portsmouth*. Depuis le 16. Mai s'étoient restés sous la conduite du seul Capi-

tainé *Finch*, commandant le *Couronné*, *Pisic* & le *Swiss* étant séparés d'eux pendant le trajet. Deux des Bâtimens de transport manquans étoient arrivés peu de jours auparavant, & le troisième arriva peu de jours après le Capitaine *Finch*; mais *Pisic* & le *Swiss* n'arriverent que le 7. du courant. Le 3. le Capitaine *Ourry* arriva avec le *Somerfet* & les Bâtimens de transport, qu'il étoit chargé de conduire; mais le *Mercur* avoit quitté le Convoi le troisième jour après leur départ de la Côte *Britannique*. Les Troupes, venues par ces deux Convois, sont en bonne santé.

Le Capitaine *Mason* arriva ici le 7. avec le *Dépêche*, le *Springfield*, & deux autres Bâtimens de transport, faisant partie du Convoi qui a fait voile de l'*Angleterre* sous la conduite du Capitaine *Onslow*. La séparation n'ayant eu lieu que lorsqu'ils étoient déjà à 150. lieues de ce Port, on peut s'attendre à voir arriver le *St. Albans* avec le reste des Vaisseaux de transport au premier jour.

Comme il y a lieu de croire, qu'il sera bientôt requis d'embarquer une partie considérable de l'Armée, on a fait à tems des préparatifs pour cet effet; & vu que ma présence près des Bâtimens de transport pourra être nécessaire en conséquence, j'ai rappelé le Commodore *Hobbs* de la *Delaware*, pour diriger les opérations Navales & poursuivre le service courant du Port.

Le Chevalier *George Collier*, qui commande le Détachement de l'Escadre à *Halifax*, sera attentif à donner toute la protection possible aux Pêches à *Canso* & à l'Isle *Madame*.

A la suite de ce second Extrait l'Amirauté a fait insérer dans la *Gazette* de la Cour une longue Liste de 203. Prises & de 15. Reprises, faites par les Vaisseaux du Roi en *Amérique*, depuis le Nouvel-an jusqu'au 22. Mai dernier, suivant les Etats envoyés par le Lord *Howe*, y compris cependant quelques Captures, faites l'année dernière, mais omises dans les Listes précédentes. Presque tous ces Vaisseaux pris sur les *Américains* ne paroissent être que de petits Bâtimens caboteurs, dont la Cargaison consiste en Bois, Maïrain, Futailles, Sel, Rum, Melasse, Farine, Sucre, Marchandises sèches, &c. On y en remarque une vingtaine en lest; deux ou trois chargés d'Armes & de Munitions, venant des Isles neutres aux *Indes Occidentales*; trois Armateurs; six Bâtimens portant des noms *François*, & dont deux sont marqués comme appartenant à cette Nation, tous venant des Isles *Françoises* avec différentes Marchandises; enfin un Bâtiment venant des *Bermudes*, ces Isles étant le seul Pays faisant partie des Domaines *Britanniques*, avec lequel le Congrès n'a point défendu le Commerce, & qui continue publiquement les liaisons avec le Continent de l'*Amérique*.



Hier, il arriva encore une Malle de la Nouvelle-York, qui avoit été apportée par le Paquet-bôt de cette Ville, Capitaine *Boulderson*, arrivé en 23. jours à *Falmouth*. On a reçu, tant par ce Paquet-bôt que par le précédent, différents Papiers publics ou Avis particuliers de l'Amérique. (dont nous donnerons l'Extrait dans nos suivantes)

La Cour reçut hier du Vicomte *Stormont*, son Ambassadeur à Paris, des Dépêches, contenant la Réponse de la Cour de Versailles au Mémoire, que ce Ministre lui a présenté au sujet des secours & de l'asyle, qu'on croit ici que les Armateurs Américains reçoivent dans les Ports de France. Mr. *Garnier*, Secrétaire de l'Ambassade de cette Couronne, est parti d'ici hier pour Versailles; & l'objet de son voyage précipité paroît être de grande importance. Il est certain, que le ton pacifique, qui s'est maintenu plus longtems qu'on n'avoit osé l'espérer, est fort changé depuis peu de semaines, & que l'apparence d'une Guerre prochaine augmente tous les jours. L'animosité Nationale, qui est souvent dans ce Pays-ci le précurseur d'une rupture, s'enflamme de plus en plus par les divers incidents; dont nos Feuilles informent le Public. Notre Cour demande, dit-on, une explication définitive sur la conduite, que les François ont tenuë ou tiendront à l'avenir à l'égard de la contestation entre la Grande-Bretagne & ses Colonies. La Cour de France, de son côté, a exigé réparation au sujet de l'enlèvement, qu'un Vaisseau de l'Escadre de l'Amiral *Gayton* a fait d'un Bâtiment François, allant à St. Domingue; & elle continuë d'insister sur la restitution de la Seine, Frégate de 20. Canons, portant une Cargaïson de Munitions de guerre de la Martinique à St. Pierre de Terréneuve, & conduite par un Vaisseau de guerre Anglois à l'Isle de Dominique. Quatorze Personnes, presque toutes François de Nation, furent saisies le 1. Juillet avec leurs Bagages, au moment qu'elles alloient s'embarquer sur la *Tanise*; & on les enferma à bord de l'Allége au pié de la

Tour. Cette saisie a été faite, dit-on, en conséquence des informations reçus par le Gouvernement, concernant les desseins de ces Etrangers, qui étoient au nombre de plus d'une vingtaine, dont le reste s'est échappé. Une Lettre de la Jamaïque, du 7. Mai, fait mention d'un autre incident en ces termes.

*Le Senaut*, le Roi de Bohême, commandé par le Lieutenant *Prebble*, de l'Escadre de l'Amiral *Gayton*, a pris près du Cap-François un Vaisseau Américain, portant Pavillon François. A bord de ce Bâtiment, destiné pour Salem dans la Nouvelle-Angleterre, se trouvoient trois Personnes d'un rang distingué, venant du Cap. On traite ces Etrangers avec tous les égards possibles, quoique des Lettres, trouvées à bord du Vaisseau, & dont notre Commandant en chef a pris lecture, prouvent évidemment, que leur Nation assiste les Américains de tout son pouvoir. Cependant on ne croit pas, qu'elle tournera le fait à son profit, en prenant avantage des troubles actuels.

Cette affaire n'est pas le seul sujet d'inquiétude, que nous avons appris de la Jamaïque. Voici l'Extrait d'une autre Lettre de la même Isle, du 11. Mai.

Une Chaloupé de guerre de l'Escadre stationnée ici & deux autres Vaisseaux armés, commandés par des Officiers de la Marine Royale, rencontrèrent à la hauteur de l'Isle de Cuba deux Gardes-Côtes Espagnols, & un Bâtiment appartenant à Kingston en notre Isle, duquel les Espagnols étoient emparés. Les Vaisseaux Anglois insisterent, que le Bâtiment leur fût rendu, ils en suivirent un Combat, dont l'issue fut que les Gardes-Côtes furent battus, le Navire repris & conduit à Port-Royal. Cette rencontre a causé ici beaucoup de bruit: Une Frégate Espagnole y est venue comme Exprès de la Havane, avec un Message de la part du Commandant en chef, portant, "que si ce Bâtiment, pris en flagrant délit pendant qu'il faisoit la course, n'étoit pas rendu, il viendroît, avec toute sa Force, (qu'on dit être de 15. Vaisseaux de ligne ou Frégates,) & re- viendroit Port-Royal en cendres."

ACTIONS: Banque, 131. & demi. Indes, 160. Sud, 91. & demi.

TRÉSOR GÉNÉALOGIQUE OU EXTRAITS DE TITRES ANCIENS, qui concernent les MAISONS & FAMILLES de FRANCE connus en 1400. & auparavant, par *Don CAFFIAUX*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Maur, résidant en l'Abbaye Royale de Saint-Germain des Prés à Paris, Historiographe de Picardie, Honoraire de l'Académie Littéraire d'Amiens, Archiviste employé par le Roi à la Collection des Monumens Historiques. Les Soucriptions & Inscriptions pour cet Ouvrage, dédié à la Reine, en dix Volumes in quarto, ne seront reçus uniquement que chez M. PHILIPPE-DENYS PIERRES, Imprimeur, Rue Saint-Jacques à PARIS, jusqu'au premier Septembre prochain. Le premier Volume est sous presse.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisse, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LVIII.

De L'EIDE, le 22. Juillet, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 27. Juin. Le Comte de Kaunitz-Rittberg, Chambellan actuel de L. M. Imp. & Royale & Conseiller au Conseil Aulique de l'Empire, est le 15. la première Audience de l'Impératrice, à qui il présente ses Lettres de créance, en qualité d'Envoyé-Extr. & de Ministre-Plénipotentiaire de la Cour de Vienne.

Avant-hier, le Comte de Painin est parti, pour aller passer une grande partie de l'Eté sur ses Terres dans la Russie-Blanche. Le Comte de Gothie a fait présent à ce Seigneur d'une Tabatière d'or émaillée, ornée du Portrait de ce Prince, garnie de Brillans, & évaluée à trois mille Roubles. Le Prince Grégoire Orlow a épousé la semaine dernière, sans cérémonie, à la Terre de Katschina, Mademoiselle de Sinowieff, Fille d'honneur de l'Impératrice. Le Comte Alexis Orlow, son Frère, a donné une nouvelle preuve de sa générosité connue, en se dispensant d'accepter les récompenses, que l'Amirauté lui avoit assignées pour les succès, remportés sous son commandement dans la dernière Guerre contre les Turcs; sçavoir, une Pension de 3600. Roubles pour la Victoire de Chesmé, le 24. Juin 1770; 15593. Roubles 66. Copecs, pour la destruction de la Flotte Ottomane, dans la Baye de Patrazzo, deux jours après; & 3563. Roubles 33. Copecs & déni, pour la Victoire remportée sur la Flotte des Dulcignotes, le 28. Octobre 1772. Sur la prière du Comte Orlow l'Impératrice a agréé, que de ces différentes Sommes 14. mille Roubles fussent distribués aux Equipages, qui ont assisté à la Bataille de Chesmé; 3000. à ceux qui ont combattu à Patrazzo; 2000. Roubles de dot à la Fille & 1000. à chacun des Fils du Sr. Palekitjew; 2000. Roubles à la Veuve & aux-Enfans du Capitaine Tolbusin, qui a commandé le Vaisseau, l'Asie, &c. L'Amiral Spiritow a reçu, pour la Bataille de Chesmé, une Pension de 3600. Roubles, & pour la destruction de la Flotte Ottomane une Somme de 9900. Roubles 73. Copecs; le Vice-Amiral Greigh, pour l'un de ces Exploits, 1800. Roubles, & pour l'autre 7425. R. 55. Copecs.

De Vienne le 9. Juillet. Le Duc & la Duchesse de Saxe-Teschen sont arrivés hier de Presbourg à Schönbrunn, avec l'Electeur de Saxe & la Princesse Abbesse d'Essen & de Thorn, auxquels l'Impératrice a dessein de donner plusieurs Divertissemens. Le Comte Scarnafis, Ministre du Roi de Sardaigne en cette Cour, se dispose à partir pour Paris, où il relevera le Comte de Viry, en qualité d'Ambassadeur de la Cour de Turin.

De LISBONNE, le 24. Juin. Le 17. de ce mois, il a été expédié à bord d'une Frégate Royale un Exprès, qui est muni de Passeports tant de la part de notre Cour que de celle d'Espagne, & chargé de porter au Bresil les ordres de suspendre toutes hostilités ultérieures entre ces deux Nations dans l'Amérique-Méridionale. Hier, il est parti un second Exprès avec le Double de la Convention conclue à cet effet. Ainsi la crainte, qu'on avoit d'une rupture entre ces deux Puissances, s'est évanouie; & toute la Nation ressent la plus vive joie d'un si heureux changement.

De CADIX, le 24. Juin. Hier, il est arrivé ici un Bâtiment de l'Isle de Ste. Catherine avec vis, que la Flotte & l'Armée Espagnoles, qui en avoient pris possession le 25. Février, en étoient parties le 18. Mars, pour aller faire le Siégé de Rio-Grande; & que trois Vaisseaux de guerre, sortis de notre Baye quelque tems après le départ de la Flotte du Marquis de Casa-Tilly, étoient réunis avec elle, après avoir pris 4. Vaisseaux Portugais pendant leur trajet.

De ROME, le 5. Juillet. La présentation de la Haquenée s'est faite, Samedi 28. Juin, par le Prince-Laurent Colonna, Grand-Connétable du Royaume de Naples & Ambassadeur-Extraordinaire du Roi des Deux-Siciles, dans la forme & avec toute la pompe accoutumées: L: soir ont les Illuminations & l'on tira le Feu d'artifice d'usage. La joie des Romains a été d'autant plus vive, qu'encore peu de jours auparavant l'on desespéroit de revoir jamais cette Cérémonie, & l'on fluoit même, que Sa Maj. Sicilienne avoit supprimé la Charge de Grand-Connétable. Ce dernier bruit n'étoit point sans quelque fondement. Le Prince Colonna avoit encouru une espèce de disgrâce de la part du Roi, dont il est Vassal: Le Pape lui avoit accordé & à ses Descendans le privilége, que les Juges des Fiefs, qu'il possède dans l'Etat-Ecclesiastique, juroient sans appel jusqu'à certaine Somme, outre quelques autres grâces relatives à la Jurisdiction. La Patente est en date du 12. Avril; & l'Alcazar, par lequel le Connétable annonçoit ces Privilèges à ses Vassaux, étoit déjà imprimé, mais non encore publié, parce que la Cour de Naples n'en avoit point été prévenue: Cependant l'on eut en obtenir furtivement une Copie de l'Imprimeur, l'on envoya à Naples, Sa Majesté Sicilienne en témoigna le plus vif mécontentement; mais sur les représentations, que le Connétable lui a adressées, & par les démarches qu'il a faites près le Prince de Cimitella, son Ministre, il a réussi à conjurer l'orage; & le Courier, chargé de Résolution de la Chambre de Ste. Claire pour la présentation de la Haquenée, a apporté



aussi au Connétable les assurances du retour des bonnes grâces de Sa Majesté. On attribua le changement inopiné, survenu dans les dispositions du Ministère de Naples, aux bons offices du Comte de *Florita-Blanca*, actuellement Premier-Ministre d'Espagne; & l'on s'attend, qu'en retour le *St. Siege* cessera de traîner en longueur la Béatification du Vénéral *Palafox*. Le Pape a reçu avec une singulière satisfaction le Présent de Sa Maj. *Catholique*, consistant en Drap d'Écarlate de la Fabrique de *St. Idelfonse*, en Porcelaine, Cannelle, Cacao, Vanille, Tabac, &c.

De PARIS, le 14. *Juillet*. Comme la Reine a eu à plusieurs jours d'intervalle quelques légers accès de Fièvre, le voyage de *Compiègne* n'aura pas lieu. Suivant des Lettres de *Provence*, l'Empereur est arrivé dès le 2. de ce mois à *Toulon*, & en est reparti le 5. lendemain de l'arrivée de *Monsieur*. Ce dernier Prince fut reçu le 23. Juin au *Bassin de St. Ferréol*, qui sert de Réservoir au Canal de *Languedoc*, par 150. Elèves du Collège de *Sorèze* & par le Régiment de *Languedoc*. Son Alt. Royale examina tout ce qui appartient au Collège, & donna aux Elèves des preuves de cette bonté, qui la distingue. Elle est arrivée le 27. Juin à 9. heures du soir à *Nîmes*, & y a examinée les Antiquités & autres Curiosités de la Ville, dont les Habitans ont fait éclater par des témoignages multipliés de joie l'amour des Français pour l'auguste Famille de leur Souverain. Le Vice-Légat, l'Archevêque, & le Marquis des *Rollands*, Premier-Confé de *Avignon*, accompagnés d'une partie de la Noblesse du *Comtat*, se rendirent les jours suivans à *Nîmes* pour complimenter le Prince; & le Vice-Légat, dans la Harangue qu'il lui adressa en *Italien*, lui offrit, au nom du Pape, le Palais Pontifical pour sa résidence à son passage à *Avignon*. *Monsieur* répondit à cette Harangue en *Italien* avec beaucoup de justesse & d'élégance, ajoutant que, voulant garder l'*incognito* dans les Etats de Sa Sainteté, il avoit déjà accepté un logement chez le Duc de *Crillon*. Cependant il agréa d'avoir un Garde Bourgeoise pendant son séjour. Les Lettres de *Provence* portent aussi, qu'il y avoit des ordres donnés, pour qu'aussi tôt que ce Prince auroit quitté le Port de *Toulon*, les Vaisseaux, *le César* & *le Lion*, avec la Frégate la *Mignonne*, mettroient à la voile. On ignore leur destination; mais ils ont pris de Vivres pour six mois. On écrit de *Morlaix*, que Mgr. le Comte d'*Artois* a marqué son passage dans cette Ville par la délivrance d'un Prisonnier détenu dans les fers. Le Recteur de *St. Matthieu* s'étoit adressé au Comte de *Bourbon-Buffet*, qui a obtenu de ce Prince, qu'il solliciteroit auprès du Roi la liberté du Prisonnier: Il est sorti de prison le 3. de ce mois.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 15. *Juillet*.

Le Gouvernement a envoyé récemment à Mr. *Walpole*, son Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Lisbonne*, des Dépêches si importantes que, ne voulant point les confier à un Messager ordinaire, l'on en a chargé un des Officiers de la Trésorerie, qui a pris la route de France pour se rendre par terre à *Lisbonne*. On ignore l'objet précis de son voyage; mais l'on remarque que, tandis que le mécontentement réciproque s'aigrit entre notre Cour & celles de *Vesailles* & de *Madrid*, le *Portugal*, notre ancien Allié, semble se détacher insensiblement de nous. Suivant une Lettre de *Lisbonne* du 19. Juin, 2. Vaisseaux Anglois, venant l'un de *Tortola*, l'autre de *St. Eustache*, ont été pris par un Schooner Américain & conduits aux *Apores*: L'on ajoute que les représentations de Mr. *Walpole*, sur ce qu'on permet aux Américains d'amener leurs Prises aux Isles appartenant à la Couronne de *Portugal*, ont eu si peu de succès, qu'il ne seroit pas étonnant de voir révoquer tacitement la défense, faite sur la fin du dernier Règne d'admettre ces Armateurs dans les Ports du Royaume.

Jeudi 3. un grand nombre de Personnes de distinction & tous les Gentilshommes du voisinage s'assemblèrent à *Chevening*, Terre au Comté de *Kent*, appartenant au Comte *Stanhope*, pour assister aux expériences, qui devoient y être faites ce jour-là pour éprouver le succès certain quoique surprenant d'une méthode très-simple & peu coûteuse, que le Vicomte *Mahon*, Fils de *Mylord Stanhope* & Gendre du Comte de *Chatham*, a inventée, pour préserver les Bâtimens d'incendie, sans faire usage de briques, ni de pierres, de tuiles, de fer, ou d'autres matières incombustibles. Un Bâtiment, construit en entier de bois, de lattes & de plâtre avec une très-petite quantité de sable sous les planchers aussi de bois, servit à ces expériences: On tenta d'y mettre le feu au moyen d'une très-grande quantité de fagots secs & enflammés. L'Appartement de plein-pié, de vingt-six piés de longueur, étoit rempli de quelques centaines de fagots, de bottes de paille, de pois, & d'autres matières combustibles: Mais, à l'étonnement extrême de toute la Compagnie, qui vit les flammes sortir des portes & des fenêtres, cette masse énorme se consuma, sans que le feu endommageât en aucune façon le Bâtiment, qui la contenoit. L'Appartement, qui en avoit été le foyer, fut tout fort noirci; quelques parties extérieures de l'ouvrage de plâtre du Plat-fond étoient considérablement brûlées; & dans les endroits, où les gros amas de fagots avoient été incendiés, ais du plancher portoient des marques du feu, mais nulle part ailleurs; & tout l'Edifice, qui que seulement de charpente, demura à tous autres égards en son entier. Les Spectateurs qui étoient dans la petite allée proche de la Chambre, & ceux qui se trouvèrent au sec



age, directement au-dessus de ce feu énorme, ne ressentirent pendant tout le tems pas le moindre degré de chaleur, ni aucun effet quelconque des flammes, dont ils étoient si proches. On tenta également de brûler un Escalier, construit selon cette nouvelle méthode, en mettant plusieurs fagots enflammés tant sous l'Escalier que sur les degrés; mais il demeura incombustible, & le feu ne put l'entamer aussi peu qu'aucune autre partie de la Maison. On s'attend, que Mylord Mahon communiquera bientôt au Public cette découverte vraiment utile, d'autant plus qu'il en a donné l'espérance positive à différentes Personnes de rang, qui y étoient présentes. On croit, qu'elle diffère de celle dont Mr. Hartley est l'Auteur, & pour laquelle le Parlement lui a accordé un Privilège dans sa dernière Séance.

EXTRAIT des Lettres de LONDRES du 18. Juillet.

Le Marquis de Noailles, Ambassadeur de France, a eu avant-hier une Audience particulière du Roi sur le contenu de certaines Dépêches, reçues récemment du Vicomte Stormont, Ambassadeur de S. M. à Paris. La funeste Guerre entre l'Angleterre & ses Colonies semble, par diverses circonstances qui en résultent, rendre la durée de la Paix de plus en plus précaire en Europe. Notre Cour, ne pouvant plus voir d'un oeil indifférent les secours, qu'on croit donnés aux Américains, a chargé, dit-on, son Ambassadeur de demander au Gouvernement François publication immédiate d'une défense de tout Commerce & de toute relation entre les Sujets de M. T. C. & les Colonies révoltées, & qu'on n'accorde plus aux Vaisseaux de ces dernières l'admission dans aucun des Ports de la Domination Française, Mylord Stormont ayant ordre, en cas de refus, de quitter Paris sans prendre congé. On attribue le parti vigoureux, auquel le Ministère s'est enfin déterminé, aux instances du Vicomte Weymouth & du Lord Germain. La Chambre Nationale s'inquiète du Commerce extrêmement lucratif, que la France fait avec les Américains, tandis que la Grande-Bretagne se voit privée des avantages immenses, qu'elle retiroit de ses Colonies. Des Négociants fort accredités ont remis au Lord North deux Etats, l'un des Vaisseaux, pris par les Américains depuis le commencement de la Guerre, & de leur valeur, faisant un Total de trois Millions six-cents mille Liv. Sterling; l'autre du gain, que la France fait, selon leur calcul, par ses liaisons avec nos Colonies. La valeur des Exportations, faites de l'Angleterre seule (sans compter celles de l'Ecosse, de l'Irlande, ni des Isles aux Indes-Occidentales) aux Colonies sur le Continent de l'Amérique, pendant les trois années qui ont précédé la rupture, se monte à cinq Millions 323. mille 24. Liv. St. 3. Ch. 8. Deniers, & celle des Importations de ces Colonies à l'Angleterre seule pendant la même époque à trois Millions 29. mille 127. L. St. 14. Ch. 6. Deniers; de sorte que la balance a été en faveur de ce Royaume d'environ deux Millions trois-cents mille L. Sterling; profit qui passe aujourd'hui entièrement entre les mains de l'Etranger. Ces considérations sont d'autant plus alléchantes pour la Nation, qu'on regrette de ne les avoir pas assez appréciées, lorsqu'on nous les présente pour nous détourner d'une Guerre, dont on n'a vu l'abîme qu'après s'y être précipité.

Quoique les dernières Dépêches du Chevalier Howe ne soient datées que du 3. Juin, le Faquet-bot, qui les a apportées, n'étoit cependant parti que le 16. de la Nouvelle-York. On a appris à cette occasion, que le premier embarquement des Troupes du Roi, au nombre de 5. mille Hommes, s'étoit fait le 10. aux ordres du Chevalier Erskine; qu'un second embarquement auroit lieu le 17. & que le reste de l'Armée suivroit par Divisions. L'on ne parle que vaguement de l'objet de ces dispositions: Suivant quelques Avis, le Général Erskine avoit fait voile avec son Corps pour la Baye de Chesapeake; & les autres Divisions devoient passer par mer dans la Province de Jersey, pour se joindre au Lord Cornwallis, & tenter de concert l'attaque de Philadelphia. Cette circonstance du trajet par mer sembleroit confirmer la Nouvelle, que les Partisans des Colonies ont donnée plus d'une fois, que la communication par terre entre New-York & les Jerseys étoit coupée par les Américains. Il s'en répand aujourd'hui une autre, qui est peut-être la même que celle de l'Action entre un Corps d'Américains & celui du Comte Cornwallis, dont on a déjà parlé ci-devant. L'on dit, qu'hier matin l'on a reçu au Bureau du Lord Germain l'Avis désagréable, que le Général Washington ayant détaché un Corps de son Armée, celui-ci avoit surpris la Division du Lord Cornwallis, & que ce Général avoit échappé à peine au danger d'être fait Prisonnier, son Cheval ayant été tué sous lui, tandis qu'il s'efforçoit de rallier ses Troupes, qui avoient considérablement souffert. Il paroît cependant, que cette Nouvelle mérite confirmation, & qu'elle est moins certaine qu'une autre, annoncée par les Papiers Américains: Ils rapportent, "qu'un Détachement des Troupes du Connecticut, aux ordres du Général Parsons, avoit passé le Détroit le 23. Mai, débarqué près de Sagg-Harbour dans l'Isle Longue, détruit un gros Magasin de Provisions que le Général Howe y avoit établi, ainsi qu'un bon nombre de petits Bâtimens, qui servoient à la communication entre l'Isle & la Ville de New-York, & que dans cette Expédition les Américains avoient fait 90. Prisonniers, sans perdre un seul Homme de leur côté."

Les ravages des Armateurs Américains continuent d'être des plus étonnans. L'Amirauté a été informée par un Exprès, qu'un de ces Vaisseaux, monté de 36. Canons, a enlevé trois Bâtimens Marchands dans la Baye même de Dublin. (Nous renvoyons le détail de plusieurs autres Nouvelles de ce genre, ainsi que de celles que la Compagnie a reçues le 12. de l'Inde, à l'Ordinaire prochain.)

ACTIONS; Banque, 130 & un quart. Indes, 157 & trois quarts.

De BRUXELLES, le 17. Juillet. Il vient de paroître une Ordonnance du Conseil, Domaines & Finances en date du 14. de ce mois, qui révoque jusqu'à nouvelle disposition permission de la sortie des Grains par la Flandre & l'Escaut, & renouvelle à cet égard l'Ordonnance du 23. Décembre 1776.

D'AMSTERDAM, le 19. Juillet. Par les Lettres de Londres du 15. de ce mois, il paroît, que le Vaisseau Américain, dont les Anglois se sont emparés à l'entrée du Texel (as qu'il a été dit dans le Supplément avant-dernier.) étoit le Commerce, du port de 300. Tonneaux, venant de Charles-Town dans la Caroline-Méridionale, avec une Cargaïson de Riz & d'Indigo destinée pour cette Ville. Le Vaisseau Britanique, qui en a fait la prise & qui a été envoyé à Londres, est la Chaloupe l'Alderney, de 10. Canons, Cap. Antoine Parry, stationnée à la hauteur de Yarmouth. L'événement est d'autant plus malheureux pour les Propriétaires, qu'il arrive ici très-rarement des Vaisseaux de la Caroline, dont le Commerce fort avantageux se porte presque tout en France. Le 5. Mai, il est arrivé à Charles-Town cinq grands Navires de ce Pays-là, chargés d'Uniformes & de toute sorte d'Armes & de Munition. Pour protéger la Navigation des Vaisseaux, appartenant à cette Province riche & fertile, le Congrès a stationné sur la Côte le Randolph, Frégate de 32. Canons, & six gros Brigantins armés. Le Londres, Capitaine Prond, allant de la Caroline-Méridionale à Nantes, avec 300. Barrils de Riz, 70. d'Indigo, & une quantité de Tabac, a été conduit par l'Equipage aux Bermudes, où le Bâtiment & la Cargaïson ont été vendus pour 12000. Livres Sterling.

On a reçu avis de Boston, qu'il en a fait voile le 25. Mai dernier une Flotte Américaine composée de 4. Frégates de 32. à 30. Canons & de douze de 16. outre quelques Brigantins Schooners, Chaloupes & autres Bâtiments armés, faisant 20. à 30. Voiles, tous bien armés & équipés. L'Expédition, que cet Armement a pour objet, est secrète; mais, comme l'on suppose à Londres qu'il s'agit entre-autres d'enlever la Flotte des Indes-Occidentales, qui vient en Angleterre sous l'escorte d'une seule Frégate, les Primes d'assurance ont extrêmement monté & il ne se fait presque rien au Caffé de Lloyd. Le nombre des Armateurs Américains, qui infestent le Canal d'Irlande, & dont la plupart sont de 16. à 28. Canons, a fait augmenter de dix-pour-cent les Primes pour les Vaisseaux, qui reviennent des Indes-Orientales; & en général le taux des Assurances à Londres est si excessif, que la vérité de ce que Mylord Camden a dit à ce sujet dans la Chambre des Seigneurs, le 30. Mai, ne se fait qu'un peu sentir. Pour ne point perdre tout leur profit ou se trouver hors d'état de soutenir la concurrence des autres Nations, en augmentant le prix des Marchandises à mesure de l'Assurance, les Négocians sont obligés de contrevenir au fameux Aite de Navigation, & le Gouvernement Britanique est dans la nécessité d'y conniver. On se plaint dans une Lettre d'Exeter du 10. Juillet, que plusieurs Vaisseaux François s'y trouvoient alors en chargement; & que le fret du Commerce d'Espagne & de Portugal, qui est de 2. à 3. cents mille L. Sterling par an, étoit à la veille de passer entièrement entre les mains de l'Etranger.

On écrit aussi de Boston, que Mr. du Coudray, Officier de grande réputation pour la partie du Génie, y étoit arrivé le 3. Mai de St. Domingue, à bord d'un Vaisseau chargé d'Habits, d'Armes, & de Munitions, & qu'il en étoit d'abord parti avec quelques autres Officiers de sa Nation, Passagers sur le même Vaisseau, pour se rendre à l'Armée du Général Washington, le Congrès lui a tant conféré le grade de Général-Major, & celui de Brigadier-Général à un autre Officier, qu'on nomme & qu'on dit avoir passé à son Service de celui de France. Il a fait le trajet, avec 24. autres Officiers d'Artillerie très-expérimentés, à bord de l'Amphitrite. Ce Vaisseau est arrivé à Portsmouth dans le Nouveau-Hampshire, le 20. Avril, après avoir été en mer 30. jours, dont il en a passé un trentain sur la Côte de l'Amérique, sans pouvoir atteindre quelque Port. Sa Cargaïson consistoit en 60. Pièces d'Artillerie de fonte, avec leurs Affûts & autre attirail nécessaire; 10. Tonneaux de Poudre, 10. mille Fusils & Bayonnettes, des Tentes, Equipages de Camp, & Habits pour 30. mille Hommes, une grande quantité de Couvertures & de Linge, des Balles, du Plomb, &c.

De LA HAÏE, le 21. Juillet. Les Etats de Hollande & de West-Frise continueront cette semaine l'Assemblée, dont ils ont fait l'ouverture Mercredi dernier. Le Comte de Welderen, Envoyé-Extraordinaire de la République à Londres, est venu faire un tour ici & a assisté à l'Assemblée des Etats-Généraux.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du VENDREDI 25. Juillet, 1777.

De PÉTERSBOURG. le 1. Juillet.

**L**E Comte de *Gothland* se rendit le 23. du mois dernier à *Péterhoff*. Le 25. ce Prince soupa avec l'Impératrice & Leurs Alt. Impériales au Château d'*Oranienbaum*; le 26. il dîna chez le Vice-Chancelier Comte d'*Ostermann*, & soupa chez le Comte de *Lacy*, Envoyé d'*Espagne*. Le jour suivant, le Comte de *Gothland* vit la Maison d'Education des Demoiselles Nobles, & assista à la distribution des Prix: Le soir, il vit la représentation de l'Opéra de *Zémire & Azor* au Théâtre de la Cour. Le 28. il reçut en cette Ville la visite de plusieurs Personnes de rang; & avant-hier il retourna à *Péterhoff*, où il se donna un Bal en son honneur. Le même jour, le Comte de *Kaunitz-Rittberg*, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, a eu ses premières Audiences du Grand-Duc & de la Grand-Duchesse.

De VARSOVIE, le 9. Juillet.

On a rapporté ci-devant, que notre Gouvernement avoit réclamé l'intercession des deux Cours Impériales, particulièrement de celle de *Pétersbourg*, au sujet de la Démarcation *Prussienne*. La Réponse de la dernière arriva dans le courant du mois dernier: Elle porte, "que S. M. Impériale, prête à saisir", toutes les occasions, où Elle pourroit témoigner à la République ses bonnes intentions & son amitié aussi sincère que constante,

" employerait ses bons offices pour engager", le Roi de *Prusse* au désistement qu'on desiroit; qu'indépendamment des démarches directes qu'Elle faisoit pour cet effet, Elle en voyoit ordre à son Ambassadeur à *Varsovie*, d'y entrer en négociation avec le Résident de la Cour de *Berlin*." Cette promesse a été suivie de l'effet. Les Conférences ont été entamées la semaine dernière en présence du Roi, du Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, & du Baron *Reviczky*, Envoyé de L. M. Imp. & Royale. Le premier de ces deux Ministres y fait principalement les fonctions de Médiateur. Les Commissaires de la part de la République sont l'Evêque de *Posnanie*, Grand-Chancelier de la Couronne, & le Prince *Auguste Sulkowski*, Palatin de *Kalisch*, qui ont de tems en tems, sur les objets en négociation, des entretiens avec les deux Ministres Impériaux à l'Hôtel du Comte de *Stackelberg*. Outre le Sr. *Blanchot*, Résident de la Cour de *Berlin*, il est arrivé ici il y a peu de tems un Conseiller-Privé du Roi de *Prusse*, pour assister aux Conférences de la part de ce Monarque. Quoique la déclaration, que le Sr. *Blanchot* a faite dans un entretien préliminaire avec l'Ambassadeur de *Russie*, qu'il ne pouvoit se relâcher en rien des prétentions du Roi, son Maître, ait paru d'abord laisser peu d'espérance d'une heureuse conciliation, on se flatte cependant, d'après des ouvertures postérieures, que cette affaire épi-

neufe, qui a donné lieu à des difficultés si longues & si multipliées, se terminera enfin à l'avantage de ce Royaume.

En attendant que cet espoir s'accomplisse, le Gouvernement a senti les inconvénients, qui résulteroient de la liberté de donner à ferme à des Etrangers non Régnicoles les passages des Rivières, qui font la séparation des Etats de la République d'avec les Pays limitrophes : En conséquence, & pour prévenir les différends sur les limites qui en peuvent naître, le Roi, de l'avis du Conseil-Permanent, a rendu une Ordonnance, "portant défenses d'affirmer les", dits passages tant aux Particuliers non Régnicoles qu'aux Magistrats Etrangers." Il est même enjoint à ceux qui se trouveroient actuellement dans le cas, de résilier les Contrats & autres Engagemens passés à cet effet.

On a reçu hier avis de *Lublin*, que le Prince de *Radzivil*, Palatin de *Vilna*, le Prince *Jérôme* son Frère, & l'Epouse de celui-ci, née Princesse de la *Tour & Taxis*, sont arrivés à *Zolkiew*, Terre qui appartient à la Maison de *Radzivil*. Après s'y être arrêtés quelque tems, ils se rendront à *Nieswiesz* en *Lithuanie*, Ville qui fait partie des Biens immenses, que cette Famille illustre a possédés dans le Grand-Duché, & ensuite à *Biala*. L'on dit, que le Prince *Jérôme* fera avec la Princesse, son Epouse, un voyage à *Petersbourg*.

Il a été répandu sans fondement, que le nouveau Prince-Primat levait une Garde de *Hussars* : Une Constitution de la Diète de 1768, aiant ordonné, "qu'il seroit accordé", un Corps de Troupes de la République, pour la Garde du Prince-Primat, en tout lieu, où il jugeroit à propos de tenir sa résidence, ce," Mr. *Ostrowski* n'est point dans le cas de se constituer en frais pour l'entretien d'une Soldatesque inutile. Les six ou huit *Hussars*, qui se trouvent encore à sa Cour, lui sont restés d'une vingtaine, qu'il recueillit, par principe d'humanité, des débris de la Confédération de *Bar* : Il a procuré aux autres des établissemens, à mesure que l'occasion s'en est présentée.

*De VERSAILLES, le 16. Juillet.*

Les symptômes de Fièvre, qu'avoit eus la Reine, aiant réparé, le Roi a décidé, qu'il n'iroit pas à *Compiègne*.

Le Chevalier de *Monteil*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Brigadier des Armées Navales, a obtenu la place de Commandant des Gardes de la Marine à *Brest*. Sa Maj. a nommé Colonel en second du Régiment Provincial de l'Isle de *Corse* le Comte *Ruffo*, Aide-Maréchal-Général des Logis en cette Isle.

*De PARIS, le 18. Juillet.*

Le voyage de *Compiègne* n'aiant pas lieu à cause de la Fièvre tierce, dont la Reine est attaquée, quoique sans danger, les Habitans de cette Election seront indemnisés, par une remise sur leurs Tailles, de la perte qu'ils font depuis trois ans, que la Cour n'y a point fait de séjour. L'on dit même, qu'une Compagnie des Gardes du Corps a ordre d'aller passer un Quartier dans ce Canton, pour consumer les approvisionnemens de toute espèce, qui deviennent inutiles. On ajoute, qu'avant le voyage de *Fontainebleau*, dont la durée sera du 9. au 18. Novembre, la Cour en fera deux petits, l'un à *Marly*, l'autre à *Choisy*.

Les Fermiers-Généraux en Corps ont rendu Lundi dernier une visite de cérémonie à Mr. *Necker*, Directeur-Général des Finances : Quoique cet Administrateur ait le travail avec le Roi, comme les Secrétaires d'Etat, il n'a point voulu accepter la qualification de *Monseigneur*, qu'on donnoit de droit au Contrôleur-Général. C'est Mr. *Moreau de Beaumont*, comme le plus ancien des trois Conseillers d'Etat du Committé des Finances, qui signera les Arrêts, d'après l'ouï son rapport. Mr. *Debonnaire*, son Neveu, & Fils du Procureur-Général du Grand-Conseil, est chargé, en sa qualité de Rapporteur, d'une partie du Département, qu'avoit Mr. son Oncle. Mr. de *Trudaine* (quoique Mr. *Boutart de Fourqueux*, son Beau-Père & son Adjoint, ait accepté d'être du Committé) s'est dispensé de garder le détail des Ponts & Chaussées, qui en conséquence se réunit au Département du Ministre de la Guerre; & l'on dit, que plusieurs Officiers-Généraux demandent à s'en charger. Mr. de *Valdec de Lessart*, aussi Maître des Requêtes & Rapporteur du Committé, est chargé du détail des Monnoyes, des Parties-Casuelles, du Commerce de l'*Inde*, &c. Les autres affaires des Départemens des Intendants seront distribuées aux quatre nouveaux Premiers-Commis des Finances, qui sont Mr. *Dailly*; Mr. *Hamelin*, ci-devant Premier-Commis du Département de Mr. de *Bouillon-gne*; Mr. *Couturier*, qui avoit à l'Hôtel des Fermes la place de Directeur des Bureaux des affaires contentieuses; & Mr. *Melin*, qui, aiant pris sa démission sous Mr. *Turgot*, fut nommé par M. le Comte de *St. Germain* Premier-Commis de la Guerre, place qu'il conservera en même tems. Mr. *Dufresne* garde le Département, dont il étoit chargé sous Mr. *Necker*, & Mr. *Nardot* la partie des Domaines, dans laquelle il est très-versé. Quant aux nouveaux Projets d'Administration, on



parlé de celui d'engager le Cergé à payer une partie de ses Dettes; ce qui l'obligeant à vendre quelques-uns de ses Biensfonds, les rendroit plus utiles à l'Etat, en les retirant de la main-morte pour les faire rentrer dans le commerce des Citoyens.

SUITE des Nouvelles de LONDRES  
du 18. Juillet.

Le Comte de *Welderer*, Envoyé-Extr. des Etats-Généraux, prit le 10. de ce mois congé du Roi, afin d'aller faire un tour dans sa Patrie. Le Duc de *Northumberland*, avec le Comte *Percy*, son Fils aîné, & son Fils cadet, ainsi que les deux Fils aînés de Mylord *North* prirent le même jour congé de Leurs Majestés, ces trois premiers pour se rendre à *Amwick*, Ferre du Duc dans le Comté de *Northumberland*, & les deux derniers pour aller faire leur tour d'Europe. Le second de ces jeunes Seigneurs, qui partit le 14, baïsa la main du Roi pour sa promotion dans les Gardes.

Par le Vaisseau le *Gatton*, arrivé de la *Chine*, la Compagnie a reçu avis, que sept de ses Vaisseaux, revenant des *Indes*, avoient appareillé le 11. Mai de l'Isle de *Ste. Hélène*. Une Lettre de *Bengale* lui a appris, que *Cou-Mabooob-Aly-Cawn*, un des principaux Officiers du Nabob d'*Owde*, ayant déserté avec ses Troupes sous ses ordres & quelques Pièces de canon, il y avoit eu une Action entre lui & deux Bataillons de *Cipayes* au service de la Compagnie, commandés par le Colonel *Parcer*. & les Capitaines *Erskine* & *Gravelly*; que ces derniers avoient essuyé une vive Canonnade; mais qu'enfin ils avoient remporté la Victoire, repoussé ces Mutins & Déserteurs, & pris 17. Canons. Les Troupes de *Mabooob* étoient, dit-on, à la fin accrus jusqu'à dix mille Hommes, tandis que celles de la Compagnie ne montoient qu'à deux mille avec six petits Canons. Le Capitaine *Erskine* avoit été tué dans l'Action; & le Capitaine *Gravelly*, ayant eu la jambe emportée, étoit ensuite mort de sa bleissure. La Compagnie a aussi reçu, dit-on, la confirmation de la découverte d'un ombre de Personnes sur une Isle déserte, nommée l'Isle de *Sable*. Ces infortunés, qui vivent y avoir été jetés par quelque naufrage, avoient fait au Vaisseau, qui les a appris, différents signaux pour les venir retirer; mais des circonstances malheureuses ne le lui avoient pas permis. Les Lettres, qui confirment la première Nouvelle de cette découverte, sont en date du 15. Février & venus par le voye d'*Egypte*. Comme la situation de cette Isle & la route, qu'on sçait avoir dû se tenir par la Frégate l'*Aurore*, font conjecturer, que

les Hommes en question peuvent être le reste de l'Equipage de ce Vaisseau, qui transportoit il y a quelques années aux *Indes* les Sur-Intendants, que la Compagnie y envoyoit, & dont on ignore jusqu'à présent le sort, on feroit de l'*Inde* une Expédition à cette Isle, pour en retirer ces naufragés.

Suivant des Lettres de *France*, Mr. *Maclean*, Agent du Nabob d'*Arcoet*, avoit fait voile de *Marseille* avant le Sr. *Guillaume Burke*, qui se rend aussi à *Madras* par la voye de terre, (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LV.) mais, ayant été obligé de rentrer à cause du vent contraire, il a perdu cet avantage sur son Concurrent; & comme le Vaisseau de ce dernier est beaucoup meilleur voilier, on compte qu'il le devancera à *Suez*, où un Bâtiment l'attend pour le passer à la Côte de *Corumandel*. L'on assure, que le Sr. *Maclean* reçoit du Nabob six mille L. St. d'Appointemens fixes par an, outre des Présens ou autres profits casuels.

DÉ LA HAÏE, le 23. Juillet.

Madame la Vicomtesse de la *Herreria*, Epouse de M. le Ministre-Plénipotentiaire d'*Espagne* en cette République, est accouchée d'une Fille, qui a été bâtie le 20. de ce mois avec la plus grande solemnité & magnificence dans la Chapelle de S. M. Catholique: Elle a eu pour Parrein S. A. R. l'Infant Don *Louis*, Frère du Roi d'*Espagne*, qui a été représenté par le Marquis de *Vivalda*, Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Sardaigne*.

Les Lettres de *Paris* du 18. Juillet s'accordent avec celles de *Londres* à faire naître des craintes sur la durée de la Paix. Le Vicomte *Stormont*, Ambassadeur de S. M. *Britannique* à *Paris*, s'est plaint hautement le 15. au Comte de *Vergennes*, Ministre des Affaires Etrangères, de l'espèce de protection que la *France* semble accorder, selon lui, aux *Americains*; & il a déclaré, que le Roi, son Maître, en étoit très-mécontent. Aient été admis ensuite, sur ses instances, à l'Audience de S. M. *Très-Christienne*, il en a reçu, dit-on, une Réponse, dont il croit n'avoir pas sujet d'être content, ce Monarque lui ayant témoigné vouloir maintenir l'honneur de son Pavillon, & défendre la liberté du Commerce & de la Navigation de ses Sujets. On ajoute, que le Lord *Stormont* a aussi demandé, qu'on cessât les Armemens dans les Ports de *France*; & l'on croyoit, qu'un Conseil, tenu le 16. à *Versailles*, avoit eu pour objet la réponse, qui lui seroit faite sur cette requission: En attendant, il a été donné des ordres dans tous les Ports de *France* pour une nouvelle constru-

tion de Vaisseaux; & l'on écrit de l'Isle de Ré, qu'un Brigantin *Américain* de 200 tonneaux, chargé de Tabac & de Mairain, se voyant poursuivi par des Vaisseaux de guerre Anglois, de si près qu'il ne pouvoit leur échapper, a pris le parti de se jeter dans la Rade de cette Isle, & de se mettre sous la protection du Commandant, qui a fait décharger & emmagasiner ses Marchandises sous les yeux de ceux, dont le Navire *Américain* avoit manqué d'être la proie. On assure à Paris, que les Armateurs de cette dernière Nation ont eu le mois dernier l'avantage de prendre & d'amener dans les Ports de France 28. Vaisseaux Anglois, dont la Cargaïson de quelques-uns s'évaluë à près d'un Million de Livres. Toutes ces circonstances ne permettent pas de croire, que les choses restent longtems dans un état d'indécision.

De LEIDE, le 24. Juillet.

Sur la requïssion de la Société Littéraire, établie en cette Ville, nous insérons ici l'Extrait de son Programme pour l'année courante.

La Société de Littérature *Hollandoise*, établie à Leide, a tenu son Assemblée annuelle le 1. Juillet 1777. Du nombre des Differtations, que la Société a reçues sur la Question proposée en 1775. *Quel est le but général, qu'un Poëte doit se proposer? Quels sont par conséquent les Sujets particulièrement propres à la Poësie? Et quelles sont les règles générales de toute Poësie quelconque?* on a trouvé, que la Differtation, marquée par la Sentence: *After all it cannot be expected*, &c. a été jugée la meilleure & satisfaisante aux vûes de la Société. A l'ouverture du Billet cacheté, l'on a trouvé, que l'Auteur de cette Differtation étoit Mr. CORNEILLE VAN ENGELÉN, ancien Pasteur dans la Communïon des Mennonites, Directeur Honoraire de la Société pour le secours des Noyés, Membre de la Société de Littérature *Hollandoise*, &c. demeurant à Leide, auquel la Société a adjugé en conséquence la Médaille d'or.

Dans la même Assemblée, la Société a choisi deux nouveaux Sujets pour des Prix: L'un; *Quelles sont les qualités requises dans un Eloge?* L'autre: *La Poësie & l'Eloquence ont-elles quelque liaison avec la Philosophie, & quelle utilité l'une & l'autre retirent-elles de celle-ci?* Les Differtations doivent être remises, pour la première de ces Questions, avant

le 1. Novembre 1778. & pour la seconde avant le 1. Octobre 1779.

La Société a placé ce jour-là au nombre de ses Membres Mr. Jean-Louis Verster, Drosfard de St. Michiels-Gesiel à Bois-le-Duc, & Mr. Rutger Paludanus, Conseiller & ancien Echevin de la Ville d'Alkmaer, Directeur de la Société *Hollandoise* des Sciences à Haarlem, &c.

L'Assemblée annuelle de 1776. a proposé pour Sujet à être répondu avant le 1. Novembre 1777 *Par quelles Personnes & de quelle façon la Justice Civile, Criminelle, & Féodale a-t-elle été rendue en Hollande & en West-Frise depuis les tems les plus reculés jusques au XV. Siècle; & quelle est l'origine de nos Tribunaux tant a'Echevins (en Hollandois, Schepenen.) que de ces Tribunaux composés d'habitans du Plat-Pays, pour y rendre la Justice Civile ou Criminelle (connus en Hollandois de sous le nom de Welgebooren Mannen) de même que de ces Tribunaux, dont l'Office est de rendre la Justice en matière Féodale (connus sous le nom de Leenmannen.)* La même Assemblée de 1776. a proposé pour la seconde fois pour le 1. Novembre 1779. la Question: *Jusqu'à quel point peut-on, par ce qu'on nous reste des Langues Moëso-Gothique & Anglo-Saxonne, éclaircir la Langue Hollandoise, & faire voir que le fondement de celle-ci se trouve dans ces Langues anciennes?* Le but de la Société, en proposant cette Question est d'examiner l'opinion communément reçue, que la Langue *Hollandoise* tire principalement son origine des Langues *Moëso-Gothique & Anglo-Saxonne*. Elle souhaite donc, que ceux qui voudront traiter cette Question recherchent jusqu'à quel point on peut confirmer le sentiment général, tant par les Monumens Historiques que par la comparaison de ces deux Langues avec la Langue *Hollandoise*.

Il est libre à tout le monde, même aux Membres de la Société, de concourir pour le Prix qui est une Médaille d'or de la valeur de 150 Florins. Les Commissaires, nommés pour l'examen des Differtations reçues, sont seuls exclus de cette liberté. Les Auteurs sont priés d'écrire leurs Differtations en Latin ou en *Hollandois* d'un caractère net & lisible, & de le faire remettre, au tems marqué ci-dessus, entre les mains de Mr. FRANÇOIS VAN LELYVELD, Secrétaire actuel de la Société, ou de Mr. PIERRE VREEDÉ, Junior, chargé de la Correspondance, tous deux demeurant à Leide. Les formalités pour l'envoi sont les mêmes que celles des autres Sociétés Littéraires, tant à l'égard des Devises que des Billes cachetés, &c.

Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence Civile, Criminelle, Canonique, & Bénéficiale, Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes en 8<sup>vo</sup>. Il en paroît actuellement 12. Volumes; l'on en publie huit par an. Ce grand Ouvrage renferme toute la doctrine de la Jurisprudence, prise dans les meilleures sources. Les noms des Avocats se trouvent à chaque Article. La Souscription sera fermée le 1. Octobre prochain. Il faut s'adresser à PARIS, Hôtel de Thou, Rue des Poitevins

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L E I D E, le 25. Juillet, 1777.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE du 17. Juin.

**L**E Grand-Seigneur a quitté, le 12. de ce mois, avec toute sa Cour le Palais de Caraghaz, où il avoit séjourné environ un mois, pour aller passer le reste de l'Été à Beschik-Tache. Deux jours après il s'y est tenu en sa présence un grand Conseil, auquel tous les Membres du Divan ont assisté: On ignore, quel a été l'objet particulier des délibérations de cette Assemblée; mais l'on remarque toujours la même incertitude dans les affaires & la même incertitude par rapport à la durée de la Paix. D'un côté, il a été donné ordre à Abdul-Kerim-Effendi, qui a été revêtu récemment de l'Ambassade à Pétersbourg, de partir pour Bender, afin de faire réparer & augmenter les Ouvrages de cette Forteresse. D'autre part, la Porte ne paroît point vouloir s'écarter de ce système de modération, qu'elle a suivi particulièrement à l'égard des troubles de la Crimée. Quoiqu'au départ du dernier Courier l'on crût, que Sa Hautezse tâchoit de différer l'Audience, que les quatre Myrtes députés des Tartares lui avoient demandée (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LV.) ils ont cependant déjà été admis à celle du Grand-Visir, auquel ils ont présenté la Lettre de notification de leur nouveau Chan, Sahin-Guerai, & des Certificats de la part des principaux de la Crimée, servant à prouver la légitimité de son Election. Le Ministre les a bien reçus, & les a assurés, dit-on, " que la Porte ne se mêleroit en rien de ce qui concerne leur Presqu'Isle & ne troubleroit en aucune façon la tranquillité de leur nouveau Souverain. " Cependant, dans le même tems que le Grand-Visir faisoit semblant de renoncer à toute idée de supériorité politique de la Porte sur la Crimée, on tendoit aux Députés un piège, pour leur faire implicitement reconnoître: Mais ils ne s'y sont point laissés prendre; & lorsqu'on leur a voulu donner le Sabre & la Robe d'Honneur, que les Chans étoient ci-devant dans l'usage de recevoir de la part du Grand-Seigneur en signe d'Investiture, ils se sont excusés de l'accepter, parce que cette Cérémonie ne convenoit point à l'Indépendance de leur Souverain; réflexion dont on ne leur a point contesté la justesse. Ainsi la Porte aiant formellement reconnu le nouveau Chan, son Compétiteur, Dewlet-Guerai, se voit frustré de toutes ses espérances; & la seule consolation qu'il a eu pendant qu'il a séjourné dans le voisinage de cette Capitale, c'est d'avoir été traité avec distinction par les Ministres de Sa Hautezse, le Grand-Visir lui aiant donné entre autres le 19. Mai un grand Festin à Ingerli. "

" Numan-Bey, nommé pour se rendre en qualité de Ministre du Sultan à Varsovie, est parti le 1. Juin; accompagné du Sr. Antoine Simoniani en qualité d'Interprète. Ce Ministre conduit avec lui six Chevaux de Turquie d'une très-grande beauté, dont trois sont magnifiquement enharnachés, & qui sont partie des Présens que la Porte envoie à S. M. Polonoise. "

De STOKHOLM, le 8. Juillet. Le Courier ordinaire de Finlande nous a apporté le 1. de ce mois des Lettres de Pétersbourg, qui nous ont appris, que le Roi continué d'y jouir d'une parfaite santé. Sa Majesté y reçoit, de la part de l'Impératrice, toutes les marques d'amitié, qu'on peut attendre des liens du sang & du bon voisinage. Elle a passé deux jours au Château de Czarsko-Zelo; & l'Impératrice s'étant renduë de-là à celui de Péterhoff, on y a aussi préparé un Appartement pour notre Monarque. On a assigné à l'Equipage de la Galère, le Séraphin, un endroit hors de la Ville de Pétersbourg, où il campe, observant la plus exacte discipline militaire. A son retour le Roi passera l'Isle de Gothland & se rendra à Carlscron. On célébrera son heureuse arrivée en cette Capitale par la représentation d'une Tragédie nouvelle, écrite en Suédois & intitulée Domald. Cette Pièce, qui est originale, a pour Auteur Mr. Ristell. Le Prince Frédéric-Charles-Ferdinand de Brunswick-Bevern, Gouverneur de Copenhague, qui voyage en Scanie, accompagné du Général Danois de Huth & de Mr. de Tott, Gouverneur de la Province, a passé à Lund, où il a vu l'Université & tout ce que la Ville & les environs offrent de remarquable.

De COPENHAGUE, le 12. Juillet. Le Roi a fixé la création de plusieurs Chevaliers de ses Ordres: Les Seigneurs, qui seront décorés de celui de l'Éléphant, sont le Comte de Daneskiold-Samsøe de Reitzenstein & le Comte von der Osten, Conseillers-Privés de Conférence; les Généraux de Huth, de Hauch, & de Keller-Banner. Cette Promotion ne sera cependant publiée que le 4. Septembre, Anniversaire de la naissance de la Reine-Mère.

De FRANCFORT, le 18. *Juillet*. On écrit de *Hanau*, que le 11. de ce mois on y a reçu une Maille avec des Lettres des Officiers du Régiment & de l'Artillerie de *Hesse-Hanau*, actuellement au *Canada* : C'est la première, qui en est arrivée cette année. A la date des Lettres les plus récentes, le 16. Mai, le Régiment étoit encore à *Berthier* dans les Quartiers, qu'il occupoit depuis le mois de Novembre; & le Détachement d'Artillerie étoit à *Montréal*. Ces Troupes, aiant joui d'un long repos, étoient en très-bon état & se faisoient aisément au climat. L'hiver n'y avoit pas été fort rude; & l'on espéroit de pouvoir se mettre en mouvement vers la fin du mois. D'autre part, l'on trouve dans une Lettre de *Stuttgart* du 12. *Juillet* le rapport d'un Officier *Allemand*, qui sert parmi les *Américains*, chez lesquels il comptoit de retourner dans un mois. Cet Officier, qui avoit fait le trajet d'*Amérique* en *Europe* dans six semaines, ne tarit point sur les éloges du Sr. *Washington*, & confirme amplement tout ce qu'en ont rapporté les Papiers publics. Il représente la réduction de l'*Amérique* comme impossible par la nature du Pays, rempli de Bois, de Marais, de Rivières, de Déléfilés & de Chemins creux, qui sont aussi avantageux pour faire une Guerre de Postes, à laquelle les *Américains* s'entendent très-bien, que dangereux pour une grande Armée. Selon lui les *Provinciaux* sont en très-bon état, & presque tous vêtus des Uniformes pris sur l'Ennemi. Mais son Régiment a des Habits bruns, paremens rouges, veste & culotte blanches. Les Colonies sont très-bien disposées à l'égard des *Allemands*: Elles ont fait grace au Complice d'une Conspiration, parce qu'il étoit de cette Nation, tandis que les autres ont été punis du dernier supplice: La seule peine, qu'on lui infligeroit, c'est de l'envoyer dans sa Patrie.

De CARTAGÈNE, le 10. *Juin*. Les sept Galioites de ce Département, récemment armées dans notre Arsenal, ont fait voile d'ici avant-hier matin en deux Divisions, l'une de trois & l'autre de 4. Bâtimens, pour aller croiser pendant l'Été contre les *Barbaresques*. Les 4. Chebecs, composant la seconde Division de ce Département, aux ordres de Mr. de *Texada*, Capitaine de Vaisseau, ont mis à la voile hier matin pour *Barcelone*, d'où ils doivent amener ici des Ouvriers pour le Service de notre Arsenal.

De CADIX, le 24. *Juin*. Le 25. du mois dernier, il passa à la vuë de cette Rade un Convoi de sept ou huit Navires Marchands *Anglois*, faisant route pour la *Méditerranée*, & dont un venant de *Hull* se détacha des autres pour entrer en cette Baye. Le Convoi étoit escorté par le Vaisseau de guerre, le *Worcester*, de 64. Canons, qui, après avoir débarqué à *Gibraltar* le Lieutenant-Général *Elliot*, Gouverneur de cette Place, revint accompagné de trois Bâtimens Marchands de sa Nation. Il relâcha le 5. à la vuë de notre Ville, pour réunir encore sous son escorte les Vaisseaux de son Pavillon, qui étoient prêts d'en appareiller, au nombre de trois: Il demanda à entrer dans la Baye; mais, ne pouvant l'obtenir, il remonta à la voile avec son Convoi trois jours après. Ce Navire ramène en *Angleterre* le Général Major *Boyd*, Lieutenant-Gouverneur de *Gibraltar*, que Mr. *Elliot* est venu relever.

De GIBRALTAR, le 24. *Juin*. Deux Frégates de guerre *Hollandoises* ont appareillé de ce Port pour *Salé*, où elles comptent de trouver le Roi de *Maroc*, qui y est attendu demain. Un des Capitaines, qui les commandent, mettra pié à terre, pour s'aboucher avec le Monarque, & essayer si, au moyen des Présens que ces Frégates ont à bord, & qui ne sont pas de grande valeur, il est possible de conclure avec lui un Accommodement à des conditions au gré de *Leurs-Hautes-Puissances*. Sa Majesté *Maure* a témoigné d'avance beaucoup de disposition pour le faciliter, aiant envoyé à *Mogador* les Equipages des trois Prises *Hollandoise* sous la conduite d'*Abdillazit-Fenis*, qui a ordre de les remettre gratis à l'Amiral de leur Nation; ou à telle autre Personne que ce Commandant chargera de les recevoir. Les cinq Galioites, forties de *Tanger* sous les ordres du Reis *Farsch*, ont été espalmées dans la Rivière de *Tecuan*, d'où elles se mettoient en croisière dans la *Méditerranée*, si les deux Frégates *Hollandoises*, qui les observent, les laissent sortir sans s'y opposer.

De NAPLES, le 1. *Juillet*. Pour témoigner sa satisfaction des opérations, que les Troupes du Roi ont exécutées au Camp près de *Portici*, Sa Maj. a élevé au rang de Lieutenants Généraux le Duc de *Gravina*; Don *François Pignatelli*, des Princes de *Strongoli*; & le Prince de *Belmonte-Pignatelli*. Le Prince *Camille de Rohan*, Grand-Croix de *Malte*, & nommé Ambassadeur-Extraordinaire de l'Ordre pour aller complimenter la Reine & le Roi de *Portugal*, est arrivé en cette Capitale, d'où il partira au mois de Septembre prochain pour *Lisbonne*. La Cour a reçu le 23. *Juin* 16. Chevaux, qui lui ont été envoyés en Présent par celle d'*Vienne*, & dont six sont de cette race rare de *Laponie*, que l'Impératrice-Reine reçut il y a quelque tems du Roi de *Suède*. Cet attelage est destiné à l'usage de Mgr. le Duc de *la Pouille*.



Le 6. Juin après-midi on a senti à *Messine* un tremblement de terre, dont les secousses, accompagnées d'un grand bruit souterrain, ont duré près de 5. minutes; mais étant égales & horizontales elles n'ont presque point causé de dommage.

*SUITE des Nouvelles de PARIS du 18. Juillet.*

La Faculté de Médecine est sortie heureusement de l'incident & du Procès - Criminel intenté à quelques-uns de ses Membres, desquels il a été parlé (*dans la Gazette N<sup>o</sup>. LIII.*) Un Arrêt, rendu au rapport de M. l'Abbé *le Pommyer*, avoit ordonné, que le Docteur *Préval* fût payé de ses droits d'assistance aux Assemblées de la Faculté, comme en étant Docteur-Régent. Le Sr. *Préval* avoit cru, que cet Arrêt lui avoit aussi rendu le droit même d'assister à ces Assemblées, malgré les Décrets de son Corps: Mais le nouvel Arrêt le lui défend, jusqu'à ce qu'il ait été prononcé sur le fond du Procès, & le condamne aux dépens. Il met hors de Cour les Huissiers, qui s'étoient réunis pour présenter une Requête d'intervention, sur ce qu'ils prétendoient leur dignité blessée par le refus, fait à deux de leurs Exploitans, de l'entrée aux Salles de l'Ecole de Médecine; & il décharge d'accusation les cinq Médecins décrétés l'après le Procès-Verbal.

Les Requêtes de l'Hôtel, les quatre Sénestres assemblés, ont rendu le 4. Juillet dans l'Assemblée de Mr. de la *Maugerie* (voyez Gazette N<sup>o</sup>. L.) un Arrêt de la teneur suivante.

*Faisant droit sur la Requête du Sr. de la Maugerie, en demande de liberté provisoire, le 3. Juillet, expécutive, "que le Sr. de la Luzerne & Noël ne se sont pas constitués Prisonniers pendant 9. jours que le Sr. de la Maugerie l'a été;" où le rapport de Mr. Desforgeres-Dubonnaire, ont ordonné & ordonnent, qu'il sera à l'instant relaxé des Prisons de la Consergerie, & que dans 15. jours, pour tout délai le Sr. Procureur-General des Requêtes de l'Hôtel sera tenu de faire faire la signification au Domicile des deux Accusés absens, de l'Arrêt du 29. Avril dernier.*

Toutes les Lettres du *Languedoc*, de la *Provence*, & du *Comtat* sont remplies de détails, concernant le voyage de l'Empereur & de Monsieur. Dans l'impossibilité de les placer en entier, nous nous contenterons d'en donner les Extraits suivants.

„ De CETTE, le 28. Juin. Monsieur s'étant proposé, en traversant le *Languedoc*, de voir la Port de *Cette*, dont les Ouvrages sont à la charge des Etats de la Province, l'Archevêque de *Narbonne*, Président-né des Etats, avoit donné les ordres nécessaires pour la réception de ce Prince, qui arriva ici hier au soir. Son Alt. R. vint descendre devant la Maison préparée pour le oger, & dont la façade offroit une très-belle décoration. Elle fut reçue par l'Evêque de *Montpellier*, le Marquis de *Calviffon*. Baron des Etats, le Marquis de *Mont-Ferrier*, Syndic-Général de la Province, & son Fils aussi Syndic-Général, reçu en survivance. Après avoir vu du Balcon de son Appartement les Joutes, qu'on avoit préparées sur le Canal qui conduit au Port, & qui furent exécutées au milieu d'une Flottille de 60. petits Bateaux décorés, Monsieur se édit à pié au Port & au Fort *St. Louis*, au milieu des acclamations du Peuple: Il vit travailler un Ponton, que les Commissaires des Etats avoient fait tenir armé; & à l'entrée de la nuit il s'embarqua dans la Chaloupe de la Province, traversa le Port, & vogua vers le Canal au milieu de la Flottille des Jouteurs. Les deux bords étoient illuminés; & Monsieur étant rentré, on exécuta un Feu d'artifice, vis-à-vis de la Maison qu'il occupoit. Ensuite le Prince soupa à une Table de 15. Couverts, l'Evêque de *Montpellier* & le Marquis de *Calviffon* étant du nombre des Convives. Il est parti d'ici aujourd'hui vers 9. heures du matin, pour se rendre à *Montpellier*, escorté, ainsi qu'il l'avoit été à son arrivée, par une Troupe de Cavalerie, formée des Négocians de la Ville & portant l'Uniforme de ses Gardes. ”

„ De MARSEILLE, le 6. Juillet. Monsieur, Frère du Roi, arriva en cette Ville, le 1. de ce mois vers les 5. heures & demie du soir. Pour contenter l'empressement de le voir, que simoignoient plusieurs milliers d'Habitans, le Prince traversa toute la Ville depuis la Porte d'*Aix* jusqu'à l'Hôtel de *Piles*, où l'on avoit préparé son Logement. Peu après il se rendit à la Comédie, où l'on représenta une Pièce, composée pour cette occasion par Mr. *Collot d'Herbois*, intitulée le *Nouveau Nostradamus* ou les *Rêves Provençales*. Plusieurs traits de cet Ouvrage & tous les Complaisans furent fort applaudis. L'Auteur eut l'honneur de présenter sa Pièce au Prince, qui lui donna des preuves particulières de son contentement. Le 2. il visita toutes les Manufactures & le Port, où il fut salué par deux-cents Vaisseaux, qui s'y trouvoient. Il y eut le jour & la nuit un Spectacle gratis; le soir, grandes Illuminations, remarquables entre autres par le feu de 800. Barriques goudronnées, placées sur la Colline de *Notre-Dame de la Garde*, qui allumées en un instant offrirent le Spectacle d'une espèce de Volcan. Tous les Vaisseaux étoient éclairés d'une quantité infinie de petites Lanternes. Le 3. Son Alt. Royale prit le plaisir de la Pêche: On avoit disposé la *Pbaro* à cet effet: C'est un petit Bras-de-Mer, qui se trouve à la sortie du Port. Les Rochers garnis d'un Peuple nombreux offrirent un coup d'oeil ravissant. Le Prince se livra avec une bonté extraordinaire aux transports des *Prudhommes* ou *Maitres-Pêcheurs*, qui avoient pareillement reçu *Louis XIV.* Il vint ensuite au Spectacle voir jouer la *Roquette*: Il honora le soir de sa présence un grand Bal donné à la Loge, & partit le 4. pour *Toulon*. ”



„ De **TOULON**, le 6. *Juillet*. M. le Comte de *Falckenstein* arriva ici le 2. au soir. Le lendemain, suivi du Marquis de *St. Aignan* & du Chevalier de *Fabry*, le premier Commandant & le second Major de la Marine dans ce Port, il visita le Vaisseau le *Languedoc*, le Bassin, la Corde-rie, le Parc d'Artillerie, le Lazaret, &c. L'après-midi, il se rendit à bord du Chebec le *Caméléon*, commandé par le Chevalier de *Bras*; & peu de tems après il vit manoeuvrer le Régiment de *Navarre*. Le 4. ce Prince alla voir le Port de *la Mague*; & à son retour il visita le Cabinet du Sr. *Grognard*, Artiste célèbre, qui a construit dans la Mer une Forme, sur laquelle les plus gros Vaisseaux pourront être radoubés. L'après-midi il alla à l'Île d'*Hières*, d'où il revint le soir. Le même jour, *Monsieur* arriva à 8. heures du soir, & se rendit au bruit d'une salve générale de toute l'Artillerie de la Place à l'Hôtel du Marquis de *St. Aignan*, destiné pour le recevoir. La Ruë Royale étoit tapissée & illuminée. Hier, *Monsieur* vit lancer à l'eau le Vaisseau, le *Caton*: Cette manoeuvre réussit parfaitement; & le Prince témoigna sa satisfaction de ce Spectacle. On avoit dressé des Amphithéâtres, où M. le Comte de *Falckenstein* parut. Ensuite *Monsieur* visita la Corderie, le Cabinet du Sr. *Grognard*, & le Bassin. Après avoir dîné avec M. le Comte de *Falckenstein* chez le Marquis de *St. Aignan*, son Alt. R. s'embarqua sur son Canot, pour se rendre à la *grosse Tour*. Pendant ce tems, le Régiment de *Navarre* débarqua du Chebec, le *Caméléon*, & s'embarqua sur des Chaloupes canonnières, pour faire une descente, & pour attaquer la *grosse Tour*. Le Régiment de *Foix* s'opposa à la descente, le Combat s'engagea, l'avantage fut longtems balancé; mais enfin la Victoire se déclara pour le Régiment de *Foix*, qui força les Assiégés à se rembarquer. ”

„ D'**AVIGNON**, le 10. *Juillet*. M. le Comte de *Falckenstein*, revenant de *Toulon*, a passé ici le 8. après-midi; mais il ne s'est montré qu'un moment à nos regards; & le tems, qu'il a mis à changer de Chevaux, n'a pas suffi pour lui témoigner les sentimens, que ses vertus inspirent encore plus que son auguste rang. Demain, *Monsieur* arrivera ici sous le nom de Marquis de *Grosbois*. Il n'a pas fallu moins que ses ordres exprès, pour empêcher la joie publique de s'exprimer par des Fêtes. ”

*Françoise-Louise-Thomas de Pange*, Epouse du Marquis de *Saint-Simon*, Grand d'*Espagne* de la première Classe, Brigadier des Armées du Roi, &c. Dame pour accompagner Madame la Comtesse d'*Artois*, est morte au Château de *Songy*, près *Vitry-le-François*, le 1. de ce mois. *Antoine-Arnaud de la Briffe-Damilly*, Premier-Président du Parlement de *Brétagne*, est mort à *Rennes*, le 7. du même mois, dans la 70<sup>me</sup>. année de son âge.

De **LEIDE**, le 24. *Juillet*. Des Lettres de *Bordeaux* en date du 8. & de *Nantes* en date du 10. de ce mois nous apprenent l'Ordinaire dernier, que la Frégate *Angloise*, le *Fox*, de 32. Canons, avoit été prise par la Frégate *Americaine*, le *Hancock*; de même force, sur les Bords de *Terre-Neuve*, après un Combat qui avoit duré 4. à 5. heures. Le Capitaine *Ratas*, arrivé avec un Bâtiment de *St. Domingue* à *Bordeaux*, avoit vu emmener la Frégate *Angloise* en triomphe par l'*Americaine*. Une Lettre de *Bordeaux*, postérieure à la première, porte, “ que par un Bâtiment, qui venoit d'y arriver, l'on avoit appris, que cinq Armateurs de *Boston* & une Frégate avoient pris 60. Navires *Anglois*, que l'on supposoit avoir fait partie d'une Flotte, allant soit à *Quebec* soit à *Terre-Neuve* pour pêcher. ” Une Lettre, écrite de *Paris*, confirme la première de ces Nouvelles d'une manière positive, mais ne regardé l'autre encore qu'comme vraisemblable. En voici l'Extrait.

Vous aurez reçu de *Bordeaux* la Nouvelle de la prise d'une Flotte de 60. Vaisseaux *Anglois*. Je suis d'autant plus porté à ne la pas croire mal-fondée, que j'avois reçu précédemment l'Avis certain, qu'une Flotte de 3. Frégates & de 30. Armateurs avoit fait voile le 12. Mai de *Boston*, pour détruire la Pêche de la Grande-Bretagne & intercepter ses Vaisseaux de transport. La prise du *Fox* est un coup de la plus grande importance: Ce Navire, qui a appartenu ci-devant à la Compagnie des Indes-Orientales, avoit été acheté par l'Administration Britanique & chargé de Munitions pour le Parc d'Artillerie de l'Armée du Général *Howe*: Ainsi sa perte causera autant d'embarras aux Royalistes qu'il apportera de l'avantage aux Provinciaux. Depuis le commencement de la Guerre, la Grande-Bretagne a fourni à ceux-ci, contre ses intentions, une grande partie de leurs Canons, Mortiers, Munitions, &c. L'Armée *Americaine* ne porte presque point d'autres Uniformes, que ceux qui ont été pris sur l'Ennemi.

Les Frégates, dont il est fait mention dans cette Lettre, sont des Vaisseaux appartenant à Congrès: Les Armateurs sont équipés par des Particuliers. Les Avis de *Londres* des deux derniers Ordinaires sont également remplis de détails, concernant les nombreuses Prises faites d toutes parts par les *Americains*, qui ont enlevé dans l'espace de peu de jours 13. Bâtimens sur les Côtes d'*Ecosse* & cinq autres au Nord de l'*Irlande*. Le Commerce de l'un à l'autre Po dans les trois Royaumes est presque entièrement suspendu. Le Pavillon du Congrès se fait voir dans des parages, où il n'avoit pas encore paru: Une Lettre d'*Arendabl* en *Norwège*, en date du 25. Juin, annonce qu'il croise à la hauteur de *Christiansand* un Armateur *Americain* de 2. Canons & 160. Hommes d'Equipage.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du MARDI 29 Juillet, 1777.

SUITE des Nouvelles de CONSTANCE  
TINGLE du 17. Juin.

**L**'AFFAIRE de la Crimée paroissant terminée par l'expulsion de Dewlet-Guerai, il ne reste entre la Porte & la Russie d'autre objet de contestation, que le passage des Navires Russes dans la Mer-Noire. Ceux qui arrivèrent dans notre Port, il y a quelques mois, y sont encore à l'ancre; & rien n'annonce de la disposition, de la part du Gouvernement, pour leur laisser continuer leur voyage. La Flotte du Capitan-Pacha reste aussi mouillée dans le Canal, sans qu'on sçache quelle en est la destination. Quatre Vaisseaux s'en sont détachés le 19. du mois dernier, pour aller lever dans l'Archipel le Tribut ordinaire; & deux autres se sont rendus, le premier à Trébisonde, le second à Sinope sur la Côte de la Natolie, pour des Commissions particulières, qu'on dit être d'y porter des Canons, des Mâts, & des Agrets, pour l'armement de cinq Navires de guerre, qui y ont été construits. L'Amiral lui-même se trouve à terre à une Maison de plaisance sur le Canal, devant laquelle l'on a mis quatre Canons. Il fait observer une exacte discipline aux Equipages. Quatre Galions ou Matelots aiant emmené par force le Cheval d'un des Habitans, & lui aiant volé en même tems son Habit & une centaine de Piafres, Hassan-Pacha, sur les

plaintes qui lui en ont été faites, leur a fait donner la bâtonnade, si sévèrement que trois sont morts pendant le Supplice, & que 200. coups donnés au quatrieme lui laissent peu d'espérance de ne point aller bientôt leur tenir compagnie.

C'est sans fondement que le bruit s'étoit répandu (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LI.) que le Tefterdar ou Grand-Trésorier avoit été nommé Commandant des Châteaux à l'embouchure de la Mer-Noire. Ce Ministre reste dans son Poste; mais le Premier-Ecuyer du Grand-Seigneur a perdu le sien, & a été remplacé par le Selichar-Aga ou Porte-Glaive. Parvenu des Emplois les moins relevés à la Dignité qu'il occupoit, il avoit sçu gagner la faveur particulière du Sultan régnant; Mais, enflé par sa bonne fortune, il abusa de son crédit. Cependant, peu de jours après sa disgrâce, l'ancien sentiment de bonté pour lui se reveilla; & Sa Hauteffe le nomma à une Charge dans une des Provinces frontières. Il la refusa; & l'on croyoit que la clémence de son Maître, qui le réléguoit alors dans l'Isle de Chypre, seroit épuisée; mais la soumission, à laquelle l'ancien Favori se détermina enfin, le desarma, & Sa Hauteffe le nomma au Gouvernement de Cutaie. Le Coumbaragi-Bachi ou Général de l'Artillerie a aussi reçu sa démission, & a été remplacé par son Prédécesseur, qu'on dit Petit-Fils du fameux Comte de Bonneval.

Le 10. la *Porte* fit compter aux *Faniffaires* leur paye ordinaire: Ils demandèrent avec assez de hauteur les Arrérages, qui leur étoient encore dûs depuis le Règne du feu Sultan: Le *Grand-Seigneur* leur fit dire, " qu'il n'étoit pas tenu de payer pour son Cousin, & " que les *Faniffaires* pouvoient exiger leur Dette du Fils de ce dernier, lorsqu'il seroit monté sur le Trône. " Il ne parloit pas, que cette Réponse, conforme à l'esprit d'un Gouvernement despotique, ait produit pour le moment quelque mauvais effet.

*Des Frontières de la TURQUIE,*  
le 30. Juin.

Une Lettre particulière de *Constantinople* annonce, que peu s'en est fallu qu'il n'y ait éclaté une Sédition: Un *Arnaute*, dit-on, s'étoit glissé le 3. de ce mois dans le *Serrail* jusqu'à la troisième Porte, qui fait l'entrée du *Harem*. Il y rencontra une Femme, qu'il maltraita; & celle-ci aiant appelé la Garde, il en bleffa quatre d'un Sabre, dont il étoit armé. L'on n'osoit déjà plus s'approcher de lui, lorsqu'un vieux Esclave, *Espagnol* de Nation, lui donna avec un gros bâton un coup sur la main si bien appliqué, qu'il laissa tomber son Cimeterre. On se saisit alors de lui, & on le conduisit devant le *Bostangi-Bachi*, Chef des Domestiques du *Serrail*: Il dit être d'un Parti d'une quarantaine de Mutins, rassemblés dans un Caffé, qui avoient formé le dessein de soulever le Peuple & de détrôner le *Grand-Seigneur*, pour mettre sur le Trône le jeune *Selim*, Fils de son Prédécesseur, & anticiper ainsi l'époque, à laquelle on les avoit renvoyés pour le paiement de 21. Quartiers d'Arrérages de leur Solde, qui leur étoient dûs à la mort du dernier Sultan. On fit aussi-tôt saisir quelques-uns des Complices, qu'il avoit indiqués; mais d'autres assurent non sans quelque vraisemblance, que ceux-ci sont innocens, & que la prétendue Conspiration n'est qu'une chimère, née dans une tête dérangée; soupçon que l'action téméraire de l'*Arnaute* semble autoriser.

On écrit aussi de *Constantinople*, que le *Capitan-Pacha*, étant revenu le 10. de *Beschik-Tache*, où son Escadre est à l'ancre, s'étoit rendu *incognito* à *Pera* à l'Hôtel de l'Ambassade *Britannique*: & que le jour suivant il avoit envoyé un très-beau Cheval en présent au Chevalier *Amblie*, avec lequel l'Amiral avoit déjà eu précédemment plusieurs entretiens secrets. On suppose, qu'ils roulent sur les moyens de terminer les différends de la *Rorie* avec la Cour de *Petersbourg*, parce que rien ne paroit plus contraire aux intérêts de la *Grande-*

*Brétagne* dans la conjoncture présente, qu'une rupture entre ces deux Puissances.

De PARIS, le 21. Juillet.

On a tout lieu d'espérer, que la Reine est quitte de la Fièvre: Sa Maj. est venuë Samedi à la Comédie *Italienne*. *Monseigneur* est arrivé à *Versailles* le 17. au soir dans la meilleure santé. Comme *Mesdames*, Tantes du Roi, avoient promis à M. le Prince de *Condé* de s'arrêter quelques jours à *Chantilly*, en se rendant à *Compiègne*, ces Princesses, ne voulant point qu'il ait été fait en vain des préparatifs pour les recevoir, se rendront à ce Château au jour convenu; & un grand nombre de Personnes de la Cour ont aussi été invitées pour contribuer à leur amusement.

Ces jours-ci il arriva à *Versailles* une centaine de Paysans, qui demandèrent d'être admis dans le Château: Mais leur grand nombre leur en fit refuser l'entrée. Mgr. le Duc de *Chartres*, survenu dans le moment, les aiant interrogés sur l'objet de leur venue, un d'eux leur répondit, " qu'ils étoient d'*Alsace*; que, " cette Province aiant beaucoup à se plaindre, " de ses Administrateurs, ils avoient cru ne " pouvoir obtenir un redressement plus prompt " & plus complet, qu'en venant eux-mêmes " se jeter au pié du Trône. " Le Prince les exhorta à se tenir tranquilles, & leur permit d'en informer le Roi: Il le fit; & Sa Maj. ordonna, qu'un de ces *Alsaciens* fut conduit devant Elle. Ce Député exposa les griefs de ses Compatriotes; & le Roi, l'aiant entendu avec bonté, lui enjoignit de retourner avec eux dans leur Province, ajoutant qu'on auroit égard aux plaintes qu'ils venoient de porter. En effet, il a été donné des ordres, pour qu'il soit rendu justice aux Habitans d'*Alsace*; & M. le Comte de *St. Germain*, Secrétaire d'Etat, qui a cette Province dans son Département, a pris des mesures, pour engager un nombre considérable d'autres *Alsaciens*, en route pour venir à *Versailles*, à reprendre le chemin de leur Pays. Ce Ministre s'y étoit fixé lui-même avant son entrée dans le Ministère, & s'y étoit acquis par sa bienfaisance l'amour & la vénération de tous les Habitans. On parle de deux nouveaux Projets; l'un de mettre les nombreux Employés des Ponts & Chaussées, Turcies & Levées, en Corps Militaire divisé par Brigades, en sorte que pour la discipline ils seroient assimilés au Corps Royal du Génie, aiant des Officiers de différents grades, pour l'inspection des travaux & la direction des Etudes. Le second de ces Projets est relatif au rétablissement de la Compagnie des *Indes*, le Gouvernement s'étant



convaincu par l'expérience, que ce Commerce lointain ne peut se faire que par une Compagnie, & nos Armateurs aiant encore essayé en dernier lieu des pertes énormes pour ne l'être pu concilier dans leurs spéculations. On le rappelle, qu'à l'extinction de la dernière Compagnie Mr. Necker s'attira beaucoup d'aplaudissement par ses efforts pour la prévenir.

De LONDRES, le 22. Juillet.

La Cour a encore reçu ces jours-ci des Dépêches de ses Ambassadeurs à *Versailles* & *Madrid*. Celles du dernier annoncent, lit-on, d'une manière positive l'Accommodement conclu entre l'*Espagne* & le *Portugal*; & celles du Vicomte *Stormont* portent, que la Cour de *France* a donné une Réponse très-satisfaisante aux représentations faites par ce Ministre. C'est du moins ce que l'on assure dans le Public; mais en même tems l'on a observé, que le Comte de *Dunmore*, ci-devant Gouverneur de *Virginie*, & Parent du Comte de *Mansfield* ainsi que du Vicomte *Stormont*, étant tous de la Maison *Ecossoise* de *Murray*,) est parti pour *Paris*, chargé d'une affaire qu'on lit de très-grande importance; & qu'après la réception des Dépêches de *Madrid* susmentionnées il s'est tenu un Conseil du Cabinet, qui a duré près de 5. heures. Le Ministre a aussi reçu hier des Lettres du Chevalier *York*, son Ambassadeur à *la Haie*, qu'on lit relatives à la restitution, demandée par leurs *Hautes-Puissances*, de divers Navires *Hollandois*, arrêtés sur le simple soupçon, que leurs Cargaisons appartoient aux *Américains*.

On vient de recevoir une Nouvelle très-lesagréable. La Frégate du Roi le *Fox* (ou le *Renard*,) de 28. Canons & 200. Hommes d'Equipage, aiant escorté à la Pêche de *Terre-Neuve* la Flotte Marchande d'*Angleterre*, avec un Vaisseau de guerre de 50. Canons, une Frégate & une Chaloupe, aperçut sur la Côte un gros Armateur *Américain*, qu'elle attaqua; & elle s'en seroit emparée, si un autre Armateur *Américain* n'étoit accouru au secours de son Camarade; de sorte que la Frégate du Roi, se trouvant elle-même attaquée par deux Ennemis, l'un le *Hancock*, de 32. Canons & 300. Hommes, l'autre le *Boston*, le 28. Canons & 240. Hommes, se vit enfin forcée de céder à la supériorité des *Américains*, & fut amenée dans un Port des Colonies.

Huit Navires de la Compagnie des *Indes*, qui ont fait voile de conserve de *Ste. Hélène*, ont été plus heureux, étant arrivés sans accident dans la *Manche*, d'où ils seront escortés jusqu'à la *Tanise*.

Banque, 131. *Indes*, 158 & demi. *Sud*, 90.

Quoique les dernières Lettres de *Londres* veulent nous faire croire, que la Réponse, que la Cour de *Versailles* a faite aux fortes représentations de l'Ambassadeur *Britannique*, a été aussi amicale & favorable qu'il est possible, rien cependant ne confirme cette assertion peu vraisemblable. On a au contraire des Lettres particulières de *France*, qui font sentir la conviction, où le Gouvernement est, de la nécessité de ne point mettre obstacle aux utiles liaisons, qui se sont formées entre ses Sujets & la Puissance, qui s'élève dans le *Nouveau-Monde*. On exagère peut-être, en donnant pour preuve de cet avantage la répartition, qu'a faite entre ses Associés Mr. *Caron de Beaumarchais*, qu'on a dit avoir fait, en société avec plusieurs autres Particuliers, aux Colonies révoitues des envois de diverses Marchandises & Provisions: L'on assure, qu'ils leur ont produit un bénéfice de trois ou quatre fois le Capital. Mais, quelle que puisse être la vérité de cette Nouvelle, l'on n'en a pas besoin pour être persuadé de l'avantage extraordinaire, que la *France* retire dès-à-présent de son Commerce avec le Continent de l'*Amérique-Septentrionale*: La vivacité, qui règne dans ses Ports Marchands depuis la rupture entre l'*Angleterre* & ses Colonies, & la vigueur que son Commerce & ses Manufactures, particulièrement celles de *Berry*, ont reprise, sont telles, qu'on ne croit point les avoir vues à ce degré dans une trentaine d'années. Enfin les mesures, que le Gouvernement de *France* continué de prendre, sont assez voir, qu'il pense aux moyens de maintenir la liberté du Commerce de la Nation. L'on assure, qu'il se lève actuellement un Régiment de deux Bataillons de 300. Hommes chacun, qui doivent s'embarquer à *Nantes* pour *St. Domingue*, & que plusieurs Officiers de distinction y ont déjà pris parti. Il est peut-être à craindre, qu'une grande partie de ces Troupes, attirées par la grandeur des avantages qu'on pourra leur promettre, ne déserte vers le Continent de l'*Amérique*, comme l'ont déjà fait, à ce qu'on prétend, quelques-unes de celles qui se trouvent dans cet Etablissement.

Les mêmes Avis de *France* portent, que le Marquis de *la Fayette*, dont l'Epouse est récemment accouchée d'une Fille, est arrivé à *Philadelphie*, où il a été admis à l'Audience du Congrès, qui l'a reçu avec toute la distinction possible, & lui a déclaré, qu'on regardoit sa venue comme un heureux présage de l'alliance & de l'amitié, qui devoient nécessairement s'établir un jour entre la Patrie &

les Etats-Unis de l'Amérique. On ajoute, qu'il lui a été permis de lever d'abord deux Régimens de son nom; l'un d'Infanterie; l'autre de Cavalerie.

Telles étant les liaisons; qui subsistent entre quelques Sujets de la France & les Colonies révoltées, il n'est pas étonnant, qu'elles donnent de tems en tems lieu à des rencontres desagréables. Le Prince de Galles, Vaisseau de 74. Canons, commandé par le Capitaine Barrington, a envoyé le 18. Juillet à Plymouth un Vaisseau Américain, dont on estime la valeur à 19. mille Liv. Sterling, & qui avoit à bord 3. Ingénieurs François: On les avoit transportés sur le Navire de guerre; avec lequel on les attendoit incessamment en Angleterre. Il y a aussi des Avis, lesquels font mention d'une Action, qui s'est donnée à la hauteur de la Jamaïque entre l'Aigrette, Frégate François de 28. Canons, & un Vaisseau de guerre Anglois, dans laquelle le dernier a été fort maltraité après cinq heures de Combat.

On se persuade pareillement en Angleterre des liaisons, formées entre l'Amérique-Unie & une grande Puissance d'Allemagne, qui auroit non-seulement ouvert aux Navires de la première le Port, qu'elle possède sur l'Océan, mais qui auroit aussi déclaré ne plus vouloir permettre le passage de Troupes sur son Territoire pour se rendre en Amérique. Des Lettres de la Basse-Saxe semblent confirmer la première de ces Nouvelles; & en même tems l'influence que le Commerce de l'Amérique produit dès le moment qu'il est établi, ces Avis assurant, qu'on a envoyé d'Emden de fortes Commissions en Allemagne pour différentes Manufactures, particulièrement pour de grosses Toiles de Silésie, &c.

Suivant une Lettre de Lisbonne du 1. Juillet, un Vaisseau Suédois, arrivé la veille de Bilbao, avoit rapporté, qu'il avoit été visité sur la Côte de Portugal par 18. Armateurs Américains, tous de 40. à 20. Canons: Ils lui avoient dit, qu'ils alloient croiser sur les Côtes d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande.

NOTE de six Tableaux, qui sont à vendre entre les mains de Mr. OLIVIER, Peintre, Neveu de VANLO, logé sur le Quai de Saone à LYON.

I. Le premier a cinq piés neuf pouces de largeur, sur 5. piés 4. pouces de hauteur: Il est d'ANNIBAL CARRACHE, représentant Sénèque à table, auquel l'on vient annoncer la mort. Il y a 5. Figures de grandeur naturelle; une Femme sur la droite, appuyée sur un banc, & tenant un mouchoir à la main; une jeune Fille portant un plat; un Nègre portant un vase. La Figure principale est Sénèque, placé au milieu du Tableau, assis & parlant à l'une des deux Personnes, qui viennent lui annoncer la mort. Ce Tableau bien conservé est un des plus beaux de l'Auteur, tant pour le dessin que pour le coloris.

II. Un autre Tableau de sept piés un pouce de largeur, sur 4. piés 8. pouces de hauteur. Il est de GUIDO RENI, représentant Renaud endormi dans les Jardins, & Armide qui vient le surprendre. Sur la droite est une Femme à demi-figure & un beau Paysage. Quoique ce Tableau représente une nuit, il est très-clair & très-piquant d'effet & de lumière: Il est fort gracieux tant par sa composition que par la couleur, & d'ailleurs bien conservé.

III. Un autre de cinq piés six pouces de largeur sur 4. piés 10. pouces de hauteur. Il est d'ANNIBAL CARRACHE, représentant Vénus, de grandeur naturelle. Elle est sur un Lit, dans une attitude pensive, la tête appuyée sur la main droite, dont le coude est sur le chapev. Sur le Lit est un drap, & un bout de drap bleu; & sur elle est une gaze artistement faite, qui lui couvre la moitié des cuisses. Ce Tableau est très-savant; & le dessin est brillant par le coloris, un très-joli fond de Paysage avec une balustrade, sur laquelle il y a deux Colombes d'une beauté admirable.

IV. Un autre de sept piés de largeur sur 5. piés 5. pouces de hauteur, de BENEDETTO CASTIGLIONE, représentant Rachel allant au puits avec ses Filles & son Troupeau de Moutons, que le Domestique d'Abraham veut empêcher de boire: Ils se disputent dans l'attitude de gens, qui veulent se battre. Rien n'est plus naturel & de plus belle composition que ces six Filles, groupées toutes ensemble, de grandeur naturelle. La couleur est brillante, & d'une touche franche & vigoureuse.

V. Un petit Tableau de RAPHAEL, d'environ un pié & demi de largeur, sur un peu plus de hauteur, représentant la Sainte-Famille, l'Enfant Jésus, la Vierge & St. Joseph, d'un beau coloris, très-beau & bien conservé. Il a appartenu à la Reine d'Angleterre, qui se retira en France.

VI. Le Martyre de St. Jérôme sur bois, d'un pié & demi de largeur, sur deux de hauteur, de RUBENS, Original très-beau & bien conservé.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Fris, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE DIVERSESDROITS  
du NUMERO LX.

De L E I D E, le 29. Juillet, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 4. Juillet. Avant-hier, l'Impératrice vint en cette Ville, pour dîner à la Maison de l'Héremitage avec le Comte de Gothland, qui avoit vu le matin célébrer le Service Divin au Couvent de St. Alexandre Newski, & qui avoit ensuite rendu une visite au Prêlat Gabriel, Archevêque de Novogrod & de Petersbourg. Après le Dîner ce Prince vit manoeuvrer le Régiment des Gardes Grobrazenski, dont il témoigna être extrêmement satisfait. Le lendemain, l'Impératrice & le Comte de Gothland, firent au Chevalier de Betzkoy, Conseiller-Privé de Sa Majesté, l'honneur de dîner chez lui. A l'issuë de la Table, les deux illustres Convives, conduits par Mr. de Betzkoy, se rendirent à la Maison des Cadets nobles du Service de terre, qui exécutèrent en leur présence tous les exercices convenables à une Education militaire. Le Comte de Gothland en fit paroître le plus grand contentement. Ce Prince ne néglige point de voir tout ce que les Sciences ou les Arts présentent de remarquable en cette Capitale: Il a examiné entre autres ces jours-ci la Manufacture de Tapis & tous les travaux qui en dépendent.

Sur l'exposé de Mr. de Domaschneff, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, l'Impératrice a gratifié de trois mille Roubles le Sr. Koulibin, Mécanicien de l'Académie, pour avoir construit, ainsi qu'on l'a annoncé ci-devant, un Modèle d'un Pont sur la Neva d'une seule Arche, dont la base est de 140. toises de Russie. Pour laisser passer librement le vent, & garantir le Pont des secousses qu'il peut causer, ses parois sont en treillis, fait de petites Pièces de bois d'un demi-pouce d'épaisseur: Cependant, malgré cette construction, la solidité du Modèle est si grande, qu'il a soutenu un poids de 3400. Puds, ce qui fait 136. mille livres. Le Dessin en a été examiné & approuvé par toute l'Académie. On observe que, depuis que Mr. de Domaschneff est à la tête de cette Compagnie, toutes ses spéculations sont tournées vers des objets d'utilité la plus sensible & la plus immédiate pour le Public. Cet illustre Chef a institué des Cours publics de Physique, de Chymie, d'Histoire Naturelle, & de Mathématiques, qui se donnent gratuitement aux Amateurs de ces Sciences.

De STOCKHOLM, le 11. Juillet. Suivant les derniers Avis de Petersbourg, le Roi a différé son départ de la Cour de Russie jusqu'à la mi-Juillet. Sa Majesté a assisté aux Fêtes, qui s'y sont données le 9. à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement de l'Impératrice au Trône, & le 10. pour le jour, dont le Grand-Duc porte le nom. Le Comte de Löwenhielm, Envoyé du Roi à la Cour de Saxe, & Mr. de Bertouch, Secrétaire de la Légation Danoise, sont revenus en cette Capitale.

De VARSÓVIE, le 16. Juillet. Les Conférences des Commissaires de la République avec le Résident Blanchot & un Conseiller-Privé de S. M. Prussienne se continuent sans interruption, & l'on espère d'en voir bientôt une heureuse fin: Il n'y a qu'un seul endroit près de la Wartha, dont la convenance pour le Démembrement Prussien pourroit causer encore quelque difficulté; mais l'on se flate, que l'influence favorable des Cours médiatrices parviendra aussi à surmonter cet obstacle. Le Comte de Stackelberg, qui s'employe avec succès dans la Négociation, a donné le 9. & le 10. des Fêtes à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement de la Souveraine au Trône, & du jour dont le Grand-Duc porte le nom.

Numan-Bey, Internonce de la Porte, est arrivé avec sa Suite à Choczim; après s'y être reposé quelques jours il sera reçu, avec les formalités usitées à l'égard des Ministres de la Porte, sur un Bâtiment au milieu du Dniester, comme la Frontière des deux Etats suivant les Ottomans, quoique du côté de la République l'on soutienne, que ce Fleuve appartient en entier à la Pologne. Après avoir mis pié à terre, il sera conduit sous une Escorte de Troupes Polonoises à Kaminiac: Il séjournera quelque tems en cette Forteresse, où le Général Komarzewski est chargé de faire les honneurs de la République en cette occasion. Le Cortège de ce Commandant sera augmenté par un grand nombre de Nobles, que la curiosité y amenera autant que le desir de soutenir l'éclat extérieur de leur Patrie. On se louë beaucoup du Ministre Ottoman, qu'on dit être doué d'un très-beau naturel & de connoissances supérieures à celles de la plupart de ses Compatriotes.

De VIENNE, le 16. Juillet. L'Impératrice-Reine étant revenue le 12. de ce mois en cette Capitale avec Mgr. l'Archiduc Maximilien, Mesdames les trois Archiduchesses, l'Ele-

duc de Trèves, Mgr. le Duc de Saxe-Teschen, & Madame l'Abbesse d'Essen & de Thorn, le Prince de Lichtenstein, Duc de Troppau, eut avant-hier l'honneur de les recevoir à dîner. Hier, S. M. & L. A. R. firent le même honneur au Prince de Stahremberg à son Château d'Erla: Le soir l'Electeur & Madame l'Abbesse, sa Soeur, reprirent la route de Trèves.

De BERLIN, le 22. Juillet. Le Roi vient d'élever au grade de Général-Major d'Infanterie Mr. d'Ingersleben, Colonel d'un Régiment de Garnison. Le Comte de Sacken, Grand-Chambellan de Sa Majesté, & Ministre-Privé actuel d'Etat & de Guerre, a pris le 14. pour la première fois séance au Conseil.

De HAMBOURG, le 22. Juillet. Le Prince-Evêque de Lubeck & la Princesse, son Epouse, qui arrivèrent ici le 18. de ce mois, ont continué avant-hier leur voyage, pour aller faire un-tour dans leurs Etats d'Oldenbourg & de Delmenhorst. Quelques affaires, qui restoient encore à régler par rapport à l'acquisition, que le Prince a faite de ces deux Comtés, ainsi qu'à la succession au Siège de Lubeck, viennent d'être définitivement terminées, avec l'approbation des Cours de Petersbourg & de Copenhague. Le Prince Pierre-de-Holstein, Coadjuteur de l'Evêché, n'aura que l'administration du temporel pendant la vie du Prince-Héritaire de Holstein-Eutin; mais il lui succédera, s'il ne laisse point d'Enfans. L'Impératrice, voulant témoigner sa satisfaction à Mr. de Mestmacher, son Ministre près du Prince-Evêque de Lubeck, qui a été chargé de cette Négociation, l'a élevé au rang de Baron. Il se trouve en cette Ville depuis quelques jours.

De COLOGNE, le 25. Juillet. Le Duc d'Ostrogothie, Frère du Roi de Suède, arriva le 21. au soir en cette Ville, & partit le lendemain pour Spa. Le Prince & la Princesse de Nassau-Weilbourg ont passé ici, retournant de la Hollande dans leurs Etats en Allemagne. Une des Flottilles de Bois de construction, qui ont coutume de descendre tous les Etés le Rhin jusqu'à Dordrecht, étant été poussée Dimanche dernier, par un vent violent d'Ouest, contre la rive Orientale de ce Fleuve, un peu au-dessus de cette Ville, a causé beaucoup de dommage aux Bâtimens qui s'y trouvoient, ainsi qu'au Pont. Quelques Personnes ont péri par cet accident.

De LIVORNE, le 10. Juillet. On écrit de Bastia, que les Etats du Royaume y étoient encore assemblés le 2. de ce mois, à cause de quelques difficultés, qui s'étoient élevées & qu'on attribuoit à Mr. de Guernes, Evêque d'Aleria, & à Mr. Petriconi, Chevalier de St. Louis, qui ont été députés à la Cour en 1775. Pour mettre fin à cette opposition, un Courier extraordinaire, arrivé de Versailles, avoit apporté à Mrs. les Commissaires du Roi un ordre de réleguer l'Evêque dans son Diocèse, & de signifier à Mr. Petriconi, qu'il eût à se rendre à Toulon & se présenter au Commandant de cette Place, chargé de lui notifier ses intentions ultérieures. de S. M. On se flattoit, au moyen de cette sévérité, de réprimer les esprits inquiets de leur Parti.

D'AVIGNON, le 13. Juillet. Monsieur, Frère de S. M. Très-Chrétienne, fut reçu le 9. à son entrée dans le Comtat Venaissin par le Vice-Légat & par l'Archevêque, qui le suivirent à Cavaillon, où il dina chez l'Evêque. Après le Dîner il alla voir la Fontaine de Nauchuse. En arrivant le même jour à 9. heures & demie du soir à Avignon, il fut reçu à la porte de la Ville par les Viguiers, Consuls, & Assesseur. Les Troupes de la Garnison bordoient la haie, ainsi que les Compagnies Bourgeoises levées à cette occasion, toutes vêtues en Uniforme verd, revers & paremens rouges. La Compagnie de l'Arc, en habillement Turc très-élegant, bordoit le Cours St. Michel, dont l'illumination très-bien ordonnée auroit fait le plus bel effet, si un vent impétueux ne s'y fût opposé. A la porte de l'Hôtel de Crillon, où Monsieur logea, il fut reçu par la Comtesse de Brancas, Soeur du Duc de Crillon. Le lendemain, après avoir reçu la Harangue de la Ville, Monsieur se rendit à pié, au milieu des acclamations du Peuple, à la Métropole; où il fut reçu par M. l'Archevêque à la tête du Chapitre. Son Alt. Royale monta en voiture à dix heures & demie pour continuer sa route par Montélimar:

EXTRAIT d'une Lettre de BORDEAUX du 8. Juillet.

„ Le Capitaine Tuffny, arrivé ici hier de l'Amérique; a rapporté, que pendant son trajet il a rencontré deux Armateurs Anglo-Américains, qui s'étoient emparés quelques jours auparavant, de concert avec trois autres Armateurs, de 60. Vaisseaux Anglois, qui sont en partie des Bâtimens de transport, & en partie des Navires équipés pour la Pêche de la Moruë. Le Vaisseau, le Volage, arrivé hier de St. Domingue, a également rapporté, qu'il a rencontré sur sa route, une Frégate Américaine de 32. Canons, nommée le Hancock, qui avoit pris; après un Combat fort vif de trois heures & demie, sur les Bancs de Terre-Neuve, la Frégate Angloise; le Fox, de 30. Canons. Ce Vaisseau, qui appartient ci-devant à la Compagnie des Indes-Orientales, avoit à bord une Cargaïson, consistant en Munitions pour l'Armée du Général Howe. ”



Le Roi vient de nommer Mr. Guillaume Fullarton Secrétaire de l'Ambassade Extraordinaire à la Cour de *Versailles*. Mr. Dreyer, Ministre-Résident de *Danemarck*, a eu le 18. de ce mois sa première Audience de Sa Majesté. Le même jour, le Roi ordonna en son Conseil, & le Parlement de la *Grande-Bretagne*, qui étoit prorogé, jusqu'au 21. du courant, le seroit érieurement jusqu'au 18. Septembre prochain. Celui d'*Irlande*, qui auroit dû s'assembler le 10. Juillet, a été aussi prorogé jusqu'au 14. Octobre par une Proclamation du Vice-Roi, en date du 10. Juillet. Ces délais ont paru d'autant plus nécessaires, qu'il devra s'agiter dans ces deux Assemblées Nationales des affaires très-épineuses, qui demandent des démarches préliminaires, & pour lesquelles d'ailleurs la conjoncture présente n'est pas favorable. Les objets, qu'on désigne pour le Parlement *Britannique*, sont entre autres la révision des affaires de la Compagnie des *Indes*, tant au dedans qu'au dehors, afin de les établir sur un pié plus avantageux pour la Nation, lorsque la Charte expirera en 1780; les moyens d'étendre le Commerce de ce Royaume dans l'*Afrique*, où il a visiblement déchu; & enfin ceux de faire renaitre plusieurs branches de Commerce, considérablement diminuées en *Europe*. Quant aux propositions à faire au Parlement d'*Irlande*, on parle de la levée de quelques nouveaux Régimens, l'établissement de ce Royaume, & sur-tout d'une Taxe sur les Terres, que le Ministère sort à coeur d'y établir. On sçait, que la Nation *Irlandoise* y a toujours extrêmement résisté, & que les pertes, que ce Royaume souffre aujourd'hui par la multitude d'Armateurs *Américains*, qui couvrent ses Côtes, pourront autoriser davantage la résistance à cette nouvelle surcharge. Mais on se flatte de porter les *Irlandois* à y consentir par des avantages, qu'on leur accordera, particulièrement pour la Fabrique & le Commerce de leurs Toiles, & l'on travaille dès-à-présent sous main à mettre pour cet effet les esprits dans la disposition qu'on desire. C'est, dit-on, l'objet de la tournée, que Mr. Charles Fenkinson, Membre du Conseil privé, a récemment faite en *Irlande*, où l'on assure qu'il a eu des entretiens avec les Personnes, qui y ont le plus d'influence. Aujourd'hui l'on dit, que ce même Négociateur, qu'on sçait être ancien Secrétaire-Privé & l'Ami du Comte de *Bute*, s'est rendu secrètement à la Cour de *France* pour une Commission, relative à la situation des affaires entre cette Puissance & la *Grande-Bretagne*: Mr. le Grand, Trésorier de la Maison du Duc de *Glocester*, communiqua le 10. de ce mois aux Rois des Lettres, reçus la veille d'*Italie*, suivant lesquelles ce Prince se trouvoit un peu mieux le 27. Juin dernier: Les espérances, qu'on a de son rétablissement, se sont confirmées par des Avis ultérieurs, au point qu'on regarde S. A. R. comme actuellement hors de danger.

## EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 25. Juillet.

Avant-hier, la Cour reçut des Dépêches des Frères *Howe* par un Bâtiment, qui a fait le trajet de *New-York* à *Liverpool* en moins de 30. jours. Suivant les Partisans du Ministère, ces Dépêches annoncent le départ de l'Armée du Roi pour la Province de *Jersey*, que le Général *Casbington* avoit évacuée avec toutes ses Troupes: Il les avoit rassemblées vers les rives de la *Delaware*, pour couvrir & défendre *Philadelphie*, dont tous les environs & toutes les Rues étoient garnies de Redoutes; Les Femmes, les Enfants, & les meilleurs Effets devoient en être transportés avant le 1. Juillet, mesure d'autant plus nécessaire que, s'il étoit impossible de conquérir la Ville, il y avoit un Comité chargé d'y faire mettre le feu en divers endroits. Une Lettre de *New-York*, en date du 18. Juin, reçue par le Vaisseau; le *Salisbury*, arrivé à *Corbeil*, contient des Avis plus vraisemblables. "Le Général *Howe* (y est-il dit) s'est rendu à *Brunswick*, où l'Armée est campée, à l'exception des Troupes laissées pour la défense de la Ville & de l'Isle de *New-York*: Ce Corps, posté entre *Kingsbridge* & le Fort *Kniphausen* aux ordres du Général de ce nom, consiste en deux Brigades *Hessoises*, deux Brigades *Britanniques*, & deux mille Provinciaux Royalistes. Les Rebelles de la Province de *Connecticut* sous le Général *Arnold* campent dans les Plaines-blanches à la distance de 10. ou 12. milles de *New-York*; & l'on dit, qu'ils attaqueront le Corps laissé pour sa défense, dès que le gros de l'Armée se sera éloigné." Les particularités, publiées d'autre part, sont, "qu'à la mi-Juin l'Armée du Général *Washington* dans les *Jerses*, ainsi qu'aux environs de *Philadelphie* & dans la Ville même, consistoit en 25. à 30. mille Hommes de Troupes réglées, que de ce nombre 14. mille, commandés par ce Général même, campoient à *Boundbrook*, & 3. mille à *Prince-Town*; que 4. ou 5. mille garnissoient les Batteries & les Forts sur la Rivière de *Delaware*; que *Philadelphie*, *Southwark*, & *Kensington*; étoient défendues par 4. à 5. mille Hommes de Milice expérimentés, la même qui remporta l'hiver passé les premiers succès dans la Province de *Jersey*; qu'il étoit de plus arrivé dans la première de ces Villes 2000. Hommes levés dans les Montagnes sur l'arrière des Colonies; que ce Corps, commandé par le Sr. *Hughes Baxter*, portoit le nom de *Tartares*, & étoit complètement armé & bien discipliné; qu'indépendamment de ces Forces, il se formoit une Armée d'observation à *Chester* sur la *Delaware*, à 16. milles de *Philadelphie*; qui consisteroit en 12. mille Hom-



mes, en partie des Troupes *Continentales* & en partie des Miliciens, tirés des Comtés de  
Chester, Lancaster, New-York, &c; que ce Corps, pourvu d'un train complet d'Artillerie  
seroit aux ordres du Brigadier-Général Conway, Officier de beaucoup de réputation." Su-  
vant une Liste, qu'on vient de répandre, les Colonies ont actuellement sur pié une Armée de  
99. mille Hommes, outre 47600. de réserve & prêts à agir dans le besoin."  
Quant aux affaires du Canada, on a appris par une Lettre de Montréal du 30. Mai, "qu'  
le Général Burgoyne y étoit arrivé trois jours auparavant; que l'Artillerie de son Armée  
consistant en 38. Canons, en étoit partie la veille; que toute l'Armée étoit en mouvement  
vers Ticonderoga, que les Rebelles avoient extrêmement fortifié & pourvu d'une Garnison de  
4. mille Hommes; que 1500. Indiens des Banes des Trois-Rivières s'étoient volontairement  
offerts pour lui servir d'Avant-Garde, & nettoyer les Bois, &c." De l'autre côté, M.  
Washington a écrit le 5. Mai dernier au Congrès, "qu'il venoit d'être informé par le Major  
Troop, un des Aides-de-Camp du Général Gates, parti d'Albanie le 29. Avril, qu'on n'  
avoit encore rien appris de la marche du Général Carleton; que le Corps de Mr. Gates avoit  
été joint par 3. mille Hommes, tous en très-bonne santé à l'exception seulement de neuf  
& que les Troupes Royales ne pourroient forcer son Poste sans une perte considérable." L.  
Gazette de Boston du 15. Mai annonce, d'après le rapport d'un Particulier arrivé la veille de  
l'Armée du Général Gates, "qu'elle étoit forte de 5. à 6. mille Hommes de très-bonnes Trou-  
pes; que les Canadiens étoient mal avec les Troupes Britaniques, & avoient brûlé les Ma-  
gasins à St. Jean." La Nouvelle, pour ce qui est des Auteurs de l'incendie, peut être faus-  
se; mais elle paroît vraie quant au fond. Une Lettre de Fish-Kill du 8. Mai porte à sep-  
tant le nombre des Magasins brûlés: Ils contenoient les Agrès & Munitions pour la Flottille Royale  
dans le Canada. ACTIONS; Banque, 131. Indes, 158. Sud, 91 & demi.

De DUNKERQUE, le 22. Juillet. Le fameux Capitaine Cunningham a mis à la voile  
le 17. de ce mois à 9. heures & demie du soir, au moment qu'on s'y attendoit le moins, avec  
le gros Armateur qu'il a équipé dans ce Port: il faisoit route au Nord. Notre Amirauté  
s'étoit emparée, par ordre de la Cour, de ses voiles & de son gouvernail; mais ils lui ont  
été rendus peu avant son départ. On assure, que douze à treize petites Frégates ou Cotter  
croisent entre Calais & la Côte de Zeelande, pour le guetter & l'attaquer. Le jour suivant, il  
est venu à la Rade de cette Ville une Frégate du Roi, de 36. Canons, qu'on dit devoir s'y ten-  
tir pour en protéger la libre entrée contre toutes tentatives de la part de l'Etranger.

De LA HAË, le 28. Juillet. Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui continuent  
cette semaine leur Assemblée, ont disposé de plusieurs Charges, entre autres de celle de  
Secrétaire de la Cour de Justice de Hollande & Zeelande en faveur de Mr. & Mrs. Raimond Slicher  
Mr. Ph. Fr. Tinne a prêté serment à l'Assemblée des Etats-Généraux par procuration pour Mr  
Louis-Everhard-Gaspard Mollien, nommé Commissaire de la Marine de cette République à Calais  
On écrit de Paris, que Mr. Thugut, Interoince de L. M. I. & R. près de la Porte, y est  
arrivé de Vienne; & qu'après avoir séjourné un mois en France, il partiroit pour Constantinople.

De LEIDE, le 28. Juillet. Le renouvellement de la Chambre des Echevins de cette Vil-  
le s'est fait le 25. de ce mois selon l'usage. Ceux qui la composeront pour cette année sont  
Mrs. & Mrs. HENRI-BALTHAZAR VAN HALTEREN, LAURENT-THÉODORE  
GRONOVIVS, JEAN-JÉRÔME VAN DER MARCK, ABRAHAM VAN GERWEN,  
BERNARD-PIERRE VAN SNAKENBURG, JEAN VAN ROYEN, PIERRE-JEAN  
MARCUS, & JEAN POMPE VAN MEERDERVOORT.

Outre la Lettre de Bordeaux du 8. Juillet insérée ci-dessus, on en a reçu une de la même  
Ville, en date du 17. Juillet, dont voici l'Extrait.

Le Bâtiment Américain, la Cathérine, Capitaine Manchester, qui vient d'arriver ici de Dart-  
mouth en 25. jours de trajet, a rapporté, que les Généraux Howe & Cornwallis s'étant joint  
à Amboy, le Général Washington avoit détaché le Général Putnam, pour tomber sur la Garnison  
de 3000. Hommes, que les Anglois avoient laissée à Brunswick, & qui à la seconde attaque avoit  
été forcée & faite Prisonnière de guerre. Après cette Action, qui s'est passée le 30. Mai, Mr  
Washington, s'étant fait joindre par ses différents Détachemens, avoit attaqué le 10. Juin & défait  
les deux Commandants Britaniques; & il avoit d'abord expédié des Couriers pour annoncer ce  
succès aux différentes Provinces.

Comme l'on sçait par des Avis d'une date postérieure, que le Chevalier Howe se trouvoit  
encore à la mi-Juin avec ses Troupes à New-York, cette Nouvelle ne peut servir tout au plu-  
qu'à accréditer celle d'une Action avec le Comte Cornwallis, dont il a été parlé ci-devant  
mais sur laquelle la Cour Britanique n'a publié aucun détail.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXI

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du VENDREDI 1. Août, 1777.

**C**D<sup>e</sup> MADRID, le 15. Juillet.  
OMME il paroît, que le Roi de Maroc a dessein d'attaquer une seconde fois la Forteresse de Melille, il a été donné ordre de faire marcher huit Bataillons vers Malaga, d'où ils seront transportés en Afrique. La Cour a fait relâcher le Bâtiment, le *St. Michel*, portant Pavillon Anglois, qui avoit été saisi dans la Baye de Gibraltar par un Garde-Côte & conduit à *Algefres*.

Il est avéré aujourd'hui, que les différends entre notre Cour & celle de *Lisbonne* ont été terminés à l'amiable, & l'on n'attend que le retour d'un Courier, que l'Ambassadeur de *Portugal* a expédié à *Lisbonne*, pour annoncer cette heureuse Nouvelle au Public. On n'est cependant pas encore instruit des conditions de l'Accommodement: La cession de l'Isle de *Ste. Cathérine* paroît être seule certaine; mais l'on ne sçait point, si l'on restituera les Navires *Portugais*, pris par la Flotte *Espagnole*, les deux Vaisseaux de guerre & une Frégate, partis en dernier lieu de *Cádiz*, s'étant emparés entre autres de 5. Vaisseaux richement chargés.

SUITE des Nouvelles de LONDRES.  
du 25. Juillet.

A en juger par les fréquents entretiens des Ministres du Roi, il y a actuellement des affaires de la plus grande importance sur le tapis. Le 19. au soir, ils furent tous assemblés

chez le Comte de *Mansfeld*, & y restèrent plus de cinq heures. Le 22. ils furent sommés de se trouver à un grand Conseil, qui se tint à *St. James*. Il y fut question, dit-on, des dernières Dépêches, reçues de nos Ambassadeurs aux Cours de *France* & d'*Espagne*. Le dernier a informé notre Ministère de l'Accommodement entre l'*Espagne* & le *Portugal*, dont un des Articles, concernant la cession de l'Isle de *Ste. Cathérine*, n'est rien moins qu'agréable aux *Anglois*, qui n'auront plus désormais d'endroit de relâche pour leur Commerce dans la Mer du *Sud*. Quant aux différends, qui subsistent entre notre Cour & la Maison de *Bourbon*, tout ce qu'on en débite ici est si vague & se ressent si fort de l'intérêt de Parti, qu'il est inutile d'en entretenir le Public.

On apprend, qu'il s'est aussi agi dans ce Conseil de mesures à prendre pour la sûreté & la défense des Côtes des trois Royaumes. Le Vicomte *Townshend*, Chef du Département de l'Artillerie, & le Général *Anherst*, accompagnés de plusieurs Ingénieurs, feront la visite de toutes les Fortifications sur les deux rives de la *Tamise*; Le 15. Juillet, ils ont commencé par *Gravesend*, où ils ont examiné le *Block-Fort* & celui de *Tilbury*; & sur le rapport qu'ils firent le 23. au Roi, il fut d'abord ordonné de réparer les Fortifications de ces deux Places extrêmement délabrées. Deux Capitaines, quinze Subalternes, & 90. Hommes du Corps d'Artillerie à *Woolwich* re-

urent le 30. ordre d'aller renforcer le Fort de *Landguard* près de *Harwich*. Cinq-cents Armures ont été envoyées à *Chatham*; & il a été aussi expédié de pareils ordres pour toutes les Places fur les Côtes de l'*Ecosse* & de l'*Irlande*.

De LEIDE, le 30. Juillet.

La Nouvelle, que nous avons rapportée dans notre dernier *Supplément*, d'après une Lettre reçue directement de *Bordeaux*, vient aussi de nous être mandée de *Paris* en ces termes. " Des Avis de *Bordeaux* ont appris, qu'il y est arrivé le 14. Juillet une Corvette, dépêchée par le Congrès, pour annoncer les importantes Nouvelles de la défaite du Comte *Cornwallis*, de la reprise de la Ville de *Brunswick*, & que le Général *Washington*, aiant livré une Bataille le 12. Juin au Général *Howe*, l'a mis dans une telle déroute, qu'il s'est retiré en desordre à plus de 30. milles, avec une perte d'au delà de 6. mille Hommes, ainsi que de Bagages & de Munitions pour une valeur considérable. Le Capitaine de la Corvette a remis ses Dépêches au Commissaire de la Marine, qui les a fait passer sur le champ au Ministre de ce Département. " Une autre Lettre porte seulement à 3. mille Hommes la perte, que l'Armée *Britannique* a faite tant en tués & blessés qu'en Prisonniers; mais elle confirme, que le Bâtiment, porteur de cette Nouvelle, avoit été expédié de *Dartmouth*, Port au Comté de *Bristol* dans la Province de *Massachusetts-Bay*. D'après ces différents Avis, il n'est presque plus douteux qu'il n'y ait eu quelque Action entre les deux Armées en *Amérique*: Cependant, aussi longtems qu'on n'en fixera point la date & les circonstances par des Relations plus détaillées de part & d'autre, il restera toujours beaucoup d'incertitude sur le plus ou moins de vérité de ces rapports. Quoique la Cour *Britannique* ait déjà reçu des Lettres par des Vaisseaux partis de la *Nouvelle-York* dans les derniers jours de Juin, elle a gardé jusqu'à présent le silence; & l'on publie même à *Londres*, que les Troupes ne se mettroient en mouvement vers *Philadelphie* qu'à la fin du même mois: La *Gazette* de *New-York* du 18. Juin annonce néanmoins, " que le Général *Howe* se trouvoit alors à *Brunswick*, où les Troupes avoient formé un Camp. " Elle n'ajoute point la date de son départ de *New-York*; mais on la trouve dans la Lettre, écrite par un Officier à bord du Vaisseau du Roi, *l'Aigle*, le 9. Juin. " La grande époque approche enfin, (dit-il,) qui décidera en dernier ressort de l'issue de notre contestation avec l'*Amérique*. Vous pouvez vous attendre à

, recevoir les Avis les plus importants de ces Quartiers. La plus grande partie des Troupes est déjà entrée en Campagne. Les Généraux *Howe* & de *Heister* sont partis depuis deux jours pour les *Ferjeys*. " Si ces circonstances sont vraies, comme le reste de la Lettre, (où l'on voit un Royaliste des plus zélés,) doit le faire croire, les Avis, selon lesquels le Général *Howe* étoit encore à *New-York* avec toutes ses Troupes vers la mi-Juin doivent être faux, peut-être répandus à dessein de jeter le Public dans l'incertitude; & l'on ne sauroit plus révoquer en doute la vérité de la Nouvelle, reçue à *Bordeaux*.

La Lettre de *Paris*, dont nous avons donné l'Extrait ci-dessus, ajoute, que le Marquis de *la Fayette*, le Lieutenant-Colonel de *la Quintinie*, & les autres Officiers *François*, arrivés avec eux en *Amérique*, avoient déjà signalé leur valeur à cette Bataille du 12. Juin. Ce n'est pourtant que depuis peu, que la Famille de M. de *la Fayette* a été informée, qu'il a heureusement débarqué à *Boston*, le 30. Mai; qu'il a d'abord levé un Régiment à ses dépens; & qu'il est traité, ainsi que ses Compagnons, de la façon la plus distinguée tant par le Congrès que par l'Armée & par tout le Peuple *Américain*.

Ce sont apparemment ces bonnes Nouvelles, qui ont causé la satisfaction & la joye, qu'on a cru remarquer depuis quelques jours dans le maintien de Mrs. *Franklin* & *Dean*, qui se sont donné plus de mouvement qu'à l'ordinaire. D'autres attribuent leur contentement à la tourpüre, que les affaires semblent prendre entre les Cours de *Versailles* & de *Londres*. L'on assure, qu'une rupture est aujourd'hui presque inévitable; & que la Réponse, que le Vicomte *Stormont* a reçue du Roi même, sera vraisemblablement suivie d'une Déclaration de Guerre. Cét Ambassadeur a mis à ce qu'il paroît, beaucoup de chaleur dans les démarches qu'il a faites, sur-tout dans un entretien qu'il a eu avec M. le Comte de *Maurepas*: Mais ce dernier Seigneur, sans sortir des bornes de la modération, lui a fait sentir que le Gouvernement *François* n'étoit nullement disposé à céder à des menaces. Le Roi lui-même (à en croire quelques Avis particuliers) s'est expliqué de la même manière dans un Conseil, qui s'est tenu à *Versailles* le 24. Juillet, & qui a duré si longtems, que les Officiers de Marine, rassemblés chez Mr. de *Sartine*, n'ont pu avoir d'Audience ce jour-là. Ce Ministre, à ce qu'il on apprend, a écrit une Lettre circulaire dans les Ports, pour rassurer le Commerce



ur un bruit qui s'étoit répandu, que S. M. avoit consenti à une espèce d'interdiction de tout trafic entre ses Sujets & l'*Amérique-Unie*. On a remarqué, que le Lieutenant-Général Comte de Maillebois & le Vice-Amiral Comte d'Estaing, (deux Officiers connus par leurs talens & leur activité,) ont eu récemment une longue Audience de Sa Maj: Très-Chrétienne; & l'on débite même, que le dernier a ordre d'aller prendre le commandement de l'Escadre de la Méditerranée, qui doit mettre incessamment à la voile, ainsi que celle de Brest.

Au milieu de cette espèce de fermentation politique, il s'est répandu quelques Brochures, qu'on dit traduites de l'Anglois, & dont les Auteurs tâchent de prouver, que, si la France ne profite pas du moment actuel pour faire la Guerre à l'Angleterre, celle-ci ne manquera pas de la lui déclarer, dès que ses affaires seront en meilleur état: Mais, s'il n'y avoit point d'autre motif de rupture, l'on pourroit assurer d'après l'éloignement reconnu de S. M. T. C. & de ses Ministres pour une Guerre, qui quelqu'heureuse qu'elle soit) est toujours un léau rédoutable, que la crainte chimérique de l'avoir un jour ne seroit pas une raison suffisante pour la faire déclarer dès à présent.

Pendant cinq Ordinaires nous avons suspendu l'Extrait des Discours, prononcés à la Chambre des Seigneurs le 30. Mai dernier, tant pour donner place aux Nouvelles du jour que pour ne point fatiguer nos Lecteurs par trop d'uniformité. Les faits de quelque importance étant aujourd'hui moins abondans, à l'exception de ce qui regarde l'Angleterre, nous terminerons cet Extrait dans notre Feuille présente par le Discours du Comte de Shelburne, dont le contenu ne fera point déplacé à la suite de ce que nous venons de dire sur la situation apparente des affaires entre la France & la Grande-Bretagne: Mais, comme il étoit si ample, si rempli de faits & de détails, qu'il est impossible de le rapporter en entier avec exactitude, nous nous contenterons d'en donner l'esquisse suivante.

Mylord Shelburne ne put s'empêcher d'entrer en lice par des réflexions sur ce qui s'étoit dit avant lui dans les Débats du jour, particulièrement sur le Sermon de l'Archevêque de York: Il approuva hautement la censure, qu'en avoient faite les Ducs de Grafton & de Manchester; & il rapporta lui-même plusieurs passages, dont il regardoit les principes comme contraires à la Constitution & aux Libertés du Royaume.

Après ces réflexions, le Comte de Shelburne fit le détail des affaires générales du Royaume par rapport à la Guerre Américaine, & sur-tout à la situation réciproque de la France & de la Grande-Bretagne: Il examina les in-

térêts de l'une & de l'autre; & le résultat de ses considérations fut, que, différant à cet égard du sentiment de Mylord Charbam, il croyoit que rien n'étoit plus precieux que la continuation de la Paix entre ces deux Puissances, & rien plus dangereux que la sécurité, où le Ministère affectoit d'être à cet égard. Pour échantillon de la vraie disposition des François, il cita le grand nombre d'Ingénieurs & d'autres Officiers de cette Nation, qui servent actuellement sous les Drapeaux du Congrès, & dont quelques-uns sont même revêtus (d'après des informations sûres, qu'avoit Mylord Shelburne) de la qualité de Brigadiers-Généraux: Il allegua pareillement le Commerce, qui se fait tous les jours publiquement entre la France & l'Amérique, & le nombre des Vaisseaux, qui transportent fréquemment des Ports de la première aux Colonies des Cargaïsons immenses de toutes sortes d'Armes, de Munitions, d'Artillerie, d'Uniformes &c; faits, qui selon lui n'avoient pas besoin de preuves collatérales, pour faire appercevoir le but, auquel visoit finalement la Cour de Versailles.

L'effet, qui pouvoit résulter de cette conduite, porta le Lord Shelburne à l'examen des Forces respectives des deux Nations, dont il compara sur-tout la Marine prête à agir en Europe. "La France, dit-il, a actuellement dix-neuf Vaisseaux de ligne à Brest & six à Toulon, en état de mettre en mer au premier avis. Je sçais, que l'Administration me répondra, que la France ne les a plus dans cet état; qu'elle a désarmé. Oui, MY LORDS, je me rappelle, qu'on a beaucoup compté dans le tems sur cette assurance; & que, d'après la première Nouvelle qui s'en répandit, les Fonds montèrent aussi-tôt de deux pour-cent. Qu'il me soit cependant permis d'observer, que ce désarmement ne se fit alors que pour la montre, pour gagner du tems, & parce que la conjoncture n'étoit pas encore propre à se déclarer plus ouvertement. Les Ministres sçavent que, dans le tems même de ce prétendu désarmement, la France retint chez elle deux mille Marins, appartenant à la Pêche de Terre-Neuve: C'est ainsi qu'elle se trouva toujours en posture, tandis que nous, séduits par ses belles assurances & y ajoutant bonnement foi, nous désarmâmes, ou plutôt nous discontinuâmes les efforts, qu'il nous faut faire depuis la rupture avec l'Amérique, afin de trouver le nombre de Marins, nécessaires pour équiper notre Flotte." - A cette occasion, Mylord Shelburne parla de la lenteur des enrôlemens, de l'injustice & de l'inefficacité de la Presse, & de la difficulté de trouver des Matelots à quelque condition que ce fut. Il censura d'une manière très-vive les promesses trompeuses, les prédications illusoires, ou (comme il les appella) la fanfaronnade, qu'on avoit faite en assurant, qu'en Février ou tout au plus tard au commencement de Mars l'on pourroit envoyer en mer une Flotte de quarante Vaisseaux de ligne, tandis qu'il étoit certain actuellement, que trois mois plus tard l'on n'étoit pas encore en état d'exécuter cet engagement.

La comparaison des Forces respectives occasionna des réflexions alarmantes sur l'état du Royaume; & celles-ci ramènèrent Mylord *Shelburne* à l'objet principal de son Discours, savoir, aux sentimens de la France envers la *Grande-Bretagne*. Pour faire sentir le tort qu'on avoit eu de les croire sincères, il cita le fait de deux Vaisseaux *Britanniques*, conduits à l'*Orient* par l'Armateur *Americain*, la *Représaille*. " Mylord *Stormont*, dit-il, eut ordre de faire à ce sujet des représentations très-fortes, d'effrayer que la Cour de France fit arrêter ces Prises & les fit détenir comme appartenant à des Sujets *Britanniques*. A quoi aboutirent ces démarches? L'ordre fut donné par le Gouvernement; mais la Nouvelle de ce qui s'étoit passé à Paris arriva préalablement à l'*Orient*; & les Prises furent emmenées hors du Port & vendues en pleine Mer au-delà de la portée du Canon. La réponse sur de nouvelles plaintes fut alors, que la Cour avoit fait tout ce qui étoit en son pouvoir. " Il étoit absurde, suivant ce Seigneur, de supposer, que le Commerce extrêmement hazardeux & les liaisons très-étendues, qui subsistoient entre l'*Amerique* & la France, n'avoient point d'appui plus solide que le crédit de quelques Négocians particuliers, ni d'autre ressort que l'esprit d'aventure mercantile. Il étoit sûr, que les Fermiers-Généraux de France étoient les principaux Agens de ce Commerce; & des informations, sur lesquelles il pouvoit compter, lui avoient appris, que cette Compagnie avoit contracté avec le Congrès pour la livraison du Tabac, tandis que des Personnes de plus d'autorité encore s'étoient engagées à lui fournir des Attraits & des Munitions de guerre de toute espèce. " En un mot, dit-il, je suis convaincu, que toute liaison de ce genre est conduite sur un Plan bien plus étendu & par d'autres Personnes; que par des Marchands particuliers, qui rarement peuvent risquer plus de 5000. Livres Sterling à la fois dans des entreprises si pleines de risque & si précaires. Pour vous faire sentir, MY LORDS, sous quel point de vue je regarde la Politique de la France en cette occasion, je prendrai un exemple de l'Histoire de ce Siècle. Il me tomba ces jours-ci sous les mains un Ouvrage, contenant la Correspondance entre notre Cour & celle de Versailles sous le Duc Régent, la seule époque où nous avons été liés d'une amitié réelle & sincère avec la Nation Française. Dans une de ces Lettres le Régent observoit, qu'aussi longtems que la France & la Grande-Bretagne pourroient occuper l'Espagne en Sicile, elles n'auroient aucune attaque à craindre de la part de cette Puissance. L'application de cette Politique dans le cas présent est sensible. Aussi longtems que la France, par ses démarches secrètes, peut vous obliger à envoyer vos Soldats & votre Argent en Amérique, elle est sûre d'affermir sa Puissance & d'accroître son Commerce, à mesure que vous vous ruinez. "

Le reste de ce Discours, quoique très-intéressant par lui-même, le seroit moins pour nos Lecteurs, parce qu'il roule sur les mêmes matières, que ceux dont nous avons donné précédemment le Précis. Il est d'ailleurs plein de reproches amers contre le Ministère *Britannique*. Mylord *Shelburne* blâma sur-tout les Auteurs de l'*Acte prohibitivoire*, qui a défendu la Navigation & la Pêche aux Colonies; & il rappella un mot, que le Comte de *Mansfield* s'étoit laissé échapper lors des Débats sur ce Bill: *Si vous ne les tuez, ils vous tuèront*. Le contraire, dit-il, étoit arrivé: L'on avoit voulu ruiner le Commerce des *Americains*, & ils ruinoient celui de la *Grande-Bretagne*. Pour le prouver, il fit lecture d'un Etat du Revenu des Douanes *Britanniques* pendant les trois dernières années, par lequel il étoit constaté, qu'en 1775. le produit net avoit été de deux Millions deux-cents mille Livres Sterling, & en 1776. d'un peu plus de douze-cents mille Livres; de sorte que pour la seule année dernière la diminution étoit d'un Million Sterling.

L'Archêvêque d'*York*, Mylord *Mansfield*, & le Lord *Onslow*, un des Seigneurs de la Trésorerie, répondirent à ce Discours, les deux premiers pour autant qu'ils y étoient eux-mêmes personnellement concernés, & le dernier pour justifier Mylord *North* sur quelques faits, qu'on paroïssoit lui avoir imputés. Mylord *Shelburne* leur répliqua; mais cette discussion ayant dégénéré en querelle particulière, nous nous dispenserons d'en faire l'Extrait.

\* \* \* Le Public ne peut qu'approuver le zèle, qu'a le Sr. d'INGOUVILLE, Teneur de Livres chez Mr. Rougemont, l'aîné, Banquier à Paris, de publier la guérison d'une *Hernie crurale*, dont, grâces aux talens de Mr. BROGNIARD, il a été délivré. Ce fut en 1764. âgé de 41. ans qu'il s'aperçut de cette incommodité. Dans ce tems personne de connu pour le traitement de ce mal: On ne savoit que contenir l'Intestin par le moyen d'un Bandage, que le Sr. d'Ingouville a porté jusqu'au moment qu'il apprit, qu'il pouvoit en espérer la guérison parfaite. Rempli de confiance sur les faits qui étoient parvenus à sa connoissance, il a été trouver Mr. Brogniard, qui après deux mois de traitement a fait disparaître sa *Hernie*. Il y a plus de six mois que le dit traitement est fini, qu'il n'a plus apperçu de grosseur, & qu'il regarde sa guérison comme certaine; ce qui l'engage à donner cet Avis pour le bien de l'humanité: En foi de quoi il a signé le présent Certificat.

A PARIS, le 15. Juillet, 1777.

(Signé) D'INGOUVILLE, avec paraphe.  
Copié sur l'Original, (Signé) DE MONTIGNY

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 1. Août, 1777.

**L**A dernière Maille de Londres du 24. Juillet nous a apporté les Extraits de divers *Papiers Américains*; mais, comme on n'a point l'occasion de recevoir ces Feuilles dans leur première fraîcheur, elles contiennent d'ordinaire, & encore cette fois-ci, des Nouvelles déjà plus ou moins vieilles. Un Article de *Morris-Town* du 28. Avril rapporte le détail d'une petite Expédition, que voici.

La nuit du Mardi, 22. de ce mois, un Parti de nos gens aux ordres du Capitaine *Combs* entra dans les Lignes de l'Ennemi, & prit deux Sentinelles, qu'il força à lui donner le mort. Il marcha alors pour attaquer le Piquet de garde; mais, un Soldat du Parti étant deserté, l'Ennemi fut informé de ses intentions; & s'étant mis en posture il reçut nos gens d'une manière fort chaude. Cependant *Combs*, étant Homme à ne pas s'étonner d'une bagatelle, s'avança sur l'Ennemi avec tant d'impétuosité, qu'il le repoussa dans son Corps-de-garde, d'où il fit fuir par la porte & les fenêtres. Le Capitaine ordonna à ses Troupes de se ranger devant la porte; ils obéirent & se jetèrent, la bayonnette baissée & à corps perdu, dans le Corps-de-garde. L'Ennemi ne les recut pas moins vigoureusement; mais enfin il fut forcé à demander quartier, & tout le Piquet fut fait Prisonnier. Il avoit consisté en deux Subalternes & 30. Hommes. Les deux premiers & 14. des derniers avoient été tués; les seize autres furent emmenés Prisonniers. Dans l'attaque *Combs* fut blessé au pied, & ses deux Subalternes dans le corps, mais l'un & l'autre paroissant devoir se établir. Il eût remarquable, qu'il eut seulement trois Soldats blessés, mais non mortellement.

Un autre Article de la même Place, en date du 18. Mai, porte ce qui suit.

*La semaine dernière nous eumes avec l'Ennemi un Engagement fort chaud près de Piscataway: Nous le repoussames, & tuames quelque monde. Avant immédiatement reçu au Retour, il s'avança une seconde fois; mais il fut encore repoussé. J'ai été informé, que dans ces deux Actions nous lui avons tué, blessé, ou pris près de deux-cents Hommes. Trois Deserteurs, qui nous vinrent le jour suivant, ont unanimement confirmé ce calcul. De notre côté, nous avons eu 20. ou 25. égarés.*

Le Brigadier-Général *Parsons* a annoncé à Mr. *Trumbull*, Gouverneur du *Connecticut* pour le Congrès, l'Expédition à l'Isle-Longue (dont il a été fait mention dans le Supplément du N<sup>o</sup>. VIII.) par une Lettre, dont voici l'Extrait.

Je vous félicite très-sincèrement sur le succès de nos Armes dans l'Isle-Longue. Le Colonel *Meigs* partit Vendredi (23. Mai,) à une heure après-midi, de la Pointe de *Sachem* avec un Détachement de 160. Hommes, y compris les Officiers, & débarqua à 3. milles de *Sagg-Harbour*, environ à une heure après-minuit. Après avoir fait des dispositions pour attaquer l'Ennemi en cinq endroits à la fois, il s'avança dans le plus bel ordre & en silence jusqu'à la distance de vingt verges de l'Ennemi. Alors il tomba bayonnette baissée sur ses différentes Barricades, Corps-de-garde, & Quartiers de cantonnement, tandis que le Capitaine *Troop*, avec le Parti qu'il conduisoit, s'empara en même tems des Chaudières & des Vaisseaux. L'alarme devint bientôt générale: Un Schooner de 12. Canons, qui étoit à 150. verges des Chaudières, fit pendant près d'une heure un feu continu de mitraille. Cependant, malgré ses décharges, le Parti brûla tous les Vaisseaux, en tua les Equipages ou les fit Prisonniers, détruisit environ cent mesures de foin, une grande quantité de Grains, dix Barricades de Rum, & d'autres Marchandises des *Indes-Occidentales*, & s'affura de tous les Soldats, qui y étoient postés. Les Prisonniers font au nombre de 90. y compris un Capitaine & deux Commissaires. J'ai la satisfaction de vous informer que les Officiers & les Soldats, tous sans exception, se font conduits avec autant de régularité que de bravoure, & que nous n'avons eu de notre côté pas un seul Homme de tué ni de blessé.

On trouve aussi dans les *Gazettes Américaines*, que le Congrès a élevé le Brigadier-Général *Arnold* au grade de Général-Major, & à celui de Brigadier-Général les Colonels *Learned*, de *Massachusetts's-Bay*; *George Clinton*, de *New-York*; *Edouard Hand*, de *Pensylvanie*; & *Scott* de la *Virginie*: Que le Général-Major *David Wooster*, de la Ville de *Newhaven* dans la Province de *Connecticut*, étoit mort le 2. Mai à *Danbury* de la blessure, qu'il avoit reçue dans l'Action près de cette Place le 26. Avril précédent, fort regretté à cause de sa bravoure & de son expérience dans l'Art de la Guerre: Que le Congrès venoit de rendre le témoignage le plus honorable à la mémoire du Général-Major *Warren* & du Brigadier-Général *Mercer*, tués, l'un dans l'Action de *Bunkers-hill* en 1775; l'autre dans celle de *Prince-Town* au mois de Janvier dernier; cette Assemblée ayant ordonné, qu'il fût élevé aux frais de l'*Amérique-Unie*, pour le premier à *Boston*, pour le second dans la *Virginie*, sa Province, un Monument, qui servit de marque perpétuelle de leurs vertus illustres & de la reconnaissance de leur Patrie; qu'elle avoit pareillement ordonné, que le Fils aîné du Général *Warren*, & le Fils cadet du Gé-

néral *Mercer* fussent élevés aux dépens de la République. A *Boston* l'on a formé une Souscription pour l'entretien des Veuves & des Enfants de ceux qui ont sacrifié leur vie au service de leur Pays. A *Philadelphie* un pareil Etablissement est déjà sur pié; & l'on croyoit, que cette mesure patriotique deviendroit bientôt générale par toute l'*Amérique-Confédérée*.

L'Auteur de la *Gazette de Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*, se réjouissant dans sa Feuille du 9. Avril de l'état florissant, où paroissent être les affaires de sa Patrie, exprime sa joie en ces termes. *Nous avons le plaisir d'informer nos Lecteurs, que les levées pour l'Armée Continentale, (qui ne consistera plus en Milice, convoquée lorsque l'occasion le requiert, & congédiate à des époques courtes & fixes, mais en Hommes qui s'engagent à servir jusqu'à la fin de la présente Guerre,) se font faites avec une rapidité étonnante. Cette Armée est à présent pourvue en abondance d'Habits, de bonnes Armes, de Munitions, d'Artillerie légère de campagne, & de presque toute autre chose qui lui est nécessaire; ce qui étoit bien loin d'être le cas l'année dernière. Le Soldat a une telle confiance dans le Général Washington, & lui est si affectueux, qu'on est universellement persuadé, " que ce Grand-Homme est né pour le salut de l'Amérique. " Les Feuilles de la *Nouvelle-Angleterre* annoncent, " que la Province de *Massachusetts-Bay* avoit entièrement complété la Quote; que Mr. *Washington* lui a demandée pour la Campagne de cette année, & qui est de 18000. Hommes; que toutes ces Troupes sont pourvues d'Uniformes, de petites-Armes, & d'un train considérable d'Artillerie avec un Corps nombreux d'Ingénieurs Européens; que la Province n'avoit jamais été plus fermement ni plus unanimement résoluë à une vigoureuse résistance qu'au départ de ces Avis; que le même esprit régnoit dans les trois autres Gouvernemens de la *Nouvelle-Angleterre*, où l'on s'occupoit avec ardeur à compléter leurs Quotes; qu'on n'étoit pas moins réuni de zèle & de courage en *Pensylvanie*, au *Maryland*, dans la *Virginie* & les deux *Carolines*, dont les Troupes étoient déjà complètes ou prêtes à l'être. " Voici le Tableau des Quotes respectives; telles qu'elles ont été réglées par le Général *Washington*. *Massachusetts-Bay*, 18000. Hommes en marche, 5600. en réserve; *Rhode-Island*, 5000. en marche, 3000. en réserve; *Connecticut*, 10000. en marche, 6000. en réserve; *New-York*, 6000. en marche, 3000. en réserve; les *Ferseys*, 3000. en marche, 1000. en réserve; la *Pensylvanie*, 25000. en marche, 10000. en réserve; la *Virginie*, 12000. en marche, 6000. en réserve; *Maryland*, 6000. en marche, 2000. en réserve; la *Caroline-Septentrionale* 6000. en marche, 2000. en réserve; la *Caroline-Méridionale*, 8000. en marche, 4000. en réserve; la *Georgie* 5000. en réserve; faisant ainsi 99. mille Hommes en service effectif, & 47600. pour les besoins occasionnels. L'on ne trouve point dans ce Tableau les Colonies du *Nouveau-Hampshire*, & des trois Comtés sur la *Déla-ware*; mais il est apparent, que la première est comprise dans la Quote de *Massachusetts-Bay*, & la seconde dans celle des *Ferseys* ou de la *Pensylvanie*.*

Une Lettre du *Connecticut*, en date du 24. Mai, nous apprend, que la Flotte étant à bord le Corps de Troupes-Royales, qui étoit encore resté dans *Rhode-Island*, venoit de passer le *Sound* ou le Détroit entre la Terre-ferme & l'*Isle-Longue*. L'on croyoit, que le Chevalier *Howe* avoit dessein de porter une partie de ses Troupes par mer jusques dans la *Déla-ware*, afin de pénétrer dans la *Pensylvanie* au Sud de la Capitale, tandis que ce Commandant lui-même tâcheroit de s'avancer au Nord par les *Ferseys*; & c'étoit pour s'opposer à toute entreprise de ce côté-là, qu'il se formoit au Comté de *Chester* sur la *Déla-ware* au-dessous de *Philadelphie* un Camp-volant de 12. mille Hommes; sous les ordres du Brigadier-Général *Conway*, Officier Irlandois très-estimé, qui vient de passer du Service de France à celui de l'*Amérique-Unie*. De *STOCKHOLM*, le 15. Juillet. Suivant les Avis, qu'on a reçus par le dernier Exprès de *Pétersbourg*, le Roi a dû partir hier de la Cour de *Russie*, de sorte que l'on attend S. M. de retour vers la fin du mois. Le Duc de *Sudermanie* fait travailler aux préparatifs d'une Fête, qu'il se propose de donner pour la réception du Monarque son Frère.

De *VARSOVIE*, le 16. Juillet. Le 11. de ce mois, le Conseil-Permanent a proposé au Roi trois Candidats pour la Charge de Castellan de *Malogoszcz*, vacante par la mort de Mr. *Adam Pelka*. Sa Maj. a choisi Mr. *Pópiel*. Enseigne de *Wislica* & Membre du Conseil.

Les Diétines annuelles pour l'élection des Députés au Tribunal de *Masovie* se sont tenues ces jours-ci: Quelques-unes ont été assez tumultueuses; & l'on prétend même, qu'on en est venu aux coups. La Noblesse du District de *Varsovie* a été plus calme. Dans l'Assemblée, qu'elle a tenuë hier, l'élection s'est faite dans le meilleur ordre possible; & tous les suffrages se sont réunis en faveur du Comte *Krasinski*, Quartier-Maitre-Général de la Couronne, & de Mr. *Adam Kownacki*, Notaire territorial de *Nur*. Après le Dîner, qu'on donna à cette



Noblesse au Château, des têtes échauffées par le vin voulurent venger des affronts, qu'ils crurent leur-avoir été faits par des Domestiques: Ils tirèrent le sabre, & pour les empêcher de faire des excès, dont ils se repentiroient après avoir repris leurs esprits, on les arrêta: Mais on les a relâchés aujourd'hui; & demain ils seront de nouveau traités par le Comte *Krasinski*.

De FRANCFORT, le 26. Juillet. M. le Comte de *Falckenheim* arriva le 13. de ce mois au soir près de Genève: Pour éviter la foule, il prit son logement hors de la Ville. Le 14. il s'y rendit, pour voir le Cabinet d'Histoire Naturelle du Professeur de *Saussure*, celui des Tableaux de Mr. *Liotard*; & les autres Curiosités qu'offre Genève. Le 15. il continua son voyage de bon matin, & arriva le 17. à Berne, où il prit son logement à l'Hôtelierie du *Faun*. Le soir, il vit l'Arсенal & rendit une visite à Mr. de *Haller*, aussi célèbre par son sçavoir que par la beauté de son esprit. On dit, que ce Prince a passé par *Ferney*, mais l'on n'ajoute point qu'il a vu Mr. de *Voltaire*.

De CADIX, le 27. Juin. Le Vaisseau de guerre Suédois, l'*Uplande*, de 44. Canons, commandé par le Baron de *Stromfeld*, ayant à bord dix Officiers de Marine, 27. Bas-Officiers, 20. Gardes de la Marine, & 360. Hommes d'Equipage, relâcha en cette Baye le 12. de ce mois, & eut l'entrée sur le champ. Il a débarqué six Rennes, qu'on a fait partir pour *Madrid*, sous la conduite d'un *Lapon* & de sa Femme, & qui sont destinées pour Sa Majesté. Le Bâtimēt a fait voile le 19. pour la Méditerranée. Les Frégates la *Sainte-Rufine*, le *Rosai*, & l'*Eméraude*, arrivèrent ici le 30. Mai de *Cartagène du Levant*, & furent suivies peu après du *St. Iphore*, de 66. Canons. L'*Ange-de-la-Garde*, de 70. Canons, partit vers la fin du mois dernier, avec un Paquet de la Cour, dont on ignore la destination.

De PARIS, le 25. Juillet. La Cour se rendra après-demain au Château de *Choisy*, pour rester jusqu'au 3. du mois prochain. Le détail des Ponts & Chaussées vient d'être conféré à Mr. de *Cotte*, Maître des Requêtes, & l'un des Intendants du Commerce.

L'on reçoit successivement des détails concernant le voyage de *Monseigneur*. Lors du passage de ce Prince à *Auxerre*, un Habitant a donné une marque particulière de la joie, qu'il partageoit avec ses Compatriotes, en voyant le Frère de leur Roi. Cet Habitant détenoit en prison, en vertu d'Arrêts & pour des Sommes assez considérables, un Débiteur, qu'il alla libre élargir après avoir vu *Monseigneur*. Son Alt. Royale a donné de grands éloges à la beauté & à la tenue du Régiment de Dragons de la Reine, qu'il trouva rassemblé entre *Auxerre* & *Foigny*.

\* \* \* EXTRAIT du Programme de l'Académie des Jeux-FLORAUX de TOULOUSE.

L'Académie des Jeux-FLORAUX fera, suivant l'usage, la distribution des Prix le 3<sup>me</sup>. Mai de l'année prochaine. Ces Prix sont une *Amarante d'Or* de la valeur de 400. Livres, destinée à une Œuvre; Une *Eglantine d'Or*, de la valeur de 450. Livres, pour un Discours d'une demi-heure sur le Sujet dont le Sujet sera encore pour 1778. l'*Eloge de Guy Dufaur de Pibrac*, Chancelier de *Henri III. Roi de Pologne*, l'Académie s'étant déterminée à donner le même Sujet, vu qu'elle n'a point traité dans les Discours, remis cette année, le degré de perfection qu'elle desiroit: Une *Florette d'Argent*, de la valeur de 250. Livres, destinée à un Poème de 60. Vers au plus ou de 100. au plus, dont le Sujet doit être dans le genre noble, ou à une *Épître* d'environ 150. Vers; Un *Souci d'Argent*, de la valeur de 200. Livres, pour une *Épigramme*, une *Idylle*, ou une *Épique*, ces trois genres concourant pour le même Prix: Un *Lys d'Argent*, de la valeur de 60. Livres, pour un Sonnet ou un Hymne à l'honneur de la *Vierge*. Le Sujet des autres ouvrages de Poésie est au choix des Auteurs. Les Ouvrages, qui ne sont que des Traductions ou des Imitations, qui traitent des Sujets donnés par d'autres Académies, ou qui contiennent quelque chose, qui puisse blesser la Religion, les Mœurs, ou l'Etat, sont exclus du Concours, ainsi que ceux qui auront déjà été présentés aux Jeux-FLORAUX ou à d'autres Académies, ceux qui auront paru dans le Public, ceux dont les Auteurs se seront fait connoître avant le Jugement, & pour lesquels ils auront fait solliciter. Les Auteurs front remettre pendant les quinze premiers jours de Février 1778, par des Personnes domiciliées à *Toulouse*, trois Copies lisibles de chaque Ouvrage à M. l'Abbé *Magi*, logé Rue du *Provençal*, chargé des fonctions de Secrétaire de l'Académie, en l'absence de Mr. *Delpy*, Secrétaire perpétuel. Les Ouvrages, adressés par la Poste en droiture à M. le Secrétaire, ne seront pas présentés à l'Académie. Ils seront décernés non-seulement par le titre mais encore par une Devise ou Sentence, que M. le Secrétaire écrira sur son Régistre, ainsi que le nom, la qualité, & la demeure des Personnes, qui les auront remises; & il les avertira, lorsque les Ouvrages, qu'ils auront remis, auront été connus. On ne peut remporter que trois fois chacun des Prix: Les Auteurs, que l'Académie conviendra avoir enfreint cette Loi, seront privés du Prix. Elle n'en a distribué cette année que six, celui de *POËME* ayant été réservé ainsi que celui du *DISCOURS*. Le *Poème*, qui a pour titre *Charles II. ou le Rétablissement de la Monarchie Angloise*, a remporté le Prix. L'Auteur est Mr. *Maille*, Licencié en Droit. Le *Souci* a été adjugé à l'*Idylle*, intitulée *Isis*, dont Mr. *Leclerc de Levisac*, Chanoine de *Vabres*, s'est déclaré l'Auteur; & le Prix du Sonnet à Mr. *Liotard de Galin*, Procureur du Roi en la Prévôté de *Toulouse*.

La Nouvelle de la prise de la Frégate le *Fox* par l'Armateur Américain, le *Hancock*, est certaine: Le premier avis, qui en a été apporté par un Bâtiment arrivé de *Terre-Neuve à Pool*, a depuis été confirmé par une Lettre du Capitaine *Johnson*, commandant le Navire le *Lyttleton*, qui alloit de *Londres à New-York* avec une Cargaïson, consistant en une grande quantité d'Habits pour l'Armée Royale, en un certain nombre de Fusils, & en 6. Pièces de campagne. Dans la Lettre, datée à bord du *Hancock* sur les Bancs de *Terre-Neuve* le 7. Juin, le Sr. *Johnson* dit, "qu'il est sâché d'annoncer, que le 29. Mai, étant seulement à la distance de 24. lieues de la *Nouvelle-York*, son Vaisseau avoit été pris par deux Frégates Américaines, appellées l'une le *Hancock*, de 32. Canons, l'autre le *Boston*, de 30; que le jour même de la date (le 7. Juin) la première de ces Frégates Américaines, à bord de laquelle il se trouvoit, avoit attaqué la Frégate du Roi, le *Fox*, & l'avoit obligée à se rendre après un Combat très-long & très-opiniâtre; que le *Hancock* avoit été poursuivi par un Vaisseau de 64. Canons; mais qu'il lui avoit échappé; qu'au reste les Américains en usoient bien avec leurs Prisonniers; & qu'il regrettoit seulement, qu'on ne lui eût pas laissé prendre ses Habits avec lui." Il paroît par cette Lettre d'un témoin oculaire, que c'est à une seule Frégate du Congrès que le *Fox* a dû se rendre, & non à la supériorité de deux, ainsi qu'on l'a insinué dans quelques Avis (insérés dans notre dernière Gazette.) Le Navire Anglois a beaucoup souffert dans l'Action, ayant perdu tous ses mâts & une centaine d'Hommes de son Equipage avant que d'amener. C'étoit un des quatre Vaisseaux de guerre, stationnés sur les Bancs de *Terre-Neuve*, pour protéger la Pêche; les trois autres sont le *Romey*, de 50. Canons, que monte le Vice-Amiral *Montague*; la Frégate, l'*Active*, de 28. Canons; & la Chaloupe, le *Pegase*. Le second de ces Vaisseaux avoit escorté les Bâtiments, équipés pour la Pêche par les Habitans de *Fersey*; le *Fox*, ceux de *Pool* & de *Dartmouth*; & le *Pegase*, ceux de *Waterford*. La Nouvelle de cette prise a non-seulement beaucoup affecté le Roi, qui manda d'abord le Comte de *Sandwich*, Premier-Commissaire de la Marine; mais il paroît aussi, qu'elle a eu plus d'influence sur le Peuple en général qu'aucun autre évènement de la Guerre. On est dans les plus vives alarmes pour la Flotte Marchande de *Terre-Neuve*, vu que l'Escadre de l'Amiral *Montague*, qui à l'intendance de la Pêche, ne consiste actuellement qu'en trois Vaisseaux, tandis que, suivant une Liste qu'on a reçû de l'Escadre Américaine, sortie de *Boston* le 25. Mai, celle-ci consiste en deux Frégates de 32. Canons & 206. Hommes; 2. de 28. Canons & 180. Hommes; huit de 20. Canons & 160. Hommes; 2. de 18. Canons & 140. Hommes; 4. de 12. Canons & 100. Hommes; 3. de 8. Canons & 60. Hommes; faisant en tout 21. Vaisseaux, 388. Canons, & 2912. Hommes d'Equipage. Cette Flotte, que d'autres font encore plus considérable, a, dit-on, pour principal but la destruction de la Pêche Britanique à *Terre-Neuve*; & l'on dit même avoir reçu hier avis par un Bâtiment arrivé à *Pool*, qu'elle tient l'Escadre du Roi bloquée dans un des Ports de ces parages; qu'elle a démolis les Edifices destinés à sécher & à saler la Moruë; qu'elle a enlevé un grand nombre des Bâtiments Britaniques employés à cette Pêche; & que, dans cette fâcheuse position Mr. *Montague* a envoyé un Exprès au Lord *Hove* pour lui demander un Renfort de quelques Vaisseaux. Le *Fox* est le troisièm Vaisseau de force, dont les Américains se sont emparés depuis peu. Le Brigantin, le *Boscawen*, de 18. Canons, fut pris le 11. Mai près de *Nantucket*, par l'Armateur Américain, la *Fortune*, Cap. *Simkins*, de 22. Canons, après un Combat très-vif de plus d'une heure, dans lequel le Capitaine du Brigantin fut blessé & son Lieutenant tué. Le Schooner du Roi, le *Prince Guillaume*, de 8. Canons, commandé par le Sr. *Neale*, eut le même sort le 2. Mai, ayant été pris par l'Armateur, l'*Espion*, de 12. Canons, après un Combat de trois heures. Ces Vaisseaux ont été conduits tous trois à *Boston*, dont le Port fourmille d'Armateurs & de leurs Prises. Le grand nombre de ceux, qui croisent sur toutes nos Côtes, particulièrement dans le Canal d'*Islande*, lequel sépare les trois Royaumes, & les Avis multipliés qu'on reçoit de leurs entreprises, ont fait prendre des mesures pour s'opposer à leurs progrès ultérieurs. Mr. *Philippe Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, a informé le Maire de *Liverpool*, par une Lettre du 11. de ce mois, que ce Bureau venoit de stationner deux Vaisseaux de guerre, une Frégate, & une Chaloupe pour croiser dans le Canal; sçavoir, l'*Albion*, de 74. Canons, l'*Exeter* de 64. la Frégate l'*Aréthuse*, & la Chaloupe la *Céres*.





NUMERO LXII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 5. Août, 1777.

De VARSOVIE, le 19. Juillet.

**L**ES différends entre notre Cour & celle de *Berlin*, relativement à la Démarcation des Frontières respectives, sont enfin terminés au moyen des bons offices des deux Cours Impériales. Par l'Accommodement conclu, la République rentre en possession d'une étendue de Pays, contenant 15. Villages. Mr. de *Gaudi*, Conseiller-Privé de S. M. *Prussienne*, qui s'étoit rendu ici pour travailler à cette Négociation, en est reparti Mercredi dernier. Il ne reste à présent d'autre objet à régler avec les Puissances Etrangères, que le Traité de Commerce avec la Cour de *Berlin* : On avoit espéré pouvoir en convenir en même tems ; mais il paroît qu'on a renvoyé à un autre tems cette affaire, non moins épineuse que la fixation des limites, & sujette peut-être à plus de difficultés encore : Il est apparent, qu'on s'en occupera à la Diète, qui doit se tenir l'année prochaine ; & qu'on remettra devant cette Assemblée des différens Mémoires, présentés au Roi & au Conseil-Permanent sur les entraves, que le Commerce éprouve, particulièrement sur la *Vistule*. Le nombre des Bateaux *Polonois*, qui ont passé à la Douane de *Fordan*, depuis la dérivation de cette Rivière, c'est-à-dire, depuis l'époque que les Bâtimens chargés de Grains commencent à la descendre, s'est trouvé monter à deux-mille ; sept-cens s'y font

arrêtés, & y ont vendu leur charge : Le reste est descendu à *Dantzig* ; mais une partie est remontée, aiant trouvé les prix de cette Ville plus bas que ceux offerts par les Marchands *Prussiens*. L'on est actuellement occupé à planter des Poteaux sur les Frontières convenuës l'année dernière entre la Cour de *Vienna* & la *Pologne*.

L'Internonce de la *Porte* sera logé à l'Hôtel *Dembowski*, que la République a loué à cet effet du Prince Primat, qui a passé au Palais attaché à sa Dignité : L'on fait à cet Hôtel les réparations & préparatifs nécessaires pour la réception du Ministre *Ottoman*. *Varsovie* ne fera pas brillante à son arrivée, la plupart des Grands la quittant, pour aller passer l'Été à la Campagne.

EXTRAIT d'une Lettre de GÉ.

NÈVE du 23. Juillet.

„ L'illustre Voyageur, qui ne parcourt l'Europe que pour apprendre à connoître les Hommes, qu'il est appellé à gouverner, arriva ici le 13. du courant à 5. heures du soir & logea à un quart de lieuë de là Ville. Conséquemment au plan qu'il a suivi pendant le cours de son voyage, il refusa les visites d'étiquette, qu'on voulut lui faire peu de momens après son arrivée ; & il reçut celle du célèbre Professeur de Physique, Mr. de *Saussure*. Ce fut à la suite de cette entrevuë que ce Prince renonça au voyage projeté pour les *Glacières*. Le lendemain, il honora le domicile de Mr.

de *Saussure* de sa présence: Il y vit le Cabinet de ce sçavant Naturaliste: Celui-ci fit en sa présence diverses Expériences d'Électricité, entre lesquelles le Monarque admira celle de l'*Aurore Boréale*; & il entra à cette occasion dans des détails, qui annoncent de vastes connoissances, & qui seroient honneur aux plus grands Physiciens. Il parla avec intérêt de l'Expérience de la commotion donnée par la *Torpille*, dont il avoit été témoin à la *Rochelle*. Il fit aussi paroître beaucoup de satisfaction à la vuë de plusieurs Tableaux des Glacières, dont Mr. *Bourrit* (connu par sa Description de ces Montagnes) est l'Auteur; & il dit à celui-ci, qui venoit de lui être présentée, des choses très-flatteuses. Il alla ensuite chez le célèbre Mr. *Liotard*, où il fit également admirer son affabilité. Il a accueilli avec distinction Mr. *Weslow*, Vieillard respectable, qui a eu l'avantage de remplir, auprès de l'Empereur *Charles VI.* les fonctions de Résident du grand Czar *Pierre*. Il a vu notre Bibliothèque, qui offre quelques Curiosités intéressantes. Enfin ce Prince a voulu jouir en grand du spectacle de notre Ville, & s'est transporté pour cet effet dans une Maison de Campagne, appartenant à un de nos Citoyens opulents, d'où l'on découvre Genève sous un très-beau point de vuë, coupée d'auteurs par le *Rhône*, qui, après avoir quitté le Lac, vient majestueusement recevoir en tribut les eaux de l'*Arve*, lesquelles se confondent avec les siennes à peu près au pié de la Colline, où est placée cette Maison.

En général *Joseph II.* a montré à Genève, comme ailleurs, autant d'estime pour le mérite & les talens, autant de désir de les connoître, & de les encourager, que d'éloignement pour le vain appareil du faste & des grandeurs. Ce Monarque est reparti le 15. de grand matin pour Bâle, où il a dû se rendre à petites journées, conduit par un de nos Voiturins.

De VERSAILLES, le 26. Juillet.

Le Vicomte de *Carbonnières* a eu l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale, & d'offrir à S. M. un *Lynx*. Cet Animal rare, dont on croyoit l'espèce perduë en Europe, & qui est parfaitement conforme à la Description, qu'en a faite le Comte *Buffon*, dans son *Histoire-Naturelle*, s'est trouvé dans les *Pyrénées*, à la suite de la Mère, qui fut tirée d'un coup de fusil par un Paysan, & lui échappa. Son petit, qui n'avoit que huit à dix jours, tomba entre les mains du Chasseur, qui le vendit au Vicomte de *Carbonnières*, il y a environ huit mois. Le Roi l'a fait mettre à la Ménagerie.

De PARIS, le 28. Juillet.

Pendant que Leurs Majestés seroient jusqu'au 3. Août à *Choisy*, les Ministres resteront à Paris. *Mesdames*, qui ont été Samedi coucher à *Chantilly*, n'en repartent que Mercredi pour aller joindre la Cour.

Lors de l'établissement de la *Loterie Royale de France*, l'on remarqua que les frais d'Administration absorberoient une très-grande partie du Bénéfice: Ainsi l'on n'a point été étonné de voir paroître un Arrêt du Conseil d'Etat, en date du 20. Juillet, pour réformer l'Administration de cette Loterie, contenant ce qui suit.

Le Roi s'étant fait représenter l'état des dépenses de la Loterie établie sous le titre de Loterie Royale de France, Sa Maj. a été frappée de la Somme considérable, à laquelle s'élevoient annuellement les intérêts de Fonds, droits de présence & taxations des Administrateurs, les appointemens de l'Intendant, les remises du Receveur-Général, & les parts accordées par forme de Croupes: Et, sur le compte qui en a été rendu à Sa Majesté, Elle n'a point hésité d'adopter dès-à-présent à cet égard un Plan de réforme, qui assure à ses Finances une économie importante. Ainsi, en attendant que les circonstances permettent d'examiner jusqu'à quel point l'Etablissement, en lui-même, doit-être maintenu ou circonscrit, Sa Maj. s'est déterminée à supprimer les Croupes, & la place d'Intendant; à réduire le nombre des Administrateurs à six; & à diminuer leur traitement, ainsi que les remises du Receveur-Général. L'intention du Roi est que les Fonds, avancés par les Administrateurs supprimés, & qui avoient été versés au Trésor Royal, soient remboursés comptant; & Sa Maj. entend que le Million, qui devoit rester en caisse, pour assurer la promptitude du paiement des Lots, y soit conservé, & qu'il soit même augmenté d'une pareille Somme. Enfin, pour donner à toutes les opérations de cette Loterie, d'autant plus d'authenticité, Sa Maj. a déterminé d'en confier l'inspection à un Membre de son Conseil. A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport du Sr. Moreau de Beaumont, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal des Finances; le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. La Loterie Royale de France, à compter du 15. Août prochain, époque de la première année de jouissance des Administrateurs actuels, sera régie & administrée par six Administrateurs, sous l'inspection du Sieur de la *Michodière*, Conseiller d'Etat, que Sa Majesté a commis & commet à cet effet.

II. Les Fonds qui avoient été fournis par les Administrateurs supprimés, leur seront remboursés comptant, avec les bénéfices, jusqu'au dit 15. Août prochain.

III. Toutes participations dans la dite Loterie, à titre de Croupes ou autrement, cesseront d'avoir lieu à la dite époque; & les per-



ppnes, à qui elles avoient été accordées; rece-  
ront le bénéfice qui leur reviendra jusqu'à cet-  
te même époque.

IV. L'Intérêt des Fonds d'avance, pour les  
ix Administrateurs, sera fixé à cinq pour-cent  
par an, & les Honoraires, qui leur seront ac-  
cordés par forme de remise sur le net produit  
de cette Loterie, seront portés dans le Résul-  
tat du Conseil de Sa Majesté.

V. Le Fonds d'un Million, qui devoit rester  
dans la Caïsse de la Loterie, pour la sûreté du  
paiement des Lots, aux termes de l'Art. XI.  
de l'Arrêt du Conseil du 30. Juin de l'année  
dernière, sera augmenté d'un second Million,  
lequel sera versé du Trésor Royal dans la dite  
Caïsse. Ordonne au surplus Sa Majesté, que le  
dit Arrêt du 30. Juin 1776, & autres rendus  
en conséquence, seront exécutés en tout ce qui  
n'est pas contraire au présent Arrêt.

FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Ma-  
jesté y étant, tenu à VERSAILLES le 20.  
Juillet 1777. (Signé) AMELOT.

Cet Arrêt fait grand honneur à Mr. Ne-  
cker, & semble annoncer l'économie, qu'il  
pourra établir dans les autres branches de son  
Département. L'on porte à un Million trois  
cents mille Livres les frais de l'ancienne Ad-  
ministration, de la Loterie; & l'on compte,  
que, sur le pié de la réforme actuelle, ils ne  
monteront pas au-delà de 200. mille. Mr.  
de Boullongne, ancien Intendant des Finan-  
ces, reprend la partie du Département qu'il  
avoit, concernant les Revenus des Villes &  
des Gouvernemens Municipaux; & l'on croit  
que lui, & Mr. Bouvin, aussi ancien Intendant  
des Finances, seront ajoutés aux trois Conseillers  
d'Etat, qui forment le Comité des Finances.

Il vient aussi d'être rendu une Ordonnance  
pour le rétablissement d'un nombre d'Elèves  
à l'Ecole Royale Militaire. (Nous comptons d'en  
parler plus amplement dans une Euville suivante.)

La Commission du Conseil d'Etat, chargée  
de la demande de Mr. de Bellegarde de la Re-  
vision du Jugement du Conseil de guerre tenu  
aux Invalides, a cassé ce Jugement comme ren-  
du incompétement, & a renvoyé la célèbre  
affaire, de la réforme des Armes dans les Ar-  
meaux du Roi au Parlement de Nancy. Cette  
Décision a eu tous les suffrages au Conseil,  
le 25. Vendredi dernier, en présence de Sa  
Majesté.

De LONDRES, le 29. Juillet.

Le 24. de ce mois, l'on reçut au Bureau  
du Lord Germain, Secrétaire d'Etat, des Dé-  
pêches du Général Howe, apportées par les  
Bâtimens le Benjamin & le Hungerford; qui  
sont arrivés de New-York à Corke. La Cour  
n'a rien publié de leur contenu; & la Gazette  
de New-York du 23. Juin n'annonce d'autre  
fait remarquable que l'arrivée du St. Albans,

Vaisseau de 64. Canons, commandé par le  
Capitaine Onslow, que le Lord Howe atten-  
doit selon sa Lettre du 8. Juin, (insérée dans  
la Gazette N°. LVIII.) Ce Navire, entré  
dans le Port de New-York le 16. Juin, avoit  
sous son convoi plusieurs Bâtimens, chargés  
d'Artillerie & de Munitions, & ayant à bord  
un nombre de Chasseurs Hessois. Quant aux  
opérations dans la Province de Jersey, cette  
Feuille dit seulement, "qu'il s'étoit répandu  
un bruit, qu'une grande partie de l'Armée  
Rebelle, rassemblée récemment à Peek-  
Kill, avoit passé depuis peu de jours la Ri-  
vière Septentrionale pour joindre Mr. War-  
rington à son Camp près de Boundbrook."  
Mais, au défaut de Nouvelles autorisées par  
le Gouvernement, il se publie un grand nom-  
bre d'Avis particuliers, tous si contradictoi-  
res, qu'il est facile d'en conclure, que la plu-  
part sont exagérés. Cependant ils se réunis-  
sent à représenter l'Armée Royale dans les  
Jerseys comme très-fort à l'étrait. Pour ce-  
lui qui est de Nouvelles (est-il dit dans une Let-  
tre de New-York du 21. Juin,) je n'en ai  
d'autre, si ce n'est que notre grande Armée se  
retire des Jerseys. Quelle est la raison de cette  
manoeuvre, & où elle a dessein de se rendre,  
ce sont des questions, que le tems seul pourra  
résoudre. D'autres Avis plus positifs, quoiqu'ils  
peut-être pas plus certains, attribuent la re-  
traite de Mr. Howe à la défaite du Corps pos-  
sédé à Brunswick. Mylord Cornwallis, (por-  
tent-ils,) a eu une Action avec les Provin-  
ciaux, dans laquelle quelques-uns disent  
qu'il a perdu 1200. Hommes. Ce revers,  
l'a obligé de se retirer, & aussi bien qu'il a  
pu, vers Mr. Howe, qui, ne voyant pas  
de moyen de tenir tête à l'Ennemi, recule  
vers New-York, dans le dessein, à ce que  
l'on croit, de se défendre dans cette Place.  
Il en est qui prétendent, que le Gouverne-  
ment a été informé de ces particularités par  
des Lettres du Chevalier Howe, en date du  
17. Juin, portant aussi, que les Vivres étoient  
fort rares à la Nouvelle-York, où les Hâbi-  
tans, aussi bien que les Troupes, subsistoient  
à présent de Provisions envoyées d'Europe;  
que l'Armée manquoit également de Munitions  
de bouche pour les Hommes, & de Fourrage  
pour les Chevaux; que les Américains avoient  
tellement dévasté la Province de Jersey, qu'il  
étoit impossible aux Troupes Royales d'y vi-  
vire; & qu'ainsi Mr. Howe avoit été forcé à  
rétrograder. Quelques-uns assurent même, que  
les Troupes Britaniques, en se retirant de  
Brunswick, ont brûlé cette malheureuse Vil-  
le, qui est à 48. miles de la Nouvelle-York.



Pour mettre le comble à l'incertitude, plusieurs Avis parlent de l'Armée *Britannique* comme partagée en différens Corps, de sorte que le total des Troupes, que le Général *Howe* a sous ses ordres, ne monteroit qu'à 13. mille Hommes. La Division, embarquée le 10 Juin sous les ordres du Chevalier *Erskine* (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LVIII.) doit s'être rendu à la Baye de *Cheapspeak*, pour opérer une diversion; mais, attendu que de-là à *Philadelphie* il y a une distance de 70. miles, que les *Américains* ont garnie de différens Postes très-forts, l'on craignoit, que la marche de ce Détachement ne fût extrêmement lente. Enfin ces Avis parlent d'une autre Division, à laquelle Mr. *Howe* a tenté de faire remonter la Rivière *Septentrionale*, pour faciliter les progrès du Général *Burgoyne*, qui, à les en croire, auroit essuyé un échec à peu de distance de *Ticonderoga*, sa Garde avancée aiant été coupée par les *Américains*. L'on convient cependant, que cette affaire n'est pas considérable; mais l'on ajoute que, sur la Nouvelle du Détachement fait par Mr. *Howe*, le Général *Arnold*, qui commande les *Américains* dans ces Quartiers, avoit reçu un gros Renfort de Troupes de la *Nouvelle- Angleterre*. La Feuille de *New-York*, de la date sus-mentionnée, annonce, " que la Flottille *Britannique*, que avoit été vuë le 28. Mai à la hauteur de *Splitt-Rock*, sur le Lac *Champlain*, à 15. miles de *Crown-Point*; & qu'un Particulier arrivé depuis peu de *Hatfield*, dans la Province de *Massachusetts-Bay*, à *New-York*, avoit rapporté, que la veille de son départ le Comité de cette Place avoit reçu avis, qu'un Parti de l'Armée du Général *Burgoyne* avoit paru à environ 2. miles au Nord de *Ticonderoga* & un autre à la même distance au Sud près du Lac *George*." Selon le récit du même Particulier, " le Gouverneur & le Bureau de Guerre de *Connecticut* avoient reçu un Exprès du Général *Gates*, par lequel il demandoit, qu'on lui envoyât du Renfort avec le plus de diliger ce possible, vu que l'Armée de Mr. *Burgoyne* s'étoit déjà avancée jusqu'à l'embouchure de l'*Otter-Creek* à 29. miles au Nord de *Ticonderoga*."

Les craintes, qu'on avoit sur la Pêche de *Terre-Neuve* & sur l'Escadre, stationnée pour la protéger, ne se font que trop vérifiées. Une Lettre de *Halifax*, dans la *Nouvelle-Ecosse* apportée par un Bâtiment, qui en est parti le 26. Juin, nous apprend, " qu'une Frégate du Roi (apparemment l'*Aëvive*) & la Chaloupe, le *Pegase*, aiant été attaquées le 21. Juin par un gros Armateur *Américain*, la première avoit échappé à force de voiles; mais que le *Pegase* avoit eu le même sort que le *Fox*; que l'Amiral *Montague* lui-même étoit dans le danger le plus imminent; & absolument hors d'état de résister à la force supérieure des *Américains*; que plus de 40. Bâtimens leur étoient tombés entre les mains; & que la Pêche étoit presque entièrement ruinée." Un autre Avis fait monter le nombre des Navires Pêcheurs pris à 59. outre dix Bâtimens de transport, ajoutant que de *Terre-Neuve* la Flotte *Américaine* iroit entreprendre une autre Expédition. Sur ces succès Nouvelles, l'Amirauté a envoyé ordre au Capitaine *Rowley*, commandant le *Monarque*, de 74. Canons, de faire incessamment voile pour *Terre-Neuve*. Le *Warwick* de 50. doit se rendre à *Quebec*. Les Navires, qui ont fait la Pêche de la Baleine en *Groenlande*, sont heureusement revenus dans nos Ports, aiant eu cette année beaucoup de succès.

ACTIONS; Banque, 130. Indes, 157. Sud, 90. Annuités consolidées à 3. pour cent, 73. Annuités consolidées à 4. pour cent, 79 & demi.

CHOIX ECONOMIQUE ET MORAL: Ouvrage périodique, dont il paroitra 24. Cahiers par année, de 72. pages in. 12<sup>mo</sup>. chacun, & pour lequel on souscrit à GENEVE chez TÉRON, l'Aîné, Directeur du Magasin Littéraire, pour le prix de 8. Livres de France par l'année, sans y comprendre les frais de port. Dans cet Ouvrage, destiné à présenter un tableau annuel de tout ce que l'Europe & la République des Lettres offriront de généralement intéressant, relativement aux Arts, à l'Economie, à la Politique, & à la Morale, on donnera non-seulement des Extraits raisonnés du petit nombre d'Articles, que présente en ce genre la multitude des Journaux, principalement d'Italie & de France, mais encore un grand nombre d'Annonces & de Pièces sur ces mêmes objets, qui n'auront jamais paru, & que l'on se procurera par des Correspondants exacts & instruits. On distribue actuellement les deux premiers Cahiers de ce Journal, sous les dates des 10<sup>me</sup>. & 25<sup>me</sup>. Juillet, outre un Prospectus de 48. pages, qui, servant d'introduction à l'Ouvrage, peut en donner une idée, & se vend séparément.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 5. Août, 1777.

**P**AR ce que nous avons dit dans notre Gazette de ce jour à l'Article de Londres, il paroît que l'on n'y avoit reçu encore aucun avis certain de la défaite du Comte Cornwallis, beaucoup moins de la seconde Action, dans laquelle le Chevalier Howe lui-même auroit eu le dessous : Il est en effet très-probable, que cette dernière Nouvelle n'est qu'une exagération de la première, dans laquelle il semble y avoir plus de réalité. Une Lettre de Bordeaux même, en date du 17. Juillet, nous autorise à porter ce jugement. En voici l'Extrait.

Nous apprenons par un Capitaine Américain, parti de Dartmouth près de Rhode-Island le 14. Juin, & arrivé ici le 12. Juillet, que l'Armée du Général Washington, réunie à celle du Général Putnam, a attaqué celle du Général Cornwallis à Brunswick ; & que celui-ci, après une résistance mâle & vigoureuse, a été obligé d'abandonner le Champ de Bataille aux Américains avec perte de 3. mille tués, blessés ou prisonniers. Ce fait est certain ; mais une seconde Nouvelle, le Capitaine ne la donne point pour également authentique, puisqu'il ne l'a apprise que par un bruit répandu au moment de son départ ; c'est qu'il y a eu une deuxième affaire, dans laquelle Mrs. Washington & Putnam ont attaqué conjointement & presque entièrement détruit les Armées réunies des Généraux Howe & Cornwallis, & les ont obligés à se retirer à Elizabeth-Town à 10. miles de New-York. Le Capitaine ajoute, que Mr. Washington a écrit de là propre main aux Habitans des Provinces voisines une Lettre circulaire de la teneur suivante.

MES AMIS, Saisissez le moment unique & décisif, qui se présente pour gagner votre Liberté. Que votre intérêt particulier ne vous fasse pas différer d'un seul instant de vous ranger sous mes Drapeaux ; & si vous avez la moindre envie de faire votre devoir, je vous donne ma parole que je purgerai ce Continent de nos plus cruels Ennemis.

Quoiqu'il en soit de l'authenticité de cette Lettre, attribuée à Mr. Washington, il est certain, que les Américains n'auroient jamais pu choisir un Chef, qui remplit avec plus de dignité sa Place éminente. L'on en voit de nouveau la preuve dans une Correspondance, que le Congrès vient de rendre publique, & qui est relative aux difficultés, survenues dans l'échange des Prisonniers. La première Pièce de cette Correspondance est une Lettre du Comte Cornwallis, datée à Brunswick le 3. Avril, par laquelle il écrit à Mr. Washington, " qu'il lui fait tenir un Papier, que le Lieutenant-Colonel Walcott [du 5<sup>me</sup> Régiment, commandé par le Lord Percy,] avoit remis la veille au Lieutenant-Colonel Harrison, & que celui-ci n'a voit pas jugé à propos de recevoir. " Cette Lettre du Commandant Anglois étoit adressée au Général Washington, &c. &c. &c. Le Papier y mentionné étoit conçu en ces termes.

DEMANDE, &c. faite par le Lieutenant-Colonel WALCOTT, le 2. Avril 1777. à l'effet d'exiger une restitution de Prisonniers.

**A**ttendu que le Général Washington, par sa Lettre au Général Howe, en date du 30. Juin 1776. a déclaré, " qu'il étoit autorisé à proposer, & qu'en conséquence il proposoit par la dite Lettre, un échange général de Prisonniers de guerre, de la manière & aux conditions suivantes ; sçavoir ; Officiers pour Officiers à rang égal, Soldat pour Soldat, Citoyen pour Citoyen ; " proposition, à laquelle Son Exc. le Général Chevalier Guill. Howe accéda & consentit par sa Réponse du 1. Août suivant : Et attendu que, conformément à cet Accord, le Général Chevalier Guill. Howe, se reposant sur l'honneur & la bonne-foi du Général Washington pour l'accomplissement dû & ponctuel de sa part, a envoyé en différens tems & délivré au Général Washington, (ainsi qu'il paroît pleinement par les Listes envoyées avec eux,) un certain nombre d'Officiers sur leur parole, & plus de 2200. Soldats Ennemis, ses Prisonniers, qu'il nous, aussi bien Officiers que Soldats, doivent encore être considérés comme tels jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement échangés, Officiers pour Officiers d'un rang égal, & Soldats pour un pareil nombre de ceux que le Général Washington a actuellement entre ses mains, & dont quelques-uns, n'ayant déjà été pris précédemment, ou environ dans le tems qu'on a conclu cet Accord, ont été détenus Prisonniers durant huit mois entiers en violation directe de la Convention, tandis que d'autres, pris sur la fin de Décembre ou au commencement de Janvier dernier, ont été dans le même état de Prisonniers pendant trois mois ; de sorte qu'aucun ou du moins fort peu d'entre eux ont été envoyés jusqu'à présent en restitution ou en échange du nombre de Prisonniers, remis par le Général Howe au Général Washington : A ces Causes moi, Lieutenant-Colonel Guillaume Walcott, revêtu de Pleins-pouvoirs tant pour cet effet que pour d'autres, requiers & demande, de la manière la plus positive & la plus peremptoire, l'accomplissement dû & entier, de la Convention ci-dessus mentionnée, de la part du Général Washington, & conséquemment à relaxation promise & immédiate de tous Prisonniers de guerre, soit Britaniques, Hessois,

*Waldeckois*, *Provinciaux* [ *Royalistes*, ] ou *Canadiens*, tant Officiers que Soldats, qu'il a actuellement en sa possession, ou jusqu'à concurrence du nombre nécessaire pour éгалer l'échange de ceux qui ont été envoyés ou délivrés au Général *Washington*.

Et, attendu qu'il reste encore entre les mains du Chevalier *Guillaume Howe* un nombre très-considérable d'Officiers & un nombre de Soldats de l'Ennemi Prisonniers non échangés, je requiers ultérieurement & demande du Général *Washington*, qu'aussi-tôt qu'il aura complète l'échange de ceux qui lui ont déjà été remis, conformément à ma requisiion & demande pour cet effet, il procède à l'échange des Officiers & Soldats, mentionnés en dernier lieu, conformément au Cartel du 30. Juillet & du 1. Août 1776. contre l'exécution duquel les objections aussi mal-fondées que sans exemple, faites de la part du Général *Washington* par le Lieutenant-Colonel *Harrison*, ne peuvent être écoutées avec quelque degré de raison ou conformément au bon-sens, ni admises comme obstacles. L'une est, " que le total des Prisonniers, contenus dans les " Listes des Commissaires, & remis au Général *Washington*, ne peut entrer en ligne de com- " pte, parce qu'un grand nombre de ces Prisonniers sont morts sur leur retour à P'ndroit de " leur destination, & plusieurs immédiatement après leur arrivée. " Par l'objection même, telle qu'elle est faite, il consiste donc qu'ils sont morts après avoir été remis au Général *Washington*; & par conséquent je requiers & demande encore une fois, que tous les Prisonniers soient échangés, nonobstant cette objection & conformément aux termes du Cartel, *Soldat pour Soldat*, au même nombre que ceux qui ont été délivrés à la Personne, qui les a reçus au nom & pour le compte du Général *Washington*. La seconde objection concerne le cas du Lieutenant-Colonel *Lee*, la relaxation duquel le Général *Washington* pourra demander avec plus de droit, d'abord qu'aux termes de la sus-dite Convention, *Officiers pour Officiers à rang égal*, il aura en sa possession un Officier d'un rang égal au prétendu rang de l'Officier en question: Mais jusqu'à ce que cela soit prouvé, la demande & l'objection faites à ce sujet sont du moins prématurées. J'attends de plus & demande, qu'il soit immédiatement fait une Réponse catégorique à ces requisitions & demandes aussi justes que raisonnables.

Donné à la Maison du Révérend Sr. *Beech* au Bourg de HILLSBOROUGH, le 2. Avril 1777.  
( Adressé au Général *Washington*, &c. &c. ) ( Signé ) GUILL. WALCOTT, Lieut. Colonel.

Nous donnerons l'Ordinaire prochain la Réponse de Mr. *Washington*, pleine de sens & de fermeté. Outre la Promotion annoncée l'Ordinaire dernier, le Congrès a élevé au rang de *Brigadiers-Généraux* les Colonels *Fedediah Huntington* & *Joseph Reed*, ainsi que Mr. *Thomas Conway*, Chevalier de *St. Louis* & Colonel dans les Troupes *Irlandoises* au Service de France.

De LISBONNE, le 1. Juillet. Les deux Frères Don *Nuño* & Don *Manuel* de *Lorena*, de la Maison de *Tavora*, qui ont été remis en liberté en même tems que le Marquis d'*Alorna*, ont été déclarés innocens des délits, qui avoient motivé leur longue détention: Le Décret, rendu pour cet effet, vient d'être publié; & S. M. les a en même tems déclarés Généraux-Majors. Il est enfin arrivé dans ce Port un Bâtiment, expédié par le Gouverneur de *Rio-Janeiro* avec la Relation de la prise de l'Isle de *Ste. Cathérine*. On apprend, que tout l'Etat-Major des Troupes *Portugaises*, fait Prisonnier de guerre par les *Espagnols* & renvoyé ensuite sur sa parole à *Rio-Janeiro*, a été mis aux arrêts, qui ont aussi été signifiés aux Commandants de l'Escadre, pour s'être retirés sans faire aucune résistance à l'Ennemi. On craint, que la trop grande facilité du Gouverneur Don *Hurtado* de *Mendoza* à livrer l'Isle n'ait pour lui des suites funestes; & l'on parle de le conduire ici pour le faire juger par un Conseil de Guerre.

De BERLIN, le 27. Juillet. On se rappelle, que le Roi de France se rendit il y a deux ans le Bienfaiteur de l'Humanité, en achetant & faisant publier un Remède spécifique contre le Ver solitaire. Notre Monarque n'a point voulu, que cet exemple fût le seul dans son genre. Aiant appris qu'un Paysan en *Silésie* possédoit le Secret d'un Remède éprouvé contre la morsure des Chiens enragés ( Secret, dont une Famille noble lui avoit généreusement fait présent, pour vendre le Remède à son profit, ) Sa Maj. chargea le Collège-Suprême de Médecine d'envoyer un Expert sur les lieux pour faire des recherches, tant sur l'infailibilité qu'on attribuoit à ce Spécifique, que sur sa composition. Le Chirurgien-Pensionné du Roi, que le Collège choisit pour cet examen, s'assura d'abord de la vérité des faits par les dépositions, que plusieurs Témoins rendirent sous serment de l'efficacité du Remède, éprouvée en plusieurs cas d'Hydrophobie; après quoi il gratifia le Possesseur d'une Somme très-considérable au nom de Sa Majesté. Celui-ci lui apprit ensuite la composition du Spécifique, & le mena aux champs, pour lui enseigner la manière de prendre l'Insecte, qui en fait le principal Ingrédient. Il est du genre des *Coleoptères*, & désigné par le Chevalier de *Linné* sous le nom de *Melœ*. On ne doit point le confondre avec l'Escarbot commun, que ce sçavant Naturaliste nomme *Scarabæus melolontho*. Les autres parties du Remède sont du Miel, de la Thériaque, de la poudre de bois d'Ebène, de la Serpenteaire de *Virginie*, de la limaille de Plomb, & de la mousse de Frêne. Le Collège de Médecine vient de publier un Avis de 4. pages in quarto



ment la manière de préparer ces Ingrédients, leur quantité respective, le tableau des proportions à observer pour les différents âges d'Hommes, de Femmes ou d'Enfans, ainsi que sur les différentes espèces d'Animaux mordus. Le Régime à observer, &c.

L'un des Députés du Congrès de l'Amérique-Unie, qui se trouvoit ici depuis quelque tems, est allé en *Silésie*, pour y acheter une grande quantité de Toiles; & de-là il se rendra en *Hollande*, où l'on dit qu'il donnera également des Commissions considérables pour les Manufactures du Pays. L'autre paroît devoir rester encore ici. Jusqu'à présent l'on n'a point découvert les Auteurs de l'enlèvement de leurs Papiers; & tout ce que l'on en dit savoir, c'est qu'il a été fait par des Inconnus, déguisés en Femme.

De *FRIBOURG en BRISGAU*, le 29. *Juillet*. L'Empereur est heureusement rentré dans ses Etats, dont il est le Chef. Aiant passé le 19. de ce mois après-midi par le Bourg de *Mulheim en Souabe*, il arriva le soir en cette Ville; d'où il est reparti aujourd'hui.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 28. *Juillet*.

La réunion de l'Ordre de *St. Antoine* à celui de *Malte*, laquelle a rencontré tant de difficultés pendant plusieurs années, vient enfin de se conformer avec le concours des Puissances amies & temporelle: Il en résulte pour le second de ces Ordres déjà très-riche une acquisition considérable de Biens en *France*.

L'Abbé Duc de *Biron*, Pair de *France*, Chanoine-Honoraire de l'Eglise de *Paris*, ancien Abbé Commanditaire des Abbayes Royales de *Moyssac* & de *Cadoux*, est mort à *Paris* en son hôtel, le 20. *Juillet*, dans sa 85<sup>me</sup> année. Il a fait M. le Duc de *Gontaut* son Légataire universel.

De *LEIDE*, le 4. *Août*. M. l'Abbé *Raynal*, Auteur de l'*Histoire Philosophique & Politique des Etablissmens & du Commerce des Européens dans les deux Indes*, est venu visiter notre Université & nos Manufactures: Il paroît très-fatisfait des Hommes & des choses; & il a été l'être de l'accueil, qu'on lui fait par-tout.

Malgré les Nouvelles qui faisoient regarder une rupture entre la *France* & la *Grande-Bretagne* comme peu éloignées, & que nous avons insérées dans notre dernière Gazette, il est toujours plus apparent, que cet événement, peu desirable pour l'*Europe*, n'est pas aussi prochain que les circonstances l'avoient fait croire. Il est vrai, que l'entretien très-animé de l'Ambassadeur *Britannique* avec M. le Comte de *Maurepas*, ainsi que la dignité & le ton ferme de la Réponse de ce dernier Ministre, avoient de quoi motiver ces craintes. Il est vrai aussi, que le Peuple *Anglois*, toujours ardent & extrême dans ses desirs, verroit avec plaisir l'on se vengeât de l'intelligence, qu'il suppose entre la *France* & l'*Amérique-Unie*, en attaquant la première avant le retour de ses Flottés Marchandes, & en s'emparant de ses Vaisseaux, même sans Déclaration de guerre préalable: Mais le Gouvernement *Britannique*, connoissant trop bien les bornes de ses ressources actuelles pour se livrer à une démarche si précipitée & si violente, ne paroît point disposé à se prêter au cri aveugle du gros de la Nation. On se confirme non-seulement, que Mr. *Charles Jenkinson* s'est rendu en *France*, ainsi que nous l'avons annoncé (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LX.) mais l'on dit aussi, qu'il est accompagné de Mr. *Welbore Ellis*; & ces deux Membres du Cabinet *Britannique* jouissant de toute la confiance du Roi & du Ministère, l'on ne doute point, que leur mission n'ait pour objet les moyens de régler les affaires, actuellement sur le tapis entre les deux Cours. Celle de *France* depuis longtems témoigné son desir de conserver la Paix, sans blesser la dignité de la Couronne ni les intérêts du Commerce. Suivant une Lettre de *St. Malo* du 17. *Juillet*, elle vient de donner une nouvelle preuve de ces sentimens, l'Amirauté de ce Port aiant arrêté la Frégate *Américaine*, la *Représaille*, ainsi qu'une Corvette d'avis, qui y étoit arrivée peu de jours auparavant. Le but de la saisie semble avoir été de retirer de ces Vaisseaux les Natifs *François*, qui servoient parmi les Equipages. Ceux qu'on a trouvés, avoient été conduits en prison; & l'on en cherchoit encore une vingtaine d'autres, qui y étoient engagés. Cependant cette Cour n'est nullement disposée à souffrir les atteintes, qu'on voudroit porter à la liberté du Commerce de ses Sujets. C'est apparemment pour la protéger, qu'il a été expédié des ordres à *Brest* pour faire mettre en mer quelques Frégates. La Lettre, que Mr. de *Sartine*, Ministre au Département de la Marine, a écrite sur le même sujet aux différentes Chambres de Commerce, (comme il a été dit l'Ordonnaire dernier) est conçue en ces termes.

VERSAILLES le 4. *Juillet* 1777.

Je viens d'être informé, MESSIEURS, par des Lettres venues de la *Martinique*, qu'on y debitoit, que le Commandant-Général de cette Colonie avoit déclaré aux Négocians & Armateurs, " qu'il est convenu entre la Cour de *France* & celle de *Londres*, que les *Anglois* pourront saisir sur les Navires *François* toutes les Denrées du cru de la Nouvelle-A-

glorieuse, qu'ils pourroient y trouver, & que les Denrées & les Bâtimens seront de l'argent ne prise."

Je m'empresse de prévenir les alarmes, que cette assertion sans fondement pourroit pandre dans les esprits. Si le Commandant-General de la Martinique a parlé de la séparation des Bâtimens en cas pareil, il n'a pu qu'annoncer une prétention de la part des Anglois qu'on a peut-être interprétée comme l'effet d'une Convention entre les Cours de France & de Londres: Mais le Roi me charge de vous faire savoir, "que cette Convention entre les deux Cours n'existe pas, & que S. M. est déterminée à réclamer tout Bâtiment François, qui auroit été arrêté sous ce prétexte, & à protéger le Commerce, &c."

(Signé)

DE SARTINE.

Une des circonstances, qui contredisent l'apparence d'une rupture, est l'arrivée de Madame la Marquise de Noailles à Londres: L'Ambassadeur, son Epoux, étant allé la recevoir à Dordrecht, son départ causa d'abord de l'alarme; mais, ce Seigneur étant revenu le 29. Juillet à l'Hotel de France, on peut en conclure, qu'il ne regarde pas sa retraite comme fort prochain. Les Lettres de LONDRES du 1. Août ne contiennent aussi rien, qui autorise cette appréhension. Comme elles viennent d'arriver en ce moment, nous n'en donnerons ici que l'Extrait suivant.

Les dernières Dépêches, que la Cour a reçus de l'Amérique, étoient en date du 16. Juillet. Elles annonçoient le départ de l'Armée du Roi pour les *Fersays*. Depuis ce tems, dit-on, le Gouvernement n'a reçu aucunes Dépêches du Chevalier *Howe*: Mais des Avis particuliers portent, "que l'Armée Américaine continuoit d'occuper cette Province; que onze mille Hommes, aux ordres du Général *Washington* même étoient postés à *Boundbrook* dans un Camp retranché & garni de 40. Pièces de canon; que 3. mille Hommes, commandés par le Général *Pulliam*, le trouvoient plus près de *Prince-Town*; qu'outre ces deux Quartiers principaux les Américains avoient encore divers autres Postes extrêmement fortifiés; que le Chevalier *Howe* quitta *Brunswick* le 15. Juin pour reconnoître la situation de l'Ennemi, & s'avança jusqu'à 4. miles du Camp de Mr. *Washington*; qu'ayant reconnu l'impossibilité de pénétrer plus avant, il s'y étoit arrêté seulement cinq jours; que le 20. il fit retrograder son Armée vers *Brunswick*; que le 22. & le 23. il se retira jusqu'à *Amboy*; que le 24. l'Armée se rembarqua sur le bord des Vaisseaux de transport; & que les *Fersays* furent entièrement évacués, sans qu'il soit resté un seul Homme à *Brunswick*, à *Amboy*, ni dans aucun autre endroit de la Province." Ainsi il paroît de plus en plus certain, que le Général *Howe* a renoncé au dessein de pénétrer jusqu'à *Philadelphie*, en passant la *Delaware*; mais l'on ignore jusqu'à présent le vrai motif de cette résolution: On sait seulement, que ses opérations ont été retardées par le manque de plusieurs choses nécessaires, particulièrement de Vivres & d'Argent; & que les abus, qui se sont glissés dans divers Départemens, ont causé du mécontentement parmi les Troupes. Selon le rapport d'un Particulier venu de *New-York*, les 15<sup>me</sup> & 38<sup>me</sup> Régimens n'avoient point reçu de paye depuis deux ans, & le 42<sup>me</sup>, qui est celui des *Montagnards Ecoffois*, n'en avoit point reçu depuis douze mois: Mais, comme l'on craignoit une mutinerie générale dans l'Armée, on avoit payé aux deux premiers un à-compte d'un semestre. Il n'y avoit pas moins de plaintes sur la mauvaise qualité des Vivres, envoyées d'Angleterre & d'Irlande pour la subsistance des Troupes; & l'on murmure hautement tant à l'Armée qu'en cette Capitale sur les malversations, qui se commettent en cette partie."

Tous ces contretremis & ces desastres imprévus causent une infinité de regrets sur la Guerre Américaine, sur-tout parmi les Négocians, qui en souffrent davantage. Quelques-uns des principaux d'entre eux ont eu des entrevues, pour se concerter sur la convocation des Notables de Londres, afin de convenir d'une Adresse à présenter au Roi, "pour représenter à S. M. les conséquences fatales, qui doivent nécessairement résulter de la poursuite de la présente Guerre, malheureuse avec l'Amérique, ainsi que les dangers auxquels le Commerce, le crédit, & même l'existence politique de ces Royaumes se verront exposés, si l'on ne parvient le plutôt possible à conclure la Paix avec les Colonies." Il est vrai, que nos Négocians ont reçu avant-hier l'agréable Nouvelle, que la Flotte Marchande des Isles sous le Vent est heureusement arrivée dans la *Manche* à l'exception seulement de quelques Vaisseaux, un petit Armateur Américain, qui avoit voulu l'attaquer, ayant au contraire été pris. Mais, d'un autre côté, le Commerce continué d'essuyer des pertes sensibles sur nos propres Côtes; & l'on écrit entre autres de *Galibouy* en *Ecosse*, que le 17. Juillet un Armateur de 20. Canons s'étoit battu à la hauteur de ce Port contre deux Corvettes du Roi & un Vaisseau de *Liverpool* muni de Lettres de marque; que les deux premières avoient été coulées à fond, & que le troisième s'étoit échappé avec peine, beaucoup endommagé."

ACTIONS; Banque, 130 & un huitième. Indes, 158 & un quart. Sud, 88 & un quart.

Faute de place, nous sommes obligés de renvoyer à un Ordinaire suivant les Lettres de *Farloy* du 23. Juillet, qui annoncent l'entrée du Ministre Ottoman en Pologne, ainsi que celles de *Petersbourg*; contenant plusieurs particularités du séjour de S. M. Suédoise en Russie.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 8. Août, 1777.

De KAMINIEC, le 14. Juillet.

**N**UMAN-BEY, Ministre de la Porte auprès du Roi & de la République de Pologne, arriva le 3. de ce mois à Choczim, au bruit de l'Artillerie de cette Place. Le 6. le Comte Stempkowski, Castellan de Kiovie, nommé pour recevoir ce Ministre la Frontière, arriva à Zwaniec, où l'avoient précédé différents Détachemens des Troupes Polonoises. Le Major de Witte fut envoyé à Choczim, pour annoncer au Pacha de la Place à Numan-Bey, que, par ordre du Roi, le Castellan étoit arrivé à la Frontière pour recevoir le Ministre, qu'il invita à entrer dans les Etats de la Pologne. Le Cérémonial étant réglé, le Détachement de Troupes Polonoises se mit en parade près des bords du Niester, vis-à-vis de Choczim. La Cavalerie Nationale & le Régiment de Dragons du Général Koslowski occupoient les Hauteurs, sous les ordres du Brigadier Zielonka; tandis que l'Infanterie, commandée par le Major de Witte, garnissoit le bord du Fleuve. Du côté opposé on voyoit également les Spahis dans l'enfoncement, & un Corps nombreux de Janissaires sur la rive. Numan-Bey partit de Choczim au bruit de l'Artillerie; & au moment qu'il entra dans le Bac il fut salué par le Canon du côté de la Pologne. Au même moment, Mr. Stempkowski entra dans un autre Bac; & parvenu au milieu du Fleuve il complimenta le Mini-

stre, & remit les Reverfals d'usage à l'Officier Turc nommé à cet effet. L'Envoyé de la Porte passa d'abord dans le Bac Polonois; & trouva à la descente un Carosse, qui le conduisit au Quartier de M. le Castellan, où il dîna. Le Repas fini, il se rendit au Quartier qui lui avoit été destiné, accompagné du Colonel Bachminski, nommé pour le conduire. Peu après, M. le Castellan vint lui rendre visite, avec plusieurs Personnes de distinction. Numan-Bey s'arrêta le 10. à Zwaniec. Le 11. il entra en cette Forteresse au bruit du Canon: Il dîna chez Mr. Stempkowski, où il trouva une Assemblée brillante des principales Personnes du Pays, de l'un & de l'autre Sexe. Après-dîner il alla à pié avec toute la Compagnie chez le Général de Witte, Commandant de la Place, où il prit le Café. Vers le soir, il se rendit à Dluzek où il avoit laissé presque toute sa Suite; & il fit cette route en carosse, évitant avec soin toute espèce d'examen de la Forteresse. Avant-hier, il se mit en route pour Varsovie, accompagné d'une Escorte nombreuse de Troupes sur le pié National & Etranger, & coucha à Smotrycz.

De PARIS, le 1. Août.

Il vient de sortir de l'Imprimerie-Royale plusieurs Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts du Conseil, & Ordonnances (des principaux desquels nous rendrons compte dans nos Feuilles suivantes.) Du nombre des dernières est l'Ordonnance du Roi, en date du

17. Juillet, portant établissement d'un Corps de Cadets & d'un Cours d'Instruction à l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire. En voici le contenu.

Sa Maj. voulant de plus en plus étendre les avantages de la Fondation de l'Ecole Royale Militaire, multiplier ceux d'une seconde Education, en faveur de la jeune Noblesse qui se destine aux Armes, & lui faciliter l'entrée comme l'apprentissage du Service, a résolu d'ajouter au Plan de distribution des Elèves de la dite Ecole dans les Collèges des Provinces. & des Cadets-Gentilshommes dans les Régimens, l'établissement d'un Corps de Cadets-Gentilshommes dans l'Hôtel de la dite Ecole, Plaine de Grenelle; d'y appeler l'élite des Elèves de l'Ecole Royale Militaire, distribués dans les dits Collèges; d'accorder en outre à des Sujets, choisis parmi la jeune Noblesse, élevée aux frais des Familles, l'entrée au dit Corps des Cadets, moyennant une Pension réglée pour toute dépense, sans aucune autre différence entre eux & les Elèves de la dite Ecole; comme aussi d'établir le principe d'une saine émulation entre les uns & les autres, en faisant dépendre leurs distinctions & leur avancement de leur mérite personnel, & d'y former ainsi une espèce de concours perpétuel, ouvert à toute la Noblesse, sous les yeux de Sa Majesté. Elle a en conséquence ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Il sera créé & établi un Corps d'Elèves & de Cadets Gentilshommes dans l'Hôtel de l'Ecole Royale-Militaire, Plaine de Grenelle.

II. Le dit Corps des Cadets & les Officiers que S. M. nommera pour y servir auront toujours pour Commandans en chef l'Inspecteur-Général & le Sous-Inspecteur des Ecoles Militaires.

III. Les différens degrés de mérite, dont les dits Elèves & Cadets-Gentilshommes donneront la preuve dans leur conduite, service, études & exercices, détermineront principalement leur nomination aux Emplois Militaires, dont ils seront susceptibles.

IV. Sur le compte qui sera rendu dans le mois de Juillet de chaque année de tous les Elèves des Ecoles Militaires des Provinces au Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre, par l'Inspecteur-Général des dites Ecoles, d'après ses tournées ou celles du Sous-Inspecteur, les Sujets, qui paraîtront les plus dignes d'entrer au dit Corps des Cadets, seront nommés par Sa Maj. dans le mois d'Août suivant, à l'âge de treize ans, accomplis au moins, & de quinze accomplis au plus, pour le premier Octobre suivant.

V. Vent Sa Maj. qu'une portion de la Noblesse, élevée jusqu'au dit âge de treize à quinze ans, aux frais des Familles, puisse participer aux avantages du Corps des Cadets-Gentilshommes: Se réserve aussi Sa Maj. d'en accorder pareillement l'entrée à ceux de la Noblesse Etrangère, qu'Elle croira dignes de son choix.

(Le reste ci-après.)

Le succès heureux, qui viennent d'avoir les efforts de Madame de Bellegarde, pour la ju-

stification de son Epoux & de son Frère, remplit les vœux du Public, qui s'est intéressé leur sort: Mais en même tems l'on doit observer, que la cassation du Jugement du Conseil de Guerre, qui les avoit condamnés, n'a été fondée que sur des défauts de forme dans l'Procédure, & ne réjaillit point sur les Officiers-Généraux, qui ont composé ce Conseil Déjà par un Arrêt du Conseil du 3. Mai dernier, le Roi avoit supprimé les Lettres de Madame de Bellegarde à M. le Maréchal Du de Biron sur ce Conseil de Guerre, comme contraires au respect dû aux Juges établis par le feu Roi & au Ministre chargé de l'exécution de ses ordres. Outre cette satisfaction, M. le Garde des Sceaux a écrit au même Seigneur le 26. Juillet la Lettre suivante.

Le Roi me charge, MONSIEUR, de vous informer, que s'étant fait rendre compte en son Conseil de l'affaire, concernant le Srs. de Bellegarde & de Monbeu, jugée au Conseil de Guerre que vous avez préjilé, Sa Maj. a déclaré nulles toutes les Procédures & a renvoyé au Parlement de Nancy, pour instruire de nouveau.

Sa Majesté me charge aussi de vous marquer que les motifs, qui l'ont déterminée n'ont été, pour objet que la forme de la Procédure, & qu'ils n'intéressent en rien l'intégrité des Juges, qui ont rendu le premier Jugement. Elle a reconnu par l'examen du Procès, qu'ils ont fait, ainsi que vous, MONSIEUR, tout ce qui étoit en leur pouvoir pour découvrir la vérité; mais, en matière Criminelle, les formes prescrites par les Ordonnances, sont de rigueur. Vos services & votre zèle vous ont assuré de tout tems l'estime & la confiance du Roi; & c'est avec grand plaisir, que je me vois chargé par Sa Maj. de vous en donner dans ce moment-ci un nouveau témoignage. J'ai, &c.

SUITE des Nouvelles de LONDRES le 1. Août.

Le Roi a nommé Mr. Jaques Dennis Président de la Cour d'Echiquier d'Irlande; & S. M. a donné une place au Conseil-Privé du même Royaume à Mr. Henri-Theophile Clements, Vice-Trésorier en second.

La Flotte des Isles sous le Vent, qui est heureusement arrivée sur nos Côtes, avoit fait voile de St. Christophe le 16. Juin, sous l'escorte de la Biche, Frégate de 20. Canons, & du Sylphe, Chaloupe de 14. Elle consiste en 140 Bâtimens, dont 63. pour Londres: Les autres, destinés pour les Ports de Bristol, de Liverpool, & de Dublin, se détachèrent du Convoi le 26. Juillet pour s'y rendre; & l'on espère, qu'ils ne tomberont point entre les mains des Armateurs Américains. Les Navires, appartenant à la même Flotte, qui on



tu ce fort déjà aux *Indes-Occidentales*, ne ont qu'un nombre de six, pris par les Armateurs le *Mendiant-Valide* & le *Vagabond*. L'*Olivier-Cromwell* & le *Serpent à sonnette*, deux autres Armateurs *Américains*, aiant été infortunés que la Chaloupe le *Bièvre*, de 14. Canons & 100. Hommes, devoit aller quérir les Vaisseaux de *Tabago*, pour joindre le reste de la Flotte, avoient formé le projet de l'attendre à son retour avec les Vaisseaux sous son Convoy; & que l'un attaqueroit le *Bièvre*, tandis que l'autre feroit ravage parmi les Vaisseaux Marchands. Malheureusement pour eux ils se séparèrent en route; & l'*Olivier-Cromwell* aperçut le *Bièvre*, en chemin pour se rendre à *Tabago*. Comme on avoit voulu rendre le Capitaine de l'Armateur suspect de poltronnerie, à raison de la conduite qu'il avoit précédemment tenue, lorsqu'il commandoit un Bâtiment Corfaire plus petit, il se hâta cette fois-ci d'en venir aux mains. Le *Bièvre* l'attendit tranquillement sans coup férir, jusqu'à ce qu'ils furent presque bord à bord. Alors il lui lâcha une décharge générale, qui tua une trentaine d'Hommes de son Equipage, composé de toute sorte de Nations. Après un Combat de près d'une heure, pendant lequel les gens de l'Armateur firent assez mal leur devoir, celui-ci se rendit. C'est un Bâtiment de 23. Canons, monté de 130. Hommes. On l'envoya aux *Indes*, où il pourra servir à renforcer notre Escadre, qui y est stationnée.

D'AMSTERDAM, le 5. Août.

Le Capitaine *Hans Hull*, commandant le Vaisseau le *Prince Guillaume-Frédéric*, arrivé le 1. de ce mois de *Toulon* à l'embouchure de la *Meuse*, a rapporté, "qu'étant entré le 8. Juillet dans la *Baye de Gibraltar*, & aiant demandé au Contre-Amiral *Pichot* d'être escorté par le Détroit, ce Commandant lui avoit répondu, qu'il n'avoit pas besoin de Convoy, vu que lui, Mr. *Pichot*, venoit d'être informé par un Exprès, que la Paix avoit été conclue entre la République & le Roi de *Moroc*; Nouvelle qu'il le chargeoit d'annoncer provisionnellement, de sa part, à l'Amirauté de la République." Le Département de ce Conseil, établi ici, a mis en commission les Vaisseaux de guerre l'*Argo* de 40. & le *Fajon* de 36. Canons, & en a donné le commandement aux Capitaines *Guillaume May* & *Jacob-André van de Velden*.

Selon quelques Avis, deux Bâtimens *Hollandois*, partis le 26. Mai de *St. Eustache* pour la *Zeelande*, ont été conduits le 27. par une Frégate *Angloise* à *Antigua*: Mais d'autres Lettres font encore douter de cette Nouvelle.

DE LA HAÏE, le 6. Août.

On écrit de *Paris*, que sur la Lettre, que Mr. de *Sartine*, Ministre de la Marine, a adressée aux Chambres de Commerce, (*Et que nous avons insérée dans notre dernier Supplément*), quelques *Negocians* ont cru devoir présenter une Requête, pour demander, "si Sa Maj. jecté, en réclamant les Prises ainsi faites, n'entendoit réclamer que les *Navires*;" & qu'il leur a été répondu, que la Cour revendiqueroit *Et les Navires Et les Cargaisons*; Réponse, qui confirme ce que l'on a dit précédemment de la détermination de la Cour de *Versailles* à maintenir l'honneur & l'indépendance de son Pavillon, mais qui n'est pas encore l'indice certain d'une Guerre prochaine, non plus que le départ de plusieurs Officiers de Marine, qui ont pris le 26. Juillet congé de Sa Maj. *Très-Chrétienne*, pour se rendre dans les Ports.

Un Avis de *Gènes* porte, que la Compagnie de *Notre-Dame du Secours* aint vendu une Barque, qui lui appartenoit, au Capitaine *François de Cotta*, au prix de 25. mille Lires, le Gouvernement, qui fut informé, que ce Bâtiment devoit être armé sous le Pavillon *Américain*, pour faire la course contre les *Anglois*, en a fait enlever le Gouvernail, & a fait descendre à bord des Soldats pour le garder.

DE LEIDE, le 6. Août.

Il vient de nous être adressé une Lettre, datée de *Rennes* le 29. Juillet & signée, dont voici l'Extrait.

Par une fatalité bien inconcevable dans un Siècle, qui se pique de lumières, & où le mot d'*humanité*, répété par-tout avec enthousiasme, est devenu comme le cri général de la Nation, on a vu depuis assez peu d'années se multiplier en *France* l'effrayant spectacle de l'innocence immolée par eux-mêmes, qui sont armés du pouvoir des Loix pour la protéger. On pourroit citer plusieurs catastrophes de ce genre, arrivées en *Brétagne* pendant que des Juges intermédiaires ont remplacé le Parlement de cette Province: Mais on ne parlera ici que d'une affaire, qui fait actuellement le sujet de tous les entretiens, & dans laquelle le Parlement vient de rendre un Arrêt solennel. Nous vous prions, MONSIEUR, de vouloir bien par l'intérêt que vous prenez à l'humanité, faire mention dans vos Feuilles du fait, que nous allons vous rapporter. Il est notoire dans toute la *Brétagne*; & vous pouvez être assuré, qu'il est très-vrai dans toutes les circonstances.

En 1774. quatre Personnes, deux Hommes & deux Filles, furent condamnées à la potence, comme Complices d'un Vol, commis en *Basse-Brétagne*. Les deux Hommes, avant de marcher au Supplice, demandent leur Rapporteur, & le prient de recevoir leur Testament de mort à la décharge des deux Filles, qui



maint & protestant qu'elles n'étoient aucunement coupables, qu'elles n'avoient point participé au Vol, & que même elles n'en avoient pas eu connaissance. Malgré la déclaration formelle & les instances répétées de ces deux malheureux, malgré les représentations des Confesseurs, du Greffier en chef, du Geolier, & de toutes les Personnes présentes, le Rapporteur, craignant sans doute l'humiliation qu'avoit essuyée peu d'années auparavant un autre Rapporteur de son espèce, qui s'étoit vu obligé de retirer de la potence un innocent, qu'il avoit fait condamner, refusa opiniâtement de recevoir le Testament de mort. Tous les efforts, que l'on put faire pour le rappeler aux sentimens de la justice & de l'humanité, furent inutiles; il fit conduire, sans vouloir rien entendre, les quatre condamnés au Supplée. Deux furent d'abord exécutés, un des Hommes, & une des Filles. L'autre Homme, saisi par l'Exécuteur & se voyant au moment fatal, renouvela ses protestations, & mourut en disant, " que *Marie Lescop*, qui venoit d'être exécutée, n'avoit pas mérité la mort; & que sa Soeur, *Elisabeth Lescop*, qui alloit être exécutée après lui, étoit également innocente. " Tout le monde frémissoit d'horreur; mais rien n'eût soustrait cette dernière Victime au sort, qui lui étoit destiné, si la pitié, qui n'avoit pu trouver d'accès dans le coeur du Magistrat, n'avoit eu plus d'empire sur celui de l'Exécuteur. Il conseilla à cette Fille de feindre une grossesse; & par cet artifice, bien excusable dans l'extrémité cruelle où elle se trouvoit, le Rapporteur se vit dans l'indispensable nécessité de suspendre l'Exécution. La Patiente ayant été reconduite dans la Chambre Criminelle, des Chirurgiens Accoucheurs furent appellés pour constater le fait. Trop de motifs intéroissoient en faveur de cette malheureuse, pour que les Chirurgiens, quelques raisons qu'ils eussent pu avoir d'infirmer la déclaration qu'elle avoit faite, se déterminassent à la démentir. Ils affirmèrent unanimement ne pouvoir, avant quatre mois écoulés, donner sur cette matière aucune décision positive. Le délai, que la Loi ne permettoit pas de refuser, a été employé utilement pour arracher cette Fille infortunée à l'humanité de son Rapporteur. Des Personnes charitables écrivirent en Cour. Sa Majesté fut frappée de l'atrocité des faits: Elle exigea des éclaircissimens

détaillés; & sur ces éclaircissimens il vint de ordres de surseoir à l'Exécution même après l'délai expiré. Enfin le Parlement ayant reçu, de puis son rappel, des Lettres qui ordoionnoient la Révision de cette étonnante affaire, l'a examinée, & vient de rendre un Arrêt, qui renvoy la Fille condamnée hors d'accusation, & qui érèté le Rapporteur d'ajournement personne. Ce Rapporteur est parti pour *Paris*, &c. "

On nous a aussi écrit de *Nantes* au sujet d fait, rapporté dans notre *Gazette* N<sup>o</sup>. LII. & dont on dément les principales circonstances. Une Dame de cette Ville (est-il dit dans cette Lettre) avoit à la distance de trois lieues une petite Maison de Campagne, où elle n'alloit plus depuis très-longtems, étant attequée de Paralytie. Elle est morte à *Nantes* dans la même Chambre, qu'elle n'avoit pas quittée depuis huit ans. Comme on la portoit en terre, un Esaim d'Abelles égarrés, & cherchant apparemment se fixer, s'attacha au Drap qui la couvroit. Nos Paysans ne s'y prennent pas autrement pour attirer les Esaims vagabonds, & réus sissent assez souvent à les envelopper dans le Drap, qu'ils leur ont tendu. Si le Voisin, qui dit être parti sur le champ pour la Maison de Campagne de la Dame, où il avoit trouvé toutes les Ruches dégarnies, eût été de bonne-foi, il eût avoué, qu'il n'y avoit vu ni Ruches ni Abeilles, & même que la Propriétaire de cette Maison n'y en avoit jamais élevées. "

Un autre fait, qu'on nous a requis de rectifier, c'est la qualification de *Génévois*, attribuée dans notre *Gazette* N<sup>o</sup>. L. au Sr. *Pelissieri*, Auteur d'une Critique des opérations de Mr. *Necker*. " Cette erreur, nous écrit-on, ne peut être que déplaisante à une République, que, qui a l'honneur de compter au nombre de ses Citoyens cet Homme (Mr. *Necker*) véritablement illustre & respectable, autant par ses principes que par ses talens & ses lumières. "

En vertu d'un Mandement pour instituer Action, avec la Clause Edictale ad valvas Curie, impétré du Haut-Conseil en Hollande par GUILLAUME DE BAS, Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont assignés en devant le dit Haut-Conseil pour Mardi 9. Septembre 1777. tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de JACOBUS VAN DER SANDEN, étant demeuré à ST. PÉTERSBOURG, pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, & déposés en consignation du dit Haut-Conseil. Sont assignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet d'instituer leur Action sur le dit restant, devant le dit Haut-Conseil, dans le tems de six semaines, sous peine d'un silence perpétuel.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisse, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



## SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXIII.

De L R I D E, le 8. Août, 1777.

DANS notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. XLII. nous plaçames l'Extrait d'une Lettre, insérée dans la *Gazette de Boston*, au sujet du traitement fait aux Prisonniers *Americains*, qui se trouvoient entre les mains des Troupes *Britanniques*. Quoique nous supprimâmes alors les traits les plus noirs de cet affligeant tableau, il y en avoit cependant encore assez pour supposer, que l'esprit de parti avoit guidé la plume de l'Auteur de cette Lettre ainsi que de ceux de plusieurs autres Avis de l'*Amerique*, contenant les mêmes plaintes, & dont pour cette raison nous n'avons point fait usage dans notre Feuille. Mais enfin ce qui paroit ne plus laisser de doute sur ces tristes vérités, c'est la publicité des reproches, que le Général *Washington* a faites à ce sujet au Commandant même des Forces *Britanniques*. Mr. *Washington*, jugeant au-dessous de sa dignité de faire Réponse à la Demande, que le Lieutenant-Colonel *Walcott* lui avoit adressée, & qui se trouve dans notre dernier *Supplément*, écrivit directement au Chevalier *Hove* une Lettre, dont voici la Traduction.

MONSIEUR,

MORRIS-TOWN, le 9. Avril, 1777.

Je prens la liberté de vous envoyer Copie d'un Papier, qui m'a été adressé par le Lieutenant-Colonel *Walcott* de votre Armée, & qui m'est parvenu sous couvert d'une Lettre du Lieutenant-Général Lord *Cornewallis*. C'est avec un regret singulier que je me vois forcé d'observer, que cet Ecrit peu honnête du Colonel *Walcott* est visiblement destiné à remplir un but moins généreux que celui d'effectuér simplement un échange; qu'il contient un détail de faits, où la vérité est énormément blessée; & qu'il s'écarte trop palpablement des règles de délicatesse, que j'aurois cru devoir guider sa conduite comme d'un Homme d'honneur & de probité.

Cet Officier a censuré deux Articles, sur lesquels j'ai fait insister par le Lieutenant-Colonel *Harrison*, à leur entrevû du 10. Mars dernier; & il les a traités de *malsonnés, sans exemple, incompatibles avec quelque degré de raison & de bon-sens*, quoique pour moi je les juge fondés sur les principes les plus évidens d'équité & de justice. Ne se contentant pas de ces assertions, dont je ne me ferois pas beaucoup embarrassé, il s'est cru en droit de mutiler ces Articles & de les mal représenter, au point d'en altérer entièrement le sens, afin de les adapter aux conclusions mal-honnêtes, qu'il desiroit d'en tirer.

Ces faits aiant précédé, me voyant accusé en termes directs & positifs par le Colonel *Walcott*, qui agit sous vos ordres, d'avoir violé la Convention faite entre nous pour l'échange des Prisonniers, & aiant été sommé de la remplir, je pense qu'il est nécessaire d'exposer les motifs de ma conduite, & les raisons sur lesquelles ces Articles ou ces objections sont fondés.

Quant au premier, je repète hardiment, "que je ne me crois obligé ni par l'esprit de la Convention, ni par les principes de justice, de tenir compte des Prisonniers, qui, par la rigueur & la severité du traitement qu'ils avoient essuyé, se trouvoient dans un tel état de dépérissement & de langueur, au moment qu'ils sont sortis de Prison, que leur mort étoit presque certaine & inévitable; ce qui est arrivé, à l'égard de plusieurs, pendant qu'ils retournent chez eux, & à d'autres peu après leur arrivée." Vous devez sentir, que notre Convention, ainsi que toutes autres du même genre, quoiqu'à la lettre elle n'exprime qu'une égalité de rang & de nombre, comme la règle de l'échange, implique néanmoins nécessairement l'observation des principes généraux de compensation & d'avantage mutuel. C'est une chose inhérente à la nature même; c'est la voix de la raison; & il n'étoit pas nécessaire de faire une stipulation expresse au sujet de l'état, dans lequel les Prisonniers seroient restitués. L'humanité dictoit, que leur traitement fût tel, que leur santé & l'adoucissement de leur sort le demandoit; & par-tout où les Loix ont été dûment respectées, la condition des Prisonniers de guerre a été généralement bonne. — Mais ce n'est pas le cri de l'humanité seule; la justice l'exige également. L'objet de tout Cartel ou de tout autre Accord de cette nature consiste en l'avantage des Prisonniers mêmes & en celui des Puissances belligérantes. Sur ce pié, la Convention requiert non seulement qu'ils soient échangés, mais aussi (& avec la même raison) qu'ils soient bien traités. Si donc précisément le contraire a eu lieu, c'est une infraction évidente, qui doit rendre la Partie, laquelle l'a commise, responsable de tous les dommages & de toutes les conséquences désagréables, qui en résultent. L'on ne peut pas s'attendre, que des Hommes, qu'on a mis hors d'état, par des actes de dureté, de servir à l'avenir, en violation directe de la Convention, soient des Sujets propres pour un échange. Dans un tel cas en restituer d'autres, qui ne sont point dans les mêmes circonstances, ce seroit donner sans recevoir d'équivalent; ce seroit accorder le plus grand encouragement à la cruauté & à l'inhumanité.

L'argument tiré de la seule circonstance, que les Prisonniers ont été reçus de retour, ne prouve rien. Quoique la triste situation où ils se trouvoient ne permit point dès-lors de les regarder comme propres à un échange, notre humanité exigeoit cependant, qu'on leur accordât de revenir parmi nous. On pourroit douter, non sans quelque raison, si la crainte de leur mort

ou du moins de celle d'une grande partie d'entre eux n'a pas contribué en quelque façon à la résolution de les renvoyer, pendant qu'ils avoient encore un souffle de vie. Un tel événement, tandis qu'ils reposent entre vos mains, auroit été vraiment nuisible à vos intérêts, puis qu'il auroit détruit jusqu'à l'ombre même d'une demande pour la restitution des Prisonniers et notre possession; & pour cette raison la politique, s'unissant cette fois-ci à l'humanité, vous en gagea à faire cette démarche: Mais il eût été plus heureux, qu'on eût pensé à l'expédient avant que ces Hommes infortunés eussent été réduits à une extrémité pareille. L'on convient néanmoins de part & d'autre, qu'après leur relaxation ils sont toujours restés vos Prisonniers, & qu'il continueroit de l'être jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement échangés. Je reconnois que je ferai prêt, comme je l'ai toujours été, non-obstant cet aveu, à tenir compte de tout Homme, qu'il étoit dans un état convenable & propre à être échangé au moment qu'il fut relâché, aussi long que la proportion des Prisonniers, que nous avons, pourra s'étendre. Avec quelle décence, sur quel fondement de justice peut-on demander davantage? Voilà ce qui a été proposé ou (ce qui revient au même) voilà ce qu'impliquoit clairement le premier Article ou la première objection faite par le Lieutenant-Colonel *Harrison*, & rejetée depuis aussi malheureusement, qu'inconvenablement avec tout degré de raison ou de bon-sens. Quelque peine que cela me fasse, j'ai été forcé à regarder comme un fait indubitable, que le traitement de nos Prisonniers, pendant qu'ils ont été entre vos mains, du moins celui des Soldats, a été tel qu'on ne sauroit le justifier. C'est ce qui a été confirmé par le témoignage unanime de tous ceux que nous nous avons renvoyés; leur extérieur confessoit l'affertion; & la triste expérience y a imprimé, par la mort soudaine d'une grande partie d'entre eux, le sceau d'une infaillible certitude.

(Le reste l'Ordinaire prochain.)

Une des *Gazettes* de la *Nouvelle-Angleterre* rapporte, dans un Article de *Providence* du 19 Avril, sur la foi d'un Particulier venu de *New-York*, " que les Prisonniers Américains continuoient d'être maltraités; que la pitance de chaque Homme pour trois jours étoit une livre de Bœuf, 3. Biscuits gâtés, & un quarteron d'Eau salée; qu'ils étoient obligés de manger la Viande crüe, puisqu'on ne leur accorderoit pas une étincelle de feu; que cette dureté avoit causé la mortalité parmi eux, de sorte que durant le cours de l'Hyver il en étoit mort 700 dans l'espace de 3. semaines." Les circonstances, où les Troupes Royales se trouvent elles-mêmes selon les *Papiers Américains*, peuvent être en partie le motif de ce procédé.

De *PÉTERSBOURG*, le 15. *Juillet*. L'Anniversaire de l'avènement de l'Impératrice *Catherine*, & la Fête dont le Grand-Duc porte le nom, ont été célébrés les 9<sup>me</sup> & 10. de ce mois par la Cour au Château de *Péterhoff*. Le second de ces jours, il y a eu entre autres un *Bal en Domino*, où le nombre des Masques, qui s'y étoient rendus de cette Ville, fut si grand que le Palais ne put les contenir tous, & qu'une partie se tint dans les Jardins. A l'entrée de la nuit ceux-ci furent magnifiquement illuminés, ainsi que l'Édifice du Château, les Pièces d'Eau, les Allées, &c. Mais ce qui a marqué ces deux heureuses journées, mieux que toutes les Réjouissances, ce sont les grâces & les bienfaits, que notre Souveraine a répandus, S. Maj. ayant supprimé ces jours-là quelques Impôts ou Redevances, onéreuses à son Peuple. M. le Comte de *Gothland*, qui a assisté à ces Solemnités, fit hier une visite au Prince *Grégoire Orlov* à sa Terre de *Katschina*. Celle, dont ce Prince honora le 4. de ce mois l'Académie Impériale des Sciences, mérite quelques détails particuliers. Les voici.

Cette Société s'évanoie se trouvoit ce jour-là assemblée en plein, & la Compagnie étoit de plus brillante, puisqu'outre les Membres Ordinaires tous les Honoraires s'y étoient rendus, ainsi que les Ministres Etrangers, les Seigneurs de la Suite de M. le Comte, les principaux de la Cour & autres Amateurs des Sciences. L'illustre Etranger fut reçu au bas de l'Escalier par Mr. de *Domaschneff*, Directeur-Président: La Compagnie resta dans la Salle d'Assemblée; & ce fut pour accorder la modestie du Prince avec les hommages, que lui doivent les Sciences à tant de titres, que M. le Directeur, qui avoit déjà eu l'honneur de lui être présenté, alla au devant de lui comme par empressement pour quelque qu'il connoissoit personnellement. Mr. *Pallas* ouvrit la Séance par la lecture d'un Discours sur la structure des Montagnes & les changemens arrivés dans le Globe, relativement à la Russie. Ensuite Mr. de *Domaschneff* en fit un, dans lequel, en justifiant le titre de Philosophique donné à ce Siècle, il insinua avec adresse les justes éloges de l'auguste Protecteur des Lettres, que l'Académie avoit l'honneur de recevoir. (Nous placerons ce Discours à la suite du *Détail*.) La Séance finie, Mr. de *Domaschneff* lui présenta tous les Académiciens Honoraires & Ordinaires; après quoi il le conduisit au Cabinet de Curiosités, le plus riche qu'il y ait peut-être en Europe. Dans le Peristyle & en montant l'Escalier, M. le Comte de *Gothland* vit les Bustes des illustres Suédois, tels que *Linnaeus*, *Wallerius*, & de l'illustre *Christine*, ainsi que de *Descartes*, à qui *Gustave III.* a érigé un Monument. Ce Prince agréa les différents Portefeuilles, contenant des Plans, des Dessins, des Estampes, &c. que M. le Directeur lui présenta dans les diverses Pièces du Cabinet, qu'il parcourut. Dans celui de Médailles, il vit le Recueil le plus complet de Médailles Suédoises & de Monnoies courantes au coin de *Gustave III.* Il accepta la grande Médaille de l'Académie & son Jeton en or. Toute la Suite



réput de parcelles en argent. On présente au Prince un gros morceau de 4. livres de Fer noir dans une Boëte de vernis, ornées des Armes de *Gorbani* artistement ciselées, & entourées de guirlandes en or de différentes couleurs. (Le reste ci-après.)

La *Russie* vient de faire le premier essai d'un Commerce, aussi étonnant par l'étenduë de l'entreprise que par les effets qu'elle pourra produire. On écrit de *Taganrock*, Port de la *Tarrie Russe* sur la Mer d'*Aziff*, en date du 15. Juin, que le Vaisseau le *Prince Wäsemkoy*, ap. *Samuel Newman*, y est arrivé par la Mer-Noire, avec une Cargaïson de Marchandises *Angloïses, Hollandoïses, & du Levant*, pour le compte de la Maison de Nègoce de *Sidnew, Ames & Compagnie*, établie ici & à *Constantinople*.

De *VARSÓVIE*, le 23. *Juillet*. L'Accord, conclu au sujet de la Démarcation *Prussienne*, été remis le 19. de ce mois à Mr. *Blanchet*, Résident de la Cour de *Berlin*. La plus grande difficulté concernoit la Terre de *Dobrzyń*, que notre Gouvernement soutenoit n'avoir point été comprise dans le Traité de Cession. Enfin l'on est convenu de la partager: On en a cédé une partie; & l'on s'est réservé l'autre, contenant 13. Villages. Les limites des autres Districts ne souffrant plus de doute, les Commissaires Démarcateurs des deux Puïssances sont déjà partis pour se rendre sur les lieux. Le Conseil-Permanent avoit désiré de terminer en même tems les différends élevés relativement au Commerce: Mais Mr. de *Gaudi*, Conseiller-rivé de S. M. *Prussienne*, n'étoit pas muni d'Instructions pour cet effet. On se flatte cependant, que ce Monarque voudra aussi mettre enfin un terme aux longues contestations à ce sujet, & envoyer ici des Commissaires, qui les régleront avec la même facilité, qu'on vient de voir ceux touchant la Démarcation.

De *HANAU*, le 1. *Août*. Madame la Princesse Epouse du Prince Héritaire de *Hesse-Cassel*, notre Souverain, est heureusement accouchée d'un Prince, le 28. du mois dernier. On apprend, que l'Empereur est arrivé le 26. à *Schaffhouse*, & qu'après s'y être arrêté une demi-heure S. M. a continué son voyage sur *Augsbourg*.

De *FLORENCE*, le 19. *Juillet*. Sur ce qu'il s'étoit élevé quelques différends entre notre Cour & celle de *Parme* relativement aux Frontières, elles ont nommé de part & d'autre des Commissaires pour les terminer sous la Médiation du Roi de *Sardaigne*. Ce Monarque a nommé son Commissaire pour cette Négociation le Comte *Granero*: Celui de notre Souverain, est Sr. *Jean-Baptiste Nelli*, & celui de l'Infant-Duc M. le Conseiller *Riga*.

On écrit de *Rome*, que le Commandeur d'*Almada*, qui y a résidé longtems de la part de S. M. Très-Fidèle, ne retournera point en *Portugal*; mais que ce Ministre, qui est Parent du Marquis de *Pombal*, se retirera avec son Epouse à *Venise*, pour y vivre d'une Pension de 2000. Ecus.

De *LIVORNE*, le 21. *Juillet*. On conduisit le 10. de ce mois dans nos Prisons le fameux *Zampaglino*, Chef d'une Troupe de Bandits *Corses*, qui s'est tant fait connoître par ses courses sur la fin de la Guerre dans cette Île. Comme depuis ce tems il s'étoit toujours tenu caché dans des Rochers & des Cavernes, on l'avoit cru mort; mais, ayant trouvé moyen de passer en Terre-ferme avec trois ou quatre de ses Compagnons, il y a continué sa manière de vivre fangeuse. La Cour de France l'aïant réclamé, il a été mis à bord d'une Felouque de *Côte-Françoïse*, qui arriva ici le 12. & repartit le 14. pour *Bastia*.

De *TOULON*, le 16. *Juillet*. Les Vaisseaux de ligne, le *César* & le *Hardi*, commandés par Mr. de *Barras* & de *Tressémanes*, & la Frégate, la *Mignonne*, commandée par Mr. d'*Enricheaux*, sont partis le 12. de ce Port, sans qu'on sçache leur destination. Après un mois de Campagne, ils doivent rentrer, pour être remplacés par deux autres Vaisseaux avec une régata. La Barque l'*Eclair*, montée par le Chevalier de *Forbin*, est arrivée du *Levant*.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 1. *Août*.

Mr. *Necker*, Directeur-Général des Finances du Roi, a dessein, dit-on, de faire un nouvel Emprunt de 10. Millions de Livres, la moitié en Rentes perpétuelles & l'autre en Rentes viagères: On ne doute point, qu'il ne soit promptement rempli.

On mande de *Dijon*, qu'un Charretier aïant été blessé à la Montagne de *Viteaux* par une des Voitures du Cortège de Monsieur, ce Prince, dès qu'il en fut informé, descendit de Carrosse, fit rendre toute sorte de soins au blessé, lui donna vingt Louis, chargea une Personne honorable de le faire soigner avec la plus grande attention, & de lui donner des Nouvelles de son état. Son Alt. R. ordonna de plus de mettre pendant quelques jours en prison le Poissillon, qui par son peu de ménagement avoit été cause de l'accident. Lorsque le Prince passa à *Montelimart*, il témoigna à la Députation, que le Parlement de *Grenoble* lui avoit envoyée, " combien peu il pouvoit être persuadé des sentimens, dont cette Cour fai-



soit profession envers lui, aussi longtems qu'elle n'auroit pas la plus parfaite obéissance à ses ordres du Roi, son Frère, & qu'elle ne cesseroit les poursuites contre Mr. de Moydie, son Procureur-Général." Le Parlement de Grenoble a été, dit-on, si touché de cette Réponse, qu'il a arrêté des Remontrances à Sa Majesté pour lui exposer les raisons, qu'il croit avoir de ne pas se juger digne d'une pareille disgrâce. Celui d'Aix, d'un autre côté a écrit au Roi, pour se plaindre de ce que Mr. d'Albertas, Premier-Président de la Chambre des Comptes, (laquelle a remplacé le Parlement d'Aix, pendant l'exil de la Magistrature,) a répandu des Copies de la Harangue, qu'il a prononcée à la réception de Monsieur, qui ne lui paroît tendre qu'à offenser les Parlements, par la manière dont Mr. d'Albertas rappelle, " que les Membres de la Chambre des Comptes se sont toujours distingués par leur soumission aux volontés du Souverain, & qu'ils l'ont prouvée, quand le feu Roi vouloit qu'ils exerçassent les fonctions du Parlement absent, & quand le Roi, par lequel la France a le bonheur d'être gouvernée, a voulu qu'ils les cessassent, pour se restreindre à celle de la Chambre." Le Parlement de Provence dans sa Lettre à S. M. représente, " que ses Cours se croyoient obligées de ne pas obtempérer à ses ordres, ce ne seroit que pour mieux lui témoigner leur fidélité au bien de son service."

**DE LA HAIE, le 6. Août.** Les Etats de Hollande & de West-Frise se sont séparés Vendredi dernier; & Mgr. le Prince Stadhouder est parti le lendemain pour retourner à son Château du Loo, en prenant sa route par les Villes de Schoonhoven, Ysselstein, & Utrecht, où a été reçu avec toutes les marques d'honneur, dues à sa haute Dignité. Son Alt. Sér. s'est rendu deux jours auparavant à Hellevoetsluis, pour y voir les 4. Vaisseaux de guerre à Rade; mais le tems orageux ne lui permit pas de s'y rendre à bord. Elle y fut reçue par les Députés de l'Amirauté & les Directeurs de la Compagnie des Indes au Département de Rotterdam. M. le Baron de Geer, Envoyé du Roi de Suède auprès des Etats-Généraux, est parti le 3. pour aller faire un tour à Stockholm.

**DE LEIDE, le 7. Août.** La Nouvelle de la Paix conclue avec le Roi de Maroc s'est confirmée par une Lettre de Gibraltar, en date du 10. Juillet, portant " que le Capitaine van Kinsbergen, étant arrivé le 30. Juin à Sale, y avoit été reçu avec beaucoup de distinction, qu'en se rendant à l'Audience il avoit été salué par les Troupes de S. M. Maure, formant un Corps d'au-delà de 8. mille Hommes; que ce Souverain, après s'être entretenu avec lui, étoit convenu des conditions du Traité, & l'avoit signé; que tous les Prisonniers Hollandois avoient d'abord été remis en liberté; mais que le Capitaine Joachim Meyer, qui commandoit le premier des trois Bâtimens Marchands pris par les Marocains, étoit mort peu de jours auparavant. Une Lettre de Cadix du 15. Juillet fixe à 57. le nombre des Prisonniers relâchés. On écrit du même Port, " qu'on y étoit occupé à placer sur les Remparts des Canons de 24. livres dans toutes les Batteries, qui en étoient dé garnies."

Suivant une Lettre de Nantes, le Chevalier de Brétigny, animé par l'exemple du Marquis de la Fayette, y avoit frété pour son propre compte un Bâtiment, afin de se rendre en Amérique, & y aller servir sous les Drapeaux du Congrès. Ce jeune Officier s'étoit préalablement démis de la place d'Exempt de la Garde Suisse de Monsieur. Comme il est convenu avec le Directeur Franklin, qu'à son arrivée en Amérique il levera un Corps de Chasseurs, dont il sera Commandant & qui portera son nom, il a pris avec lui les Uniformes & autres Articles nécessaires pour cette levée; & l'on ajoute, qu'il sera accompagné de plusieurs Officiers, recommandables par leur expérience & leur valeur. D'un autre côté, l'on apprend que, pour donner quelque satisfaction à la Grande-Bretagne, sur le Mémoire que son Ambassadeur a présenté, au sujet des secours que cette Puissance croit fournis par la Nation Française aux Américains, le Cour de Versailles a envoyé ordre dans tous les Ports de n'y admettre pas plus longtems qu'un mois deux fois 24. heures tout Armateur Américain, qui y entreroit avec des Prises. On avoit déjà reçu précédemment cette Nouvelle par la voye de l'Angleterre, où l'on a publié, qu'une Frigate de S. M. Très-Chrétienne avoit fait relâcher un Bâtiment de Dublin, dont un Armateur Américain s'étoit emparé à l'embouchure de la Garonne; & que, ce Capre étant arrivé ensuite à Bordeaux, on lui avoit enjoint le jour suivant de se retirer ailleurs. En Espagne au contraire ces Bâtimens armés trouvent actuellement une entrée plus facile, puisque, selon des Avis de Cadix, l'on a admis depuis peu plusieurs Armateurs Américains, dans les Ports de ce Royaume.

La France continue cependant son Commerce avantageux avec les Colonies Britanniques. On le trouvoit le 20. Juillet à Nantes 8. à 10. Navires en chargement pour l'Amérique, d'où il étoit arrivé depuis 5. jours quatre Vaisseaux Américains, chargés de Riz, d'Indigo, de Tabac, de Térébinthine, outre un Navire François revêtu de la Caroline en 27. jours de trajet, avec une Cargaison de 700. Tonneaux de Riz & de 112. d'Indigo.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du MARDI 12. Août, 1777.

**De CONSTANTINOPLE, le 3. Juillet.**  
**L'**INCERTITUDE, où l'on est par rapport aux différends entre la *Porte* & la *Russie*, reste toujours la même: Cependant depuis quelque tems les craintes d'une rupture prévalent sur les espérances de Paix; & ce qui les autorise davantage, ce sont les mouvemens, qu'on observe entre les Ministres du *Grand-Seigneur* & Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*. Ils ont de fréquentes Conférences, qui ne paroissent pas être fort amicales. Dans cette conjoncture, la Flotte du *Capitan-Pacha* reste à l'ancre à *Besik-Tache*, consistant en 10. Vaisseaux de ligne & 4. Gaïères.

L'ancien *Grand-Ecuyer* & Favori de *Sa Hauteesse*, qui avoit été nommé au Gouvernement de *Cutaye* (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. LX.) est mort subitement. Son principal Officier a été arrêté par ordre du *Postangi-Bachi*, pour lui rendre compte de sa Succession de son Maître.

**De PARIS, le 4. Août.**

Après avoir passé 8. jours à *Choisy*, la Cour est revenue avant-hier à *Versailles*. Le même jour, Mr. de *Marbeuf*, Evêque d'*Autun*, est présenté au Roi, qui avoit mandé ce Prélat en Cour, à l'effet de lui confier la Feuille des Bénéfices, attendu l'état où le Cardinal de *Roche-Aymon*, qui en étoit chargé, est tombé par un effet de son grand âge.

En conséquence d'un Arrêté du *Grand-Conseil*, Mr. de *Nicolas*, son Premier-Président, a demandé une Audience du Roi, dans laquelle il a supplié S. M. de vouloir bien ordonner, " qu'un certain Règlement, auquel „ M. le Garde des Sceaux travaille, pour „ fixer la compétence entre le *Grand-Conseil* & le *Parlement*, ne soit pas publié, „ avant que S. M. s'en soit fait rendre compte „ en son Conseil d'Etat, & qu'il n'ait été examiné, Article par Article. " Le Roi a répondu, qu'il seroit à ces Représentations l'attention, que l'objet mérite.

*FIN de l'ORDONNANCE portant établissement d'un Corps de Cadets, &c.*

VI. Les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais des Familles, seront nommés par Sa Majesté, au mois de Juin de chaque année, pour le premier Octobre suivant, & ne pourront être admis, sans avoir fourni préalablement au dit Inspecteur-Général, & en son absence au Sous-Inspecteur: 1<sup>o</sup>. Un Certificat du Généalogiste de l'Ecole Royale-Militaire, auquel ils auront présenté les mêmes Preuves de Noblesse, qui sont prescrites pour l'entrée des Elèves en la dite Ecole; 2<sup>o</sup>. Un Certificat de santé, donné par le Médecin du dit Hôtel; 3<sup>o</sup>. Seront tenus en outre de rapporter des témoignages suffisans, & de donner des preuves de leur capacité dans l'Examen, qui sera réglé à cet effet.

VII. Après l'admission des jeunes Gentilshommes élevés aux frais des Familles, elles remettront pour chacun d'eux au Trésorier de la dite Ecole, jusqu'à ce qu'ils en soient sortis, une Pension de deux mille Livres, à raison de cinq-

cents Livres par quartier, & toujours le quartier d'avance. Il sera payé en outre, une fois seulement, à leur entrée, quatre-cents Livres, pour les premiers frais de leur équipement.

VIII. Il n'y aura d'ailleurs aucune distinction entre les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais de l'Ecole Royale-Militaire, & ceux élevés aux frais des Familles. Les uns & les autres seront logés, nourris, soignés, tant en santé qu'en maladie, vêtus, entretenus & instruits uniformément pendant tout le tems de leur séjour au dit Hôtel, sans aucune nouvelle charge pour les Familles; & ils ne pourront en recevoir d'argent sous aucun prétexte.

IX. Le Service de la Chapelle, les fonctions spirituelles du dit Hôtel, & plusieurs parties de l'instruction de la jeune Noblesse, seront confiés à des Sujets choisis parmi les Aumôniers Militaires, sous l'Autorité de leur Supérieur, & seront tenus d'observer, en ce qui concerne le spirituel, les Réglemens de l'Archevêque de Paris.

X. Le Chef du Cours d'Instruction, les Directeurs des Etudes, Economes & Professeurs, attachés au dit Etablissement, seront logés & nourris avec les dits Elèves & Cadets. Les autres Maîtres n'habiteront point au dit Hôtel.

XI. Les Comptes en recette & dépense du dit Etablissement seront présentés tous les mois, en forme de Bordereau, par les Economes & Contrôleurs, au Bureau d'Administration de l'Ecole Royale Militaire, pour y être visés, avec les Pièces justificatives. Tous les ans, le Comptable général pour l'année précédente, dont la fin sera fixée au dernier Septembre, sera rendu, dans le courant de Novembre suivant, au Secrétaire d'Etat, aiant le Département de la Guerre.

XII. Le choix des meilleurs Sujets parmi les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais de l'Ecole Royale Militaire dans les Collèges des Provinces, & la préférence assurée au mérite personnel des dits Elèves & Cadets, pour leurs distinctions & leur avancement, étant des voies plus simples & plus utiles à l'émulation générale des Maîtres & des Elèves, que la méthode des Prix & du Concours annoncés par les Réglemens précédens, entend Sa Majesté que ce qui est prescrit par la présente Ordonnance tienna lieu de la dite méthode de Prix & de Concours, qui demeurera supprimée.

XIII. Se réserve Sa Majesté de faire connoître plus amplement ses intentions, sur tout ce qui concerne la Police générale du dit Hôtel, la manutention, discipline, instruction & avancement des dits Elèves & Cadets, & les Comptes qui doivent en être rendus au dit Secrétaire d'Etat.

XIV. L'intention de Sa Majesté étant de mettre en activité, au 1. Octobre prochain, le dit Etablissement, Elle nommera aux places de cinquante des dits Cadets, dans le courant du mois d'Août prochain, les meilleurs Sujets, de l'âge de quinze ans, accomplis au moins, choisis seulement parmi les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais de l'Ecole Royale Militaire, dans les Provinces. Et seront les précédentes Ordonnances & Réglemens exécutés en tout ce qui n'est pas contraire à la présente. Mande &

ordonne Sa Majesté au Sieur Comte de *Saint-Germain*, Ministre & Secrétaire d'Etat, aiant le Département de la Guerre, Sur-Intendant de l'Ecole Royale Militaire, de s'employer à l'exécution de la présente.

Fait à VERSAILLES, le dix-sept Juillet 1777. (Signé) LOUIS.

(Et plus bas) SAINT-GERMAIN.

M. le Comte de *Viry*, Ambassadeur de Sardaigne, a déjà fait afficher l'Avis de son départ selon l'usage des Ministres Etrangers. On raisonne diversement sur le motif de l'espèce de disgrâce, où ce Seigneur est tombé à la Cour: Quelques-uns l'attribuent à l'infidélité de son Secrétaire, qui auroit procuré au Ministère *Britannique* Copie d'un Traité d'Alliance, conclu pendant le séjour de l'Empereur en cette Capitale entre les Cours de *Vienne de Versailles, de Madrid, de Naples, de Turin, & de Lisbonne*: Ils assurent, que ce Secrétaire a été conduit Prisonnier au Château de *Chambery*. D'autres font intervenir une autre Personne dans la découverte. Ce qu'il y a de certain est, qu'on regrette ici beaucoup ce Ministre, dont les services pour la conclusion de la Paix en 1763. sont connus, & qui s'étoit d'ailleurs acquis l'estime générale.

De LONDRES, le 5. Août.

La Cour est depuis le 3. de ce mois à *Windsor*, pour y rester jusqu'à demain. Le même jour, elle reçut des Dépêches du *Vicomte Stormont*, son Ambassadeur en France. On publie, que la Cour de *Versailles* a fait défendre aux Armateurs Américains l'entrée de ses Ports non-seulement en Europe, mais aussi aux Indes-Occidentales; ce qui mettroit fin aux plaintes multipliées, qu'on a faites ici sur la conduite du Gouverneur de la *Martinique* & de quelques autres Commandans dans les Isles *Françoises*. Mais, dans le même tems que les Partisans du Ministère se réjouissent de ces bonnes Nouvelles, d'autres, remplis de crainte & de jalousie, assurent le Peuple Anglois dans les Papiers publics, que, bien loin que la France soit envers nous dans des dispositions aussi amicales, l'Armateur, le *Général Mifflin*, qui a fait tant de Prises sur nos Côtes, est entré à *Brest* sur la fin de Juillet, qu'ayant sauvé l'Escadre *Françoise* à la Rade, le Commandant de celle-ci avoit tenu un Conseil de Guerre, où, après un délibération d'une heure & demie, il avoit été résolu de lui rendre le salut; & que l'Armateur après s'être pourvu de quelques Articles nécessaires, sortiroit du Port, pour aller reprendre sa croisière.

Les *François* ne sont pas la seule Nation Etrangère, envers qui la nôtre croit avoir d



riefs, & qui en revanche fait des plaintes contre la conduite des Officiers de la Marine au Roi. Dans la Gazette du 2. de ce mois, le Cour a fait insérer une Liste des Bâtimens, ont l'Escadre du Roi, stationnée aux Isles *us le Vent*, aux ordres du Vice-Amiral *oung*, s'est emparée depuis celle qui a été ubliée dans la Gazette du 28. Juin. Cette liste comprend 14. Vaisseaux, dont trois Arateurs, l'*Olivier-Cromwell*, Capitaine *Herman Courter*, de 24. Canons & de 120. Hommes d'Equipage; le *Musquito*, Capitaine *Jean Harris*, de 14. Canons & 71. Hommes, pris ar la Frégate l'*Aviade*; & la *Fenny*, Cap. *George Ralls*, pris par la Frégate le *Seaford*. Parmi les autres, il y a un Bâtiment qui aloit de l'Isle *Angloise de St. Christophe en Amérique*, sept faisant le Commerce entre l'*Amérique-Septentrionale* & les Isles neutres, un allant de l'Isle *Hollandoise de St. Eustache* à l'Isle *Françoise de la Martinique*, avec un chargement d'Indigo & de Riz, & enfin deux Navires destinés de *St. Eustache* pour la *Zeelande*. A la suite de cette Liste, l'on trouve l'Extrait d'une Lettre du Capitaine *Fones*, commandant la Chaloupe du Roi le *Bièvre*, de 14. Canons de six livres & 125. Hommes, datée le *St. Christophe* le 12. Juin, & adressée à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté. Voici le contenu de l'Extrait.

Je vous prie d'informer les Seigneurs de l'Amirauté, que le 18. du mois dernier, étant à la hauteur de l'Isle de *Ste. Lucie*, & me rendant à *Tabago*, afin d'y prendre sous convoi des Navires destinés pour l'*Angleterre* & l'*Irlande*, je rencontrai & combattis un Armateur des Rebelles; & que, dans moins de trois quarts d'heure d'un feu fort vif de bord-à-bord, j'écda à la valeur supérieure & au bon ordre le mes Officiers & de mon Equipage. Nous trouvames que c'étoit leur principal Vaisseau dans ces parages, & (à l'exception d'un seul) celui de la meilleure construction de tous ceux qui ont été équipés en *Amérique*: Il est monté de 24. Canons, dont 14. de neuf livres, de 10. Pierriers, 10. *Coborns*, & 150. Hommes: Il a des sabords pour tous ses Canons, & le tillac couvert: Il se nomme l'*Olivier-Cromwell*, commandé par *Herman Courter*. Nous eumes le bonheur de ne pas perdre un seul Homme, & d'avoir seulement trois blessés, avec peu ou point de dommage aux agrés. Du côté des Rebelles il y a eu 20. tués & 20. blessés. Ses agrés, ses mâts, & ses voiles sont taillés en pièces ou fort endommagés.

Une Copie plus complète de la même Lettre y ajoute les circonstances suivantes.

J'ai couru en verité grand risque pour ma Personne, ayant reçu une balle de fusil, qui perçant mon habit, ma veste, & ma chemise m'effleura la peau. La veille de cette Action

nous avions chassé le Compagnon de *na Prié*, nommé le *Serpent à sonnette*, de 16. Canons & 121. Hommes, ainsi qu'une Chaloupe de 10. Canons; mais le calme, qui survint, leur donna le moyen d'échapper à l'aide de leurs rames. Ces deux Bâtimens s'étoient concertés avec le *Cromwell*, & étoient convenus avec lui d'attaquer le *Bièvre*, ce qui (diriez-vous avec moi) auroit été une trop forte partie; mais, un objet plus lucratif s'offrant à leurs yeux, ils se séparèrent.

Je ne saurois assez exprimer la grande politesse & l'hospitalité, que j'ai éprouvées à cette occasion de la part de *Mylord Macartney* [le Gouverneur] & de son Epouse, ainsi que des Habitans de tout rang dans l'Isle de *Grenade*, où j'ai conduit ma Priese. Les Planteurs & les Négocians de cette Isle, pour me témoigner encore mieux leur estime, m'ont fait l'honneur d'ordonner, qu'à mon retour à *Londres* il me fût présenté une Pièce d'Argentierie. — Je n'avois pas été oisif précédemment, ayant pris 3. autres Bâtimens *Américains*; qui, quoique de peu de valeur, entrent pourtant en compte: Mais le *Cromwell* sert amplement de compensation, étant estimé à 10. mille L. Sterling.

ACTIONS; Banque, 150 & trois quarts. Indes, 158: Annuités consolidées à 3. pour cent, 76 & trois quarts. Annuités consolidées à 4. pour cent, 79 & un quart.

DE LEIDE, le 10. Août.

Nous avons fait mention dans notre Gazette N<sup>o</sup>. LIX. à l'Article de *Londres* de la découverte d'une Isle, sur laquelle l'on avoit aperçu des Naufragés, qu'on croyoit être le reste de l'Equipage de l'*Atiroke*, Vaisseau de la Compagnie *Angloise des Indes*. Des Avis postérieurs de *Londres* nous avoient appris, „ que par les Navires, revenus en dernier „ lieu de l'*Inde*, l'on avoit été informé, que „ ces Infortunés étoient le reste de l'Equipage d'un Vaisseau *Asiatique*, jeté sur cette „ Isle en 1761; qu'ils étoient au nombre d'environ 16. dont aucun *Européen*. „ La plupart de ces circonstances se confirment par un Lettre du *Port-Louis* dans l'Isle de *France*, dont voici l'Extrait.

La Corvette du Roi, la *Dauphine*, commandée par le Chevalier *Languy-Tromelin*, Enseigne de Vaisseau, partie de ce Port le 25. Novembre dernier, destinée à reconnoître l'Isle aux Sables, & à y prendre des Noirs, qui y avoient été vus précédemment par plusieurs Bâtimens, est de retour de cette mission. Le 28. au coucher du Soleil on aperçut l'Isle; & le 29. le tems étant très-beau & presque calme, Mr. *Lepage*, Officier de la Corvette, fut envoyé avec une Chaloupe & une Pirogue à l'Ouest de l'Isle, d'où il ramena à bord de la Corvette sept Nègresses & un Négrillon, âgé de 8. mois, qui étoit les seules Personnes existantes dans l'Isle. Ces malheureuses Femmes, interrogées sur leur



cruelle position, ont dit qu'elles étoient sur l'Isle depuis la perte du Vaisseau de la Compagnie des Indes, l'Utile, naufragé le 31. Juillet 1761; qu'après le départ de l'Equipage, qui se sauva dans une espèce de Chalan; fait des débris du Vaisseau, il étoit resté environ 80. Noirs ou Nègres, dont 18. peu de tems après s'embarquèrent sur un Rat, [espèce de Ponton, composé de quelques planches, qui sont attachées sur des mats,] & n'ont plus reparu; que depuis environ 12. ans il n'en étoit plus resté que treize; les autres étant morts de misère. Ces mêmes Femmes rapportent n'avoir vu, pendant les quinze années qu'elles ont passées dans l'Isle, que cinq Navires, dont plusieurs ont essayé de mettre à terre; que le troisième, la Saute-Relle, y avoit reussi; que le mauvais tems ou la peur obligea un Matelot de rester avec eux; que cet Homme s'embarqua sur un Rat, il y a environ trois mois; avec trois Noirs & trois Nègres, dans l'espérance de se rendre à l'Isle de Madagascar.

Quant au genre de vie que ces malheureux ont mené dans cette Isle déserte, depuis l'époque de leur naufrage, voici ce qu'on en a pu recueillir. Ils étoient parvenus à se bâtir avec les débris du Vaisseau une espèce de Case, qu'ils avoient construite sur la partie la plus élevée de l'Isle; ils l'avoient couverte de

Pécaïlle des Tortuës, qui leur servoient de nourriture. Les Poissons, les Oiseaux & les Oeufs étoient leur unique ressource. Un Puits pratique dans le sable, leur donnoit pour boisson une Eau saumâtre, & les plumes d'Oiseau, tissées fort artivement, leur servoient de pagies & de couvertures.

Cette Isle n'est qu'un Banc de Corail, qui peut avoir un quant-de-lieu de longueur si 300. Toises de largeur, éleve dans sa partie la plus haute d'environ 15. pies. La Mer rassemblée autour de sa circonférence du Corail & du sable, de manière que le milieu de l'Isle est plus bas que ses bords. Il n'y croit aucune Herbe ni Arbrisseau, que quelques Patates à durang, (c'est ainsi qu'on appelle ici la Soldanelle,) qui rampent sur le sable. Tout le contour de l'Isle est cerné de Récifs, qui s'étendent à 150. toises dans la partie du Sud, & se rapprochent de la Côte en allant vers le Nord. Dans les mauvais tems, qui sont assez fréquens, à ce que disent les Naufrages, le vent ensabloit leur Case; & ils étoient souvent dans la crainte d'être engloutis par la Mer.

M. l'Intendant a donné asyle chez lui à l'Enfant, à sa Mère nommée Eve, & à une autre Nègresse, Mère de celle-ci, nommée Dauphine. L'Enfant a été baptisé, & a reçu le nom de Jacques-Moyse.

Madame la Veuve DESSAINT, Libraire à PARIS, vient de publier un AVIS sur une Edition du Dictionnaire de MORERI, projetée par une Compagnie de Lettrés à YVERDON en SUISSE. On prouve, dit-on, par six bonnes raisons, que cette Edition ne pourra qu'être très-informe & mal exécutée. Madame Dessaint ajoute, qu'elle ne peut en aucune manière contribuer à l'exécution d'un Projet, qui tend à dénaturer entièrement un Ouvrage qui lui appartient, &c. Affiches des Provinces.

Avant que de publier l'Avis sur le Projet de la prétendue Société des Lettrés d'Yverdon, la bonne Dame Dessaint devoit s'informer de la nature du Projet. Elle auroit évité la torture de son génie pour trouver les six bonnes raisons, pour prouver que l'entreprise d'Yverdon, qu'elle ne peut pas connoître, doit être mauvaise. Elle ne l'auroit pas trouvée contraire à son prétendu droit, & moins qu'avec d'autres bonnes raisons elle ne s'efforce de prouver que son Privilège de MORERI doit enchaîner toute l'Europe, & pour toute espèce de Biographie; & elle auroit été convaincue qu'on ne demande pas sa coopération au succès de cette entreprise. Voici le fait qui tranquilliser Madame Dessaint.

Une Biographie complète manque encore à la République des Lettres; l'Ouvrage de Moreri soit de Basle soit de Paris, fait honte à notre Siècle: On a donc conçu le grand Projet d'en donner une en 15. Volumes in Folio, avec une centaine de Portraits à chaque Volume des plus grands Hommes, dont les Vies se trouveront dans les Volumes respectifs; Portraits dessinés d'après les principaux Cabinets de l'Europe. L'Auteur de ce Projet l'a communiqué à quelques Amis, soit Libraires soit Ecrivains, propres à exécuter cette entreprise, d'une manière à s'attirer la reconnaissance publique. Voilà où nous en sommes. Madame Dessaint doit voir par-là: 1. Qu'elle est injuste en condamnant l'exécution d'une entreprise, qui n'est encore qu'un simple Projet, qui seroit resté encore quelque tems dans le Cabinet de l'Auteur & de six de ses Amis, qui ne font que d'en commenter les Matériaux. 2. Que son Moreri est & sera à elle pendant qu'il restera dans son Magasin, d'où elle fera très-bien de le faire sortir. 3. Enfin que l'Auteur du Projet ne l'ayant pas encore prié de contribuer au succès de cette entreprise, avant que de s'y refuser, il lui semble qu'elle devoit attendre qu'on la priât d'y contribuer.

Avec PRIVILEGE de Nos. Seigneurs, les Etats de Hollande & de West-Brise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXIV.

De LEIDZ, le 12. Août, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 18. Juillet. M. le Comte de *Gotthland*, s'étant rendu avant-hier à *Cronstadt*, y vit quelques évolutions de la Flotte *Russe*, actuellement à l'ancre dans ce Port, & s'embarqua ensuite à bord d'un Yacht, dont l'Impératrice lui a fait présent, pour retourner dans ses Etats. Entie autres témoignages d'estime & d'amitié, que ce Prince a reçus de S. M. pendant son séjour ici, Elle lui présenta le 7. de ce mois, Marquis de l'Ordre de *St. Alexandre Newski*, très-riches de Brillans. M. le Comte de *Gotthland*, de son côté, décora le 10. de ceux de l'Ordre de *Kasa* Mr. de *Domaschneff*, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences. Voici la fin du Détail, concernant la Visite qu'il a faite à cette Société savante le 4. Juillet.

Après avoir vu le Cabinet de Médailles, M. le Comte de *Gotthland* monta à l'Observatoire, même jusqu'au toit par un Escalier tournant si difficile, qu'aucun Astronome n'y a été, & qu'il n'y fut suivi que par Mr. de *Domaschneff* & par un de ses Chambellans. Il examina avec beaucoup d'attention la Figure de *Pierre-le-Grand* en cire, dont le moule a été pris sur ce Monarque même; & il se fit expliquer un Tableau, qui se trouve dans la Chambre, où cette Figure est conservée. L'Idée de cette représentation, qu'on nomme le *Vœu universel* ou *Supplément à l'Histoire de Pierre-le-Grand*, a été fournie à Mr. de *Domaschneff* par le cri général, tous les Curieux, qui venoient contempler l'image du Fondateur de *Petersbourg* ou plutôt toute la *Russie*, disant: *Ab! s'il voyoit ce qu'on a fait après lui!* En conséquence de cette flexion si naturelle, le Tableau représente *Pierre-le-Grand* en Apôthéose, à qui le Temps, tant dans une main son Sablier, sur lequel on voit le nombre L. fait appercevoir; que dans l'autre période sa Statue Equestre sera élevée sur un Rocher, qu'on saura rendre mobile: On y voit de plus un Temple magnifique de Marbre de *Russie*, dédié au Saint du jour où *Pierre-le-Grand* étoit né, & le Dôme de l'Hôtel de l'Amirauté, chargé de Pavillons *Turcs*, sur lesquels on voit le Pavillon triomphant de la *Russie*. Un Génie porte les Trophées ennemis au Châtelet, pour les mettre dans le Temple, où repose le Héros, (allusion au jour où *Catherine II.* assistant au *Te-Deum*, qui fut chanté dans cette Cathédrale à l'occasion des Victoires remportées par sa Flotte, prit des mains de l'Amiral les Trophées nouvellement apportés, & alla les déposer au pié de la Tombe du Créateur de la Marine *Russe*.) De l'autre main le Temps fait remarquer le Médaillon de *Catherine II.* que la Renommée porte au Temple de l'Immortalité. Une Trompette est garnie d'une Pièce, qui en se déroulant laisse appercevoir les augmentations de l'Empire *Russe*, particulièrement les nouvelles acquisitions sur la *Mer-Noire*.

Ensuite M. le Comte de *Gotthland* entra de voir le fameux Globe de *Gottorp*, sur-tout le dans. Tout d'un coup une partie de ce Globe s'enfonça, & présente dans son sein un Berceau armé autour de l'Axe du Monde, & sous ce Berceau une Table de douze Couverts, offrant à l'Hôte auguste tout ce que la Terre produit de plus exquis. Ce Prince, sa Suite, quelques Seigneurs de la Cour, & M. le Directeur entrèrent dans le Globe. Les Armes de *Gotthland* y passèrent par-tout, entrelacées de fleurs. M. le Comte s'y arrêta une demi-heure, & en sortant du Globe il témoigna à M. de *Domaschneff* son admiration dans les termes les plus flatteurs, & passant dans les Imprimeries de l'Académie, il ramassa une Feuille, qui sembla tomber par hasard de la Presse: C'étoit son Portrait, avec des Vers relatifs à lui en plusieurs Langues. Un autre Voyageur parut très-flatté de toutes ces attentions: Il en montra sa sensibilité à M. le Directeur, & l'invita à dîner avec lui; honneur que Mr. de *Domaschneff* ne put accepter, aiant été chez lui pour le même effet tous les Membres de l'Académie & quelques Cavaliers de la suite du Prince. Il envoya le lendemain à ce Seigneur, par le Ministre de *Suède*, une Tabatière d'or très-riche & ornée de son Portrait.

L'on vient de publier la grande Promotion, que l'Impératrice a faite le 9. Anniversaire de son avènement à la Couronne. (*Nous en parlerons l'Ordinaire prochain.*)

De *VARSOVIE*, le 26. Juillet. Samedi & Dimanche derniers, le Roi a honoré de sa présence l'Exercice public annuel des Cavaliers du Collège des Nobles, sous la direction des Supérieurs des *Ecoles Pies*. Sa Maj. a proposé Elle-même les Questions relatives aux Sciences, auxquelles cette Jeunesse, précieuse à la Patrie, s'est appliquée pendant le cours de l'année. L'avancement d'une Education Nationale, conformément au Plan dressé par la Commission, est si fort à coeur au Monarque, qu'il a aussi voulu assister Jeudi dernier à un Examen public dans les Classes Normales de cette Ville, à l'issuë duquel S. M. témoigna sa satisfaction à plusieurs de ces Elèves, & les admit à l'honneur de lui baiser la main.

La Convention, faite au sujet des limites avec la Cour de *Berlin*, est en date du 17. de ce mois. Sa Maj. *Prussienne* garde la Ville de *Gurzno* avec sa grande & belle Forêt, huit Villages & un Moulin; & Elle a restitué à la *Pologne* treize Villages.

Un accident particulier a donné lieu ici la semaine dernière à un attroupement considérable de Compagnons de différents Métiers. Il avoit été défendu, il y a quelque tems, par un Règlement de Police, à tous les Compagnons & Garçons de Métier de passer les Lundis à boire dans les Tavernes. La Garde de la Police arrêta ces jours-ci deux Compagnons Tailleur contrevenant à cette défense. Un d'eux faisant quelque résistance, le Commissaire du Quartier le fit battre dans la Prison, & chargea imprudemment de cette exécution un Prisonnier détenu pour vol. Il en résulta une émeute parmi les Compagnons Tailleurs, qui refusèrent de travailler jusqu'à ce que le Commissaire du Quartier eût été puni de la même manière, & qu'il leur eût été rendu la liberté de passer les Lundis à la Taverne leur eût été rendue. Le Prince *Lubomirski*, Grand-Maréchal de la Couronne, encore présent à *Varsovie*, termina cette affaire, en ordonnant que le Commissaire fût traduit en Justice, & en défendant à la Garde de le saisir & d'emprisonner les Garçons Tailleurs, à moins qu'après avoir passé un Accord avec leurs Maîtres de travailler les Lundis, il n'y eût des plaintes portées de ce qu'ils manquoient à leurs engagements. Dimanche 20. Juillet, le Prince Grand-Maréchal étant déjà parti, les Compagnons Tailleur peu contents de la Décision s'attroupèrent. La Jurisdiction du Maréchal envoya un Détachement de 40. Hommes, qui se saisit de 206. de ces Compagnons, & les renferma dans un endroit autrefois destiné à servir de Magasin à poudre. Le lendemain, les Apprentifs & Compagnons des autres Métiers, faisant cause commune avec les Tailleurs, s'assemblèrent au Magasin de *Saxe* au nombre de quelques centaines, qui s'accrut encore considérablement, quoiqu'aucun des Compagnons *Polonois* n'y accédât. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de la Cour de la Couronne, s'assura du secours de la Garnison: Mais, par la prudence & la modération du Général-Major *Komarzewski*, l'émeute n'eut point des suites aussi fâcheuses, qu'on avoit lieu de le craindre. Elle dura jusqu'au 23. que Mr. *Rzewuski* fit remettre les Compagnons Prisonniers en liberté, & assura tous les Apprentifs, par un Ecrit, de les satisfaire relativement à leurs griefs à la charge du Commissaire & de la Garde de la Police, lorsqu'ils seroient retournés chez leurs Maîtres & à leurs occupations, & à condition qu'ils demanderoient cette satisfaction d'une manière légale. On se louë beaucoup de la facilité avec laquelle Mr. d'*Essen*, Ministre de *Saxe*, se prêta à tous les arrangemens de notre Police, dans le tems où l'ordre étoit incertain, si l'on ne seroit pas obligé d'employer la force pour tirer les Mutins de l'espérance d'asyle, qu'ils avoient cherché dans un endroit appartenant à la Maison Electorale de *Saxe*.

De *SCHAFHOUSE* en *SUISSE*, le 29. Juillet. L'Empereur, qui arriva le 19. de ce mois à *Fribourg* en *Brisgau*, s'y est arrêté cinq jours, pour y travailler à plusieurs affaires. Dès le 20. il se leva de grand matin, & s'occupa longtems dans son Cabinet; ce qu'il fit encore l'après-midi, après quoi il expédia un Courier à *Vienne*. Le Margrave de *Bade* avec les Princes ses Fils, le Prince *Louis* de *Hesse-Darmstadt*, le Prince régnant de *Furstenberg* & plusieurs autres Princes ou Seigneurs de l'*Empire*, qui étoient venus à *Fribourg*, eurent l'honneur de lui rendre leurs devoirs. Le 24. il partit pour le *Vieux-Brisac*. Sa Suite continua le voyage par le Territoire *Allemand* vers *Rhinfeld*; mais le Monarque passa le *Rhin* avec le Comte de *Collorédo*, pour voir la Forteresse *Françoise* de *Neuf-Brisac*. A *Huning*, il vit le Régiment *Suisse* de *Lochmann*, auquel il donna des éloges; & il témoigna beaucoup d'estime à Mr. *Descamp*, Commandant de la Place. Après avoir passé par *Bâle*, Sa Majesté arriva le 26. à midi près de notre Ville. Avant d'y entrer, Elle s'arrêta à une Maison de Campagne à un quart-de-lieuë d'ici pour voir la fameuse Cataracte du *Rhin*: Elle passa même avec son 4. Seigneurs de sa Suite dans un petit Bateau à une centaine de pas de la chute sur la rive opposée, Territoire du Canton de *Zurich*, où cette Cataracte, en tombant au pié du Château de *Lauffen* avec un fracas terrible, offre un spectacle qui frappe l'imagination. De retour sur la droite du Fleuve, l'Empereur se rendit en Carosse au Pont du *Rhin*, qu'il examina avec beaucoup d'attention; & après avoir changé de Relais il partit pour *Constance*, où il a continué avant-hier sa route sur *Brégentz*.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 8. Août.

„ Trois Vaisseaux, partis de *Quebec* le 5. Juillet, arrivèrent le 3. du courant à *Douville*. Le Lieutenant-Colonel *Christie*, qui se trouvoit à bord de l'un de ces Bâtimens, débarqua immédiatement après, & remit le 4. au matin les Dépêches, dont il étoit chargé, au Bureau du Lord *Germain*. Le Major *Harry Gordon*, qui est aussi revenu par les mêmes Vaisseaux de *Quebec*, fut présenté avant-hier par ce Ministre au Roi, avec qui il eut une longue Conférence. Cet Officier commandoit le Corps du Génie à l'Armée du *Canada*, & il a été remplacé dans ce Poste par le Capitaine *Twiss*. Le Lieutenant-Colonel *Christie* avoit été nommé Qu



ier-Maître-Général de la même Armée; mais il paroît, qu'il n'est point entré dans les fonctions de cette place, qu'on dit avoir été précédemment promise à un Frère du Général *Carleton*, Gouverneur de la Province. On parle également du retour de ce Commandant, qui pourra y juger sa présence moins nécessaire, attendu que les Forces, qui doivent agir dans son Département, resteront sous les ordres du Général *Burgoyne*. Quant aux Nouvelles ou informations, que le Gouvernement a reçues par ces Officiers touchant les opérations militaires, il n'en a été rien publié; & ce qu'on en a appris d'ailleurs se réduit aux circonstances suivantes: " Que l'Avant-Garde de l'Armée étoit arrivée le 22. Juin à la Rivière de *Bouquet*, sur la Rive Occidentale du Lac *Champlain*, à environ 50. miles au Nord de *Crown-Point*: Que le 25. elle étoit avancée jusqu'à *Putnam's-Creek*, à 12. miles de *Ticonderoga*: Que le 29. le Général *Burgoyne* avec le gros de son Armée avoit établi son Quartier-Général dans le même endroit; que ce jour-là le Brigadier *Frazer*, détaché avec un Corps considérable, avoit investi le fort, qu'on croyoit ne pas être en état de faire une longue résistance, vu qu'il étoit mal pourvu de plusieurs Articles nécessaires, quoique la Garnison consistât en 4. mille Hommes: Que l'Armée de Mr. *Burgoyne* avoit été renforcée par un gros Corps de *Canadiens* & d'*Indiens*: Et que ce Commandant avoit rendu le 29. à son Quartier à *Putnam's-Creek* une Proclamation: " pour inviter les *Americains* de ces Contrées à accepter les conditions données & avantageuses, qui leur avoient été offertes de la part de Sa Majesté, & à mettre fin à la Guerre sanglante & démenturée entre la Mère-Patrie & ses Enfants. " (*Nous donnerons cette Pièce l'Ordinaire prochain, avec l'Extrait d'une Lettre du Canada contenant quelques autres particularités.*)

„ Depuis quelques jours, l'on est absolument sans Nouvelles de notre grande Armée; & l'on dit, qu'il manque deux Paquet-bots de *New-York*. Cette circonstance a donné lieu à l'Auteur d'un Avis anonyme, inséré dans le *Morning-Chronicle*, de débiter sur la foi de quelques Contrebandiers, qu'un Armateur *Americain* avoit coulé à fond l'un de ces Paquet-bots, porteur de la Nouvelle de la défaite des *Americains*, de la mort du Général *Washington*, de la prise du Général *Misslin*, &c. D'autres assurent d'après les derniers Avis, qu'ils disent reçus par la Cour en date du 27. Juin, " que les Généraux *Howe* & *Cornwallis* ont entièrement évacué la Province de *Jersey*, pour aller tenter une entreprise contre *Philadelphie*, en pénétrant par Mer dans la *Pensylvanie* en deux Divisions, l'une par la Baye de *Cheafapeak*, l'autre par la *Delaware*; qu'on craignoit cependant, que durant l'absence de l'Armée les *Americains* pourroient s'emparer de la Ville de *New-York*, menacée d'ailleurs d'un Bombardement par 4. Mortiers, placés sur les Hauteurs de *Brooklyn-Ferry*; qu'on avoit espéré de remporter, avant l'Expédition projetée, quelque avantage sur Mr. *Washington*; mais que le Chevalier *Howe*, aiant reconnu sa situation, l'avoit trouvée trop forte pour l'attaquer. "

FIN de la LETTRE du Général WASHINGTON au Chevalier HOWE.

Quant au second Article, sur lequel j'ai fait insister, la différence que vous faites entre le Général-Major *Lee* & les autres Officiers Prisonniers, appartenant à l'Armée *Americaine*, a excité mon attention particulière. D'après la restriction extraordinaire, à laquelle vous l'avez soumis, ainsi que d'après votre Lettre du 23. Janvier dernier, j'avois lieu de supposer, que vous le consideriez sous un point de vuë particulier, & que vous aviez dessein de l'exclure du droit commun d'échange, stipulé pour tous les Officiers en termes généraux. Cette distinction, d'autant plus injuste & insupportable que vous ne l'avez jamais excepté, quoique vous sçaviez qu'il étoit Officier dans notre Armée dans le tems que le Cartel fut conclu & déjà longtems auparavant, m'imposa le devoir de maintenir ce droit d'une manière positive, & de tâcher de mettre cette matière sur un pié si peu équivoque, qu'on fût assuré de son élargissement dès qu'un Officier de rang égal, appartenant à votre Armée, se trouveroit en notre pouvoir. Ce fut-là le but de cet Article, & rien de plus: On n'en peut tirer aucune autre conséquence. Il est vrai, que depuis la captivité il a été proposé de donner un certain nombre d'Officiers d'un rang inférieur en échange pour lui; mais on ne l'a pas exigé comme une matière de droit. Quel nom mérite donc le procédé de celui qui insinué, " que la relaxation immédiate du Général *Lee* a été demandée, sans avoir un Officier d'un rang égal en échange pour lui? ". On ne sauroit défendre cette insinuation, pas même par l'explication la plus forcée; & elle ne peut être d'aucune valeur, par-tout où la candeur est regardée comme une vertu, & où les mots conservent leur force & leur signification.

Pour ce qui est du délai, qu'on nous accuse d'apporter à la restitution des Prisonniers en notre pouvoir, la situation dispersée où ceux, qui ont été pris dans les premiers commencemens de la guerre, se trouvent dans les différens États, & qui résulte des circonstances de leur captivité, ainsi que du soin de pourvoir mieux à leur commodité, cette situation, dis-je, rend leur détention pendant un plus long délai inévitable. Lorsqu'on convint du Cartel, qui subsiste entre nous, on expédia les ordres les plus prompts pour les faire rassembler, afin d'effectuer un échange. Ils furent exécutés en partie, même dans une conjoncture où des motifs de politique s'opposoient à cette démarche; mais on voulut suivre les maximes les plus rigoureuses de la bonne-foi. Nous poursuivîmes l'échange, & continuâmes nos efforts pour l'accomplir, jusqu'à ce que la triste ap-

parition de ceux que vous nous avez envoyés; & dont l'extérieur indiquoit leur fin prochaine, rendit cet échange peu convenable: Car, dès que j'ai vis qu'il pourroit survenir de la difficulté, & qu'on pourroit s'attendre, que je tiendrois compte du total de leur nombre, ce que je croyois autrement équitable, il devint nécessaire, que cet objet fût ajusté, & qu'on convint de la proportion due, pour laquelle je serois responsable, avant qu'il put être fait rien d'ultérieur de ma part. C'est sur le même motif qu'est fondée la détention de ceux, qui ont été faits Prisonnier depuis ce tems. Ajoutez à ces considérations, que la différence faite dans le cas du Général Lee doit être regardée comme entièrement contraire à l'esprit de la Convention & comme un obstacle insurmontable, qui empêche de nous conformer à vos desirs.

J'ai expliqué ainsi, MONSIEUR, les motifs de ma conduite, & je me suis lavé, à ce que je m'assure, de l'accusation peu convenable & mal-fondée, que vous, & l'Officier qui agit sous vos ordres, vous avez jugé à propos d'avancer contre moi. Si en le faisant je me suis éloigné le moins du monde de cette délicatesse, dont je desirai toujours de former une partie de mon caractère, vous vous appellerez, que j'ai été forcé à une recrimination, & qu'elle est devenue un acte de justice nécessaire. Je déclarerai à présent, que je desire ardemment, qu'un échange général ait bientôt lieu sur des principes généreux & honnêtes, pour autant qu'il est possible d'effectuer, & que l'Accord, qui subsiste entre nous pour cet effet, soit inviolablement observé & je vous exhorte, par tous les devoirs de la bonne-foi, à lever de votre part tous les obstacles, qui en empêchent l'accomplissement. Si, nonobstant mes sentimens, vous vous y refusez, je me consoleraï dans l'espérance, que ces Hommes infortunés, dont le sort est de se trouver entre vos mains, supporteront leurs souffrances avec le courage & la magnanimité qui leur convient.

Je suis, MONSIEUR, avec le respect dû, votre très-obéissant & humble Secrétaire,

Adressée au Général Sir WILLIAM HOWE. (Signé) G. WASHINGTON.  
Publiée par ordre du Congrès. (Signé) CHARLES THOMPSON, Secrétaire.

Banque, 130 & demi. Indes, 158. Sud, 86 & un quart. Nouvelle Souscription, 94.

D'AMSTERDAM, le 10. Août. Ce fut le 29. Juin dernier, que le Capitaine van Kinsbergen, dans la première Audience qu'il eut du Roi de Maroc à Salé, conclut la Paix entre la République & ce Prince, qui expédia d'abord Don Manuel da Pontes, Portugais à son service, comme Exprès à Gibraltar, pour aller annoncer cette Nouvelle au Contre-Amiral Pichot, qui commande l'Escadre Hollandoise dans la Méditerranée. Le même Portugais doit remettre au Reis Farajsch des Passports, que S. M. Maure a demandés à Mr. van Kinsbergen, pour ce Commandant & les 5. Galiottes Marocaines sous ses ordres, qui avoient été chassées par une Frégate Hollandoise dans une petite Rivière entre Arzile & le Cap Spartei, où depuis ce tems cette Frégate & une autre de la même Nation avoient continué de les tenir bloquées; circonstance qui confirme ce qu'on trouve dans des Lettres de Madrid, que le besoin, que le Monarque Maure avoit de ces Bâtimens, pour les envoyer croiser dans la Méditerranée, & le desir d'éloigner les deux Vaisseaux Hollandois, avoient le plus contribué à le porter à une Pacification. Il a envoyé ordre aux Gouverneurs de tous ses Ports de recevoir désormais le Pavillon de la République en Ami, & de lui fournir tout ce dont il pourroit avoir besoin. Les Prisonniers Hollandois s'embarqueront à bord du Bâiment du feu Capitaine Meyer, pour passer à Gibraltar.

La prise de deux Vaisseaux Hollandois, allant de St. Eustache l'un à Middelbourg, l'autre à Flessingue en Zeelande, s'est confirmée par une Lettre de St. Eustache, en date du 13. Juin. Un Particulier, qui y étoit venu de St. Jean d'Antigua, avoit rapporté, que le second de ces Bâtimens, commandé par le Capitaine Hoogerzyl, seroit envoyé en Angleterre; mais que le Sr. Barker, célèbre Avocat à St. Jean, étoit d'avis, que la prise du premier, commandé par le Capitaine Adrien Châtelain, ne pouvoit être censée légale. Sa Cargaïson consiste en Riz, Indigo, Tabac, Rum, &c. L'autre retournoit à Flessingue avec une Cargaïson de-Poudre, dont il n'avoit pu se défaire à St. Eustache. Le Gouverneur, sur la Nouvelle qu'il en avoit reçue, avoit envoyé un Député à Antigua pour réclamer les deux Bâtimens. Par la Liste, que la Cour Britannique vient de publier (ainsi qu'il est dit à l'Art. de Londres, dans la Gazette de ce jour) l'on voit que le Vaisseau, qui en a fait la prise, est le *Seaford*, de 20. Canons, Capitaine Colpoys. Le Capitaine Corneille Remmers, allant d'Amsterdam à St. Eustache, avoit aussi été conduit à St. Christophe, mais relâché après quelques heures d'examen.

On écrit de l'Orient, qu'en conséquence des ordres, reçus récemment de la Cour, on a refusé l'entrée dans ce Port à deux Armateurs Américains, qui y amenoient des Prises. La détermination, que le Ministère François a témoignée pour la Grande-Bretagne par l'expédition de ces ordres, a affoibli les bruits de Guerre fort accrédités ces jours-ci.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 15. Août, 1777.

De SMYRNE, le 25. Juin.

**I**L est tombé ces jours-ci dans nos environs, à *Magnésie*, à *Pergame*, & dans les Districts voisins, une multitude effrayante de Sauterelles. Comme les Grains sont déjà si avancés, qu'on pourra incessamment commencer la Moisson, l'on ne craint pas tant pour la Récolte de cette année que pour celle de la suivante, si le froid de l'hyver n'extermine ces Insectes.

On écrit de la *Canée* dans l'Isle de *Chypre*, que la *Porte*, aiant senti la nécessité d'y envoyer un Gouverneur, & aiant agréé la démission successive de trois Pachas qu'elle avoit destinés pour cette Place, a expédié à la fin d'Avril une Caravelle à *Dervis-Mehemet*, ancien Grand-Visir exilé à *Gallipoli*, afin de le transporter à la *Sude*. Ce Ministre disgracié, étant tombé malade en mer, pria le Commandant de la Caravelle de relâcher à *Scio*, où il est mort dans les premiers jours de Mai. Le *Divan* a choisi pour le remplacer *Seliskâr-Ibrahim Pacha*, ancien Seraskier de la *Morée*, fait Prisonnier de guerre à la défense de *Bender*, & rendu à la Paix. Les mêmes Lettres ajoutent que, le Commerce de l'Isle s'augmentant chaque jour, il viendra y résider quelques nouveaux Consuls, nommément un de *Vénise* & un autre de *Raguse*.

On apprend de *Tripoli de Barbarie*, que *Sidi-Mustapha-Bey*, second Fils du Pacha, y est mort le 15. Mai extrêmement regretté de son

Père & du Peuple. Le Pacha a paru sensible aux honneurs, que le Consul de *France* a fait rendre par les Vaisseaux de sa Nation à la mémoire de ce Prince.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE du 3. Juillet.

„ Le *Grand-Seigneur* a quitté vers la fin de la semaine dernière la Maison de Campagne à l'extrémité du Port, qu'il occupoit depuis quelques mois; & il s'est rendu avec toute sa Cour à celle qu'il possède à *Besk-Tache*, parreillement située sur le Canal, & où aucun de nos Souverains n'avoit fait du séjour depuis la mort du Sultan *Osman*. Le *Bostangi-Bachi* a été déposé ces jours-ci, & remplacé par *Hasseki-Aga*: Le motif de sa disgrâce est, dit-on, le manque de discipline, qui régnoit parmi les *Bostangis* & autres Officiers du *Serrail*, dont il est le Chef. ”

„ Au nombre des entretiens, que Mr. de *Stachieff*, Ministre de *Russe*, a fréquemment avec ceux de la *Porte*, l'on a remarqué une Conférence secrète, qui s'est tenuë récemment chez le *Kiaya-Bey*, & qui a été suivie le lendemain d'une autre à *Beikos*, Village situé sur le Canal. On se persuade, qu'il y a été question des affaires de la *Crimee*, parce que les Députés du nouveau Chan n'ont pas encore été admis à l'Audience du *Grand-Seigneur*, & qu'ils n'ont pas reçu de Réponse à la demande, qu'ils ont faite lors de leur Audience chez le *Grand-Visir*: L'on en infère, que la *Porte* continuë de faire difficulté de reconnoître *Sabin-Gueray*. Quoiqu'il en soit, il est plus certain que le second objet en contestation, le passage des Vaisseaux *Russes* par la *Mer-Noire*, est encore bien loin d'être aplani. Quoique

la *Porte* veuille permettre celui des Bâtimens Marchands, conformément au Traité de Paix, & qu'un de ceux-ci soit déjà arrivé à *Tagan-rock*, elle persiste à le refuser à des Vaisseaux armés ou en état de Pêre; & elle montre à cet égard d'autant plus de fermeté, que les termes du Traité paroissent décider en sa faveur. Cependant Mr. de *Stachieff* est si peu convaincu de la justice de leur application aux trois Vaisseaux, que la *Porte* croit être dans le cas, qu'il a demandé, dit-on, une indemnité, pour le tems qu'ils ont été détenus dans notre Port. Un de ces Navires est parti le 22. Juin pour la *Mer-Blanche*, afin d'aller prendre dans les Isles de l'*Archipel* un chargement de Vin, pour le compte de la Maison de Commerce *Russe de Siangew, James, & Compagnie*, établie en cette Capitale.

Dans la vue de se mettre en état de ne point craindre les Evénemens, le Gouvernement s'occupe avec une assiduité peu commune à rétablir sa Marine; & l'on travaille avec ardeur dans tous les Chantiers: On a presque achevé dans notre Arsenal la construction d'un gros Vaisseau de ligne, qui sera incessamment lancé à Peau. La Flotte du *Capitan-Pacha* a été renforcée par 4. petits Chebecs *Dulcignotes*. Pendant qu'elle est à l'ancre dans le Canal, la difficulté d'empêcher la desertion & de maintenir la discipline parmi ces ramas de gens sans mœurs, qui en composent l'Equipage, avoit occasionné des défenses rigoureuses à qui que ce fut de se rendre à terre: Mais le manque d'air frais & de mouvement y a bientôt causé une maladie épidémique. A l'effet d'en prévenir le progrès, il a été permis à une partie de ces *Galiongis* de descendre à terre pour y exercer leur métier; & les Etrangers, qui se trouvent parmi eux en assez grand nombre, ont même obtenu un congé pour aller faire un tour dans le lieu de leur demeure ordinaire.

#### D'ARCHANGEL, le 4. Juillet.

Le 29. du mois dernier, cette Ville a été en grand danger d'être ruinée de fond en comble: Il s'éleva dans la partie Septentrionale un grand incendie, par un accident dans un endroit où l'on chauffoit de la Poix: Heureusement, vu la proximité des secours, la perte s'est bornée à trois Bâtimens, qui ont été brûlés avec une grande quantité de Seigle, de Chanvre, de Cordages, & d'Huile de Baleine.

#### De PÉTERSBOURG, le 22. Juillet.

Six Députés, envoyés par *Sahin-Gueray*, Chan de *Crimée*, & par les *Tartares* de cette Presqu'Isle, arrivèrent ici le 14. de ce mois, pour présenter à l'Impératrice la Lettre de notification de l'élection libre & unanime de ce nouveau Souverain, ainsi que deux Requêtes de la part de la Nation. Le 16. ils furent admis à l'Audience du Veld-Maréchal Comte de *Romanzoff-Sadunaiski*, & le 19. à celle du Vice-Chancelier Comte d'*Osternann*, auquel ils remirent des Copies tant de la Lettre

que des Requêtes. A l'une & à l'autre de ces Visites, on leur offrit des Confitures, du Café & du Sorbet, suivant l'usage observé à l'égard des Ministres Orientaux.

Les grâces, que S. M. a accordées à ses Sujets le 9. de ce mois, Anniversaire de son avènement à la Couronne, (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LXIII.) consistent sur-tout dans la suppression de quelques Impôts sur la Vente des Chevaux, de la Biere &c. Voici les principales Promotions, qui ont eu lieu le même jour.

Madame la Princesse *Orlow*, Epouse du Prince *Grégoire*, a été nommée Dame d'Honneur de l'Impératrice, & les Freules de *Lewacbin* & de *Schiurin* Dames de Cour. Mr. *Muffin-Pufckin* a été déclaré Maître des Cérémonies, & le Chambellan Prince *Féodor Baratinski* Maréchal de Cour, en survivance de Mr. d'*Orlow*, qui remplit actuellement cette Place, & qui a été décoré de l'Ordre de *St. Alexandre-Newski*, ainsi que Mr. de *Kusmin*, Secrétaire du Cabinet. Celui de *Sté. Anne* fut conféré aux Chambellans de *Wyrubow*, *Obuchow*, *Bibikow*, & *Tscherkow*, & au Général-Major *Paul Potembin*. Les Généraux-Majors *Jean Gudowicz*, *Guillaume d'Engelhardt*, *Paul Mansurow*, nommé au Gouvernement d'*Irkoutz* en *Sibérie*, Prince *Jean Baratinski*, Prince *Jean Bagration*, & *Basile Tcherkow*, furent élevés au grade de Lieutenant-Général, 19. Brigadiers à celui de Général-Major, 25. Lieutenants-Colonels à celui de Colonel. Le Lieutenant-Général *Jean Dekoloug* obtint sa retraite avec tous ses Gages. Les Généraux-Majors *Antoine Skalou*, *Charles Kamein*, & *Jean Markow*, reçurent aussi la permission de sortir du Service, en conservant la moitié de leurs Appointemens avec le grade de Lieutenant-Général, &c.

#### De PARIS, le 8. Août.

M. l'Evêque d'*Autun*, ayant accepté la Feuille des Bénéfices, a eu le 5. de ce mois l'honneur de faire ses remerciemens au Roi. M. l'Archevêque de *Bourges* avoit remercié la veille S. M. pour avoir été pourvu de l'Abbaye de *St. Ouen*, Diocèse de *Rouën*, vacante par la mort du Cardinal de *Rochechouart*, & qu'on estime à 40. mille Ecus par an. Ce Revenu mettra ce Prélat, qui est de la Maison de *Phelypeaux*, en état de soutenir l'éclat de la Pourpre, dont il sera revêtu à la nomination du Roi de *Pologne*.

L'opinion, où l'on est du rétablissement prochain de la Compagnie des *Indes*, se fortifie de jour en jour; & l'on ne doute point, que M. le Directeur-Général & Mr. de *Lesfars*, qu'il s'est associé dans ses travaux, ne s'occupent à remettre sur pié un Commerce exclusif, dont ils se sont efforcés d'empêcher la destruction, en qualité de Particuliers: Mais



Privilege, qu'on regarde aujourd'hui comme le seul moyen de faire avantageusement le Commerce des Indes, ne sera accordé dans ce cas qu'à une Compagnie, dont l'Administration sera exemte de tous les inconvéniens, l'on a reprochés à l'ancienne.

Les Régimens, qui doivent changer de Garison cette année, commencent à se mettre en mouvement: Celui d'Artillerie, qui est à *Douai*, a reçu ordre de faire passer un Bataillon formé à *St. Malo*; & quelques autres Régimens de ce Corps Royal doivent y envoyer aussi 3. Hommes par Compagnie & du canon; ce qui fait présumer, qu'il y aura un embarquement pour nos Colonies.

L'Empereur a fait remettre récemment au Baron d'Ogny, Intendant-Général des Pôles, une très-belle Tabatière, en lui faisant témoigner, combien il étoit satisfait du service des Chevaux de Poste, tant qu'il a été en France. Afin que les intentions du Roi soient remplies à cet égard, on faisoit précéder un Maj. Imp. en secret par un Courrier, porteur des ordres imprimés aux Maîtres des Postes: Mais le Monarque s'est douté des mesures prises; & a voulu que Mr. d'Ogny fût averti de cette attention.

\* \* L'on mande de *Rennes*, que le Parlement y a rendu le 16. Juin 1777. un Arrêt, où il reconnoît, qu'une Famille, établie à *Nantes* depuis cent ans, sous le nom de *du Gouyon*, sort d'une Maison noble, appelée de *Gouyon*, établie en *Guyenne*, il y a quatre-cents ans, portant pour Armes un Lion, & ordonne que cette Branche, transplantée à *Nantes*, jouira de tous les honneurs, attribués aux Nobles de l'ancienne extraction. Mr. de *Gouyon*, Capitaine aux Gardes Françaises, & Mrs. des *Hurdières*, ses Confrères, sont de cette Branche.

SUITE des Nouvelles de LONDRES:  
du 8. Août.

La Cour n'a point reçu de Nouvelles du Duc de *Glocester* depuis le 27. du mois dernier. Selon les Lettres, qui lui parvinrent lors en date du 15. Juillet, S. A. R. se trouvoit un peu mieux, & Mr. *Adair* venoit d'arriver le même jour avec le Docteur *Febb* à *Tréte*, où le Prince est tombé malade. Une Lettre postérieure d'un Officier de sa Suite nous a appris, qu'il continuoit de se rétablir quoique lentement; qu'il ne se plaignoit plus du point au côté; & que la Fièvre hestique avoit beaucoup diminué. Elle ajoutoit, que par l'avis de Mr. *Febb* & des Médecins Italiens, il reviendroit en *Angleterre*, aussi-tôt qu'il pourroit supporter les fatigues du voyage.

Madame la Marquise de *Noailles*, Epouse

de l'Ambassadeur de France, fut présentée hier au Roi & à la Reine à *St. James*, & reçut de L. M. de la manière la plus gracieuse. L'arrivée de cette Dame & plusieurs autres circonstances démentent les bruits de Guerre, qui ont couru quelque tems. Il est vrai que, dans les circonstances fâcheuses où l'*Angleterre* se trouve, la mauvaise humeur du Peuple a surtout pour objet les liaisons trop étroites, qu'il croit appercevoir entre la France & l'*Amérique-Union*: Mais notre Cour & celle de *Versailles* sont trop convaincues du besoin qu'elles ont de la Paix, pour ménager leurs Finances, ainsi que des suites funestes que pourroit avoir une rupture, pour qu'elles se portent à une telle extrémité sans la nécessité la plus urgente. Afin de l'éviter, on continué les Négociations avec une activité extraordinaire. L'Express, qui arriva le 2. Août de la part du Vicomte *Stormont*, Ambassadeur du Roi à *Paris*, lui fut renvoyé le même jour avec la Réponse à ses Dépêches. Le 3. il lui en fut expédié un second, qui depuis ce tems jusqu'aujourd'hui, a encore été suivi de deux autres. Le 6. le Roi revint en Ville pour assister à un grand Conseil, qui se tint ce jour-là à *St. James*; & hier il y en eut un second. Mylord *North* ne quitte presque point Sa Majesté, soit qu'Elle se trouve à *Windfor* ou à *Kew*, & il l'accompagne souvent dans les promenades à cheval, qu'Elle fait sans aucune autre Suite; circonstance qui rend d'autant moins croyable le bruit, assez invraisemblable d'ailleurs, d'un changement dans l'Administration & de la rentrée du Comte de *Chatham*. Quelque difficile que soit la conjoncture, les Ministres actuels ne paroissent point disposés à quitter le timon des affaires, mais au contraire à poursuivre avec une nouvelle vigueur les mesures, dans l'exécution desquelles ils rencontrent toutes les difficultés, que l'Opposition leur a prédites. Comme le grand retardement des opérations de nos Armées en *Amérique* fait prévoir une quatrième Campagne, ils s'occupent des moyens d'y envoyer de nouveaux Renforts. Pour cet effet, l'on parle de porter un Bil à la prochaine Séance du Parlement, qui autorisera le Roi à conclure des Traités de Subside avec quelques Princes Catholiques d'*Allemagne*, & de perfectionner le Plan, que Mr. *Flood*, Membre du Conseil-Privé d'*Irlande*, a formé pour lever dans ce Royaume 20. mille Hommes de cette Religion.

L'attention du Gouvernement ne se porte pas moins sur les mesures à prendre, pour mettre ces Royaumes en état de défense, & pour protéger le Commerce & les Etablisse-



mées de la Nation contre les entreprises de la Marine *Américaine* ou de celle des Puissances Etrangères. Le Bureau de la Guerre a ordonné de dresser & de lui envoyer des Etats de l'Artillerie & des Attirails ou Munitions de Guerre, dans les différentes Forteresses de la *Grande-Bretagne* & de l'*Irlande*. L'Amirauté a expédié pareillement des ordres dans tous les Ports de lui remettre des Listes exactes & spécifiques des objets, nécessaires pour l'équipement des Vaisseaux de guerre, qui s'y trouvent actuellement dans les Magasins. Les Seigneurs de ce Bureau ont enjoint en même tems de faire la revue de toute la Côte *Méridionale* du Royaume, & de lui en faire parvenir les Rapports : Les deux Ingénieurs, chargés de cette Commission, s'embarqueront à bord du *Pitterel*, Chaloupe de guerre, qui s'arme pour cet effet à *Deptford*. En conséquence du Rapport fait au Roi par le Vicomte *Townshend*, (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette N°. LXI.) il va être envoyé de l'Arсенal de *Woolwich* 30. Pièces de canon de 42. livres pour remonter l'Artillerie du Port de *Tilbury*. Un Détachement d'une centaine d'Hommes du Corps d'Artillerie s'est campé dans les environs du Fort de *Landguard* à *Harwich*, où le Lieutenant-Gouverneur *Singleton* s'est aussi rendu; & on a pourvu la Place d'une bonne quantité de Munitions. Afin de hâter l'équipement du grand nombre de Vaisseaux de guerre, dont on a besoin, on a recommencé la levée des Matelots avec une ardeur nouvelle. Les 143. Vaisseaux, qui ont composé la Flotte Marchande revenue récemment des *Indes-Occidentales*, ne furent pas plutôt entrés dans leurs Ports respectifs, que les Enrôleurs s'y rendirent à bord, & en levèrent environ un millier de Marins. Il en a été de même de ceux qui étoient sur la Flotte, revenue le mois dernier des *Indes-Orientales*, dont néanmoins la plupart se sont enrôlés volontairement, en acceptant la Gratification accordée par le Roi. La disette de Matelots est telle, que le Magistrat de *Liverpool*

ayant promis une Récompense de deux Guinées aux premiers 50. Hommes, qui s'engageroient à bord de la *Harpie*, Frégate de 28. Canons, bâtie dans ce Port marchand, & les Constructeurs y ayant ajouté une autre Récompense d'une Guinée, (ce qui avec la Gratification du Roi fait plus de 8. Livres Sterling,) ce nombre de 50. n'a pu cependant se compléter depuis trois mois. Ainsi l'on est obligé d'avoir par-tout recours à la Presse. Elle a été plus rigoureuse sur la *Tamise*, pendant le cours de la semaine, qu'on ne se souviendrait l'avoir jamais vue. Malheureusement l'on ne peut pas se promettre beaucoup de ces gens plutôt Forçats que Matelots. Environ 90. de ces infortunés, détenus sur l'Allège le *Marlow* dans le Port de *Corke*, s'emparèrent le 30. Juillet de ce Bâtiment, monté de 8. Canons, & l'emmenèrent sans qu'on sçache ce qu'il est devenu. La *Kitty*, autre Allège, eut le même sort peu de jours auparavant dans le Port de *Tarmouth*. Les Hommes s'échappèrent; mais le Bâtiment fut ramené à terre le jour suivant.

Le Navire le *Monarque*, de 74. Canons, Capitaine *Rowley*, qui avoit ordre d'aller au secours de l'Amiral *Montague* à *Terre-Neuve*, a eu le malheur de toucher, en sortant de *Portsmouth* le 31. Juillet: On le dégagea le lendemain; mais il fut trouvé si endommagé, qu'on sera obligé de le mettre sur le Chantier, & que: (manque d'autre Vaisseau) l'on s'est déterminé à envoyer à sa place le *Barfleur*, gros Navire de 90. Canons, que montoit le Vice-Amiral *Douglas*, en qualité de Commandant du Port. En tâchant de relever le *Monarque*, la Chaloupe, le *Prince George*, chavira; & un Lieutenant avec 9. Hommes, qui s'y trouvoient à bord; eurent le malheur de se noyer. Le 23. Juillet, il est arrivé un pa-reil desastre à *Plymouth*. Sur le signal que fit le Commodore de virer, la *Pallas*, Vaisseau de transport ayant des *Hessois* à bord, en choqua un autre chargé de Munitions, qui coula à fond avec tout l'Equipage.

SUPPLÉMENT À L'ENCYCLOPÉDIE ou DICTIONNAIRE RAISONNÉ des Sciences, des Arts, & des Métiers. Cinq Volumes in folio, dont un de Planches, prix 144. Livres en Feuilles. A PARIS chez STOUPE, Imprimeur-Libraire, Rue de la Harpe, à AMSTERDAM chez M. M. REY, & chez les principaux Libraires de France & des Pays Etrangers.

On publiera en Hollande, dans le mois d'Octobre 1777. un PRÉCIS de la Noblesse FRANÇOISE, suivi de IV. Lettres sur différents Sujets d'Economie Politique. I. Féodalité & Banalité. II. Influence des Livres. III. Etats Généraux & Provinciaux. IV. L'évidence économique. Volume in douze de 300. pages.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LXV.

De L R I D E, le 15. Aout, 1777.

**P**RESQUE toutes les Nouvelles, qu'on a reçues ces jours derniers de l'Amérique Septentrionale, concernent les opérations des Forces Britanniques dans le Canada, sur lesquelles l'attention publique paroît se fixer pendant l'inaction de l'Armée du Chevalier Howe. Outre les circonstances, que nous en avons rapportées dans notre dernier Supplément, la Gazette de Québec annonce, " que la Flotte, consistant en 31. Voiles, qui partit le 18. Avril de Spithead, sous l'escorte de la Frégate du Roi, la Blonde, de 32. Canons, & de la Chaloupé armée, la Porpoise, y étoit arrivée les 10. & 11. Juin; & que le Chevalier Guy Carleton étoit revenu le 21. du même mois, avec ses Aides-de-Camp, de la Reine, vuë, qu'il avoit faite de l'Armée; & qu'il avoit été reçu au bruit du Canon. " On ignore jusqu'ici, si ce Général obtiendra la permission, qu'il a demandée, de revenir en Europe; mais il est certain, qu'il n'aura point la conduite de l'Armée dans son Gouvernement, laquelle a été confiée au Général Burgoyne. Cette dernière Nouvelle se confirme par l'Extrait de la Lettre du Canada, que nous avons promis l'Ordinaire dernier, & dont voici le contenu.

*Par ma dernière, je vous ai amplement informé de notre lésbargie pendant un hyver de six mois: Celle-ci vous apprendra l'arrivée du Général Burgoyne, & l'ordre dont il est muni, de prendre le commandement de l'Armée pour passer les Lacs, avec la permission de laisser un nombre de Troupes suffisant pour la protection de la Province, ainsi que de faire un Détachement sous les ordres du Lieutenant-Colonel Barry St. Leger, du 34<sup>me</sup>. Régiment. Le Général Carleton, frustré du Commandement auquel il s'attendoit, reste dans son Gouvernement avec les 29<sup>me</sup>, 31<sup>me</sup>, & 34<sup>me</sup>. Régimens, 650. Brunswickois, le Corps du Colonel Maclean, & un Détachement de 50. Hommes de chacun des autres Régimens Britanniques, pour la sûreté de la Province: Le Lieutenant-Général Burgoyne s'avancera par les Lacs avec les Grenadiers, l'Infanterie légère, sept Régimens Britanniques, le Corps d'Artillerie, 3600. Allemands, & environ 3000. Sauvages, tous en très-bonne santé. Malgré la force naturelle de Ticonderoga, les augmentations que les Américains ont faites aux Fortifications de cette Place, & le nombre de la Garnison, je pense qu'ils évacueront avec la même précipitation que Crown-Point l'année dernière. Notre Armée est déjà en partie sur le Lac Champlain; le reste est en marche avec la plus grande diligence, tandis que nos Vaisseaux se sont avancés sous le commandement du Capitaine Luwidge, de la Frégate le Triton, qui fera les fonctions de Commodore. Notre Force Navale est très-considérable. Tous les Vaisseaux tant ceux qui ont été pris sur les Rebelles que les nôtres, ont été agrandis & fortement équipés, outre un Navire de 20. Canons construit à neuf ce Printems. Nous n'en aurons cependant que peu d'utilité, puisque nous ne rencontrerons aucune opposition jusqu'à Ticonderoga. Le Général Burgoyne compte d'être devant cette Place dans dix jours. Il se trouve avec tous les Officiers-Généraux à St. Jean; & je crois qu'il s'embarquera demain à bord de la Marie. Le Lieutenant-Colonel St. Leger doit se mettre en marche dans peu de jours par la route d'Oswego & de la Rivière de Mohawk, avec ordre de se frayer le chemin, l'épée à la main, jusqu'à l'Armée du Général Howe. Je suis persuadé, que le Gouvernement n'auroit pu choisir un meilleur Officier, ni qui fût plus propre pour exécuter ses ordres. Il aura avec lui un Détachement de Chasseurs, 120. Hommes du 34<sup>me</sup>. Régiment, cent du huitième, 300. Canadiens, le Corps du Chevalier Jean Johnson, & environ 2000. Sauvages. Le Chevalier Johnson, Homme très-utile au Gouvernement, son Epouse, ses Enfants, & Mlle. Watts, seront de l'Expédition. Depuis l'arrivée du Général Burgoyne, il n'y a eu que peu de changemens. Le Colonel Maclean, qui a eu son Quartier à York, a été nommé Brigadier-Général, & commandera à Montreal. Le Capitaine Foy, Aide-Major-Général, restera dans la Province; & le Major Kingston, qui l'a accompagné Mr. Burgoyne comme Volontaire, servira en qualité de Sous-Aide-Major-Général, &c.*

Les détails, que cette Lettre contient au sujet des progrès de l'Armée du Général Burgoyne, s'accordent avec une Lettre de New-York, du 26. Juin; Elle porte, " qu'un Exprès, envoyé de Ticonderoga au Congrès par le Général Gates, avoit été fait Prisonnier par un Parti Royaliste à peu de miles de Kingston. Il étoit chargé de Lettres contenant, que le Brigadier-Général Wayne avec environ 500. Provinciaux avoit eu une Escarmouche contre un Détachement de l'Armée de Mr. Burgoyne à une Batterie, établie au Nord de Crown-Point, où il avoit repoussé les Troupes Britanniques avec quelque perte; que cependant il n'avoit pas été en état de se maintenir dans son Poste, vu que les Royalistes, aiant reçu un Renfort considérable, se dispoient à une seconde attaque; surquoi il avoit jugé né-



„ cessaire de le quitter, après avoir détruit les Munitions qu'il n'avoit pu emmener convenablement; & qu'il s'étoit retiré à *Ticonderoga*, où il s'attendoit que les Royalistes arriveroient dans deux jours. ”

Au reste, si l'on peut compter sur un Avis de *Quebec*, aussi en date du 26. Juin, les Américains n'employoient pas la seule force de leurs Armes, pour arrêter les progrès de celles du Roi dans la Province. Suivant cette Lettre, le bruit s'y étoit répandu, que les Américains avoient envoyé des Agents secrets pour séduire les *Canadiens* dans la partie intérieure de la Province, ainsi que les *Indiens* des *Trois-Rivières*. Ils avoient réussi au point que plusieurs *Canadiens* de la Rivière de *Rideau* avoient prêté serment au Congrès, & s'étoient formés en Corps pour descendre par le *Lac Ontario*, & traverser la marche du Corps séparé, que *Mr. Burgoyne* a détaché sous le Lieutenant-Colonel *St. Leger*, afin de pénétrer par *Oswego* & la Rivière de *Mohawk* jusqu'à l'Armée du Chevalier *Hovet*: Mais le Général *Carleton*, informé de leur dessein, avoit fait marcher 4. Compagnies du 34<sup>me</sup>. Régiment pour observer leurs mouvemens, & tenir en respect les Districts mal-affectonnés. Trois Prêtres François, qu'on regardoit comme les principaux Boute-feux, avoient été conduits Prisonniers à *Quebec* & examinés devant *Hugues Finlay*, *Nicolas Cox*, & *Jean-Claude Panet*; Commissaires de Paix pour le District de *Quebec*. L'on avoit trouvé, qu'ils étoient munis de Commissions de la part du Congrès; & l'on s'attendoit à les voir condamner au Supplice capital. Le Général *Burgoyne* a tâché de se concilier les Habitans du Pays & de faire rentrer les Mécontents dans le devoir par la Proclamation, annoncée l'Ordinaire dernier, & dont nous placerons ici la Traduction.

*Au Camp à PUTNAM-CREEK, le 29. Juin, 1777.*

Les Forces, confiées à mon commandement, sont destinées à agir de concert & sur un principe commun avec les nombreuses Armées & les Flottes, qui déploient déjà, dans chaque Quartier de l'*Amerique*, le pouvoir, la justice, & (si on la cherche convenablement) la clémence du Roi.

La Cause, dans laquelle les Armes *Britanniques* s'emploient ainsi, siffle les intérêts les plus chers du coeur humain; & les Officiers Militaires de la Couronne, d'abord, appelés simplement au rétablissement des droits de la Constitution, ajoutent maintenant à l'amour de leur Patrie & à leur devoir envers leur Souverain les autres motifs étendus, qui résultent de l'idée convenable, qu'ils ont des Privilèges du Genre humain.

C'est aux yeux & aux oreilles de la partie modérée du Public, & aux coeurs de quelques milliers qui souffrent dans les Provinces, qu'on en appelle pour décider la triste Question, si la présente Rebellion dénaturée n'a pas servi de fondement au Système de Tyrannie le plus complet; que Dieu dans sa colère a jamais permis qu'on exerçât sur une génération perverse & opiniâtre. Des emprisonnemens arbitraires; des confiscations de Biens, des persecutions, des tortures, dont il n'y a pas d'exemple dans les Inquisitions de l'Eglise *Romaine*, sont au nombre des éternités palpables, qui prouvent la vérité de cette assertion: Ils sont infligés par des Assemblées & des Comités, qui osent se donner pour des Amis de la Liberté, à l'égard des Sujets les plus paisibles, sans distinction d'âge ni de sexe, pour le seul Crime, souvent pour le simple soupçon, d'avoir adhéré par principe au Gouvernement, sous lequel ils sont nés, & auquel ils doivent de la fidélité par toute espèce d'obligation divine & humaine. Pour mettre le comble à ces procédés revoltans, la profanation de la Religion a été ajoutée à la prostitution la plus abandonnée du sens commun: L'on fait violence aux consciences; & l'on force un grand nombre de Personnes, non-seulement à porter les armes, mais aussi à jurer fidélité à une usurpation qu'ils abhorrent.

Animé par ces considérations, à la tête de Troupes pleines de santé, & aussi fortes par leur bonne discipline que par leur valeur: prêt en même tems à frapper où il est nécessaire. & à disputer d'épargner par-tout où il est possible, j'invite par ces Présentes & exhorte toutes Personnes dans tous les endroits où cette Armée pourra porter ses progrès, (& sous la Bénédiction Divine j'espère de les porter loin,) à tenir une conduite, qui puisse m'autoriser à protéger leurs Terres, Habitans, & Familles. L'intention de cette Adresse est d'offrir au Pays la sûreté & non le pillage.

A ceux que le courage & les principes pourront engager à partager la tâche glorieuse de délivrer leurs Compatriotes des Cachots où ils gémissent, & à rétablir la Bénédiction d'un Gouvernement légal, j'offre de l'encouragement & de l'emploi; & sur les premiers avis que je recevrai de leurs Associations, je saurai trouver les moyens de les appuyer dans leurs entreprises.

Quant aux Habitans attachés à leurs domiciles, industrieux, infirmes, ou même timides, je souhaite de les protéger, pourvu qu'ils restent tranquilles dans leurs Maisons; qu'ils ne souffrent point que leur Bétail soit emmené, ni que leur Bét ou leur Fourrage soit caché ou détruit; qu'ils ne rompent point leurs ponts ni leurs chemins ou sentiers; ni que par d'autres actes ils tâchent, directement ou indirectement, de mettre obstacle aux opérations des Troupes du Roi, ni de pourvoir ou de secourir celles de l'Ennemi. Toutes espèces de Provisions, apportées à mon Camp, seront payées à un prix raisonnable & en Monnoye sonnante.

Convaincu des devoirs du *Christianisme*, de la clémence du Roi, mon Maître, & de l'honneur du Militaire, j'ai insisté sur cette invitation, desirant même d'employer des termes plus per-



aisé pour lui donner de l'impression : Que personne ne croye pouvoir la mépriser, à raison de l'éloignement où il se trouve de la position actuelle de mon Camp : Je n'ai qu'à lâcher la bride aux Rees Indiennes sous ma direction, qui montent à des milliers, pour domter les Ennemis ennemis de la Grande-Bretagne & de l'Amérique : Je les considère comme les mêmes quelques qu'ils puissent se cacher.

Non-obstant ces efforts & mon inclination sincère à les effrayer, la phrénésie des hostilités est la même, je m'affaire que je serai déclaré innocent aux yeux de Dieu & des Hommes, en songant & exécutant la vindicte de l'Etat contre ses rebuts volontaires. Les Messagers de la Reine & de la Vengeance les attendent au Champ de Bataille : La dévastation, la famine, & les autres horreurs qui les accompagnent, & que l'exécution, faite malgré moi mais indispensable, de mon devoir militaire doit occasionner, barreront le chemin à leur retour.

Telles sont les principales Nouvelles, concernant les opérations au Canada : Les plus certaines, qu'on a relativement à celles du Chevalier Howe, se réduisent à deux Lettres. Voici l'extrait de la première, datée de Brunswick le 23. Juin.

Notre Armée, aux ordres du Chevalier Guillaume Howe, marcha ces jours-ci jusqu'à la distance de 4. milles du gros de celle des Rebelles aux ordres de Washington, que nous trouvâmes très-entablement posté sur une Hauteur & fortement retranché. Nous y campâmes & y restâmes quatre jours, les deux Armées étant à la vue l'une de l'autre. Nous nous attentions, que les Rebelles fortiroient de leurs Retranchemens, mais ils y restèrent selon leur lâcheté ordinaire, ils refusèrent de nous combattre en rase campagne. Sur cela nous plantâmes nos Tentes pendant la nuit, & retournâmes à Brunswick, où la plus grande partie de l'Armée se trouve aujourd'hui.

L'Extrait de la seconde de ces Lettres, en date de New-York le 24. Juin, contient ce qui suit.

Nous apprenons des Jerseys, que le Général Howe, qui s'étoit mis en mouvement, il y a six jours, pour attaquer Washington, est retournée avec l'Armée à Brunswick. Il semble, par celle des Rebelles est à présent très-nombreuse, & campe dans une position extrêmement forte sur les Hauteurs de Boundbrook & dans le Voisinage, & qu'il nous en coûteroit beaucoup de monde pour l'en chasser. — Nos opérations futures dépendront en grande partie du succès de l'Expédition, pour laquelle le Chevalier Guillaume Erskine est parti il y a deux jours ; & Mr. Howe restera à Brunswick jusqu'à ce qu'il en apprenne des Nouvelles.

Quoique l'Officier, Auteur de la première de ces Lettres, donne le nom de Poltronnerie à la réserve des Américains, les gens impartiaux, même en Angleterre, trouvent dans sa Lettre, dans tous les Avis qu'on reçoit de l'Amérique, une preuve évidente de l'expérience & de la sagesse du Général Washington. Maître dans l'art de choisir les Postes & de les fortifier, il fait perdre dès-à-présent à la grande Armée Royale plus de la moitié d'une Campagne dispendieuse, que les extraordinaires en font déjà un objet de 200. mille Liv. St. plus que celle de l'année précédente. Un Particulier, qui a été Prisonnier à Philadelphie, d'où il est venu à Londres au commencement de ce mois, rapporte, que les Provinciaux avoient si bien profité de l'avantage des Hauteurs sur la rive Occidentale de la Delaware, qu'il avoit été impossible au Chevalier Howe de faire un seul pas en avant ou même de se maintenir dans les Jerseys, & que leur Artillerie nombreuse avoit été placée dans ces Postes d'une manière si judicieuse, qu'elle faisoit honneur à ceux qui avoient enseigné aux Américains la Science du Général. — Un autre Particulier, qui a été récemment dans leur Camp, ne donne pas moins d'éloges à l'activité de leur Général. " Il ne peut se trouver, dit-il, de Commandant plus attentif ni plus vigilant que Mr. Washington : Il se lève tous les jours de grand matin ; & parcourt les différentes parties du Camp à cheval avant de rien manger ni boire. Le jour même que j'y passai, je le vis occupé en personne à exercer un certain nombre de Jeunes-Gens, qui venoient d'arriver à l'Armée. " Si l'on ajoute à ces circonstances la différence de faire la Guerre dans un Pays ami ou ennemi, l'on se gardera de censurer avec trop de précipitation le peu de progrès qu'a fait jusqu'ici le Général Howe. L'on assure, que Sa Majesté Britannique a demandé à l'un des Officiers, revenus en dernier lieu de l'Armée, " comment il arrivoit que le Général Washington paroissoit être constamment informé avec exactitude des desseins du Chevalier Howe, tandis que celui-ci étoit si peu instruit des siens ? " le Militaire, par un vrai pour dissimuler, répondit : SIRE, ne l'attribuez pas à quelque négligence de la part de votre Général, mais à ce que tout Individu en Amérique est notre Ennemi.

De STOCKHOLM, le 29 Juillet. Le 26. de ce mois un Exprès de Helsingfors nous apporta la Nouvelle, que le Roi étoit arrivé le 21. en parfaite santé à Sweabourg, d'où Sa Majesté continueroit par mer sa route pour cette Capitale. Ce matin à 4. heures, l'on fit le Signal. Elle étoit à la vue de la Côte. La Reine, le Duc & la Duchesse de Sudermanie se sont dressés d'abord à la recevoir, & les Ruës fourmillent d'Habitans, remplis de joye de revoir tantôt un Souverain, qui a mérité leur amour. Le vent contraire l'a retenu jusqu'à 7. heures.

du soir; & au moment du départ de la Poste il a mis pié à terre, & aux acclamations de ses Sujets. Entre autres Réjouissances, il y aura ce soir une grande Masquerade.

De VARSOVIE, le 30. Juillet. Le Roi fit hier à l'Abbé *Winwicz*, Prieur de l'Eglise *St. André*, l'honneur de ôner à sa Terre à un mile d'ici, avec le Grand-Chancelier de la Couronne.

Avant-hier, il a été rendu sur la plainte des Compagnons Tailleurs un Décret, si bien leur satisfaction qu'ils ont repris hier le travail: Le Commissaire de Police, qui avoit emsonné & fait battre un de leurs Camarades, a été condamné à payer une Amende de 900. Marcs d'Argent, dont la moitié au profit des Compagnons, & à être mis 15. jours dans la Tour à pain & à l'eau: Il a été de plus déclaré inhabile à remplir dorénavant la place de Commissaire.

De VIENNE, le 2. Août. L'Impératrice-Reine & toute l'auguste Famille ont été agréablement surpris de voir revenir ici hier à 6. heures du soir l'Empereur de son voyage en Pays étranger. Les Habitans, en apprenant cette Nouvelle, en ont fait éclater d'autant plus de joie, que S. M. ne paroît point se ressentir des fatigues d'une si longue tournée.

De FRANCFORT, le 6. Août. On apprend de la Suisse, que le Traité d'Alliance défensive entre la France & les treize Cantons Suisses a été enfin réglé, non sans quelque difficulté & qu'il sera signé le 25. de ce mois par le Président de *Vergennes*, de la part de S. M. Très-Chrétienne, & par les Députés de la Diète Helvétique. L'on sçait, que ce Traité n'a proprement pour objet que de renouveler pour 50. ans l'Alliance, qui subsiste depuis deux Siècles entre la France & cette République fédérative.

De LISBONNE, le 15. Juillet. La Reine, qui se trouve dans le 4<sup>me</sup>. mois de sa grossesse, continué de jouir d'une très-bonne santé. Elle a donné ordre, que tous les Ex-Jésuites qui avoient été détenus au Château de *Funqueira*, & qu'Elle a fait remettre en liberté, soient envoyés sans délai en *Italie*. On a déjà fiété un Navire *Hollandois*, pour en transporter 9. *Civita-Vecchia*. Le Général Comte de *Pombadela*, Gouverneur de *Viana*, a été remis de son Poste & rappelé à *Lisbonne*, pour rendre compte de sa conduite. La Reine a disposé de ce Gouvernement en faveur du Brigadier *Don Antoine Gomes Franca*.

De BOLOGNE, le 26. Juillet. L'on vient d'apprendre à Rome, qu'il a été publié à Naples une nouvelle Dépêche du Roi en date du 26. Juin, qui apporte de grandes restrictions à la précédente, par laquelle S. M. avoit admis dans son Royaume les Règles de la Chancellerie Romaine: Elle excepte différents cas, où le *Regium Exsequatur* ne sera point accordé aux Bulles du Pape pour la collation des Bénéfices. Cet incident retardera la Promotion de l'Archevêque de *Naples*, qu'on avoit dit devoir être déclaré Cardinal dans le Consistoire d'après-demain.

De VERSAILLES, le 6. Août. Mesdames de France partirent d'ici le 26. du mois dernier, pour se rendre à *Chantilly*, où le Prince de *Condé* les attendoit. Les quatre jours que les Princesses ont passé dans ce lieu, si connu par les beautés dans tous les genres qu'il renferme, & que le bon goût du Maître augmente chaque année, ont été marqués par des amusemens simples & variés, tirés de la nature même du lieu, qui donne à tout un air de Fête. Mesdames ont paru s'y plaire beaucoup; & après en avoir marqué au Prince leur satisfaction d'une manière remplie de grace & d'honnêteté, elles sont parties le 30. après-ôner pour *Choisy*, ayant, par leur affabilité naturelle, charmé la Compagnie nombreuse, que le Prince de *Condé* avoit rassemblée chez lui à cette occasion.

De LEIDE, le 12. Août. Mr. & M<sup>re</sup>. *Laurent-Théodore Gronovius*, Conseiller & Echevin de cette Ville, est mort le 8. de ce mois à l'âge de 47. ans.

Dans une Lettre, écrite en réponse aux réclamations de quelques Négocians *Hollandois* pour se procurer des Lettres à leur adresse renfermées dans la Malle de *Londres* du 29. Avril qui a été enlevée par le Sr. *Cunningham*, il est dit, " que ce Capitaine n'a envoyé aux D<sup>es</sup> putés du Congrès que ce qui lui avoit paru être des Lettres Ministérielles; qu'il avoit retenu & ouvert toutes les autres, pour l'amour des Billets de Banque de bonne prise pour lui; & que l'ordre, accordé aux sollicitations d'un Ambassadeur, d'arrêter le Sr. *Cunningham* avec tout son Equipage, avoit consterné tellement la Personne, entre les mains de qui on avoit déposé la Malle, qu'elle a jeté tous les Papiers au feu."

L'embarquement pour les Isles *Françoises* aux *Indes-Occidentales* (dont il est parlé dans notre Gazette d'aujourd'hui) sera, dit-on, de 6. mille Hommes, y compris 800. du Corps d'Artillerie & 2. Escadrons de Dragons.





NUMERO LXVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 19 Août, 1777.

De SOLEURE, le 25. Juillet.

**L**A Négociation pour le renouvellement de l'Alliance entre la France & le Corps Helvétique, à laquelle on a travaillé pendant quelques années, vient d'être heureusement terminée. Dans le Traité, qui a été conclu pour 50. ans, l'on a compris non-seulement les treize Cantons, mais aussi tous les petits Etats sans exception, qui forment la République Suisse. L'on a pris pour base le Traité de Paix perpétuelle conclu en 1516. avec le Roi François I. Les hautes Parties contractantes s'engagent à la défense réciproque de leurs Personnes, Etats, Pays, Droits, Seigneuries, &c. tels qu'ils les possèdent actuellement en Europe. Sa Maj. Très-Chrétienne garantit à la République sa Liberté & son Indépendance. Celle-ci, de son côté, promet à la France six mille Hommes, en cas de nécessité, outre les Régimens déjà à la solde de la Couronne; mais celle-ci en fera la levée à ses propres frais, & ces Troupes jouiront de la même Capitulation que les autres Suisses au service du Roi. L'on fera mutuellement l'extradition des Criminels, qui pourroient se réfugier dans l'un ou l'autre Pays. Sa Maj. Très-Chrétienne fera payer annuellement, dans la Ville de Soleure, le Subside convenu aux sept Cantons Catholiques & aux deux mixtes, ainsi qu'à la Ville de Bienne. Tous les Sujets de la République jouiront en

France de la franchise du Sel qu'ils en exporteront, ainsi que de celle de toutes les Marchandises, qu'ils feront passer par les Terres de la Domination de la Couronne, &c.

De BREST, le 4. Août.

La Frégate du Roi, la *Tourterelle*, commandée par Mr. de *Beauffer*, a mouillé dans notre Port le 22. Juillet, revenant de *St. Domingue* en 35. jours de trajet. On a reçu par ce Vaisseau quelques détails ultérieurs de la rencontre, qu'il a eue avec un Vaisseau *Britannique*, & des démêlés avec quelques Commandans *Anglois*, dont on a ci-devant parlé. La Cour a approuvé la fermeté, que les Officiers du Roi ont montrée dans ces occasions; & Mr. de *Sartine*, Ministre de la Marine, a été particulièrement si satisfait de la conduite tenue par Mr. de *l'Archantel*, commandant la Frégate du Roi, *l'Indiscrette*, qu'il a écrit, „ qu'il se disposoit à lui faire donner par le „ Roi à son retour des marques du contentement de Sa Majesté. ”

L'envoi d'un Renfort de Troupes à nos Colonies aux *Indes-Occidentales* est certain. Voici les Régimens, dont les seconds Bataillons sont déjà en garnison dans les Isles, & dont les premiers ont ordre de s'embarquer par *Bordeaux*, *Brest*, & *St. Malo*, avec leurs Colonels en premier & en second: *Agenois*, qui est à *Vannes*, Colonels le Marquis de *Cadignan* & le Comte de *Crillon*; *Armagnac*, qui est à *Dinant*, Colonels le Comte de *Lé-*

vendahl & le Comte du Faget, son Beaufrere; Auxerrois, qui est à Blaye, Colonels le Vicomte de Damas & le Marquis de Roftaing; Cambresis, qui est à Belle-Isle, Colonels le Chevalier de Maille & le Comte d'Ailly; Gâtinois, qui est à Bordeaux, Colonels le Marquis de Caupenne & le Vicomte de Paudens; Viennois, qui est à Dieppe, Colonels le Comte de Miromesnil & le Marquis de Pardieu. A ces six Bataillons d'Infanterie l'on ajoutera deux Compagnies de Chasseurs des Régimens de Dragons de Condé & de Belzunce, 4. Compagnies d'Ouvriers, 4. de Bombardiers, & 2. de Sappeurs.

De PARIS, le 11. Août.

L'Ordonnance du 17. Juillet, concernant le Régiment des Gardes Françaises, vient de paroître. Au moyen de la composition qu'elle prescrit, ce Régiment ne consistera plus qu'en 24. Compagnies de Fusiliers, & 6. de Grenadiers, Sa Maj. supprimant les six Compagnies de Fusiliers, qui excèdent la dite composition: Son intention étant aussi de ne conserver d'Officiers-Généraux que les deux Lieutenants-Colonels & le Major, Elle veut, que les Capitaines, qui sont actuellement Maréchaux de Camp, soient remboursés de leurs Charges, & Elle leur accorde 8. mille Livres en Appointemens conservés, &c. Par le Titre IX. & dernier de cette Ordonnance, Sa Maj. maintient le Colonel du dit Régiment dans tous les honneurs, droits, & prérogatives attachés à sa Charge, & qui lui ont été accordés par les précédentes Ordonnances.

Une Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 6. Mars dernier, & régrée en Parlement le 20. Juin, permet l'entrée & l'entrepôt, dans les différents Ports du Royaume, des Taffias venans des Colonies Françaises de l'Amérique. Le Commerce des Eaux de vie, (est-il dit dans le Préambule,) extraites des Sirops & Mélasses, & connues sous le nom de Taffias, a été prohibé dans toute l'étendue de notre Royaume, par la Déclaration du 24. Janvier 1773: L'opinion répandue alors, que cette Liqueur étoit dangereuse & nuisible à la santé, l'avoit même fait exclure de l'entrepôt dans les Ports de notre domination (à la charge de la réexportation.) Mais l'expérience aiant depuis longtems prouvé, qu'elle étoit utile & salubre, & le motif principal de la prohibition ne subsistant pas, il est de notre justice d'accorder aux Habitans de nos Colonies la faculté d'échanger librement & avec avantage une partie intéressante de leur production, qui étoit exclue du Commerce Na-

„ tional, & qui peut y entrer très-utilement.  
„ Nous nous portons d'autant plus volontiers  
„ à accorder cette faveur, qu'elle est sollicitée  
„ par le vœu des Chambres de Commerce  
„ merce des principales Villes maritimes de  
„ notre Royaume. ”

Il s'est répandu deux bruits, dont on doit attendre la confirmation. Le premier est celui d'un Emprunt de 12. Millions, que l'Hôtel de Ville de Paris va ouvrir, dit-on, pour le Roi, & qui sera à 5. pour-cent sans retenue. Le second est, qu'un Armateur Américain, qui étoit poursuivi par un Vaisseau Anglois; étant entré dans un de nos Ports, le Capitaine du dernier a envoyé dire au Commandant du Port, que, s'il n'obligeroit l'Armateur d'en sortir, il l'y brûleroit; à quoi le Commandant a répondu, “ qu'il ne comprénoit rien à une telle menace; mais que, si le Capitaine oisoit tenter de la mettre à exécution, il seroit couler bas son Vaisseau. ”

Joseph-Gabriel-Tancredé de Félix, Marquis de Muy, Comte de la Reynarde, Lieutenant Général des Armées du Roi, premier Maître d'Hôtel de Madame. (Frère aîné du feu Maréchal de ce nom,) est mort âgé de 70. ans

De LONDRES, le 12. Août.

Le 6. de ce mois, l'on reçut à l'Hôtel du Duc de Gloucester des Lettres de Trente, portant que ce Prince paroïssoit se rétablir, mais que ses forces restoient toujours si-foibles, qu'il se passeroit encore quelque tems avant qu'il pût entreprendre le voyage d'Angleterre.

Depuis les dernières Depêches, que le Comte a reçues du Vicomte Stormont, son Ambassadeur à celle de Versailles, les craintes d'une rupture prochaine ont beaucoup diminué, les ordres, que cette dernière a envoyés dans tous les Ports tant de France que des Isles Françaises aux Indes-Occidentales, ne laissant plus lieu de douter de la sincérité de ses professions amicales envers la Grande-Bretagne. Cependant il n'en est pas de même des Sujets de cette Puissance, du moins si l'on peut compter sur les Avis, répandus par nos Papiers publics. Un d'eux rapporte, que le Chevalier de Montigny, Ingénieur très-habile, aian obtenu un congé de trois ans, s'est embarqué à Nantes pour Boston, avec vingt Elèves du Corps Royal du Génie, choisis parmi les meilleurs Sujets des Ecoles de Mezières & de La Ferté; & que vingt autres du Corps Royal d'Artillerie, conduits par Mr. de Riverieux suivront bientôt leur exemple. Un Particulier, qui a été à Nantes dans les premiers jours de Juillet, prétend, que les Agens Américain y équipotent alors neuf-gros Vaisseaux, qu



eurs Armateurs avoient pris revenant des *Indes Occidentales*, & qui avoient été conduits dans ce Port: Ils seroient montés de 36. Canons, & seroient voilés dans trois semaines. La sortie du *St. Cunningham* du Port de *Dunkerque* forme aussi un grief, que nos Politiques ne peuvent aisément oublier: Il est avéré, que dans le même tems que cet Armateur emit en mer; il arriva à la rade de *Dunkerque* une Frégate Française de 36. Canons. L'on débite ici qu'au moment qu'elle y entra, le Commandant envoya un message à ceux de la Chaloupe le *Speedwel* & du *Cotter le Wells*, stationnés à la hauteur de *Dunkerque*, & les fit prier en termes très-polis de se retirer & de laisser l'entrée du Port libre, faute de quoi il seroit obligé à un procédé moins amical; insinuation, à laquelle ces deux Commandans se conformèrent dès le lendemain, renonçant au projet d'attaquer l'Armateur, qu'ils avoient ordre de guetter. Enfin (& c'est ici le grief le plus souvent & le plus généralement répété) l'on se plaint, que les Caprés, dont les parages des Isles aux *Indes Occidentales* fourmillent, sont tous montés par des Etrangers, n'y ayant souvent d'autre Américain parmi tout l'Equipage que celui qui porte le nom de Capitaine. Le Patron d'un Vaisseau, faisant la traite des Esclaves, revenu récemment avec un Chirurgien sur la Flotte des Isles *Sous-le-Vent*, rapporte, "qu'allant de la Côte de Guinée à la *Jamaïque*, & n'étant qu'à trois journées de cette Isle, il fut pris & envoyé à la *Martinique* par un Armateur de 14. Canons & 120. Hommes, nombre parmi lequel il n'y avoit que le Capitaine & deux Hommes qui sçussent l'Anglois, le reste étant un ramas de toute sorte de Nations, emporté à la *Martinique*. La Cargaison & celles de 5: ou 6: Vaisseaux, qui-y avoient été conduits avant lui, avoient été vendues à très-bas prix, à cause de l'abondance, qui régnoit dans cette Isle, de tout genre de Marchandises, trouvées à bord des Prises, que l'on ne cessoit d'y amener: Les Esclaves n'avoient pas même été vendus au prix de l'achat en *Afrique*. Tous les Matelots de son Vaisseau avoient été débauchés au service Américain. On lui avoit aussi offert de grands avantages ainsi qu'à son Chirurgien; mais ils les avoient rejetés." Le Capitaine *Byrne*, commandant le Vaisseau l'*Elizabeth*, a écrit à ses Propriétaires à Liverpool une Lettre, datée de la *Martinique* le 5. Juin, dans laquelle il rapporte les circonstances d'un Combat, qu'il avoit donné contre un Armateur Américain, de beaucoup supérieur

en équipage, étant monté de 104. Hommes, tandis que le *Sr. Byrne* n'en avoit que trente-neuf. Cette supériorité l'avoit obligé à se rendre, après avoir eu 3. tués & 16. blessés, lui-même étant du nombre des derniers. Il ajoute, "que sur cet Armateur il n'y avoit que le *Sr. Palmer*, étant le nom de Capitaine, & l'Ecrivain du Vaisseau, qui pussent parler Anglois; que le premier ne paroissoit même que titulaire, puisque, du moment que le Combat avoit fini, l'on avoit cessé de lui obéir." Dans une Lettre de l'Isle de *Dominique*, datée le 11. Juin, il est dit: Les Armateurs Américains, ou pour mieux dire Français, continuent de nous harasser extrêmement; & les Gouverneurs de cette dernière Nation prennent sur un ton fort haut, si l'on en fait des plaintes. Je croise actuellement dans nos Mers un Armateur Américain de 44. Canons, plusieurs de 36. & une foule innombrable de plus petits, dont il est difficile de se saisir; attendu que les Vaisseaux de notre Station sont trop lourds & trop mauvais voiliers pour les joindre. S'il y a la moindre réalité dans les suppositions, que contiennent ces Avis, rien ne seroit plus capable de faire renouer les Gouverneurs ou Commandans Français à cette correspondance avec nos Colonies révoltées que les Instructions, qu'on prétend données par le Congrès Général à ses Armateurs, stationnés aux *Indes Occidentales*. On a publié ici les *VIII<sup>me</sup>* & *VII<sup>me</sup>* Articles de celles; qu'on dit avoir été trouvées à bord de l'*Olivier-Cromwell*, pris par la Chaloupe du Roi le *Bievre*. Dans le dernier, l'on charge les Capitaines d'insinuer à ceux, avec qui ils seront en liaison dans les Isles, "qu'après que les *Etats-Unis* auroient terminé la présente Guerre, le premier objet de leurs soins seroit de les aider à se délivrer du joug, qui les opprimoit aujourd'hui; & à leur procurer cette Liberté, qui est le droit inhérent de tout le Genre humain;" ordre directement contraire à celui qui est donné par l'Art. VI. "de se conduire de la manière la plus respectueuse envers les Gouverneurs & autres Officiers publics; de ne parler qu'avec prudence & avec discrétion, afin qu'une différence de sentimens ne choquât point un Gouvernement si opposé à celui pour lequel les Colonies sont à présent en armes, &c." Cette contradiction, le parti qu'on a pris de ne publier qu'un petit Fragment de ces prétendues Instructions, & le génie qu'on connoit aux Fabricateurs de Nouvelles, dont *Londres* fourmille, ne peuvent faire regarder jusqu'à présent ces Articles que comme inventés à dessein de



troubler, au moyen d'une défiance répandue à propos, des liaisons qu'on ne peut envisager ici sans inquiétude.

Pendant que la jalouſſie Nationale s'excite ainſi à la vue des avantages, que les Etrangers retirent de leur Commerce avec le Continent de l'Amérique-Septentrionale, nos Négocians empruntent à leur tour le Pavillon de nos Voifins, pour garantir leurs Navires du danger de tomber entre les mains des nombreux Armateurs Provinciaux. Mais ceux-ci ont découvert ce manège, & ne paroiffent pas diſpoſés à ſ'y laiſſer tromper. Un Brigantin François de *Dunkerque*, qui alloit de *Yarmouth* à *Gènes* & à *Livorne* avec une Cargaifon de nos Manufactures, évaluée de 30. à 40. mille L. Sterling, a été pris par l'Armateur, la *Fanny*, commandé par le Sr. *Lee*, qui a retenu la Cargaifon, reſtitué le Bâtiment, & payé le fret au Capitaine. Le même Armateur s'étoit emparé dans l'eſpace de 3 ſemaines de quatre autres Priſes, qu'il avoit envoyées à *Newbury* dans la *Nouvelle-Angleterre*. Celle du Brigantin, prouvant que le Pavillon François ne nous fera plus d'utilité dans la criſe préſente, a vivement alarmé nos Négocians, parce qu'il

ya actuellement pluſieurs Bâtimens de cette Nation en mer avec des Cargaifons Angloiſe diſtinées pour le *Detroit*, l'*Eſpagne*, & le *Portugal*. Déjà l'extrémité, où l'on eſt d'avoï recours à la Sauvegarde des Etrangers pour protéger notre Commerce, étoit par elle-même aſſez fâcheuſe, portant directement atteinte au fameux *Acte de Navigation*, dont l'on étoit ci-devant ſi jaloux, comme du fondement de notre Empire par mer; mais le peu de ſûreté, qu'on trouve dans la reſſource même achève de faire ſentir les triftes effets de la Guerre avec les Colonies. Cependant cette année nous avons la conſolation de voir arriver ſans accident dans nos Ports la plupart de Flottes Marchandes, qui y viennent ſous Convoi. Le 9. un Exprès de *Briſtol* nous apporta avis, que celle de la *Jamaïque* étoit entrée dans le Canal, à l'exception d'un ſeul Vaiſſeau. Depuis ce jour le bruit s'eſt répandu que le Chevalier *Baſile Keith*, Gouverneur de cette Iſle, y eſt mort récemment: Après la diſtribution des Lettres, on pourra en ſavoir la vérité.

ACTIIONS: Banque, 130 & un quart. Indes, 158. Nouvelle Souſcription, 94 & un quart.

Le Public eſt averti, que la Bibliothèque de feu Mr. le Conſeiller *PIERRE PASQUAY*, Docteur en Médecine à *FRANCFORT SUR LE MEIN*, ſera vendue publiquement dans le mois d'Octobre prochain. Outre les Livres de Médecine, elle en renferme de rares ſur la *Physique* & ſur l'*Hiſtoire Naturelle*, de même que de belles Eſtampes en taille-douce, indépendamment d'une Collection d'*Inſtrumens de Physique Expérimentale*, parmi lesquelz ſe trouve principalement une grande Machine pour l'*Electricité*, unique en ſon eſpèce, dont le grand plateau de *Crystal* a 33. pouces de diamètre, avec ſon Conduc-teur long de 8. piés 6. pouces ſur 4. pouces & demi de diamètre, meſure de France, le tout monté proprement, accompagné de 3. grandes Batteries de 3. piés de diamètre, & de plus de cent autres Pièces y appartenant: Plus une Pompe d'air ou pneumatique Angloiſe, à double canon, avec tout l'*Apparat* ou les Pièces aſſortiffantes, & renfermées dans une Caiſſe proprement travaillée. Mr. *FLEISCHER*, Libraire au ſus-dit *FRANCFORT*, chez qui on peut avoir des Catalogues, prendra les Commiſſions pour les Livres des *Perſonnes*, qui voudront bien les lui adreſſer. On peut aſſi ſe procurer des Catalogues, dans la Maiſon Litt. E. N<sup>o</sup>. 230. ſur le Marché aux Chevaux. A la ſuite de cette Vente ſe fera celle d'un Cabinet ou Collection très-confidérable de *Coquillages* & de *Minéraux rares*, dont le Catalogue eſt ſous preſſe & ſe diſtribuera aux mêmes Adreſſes indiquées ci-deſſus. S'il ſe préſente quelque Amateur, qui ſouhaitât d'acquérir ce Cabinet ou les autres Pièces, marquées ci-deſſus, on pourra les lui vendre à la main.

En vertu d'un Mandement pour inſtituer Action, avec la Clause Edictale ad valvas Curie, impétré du Haut-Conſeil en Hollande par *GUILLAUME DE BAS*, Procureur au dit Haut-Conſeil, q. q. ſont aſſignés par devant le dit Haut-Conſeil pour Mardi 9 Septembre 1777. tous & chacun, qui voudroient ſoutenir être repréſentans de la défunte Veuve de *JACOBUS VAN DER SANDEN*, aſant demeuré à *ST. PÉTERSBOURG*, pour autant qu'ils voudroient eſtimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention ſur un quart du reſtant des Deniers de la Succéſſion du dit *JACOBUS VAN DER SANDEN*, & dépoſe en conſignation du dit Haut-Conſeil. Sont eſſigés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit *JACOBUS VAN DER SANDEN*, voudroient ſoutenir avoir quelque prétention à ſa charge, à l'eſſet d'inſtituer leur Action ſur le dit reſtant, devant le dit Haut-Conſeil, dans le tems de ſix ſemaines, ſous peine d'un ſilence perpétuel.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Friſé,  
A LEIDE, par *ETIENNE LUZAC*.



De LEIDE, le 19 Août, 1777.

**D**E PÉTERSBOURG, le 25. Juillet. Le Sénat-Dirigent a publié & envoyé dans les Provinces le Décret, que l'Impératrice a rendu le 9. de ce mois, Anniversaire de son avènement à la Couronne, pour supprimer dix différens Impôts, tant par tout l'Empire en général, que dans les Gouvernemens particuliers de *Novogrod*, de *Wybourg*, & de *Sibirie*. Le Sénat y a ajouté des Instructions pour les Magistrats sur la manière, dont ils doivent exécuter ce Décret.

Les six *Myrtes*, Députés des *Tartares* de la *Crimée*, seront admis au premier jour à l'Audience de l'Impératrice, pour lui présenter en personne la Lettre de notification & les deux Requête, dont ils sont chargés. L'objet de l'une de ces Requête est de demander la continuation de la protection de Sa Majesté, & celui de l'autre de la supplier de vouloir bien laisser toujours un Corps de ses Troupes cantonné dans la *Crimée*. L'on ne doute point, que notre Cour ne consente à ces deux demandes, qui tendent à lui assurer une influence permanente dans la Presqu'Isle, dont l'*Indépendance* a été reconnue par le Traité de Paix. A l'arrivée des Députés en cette Résidence on leur a envoyé, selon l'usage *Oriental*, des Castans ou Robes d'honneur, de la valeur de 4. mille Roubles.

M. le Comte de *Gothland* n'ayant point pris formellement congé de l'Impératrice, lorsqu'il s'embarqua le 16. au soir à *Oriantenbaum* pour retourner à *Stokholm*, S. M. lui a écrit une Lettre de compliment, & la lui a envoyée par un Exprès, chargé de lui remettre en même tems une Pelisse de peau de Renard noire, estimée à 30. mille Roubles. L'Officier, qui a eu l'honneur de remplir cette Commission, est Mr. de *Soritsch*, que S. M. avoit nommé peu auparavant Lieutenant-Colonel & Commandant des *Hussars* & *Cosaques* du Corps, le comprenant aussi dans la nomination qu'Elle fit le 19. Juin de cinq de ses Aides-de-Camp, qui sont, outre Mr. de *Soritsch*, les Colonels Prince *Menzikow*, d'*Uwarow*, de *Lewajchow*, & d'*Engelharât*. Lorsqu'il s'acquitta de ses ordres près de l'illustre Eranger, celui-ci le revêtit sur le champ des Marques de l'Ordre de l'*Epee*. Il a aussi créé Commandeur de l'*Etoile-Polaire* le Baron de *Noicken*, Envoyé de *Suède* en notre Cour. Quand M. le Comte de *Gothland* vit le 2. de ce mois la Fabrique Impériale de Porcelaine, le Conseiller d'Etat *Wolkow*, qui en est Premier-Directeur, eut l'honneur de lui offrir plusieurs Pièces au nom de Sa Majesté; & lorsqu'il eut examiné le 8. les Chantiers de l'Amirauté & vu commencer la construction d'un Vaisseau, ce Prince gratifia le Comte de *Czernicheff*, Vice-Président de ce Bureau, chez lequel il dina, d'une Tabatière d'or de 5000. Roubles de valeur. Aiant promis (dans le Supplément du N°. LXXIII.) de communiquer à nos Lecteurs le Discours, que Mr. de *Domaschneff*, Directeur de l'Académie des Sciences, prononça le 4. lorsque le Monarque *Suédois* honora la Séance de cette Société de sa présence, nous nous acquitterons de notre engagement, à mesure que la place le permettra. Voici le début de cette Pièce.

„ Dévoués à entretenir le feu sacré de la vérité, pour l'appliquer à la recherche des Secrets de la Nature, à la propagation des lumières & à l'anéantissement des préjugés, qui brillent quelquefois d'une leur sacrilège, rien ne sauroit nous encourager davantage dans la poursuite de notre épineuse carrière que de voir des Hommes, distingués encore plus par leurs fonctions que par leurs titres, dans lesquels la soif de l'instruction prédomine tant, qu'en se dérobant à tout ils se précipitent, pour ainsi dire, au devant de l'utile & du vrai. — Aussi nous faisons-nous une Fête toutes les fois que nous avons l'honneur & la satisfaction de recevoir des Voyageurs observateurs, qui constatent si évidemment le titre glorieux de *Philosophique*, dont se pare l'époque où nous vivons. ”

Après ce court préluce, l'Orateur entre d'abord dans le Sujet de son Discours, qui étoit de justifier ce Titre, que porte notre Siècle. “ La voix du sentiment (dit-il) a donné ce Surnom éclatant à notre Siècle. Serait-ce à cause que le nom de *Philosophie* y est devenu si commun ? Mais la prétention à ce titre, si rarement confirmé par la vraie Philosophie, a été de tout tems & de tous les lieux, où l'on avoit une idée de savoir quelconque. Pourquoi ne seroit-ce que ce période de tems, qui soit décoré d'une distinction si belle & si respectable ? C'est que l'esprit Philosophique y est devenu celui du jour, & constitué le principe sacré des Loix & des Mœurs. C'est lui qui, faisant influer l'humanité dans la Justice & le sentiment dans les usages, devient la base des deux plus grands objets de la Société, la *Législation* & la *Morale*: C'est lui qui caractérise notre Siècle d'une manière si frappante, & lui donne une prééminence décidée sur ceux qui l'avoient précédé, & dans lesquels l'esprit, non pas de raisonnement mais d'étiquette, semble



avoir été la partie la plus recherchée des connoissances humaines. On ditroit qu'on se plaçoit alors à creuser des abîmes pour marquer les différentes Classes entre les Hommes: On ouïssoit, que l'objet de la Société est leur réunion, & sa perf' étoit la plus grande liaison de ses Membres. Ce n'est que dans ce Siècle-ci, que l'amour des Hommes & l'eslime publique sont devenus le but & la récompense des Personnes de tous les rangs. C'est le flambeau de la Philosophie, qui nous a éclairés sur nos vrais Intérêts; & ce sont les Sciences qui purifièrent & étendirent jusqu'à nos jouissances. En étudiant l'Alliance & les modifications de notre ame, elles ont influé sur la manière de voir & de sentir; car, tandis que le Vulgaire est ébloui & étourdi par les masses, qu'il se représente brutes & informes, l'Homme éclairé éprouve une immensité de sensations dans l'analyse des plus petites parcelles de notre Globe; le Génie joint de l'alternative de suivre le mouvement des Mondes dans l'immensité de l'espace & celui de la sève dans une Plante, qui rampe sous ses pieds. Si l'on reproche au Luxe, qui est aussi une suite des progrès des connoissances humaines, d'avoir augmenté les infirmités de notre Corps, de combien de contagions la Philosophie n'a-t-elle pas garanti nos Ames? Elle rendit nos sens plus fins, nos sentimens plus délicats; nos idées plus claires, en un mot, notre existence plus sentie; elle releva toutes nos facultés; & les dirigeant à leur véritable but, elle les fit concourir à l'agrandissement de la masse du bonheur tant général qu'individuel. L'imagination même, cette Mère de l'Espérance, qui crée l'avenir, reproduit le passé, embellit le présent, doit uniquement à la Philosophie la découverte de cette mine de couleurs vives & variées, dont elle pare tout ce qu'elle touche. C'est elle aussi, qui lui a appris le secret de rapprocher les beautés éparées de la Nature, & de rendre palpable aux yeux ce qui n'étoit concevable qu'à l'esprit. Quel contraste avec les Spectres hideux du Fanatisme, qu'elle enfantoit dans les Siècles d'ignorance, & qui firent à l'Espèce humaine des playes, dont elle saigne encore!"

„ Aussi les Souverains, qui ajoutent à cette qualité celle de Grands-Hommes, se font-ils empressés à élever des Temples à la Philosophie. Ce sont ces Sanctuaires [ies Académies,] où le Génie interroge l'oracle de la Nature, c'est ce Culte établi à la Vérité par les Mouvans Philosophes, qui portèrent cette empreinte indélébile & sacrée dans leurs Loix & dans nos actions: c'est cet heureux besoin de communication entre les esprits, qui est devenu le lien le plus cher des Hommes, & qui a si efficacement consolidé & raffermi les couches de la Pyramide Sociale; c'est dans ce Siècle qu'un jeune Roi voisin, en écrivant à une des plus sçavantes & des plus illustres Académies, s'exprime ainsi: “ Le plus sûr moyen de rendre les Hommes meilleurs (dit-il) est de les éclairer; & ainsi le premier devoir des Princes est d'honorer les Lettres & ceux qui les cultivent. ” [ Lettre du Prince Royal de Suède, aujourd'hui Roi, à l'Académie des Sciences de Paris du 26. Juillet 1768. ] (Le reste ci-après.)

#### EXTRAIT des Lettres de STOKHOLM du 1. Août.

„ L'heureux retour du Roi a rempli cette Capitale de joie & d'alegresse. Les vents contraires l'ont retardé de quelques jours; & le mauvais tems, que S. M. n'a cessé d'avoir durar son trajet de *Sweabourg* jusqu'en notre Port, l'avoit engagé à quitter la Frégate, à bord de laquelle Elle le faisoit, pour achever son voyage dans une Chaloupe. Dès que l'on eut avis de son approche, la Reine fut à sa rencontre avec le Duc & la Duchesse de *Sudermanie*. Le Roi passa à bord de leur Chaloupe; & l'auguste Compagnie arriva ici le 29. Juillet à 8. heures du soir. Lorsqu'elle passa entre les Vaisseaux, rangés sur deux lignes dans le Port, elle fut saluée tant de l'Artillerie de ces Bâtimens, ornés de leurs Pavillons & Banderolles; que de celle du Chantier de l'Amirauté, tandis que l'air retentissoit du son des Trompettes & des Cloches, ainsi que des cris de joie d'un Peuple nombreux. On avoit de plus dressé trois Batteries, - chacune de 16. Canons en face du Château; & au moment que le Roi mit pied à terre, chaque Batterie le salua de 128. coups, toute la Garnison fit des décharges de Mousqueterie, & l'on entendit sur les Tours de l'Eglise plusieurs Chocurs de Musique. Les Sénateurs, qui étoient en Ville, & toute la Cour reçurent S. M. en sortant de la Chaloupe, & eurent l'honneur de la complimenter; ce que fit également M. le Grand-Statthalter à la tête du Magistrat de *Stokholm*, le Chancelier de Justice & Bourguemaître *Sebaldt* portant la parole. Peu après le Roi se rendit à *Fredericksbif*, pour y présenter ses respects à la Reine Douairière, qui étoit venue de *Swartfou*. A 9. heures, Leurs Maj. & toute la Famille Royale allèrent voir la magnifique Arc de Triomphe, que la Ville avoit fait ériger, & qui étoit superbement illuminé. Il représentoit le Temple de *Ceres* & *Bacchus*, & étoit orné de différentes Inscriptions à l'honneur du Roi. Près du Pont sur le Port, qui étoit également illuminé & décoré du Chiffre du Roi & de Festons, l'on distribua au Peuple du Vin, un Boeuf rôti, &c. Les Réjouissances durèrent jusqu'à minuit.”

„ Le jour suivant, Leurs Maj. & la Famille Royale assistèrent dans la Chapelle du Château aux Actions de grâces & au *Te-Deum*, qui y fut chanté ainsi que dans les autres Eglises de cette Capitale. Ensuite il y eut Cour, & Leurs Maj. dinèrent en public avec la Reine-Douairière & la Famille Royale. Le soir, il y eut aux frais de la Ville un Bal masqué à la Salle de la Bourse, pour lequel l'on avoit distribué plus de 3. mille Billets. Il y avoit un Concert de Musique vocale & instrumentale sur la Tour de la Bourse. Tous les Appartemens étoient illuminés & décorés, tandis que la grande Salle de Bal étoit ornée de 12. Emblèmes relatifs à la Fête. Leurs Maj. y parurent avec la Cour, & y restèrent jusques fort avant dans la nuit. Pour conserver la mémoire de ces heureux jours, la Reine a donné, hors de ses menus-plaisirs, une Somme de mille Ecus, & de ce Fonds, que Mr. le Grand-Statthalter a placé à intérêts, l'on payera annuelle-



le 29. Juillet 60. Ecus à l'Hôtel des Orphelins, établi par les *Franco-Maçons*, pour servir l'Education d'Enfants pauvres. Le Magistrat de la Ville, animé par cet exemple, a non-seulement donné 60. Ecus pour le même objet à cet Hôtel; mais il lui a aussi assuré ce Revenu annuellement pour l'avenir. Hier, le Roi est parti pour *Drottningholm*; & l'on dit, que S. M. ira passer quelques jours aux Eaux de *Loka*. On parle aussi d'un voyage, que le Duc de *Sudermanie* fera en *Scanie*.

*Frédéric-Uric de Sparre*, Sénateur du Royaume, Chevalier de l'Ordre de l'Épée, est mort le 14. Juillet à la Terre, dans la 59<sup>me</sup> année de son âge.

*De VARSOVIE, le 6. Aout.* Le Conseil-Permanant ayant formé une Nomination pour la dignité de Castellain de *Plock*, vacante par la démission de Mr. *Zboinski*, le Roi en a élu Mr. *Rajewski*, qui a été remplacé de la même manière, dans la Dignité de Castellain de *Raciaz*, par Mr. *Zboinski*, Chambellan de S. M. & Député au Tribunal de *Petricau*.

Une visite, que le Roi avoit eu dessein de faire au Prince *Czarotvyski*, Palatin de *Russie*, à la terre de *Palaw*, a été différée à cause de la prochaine arrivée de l'Envoyé Ottoman, qui est tendu vers le 22. de ce mois. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, a été nommé pour recevoir ce Ministre, auquel on se propose de donner plusieurs Diverissemens, entre autres celui d'une Course de Chevaux. Le Général-Major de *Cocceji* est revenu ici avant-ter du voyage, qu'il a fait avec l'agrément de S. M. à *Constantinople*, en *Grèce*, & aux Îles de l'Archipel. Ayant parcouru ces différentes Contrées avec toute l'attention d'un Voyageur éclairé, il a voulu se rapprocher de la *Pologne* par la *Mer-Noire*, qui jusqu'à présent n'avoit excité la curiosité que d'un petit nombre de Voyageurs. Le Bâtiment, sur lequel il s'étoit embarqué, ayant fait naufrage, il a eu le malheur de perdre la plupart des Monumens d'Antiquité & autres objets, qu'il avoit ramassés dans sa tournée. Cependant, dans le petit nombre d'Effets qu'il a sauvés, se trouvent plusieurs Médailles anciennes, dont quelques-unes sont fort rares.

*De VIENNE, le 6. Aout.* L'Empereur & l'Archiduc *Maximilien* sont partis hier pour le camp de *Leubnitz* en *Syrie*. Le Duc *Albert de Saxe-Teschen* s'est aussi mis en route pour le camp de *Pest* en *Hongrie*. L'Impératrice-Reine ayant conféré la Charge de Chancelier Aulique de la Principauté de *Transylvanie* au Baron de *Reisbarb*, Conseiller-Intime & Chambellan de leurs Majestés, Chancelier Aulique de *Bohème* & d'*Aurichie*, ce Seigneur a été installé le 30. Juillet dans sa nouvelle Dignité. Sa Maj. a nommé en même tems au Gouvernement de la même Province le Baron de *Bruckenthal*, Commandeur de l'Ordre de *St. Etienne*, Président du Gouvernement de *Transylvanie*, &c.

*De MALAGA, le 15. Juillet.* Les Magistrats de cette Ville, pour perpétuer la mémoire de l'établissement d'un Mont de piété en faveur des Propriétaires des Vignes & des Laboureurs de ce Diocèse, ont fait graver, avec la permission du Roi, une Médaille représentant un côté le Buste de notre Monarque, avec cette Inscription: *Charles III. Père de la Patrie*, de l'autre la Ville de *Malaga*, sous la figure d'une Nymphé assise au pié d'un Olivier & d'une Vigne, tendant une main à un Laboureur diligent, & repoussant de l'autre un Paylan ardeux, avec cette Exergue: *Socorre al diligente, niega al perezoso*, c'est-à-dire, elle secourt diligent & refuse au paresseux. Wantant aussi témoigner leur reconnaissance à Mrs. *Joseph Michel Galvez*, Frères, le premier Ministre d'Etat au Département des *Indes*, & le second Conseiller au Conseil de *Castille*, auxquels est dû principalement cet Etablissement, les Magistrats les ont agrégés eux & leurs Descendans au Corps des Régidors ou Echevins, & ont fait placer dans la Grand-Salle de l'Hôtel-de-Ville un Tableau, exécuté par un fameux Artiste de *Madrid*, qui représente le Roi assis sur son Trône, vêtu de ses Habits Royaux, & regardant aux Srs. *Galvez*, peints d'après nature, le Diplôme de cette institution.

La Frégate *Suédoise*, l'*Uplande*, de 300. Hommes d'Equipage, & de 44. Canons, est partie le 2. de cette Rade pour *Livorne*: Elle a conduit à *Gibraltar* le Baron de *Stromfeld*, qui doit rendre près du Roi de *Maroc*, pour y remplir une Commission particulière de la part de S. M. *Suédoise*. Selon le rapport d'un Bâtiment arrivé à *Cartagène*, cet Officier a été précédé à *Salé* par un Navire de sa Nation, qui y a débarqué des Munitions de guerre, que le Roi de *Suède* a envoyées au Prince *Mauré*.

*De FLORENCE, le 30. Juillet.* Le Grand-Maître de *Malte* desirant d'avoir à son service une Compagnie de Soldats *Toscans*, Mgr. le Grand-Duc a consenti à cette demande; en conséquence 71. Hommes du Régiment de *Royal-Toscane* se sont embarqués à *Livorne*, pour se rendre dans l'Île: Cependant ils resteront Sujets de notre Souverain, qui pourra les appeler, lorsqu'il le jugera à propos. On écrit de *Malte*, que Son Alt. Eminentissime, ayant accordé au Bourg de *Zobuz* les Privilèges d'une Ville, lui a donné son nom, voulant qu'à l'avenir elle s'appelle *Ville-Rohan*.

*De TOULON, le 29. Juillet.* La Cour a envoyé dans ce Port des ordres pour quelques nouveaux armemens, qui y ont répandu une très-grande vivacité. On va mettre sur les Chanciers deux Frégates de 30. Canons de douze livres de balle, dont l'une s'appellera la *Magi-*

*cienne*, l'autre la *Précieuse*; & l'on va radouber le Vaisseau, le *Bourgogne*. Il y a aussi de visiter toutes les Batteries, qui donnent sur la Mer, pour les mettre en état de défense. Les places vacantes dans la Marine & dans le Corps des Bombardiers ont été remplies. L'on a engagé un grand nombre de Constructeurs de Vaisseau & d'Ouvriers pour les Corderies. Il arrive fréquemment des Bâtimens *Napolitains*, chargés de Bois de construction, pour le compte du Roi. En un mot, tout est en mouvement dans notre Département de Marine, comme si l'on étoit à la veille d'une Guerre; & les bruits, qui s'en font répandus, commencent déjà même à avoir de l'influence sur le prix des Marchandises à *Marseille* & ailleurs. Rien cependant n'est plus éloigné du système de notre Gouvernement que de rompre avec quelque Puissance que ce soit. On en a la preuve dans les Lettres de *Bordeaux*, & nous apprennent, qu'on y a reçu des ordres de la Cour pour que les Vaisseaux *Anglo-Américains* ne restent pas longtems dans les Ports de *France*; qu'ils n'y arment point; & qu'ils remettent en mer, dès qu'ils auront embarqué les Provisions, dont ils auront besoin.

De *NANTES*, le 4. *Août*. La semaine dernière, il est arrivé ici deux Vaisseaux de *Caroline-Méridionale*, chargés de Térébenthine, de Goudron, de Riz, & de 30. Tonneaux de Tabac. On en attend encore ici plusieurs autres dans le cours de ce mois; & en retour l'on est occupé à charger une vingtaine de Vaisseaux pour les *Indes-Occidentales*.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 11. *Août*.

M. le Comte de *Viry*, Ambassadeur de *Sardaigne*, a eu le 5. de ce mois une Audience particulière du Roi, dans laquelle, après avoir remis ses Lettres de rappel, il a pris congé de Sa Majesté. Il a pris également congé, ainsi que Madame, son Epouse, de la Reine & de la Famille Royale, dont il n'a cessé d'être gracieusement accueilli. En partant d'ici, ce Ministre emporte les regrets de la Cour & de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connoître.

M. l'Archevêque de *Lyon* vient encore de gagner le Procès, qu'il avoit contre le très noble Chapitre de sa Primatiale, au sujet de la Liturgie, qu'il a introduite dans son Diocèse sans le consulter. Le Conseil d'Etat ayant cassé l'Arrêt rendu le 14. Octobre 1773. par le Conseil de guerre, tenu aux *Invalides*, Mr. de *Bellegarde* est déjà sorti de la Prison, à laquelle il avoit été condamné pour 20. ans & un jour; & il est parti pour *Nancy* avec M<sup>me</sup>. son Epouse, dans la persuasion de prouver son innocence & celle de Mr. de *Monthieu*, son Beau Frère, par l'Arrêt du Parlement de *Lorraine*, auquel la révision de son Procès a été renvoyé.

J. *Charles-Philibert de Trudaine*, Conseiller d'Etat, & aux Conseils-Royaux des Finances & de Commerce, l'un des six Intendants des Finances supprimés récemment, est mort subitement le 5. en son Château de *Montigny*, à l'âge de 44. ans. La protection éclairée, qu'il accordoit au mérite, & son zèle pour l'avancement des connoissances utiles, ont mérité, que la *Gazette de France*, s'écartant de la simplicité qu'elle observe dans ses annonces, lui donnât l'éloge, qu'il a illustré sa carrière par ses lumières & son amour du bien public, des Sciences, & des Arts. Le Chevalier de *Bongars*, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur des Ordres de N. D. de *Mont-Carmel* & de *St. Lazare*, Chevalier de *St. Louis*, ci-devant Lieutenant du Roi de l'Ecole Royale Militaire, y est mort le 31. Juillet, âgé de 83. ans.

De *LEIDE*, le 18. *Août*. Nous avons reçu de très-bonne part l'Avis suivant de *Varsovie*, que nous nous faisons un devoir d'insérer par amour pour la vérité. Nous avertissons en même tems la Personne, qui nous a envoyé la Pièce y mentionnée, qu'ayant perdu par plus d'une fois sa fidélité la confiance, qu'elle avoit méritée par sa Correspondance précédente, elle peut s'épargner à l'avenir la peine de nous adresser des Avis, qui lui seroient renvoyés sans être ouverts.

Perfuadés du desir constant du Rédacteur de la Gazette de *Leide* de ne donner à ses Lecteurs que des notions vraies, nous croyons faire plaisir à cet Ecrivain, en lui donnant un moyen de rectifier une erreur, à laquelle un Avis très-mal fondé a induit, sûrement contre son intention. On trouve dans cette Gazette du 1. Juillet 1777. N<sup>o</sup>. LII. à l'Art. *Varsovie* une prétendue Demande du Département des Finances à la Commission du Trésor: Si les Finances du Trésor de la Couronne pourroient être augmentées dans les circonstances présentes, & par quels Impôts? avec une prétendue Réponse de cette Commission à ces deux Questions. C'est est certain, que cette Demande & cette Réponse sont également controuvées. Le Département ne peut pas même faire une Question pareille, puisque hors les Impôts établis par la Diète, aucun nouvel Impôt ne peut avoir lieu en Pologne: Et dans toutes les assertions sur le nombre des Habitans, des Troupes, & des perceptions, il y a presque autant de fautes qu'il y a de mots; de sorte que cet Article ne mérite absolument aucune créance.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 22. Août, 1777.

De GIBRALTAR, le 25. Juillet.

**P**AR des Avis de la Côte de Barbarie l'on apprend, que le Roi de Maroc est parti le 8. de ce mois de Salé pour Mequinez, se proposant de revenir dans la première de ces Places avant la fin de l'Été. Il a prévenu le Baron de Stromfelds, qui lui a été envoyé de la part de la Suède, de le suivre dans son voyage, pour conférer avec lui d'autant plus aisément sur différents objets. Mr. van Kinsbergen, Capitaine de Vaisseau au service des Provinces Unies, qui étoit venu à Salé pour ratifier les conditions d'Accommodement entre la République & S. M. Maure, s'est rendu par terre à Tanger, pour s'y embarquer, afin de revenir ici, la Frégate qu'il commande étant déjà retournée en cette Baye. Cet Officier est chargé de Lettres du Roi tant pour les Etats-Généraux que pour le Contre-Amiral Pichot, Commandant de l'Escadre Hollandaise. La seconde Frégate de la même Nation, qui étoit venue à Salé, a fait voile pour Mogador, afin d'y recevoir à bord les Captifs Hollandois, restitués par les Maures. On dit, que Feniz, l'un des Officiers du Roi de Maroc, passera avec la qualité de son Ambassadeur en Hollande à bord de l'un de ces Navires, qui le transportera à Amsterdam.

De VERSAILLES, le 13. Août.

Le 25. du mois dernier, Mr. Boutin, Conseiller d'Etat, a fait ses remerciemens au Roi

pour la place de Conseiller au Conseil Royal des Finances, à laquelle S. M. l'a nommé. Elle a disposé de celle de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de Mr. Trudaine de Montigny, en faveur de Mr. Bignon, son Bibliothécaire; & Elle a conféré celle de Premier-Président du Parlement de Bretagne, vacante par la mort de Mr. de la Briffe d'Amilly, à Mr. de Catuelan, Président au même Parlement. Ils ont eu le 10. de ce mois l'honneur d'être présentés au Roi, en leur nouvelle qualité. Sa Maj. a accordé les entrées du Cabinet à l'Evêque d'Autun, auquel Elle a récemment confié la Feuille des Bénéfices; & Elle a conféré l'Evêché de Laon à l'Abbé de Sabron, Premier-Aumônier de la Reine, nommé à l'Evêché de Nancy; ce dernier à l'Abbé de Montauban, Vicaire-Général d'Autun; & celui de Sarlat à l'Abbé de la Porte d'Albaret, Vicaire-Général de Châlons-sur-Marne.

De PARIS, le 15. Août.

La Reine est venue avant-hier, accompagnée de Madame, à la première représentation de l'Amant bourru, Comédie en 3 Actes du Sr. Mouvel, Comédien du Théâtre Français.

La Gazette de France annonce aujourd'hui le départ de l'Ambassadeur de Sardaigne en ces termes: "Le Comte de Viri, qui a résidé ici pendant plusieurs années, en qualité d'Ambassadeur du Roi de Sardaigne auprès du Roi, est parti hier pour retourner à Turin, emportant avec lui l'estime & les re-



nons de fonte avec tout l'Attirail nécessaire & une très-grande quantité de Poudre à canon. Parmi les Officiers, arrivés à bord d'un Sénat François dans les Provinces du Nord, se trouvent le Marquis de la Fayette, le Baron de Kalb, le Vicomte de Mairouy, qui ont tous le grade de Général-Major, un Ingenieur en chef, & onze autres Officiers de moindre rang.

Il s'est répandu à Paris des Copies de quelques Lettres, que le premier de ces Officiers a écrites à ses Parens ou Amis, d'une entre autres à M. le Maréchal de Mouchy, en date du 22. Juin. Nous la placerons ici comme Pièce du jour, sans en garantir l'authenticité.

**V**os bontés pour moi, MON CHER ONCLE, me font espérer, que vous voudrez bien prendre part à mon bonheur & à mon arrivée en Amérique. J'ai pris mon second parti un peu légèrement; mais, si j'ai mal fait, la contrition est encore à venir, & je mettrai cette faute au nombre de ces péchés, qui sont tant de plaisir à commettre. J'ai échappé assez heureusement aux attentions des Frégates Angloises, qui avoient bien voulu s'attendre sur cette Côte. Il est impossible d'être reçu avec plus d'empressement, de cordialité, & d'une manière plus agréable que je l'ai été par le Peuple Américain, & par tous les gens en place de ce Pays. Mr. \*\*\*

qui vous renverra cette Lettre, pourra ve en rendre compte. Il est aussi chargé d'affaires pour Paris, pour les intérêts de notre République: Il est établi depuis longtems dans ce Pays, & peut être comme naturalisé. Pu je compter assez sur vos bontés, MON CHER ONCLE, pour espérer, que votre réception à Bordeaux pour un Américain, & les services, que vous voudrez bien lui faire rendre, en ce qui concerne ses affaires, m'acquiescent un peu de tous ceux que je reçois tout le monde dans ce Pays. Je vous remercie bien particulièrement vos intérêts, de tout ce qui regarde votre Département. Adieu, MON CHER ONCLE, je ne veux pas plus longtems vous détourner de vos affaires. Conservez moi vos bontés: Je veux tâcher de les mériter: Le prix, que j'y mets, est égal à tendresse & à respect, avec lesquels j'a l'honneur d'être, &c.

Dans une autre Lettre, Mr. de la Fayette peint l'esprit Républicain, qui domine dans les Colonies: On n'y chérit, dit-il, que deux Maîtresses à l'idolatrie, qui sont la Liberté & la Gloire.

Des Avis de Paris portent à 12 cents Hommes le Détachement du Corps Royal d'Artillerie, qui sera compris dans le prochain embarquement de Troupes, dont il a été parlé

MARC-MICHEL REY, Libraire à AMSTERDAM, a imprimé & débite avec Privilège de L. H. P. les Ouvrages suivans de Mr. C. BONNET de Genève: Contemplation de la Nature, 8<sup>vo</sup>, deux Volumes, à Fl. 2. Considérations sur les Corps organisés, 8<sup>vo</sup>, deux Volumes à Fl. 2. Essais Analytiques sur les Facultés de l'Âme, 8<sup>vo</sup>, deux Volumes, à Fl. 1-10. Essai de Psychologie, un Volume, à Fl. 1-10. Palaigénésie Philoſophique, 8<sup>vo</sup>, deux Volumes, Fl. 3. Recherches sur l'Usage des Feuilles dans les Plantes, 4<sup>to</sup>, un Volume, avec Fig. Fl. 6. Il imprimera incessamment tous les autres Ouvrages de cet Auteur, grand in 8<sup>vo</sup>. On trouve chez lui les Oeuvres de J. J. ROUSSEAU, en XI. Volumes, grand in 12<sup>mo</sup>. avec Figures à Fl. 16-10. Le Devin du Village, Intermède du même Auteur, in Folio, un Volume, à Fl. 5-5. Ces deux Ouvrages sont aussi avec Privilège de Leurs Hautes Puissances.

Le Public est averti, que la Bibliothèque de feu Mr. le Conseiller PIERRE PASQUAY, Docteur en Médecine à FRANCFORT SUR LE MEIN, sera vendue publiquement dans le mois d'Octobre prochain. Outre les Livres de Médecine, elle en renferme de rares sur la Physique & sur l'Histoire Naturelle, de même que de belles Estampes en taille-douce, indépendamment d'une Collection d'Instrumens de Physique Expérimentale, parmi lesquels se trouve principalement une grande Machine pour l'Electricité, unique en son espèce, dont le grand plateau de Crystal a 31. pouces de diamètre, avec son Conducteur long de 8. piés 6. pouces & demi de diamètre, & de plus de cent autres Pièces y appartenant: Plus une Pompe d'air ou pneumatique Angloise, à double canon, avec tout l'Apparat ou les Pièces assortissantes; & renfermées dans une Caisse proprement travaillée. Mr. FLEISCHER, Libraire au sus-dit FRANCFORT, chez qui on peut avoir des Catalogues, prendra les Commissions pour les Livres des Personnes, qui voudront bien les lui adresser. On peut aussi se procurer des Catalogues, dans la Maison Litt. E. N<sup>o</sup>. 230. sur le Marché aux Chevaux. A la suite de cette Vente se fera celle d'un Cabinet ou Collection très-considérable de Coquillages & de Minéraux rares, dont le Catalogue est sous presse & se distribuera aux mêmes Adresses indiquées ci-dessus. Si il se présente quelque Amateur, qui souhaitât d'acquiescent ce Cabinet ou les autres Pièces, marquées ci-dessus, on pourra les lui vendre à la main

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,

A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXVII.

De L R I D E, le 22. Août, 1777.

**N**ous avons déjà inféré dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. LXXI. la Lettre du Brigadier-Général *Parsons* à Mr. *Trumbull*, Gouverneur de *Connecticut*, contenant une courte Relation de l'Expédition de l'Isle-Longue. Le Congrès-Général vient d'en publier une autre plus détaillée, que nous placerons ici, pour n'omettre aucune des Pièces authentiques, relatives à la Guerre Américaine. Elle est accompagnée de l'*Extrait d'une Lettre de Son Excell. le Général Washington au Congrès, datée du Quartier-Général au Camp de Middle-Brook, le 31. Mai 1777.* En voici le contenu.

*J'ai le plaisir de vous communiquer une Nouvelle très-agréable, que j'ai reçue de la part du Général Parsons; sçavoir, celle de la destruction de 12. Vaisseaux ennemis dans Sagg-Harbour, à la Pointe Orientale de l'Isle-Longue. Je vous donne tout-au-long cette Lettre, qui fait honneur à la conduite & à la bravoure du Colonel Meigs, & de ses Officiers, & de ses Troupes.*

MON CHER GÉNÉRAL,

A NEWHAVEN, le 25. Mai 1777.

Ayant en avis, que l'Ennemi rassembloit du Fourage, des Chevaux, &c. à la Pointe Orientale de l'Isle-Longue, j'envoyai un Détachement des Régimens, qui se trouvoient alors ici, consistant en un Major; 4. Capitaines, sçavoir *Throop, Pond, Mansfield, & Savage*; 9. Subalternes, & 220. Bas-Officiers ou Soldats, aux ordres du Lieutenant-Colonel *Meigs*, pour attaquer ces différents Postes dans cette partie de l'Isle, & détruire les Fourages, qu'il y avoit amassés. Le Colonel *Meigs* s'embarqua ici le 21. avec ses gens dans 13. Chaloupes, & s'avancèrent jusqu'à *Guildford*; mais, le vent s'animant trop & la mer étant fort haute, il ne put passer le Déroit avant le 23. Il partit de *Guildford* ce jour-là à une heure après-midi avec 170. Hommes de son Détachement, sous convoi de deux Chaloupes armées, accompagnées d'une troisième non armée pour y embarquer les Prisonniers. Aiant traversé le Déroit jusqu'au bras *Septentrional* de l'Isle, il arriva à *Southbold* à 6. heures du soir. Les Troupes de l'Ennemi en cette partie s'étoient rendus à *New-York* deux jours auparavant; mais, environ 60. Hommes étant restés à une Place nommée *Sagg-Harbour*, à 15. miles de-là sur le bras *Méridional* de l'Isle, le Colonel *Meigs* ordonna aux Chaloupes, avec autant de monde qu'elles en pouvoient contenir, de passer par terre jusqu'à la Baye. Ils s'y rembarquèrent au nombre de 130. & arrivèrent heureusement environ minuit à la distance de 4. miles de l'endroit, où ils laissèrent leurs Chaloupes dans le Bois, sous une Garde convenable. Le Colonel *Meigs* forma le petit Détachement, qui lui restoit, pour attaquer les différents Postes & Quartiers de l'Ennemi, & s'assurer en même tems des Vaisseaux & du Fourage. Ses gens marchèrent dans le plus bel ordre & en silence, & arrivèrent à deux heures dans le Havre. Les différentes Divisions, la bayonette au bout du fusil, attaquèrent les Gardes & les Postes, qui leur avoient été assignés, pendant que le Capitaine *Throop* avec son Détachement s'assura des Vaisseaux & du Fourage, ramassé sur le Quai. L'alarme devint bientôt générale, lorsqu'un Schooner armé de 12. Canons & 70. Hommes, mouillé à 150. verges du Quai, commença à tirer sur nos Troupes à mitraille; ce qui continua sans interruption durant trois quarts d'heure: Mais les Troupes lui ripostèrent avec la plus grande intrépidité; mirent le feu aux Bâtimens & aux Fourages, tuèrent ou firent Prisonniers tous les Soldats & Matelots, à l'exception d'environ six, qui échappèrent à la faveur de l'obscurité. Douze Brigantins ou Chaloupes (dont un étoit un Bâtiment armé de 12. Canons,) environ 120. Tonneaux de Foin pressé, d'Orge, de Froment & d'autre Fourage, 10. Tonneaux de Rum, & une grande quantité d'autres Marchandises furent entièrement consumés. J'entends avec la plus grande satisfaction, que les Officiers & Soldats, tous sans exception, se sont conduits avec la bravoure, l'intrépidité, & le bon ordre les plus dignes d'éloges. Le Colonel *Meigs*, aiant rempli l'objet de sa mission, revint hier à 2. heures après-midi avec ses gens sain & sauf à *Guildford*, amenant 90. Prisonniers. Dans l'espace de 25. heures, il avoit conduit sa Troupe par terre & par mer à plus de 90. miles de distance; & il a réussi même au-delà de mes espérances les plus flatteuses, n'ayant pas eu un seul Homme tué ou blessé. Ce m'est aussi un singulier plaisir d'apprendre, qu'aucun des Soldats n'a montré la moindre envie de piller les Habitans, ni de violer le droit de propriété particulière, de quelque manière que ce fut; qu'au contraire ils ont rendu de très-bon coeur aux Prisonniers les Habits ou autres Effets, qui leur appartenoient, quelque part qu'ils les eussent trouvés, générosité qu'ils n'ont certainement pas apprise par l'exemple des Troupes *Britanniques*. Le Major *Humphry*, qui aura l'honneur de vous présenter cette Relation, s'est trouvé dans l'Action avec le Colonel *Meigs*, & pourra vous donner toute information ultérieure. Vous trouverez la Liste des Prisonniers ci-inclus. J'ai l'honneur &c. (Signé) SAM. H. PARSONS.

*LISTE des Prisonniers faits à la Pointe Orientale de l'Isle-Longue par le Colonel Meigs.*  
Le Sr. *Raymond*, Capitaine; les Srs. *Chew & Bell*, Commissaires; 10. Maîtres de Vaisseau; 3. Sergeants; un Caporal; 46. Soldats, dont un malade, laissé sur sa parole; 27. Matelots; en tout 90. Prisonniers, outre six tués.

Publié par ordre du Congrès, le 12. Juin 1777.

(Signé)

CHARLES THOMPSON, Secrétaire.



La Gazette de Philadelphie du 4. Juin, qui contient cette Pièce, en nous apprenant, que les Troupes Royales à Brunswick avoient été renforcées par trois Brigades de Rhode-Island & de la Nouvelle-York, y ajoute le paragraphe suivant. C'est avec plaisir, que nous pouvons informer nos Lecteurs, que le Général Washington a actuellement reçu tous les Renforts, qui étoient destinés; qu'il a transféré son Quartier-Général de Morris-Town à Middle-Brook, sur la rive Orientale du Rariton à 7. miles & demi de Brunswick, où son Armée, (qui n'est plus composée de Soldats, dont les engagements expiroient continuellement, mais de gens enrôlés pour toute la durée de la Guerre,) est campée à présent, & fait une parade, laquelle doit rejouir tout Homme qui n'est pas Tory. De nos Postes près de Middle-Brook nous pouvons guetter tous les mouvements de l'Ennemi, campé sur les Hauteurs de Brunswick près la rive Occidentale du Rariton.

La même Feuille nous informe, que le Général-Major Schuyler étoit parti de Philadelphie le 28. Mai, pour aller reprendre son commandement dans le Département Septentrional; que, pour lui faire plus d'honneur, le Président & quelques Membres du Congrès l'avoient accompagné jusqu'à quelques milles de distance de la Ville. Au reste, l'on ne trouve rien dans cette Gazette concernant les affaires du Canada ou celles des Sauvages: Mais l'Extrait d'une Lettre de New-York, inséré dans la Gazette de Quebec, porte "qu'on avoit été fort alarmé, dans la première de ces Villes du dessein des Indiens de joindre les Rebelles; que ceux-ci, l'Ohio & les Sauvages Occidentaux avoient indubitablement envoyé des Ceinturons de Paix, au Congrès, de même que les Cinq-Nations, les Shawanois, & les Delaware: " Et dans celui d'une Lettre de Shippensburg en Pensylvanie en date du 15. Mai, tiré de la même Feuille, il est dit: J'ai reçu hier au soir une Lettre du Sr. Jonas Bingham, dans la Ville des Shawanois inférieures, avec avis, que le trafic dans les Bois paroît entièrement fini. Un Corps d'Indiens, de la Tribu des Mingoes, est certainement sous les armes & en marche pour Philadelphie. Je suis fâché d'observer, que les Sauvages semblent décidés à se sacrifier à la volonté du Congrès. Cependant il est probable, que le plus grand nombre des Indiens continuera de ne prendre aucun parti dans la Guerre entre la Grande-Bretagne & ses Colonies. L'on est confirmé dans cette pensée par une Lettre d'Albanie, du 26. Mai, dont voici le contenu.

Trois-cents Indiens ou environ des différentes Tribus des Six-Nations sont actuellement à cette Ville, pour tenir une Conférence avec les Commissaires du Congrès. Ils n'ont fait qu'offrir leurs propositions pour le Traité; ainsi je ne puis vous donner le détail de leur Commission: Mais, d'après tout ce que je puis voir, leur résolution invariable est de maintenir une exacte neutralité; & c'est tout ce que nous demandons. — Le Capitaine Rosa & son Lieutenant, deux fameux Torys, récemment pris sous les armes & en marche pour joindre l'Ennemi, ont été vendus à Esopus dans cette Province, récompensés digne de leur mariage de Traître. Ils avoient séduit un nombre de malheureux, qui ont été pris avec eux, & qui sont actuellement en prison: Ils les avoient engagés à se rendre à New-York, les assurant qu'on les laisseroit retourner d'abord à leurs Fermes; que dans une quinzaine le Général Howe pénétreroit avec son Armée jusques dans le Comté d'Ulster; & qu'alors il récompenseroit leur fidélité, en les mettant en possession des Fermes, appartenant aux Whigs, leurs Voisins.

On trouve des faits à-peu-près pareils dans la Lettre suivante de Williamsbourg, Capitale de la Virginie, du 30. Mai.

Quarante Députés de la Nation Chiroquoise sont présentement ici pour négocier une Paix qui (à ce que nous espérons) sera durable, & pour demander, qu'il soit tiré une Ligne de Démarcation, afin qu'on n'empiète désormais sur leur Territoire: Ils ont eu une Audéance; & l'on s'attend, que le Traité sera conclu dans peu de jours. Parmi eux sont O'connor, le Petit-Carpenter, le Pigeon, & autres Chefs ou Guerriers. Après les Discours de part & d'autre, ils firent au Public la faveur d'une Danse sur le gazon en face du Palais, où un nombre considérable de Spectateurs des deux Sexes se divertit admirablement bien.

Thomas Davis (jadis Aide-Major Davis) & six autres Torys & Traîtres passeront avant bien-pâté cette Ville dans un Chariot, faisant une parade fort honorable: Ils venoient d'Alexandrie, pour être enfermés dans la Prison publique jusqu'à ce qu'ils soient légalement jugés. Les Caps [à l'entrée de la Baye de Chesapeake] sont bloqués à présent par le Phoenix, Cap. Parker, le Sénégal, le Raleigh, Brigantin armé de 12. & une Chaloupe de 10. Canons, de façon qu'aucun Vaisseau, qui entre ou qui sort, ne peut leur échapper. Le Capitaine Parker a résolu de ne plus envoyer ni recevoir, des Pavillons de Trêve.

Une autre Lettre de Williamsbourg, de la même date, porte, "que les deux Chambres de l'Assemblée de la Province avoient élu la veille, par un ballot unanime, Son Exc. Patrick Henry, Gouverneur de la République de Virginie; Mr. Edmund Randolph, Procureur-Général; Mrs. Jean Page, Dudley Digges, Jean Blair, Bartholomé Dunbridge, Thomas Walker, Nathaniel Harrison, David Jamieson, & Thomas Nelson, Membres du Conseil d'Etat."



De COPENHAGUE, le 9. Août. Le Chambellan d'Eyben, Ministre du Roi à la Cour des Deux-Siciles, est de retour ici de Naples.

Hier, il arriva à notre Rade une Frégate de guerre Russe, qui continua encore le même soir son voyage pour l'Angleterre, aiant à bord Mr. Greig, Anglois la Nation & Vice-Amiral au Service de Russie, qui va faire un tour à Londres. Un Vaisseau Anglois, arrivé de Hull à Helsingör, a rapporté, qu'il a vu le 4. sur la Côte de Norwège un Navire armé, portant le Pavillon du Congrès Américain.

De VARSOVIE, le 6. Août. Hier, la Cour a reçu avis, que Numan-Bey, Envoyé de de la Porte, est arrivé à Pulaw, Terre appartenant au Prince Czartoryski, Palais de Russie: Ce Seigneur, qui s'y trouve en personne, a fait un accueil fort honorable au Ministre Ottoman, qui s'y reposera quelques jours.

Nous apprenons de Petersbourg, qu'avant le départ du Monarque Suédois l'Impératrice lui a fait des Présens d'un très-grand prix, tant en Pelletteries ou Etoffes fort riches de Manufacture Russe qu'en différens Bijoux: Du nombre de ceux-ci est une Croix de l'Ordre de Saint-André des plus magnifiques, & une Canne ornée de Perles & de Diamans, estimée à 40. mille Roubles. Les deux Sénateurs, qui l'ont accompagné, ont été gratifiés de Tabatières d'or: Les autres Gentilshommes de la Suite, & même l'Equipage des Galères qui ont transporté S. M. Suédoise, ont également reçu des marques de la munificence de la Souveraine de Russie.

De HAMBOURG, le 15. Août. Le Prince-Evêque de Lubeck, Duc d'Oldenbourg & de Delmenhorst, réside depuis le 23. du mois dernier avec la Princesse, son Epouse, à Oldenbourg, Capitale de ses Duchés. Le Colonel de Faucit, Ministre-Pénipotentiaire de S. M. Britanique, est revenu le 4. à la Cour de Cassel. Suivant les Lettres qu'on a reçues du Canada, les 6. Régimens Brunswickois, qui s'y trouvent, sont très-bien entretenus & en bon état. Depuis le mois de Novembre, ils n'avoient eu que 52. morts & deux Déserteurs.

On écrit de Berlin, que le Roi, qui en partiroit le 14. pour aller faire la Revue annuelle de Silésie, avoit fait entrer, son Petit-Neveu, le Prince Frédéric Guillaume, Fils aîné du Prince de Prusse, qui a eu 7. ans le 3. Août, dans la carrière militaire, en le nommant Enseigne au premier Régiment des Gardes. Sa Majesté a donné une Compagnie dans le Régiment de Knobelsdorff, Infanterie, au Prince Charles-Auguste de Holslein-Beck.

De FRANCFORT, le 15. Août. L'Electeur de Trèves, qui est revenu le 4. de ce mois de Vienne à Coblenz, a reçu de l'Impératrice-Reine une Croix, ornée de Diamans & estimée à 15. mille Ducats. La Princesse Cunegonde, sa Soeur, a aussi reçu de cette Souveraine des Présens d'une valeur considérable. Le Prince de la Tour & Taxis, Principal-Commissaire de la D'ète, a été informé par un Exprès de Pologne, que la Princesse, sa Fille, Epouse du Prince Jérôme de Radzivil, y est heureusement accouchée d'un Fils.

De CADIX, le 24. Juillet. Deux Vaisseaux Américains, l'un la Ste. Marie, Cap. Jean Bellon, portant Pavillon Américain, l'autre la Minerve, Cap. Joseph Marchand, portant Pavillon François, tous deux chargés de Riz, d'Indigo, de Tabac, & d'autres Productions de l'Amérique Septentrionale, sont arrivés ici de Charles-Town, & ont d'abord été admis à pratique.

Suivant quelques Avis de Madrid, le Roi a fait présent au Général de Cevallos de la Somme de 72000. Piastras, trouvée à bord des Vaisseaux Portugais, qu'il a pris pendant son trajet; & S. M. lui a permis de distribuer à ses Officiers & Soldats la valeur de ces Navires & de leur Charge.

De MADRID, le 5. Août. Le Duc de Hijar s'étant démis de la Place de Premier-Ecuyer de la Princesse des Asturies, le Roi y a nommé le Marquis d'Arizza, qui est remplacé par le Duc d'Albe en qualité de Chambellan du Prince des Asturies. Sa Maj. a conféré au Marquis de Croix, Capitaine-Général de ses Armées, les Dignités de Capitaine-Général & de Président de l'Audience du Royaume de Valence, vacantes par la mort de Don Jean Van-narck de Lummen, Marquis de Vanmarck, Baron de Diependaal, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Valence le 18. Juillet, à l'âge de 79. ans. Ce Seigneur, qui servoit déjà en 1711. dans les Armées de Flandres & de Catalogne, & qui s'étoit trouvé depuis aux Expéditions de Sardaigne, de Sicile, & d'Italie, ainsi qu'à la prise d'Oran, a rempli avec distinction les Charges dont il a été revêtu, aiant été précédemment Capitaine-Général d'Andalousie, Conseiller de Guerre, Commandant du Camp de Gibraltar, Inspecteur des Suisses & de l'Infanterie Walonne, &c.

De BOLOGNE, le 4. Août. Le Pape a tenu avant-hier à Rome la Consistoire fixé à ce jour-là; mais il n'y a point eu de Promotion de Cardinaux: Elle n'aura lieu qu'au mois de Septembre, avec celle des Cardinaux nommés par les Couronnes.

De TRENTE, le 1. Août. Malgré les soins du Docteur *Jebb* & de Mr. *Adair*, arrivés ici depuis quelques jours, Mgr. le Duc de *Glocester* est encore dans un état, qui fait vivement craindre pour ses jours, les forces lui manquant presque absolument: Madame la Duchesse, son Epouse, ne quitte point son chevet & se consacre toute entière à lui rendre, dans cette assligeante position, tous les devoirs de la tendresse conjugale.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 15. Août.

Quoique le Roi, en retranchant les dépenses superflûes de la Loterie Royale de France, par l'Arrêt du Conseil du 20. Juillet (inséré dans la Gazette N°. LXXI.) eût supprimé entre autres la Place d'Intendant, elle vient d'être rétablie: Celui qui remplissoit ce Poste lucratif, & qui y a été réintégré, est Mr. *Mesnard* de *Conichard*, ancien Premier-Commis de Mr. *Bertin*.

Dans la multitude d'Hommes, auxquels la protection sert de titre à la fortune, ou que leur amour-propre intrigant rend dignes à leurs propres yeux d'être préférés aux autres, il est assez rare que le vrai mérite nécessairement modeste se fasse distinguer; mais qu'on n'oublie pas même un Homme, qui d'une naissance obscure avoit sçu s'élever par ses talens utiles au-dessus de son état, & qu'on donne à ses Parens une Récompense, qu'ils ne demandoient pas, c'est-là certainement la marque d'une Administration aussi éclairée qu'équitable. Mr. de *Sarasin*, Ministre de la Marine, vient d'en donner l'exemple, en écrivant à M. le Marquis de *Puisegur*, " que, sur ce qu'il a appris du mérite rare du Sr. *Veron*, qui de l'état de simple  
" Pilote est parvenu par un travail infatigable à acquérir les plus hautes connoissances dans  
" l'Astronomie, il a cru devoir intéresser la bienfaisance du Roi en faveur de la Famille de  
" cet estimable Citoyen; & que, par une suite de la protection que S. M. accorde au mérite  
" distingué, Elle a gratifié les Frères & Soeurs du Sr. *Veron* d'une Pension de 250. Livres  
" sur les Fonds de la Marine, dont ils jouiront à compter du 1. Janvier 1777. "

Le Lot de 50. mille Livres de Rentes Viagères de la Loterie Royale, dont les Billets étoient de 1200. Livres, est échu à Mr. de *Beville*, Aide-de-Camp de M. le Maréchal de *Broglie*; & l'on écrit de *Metz*, où il est, qu'on lui en offre 500. mille Livres.

De LA HAIE, le 20. Août. On apprend du Château de *Loo*, que Mgr. le Prince *Stadhouder* & la Princesse, son Epouse, ont dessein d'aller faire dans le cours de ce mois un voyage dans les Provinces de *Frise* & de *Groningüe*. Le Marquis de *Vivalda*, qui a résidé ici en qualité de Ministre-Pleinpoutiaire de *Sardaigne*, a pris congé au même Château de L. A. S. & Royale. Ce Ministre, qui avoit précédemment remis ses Lettres de rappel au Président des *Etats-Généraux*, ayant été nommé Envoyé de S. M. *Sarde* à la Cour de *Vienne*, emporte avec lui l'estime universelle, qu'il s'étoit acquise par ses belles qualités. Mr. *Pierre Goffe*, Agent de S. M. *Sarde*, est resté chargé des affaires de la Cour de *Turin*.

De LEIDE, le 21. Août. Une Lettre de Paris du 15. Août nous apprend, que deux jours auparavant l'on avoit conduit à la *Bastille* un Particulier Américain, qu'on dit être Propriétaire de l'Armateur, commandé par le Sr. *Cunningham*. La Cour de *Verfailles* a voulu, dit-on, donner cette satisfaction à celle de *Londres*, sur les plaintes du Vicomte *Stormont*, parce que cet Armateur est sorti de *Dunkerque* en violation de la parole, qu'il avoit donnée, de ne point remettre à la voile sans la permission du Gouvernement François. En attendant, les Lettres de *Londres* des trois derniers Ordinaires annoncent plusieurs Prises faites par le Sr. *Cunningham*; & l'on trouve dans celles du 12. Août, que le 6. l'Amirauté avoit reçu avis, que ce Marin formidable avoit attaqué, à l'embouchure du Canal, le *Cotter* du Roi, le *Content*, & l'a voit coulé à fond, sans qu'il se fût sauvé personne de l'Equipage. Dans les Listes des nombreuses Captures, faites par les Américains, l'on en voit plusieurs prises par l'Armateur, qui croisé sur les Côtes de *Norvègue*, & dont il est fait mention à l'Art. de *Copenhague*.

Le Chevalier d'*Eon*, aussi connu par ses talens que par la singularité de sa carrière, est parti le 13. de *Londres* pour retourner en France, sous promesse de la protection de son Souverain après une résidence de quinze ans en Angleterre. Par des Lettres, qu'il a adressées au Public Anglois, on est toujours dans l'incertitude sur son Sexe, malgré la Décision de la Cour d' Banc du Roi rendue sur la déposition de trois Témoins; & cette incertitude continué de faire l'objet de beaucoup de paris. C'est apparemment à ces Gageurs qu'on doit le bruit, répand par les Papiers publics de *Londres*, que le Chevalier, renonçant enfin à son déguisement avoit paru en public avec tous les ornemens du Sexe, qu'il sembloit avoir abjuré.





NUMERO LXVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 26. Août, 1777.

De BERLIN, le 16. Août.

**L**E Roi est parti avant-hier avec le Prince de Prusse, pour aller faire la Revue de ses Troupes, réparties en Silésie. Madame la Princesse de Prusse, aiant pris congé de son Epoux, est revenue de Potsdam.

Les deux Agents du Congrès de l'Amérique-Unie, dont l'un est parti il y a quelque tems pour la Silésie, ont acheté dans les Etats du Roi 15. mille Uniformes complets, qui doivent être livrés sans frais à Embden, d'où ils seront envoyés aux Colonies révoltées.

Charles-Guillaume de Dieskau, Lieutenant-Général, Chef & Inspecteur-Général du Corps d'Artillerie de Campagne, des Magasins & des Ecoles d'Artillerie, Chevalier de l'Aigle-Noir, est mort le 14. d'Apoplexie à l'âge de 77. ans. Il avoit servi depuis 1722. avec beaucoup de distinction, s'étant trouvé à onze Campagnes, 10. Batailles & 9. Sièges, sans compter la Campagne qu'il fit en 1738. comme Volontaire contre les Turcs en Hongrie.

De LONDRES, le 19. Août.

Les Nouvelles de l'Amérique, si stériles depuis longtems, commencent enfin à devenir plus intéressantes & à nous promettre des évènements, dignes de servir d'aliment à la curiosité publique. La Lady Gage, Vaisseau de transport, parti le 22. Juillet de New-York, arriva le 16. de ce mois à Portsmouth: Il

avoit fait voile avec le Paquet-bot & 22. autres Bâtimens de transport sous convoi de la Frégate du Roi, le Niger, de 32. Canons. On attend tous ces Navires au premier jour: La Lady Gage, qui s'étoit séparée du Convoi deux jours après son départ, l'a devancé, & a débarqué Mr. George Ogilvie & le Chevalier George Osborne, Lieutenants-Colonels au troisième Régiment des Gardes, avec douze ou treize autres Officiers, tous de la Brigade des Gardes, qui sert actuellement en Amérique. On a aussi distribué environ 500. Lettres, apportées par le même Navire. Ainsi depuis deux jours nous avons une multitude d'Avis de l'Amérique; mais le Gouvernement n'a rien publié jusqu'à présent, parce que ses Dépêches se trouvent, dit-on, sur la Frégate le Niger, & que les Officiers, venus à bord du Vaisseau la Lady Gage, n'étoient Porteurs d'aucunes Lettres pour le Ministère. D'autres cependant assurent positivement, que les Lieutenants-Colonels Ogilvie & Osborne, arrivés avant-hier matin en cette Ville, ont remis des Lettres de la part des Frères Howe au Lord George Germain, qui ont d'abord été communiquées au Roi à Windsor. Quoiqu'il en soit, l'on peut s'attendre que, du moins après l'arrivée de tout le Convoi, la Cour tirera la Nation de l'inquiétude où elle est, par rapport à l'état des affaires en Amérique. Les Avis, qu'on en débite jusqu'ici, s'accordent en plusieurs points; mais à l'égard d'autres ils

font très-confus & contradictoires. Pour le donner en quelque ordre, nous commencerons par l'Extrait suivant de la *Gazette de New-York* du 3. Juillet.

Le 25. Juin à 8. heures du matin, le Chevalier *Guillaume Howe* sortit d'*Amboy*, avec une partie de l'Armée sous ses ordres. La Division conduite par le Lord *Cornwallis* rencontra un Détachement de l'Armée Rebelle d'environ 3. mille Hommes près de *Bonham-Town*. Mylord *Cornwallis* le mit bientôt en fuite, lui tua une centaine d'Hommes, fit 70. Prisonniers, & prit trois Pièces de canon. Ces dernières & les Prisonniers furent amenés en cette Ville le 28. au matin.

Le Vaisseau du Roi *le Scarborough* (de 20. Canons) étant sous son Convoi 16. Bâtimens, chargés de Trompes & de Munitions, arriva ici le 25. Juin de *Halifax*: Il conduisoit avec lui deux Brigantins, l'un allant de *New-London* à *Bordeaux*, l'autre de *Bedford* à *Surinam*. Le Vaisseau du Roi, *le Raisnable*, de 64. Canons, arriva le 28. d'*Angleterre*. Pendant son trajet, il avoit aussi fait deux Prises. L'un étoit un Vaisseau de la *Caroline* de beaucoup de prix, qu'il avoit envoyé en *Angleterre*; l'autre un Brigantin. Le 30. il arriva trois petites Chaloupes & un Schooner de la *Virginie*: Ils avoient à bord 108. Passagers, qui avoient obtenu la permission de quitter cette Province: Ils rapportent, qu'une cinquantaine de Navires Marchands s'y trouvoient chargés depuis près de deux mois; mais qu'ils étoient retenus dans les Ports par la Frégate *l'Émeraude* & le Brigantin *le Raleigh*, ci-devant pris sur les Rebelles, qui étoient stationnés au Cap *Henry*. Avant le départ de ces Passagers, l'on avoit reçu avis à *Williamsbourg* par un Exprès, qu'un Parti d'*Indiens* avoit coupé plusieurs Familles dans le voisinage de *Pittsburg*, & qu'on s'attendoit à toute heure à voir la Forteresse attaquée, laquelle, sans un prompt secours, devoit inévitablement tomber entre les mains des *Sauvages*. Environ 40. *Chiroquois* avoient été près du Congrès à *Williamsbourg*, qui leur avoit fait des Présens pour 3. mille Livres; & ils étoient partis après y avoir resté quelques jours.

La même *Gazette*, en date du 7. Juillet, nous apprend l'arrivée de la Frégate *le Liverpool*, venuë d'*Angleterre* après un trajet de 8. semaines, étant à bord le Chevalier *Henry Clinton*, les Lords *Thomas Pelham Clinton*, *Rawdon*, & *Guillaume Murray*, outre plusieurs autres Officiers. Elle contient de plus les particularités suivantes.

Nous apprenons de *Peek's-Kill* & de plusieurs autres endroits de la Province, que le Général *Burgoyne* a débarqué son Armée en trois Divisions près de *Ticonderoga*. Sur cette Nouvelle, deux Brigades des Rebelles ont reçu ordre de marcher de *Peek's-Kill* vers *Albanie*.

Le 20. Juin au soir, le Major *Grant*, avec les Volontaires de la *Nouvelle-York*, marcha de *Kingsbridge*, pour aller fourager dans les

*Plaines-blanches*. Ils rencontrèrent un Part de Rebelles, auquel ils tuèrent six H. hommes, firent huit Prisonniers, & prirent 25. Pièces de bétail & 11. Chevaux, qu'ils conduisirent ici le soir suivant; sans avoir perdu un seul Homme. A leur retour, le Colonel *Etienne de Laney* sortit avec un autre Parti, & revint le 1. Juillet au soir avec 25. Prisonniers, y compris un Capitaine & un Subalterne, & avec vingt Pièces de bétail.

Lundi dernier au soir (30. Juin) les Troupes du Roi évacuèrent *Amboy* (dans la Province de *Ferfey*), & passèrent à l'Île des *Etats*. Le lendemain, le Chevalier *Howe* revint en cette Ville (de *New-York*) avec toute sa Suite

Après cette Annonce d'une Feuille Royale, écrite à *New-York* même, l'on ne fau- roit plus douter, que le bruit de l'évacuation entière de la Province de *Ferfey* n'ait été bien fondé. L'on s'y attendoit d'après plusieurs Lettres, reçus par les derniers Bâtimens particulièrement d'un Officier du 63<sup>me</sup> Régiment, qui rapportoit, "qu'ayant marché avec le Général *Howe* pour joindre Mylord *Cornwallis* dans la Province de *Ferfey*, toute l'Armée s'étoit avancée jusqu'aux Lignes du Général *Washington*; qu'elle avoit campé en front de son Quartier pendant quatre jours, sans qu'il y eût eu aucune Action; qu'il avoit été décidé dans un Conseil de Guerre de ne point attaquer les Retranchemens des Rebelles; qu'en conséquence le 5<sup>me</sup> jour l'on avoit donné l'ordre de la retraite, pendant laquelle une partie de l'Arrière-Garde des Troupes *Britanniques* avoit effuyé le feu de l'Ennemi." L'Officier, Auteur de cette Lettre, avoit été un des blessés en cette occasion & envoyé à *New-York* pour s'y rétablir. Une Lettre, que le Lord *Liste* a reçue; par la voye de *Corke*, du Capitaine *Lysaght*, son Parent, s'accorde parfaitement avec la première: Il y est dit, "que les Troupes du Roi, étant marché jus- qu'au Camp de Mr. *Washington*, avoient trouvé ce Général si fortement retranché, qu'il avoit été jugé impraticable de l'attaquer en cette situation; & qu'après plusieurs manoeuvres inutiles pour le tirer de ce Poste, elles avoient fait une retraite réguliè- re; qu'ayant marché environ un mille & demi, l'Arrière-Garde avoit effuyé une attaque furieuse des *Americains*; que 300. Soldats *Britanniques* y avoient été tués avec plusieurs Officiers; qu'il y avoit aussi une quantité de blessés, & dans ce nombre le Capitaine *Lysaght* lui-même, qui avoit reçu une balle de mousquet dans le col." Un troisième Avis fait la perte, que l'Armée Royale a effuyée en cette occasion, bien moins con-



fidérable: Il contient d'ailleurs plusieurs autres particularités remarquables.

Le Bâtiment, la Lady Gage, (y est-il dit) commandé par le Capitaine Loring, est arrivé à Portsmouth: Il rapporte, que d'après les ordres du Général. Howe le Comte Cornwallis s'étoit retiré avec son Armée des Jerseys à New-York; que l'Arrière-Garde, formée par les Gardes aux ordres du Colonel Finch, essaya, de la part d'un Corps de Rebelles avec 4. Pièces de campagne, une attaque, dans laquelle les Gardes s'acquiert beaucoup d'honneur, en repoussant l'Ennemi & prenant son Canon. Le Colonel Finch fut tué dans l'Action avec 15. Soldats. Le Général & le Lord Howe s'étoient embarqués avec 18. mille Hommes à bord des Vaisseaux de guerre & de transport, & étoient descendus jusqu'à la Pointe de Sandy, d'où l'on croyoit qu'ils seroient voile le 19. Juillet; mais on ignoroit leur destination. Le Général avoit laissé à New-York une Garnison, consistant en 5000. Américains Royalistes & 2000. Hommes de Troupes réglées.

La veille du départ du Bâtiment (le 17. Juillet), les Frères Howe déjà embarqués avoient reçu un Exprès de la part du Général Burgoyne avec avis, qu'il avoit passé les Lacs & pris Ticonderoga de la manière suivante. Le Général Burgoyne, s'étant approché du Fort, avoit feint de se retirer en confusion; surquoi les Rebelles étoient sortis de la Place, & s'étoient formés en bâte afin de le pourchasser: Mais Mr. Burgoyne, s'apercevant que son stratagème avoit réussi, avoit ordonné à son Armée de faire halte; & par une manœuvre habile il avoit environné tout le Corps des Rebelles, qui avoit immédiatement mis bas les armes, & s'étoit rendu Prisonnier de guerre sans en excepter un seul Homme: Et immédiatement après le Fort & la Garnison s'étoient également rendus à discrétion. Il avoit aussi pris le Fort Edouard sur le Lac George avec deux gros Magasins, & s'étoit ainsi ouvert la communication avec trois Provinces. L'Exprès, qui apporte ces particularités, se trouve sur le Vaisseau de guerre (le Niger, de 32. Canons,) & les Duplicata's sont à bord du Paquet-bot, dont on attend l'arrivée à toute heure.

Le Général-Major Richard Prescott, qui commandoit en chef à Rhode-Island, a été fait Prisonnier. Il avoit coutume de passer la nuit à un Village à deux-milles de son Armée; ce dont les Rebelles aiant eu avis, ils formèrent le projet de l'enlever: Ils débouchèrent pendant la nuit 4. Chaloupes avec un Parti de leurs Troupes, qui traversèrent la Rivière de Providence, environnèrent sa Maison dans un instant, & le prirent nud dans son lit, ne lui laissant pas même le tems de mettre ses Habits.

Pour mieux apprécier la vérité de ce rapport, il faut le comparer avec le suivant.

Le Colonel Grenville & 13. autres Officiers, tous de la Brigade des Gardes, sont arrivés Di-

manche dernier. Le Vaisseau, à bord duquel ils ont fait le trajet, est parti de New-York le 18. Juillet. Il a apporté la Nouvelle, que le Général Prescott, qui commandoit à Rhode-Island, a été fait Prisonnier avec son Aide-de-Camp. Il semble, que ce Général avoit été si fort irrité contre Arnold (Général Américain,) pour quelque offense qu'il en avoit reçue, qu'il avoit promis mille Guinées à quiconque le lui amèneroit mort ou viv. Arnold, l'aïant appris, offrit la moitié, 500. Guinées; à quiconque lui amèneroit Prescott mort ou viv. Sur cela 12. Matelots de la Nouvelle-Angleterre, sachant que le Général Prescott avec son Aide-de-Camp couchoit à une petite Maison, dont il aimoit le séjour, à environ 2. milles de son Camp, passèrent à Rhode-Island dans une Chaloupe, au milieu de la nuit, environnèrent la Maison, prirent le Général avec le Capitaine Welsh, son Aide-de-Camp, & les emmenèrent avec eux sur le Continent. On ne s'aperçut de leur enlèvement que le jour suivant. Le Chevalier Howe, informé de cette aventure, envoya le General Pigot, pour commander à la place du Prisonnier. La prise du Général Lee s'est faite presque de la même manière.

Au départ du Bâtiment le 18. Juillet, l'Armée du Général Howe se trouvoit embarquée depuis six jours. Le gros des Troupes avoit évacué la Province de Jersey le 22. & le 23. Juin. Elles se sont ensuite retirées à l'Île des Etats, endroit de leur premier débarquement. Avant leur retraite, il y avoit eu plusieurs Escarmouches, dans une desquelles un boulet de Canon avoit emporté la tête du Cheval, que montoit le Général Grant. Lorsque l'Armée se retira des Jerseys, les Gardes, qui formoient l'Arrière-Garde, attaquèrent un petit Poste de l'Ennemi; surquoi il ouvrit une Batterie de 3. Pièces de canon, dont ils souffrirent considérablement. Le Capitaine Finch, Frère du Comte d'Aylesford, y fut tué d'un boulet. La Batterie fut attaquée & prise, mais reprise dans le moment. A la suite de cette attaque, les Troupes du Roi se retirèrent sur les Vaisseaux, abandonnant entièrement les Jerseys. Pendant le peu de tems qu'elles furent en possession de la Batterie, elles trouvèrent partie du Bagage du Général Lincoln, qui commandoit le Détachement Américain, particulièrement une Lettre du Général Washington, en réponse à celle par laquelle le Sr. Lincoln lui avoit demandé quelque Artillerie. Mr. Washington y disoit, "qu'il lui envoyoit trois Pièces de campagne, pouvant d'autant moins se refuser à la donner; mande, que lui, Mr. Lincoln, seroit infailliblement attaqué à tel tems, en telle place, & de telle manière;" prédiction vérifiée par l'évènement dans toutes ses parties.

Le Général Howe s'embarqueroit le 18. Juillet: Toute l'Armée étoit déjà à bord des Vaisseaux; mais la destination étoit un profond secret. Le Général Clinton avoit été laissé à New-York avec une Garnison de deux Régimens Britanniques, deux Régimens Allemands, & 1500. Provinciaux Royalistes. Au reste, celui qui a fait ce rapport, avoit bien appris la



prise du *Fox* & la destruction de la Pêche à *Terre-Neuve*, mais il n'avoit pas entendu un seul mot de *Ticonderoga*.

Cette dernière expression répand du doute sur la Nouvelle du succès du Général *Burgoyne* : Quelques-uns de nos Papiers publics la font effectivement regarder comme inventée à l'effet de contrebalancer celles de l'abandonnement des *Ferseys*, de la perte qu'a soufferte l'Armée de Mr. *Howe*, & de la prise du Général *Prescott*. " D'où vient, disent-ils, que nous n'aïons pas encore reçu ces avis par la voye de *Quebec*, puisque le passage de *Ticonderoga* jusqu'à cette Ville-là est beaucoup plus court que jusqu'à *New-York*, d'ailleurs plus aisé, & moins sujet à être interrompu ? Ajoutons-y que le trajet de *Quebec* en *Angleterre* se fait en moins de tems que de *New-York*. Est-il donc possible, qu'un Exprès, venu directement de *Quebec*, n'ait point annoncé la prise de *Ticonderoga*, événement de tant d'importance, pour le succès de la Campagne dans ces Quartiers ? " D'autres cependant, s'en réjouissant d'avance comme d'un fait certain, en fixent la date au 7. Juillet, & remarquent que ce fut ce même jour-là que les François abandonnèrent *Ticonderoga* dans la dernière Guerre. Ils ajoutent, " que sur l'avis de la prise de cette Forteresse Mr. *Howe* avoit embarqué la plus grande partie de son Armée, pour remonter la Rivière *Septentrionale*, & joindre celle de Mr. *Burgoyne*. " Mais, puisqu'il paroît avéré que Mrs. *Howe* avoient déjà fait l'embarquement avant la réception de cette Nouvelle, il est visible, que la prétendu Lettre de *New-York* du 17. Juillet, d'où nous tirons ces derniers faits, a été fabriquée après coup. Peut-être en est-il de

même d'un Avis de *St. Malo*, dans lequel il est dit, " que le 1. Août au matin il y étoit arrivé un Bâtiment, nommé la *Dépêche*, Capitaine *Walter Cary*, parti de *Boston* le 18. Juillet au soir avec des Dépêches pour le Docteur *Franklin*; que la veille de son départ un Exprès y avoit apporté la Nouvelle de la prise de *Ticonderoga* par le Général *Burgoyne*. " Ce qui achève de jeter de l'incertitude sur cette Nouvelle, ce sont les contradictions de ceux qui la débiterent, les uns faisant blesser le Général *Burgoyne* à l'ouverture de la tranchée devant la Place, d'autres faisant tuer le Général *Putnam*, qu'on sçait servir à l'Armée de Mr. *Washington*. Rien en effet n'égale la hardiesse de nos Nouvellistes à forger des Avis : On ne peut s'empêcher de regarder comme tel l'Extrait d'une Lettre, qu'on donne comme écrite par un Officier de l'Armée de Mr. *Howe*, le 27. Juin. En voici le contenu.

Nous venons de recevoir un Exprès du Général *Burgoyne*, portant l'avis d'une Escarmouche, que ses Troupes ont eue récemment avec 640. Rebelles aux ordres de leur Général *Gates* : Ils attaquèrent un Parti Fourageur de 280. de nos gens, commandé par le Capitaine *Smith*. Celui-ci mit les Rebelles bientôt en déroute avec la perte de *Gates* & de deux Capitaines, présentement nos Prisonniers, outre un Capitaine & 2. Subalternes tués, un Lieutenant blessé, & 52. Soldats tués, blessés, & pris, avec une grande quantité de Munitions, que nous avons détruites. La perte de notre côté est un Capitaine, un Lieutenant, un Fils, deux Tambours, & 8. Soldats tués; deux Capitaines & 16. Soldats blessés, & 4. égarés.

ACTIONS; Banque, 130. Indes, 158 & un quart. Sud, 87 & demi. N. Subscription, 95.

Tous les Porteurs respectifs des Obligations à la charge de Sa Maj. Imp. R. & Apostolique, négociées en 1765. au Comptoir de Mrs. *VERBRUGGE & GOLL* à *AMSTERDAM*, depuis le N<sup>o</sup>. 1001. jusqu'au N<sup>o</sup>. 2000. inclusivement, sont avertis, que les sus-dites Obligations seront remboursées le 1. Octobre prochain, & qu'il n'en sera plus payé d'Intérêts ultérieurs.

En vertu d'un Mandement pour instituer Action, avec la Clause *Edictale ad valvas Curiae*, impétré du Haut-Consil. en Hollande par *GUILLAUME de BAS*, Procureur au dit Haut-Consil, q. q. sont assignés par devant le dit Haut-Consil pour Mardi 9. Septembre 1777. tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de *JACOBUS VAN DER SANDEN*, étant demeuré à *ST. PÉTERSBOURG*, pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit *JACOBUS VAN DER SANDEN*, & déposés en consignation du dit Haut-Consil. Sont assignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit *JACOBUS VAN DER SANDEN*, voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet d'instituer leur Action sur le dit restant, devant le dit Haut-Consil, dans le tems de six semaines, sous peine d'un silence perpétuel.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par *ETIENNE LUZAC*.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES.

DE DIVERS ENDROITS.

du NUMERO LXVIII.

De L R I D E, le 26. Aout, 1777.

**L**es différents Avis, d'où nous avons extrait l'Article de *Londres* dans notre Gazette d'aujourd'hui, font mention du Chevalier *Guillaume Erskine*, comme actuellement embarqué avec l'Armée du Chevalier *Howe*. Cette circonstance, qui mérite des éclaircissements, est d'autant plus remarquable que, depuis qu'on a annoncé son départ de la *Nouvelle-Turk* avec une Division des Troupes Royales, l'on n'a rien appris de son retour ni du succès de l'Expédition, dont on le disoit chargé, pour attaquer *Philadelphie* d'un côté, tandis que le gros de l'Armée s'avanceroit de l'autre. Cette réflexion fait supposer, que l'Expédition n'a point eu lieu ou qu'elle n'a point réussi; & dans ce dernier cas il pourroit y avoir quelque vérité dans les faits, mentionnés dans une Lettre de *Philadelphie* du 5. Juillet, publiée à *Londres* il y a quelques jours, comme reçue par la *France*, & dont voici l'Extrait.

Le 25. Juin une Flotte formidable parut dans la Baye de la Delaware. Sur la réception de cette Nouvelle de *Philadelphie*, les Habitans furent jetés dans la plus grande consternation, craignant de voir bientôt la destruction de cette Ville florissante. Tous les Postes des dehors furent rappelés; & tous Homme, en état de porter les armes, fut employé à elever des Ouvrages pour sa défense. On ne sauroit donner trop d'éloges au zèle, que les Habitans montrèrent pour se préparer à soutenir vigoureusement un Siege. Les Quakers se distinguèrent même au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. On expédia immédiatement un Exprès au Général *Washington*, qui envoya 3. mille Hommes, pour garnir les Forts & les Batteries le long de la Delaware. Le 26. une partie de la Flotte canonna pendant quelques heures deux Forts à l'embouchure de la Rivière; & le soir, l'on vit jeter en Pair une quantité de fusées, apparemment dans la vue d'avertir le Général *Cornwallis* de l'arrivée des Vaisseaux. Effectivement le 27. & le 28. Juin son Armée fut en mouvement; mais ensuite elle décompa, rompa après elle les Ponts, qu'elle avoit jetés sur le *Rariton*, & renfermant ses Retranchemens. Le 30. la Flotte disparut également, après avoir détruit un des Forts, qui commandent l'entrée du Fleuve. L'on suppose, que les Vaisseaux ont, de leur côté, souffert un dommage considérable.

Aux Nouvelles, concernant les opérations dans le *Canada*, nous pouvons encore ajouter l'Extrait de la Lettre d'un Officier *Brunswickois*, datée aux *Trois-Rivières* le 29. Juin, & publiée en *Allemagne*.

Les Recrues *Brunswickoises* (y est-il dit) sont heureusement arrivées le 10. à *Quebec*. Une partie des Troupes étoit déjà précédemment sur le *Lac Champlain*; le reste camboit derrière *St. Jean*, à 21. lieues de *Sorel*. Il étoit composé des Régimens de *Röetz*, de *Specht*, & de *Hesse-Hanau*, avec 3. Régimens Anglois & l'Artillerie tant *Britannique* que *Hessoise*. Près de l'Armée, sur le Fleuve *Richelieu*, se trouvoit la seconde Division de l'Escadre, composée du Vaisseau le *Carleton*, de 20. Canons de 18. livres; du *Washington*, de 18. de 12; & de la grande Batterie flottante de 24. Canons de 24. livres. Sur cette Batterie, il y a deux Pavillons, celui de la *Grande-Bretagne*, & le Pavillon Ducal de *Brunswick*, qui fut salué de 22. coups, lorsqu'on Périgea. Il y avoit de plus 3. Schooners, chacun de 12. Canons de 12. livres; 20. Chaloupes, chacune avec une Pièce de six livres; & une centaine de Bateaux pour les Troupes. Les autres Vaisseaux étoient déjà partis avec la première Division de l'Armée. Le 16. le Général *Burgoyne* s'embarqua avec ses Aides-de-Camp à bord du *Carleton*, & fut salué de 15. coups. Il fut suivi de 2000. Sauvages & de 500. Canadiens en Bateaux. Les Sauvages sont aux ordres du Capitaine *Carleton*, (Naveu du Général.) Le lendemain les sus-dits Régimens de *Brunswick* & celui de *Hesse-Hanau* décampèrent également, & s'embarquèrent chacun sur 22. Bateaux. Le Brigadier-Général *Specht* conduisoit cette Brigade. Le 18. les trois Régimens *Britanniques* la suivirent avec une partie du Train d'Artillerie Angloise & Hessoise, aux ordres du Général-Major de *Riedesel*. Ils étoient couverts par le Vaisseau, le *Carleton*, & par les 20. Chaloupes armées. Le 19. le Général-Major *Phillips* se mit en mouvement avec sa Brigade, le reste de l'Artillerie, la grande Batterie flottante, & tous les Bâtimens armés, destinés à servir sur le *Lac Champlain*. Le Rendez-vous est fixé au milieu de ce Lac, près de l'Isle de *Cumberland*, à 20. lieues de *St. Jean*. Le Général *Carleton* reste dans le *Canada* avec un Corps respectable de Troupes, tant *Britanniques* qu'*Allemandes*. Le Lieutenant-Colonel d'*Ehrenkrone* commandé sous lui. Suivant les derniers Avis, en date du 24. Juin, la Flotte avoit heureusement passé le Lac, & avoit fait une centaine de Prisonniers, qui ont été envoyés à *Quebec*, pour y être répartis sur les Vaisseaux. L'Armée campe à présent entre *Crown-Point* & *Ticonderoga*.

De *SMYRNE*, le 9. Juillet. Nous avons eu ici récemment une Scène sanglante, qui auroit pu le devenir pour la Ville même. Quelques Matelots de la Barque *Françoise*, la *Sardie*, arrivée dans le Port le 25. Juin, eurent le 29. dans un Cabaret un démêlé fort vif avec

quelques Matelots de l'*Éclavonie-Vénitienne*, auxquels se joignirent bientôt 60. ou 70. autres de la même Nation, tous gens sans aveu & vagabonds : Des paroles on en vint aux coups, & l'affaire alloit devenir dès-lors sérieuse, sans la présence du Commandant de la Barque & de la Garde du *Musselim*, qui se rendirent sur les lieux & réussirent à séparer les Combattans. Le premier demanda inutilement satisfaction au Consul de *Vénise*, & partit le 2. Juillet sans l'avoir pu obtenir. Le 4. la querelle recommença entre les *Vénitiens* & les Equipages de Vaisseaux Marchands *François*; mais elle ne finit point aussi heureusement. On se servit non-seulement de part & d'autre des petites-armes, mais aussi du Canon; & l'on tira l'étourdimement, qu'outre cinq ou six tués & plusieurs blessés, qu'il y'eut des deux côtés, quelques *Grecs*, accourus pour être simples Spectateurs du Combat, payèrent cher leur curiosité c'est-à-dire, de blessures assez considérables. Heureusement, comme l'affaire se passa entre les 7. & 9. heures du soir, les *Turcs* s'étoient déjà retirés dans leur Quartier, & il n'y en eut aucun de blessé : Sans cette circonstance, la chose eût été fort fâcheuse pour les *Francois*, puisque dès-à-présent le *Cadi* & le *Musselim*, très-mécontents de ce qu'on a tiré sur la Ville & blessé des Sujets du *Grand-Seigneur*, en demandent satisfaction. Le Consul de *Vénise*, quors du Combat parvint avec beaucoup de peine à pacifier le tumulte, de concert avec celui de *France*, a consenti, qu'on arrêât les Vagabonds, dont il seroit bien-aise d'être débarrassé par ce moyen : Mais ceux-ci n'en ont pas eu plutôt le vent, qu'ils se sont tous embarqués à bord des Vaisseaux de leur Nation. Ainsi le *Cadi* & le *Musselim* exigent une réparation ultérieure, non-seulement du Consul de *Vénise*, mais aussi de celui de *France* : Et, comme de pareilles plaintes n'ont ordinairement pour but dans ce Pays que d'extorquer de l'Argent, l'on croit, que les deux Consuls seront obligés de sacrifier une certaine Somme pour les appaiser.

De CONSTANTINOPLE, le 17. Juillet. Depuis l'Ordinaire dernier, il n'y a eu rien de nouveau par rapport aux affaires publiques. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, continué de voir fréquemment les Ministres de la *Porte*; mais leurs entretiens n'ont opéré jusqu'à présent rien pour le rétablissement de la bonne harmonie : Il semble même, que de part & d'autre on ne la cherche pas avec beaucoup de sincérité; & l'on croit s'apercevoir, qu'il ne s'agit que de traîner les Négociations en longueur. L'on prétend même, que la *Porte* se laisse guider, en cette occasion comme en d'autres, par une Puissance, dont l'intérêt est de tenir la *Russie* dans l'incertitude de ce côté-là. Quoiqu'il en soit, le *Grand-Seigneur* ne cesse de faire naître des difficultés, pour différer de répondre formellement à la notification, que *Sahin-Guerai* lui a fait faire, de son élection à la Dignité de Chan de la *Crimée*. La Flotte du *Capitan-Pacha*, qui est en rade, n'attend plus que l'ordre de partir; & le bruit se répand en ce moment, qu'un Corps considérable de *Spahis* & de *Fanissaires* a reçu ordre de marcher vers les Frontières de la *Crimée*. Les Vaisseaux *Russes* restent également dans le Port; & leur séjour a donné lieu ces jours-ci à une rencontre desagréable. Quelques Matelots de leur Equipage, s'ennuyant apparemment de leur longue inaction, voulurent se divertir par une promenade sur le Canal au bruit d'une Musique militaire : Mais, lorsqu'ils passèrent devant la Maison de plaisance, que S. H. occupe actuellement à *Besik-Tache*, les *Hasséquis* ou Gardes du Palais, offensés de ce bruit qu'ils regardoient comme un manque de respect envers leur Maître, arrêchèrent la Chaloupe, & conduisirent les Marins *Russes* devant le *Bostangi-Bachi*, qui les retint jusqu'au jour suivant, & ne les relâcha que sur les instances réitérées de Mr. de *Stachieff*.

Tandis que la *Porte* semble toujours être à la veille d'une rupture avec le plus dangereux de ses Ennemis naturels, la Guerre avec la *Perse* produit de tems en tems pour elle des évènements fâcheux. *Aly-Pacha*, à la tête d'une Armée d'environ 40. mille Hommes, s'étoit mis en marche d'*Erzerum* vers les Frontières; & comme il devoit passer par la *Géorgie*, il crut n'avoir pas besoin de l'aveu préalable d'un Prince, originairement Tributaire & dépendant de la *Porte* : Mais *Héraclius*, qui règne à présent dans ce Pays, a su secouer l'ancien joug; & par le dernier Traité, qu'il a conclu avec la *Porte*, il a expressément stipulé, que les Troupes *Ottomanes* ne traverseroient point ses Etats sans la permission. Ligué d'ailleurs avec le Régent de *Perse*, il s'est prévalu de cet engagement, & a reçu le *Pacha* avec tant de courage, qu'il l'a forcé de se retirer avec perte, & de renoncer à son entreprise.

*Hussém-Aga*, *Kiaya* ou Intendant de l'ancien Grand-Ecuyer, a eu un sort encore plus funeste que son Maître. On lui a fait subir des tourmens terribles, pour le forcer à déclarer les richesses, qu'on l'accusoit d'avoir amassées par ses vexations durant la faveur de son Maître : Et, après qu'il eut découvert son Trésor de 250. Bourses ou 125. mille Piastres, qui ont d'abord été confisquées, on l'a étranglé; & sa Tête a été exposée le 9. devant la porte du *Serrail*.



DE PÉTERSBOURG; le 29. Juillet. Il arriva ici, le 23. de ce mois, un Officier Svédois, expédié par le Roi, son Maître, de *Helsingfors* dans la *Finlande-Svédoise*, avec la Nouvelle, que ce Monarque y étoit heureusement arrivé en cinq jours après son départ de *Petershoff*. Cet Expréss étoit aussi porteur de Lettres de S. M. *Svédoise*, adressées à l'Impératrice & L. A. Impériales, par lesquelles ce Prince témoignoit de nouveau, combien il étoit sensible à l'accueil & aux marques d'amitié, qu'il a reçues pendant son séjour en *Russie*. Madame la Grand-Duchesse avance heureusement dans sa grossesse, étant actuellement dans le 5<sup>me</sup> mois.

SUITE du DISCOURS prononcé par Mr. de DOMASCHNEFF, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, le 4. Juillet.

„ C'est à la faveur de pareils principes, devenus ceux du Gouvernement, que les Sciences ont vu leur empire si loin, & sont devenues le point de réunion de toutes les races de l'Espèce humaine: Sublimes dans leurs objets, elles se mettent au-dessus de toutes ces entraves subalternes, qui les séparent, & font une seule Famille de tous les êtres raisonnables. Si anciennement les Monarques appelloient les Philosophes auprès d'eux, dans le Siècle philosophique on a vu les Lois venir se mêler parmi ces derniers. C'est ainsi que notre immortel Fondateur alla au foyer des Sciences faire éclore à leur feu éternel & sacré ces germes de tous les talents, que la Nature avoit déposés au fond de son ame. C'est ainsi que depuis peu un Philosophe couronné, qui donna la leçon & l'exemple dans l'Art de la Victoire (1), nous honora de son association: C'est de même qu'un autre Roi Citoyen, dont les grandes & douces vertus ont été les voyes au Trône (2), se lia à nous: C'est par l'effet de cette même élévation philosophique, que l'Europe vit de nos jours un jeune Prince, dont le berceau a été sur la première marche du Trône, qui, né pour porter & affermir la Couronne & l'Etat, se glorifia d'exercer un Office dans l'Académie de son Royaume (3). Quel sublime Noviciat pour la Royauté! ”

„ Et cela doit-il nous étonner de la part du Prince, qui, encore à l'aurore de son âge, étoit un Monument au Restaurateur de la Philosophie (4)? Il prouve par-là à l'Univers enchanté ce spectacle, que le Génie est vraiment immortel; que la nuit du Temps n'a nière point fondé; et que les idées d'un Grand-Homme sont un Legs à tous ceux qui savent se l'approprier: Et cet auguste Successeur vient de démontrer, combien il est capable de faire valoir son Héritage. Le Mausolée de *Descartes* est certainement le plus beau triomphe de la Philosophie, du siècle, du Pays & du Prince, qui l'élève: Sa vue enflamme des esprits, qui resteroient peut-être dans une inertie perpétuelle: Elle en soutiendra d'autres dans cette carrière, où il n'y a que le malheur de la Gloire, où il suffit de faire supporter toutes les peines, dont elle est parsemée. Oui, ses honneurs rendus aux Sciences sont tous au profit de la Vérité. Il n'y a point de bienfaits, dont l'influence soit plus généralement utile que ceux qu'on leur rend: Toute l'Humanité y participe; car l'intérêt de la Vérité seule est dans l'union des Hommes, tandis que presque tous les autres tendent à les isoler. C'est donc par ces asyles consacrés à l'étude des rapports de l'Homme avec la Nature, c'est par les Dépôts des idées des Philosophes (5), que leurs Fondateurs immortalisent plus que par tous les Trophées. C'est ainsi que le nom de l'Académie a surpassé celui du Capitole. ”

„ Maîtres des Nations! répandez les lumières; c'est dans leur Commerce seul que tous gagnent, celui qui reçoit & celui qui donne. La perte n'est que pour le Fanatisme & l'erreurs vicieuses, bienfaitrices généreuses de l'Humanité! Votre clarté est comme celle de cet Astre, qui ne la concentre pas sur un seul Pays, mais embrasse de ses rayons toute la surface du Globe. C'est ainsi que le célèbre & insatiable *Linné* (6) donna à l'Univers entier le Spectacle de la chaîne des Êtres, qu'il a su appercevoir & distinguer: Il caractérise tous les chaînons qui la composent, assigne à chacun d'eux sa place, remplit les intermédiaires entre l'Épiphanie & les Mosaïques organiques, entre la Platane & la Mouffe. C'est par son secret que nous voyons sous un seul point de vue les nuances des Espèces, que l'esprit le plus pénétrant & la mémoire la plus étendue auroient été embarrassés à rapprocher. ”

(Le reste l'Ordinaire prochain.)

De STOKHOLM, le 5. Août. Le Roi continuant son séjour au Château de *Drottningholm*, tous les Officiers de la Chancellerie & des Secrétaireries d'Etat s'y sont rendus; & S. M. leur a assigné une Somme pour leur entretien extraordinaire en cet endroit. L'on a célébré son heureux retour de *Russie* en plusieurs Villes de ce Royaume, notamment à *Upsala*. Les Présens, que l'Impératrice a faits à notre Monarque, sont aussi magnifiques par la beauté du travail que par le prix de la matière. Ils consistent en une grande quantité de toutes les étoffes & autres Effets, qui se fabriquent dans les Manufactures de l'Empire; des Pelle-

(1) *L'Art de la Guerre*, Poème par le Philosophe de *Sans-Souci*. (2) *Stanislas-Auguste*, Roi de *Pologne*. (3) *Gustave III*, Roi de *Suède*, a été élu Chancelier de l'Université d'*Upsala*, étant Prince-Royal. (4) Tout l'*Europe*, sur-tout la *France* & la *Suède*, savent, que le Prince-Royal de *Suède*, *Gusta-*

*ve-Adolphe*, a été un Mausolée au grand *Descartes*. (5) Les Bibliothèques. (6) Célèbre Naturaliste de *Suède* ou plutôt de l'*Univers*, qui a donné le Système complet de trois Règnes de la Nature généralement adoptés. Il est Membre de l'Académie de *Petersbourg*.

teries d'une grande beauté; un Poëte de Porcelaine de la valeur de 18. mille Roubles; Canne avec un pommeau garni de Brillans & un cordon de Perles fines, le tout estimé à mille Roubles; enfin en une Croix de l'Ordre de *St. Alexandre Newski*, que Sa Maj. I. avoit portée Elle-même, & dont un des Diamans est évalué au moins à 50. mille Roub. Toutes les Personnes de la Suite du Roi ont partagé les effets de la libéralité de cette Souveraine. Les deux Sénateurs, les Chambellans, les Gentilshommes & autres Officiers ont reçu des Tabatières d'or plus ou moins riches suivant leur qualité: Celle du Sénateur Comte *Scheffer* est estimée à 10. mille Roubles, & celle du Sénateur Comte de *Posse* à 6. mille. Les Equipages de la Galère & du Yacht ont été gratifiés d'une Somme d'environ mille Ducats. Le Roi, de son côté, a donné des marques de sa munificence à la Cour de *Petersbourg*: Il a fait présent à l'Impératrice d'un magnifique Souvenir enrichi de son Portrait, & d'un Rubis la grandeur d'un petit oeuf de poule, de la plus belle eau; & la seconde de cette sorte de Pierre précieuse, qui soit connuë en *Europe*, tant pour sa grandeur que pour sa beauté. Le Grand-I & la Grand-Duchesse ont aussi reçu de S. M. *Suëdoise* de très-beaux Souvenirs ornés de son Portrait.

Le Baron de *Nolken*, Envoyé-Extraordinaire du Roi à *Petersbourg*, est revenu ici, en vertu de la permission qu'il en a obtenuë de Sa Majesté, pour y passer quelque tems. Mr. *Ruman*, Secrétaire de Légation Impériale, est au contraire allé faire un tour à *Petersbourg*.

De PARIS, le 18. Août. Le projet d'unir & d'incorporer l'Ordre de *St. Antoine de Viennois* à celui de *St. Jean de Jérusalem* aiant paru au Roi fondé sur des motifs raisonnables & légitimes, S. M. en approuva le Traité préalable, passé sous son bon plaisir par les Commissaires des deux Ordres, le 15. Avril 1775: Elle leur permit de se retirer à *Rome* pour solliciter l'autorisation du St. Siège; & le Pape aiant, par ses Bulles des 17. Décembre 1776. Mai 1777, ordonné l'union des dits Ordres, ainsi que la suppression de l'Abbaye Chef d'Ordre de *St. Antoine* & la translation des Religieux *Antonins* dans l'Ordre de *St. Jean de Jérusalem*, aux charges, clauses, & conditions y énoncées, Sa Maj. par des Lettres-Patente enrégistrées le 12. de ce mois au Parlement, vient d'autoriser le Décret de fulmination de ces Bulles, & de rendre définitive la prise de possession provisoire, qui avoit été accordée à l'Ordre de *Malte* par les premières Lettres-Patentes du 30. Mai dernier.

Le Parlement de *Rouën* a fait des Représentations au Roi, sur ce que ses Décrets, décernés contre des Contrôleurs des Vingtièmes, ont été annullés par un Arrêt du Conseil d'Etat. L'enrégistrement de l'Edit de prorogation de ces Droits aiant été fait avec la Clause, "qu'ils continueroient d'être perçus sur les mêmes Rôles d'alors, & qu'il ne seroit point exigé de nouvelle déclaration de Biens;" c'est en conséquence que les Parlemens de *Paris* & de *Rouën* se sont opposés à des perquisitions, qu'ont voulu faire des préposés à la recette, qui de leur côté, assurent, que leur motif est uniquement de faire une répartition plus juste parmi les Contribuables, & non de chercher à augmenter la masse des Impôts.

De LEIDE, le 25. Août. Au moment de l'impression de cette Feuille, nous venons de recevoir les Lettres de LONDRES du 22. Août. La Frégate le *Niger* & le Paquet-bot de *New-York* n'étoient pas encore arrivés alors; mais des Lettres particulières, apportées par le Bâtiment la *Lady Gage*, confirment la conjecture que nous avons faite à l'introduction de ce Supplément. "Le Chevalier *Howe*, disent-elles, voulant attirer le Général *Washington* à une Action générale, détacha le Chevalier *Erskine* pour attaquer son Arrière-Garde, tandis que le Corps du Comte *Cornwallis* entamerait son Armée en front: Le premier n'a point réüssi; & le dernier a dû également se retirer, après que le Corps commandé par le Lord *Sterling* eut gagné en bon ordre le gros de l'Armée Américaine." Le doute à l'égard de la prise de *York* & de *Conderoga* paroît aussi avoir été bien fondé: Du moins on se désiste à présent de la Nouvelle, même parmi les Adhérens du Ministère. Celle qui se répandit vaguement, il y a trois Ordinaires de la prise de l'Armateur le *Hancock* & de la reprise de la Frégate du Roi le *Fox* par le Vaisseau l'*Arc-en-Ciel*, semble au contraire se vérifier, l'Amirauté en aiant, dit-on, reçu l'avis hier. Quant à l'état des affaires en *Europe*, le Gouvernement Britanique s'est tranquilisé à l'égard de la France; mais les plaintes du même genre, qu'on forme à présent contre l'Espagne, feront une ouverture désagréable des Négociations du Comte de *Huntingdon*, que le Roi vient de nommer son Ambassadeur à *Madrid* à la place du Lord *Grantam*. Faute de temps nous sommes obligés de renvoyer les détails sur ces différents objets à l'Ordinaire prochain, ainsi que la Traduction de trois Lettres du Chevalier *Howe* au Général *Washington*, relatives à l'échange des Prisonniers. LES ACTIONS sont au même taux.





NUMERO LXIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 29. Août, 1777.

De SALÉ, le 9. Juillet.

**L**E 20. du mois dernier, deux Frégates *Hollandoises*, l'*Amphitrite* & le *Brunswick*, l'une de 36. l'autre de 40. Canons, mouillèrent en cette Rade, aux ordres de Mr. de *Kinsbergen*, Chevalier de l'Ordre *Russe* de *St. George*, envoyé par le Contre-Amiral *Pichot*, qui est en station dans le *Détroit*, pour renouveler avec notre Souverain le Traité de Paix & d'amitié entre lui & la République, en conséquence des dispositions plus favorables, que ce Prince voit manifestées pour cet objet. Le 21. on fit également mouiller ici la Frégate *Suédoise*, *Uplande*, commandée par le Baron de *Stromfeld*. Ce Commandant, revêtu du Caractère d'Ambassadeur, vient réitérer, ainsi que la Cour de *Suède* le pratique tous les deux ans, ses témoignages respectifs d'amitié & de bonne intelligence entre les deux Cours. Il descendit à terre le 26. & le Commandant *Hollandois* le lendemain. Notre Souverain, de retour de son voyage dans le *Nord* de ses Etats, étoit arrivé ici le 25. avec un petit Détachement de Troupes. Il fut salué par les Châteaux de *Rabath* & de *Salé*, & par les Vaisseaux qui se trouvoient en Rade. Le 29. il donna Audience à l'Ambassadeur *Suédois*, au Commandant *Hollandois*, & au Chargé des Affaires de *France*, à quelque distance de la Ville, en sa Campagne, où l'on se rendit à cheval.

Depuis la porte de la Ville jusqu'au lieu du Rendez-vous, le chemin étoit bordé de Troupes de mer, de Canonniers, & de quelque Infanterie. Sa Maj. *Maure* étoit à l'extrémité de la Ligne avec quelques Détachemens de Cavalerie; & à mesure qu'Elle s'approcha, les Troupes, au nombre de six mille Hommes, firent trois décharges de Mousqueterie. Après qu'Elle eut donné Audience, les Ministres *Etrangers* furent placés à quelque distance de son Camp, à portée de voir les évolutions que l'on fit faire à la Cavalerie, & furent ensuite reconduits avec les Officiers du Gouvernement, qui les avoient accompagnés. Le Roi paroît d'autant plus sincèrement disposé à rétablir la Paix avec *Leurs Hautes-Puissances*, qu'il a déjà expédié ordre, qu'on remit à Mr. de *Kinsbergen* 58. Sujets de la République, qui, par le sort de la Guerre, étoient Esclaves. Il vient d'ailleurs de faire venir de *Mogador* un de ses Officiers, appelé *Sidi-Tahar-Fenis*, destiné à passer en *Hollande* en qualité d'Ambassadeur. Sa Majesté est partie hier pour *Mequinez*, au moment qu'on s'y attendoit le moins. *Sidi-Tahar-Fenis* doit s'y rendre, pour recevoir ses Instructions, & aller ensuite remplir sa mission. Mr. de *Stromfeld*, n'ayant pas encore rempli tous les objets de celle dont il est chargé, passera à *Mequinez*.

De MARSEILLE, le 7. Août.

On a reçu ordre au Bureau des Claffes dans ce Port, de n'expédier pour les Isles *François*

des aucun Vaisseau, chargé d'Artillerie ou d'Effets y appartenant. Il est dit dans ces ordres, "que, lorsque le Roi jugera à propos, d'y faire paifer du Canon ou d'autres Attirails de ce genre, Sa Maj. le fera sur ses propres Vaisseaux; & que tout Bâtiment, qui en porteroit en contravention de cette défense; & qui seroit arrêté, ne fera point réclamé."

De BORDEAUX, le 8. Août.

Il est arrivé au Bureau de la Marine en cette Ville des ordres de la Cour, pour faire ici une forte Levée de Matelots, qui doivent être envoyés sans retard à *Brest*.

Le Capitaine *Bodin*, commandant le Navire le Comte de Noyon, arrivé ici de la *Guadeloupe* le 27. Juillet, a rapporté, qu'il avoit rencontré sur le grand Banc de *Terre-Neuve* 30. Armateurs Américains. Le 3. au soir, il est entré dans le Port un petit Bâtiment, parti de la *Caroline* le 27. Juin avec un chargement de Riz & d'Indigo. Le Capitaine assure; que ses Compatriotes sont dans la meilleure position; & il confirme d'ailleurs la prise de *Brunswick*.

De PARIS, le 22. Août.

Par Lettres-Patentes sur Brevet, données à *Versailles* au mois de Mai dernier, régitrées au Parlement de *Metz* le 28. Juillet suivant, le Roi a érigé le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de *Metz* en Chapitre Noble, & a accordé aux Membres, qui le composent, la décoration d'une Croix honorifique. Sa Majesté déclare, "qu'en affectant à la Noblesse le plus grand nombre des Prébendes de ce premier Chapitre de la Province des *Trois-Evêchés*, Elle a en même tems approuvé, par une suite de la protection qu'Elle accorde aux Sciences, que dix de ces Prébendes fussent destinées à dix Sujets gradués en Théologie, après le tems des Etudes ordinaires & de droit commun dans une des Universités du Royaume."

Il vient d'être publié une Ordonnance du Roi, portant Amnistie en faveur des Officiers-Mariniers & Matelots Déserteurs: Elle est en date du 1. Juillet, & de la teneur suivante.

Sa Majesté ayant eu lieu de reconnoître depuis son avènement au Trône, que nombre d'Officiers-Mariniers & Matelots Déserteurs de son Service, après s'être réfugiés dans les Pays Etrangers, depuis la dernière Ordonnance d'Amnistie, rendue au mois de Novembre 1762, n'y étoient retenus que par la crainte du châtiement; Elle a bien voulu avoir égard aux représentations qui lui ont été faites en différentes occasions, & par des ordres particuliers faciliter à ceux, qui ont eu recour à sa clémence, les moyens de rentrer dans son Royaume: Mais étant informée, qu'il y en a encore un grand

nombre, qui, uniquement retenus par la même crainte, s'empreseroient de se rendre à leur Patrie & à leurs Familles abandonnées, s'ils étoient assurés de leur pardon, & voulant bien à l'exemple du feu Roi, son auguste Ayeul user d'indulgence, à l'égard des Gens de mer qui se sont rendus coupables de désertion, Elle a accordé & accorde une Amnistie générale à tous les Officiers-Mariniers & Matelots, qui ont déserté, tant de ses Vaisseaux & autres Bâtimens, que des Ports & Arsenaux de Marine à condition néanmoins, pour ceux des dits Officiers-Mariniers & Matelots, qui seront dans le Royaume & dans les Isles Françaises de l'Amérique, qu'ils se présenteront aux Commissaires des Ports & Arsenaux, Commissaires de Classes & autres Préposés, chargés du détail de la Classe des Matelots, un mois après la publication de la présente Ordonnance dans les lieux où ils se trouveront: Et, pour ceux qui seront dans les Pays Etrangers, qu'ils se présenteront pareillement aux Consuls Français & autres Officiers, commis par Sa Maj. dans les dits Pays & ce dans le terme d'une année, à compter du jour que la dite Ordonnance aura été publiée dans le Royaume, où les dits Officiers-Mariniers & Matelots seront renvoyés par les dits Consuls & autres Officiers, sans qu'il leur en coûte rien pour leur passage. Mais, sans préjudice pour les dits Officiers-Mariniers & Matelots d'avoir profité, dans les tems ci-dessus limités de l'Amnistie que la clémence de Sa Majesté leur accorde, Elle veut qu'ils soient traités suivant toute la rigueur des Ordonnances, quand on pourra parvenir à les faire arrêter.

Mande & ordonne S. M. à M. le Duc de Penthièvre, Amiral de France, aux Vice-Amiraux, Lieutenants-Généraux, Intendants, Chefs d'Escadres, Commissaires-Généraux, Commissaires des Ports & Arsenaux, Commissaires des Classes, & aux Consuls de la Nation Française dans les Pays Etrangers, de tenir la main chacun en droit soi, à l'exécution de la présente Ordonnance, qu'Elle veut être publiée & affichée dans toutes les Paroisses maritimes, à ce que personne n'en ignore.

FAIT à VERSAILLES le 1. Juillet 1777.

(Signé) LOUIS. (Et plus bas) DE SARTINE.

On assure, que l'Edit de suppression d'un grand nombre des Charges de Receveurs-Généraux des Domaines & Bois est déjà envoyé à la Chambre des Comptes pour y être enregistré; qu'elles seront réduites du nombre de 56. à dix-huit; & que ceux, qui seront conservés, seront chacun un Fonds de 400. mill. Livres, pour opérer le remboursement de 38. supprimés.

La Cause du Docteur *Guilbert de Préval*, qui devoit depuis 5. ou 6. ans, vient d'être terminée. Après un long délibéré sur le champ la Grand'Chambre a rendu un Arrêt, qui confirme les Décrets de la Faculté de Médecine portant radiation du nom du Sr. de *Préval* du Catalogue des Médecins.



Le 15. de ce mois, la Cour reçut des Dépêches du Vicomte *Stromont*, son Ambassadeur en France; & le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur de S. M. Très-Christienne, en reçut également de sa Cour, dont il communiqua d'abord le contenu aux Ministres du Roi. L'on vint, que les unes & les autres concernent ses ordres donnés par le Gouvernement de France, pour mettre fin aux plaintes de l'Angleterre, tant par rapport au refuge, que les Armateurs Américains trouvoient dans les Ports de cette Puissance, qu'aux secours fournis par les Sujets aux Colonies révoltées. Il est avéré, que la Cour de *Versailles* a cru devoir se prêter à quelques égards aux représentations de notre Ministère; mais peut-être les Partisans de celui-ci exagèrent-ils en publiant, qu'il a été affiché à *Brest*, à la *Rochelle*, à *Nantes*, & dans les autres Ports de France, une Ordonnance, enjoignant à tous les Sujets de S. M. Très-Christienne, actuellement au Service de quelque Puissance Etrangère, particulièrement du Congrès Américain, de retourner en leur Patrie, sous peine de mort; & que la Frégate Française, la *Palilas*, a fait voile de *Brest* pour *Philadelphie*, afin d'aller porter ces ordres de rappel à tous les Officiers de sa Nation, qui servent sous les Drapeaux Américains." A ces assertions, [qui n'ont apparemment d'autre fondement réel que l'Amnistie pour les Marins Français, insérée ci-dessus,] les Feuilles Ministérielles ajoutent, "que, le 28. Juillet, il entra à *Brest* deux Armateurs Américains, l'un de 24. Canons & 220. Hommes, l'autre de 18. Canons & 130. Hommes, amenant avec eux 4. Bâtimens Marchands Anglois, qu'ils avoient pris dans leur trajet de *Boston*; où ils avoient envoyé de plus six autres Prises; que, le lendemain de leur arrivée, ils débarquèrent quelques Dépêches, qui furent expédiées au Docteur *Franklin* à *Paris*; mais qu'il ne leur fut point permis de mettre à terre ni de recevoir à leur bord quelque autre chose que ce qui leur étoit absolument nécessaire; que le Commissaire de Marine avoit même fait dire aux Capitaines Américains, qu'ils devoient immédiatement quitter le Port avec leurs Prises, attendu qu'il avoit déjà outrepassé ses ordres, en leur permettant d'y rester si longtems, ses Instructions étant précises de ne point souffrir, qu'aucun Vaisseau Américain y restât, avec sa Prise plus de 24. heures; qu'en conséquence les deux Armateurs avoient immédiatement remis à la voile."

Quel que soit le degré de confiance, que méritent ces Avis, la satisfaction, qu'on pourroit en tirer en les supposant vrais dans toute leur étendue, ne seroit pas complète, puisque l'on apprend au même moment, que les Sujets de la Cour de *Madrid* permettent à présent aux Armateurs Américains de conduire leurs Captures dans les Ports d'Espagne, & aux Bâtimens Marchands d'y porter les Productions de leur Pays, & de prendre en retour des Effets, dont les Colonies ont besoin pour se soutenir. Au seul Port de *Bilboa* en *Biscaye* il a été amené en 15. jours dix Prises Angloises; & trois autres richement chargées ont été conduites dans celui de *Vigo* en *Galice* par un Armateur, qui s'en étoit emparé à peu de distance de-là, & qui en a laissé les Equipages sur la Côte avec quelques Provisions de bouche. Le Consul Britanique à la *Cologne*, en étant été informé, s'est rendu sur les lieux, pour faire passer ces malheureux en Angleterre. Les trois Bâtimens & leurs Cargaisons ont été vendus à *Vigo*, au profit de l'Armateur. Les discussions, qui résulteront nécessairement de cette conduite de l'Espagne, ont porté peut-être le Lord *Grantham*, Ambassadeur du Roi à *Madrid*, à insister si sérieusement sur son rappel, qu'il lui a été enfin accordé; & que Sa Maj. a nommé pour le remplacer le Comte de *Hartington*, qui sera chargé de faire en Espagne des démarques, pareilles à celles que le Vicomte *Stromont* a faites sur les mêmes objets près de la Cour de *Versailles*.

Cependant, malgré tout le succès apparent de ce dernier Ministre, bien des gens ici ne sont pas convaincus de sa réalité: L'admission dans les Ports d'Espagne, accordée aux Américains précisément au même instant qu'on vient de leur fermer ceux de France, paroit à cette partie du Public Anglois n'être que l'effet d'une combinaison d'autant plus habilement ménagée, qu'en donnant une espèce de satisfaction à la Grande-Bretagne on assure à ses Ennemis une traite plus commode que dans les Ports de France, qui, trop voisins de nos Royaumes, exposent les Côtes Américaines à la vigilance des Gardes-Côtes Britaniques, & fournissent à nos Espions une facilité d'Espionnage, qu'ils ne peuvent avoir dans les Etats de S. M. Catholique. Une longue Lettre, en date de *Paris* le 4. Août, qui a été publiée ici, entre dans de grands détails sur l'illusion, qu'elle suppose dans toutes les condescendances de la France, dont les Adhérens de notre Ministère se glorifient; & dans une autre, datée de l'Orient le 9. Août, il est

dit, " que le Terrible, Armateur Américain de  
 12. Canons, y aiant conduit le 7. une Cha-  
 loupe Angloise, dont il s'étoit emparé à la  
 hauteur de Scilly, le Sr. Jean Welsh, qui  
 le commande, avoit tenté d'y vendre sa  
 Capture; que, n'ayant pu y réussir avant  
 l'expiration du délai fixé, le Commandant  
 du Port lui avoit ordonné d'en sortir; qu'il  
 avoit obéi; mais qu'étant rentré le jour  
 suivant il avoit achevé la vente de sa Prise  
 à un Particulier, qui s'étoit aussi déclaré  
 Acheteur du Bâtiment de l'Armateur; & qu'au  
 moyen de ce Contrat simulé celui-ci char-  
 geoit actuellement différents Effets, qu'il  
 avoit commission de porter en Amérique. "  
 Le 15. on vit affiché dans le Caffé de Lloyd,  
 lieu ordinaire d'assemblée pour nos Marchands,  
 un Avis portant, " que toutes Personnes in-  
 téressées aux Navires, amenés par les Ar-  
 mateurs Américains aux Isles Françaises,  
 pourroient recevoir des informations impor-  
 tantes pour elles, & être mises sur les voyes  
 de recouvrer une grande partie de leurs Ef-  
 fets, en s'adressant à Mrs. Stuart & Becking-  
 ham au Havre-de-Grace. "

A l'appui de toutes ces particularités l'on as-  
 sure, què le Comte de Dunmore, qui a été  
 chargé d'une Commission particulière en Fran-

ce, n'en a rapporté que des espérances pour  
 la continuation de la bonne harmonie; & l'on  
 remarque, que le Gouvernement lui-même  
 ne doit pas compter positivement sur l'efficacé  
 de ces mesures prises, puisqu'il vient d'expé-  
 dier ordre aux Commandans des petits Bâti-  
 mens armés, qui croisent sur la Côte, d'exa-  
 miner tous les Bateaux Pêcheurs François, &  
 de saisir ceux qu'ils trouveront avoir à bord  
 plus de monde, d'Armes, ou de Munitions  
 qu'il ne leur est nécessaire. Ces ordres son-  
 fondés, dit-on, sur l'avis qu'on a, que plu-  
 sieurs de ces Bateaux fournissent en pleine  
 mer aux Vaisseaux Américains les Articles  
 dont ils ont besoin, & leur épargnent ainsi la  
 peine de venir les chercher dans les Ports.

Guillaume O'Brien, Comte d'Inchiquin, Ba-  
 ron de Burren, Pair & Membre du Conseil  
 Privé d'Irlande, Chevalier de l'Ordre du  
 Bain, &c. est mort le 19. du mois dernier à  
 sa Terre de Corke en Irlande. Mr. Murrough  
 O'Brien, son Neveu, qui a épousé l'ainée de  
 ses Filles, lui succède dans ses Titres & Biens.  
 Charles Montague, Chevalier de l'Ordre du  
 Bain, Lieutenant-Général des Armées du  
 Roi, Colonel du second Régiment d'Infante-  
 rie, (qui est celui de la Reine) est aussi  
 mort le 1. de ce mois.

MARC-MICHEL REY, Libraire à AMSTERDAM, publie Observations sur les MA-  
 CHINES À FEU, avec des Remarques sur la situation de la Hollande & sur les moyens  
 qu'on pourroit employer pour ôter les Eaux puantes des Canaux & des Marais, ainsi que pour  
 les remplir de nouvelles Eaux, afin de rendre l'air plus sain; 4<sup>o</sup>. avec cinq Planches, pour  
 servir d'Explications aux Machines de Savery, Papin, Desaguliers, & de l'Auteur M. BLA-  
 KREY, Ingénieur Hydraulique & Inventeur des Machines à feu sans balancier, pour lesquelles  
 les Etats des Sept-Provinces-Unies lui ont accordé un Privilège exclusif; à f. 2. Se trouve  
 chez MURRAY à LEIDE, & J. BRONKHORST à ROTTERDAM.

Le Public est averti, que la Bibliothèque de feu Mr. le Conseiller PIERRE PASQUAY, Do-  
 cteur en Médecine à FRANCFORT SUR LE MEIN, sera vendue publiquement dans le moi-  
 s d'Octobre prochain. Outre les Livres de Médecine: elle en renferme de rares sur la Physique &  
 sur l'Histoire Naturelle, de même que de belles Estampes en taille-douce, indépendamment d'une  
 Collection d'Instrumens de Physique Expérimentale, parmi lesquels se trouve principalement une  
 grande Machine pour l'Electricité, unique en son espèce, dont le grand plateau de Crystall a 33  
 pouces de diamètre, avec son Conducteur long de 8. piés 6. potices sur 4. pouces & demi de diamè-  
 tre, mesure de France, le tout monté proprement, accompagné de 3. grandes Batteries de 3. piés  
 de diamètre, & de plus de cent autres Pièces y appartenant: Plus une Pompe d'air ou pneumatique  
 Angloise, à double canon, avec tout l'Apparat ou les Pièces assortissantes, & renfermées dans une  
 Caisse proprement travaillée. Mr. FLEISCHER, Libraire au sus-dit FRANCFORT, chez  
 qui on peut avoir des Catalogues, prendra les Commissions pour les Livres des Personnes, qui vou-  
 dront bien les lui adresser. On peut aussi se procurer des Catalogues, dans la Maison Litt. E.  
 N<sup>o</sup>. 230. sur le Marché aux Chevaux. A la suite de cette Vente se fera celle d'un Cabinet ou Colle-  
 ction très-considérable de Coquillages & de Minéraux rares, dont le Catalogue est sous presse &  
 se distribuera aux mêmes Adresses indiquées ci-dessus. S'il se présente quelque Amateur, qui sou-  
 haitât d'acquérir ce Cabinet ou les autres Pièces, marquées ci-dessus, on pourra les lui vendre à la main.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisé,  
 A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXIX

De LEIDE, le 29. Août. 1777.

**N**os Lecteurs se rappelleront d'avoir vu dans nos *Supplémens* des Nos. LXIII. & LXIV. la Traduction d'une Lettre, que le Général *Washington* écrit le 9. Avril au Chevalier *Howe*, à l'occasion de la Demande pour l'échange des Prisonniers, qui lui avoit été adressée par le Lieutenant-Colonel *Walcott*. L'Auteur de la *Gazette* de *New-York* vient d'y insérer des Copies authentiques de trois Lettres, que le Général *Howe* a écrites en réponse à Mr. *Washington*. Voici la Traduction de la première.

MONSIEUR,

NOUVELLE-YORK, le 21. Avril 1777.

J'ai reçu votre Lettre du 9. de ce mois, concernant la Requisition du Lieutenant-Colonel *Walcott*, dont une Copie y étoit incluse. Quoique je remarque dans cette Pièce, que cet Officier a eu dessein d'insulter très-fortement sur la justice de sa demande pour la restitution des Prisonniers en votre possession, qui étoit un des objets de sa Commission, je ne vois aucune raison de soupçonner, qu'il ait eu intention de faire quelque impolitesse personnelle par les termes, dont il s'est servi pour exprimer son sentiment. Sans entrer dans une discussion peu nécessaire de candeur ou du manque d'honnêteté de ceux, sur lesquels vos raisons sont fondées, cependant, puisqu'il vous plaît d'affirmer, que le traitement de vos Prisonniers a été tel, qu'on ne sauroit le justifier; que cela a été confirmé par le témoignage unanime de tous ceux qui vous ont été renvoyés; que leur extérieur consistoit l'affirmation; & que la triste expérience y a imprimé, par la mort soudaine d'une grande partie d'entre eux, le sceau d'une infaillible certitude; puis, dis-je, qu'il vous plaît de mettre ces choses en fait, je ne saurois m'empêcher d'y faire quelques remarques.

Il se peut, qu'il convienne à la politique de ceux qui continuent d'embrasser tous les moyens, propres à nourrir l'illusion populaire, que les Prisonniers relâchés se plaignent d'avoir été maltraités, ou que leur captivité forme réellement un objet assigeant de comparaison avec Pétae, si ils étoient avant qu'on les eût engagés à s'exposer aux vicissitudes de la Guerre; Mais, si leurs souffrances ont été aussi grandes, que vous vous croyez autorisé à les représenter, une considération sans passion des faits suivans, qui sont notoire & incontestables, éclaircira la cause, à laquelle ils doivent en grande partie s'attribuer.

Tous les Prisonniers ont été renfermés dans les Bâtimens les plus aérés, & à bord des Vaisseaux de transport les plus gros de la Flotte; endroits les plus salubres qu'on pût trouver pour leur séjour. On leur a fourni les mêmes Provisions, tant à l'égard de la quantité que de la qualité, que celles qu'on accordoit aux Troupes du Roi, qui n'étoient pas de service, à l'exception de quelques cas accidentels, dans lesquels l'on a cependant remédié à l'omission, dès qu'elle a été connue. Près de la moitié des Prisonniers, dont les maladies paroissent exiger un soin particulier, ainsi qu'une séparation du reste, ont été reçus en différens tems dans les Hôpitaux *Britanniques*; & leurs propres Chirurgiens ont été pourvus de Médicamens pour les autres malades qui restoient, sans aucune limitation, jusqu'à ce qu'on découvrît, qu'ils ne se faisoient point scrupule d'en vendre clandestinement une grande quantité.

D'après ce court exposé des faits, il est évident, que vos Prisonniers ont été pourvus de denrées convenables, d'alimens sùffisans & sains, ainsi que de Remèdes: Et je ne sçache aucune espèce de consolation ou de secours, compatible avec leur situation comme Prisonniers, dont ils ont manqué, si ce n'est d'Habits: Le soulagement de leur misère à cet égard & l'Article de l'Argent, dont vous avez été itérativement averti, & qu'ils avoient droit de demander de vos mains, ont été négligés ou refusés, tandis qu'ils ont été pourvus de tout le nécessaire, que j'étois en état de leur fournir.

A quelle cause la mort soudaine d'une grande partie d'entre eux doit s'attribuer, c'est une question que je ne puis décider; mais votre propre expérience vous dira, si l'Armée à vos ordres a été exante, dans le cours de la dernière Campagne, du milieu d'une pareille mortalité, quoiqu'elle eût l'avantage de recevoir des Rafraichissemens de toutes les Provinces d'alentour. L'on insinué, que j'aurois pu relâcher les Prisonniers, avant qu'aucune de ces mauvaises suites eût eu lieu. Je suis obligé de dire, que du moins l'événement semble avoir justifié la réserve, avec laquelle j'aurois toujours dû me porter à cet expédient. Les Prisonniers étoient prêts d'être livrés, attendant seulement que vous procédassiez de votre part à l'échange, que vous m'avez proposé, & auquel j'avois consenti. Je conviens que des Hommes en bon état ne sauroient être demandés par la partie, qui, en violation des Loix de l'humanité, de dessein prémédité, ou même par manque d'un soin raisonnable & praticable, auroit causé l'infirmité des Prisonniers, qu'elle auroit offerts en échange: Mais l'argument n'est point applicable envers moi dans ce cas, dont il s'agit.

Je pourrois finalement proposer la Question suivante: *Comment la cause de l'infirmité de Prisonniers doit-elle être déterminée?* Mais, comme nous différons si fort à l'égard du principe, sur lequel vos objections sont fondées; vu d'ailleurs que, selon moi, ces objections peuvent aussi



peu se justifier par des exemples que par les règles de l'équité, & que votre persévérance à insister seroit une violation directe & ouverte de la Convention, il devient inutile pour moi rien ajouter de plus, si ce n'est de vous sommer de remplit votre engagement pour la restitution des Prisonniers, demandée par le Lieutenant-Colonel *Walcott*.

Pour ce qui est du Sr. *Lee*, dont l'on donne aujourd'hui le cas comme un des principaux motifs du refus, que vous faites, de continuer l'échange des Prisonniers, je dois répéter, qu'il est compris dans l'exception générale & originaire de Personnes, qui se trouvent dans ses circonstances. Je suis avec le respect convenable, &c.

Adressée au General WASHINGTON, &c. &c. (Signé) G. HOWE

Il semble, que dans le dernier paragraphe de cette Lettre Mr. *Howe* s'écarte de l'insinuation, que présente le sens naturel de la Demande de Mr. *Walcott*, où il est dit, " que Mr. *Washington* pourroit exiger avec plus de droit la relaxation du Lieutenant-Colonel *Lee* d'abord qu'aux termes du Cartel il auroit en sa possession un Officier d'un rang égal au présent rang de Mr. *Lee*." Le cas existe par l'enlèvement de Mr. *Richard Prescott*, Colonel Commandant du 7<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie, mais étant rang de Général-Major en Amérique. Déjà quelques Papiers de Londres parlent du futur échange de Mr. *Lee* contre cet Officier le Lieutenant-Colonel *Campbell*, quoiqu'il n'y ait point lieu d'ajouter ce dernier à l'échange puisque Mr. *Lee* n'a aussi que le grade de Général-Major dans l'Armée Américaine. Mais celui-ci doit rester compris dans l'exception, dont parle Mr. *Howe*, il est plus probable comme on le dit dans d'autres Papiers, que ce Commandant ne se portera point si-tôt à l'échange de Mr. *Prescott*, qui se trouve pour la seconde fois dans cette situation s'étant été fait Prisonnier la première fois à la conquête du Canada. On le blâme beaucoup s'être isolé si loin du Corps, dont on lui avoit confié le commandement: Mais ses Amis alléguent, que la faiblesse de sa santé l'avoit porté à y choisir sa demeure. Quoiqu'il en soit soit futur de cet Officier, d'autant plus à plaindre qu'étant *Ecossois* & fort zélé pour la Couronne il s'est rendu particulièrement odieux aux Américains, Mr. *Washington* ne jugea point propos de répondre au Chevalier *Howe*, qui lui écrivit en conséquence la Lettre suivante.

MONSIEUR, NOUVELLE-YORK, le 22<sup>me</sup> Mai 1777

N'ayant point reçu de Réponse à ma Lettre du 21. Avril, je dois vous demander une résolution finale sur la demande, que je vous fis alors, des Prisonniers en votre possession, tant Officiers que Soldats, en échange de ceux que je vous ai envoyés, ainsi que votre décision au sujet des Prisonniers, qui se trouvent actuellement ici, afin que je puisse prendre des arrangements en conséquence.

C'est avec douleur, que je reçois des informations fréquentes, concernant le mauvais traitement qu'on continue de faire essuyer au Lieutenant-Colonel *Campbell*, & que j'avois lieu de craindre que vous auriez prévenu. Il a été retiré, il est vrai, du Cachot commun, où on l'avoit enfermé avec un degré de rigueur, que les crimes les plus atroces n'auroient point justifié mais on le tient encore dans la Maison du Gâlier, où il se voit exposé aux insultes d'une Poignée sédite. Ce traitement étant contraire à tout sentiment d'humanité, & hautement indécent de caractère, dont vous faites profession, je suis forcé à réitérer mes plaintes à ce sujet, & de demander un redressement immédiat pour cet Officier, auquel on fait le tort le plus injuste. Je suis, &c. (Adressée & signée comme la précédente.)

Mr. *Washington* n'ayant pas plus répondu à cette seconde Lettre qu'à la première, le Général *Howe* lui en écrivit une troisième, conçue en ces termes.

MONSIEUR, NOUVELLE-YORK, le 5. Juin 1777

Depuis l'envoi de la Lettre, que je vous écrivis le 22. Mai, il s'est passé tant de jours, que j'aie reçu Réponse, que, craignant que par accident elle ne vous soit point parvenue, j'ai cru devoir vous en faire tenir ci-joint le Double, & insister sur ma requête pour votre résolution définitive à l'égard des demandes, qui y étoient contenues. Je suis, &c.

(Adressée & signée comme ci-dessus.)

De PETERSBOURG, le 1. Août. Samedi, 26. Juillet, l'Impératrice arriva de Pétersbourg en cette Résidence. Chemin faisant, Sa Maj. s'arrêta à *Krasnaja-Musja*, Maison de plaisance appartenant à Mr. *Alexandre de Narischkin*, son Grand-Echançon: Elle y soupa, & n'entra en Ville qu'à dix heures du soir. Le jour suivant, les six Députés Tartares eurent audience publique de notre Souveraine, à laquelle le principal de cette Députation adressa un Discours fort respectueux, dans lequel il témoigna à S. M. " le repentir, qu'avoit sa Nation de sa conduite passée, la suppliant de vouloir lui en accorder le pardon, & promettant solemnellement qu'elle ne se rendroit plus coupable de pareilles offenses à l'avenir." Dans la Réponse, que le Vice-Chancelier leur fit au nom de sa Souveraine, il leur assura, " qu'elle vouloit bien mettre en oubli tout ce qui s'étoit passé, & accorder aux Députés sa protection, & ses bonnes grâces." (La place nous manquant aujourd'hui, nous donnerons ces deux Papiers l'Ordinaire prochain, avec les principales circonstances de l'Audience.) Le même jour, Sa



tituta de nouveau cette Résidence; & en se rendant à Péterhoff, où Elle arriva à 10 heures  
soir, Elle fit à Mr. Léon de Narisshkin, son Grand-Ecuyer, l'honneur de souper à sa Cam-  
gne située, comme celle du Grand-Eschinson son Frère, sur le chemin de Péterhoff.

FIN du DISCOURS prononcé par Mr. de DOMASCHNEFF, Directeur  
de l'Académie Impériale des Sciences, le 4. Juillet.

„ Nous nous applaudissons de compter parmi nos Collègues présents un de vos Compatriotes,  
vostres Etrangers! qui, d'un oeil exercé à lire dans les Cieux, vient de surprendre dans l'immen-  
sité de l'espace le cours d'une Comète, qui avoit ses se dérober jusqu'à présent à tous les Obser-  
vateurs, quoique favorisés d'un Ciel plus serain & d'Instrumens également rapprochés. Et, si le  
gilant (1) *Lexell* n'a été désorienté, ni par la grandeur ni par la distance du Globe radieux,  
par il avoit saisi les loix, le célèbre *Valerius* (2) n'a pas été non plus arrêté par l'extrême  
nuité des Elémens, dont la combinaison fait une si prodigieuse variété des Corps, de leurs for-  
ces & de leurs effets. Il est donné à cette Nation de nous étonner par les découvertes dans les  
Sciences, & de nous charmer par les Chefs-d'oeuvres dans les Arts; de reproduire des *Plines*  
des *Apelles*. Nous voyons même dans notre Cité l'Emule de ce dernier décoré des marques  
du Génie. Le Temps, qui ne sçait que monter & descendre, est fixé par *Roslin*: Il semble, qu'il  
s'arraché une plume de ses ailes, pour en faire son pinceau, dont il forme les traits de l'ima-  
ge adorable de notre grande Protectrice. Tous ont accouru dans son Atelier, pour y voir les  
traits d'un autre Souverain (3); traits qui servent à soulager notre imagination, embrasée par

Renommée qu'occupe avec tant de distinction un jeune Héros, qui a ouvert pour nos Voisins  
la carrière d'un bonheur d'autant plus infailible, qu'il semble avoir adopté les principes, qui nous  
rendent si-heureux nous-mêmes. J'ai contemplé cette image; j'en ai été frappé & en ai rap-  
porté une impression vive & profonde, qui s'est gravée ineffaçablement dans mon esprit, com-  
me tout ce que ce Monarque fait se grave dans le coeur. Les Sociétés savantes sur-tout lui  
doivent des hommages solennels pour l'élevation, à laquelle il les a portées. O jour mémorable  
dans les Fastes de la Philosophie! Quel nom ne mérite point de la part un Roi, qui prend les  
marques distinctives du Génie pour les supports de sa Couronne! Quelle époque pour la création  
de cet Ordre (4) illustre! Sous quels auspices s'est établi! L'auguste & immortel Nôm de *Vasa*  
lévient un nom de Famille pour le Génie. ”

„ Cette illustre Race, dont l'Heroïsme dans tous les genres a été l'Appanage, offre le plus  
grand triomphe aux Lettres dans la passion, qu'avoit pour elles l'auguste & célèbre *Cristine*,  
pour qui le devoir de régner devint une distraction trop importune! Mais, en réfléchissant sur le  
sacrifice étonnant, que cette Reine a fait à son goût pour les Sciences, on doit convenir, que  
la Philosophie de son Siècle n'a pas été portée à ce sublime, dont nous la voyons briller dans  
le Siècle Philosophique. Elle se contentoit alors d'éclairer les Hommes; mais celle du nôtre,  
excitée & soutenue par l'amour de l'Humanité, plus vigoureuse & plus persuasive, en éclairant  
aux Hommes les voyes du bonheur, se fait un devoir de les y conduire. ”

„ C'est le tableau ravissant de ses opérations; mis dans tout son jour dans la carrière immen-  
se du Gouvernement, qui a dû vous frapper chez nous; *Voyageurs observateurs*! C'est cette  
étendue du Génie, qui embrasse tout; c'est cette persévérance de la raison, qui examine, qui  
approfondit tout, qui ne négige, ne dédaigne rien, sur-tout c'est cet assujettissement si rare, &  
si difficile pour le Génie, aux travaux de détail, & qui ne peut s'expliquer que par le dévoue-  
ment du Patriotisme & par l'amour de l'Humanité le plus exalté. Enfin c'est ce spectacle subli-  
me, qui démontre, que le bonheur n'est jamais plus efficace ni plus universel que lorsqu'il éma-  
ne du Trône; & que c'est dans ce cas qu'il s'empare de l'ame tout entière. Ce Dépôt immor-  
tel de la Morale des Nations (5) en est une preuve parlante. — Et c'est vous aussi, *illu-  
stres Voyageurs*, qui par vos Dignités & encore plus par vos talens, influé sur le sort des  
Hommes. L'impression, que vous emporterez de chez nous, ne pourra qu'augmenter la satis-  
faction, que vous avez dû éprouver tant de fois, en répandant la félicité sur ceux qui dépend-  
ent de vous. Ce sont des principes semblables à ceux qui sont contenus dans ce Code, & tels  
qu'on les voit chez le Peuple voisin, qui des actes du Gouvernement font des leçons du Bonheur  
& de leur exécution la pratique des Vertus. ”

(1) Astronome de notre Académie. Il vient  
de déterminer par le calcul le tems de la ré-  
volution d'une des Comètes les plus proches de  
la Terre parmi celles qui sont connues.

(2) Fumieux Chimiste de Suède, Membre  
de l'Académie des Sciences de Pétersbourg de-  
puis le jour de la célébration de son Jubilé.

(3) Portrait de Gustave III. Roi de Suède,  
peint en grand par le Chevalier Roslin. Il  
y a longtems que le Public a prononcé sur ce  
Tableau, & l'a regardé comme un Chef-d'oeu-  
vre de la Peinture; mais ce n'est que depuis  
peu de jours qu'il en admire la ressem-  
blance.

(4) L'Ordre de Vasa fut institué en Suède  
par Gustave III. le jour de son Couronnement,  
le 29. Mai 1772. pour la distinction & la ré-  
compense des talens. Par un des Statuts de  
cet Ordre, le Roi ne peut être couronné,  
sans le recevoir préalablement le jour qu'il  
est couronné.

(5) L'Académie, qui a le bonheur de pos-  
séder le Manuscrit de l'Instruction pour le Co-  
de de CATHERINE II. écrit de sa propre  
main, Va toujours sur la Table dans les  
Séances solennelles. Il est déposé dans un Mō-  
nument de bronze doré avec des Figures &  
Inscriptions, analogues au sujet.



De VARSOVIE, le 13. Août. Après les formalités accoutumées, le Roi a nommé un Palatin de *Brzesc* en *Lithuanie*, vacant par la mort de Mr. *Horain*, Mr. *Lopacinski*, Grand Notaire de *Lithuanie*, & Maréchal du dernier Tribunal du Grand-Duché. Le Comte de *Mintzsch*, Castellan de *Cracovie*, qui s'étoit absenté de la *Pologne* pendant quelques années, est arrivé ici le 6. de ce mois, & a eu le lendemain une Audience particulière du Roi, qui avoit eu la bonté de l'inviter, par une Lettre de sa propre main, à revenir dans sa Patrie. Ce Seigneur, qui a une nombreuse Suite, paroît fréquemment en Cour depuis son retour.

On a reçu avis, que *Numan-Bey*, Ministre de la Porte, est arrivé à *Piasieczno*, & qu'après s'y être reposé quelques jours, il se rendra, dans le courant de la semaine, en cette Capitale où son *Kiaya* (Intendant de sa Maison) est déjà depuis le 7. avec une partie de la Suite de l'Envoyé. Le jour même de son arrivée, ce *Kiaya* eut une Audience du Comte *Rzewuski* Maréchal de Cour de la Couronne, pour lui annoncer la venue prochaine de son Maître, de la part duquel il a aussi remis une Lettre au Grand-Chancelier de la Couronne. On avoit cru, que *Numan-Bey* s'arrêteroit à *Pulaw*, Terre du Prince *Czartoryski*, Palatin de *Russie* mais l'on apprend aujourd'hui, que ce dernier Seigneur, qui avoit alors chez lui une nombreuse Compagnie, n'a pu accorder de logement dans son Palais à l'Envoyé, qui, de son côté, n'a pas voulu descendre à l'Hôtellerie en cet endroit, laquelle étant assez belle avoit été préparée pour sa réception; & ce contretiens fut cause, qu'au lieu de passer par *Viljanow*, il continua la route par *Piasieczno*, où on lui a envoyé les Officiers de bouche du Roi. Les Ministres de *Prusse* & d'*Angleterre* y ont été, pour lui rendre visite, Dimanche dernier.

De STETTIN, le 16. Août. *Otton de Schwerin*, Lieutenant-Général de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre pour le Mérite, & de l'Ordre Militaire de St. Jean, est mort d'Apoplexie à sa Terre de *Busow* le 13. de ce mois dans la 77<sup>me</sup> année de son âge. Après avoir servi avec distinction la Maison Royale de *Prusse* pendant 44. ans, il a vécu depuis 1757. dans la retraite, fort estimé pour ses vertus morales & la bonté de son caractère.

De LEIDE, le 28. Août. Une Lettre particulière de Londres du 22. Août porte, " que le même matin il venoit enfin d'arriver au Bureau du Lord *Germain* un Exprès avec les Dépêches du Chevalier *Howe* pour le Gouvernement, apportées par le Paquet-bot le *Sandwich*, entré la veille à *Falmouth*. Après la distribution des Lettres on pourra sçavoir, s'il est vrai, comme on l'assure, que ces Dépêches confirment la prise de *Ticonderoga*. Dans ce cas, la Cour ne manquera point d'en instruire le Public par sa *Gaz.* de demain (23. Août.)" Peut-être qu'on fera aussi éclairci alors sur l'Objet de l'Expédition du Général *Howe*, qu'on croit être d'attaquer *Boston*. Suivant quelques Avis, le Vicomte *Howe* avoit été informé, qu'il y avoit dans ce Port une Escadre de 12. grandes Frégates ou autres Bâtimens armés, prêts à faire voile aux ordres du Chef d'Escadre *Brice*. Il se trouvoit de plus tant à *Boston* que dans les Ports voisins de *Salem* & de *Marblehead* au-delà de 30. Captures *Angloises*, qui y avoient été amenés par des Armateurs *Américains*; & l'on se flattoit, que tous ces Vaisseaux tomberoient entre les mains de la Flotte du Lord *Howe*, qu'on supposoit avoir fait voile pour la *Nouvelle-Angleterre*. D'un autre côté, l'on a des Lettres de St. *Eustache*, qui annoncent, que 40. Bâtimens *Anglois*, qui y avoient passé peu de tems auparavant sous convoi d'un Vaisseau de guerre, avoient été enlevés par une Escadre *Américaine*, sortie de *Boston*, où elle les avoit amenés. La *Gazette* de la *Caroline-Méridionale* nous apprend, que le *Chaucer* & la *Désfiance*, Armateurs appartenant à *Boston*, avoient conduit le 28. Juin à *Charles-Town* deux Navires de 300. tonneaux & un Sénaut de 220. venant d'*Angleterre*, & aiant à bord 270. Recrûes avec une grande quantité d'Uniformes pour l'Armée du Chevalier *Howe*. L'*Harmonie*, autre Armateur de 16. Canons, amena le 27. Mai à *Salem* la *Reine-Anne*, Vaisseau de transport *Anglois*, allant à *Quebec* avec des Uniformes pour 3. Régimens, une quantité de Bière & de Jambons, 9. Caisses de Médicamens, & 54. Recrûes. Des Lettres de *Nantes* du 19. Août portent, qu'il y étoit arrivé un Navire *Américain*, chargé de Tabac de *Virginie*, & un Armateur de la même Nation avec deux Prises, qui étoient des Vaisseaux venant de la *Jamaïque* & chargés de 746. Barrils de Sucre & 193. Tonneaux de Café. Le Vaisseau *Briannique*, l'*Ardent*, de 64. Canons, commandé par le Lord *Mulgrave*, a envoyé à *Portsmouth* un Navire Marchand, qui alloit à St. *Eustache* avec des Munitions, qu'on suppose destinées pour l'*Amérique-Septentrionale*, parce qu'il s'y trouve à bord plusieurs Militaires, qu'on dit *François* de Nation.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 2. Septembre, 1777.

De VARSOVIE, le 16. Août.

**A**VANT-HIER, *Numan-Bey*, Ministre de la *Porte-Ottomane* à notre Cour, arriva ici en parfaite santé: Il avoit trouvé à *Lazinski*, Maison de plaisance du Roi, les Carosses de la Cour & une Escorte nombreuse. Après avoir pris quelques Rafrachissemens, il se mit dans une de ces Voitures, en compagnie du Général-Major *Byzewski*, chargé de faire les honneurs de la réception, & de Mr. *Kruta*, Interprète du Roi & de la République. Les Officiers de la Suite de l'Envoyé entouroient son Carosse à cheval, & ses Domestiques à pié. Ceux de la Cour augmentoit le Cortège avec un Détachement d'*Uhlans*. Le Carosse de parade à 8. Chevaux suivoit celui de *Numan-Bey*; & la marche étoit fermée par l'Escorte, qui a accompagné cet Envoyé depuis la Frontière. Sa Suite consiste en plus de 60. Personnes, quantité de Chevaux, quelques Chameaux, &c.

De PARIS, le 25. Août.

Madame la Duchesse de *Chartres* est accouchée la nuit d'avant-hier de deux Princesses.

Ce sont tous les Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, dont les Charges ont été supprimées, afin d'être remplacées par une Régie. Ce changement ne sera pas le seul dans son genre: On parle de plusieurs autres; & déjà il a été décidé de résilier le Bail des Postes, qui avoit été renouvelé, ainsi qu'd'au-

tres, en anticipation par feu M. le Contrôleur-Général de *Clugny*. L'Administrateur actuel des Finances juge, qu'il est plus avantageux au Roi de mettre encore cette branche considérable de ses Revenus en Régie: Elle sera composée de six des plus anciens Administrateurs des Postes, & commencera au 1. Juillet 1778. en vertu d'un Arrêt du Conseil d'Etat, qui a été rendu le 17. Août. Le nouveau Plan des Régies très-applaudi paroît être une suite des principes de l'Administration de l'illustre *Colbert*, dont Mr. *Necker* a développé les principes d'une manière, qui lui a mérité les suffrages de l'Académie *Françoise* & du Public.

De LONDRES, le 26. Août.

Les Dépêches, que la Cour attendoit de la part du Général *Howe*, arrivèrent enfin Mardi dernier, 22. de ce mois: Elles avoient été apportées par le Paquet-bot, le *Sandwich*, Capitaine *Nottingham*, arrivé la veille à *Falmouth*, & furent immédiatement envoyées au Bureau du Lord *Germain*. Dans la *Gazette* de la Cour, qui parut le lendemain, le Ministre publia Copie d'une Lettre du Chevalier *Guillaume Howe* au Lord *Germain*, avec l'Extrait d'une autre Lettre du même Général & celui d'une Lettre du Chevalier *George Collier*, commandant le Vaisseau du Roi *l'Arc-en-Ciel*, de 44. Canons, à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté: Elle est datée à *Hali-fax* le 12. Juillet, & contient la Relation de la prise de l'Armateur *Americain*, le *Hancock*,

de 32. Canons, montée par le Sr. Manley, un des principaux Officiers du Congrès. Cette prise s'est faite le 7. Juillet; & le même jour la Frégate du Roi, la *Flore*, de 32. Canons, a repris la Frégate, le *Fox*, dont le *Hancock* s'étoit précédemment emparé. A la suite de cette Relation je trouve le Précis d'un Récit, fait par le Chevalier *Collier*, d'une entreprise, qu'un Parti de 200. Américains a faite sur la fin de Juin dans la Rivière de *St. Jean*, & qui a échoué. Nous donnerons dans une Feuille suivante la Traduction tant de la Relation que du Précis, envoyés par le Chevalier *Collier*, après que nous aurons inséré préalablement le Détail des Opérations sur le Continent. Voici la Copie de la Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*.

DE NEW-YORK, le 5. Juillet, 1777.

MY LORD,

Ayant établi un Corps suffisant pour la défense d'*Amboy*, l'Armée s'assembla à *Brunswick* le 12. Juin. Les principales Forces de l'Ennemi étant campées sur la Hauteur au-dessus de *Quibble-Town*, avec un Corps de 2. mille Hommes à *Prince-Town*, l'on jugea utile de faire un mouvement en deux Colonnes de *Brunswick* le 14. au matin, laissant le Brigadier-Général *Mathew* avec 2. mille Hommes, pour garder ce Poste. La première Division aux ordres du Lord *Cornwallis* s'avança vers *Hillsborough*, & la seconde vers *Middle-Bush* sous la conduite du Lieutenant-Général de *Heister*, dans la vue de faire engager une Action, si l'Ennemi se mettoit en mouvement de la Hauteur vers la *DélaWare*: Mais, voyant son intention de garder une position, qu'il n'auroit pas été prudent d'attaquer, je résolus de poursuivre sans perte de tems les principaux objets de la Campagne, en retirant l'Armée des *Ferseys*. En conséquence de cette résolution, je retournai au Camp à *Brunswick* le 19. & marchai de-là le 22. à *Amboy*, dans la vue de passer à l'Isle des *Etats*, d'où se feroit l'embarquement.

Lorsque nous quittâmes le Camp à *Brunswick*, l'Ennemi fit avancer quelques peu de Troupes avec deux ou trois Pièces de canon, qu'elles déchargèrent sur les derniers rangs, sans leur faire aucun dommage ou sans que nous leur répondissions: Il passa aussi quelques Bataillons dans les Bois pour harasser l'Arrière-Garde, commandée par le Lord *Cornwallis*, qui les dispersa bientôt avec perte seulement de deux Hommes tués & de 13. blessés, l'Ennemi ayant 9. tués & environ 30. blessés.

Les préparatifs nécessaires étant achevés pour faire passer les Troupes à l'Isle des *Etats*, on reçut la Nouvelle, que l'Ennemi étoit descendu de la Hauteur, & avoit pris poste à *Quibble-Town*, dans le dessein, à ce qu'on prétendoit, d'attaquer l'Arrière-Garde de l'Armée, lorsqu'elle se retireroit d'*Amboy*; que deux Corps s'étoient aussi avancés sur sa gauche, l'un de 3. mille Hommes avec 8. Pièces de canon,

commandé par le Lord *Stirling* & les Généraux *Maxwell* & *Conway*, le dernier étant, à ce qu'on dit, Capitaine au Service de France: Le second Corps consistoit en 700. Hommes, seulement avec une Pièce de canon.

Dans cette situation de l'Ennemi, il fut jugé à propos de faire un mouvement, qui pourroit occasionner une attaque; ce qui fut fait le 26. au matin en deux Colonnes: La droite, aux ordres du Lord *Cornwallis*, avec le Général-Major *Grant*, les Brigadiers *Mathew* & *Leslie*, & le Colonel *Dinop*, prit fa route par *Woodbridge* vers les *Plaines-Ecossaises*. La Colonne gauche, où j'étois avec les Généraux-Majors *Sterne*, *Vaughan*, & *Grey*, les Brigadiers *Cleaveland* & *Agnew*, marcha par la route de la Maison d'assemblée de *Metuchin*, pour joindre l'Arrière-Garde de la Colonne droite sur le chemin de-là vers les *Plaines-Ecossaises*, dans le dessein de prendre deux routes séparées à environ deux miles après la jonction, afin d'attaquer le flanc gauche de l'Ennemi à *Quibble-Town*. Quatre Bataillons furent détachés dans la mainée avec six Pièces de canon, pour prendre poste à *Bonham Town*.

La Colonne droite, ayant rencontré le susdit Corps de 700. Hommes bientôt après avoir passé *Woodbridge*, donna, par le feu qui s'ensuivit, l'alarme au gros de l'Armée ennemie à *Quibble-Town*, qui se retira vers la Hauteur avec la plus grande précipitation. Le petit Corps fut forcé de près par les Troupes légères, & sauva avec difficulté sa Pièce de canon.

Bientôt après que Mylord *Cornwallis* eut marché par le chemin, qui conduit de la Maison d'assemblée de *Metuchin* aux *Plaines-Ecossaises*, il joignit le Corps commandé par le Lord *Stirling*, qu'il trouva avantageusement posté dans un Pays fort couvert de Bois, & son Artillerie bien disposée. Les Troupes du Roi, se distinguant à l'envi en cette occasion, s'avancèrent si vigoureusement & de si près, que l'Ennemi, quoique porté à faire de la résistance, ne put maintenir longtemps son terrain contre une si grande impétuosité, mais fut dispersé de tous côtés, laissant après lui trois Pièces de canon de fonte, 3. Capitaines & 60. Hommes tués, & plus de 200. Officiers ou Soldats blessés ou pris. Mylord *Cornwallis* eut 5. Hommes tués & 30. blessés. Le Capitaine *Finch*, de la Compagnie légère des Gardes, fut le seul Officier de ce nombre; & à mon grand regret, sa blessure étant mortelle, il mourut le 29. Juin à *Amboy*. Les Troupes, qui ont eu part à cette Action, sont le 1<sup>er</sup> Bataillon d'Infanterie légère, le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>me</sup>, & le 3<sup>me</sup> de Grenadiers *Hessois*, le 1<sup>er</sup> Bataillon des Gardes, les Chasseurs *Hessois*, & ceux de la Reine. Je prens la liberté de mentionner ces Corps en détail, parce que le Lord *Cornwallis*, dans le rapport qu'il m'a fait, se loué extrêmement de leur mérite & de leur ardeur en cette attaque. Une des Pièces de canon a été prise par les Gardes, & les deux autres par le Bataillon de Grenadiers *Hessois* du Colonel *Mingerode*. L'Ennemi fut poursuivi jusqu'à *Welfield* avec peu d'effet, le jour étant si excessivement chaud, que



Soldats ne continuèrent qu'avec peine leur marche vers cet endroit. Les Fuyards eurent ns l'Intervalle l'occasion de s'échapper, en se chant dans des Bois épais, jusqu'à ce que la it favorisât leur retraite vers la Hauteur.

L'Armée passa cette nuit à *Wesfield*, retour- le lendemain à *Raway*, & le jour suivant à *mboy*. Le 30. à dix heures du matin, les oupes commencent de passer à l'Est des *ots*; & l'Arrière-Garde aux ordres du Lord *Walvis* passa à deux heures de l'après-mi- sans qu'on vit rien de l'Ennemi. L'embar- ement des Troupes se continué avec toute la ligençe possible; & j'aurai l'honneur de vous voyer, MY LORD, des Informations ulté- iures, aussi-tôt que les Troupes auront dé- rqué à l'endroit de leur destination.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait ré- cêt, &c. (Signé) GUILL. HOWE.

Le premier Extrait, que la Gazette de Lon- es donne ensuite, est tiré d'une autre Lettre e même Général, écrite à *New-York* le 15. uillet. Il est de la teneur suivante.

On a reçu récemment différents rapports de la partie Septentrionale de cette Pro- vince, concernant l'Armée du Canada. Et au- und'hui j'ai eu la satisfaction de recevoir ne Lettre du Lieutenant-Général Burgoy- e, avec la confirmation qu'il étoit devant iconderoga: Vous en trouverez ci-joint Co- e. Des Avis reçus d'ailleurs ne laissent au- n doute, qu'il ne soit en possession de cet- e Place; mais ils ne viennent point d'une art si authentique, qu'elle puisse m'autoriser le donner pour un fait certain.

Je suis extrêmement satisfait, MY LORD, e finir cette Lettre par une circonstance aussi fligeante qu'elle est inattendue. Un Exprès ent d'arriver de Rhode-Island avec avis, e la nuit du 10. de ce mois un petit Parti de ebelles, aiant fait une descente en cette Ile, u prit le Général-Major Prescott dans son uartier, & l'emmena, ainsi que le Lieute- ant Barrington, du 7<sup>me</sup> Régiment, avec tant e célérité & si secrètement, qu'ils firent ouver toute tentative pour le délivrer.

EXTRAIT d'une LETTRE du Lt. Gé- néral BURGOYNE au Chevalier GUIL- LAUME HOWE, datée au Camp devant TICONDEROGA, le 2. Juillet 1777.

J'attends seulement quelques Articles né- cessaires pour la grosse Artillerie, qui ont été retardés par les vents contrai- es sur le Lac Champlain, avant que je puisse uvrir les Batteries devant Ticonderoga. L'Ar- mée jouit de santé & est remplie d'ardeur au lus haut degré. J'ai un gros Corps de Sau- ages; & dans peu de jours je serai joint par n autre encore plus considérable. Après la évacuation de Ticonderoga, j'y laisserai des In- cienueurs en état de rendre cette Place im- renable; & elle sera fournie d'une Garnison u Canada, où tous les Renforts destines pour ette Province sont déjà arrivés. Ainsi mes Forces resteront complètes pour des ope- rations futures."

Les premières espérances, que le Chevalier Howe avoit données de la prise de *Ticonderoga*, furent bientôt confirmées par la voye di- recte de *Quebec*, d'où le Capitaine *Gardiner* ar- riva Samedi 23. en Ville avec deux autres Of- ficiers: Et hier la Cour publia une Gazette extraordinaire, contenant l'Article que voici.

„ WHITEHALL, le 25. Août 1777.

„ La Lettre suivante du Lieutenant-Géné- ral Burgoyne au Lord George Germain fut „ reçue le 23. du courant par le Capitaine „ *Gardiner*, premier Aide-de-Camp du Lieu- „ tenant-Général Burgoyne, arrive de *Que- „ bec* à bord du *Royal-George*, Bâiment de „ transport armé."

Au Quartier-Général à SKENESBOROUGH- HOUSE, le 11. Juillet 1777.

MY LORD;

J'ai l'honneur de vous informer, que l'En- nemi delogea de Ticonderoga & se Mont- indépendance le 6. du courant, & fut poussé le même jour au-delà de *Skenesborough* sur la droite & à *Huberton* sur la gauche, avec perte de 128. Pièces de canon, de tous ses Vaisseaux armés & de ses Bateaux, de la plus grande partie de ses Bagages, Munitions, Provisions, & Attraits militaires, le tout montant à une quantité considérable.

Ce succès a été suivi d'événemens aussi heu- reux que rapides. J'ajoute à cette Lettre un Détail de circonstances, tel que le tems l'a pu permettre; & pour l'information ulté- rieure de Sa Majesté, je prie qu'il me soit permis de vous renvoyer au Capitaine *Gardi- ner*, mon Aide-de-Camp, que j'ai jugé à propos de dépecher avec une Nouvelle aussi importante pour le service du Roi, & aussi honorable pour les Troupes sous mon com- mandement.

JOURNAL des principales opérations ré- centes de l'Armée.

Étant resté trois jours à *Crown-Point*, pour attendre l'Arrière-Garde de l'Armée, étab- lir des Magasins & l'Hôpital, & me procurer des avis touchant l'Ennemi, j'ordonnai le 30. Juin au Corps avancé, composé de l'Infanterie- légère Britannique & des Grenadiers, du 24<sup>me</sup> Régiment, de quelques Canadiens & Sauvages, avec dix Pièces d'Artillerie-légère, aux ordres du Brigadier-Général *Frazier*, de se mettre en mouvement de *Putnam-Creek*, où ils avoient été quelques jours, vers la Côte Occidentale du Lac jusqu'à la Pointe-de-quatre-miles, ainsi nommée parce qu'elle est à cette distance du Fort de Ticonderoga: La Ré- serve Allemande, composée des Chasseurs *Brun- swickois*, de l'Infanterie-légère & des Grenadiers, sous le Lieutenant-Colonel *Breyner*, s'avancèrent en même tems vers la Côte Orientale.

Le 1. Juillet, toute l'Armée fit un mouve- ment en avant: Le Corps du Brigadier *Frazier* occupa le Poste avantageux, nommé *Pointe- de-trois-miles*, sur la Rive Occidentale; & la Ré- serve Allemande sur la Rive Orientale opposée.

L'Alle droite de la Ligne campa à la *Pointe-de-quatre-milles*, & la gauche presque à Poppo-  
 site sur la Côte *Orientale*. Les *Fregates le Royal-George & l'Inflexible*, avec les Chalou-  
 pes à canon, mouillèrent Patere précisément  
 hors la portée des Batteries de l'Ennemi. Le  
 reste de la Flotte avoit été dégarai quelque  
 tems de Canons, à Puffet d'aider à transporter  
 des Provisions en deça du *Lac Champlain*.

L'Ennemi paroïsoit être posté de la manière  
 suivante. Une Brigade occupoit les anciennes  
 Lignes *Françoises* sur la Hauteur au *Nord* du  
 Fort de *Ticonderoga*. Ces Lignes avoient été  
 bien réparées; & derrière elles il y avoit plu-  
 sieurs Retranchemens, principalement destinés  
 à garder le Flanc du *Nord-Ouest*; & elles étoient  
 ultérieurement soutenues par un Fortin. A en-  
 viron un mille sur la gauche de ces Ouvrages,  
 l'Ennemi avoit des Moulins à scier; & un Poste  
 soutenu par un Fortin, de plus un second Fortin  
 & un Hôpital à l'entrée du *Lac George*.  
 Sur la gauche des Lignes *Françoises*, entre el-  
 les & le vieux Fort, il y avoit deux Fortins  
 construits à neuf & une Batterie considérable à  
 leur-d'eau. Il sembloit, que l'Ennemi eût em-  
 ployé la principale industrie, & qu'il étoit dans  
 la plus grande force sur le *Mont-Indépendance*,  
 qui est haut & circulaire. Au sommet, qui est  
 plat, il y avoit un Fort-à-étoile, fait avec  
 des Piquets, bien pourvu d'Artillerie, & con-  
 tenant un grand Quarré de Barraques. Le pié  
 de la Montagne, qui s'avance dans le Lac,  
 étoit retranche & couvert d'un abattis très-fort  
 tout près de l'eau. Ce Retranchement étoit  
 garni d'une ligne de grosse Artillerie, faisant le  
 Lac, flanquant la Batterie d'eau ci-dessus dé-  
 crite, & soutenu par une autre Batterie envi-  
 ron à mi-hauteur de la Montagne. Du côté  
*Occidental* de cette Hauteur coule le bras prin-  
 cipal de la Rivière; & dans son passage autour  
 il est joint par l'Eau, qui descend du *Lac Geor-  
 ge*. Du côté *Orientale*, l'Eau forme une petite  
 Baye, dans laquelle se décharge un Ruissiau,  
 après avoir renfermé dans son cours une partie de  
 la Hauteur au *Sud-Est*. Le côté au *Sud* ne  
 se pouvoit voir; mais on le représentoit comme  
 inaccessible. Entre la Hauteur & *Ticonde-  
 roga* étoit un Pont, qu'on ne pouvoit égale-  
 ment pas voir.

(Pour satisfaire le plutôt possible la cu-  
 riosité de nos Lecteurs, nous continuerons  
 cette Relation dans le Supplément.)

Ces Nouvelles agréables ont répandu la  
 plus vive joie à la Cour & en Ville: Le Roi  
 étoit à *Windsor*, lorsque S. M. reçut les Dé-  
 pêches de Mr. *Burgoyne*. Les Troupes, qui  
 y font de garde, firent trois salves de Mous-  
 queterie; & il y eut des Feux de joie & des  
 Illuminations dans tout le Bourg de *Windsor*  
 à cette occasion. Hier, Sa Maj. fut compli-  
 mentée sur le même sujet par la Noblesse &  
 les Ministres Etrangers. Aujourd'hui, l'on a

expédié des Exprès dans les trois Royaumes  
 ainsi qu'à toutes les Cours amies & alliées de  
 Couronne, pour y annoncer la prise de  
*Ticonderoga*, qu'on regarde ici comme un évé-  
 nement des plus importants, qui va faciliter  
 accélérer la jonction des Armées des Généraux  
*Howe & Burgoyne*, si ce dernier réussit à va-  
 cre ou à éloigner l'Armée Américaine près  
 Fort *Edouard*, qu'on estime monter à 12. mi  
 Hommes, & sur laquelle la Garnison de  
*Ticonderoga* s'est repliée. Demain, Sa Maj.  
 viendra en Ville pour assister à un grand Ce-  
 seil, indiqué pour ce jour-là à *St. James*,  
 auquel tous les Ministres doivent se trouver  
 afin d'examiner les Dépêches reçues ces jou-  
 ci de l'Amérique, & d'autres qui sont arrive-  
 de la part de plusieurs des Ministres de S. M.  
 dans les Cours Etrangères.

ACTIONS; Banque, 131. à 130 & ci-  
 huitièmes. Indes, 161 & un quart. Nouve-  
 Souscription, 95 & un huitième.

\* \* \* TÉMOIGNAGE DE RECONNOISSANCE  
 par Mr. DAUCOURT, Bourgeois de Paris  
 âgé de 73. ans, y demeurant Cul-de-sac des J.  
 cobins St. Honoré, au sujet de sa Guérison  
 d'une Hernie complète, dont il étoit attaqué a-  
 puis 15. ans, par Mr. BROGNIARD, demé-  
 rant à PARIS, Place du Petit-Caroufel.

Il est du devoir de tous bons Citoyens de  
 rendre publics les faits, qui doivent intére-  
 ser l'Humanité affligée, comme aussi de ren-  
 dre témoignage de reconnoissance à l'Auteur  
 de qui on obtient sa guérison. En 1762.  
 je fus attaqué d'une Hernie ou Descente com-  
 plète de l'aîne droite. Je m'assujettis dès l'instan-  
 même à faire usage du Bandage, lequel r-  
 s'opposa nullement au progrès de ma Hernie.  
 La gêne & le mal-aise, que j'éprouvai, m-  
 forcèrent de quitter mon état. J'ai vécu dans  
 cette perplexité jusqu'au moment, où Mr. *Br-  
 gniard* s'est annoncé pour la cure de ces mal-  
 dies. Mon premier soin fut de me rendre chez  
 lui & de le prier d'examiner ma Hernie; ce qu-  
 fit, en m'assurant, qu'un Traitement de deux  
 mois suffiroit pour me guérir. Ce Libérateur  
 m'a tenu parole; car, depuis le moment qu-  
 je suis sorti de ses mains, je n'ai pas éprou-  
 vé le plus petit ressentiment de ma Descente.  
 En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat  
 à PARIS ce 28. Juillet 1777.

(Signé) DAUCOURT.

Copie & Collationné sur l'Original.

(Signé) DE MONTIGNY.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
 A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



## SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LXX.

De L R I D E , le 2. Septembre, 1777.

**D**E T W E R , le 20. Juillet. L'Anniversaire de l'Avènement de l'Impératrice au Trône a été célébré dans toutes les Villes de notre Gouvernement d'une manière conforme à l'esprit de bienfaisance, qui fait la règle du Règne de cette Souveraine. Comme le Bureau d'Administration y a achevé l'établissement d'Hôpitaux pour les Pauvres des deux sexes, & pour des Orphelins, ainsi que d'Écoles publiques, on avoit fait choix de ce jour-là pour l'inauguration de toutes ces Maisons de charité. Les Indigens, destinés à y être placés, assistèrent au Service Divin, sous la conduite de leurs Supérieurs. Ensuite on les installa dans leurs nouvelles demeures; & on leur fit une distribution d'Aumônes. Ces Pauvres y seront vêtus uniformément & pourvus abondamment de tout ce qui leur est nécessaire. On a pris les mêmes mesures à l'égard des Orphelins délaissés, tant en notre Ville que dans toutes les autres Places ressortissant sous son Gouvernement.

De P É T E R S B O U R G , le 8. Août. Le 30. Juillet après-midi, l'Impératrice se rendit de *Peterhoff* à *Czarsko Zelo*, & fit de nouveau à cette occasion à Mr. *Alexandre Narischkin*, son Grand-Echanon, l'honneur de dîner à sa Terre de *Krasnaja-Muja*. Après la Table S. M. fit une promenade dans les Jardins & sur le Lac adjacent, au bruit du Canon planté sur le rivage. Le jour suivant, Leurs A. Imp. arrivèrent aussi à *Czarsko-Zelo*, où l'on célébra le 2. Août, ainsi qu'en cette Résidence, la Fête, dont Madame la Grand-Duchesse porte le nom. L'Impératrice & L. A. Imp. dînèrent en public avec plusieurs Personnes du premier rang. Le soir, il y eut un Bal masqué extrêmement nombreux.

Lorsque les six *Myrtes*, Députés des *Tartares*, eurent le 27. du mois dernier une Audience publique de l'Impératrice, ils y furent conduits en grand Cortège par le Conseiller d'Etat de *Krook*. On leur servit dans l'Antichambre des Confitures, du Café, du Sorbet, &c. Mr. de *Muffin-Puschkin*, Maître des Cérémonies, les introduisit dans la Salle d'Audience. Sa Maj. s'y trouvoit sur son Trône, à sa droite le Veld-Maréchal Comte de *Romanzoff*, un peu en arrière le Grand-Echanon *Narischkin* & le Grand-Ecuyer, son Frère. Au pied du Trône étoit le Vice-Chancelier Comte d'*Ostermann*, & plus au fond de la Salle M<sup>me</sup> la Duchesse de *Courlande*, les Dames & Gentilshommes de la Cour & des 5. premières Classes, les Ministres Etrangers, &c. Les Députés firent les trois inclinations d'usage; & après que le principal d'entre eux eut remis au second en rang la Lettre de Notification du Chan & les *Machfères* ou Requêtes du Peuple de la *Crimée*, il fit en Langue *Tartare* un Discours, dont Mr. de *Maslow*, Maître des Requêtes, lut la Traduction en Langue *Russe*, & qui étoit de la teneur suivante.

SÉRÉNISSIME, INVINCIBLE. TRÈS-GRANDE IMPÉRATRICE, TRÈS-GRACIEUSE PRINCESSE.

**N**ous nous approchons du Trône de V. M. Impériale comme Envoyés pour deux objets, attendu que nous avons le bonheur de vous présenter les Lettres de notre nouveau Seigneur légitime & Souverain, le Chan Schahin-Guerai, par lesquelles il notifie son élection à cette haute Dignité, faite heureusement par le choix unanime de toutes les Nations *Tartares* sans exception, & de mettre à vos pieds les *Machfères* ou Requêtes très-bumbles du Peuple. Il est connu de tout le monde, que V. M. Impériale a fait approuver et devant à toutes nos Provinces des grâces & des bienfaits ineffables; & quoique nous nous en soyons rendus indignes par notre conduite auzacieuse & indécente, nous reconnoissons aujourd'hui notre faute dans toute son étendue, & nous en ressentons un repentir vrai & sincère. Aussi aurons-nous soin de ne plus nous rendre coupables de pareils excès indignes: Nous en faisons le voeu solennel. Daignez donc, TRÈS-GRACIEUSE AUTOCRATRICE, pardonner magnanimement nos offenses passées, accepter avec bonté la présente offre très-soumise de nos engagements permanens, & illustrer par-là pour la seconde fois, aux yeux de la Terre, la bienveillance renouvelée de V. M. Impériale envers nous. Et, par un effet de la confiance entière que notre Chef & la Nation ont mise dans Votre Majesté Impériale, nous devons ajouter à cette première prière une seconde de la même importance pour nous; savoir, qu'il plaise à V. M. Impériale de prendre sous sa protection très-auguste & puissante la Constitution de Gouvernement libre & indépendante, nouvellement établie dans notre Patrie, sous le souverain Seigneur & Chan actuel, auquel nous nous sommes soumis librement & sans contrainte. Au reste nous ne saurions trouver des expressions assez fortes, pour témoigner combien nous sentons vivement le bonheur de voir en la Personne de V. M. Impériale la Souveraine la plus grande & la plus bienfaisante du monde; & manquant de paroles nous nous contentons, en remerciant dans notre cœur notre joye sans bornes, de nous mettre aux pieds de V. M. Imp. dans le silence le plus respectueux.

Après la lecture de l'Édiction *Russe* de ces Discours, le premier Député reprit la Lettre du Chan & les *Machures* des mains du second, & les remit au Vice-Chancelier, qui lui en ponctif en ces termes.

„ Sa Majesté Impériale a appris avec satisfaction l'avènement d'un Prince, aussi digne que le *Serenissime* Schahin-Guerai-Chan, à la Dignité de Chan; & il lui pait très gracieusement d'en féliciter l'Etat des Tartares libre & indépendant. Son véritable bonheur & conservation sous le Gouvernement de ce Prince seront constamment les principaux objets de son attention, de sa protection & de son soutien. En même tems Sa Maj. Imp. a pris très gracieusement en considération le repentir sincère de la Nation Tartare au sujet de la conduite amicale, qu'elle a tenuë; & Elle m'ordonne d'assurer Mrs. les Députés, que tout passé a été mis entièrement en oubli. Mrs. les Députés peuvent d'ailleurs être persuadés des bonnes grâces & de la bienveillance de S. M. Impériale. ”

Cette Réponse fut ensuite luë en Langue Tartare par le Secrétaire *Muratoff*; après quoi les Députés s'étant retirés avec les mêmes formalités, le Chambellan Prince *Baratinski*, faisant les fonctions de Maréchal de la Cour, leur donna un Dîner dans l'Antichambre, à l'issue duquel ils retournèrent avec le même Cortège à leur Hôtel.

De *STOCKHOLM*, le 15. Août. Mgr. le Duc de *Sudermanie* est parti le 11. de ce mois pour la *Scanie*, où S. A. R. passera quelques semaines, afin de faire la Revüë des Régimens qui y sont répartis. Le Roi a permis aux Sénateurs Comtes *Scheffer* & *Poffe*, aux Chambellans Comtes *Stenbok* & *Poffe*, & aux autres principaux Officiers de la Suite, qui l'a accompagné à *Petersbourg*, de porter les Etoffes ou Habits, qu'ils ont achetés en *Russie*, & dont l'usage est défendu dans ce Royaume.

De *COPENHAGUE*, le 23. Août. Le Roi a rendu une Ordonnance, en date de *Friedensberg*, le 23. Juillet, pour l'établissement d'une Ecole-Vétérinaire en cette Capitale. On parle d'un Campement de Troupes & de la levée de deux nouveaux Régimens d'Infanterie qui auront lieu l'année prochaine. Sa Maj. ayant nommé le 8. de ce mois le Chambellan de *Beutlich*, afin de se rendre en qualité de son Résident en *Pologne*, il est parti le 19. pour *Varsovie*.

On écrit d'*Helsingör*, qu'on y attend incessamment un Consul de *France*. Par une suite de révolutions, que le tems apporte dans le cours du Commerce, ainsi que dans les autres affaires du monde, le passage du *Sund* est fréquenté depuis peu d'années par des Nations, dont le Pavillon étoit ci-devant presque inconnu dans la *Baltique*; & par-là il devient essentiel à ces Puissances d'y entretenir des Consuls. Ce n'est que dans ces derniers tems, qu'il en est venu résider un à *Helsingör* de la part de la *Russie*, & un autre pour l'*Espagne*: C'est aussi pour la première fois qu'il y en viendra un de la part de S. M. Très-Chrétienne.

On apprend du même Port, qu'au nombre des Vaisseaux, qui y arrivèrent le 13. au soir, se trouvoit le Yacht de Madame la Duchesse-Douairière de *Kingston*: Il portoit Pavillon *François*, pour éviter toute rencontre désagréable de la part du *Tartare* & des autres Armateurs *Américains*, qui croisent dans les Eaux du *Danemarck* & de la *Norwège*. Ce Vaisseau, qui est magnifiquement construit, est monté d'un Equipage assez nombreux, composé d'*Anglois* & de *François*; & la Suite de la Duchesse consiste en 50. à 60. Personnes. Cette Dame se propose dit-on, de faire ici quelque séjour, & de se rendre ensuite à *Petersbourg*, où elle a été invitée par une Lettre de l'Impératrice: Elle étoit partie de *Calais* le 4. de ce mois.

De *VARSOVIE*, le 20. Août. Dimanche dernier, Mr. *Mlodziejowski*, Castellan de *Nalobko*, Chevalier de *St. Stanislas*, & Frère du Grand-Chancelier de la Couronne, prêta entre les mains du Roi le serment accoutumé en qualité de Sénateur. Sa Majesté a conféré la Charge vacante de Grand-Notaire de *Lithuanie* à Mr. *Przedziecki*, qui s'est démis de la Starostie de *Pinsk* en faveur de Mr. *Morykoni*, Membre du Conseil-Permanent.

La Commission du Trésor de la Couronne a publié une Ordonnance, portant Règlement pour la vente exclusive du Tabac, en conformité de la Loi portée à la Diète de 1776, qui a converti cette branche de Commerce en Droit Régalien. En conséquence, toute vente de Tabac en poudre ou en feuilles par des Particuliers cessera à commencer du 1. Janvier 1778; & il est défendu d'introduire du Tabac de l'Etranger depuis le 1. Décembre de l'année courante, sous peine d'une Amende de 3. Ducats pour chaque livre de Tabac, introduite ou débitée en fraude. Il est cependant permis de faire venir du Tabac de l'Etranger pour son propre usage, mais à condition d'en affirmer la destination par serment, de payer 3. Florins, pour Droit d'entrées de tout Tabac ordinaire, & 8. Florins pour celui d'*Espagne*, & que la quantité n'excède point cent livres. Cette Ordonnance fixe les prix de toutes les sortes de Tabac, & établit des Magasins de distribution dans treize Villes principales.



La même Commission vient aussi de publier un second Règlement, par lequel, d'après les décisions du Conseil-Permanent, elle déclare les Biens-Ecclesiastiques libres du surcroît du demi-impôt sur les Cheminées en-fus de l'ancien Impôt, en considération du *Don-Gratuit*, auquel le Clergé Séculier & Régulier s'est assujéti. En conséquence, il est enjoint de dresser un nouveau Tarif des Cheminées, appartenant aux Ecclesiastiques dans toutes les Villes Royales. Un autre Article du même Règlement enjoint à tous les Habitans des Contrées retrocédées à la *Pologne* de se conformer pour le payement des Charges publiques aux Règlemens, émanés successivement de la Commission depuis le mois de Mai 1775.

Les Grans-Généraux & le Département de la Guerre ont publié des Univerfaux en date du 26. Juillet, qui règlent les Uniformes des Généraux, Officiers & Soldats des Forces de la République, tant de celles qui sont sur le pié National que des Troupes-Etrangères.

On écrit de *Nieswicz*, Ville de *Lithuanie* appartenant à la Maison de *Radzivil*, que le 2. de ce mois on a annoncé aux Habitans par 100. coups de Canon l'agréable Nouvelle, qu'on avoit reçué la veille au soir de *Zolkiew*, que la Princesse Epouse du Prince *Jérôme Radzivil* y étoit accouchée le 16. Juillet d'un Fils. Une Lettre de *Wilna* du 28. Juillet fait mention d'un grand Ouragan, qui a défolé ce jour-là cette Ville & les environs.

De *LEIDE*, le 1. Septembre. La place, vacante au Tribunal des Echevins de notre Ville par la mort de Mr. & M<sup>re</sup>. *Laurent-Théodore Gronovius*, vient d'être remplie par la nomination de Mr. & M<sup>re</sup>. *Gerard van Hoogveen*.

Suivant une Lettre de *Middelbourg* en *Zeelande*, du 27. Août, les Anglois ont relâché le *Javire Hollandois* du Capitaine *Adrien Châtelain*, qui avoit été arrêté par la Frégate *Britannica*, le *Seaford*, en revenant de *St. Eustache* à *Middelbourg*, & conduit à *Antigua*.

#### SUITE du JOURNAL des Opérations de l'Armée sous le Général BURGOYNE.

Le 2. Juillet, à environ 9. heures du matin, l'on remarqua une épaisse fumée s'élever du côté du *Lac George*; & les Indiens firent rapport, que l'Ennemi avoit mis le feu à son Fortin le plus éloigné; qu'il avoit abandonné les Moulins à scie; & qu'un Corps considérable se portoit des Lignes vers un Pont sur la route, qui conduisoit vers la droite du Camp *Britannique*. Un Détachement du Corps avancé se mit immédiatement en marche sous le Brigadier *Frazer*, soutenu d'une brigade de la Ligne & de quelque Artillerie, commandées par le Général-Major *Phillips*, avec ordre de se porter vers le *Mont-Espérance* (*Mount-Hope*), qui est au Nord des Lignes, pour reconnoître la position de l'Ennemi, & prendre avantage de chaque Poste, qu'il abandonneroit ou dont on pourroit le chasser. Les Indiens, conduits par le Capitaine *Frazer*, & appuyés par la Compagnie de Tireurs, eurent ordre de faire un détour à la gauche de la Ligne, sur laquelle le Brigadier *Frazer* marchoit, & de tâcher de couper aux Ennemis la retraite vers leurs Lignes: Mais ce dessein échoua par l'impétuosité des Indiens, qui attaquèrent trop tôt & en trop; ce qui donna aux Ennemis l'occasion de se retirer avec perte d'un Officier & de quelques-uns de Soldats tués, & d'un Officier blessé. Le Général-Major *Phillips* se mit le même soir en possession du Poste fort avantageux du *Mont-Espérance*; & par-là l'on coupa à l'Ennemi toute communication avec le *Lac-George*.

Le 3. Juillet, le *Mont-Espérance* fut occupé en force par toute la Brigade du Brigadier *Frazer*, la première Brigade *Britannique*, & deux Brigades complètes d'Artillerie. La seconde Brigade *Britannique* campa sur la gauche de la première; & la Brigade de *Gall* ayant été retirée de la *Rive Orientale*, pour occuper le terrain, où le Corps de *Frazer* avoit été à la *Pointe-de-trois-miles*, la Ligne devint complète, s'étendant de la Côte de la partie la plus Occidentale du *Mont-Espérance*. Le même jour, le Général-Major *Riedesel* campa sur la *Rive Orientale* dans une Ligne parallèle à la *Pointe-de-trois-miles*, ayant poussé la Réserve en avant près du même lieu, qui est à l'Est du *Mont-Indépendance*. L'Ennemi canonna les Camps du *Mont-Espérance* & la Réserve Allemande pendant la plus grande partie de la journée, mais sans effet.

Le 4. Juillet, l'Armée travailla fortement à établir ses communications, & acheva de faire monter l'Artillerie, les Tentés, les Bagages & les Provisions. L'Ennemi continua de canonner les Camps par intervalles; mais on n'y répondit pas une seule fois. Le Radeau, le *Tonnant*, qui portoit le Train & les Munitions de la grosse Artillerie, ayant été tout depuis *Crown-Point* en avant, arriva ce jour-là, & commença immédiatement à débarquer l'Artillerie.

Le 5. Juillet, le Lieutenant *Travis*, Ingénieur commandant en chef, reçut ordre de reconnoître la *Hauteur-à-Sucré* (*Sugar-Hill*) au Sud-Ouest de la communication du *Lac George* avec le *Lac Champlain*. Elle nous avoit paru dès le commencement être un Poste fort avantageux; & l'on se fit à présent, que l'Ennemi avoit tenu; il y a quelque tems, un Conseil sur l'utilité de s'en mettre en possession; mais l'idée fut rejetée d'après la supposition, qu'il étoit impossible, d'un Corps de Troupes s'y établir en force. Le Lieutenant *Travis* rapporta, que cette Hauteur commandoit absolument les Ouvrages & les Edifices tant de *Ticonderoga* que du *Mont-Indépendance*; que le terrain pourroit être aplani de façon à pouvoir recevoir du Canon; & que le même jour pour le conduire, quoique difficile, pourroit être rendu praticable dans 24. heures. Cette hauteur commandoit aussi entièrement à revers le Pont de communication, découvroit la situation



exacte des Vaisseaux; & les Ennemis ne pouvoient faire aucun mouvement ni préparatif essentiel pendant le jour sans être découverts & même sans qu'on pût compter leur nombre.

Il fut résolu immédiatement de dresser sur la *Hauteur-à-Sucre* une Batterie de Pièces légères de 24. & de 12. livres de balle, & d'Obusiers de 8. pouces. Cet Ouvrage très-difficile fut exécuté si rapidement, que la Batterie auroit été prête le lendemain.

C'est un devoir de rendre en cet endroit quelque justice au zèle & à l'activité du Général-Major *Phillips*, qui avoit la direction de cette opération; & puisque j'ai fait mention de cet Officier très-estimable, je m'assure qu'on ne regardera pas comme une digression inutile d'ajouter ici que c'est à ses judicieux arrangemens & à ses peines infatigables, durant la surintendance générale des préparatifs que le Chevalier *Guy Carleton* lui avoit confiée pendant l'Hyver & le Printemps qu'on doit la promptitude, avec laquelle le service d'Armes peut s'exécuter, les vents contraires d'autres accidens ayant empêché, qu'aucun des Articles nécessaires, préparés en *Angleterre* pour l'ouverture de la Campagne, ait pu parvenir à l'Armée jusqu'aujourd'hui.

Le 6. *Juillet*, peu après la pointe du jour, il arriva à bord du *Royal-George*, où je pris nos de nuit mon Quartier, comme la situation la plus au centre, un Officier envoyé comme Express par le Brigadier *Frazer* avec avis, que l'Ennemi se retiroit; & que lui, M. *Frazer*, s'avançoit avec ses Piquets, laissant ordre à la Brigade de le suivre, aussi-tôt qu'elle pourroit être prête, afin de poursuivre l'Ennemi par terre. On put bientôt s'apercevoir de ce mouvement ainsi que des Drapeaux *Britanniques*, que le Brigadier avoit plantés sur le Fort de *Ticonderoga*. Sachant combien je pouvois me reposer sûrement sur la conduite de cet Officier, je tournai principalement mon attention sur la poursuite par eau, route par laquelle j'étois informé, qu'une Colonne se retiroit en 220. Bateaux, couverts par 5. Galères armées.

Le grand Pont de communication, par lequel l'on devoit s'ouvrir un chemin, étoit soutenu par 22. gros pieux enfoncés d'un bois très-massif presque à distances égales: Les espaces entre deux étoient remplis par des Radeaux séparés, chacun d'environ 50. pies de long sur 12. pies de large, fortement attachés ensemble par des chaînes & des clous rivés, & attachés également au pieux enfoncés. Devant ce Pont il y avoit une Barre de très-grosses pièces de bois rond, attachés ensemble par des verrous rives & de doubles chaînes de fer d'un pouce & demi en quarré.

Les Chaloupes à canon furent immédiatement portées en avant, & la Barre avec un des Radeaux intermédiaires furent coupés avec beaucoup d'adresse & de célérité. Le Commodore *Lunewidge*, avec les Officiers & Marins de son Département, partageant l'ardeur générale, l'on trouva également dans une demi-heure un passage pour les Frégates à travers des obstacles, que l'Ennemi n'avoit travaillé pas moins de dix mois à rendre impénétrables. Durant ces opérations le Général-Major *Riedesel* avoit passé au Mont-*Indépendance* avec le Corps de *Breymen* & une partie de l'Aile gauche. Il fut chargé de s'avancer par terre pour soutenir le Brigadier *Frazer*, ou pour agir plus sur la gauche, s'il voyoit qu'il fût utile de le faire. Le 62<sup>me</sup> Régiment *Britannique* & le Régiment *Brunswickois* du Prince *Frédéric* furent laissés à *Ticonderoga* & au Mont-*Indépendance*, à la place des Partis de la Brigade de *Frazer*, qui étoient restés en possession des Munitions. Le reste de l'Armée eut ordre de se porter en avant le long de la Rivière, à mesure que les Troupes pourroient se rassembler, sans égard à la place que les Corps occuperoient dans la Ligne. A environ 3. heures après-midi, j'arrivai avec le *Royal-George* l'Inflexible, & les meilleurs Voiliers des Chaloupes à canon & des Bateaux, à la Baye *Meridionale*, à 3. miles de *Skenesborough*, à laquelle dernière Place j'appris, que l'Ennemi étoit posté dans un Fort barricadé, & ses Galères armées aux Cataractes au-dessous de la Place.

Les Régimens les plus avancés, nommément les 9<sup>me</sup>, 20<sup>me</sup>, & 21<sup>me</sup>, furent débarqués dans le moment & remontèrent la Hauteur, à dessein de brûler le Fort & de couper la retraite à l'Ennemi; mais sa fuite précipitée rendit cette manoeuvre infructueuse. Les Chaloupes à canon & les Frégates continuèrent leur navigation jusqu'aux Cataractes de *Skenesborough*. Le Capitaine *Carter*, avec partie de la Brigade de Chaloupes à canon, attaqua immédiatement les Galères avec tant de bravoure, que deux d'elles amenèrent bientôt, & que les trois autres sautèrent. L'Ennemi, ayant préparé d'avance des Matériaux combustibles, mit le feu au Fort, aux Moulins aux Magasins, aux Bateaux &c. après quoi le Détachement laissé pour cet effet se retira, le gros de son Corps ayant déjà abandonné la Place, lorsque les Troupes montèrent la Hauteur. Une grande quantité de Provisions & quelques Armes y furent consumées; la plus grande partie des Brigades d'Officiers furent brûlées, coulées à fond, ou pris. On ignore la perte, qu'il y eut faite à l'attaque: On fit environ 50. Prisonniers, & de ce nombre deux Officiers blessés. Durant ces opérations sur la droite, le Brigadier *Frazer* avoit continué sa poursuite par le chemin de *Chestown* jusqu'à une heure après-midi, ayant marché pendant un jour fort chaud depuis 6. heures du matin. L'on avoit pris quelques Traineurs de l'Ennemi, par lesquels le Brigadier apprit, que son Arrière-Garde étoit composée d'Hommes choisis & commandée par le Colonel *Francis*, un de ses meilleurs Officiers. Pendant que les Troupes se rafraichissoient, le Général-Major *Riedesel* les joignit; & les arrangemens ayant été concertés pour continuer la poursuite le Brigadier *Frazer* s'avança de nouveau en avant, & passa la nuit au bivouac dans une situation fort avantageuse.

(Le reste ci-après.)





NUMERO LXXI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 5. Septembre, 1777.

De GIBRALTAR, le 5. Août.

**L**E Capitaine *van Kinsbergen*, qui a été chargé de la part de la République des *Provinces-Unies* de convenir d'un Traité de Paix avec le Roi de *Maroc*, est revenu de *Tanger* en cette Baye.

On sçait déjà avec certitude, que *Feniz*, Officier *Maure*, se rendra comme Ambassadeur en *Hollande*, & s'embarquera pour cet effet sur une des *Frégates* de l'Escadre de la République. On dit que, vu le rétablissement de la Paix, cette Escadre quittera bientôt nos parages. Quant au Présent, que les *Etats-Généraux* feront remettre à *Feniz* pour son Souverain, celui-ci fera le maître de le convertir lui-même, s'il le juge à propos, en Attirail de Guerre. Le Baron de *Stromfeld*, Ambassadeur de *Suède* près de *S. M. Marocaine*, paraît n'avoir pas si bien réussi dans sa mission que *Mr. van Kinsbergen*. Pendant qu'il étoit en route pour suivre la Cour, à *Mequinez*, il a reçu ordre de rompre son voyage & de retourner à *Tanger*, pour s'y embarquer & revenir ici. Suivant toutes les apparences le Monarque *Maure* se déterminera à envoyer de son côté un Ambassadeur à la Cour de *Stokholm*, dont les Présens ne paroissent point l'avoir satisfait.

A ces Nouvelles les Lettres de la Côte de *Barbarie* ajoutent, que le Roi de *Maroc* a mandé de *Tétuan* un des Grands de cette Pla-

ce, nommé *Sidi Abdiquiri Aragon*, qu'on croit devoir se rendre, avec la qualité de son Ambassadeur, à la *Porte-Otomane*; que les 5. *Galiottes*, qui avoient été bloquées par les *Frégates Hollandoises* dans la Rivière de *Tétuan*, ont repris leur croisière; & que *Sidi-Hamet-Elgazel*, qui a été Ambassadeur à la Cour d'*Espagne*, est mort récemment.

De MADRID, le 19. Août.

Mercredi dernier, la Cour a été en grand *Gala*, à l'occasion de l'Anniversaire de la Reine des *Deux-Siciles*, qui accomplissoit sa 25<sup>e</sup> année.

Le Roi a conféré le Gouvernement de la Place & Citadelle de *Pampelune* au Maréchal-de-Camp Marquis de la *Cañada*; celui de la Place de *Tarragone* & de son District au Maréchal-de-Camp Don *Augustin de Traola*, Colonel du Corps Royal d'Artillerie; & celui de la Place de *St. Sebastien* au Colonel Don *Manuel Centurion*.

De LONDRES, le 29. Août.

Avant-hier, le Roi étant revenu en Ville, il y eut à *St. James* un nombreux concours de Noblesse & de Personnes de rang, pour complimenter *S. M.* sur le succès de ses Armes en *Amérique*. Ensuite il s'y tint un grand Conseil, dans lequel on examina les Dépêches reçues du Chevalier *Howe* & du Général *Burgojne*, ainsi que celles qui avoient été apportées le même jour, de la part du Chevalier *Guy Carleton*, Gouverneur de *Quebec*, par le Vaisseau le *Prince-George*, arrivé aux

Dunes. Ce Général paroît ne point point devoir revenir en *Angleterre*; comme on l'avoit supposé d'après quelque motif de mécontentement, qui ne subsiste plus, puisque le District sur les Lacs *George & Champlain*, où l'Armée du Général *Burgoyne* a pénétré, est au-delà des limites du Gouvernement du *Canada*, & fait partie de la Province de la *Nouvelle-York*. Mr. *Carleton* est resté à *Quebec* avec un Corps de Troupes réglées, de *Canadiens*, & de Milices, pour la sûreté de la Province, tandis que Mr. *Burgoyne* poussera ses opérations dans l'intérieur des Colonies. Les Officiers, qui ont apporté la Nouvelle des succès de ce dernier Commandant, ont été fort accueillis de Sa Majesté, qui a donné au Capitaine *Gardiner* un Brevet de Major, & a avancé les autres suivant leurs grades. Plusieurs Officiers, qui se sont le plus distingués, ont été compris dans une Promotion, dont la Liste vient d'être envoyée aux Commandants en *Amérique* avec de nouvelles Instructions sur la conduite, qu'ils devront tenir envers les différentes Colonies dans la poursuite des objets, dont ils sont chargés. On ne doute point, que l'un des Cordons, vacants dans l'Ordre du *Bain*, ne soit réservé pour Mr. *Burgoyne*, dont la Cour est extrêmement contente. Après l'arrivée du Vaisseau le *George*, on a répandu le bruit, que ce Général étoit aussi déjà maître du Fort *Edouard*; & que même, suivant les derniers Avis, il n'étoit pas loin d'*Albanie*, d'où les Partisans du Congrès se retiroient en confusion. On afficha avant-hier cette Nouvelle dans le Café de *Lloyd* avec celle du départ des Frères *Howe*, qui ont appareillé, dit-on, le 23. Juillet de *Sandy-Hook* pour une Expédition secrète, aiant à leurs ordres près de 20. mille Hommes de Troupes avec une Flotte nombreuse de Vaisseaux de guerre & de transport, laquelle avoit été rencontrée le 27. Juillet au 39<sup>me</sup> degré de latitude, à 8. ou 9. lieues de terre, faisant route au *Sud*. D'autres ajoutent, qu'outre la prise du Fort *Edouard* on a été informé, que le Général *Schuyler*, aiant rassemblé 1500. Hommes, qui faisoient partie de la Garnison de *Ticonderoga*, avoit été enveloppé & forcé à se rendre avec tout son monde. Enfin l'on trouve dans une Lettre de *New-York* du 20. Juillet, que le Sr. *Collins*, Brigadier au Service du Congrès, avoit été défait par le Corps avancé des Troupes *Britanniques*, venu de *Ticonderoga*; qu'il y avoit eu 200. Hommes tués, &c. Mais ces Nouvelles ne sont peut-être pas plus sûres, que celle de la prise de *Philadelphie* par le Chevalier *Erskine* à la tête d'un Corps

de 4. mille Hommes. Ce bruit, qu'on fit circuler ces jours-ci, ne s'est pas confirmé après l'arrivée du Bâtiment armé le *Lord Shuldham*, qui revint le 24. de *New-York*, d'où il étoit parti le 29. Juillet, aiant à bord le Lieutenant-Général de *Heister*, Commandant en chef du Corps *Hessois*. (Nous renvoyons au Supplément les rapports, reçus par ce Vaisseau.)

FIN du JOURNAL des Opérations de l'Armée sous le Général BURGUYNE.

Le 7. Juillet, à trois heures du matin, le Brigadier *Frazer* reprit sa marche; & à environ 5. heures ses Partis avancés découvrirent les Sentinelles de l'Ennemi, qui déchargèrent leurs fusils & joignirent le gros de leur Corps. Le Brigadier, aiant remarqué sur la gauche de son Infanterie légère un terrain, qui commandoit les environs, ordonna immédiatement à ce Corps d'en prendre possession; & comme un Corps considérable de l'Ennemi vouloit le tenter également, ils se rencontrèrent. L'Ennemi fut repoussé jusqu'au Poste, d'où il étoit venu. L'Avant-Garde sous le Major *Grant* entra en engagement vers le même tems: Les Grenadiers s'avancèrent pour la soutenir, & pour empêcher que le flanc droit ne fût tourné. Le Brigadier resta sur la gauche, où l'Ennemi; à l'aide d'arbres & de troncs, se défendit long-tems. Après avoir été délogé & empêché par les Grenadiers de gagner le chemin de *Castletown*, il se rallia & renouvela l'Action. Il fut de nouveau repoussé, & tenta de se retirer par la Hauteur de *Pittsford*. Mais les Grenadiers gravirent contre cette Hauteur par le côté, qui avoit paru inaccessible, & en gagnèrent le sommet avant lui. Ceci le jeta dans une grande confusion. Il restoit cependant toujours de beaucoup supérieur en nombre, & par conséquent en étendue; & le Brigadier, attendant à tout moment l'arrivée des *Allemands*, avoit encore récemment affoibli sa gauche pour soutenir sa droite. Dans ce moment critique le Général-Major *Riedel* survint avec la tête de sa Colonne, composée de la Compagnie de Chasseurs, de 80. Grenadiers, & de l'Infanterie légère. Son jugement lui montra d'abord le cours à prendre: Il s'étendit sur le flanc gauche du Brigadier *Frazer*. Le Major *Berner* conduisit les Chasseurs au Combat avec beaucoup de bravoure; & ils furent également bien soutenus. L'Ennemi fut de tout côté, laissant le Colonel *Francis*, qui le commandoit, plusieurs autres Officiers, & plus de deux-cents Soldats morts sur la place. D'au-delà de 600. blessés qu'il eut plusieurs périrent dans les Bois, par où ils avoient tenté d'échapper. Un Colonel, sept Capitaines, dix Subalternes, & 210. Hommes furent faits Prisonniers. Suivant le rapport de ceux-ci le nombre de l'Ennemi avant l'Action consistoit en 2. mille Hommes, très-avantageusement postés. Le Détachement *Britannique* sous le Brigadier *Frazer* ne montoit qu'à 850. Combatans, les Partis laissés la veille à *Ticonderoga* n'aiant pu le rejoindre. La simple Relation d'une Action si signalée suffit pour son éloge. Si l'attaque,



aité malgré une telle égalité de nombre & vant que les *Allemands* eussent paru, semble demander quelque éclaircissement, il faut observer, que l'Ennemi eût pu échapper par un plus long délai; que l'Avant-Garde se vit tout-coup trop près de l'Ennemi pour éviter une Action sans se retirer; & que le Brigadier avoit appôché, que les Troupes *Allemandes* étoient fort proches. La différence du tems de leur arrivée étoit simplement accidentelle. Le Général-Major *Riedesel* & les Troupes sous ses ordres se hârent pour partager la gloire de l'Action; & ils arrivèrent à tems pour l'obtenir. Je dois seulement ajouter à cette occasion, que la conduite du Brigadier *Frazier* n'a été que la continuation de cette intelligence, de cette activité, & de cette bravoure uniformes, qui ont distingué son caractère dans toutes les occurrences, & qui le rendent digne d'être recommandé au souvenir de S. M. de la manière la plus particulière. Les autres Officiers & les soldats de ce Corps ont empêché de faire aucune distinction d'individus, puisqu'ils ont montré tous un courage égal & général.

Le même jour (7. Juillet) les Habitans des environs de *Skenesborough* ayant rapporté, qu'une partie de l'Ennemi continuoit de se retirer sur *Wood-Creek*, le 9<sup>me</sup> Régiment fut détaché pour prendre poste près du Fort *Anne*, afin d'observer ses mouvemens. Cet ordre fut exécuté, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, les chemins étoient extrêmement mauvais & les Ponts rompus. Les autres Troupes furent employées nuit & jour à trainer 50. Bateaux, pour leur faire surmonter les Cataractes, & faciliter le mouvement du reste de la première Brigade vers le Fort *Anne*, afin d'en déloger l'Ennemi.

Le 8. Juillet, on reçut un rapport de la part du Lieutenant-Colonel *Hill*, commandant le 9<sup>me</sup> Régiment, que l'Ennemi avoit été renforcé pendant la nuit par un Corps considérable de Troupes fraîches; qu'il ne pouvoit pas se retirer en sa présence, mais qu'il se maintiendrait dans son Poste. Les deux Régimens, qui restoiént de la première Brigade, sous le commandement du Brigadier *Powell*, eurent ordre d'accélérer leur marche. Sur un second avis qu'on reçut de la force de l'Ennemi, & sur le feu qu'on entendit, on ordonna au 20<sup>me</sup> Régiment de s'avancer, & le Général-Major *Phillips* fut envoyé avec quelques Pièces d'Artillerie pour prendre le commandement. Un violent Orage de pluie, qui dura tout le jour, empêcha ces Troupes d'arriver au Fort *Anne* aussi vite qu'elles se l'étoient proposé: Mais ce délai donna au 9<sup>me</sup> Régiment l'occasion de se distinguer par sa résistance & de repousser l'Attaque d'un Ennemi six fois plus fort en nombre. Comme celui-ci trouva, que la position de nos Troupes étoit de nature à ne pouvoir être forcée de front, il tenta de l'envelopper. Par la supériorité de ses forces, un pareil inconvénient étoit à craindre; & pour cette raison le Lieutenant-Colonel *Hill* trouva nécessaire de changer de terrain au plus fort de l'Action. L'ordre si critique fut exécuté par le Régiment avec une fermeté & une bravoure des

plus grandes. L'Ennemi, après une attaque de trois heures, fut absolement repoussé avec beaucoup de perte. Il fut vers le Fort *Eduard*, après avoir mis le feu au Fort *Anne*: Mais il laissa en bon état, le Moulin à scie & la Redoute, de laquelle nos Troupes se mirent ensuite en possession. Le 9<sup>me</sup> Régiment fit, durant cette Expédition, environ 30. Prisonniers; & il s'empara de quelques Munitions & Bagages, ainsi que des Drapeaux du second Régiment de *Hampshire*. Les accidents, qui contrebalancent ces différens succès, sont en petit nombre. Le Service a perdu dans le Major *Grant* un Officier de beaucoup de bravoure & d'expérience. Les autres Officiers tués sont aussi fort à regretter. Le Capitaine *Montgomery*, du 9<sup>me</sup> Régiment, Officier d'un mérite distingué, fut blessé à la jambe dès le commencement de l'Action, & le Chirurgien étoit occupé à le panser, lorsque le Régiment changea de terrain: Ne pouvant s'aider lui-même, lui & le Chirurgien furent faits Prisonniers. J'apprends, qu'il a été bien traité, & qu'il est à *Abanie* en train de bientôt se rétablir. Les Officiers & Soldats blessés, que nous avons ici, paroissent aussi en général être en bon état.

Les 9. & 10. Juillet, l'Armée étant fort fatiguée, vu qu'une grande partie avoit manqué de Provisions pendant deux jours, & qu'elle avoit été presque entièrement privée de ses Tentés & Bagages, s'assembla dans sa position actuelle. L'aile droite occupe par deux Lignes la Hauteur de *Skenesborough*, couverte sur le flanc droit par les Dragons de *Riedesel* en position: Le flanc gauche s'étend vers *Wood-Creek*. Les Troupes de *Brunswick*, aux ordres du Général-Major de *Riedesel*, sont sur la Rivière de *Cassletown* avec le Corps de *Brennan*, qui est sur la communication des Chemins vers *Hutaney* & *Rutland*. Le Régiment de *Hesse Palatin* est à la tête de l'*East-Creek*, pour conserver la communication avec le Camp à *Cassletown*, & pour mettre les Bateaux en sûreté. Le Corps du Brigadier *Frazier* est au centre, pour se porter à l'une ou l'autre Aile suivant le besoin. Les restes de l'Armée de *Ticonderoga* sont au Fort *Eduard*, où ils ont été joints par un Corps considérable de Troupes fraîches. On ouvre actuellement des chemins pour marcher vers eux par le Fort *Anne*; & l'on débarrasse le *Wood-Creek* (*Ruisseau du Bois*) d'arbres abattus, de pierres qu'on y a jetées, & d'autres obstacles, pour donner passage aux Bateaux portant l'Artillerie, les Munitions, les Provisions, & l'Equipage de Camp. Ce sont des travaux pénibles; mais le courage & le zèle des Troupes sont suffisans pour les surmonter. En même tems on fait toute la diligence possible à *Ticonderoga* pour faire passer les Chaloupes à canon, les Bateaux, & les Vaisseaux de Provisions dans le Lac *George*: Un Corps d'Armée sera chargé de pénétrer par cette route, qui sera ensuite celle des Magasins; & le tout devra se joindre près du Fort *Eduard*.

Je vous envoie ci-joint, M. Y. L. O. R. D. l'Etat de nos tués, & des blessés, ainsi que les Listes de l'Artillerie, & des Provisions & Munitions pri-



les sur l'Ennemi, aussi complètes qu'on les a pu dresser dans un si court espace de tems. Par un Etat écrit, qu'on a trouvé dans la Maison du Commissaire à *Ticonderoga*, il paroît, que la veille de l'abandonnement de cette Forteresse les Magasins avoient fourni la subsistance à 6. mille & quelques centaines de Personnes.

J'ai l'honneur d'être, &c.  
(Signé) BURGUYNE.

Suivant l'Etat des tués & blessés, dont Mr. *Burgoyne* fait mention, & qui a été inséré dans la *Gazette-Extraordinaire de Londres* à la suite de sa Lettre, la perte des Troupes *Britanniques* dans les différentes Actions depuis le 2. jusqu'au 8. Juillet se monte au Total suivant. Le Major *Grant*, du 24<sup>me</sup> Régiment, 2. Lieutenants, 2. Sergents, 35. Soldats tués. Le Comte de *Balcarras*, Major du 53<sup>me</sup> Régiment, & le Major *Ackland* du 20<sup>me</sup>, 6. Ca-

pitaines, 7. Lieutenants, 10. Sergents, & 12. Soldats blessés. Un Capitaine, un Chirurgien, & un Soldat Prisonniers. La perte de Troupes *Allemandes* est de 9. Soldats tués; 1. Lieutenant *Cruse*, de la Compagnie des Chasseurs, d'un Sergent, & de 11. Soldats blessés. L'Etat du Butin contient 107. Pièces d'Artillerie de différent calibre prises à *Ticonderoga* au *Mont-Independance*; & à *Stenesborough*, 21. Pièces détruites, outre une grande quantité de Bombes, de Balles, de Poudre, d'Atirails militaires de tout genre, sans compter ce qui se trouvoit à bord des Vaisseau qui ont été pris ou qui ont sauté: De plus une grande quantité de Farine, Biscuit, Sel, Pain, Rum, Boeuf, 649. Barrils de Porc, &c.

ACTIONS; Banque, 131. Indes, 161. demi. Sud, 87 & un quart.

Ceux qui voudront vendre ou acheter des Lots viagers de la LOTERIE DU CANAL DE MURCIE, ou des Billets qui n'ont rapporté que quatre Livres dix Sols de Rentes viagères & à dessus, s'adresseront à Mr. J. N. DE LA CORBIÈRE à PARIS, Rue du Faubourg Jacques, ou à son Bureau Rue Notre-Dame des Victoires. L'abondance des Commissions, qu'a, le met à portée de remplir tous les ordres qu'on lui donnera, en affranchissant les Lettres.

SUPPLÉMENT À L'ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, cinq Vol. in folio, dont un de Planche. prix 144. Livres en feuilles. À PARIS chez STOUPE, Imprimeur-Libraire, Rue de Harpe; à AMSTERDAM, chez M. M. REY & chez les principaux Libraires de France & des Pays Etrangers.

Il sera publié vers la fin de cette année une nouvelle Carte de toutes les Provinces, qui contiennent les Pays-Bas Aurichiens, à laquelle, pour la rendre plus intéressante, on a ajouté les Principautés de Liège & de Stavelo, qui y sont limitrophes. Il y aura en tout 25. Feuilles, qu'on pourra mettre en Portefeuille ou coller ensemble. Dans ce dernier cas elles formeront une Carte de 8. piés, 8. pouces, 2. lignes de France de hauteur sur 11. piés, 7. pouces, 5. lignes de largeur. Cette Carte, qui par la richesse de ses détails devient nécessaire & utile aux Personnes Militaires & Civiles, a été levée par ordre de L. M. Imp. R. & Apostolique, sous la direction de M. le Comte de Ferrari, Lieutenant-Général de leurs Armées, avec le plus grand soin & la dernière exactitude. On pourra dès-à-présent s'en procurer le Prospectus, & souscrire à l'Expédition des Gazettes du Chef-Bureau des Postes-Impériales à MAESEYK. Le Prix en est de Louis d'or, que l'on payera en recevant l'Ouvrage.

C. KRIBBER & J. VAN SCHOONHOVEN & Compagnie à UTRECHT, vendront dans la Librairie des derniers, le 29. Septembre & dix jours suivants une très-belle BIBLIOTHÈQUE dans presque toutes les Facultés & Langues, où excellent plusieurs Ouvrages aussi beaux que précieux, délaissée en partie par feu Mr. R. BROWN, en son vivant Ministre de l'Evangile en l'Eglise Angloise à Utrecht, & par deux autres Amateurs distingués. On y a joint un APPENDICE de très-bons Livres François & Anglois, ainsi qu'un CATALOGUE d'une très-belle Collection de Curiosités Naturelles, consistant en Animaux en liqueur, ainsi qu'en Scarabées, Papillons, & autres Insectes d'un choix peu commun, rassemblés avec beaucoup de soin & d'exactitude des quatre Parties du Monde par Mr. V. D. V. Le Catalogue se distribue chez les suivants pour deux Sols & se trouve aussi à AMSTERDAM, chez la Veuve ESVELD & HOLTROP à HAERLEM chez BOSCH; à LEIDE chez LUCHTMAN; à LA HAÏE chez WYNTS; à DELFT chez VANDER SMOUT; à ROTTERDAM chez D. VIS & HOUTSTEIN; à DORDRECHT chez BLUSSÉ & VAN BRAAM; à ARNHEM chez NYHOFF

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisse,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXI.

De LEIDE, le 5. Septembre, 1777.

**D**E VIENNE, le 23. Août. L'Impératrice-Reine aiant résolu d'abolir dans toutes les Terres de son Domaine, situé au Royaume de Bohême & dans les Dépendances de cette Couronne, les Corvées & Travaux tributaires des Payfans, l'Exposé des motifs, qui ont déterminé S. M. à cette résolution, digne de sa bonté envers ses Peuples, & le détail de la manière d'exécuter un Projet aussi convenable aux vrais intérêts de l'Etat, viennent d'être mis sous les yeux du Public dans un Mémoire remarquable, qui a été imprimé in Quarto sous le titre d'*Instruction sur l'opération de changer en Biens taillables les Terres du Domaine de la Couronne de Bohême; Ouvrage publié avec approbation de Sa Majesté.*

De PARIS, le 29. Août. L'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 17. de ce mois, qui convertit la Ferme des Postes en Régie, vient d'être publié. Dans le Préambule il est dit entre autres, " que Sa Majesté, attentive aux Plans de réforme & d'économie, nécessaires pour préserver ses Peuples de nouveaux Impôts, & pour se procurer le moyen de les soulager, n'a pu voir sans étonnement les profits considérables, qu'avoit donnés la Ferme des Postes, particulièrement dans les derniers tems. " On évalué dans le Public ces profits à 400. mille Livres par an pour chacun des Fermiers. Lorsqu'il a été signifié à leur Assemblée, que le Roi accordoit à six d'entre eux une Somme de 180. mille Liv. pour être Régisseurs, ils ont demandé, que leur Compagnie, composée de dix Fermiers pour le nouveau Bail, ne fût pas parée, & qu'elle se chargeroit de la Régie pour la même Somme, qui lui avoit piû à Sa Majesté de fixer. L'on ne sçait, si cette demande sera agréée.

Le Parlement a enrégistré une Déclaration, qui autorise la Ville de Paris à faire au nom du Roi, un Emprunt de douze Millions.

On avoit formé jusqu'à présent plusieurs Projets pour l'établissement d'un Lombard ou Mont de piété: Mais, comme ils ne tendoient qu'à corriger les excès énormes de l'Usure par un plus moindre, le Gouvernement a approuvé un autre Plan, qui ne sera pas le fruit d'une Compagnie financière. Le Roi, par un effet de sa bienfaisance pour ses Peuples, se chargera d'avancer les premiers Fonds; & les profits, qui en doivent résulter, seront entièrement consacrés à l'usage des Hôpitaux. Toute l'entreprise ne se fait que par des motifs de charité, sous l'inspection immédiate de M. le Lieutenant-Général de Police.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 29. Août.

Le Vaisseau le *Lord Shuldham*, qui a ramené en Europe le Lieutenant-Général de *Heister* (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette d'aujourd'hui) avoit aussi à bord quelques Officiers des Troupes Britanniques, qui reviennent avec congé en Angleterre. Les rapports, qu'on a reçus sur cette occasion, sont, que les Frères *Howe* avoient appareillé de *Sandy-Hook* le 24. Juillet, par la route au Sud. On ne sçavoit pas avec certitude, en quel endroit ils avoient dessein de débarquer; mais l'on supposoit généralement à *New-York*, que le Général *Howe* avoit en vuë de remonter la Baye de *Cheafapeak*, & de marcher vers *Lancaster*, à l'effet de se mettre entre l'Armée Américaine & ses Magasins, & d'obliger par-là le Général *Washington* à hasarder une bataille pour la protection de ces derniers. D'autres trouvent d'autant plus de difficulté dans ce Projet, que la Baye de *Cheafapeak* n'a pas assez de fond à certaine distance pour porter des Vaisseaux de plus de cent Tonneaux. Dans une Lettre de l'Isle des *Etats* du 16. Juillet il est dit, que la seconde Division des Bâtimens de transport, après avoir mis en mer avec un vent d'Est très-favorable, avoit subitement reçu le signal de changer sa route vers le Sud, & qu'on croyoit généralement, qu'elle se rendroit à la *Caroline-Méridionale*. Ainsi les différens Avis paroissent se réunir à démentir le bruit, qu'on avoit fait courir, (peut-être dans la vuë de couvrir le véritable dessein,) que le Général *Howe* alloit tourner ses Armes contre la *Nouvelle-Angleterre* & *Boston*, sa Capitale: Et dans ce cas l'on auroit pris une fausse alarme, s'il n'est vrai, comme on l'affure dans quelques Papiers, que les Américains ont envoyé des Forces considérables dans cette Province, pour la garantir de l'invasion, dont on la croyoit menacée. Les mêmes rapports, qu'on a par le Bâtimeut le *Lord Shuldham*, portent à 15. mille Hommes l'Armée du Général *Howe*, nombre dans lequel l'on n'a point compris apparemment le Corps du Général *Clinton* & les Troupes, qui sont encore à *Rhode-Island*, puisque, suivant des *Etats* qu'on dit reçus en dernier lieu, toutes les Forces de Mr. *Howe*, y compris les Etrangers,

montent à 27000. Hommes. On exagère probablement de beaucoup en estimant à 60. mille Combattans celle du Général *Washington*, dans le dessein de justifier la retraite de l'Armée Royale : Mais il est d'ailleurs certain, que ses Retranchemens étoient garnis d'une Artillerie nombreuse & de plusieurs Redoutes, qui auroient coûté beaucoup de monde, si on les avoit voulu forcer. Selon quelques-uns, Mr. *Washington* a quitté, depuis le départ de Mr. *Howe* son Camp fortifié sur les Hauteurs voisines de *Philadelphie*, pour prendre une position sur la rive Occidentale de la *Delaware*, à 8. miles de ce Fleuve & à 25. de la *Nouvelle-York*, d'où seroit à portée d'observer les Forces *Britanniques*, au cas que le plan du Chevalier *Howe* soit remonté ce Fleuve pour attaquer la Capitale de la *Pensylvanie*. Les rapports, reçus par Lord *Shuldham*, annoncent au contraire, qu'à son départ Mr. *Washington* étoit encore dans son ancienne position ; & que sur la Nouvelle de la prise de *Ticonderoga*, il avoit détaché 300 Hommes pour renforcer l'Armée Septentrionale. Il étoit arrivé, de la part du Général *Burgoyne*, un Exprès à *New-York*, avec avis de sa Conquête & qu'il étoit actuellement en marche vers le Fort *Edouard* ; que quelques Partis détachés, consistant en Infanterie légère, & des Chasseurs, avoient pénétré jusqu'à *Albanie*, mais qu'ils étoient revenus ; qu'au nombre de plusieurs difficultés, qu'il devoit surmonter, il manquoit de Chariots & de Chevaux de trait, qu'il ne pouvoit se procurer de Provisions que ce qui lui étoit envoyé du *Canada* ; que même ce n'étoit que des Provisions salées, venus d'Angleterre.

Pour achever de donner les Pièces, que la Cour a publiées dans la *Gazette extraordinaire* du 25. Août, concernant les opérations de Mr. *Burgoyne*, nous placerons ici l'Article suivant

Au Bureau de l'Amirauté, le 23. Août, 1777.

„ Le Lieutenant *Sayer*, du Vaisseau du Roi le *Garland*, [Frégate de 24. Canons,] est arrivé „ ici ce matin, avec une Lettre du Capitaine *Pearson*, commandant ce Vaisseau & le plus „ ancien Officier de Mer servant dans le Fleuve *St. Laurent*, à Mr. *Stephens*. En voici l'Extrait.

A bord du GARLAND à QUÉBEC, le 21. Juillet 1777.

Vous aurez la bonté d'informer les Lords Commissaires de l'Amirauté, que les Rebelles „ ayant abandonné *Ticonderoga* le 6. de ce mois, sans faire aucune autre défense, que d „ deux ou trois de leurs Vaisseaux armés, que nos Chaloupes à canon firent bientôt saire, „ moi, sous ce pli, pour leur information ultérieure. Copie d'une Lettre, datée le 7. de „ mois, du Capitaine *Lutwidge*, montant le Vaisseau du Roi le *Triton* [de 28. Canons,] „ commandant le Département Naval sur les Lacs, qui m'informa aussi par une Lettre du 18 „ reçue ici aujourd'hui, que plusieurs de nos Chaloupes à canon ont été amenées par terre „ dans le Lac *George* ; que toutes choses alloient aussi bien qu'on pouvoit le souhaiter ; & qu'il „ y avoit la plus grande apparence d'une Campagne heureuse.

COPIE d'une Lettre du Capitaine LUTWIDGE au Capitaine PEARSON, datée à bord „ du ROYAL-GEORGE, à la hauteur de SKENESBOROUGH, le 7. Juillet 1777.

J'ai le plaisir de vous informer, que ce matin de bonne heure les Rebelles ont abandonné „ *Ticonderoga* & le *Mont-Independance*, laissant en arrière toute leur Artillerie, leurs Munitions „ & quantité de Provisions. Une partie s'est retirée par terre (par le District N. 4.) vers „ la *Nouvelle-Angleterre*, & le reste en Bateaux avec leurs Vaisseaux armés vers *Skenesborough*. „ Trois Régimens *Britanniques*, avec celui de *Hesse-Hanau* & quelques Chaloupes à canon, „ remonté la Rivière à leur poursuite. A 9. heures du matin le *Royal-George* & l'*Inflexible* ont „ passé par le Pont à *Ticonderoga*, & sont parvenus avec un vent favorable jusqu'à un mile & „ demi de *Skenesborough*, où j'ai trouvé les Chaloupes à canon engagées en combat avec les Vais- „ seaux de l'Ennemi. Les deux Navires n'ont pu s'approcher assez près pour être d'aucune utilité, „ si ce n'est par leur présence ; & peu après le feu des Vaisseaux ennemis a cessé. Ceux qui „ montoient deux de ces Batimens ont été obligés par celui des Chaloupes à canon, dont les Equi- „ pages se sont conduits avec beaucoup de courage en cette occasion, à les abandonner ; & on „ mit le feu aux trois autres, qui ont sauté. Le Général *Burgoyne*, lequel se trouvoit à bord du „ *Royal-George*, a passé & débarqué avec une partie de son Armée à la Baye *Méridionale* ; & „ il est arrivé vers le soir à *Skenesborough*. L'on a détruit une grande quantité d'Armes, de Mu- „ nitions, de Bagages d'Officiers, &c. dans les Bateaux des Rebelles, qui ont été brûlés avec les „ Vaisseaux. D'après les meilleurs Avis que nous avons, l'Armée Rebelle est entièrement dis- „ sée ; & il n'y a aucune probabilité, qu'elle puisse se rejoindre pour interrompre le progrès de „ notre Armée vers le *Sud*.

Vous trouverez ci-jointe une Liste de la Flotte des Rebelles prise & détruite. Ils n'ont „ présent aucun Vaisseau armé de reste, de quelque genre que ce soit. Je suis &c.

(Signé)

SKEFF. LUTWIDGE.

Les Vaisseaux, compris dans la Liste, dont le Capitaine *Lutwidge* fait mention, & qui ont „ été pris ou détruits à *Skenesborough* le 6. Juillet, sont la *Gazère*, le *Trumbull*, de 14. Canon „ de différent calibre & de 12. Pierriers, & le *Schooner*, la *Liberté*, chargé de Poudre, q



nt été pris; la Chaloupe, la Revanche, & la Galère, la Gates, de II. Canons & 8. Pié-  
iers, brûés & fautés; & le Schooner, l'Entreprise, Vaifseau, de Provisions, brûlé.

Outre les Relations des progrès de Mr. Burgoyne, publiées par la Cour, on en a recu  
quelques-unes données par les Américains. On trouve dans l'Evening-Post de *Pennsylvanie*. l'Extrait  
d'une Lettre du Général Schuyler au Général Washington; publié par ordre du Congrès.

MON CHER MONSIEUR,

A SARATOGA, le 7. Juillet, 1777.

Deu après que j'eus dépêché la Lettre, que j'eus l'honneur d'adresser à Votre Excellence  
de Stillwater, je rencontrai le Lieutenant-Colonel Hay, Lieutenant-Quartier-Maitre-Géné-  
ral, qui a été à Ticonderoga: Il m'informe, qu'il avoit été reçu Samedi (5. Juillet) de  
retirer de Ticonderoga & de Mont-Indépendance; que Dimanche entre 2. & 3. heures du  
matin le Général St. Clair, avec le reste des Officiers-Généraux & de l'Armée, étoit sorti des  
signes sur le Mont-Indépendance; que le Colonel Long, avec environ 600. Hommes, s'étoit  
embarqué à bord d'un petit nombre de Vaifseaux & de quelques Bateaux; qu'au moment  
d'arriver à Skenesborough ces derniers avoient été atteints par les Vaifseaux ennemis, à  
laquelle occasion nous avions perdu toutes nos Munitions. Les Troupes sous le Colonel Long  
ont arrivées au Fort Anne. Je n'ai pas encore appris, où le Général St. Clair se trouve  
avec le gros du Corps. Le Colonel Hay, pensoit, qu'il viendroit par le chemin de Skenesbor-  
ough: Si cela est, il rencontrera l'Ennemi, qui a pris possession de cette Place. Le Capiti-  
aine Duntingmore, qui vient d'arriver ici, confirme le rapport du Colonel Hay, à l'Exce-  
ption de ce qui regarde le Général St. Clair, qu'il avoit appris devoir marcher par le Di-  
rect N. 4. Ceci n'est pas apparent. J'ai dépêché un Officier à la rencontre du Général  
St. Clair, pour le prier de marcher par la route la plus courte, vers le Fort Edoard. Com-  
me j'ai rapporté de mémoire ce que dessus, je puis avoir omis quelques circonstances ou mal  
appris d'autres. Il est impossible de dire, quel Poste nous prendrons: Cela dépend de la  
route, que l'Ennemi voudra tenir.

(Signé)

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Si l'on ne dissimule point dans cette Pièce la grandeur de la perte, que les Américains ont  
faite en cette occasion, on ne la diminue point non plus dans une autre, que contient la mé-  
me Feuille de *Pennsylvanie*; & l'on y fait même paroître beaucoup de mécontentement contre  
les Officiers-Généraux, qui ont commandé à Ticonderoga. Cette Pièce est l'Extrait d'une Let-  
tre d'un Particulier d'Albanie à son Ami à Philadelphie, en date du 10. Juillet. En voici le contenu.

Le 7. de ce mois, nous reçûmes un rapport de la perte de Ticonderoga & du Mont-Indepen-  
dance, sans aucune autre circonstance remarquable: Mais vers le soir le Colonel Hay, Lieu-  
tenant-Quartier-Maitre-Général, qui avoit été le dernier dans la Place, & avoit quitté le Fort  
Anne le même matin, arriva ici: Par son moyen nous avons été informés, que l'évacuation des  
ces Postes s'est faite de la manière la plus fondaine, avec la confusion & la précipitation les plus  
grandes, après un Conseil de Guerre tenu par les Officiers-Généraux, au regret sensible de l'Ar-  
mée, qui étoit de très-bonne volonté & au désespoir de laisser toutes choses en arrière. Le Gé-  
néral St. Clair s'est retiré avec le gros de la Garnison par le chemin de *Casterown*; & jusqu'à  
présent l'on n'a rien appris de lui dans nos Quartiers. Tous les Bateaux en état de servir, &  
environ 500. à 600. Hommes, ont fait leur retraite par eau en remontant la Riv. *Méridio-  
nale* de *Skenesborough*: Ils étoient déjà à 2. miles de cette Place, lorsque, le vent tombant,  
& étant poursuivis de près par l'Ennemi, qui avoit une Galliotte à bombes, laquelle les devan-  
çant, ils furent obligés d'abandonner leurs Chaloupes & Vaifseaux, après s'être battus quelque  
temps, n'étant pas en état de les tenir jusqu'au point de pouvoir débarquer quelque Canon à  
 terre, pour tenir ferme. L'Ennemi les attaqua ensuite une seconde fois; mais il fut repoussé  
 par Sr. *Wasslow* ayant quitté le Bateau de la Caiffe, le Sr. *Pierce* arriva justement à tems pour  
 rassurer de la Caiffe Militaire & des Papiers publics, que le premier avoit fait mettre dans un  
 bateau. Il est impossible de vous donner d'autres particularités distinctes. Nous avons perdu  
 tout notre Canon, nos Munitions, Provisions, Apothicairerie, Bagages, Tentés, Bateaux, Vais-  
 seaux: Rien, à ce que nous apprenons, n'a été détruit. Le jour même de la retraite la Garnison  
 avoit encore été renforcée par 800. Hommes, qui avoient amené au Fort 90. Pièces de gros; Bé-  
 tail, qu nous croyons toutes perdues avec tous les Chariots, les Boeufs de somme & les Che-  
 vaux, appartenant tant au Public qu'à des Particuliers.

Après l'abandonnement de Ticonderoga l'Ennemi attaqua nos gens, qui s'étoient retirés au  
 Fort Anne. Il consistoit en un Parti d'Infanterie légère Etrangère & (à ce qu'on assure) en  
 quelques *Canadiens* & *Iniens*. Il fut repoussé vers *Skenesborough*. Notre Parti enveloppa un  
 gros Détachement de l'Ennemi, & envoya au Général Schuyler, qui est au Fort Edoard, pour  
 voir quelque secours en Munitions; ce qui fut d'abord envoyé. La Milice de *Claverack* deman-  
 da d'accompagner le Convoy comme Volontaires: Ils rencontrèrent l'Ennemi, eurent avec lui  
 une vive Escarmouche, & firent Prisonniers un Capitaine, un Lieutenant, un Enseigne, un Mé-  
 decin, & quelques Soldats. Le Major *Rensselaer* eut la cuisse cassée. Sur la première alarme,  
 le Général *Nixon* partit avec sa Brigade pour le Fort Edoard: On la suppose forte de mille Hommes.



Vous savez combien l'on peut compter sur la Milice de ce Comté. Si le Général *Schuyler* ne peut seulement parvenir à rassembler une Armée respectable de Troupes *Continéntales* & de Milice au Fort *Edouard*, ce Pays peut être sauvé: Mais à moins de cela rien ne scauroit empêcher l'Ennemi d'effectuer une jonction si le Général *Howe* s'avance, d'autant plus qu'on rapporte que le Cavalier *Jean Johnson* est à *Oswego* avec 800. Hommes, outre les *Indiens*. D'autre cependant disent, qu'il n'a avec lui que 45. Hommes de Troupes réglées avec quelques *Canadiens* & *Indiens*, invitant les *Sauvages* à venir l'y trouver avec *Bailler*, afin qu'il leur puisse parler de Paix, comme l'ont fait les Commissaires [du Congrès] à *Albanie*. Il vcut seulement, qu'ils l'accompagnent pour être témoins de sa bravoure, les assurant qu'il n'a pas besoin de leur secours. Je cesse un moment d'écrire pour recueillir de nouvelles particularités. A 7. heures du soir le Sr. *Tucker* & le Dr. *Pott* viennent d'arriver: Ils avoient laissé le Général *St. Clair* avec 1 gros du Corps à un endroit entre *Bennington* & *Castletown*; & le même matin ils avoient été près du Général *Schuyler*. Sivant leur rapport l'Arrière-Garde du Général *St. Clair* avoit été attaquée à environ 17. miles du *Mont-Indépendance* & à 5. de *Castletown* par 18. Compagnie d'Infanterie légère & de Grenadiers: L'engagement avoit duré deux heures. Le gros de notre Corps étoit déjà arrivé à *Castletown*; mais, sur les décharges qu'on entendit, quelques Régiments furent détachés pour soutenir l'Arrière-Garde; après quoi les deux Parties cessèrent leur feu & se retirèrent, mutuellement satisfaites, à ce qu'il paroïssoit, l'un de l'autre. Le Colonel *Reed* Homme de véracité, dit avoir compté de la pointe de son épée, dans une certaine étendue de terrain, 50. Ennemis couchés sur la place; & à en juger par le nombre de ceux qui étoient près de-là, il croyoit sur son honneur, qu'ils avoient eu 300. morts sur le Champ de Bataille. Je ne puis fixer notre perte; mais il paroît manquer 400. à 500. Hommes depuis cette affaire. Nos Troupes rencontrèrent aussi un Parti détaché, composé de 45. Hommes de Troupes réglées & d'un nombre de *Canadiens* & d'*Indiens* aux ordres d'un Capitaine, nommé *Frazier*. Elles repoussèrent le Parti, & prirent son Bétail, dont elles vécurent, n'ayant amené avec elles aucunes Provisions du *Mont-Indépendance*.

Des Prisonniers, que l'on a faits dans la rencontre où le Major *Rensselaer* a été blessé, le Capitaine *Montgomery*, Parent du feu Général de ce nom, blessé à la jambe, & un Médecin sont arrivés ici. Par les derniers rapports du Quartier-Général nous avons appris, qu'un Parti nombreux a conduit du Fort *George* au Fort *Anne* 40. Pièces de canon, 50. Tonneaux de Poudre, & une quantité de Provisions. L'on étoit aussi occupé à évacuer le reste des Munitions, pour être prêt à détruire les Vaisseaux sur le Lac *George*, & à évacuer ce Poste, qui nous est inutile, à moins que nous eussions ici une forte Armée. Le Général *Schuyler* & les Troupes, qu'il a avec lui, sont pleins d'ardeur. La Milice s'avance de tout côté; mais j'espère, que cela n'empêchera point les Troupes *Continéntales* [les Troupes réglées à la solde du Congrès] de s'avancer; car c'est en elles que sont toutes nos espérances. Que n'avons-nous ici quelques Tireurs de *Virginie*! Le Régiment du Général *Morgan* nous seroit aussi de beaucoup d'utilité. L'on rapporte, que les Chemins à l'*Est* sont couverts de monde; mais je crains, que ce ne soit une Nouvelle répandue à dessein par les Royalistes, pour empêcher le Peuple de nous joindre, comme il arriva après la mort du Général *Montgomery*, lorsqu'ils craignoient, que nous n'eussions le double du nombre d'Hommes nécessaire; & par cette ruse l'on n'en eut que peu ou point. Cependant nous nous tiendrons prêts à mettre les Papiers publics & nos Bagages en lieu de sûreté; mais nous n'avons pas encore décidé quel chemin prendre, au cas que nous soyons obligés à nous mettre en mouvement.

La Gazette de *New-York* nous apprend, que le Brigadier-Général *Leslie* avoit eu le malheur de se casser la jambe par une chute dans l'Isle des *États*, mais qu'il étoit hors de danger. Elle confirme d'ailleurs la prise d'un Vaisseau de transport, qui conduisoit à *New-York* 80. Chasseurs *Hessois*. Ce Bâtiment a été amené à *Boston*. Le *Soleil-Levant*, Cap. *Salter*, de *Liverpool*, chargé de 1000. pièces d'Armes & d'une grande quantité d'Habits pour des Soldats, a été pris par un Armateur *Américain* de 16. Canons & amené à *Newberry*.

De *LEIDE*, le 4. Septembre. Mgr. le Prince *Stadhouder*, & Madame la Princesse, son Epouse, accompagnés de leurs Sérénissimes Enfants, sont arrivés le 28. Août à *Leeuwarde*, Capitale de la *Frise*. Leurs Alt. Sér. & R. y ont été reçus avec beaucoup de pompe par les différents Corps de Magistrature & par la Bourgeoisie sous les armes. Le soir, toute la Ville a été illuminée. On ne leur fera pas une réception moins brillante à *Groningue*.

Un gros Ouragan, que l'on a essuyé dans ce Pays le 30. du mois dernier, a fait périr plusieurs Navires sur la Côte, entre autres le Vaisseau de la Compagnie des *Indes-Orientales*, l'*Overhout*, revenant de l'Isle de *Ceylan* à *Amsterdam*. De l'Equipage, qui consistoit en 120. Hommes, plus de deux tiers, & de ce nombre tous les Officiers, ont péri.

Mr. *Jean-Louis de Casembroot*, Lieutenant-Général & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au Service de cette République, Commandant de la Ville d'*Ypres*, est mort à *Breda*.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXXII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du MARDI 9. Septembre, 1777.

*De FLORENCE, le 22. Août.*

**L**A passé ce matin par cette Ville trois Courriers, l'un allant à *Madrid*, l'autre à *Vienne*, & le troisième à *Versailles*, avec l'agréable Nouvelle, que, le 19. à 7. heures du matin, la Reine des Deux-Siciles étoit heureusement accouchée d'un Prince, qui a reçu les noms de *François-Fanvier-Joseph-Fean-Bâtiste-Charles-Antoine-Pascal-Gaëtan-Gaspar-Melchior-Balthazar-Louis*.

*De TOULON, le 19. Août.*

Le Marquis de *St. Aignan*, Commandant la Marine dans ce Port, vient d'obtenir du Roi une Pension de 3. mille Livres.

Les Vaisseaux *le César & le Hardi*, & la Frégate *la Mignonne*, aiant fini leur croisière, sont mouillés dans la Rade, & vont être relevés par *l'Hector, la Provence, & la Flèche*, commandés par Mrs. de *Moriés, de Chambrac, & le Vicomte de Mortemar*. Les Capitaines des Vaisseaux & Frégates, qui composent l'Escadre actuellement dans notre Port, ont reçu ordre de remplacer d'abord les Vieux, qu'ils ont consommés, & les autres objets, dont ils peuvent avoir besoin, afin de pouvoir partir au premier avis. On écrit aussi de *Bordeaux*, qu'il y est arrivé des ordres d'équiper des Navires pour le compte du Roi. Il y en a actuellement huit, auxquels on travaille à force. On dit, qu'il en faudra rendre tant à *Bordeaux* qu'à *Nantes*, pour transporter dans nos Colonies les Régimens, qui

sont déjà en marche pour arriver dans les Ports. On assure même, qu'un Régiment de Cavalerie doit s'embarquer avec les Chevaux. Le Ministère a écrit, que le Roi payeroit trois mois plus de fret, si l'embarquement ne se fait pas au tems, auquel il a été fixé.

Les Régimens de *Navarre & Guyenne* sont partis pour la *Corse* sur onze Bâtimens, fretés à *Marseille* pour leur transport.

*De PARIS, le 1. Septembre.*

Mgr. le Duc de *Chartres*, s'étant refroidi après s'être échauffé à la Chasse, a été attaqué d'une maladie fort dangereuse; mais, au moyen des promptes saignées qu'on lui a faites, on se flatte qu'il est actuellement hors d'affaire. Les deux Princesses, dont Madame la Duchesse, son Epouse, est accouchée le 23. Août, se nommeront Mademoiselle d'*Orléans* & Mademoiselle de *Chartres*.

Les réformes, qui se sont déjà opérées dans l'Administration des Finances, & celles qu'on annonce successivement, avoient accredité de plus en plus le bruit d'un pareil changement dans le Bail des Fermes; mais les Fermiers-Généraux ont été rassurés à cet égard par le Préambule de l'Arrêt du Conseil du 17. Août, qui ordonne, qu'à compter du 1. Janvier 1778. les Revenus des Postes seront régis pour le compte de Sa Majesté. Cette Pièce remarquable est conçue en ces termes.

**L**e Roi, toujours attentif aux Plans de réforme & d'économie, nécessaires pour présen-

ver les Peuples de nouveaux Impôts, & pour se procurer le moyen de les soulager, se fait rendre compte successivement des divers objets; qui peuvent concourir à l'exécution de ses vûes; & Sa Maj. n'a pu remarquer, sans étonnement, les profits considérables qu'avoit donné la *Ferme des Postes*, particulièrement dans ces derniers tems. Sa Majesté a vu, que la durée du Bail, qui devoit expirer au mois de Décembre 1779, avoit été abrégée de trois années, & qu'on y avoit substitué un nouveau Bail de neuf ans, à compter du 1. Janvier 1777: Et Sa Maj. a reconnu, que ce Bail, quoique moins désavantageux à ses Finances que le précédent, affuroit encore aux Intéressés de trop grands Bénéfices. Dans une pareille position, Sa Maj. a examiné attentivement quelle étoit son obligation, & si Elle devoit sacrifier pendant neuf ans au maintien d'un Bail de cette nature, renouvelé par anticipation, tous les moyens de bienfaisance, qu'une Régie sagement combinée pourroit lui procurer. Sa Majesté a senti parfaitement, qu'un Bail, tel que celui de la *Ferme générale*, dont la moitié du terme est écoulé, & dont les produits, dépendans d'une infinité de circonstances, se trouvent continuellement exposés à l'intempérie des Saisons, aux vicissitudes du Commerce & à l'Influence de la Politique, ne devoit éprouver aucune interruption: Mais Sa Maj. a remarqué, que le produit de la *Ferme des Postes* n'étoit soumis à aucun de ces hasards, parce que les motifs de s'enrichir & de se communiquer, qui peuvent varier dans le cours d'une année, avec le nombre des évènements, sont les mêmes dans un espace de tems donné; & que ces motifs, loin de s'affoiblir, doivent toujours aller en croissant, par l'effet naturel de l'augmentation des richesses & du progrès des Arts, du Commerce, & de l'Industrie: Et, comme les limites d'une telle affaire, & le peu de risques qui l'accompagnent, n'exigent point la précaution d'un Bail, Sa Maj. par toutes ces considérations s'est déterminée à faire régir pour son compte cette partie de ses Revenus. Elle a jugé en même tems, que six Personnes suffiroient parfaitement à cette Administration; & malgré les Bénéfices considérables, que les Intéressés ont fait pendant le cours du Bail qui a été interrompu au mois de Janvier dernier, Sa Majesté, voulant abonder en justice, se réserve encore d'examiner, s'il y a lieu à leur accorder une indemnité. L'intention d'ailleurs de Sa Majesté est, qu'ils jouissent des Bénéfices jusqu'à la fin de cette année, & que leurs Fonds d'avance soient remboursés comptant.

Sa Majesté voit avec satisfaction que, par les économies, qu'Elle a déjà faites, & celles dont Elle est assurée, Elle pourra subvenir, avec ses Revenus, aux besoins ordinaires de l'Etat; & lorsque, des circonstances, qui exigent de la prudence des dépenses extraordinaires, seront calmées, Elle s'occupera efforcement de répandre sur la classe la plus indigente des Contribuables une partie des bienfaits, dont Elle est impatiente de les faire jouir: Et c'est dans les momens, où Sa Maj. peut se livrer à une semblable espérance, qu'Elle sent plus fortement que les Bé-

néfices de Finance, qui n'ont aucune proportion; ni avec le travail, ni avec les risques, sont une véritable injustice envers les Peuples. A quoi voulant pourvoir; ouï le rapport & tout considéré: Le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. *A compter du 1. Janvier prochain, la Ferme actuelle des Postes sera convertie en une Régie intéressée.*

II. *Cette Régie sera confiée aux six Administrateurs, que Sa Maj. jugera à propos de nommer, & leur traitement, ainsi que les autres conditions de la Régie, seront fixés par un Résultat du Conseil de Sa Majesté.*

III. *La totalité des Fonds d'avance des Administrateurs, qui ne seront pas employés, sera remboursée comptant dans le courant du mois de Janvier prochain.*

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à VERSAILLES, le 17. AOÛT 1777.

(Signé)

A MELOT.

L'Edit du Roi, donné à Versailles au mois d'AOÛT, & portant suppression de tous les Offices de Receveurs & Contrôleurs-Généraux des Domaines & Bois, Receveurs particuliers des dits Bois, Receveurs, Gardes-Généraux, & Collecteurs des Amendes, restitutions & confiscations, dans les Maîtrises des Bois, Eaux, & Forêts, a été publié le 28. du mois dernier, avec l'enrégistrement fait à la Chambre des Comptes deux jours auparavant. Nous rendrons dans la suite plus amplement compte de cet Edit, dont l'objet est de supprimer 471. Offices dans les Maîtrises des Bois, Eaux, & Forêts, ainsi que la Régie des Droits Domaniaux, pour réunir le tout en une Régie, qui sera confiée à 18. Administrateurs. Il contient un long Préambule & 16. Articles; & l'Arrêt d'enrégistrement, fait à la Chambre des Comptes, renferme plusieurs clauses & restrictions. L'on assure, qu'il s'est élevé à son sujet une discussion entre cette Cour & le Parlement, qu'a réclamé l'enrégistrement tant de cet Edit que de quelques autres, & a été de faire au Roi des Représentations sur l'atteinte, qu'il croit portée à ses droits en cette occasion.

Si, d'un autre côté, le Parlement de Paris & ceux des Provinces ont lieu d'être très-cobtens de l'Edit concernant les Présidiaux, (donc le Préambule a été inséré dans notre Gazette N<sup>o</sup>. LXVII.) le Grand-Conseil se plaint amèrement de ce que M. le Garde des Sceaux qui a été un de ses Membres, lui enleveroit par cet Edit, qu'on droit rédigé par des Membres du Parlement, le seul droit de Territoire, qu'il conservoit dans le Royaume, par son attribution de casser les Arrêts de tous le Parlemens, lorsqu'il s'agissoit de compétence des Présidiaux. Plein de sa douleur, le Grand-Conseil a pris le 20. AOÛT l'Arrêté suivant.



Ce jour, les Sémestres assemblés, sur le compte rendu par MM. les Commissaires de l'examen, par eux fait, des Edits du présent mois, étant l'un enregistré au Parlement le 12. d'iceluy mois, & l'autre adressé au Conseil, le jour d'hier, la matière mise en délibération : *Le Conseil considérant, que ces deux Edits tendent également à dénaturer sa constitution, à lui ôter la prérogative de Cour Souveraine, qui lui est assurée par les Loix les plus précises, & à le transformer en simple Commission & en Bureau extrajudiciaire : Que le premier de ces Edits, en déjouant le Conseil de sa connoissance, dont il jouissoit depuis plus de six siècles, de la compétence des Prédicaux, & l'attribuant aux Parlemens, rend les dites Cours, Juges & Parties dans leur propre cause, détruit la Jurisdiction Prédiciale, & contre les intentions du dit Seigneur Roi prive les Peuples des avantages, qu'ils reiroient de ces Tribunaux : Que le Conseil, penetre des nargues de confiance, dont le dit Seigneur Roi veut bien l'honorer dans le second Edit, se se livreroit, qu'au mouvement de la plus vive reconnaissance, s'il n'y trouvoit érigé en principe de législation un système des plus dangereux, qui a été l'une des principales causes des troubles du précédent Règne, & auquel le dit Seigneur Roi avoit cru devoir opposer des barrières, qui sont renversées par le dit système; qui, donnant au Parlement une supériorité sans partage sur les Bailiages, les Sénéchaussées, & les Prédicaux, & formant entre ces Cours & ces Tribunaux une chaîne inséparable de pouvoir, & de subordination, pourroit élever dans l'Etat une puissance formidable contre l'Autorité Royale, & changer la plus belle Monarchie du Monde en une Aristocratie tumultueuse : Que la dégradation du Conseil, les atteintes portées aux intérêts les plus chers des Peuples, & les dangers qui menacent l'Autorité du dit Seigneur Roi, sont des objets d'une trop haute importance, pour ne pas inviter tous les Membres de la Compagnie à venir délibérer sur les dits Edits, & aviser au parti qu'il y a à prendre. Le Conseil, les Sémestres assemblés, a arrêté, " que tous les Membres du Conseil, en quelques lieux qu'ils soient, se rendront convoqués pour se rendre au Conseil, le Mardi 9. Septembre prochain, à 9. heures du matin, auquel jour & heure l'Assemblée a été continuée."*

Quelques Colonels des Régimens, que l'on fait passer dans nos Colonies, étant demandé, sous prétexte d'affaires, d'être dispensés de suivre leurs Corps outre mer, M. le Comte de St. Germain leur a répondu, que dès qu'ils étoient en bonne santé, s'ils ne s'embarquoient pas, le Roi nommeroit à leurs places, & qu'ils n'auroient jamais d'autre emploi à son service. Ils se sont en conséquence déterminés à partir.

Quoique rien ne soit plus douteux que le bruit répandu en Angleterre, (comme nous l'a-

vons dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. LXXIX.) de l'envoi d'une Corvette pour rappeler, sous peine de mort, les Sujets du Roi servant actuellement en Amérique, il est certain, selon toutes les Lettres de Bordeaux, que sur des ordres, qu'on y a reçus dernièrement, tous les Vaisseaux Américains, qui étoient prêts à partir de ce Port, ont été fouillés, & que ceux qui avoient des Munitions de guerre, ont été obligés de les décharger.

De LONDRES, le 2. Septembre.

Hier, le Gouvernement reçut des Dépêches de la part du Chevalier *Guy Carleton*, Gouverneur du Canada, qui avoient été apportées par le Bâtiment, la *Rosamonde*, arrivé aux Dunes de *Quebec*, d'où il étoit parti le 30. Juillet; mais elles n'annoncent aucun événement important. Ainsi les Nouvelles, qu'on débitoit l'Ordinaire dernier, touchant la prise du Fort *Edouard*, la défaite du Général *Schuyler*, &c. ne peuvent qu'être prématurées. Il en sera apparemment de même de celles qu'on publie aujourd'hui, concernant le débarquement du Chevalier *Howe* dans le Comté de *Newcastle* sur la *Delaware* & la prise de *Philadelphie*, dont la Cour n'a aucun avis. Elle n'a aussi reçu rien de particulier par les Lettres, qui arrivèrent le 27. Août de la part de l'Amiral *Montague*, Intendant de la Pêche à *Terre-Neuve*, si ce n'est que le nombre des Amateurs Américains a beaucoup diminué dans ces parages. Le Capitaine *Manley*, qui commandoit ces derniers, & qui a été pris avec la Frégate, le *Hancock*, a été conduit de *Halifax* à *New-York*, à bord de la Frégate du Roi, la *Sirène*. Voici l'Extrait de la Lettre du Chevalier *George Collier*, commandant le Vaisseau du Roi l'*Arc-en-Ciel*, à Mr. *Stephens*, datée de *Halifax*, le 12. Juillet, dans lequel il rend compte de cette Prise ( & dont nous avons parlé dans notre Gazette, N<sup>o</sup>. LXX.) J'appareillai de ce Port, Dimanche matin, 6. de ce mois, & dans l'après-midi je découvris trois Voiles, auxquelles nous donnâmes d'abord la chasse; mais, à raison de la distance, je ne pus juger ni de leur force ni de quel-les pouvoient être. Le Brigantin, la *Victoire*, étoit alors de consigne avec moi, & se trouvoit à 3. ou 4. milles en arrière. Comme il ne va pas si bien que l'*Arc-en-Ciel*, je lui fis signal de faire plus de voiles, afin de ne nous pas laisser parer. Au coucher nous avions déjà approché assez près des Vaisseaux, que nous chassions, pour découvrir, que c'étoient de gros Bâtimens, qui avoient comme nous les amures à tribord & le vent à l'Ouest-Nord-Ouest. Je jageai de là, qu'ils faisoient route pour quelqueun des Ports de la *Nouvelle-Angleterre*. Je les suivis, en faisant le plus de voiles qu'il m'étoit possible; & le lendemain au point du jour nous

les revîmes au vent de notre Vaiffeau à trois aires - de - vent à l'avant, aiant une Chaloupe avec eux. J'avois tant forcé de voiles pendant la nuit, que je m'étois éloigné du Brégantin, *la Victoire*, au point de ne plus le découvrir de la hune du grand mât.

Les Vaiffeaux, auxquels nous donnois la chaffe, étoient à 5. ou 6. milles de distance; & d'après plusieurs circonstances je ne doutai point, qu'ils ne fissent partie de la Flotte Rebelle, qui avoit appareillé quelque tems auparavant de *Boston* aux ordres de *Manley*. Voyant que nous continuions la chaffe, & que nous gagnions le vent fur eux, ils abandonnèrent la Chaloupe & y mirent le feu, se retirant à l'avant de nous fur une Ligne régulière de Bataille, déployant leurs Hamiers & toutes les voiles qu'ils pouvoient.

Un peu après 6. heures, nous découvrîmes une autre Voile, dirigeant son cours vers les Vaiffeaux Rebelles: Elle nous croisa au vent, aiant les amures à bas bord, à peu près à 4. milles de distance, & vira vent devant, dès qu'il lui fut possible d'entrer dans les eaux de ces Bâtimens. Comme elle ne me fit point le signal d'intelligence, je conclus, que c'étoit quelque autre Frégate des Rebelles; & pour cette raison je n'eus aucun égard au Pavillon rouge d'Angleterre, qu'elle arbora, ni aux deux coups de canon, qu'elle tira sous le vent. Sur les dix heures du matin, les Vaiffeaux ennemis coururent vent large; & trois quarts d'heure après je fus étonné de voir plusieurs coups s'échanger entre celui qui étoit le plus en arrière & l'Etranger, qui les avoit joints le dernier, & que j'avois pris jusques - là pour un Navire appartenant à leur Flotte. Je hâtai alors mon Pavillon; & peu après les deux Frégates Rebelles les moins avancées serrèrent le vent, tandis que celui qui étoit à l'avant arriva environ à deux aires - de - vent. Cette manoeuvre fit, que le Vaiffeau Anglois, (que j'appris ensuite être *la Flore*,) se trouva par leur travers: Passant au vent, il lâcha sa bordée à chacun d'eux, & poursuivit le Vaiffeau qui fuyoit. Celui - ci, aiant changé son cours deux

ou trois fois, sembloit être incertain, de quel côté gouverner. *La Flore* en attendant gagna beaucoup fur lui; ce que le Vaiffeau ennemi aiant remarqué, il boulina une seconde fois ses voiles, & peu après vira de bord pour joindre ses Camarades. En passant l'un près de l'autre, le Vaiffeau ennemi & *la Flore* se lâchèrent une bordée. (*Le reste l'Ord. prochain.*)

La Frégate, *le Fox*, n'est pas le seul Vaiffeau du Roi, qu'on a retiré heureusement d'entre les mains des Américains. *Le Carysfort*, de 28. Canons, commandé par le Capitaine *Fanshaw*, & parti de *Portsmouth* au mois de Juin dernier, fut attaqué le 11. Juillet, par une centaine de lieus à l'Est du Cap de *Delaware*, par le *Warren*, Armateur Américain, de 32. Canons & 290. Hommes, monté par le Sr. *Jean Waldie* & appartenant à *Boston*. Après un Combat de 36. heures, *le Carysfort* fut obligé de céder. Les Américain en transportèrent d'abord la Cargaison & les Voiles sur leur Vaiffeau: Mais, comme ils voulurent mettre le Capitaine *Fanshaw* aux fers, tout l'Equipage Anglois se souleva, tuant 97. Hommes de celui du *Warren*, & fit Prisonnier le Sr. *Waldie* avec 35. de ses gens. *Le Warren* mit d'abord au large, & manquant de Poudre il auroit été pris par la Frégate Angloise, si celle - ci avoit eu des Voiles. Elle se hâta de les remplacer par de grosses Toiles, que l'Equipage étendit; & à leur aide elle parvint à *New - York*, en grande détresse, six jours après. La perte, qu'on a faite, est cependant considérable, s'il est vrai (comme on l'assure) qu'elle avoit à bord près de 40. mille L. Sterling. Le Sr. *Waldie*, Marin hardi & déterminé, étoit au desespoir de son revers, & on avoit bien de la peine à calmer ses transports. Les ACTIONS n'ont point de prix.

Ceux qui voudront vendre ou acheter des Lots viagers de la LOTERIE DU CANAL DE MURCIE, ou des Biliets qui n'ont rapporté que quatre Livres dix Souls de Rentes viagères & au - dessus, s'adresseront à Mr. J. N. DE LA CORBIÈRE à PARIS, Ruë du Faubourg St. Jacques, ou à son Bureau Ruë Notre - Dame des Victoires. L'abondance des Commissions, qu'il a, le met à portée de remplir tous les ordres qu'on lui donnera, en affranchissant les Lettres.

SUPPLÉMENT À L'ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, dix Vol. in folio, dont un de Planches, Prix 144. Livres en feuilles. A PARIS chez STOUPE, Imprimeur - Libraire, Ruë de la Harpe; à AMSTERDAM, chez M. M. REY, & chez les principaux Libraires de France & des Pays Etrangers.

On souscrit chez LACOMBE, Libraire, Ruë de Tournon à PARIS, & à telle époque qu'on veut, pour le Journal Historique & Politique de GÈNÈVE, dont il paroît trois Cahiers par mois. Le Prix de l'Abonnement des 36. Numéros par an, rendus francs de port, est de 18. Livres. Ce Journal vend compte exactement, promptement & complètement; de tous les faits nouveaux & importans. Il est sur - tout très - curieux dans la circonstance actuelle de l'Europe.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West - Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

## DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LXXII.

De LEIDE, le 9 Septembre, 1777.

**D**ANS la Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, datée à *New-York* le 5. Juillet, & insérée dans notre *Gazette* N<sup>o</sup>. LXX. ce Général rend compte de sa retraite de la Province de *Ferfey* d'une manière, qui peut faire croire, que les *Américains* ont eu du dessous dans les tentatives, qu'ils ont faites pour l'inquiéter à cette occasion. Comme Pièces de comparaison nous en placerons ici trois, publiées en *Amérique*. La première est l'Extrait d'une Lettre du Général *Washington* au Congrès, datée à *Middle-Brook* le 20. Juin, & de la teneur suivante.

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire dernièrement, je vous informai, que le gros de l'Armée ennemie avoit marché de *Brunswick*, & étendoit son Avant-Garde jusqu'à *Somerferset-bouffe*. Je puis à présent vous apprendre, qu'après avoir campé entre ces deux Postes & commencé une Ligne de Redoutes, ils ont chargé de position hier matin & le soir précédant, & qu'ils sont retournés à *Brunswick*, brûlant sur leur route plusieurs Maisons d'un prix considérable. Je dois observer, & c'est avec une satisfaction particulière que je le fais, que sur le premier vis des mouvemens de l'Ennemi, la Milice s'assembla de la manière la plus courageuse, fermement résoluë à lui porter tout le dommage en son pouvoir & à nous donner tout le secours possible. J'ai jugé devoir vous en informer, pour rendre justice à cette Milice; & je suis porté à croire, que le retour, auquel le Général *Howe* s'est si soudainement déterminé, doit avoir été usé par l'avis qu'il reçut, que le Peuple étoit en mouvement dans tous les Districts & vouloit les armes, pour s'opposer à ses entreprises.

Le second Extrait est celui d'une Lettre du même Général au Congrès, datée de son Quarter-Général à *Middle-Brook*, le 22. Juin, à onze heures du soir.

J'ai l'honneur & le plaisir de vous informer, que l'Ennemi a évacué *Brunswick* ce matin, & s'est retiré à *Amboy*, brûlant le long de son chemin beaucoup de Maisons, qui, à en juger par les flammes, doivent avoir été des Edifices considérables.

D'après différentes informations & nombre de circonstances il étoit évident, qu'on méditoit un coup; & l'opinion générale étoit, qu'on avoit dessein de l'exécuter ce matin. Je détachai en conséquence trois Brigades aux ordres du Général-Major *Green*, pour tomber sur l'Arrière-Garde de l'Ennemi; & je tins le gros de l'Armée en ordre de Bataille sur les Hauteurs, pour soutenir le Corps en cas de besoin. Un Parti du Régiment d'Infanterie légère du Colonel *Morgan* attaqua environ au point du jour le Piquet *Hessius* & le chassa. La Brigade du Général *Wayne* & le Régiment de *Morgan*, qui arriva le premier, s'étant alors montrés vis-à-vis de *Brunswick*, l'Ennemi passa immédiatement le Port, & se jeta sur le bord Occidental de la Rivière dans les redoutes, qu'il avoit précédemment construites. Nos Troupes s'avancèrent vivement sur lui; & sur quoi il quitta les Redoutes, sans faire résistance, & se retira par le chemin d'*Amboy*. Comme toutes nos Troupes, à raison de la différence de leur position dans le Camp, n'avoient pas encore joint, lorsque l'Ennemi commença à se retirer, il fut impossible de l'arrêter, puisque son ombre étoit beaucoup plus grand que nous n'avions lieu de nous y attendre, montant (à ce que nous apprimes ensuite) entre 4. à 5. mille Hommes. Nos gens le poursuivirent jusqu'à *Piscataway*; mais, voyant qu'il étoit impossible de l'atteindre, & craignant de se laisser entraîner trop loin du gros de l'Armée, ils retournèrent à *Brunswick*. Suivant les informations des Habitans, le Général *Howe*, le Lord *Cornwallis*, & le Général *Grant* étoient dans la Ville, lorsque la première alarme se répandit; mais ils la quittèrent bientôt après.

Dans la poursuite les Chasseurs du Colonel *Morgan* échangeèrent quelques volées avec l'Ennemi, qu'on suppose lui avoir causés beaucoup de perte. J'espère, qu'il aura ensuite rencontré le Général *Maxwell*, qui fut détaché hier au soir avec un Parti nombreux pour se mettre entre *Brunswick* & *Amboy*, afin d'intercepter tous les Convois ou Partis, qui passeroient par cette route; mais je n'ai encore rien appris de lui. Le Général *Green* me prie de faire mention de la conduite & de la bravoure, que le Général *Wayne* & le Colonel *Morgan*, ainsi que leurs Officiers & Soldats, ont montrés en cette occasion, s'avancant constamment sur un Ennemi de beaucoup supérieur en nombre & couvert par des Redoutes très-fortes. Le Général *Sullivan* s'avança de *Rocky-Hill* vers *Brunswick* avec sa Division; mais, comme il ne reçut son ordre de marcher que le soir fort tard, il ne put arriver que quelque temps après que l'Ennemi fut parti.

Publié par ordre du Congrès. (Signé) CHARLES THOMSON, Secrétaire.

La troisième Pièce n'a point été publiée par autorité du Congrès: C'est l'Extrait d'une Lettre du Camp de *Middle-Brook*, le 23. Juin, que voici.

J'écrivis hier deux Lettres par différents Express, portant que nous étions en possession de *Brunswick*. Et que l'Ennemi se retirait à *Amboy*, où nous apprenons à présent que le gros de son Armée est arrivé. Sa Garde avancée étoit environ à 4. miles entre *Woodbridge* &

Bonum-Town: Le Général Maxwell étoit près de lui, ainsi que le Général Parsons avec sa Brigade. Le Lord Stirling avec sa Division est entre eux & notre Camp en cet endroit. Près de 6000. Hommes de nos Troupes résident à Brunswick. L'Ennemi a jeté son Pont, qu'il a voit desiné pour la Delaware, sur le Déroit d'Amboy à l'Isle des États, par où il est évident, qu'il a dessein de se retirer, si on le poursuit de près. Le tems a été la nuit dernière & ce matin si humide, qu'on n'a pu rien faire: Sans cela je crois que nous aurions approché plus près de l'Ennemi. Sa retraite a été accompagnée d'une telle dévastation, qu'elle marque son desespoir de se rendre maître du Pays; & la réputation du Chevalier Howe, en tant que Général, doit avoir été beaucoup diminuée dans les yeux de son propre Parti. Un manque de confiance dans le Commandant en chef & des Troupes découragées, comme doivent être les siennes, ne peuvent donner beaucoup d'espoir de finir avec grand avantage une Campagne, qui a été ouverte avec si peu de gloire.

L'on vient aussi de rendre publique une assez longue Lettre du Général Washington en réponse aux trois Lettres du Chevalier Howe, insérées dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. LXXIX. Cette Pièce, datée de Middle-Brook le 10, Juin, contient une réplique modérée mais vigoureuse à tous les argumens du Commandant Britannique, & est par conséquent très-digne d'être connue de nos Lecteurs: Mais, gênés par les bornes de notre Feuille, nous sommes obligés de la renvoyer à un Ordinaire suivant.

L'Assemblée Générale de la Pensylvanie prorogea le 19 Juin sa Séance jusqu'au Mercredi 3. du courant.

Des Frontières de la TURQUIE, le 17. Août. Quoique les Négociations entre la Porte & la Russie ne soient point rompues, les différends de ces deux Puissances continuent cependant de subsister, sans qu'on veye jusqu'à présent l'apparence de les terminer. L'Impératrice aïant formellement reconnu l'élection de Sahin-Guerai à la Dignité de Chan des Tartares de la Crimée, avec promesse de protéger & de maintenir la nouvelle Forme de Gouvernement établi dans la Presqu'Isle, Elle desire que la Porte le reconnoisse également; & l'on assure, qu'Elle a fait déclarer depuis peu par Mr. de Stachieff, son Ministre à Constantinople, qu'en cas que S. H. donnât son aveu à l'élection de Sahin, la Russie ne feroit aucune difficulté de retirer ses Troupes de Précop & des autres endroits, qu'elles occupent dans la Crimée: Mais la Porte regardant le choix du nouveau Chan comme forcé par la présence des Troupes Russes, vou droit que la Nation Tatarre, libre de toute influence étrangère, & n'ayant aucun égard aux prétendus droits ni de Sahin ni de Dewlet-Guerai, procédât à se donner volontairement un nouveau Chef, qui pût affermer à tous égards l'indépendance absolue de sa Nation. Dans l'idée qu'au contraire, sous le Règne de Sahin-Guerai, la Crimée ne sera proprement qu'une Province Russe, le Grand-Seigneur persiste à refuser de le reconnoître, & n'a point encore admis son Audience les Députés, qu'il lui a envoyés. La contestation, par rapport aux gros Navires Russes actuellement dans le Port de Constantinople, dure aussi jusqu'à présent, sans que S<sup>te</sup> Hauteffe paroisse disposée à mollir dans le dessein de leur fermer le passage.

Suivant des Avis de Constantinople, Ibrahim-Sebag, principal Ministre de feu Daher-Omar Chek d'Acre, a été pendu le 14. Juillet à bord du Vaisseau Amiral de la Flotte Ottomane, où on a laissé exposé pendant trois jours le Corps de cet infortuné, dont l'âge, le caractère, & sur-tout la bienfaisance envers les Francs, avoient mérité une fin moins déplorable.

De VARSOVIE, le 27. Août. Numan-Bey, Envoyé-Extraordinaire de la Porte, aïant préalablement notifié son arrivée par son Divan-Effendi ou Secrétaire d'Ambassade au Comte Rzewuski, Maréchal de Cour de la Couronne, eut le 20. de ce mois une Audience de ce Seigneur, qui occupoit pour cette Cérémonie l'Hôtel du feu Comte Branicki, Castellan de Cracovie, parce que l'étiquette ne permit point à l'Envoyé, avant d'avoir eu son Audience du Roi, de se rendre au Château, où le Comte Rzewuski a ses Appartemens. Le Ministre Ottoman alla à cette Audience en grand Cortège, & fut reçu conformément au Cérémonial établi entre les deux Cours. Il remit à M. le Maréchal ses Lettres de créance, & demanda l'acmission à l'Audience du Roi. Celle-ci eut lieu avant-hier à midi. Sa Majesté reçut l'Envoyé, étant sur son Trône dans la Salle du Sénat, en présence des Sénateurs, qui occupoient leurs Sièges. Après avoir présenté à S. M. ses Lettres de créance, Numan-Bey, assis sur un Sofa vis-à-vis du Trône, à l'extrémité du Cercle des Sénateurs, prononça un Discours, que Mr. Cruta, Premier-Interprète du Roi & de la République, répéta d'abord en Latin. Le Ministres s'étant rendus alors près du Trône, le Grand-Chancelier de la Couronne répondit au nom du Roi, par un Discours en Latin, que Mr. Cruta traduisit pareillement en Langue Turque. Après l'Audience l'Envoyé se rendit chez le Comte Rzewuski, où il dina à une Table de 40. Couverts avec les Sénateurs, Ministres, & grands Dignitaires. Son Secrétaire



Ambassade & ses principaux Officiers étoient à une autre Table de 72. Couverts, dont le Colonel *Bachminski* faisoit les honneurs. Les autres Officiers inférieurs furent traités à une onzième Table de 18. Couverts. La veille, le *Teslerdar* ou Trésorier de l'Ambassade avoit présenté au Roi sur la Terrasse du Château les Présens de *Sa Hauteffe*, consistant en Chevaux richement caparaonnés, Etoffes, &c. On a assigné à *Numan-Bey* 54. Ducats par jour pour le défrayer. Mais, vu la cherté des Denrées en cette Résidence & la grandeur de sa Suite, il se plaint que cette Somme n'est pas suffisante. Ses gens font un Commerce assez lucratif de Marchandises du *Levant*, pour lequel les *Juifs*, qui les accompagnent, leur servent de Courtiers. Hier matin, le Roi est parti pour aller prendre les Divertissemens de la Campagne à *Kozienice* & à *Pulawi*.

De VIENNE, le 27. Août. Hier, à 6. heures du soir, l'Empereur & Mgr. l'Archiduc *Maximilien* sont revenus en parfaite santé des Revues faites aux Camps d'évolution près de *Leubnitz* en *Syrie* & près de *Pest* en *Hongrie*. Les manœuvres au Camp de *Menckendorff* non loin de *Luxembourg* ont déjà commencé. Après y avoir assisté, Sa Maj. passera successivement aux autres Camps; qui se forment en *Bohème* & en *Moravie*. Sur la Nouvelle, que la Cour a reçue, d'une indisposition de Mgr. l'Archiduc *Ferdinand*, qui pourroit avoir des suites, l'Impératrice a envoyé à *Milan* Mr. *Quarin*, Médecin fort expérimenté.

Le 12. de ce mois peu après midi il survint un incendie très-dangereux; & qui s'étendit d'abord beaucoup, à *Bude* en *Hongrie*. L'Empereur, arrivé le même matin avec le Duc de *Saxe-Teschén* au Camp de *Pest*, ne s'aperçut pas plutôt de ce malheur qu'il accourut sur les lieux; & c'est aux sages dispositions de ce Monarque que la Ville de *Bude* doit sa conservation; & que le ravage s'est borné à 15. Maisons. La Ville de *Clagenfurth*, Capitale de la *Carinthie*, en a souffert un plus considérable le 17. Août. A six heures du matin, le feu se déclara dans le Quartier des Marchands, & dans moins de 2. heures plus de 50. Maisons étoient la proie des flammes, y compris l'Hôtel de l'Administration de la Banque, dont l'on a cependant sauvé les Papiers. A dix heures du soir, l'incendie duroit encore. Le 16. Août 1723. cette même Ville fut entièrement consumée par un pareil accident.

De HANAU, le 26. Août. Le Colonel de *Faucitt*, Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. Britanique, est parti hier matin pour retourner en *Angleterre*: Pendant les 8. jours qu'il s'est arrêté à notre Cour, il a eu son Logement au Château. On assure, qu'il passera encore 4000. Hommes de Troupes *Hessoises* & 2000. de *Brunswickoises* à la Solde de la Grande-Bretagne.

De MILAN, le 23. Août. *Charles-Joseph-François* Comte de *Barbian* & de *Belgiojoso*, &c. Comte du S. Empire Romain, ci-devant Lieutenant-Général au Service de France & à celui de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de *St. Maurice* & *Lizare*, mourut le 20. de ce mois à 3. heures du matin des suites d'une chute. Il étoit Frère cadet du Prince régnant de ce nom; & il étoit né le 24. Mai 1695.

De VÉNISE, le 25. Août. Le Sénat de cette République, étant pris très-sérieusement en considération les dommages énormes, que les débordemens des Rivières de l'*Adige*, la *Brenta* & autres, ont causés dans ses Provinces sur *Terre-Ferme*, encore dernièrement dans le cours des mois de Juin & de Juillet, a appelé de *Milan* l'Abbé *Frifi* & de *Florence* l'Abbé *Ximenez*, afin que, de concert avec le Lieutenant-Colonel *Antoine-Marie Lorgna*, ces deux célèbres Hydrostatiques puissent convenir des travaux, qu'ils croiront les plus utiles pour empêcher de pareils malheurs à l'avenir.

De VERSAILLES, le 30. Août. Le 25. de ce mois, Fête de *Saint-Louis*, les Princes & Princesses, les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la Fête de Sa Majesté. Le Corps de Ville de *Paris* eut l'honneur de la remercier de ce qu'à son avènement au Trône & à l'exemple des Rois, ses Prédecesseurs; Elle a renouvelé les Droits & Prérogatives de la Noblesse, en faveur des Officiers Municipaux de cette Capitale. Mr. de la *Michodière*, Prévôt des Marchands, prononça un Discours, auquel S. M. eut la bonté de répondre, " que sa bonne Ville de *Paris* pouvoit toujours compter sur sa protection, &c. " Le 29. l'Ambassadeur de *Naples* eut une Audience particulière du Roi, auquel il remit une Lettre de son Maître, par laquelle ce Prince annonce, que le 19. la Reine de *Naples* est accouchée heureusement d'un Prince, qui se porte très-bien.

Le Roi a agréé la nomination, faite par le Duc de *Nivernois*, de l'Abbé de *Duranti-Lironcourt*, Aumônier de Madame *Sophie*, Vicaire-Général de *Laon*, à l'Evêché de *Bethléem*.

Sa Majesté a donné le Brevet d'Apothicaire-Major de l'Hôpital de la Marine de *Brest* à Mr. *Gesmouin*, Fils de Mr. *Gesmouin*, Maître-Apothicaire à *Foureges* en *Brétagne*.

Il a été publié une Ordonnance du Roi, en date du 4. Juillet dernier, concernant les Compagnies des Gendarmes & Chevaux-legers de sa Garde. Elle apporte quelques changements à celle du 19. Janvier 1776. relativement au nombre des Officiers, qu'elle augmente, & à leur traitement. (*Nous rendrons plus amplement compte de cette Pièce dans une Feuille suivante.*)

Selon le bruit public, il est question de réunir la Cour des Monnoyes à la Cour des Aydes. M. le Comte de Montmorin-Saint-Herem, ci-devant l'un des Menins du Roi & Ministre près de l'Electeur de Trèves, vient de partir pour l'Espagne: Il n'a pas pris congé de la Cour publiquement: Cependant l'on est persuadé, que quelque tems après son arrivée à Madrid il déployera le titre d'Ambassadeur près de S. M. Catholique, & relèvera M. le Marquis d'Ossun qui est absent de la France depuis près de 30. ans. Le Chevalier d'Eon, étant revenu d'Angleterre en vertu de la permission du Roi, qui lui avoit été accordée dès 1774, paroît publiquement en cette Capitale, où l'on n'a pas sur son Sexe les mêmes doutes, qui ont donné lieu à tant de Gageures en Angleterre & à une Décision du premier Tribunal de ce Royaume.

Le 25. de ce mois, jour de St. Louis, les trois Académies ont tenu leurs Séances d'usage. L'Académie Française a adjugé le Prix d'Eloquence, dont le Sujet étoit l'Eloge du Chancelier de l'Hôpital, à l'Abbé Remy, Avocat au Parlement, le premier Accessit à l'Abbé Talbert, Vicaire-Général de Lescar, & le second à un Discours, dont l'Auteur ne s'est point fait connaître. Elle a proposé, pour le Sujet du Prix de Poésie de l'année prochaine, la Traduction en Vers Alexandrins du XVI<sup>me</sup> Livre de l'Iliade depuis le premier Vers jusqu'au 167<sup>me</sup>, où Achille donne ses Armes à Patrocle, pour aller repousser les Troyens. L'Académie des Sciences a prolongé jusqu'au dernier Décembre 1780. le terme pour l'envoi des Mémoires, contenant les moyens les plus prompts & les plus économiques de procurer en France une production & une récolte de Salpêtre plus abondante que celle qu'on obtient présentement, & sur-tout de dispenser les Sujets du Roi des recherches, que les Salpêtriers ont droit de faire dans les Maisons des Particuliers. Le Prix sera de 8000. Livres; & il sera réparti en outre une Somme de 4000. Liv. en un ou plusieurs Accessits, suivant le mérite des Pièces & l'objet des dépenses utiles, que les Auteurs auront été dans le cas de faire.

Il se fait cette année, selon l'usage, pendant un mois à compter du Jour de St. Louis, une exposition dans l'une des Salles du Louvre, des meilleures Productions de nos Artistes depuis deux ans en Peinture & en Sculpture; & pour la première fois on a placé dans la Cour, où aboutit l'Escalier d'exposition, quatre Statuës d'un beau Marbre blanc, représentant des Personnes illustres de la Nation, qui ont été le sujet des Eloges proposés pour les Prix de l'Académie Française. Le Roi fait les frais de ces Statuës, afin d'encourager la vertu & les talens. Les quatre, qui se voyent actuellement, sont le Chancelier de l'Hôpital, le Duc de Sully, Descartes, & Mr. de Fénelon, Archevêque de Cambrai.

On a reçu de Strasbourg les détails de la translation du Corps du feu Maréchal de Saxe au Mausolée, qui y a été élevé à son honneur dans l'Eglise de St. Thomas. L'on peut se faire une idée de l'éclat de cette Cérémonie d'après les ordres, qu'avoit donnés le Roi, "qu'on rendit aux Cendres du Maréchal de Saxe les honneurs dûs à sa Dignité." S<sup>r</sup> Maj. ayant même ajouté, qu'on ne pouvoit rien faire de trop pour honorer la mémoire d'un Général, qui avoit si bien servi l'Etat. Le premier des 4. Lieutenants-Généraux, qui tinrent les coins du Drap lequel couvroit le Cercueil, étoit M. le Comte de Lusace (le Prince Xavier de Saxe;) & les trois autres le Comte de Vaux, le Comte de Waldner, & le Baron de Wurmsfer. Le Deuil étoit formé par les Comtes de Löwenhaupt, Petits-Neveux du Maréchal, conduits par le Prince de Rohan-Rochefort & le Baron de Wangen.

J. B. Joachim de Colbert, Marquis de Croissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur d'Huningue; & Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majesté, est mort en cette Ville, le 26. Août, dans sa 75<sup>me</sup> année.

De LEIDE, le 8. Septembre. Les Lettres d'Espagne & de Portugal, que nous ne pouvons inférer ici, faute de place, contiennent quelques particularités reçues en dernier lieu de l'Amérique-Méridionale, où les opérations des Troupes Espagnoles ont été retardées par les Tempêtes, qui ont dispersé la Flotte dans son trajet de l'Isle de Ste. Cathérine à Monte-Vidéo, & par le manque de Vivres. Les Portugais se sont emparés du Vaisseau Espagnol, le St. Augustin, de 70. Canons.





NUMERO LXXIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 12. Septembre, 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 4. Août.

**M**ARDI dernier, 29. Juillet, une des Femmes du *Grand-Seigneur* accoucha d'une Fille, qui fut nommée *Hattigé* : Il y eut à cette occasion des Réjouissances publiques à *Dolma-Baktchi*.

Deux autres Sultanes se trouvent dans le huitième mois de leur grossesse.

A en juger par les mouvemens, qu'on voit ici depuis quelques jours, par les préparatifs qui se font, & les mesures qui se prennent, l'on diroit, qu'on est à la veille d'une grande Guerre. Outre la paye ordinaire, la *Porte* vient d'accorder à ses Troupes sept Aspres par jour. On forme les Magasins, nécessaires pour la subsistance d'une Armée. Il a été résolu d'augmenter les Garnisons dans toutes les Places frontières; & pour cet effet dix Hommes de chacune des *Orta's* ou Compagnies de *Fanissaires*, en Garnison en cette Capitale, au nombre de cent-quatre-vingt-seize, se mettront en marche avec les différents Corps, qui ont déjà eu précédemment ordre de se tenir prêts à partir : Une partie de ces Troupes est destinée pour *Choczim* & *Bender*. On augmentera aussi les Garnisons des nouveaux Châteaux, construits sous la direction du Baron de *Tott* à l'entrée de la *Mer-Noire*. C'est particulièrement vers cette Mer que la *Porte* semble avoir tourné son attention, résoluë à y maintenir sa supériorité. Le *Capi-*

*tan-Pacha* est chargé de tous les soins y relatifs; & pour mieux faire exécuter ses ordres, il parcourt fréquemment la Côte, & se rend à ces Châteaux, qu'on travaille à mettre dans le meilleur état de défense. L'activité n'est pas moins grande dans le Département de la Marine : Il a été décidé d'ajouter huit Vaisseaux neufs à la Flotte pour l'année prochaine. L'on en a déjà mis deux sur les Chantiers de cette Capitale; & il a été expédié des ordres pour faire construire les autres avec toute la promptitude possible dans les autres Arsenaux de l'Empire. Dans les Fonderies l'on est occupé sans cesse à couler de nouvelles Pièces. L'Escadre, actuellement en Rade, reste toujours armée & prête à appareiller au premier avis : L'on en a détaché il y a dix jours un troisième Vaisseau pour la *Mer-Noire*. Cependant, malgré toutes ces apparences guerrières, les Conférences avec Mr. de *Stachieff*, Ministre de la *Russie*, n'ont point été rompues; & l'on assure, que la *Porte*, qui avoit d'abord demandé, qu'on permit aux *Tartares* de la *Crimée* de procéder à une nouvelle Élection parfaitement libre d'un Chan de leur Nation, s'est bornée depuis peu à proposer de reconnoître *Sahin-Guerai*, pourvu que la *Russie* s'engageât préalablement par écrit à retirer toutes ses Troupes de la Presqu'Isle, aussi-tôt que S. H. auroit fait cette démarche. Mr. de *Stachieff*, ajoute-t-on, a différé sa Réponse jusqu'à ce qu'il ait reçu de sa Cour des ordres positifs à cet égard.

De PARIS, le 5. Septembre.

La Reine, Monsieur, Madame, Mgr. le Comte & Madame la Comtesse d'Artois, sont venus voir Lundi le Sallon du Louvre, & ont dîné au Temple chez Mgr. le Comte d'Artois, faisant les honneurs du Grand - Prieuré de Mgr. le Duc d'Angoulême. Si les Amateurs des Arts ont eu le déplaisir d'apprendre, qu'il n'y a eu cette année aucun des Ouvrages de Peinture & de Sculpture, admis au Concours, qui ait été jugé digne du Prix, que le Roi accorde aux jeunes Elèves, & qui consiste à les envoyer à Rome à ses frais pendant trois ans, ils peuvent s'en consoler par les Chefs - d'oeuvre, qui se voyent au Sallon. L'exposition actuelle en présente en tant de genres, qu'on est étonné, que dans le court espace de deux années l'Académie Royale ait pu suffire à des travaux si nombreux.

Le Grand-Conseil a prié Monsieur de remettre au Roi l'Arrêté, qu'il a fait le 20. Août, ( & qui a été inséré dans notre dernière Gazette. ) Il a été fait ces jours-ci aux Chambres assemblées du Parlement quelques Dénonciations, entre autres d'un abus concernant les Corvées, d'un Imprimé sur la perception des Vingtièmes dans la Généralité de la Rochelle, & de contraventions à la décence, qu'exige la qualité de Magistrat, auxquelles il a été proposé de remédier, en défendant aux Membres de la Cour de courir les rués en Cabriolet & en Habit de couleur. Ces objets ont été renvoyés à M. le Procureur - Général, pour prendre des informations & en rendre compte dans quinze jours, c'est-à-dire, après la St. Martin.

L'Emprunt de six-cents mille Livres de Rentes perpétuelles & viagères, que vient de faire la Ville, est presque entièrement rempli. L'on s'empresse d'y porter des Fonds; & l'on pense, que, comme il sera impossible de satisfaire à toutes les Commissions, il s'en formera un nouveau. L'Edit du Roi, qui autorise les Prévôt des Marchands & Echevins de Paris à faire cet Emprunt, & qui a été enregistré en Parlement le 29. Août, est conçu en ces termes.

**L**OUIS, &c. *Want que les remboursements avantageux à nos Finances, que nous venons d'ordonner, n'apportent aucun changement aux rapports établis entre nos recettes & nos dépenses, nous avons examiné quelle étoit, dans les circonstances actuelles, la manière la plus convenable de nous procurer le Fonds extraordinaire nécessaire à ces remboursements: Et, les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris nous ayant rendu compte de l'état des Finances de notre dite Ville, & des améliorations dues à leur sage Administration, nous*

*avons cru devoir profiter des offres, qu'ils nous ont faites de concourir à l'exécution de nos vûes; & nous nous sommes déterminés en conséquence à leur permettre d'ouvrir un Emprunt, soit en Rentes perpétuelles à cinq pour cent, soit en Rentes viagères à sept pour cent sur deux Têtes, le tout sans aucune retenue, & dont le produit sera versé à notre Trésor Royal. A CES CAUSES, &c.*

**A R T. I.** Les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris sont & demeurent par nous autorisés, en vertu du présent Edit, à constituer jusqu'à concurrence de six-cents mille Livres par an, soit en Rentes perpétuelles à cinq pour cent, soit en Rentes viagères à sept pour cent sur deux Têtes; desquelles Rentes, tant perpétuelles que viagères, les dits Prévôt des Marchands & Echevins pourront stipuler dans les Contrats la jouissance, à compter du premier jour du Quartier dans lequel les Capitaux en auront été fournis, avec exemption des deux Vingtièmes & quatre-Soixants pour Livre du premier, & généralement de toutes Impositions présentes & à venir.

**II.** Autorisons pareillement les dits Prévôt des Marchands & Echevins à affecter & hypothéquer jusqu'à due concurrence, au payement des dites Rentes, la partie libre des Revenus du Domaine de la dite Ville, & des différents Octrois à elle concédés; comme aussi spécialement, & par privilège & préférence, le Fonds annuel ci-après fixé, que nous ferons verser à la Caisse de notre dite Ville pour fournir aux dits payemens.

**III.** Tous les Etrangers non naturalisés, même ceux Sujets des Puissances, avec lesquelles nous pourrions être en Guerre, soit qu'ils demeurent ou non dans les Pays de notre obéissance, pourront acquérir les dites Rentes, & en jouir, ainsi que nos propres Sujets; & même, quant à celles qui auroient été constituées perpétuelles, en disposer entre-Vifs ou par Testament, en principaux & arrérages; & en cas qu'ils n'en eussent pas disposé de leur vivant, voulons que leurs Héritiers, Donataires, Légataires ou autres Représentans, leur succédant dans la propriété des dites Rentes, pour en jouir, de même que ceux au profit desquelles elles auront été constituées: En conséquence, voulons également, que les dites Rentes soient exemptes de toutes Lettres de marque & de Représailles, Droit d'Aubaine, Bâtardise, Confiscation ou autres, qui pourroient nous appartenir, & auxquels nous avons renoncé & renouons.

**IV.** Permettons également aux Communautés séculières & régulières, Hôpitaux, Fabriques & autres Gens de main morte, d'acquiescer les dites Rentes, sans être tenus de payer pour raison d'icelles aucuns droits d'amortissement ni autres.

( Le reste ci-après. )

De LONDRES, le 5. Septembre.

Depuis les dernières Lettres publiées par la Cour le 25. Août, l'on est sans Nouvelles certaines de l'Amérique. Des Bâtimens de transport, arrivés de la Nouvelle-York, ont apporté des Lettres datées du 30. Juillet, qui annoncent, que tout étoit tranquille en cette Vil-



, où l'on se préparoit à envoyer un gros détachement à la rencontre du Général *Bur-royne*, aussi-tôt que l'on apprendroit, que ce commandant auroit pénétré jusqu'à *Albanie*. Les Dépêches, reçus le 2. de ce mois au Bureau du Lord *Germain*, de la part du Chevalier *Howe*, par un Bâtimen arrivé à *Dublin*, semblent aussi n'avoir apporté rien d'ultérieur. Le Maître d'un Vaisseau Marchand, arrivé ici *Antigua*, dit avoir rencontré le 29. Juillet la flotte des Frères *Howe*, faisant route en deux divisions, l'une, à ce qu'il paroïssoit, vers l'embouchure de la *Delaware*, l'autre vers la baie de *Cheafapeak*. Des Personnes croient être instruites, que le Gouvernement a reçu une Lettre du Commodore *Hotham*, qui a sous ses ordres les Vaisseaux restés à *New-York*, portant, qu'on y avoit reçu avis de la prise au Fort *Edouard* par les Troupes du Général *Burgoyne*; qu'à cette occasion les Sauvages de son Armée avoient massacré 18. Habitans; & que le Général *Washington* avoit fait un mouvement sur la rive Occidentale de la Rivière de *Hudson*, lequel avoit fait supposer, qu'il avoit dessein de marcher vers *Albanie* & de profiter de l'absence de l'Armée du Chevalier *Howe*, pour arrêter les progrès de Mr. *Bur-royne*. Tout ce qu'on peut démêler au milieu de cette incertitude, c'est que l'attaque de *Boston*, méditée par le Chevalier *Howe*, n'a été qu'un faux bruit répandu à dessein.

FIN de la LETTRE du Chevalier

GEORGE COLLIER à

Mr. STEPHENS.

Je me disposois à virer de bord & à me mettre à la poursuite des deux autres Vaisseaux, lorsque je m'aperçus de cette manoeuvre inattendue des Frégates Rebelles: Elle me fit différer un peu plus longtems de virer, dans l'espoir qu'à son passage le Navire ennemi viendrait à la portée de mon Canon. Effectivement, je lui lâchai ma bordée; mais je n'eus pas le bonheur d'abattre par mon feu aucun de ses mâts ni de ses voiles. Je virai immédiatement vent devant sur lui, & m'aperçus bientôt après, que la plus avancée des Frégates Rebelles avoit aussi viré de bord: Elle passa au-dessus du vent de mon Vaisseau, justement hors de la portée de mon Canon, & me parut être un très-beau Navire de 34. Canons, qui avoit déployé le Pavillon des Rebelles. Un de mes Officiers subalternes, qui avoit depuis peu été Prisonnier à *Boston*, la reconnut pour le *Hancock*, commandée par *Manley*, qui est l'Officier de Marine, dans lequel le Congrès a la plus grande confiance, & qui est le second en rang sur sa Flotte. Le Vaisseau, sur lequel j'avois fait feu, gaignoit sur moi; & peu après que j'eus mis à l'autre bord, il courut vent large, tandis que la seconde Frégate tenoit le vent. Je m'aperçus alors avec chagrin, qu'une des trois mé-

chapperoit de toute nécessité, si elles continuoient ainsi à faire trois diverses bordées; & je pensai en conséquence, qu'il valoit mieux virer, & suivre le *Hancock*, qui me paroïssoit le plus considérable. Tandis que je donnois vent devant, la *Flore* passa fort près de moi, à la poursuite du Vaisseau, sur lequel j'avois fait feu précédemment.

Ce fut le Lundi 7. Juillet vers les deux heures après-midi que je virai pour suivre le *Hancock*, qui me parut d'abord avoir la marche sur l'*Arc-en-Ciel*; mais j'appris ensuite, que pour la faciliter encore davantage, le Sr. *Manley* avoit vidé les tonneaux de la cale en avant, & par-là mis son Vaisseau hors de son affiette. Une heure avant la fin du jour, il changea sa route & courut vent large: Cependant nous nous en approchâmes assez près, avant que le soir tombât, pour ne point le perdre de vue à l'aide du Telescope de nuit. Au point du jour, il n'étoit pas éloigné de plus d'un mile à l'avant. Bientôt après nous vîmes sous le vent un petit Navire, que nous reconnûmes pour le Brigantin, la *Victoire*, qui, lorsque nous le passâmes, fit feu sur la Frégate Rebelle, & tua un Homme, qui étoit à la roue du gouvernail; mais ce Bâtimen étoit si mauvais voilier, qu'il ne put faire voile de conserve ni revenir à la charge. Sur les 4. heures du matin, je fis tirer sur la Frégate ennemie mes Canons de chasse, & de tems en tems une bordée chargée à grappes & à mitraille, d'aussi près que je pouvois l'atteindre, & dont quelques-unes l'endommagèrent dans sa mâture & dans ses voiles. A 8. heures & demie, je me trouvai assez proche pour pouvoir heler le Vaisseau, & sommer l'Ennemi d'amener sur le champ, s'il vouloit qu'on lui fit quartier. *Manley* prit quelques minutes pour délibérer; mais, un vent plus frais s'étant élevé sur ces entrefaites, il chercha à en profiter, en tâchant de déployer ses bonnettes à l'autre bord. Je lui lâchai donc une bordée; surquoi il amena le Pavillon Rebelle au Vaisseau de Sa Majesté, après une chasse de plus de 39. heures.

J'envoyai Mr. *Haynes*, mon premier Lieutenant, pour amener la Prise. Nous apprîmes alors, que c'étoit une Frégate Rebelle, armée par le Congrès, nommée le *Hancock*, de 32. Canons presque tous de 12. livres de balle, & montée de 229. Hommes. Le complet de l'Equipage étoit de 290. mais le reste étoit à bord du *Fox*. Le *Hancock* est une très-grosse Frégate, nouvellement sortie des Chantiers; & je suis Informé, que, quoiqu'à raison de son fond plein de mousse & de ses mauvaises manoeuvres nous l'aïons atteint, ce Vaisseau est l'un des meilleurs Voiliers, qu'on ait jamais construits. Le Sr. *Manley* m'apport, que la Frégate, la *Flore*, donnoit la chasse au Vaisseau du Roi, le *Fox*, de 28. Canons, dont il avoit récemment fait la prise sur les Bancs de *Terre-Neuve*, & que l'autre Frégate étoit le *Boston*, de 30. Canons, commandée par Mr. *Neal*. Je trouvais à bord du *Hancock* le Capitaine *Fotheringham*, et devant commandant le *Fox*, & 40. Hommes de son Equipage: Mais ses Officiers



& quelques Matelots étoient été mis à bord de la Frégate, le *Boston*, & le reste envoyé sur un Bateau pêcheur à *Terre-Neuve*.

Après avoir fait passer les Prisonniers sur mon bord, trouvant que leur nombre égaloit à peu près celui de mon Equipage, je jugeai nécessaire de retourner à *Halifax*, où j'arrivai avec ma Prise le 11. du courant. En entrant dans ce Port, j'eus la grande satisfaction d'y trouver la *Flore* & le *Fox*, que la première avoit repris peu de tems après m'avoir dépassé.

La Gazette extraordinaire de *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, du 12. Juillet dernier, qui contient la même Relation, y ajoute, „ que le Sr. *Manley* paroïssoit fort fâché de „ n'avoir point combattu l'*Arc-en-Ciel*, lors- „ qu'il trouva que ce n'étoit qu'une Frégate de „ 40. Canons, étant été durant tout le tems „ de la chasse dans l'idée, que c'étoit le Rai- „ sonnable (Vaisseau de 64. Canons,) qu'il „ sçavoit s'être trouvé récemment à *Louis-* „ *bourg*. Nous apprenons aussi (y est-il dit) „ que la Prise, à laquelle les Rebelles mirent „ le feu, lorsqu'ils furent chassés par l'*Arc-* „ *en-Ciel*, étoit la Chaloupe la *Brétagne*, al- „ lant avec une Cargaïson de Charbon de ter- „ re de *Louisbourg* à *Halifax*. ” Des Avis particuliers portent, que le *Hancock* & le *Fox* auroient probablement échappé à la vigilance des Vaisseaux *Britanniques*, si ce n'eût été qu'un brouillard fort épais les empêcha pendant quinze jours de prendre hauteur; de sorte qu'au moment qu'ils croyoient être peu éloignés des Côtes de la *Nouvelle-Angleterre*, la première qu'ils découvrirent fut celle de la *Nouvelle-Ecosse* & le Fanal à l'entrée du Port de *Halifax*. Ce contretems les fit tomber entre les mains du Chevalier *Collier*, auquel l'Amiral *Montague* avoit dépêché un Exprés d'à bord après la prise du *Fox*, pour le prier d'envoyer quelques Vaisseaux à son secours vers les Bancs de *Terre-Neuve*.

Le Précis du Recit, tiré de la Lettre du Chevalier *Collier*, que la Cour a ajouté à la Relation ci-dessus (ainsi que nous l'avons dit

dans la Gazette N<sup>o</sup>. LXX.) contient les particularités suivantes.

Sur l'avis reçu le 16. Juin, qu'un Parti de Rebelles, qu'on supposoit consister en environ 200. Hommes, avoit débarqué dans la Rivière de *St. Jean*, le Chevalier *Collier* ordonna au Capitaine *Hawker*, commandant *Sirène*, avec la Chaloupe armée, le Gage, & le Schooner armé, la *Nouvelle-Ecosse*, de rendre avec toute la promptitude possible dans cette Rivière. Le Général-Major *Mull-y* ordonna en même tems à un Detachement de Régiment de Montagnards *Ecoffois* de s'enbarquer sur la *Sirène*; & Mr. *Collier* envoya ordre à la Chaloupe, le *Vautour*, & au Schooner, l'*Espérance*, d'appareiller du Bassin à *Minas* & d'*Annapolis*, pour joindre le Capitaine *Hawker*. Un Detachement fut pareillement envoyé du Fort *Cumberland*, sous le Major de Brigade *Stedholm*, qui fut chargé du commandement des Troupes pour cette Expédition. Le Capitaine *Hawker*, arrivant à la Rade de *St. Jean* le 27. Juin, trouva le *Vautour* dans cette Rivière, & fut informé par le Capitaine *Featus*, que les Rebelles étoient en possession de la Ville, & qu'ils avoient fait feu sur ses Bateaux ils avoient blessé six de ses gens, qui tâchoient de débarquer. Lorsque la *Sirène* jetta l'ancre à la Rade, les Rebelles quittèrent la Ville, & se retirèrent dans des Bois autour du Havre. Ni l'*Espérance* ni aucun des autres Vaisseaux armés, avec les Troupes du Fort *Cumberland*, n'étoit encore arrivé: Cependant le Capitaine *Hawker*, jugeant qu'il avoit des forces suffisantes pour attaquer les Rebelles, fit des dispositions en conséquence. Le Major *Stedholm*, arrivant justement sur ces entrefaites, prit le commandement du Detachement débarqué, & marcha à sa tête vers les Bois, ayant si bien divisé son Parti & faisant un feu si vif, que les Rebelles furent bientôt mis en fuite. Connoissant mieux le Pays que les Troupes du Roi, ils s'échappèrent en gagnant leurs Chaloupes de Pêcheur, & remontèrent la Rivière jusqu'au-delà des *Cataractes*. La perte des deux côtés n'a été que peu considérable.

ACTIONS: Banque, 131 & sept huitièmes. Sud, 87 & trois quarts. Nouvelle-Description, 96.

Le Baron de WENZEL, Oculiste de S. M. Britannique, partira de Londres le 23. du courant, pour retourner chez lui à Paris: Il passera par la Hollande, & sera le premier Octobre à la Haye au Parlement d'Angleterre, à Amsterdam le 3. Octobre aux Armes d'Amsterdam, chez *Thiebaud*.

On donne avis au Public, qu'il se distribue à PARIS chez le Sr. LE BRUN, Marchand Epicier Ruë Dauphine, une Poudre excellente pour la destruction entière des Rats & des Souris. Cette Poudre est aussi parfaite pour la destruction des Mouches dans les Cuisines & ailleurs. Le Prix est de 12. Sous le Paquet. On trouve chez le même Marchand, à 20. Sous la Bouteille, la Fleur de Moutarde d'Angleterre, que l'on prépare soi-même, & qui donne la meilleure Moutarde qu'on ait jamais eue en France.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L R I D E, le 12 Septembre, 1777.

**D**E LARNECA dans l'Isle de CHYPRE, le 9. Juin. Achmet - Pacha, Gouverneur d'Orfa, a relâché dans cette Rade sur la fin de Mai avec trois Bâtimens François, qui le transportoient lui & sa Suite à Negrepoint, dont il est nommé Gouverneur.

Hadgi - Abdul - Baky - Aga, Gouverneur du Royaume, lui a aussi-tôt envoyé, ainsi que des Nations Françaises, des Présens par l'Alay - Bey de l'Isle. Ce Pacha, rigide observateur du bon ordre, a fait donner cinq-cents coups de bâton à un de ses gens, qui avoit exigé par force quelques Marchandises, qu'il ne vouloit pas payer suivant leur valeur. Il compte trouver Scio la permission d'aller à Constantinople avant de se rendre à son Gouvernement.

De LISBONNE, le 5. Août. Le bruit, qui se répandit ces jours-ci de la prise d'un Vaisseau de guerre Espagnol, s'est confirmé par des Lettres, reçues en 60. jours de Rio - Janeiro : elles portent, qu'un de nos Vaisseaux de guerre, commandé par le Chevalier Don Joseph de Mello - Vaccas, aiant rencontré le Vaisseau de guerre Espagnol, le St. Augustin, qui conduisoit de Buenos - Ayres à l'Isle de Ste. Cathérine de l'Argent, des Munitions, & des Vivres, l'avoit attaqué très-vivement; & que, pendant le Combat, l'Escadre Portugaise étant survenuë, le Navire Espagnol avoit été forcé de se rendre, & conduit à Rio - Janeiro. Comme notre Escadre s'est emparée en même tems d'un gros Bâtiment, aussi chargé de Provisions, que le Saint-Augustin escortoit, l'on suppose, que les Espagnols manqueront du nécessaire à l'Isle de Ste. Cathérine, & qu'il leur sera difficile de s'y maintenir, parce qu'ils ne peuvent recevoir des Vivres que par mer, & que le trajet est exposé à bien des dangers. Huit-cents Prisonniers, qu'on fait en cette occasion, pourront être échangés contre une partie de la Garnison de Ste. Cathérine.

De MALLAGA, le 1. Août. Le Chebec, le St. Sebastien, aux ordres du Sr. Tacon, qu'un coup de vent avoit séparé de la Division du Chef d'Escadre Barcelo, est entré ce matin dans notre Port avec une Escampavie ou petite Galiotte Algérienne. Il la découvrit le 25. du mois dernier à l'Ouëst d'Oran. L'Equipage Barbaresque fit d'abord échouer le Bâtiment, & se sauva sur la Côte. Le Sr. Tacon lui lâcha quelques coups de Canon à mitraille; & à cette occasion une Pièce, qui créva, blessa dangereusement 14. de ses gens, & endommagea beaucoup la poupe de son Vaisseau. Ensuite il envoya sa Chaloupe pour aller tirer le Vaisseau ennemi de la Côte. Pendant la traversée le feu prit à la Poudre des Assaillans, ce qui coûta encore la vie à 7. Hommes; & un huitième fut blessé par un coup de feu. Cependant, malgré tous ces accidens, Mr. Tacon a réussi dans son entreprise.

De CADIX, le 5. Août. Le Vaisseau de guerre Espagnol, la Galice, de 70. Canons, qui étoit depuis quelque tems en croisière sur les Caps St. Vincent & Ste. Marie, parut le 19. Juillet à la vuë de notre Port; mais, sur un signal qui lui fut fait de la Tour de Vigi, il vira le bord & reprit le large pour aller continuer sa croisière. Le St. Michel & le St. Isidore, Vaisseaux de guerre, de la même portée, firent voile de cette Baye le même jour, pour aller le joindre à la Galice & donner la chasse à des Chebecs Algériens, qui ont passé depuis peu de la Méditerranée en ces Mers. La Galice avoit escorté jusqu'à la hauteur de notre Port la Frégate, la Junon, venant des Philippines, aiant à bord un Eléphant, un Rhinocéros, & quatre petits Cerfs. Suivant des Lettres, qu'elle a apportées, la foudre avoit mis le feu au Gaiolion, destiné pour Acapulco. & l'avoit réduit en cendres avec sa Cargaison. Le St. Charles, Vaisseau de la Compagnie des Caraques, parti de la Guayra le 11. Juin, arriva ici le 2. du courant aiant à bord 8334. Piaftres fortes, 8645. Fanègues de Cacao, & 138. Arrobes d'Amil.

De GIBRALTAR, le 12. Août. La Frégate Hollandoise, l'Amphitrite, commandée par le Capitaine van Kinsbergen, a amené dans ce Port le Capitaine Eisse Eisse & les Equipages des 3. Bâtimens Marchands de sa Nation, dont les Corsaires Maures se sont emparés pendant la rupture entre la République des Provinces - Unies & le Roi de Maroc. Ces Equipages, que Mr. van Kinsbergen reçut à Mogador le 16. Juillet, passeront à bord du Vaisseau de guerre le Rotterdam, monté par le Contre - Amiral Pichot, pour retourner avec lui en Hollande. L'on ignore jusqu'à présent les conditions du Traité de S. M. Maure avec L. H. P. si ce n'est qu'on assure en général, qu'elles sont à peu près les mêmes que les Articles du Traité de 1755. Les Présens, que Mr. Pichot a envoyés au Roi de Maroc, au nom de la République, consistent, suivant une Liste qu'on en voit ici, en deux Montres d'or, une Cassetière du même métal;

une autre d'argent, une Théâtre, 4. Chandeliers, une Aiguère, & un Flambeau du même métal; 61. Pièces de *Cambrat*, 270. de Toile fine, 12. de Drap fin, une de Brocard, & une autre de *Damas*; une Arrobe de Thé d'une qualité peu commune, & 4. de Sacré très-fin 36. Vases de Porcelaine; 6 Bassins de Porcelaine de *Chine*, & deux douzaines de Tasses à thé Les Prêfens, que la *Suède* s'est engagée à envoyer tous les ans au même Prince, & que le Baron de *Stromfeld*, Envoyé de S. M. *Suëdoise*, lui présenta le 29. Juin à *Salé*, de la part de son Maître, sont encore plus nombreux: On y remarque entre autres une Montre d'or à répétition une autre d'argent, un Sabre à la *Turque* garni d'or & de pierreries, un Fusil pareillement incrusté d'or, une Caïsse d'or renfermant plusieurs Joyaux, différens Vases très-précieux dans des Caïsses de velours verd, un Carosse, deux Chaïses à porteur, 12. lames doubles de Cristal pour des fenêtres, deux Garnitures de Lit complètes avec des Tapissèries de *Damas* vergalonné d'or, une quantité de Thé exquis, 3. Caïsses de Fayence de différentes Fabriques de *Stokholm*, 12. autres renfermant chacune 80. barres de Fer travaillé, 80. grossus barres de Laiton d'*Allemagne*, plusieurs Pièces d'Etoffe, de Drap, de Toile, &c. Le Consul de *France* a également présenté depuis peu au même Souverain *Maure* différens Prêfens en Draps, &c.

De BARCELONE, le 10. Août. Le Paquet-bot, le *Prince*, étant entré le 1. de ce mois à la *Corogne*, venant de *Montevideo*, d'où il étoit parti le 14. Mai, les Dépêches, qu'il avoit bord, furent portées par un Courier à Mr. de *Galvez*, Secrétaire d'Etat au Département de *Indes*, qui alla d'abord en communiquer le contenu au Roi. Quoiqu'il n'en ait rien transpiré d'authentique, des Lettres particulières portent cependant, que le Général de *Cevallos* étoit arrivé à *Montevideo*; mais que sa Flotte, aïnt essuyé de grosses Tempêtes pendant le trajet de l'Isle de *Ste. Cathérine*, n'y étoit entrée que par Divisions; ce qui avoit d'autant plus retardé les opérations, qu'il y avoit disette de Vivres, au point que le Général avoit été souverainement obligé de faire son repas de poisson à demi-garé. Aïnt néanmoins dessein de pousser les opérations, il avoit rassemblé la plus grande partie de ses Troupes, & se disposoit à suivre Mr. de *Vertiz*, Gouverneur de *Buenos-Ayres*, qui avoit déjà pris les devants à la tête de 1500. Hommes, tandis que Mr. de *Echavarry*, Colonel du Régiment de *Galice*, avec un autre Corps de Troupes, bloquoit la Colonie du *St. Sacrement*.

On a reçu ici, concernant la prise du Vaisseau du Roi, le *St. Augustin*, de 70. Canons, les détails suivans; que ce Navire, aïnt été séparé par la Tempête de l'Escadre de Mr. de *Caspa Tilly*, avoit été attaqué par deux Vaisseaux *Portugais*, qu'il combattit pendant 24. heures que le lendemain à la pointe du jour toute l'Escadre ennemie aïnt paru entoura le *St. Augustin*, & le somma de se rendre, s'il ne vouloit être coulé à fond; que, dans cette extrémité le Capitaine aïnt fait amener, le Navire fut conduit à *Rio-Janeiro*, d'où le Général *Portugais* avoit envoyé ensuite tous les Officiers *Espagnols*, sur leur parole, à l'Isle de *Ste. Cathérine*.

De MODÈNE, le 23. Août. Les Sujets de la République de *Gènes* étant occupés à construire un mur & à creuser un fossé sur les Confins de la Principauté de *Massa*, pour détourner les eaux du Torrent de *Parmignola*, ce qui les feroit entrer sur le Territoire de *Massa*, lequel se verroit exposé par-là à de grands dégats, la Régence Ducale a envoyé un Député au Gouverneur de *Saraigne* pour le prier de suspendre ces travaux: En attendant la réponse de la République, le Gouvernement de *Massa Carrara* prend des arrangements, pour y mettre obstacle.

De PARME, le 23. Août. Le Commandeur *Garnero* aïnt terminé la Commission, dont il avoit été chargé par la Cour de *Turin*, en qualité de Médiatrice pour la Démarcation du Territoire *Toscan* & *Parmésan* (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N°. LXIII.) il est parti pour *Rome*, où il va résider en qualité de Ministre du Roi de *Sardaigne*.

De BERNE, le 30. Août. Le nouveau Traité d'Alliance entre la *France* & le Corps *Helvétique* a été confirmé par le serment solennel, que le Président de *Vergennes*, Ministre-Pénitentiaire de S. M. Très-Chrétienne, & 45. Députés de la République ont prêté le 25. de ce mois dans la Cathédrale de *Soleure*. Après la Cérémonie M. le Président a gratifié chacun des Députés d'une Chaîne & d'une Médaille d'or, & leur a donné un magnifique Dîner. Pendant le jour, l'on fit plusieurs salves d'Artillerie; le soir on tira un feu d'artifice; & cette journée finit par un Bal. Les Députés se sont ensuite rendus à *Baden*, pour y régler la répartition des 6000. Hommes, que la République s'est engagée à fournir à la *France* en cas de besoin.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 5. Septembre.

Mgr. le Duc de *Chartres* se rétablit heureusement de sa dangereuse maladie; & il n'y a plus lieu de craindre, que les inquiétudes de la vive tendresse de Madame la Duchesse de *Chartres* pour son Epoux influent sur son état. Cette Princesse se relevera bientôt de ses Couches.



Une Déclaration du Roi pour la Police des Noirs, régitée au Parlement le 27. Août, " fait défenses à tous Noirs, Mulâtres, &c. de l'un & de l'autre Sexe, d'entrer à l'avenir dans le Royaume sous peine de 3. mille Livres d'Amende, même de plus grande s'il y échoit. " La Société Royale de Médecine, établie l'année dernière, s'est agrégé dans sa Séance du 4. Août plusieurs Membres Etrangers, entre autres Mrs. *Gaubius* & *van Doeveren*, Professeurs à l'Université à *Leide*, & Mr. *Camper*, ancien Professeur à *Franker*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 5. Septembre.

Le Duc de *Cumberland* étant arrivé le 30. du mois dernier à *Douvres*, de retour d'*Aix-la-Chapelle*, s'est d'abord rendu à *Windsor*. On assure, que le Roi a destiné de sa Bourse particulière une Somme de 10. mille L. St. par an pour l'encouragement de la Littérature; mais on ne nomme pas encore les Scavans, auxquels les Pensions de 300. Liv. Sterling, dans lesquelles cette Somme se partagera, seront distribuées. On parle aussi d'une grande Promotion de Généraux, que le Roi a faite, mais qui n'a pas été déclarée jusqu'à présent, Sa Maj. ayant nommé entre autres son Aide-de-Camp le Colonel *Harcourt*, qui s'est fait connoître par son enlèvement du Général *Lee*.

Voici la Traduction de la Réplique du Général *Washington* au Chevalier *Howe* (annoncée dans notre dernier Supplément.)

MONSIEUR,

A MIDDLE-BROOK, le 10. Juin 1777.

Vos différentes Lettres du 21. Avril, 22. Mai, & 5. du courant ont été reçues. Aiant expliqué, dans ma Lettre du 9. Avril, d'une manière claire & précise, mes sentimens sur le sujet de votre demande & sur le différend entre nous, je crus, qu'il étoit peu nécessaire de vous accommoder en les répétant. D'après tout le contenu de votre Lettre du 21. Avril, il me parut, que nous étions dans des idées si diamétralement opposées, que je ne pouvois avoir la moindre espérance d'en effectuer la conciliation, ni m'attendre qu'une Réponse produisit aucun bon effet quelconque: Mais, puisque vous m'avez demandé itérativement ma résolution finale sur cette matière, je la donnerai librement, après avoir fait quelques remarques sur ce que vous avez avancé dans la vue de répondre aux objections, faites de ma part pour motiver mon refus de me prêter à la demande, que vous m'avez adressée par le Lieutenant-Colonel *Walcott*.

Vous admettez le principe, sur lequel est fondé mon refus de passer en ligne de compte le total des Prisonniers, envoyés par vous; mais vous niez la justesse de son application, en insinuant droitement, en premier lieu, que le mauvais traitement, dont on se plaint, n'est qu'un moyen propre à nourrir l'illusion populaire; & en soutenant, en second lieu, " que, supposé que les souffrances des Prisonniers eussent été réelles, on devoit leur assigner une autre cause que celle, à laquelle je les attribuois. "

Je n'entreprendrai point de décider, sur qui l'accusation de travailler à exciter l'illusion populaire tombe avec le plus de convenance; mais je ne puis m'empêcher d'observer, que, quelque succès que puisse avoir dans certains cas le manège de représenter ingénieusement les choses sous un faux jour, afin d'égarer le jugement du Public dans des matières de spéculation, il est cependant difficile de persuader le Genre humain à se desier de ses sens, en doutant de l'évidence des faits, sur la réalité desquels il n'a qu'à les consulter. A moins que l'on ne puisse y réussir, permettez-moi de vous assurer, que, quelque chose qu'on puisse suggérer au contraire, il fera toujours cru, que des Hommes ne sauroient être dans une situation plus déplorable que les infortunés, qui sont le sujet de notre discussion. Si je pouvois m'imaginer, MONSIEUR, que vous eussiez quelques doutes sérieux à ce sujet, je pourrois produire, à l'appui de ce que j'ai avancé, les preuves les plus fortes, que le témoignage humain puisse fournir.

Afin de faire voir, que les Prisonniers n'ont point essuyé de mauvais traitemens ni aucune négligence de votre part, vous dites, " qu'ils ont été renfermés dans les Bâtimens les plus aérés, & à bord des Vaisseaux de transport les plus gros de la Flotte; qu'on leur a fourni les mêmes Provisions, tant à l'égard de la quantité que de la qualité, que celles qu'on accordoit à vos Troupes qui n'étoient pas de service; que ceux dont les maladies exigeoient un soin particulier, ont été reçus dans les Hôpitaux *Britaniques*, & que les autres ont été soignés par leurs propres Chirurgiens, qui ont été pourvus de Médicamens sans aucune limitation, jusqu'à ce qu'on découvre, qu'ils en vendent clandestinement une grande quantité. "

Qu'on ait choisi des Bâtimens aérés, pour y renfermer nos Prisonniers, c'est un fait que je ne veux point contester: Mais si, au coeur de l'Hyver, ce fut-là un avantage ou non, je vous en laisse à décider: Pour moi, je suis porté à croire, que ce n'en fut pas un, particulièrement dans une circonstance où l'on se plaignoit généralement, que la plupart du tems ils manquoient de feu, & que leur situation seule, étant pressés les uns sur les autres, les empêchoit de sentir la rudesse de la Saison dans sa rigueur la plus extrême. Ce fut-là une position que j'ai dû croire n'avoir pas été fort avantageuse à leur santé; & si nous pouvons juger par comparaison, nous devons conclure, qu'ils ont enduré les mêmes inconvénientés à bord des Vaisseaux de transport.

Quant aux fournimens de Provisions, je ne sais ce qui en est: Mon opinion à ce sujet a été fondée sur le témoignage unanime des Prisonniers, confirmé par leur extérieur, & qui représentoit leur pitance comme insuffisante pour la quantité, mauvaise pour la qualité, & fournie

irrégulièrement. Vous même faites mention de *quelques cas d'omission accidentelle*. Je crains que ces cas n'aient été beaucoup plus fréquents, qu'on ne vous en a informé. Il n'est pas hors de propos d'observer ici, qu'il y a une différence essentielle à faire entre des Personnes renfermées, & privées de tout moyen de se procurer quelque subsistance en supplément de la pitance qui leur a été assignée, & celles qui se trouvent en pleine liberté, & qui ont d'autres recours ces, comme c'est le cas de vos Troupes, qui n'étoient pas de service actuel: Elles ont le bénéfice de leur Solde & ce qu'elles peuvent gagner d'ailleurs occasionnellement par leur travail. Vous pourrez aussi vous assurer, en prenant des informations à cet égard, que nous n'avons fait aucune distinction dans nos fournissimens entre vos Soldats, qui étoient nos Prisonniers, & nos propres gens actuellement en Campagne: On ne les benoitoit point à une pitance lézineuse; on leur fournissoit des Vivres, autant qu'ils pouvoient en consommer, & de la meilleure espèce.

Pour ce qui est de l'attention qu'on a eue pour les *malades*, je suis fâché qu'elle ait souffert à quelque degré de la mauvaise conduite des Chirurgiens. Je m'accorde avec vous de tout mon coeur à blâmer leur procédé; & vous me rendrez service en me désignant les Individus, & m'apportant les preuves de leur delit, que vous aurez entre les mains.

Pour vous disculper, d'une manière plus satisfaisante, des suites imputées à une négligence ou à un mauvais traitement envers les Prisonniers, vous assurez, "qu'ils ont reçu de votre part toute espèce de consolation ou de secours, comparable avec leur situation, & qu'ils n'ont manqué de rien, si ce n'est d'Habits & d'Argent, qui auroient dû leur être fournis par moi." Si nous avions laissé vos Prisonniers, qui étoient entre nos mains, entièrement à l'abandon, pour ne subsister que des secours qu'ils tiroient immédiatement de vous, leur situation n'auroit été guères meilleure que celle des nôtres, que vous aviez en votre pouvoir. Vos Officiers, aussi bien que vos Soldats, peuvent vous informer, qu'ils ont éprouvé toute marque de générosité publique & particulière, qu'il étoit possible de leur témoigner. On pourroit citer des exemples multipliés, que sur des informations, que vos gens étoient dans le besoin de quelque chose, l'on a immédiatement expédié des ordres de leur fournir tout ce qui leur étoit nécessaire. L'on a fait tout au monde de notre part, pour faciliter les mesures que vous preniez dans la même vue. On vous a permis d'avoir un Agent parmi nous, protégé par l'Autorité publique, & jouissant d'une liberté aussi pleine qu'il pouvoit la désirer pour s'acquitter de sa Commission. Je suis fâché de dire, que la même conduite n'a pas été tenue envers nous; & que plusieurs exemples servent à prouver, que bien loin de tâcher d'applanir les difficultés, qui nous empêchent nécessairement de fournir des secours aussi abondans, que nous pourrions le souhaiter, on a fait naître des obstacles, qu'on auroit très aisément pu nous épargner. On en a eu récemment un exemple dans le refus, que vous nous avez fait, d'avoir de notre côté un Agent chez vous, qui pût y acheter ou procurer ce qui étoit nécessaire pour fournir aux besoins de nos gens. Vous devez sentir que, puisque l'on n'étoit point convenu d'une manière régulière de fournir réciproquement des secours aux Prisonniers, il y avoit une nécessité indispensable d'user de générosité de part & d'autre. Nous le fimes de notre côté; & supposant que vous l'aurez aussi fait du vôtre, nous étions moins empressés à pourvoir nos gens que nous n'eussions été, si nous avions prévu ce qui est réellement arrivé. Nous attribuons tout manque de votre part à la situation intermédiaire des affaires à cet égard; & dans l'attente qu'on prendroit des arrangemens plus efficaces, afin d'y pourvoir, nous jugeons qu'il étoit de notre devoir de ne point laisser les Prisonniers, qui se trouvent chez nous, dans le besoin d'aucune chose nécessaire à leur conservation; & nous étions dans l'idée, que votre raisonnement, vos sentimens auroient été les mêmes. Ce que vous dites, que nous avons été fréquemment avertis de leur détresse, ne sert de rien. Vous ne l'avez fait, que lorsqu'il étoit trop tard pour remédier aux mauvaises suites de la négligence passée, & que nos Prisonniers étoient déjà réduits à une extrémité déplorable. J'espère, que leurs souffrances pour ce qui est des Habits, n'auront point été augmentées par la rapacité d'un trop grand nombre d'entre ceux qui les avoient pris. Cependant il n'a point manqué de rapports de cette espèce.

(Le reste ci-après.)

De LEIDE, le II. Septembre. Suivant les derniers Avis concernant le voyage de Mgr. le Prince Stadhouder, S. A. S. & Madame la Princesse, son Epouse, ont dû partir de *Louwarde* le 8. de ce mois pour *Groningue*. Son Alt. a disposé du Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Lieutenant-Général de *Casembrood*, en faveur de Mr. *Gerard Godin*, qui en étoit Colonel-Commandant. Le Conseil de l'Amirauté au Département de la *Meuse* a mis en commission le Vaisseau le *Mars* de 60. Canons, & en a donné le commandement au Capitaine *Guillaume Krul*. La Nouvelle de la relaxation du Vaisseau, le *Watergens*, Cap. *Adrien Châtelain*, qui s'étoit répandue d'après une Lettre de *Middelbourg*, (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LXX.) est prématurée.

Le Roi de *Pruſſe*, qui étoit attendu le 3. de retour à *Potzdam* de sa tournée en *Silésie*, y a fait une Promotion de Généraux. Nous en renvoyons la Liste à l'Ordinaire prochain, ainsi que les particularités du voyage de ce Monarque.





NUMÉRO LXXIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE  
DIVERS ENDROITS

du MARDI 16. Septembre, 1777.

De LA TURQUIE, le 10. Août.

**S**UIVANT les dernières Lettres de Constantinople, le Grand-Seigneur a nommé des Commissaires pour les Conférences avec Mr. de Stachieff, Ministre de Russie. Ces Plénipotentiaires sont *Abdulresak-Effendi*, Grand-Secrétaire de l'Empire; *Ordou-Cadi*, Grand-Juge des Troupes; *Mumil-Effendi*, ci-devant *Reis-Effendi* à l'Armée; & le *Beiligi-Effendi* ou Intendant de la Chancellerie: Mais le pouvoir limité, que ces Commissaires ont pour traiter, fait craindre, que la Négociation ne traîne en longueur; & malgré tout le tems qui pourra s'écouler, on ne s'en promet pas même une issue fort favorable. Les travaux, qu'on fait, pour nous mettre à l'abri dans le cas d'une rupture, sont étonnans: Plus de cinquants Hommes sont occupés journellement à ceux qu'on a commencés pour fortifier encore davantage les Châteaux; que le Baron de Tott a fait construire à l'entrée de la Mer-Noire; & l'on a entrepris quelques nouveaux Ouvrages sur les Hauteurs, voisines de ces Forteresses, dont l'on se promet beaucoup d'utilité pour assurer à la Porte la clef de la Mer-Noire contre les entreprises de la Russie. Pour hâter l'exécution des projets formés dans cette vue, le Capitain-Pacha, qui en a l'inspection, se rend sur les lieux tous les deux jours. L'activité, qu'il met dans les travaux dont il est l'ame, est incroyable. La Frégate, qu'il a

récemment détachée de sa Flotte, porte à *Stenope* des matériaux pour l'équipement des Navires qu'on y construit, ainsi que pour réparer un Vaissau de guerre, qui a été fort mal-traité par une Tempête sur les Côtes de la Mer-Noire. On attend une trentaine de Navires *Dulcignotes* & *Aibanois*, pour l'augmentation de la Marine *Ottomane*; & l'on fait monter à 7. mille Hommes le nombre des Troupes, qui ont eu ordre de marcher vers *Chozim*. Ce n'est pourtant pas à tout l'Armée, mais seulement aux dix Hommes par Chambre, détachés du Corps des *Faniffaires* en cette Capitale, que la Porte a accordé une paye extraordinaire de sept Aspres par jour.

La naissance de la Princesse *Hattige* a été célébrée pendant trois jours par des décharges de l'Artillerie des Châteaux; & le Grand-Seigneur, voulant épargner à ses Sujets les frais de Réjouissances générales, a fait donner à sa Maison de plaisance à *Bezik-Tache* des espèces de Jeux publics, qui y ont attiré beaucoup de Spectateurs. On dit, qu'il sera tiré sur le Canal un Feu d'artifice à la même occasion.

De HAMBOURG, le 9. Septembre.

Le Duc d'*Ostrogothie* est arrivé hier en cette Ville, & est descendu chez Mr. de *Farell*, Ministre de *Suede*: Son Alt. R. garde l'*incognito* sous le nom de Comte d'*Oeland*.

De MARSEILLE, le 26. Août.

On mande de *Toulon*, que les Régimens de *Picardie* & de *Provence* sont arrivés de *Corse*

en ce Port, sur le même Convoi de Bâtimens Marchands, qui avoit passé les Régimens de Guyenne & de Navarre dans cette Isle.

Nous apprenons du même Port, que Mr. de Rochemore, Lieutenant-Général des Armées Navales, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, y est mort le 23. de ce mois des suites d'une Apoplexie.

De VERSAILLES, le 6. Septembre.

Le Roi vient d'accorder la place de Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, vacante par la mort de Mr. de Rochemore, ancien Lieutenant-Général des Armées Navales, à Mr. d'Abon, Chef-d'Escadre.

De PARIS, le 8. Septembre.

Il n'y a rien de changé sur le tenis fixé pour le prochain voyage de Fontainebleau; & c'est sans fondement qu'on avoit répandu, qu'il n'auroit pas lieu. La Cour ira à Choisy cette semaine.

La survivance de la Charge de Sur-Intendant des Finances de Monsieur, qu'occupe Mr. Cromot, avoit été accordée provisionnellement à Mr. Geoffroy de Limon, Intendant des Finances de ce Prince; mais le Brevet vient de lui être retiré & donné à Mr. de Valdec, de Lessart, Maître des Requêtes, chargé par Mr. Necker d'un détail considérable dans l'Administration des Finances.

On apprend, que le Grand-Conseil, qui par son Arrêt du 20. Août avoit indiqué son Assemblée générale au 9. du courant, a reçu ordre de se rendre le 8. à Versailles.

FIN de l'EDIT, qui autorise la Ville de PARIS à faire un Emprunt de 600. mille Livres.

V. L'Emprunt, auquel les dits Srs. Prévôt des Marchands & Echevins sont autorisés par le présent Edit, sera ouvert à compter du jour de l'enrégistrement d'icelui en notre Cour de Parlement, & les Capitaux, dont les moindres parties ne pourront être au-dessous de mille Livres de principal, soit pour Rentes perpétuelles, soit pour Rentes viagères, seront fournis en deniers comptans entre les mains du Sr. Buffault, Receveur-Général du Domaine, Deniers patrimoniaux & communs de notre dite Ville, qui en expédiera les Recépissés en la forme usitée; pour sur iceux être les Contrats de constitution passés par les Prévôt des Marchands & Echevins, soit sur la tête des Acquéreurs, soit sur celle des Personnes, qu'ils auront fait désigner dans les dits Recépissés, & par devant tels Notaires au Châtelet de Paris que les dits Acquéreurs choisiront, auxquels les Grosses des dits Contrats seront délivrées gratis, nous chargeant de pourvoir aux frais d'iceux.

VI. Les Arrérages des dites Rentes, tant perpétuelles que viagères, seront payés en deux termes égaux, de six mois en six mois, par le dit Receveur-Général de notre dite Ville dans le

même ordre & en la même forme & manière que ceux des autres Rentes dûes par notre dite Ville.

VII. Permettons aux Propriétaires de celles des dites Rentes, qui auront été constituées perpétuelles, d'en transmettre la propriété par la voye de la reconstitution: En conséquence autorisons les dits Prévôt des Marchands & Echevins, ainsi que le dit Receveur-Général de notre dite Ville, à recevoir de ceux qui se présenteront pour être subrogés aux premiers & subséquens Acquéreurs des dites Rentes, les deniers comptans, qui leur seront offerts, pour être constitué de nouvelles & pareilles en remplacement de celles, qui seront remboursées avec les deniers fournis par les nouveaux Acquéreurs: Lesquels Contrats de reconstitution seront numérotés des mêmes Numéros que ceux des Contrats remboursés.

VIII. Le dit Sieur Buffault remettra entre les mains du Sieur Micault d'Hirvelay, Garde de notre Trésor-Royal, qui lui en expédiera, & sa décharge, quittance libellée & contrôlée, la Somme, qui sera produite par le dit Emprunt pour en être, par le dit Sieur Micault d'Hirvelay, respectivement fait recette envers nous en la forme ordinaire.

IX. Et pour mettre, conformément à l'Article II. du présent Edit, les dits Prévôt des Marchands & Echevins en état de subvenir au paiement des Arrérages des dites Rentes, sans prendre sur les Revenus ordinaires de la dite Ville, nous leur avons par ces Présentes attribué & attribuons un Fonds annuel de six-cents mille Livres, à compter du 1. Juillet de la présente année, auquel Fonds nous avons affecté & hypothéqué par privilège & préférence, même à la partie du Trésor Royal, les produits libres de notre Ferme générale des Aides, entrées de Paris & Droits joints, sur laquelle, en tant qu'il y a de besoin, nous avons, aux dits Prévôt des Marchands & Echevins, fait & faisons par ces Présentes toutes délégations nécessaires.

X. Le dit Fonds annuel, déterminé & délégué par l'Article précédent, sera versé annuellement par l'Adjudicataire de nos Fermes générales à la Caisse de notre dite Ville, sur les Quitances ou Recépissés de son Receveur-Général.

XI. Autorisons les dits Prévôt des Marchands & Echevins à rembourser des Deniers, appartenans à notre dite Ville, les Capitaux de celles des dites Rentes qui seront constituées perpétuelles; au moyen de quoi les dites Rentes perpétuelles, dont les Capitaux auront été ainsi remboursés, appartiendront à notre dite Ville; & à défaut des Fonds libres de leur part voulons qu'à commencer en l'année 1780. il soit versé de notre Trésor Royal dans la Caisse de notre dite Ville une Somme annuelle de cent mille Livres, pour être employée aux dits remboursemens, lesquels dans ce cas auront lieu à notre profit. SI DONNONS, &c.

Donné à VERSAILLES au mois d'Août, l'an de grace 1777. & de notre Règne le quatrième.

(Signé) LOUIS.

(Et plus bas) Par le Roi, (Signé) AMELOT.

Visa HUE DE MIROMENIL.

Vu au Conseil, PHÉLYPEAUX.



De LONDRES, le 9. Septembre.

La grande Promotion militaire, que nous avons annoncée. (dans notre dernier Supplément,) & qu'on attribue au nombre de places, que le Service Américain a fait vaquer dans l'Armée, a été publiée le 6. de ce mois. En voici le Tableau abrégé.

„ Les cinq plus anciens Lieutenants-Généraux, de la création de 1760. ont été déclarés Généraux. Ce sont les Chevaliers George Howard & Joseph Yorke, (Ambassadeur du Roi à la Haie;) Mr. Guillaume Belford, le Lord Robert Bertie, & Mr. Ph. Honeywood.

„ Tous les Généraux-Majors, sans exception, au nombre de 47. (les plus anciens de la création de 1770: & les plus jeunes de celle de 1775.) ont été avancés au grade de Lieutenant-Général. Ce sont Mrs. Melvill avec rang local aux Indes-Occidentales, Frederick, Elphinstone, Evelyn, Thomas, Johnson, Johnston, Sherard, Lane Parker, Gisorne, Comte de Drogheda, Grant, Mackay, Pitt, Lord Adam Gordon, Haldimand, Sorrell, Comte de Cavan, Maitland, Pomeroy, Comte d'Eglinton, Fraser, Walsh, Desaguliers, Preston, Chevaliers Guy Carleton & Charles Thomson, Clerk, Chevalier Guillaume Draper, Cunningham, Chevalier Guillaume Howe, Lord George Lennox, Fletcher Campbell, Jean Hale, Boyd, Chevalier Henry Clinton, Fitzroy, Bernard Hale, Burgoyne, Chevalier Robert Hamilton Robinson, Craig, Comte Ligonier, Comte Percy, Taylor, Chevalier Eyre Coote, Comte Cornwallis.

„ Trente-neuf Colonels ont été élevés au grade de Général-Major; savoir: Mrs. Amherst, Watson, Daniel Jones, Wren, Beugh, Chevaliers David Lindsay, Barlow, Fleming, Maxwell, Style, Lister, Robertson, Masséy, Poyon, Ward, Cuninghams, Stone, Mocher, Gabbit, Sloper, Staates Long Morris, Vaughan, Alcraft, Comte de Ross, Pigeot, Dalring, Valentine Jones, Manners, Hall, Chevalier Robert Murray Keith, Grant, Faucitt, Erskine, Marquis de Lothian, Grey, Chevalier Thomas Spencer Wilson, Morrison, Clarke, Rainsford.

„ Quarante-sept Lieutenants-Colonels ont été avancés au rang de Colonels; 31. Majors à celui de Lieutenant-Colonel; & 59. Capitaines à celui de Major. Le Lieutenant-Colonel Guillaume Harcourt a été nommé Aide-de-Camp du Roi, à la place du Colonel Charles Rainsford, déclaré Général-Major. Le Colonel Jean Dalring, qui a aussi été compris dans la Promotion de Généraux-Majors, avoit été nommé le 30. du mois dernier Capitaine-Général & Gouverneur en chef de l'Isle de la

Jamaïque, à la place du feu-Chevalier Basile Keith; & la Patente vient d'en être expédiée à cet Officier, qui étoit déjà Lieutenant-Gouverneur de l'Isle. Mr. Edouard Smith a été nommé en même tems Gouverneur du Fort Charles au Port-Royal dans la même Isle. Mr. Daniel Jones, qui étoit Colonel-Commandant du 3<sup>me</sup> Régiment des Gardes à pié, & qui vient d'être déclaré Général-Major, avoit obtenu le 12. Août le même rang en Amérique, Sa Majesté l'ayant nommé pour aller servir dans ce Pays, en lui conférant le commandement en chef du second Régiment d'Infanterie, qui est celui de la Reine, vacant par la mort du Lieutenant-Général Montagu. Cet Officier s'est embarqué pour sa destination à bord de la Frégate la Venus, de 36. Canons, qui a fait voile le 6. de Cowes avec le Fovey de 24. Canons & une Flotte de Bâtimens de transport, chargés d'Armes, d'Habits, de Munitions, Provisions, &c. pour la Nouvelle-York. Au reste, l'on remarque, que le Colonel Richard Prescott, qui avoit rang de Général-Major en Amérique, a été passé dans la Promotion; & l'on assure, que cette omission ne sera réparée, que lorsqu'il se fera justifié sur les circonstances de son enlèvement. Il est vrai, que quelques-uns b'ament son absence nocturne de son Quartier-Général, & voudroient y trouver un motif peu honorable: Mais d'autres assurent, qu'il avoit choisi la Maison, où on l'a pris, pour y passer les nuits, comme dans la position la plus centrale. La Gazette de Providence en Rhode-Island rapporte ainsi cette affaire.

De NEWPORT en RHODE-ISLAND, le 17. Juillet. Avant-hier au soir, un Parti de 13. Hommes des Troupes appartenant à cet Etat, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Guillaume Barton, accompagné du Major Adams, de l'Artillerie, du Capitaine Phillips, des Lieutenants Potter & Badoock, & des Enseignes Stanton & Wilcox, partit en cinq Chaloupes de la Jetée de Warwick (Warwick-Neck) dans la vue de prendre le Général-Major Prescott, Commandant en chef des Troupes Britanniques & Etrangères dans l'Isle de Rhode, dont le Quartier-Général étoit à une Maison à environ 4. miles de Newport. Le Colonel & son Parti, après avoir dépassés les Vaisseaux & les Chaloupes Gardes-Côtes de l'Ennemi, débarquèrent à minuit, & parvinrent sans être découverts, au Quartier de Prescott. La Sentinelle à la porte cria, qui vive; mais on s'assura immédiatement d'elle; & le Parti, forçant la porte & se précipitant dans la Maison, prit le Général dans son lit. Son Aide-de-Camp (le Lieutenant Barrington, Neveu du Lord de ce nom, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre) sauta en chemise par la fenêtre, & tenta de s'échapper; mais il fut

pris à quelques pas de la Maison. Le Parti retourna incessamment à ses Chaloupes avec les Prisonniers ; & quelque tems après qu'il eut repris le large on entendit plusieurs décharges, que faisoient les Eannémis en signal d'alarme ; mais trop tard. Les Prisonniers furent heureusement mis à terre à la pointe du jour sur la jetée de *Wartwick*. Aussi-tôt qu'on en reçut ici la Nouvelle, on envoya immédiatement un Carosse, dans lequel le Général avec son Aide-de-Camp, accompagnés du Colonel *Barton* & de quelques autres Officiers, y arrivèrent à midi.

Le Capitaine *Collett* arriva ici le 6. avec des Dépêches de *New-York*, qui furent d'abord envoyées au Lord *Germain* à sa Terre de *Stoneland* ; & le jour suivant l'on en reçut encore d'autres, qui avoient été apportées par un Bâtiment entré à *Poole*. Il ne paroît pas, qu'elles annoncent aucun événement important, puisque jusqu'à présent la Cour n'en a rien publié : Cependant l'on ne manque point d'Avis particuliers, mais tous marqués au coin de l'incertitude ordinaire. Plusieurs de ces

Lettres portent, que la Flotte du Vice-Amiral Lord *Howe* se trouvoit le 28. Juillet à la hauteur du Cap *Hinuloopen* dans la Baye de *Delaware*, & que les Vaisseaux tant de guerre que de transport avoient été partagés en deux Divisions, qui devoient tenir chacune une route différente : Mais l'on ne s'accorde nullement sur la vraie destination de ces deux Escadre. Suivant quelques-uns la première doit entrer par la bouche de la *Delaware*, & la seconde faire un débarquement dans la Baye de *Cheapeake* sur les Confins du *Maryland* : Selon d'autres l'une des Divisions avoit reçu ordre de faire route à l'Est, à ce qu'on supposoit pour *Boston*, à la hauteur duquel Port une Lettre de *Halifax* fait paroître toute la Flotte du Lord *Howe* au commencement d'Août : Il n'y a guères plus de certitude à la marche du Général *Washington* ou à la défaite du Général *Putnam* (dont nous parlerons dans le Supplément.)

Banque, 132 & un 8<sup>me</sup>. Indes, 165 & un quar

Le Baron de WENZEL, Oculiste de S. M. Britanique, partira de Londres le 23. du courant, pour retourner chez lui à Paris : Il passera par la Hollande, & sera le premier Octobre à la Haye au Parlement d'Angleterre, à Amsterdam le 3. Octobre aux Armes d'Amsterdam chez Thiebaut.

Ceux qui voudront vendre ou acheter des Lots viagers de la LOTERIE DU CANAL DE MURCIE, ou des Billets qui n'ont rapporté que quatre Livres dix Souds de Rentes viagères & au dessus, s'adresseront à Mr. J. N. DE LA CORBIÈRE à PARIS, Ruë du Faubourg S. Jacques, ou à son Bureau Ruë Notre-Dame des Victoires. L'abondance des Commissions, qu'il a, le met à portée de remplir tous les ordres qu'on lui donnera, en affranchissant les Lettres.

SUPPLÉMENT À L'ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, cinq Vol. in folio, dont un de Planches Prix 144. Livres en feuilles. A PARIS chez STOUPE, Imprimeur-Libraire, Ruë de l'Harpe ; à AMSTERDAM, chez M. M. REY, & chez les principaux Libraires de France & des Pays Etrangers.

Les Directeurs du COLLÈGE-GÉNÉRAL de Rentes-Viagères & de Tontines, &c. établi à LA HAIE le premier Janvier 1771, viennent de publier & distribuent gratis, tant en François qu'en Hollandois, le septième Compte annuel de l'Etat & de l'Administration de ce Collège avec une Information succinte, tirée du Plan & de ses Supplémens, où l'on voit qu'il leur est entré jusqu'au 30. Juin 1777, un Capital d'un Million 408. mille & 425. Florins d'Hollande.

I. Les Rentes-Viagères sont à huit pour-cent sur une tête, sept pour-cent sur deux têtes, & six pour-cent sur trois têtes, sans distinction d'âge ; mais aux personnes de 60. ou 70. ans on donne respectivement neuf & dix pour-cent sur une tête, huit pour-cent sur deux, & sept pour-cent sur trois têtes, ayant chacune autour de 50. ans ; & neuf pour-cent sur deux têtes d'environ 70. ans.

II. Les Tontines sont à cinq pour-cent sur une tête, quatre pour-cent sur deux têtes, & trois pour-cent sur trois têtes à tout âge, augmentant annuellement d'un demi pour-cent pendant la vie des personnes dénommées ; & cela dès la première année, de façon qu'après-onze ans. elles se trouvent égales aux Rentes-Viagères à huit, sept & six pour-cent ; mais celles-ci restent fixes, & les Tontines s'accroissent toujours.

On peut s'intéresser en tout tems dans ce Collège, & y recevoir ses Rentes, même trois mois avant l'échéance. Adresse au Comptoir des Banquiers JACQUES BERGEON & COMP. LA HAIE, & chez le Sieur G. W. DE WILLEMSSEN, Négociant, sur le Leidsegrag vis-à-vis du Kerkstraat, à AMSTERDAM. On prie d'affranchir les Lettres.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A L'HEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXIV.

De LEIDE, le 16. Septembre, 1777.

**D**E VARSOVIE, le 3. Septembre. Un Courier, arrivé hier de *Petrikau*, a apporté l'agréable Nouvelle, que le nouveau Tribunal de la Couronne y avoit été établi au gré de la Nation & avec la plus parfaite tranquillité. L'élection du Maréchal n'avoit rencontré aucune difficulté; & tous les suffrages s'étoient réunis en faveur du Comte *Krasinski*, Quartier-Maitre-Général de la Couronne. Mr. de *Naglovicz-Rey*, Chanoine de *Cracovie*, fait les fonctions de Président à ce Tribunal.

Depuis l'Audience, que *Nuyvan-Bey*, Envoyé de la Porte, a eue du Roi, il continué ses Visites aux Sénateurs-Ministres & aux Grands-Officiers de la Couronne & de *Lithuanie*.

La Comtesse Douairière *Branicka*, née *Poniatowska*, Soeur du Roi, a fait faire le 18. Août dernier & les deux jours suivans, dans l'Eglise de *St. Pierre* à *Cracovie*, une des plus belles du Royaume, de magnifiques Obsèques au Comte *Branicki*, Castellan de *Cracovie*, Grand-Général de la Couronne, Chevalier des Ordres de l'*Aigle-Blanc*, de la *Toison d'or*, & de *St. André*, dont le Corps y étoit en dépôt depuis 5. à 6. ans dans une Chapelle, fondée par les Anêtres de ce Seigneur. Lorsque le Cercueil fut descendu dans le Caveau, on y déposa aussi l'Écu de ses Armes, son illustre Maison s'étant éteinte en sa Personne.

**D**E BRESLAU, le 3. Septembre. Le Roi, notre Souverain, arriva ici le 26. du mois dernier de *Neiss* en parfaite santé, accompagné du Prince de *Prusse* & du Prince de *Wurtemberg*. Le 27. S. M. fit les Revuës particulières des Régimens de *Tauenzien* & de *Stechow*, Infanterie, & du Bataillon de Grenadiers de *Lenzky*, & le jour suivant celles des Régimens de *Falkenhayn*, Infanterie, de *Röder*, Cuirassiers, & de *Podgursky*, *Hussars*. Elle témoigna sa satisfaction de la venue de tous ces Corps. Le premier de ces jours le Prince de *Prusse* & le Prince de *Wurtemberg* soupèrent avec toutes les Personnes de rang chez le Général de *Tauenzien*, Gouverneur de cette Ville; & le lendemain chez Mr. de *Hoym*, Ministre dirigent en *Silésie*. L'après-midi le Roi, accompagné des deux Princes, se rendit avec une Suite nombreuse au Quartier-Général, qui lui avoit été préparé à *Pohlisch-Neudorf*. Le 30. tous les Régimens entrèrent au Camp tracé en cet endroit. Le 31. S. M. en fit la Revuë générale, & leur fit faire différentes évolutions. Le 1. & le 2. Septembre cette petite Armée manœuvra de nouveau en présence du Monarque, qui reprit le dernier de ces jours la route de *Pozlam*, très-content de la précision & de l'adresse, avec lesquelles ses Troupes se sont acquittées de toutes les parties du Service. Elles se remirent le même jour en marche pour leurs Quartiers.

**D**E BERLIN, le 9. Septembre. Le Roi, qui est revenu à *Pozdam* de sa tournée annuelle en *Silésie*, a déclaré au Camp près de *Breslau* la Promotion suivante. Les Généraux-Majors *Pomeiske*, de *Löhhoffel*, de *Renzel*, & de *Loffow*, ont été élevés au grade de Lieutenant-Général, les deux premiers dans la Cavalerie, & les deux autres dans l'Infanterie: Les Colonels Comte de *Gürtz*, de *Pojadowski*, de *Bohlen*, Comte de *Lottum*, de *Thun*, de *Marwitz*, de *Erlach*, & de *Rohr* ont été nommés Généraux-Majors, les deux derniers dans l'Infanterie, les autres dans la Cavalerie. Sa Maj. a accordé en même tems au Général-Major de *Pappstein* la retraite avec une Pension, vu son âge avancé; au Général-Major de *Thun* le Régiment de Dragons du feu Général d'*Avensleben*; au Général-Major de *Marwitz* celui de Cuirassiers du feu Général de *Manstein*; & un Lieutenant-Colonel de *Truyard* le Régiment de Garnison du feu Colonel de *Tumpling*. Elle a fait expédier des Lettres de légitimation au Fils naturel du Lieutenant-Général de *Belling*, Chef d'un Régiment de *Hussars*.

**D**E MADRID, le 26. Août. Le Roi, ayant égard aux qualités distinguées de Don *François Delgado*, Archevêque de *Seville*, & a nommé son Vice-Chapelain & Grand-Aumônier, Vicaire-Général de ses Armées, & Patriarche des *Indes*. Sa Maj. l'a en même tems décoré de la Dignité de Grand-Chancelier de l'Ordre Royal de *Charles III.* & l'a revêtu des Marques honorifiques, qui y sont attachées, le 22. de ce mois.

Don *Thomas Ortiz de Landazuri*, Conseiller du Roi au Conseil-Suprême des *Indes* & son Trésorier-Général pour les mêmes Royaumes, est mort le 13. en la Ville de *Pinto*, âgé de 54. ans: Il s'est toujours distingué dans les différentes occasions, où il a été employé pour le Service du Roi, tant en *Europe* que dans la *Nouvelle-Espagne*.



De GENÈS, le 26. Août. La Cour de Madrid a aboli récemment la Quarantaine, à la quelle les Bâtimens Vénitiens étoient assujettis dans ses Ports. Le Commerce de la République de Venise tirera beaucoup d'avantages de la suppression de cette formalité, qui subsistait depuis le tems que le Gouvernement de la République a fait sa Paix avec les trois Régences Barbaresques & la Cour de Maroc.

On a reçu ici de Madrid des Avis relatifs à la grande Expédition, commandée par le Général de Cevallos dans l'Amérique-Méridionale. En voici l'Extrait.

Par différentes Lettres de Monte-Vidéo en date des 2. & 9. Mai l'on a reçu quelques détails concernant l'état des Forces de terre & de mer aux ordres de Don Pedro de Cevallos & du Marquis de Casa Tilly. Peu après que la Flotte eut appareillé de l'Île de Sta. Catherine, elle fut retardée dans sa route par des vents contraires, & ensuite battuë par une Tempête violente qui la dispersa entièrement: Mais, comme l'on avoit eu la précaution, dès que l'on se vit menacé de ce contretems, de fixer le Port de Monte Vidéo dans la Rivière de la Plata pour point de réunion & rendez-vous général, tous les Vaisseaux tant de guerre que de transport y rentrèrent les uns après les autres, depuis le 20. Avril jusqu'à la fin du mois, que toute la Flotte s'y trouva rassemblée, à l'exception du Vaisseau de guerre le *St. Augustin* & de deux Bâtimens de transport. Cependant les Troupes avoient beaucoup souffert par la Tempête, & sur-tout par le manque de Vivres; parce qu'il avoit été impossible de s'en procurer à l'Île de *Sta. Catherine* en quantité suffisante. A leur arrivée à Monte-Vidéo il y avoit 940. Hommes malades de la Dyssenterie; mais l'on espéroit, que par la bonté du climat & l'usage des Provisions fraîches cette espèce de Contagion diminueroit & disparaîtroit en peu de tems. Le débarquement n'ayant pu se faire à Rio-Grande, le Général de Cevallos envoya, deux jours après son arrivée à Monte-Vidéo, un de ses Aides-de-Camp à la Colonie du *St. Sacrament*, avec ordre de remettre au Gouverneur de cet Etablissement Portugais un Mémoire, "contenant l'exposé des griefs de S. M. Catholique contre la Cour de Portugal, l'objet de l'Expédition doit lui, Général de Cevallos, étoit chargé, & enfin la demande de la reddition de la Place, avec menace de toutes les rigueurs de la Guerre en cas de refus." On assure, que le Gouverneur de la Colonie, qui est Espagnol de Nation, né à *Batajoz* dans l'*Estramadoure*, répondit avec fermeté, que *les Portugais ne se prenoient pas à coups de plume; & que, quant aux menaces d'hostilités, il étoit décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.* Cette réponse vigoureuse provoquant, pour ainsi dire, l'exécution des menaces, Don Pedro de Cevallos attendoit seulement, que ses Troupes fussent un peu remises des fatigues de la Mer pour ouvrir le Siège de la Place, qui est déjà bloquée depuis quelque tems par mer & par terre. Si le Gouverneur fait la résistance, que sa déclaration semble annoncer, l'entreprise pourra coûter beaucoup de monde & de tems. La Marche projetée du Maréchal-de-Camp de *Vertiz*, pour pénétrer par terre jusqu'à Rio-Grande ne pourra avoir lieu que vers la fin de Septembre ou aux premiers jours d'Octobre, parce que dans ce tems la bonne Saison commence vers cette époque. La distance étant de 200. lieues, l'on employeroit 15. à 20. mille Chevaux pour le transport des Troupes, de l'Artillerie, &c.

On a aussi reçu, par la voye d'Espagne, des Lettres de la *Louifiane*, portant que les Gardes-Côtes Espagnols, n'ont trouvé deux Vaisseaux Anglois faisant la contrebande, les avoient arrêtés & conduits à la Nouvelle-Orléans; que quinze jours après, un Vaisseau de guerre Anglois & quelques Bâtimens armés plus petits se présentèrent à la vue du Port; & qu'un Officier ayant mis pied à terre, se rendit chez le Colonel de Galvez, Commandant de la Province, en l'absence du Gouverneur-Général, & lui demanda la restitution des deux Navires, le réquerant en même tems de refuser l'entrée de ses Ports à ceux des Colonies révoltées; que le Colonel, qui est Neveu de Mr. de Galvez, Secrétaire d'Etat au Département des Indes, répondit, que, les deux Vaisseaux tant été surpris en contrebande, ils avoient été déclarés de bonne prise, & qu'on vendoit actuellement leurs Cargaisons; quant aux Bâtimens des Colonies, qu'ils seroient admis comme ceux de tous les Peuples en paix avec l'Espagne. Cette fermeté, accompagnée de politesse, fit impression sur le Commandant Anglois, qui se retira après avoir dîné chez le Colonel de Galvez.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 8. Septembre.

Le Parlement a réglé à l'extraordinaire l'affaire de Mr. Joly de Fleury, qui a fait les fonctions de Procureur-Général pendant l'exil du Parlement; & il a renvoyé au Lieutenant-Criminel du Châtelet l'instruction du Procès contre les Co-accusés. Dans celui de Mrs. de la Luzerne & de la Maugerie, les Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel ont rendu le 21. Août sur une Requête, présentée par le premier, pour s'excuser de ce qu'il ne s'étoit pas rendu en prison suivant l'Arrêt du 29. Avril, un nouvel Arrêt, qui, sans s'arrêter à la dite Requête, ordonne l'exécution de ce Jugement Souverain.

Parmi plusieurs nouvelles Loix, qui viennent de paroître, il y a une Déclaration du Roi; donnée à Versailles le 23. Juin & régtrée en Parlement le 2. Septembre, qui ordonne que les



Comptoirs des Marchands de Vins, revêtus en plomb, ainsi que les Vaisseaux de cuivre dont se servent les Laitières, & les Balances de même métal, qu'employent les Regrattiers de Sel & les Débitans de Tabac, seroit supprimés. Dans le Préambule de cette Pièce, l'on expose, " que l'expérience a fait reconnoître, que la dissolution du plomb, prise intérieurement, produit les plus dangereux effets sur la santé; qu'il en est de même du vert-de-gris, que produisent les Vaisseaux de cuivre; &c." Par les deux Articles de la Déclaration, il est ordonné aux Marchands de Vins de substituer aux lames de plomb, dont leurs Comptoirs sont revêtus, des cuvettes de fer blanc ou battu; aux Laitières, de faire usage de Vaisseaux de fayance, de terre vernissée, ou même de simple bois, au lieu de Vaisseaux en cuivre; & aux Regrattiers, &c. de ne se servir que de Balances de fer blanc ou battu; leur faisant expressément défenses de substituer l'étain au plomb ou au cuivre, &c.

On trouve aussi des marques touchantes de l'attention paternelle du Roi pour la conservation de ses Sujets, particulièrement pour la classe indigente de son Peuple, dans un Arrêt du Conseil du 17. Août, qui porte établissement d'une Commission, pour examiner les moyens d'améliorer les divers Hôpitaux de la Ville de Paris. (La place nous manquant ici, nous renvoyons à l'insertion de cette Pièce à un Ordinaire suivant.)

L'on a ajouté à la Gazette de France de ce jour un Supplément, contenant dans un Article de couleur, du 28. Août, une Relation fort ample de la Cérémonie du renouvellement de l'Alliance-Générale du Roi avec l'Universalité du Corps Helvétique, laquelle étoit expirée en 1775. Le Président de Vergennes, Ambassadeur de S. M. près des treize Cantons, par le ministère duquel la Négociation de ce Traité a été faite, en a juré l'observation en son nom; ce qu'ont fait aussi, au nom du Corps Helvétique, le Statthalter d'Escher, premier Ambassadeur de Zurich, & tous les autres Ambassadeurs de la République, suivant le rang des Cantons. Le nombre de ceux-ci & des autres Personnes qualifiées, auxquelles l'Ambassadeur du Roi donna ensuite un somptueux Repas, étoit de plus de quatre-cents; & ce Seigneur étoit lui-même accompagné de plus de 200. Gentilshommes ou Militaires qualifiés de sa Nation. La Cérémonie a eu lieu, comme l'on en étoit convenu, le 27. Août, jour de St. Louis, Fête du Roi. Le Comte de Laifac a établi, dans sa Terre d'Ortaffu, une Fête à l'imitation de celle de Rosière de Salency. Le Prix, qu'il a destiné à la fille reconnée pour la plus sage, consiste en trois charges de Bled, & en quatre pour le Jeune-Homme le plus laborieux. Cette Fête a été célébrée le 13. Août, jour de la Fête de ce Seigneur.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 9. Septembre.

Quelques Particuliers disent avoir reçu, par des Vaisseaux partis de la Nouvelle-York le 29. Juillet, des Lettres portant, que le Général Washington avoit levé son Camp à Bound-Brook, & passé la Rivière Septentrionale à Peeks-Kill; à environ 70. milles au-dessus de la Nouvelle-York. Il avoit fait ce mouvement le 23. Juillet, le jour même que le Général Howe avoit fait voile de Sandy-Hook; & comme Mr. Washington étoit en pleine marche, on lui supposoit le dessein de combattre l'Armée aux ordres du Général Burgoyne. Si la Nouvelle se confirme, on verra si le Plan, qu'on prétend concerté entre ce dernier Commandant & le Chevalier Howe, pourra s'exécuter, de la manière qu'on s'y attend; sçavoir, que Mr. Burgoyne se retirera devant la grande Armée Américaine, jusqu'à ce qu'il ait gagné des Postes assez forts pour l'anuser; tandis que Mr. Howe, après avoir pénétré par la Delaware & la Baie de Chesapeake dans le cœur de la Pensylvanie, & s'être emparé, chemin faisant, des gros Magasins Américains à Lancaster ainsi que de Philadelphie; se saisira des Hauteurs de la Province de Jersey; dont Mr. Washington lui a fait connoître l'importance; & qu'ainsi les deux Commandants Britanniques obligeront l'Armée Américaine à se retirer dans les Provinces Septentrionales. D'autres cependant assurent, que Mr. Washington a détaché seulement le Général Putnam avec un gros Corps, pour se joindre aux Troupes, qui se trouvent dans la Nouvelle-Angleterre, & opposer aux progrès de Mr. Burgoyne. On trouve dans une de nos Feuilles publiques, que, suivant des Avis de Carle du 28. Août, le Capitaine Jordan, montant le Bâtiment le Hyacinthe, parti de Québec le 2. Août, a rapporté, " que Mr. Putnam, marchant au secours de Ticonderoga, avoit été défait par Mr. Burgoyne, qui lui avoit tué 700. Hommes & fait 1500. Prisonniers; que les Indiens Royalistes s'étoient mal conduits; mais qu'ils avoient promis, de harasser l'Arrière-Garde de l'Armée Américaine, qui se retirait." Dans une Lettre d'un Officier à Sorel, du 18. Juillet, apportée par le même Vaisseau, & dont l'Extrait se trouve aussi dans cette Feuille, il est dit: Les gros des Rebelles se retirant rencontra Putnam en marche avec un Renfort vers Ticonderoga; Surquois ils s'avancèrent & rencontrèrent notre Infanterie.

begere & nos Grenadiers à Skenesborough, à 18. miles de Ticonderoga, où il y eut deux Engagemens ou Escarmouches. Je crois, que les Indiens en ont agi perfidement avec nous.

FIN DE LA LETTRE du Général WASHINGTON au Chevalier HOWE, du 10. Juin 1777.

Vous observez ultérieurement, " que ma propre expérience me dira, si notre Armée n'a pas été sujette, dans le cours de la dernière Campagne, au malheur de la même mortalité que les Prisonniers, que vous avez entre les mains. " Je dois convenir, qu'il y a eu des maladies un haut degré parmi nous; mais je puis vous assurer, que cette mortalité ne ressembloit en aucune façon à celle, qu'ont éprouvée les Prisonniers chez vous, & que les maladies avoient presqu'entièrement cessé dans notre Camp, avant qu'une grande partie d'entre eux fût tombée entre vos mains. La Garnison [du Fort Washington,] que vous fîtes Prisonnière le 16. Novembre fut trouvée, j'en suis convaincu, dans le meilleur état de santé.

En réponse à l'insinuation, " que ç'auroit été un bonheur qu'on eût pensé plutôt à l'expédier, de renvoyer nos gens; " il vous plaît à dire, que l'évènement a justifié la réserve, avec laquelle vous auriez toujours dû vous porter à cette démarche. Comment du refus, que j'ai fait, de tenir compte de Prisonniers, qui avoient à peine un souffle de vie, & qui n'étoient en aucune façon dans un état à pouvoir être échangés, comment, dis-je, de ce refus l'on peut tirer un argument pour justifier l'insinuation, que j'aurois fait le même refus, s'ils avoient été relâchés dans des circonstances différentes, j'en laisse décider votre propre candeur.

Mais ensuite vous proposez la Question: *Comment la cause de l'infirmité de Prisonniers doit être déterminée?* Il paroît, qu'on regarde cette Question comme embarrassante. Pour moi je ne puis y voir aucune difficulté bien considérable. Il n'y a point de méthode plus ordinaire de raisonner que de l'effet à la cause, même dans des choses du plus grand intérêt. Dans le cas dont il s'agit, l'apparence extérieure des Prisonniers & l'évènement même prouvent, qu'ils avoient eue un traitement fort rigoureux: Mais leurs affirmations réunies, appuyées par des informations d'autres personnes, qui n'avoient aucun intérêt aux souffrances de ces infortunés que celui qu'elles prenoient aux droits de l'humanité, ont établi trop fermement la vérité du fait pour que l'incrédulité même puisse le révoquer en doute.

Je n'aurois presque pu croire, que vous parliez sérieusement en appliquant l'exception, à laquelle vous faites allusion, au cas du Général-Major Lee, si vous n'eussiez persisté à faire une différence à son égard. Je n'ai pas eu l'idée la plus éloignée, qu'on eût pu supposer, qu'il tombât dans les termes de cette exception; & quoique l'aveu d'une telle interprétation forcée à l'égard des circonstances de cet Officier soit une marque de véracité, ce n'est cependant qu'une assez mauvaise preuve de bonne-foi. Je persiste de nouveau dans ce que j'ai déjà avancé à ce sujet, & je crois nullement que je m'en départe jamais.

Je dois à présent vous donner ma résolution finale sur le sujet de vos demandes: En la donnant, je ne puis guères faire plus que de répéter ce que j'ai déjà dit. Je desirer ardemment un échange général sur des principes libéraux & impartiaux; & c'est avec beaucoup de regret que je le trouve, qu'un objet d'un si grand intérêt mutuel est arrêté par des obstacles non nécessaires: Mais je ne puis consentir, que cet échange ait lieu à des conditions aussi désavantageuses que celles que vous proposez, & qui me paroissent si contraires à la justice & à l'esprit du Cartel.

Je crois à propos de déclarer, que je souhaite, que le différend entre nous soit ajusté sur un plan généreux & équitable: Je n'ai pas dessein de profiter de la relaxation des Prisonniers pour extorquer de vous rien, qui ne soit compatible avec la justice la plus rigoureuse. Qu'on convienne d'un nombre de Prisonniers, en proportion raisonnable, dont on tiendra compte, & qu'on déclare, que le Général Lee pourra être échangé, dès que nous aurons un de vos Officiers d'un rang égal en notre pouvoir: Je ne demande pas davantage. D'abord que ceci aura été fait, je serai très-aise de procéder à un échange général: Mais en attendant je suis disposé à en faire un partial pour les Prisonniers actuellement entre vos mains, aussi loin que s'étendra le nombre de ceux que nous avons entre les nôtres, à l'exception seulement du Lieutenant-Colonel Campbell & des Officiers de l'Etat-Major Hessois, qui seront détenus jusqu'à ce qu'on reconnoisse le Général Lee pour Prisonnier de Guerre, & qu'on le mette sur le pié que je demande. Je suis porté à faire cette dernière proposition d'après la distinction, que votre Lettre du 22. Mai semble présenter; & je crois nécessaire d'ajouter, que votre conduite envers les Prisonniers réglera la mienne.

La situation du Lieutenant-Colonel Campbell, comme l'on vous l'a représentée, est telle que je ne Pai ni desirée ni que j'approuve. Sur la première connoissance que j'ai eue de ses plaintes, j'ai écrit sur ce sujet, & j'espérois qu'il n'y auroit pas eu lieu d'inquiétude ultérieure pour cette raison. Cet Officier, j'en suis persuadé, me rendra la justice de dire, qu'il n'a reçu aucun mauvais traitement à ma requisiion. Je méprise toute rigueur non nécessaire & toute espèce d'injustice; & je m'assure, que personne n'aura de raison fondée de me censurer à cet égard. Sur votre représentation j'ai écrit une seconde fois; & je ne doute point, qu'on n'adopte une règle de conduite, qui soit conforme aux préceptes de l'humanité, & qu'on ne remplisse vos vœux & les miens. Je suis, MONSIEUR, avec le respect convenable, &c.

(Signé)

GEORGE WASHINGTON.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LIZAC.





NUMERO LXXV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE  
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 19. Septembre, 1777.

De CADIX, le 19. Août.

**L**E Navire particulier le *Bon-Conseil*, un des Vaisseaux de Régistre de la Flotte, entra hier dans notre Baye avec un Chargeement, consistant en 96278. Piastras fortes en Argent monnoyé ou travaillé, 6312. Arrobes de Cochenille fine, 479. de petite Cochenille ou Poudre de Cochenille, 432. d'*Auil*, 1706. de *Jalap*, 181. de Vanilles, 4756. Cuirs & autres Productions, le tout montant à 704700. Piastras.

Suivant le rapport du Navire Marchand la *Sainte-Gertrude*, arrivé ici le 22. du mois dernier, la Colonie du *Saint-Sacrement* continuë d'être bloquée par les Troupes du Roi aux ordres du Maréchal-de-Camp de *Vertiz*.

De MADRID, le 2. Septembre.

Le Roi vient de disposer en faveur de Don *François-Xavier Machado y Fiesco*, Intendant de la Province de *Cuença*, des Charges de Trésorier-Général des *Indes* & de Ministre de Cape & d'Epée du Conseil-Suprême de ces Royaumes, vacantes par la mort de Don *Thomas de Landazuri*.

Par la Frégate la *Funon*, arrivée récemment de *Manille* dans la Baye de *Cadix*, on a appris, que Don *Simon de Anda y Salazar*, Chevalier de l'Ordre Royal de *Charles III*. Membre des Conseil & Chambre de *Castille*, Gouverneur, Capitaine-Général, & Président de l'Audience des Isles *Philippines*, y est mort

le 30. Octobre 1776. à l'âge de 67. ans. Il s'étoit acquis l'approbation de son Souverain & l'estime du Public par la manière, dont il a rempli ces Charges, particulièrement par la défense qu'il fit, lorsque dans la dernière Guerre en 1762. les *Philippines* furent attaquées par les *Anglois*.

De BORDEAUX, le 4. Septembre.

Un Courier, arrivé de *Versailles* le 21. du mois dernier, à 8. heures du soir, apporta à M. le Maréchal de *Mouchy*, Commandant de la Province, des ordres, en vertu desquels le Juge de l'Amirauté se transporta d'abord au bas de la Rivière. A son retour, l'on apprit qu'il avoit fait retirer de dessus un Navire *Anglo-Américain* quatre Canons, de la Poudre & du Salpêtre, que ce Bâtiment avoit achetés ici. Ces ordres sont une suite des arrangements, pris entre les deux Cours pour le maintien de la Paix. Hier au soir on fut informé, qu'un Vaisseau *Anglois*, qui a établi sa croisière au bas de la Rivière avec Pavillon des *Provinces-Unies*, s'est approché sous cette feinte d'un Bâtiment *Anglo-Américain*, dont il a fait garrotter le Capitaine & l'Equipage, après avoir mis à terre quatre Matelots *François*, qui s'y trouvoient. Ceux-ci, arrivés en cette Ville, ont rapporté, qu'ils étoient partis le 16. Juillet d'un Port à 30. lieues de *Philadelphie*, & que l'on y avoit appris, que l'Armée Royale s'étoit retirée devant celle du Congrès aux ordres du Général *Washington*.

On écrit de *Nantes*, qu'il y est arrivé récemment sept Navires *Américains*, sur l'un desquels il y avoit deux Députés du Congrès, qui font partis sur le champ pour *Paris*, sans avoir même pris le tems de se rafraichir.

De *VERSAILLES*, le 10. *Septembre*.

La Cour partira d'ici aujourd'hui pour se rendre au Château de *Choisy*, & y restera jusqu'au 16. *Madame Elizabeth* fera du voyage, quoique cette Princesse ait eu ces jours-ci le malheur de faire une chute & de se blesser au visage: Mais, au moyen d'une saignée qui lui a été faite, on se persuade, que cet accident n'aura point de suite. Mesdames *Adelaïde*, *Victoire* & *Sophie de France*, sont parties le 8. pour aller à leur Château de *Bellevue*, où elles doivent rester quelque tems.

Le Roi a nommé Mr. de *Chaumont de la Galaisière* pour remplacer Mr. de *Blair de Boissemont* dans l'Intendance d'*Alsace*; & celle de *Lorraine*, qu'il remplissoit, a été donnée à Mr. *Thiroux de Crosne*, Intendant de *Rouën*. Ils ont eu le 7. l'honneur d'être présentés à S. M. par le Prince de *Montbarrey*, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, & de lui faire leurs remerciemens en leur nouvelle qualité. Le même jour, Mr. *Valdec de Lesfort*, Maître des Requêtes, a été présenté au Roi par Monsieur, en qualité de Sur-Intendant des Maisons, Domaines & Finances de ce Prince, en survivance de Mr. *Cromot du Bourg*, & sur la demande qu'en a fait ce dernier à Monsieur.

De *PARIS*, le 12. *Septembre*.

Le Roi a conféré le Gouvernement d'*Huningue*, vacant par la mort du Marquis de *Croissy*, au Marquis de *Traisnel*, Lieutenant-Général, qui en avoit la promesse du feu Roi.

Le mouvement, qui vient de commencer dans les Intendances, sera apparemment suivi de quelques autres changemens dans ces Charges. L'on apprend entre autres, que Mr. de *Guéau de Reverfaux* sera nommé Intendant de *Moulins*.

L'on ne sçait encore, si la future Régie des Postes ne sera confiée qu'à six des Fermiers, dont le Bail est révisé. Mr. *Necker* a fait son choix de 18. Chefs de la Régie, établie à la place de toutes les Charges supprimées dans la Recette des Domaines & Bois. Ils ont le titre d'*Administrateurs des Domaines du Roi*: Onze sont tirés des Receveurs-Généraux supprimés & sept de la Régie, que Mr. *Turgot* avoit formée pour les Domaines, & qui est aussi supprimée par l'Edit d'Août. Nous avons promis (dans la Gazette N<sup>o</sup>. LXXII.) de faire connoître plus amplement à nos Lecteurs les dispositions de cette Pièce. Pour nous ac-

quitter de l'engagement, nous ne pouvons mieux faire que d'en placer ici le Préambule, qui indique suffisamment le contenu des Articles. Il est conçu en ces termes.

**L** OUIS, &c. Continuant à nous occuper de l'ordre & de l'amélioration de nos Finances, nous avons été informés, que la perception des Droits Domaniaux de notre Couronne étoit partagée entre les Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, & la Régie des Domaines. En même tems nous avons sçu, que ces deux Compagnies recevoient plusieurs Droits de même nature, ou dérivant les uns des autres; que l'une recouvroit les Droits casuels & l'autre les Cens, qui font un titre primitif de ces mêmes Droits; en sorte que deux Commissions, qui devoient s'entre-aider & s'éclairer mutuellement, se trouvoient desunies. Ainsi nous nous sommes convaincus, que ces diverses attributions dispendieuses, bien loin de concourir à la conservation des Revenus de notre Domaine, augmentoient les difficultés, auxquelles cette espèce de recouvrement est assujettie, & contrarioient encore l'intérêt & la tranquillité de nos Sujets, en multipliant pour eux les frais & les contestations.

Considérant ensuite séparément la Compagnie des Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, nous l'avons trouvée composée d'un trop grand nombre d'Agens, opérant sans concert dans des affaires contentieuses, où l'unité des principes est essentielle, & séparée d'intérêt dans une Recette, qui n'est pas assez considérable pour admettre une aussi grande subdivision. Aussi sommes-nous informés, que, faute sans doute de motifs suffisans pour se livrer aux soins pénibles, qu'exige nécessairement l'étude du Domaine, plusieurs Départemens ont été négligés, tandis qu'on a fait dans un petit nombre des améliorations importantes.

Ces différences nous ont fait connoître, de quelle conséquence pouvoit être dans cette partie un travail assidu & suivi, d'après des principes uniformes: Nous avons pensé que, pour l'exécuter & le soutenir constamment, il étoit important de réunir dans un centre & de lier à un intérêt commun, non-seulement toutes les fonctions dispersées de la Compagnie des Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, mais encore celles qui sont partagées entre leur Compagnie & la Régie des Domaines. Nous avons trouvé dans cette dernière une partie des abus, introduits depuis longtems dans les Compagnies de Finance; c'est-à-dire, des *croupes* ou *des parts accordées à des Hommes étrangers à l'affaire*, & des récompenses attachées essentiellement, non au succès du travail & des soins, mais à l'étendue du Fonds d'avance.

C'est à tous ces différens inconvéniens & à plusieurs autres, que nous avons lâché de remédier, dans la composition d'une nouvelle Compagnie que nous venons de former. Nous avons pensé, que dix-huit Personnes, choisies principalement parmi les Receveurs-Généraux des Domaines & parmi les Membres de la Régie



actuelle, rempliroient parfaitement toutes les fonctions, attribuées aux *soixante-quatre Charges de Receveurs des Domaines & aux vingt-cinq Regisseurs*. En même tems nous croyons également inutile de laisser subsister les *soixante-quatre Charges de Contrôleurs des Domaines & Bois*, les *cent-cinquante deux Charges de Receveurs particuliers des Bois*, les *cent-cinquante-deux Charges de Receveurs des Amendes dans les Maîtrises des Eaux & Forêts*, & les *quarante-neuf Charges de Gardes-Généraux & Collecteurs de ces mêmes Amendes*. Mais nous voulons, que les Finances de toutes ces Charges, ainsi que les Fonds d'avance des Intéressés dans la Régie actuelle, soient remboursés en argent comptant.

Nous croyons d-voir profiter de l'ordre, qui s'introduit dans nos affaires, pour diminuer le nombre des Offices de Finance, que les besoins d'Argent seuls ont fait naître, & qui ont entraîné une multitude d'exemtions & de privilèges, contraires à l'ordre public. Nous f-rons justes envers les Particuliers, en les remboursant exactement; & nous le serons envers l'Etat, en rendant aux fonctions utiles de la Société cette classe de Citoyens, qui se devoient auparavant à des occupations superflus, & dont le salaire néanmoins reomboit à la charge de nos Peuples & de nos Finances.

Nous ne doutons point, que les Membres de la nouvelle Compagnie, que nous avons formée, ne se livrent avec zèle aux fonctions importantes que nous réunissons en leurs mains; & nous écouterons avec intérêt toutes les propositions justes & sages, qui nous seront faites de leur part pour l'amélioration de la partie de nos Revenus, qui leur est confiée. Et cependant, nous étant déjà-fait rendre compte des diverses charges de notre Domaine, nous avons vu, que le paiement des Prisons en avoit fait partie jusqu'à l'année 1773: où le desir de soulager le Trésor Royal de différentes manières avoit déterminé à charger les Villes de ces mêmes dépenses: Mais étant informés, que l'état de leurs Finances les a empêché, contre leur vœu, d'appliquer à cette partie intéressante tous les Fonds qu'elle exige, & l'aspect de nos affaires nous permettant d'y employer une portion de l'économie, que nous faisons dans cette occasion, nous avons cru devoir rétablir, à la charge de notre Domaine, les Fonds destinés autrefois à l'entretien des Prisons; à condition cependant que les Villes continueront d'être soumis aux dépenses, qu'elles font actuellement, de manière que le *Secours extraordinaire*, que nous donnerons & que nous fixons à *trois-cens mille Livres* par an, soit entièrement employé à des améliorations; car nous n'avons pu être informés sans une peine infinie, que, faute de terrain ou de Bâtimens convenables, les Prisonniers détenus pour Dettes, & qui ne sont souvent coupables que d'imprévoyance, étoient mêlés avec des Hommes avisés par le crime & par la débauche, & que, bientôt corrompus dans cette funeste Société, ils ne rentroient dans le monde que pour y répandre les vices qu'ils y avoient contractés. Nous n'avons pas été

moins affectés du compte, qui nous a été rendu du, de ces lieux souterrains, où d'autres Prisonniers sont renfermés: Nous avons feu, que les ténèbres, la contagion, le manque d'air & d'espace en avoient fait des feux d'horreur & de désespoir: Et, si l'humanité peut préférer d'épargner même aux Criminels ces Supplices ignorés & perdus pour l'exemple, c'est un devoir cher à notre cœur que d'en préférer ceux de nos Sujets, dont le crime est encore incertain, & qui se trouveroient ainsi punis avant d'être jugés. Et, si la Somme, que nous avons rétablie à la charge de nos Domaines, jointe aux efforts des Villes de notre Royaume, ne suffisoit pas au but que nous nous proposons, nous l'augmenterons, lorsque les autres besoins pressans de notre Etat le permettront; & rien ne pourra nous intéresser davantage à l'ordre & à l'économie de nos Finances, que la satisfaction que nous éprouverons, en en destinant successivement les fruits à adoucir le sort de la partie de nos Sujets la plus malheureuse. A CES CAUSES, &c.

Parmi les nombreuses Clauses de l'Arrêt d'enrèglement de cet Edit, fait en la Chambre des Comptes le 16. Août, les suivantes sont les plus remarquables.

*La charge que la liquidation des Offices supprimés ne pourra être inférieure à l'évaluation faite en vertu de l'Edit de Février 1771; que les Preposes à la recette des Domaines & Bois ne seront point en même tems chargés du Contrôle de la dite Recette. — Et sera le Roi très-humblement supplié de conserver aux Officiers supprimés les exemptions & privilèges, dont ils jouissoient en vertu de leurs Offices; comme aussi de ne jamais soumettre à la retenue du Dixième, qui n'est point prononcée par la Loi, l'intérêt des Finances promis à cinq pour cent jusqu'au parfait remboursement; d'ordonner que désormais il ne soit imposé aucunes charges sur les Titres, en vertu d'Arrêts du Conseil non revêtus de Lettres- Patentes; & de mettre la Chambre à portée de faire connoître au dit Seigneur Roi leur situation, & combien il est intéressant de maintenir en icelle la pleine & entière comptabilité de leurs Deniers communs; de considérer, qu'il est essentiel pour l'Administration des Domaines de choisir des Personnes, à qui la connoissance des Coutumes des Lieux, & de la Jurisprudence des Cours, en ce qui concerne la perception des Droits du Roi, soit devenuë familière par l'expérience & l'étude; qui, par la continuité & la stabilité de leurs services, puissent connoître les droits & les titres de chaque Généralité; qui soient intéressés à faire les recherches nécessaires dans les Archives des Chambres des Comptes & des Bureaux des Finances: — Se reposant au surplus avec confiance la dite Chambre sur la sagesse du dit Seigneur Roi & sur son amour paternel pour ses Peuples.*

Si l'on s'en rapporte au bruit public, il est question de supprimer aussi entièrement les Payeurs des Rentes de la Ville. Pour éviter

les lenteurs, qu'entraîne l'ordre Alphabétique, ces Rentes seront, dit-on, payées par Numéros, comme les remboursemens de la Caisse des Amortissemens ou des Arrérages.

D'un autre côté, l'on parle d'une création de 37. Offices de Notaires au *Châtelet de Paris*, afin qu'ils soient en nombre rond de cent-cinquante. La Finance des nouvelles Charges seroit de 80. mille Livres; & pour mettre les 113. anciennes à ce niveau, la leur seroit augmentée de 40. mille Livres. Il seroit en même tems pris des précautions, pour empêcher les Notaires de profiter de l'occasion de ce doublement de Finance, pour faire payer plus cher leurs Actes, dont on regarde le prix comme déjà plus que suffisant.

De LA HAIE, le 17. Septembre.

L'Assemblée des Etats de Hollande & de *Westfrise* est convoquée pour le 24. du courant. Le Baron de *Lynden*, nommé Envoyé-Extérieur ordinaire de cette République à la Cour de Suède, est parti d'ici le 13. pour *Stokholm*.

Mgr. le Prince *Stadhouder* & son illustre Famille revinrent le même jour à *Loo* de leur Voyage en *Frise* & à *Groningue*, où L. A. & R. ont été reçus avec les plus grands honneurs. Elles se rendront vers la fin de la semaine à leur Château de *Soefdyk* dans la Province d'*Utrecht*, pour y passer une partie d'Arrière-Saison. (Les Lettres de Londres du 12. Septembre, qui viennent d'arriver, contiennent la mort du Duc de Gloucester.)

Le 15. Octobre prochain on vendra dans le Haras à *Lopshooren*, à peu de distance de la Résidence de *DETMOLD* au Comté de la *LIPPE*, une quantité de Chevaux de Haras; savoir 8. Juments poulinières, 7. Poulains femelles, 3. Chevaux entiers, 12. Poulains mâles, & un Cheval Hongre ou Wallaque. Le payement devra se faire, argent comptant, en Louis d'or à *Thalers* d'Allemagne la pièce, ou en Ducats à 2. *Thalers* 27. *Groschen*. Les Amateurs devront s'annoncier au dit endroit, le jour fixé ci-dessus, à 8. heures du matin.

A *DETMOLD* le 4. Septembre, 1777.

La Chambre des Finances du Comté de la *LIPPE* à *DETMOLD*.

NOTE de six Tableaux, qui sont à vendre entre les mains de Mr. *OLIVIER*,

Peintre, Neveu de *VANLO*, logé sur le Quai de Saone à *LYON*.

I. Le premier a cinq piés neuf pouces de largeur, sur 5. piés 4. pouces de hauteur: Il est d'*ANIBAL CARRACHE*, représentant *Sénèque* à table, auquel l'on vient annoncer la mort. Il a 5. Figures de grandeur naturelle; une Femme sur la droite, appuyée sur un banc, & tenant un mouchoir à la main; une jeune Fille portant un plat; un Nègre portant un vase. La Figure principale est *Sénèque*, placé au milieu du Tableau, assis & parlant à l'une des deux Personnes, qui viennent lui annoncer la mort. Ce Tableau bien conservé est un des plus beaux de l'Auteur, tant pour le dessin que pour le coloris.

II. Un autre Tableau de sept piés un pouce de largeur, sur 4. piés 8. pouces de hauteur. Il est de *GUIDO RENI*, représentant *Renaud* endormi dans les *Fardins*, & *Armide* qui vient le surprendre. Sur la droite est une Femme à demi-figure & un beau Paysage. Quoique ce Tableau représente une nuit, il est très-clair & très-piquant d'effet & de lumière: Il est fort précieux tant par sa composition que par la couleur, & d'ailleurs bien conservé.

III. Un autre de cinq piés six pouces de largeur sur 4. piés 10. pouces de hauteur. Il est d'*ANIBAL CARRACHE*, représentant *Vénus*, de grandeur naturelle. Elle est sur un Lit, dans une attitude pensifve, la tête appuyée sur la main droite, dont le coude est sur le chevet. Sur le Lit est un drap, & un bout de drap bleu; & sur elle est une gaze artistement faite, qui lui couvre la moitié des cuisses. Ce Tableau est très-savant; & le dessin est brillant par le coloris, un très-joli fond de Paysage avec une *balustrade*, sur laquelle il y a deux *Colombes* d'une beauté admirable.

IV. Un autre de sept piés de largeur sur 5. piés 5. pouces de hauteur, de *BENEDETTO CASTIGLIONE*, représentant *Rachel* allant au puits avec ses Filles & son Troupeau de Moutons; que le *Domestique* d'*Abraham* veut empêcher de boire: Ils se disputent dans l'attitude de gens, qui veulent se battre. Rien n'est plus naturel & de plus belle composition que ces six Filles, groupées toutes ensemble, de grandeur naturelle. La couleur est brillante, & d'une touche franche & vigoureuse.

V. Un petit Tableau de *RAPHAEL*, d'environ un pié & demi de largeur, sur un peu plus de hauteur, représentant la Sainte-Famille, l'Enfant *Jésus*, la *Vierge* & *St. Joseph*, d'un beau coloris, très-beau & bien conservé. Il a appartenu à la Reine d'Angleterre, qui se retira en France.

VI. Le Martyre de *St. Jérôme* sur bois, d'un pié & demi de largeur, sur deux de hauteur, de *RUBBENS*, Original très-beau & bien conservé.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de *West-Frise*,  
A *LEIDE*, par *ETIENNE LUZAC*.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LXXV.

De L R I D E, le 19 Septembre, 1777.

**A** IANT encore reçu par les deux derniers Ordinaires de Londres l'Extrait de quelques Feuilles Américaines, nous en ferons usage, selon notre coutume, à mesure que la place le permettra, & jusqu'à ce que des Nouvelles plus récentes nous mettent à même d'éclaircir les Avis contradictoires & incertains, qu'on a depuis la prise de *Ticonderoga* & la retraite de la grande Armée Royale hors de la Province de *Ferfey*. Outre les deux Lettres, que nous avons déjà insérées au sujet de ce dernier événement dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LXXII. on trouve dans la Feuille imprimée à *Boston*, sous le nom de *Journal Continental*, du 10. Juillet dernier, l'Extrait de la Lettre d'un Officier-Général, écrite du *Camp Américain* à *Middlebrook* le 23. Juin, de la teneur suivante.

L'Ennemi forma ces jours derniers le projet de s'avancer par terre vers *Philadelphie*; & dans ce dessein il marcha le 13. du courant avec une Division de l'Armée vers *Sowierset-Court-House*, espérant engager par-là le Général *Washington* à quitter la position & à marcher sur son front vers la *Delaware*: Mais il se trouva bientôt le plus foible, la Milice de cet Etat & des Provinces voisines accourant tous les jours, de manière à l'environner, & nos Troupes légères le harassant jour & nuit, lui tuant beaucoup de monde & faisant nombre de Prisonniers: Il fut donc forcé d'abandonner son Poste avancé vers le 19. au matin avec plus de précipitation que vous ne pouvez vous l'imaginer, & de se retirer vers *Brunswick*, brûlant & dévastant toutes les Fermes & Habitations sur sa route. La cruauté, que l'Ennemi a exercée envers les malheureux Habitans, surpassa toute expression. Non content de piller, il a ruiné & détruit tout Edifice public, particulièrement ceux qui étoient consacrés au culte de l'Etre-Suprême.

Le 21. il fut tenu un Conseil de Guerre à la droite de notre Armée, où il fut résolu de faire marcher une partie de nos Troupes vers les Lignes de l'Ennemi près de *Brunswick*, & de lui livrer Bataille, si l'on étoit à nombre égal. Dans cette vue trois Brigades eurent ordre de se tenir sous les armes, & de se mettre en mouvement à l'entrée de la nuit, sous la conduite du Général-Major *Green* & des Brigadiers *Wayne*, *Varnum*, & *Debore*. A la pointe du jour la Division de *Wayne* arriva au Piquet avancé de l'Ennemi: Nos Troupes légères commencèrent à escarmoucher sur le flanc gauche. Les Gardes abandonnèrent le terrain après une foible résistance. La Brigade s'avança en bon ordre, & prit possession des Hauteurs au-dessus de *Brunswick* sur les deux rives du *Rariton*. Nous nous aperçûmes bientôt, que toute l'Armée ennemie étoit en mouvement. Une Colonne s'avança, comme si elle avoit eu dessein d'attaquer, tandis que le gros de son Corps commença à se retirer. D'après cette découverte, notre Artillerie commença une canonnade fort vive, qui obligea l'Ennemi à abandonner la Ville & ses différents Camps, laissant en arrière plusieurs Tentés, un grand nombre de Couvertures, des Chaudrons de camp, des Chariots, Charrettes, Chevaux, &c. Il est peu d'exemples d'une retraite aussi précipitée. Nous primes possession de la Ville en moins d'un quart-d'heure. La perte de l'Ennemi en tués, blessés ou Prisonniers, monte entre 2. à 3. cents Hommes. Il est allé à *Amboy*; & aujourd'hui nous le forcerons à reprendre poste dans l'Isle des *Etats*, l'endroit d'où il partit il y a un an. Ainsi, MONSIEUR, nous avons chassé devant nous les Forces *Britanniques*, si fières, si superbes. Elles avoient dessein de réduire *Brunswick* en un monceau de décombres; mais nous nous avançames trop tôt pour qu'elles pussent l'exécuter. Elles n'ont épargné pas une seule Maison sur leur route, à moins qu'elle n'appartint à un Royaliste connu. — La Division du Général *Sullivan* est à présent campée à *Brunswick*. Notre perte n'est que de 2. tués & sept blessés.

Un Article de *Cambridge* du 26. Juillet, placé dans la *Gazette* de *Boston*, nous apprend, „ que la veille au matin, il y étoit arrivé des parties intérieures de la *Nouvelle-Angleterre* „ deux Régimens de nouvelle levée, chacun de 800. Hommes, outre les Officiers: „ Et dans un Article de *Boston* du 27. Juillet il est dit, „ que le 26. à 3. heures de l'après-midi „ l'Armateur, l'Orateur, avoit été enlevé à l'entrée du Port par deux Vaisseaux de guerre „ Anglois, & conduit, à ce que l'on supposoit, à la *Nouvelle-York*. „

La *Gazette* de la *Nouvelle-York*, du 21. Juillet, donne comme une preuve convaincante des artifices lâches & insidieux, dont les Chefs de l'Armée Rebelle ont fait usage pour séduire les fidèles Hessois de leur devoir, la Copie d'une Lettre, envoyée par un Pavillon de Trêve, de la part de *J. Varnum*, Brigadier-Général dans l'Armée Rebelle, au Colonel de *Lofsberg*, Officier-Commandant des Troupes Hessoises à *Rhode-Island*. Voici la Traduction de cette Lettre, datée au Quartier-Général à *Tiverton*.

**M**ONSIEUR, L'ascendant du vice, l'influence des passions ont seuls rendu la Guerre nécessaire & légitime: Elle ne sauroit précéder une tyrannie actuelle & un refus de redressement, qui suppose une demande. Des représailles sont nécessairement accompagnées de déclara-

tions & ensuite d'hostilités. L'intérêt de l'Humanité, l'importance pour les Sociétés Civiles de ces préliminaires si précieux suivant la Loi de la Nature. La Religion, dans les préceptes incomparables de l'Evangile, nous exhorte à une Philanthropie universelle, & par conséquent le point faire de Guerre que dans la dernière extrémité. Ces principes ou de semblables ont été adoptés par le Prince de *Hesse-Cassel*, lorsqu'il a envoyé ses Troupes en *Amerique*? Quel pacte, quel lien, quelle violation de foi donnée, quelle injustice, quelle contestation National relative au Pays de *Hesse-Cassel* & à *Amerique*, a précédé les ravages, que vous exercez dans notre Patrie? Deux Pays, deux Territoires, Royaumes ou Etats, non unis par des Conventions politiques, sont comme deux Individus dans l'état de la Nature, également indépendans. Ce qui fait violence le premier commet une action du même genre que le meurtre, le vol, ou le pillage. Toute raison, toute Loi autorisoit à vous faire éprouver la vengeance de la Justice; mais la pénitence de la pitié, de la tendresse, de la clémence *Americaine* a été cause, que vos Troupes fasciées, qui sont Prisonnières en notre pouvoir, ont éprouvé ces douceurs de la Liberté qui leur étoient auparavant absolument étrangères. L'Homme, qui combat généreusement pour la Cause de sa Patrie, pour la défense de ses Loix, de ses Libertés violées, cet Homme, recevant les applaudissemens des coeurs honnêtes, comblé d'éloges par tous les gens vertueux & braves, anticipe sur les joies du Ciel, que la droiture de son ame lui fait goûter d'avance: Mais l'Homme, qui se bat pour le lucre (un vil Mercenaire) qu'est-il? Pourquoi les *Hessois* ont-ils tant de peine à être les *Americains*? Par la Nature ils sont Frères, les Descendans d'un seul Parent universel, obligés par les Loix générales de Dieu à une bienveillance mutuelle. L'or brillant de *Grande-Bretagne* ou les noires intrigues y sont intervenus. Vous en sçavez l'effet. Vous êtes étrangers à vos Frères dans ce Pays: Ils vous aiment & vous veulent du bien. Il n'y a qu'un petit nombre de lâches exceptés: Que ceux-ci suivent le Parti de la *Grande-Bretagne*! Vous nous appelez *Rebelles*. L'*Amerique* s'est-elle jamais révoltée contre les Loix de *Hesse-Cassel*? Une violation générale des Loix forme ce qu'on nomme *Rebellion*. Pensez y de nouveau, changez Pépithète. Si vous pouviez connoître la Cause, les Mœurs, la Religion & les griefs de *Amerique*, vous vous joindriez à ses vertueux Fils & vous vivriez en paix & en abondance. Je suis, &c. (Signé) J. VARNUM.

De VIENNE, le 6. Septembre. Les manoeuvres au Camp de *Minckendorff* étant finies les Troupes, qui y étoient assemblées, retournent vers leurs Quartiers. L'Empereur & Mg Archiduc *Maximilien* sont partis hier pour les Camps d'évolutions en *Bohême* & en *Moravie*. L'Impératrice-Reine a avancé la Comtesse *Joséphine d'Attems*, jusqu'ici Dame de la Cour, au rang de Dame de la Clef-d'or. Sa Maj. a nommé son Conseiller-Intime Mr. *Joséph Mailand de Szekely*, Gouverneur de la Ville & du Territoire de *Fiume*.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 12. Septembre.

La Cour des Aides a enregistré le 30. Août dernier, sans néanmoins aucune approbation d'aucuns Arrêts du Conseil non revêtus de Lettres-Patentes registrées en la Cour, des Lettres-Patentes du Roi, en forme de Déclaration, qui prorogent pour dix ans, à compter du 1. Janvier 1778 la perception des Ombrois Municipaux: En conséquence ordonnent, pendant les dites dix années, la perception des Droits & Ombrois, Impositions ou Sommes fixes, désignés & employés au Tarif annexé, dans les Lieux dénommés au dit Tarif. L'Arrêt du Conseil, portant établissement d'une Commission pour les Hôpitaux de Paris (annoncé dans notre dernier Supplément) est conclu en ces termes.

Le Roi, continuellement occupé du bonheur de ses Peuples, a fixé depuis longtems son attention sur les Ayles destinés à l'indigence. Sa Maj. a pensé, qu'Elle devoit ses premiers soins à cette portion nombreuse de ses Sujets, qui ne pouvant obtenir, par son travail, qu'une subsistance journalière, s'abandonne dans ses revers à la protection paternelle de son Souverain. Sa Majesté, desirant donc connoître particulièrement le degré d'amélioration, dont les divers Hôpitaux de son Royaume sont susceptibles, & voulant commencer par ceux de sa bonne Ville de Paris, Elle a cru devoir établir une Commission, qui fût uniquement occupée de cet important objet. Sa Maj. a composée cette Commission des Chefs de l'Administration des Hôpitaux, de Magistrats de son Conseil, d'anciens Pasteurs de Paris, & d'autres Personnes notables, distinguées par leur réputation: Elle ne doute point, que l'oeuvre de bienfaisance & de charité, qu'Elle leur confie, n'anime leur zèle & n'excite leur travail; & Sa Maj. ressentira la plus douce des satisfactions, s'il peut en résulter un Plan sage, qui assure encore davantage la conservation de l'Enfance abandonnée, qui prépare un retraite à la Vieillesse indigente & sans appui, & qui adoucit enfin le sort des Malades contrainsts par leur misère à chercher du secours dans les Maisons d'Hospice & de Charité. Mais, en même tems que Sa Maj. est remplie du desir de pourvoir au soulagement de cette partie de ses Sujets, si digne de sa pitié, également attachée aux principes généraux d'Administration, dont Elle connoit l'importance, Elle veut, que dans tous les arrangements, qui seront projetés, on prenne les plus sévères précautions contre les facilités, qui pourroient entretenir le désordre & la paresse. Le Roi veut aussi, que les améliorations qu'on proposera soient toujours mesurées sur cette sage économie, dont les divers besoins de l'Etat font une



condition essentielle, Sa Majesté ne refusera point les secours de son Trésor Royal, qui seroient  
besoins nécessaires; mais, guidée par sa Justice, Elle desire connoître auparavant l'étendue  
ressources, qu'on peut tirer des Revenus des Hôpitaux, & de leur emploi. C'est à reu-  
ces différentes vues, c'est à combiner ces divers rapports, que les Personnes, choisies par  
Sa Majesté, donneront leurs premiers soins. Les Citoyens, animés de l'amour du bien, &  
qui se croiroient quelques connoissances particulières sur cette matière, sont appelés par le Roi  
les communiquer à la Commission; & S. M. veut, qu'on lui nomme les Auteurs des Pro-  
jets qui auront été adoptés, ou qui auront présenté des idées nouvelles & intéressantes. En-  
fin, l'intention de S. M. est de favoriser & d'exciter tous les moyens, qui pourroient tendre à  
accomplissement d'un dessein également cher à sa piété, à son amour pour ses Sujets, & à  
compassion pour les malheureux. A quoi voulant pourvoir: On le rapport, & tout confi-  
ré, le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Il sera établi, aussi-tôt après la publication du présent Arrêt, une Commission pour  
rechercher & proposer à Sa Majesté tous les moyens d'améliorer les Etablissmens de charité de  
la Ville de Paris.

II. Cette Commission sera composée des sept Chefs de l'Administration du temporel de l'Hô-  
pital-Dieu; & en outre des Srs. d'Argouges & de Bernage, Conseillers d'Etat; du Sr. de la Mi-  
rère, Maître des Requêtes; des Curés de St. Eustache, de St. Roch, & de Ste. Marguerite;  
du Sr. de Laffone, Directeur de la Société Royale de Médecine; & des Srs. d'Outremont & de  
Saint-Amand, Administrateurs de l'Hôpital-Général.

III. Les Administrateurs des divers Hôpitaux donneront à la Commission tous les renseignements,  
si leur seront demandés; & la Commission pourra d'ailleurs appeler, par forme de consulta-  
tion, les Personnes de tout état qu'elle jugera propres à lui donner des éclaircissmens utiles.

IV. Les Plans, qui auront été adoptés, seront présentés à Sa Maj. par les Députés, que la  
Commission nommera à cet effet; & Sa Majesté, après les avoir examinés, fera connoître ses  
intentions dans la forme ordinaire.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à VERSAILLES le dix-sept  
Jouit, 1777. (Signé) A MELOT.

Des Lettres de plusieurs Ports nous ont appris, qu'il avoit été mis un *Embargo* sur les Na-  
vires, destinés pour nos Colonies. On écrit de *Bordeaux*, qu'à la vérité des Capitaines de  
vaisseaux Marchands, qui ont été demander dans ce mois à l'Amirauté la permission de met-  
tre en cargaison, ont été refusés; que néanmoins, ceux qui l'avoient obtenuë auparavant,  
n'ayant point eu de contre-ordre, continuoient à se disposer à partir, aussi-tôt que leur Car-  
gaison sera achevée. De toutes les conjectures, auxquelles cet *Embargo* donne lieu, les deux  
plus vraisemblables sont, qu'apparemment nos Colonies se trouvent avoir en trop d'abondance  
les Marchandises, qu'on y veut porter; ou peut-être qu'il est nécessaire, que les Troupes,  
qu'on y fait passer sous l'escorte d'une Escadre, puissent y arriver avant les Navires, dont le  
Ministère fait suspendre le départ.

De LONDRES, le 12. Septembre. Avant-hier, un Exprès étant arrivé de *Trente* chez  
Mr. *Walpole*, Banquier du Duc de *Glocester*, le bruit de la mort de ce Prince se répandit gé-  
néralement; & il s'est confirmé, lorsqu'on a vu arriver hier de bon matin un second Exprès,  
venu de *Trente*, à *St. James*, d'où ses Dépêches furent d'abord envoyées au Roi. Cepen-  
dant l'on ne marque pas encore la date de ce triste événement.

Le 9. de ce mois au soir, le Roi se rendit auprès du Prince de *Masseran*, Ambassadeur d'*E-*  
*pagne*, à sa Maison de Campagne près d'*Isleworth*, & s'entre tint pendant deux heures avec ce  
Ministre, dont S. M. prit congé, après lui avoir fait remettre, ainsi qu'au Chevalier d'*Esca-*  
*rano*, son Secrétaire d'Ambassade, les Présens ordinaires. Elle a témoigné au Prince de *Mar-*  
*seran*, pendant le tems que cet Ambassadeur a résidé à notre Cour, la considération la plus  
distinguée; & durant sa dernière maladie Elle lui a rendu de fréquentes Visites, dans lesquelles  
Elle a été accompagnée quelquefois par la Reine, particulièrement Vendredi dernier. Entre  
autres marques d'attention, le Roi a envoyé ses Médecins à ce Seigneur, qui, de son côté,  
le 7. présent à S. M. de deux très-beaux Chevaux *Espagnols*; & à cette occasion Elle a gra-  
tifié le Secrétaire du Prince d'une Bague évaluée à 300. Liv. Sterling. Son Exc. aiant obtenu  
un rappel de sa Cour, à cause de sa santé toujours fort chancelante, se dispose à partir dans  
peu de jours. Mr. d'*Anduaga*, qui sera chargé dans l'intervalle des affaires de Sa Maj. Ca-  
tholique, fut présenté le 4. au Roi par le Chevalier d'*Escarano*. Le bruit, qui avoit couru,  
que le Comte de *Huntingdon* avoit été nommé Ambassadeur du Roi à *Madrid*, a été prématuré.  
Ce Seigneur avoit été proposé pour ce Poste; mais il est décidé à présent, que le Lord *Grant-*  
*am* le conservera...

Le 10. le Roi étant revenu à *St. James*, le Général *Honeywood* & plusieurs autres Officiers  
compris dans la dernière Promotion eurent l'honneur de l'en remercier. Le Lieutenant-Gé-



néral *Frederic Haldimand*, qui étoit de ce nombre, vient aussi d'être nommé Gouverneur de *Canada*, à la place du Chevalier *Guy Carleton*, dont la démission est enfin certaine. Mr. *Haldimand*, qui a servi longtems en *Amérique*, & qui étoit revenu récemment d'un tour qu'il fait dans la *Suisse*, sa Patrie, se dispose à partir pour *Quebec*. Le même jour, Mr. *Facitt*, actuellement Général-Major, revenu le 8. de l'*Allemagne*, rendit compte au Roi de Négociations, dans lesquelles il a été employé auprès de plusieurs Princes de l'*Empire*, pour engager des Troupes à la Solde *Britannique*. L'on assure, qu'il est d'accord avec le Landgrave de *Hesse-Cassel* & le Duc de *Brunswick* pour des augmentations & des Recrues jusqu'au montant de six-mille Hommes, & qu'outre ce Renfort l'on peut compter sur quelques autres Corps Auxiliaires. On ajoute pourtant, que ces Troupes ne pourront être rassemblées avant le Printemps.

Quoique la Cour ait de nouveau reçu ces jours-ci des Lettres de la part du Vicomte & du Chevalier *Howe*, ainsi que de quelques autres Commandants en *Amérique*, elle n'a pas jugé propos d'en rien publier. Ainsi l'on continuë d'être dans la même incertitude sur les bruits répandus l'Ordinaire dernier. Dans les Avis d'aujourd'hui on ne fait que les répéter. Une Division de la Flotte de *Howe* a paru, dit-on, à la hauteur de *Boston*, l'autre a mouillé dans la *Délaaware*. Le Général *Burgoyne* a pris le Fort *Edouard* & défait les *Américains* entre cette Place & *Albanie*, Action dans laquelle il y a eu un grand carnage de part & d'autre. On ne manque pas aussi de Nouvelles de Mer, mais également incertaines. Telle est la prise de l'Escadre *Américaine* du St. *Hopkins*, annoncée sans aucune autre circonstance par une Lettre qu'on dit écrite à bord de la Frégate, la *Flore*, le 19. Juillet. Un autre Avis, qu'on donna pour reçu de la *France*, parle d'un Combat, qu'il y auroit eu le 25. Juillet à la pointe du jour près de *Nantucket*, entre une Escadre de 7. Vaisseaux *Américains*, aux ordres de l'Amiral *Avery*, & un Vaisseau de guerre *Britannique* avec 5. Bâtimens armés. Après un engagement opiniâtre de 4. heures, les derniers furent obligés de se retirer avec perte d'un des petits Bâtimens, qui fut coulé à fond & dont presque tout l'Equipage eut le malheur de périr. Dans une Lettre écrite à bord du Vaisseau de guerre le *Roebuck*, à 23. lieues de *New-York*, le 28. Juillet, l'on trouve, " que le Vaisseau, l'*Argyle*, de 26. Canons, ayant fait signal de chasse au *Roebuck*, " celui-ci avoit bientôt découvert un Pavillon ennemi; que le calme, qui survint à 2. heures " après-midi, obligea de mettre le Vaisseau à la remorque; qu'enfin à 9. heures & demie " l'*Argyle* & le *Roebuck* joignirent le Navire, auquel ils avoient donné la chasse, & qui se ren- " dit à onze heures & demie après un Combat, dans lequel il eut 9. tués & 35. blessés, tan- " dis que l'*Argyle* n'eut que 3. Hommes légèrement blessés. On trouva, que la Prise étoit le " *Zéphyr*, Frégate *Françoise*, actuellement au Service du Congrès, montée de 28. & percée " pour 32. Canons. " Le *Chasseur*, Coter du Roi, a pris le 2. Septembre l'Armateur la *Li- berté*, appartenant à la *Caroline-Méridionale*, monté de 6. Canons & de 62. Hommes, dont 5. ont été tués & le Capitaine blessé. Le *Chasseur* a eu 4. tués & 3. blessés. L'Armateur le *Lapwing*, de 16. Canons, a été pris & conduit à la *Famatique*. D'un autre côté l'on apprend, que les *Américains* ont enlevé 8. de nos Bâtimens, qui étoient chargés de Moruë de la Pêche de *Terre-Neuve*. *Banque*, 132. & demi. *Indes*, 165 & demi. *N. Souscription*, 96 & 3. 8mes.

\*. \* De RUREMONDE, le 10. Septembre. Nous venons d'apprendre avec un plaisir extrême, que S. M. l'Impératrice, notre auguste Souveraine, s'étant occupée du soin de faire ouvrir les nouvelles Ecoles ou Colléges d'Humanités, le 1. Octobre prochain, dans les principales Villes de ses Provinces des *Pays-Bas*, à *Bruxelles*, *Anvers*, *Gand*, *Bruges*, *Namur*, *Luxembourg*, *Tournai*, *Ypres*, &c. Elle a résolu d'établir entre autres dans cette Ville un Convict ou Pensionnat; qui sera ouvert & en état de recevoir des Pensionnaires au commencement du même mois. Sa Maj. n'a rien négligé pour procurer à ces nouveaux Etablissemens tout le succès, qu'Elle s'en promet pour le bonheur de ses Sujets. Indépendamment des dispositions, qui ont été faites à l'égard de la commodité & propreté des Logemens, on a prescrit les directions les plus sages tant pour la police & la discipline que pour les différentes branches de Littérature, qu'on enseignera dans ces Colléges. Sa Maj. a sur-tout porté ses attentions sur le choix des Principaux & des Professeurs. Ceux qui sont destinés pour notre Pensionnat réunissent toutes les qualités capables de réaliser les vœux salutaires & bienfaisantes de Sa Majesté, & de mériter l'estime & la reconnaissance des Elèves, qui seront confiés à leurs soins.





NUMERO LXXVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 23. Septembre, 1777.

De TOULON, le 5. Septembre.

**L**ON vient de recevoir dans ce Port un ordre de rappeler tous les Officiers, absens par congé, & d'armer de nouveau sous le commandement des mêmes Capitaines, & avec le même Etat-Major & le même Equipage, les Chebecs, qu'on n'avoit pas encore achevé de desarmer. On a fait une nouvelle levée de Charpentiers, de Calfats & de Matelots, pour accélérer les Ouvrages de l'Arsenal, avec ordre aux Commissaires des Départemens & des Quartiers de ne dispenser du travail aucun d'eux, sous quelque prétexte que ce soit. La Frégate, *l'Alcmène*, commandée par le Chevalier de *Bonneval*, est revenue de *Tunis*, où elle a ramené *Suleiman-Aga*, Général de la Cavalerie de ce Royaume, & Envoyé du Bey auprès du Roi, de la part duquel Mr. de *Bonneval* a présenté au Bey différens Présens. Il en a témoigné la plus grande satisfaction, & a fait présent à Mr. de *Bonneval* de deux Chevaux *Barbes*. On croyoit, que *l'Alcmène* alloit desarmer, lorsqu'elle a reçu ordre de prendre des Vivres pour six mois. La Frégate *l'Aimable*, commandée par Mr. de *Bruyères-Chalabre*, partie de *Rhodes* depuis un mois, est aussi rentrée. Durant sa croisière elle n'a vu aucun Pirate; & notre Commerce se fait au *Levant* avec toute sureté. Le Roi a fait une Promotion de 13. Enseignés de Vaisseau.

Nous apprenons par les Lettres de *Brest* du 18. Août, qu'il y étoit arrivé la veille un ordre d'armer 4. Frégates; que le même jour Mr. *Duchaffault* avoit fait sortir deux Vaisseaux, que l'on croyoit destinés à renforcer la Division de Mr. de *la Moche-Piquet*, qui croise sur les Côtes de *Bretagne*. Il y a eu quelques coups de Canon tirés entre une *Corvette Angloise* & une *Françoise*; mais dès méprises de ce genre, qui ont toujours été suivies de politesses, paroissent ne pas devoir rompre l'intelligence, qui règne entre les deux Cours.

De PARIS, le 15. Septembre.

Le Roi a décidé, que L. M. partiront le 4. du mois prochain de *Versailles*, pour aller à *Choisy*, & de-là se rendre le 9. avec la Cour à *Fontainebleau*. Si Madame la Comtesse d'*Artois* ne pouvoit y aller à cause de son état de grossesse, Madame restera avec Elle à *Versailles*. L'on a chanté hier à l'Eglise de *St. Eustache*, Paroisse de Mgr. le Duc de *Chartres*, un *Té-Deum* pour la convalescence de ce Prince, qui a reçu des témoignages de la plus grande joie de la part du Public, lorsqu'il parut dans sa Loge à l'*Opéra*, le quatrième jour après sa maladie.

Le rétablissement de la Compagnie des *Indes*, qu'on a regardé comme prochain après l'entrée de Mr. *Necker* dans l'Administration, paroît aujourd'hui aussi incertain que jamais. Ceux qui n'adorent point les principes des Economistes, sont très-persuadés, il est vrai,

que la suppression de cette Compagnie, en rendant les Nations Etrangères maîtresses du Commerce de l'Asie, a causé un grand préjudice au nôtre : Cependant ils sont forcés de convenir, qu'il eût été plus facile de soutenir cette Compagnie avant la destruction qu'il ne l'est de la rétablir dans les circonstances actuelles.

Au nombre des suppressions futures, dont l'on parle, est celle des Charges de Receveurs des Tailles : Les Receveurs-Généraux des Finances ne le feront pas, vu qu'ils ont démontré, qu'à peine ils retiroient l'intérêt ordinaire du Prix, qu'ils ont payé de leurs Emplois : Ils se chargeront d'ailleurs de faire recevoir les Tailles, en répondant de l'argent.

La Cour des Aides a enregistré le 5. de ce mois, sans approbation d'aucuns Edits, Déclarations, Arrêts ou Réglemens non registrés en la Cour, des Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 27. Août, qui ordonnent, qu'à compter du 1. Octobre 1777. Dominique Compant fera la Régie, Recette & Exploitation du Droit unique sur les Cuirs & Peaux, des Droits de Contrôle & Marque des Ouvrages d'Or & d'Argent, des Droits de la Marque des Fers, des Droits des Offices supprimés par l'Edit du mois d'Avril 1768. & des Droits anciennement établis pour le payement des Dons Gratuits ; & à compter du 1. Janvier 1778. celle des Octrois Municipaux. La Déclaration du Roi pour la Police des Noirs, donnée à Versailles le 9. & registrée au Parlement le 27. Août (annoncée dans notre Supplément du N°. LXXXIII.) contient ce qui suit.

**L**OUIS, &c. Par nos Lettres-Patentes du 3. Septembre dernier, nous avons ordonné, " qu'il seroit survis au jugement de toutes Causes ou Procès concernant l'état des Noirs de l'un & de l'autre Sexe, que les Habitans de nos Colonies ont amenés avec eux en France pour leur service. " Nous sommes informés aujourd'hui, que le nombre des Noirs s'y est tellement multiplié, par la facilité de la communication de l'Amérique avec la France, qu'on enlève journellement aux Colonies cette portion d'Hommes la plus nécessaire pour la culture des terres, en même tems que leur séjour dans les Villes de notre Royaume, sur-tout dans la Capitale, y cause les plus grands désordres : Et, lorsqu'ils retournent dans les Colonies, ils y portent le despotisme, l'indépendance & l'indocilité, & y deviennent plus nuisibles qu'utiles. Il Nous a donc paru, qu'il étoit de notre sagesse de déférer aux sollicitations des Habitans de nos Colonies, en défendant l'entrée de notre Royaume à tous les Noirs. Nous voulons bien cependant ne pas priver ceux des dits Habitans, que leurs affaires appellent en France, du secours d'un Domestique Noir pour les servir pendant la traversée, à la charge toutefois

que les dits Domestiques ne pourront sortir du Port où ils auront été débarqués, que pour retourner dans la Colonie d'où ils auront été amenés. Nous pourrions aussi à l'état des Domestiques Noirs qui sont actuellement en France. Enfin, nous concilierons, par toutes ces dispositions, le bien général de nos Colonies, & la protection que nous devons à la conservation des mœurs & du bon ordre dans notre Royaume. A CES CAUSES, &c.

**A**R.T. I. Faisons défenses expresses à tous nos Sujets, de quelque qualité & condition qu'ils soient, même à tous Etrangers, d'amener dans notre Royaume, après la publication & enregistrement de notre présente Déclaration, aucun Noir, Mulâtre, ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre Sexe, & de les y retenir à leur service ; le tout à peine de trois mille Livres d'amende, même de plus grande peine s'il y echoit.

**I**I. Défendons pareillement, sous les mêmes peines, à tous Noirs, Mulâtres ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre Sexe, qui ne seroient point en service, d'entrer à l'avenir dans notre Royaume, sous quelque cause & prétexte que ce soit.

**I**II. Les Noirs ou Mulâtres, qui auroient été amenés en France, ou qui s'y seroient introduits depuis la dite publication, seront, à la Requête de nos Procureurs es Sièges des Amirautes, arrêtés & reconduits dans le Port le plus proche, pour être ensuite rembarqués pour nos Colonies, à nos frais, suivant les ordres particuliers que nous ferons expédier à cet effet.

**I**V. Permettons néanmoins à tout Habitant de nos Colonies, qui voudra passer en France, d'embarquer avec lui un seul Noir ou Mulâtre de l'un ou de l'autre Sexe, pour le servir pendant la traversée, à la charge de le remettre, à son arrivée dans le Port, au Dépôt qui sera à ce destiné par nos ordres, & y demeurer jusqu'à ce qu'il puisse être rembarqué. Enjoignons à nos Procureurs es Amirautes du Port, où les dits Noirs auroient été débarqués, de tenir la main à l'exécution de la présente disposition, & de les faire rembarquer sur le premier Vaisseau, qui fera voile du dit Port pour la Colonie, de laquelle ils auront été amenés.

**V.** Les Habitans des dites Colonies, qui voudront profiter de l'exception contenue en l'Article précédent, seront tenus, ainsi qu'il a toujours été d'usage dans nos Colonies, de consigner la Somme de mille Livres, Argent de France, es mains du Trésorier de la Colonie, qui s'en chargera en recette, & de se retirer ensuite par-devant le Gouverneur-Général ou Commandant dans la dite Colonie, pour en obtenir une Permission, qui contiendra le nom de l'Habitant, celui du Domestique Noir ou Mulâtre qu'il voudra emmener avec lui, son âge & son signalement ; dans laquelle Permission la Quittançe de consignation sera visée, à peine de nullité ; & seront les dites Permission & Quittançe enregistrées au Greffe de l'Amirauté du lieu du départ.

(Le reste ci-après.)

**M.** le Comte de Caumont, Chef d'Escadre, est mort le 30. Août en son Château en Poitou.



De BRUXELLES, le 18. Septembre.

Le succès de la Récolte, qui, suivant les Avis de presque tous les Pays, a été des plus bondantes, a engagé le Conseil des Domaines & Finances à rendre une Ordonnance en date du 6. de ce mois, " qui permet l'exportation du Froment, du Méteil, & du Seigle, par terre seulement, par les Départemens de *Turnhout*, d'*Anvers*, de *St. Nicolas*, de *Gand*, de *Bruges*, de *Nieuport*, d'*Ypres*, de *Courtray*, de *Tournay*, de *Mons*, & de *Chimay*." L'exportation, tant par au que par terre, continuera aussi d'être permise dans les Départemens de *Charleroi*, de *Namur*, & de *Tirlemont*.

L'apparence d'une Guerre prochaine, qui larma l'*Europe* il y a deux mois, semble s'être évanouïe entièrement ou du moins pour quelque tems. Les Avis de *Londres* des derniers Ordinaires font tous conçus sur le ton le plus pacifique, tant à l'égard de l'*Espagne* que de la *France*: Ils assurent entre autres, que les mêmes ordres, qui ont été envoyés dans les Ports de ce dernier Royaume, ont été publiés dans ceux des *Isles Françaises* aux *Indes Occidentales*, faisant défenses à tous Sujets de *S. M. Très-Chrétienne* de secourir les Colonies révoltées, de quelque manière que ce soit, & aux Armateurs de celles-ci de se retirer dans les dits Ports si ce n'est en cas de nécessité, à condition de ne s'y pourvoir alors que de ce qui leur sera absolument nécessaire, & d'en partir le plutôt possible. Ce qu'il y a de plus certain que de pareilles Nouvelles, publiées à *Londres*, où le Parti Ministériel es exagère constamment, ce sont celles qu'on reçoit des Ports de *France* même. Il se confirme non seulement par des Lettres de *Bordeaux*, qu'il y est arrivé des défenses plus pressées de fournir aucunes Munitions de guerre aux *Américains* révoltés, & des ordres de fouiller dans leurs Navires, pour empêcher ces approvisionnemens clandestins; mais l'on apprend aussi du même Port, qu'une Corvette *Angloise*, étant venue se stationner à l'embouchure de la Rivière, y a enlevé en peu de jours 5. Bâtimens *Américains*, qu'on suppose avoir été chargés pour la Foire, qui se tient à *Bordeaux* au mois d'Octobre. L'entreprise étoit d'autant plus forte, que ces Navires, ayant déjà les Lameans *François* à bord, pouvoient être censés rendus à leur destination. Cependant, selon les mêmes Lettres, on étoit persuadé, que le Gouvernement ne se ressentiroit point de l'irrégularité qu'il pouvoit y avoir dans le fait, quoique le Commerce de la Ville eût écrit à *Mr. du Bergier*, son Dé-

puté à *Paris*, pour le charger de représenter au Ministère le tort, qui résulteroit de la station de ce Navire *Britannique* pour les Négocians, lesquels ont fait des avances considérables dans l'espoir de trouver un débouché de leurs Marchandises dans le Commerce d'échange avec l'*Amérique-Unité*. Des Lettres de *Londres* du 12. Septembre nous avoient déjà appris, qu'une Chaloupe de guerre & deux Couters *Britanniques*, tous trois très-bons voiliers, se trouvoient constamment en station à la hauteur de *Dunkerque*, pour informer promptement le Gouvernement *Anglois* de tout ce qui se passe dans ce Port. Celles de *Paris* du 15. ajoutent un nouveau degré de crédibilité à cet Avis, en nous informant, que l'*Hébé*, Frégate de *S. M. Très-Chrétienne*, avoit été pour suivie si vivement à la sortie du Port de *Dunkerque* par deux Vaisseaux de guerre *Anglois*, qui vouloient apparemment la fouiller, qu'elle avoit été obligée, pour leur échapper & se mettre à l'abri des boulets qu'on lui tiroit, d'entrer à *Harfleur*, d'où le Capitaine avoit dépêché son Lieutenant à *Versailles*, pour rendre compte de ce qui lui étoit arrivé, & demander à ce sujet des ordres au Ministre de la Marine: Mais, comme ce n'est point la première rencontre de ce genre arrivée dans le cours de l'année, on s'attendoit, qu'elle n'auroit pas des suites désagréables, & que le Gouvernement *François* continueroit de suivre son système de modération. L'on n'en sauroit presque douter, s'il est vrai, ainsi qu'on le trouve dans une Lettre de *Paris* du 15. Septembre, que, sur les assurances réitérées de la Cour de *Londres*, qu'elle ne s'opposeroit point au départ d'un Corps de *Versailles Françaises* pour les *Isles*, celle de *Versailles* ne la fera point escorter par une Escadre, ainsi qu'il avoit d'abord été résolu. L'embarquement du détachement du Corps Royal d'Artillerie a dû se faire le 14. de ce mois à *St. Malo*; & celui des 12. Bataillons se feroit aussi dans le cours de Septembre à *Brest* & à *Bordeaux*. Le nombre des Troupes, rassemblées pour cet effet dans le dernier de ces Ports, est de 1200. Hommes.

Au reste, quels que soient les sacrifices que la *France* & l'*Espagne* fassent au desir si louable de conserver la Paix, sacrifices qu'on n'auroit pu même se promettre à la vue des circonstances fautiveuses, où se trouve la *Grande-Bretagne*, l'inquiétude Nationale se manifeste, comme de coutume, par les murmures, dont les Papiers *Anglois* sont remplis contre ces deux Peuples. Suivant une de ces Feuilles, un Particulier arrivé le 10. de *Nantes* à *Lon-*

des, à vu amener dans le premier de ces Ports, pendant dix jours qu'il y a séjourné, sept Prifes, qui furent vendues dans moins de 48. heures avec leurs Cargaïsons : Et à Bilboa il a été conduit récemment trois Prifes, dont l'une portant Pavillon François, mais chargée pour compte Anglois. On dit, qu'il a été présenté à la Cour de Londres un Mémoire fort pressant sur la conduite du Lord Muirgrave, commandant le Vaisseau l'*Ardent*, qui s'est emparé d'un Bâtiment allant à *St. Eustache*, avec une Cargaïson de Munitions, qu'on ne peut prouver être destinée pour le Continent de l'*Amérique*. Les Officiers François, qu'il avoit à bord (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LXIX.) & parmi lesquels se trou-

voient un Comte Allemand, étoient déguisés, & on, en Marins, & n'ont été découverts que par la manière, dont ils parloient le François plus purement qu'il ne convenoit à des Matelots.

De LEIDE, le 21. Septembre.

Quoique suivant les Lettres de Londres du 16. Septembre, qui viennent d'arriver, la Cour ait encore reçu le 12. par un Vaisseau, arrivé à *Glasgow*; des Lettres de la *Nouvelle-Tor*, l'on n'a encore que des Avis incertains & contradictoires au sujet des opérations tant du *Ch*valier *Howe* que du Général *Burgoyne*. Nous donnerons le Précis dans le Supplément. Le Parlement, qui étoit prorogé jusqu'au 1. Septembre, l'a été ultérieurement le 12. jusqu'au 30. Octobre prochain.

Il paroît des ANALECTES CRITIQUES en réponse des ANNALES de M. LINGUET qui font beaucoup de sensation. Il y a actuellement trois Numéros imprimés, qui contiennent Tableau politique des différens Etats de l'Europe, celui de la Législation, de l'Etat Militaire & des Finances. Le Prix de l'Abonnement de cet Ouvrage est de 24. Livres de France, pris à PARIS, où on s'abonne chez Mr. BATILLOT, Banquier, Ruë St. Jacques. Les Personnes de Province ou des Pays Etrangers, qui desireront se procurer cet Ouvrage, pourront le recevoir par Poste, en payant six Francs de plus. Ils s'adresseront au sus-dit Batillot, en affranchissant leurs Lettres, ainsi que le port des trente Livres.

Ceux qui voudront vendre ou acheter des Lots viagers de la LOTERIE DU CANAL DE MURCIE, ou des Billets qui n'ont rapporté que quatre Livres dix Sols de Rentes viagères & au dessus, s'adresseront à Mr. J. N. DE LA CORBIÈRE à PARIS, Ruë du Faubourg St. Jacques, ou à son Bureau Ruë Notre-Dame des Victoires. L'abondance des Commissions, qu'il a, le met à portée de remplir tous les ordres qu'on lui donnera, en affranchissant les Lettres.

On vacquera, au Comptoir de Mrs. VAN ALPHEN & VAN DE WALL à ROTTERDAM, pendant les mois d'Octobre & de Novembre, tous les Mécresdis & Samedis, depuis 9. heures du matin jusqu'à midi, au paiement de six mois d'Intérêts de la Négociation sur les POSTES de SAXE, qui écherront le 1. Oct. 1777. Ceux qui ne se présenteront point pour recevoir leurs Intérêts durant le tems fixé ci-dessus, seront obligés d'attendre jusqu'à l'échéance de la demi-année prochaine.

On vacquera aussi au Comptoir de Mrs. VAN ALPHEN & VAN DE WALL, pendant le mois de Novembre & de Décembre, les Mécresdis & Samedis au matin, depuis 9. heures jusqu'à midi, au paiement de six mois d'Intérêts de la Négociation sur la STEUËR de SAXE, qui écherra le 1. Novembre 1777. Ceux qui négligeront de se présenter dans le sus-dit terme, devront également attendre jusqu'à la demi-année suivante.

En vertu d'un nouveau Mandement, avec la Clause Edictale ad valvas Curiaë, dépêché sur un Aîte de Défaut, tous deux en date du 9. Septembre 1777, impêtré du Haut-Conseil en Hollande par GUILLAUME DE BAS, Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont de nouveau cités par-devant le dit Haut-Conseil pour Mardi 28. Octobre 1777. tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de JACOBUS VAN DER SANDEN, aiant demeuré à ST. PÉTERSBOURG, pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, & déposés en consignation du dit Haut-Conseil. Sont assignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet de voir adjuger le profit ultérieur du dit Défaut.

Le Baron de WENZEL, Oculiste de S. M. Britanique, partira de Londres le 23. du courant, pour retourner chez lui à Paris: Il passera par la Hollande, & sera le premier Octobre à la Haye au Parlement d'Angleterre, à Amsterdam le 3. Octobre aux Armes d'Amsterdam, chez Thiebaut.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXVI.

De LEIDE, le 23 Septembre. 1777.

Les Relations Américaines, concernant la retraite des Troupes Royales de la Province de *Ferfey*, que nous avons insérées dans nos Supplémens des N<sup>os</sup>. LXXII. & LXXV. étant antérieures au 26. Juin, ne font pas mention de l'Action, qui a eu lieu ce jour-là, & dont le Chevalier *Howe* fait un assez long détail dans sa Lettre au Lord *Germain*, (placée dans notre Gazette N<sup>o</sup>. LXX.) assurant, que le Lord *Stirling*, qui y commandoit les Américains, avoit perdu en cette rencontre 3. Canons & plus de 260. tués, blessés, ou Prisonniers. Voici la manière, dont la Gazette de *Boston* parle de cette affaire, dans un Article de *Fish-Kill*, en la Province de *New-York*, sous la date du 3. Juillet.

Nous apprenons du Quartier-Général à *Middle-Brook*, que la manière, dont l'Ennemi s'est retiré de *Brunswick*, a été précipitée & confuse, & que le Général *Howe* paroît dans les plus vives alarmes. Les Chasseurs du Colonel *Morgan* & les Partis détachés lui ont tué beaucoup de monde dans sa retraite vers *Perth-Amboy*.

La semaine dernière, le Général-Major *Stirling*, qui commandoit un Parti de 12. à 13. cents Hommes à *Westfield*, à peu de miles de *Perth-Amboy*, fut attaqué & presque entièrement enveloppé par stratagème par le gros de l'Ennemi. Nos Troupes se frayèrent un chemin travers ce Corps avec la plus grande bravoure; mais elles furent enfin forcées de céder la grande supériorité du nombre & de se retirer avec perte de 3. Pièces de campagne, de 20. Hommes tués, & de 40. blessés. L'on dit, que la perte de l'Ennemi est considérable, tant en un Colonel & plusieurs Officiers tués. Vendredi dernier (27. Juin) un Parti de nos Troupes chassa un Détachement ennemi & prit 30. Hommes avec 2. Chevaux appartenant aux Dragons-légers.

Nous apprenons, que le Colonel *Cortlandt*, à la tête d'environ 300. Hommes, a emmené de *Bergen*, Poste avancé de l'Ennemi, à la vue de *N-York*, 76. Pièces de gros Bétail & 270. Moutons. Cette entreprise causa une vive alarme à *N-w-York*, d'où l'on fit sortir d'abord des Détachemens, mais trop tard: Le Butin s'étoit déjà envolé.

Les exploits des Chasseurs du Colonel *Morgan*, dont tous les Récits Américains font mention, sont confirmés par une Lettre du Quartier-Général de *Mr. Washington*, en date du 22. Juin. "Le Colonel *Morgan* (y est-il dit) avec ses Chasseurs & environ 300. Hommes de la Milice de *Ferfey* a beaucoup harrassé l'Ennemi dans sa retraite de cette Province. Ils firent nombre de Prisonniers; & la Milice de *Ferfey* enleva entre autres deux Lieutenans de Grenadiers & deux Soldats."

La Gazette de *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, du 5. Août, contient un Article, qui peut servir de suite à la Relation du Chevalier *Collier*, insérée dans la Gazette N<sup>o</sup>. LXXIII.

Mercredi dernier (30. Juillet) la Compagnie d'Infanterie légère du Régiment de Milices de *Halifax* revint ici de la Rivière de *St. Jean*, en très-bon état, à la grande joie de leurs Parens. Les Volontaires du Régiment du Colonel *Franklin* arrivèrent en même tems de retour à *Windfor*. L'Ennemi avoit été pour suivi à plus de 150. miles en remontant cette Rivière, & avoit été finalement chassé à la Province. Il a perdu une vingtaine d'Hommes en tués, blessés, ou Prisonniers. Ses Vaisseaux & Chaloupes, avec une partie de ses Armes, Munitions, & Bagages, sont aussi tombés entre nos mains. Il doit avoir souffert extrêmement dans sa retraite à travers de Bois presque impénétrables; & sans doute un grand nombre de ces malheureux doit avoir péri en chemin: Ils ont pris la fuite par *Pasfamaquady* depuis la Pointe d'*Oromaco*. La conduite du Major de Brigade *Stedholm* dans ce Commandement fatiguant & dangereux lui a fait beaucoup d'honneur, & a prouvé qu'il est également bon Officier & Soldat.

Un Article de la Gazette de la *Caroline-Méridionale* du 28. Juillet nous apprend, que le Capitaine *Haywood*, commandant l'Armateur la *Mouche*, de 16. Canons, arrivé la veille à *Charles-Town*, avoit rapporté, que le 19. il avoit vu en mer l'Armateur le *Granby*, de 30. Canons, deux Vaisseaux de guerre François, & une Frégate Angloise, tous les quatre à la portée du Canon l'un de l'autre; mais que lui, Capitaine *Haywood*, étant trois Prises avec lui, il avoit forcé de voiles pour les conduire en sûreté dans ce Port. Le même jour, il étoit entré à *Charles-Town* un Vaisseau neuf, acheté à *Gènes* pour le service du Congrès. Il se nomme le *Triomphe*, du port de 850. tonneaux: Les Canons de fonte, dont il est monté, sous tous de 12. ou 16. livres de balle; & c'est le plus grand Navire, qui soit jamais venu dans le Port de *Charles-Town*.

Dans le *Journal Continental de Boston* du 10. Juillet, on lit le paragraphe suivant. " Plu-  
sieurs Personnes ont cru jusqu'ici, qu'il étoit impossible de forer du Canon coulé en un  
masse (ou solide :) La chose est hors de doute, puisqu'on voit à présent dans notre Pa-  
d'Artillerie sur la Commune deux Pièces de 12. livres, l'une de bronze, l'autre de fer,  
coulées l'une & l'autre en une masse à *Titticou*, & forées au moyen de la nouvelle Mach-  
ne établie à *Bridgewater*, sur le modèle & dans les proportions données par *Louis Mare-*  
*quella*, Colonel d'Artillerie & Directeur en chef de la Fonderie de cette République.

Si les progrès, que l'*Amérique-Unie* ne cesse de faire dans tout ce qui a rapport à l'Art  
la Guerre ou à la Marine, ne laissent que peu d'apparence de la voir rentrer jamais sous  
pouvoir de la *Grande-Bretagne*, l'esprit d'indépendance ou même l'animosité contre la Mère  
Patrie, au lieu de diminuer, y prend tous les jours de nouvelles forces, & n'annonce nul-  
lement des dispositions à renoncer aux avantages d'un Gouvernement Républicain. C'est l'idée  
que doit nécessairement faire naître le récit de la manière, dont on a célébré à *Boston* l'Ann-  
versaire de l'abdication du Gouvernement *Britannique*. Le voici.

Vendredi dernier (4. Juillet) Anniversaire de l'*Indépendance Américaine*, lorsque les *Treize*  
*Etats-Unis* rompirent publiquement & glorieusement les fers, que la *Grande-Bretagne* avoit  
forgés pour eux; & reprirent généralement [ par la Déclaration, insérée dans notre *Gazet*  
N<sup>o</sup>. LXX. 1776. ] les Droits, que Dieu & la Nature ont accordés à l'Homme, ce jour mémorable f-  
marqué par toute espèce de Réjouissances. Le matin, à la requisiion de l'Assemblée, qui tien-  
sa Séance en cette Ville, le Révérend *Mr. Gordon* prêcha un excellent Sermon sur le Texte c-  
I. Livre des *Rois* Ch. XII. vs. 15. *Le Roi donc n'écoula point le Peuple; car cela étoit ain-*  
*conduit par l'Eternel, pour ratifier la parole qu'il avoit prononcée, &c.* Ensuite la Cour-G-  
nérale, ayant donné des ordres particuliers pour faire tous les préparatifs nécessaires, afin c-  
boire au succès des *Treize Etats-Unis*, envoya une invitation au Général *Hatck*, ainsi qu'aux  
Officiers de l'Armée & de la Flotte *Continentales*, au Colonel *Crafts* & aux Officiers de l'Arti-  
lerie, au Colonel *Hickborn*, Chef de la Compagnie indépendante, au Colonel *Hatch*, aux Offi-  
ciers de la Milice, & à plusieurs autres Particuliers de marque. Pendant qu'on fut au Congrès  
qu'on porta plusieurs autres sentes patriotiques, l'Artillerie de *Fort-Hill*, de *Castle-Island*  
& de *Hull*, ainsi que celle des Vaisseaux de guerre dans le Port, firent plusieurs salves. Un Dé-  
tachement du Régiment d'Artillerie du Colonel *Crafts*, posté dans la Rue du Congrès, décharge  
aussi plusieurs Pièces de canon de fonte, qui, de même que la Poudre, avoient été fabriquées  
dans cette Province. La Compagnie indépendante & la Milice de la Ville paraderent avec  
Corps d'Artillerie, exécutèrent différentes manœuvres, & firent l'exercice au feu en présence d-  
la Cour-Générale & à la satisfaction d'une très-grande foule de Spectateurs. Le soir, le Col-  
onel *Crafts* illumina son Parc sur la Commune, jeta plusieurs Bombes, & tira un Feu d'artifice  
L'allegresse, qui étoit peinte dans les yeux des Citoyens de tout rang, la beauté de la foirée  
& le bon ordre qui régnoit parmi le grand nombre de Spectateurs, contribuèrent à terminer l-  
journée par une joye universelle, qui éclatoit dans le maintien de tout vrai Ami de l'*Amérique*.

De *FRANCFORT*, le 17. Septembre. L'on apprend de *Buckebourg*, que le Comte régnan-  
de la *Lippe*, Généralissime des Troupes de la Couronne de *Portugal*, & Veld-Maréchal au  
Service Electoral de *Brunswick*, y est mort le 10. de ce mois à l'âge de 52. ans, laissant après  
lui une réputation distinguée, acquise par ses connoissances, particulièrement dans l'Art de  
Guerre. Le Prince *Maurice de Saxe-Gotha*, Lieutenant-Général au Service de *Hesse-Cassel*  
Oncle du Duc Régnant & de *S. M. Britanique*, est mort le 3 à *Altembourg*, à l'âge de 67. ans.

De *LISBONNE*, le 15. Août. La Reine-Douairière s'étant déterminée à passer à *Madrid*  
pour y voir le Roi, son Frère, & la Famille Royale d'*Espagne*, on fait tous les préparatifs  
pour le voyage de cette Princesse, qui aura lieu après la fin de Septembre.

De *MADRID*, le 2. Septembre. Madame la Princesse des *Asturies* étant entrée dans le  
neuvième mois de sa grossesse, on a commencé les Prières publiques pour son heureuse déli-  
vrance. Il se fait à l'*Escurial* des préparatifs pour la réception de la Reine-Douairière de *Por-*  
*tugal*, qui y est attendu incessamment. On apprête aussi des Appartemens pour l'Infant *Do-*  
*Louis*, Frère du Roi, qui arrivera ici dans une douzaine de jours.

Un Chébec & une Galiotte du Roi ont pris & conduit à *Ceuta* 5. Bâtimens *Barbaresques*  
dont l'un a été fort endommagé dans le Combat.

De *PARME*, le 7. Septembre. Madame l'Archiduchesse Infante est heureusement accouchée  
ce matin vers les 6. heures d'une Princesse, qui a eu pour Pairein le Roi de *Naples*, & qui  
reçu sur les Fonts de Bâtem les Noms de *Charlotte-Marie-Thérèse-Louise*.

SUITE des Nouvelles de *PARIS* du 15. Septembre.

Le Parlement a enrégistré le 2. de ce mois deux Déclarations du Roi, données à *Versaille*  
le 18. Août. Par la première, Sa Majesté, dérogeant à l'Article XI. de l'Edit d'Août 1776



permet aux Matres des Corps & Communautés d'assurer à leurs Veuves le droit de continuer leur Commerce, Profession, ou Métier, en payant, outre les Droits de réception; le quart en-fus des dits Droits; disposition qui aura aussi lieu pour les Femmes, qui voudront procurer le même avantage à leurs Maris. " La seconde Déclaration "ordonne, que les Coëffiers de Femmes, au nombre de six-cents, seront agrégés à la Communauté des Maîtres Barbiers-Perruquiers. "

Il s'étoit répandu sans fondement, que, sur la demande du Parlement de cette Ville, le Grand-Conseil avoit été mandé à *Versailles* le 8. de ce mois, veille de son Assemblée générale, & que le Roi avoit fait biffer en sa présence son Arrêté du 20. Août, au sujet de l'Edit des Présidiaux. Cette Cour s'est assemblée le 9. après que le Parlement est entré en vacance, ainsi qu'elle l'avoit indiqué à tous ses Membres; pour aviser au parti qu'elle avoit à prendre. Son Assemblée a été même continuée le jour suivant. Elle est convenüe de faire au Roi des Représentations dans l'esprit de son Arrêté; mais, lorsqu'elle a fait demander le jour qu'il plairoit à S. M. de les recevoir, M. le Garde des Sceaux a répondu, qu'à cause du voyage actuel de *Choisy* & de l'interruption des Conseils il n'étoit pas possible d'indiquer le jour plutôt: qu'à *Fontainebleau* dans le mois prochain.

La Députation du Parlement de *Grenoble*, qui s'étoit rendu en Cour relativement aux difficultés survenues pour la réception de Mr. de *Moydieu*, son Procureur-Général, a reçu une Réponse du Roi, dont elle a lieu d'être satisfaite comme d'un milieu propre à terminer enfin cette désagréable affaire. La substance de la Réponse, avec laquelle les Députés vont retourner à *Grenoble*, est un ordre au Parlement de *Dauphiné* d'enrégistrer des Lettres-Patentes, qui annullent ses Arrêts sur cette contestation; & après que Mr. de *Moydieu* aura reçu des Mercuriales, il se retirera.

Des Lettres de *Turin* du 6. nous apprennent, que S. M. *Sarde* a confié le Département des Affaires Etrangères à Mr. de *Perron*, qu'E le a en même tems nommé son Ministre d'Etat.

De *LONDRES*, le 16. Septembre. Le Roi n'ayant pas compris dans la grande Promotion du 6. de ce mois les Officiers du Corps Royal d'Artillerie & du Génie, Sa Maj. a fait pour eux le 10. une Promotion particulière, dans laquelle Mr. *Guillaume Phillips*, Colonel du premier de ces Corps, a été élevé au grade de Général-Major, les Lieutenants-Colonels *Brome* & *Godwin* à celui de Colonel, 8 Majors à celui de Lieutenant-Colonel, & six Capitaines à celui de Major. Les Lieutenants-Colonels *Mackellar*, *Branham*, & *Green*, du Corps du Génie, ont été avancés au rang de Colonel, & 6. Majors à celui de Lieutenant-Colonel. L'Épouse & le fils du Prince de *Mafferan*, Ambassadeur d'*Espagne*, ont pris le 11. congé de Leurs Majestés; mais la foiblesse de la santé de ce Seigneur ne lui a pas permis de s'acquitter lui-même de ce devoir. Il se propose de partir le 19. avec sa famille pour *Madrid*. Quoique le bruit de la mort du Duc de *Glocester* se fût généralement répandu l'Ordinaire dernier, il ne s'est pas confirmé publiquement jusqu'ici: Mais des Lettres, dont on voit des Copies, entre autres une du Docteur *Jebb*, du 29. Août dernier, ne laissent aucune espérance de voir échapper ce Prince à la consommation, dont il est attaqué.

Le silence du Gouvernement est toujours le même par rapport aux affaires de l'*Amérique*. Lorsque le Brigantin, la *Betsy*, qui a apporté des Dépêches pour le Gouvernement à *Glasgow*, parti de *New-York* le 18. Août, l'on n'y avoit encore aucune Nouvelle du Chevalier *Howe*: Ainsi il est difficile de ne pas se défier d'une Lettre, qu'on dit écrite à bord de la Frégate le *Milford*, à la hauteur de *New-York*, le 29. Juillet, & qui annonce la prise de *Philadelphie* par les Troupes Royales, ajoutant " que 3000. *Quakers* avoient pris les armes pour empêcher les Rebelles d'exécuter leur dessein de mettre le feu à la Ville. " Une Lettre de *Nantes* sans date annonce la même Nouvelle comme venuë par la voye de la *Guadeloupe*, donne l'honneur de la conquête au Chevalier *Erskine*, & tué à cette occasion le Général *Putnam* avec mille Hommes de son Armée, destinée à défendre la Capitale de la *Pensylvanie*, 1500. Hommes de la même Armée aïnt été faits Prisonniers, 3000. avec deux Généraux aïnt posé les armes, & le reste aïnt été dispersé. Pour être persuadé encore davantage de l'incertitude de cet Avis, il faut le comparer avec un autre, qu'on trouve dans une Feuille peu accréditée pour sa véracité; savoir que, suivant le rapport d'un Vaisseau entré à *Corke*, le Général *Burgoyne* avoit attaqué les *Américains* sous les Généraux *Putnam* & *Schuyler*, le 25. Juillet, près de *Still-water*; que ceux-ci, avant ageusement postés, s'étoient longtems défendus avec beaucoup d'opiniâtreté; mais qu'enfin ils avoient été forcés à se retirer avec beaucoup de perte, celle de nos Troupes étant de plus de 400. Hommes. Selon une Lettre de *Nantes* du 6. Se-



ptembre, un Bâtiment, qui y est arrivé de *Hampton* en *Virginie*, d'où il étoit parti le 4. Août, assure au contraire, que le Général *St. Clair*, qui a commandé à *Ticonderoga*, aint reçu des Renforts, avoit fait une marche forcée, & attaqué le Général *Burgoyne* au Fort *Edouard*, où il lui avoit tué mille à 1200. Hommes, pris tous les Bateaux au nombre de 900. & l'avoit obligé de se retirer à *Ticonderoga*. Une Lettre de *Paris* du 12. Septembre représente cet avantage d'une autre manière. " Deux Vaisseaux (y est-il dit,) munis de Lettres de marque de la part du Congrès, sont arrivés l'un à *Nantes*, l'autre à *Bordeaux*: Ils étoient partis de la Rade de *Hampton* en *Virginie*, le 5. Août. A cette époque l'on n'y avoit pas la moindre Nouvelle concernant la Flotte du Lord *Howe*, de sorte qu'il étoit presque impossible, qu'elle fût alors déjà dans la *Delaware*: Mais ces deux Bâtimens s'accordent à assurer, qu'au moment de leur départ l'on venoit de recevoir des Avis certains, que le Détachement, que le Général *Burgoyne* a dit avoir envoyé pour pénétrer par le Lac *George*, a été défait le 17. Juillet de la façon suivante. Le Général *St. Clair*, aiant été joint par le Général *Schuyler*, venu de *Saratoga*, & aiant été renforcé par un nombre immense de Milices & de Troupes Continentales, considéra la nécessité de prévenir la jonction. Il marcha donc à l'improviste vers le Lac *George*, & attaqua le Détachement embarrassé d'un grand nombre de Bateaux, d'Artillerie, &c. Il réussit effectivement à détruire 600. Bateaux, & tua ou prit à l'Ennemi 1200. Hommes; dérouta qui fut suivie de la dispersion totale de ce Détachement. Le Général *St. Clair* se dispoit à profiter de sa Victoire, en attaquant le Général *Burgoyne* même."

Le Gouvernement expédia le 22. par un Courier de nouvelles Instructions à ses Commandans en *Amérique*, lesquelles leur seront portées par une des Frégates, la *Venus*, le *Fowey*, & le *Blereau*, qui servent de Convoi à une grande Flotte de Navires Marchands & de Bâtimens de transport, destinés pour la *Nouvelle-York*. Cette Flotte, retenuë depuis trois semaines à *Cowes* par le vent contraire, appareilla enfin le 11. mais ne pouvant franchir les *Aiguilles*, parce que le vent continuoit toujours d'être à l'Ouëst, elle a été forcée de rentrer le même jour à *St. Helène*. Ce contretems est d'autant plus fâcheux, que ce Convoi est chargé d'une grande quantité d'Articles nécessaires pour nos Troupes, particulièrement de 200. mille L. St. pour leur paye en Espèces. La Chaloupe, le *Chasseur*, est partie le 11. de *Portsmouth*, pour escorter jusqu'à *Bremerlehe* le Général de *Heister* & quelques autres Officiers *Hessois*, revenus récemment de *New-York*. Ce qui confirme le bruit de la mesintelligence, qui a régné entre Mr. de *Heister* & les Commandans *Britanniques*, c'est qu'il n'a point paru en Cour ni même dans la Capitale. Banque, 132 & demi. Indes, 165 & un quart.

D'AMSTERDAM, le 20. Septembre. L'Assemblée des Conseillers-Députés de l'Amirauté de cette Ville, de l'avis de Mgr. le Prince *Stadhouder*, vient de mettre en commission le Vaisseau de guerre la *Princesse-Frédérique-Sophie-Guillemine*, de 52. Canons, & la Frégate l'*Alphen*, de 36. Canons. Le commandement du premier de ces Navires a été donné au Contre-Amiral Comte *Louis de Byland*, & celui du second au Capitaine *van der Feltz*:

De LEIDE, le 22. Septembre. Les rapports favorables aux *Americains*, que nous venons d'annoncer sous l'Article de *Londres*, semblent se confirmer par une Lettre de *Paris* du 15. de ce mois, où il est dit, " que Mr. *Franklin*, a reçu nouvellement des Lettres de sa Patrie, dont il paroît être très-satisfait; qu'il n'entre dans aucune explication de ses motifs de joie, mais qu'il dit seulement, qu'ils sont pour le moins aussi fondés que ceux du Ministère *Anglois*." Nous venons aussi de recevoir de nouveau plusieurs Feuilles *Americaines*, dont nous insérerons le contenu le plus essentiel à mesure que la place le permettra. Nous regrettons de ne pouvoir placer dès aujourd'hui deux Lettres du Général *Washington* au Congrès concernant l'affaire du Lord *Stirling*, dont il est parlé à la tête de ce *Supplément*, ainsi qu'une Lettre du Général *St. Clair* au Président *Hancock*, en date du Fort *Edouard* le 14. Juillet, dans laquelle il expose les motifs de sa retraite de *Ticonderoga*: Ils sont fondés sur le trop petit nombre de la Garnison, qui ne montoit qu'à 2. mille Hommes, le manque d'Armes & de plusieurs choses nécessaires pour soutenir le Siège, & enfin l'obstination de deux Régimens de Milices de la Province de *Massachusetts*, qui vouloient se retirer chez eux, parce que le terme de leur service venoit d'expirer. En réclamant, de la manière la plus forte, l'équité du Congrès pour juger sa conduite, Mr. *St. Clair* ajoute: *J'ai les plus vives espérances, que les progrès de l'Ennemi seront arrêtés, & que je pourrai avoir la satisfaction d'éprouver, que, quoique j'aye perdu un Poste, j'ai sauvé éventuellement l'Etat.* Le Résultat du Conseil de Guerre, tenu le 5. Juillet, dont Mr. *St. Clair* joint Copie à sa Lettre, est signé de lui, des Brigadiers-Généraux de *Roche-Fermoy*, *Enoch Poor*, & *Jean Patterson*, & du Sr. *Long*, Colonel-Commandant.





NUMERO LXXVII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 26. Septembre, 1777.

De VERSAILLES, le 17. Septembre.

**L**E Marquis de Bombelle, Ministre du Roi près la Diète-Générale de l'Empire, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à S. M. le 7. de ce mois par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères.

Le Roi a agréé l'*Histoire Métallique* de l'*Indostan* en Manuscrit, fruit des travaux du Sr. Gentil, Chevalier de St. Louis; & S. M. a ordonné, que cet Ouvrage soit placé dans sa Bibliothèque.

De PARIS, le 19 Septembre.

Parmi plusieurs Arrêts du Conseil d'Etat, qui viennent de paroître, il en est un du 8. Août, qui restreint la fouille du Salpêtre, décharge les Communautés des fournitures à faire aux Salpêtriers, & permet aux dites Communautés de se rédimer de la fouille par l'établissement des Nitrières artificielles.

FIN de la DÉCLARATION pour la Police des Noirs.

VI. Faisons très-expresses défenses à tous Officiers de nos Vaissaux de recevoir à bord aucun Noir ou Mulâtre ou autres Gens de couleur, s'ils ne leur représentent la dite Permission dûment enregistrée, ainsi que la Quittance de consignation; desquelles mention sera faite sur le Rôle d'embarquement.

VII. Défendons pareillement à tous Capitaines de Navire Marchand de recevoir à bord aucun Noir, Mulâtre, ou autres Gens de cou-

leur, s'ils ne leur représentent la Permission enregistrée, ensemble la dite Quittance de consignation, dont mention sera faite dans le Rôle d'embarquement; le tout à peine de mille Livres d'amende pour chaque Noir ou Mulâtre, & d'être interdits pendant trois ans de toutes fonctions, même du double des dites condamnations en cas de récidive: Enjoignons à nos Procureurs es Sièges d'Amirauté du lieu du débarquement, de tenir la main à l'exécution de la présente disposition.

VIII. Les frais de garde des dits Noirs dans le Dépôt, & ceux de leur retour dans nos Colonies, seront avancés par le Commis du Trésorier-Général de la Marine dans le Port, lequel en fera rembourser sur la Somme consignée en exécution de l'Article V. ci-dessus; & le surplus ne pourra être rendu à l'habitant, que sur le vu de l'Extrait du Rôle du Bâtiment, sur lequel le Noir ou Mulâtre-Domestique aura été rembarqué pour repasser dans les Colonies, ou de son Extrait mortuaire, s'il étoit décédé: Et ne fera la dite Somme passée en dépense aux Trésoriers-Généraux de notre Marine, que sur le vu des dits Extraits en bonne & due forme.

IX. Ceux de nos Sujets, ainsi que les Etrangers, qui auront des Noirs à leur service, lors de la publication & enregistrement de notre présente Déclaration, seront tenus dans un mois, à compter du jour de la dite publication & enregistrement, de se présenter par-devant les Officiers de l'Amirauté dans le ressort de laquelle ils sont domiciliés, & s'il n'y en a pas, par-devant le Juge Royal du dit lieu, à l'effet d'y déclarer les noms & qualités des Noirs, Mulâtres, ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre Sexe qui demeurent chez eux, le tems de leur débarquement, & la Colonie de laquelle

le ils ont été exportés: Vouions que, passé le dit délai, ils ne puissent retenir à leur service les dits *Noirs* que de leur consentement.

X. Les *Noirs*, *Mulâtres* ou autres Gens de couleur, qui ne seroient pas en service au moment de la dite publication, seront tenus de faire, aux Greffes des dites Amirautés, ou Jurisdictions Royales, & dans le même délai, une paille déclaration de leurs noms, surnom, âge, profession, du lieu de leur naissance, & de la date de leur arrivée en *France*.

XI. Les déclarations, prescrites par les deux Articles précédens, seront reçues sans aucun frais, & envoyées par nos Procureurs es dits Sièges au Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Marine, pour, sur le compte qui nous en sera rendu, être par nous ordonné ce qu'il appartiendra.

XII. Et, attendu que la permission, que nous avons accordée aux Habitans de nos Colonies par l'Article IV. de notre présente Déclaration, n'a pour objet que leur service personnel pendant la traversée, vouions que les dits *Noirs*, *Mulâtres* ou autres Gens de couleur demeurent, pendant leur séjour en *France*, & jusqu'à leur retour dans les Colonies, en l'état où ils étoient lors de leur départ d'icelles, sans que le dit état puisse être changé par leurs Maîtres ou autrement.

XIII. Les dispositions de notre présente Déclaration seront exécutées nonobstant tous Edits, Déclarations, Réglemens, ou autres à ce contraires, auxquels nous avons dérogé & dérogeons expressément. *Si donnons en Mandement, &c.*

Mgr. le Duc d'Orléans a assisté au *Te-Deum*, qui a été chanté Dimanche dans l'Eglise de *St. Eustache*, pour le rétablissement de Mgr. le Duc de *Chartres*: Parmi les Personnes de rang, qui s'y sont trouvées, on a aussi remarqué M. le Duc de *Choiseul*, qui n'avoit pu occuper jusqu'ici sa place de Marguillier d'honneur de la Paroisse. Comme Mgr. le Duc de *Chartres* a succédé à feu Mgr. le Comte de *Clermont*, en qualité de Grand-Maître des *Francs-Maçons*, tenant Loge à l'ancien Noviciat des *Jésuites*, toute cette Société s'est empressée de célébrer le rétablissement de sa santé. La Loge des *Neuf-Sœurs* a fait chanter avant-hier à l'Eglise des *Cordeliers* une Messe en Musique & le *Te-Deum*, auxquels il s'est trouvé un très-grand nombre de Personnes de tout rang invitées par des Billets imprimés. Entre autres oeuvres pies, la Loge a délivré 12. Prisonniers pour dettes, qu'on a vus à la Messe; & l'on a rassemblé par l'Offrande une Quête considérable pour les Pauvres.

De LONDRES, le 19 Septembre.

Le Parlement, qui vient d'être prorogé au 30. Octobre, ne sera encore jusqu'au 20. Novembre, si l'on ne reçoit avant cette époque quelque Nouvelle décisive de l'*Amérique*. Le Bâtiment le *Tork*, arrivé à *Glasgow*,

a apporté plusieurs Lettres écrites de *New-York*, le 9. Août, veille de son départ. Suivant uné de ces Lettres, le Général *Washington* avoit quitté la Province de *Fersey*, & passé la *Delaware*: Elle ajoute, que le bruit s'étoit répandu, que le Chevalier *Howe* avoit débarqué à *Wilmington* à 30. milles au-dessous de *Philadelphie*. L'on n'avoit à *New-York* aucune Nouvelle directe de ce Commandant ni de l'Amiral, son Frère, depuis qu'ils en avoient fait voile; mais un Bâtiment, qui les avoit rencontrés en mer, avoit vu toute la Flotte faisant route, comme si elle vouloit entrer dans la *Delaware*; & peu après elle avoit changé de cours vers le *Nord*. Ce rapport est apparemment le même que celui qu'on dit avoir été fait par un Brigantin, arrivé à la *Nouvelle-York* le 9. Août: Il avoit hélé la grande Flotte du Vicomte *Howe* à la hauteur de la *Delaware*, où elle avoit fait plusieurs feintes, comme si elle avoit dessein d'y faire un débarquement. Ce stratagème avoit réussi, puisque le Général *Washington* avoit passé le 2. Août la *Delaware* avec toute son Armée & marché vers *Philadelphie*; surquoi le Lord *Howe* avec sa Flotte avoit mis le cap à l'*Est*, pour se rendre, à ce qu'on supposoit, à *Boston*. Une Lettre du Sr. *Copeland*, Agent du Congrès à *Nantes*, porte, que Mr. *Washington* avoit détaché son Avant-Garde aux ordres du Lord *Stirling*, pour la protection de *Philadelphie*, près de laquelle Place les Troupes *Britanniques* avoient fait plusieurs tentatives pour débarquer, mais sans succès.

L'on n'a pas des Nouvelles plus certaines du Général *Burgoyne*. Des Avis du *Canada* du 10. Août, apportés par un Vaisseau; qui fit voile le 14. de *Quebec*, annoncent, que les *Américains* avoient mis le feu au Fort *Edouard*, après l'avoir abandonné; & que l'Armée *Britannique* continuoit sa marche vers *Albanie*. Voici la Traduction de la Lettre, que le Général *St. Clair* a écrite à Mr. *Harcocck*, Président du Congrès, en date du Fort *Edouard* le 14. Juillet, que le Congrès a publiée le 22. du même mois, (*& dont nous avons parlé dans notre dernier Supplément.*)

M O N S I E U R,

IL pourra paroître extraordinaire au Congrès, si qu'il se soit écoulé tant de tems avant qu'il ait rien entendu de moi, après une démarche de cette conséquence que celle de l'abandonnement des Postes, qui avoient été confiés à ma garde: Mais j'étois dans l'impossibilité d'écrire, pendant que j'étois en marche vers cette Place. Je suis fâché de trouver, que la Lettre, que j'écrivis au Général *Schuyler*, la nuit avant que nous quittames notre Poste, ne lui



soit point parvenu, parce que faute de cela, quoiqu'il ait sans doute informé le Congrès de l'affaire, il ne lui a pu exposer les raisons, qui nous y ont porté. Les voici.

Trouvant que les Postes de *Ticonderoga* & de *Mont-Indépendance* étoient presque entièrement investis, & informé par mes Espions, qu'ils le seroient complètement dans 24. heures; qu'ainsi toute possibilité de secours nous seroit coupée; que les Batteries de l'Ennemi étoient prêtes à s'ouvrir; & que tout notre Camp du côté de *Ticonderoga* seroit exposé à son feu; considérant en même tems la faiblesse de la Garnison; que le nombre effectif n'en étoit point suffisant pour garder la moitié des Ouvrages; que par conséquent elle devoit être continuellement toute entière sous les armes, ce qu'elle ne pourroit absolument pas soutenir longtems; & qu'ainsi les deux Places avec la Garnison devoient inévitablement tomber dans peu de jours entre les mains de l'Ennemi; je ne vis d'autre alternative que de tâcher de les évacuer & d'en retirer les Troupes. Sur cela je convoquai les Officiers-Généraux pour prendre leur avis: Ils furent unanimement d'opinion, que les Places dévoient être évacuées sans la moindre perte de tems. On s'en occupa donc cette nuit-là, 5. du soir. Après avoir embarqué dans des Chaloupes autant de notre Artillerie, Provisions & Munitions qu'il étoit possible, j'envoyai le Colonel *Long*, Officier actif, diligent, & capable, pour prendre le commandement de ces Chaloupes, qui eurent ordre de se rendre à *Skeensborough*, avec son Régiment & les *Invaincus*, jusqu'à ce que je les joigne sit avec les Troupes, qui devoient marcher vers cet endroit par *Castleton*. Le gros du Corps arriva le soir suivant à *Castleton*, à 30. miles de *Ticonderoga* & à 12. de *Skeensborough*. Mais l'Arrière-Garde, aux ordres du Colonel *Warner*, qui montoit, avec les traîneurs & les infirmes, à près de 1200. Hommes, s'arrêta à 6. miles moins de distance, & fut attaquée le matin suivant par un gros Détachement, que l'Ennemi avoit envoyé pour incommoder notre Arrière-Garde & retarder la marche. Deux Régimens de Milices, qui nous avoient quitté la veille & fait halte à environ 2. miles du Colonel *Warner*, reçurent immédiatement ordre d'aller à son secours; mais à ma grande surprise ils marchèrent directement en avant vers moi. Je fus informé en même tems, que l'Ennemi étoit en possession de *Skeensborough*, & qu'il avoit coupé toutes nos Chaloupes & nos Vaisseaux armés. Ceci m'obligea à changer de route, afin que je ne me trouvasse pas entre deux feux, & que je pusse en même tems dégager le Colonel *Warner*, auquel j'envoyai ordre, au cas que l'Ennemi lui fut trop fort, de se retirer vers *Rutland*, où il me trouveroit pour le couvrir, cet endroit étant à peu près à une égale distance de nous deux. Avant que mes ordres lui parvinssent, son Parti fut dispersé. après avoir soutenu pendant un tems considérable un engagement fort chaud, dans lequel l'Ennemi souffrit au point, qu'il ne continua sa poursuite qu'à une petite distance. Je ne puis pas fixer

notre perte; mais je crois, qu'elle n'excéda pas 40. tués ou blessés. Environ 200. Hommes du Parti m'ont joint à *Rutland* & depuis; mais il en manque encore un grand nombre, & je soupçonne, qu'ils ont pénétré jusques dans la *Nouvelle-Angleterre* par le chemin de *Numero Quatre*. Après une marche très-fatigante de sept jours, pendant laquelle l'Armée a souffert beaucoup par le mauvais tems & le manque de Provisions, j'ai joint le Général *Schuyler* le 12. de ce mois.

C'étoit le plan, que j'avois formé originellement, de me retirer vers cette Place, afin que je pusse être entre le Général *Burgoyne* & les Habitans, & que la Milice eût quelque point d'appui pour s'y rassembler. Ce projet est effectué à présent, & la Milice arrive successivement; de sorte que j'ai les plus vives espérances, que les progrès de l'Ennemi seront arrêtés, & que je pourrai un jour avoir la satisfaction d'éprouver, que, quoique j'aye perdu un Poste, j'ai sauvé éventuellement l'Etat. Peut-être ferai-je censuré par ceux, qui ne sont pas informés de la situation où j'étois, de n'avoir pas appelé plutôt la Milice à mon secours. Je crois avoir informé le Congrès, que je ne pouvois le faire, manque de Provisions. Aussitôt que j'en reçus une certaine quantité, je la convoquai, & je fus joint par près de 900. Hommes la veille de l'évacuation; mais ils arrivèrent de chez eux si mal pourvus, qu'ils ne pouvoient avoir & n'avoient effectivement pas intention de rester avec moi que peu de jours. Les deux Régimens de la Milice de *Massachusetts*, qui faisoient partie de la Garnison, m'annoncèrent aussi, que leur terme expiroit dans deux jours, & qu'ils avoient dessein de retourner chez eux. En vain pria-je leurs Officiers d'employer toute l'influence qu'ils avoient sur eux: Par la conduite qu'ils tièrent dans la suite, je suis pleinement persuadé, que le plus grand blâme doit tomber sur ces Officiers. Ils restèrent pourtant deux jours avec moi durant la marche; mais leur conduite fut si licencieuse & si déréglée, que leur exemple commença d'affaiblir les Troupes *Continentales*, & qu'ainsi je fus obligé de les renvoyer.

Je mets ci-inclus Copie du Résultat du Conseil de Guerre, dans lequel vous verrez les raisons, qui ont motivé notre retraite. Comme je trouvois tous les Officiers-Généraux si absolument d'avis de la faire immédiatement, je ne crus pas nécessaire de leur exposer plusieurs circonstances, qui auroient pu être de poids près d'eux, & que je leur aurois communiquées, s'ils eussent différé d'avis; car j'étois & je suis encore si fermement convaincu de la nécessité aussi bien que de l'utilité de cette démarche, que je crois que je l'eusse hasardée, quand même ils y auroient été tous contraires.

J'ai la plus grande confiance dans l'équité du Congrès; & non-obstant la perte qu'il a faite, je me persuade, que ma conduite lui paroitra du moins hors de blâme, après qu'il aura considéré impartialement, que j'étois posté avec peu au-delà de 2000. Hommes dans une Place, qui en exigeoit 10. mille pour la défendre;

que ces 2. mille étoient mal équipés & encore plus mal armés, n'y ayant sur dix fusils pas plus d'une bayonnette, arme néanmoins très-essentielle pour la défense de Lignes; qu'avec ces 2. mille Hommes j'ai exécuté une retraite à la face d'une Armée du moins quatre fois supérieure en nombre; & que je les ai postés actuellement entre l'Ennemi & le Pays, prêts à agir contre lui.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) A. R. ST. CLAIR.

P. S. Suivant les meilleurs avis, la force de l'Ennemi consiste en 3500. Hommes de Troupes Britanniques, 4000. de Brunswick & de Hesse-Hanau, 200. Indiens, & 200. Canadiens.

Le Résultat du Conseil de Guerre est conçu en ces termes.

Dans un Conseil d'Officiers-Généraux, tenu à TICONDEROGA, le 5. Juillet 1777. présens le Général-Major St. Clair, les Brigadiers-Généraux de Roche-Fermy, Poor, & Patterson, & le Colonel-Commandant Long.

Le Général St. Clair a représenté au Conseil, "qu'il y a lieu de croire, que les Batteries de l'Ennemi sont prêtes à s'ouvrir du côté de Ticonderoga, & que le Camp est fort exposé à leur feu, de façon à être enfilé dans tous les Quartiers: " Et, comme il y a aussi lieu de s'attendre à une attaque contre Ticonderoga & le Mont-Indépendance dans le même tems, auquel cas ces deux Postes ne pourroient recevoir aucun secours l'un de l'autre, il demande l'avis du Conseil, "s'il seroit plus avantageux de transporter les Tentes sur le bas terrain, où elles seroient moins exposées, & d'attendre l'attaque dans les Lignes de Ticonderoga; ou s'il seroit mieux de faire retirer toutes les Troupes au Mont-Indépendance, afin de pourvoir plus efficacement à la défense de

"ce Poste?" Le Général demandoit par permission d'informer en même tems le Conseil que le total de nos Forces consistoit en 2089 Soldats effectifs, y compris 124. Ouvriers non armés outre le Corps d'Artillerie, & environ 900. Hommes de Milice, qui nous ont joint mais qui ne peuvent rester que peu de jours.

Le Conseil a été unanimement d'avis, "qu'il est impossible avec nos Forces de défendre Ticonderoga & le Mont-Indépendance; & que les Troupes, le Canon, & les Munitions doivent être transférés cette nuit, s'il est possible, au Mont-Indépendance."

En second lieu, "si, après que la Division de l'Armée à Ticonderoga se sera retirée, au Mont-Indépendance, nous serons en état de défendre ce Poste; ou, en cas qu'il n'y puisse pas être défendu, si une retraite dans le Pays sera praticable?"

Le Conseil est unanimement d'avis, "qu'au lieu de tendu que l'Ennemi nous a presque entièrement environné, & qu'il ne lui reste plus pour nous investir complètement que d'occuper la Fertée entre les Lacs & la Crique Orientale, (ce qui ne fait pas une étendue d'au-delà de trois quarts de mile,) de prendre possession des Détroits entre nous & Skeensborough, & de nous couper par-là toute communication avec le Pays, la retraite doit se faire le plutôt possible, & que nous serons très-beureux de l'effectuer."

(Signé) A. R. ST. CLAIR, Gen. Maj. DE ROCHE-FERMOY, B. G. ENOCH POOR, B. G. JEAN PATTERSON B. G. LONG, Colonel-Commandant.

Copie certifiée vraie d'après l'Original.

(Signé) ISAAC BUDD DUNN, A. D. C. Publié par ordre du Congrès.

(Signé) CHARLES THOMSON, Sec. ACTIONS; Banque, 132 & un huitième. Indes, 164 & un quart.

Il se trouve à signer dès-à-présent jusqu'au 5. Octobre prochain, chez le Notaire J. C. VAN DEN KERKHOFF à LA HAIE & chez plusieurs autres Personnes dans les Sept-Provinces, un ACTE de PROTEST au sujet de la Résolution prise le 15. Août dernier par l'Administrateur, les Directeurs, & les Commissaires de la COMPAGNIE-GÉNÉRALE DES RENTES-VIAGÈRES DES PAYS-BAS, érigée par J. VAN DER HEY à Amsterdam.

Le 15. Octobre prochain on vendra dans le Haras à Lopshooren, à peu de distance de la Résidence de DETMOLD au Comté de la LIPPE, une quantité de Chevaux de Haras; savoir 8. Jumens poulinières, 7. Poulains femelles, 3. Chevaux entiers, 12. Poulains mâles, & un Cheval Hongre ou Wallaque. Le payement devra se faire, argent comptant, en Louis d'or à 5. Thalers d'Allemagne la pièce, ou en Ducats à 2. Thalers 27. Groschen. Les Amateurs devront s'annoncer au dit endroit, le jour fixé ci-dessus, à 8. heures du matin.

A DETMOLD le 4. Septembre, 1777.

La Chambre des Finances du Comté de la LIPPE à DETMOLD.

SUPPLÉMENT À L'ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, cinq Vol. in folio, dont un de Planches, Prix 144. Livres en feuilles. A PARIS chez STOUPE, Imprimeur-Libraire, Rue de la Harpe; à AMSTERDAM, chez M. M. REY, & chez les principaux Libraires de France & des Pays Etrangers.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisse, A LEBIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXVII.

De LEIDE, le 26. Septembre, 1777.

**Q**UEL que soit le sort dont la Ville de *Philadelphie* est menacée d'après les projets, qu'on suppose au Chevalier *Howe*, il faut que les *Américains* soient assurés de pouvoir aisément la défendre, si l'on peut s'en rapporter à un Article de la *Gazette* de la *Caroline-Méridionale* du 31. Juillet. " Par la Poste de *Philadelphie* (y est-il dit) „ nous avons avis, qu'il y est arrivé six nouveaux Régimens de la *Virginie*, & qu'après s'être rafraichis deux jours ils ont continué leur marche vers *Boston*, par ordre de Son Exc. le Général *Washington*, attendu qu'on n'avoit pas besoin d'eux dans la *Pensylvanie*. " La même Feuille ajoute, que le 28. Juillet il étoit venu à *Charles-Town* un nombre de Troupes Provinciales des Parties Occidentales du *Connecticut*, & le 30. un Détachement de Cavalerie de la même Province. Le 24. Juillet le Capitaine *M'Iivaine*, commandant la Frégate de guerre, l'*Intrépide*, de 18. Canons de 9. livres, entra dans ce Port avec sa Prise, qui est un Vaisseau de transport Anglois de 500. tonneaux, avec une forte Cargaïson de Provisions d'Habits pour l'Armée Royale.

A la fin de notre dernier Supplément, nous fîmes mention de deux Lettres du Général *Washington* au Congrès, concernant l'Action qui a eu lieu le 26. Juin entre une partie des Troupes Britanniques & un Corps *Américain* aux ordres du Lord *Stirling*. Voici la première de ces Pièces, datée du Camp à *Middle-Brook*, le 28. Juin.

**M**ONSIEUR, J'udi dernier (26. Juin,) le Général *Howe* s'avança d'*Anboy* avec toute son Armée, sur plusieurs Colonnes, jusqu'à *Westfield*. Nous fûmes informés, de bonne part, que les Troupes, envoyées à l'Île des *Etats*, étoient revenues le soir précédent, accompagnées, ce que l'on apprend, d'un Renfort de Troupes de Marine; de sorte que leur transport à cette Île n'a été qu'une feinte, imaginée pour nous donner le change. Le but, que le Chevalier *Howe* se proposoit par ce mouvement subit, étoit ou de nous forcer à un engagement général dans des circonstances désavantageuses, sous quelque point de vue qu'on envisageât notre position, ou de couper nos Détachemens & la Division du Lord *Stirling*, qui avoit été envoyée à sa poursuite, ou de se saisir des Hauteurs & des Dëfilés dans les Montagnes sur notre gauche. Les deux derniers de ces motifs me paroissent être les principaux objets de son attention, vu que sa marche de ce côté-là étoit rapide, & indiquoit une envie très-forte de gagner ces Dëfilés. Dans cette situation des affaires, il fut jugé d'une nécessité absolue de porter nos Forces de la Plaine sur les Hauteurs, & de nous saisir de celles-ci avant l'Ennemi; ce qui fut exécuté. Pendant qu'il s'avançoit, il rencontra quelques-uns de nos Détachemens de Troupes légères & partie de la Division du Lord *Stirling*; avec lesquels il eut quelques Escarmouches fort vives, où cependant la perte de notre côté n'a été, à ce que je crois, que très-peu considérable, à l'exception de trois Dëfilés de campagne, qui tombèrent malheureusement entre les mains de l'Ennemi: Mais, n'ayant pas encore reçu les Rapports, je ne puis la fixer avec certitude: Nous ne pouvons aussi juger, quelle fut la perte de l'Ennemi. Aussi-tôt que nous eumes gagné les Dëfilés, je détachai un Corps de Troupes légères aux ordres du Brigadier-Général *Scott*, pour marcher sur son flanc & serrer à ses mouvemens. J'ordonnai depuis au Corps des Chasseurs de *Morgan* de le joindre. L'Ennemi resta à *Westfield* jusques hier à 3. heures après-midi, qu'il se porta vers *Spring-wood*, nos Troupes légères pressant son Arrière-Garde & continuant de le poursuivre. Il a été tout ce qui étoit devant lui, & brûlé (à ce qu'on dit) quelques Maisons.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé)

G. WASHINGTON.

De la seconde de ces Lettres, écrite du Quartier-Général à *Middle-Brook*, le 29. Juin, à 4 heures du soir, le Congrès n'a publié que l'Extrait suivant.

**M**ONSIEUR, Je n'ai pu encore savoir avec quelque précision la perte, que l'Ennemi a soufferte dans les différentes Escarmouches J'udi dernier, quoique nous ayons plus d'une raison de croire, qu'elle a été beaucoup plus considérable qu'on la supposoit, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire à ce sujet. Quant à la nôtre, le Lord *Stirling* m'assure, qu'elle est peu importante; & suivant le rapport des Dëfilés qui nous sont venus, ils n'avoient vu mener qu'un petit nombre de Prisonniers. On auroit certainement su déjà auparavant le nombre de ceux qui ne sont point retournés, si quelques-uns de nos Partis. & je crois la plupart de ceux qui étoient alors en campagne, n'avoient joint le Corps, qui fut détaché dans la suite. J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé)

G. WASHINGTON.

Le 30. P. S. Les Prisonniers, que nous avons faits, sont au nombre de treize; dont deux Dragons-légers, le reste des *Fantassins*.

Publié par ordre du Congrès.

(Signé)

CHARLES THOMSON, Secrétaire.



Outre ces deux Lettres, on trouve dans la *Gazette de Williamsbourg*, du 18. Juillet, l'Article que voici. " Son Exc. le Gouverneur (de la *Virginie*) reçut hier après-midi de la part du Congrès, les Dépêches suivantes, qui étoient arrivées à *Philadelphie*, précisément au moment que la Poste en parloit. "

COPIE d'une LETTRE du Général WASHINGTON au Congrès, datée du Quartier-General à MORRIS-TOWN, le 7. Juillet.

Monsieur, j'ai reçu ce matin l'honneur de la vôtre. Depuis celle que je vous écrivis le 5. il n'y a eu aucun changement par rapport à la situation de l'Ennemi à l'Isle des *Etats*; mais ce matin j'ai reçu avis d'*Elizabeth-Town*, qu'une personne, qui venoit d'arriver de cette Isle, avoit rapporté, que de petits Bâtimens ne cessent d'aller & de venir entre *New-York* & la Flotte, chargés d'Officiers, de Munitions, & de Bagages emballés & marqués de leurs noms propres & de ceux des Régimens; & qu'on avoit approprié des Vaisseaux de transport pour recevoir des Chevaux, en dressant des Ecuries sur les ponts. Ceci a tout l'air d'un voyage plus lointain que celui de remonter la Rivière *Septentrionale*. J'ai averti toutes les Provinces *Orientales* d'être sur leurs gardes, au cas que la Flotte mit en mer & fit route de leur côté: Je m'attends, que les Ouvrages sur la *Delaware* seront poussés avec ardeur & achevés aussi-tôt que possible, crainte d'une visite dans ces Quartiers. Je crois, que les Provinces *Méridionales* ont vent aussi être prévenues de l'incertitude des opérations futures de l'Ennemi, afin qu'elles puissent prendre tels arrangemens qu'elles jugeront nécessaires. (Signé) G. WASHINGTON

P. S. La Pièce de Nouvelle ci-jointe vient de m'être envoyée par le Général *Forman*: Elle a été confirmée, à l'égard de plusieurs particularités, par 2. Déferteurs, qui quittèrent la Flotte hier-matin

Bernard Ditchway, *Deserteur du Vaisseau-Hôpital* le Dutton, le quitta Samedi 5. Juillet à minuit. Il nous informe, que les Vaisseaux, qui vinrent le Mardi & le Mercredi précédents de la Baye du *Prince*, avoient des Troupes *Hessoises* à bord; qu'ils mouillent actuellement dans les *Détroits*, & que, selon le bruit répandu parmi les Equipages, ils auroient y attendre jusqu'à ce que le reste des Troupes soit embarqué; que les Chevaux-legers furent tous embarqués Samedi 5. Juillet, à bord de 50. Brigantins, 8 *booners* ou Chaloupes; que quelques Troupes commencèrent à s'embarquer au Bac & se rendoient successivement à bord; que l'Infanterie-legère Britanique s'embarqua aussi Samedi; qu'on avoit transporté à bord une grande quantité de Bagages, de Chariots, de Canons, &c. Le même Dépositaire ajoute, que les Vaisseaux-Hôpitaux sont remplis de malades; que la maladie, qui règne actuellement parmi eux, est le flux de sang; que les Troupes paroissent fort découragées; que le 3. Juillet il aida à raver vers *New-York* une Chaloupe avec 52. blessés; que plusieurs autres étoient employées au même usage; que tous les Vaisseaux de transport sont arrivés de *New-York* & mouillent à présent depuis la Pointe des *Détroits* jusqu'aux *Kills*, au nombre de trois-cents qu'autant qu'il se fit aucun Vaisseau n'a remonté la Rivière *Septentrionale*; que le bruit le plus commun parmi les Matelots & les Soldats est, que la Flotte va se rendre dans la *Delaware*.

Affirmé par serment devant moi à *FREEHOLD*, le 9. Juillet.

(Signé)

DAVID FORMAN, Brigadier-Général.

Une Lettre de *Philadelphie* du 9. Juillet s'accorde avec cette Déposition. Nous apprenons (y est-il dit) de l'Isle des *Etats*, qu'il y a environ 300. Vaisseaux de transport & autres au Bac que l'Infanterie-legère, les Chevaux-legers, les Hessois, leur Artillerie, Bagages, Chariots &c. sont embarqués à bord des Bâtimens; que les Troupes Britaniques & les Grenadiers restent encore à l'Isle des *Etats*; que les malades ont été envoyés à *New-York*, où se trouve aussi le Général *Howe*; que le flux de sang s'est répandu parmi les Troupes de l'Ennemi; qu'elles se plaignent, que le service est extrêmement rude; qu'il n'est point arrivé de Renforts, si ce n'est 13. Vaisseaux de transport avec 1500. Hommes de Troupes d'Anspach.

De *GIBRALTAR*, le 26. Août. Une Frégate *Hollandaise* de 40. Canons est sortie de ce Port le 22. de ce mois, pour aller recevoir à *Tanger* l'Ambassadeur du Roi de *Maroc*. Ce Ministre, qui est Grand Maître de l'Artillerie & l'un des plus intimes Favoris de *S. M. Maure*, passe pour un Homme fort civilisé, étant d'une des Familles les plus distinguées de son Pays, & étant rempli il y a quelque tems l'Ambassade à la Cour de *Londres*. La même Frégate prendra à bord toute Suite de *Taher-Fenish* & les Présens, entre autres neuf Chevaux, qu'il est chargé d'offrir aux *Etats-Généraux* avec la Ratification du Traité de Paix, que son Souverain a conclu avec *L. H. P.* sous la réserve de l'observer autant que sa Religion le lui permet. On apprend, qu'un Cousin de *Taher-Fenish*, qui réside à *Tanger*, se rendra comme Ambassadeur du Roi de *Maroc* à la Cour de *Danemarck*, & que *Ben-Abdimelek*, Gouverneur de *Mamora*, ira à *Florence* pour traiter du rachat des *Maures*, Esclaves dans la *Toscane*, ou même de la Paix avec *Grand-Duc*, si les conditions sont de nature à être acceptées. Le Souverain de *Maroc*, qui se tient en attendant avec sa Cour à *Mequinez*, a fait expédier des ordres circulaires, afin rassembler promptement à *Saté* une forte Armée, pour laquelle 2. mille Hommes sont déjà si



is de *Tanger*. On ignore quelle en est la destination; mais l'on croit, qu'il s'agit de frapper un coup inattendu contre les Arabes des Districts de *Fez* & de *Mequinez*.

De *BORDEAUX*, le 4. *Septembre*. Suivant de nouveaux ordres de la Cour, on travaille sans relâche à l'équipement des Navires, qui transporteront en *Amérique* les Bataillons destinés à s'y rendre: Le 31. Août, la Cavalerie fut passée en revue: La veille l'on avoit vendu des Chevaux, les Cavaliers ne devant emporter que leurs selles, Armes, & Bagages. Le 1. *Septembre*, les Troupes d'Infanterie, qui doivent être embarquées du 8. au 10. du courant, furent aussi passées en revue. Leur rendez-vous général est à *Brest*, d'où elles partiront avec les autres Bâtimens de transport sous le convoi de deux Vaisseaux de ligne & de six Frégates. On a mis un *Embargo* dans ce Port pour l'expédition des Navires Marchands; & on y fait une grande levée de Matelots, qui seront envoyés à *Toulon* & à *Brest*.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 19. *Septembre*.

Il vient de parôtre cinq Ordonnances, en date du 8. Août, pour régler la formation & le raitement des Troupes dans nos Colonies de l'*Amérique*. Quelques-unes des jeunes Epouses des Colonels, qui vont se rendre avec leurs Régimens dans cette partie du Monde, ont demandé à suivre leurs Maris: De ce nombre est Madame la Baronne de *Cadignan*, Epouse du Colonel du Régiment d'*Agenois*. M. le Comte de *Löwendahl* aura le Commandement de la *Guadeloupe*, lorsqu'il y aura joint le second Bataillon de son Régiment d'*Armagnac*; & il a promis, en conséquence d'ordres reçus de la Cour, il s'arme à *Brest* plusieurs gros Vaisseaux, dont le *Bourgogne* de 80. Canons: L'on présuma, que c'est pour remplacer ceux qui n'ont cessé d'être en Rade aux ordres du Lieutenant-Général Comte du *Chaffault*, & que l'on veut faire des armer. On dit, que le commandement de cette nouvelle Escadre sera donné au Comte d'*Orville*, Chef d'Escadre & commandant la Marine à *Brest*. Quant à l'*Embargo*, que l'on a dit mis sur les Vaisseaux Marchands de nos Ports de l'*Océan*, il paroît qu'il est déjà levé, puisque les Capitaines de plusieurs Navires avertissent le Public de leur départ pour nos Colonies, offrant, comme à l'ordinaire, de prendre des Passagers ainsi que des Marchandises à fret.

M. le Comte de *Viry* s'étoit flatté, qu'au retour de son Ambassade de *Franca* il pourroit habiter la Ville de *Chambery*, où il avoit fait louer une Maison: Mais l'on apprend de *Turin*, que le Commandant de *Suse* lui a notifié, à son arrivée dans cette Place, des ordres de S. M. *Sarde*, qui l'exilent à sa Terre, située dans le Pays le plus désagréable des Montagnes de la *Savoie*. On ajoute, que le même Officier lui montra à cette occasion une grande quantité de Lettres, qui ont été trouvées parmi les Papiers de Mr. *Vuy*, Premier Comis des Affaires Etrangères à *Turin*, mis en prison l'année dernière; & que ces Lettres, que Mr. de *Viry* reconnut pour siennes, sont la cause de sa disgrâce.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 19. *Septembre*.

Dimanche prochain, la Cour prendra le Deuil pour la mort du Prince *Maurice*, de *Saxe-Gotha*, Oncle maternel du Roi. Aujourd'hui, il se tient à *St. James* un grand Conseil en présence de S. M. sur des Dépêches reçues du Continent, ainsi que sur celles qui furent apportées hier de la part des Frères *Howe*, & qu'on dit contenir l'avis de leur arrivée au lieu de leur destination, sans cependant qu'on ajoute en quel endroit.

Les Lettres de nos Provinces *Septentrionales* & des parties de l'*Ecosse*, qui en sont voisines, sont remplies de détails au sujet de quelques secousses très-fortes de tremblement de terre, qu'on y a ressenties Dimanche, 14. de ce mois. La consternation fut d'autant plus vive & plus générale, que ce phénomène arriva pendant le Service Divin entre 10. & 11. heures du matin à *Manchester*, où la secousse dura 12. à 15. secondes & fut accompagnée d'un bruit terrible: les Pasteurs & le Troupeau se précipitèrent hors de l'Eglise, en jetant des cris d'effroi. Plusieurs Personnes tombèrent dans la foule; quelques-unes furent blessées dangereusement; d'autres eurent que des contusions; & les plus heureux en furent quitte pour une partie de leurs vêtements. Cependant l'on n'apprend point, que les Edifices aient souffert un dommage considérable.

*Simon* Comte *Harcourt*, Vicomte *Newnham*, est mort le 16. de ce mois à sa Terre de *Newnham* au Comté d'*Oxford*, par un accident des plus funestes. Quelque tems avant dîner il étoit sorti pour aller se promener, accompagné d'un petit Chien, qui lui étoit fort attaché. La Famille, ne le voyant point revenir à l'heure du dîner, le chercha & le trouva tombé dans un puits, la tête la première. Comme le petit Chien fut trouvé également dans le puits mort sur le pié de son Maître, qui sortoit hors de l'eau, & que le chapeau & le gant de la main droite étoient posés de côté, on présume avec beaucoup de vraisemblance, que ce Sei-



général à voulu hazardé la sienne. Il avoit passé par toutes les Charges honorables dans le Militaire & la Politique. En 1743. il étoit avec le feu Roi à la Bataille de *Dettingen*; en 1745. il leva un Régiment pour le service de la Couronne; en 1749. il fut créé Comte *Harcourt*; ensuite nommé Gouverneur du Roi régnant, alors Prince de *Galles*, Poste dont il se démit en 1752; en 1751. Membre du Conseil-Privé, en 1754. Général-Major, en 1759. Lieutenant-Général, en 1761. Grand-Ecuyer & Ambassadeur-Extraordinaire à la Cour de *Mecklembourg-Srelitz*, pour conduire la Reine en *Angleterre*, en 1763. Grand-Trésorier de la Maison de la Reine, ensuite Ambassadeur à la Cour de *Versailles*, & en dernier lieu Vice-Roi d'*Irlande*. *George-Simon* Vicomte *Newnham*, son Fils aîné, lui succède dans ses Titres & Biens. Son second Fils est le Colonel *Harcourt*, Aide-de-Camp du Roi, qui sert actuellement en *Amérique*.

De LA HAIE, le 24. Septembre. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont fait aujourd'hui l'ouverture de leur Assemblée. Le Baron *van Haaften*, nommé Ambassadeur de cette République à la *Porte-Ottomane*, a pris le 19. congé des *Etats-Généraux*, & est parti pour *Constantinople*. La Cour de Mgr. le Prince *Stadhouder*, qui est depuis le 20. au Château de *Soesdyk*, est attenduë de retour en cette Résidence Mardi prochain. Son Alt. Sér. fera dans l'intervalle un tour à *Amsterdam*. Mr. de *Treuer*, Ministre des Cours de *Bade* & de *Wuertemberg*, a reçu la triste Nouvelle, que la Princesse-Douairière du Prince-Héritaire *Frédéric de Bade-Dourlach*, née Princesse d'*Orange & Nassau*, est morte le 18. à l'âge de 67. ans.

De LEIDE, le 25. Septembre. Nous avons eu plus d'une fois occasion de remarquer, qu'à malgré le désir mutuel de conserver la Paix, qui paroît subsister entre les Cours de *Versailles* & de *Londres*, la défiance Nationale de la *Grande-Bretagne* n'en étoit pas moins inquiète, à la vuë des liaisons de Commerce des Sujets *François* avec les *Anglo-Américains*, liaisons qu'il n'est certainement pas de l'intérêt de la *France* de rompre ou de troubler. S'il en faut croire des Lettrés de *Londres*, le Congrès-Général, voulant tirer tout le parti possible de cette Correspondance & l'animer de plus en plus, a établi des Agents dans tous les principaux Ports du Royaume; sçavoir, trois à *Nantes*, deux à *Toulon*, deux à *Marseille*, deux à *St. Malo*; un dans chacun des Ports de *Bordeaux*, de *Dunkerque*, & autres du second rang. L'on ajoute même, qu'il s'est formé en *France* une Compagnie d'une vingtaine de Négocians, pour faire le Commerce de l'*Amérique-Unie*, d'après un Plan formé par le Docteur *Franklin*. Quoique ces liaisons s'étendent à toutes les Villes maritimes du Royaume, leur principal point de réunion semble toujours être à *Nantes*, où il est arrivé, il y a peu de semaines, six gros Navires, montés chacun de 24. à 16. Canons de 9. livres, & chargés de Riz & d'Indigo: Ils avoient fait voile de la *Caroline-Méridionale* de conserve avec huit autres Bâtimens de même force, qui n'étoient pas encore arrivés. Nous avons parlé ci-devant des soupçons, formés à *Londres*, que, pour éluder les défenses faites par le Gouvernement *François*, de petits Bâtimens Nationaux versent souvent en pleine mer leurs Cargaïsons à bord de gros Navires *Américains*, qui les y attendent. Le Capitaine d'un Pinque, arrivé à *Belfast*, a rapporté, qu'à la hauteur du Port de *Nantes* il a vu cinq petites Chaloupes occupées à ce manège, c'est-à-dire, à troquer la Cargaïson d'un Navire de *Charles-Town* contre une bonne quantité de Munitions, qu'elles avoient à bord. L'on trouve dans la *Gazette* de la *Jamaïque* du 19. Juillët l'Extrait suivant d'une Lettre de *St. Pierre* de la *Martinique*, du 16. Juin.

Ce Port est plein d'Armateurs *Américains*: Ils ont obtenu un endroit pour mouiller: C'est à Corbe, qu'on nomme à présent la *Rade Américaine*: Il y a une Frégate & un Vaisseau de 20. Canons, qui sont continuellement des Prises: Elles sont à présent au nombre de pas moins de trente-six. Chaque semaine on y en envoie cinq ou six. Il est arrivé ici de *France* six Vaisseaux, chargés de toute sorte de Munitions; & nous en attendons encore six avec 3. mille Hommes de Recrues, qui porteront chaque Compagnie à 120. Hommes, outre deux Capitaines & quatre Lieutenans. Un Bâtiment Marchand de ce Port, allant au *Cap-François*, qui appartenoit à . . . & un Paquet-bot de la *Guadeloupe* ont été pris & conduits à l'Isle de *Dominique*. Le Gouverneur les a réclamés.

Le *Gazettier* de la *Jamaïque* nomme à l'endroit, où nous avons mis des points, une Princesse, qu'il nous paroît très-imprudent de citer dans un Papier public. La Nouvelle est peut-être aussi hazardée que celle de 20. Navires *Américains*, qui seroient entrés à *Cadix*, dans l'espace de 15. jours, sous Pavillon *Espagnol* & sous escorte de quelques Vaisseaux de guerre.





NUMERO LXXVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 30. Septembre, 1777.

De TRIPOLI en SYRIE, le 6. Mai.

**O**N a reçu ici avis d'Alep, que les trois-cents Bourfes, envoyées par la Porte pour le secours de Bagdad, sont parties depuis peu de jours : Deux-mille Chameaux, fournis par diverses Villes de la Syrie, & dont Alep en doit donner trois-cents cinquante, vont transporter d'Alexandrette à Bagdad toutes les Munitions, arrivées dernièrement par trois Bâtimens François : Celles qui les ont précédées sont déjà en route pour la même destination, cette Ville n'étant bloquée que du côté de la Perse.

De HAMBOURG, le 23. Septembre.

Le Prince Evêque de Lubeck, Duc d'Oldenbourg, est arrivé ici avant-hier, avec la Princesse, son Epouse, de la Capitale de ses nouveaux Etats. Nous avons aussi la satisfaction d'avoir chez nous depuis hier le Prince de Hessestein, Gouverneur-Général de la Poméranie ; & nous attendons le Prince Charles de Hesse-Cassel, avec la Princesse, son Epouse, qui iront faire une visite chez le Prince Héritaire, leur Frère, à Hanau, où le Prince & la Princesse de Nassau-Weilbourg se trouvent depuis le 13. de ce mois. Le Duc régnant de Mecklembourg-Schwerin est parti au contraire d'ici le 19. avec le Prince, son Neveu, pour retourner dans ses Etats. Son Alt. Sér. a fait présent d'une Montre d'or au Fils d'un Bourgeois de cette Ville, qui eut le cou-

rage d'arrêter les Chevaux de la Voiture du Duc, lesquels avoient pris le mors aux dents, un jour que ce Prince étoit à la promenade.

De PARIS, le 22. Septembre.

Le Comte d'Aranda, Ambassadeur d'Espagne, eut le 19. de ce mois une Audience du Roi, dans laquelle il lui remit une Lettre de S. M. Catholique, par laquelle Elle lui annonce, que le 11. la Princesse des Asturies est accouchée très-heureusement d'une Princesse.

Le Roi vient d'accorder à la Compagnie de la Guyane Française pour 15. ans le Privilège exclusif de la Traite des Noirs en l'Isle de Gorée, &c. L'Arrêt du Conseil, rendu à ce sujet le 14. Août, est de la teneur suivante.

**S**ur ce qui a été représenté au Roi, étant en son Conseil, par les Syndics, Administrateurs & Intéressés dans la Compagnie de la Guyane Française, " que les entreprises, qu'ils forment pour la culture du Terrain, qu'il a plu à S. M. de leur concéder dans la Guyane Française, entre les Rivières d'Aprouague & d'Oyapoc, exigent un très-grand nombre d'Esclaves ; qu'ils ne peuvent se les procurer qu'en les achetant des Armateurs François, ou en les traitant en concurrence avec eux ; qu'ils seroient ainsi obligés d'acheter ces Esclaves à un trop haut prix pour un Etablissement, qui, avec peu de ressources, présente de grandes avances à faire & beaucoup d'obstacles à surmonter ; & que, d'un autre côté, la difficulté d'en rassembler une quantité suffisante occasionneroit des délais très-préjudiciables aux succès des opérations de la Compagnie. " Les dits Syndics, Administrateurs

& Intéressés, auroient tenu conséquence supplié S. M. de vouloir bien leur accorder, pendant quinze ans, le *Privilège exclusif* du Commerce & de la Traite en l'Isle de *Gorée* & sur toute la partie de la Côte d'*Afrique*, si étée entre le *Cap-Verd* & la Rivière de *Cafamance*. Sa Majesté, considérant que les entreprises de la dite Compagnie, ayant pour objet d'étendre les différentes cultures connus dans la *Guyane*, & d'y en introduire de nouvelles dont le sol seroit jugé susceptible, ne peuvent qu'accélérer les progrès de cette Colonie naissante; Elle s'est déterminée d'autant plus volontiers à accorder le privilège demandé par la dite Compagnie, qu'Elle est informée que les Côtés, sur lesquels il doit s'étendre, sont presque entièrement abandonnés par les Négocians *François*. A quoi voulant pourvoir: On le rapporta: La Roi, étant en son Conseil, a accordé & accorde, pour le tems & espace de quinze ans, aux Syndics, Administrateurs & Intéressés dans la Compagnie de la *Guyane Française*, le *Privilège exclusif* de la Traite des *Noirs* & du Commerce en l'Isle de *Gorée* & autres Comptoirs en dépendants, & sur toutes les Côtes d'*Afrique*, où les *François* ont le droit de faire le Commerce, depuis le *Cap-Verd* jusqu'à la Rivière de *Cafamance*: Fait défenses S. M. à tous ses autres Sujets de troubler la dite Compagnie dans l'exercice de ce Privilège, & de faire aucune Traite & Commerce dans les Comptoirs établis, & ceux qu'Elle établira par la suite, dans l'étendue de la dite concession, à la charge, par la Compagnie, de ne porter qu'à la *Guyane Française*, & d'employer uniquement aux cultures qu'elle doit y entreprendre, tous les *Noirs*, qu'elle pourra traiter sans l'entendement de son Privilège. Mandé & ordonné S. M. à Mr. le Duc de *Penzance*, Amiral de France, aux Gouverneurs & Commandateurs des Isles de *Cayenne* & *Gorée*, aux Commissaires-Généraux, Commissaires des Ports & Arsenaux, Commissaires des Classes, & à tous autres qu'il appartiendra, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent Arrêt.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à VERSAILLES le 14. Aout 1777.  
 (Signé) DE SARTINE.

La Nouvelle du changement dans le Ministère des Affaires Etrangères à la Cour de Turin s'est confirmée: Le Marquis d'*Aigueblanche*, que Mr. de Perron a remplacé dans ce Département, a été disgracié & exilé.

De LONDRES, le 23. Septembre.

A la suite de la nombreuse Promotion, que le Roi a faite dans les Troupes de terre, ainsi que dans les Corps de l'Artillerie & du Génie, l'on en a publié le 18. une, que S. M. a faite dans les Troupes de la Marine: Les Colonels *Jean Mackenzie*, *Jean Bell*, & *Jean Smith* ont été élevés au grade de Général-Major dans l'Armée, deux Majors à celui de Lieutenant-Colonel, & 23. Capitaines à celui de Major. On s'attend aussi incessamment

à une Promotion dans la Flotte. La Gazette de la Cour vient d'annoncer la nomination du Lieutenant-Général *Frédéric Haldimand* aux Charges de Capitaine-Général & de Gouverneur en chef de la Province de *Quebec*, & de Général & Commandant en chef des Forces Royales dans la dite Province & sur les Frontières, à la place du Chevalier *Carleton*. Mr. *Haldimand* prit le 19. congé de S. M. pour se rendre à sa destination.

A l'issuë d'une Conférence, qui se tint le même jour à *St. James*, l'on expédia un Courier avec des Dépêches aux Lords *Stormont* & *Grantham*, Ambassadeurs du Roi aux Cours de *Versailles* & de *Madrid*: On les dit importantes; & l'on présume, qu'en général les Négociations entre les trois Cours sont très-intéressantes, parce qu'il ne cesse d'aller & de venir des Exprès de l'une à l'autre. Le 21. il en arriva un de la part du Lord *Stormont*, qui fut suivi le lendemain d'un second: Leurs Dépêches furent d'abord envoyées au Roi. Sa Majesté reviendra demain en Ville pour assister à un grand Conseil, qui se tiendra tant sur leur contenu que sur celui de quantité de Lettres, que la Cour a aussi reçues hier de ses Ministres à *Petersbourg*, à *Berlin*, & à *la Haye*, ainsi que de la Régence de *Hanover*. Cependant, malgré l'assiduité du travail & des Conférences que l'on remarque dans le Cabinet, l'on continue d'être ici dans une parfaite sécurité par rapport à la durée de la Paix, trop avantageuse à toutes les Nations de l'Europe pour qu'elle puisse être troublée par de petits incidents. Tel est celui de la prise d'un Vaisseau *François* de 30. Canons, dont la Frégate du Roi, le *Milford*, se seroit emparé à la hauteur de *Salem* après un Combat d'une heure, & qu'elle auroit conduit à *New-York*. La Lettre, qui en donne avis, ajoute pourtant, que ce Navire avoit une Commission du Congrès, & que le Sr. *Charles Lowry*, qui le commandoit, étoit natif de la *Virginie*, quoique presque tout l'Equipage fût composé d'Etrangers. Un Particulier, arrivé le 10. de *Nantes*, a rapporté, que la veille de son départ il y étoit encore entré 4. Navires de la *Caroline Méridionale*, qu'on avoit d'abord commencé à décharger; & qu'il croit constamment à la hauteur de ce Port des Armateurs *Americains*, pour protéger les Bâtimens de leur Nation.

Quoiqu'il revienne tous les jours dans les différents Ports des trois Royaumes des Bâtimens de transport tant de la *Nouvelle-York* que de *Quebec*, l'on n'en est pas plus instruit par rapport aux opérations de nos Armées en *Amerique*. Le Navire le *Jacques & Jean*, re-



venu de *New-York à D'ouwers*, a débarqué un Officier, qui apporta le 10 des Dépêches au Bureau des Colonies, d'où elles furent envoyées au Roi. Ce Bâtiment avoit à bord un grand nombre de Soldats blessés ou estropiés. Le Vaisseau, le *Lord Shuldham*, entré le 20 ans la *Tamise*, en a également amené un ombre considérable, ainsi que d'Officiers. Les premiers ont été conduits à l'Hôpital de *Welles*, actuellement si rempli, qu'il par le démentir les Listes de nos pertes publiées à la suite des Relations de la Cour. Deux autres Bâtiments, le *Lilly* & le *York*, partis de *New-York* le 11. Août, sont arrivés à *Clyde*. Les Dépêches, apportées par le premier, furent reçues le 20 au Bureau du Lord *Germaine*. Tout ce que l'on peut tirer de vraisemblable des Lettres particulières, venues par la même occasion, se réduit à ce qu'on a déjà annoncé (dans notre dernière Gazette,) que l'Armée des Frères *Howe*, après s'être montrée à l'embouchure de la *Delaware*, a été changée de route & portée au Nord, à ce que l'on supposoit, vers la *Nouvelle-Angleterre*. C'est des Avis, qui confirment le contenu de la Lettre du Sr. *Copeland*, (dont il est fait mention dans la même Feuille.) " Les Frères *Howe* (y est-il dit) ont trouvé les Bâties de la *Delaware* si bien garnies de Fortifications, les Bâties si avantageusement disposées, & si bien servies, & l'accès vers *Philadelphie* rendu si difficile, que toutes les tentatives pour débarquer l'Armée ont été infructueuses, & qu'ils ont dû renoncer au dessein d'attaquer cette Ville; de sorte qu'ils sont redescendus la *Delaware*, pour aller faire une tentative plus heureuse dans quelque autre partie du Continent." D'autres, convenant des grands obstacles que le Chevalier *Howe* a dû surmonter, lui accordent cependant un succès plus heureux, & ajoutent, que les Anglais enfin vaincus il s'étoit porté tout de suite contre *Philadelphie*; & s'en étoit emparé sans opposition. Une Lettre, écue par le Brigantin la *Rachel*, qui est arrivé de *New-York à Dublin*, représente la sorte des Frères *Howe* comme en état de tenter les entreprises les plus difficiles: Entre autres Machines de nouvelle invention, dont cet Armement est pourvu, elle fait la description d'une grande Batterie flottante, montée de 24. Canons de 24 livres, & qui, ne prenant que dix piés d'eau, peut entrer dans des Criques & passer des Bas-fonds, inaccessibles aux plus petits Bâties. Suivant une autre Lettre de *New-York* du 7. Août, le Général *Washington* avoit fait passer la *Delaware* à un

gros Corps de son Armée, d'abord qu'il fut que les Frères *Howe* avoient fait route au Sud; mais, informé ensuite qu'ils avoient repris le large, il avoit immédiatement rappelé ses Troupes, & les avoit fait marcher vers la *Nouvelle-Angleterre*.

Quant aux progrès du Général *Burgoyne*, on écrit de *Dublin*, que le 12. Septembre un Express y a apporté des Lettres, reçus par le Favori, Bâtiment de transport, qui étoit parti le 14. Août de *Quebec*. Selon ces Lettres, les Américains avoient abandonné le Fort *Edouard* avec toute leur Artillerie & leurs Munitions; l'Armée du Général *Schuyler* s'étoit fondue jusqu'à 1800. Hommes; le Général *Burgoyne*, qui avoit pris possession de la Place, étoit joint tous les jours par des Partisans du Gouvernement, & l'avoit été entre autres par 200. Habitans d'*Albanie*: On avoit envoyé nombre de Chevaux de cette Ville au Fort *Georgé*; & l'on travailloit avec ardeur à faire passer les Lacs aux Munitions, &c. pour l'usage de l'Armée. Lorsque l'Express, qui avoit porté ces Avis à *Quebec*, la quitta, elle se disposoit à marcher toute vers *Albanie*, les Garnisons, qu'on a mises aux Forts de *Crown-Point* & de *Ticonderoga*, étant composées de *Brunswickois* & de *Canadiens*, qui y avoient été envoyés de *Montréal* & du *Canada*. La Gazette de la *Nouvelle-York* contient sur le même sujet l'Article suivant.

*Un Personne digne de soi, qui arriva avant-hier en cette Ville de la partie Septentrionale de la Province, nous informe, que, suivant un bruit généralement répandu à Etopas, le Général Burgoyne avoit chassé les Rebelles du Fort Edouard, & il avoit fait plusieurs Prisonniers; qu'ils se proposoient de tenir fermée à la Ville-Nuve, (New-City,) au-dessus d'Albanie; que le Lieutenant-Colonel Seeger & le Chevalier J. au Johnson étoient arrivés avec leurs D'ra hemens sur la Rivière de Mohawk; que le Lieutenant-Colonel Butler, Ajoind au Colonel Johnson dans la Sur-Intendance des Affaires Indiennes, étoit en marche avec ses Indiens des Six-Nations pour les joindre; ce qui avoit jeté une grande confusion dans le Pays, que les Rebelles avoient envoyé dans la Nouvelle-Angleterre les Amis du Gouvernement, qu'ils retienent en prison. Nous pouvons aussi assurer le Public de la persévérance des Indiens, nos Allies; & que les seuls Indiens, qui desirent la neutralité, sont quelques-uns des Tribes Oneidas, qui ont été pratiqués longtems par un Millionnaire opposé de la Nouvelle-Angleterre, résidant dans leur Pays.*

*Nous apprenons, que le Sr. Washington, avec la respectable Armée sous ses ordres, a passé la Delaware le 2. Août. On rapporte, que sa marche de Morris-Town vers Phila-*

avec tant de célérité, qu'il le lui a coûté 200.  
à 300. Hommes, morts de la fatigue excessive.

Tandis que le Nouvelliste de New-York garde le silence sur la défaite du Détachement envoyé par le Lac George (dont nous fîmes mention dans notre avant-dernier Suppl.) cet écho paroît se confirmer par un Article de la Gazette de Charles-Town du 6. Août, qui voici.

Nos Avis du Canada portent, que le Général St. Clair a attaqué un Parti détaché de l'Armée du Général Burgoyne; qu'à cette oc-

casion il a tué, blessé, ou pris environ 1500. Hommes, & dans ce nombre 13. Officiers; que le Général Putnam avec quelques milliers de Troupes Continentales étoit à trois jours de marche de la grande Armée de Mr. Burgoyne.

Le 4. Août, il arriva dans notre Port trois gros Vaisseaux de la Martinique, chargés de plusieurs Pièces de campagne, de sa poudre de grenades, de balles, & autres Munitions pour le service du Congrès.

ACTIONS; Banque, 132. Indes, 164 Sud, 88 & demi.

JACQUES BOLT, Libraire à GRONINGUE, vient de publier & de mettre en vente. PHALARIDIS Epistolæ, quas Latinas fecit &, interpositis Caroli Boyle Notis, Commentariis illustravit JOANNES DANIEL a LENNEP; mortuo Lennepo, sinem operi inposuit Præfationem & Adnotationes quasdam præfixit L. C. VALCKENAEER, 1777. 2. Vol. in grandi Quarto. Le second Volume de cet Ouvrage, d'une très-belle impression, contient les deux Dissertations du célèbre Docteur RICHARD BENTLEY, sur l'authenticité des Lettres de Phalaris Themistocle, Socrate, Euripide, &c. ainsi que des Fables d'Esope. La Traduction de ces deux Dissertations, dont l'Original Anglois est fort rare, est aussi de la main du feu Professeur van Lennep. On peut se procurer le même Ouvrage chez les principaux Libraires de la Hollande.

Les Porteurs respectifs des Obligations de l'Emprunt sur le VIF-ARGENT, négocié au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM, en date du 1. Janvier 1775, sont avertis, que, conformément à la teneur des dites Obligations, les Numéros suivans sont sortis au Tirage; sçavoir; N<sup>o</sup>. 1. à 20. N<sup>o</sup>. 381. à 400. N<sup>o</sup>. 561. à 580. N<sup>o</sup>. 581. à 600. N<sup>o</sup>. 641. à 660. N<sup>o</sup>. 721. à 740. N<sup>o</sup>. 861. à 880. N<sup>o</sup>. 941. à 960. N<sup>o</sup>. 1081. à 1100. N<sup>o</sup>. 1121. à 1140. N<sup>o</sup>. 1261. à 1280. N<sup>o</sup>. 1281. à 1300. N<sup>o</sup>. 1361. à 1380. N<sup>o</sup>. 1381. à 1400. N<sup>o</sup>. 1441. à 1460. N<sup>o</sup>. 1461. à 1480. N<sup>o</sup>. 1541. à 1560. qui seront remboursés le 1. Janvier 1778. & dont il ne sera plus payé d'Intérêts après la dite époque.

M. le Vicomte de RIFFARDEAU, Seigneur de la Mine d'OCHRE de St. GEORGE près Vierzon en Berry, connu sous le nom de Vieille-Mine, annonce, qu'il fait exploiter lui-même cette Mine, & qu'il vend l'Ochre vingt-quatre Livres, Argent de France, la tonne, pesant six-cents Livres, prise au Port de Nantes; & si on la prend sur le lieu même de St. George, il la donnera à dix-huit Livres la tonne. On s'adressera directement à lui-même en son Hôtel Ruë d'Enfer à PARIS, pour convenir du tems de la livraison.

Le 15. Octobre prochain on vendra dans le Haras à Lopshooren, à peu de distance de la Résidence de DETMOLD au Comté de la LIPPE, une quantité de Chevaux de Haras; sçavoir 8. Femelles poulinières, 7. Poulains femelles, 3. Chevaux entiers, 12. Poulains mâles, & un Cheval Hongre ou Wallaque. Le payement devra se faire, argent comptant, en Louis d'or à 5. Thalers d'Allemagne la pièce, ou en Ducats à 2. Thalers 27. Groschen. Les Amateurs devront s'annoncer au dit endroit, le jour fixé ci-dessus, à 8. heures du matin.

A DETMOLD le 4. Septembre, 1777.

La Chambre des Finances du Comté de la LIPPE à DETMOLD.

Madame la Baronne d'ISELIN avec Mrs. les Conseillers de Conférence SCHULTZE & SEVEL, ses Curateurs adjoints par la Cour, vu la santé foible & chancelante de M. le Baron d'ISELIN, avertissent le Public, qu'attendu l'inconduite de leur ci-devant Associé CHARLES-FRÉDÉRIC ISELIN, auquel seul, depuis l'indisposition de M. le Baron Reinhard d'Iselin, avoit été confiée la Signature de son Commerce sous la Raison de Mrs. RENÉ ISELIN & COMPAGNIE, cette Signature lui est entièrement ôtée & a cessé. En conséquence on donne avis, que tous ceux qui ont des prétentions légitimes sur la dite Raison de Commerce de Mrs. RENÉ ISELIN & COMPAGNIE, peuvent s'adresser chez Madame la Baronne d'Iselin ou à Mrs. les Curateurs sus-nommés, qui satisferont à tout ce qui est juste; & que dorénavant l'on ne devra ajouter foi à aucune autre Signature qu'à celle de Madame la Baronne d'Iselin, comme fondée de Procuration de M. le Baron René Iselin, son Epoux.

COPENHAGUE, le 13. Septembre 1777.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frize,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXVIII.

De LEIDE, le 30 Septembre, 1777.

**D**ANS notre Supplément du N<sup>o</sup>. LXIX. nous remarquâmes, que le Chevalier *Howe*, dans la Lettre qu'il écrivit le 21. Avril au Général *Washington*, s'écartoit de l'offre, faite précédemment, d'échanger le Général *Lee* d'abord qu'aux termes du Cartel les Américains auroient entre leurs mains un Officier d'un rang égal à celui qu'il tient parmi eux. Mr. *Washington* a écrit à ce sujet à Mr. *Howe* une Lettre, que nous placerons ici pour servir de suite à la Correspondance entre ces deux Commandants, que nous avons communiquée à nos Lecteurs.

MONSIEUR,

Le fort de la Guerre ayant fait tomber le Général-Major *Prescot* entre nos mains, je demande permission de proposer son échange contre le Général-Major *Lee*. Cette Proposition, tant conforme à la lettre & à l'esprit de la Convention, qui subsiste entre nous, méritera, j'espère, votre approbation. Je suis d'autant plus porté à m'y attendre, que cet échange ôtera non-seulement le sujet de la contestation entre nous; mais que par ses effets il opérera aussi celui du Lieutenant-Colonel *Campbell* & des Officiers de l'Etat-Major *Howe* contre un nombre égal d'Officiers du même rang, actuellement en votre possession. Je vous serai obligé, si vous me faites réponse sur ce sujet; & je vous assure, que le Général-Major *Prescot* vous sera envoyé, d'abord que l'échange proposé aura été accepté, soit par la relaxation préalable du Général *Lee*, ou par une promesse de votre part, qu'elle aura lieu d'abord après le retour du Général *Prescot*. J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé)

G. WASHINGTON.

Quel que soit le point de vue, sous lequel les divers intérêts & les liaisons ou les idées différentes de chaque Individu fassent regarder la Guerre Américaine, & quelle qu'en soit l'issue, il est certain que les Admirateurs du vrai mérite dans notre Siècle, & (nous osons le dire) dans tous ceux à venir, ne refuseront point de justes éloges au Général *Washington*, dont les sentiments généreux, qu'il fait paroître constamment, le rendent aussi digne d'être comparé aux Grands-Hommes de l'Antiquité, que sa conduite prudente, qui (lorsque tout paroisoit perdu l'année dernière) a sauvé la Patrie. Nous avons déjà rapporté, lorsqu'il accepta le Commandement en chef des Troupes de l'Amérique-Unie, qu'il avoit rejeté toute autre récompense que l'honneur de servir son Pays. Ce fait se confirme de nouveau par les derniers Papiers arrivés de l'Amérique. " Le Général *Washington* (y est-il dit) n'accepte aucun Argent de la part du Congrès: Sa fortune le met à même de suivre son penchant pour la générosité: Les Terres, qu'il a héritées de ses Ancêtres, lui produisent un Revenu de plus de 4. mille Liv. Sterling (au de-là de 90. mille Livres de France) par an. " L'Assemblée de la *Pennsylvanie*, desirant cependant lui donner une preuve de son estime & de sa reconnaissance, prit le 13. Juin une Résolution, portant; " que Mr. *Parker*, le Colonel *Coats*, & Mr. *Whitelhill*, formeroient un Comité, pour acheter un Carosse & le présenter à Madame *Washington*, la digne Epouse de Son Exc. le Général *Washington*, comme une légère marque du sentiment, dont cette Assemblée est pénétrée pour les grands & importants services, qu'il a rendus aux Etats de l'Amérique. " Le Comité s'étant acquitté de sa Commission près de Madame *Washington*, qui s'est rendu depuis quelques mois à *Philadelphie*, pour être plus près de son Epoux, il rapporta le 14. " qu'ayant acheté le Carosse & l'ayant présenté à cette Dame, elle l'avoit accepté de la manière la plus polie. " On trouve dans le *Journal*, qui contient ce fait, que l'Assemblée résolut aussi le même jour, qu'il seroit recommandé aux Président & Conseil exécutif de défendre rigoureusement l'engagement de Domestiques ou d'Apprentis; qu'aucune Personne, dans l'étendue de la Province, obligée au Service Militaire par la Loi de la Milice de la République, n'en seroit exemptée, sous prétexte d'avoir procuré à sa place une Personne pour servir pendant trois ans ou pendant la durée de la Guerre dans l'Armée Continentale; & que les Président & Conseil exécutif seroient autorisés à envoyer ailleurs en lieu de sûreté, s'ils le jugeoient à propos, toutes les Cloches des Eglises & autres Edifices publics, ainsi que tout le Cuivre & le Bronze, qui se trouveroient à *Philadelphie*. " Cette dernière Résolution, qui paroît relative à l'usage de la Guerre, suivant lequel les Cloches d'une Ville prife appartiennent au Chef de l'Artillerie du Vainqueur, indiqué par conséquent l'attente où l'on étoit d'une attaque contre la Ville. Celle dont *Boston* étoit menacée, depuis les mauvais succès des Troupes Royales dans les *Ferseys*, avoit fait prendre au Gouvernement de *Massachusetts-Bay* la Résolution suivante:



Comme il est de la plus grande importance dans la conjoncture présente, que la Milice à cet Etat soit pourvue de tout ce qui lui est nécessaire, & qu'elle se tienne prête à marcher à une minute d'avertissement: En conséquence il a été ordonné, que tous les Soldats de Milice de cet Etat depuis l'âge de 16. ans & au-delà soient équipés de tout ce qui leur est nécessaire pour faire immédiatement le service, & qu'ils se tiennent prêts à marcher, après une minute d'avertissement, soit en cette République ou dans les autres Etats-Unis, qui pourroient être attaqués ci-après par nos Ennemis injustes & cruels. Les Elus des différentes Villes sont chargés de distribuer les Munitions, qui y sont en Magasin, & au cas que la Milice se mette en marche, de lui fournir des Provisions, conformément au Règlement pour la Milice. Tout Brigadier, appartenant à cet Etat, qui n'a pas encore pourvu sa Brigade d'Armes, de Cartouches & de Poudre, ainsi qu'il est porté par le dit Règlement, est chargé par la Présente de le faire immédiatement, en conformité du dit Act, &c.

(Signé)

JEAN AVERY, Sous-Secrétaire.

Les diverses Expéditions, que les Commandants Britanniques méritoient, n'ont pas empêché cependant, que l'Anniversaire de l'Indépendance Américaine n'ait été célébré avec les plus grandes démonstrations de la joie & du contentement public, particulièrement à Philadelphie & Boston. Nous avons déjà rapporté dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LXXVI. les Réjouissances, qu'ont eu lieu à ce sujet dans la dernière de ces Villes. Voici le Récit de la même Fête, telle qu'on l'a célébrée dans la Capitale de la Pensylvanie.

Vendredi, 4. Juillet, l'Anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis de l'Amérique a été célébré en cette Ville avec de grandes démonstrations de joie & d'alegresse. A midi tous les Vaisseaux armés & les Galères dans la Delaware la remonterent & mouillèrent devant la Ville, le Pavillon des Etats-Unis flottant au grand-mât, & toutes les Bâterolles déployées. A une heure chacun des Vaisseaux fit une décharge de treize Canons; & l'on en tira un de chacune des treize Galères, à l'honneur des Treize Etats-Unis: Dans l'après-midi tous les Membres du Congrès assistèrent à un Dîner fort élégant, auquel le Président & les Membres du Suprême Conseil exécutif, l'Orateur de l'Assemblée de la République de Pensylvanie, les Officiers Généraux & les Colonels de l'Armée, les Etrangers de distinction, & les Membres des différents Bureaux Continentaux, siégeant en cette Ville, avoient été invités. La Bande des Musiciens H. Hois, pris le 26. Décembre dernier à Trenton, ajouta à la solennité du jour, en exécutant plusieurs Pièces de Musique très-belles & convenables à l'occasion, tandis qu'un Corps de Déserteurs Britanniques, pris au service du Continent par la République de Georgie, s'étaient rassemblés devant la porte de l'Hôtel, fit dans les intervalles plusieurs sauteries de Mousqueterie. Après le Dîner on porta nombre de santes, toutes respirant l'Indépendance & l'amour généreux de la Liberté, ou servant à honorer la mémoire de ces dignes & braves Patriotes, qui ont courageusement exposé leur vie & ont péri glorieusement pour la défense de la Liberté & de la juste Cause de leur Patrie. Chaque santé fut suivie d'une décharge d'Artillerie & de Mousqueterie & de l'exécution d'une Pièce de Musique par la Bande H. Hois. Trois fois l'on but à la glorieuse Journée du 4. Juillet; & chaque fois le Peuple joignit ses vives acclamations, qui rétentissaient de Rue en Rue par toute la Ville, au bruit du Canon & des petites Armes. Vers le soir, quelques Corps d'Artillerie, & une Brigade des Troupes de la Caroline-Septentrionale, qui étoit de passage à Philadelphie, pour aller joindre la grande Armée, se rassemblèrent dans Second-Street, & passèrent la Revue devant le Congrès & les Officiers Généraux. Le jour se termina par le son de toutes les Cloches: A l'entrée de la nuit l'on tira un Feu d'artifice, qui commença & finit par treize fusées volantes; & la Ville fut magnifiquement illuminée. Ces différentes Réjouissances se passèrent dans le plus bel ordre, avec décence, & d'une manière qui trouva indubitablement la joie & l'alegresse univeselles. Que le 4. Juillet, ce jour si glorieux, si mémorable, puisse se célébrer ainsi, dans toute l'étendue de l'Amérique-Unie, par les Fils de la Liberté, de Siècle en Siècle & à jamais!

Parmi les Pièces Américaines, que les bornes de notre Feuille ne nous permettent point d'insérer aujourd'hui, il en est plusieurs relatives à la conduite des Troupes Royales, tant à l'égard des Habitans en général que des Prisonniers en particulier, ainsi qu'une Proclamation du Général Washington, en réponse à celle du Général Burgoyne. Cette Pièce intéressante est datée du Camp à Middle-Brook le 19. Juillet. (Nous la donnerons l'Ordinaire prochain.)

D'ALGER, le 29. Août. Une Escadre, appartenant à cette Régence, & composée d'un Chebec de 10 Canons, de 4. Demi-Galères & de trois Galottes, qui étoit sortie de ce Port le 7. du mois dernier, y rentra du 15. au 20. avec cinq Prises; savoir: Un Chebec Espagnol, chargé d'Orge; deux Barques Napolitaines, chargées de Bois de construction pour l'Arсенal de Cartagène; une Barque Espagnole aussi chargée de Bois & de Goudron; & enfin une petite Barque chargée d'Anchois: L'Equipage de cette dernière, consistant en cinq Personnes, a été réduit en Esclavage: Ceux des autres Bâtimens avoient eu le bonheur d'échapper. Le



Navire de guerre *Danois*, le *Dauebrog*, de 54. Canons, qui étoit arrivé ici le 3. Juillet en 28. jours de *Copenhague*, est reparti le 23. du même mois pour *Gibraltar*, après avoir débarqué pour notre Régence 1076. Quintaux de Poudre & 24. mille Boulets de différent calibre.

Le Capitaine *Robert Brown*, commandant le Navire Marchand Anglois, le *Tartare*, qui entra ici le 27. Juillet, a rapporté, qu'il étoit arrivé après un trajet de trois mois de *Bengale* à *Suez* sur la *Mer-Rouge* cinq Navires de la Nation, dont l'un, nommé *l'Alexandre le Grand*, du port de 400. tonneaux & monté de 102. Hommes d'Equipage, étoit commandé par le Sr. *Alexandre Anderson*, *Ecoffois* de Nation. Ce Bâtiment, construit aux *Indes*, appartenoit au *Nabob de Bengale*, ainsi que sa Cargaïson, qui consistoit en toutes sortes de Toiles fines. Le Capitaine avoit reçu 65. mille Roupies pour son fret de *Bengale* à *Suez*, où il chargeoit en retour toutes sortes de Marchandises d'*Europe*, particulièrement des Quincailleries de *Nuremberg*, qui y avoient été envoyées de *Venise* & de *Livorne*. Les quatre autres Navires sont une Chaloupe & une Oalioite de guerre, toutes deux de construction Angloise, actuellement employées comme Navires Marchands, un Sénaut, & un Brigantin. L'on avoit supposé jusqu'à présent, que les Bancs de sable & les Ecueils, dont l'on croyoit la *Mer-Rouge* remplie, rendoient la Navigation extrêmement dangereuse; de sorte qu'on ne pouvoit y faire route que de jour: Mais, suivant le rapport du Sr. *Brown*, cette difficulté n'est qu'imaginaire, & les cinq Navires arrivés à *Suez* ont fait voile tant de nuit que de jour. Le fait mérite d'autant plus d'attention, qu'il paroît tendre à ramener le Commerce de l'*Inde* à son ancien cours, qu'il avoit perdu depuis le 15<sup>me</sup> Siècle; & qu'il est ainsi de nature à alarmer les Compagnies, qui ont formé à grands frais des Etablissements pour leur Commerce exclusif aux *Indes-Orientales*.

De CONSTANTINOPLE, le 18. Aoit. Depuis les dernières propositions, que le Ministère *Ottoman* a faites à Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, & sur lesquelles celui-ci a demandé un délai, pour prendre les ordres de sa Cour, (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. LXXIII.) les Conférences ont été suspendues; & quoique la *Porte* continue toujours à se mettre en état de ne pas craindre une rupture, l'on n'entend parler à présent ni de Guerre ni de Paix. Cette incertitude durera apparemment jusqu'au retour du Courier, que Mr. de *Stachieff* expédia au commencement de ce mois à *Petersbourg*. Il reçut ces jours-ci quelques Dépêches par un Paquet-bot *Russe*, arrivé de la *Crimée*, à *Bujukdaré* sur la *Mer-Noire*, où ce Bâtiment est resté à l'ancre vis-à-vis d'une Maison, qu'y occupe ce Ministre: Près de là mouille aussi un autre petit Navire de la même Nation, chargé de Vins, & qui n'attend qu'un vent favorable pour se rendre à *Kertsch* & à *Jénicale*. Le Sr. *Eaton*, l'un des principaux Associés de la Maison de Négoce Anglo-*Russe* de *Sidniew*, *James*, & Compagnie, établie en cette Capitale, s'y trouve à bord, dans le dessein de passer en *Crimée*, afin d'y prendre des arrangemens propres à animer le Commerce; qui n'y a pas encore toute l'activité qu'on pourroit désirer; quoique le passage de petits Bâtiments Marchands de la Nation vers cette Presqu'Isle soit absolument libre: Mais, quant aux gros Navires, que la *Porte* regarde comme Bâtimeaux de guerre, les difficultés à leur égard ne sont pas applanies. Ils sont toujours à l'ancre dans notre Port; & la Flotte du *Capitan-Pacha* mouille à l'embouchure du Canal, prête à gir au besoin. L'ancien *Bostangi-Bachi* est parti d'ici la semaine dernière, pour exécuter la commission, dont il est chargé, de faire construire une nouvelle Forteresse sur les Confins de la *Moldavie* près du *Darube*.

Ces jours-ci, un nombre de Familles *Juives*, sorties de la *Pologne* & faisant environ trois-cents Personnes tant Hommes que Femmes & Enfans, arrivèrent à *Constantinople* le long de la *Mer-Noire*. La *Porte*, ignorant le motif de la venue de cette Caravane *Judaïque*, le lui fit demander; Elle répondit, qu'il n'étoit autre que de faire un Pèlerinage à *Jérusalem*. Il s'entretint plusieurs entretiens entre le Premier-Secrétaire du Grand-Visir & les Chefs de la Nation *Juive*, dont le résultat fut, qu'on ordonna à ceux-ci d'avoir soin, que les nouveaux Hôtes poursuivissent leur voyage le plus tôt possible, & ne fissent point de séjour en cette Ville. On voulut même, qu'ils fussent séparés en différentes Bandes, & expédiés les uns pour *Smyrne*, les autres pour *Salonique*. Il paroît cependant, que quelques-unes de ces Familles établiront dans les Etats de la *Porte*, d'autant qu'elles se sont déjà soumises à payer le *Catseh* ou Tribut, imposé à tous ceux de leur Nation, qui demeurent dans l'Empire *Ottoman*. Comme l'on avoit donné à la *Porte* de l'inquiétude au sujet du grand nombre de *Francois*, qui habitent le Faubourg de *Péra*, elle a fait demander aux Ministres Etrangers, particulièrement au Baïe de la République de *Venise* & à l'Envoyé de *Russie*, des Listes de tous les Etrangers, qui y vivent sous leur protection: On a déjà satisfait à ses desirs; & d'après les Etats



qui lui ont été remis, il paroît que le nombre de ces *Frans*, qui jouissent de la Sauvegarde Etrangère, est beaucoup moins considérable que le Gouvernement lui-même ne l'avoit supposé.

*SUITE des Nouvelles de LONDRES du 23. Septembre.*

Leurs Majestés & la Famille du Duc de *Glocester* reçurent le 18. de ce mois des Lettres, qui donnent de nouveau quelque espérance sur l'état de ce Prince. Son Alt. R. avoit recommencé à prendre de la nourriture; & tous les symptômes inquiétans avoient beaucoup diminué.

*Edouard Howard* Duc de *Norfolk*, Maréchal-Héréditaire d'*Angleterre*, Comte d'*Arundel* & premier Duc, Comte, & Baron d'*Angleterre* après le Sang Royal, &c. est mort en son Hôte en cette Capitale le 20. à l'âge de 92. ans. Ce Seigneur étoit le Chef de la Maison de *Howard*, la plus ancienne de la haute Noblesse d'*Angleterre*, & dont l'origine se perd dans la nuit des tûms: Les plus habiles Généalogistes la rapportent à un Gentilhomme de la Maison des Comtes de *Passy*, qui vint en *Angleterre* avec *Guillaume le Conquérant*. Comme la Branche aînée est restée attachée au *Catholicisme*, la Charge de Maréchal d'*Angleterre*, héréditaire dans cette Famille, s'exerce par le Comte de *Scarborough*, en qualité de Vice-Maréchal. Le feu Duc distingué par sa bienfaisance envers les Pauvres, étoit le quatrième Collatéral, auquel les Titres de la Maison avoient passé faute d'Enfans; & comme il n'en a point laissé lui-même de son Mariage avec Demoiselle *Marie Blount*; ils sont de nouveau dévolus avec les Bien considérables, qui y sont attachés, à un cinquième Collatéral, Mr. *Charles Howard* de *Grey Stock* au Comté de *Cumberland*, connu dans la République des Lettres par des *Pensées sur différents Sujets*. L'Amiral *Hawke* a perdu son Fils puîné d'une manière des plus funestes. Ce jeune Gentilhomme, à peine âgé d'une vingtaine d'années, revenoit le 17. au soir à cheval en Ville: Mais courant à toute bride; dans un tems fort obscur, il eut le malheur de se heurter contre une Chaise de poste, qui alloit également grand train, & dont le timon, lui entrant au côté gauche, l'ouvrit jusqu'à la poitrine: Il expira peu de minutes après.

De BRUXELLES, le 25. Septembre. On ouvrira, les premiers jours d'Octobre prochains les nouvelles Ecoles publiques, établies dans plusieurs d'entre les principales Villes des *Pays Bas*; sçavoir, à *Bruxelles*, *Anvers*, *Tournay*, *Gand*, *Bruges*, *Namur*, *Luxembourg*, *Ruremonde*, *Ypres*, *Courtray*, *Oudenaerde*, *Alost*, *Nivelle*, *Hall*, *Marche*, & *Herve*. Le Gouvernement a prescrit à toutes ces Ecoles un Plan d'enseignement & les directions les plus propres à procurer à la Jeunesse une excellente éducation, en même tems qu'on a nommé les Sujets les plus capables pour exécuter ces vûes.

Suivant des Avis de *Madrid*, ce fut le 23. Août dernier que le Roi déclara, en présence de toute la Cour & des Ministres Etrangers, la prochaine venue de la Reine-Douairière de *Portugal*, sa Soeur, qui sera, dit-on, accompagnée de l'Infante *Marie-Anne*, sa seconde Fille. Le Duc d'*Arco* est nommé pour recevoir S. M. sur la Frontière.

Des Lettres de *Madrid* font aussi mention de la prise de la Colonie *Portugaise* du *St. Sacrement*, & en fixent la date au 30. Juin: Mais l'on assure en même tems, que la Cour d'*Espagne* n'a encore aucun avis de cette Nouvelle; qu'on regarde comme prématurée. En général, l'on s'aperçoit de plus en plus, que l'on ne peut guères compter sur toutes celles, qui se débitent au sujet des hostilités dans l'*Amerique-Méridionale*: La prise du Vaisseau de guerre *Espagnol* le *St. Augustin*, peut servir d'exemple, puisque ce fait, mandé d'une manière si circonstanciée tant d'*Espagne* que de *Portugal*, se contredit aujourd'hui; & qu'on assure que, quoique ce Navire ait été un des derniers à entrer à *Montevideo*, il y a cependant joint le reste de la Flotte.

D'AMSTERDAM, le 28. Septembre: Mgr. le Prince *Stadhouder* arriva de *Soestdyk* en cette Ville hier matin à 8. heures & demie. Son arrivée fut annoncée par la décharge de 21. Pièce de canon. Après avoir pris un Déjeuner, que les Conseillers-Députés de l'Amirauté avoient fait préparer à l'Arsenal de la République, Son Alt. Sér. alla voir les Forges, la Corderie, les Chantiers, & tout ce qui est relatif à l'équipement de la Marine: On calfeutra un Vaisseau en sa présence; & après un magnifique Dîner, que les Députés de l'Amirauté eurent également l'honneur de lui donner, Elle se rendit en Chaloupe à bord du Vaisseau la *Princesse Royale Frédéric-Sophie-Guillaume*, qu'on avoit mis sur des Chameaux, pour lui montrer la manière de faire franchir aux Vaisseaux les Bas-Fonds du *Pampus*: Ensuite Elle passa successivement sur l'*Argo* & l'*Alphen*. On lui rendit à bord de ces Navires les honneurs dûs à sa Dignité de Grand-Amiral de la République. Vers le soir le Prince retourna à *Soestdyk*.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXXIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 3. Octobre, 1777.

De BERLIN, le 23. Septembre.

**O**N a commencé dans toutes nos Eglises des Prières pour l'heureuse délivrance de Madamé la Princesse Epouse du Prince de Prusse, qui se trouve de nouveau enceinte.

Le Roi a nommé le Baron de *Heinitz*, qui étoit Conseiller-Privé de la Cour de *Dresde* & Commissaire-Général des Mines de *Saxe*, aux Charges de son Ministre-Privé & dirigeant d'Etat & de Guerre, de Vice-Président du Directoire-Général des Finances, de Guerre & des Domaines, & d'Intendant en chef du Département des Mines, &c.

De PARIS, le 26. Septembre.

Le Comte de *Flavigny*, Ministre-Plénipotentiaire du Roi près de l'Infant Duc de *Parne*, a pris le 21. de ce mois congé de S. M. pour retourner à sa destination.

On apprend de *Rome*, que le Pape gratifiera les Fidèles d'un nouveau Jubilé pour son exaltation; faveur que *Clément XIV.* n'a point accordée à l'Eglise, peut-être parce qu'il n'en voyoit pas la nécessité ou pas même l'utilité.

*Charles de Broglie*, Docteur de *Sorbonne*, Evêque Comte de *Noyon*, Pair de France, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale l'*Ourscamp*, Ordre de *Cîteaux*, même Diocèse, est décédé en son Château de *Charlepoint*, le 20. du présent mois, après une longue & douloureuse maladie, dans la 43<sup>me</sup>. année de

son âge. Ce Prélat, Frère du Maréchal Duc & du Lieutenant-Général Comte de *Broglie*, avoit la nomination du Roi de *Pologne* pour la prochaine création de Cardinaux. Elle passe à présent à Mr. de *Phelypeaux*, Archevêque de *Bourges*.

De LEIDE, le 1. Octobre.

D'après les Avis que l'on reçoit des différents Ports de la France sur l'Océan, l'on ne peut douter, que les Armemens n'y soient considérables. Suivant des Lettres de *Bordeaux*, on y travaille nuit & jour dans les Magasins, en présence d'un des Commis de la Marine, à l'équipement des Vaisseaux, qui doivent transporter le Corps des Troupes, destiné pour les Isles. Ceux qui composeront la Division de *Brest*, y étoient déjà arrivés à la mi-Septembre. La levée des Matelots, qu'on a dit (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. 77.) se faire à *Bordeaux*, s'y continue avec activité: Ceux qui ont plus de 45. ans passeront à *Brest*, & ceux d'un âge inférieur seront envoyés à *Toulon*. L'on ignore cependant, si ces Armemens sont destinés à former une Escadre, ou si les Vaisseaux de guerre, qu'on équipe, ne serviront qu'à se relever pour croiser sur les Côtes, à l'exemple de l'Escadre de Mr. *Duchaffault*. On écrit du moins de *Brest*, que deux Vaisseaux & une Frégate en ont mis à la voile le 15. pour aller en croisière; & qu'un autre Vaisseau & une Frégate, actuellement en armement, sont destinés à y



aller d'un autre côté: Mais il semble certain, que le bruit (rapporé dans notre Gaz. N<sup>o</sup>. 76.) a été mal fondé; & que le Convoi, étant à bord les Troupes pour les Colonies Françaises, sera escorté par quelques Vaisseaux de guerre & Frégates. La précaution étoit très-nécessaire, s'il y avoit la moindre réalité à un autre bruit, qui s'est répandu en France, mais qui doit paroître bien suspect; sçavoir, qu'une Escadre Angloise a ordre d'attendre le Convoi, & de le fouiller pour sçavoir la quantité d'Artillerie & de Munitions, qu'il aura à bord.

Quoiqu'il ne seroit pas extraordinaire, que la défiance réciproque, si naturelle dans la conjoncture présente, produisît à la longue des évènements préjudiciables à la tranquillité de l'Europe, l'on ne sçauroit contester, que le Gouvernement François ne fasse tout ce qui lui est possible, sans nuire aux intérêts de ses Sujets, pour éloigner du moins cette époque fatale. On a déjà dit, qu'il étoit arrivé dans tous les Ports de France des ordres plus précis, pour y empêcher le séjour des Armateurs Américains & la vente de leurs Pesses. Ces dispositions, concernent particulièrement les déclarations à faire à l'Amirauté. La Loi veut, qu'elles aient lieu avant les visites des Préposés de la Ferme; mais l'usage, qui dans des choses de ce genre déroge souvent à la Loi; accordoit la priorité aux derniers; & après leur acquit la visite des Officiers de l'Amirauté n'étoit presque que de pure formalité. Comme il en résultoit des abus, par rapport aux Navires Américains & à leurs Prises, Mr. de Sartine a écrit le 5. du mois dernier à la Ferme générale une Lettre, dont il s'est répandu la Copie suivante.

Il a été donné des ordres, pour que les Bâtimens Etrangers, qui abordent dans les Ports du Royaume, soit étant Commission en Guerre, soit comme Prises faites par ceux-ci, ne puissent séjourner dans les dits Ports que le temps permis par les Traitez, par les Ordonnances, & le Règlement, & pour qu'à l'égard des Prises il ne soit rien vendu de leur chargement. J'ai vu par plusieurs Lettres, que j'ai reçues sur cet objet, que non-obstant les précautions recommandées & prises à ce sujet, on passoit à éluder les ordres donnés, parce que les versements & le déchargement ont été faits. Pour parer à ces inconvéniens & assurer l'exécution des dits ordres, je vous prie de recommander à vos Préposés dans les différens Ports du Royaume de ne percevoir aucuns Droits pour raison des Effets, provenant des dits Navires, & de n'en permettre aucun déchargement qu'après les formalités de déclaration à l'Amirauté remplies. Je suis trop convaincu de vos dispositions à concourir à l'exécution des intentions de Sa

Majesté, pour douter de votre empressement à donner les ordres les plus précis à cet égard. (Signé) DE SARTINE.

La Nouvelle, reçue de Bordeaux & de Nantes à Londres & confirmée par la Gazette de Charles-Town, (ainsi que nous l'avons dit l'Ordinaire dernier,) se trouve à présent dans des Avis directs de Bordeaux. "Le 3. Septembre (y est-il dit) un Bateau Américain, expédié de la part du Congrès & parti de Baltimore le 1. Août, est entré dans ce Port. Il avoit à bord un Exprés, chargé de Dépêches pour Paris, & qui est parti sur le champ, pour se rendre à sa destination. Le Capitaine du Bateau a confirmé la Nouvelle, que les Américains avoient évacué Ticonderoga; que néanmoins leur Armée étoit en bonne position; qu'elle étoit tombée sur l'Arrière-Garde de celle du Général Burgoyne, après avoir reçu le Renfort; que le Général Washington lui avoit envoyé; & qu'elle l'avoit défaits. Un second Bâtiment, parti aussi de Baltimore le 5. Août & arrivé ici le 4. de ce mois, a confirmé la déposition du premier. Enfin une Lettre venue de Nantes par le troisième Bâtiment Américain, parti de la Virginie le 6. Août, & arrivé le 4. Septembre à Nantes, a donné la Nouvelle, qu'après l'évacuation de Ticonderoga l'Armée Américaine s'étoit retirée dans des Désfilés, où elle avoit attendu celle de Mr. Burgoyne, & l'avoit dispersée. Mais cette dernière Nouvelle n'a certainement d'autre fondement que celle de l'échec essuyé par l'Arrière-Garde Britannique, & ne peut ainsi servir tout au plus qu'à lui donner un plus grand degré de vraisemblance.

Les Lettres de LONDRES du 26. Septembre, qui avoient retardé jusqu'à ce moment viennent d'arriver après la composition de cette Feuille. Elles n'apportent rien de positif de l'Amérique; & confirmant seulement que la Flotte des Frères Howe, après s'être montrée à l'embouchure de la Delaware, en étoit partie pour Boston, elles contiennent pour le reste, sur le sort de cette Place, des bruits vagues & contradictoires, dont nous parlerons dans le Su pplément.

Pour remplir la promesse, faite l'Ordinaire dernier, nous insérerons ici la Proclamation, renduë par le Général Washington en réponse à celle du Général Burgoyne, placée dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. Lxv. Nous préviendrons cependant nos Lecteurs, que nous n'avons point trouvée dans une Feuille Américaine; mais qu'elle a été publiée en Angleterre par des personnes, qui disent l'avoir reçue de France. En voici la Traduction.



Les Armées associées de l'Amérique-Unie agissent par les motifs les plus nobles & dans les vœux les plus purs. Leur objet commun est la *Liberté*. Le même principe dirigeoit les Armes de Rome aux jours de sa gloire; & le même objet fut le prix de la valeur Romaine.

Lorsque ces idées sacrées sont profanées, lorsque le mélange abominable d'une Force Mercenaire, Etrangère, & Sauvage; ose parler de l'amour de la Patrie, des Privilèges généraux du Genre humain, les Citoyens de l'Amérique-Unie protestent contre un pareil abus d'expressions, contre une pareille prostitution de sentiment.

Nous savons parfaitement, que des Forces de ce genre sont destinées à agir de concert avec les Flottes & les Armées du Roi de la Grande-Bretagne; & nous croyons fermement, qu'elles s'acquitteront de leur devoir en proportion de leurs facultés, avec la justice & l'humanité, dont ces Flottes & ces Armées ont déjà donné l'exemple: Mais nous prenons la liberté d'observer, que, si les Forces réunies des Flottes & des Armées Britanniques ont été obligées d'évacuer Boston, ont été repoussées de Charles-Town, défaites à Trenton, chassées des Jerseys; que, si actuellement presque à la fin de la troisième Campagne elles commencent à peine leurs opérations, ce sont des Forces que nous ne craignons point.

Si la justice des Forces du Roi de la Grande-Bretagne & des Allemands ses Alliés, se déploie dans les déprédations illimitées & jamais réprimées, qu'ils exercent indistinctement sur ce qui appartient à quiconque est Américain, Ami ou Ennemi, si leur barbarité nous manifeste, que par leur manière cruelle de traiter leurs Prisonniers, si leur refus de faire Quarter, leur usage de massacrer de sang-froid, (usage perfectionné par la sensibilité Indienne,) enfin par l'adresse à manier le Tomahawk; [Hache d'Armes des Sauvages;] c'est une justice, à laquelle nous n'approcherons point, une humanité que nous ne sollicitons point.

Il est un Article, sur lequel nous serons d'accord avec l'éloquent Auteur de la Proclamation: Nous convenons que la querelle, dont il s'agit, a servi de fondement au Système de Tyrannie le plus complet, que Dieu dans sa colère ait jamais permis, qu'on exerçât sur une génération perverte & opiniâtre. Des emprisonnements arbitraires, des confiscations de Biens, des persécutions, des tortures, dont il n'y a pas d'exemple dans les Inquisitions de l'Eglise Romaine, sont au nombre des énormités palpables, qui prouvent la vérité de cette assertion. Ils sont infligés par des Assemblées & des Comités, qui osent se donner pour des Amis de la Liberté, à l'égard des Sujets les plus paisibles, sans distinction d'âge ni de sexe, pour le seul Crime, souvent pour le simple soupçon, d'avoir adhéré par principe au Gouvernement, sous lequel ils sont nés, & auquel ils doivent de la fidélité par toute espèce d'obligation divine & humaine.

Les Habitans de Boston ont leur Charte

en naissant: Ils doivent de l'allégeance à cette Charte & au Gouvernement libre, qu'elle seroit à confirmer: Et, parce qu'on les a soupçonnés d'adhérer par principe (irraguable peut-être) à l'esprit de cette Charte & de ce Gouvernement libre, on les a privés de l'une & de l'autre avec violence: On les a enveloppés tous en masse dans la même ruine, sans distinction d'âge ni de sexe, d'innocens ou de coupables. Des Loix, faites en Angleterre, en suspendant l'Acte d'Habeas-Corpus, ont donné leur sanction à l'emprisonnement arbitraire. L'Acte contre la Piraterie autorise solennellement la confiscation de nos Biens sur terre & sur mer. Chaque Bil respire la persécution, la famine, le glaive, quelque chose de pis que la torture. En faisant revivre la Tyrannie sanglante de Henri VIII. le Meurtre reprend racine en Angleterre, revêtu des formes de la Loi. Ceux qui ont fondé l'Eglise Romaine dans le Canada, sçavent mieux que personne, si ces énormités palpables ont des exemples dans leurs Tribunaux d'Inquisition.

Tous ces maux ont été infligés par des Assemblées & par des Comités, qui osent s'appeler Parlement Britannique, & qui sont professés d'être les appuis de la Constitution, pour laquelle Hampden a combattu & est mort, pour laquelle Russell & Sidney ont répandu leur sang, pour laquelle nos Ancêtres ont abandonné le Pays, dégénéré, qui ne pouvoit plus la défendre, qu'ils ont sauvée du Naufrage de la Liberté Angloise, & que nous avons enrichie avec succès sur ces heureuses Côtes; Palladium éternel de la Liberté & du Bonheur de l'Amérique.

Ainsi Dieu, dans son dépit divin & juste, a permis quelques-uns de ces exemples de système de Tyrannie le plus complet sur le Peuple infortuné de la Grande-Bretagne: Tyrannie de la nature la plus malicieuse, qui s'appuie sur les passions enflammées & corrompues de l'homme fasciné. Puisse le Dieu de raison & de justice, & de bienveillance, éclairer leurs esprits, changer leurs cœurs! Puissent-ils reconnaître bientôt la futilité & abhorrer la cruauté de leurs efforts pour opprimer un Peuple véritablement déterminé à être libre! La conscience émuë parle en cri du Christianisme, nous faisons en toute humilité des vœux, pour que la Paix, la bienveillance mutuelle régne parmi les Hommes. Nous invitons toutes les Nations à une amitié réciproque, à l'amour fraternel. Nous pensons, que l'on ne peut atteindre ces objets vraiment Chrétiens qu'en employant les moyens, qu'offre le Christianisme. Nous ne tirons donc point l'épée, qui n'épargne rien: Nous ne prenons pas à nos gages la cruauté Etrangère: Nous n'aiguisons pas le couteau sauvage des Indiens: Nous ne dénonçons pas les anathèmes de la dévastation, de la famine, & de toutes les horreurs, qui forment leur Cortège: Mais, harassés comme nous le sommes par une persécution infatigable, obligés par toutes sortes de liens de repousser la violence par la force, pressés par le cri de notre propre conservation, de faire le meilleur usage possible des forces, que la Providence nous a données pour défendre nos



droits naturels contre l'Agresseur ; nous en appellons aux coeurs du Genre humain entier pour prononcer sur la justice de notre Cause. Quant à l'événement de la Guerre, nous le soumettons à celui qui prononce sur le destin des Nations, dans l'humble confiance que, de même que son oeil, à qui rien n'est caché, est ouvert sur le plus petit Moineau qui tombe à terre,

pareillement aussi il ne retirera point son appui à un Peuple, qui se range humblement sous sa Bannière, pour défendre les principes les plus nobles, dont il ait orné l'Humanité.

Donné au Camp Continental à MIDDLEBROOK, le 19. Juillet 1777.

(Signé) G. WASHINGTON, au nom de l'Armée des Etats-Unis de l'Amérique.

LUZAC & VAN DAMME, Libraires à LEIDE, viennent de mettre en vente A. BRUGMANS Magnetismus seu de Affinitatibus Magneticis Observaciones Academicæ, 4<sup>to</sup>. avec Fig. Ouvrage dans lequel on trouve des Expériences très-curieuses & des Découvertes nouvelles sur l'Aimant. Ils ont fait une nouvelle Edition très-propre des Fables choisies, mises en vers, par J. DE LA FONTAINE, imprimée sur celle de Paris in Folio, avec les Notes de Mr. COSTE, qui servent à expliquer les passages & les expressions moins intelligibles pour la Jeunesse en 2. Parties 12<sup>mo</sup>. Dans peu ils auront achevé la belle Edition de ces Fables, à laquelle le célèbre Artiste Vinkels travaille depuis bien des années, & dont les dernières Gravures surpasseront même en beauté les premières. Le Prix en sera de douze Ducats de Hollande.

Les mêmes Libraires continuent leur Edition des Ouvrages Historiques de Mr. l'Abbé MILLOT : Ils vont mettre en vente incessamment les Elémens de l'Histoire d'ANGLETERRE, en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. ainsi que les Mémoires Historiques & Politiques sur l'Histoire de LOUIS XIV. &c. en 4. Vol. 12<sup>mo</sup>. & successivement tous les Ouvrages Historiques de cet excellent Auteur. Ces Editions sont du même caractère & du même format que celles de ROLLIN, imprimées à AMSTERDAM & à LEIDE chez J. DE WETSTEIN ; aussi mieux soignées & moins coûteuses que celles de France & de Suisse. Le Prix de chaque Volume est d'un Florin. On trouve chez les mêmes Libraires une Edition in 12<sup>mo</sup>. très-bien faite des Devoirs du Prince réduits à un seul Principe ou Discours sur la Justice, dédié au Roi, par Mr. MOREAU, Conseiller à la Cour des Aides de Provence, Premier-Conseiller de Monsieur, Frère du Roi, Historiographe de France, Membre de la Société des Sciences de Haerlem, &c. à f. i.

Les Porteurs respectifs des Obligations de l'Emprunt sur le VIF-ARGENT, négocié au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM, en date du 1. Janvier 1775, sont avisés, que, conformément à la teneur des dites Obligations, les Numéros suivans sont sortis au Tirage ; sçavoir ; N<sup>o</sup>. 1. à 20. N<sup>o</sup>. 381. à 400. N<sup>o</sup>. 561. à 580. N<sup>o</sup>. 581. à 600. N<sup>o</sup>. 641. à 660. N<sup>o</sup>. 721. à 740. N<sup>o</sup>. 861. à 880. N<sup>o</sup>. 941. à 960. N<sup>o</sup>. 1081. à 1100. N<sup>o</sup>. 1121. à 1140. N<sup>o</sup>. 1261. à 1280. N<sup>o</sup>. 1281. à 1300. N<sup>o</sup>. 1361. à 1380. N<sup>o</sup>. 1381. à 1400. N<sup>o</sup>. 1441. à 1460. N<sup>o</sup>. 1461. à 1480. N<sup>o</sup>. 1541. à 1560. qui seront remboursés le 1. Janvier 1778. & dont il ne sera plus payé d'Intérêts après la dite époque.

En vertu d'un nouveau Mandement, avec la Clause Edictale. ad valvas Curia, dépêché sur un Acte de Défaut, tous deux en date du 9. Septembre 1777, impétré du Haut-Conseil en Hollande par GUILLAUME DE BAS, Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont de nouveau cités par-devant le dit Haut-Conseil pour Mardi 28. Octobre 1777. tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de JACOBUS VAN DER SANDEN, étant demeuré à ST. PETERSBOURG, pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, & déposés en consignation au dit Haut-Conseil. Sont signés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet de voir adjuger le profit ultérieur du dit Défaut.

Le Sr. LE ROY DE LA FAUDIGNÈRE, Chirurgien Dentiste de PARIS & de ROUËN, donne avis. conjointement avec son Frère, que les différentes connoissances, qu'ils ont acquises dans l'Art du Traitement des Maladies de la Bouche, & les Expériences multipliées qu'ils font journellement des propriétés & vertus de l'ELIXIR ODONTALGIQUE & OPIAT, dont ils ont seuls la vraie connoissance avec le Sr. le Roy de la Faudignère, leur Père, sous les yeux duquel ils les ont composés de concert, les mettent à même de guérir radicalement les Maladies des Gencives & des Dents. Leur demeure est à PARIS Ruë St. Honoré près celle d'Orléans. Ils ont un Dépôt à LYON chez le Sr. DUMONT, Place de Louis-le-Grand, Maison de Mr. Durand de Chatillon.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisie, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXIX.

De LEIDE, le 3 Octobre, 1777.

**N**os Lecteurs auront observé dans la Proclamation du Général *Washington*, dont notre Gazette d'aujourd'hui contient la Traduction, & dans plusieurs Pièces publiées authentiquement par les *Américains*, qu'ils font les plaintes les plus amères sur la manière cruelle & plus qu'hostile, dont les Troupes *Britanniques* leur font la Guerre. Il est aisé de présumer, que le tableau de ces pillages & de ces vexations est tous-jours plus ou moins chargé: Mais ce seroit pousser la hardiesse à un degré incroyable que de forger tous les faits, sur lesquels de pareilles accusations sont appuyées. C'est sur-tout en se retirant des *Ferseys*, que l'Armée Royale paroît avoir vengé sur les malheureux Habitans, sans armes & sans défense, le dépit de devoir quitter un Pays, dont elle avoit regardé la conquête comme assurée pour toujours. " Par des Lettres de la *Nouvelle-Fersey* (est-il dit dans le *Pensylvania-Packer* ou Gazette de *Philadelphie*) nous apprenons, que dans la partie du Pays, où l'Ennemi a passé dans sa dernière retraite, il a brûlé 15. à 20. des plus belles Maisons. " Une Lettre du Camp *Américain* à *Morris-Town* le 5. Juillet s'exprime en ces termes. L'Armée *Britannique* a brûlé, pillé & détruit, tout ce qui s'est trouvé sur son chemin. Les Femmes & les Enfans ont été laissés sans alimens & même sans Habits pour se couvrir. Par ordre de Son Excellence le Général *Washington*, il a été envoyé 300. Tonneaux de Farine à *Westfield* & à *Ash-Swamp*, pour être distribués parmi les Victimes infortunées. L'Ennemi a particulièrement détruit toutes les Bibles & les Livres de dévotion dans les Eglises ou Maisons des environs, où il a passé. C'est un fait que je puis donner pour certain. Afin de constater la conduite irrégulière des Soldats *Britanniques*, on a publié entre autres la Déposition suivante d'*Abraham Orsor*, ci-devant Habitant de *Sing-Sing* au Comté de *West-Chester*, dans la Province de *New-York*, affirmée par serment devant le Brigadier-Général *M'Dougall* à *Peeks Kill*, le 15. Juin.

Le Témoin déclare, qu'il quitta *Peeks-Kill* le 11. Mai, & que le 13. il fut pris par un Parti appartenant à la Compagnie du Capitaine *Pike*, qui fait partie des nouvelles Levées de l'Ennemi; qu'ayant été pris entre *Pumpton* & *Morris-Town*, il fut conduit par l'Ennemi à son Corps de garde, où il fut fort maltraité pendant cinq jours & forcé à prendre parti avec lui; qu'il ne recevoit aucune Paye ni n'avoit pu apprendre, qu'aucun des nouveaux Corps d'*Américains* Royalistes, postés à *Bergen*, en reçut aucune; que leurs Officiers leur disoient fréquemment, quand ils en demandoient, qu'ils devoient s'en procurer par le pillage; qu'on ne fournilloit non plus aucunes Provisions à ces Levées, mais qu'elles subsistoient uniquement de la dépouille des Habitans; que, lorsqu'ils alloient à la pécure, leurs Officiers les avertissoient toujours de penser à se pourvoir eux-mêmes; qu'ils dépouilloient tous les Habitans sans distinction, Blancs ou Noirs, de tous les Vêtemens quelconques qu'ils pouvoient attraper; que des Femmes *Tories* Royalistes venoient fréquemment informer les Officiers des endroits, où ils pouvoient surprendre des *Wbigs*; que Mercredi dernier (11. Juin) toutes les Levées à *Bergen* reçurent ordre de marcher vers *Paulus-Hook* pour joindre l'Armée du Général *Howe*, & qu'elle se mit en mouvement le soir, lorsqu'il déserta; qu'il avoit appris des Officiers, que les nouvelles Levées montoient à environ 700. Hommes.

Une Lettre de *Philadelphie* du 12. Juin confirme cette Déposition, en nous apprenant, que plus de 300. *Américains* Royalistes, appartenant à la Brigade du Général de *Lancey* au Fort *Indépendance*, avoient déserté & joint l'Armée du Général *Putnam* près de *Peeks-Kill*, ayant à leur tête le Sr. *Sayre*, Ministre Episcopal, connu ci-devant par son attachement à la Couronne; qu'ils avoient donné pour raison de leur défection l'état de misère où on les laissoit, sans Provisions ni Vêtemens; raison que leur maigreur & le délabrement de leurs Habits avoient évidemment confirmée. "

Ces récits affligeants concernent la conduite des Royalistes envers les *Américains* en général: Il en est d'autres qui regardent le traitement, qu'on fait essayer aux Prisonniers de guerre à la *Nouvelle-Tork*. Malgré les reproches, que le Général *Washington* a faits à cet égard au commandant *Britannique*, les sujets de grief, mentionnés dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. XLII, n'ont point avoient été redressés, si l'on peut s'en rapporter à une Lettre, écrite du Camp *Américain* à *Middle-Brook* le 22. Juin, dont voici l'Extrait.

Je viens d'assister à la Déposition d'une Personne digne de foi, venue de *New-York*. La description, qu'elle fait du traitement, de nos Prisonniers, est triste au-delà de toute expression. On ne leur donne que trois onces de Porc salé par jour, qu'ils sont souvent obligés de manger tout crû, & trois livres de Pain par semaine. Les Personnes, qui ont de l'hu-

manité & de la compassion (car il semble, qu'il en soit même parmi les Torys) sont empêchées de leur apporter le moindre secours: On les insulte & les maltraite de la manière la plus grossière: Pour les plus petites sautes on les renferme dans des Carrots, on les charge de fers. — Un de ces infortunés, dans un accès de douleur & de desespoir, se jeta ces jours-ci le visage contre terre, en s'écriant: Juste Ciel! suis-je donc réduit à l'alternative fatale de porter les armes contre ma Patrie ou de périr de faim? Non! dussé-je mourir mille morts, jamais on ne me forcera à devenir traître à mon Pays. Ce n'est pas-là une peinture exagérée: Ce sont des faits de la plus exacte vérité.

De pareils excès de rigueur sont trop peu conformes à la générosité, qui a distingué jusqu'ici les Commandans Britanniques, pour ne point supposer, que la plupart se commettent à leur insçu. On lit effectivement dans la Gazette de Maryland ou Baltimore Général-Advertiser du 8. Juillet, qu'à la défaite des Hessois à Trenton l'on trouva sur le Régiment des Ordres de ces Troupes une Lettre, qui avoit été envoyée au Général de Heister par le Chevalier Howe, auquel elle avoit été adressée par un Habitant distingué de l'Isle-Longue. "J'ai été ce matin (y disoit celui-ci) Spectateur involontaire d'outrages, que je n'avois jamais cru pouvoir se commettre dans un Pays Chrétien. Les Troupes Hessoises ont pillé entièrement cette malheureuse Place, sans distinction de Personnes. Elles ont chassé toutes les pauvres Familles de leurs Maisons, & les ont dépouillées de tous leurs Biens. Je suis sûr, que le Général commandant ne permettroit point ces ravages, s'il en étoit instruit, &c." Le Général Howe avoit en conséquence défendu ces desordres; mais les plaintes itératives, couchées ensuite sur le même Régistre, prouvoient qu'il avoit été mal obéi.

Renvoyant à nos Feuilles suivantes quelques autres détails de ce genre, particulièrement le Rapport, que le Comité du Congrès en a fait le 18. Avril, nous placerons ici deux Articles tirés des Papiers Américains.

De NEWBERN, dans la CAROLINE-SEPTENTRIONALE, le 13. Juin. L'Armateur, le *Mendiant-valide*, appartenant à Baltimore, est arrivé à la Baïre d'Ocracock, après une croisière fort heureuse, dans laquelle il a pris quatre Vaisseaux, qui faisoient la traite des Esclaves, outre plusieurs autres Bâtimens de prix. L'Armateur le *Caswell*, Cap. Palmer, équipé en cette Province, est aussi revenu de sa croisière, ayant pris un gros Schooner chargé de Provisions. Le premier de ces Vaisseaux nous a appris, que nos Armateurs se sont emparé de 22 Vaisseaux, faisant partie d'une Flotte, qui alloit de Corke avec des Provisions, &c. aux Indes Occidentales: Mais, d'un autre côté, nous sommes informés que, par la vigilance des Vaisseaux de guerre Britanniques & des Armateurs équipés dans les Isles, nombre de Bâtimens Américains leur sont tombés entre les mains.

Il est arrivé ici récemment de France, par la voye des Indes Occidentales, quatre Officiers Français, du Corps du Génie, engagés à Paris par le Docteur Franklin au Service des Etats de l'Amérique. Un d'eux a le grade de Colonel au Service de France. Le Vaisseau, qui les conduits dans ce Port, avoit à bord cent Pièces de canon de fonte & une grande quantité de Poudre.

De PORTSMOUTH, dans la NOUVELLE-ANGLETERRE, le 21. Juin. Le Capitaine *Bortles*, montant le Brigantin *le Pinnes*, appartenant à l'Etat de *Massachusetts*, arrivé dans ce Port le 11. de ce mois de Nantes, avec une Cargaison, qui consiste en 400. Barils de Poudre, 400. Caisses de petites Armes, 4. Tonneaux de pierres à fusil, 4. de limes, 5. de souliers, 1000. barres de fer, 20. Tonneaux de plomb, 4. Canons de 4. livres, & 8. Pierriers.

Une Lettre de Philadelphie du 3. Juillet porte, que 42. Pièces, faisant partie de l'Artillerie dernièrement importée de France dans le Nouveau-Hampshire, étoient arrivées au Quartier-Général de Mr. Washington, ainsi que le Corps de Chevaux-legers, levé dans la Nouvelle-Angleterre.

De TRIPOLI de BARBARIE, le 9. Août. Le 14. du mois dernier, il entra dans notre Port un Vaisseau de guerre de 60. & un Chebec de 36 Canons, tous deux Vénitiens. Ils venoient de Corfou, pour escorter les Bâtimens de leur Nation, qui ont chargé du Sel à Soara & ils débarquèrent le nouveau Consul, que la République a nommé pour résider près de notre Régence. Son admission rencontra d'abord des obstacles: Le Pacha fit difficulté de le recevoir, parce qu'il est Fils du Premier-Interprète de la République, contre lequel le Gendre du Pacha, envoyé il y a quelques années en Ambassade à Venise, forma à son retour des plaintes fort grièves. Le ressentiment du Pacha parut si sérieux, qu'on desespéroit de l'adoucir; mais enfin, à la faveur de 4000. Ducats qu'on ajouta aux Présens ordinaires, il laissa s'échapper par des Personnes, gagnées elles-mêmes au moyen de quelques Présens, distribués à propos, pour s'interposer dans cette affaire. Le Consul Vénitien a été reconnu en conséquence: Cependant l'on craint, qu'il n'échappe des desagrémens dans la suite, & que le Pacha n'ait seulement dissimulé pour quelque tems par des vues de son propre avantage.

Mr. *Warman*, Consul de la République des Provinces-Unies, est sur son départ pour Holland, où ses affaires particulières l'appellent. Pendant son absence Mr. *Lochner*, Cont



le Danemarck, sera chargé des intérêts de la Nation *Hollandoise*. Le Pacha a donné au *Fr. Varnsman* un Firman, par lequel il le nomme son Ambassadeur près des *Etats-Généraux*, & a charge de remettre de sa part une Lettre à *Leurs Hautes-Puissances*. Ce Consul est aussi chargé de présenter de la part du Pacha à *Mgr. le Prince d'Orange*, Stathouder de la République, deux Chevaux *Barbes* d'une grande beauté.

Les Vivres sont ici fort chers, & leur rareté augmente tous les jours. La misère, que la diète seule parmi le Peuple, le porte à l'émigration; & l'on compte, que plus de 50. mille Habitans de cet Etat se sont déjà retirés sous la Domination du Bey de *Tunis*, où ils espèrent de trouver mieux de quoi subsister.

De BERLIN, le 23. *Septembre*. Le Corps d'Artillerie ayant terminé avant-hier ses exercices près de *Wedding* dans notre voisinage, le Roi a gratifié *Mr. de Holzendorff*, Colonel de ce Corps, d'un très-beau Cheval avec une Selle & une Bride précieuses. A l'occasion du Camp près de *Breslau*, Sa Maj. a décoré le Général de *Szechow* de l'Ordre de l'*Aigle-Noir*.

De HAMBOURG, le 26. *Septembre*: On apprend de *Sleswig*, que le Roi de *Danemarck* a nommé son Neveu, le Prince *Frédéric*, Fils du Prince *Charles* de *Hesse-Cassel*, Stathalter de *Holftein*, au grade de Colonel d'Infanterie, & lui a conféré en même tems un Régiment.

Des Lettres d'*Allemagne* font mention d'une insinuation, qu'on dit faite à un Ministre Etranger, par rapport à l'effraction du Coffre & à l'enlèvement des Papiers de deux Commissionnaires-Plénipotentiaires du Congrès de l'*Amérique*. Il est vrai, qu'on s'attend au rappel de cet Envoyé: Mais ce qui s'est dit dans les Feuilles publiques, que les deux Commissionnaires n'avoient seulement reçu de retour qu'une partie de leurs Papiers, ne s'est point confirmé: D'après les mêmes Lettres d'*Allemagne* on a même lieu de croire le contraire.

De LISBONNE, le 2. *Septembre*. La Reine, qui avoit conféré récemment le Commandement d'*Evras* & du Royaume d'*Algarve* à *Don Jean* de *Tavora*, détenu en prison depuis la catastrophe de sa Maison, vient encore de le déclarer Maréchal-de-Camp de ses Armées.

Sur la fin du mois dernier, il arriva ici un Courier extraordinaire de *France* avec des Dépêches, qu'on dit relatives à une nouvelle Alliance, qui se traite entre notre Cour & celles de *Verfailles* & de *Madrid*. Il paroît certain, qu'il y a une Négociation de ce genre sur le tapis; mais on en ignore les particularités, ainsi que la destination de deux Vaisseaux de guerre, qui sont en armement. Pour en compléter d'autant plutôt les Equipages, on enleva avant hier 50. Matelots, qui furent conduits à bord de celui qui doit partir le premier.

De MADRID, le 16. *Septembre*. Madame la Princesse des *Asturies*, étant le 4. de ce mois au terme de sa grossesse, commença à ressentir le 10. au soir les douleurs de l'enfantement: Elles se calmèrent ensuite, jusqu'à ce que le 11. à environ 10. heures du matin Elle accoucha heureusement d'une Princesse, que le Roi présenta d'abord aux Grands-Officiers du Royaume, aux autres Seigneurs, aux Conseillers d'Etat, ainsi qu'aux Ambassadeurs & Ministres Etrangers, qui s'étoient rendus au Palais. Sa Maj. lui fit ensuite administrer le Bâre ne par l'Archevêque de *Seville*, Patriarche des *Indes*, & Grand-Aumônier. L'Enfant, qui reçut les Noms de *Marie-Louise*, se porte depuis ce tems, de même que la Princesse, sa Mère, aussi bien qu'on puisse le desirer. Le Roi a été lui-même son Parrein, assisté en cette Cérémonie par les deux Infans aînés, *Don Gabriel* & *Don Antoine*. Le *Te-Deum* a été chanté dans la Chapelle Royale avec exposition du *Saint-Sacrement*. Il y a eu depuis le 12. pendant trois jours *Gala* à la Cour, & des Illuminations durant trois soirées consécutives. Les trois derniers jours de la semaine précédente l'on avoit fait les mêmes Réjouissances pour la naissance du Fils puîné du Roi des *Deux-Siciles*, dont la Cour avoit été informée par un Exprés.

Le Tirage des 250 mille Billets de la Loterie du Canal Royal de *Murcie* s'étant terminé le 9. de ce mois, l'Administration vient de publier un Avis aux Intéressés de 8. pages in *Quarto*. Le Lot de 60. mille Liv. de Rente viagère est échu l'un des derniers jours au N°. 239093.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 26. *Septembre*.

Le bruit est assez général d'un changement dans un des Départemens du Ministère: On s'attend même, qu'il sera publié demain.

Depuis peu il avoit été décidé au Conseil, que la Foire de *St. Ovide*, qui se tient en cette Capitale, seroit supprimée, à cause des inconvéniens qu'elle entraîne, & parce qu'elle étoit préjudiciable aux Corps des Marchands de la Ville. Malheureusement cette année, la dernière fois qu'elle auroit eu lieu, un incendie vient de consumer la nuit du 22. au 23. vingt-sept Bouriques de cette Foire. Comme elles appartenent à des Marchands Bijoutiers, on estime la perte à 3. Millions. Un Enfant a péri dans les flammes; & une Fille a été dangereusement brûlée.

Avant-hier, le Roi, étant revenu en Ville, donna Audience à plusieurs Ministres Etrangers, s'entretenant longtems avec la plupart des Chefs des différens Départemens, & assista ensuite à un Conseil, dans lequel la convocation du Parlement, récemment prorogé au 30. Octobre, fut fixée définitivement au 20. Novembre prochain. On examina dans le même Conseil les Dépêches, reçus le 22. au soir au Bureau des Colonies par le Vaisseau *le George*, qui est arrivé de *New-York* à *Whitehaven*, ainsi que celles qui furent reçus le lendemain, ayant été apportés par un Bâtiment entré à *Neubaven*. La date de ces Lettres est du 10. Août; & le premier de ces Bâtimens avoit fait voile de l'*Amerique* le jour suivant. Le Gouvernement garde un profond silence sur leur contenu; & l'on apprend seulement, qu'il remarque de la lenteur & de l'irrésolution dans toutes les démarches de nos Commandans, qui font traîner les opérations en longueur. L'on ne doute presque plus, que les Frères *Howe* n'aient échoué dans leur entreprise de débarquer à l'embouchure de la *Delaware*; & que l'impossibilité d'y réussir ne les ait portés à tenter fortune du côté de la *Nouvelle-Angleterre*: Mais l'on ne sçait rien de positif de leurs desseins; & des gens, qui se croyent au fait, prétendent, qu'à cet égard le Ministère n'est pas plus instruit que le Public, les dernières Lettres du Chevalier *Howe* rapportant tout aux confiances futures, pour suivre tel-Plan d'opérations qu'elles demanderoient. En *Ecess* cependant & en *Irlande* l'on en sçait davantage. L'*Advertiser* d'*Edimbourg* dit avoir appris par une Lettre de *Dublin*, que, selon le rapport d'un Vaisseau qui y est arrivé, le Général *Howe* a brûlé *Boston*; & dans un Papier public de *Dublin* du 16. Septembre l'on trouve, " que des Lettres de *Corke* avoient donné la Nouvelle, que, suivant le rapport d'un Vaisseau venu de *Rhode-Island*, les Troupes sous le Général *Howe* avoient débarqué à *Boston* après une résistance opiniâtre; qu'elles avoient brûlé la Ville avec nombre de Magasins & une quantité immense de Munitions de guerre; qu'ensuite elles avoient occupé tous les Poëtes dans les environs de la Ville; & qu'un Corps de 60. mille Hommes avoit pénétré jusques dans le coeur de la Province." Malheureusement, comme des Nouvelles de ce genre ne raissent jamais dans ce Pays; ci-fans qu'on leur donne aussi-tôt un contrepoids, d'autres assurent que, Mr. *Howe* s'étant présenté devant *Boston*, & ayant commencé à y mettre ses Troupes à terre, les *Americains* s'y étoient opposés si vigoureusement, qu'il s'étoit vu contraint à les rembarquer avec perte de quelques centaines de ses gens."

Le Bâtiment l'*Anguille* - d'*Argent* entra avant-hier à *Portsmouth*, venant de *Quebec* avec des Dépêches du Général *Carleton* & d'autres du Général *Burgoyne*. Ces dernières, datées, dit-on, du *Fort Edouard* sur la Rivière *Septentrionale*, le 30. Juillet, portent, " qu'il avoit eu les plus grandes difficultés à surmonter dans sa marche de *Skènesborough* vers ce Fort, par les broussaillies, les abattis d'arbres & d'autres obstacles, dont les *Americains* avoient parsemé la route; que son Armée avoit été exposée sans cesse au feu de leurs Partis en embuscade; qu'ils ne lui avoient tué pourtant qu'un seul Homme; qu'ils avoient abandonné le *Fort George*, où Mr. *Burgoyne* avoit mis garnison; qu'il avoit appris, que les Ennemis avoient rassemble tous leurs Partis à *Saratoga*, où ils étoient résolus de livrer combat à l'Armée du Roi, ayant reçu pour cet effet un Renfort de 7. mille Hommes du Général *Washington*." La *Gazette* de *New-York* du 7. Août nous apprend, que tous les Papiers *Americains* sont remplis de plaintes au sujet de l'abandon de *Ticonderoga*; & pour échantillon elle donne un Article de *Boston* du 21. Juillet, où après avoir censuré vivement & fort au large la conduite des Généraux *Americains* en cette occasion, il est dit, " qu'une recherche publique à cet égard semble absolument nécessaire, pour tranquilliser l'inquiétude générale, & pour faire voir à l'Univers, que les Charges sont données à ceux, entre les mains desquels la confiance publique peut se reposer en sûreté." Un Avis de la *Nouvelle-York* du 4. Août annonce déjà même, que le Général *St. Clair* a été mis aux arrêts par ordre du Congrès, afin d'être jugé par un Conseil de Guerre. Cependant dans une Lettre d'un Officier-Général de l'Armée *Septentrionale* des *Americains*, qui se trouve pareillement dans la Feuille de *New-York*, on justifie la conduite d'une manière encore plus détaillée qu'il ne l'a fait lui-même dans sa Lettre au Président *Hancock*."

ACTIONS; *Banque*, 132 & un huitième. *Indes*, 163 & demi.

De LA HAIE, le 1. Octobre. Mgr. le Prince *Saadbuder*, qui est revenu ici hier avec son illustre Famille de son Château de *Soefdyk*, a assisté aujourd'hui aux Assemblées des différens Collèges du Gouvernement, particulièrement à celle des Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, qui ont continué leur séance cette semaine. Les Conseillers de l'Amirauté au Département de la *Frise* à *Harlingue* ont mis en commission le Vaisseau de guerre la *Princesse Marie-Louise* de 50. Canons, & en ont conféré le commandement au Capitaine *Guillaume van der Beets*.

De LEIDE, le 2. Octobre. L'abondance des Nouvelles *Americaines* nous fait différer celles du Nord. Les Lettres de *Varsovie* ne sont remplies depuis quelque tems que de faits relatifs au séjour de *Numan-Bey*, Envoyé de la Porte. Ce Ministre a fait une visite au Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, qui l'a reçu avec tous les honneurs dus à son Caractère, & qui a envoyé peu de jours après le Capitaine de *Wickede* comme Expres à *Constantinople*. Cet Officier étoit aussi porteur de plusieurs Dépêches de *Numan-Bey*, qui lui donna une Lettre adressée au Pacha de *Cobezim*, avec requisition de le faire escorter par quelques *Janissaires* jusqu'à sa destination.





NUMERO LXXX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 7. Octobre, 1777.

De PÉTERSBOURG, le 12. Septembre.

**L**IMPÉRATRICE, continuant de faire réformer & régler successivement le Gouvernement de toutes les Provinces de l'Empire Russe, sur le pié de l'Ordonnance du 18. Novembre 1775, a chargé par un Ordre, en date du 14. Août dernier, le Conseiller-Privé de *Melgunow*, Membre du Sénat & Gouverneur-Général de *Jaroslaw*, d'introduire la même réforme dans cette Province, & de la diviser, conformément au Plan prescrit par la dite Ordonnance, en douze Cercles ou Districts. Mr. de *Melgunow* vient de s'acquitter de cette Commission, en vertu de laquelle il a accordé les Privilèges de Ville à sept Bourgs de son Gouvernement.

Sa Maj. avoit approuvé, il y a deux ou trois ans, le Projet de l'établissement d'un nouveau Corps de Cadets, composé d'Etrangers faisant profession de la Religion Grecque, & destiné particulièrement à recruter les Corps des Officiers de l'Artillerie & du Génie. Le Plan fut exécuté dès-lors en partie, par les soins sur-tout du Comte *Alexis Orlow*, qui avoit déjà formé durant la dernière Guerre un pareil Séminaire en *Italie*, sous la protection de notre Souveraine. A présent l'Etablissement vient d'être porté à sa perfection. Le nombre des Elèves, âgés de 12. à 16. ans, & tous de la Religion Grecque, est de deux-cents.

On les tire d'*Italie*, de *Pologne*, de l'*Ukraine*, de la *Tartarie-Européenne*, & de la *Crimée*. Outre les Langues Russe, Allemande, Française, Italienne, Turque, & Grecque moderne, on les instruit dans les principes de la Religion, & on leur enseigne l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, l'Histoire, la Géographie, le Dessin, la Danse, &c. dans un Collège particulier, d'où ils ne sortent que pour entrer dans le Corps des Cadets Russes, ou pour être placés avantageusement ailleurs.

La Duchesse Douairière de *Kingston* est arrivée en cette Résidence, où elle passera quelque tems. La Frégate, qu'elle a fait construire & équiper à ses frais, l'a conduite jusqu'à *Cronstadt*, & s'y trouve actuellement dans le Port.

De BUCKEBOURG, le 20. Septembre.

Notre Souverain, *Guillaume Comte Régnant de Schaumbourg-Lippe*, Généralissime des Armées de S. M. Très-Fidèle, & Maréchal-Général des Armées de S. M. Britannique, Chevalier de l'Ordre Prussien de l'Aigle-Noir, &c. mourut ici la nuit du 10. de ce mois, au grand regret de tous ses Sujets, dans la 54<sup>me</sup>. année de son âge. Il réunissoit dans sa Personne le mérite & les vertus les plus élevés d'un Souverain avec ceux d'un Guerrier accompli & d'un Scavant. Après son décès *Philippe-Ernest*, Comte régnant de *Schaumbourg-Lippe*, a pris les rênes du Gouvernement des Pays du feu Comte, tant de la partie du Comté de *Schaumbourg* que de celle du Comté de la *Lippe*.

De HAMBOURG, le 30. Septembre.

Le Prince Evêque de *Lubeck*, Duc d'*Oldenbourg*, & la Princesse, son Epouse, sont repartis d'ici hier pour *Eutin*, & le Prince de *Hessenstein* pour retourner à son Gouvernement de la *Poméranie-Suédoise*. Le Duc d'*Ostrogothie*, ayant continué son voyage par *Stralsund*, a fait le 18. le trajet de-là à *Ystad*. Pendant le séjour de Son Alt. Royale ici, Elle a fait aux quatre Loges réunies des *Frances-Maçons* de cette Ville l'honneur d'assister à leur Assemblée & à un Souper, qu'elles lui ont donné. Les trois Loges de *Berlin*, dont le Prince *Fredéric-Auguste* de *Brunswick* est Grand-Maître, ont reçu une marque flatteuse de la protection de leur Souverain, Sa Maj. *Prussienne* leur aïnt envoyé son Portrait, & leur aïnt renouvelé en même tems les témoignages de sa satisfaction & de sa faveur.

Des Lettres de la *Westphalie* font mention de quelques difficultés, qu'il pourra y avoir au sujet de la Succession du feu Comte de *Buckebourg*. On parle de la marche de quelques Troupes vers *Blomberg* & *Schieder*, deux Bailliages sur lesquels la Ligne de *Detmold* croit avoir des droits.

De VERSAILLES, le 27. Septembre.

Aujourd'hui, Mesdames *Adelaïde*, *Victoire*, & *Sophie* de France sont arrivées ici de leur Château de *Bellevue*. Madame la Comtesse d'*Artois*, qui avance fort heureusement dans sa grossesse, a été saignée étant à mi-terme.

Le Comte de *Saint-Germain*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, aïnt prié le Roi d'agréer sa démission de cette Place, le Prince de *Montbarey*, Secrétaire d'Etat au même Département, qui lui étoit Adjoint, en est resté seul chargé.

De PARIS, le 29. Septembre.

La retraite de M. le Comte de *Saint-Germain*, dont le bruit s'étoit répandu plus d'une fois sans fondement, s'est enfin réalisée. On assure, que le Roi accorde à ce Ministre, pour retraite, une Pension de 40. mille Livres, dont 15. reversibles à Madame son Epouse, son logement à l'Arsenal, & la promesse d'être élevé bientôt à la Dignité de Maréchal de France, & d'avoir le premier Gouvernement vacant de 60. mille Livres, pour lui tenir lieu de la Pension, qui cesseroit dans ce cas. On dit aussi que, pour faire seconder M. le Prince de *Montbarey*, qui reste jusqu'à présent seul chargé de son Département, M. le Marquis de *Pezay* sera nommé Directeur des Finances de la Guerre.

Le Sr. *Calmer*, ci-devant Négociant Juif à la *Haié*, actuellement Seigneur du Duché

de *Chaulnes*, vient de perdre le Procès, qu'il avoit contre Madame la Comtesse du *Barry*. Il soutenoit, que, puisque chaque fois qu'il faisoit porter chez elle à *Versailles* des Marchandises, il les avoit distribuées, selon son ordre verbal, aux Personnes qui venoient les lui demander de sa part, & qu'elle s'étoit chargée de tout payer, par un Arrêté de compte qu'elle lui faisoit, lorsqu'il pouvoit parvenir à la voir, elle devoit aussi payer une Somme de plus de cent-mille Livres pour ce qu'il avoit ainsi livré chez elle peu de jours avant la maladie du feu Roi, & dont il n'avoit pu parvenir à lui demander d'Arrêté de compte. M<sup>me</sup>. la Comtesse du *Barry* aïnt nié lui devoir cet Article, elle a été cruë en Justice.

Une Cause plus difficile à juger est la suivante, actuellement portée devant les Tribunaux. Une Femme, sortie pour aller se baigner au commencement de cet Eté, ne reparut plus. On fit des recherches, qui aboutirent après plusieurs jours à faire tirer de l'eau un Cadavre de son Sexe, qui fut enterré sous le nom de la Femme perdue. L'Homme veuf étant mort ensuite, une Femme se présente avec la prétention d'être la sienne, qu'on des querelles de ménage avoient forcée de s'absenter. Elle réclame les avantages d'une Donation mutuelle par Contrat de Mariage. Comme elle a eu récemment la Petite-Vérole, il n'est pas possible de la reconnoître. Il s'agit d'une Fortune considérable, sur laquelle des Collatéraux avoient déjà jetté un dévolu. La mort de cette Femme, qui reparoit, est constatée par les Témoins, qui ont souscrit les Régîtres de sépulture; & cependant beaucoup de gens ne doutent point, qu'elle ne soit la véritable.

SUITE des Nouvelles de LONDRES

du 26. Septembre.

On apprend, qu'il y aura du changement dans le commandement de nos différentes Escadres: Le Contre-Amiral *Duff* a été nommé pour relever le Vice-Amiral *Mann* dans la *Méditerranée*; le Vice-Amiral Lord *Shuldham* pour remplacer le Vice-Amiral *Young* aux Isles sous-le-vent; & le Chevalier *Pierre Parker* pour commander l'Escadre à la *Famaïque*, à la place du Vice-Amiral *Gayton*. Le premier montera le *Panthère*, Vaisseau de 60, & le second le *Sultan* de 74. Canons. Le Vice-Amiral *Graves* succédera au Lord *Shuldham* dans le Commandement à *Plymouth*.

Les alarmes au sujet des Armateurs Américains sur les Côtes d'Irlande, qui s'étoient calmées depuis quelques semaines, commencent à renaitre. Les Habitans de la partie Septen-



trionale & Occidentale font dans des crain-  
tes continuelles, après qu'on a appris de *Lond-  
derry*, qu'une vingtaine d'Hommes d'un de ces  
Amateurs ont fait une descente dans le voisi-  
nage, & enlevé une quantité considérable de  
Toile: Un autre a paru à l'entrée du Port  
de *Corke*; & l'un d'eux, nommé le Général  
*Miffin*, a enlevé un Bâtiment de *Wexford*,  
qu'il a conduit, dit-on, à *Camaret*, près de  
*Brest*. De tems en tems cependant quelques  
uns de ces Corsaires finissent leurs exploits  
par être pris eux-mêmes. Le *Sidney*, de 16.  
Canons, commandé par le Sr. *Roberts*, a eu  
ce fort dans le Golfe de *Floride*, après avoir  
fait 8. Prises, qu'il a envoyées à *Charles-Town*:  
L'Etendard de l'Amérique, Armateur de la mê-  
me force, monté par le Sr. *Reed*, a été pris  
sur les Bords de *Terre-Neuve* par une des  
Frégates de l'Escadre de l'Amiral *Montague*:  
Et le Sr. *Adams*, commandant le Bâtiment  
l'Anguille-d'Argent, qui est arrivé de *Quebec*  
à *Portsmouth*; (ainsi qu'il a été dit dans notre  
dernier Supplément,) a rapporté, que passant  
le Canal il a rencontré le Cotter du Roi, l'*A-  
lerte*, de 10. Canons, commandé par le Lieu-  
tenant *Bazely*. Il conduisoit avec lui le fa-  
meux Armateur, le *Lexington*, de 16. Canons,  
qui avec deux autres a fait un si grand nombre  
de Captures sur nos Côtes. Comme il avoit  
une partie de leurs Cargaisons à bord, sa va-  
leur est très-considérable. Le Combat, qui  
a eu lieu à la hauteur de *Scilly*, avoit duré  
4. heures & demie avec tant de fureur,  
qu'il y avoit eu plusieurs de tués & blessés  
de part & d'autre, & que le Bâtiment Améri-  
cain, presque entièrement désemparé, avoit  
enfin été forcé d'amener. D'un autre côté,  
l'on trouve dans une Lettre de *Boston* du 28.  
Juillet, que la *Vengeance*, Frégate de 28. Ca-  
nons & 200 Hommes, commandée par le Ca-  
pitaine *Watts*, & équipée aux frais du Con-  
grès, y a conduit deux Prises, l'une le *Faspe*,  
commandé par le Sr. *Thomas Cuthbert*. C'est  
un Vaisseau percé pour 30. mais monté seule-  
ment de 18. Canons & de 97. Hommes d'E-  
quipage, armé en guerre mais chargé de dif-  
férents Articles pour l'Armée du Chevalier  
*Howe*. La seconde de ces Prises est un petit  
Bâtiment de transport de 8. Canons, 12. Pier-  
riers, & 46. Hommes. La *Vengeance* les ren-  
contra le 21. Juillet à 50. lieues de *Boston*, &  
s'en empara après un Combat, dans lequel le  
*Faspe* eut 15. tués & 24. blessés, la plupart  
dangereusement, & le Vaisseau de transport  
11. tués & 14. blessés.

Les mêmes Papiers Anglois, d'après les-  
quels nous avons rapporté (dans la Gazette

N<sup>o</sup>. LXXII.) la prise & la reprise de la Fré-  
gate *Britannique*, le *Carysfort*, ont depuis re-  
tracté ce fait comme controuvé.

De LONDRES, le 30. Septembre.

La Cour a publié Samedi dernier Copie d'u-  
ne Lettre du Lieutenant-Général *Burgoyne*  
au Lord *George Germain*, datée au Quartier-  
Général sur la Rivière de *Hudson* près du Fort  
*Edouard*, le 30. Juillet. Cette Lettre, reçue  
le 24. par l'Anguille-d'Argent, Bâtiment de  
transport de l'Artillerie, venu de *Quebec*, con-  
firme l'essentiel des Nouvelles du Canada,  
rapportées l'Ordinaire dernier, étant de la  
teneur suivante.

MY LORD,

Par ma Dépêche du 11. de ce mois, confiée  
aux soins du Capitaine *Gardiner*, mon Ai-  
de-de-Camp, j'eus l'honneur de vous infor-  
mer de l'heureux progrès, qu'avoit fait l'Ar-  
mée sous mes ordres. Quoique la retraite de  
l'Ennemi, qui a retrogradé depuis ce tems de  
Pulte en Poste, ait empêché aucune Action de  
conséquence, je crois qu'une Lettre datée de  
la Rivière de *Hudson* est seule une Nouvelle as-  
sez intéressante pour ne point la différer: Et je  
saisis cette occasion pour vous procurer la satis-  
faction ultérieure d'apprendre, que, quoiqu'il  
ne se soit point passé de jour sans fusiller, notre  
marche vers cet endroit s'est effectuée, sans que  
les Troupes réglées aient souffert aucune perte:  
Les Indiens & les Provinciaux (Royalistes)  
ont seulement reçu quelques blessures. Les per-  
tes de l'Ennemi dans les différentes Escarmou-  
ches, y compris les tués & les Prisonniers,  
montent à environ 300. Hommes.

La fatigue de la marche a été grande, mais  
supportée avec le meilleur courage. Le Pays  
étant un Désert dans presque toute l'étendue  
de notre passage, l'Ennemi avoit pris le parti  
de couper de gros Arbres sur les deux côtés du  
chemin, de sorte qu'ils le barrent dans sa lar-  
geur, les branches-étant entrelacées. Les Trou-  
pes dirent non-seulement ôter ces Abattis,  
dans des endroits où il étoit impossible de pren-  
dre une autre route; mais elles eurent aussi à  
construire au-delà de 40. Ponts, & à en reparer  
d'autres, dont l'un, construit en forte charpen-  
te, s'étendoit sur un Marais de plus de deux  
miles de longueur.

Je n'ignoïs point, qu'une grande partie de  
ces difficultés auroit pu s'éviter, en retrogra-  
dant par eau de *Shenesborough* vers *Ticonde-  
roga*, afin de prendre la route plus commode  
par le Lac *George*. Mais, outre que je sou-  
haitois de prévenir l'effet, qu'un mouvement  
retrograde a souvent de diminuer la terreur  
panique de l'Ennemi, je considérai, que la con-  
séquence naturelle en seroit une résistance ou  
du moins un retard au Fort *George*, où la  
retraite étoit libre, l'Ennemi pouvoit attendre  
en sûreté les préparatifs de l'ouverture des Ba-  
teries, ou du moins un débarquement en force  
pour investir la Place.

L'événement a justifié ma persévérance: La  
Garnison du Fort *George*, se voyant en dan-

ger manifeste d'être coupée par le mouvement direct de *Skeneborough* vers la Rivière de *Hudson*, prit le parti, auquel je m'attendois, d'abandonner le Fort & de brûler les Vaisseaux, laissant par-là le Lac entièrement libre. Un Détachement des Troupes du Roi à *Ticonderoga*, auquel j'avois donné ordre de se tenir prêt pour ce cas, avec un gros Convoi de Provisions, passa le Lac le jour même que je pris possession de cette communication par terre: Et sur le tout j'ai le bonheur de trouver, que tout ce qui est nécessaire pour continuer le progrès de l'Armée, est plus avancé à l'égard du tems qu'il n'auroit pu l'être de toute autre manière.

L'Ennemi est à présent en force près de *Saratoga*, où il témoigne avoir dessein de hazarder une Bataille. Il a tiré pour cet effet un Convoi d'Artillerie de la *Nouvelle-Angleterre*. Les Troupes du Roi sont occupées à conduire en avant du Fort *George* des Provisions, des Bateaux, de l'Artillerie, & d'autres Articles nécessaires pour s'avancer plus loin. J'ai l'honneur d'être, &c. (Signé) J. BURGOYNE.

A cette Lettre le Gouvernement a ajouté l'Extrait d'une autre, écrite par le Capitaine *Pearson*, commandant le Vaisseau du Roi le *Garland*, à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'A-

mirauté, datée à la hauteur de *Quebec* le 12. Août, & reçue par la même occasion. En voici le contenu.

Suivant les derniers Avis du Général *Burgoynne*, en date du 21. du courant, il étoit campé au Fort *Edouard* & dans les environs. L'Armée Rebelle avoit abandonné la Place peu de jours auparavant, & se retiroit vers *Saratoga*. Le Général *Arnold* avoit récemment joint l'Armée Septentrionale, & la commande à présent. Il avoit amené 12. Pièces de canon de fonte, avec lesquelles on s'attendoit, qu'il tiendroit ferme à *Saratoga*. Le Général *Burgoynne* avec son Armée, laquelle se trouvoit dans le meilleur état & pleine d'ardeur, se proposoit de marcher le 5. pour l'attaquer.

La même Gazette de *Londres* du 27. Septembre contient de plus une Lettre du Lieutenant *Bazely*, avec le récit de la prise du *Lexington*. (Nous la donnerons dans le Supplément avec le reste des Nouvelles de *Londres*, qui ne contiennent rien de certain au sujet des opérations des Frères *Howe*.)

ACTIONS; Banque, 132. Indes, 164.

TÉRON l'Aîné, Directeur du Magasin Littéraire à GÈNÈVE, donne avis aux Amateurs de l'ENCYCLOPÉDIE, dont il a annoncé en Janvier & Février dernier (N<sup>o</sup>. 1. & XII. de notre Gazette) une nouvelle Edition, que les Editeurs, desirant s'acquitter envers le Public de l'empressement, avec lequel il a daigné accueillir cette entreprise, font graver actuellement par le plus habile Artiste de Paris les Portraits de MM. d'ALEMBERT & DIDEROT, pour les placer à la tête du premier & second Volume. Et, comme ce nouveau travail n'a pu que retarder la livraison de ces deux Volumes, qu'ils avoient promis de faire en Juillet dernier, & qui se fera seulement au commencement d'Octobre, ils promettent aux Souscripteurs, (pour les dédommager d'un retard, qui n'est occasionné que par l'espérance de leur plaisir,) de leur délivrer avant la fin de cette année 8. à 10. Volumes, le Tome VII. étant déjà commencé: Et, quoiqu'ils aient demandé 5. ou 6. années, pour livrer l'Encyclopédie entière, ils osent assurer, qu'elle sera complète avant la fin de 1779. puisqu'ils employent dans différentes Imprimeries 36. Presses & 150. Ouvriers, qui sont surveillés par les gens de l'Art les plus habiles. Il ne s'imprimera pas une Feuille, qui n'ait été luë quatre fois par autant de Correcteurs différents. Tous les Papiers sont tirés d'Auvergne; & on n'emploie que des Caractères de France, qui seront renouvelés après le Tirage de chaque cinquième Volume. Au surplus, il ne reste que 300. Exemplaires à promettre de cette Edition, nombre très-petit comparé à celui des Souscriptions déjà promises. Ainsi les personnes, qui attendent la première Livraison pour se déterminer, pourront voir au Magasin Littéraire des Feuilles du Tome VII. & elles sont invitées à ne pas tarder à adresser leurs Souscriptions au dit TÉRON par des Assignations sur Paris, ou en les livrant aux Banquiers qu'il indiquera à ceux qui le requerront dans les Villes de leur voisinage; savoir. L. 12. par anticipation, L. 10. en recevant chaque Volume de Discours, & L. 18. en recevant chaque Volume de Planches. Il espère au reste, que les détails, qu'il vient de donner, suffiront pour déterminer les personnes, qui lui ont écrit pour lui demander des détails ultérieurs sur cette entreprise. — Le dit Téron vient de faire une nouvelle Edition de l'Ouvrage de M. l'Abbé MILLOT, intitulé: Mémoires Politiques & Militaires pour servir à l'Histoire de LOUIS XIV. & LOUIS XV. composés sur les Pièces originales, recueillies par ADRIEN MAURICE Duc de NOAILLES, Maréchal de France & Ministre d'Etat, in 12<sup>mo</sup>. 6. Volumes, même Papier & Caractère que l'Edition de Paris, pour le prix de 9. Livres. Il en fournira aux Libraires, qui lui offriront de bons Livres en échange.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Fris, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERSENDROITS

du NUMERO LXXX.

De LEIDRE, le 7. Octobre, 1777.

**D**ANS notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. XXXI. nous avons inséré une Résolution du 16. Janvier 1777. par laquelle le Congrès de l'*Amerique-Unte* établissoit un Comité de sept Personnes, pour faire des recherches sur la conduite des Militaires *Britaniques & Allemands* envers les Prisonniers de guerre & les Habitans en général. A la suite des Pièces, qui se trouvent dans notre dernier *Supplément*, nous placerons ici le Rapport de ce Comité.

En CONGRÈS le 18. Avril 1777.

Le Comité, nommé pour faire des recherches sur la conduite de l'Ennemi, demande la permission de faire son Rapport: "Que, dans chaque endroit où l'Ennemi a été, il y a de fortes plaintes de vexations, d'injustices & d'insultes, effuyées par les Habitans de la part d'Officiers, de Soldats, & d'*Americains* mal-affectionnés à la Cause de leur Patrie." Le Comité a trouvé ces plaintes si diversifiées, qu'il lui a paru impossible de les rapporter en détail, & par conséquent extrêmement difficile d'en présenter un tableau distinct & étendu, ou d'en faire un Rapport, qui, s'il étoit publié, ne paroitroit point très-défectueux aux malheureuses Victimes ou au Pays en général. Afin de répondre cependant à quelque égard au but de son établissement, le Comité a résolu de diviser l'objet de ses recherches en quatre Chefs. I. *La dévastation gratuite & purement vexatoire du Pays, & la destruction des Biens ou Effets appartenant aux Habitans.* II. *Le traitement inhumain, essayé par ceux qui ont eu le malheur d'être faits Prisonniers.* III. *Le massacre sauvage de nombre de ceux, qui s'étoient soumis ou étoient hors d'état de faire de la résistance.* IV. *Les excès de la Soldatesque à l'égard du Sexe.* Le Comité exposera brièvement ce qu'il a pu constater sur chacun de ces Chefs; & à cet Exposé il joindra les Déclarations affirmées par serment & les autres Pièces justificatives de ses assertions.

I. *La dévastation gratuite & purement vexatoire du Pays, & la destruction des Biens ou Effets appartenant aux Habitans.* Toute la Contrée, occupée par l'Armée *Britannique*, offre les traces de la défolation & d'une destruction faite de gaieté de coeur, particulièrement au Comté de *West-Chester* en l'Etat de la *Nouvelle-York*, & dans les Villes de *Newark, Elizabeth-Town, Woodbridge, Brunswick, Kingston, Princeton, & Trenton*, dans la *Nouvelle-Jersey*. Les clôtures renversées, les Maisons désertes, réduites en décombres ou en cendres, une apparence générale de ravage & de dévastation, répandue sur un Pays naguères riche, bien cultivé & peuplé, exciteroient la compassion des coeurs les plus durs en faveur des malheureuses Victimes, & les rempliroient d'indignation & de ressentiment envers ses barbares Destructeurs. Il faut remarquer, que, quoiqu'il y ait plusieurs exemples d'une vengeance & d'une haine exercées à l'égard d'individus, cependant le ravage a été général & fait souvent sans aucune distinction; ceux qui se soumettoient & acceptoient des Sauvegardes, quelques-uns même de ceux qui étoient connus pour être favorables à l'Ennemi, aiant été enveloppés fréquemment dans la ruine commune. Des Edifices & des Effets, qui, eu égard à leur nature publique & à leur utilité générale, auroient dû être épargnés par un Peuple policé, ont été ou pillés ou détruits, ou quelquefois l'un & l'autre: Mais les Places consacrées au Culte public, les Ministres & d'autres Ecclesiastiques de quelques dénominations particulières, appartenant à l'Eglise *Protestante*, semblent sur-tout avoir été traités avec une haine des plus implacables & en même tems avec le mépris le plus extrême.

II. *Le traitement inhumain, essayé par ceux qui ont eu le malheur d'être faits Prisonniers.* Au lieu de ce traitement plein d'humanité, que les Prisonniers, faits par les *Etats-Unis*, ont éprouvé, ceux qui sont tombés entre les mains de l'Ennemi, ont été traités en général avec la plus grande barbarie. Plusieurs d'entre eux ont été tenus environ quatre jours sans aucun aliment quelconque. Lorsqu'ils en recevoient, ce n'étoit point en quantité suffisante, & la qualité d'ailleurs étoit des plus mauvaises. Ils souffroient la misère la plus cruelle par le froid, le manque de vêtemens & celui d'espace dans leur Prison. Des Francs-tenanciers, des gens de condition ont effuyé, à l'égard des marques de mépris, des railleries & des insultes des *Mercénaires Britaniques & Etrangers*, tout ce que des coeurs généreux peuvent supporter. Nombre de ces infortunés sont morts en prison. Lorsqu'on a relâché les autres, plusieurs ont rendu l'ame dans les Chaloupes, qui les portoit à terre, ou sur le chemin où ils se traînoient pour retourner chez eux. Dans le cours de ses recherches le Comité a appris, que les simples Soldats témoignent quelquefois de la commisération envers les Prisonniers, & les *Etrangers* plus que les *Anglois*: Mais rarement ou jamais ce n'a été le cas des Officiers. Le Comité n'a aussi pu apprendre, que les Prisonniers aient reçu aucun secours charitable de la part des Habitans restés dans la Ville de *New-York* ou qui s'y étoient retirés alors, abandon qu'il croit (s'il a été général) n'avoir pas eu d'exemple en cas pareil dans un Pays *Chrétien*.

III. *Le massacre sauvage de ceux qui s'étoient soumis ou qui étoient hors d'état de faire de la résistance.* Le Comité a trouvé, que c'est l'opinion générale des Habitans dans le voisinage de *Princeton* & de *Trenton*, que la veille de la Bataille de *Princeton* l'Ennemi avoit résolu de ne point donner quartier. Il n'a pu pourtant se procurer aucune preuve évidente, qu'il ait été



doonné un ordre général pour cet effet: Mais le traitement, fait à plusieurs Particuliers tant alors que depuis ce tems, a été des plus horribles, & ne donne que trop de vraisemblance à cette supposition. Des Officiers blessés & mis hors de combat, quelques-uns du premier rang, ont été estropiés ou massacrés d'une manière barbare. Un Ministre de la Religion (Mr. *Rufeburg*, Ministre aux Fourches de la *Delaware*,) qui n'étoit ni n'avoit jamais été sous les armes, fut massacré à *Trenton* de sang-froid, & quoiqu'il suppliât humblement ses Meurtriers de lui faire grâce.

IV. Les excès de la Soldatesque à *Pegard* du *Sexa*. Le Comité a des informations authentiques touchant plusieurs exemples du traitement le plus indécent & de viols actuels de Femmes ou de Filles: Mais telle est la nature de cette offense irréparable, que celles qui en ont été les objets & leurs Familles, quoiqu'absolument innocentes, la regardent comme une tache & comme une espèce de reproche, lorsqu'on rapporte ces faits & qu'on révèle leurs noms. Le Comité s'est procuré néanmoins à ce sujet quelques Dépôts, affirmés par serment, lesquelles seront placées parmi les Pièces Justificatives. Les Originaux ont été remis entre les mains du Secrétaire du Congrès. On s'est plaint quelquefois de ces raptus aux Officiers commandants; & dans un cas il en a été passé une Déposition devant un Juge de Paix; mais le Comité n'a pu découvrir, qu'il en ait été jamais donné aucune satisfaction quelconque, ni infligé aucune peine aux Délinquans; si ce n'est qu'une seule fois un Soldat à *Pennyton* a été mis aux arrêts pendant quelques heures.

En général, le Comité est fâché de dire, que le cri du Peuple, au sujet de la barbarie & de la cruauté de l'Ennemi, n'est que trop fondé; & vu que dans les conversations ceux qui ont de la froideur pour la Cause Américaine n'ont rien à opposer à ces faits, si ce n'est qu'ils sont incroyables & peu conformes à ce qu'il leur plaît de nommer la générosité & la clémence de la Nation Britanique, le Comité demande, qu'il lui soit permis d'observer, qu'une des circonstances, qui lui font le plus fréquemment revenus dans ses recherches, ce sont les noms d'opprobre & les sobriquets donnés aux Américains. C'est un fait qui n'a pas besoin de preuve, puisqu'ces épithètes se trouvent si fréquemment dans les Papiers périodiques, imprimés sous la direction de l'Ennemi, & dans les Lettres interceptées de ceux qui ont la qualité d'Officiers, & qui le donnent pour gens de condition. Il est donc aisé d'en conclure, quelle doit être la conduite d'une Soldatesque avide de butin envers un Peuple, qu'elle a appris à regarder non comme des Hommes libres, qui défendent leurs Droits d'après des principes fixes, mais comme une Troupe de Scélérats désespérés, qui se sont révoltés contre les Loix & contre le bon ordre général, & qui ne souhaitent que le bouleversement même de la Société Civile. C'est-là le point de vuë le plus honnête & le plus charitable, sous lequel le Comité pu se représenter les tristes vérités, qu'il a été obligé de rapporter. En effet, le même principe paroît conduire des Personnes & des Assemblées du premier rang dans la *Grande-Bretagne*; car il est digne de remarque, que non-seulement les Libellistes (Auteurs de *Pamphlets*,) mais le Roi & le Parlement même, donnent le nom d'*Asses de douceur* à ces mêmes Actes, qui, dès le premier moment de leur publication, remplirent tout le Continent de ressentiment & d'horreur.

Le Rapport ci-dessus a été reçu & approuvé; & il a été ordonné de le publier avec les Pièces Justificatives. (Signé) CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Nous avons reçu avec ce Rapport les Pièces Justificatives, sur lesquelles il est fondé, & dont il y est fait mention: Mais elles sont trop nombreuses, trop étendues, & remplies d'ailleurs de faits trop odieux, trop révoltans, pour qu'elles puissent en entier trouver place dans notre Feuille. Nous nous contenterons donc d'en donner, dans un Supplément suivant, quelques échantillons avec deux ou trois autres Pièces relatives au même sujet. Nous parlerons aussi alors de la manière honorable, dont le Gouvernement de *Virginie* a reconnu les services de Mr. *Richard-Henry Lee*, son Député au Congrès, qu'il a ré-élu le 12. Juillet en la même qualité. La Corporation de *Boston*, assemblée le 22. Mai à l'Hôtel de *Faneuil*, élut Mrs. *Jean Hancock*, (Président du Congrès,) *Jean Pitts*, *Jean Brown*, *Olivier Wendell*, *David Jeffries*, *Caleb Davis* & *Ellis Gray*, pour représenter la Ville à l'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachusetts*, convoquée à l'Hôtel des Etats dans la même Ville pour le 28. Mai suivant.

De PÉTERSBOURG, le 12. Septembre. Le 5. de ce mois, il est arrivé ici un Courier de *Constantinople* avec des Dépêches, sur lesquelles on garde le silence. Cependant il paroît, que nos différends avec la Porte ne sont pas prêts à être terminés: Le Gouvernement Ottoman persiste dans son refus de reconnoître l'élection de *Sahin-Guerai*, & de permettre indistinctement le passage des Navires dans la *Mer-Noire*.

EXTRAIT des Nouvelles de VARSOVIE jusqu'au 20. Septembre.

Le Roi étant encore absent de cette Résidence, les affaires publiques y sont dans une espèce d'inaction. Le Conseil-Permanent s'assemble aux jours d'usage; mais les objets de quelque importance sont renvoyés jusqu'au retour de Sa Majesté. Pendant son séjour à *Pulawy*, le Prince *Czartoryski* lui a fait une réception digne de son auguste Hôte. Cent coups de Canon y annoncèrent son arrivée le 27. du mois dernier; & chacun des jours suivans a été marqué par quelque Fête nouvelle, des Bals parés, des Comédies & des Pantomimes représentées par des Acteurs, qui avoient été expressément mandés d'ici; des Feux d'artifice, des Illuminations magnifiques dans les vastes Jardins, où des Divertissemens avoient été distribués en plusieurs endroits, tels



les Foires & Nôces de Village, Danfes de Payfans, &c. Ces Fêtes, dont on a publié une Relation détaillée, avoient attiré un monde immense à *Palawy*, où le Tribunal de *Lublin* s'est rencontré autres pour complimenter Sa Majesté. Dans l'intervalle Elle a fait une visite au Prince *Martin Lubomirski* à son Château de *Janowice* à une lieue de *Palawy*. De-là, accompagnée ce Prince & du Comte *Stempkowski*, Castellan de *Kiovie*, Elle s'est rendue à *Kazimierz* y a examiné le Château, Monument des anciens Rois de *Pologne*. Sa Maj. a séjourné à *Puwoy* jusqu'au 8. de ce mois, qu'Elle en est partie pour *Wolozyn*, Terre du Prince *Czartoryski*, Général de *Pologne*. Elle y est restée deux jours, & a passé de ce Château à *Grodno*, où Elle a visité les Manufactures, qui y ont été établies par le Comte de *Tyszenhausen*, Trésorier de *Prusse*, & qui prennent tous les jours de nouveaux accroissemens. Enfin le Monarque s'est rendu à *Bialysock*, où il a été reçu par la Comtesse Douairière *Branicka*, sa Soeur, avec toutes les marques d'honneur & d'attachement, qu'on peut attendre des liens qui subsistent entre ces deux Personnes. On attend le Roi de retour la semaine prochaine.

Pendant qu'il y a eu le 7, Anniversaire de l'Élection du Roi, une grande Fête à *Palawy*, cette époque a été célébrée ici comme d'usage. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, a donné un grand Dîner aux Ministres Étrangers & autres Seigneurs; le soir il y a eu un Bal & Souper chez le Comte de *Miniszczob*, Castellan de *Cracovie*. Le lendemain, il y eut également un Bal & Souper chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*. *Numan-Bey*, Envoyé de la *Porte*, ne s'est point trouvé à ces Fêtes. Il fit le premier de ces jours une visite au Comte de *Stackelberg*, & s'y arrêta environ une heure. Quelques jours après l'Ambassadeur de *Russie* la lui a rendu; mais *Numan-Bey* n'a pas encore vu les autres Ministres Étrangers, parce qu'il croit qu'ils lui doivent la première visite, comme n'étant eux-mêmes que du second rang. Plusieurs de nos Grands ou Membres du Ministère lui donnent successivement des Dîners, & lui ont des Présens. Il a été entre autres chez le Prince *Poniatowski*, Frère du Roi, chez le Grand-Chancelier *Młodziejowski*, & chez le Comte *Alexandrowicz*, Castellan de *Wisik*. Quelques-uns de ses Domestiques, qu'il avoit pris à *Cborzim* pour augmenter son Cortège, se sont mutinés, voulant avoir une augmentation de Gages; & ils ont loué à leurs frais une Maison près de la *Vistule*, où ils se sont retirés. D'autres, qui lui sont plus attachés, sont ici un petit Négociant assez lucratif. Des Juifs, qui se trouvent dans le nombre, cherchent à engager en cette Ville des Ouvriers ou Artisans pour des Manufactures, que la *Porte* a dessein, dit-on, d'établir en *Moldavie*.

De FLORENCE, le 22. Septembre. Ce matin il est arrivé ici un Courier extraordinaire de *Naples*, qui passe à *Madrid*, & qui a laissé à l'Abbé *François Vernacini*, Agent du Roi des Deux-Siciles, le fâcheux avis, que l'Infant *Don Philippe*, Fils aîné du Roi d'Espagne, est mort à *Naples* le 19. au soir de la Petite-Vérole, âgé de 30. ans, 3. mois & 6. jours.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 30. Septembre.

Le 27. de ce mois, le Gouvernement envoya un Exprès à *Portsmouth* avec des Dépêches, qui furent portées aux Frères *Howe* par une Frégate, qu'on y tenoit prête pour ce voyage. On étoit toujours dans l'incertitude la plus absolue, non-seulement sur les opérations ou les desseins de ces deux Commandants, mais même sur l'endroit où ils se trouvent avec les Forces sous leurs ordres. D'après une prétendue Lettre de *Portsmouth* du 26. le bruit s'étoit répandu d'une action si meurtrière qu'on avoit été trois jours à enterrer les morts, le Général *Howe*, qui avoit enfin eu l'avantage, aiant lui-même reçu 15. blessures: Mais l'on trouva bientôt, que cette Nouvelle ridicule ne devoit son origine qu'à un Officier Allemand récemment débarqué à *Portsmouth*, & qui apparemment avoit voulu se jouer de la crédulité publique. Il n'y a pas plus de réalité dans un Article de la Gazette de *Southampton* du 27. qui annonce l'arrivée à l'Isle de *Wights* d'un Officier avec des Lettres, contenant l'avis de la prise de *Philadelphie*; Article tout aussi hasardé que jusqu'à présent cet Officier a été invisible à *St. James*. Tout ce qu'on peut déduire de plus vraisemblable dans les différentes Lettres qu'on publie, c'est que la Flotte Britannique est sortie le 31. Juillet de l'embouchure de la *Delaware*, aiant, suivant quelques-uns, inutilement tenté de faire une descente près de *Wilmington*.

La Lettre, que le Lieutenant *Bazely*, commandant le *Cotter* du Roi, l'Alerte, a écrite à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, & que la Cour a publiée dans la Gazette du 27. Septembre, est de la teneur suivante.

MONSIEUR,

J'ai le plaisir de vous informer de mon arrivée ici. Aiant rencontré le Brigantin le *Lexington*, armé par le Congrès Américain, avec 16. Canons de 4. livres, 12. Pierriers, & 84. Hommes, commandé par *Henry Johnston*, (en dernier lieu Maître de l'Armateur de *Banker*, qui s'échappa du Mars à *Blackfakes* en Septembre 1776.) je le pris le 19. du courant à 14. lieues au Ouest-Sud-Ouest d'Océant, à deux journées de *Morlaix*, allant à *Boston* avec des Dépêches pour le Congrès, qui furent jetées en mer. Je lui donnai la chasse à 5. heures du matin; je le joignis à 7. & demie; & j'eus un Combat fort vif avec lui jusqu'à dix heures qu'il mit au large & força de voiles. Aussi-tôt que j'eus les miennes en ordre, je lui donnai de nouveau la chasse, le joignis à une heure & demie, & renouvelai.

*Amira* jusqu'à 2. o. demie, lorsqu'il amena. J'ai été si heureux que d'avoir eu seulement deux Hommes tués & trois blessés, dont l'un est mort depuis, mon mat, mes agrès & mes voiles étant borbés & fort endommagés. Du côté des Rebelles il y a eu 7. tués & 11. blessés. Du nombre des premiers est le Maître & le Lieutenant des Marines; de celui des derniers le Premier-Lieutenant & le Canonnier. Ses agrès, son mat, & ses voiles ont beaucoup souffert. Comme la nuit du 20. il fit un vent très-fort d'Est, avec une grosse mer & du brouillard, je me suis séparé de ma Prise; mais j'attends son arrivée dans ce Port à toute bère. Je vous prie d'informer les Seigneurs de l'Amirauté de la conduite vraiment couragée de mes Officiers & Equipage en cette occasion. Je suis, &c. (Signé) JEAN BAZEL.

N. B. Le *Lexington* est arrivé aux Dunes le 25. de ce mois, & a été envoyé à *Douvers* pour réparer ses dommages. L'*Alerte* a 10. Canons de 4. livres, 10. Pierriers, & 60. Hommes.

Le bruit s'est répandu d'un autre avantage du même genre encore plus considérable. Le *Milford*, de 28. Canons, & deux autres Frégates du Roi rencontrèrent, dit-on, le 6. o. mois dernier, à environ 7. heures du soir, à la hauteur de la Baie de *Boston*, cinq Armateurs Américains; savoir, le *Randolph*, de 32. Canons, Cap. *Biddle*; la *Virginie*, de 28. Cap. *Nicholson*; l'*Effingham*, aussi de 28. Cap. *Berry*; la *Défense* de 20. Cap. *Jehiah*; & un cinquième de 16. Canons, commandé par le Capitaine *Hallock*. Le Combat, qui s'ensuivit, fut des pit furieux, & dura sept heures. Le *Milford* soutint pendant toute l'Action bord à bord le feu du *Randolph* & de la *Défense*, & fut embrasé quatre fois; mais chaque fois on eut le bonheur de l'éteindre. Les trois plus gros de ces Armateurs furent enfin forcés d'amener, & conduits à *New-York*: Les deux autres s'échappèrent, vu que les Frégates étoient elles-mêmes si fort endommagées, qu'elles étoient hors d'état de les poursuivre. En attendant que cette Nouvelle se confirme, quelques Vaisseaux de la Flotte Marchande de nos Isles sous-le-Vent, entrés à *Bristol*, à *Liverpool*, à *Glasgow*, & à *Clyde*, en ont apporté une autre, qui est assez inquiétante. Cette Flotte, consistant en plus de 150. Vaisseaux, étoit à la voile le 5. Septembre sous le Convoi de la Frégate le *Druide*, de 14. Canons, & de deux autres Bâtimens armés, lorsqu'on s'aperçut que deux Armateurs Américains, dont l'un de 36. Canons, se trouvoient au milieu d'elle. L'Action s'engagea entre eux & les Vaisseaux du Roi: Mais, tandis qu'ils étoient aux mains, les Bâtimens Marchands firent force de voiles, & le lendemain ils se trouvèrent tous dispersés; de sorte qu'on craint, que quelques-uns ne soient tombés entre les mains de l'Ennemi. Une autre Nouvelle fâcheuse, qu'on a reçue, est la prise du Parvet-bot le *Weymouth* de 14. Canons, commandé par le Capitaine *Flynn*. Ce Bâtiment, construit à neuf & faisant son premier voyage, venoit de la *Jamaïque*, & fut attaqué le 27. Juillet par un Armateur Américain de 14. Canons, qu'il contraignit de s'éloigner; mais le jour suivant, pendant qu'il étoit occupé à réparer le dommage considérable qu'il avoit souffert dans ses agrès, il en rencontra un second, auquel il fut forcé de se rendre, étant hors d'état de le combattre. Cependant l'on eut le tems de jeter auparavant la Malle en mer. Le Bâtiment a été envoyé à *New-London*; mais les Passagers, qui s'y trouvoient à bord, ont été relâchés, à l'exception du Capitaine *Judd*, ci-devant commandant le Vaisseau du Roi, l'*Antelope*, qui revenoit en Angleterre à cause du mauvais état de sa santé. Etant Officier du Roi, les Américains l'ont regardé comme Prisonnier de guerre. L'Armateur, qui a fait cette capture, est l'*Olivier Cromwell* de 20. Canons, Cap. *Seib Harding*. Cet Armateur ou un autre de ce nom (puisqu'on assure qu'il y en a trois qui le portent) croise avec un second de même force sur les Côtes d'Espagne. Des Prises, qu'ils ont faites, il s'en trouve dix-sept dans le seul Port de *Bilboa*. Il s'est emparé entre autres d'un Brigantin François, qui alloit pour compte Anglois à *Naples*; & suivant une Lettre de *Cadix* du 10. Septembre, il a combattu à la hauteur de ce Port une Chaloupe de guerre Britanique, qui a dû se retirer avec beaucoup de dommage. Un Patron de Vaisseau, débarqué à *Dartmouth*, a rapporté, que son Bâtiment & onze autres ont été pris le 3. & le 4. Août par deux Armateurs Américains sur les Bancs de *Terre-Neuve*. Un gros Navire de 20. Canons, appartenant à *Londres*, & le *Fox*, employé à la Traite des Nègres, ont été pris & conduits à la *Martinique*. Le Commerce continué d'être inquiété sur nos Côtes mêmes. L'Armateur la *Bellone*, de 16. Canons, a pris trois Vaisseaux à la vue de *Marblehead*. Cependant la Compagnie des Indes a reçu hier l'agréable Nouvelle, que dix de ses Navires de l'*Inde* & de la *Chine*, qui avoient fait voile de *St. Hélène* le 26. Juillet, étoient entrés dans la *Manche* le 26. du courant. La Frégate la *Thétis*, de 32. Canons, qui leur servoit de Convoi, a aussi recueilli & escorté quelques Bâtimens de la Flotte dispersée des Indes-Occidentales.





NUMERO LXXXI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 10. Octobre, 1777.

**D**E CONSTANTINOPLE, le 3. Septembre.  
EPUIS l'Ordinaire dernier, l'on n'a pas encore appris, que Mr. de Stachieff, Envoyé de Russie, ait donné une Réponse définitive à la Déclaration, qui lui a été faite de la part du Grand-Seigneur :

Mais dès-à-présent l'on augure, qu'elle ne sera point favorable à l'Accommodement. La demande, que la Porte a faite, dit-on, que la Cour de Pétersbourg retire toutes ses Troupes de la Crimée, est trop peu compatible avec l'objet de la venue des Députés Tartares en Russie, pour qu'on puisse supposer, que cette dernière Puissance se prête à une pareille requisition, sur laquelle l'on prétend que le Ministère Ottoman a demandé une explication positive dans deux mois. La Porte a envoyé en attendant un Officier de confiance à Bender, pour prendre possession d'un certain District dans le voisinage de cette Ville, qui a appartenu ci-devant aux Chans de la Crimée, lorsqu'ils étoient entièrement dépendans de l'Empire Ottoman; & Elle a en même tems donné ordre au Pacha de Bender, & à quelques autres Commandans dans la Bessarabie, d'assister en cas de besoin cet Officier dans l'exécution de sa Commission. L'on continue au reste de remarquer, que, dans la situation critique où se trouvent les affaires, l'Ambassadeur Britanique tâche de ménager un Accord. Le Capitan-Pacha eut encore avec

lui le 24. du mois dernier un entretien à Bujukdaré.

De PÉTERSBOURG, le 16. Septembre.

La Fête de St. Alexandre-Newski a été célébrée à la Cour, le 11. de ce mois, avec la solennité usitée. Après le Service Divin & les complimens du jour, l'Impératrice dina avec 29. Chevaliers de l'Ordre de ce nom. Pendant le Dîner, la Musique de la Chambre exécuta un Concert. Le soir, il y eut Bal; & la Ville fut illuminée pendant la nuit. Le lendemain les Députés des Tartares de la Crimée eurent leur Audience, de congé de Sa Majesté. Aiant été introduits avec les formalités de coutume, le Chef de la Députation fit en Langue Tartare le Discours suivant.

SÉRÉNISSIME, INVINCIBLE, TRÈS-GRANDE  
IMPÉRATRICE, TRÈS-GRACIEUSE PRINCESSE.

Sur le point de retourner dans notre Patrie, nous regardons comme un devoir sacré de déposer au pié de votre Trône les témoignages de notre gratitude la plus respectueuse, & de reconnoître, autant qu'il nous est possible, toute l'étendue des grâces & des bienfaits multipliés, que vous avez versés tant sur notre Patrie que sur nous-mêmes. Nous apporterons à nos Concitoyens la Nouvelle la plus agréable, lorsqu'ils apprendront, que V. M. Imp. a écouté notre humble prière, & qu'elle nous a accordés très-gracieusement le pardon de nos grièves fautes. SÉRÉNISSIME SOUVERAINE, accordez-nous dans la suite aux Nations Tartares le bonheur de votre protection. Dans leur

état actuel l'existence même de leur bien - être Civil est uniquement l'ouvrage de vos mains bien-faisantes.

Par ordre de Sa Majesté, le Vice - Chancelier répondit aux Députés en ces termes.

*Sa Maj. Imp. m'ordonne de donner à Mrs. les Députés, à leur départ, l'assurance, que sa gracieuse sollicitude pour le maintien & le bien - être de leur Pays dans la Forme d'un Etat libre & indépendant, sous le Gouvernement de son propre Souverain, ne souffrira jamais aucune altération; ce dont ils peuvent assurer, sur la parole Impériale, expressément & de la manière la plus formelle, non-seulement Son Alt. le Chan Schahin - Gueraï, mais aussi tous leurs Concitoyens.*

Après l'Audience, les Députés furent traités à dîner aux frais de la Cour.

Les Régimens d'Artillerie & de Bombardiers ont fait le 5. de ce mois, en présence du Grand-Duc, leurs manoeuvres avec une promptitude & une précision, qui leur ont mérité l'applaudissement général. Ils attaquèrent & défendirent une Forteresse, construite en bois, avec une Demi-lune & une Batterie de terre. Dès que la Forteresse eut été mise en feu, & que le parapet de la Demi-lune eut été rasé par le Canon, on fit sauter tous ces Ouvrages. Le Canon fut servi avec tant d'adresse, qu'on tira pendant une minute 30. coups avec une seule Pièce de campagne. Le Grand-Duc témoigna sa satisfaction de ces exercices; & accepta un Dîner, que le Prince Grégoire Orlow, Chef du Corps d'Artillerie, eut l'honneur de lui offrir sous une Tente. Après le Repas Son Alt. Imp. retourna à *Czarsko-Zelo.*

*De FRANCFORT, le 30. Septembre.*

On apprend de *Spa*, que Mr. Charles de Simolin, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc de Pologne, & de celui de *Ste. Anne* de Russie, Conseiller-Privé actuel de l'Impératrice, & son Ministre en *Courlande*, est mort en cet endroit, après une courte maladie, le 27. Août.

*De VERSAILLES, le 1. Octobre.*

Leurs Majestés, Monsieur, Madame, Mgr. le Comte & Madame la Comtesse d'Artois, & Madame Elizabeth de France partiront le 3. de ce mois d'ici pour aller à *Choisy*, où la Cour restera jusqu'au 9. qu'elle doit se rendre à *Fontainebleau*. Mesdames *Adélaïde*, *Victoire*, & *Sophie* de France partiront aussi le 3. pour aller à leur Château de *Bellevue*, où elles resteront jusqu'au 8. qu'elles iront à *Choisy*, pour se rendre le 9. à *Fontainebleau*.

Le 28. du mois dernier, la Comtesse de la *Fare* a eu l'honneur d'être présentée au Roi par Madame la Comtesse d'Artois, en qualité de Dame pour l'accompagner, à la place de la Marquise de *St. Simon*. La Comtesse de

*Thilly* a eu aussi l'honneur d'être présentée le même jour à S. M. par Madame Elizabeth de France, en qualité de Dame pour l'accompagner.

*De PARIS, le 3. Octobre.*

Dans un travail, que le Roi a fait le 28. du mois dernier, pour la nomination à quelques Abbayes, Sa Maj. a conféré celle de *Signy*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de *Reims*, à M. l'Abbé de *Bourbon*: Ce Bénéfice, vacant par la mort du Cardinal de *la Rochechouart*, est estimé dans la Liste des Abbayes à 50000 Livres: Mais en même tems M. l'Abbé de *Bourbon* a remis celle de *St. Vincent* de *Meuz*, qui est évaluée à la moitié. Comme le Prélat chargé de la Feuille des Bénéfices est obligé de résider à la Cour, on croit, que l'Evêché de *Noyon*, qui n'en est pas éloigné, est destiné à l'Evêque d'*Autun*, ainsi que l'Abbaye d'*Ourcamp*, de 40. mille Livres de Revenu, qu'avoit également feu Mr. de *Brogie*; & que l'Abbé de *Maille* aura l'Evêché d'*Autun*.

La Députation du Grand-Conseil aint été mandée à *Versailles* Dimanche dernier, 28. Septembre, elle rendit compte Mardi à cette Cour assemblée, que le Roi lui avoit fait, relativement à l'Edit concernant les Présidiaux, la Réponse suivante.

J'ai examiné avec attention les Représentations de mon Grand-Conseil. Je veux croire, qu'il n'a écouté que son zèle pour le bien de mon service, & qu'il exécutera mes volontés. Je ne révoquerai pas l'Edit, que j'ai adressé à mon Parlement au mois d'Août dernier, concernant la Jurisdiction Présidiale.

Je n'ai rien vu dans les Représentations de mon Grand-Conseil, qui puisse me faire changer de résolution par rapport à l'Edit, qui règle sa compétence. Il ne fait qu'expliquer les dispositions des Edit & Lettres-Patentes de 1768 en y ajoutant celles que j'ai cru nécessaires pour le rendre plus utile au bien de mon service.

Je compte sur la fidélité & l'obéissance de mon Grand-Conseil, & qu'il m'en donnera une nouvelle preuve en procédant sans délai à l'exécution de mon Edit.

Après avoir délibéré sur cette Réponse, le Grand-Conseil a arrêté, qu'il seroit fait d'intermédiaires Représentations à Sa Majesté: Les Officiers du Siège Présidial de *Sens*, voulant secondér ce Tribunal dans sa lutte contre les Parlemens, avoit aussi arrêté de faire des Remontrances à M. le Garde des Sceaux au sujet du même Edit; & non content de cette démarche déjà assez extraordinaire par elle-même, il avoit fait imprimer sa Délibération & ordonné, qu'elle seroit envoyée à tous les Présidiaux du Royaume. Cet Imprimé fut remis le 20. Septembre à la Chambre des Vocations du Parlement par M<sup>e</sup>. *Mathieu-Léon*, de *Maupérché*, Substitut du Procureur-Gené



ral du Roi, qui fit à cette occasion un Requistoire conçu en ces termes.

J'apporte à la Cour un Imprimé aiant pour titre: *Extrait du Registre des Délibérations des Officiers du Bailliage & Siege Presidial de Sens*, daté du 4. Septembre 1777. Il dit Ecrit imprimé à Sens chez *Tarbé*, Imprimeur du Roi.

Il paroît, d'après cet Imprimé, que les Officiers du Bailliage de *Sens*, s'étant assemblés le matin du Jeudi 4. Septembre présent mois, auroient fait lire & publier à l'Audience de ce Bailliage l'Edit du mois d'Août dernier, portant Règlement en matière de *Presidialité*. Cet Imprime annonce que, le même jour de relevé, les Officiers du même Bailliage auroient arrêté de faire des Remontrances à M. le Garde des Sceaux à l'occasion de cet Edit.

Ils auroient dû se borner à de simples Représentations; mais ils se sont oubliés jusqu'à faire imprimer leur Délibération & à ordonner, qu'elle seroit envoyée à tous les *Presidiaux du Royaume*. Pareille démarche est des plus repressibles, & paroît bien éloignée de la soumission due à l'autorité du Roi: J'ai cru, dans pareille circonstance, en apportant cet Imprimé, devoir prendre mes Conclusions par écrit, que je laisse à la Cour.

Sur ce Requistoire la Chambre des Vacations a ordonné par Arrêt du même jour, „ que le dit Imprimé sera & demeurera supprimé; & sur le surplus elle a continué la „ Délibération au lendemain de *St. Martin*. „ D'un autre côté, M. le Garde des Sceaux n'a pas voulu écouter les Représentations du Tribunal de *Sens*; & il a renvoyé à leur Bailliage les Députés, chargés de les lui faire, en disant „ que c'étoit du Parlement, leur supérieur, qu'ils devoient attendre un jugement.

Outre la Pension & les autres avantages, qui ont été accordés pour retraire à M. le Comte de *St. Germain* (ainsi qu'il a été dit l'*Ordinaire* dernier,) ce Seigneur conserve la Pension de dix-mille Livres, dont il fut pourvu, sous le Ministère du Maréchal du *Muy*, son Prédécesseur, après le malheur qu'il eut de perdre toute sa fortune par la Faillite d'un Banquier à *Hambourg*. M. de la *Coulombière*, qui faisoit les fonctions de son Secrétaire depuis un an, a été gratifié de deux mille Ecus de Pension. L'événement apprendra, si les espérances des Corps militaires, supprimés sous l'administration de Mr. de *St. Germain*, de se voir rétablis, se réaliseront ainsi que d'autres changemens, auxquels on s'attend dans ceux qu'il a opérés. Le Plan d'Education à l'Hôtel de l'Ecole Militaire, présenté par l'Ordonnance du 17. Juillet. (qui a été insérée dans nos *Gaz.* N<sup>o</sup>. *LXIII.* & *LXIV.*) & le Séminaire d'Aumôniens, qui s'y formoit, semblent avoir rencontré plusieurs obstacles.

Le Gouvernement aiant reçu le 29. du mois dernier un Exprès avec des Dépêches du *Vicomte Stormont*, Ambassadeur du Roi à la Cour de *Versailles*, il se tint le lendemain à *Ken*, en présence du Roi, un Conseil-Privé, composé des Lords *North*, *Germain*, *Sandwich*, & *Weymouth*, qui dura quatre heures. Le jour suivant Sa Maj. revint en Ville, pour examiner avec ses Ministres de nouvelles Dépêches, qui avoient été apportées de France par *My Lady Stormont*, Epouse de M. l'Ambassadeur. On avoit cru ici, qu'il y avoit de l'illusion dans les ordres, donnés par la Cour de France, par rapport aux *Vaisseaux Américains* & à leurs Prises, qui entroient dans les Ports du Royaume: Et des Emissaires, entretenus à *Nantes*, avoient écrit entre autres, qu'une Frégate *Françoise*, stationnée à environ six lieues de ce Port, examinoit tous les *Vaisseaux*, qui alloient y entrer: Mais que cette précaution même ne seroit qu'à avertir les Bâtimens des Colonies révoltées de la Convention, qui subsiste à leur égard entre les deux Puissances; & que se tenant ainsi sur leurs gardes ils arboreroient Pavillon *Anglois*, vendroient leurs Prises, & faisoient le Commerce, avant que l'on fût à même de découvrir la fraude. L'on assure, que le *Vicomte Stormont*, informé de ce manège & d'autres du même genre, avoit eu dessein de faire des représentations à ce sujet; mais que le Ministère *François* les a prevenues, en expédiant les ordres les plus positifs d'exécuter de bonne foi & de la manière la plus précise ceux qui ont été donnés précédemment, en conformité des promesses faites à la *Grande-Bretagne*. Il faut néanmoins, que toutes les difficultés entre les deux Cours ne soient pas encore applanies; puisque l'on parle du prochain départ d'un Seigneur des plus qualifiés, qui doit, dit-on, se rendre dans peu à *Versailles* avec des Dépêches de la nature la plus intéressante. On répand aussi dans le Public, que la Cour de *Madrid* a donné à celle de *Londres* des assurances, qu'elle a interdit à ses Sujets tout Commerce direct ou indirect avec nos Colonies. Mais, en même tems, l'on écrit de *Bilboa*, en date du 7. Septembre, que les Bâtimens *Américains*, dont on n'en avoit vu aucun dans ce Port durant plusieurs mois; y avoient reparu en nombre depuis six semaines. On supposoit, que, les Ports de France leur aiant été fermés, ils avoient choisi ceux de la *Biscaye*, afin d'y conduire les Prises de trop peu de valeur pour être emmenées en *Amérique*. Les Patrons de deux Bâtimens, l'un *Ecoffois*, l'autre



tre Irlandois, qui y avoient été conduits sur la fin d'Août, s'étoient d'abord adressés au Consul de leur Nation, qui avoit envoyé à ce sujet un Mémoire à l'Ambassadeur Britannique à Madrid. On attendoit l'effet, qu'il produiroit; mais l'on craignoit que l'affaire ne traînât en longueur, comme d'usage. On venoit aussi d'apprendre, qu'un Armateur Américain avoit récemment amené une Prise à St. Sébastien.

La Cour a reçu ces jours-ci, par des Bâtimens de transport revenus de la Nouvelle-York & de Québec, des Lettres de la part de ses Commandans. Celles du Général Burgoyne annoncent ses progrès, mais aussi en même tems les obstacles qu'il a à vaincre & les retards qu'il éprouve. (Nous en renvoyons le détail au Supplément.)

Banque, 132 & un huitième. Les autres Fonds n'ont point de prix.

La Promesse approuvée, Estampe gravée par HEMERY, d'après le Tableau de Mr. L'ÉPICIE. Elle se vend à PARIS chez le dit LÉPICIE, Peintre du Roi, au Louvre, & chez le dit HEMERY, Graveur, Rue Cassette, Faubourg St. Germain, prix 6. Livres. Son Pendant paroîtra après la fermeture du Salon, & sera gravé par le même Auteur.

LUZAC & VAN DAMME, Libraires à LEIDE, viennent de mettre en vente A. BRUGMANS Magnetismus seu de Affinitatibus Magneticis Observations Academicæ, 4<sup>to</sup>. avec Fig. Ouvrage dans lequel on trouve des Expériences très-curieuses & des Découvertes nouvelles sur l'Aimant. Ils ont fait une nouvelle Edition très-propre, des Fables choisies, mises en vers, par J. DE LA FONTAINE, imprimée sur-celle de Paris in Folio, avec les Notes de Mr. COSTE, qui servent à expliquer les passages & les expressions moins intelligibles pour la Jeunesse en 2. Parties 12<sup>mo</sup>. Dans peu ils auront achevé la belle Edition de ces Fables, à laquelle le célèbre Artiste Vinkeles travaille depuis bien des années, & dont les dernières Gravures surpasseront même en beauté les premières. Le Prix en sera de douze Ducats de Hollande.

Les mêmes Libraires continuent leur Edition des Ouvrages Historiques de Mr. l'Abbé MILLOT: Ils vont mettre en vente incessamment les Elémens de l'Histoire d'ANGLETERRE, en 2. Vol. 12<sup>mo</sup>. ainsi que les Mémoires Historiques & Politiques sur l'Histoire de LOUIS XIV. &c. en 4. Vol. 12<sup>mo</sup>. & successivement tous les Ouvrages Historiques de cet excellent Auteur. Ces Editions sont du même caractère & du même format que celles de ROLLIN, imprimées à AMSTERDAM & à LEIDE chez J. DE WETSTEIN, aussi mieux soignées & moins coûteuses que celles de France & de Suisse. Le Prix de chaque Volume est d'un Florin. On trouve chez les mêmes Libraires une Edition in 12<sup>mo</sup>. très-bien faite des Devoirs du Prince réduits à un seul Principe ou Discours sur la Justice, dédié au Roi, par Mr. MOREAU, Conseiller à la Cour des Aides de Provence, Premier-Conseiller de Monsieur, Frère du Roi, Historiographe de France, Membre de la Société des Sciences de Haerlem, &c. à f. I.

Par-devant la Royale Régence Suprême de cette Ville est cité peremptoirement par la Présente le ci-devant Lieutenant JEAN-GOTTLIEB TSCHIRSKY, (lequel, après avoir subi l'arrêt de Porteresse à Magdebourg, est absent & en retraite depuis le mois de Juin 1766.) ou ses Descendans, & il leur est ordonné de comparoître le 14. Janvier 1778. en personne, ou, en produisant Aîte légal de vie & de demeure, par Procureur chargé de Plein-pouvoir nécessaire, pour la poursuite juridique de ce qui le concerne, par-devant la Royale Régence Suprême d'ici; faute de quoi il doit s'attendre à être déclaré pro mortuo, & que ses Biens seront remis en propriété à ses Soeurs, comme ses plus proches Héritiers ab intestat. BRESLAU, ce 3. Mars 1777.

La Royale Régence Suprême Prussienne de BRESLAU.

En vertu d'un nouveau Mandement, avec la Clause Edictale ad valvas Curia, dépêché sur un Aîte de Défaut, tous deux en date du 9. Septembre 1777, impérial du Haut-Conseil en Hollande par GUILLAUME DE BAS, Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont de nouveau cités par-devant le dit Haut-Conseil pour Mardi 28. Octobre 1777. tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de JACOBUS VAN DER SANDEN, étant demeuré à ST. PÉTERSBOURG, pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, & déposés en consignation du dit Haut-Conseil. Sont assignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit JACOBUS VAN DER SANDEN, voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet de voir adjuger le profit ultérieur du dit Défaut.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L R I D R, le 10. Octobre, 1777.

**D**E LISBONNE, le 9. Septembre. Le 3. de ce mois, il fut déclaré à la Cour, que la Reine-Douairière iroit faire un tour à *Madrid*, & que le départ de S. M. étoit fixé au 21. du courant. Le Gouvernement, voulant favoriser le Commerce & encourager l'Industrie, a aboli tous les Privilèges particuliers & les Monopoles, accordés sous le précédent Règne à quelques Compagnies exclusives. En conséquence toutes Associations commerçantes ont été supprimées; & il est permis à chaque Particulier de faire des spéculations & entreprises de Négoce, en tout genre & dans toutes les Contrées de l'Europe. Cette liberté s'étendra particulièrement au Commerce du Vin, qu'il sera permis d'exporter de tous les Ports; & l'Ordonnance, émanée en faveur de la Compagnie d'*Oporto*, a été révoquée.

De GIBRALTAR, le 9. Septembre. L'Amiral *Reinß* entra dans notre Port le 2. de ce mois, avec deux Vaisseaux de ligne *Hollandois* & une Frégate de la même Nation, auxquels se joindront quatre autres Navires *Hollandois*, qui sont depuis quelque tems en croisière sur les Côtes de *Barbarie*. L'Amiral *Pichot*, que Mr. *Reinß* est venu remplacer dans le Commandement de l'Escadre des *Provinces-Unies*, fit voile d'ici le 5. avec ceux des Vaisseaux de cette Escadre, qui doivent retourner en *Hollande*. La présence des Forces Navales de la République seroit encore nécessaire dans ces parages, s'il est vrai, ainsi qu'on l'écrit de la Côte d'*Afrique*, que le Maure *Taher-Feniz*, qui se tenoit prêt à passer en *Hollande* comme Ambassadeur du Roi de *Maroc* près des *Etats-Généraux*, a reçu un contre-ordre de son Souverain. Ce Prince le destine, dit-on, à se rendre en la même qualité à la Cour de *France* avec 20. Esclaves de cette Nation, qui furent pris, il y a quelque tems, dans la Rivière de *Vun*; où on les soupçonnoit de faire un Commerce illicite. L'Ambassadeur présentera à S. M. *Trés-Chrétienne* 6. Chevaux *Barbes*, de la part du Monarque *Morocain*, & quelques autres présents, dont on ignore jusqu'ici le détail: Mais, avant que de se rendre en *France*, l'on assure qu'il viendra ici pour s'aboucher sur quelques objets avec le Gouverneur de la Place & avec l'Amiral *Hollandois*. S'il ne peut réussir à ajuster, au gré des desirs de son Maître, les Points qui restent encore à régler, l'on craint de nouveaux différends. Les Ministres, destinés à se rendre dans les Cours du *Nord*, paroissent aussi avoir suspendu leur départ. Quant à celui qui doit passer en *Italie*, comme Ambassadeur près du Grand-Duc de *Toscane*, ce ne sera point *Ben-Abdimelek*, ainsi qu'on l'avoit assuré. L'on nomme à présent pour cette mission *Sidi-Hamet-Ben-Hamran*, Gouverneur de *Duquela*: Il sera accompagné, dit-on, du *Juis Samuel Sumbel*, qui remplit la Charge de Secrétaire d'Etat, mais qui ne paroît plus jouir du même crédit près de son Souverain. On prétend même, que celui-ci lui a fait subir récemment un traitement fort disgracieux & peu conforme aux mœurs *Européennes*. La Commission, dont l'Ambassadeur à *Florence* sera chargé, est de conclure un Traité de Paix & de convenir du rachat des Esclaves, qui furent pris il y a trois ans par une Frégate de *Livorne*.

Les mêmes Lettres d'*Afrique* ajoutent, que le Roi de *Maroc* continuë toujours de se tenir avec sa Cour à *Mequinez*, où il a fait conduire une partie de ses Trésors qu'on garde à *Maroc*, quoique celui, qui est déposé à *Mequinez*, soit lui-même très-considérable. Il a détaché un Corps de son Armée, pour aller châtier les Rebelles du voisinage de *Fez*; & l'on apprend, que le 20. du mois dernier il a envoyé ordre à *Salé* d'en faire partir dans six jours les 3. Chebecs & les deux Frégates, qui mouilloient dans la Rivière. Ces Bâtimens devoient se rendre à *Mogador*, pour porter de-là à *Saffi* quelques Effets, à la place desquels ils chargeroient dans ce dernier Port des Matériaux pour une construction, que S. M. *Maure* a ordonnée dans la Forteresse de *Mazagan*. Ensuite ces cinq Vaisseaux devoient revenir à *Salé*, & se joindre aux Galiottes de *Tétuan*, dont les Commandants avoient ordre de se tenir près vers ce tems. Un des Fils du même Monarque, nommé *Muley-Lacir*, étoit parti avec la Caravane pour se rendre à la *Mecque*, quoiqu'il ne manquât point de gens, qui supposoient un autre motif à son voyage. *Bacha-Bel-la*, Gouverneur de *Tanger*, aiant été démis de ce Poste & mandé en Cour, le Roi de *Maroc* a nommé à sa place l'Alcayde *Ainar*, qui a accompagné feu *Hamet-Elgazel* lors de son Ambassade à la Cour d'*Espagne*.

De CARTAGÈNE, le 9. Septembre. La Frégate, la *Notre-Dame des Carmes*, faisant partie de l'Escadre *Espagnole* de deux Vaisseaux de ligne & de quelques Frégates en station à



la hauteur d'Alger, est entrée ces jours-ci dans ce Port avec une Polacre Françoisise. Ce bâtiment étoit parti d'Alger pour conduire à Alexandrie d'Egypte 182. Maures, y compris de Femmes, qui alloient en pélerinage à la Mecque. Le Commandant de l'Escaadre, l'aïant reconnu & arrêtée, l'a envoyée ici sous l'escorte de la Frégate. Les Maures ont été débarqués leur arrivée & mis au Lazaret, pour y faire la Quarantaine. On procède à l'Inventaire chargement de la Polacre, & on attendra ensuite les ordres de la Cour à son sujet.

De MADRID, le 23. Septembre. Les Bulletins, qui se distribuent tous les jours au Palais de St. Idelfonse, sont des plus favorables. La Princesse des Asturies reprend ses forces & la Princesse nouveau-née paroit promettre la santé la plus robuste. Le Roi, qui continue aussi de se bien porter avec le reste de la Famille Royale, reçut le 17. de ce mois, par Exprès de Parme, l'agréable Nouvelle, que sa Nièce, Madame l'Infante Duchesse, y étoit couchée le 7. d'une Princesse, qui a reçu sur les Fonts de même les Noms de Charlotte-Ferdinande. Vendredi & les deux jours suivans il y a eu à cette occasion gala à la Cour & Illumination générale en cette Capitale.

Le Roi, voulant donner un nouveau témoignage du prix qu'il met à l'attachement de ses fidèles Sujets, a déclaré par une Résolution du 9. Septembre, qu'à l'avenir ils auront l'honneur d'assister par Députés, en qualité de Témoins, aux naissances des Enfans de la Famille Royale. Quoiqu'au dernier Accouchement de la Princesse des Asturies il ne se trouvât dans le Palais de St. Idelfonse qu'un seul Député du Peuple, il a joui dès-lors de ce nouveau Privilège.

Un Bâtiment de Commerce, entré à Cadix, a apporté des Lettres de Monte-Vidéo, & nous ont appris, que la Colonie Portugaise du St. Sacrement s'étoit rendue au Général de Cevallos le 4. Juin, faute de Provisions & sans effusion de sang. La Garnison, au nombre de 7. mille Hommes, y compris les Habitans en état de porter les Armes, avoit été faite Prisonnière de guerre. Nos Troupes s'étoient aussi emparé d'une Artillerie nombreuse & d'une quantité considérable de Munitions, ainsi que de trois Vaisseaux Marchands & de quelques petits Bâtimens, qui se trouvoient dans le Port. L'on ajoute, que le Général de Cevallos alloit se mettre en mouvement vers Rio-Grande. Comme le Bâtiment, porteur de cette Nouvelle, trouvoit prêt à partir au moment qu'on la reçut à Monte-Vidéo, on avoit chargé le Capitaine de la donner provisionnellement à la Cour, jusqu'à l'arrivée des deux Officiers, l'un du service de terre, l'autre de mer, qui se dispoisoient à le suivre avec la Relation de cet événement.

De GENÈS, le 20. Septembre. Le Marquis de Monteil, nouvel Envoyé-Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de S. M. Très-Chrétienne près de notre République, est arrivé ici le 17. de ce mois de Venise. Un Bâtiment, venu d'Espagne, a débarqué dans notre Port quatre très-beaux Chevaux Andaloux, dont trois sont envoyés par S. M. Catholique en présent à la Cour de Parme, & le quatrième au Comte Zambeccari, Ministre d'Espagne & de Naples.

On apprend de Turin, que le Marquis d'Aigue-Blanche, auquel le Roi de Sardaigne a donné la démission de sa Charge de Ministre des Affaires Etrangères, a en même tems obtenu une Pension de 8. mille Livres. Mr. di Perrona, qui le remplace, est tenu pour un Homme d'un mérite distingué dans les affaires politiques & militaires.

De MODÈNE, le 22. Septembre. On a reçu de Saffuolo la triste Nouvelle, que la Princesse Bénédictine, Soeur du Duc, notre Souverain, y est morte le 19. de ce mois à l'âge de 80. ans.

De MILAN, le 23. Septembre. Mgr. l'Archiduc Ferdinand & Madame l'Archiduchesse son Epouse, se tiennent à Monza, où moyennant le Régime, que les Médecins lui ont prescrit, la santé du Prince paroit se rétablir. Cependant il est décidé, que L. A. R. se rendront le mois prochain à Vienne, pour y rester jusqu'à Pâques. On apprend de Naples, qu'attendu que la Petite-Vérole, dont l'Infant Don Philippe est mort, y fait de grands ravages, la Cour a quitté cette Ville, & s'est retirée au Château de St. Leuce. Suivant des Avis de Trente, le Duc de Gloucester, dont on avoit regardé l'état comme sans espérance, sort déjà en litière.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES des 30. Septembre & 3. Octobre.

Mr. Harris, nommé Envoyé-Extraordinaire à la Cour de Russie, eut avant-hier une Audience particulière du Roi, & se dispose à partir dans peu de jours pour Pétersbourg. Un Exprès, arrivé le 27. Septembre de Trente, a apporté, concernant l'état du Duc de Gloucester, des Nouvelles si favorables, qu'on se flattoit qu'il pourroit entreprendre dans que que tems le voyage d'Angleterre. On apprend même, qu'il a déjà été donné ordre de faire au Palais de Gloucester des préparatifs pour la réception de Leurs Alteïsses Royales.

Il est entré à Corke quelques Bâtimens, partis de Quebec le 9. le 17. & le 24. Août. Suivant leur rapport, l'on y avoit reçu, avant leur départ, l'avis, qu'à l'approche du Général Bur



goyne l'Armée Septentrionale des Américains avoit abandonné Saratoga, surquoï Mr. Burgoyne s'étoit avancé jusqu'à Stillwater; & que le Lieutenant-Colonel St. Leger étoit arrivé le 1. Août, avec le Corps séparé qu'il commande, au Fort Stanwix, dont il avoit pris possession. Un de nos Papiers publics assure même, qu'un Vaisseau, parti de Quebec le 29. Août, a apporté des Lettres d'une date encore plus récente, selon lesquelles les Troupes Américaines, après avoir quitté Saratoga, s'étoient retirées jusqu'à un endroit, appelé la Demi-lune (*the Half-moon*), à environ 14. milles d'Albanie; de sorte que tout le Pays jusqu'aux Frontières de la Nouvelle-Angleterre étoit ouvert aux Forces Britanniques. Ces agréables Nouvelles, contenues dans des Avis particuliers, ont été confirmées en partie par une Dépêche, que la Cour reçut le 2. Octobre du Général Burgoyne. Elle porte, dit-on, en substance, "qu'il étoit arrivé à Saratoga, d'où les Américains s'étoient retirés au Fort Miller sur une Hauteur près de la Rivière des Mohawks; que leurs Forces y montoient à 13. mille Hommes aux ordres du Général Arnold; qu'il se dispoisoit à les y poursuivre; mais qu'il craignoit, que son arrivée à cette Place ne pourroit avoir lieu avant la fin de Septembre, vu qu'il n'avoit aucune Bête de somme, si ce n'est des Bœufs, qui, pour toute nourriture, devoient paître l'herbe sur leur passage; qu'il employoit ses Prisonniers à frayer une route à l'Armée, en nettoyant & déblayant le chemin ou plutôt le sentier, qui conduisoit à travers ce Désert; qu'ensuite il leur faisoit trainer l'Artillerie, les Munitions, & les Bagages; enfin que tous ces inconvénients retardoient beaucoup ses opérations." Il faut néanmoins qu'il y ait de l'erreur dans cet Avis, puisque le Fort Miller n'est ni sur la Rivière des Mohawks, ni entre Saratoga & Albanie. Il est au contraire plus près du Fort Edouard que la première de ces Places, de sorte que, si le Général Arnold y a pris poste en venant de Saratoga, il s'est avancé au lieu de reculer. Le seul Fort entre Saratoga & Albanie est le Fort Winflow; & celui sur la Rivière des Mohawks est le Fort Hunter, Résidence du Chevalier Johnson, Sur-Intendant des affaires Indiennes pour la Couronne.

Quant aux opérations des Frères Howe, si l'on en croit des Avis, qui paroissent pourtant de nature à ne pas mériter toute la confiance possible, l'Armée Britannique a souffert extrêmement en tentant de débarquer à l'embouchure de la Delaware, dans le Comté de Chester, à 40. milles au-dessous de Philadelphie. L'Armée du Général Washington s'y étoit d'abord trouvée en présence; & après avoir fait pendant trois jours de vains efforts pour s'établir à terre, les Troupes Royales avoient dû se rembarquer sous le feu d'une Batterie, érigée sur les Hauteurs près du rivage. Ensuite la Flotte étoit sortie du Fleuve, faisant route au Nord. Les Partisans du Gouvernement assurent au contraire, que non-seulement ce récit mais en général toutes les Nouvelles, suivant lesquelles le Chevalier Howe a échoué dans son entreprise contre Philadelphie, sont déstitués de tout fondement. Une Lettre de New-York y suppose pourtant quelque vérité, mais représente l'affaire sous un autre jour. "Nous n'avons encore (y est-il dit) aucun avis certain touchant les opérations du Chevalier Howe. Tout ce dont on convient, c'est qu'après une feinte, comme s'il vouloit attaquer Philadelphie, il a mené à l'improviste ses Forces vers Boston. Nous avons ici une Garnison suffisante: Cependant, depuis le départ de l'Armée, on entend des marmures inconnus auparavant. Il est des gens, qui se sont exprimés avec beaucoup de hardiesse; mais leurs discours ne sont pas tombés à terre, & on a l'oeil ouvert sur eux, &c."

Quoiqu'il en soit des desseins de Mrs. Howe & des succès de Mr. Burgoyne, dont l'on craint qu'une partie ne soit perdue à l'approche de l'hyver, l'on est persuadé plus que jamais, que la présente Campagne en Amérique ne sera pas la dernière: En conséquence le Gouvernement s'occupe dès-à-présent des mesures pour tenir complètes ou même, s'il est possible, pour augmenter ses Forces dans ce Pays & sur les Côtes. En conséquence des ordres, donnés par le Bureau de la Guerre, il a été envoyé des Détachemens en rôles dans les différentes Provinces, afin de compléter tous les Régimens. Le Général Irwine, Commissaire-Général des Troupes en Irlande, en aïnt fait la Revuë, est venu en personne rendre compte de l'état de celles qui y sont encore restées, & des moyens de les augmenter. On se flatte toujours d'y réussir par la levée de quelques Corps de Catholiques-Romains: L'on n'apprend pourtant point, que l'enrôlement soit déjà commencé. Mylord North reçut le 24. par un Exprès du Comte de Buckinghamshire, Vice-Roi d'Irlande, des Dépêches, qui parurent être d'une nature fort importante, & que ce Ministre communiqua au Conseil, qui se tint ce jour-là en présence du Roi. Le Duc d'Argyle, Commandant en chef des Troupes en Ecosse, dont il a été faire la Revuë ainsi que des Places fortifiées, remit aussi le 1. Octobre devant S. M. le Rapport de l'état de l'Armée dans ce Pays-là. On fait monter à 13. mille

Hommes les augmentations de Troupes, tant Nationales qu'Etrangères, qu'on espère de pouvoir envoyer en *Amérique* pour la Campagne prochaine.

Les préparatifs ne sont pas moins considérables dans le Département de la Marine. Le Conseil a chargé le Bureau de l'Amirauté de lui donner un Etat exact du nombre des Vaisseaux qu'on pourroit mettre en mer, de leur force, équipement, &c. Le 24. ce Bureau fut assemblé en plein; & à l'issuë de la Séance il fut envoyé un Exprès à *Portsmouth* avec ordre d'y mettre encore six Vaisseaux de ligne en armement; sçavoir, le *Berwick*, le *Cumberland*, l'*Elizabeth*, & le *Grafton* de 74. l'*Europe* de 64. & la *Panthère* de 60. Canons. Comme cet Armement fut ordonné en conséquence d'une Résolution, prise la veille par le Conseil-Privé, il se répandit d'abord, au sujet de la durée de la Paix, des craintes qui influèrent sur les Fond publics: Mais l'on assure à présent, que ces gros Vaisseaux ne sont destinés qu'à relever ceux d'un moindre rang répartis dans les différentes stations en *Amérique*, parce que tous les Navires plus petits sont actuellement employés au service. Il a aussi été donné ordre de construire avec la plus grande diligence cinq Galioites à bombes, sur un Plan différent de celles qui ont été jusqu'à présent en usage. La Flotte, qui se rassemble actuellement à *Portsmouth* pour se rendre à la *Nouvelle-York*, est la neuvième & la plus nombreuse qu'on y ait envoyée cette année. Elle doit être prête à faire voile le 20. Octobre au plus tard. Un tiers des Navires qui la composent, est monté de 20. à 30. Canons. La Cargaïson de la *Brétagne*, l'un de ces Bâtimens, est estimée à cent-mille Livres Sterling. Trois autres, le *Howe*, le *Général Conway*, & l'*Amitié*, ont à bord une quantité immense de Munitions & d'Equipages de Camp pour le Chevalier *Howe*. Un quatrième a été chargé de 11000. paires de Souliers. Le Gouvernement a contracté le 24. Septembre pour 3. mille Barrils de *Porter* ou Bierre-forte, qui doivent être envoyés par la même occasion; & ce jour-là le Bureau de la Guerre a expédié par un Exprès des ordres à *Corte*, afin d'y tenir prêtes des Provisions en quantité suffisante pour faire le chargement de 30. Vaisseaux de transport, qui feront voile d'ici le 13. Octobre pour aller les prendre à bord. La dernière Flotte, qui a enfin fait voile, après avoir été détenuë plusieurs semaines, sous le Convoi des Frégates la *Venus* & le *Fovey*, a été rencontrée en mer en bon état. La Force Navale, présentement stationnée sur ies Côtes de l'*Amérique*, consiste en deux Vaisseaux de ligne du troisième rang, dix du quatrième (de 50. Canons,) & 71. Frégates, Chaloupes ou Bâtimens armés, en tout 83. Vaisseaux montés de 15. mille Matelots. En y ajoutant au de-là de 200. Bâtimens de transport, qui ne sont employés qu'à aller & venir entre ce Pays-là & les trois Royaumes, il est aisé de conclure, que le seul objet de la Marine forme une dépense prodigieuse; & que, si l'on considère en même tems celle de l'Armée, on n'exagère point en disant, que les frats de la Guerre *Américaine* sont aussi excessifs que lorsque la Nation avoit à combattre les Forces réunies de la *France* & de l'*Espagne*, sans qu'elle puisse en espérer le moindre avantage.

Le Lieutenant *Bazely*, qui vient de se distinguer par la prise de l'Armateur le *Lexington*, a été nommé au commandement d'une Chaloupe, qu'on équipe à présent à *Portsmouth*. Le Capitaine *Charles Flynn*, commandant le Paquet-bot le *Weymouth*, qui a été pris par l'Armateur l'*Olivier-Cromwell*, en a informé Mr. *Todd*, Secrétaire de la Direction-Générale des Postes, par une Lettre datée en mer le 21. Août, dont voici l'Extrait.

J'ai seulement le tems de vous informer du grand malheur, qui m'est arrivé d'avoir été pris le 28. du mois dernier ou plutôt le 29. au matin, à environ 46. degrés de latitude *Septentrionale*, & à 30. degrés de longitude *Occidentale*, à-peu-près à 315. lieues de distance du Cap *Lézard*, par la Frégate de guerre l'*Olivier Cromwell*, dont est Commandeur *Seib Harding*, montée de 14. Pièces de 9. & six de 6. livres, & de 155. Hommes d'Equipage. L'affaire a été des plus malheureuses. Nous avions en la veille un Engagement avec la *Defense*, Brigantin monté de 14. Canons & (à ce que nous apprimes ensuite par l'Equipage de l'*Olivier Cromwell*) de 16. Pierriers & 130. Hommes. Ces deux Bâtimens appartiennent aux Etats du *Connécticut*. Le Brigantin étoit commandé par *Samuel Smedley*. Nous nous ferrames bord-à-bord pendant deux heures & demie, lorsqu'il se retira fort délabré. Nous le poursuivimes; mais il gagna sur nous, parce que tous nos cordages & nos amarres avoient été coupés. Nous avons eu 9. blessés, mais légèrement. De ce nombre sont le Capitaine *Fudd*, qui a commandé en dernier lieu le Vaisseau du Roi, l'*Antelope*, monté par l'Amiral *Gayton*, & Mr. *Robert Holden*, de la *Jamaïque*. De LEIDE, le 9. Octobre. Nous venons de recevoir l'avis, que le Duc de *Glocester* est parti de *Trente* le 25. Septembre pour retourner en *Angleterre*.





NUMERO LXXXII

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 14. Octobre, 1777.

De WILLIAMSBURG en VIRGINIE, le 8. Juillet.

**R**IEN n'est plus propre à nourrir le zèle-Républicain & l'amour du bien public, qui doivent être les principaux soutiens de l'*Amérique-Unie*, que le témoignage de la reconnoissance de leurs Concitoyens, rendu à ceux qui ont utilement servi l'Etat. Le Gouvernement de la *Virginie*, très-satisfait de la conduite ferme, intégrè, & prudente de Mr. *Richard-Henry Lee*, son Député au Congrès-Général, a voulu lui donner une preuve publique de ses sentimens à son égard. En conséquence la Chambre des Délégués ou Représentans du Peuple résolut le 20. du mois dernier, " que les Remercemens de la Chambre seroient faits par l'Orateur à *Richard-Henry Lee*, Ecuyer, pour les fidèles services qu'il a rendus à la Patrie, en remplissant le Poste d'un des Délégués de cet Etat au Congrès-Général." Conformément à cette Résolution, l'Orateur adressa à Mr. *Lee*, qui se tenoit debout à sa place dans l'Assemblée, le Discours suivant.

**M**ONSIEUR, C'est avec un plaisir particulier que j'obéis aux ordres de la Chambre, parce qu'en même tems que je m'acquitte d'un acte de devoir envers elle, ces ordres me fournissent l'occasion de faire un acte de justice envers vous. Servant avec vous dans le Congrès, & observant attentivement la conduite que vous y tenez, j'ai pensé que vous man-

festiez dans la Cause *Américaine* un zèle vraiment patriotique; & autant que j'étois en état d'en juger, j'ai cru que vous y employiez les talens, qui vous distinguent de l'aveu de tout le monde, à avancer le bien public & la prospérité tant de votre propre Pays en particulier que des *Etats-Unis* en général. Afin que le tribut d'éloges, dû à ceux qui font bien, leur soit rendu & encourage d'autres à suivre leur exemple, la Chambre a pris la Résolution suivante: " Que les Remercemens de la Chambre, seroient faits par l'Orateur à *Richard-Henry Lee*, Ecuyer, &c. "

Mr. *Lee* répondit à l'Orateur en ces termes.

**M**ONSIEUR L'ORATEUR, Je remercie la Chambre de cette preuve d'équité & de justice. Je l'accepte d'autant plus volontiers, que ma conscience me rend le témoignage de n'en être pas absolument indigne. Je considère, MONSIEUR, l'approbation de ma Patrie comme la plus grande récompense, que puissent recevoir mes fidèles services. Ce sera constamment l'objet de mes soins de mériter cette approbation par une attention non-interrompue à mes devoirs envers le Public. Je vous dois aussi, MONSIEUR, des remerciemens particuliers pour la manière obligeante, dont vous avez bien voulu m'informer de la Résolution de la Chambre; & je vous prie de recevoir les assurances de ma sincère gratitude.

Le Sénat ou la Chambre-Haute, qui forme avec celle des Délégués le Corps législatif de notre République, suivit le lendemain, 21. Juin, l'exemple de celle-ci, en prenant une Résolution, qui portoit " qu'afin de ren-

dre à *Richard-Henry Lee*, digne Député de l'Etat au Congrès-Général, le juste tribut d'éloges, qui lui étoit dû, l'Orateur seroit requis de lui présenter les Remerciemens les plus vifs de la Chambre pour sa diligence infatigable & sa fidélité à s'acquitter du Poste important, qui lui avoit été confié. L'Orateur envoya Copie de cette Résolution à Mr. *Lee* avec une Lettre, à laquelle le Sénat reçut une Réponse adressée à l'Orateur, & dont voici la Traduction.

MONSIEUR, le 23. Juin 1777.  
Comme rien ne sauroit être plus précieux à un Citoyen que l'approbation de ses Concitoyens, j'ai reçu avec un plaisir singulier le témoignage honorable, que la Chambre des Sénateurs a bien voulu donner à la conduite que j'ai tenue au Congrès comme un des Députés de la part de cette République.

Toute Communauté, qui reconnoît volontiers la fidélité de ses Serveurs, ne peut jamais manquer d'en avoir, qui sont remplis de zèle pour avancer ses intérêts, d'honneur & d'attention pour s'acquitter de leur devoir.

Ce sera, MONSIEUR, l'objet de mes soins de mériter, dans toutes les occasions où je serai honoré de la confiance publique, cette récompense, que l'Honorable Sénat vient de m'accorder. Je fais, MONSIEUR, avec les sentimens de fidélité & de respect, dus à la Chambre, votre très-humble Serveur,

(Signé) RICHARD-HENRY LEE.  
D'AUGSBOURG, le 2. Octobre.

Le Duc de *Glocester* & la Duchesse, son Epouse, sont arrivés ici cet après-midi à 4 heures en deux Carrosses à six Chevaux. Ce Prince, qui étoit parti de *Trente* le 25 du mois dernier, & qui avoit dessein de poursuivre incessamment son voyage pour *Londres*, n'est pas encore rétabli de sa dangereuse maladie. Cependant il paroît se porter beaucoup mieux, & être en état de résister aux fatigues du voyage.

De *TOULON*, le 18. Septembre.  
Les Vaisseaux *la Fantasque*, monté par le Commandeur de *Suffren*, & *le Lion* par Mr. de *Glandéver*, n'attendent plus que le moment favorable pour mettre à la voile, & pour aller croiser à la place de *l'Hector*, de *la Providence*, & de *la Flèche*, qui sont entrés dans ce Port depuis deux jours. Les Chébecs attendent également le beau tems & partiront avec la Division des Vaisseaux. Le Marquis de *St. Aignan*, commandant la Marine dans ce Port, a obtenu 12000 Livres de gratification, Mr. de *Bonneval* 3000 Livres, & Mr. de *St. César*, qui commande à *Marseille*, 2000 Liv. On écrit de *Marseille*, que le Capitaine *Suares* l'*Hermite*, de *Dunkerque*, d'où il est parti le 17. Juillet, a déposé, que les 24. &

25. étant à environ 15. lieues d'*Ouéssant*, il a vu en diverses stations douze Vaisseaux de guerre *Anglois*, & qu'il a parlé au *Ramillies* de 74. Canons, dont le Capitaine lui a fait diverses questions. Un autre Capitaine, commandant le *César*, parti de *Terre-Neuve* le 4. Août, avec environ 3000. Quintaux de *Morue*, a dit, qu'il n'avoit paru ni Vaisseaux *Anglois* ni *Frégates* dans ces parages; qu'il avoit appris, que les *Anglo-Américains* avoient détruit les *Pêcheries Britanniques*; & que, les *Pêcheurs* ayant reconnu au Nord du Banc 13 Vaisseaux, que lui Capitaine n'avoit pu reconnoître, il s'étoit hâté de partir avec son chargement. Dans toute la traversée il n'a rencontré aucune sorte de Bâtiment.

De *PARIS*, le 6. Octobre.  
La Cour restera à *Fontainebleau* jusqu'au 18 du mois prochain. Il y aura différents Spectacles. Les Comédiens *François* se proposent d'y jouer *Arée & Thyeste*, Tragedie de Mr. de *Crébillon*, la plus approchante du genre terrible actuellement en vogue.

Quoiqu'on eût assuré, que dans la promotion des *Cardinaux* à la nomination des Couronnes, attendu depuis si longtems, M. l'Archevêque de *Bourges* auroit celle du Roi de *Pologne*, qu'avoit feu M. l'Evêque de *Noyon* on apprend aujourd'hui, que les arrangements ont été pris pour qu'elle passe au Prince *Louis de Rohan*, Coadjuteur de *Strasbourg*, qui a la survivance de la Charge de Grand-Aumônier de *France*. Le choix pour les six Places de Régisseurs des Postes est déjà fait, dit-on en faveur de Mrs. *Thiroux de Montregard*, *Thiroux de Montfauge*, *Dubu de Longchamp de la Reynière*, de *Richebourg* & *Richard* Fermiers actuels.

L'Eloge du Chancelier de l'Hôpital, par l'Abbé *Remy*, qui a été couronné par l'Académie *Françoise*, vient d'être dénoncé à la Sorbonne quoique muni de l'approbation de deux Docteurs en Théologie, conformément à l'Arrêt du Conseil, rendu il y a quelque tems. Il est vrai, que l'Abbé *Remy* n'y pense pas fort favorablement des Ecclésiastiques du XVII<sup>me</sup> Siècle, sur-tout du Cardinal de *Lorraine* & de l'Inquisition que celui-ci vouloit introduire en *France*: Mais, en retraçant l'origine de troubles du Règne de *Charles IX.* des Guerres de Religion & de la Ligue, dont l'Hôpital tâcha de prévenir les fureurs, il lui eût été difficile de ne point dire la vérité. Il est d'ailleurs des Corps politiques, qui pourroient former contre cet Eloge des plaintes du moins aussi justes que le Clergé. En parlant des réformes, que l'Hôpital fit dans l'Armée, l'Auteur



ait la réflexion suivante. *De tous les Corps, c'est sur-tout celui-là qui doit attirer la vigilance des Gouvernemens; & le dernier effort d'un Législateur seroit peut-être d'introduire dans l'esprit militaire les vraies notions de la justice: L'Homme, exercé au Despotisme du commandement & de l'obéissance, n'attendra-t-il jamais à la Liberté de ceux qu'il doit défendre? — Dépositaire de la force, n'en abusera-t-il jamais pour son intérêt ou pour l'ambition d'un autre? Hélas! les Annales du Monde nous attestent, que les Gens de guerre furent tour-à-tour & les Oppresseurs & les destructeurs de leur Patrie.* Le Portrait, que l'Abbé Remy fait de la Charge de Maître des Requêtes, n'est guères plus flatté. Traitant des qualités requises dans un Ministre d'Etat; dans les entreprises difficiles, dit-il, ce n'est point aux Grands qu'il faut avoir recours. Les Grands, avec du courage & du génie, sont souvent incapables d'en faire usage. Trop de liens les attachent à leur Famille, à leurs Corps, à leurs chimères. Ils calculent des convenances, lorsque le bien général devoit absorber toutes leurs facultés. Il faut dans le Ministère des Hommes libres, qui ne tiennent à rien si ce n'est à la chose publique. Il faut des Hommes, qui sachent braver & les cabales des Courtisans, & les entreprises des Déprédateurs; & les alarmes d'une Populace aveugle, & cette multitude d'intrigans, de spéculateurs, d'amis & de protégés, qui, avec les armes les plus dangereuses, assiègent de toute part & le Ministre & le Souverain. Il est d'autres traits, qui pourroient paroître tenir de la Satyre. Rapportant la manière, dont l'Hôpital fut trompé par un Homme attaché à son service: Il chassa, dit-il, le Subalterne infidèle; c'étoit un acte de justice; mais, ce qui peut-être nous étonnera, c'est que le Premier-Commis n'obtint ni Pension ni Brevet honorable. Peu après Mr. Remy rend justice au Règne actuel en ces termes. Il étoit donc réservé au jeune & sage Monarque qui nous gouverne, à ce Prince qui, seul au milieu d'une Cour fastueuse, donne aujourd'hui l'exemple de la simplicité de nos premiers Rois, comme l'Hôpital le donnoit seul à la détestable Cour de Catherine de Médicis; il étoit réservé à l'Héritier de Henri II. de François II. de Charles IX. d'acquitter enfin la Dette de la Patrie. Les Sages, qui veillent près du Trône, marchant sur les traces du vertueux Chancelier, affermiront sans doute la liberté des Citoyens sur les maximes, qui sont aujourd'hui sa gloire: Ils vivent dans un Siècle de lumières; la Vérité, semblable à l'élément qui meut l'Univers, n'est plus comme autrefois captive & muette dans le cœur de quelques Sages: La Typo-

graphie a révélé tous les mystères; & la raison, sous mille formes indéstructibles, parcourt enfin les deux mondes. Si l'Abbé Remy a été de ce privilège de son Siècle, il l'a fait encore bien moins que l'Auteur d'un autre *Eloge de l'Hôpital*, qui n'a point concouru & qu'on attribue à Mr. de Guibert.

De BRUXELLES, le 9. Octobre.

Le 10 de ce mois, on a fait l'ouverture des nouvelles Ecoles Royales en cette Ville. La Cérémonie a été précédée de la Messe du St. Esprit, célébrée par l'Abbé de Coudenberg, à l'Eglise de St. Jean au Marais. D'après le Plan prescrit pour ces nouvelles Etudes l'on en espère le meilleur succès.

Des Lettres de Paris donnent l'attente de quelques évènements après le voyage de Fougainbleau. La manière, dont ils se décideront, aura peut-être de l'influence sur la durée de la Paix. L'on varie encore beaucoup sur la question; si le Convoi de Troupes, destiné pour les Isles Françoises aux Indes Occidentales, sera escorté par une Escadre de Vaisseaux de guerre: On voit des Lettres de Brest même, qui assurent positivement, qu'elle ne le sera que par une Frégate. Dans ce cas le Ministre François devoit être certain des dispositions amicales & de la confiance de la Grande-Bretagne, dispositions néanmoins qui ne s'accordent guères avec l'affluence d'un grand nombre de Vaisseaux de guerre Anglois à croiser à la hauteur des Ports de France, & à veiller sur tout ce qui y entre ou en sort.

De LEIDE, le 12. Octobre.

Nous avons parlé dans notre avant-dernier Supplément, à l'Article de Londres, des nombreuses Prises, faites par un des Armateurs Américains, qui portent le nom d'Oliver Cromwell; sur les Côtes d'Espagne, & conduites à Bilbao. On nous a requis d'insérer dans notre Feuille, au sujet du même Armateur, l'Article suivant.

De BILBAO, le 17. Septembre.

Comme il n'y a rien de plus contraire à la sûreté du Commerce & de la Navigation, que les Pirateries & violences, que commettent souvent les Corsaires, au mépris de tous les Traités, nous nous engageons de rendre publics les Faits suivans:

Le Corsaire Anglo-Américain, l'Oliver Cromwell, du Port de Boston, armé de 16 Canons & commandé par le Capitaine William Coles; arriva ici il y a environ un mois: Il avoit été précédé de quelques jours par une Prise chargée de Raisins; & une autre, chargée de Beurres, le suivit très-peu de tems après. Ces deux Navires n'étoient pas les seuls, dont il se



fut emparé. Pendant une croisière seulement de 28. jours il en avoit pris huit autres, y compris un Bâtiment Danois & le Brigantin François, nommé la Ville de Bayonne, du Port de Rouën, Capitaine Pierre Regnier, qu'il a eu la témérité d'enlever, malgré la neutralité de leurs Pavillons & le respect qu'il leur devoit. Le Brigantin François étoit sorti d'Exon, entièrement chargé de Balloterie prise à fret, & alloit à Gênes & à Livorne. Le Corsaire ou plutôt le Pirate, William Coles, après s'en être emparé, l'a envoyé à Boston, en retirant du bord tout l'Equipage, à l'exception du Capitaine & de deux Matelots. Avant rencontré ensuite un Navire François, allant de St. Malo à Cadix, il y a transbordé l'Equipage de sa Capture. Ces Avis nous ont été donnés de Cadix même, où le dit Equipage a fait une Déclaration circonstanciée du fait. Comme des infractions aussi intolérables, devenues déjà trop fréquentes, portent les coups les plus funestes au Commerce, on espère que la Cour de France demandera & obtiendra du Congrès-Général une satisfaction complète de ces insultes, & que le Capitaine William Coles & tous autres, qui se rendront coupables de pareils excès, seront punis d'une manière exemplaire. Au reste le dit Corsaire, l'Olivier Cromwell, est encore ici aujourd'hui, mais il doit mettre en mer dans peu de jours.

Ce n'est pas cependant de la part des seuls Armateurs Américains, que la Navigation des Nations neutres est troublée à l'occasion de la Guerre entre la Grande-Bretagne & ses Colonies. Si les Vaisseaux de celles-ci ne respectent point le Pavillon des Puissances Etrangères, lorsque des Marchandises appartenant à des Sujets Britanniques se trouvent sous sa Sauvegarde, ils ne font que suivre l'exemple, qui leur est donné par leur ancienne Mérepatrie. L'on vient d'apprendre par des Na-

vires, récemment revenus de St. Eustache que des Vaisseaux Anglois ont enlevé deux Bâtiments venant de l'Île Danoise de Ste. Croix, & les ont conduits à Tortola, où non-seulement les Productions du Continent de l'Amérique-Septentrionale, qu'ils avoient à bord, mais les Bâtiments mêmes ont été confisqués. Le reste de la Cargaïson, consistant en Sucre & en Rum, a été rendu aux Propriétaires. Le Navire le Watergeus, Capitaine Adrien Châtelain, qui avoit été conduit à Antigua, & qu'on avoit dit prématurément avoir été relâché peu après, l'a été enfin effectivement après quelques mois de recherche, & est arrivé le 5. de ce mois à Rammekes en Zeelande. Le Capitaine Hoofd, entré le 2. au Texel, a esquivé dans son trajet de St. Eustache un traitement indigne de la part d'un Bâtiment armé, qu'il croit être ou Anglois ou Américain. Ce Corsaire a ouvert la Malle aux Lettres & déchiré celles-ci ainsi que d'autres Papiers, qu'il a jetés en mer: Ensuite il s'est emparé de plusieurs Effets, qui étoient à sa bienéance, & n'a quitté le Vaisseau qu'après avoir pris au Capitaine une Somme de plus de trois-cents & au Pilote plus de cent Florins.

Les Lettres de LONDRES du 7. de ce mois, arrivées après la composition de cette Gazette, n'ont apporté rien de certain touchant les opérations du Chevalier Howe ou celles du Général Burgoyne. Si l'on peut s'en fier à des Avis particuliers, qui sont quelquefois les précurseurs de Nouvelles vraies & authentiques, mais plus souvent encore des appas pour leurrer la crédulité du Public, le premier de ces Commandants a remonté la Baye de Chesapeake & débarqué dans la Province de Maryland, & le second a défait le Général Arnold à Saratoga. (Nous renvoyons le détail de ces Nouvelles au Supplément.)

J. E. DUFOUR & PH. ROUX, Imprimeurs-Libraires à MAESTRICHT, & DETUNE, Libraire à LA HAÏE, donnent avis, qu'ils viennent de mettre sous presse l'Histoire d'IRLANDE, 12<sup>mo</sup>. 6. Vol. traduite de l'Anglois du Docteur LELAND, par un Homme de Lettres bien connu. Cet Ouvrage est destiné à faire Suite aux Histoires d'Angleterre & d'Ecosse de Mrs. Hume & Robertson. — DETUNE, Libraire à la Haie, débite à f 4. les Mémoires Politiques & Militaires, pour servir à l'Histoire de LOUIS XIV. & XV. composés sur les Pièces originales du Maréchal de NOAILLES par Mr. l'Abbé MILLOT, 4. Vol. gr. in 12<sup>o</sup>. nouvelle Edition bien exécutée.

Demoiselle JEANNE-MAGDELAINE MAUBOIS, âgée d'environ 89. ans, Tournéeuse du Roi, est décédée à VERSAILLES le 7. Septembre 1777. Elle étoit Fille de JACQUES MAUBOIS, Tourneur du Roi, & de FRANÇOISE CHEVALIER. Ceux qui prétendent à sa Succession, peuvent s'adresser avec les Pièces Justificatives de leur degré de Parenté à Mr. BARAT, Notaire de la Cour à VERSAILLES, Rue Satory, le plutôt possible, en affranchissant leurs Lettres.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisie, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDR, le 14 Octobre, 1777.

**P**our remplir l'engagement, que nous avons pris dans notre *avant-dernier Supplément*, de donner quelques échantillons des *Pièces Justificatives* ajoutées au *Rapport* inséré dans la même Feuille, nous placerons ici la Déposition, faite sous serment par le Révérend *George Duffield*, concernant le massacre du *Ministre Roseburgh*; Chapelain d'un Bataillon de Milice de *Pensylvanie*, dont il est fait mention dans ce Rapport.

Le Témoin déclare, que le 2. Janvier 1777. lorsque nos Troupes se firent retirées de *Trenton*, après y avoir pris le Colonel *Rail* avec sa B'gade, & un Parti de Chasseurs *Hessois* y revint & y rencontra le Sr. *Roseburgh*, qui se rendit Prisonnier; que, non-obstant sa soumission, un de ces Chasseurs lui donna un coup de sabre sur la tête; & ensuite plusieurs coups de bayonnette dans le corps, pendant que cet infortuné demandoit grace & le supplioit de lui laisser la vie: Que le récit en fut fait par un *Hessois*, qui, ne sachant pas le nom de Mr. *Roseburgh*, dit seulement qu'il avoit tué un *maudit Ministre Rebelle*; que *Cortland Skjinner*, [un des Chefs des *Americains* Royalistes,] & quelques autres Officiers, présents à ce récit, lui donnèrent de grands éloges: Que le Corps massacré fut déposé & laissé tout nud en plein air, sans inhumation, jusqu'au Lundi suivant, &c.

Une autre de ces *Pièces Justificatives* est une Lettre du Sr. *Alexandre M'Whorter*, écrite de *Newark* le 12. Mars. Les ravages, y est-il dit, que les Troupes Britanniques ont commis dans cette partie du Pays, sont extrêmes. Vous avez été témoin de ce qui s'est passé à *Trenton*, à *Princetown*, &c. Leurs traces chez nous sont par-tout marquées de ruine & de dévastations de tous es genres. Quant à moi, je me suis sauvé de la Ville avec plusieurs autres: Mais il n'est point de maux que ceux des Habitans, qui y sont restés, n'aient souffert. Les meurtres, les vols, les viols, les insultes, dont ces Troupes se sont rendus coupables, sont terribles. Lorsque je suis revenu chez moi, la Place avoit plus l'air d'une scène de désolation, que d'un Bourg agréable & bien cultivé. Nous ne suivrons point l'Auteur de la Lettre dans le récit qu'il fait ensuite de Femmes âgées ou enceintes & de jeunes Enfants violés, de Vieillards massacrés, de Maisons pillées & brûlées, &c. Il suffit de rapporter le paragraphe suivant, qui la termine.

Pâurois dû vous avoir fait remarquer, que ce n'étoient pas les simples Soldats seuls, qui s'enrichissoient par le pillage, mais aussi leurs Officiers; & non-seulement des Bas-Officiers ou des Subalternes, mais que quelques-uns du premier rang le favoroient, l'encourageoient, & en tiroient le profit. Un Personnage pas moindre que le Général *Erskine*, qui logeoit chez le Sieur *Daniel Baldwin* est du nombre. Son Appartement avoit été garni de Chaises & de Tables de Bois de *Mabogany*, prises d'une Maison voisine. Lorsque ce Commandant partit de *Newark* pour *Elizabeth-Town*, une grande partie de ces Meubles fut emballée avec son Bagage. Le Quartier du Colonel *M'Donald* chez *Alexandre Robinson* avoit été garni de la même manière, en prenant de force les Meubles chez autrui. Lorsqu'il partit, l'Ameublement fut emporté comme faisant partie de ses Effets. Un autre Colonel, dont j'ai oublié le nom, envoya ses Laquais prendre le Lit de Madame *Crane*, qui y étoit couchée malade. Il n'y auroit pas de fin, si je voulois rapporter tous les traits d'inhumanité, &c.

A l'occasion de ce paragraphe, où il est fait mention du Chevalier *Erskine*, nous ajouterons ici une Lettre, qui lui fut écrite au mois de Février dernier, & qui a été récemment publiée en Angleterre dans une Collection de *Pièces Américaines*. Le Brigadier *Stephen* étant attaqué le 1. du dit mois un gros Parti fourageur de l'Armée Britannique, l'Aide-Major *Kelly*, du 5<sup>me</sup>. Régiment de *Virginie*, le Lieutenant *Gregory*, du 6<sup>me</sup>. Régiment, & quelques Soldats, furent blessés & faits Prisonniers par les Troupes Royales, qui les tuèrent peu après. Pour se plaindre de ce procédé, Mr. *Stephen* écrivit au Chevalier *Erskine* ce qui suit.

**M**ONSIEUR, Il nous a été rapporté, que le Chevalier *Guillaume Erskine* commandoit les Troupes Britanniques, qui couvroient le Parti fourageur à *Drake's Farm*, Samedi 1. Février. Est-il possible, qu'un Homme de condition, un Officier si éminemment distingué pour sa bravoure & son expérience, permette aux Troupes sous ses ordres de massacrer les blessés à la manière des Sauvages! Jusqu'à ce jour l'on étoit universellement convenu, que l'humanité étoit la compagnie inseparable de la valeur. Il paroît à présent, que les Bretons, ayant perdu malheureusement plusieurs excellentes qualités particulières à leurs Ancêtres, sont devenus étrangers à l'humanité & sourds aux prières des braves, qui ont eu le malheur de tomber entre leurs mains. Mr. *Kelly*, un brave Officier de ma Brigade, & cinq autres *Virginiens*, légèrement blessés aux muscles, ont été massacrés, leurs Cadavres mutilés, leurs cervelles écrasées par les Troupes de S. M. Britannique, Samedi premier du courant.



Les cruautés, exercées sur le brave Général *Mercer*, près de *Princeton*, le 3 Janvier dernier, ont été également barbares. Un coeur généreux vous voit avec peine, MONSIEUR LE CHEVALIER, ternir les lauriers, que vous avez si honorablement cueillis dans la dernière Guerre, en permettant des excès aussi barbares aux Troupes à vos ordres. Une telle conduite inspirera aux *Americains* envers les *Brétons* une haine si invétérée, si invincible, que des fois ils ne voudront former avec eux aucune Alliance ni contracter la moindre liaison.

Je puis vous assurer, MONSIEUR, qu'après la défaite du Général *Braddock*, quelque grande que fût l'influence des *François* sur les *Sauvages*, l'on ne put jamais porter ceux-ci, avant de les avoir enivrés, à massacrer les blessés de la façon que vos Troupes l'ont fait. Je ne sçais pas même, qu'elles vous aient donné cette peine d'étouffer leurs sentimens par les fumées de l'ivresse. Jusqu'à ce point la cruauté *Britannique* surpassa aujourd'hui celle des *Sauvages*.

En dépit de tous les Agens *Britanniques*, envoyés parmi les différentes Nations, nous avons mis les *Indiens* de bonne humeur, & ils nous ont offert leurs services. C'est leur coutume de la Guerre d'escalper, d'éventrer, de mutiler le Corps de leurs Ennemis; procédés qui choquent l'humanité naturelle aux Habitans *Blancs* de l'*Amerique*. Si pourtant les Officiers *Britanniques* n'empêchent point leurs Soldats de rassasier leur cruauté en tant de gaîté de coeur les blessés, les *Etats-Unis* seront forcés contre leur inclination à employer un Corps de *Sauvages* féroce qui, avec un coeur d'airain, pourront manger la chair & boire le sang de leurs Ennemis. Je ne ressouvienens très-bien, qu'en 1763. le Lieutenant *Gordon*, du Régiment *Royal-Amerincain*, & 8 Soldats *Britanniques* furent rôtis tout vifs & mangés par les indomtables *Sauvages*, qui nous offrent aujourd'hui leurs services. Les *Americains* ont traité jusqu'ici les blessés & les Prisonniers des Troupes *Britanniques* avec cette bonté, cette tendresse, qui sont propres à un Peuple brave & généreux: Mais, si la cruauté inhumaine de vos gens force l'Armée *Americaine* d'user de la Loi du Talion, qu'on se ressouvienne que les Officiers *Britanniques* demeurent responsables envers le Monde & la Postérité des suites terribles & multipliées, qui en résulteront. Je suis, MONSIEUR, avec le respect convenable, &c.

(Signé) ADAM STEPHEN, Brigadier - Général au Service des Etats-Unis.

Le Chevalier *Erskine* ne jugea point à propos d'entrer dans des éclaircissemens sur le fait & se contenta de faire au Sr. *Stephen* la Réponse, que voici.

MONSIEUR,

BRUNSWICK, le 10. Février 1777.

J'ai reçu votre Lettre du 4. du courant. Je vous suis très-obligé de la bonne opinion que vous paroissez avoir de ma conduite passée; mais je ne suis pas moins blessé de l'accusation non méritée, que vous avancez contre moi. Il est peu nécessaire, que je répond en détail à chaque paragraphe de votre Lettre, écrite d'un stile & dans un langage, aux quels je ne suis pas fait. Qu'il me soit seulement permis de vous informer, que de ma vie je n'ai jamais autorisé aucun acte de barbarie; & je ne puis croire, qu'aucun Officier au Service *Britannique* soit en état de le faire. Au contraire, nous souhaitons de traiter les Prisonniers avec douceur, & de prendre tout le soin possible des Prisonniers, qui nous tombent entre les mains, d'autant que l'humanité méritera toujours l'approbation de tout Officier d'Armée. Je ne puis néanmoins m'empêcher de remarquer, qu'il n'est pas étonnant, que nos Soldats soient plus ou moins aigris, en considérant les actes multipliés de cruauté, commis envers eux & leurs Officiers, même envers ceux qui étoient sans armes, en passant seul à un Quartier à l'autre. Je suis, MONSIEUR, avec respect,

(Signé) GUILLAUME ERSKINE, Brigadier & Quartier-Maitre - Général.

Le Rédacteur de la Collection ajoute dans une Note, que l'acte de cruauté, auquel le Chevalier *Erskine* fait allusion, consiste dans le fait suivant. " Quelques Officiers de l'Arrière-Garde d'un Convoi *Anglois* furent surpris par un Parti de *Milice*, & se rendirent Prisonniers: Mais peu après ils piquèrent leurs Chevaux & s'enfuirent; serquoil la *Milice* fit immédiatement feu, & en tua trois, du nombre desquels fut le Major *Philips*."

Ce que le Brigadier *Stephen* dit dans sa Lettre, touchant la rancune Nationale, que la Guerre déclarée aux Colonies, & les excès qui l'accompagnent, enflamment tous les jours davantage, n'est malheureusement que trop vrai. Le *Journal Continental* de *Boston* en fournit un exemple. Le Corps législatif de la *Virginie* (y est-il dit) a passé un Acte, en vertu duquel le serment d'un *Ecossois* est déclaré indigne de créance dans tous les cas quelconques, & qui enjoit à tous Juges ou Magistrats de Police de ne point permettre, qu'un *Ecossois* lui prête jamais en leur présence. C'est ainsi que l'*Amerique* donne à l'*Angleterre* un exemple de son respect pour la vérité. Avant que le présent Roi reçut le serment *Ecossois* dans son sein, l'*Empire Britannique* étoit uni, & ne paroissoit qu'un seul Homme. Aujourd'hui la moitié (la plus précieuse peut-être) est perdue pour jamais. Les *Ecossois* doivent être fidèles à Sa Majesté, s'ils peuvent être fidèles; car elle les a achetés au prix de la moitié de son Domaine.

De *VIENNE*, le 1. Octobre. Don *Jean de Bragança*, Duc de *Lofoens* en *Portugal*, est parti d'ici le 27. du mois dernier, pour retourner en sa Patrie, d'où il a été absent depuis plus de vingt ans. Ce Prince a emporté avec lui l'estime & les regrets de la Noblesse & du



Public, qui ont autant admiré en lui les connoissances, qu'il a acquises pendant ses longs voyages dans toute l'Europe & au Levant, que ce caractère de probité & de bonté, par lequel il s'est fait aimer dans tous les Pays, qu'il a parcourus.

*Louis Comte Erdöly de Monyorokerek*, Conseiller intime actuel & Chambellan de L. M. Imp. & Royale, & Vice-Chancelier à la Chancellerie Aulique de Hongrie, est décédé le 22. âgé de 33. ans. Ce Seigneur, qui est fort regretté pour ses qualités de coeur & d'esprit, étoit le Gendre du Maréchal Comte *Nadasdy*, Gouverneur de Croatie, de Dalmatie, & d'Esclavonie.

**DE BRÈME, le 6. Octobre.** Le Général de *Heister*, les Colonels de *Block* & de *Herrn*, le Lieutenant-Colonel de *Schreibvogel*, & quelques autres Officiers *Hessois*, avec un nombre de soldats, qui ont servi en Amérique, arrivèrent le 26. du mois dernier à *Bremerlehe*, à bord d'un Bâtiment de transport monté de 10. Canons & 6. Pierriers, & sous l'escorte d'une Frégate de 24. Canons & 180. Hommes. Mr. de *Heister*, qui jouit d'une parfaite santé, a amené de l'Amérique plusieurs raretés, entre autres un Fusil rayé, dont se servent les *Riflemen* ou Chasseurs Américains, & une petite Nègresse de 9. ans, qu'il destine en présent à Madame la Landgrave de *Hesse*, sa Souveraine. On écrit de *Cassel*, que le Landgrave a appris avec la plus grande satisfaction par des Lettres du Général de *Kniphausen*, que le Chevalier *Howe*, Commandant en chef de l'Armée Britanique, a donné de grands éloges à la conduite distinguée des Troupes *Hessoises*, lors de l'Expédition dans la Province de *Ferfey*. C'est sur-tout le Bataillon des Grenadiers de *Minnigerode*, qui les a mérités; & le Chevalier *Howe* les lui a donnés publiquement en présence des Troupes assemblées. A la Journée du 26. Juin, ce Bataillon, aïnt son brave Chef à la tête, repoussa non-seulement l'attaque, que les Américains firent contre l'Arrière-Garde de l'Armée Royale, & les contraignit à se retirer avec précipitation; mais il eut aussi le bonheur de s'emparer de deux Canons, tandis que l'Infanterie-legère Britanique en prit un troisième, & de faire plusieurs Prisonniers, ainsi que dans des occasions précédentes. Pour récompenser la bravoure du Lieutenant-Colonel de *Minnigerode*, le Landgrave lui a envoyé le Cordon de l'Ordre pour la Vertu Militaire.

Depuis les Lettres, qui ont annoncé la prise de *Ticonderoga*, l'on n'a point reçu à *Brunswick* de la part des Troupes de ce Duché, qui servent dans l'Armée du Général *Burroyne*. Mais à *Bareuth* l'on a des Avis de *New-York* portant, que des deux Régimens de *Brandebourg-Anspach*, qui ont passé à la Solde Britanique, celui d'*Eyb* s'est embarqué avec les Chasseurs sur la Flotte du Vicomte *Howe*; mais que celui de *Voigt* est resté à l'Isle des *Etats*.

**DE FLORENCE, le 26. Septembre.** Les ravages, que la Petite-Vérole fait à *Naples*, & la mort de l'Infant *Don Philippe*, ont enfin déterminé la Cour des *Deux-Siciles* à faire inoculer la Famille Royale. Pour cet effet elle a mandé d'ici le Dr. *Gatti*, qui est parti le 23. de ce mois.

**DE VÉNISE, le 1. Octobre.** Le Sénat a enfin terminé l'affaire du Chevalier *Pierre Quini*, accusé de quelques malversations dans l'exercice de sa Charge de Provédeur-Général au Levant. Il a condamné ce Noble, détenu depuis 4. ans & demi au Château de *St. André*, à garder encore prison pendant trois ans. En conséquence de la Résolution, prise il y a peu d'années, d'admettre à certaine époque quelques Familles nobles de *Terre-Fermé* dans le Corps de la Noblesse Vénitienne, le Grand-Conseil vient d'y agréger le Comte *Ottavio Prento* de *Vicence* & Mr. *Antonio Panciera* des Comtes de *Zoppola* du *Frioul*, ainsi que leurs Descendants. Par un Décret du Sénat, publié récemment, il a été défendu à la Nation Juive d'affermir les Gabelles ou autres Impôts quelconques, ou même d'être intéressée dans ces Fermes directement ou indirectement, de vendre de la Viande ou autres Comestibles quelconques, d'avoir des Fabriques & des Manufactures, de tenir Magasin, ou d'avoir des Maisons, Chambres ou autres demeures hors du *Ghetto*, (Quartier des Juifs à *Vénise*.)

#### EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 7. Octobre.

Avant-hier, l'on reçut au Bureau du Lord *Germain* des Dépêches de la part du Chevalier *Howe*, qui avoient été apportées à *Glasgow* par le Navire *Fancy*. Elles doivent être d'une nature récente, puisque le trajet de ce Vaisseau a été fort court. Cependant le Gouvernement n'a point publié de leur contenu; & l'on seroit absolument sans Nouvelles concernant l'Armée aux Indes de ce Général, si, après l'arrivée du Vaisseau le *Lord Howe* à *Douves*, le bruit ne s'étoit répandu, qu'il a débarqué ses Forces dans la Province de *Maryland*. Lorsqu'on sut, que le Chevalier *Howe* étoit parti de la *DélaWare*, plusieurs gens annoncèrent d'avance, qu'au lieu de se rendre à *Boston*, comme on le debitoit, la Flotte remonteroit la Baye de *Chesapeake*. On appoyoit sur-tout cette conjecture sur ce que l'Amiral *Howe*, en quittant la *DélaWare*, avoit pris avec lui le Capitaine *Hammond*, commandant le Vaisseau le *Roebeck*, stationné à l'embouchure de ce Fleuve, & qu'il l'avoit remplacé par la Frégate le *Liverpool*. Comme Mr.

*Hamilton* avoit précédemment croisé longtems dans la Baye de *Cheafapeak*, l'on supposoit, que l'*Amiral Howe* l'avoit choisi comme le meilleur guide, qu'il pût avoir dans ces parages. A présent l'on assure positivement, que le fait est réel; & que les Dépêches, que le Lord *Germain* a reçues aujourd'hui par le dernier des Bâtimens les-nommés, parti de *Sandy-Hook* le 31. Août, ont donné l'avis, que Mr. *Howe*, aiant pris terre près de *Baltimore* avec 16. mille Hommes, a marché de-là vers *Philadelphie*. A l'appui de cette Nouvelle l'on vient de répandre Copie d'une Lettre du Capitaine *Blackburn*, Commandant le Bâtiment le *Lord Howe*. "Notre Général (y est-il dit,) avec les Forces sous ses ordres, a débarqué le 16. Août à *Baltimore* dans le *Maryland*, & a marché de-là vers *Hulk* à environ 40. miles de *Philadelphie*, où le Général *Washington* est campé avec son Armée. Mr. *Howe* a dépêché un Allégué avec cet avis à *New-York*, où il est aussi arrivé un Exprès du Général *Burgoyne*, pour annoncer qu'il avoit passé *Abanie*. On faisoit les préparatifs pour une Expédition sous la conduite du Général *Clinton*, que l'on supposoit avoir pour but de remonter la Rivière *Septentrionale*. Un Corps de Troupes *Provinciales* a fait le 28. Août une descente à l'Isle des *Etats*, aux ordres du Général *Sullivan*; mais le matin suivant il a dû se retirer avec perte de 900. Hommes. Les *Provinciaux* ont fait un second débarquement à *Huntingdon* dans l'Isle-Longue, où ils ont également été repoussés." Une autre Lettre, qu'on attribue à un Officier de nos Troupes, & qui est datée du 20. Août, porte de même, "qu'après avoir erré en mer pendant 23. jours, les Forces Royales avoient enfin exécuté une descente à *Baltimore*, & qu'alors elles étoient campées à *Hulk*." Le tems seul pourra apprendre, s'il y a plus de réalité à cette Nouvelle qu'à la prétendue destruction de *Boston*, ou à la tentative infructueuse dans la *Delaware*, au sujet de laquelle on dit avoir reçu une Lettre de l'*Orient*, portant, "que, suivant le rapport du Brigadier *la Nancy*, Cap. *Parr*, Mr. *Howe* avoit perdu en cette occasion 1150. Hommes; mais que la perte des *Americains* n'y avoit pas été moins considérable; & que les Troupes *Britanniques* auroient été supérieures, si elles n'avoient été exposées au feu d'une Batterie, dirigée par des Ingénieurs *François*, laquelle avoit fait parmi elles un grand ravage." On vient de voir dans l'Extrait de la Lettre du Capitaine *Blackburn*, que le Général *Burgoyne* avoit passé *Abanie*. D'après une autre, débitée sous le nom du Lieutenant *Williamson* du 20<sup>e</sup>. Regiment, l'on devoit conclure, qu'il n'est pas encore si avancé, puisqu'elle est datée du Quartier-Général à *Saratoga* le 10. Août; mais en revanche elle nous apprend, "que le 8. Août ce Commandant avoit attaqué les Lignes & les Postes avancés des Rebelles; que, malgré leur position avantageuse, il les avoit forcés à se retirer avec perte d'environ 1500. Hommes. tant tués que blessés & Prisonniers; que nos Troupes avoient perdu environ 200. Hommes, tués principalement par le premier feu des Chasseurs *Americains*; enfin que Mr. *Burgoyne* se proposoit de marcher vers *Abanie* dans 4. ou 5. jours." Le 3. il arriva un Exprès en Ville avec avis, qu'une trentaine de Vaisseaux de la Flotte de *Antilles* étoient heureusement arrivés à l'Isle de *Wight*. Plusieurs autres de la même Flotte sont entrés dans différents Ports du Royaume. Cependant il en manque encore un assez bon nombre sur le sort desquels on est si inquiet, que le 4. on en a vainement offert une Prime d'assurance de 40. pour cent. Ce n'est pas seulement par l'attaque de deux Armateurs *Americains*, le 2. Septembre; que cette Flotte s'est dispersée, mais aussi par une Tempête, qu'elle essuya six jours après. Plusieurs Navires furent dématés, d'autres obligés à jeter une partie de leur Cargaïson d'autres enfin firent des voyes d'eau, & quelques-uns coulèrent à fond. De ce nombre est le *Madone*, revenant de la *Dominique*. La Frégate du Roi le *Chameau*, de 20. Canons, & le Chaloupe la *Belette* & le *Druide* de 14. qui leur ont servi d'Escorte, sont aussi arrivées à *Portsmouth*. Les deux premières ont amené chacune une Prise; mais la dernière est dans l'état fort délabré, aiant soutenu un Combat très-vif contre un Armateur de 38. à 40. Canons dans lequel le Capitaine *Carteret*, le Commandeur, & plusieurs Matelots ont été tués ou blessés. Le Lieutenant *Bourcier*, auquel le commandement fut dévolu après la mort de ses deux Officiers supérieurs, a informé l'Amitanté des circonstances de cette Action par une Lettre (que nous insérerons l'Ordinaire prochain.) La Flotte de la *Jamaïque* a été plus heureuse. Tous les Navires, qui la composent, au nombre de 76. partis le 28. Août, sont entrés dans la *Madone*, sous le Convoi des Vaisseaux du Roi l'*Autruche* & le *Borée*."

Les Actions n'ont point varié.

De LA HAÏE, le 12. Octobre. Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui ont été semblés Vendredi dernier & hier, ont suspendu leur Séance jusqu'au 22. de ce mois.

Le Vaisseau de guerre, le *Rotterdam*, de 50. Canons, monté par le Contre-Amiral *de Chés*, est entré à *Hellevoet-Stuis*, revenant de la Méditerranée avec les 55. Hommes, qui avoient été faits Esclaves par les Marocains. Quelques autres Vaisseaux de l'Escadre de *Naples* ont aussi revenus dans les Ports de la République. De ce nombre est le *Brunsviue* commandé par le Capitaine *Cauw*, revenu en dernier lieu de *Tanger*. Il n'avoit point à bord l'Ambassadeur Marocain, *Taher-Feniz*, qu'on avoit dit devoir faire le trajet sur ce Vaisseau.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE. par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXXXIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 17. Octobre, 1777.

De VARSOVIE, le 1. Octobre.

**L**E Roi étant revenu en cette Résidence le 23. du mois dernier, elle a repris toute sa vivacité; & les affaires, qui étoient restées presque toutes suspendues, sont rentrées dans leur cours ordinaire. Sa Maj. a assisté à plusieurs Séances du Conseil-Permanent, qui avoit différé nombre d'objets jusqu'à son retour. Le 28. Mr. de *Bertouch*, Chambellan & Ministre-Résident du Roi de *Danemarck*, a eu sa première Audience à la Cour. Le jour suivant, le Comte de *Hülßen*, Palatin de *Miscislaw*, a donné une Fête brillante, où il y a eu Concert, Bal, Illumination, &c. Aujourd'hui, il y a grand gala chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, à l'occasion de l'Anniversaire de la naissance du Grand-Duc; & après-demain il célébrera de la même manière la Fête de l'Impératrice, sa Souveraine.

*Numan-Bey*, Envoyé de la *Porte*, voit successivement la plûpart de nos Grands. Le 21. Septembre, il dîna chez le Prince *Auguste Sulkowski*, Palatin de *Kalisch*, & le 23. chez le Prince-Evêque de *Plocko*, Frère du Roi, à la Terre de *Jablonna*, où il y avoit une brillante Asssemblée à cette occasion. Le 26. on lui donna le spectacle d'un Carrousel au Manège des Pages du Roi. Le Ministre *Ottoman* fit paroître son étonnement de la manière adroite, dont la Jeunesse, qu'on y in-

struit, s'acquitta de ses exercices. Le 30. on lui a donné un Dîner au Salon dans les Jardins du Palais de *Saxe*, remplis d'une foule immense de Peuple. On parle d'un Courier, arrivé depuis peu de *Constantinople* avec des Dépêches, qu'on dit d'une nature très-intéressante. L'on continue de craindre beaucoup, que la Paix entre la *Porte* & la *Russie* ne soit pas de durée. Le nombre des Troupes *Russes* s'augmente dans le Royaume. Le Général de *Czernicheff*, un de leurs Commandants en chef, a pris son logement en cette Ville dans le Palais du Comte *Vincent Potocki*, Grand-Chambellan de la Couronne. Les Régimens, répartis dans la *Podolie*, se sont mis en mouvement vers la Frontière.

S'il en faut croire des bruits publics, il pourra survenir dans peu quelques changemens à la Cour. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, ira faire un voyage dans les Pays étrangers; & le Comte de *Tyzenhausen*, conservant l'administration des Biens Royaux, se rendra en *Hollande*, pour y prendre des arrangemens, qui y sont relatifs. Durant son absence, le Général de *Rieule*, très-connu par ses connoissances économiques, aura la Sur-intendance des Fabriques. & Manufactures Royales à *Grodno*. On avoit tâché de donner au Roi des idées peu favorables de l'état, où elles se trouvoient. Sa Maj. voulant s'éclaircir par ses propres yeux, saisit l'occasion de son voyage à *Bielskyeck*, fit

un petit détour, & arriva inopinément à Grodno, où Elle trouva toutes choses à sa satisfaction. On nous a communiqué à ce sujet une Lettre écrite par le Professeur *Gilbert de Grodno* au Professeur *Vitet à Lyon*. Comme cette Pièce contient au sujet des Etablissmens, que le Roi a fait faire en *Lithuanie*, des détails qui méritent d'être connus des Etrangers, nous en inférerons ici l'Extrait.

Le jour même de son arrivée (15. Septembre) le Roi témoigna un vif desir de voir en détail tous les Etablissmens, que le Comte de *Tyzenhausen* a exécutés en cette Ville, d'après les vûes de Sa Majesté. En conséquence Elle fit appeller les Administrateurs de chaque Département; & après un Dîner très-court Elle se rendit dans la nouvelle Académie Royale de Médecine. Elle en commença l'examen par le Jardin Botanique, qui présentoit encore, malgré la Saison avancée, environ mille espèces de Plantes étrangères. Le Monarque encouragea par ce ton de bonté, qui lui est propre, le Chef des Jardiniers, simple Payfan de ses Economies Royales. Le J.une-Homme, d'abord intimidé par la présence mais enhardi ensuite par les discours gracieux de son Roi, démontra sans hésiter les cinq premières plattes-bandes, suivant la méthode & la nomenclature du Chevalier de *Linné*. S'étant ensuite fait rendre compte des Plantes utiles aux Arts & à la Médecine, cultivées dans le Jardin, & ayant jeté un coup d'oeil sur les Plantes étrangères disposées dans les Orangeries, S. M. témoigna sa surprise de l'accroissement rapide de cet Etablissement, qui ne compte pas encore deux ans depuis sa fondation. De-là Elle se rendit à la Bibliothèque de l'Académie, & se fit présenter la Collection des Plantes *Lituaniennes*. En voyant les 300. Figures de Plantes gravées sur cuivre, sous la direction de *Richier de Bellevol* par ordre de *Henri IV.* (Roi de France,) & non encore publiées, Elle dit: *Faites connaître au plus-tôt ce trait de bienfaisance du Modèle des Rois: On ne sauroit trop augmenter le nombre des faits, qui immortalisent ce Grant-Homme.* Après la Bibliothèque le Roi examina le Cabinet d'Histoire Naturelle, & parut très-satisfait de la Collection de Minéralogie. Sa Maj. vit également l'Amphithéâtre Anatomique, & approuva le travail déjà bien avancé sur l'Anatomie comparée. Enfin Elle termina cette journée, en examinant le Pan d'Instructon pour l'Académie, dont Elle approuva l'ensemble & les détails.

Le 16. à 7. heures du matin, le Roi monta à cheval pour se rendre à *Lofusna*, lieu très-agréable, destiné à rassembler dans la suite tous les genres d'Industrie. Après avoir parcouru les grands Bâtimens construits pour recevoir la Manufacture de Draps & d'Etoffes en soye, Sa Maj. vit les Fabriques déjà transportées. Elle suivit avec la plus grande attention l'Atelier du Blanchage de la Cre & la Fabrique de Cherges & de Bougies. De-là Elle se rendit à la Blanchisserie des Toiles & du Lin. La Ma-

chine, qui sert à élever l'eau pour la distribuée dans les Prairies, & la Calandre, ayant frappé le Prince par leur simplicité & par la facilité qu'elles donnent aux travaux, il fit appeller l'Artiste *Suisse*, à qui nous devons ces Ouvrages, ainsi que le Modèle d'un Pont de la plus grande hardiesse; il lui témoigna sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs, & ordonna à l'Inspecteur d'augmenter ses Appointemens.

Le même jour, à dix heures, le Roi revint à *Horodnica*, emplacement voisin de *Grodno*, qui présente tous les genres de Manufactures. Sa Maj. examina successivement les Fabriques de Drap & des Etoffes en soye, le Tirage de Fil d'or avec les Métiers des Passementiers, la Fabrique de Bas, les Ateliers pour tous les genres de Toiles de lin, la Fabrique des Dentelles, (façon de *Bruxelles*, or & argent,) ceux de Charonnage, Menuiserie, & autres pour la perfection des Caroffes. Le Sr. *Becu*, Inspecteur-Général des Fabriques Royales, eut l'honneur de lui montrer dans la Fabrique des Draps toutes les parties de ce travail, depuis la première filature jusqu'à la teinture des Draps fins écarlates, façon des *Gobelins* & bleu au Roi. Dans la Manufacture d'Etoffes de soye le trouvèrent étalées toutes les espèces d'Etoffes, qui se fabriquent en France depuis le Camelot le plus léger jusqu'au Brocard d'or. Le Sr. *Dupiney*, Directeur de cette Fabrique, présenta même au Roi des genres nouveaux d'Etoffes de son invention, inconnus à *Lyon*. Par-tout le Monarque vérifia avec la plus scrupuleuse attention jusqu'à quel point chaque genre d'industrie avoit été porté par les soins vigilans du Comte de *Tyzenhausen*, son Ministre. Par-tout il vit avec plaisir, que les Etablissmens de *Grodno* s'approchent de leur perfection, & même que quelques branches le disputent aux Etrangers, spécialement la Fabrique de Caroffes. Par-tout S. M. s'informa, si chaque Artiste étoit content de son sort: E par-tout Elle apprit, qu'ils vivent heureux sous l'inspection de son Ministre. Etrangers & *Polonois* n'eurent qu'une seule voix à cet égard: Et le Roi, pénétré lui-même de satisfaction, honora de ses bontés les Administrateurs & les Chefs des principales Fabriques, accorda des Gratifications aux meilleurs Elèves, & ordonna à l'Inspecteur de donner une Fête à tous les Employes & Ouvriers, qui servent dans les Fabriques Royales à *Grodno*. Elle le chargea aussi de dresser un Memoire sur la manière de porter ces Etablissmens à leur perfection.

A une heure, le Roi rentra dans ses Appartemens: Il y reçut les complimens des Députés du Tribunal de *Grodno*, qu'il retint à dîner. A la fin du Repas, ce Prince, remunérateur du vrai mérite, voulut donner une marone publique de son estime pour le Comte de *Tyzenhausen*, en portant sa santé, comme celle d'un Patriote, auquel la Patrie devoit le progrès des Arts. Après le Dîner S. M. alla voir son Palais dans la Ville; & en demandant au Major *Sacco*, Architecte du Roi & de la République, l'état des réparations nécessaires à cette Maison Royale, Elle lui témoigna son intention de venir faire à *Grodno*. Aiant parcouru en-



suite les Fabriques d'Armes à feu & de Cartes, Elle visita l'Ecole des Cadets, où l'on étève entièrement à ses frais trente jeunes Gentilshommes, peu favorisés des biens de la fortune. Tous les exercices Académiques s'exécutèrent sous les yeux du Souverain, qui témoigna au Lieutenant-Colonel de *Frölich*, Directeur de cette Académie, beaucoup de contentement sur les progrès des Elèves. Les quatre premiers reçurent des mains du Roi les mêmes Médailles de mérite, que S. M. accorde aux Elèves de l'Ecole de *Varsovie*.

La foirée du 16. & la matinée du 17. furent employées par le Monarque bienfaisant à répondre aux Placets présentés en toute liberté pendant son séjour. Et fin à 9. heures S. M. monta en voiture, laissant tous les cours pénétrés de son affabilité, & de la manière dont Elle sçait encourager l'industrie & les talens.

Nous ajouterons à cet Extrait, que le Roi, pour donner une preuve particulière de sa satisfaction à l'Inspecteur-Général *Becu*, l'a gratifié d'une Tabatière enrichie de Diamans.

De DRESDE, le 6. Octobre.

L'Electeur vient de conférer les Chargés de son Ministère de Cabinet, & de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, au Comte *Jean-Adolphe de Loos*, ci-devant son Ministre Plénipotentiaire en France.

De LONDRES, le 10. Octobre.

Leurs Majestés revinrent avant-hier avec ses Princes & Princesses, leurs Enfans, de *Kew* au Palais de la Reine en cette Capitale, pour y passer l'hyver. Le Lord *North*, revenu le même jour de sa Terre de *Bushy-Bark*, eut une Conférence avec le Roi, auquel le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur de sa Maj. Très-Christienne, présenta le Duc de *Louzun*, arrivé récemment de France.

Quoique le Gouvernement n'ait encore reçu aucun avis de la part de ses Commandans en *Amerique*, ou du moins qu'il n'ait avoué publiquement rien de ce qui se débite au sujet de leurs opérations, le bruit d'une descente dans la Province de *Maryland* se soutient depuis l'Ordinaire dernier. Il s'est confirmé, dit-on, par des Lettres particulières, apportées par des Bâtimens de transport armés en guerre, dont quelques-uns sont arrivés le 6. aux *Dunes*, étant partis de la *Nouvelle-York* le 31. Août. Cependant ce qu'on en rapporte est plein d'incertitude & de contradictions, (ainsi qu'il paroitra par ce que nous en dirons dans le Supplément.)

Voici la Traduction de la Lettre, que le Lieutenant *Bourchier* a écrite à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, (comme nous Pavons dit dans notre dernier Supplément,) & qui a paru dans toutes nos Feuilles publiques, mais non dans la *Gazette* de la Cour.

MONSIEUR,  
Je vous prie d'informer les Lords Commissaires de l'Amirauté, que je suis arrivé en ce Port, ce matin à 9. heures, aiant à mes ordres la Chaloupe du Roi le *Druide*, sous la direction du Capitaine *Guillaume Finsb*, du Vaisseau du Roi le *Chameau*, & de leur apprendre, que le 4. Septembre à 3. heures & demie de l'après-midi, à 40. degrés 33. minutes de latitude *Septentrionale*, & à 50. degrés 17. minutes de longitude *Occidentale*, nous découvrîmes à bas-bord une Voile étrangère, courant *Ouëst* & portant sur nous. Vu l'irrégularité de la Flotte, nous étions alors à environ cinq miles de distance au vent du *Chameau*. Nous fîmes signal au Convoi d'entrer dans les eaux de ce Navire, & nous obligeâmes les Bâtimens à courir de son côté. *La Belette* étoit à une grande distance sous le vent de nous & hors de notre vue. Nous disposâmes notre Vaisseau pour l'Action, & tout l'Equipage fut distribué à ses postes. A 5. heures le Navire vint à la portée du Pistolet; & je pus alors voir clairement, que c'étoit un Armateur Rebelle monté de 38. à 40. Canons, ses ponts & ses hunes remplis de monde. Il nous héla, nous somma d'amener au Pavillon du Congrès, arbora le sien, & commença l'engagement. A la première bordée, un boulet brisa au Capitaine *Carteret* l'os de la cuisse, & le Commandeur fut tué.

Je pris donc le commandement & continuai l'Action. A 5. heures & demie, l'Armateur nous terra bord-à-bord, faisant un feu irrégulier mais très-vif. A six heures il courut vent devant. Je tâchai d'en faire de même, & de rester le long de son bord; mais l'état délabré des agrès fut cause, que nous ne pouvions presque pas employer les voiles. Comme celles de perroquet pouvoient seules nous servir, nous allâmes à la bouline, & le gardâmes à l'avant de nous jusqu'à 20. minutes passé 6. heures. Aiant alors vent devant, il s'éloigna, baissa son Pavillon, & courut au large. Je tentai de virer & de le prendre par le travers; mais, mes agrès aiant été entièrement coupés en morceaux, je ne pus y réussir. Je tâchai donc de forcer de voiles autant qu'il m'étoit possible & de poursuivre l'Ennemi; mais je trouvai que la plupart des mâts & des vergues étoient entamés, & les agrès tels qu'il paroît par l'Etat ci-joint, tandis qu'il y avoit 4. piés 10. pouces d'eau en cale.

A 7. heures & demie nous cessâmes de courir, aiant notre voile & mât de misène renversés à bas-bord. Nous travaillâmes à boucher les trous, dont le Vaisseau avoit été percé à fleur d'eau, à réparer le dommage, & à vider la cale. J'appergus dans ce tems un second Armateur Rebelle portant sur nous & courant au *Sud-Sud-Ouëst* à 6. ou 7. miles de distance. A en juger par son apparence, je suppose qu'il étoit monté d'environ 20. Canons. *Le Chameau* le chassoit alors à 2. ou 3. miles de distance. Peu après *la Belette* nous héla, & lui donna également la chasse.

Je suis fâché de devoir informer les Seigneurs de l'Amirauté, que la première bordée, qu'on nous lâcha, tua le Commandeur & blessa le Capitaine *Carteret* à la cuisse gauche, blessure dont il mourut le matin suivant, après avoir subi l'Amputation. Je commettois la plus grande injustice, si je négligeois de remarquer, que, quoique le Capitaine *Carteret* eût reçu une blessure aussi dangereuse, ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'on put lui persuader de quitter la dunette. Son courage & son intrépidité furent tels, qu'il souhaita d'y rester pour voir la manière, dont le service se faisoit; mais il perdit tant de sang, qu'il fut absolument nécessaire de le porter au Chirurgien. Je manquerois aussi de gratitude & de justice, si j'oubliois de faire mention de la bravoure remarquable des Officiers, Matelots & Soldats de Marine, durant l'Action, ainsi que de la promptitude qu'ils ont montrée, & de la manière, dont ils ont supporté la fatigue de mettre le Vaisseau en état de servir, lorsqu'on s'attendoit à toute heure à rentrer en Action pendant trois jours & trois nuits, que les Rebbelles restèrent à notre vue. Je joins ici une Liste des tués & des blessés. J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) JEAN BOURCHIER.

Suivant l'Etat des tués & blessés, le Commandeur *Jean Wilson* est du nombre des premiers avec 5. Matelots ou Soldats; le Capitaine *Carteret* & 5. Matelots sont morts de leurs

blessures: le Sr. *Wiggan*, Contre-Maitre, le Sr. *Nicholson*, Lieutenant de Marines, un Aide-Chirurgien, & 17. Soldats ou Matelots ont été plus légèrement blessés. Une Lettre, écrite le 3. Octobre à bord du *Jupiter*, l'un des Vaisseaux Marchands du Convoi, après avoir fait le récit de l'Action entre le *Druid* & l'Armateur, ajoute: "Par la régularité de stations de ces Armateurs, il me parut, que tout l'*Atlantique* en étoit, pour ainsi dire, couvert du moins depuis les Bancs de *Terre-Neuve* jusqu'aux Isles, qui bordent l'*Ecosse*. Si cela est, leur Plan étoit très-bien concerté d'envoyer deux gros Armateurs pour rompre le Corps de la Floite, & donner par-là occasion aux Corsaires, plus petits de s'y glisser & de tomber sur les Bâtimens écartés." Une Lettre de *Madère* du 4. Septembre contient la Relation d'un Combat très-vif, qui s'est donné à 50 lieues de cette Isle entre l'*Union*, Bâtiment de 12. Canons muni de Lettres de marque & un Armateur *Américain*, qu'on croit être l'*Olivier Cromwell*.

ACTIONS; Banque, 133 & sept huitième mes. Indes, 163 & un quart. Sud, 89 & demi. Nouvelle Souscription, 96.

On souscrit en tout tems à PARIS Hôtel de Thou, Rue des Poitevins, pour le Journal de Politique & de Littérature par MM. de LA HARPE & FONTANELLE. Ce Journal paraît tous les dix jours. Il coûte 18. Livres, francs de port.

JACQUES BOLT, Libraire à GRONINGUE, vient de publier & de mettre en vente PHALARIS Epistolæ, quas Latinas fecit & interpositis Caroli Boyle Notis, Commentariis illustravit JOANNES DANIEL A LENNEP; mortuo Lennepio, finem operi imposuit Præfationem & Adnotationes quasdam præfixit L. C. VALCKENAER, 1777. 2. Vol. in gran. Quarto. Le second Volume de cet Ouvrage, d'une très-belle impression, contient les deux Dissertations du célèbre Docteur RICHARD BENTLEY, où il prouve la supposition des Lettres attribuées à Phalaris, Themistocle, Socrate, Euripide, &c. ainsi que celle des Fables d'Esop. La Traduction de ces deux Dissertations, dont l'Original Anglois est fort rare, est aussi de la main du feu Professeur van Lennep. On peut se procurer le même Ouvrage chez les principaux Libraires de la Hollande.

Dix Plafonds, Chef-d'oeuvre des plus grands Peintres François, MIGNARD, LE BRUN COYPEL, dont les frises sont enrichies de Guirlandes de Fleurs par BAPTISTE, représentent le Parnasse & les plus beaux sujets de la Mythologie, à vendre chez M. le Comte de L'ARGLIERE, à PARIS, Rue des Tournelles.

C'est de la part de S. E. le Comte Régnant d'ASPREMONT-LYNDEN à RECKHEIM que le Public est averti, qu'un nouveau Transport de Vin de TOKAY de son propre cru, destiné pour Reckheim, est en chemin. Ce Vin devant passer par Francfort & Cologne, les personnes qui sont à portée de ces deux Villes, ou qui en sont éloignées, & qui souhaitent d'en avoir par voie du Mein ou au Rhin, peuvent s'adresser ou à Mr. CHRISTOPH-GOTTHELF OTT à FRANCFORT, ou à Mr. MARTIN HENDRICKX à COLOGNE. Par-là les frais de transport seront diminués. Le dit Vin s'y vend en double futaille, cacheté des Armes du Comte, comme aussi le Bondon de l'Antheil même.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Fris, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXXIII.

De LEIDE, le 17. Octobre, 1777.

**D**'ANNAPOLIS dans la Province de MARYLAND, le 20. Juillet. On vient de découvrir ici une Conspiration, tramée par quelques malheureux, qui vouloient mettre le feu à l'Hôtel-de-Ville, où l'Assemblée-Générale de cet Etat tient ses Séances. Le Complot a été révélé par une Fille, qui seroit chez un des Complices: Elle communiqua d'abord ce qu'elle sçavoit de cette affaire à Mr. Duvall, Secrétaire de la Chambre des Délégués. En conséquence, on veilla de près les Conjurés; & l'on en arrêta un au moment qu'il dispoit les matières combustibles: On lui fit d'abord subir un Interrogatoire, dans lequel il révéla les noms de ses Associés, qui sont la plupart des Royalistes connus pour tels. On espère de découvrir tous les Agens secrets & le but de cette trame.

En attendant l'on peut assurer, que le nombre des Mécontents en cette Province est très-peu considérable en comparaison de ceux qui sont fermement attachés à la Cause Américaine. On a vu des preuves multipliées de l'unanimité, qui inspire généralement tous les rangs de Citoyens, à l'occasion de l'Assemblée-Générale, qui s'est tenue le mois dernier. On y a passé plusieurs Actes de la plus grande importance, un sur-tout qui a pour titre: *Constitution & Forme de Gouvernement, dont sont convenus les Délégués de Maryland assemblés en Convention libre & plénière*. Cette Constitution est composée de 27. Articles: Mais, comme la plupart s'accordent entièrement avec les Formes de Gouvernement du plus grand nombre des autres Etats-Unis, notamment de la Pensylvanie, des Jerseys, & de la Virginie, nous nous contenterons l'en indiquer les principales dispositions.

Le Corps législatif sera composé de deux Branches, le Sénat & la Chambre des Délégués, qui formeront ensemble l'Assemblée-Générale de Maryland. Tout Franc-tenancier, âgé de plus de 21. ans & possesseur de 50. Acres de terrain, aura droit de suffrage pour l'élection des Délégués, qui seront choisis tous les ans, 4. en nombre pour chaque Comté, âgés de plus de 21. ans, & possédant dans l'Etat au-delà de 500. Livres de monnoye courante. Les Villes d'Annapolis & de Baltimore choisiront pareillement chacune deux Représentans. La Chambre des Délégués adressera tous les Bills Burfaux. Elle proposera tous autres au Sénat, & recevra ceux que ce Corps lui offrira, les approuvera, rejettera, ou y proposera des changemens. Elle pourra faire des recherches sur tous les Crimes contre l'Etat, & envoyer les Accusés en prison, jusqu'à ce qu'ils soient déchargés suivant le cours ordinaire de la Loi. Elle aura l'inspection des Finances, arrêtera les Comptes de l'Etat, expédiera les Ordonnances, &c. Elle nommera deux Trésoriers, l'un pour la partie Occidentale, l'autre pour la partie Orientale de la Province. Elle aura le droit d'expulser un de ses Membres pour cause grave, mais non deux fois pour le même sujet. Elle sera aussi revêtue de tout le pouvoir nécessaire pour le maintien de sa dignité, & pourra par conséquent punir par l'emprisonnement tous ceux qui se rendront coupables de mutinerie, ou qui manqueront de respect, tant à l'Assemblée même qu'aux Individus qui la composent, en violant leurs privilèges durant la tenue ou de quelque autre manière que ce soit. Le Sénat aura le droit d'exercer son jugement à l'égard des Loix, qui lui seront envoyées pour être passées: Et, (comme les Bills Burfaux sont de la compétence de la Chambre des Délégués,) afin de prévenir toute contestation au sujet de Bills de ce genre, & d'empêcher que le Sénat ne soit forcé de consentir à un Acte de législation, qu'il jugeroit en conscience être contraire au bien public, il est statué, "qu'aucuns Bills, imposant des Droits ou des Taxes pour le seul but de régler le Commerce, d'infliger des Amendes pour la réforme des mœurs, ou d'assurer l'exécution des Loix, & en vertu desquels il sera levé ainsi un Revenu casuel, ne seront censés être des Bills Burfaux." La nomination des Sénateurs, au nombre de quize, (dont 9. résideront dans la partie Occidentale, & 6. dans la partie Orientale,) se fera tous les 5. ans par des Electeurs, choisis au nombre de deux pour chaque Comté, & d'un pour chacune des Villes d'Annapolis & de Baltimore, par les Franc-tenanciers, qui ont droit de concourir à l'élection des Délégués. Les Sénateurs doivent être les Hommes les plus estimés dans la Province par leur sagesse, leur expérience & leur vertu, âgés de plus de 25. ans, & possédant au-delà de mille Livres de monnoye courante. Les deux Chambres éliront annuellement, le 2. Novembre, de concert & par ballot, un Homme de sagesse, d'expérience & de vertu, pour la Charge de Gouverneur, auquel on adjoindra le même jour cinq autres Personnes honnêtes & expérimentées, ayant les qualités requises dans les Sénateurs, pour servir de Conseil au dit Gouverneur. Ce Conseil tiendra Régie de ses délibérations, signées par chacun des Membres, pour être exhibées au Sénat ou à la Chambre des Délégués à leur requisiion. Les Délégués de l'Etat de Maryland au Congrès seront choisis annuellement par ballot des deux Chambres, de façon qu'il y en ait au moins deux nouveaux; & personne ne pourra remplir cette place plus de trois ans dans l'espace de six

anpés. Ceux qui sont revêtus de quelque Office lucratif à la nomination du Congrès ne seront point éligibles à y avoir séance ; & , au cas qu'ils en soient pourvus dans l'intervalle , leurs places deviendront vacantes , &c.

Les détails de la *Constitution* , que nous avons abrégés , concernent particulièrement les qualités requises dans les Sujets à élire , la forme des élections , la manière de décider les contestations , qui pourroient survenir à leur sujet , &c. Les dispositions , faites à ces égards , tendent toutes à maintenir l'intégrité du Gouvernement , & à le mettre ( autant que la prudence humaine le permet ) à l'abri de la corruption : Et tout l'ensemble de la Prèce respire cet amour de la Liberté & du bon - ordre , que l'on a remarqué dans les Ecrits de ce genre , émanés des différents Corps de la Confédération *Américaine*. Les principaux des autres Actes , passés par l'Assemblée - Générale au nombre de vingt , sont les suivans : Acte pour mieux assurer le Gouvernement de l'Etat. Acte pour punir les Enarrehemens & les Monopoles. Acte pour renforcer l'Armée *Américaine*. Acte pour régler la Milice de l'Etat de *Maryland* , &c.

De *CHARLES-TOWN* dans la *CAROLINE-MÉRIDIONALE* , le 8. Août. Tandis que les parties *Septentrionales* de la Confédération *Américaine* , & celles du centre , éprouvent successivement les calamités de la Guerre , nous vivons ici dans une parfaite tranquillité depuis la tentative infructueuse des Chevaliers *Clinton & Parker* ; & nous pouvons nous dire heureux & contents. Il est vrai , que la Marine *Britannique* a enlevé plusieurs Navires richement chargés , qui appartenoient à nos Planteurs ; mais la liberté du Commerce avec toutes les parties du Monde nous fournit abondamment les moyens de réparer ces pertes par des gains équivalens ; & le nombre des Navires *Carolinien*s , qui fréquentent les Ports de *France* & d'*Espagne* , prouve assez tout le prix de cette liberté & les accroissemens de notre Navigation. En un mot , le Commerce fleurit ici au-delà de notre attente ; & la population de *Charles-Town* s'augmente tous les jours par le nombre d'Etrangers , qui y abordent. D'ailleurs nous nous croyons à l'abri d'une attaque imprévue. En suivant le Plan de quelques Ingénieurs Etrangers , qui ont aussi dirigé les travaux , la Ville est actuellement pourvue d'assez-bonnes Fortifications , & défendue par cinq Châteaux. Le nombre de nos Vaisseaux armés , tant de ceux qui appartiennent à l'Etat que de ceux qui sont équipés par des Particuliers , s'accroît insensiblement. Le Congrès vient de nommer Capitaines de Vaisseau Mrs. *Dickings* , *Collins* , *Holdsworth* , *Gray* , & *Burton*. La *Danaë* , Frégate *Françoise* , qui est arrivée ces jours-ci de *St. Malo* dans notre Port , y a débarqué un Officier de la Nation , qui entre au service du Congrès avec le grade de Lieutenant-Colonel.

De *VIENNE* , le 4. Octobre. L'Empereur , l'Archiduc *Maximilien* , & le Duc *Albert* de *Saxe-Teschen* sont revenus ici Mardi dernier , en parfaite santé , des Camps d'évolutions de *Bohème* & de *Moravie*.

De *HAMBOURG* , le 10. Octobre. Le Prince *Charles* de *Hesse* , Statthalter des Duchés de *Sleswig* & de *Holstein* , & la Princesse , son Epouse , arrivèrent à *Altona* le 1. de ce mois , à 6. heures du soir , au bruit du Canon de notre Ville. Leurs Alteffes Sérén. & Royale furent reçus à quelque distance d'*Altona* par le Baron de *Schimmelmarm* , Grand-Trésorier du Roi de *Danemare* , & son Envoyé-Extraordinaire près du Cercle de la *Basse-Saxe* , & par Mr. de *Gähler* , Président-Suprême d'*Altona* , à l'Hôtel duquel Elles descendirent. Le Magistrat de la Ville & d'autres Personnes de distinction les complimentèrent. Le lendemain , les Ministres-Etrangers , qui résident près au Cercle de la *Basse-Saxe* , & une Députation de notre Magistrat eurent le même honneur. Le soir , L. A. S. & R. assistèrent au Théâtre de *Hambourg* , & firent ensuite au Baron de *Schimmelmarm* l'honneur de souper chez lui ; après quoi Elles retournèrent à *Altona*. Le 5. Elles dînèrent chez le même Seigneur à la Terre de *Wardsbeck* ; & le 6. Elles sont parties pour continuer leur route vers *Hanau*.

Le Duc d'*Ostrogothie* est revenu le 28. Septembre à *Stokholm* du voyage , qu'il a fait en Pays étranger , particulièrement en *Italie*.

De *VERSAILLES* , le 8. Octobre. Le 2. de ce mois , le Comte d'*Usson* , Ambassadeur près le Roi de *Suède* , est allé prendre congé de S. M. pour retourner à sa destination : Il a été présenté par le Comte de *Vergennes* , Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères , qui présenta aussi le même jour Mr. *Mesnard* de *Chouzy* , Ministre-Pénitentiaire près du Cercle de *Franconie* , de retour ici par congé.

Dom *Cassiaux* , *Bénédictin* de l'Abbaye de *Saint-Germain-des-Prés* à *Paris* , a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Reine , Dimanche 28. Septembre , le premier Volume de son *Tre des Généalogique* , annoncé dans les *Prospectus* du dit Ouvrage.



De PARIS, le 10. Octobre. L'Ordonnance du Roi pour régler l'exercice de toutes les Troupes à cheval ne vient que d'être rendue publique, quoique datée du 1. Mai 1777. Elle remplit 159. pages in quarto. Il paroît, qu'il s'agit de rétablir l'Hôtel de l'École Royale Militaire, & d'y rappeler les Elèves, qui, sous le Ministère de M. le Comte de St. Germain, ont été dispersés dans différents Collèges de Province.

Lorsque l'Eloge de l'Hôpital par l'Abbé Remy fut dénoncé le 1. de ce mois à la Faculté de Théologie, la Sorbonne nomma pour l'examiner des Commissaires, dont l'un est le Père Bonhomme, Cordelier; qui s'est déjà fait connoître lors de la Censure du *Bélisaire*. La partie sensible du Public se flûte, que la Faculté dirigera ses démarches & son jugement dans cette affaire sur les principes, que notre Siècle a le bonheur de connoître, & non sur ceux du seizième, que l'Abbé Remy a retracés peut-être avec trop de vérité. Quoiqu'il en arrive, la décision de la Sorbonne ne peut faire tort qu'aux deux Docteurs, qui ont approuvé le Discours avant l'Académie, & qu'on regrette de voir compromis à cette occasion.

Jean-Jacques de l'Isle, Marquis de Marivault, & Charles-Gabriel, Marquis de Nogué, Capitaine des Armées du Roi, sont morts le premier en cette Ville le 22. Septembre; & le second le jour suivant en son Château de la Meillerie, en Normandie, âgé de 47. ans.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 10. Octobre.

La Cour & le Public sont dans la plus vive impatience d'apprendre avec certitude des Nouvelles au sujet de l'Armée & de la Flotte des *Frères Howe*. Des Messagers, stationnés à Portsmouth, à l'Isle de Wight, & à Falmouth, y attendent jour & nuit l'arrivée de Dépêches de la part de ces Commandants pour les apporter sans retard à la Cour. On dit, qu'il en est venu pour le Gouvernement par un Bâtiment armé, parti sur la fin d'Août de *New-York* & dirigé sur *Corke*: Mais, tandis qu'on prétend sçavoir le contenu des Gazettes de *New-York*, reçues par ce Vaisseau, le Ministère garde le silence sur les prétendues Lettres du Chevalier; la curiosité publique n'a pour se satisfaire que quelques nouveaux Avis particuliers. Ils s'accordent pour l'essentiel avec ce qui a déjà été rapporté l'Ordinaire dernier. "L'Armement du Lord & du Chevalier *Howe* aint, dit-on, remonté la Baye de *Chesapeake*; le Général a débarqué le 16. Août à *George-Town* dans la Colonie de *Maryland*, à 70. miles de *Philadelphie*, laissant à *Baltimore* un Détachement pour s'assurer des communications." Ensuite il s'est avancé avec le gros de son Armée l'espace de 30. miles sur la route de *Philadelphie*, à travers un Pays fertile, abondant en toute sorte de denrées, coupé de très-bons chemins, & rempli d'Habitans, dont la plupart sont attachés au Gouvernement. Sur l'avis de sa marche *Mr. Washington* a pris poste dans un Camp retranché entre cette Ville-là & *Baltimore*. "C'est ici la Nouvelle à quelque vraisemblance; mais ce qu'on ajoute du projet du Chevalier *Howe* d'enfermer l'Armée du Général *Washington* entre lui & le Général *Burgoyn*, qu'on prétend s'être avancé à 20. miles au-delà d'*Aibanie*, tandis que le Général *Clinton*, posté à *Kingsbridge*, feroit diversion en remontant la Rivière *Sepentrionale*; & ce qu'on dit de la position, que le Comte *Cornwallis* a prise pour faciliter la jonction des deux Armées; tout cet assemblage d'arrangemens est trop mal-adroitement tissu & combiné pour faire illusion si ce n'est à une partie du Public, qui ne sçait point l'usage des Cartes. Il est même difficile d'imaginer, comment le Général *Howe*, en débarquant à *George-Town*, qui se trouve à la droite lorsqu'on remonte la Baye, a pu laisser un Détachement à *Baltimore*, qui est à la gauche. Il est vrai, que des Avis antérieurs ont placé la descente dans ce dernier endroit; mais alors l'on ne peut trouver la raison de ce choix, puisque dans ce cas l'Armée devoit passer la *Susquehanna*, une des Rieuvres les plus considérables de l'*Amerique-Sepentrionale*; passage qu'elle auroit évité en prenant terre sur la rive Orientale de la Baye. Le projet lui-même de pénétrer de ce côté-là vers le centre des Colonies n'est point sans difficultés. La Saison aux mois d'Août & de Septembre y est très-mal-saine. Les chaleurs sont excessives durant le jour, & ne permettent point de supporter les fatigues d'une marche. Les nuits sont humides & fort dangereuses à passer sous la toîle. La *Virginie* en est très-proche; & la Milice de cette Province, plus que celle du *Maryland* même, est la plus guerrière de tout le Continent. Il est des gens, qui ne supposent au Chevalier *Howe* d'autre dessein que celui de s'emparer des gros Magasins américains à *Lancaster*; mais d'autres prétendent, qu'on l'a prévenu en les transportant plus avant dans le Pays à *Reading*. En général tout ce qui se débite sur ce débarquement de la grande Armée Royale, sur les progrès de celle du *Canada*, sur les échecs essuyés par le Général *Sullivan* à l'Isle des *Etats*, & par le Lord *Stirling* à *Huntingdon* dans l'*Isle-Longue*, est si vague, si incertain, qu'on a tout lieu de s'en défier, sur-tout dans un Pays où les Fabricateurs

de Nouvelles ne craignent point de forger sous des noms supposés des Lettres, remplies de détails controuvés. On en a un nouvel exemple dans une Lettre, publiée sous le nom d'un Lieutenant *Prefton* du 15<sup>me</sup> Régiment, où l'on donne hardiment une Relation circonstanciée d'une Bataille, qui auroit eu lieu le 25. Août près de *Stanton-Hill* sur la rive de la *Delaware* & à la suite de laquelle *Mr. Howe* étoit en pleine marche pour *Philadelphie*. L'on est instruit que le Lieutenant *Williamfon*, qu'on a donné l'Ordinaire dernier pour Auteur d'une Lettre de *Saratoga*, est également un être de raison. Il en fera peut-être de même de la Nouvelle qu'on dit avoir apprise par les *Gazettes* de *New-York*, reçues par le Vaisseau sus-mentionné, savoir, que le Magistrat de *Boston* a passé un Acte, pour déclarer que tous ceux qui refusoient de prendre le Papier-monnaie du Congrès seroient censés Traîtres à la Patrie; mais que cette Résolution avoit causé de la discorde, & que la Populace s'étant mutinée avoit forcé & pillé les Magasins publics. Le Maître d'un Bâtiment Anglois, amené à *Boston*, ne fait point mention de cette émeute. Il dit seulement, que le Havre de la Ville est garni de 300. Pièces de canon & de plusieurs Mortiers, & que *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale* est fortifié autant qu'il est possible à la Nature & à l'Art de le faire.

De BRUXELLES, le 13. Octobre. Le Gouvernement a rendu le 22. du mois dernier un Règlement de Police concernant les nouvelles Ecoles publiques & les Pensionnats, ainsi qu'un Ordonnance, qui fixe les Appointemens des Principaux, Préfets, Régens ou Professeurs.

La Cour de *Madrid* a envoyé ordre à *Cartagène* de relâcher la Polacre Française, que le Capitaine de *Salcberria* avoit arrêtée au sortir de la Rade d'*Alger*, & de la laisser partir avec les 182. Maures pour les transporter à leur destination. Une autre Nouvelle d'*Espagne*, qu'on reçut par la voye d'*Italie*, ne paroît pas avoir le même degré de certitude; savoir, la prise de 4. Chebecs Algériens par Don *Antonio Barcelo*. Comme la Cour de *Madrid* n'auroit point manqué de donner la Relation d'un événement si important, & que néanmoins les Lettres les plus récentes du 30. Septembre n'en font aucune mention, il est à présumer, que cette Nouvelle n'a d'autre fondement que la capture de la Polacre sus-mentionnée.

On apprend de *Paris*, que le Comte de *Scarnafis*, nommé Ambassadeur du Roi de Sardaigne en France, y est arrivé le 2. de ce mois. Lorsque ce Seigneur eut son Audience de congé à la Cour de Vienne, & y présenta le Marquis de *Vivalda*, ci-devant Ministre de S. M. Surde près de Leurs Hautes-Puissances, qui le remplace en qualité d'Envoyé-Extraordinaire près de L. M. Imp. & Royale, ces Souverains lui ont fait de magnifiques Présens, pour lui témoigner leur satisfaction de la conduite, que ce Ministre a tenu à leur Cour.

De LEIDE, le 16. Octobre. Nous avons annoncé dans le tems, qu'un Particulier Américain avoit été conduit à la Bastille à Paris, sur les plaintes du Vicomte *Stormont*, Ambassadeur Britanique, au sujet de la sortie du Capitaine *Cunningham* de *Dunkerque*, dont il avoit été le principal Agent. Aujourd'hui nous apprenons, tant de *Paris* que de *Londres*, que ce Particulier, nommé *Hodge*, a été relâché. On assure, que le Lord *Stormont*, en faisant des représentations sur sa conduite, y avoit ajouté des menaces; que, si la Cour de France ne l'en punissoit, la Marine de son Maître recevrait immédiatement ordre d'intercepter la Flotte Française de *Terre-Neuve*. Celle-ci, dit-on, étant rentrée dans les Ports, Mrs. *Franklin* & *Deane* ont demandé la relaxation de leur Compatriote, que S. M. Très-Cbrétienne leur a gracieusement accordée. Quoiqu'il en soit, il est certain, que le Sr. *Hodge* a été traité dans la Bastille avec tous les égards possibles, & qu'il a eu tous les jours la liberté de recevoir & de regaler ses Amis.

Les Lettres de *Russie* font le plus triste récit des dégâts, qu'une Tempête terrible, qui s'éleva le 21. Septembre entre 3. & 4. heures du matin, a causés à *Petersbourg*, à *Cronftadt*, & *Nerva*. Les toits de plusieurs Maisons ont été découverts, & nombre de cheminées renversées. Mais le dommage, occasionné par le débordement des eaux, a été encore bien plus considérable. Elles ont été à 14. piés au-dessus du niveau ordinaire, & 16. pouces plus hautes que dans la Tempête de 1752. Par cette inondation, qui a duré 24. heures, quelques Magasins, remplis de Chanvre, de Suif, & d'Huile, ont été entraînés; dans d'autres toutes les Marchandises ont été gâtées; les deux Ponts de communication sur la *Neva* à *Petersbourg* ont été dégradés & emportés par le torrent; nombre de Barques ou de Bateaux, chargés de Productions du Pays ont été submergés ou brisés par les vagues. Les Vaisseaux dans les Ports ont aussi beaucoup souffert: Les Ruës étoient couvertes de ruines & de débris; & la perte dans la seule Ville de *Petersbourg* s'estimait à plusieurs Millions. Elle n'a pas été moins grande à la Campagne. Des Villages entiers ont été ruinés: Maisons, Habitans, Bétail, tout a été englouti par les eaux. En un mot, l'on ne peut ajouter rien à l'horreur de la situation; où cette calamité subite, survenue dans moins de deux heures, a réduit les Habitans. Un incendie, arrivé dans le même tems à *Nerva*, y a consumé un Moulin & 6. Maisons.





NUMERO LXXXIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 21. Octobre, 1777

De BERLIN, le II. Octobre.

**L**E Roi arriva le 8 de ce mois au matin de *Potsdam* en cette Ville, où S. M. fit d'abord une visite à la Princesse *Amélie*, sa Soeur. Ensuite accompagnée du Prince *Frédéric de Brunswick* & du Lieutenant-Général de *Hordt*. Elle se rendit à la Bibliothèque, ainsi qu'à l'Hôtel-neuf des Cadets; & Elle alla voir quelques autres nouveaux Bâtimens, qu'Elle fait construire en cette Capitale: Après quoi le Monarque, étant venu au Château, donna en présence d'une Cour nombreuse au Baron de *Swieten*, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, son Audience de congé, & au Comte de *Cobenzel*, qui lui succéda avec le même Caractère, sa première Audience. Après-midi il y eut grande Table chez le Roi, qui dîna avec plusieurs Princes, Généraux, & autres Personnes du premier rang. Le soir, il y eut grande Cour, Concert, & Souper chez la Reine. Le 9. le Roi vit monter la Garde à quelques Régimens, dîna chez la Princesse *Amélie*, & retourna à *Potsdam*. Sa Maj. a conféré à Mr. de *Holzendorff*, Colonel du Corps d'Artillerie de Campagne, la Place d'Inspecteur-Général de toute l'Artillerie, & au Colonel de *Merkatz* le troisième Régiment d'Artillerie de Campagne. Le Lieutenant-Colonel du *Trossel* a été nommé en même tems Commandant du premier Régiment.

La Compagnie de la Pêche des Harengs, établie à *Embsden*, a de nouveau résolu d'augmenter le nombre de ses Bateaux, & de faire construire un *Yacht* ou Chaloupe pour le transport de ceux de la première Pêche. En conséquence elle vient d'ouvrir la vente de 180. nouvelles Actions, à 220. Fl. la pièce.

Un Artiste habile a construit par ordre du Roi un Horloge d'un travail aussi magnifique qu'achevé. Au moyen du Ressort, il exécute les Concerts les plus beaux & les plus difficiles. Cette Pièce, unique en son genre, est destinée pour en faire présent à l'*Hospodar* de *Moldavie* & de *Wallachie*, auquel elle sera incessamment envoyée sous l'escorte d'un Détachement de *Hussars*.

De COLOGNE, le 14. Octobre.

L'Electeur de *Trèves* & la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Soeur, ont passé le 6. de ce mois par *Bonn*, & sont partis le lendemain de *Duffeldorp*, pour se rendre à *Essen*, où la Princesse va prendre possession de la Place d'Abbesse de cet illustre Chapitre, dont elle est le Chef, ainsi que de l'Abbaye de *Thorn*. L'Electeur, son Frère, assistera à cette Solemnité.

On apprend de *Heilbronn*, Ville du Cercle de *Souabe*, sur les Confins du *Palatinat*, qu'une Compagnie d'environ 500. Manufacturiers & Marchands *François* a formé le Projet de construire près de cet endroit un Faubourg, contenant 80. Edifices pour y établir des Ma-

nufactures, où l'on fabriqua toutes sortes d'Etoffes en foye.

De PARIS, le 13. Octobre.

Leurs Majestés & la Famille Royale sont arrivées le 9. de ce mois à Fontainebleau, où le Comte de Scarnafis, nouvel Ambassadeur de Sardaigne, s'est rendu pour avoir ses premières Audiences.

M. l'Archevêque de Lyon a accepté l'invitation, qui lui a été faite, de célébrer la Messe-Rouge à la rentrée du Parlement.

On écrit de Turin, que M. le Comte d'Agliablanche n'est point tombé en disgrâce. En donnant volontairement sa démission, ce Ministre, que le Roi de Sardaigne honoroit déjà de son amitié avant d'être monté sur le Trône, a reçu des marques de l'estime de son Maître. Il n'est pas encore remplacé, la nomination du Comte de Perroy n'étant que provisionnelle.

Les Gens de Lettres viennent de perdre en cette Ville une Bienfaitrice des plus généreuses. C'est Madame Geoffrin, connu également par l'accueil que les Etrangers de mérite trouvoient en sa Maison. On se rappelle, que l'amitié, dont le Roi de Pologne l'honora étant encore Particulier, & qu'il lui conserva sur le Trône, engagea, cette Dame, il y a dix ans, à faire le voyage de Varsovie. Elle a laissé par son Testament des Legs ou des Pensions à plusieurs de nos Savans les plus célèbres. Elle étoit parvenuë à la 78<sup>me</sup> année de son âge.

De LEIDE, le 18. Octobre.

Les dernières Lettres de Paris portent, que l'embarquement des Troupes pour les Colonies a été retardé à Brest & à St. Malo de plusieurs jours, sans qu'on en sçache la raison; & que leur départ n'aura pas même lieu dans la première semaine. L'on assure aussi de nouveau, que la Cour de Versailles est convenuë avec celle de Londres, de ne faire escorter les Bâtimens de transport que par une ou deux Frégates. On exécute très-scrupuleusement les ordres de la première, relativement aux Armateurs Américains. Une Lettre de Nantes du 9. Octobre nous apprend, que la veille il y étoit entré un de ces Armateurs avec une Prise qui étoit un Bâtiment chargé de Sucre, de Bois, &c. mais qu'on l'avoit d'abord fait sortir de la Rivière. On présuinoit qu'il en arriveroit de même à un Armateur, qui étoit à l'entrée de la Loire avec trois autres Prises. Si l'on fait croire les Politiques de Londres, le Ministère François est beaucoup plus réservé à l'égard des Américains, depuis le refus qu'a fait le Dr. Franklin de consentir à la condition d'un Commerce exclusif de la

France avec l'Amérique-Unie, sur le même pié que celle-ci s'y étoit assujettie ci-devant en faveur de la Grande-Bretagne. On revêt cette Nouvelle de plusieurs autres particularités: Mais, les laissant à leurs Auteurs, nous croyons faire plus de plaisir au Public, en lui communiquant, au lieu de toutes ces incertitudes, une Pièce publiée en Angleterre. Il est vrai, qu'elle est d'assez ancienne date; mais le jour qu'elle répand sur la disposition des esprits, au commencement d'une Contestation, qui fera époque dans l'Histoire du Genre humain, & la considération qu'elle ne vient d'être publiée que depuis peu de semaines, justifieront notre choix près de nos Lecteurs. C'est une Déclaration, que le Congrès-Général de l'Amérique dressa en Committé le 25. Juin 1775; pour deux objets, l'un de se justifier envers le Peuple Britanique, l'autre d'ouvrir la voye à une conciliation. Malheureusement, l'on reçut dans ce même temps la Nouvelle des Résolutions sévères, prises par le Parlement de la Grande-Bretagne; & l'on jugea, qu'attendu cette espèce de Déclaration de Guerre les démarches pacifiques n'étoient plus de saison. On n'envoya donc pas cette Pièce en Europe; le Congrès ne la ratifia point; & elle ne fut pas même couchée sur les Régîtres. On l'attribuë généralement au Dr. Franklin. En voici la Traduction.

Attendu que les Ennemis de l'Amérique au Parlement de la Grande-Bretagne, dans la vuë de nous rendre odieux à la Nation, & de donner de nous une mauvaise impression aux autres Puissances de l'Europe, nous ont représentés comme injustes & ingrats au suprême degré; soutenant en toute occasion, que les Colonies ont été établies aux frais de la Grande-Bretagne; qu'elles ont été protégées à ses dépens dans leur enfance; qu'à présent elles restent à l'Indépendance; qu'elles visent à l'abolition des Actes de Navigation; & que les Habitans agissent de mauvaise foi dans leur Commerce, & cherchent à tromper leurs Créanciers dans la Grande-Bretagne, en éludant le paiement de leurs justes Dettes: Et attendu que la répétition fréquente de ces assertions mal fondées & de ces calomnies malicieuses pourroit, si on ne les contreditoit & ne les refusoit, leur donner plus de crédit, & nuire par toute l'Europe à la réputation & aux intérêts des Colonies confédérées: A ces Causes il nous paroît convenable & nécessaire de les examiner pour notre propre justification.

Quant au premier Chef, que les Colonies ont été établies aux frais de la Grande-Bretagne, c'est un fait connu; qu'aucune des douze Colonies-Unies n'a été établie ni même décou-



„ *verte aux frais de l'Angleterre.* ” Henri VII. accorda, il est vrai, une Commission à *Sebastian Cabot, Venitien*, & à ses Fils, ann de faire voile vers les Mers Occidentales pour la découverte de nouvelles Terres; mais la condition expresse étoit, “ qu'ils devoient le faire *suis eorum propriis sumptibus & expensis*, à leurs propres frais & dépens. (1) ” Ils découvrirent, mais aussi ils négligèrent peu près & abandonnèrent, ces Terres des Septentrionaux, qui, après avoir été à l'abandon pendant plus d'un Siècle, furent achetées des Nègres, peuplées & cultivées; aux dépens & par le travail d'individus particuliers, ou d'Associations privées, nos Ancêtres, transplantés ici pour ce dessein. Nos Adversaires n'ont jamais pu produire aucune Preuve, qu'en aucun tems le Parlement ou le Gouvernement d'Angleterre ait fait les moindres frais pour ces Etablissements. Au contraire, il existe sur les Registres du Parlement une Déclaration solennelle, faite en 1642. seulement 22. ans après le premier établissement de la Province de *Massachusetts*, & portant: “ Que ces Colonies ont été plantées & établies sans qu'il en ait coûté aucuns frais à l'Etat. (2) ” Si une telle dépense avoit jamais eu lieu, quelques-uns des Membres auroient dû le sçavoir & se le rappeler. La *Nouvelle-York* est la seule Colonie, dont l'Angleterre puisse prétendre que la fondation ait coûté quelque chose: Et cette dépense n'a consisté que dans les frais d'un petit Arrièment pour la prendre sur les *Hollandois*, qui l'avoient établie: Mais, pour la garder à la conclusion de la Paix, la Couronne céda alors en échange aux *Hollandois* une autre Colonie, but aussi précieuse, fondée par des Compatriotes de notre Nation; qui n'étoient aussi que simples Particuliers; sçavoir, *Surinam*, à présent le riche Colonie de Planteurs de Sucre dans *Guyane*, qui, sans cette cession, seroit encore aujourd'hui en notre possession. Récemment, il est vrai, la *Grande-Bretagne* a fait quelques frais pour établir deux Colonies, la *Georgie* (3) & la *Nouvelle-Ecosse*; mais celles-ci ne font point Membres de notre Confédération: Et cette dépense même, qu'elle a faite sous leur nom, n'a consisté principalement d'en Sommes, grandes au-delà de toute nécessité, accordées comme Salaires à des Officiers envoyés d'Angleterre, ou employées à recruter des aubaines à quelques Amis ou personnes dépendantes des gens en place; ces Subsidés excessifs n'étant nullement requis pour le bien-être & le bon gouvernement de ces Colonies, puisque l'expérience nous a appris par l'ombre d'exemples dans les autres, qu'un gou-

vèrnement bien réglé peut être maintenu & défrayé, tout-au-moins avec le même effet, d'une manière bien plus économe.

(Le reste ci-après.)

Les Lettres de LONDRES du 14. de ce mois, qui viennent d'arriver en ce moment, n'ont apporté encore rien de certain des opérations en *Amérique*. L'arrivée d'un Vaïsseau à *Corke*, qu'on dit avoir eu à bord des Lettres du Vicomte & du Chevalier *Howe*, (ainsi que nous l'avons rapporté dans notre dernier Supplément,) se confirme. C'est la *Jamaïque*, Capitaine *Ath*, parti de *New-York* le 31. Août, avec dix Bâtimens de transport sous son escorte: Mais, quoique les Dépêches, dont il étoit porteur, aient été remises au Gouvernement, celui-ci n'a rien publié ni concernant l'Armement des Frères *Howe*, ni au sujet des progrès du Général *Burgoyne*. Au défaut d'informations authentiques, l'on n'a qu'une multitude d'Articles, tirés des deux *Gazettes*, qui s'impriment à la *Nouvelle-York*, mais tous si vagues & si confus, qu'il est presque impossible d'en tirer rien de clair ou de satisfaisant. Dans l'une, connue sous le nom de *Gaine's New-York Gazette*, l'on trouve sous un Article de cette Ville-là du 11. Août, que le 9. on y avoit reçu avis de la *Fersey*, “ que le Chevalier *Howe* avoit débarqué dans la Baye de *Chesapeak* en la Province de *Maryland*; que le Général *Burgoyne* étoit à *Albanie* ou près de-là; & le Général *Washington* à *German-Town* près de *Philadelphie*. ” La seconde de ces Feuilles, qui porte le nom de *Gazette Royale Américaine*, annonce sous la date du 20. Août, “ que, suivant le rapport d'une Dame arrivée le 18. de *Philadelphie*, Mr. *Washington* étoit campé avec son Armée sur les Chemins (*Cross-roads*) du Comté de *Bucks* en *Pensylvanie*; que le 17. tant dis qu'elle étoit à son Quartier-Général, il y étoit arrivé deux Exprés, dont le premier avoit apporté l'avis, que la Flotte *Britannique* étoit à la hauteur de *Senapuxen*, portant sur la Côte; & le second avoit annoncé, qu'elle faisoit route au Sud. ”

Les mêmes Feuilles sont remplies d'Avis relatifs aux Armées du *Canada*: Nous en donnerons un Extrait abrégé dans le Supplément:

(1) Cette Commission se trouve dans l'Appendice à l'Ouvrage du Gouverneur *Powwall*, sur l'Administration des Colonies, de l'Edition de 1775.

(2) Vendredi 10. Mars 1642. Attendu que les Plantations dans la Nouvelle-Angleterre ont eu, sous la bénédiction du Tout-Puissant, un bon & heureux succès, sans aucuns frais publics de la part de l'Etat, & qu'el-

„ les paroissent devenir très-utiles pour la propagation de l'Evangile, ainsi que très-avantageuses & très-commodes pour ce Royaume & la Nation: A ces Causes, les Communes actuellement assemblées en Parlement, &c.

(3) La *Georgie* n'a accédé que depuis ce tems en Juillet 1775. à l'Union Américaine.

& nous répétions seulement ici un bruit, qu'on a déjà débité il y a quelques Ordinaires, & que l'*Advertiser d'Edimbourg* nous donne encore aujourd'hui d'après le rapport du Bâtimeur le *Dunlop*, arrivé dans la Rivière de *Clyde* le 5. de *Quebec*, d'où il étoit parti le 24. Août; sçavoir, " que le Général *Arnold*, posté à *Saratoga* avec une Armée de 12. mille Hommes, s'en étoit retiré précipitamment à l'approche de *Mr. Burgoyne*, auquel le Général *Schuyler* s'étoit rendu Prisonnier, la nuit du 12. au 13. Août, avec tout son Corps, consistant en 1500. Hommes; & qu'au départ de l'Express, qui avoit apporté cette Nouvelle à *Quebec*, *Mr. Burgoyne* étoit actuellement en possession d'*Albanie*. " Il se peut, qu'elle ne soit pas entièrement mal fondée; mais tous les Avis de ce genre, reçus par la voye d'*Ecosse*, sont devenus si justement suspects au Public, qu'on a tout lieu de se défier pareillement de celui-ci, d'autant plus que d'autres représentent le Général *Burgoyne* comme se trouvant encore au Fort *Edouard*.

Une Lettre de *New-York* du 29. Août contient au sujet des descentes dans l'Isle des *Etats* & dans l'Isle *Longue*, dont il a été parlé dans notre avant-dernier *Supplément*, les particularités suivantes.

Le 23. de ce mois, à la pointe du jour, un gros Corps de Rebelles fit un débarquement en trois Divisions sur la Côte *Occidentale* de l'Isle des *Etats*, sous les ordres du Lord *Stirling*, du Sr. *Sullivan*, & d'un Officier *François*. Ils marchèrent vers *Duke's-Ferry*, où ils détruisirent un Magasin de foin, mirent en déroute une partie du Bataillon du Colonel *Barton*, qui y étoit en Quartiers, & firent ce Colonel Prisonnier: Mais, le Brigadier-Général *Campbell* & le Général *Steinner* survenant avec les Troupes *Britanniques* & celles d'*Anspach*, les Rebelles furent bientôt mis en fuite, avec perte de 200. tués & de 300. Prisonniers. La nôtre ne va pas au-delà de 50. tués, blessés, ou Prisonniers. Le Colonel *Dungan* & le Major *Tympany*, des Corps nouvellement levés, ont été blessés; mais le premier paroît ne pas être en danger.

Le même jour, environ 3. mille Rebelles attaquèrent *Kings-Bridge*; mais une partie du Corps, qui occupe ce Poste, en sortit, les repoussa, les poursuivit l'espace de 6. miles, & fit Prisonniers un Capitaine, un Lieutenant & 12. Soldats. Notre perte ne fut que de 3. Soldats. Enfin aussi ce même jour-là, le Général *Parsons* vint du *Connécticut*, & débarqua avec 500. Hommes, qu'il avoit tirés des Armateurs, à *Saugut*, situé sur la Côte *Septentrionale* de l'Isle *Longue*, à environ 60. miles d'ici. Aiant avec

lui plusieurs Pièces de canon de fonte, il somma le Fort de se rendre. Le Colonel *Hewet* demanda une heure pour y aviser; mais on ne lui donna que dix minutes. Sa réponse fut, qu'il défendrait le Fort jusqu'à la dernière extrémité. Surquoi l'on commença un feu très-vif & bientôt les Rebelles furent obligés à se rembarquer. On presume, d'après les traces de sang trouvées dans leur Camp lorsqu'ils furent retirés, qu'ils ont eu plusieurs tués & blessés. Nous n'avons eu qu'un tué & 3. blessés.

Tels sont les principaux Avis, qu'on dit avoir reçus directement de l'*Amérique*: Mais en même tems l'on apprend, par des Lettres reçues de *Paris* à *Londres*, que le Capitaine *Young*, commandant la Chaloupe de guerre l'*Indépendance*, étoit arrivé dans la première de ces Villes avec des Dépêches du Congrès pour *Mrs. Franklin* & *Deane*. Il avoit fait voile le 10. Août de *Senapuxen* (ou *Senepuchens* sur la Côte *Orientale* du *Maryland*.) Cinq jours avant son départ il avoit vu la Flotte du Lord *Howe* faisant route au *Sud-Ouest* avec un vent contraire; & comme elle étoit obligée de louvoyer, elle s'étoit approchée dans un de ses revirements à la distance de deux miles du Havre de *Senapuxen*. L'*Indépendance* est apparemment le même Navire, dont il est parlé dans la Lettre de *Nantes* sus-mentionnée, puisqu'on ajoute que 5. jours avant son arrivée il y avoit envoyé une Prise, qu'il avoit faite sur son passage, & qui avoit été vendue dans ce Port. Le 1. Octobre, arriva à *Paris* le Capitaine d'un autre Paquet-bot *Américain*, avec des Dépêches pour les Députés du Congrès. Ce Bâtimeur, qui avoit fait voile de *Morris-River*, dans la Province de *Fersey*, à une journée de *Philadelphie*, avoit apporté avis, " qu'à son départ le Général *Burgoyne* n'avoit pas encore quitté le Fort *Edouard*, " que les Généraux *Arnold* & *Schuyler* étoient " avec une Armée nombreuse à *Saratoga*, " que les Provinces de la *Nouvelle-Angleterre* avoient été informées dès le commencement d'Août, que le Général *Howe* dirigeoit ses opérations contre la Colonie de *Maryland*; qu'en conséquence elles avoient fait marcher leurs principales Forces pour augmenter l'Armée *Septentrionale*, opposée au Général *Burgoyne*, & rendre celle du Général *Putnam* près de *Kingsbridge* assez forte pour attaquer *New-York*. "

Banque, 129 & un quart. *Indes*, 165 & un quart. Les autres ACTIONS n'ont point de prix.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXXIV.

De LEIDE, le 21. Octobre, 1777.

**D**E PHILADELPHIE, le 4. Août. Malgré l'incertitude, où l'on se trouve ici relativement aux desseins des Commandans Britanniques depuis leur départ des *Ferseys*, il paroît qu'en général l'on n'en est nullement inquiet : Et, quoiqu'il se pourroit, qu'immédiatement après leur descente sur quelque partie de nos Côtes les Troupes Royales fissent du progrès, l'on s'assûre, que d'abord qu'on aura eu le tems de convoquer la Milice, pour retarder leurs opérations jusqu'à l'arrivée du Général *Washington*, ces progrès seront bientôt arrêtés. Ce fut la Milice de *Pensylvanie* & des *Ferseys*, qui empêcha le Général *Howe* de passer la *Delaware*, lorsqu'on la convoqua au mois de Décembre 1776. après que l'Armée Américaine eut été réduite à moins de deux-mille Hommes, par l'expiration des engagements de la plupart des Corps réglés. On doit aussi à la même Milice la nécessité, où Mr. *Howe* a été de se retirer lors de sa dernière Expédition des *Ferseys*, tandis que Mr. *Washington* n'a tenu tranquille dans son Camp. La grande Armée est d'ailleurs dans un état, où elle n'a pas encore été, bien pourvue d'Artillerie, de Munitions, & de toute sorte d'Attirails de Campagne. Elle a été jointe depuis peu par un Corps de 1600 Chevaux-legers, levés dans les Provinces Méridionales. Ils ont presque la même Uniforme que les Dragons-legers du Général *Burgoyne*, Habit rouge écarlaté, revers & paremens bleus. Leurs Chevaux sont de la meilleure espèce ; & tout le Corps en général est aussi bien monté que ceux du Service Européen. Le Major *Clarke* y a aussi amené récemment un nombreux Renfort de Volontaires des Colonies Méridionales. Il a parcouru pendant une année entière tous les Etablissmens dans l'intérieur de cette Contrée ; & par ses Discours, pleins de feu & d'enthousiasme, il a si bien réussi à communiquer à ces Colons les sentimens dont il est animé, qu'on fait monter à des milliers le nombre de ceux qu'il a engagés à venir se ranger sous les Drapeaux du Congrès. Un avantage très-considérable, que nous n'avions pas eu jusqu'ici au même degré, est la santé parfaite des Troupes. Les maladies, qui ont fait ci-devant parmi elles de grands ravages, ont disparu au moyen des arrangemens, que le Congrès a pris pour y remédier & pour les prévenir dorénavant, ainsi qu'il paroît par la Lettre suivante, écrite au Congrès, & datée du Quartier-Général à *Middle-Brook* le 29. Juillet.

Nous avons le plaisir de pouvoir informer le Congrès, que, par un effet de ses sages Réglemens, les Troupes des *Etats-Unis* jouissent à présent d'une santé si parfaite, qu'on en trouve rarement des exemples dans les Camps. Les nouveaux arrangemens, relatifs à la partie médicale, ont eu tout le succès, qu'on en pouvoit attendre. Les Appointemens, libéralement accordés par le Congrès, ont engagé les plus experts de la Faculté à joindre l'Armée, pour conserver la santé & la vie des Soldats. Les Docteurs *William Brown* de *Virginie*, *James Craiga* de *Maryland*, & *Thomas Bond* de *Philadelphie*, font honneur au choix qu'on a fait d'eux comme Directeurs-Généraux. Les Docteurs *Walter Jones* de *Virginie* & *Benjamin Rush* de *Philadelphie* ont montré, en qualité de Sur-Intendants du Département du milieu, la plus grande humanité dans l'exercice de leur profession. Conformément aux ordres du Congrès & aux inclinations de ceux, à qui ce Département a été confié, l'on n'épargne ni soins ni argent pour soulager les Soldats malades ou blessés & les rendre aussi heureux que leur situation peut le permettre.

(Signé)

W. SHIPPEN, Directeur Général des Hôpitaux.

JEAN COCHRAN, Médecin & Chirurgien-Général de l'Armée.

De BOSTON dans la NOUVELLE-ANGLETERRE, le 29. Août. La Marine des *Etats-Unis* de l'Amérique prend tous les jours de nouveaux accroissemens, & le nombre des Prises, qu'elle fait sur celle de la Grande-Bretagne, s'augmente à proportion. Le 1. de ce mois, le Sr. O'Connor, natif d'Irlande, que le Congrès a élevé au grade de Commodore, arbora son grand Pavillon à bord de la *Renommée*, Vaisseau de guerre de 56. Canons, de construction Génoise. Le lendemain matin il mit à la voile, accompagné de 4. autres Navires de guerre bien montés & équipés, avec un vent favorable, pour les *Indes-Occidentales*. L'*Ajax*, appartenant aussi au Congrès, prit le 2. le Bâtiment du Capitaine *Broome*, qui fut vendu le 25. au profit du Public. Le Vaisseau, qui a fait cette capture, est une Frégate, que le Congrès a fait acheter en Suède. Il est monté de 36. Canons de 24. livres, placés sur un seul pont, outre plusieurs autres Pièces plus petites. Sa construction est telle, qu'il égale à tous égards un Navire de construction Angloise de 60. Canons. Une Lettre reçut le 26. du Cap-

raîne *Fisher*, commandant le Navire le *Général Blakeney*, au service de la République de *Massachusetts's-Bay*, nous a appris, que le 16. il s'est emparé de la Barque, la *Daphné*, Cap. *Stairs*, chargée de Munitions pour les Troupes Royales & de différentes Marchandises d'*Angleterre* & des *Indes*. Il a aussi pris deux Vaisseaux, chargés de Bois de construction & allant de *Periscola* aux *Grenades*. L'Armateur, le *Mendiant-Valide*, Cap. *Dyer*, de 18. Canons a amené dans ce Port un Bâtiment de transport *Anglois*, qui avoit pareillement à bord une très-grande quantité de Munitions & de Provisions pour l'usage de l'Armée *Britannique*. Toute la Cargaïson est estimée à 24. mille Livres Sterling. Le *Raisonnable*, Frégate de guerre de 26. Canons, appartenant au Congrès, eût rencontré à la hauteur de *Quebec* la Chaloupe du Roi, le *Roi Salomon*, de 14. Canons, & un Vaisseau *Anglois* chargé de Marchandises, & coula le premier à fond, après un Combat de 5. heures, sans qu'on pût sauver un seul Homme de l'Equipage. Il prit le Bâtiment Marchand & l'envoya à *Salem*. Par une Lettre de cette dernière Ville, en date du 18. de ce mois, nous avons été informés, que le Schooner, le *Vipère*, de 6. Canons & quelques Pierriers, commandée par *Allen Hayes*, (l'un des petits Armateurs équipés dans notre Port,) rencontra le 12. une Frégate *Angloise* de 20. Canons qui lui donna la chasse. Le Capitaine *Hayes* voit qu'il ne pouvoit empêcher, que son Bâtiment ne tombât entre les mains de l'Ennemi, & n'étant qu'à peu de lieues de *Salem*, tandis que le tems étoit très-calmé, il mit sa Chaloupe en mer, & se sauva à terre avec son Equipage à force de rames: Mais, avant de quitter son Vaisseau, il fit une trainée de poudre jusqu'à la *Sainte-Barbe*; & précésoient au moment qu'un Officier avec quelques Matélots de la Frégate furent montés à bord, le feu y prit, & le Navire sauta avec les Capteurs. Le Sr. *Hayes*, arrivé le 17. à *Salem* avec ses gens, a rapporté, que dans le cours des sept derniers mois, il avoit fait 12. Prises, qu'il avoit envoyées tant à *Boston* qu'à *Charles-Town*.

On écrit aussi de *Salem*, que le 12. il y est arrivé de *St. Malo* une petite Frégate *Françoise* de 18. Canons de 6 livres: Elle y avoit conduit 4. Officiers *Hongrois*, qui vont servir dans l'Armée des *Etats-Unis*; & elle avoit débarqué 200. Barrils de Poudre, une quantité de Plomb, & six petites Pièces de campagne, après quoi elle avoit fait voile pour la Côte d'*Afrique*. Environ dans le même tems il est entré à *Portsmouth*, dans le *Nouveau-Hampshire*, deux Vaisseaux venus en 28. jours de *Nantes*, avec 64. Caisses, contenant 11987. Armes complètes, mille Barrils de Poudre, cinq Bilots de Toile, 24. de gros Drap, 10. de bonnets & de bas, deux Caisses de souliers, & une grande quantité de Quincailleries, &c.

De *FRANCFORT*, le 15. *Octobre*. On apprend de *Cassel*, que le *Général Heister*, qui a commandé en *Amerique*, y est arrivé de retour, & a été reçu par le Landgrave de la manière la plus distinguée. Ce Prince est allé à sa rencontre, & a fait parader toute la Garnison de *Cassel* en son honneur. Une marque aussi extraordinaire d'estime prouve, que ce Souverain n'est pas aussi mécontent de sa conduite, qu'on a paru l'être en *Angleterre*.

De *LISBONNE*, le 16. *Septembre*. Leurs Majestés ont résolu d'accompagner la Reine-Douairière, avec toute la Famille Royale, jusqu'aux Frontières du Royaume. Elles prendront leur route par *Evora* & *Villaviciosa* vers *Badajoz*, où la Reine-Douairière trouvera les Délégués de la Cour de *Madrid*, à la tête desquels sera, dit-on, le Comte de *Bagnos*, qui a été Grand-Maitre de la Maison de feu la Reine, sa Mère.

La Flotte de *Rio-Grande*, de *Fernambuc*, & des autres Ports du *Bresil*, est entrée avant hier dans le *Tage*, avec une Cargaïson de beaucoup de valeur.

De *MADRID*, le 30. *Septembre*. L'Infant Don *Louis*, Frère du Roi, aïant été mandé à *St. Idelfonse*, à l'occasion de l'accouchement de la Princesse des *Asturies*, pour signer l'Acte qui se dresse à la naissance des Enfants, arriva à la Cour le 14. de ce mois, & repartit le 16. pour *Cadahalzo*, lieu de sa Résidence. Son Alt. Royale a été reçu par le Roi & par tous les Princes & Princeses de la manière la plus gracieuse; & toute la Cour s'est empressée à lui donner des marques d'attention & de respect.

La Cour vient d'être informée par des Lettres de *Turin*, que le Marquis d'*Aigueblanche*, Ministre & Premier-Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, aïant obtenu sa démission, Sa Maj. *Sarda*, en la lui accordant, lui a non seulement conservé ses Appointemens, mais y a ajouté les revenus d'une Commanderie. Par un Décret, signé à *Moncalier* le 3. *Septembre*, & conçu dans les termes les plus honorables, le Roi de *Sardaigne* a nommé, pour succéder au Marquis d'*Aigueblanche*, en qualité de Ministre d'Etat & Régent provisionnel du Département des Affaires Etrangères, le Comte de *Perron*, Grand-Croix des Ordres de *St. Maurice* & de *St. Lazare*, & Lieutenant-Général, qui a résidé ci-devant comme Mi-



finé de la Cour de *Turin* à celle de *Dresde*, & comme son Ambassadeur à celle de *Londres*.  
n joignant de tous les honneurs, prérogatives, & émolumens attachés à sa nouvelle Charge.  
Le Seigneur conservera celle de Capitaine d'une des Compagnies de Gardes du Corps, qu'il  
possédoit. Tous les Ministres Etrangers, auxquels le Chevalier de *Villanovete*, Maître des  
Cérémonies de la Cour, donna connoissance de ce changement, complimentèrent d'abord le  
nouveau Secrétaire d'Etat, dont le choix est généralement applaudi.

*De FLORENCE, le 3. Octobre.* Le Grand-Duc vient d'accorder la liberté à 9. Esclaves  
Nègres, qui furent pris le 14. Octobre 1773. par la Frégate *l'Autriche*. Son Alt. R. les a  
fait habiller à ses propres frais, & leur a procuré d'autres secours pour retourner dans leur  
Patrie, dont ils ont déjà pris la route. Le Marquis de *Barbantane*, Ministre-Plénipoten-  
tière de S. M. Très-Chrétienne en notre Cour, est parti hier avec congé pour la *France*.

*SUITE des Nouvelles de LONDRES du 14. Octobre.*

La Cour reçut hier des Dépêches de ses Ambassadeurs en *France* & en *Espagne*: Et aujour-  
d'hui elle en a reçu de ses Ministres dans les Cours d'*Allemagne* & du *Nord*. Dans un Con-  
seil, intimé à demain, l'on examinera le contenu des unes & des autres. S'il en falloit  
écouter les bruits publics, les premières ne seroient pas favorables à la continuation de la Paix :  
mais l'on se persuade difficilement, que la capture de quelques Navires portant Pavillon *Fran-  
çois* ou *Espagnol* d'un côté, de l'autre l'admission des Vaisseaux *Américains* dans des Ports neu-  
ves (les seuls griefs dont on fait mention,) soient des motifs suffisans pour déterminer quel-  
que des trois Puissances à troubler la Paix de l'*Europe*.

Pour démêler, autant que possible, la confusion, qui régné dans les Nouvelles touchant la  
guerre sur les Frontières du *Canada*, nous donnerons à nos Lecteurs l'Extrait des principaux  
avis, tels qu'on les publie de part & d'autre, en suivant l'ordre des dates. Le premier dans  
le rang est l'Extrait d'une Lettre d'*Albanie*, du 21. Juillet, qui se trouve dans la *Gazette de  
Caroline-Méridionale*, & dont voici le contenu.

Les derniers Avis, que nous avons du *Nord*, portent, que le Major *Tates*, du premier Ré-  
giment de *New-York*, avec les Troupes sous ses ordres, avoit abandonné le Fort *George*,  
après avoir préalablement envoyé de-là au Fort *Edouard* toutes les Munitions, jusqu'au plus  
grand Article. Une partie des Ennemis reste toujours à *Skenesborough*. Nous ignorons, s'ils s'a-  
vanceront & tâcheront de pénétrer plus loin : Mais, s'ils le tentent, l'on a tout lieu de s'atten-  
dre, qu'ils rencontreront une réception fort chaude. Le Colonel *Skene*, qui a été nommé Gou-  
verneur de *Ticonderoga*, de *Crown-Point*, & des autres Forts, est avec un Corps ennemi à un  
endroit nommé *Castletown*, à 18. miles en deça du *Mont-Indépendance*, où il s'efforce, par des  
réclamations, des menaces, & de des discours emmiellés, à détacher les foibles de leur fidélité  
àux Etats, pour qu'ils restent Spectateurs oisifs de la ruine & de la dévastation portées au coeur de leur  
Pays. Il n'y en a cependant qu'un petit nombre, qui Paient joint : & l'on a raison de croire,  
s'il n'y en aura que peu à l'avenir, attendu que le Colonel *Warner* est près de lui avec un  
Corps de Troupes pour s'opposer à ses desseins. Le Général *Nixon*, avec environ mille Hom-  
mes, est campé près du Fort *Anne* [entre *Skenesborough* & le Fort *Edouard*] pour fermer le  
passage aux Detachemens de l'Ennemi, qui battent l'estrade, & pour les intercepter. Il fait jour-  
nellement des Prissonniers sur eux. Avant-hier, on en prit cinq entre le Fort *Anne* & *Skenes-  
borough*. Trois d'entre eux avoient l'air d'*Indiens*; mais, après qu'on les eut lavés, on trouva  
qu'ils étoient des Royalistes, venus des environs du Fort *Edouard* pour joindre l'Ennemi. Le Gé-  
néral *Schuyler* continué d'avoir son Quartier-Général à ce dernier Fort, où il a une Armée  
respectable de Troupes Continentales & de Milices, tous remplis de courage. Ils ont dessein de  
venir faire à *Moses-Creek*, endroit fort propre à s'y défendre, à 4. miles en deça du Fort  
*Edouard* [entre ce Fort & le Fort *Miller*.]

Une Lettre de *Moses-Creek* (ou *Moses-Kill*) même, en date du 26. Juillet, ne fait men-  
tion que d'une petite escarmouche, qui avoit eu lieu près du Fort *Edouard*. A la suite de cette  
bataille le Lieutenant *van Veghten*, deux Sergens, & deux Soldats avoient été massacrés &  
calpés par les *Indiens* Royalistes, qui avoient fait effuser le même traitement à une Femme  
& à une Fille de cette Contrée. Quant à l'évacuation du Fort *George*, dont il est parlé dans la  
lettre d'*Albanie*, la résolution de le faire avoit déjà été annoncée par une autre de la même  
place, (insérée dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. LXXI.) Le Général *Nixon*, que cette Lettre  
avoit porté près du Fort *Anne*, doit n'avoir pu y tenir, suivant un Article de la *Gazette de  
New-York* du 11. Août, que voici.

A la prise du Fort *Anne*, qui est à près de 70. miles d'*Albanie*, environ 400. Rebelles ont  
été faits Prissonniers. Nous avons perdu 10. Soldats & 3. *Indiens*. Ce que les Rebelles nom-  
ment leur *Caisse Militaire* tomba entre les mains du 9<sup>me</sup>. Régiment. C'étoit un petit Tonneau,  
fait de bons cerceaux, & rempli de chiffons, convertis en Papier imprimé & signé, & environ



500. Dollars en Espèces au milieu. Plusieurs des Soldats Etrangers allumèrent leurs pipes avec des Billets de 30. Dollars. Les *Montagnards verts* (*Green Mountain-Boys*) aux ordres de *Seb Warner* se sont bien conduits, à ce qu'on dit: De tout le Parti, qui consistoit en près de 500. Hommes, il n'en a échappé que vingt-cinq, le reste ayant été tué ou fait Prisonnier. *Warner* reçut deux blessures dans la cuisse, mais fut emporté par les Rebelles & conduit en retraite à *Castletown*. Dans cette escarmouche avec *Warner* 50. à 60. Hommes des Troupes du Roi ont été tués ou blessés, de ce nombre un Major *Grant* & quelques autres Officiers tués.

Les progrès des Troupes Royales ne se font pas bornés à la conquête du Fort *Anne*, si l'on n'exagère point dans l'Article suivant de la *Gazette Royale Américaine*, du 14. Août.

Les rapports, qu'on a concernant l'Armée *Septentrionale*, varient beaucoup; & il est difficile de développer la vraie situation. Un Particulier, arrivé ici hier de *Newton* dans le *Connecticut* rapporte, qu'après que le Général *Burgoyne* eut chassé les Rebelles depuis le Fort *Edouard* jusqu'à *New-City* ou *Lansingburgh* à dix miles d'*Albanie*, où ils avoient rassemblé la Milice, toutes les Forces qu'ils pouvoient mettre sous les armes, afin d'empêcher l'Armée *Britannique* de pénétrer plus avant, il avoit attaqué & totalement défait cette misérable Armée le 5. Aout & pris possession le même jour d'*Albanie*; que sur sa route ce Particulier avoit parlé à plusieurs Personnes, envoyées comme Exprés par les debris épars pour annoncer cette Nouvelle & solliciter du secours de toutes parts. Nous apprenons, qu'un autre Particulier rapporte, que les Rebelles avoient abattu des arbres sur le chemin entre le Fort *Edouard* & *Lansingburgh*, ce qui retardoit la marche du Général *Burgoyne* extrêmement fatigante; que les Rebelles avoient été fortement retranchés sur un terrain très-avantageux près de cette dernière Place; mais qu'ils eurent été tirés par un stratagème & entièrement défait, avec perte d'environ 1300. tués & Prisonniers; & que l'Etendard *Britannique* étoit arboré au Fort *Frédéric* dans la Ville d'*Albanie*.

Il est arrivé ici un Vaissseau de *Roose-Island*, d'où il étoit parti le 4. Aout: Il nous a appris que les Rebelles aiant érigé une Batterie, pour incommoder les Vaissseaux, qui mouilloient entre l'Isle de *Conanicut* & la Terre-ferme, le Général *Piget* avoit envoyé un Détachement *Britannique* pour s'en emparer, lequel commençoit l'attaque pendant que ce Bâtiment étoit à la voile.

La même *Gazette* annonce sous la date du 20. Aout, "que, suivant le rapport d'un Particulier venu d'*Esopus* à *New-York*, le Général *Burgoyne* étoit maître d'*Albanie* avec la plus grande partie de son Armée, & qu'il se disposoit à s'avancer de-là vers *Esopus*." L'autre Feuille de *New-York* nous apprend sous la date du 18. Aout, "qu'une personne, venu de la r. 16. du Comté d'*Albanie*, avoit donné la Nouvelle, que le Colonel *St. Leger*, avec les Forces sous ses ordres, avoit assiégé le Fort *Stanwix* sur la Rivière des *Mohawks*; & qu'après sept jours de Siège la Garnison, consistant en deux Régimens *Continentaux* & 500 Hommes de Milice, s'étoit rendu Prisonnière de guerre." On prétend enfin sçavoir par une Lettre du Colonel *Skene*, datée de *Castletown*, le 19. Juillet, "que 4. à 5. cents *Américains* revenant de *Ticonderoga*, avoient posé les armes, & demandé à prêter le serment de fidélité."

La *Gazette* de *New-York* nous informe aussi, que le Général-Major *Gates* a été nommé pour aller prendre le commandement de l'Armée *Septentrionale* des *Américains*, & que le Congrès a mandé au Quartier-Général les Généraux-Majors *Schuyler* & *St. Clair*, & les Brigadiers *Poor*, *Patterson*, & de *Roche-Fermoy*. Il vient de donner au contraire une preuve distinguée de son estime aux Lieutenants-Colonels *Meigs* & *Barton*, dont le premier a commandé l'Expédition à l'*Isle-Longue* au mois de Mai dernier, & le second a enlevé le Général-Major *Prescot*. (La place nous manquant aujourd'hui, nous sommes obligés de renvoyer à l'Ordinaire prochain les Résolutions prises à ce sujet, ainsi que quelques autres Pièces relatives à l'Amérique, notamment une Lettre publiée dans la *Gazette* de *New-York*, & qu'elle dit écrite, le 2. Avril dernier, par Mrs. Franklin & Deans au Vicomte de Stormont, Ambassadeur *Britannique* à Paris, au sujet du traitement, que les Prisonniers *Américains* essuyent en Angleterre.)

De LEIDE, le 20. Octobre. Mrs. les Administrateurs du Legs de feu Mr. *J. Stolp* ont tenu le 13. de ce mois leur Assemblée ordinaire, dans laquelle ils ont délibéré sur les Differtations qui leur ont été adressées pour la solution de la Question, qu'ils avoient proposée l'année dernière; sçavoir: Y a-t-il un principe général, d'où tous les devoirs de l'Homme, dans quelque cas qu'il se trouve, puissent être déduits, de manière qu'il n'y ait jamais entre eux aucune opposition? Quoique parmi ces Differtations il y en ait plusieurs, qui contiennent d'excellentes réflexions, il n'en est cependant aucune, qui leur ait paru résoudre pleinement la Question. Ainsi ils se voient, malgré eux, dans la nécessité de suspendre la Distribution du Prix, qu'ils proposoient de donner à l'Auteur de la Pièce, qui auroit été couronnée, se réservant au reste la liberté de fournir dans la suite, tant à ceux qui les ont déjà honorés de leurs Differtations qu'à d'autres, une nouvelle occasion de leur communiquer leur sentiment sur cet intéressant sujet.





NUMERO LXXXV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 24. Octobre, 1777.

De GIBRALTAR, le 23. Septembre.

**L**A nuit du 16. au 17. de ce mois, on a essayé dans ce Port un violent Orage, accompagné de tonnerre & d'éclairs. Vers les deux heures après minuit, la foudre tomba sur le Perroquet du grand Mât du Vaisseau de guerre *Hollandois*, l'*Amsterdam*, monté par le Contre-Amiral *Reynst*, enleva une pièce de 5. à 6. piés de ce Perroquet, & descendant le long du mât enleva encore une autre pièce à environ 15. piés du demi-pont: De-là elle traversa le Navire, & tomba à bas-bord dans la Mer. Le troisième Pilote, qui se tenoit appuyé de ce côté-là, rapporte, qu'au moment que la foudre passa fort près de lui, il sentit ses bras & ses piés comme s'élever involontairement. Heureusement, ce Phénomène ne causa point d'autres accidens. Le 20. & le 21. quatre autres Vaisseaux de guerre *Hollandois*, commandés par les Capitaines de *Bruin*, *van Gemep*, *Satinck*, & *Smiffaert*, entrèrent dans notre Baye, d'où ils partiront dans peu pour *Lisbonne*.

L'on apprend par des Lettres d'*Alger*, du 4. de ce mois, qu'il n'y avoit alors aucun Corsaire de cette Régence en mer. L'on souffroit dans ce Pays-là, ainsi que dans l'Etat de *Tunis*, une très-grande cherté.

De FONTAINEBLEAU, le 15. Octobre.

Le Marquis de *Bloffet*, Ambassadeur du Roi près de *L. M. Très-Fidèles*, ayant demandé

son rappel, le Roi a nommé pour le remplacer le Baron de *Zuckmantel*, actuellement Ambassadeur près la République de *Vénise*. Sa Majesté a donné pour Successeur à ce dernier le Président de *Vergennes*, son Ambassadeur près les Louables Cantons *Helvétiques*. Le Vicomte de *Polignac*, nommé en même tems pour remplir cette dernière Ambassade, a fait aujourd'hui ses remerciemens à Sa Majesté, à laquelle il a été présenté par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat aiant le Département des Affaires Etrangères.

Le Comte de *Scarnafis*, Ambassadeur de *Sardaigne*, a eu une Audience particulière du Roi, dans laquelle il a remis sa Lettre de créance à Sa Majesté: Il a été conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par Mr. *Tolozan*, Introduceur des Ambassadeurs.

La Cour a pris le Deuil pour 4. jours, à l'occasion de la mort d'*Anne-Charlotte-Amélie-Louise d'Orange*, Princesse-Douairière du Prince-Héréditaire de *Bade-Dourlach*, & Mère du Margrave de *Bade* régnant.

De PARIS, le 17. Octobre.

Il paroît une Ordonnance du Roi, du 28. Septembre dernier, pour la conservation des Routes de Chasse dans les Forêts de *Saint-Germain*, *Marly*, *Fontainebleau*, *Compiègne*, & autres Forêts appartenant à Sa Majesté.

Nous avons des preuves récentes & bien sensibles de la sagesse de l'administration de

Mr. Necker & de l'accroissement de confiance, qui en résulte journellement. Le dernier Emprunt de *douze Millions*, partie en viager à sept pour cent sur deux têtes, & partie en perpétuel à 5. pour cent, a été rempli dans l'espace de 12. jours, malgré cette modicité d'Intérêts; & cet objet n'ayant pas suffi à satisfaire l'emprétement du Public, on avoit donné des Soumissions pour neuf Millions au-delà des dotze, qui avoient été fixés, en sollicitant vivement Mr. Necker de les admettre; mais il les a totalement refusés, & l'on est obligé de payer aujourd'hui 2. pour cent de prime, pour acquérir des intérêts dans les parties admises. Le Trésor a remboursé le 1. de ce mois près de vingt Millions aux Intendants de Finance, aux Fermes des Domaines, aux Entrepreneurs de la Loterie, & enfin à bien d'autres Personnes pourvuës de Charges onéreuses & superflües. Ces vingt Millions coûtoient annuellement au Roi plus de deux Millions & demi. Le mois de Janvier verra éclore de nouveaux Remboursemens aux Administrateurs des Postes & autres, & amènera une nouvelle économie dans les Revenus du Roi. En voyant ce Ministre rembourser ainsi comptant des avances faites à des taux aussi onéreux; se disposer à en agir de même à l'égard de toutes les autres suppressions, qui lui restent encore à faire; pourvoir en outre à vingt Millions, que l'Extraordinaire de la Marine a déjà coûté cette année au Roi; hâter le paiement des Rentes; porter l'aifance dans tous les Départemens, on ne scauroit se faire illusion sur son amour du bien public & sur l'étenduë de ses lumières & de son travail, non plus que sur les ressources étonnantes, que fournit à une main habile l'activité de la Nation & la fertilité du Royaume. Quelques années encore, & nous ne trouverons plus aucun vestige des abus, qu'on n'avoit cessé de faire de l'une & de l'autre.

De LONDRES, le 14. Octobre.

Leurs Majestés firent hier avec la Princesse Royale un tour jusqu'à *Hampstead*: Elles rendirent à cette occasion une Visite au Comte de *Mansfield* à sa Terre de *Caen-Wood*, ce Seigneur continuant de jouir près du Roi d'une très-grande considération. Comme l'on attend les Couches de la Reine au premier jour, les Membres du Conseil-Privé & autres Personnes, qui sont dans l'usage d'y assister, ont été prévenuës de se tenir prêtes au premier avis.

L'Amirauté a envoyé ces jours-ci ordre à *Portsmouth* pour tous les Vaisseaux, qui étoient revenus de leur croisière, d'aller la reprendre le plutôt possible, afin de donner la chasse aux

Armateurs *Américains*, qui, quoique moins nombreux sur les Côtes de ces Royaumes que durant l'Été, ne laissent point d'y causer de tems en tems des alarmes. On écrit entre autres de *Limerick en Irlande*, que deux Armateurs, l'un de 14. l'autre de 10. Canons, étoient entrés dans la Rivière de *Shannon*, où ils avoient fait venir les Maîtres de quelques Bâteaux Pêcheurs à leur bord, pour s'informer s'il y avoit des Vaisseaux de guerre *Britanniques* dans ces parages. Ensuite ils étoient venus à terre, pour faire aiguade & acheter des Provisions fraîches, qu'ils payèrent argent comptant; après quoi ils appareillèrent du côté de *Corke*, sans faire le moindre tort aux Habitans. Le Navire la *Colombe*, arrivé à *Bristol*, a apporté de la part de l'Amiral *Montague*, qui commandel'Escadre de *Terre-Neuve*, des Dépêches, dont l'Amirauté a publié l'Extrait suivant, tiré d'une Lettre de ce Commandant, écrite à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, & datée à bord du Vaisseau du Roi *Romney à St. Jean*, le 25. Août.

J'ai le plaisir de vous informer, que le 15. de ce mois le Lieutenant *Lloyd*, commandant le *Penguin*, Chaloupe armée du Roi, de 10. Canons, 10. Pierriers & 45. Hommes, rencontra à 43. degrés 10. minutes de latitude, sur les Bancs de *Terre-Neuve*, un Armateur *Américain*, qui étoit un Brigantin de *Beverly* nommé la *Retaliation*, commandé par *Elezar Giles*, monté de 12. Canons (dont 4. de six livres,) 11. Pierriers, & 66. Hommes; qu'il s'en empara après un vif engagement d'une heure & demie, & le conduisit le 20. dans ce Port. Le *Penguin* a eu un Homme tué; le Commandeur, le Contre-Maire, & 5. Matelots blessés. L'Armateur a eu 2. Hommes tués, son Commandant & onze autres blessés. Le corps, la voilure & les manoeuvres de l'un & de l'autre Vaisseau, ont été extrêmement endommagés.

Un Officier du *Penguin* même parle de cette Action, dans une Lettre datée de *Terre-Neuve* le 28. Août, en ces termes.

Nous avons été quelque tems en croisière sur la Côte de *Terre-Neuve*, & nous avons eu deux engagements avec deux Armateurs *Américains*, dont l'un nous échappa; mais nous primes l'autre après une Action fort chaude dans laquelle tous les Officiers de notre bord ont été blessés, & un Homme tué. Nous avons conduit notre Prise à *St. Jean*: Elle se nomme la *Retaliation*, montée de 12. Canons & de 70. Hommes. Le *Penguin* a 10. Canons & seulement 45. Hommes.

Quoique plusieurs de ces Armateurs finissent ainsi leur carrière par être pris tôt ou tard eux mêmes, on peut cependant juger du profit qu'ils apportent préalablement à leurs Propriétaires, & par conséquent du dommage qu'il



ont au Commerce de la Grande-Bretagne, l'après un Etat qu'on a trouvé parmi les Papiers du *Lexington*, pris par le Lieutenant *Sazely*. On y voit que cet Armateur, durant sa croisière de huit mois, avoit pris, coulé à fond, brûlé ou détruit, sur les Côtes de ces Royaumes, 52. Navires, grands ou petits, appartenant à des Sujets de la Couronne, & tout les 16. plus considérables, étant été venus en France, ont produit, dit-on, une Somme de 120. mille Livres Sterling.

De BRUXELLES, le 20. Octobre.

Comme le voyage de Fontainebleau a été plus d'une fois l'époque de quelques changemens dans le Ministère de France, on a annoncé encore cette fois-ci, (comme nous l'avons déjà rapporté précédemment,) qu'il en alloit écorde des événemens. Jusq'à présent la se bornent à la Nouvelle, qu'on vient d'apprendre, que M. le Marquis de Pezay, destiné, disoit-on, à remplir un Poste important dans le Département de la Guerre, a été exilé aux Sables d'Olonne. Il est probable, qu'il se préparera pour le Jour de l'an une nombreuse Promotion dans le Militaire, déjà attendue de la part de M. le Comte de Saint-Germain, & dans laquelle M. le Prince de Montbary, nouveau Ministre de la Guerre, sera élevé au grade de Lieutenant-Général. L'on assure aussi, que Mr. Necker proposera incessamment au Conseil à Fontainebleau un grand Projet sur les Finances, dont le succès pourra placer son nom à côté des plus grands Ministres, dont la France se glorifie. Ce Projet, ajoute-t-on, doit rester sous le secret jusqu'à ce qu'il soit tems de l'exécuter. Il est certain du moins, que les Ministres sont dans l'usage de travailler à Fontainebleau aux affaires de la plus grande importance, parce qu'ils s'y trouvent tous rassemblés, & qu'ils ne sont pas exposés à venir à Paris, à cause de l'éloignement.

Suivant des Lettres de Barcelone du 1. Octobre, le Gouvernement Espagnol a fait prendre dans tous les Ports du Royaume la Liste des Vaisseaux Marchands en état d'être armés sans le moindre retard; & il a envoyé ordre à Cadix d'y équiper en toute diligence les Vaisseaux de guerre *l'Eclair* & *le Diligent*, & cinq autres Vaisseaux de ligne à Cartagène & au Ferrol. Tous ces Navires devoient être pourvus de Munitions de guerre & de bouche pour cinq mois; mais l'on ignoroit leur destination.

De LEIDE, le 22. Octobre.

Les Articles, extraits des deux Feuilles de la *Nouvellet-York* & insérés dans notre dernier Supplément, laissent entrevoir, que les progrès

du Général *Burgoyne* sur l'arrière de la Province de ce nom ne sont pas entièrement sans réalité: Et il est à présumer, que la Malte de *Londres* du 17. Octobre, dont le vent contraire a retardé jusqu'à présent l'arrivée, en apportera une Relation publiée par la Cour, puisque l'on apprend d'*Utrecht*, que le Capitaine *Thomé*, au Service du Duc de *Brunswick*, y a paillé le 20. au matin, venant de l'*Amérique* & en dernier lieu de *Londres*, où il avoit remis au Lord *Germain* des Depêches de la part de Mr. *Burgoyne*. Cet Officier, qui conduisit au Printems dernier les Re. rués *Brunswickoises* à *Quebec*, & qui a assisté ensuite à la prise de *Ticonderoga*, continua d'abord sa route vers *Brunswick*.

SUITE de la DÉCLARATION du

Congrès Américain, du 25. Juin 1775.

Pour ce qui est de la seconde assertion, que ces Colonies ont été protégées dans leur enfance par l'Angleterre, c'est un fait notoire, que dans aucune des fréquentes Guerres, que nos Etablissmens dans leur enfance ont dû soutenir, pendant un Siècle après l'arrivée des premiers Colons, contre les Indiens natifs, il n'a été envoyé d'Angleterre des Troupes ni aucunes Forces quelconques à notre secours. L'on n'a non plus bâti aucun Fort à ses frais, pour assurer nos Ports de mer contre des invasions Etrangères. L'on n'a envoyé aucuns Vaisseaux de guerre pour protéger notre Commerce, si ce n'est longtems après notre premier établissement, lorsque notre Commerce fut devenu un objet de Revenu ou d'avantage pour les Négocians Britaniques. Alors on jugea nécessaire d'avoir une Frégate stationnée en tems de Paix dans quelques-uns de nos Ports, pour donner du poids à l'autorité des Officiers de Douane, préposés à restreindre ce Commerce pour l'avantage de l'Angleterre. Nos propres Ames avec notre pauvreté, & les soins d'une Providence bienfaisante, ont été durant tout ce tems notre unique protection, tandis que nous étions négligés par le Gouvernement Anglois, qui ne nous croyoit pas dignes de son attention, ou qui ne voulant pas du bien à quelques-uns d'entre nous, à cause de nos sentimens en fait de Religion & de Politique, étoit indifférent sur notre sort. D'un autre côté, les Colonies n'ont pas manqué de faire, dans toutes les Guerres, ce qu'elles pouvoient pour nuire aux Ennemis de la Grande-Bretagne. Elles Pont assistée premièrement dans la Conquête de la *Nouvelle-Ecosse*. Dans l'avant-dernière Guerre elles prirent *Louisbourg*, & la remirent entre ses mains. Elle fit la Paix, au prix de cette importante Forteresse, qu'elle rendit à la France au grand préjudice des Colonies. Dans la dernière Guerre, il est vrai, la Grande-Bretagne envoya une Flotte & une Armée, qui agirent de concert, avec une Armée égale en nombre de notre part, pour la réduction du *Canada*; & par-là peut-être elle fit plus pour nous que nous n'avions fait pour elle



dans les Guerres précédentes. Qu'on se rappelle néanmoins, qu'elle avoit précédemment rejeté le Plan, que nous avions formé au Congrès à *Albanie* l'en 1754. pour notre propre défense par une Union des Colonies, Union dont elle fut jalouse: Et pour cette raison elle préféra d'envoyer ses propres Forces. Sans cela son secours pour nous protéger n'eût pas été nécessaire. Depuis notre premier établissement jusqu'à lors ses opérations militaires en notre faveur ont été petites, en comparaison des avantages qu'elle tiroit de son Commerce, exclusif avec nous. Nous sommes cependant prêts à reconnoître cette obligation dans toute son étendue; & comme nos forces s'augmentent tous les jours, & que notre secours lui devient plus important, nous embraserons avec plaisir la première occasion de montrer notre gratitude, en lui rendant un service du même genre. Mais en attendant, puisque la *Grande-Bretagne* se glorifie de nous avoir protégés, nous la prions de considérer, que nous l'avons suivie dans toutes ses Guerres, & que nous nous sommes joints à elle, à nos propres dépens, contre tous ceux avec qui elle jugeoit à propos d'avoir querelle. Elle l'exigeoit expressément, & ne voulut jamais nous permettre de rester en Paix avec quelque Puissance que ce fût, qu'elle avoit déclaré son Ennemie, quoique nous l'eussions pu faire par des Traités séparés. Dans une

telle situation, lorsque à la requéition nous étions obligés de nous rendre ennemis des Nations avec qui sans cela nous eussions pu vivre d'Amis, nous laissons au sens commun du Genre humain à juger, si la protection de la *Grande-Bretagne* dans ces mêmes Guerres n'étoit pas ce qu'elle nous devoit en justice, & ce qu nous pouvions demander de droit, au lieu de le recevoir comme une faveur? & lorsque toutes les parties d'un Empire s'employent de toute leur force à leur défense commune, & nuire au commun Ennemi, si alors ce ne font pas aussi bien les parties qui protègent tout, que le tout qui protège les parties. La protection dans ce cas a été proportionnée & mutuelle: Et, lorsque le tems sera venu u jour que nos facultés surpasseront avant celle de la *Grande-Bretagne*, que les Lièges ou surpasse les nôtres, nous serons assez raisonnables pour nous contenter de ses efforts proportionnés; & nous ne croirons pas faire trop pour une partie de l'Empire. Lorsque cette partie fait autant qu'elle peut pour le tout.

(Le reste ci-après.)

On vient d'apprendre la mort de Mr. *Gaspard-Antoine Hardy*, Général-Major au Service de cette République, Colonel & Capitaine d'une Compagnie dans le second Régiment d'*Orange-Nassau*, Infanterie.

Tous les Exemplaires de l'ENCYCLOPÉDIE en 4<sup>o</sup>, annoncée sous le nom de PELLET à GÈNÈVE, se trouvant actuellement placés, les Éditeurs n'ont pu se refuser aux desirs d'une infinité de gens de Lettres, qui demandent une re-impression. Pour cet effet, faisant remettre sous presse les six premiers Volumes, ils ont ouvert une nouvelle Souscription aux conditions suivantes. Les Souscripteurs consentiront à recevoir pour première livraison les Tomes V. & VI. & pour seconde les Tomes I. II. III. & IV. lorsqu'ils seront réimprimés, ce qu'on promet d'exécuter avant la fin de Janvier prochain, sur même Caractère & Papier, que les Tomes I. & II. qui se trouvent actuellement chez les principaux Libraires de chaque Ville. Ils recevront ensuite les livraisons des Tomes VII. & suivants avec les anciens Souscripteurs. Comme on ne réimprime pas à gros nombre, on invite ceux qui auront envie de se procurer l'Ouvrage de ne pas perdre de tems pour se faire inscrire chez les Libraires de leur Ville, en les pressant d'envoyer leur engagement. On promet de nouveau, que l'ENCYCLOPÉDIE entière & complète sera livrée en l'année 1779. On ne reçoit plus aucune Souscription, pour délivrer actuellement les six premiers Volumes.

Le Sr. de LA MARTINE, que l'on a fait passer pour mort, prévient le Public, qu'il est très-vivant; que c'est lui qui a inventé & porté au plus haut point de perfection les Toupets sans tiffu & Tempes postiches, qui sont élastiques & imitent si bien les cheveux, qu'il n'est pas possible de les distinguer, avec quelque attention qu'on y regarde, étant faits sans tiffus, & la bordure étant aussi mince que la racine des cheveux. On apprend dans l'instant à les placer soi-même. On couche avec sans qu'ils reculent. Ils tiennent sans ligature par le moyen d'une pâte de son invention, qui se conserve nombre d'années, & qu'on étend sur la peau, de la largeur de 4. lignes, fort mince; de sorte qu'ils ne gênent point la circulation, ne causent ni douleur ni embarras, ne font naître ni rougeur ni boutons. Ils sont à l'usage des Hommes & des Dames. Le dit Sr. de la Martine peut mettre un morceau de il en manque. Il fournit depuis nombre d'années plusieurs Princes, tant François qu'Etrangers. Ceux qui en demanderont, enverront la forme du front sur du Papier & la couleur des cheveux. Le Sr. de la Martine quittera dans six mois sa santé ne lui permettant pas de tenir plus longtemps. Sa demeure est à PARIS, Rue du Bouloy. On affranchira le port des Lettres.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisé, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L R I D E, le 24. Octobre, 1777.

**N**os Lecteurs se rappelleront d'avoir vu dans nos *Supplémens* des N<sup>os</sup>. LXI. & LXVII. les Relations d'une Expédition, faite le 23. Mai dernier dans l'*Ile-Longue* par un Détachement *Américain* aux ordres du Lieutenant-Colonel *Meigs*: Ils se ressouviendront pareillement d'avoir vu par la Relation de l'enlèvement du Général-Major *Prescot*, insérée dans notre *Gazette* N<sup>o</sup>. LXXIV. que le Lieutenant-Colonel *Guillaume Barton* étoit à la tête du Parti, qui a fait ce coup. Le Congrès de l'*Amérique-Unie* a voulu récompenser la conduite & la bravoure de ces deux Officiers par la Résolution suivante.

*En CONGRÈS le 25. Juillet, 1777. résolu*: Que le Congrès rend justice au mérite du Lieutenant-Colonel *Meigs*, ainsi que des Officiers & des Troupes sous ses ordres, qui se sont distingués par leur prudence, leur activité, leur hardiesse, & leur valeur dans la dernière Expédition en l'*Ile-Longue*; & que le Commissaire-Général des Munitions militaires sera chargé de procurer une Epee d'un travail élégant, pour la présenter au Lieutenant-Colonel *Meigs*.

*Résolu*: Que le Congrès rend justice à la conduite courageuse du Lieutenant-Colonel *Barton*, d'un Régiment de Milices de l'Etat de *Rhode-Island* & des Plantations de *Providence*, ainsi qu'aux braves Officiers & Soldats de son Parti, qui se sont distingués par leur valeur & leur adresse, en faisant Prisonniers le Général-Major *Prescot*, de l'Armée *Britannique*. & le Major *Guillaume Barrington*, son Aide-de-Camp; & que le Commissaire-Général des Munitions militaires sera chargé de procurer une Epee d'un travail élégant, pour la présenter au L<sup>r</sup>. Colonel *Barton*.

Extrait des Minutes.

(Signé)

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Les Résolutions de la même Assemblée, dont la *Gazette* de *New-York* nous donne Copie, ne paroissent pas aussi honorables pour les Officiers-Généraux, qui commandent de la part des *Américains* dans le Département *Septentrional*. En voici la teneur.

*Le 29. Juillet, résolu*: Qu'il sera fait des recherches sur les raisons de l'évacuation de *Ticonderoga* & du *Mont-Independance*, & sur la conduite des Officiers-Généraux, qui ont servi dans le Département *Septentrional* au tems de l'évacuation: Qu'il sera établi un Comité pour régler & rapporter la manière de conduire ces recherches.

*Le 30. Juillet, résolu*: Que le Général-Major *St. Clair*, qui a commandé à *Ticonderoga* & au *Mont-Independance*, ait à se rendre immédiatement au Quartier-Général.

*Le 1. Aout, résolu*: Qu'il sera envoyé ordre au Général *Schuyler* de se rendre au Quartier-Général: Que le Général *Washington* sera chargé d'ordonner à tel Officier-Général, qu'il jugera propre, de se rendre immédiatement au Département *Septentrional*, pour relever le Général *Schuyler* dans le commandement, dont il y est revêtu: Qu'il sera envoyé ordre aux Brigadiers *Poor*, *Paterson*, & de *Roche-Fermy*, de se rendre au Quartier-Général.

*Le 3. Aout, résolu*: Que le Général *Washington* sera chargé d'ordonner au Général, qu'il jugera à propos de nommer pour relever le Général *Schuyler* dans son commandement, qu'il ait à se rendre le plus promptement possible au Département *Septentrional*, & de lui donner des Instructions sur le nombre des Milices, qu'il mandera des Etats de *New-Hampshire*, de *Massachusetts-Bay*, de *Connecticut*, de *New-York*, de *New-Jersey*, & de *Pensylvanie*: Qu'il sera envoyé immédiatement avis aux Personnes, revêtues du Pouvoir exécutif dans les dits Etats, & qu'elles seront instamment priées, de tenir les Milices des parties de leurs Etats respectifs, les plus voisines du Département *Septentrional*, prêtes à marcher dans le moment, & d'en envoyer avec toute la promptitude possible tel nombre, que le Général commandant dans le dit Département demandera, pour servir jusqu'au 15. Novembre, si elles ne sont pas relevées avant ce tems par des Troupes Continentales, ou ne reçoivent auparavant leur congé de la part de l'Officier-commandant du Département: Que les dits Milices auront droit à la paye & à la ration des Troupes Continentales: Que l'Officier-commandant dans le Département *Septentrional*, aura plein-pouvoir de demander de tems en tems aux sus-dits Etats tel nombre additionnel de Milices, afin de servir dans son Département, qu'il le jugera nécessaire pour le service public.

Attendu qu'il a été représenté au Congrès, " que le Général *Washington* est d'avis, que le rappel immédiat de tous les Brigadiers du Département *Septentrional* pourroit causer des inconvéniens pour le service public; " il a été résolu: Que l'ordre du Congrès en date du 1. de ce mois, concernant les Brigadiers, sera suspendu jusqu'à ce qu'il puisse s'exécuter avec sûreté.

Extrait des Minutes.

(Signé)

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Si l'on pouvoit s'en rapporter aux Feuilles publiques de *Londres*, les plus connus par leur zèle contre les *Américains*, le Congrès n'auroit que trop lieu d'être mécontent de la conduite du Général *Schuyler*. Elles prétendent, que ce Commandant s'est rendu Prisonnier avec son Corps aux Troupes Royales par une espèce de trahison, & pour sauver les Terres & les au-

tres Biens considérables, qu'il possède dans les environs de *Saratoga* & d'*Albany*, tant de son chef que de celui de son Epouse, Fille du Général *Bradstreet*: Mais, quand même l'Avis de la reddition de Mr. *Schuyler* & de son Détachement se confirmeroit, il seroit difficile de lui supposer un pareil motif, en considérant les preuves multipliées, qu'il a données de son attachement desintéressé à la Cause *Américaine*. On en trouve une entre autres dans un Arrêté du Congrès du 3. Mai, où il est dit, " que, d'après les Comptes rendus par le Général, *Schuyler*, il avoit été constaté, qu'avant d'avoir reçu aucun Argent quelconque de la part du Congrès, ce Commandant avoit envoyé dans le *Canada*, pour le service public, une Somme de 3250. Dollars en Espèces de son propre Patrimoine, & que dans la suite il l'avoit augmentée jusqu'à 10. mille Dollars, par des Emprunts faits sur ses propres Biens & à sa charge particulière. " Mr. *Schuyler* est d'une Famille originairement *Hollandoise*; & l'un des Ancêtres a été Gouverneur de la Colonie de *New-York*, lorsqu'elle appartenoit encore à la République des *Provinces-Unies*, sous le nom de la *Nouvelle-Belge*. Le Pays changeant ensuite de Maître, cette Famille, comme la plupart des autres de la Nation, préféra ses Etendards à sa Patrie; & actuellement elle est, tant par ses propres richesses que par ses Alliances, l'une des plus puissantes dans la partie *Septentrionale* de cette Colonie.

La Gazette de la *Nouvelle-York* nous fournit aussi Copie d'une Lettre, qu'elle assure avoir été écrite par Mrs. *Franklin* & *Deane* au Vicomte *Stormont*, Ambassadeur de la Cour *Britannique* en France. Elle est conçue en ces termes.

MY LORD,

PARIS, le 2. Avril, 1777.

Nous avons eu l'honneur de vous écrire, il y a quelque tems, au sujet de l'échange des Prisonniers. Vous n'avez pas daigné nous faire réponse; & par conséquent nous n'en attendons point à la présente. Nous prenons cependant la liberté de vous envoyer Copie de certaines Dispositions que nous ferons passer au Congrès, & qui feront connoître à votre Cour, que les *Etats-Unis* n'ignorent pas le traitement barbare, que reçoivent ceux des leurs qui ont le malheur d'être vos Prisonniers en *Europe*; & que, si vous ne changez point de conduite à notre égard, il n'est point hors de vraisemblance, qu'on jugera pouvoir justifier des Représailles sévères par la nécessité de mettre quelque frein à des pratiques si abominables.

Pour l'amour de l'Humanité il seroit à souhaiter, que les Hommes voulussent tâcher d'adoucir autant que possible, les calamités, qui sont les suites inévitables de l'état de Guerre. L'on dit, que les anciennes horreurs de cet état sont beaucoup diminuées parmi les Nations civilisées de l'*Europe*: Mais de forcer les gens, au moyen de chaînes, de coups, & de famine, à combattre leurs Parens & leurs Amis, c'est-là un nouveau genre de barbarie, que votre Nation seule l'honneur d'avoir inventé; & d'envoyer les Prisonniers *Américains* en *Afrique* & en *Asie* dans des lieux trop éloignés pour leur laisser aucun espoir d'être échangés, & où à peine ils peuvent se flatter d'entendre jamais parler de leurs Familles, quand même l'insalubrité du climat mettroit pas un terme prompt à leurs jours, c'est-là une façon de traiter les Captifs, que vous ne pouvez justifier par d'autre exemple, si ce n'est par l'usage des Sauvages *Noirs* de la *Guinée*. Nous sommes, MY LORD, vos très-obéissans & humbles Serviteurs,

Adresse au Lord Vicomte STORMONT. (Signé) B. FRANKLIN, S. DEANE.

Le Vicomte *Stormont* ne répondit, suivant le Nouvelliste de *New-York*, que ce peu de mots: L'Ambassadeur du Roi ne reçoit point de Lettres de Rebelles, si ce n'est lorsqu'ils viennent demander grace; Réponse cependant qu'on ne peut presque regarder comme authentique, puisqu'elle est directement contraire aux principes des Commandans *Britanniques*, qui n'ont point dédaigné de recevoir des Lettres de la part des Généraux *Américains*, & que même elle seroit l'éclaircissement aux intentions du Gouvernement *Anglois*, qui a formellement autorisé les Commissaires ou Représentans du Roi à entrer en négociation avec ces mêmes Rebelles, & Mylord *Stormont* auroit traité avec tant de hauteur. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Prisonniers *Américains* éprouvent dans les Prisons *Angloises* la dureté la plus extrême. Quelques-uns de ces malheureux, dont on fait monter le nombre à 3. mille, réussissent de tems en tems à se soustraire à leur infortune, en s'échappant de leur captivité; mais aussi la plupart du tems on a réussi à les reprendre, & le peu d'air libre, qu'ils avoient respiré, leur coûté de nouvelles rigueurs. On s'en plaint dans les Papiers publics de *Londres* même; dans une Lettre-écrite à *Portsmouth* le 1. Septembre l'on trouve, sur le traitement qu'on fait aux *Américains* dans le Cachot de *Porton*, sans distinction d'Officiers ni de Matelots, des traits qu'on auroit peine à croire, si l'expérience de tous les Siècles n'avoit appris, que l'humaine est plus active & que l'humanité trouve moins de place dans les Guerres Civiles, que dans celles que se font des Etrangers.

De CONSTANTINOPLE, le 17. Septembre. Le Grand-Seigneur est revenu depuis peu en cette Capitale de sa Maison de plaisance de *Bazik-Tache*, où il a perdu le 8. de ce m



1. Sultane *Hattigé*, la Fille, née le 29. Juillet dernier. Cette perte sera néanmoins bientôt réparée, puisque l'on apprend, que deux des Femmes de *Sa Hauteffe* se trouvent enceintes.

Il n'y a encore rien de décisif relativement aux différends entre la *Porte* & la *Russie*. Quoique Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, ait reçu ces jours-ci un Courier de *Pétersbourg*; on n'apprend point, qu'il lui ait apporté la Réponse définitive de sa Cour à la dernière Déclaration du Ministère *Ottoman*. Peut-être que ce Ministre la recevra par un second Exprès qu'il en attend, & dont les Dépêches seront, dit-on, de la plus grande importance. En attendant il a fait prévenir tous les Sujets *Russes*, particulièrement les Négocians de sa Nation, & mettre leurs affaires en règle, & de liquider autant que possible leurs Dettes actives & passives, afin de pouvoir se retirer sans embarras au premier avis. Une pareille précaution est aussi peu capable de rassurer sur l'apparence d'une rupture prochaine, que le bruit qui s'est répandu ici, que le Chan *Sahin-Guerai* a ordonné à tous les *Turcs* de quitter incessamment la *Crimée*, leur faisant défenses & à tous autres de leur Nation de jamais s'y établir. L'attention, que le *Capitan-Pacha* continue de donner à mettre toutes les Places fortes dans le voisinage de la *Mer-Noire* en état de défense, semble indiquer des craintes de cette nature de la part du Gouvernement même. *Choczim*, *Bender*, & *Ibraïlow* sont déjà pourvus de tout ce qui leur est nécessaire en tems de Guerre. Une Frégate de la Flotte, qui mouille toujours dans le Canal prête à appareiller au premier ordre, partit ces jours-ci pour la *Mer-Noire*, & fut suivie peu après par un des quatre Chebecs *Dulcignotes*, que le Gouvernement a pris à son service. Ces deux Navires avoient à bord des Troupes, destinées à renforcer les Garnisons de quelques Places sur les Côtes de cette Mer, où l'on transporte aussi sans cesse de l'Artillerie, des Munitions, &c. Les travaux, pour fortifier les Châteaux au Déroit, se poussent avec ardeur sous l'inspection du *Capitan-Pacha*, dont l'activité est infatigable.

Quant à la Guerre de *Perse*, il en est aussi peu question à présent, que si l'on étoit en pleine paix avec cet Empire: Mais l'on apprend, qu'il est survenu des troubles au *Caire*. Le Pacha ayant voulu faire mettre à mort plusieurs des principaux Habitans, qui avoient conspiré contre lui, cette exécution avoit causé une grande fermentation parmi le Peuple, divisé en deux Factions: Cependant, à l'aide des Troupes, on étoit parvenu à rétablir la tranquillité.

De CASSEL, le 11. Octobre. Mr. *Charles de Bose*, Ministre-Privé d'Etat du Landgrave, notre Souverain, Général d'Infanterie, & Gouverneur de *Cassel*, est mort ici la nuit du 8. au 9. de ce mois, dans sa 74<sup>me</sup> année.

#### EXTRAIT d'une Lettre de LISBONNE du 26. Septembre.

„ Les Armateurs *Americains* infestent beaucoup nos Côtes, & ils ont fait un grand ravage parmi les Vaisseaux *Britanniques*, employés au Commerce du *Portugal*. Un d'eux a établi sa courtoisie à la hauteur des *Algarves*. Un autre a pris seul dix Vaisseaux, de ce nombre le Navire du Capitaine *Walmsby*, venant d'*O-Porto* avec 300 Pipes de Vin, & un Bâtiment *François*, chargé de Balloterie d'*Angleterre* & estimé à 30. mille Liv. Sterling. En ce moment, il vient d'entrer dans le *Tagé* une Frégate *Angloise* dans un état extrêmement délabré. Elle a soutenu un Combat contre une grosse Frégate *Americaine*, qui étoit sur le point de s'en emparer, lorsque la nuit, qui survint, donna à la première l'occasion d'échapper. Comme le Paquet-bot va partir, le tems ne permet point d'ajouter aucune particularité, si ce n'est que sur cette Nouvelle deux Vaisseaux de guerre *Portugais* & une Frégate *Angloise* ont d'abord levé l'ancre pour aller chercher cet Armateur. ”

De MADRID, le 7. Octobre. Par l'Article 64. des Lettres-Patentes du 4. Juin 1775. le Roi s'étoit réservé de nommer un Juge particulier, pour décider, exclusivement à tous autres, les objets contentieux relatifs au Canal de *Murcis*, spécifiant par le même Article les pouvoirs, dont ce Magistrat seroit revêtu. En conséquence S. M. vient de nommer à cette Commission Don *Sebastien Blasco y Montero*, lui accordant en même tems une place surnommée d'Alcalde Criminel de la Chancellerie de *Grénade*, avec les Appointemens y attachés. Elle a conféré à Don *Pedro de Armona*, Administrateur-Général des Rentes de *Seville*, l'Intendance de la Province d'*Avila*, vacante par la nomination de Don *Michel Vallejo* à l'Administration-générale de la Douane de *Cadix*.

Don *Jean Lario y Lancis*, Archevêque de *Tarragone*, est mort le 6. à l'âge de 64. ans, fort regretté pour ses vertus.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 17. Octobre.

Le Prince de *Masseran*, ci-devant Ambassadeur d'*Espagne* à la Cour *Britannique*, n'a point passé à *Paris* en revenant de *Londres*: Il est allé avec sa Famille par la *Bourgegne* à *Mans-*

pellier, pour y faire des remèdes contre la maladie, dont il est attaqué, & qui ne lui permet pas encore de retourner à Madrid.

La nommée *Domanges Bonneinaison*, Habitante de la Paroisse de *Lautignac*, Diocèse de *Lombes*, y est morte le 6. Septembre dernier, âgée de 122. ans, étant jout constamment de la meilleure santé jusqu'au mois de Septembre de l'année dernière, époque à elle fut privé de la vuë. Elle disoit n'avoir jamais été purgée ni saignée. On a observé, que le plus léger frottement sur ses mains en faisoit sortir de la poussière. La Comtesse de *Beaumont*, Dame de *Madame*, visitant une de ses Terres voisines de *Lautignac*, le mois de juillet dernier avoit été voir cette Femme, & avoit donné les ordres les plus précis pour qu'on en prit le plus grand soin, & qu'on ne lui refusât rien de ce qu'elle pouvoit désirer. Elle a laissé trois Enfans, un Garçon & deux Filles, dont la plus jeune est âgée de 76. ans. Le nommé *Lou Gesla*, originaire de *Cainon*, Diocèse de *Lombes*, retiré chez l'Evêque de *Lodève*, y est mort âgé de 102. ans, & est conservé toute sa connoissance jusqu'au dernier moment.

De LONDRES, le 14. Octobre. Le Roi, pour récompenser la valeur, que le Lieutenant *Bourchier* a montrée à la défense de la Chaloupe le *Druide* après la blessure du Capitaine *Carteret*, l'a continué dans le commandement de ce Bâtiment, qu'on répare actuellement pour remettre aussi-tôt en mer. Outre la Lettre de Mr. *Bourchier* même (insérée dans notre avant-dernière Gazette) l'Amirauté a publié l'Extrait suivant d'une Lettre du Capitaine *Finch* à Mr *Stephens*, écrite à bord du *Chameau* à *Spithead* le 4. Octobre.

Comme la description, que je pourrois faire de l'Action du *Druide*, n'ajouteroit rien à la gloire qu'elle mérite, je me contenterai de renvoyer les Seigneurs de l'Amirauté à la Relation, que m'en a envoyée le Lieutenant *Bourchier*, le seul Officier survivant. Son comportement exemplaire & la noblesse de sa conduite pendant tout le cours de cette Action ont été les seuls moyens, qui ont pu le mettre en état de résister à une force aussi supérieure. Je demanda aussi la permission de faire observer aux Lords Commissaires, que son activité ne s'est point bornée au seul Combat; car l'Equipage du Vaisseau, voyant leur Officier se distinguer avec tant de courage, se conduisit avec une activité si peu commune, que le même soir à 4. heures tout le Vaisseau se trouva pourvu d'agrès neufs, & qu'on avoit déjà remplacé alors les vergues de perroquet. Les Lords Commissaires verront, par le Compte de Mr. *Bourchier*, les dommages que la Chaloupe a soufferts; qu'il n'y a pas eu une seule partie de sa voilure ou de ses manoeuvres en état de servir; & que ses mats ont eu besoin d'être entièrement dépourillés, pour être remis en état. Leurs Excellences verront en même tems, par la Liste des tués & blessés, que le Capitaine *Carteret* a reçu une blessure mortelle à la première bordée, qui a été pareillement fatale au Commandeur. Pendant tout le tems que nous avons été occupés à réparer le *Druide*, ses deux Armateurs rebelles ont porté le cap sur nous.

La Nouvelle, que l'on débite ici, que les Colonies de *Maryland*, de la *Virginie*, & des deux *Carolines* se seroient détachées de la Confédération générale de l'*Amérique-Unie*, & déclarées en faveur du Gouvernement, ne trouve pas beaucoup de gens qui y ajoutent foi: Elle tire peut-être sa source du rapport d'un Habitant Royaliste de la *Caroline-Septentrionale*, parti de *Newbern* le 23. Août & arrivé ici. Il assure, qu'il s'étoit formé dans cette Province une Association de 3016. Personnes pour les intérêts de la *Grande-Bretagne*; mais que le Parti du Congrès, s'ent découvrit leurs desseins avant qu'ils pussent être mis à exécution, les avoit fait avorter, & avoit jetté les principaux Chefs de la Conspiration dans un Cachot: De ce nombre étoit un Jurisconsulte, nommé *Brumage*. Le même Particulier ajoute, que les Habitans les plus notables de la Province se dispoient à le suivre en *Europe*, à cause d'un Acte de *Test*, que l'Assemblée Générale avoit passé pour obliger tout Citoyen à prêter le serment de fidélité au Gouvernement Républicain, ou à quitter le Pays dans un certain délai après le refus de s'acquitter de ce devoir. L'Assemblée de la *Pensylvanie* a aussi passé le 28. Juin un pareil Acte tendant à obliger tous Blancs mâles, Habitans de cet-Etat, à donner des assurances de leur allégeance, &c. (Si la place le permet, nous en donnerons l'Extrait dans une Feuille suivante.)

La nommée *Marguerite M'Owen* mourut ces jours-ci à *Castlenock* en *Irlande* à l'âge de 115. ans. Le Sr. *Fairbourn* finit le 7. sa carrière à *Kensington*, dans sa 110<sup>me</sup> année. Il avoit fait ci-devant le Commerce de Toiles, mais depuis 40. ans il s'étoit retiré des affaires. Le Révérend *Walner*, Ministre Non-Conformiste, décéda environ dans le même tems à *Little-Chalkland*, au Comté de *Devonshire*, âgé de 107. ans. Le nommé *Ralph Hadderstich* mourut le 5. à *Tixall* dans la 102<sup>me</sup> année de son âge.





NUMERO LXXXVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 28. Octobre, 1777.

De NAPOLI de ROMANIE, le 28. Août.

**N**OUS sommes ici à la veille d'une Guerre Civile. Le Pacha de Singo & le nouveau Pacha de la Morée ont eu ordre de réunir leurs forces pour chasser les Albanois de cette Presqu'Isle; où, depuis la Guerre avec la Russie, ils exercent toutes sortes de vexations contre les Grecs; sous prétexte des Sommes, qui leur sont dûes par ceux-ci, & qu'ils font monter à 6000. Bourfes ou 9. Millions de Livres de France. Ces Albanois sont au nombre de 3. mille à Tripolizza, Résidence ordinaire du Pacha de la Morée, & 3. mille autres sont répandus dans la Province. Pendant quinze jours ils ont eu à nos Portes un gros Corps-de-Garde, qui empêchoit les Habitans de sortir. Cette anarchie achève de ruiner la Morée, déjà si différente de cette Grèce, qui faisoit l'ornement de l'Antiquité.

De PARIS, le 20. Octobre.

Le Roi vient de conférer le Commandement-Général de la Provence au Comte de Vogué, Lieutenant-Général, & le Gouvernement de la Citadelle de Marseille, vacant par la mort du Comte du Luc, Lieutenant-Général, au Comte de Montazet, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Il a été publié récemment une Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 15. Mars 1777.

& régitée au Parlement le 2. Septembre suivant, en faveur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. L'objet de cette Déclaration, exprimé dans le Préambule, est de „ protéger spécialement ceux des Sujets du „ Roi, qui cultivent les Arts de Peinture & „ de Sculpture d'une manière libérale, & de „ les porter à de nouveaux efforts pour mé- „ riter des graces par l'emploi honorable de „ leurs talens. ” On parle d'un grand changement à l'égard de l'Académie Française; mais il est très-possible, que ce ne soit qu'un bruit répandu par la partie du Monde littéraire, quelquefois mécontente de ses Jugemens.

Le Grand-Conseil a résolu de ne présenter ses itératives Rémontrances au Roi qu'après le retour de la Cour de Fontainebleau.

Les Chanoines-Comtes de Lyon étant voulu, dit-on, tenter d'attaquer encore au Conseil le dernier Arrêt du Parlement en faveur de leur Archevêque, M. l'Evêque d'Autun leur a répondu, „ que le Roi ne recevrait „ aucune de leurs Requêtes que préalablement „ ils n'eussent mis un terme à leur division „ avec ce Prélat; ” & qu'en conséquence il s'est fait entre eux une réconciliation sincère. On assure aussi, que M. l'Evêque d'Autun a écrit aux Agens du Clergé, pour leur notifier „ que l'intention du Roi est, que la Paix ne soit „ jamais troublée dans son Royaume par le „ refus de Sacremens, ou sous quelque autre „ prétexte que ce soit. ”

Le Parlement s'étant assemblé aujourd'hui, conformément à sa dernière Prorogation, le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'Irlande, se rendit à la Chambre des Pairs avec les formalités usitées; & , après que les *Communes* eurent été mandées, ce Seigneur, assis sur le Trône, fit l'ouverture de la Séance par le Discours suivant.

## MYLORDS &amp; MESSIEURS,

Il a plu gracieusement à S. M. de m'honorer d'une marque distinguée de sa confiance, en me nommant au Gouvernement de *l'Irlande*. Elle auroit aisément pu trouver un Ministre plus habile; mais difficilement en auroit-elle trouvé un, qui désirât plus ardemment de justifier son choix en méritant votre approbation.

Sa Majesté étant animée par cet esprit de bienveillance, qui lui mérite à juste titre l'affection de tous ses Sujets, les Instructions, qu'Elle m'a données, portent de co-opérer avec son Parlement dans toutes les mesures, qui peuvent contribuer à l'amélioration, assurer le bonheur, & avancer les vrais intérêts de ce Royaume.

L'accroissement de la Famille Royale par la naissance d'une Princesse ne peut qu'être regardé comme un événement très-agréable & intéressant.

C'est avec une satisfaction particulière que j'apprens les progrès considérables, que l'Agriculture fait tous les jours, & que la grande source de la prospérité de ce Pays, la Manufacture de Toiles, continue de fleurir. Il n'est point d'objet, qui demande plus justement votre attention.

Le soin d'élever les Enfants indigens de la Nation dans de bons principes, & de les faire de bonne heure à l'habitude de s'occuper d'un travail utile, est d'une si grande importance, que je ne dois pas négliger de recommander les Ecoles publiques *Proteflantes* à votre protection.

MESSIEURS de la Chambre des COMMUNES, Afin que vous soyez parfaitement instruits du véritable état de vos affaires, j'ai chargé les Officiers de ce Département de remettre devant vous les Comptes Nationaux, étant d'ailleurs pleinement persuadé, que votre sagesse, votre zèle pour l'honneur du Gouvernement de Sa Majesté, & votre attachement au bien-être essentiel de ce Royaume, vous porteront à accorder tels Subsidés, que les circonstances présentes de votre Pays & les besoins du service public le demandent.

## MYLORDS &amp; MESSIEURS,

Je me dispense de donner aucunes assurances de ma conduite future: C'est par la nature de mes actions mêmes que le caractère de mon Administration doit être déterminé.

Le Roi a nommé son Procureur-Général en *Irlande*, à la place de feu Mr. *Philippe Tisdall*; Mr. *Jean Scott*, auquel Mr. *Robert Nelson* succède dans la Charge de Solliciteur-Général; & ce dernier a été déclaré en même tems, ainsi que Mr. *Walter Hufsey Burgh*, Membre du Conseil-Privé de ce Royaume.

„ Quelque grande que soit l'impatience de la Nation d'être instruite de l'état des affaires en *Amérique*, le Gouvernement n'a point jugé à propos de la satisfaire jusqu'à présent: L'on assure même, que depuis la Lettre du Général *Burgoyne*, publiée dans la *Gazette de Londres* du 27. Septembre, la Cour n'a point reçu de Nouvelles de la part de ses Commandans, & que le Bâtiment armé, la *Famaïque*, entré à *Corke*, n'avoit aucune Lettre pour les Ministres. Le seul Avis, qu'on trouve dans nos Papiers publics depuis le 14. du courant, au sujet des Frères *Howe*, se borne à ce peu de mots, extraits d'une Lettre du Capitaine *Ash*, commandant la *Famaïque*, à ses Propriétaires à *Liverpool*. „ Le Général *Howe* entra, avec la Flotte & l'Armée, le 22. Août, „ dans la Baie de *Chefapeak*, étant dessein de „ débarquer à la Pointe d'*Elk*, pour détruire „ les Magasins à *Lancaster*, *York*, & *Reading*, „ & couper au Général *Washington* la retraite „ vers les Montagnes. „ L'on n'en sçait pas davantage de ce qui regarde l'Armée du Général *Burgoyne*. Un grand nombre de Lettres particulières, qui ont été apportées par huit Bâtimens de transport revenus à *Corke*, & qu'on reçut ici le 15. ne disent pas un mot des avantages si fort vantés dans les deux Feuilles de la *Nouvelle-York*. Les seuls Récits, qu'on ait publiés ces jours-ci, concernent les entreprises, que les *Americains* ont faites contre les Détachemens postés dans l'Isle des *Etars*, dans l'Isle *Longue*, & au *Pont-du-Roi*. (On les trouvera dans le Supplément.)

„ Une des particularités les plus essentielles, tirées des dernières Lettres de *New-York*, en date du 31. Août, est que, suivant un Avis public affiché dans la Ville, il seroit procédé le 20. Septembre à un échange de Prisonniers. L'on y avoit appris, que Mrs. *Penn & Chew*, l'un ci-devant Gouverneur, l'autre Procureur-Général de la *Pensylvanie*, avoient été arrêtés & conduits Prisonniers, par ordre du Congrès, à *Frédéricksbourg* en *Virginie*. Selon une Lettre de *Boston* du 4. Septembre, le Commodore *Avery* avoit reçu la veille, de la part de la même Assemblée, un Paquet cacheté contenant des ordres, qu'il ne devoit ouvrir qu'à 30. lieues en mer. Le 4. au matin il avoit fait voile de ce Port, étant avec lui six Vaisseaux de guerre, appartenant à l'*Amérique-Unie*.

„ Le Paquet-bot le *Prince d'Orange*, le même dont le Sr. *Cunninghams* empara au mois de Mai dernier, arriva le 13. Octobre à *Her-*



Ich, avec la Nouvelle que la veille, durant n tems fort calme, il avoit été attaqué par n Vaisseau, qu'il supposoit être un Armateur *Américain*, mais qu'après quelques bordées il avoit forcé à s'éloigner."

ACTIONS; Banque, 129 & demi. *In-  
es*, 164 & trois quarts.

De LEIDE, le 25. Octobre.

Quelque pacifiques que puissent être les dispositions de plusieurs Ministres des principales cours de l'Europe; les craintes au sujet de la urée de la Paix, calmées pendant quelques mois, n'ont jamais été entièrement dissipées; et il paroît, qu'elles se raniment aujourd'hui: Du moins l'on remarque, non sans inquiétude, des mouvemens extraordinaires dans plusieurs Cabinets. L'on écrit entre autres d'Espagne, qu'il étoit arrivé à Madrid un Exprès le *Versailles*, que le Comte d'Aranda, Ambassadeur de S. M. Catholique en France, avoit expédié avec ordre de faire la plus grande diligence possible, afin de prévenir un autre Courier, dépêché de Londres pour Madrid & Lisbonne. Quoique celui-ci eût plusieurs heures d'avance, l'Exprès de *Versailles* l'a prévenu le huit heures; mais, ajoute-t-on, il est mort trois jours après son arrivée. Le Comte de Montmorin est à Madrid depuis la fin de Septembre dernier: On sçait, qu'il est chargé d'une Commission particulière de la part de S. M. Très-Chrétienne, mais on en ignore l'objet.

Les Lettres de Londres des 17. & 21. Octobre, arrivées ensemble ce matin, paroissent confirmer les idées de ceux, qui s'attendent de ou tard à une rupture en Europe à l'occasion de la Guerre Américaine. On croit avoir observé, que les Dépêches, que la Cour de Londres ne cesse de recevoir presque tous les jours de ses Ambassadeurs en France & en Espagne, ont excité plus d'attention que de coutume. Le Marquis de Noailles, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, eut le 16. une Conférence avec le Vicomte Weymouth, Secrétaire d'Etat; & le lendemain le Gouvernement Britanique expédia de nouvelles Instructions à ses Ministres à Paris & à Madrid. La jalousie Nationale prend en Angleterre beaucoup d'ombrage de l'embarquement de Troupes, qui se fait dans les Ports de France. D'ailleurs l'on continue de se plaindre du Commerce des Nations neutres avec les Colonies révoltées; & l'on renouvelle même l'ancien grief du prétendu équipement d'Armateurs Américains dans des Ports de ces Nations. (Nous pourrions peut-être nous étendre ailleurs sur ces objets.)

Le silence, que le Ministère Britanique continue de garder sur les opérations des deux

Armées en Amérique, a de quoi étonner, surtout après les bonnes Nouvelles, qu'en ont donné les deux Feuilles de *New-York* (Et dont nous avons placé l'Extrait dans notre avant-dernier Supplément.) Les Gazettes de la Cour des 18. & 21. du courant ne disent pas un mot, ni des Frères Howe ni du Général Burgoyne. Une réserve aussi extraordinaire accréditée en quelque sorte la Nouvelle, qu'on dit apportée par le Navire le *Renard*, Capitaine Bret, arrivé de Boston au Havre-de-Grace; sçavoir, que le Général Arnold, après avoir rassemblé tous les différens Corps de Troupes, qu'il attendoit des Provinces voisines, avoit attaqué le 28. Août Mr. Burgoyne avec tant de fureur, que les Troupes Royales avoient été contraintes de se retirer avec perte de 1500. Hommes tués & de 2000. blessés ou Prisonniers, tandis que la perte des Américains n'avoit été que de 300. morts ou blessés. Cette Nouvelle avoit été reçue à Boston le 2. Septembre, & le *Renard* en étoit parti trois jours après.

Ce n'est pas seulement de Londres, qu'on mande cette Nouvelle: Nous trouvons aussi dans des Lettres de Paris, que Mr. Burgoyne a été battu par le Général Arnold, avec perte de deux mille Hommes. Le Navire néanmoins, qu'on dit en avoir apporté l'Avis, n'est pas le *Renard*: C'est la *Mère Bobi*, Frégate appartenant à Mr. le Ray de Chaumont, célèbre Négociant de Nantes, demeurant à Paris, où il a été Intendant de l'Hôtel des Invalides. Il a expressément fait construire cette Frégate, nommée du nom de sa Nourrice, & une des meilleures voilières qu'on connoisse, pour l'occuper à faire les commissions du Docteur Fränklin, son Ami, logé chez lui à Passy.

F. I. N. de la DÉCLARATION du  
Congrès Américain, du 25. Juin 1775.

Quant à l'accusation, que nous refusons de contribuer à notre propre protection, il a déjà paru, par ce que nous venons de dire, qu'elle est sans fondement: Mais de plus nous la déclarons, d'une manière expresse, absolument fautive & contournée. Il est notoire, que nous avons toujours cru de notre devoir d'accorder à la Couronne des Subsidies, toutes les fois qu'elle les demandoit, pour soutenir ses Guerres; & devoir que nous avons constamment rempli de bon cœur, autant que nos forces nous le permettoient, de façon même qu'il en existe des aveux fréquents & pleins d'expressions de reconnaissance, de la part du Roi & du Parlement, sur les Régistres de cette Assemblée (1). Mais, attendu que la Grande-Bretagne jouissoit d'un Monopole très-lucratif de notre Commerce, ce Monopole avec les Sommes, que nous accordions pour maintenir la dignité du Représentant du Roi dans chaque Colonie, ainsi que tous nos Etablissmens de Gouvernement

séparé, Civils & Militaires, avoit été regardé jusqu'à présent comme un *equivalent* suffisant pour les Subsidés, que sans cet avantage l'on auroit pu attendre de nous en tems de Paix. Et nous déclarons par la Présente, "qu'en cas d'une réconciliation avec la *Grande-Bretagne* nous continuerons non-seulement d'accorder des Subsidés en tems de Guerre, comme nous l'avons dit ci-dessus; mais aussi que, d'abord que la *Grande-Bretagne* jugera à propos de supprimer son Monopole, de nous donner les mêmes Privilèges de Commerce, que ceux que l'*Ecosse* reçut lors de son *Union* avec l'*Angleterre*, & de nous permettre un Commerce libre avec le reste du Monde, nous consentirons volontiers (& nous ne doutons point, que ce consentement ne soit ratifié par nos Commettans,) à accorder & à payer dans le Fonds d'Amortissement une Somme de cent-mille Liv. Sterling par an, pour le terme de cent ans; Somme, qui dûment, fidèlement, & inviolablement appliquée à cet usage, est évidemment plus que suffisante à éteindre la présente Dette Nationale, puisque dans cet intervalle de tems, à raison d'un intérêt *Britannique* légal, elle montera à plus de 230. Millions.

Mais, si la *Grande-Bretagne* ne juge pas à propos d'accepter cette Proposition, nous, afin de prévenir tous ses soupçons mal-fondés, comme si nous visions à l'*Indépendance* & à la suppression de l'*Acte de Navigation*, (ce qui en vérité n'a jamais été notre intention,) & pour prévenir dans la suite toutes contestations

(1) L'on suppose, que le Congrès a en vuë certains passages des Journaux de la Chambre des Communes, qu'on y trouve aux dates des 4. Avril 1748, 28. Janvier 1756, 3. Février 1756, 16. & 19. Mai 1757, 1. Juin 1758, 26. & 30. Avril 1759, 26. & 31. Mars & 28. Avril 1760, 9. & 20. Janvier 1761, 22. & 26. Janvier 1762, 14. & 17. Mars 1763.

Le Message de George II. à la date du 26. Avril 1759. est entre autres très-remarquable. Ce Monarque y disoit, "qu'il étoit très-reconnoissant du zèle & de la vigueur, avec lesquels ses fidèles Sujets en Amérique avoient fait les plus grands efforts pour la défense de ses justes Droits; & Passions." La Résolution, prise par les Communes en conséquence de ce Message, honora les Américains du même Eloge.

La mort du Sr. HERMAN VALKENBURG, Jardinier Fleuriste sur le Marendyk à LEIDE, pourroit faire répandre le bruit, que son Commerce ne seroit point continué: Sa Veuve croit devoir avertir le Public, que le Négoce très-étendu du Defunt sera continué par elle & par ses Fils sans la moindre interruption ou changement, & cela sous le même nom de VAN HAZEN, VALKENBURG, & Compagnie. En conséquence, elle se recommande à tous les Amateurs de Plantes tant du Pays qu'Etrangères, qu'ils trouveront chez elle; comme aussi toute sorte d'Oignons, de Fleurs, de Semences, d'Herbes Potagères, d'Arbres fruitiers & autres, sur-tout de ceux dont on décore les Plantages à l'Angloise. Ils seront promptement & exactement servis.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.

au sujet du droit de passer cet Acte & d'autres pareils, déclarons par la Présente, "que nous sommes prêts & disposés de bon coeur à faire une Convention avec la *Grande-Bretagne*, qu'elle possédera ce droit, en jouira, & l'exercera pour les premières cent années, venir, à condition d'en faire usage *bona fide*, à l'avantage commun; & qu'en cas d'un tel Accord nous conseillerons à chaque Assemblée Provinciale de le confirmer solennellement par des Loix particulières faites à ce dessein; & qui ne peuvent être révoquée, sans le consentement de la Couronne."

La dernière accusation, que nous agissons à mauvais-foi dans le Commerce, & que nous cherchons à frustrer nos Créanciers dans la *Grande-Bretagne*, est suffisamment & authentiquement réfutée par les Déclarations solennelles, que les Marchands *Britanniques* ont faite au Parlement, (tant lors de l'Acte du Timbre que dans la dernière Séance,) & par lesquelles ils ont rendu le témoignage le plus honorable à la bonne-foi & à la probité générale de *Américains*, déclarant qu'ils se reposent absolument sur leur intégrité. Nous en appelons aux Réquêtes mêmes de ces Négocians couchées sur les Régîtres de la Chambre des Communes: Et nous osons provoquer également au Corps entier des Commerçans *Britanniques*, qui en ont fait l'épreuve, & qui pourront dire (2), s'ils n'ont pas été payés plus ponctuellement par nous qu'ils ne l'ont jamais été en général par les Membres des deux Chambres du Parlement.

La Chambre des Seigneurs avoit précédemment nommé l'Amérique "une Corporation", considérable d'utiles Sujets." ]

[(2) Lors de la rupture entre la *Grande-Bretagne* & l'Amérique, quelques Membres des Assemblées de celle-ci proposèrent de suspendre le paiement des Dettes particulières, que les Citoyens de l'Amérique pouvoient avoir dans la *Grande-Bretagne*, parce que la Masse de ces Dettes, qu'on évaluoit à plus de 7. Millions Sterling, sortant du Pays sans retour, augmenteroit celle des Espèces dans la dernière, à mesure qu'elle en priveroit l'Amérique: Mais la bonne-foi prévalut sur l'utilité apparente; & quoique l'on fût en pleine Guerre, toutes ces Dettes ont été payées avec la plus scrupuleuse fidélité. ]



De LEIDE, le 28. Octobre, 1777.

**D**E TUNIS, le 22. Septembre. Trois Corfaires font rentrés dans ce Port sans avoir fait aucune Prise. La Récolte n'ant absolument manqué cette année, le Bey a frétés 20. Bâtimens pour aller charger des Grains au Levant. Le B'é, qui ne vaut ici année commune que 26. Piaftres le *Cassis*, est monté jusqu'à soixante-quatre. La disette est extrême à Tripoli.

On mande du *Caire*, que le Baron de *Tott*, Inspecteur-Général du Commerce François dans le Levant, est actuellement dans cette Ville-là, occupé à terminer les différends entre sa Nation & le Gouvernement Turc, qui forme une demande de cent-mille Ecus, dont il dit avoir besoin. En attendant, le Consul-Général & le Vice Consul du *Caire* se font retirés à *Alexandrie*.

De PÉTERSBOURG, le 3. Octobre. L'Impératrice, toujours occupée du bien de ses Sujets, & attentive à les garantir autant que possible de l'effet des malheurs publics, a ordonné au Collège de l'Amirauté de faire prendre les précautions nécessaires, afin que les Habitans de cette Résidence soient avertis à tems en cas d'inondation. Les signaux & arrangemens, arrêtés en conséquence, ont déjà été notifiés au Public. Il a été réglé entre autres, qu'on tiendra toujours un certain nombre de larges Bateaux prêts à secourir les Habitans des Quartiers submergés. D'abord après la grande inondation de la nuit du 20 au 21. Septembre, qui a plongé la Ville dans le plus triste état de désolation, Sa Majesté ordonna, que les Théâtres publics fussent fermés. Cette Princesse, revenuë précisément la veille de *Czarisko-Zi-o* avec le Grand-Duc & la Grand-Duchesse, fut Elle-même, du Balcon de son Palais, témoin des dégâts incroyables, causés par ce terrible Ouragan, dont on n'a point eu d'exemple depuis la fondation de *Petersbourg*. Un Vent de *Sud-Ouëst* arrêtant le cours de la *Neva* & poussant contre elle les eaux de la Mer, toute la Ville se trouva, pour ainsi dire, couverte de vagues dans un instant. C'étoit à 2. heures de la nuit, tems où l'obscurité ajouta encore à l'horreur de la situation. La perte d'Effets & de Marchandises dans les Maisons ou Magasins, & celle des Navires ou Bateaux, font le moindre sujet de nos regrets, quoiqu'elles montent à des Millions de Roubles, & que dès-à-présent elles influent sur le prix des principaux Articles de notre Commerce, tels que Fer, Chanvre, Bois; &c. Mais le nombre de malheureux, qui ont péri, est excessif. On exagère peut-être en le portant à dix-huit cents; mais il est certain, qu'il est de plusieurs centaines. Le Quartier de la Ville, où le petit-Peuple demeure, présentoit dans ce genre une scène propre à émouvoir les plus insensibles. Nombre de Personnes furent noyées dans leurs lits : D'autres, qui avoient cru trouver leur salut sur le toit de leurs Maisons, furent entraînées avec elles par le torrent, ou enlevées seules par la force du vent & jettées au milieu des vagues, qui ont emporté dans les Bois & les Jardins de gros Vaisseaux à l'ancre dans le Port. Tout le Village de *Catherinenhoff* & quelques autres sur la Côte ont disparu avec une partie de leurs Habitans & tout le Bétail. Les Arbres du Jardin d'Été de l'Impératrice ont été déracinés & renversés; & les Maisons de Campagne de nos environs n'offrent que des ruines & des débris. Le grand Pont de Bateaux sur la *Neva* & presque tous les autres de la Ville ont été entraînés. Les eaux restèrent environ une demi-heure à 14. piés au-dessus du niveau ordinaire: Ensuite e'les baissèrent; mais ce ne fut qu'entre 6. à 7. heures, lorsque le Vent tourna au *Nord*, qu'elles rentrèrent dans leur lit. L'on s'occupe à présent à réparer ces ravages; & l'encouragement, que notre Souveraine donne à ces travaux, nous en promet un prompt succès.

EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG du 3. Octobre.

Le Comte *Iwanowitz Schuwalow* revint ici le 28. du mois dernier des Pays Etrangers, après 15. ans d'absence. Le retour de ce Saigneur, célèbre dans les Anna'es de la Politique, des Lettres, & de l'Humanité, a causé ici la plus vive sensation. L'Impératrice lui a fait un accueil distingué. Le jour qu'il lui fut présenté, Elle l'admit à dîner avec Elle dans son Pavillon favori, nommé l'*Hermitage*, où il y eut le soir du même jour Comédie par extraordinaire. Sa Majesté nomma d'abord le Prince de *Gallitzin*, Neveu & Héritier du Comte *Schuwalow*, son Gentilhomme de la Chambre. Toute la Cour & la Ville se font empressées à l'envi de lui donner des marques de considération & de respect. Le Comte de *Panin*, Premier-Ministre au Département des Affaires Etrangères, est pareillement de retour ici de ses Terres depuis

le 26. Septembre, afin de reprendre le fil de ses occupations, dont il s'est acquitté jusqu'à avec tant de gloire, pour le bien de l'Empire & à la satisfaction de son auguste Souveraine.

De VARSOVIE, le 15. Octobre. Le Conseil-Permanent s'occupe, dans les Séances qu'il tient journallement, de différens Projets, qu'on lui présente, pour établir des Manufactures & employer dans le Pays les productions de ce Royaume. Il s'agit aussi de quelques changemens dans l'économie Politique, qu'on dit devoir être proposés à la prochaine Diète.

Les Commandans des Troupes Russes en Pologne se sont plaints plusieurs fois de la facilité que leurs Déserteurs trouvoient à s'engager dans celles de la République ou au service de Grands. L'Ambassadeur Comte de *Stackelberg* n'ayant encore remis au commencement du mois dernier une Note très-forte sur ce sujet, il vient d'être publié une Ordonnance, que le Roi a rendu le 11. Septembre de l'avis du Conseil-Permanent, & qui contient, en dix Articles, différentes dispositions à l'égard de ces Déserteurs, tant de Nation Russe que Polonois ou Etranger.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES des 17. & 21. Octobre.

Le Roi prenant le 17. de ce mois l'air à cheval dans *Hyde-Park*, accompagné seulement de deux Valets de Chambre, un Inconnu à pié prit son Cheval par la bride & l'arrêta. Les deux Domestiques faillirent d'abord cet Homme, qui fut conduit devant le Chevalier *Jean Fielding* Chef de la Police de *Westminster*. A son examen il parut avoir la tête dérangée: Cependant on l'a remis en prison pour subir un second Interrogatoire.

La Frégate du Roi, le *Maidstone*, appareilla le 10. pour la *Nouvelle-York*, avec la Flotte des Bâtimens de transport, qui est la dernière de cette année. Le 17. l'on reçut à la Secrétairerie d'Etat des Dépêches de *Quebec*, qui avoient été apportées par le Navire, la *Suzanne & Nelly*, arrivé de *Quebec* à *Weymouth* après un trajet très-court. Quoiqu'il fût déjà fort tard on les envoya d'abord au Roi. Comme elles n'ont pu rompre néanmoins le silence inquiétant de la Cour, l'on présumé que leur contenu n'a annoncé rien de favorable ou d'important, concernant les succès de l'Armée du Canada. Voici la Relation de l'affaire de l'Isle des *Etats* dont il a été parlé (dans notre avant-dernière Gazette,) telle qu'on la trouve dans la Lettre d'un Officier du 52<sup>me</sup> Régiment, datée de l'Isle des *Etats* le 24. Août.

La nuit du 22. de ce mois, les Rebelles firent une descente en cette Isle au nombre de 2500 Hommes, commandés par le Général-Major *Sullivan* & par deux Brigadiers. Je vous ai déjà dit, que le Brigadier-Général *Campbell* avoit été laissé pour commander en cette Isle, avec deux Régimens Etrangers & le 52<sup>me</sup> Régiment, le tout ne passant point le nombre de 900. Hommes. L'intention des Rebelles en cette occasion étoit de nous investir avec une force supérieure, pendant que dans le même tems ils faisoient une diversion à l'Isle de *New-York*. Ils attaquèrent un Poste de nos *Provinciaux* à la distance de 3. miles de notre Camp, & firent le Lieutenant-Colonel, un Major, & 30. Soldats Prisonniers. Ils dirigèrent alors leur route par le centre de l'Isle dans la vue de surprendre deux Bataillons de *Provinciaux* (Royalistes,) forts de 200. Hommes: (j'ai oublié de vous dire, qu'outre les 900. Hommes de Troupes réglées, 400 *Provinciaux* étoient postés en Corps-de-garde dans différentes parties de l'Isle:) Ils avoient aussi dessein d'emmener tout le Bétail de l'Isle, avec les Habitans bien affectonnés.

Nos forces étant si peu considérables, ils ne s'attendoient point, que nous quitterions notre Camp & nos Redoutes: Cependant ils se trompèrent: Le Général *Campbell* ordonna au 52<sup>me</sup> Régiment & à celui de *Waldeck* de se mettre sous les armes & d'attaquer l'Enemi. L'on ne perdit point de tems: Mais, comme nous n'avions que de très-mauvaises informations, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas à plusieurs reprises, avant que nous pûmes découvrir la trace de Rebelles. Les deux Régimens ne montoient pas ensemble à 500. Hommes. Le Bataillon d'*Anspach* & nos vieux Soldats furent laissés pour garder les Redoutes. Après avoir marché 18. miles, le 52<sup>me</sup> Régiment joignit la queue des Rebelles à une Baye, nommée *l'Etoile-flamboyante* (*the Blazing-Star*;) où ils étoient occupés à s'embarquer. On en vint pourtant aux mains; & l'Action n'avoit pas duré au-delà de 5. minutes, lorsque 300. Rebelles, commandés par un Lieutenant-Colonel, deux Majors, 5. ou 6. Capitaines, & plusieurs Subalternes, demandèrent quartier, & jetèrent leurs armes. Le Régiment de *Waldeck* étoit alors à deux miles en arrière, n'ayant pu encore joindre. Je préviens, autant que possible, toute effusion de sang, mais dans le carnage, qui se fait ordinairement en pareil cas, il fut impossible de l'empêcher entièrement. Nous fîmes Prisonniers le nombre que je viens de dire, lequel étant égal à celui des Captureurs, il fut impossible de rien faire de plus. Nous eumes en cette rencontre un grand avantage. Nous occupons un terrain élevé, & nous avions deux Pièces de campagne de six livres, qui tirant à mitraille firent beaucoup de ravage parmi les Rebelles. Si ce n'eût été la trahison d'un Officier des *Provinciaux*, nous aurions pris ou tué tout ce Détachement, que les Rebelles avoient envoyé en cette Isle dans la ferme persuasion, qu'il emporteroit tout d'emblée.

La nuit que les Rebelles nous attaquèrent, ils en firent de même contre le Poste de *Kingsbridge*, d'où ils emmenèrent une Garde, commandée par un Capitaine de *Provinciaux*. La



Général Clinton envoya d'abord des Troupes à leur poursuite ; mais les Rebelles s'échappèrent avec leurs Prisonniers. Ils attaquèrent aussi la même nuit nos Postes dans l'Isle-Longue. On ne sçait pas bien encore, quel y a été leur succès. Mais leur principale attaque s'est faite ici : Ils ont perdu au moins 500. Hommes, tandis, que la perte de notre côté n'excede pas les 50. y compris les *Provinciaux*.

L'Officier, Auteur de cette Lettre, est apparemment le Lieutenant-Colonel Campbell, auquel le Chevalier Clinton, Commandant en chef à *New-York* & dans les environs, a fait des remerciemens par la Pièce suivante, relative aussi aux attaques de *Kingsbridge* & de l'Isle-Longue.

*Au Quartier-Général à MORRIS-HOUSE, le 24. Août, 1777.*

Un Détachement des Chevaux-legers Rebelles ayant enlevé, Jeudi dernier (21. Août) au matin, une partie du Piquet sur la Hauteur de *Valentine*, par la négligence de l'Officier commandant le Poste avancé, le Général desire de faire les remerciemens dus au Général-Major *Tryon*, Général de jour, pour les dispositions qu'il a faites, afin de repousser toute insulte ultérieure de la part de l'Ennemi, qui nous guettoit en assez grand nombre autour de nos Postes avancés au *Pont-du-Roi (Kingsbridge)*.

Le Général souhaite de même de témoigner d'une manière particulière son approbation du main-tien courageux & de la bonne conduite du Colonel *Hewlet*, ainsi que des Officiers & Soldats à ses ordres, à la défense de la Redoute à *Statuket* dans l'Isle-Longue, où le Colonel *Hewlet* a été attaqué par un gros Corps de l'Ennemi pourvu de Canon, qu'il a cependant repoussé avec perte.

Le Brigadier-Général *Campbell* a rapporté au Général, qu'avant-hier un Corps de plus de 2. mille Ennemis ayant débarqué à l'Isle des *Etats* & surpris un Piquet, il avoit marché contre eux avec le 52<sup>me</sup> Régiment, celui de *Waldeck* ; & le Corps *Provincial* (Royaliste) ; qu'il les avoit défaits avec grand carnage, & les avoit entièrement chassés de l'Isle. On publiera dans l'Armée la partie de l'Ennemi, d'abord qu'on a la sçavoir avec plus de certitude.

Le Général desire de témoigner ici la haute idée, qu'il a conçue de la grande connoissance dans l'Art & de la résolution vraiment guerrière, que le Brigadier-Général *Campbell* a montrées dans cette affaire. La conduite distinguée du Lieutenant-Colonel *Campbell* du 52<sup>me</sup> Régiment mérite les plus vifs remerciemens : Le Général les lui fait de la manière la plus forte, ainsi qu'aux autres Officiers & aux Soldats de ce Régiment, qui ont aguerri d'une manière si remarquable un nombre des exemples multipliés, que cette Guerre a fournis, qu'il n'y a point de supériorité de forces, qui puisse résister à des *Brétons*, lorsqu'ils attaquent sérieusement la bayonnette au bout du fusil. Le Général veut aussi faire agréer ses remerciemens au Colonel *Hanalden* & au Régiment de *Waldeck*, pour le zèle & la célérité, qu'ils ont fait paroître en cette occasion. Le comportement du Corps *Provincial* & de ses Officiers leur fait très-grand honneur ; & le Général demande, qu'il lui soit permis de les assurer, qu'il en est très-reconnoissant. Le Général attend qu'un Rapport plus particulier de la part du Brigadier-Général *Campbell*, pour désigner nommément ceux qui se sont distingués parmi ceux dont il a déjà été fait mention en général.

(Signé)

ETIENNE KEMBLE, *Sous-Aide-Major-Général*.

L'attaque combinée, que les *Americains* ont faite le 21. Août contre trois différents Postes des Troupes Royales près de *New-York*, justifia la prévoyance du Général Clinton. L'on dit que, lors de l'embarquement de l'Armée, le Chevalier *Howe* ne voulut lui laisser que 3. mille Hommes ; mais que, sur les fortes représentations de Mr. Clinton, il doubla ce nombre & le porta à six mille. On pourra juger du total des Forces de Mr. *Howe* & de leur distribution par l'Etat, arrêté au Quartier-Général à *Amboy* le 23. Juin, que voici.

*L'Armée sera distribuée en Brigades, & s'embarquera de la manière suivante.*

Troupes BRITANNIQUES, commandées en chef par le Chevalier Guillaume Howe, Général, & par le Comte Cornwallis, Lieutenant-Général. Deux Bataillons d'Infanterie légère ; Lieutenant-Colonel Abercrombie & Major Craig ; Major Maitland & Major Straubenzee. Deux Bataillons de Grenadiers ; Lieutenant-Colonel Meadows & Major Mitchell ; Lieutenant-Colonel Minckton & Major Gardiner. La Brigade des Gardes, Brigadier-Général *Mattew*. Première Brigade. Point d'Officier-Général nommé. Quatrième, vingt-troisième, vingt-huitième, quarante-neuvième Régimens. Seconde Brigade. Général-Major Grant. Troisième, dixième, vingt-septième, quarantième, & cinquante-cinquième Régimens. Troisième Brigade. Le Général-Major Gray. Quinzième, dix-septième, quarante-deuxième, 2. Bataillons, & quarante-quatrième Régimens. Quatrième Brigade. Brigadier-Général *Agnew*. Trente-troisième, trente-septième, quarante-sixième, & soixante-quatrième Régimens. Cinquième Brigade. Brigadier-Général *Lesse*. Soixante-onzième Régiment, trois Bataillons. Le 16<sup>me</sup> Régiment de Dragons-legers accompagnera cette partie de l'Armée.

Troupes HESSOISES. Lieutenant-Général de Kniphaufen, Commandant en chef. Les basses Hessoises & d'Anspach, aux ordres du Colonel de Donop. Les Bataillons de Grenadiers de Minnigerode, de Langerken, & de Linsing, commandés par le Général-Major *Stirn*. Régimens de Mirbach, de Donop, & le Bataillon de Lofs. Un Bataillon d'Anspach.

A l'Isle d'YORK & DU PONT-DU-ROI : Le Chevalier Henri Clinton, Lieutenant-Général, Commandant en chef. Au PONT-DU-ROI : Le Général-Major Vaughan. Les se-

plienne, vingt-sixième, trente-cinquième, & soixante-troisième Régimens d'Infanterie, & le 17<sup>me</sup>. de Dragons-legers. Troupes Hessoises aux ordres du General-Major Schmidt: Les Régimens du Prince Charles, de Stein, de Trimbach, de Willembach, & le Bataillon de Grenadiers de Köhler. Trois Bataillons de Provinciaux, commandés par le Général-Major Tryon. Dans la Ville de NEW-YORK: Le Général-Major Jones. Les trente-huitième & quarante-cinquième Régimens, & le Régiment Hessois du Prince - Héritaire.

A PILLE des ETATS. Le Brigadier - Général Campbell. Le 52<sup>me</sup>. Régiment, celui de Waldeck, & un Bataillon d'Asspach. A PAULUS-HOOK, le 57<sup>me</sup>. Régiment. A L'ISLE LONGUE, un Bataillon de Provinciaux.

A RHODE-ISLAND. Le Général-Major Pigot, & le Brigadier - Général Smith. Le vingt-deuxième, quarante-troisième, & cinquante-quatrième Régimens. Troupes Hessoises aux ordres du Colonel de Lofsberg: Les Régimens de Dufourth, Huls, Bunau, & Wüngenau.

Ces jours-ci il est arrivé par la voye de terre un Expiés de l'Inde avec des Dépêches qu'on tient secrètes, mais dont on dit le contenu de la plus grande importance. L'Officier qui en est porteur, a été débarqué à Suez par la Chaloupe de guerre, l'Hirondelle, que Chevalier Hughes, commandant l'Escadre aux Indes, avoit détachée pour ce voyage. Elle est restée à Suez pour y attendre la Réponse de la Compagnie, qui a suspendu en conséquence l'envoi des Lettres, qu'elle étoit sur le point d'expédier par le Paquet-bot l'Aigle. C'est la seconde fois que l'Hirondelle fait cette course: La première fut pour apporter la Nouvelle de la Révolution à Madras. Elle resta aussi alors à Suez jusqu'à l'arrivée de la première Résolution de la Compagnie pour rétablir le Lord Pigot; & elle fit immédiatement voile après sa réception. Deux jours après il vint à Suez un second Expiés, avec requisition au Capitaine de l'Hirondelle d'y attendre encore quelques semaines. Effectivement ce second Expiés sibi bien-tôt suivi d'un troisième: Mais, comme la Chaloupe étoit déjà partie, l'Agent de la Compagnie au Caire expédia ses Dépêches de Suez par un autre Bâtiment, pour le fret duquel a porté en compte à la Compagnie 4500. Liv. Sterling. Ce canal de communication avec les Indes, fréquenté depuis peu, nous sera cependant bientôt fermé, s'il est vrai, comme on l'assure, que la Porte ait fait à notre Ambassadeur à Constantinople des plaintes sur ce sujet.

De BRUXELLES, le 23. Octobre. L'Archevêque de Malines a fait le 18. de ce mois la consécration de la nouvelle Eglise des Religieuses Dominicaines. Cette Cérémonie fut suivie d'Illuminations & d'autres Réjouissances.

La Nouvelle de la disgrâce de M. le Marquis de Pezay, annoncée par les dernières Lettres de Paris, se confirme: Mais on varie sur la cause & même sur le lieu de l'exil, que quelques-uns ne font consister que dans un éloignement de la Cour. Cet Officier, connu aussi par ses talens littéraires, particulièrement par l'Histoire des Campagnes du Maréchal de Maillebois, avoit été nommé depuis peu Inspecteur - Général des Milices Gardes-Côtes; & il étoit actuellement occupé à faire en cette qualité sa tournée dans les Provinces maritimes.

Suivant des Avis d'Espagne, l'on écrit du Mexique, que S. M. Catholique aint envoyé ordre au Vice-Roi de faire rétablir le Chantier de Tocotalpan, situé dans le Golfe à 16. lieues au Sud de la Vera-Cruz, afin d'y pouvoir construire des Vaisseaux de ligne comme dans le Siècle passé, la Chambre Consulaire du Mexique a offert à S. M. 300. mille Piastras fortes pour cet objet, le Corps de Mineurs aussi 300. mille, le Comte de Regla 200. mille, l'Archevêque & le Chapitre 80. mille, la Ville de Puebla aussi 80. mille, & celle de la Vera-Cruz 50. mille, faisant ensemble plus de cinq Millions, Argent de France. Le Vice-Roi en son particulier feroit construire à ses frais un Vaisseau de ligne prêt à mettre à la voile; & l'on espéroit, que les autres Villes du Royaume offriroient aussi de leur côté quelque Don-Gratuit.

\* \* De HAERLEM, le 24. Octobre. La Société des Sciences, établie en cette Ville, annoncé dans son dernier Programme le projet d'augmenter son Institution d'une Branche uniquement destinée à cultiver les Sciences économiques. Le nombre de Citoyens patriotiques qui se sont offerts à entrer dans ce projet, engage actuellement Mrs. les Directeurs de la Société, commis pour cette partie, à annoncer son exécution. Ils prient en conséquence, qu'on leur fasse parvenir les Listes des Souscripteurs dans les Villes respectives avant la fin de l'année courante, & que Mrs. les Souscripteurs prennent en considération les Prix, qu'ils jugeroient utile de proposer, pour que leurs Départemens soient en état d'en instruire Mr. C. H. VAN DER AA, Secrétaire de la Société, avant le 15. Avril prochain, & que l'Assemblée Générale puisse, dans sa première Séance, prendre une résolution finale à ce sujet.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frisse,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXXXVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE  
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 31. Octobre, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de la GUADELOUPE du 30. Juin.

**L**A Ville de la *Pointe-à-pitre*, Port principal de cette Isle, l'une des plus considérables des *Antilles*, fit, de son propre mouvement & à ses frais, le 27. Mai dernier un Service solennel pour le repos de l'ame de feu M. le Comte d'Ennery, Lieutenant - Général des Armées de France, décédé à *Saint-Domingue*, où il étoit Gouverneur - Général, après avoir été précédemment Gouverneur des Isles du *Vent*. Son Administration éclairée, sage & ferme, le fit estimer à la *Martinique* & à la *Guadeloupe*. La *Pointe-à-pitre* reçut de lui des marques particulières de protection & de bonté. Sa mort a fait verser des larmes sincères: La reconnoissance en verse encore au souvenir de ses bienfaits. C'est - là le seul hommage, qu'un Peuple juste & sensible puisse offrir aux cendres & à la Famille d'un Homme aussi droit & aussi desintéressé que M. le Comte d'Ennery. "

De PÉTERSBOURG, le 7. Octobre.

Le 1. de ce mois, l'on a célébré l'Anniversaire de la naissance du Grand-Duc & le 3. celui du couronnement de l'Impératrice, avec les Solemnités usitées. Après le Service Divin, S. M. & L. A. Imp. reçurent les complimens du jour: Il y eut grand Dîner; le soir Cour, Bal dans la Galerie, & Illumination

générale. Le second de ces jours fut aussi marqué par la distribution de plusieurs graces. L'Impératrice revêtit la Princesse, Epouse du Prince Grégoire Orlow, des Marques de l'Ordre de *Ste. Cathérine*, & le Lieutenant - Général de *Bavière* de l'Ordre de *St. Alexandre Newski*. Elle conféra la Dignité de Sénateur au Lieutenant - Général Prince Pierre Gallitzin & à Mrs. de *Neplujew* & de *Samoilow*, Procureurs - Généraux, ces deux derniers étant été déclarés en même tems Conseillers - Privés. Enfin S. M. donna de nouveaux témoignages de sa bienveillance à Mr. de *Soritsch*, qu'Elle a nommé récemment son Aide-de-Camp, en l'élevant à présent au grade de Général - Major & à la place de Cornette de sa Garde - Noble, ainsi qu'en lui permettant de porter la Croix de *Malte*, qui lui a été envoyée depuis peu par le Grand - Maître. Ce fut aussi ce jour - là que S. M. nomma Gentilhomme de la Chambre le Prince Fedor Gallitzin, Lieutenant des Gardes à cheval.

De VARSOVIE, le 15. Octobre.

Mr. de Witt, Capitaine au Service de la République, arriva ici le 11. de ce mois comme Exprès de *Choczim* avec des Dépêches, qui avoient été portées par un Courier Turc jusqu'à cette Forteresse. Elles étoient destinées en partie pour *Numan - Bey*, & en partie pour notre Gouvernement. Le Conseil - Permanent, auquel elles ont été communiquées, délibéra sur leur contenu dans la Séance d'hier, qui fut

plus longue que d'ordinaire. Cependant il ne sera point pris, dit-on, de Résolution définitive à leur sujet avant le retour du Grand-Chancelier de la Couronne, Chef du Département des Affaires Etrangères: Il est actuellement en visite chez le Prince-Primat *Ostrowski*; mais on l'attend au premier jour. Au reste, l'on ignore quel est l'objet de ces Dépêches; & l'on apprend seulement en général, que les différends entre la *Porte* & la *Russie* sont dans un état à faire regarder une rupture comme presque inévitable. Le Courier *Turc*, étant pris sa route par *Jassy*, a apporté plusieurs Lettres de la *Moldavie*, qui parlent toutes des grands préparatifs de Guerre, que le Gouvernement *Ottoman* fait dans les Provinces voisines de nos Frontières, tandis que les Troupes *Russes* s'avancent insensiblement du même côté. Les Conférences néanmoins n'ont pas été entièrement rompues à *Constantinople*.

Le 4. Septembre, Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, en eut une à *Beikos* avec les Ministres *Ottomans*, à laquelle se trouva aussi le Chevalier de *Boskamp*, notre Intermence, qui avoit déjà eu précédemment une Conférence avec le *Réis-Effendi*, *Abdulresak-Effendi*, & le *Beilikgi-Effendi*, trois des Commissaires nommés pour négocier avec le Ministre *Russe*. D'après les divers intérêts de nos Grands, il est aisé de présumer, que l'apparence de nouveaux troubles entre nos Voisins affecte ici différemment les esprits.

Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, est revenu avant-hier en cette Résidence. Aujourd'hui, Fête de *Ste. Thérèse*, il y a grande Assemblée chez le Baron *Reviésky*, Envoyé de Leurs Maj. Imp. & Royale.

De BERLIN, le 21. Octobre.

Le Baron *van Swieten*, qui vient de terminer ici sa résidence en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, s'est retiré à *Rheinsberg*, pour prendre congé du Prince *Henri*. Le Roi a fait présent à ce Ministre d'une grande Tabatière d'or, enrichie de Diamans & ornée de son Portrait, ainsi que d'un magnifique Service de table, de la Fabrique Royale de Porcelaine, établie en cette Ville.

Dans l'Assemblée, que l'Académie Royale tint le 16. de ce mois, M. le Directeur de la *Grange* lut une Lettre du Roi, en vertu de laquelle Mr. *Jean-Charles Schulze*, connu par ses Ouvrages de Mathématique & d'Astronomie, a été agrégé en qualité de Membre ordinaire à cette Classe.

De FRANCOFORT, le 21. Octobre.

Suivant des Avis, qu'on donne ici pour fins, le différend survenu entre les Cours de

*Vienne* & de *Dresde*, relativement à la Seigneurie de *Glauchau*, située aux Confins de la *Lusace* & de la *Bohème*, est sur le point d'être terminé à l'amiable, les deux Cours étant, dit-on, déclaré réciproquement que tout le passé sera mis en oubli; & que, les deux Parties se réservant leurs droits respectifs, l'objet principal de la contestation sera réglé par voye de négociation. L'on ajoute, que les ordres ont déjà été donnés pour le rappel du Commissaire Royal de *Bohème* & des Troupes *Autrichiennes*.

L'Electeur de *Trèves* est depuis le 16. de ce mois de retour à *Coblentz*, & ont assisté le 8. à l'installation de la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Sœur, en qualité de Princesse-Abbesse d'*Essen* & de *Thorn*, qui est restée dans sa nouvelle Principauté.

De HANAU, le 21. Octobre.

Le Prince *Charles* de *Hesse*, Gouverneur des Duchés de *Sleswig* & de *Holstein*, & la Princesse, son Epouse, arrivèrent ici le 15. de ce mois. Le Prince & la Princesse Héritaires, nos Souverains, étoient allés à leur rencontre jusqu'à *Steinau*. Le train, consistant en 12. Chaises, entra en cette Ville au bruit du Canon, & passa à travers une double file de deux Compagnies de Grenadiers, Pune de *Brunswick*, l'autre de *Hesse-Hanau*. Le soir, il y eut Jeu, grand Souper, &c.

Le 16. il arriva ici un Bas-Officier du Régiment de *Hesse-Hanau*, qui sert présentement en *Amerique*. Il a apporté un grand nombre de Lettres, suivant lesquelles nos Troupes sont dans le meilleur état, & jouissent d'une parfaite santé. A son départ du Camp de *Skenesborough* le 28. Juillet, il n'y avoit encore eu aucune Action considérable entre l'Armée du Général *Burgoyne* & celle des *Americains*. Ce même jour-là, la première avoir reçu ordre de se mettre en marche vers le Fort *Ste. Anne*. Les progrès de Mr. *Burgoyne* avoient été beaucoup retardés par le manque de Chevaux de trait & de Charrois: Mais, (s'il en faut croire ce Bas-Officier,) le même obstacle ne subsiste plus; puisque Mr. *Burgoyne* venoit de recevoir 1500. Chevaux & 400. Charrettes pour le transport de son Artillerie, de ses Equipages, & Provisions. L'on avoit pris d'ailleurs des arrangements, pour qu'il ne manquât plus de quelques autres objets nécessaires pour la Campagne.

On écrit de *Cassal*, que le Général de *Hesse* sera pourvu du Gouvernement de *Rheinfels*, vacant depuis deux ans. Les principaux Officiers, arrivés avec lui dans cette Ville, le 12. de ce mois, sont le Co-



nel de *Block*, du Régiment de *Mirbach*, le Colonel de *Horn*, de celui de *Wissembach*, le Lieutenant-Colonel de *Schrëyvoget*, de celui de *Stein*.

De PARIS, le 24. Octobre.

Mgr. le Comte d'Artois se propose de donner au retour de *Fontainebleau* une Fête à la Reine, en son Château de *Bagatelle*, situé au Bois de *Boulogne*, & qui a appartenu à *Mame* la Marquise de *Montconseil*. Depuis que ce Prince en a fait l'acquisition pour y élever, quand il le fait des Courses de Chevaux à la laine des *Sablons*, le Roi, dont il est fort mé, lui a donné 27. Arpens de terrain, pris sur le Bois de *Boulogne*, afin que cette Maison ait un enclos d'une étendue convenable. Mgr. le Comte d'Artois y fait faire beaucoup d'embellissemens.

Il passe toujours pour constant, que le Docteur *Franklin* a été informé par la Frégate, la *Aère*, *Boby*, dont l'unique destination est d'aller faire continuellement ses Commissions en Amérique avec une diligence extraordinaire, que le Général *Burgoyne* a été battu du 4. au 5. septembre par le Général *Arnold*, avec perte de plus de 2500. Hommes. Mr. *Franklin* a rendu compte, dit-on, de cet avantage à un de nos Officiers Généraux, connu par ses talents supérieurs dans l'Art Militaire autant que par ses anciennes disgrâces, & qui lui avoit remis l'Hyver dernier des Projets de Campagne pour les Commandans Américains.

On trouve dans la *Gazette de France* de ce jour, sous la date du 3. Septembre, un Article de *Constantinople*, remarquable dans la conjoncture présente. Le voici.

Des Morâtes & des Grecs Insulaires, progrès par la Russie pendant la dernière Guerre, permettoient, au sein même de cette Capitale, des désordres, qui sont devenus insoutenables. Quelques-uns ont été arrêtés, & d'autres emprisonnés sur cause du *Heradz* (*Karatsch* ou *Tribun*), en regard aux Patentes d'incorporation au Service de Russie, dont ils étoient munis, & du village desquelles ils vouloient exciper. Enfin les lieux suspects, qui leur servoient d'asyle, ont été fermés par ordre de la Police. On ésume, que cet événement a fait le sujet d'une conférence entre le Ministre de Russie & ceux de la Porte, qui ont dû révéndiquer le droit naturel du Grand-Seigneur sur les Coupables en question. Il paroît, que le Ministre de Russie se détermine à retirer une grande partie des Patentes d'incorporation, à renvoyer plusieurs de ses Emigrans en Crimée, & à livrer les autres à la Justice de la Porte. Il s'étoit aussi introduit un abus, qui consistoit à distribuer ici, com-

me à *Smyrne*, des Patentes sans nombre à une multitude de *Vagabonds* & de *Transfuges*. Cet abus vient également d'être réformé; & on a supprimé & retiré une quantité considérable de ces Patentes.

De LONDRES, le 24. Octobre.

Avant-hier, il y eut un grand Lever au Palais de *St. James*, où le Roi s'étoit rendu de celui de la Reine. Parmi la grande Noblesse qui y étoit se trouvèrent le Duc de *Norfolk* & le Comte d'*Effingham*. Le second y parut avec le Bâton d'or, en sa nouvelle qualité de Vice-Maréchal d'Angleterre, à laquelle le premier l'a nommé avec l'agrément du Roi. On sçait, que le Duc de *Norfolk* est Maréchal-Héréditaire du Royaume, mais que, ne pouvant exercer cette haute Dignité à cause de sa Religion, il a le droit de se nommer un Substitut; & nos Lecteurs se rappellent, qu'annonçant (dans le Supplément du N<sup>o</sup>. LXXVIII.) la mort du dernier Duc de *Norfolk*, nous remarquâmes qu'il avoit fait exercer sa Charge par le Comte de *Scarborough*. Son Successeur a préféré apparemment, qu'elle le fût par un Seigneur de sa Maison, le Comte d'*Effingham* étant Chef d'une des Branches Protestantes de l'illustre Maison de *Howard*. Les deux autres sont celles des Comtes de *Suffolk* & de *Carlisle*, aussi zélés dans le Parti du Ministère que le Comte d'*Effingham* l'est pour celui de l'Opposition.

L'Inconnu, qui arrêta le 17. de ce mois le Cheval du Roi, pendant que S. M. se promenoit dans *Hyde-Park*, fut examiné avant-hier pour la seconde fois au Bureau de Police dans *Bow-Street*: Il fut trouvé, que c'étoit un ancien Domesstique du Comte de *Dunmore*, ci-devant Gouverneur de *Virginie*; & il fut avéré, qu'il avoit donné plusieurs fois des marques d'un esprit dérangé, tant en Amérique qu'après son retour en Angleterre. En conséquence, il fut ordonné de le mettre en lieu de sûreté, jusqu'à ce que sa Famille y eût pourvu par elle-même.

Le silence du Gouvernement, par rapport aux affaires de l'Amérique, est toujours le même; & l'on se laisse presque de répéter chaque Ordinaire, qu'il n'y a rien de nouveau, ou bien de remplir le-voie par des bruits éphémères; les uns plus incertains que les autres. Il y a dix jours, que rien n'étoit plus assuré, que le débarquement du Général *Horne* dans la *Baye de Chesapeake*. Aujourd'hui l'on doute presque généralement, qu'il ait pu l'eff. & c. Du moins le rapport du Capitaine *Ash*, qu'on citoit auparavant comme garant de la Nouvelle, ne va pas plus loin à présent que



jusqu'à l'entrée de la Flotte dans cette Baye, (ainsi que nous l'avons dit dans notre dernière Gazette :) Il est confirmé, dit-on, par celui d'un Particulier, qui a quitté *Baltimore* le 25. Août, & qui est arrivé ici par la France. Selon lui, Mr. *Howe* n'avoit pas encore débarqué alors; mais le bruit étoit général dans le *Maryland*, qu'on l'avoit vu entrer dans la Baye de *Chesapeak*; & sur cet Avis l'on prenoit partout des mesures, pour s'opposer à sa descente.

Banque, 129 & un quart. Indes, 165.

De BRUXELLES, le 27. Octobre.

L'on apprend par les dernières Lettres de Paris, que l'embarquement des Troupes, destinées pour les Colonies Françaises en Amérique, s'est fait à *Brest* & dans d'autres Ports de la Bretagne sur des Navires de transport, qui ont mis à la voile le 12. de ce mois, sous le Convoi de deux Frégates de guerre, pour se rendre à leur destination. Tandis que cet envoi d'une Force militaire assez considérable, en pleine Paix, à des Etablissmens où il y

en avoit déjà un nombre suffisant pour le Service; les fréquents voyages secrets, que Mr. de *Beaumarchais*, (l'un des Agens du Ministère François,) fait en Espagne; la curiosité, que Mr. le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur de Sa Maj. Catholique, a eue d'aller visiter les Ports de France; le passage continuel d'Express entre les Cours de *Versailles*, de *Madrid*, de *Lisbonne*, & de *Londres*, & plusieurs autres circonstances & petits faits rapprochés, font naître des conjectures à perte de vue; qui ne sont pas favorables à la durée de la Paix; on vient de recevoir, par des Avis qu'on dit authentiques, une Nouvelle plus consolante; sçavoir celle d'un Accommodement définitif, conclue entre l'Espagne & le Portugal, le 1. de ce mois. On en ignore jusqu'à présent les conditions: Mais, si elle se confirme, il est assez singulier, que la Cour de *Madrid* ait publié postérieurement à cette époque, la Relation de la prise de la Colonie du *Sacramento*. (Nous l'insérerons dans le Supplément.)

— Son Exc. Mr. le Vicomte de LA HERRERIA, Ministre-Plénipotentiaire de Sa Maj. le Roi d'Espagne, donne avis aux Possesseurs des Billets d'Emprunt du CANAL ROYAL de MURCIE, maintenant garanti par Sa dite Majesté, que les Banquiers ABRAM & SIMEON BOAS en qualité de Commissionnaires nommés par le Roi pour le Département des Provinces-Unies de Pays-Bas, commenceront Lundi, 3. Novembre prochain, de convertir les Billets de la distribution de ce Pays en Recepissés provisionnels, qui seront ensuite échangés en Contrats de Constitution, & qu'ils continueront leurs opérations tous les Lundis, Mercredis, & Jeudis (en Bureau ouvert sur *Veerkaay* à LA HAÏE,) durant les mois de Novembre & de Décembre de l'année présente, les matins depuis 9 heures jusqu'à midi.

Chacun sera obligé de remettre une Note exacte, contenant le sort de chaque Billet dans les différentes époques, avec indication de la Tête sur laquelle l'on souhaite de faire constituer le Contrat, ainsi que son âge; le nom de la Mère, & l'endroit de résidence.

TÉRON l'Aîné, Directeur du Magasin Littéraire, au bas de la Cité à GENEVE, donne avis, en supplément à ce qu'il a déjà publié dans cette Gazette N<sup>o</sup>. I. XII. & LXXX. qu'il délivre depuis le commencement d'Octobre les deux premiers Volumes de la nouvelle Edition de l'ENCYCLOPÉDIE, & qu'il est d'ailleurs actuellement le seul, à qui il reste quelques Exemplaires de cette Edition à placer; ce qui l'engage à inviter les Amateurs de cet Ouvrage, qui auroient à s'en pourvoir, à l'honorer incessamment de leurs Commissions: A défaut de quoi on pourra souscrire chez le dit TÉRON pour une nouvelle réimpression de 750. Exemplaires, qu'en entreprennent les Editeurs, & cela aux mêmes conditions que la précédente Souscription, à la réserve que ces nouveaux Intéressés voudront bien se contenter de recevoir pour première livraison les Tomes V. & VI. & pour seconde les Tomes I. II. III. & IV. qui se fera avant la fin de Janvier prochain; après quoi ils seront au niveau des autres Souscripteurs.

JACQUES MURRAY, Libraire à LEIDE, a imprimé & débite actuellement: L'Abregé de l'Histoire de la HOLLANDE & des PROVINCES-UNIES depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours, par Mr. L. G. F. KERROUX; LEIDE 1778. 4. Vol. gr. 8<sup>vo</sup>. Fig. 6. Fl. Le même en 2. Vol. 4<sup>to</sup>. à f 6-10. Cet Ouvrage, qui est la seule Histoire complète de la Patrie, laquelle ait paru jusqu'à présent en François, contient tout ce que l'Histoire de la République offre de plus intéressant, tant pour les faits que pour le Gouvernement Civil & Politique de ces Provinces.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO LXXXVII.

De L R I D E, le 31. Octobre, 1777.

**D**E LISBONNE, le 26. Septembre. L'on fait à la Cour les préparatifs pour le prochain départ de la Reine-Douairière, qui a déclaré, dit-on, qu'Elle n'a point dessein de rester en Espagne. Sa Maj. Catholique a nommé le Comte de *Baños* pour la recevoir à *Badajoz*. La Reine a accordé le titre de Vicomte de *Lorigan*, avec le Commanderie de 3000. Crusades par an, à Don *Emanuel-Bernard de Mello*, Lieutenant-général & Gouverneur d'*Elvas*, tant en considération de ses services, que pour donner à Don *Martin de Mello*, son Frère, Secrétaire d'Etat, une nouvelle preuve de sa satisfaction.

De GIBRALTAR, le 30. Septembre. On apprend de *Tanger*, que le Juif *Samsuel Zumi*, Secrétaire du Roi de *Maroc*, y est arrivé avec des Lettres de ce Souverain, adressées aux Etats-Généraux des Provinces-Unies; & qu'il a écrit au Contre-Amiral *Reynst*, commandant l'Escadre de la République dans la Méditerranée, pour le prier de passer lui-même dans le Port-là ou d'y envoyer un Officier, afin qu'il pût lui communiquer de bouche quelques objets, sur lesquels il étoit nécessaire de s'accorder pour parvenir à un Accommodement définitif. On assure, que S. M. *Maure* persiste dans sa demande, que *Leurs Hautes-Puissances* lui envoient des Attirails & Munitions de guerre; & que la République, de son côté, ne paroît pas portée à y consentir. L'*Arrazé Ferrach*, Commandant des 5. Galiottes, qui se trouvent à Ceute, a été mandé à la Cour à *Mequinez*; & un pareil ordre a été envoyé à *Mahamart*, Commandant des 5. autres Galiottes, qui sont à *Tanger*. On armera ces Bâtimens dans l'Intervalle, pour qu'au retour de ces Officiers ils soient prêts à mettre en mer. Les *Maures*, *Feniz* & *Abdulmelek*, nommés Ambassadeurs aux Cours de France & de *Tostane*, n'attendent que les deux Navires *François*, sur lesquels ils doivent s'embarquer; & qui sont déjà partis de *Cadix* pour cet effet. Au milieu de toutes ces Négociations, qui occupent actuellement le Monarque *Marocain*, il a eu la satisfaction d'apprendre, que ses Armes ont remporté une victoire complète sur les Montagnards révoltés d'*Ahit-Iyahac*, dans le voisinage de *Fes*. On accède lui assure le Tribut, que ces Peuples lui payent, & qui monte à cent Ducats par an.

De MADRID, le 14. Octobre. La Cérémonie des Releves de la Princesse des *Asturies* est faite le 9. de ce mois. Son Alt. R. & la jeune Infante *Marie-Louise* reçurent la Bénédiction, prescrite par l'Eglise, des mains de Don *François Delgado*, Patriarche des *Indes*, qui étoit revêtu de ses Habits Pontificaux. Après avoir assisté ensuite à la Messe, la Princesse fit l'offrande d'usage. Le 11. le Roi & toute la Cour sont revenus au Palais de *St. Laurent*.

Le Gouvernement a enfin reçu la Relation de la Prise de la Colonie *Portugaise* du *Sacrement*; & aujourd'hui il vient de la donner au Public. En voici la Traduction.

Après que Son Exc. Don *Pedro de Cavallos*, Vice-Roi & Capitaine-Général des Provinces du *Rio-de-la-Plata*, eut réglé le Gouvernement militaire & politique de l'Isle de *Ste. Cathérine*, première Conquête de l'Expédition à ses ordres, il se disposa à passer au *Rio-Grande* de *St. Pierre*, où les Portugais avoient leurs principales Forces: Mais, après que le Convoy fut parti le 28. Mars de l'année courante du Port de *Ste. Cathérine*, il fut séparé par une forte Tempête, qui survint. Cet accident obligea le Général à changer sa destination & à diriger sa route vers le Port de *Maldonado*, qui étoit le Point de réunion, fixé d'avance au cas que les Vaisseaux de guerre & de transport fussent dispersés en mer.

Le Général arriva effectivement à *Maldonado* le 19. Avril; & le jour suivant il passa du Navire, le Paissant, à bord de la Frégate la *Junon*, pour continuer son voyage vers *Montevideo*, en attendant que le reste du Convoy pût le joindre. Celui-ci mouilla le 10. Mai à *Maldonado*, & se réunit le 25. au Général à *Montevideo*. Le Marquis de *Casta-Tilly*, Commandant de l'Escadre, remit alors à la voile, pour l'Isle de *Ste. Cathérine*, avec les Vaisseaux & Frégates de guerre, dans le dessein d'aller chercher l'Escadre *Portugaise*. Don *Pedro* de *Cavallos*, de son côté, fit les préparatifs nécessaires pour entreprendre le Siège de la Colonie du *Sacrement*: Dans cette vue, il retint près de lui tous les petits Bâtimens armés & de transport avec 3. mille Hommes seulement, envoyant tout le reste des Troupes à ses ordres pour aller renforcer le Poste de *Ste. Thérèse*, que Don *Jean-Joseph* de *Vertiz*, Gouverneur de *Buenos-Ayres*, avoit occupé d'avance.

L'embarquement des Troupes, du train d'Artillerie, & de l'Attirail destiné pour l'attaque de la Colonie, s'effectua le 20. Mai; & l'Armement ayant remonté la Rivière de la *Plata* avec un vent favorable, le Général arriva le 22. avec la première Division à une petite Anse, dite des *Moulins*, à un peu moins d'une lieue de distance de la Colonie: Il mit pied à terre,



Et se fit joindre par le reste de son Corps: Aiant fait ensuite pendant la nuit du 30. une fausse attaque contre le Boulevard del Carmen, d'où il fut fait un feu d'Artillerie. Et de part des Armes, il réussit dans l'intervalle à ouvrir la Tranchée, pour battre la Place par Courtins de sa Porte principale Et par ses flancs, au moyen de quatre Bâteries de Canon Et de Mortiers, qui furent établies la nuit.

Lorsque le Gouverneur de la Place, Don François-Joseph de la Rocha, vit la Tranche ouverte le 31. au point du jour, il envoya au General un Capitaine de la Garnison, pour demander le motif de cette attaque inattendue: On lui répondit, en lui donnant Copie du Manifeste Et de la Declaration de Guerre, publiés lors du débarquement à l'Isle de Ste. Catherine Et dont cet Officier assura qu'on n'avoit aucune connoissance. On lui insinua en même tems que la Colonie Et l'Isle de St. Gabriel eussent à se rendre avec leurs Garnisons, Armes, Munitions, Et Attirails de guerre, dans un délai précis de 48. heures; faute de quoi elles eussent seroient toutes les rigueurs de la Guerre.

Au moment que les quatre Bâteries étoient prêtes le 3. Juin au matin à commencer feu contre la Place, elle battit la chamade; Et il en sortit un Sergent-Major, pour proposer au General une Capitulation formelle; mais elle lui fut refusée, Et on lui réitéra la sommation, que la Place eût à se rendre à discrétion dans un nouveau délai précis de 48. heures. Cette déclaration décida le Gouverneur, de Pavis de son Conseil de guerre, à remettre sans condition la Colonie Et l'Isle de St. Gabriel, avec leurs Garnisons, qui furent faites Prisonnières de guerre, ainsi que toute l'Artillerie, les Attirails de guerre, Armes, Munitions Et Drapereaux, outre 3. petits Bâtimens, qui étoient dans le Port. La reddition s'exécuta complètement le jour suivant, 4. Juin. La Garnison de la Place étoit composée de plus de mille Hommes, (tous de bonnes Troupes,) y compris 200. Canoniers. Les Officiers devoient être conduits, sur leur parole d'honneur, à Rio-Janeiro; Et les Soldats seroient menés à Villes, situées dans l'intérieur du Gouvernement de Buenos-Ayres, de la même manière que ceux qui ont été faits Prisonniers à l'Isle de Ste. Catherine. La Colonie étoit bien fortifiée pourvu de tout ce qui étoit nécessaire pour faire une vigoureuse défense. Son Artillerie bronzée Et de fer consistoit en 124. Canons Et Mortiers de tous les calibres, avec environ 80. Barils de poudre Et une très-grande quantité de Boulets ou autres Munitions de guerre. Dans l'Isle de St. Gabriel, dépendante de la Place, il y avoit 13. Canons de 8. 7. Et 4. livres de balle, avec tout l'Attirail y appartenant.

Le 14. Juin, le General commença à embarquer de nouveau ses Troupes pour Maldonado, dans le dessein de prendre de là, sans perte de tems, la route par terre pour joindre Don Jean-Joseph de Vertiz, Et aller chercher ensemble le General Böhm, afin de l'attaquer soit bon ou dans les Lignes fortifiées du Rio-grande de St. Pierre.

L'Escadre Espagnole essaya une nouvelle Tempête durant son trajet de Montevideo à l'Isle de Ste. Catherine; Et, quelques Vaisseaux aiant souffert du dommage, elle resta dans le Port de cette Isle pour le réparer, jusqu'au 9. Juillet qu'elle remit à la voile, afin d'aller chercher l'Escadre Portugaise, qui s'étoit fait voir dans les premiers jours du même mois à la baie de Ste. Catherine, Et qui avoit mis à terre sur le Continent opposé environ 3. mille Hommes, apparemment dans la vue de reconquérir l'Isle, ou du moins d'empêcher qu'on n'y transportât des Viâres: Mais, comme l'on observa que l'Ennemi s'occupoit à faire des courir dans l'intérieur de la Terre ferme, on arma les Chaloupes des Vaisseaux Et Frégates Espagnoles, pour conduire 300. Hommes sur la Côte voisine: Et, quoique les Partis Portugais fissent feu sur ce Detachement, il descendit à terre, les mit en fuite, Et brûla un petit Village, que l'Ennemi avoit abandonné. L'Escadre Espagnole appareilla ensuite pour aller trouver celle des Portugais.

De NABLES, le 8. Octobre. Leurs Maj. continuent leur séjour au Château de S. Leucio Et y resteront jusqu'à ce que la Cure de l'Inoculation, que le Docteur Gatti a faite le 1. de mois au Prince Royal Et aux deux Princesses, ses Soeurs, soit terminée. Elle a été jusqu'à présent des plus heureuses. Quoiqu'on eût dit, que le grand Deuil ne seroit pas pris pour le mort de l'Infant Don Philippe, le Roi a signifié par un Ordre, qu'il seroit pris comme pour un Prince adulte de la Famille Royale: Et L. M. mêmes le prirent depuis le 1. Septembre. On l'a seulement interrompu pendant 3. jours à l'occasion du gala pour l'accouchement de la Princesse des Asturies.

De MILAN, le 14. Octobre. Avant-hier, la Noblesse prit congé de l'Archiduc Ferdinand, notre Gouverneur-Général, Et de la Princesse, son Epouse, auxquels le Duc de Modene donna le même jour un grand Dîner. Aujourd'hui L. A. R. se rendront à Monza, pour passer de-là par Mantoue à Vienne.

Un tremblement de terre, qu'on a ressenti dans le Siennois le 5. au soir, a renversé à Radicofano plusieurs Maisons, sous les ruines d'une desquelles une Femme a été écrasée avec un petite Fille. Comme on a entendu depuis ce tems un bruit souterrain dans ce District, on l'a attribué à un-ancien Volcan renfermé, dont on croit appercevoir les traces: Les Habitans ont abandonné leurs Maisons Et dressé des Tentes en rase campagne.



De DUBLIN, le 17. Octobre. Après que le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'Irlande, eût fait le 14. de ce mois l'ouverture du Parlement de ce Royaume par le Discours, (inséré dans notre dernière Gazette,) & que ce Seigneur se fut retiré, les deux Adresses à présenter en réponse à cette Harangue furent le premier objet qu'on considéra dans les deux Chambres. Voici le Précis de ce qui s'est passé à ce sujet.

Le Comte d'*Ely* parla le premier dans la Chambre des Pairs. " Sa proposition, dit-il ; ne demandoit pas un long Préambule. Après tant de marques de bonté & d'attention pour l'Irlande, que le Roi avoit données, & après les gracieuses déclarations, que le Comte de *Buckinghamshire* venoit encore de faire en son nom, il s'assuroit que la Chambre n'hésiteroit pas un moment à agréer l'Adresse à Sa Majesté, qu'il avoit l'honneur de mettre sur table, & qui exprimoit la reconnaissance des Pairs envers Elle. " Le Lord *Longford* fit une seconde Proposition, pour présenter également une Adresse au Vice-Roi, " auquel l'on devoit des remerciemens pour la manière, dont il avoit recommandé au Parlement les plus grands objets d'intérêt National, & pour son offre de co-opérer à toutes les mesures, qui pouvoient servir à avancer le bien public & l'amélioration du Royaume. " Paroût, MY LORDS, continua-t-il, que sur-tout je suis gré à Son Exc. de " n'avoir donné aucunes assurances de sa conduite future, mais d'en avoir appelé, pour déterminer le caractère de son Administration, à la nature de ses actions en général. " Ce fut-là aussi le langage de ce grand ornement de la nature humaine, du meilleur Gouverneur que ce Pays ait jamais eu, du feu Comte de *Chesterfield*. L'amélioration de l'Irlande, principalement celle de son Commerce, fut le principe, qui régla toute son Administration. Nous avons aujourd'hui une perspective également belle ; & j'espère, que le Vice-Roi actuel ne transmettra point à son Successeur cette longue Liste de promesses, qui nous ont été faites, non plus que les augmentations de l'Etat des Penfions. Je n'en dirai pas davantage, MY LORDS ; & je m'assure que l'Adresse, que je propose, méritera votre approbation. Le Vicomte *Mount-Morris* y donna également son aveu ; mais, si le Lord *Longford* avoit déjà montré, que sa reconnaissance envers le Vice-Roi ne lui faisoit point oublier les intérêts particuliers de sa Patrie, le Vicomte *Mount-Morris* parla encore plus ouvertement. Il s'exprima à-peu-près en ces termes.

" Un mot, MY LORDS, & guères plus qu'un mot sur le Discours, que le Vice-Roi vient de faire du Trône, & sur l'Adresse au Roi, proposée en conséquence. Après avoir fait si souvent l'épreuve de la bonté de cette Chambre, à un âge peut-être trop peu mûr, j'ose me flatter, qu'elle m'accordera encore aujourd'hui un moment d'indulgence. "

" Ce n'est point, MY LORDS, pour dire rien qui puisse mener à un débat, ni pour exciter de l'opposition à la Question présente, que je vous adresse la parole : C'est uniquement pour témoigner ma satisfaction d'un Discours, où l'on n'a pas glissé un seul mot, qui tende à engager le Parlement dans un aveu ou approbation quelconque de cette Guerre malheureuse, qu'on fait au-delà de l'*Atlantique* ; Guerre, à mon avis, injuste & non nécessaire dans son origine, absurde & ridicule dans sa conduite, ruineuse & destructive dans ses effets, à moins que la Providence n'interpose sa main puissante, pour sauver cet Empire de sa perte. Tous les Amis de leur Patrie (& sans me rendre coupable de trop de présomption, je me flatte, qu'une vie uniformément dévouée à ses intérêts me donne quelque titre à me ranger dans cette Classe ;) tous les Amis de leur Patrie, dis-je, doivent ressentir le plus vif plaisir de ce point être poussés à entrer dans des engagements pour le soutien d'une telle Guerre, conduite par une Bande de Vagabonds & de Chevaliers-errans sur les Côtes de l'*Amerique*. Si l'on eût seulement touché un mot de cette nature, j'étois prêt à entrer en discussion, & j'aurois fait entendre ma Protestation contre toute démarche de cette espèce. "

" Voilà pour ce qui est de l'Adresse au Roi : Quant à celle qu'on a proposée de présenter au Vice-Roi, je crois qu'on lui doit des remerciemens. Il me paroît jusqu'à présent aussi irréprochable dans sa conduite publique, qu'il est affable & exemplaire dans sa vie privée. "

" Je ne puis reprendre ma place, MY LORDS, sans parler encore une fois de la satisfaction, que deux Seigneurs, dont les principes à l'égard de la Constitution sont la pureté même, & d'autres Pairs doivent ressentir, que les passages reprehensibles, concernant l'*Amerique*, qu'on trouva dans le Discours du dernier Vice-Roi, aient été omis dans celui-ci ; que nos vies & nos Biens ne dépendront plus de la Croisade *Americaine*. "

Les choses se passèrent à peu près de même dans la Chambre des Communes. L'Adresse au Roi y fut proposée par le Lord *Foxelyn*, Fils aîné du Comte de *Roden*, soutenu par le Lord *Westport*, Fils aîné du Comte d'*Atamont*. Mr. *Gardiner*, mettant ensuite sur le tapis celle à présenter par la Chambre au Vice-Roi, fit l'éloge de ce Seigneur. " Quelque difficile (dit-il) que fut la tâche de Panégyriste, il osoit être celui du Comte de *Buckinghamshire*, parce que, malgré le peu de tems qu'il avoit régné en Irlande, il avoit déjà donné des preuves de son intégrité & de la sincérité de ses intentions ; qu'il avoit protégé le Commerce, autant qu'il dépendoit de lui ; que les Charges de confiance, devenues vacantes sous son Administration, quoiqu'en petit nombre, avoient été données à des Irlandois de naissance ; que ses principales liaisons étoient avec les Personnes de la Nation les plus riches en Terres ; circonstance qui seule pouvoit, qu'il n'avoit point de mauvais dessein, contre les intérêts réels du Royaume, puisqu'une confiance, placée en des Citoyens de cette Classe, étoit le moyen le plus sûr & le plus

direct de maintenir la Liberté & la Constitution ; en un mot, que l'aurore du Gouvernement du présent Vice-Roi promettoit en jour aussi serein, que le Patriote le plus chaud pourroit le désirer. " *Qu'on ne croye pourtant pas*, ajouta Mr. Gardiner, *que je sois devenu l'instrument ou l'organe d'aucun Parti. Quelque grands que soient les éloges, que j'ai donnés à notre Vice-Roi, si sa conduite future me paroit jamais reprobable, s'il adopte des mesures que je croirai le moins du monde préjudiciables au Royaume, il me verra aussi ardent antagoniste de ses projets, que je suis à présent zélé Partisan de son Administration.*

D'après ces Discours, il fut nommé deux Committés, pour projeter le lendemain les deux Adresses

Les éloges au reste, qu'on a donnés au Comte de *Buckinghamshire*, ne sont pas mal fondés, pour ce qui concerne la protection accordée au Commerce de l'*Irlande* : On en a eu un exemple récent. Un des tristes effets de la rupture fatale avec l'*Amérique* avoit été de priver le Royaume de l'importation de la Graine de lin, absolument nécessaire pour les Fabriques de Toile, qui sont la principale source de nos richesses. Afin d'y remédier autant que possible, l'on pensa, après l'occupation d'une partie de la Province de *New-York* par les Troupes Royales, à faire venir, au moins de ce District, la Graine dont l'on manquoit avec des Permissions signées par le Vicomte *Howe*. Quatre Vaisseaux, chargés de cette Marchandise, arrivèrent sains & saufs à *Waterford* ; mais, échappés aux Armateurs *Américains* ils tombèrent entre les mains d'une espèce de gens, qui dans tous les Pays semblent être pour la plupart, les Ennemis-nés de leurs Concitoyens. Les Officiers de la Douane les saisirent, sous prétexte que l'Acte du Parlement *Britannique*, qui défend le Commerce avec les Colonies *révoltées*, ne fait point d'exception en faveur de Bâtimens pourvus de Permissions de la part des Commissaires de Sa Majesté. Le Vice-Roi, moins doué de l'heureux génie fiscal que ces Commis, crut apercevoir de l'iniquité dans la saisie ; & jugeant, que le bien-être de l'*Irlande* ne devoit point être sacrifié à la douceur de la vengeance contre l'*Amérique*, il s'intéressa fortement pour la relaxation des quatre Vaisseaux, & l'obtint non-seulement, mais aussi qu'à l'avenir tous Bâtimens, pourvus de pareilles Permissions, seroient admis sans difficulté dans tous les Ports du Royaume. Cette décision a causé la plus vive satisfaction à tous nos Fabriquans, & a gagné à Mylord *Buckinghamshire* l'amour universel de la Nation.

*D'EDIMBOURG, le 17. Octobre.* Le 2. de ce mois, Anniversaire de la naissance de l'Impératrice de *Russie*, la Frégate *Russe* à la Rade de *Leith* fit une décharge de 21. Canons, à laquelle le Château d'*Edimbourg* répondit par le même nombre. Le Chevalier *Samuel Greigh*, Vice-Amiral de *Russie* & Gouverneur de *Cronstadt*, donna un grand Dîner au Prince de *Dachkow*, ainsi qu'à la principale Noblesse des environs, au Lord Prévôt (ou Lord-Maire) & aux Magistrats de cette Capitale. Le 3. le Lord Prévôt présenta au Chevalier *Greigh* la Franchise de la Ville ; & il donna à cette occasion une très-belle Fête à cet Officier & à plusieurs Personnes de distinction.

*SUITE des Nouvelles de LONDRES du 24. Octobre.*

Le Duc de *Glocester* & la Duchesse, son Epouse, arrivèrent hier à leur Palais en cette Capitale. Quoique le Prince soit très-foible, on n'a point perdu l'espérance de son rétablissement. D'abord qu'on sçut son retour, il vint un Messager de la Cour pour s'informer de sa santé.

La Frégate le *Hussar*, à bord de laquelle le Général *Haldimand* s'étoit embarqué pour se rendre à son Gouvernement de *Quebec*, & qui fit voile de *Portsmouth* au commencement de ce mois, y est rentrée le 16. à cause du vent contraire. Mr. *Haldimand* en a débarqué le même jour, & ne remettra en mer qu'au Printems prochain, la Saison étant actuellement trop avancée, pour qu'il ne trouve point la Rivière de *St. Laurent* déjà étant de glaces. Ainsi le Général *Carleton* conservera encore ce commandement pendant l'hiver.

Un Particulier, revenu par les derniers Vaisseaux de la *Nouvelle-York*, a rapporté, que le Général *Lee* avoit presque réussi à s'échapper de sa détention, mais qu'on l'avoit saisi à quelque distance de-là. Pour prévenir de pareilles tentatives à l'avenir, on l'avoit conduit à bord d'un Vaisseau du Roi, de 50. Canons, à l'ancre dans le Port de *New-York*. Au reste, Mr. *Lee* n'est à présent pas le seul ancien Officier du Roi, qui se trouve dans cette désagréable position. Un Armateur de *Fersey* a conduit le 17. à *Plymouth* un Navire Marchand *Américain*, destiné pour la *France* & estimé à 20. mille L. Sterling : L'on y trouva à bord Mr. *Morris*, ci-devant Major au service du Roi, & qui vendit, il y a quelque tems, sa place avec l'agrément de Sa Majesté. On l'a mis Prisonnier à bord du *Blenheim*, Vaisseau de 90. Canons.





NUMERO LXXXVIII

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 4. Novembre 1777

De LA TURQUIE, le 24. Septembre.

**L**A Nouvelle, qu'on apprit par les dernières Lettres de Constantinople, (insérées dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. LXXXV.) touchant l'expulsion des Turcs de la Crimée, se confirme & s'éclaircit en même tems. Ce n'est point aux Ottomans en général, que le nouveau Chan Sahin-Guerai a ordonné de quitter la Crimée, mais seulement à ceux qui refusent de suivre son Parti. La Déclaration, qu'il a fait publier à cet effet dans la Crimée, paroît être une Représentation de l'expulsion, qu'a faite par ordre de la Porte le Pacha de Bender, du Wainwode & des Agas Tartares, qui gouvernoient au nom du Chan dans le Budziak.

De PÉTERSBOURG, le 30. Octobre.

Madame la Grand-Duchesse continue d'avancer heureusement dans sa grossesse. Le 6. de ce mois, nous avons de nouveau essuyé ici un gros Ouragan du Sud-Ouest, mais il n'a point causé d'inondation.

De BERLIN, le 25. Octobre.

Le Prince Ferdinand de Prusse a fait inoculer les deux Princes & la Princesse, ses Enfants, par le Conseiller-Privé & par le Professeur Muzelius, Père & Fils. La Cure, qui s'est faite à Friederichsfelde, a été des plus heureuses; & pendant toute sa durée jusqu'à la fin ces trois illustres Rejettons n'ont pas cessé de jouir de la plus parfaite santé.

Le Baron van-Swieten, qui a résidé à notre Cour comme Envoyé de L. M. Imp. & Royale, est parti pour Vienne, après avoir pris congé du Prince Henri à Rheinsberg. Le Marquis de Fons, Ministre-Plénipotentiaire de France, & le Baron de Schlipp, Envoyé Palatin, sont allés faire un tour par congé, le premier à Paris, l'autre à Mannheim.

Le Roi a permis aux Députés des dix Eglises Réformées dans la Grand-P. logne de faire une Collecte dans tous ses Etats pour la construction de leurs Temples ou Ecoles.

De HANAU, le 27. Octobre.

L'Allemagne fournira encore l'année prochaine une partie de l'élite de sa Jeunesse pour faire la Guerre en Amérique: On renforcera entre autres le Corps des Chasseurs de Hesse-Hanau, actuellement à la Solde Britanique. En conséquence, le Capitaine Kähl vient de publier ici un Avis, portant que tous Chasseurs ou Tireurs habiles, qui s'annonceront à lui avant le 10. du mois prochain, obtiendront les mêmes conditions avantageuses, qui ont été accordées à ceux qu'on a engagés lors de l'érection de ce Corps.

De PARIS, le 27. Octobre.

Le Cour, qui continue son séjour à Fontainebleau, n'a pas encore pris le grand Deuil pour la mort de l'infant Don Philippe, Fils aîné du Roi d'Espagne, parce qu'elle n'a pas été notifiée dans les formes par M. le Comte

d'*Aranda*, Ambassadeur d'*Espagne*, qui s'est absenté pendant six semaines pour aller visiter nos Ports. On ne sçait pas même, si ce Deuil aura lieu, parce que le feu Prince pouvoit être considéré comme civilement mort.

Quoiqu'on eût écrit de *Fontainebleau*, & qu'on eût par-tout répété en cette Capitale, comme une Nouvelle ayérée, que M. le Marquis de *Pesay* avoit été disgracié, il est à présent certain que ce n'a été qu'un bruit répandu par ses envieux, & qu'il a quitté les *Sables d'Olonne*, pour continuer son inspection des Milices Gardes-Côtes du Royaume. Si la jalousie a pu réussir un moment à accréditer ce bruit, l'amitié distinguée, dont des Ministres estimés & chéris de la *France* honorent M. le Marquis de *Pesay*, peut aisément le consoler de ce disgracement. On apprend aussi de *Fontainebleau*, que le Roi a nommé Mr. de *Livarot*, Capitaine en son Régiment; à la place de Colonel en second de celui d'*Armagnac*, vacante par la mort du Comte du *Pûgêt*.

Le Bail des Messageries, passé en même tems que celui des Postes, va être révisé de même, pour être renouvelé à une Compagnie proposée par M<sup>rs</sup>. *Vassal* & de *St. Victor*, & qui offre un Million d'enchère.

La Principauté de *Neuchâtel* desirant être comprise dans le Traité d'Alliance conclu entre S. M. Très-Chrétienne & la République *Suisse*, la Proposition en a été remise au mois de Mai de l'année prochaine, pour être décidée alors à la Diète du Corps *Helvétique*.

Des Lettres de la *Martinique* & de la *Guadeloupe*, écrites au mois d'Août dernier, nous apprennent, que ces Colonies sont dans un état à ne rien craindre ni desirer: Elles ont plus de six mille Hommes de Troupes réglées pour les garder, & sont abondamment pourvues de Munitions & de subsistances.

De *LONDRES*, le 24 *Octobre*.

Après le Cercle, qu'il y eut avant-hier à *St. James*, il se tint un grand Conseil, à l'issue duquel il fut expédié un Courier aux Ambassadeurs du Roi en *France* & en *Espagne*. Ensuite S. M. s'entretint très-longtems avec le Lord *Germain*, & ne retourna que le soir au Palais de la Reine. Quoique les Partisans du Ministère montrent toujours au dehors la plus grande sécurité, relativement à x dispositions des Cours de *Versailles* & de *Madrid*, les augmentations considérables, qu'on voit faire dans notre Marine, tiennent la Nation dans l'inquiétude. Cinq des Vaisseaux de guerre récemment mis en commission, doivent s'équiper avec toute la diligence possible pour le rendre aux *Indes-Occidentales*. Le Com-

mandement en a été donné au Chevalier *Edouard Vernon*, qui, étant un des plus anciens Capitaines de Vaisseau, sera compris, dit-on, dans la première Promotion d'Amiraux, & élevé au rang de Contre-Amiral de l'Escadre *bleue*. Malheureusement les ordres redoublés, que l'Amirauté envoie sans cesse dans tous les Ports, ne suffisent point pour mettre les Vaisseaux en mer: Le manque de Matelots est un obstacle, qui retarde tous nos Armemens. Pour compléter les Equipages des Navires, mis en commission ces derniers mois, il nous faudroit du moins 15000. Marins; & malgré la Presse qu'on n'a pas discontinué toute l'année, il s'en faut de beaucoup qu'on se soit assuré de ce nombre. Le retour des deux Flottes Marchandes des *Antilles* & de celle des *Indes-Orientales* a fourni, il est vrai, plusieurs centaines de Matelots experts, qui sont-entrés de bon-gré au Service du Roi: Mais, si c'est un avantage d'un côté, de l'autre cette multitude de bras, que la Marine Royale absorbe, est une perte pour la Navigation marchande; & le Commerce, l'unique veine de notre richesse Nationale, languit par la difficulté qu'il y a de procurer des Hommes, pour manœuvrer les Bâtimens. La Flotte, destinée pour les *Indes-Occidentales*, & nombre d'autres Vaisseaux pour différentes parties du monde, sont détenus dans nos Ports & sur la *Taujise*, avec leurs Cargaisons à bord, par la raison qu'on leur a enlevé leurs Equipages pour les Navires de guerre. Les Lettres de la *Famâque*, de la *Barbade*, & du reste des *Antilles*, sont remplies de plaintes du même genre; & l'on n'y peut trouver à prix d'argent le monde nécessaire. On a vainement offert ici 3. L. St. 5. Ch. de Gages par mois, ce qui est 40. Ch. plus qu'en tems de Paix. Ces circonstances vont engager plusieurs de nos Négocians à faire des Représentations à l'Amirauté: Mais puisqu'ils seroient eux-mêmes très-fâchés de n'avoir point de Convois pour leurs Flottes, il sera difficile d'imaginer un moyen de remédier à leurs griefs.

L'Amirauté a notifié, que le *Centaure*, Vaisseau de 74. Canons, commandé par le Capitaine *Hughes*, a pris le 12. la *Betsy*, Schooner *Américain*, allant de *Nantes* à *Edington*, dans la *Caroline-Septentrionale*, avec un chargement de Poudre, de Tentés, d'Armes, & de Draps pour l'usage de l'Armée *Américaine*, ainsi que de Sel & de plusieurs autres Marchandises, le tout pour le compte du Congrès. Le Lord *Howe*, Bâtiment de transport muni d'une Lettre de marque & appartenant



à *Glasgow*, a pris dans son passage & conduit à la *Nouvelle-York* un Navire venant de la *Caroline-Septentrionale* avec 181. Barrils de Tabac, du Riz, de l'Indigo, &c.

De BRUXELLES, le 30. Octobre.

Le Duc de *Bragance*, qui retourne en *Portugal* après une absence de plus de vingt années, se trouve actuellement en cette Ville, ainsi que le Duc de *l'Infantade*, & la Duchesse, Epouse de ce dernier Seigneur, née Princesse de *Salm-Salm*, & Soeur de la Princesse de *Stahremberg*. La Duchesse de *Cumberland*, qui n'a point suivi le Duc, son Epoux, à *Londres*, paroît avoir dessein de passer une partie de l'Hyver ici, ayant loué pour deux mois deux Loges à la Comédie.

De LEIDE, le 1. Novembre.

Quoique l'embarquement d'un Corps assez nombreux de Troupes pour les Colonies *Françoises* aux *Indes-Occidentales* se soit fait presque insensiblement; & que la plupart des Lettres de *Paris* même gardent le silence à son sujet, il n'en est pas moins certain. Suivant un Avis de *Bordeaux* du 13. Octobre, les Bâtimens, rassemblés dans ce Port au nombre de quatre, sçavoir, *Monsieur, le Comte d'Artois, le Prince de Poix, & le Bien-Aimé*, en ont appareillé le 6. Octobre, sous l'Escorte de la Frégate *l'Inconstante*, avec environ 1200. Hommes de Troupes de terre, qu'ils portoient, moitié à *St. Domingue*, & moitié à la *Martinique*. Une Lettre de *l'Orient* du 12. Octobre n'annonce cependant encore que l'embarquement prochain de deux mille Hommes, rassemblés dans ce Port, & dont le Convoi devoit aller se joindre à celui qui se trouvoit à *St. Malo*. On devoit lancer à *l'Orient*, du 15. au 18. Octobre, une Frégate du Roi, nommée *l'Ipthagène*, montée de 30. Pièces de canon de 18. livres; & il s'y en trouvoit encore trois autres sur les Chantiers, auxquelles on travailloit avec beaucoup d'ardeur, & qu'on comptoit pouvoir être achevées avant la fin de l'an. Six Vaisseaux de guerre du Département de *Toulon* devoient, dit-on, venir renforcer l'Escadre du Comte du *Chaffault*, en rade à *Brest*, dont un pareil nombre de Vaisseaux seroit détaché pour croiser pendant l'Hyver le long des Côtes de *Bretagne*; lesquels seroient relevés par six autres après trois mois de croisière. Il est très-possible, que ces dispositions n'aient pour but que de mieux conserver la Paix, en se mettant hors de la nécessité de recevoir la loi d'une Puissance, aujourd'hui nécessairement sous les armes & prête à les tourner contre toute Nation, qui lui donneroit de l'humour dans la conjoncture épineuse où elle se

trouve. Cependant cette précaution même inspire de la jalousie au Peuple *Anglois*; d'autant que certains *Nouvellistes* prennent à tâche de grossir à ses yeux les préparatifs de la *France*, portant jusqu'à 40. ou 50. mille Hommes le nombre des Troupes, qui ont eu ordre de marcher des Provinces de l'intérieur vers les Côtes du Royaume. Les différens Papiers de *Londres* renouvellent aussi depuis quelque tems les anciennes plaintes touchant des Captures *Angloises*, amenées par les *Américains* dans des Ports de *France*. Un Navire revenant des *Indes-Occidentales* avec 500. Barrils de Sucre, a été conduit, disent-ils, par un Armateur *Américain* à *Nantes*; & le *Sweepstake*, de 16. Canons, ayant pris un gros Brigantin de *Terre-Neuve*, l'a envoyé à *l'Orient*; où l'on a aussi conduit & venu l'argent comptant, deux Navires *Anglois*, pris à leur retour de la *Famaïque*. Il en est de même, suivant eux, dans les Ports d'*Espagne*. Le *Havke*, Armateur *Américain*, Cap. *Hibberts*, étant à l'ancre à *St. Andero*, apprit que *l'Adventure*, Bâtiment appartenant à l'*Isle de Jersey*, étoit devant le Port de *Bilbao*, n'attendant qu'un vent favorable pour y entrer: Il appareilla aussi-tôt, trouva la proye qu'il cherchoit, & s'en empara, quoiqu'elle eût déjà le Pilote *Espagnol* à bord. Le Sr. *Guillaume Beck*, Négociant *Britannique* résidant au *Cap-François* dans l'*Isle de St. Domingue*, assure dans une Lettre du 1. Septembre, qu'un Armateur *Américain* de 20. Canons & 160. Hommes, nommé *le Correcteur*, avoit tenu sa station dans ce Port depuis 10. mois, pendant lequel tems il y avoit envoyé plusieurs Priées, qui toutes avoient été vendues aux Négocians *François* à très-bon prix & pour argent comptant, qu'on distribuoit immédiatement à l'Equipage. Il ajoute, qu'il y avoit alors au *Cap-François* 5. Vaisseaux de ligne, 4. Frégates, une Gallotte à bombes, un Brulôt, & 2. Polacres de 14. Canons.

Quel que puisse être le dommage, qui résulte de ces faits pour la Navigation *Britannique*, en les supposant exactement vrais, il est certain, que les seules liaisons de Commerce entre la *France* & l'*Amérique-Unie*, qu'on ne peut pas dire contraires au Droit des Gens, appoient à la *Grande-Bretagne* un préjudice déjà très-considérable. Des Calculateurs à *Londres* ont évalué à plus de 8. Millions Livres *Sterling* la valeur des Marchandises importées en *France* hors des Colonies révoltées, depuis que le Parlement *Britannique* a défendu le Commerce entre celles-ci & la Mère-Patrie. Dans le cours des mois de Septembre & d'Octobre, il



est encore arrivé, tant à Bordeaux qu'à Nantes, plusieurs Navires Américains, principalement chargés de Tabac. Un d'eux, aiant à bord 156. mille Livres de Riz & 5. à 6. mille Livres d'Indigo, entra dans la Rivière de Nantes à la fin de Septembre. Le Capitaine Jean Coulbchin, qui le commandoit, aiant appris les ordres de la Cour touchant les Vaisseaux de sa Nation, en sortit à l'expiration du terme préfix, & resta 5. jours à l'ancre à la hauteur de la Loire, durant lequel teins un nombre de petites Chaloupes & d'Allèges vinrent prendre sa Cargaïson, qu'ils payèrent en Espèces; & ensuite ils lui vendirent de même les Marchandises qu'il vouloit prendre en retour; &, son marché fini, il remit à la voile, sans avoir été inquiété un seul instant.

Ce ne sont pourtant point la France & l'Espagne seules, qui sont exclusivement le Commerce avec l'Amérique: Les avantages en sont trop sensibles pour que d'autres Nations ne desireroient point d'en profiter. La Suède paroît être l'une des premières à vouloir entrer dans le partage. On sçait que S. M. Suédoise, attentive à tous les moyens, qui peuvent faire fleurir son Royaume, a déclaré Marstrand Port franc, & a accordé de grands encouragements aux Négocians, qui voudroient s'y établir. Les Américains n'ont pas laissé échapper l'occasion; & le Congrès nomma dès l'année dernière le Sr. Henri Greigh, Ecoffois son Agent dans ce Port. Au mois de Janvier il en expédia un Vaisseau chargé de Poudre & d'autres Munitions de guerre. Ce premier essai fut suivi d'autres. Le 29. Juillet, l'ovit entra à Marstrand la Molly, Brigant de Philadelphie. Sa Cargaïson, consistant en Riz & en Indigo, fut vendu & transporté à Stokholm; & la Molly prit en retour des Munitions de guerre ou autres Marchandises dont une partie fut mandée de Hambourg. Le Sr. Thomas Woodhouse, auquel le Bâtiment appartenoit, se fit recevoir Citoyen Suédois, prêta le serment de fidélité devant le Magistrat, & acheta à Marstrand une Maison pour 2300. Thalors en espèces, aiant dessein d'y fixer sa résidence, pour faire d'autant plus sûrement le Commerce avec son ancienne Patrie. Enfin, le 26. Septembre dernier, il est arrivé dans le même Port un troisième Navire Américain avec un chargement de Riz, de Tabac, & d'Indigo; &, suivant des Lettres de Gothembourg, cette nouvelle branche de trafic y prenoit de plus en plus faveur.

VOYAGE EN SIBÉRIE par Mr. l'Abbé CHAPPE d'AUTEROCHE, de l'Académie des Sciences de Paris, contenant les mœurs, les usages des Russes; l'état actuel de cette Puissance & de son Commerce; la description Géographique & l'Histoire Naturelle de ce Pays, avec le Voyage de KAMSCHATKA, &c. 3. Vol. in 4<sup>to</sup>. très-grand Papier, hauteur d'in-folio, enrichi de 58. Planches, accompagné d'un Atlas de 32. Planches, aussi très-grand Papier, formé Atlantica. Se trouve à PARIS chez Mr. BATILLOT, l'Aîné, Banquier, Rue St. Jacques. Le Prix de cet Ouvrage, qui étoit ci-devant de 180. Livres relié, ne sera plus que de 96. Livres en feuilles; & ce seulement jusques à la fin de Février 1778. passé lequel teins, s'il en restoit quelques Exemplaires, ils seront vendus suivant l'ancien Prix.

L'ESPRIT DES JOURNAUX FRANÇOIS & ÉTRANGERS, formant chaque mois un Volume in 12<sup>mo</sup>. de plus de 400. pages, caractère de Philosophie. Ce Journal offre chaque mois le Précis de ce que contiennent tous les autres Journaux. Cet Ouvrage épargne une dépense considérable & beaucoup de tems aux Personnes, qui veulent suivre le progrès des Sciences & des Arts utiles. Il a commencé en 1772. Et s'est toujours soutenu avec succès. On souscrit à PARIS chez VALADÉ, Libraire, Rue St. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins: Pour la Province chez M. M. les Directeurs des Postes: Et pour les Pays Étrangers à LIÈGE chez J. J. TUTOOT, Imprimeur. Le Prix de la Souscription pour Paris est de 27. Livres: Et pour la Province 33. Livres, rendu franc de Port par la Poste.

La mort du Sr. HERMAN VALKENBURG, Jardinier Fleuriste sur le Marendyk à LEIDE, pourroit faire répandre le bruit, que son Commerce ne seroit point continué: Sa Veuve croit devoir avertir le Public, que le Négoce très-étendu du Defunt sera continué par elle & par ses Fils sans la moindre interruption ou changement, & cela sous le même nom de VAN HAZEN, VALKENBURG, & Compagnie. En conséquence, elle se recommande à tous les Amateurs de Plantes tant du Pays qu'Étrangers qu'ils trouveront chez elle, comme aussi toute sorte d'Oignons, de Fleurs, de Semences, d'Herbes Potagères, & d'Arbres fruitiers & autres, sur tout de ceux dont on decore les Plantages à l'Angloise. Ils seront promptement & exactement servis.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES.

DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LXXXVIII.

De LEIDE, le 4. Novembre, 1777.

**N**ous avons rapporté dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. LXXX. l'élection, que la Corporation de *Boston* avoit faite le 22. Mai de Mr. *Jean Hancock* & de six autres Députés, pour représenter la Ville à l'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachusetts*. La même Corporation aiant nommé ensuite Mrs. *Thomas Crafts*, *Jean Winthrop*, *Joseph Surrrel*, *Perez Morton*, & *Benjamin Kent*, afin de former un Comité chargé de projeter les instructions pour les dits Représentans, ces Commissaires firent rapport de leur travail à la ougeoise assemblée le 26. Mai. Leur Projet fut approuvé; & il fut ordonné, que ces Instructions seroient communiquées au Public par la voye de l'impression. En voici la teneur.

A l'Honorable JEAN HANCOCK, DAVID JEFFERIES, CALEB DAVIS, OLIVIER WENDELL, JEAN BROWN, JEAN PITTS, & ELLIS GRAY, *Buyers*, Représentans de la Ville de BOSTON.

MESSIEURS,

Étant choisis par la voix de la Ville de *Boston* pour la représenter à l'Assemblée-Générale, il doit vous être agréable d'être instruits des sentimens de vos Commettans sur toutes les matières importantes. En conséquence nous jugeons à propos de vous donner les Instructions suivantes.

A l'égard de la formation d'une nouvelle Constitution par l'Assemblée-Générale, vous êtes chargés, par la voix unanime d'une pleine Assemblée, de n'y point consentir à quelque condition que ce soit, mais au contraire d'opposer tout votre crédit à une telle tentative, au cas qu'on oult la faire; car nous jugeons, que cette matière pourra être proposée, dans un tems convenable, au Peuple en général, comme de droit; & qu'alors le Peuple pourra déléguer un nombre bnil de Citoyens pour cet objet, & même uniquement pour ces objets; d'autant que nous croyons certains articles absolument nécessaires pour former une bonne Constitution, lesquels pourroient être regardés par l'Assemblée-Générale sous le point de vue de Loix, qui demandent une adégation (ou oubli) de soi-même, [self-denying Ordinances;] Loix qu'il est naturel de supposer toujours répugnantes à la nature humaine. Entre autres nous avons particulièrement en vue de rendre le Conseil entièrement independant de la Chambre des Représentans, & de prévenir la coutume, qui dans ces derniers tems n'a que trop prévalu, d'accumuler les Charges & les Emplois sur une seule tête. Nous souhaiterions d'établir pour règle invariable, que personne, qui ne ce pût être, ne fût revêtu de plus, d'un Emploi en mêmes tems; que, pour remplir convenablement ce seul Emploi, l'on assignât des Appointemens honorables; & sui-tout qu'en empêchant les Membres de l'Assemblée-Générale d'accepter aucune Place quelconque. Nous jugeons, que de telles dispositions doivent produire un heureux effet pour l'Etat en général; & qu'elles sont conformes aux coutûmes, qui ont lieu dans toutes les Républiques jusqu'à ce que la corruption Nationale & la vénalité y ont détruit les principes de la Vertu.

Vous êtes pareillement chargés de proposer une révocation immédiate & totale des Actes, communément dits *Réglemens* (1) [regulating Acts,] & de l'appuyer de toutes vos forces. Voici nos raisons pour souhaiter cette révocation.

Parce que nous avons fait tout ce qui a dépendu de nous pour les mettre à exécution, & que nous les avons trouvés de nature, qu'il est impossible d'en remplir les dispositions. Quelque bonne qu'en soit l'intention, elles sont une source toujours renaissante, d'animosité & de haine sel les tentent à exciter, dans la présente crise importante, un différend entre la Ville & le Pays, & de rendre que nos Ennemis subaient avec ardeur, mais que tout Ami de sa Patrie doit éviter avec soin le plus extrême; car nous sommes convaincus, que notre intérêt & notre bonheur sont intimement liés avec l'intérêt & le bonheur de nos Concitoyens au Plat-Pays: Et, si jamais on aît une pareille tentative, nous éprouverons sûrement, que la desunion & la séparation de nos intérêts respectifs seront la ruine de l'une & de l'autre.

Parce que nous jugeons, que les dits Actes ont beaucoup contribué à faire monter le prix de presque toutes les nécessités de la vie; & que nous avons tout lieu de craindre, que le mal ira toujours en croissant, aussi longtems que ces Actes subsisteront. Ainsi nous sommes dans la ferme persuasion, que, si ces Actes sont révoqués, & si notre Commerce est délivré des chaînes cruelles, dont on l'a chargé dans ces derniers tems d'une manière si peu judicieuse, une importation abondante fera aussi sûrement baisser le prix des Marchandises, que leur rareté l'a fait monter; car c'est une vérité certaine & universellement reconnue par toutes les Nations, assez sages pour encourager le Commerce, qu'il doit se régler lui-même; qu'on ne fauroit jamais lui mettre des entraves sans le ruiner; mais qu'au contraire il fleurit toujours, lorsqu'on le laisse à lui-même.

(1) Ces Réglemens avoient pour but de prévenir les Monopoles ou autres pratiques, que pourroient faire quelques Particuliers, pour renchérir les Marchandises ou Denrées, en prévenant de l'interruption du Commerce avec l'Europe.

*En un mot, le Commerce peut exactement se comparer à une Maitresse bien élevée: On doit captiver par un amour délicat: On se perd près d'elle en voulant forcer son inclination.*

*Parce que ces Actes tendent de la manière la plus directe à ruiner le cours des Espèces & rendre le Comptant de peu de valeur. Ils ont obligé nombre de Negocians honnêtes & gens probes, qui desiroient d'avoir la conscience nette, à quitter les affaires, pour être remplacés par un essaim de gens de rien, champignons qu'un seul jour a vu croître & s'élever, qui altèrent & dénaturèrent leurs Marchandises, & qui, peu délicats sur les moyens de gagner de l'Argent, déshonorèrent le Commerce, sans lequel la Ville ni le Pays ne valent pas la peine d'être défendus.*

*Parce que nous sommes certains, que de grosses quantités de Marchandises, dont on a besoin qui appartiennent à des Citoyens de cet Etat, & qu'on attendoit ici, ont été portées, en vertu de nouveaux ordres envoyés depuis peu, en d'autres Etats, nos Alliés, jusqu'à ce que ces Actes soient révoqués.*

*En un mot, parce que nous avons éprouvé par ces Actes tout le mal que nous pouvions en attendre, & qu'en revanche nous n'en avons retiré aucun avantage: Nous ne saurions donc les conseiller que comme les causes de maux innombrables, directement contraires à toute idée de Liberté incapables de produire aucun bien, le premier de ces Actes donnant, par ses effets, naissance toute sorte de fourberies, & le second fermant l'horrible scène par le parjure. Si ces Actes sont révoqués, nous concluons que l'embargo de terre tombera de lui-même.*

Si l'on proposoit d'assigner les Honoraires des Représentans sur le Trésor public, vous êtes chargés de vous y opposer avec vigueur, attendu que la seule méthode juste, que nous pouvons nous imaginer à cet égard, c'est que chaque Ville paye les Membres, qui la représentent.

Vous êtes aussi chargés de proposer, qu'on s'adresse immédiatement au Congrès, afin d'obtenir que tout le Papier-monnaie des différens Etats particuliers soit racheté pour du Papier-monnaie Continental, & que le Continent porte en compte à chaque Etat respectif la Somme de Papier-monnaie, que celui-ci en reçoit. Si l'on pouvoit effectuer ce Projet, & que le Papier-monnaie fut ensuite échangé pour des Certificats d'Emprunt, ce moyen opéreroit doublement à l'avantage de l'Etat; car, comme ces Billets porteroient intérêt, ils seroient bientôt rassemblés & renfermés dans les Coffres des Particuliers, & sortant ainsi de la circulation ils donneroient une valeur proportionnellement plus grande à la masse de Papier-monnaie, qui resteroit en cours: & dans ce cas un pareil moyen équivaleroit presque à une Taxe. D'ailleurs le Papier-monnaie étant alors tout d'une même espèce, une falsification seroit plus aisément découverte, que lorsqu'il y a une grande variété de Papier sur la place; & il seroit de l'intérêt commun de tous les Etats de maintenir le crédit public, ce qui seroit en même tems un moyen ultérieur de raffermir l'Union.

Nous recommandons ces objets & tous autres, qui seront mis en délibération à l'Assemblée Générale, à votre fermeté & à votre prudence; & nous nous assurons, que vos efforts pour la Cause commune seront tels, qu'ils vous concilieront la reconnaissance de vos Concitoyens, & ce qui est bien plus, qu'ils vous mériteront l'approbation de Dieu & de vos consciences.

Le 28. Mai suivant, l'ouverture de l'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachusetts* se fit à l'Hôtel des Etats à *Boston*. Le Révérend *Webster*, Ministre de *Salisbury*, prononça à cette occasion un Discours, qui fut fort applaudi. Il avoit pris pour Texte les paroles du Prophète *Ezechiel*, Chap. XLV. vs. 8. & 9. *Les Princes, que j'établirai, ne fouleront plus mon Peuple.* — *Princes d'Israël! qu'il vous suffise! Otez la violence & le pillage, & faites jugement & justice! Otez vos extorsions de dessus mon Peuple, dit le Seigneur, l'Eternel.* Après le Service Divin, l'Assemblée procéda à l'élection de son Orateur. Elle choisit pour ce Poste, à l'unanimité des suffrages, Mr. *Jaques Warren*; pour celui d'Orateur en second, Mr. *Robert Treat Paine*; & pour celui de Secrétaire, Mr. *Samuel Freeman*. Le Conseil d'Etat fut composé de 13. Membres, dont Mr. *Jaques Baldwin* fut nommé Président.

On voit au reste, par les Instructions que nous venons de traduire, que l'esprit Républicain est bien loin de s'affoiblir à *Boston*, & qu'il est difficile de pousser plus loin les principes d'égalité, qui doivent constituer la base d'un Gouvernement populaire, que ne le font les Citoyens de la Capitale de la *Nouvelle-Angleterre*. On peut aussi y remarquer la faveur, qu'on recommande d'accorder à la liberté du Commerce. C'est apparemment au sujet des Actes, dont il y est question, que le Peuple a témoigné du mécontentement, suivant le Récit qu'en fait la *Gazette Royale Américaine* du 21. Août. Elle assure, qu'au mois de Juillet dernier l'on trouva affiché à *Boston* l'Avis suivant.

BOSTON, le 14. Juillet, 1777. Nous avons souffert jusqu'à ce que la mesure de nos souffrances a été comblée. En conséquence, tous les vrais Fils de la Liberté en cette Ville sont réunis de s'assembler demain matin, au son de la cloche, sur la Hauteur de *Cop*, pour s'y décider sur les meilleures mesures à prendre à l'égard des Monopoleurs & autres, qui retiennent aujourd'hui au Commerce public les nécessités de la vie, attendu que nous sommes déterminés à ne plus nous laisser jouer par ces Ennemis communs de Dieu & des Hommes. (Signé) LE PEUPLE.

D'abord que ce Papier se répandit dans la Ville, (continuë la *Gazette Royale*,) les Négocians & Marchands commencèrent de trembler pour les suites, & furent infatigables dans



leurs efforts pour changer le lieu de l'Assemblée, & la transférer de la Hauteur de *Cop* à l'Hôtel de *Raneuil* (une des Maisons de Ville de *Boston*.) Ils y réussirent enfin; & lorsqu'on y fut assemblé, ils confessèrent humblement leurs fautes & promirent d'ouvrir leurs Magasins, de vendre leurs Marchandises à certain prix, dont on convint dans cette Assemblée, & de prendre en payement le Papier-monnaie du Congrès. Cette soumission apaisa la Populace pour le moment, & la retint paisible durant peu de jours. Dans la suite quelques Magasins ont été forcés, & l'on a pillé ce qu'ils contenoient."

*EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG du 10. Octobre.*

Le Chapitre de l'Ordre de *Malte* a prié l'Impératrice de vouloir bien décorer des marques de la Grande-Croix de cet illustre Ordre M. le Comte de *Zeritz*, Général-Major & Aide-de-Camp de cette Souveraine, Chevalier de la Grande-Croix de l'Épée, en considération des services signalés, que ce Général a rendus à la Cause commune par ses exploits lors de la dernière Guerre entre la *Russie* & la *Porte*."

*De COLONGE, le 31. Octobre.* Suivant des Lettres de *Lisbonne*, qu'on a reçues ici, L. M. Très-Fidèles ont chargé Mr. *Daniël Gildameester*, Négociant Hollandois & Consul des États-Généraux à *Lisbonne*, de faire remettre à *Rome* une Somme de cent-mille *Scudis* pour l'entretien, que la Chambre *Apostolique* a donné aux Ex-Jésuites Portugais. Le Marquis d'*Angegia*, Ministre d'Etat, a signifié, dit-on, au Sr. *Pagliarini*, (ci-devant Libraire à *Rome*, & connu par l'affaire qu'il y eut sous le Pontificat de *Clément XIII.*) que le Gouvernement Portugais n'avoit plus besoin de ses services, & qu'il pouvoit retourner en *Italie*. Enfin des Avis de la même source parlent d'un tumulte, qu'il y a eu dans les environs de *Lisbonne*, à l'occasion de quelques coups donnés par les Domestiques du Comte de *San-Pajo*, Epoux de la Fille aînée du Marquis de *Pombal*, à un petit Garçon, qui chantoit sous les fenêtres de leur Maître. (sans malice, ajoute-t-on) une Chanson injurieuse à l'ancien Ministre. Deux Compagnies à cheval avoient rétabli la tranquillité, & les Domestiques avoient été mis en prison.

*De BRËST, le 15. Octobre.* M. le Duc de *Duras* & M. l'Évêque de *Rennes* se trouvent ici depuis avant-hier. M. le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur d'*Espagne*, est arrivé hier incessamment. La Duchesse de *Mazarin* & la Marquise de *l'Hôpital* arrivent ce soir; & on annonce plusieurs autres Personnes de distinction.

Le Convoi de Troupes, destiné pour se rendre de ce Port aux *Indes-Occidentales*, en a appareillé le 10. de ce mois avec un vent favorable. Nous avons actuellement six Vaisseaux en croisière, qui ont pris des Vivres pour six mois. Leur principal objet est de veiller à ce que ce Convoi & ceux expédiés des autres Ports n'éprouvent point d'obstacles sur les Côtes. Suivant une Lettre de la *Martinique* du 24. Août, le Vaisseau *le Protée*, de 64. Canons, commandé par Mr. de *Cherizay*, & la Frégate *l'Amphitrite*, de 30. Canons, commandée par Mr. de *Sirissuid*, partis d'ici le 11. Juillet, ainsi que la *Renommée*, autre Frégate sous les ordres de Mr. *Verdun de la Croëne*, y étoient arrivés depuis peu. Des ordres de la Cour, ouverts à une certaine hauteur, avoient changé la destination, que croyoient avoir ces Capitaines. A la *Martinique*, ils s'étoient réunis à deux autres Frégates; & cette petite Escadre de 5. Vaisseaux de guerre devoient en appareiller de nouveau la semaine suivante. Ils apprendroient leur destination par des ordres ultérieurs de la Cour, que Mr. de *Cherizay* décacheteroit aussi en mer. Quant aux liaisons actuelles de la Colonie avec le Continent de l'*Amérique-Septentrionale*, on apprend par une autre Lettre de la *Martinique*, du 15. Août, que le Marquis de *Bouillé*, nouveau Gouverneur de l'Isle, y faisoit exécuter les ordres de la Cour, relativement aux *Anglo-Américains*, ne laissant séjourner leurs Bâtimens que 24. heures dans les Ports & Rades. Un Armateur *Provincial* ayant amené au Port *St. Pierre* une Prise *Angloise*, contenant 500. *Noirs*, on l'avoit obligé d'en fortir sans pouvoir rien vendre de sa Cargaison. Cependant, dans l'intervalle de son séjour à *St. Pierre*, il avoit réussi à s'entendre avec les Habitans, qui se trouvoient à point nommé à une autre partie de la Côte, où l'Armateur se rendit & leur vendit tous les Esclaves en très-peu de tems. Le bon marché avoit procuré ce prompt débit, un *Nègre*, qui coûte d'ordinaire 1500. Livres, ayant été vendu pour sept-cents; ce qui faisoit un grand avantage pour les Habitans, mais emportoit beaucoup de numéraire. Le Gouverneur avoit fait intercepter plusieurs Canots, chargés de pareils achats; mais ensuite ils avoient été rendus avec les Esclaves aux Acquéreurs. Il se trouvoit à la *Martinique* un Délégué du Congrès, & un Neveu du Général *Washington*, qui étoient publiquement connus pour tels, & auxquels on faisoit par-tout un accueil très-distingué. On apprend aussi par des Lettres de *St. Domingue*, que Mr. de *Archambeau*, qui y commande la Frégate *l'Indiscret*,

avoir reçu deux Lettres très-fatisfaisantes du Ministre de la Marine, par lesquelles il approuve tout ce que cet Officier a fait en diverses occurrences, où il étoit question de soutenir l'honneur du Pavillon François. On infère de toutes ces particularités, qu'en se prêtant aux desirs de la Cour de Londres le Gouvernement n'entend point, que ses ordres soient interprétés avec toute la rigueur possible, ni exécutés d'une manière qui pourroit préjudicier aux Sujets du Roi.

*SUITE des Nouvelles de PARIS du 27. Octobre.*

La Chambre des Vacations du Parlement fut Samedi dernier tenir l'une des Séances d'usage au Châtelet pour les Prisonniers; après quoi M. le Président de *St. Fargeau* donna un grand Dîner aux Conseillers du Parlement & du Châtelet. Du 27. Octobre au 12. Novembre il n'a fait plus aucun Acte de Judicature au Palais.

Le Comte *van Eyck*, Chevalier de l'Ordre de l'*Aigle-Blanc*, Conseiller-d'Etat actuel Intime de l'Electeur de *Bavière*, son Chambellan & son Envoyé-Extraordinaire près le Roi de France, est mort ici le 21. de ce mois.

*EXTRAIT des Lettres de LONDRES du 28. Octobre.*

Tandis que la Nation languit d'apprendre quelque chose de certain touchant les affaires de l'*Amérique*, le silence du Gouvernement est constamment le même. La Gazette de la Cour du 25. Octobre ne contient que les Adresses; que les deux Chambres du Parlement d'*Irlande* ont présentées au Vice-Roi, tant pour Sa Majesté que pour ce Seigneur lui-même. Dans ces Adresses il n'est pas lâché un seul mot concernant la Guerre *Américaine*. La Gazette du 28. n'offre au Public qu'une Proclamation rendue en Conseil le 24. pour continuer les Gratifications aux Matelots, qui s'engageroit volontairement sur la Flotte Royale. Dans cette incertitude continuelle l'on est si las d'être la dupe de bruits, qui se font détruits les uns les autres, qu'on ne compte pour rien la Nouvelle, que certains gens prétendent avoir par la voye de France, de la défaite du Général *Washington* arrivée le 12. Septembre, & de la destruction de ses Magasins. On place son authenticité à côté de celle de la prise de *Philadelphie*, qui auroit eu lieu le 6. Septembre, & qu'on annonce dans une Lettre de *Norwich* du 26. Octobre. Le Ministère a reçu, dit-on, le 22. un Exprès de *New-York*; mais il n'a pu rien apporter de nouveau au sujet de l'Armée du Général *Burgoyne*, s'il est vrai, comme on l'assure, que le Chevalier *Clinton* ni aucun autre Officier du Roi à *New-York* n'avoit reçu, à la date du 26. Août, aucune Nouvelle touchant ce Commandant, & qu'on n'y avoit appris absolument rien de sa part depuis l'occupation de *Ticonderoga*. Ce silence étonnant acrédite la Nouvelle, reçue en France, que Mr. *Burgoyne* a été repoussé par le Général *Arnold*. Les Partisans même de l'Administration commencent à dire, qu'il est apparent que nos Forces du *Canada* ont essuyé un échec. Quant à l'Armée & à la Flotte des Frères *Howe*, ils assurent, que le Ministère n'a aucun avis authentique, que ces Commandants aient débarqué dans quelque partie de l'*Amérique* que ce soit. On dit même que, suivant des informations de *Haitfax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, apportées par le *Greenwich*, qui est arrivé à *Douvres*, l'on n'y avoit rien entendu de la Flotte de Mylord *Howe* depuis plus de six semaines. Des Lettres particulières apprennent, dit-on, qu'elle avoit été aperçue le 25. Août dans la Baye de *Chefapeak* à la hauteur du Fleuve *Potomack*, qui sépare la *Virginie* du *Maryland*, & que sur son apparition le Sr. *Thomas Johnson*, Gouverneur de cette dernière Province, avoit immédiatement fait assembler la Milice: Mais le rapport du Sr. *Colin Campbell*, qui a été Prisonnier en *Amérique*, & qui se trouve à présent à *Londres*, est directement contraire à ces Avis. Des Lettres de *Baltimore*, écrites le 24. Aout, deux jours avant son départ du *Maryland*, portoient selon lui, que Mr. *Howe* n'y avoit point débarqué, & que même l'on ne le croyoit point alors dans la Baye de *Chefapeak*. Comme l'on sçait, qu'il a régné ces dernières semaines de grosses Tempêtes sur les Côtes de l'*Amérique*, l'on n'est point sans crainte que notre Armement ne s'en soit ressenti. Quoiqu'il en soit, rien n'égale l'inquiétude qu'on témoigne ici; & si la Cour ne reçoit rien de favorable de l'*Amérique* avant le 20. Novembre, jour fixé pour l'ouverture du Parlement, on croit qu'il sera prorogé jusqu'au 4. Décembre. Les ACTIONS n'ont point de prix.

De LA HAIE, le 2. Novembre. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, aiant repris leur Assemblée le 22. du mois dernier, l'ont terminée hier.

Le Général-Major *Faucitt*, qui a été chargé de toutes les Commissions de la Cour de *Londres* près des Princes d'*Allemagne*, dont elle a pris des Troupes à sa Solde pour servir en *Amérique*, est arrivé ici de *Londres*, & repartira dans peu pour *Hanover*. Il se rendra ensuite à *Cassel* & ailleurs, afin de traiter pour les Recrues &, s'il est possible, pour d'autres Corps Auxiliaires, que le Gouvernement *Britannique* desireroit d'engager.

Mr. *David-Emanuel Mully*, Colonel-Commandant dans le Corps d'Artillerie, Inspecteur-Général de la Fonderie des Canons, est mort ici le 26. Octobre, à l'âge de 70. ans.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO LXXXIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE  
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 7. Novembre 1777.

De PÉTERSBOURG, le 14. Octobre.

**L**IMPÉRATRICE a nommé le Colonel de *Soimonow* son Maître des Requêtes. Outre les Promotions déjà annoncées, (dans la Gazette N<sup>o</sup>. LXXXVII) Sa Maj. a accordé, le 3. de ce mois, Anniversaire de son avènement, le grade de Lieutenant-Général à Mrs. de *Popotow* & d'*Engelhardt*, Gouverneurs de *Woronetz* & de *Wibourg*; celui de Général-Major à Mr. de *Letzkoy*, Gouverneur de *Kaluga*; & celui de Brigadier à Mr. de *Saltykov*, Vice-Gouverneur de la même Ville. Le Conseiller-Privé de *Saltykov* a été nommé Sénateur au cinquième Département. Mr. de *Perkusschin*, Procureur-Général du Sénat, a obtenu sa retraite, avec ses Appointemens pour Pension & le caractère de Conseiller-Privé, &c.

De VARSOVIE, le 22. Octobre.

Mr. *Dhieduszicky*, Sous-Echanson de la Couronne, ayant volontairement donné sa démission de cette Charge, le Roi l'a conférée au Comte *Michel de Mniszcz*, Fils du feu Grand-Chambellan de *Lithuanie* & Neveu du Castellan de *Cracovie*. Ce jeune Seigneur, ayant fait avec application ses Etudes dans les Pays Etrangers, particulièrement en *Suisse*, s'est fait connoître par le Plan généralement approuvé, qu'il a publié depuis peu, pour former à l'avenir les Annales de la *Pologne*.

Mr. *Mladziejowski*, Evêque de *Posnanie*, Grand-Chancelier de la Couronne, est revenu ici hier de *Czerniewicz*, & a assisté encore le même jour à la Séance du Conseil-Permanent. Il a rendu visite au Prince-Primat, pour lui porter le *Pallium* récemment reçu de *Rome*; & il a fait la cérémonie de l'en revêtir, le 12. de ce mois, en présence d'un grand nombre de Personnes de distinction. Mr. *Okencky* est aussi arrivé de son Evêché de *Chelm*.

*Nunar-Bey*, Envoyé de la Porte, se tient ici fort tranquille, & paroît se disposer à y passer l'Hyver; résolution qu'on remarque avec d'autant moins de plaisir, que son séjour est fort à charge au Trésor épuisé de la République. Les Lettres, qu'il a reçues du Pacha de *Choczim*, portent, dit-on, que 15. mille Turcs sont arrivés près de cette Forteresse; ce qui joint à 15. mille autres, qui y avoient été envoyés précédemment, forme une Armée de 30. mille Hommes, outre un troisième Corps placé de l'autre côté du *Danube*. Les Russes, de leur part, se renforcent tous les jours sur les bords du *Niefter*; & la meilleure partie des Troupes, qu'ils avoient en *Pologne*, s'y est déjà rendue. L'attente d'une nouvelle Guerre dans ces Quartiers devient de plus en plus générale; & le seul espoir, qu'on conserve à cet égard, est que l'Hyver pourra amener quelque moyen de conciliation.

On est informé par des Lettres de l'*Ukraine*, que l'Impératrice de *Russie*, pour faire

cesser les plaintes qui lui ont été adressées, s'est déterminée à ne plus confier de Commandement au Général-Major de *Drewitz*, qui depuis longtems s'étoit rendu odieux aux *Polonois*. Une affaire, qu'il a eue avec un Gentilhomme de la Province, a beaucoup contribué à son rappel.

*De HAMBOURG, le 31. Octobre.*

Le Sénat de cette Ville vient de fixer au Dimanche, 2. Novembre, la célébration d'un jour d'Actions de grâces, pour remercier le Ciel de la conservation de cette Ville, lors de la Tempête du 31. Août, & pour faire en même tems une Collecte générale dans toutes nos Eglises en faveur des Habitans du *Vinckenwärder*, petite Isle de l'Elbe dans le Territoire de *Hambourg*, ruinée par l'inondation qu'y causa cet Ouragan. Le Sénat fait des ravages, qu'il y a occasionnés, la Description suivante. " Tout ce District fut submergé, alors par le Eleuve : Les Dignes furent extrêmement endommagés ; la partie supérieure en fut entraînée ; le milieu & le pied furent criblés : Dans un endroit il y eut une rupture si considérable, qu'on s'attendoit à tout moment à voir la Terre s'engloutir dans les eaux. Nombre de petites Maisons furent renversées, & leurs Habitans, les Vieillards sur-tout & les Enfants, qui s'y étoient réfugiés, furent blessés par les ruines. Presque toutes celles qui restèrent sur pied & les Granges furent découvertes. Les Grains moissonnés, étendus dans les Champs, (la principale ressource des Habitans, le fruit des travaux de toute une année,) les Plantes, les Légumes, les Herbes potagères, tout fut entraîné par les vagues ; les Barques & les Bateaux furent brisés ou endommagés : Deux périrent avec leurs Conducteurs, ce qui a plongé deux Veuves avec leur triste Famille dans la misère la plus affreuse. Par l'inondation des Habitations & des Champs leurs Propriétaires furent privés dans un moment de tout moyen de subsister ; & tandis que la violence du vent & le manque de Bateaux les privoient de toute assistance étrangère, ils se virent exposés pendant une journée entière à la faim & aux injures du tems. Enfin, si on ne venoit à leur secours, ils devoient être réduits au desespoir par l'affligeante perspective de ne pouvoir se procurer de quoi ensemercer leurs Terres pendant l'Hyver ; par l'impossibilité de les cultiver sans être couverts par les Dignes ; & par l'impuissance de rétablir cet avant-mur, pour le meure à l'abri des cruës d'Hyver."

Le Comte d'*Usson*, Ambassadeur de France en *Suède*, est arrivé ici le 23. de *Paris*. Le 22. il a passé par le Détroit du *Sund* une Frégate *Russe*, retournant de l'*Ecosse* à *Petersbourg*, & à bord de laquelle l'on dit que se trouve le Vice-Amiral *Greigh*.

On apprend d'*Elbing*, que le Roi de *Prusse* a nommé Mr. *Charles-Auguste Struzsée*, (ci-devant Conseiller-de-Justice en *Danemarck*, & Frère de l'infortuné Comte de ce nom,) au Poste de Directeur du Bureau de Banque, qui y a été récemment établi.

*De VENISE, le 22. Octobre.*

Les Abbés *Frisco* & *Ximenes* ayant approuvé le Plan du Colonel *Lagna* pour les travaux à nos Rivières de *Terre-Ferme*, le Gouvernement leur a fait présent de 500. Sequins à chacun ; & le premier de ces célèbres Hydrostatiques est déjà retourné à *Milan*.

Le Noble *Grimani* est parti avec le Chebec qu'il commande pour *Malte*, afin de demander au Grand-Maître la restitution de quelques Esclaves *Tripolitains*, qu'un Vaisseau *Maltois* a enlevé du Port de *Zoara* près de *Tripoli*, pendant qu'un Vaisseau de guerre de la République aux ordres du Chevalier *Vidiman* y protégeoit l'embarquement de Sel à bord de Bâtimens de sa Nation, pour être transporté dans le *Milanois*. Nos Marins prétendent, que l'enlèvement a été fait sous leur Canon, en violation des Loix de la Guerre.

*De PARIS, le 31. Octobre.*

On apprend par des Lettres de la Cour, que les Troupes ne seront plus formées qu'en huit Divisions au lieu de seize ; & que les Lieutenans-Généraux, qui les commanderont, sont Mrs. le Comte de *Maillebois*, le Marquis de *Foyer*, le Comte de *Faux*, le Marquis de *Trainsel*, le Comte de *Chabo*, le Baron de *Bezenval*, le Marquis de *Langeron*, & le Marquis de *Lugéac*. On ajoute, que les Sémeîtres des Officiers, qui finissoient au 1. Avril, sont prolongés jusqu'au 15. Mai.

*Charles-Antoine de la Roche-Aymon*, Cardinal-Prêtre de la Sainte-Eglise Romaine, Archevêque-Duc de *Rheims*, Légat-né du *St. Siège*, premier Pair & Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du *Saint-Esprit*, Doyen des Evêques de France, Abbé-Commanditaire des Abbayes Royales de la *Ste. Trinité de Fécamp*, Ordre de *St. Benoît*, Congrégation de *St. Maur*, Diocèse de *Roiers*, & de *St. Germain-des-Près-lès-Paris*, même Ordre & Congrégation, Supérieur-Général des Hôpitaux Royaux des *Quinze-Vingts de Paris* & de *Chartres*, & Premier-Président des Assemblées du Clergé de France, ci-de-



int. Chargé de la Feuille des Bénéfices à la nomination de Sa Majesté, est decédé en son Palais Abbatial, le 27. de ce mois, dans la même année de son âge. Ce Prélat, qui avoit uni sur la tête tous les honneurs, auxquels il peut parvenir dans l'Eglise de France, & il possédoit les plus riches Bénéfices, du Royaume, étoit né au Château de *Mainval*, Evêché de *Limoges*, le 17. Février 1697. Il fut sacré Evêque de *Surept in partibus* le 5. d'Octobre 1725. nommé à l'Evêché de *Tarbes* en 1729. à l'Archevêché de *Toulouse* en 1740. à celui de *Narbonne* en 1752. à celui de *Rheims* en 1762. Cardinal en 1772. & la même année il obtint la riche Abbaye de *St. Germain*, placée dans la Liste des Bénéfices à 130. mille

Livres de Revenu. On croit, qu'étant nouvellement mise en Economat elle se destine à Mgr. le Duc d'*Angoulême*. Ainsi de toutes les Places, que possédoit le feu Cardinal, il ne resteroit plus à donner que l'Abbaye de *Fecamp*, de 80000. Livres de Revenu.

\* \* Mr. de LA CORBIÈRE continué d'acheter & de vendre des Billees ou Lots de la *terie de Murcie*; il se charge des Constitutions & de la Recette des Rentés, tant pour étranger que pour les Provinces à Paris. Il fait même les avances à charge d'Escompte. Sa demeure est toujours à Paris, Rue *Dame des Victoires*.

De LONDRES, le 31. Octobre.  
L'Anniversaire de l'avènement du Roi à la couronne a été célébré le 25. de ce mois à la manière usitée. Sa Maj. reçut les complimens de la haute Noblesse, des Ministres Etrangers, & d'autres Personnes de distinction. L'Artillerie du Parc & de la Tour fut tirée, le soir il y eut des Illuminations tant à *Louves* qu'à *W. Minister*.

Enfin l'on a la satisfaction d'être hors d'incertitude à l'égard de l'Armée & de la Flotte des Rêres *Howe*. Le 28. au soir fort tard il descendit au Bureau-Général des Postes un Ex-rés avec avis, que le Paquet-bot l'*Hirondelle*, Cap. *Jones*, étoit arrivé la veille à *Falmouth*, enant de la Baye de *Chesapeake*, d'où il avoit dit voile le 2. Septembre. Ce trajet, de 7. semaines & trois jours, est le plus long qu'il y ait eu depuis bien du tems. Il n'est point trouvé d'Officier de la part du Chevalier *Howe* à bord de ce Bâtiment, mais seulement des Lettres de ce Général, qui furent portées le 29. au Bureau du Lord *Germain*. La Cour a publié jusqu'à présent rien du contenu de ces Dépêches: Cependant l'on a lieu de présumer, que ce n'est point à son insçu qu'on en a inséré le principal contenu dans quelques

autres Papiers. Voici le précis de ce qu'ils rapportent à ce sujet.

Après une Navigation très-longue & pénible, la Flotte entra le 30. Août dans la Baye de *Chesapeake*. Elle la remonta les jours suivans, à travers nombre de dangers & de difficultés, mais sans essuyer pourtant la moindre perte ni accident. Le 22. elle mouilla au fond de la Baye, à l'embouchure de la Rivière d'*Elk*, à 50. ou 60. milles de *Philadelphie*, & à moins de distance encore des principaux Magasins Américains. Le Général & les Troupes restèrent à bord jusqu'au 25. Août, Mr. *Howe* prenant ce tems pour chercher l'endroit le plus propre à faire un débarquement. En ayant trouvé un qui lui parut convenable, la descente commença ce jour-là, & fut continuée les deux suivans sans la moindre opposition. Après que toutes les Troupes, l'Artillerie, les Munitions, & les Bagages eurent été mis à terre, l'Armée se forma & marcha le 28. en avant sur les deux rives de la Rivière d'*Elk*. Le 30. elle campa à l'endroit, où cette Rivière prend sa source, & qu'on nomme la Tête d'*Elk*; & le 1. Septembre elle s'étoit de nouveau mise en mouvement du côté de *Philadelphie*, par le grand Chemin, qui conduit du *Maryland* à cette Ville. Le Général *Washington*, ayant passé la *Delaware* sur l'avis de la flotte qu'avoit prise l'Armement Britannique, occupoit un Camp fortifié sur les Hauteurs près de *Wilmington*, dits *Shell-Hills*, dont l'une a plus de deux milles d'élevation. Sa position étoit très-avantageuse, étant couvert sur le front par la petite Rivière d'*Eau-de-vie* (*Brand-Wine-Creek*), & ayant la gauche appuyée à la *Delaware*, de sorte que l'Armée Américaine couvroit par les Magasins à *Lancaster* & à *Reading* que la Ville de *Philadelphie*. Selon les rapports qu'on en avoit, elle étoit forte de 15. mille Hommes de Troupes Continentales outre un Corps nombreux de Milices; & Mr. *Washington* paroïssoit résolu à attendre les Forces Royales de pied ferme. Notre Général, ajoute-t-on, étoit déterminé, de son côté, à l'attaquer le plutôt possible, son Armée étant dans le meilleur état qu'il pouvoit desirer.

Les Avis du Chevalier *Howe*, d'où ces particularités sont tirées, sont datés, dit-on, le 2. Septembre de la Hauteur-de-Fer (*Iron-Hill*) endroit à 3. milles de distance de la Tête d'*Elk*, où il y a eu ci-devant une Mine de Fer, dont il a pris son nom. L'Epouse de ce Général a aussi reçu une Lettre de sa part, portant, " que l'Armée Royale avoit débarqué à trois journées de *Philadelphie*; que les Troupes étoient en parfaite santé & en pleine marche pour attaquer celles des Américains." L'on ajoute dans d'autres Récits, que les Bâtimens de transport, qui avoient les Troupes à bord, ont été escortés par six gros Vaisseaux de guerre jusqu'au fond de la Baye & même dans l'embouchure de l'*Elk*,



où jusqu'à ce jour l'on n'avoit jamais vu des Navires de cette force, pour lesquels l'on présumoit qu'il n'y avoit pas assez de fond. Les Partisans du Ministère se flattent, que nos Forcés pénétreroient bientôt jusqu'à *Philadelphie*, n'y ayant entre cette Ville-là & l'*Elk* que quatre petites Criques, qu'elles peuvent aisément passer au moyen des Pontons dont elles sont pourvues. Vu que la situation des deux Armées & la nécessité pour nous de frapper enfin un coup décisif font attendre la Nouvelle d'une Action à tout moment, ces mêmes gens s'efforcent à faire regarder comme très-probable celle, qu'on dit reçue par la voye de *France*, d'une Bataille générale & de la déroute des *Americains*, qui auroient eu lieu du 18. au 20. Septembre: Pour la confirmer, ils montrent des Extraits de Lettres de *Boston*, de *New-Yor*, & d'ailleurs, qui en font mention. Ceux qui ne sont pas dans des dispositions aussi favorables pour le Ministère, croient au contraire, que s'il a été impossible à Mr. *Howe* de tirer le Général *Washington* de son Camp sur les Hauteurs de *Round-brook*, & de le forcer à une Action dans les *Ferseys*, il ne lui sera pas devenu tout-à-coup si aisé de l'y contraindre dans la *Pensylvanie*, en lui faisant quitter son Camp de *Wilmington*. Ils ajoutent, qu'outre la grande Armée *Americaine* Mr. *Howe* aura à combattre un Corps considérable de Troupes réglées & de Milices des Provinces *Méridionales*, qui marche sur son flanc gauche aux ordres du Général *Lewis*. Enfin ils répètent ce qu'on a déjà observé précédemment, que l'Automne est une Saison si mal-saine dans la *Pensylvanie* & le *Maryland*, qu'elle ne peut manquer de causer des maladies parmi des Troupes, qui ne sont point accoutumées au climat. Quoiqu'il en soit, l'on n'a point tort de remarquer la précipitation, avec laquelle on a imputé au Chevalier *Howe* un retard d'informations, causé uniquement par les contretiens, que le Paquet-bot a effuyés dans son trajet, puisque ce Général a rempli la promesse qu'il avoit faite par sa Lettre du 5. Juillet (*insérée dans la Gaz. N<sup>o</sup>. 7c.*)

en envoyant ces informations aussi-tôt que les Troupes avoient débarqué à l'endroit de leur destination. Nos Lecteurs observeront aussi que le Projet, que Mr. *Howe* vient d'exécuter, est en partie le même que nous avons annoncé dès le mois de Juin, (*dans le Supp du N<sup>o</sup>. XLIX.*) lorsque nous avons dit en même tems, que la *Tête d'Elk* est l'endroit où rencontrent les limites des Provinces de *Maryland*, de *Pensylvanie*, & des Comtés sur *Delaware*.

Si la certitude, où l'on est du moins à présent à l'égard de l'Armement des Frères *Howe*, fait plaisir à la Nation, l'on est fâché de devoir avouer, que l'échec, qu'on a dit essuyé par le Général *Burgoyne*, devient de plus en plus vraisemblable. L'on convient déjà généralement, qu'il a été arrêté dans ses progrès vers *Albany*, & que son Armée a beaucoup souffert, tant par les fatigues de la marche que par des escarouches continuelles, qu'elle a été obligée de soutenir. Deux Capitaines de Vaisseau, partis le 9. Septembre de *Québec*, ont rapporté les circonstances suivantes: „ Qu'un Parti fourageur de Mr. *Burgoyne* „ avoit été attaqué par un Détachement *Améri-* „ *ricain* en embuscade; que, le Général aian „ envoyé 300. Hommes au secours du premier, le Combat étoit devenu plus général; que les *Americains* avoient perdu plus „ de monde que nous; que néanmoins, par „ une suite de ce Combat, Mr. *Burgoyne* „ verroit dans la nécessité de se retirer de *Poste* „ ste en *Poste* vers le *Canada*.” Si l'on peut s'en rapporter à une Lettre de *New-London* dans la *Nouvelle-Angleterre*, du 7. Septembre, nous avons eu un autre revers du même côté. Le Chevalier *Jean Johnson*, qui, d concert avec le Lieutenant-Colonel *St. Ledger*, devoit pénétrer par la Rivière des *Mohawks* à la tête d'un gros Détachement, a été attaqué & défait près du Fort *Stannix*: L'on ajoute, qu'il a perdu la vie dans cette rencontre avec 300. Hommes de son Parti.

ACTIONS; Banque, 130 & un huitième Indes, 166 & un quart.

JACQUES MURRAY, Libraire à LEIDE, a imprimé & débite actuellement: L'Abrégé de l'Histoire de la HOLLANDE & des PROVINCES-UNIES depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours, par Mr. L. G. F. KERROUX; LEIDE 1778. 4. Vol. gr. 8<sup>vo</sup> Fig. à 6. Fl. Le même en 2. Vol. 4<sup>to</sup>. à f. 6-10. Cet Ouvrage, qui est la seule Histoire complète de la Patrie, laquelle ait paru jusqu'à présent en François, contient tout ce que l'Histoire de la République offre de plus intéressant, tant pour les faits que pour le Gouvernement Civil & Politique de ces Provinces.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les États de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 7 Novembre, 1777.

**L**ON a parlé ci-devant de quelques invasions, qu'avoient faites dans la *Nouvelle-Ecosse* les Habitans de la partie *Septentrionale* de la *Nouvelle-Angleterre*, particulièrement ceux de la grande étendue de Pays, qui se trouve entre les deux Colonies sus-mentionnées, & qui est marquée sur les Cartes sous le nom de Province de *Main*. Au mois d'Octobre dernier on reçut l'avis d'une nouvelle incursion, qu'ils avoient faite, en tâchant de soulever les Habitans & de s'emparer du Fort *Cumberland* au fond de la Baye de *Fundy*: Ils y avoient débarqué à deux reprises différentes; mais chaque fois ils avoient échoué dans leurs desseins. La *Gazette de Halifax*, du 26. Août, nous apprend, que le Chevalier *Collier*, qui commande l'Escadre Royale dans ces parages, a voulu réprimer leurs hostilités par une Expédition, au sujet de laquelle elle donne l'Article suivant.

Samedi dernier (23. Août) il arriva ici, par la voye d'*Annapolis* (Ville située dans la Baye de *Fundy*, sur la Côte de la Presqu'Isle de la *Nouvelle-Ecosse*), un Courier avec des Lettres du Chevalier *George Collier*; datées, le 17. du courant, à bord du Vaïseau du Roi, l'*Arc-en-Ciel*; dans la Baye de *Machias*. Le Chevalier *George Collier*, dans sa Lettre adressée au Lieutenant-Gouverneur & Conseil, les informe, qu'ayant fait voile de ce Havre le 30. du mois dernier avec le Vaïseau du Roi, le *Bland*, des brouillards & des calmes l'avoient empêché d'arriver au *Mont-Desart* avant le 10. Août; qu'il y fut joint par le *Bland*, dont il avoit été séparé, ainsi que par la *Betsy* & l'*Esperance*; qu'ayant rencontré deux jours auparavant le Vaïseau du Roi, la *Sirène*, il s'étoit rendu, aussitôt que le tems & d'autres accidens l'avoient permis, au Havre de *Machias*; qu'après avoir mis toutes ses Troupes de Marine à bord de l'*Esperance*; ce Bâtiment, avec le *Bland* & les Chaloupes nécessaires pour le débarquement, avoit remonté la Rivière (de *Pensacot*), où, à une distance de 4. miles de l'*Arc-en-Ciel*; le *Bland* fut obligé de mouiller à cause des Bas-fonds & du peu de largeur du Canal; que sur cela l'*Esperance* continua de remonter jusqu'à ce qu'elle fut arrêtée par une Barre à travers la Rivière & par un Ouvrage fortifié; qu'en conséquence les Marines, au nombre de 123. Hommes, aux ordres du Capitaine *Burle*, mirent immédiatement pié à terre, chassèrent les Rebelles de leur Fort, détruisirent trois Magasins, contenant de la Farine, du Riz, du Cuit tanné, & 320. paires de Soutiers; & qu'enfin ils brûlèrent le Fort. Cet amas avoit été préparé pour des tentatives futures dans la Baye de *Fundy*. Ensuite le *Bland* détruisit plusieurs petits Vaïseaux & un grand Moulin à blé; & le Capitaine *Dawson* s'empara d'une Chaloupe chargée de Bois de construction: Après quoi cet Officier descendit dans sa Chaloupe & rompit la Barre. Le Chevalier *Collier* loué hautement la conduite dans toute cette entreprise, & en fait un éloge mérité. Les Officiers & Soldats ont montré tout le courage & la bravoure possible, & ont supporté les fatigues & les dangers avec le plus grand contentement. Le Capitaine *Millagan*, du *Bland*, a fait tout ce qui étoit praticable dans une telle Rivière; & le Capitaine *Burle* s'est acquis un honneur immortel.

Durant cette Expédition le Chevalier *Collier* en notifia le but par une Proclamation, adressée aux Habitans de *Machias*, *Narragagus*, *Goldsborough*, & de toutes les Villes des environs sur la Côte. En voici la teneur.

Les Habitans de *Machias*, non contents de la tranquillité dont ils jouissoient, tandis qu'une grande partie de l'Amérique éprouvoit les maux de la Guerre, ont jugé à propos, sans la moindre provocation, de faire plusieurs invasions dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, & de ravager les Possessions de leurs Voisins innocens & paisibles, les Sujets fidèles du Roi: Dans le cours de l'Hyver dernier ils ont pareillement eu la témérité d'investir un Fort, dans la Baye de *Fundy*, appartenant à Sa Majesté.

De tels outrages réitérés ne peuvent être passés sous silence: En conséquence j'ai jugé à-propos, au milieu du mois dernier, de convier ce Peuple séditieux & dépourvu de jugement, que son Havre étoit accessible, & que sa Ville étoit à la merci des Vaïseaux de guerre, si l'on croyoit nécessaire de la réduire en cendres. Pour cette raison le Brigantin, l'*Esperance*, après avoir montré aux Habitans, qu'il pouvoit parvenir jusqu'à la Ville, en dépit de tout obstacle qu'ils pourroient lui opposer, se contenta de n'avoir fait que peu ou point de dommage aux Individus; dans l'attente que des incursions si cruelles & si injurieuses ne seroient plus réitérées de leur part à l'avenir.

Les sentimens gracieux & la bienveillance de Sa Majesté envers tous ses Sujets, même ceux qui se sont laissés séduire, inspirèrent aux Officiers du Roi une aversion extrême pour détruire les Possessions des Particuliers. Cette aversion s'est manifestée en plusieurs occasions durant le cours de cette malheureuse Rébellion, mais particulièrement dans les Havres de *Machias* & de *Townsend*. Quoique les Vaïseaux du Roi y mouillent au milieu des Fermes & des Plantations, l'on n'a néanmoins pas permis qu'il fût fait le moindre dommage à aucune d'entre elles.



Dans la vue cependant qu'une telle douceur & patience ne fient pas mal interprétées, & afin que tous les Sujets de S. M. dans les parties Orientales de la Nouvelle-Angleterre sçachent à quel s'attendre dans la suite, j'ai jugé à propos de déclarer, " que, si l'on fait encore dans ce, " Contre quelques préparatifs ultérieurs pour attaquer & ravager la Province de la Nouvelle, " Ecosse, ou que les Habitans se rassemblent pour des desseins aussi odieux, l'effet inévitable e, " sera, j'en réduira en cendres toutes les Maisons, Moulins, Magasins ou autres Batimens, " quelconques, qui leur appartiennent." C'est de quoi tous les Habitans de Machias, Narraganset, Goldsborough, & de tous les endroits voisins sur la Côte doivent se tenir avertis. De plus, les Vaisseaux du Roi bloqueront efficacement leurs Havres, de façon qu'ils ne pourront plus s'ouvrir de Commerce, ni même sortir avec leurs Bateaux pêcheurs, jusqu'à la fin de la Rébellion actuelle. Avertis ainsi d'une manière générale, les Habitans des Places sus-mentionnées & des environs que, s'ils s'attirent la punition menacée, ils ne pourront blâmer que soi-même.

Et afin d'engager, par toutes les méthodes convenables, les Sujets du Roi dans la Nouvelle-Angleterre à vivre paisiblement & sans nuire à personne, je déclare par la Présente, que, s'ils le font, les Vaisseaux du Roi envoyés en croisière auront ordre de ne faire aucun tort aux Pêcheurs, & de ne point les troubler dans leur occupation de la Pêche, à condition que leurs Batimens ne porteront point d'Armes; & que le nombre de leur Equipage ne passera point huit Hommes pour chaque Barque.

Donné à bord du Vaisseau du Roi, l'Arc-en-Ciel, dans le Havre de TOWNSEND, le 1. Septembre 1777.

(Signe)

GEORGE COLLIER.

La Gazette de New-York, en date du 25. Août, contient le Récit suivant d'une petite course, qu'une Troupe de Provinciaux Royalistes a faite dans la Province de Jersey.

Mardi dernier (19. Août) le Colonel Dungan & le Major Drummond, du 3<sup>e</sup> Régiment des Volontaires de la Nouvelle-Jersey, firent avec environ 60. Hommes le trajet de l'Isle des Etats aux Jersey, pénétrèrent jusques dans l'intérieur du Pays, & emmenèrent 14. Prisonniers, 62. pièces de Bétail, & 90. Chevaux, avec 20. Fusils: Ils détruisirent aussi un amas de Poudre, de Balles, de Sel, de Rum, &c. Le Colonel à son retour marcha vers Amboy; & pendant que le Bétail, les Chevaux, &c. passaient le Bac vers l'Isle des Etats, il tint deux Piquets à cette Place & quelques Sentinelles avancées pour observer les mouvements des Ennemis. Leurs Chevaux-legers, aux ordres du Docteur Barneï, d'Elizabeth-Town, se montrèrent sur les Hauteurs près d'Amboy: Mais, voyant les Volontaires de Jersey si bien postés, ils jugèrent à propos de se tenir au loin; & à leur grande mortification ils virent le Colonel Dungan avec tous ses gens, ses Prisonniers, & son Butin, rendu sain & sauf à l'Isle des Etats.

De LISBONNE, le 7. Octobre. Le départ de la Reine-Douairière pour l'Espagne est fixé au 21. de ce mois. Leurs Maj. & la Famille Royale l'accompagneront jusqu'à Villa-Viciosa.

Le bruit s'est répandu, que la Paix a été conclue entre notre Cour & celle de Madrid, à condition que les Espagnols rendront l'Isle de Ste. Catherine, mais qu'ils resteront en possession de la Colonie du Sicrement.

On a ressenti ici le premier de ce mois vers les 6. heures du matin un Tremblement de terre, accompagné d'un bruit souterrain, & dont les secousses ont été beaucoup plus fortes à Cintra, Château qui avoit été abandonné depuis que le Roi Alphonse VI. y a été arrêté au Siècle dernier, mais où le Roi régnant, voulant mettre fin au préjugé qui avoit éloigné la Cour de cette Maison agréable, a pris quelquefois le plaisir de la Chasse ces dernières semaines.

De GIBRALTAR, le 7. Octobre. Le Contre-Amiral Reynst est parti le 30. du mois dernier, avec les 5. Frégates Hollandoises qu'il commande, pour se rendre à Lisbonne. Un de ces Vaisseaux doit toucher à Tanger pour recevoir du Juif Samuel Zumbel les Lettres dont il est porteur, & traiter de leur contenu, afin de pouvoir informer les Etats-Généraux des intentions du Roi de Maroc. Ensuite cette Frégate ira se joindre à l'Escadre de sa Nation dans le Tage; & Mr. Reynst enverra de-là les Dépêches de S. M. Maure à Leurs Hautes-Puissances, dont il y attendra les ordres ultérieurs. Après s'être acquitté de sa Commission à l'égard de la République, le Ministre Hébreu s'occupera à rassembler & recevoir les Biens du Pacha Bellà, ci-devant Gouverneur de Tanger, mais qui est détenu à présent dans une Prison rigoureuse à Mequinez. De Tanger il ira à Tétuan pour y percevoir la Garrama ou le Tribut de 200. Ducats, Monnoye du Pays, que les Juifs de cette Place payent par mois au Monarque Marocain. Il est sorti de Salé une Escadre, composée de 2. Navires construits à neuf, de 5. Chebecs, & de 7. Galiotes, pour aller à Safi & à Mazagan prendre à bord toutes les Munitions de guerre, qui s'y trouvent. Ensuite ils mouilleront à Mogador, afin d'y charger une quantité encore plus considérable, qu'ils transporteront à Salé.

De MALTE, le 22. Septembre. Le 19. de ce mois un Chebec Vénitien, nommé le Triton, de 38. Canons & 200. Hommes d'Equipage, arriva ici, & mit à terre le Noble Antoine-Jean



*Grimani*, qui vint réclamer le Sandal chargé d'Orge, & les 17. *Maures*, pris sur la Côte de *Tripoli* par le Brigantin & la Galiotte de *Léopold Desira*. Ce Corsaire *Maltois*, étant sur ce passage, avoit été appellé à obéissance par une Frégate *Vénitienne*, protégeant, avec le Chebec *Triton*, des Bâtimens de la Nation, qui chargeoient du Sel. Le Commandant *Vénitien* avoit exigé de *Léopold Desira*, qu'il ne courroit point sur les Bateaux du Pays, employés à transporter le Sel à bord des Bâtimens *Vénitiens*, ni sur aucun autre, en vû de son Pavillon. Le Corsaire en avoit donné la parole; mais, ayant découvert ensuite un Sandal courant sur la Côte, il le chassa par la Galiotte. Après avoir fait Prisonniers les-17. *Mzures*, qui le montoient, elle abandonna le Sandal à l'approche d'un Bâtiment, que le Capitaine de la Galiotte crût plus fort que celle-ci. Le Commandant *Vénitien*, voyant le Sandal abandonné, détacha sa Chaloupe pour ramener à la Côte; mais alors la Galiotte *Maltoise*, appuyée par le Brigantin, qui s'étoit approché d'elle, revint sur le Sandal, & s'en empara après avoir tiré quelques coups de Fusil sur la Chaloupe *Vénitienne*, qu'elle força de se retirer. Ces faits ayant été bien avérés, le Principal des Armeemens a déclaré la prise nulle, comme ayant été faite d'une manière illicite, & fait restituer au Noble *Grimani* les 17. Esclaves, le Sandal, & le produit de l'Orge, qui avoit été vendu. *Léopold Desira* & *Joseph Stade*, qui commandoient le Brigantin & la Galiotte, ont été mis aux fers, à la disposition du Noble *Grimani*. Ils étoient revenus peu de jours auparavant d'une Course, à laquelle ils avoient été envoyés le 7. avec la Galiotte du Capitaine *Mimovich* contre une Felouque & une Galiotte *Barbaresques*: Elles avoient poursuivi le dernier dans le Canal, lorsqu'il amena ici le 3. vingt-sept Esclaves *Chrétiens*, qu'il avoit pris sur un Sandal abandonné par son Equipage consistant en 37. Hommes, après un Combat dans lequel y a eu 7. *Maures* tués & 4. *Maltois* blessés.

De MANTOUË, le 22. Octobre. Mgr. l'Archiduc *Ferdinand* & M<sup>re</sup>. l'Archiduchesse, son épouse, arrivèrent ici le 19. au soir, & continuèrent le matin suivant leur voyage pour *Vienne*.

De FONTAINEBLEAU, le 29. Octobre. Le Marquis de *Vérac*, Ministre Plénipotentiaire du Roi près de S. M. *Dmoise*, de retour ici par congé, a été présenté au Roi, le 25. de ce mois, par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat aiant le Département des Affaires Etrangères. L'Abbé de *Bayanne* prit congé de S. M. pour retourner à *Rome*.

Le Roi vient de disposer de plusieurs Bénéfices, entre autres de l'Evêché de *Noyon*, vacant par la mort de Mr. de *Broglie*, en faveur de Mr. *Grimaldi*, Evêque du *Mans*, & de l'Abbaye d'*Ourcamp*, Ordre de *Citeaux*, Diocèse de *Noyon*, qu'avoit le même Prélat, en faveur de l'Evêque d'*Autun*, actuellement chargé de la Feuille des Bénéfices. Cette Abbaye est évaluée à 40. mille Livres de Revenu.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 31. Octobre.

Les nouvelles dispositions, qu'on attendoit relativement à l'Hôtel de l'École Royale Militaire, viennent d'être rendues publiques par une Ordonnance du Roi, en date du 18. de ce mois, portant création d'une Compagnie de Cadets-Gentilshommes. Elle explique plus au large les intentions de Sa Majesté, contenues dans les Articles V. VI. & VII. de l'Ordonnance du 1. Juillet, (qui a été insérée dans nos Gazettes N<sup>o</sup>. LXIII. & LXIV.) au sujet des jeunes Gentilshommes, élevés aux frais de leurs Familles. Voici l'Extrait de cette nouvelle Ordonnance.

Sa Majesté aiant reconnu, que si les divers Réglemens qu'Elle a donnés depuis son avènement au Trône, pour perfectionner l'Institution de l'École Royale Militaire, remplissoient ses vûes à cet égard, il n'est pas moins digne de son attention de procurer à la jeune Noblesse, qui, étant pas dépourvue des biens de la fortune, se destine à la profession des armes, les avantages d'une Education, qui soit en eux le germe des sentimens & du zèle que cet état exige: En conséquence, le Roi a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Sa Majesté crée & établit une Compagnie de Cadets-Gentilshommes dans l'Hôtel de l'École Royale Militaire.

I. Le nombre de cette Compagnie sera indéterminé: Elle sera commandée par un Capitaine au rang de Lieutenant-Colonel, & par les trois Officiers-Majors actuellement attachés à l'École Royale Militaire, jusqu'à ce qu'il plaise à S. M. de nommer un plus grand nombre d'Officiers proportionné à celui de la Compagnie. Ces Officiers, & ceux qui seront nommés à venir, seront aux ordres de l'Inspecteur-Général & du Sous-Inspecteur des Ecoles Militaires, commandant sous l'autorité du Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Guerre. S. M. attachera à la dite Compagnie un Commissaire des Guerres, qui sera créé à cet effet.

II. Les Gentilshommes, qui se présenteront, produiront à l'Inspecteur-Général, & en son absence au Sous-Inspecteur, 1<sup>o</sup>. leur Extrait Baptifiaire, pour constater qu'ils ont quatorze ans au moins, & seize au plus; 2<sup>o</sup>. un Certificat du Généalogiste de l'École Royale Militaire, contenant les preuves préférentes de Noblesse; 3<sup>o</sup>. un Certificat de bonne conformation & de santé, du Médecin de l'Hôtel. En outre, les dits Gentilshommes seront examinés sur l'éducation antérieure qu'ils auront reçue, pour juger s'ils sont en état de profiter de celle de l'Hôtel.

V. Les Parens des Gentilshommes admis seront remettre au Trésorier de l'École une Pension de 2000. Livres, à raison de 500. Livres par quartier, qui sera payée d'avance. Ils payeront de plus, à leur entrée, & une fois seulement, 400. Liv. pour les premiers frais d'Equipement.

V. S. M. le réserve de placer dans cette Compagnie nouvelle, ceux des Elèves des *Ecoles Royales Militaires* des Provinces qui, après avoir atteint l'âge prescrit par l'Article III, seront le plus distingués par la pureté de leurs mœurs & les progrès dans leurs études.

VI. S. M. veut bien permettre, que des Gentilshommes Etrangers soient admis dans la d<sup>e</sup> Compagnie, en se conformant aux Articles III. & IV.

VII. Les Gentilshommes & les Elèves, qui entreront dans la *Compagnie des Cadets*, auro le même rang que les *Cadets-Gentilshommes* dans les Troupes; & ils y seront reçus comme Officiers.

VIII. La Chapelle sera desservie comme ci-devant, & les Fondations Royales remplies conformément aux Réglemens des dites Fondations.

IX. Les Professeurs & Maitres nécessaires à l'éducation des *Cadets-Gentilshommes* pourro être choisis parmi ceux qui ont été attachés ci-devant à l'*Ecole Royale Militaire*, & qui seront distingués par leurs talens & leur bonne conduite.

X. Les objets d'Etude sont fixés uniquement aux Langues vivantes, à l'Histoire, à la Géographie, aux Mathématiques & Fortifications, au Dessin, à la Danse, à l'Escrime & à l'Equitation.

XI. S. M. fera connoître ses intentions par un Règlement, qui statuera sur la Police de l'Hotel, la Discipline, l'Instruction, l'Armement des Cadets, & les Comptes qui en seront rendus au Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Guerre.

XII. Afin de donner à cet Etablissement, qui complete l'éducation de la portion de la Noblesse de son Royaume destinée à la profession des Armes, tout le lustre & la consistance dont il est susceptible, S. M. confirme toutes les donations, dotations, concessions & aliénations faites au profit de la Fondation de l'*Ecole Royale Militaire*, ainsi que les privilèges dont elle a joui ou dû jouir.

En vertu de l'Art. II. le Roi a nommé Capitaine-Commandant de la Compagnie des *Cadets-Gentilshommes* le Baron de *Moyria*, ci-devant Capitaine au Régiment du Colonel Général, Cavalerie; & S. M. lui a accordé le Brevet de Lieutenant-Colonel.

La Chambre des Vacations de la Cour des Aides a enregistré le 8. du courant des Lettres Patentes du Roi, rendues sur un Arrêt du Conseil du 19. Juin, portant, " que S. M. a été informée, qu'il se fait sur les Frontières de la Province de *Bretagne* un nouveau genre de Faux-Sauvage, qui consiste à porter dans cette Province de la Farine de Seigle ou de Sarrasin, avec laquelle on y fait fabriquer des espèces de Pains, qui, sous une pâte mince renferment une grande quantité de Sel, qui s'introduit de cette manière sur le Pays de Gabelles: Qu'en conséquence Sa Majesté, voulant faire cesser cette sorte de Faux-Sauvage, & prévenir le préjudice, qui en résulteroit pour sa Ferme des Gabelles, fait très-expressement inhibitions & défenses à toutes Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'introduire de *Bretagne* dans le Pays de Gabelles aucun Sel, déguisé sous la forme de Pain de Seigle, de Sarrasin ou d'autres Grains, à peine, contre les Contrevenans, d'être poursuivis comme Faux-Sauviers, & punis comme tels, suivant la rigueur des Ordonnances.

Plusieurs Compagnies sont en concurrence pour prendre la Ferme des Messageries: On offre, sur le pied de leur enchère, la préférence aux Fermiers actuels.

On mande de *Grenoble*, qu'il y a eu le 19. Octobre une émeute assez considérable, parce qu'on a voulu contraindre des Marchands de blé à payer à un Marché des Droits, perçus au nom de Madame la Comtesse de *Pont*: Les Marchands les regardoient comme supprimés & prétendoient d'ailleurs pouvoir vendre par-tout où ils vouloient, en vertu de l'Edit pour la Liberté du Commerce des Grains. Un Major, commandant un Détachement de Troupes, a été assez grièvement blessé; & le Peuple s'est fait rendre, à force de cris, des Femmes qu'on avoit arrêtées; après quoi tout s'est calmé.

*Pierre-Gaston Gillet*, Marquis de la *Caze*, Comte de *Castelnau*, d'*Eauzan*, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Conseiller d'honneur au Parlement de *Bordeaux*, & Premier Président de celui de *Pau* depuis 1758, est mort en cette dernière Ville le 11. de ce mois dans la 67<sup>me</sup> année de son âge. Mr. de la *Caze*, son Fils, lui succéda dans la Charge de Premier Président, en survivance de laquelle il a été reçu & installé en 1763.

De LA HAÏRE, le 5. Novembre. Mgr. le Prince *Stadhouder* a pris avant-hier le divertissement de la Chasse dans le *Westland*, & a dîné à cette occasion à son Château de *Honsholredy*. Le Duc de la *Vauguon*, Ambassadeur de France, a donné le même soir un grand Souper Bal, où L. A. S. & R. se sont trouvées avec plusieurs autres Personnes du premier rang. Le Chevalier *Yorké*, Ambassadeur de S. M. *Britannique*, & le Comte de *Rechteren*, Envoyé-Etraordinaire de notre République à *Madrid*, qui est de retour ici par congé, ont conféré chacun séparément avec le Président des *Etats-Généraux*.





NUMERO KC.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 11. Novembre 1777.

De LA POLOGNE, le 23. Octobre.

**L**ES apparences de Guerre entre la Russie & la Porte deviennent de plus en plus probables. Le bruit court déjà, que la dernière l'a déclarée au nouveau Chan des Tartres. Douze mille Russes vont défilér, dit-on, par la Pologne vers les rives du Dniester, où il se forme dès-à-présent une Armée; dont l'on apprend que le Veld-Maréchal Comte de Romanzow aura de nouveau le commandement.

De LONDRES, le 4. Novembre.

Hier, à 9. heures du soir, la Reine accoucha heureusement d'une Princesse. Cet événement fut d'abord notifié par la décharge du Canon de la Tour. S. M. & la Princesse nouvelle-née sont aussi bien qu'on puisse le souhaiter.

La Gazette de la Cour du Samedi 1. Novembre a enfin rempli, du moins en partie, l'attente du Public, en communiquant l'Extrait des Dépêches, que le Gouvernement a reçues de ses différents Commandants en Amérique. On y trouve d'abord deux Lettres des Frères Howe. Celle du Général est accompagnée d'une Déclaration, qu'il a publiée à son débarquement dans la Province de Maryland. Dans sa Lettre il dit, que "l'Armée Américaine montoit à environ 15. mille Hommes; mais qu'à son avis il seroit difficile de la forcer à une Action générale, quand même ce seroit pour défendre Philadelphie."

Cependant depuis hier le bruit s'est répandu d'une ou de plusieurs défaites des Forces aux ordres du Général Washington, & de la prise de Philadelphie. L'autorité, sur laquelle on fonde ces Nouvelles, sont en premier lieu des Articles insérés dans les Feuilles de New-York des 18. & 22. Septembre. L'on a publié entre autres ici Copie d'une Lettre du Général Washington au Congrès, datée de Chester le 11. Septembre, & placée dans la Gazette de New-York du 18. du même mois. Il y est parlé d'une Action, arrivée le 11. & à l'issue de laquelle Mr. Washington avoit été obligé d'abandonner le Champ de Bataille. A l'appui de ces Articles & de cette Lettre, dont l'authenticité est révoquée en doute par d'autres, on fait circuler l'Extrait d'un Avis reçu par Mrs. Hope, Négocians à Liverpool, & apporté par le Vaisseau le Thomas, qui est venu en 38. jours de New-York. Il y est fait mention de trois Actions & de l'occupation de Philadelphie, qui en a été la suite, le Dimanche 14. Septembre. Enfin pour troisième garant l'on a la Gazette d'Edimbourg, publiée par extraordinaire le 30. Octobre, & contenant, entre autres Nouvelles, qui représentent les deux Armées Américaines comme dans une déroute générale, une prétendue confirmation de l'Action du 11. Septembre. Les Lettres du Général Howe, qui annonçoient ces Victoires & la conquête de la Capitale de la Pensylvanie, étoient, dit-on, à bord du Vaisseau de guer-

*de l'Isis*, de 50. Canons, qu'un Bâtimet Marchand avoit rencontré sur nos Côtes à la hauteur de *Scilly*. En conséquence, l'on s'étoit attendu hier à la publication d'une *Gazette extraordinaire*: Mais elle n'a point paru, & le Vaiffeau *l'Isis* n'est pas encore arrivé. Comme il en faut une raison, quelques-uns affirment, qu'il a souffert une Tempête en mer, d'autres même qu'il a péri, tandis qu'un troisième, croyant être mieux instruit, prétend que *l'Isis* n'a pu être porteur de ces bonnes Nouvelles, puisqu'au départ de la Flotte du Vicomte *Hove* il est resté à *New-York*, mais que c'est le *Somerfet*, Vaiffeau de 64. Canons, qui attendoit dans la Rivière d'*Elk* les Dépêches du Général *Hove* au cas qu'il réussit dans ses opérations. (*Nous renvoyons au Supplément la Lettre de ce Général, sa Déclaration, & la Lettre du Vicomte, son Frère.*)

Dans la même Feuille la Cour a publié une partie des Dépêches, qu'elle reçut le 31. Octobre par un Vaiffeau de transport armé, parti de *Quebec* le 7. du même mois. La première de ces Pièces est la Lettre suivante du Lieutenant-Général *Burgoyne* au Lord *Germain*.

*Au Camp presque vis-à-vis de Saratoga, le 20. Août 1777.*

Dans ma dernière Dépêche, dont vous trouverez un Duplicat ci-joint, j'ai eu l'honneur de vous informer des opérations de l'Armée à mes ordres jusqu'au 30. juillet.

Depuis cette époque jusqu'au 15. Août, on a employé tous les moyens possibles pour faire avancer les Bateaux, les Provisions, les Munitions, depuis le Fort *George* jusqu'à la première partie navigable de la Rivière de *Hudson*, faisant une distance de 18. miles, dans laquelle les Chemins sont en quelques endroits fort âpres & difficiles, dans d'autres ils ont besoin de beaucoup de réparations. Du nombre des Chevaux, fournis par Contrat pour le *Canada*, pas plus d'un tiers n'étoit encore arrivé. On ne pouvoit pas imputer ce délai à négligence, mais uniquement aux accidens, qui accompagnent naturellement une combinaison si longue & si compliquée de transports par terre & par eau. Cinquante attelages de Bœufs, rassemblés dans le Pays, à travers lequel j'avois marché, firent ajoutés pour aider au transport; mais toutes les ressources prises ensemble furent trouvées de beaucoup insuffisantes à l'objet de nourrir l'Armée & de former un Magasin en même tems. Des pluyes excessivement fortes augmentèrent les obstacles. Souvent il fut nécessaire d'employer 10. ou 12. Bœufs à traîner un seul Bateau: Et, après les efforts les plus extrêmes pendant les quinze jours que je viens de marquer, il n'y avoit pas plus de Provisions près de l'Armée que pour quatre jours, & pas plus de dix Bateaux dans la Rivière de *Hudson*.

J'avois reçu avis, que le Lieutenant-Colonel *St. Leger* étoit devant le Fort *Saratoga*,

qui se défendoit. Le gros de l'Armée ennemie, qui devoit s'opposer à moi, étoit à *Still-Water*, Place située entre *Saratoga* & l'embouchure de la Rivière de *Mohawk*.

Un mouvement rapide me parut être de la plus grande conséquence dans cette situation. L'Ennemi n'auroit pas pu remonter le *Mohawk* sans le mettre entre deux feux, au cas que le Lieutenant-Colonel *St. Leger* eut réuni, ou du moins sans être coupé d'*Albany* par mon Armée: Il auroit dû par conséquent soutenir une Action, se retirer vers *Albany*, ou passer la Rivière de *Hudson*, afin de s'affurer une retraite en remontant vers la *Nouvelle-Angleterre*. Quel de ces trois partis qu'il eût pris, pourvu que l'Armée du Roi eût pu s'avancer, les opérations du Colonel *St. Leger* auroient été facilitées, ou se seroit probablement assuré d'une jonction avec lui, & toute la Contrée du *Mohawk* auroit été ouverte.

Maintenir la communication avec le Fort *George* durant un pareil mouvement, de manière à être pourvu journellement par degrés à une distance qui augmentoit sans cesse, étoit une impossibilité évidente. L'Armée étoit beaucoup trop faible pour fournir une chaîne de Poîtes: Des Efforts pour chaque transport séparé en auroient retiré encore plus de monde; & l'on ne pouvoit en faire aucun assez nombreux pour se forcer un passage à travers les positions, que l'Ennemi pouvoit prendre au moyen de la marche d'une seule nuit de la *Crique-Blanche* (*White-Creek*), où il avoit une nombreuse Milice. Quand même l'Ennemi eût resté inactif par crainte ou faute de comprendre un avantage si palpable, l'impossibilité physique de recevoir les fournitures par degrés du Fort *George* restoit toujours en force, parce qu'une nouvelle nécessité d'un transport de terre à une distance de 9. miles existoit à *Still-Water*; & à proportion que les Voitures auroient été conduites en avant vers cet endroit, le transport auroit dû cesser plus tôt encore.

Il falloit donc se décider bientôt entre l'alternative ou de laisser échapper l'occasion favorable de s'avancer sur l'Ennemi, ou de tâcher de se procurer d'autres ressources pour les fournitures. Il étoit connu, que celles de l'Ennemi, consistant en Bétail tiré d'une grande étendue de Pays, passaient par la route de *Manchester*, & *Arlington*, & d'autres parties des Terres du *Hampshire* vers *Bennington*, afin d'être conduites de-là par occasion au gros de l'Armée. L'Ennemi avoit aussi formé un Dépôt considérable de Blé & de Charrettes au même endroit, où il y avoit ordinairement une Garde de Milices, dont le nombre varioit cependant de jour en jour. L'on forma le projet de surprendre *Bennington*. La possession du Bétail & des Voitures auroit certainement mis l'Armée en état de quitter ses Magasins éloignés, ainsi que d'agir avec énergie & célérité. Le succès auroit pareillement répondu à beaucoup d'autres objets secondaires.

Le Lieutenant-Colonel *Baum*, Officier qui avoit toutes les qualités requises pour l'entreprise, fut nommé au commandement. Il avoit



100. Dragons démontés du Régiment de *Redesfel*, les Chasseurs du Capitaine *Rafer*, qui étoient les seules Troupes *Britanniques*, les Volontaires *Canadiens*, un Parti de *Provinciaux* qui connoissoient parfaitement le pays, une certaine d'*Indiens*, & deux Pièces légères de canon. Tout le Détachement pouvoit aller à 500. Hommes. Les Instructions étoient positives de tenir le Corps des Pièces posé, tandis que les Troupes légères auroient le chemin, & de ne point s'exposer au danger d'être enveloppé ou de se voir courir la retraite.

Dans la vue de faciliter cette opération, & d'être prêt à profiter de son succès, l'Armée avança le 14. sur la rive *Orientale* de la Rivière de *Hudson*. On forma un Pont de Raueaux, sur lequel le Corps avança passa & arriva à *Saratoga*: Le Corps du Lieutenant Colonel *Breyman* fut posé à *Batten-kiln*; & sur l'avis qu'on reçut du Lieutenant-Colonel *Baum*, que l'Ennemi étoit plus fort à *Bennington* qu'on ne s'y étoit attendu, & qu'il avoit été averti de l'attaque, ce Corps [de *Breyman*] composé des Grenadiers de *Brunswick*, de l'Infanterie légère; & des Chasseurs, fut envoyé en avant pour le soutenir.

Il a paru depuis, que le Lieutenant-Colonel *Baum*, n'ayant pu achever sa marche sans tre découvert, avoit été joint à un endroit, nommé *les Moulins de Santcoick*, à environ 4. milles en deça de *Bennington*, par nombre de gens qui se donnèrent pour Loyalistes. Un Particulier *Provincial* de distinction, auquel on vout de la confiance, & qui avoit été envoyé avec le Détachement, comme connoissant le pays & le caractère des Habitans, fut assez imprudent pour laisser en pleine liberté tous ceux, qui prêtèrent le serment de fidélité. Sa crédulité & leur scélératesse causèrent le premier malheur. Le Colonel *Baum* se laissa porter à marcher en avant, sans connoître suffisamment le terrain; son dessein fut trahi; les gens, qui avoient prêté le serment, firent les premiers faire feu sur lui; il fut attaqué de tout côté; il montra un grand courage personnel; mais il fut vaincu par le nombre. Durant ce tems le Lieutenant-Colonel *Breyman* étoit en marche travers une forte pluye; Et tels furent les autres obstacles, mentionnés dans le Rapport de cet Officier, de mauvais chemins, de Chevaux fatigués, de difficultés pour faire passer les Voitures d'Artillerie, &c. qu'il fut depuis le 15. à 8. heures du matin jusqu'au 16. à 4. heures de Pâpres-midi à s'avancer l'espace d'environ 24. milles. L'engagement de l'Action, se battit vaillamment, & passa l'Ennemi de trois Hauteurs différentes, mais trop tard pour secourir le Colonel *Baum*, qui fut fait Prisonnier; & une partie considérable de ses Dragons fut tuée ou prise. Le manque de Munitions, par l'accident d'une petite charrette qui se cassa, obligea malheureusement le Lieutenant-Colonel *Breyman* à retirer des Troupes conquérantes, & à laisser en arrière les Pièces de canon, outre les deux qui avoient été perdus par le Lieutenant-Colonel *Baum*. Les *Indiens* réussirent dans leur retraite à la

première affaire, comme fit aussi le Capitaine *Frazer* avec partie de sa Compagnie & nombre de *Provinciaux* & de *Canadiens*. La perte, à ce qu'il paroît à présent, monte à environ 400. Hommes tués ou pris dans les deux Actions, & à 26. Officiers, la plupart Prisonniers; mais des gens, qui s'étoient dispersés dans les Bois, nous joignent tous les jours. Vous en recevrez un Etat exact à la première occasion.

Voilà, *MY LORD*, un récit de cet événement conforme à la vérité. Je n'ai pas initié sur des fautes, parce qu'en bien des occasions elles ont été contrebalancées par le courage. L'Ennemi trouvera naturellement matière de parade dans l'acquisition de 4. Pièces de canon: Mais, cet avantage mis de côté, il a peu sujet de se glorifier, sa perte en tués, & blessés étant plus du double de la nôtre, suivant l'aveu de ses Prisonniers & Deserteurs, ainsi que de nombre d'Habitans, qui ont été présents à l'enterrement de ses morts. Le plus grand sujet de regret de notre côté, après celui que toute perte de braves gens occasionne naturellement, c'est d'avoir failli dans le dessein de nous procurer du Bétail vivant, & le tems qu'il faudra perdre au transport des Magasins.

L'ouvrage le plus fatiguant est presque achevé à présent; & l'on a jeté un nouveau Pont de Bateaux sur la Rivière de *Hudson* vis-à-vis de *Saratoga*; le premier construit de Raueaux ayant été emporté par la crue des eaux après les dernières pluies continuelles. Lorsque nous serons en état de nous porter en avant, aucune tentative, qui dépendra de mes facilités, ne sera négligée pour remplir les ordres de Sa Majesté; & j'espère, que les circonstances seront telles, que mes efforts puissent être appuyés en quelque manière par la co-opération de l'Armée sous le Chevalier *Guillaume Howe*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) J. BURGoyNE.

A la suite de cette Pièce on trouve l'Extrait d'une Lettre du Lieutenant-Colonel *St. Leger* au Lieutenant-Général *Burgoyne*, apportée à travers les Bois par un Indien, & datée devant le Fort *Stanwix*, le 11. Août. En voici le contenu.

Après avoir lutté avec les difficultés naturelles de la Rivière de *St. Laurent*, & avec les obstacles artificiels, que l'Ennemi avoit jetés sur ma route vers *Wood-Creek*, j'investis le Fort *Stanwix* le 3. du courant. Le 5. j'appris par des Partis, qui avoient été à la découverte sur la Rivière de *Mohawk*, qu'un Corps de 1000. Hommes de Milice étoit en marche pour faire lever le Siege. Sur la confirmation de cette Nouvelle je fis marcher la même nuit un gros Corps d'Indiens avec quelques Troupes, pour se mettre en embuscade sur le chemin par où ils devoient passer. Ils y tombèrent. L'on gagna la Victoire la plus complète. Plus de 400. restèrent sur la place, & dans ce nombre presque tous les principaux Auteurs de la Rebellion dans cette Contrée. Il y a cinq ou six-cents Hommes dans le Fort. La



*Milice ne se ralliera jamais. Tout ce dont je dis donc craindre du retard à mes progrès pour vous joindre, c'est qu'un Reinfort de ce qu'ils nomment leurs Troupes réglées ne venoit de la Rivière de Mohawk par le chemin de Halfmoon. Pour cette raison une diversion faite par votre Armée de ce côté-là, accélérerait beaucoup ma jonction avec l'une ou l'autre des grandes Armées.*

Quant au contenu des Dépêches du Général Carleton, apportées par le même Bâtimet, la Cour n'en a donné qu'un Précis fort abrégé dans le paragraphe suivant.

L'on a pareillement reçu des Lettres de la part du Général Sir Guy Carleton, contenant le récit d'une tentative faite par un gros Corps de Rebelles contre Ticonderoga & le Fort Independence, le 16. Septembre; qu'ils surprisrent & firent Prisonniers partie de 4. Compagnies du 53<sup>m</sup> Régiment, qui étoient postées à la Place du Charroi (Carrying-Place) & sur la Hauteur de Pain-de-Sucre (Sugar-Loaf-Hill;) qu'ils avoient détruit quelques Chariots, Chaloupes &c; mais qu'ils avoient été repoussés dans leurs attaques des Forts par les Garnisons; & que sur l'approche d'un Reinfort de Craton-Point ils s'étoient entièrement retirés. Que, le Colonel St. Neger ayant trouvé le Fort Stanovix trop bien fortifié & la Garnison trop nombreuse pour le prendre par assaut, & les Indiens ayant pris l'alarme sur un faux rapport de l'approche d'un gros Corps de Troupes Continentales des Rebelles, il avoit abandonné l'entreprise de forcer le passage en descendant la Rivière de Mohawk, & étoit re-

turné à Montréal, d'où il s'étoit avancé vers Ticonderoga, dans le dessein de joindre le Lieutenant-Général Burgoyne par ce chemin: Que le Brigadier-Général Maclean avoit reçu ordre du Chevalier Guy Carleton de s'y rendre également avec le 3<sup>m</sup> Régiment; que ce même Général étoit venu à St. Jean, où il avoit reçu une Lettre du Brigadier, dont voici l'Extra-

EXTRAIT d'une Lettre du Brigadier-Général MACLEAN au Gouverneur GUY CARLETON, datée à TICONDEROGA, le 30. Septembre 1777.

*Ce matin il est arrivé un Exprès du Général Burgoyne avec un Récit verbal d'une Action très-vive & longue, qui s'est donnée le 19. n'y a point de Liste de tués ni de blessés, à l'exception de ce que Mr. Philips rapporte de bouche. Le Combat a duré depuis midi jusqu'à soir. Le Terrain étoit si extrêmement desavantageux, que seulement 3. Régimens Britanniques ont pu entrer en pleine Action. Notre perte d'environ 150. tués sur la place, & 350. blessés. Neuf Officiers ont été tués & un grand nombre blessés. L'on dit, que nous avons exterminé 60. Hommes de l'Ennemi, & qu'une grande multitude en a été blessée. Nous n'avons gagné un Champ de Bataille qu'après le soir tombé. Ahold commandoit. Les Rebelles se sont retirés à leur Camp à une demi-lieue du Champ de Bataille.*

ACTIONS; Banque, point de prix. Ides, 167 & demi. Sud, 90. Annuités consolidées à 3. pour cent, 80. Nouvelle Souscription, 97 & un quart.

*Les Porteurs respectifs d' Obligations à la charge de l'Empire de RUSSIE, négociées sous la direction de Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, Banquiers à Amsterdam, Jo avertis qu'en conséquence des ordres de Mrs. des Sénateurs, autorisés à cet effet par l'Impératrice de TOUTE-LES-RUSSIES, on a fait, en présence du Notaire P. HUNTING & de Témoins le Tirage des Obligations Litt. N. N<sup>o</sup>. 6001. à 6500. & Litt. P. N<sup>o</sup>. 7001. à 7500. en du premier Février 1770. On procédera au remboursement des sus-dites Obligations au Comptoir des Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, Banquiers, le premier du mois Février prochain, ainsi que les Lundis, Mercredis, & Vendredis suivans; & il n'en sera plus usé d'Intérêts que jusqu'au premier Février 1778.*

*L'on avertit en outre, qu'au 15. Mai 1778. seront remboursées toutes les Obligations, qui ont été négociées pour l'Empire de Russie en l'année 1769. au Comptoir de Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, & dont le paiement n'a pas encore été annoncé jusqu'à présent; savoir, Litt. B. N<sup>o</sup>. 501. à 1000. Litt. C. N<sup>o</sup>. 1001. à 1500. Litt. D. N<sup>o</sup>. 1501. à 2000. Litt. E. N<sup>o</sup>. 2501. à 3000. Litt. G. N<sup>o</sup>. 3001. à 3500. Litt. H. N<sup>o</sup>. 3501. à 4000. L'on laisse cependant le choix aux Porteurs de continuer leurs Capitaux à un Intérêt de quatre pour cent par an, pour encore dix années, à compter du 15. Mai 1778, avec la réserve que Sa Majesté Impériale aura la liberté, les premières six années échues, de rembourser & payer les Capitaux.*

*Les Porteurs des Obligations pourront s'adresser au Comptoir des sus-dits Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, du 10. Novembre de cette année, (auquel jour les nouveaux Coupons seront prêts,) jusqu'au 15. Décembre prochain, uniquement les Lundis, Mercredis, & Vendredis, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, afin de faire noter la prolongation sur leurs Obligations, & recevoir les nouveaux Coupons. Après le 15. Décembre personne ne sera plus admise à la prolongation, & les Porteurs devront recevoir le paiement de leurs Obligations.*

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 11 Novembre, 1777.

**D**E METELIN, *Isle de l'Archipel*, le 26. Juillet. Le *Capitan-Pacha* n'étant sorti cette année que pour se tenir avec son Escadre à l'entrée du Canal de la *Mer-Noire*, il a envoyé son *Kiaya* avec deux Vaisseaux de guerre & quelques Galioottes, pour faire sa tournée & recevoir ses Droits dans l'*Archipel*. Ce Lieutenant est resté 22. Jours ici, d'où il a expédié le Vaisseau neuf de 64. Pièces de canon, construit en cet Arsenal, & qui est arrivé en 4. jours à *Constantinople*: On en a mis sur le Chantier un autre, qui sera de la même force; & on attend, dit-on, les ordres de la *Porte* pour la construction de onze Brigantins, destinés pour la *Mer-Noire*. La quantité de Troupes, qu'on y fait passer, donne beaucoup à réfléchir: & si la Saison étoit moins avancée, on redouteroit en ce moment quelques opérations de Guerre. Le Vaisseau du *Capitan-Pacha*, construit à l'Isle de *Assio*, a échoué en le lançant à la mer; & il en a coûté, dit-on, la tête au Capitaine du Bâtiment échoué: Cependant, quelques jours après, il a été mis à flot; & il ne tardera pas à arriver à *Constantinople*, ainsi que celui qu'*Emir-Aga* a fait construire dans le Golfe de *Cafday* en *Natolie*. Le Commandant de *Calonio*, petite Isle d'*Asie*, sur la Mer de *Marmora*, ayant point fait construire le Vaisseau, dont il étoit chargé, a cherché par-tout à y suppléer par l'achat d'un Bâtiment *Franc*; mais, n'en ayant point trouvé de convenable, il a payé cent courtes pour remplir son obligation. Le *Kiaya* s'est rendu d'ici à *Foillery*: Il est actuellement à *Scio*, & n'ira pas plus loin que *Rhodes* & *Stanchio*.

## EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE, du 3. Octobre.

L'Exprès, qu'on attendoit avec la Réponse de la Cour de *Petersbourg* à la dernière Déclaration de la *Porte*, est enfin arrivé; & ce qu'on a prévu paroît s'être réalisé; sçavoir, qu'elle n'a fait qu'aigrir les esprits & rendre la rupture presqu'inévitable. La *Russie* prétend, dit-on, qu'elle n'a point contrevenu à l'Article du Traité de Paix, qui assure l'Indépendance de la *Crimee*, sur-tout qu'elle ne tient point de Troupes dans la Presqu'Isle pour restreindre sa liberté. La *Porte* au contraire regarde ce Pays comme étant à présent entièrement dans la dépendance de l'Empire *Russe*. Les Négociations sur ce différend & sur le passage de gros Vaisseaux de cette Nation dans la *Mer-Noire* pourront se continuer ou plutôt traîner durant l'Hyver; mais au Printems l'on s'attend de nouveau à des scènes meurtrières & à une Déclaration formelle de Guerre. Les Ministres *Ottomans* semblent n'avoir eux-mêmes d'autre idée: les préparatifs sont immenses; & il ne se passe point de jour, qu'on n'envoie quelque Vaisseau avec des Munitions & de l'Artillerie vers la *Mer-Noire*. Mr. de *Stachieff*, Ministre de l'Impératrice, fait personnellement tout ce qui est en son pouvoir pour calmer le mécontentement mutuel, & prévenir (s'il étoit possible) l'extrémité fatale d'une nouvelle Guerre: Il se rend de tems en tems des entretiens secrets avec des Officiers du *Grand-Seigneur*, qui se rendent, comme lui, pour cet effet *incognito* à la Maison de l'Interprète de *Russie*: Il tâche particulièrement d'éloigner de *Constantinople* le *Capitan-Pacha*, dont le génie ardent & actif desiroit de réparer les sacrifices, qu'on a faits à la dernière Paix. Il est même, dit-on, le seul, qui se soit déclaré vivement pour les mesures violentes. Les autres Ministres de la *Porte* sont plus disposés à temporiser; & les Gens de Loi, nommément *Mourat-Mollah*, consentent à la Paix avec zèle; mais le crédit du Grand-Amiral paroît avoir la prépondérance. Il est toujours à l'ancre avec sa Flotte à l'embouchure du Canal. "

De MILAN, le 15. Octobre. On a enfin achevé sous le Règne de nos augustes Souverains & le Gouvernement de Mgr. l'Archiduc *Ferdinand* le grand Ouvrage, entrepris pour rendre navigable la Rivière d'*Adda* depuis *Brivio* jusqu'à la Vallée, & pour ouvrir à travers les Monts & les Rochers un Canal, sur lequel on puisse conduire avec sûreté les Batques jusqu'à l'endroit, où l'*Adda* reprend un cours moins difficile. Ce cours est même à présent beaucoup plus égal jusqu'à l'embouchure de la *Mortefana*. Par ce moyen on ouvre, entre le Lac de *Côme* & cette Ville, une communication avantageuse à notre Commerce avec les Etrangers, & à la circulation intérieure d'une grande partie de la *Lombardie*. Les *François*, qui en étoient maîtres, en 1520, avoient inutilement tenté cet Ouvrage: On l'a encore repris plusieurs fois sous la Domination des Rois d'*Espagne* de la Maison d'*Autriche*, & enfin sous les Empereurs *Léopold I.* & *Charles VI.* Archiducs d'*Autriche* & Souverains du *Milanois*.

De FONTAINEBLEAU, le 1. Novembre. Le Roi, voulant transmettre à la Postérité  
mémoire du dévouement patriotique de Louis Chevalier d'Assas, Capitaine au Régiment d'  
vergne, tué en 1760. à l'affaire de Clostercamp, vient de créer une Pension de mille Livres  
héréditaire & perpétuelle, au profit de la Famille de ce nom, jusqu'à l'extinction des Mâles.  
Cette honorable Pension est actuellement partageable entre un Frère de ce brave Officier  
deux Neveux, l'un Sous-Lieutenant au Régiment de Mestre-de-Camp-Général, Cavalier  
l'autre servant dans la Marine. Le Chevalier d'Assas étoit né à Vigan, dans les Cévennes.  
Mr. de Casteele, Président au Parlement de Flandres, fut présenté au Roi le 26. Octobre  
le Garde des Sceaux, & fit ses remerciemens en qualité de Procureur-Général de cette Cour.

(\*) La Gazette de France, d'où cet Article est tiré, y ajoute la Remarque suivante. "Il  
à observer, que la Gazette de France, du 25. Octobre 1760. en nommant cet Officier  
dans la Liste des Morts, l'appelle le Chevalier d'Assas, & qu'elle ne rapporte point  
trait, qui lui fait tant d'honneur. Le voici. "Le Chevalier d'Assas se trouvant, avec  
Régiment, près d'un Bois pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller, de peur  
sa Troupe ne fût surprise. Il y rencontra des Ennemis embusqués, qui l'entourèrent  
& qui lui présentèrent une douzaine de bayonnettes sur la poitrine, en le menaçant  
le poignarder s'il disoit un mot. Alors, se tournant du côté de son Détachement, il  
cria avec intrepidité. *Auvergne, faites feu, ce sont les Ennemis; & dans ce moment*  
il tomba mort sous plusieurs coups."

De PARIS, le 3. Novembre. Dans un travail, que M. le Prince de Montbarrey, Secrétaire  
d'Etat au Département de la Guerre, a fait le 18. Octobre avec le Roi, il a été rendu  
outre l'Ordonnance, portant création d'une Compagnie de Cadets-Gentilshommes, (dont l'Edit  
trait a été inséré dans notre dernier Supplément,) une autre pour régler le Sémestre des Officiers  
Bas-Officiers, Cavaliers, Hussars, Dragons, & Soldats des Troupes de Sa Majesté.

Il vient aussi d'être publié six Arrêts du Conseil d'Etat, tous en date du 30. Août, qui font  
un nouveau Code de Police pour la Librairie & l'Imprimerie. Le premier porte sur  
pression & création de différentes Chambres Syndicales dans le Royaume. Le second règle les formalités  
à observer pour la réception des Libraires & Imprimeurs. Le troisième porte Règlement  
de Discipline pour les Compagnons Imprimeurs. Le 4<sup>me</sup> porte Règlement sur la durée des Privilèges  
en Librairie. Le 5<sup>me</sup> concerne les Contrefaçons de Livres. Le 6<sup>me</sup> porte établissement de  
ventes publiques de Librairie.

Il est question de former la Maison de Madame Elizabeth; & l'on croit, que Madame  
Duchesse de Brancas sera nommée sa Dame d'honneur.

Des Négocians, suspects d'être de la Religion Protestante, voulant contracter un Mariage  
gal, se sont présentés à leur Eglise Paroissiale des Quinze-Vingts avec toutes les formalités  
Catholiques. Néanmoins le Curé a refusé de les marier, alléguant que ce seroit profaner le Sacrement.  
Sur ce refus, ils ont porté plainte au Parlement; & ils ont obtenu ces jours-ci de  
la Chambre des Vacations un Arrêt, qui ordonne au Curé de les marier, sous peine de faillir  
de son Temporel: Mais M. l'Archevêque, sans l'aveu duquel l'on ne pense point qu'il ait agi  
a fait signifier une opposition à cet Arrêt. L'on espère, que ce différend pourra être utile  
son effet, en convainquant un Gouvernement éclairé & juste des vices d'une Législation, qui  
met des Sujets utiles & fidèles dans la nécessité d'abandonner leur Patrie, de trahir leur  
conscience, ou de vivre privés de droits, que tout Citoyen paisible peut réclamer de son Souverain.

Malgré les Relations, que l'Espagne a publiées de ses Conquêtes dans l'Amérique-Méridionale,  
on assure ici, qu'il y a une Paix conclue, dont l'Avis a déjà été envoyé au Général  
Cevallos; & que la Reine de Portugal s'est déterminée à accéder au Pacte de Famille.

De LEIDE, le 10. Novembre. Les Avis de différentes Villes d'Italie contiennent de  
très-détails au sujet des inondations, que les dernières pluies y ont causées. La crue des eaux  
a été le 15. Octobre à Parme plus considérable que de mémoire d'homme, & y a occasionné  
beaucoup de dommage, particulièrement aux Moulins sur la Parnia.

La Lettre, que le Lord Germain a reçue, le 28. du mois dernier, de la part du Chevalier  
Howe, par le Paquet-bot l'Hirondelle, arrivé du Maryland, & que la Cour de Londres a pu-  
blié le 1. Novembre, (ainsi qu'il a été dit dans notre Gazette d'aujourd'hui) porte ce qui suit.

MY LORD, Au Camp à la TETE DE L'K. le 30. Août, 1777.  
J'ai eu l'honneur de recevoir le 16. de ce mois, par le Paquet-bot l'Aigle, les Duplicata de  
vos Dépêches N<sup>o</sup>. 10. 11. & 12. avec un Original N<sup>o</sup>. 13.

Mes dernières Dépêches vous ont informé de l'Armée à Isle des Etats, de  
la Flotte appareilla le 23. Juillet: Elle arriva le 30. Juillet à la hauteur des Caps de la De-  
laware, d'où, d'après mes informations, je jugeai le plus utile de me rendre à la Baye de Ches-



peak : Mais, essayant des vents constamment contraires, nous n'eûrâmes dans la Baye qu'un vent de 16. du courant. Depuis ce tems le vent étant devenu favorable, la Flotte arriva à l'embouchure de la Rivière d'Elk le 22. après une navigation des plus difficiles ; & l'Armée débarqua le 25. au Bac de l'Elk, celle de l'Ennemi étant dans le voisinage de Philadelphie.

Le 28. un Corps de l'Armée marcha, sur la rive Occidentale de la Rivière, depuis le Bac jusqu'en cet endroit-ci, laissant le Lieutenant-Général Knipphaufen avec trois Brigades dans ce camp, & une Brigade sur la communication. Le Corps commandé par le Général Knipphaufen s'offra demain le Bac à Cecil-Cour-House, & doit effectuer le 3. Septembre sa jonction avec nous, à environ 8. miles en deça de Christien-Bridge.

L'Armée de l'Ennemi est campée à présent derrière la Crique d'Eau-de-vie, avec un Corps avancé sur la Crique de la Glaïse-blanche (White-Clay-Creek :) Sa force consiste en environ 15. mille Hommes, y compris la Milice. Cependant je suis d'avis, qu'il sera difficile de la porter à une Action générale, quand même ce seroit pour défendre Philadelphie.

J'ai publié la Déclaration ci-incluse pour tâcher de tranquilliser les esprits du Peuple en général, séduit à la Rebellion par ses Chefs, dans la Pensylvanie & les Comtés qui en avoisinent.

La Déclaration, dont Mr. Howe fait mention, est conçue en ces termes.

De par Son Exc. GUILLAUME HOWE, Chevalier du Bain, Général & Commandant en chef, &c. &c. &c.

Le Chevalier Guillaume Howe, regrettant les calamités, auxquelles nombre de fidèles Sujets de S. M. continuent d'être exposés par la durée de la Rebellion, & desirant autant de protéger l'Innocent, que résolu de poursuivre avec les rigueurs de la Guerre tous ceux que les Forces de S. M. dans le cours de leurs progrès pourront trouver sous les armes contre le Roi, assure par la Présente les Habitans paisibles de la Province de Pensylvanie, des Comtés inférieurs sur la Delaware, & des Comtés du Maryland sur la Côte Orientale de la Baye de Chesapeake, qu'à l'effet d'ôter toutes les craintes mal-fondées, qu'on auroit pu faire naître, comme s'ils étoient à la veille d'éprouver des déprédations de la part de l'Armée sous son commandement, il a donné aux Troupes les ordres les plus rigoureux pour le maintien de la régularité & de la bonne discipline, & qu'il a signifié, qu'on infligera la punition la plus exemplaire à ceux, qui oseront piller les Biens ou molester les Personnes des Sujets bien disposés de Sa Majesté.

La même sûreté & protection s'étendant pareillement à toutes les Personnes, Habitans de la Province & des Comtés sus-dits, qui, n'étant point coupables de s'être arrogé l'Autorité législative ou judiciaire, pourroient avoir agi illégalement dans des Postes subordonnés, & qui, convaincus de leur faute, pourroient être portés à abandonner leurs Habitations, pourvu que de telles Personnes y retournent d'abord, & restent paisiblement à leurs demeures ordinaires.

Considérant de plus, que plusieurs Officiers & Soldats, actuellement sous les armes contre Sa Majesté, pourroient incliner à abandonner la part qu'ils ont prise dans cette Rebellion, & revenir à la fidélité qu'ils doivent, le Chevalier Guillaume Howe promet en conséquence un Pardon général & libre à tous Officiers & Soldats, qui viendront volontairement se rendre à aucun des Detachemens des Forces de S. M. avant le jour qu'il sera notifié, que cette indulgence cessera.

Donné sous ma signature, au Quartier-Général de l'Armée, le 27. Aout 1777.

(Signé)

GUILL. HOWE.

(Et plus bas) Par ordre de Son Excellence, (Signé) R. MACKENZIE, Secrétaire.

Voici l'Extrait de la Lettre de l'Amiral Vicomte Howe à Mr. Stephens, Secrétaire de l'Ambassade, inséré dans la même Gazette de Londres.

Monsieur, A bord de L'AGLE, dans la Rivière d'ELK, le 28. Août, 1777.

Depuis ma dernière du 9. Juillet je vous informai, que la partie de l'Armée, que le Général avait dessein d'employer à une Expédition particulière, se trouvoit embarquée. Je mis en mer le Sandy Hook le 23. du même mois, la première occasion que le vent nous laissa, avec la Flotte, consistant en tout en 267. voiles : Mais, essayant dans l'intervalle des calmes fréquents ou bien des vents, qui étoient constamment au Sud-Ouest & au Sud, le progrès de l'Armement fut fort retardé, qu'avant le 29. nous ne nous étions pas encore avancés le long de la Côte si loin que la Delaware, & que nous ne parvînmes que le 14. du courant à la hauteur des Caps de Virginie, l'endroit de la destination de la Flotte. Le vent courant alors à l'Est, elle s'avança & mouilla le jour suivant à l'Entrée de la Baye de Chesapeake. Par l'attention du Capitaine Griffith, qui commandoit l'Arrière-Garde, & par la bonne disposition générale des Matres des Bâtimens de transport, le passage s'exécuta sans séparation. Le Capitaine Hammond, Commandant le Roebuck, de 44. Canons, qui avoit acquis une connoissance fort exacte de la Navigation, fut retiré de la Delaware, le Roebuck y aiant été remplacé par le Liverpool ; & il fut chargé au lieu de stationner les Chaloupes-pilotes nécessaires, pour marquer la route, qu'il faut tenir en remontant la Baye de Chesapeake. Au moyen de ce secours & de l'assistance supérieure de bons Pilotes, la Flotte, aiant été conduite sans accident jusqu'au fond de la Baye, mouilla le 22. entre les Rivières de Sassafras & d'Elk.

J'accompagnois le Général le jour suivant pour reconnoître la Côte adjacente, & le débarquement fut fixé au 25. dans l'Elk. L'Armée devoit descendre à terre à cette occasion en cinq divisions, conformément au nombre d'Hommes, qu'on pouvoit régulièrement débarquer des Bateaux plats dans le même tems.

Après que les *Vaisseaux*, destinés à couvrir la descente, savoir le *Roebuck*, l'*Apollon*, le *Sphinx*, le *Vigilant*, le *Sénégal* & le *Swift*, eurent remonté la Rivière le 25. au matin, les *Bateaux plats*, dont le *Capitaine Duncan* avoit le commandement en chef, s'avancèrent avec l'*Infanterie* de la première Division, & furent successivement suivis par les *Vaisseaux* de transport de la seconde & de la troisième Division. Comme il n'avoit point été fait de préparatifs pour se porter à la descente, les Bâtimens de transport des autres Divisions reçurent aussi ordre de s'avancer; & toute l'Armée, avec la proportion nécessaire d'Artillerie & de Munitions, fut debaquée le même jour sur la Côte Orientale, vis-à-vis de *Cecil-Court-Houle*, à environ six milles de la Pointe de *Turquie*.

Les Lettres de *Londres* du 7. Novembre n'étant pas encore arrivées, nous ignorons si les Nouvelles d'une ou de plusieurs Actions entre les Armées des Généraux *Howe* & *Washington*, & de la prise de *Philadelphie* se sont confirmées. L'amour de la vérité nous oblige en attendant de dire, que rien ne nous paroît plus incertain que les Avis, sur lesquels on les fonde jusqu'à présent. Si on les analyse, ils se réduisent à deux sources. La première ce sont les Feuilles de *New-York*; & c'est d'après la Copie d'une d'elles, datée du 22. Septembre, & apportée par le Bâtiment la *Charlotte*, qui partit le jour suivant de *New-York* & arriva le 29. Octobre au Port de *Glasgow*, que le *Gazettier* d'*Edimbourg* s'est empressé d'informer le Public par une Feuille extraordinaire de trois Actions consécutives, toutes au desavantage de l'Armée Américaine. Quant à la voye, par laquelle on l'a sçu à *New-York*, elle n'est autre que le rapport de quelques Particuliers qu'on ne nomme point, mais qu'on dit arrivés de *Philadelphie* par les *Ferseys*. Il en est de même de l'Extrait, qu'on trouve dans les Feuilles de *Londres*, d'une Lettre du Sr. *George Leybourne* de *New-York* à M<sup>rs</sup>. *Hope* à *Liverpool*, en date du 19. Septembre. Elle a été apportée par le *Thomas*, Capitaine *Barton*; & Mr. *Bamber Gascoyne* en a envoyé Copie par un Exprés au Lord *Germain*. Le garant de l'Auteur de la Lettre n'est cependant de nouveau que la même Feuille de *New-York*. La seconde source du même bruit est encore, s'il se pouvoit, plus incertaine. Un Bâtiment, entré à *Dartmouth*, prétend avoir rencontré le Vaisseau de guerre l'*Isis*, qui avoit à bord les Lettres du Chevalier *Howe* avec ces agréables Nouvelles. Laisant au tems à les vérifier ou les détruire, ainsi que celle d'une grande Victoire gagnée par le Général *Burgoyne*, qu'on a répandue en même tems, nous nous contenterons d'insérer ici la Lettre du Général *Washington*, publiée par le Nouvelliste de *New-York*, & dont par conséquent nous ne voulons nullement garantir l'authenticité.

MONSIEUR, CHESTER, le II. Septembre, 1777.  
 Je suis fâché de vous informer, que dans l'engagement de ce jour nous avons été obligés de laisser l'Ennemi maître du Champ de Bataille. Malheureusement l'avis, que l'Ennemi remontoit la *Brandewine* (Crique d'Eau-de-vie) & passoit le gué à environ 6. milles au-dessus de nous, fut incertain & contradictoire, malgré toutes les peines que je pris pour être bien informé. Ceci m'empêcha de faire des dispositions, qui répondissent à la force, avec laquelle l'Ennemi nous attaqua sur notre gauche; & par-là les Troupes, qui soutinrent le choc les premières, furent contraintes de se retirer, avant qu'elles pussent recevoir du Renfort.

À milieu de l'attaque sur la droite, le Corps ennemi, qui étoit resté du côté de *Chadford*, le passa, & attaqua la Division qui y étoit aux ordres du Général *Mayne* & les Troupes légères sous le Général *Maxwell*, qui, après un rude Combat, se retirèrent également. La Milice sous le Général *Armistrong*, étant postée à un gué à environ deux milles au-dessous de *Chadford*, n'eut pas occasion de donner: Mais nous combattîmes avec beaucoup de desavantages; & par les raisons sus-mentionnées nous fumes obligés de nous retirer. Cependant je suis persuadé, que notre perte en Hommes n'est pas fort considérable, beaucoup moindre, je crois, que celle de l'Ennemi. Suivant les meilleures informations que je puis me procurer, nous avons aussi perdu 8. Pièces de canon. Le Bagage, aiant été préalablement envoyé ailleurs, a été tout sauvé, excepté les couvertures des Soldats: Comme ils les avoient sur le dos, il en a été sans doute perdu un nombre. J'ai ordonné à toutes les Troupes de se rassembler derrière *Chester*, où elles sont actuellement à se ranger pour cette nuit. Nonobstant le malheur de la journée, je suis bien-aise de trouver les Troupes pleines d'ardeur; & j'espère, qu'une autre occasion bonifiera la perte, que nous avons soufferte. Le Marquis de la Fayette est blessé à la jambe, & le Général *Woodford* à la main. Plusieurs autres Officiers sont blessés, & quelques-uns tués; mais l'on ne peut actuellement constater le nombre des uns ni des autres. J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé)

G. WASHINGTON.

P. S. Il n'est point en mon pouvoir de vous envoyer des Avis certains, ce moment-ci étant le premier instant de loisir, que j'ai eu depuis l'Action.

Publié par ordre du Congrès.

(Signé)

CHARLES THOMSON, Secrétaire.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
 A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XCI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du VENDREDI 14. Novembre 1777.

*De VARSOVIE, le 29. Octobre.*

**S**AMEDI, 25. de ce mois, le Roi, accompagné des Sénateurs présens en cette Ville, se rendit à la Chambre du Sénat, & prorogea avec les formalités accoutümées, jusqu'au mois de Mars prochain, la tenuë du Tribunal de Relation, où se décident particulièrement les affaires contentieuses de la *Courlande*. C'est à troisieme fois, qu'on en differe la Séance. On' attribüë le délai cette fois-ci à une indisposition de Sa Majesté.

Le Prince *Czartoryski*, Palatin de *Russie*, est arrivé ici avec sa Suite, pour y passer l'Hyver.

*De COLOGNE, le 7. Novembre.*

On apprend de *Manheim*, que le Baron de *Beckers*, Premier-Ministre de l'Eleüeur *Palatin*, y est mort le 31. Octobre d'un coup d'Apoplexie, dans un âge très-avancé.

*De LONDRES, le 7. Novembre.*

Avant-hier, le Roi reçut les complimens de la Noblesse, des Ministres Etrangers, & d'autres Personnes de distinction sur l'heureux accouchement de la Reine, & la naissance d'une Princesse, douzieme Enfant de Leurs Majestés, évènement qui a été annoncé à toutes les Cours Amies & Alliées par des Exprès expédiés la veille. Ce même jour-là les deux Echevins en charge furent députés auprès du Roi, pour sçavoir le jour & l'heure qu'il lui plairoit de recevoir l'Adresse de félicitation de la Ville sur le même sujet. Sa Maj. en aiant

fixé le tems à aujourd'hui, à 2. heures après-midi, le Lord-Maire, les Aldermans, & une Députation du Commun-Conseil de *Londres* se sont rendus à *St. James*; & leur Adresse a été reçuë de la manière la plus gracieuse.

C'est à présent le quatrieme jour qu'on languit-ici de recevoir les Relations authentiques des Victoires des Généraux *Howe* & *Burgoyne* ainsi que de la prise de *Philadelphie*; & la *Gazette extraordinaire* de la Cour, qu'on attendoit avec une impatience si vive, n'a point encore paru; Il est même très-probable, que la *Gazette ordinaire* de demain ne contiendra, selon l'usage, que des annonces de Banqueroutes ou de Récompenses promises pour la découverte de Criminels. Le Vaisseau l'*Isis*, qu'on disoit avoir à bord les Dépêches du Chevalier *Howe*, mais dont l'arrivée avoit été retardée par le dommage qu'il avoit souffert dans une Tempête sur nos Côtes, a été trouvé n'être qu'un gros Bâtiment Marchand *Hollandois*; & l'on a été informé, que le Navire de guerre, qui porte véritablement ce nom, est actuellement entre les mains des Charpentiers à *New-York*, parce qu'en entrant avec la Flotte du Viconte *Howe* dans la Baye de *Chesapeak* il a été frappé de la foudre, qui a considérablement endommagé ses mâts. Le Général Comte *Cornwallis* s'y trouvoit à bord, lors de cet accident. La découverte de cette méprise n'a pas rebuté pourtant les Fauteurs de la Nouvelle; & ils ont assuré, que le Vais-

seau, qui en étoit porteur, étoit l'Asie, de 64. Canons. Malheureusement encore il est avéré, que ce Vaisseau est en croisière dans le Canal; & comme l'on a fait observer d'ailleurs à ces Nonvellistes, qu'on n'employoit point de gros Navires de guerre pour servir de Couriers, ils se sont retranchés à dire, que c'étoit donc un Bâtiment quelconque, qui nous apprendroit les succès du Général Howe, mais que toujours il étoit certain, que Washington avoit été totalement défait, & que nos Troupes étoient en possession de la Capitale de la *Pensylvanie*. Pour qu'on n'en doute point, ils produisirent des Lettres de *Dublin* du 29. Octobre, de *Belfast*, de *Corke*, & d'autres Ports d'*Irlande*, qui annoncent ces deux faits comme certains; & l'on ne pourroit se dispenser d'y ajouter foi entière, si encore ces mêmes Avis n'avoient pour vice radical de citer en garant le rapport de quelque Particulier anonyme ou même d'un Déserteur venu à *New-York*. Les Incrédulés, que nos Feuilles *Anti-Américaines* traitent de *vermine* & de *reptiles*, prennent de leur côté la peine d'anatomiser les Extraits ou Rapports répandus pour accréditer ces Nouvelles: Ils y trouvent des incongruités, des contradictions, des erreurs de date, telles par exemple que de placer l'entrée triomphante de Mr. Howe dans *Philadelphie* au Dimanche 16. Septembre, tandis que cette date a été un *Mar-dî*. La Lettre même, attribuée à Mr. Washington, leur paroît être une imposture des plus grossières. Ce Général, disent-ils, n'est pas assez dépourvu de sens pour écrire au Congrès, que ses Soldats portent leurs couvertures sur le dos. La phrase décele les Fabricateurs de Nouvelles, qui répandirent l'hyver dernier, que l'Armée *Américaine* n'étoit vêtue que de guénilles & de lambeaux. D'ailleurs, assinent-ils, le Marquis de la Fayette sert à l'Armée *Septentrionale* avec Mr. Conway (Officier, qui a passé du Service de France à celui de l'*Amérique-Unie*;) & c'est en partie à leur conduite & à leur bravoure, que le Général Arnold doit ses succès contre Mr. Burgoyne. Il est en effet difficile de se persuader, que les progrès du Chevalier Howe aient été si rapides, si l'on peut compter sur l'Extrait suivant de la Lettre d'un Officier de son Armée, écrite de l'*Elk* le 30. Août, & dont une de nos Feuilles les plus impartiales garantit l'authenticité.

Après un voyage zéléux de *New-York*, nous avons mis pied à terre dans l'*Elk*, au fond de la Baye de *Chesapeake*. Le Général Washington se trouvoit en cet endroit la veille que nous y vinmes. Il voltige à présent autour de nous avec un Corps de 1500. à 2000. Hommes,

la plupart *Chevaux-legers*. Le Pays est plein de Bois, & les Chemins sont étroits, de sorte que je craints qu'un petit nombre de Rebelles judicieusement postés, ne nous nuisent extrêmement, quand même nous serions le double de leur nombre. Nous avons grand besoin de Chevaux, tous ceux qu'il y avoit ici aiant été emmenés ailleurs ainsi que le Betail. Si je ne puis me procurer un Cheval, je devrai laisser mon Lit & tout mon Bagage à bord d'un Vaisseau, car je ne puis porter avec moi tout au plus que mon Linge de rechange. Les journées sont fort chaudes, les nuits extrêmement humides, & moi je suis incommodé d'un gros Rhumatisme. Je n'ose dire, qu'après avoir passé les Bois les Chemins sont plus ouverts, & que nous rencontrerons moins de difficultés. J'espère que cela se trouvera ainsi. On nous informe aussi, que l'Armée de Washington occupe un Camp de 15 mille Hommes entre nous & *Philadelphie*.

La grande Victoire, remportée par le Général Burgoyne sur l'Armée aux ordres des Généraux Schuyler & Arnold, ne souffrit pas moins de contradictions. Le Sr. Watson, commandant le Bâtiment la *Charlotte*, qu'on dit en avoir apporté l'avis de *New-York* à *Glasgow*, prétend avoir parlé plusieurs jours, avant le 23. Septembre, date de son départ, à des Particuliers venus d'*Albany*, qui lui avoient donné le détail de cette Action, & l'avoient assuré, que Mr. Burgoyne se trouvoit alors en cette dernière Ville: Mais dans la Gazette de *Londres* du 1. Novembre l'on voit le Brigadier Maclean marcher de *Montréal* à son secours; & cet Officier, dans sa Lettre du 30. Septembre, parle d'une Action, qui a eu lieu seulement le 19. Septembre, & à la suite de laquelle les Rebelles étoient rentrés dans leur Camp. Le Gazetteur d'*Edimbourg*, qui a le premier répandu la Nouvelle, n'a pas été embarrassé pendant à trouver des circonstances pour l'habiller, afin de la faire paroître avec plus de décence dans le public: Elles portent en essentiel, que le Général Anglois, après avoir engagé les Américains par un faux avis à l'attaquer, avoit feint de se retirer, & les avoit entourés ensuite, pendant qu'ils étoient occupés au pillage de son Camp. Un Extrait de la Gazette de *New-York* raconte plus brièvement la même histoire, rapportée par un Particulier venu d'*Albany* le 3. Septembre. En attendant que ces Auteurs périodiques concilient leurs dates avec celles des Dépêches publiées par le Gouvernement, nous insérerons ici les Instructions, que Mr. Burgoyne avoit données au malheureux Lieutenant-Colonel Baum, & dont il fait mention dans sa Lettre du 20. Août (placée dans notre dernière Feuille.) On a tiré ces Instructions de la Gazette Royale Américaine imprimée à *New-York*. En voici le contenu.



Objet de votre Expédition est d'éprouver l'affection de cette Contrée, de déconcerter les projets de l'Ennemi, de remonter les Régions de *Riedesel*, de compléter le Corps des Provinciaux Royaux de *Petre*, & de vous procurer de nombreuses fournitures de Bétail, de Chevaux, & de Voitures. Vous aurez vos ordres les différens Corps, dont la liste est ci-jointe. Les Troupes ne doivent point prendre de Tentés; & le peu de Bagages, que les Officiers amèneront avec eux, doit être porté sur leurs propres Chevaux de Bataillon. Vous marcherez de *Batten-Kill* vers *Armagh*, & vous y prendrez poste jusqu'à ce que le Détachement de Provinciaux aux ordres du Capitaine *Sherwood* viendra vous joindre du Sud. Vous marcherez alors vers *Manchester*, où vous prendrez de nouveau Poste, de façon à assurer le passage des Montagnes sur le chemin de *Manchester* vers *Rockingham*. De-là vous détacherez les *Indiens*, & les Troupes légères vers le Nord, du côté d'*Otter-Creek*. A leur retour lorsque vous recevrez avis, qu'il n'y a point d'Ennemis sur la Rivière de *Connecticut*; vous vous avancerez par le chemin, qui traverse les montagnes, vers *Rockingham*, où vous prendrez poste. Ce sera-là la partie la plus éloignée de l'Expédition, dans laquelle vous devez vous conduire avec circonspection, attendant que vous aurez les Défilés des Montagnes derrière vous; ce qui pourroit rendre votre retraite difficile. Vous devez donc tâcher d'être en informé de la force de la Milice de l'Ennemi dans le Pays voisin: Si vous jugez pouvoir le faire avec prudence, vous y ferez pendant que les *Indiens* & les Troupes légères sont détachés pour remonter la Rivière. Vous la descendrez ensuite par *Brattleborough*; & de ce endroit vous retournerez par la marche la plus sûre, en suivant le grand chemin qui conduit à *Albany*.

Pendant toute la marche votre Détachement aura ordre d'emmener tous les Chevaux propres à monter les Dragons sous vos ordres, ou à servir de Chevaux de Bataillon pour les Troupes, & ce autant de Selles & de Brides qu'on en pourra trouver. Le nombre des Chevaux requis, outre ceux qui sont nécessaires pour remonter le Régiment de Dragons, doit être de seize-cents. Si vous pouvez en amener plus pour l'usage de l'Armée, d'autant mieux. Vos Artisans doivent aussi vous amener des Chariots & d'autres Voitures convenables, avec autant de Boeufs de trait qu'il sera nécessaire pour les tirer, ainsi que tout le Bétail propre à être tué, (à l'exception des Vaches à lait, qu'on doit laisser pour l'usage des Habitans.) L'on donnera des Reçus réguliers, en la forme ci-dessous, dans tous les endroits où l'on aura pris aucun de ces Articles, aux Personnes qui seront restées à leurs demeures, & qui seront conformés pour le reste aux termes du Manifeste du Général *Burgoyne*: Mais il ne sera point donné de Reçu à ceux qu'on connoît pour agir au service des Rebelles. Comme vous aurez avec vous des Personnes connoissant parfaitement le Pays, il seroit peut-être à pro-

pos de taxer les différens Districts pour fournir des portions de ces divers Articles, & de fixer les heures pour la livraison: Et, en cas qu'il vous parut nécessaire de vous remettre en marche avant qu'une telle livraison pût se faire, vous prendriez des Otages d'entre les Habitans les plus notables, pour vous assurer que la livraison se fit le jour suivant. Vous employerez tous les moyens possibles pour prévenir le pillage. Comme il est probable, que le Capitaine *Sherwood*, qui est déjà détaché vers le Sud, vous joindra à *Arlington* & vous amènera une quantité considérable de Chevaux & de Bétail, vous enverrez ce Bétail à l'Armée avec un Détachement convenable du Corps de *Petre* pour le couvrir, dans la vue de vous débarrasser; mais vous tiendrez toujours le Régiment de Dragons étroitement joint. Les Dragons doivent monter eux-mêmes les Chevaux du Régiment & en prendre soin. Les Chevaux, destinés pour l'usage de l'Armée, doivent être attachés par nœuds à dizaines; afin qu'un seul Homme en puisse conduire dix. Vous chargerez de leur conduite les gens non armés du Corps de *Petre* & les Habitans, auxquels vous pourrez vous fier.

Vous tiendrez toujours vos Camps dans une bonne disposition, mais en même tems dans des endroits où il y a de la pâture; & vous aurez une chaîne de Sentinelles autour de votre Bétail, lorsqu'il pâtra. Le Colonel *Skene* sera avec vous autant que possible, afin de distinguer les bons Sujets des mauvais, de procurer les meilleurs avis concernant l'Ennemi, & de choisir les gens, qui m'apporteront les Nouvelles de vos progrès & de vos succès. Si vous trouvez nécessaire de faire halte un jour ou deux, vous retrancherez toujours le Camp du Régiment de Dragons; afin de ne risquer jamais une attaque ou affront de la part de l'Ennemi. Comme vous reviendrez avec le Régiment de Dragons remonté, vous aurez toujours un Détachement des Corps du Capitaine *Frazer* ou de *Petre* en front de la Colonne, & un autre sur l'arrière, pour empêcher que vous ne tombiez dans une embuscade en marchant à travers les Bois.

Vous ferez tout ce qui vous sera possible pour faire croire aux gens du Pays, que les Troupes à vos ordres sont le Corps avancé de l'Armée, & qu'on a dessein de passer vers le *Connecticut* sur le chemin qui conduit à *Boston*. Vous influerez pareillement, que le gros de l'Armée d'*Albany* doit être joint à *Springfield* par un Corps de Troupes de *Rhode-Island*. Il est très probable, que le Corps aux ordres du Sr. *Warner*, qu'on suppose actuellement être à *Manchester*, se retirera devant vous; mais, si contre toute attente ils sont en état de rassembler une force nombreuse, & qu'ils se portent avantagement, il est laissé à votre discrétion de les attaquer ou non, vous raisonnant toujours, que votre Corps est trop précieux pour hasarder une perte tant soit peu considérable en cette occasion. Si quelque Corps du gros de l'Armée du Sr. *Arnold* s'avance, pour empêcher votre retraite, vous prendrez un Poste aussi fort

que le Pays pourra vous fournir, & vous m'en enverrez avis le plus promptement possible. Vous pouvez compter, que je ferai des mouvemens tellement combinés que je mettrai l'Ennemi entre deux feux, ou que je vous soutiendrai efficacement de quelque autre manière. Il est croyable, que le progrès de toute l'Expédition pourra s'achever dans une quinzaine; mais tous les mouvemens, qui en feront partie, dépendront de votre succès à obtenir autant de Provisions, qu'il vous en faudra pour subsister jusqu'à votre retour à cette Armée, au cas que vous ne puissiez pas vous en procurer davantage: Et, si l'Armée ne peut atteindre Albany avant que votre Expédition ne soit terminée, je trouverai moyen de vous en informer, & je donnerai à votre route une autre direction.

Toutes Personnes, qui agissent en Committés, & tous Officiers sous la direction du Congrès, soit Civils ou Militaires, doivent être faits Prisonniers. Je vous souhaite cordialement du succès, & ai l'honneur d'être, &c.

*Au Quartier Général le 9. Août, 1777.*

(S'igné) J. BURGOYNE, Lieut. Général.

Les Actionistes aiant fait leur coup au moyen des bruits, dont nous avons parlé, nos Fonds sont retombés à peu près à leur taux ordinaire.

Banque 129. & sept huitièmes. Indes 16  
Annuités conf. à 4. p. c. 79. & cinq huitième  
De LA HAIE, le 11. Novembre.

Le Chevalier Yorke, Ambassadeur de Grande-Bretagne, aiant reçu le 7. de ce mois par un Express, qui avoit été expédié pour cet effet selon l'usage, la Nouvelle de l'accouchement de la Reine, l'a notifiée hier matin à Baron de Waffenaer-Starrenbourg, qui précède cette semaine à l'Assemblée des Etats-Généraux, & qui s'est rendu ensuite, en la manière usitée, à son Hôtel, pour le compliment à cette occasion. Leurs Hautes Puissances ont prolongé, par une Publication datée du 3. de ce mois, encore pour une année, la défense de l'exportation de la Poudre & des Munitions, par rapport aux troubles de l'Amérique.  
De LEIDE, le 12. Novembre.

Avant-hier s'est fait, suivant la coutume annuelle, le renouvellement de la Chambre des Bourgeois de cette Ville. Les Magistrats, qui la composeront l'année prochaine sont M<sup>rs</sup>. & M<sup>res</sup>. Henri van Buren, Jacob Heyns, Adrien Crucius, & Théodore Schrevelius.

Dans le courant du mois de Décembre prochain on mettra en vente: La Richesse de la Hollande: Ouvrage, dans lequel on expose l'origine du Commerce & de la puissance des Hollandois; l'accroissement successif de leur Commerce & de leur Navigation; les causes, qui ont contribué à leur progrès; celles qui tendent à les détruire; & les moyens, qui peuvent servir à les relever, 2. Vol. 4<sup>to</sup>. On pourra se procurer cet Ouvrage jusques à la fin de Décembre prochain par souscription, à PARIS, chez la Veuve DESAINT; à FLORENCE, chez JOSEPH BOUCHARD; à BERNE, chez la Société Typographique; à VARSOVIE, chez M. GROLL; à LEIPZIG, chez S. L. CRUSIUS; à HAMBOURG, chez BOHN; à BRÈME, chez FORSTER; à VIENNE, chez R. GRAEFFER; à BERLIN, chez S. PITRA & FRANCFORT-AU-MEIN, chez F. L. BRÖNNER; à BRUXELLES, chez E. FLON & AMSTERDAM, chez D. J. CHANGUION; & dans les autres Villes de la Hollande chez les principaux Libraires. Le prix de Souscription est en Hollande de 5. Florins 5. Sous, à payer en recevant l'Ouvrage.

Le Sr. ARNOULT, Secrétaire du Roi & Notaire à PARIS, chargé par la Compagnie Royale de MURCIE, de recevoir les Portions dans la Négociation sur le Canal au dit Royaume, pour autant qu'elles sont du département de la France, s'étant aperçu, que dès l'ouverture de la Négociation on a ordonné un nombre très-considérable de ces Billets de France aux Pays-Bas non-seulement de seuls Billets mais même des Régîtres entiers contenant les Numeros suivans:

N<sup>o</sup>. 4001.—4400. 5201.—5600. 37601.—38000. 38401.—800. 40801.—41200.  
53601.—54000. 55601.—56000. 59601.—60400. 99601.—100000. 111201.—600.  
117601.—118400. 127201.—600. 131601.—132000. 149601.—150000. 188001.—400.  
199201.—600. 203601.—4000. 204401.—800. 208001.—400.

Il avertit, que pour la facilité des Porteurs des dits Billets les Srs. DE KEMPENAER & BRICHEAU à LA HAIE vaqueront, pendant les mois de Novembre & de Décembre de la présente année, les Lundi, Mercredi, Jeudi, & Samedi, depuis 9. heures jusqu'à midi, au domicile du premier, pour recevoir les Billets appartenant à son département, & délivrer les Contrats en forme aux Intéressés & payer les Arrérages annuels: Et sont les Porteurs requis de mettre au dos de chaque Billet le nom de Bâteme & de Famille de la Personne, sur laquelle l'on veut placer la Rente des cinq Epoques, comme aussi le jour & l'année de sa naissance & sa demeure.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMÉRO XCI.

De LÉIDE, le 14. Novembre, 1777.

**D**E CONSTANTINOPLE, le 3. Octobre. La petite lueur d'espérance, qu'on avoit toujours conservée, d'un Accommodement entre la *Russie* & la *Porte*, s'est presque entièrement évanouie; & tout annonce ici une rupture prochaine entre les deux Puissances. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, se rendant ces jours derniers à l'Hôtel de l'Amirauté, pour y assister à une Conférence avec les Ministres du *Grand-Émir*, apprit en chemin l'arrivée d'un Exprès de *Pétersbourg*: Il retourna d'abord à son hôtel, ce qui retarda la Conférence de quelques heures. Les Dépêches, apportées par ce Courier, & dont M. l'Envoyé fit part dans la même Conférence aux Ministres *Ottomans*, paroissent les avoir très-peu satisfaits: Du moins deux jours après tous les Grands-Officiers de la *Porte* & les Membres du *Divan* s'assemblèrent chez le *Mufti*, pour délibérer sur le parti à rendre dans la conjoncture actuelle. L'opinion contraire à la durée de la Paix y prévalut; et on; & il y fut pris une dernière résolution à ce sujet. Ce qui confirme davantage cette conjecture, sont les préparatifs de Guerre, qu'on a vu redoubler depuis ce tems. Il a été donné, comme il est d'usage à la veille d'une Guerre, à onze *Bin-Bachis*, (Officiers, qui ont chacun le commandement de mille Soldats,) des *Castans* d'honneur & les Instructions nécessaires pour agir, selon les circonstances, dans les différens-Places frontières de l'Empire. Le *Capitan-Pacha*, le *Testerdar* ou Grand-Trésorier, & quelques autres des principaux Officiers de la *Porte*, se sont rendus récemment à l'Arсенal, afin de prendre une Note exacte de ce qu'il contient; & de le pourvoir de ce qui pourroit y manquer encore tant pour la Flotte que pour l'Armée, ainsi que pour l'attaque & la défense des Places fortifiées. Il a aussi été donné ordre de construire en diligence 12. Demi-Galères, destinées pour la *Mer-Noire*. *Achmet-ey*, Grand-Ecuyer de *Sa Hauteffe*, est parti d'ici depuis peu, chargé d'aller visiter les Magasins le long du *Danube*, & de prendre les arrangemens nécessaires, pour qu'ils soient toujours bien remplis de toutes sortes de Munitions & de Provisions. Le même Officier est muni de 14. Brevets de Commandant & de 3. *Haticherifs* ou Ordres du Sultan, dont il doit faire usage, dit-on, pour quelques objets importans, au sujet desquels il a reçu des Instructions.

De LA POLOGNE, le 29. Octobre. La conjoncture présente des affaires entré la *Porte* & *Russie* attire l'attention du Roi & du Conseil-Permanent. La Cour reçut ces jours-ci un Exprès de *Kaminiec* avec des Dépêches, qui ne sont, dit-on, pas moins importantes que celles que le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, reçut en même tems de la part du Général *Sierpow*. Depuis ce tems on regarde ici la Guerre comme inévitable; & toutes les lettres de *Constantinople* confirment l'idée, où l'on est à cet égard. Jamais les préparatifs n'y ont été aussi formidables; & au moyen de l'activité qui règne dans les différens Départemens, le Gouvernement *Turc* se trouve, à ce que l'on apprend, dans un état à ne pas craindre la rupture. Le Peuple même, ajoute-t-on; y est assez disposé: Et, comme la *Russie* est également préparée de longue main; on a tout lieu de s'attendre, dans le cas d'une nouvelle Guerre, qu'elle fournira des évènements du moins aussi intéressans que la dernière.

De COLOGNE, le 11. Novembre. Le Général-Major *Faucit*, chargé par la Cour de ordres de faire passer encore un nombre de Troupes *Allemandes* à sa Solde, est arrivé le 7. de ce mois à *Hanover*, d'où il se rendra en différens Cours, pour mettre la dernière main aux conventions déjà conclusés à ce sujet. Le Margrave de *Brandebourg-Anspach* & *Bareith*, qu'on avoit devoir faire dans peu un voyage à *Paris*, a accordé la levée de 302. Hommes dans ses États titre de Recrues pour ses Bataillons, qui servent déjà en *Amérique*. Tous les Régimens d'Infanterie au Service Electoral de *Brunswick* ont reçu ordre de se pourvoir de Tentes; ce qui a été crédité le bruit, que S. M. *Britannique* est déterminée à les employer dans la Guerre *Américaine*, en cas de nécessité. Malheureusement plusieurs Officiers *Allemands* paroissent dégoûtés d'une Campagne aussi éloignée & aussi pleine de desagrémens. On écrit de *Cassel*, que le Lieutenant-Colonel de *Schreyvogel*, du Régiment de *Steyn*, a été condamné à deux ans de prison, pour avoir quitté l'Armée *Britannique*, sans en avoir obtenu de congé; & que le Colonel de *Block*, du Régiment de *Mirbach*, retourné pareillement sans permission formelle, a reçu ordre d'aller reprendre son poste sans délai. Ces deux Officiers étoient revenus avec le Général de *Heister*, (ainsi qu'il a été dit dans la Gazette N<sup>o</sup>. 87.)



L'Archiduc Ferdinand & l'Archiduchesse, son Epouse, sont arrivés le 29. Octobre de *Milan* à *Vienne* dans la meilleure santé.

De LISBONNE, le 14. Octobre. La Cour, qui devoit quitter *Quelus* pour revenir à cette Ville, s'y trouve retenuë par une légère indisposition de la Princesse du *Bresil*: Comme elle est déjà mieux, on croit que le voyage de *Vilaviciosa* aura lieu le 21. de ce mois. La Reine a accordé le titre de Comtesse de *Firailha* à *Dona Isabelle Brainer*, & l'a nommée pour accompagner la Reine-Mère en *Espagne*; où elle fera les fonctions de première Dame d'Honneur.

De GIBRALTAR, le 14. Octobre. L'on apprend de *Tanger*, que la Frégate *Hollandoise* qu'on y attendoit, y est arrivée pour recevoir les Lettres, que *Samuel Zumbel* avoit apportées de la part du Roi de *Maroc* pour les Etats-Généraux; & qu'après une Conférence avec le Capitaine de la Frégate & le Ministre Hébreu, celui-ci est parti pour *Tétuan*, en conséquence des ordres de son Maître, tandis que le premier a remis à la voile, pour aller rejoindre son Amiral à *Lisbonne*, & lui remettre les Lettres, qui seront d'abord envoyées à *Leurs Hautes-Puissances*. Le Monarque *Marocain* se trouvoit le 20. du mois dernier hors de *Mequim*, dans les Montagnes de *Zayan*, dont les Habitans ont tué quelques gens de l'Armée, qu'il avoit envoyée pour les soumettre. Il leur avoit demandé précédemment un certain nombre d'Armes & de Chevaux: Soit impuissance ou opiniâtreté, ils ne fournirent ni les unes ni les autres, mais en offrirent la valeur en argent. Le Souverain *Maure*; de son côté, refusa s'en contenter; & sur ce qu'il a voulu les contraindre par force à s'acquitter précieusement de leurs fournitures, qu'il leur avoit imposées, ils ont fait de la résistance, & se sont ensuite réfugiés dans leurs Montagnes, où il les resserre à présent. Le Prince *Muley*, son Fils aîné, qui est Gouverneur de *Fez*, a été chargé d'une autre Commission du même genre. Il s'est mis le 2. Septembre en route de *Maroc* pour *Salé*, où il prendra un Corps de Troupes *Ethiopiennes*, la tête duquel il se rendra ensuite par *Mogador* dans la Province de *Jafa*, afin d'en chasser les Habitans, & de les forcer à payer leurs Contributions en argent. L'Armaez *Mofagani* a paru le 18. du même mois à *Salé* avec la grande Galiotte, qu'il commande; & il en envoi d'abord avis à S. M. *Maure*, qui lui avoit enjoint de s'y rendre. Les 5. autres Galiottes aux ordres de *Farafch* paroissent devoir se desarmer pour hyverner à *Tétuan*. Lorsque ce Commandant eut Audience de son Souverain, celui-ci ordonna de lui donner une Gratification de 30. Ducats, & 3. Ducats à chacun des 6. principaux Marins, qu'il y avoit amenés avec lui. Ensuite S. M. *Maure* l'a dépêché à *Salé* avec une Lettre, dont on ignore le contenu: On ne sçait pas même, à qui elle est adressée. Les Avis de la Côte de *Barbarie*, d'où nous tirons ces particularités, ajoutent encore, que les 19. 20. & 23. Septembre l'on a senti à *Méquinez* trois secousses de tremblement de terre, qui n'y ont cependant point causé de dommage.

De MADRID, le 28. Octobre. Le Roi vient de donner à tous ses Ministres d'Etat des marques de sa satisfaction de leur zèle à le servir. Le Comte de *Florida-Blanca*, Premier-Secrétaire d'Etat & des Dépêches, a été nommé Conseiller d'Etat; & Sa Majesté considérant que la confiance, due à un Ministre qui remplit cette Charge, & les fonctions qui y sont attachées, exigent qu'il soit décoré de cette qualité; Elle a déclaré, que les Successeurs du Comte de *Florida-Blanca* auront, par le droit de leur place, entrée au Conseil. Elle a accordé le même honneur à *Don Joseph de Galvez*, Secrétaire d'Etat au Département des *Indes*, pour manifester combien Elle est satisfaite de l'activité & des talens qu'il a montrés particulièrement dans la gestion d'affaires, que les circonstances actuelles rendent si importantes. Le Marquis de *Valdelirios*, Ministre du Conseil des *Indes*, a reçu la Clef de Chambellan; & *Don Bernar de Triarte*, le plus ancien des principaux Officiers de la Secrétairerie d'Etat, a obtenu le traitement de Secrétaire de Sa Majesté. Le Roi, desirant prouver en même temps, combien il est content de l'heureux progrès de ses Armées dans l'*Amerique-Méridionale*, a distribué un grand nombre de grâces tant aux Officiers de terre & de mer qui y ont servi, qu'aux Ministres qui ont dirigé ces opérations. Elle a élevé le Comte de *Riehl*, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, à la Dignité de Capitaine-Général de ses Armées: les *Maréchaux-de-Camp* *Don Pedro Cermeno*, *Don Jean-Joseph de Vertiz*, & *Don Vittorio de Navia*, au grade de Lieutenant-Général; les Brigadiers *Don Pedro Guelfi*, Marquis de *Casacigal*, & *Don Guillaume Vaughan*, (Colonels des Régimens de *Naples*, des *Asturies*, & d'*Hibernie*.) *Don Rudesin Filly*, du Corps d'Artillerie, & *Don Michel Moreno*, Quartier-Maitre-Général de l'Expédition, au grade de *Maréchal-de-Camp*; les Colonels *Don Pio de Echazarri*, *Don Joseph Sotomayor*, *Don Benito Paniga*, *Don Placide Graell*, le Comte d'*Argelejos*, *Don Joseph Maria*, *Don Jean de la Cuesta*, *Don Antonio Montaignut*, *Don Jean-Castelan*, & *Don Riehl*



*ylmer*, au grade de Brigadier; 3. Lieutenants-Colonels à celui de Colonel; 321 Capitaines à celui de Lieutenant-Colonel; 94. Lieutenants-Colonels de Capitaine, &c. Don Manuel Fernandez, Intendant de l'Expédition, a obtenu le caractère & les appointemens d'Intendant de l'Armée à *Buenos-Ayres*: Et Sa Maj. a conféré la Commanderie des Arbalétriers en l'Ordre de *Catraya* au Brigadier Don Jean-Manuel de *Cagigal*; celle de *Biedma* en l'Ordre de *Saint-Jacques* au Brigadier Don *Domingo-Salazar*; & celle de *Montijo* du même Ordre au Brigadier Don *Joseph de Avellaneda*. Les grâces n'ont pas été moins nombreuses dans le Département de la Marine. Le Marquis *Gonzalez Cassejón*, qui en est Secrétaire d'Etat, a été déclaré Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de *Charles III*. Don *Michel Maestre*, Don *Pedro de Cárdenas* & Don *Vasco Morales*, & Don *Gabriel Guena*, Capitaines de Frégate, ont été avancés au grade de Capitaine de Vaisseau; 4. Lieutenans de Vaisseau à celui de Capitaine de Frégate; 3. Engagés de Vaisseau à celui de Lieutenant de Frégate; 2. Enseignés de Frégate à celui d'Engagé de Vaisseau; & 6. Gardes de Marine à celui d'Enseigne de Frégate. Toutes ces Promotions, indépendamment de celles qu'on a déjà annoncées antérieurement, sont les récompenses de la conduite, qu'ont tenuës les différens Officiers de l'Ecadre dans l'*Amérique-Méridionale*. Sa Maj. a de plus accordé à Don *Arien Cadron de Cantin*, Chef d'Escadre, & Commandant en second sous le Marquis de *Casa-Tilly*, la Commanderie de *Villoria* en l'Ordre de *Saint-Jacques*; au Brigadier Don *Jean de Lángara* celle de *Talayra* en l'Ordre de *Catraya*; au Capitaine de Vaisseau Don *Antonio Osorno y Funes* celle de *Montalvan* en l'Ordre de *Saint-Jacques*; & enfin la Croix de l'Ordre de *Charles III*, aux Brigadiers Don *Francisco de Anances* & Don *Antonio Osorno y Herrera*.

De TOULON, le 30. Octobre. Les Officiers de la Marine en notre Département s'y rendent successivement, en conséquence des ordres du Ministre; & l'on continue de travailler avec ardeur à l'Arсенal & dans les Chantiers. Ces jours-ci on a lancé à l'eau le vaisseau, *Destin*, de 74. Canons. Tous les Bâtimens, qui arrivent du Levant dans les Ports de Provence, rapportent qu'ils ont été visités par des Corsaires Algériens: La plupart leur ont demandé des Instrumens de Navigation, dont ils sont en général fort mal pourvus.

De FONTAINEBLEAU, le 5. Novembre. Le Prince de Condé a présenté le Comte de *Baschy du Cayla*, Mestre-de-Camp du deuxième Régiment des Dragons de Bourbon, à L. M. à la Famille Royale en qualité de Premier-Gentilhomme de sa Chambre, & le Marquis *Agoutt*, Colonel d'Infanterie, Aide-Major au Regiment des Gardes Françaises, en qualité de Capitaine de ses Gardes, place dans laquelle il succède au Comte de *Baschy*.

De PARIS, le 7. Novembre. D'abord après les obèques du feu Cardinal de la Roche-Aymon, qui se font faites le 31. du mois dernier avec grande pompe dans l'Eglise de l'Abbaye de *St. Germain*, le Roi a déclaré, qu'il accorderoit la Charge de Grand-Aumônier de France au Prince *Louis de Rohan-Guénézé*, Co-adjuteur de *Strasbourg*. Ce Prélat, qui étoit à *Saverne* lors de la réception du Courier qu'on lui a expédié, est revenu à la Cour, & doit prêcher le dimanche, tant pour cette Charge que pour la place de Commandeur de l'Ordre du *St. Esprit*, qui y est annexée. Il aura une Pension de 50. mille Livres, tant qu'il ne sera que Co-adjuteur, sur les Revenus de l'Abbaye de *St. Germain*, qui sera, dit-on, en Economats jusqu'à ce que l'Abbé de *Bourbon* soit engagé dans les Ordres. L'Evêque d'*Autun*, chargé de la Feuille des Bénéfices, logera au Palais Abbatial. La Commission pour l'examen des Réguliers, qui étoit présidée par le feu Cardinal, le sera, dit-on, désormais par M. le Garde des Sceaux; & Mr. de *Cicé*, Evêque de *Rhodes*, sera adjoint pour le rapport à l'Archevêque de *Toulouse*. Mr. du *Tillet*, Evêque d'*Orange*, a été nommé à l'Evêché du *Mans*; & l'Abbaye de *St. Etienne de Caën*, qui étoit en Economats & vaut près de cent-mille Livres de Revenues, a été donnée à l'Archevêque de *Narbonne*; qui rend celle de *St. Jean des Vignes*.

Au moment qu'un nouveau Bail des Messageries alloit être conclu avec une Compagnie très-bénéficiante, trois des Associés se sont retirés, parce qu'on leur a fait voir, que leur gain étoit plus douteux qu'ils ne l'avoient calculé, & que d'ailleurs, si leur marché étoit avantageux, on pourroit aussi l'annuller avec une offre de cent ou deux-cents mille Livres d'enchère.

De BRUXELLES, le 10. Novembre. Le Duc de *Cumberland*, Frère de S. M. *Britannique*, étant parti de *Londres* le 2. de ce mois, à 11. heures du soir, est arrivé le lendemain au soir en cette Capitale, pour y rejoindre Madame la Duchesse, son Epouse.

L'on a parlé plus d'une fois des plaintes, que faisoit l'*Angleterre* au sujet des moyens employés dans les Ports de France, pour éluder les ordres de la Cour relatifs aux Armateurs Américains & à leurs Prises. On voit à présent Copie d'une Lettre, que Mr. de *Sertine*, Mi-

mitre de la Marine, & écrite aux Chambres de Commerce, pour les informer de l'intention qu'a S. M. *Très-Chrétienne*, de faire exécuter ces ordres avec rigueur. Il ne manque à cette Pièce que la date pour la rendre plus authentique: Elle est conçue en ces termes.

Vous n'avez pas ignoré, MESSIEURS, l'ordre, que S. M. a renouvelé plusieurs fois aux Sièges d'Amirauté établis dans ses Ports, de ne pas permettre la vente des Prises faites en mer par des Armateurs Etrangers, & de tenir la main à ce que les Corsaires & Prises ne séjournent dans les Ports que le tems nécessaire pour se procurer les secours de subsistance & d'humanité dont ils peuvent avoir besoin. Cette défense, qui a pour principe *la fidélité à maintenir les Traités*, ne doit être éludée sous aucun prétexte: Et S. M. n'a pas pu apprendre sans mécontentement, que, pour se soustraire à la vigilance des Sièges d'Amirauté, & faire l'acquisition des Marchandises provenant des Prises, on a tenté divers moyens, tels que des Contrats de propriété simulés, des Substitutions de noms de Bâtimens, des déguisemens, des changemens de destination. Elle me charge de prévenir les Chambres de Commerce, & par elles les Négocians de chaque Place, "que sa volonté est, qu'aux termes des Traités il ne soit acheté directement ni indirectement aucuns Effets, provenant des dites Prises amenées dans ses Ports & dans ses Rades, sous peine, pour les Dépositaires ou Acquéreurs, d'en répondre personnellement, & d'être contraint à la restitution des Effets ou de leur valeur."

Vous voudrez bien, MESSIEURS, faire connoître les intentions du Roi aux Négocians de votre Place, & les prévenir, "que S. M. ne souffrira pas, qu'il soit porté la plus légère atteinte, *te à l'exécution de ses ordres*." Je suis persuadé, que les Négocians seront eux-mêmes très-empressés à donner une preuve de leur soumission aux volontés du Roi, & de la reconnaissance dont ils sont pénétrés pour la protection toujours active, que S. M. accorde au Commerce. Je vous prévient encore, que les Procureurs de S. M. aux Sièges d'Amirauté ont ordre de poursuivre le Contrevenant à leur requête. Je vous prévient au surplus, que les Ports du Royaume étant ouverts à toutes les Nations pour le Commerce, les Bâtimens Marchands de l'*Amérique-Septentrionale* continueront d'y être admis avec leurs Cargaïsons; & ils pourront charger en retour les Denrées, dont la sortie est permise. Sa Maj. n'en excepte que les Munitions de guerre; & Elle compte, qu'on n'abusera pas de ce moyen pour introduire des Prises sous le masque d'un Commerce ordinaire & permis.

De LEIDE, le 13. Novembre. Nous avons parlé dans la Gazette de ce jour des soupçons formés sur l'authenticité de la Lettre, que la Gazette de New-York a donnée comme écrite par le Général Washington & publiée par ordre du Congrès. La partie du Public, qui prend les propres sentimens de candeur & d'honnêteté pour règle de son jugement, se persuadera avec peine, que l'esprit de parti puisse porter la mauvaise foi à ce degré, de fabriquer des Pièces entièrement fausses & supposées. Cependant ce manège n'est pas étranger au Nouvelliste de New-York, à ceux qui lui fournissent des Pièces; ou enfin à ceux qui débitent en Angleterre de prétendus Extraits de ses Feuilles. On se rappellera; que dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. 85. nous avons placé une Lettre, que le Gazetteur de New-York avoit assuré avoir été écrite par Mrs. Franklin & Deane au Vicomte Stormont, Ambassadeur de la Cour Britannique en France. Ces Plénipotentiaires du Congrès viennent de la desavouer publiquement comme contournée & de publier en même tems celles qu'ils ont écrites véritablement à Mylord Stormont sur l'échange de quelques Prisonniers. Voici la Traduction de la première.

MY LORD,

PARIS, le 23. Février, 1777.

Le Capitaine Weeks, de la Frégate la Représaille, appartenant aux Etats-Unis de l'Amérique, se trouve actuellement entre les mains près de cent Marins Britanniques-Prisonniers. Il souhaite de savoir, s'il se pourroit faire avec lui un échange d'un nombre égal de Marins Américains, actuellement Prisonniers en Angleterre. Nous prenons la liberté de vous proposer l'affaire, & de demander votre avis, (au cas que vous puissiez le donner sans inconvénient,) si un tel échange seroit probablement agréé par votre Cour. Si vos gens ne peuvent pas être promptement échangés ici, ils seront envoyés en Amérique. Nous avons l'honneur d'être avec beaucoup de respect, &c.

(Signé)

B. FRANKLIN, S. DEANE.

La seconde Lettre ne contenoit que ce peu de lignes.

MY LORD,

PARIS, le 3. Avril, 1777.

En réponse à une Lettre, qui concerne quelques intérêts des plus essentiels pour l'humanité & pour les deux Nations, la Grande-Bretagne & les Etats-Unis de l'Amérique, présentement en Guerre, nous avons reçu l'indécis Papier ci-inclus, comme venant de votre part. Nous vous le renvoyons pour votre plus mûre considération. (Signé) B. FRANKLIN, S. DEANE.

On ajoute dans une Note, "que les expressions du Papier envoyé par le Lord Stormont, auxquelles la Lettre fait allusion, étoient: *L'Ambassadeur du Roi ne reçoit point de demandes de la part de Rebelles, à moins qu'ils ne viennent pour implorer la clémence de Sa Majesté*." Ainsi, ce qui nous paroissoit le plus incroyable dans cette Correspondance a été la seule circonstance conforme à la vérité.





NUMERO XCII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 18. Novembre 1777.

De FRANCFORT, le 6. Novembre.

**I**L a passé aujourd'hui à la vue de cette Ville un Transport de Troupes d'Anspach, que la Grande-Bretagne a prises à sa Solde pour servir en Amérique. Ce Corps, qui consiste en 350. Hommes, tant Fusiliers que Chasseurs, aux ordres du Lieutenant-Colonel Baron de Schammersdorff, descend le Rhin, pour s'embarquer en Hollande à bord des Vaisseaux, qui le transporteront à sa destination.

De LONDRES, le 11. Novembre.

Lorsque le Lord-Maire & le Corps de Ville de Londres eurent le 7. de ce mois l'honneur de complimenter le Roi, au sujet de l'accouchement de la Reine, ils furent introduits à l'Audience de Sa-Maj. par le Comte de Hertford; & Mr. Thomas Nugent, Sergent-Commun de la Ville, présenta l'Adresse suivante.

**T**RÈS-GRACIEUX SOUVERAIN,  
Nous, les très-fidèles & loyaux Sujets de Votre Majesté, le Lord-Maire, les Aldermans, & les Communes de la Ville de Londres, assemblés en Commun-Conseil, demandons humblement la permission de témoigner notre joie sincère de l'heureuse délivrance de votre très-gracieuse Reine & de la naissance d'une Princesse: Nous considérons cet événement comme étant de nature à ajouter une nouvelle force à l'heureux Etablissement présent dans la très-illustre Famille de Votre Majesté, & comme une sûreté ultérieure pour la jouissance de notre excellente Constitution dans l'Eglise & l'Etat.

*Puisse V. M. régner longtems comme le vrai Gardien des Libertés de ce Pays libre, & être l'Instrument, entre les mains de la Providence, pour transmettre à notre Postérité les Droits & ces Privilèges inestimables, qui appartiennent par droit de naissance aux Sujets de ce Royaume! (Signé) Par ordre de la Cour.*

GUILL. RIX.

Le Roi répondit à l'Adresse en ces termes. Je vous remercie de cette Adresse respectueuse & de vos fidèles félicitations sur l'heureuse délivrance de la Reine & la naissance d'une Princesse. J'ai pour objet invariable de conserver & de transmettre dans leur entier les Libertés Constitutionnelles de mon Peuple, que je considérerai toujours comme formant la base de mon Gouvernement.

Les Députés furent tous reçus très-gracieusement, & eurent l'honneur de baiser la main du Roi. On offrit à quelques-uns des cinq Aldermans, qui étoient du nombre, le titre de Chevalier; mais ils le refusèrent.

La conjecture, que nous fîmes l'Ordinaire dernier, s'est vérifiée. La Gazette de Londres du 8. Novembre ne contient, outre l'annonce de quelques Criminels & d'autres Avertissemens ordinaires, qu'une Proclamation, datée de la veille, pour prolonger de nouveau durant trois mois la défense de l'exportation de Poudre, de Munitions, &c. Celle d'aujourd'hui n'offre pareillement rien d'essentiel, si ce n'est la présentation de l'Adresse de la Ville, que nous venons d'insérer. L'on convient même à présent, que le Ministère est dans la

plus grande impatience à recevoir l'Exposé avec les particularités des avantages, annoncées par les Nouvellistes de *New-York*; & que le retard des Avis authentiques commence à donner de l'inquiétude. D'abord qu'on forma des doutes sur la vérité de ces bruits, & qu'on découvrit la fausseté de la rencontre de l'*Isle*, bien des gens curent, que le tout n'étoit qu'un jeu imaginé en *Angleterre*. Quelques-uns l'attribuèrent aux Actionistes; & si l'on en pouvoit juger par l'événement, ce soupçon ne paroitroit pas mal-fondé, puisque les Fonds étant effectivement montés d'abord que le bruit se répandit, quelques Particuliers ont fait des gains, qu'on évalué ensemble à deux-cents mille Liv. Sterling: Mais, comme la Nouvelle n'a point pris son origine dans le réduit des Agioteurs, & que des Personnes tenant au Ministère ont paru les premières à l'accréditer, les Partisans les plus modérés de l'Opposition se sont persuadés, qu'on a eu seulement dessein d'adoucir l'amertume des Avis reçus du *Canada*, & de distraire l'attention du Public d'un objet, qu'on ne pouvoit lui cacher, mais qui étoit de nature à lui faire regarder la Campagne comme perdue de ce côté-là. On est parti de-là pour supposer ultérieurement, que les Feuilles, reçus de *Liverpool* & de *Glasgow*, avoient été imprimées en *Europe* sous le faux titre, qu'elles portoient: Mais il est difficile d'adopter cette conjecture, lorsqu'on sçait que le Lord *Germain* écrivit, le lendemain de la réception de l'Exprès de *Liverpool*, au Sr. *Thomas Birch*, Maire de cette Ville, la Lettre suivante.

MONSIEUR, WHITEHALL, le 3. Nov. 1777.  
 Je reçois hier l'honneur de votre Lettre du 31. du mois dernier, renfermant deux Gazettes de *New-York*, qui contenoient un récit des succès du Chevalier Guillaume Howe contre les Rebelles: Je vous fais mes remerciemens de votre obligeante attention à m'envoyer ces Papiers par Exprès, & qu'ils nous ont tiré d'une très-grande peine & nous ont causé la plus vive satisfaction; car jusqu'à présent nous sommes sans aucunes Dépêches tant de la part du Général que de l'Amiral, depuis que l'Armée s'est mise en mouvement de la Tête d'Elk. Je suis, &c.

(Signé) GEO. GERMAIN.

Comme cette Lettre semble ne plus laisser lieu de douter, que les Papiers, d'après lesquels on a publié l'Avis de la défaite de Mr. *Washington* & de la prise de *Philadelphie*, n'aient été réellement des Gazettes imprimées à *New-York*, les Amis des *Americains* veulent faire croire, que, si on n'a pas fabriqué ces Nouvelles en *Angleterre*, pour ôter l'inquiétude au sujet des desastres de Mr. *Burgoyne*,

on les a du moins inventés dans ce dessein à *New-York*, & qu'elles sont du même genre que les nombreux Extraits, publiés il y a deux mois ( & insérés dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. 84.) touchant la prise du Général *Schuyler*, la défaite du Colonel *Warner*, la reddition d'*Albany*, du Fort *Stanwix*, &c. Les Adhérens du Ministère supposent au contraire, qu'il est arrivé quelque accident au Bâtime expédié par les Frères *Howe*. Les gens impartiaux suspendent leur jugement, persuadés en attendant, qu'il n'y a point de Pays où le Public soit dupé plus souvent qu'en *Angleterre* par des Nouvelles, qui ont la source la plus risible. On se rappelle le bruit, qui se répandit, il y a six semaines, de la prise de *Philadelphie*, d'après le rapport d'un Officier arrivé dans l'Isle de *Wight*. (Voyez notre Suppl. du N<sup>o</sup>. Lxxx.) L'on a sçu depuis, qu'effectivement il vint alors à *Coves* un prétendu Officier en Uniforme *Hessoise*, qui laissa au Sr. *Mackenzie*, Négociant, le précis des Nouvelles dont il disoit être porteur, à condition qu'il ouvreroit seulement le lendemain le Papier scellé, qui les contenoit. Comme il paroïssoit manquer d'Argent pour continuer son voyage, Mr. *Mackenzie*, plein de reconnoissance de sa bonté, lui fit accepter 50. Guinées à prêt; & depuis ce tems il n'a rien entendu de lui.

Le Lord *Germain*, qui avoit en vain attendu l'arrivée de l'Exprès de Mrs. *Howe* depuis le 21. de ce mois, est parti ces jours-ci pour la Terre de *Stoneland*. Hier, l'on reçut à son Bureau des Lettres de *Quebec*, apportées par le Bâtime du Capitaine *Youl*, qui en étoit parti le 4. Octobre; mais l'on assure, qu'elles n'apprennent rien de nouveau. Une Lettre de la même Ville, datée du 6. Septembre & reçue à *Corke*, contient plusieurs particularités au sujet de la levée du Siège du Fort *Stanwix* & la défaite du Lieutenant-Colonel *Batton*. En voici l'Extrait.

Pour m'acquitter de ma promesse, je vais vous donner quelques détails au sujet des opérations depuis l'ouverture de la Campagne en cette Province. Quelque tems avant le départ du Général *Burgoyne*, il détacha le Colonel *St. Leger* & le Chevalier *Jean Johnson*, dont le premier avoit sous ses ordres environ 600. Hommes de Troupes réglées & le second 900. Sauvages des Nations supérieures, pour que ces deux Corps pussent agir de concert. Il prit leur route par le *Namoc* IV. pour descendre par la Rivière de *Mohawk* & surprendre les Rebelles au Fort *Stanwix*. Mais ils furent trompés dans cette dernière attente, puisque l'Ennemi fut exactement informé de leur approche, & eût le tems de se mettre dans une posture, qui ne fut que trop bonne ainsi que vous le verrez par la suite.



orsque nos gens furent à 12. milles de distance. Le Fort, ils eurent avis, qu'un Parti de 8. à 10. Rebelles venoit pour renforcer la Garnison. Les Troupes du Roi se postèrent dans un droit très-avantageux entre eux & le Fort, & se firent en embuscade jusqu'à leur approche. Lors les *Sauvages*, en sortirent à l'improviste & les Troupes; ce qui surprit tellement les Rebelles, que plus de la moitié en fut coupée & faite Prisonniers.

Bientôt après cette escarmouche, nos gens marchèrent contre le Fort, & ouvrirent quelques Batteries; mais elles firent peu ou point d'effet, vu que toute leur Artillerie, consistoit en 2. Canons de six livres, 2. de trois, & 2. petits Mortiers. Les Rebelles firent une sortie, à l'occasion de laquelle il y eut un feu des-*vis-à-vis*; & ils se retirèrent avec quelque perte dans le Fort. Il y eut environ 30. *Sauvages* tués, & dans ce nombre quelques uns de nos Chefs; ce qui causa aux autres tant de frayeur, qu'ils proposèrent immédiatement au Colonel *St. Leger* de lever le Siège, un Parti *Sauvages*, qui avoit battu l'estrade, apportant avis, qu'un gros Corps de Rebelles étoit à moins de deux milles d'eux; & que dans peu ils seroient être enveloppés. Quelque temps après, ils virent 4. Hommes entrer dans le Fort à travers un Marais, qu'ils avoient précédemment ne pouvoit être passé. Ceci alarma les Troupes; Elles se préparèrent à une retraite immédiate, & l'effectuèrent durant la nuit, laissant près d'elles tout ce qu'elles avoient amené. Les *Sauvages*, se voyant déçus dans l'espérance, qu'ils avoient eue, de faire du butin dans le Fort, commencèrent alors à piller le Camp; les Caisses de Liqueurs, dont les Officiers s'étoient pourvus, furent les premières à être pillées: Ensuite tout ce qui tomba sous leurs mains fut de bonne prise. Aucun Officier n'osoit s'y opposer, attendu que leur nombre n'étoit que le double de celui des nôtres: Ce fut même avec la plus grande circonspection qu'on les empêcha de tomber sur le reste des Officiers & des Troupes, pour les mettre tous à mort. La suite, par laquelle l'on se retira, fut la même que par où l'on étoit venu. Les *Sauvages*, appercevant qu'il n'y avoit que peu de Provisions, en prirent la meilleure part, & laissant les gens ils se jetèrent dans les Bois. Le Colonel *St. Leger* & ses Troupes souffrirent beaucoup de la manque des nécessités de la vie; & ils restèrent quatre jours sans manger ni boire.

De l'autre côté, un Détachement, fouraillé, que le Général *Burgoyne* avoit envoyé à 10. milles de *Saratoga*, fut défait avec grande perte, & toute le Parti auroit été coupé, si la nuit n'avoit fourni à quelques uns l'occasion de s'échapper. Trente *Sauvages* furent tués en cette occasion, & dans ce nombre deux ou trois de leurs Chefs. Un ou deux jours après, quelques uns de ces *Sauvages* entrèrent dans une maison où ils trouvoient une Femme & sa Fille, âgée d'environ 18. ans; ils les massacrèrent toutes les deux de la manière la plus inhumaine. Le Général *Burgoyne*, en ayant été informé, fit jurer ces Assassins par un Conseil de

Guerre, qui les condamna à être pendus; mais les rémontrances, faites par leurs Chefs, & des promesses de bonne conduite pour l'avenir, leur obtinrent le pardon. Il ne s'écoula pas deux jours que la plupart de ces *Sauvages* abandonnèrent le Camp de *Mr. Burgoyne*, & retournèrent chez eux, à l'exception d'une cinquantaine, qui vinrent ici le jour, & rapportèrent au Général *Carleton*, "que le Général *Burgoyne* les retenoit trop étroitement, & qu'ils ne se seroient pas avancés si loin, cette Campagne, s'ils avoient secouru leur Père, qu'ils avoient reçu, qu'ils avoient reçu de leur Nation nous étoit mal affectée, & prête à se ranger du côté opposé; mais qu'ils ne doutoient point qu'ils ne réussissent à les ramener aux intérêts du Roi." Tout ceci cependant ne sont que des mots pour nous flatter: Comme ils n'ont pas pu piller, ils tâchent d'attraper des Présens.

Un bon nombre d'Habitans des environs d'*Albany* avoient joint le Parti fourageur du Général *Burgoyne*: Plusieurs d'entre eux, étant tombés entre les mains de l'Ennemi, ont été mis à mort, comme Traîtres. Plus de neuf dixièmes parties de nos *Canadiens* sont fortement portés pour les Rebelles. Le Parti fourageur consistoit en plus de 900. Hommes; & la moitié n'en est pas revenue. Depuis cette perte le Général *Burgoyne* a été forcé de s'arrêter à *Saratoga*; mais nous avons reçu avis, que l'Armée alloit se mettre en marche le 4. de ce mois vers *Albany*, quelles que pussent être les suites de cette résolution.

Des Lettres particulières nous apprennent, que l'Action avec le Parti fourageur, a eue lieu le 16. du mois dernier aux Moulins de *van Cuyck* près *Bennington*. Le Lieutenant-Colonel *Baum* commandoit le Détachement, qui étoit composé d'une partie du Régiment de Dragons de *Riedesel*, de la Compagnie du Capitaine *Frazer*, de 150. *Provinciaux*, & de mille *Sauvages*. Tous les Dragons ont été coupés: Le Commandant a été pris avec la plupart de ses Officiers; 33. *Sauvages* ont été tués & près de 50. blessés. Si un Renfort ne s'étoit avancé, tout le Détachement eût été tué ou pris. Après ce désastre, quelques *Sauvages* traversèrent le Pays pour en aller donner avertissement à la Nouvelle au Colonel *Saint-Leger*; ce qui contribua à porter les siens à l'abandonner. Le peu de monde, qu'il a ramené avec lui, n'avoient rien que les Habits qui les couvroient & leurs fusils. Tout leur Equipage de Camp a été laissé en arrière sans exception, même jusqu'à leurs Harnais.

Banque, 130 & un huitième. Les autres Fonds n'ont point de prix.

De L'Europe, le 15. Novembre.

Suivant une Lettre particulière de *Granville*, (Ville maritime de la Normandie, où se font les principaux Armemens pour la Pêche de *Terre-Neuve*;) il a été remis à tous les Bâtimens François, qui péchoient sur le grand Banc de *Terre-Neuve*, un Ordre du Roi,



par lequel il étoit enjoint, de la part de Sa  
 Majesté, à tous Capitaines, Maîtres ou Pi-  
 lotes de Bâtimens, pêchant sur le grand  
 Banc de *Terre-Neuve* ou dans les environs,  
 de cesser leur pêche, à la première vue du  
 dit Ordre, qui leur seroit remis par le Sr.  
*Cornu*, Lieutenant de Vaisseau du Roi, &  
 de retourner en *France* le plus promptement  
 possible; le même Ordre portant de plus,  
 qu'afin qu'ils ne pussent point en prétendre  
 cause d'ignorance, ainsi que pour les met-  
 tre en état de se justifier envers leurs Ar-  
 mateurs au sujet de cette cessation invo-  
 lontaire de leur Pêche & de leur départ,  
 il leur en seroit donné par le dit Sr. *Cornu*  
 une Copie, signée de lui, &c." La Lettre  
 de *Granville* ajoute, qu'en vertu de cet Or-  
 dre, que Mr. *Cornu* avoit montré le 4. Octo-  
 bre aux Pêcheurs, il étoit déjà revenu plusieurs  
 Bâtimens à *Granville*, où l'on attendoit aussi  
 incessamment les autres: Mais, comme il ré-  
 sulteroit de cette interruption inattendue de la  
 Pêche une grande perte pour les Armateurs,  
 l'on se flattoit que le Gouvernement leur ac-  
 corderoit quelque dédommagement.

Comme le Parti de l'Opposition en *Angle-  
 terre* a attribué la déférence, que la *France* a  
 montrée ces derniers mois pour les représen-

tations de la Cour de *London*, à la crainte  
 la première avoit de voir intercepter la Fl-  
 de *Terre-Neuve*, qui est la pépinière de  
 Matelots, la Lettre de *Granville* a de  
 inspirer des craintes pour la durée de la P-  
 d'autant plus qu'on vient de recevoir en-  
 me tems l'Extrait suivant d'une Lettre de  
 port (Rade de *Portsmouth*) du 7. Novem-  
 Ce matin, les Vaisseaux du Roi la Rés-  
 tion, le *Ramillies*, le *Chêne-Royal*, &  
*Culloden*, [tous de 74. Canons,] & la  
 gate-la *Proserpine*, ont fait le signal pour  
 pareiller. On dit, que cette Escadre doit  
 jointe à *Plymouth* par d'autres Vaisseaux.  
 destination n'en est pas connue.

P. S. La sus-dite Escadre est envoyée à  
 Expédition: Sur chaque Vaisseau l'on a en-  
 qu'un nombre extraordinaire de Troupes de l-  
 rine. Le Commodore a reçu des ordres cachés  
 L'on conjecture, que le but est d'observer les n-  
 vemens de quelques Vaisseaux de guerre, qu-  
 a appris être prêts à sortir des Ports de *France*

Une autre Lettre de *Gosport* du 10. Nov-  
 bre nous apprend, que cette Escadre avoit  
 obligée par le vent contraire de rentrer le  
*St. Hélène*; que le lendemain elle avoit en-  
 appareillé; mais, que le vent étant redevenu  
 contraire, elle avoit de nouveau mouillé.

Les Porteurs respectifs d'Obligations de l'Emprunt sur le VIF-ARGENT, négociées au C-  
 mptoir de Mrs. *VERBRUGGE & GOLL* à *AMSTERDAM*, en date du 1. Janvier 1775. J-  
 avertis, que les Nos. suivans sont sortis par la voye du Tirage: N<sup>o</sup>. 1. à 20. N<sup>o</sup> 381. à 4-  
 N<sup>o</sup>. 561. à 580. N<sup>o</sup>. 581. à 600. N<sup>o</sup>. 641. à 660. N<sup>o</sup>. 721. à 740. N<sup>o</sup>. 861. à 8-  
 N<sup>o</sup>. 941. à 960. N<sup>o</sup>. 1081 à 1100. N<sup>o</sup>. 1121. à 1140. N<sup>o</sup>. 1261. à 1280. N<sup>o</sup>. 1281. à 13-  
 N<sup>o</sup>. 1361 à 1380. N<sup>o</sup>. 1381. à 1400. N<sup>o</sup>. 1441. à 1460. N<sup>o</sup>. 1461. à 1480. N<sup>o</sup>. 1541. à 15-  
 lesquelles Obligations. seront remboursées le 1. Janvier 1778 & il n'en sera plus payé d'Intérêts  
 térieurs. On peut aussi s'adresser au dit Comptoir pour prendre part à un nouvel Emprunt sur  
 Cuivre, le Vif-Argent, & autres Obligations de *Vienne*.

En conformité du Plan de la Négociation de vingt années, établie à *LA HAYE* au mois  
 Janvier 1772, le onzième Tirage de Remboursement de 50. Obligations de la dite Négociation s-  
 effectué le Samedi premier Novembre 1777. au Comptoir des Banquiers *JAQUES BERGEON*  
 COMPAGNIE, par les Notaires *N. Overklift*, *A. G. Müller*, & *L. Fient*, dont les Nu-  
 mos suivans sont sortis, savoir:

N <sup>o</sup> . 3258.	3064.	3811.	1726.	2378.	1274.	3999.	1381.	3112.	2048.
1322.	3453.	1175.	1080.	2824.	3739.	971.	1501.	2853.	3021.
2658.	3052.	1904.	3634.	2442.	1129.	3241.	3746.	1498.	26.
3980.	1477.	2060.	1866.	3532.	2584.	1989.	148.	3180.	3448.
236.	1840.	2069.	367.	1879.	1970.	1921.	2790.	482.	3072.

Les Porteurs de ces Obligations peuvent recevoir pour chacune non seulement f 500. en arg-  
 comtant au Comptoir sus-dit, mais en outre une Rente-Viagère à huit pour-cent par an, ou  
 Acte de *Tontine* à cinq pour-cent, avec accroissement annuel d'un demi pour-cent, à commenc-  
 dès la première année, d'un Capital de f. 400. dans le Collège-Général, sur une Tête à choi-  
 dans l'un ou l'autre, par le Propriétaire, moyennant de donner une Note qui contient les Nom-  
 Surnom, & l'âge de celui qui est nommé, ainsi que ceux de sa propre Mère.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*,  
 A *LEIDE*, par *ETIENNE LUZAC*.



De L E I D E , le 18. Novembre, 1777.

**Q**UOIQUE le Gouvernement *Britannique* n'eût reçu, au départ des Lettres de *Londres* du 11. de ce mois, aucune Dépêche des Frères *Howe* depuis leur débarquement à la *Tête d'Elk*, l'on ne manque pas cependant d'une multitude d'Avis au sujet de leurs opérations, tous écrits de la *Nouvelle-York* & apportés par quelque Bâtiment de transport, entré dans un Port de la *Grande-Bretagne* ou d'*Irlande*; mais il n'en est aucun, qui ne soit marqué au coin de l'incertitude & indigne d'être présenté à nos Lecteurs. Tel est, par exemple, l'Extrait d'une Lettre du 19 Septembre, qu'on dit apportée par le Vaisseau le *Guillaume*, arrivé à *Liverpool*. Après avoir donné les détails les plus circonstanciés sur ses manoeuvres, par lesquelles le Chevalier *Howe* avoit mis l'Armée du Général *Washington* en déroute, & l'avoit forcée à passer la *Delaware* avec perte d'un grand nombre de noyés & de tout le Bagage, l'Auteur de la Lettre finit par dire: *Vous observerez, que je n'ai point marqué les dates de toutes ces différentes Actions. Je crois, que la retraite de Washington a eu lieu environ le 17. Septembre: [NB. la Lettre est du 19.] Mais je vous ai prévenu de l'incertitude de tous les Avis qu'on a jusqu'à présent; & comme je ne me suis point trouvé dans ces rencontres, je ne puis entrer dans de pareilles particularités.*

La juste défiance, que le Public doit avoir de tout ce qui se débite comme tiré de la *Gazette de New-York*, nous empêche également de placer ici une Lettre, qu'on dit se trouver dans cette Feuille, en date du 22 Septembre, comme publiée par ordre du Congrès. Elle est adressée à Mr. *Fean Hancock*, Président du Congrès, signée *Robt. H. Hannison*, & datée du *Gué-de-Chad Chad-Ford* le 11. Septembre à 5 heures. Elle est par conséquent de la même date que la rétentuë Lettre du Général *Washington* (insérée dans notre avant-dernier Supplément:.) Mais, tandis que celle-ci parle d'une Action qui avoit déjà eu lieu ce jour-là, l'autre fait mention du combat comme allant commencer. *A 4. heures & demie de l'après-midi* (y est-il dit) *l'Ennemi a attaqué le Général Sullivan au Gué & un peu au-dessus. L'Action a été violente depuis ce tems: Elle continuë encore: Une Canonnade fort vive a commencé ici; & je suppose, que nous aurons une soirée fort chaude.* Quant au reste de la Lettre, qui nous paroît aussi suspecieuse, elle qu'on attribué à Mr. *Washington*, elle est toute à l'avantage des *Américains*, qui auroient perdu, dans une Action précédente entre un Corps *Britannique* & celui des *Troupes légères* aux ordres du Général *Maxwell*, seulement 50. Hommes, tandis que la perte des *Anglois* montoit à trois-cents. Dans un Avis de *New-York*, du 22. Septembre, apporté par le Bâtiment de transport, la *Ceres*, l'on trouve, que le Samedi précédent le Congrès étoit arrivé à *Trenton* dans les *Ferseys* sur la gauche de la *Delaware*, attendu que le Général *Howe* étoit alors en possession de *Philadelphie*. Mais, selon d'autres, cette Assemblée s'est retirée à *Bethlem*, petite Ville nouvellement bâtie à 36. miles à l'*Est* de *Reading* & à 80. miles au *Nord-Ouëst* de *Philadelphie*. S'il y a jusqu'à présent peu de fond à faire sur les particularités, qu'on débite au sujet des progrès du Chevalier *Howe*, il n'y a pas plus de certitude dans les Lettres, où l'on représente les *Troupes* comme extrêmement harassées de leur pénible trajet, pendant lequel elles ont essayé, dit-on, des *Tempêtes* continuelles, dont la fatigue, jointe à la disette de Provisions, auroit causé parmi elles beaucoup de maladies. Au lieu de tous ces Avis, que l'esprit de parti auroit avoir dictés, nous donnerons ici quelques Articles tirés des *Papiers Américains*, & relatifs à l'Expédition de Mr. *Howe*.

„ De *PHILADELPHIE*, le 26. Août. Avant-hier, Dimanche au matin, une partie de l'Armée *Continentale*, montant à environ dix-mille Hommes, & aiant à sa tête Son Exc. le Général *Washington*, traversa cette Ville, & continua immédiatement sa marche, pour passer la Rivière de *Sebuz-Kill* & se rendre à la Côte *Orientale* du *Maryland*, où l'on a vu récemment la Flotte de l'Ennemi, qu'on croit vouloir faire une descente dans cet Etat. Hier matin, la Brigade du Général *Nasb.* composée de *Troupes* de la *Caroline-Septentrionale*, passa aussi par cette Ville, ainsi que le Régiment d'Artillerie du Colonel *Proctor*. Ils suivront la même route pour joindre notre illustre Général. D'abord que la Flotte de l'Ennemi parut à la hauteur de *Baltimore*, tous les Habitans mal-affectonnés furent saisis & envoyés sous une forte Garde à *Spédérick-Town*.

„ De *PHILADELPHIE*, le 2. Septembre. Aujourd'hui l'on a publié ici l'Avis suivant. Tous Officiers & Soldats actuellement en cette Ville, qui appartiennent à l'Armée *Continentale*, le, & dont le devoir est de se trouver à présent près de leurs Corps respectifs, sont requis d'e-

„ tre demain à 10. heures du matin aux Barraques, afin de partir pour le Camp. Le Major *Cropper* s'y rend avec un D' tachment; & l'on s'attend, que les Officiers & Soldats, qui de  
„ vont partir, se joindront à lui. ”

*EXTRAIT d'une Lettre de WILMINGTON (près de Philadelphie,) du 26. Août.*  
„ L'Ennemi a débarqué environ deux-mille Hommes, & est à 4. milles de la *Tête-d'El*. Il agit avec circonspection, ou même avec timidité. Son Excellence (le Général *Washington*) est allé pour reconnoître la Contrée voisine, avec trois Régimens de Cavalerie. Demain, nous prendrons les postes nécessaires pour agir contre l'Ennemi. Ses Chevaux meurent en grand nombre: On en a vu flotter 9. sur la Côte dans l'espace d'un mile. La Milice se rassemble de toutes parts: Dans trois jours nous aurons 30. mille Hommes autour de lui: Nous craignons seulement, qu'il n'abandonnera point la Rivière (d'*Elk*;) mais qu'il prendra possession d'une Langue de terre, dite la *Pointe de Turquie*. ”

„ De BALTIMORE, le 26. Août. Sur l'avis certain qu'on a eu du dessein de l'Ennemi de débarquer sur la Côte de cet Etat, il a été inséré dans notre *Gazette*, dite *Maryland-Journal* de la date d'aujourd'hui, une PROCLAMATION de la part de Son Exc. *Thomas Johnson*, Gouverneur de l'Etat de *Maryland*. En voici la teneur. ”

Cet Etat se trouvant actuellement exposé à l'invasion d'une Force considérable de terre & de mer, & l'Ennemi ayant, selon toutes les apparences, dessein de débarquer en quelque endroit au fond de cette Baye, j'ai jugé nécessaire de rendre cette Proclamation, afin de rassembler un Corps de Milices, qui soit prêt à agir de concert avec l'Armée Continentale, dont on leu d'attendre, qu'elle viendra bientôt pour s'opposer à l'Ennemi. En conséquence, je requie par la Présente les Lieutenants des Comtés, les Officiers de l'Etat-Major & autres, qui commandent la Milice de la Côte Occidentale de cet Etat, & leur ordonne de faire marcher immédiatement du moins deux Compagnies entières de chaque Bataillon de la dite Milice, vers les rives de la *Susquehanna* dans les Comtés de *Cecil* & de *Hartford*, où ils recevront des ordres. La défense de nos Libertés exige nos efforts: Nos Femmes, nos Enfants, notre Patrie, implorent notre secours; mais amplement suffisans pour armer toute personne, qui veut porter son nom d'Homme. Donné à ANNAPOLIS, le 22. Août 1777. (Signé) T. JOHNSON.

Suivant un Avis de *Philadelphie* du 28. Août, le Congrès avoit nommé un Comité pour recueillir les Preuves & entendre les Témoins, concernant l'évacuation de *Ticonderoga*. Vu qu'il avoit été résolu de tirer au fort les Membres, qui le composeroient, il est tombé sur M<sup>rs</sup>. *Laurens*, *R. Henry Lee*, & *Jean Adams*.

La *Gazette Royale Américaine* du 11. Septembre nous apprend, que le 8. il étoit arrivé à *New-York* un Bâtiment François venant de la *Marinique*, pour demander la relaxation de l'Officiers de sa Nation, pris sur des Vaisseaux destinés pour l'*Amérique*. Le même jour il étoit entré dans le Port un Vaisseau de la *Caroline-Septentrionale*, ayant à bord un nombre d'habitans Royalistes de cette Province, qui avoient obtenu la permission de se retirer ailleurs sur le refus qu'ils avoient fait de prêter le serment exigé par le Parti Républicain.

De BASSORA, le 2. Juin. *Aly-Mehemet-Kan*, Neveu de *Kerim-Kan*, qui command dans cette Place, continué d'y exercer des cruautés en tout genre sur les malheureux Habitans. Les Anglois recommencent ici leur Commerce, & viennent de recevoir deux Vaisseaux de leur Compagnie richement chargés; mais leur plus-grand Négoce se fait à *Bender Bouchor* où il règne plus de tranquillité que dans cette Ville.

De TRIPOLI de SYRIE, le 18. Juin. Les troubles continuent entre *Gedzar*, Pacha de *Seyde*, & les *Druses*: Les Pachas de *Damas* & de *Tripoli* ont ordre de se joindre à lui pour y mettre fin; & le dernier fait déjà ses préparatifs de Guerre; mais on espère, que l'Arger accommodera ces différends: D'ailleurs le Pacha de *Damas* & celui de notre Ville ne font pas en assez bonne intelligence avec *Gedzar* pour agir de bonne foi: Cependant à *Baruth* dans la Montagne tout est dans une grande agitation, qui se fait ressentir jusqu'à *Seyde*.

La Peste vient de se déclarer à *Tarfe* en *Caramanie*; & en conséquence on a pris aussitôt les précautions nécessaires pour empêcher, qu'aucun Navire, venant de cette Contrée, ne communique avec-qui que ce soit.

Quelques Mules, prêtées par le Pacha d'*Alep* au *Cadi*, qui retournoit à *Constantinople*, ayant été volées en revenant ici, ce larcin, joint à différens meurtres, commis aux environs d'*Alep*, a déterminé ce *Visir* à charger le Prince des Arabes. Celui qui vient d'être nommé ayant un Corps de 500. Cavaliers, on espère, que les chemins seront moins dangereux; mais pour qu'il puisse faire son service, il conviendroit, que la Ville d'*Alep* lui payât la rétribution annuelle, à laquelle elle est imposée; & l'on craint qu'elle ne s'y refuse.

De PÉTERSBOURG, le 24. Octobre. L'Impératrice a conféré au Général *Satorowski* le Gouvernement du Stathalterat de *Favaslav*, la place de Vice-Gouverneur de la même Province au Brigadier *Jean Gelschewstow*, & celle de Vice-Gouverneur de *Pleskow* au Brigadier



*Alexis Golochowstow*, Les Capitaines *Neranschiff* & *Apraxin*, l'un des Gardes *Preobraschenski* autre des Gardes *Semenow*, ont été déclarés ses Aides-de-Camp. Sa Maj. Impériale continue de donner journellement des marques de ses bontés au Comte *Iwanowitz Schuwalow* : Elle lui a fait présent d'une Pellisse de Renards noirs, qu'on estime à dix-mille Roubles ; & Elle veut de donner ordre de lui payer les Appointemens, selon son grade de Général en chef, & ceux de tous les Départemens, à la tête desquels il a été, en y ajoutant encore une Pension de six-mille Roubles. On connoit le desintéressement de ce Seigneur : Lorsqu'il avoit le principal maniment des affaires sous l'Impératrice *Elizabeth*, & que la fortune étoit, pour ainsi dire, à ses ordres, il n'en a disposé qu'en faveur des autres. Au présent la justice & la générosité de l'Impératrice l'en dédommagent avec l'applaudissement universel.

*De LA POLOGNE, le 1. Novembre.* L'on croit être instruit actuellement de l'objet des Dépêches, que le Comte de *Stachelberg*, Ambassadeur de *Russie*, reçut le 23. du mois dernier & la part du Général *Sierpow*, qui commande les Troupes *Russes* à *Dubno*, (ainsi qu'il a été dit dans notre dernier Supplément.) Elles lui ont appris, dit-on, la funeste fin de *Gikas*, *Hospodar* de *Moldavie*, dont on rapporte les circonstances de la manière suivante. Ce Prince, qui avoit ci-devant rendu de grands services à la *Porte*, lui étoit devenu suspect depuis quelque tems ; & des Lettres interceptées avoient confirmé les soupçons, qu'on avoit inspirés au Grand-Seigneur à son égard, comme aiant formé avec la *Russie* des liaisons très-préjudiciables aux intérêts de *Sa Hauteffe*. En conséquence, il avoit été mandé à *Constantinople* ; mais il s'étoit excusé de s'y rendre sous prétexte de son grand âge & de ses infirmités. Se roiant d'ailleurs en sûreté à cause du voisinage des Troupes *Russes*, qui le protégeoient, il toin resté à *Fissy*. La *Porte* y a envoyé un *Chiaoux* avec une Escorte de *Fanillaires*, chargé d'emmenier l'*Hospodar* à *Constantinople*, ou en cas de refus de le mettre à mort. *Gikas* aiant continué de présenter différentes raisons pour ne point obéir à l'ordre du Sultan, & aiant allégué la protection dont il jouissoit de la part de la *Russie*, le *Chiaoux* a exécuté l'alternative de la Commission, & lui a fait couper la tête, dans le même tems que les principales Personnes de la Cour de *Moldavie* ont été mises aux arrêts ; ce qui avoit répandu une consternation générale à *Fissy*. Il est vrai, que par le dernier Traité de Paix les Principautés de *Moldavie* & de *Valachie* n'ont pas été affranchies de l'obéissance du Grand-Seigneur ni mises sous la protection immédiate de l'Impératrice, le §. 10. de l'Art. XVI. du Traité de Paix portant seulement, que la *Porte* consentoit, que les Ministres *Russes*, résidant près d'Elle, pussent s'employer, en faveur de ces Duchés, suivant les circonstances où ces deux Pays pourroient se trouver ; & que dans ce cas Elle promettoit d'avoir pour eux toute l'attention & les égards, dûs à des Puissances alliées & respectables." Cependant l'on prévoit, que dans la conjoncture présente un pareil incident ne peut qu'accélérer les hostilités, que quelques-uns prétendent déjà commencées. Si la rupture entre la *Porte* & la *Russie* a lieu, comme il paroît inévitable, la *Pologne* se trouvera dans des circonstances embarrassantes : Déjà l'on dit, que l'Express, reçu par la Cour le même jour, 23. Octobre, de *Kaminiec*, a apporté des Dépêches, qui concernent la demande faite par celle de *Petersbourg*, qu'on lui prête cette Forteresse pour servir de Place d'Armes pendant la Guerre ; concession, qui ne pourroit que nous compromettre envers la Cour *Ottomane*. En attendant, la *Russie* fait lever dans ce Royaume plusieurs Corps de Troupes légères, entre autres un Régiment de *Hussars*, qu'on dit être presque complet.

*De MANHEIM, le 6. Novembre.* *Henri-Antoine* Baron de *Beckers*, Ministre actuel d'Etat & de Conférence de l'Electeur *Palatin*, Président du Conseil de Guerre, Grand-Bailli de *Simmern* & Chevalier de l'Ordre du *Lion*, est mort subitement le 31. Octobre, à la suite d'un coup d'Apoplexie, âgé de 83. ans. Il en avoit passé 63. au Service de la Maison de nos Souverains, qui l'ont employé dans des Ambassades & d'autres Charges Civiles & Militaires. L'Electeur a donné par *interim* au Baron de *Vieregg*, son Grand-Ecuyer, Ministre actuel d'Etat & de Conférence & Chevalier de l'Ordre de *St. Hubert*, la place de Ministre au Département des Affaires Etrangères, vacante par cette mort.

*De VÉNISE, le 5. Novembre.* Le Duc de *Grimaldi*, nommé Ambassadeur d'Espagne à *Rome*, étant arrivé ici le 31. du mois dernier, a pris son logement au Palais du Marquis de *Squillace*, revêtu du même Caractère près de notre République. Ce dernier Seigneur y a donné tous les soirs de très-beaux Concerts, auxquels ont assisté les Ambassadeurs & autres Ministres Etrangers. Hier, le Marquis de *Squillace* en a donné un autre au Conservatoire des Religieux *Menegars*, où tous les Etrangers de distinction se sont trouvés. Le Nonce & les Ambassadeurs des Cours de *Vienne* & de *Paris* ont aussi donné de magnifiques Diners :

du Duc de *Grimaldi*, qui a fixé à présent à après-demain. Le Comte de *Durazzo*, Ambassadeur de L. M. Imp. & Royale, revenant ici ces jours-ci de sa *Casine* ou Maison de Campagne, sa Gondole fut abordée par les Sbirres de mer, qui voulurent la visiter, comme c'est coutume à l'égard de toutes les autres Barques, qui entrent à *Vénise* ou qui en sortent. Les Gondoliers de l'Ambassadeur s'opposèrent à cette visite; & leur refus donna lieu à des voyes de fait, dont le Gouvernement aiant été informé, il a ordonné de mettre ces Sbirres en prison: On leur fait actuellement leur Procès; & l'on croit, qu'ils seront exemplairement châtiés.

De FONTAINEBLEAU, le 8. Novembre. La Cour partira d'ici le Samedi 15. de ce mois. & se rendra au Château de *Choisy*, d'où elle reviendra à *Versailles* le 17. du même mois.

Le Roi aiant nommé Mr. *Deport* à l'Intendance de *Rouën*, Sa Maj. a désigné, pour remplacer dans celle de *Moulins*, Mr. *Gâteau de Reverseaux*, Maître des Requêtes, qui fut présenté le 6. en cette qualité au Roi par Mr. *Necker*, Directeur-Général des Finances.

De PARIS, le 10. Novembre. Les Ambassadeurs & Ministres Etrangers sont déjà revenus de *Fontainebleau*, d'où l'on apprend qu'en même tems que Madame la Duchesse de *Branca* a été nommée Dame d'honneur de Madame *Elizabeth*, Madame la Comtesse de *Canillac* a été nommée sa Dame d'Atours. L'Evêque d'*Autun*, quoique obligé maintenant de s'éloigner de la Cour, comme étant chargé de la Feuille des Bénéfices, a cependant été choisi pour présider le Clergé aux Etats de *Bourgogne*. Le Marquis d'*Argenteuil* sera l'Elu de la Noblesse.

Comme le Prince de *Soubise* tient par l'investiture des Evêques de *Strasbourg* pour 70. mille Livres de Rentes de Fiefs dans l'Empire, lesquels ne sont héréditaires qu'aux Mâles en ligne directe, il a obtenu du Roi & de l'Empereur la faculté de les transmettre au Prince de *Rohan-Guémené*, son Gendre, qui a acheté récemment de Madame la Princesse d'*Elboeuf* pour 800. mille Livres la Terre de *Rosnyvines*, afin d'augmenter ses Possessions en *Bretagne*.

Le Prince de *Rohan* a gagné son Procès contre le Roi au sujet de la Ville de l'*Orient*. En vain l'Inspecteur du Domaine soutenoit, que par le Droit public du Royaume les Ports appartiennent au Roi ainsi que les Rivières navigables de leur fond; il a été jugé au Conseil, qu'en vertu de la Donation de *Jean de Bretagne*, faite en 1280. à *Jean* Vicomte de *Rohan*, Prince de son Sang, & à son Epouse, Fille du Roi de *Navarre*, de la Châtellenie de la *Rochemoisin*, Sa Majesté, en achetant le Port de l'*Orient* & ses Dépendances de la Compagnie des *Indes*, a acquis à prix d'argent dans la mouvance & dans la Haute-Justice du Prince de *Rohan*; & qu'ainsi Elle lui doit les droits de *Lois* & une Indemnité de sa Suzeraineté.

Dans l'Ordonnance du 18. Octobre (annoncée l'Ord. avant-dernier) il est fait quelques changemens aux dispositions de celles du 15. Juillet 1775. & au Règlement du 25. Mars 1776. concernant les Sémestres. Sa Maj. y permet aux Officiers, nommés pour jouir du Sémestre, de s'absenter chaque année de leurs Régimens depuis le 1. Octobre jusqu'au 15. Mai, & aux Colonels jusqu'au 1. Juin. Par un Règlement, arrêté le même jour, le Roi confirme les Commandans en chef dans les Provinces frontières & maritimes, & rétablit les Commandans en second. Les Maréchaux de *France* & les Lieutenants-Généraux des Armées pourront seuls à l'avenir être nommés au Commandement en chef d'une Province. Le Commandant en chef ou en second d'une Province ne pourra être en même tems Officier-Général Divisionnaire. Les Officiers-Généraux Commandans d'un Corps ne pourront être employés dans les Divisions ni dans les Commandemens des Provinces. Ceux qui en ont le droit continueront d'inspecter les Corps qu'ils commandent, & pourront être employés par Lettres de Service dans les Camps ou Cantonemens, que S. M. jugera à propos de rassembler.

Le Grand-Conseil a supprimé par Arrêt du 31. Octobre un Imprimé, intitulé: *Arrêtés & très-humbles Rémontrances du Grand-Conseil au Roi, d'Avril & Septembre 1777.*

Mr. *Denys*, Auditeur des Comptes, a obtenu l'agrément de la Charge de Premier-Président du Bureau des Finances: Elle étoit restée depuis plusieurs années aux Parties-casuelles, où le Titulaire a payé la Finance de cent-mille Livres.

Un Particulier croyant avoir trouvé le secret d'éteindre par un moyen très-simple tout embrasement quelconque, même des matières les plus combustibles, le Gouvernement en a exigé l'expérience: Elle se fera en présence de M. le Lieutenant-Général de Police & de tous ceux qui voudront s'y trouver, à la Place de *Louis XV.* dans un Bâtiment de bois, construit à cet effet, & que l'on remplira de paille & de fagots.





NUMERO XCIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 21. Novembre 1777.

De PÉTERSBOURG, le 28. OÛtobre.

**L**E Comte de Lacy, Ministre-Plénipotentiaire d'Espagne, remit le 19. de ce mois dans une Audience particulière, qu'il eut de l'Impératrice, les Lettres du Roi, son Maître, pour notifier l'accouchement de la Princesse des Asturies. Le Marquis de Fuigné, Ministre-Plénipotentiaire de France, se dispose à retourner à Paris.

On a annoncé plus d'une fois, que l'Impératrice fait exécuter successivement dans les différentes Provinces de l'Empire les dispositions de l'Ordonnance du 18. Novembre 1775. pour la formation des Gouvernemens. Par un Décret du 30. Septembre dernier, Elle vient de charger le Lieutenant-Général de Kreczetnikow, Stathalter de Kaluga, d'introduire ces changemens dans le Gouvernement de Tula, qui sera divisé en 12. Cercles: Pour mieux en régler ou arrondir les limites, une partie du Cercle de Kaschir sera ajoutée au Gouvernement de Moscou, tandis qu'il sera pris des Cercles voisins un certain nombre de Paysans, pour être ajoutés au Gouvernement de Tula.

De VARSOVIE, le 5. Novembre.

Hier, l'on a célébré à la Cour l'anniversaire de la délivrance du Roi d'entre les mains de ses Assassins. La bonté de ce Prince rend sa conservation de plus en plus précieuse à la Nation.

La fin tragique de l'Hospodar de Moldavie a causé ici tant d'étonnement, qu'on a eu d'a-

bord de la peine à en croire la Nouvelle. Enfin la Gazette Polonoise de cette Ville, qui s'imprime sous les yeux de la Cour, a annoncé, le 1. de ce mois, " qu'on avoit reçu de Ka-  
,, miniec par Choczim le triste avis, que Gré-  
,, goire Ghica, Hospodar de Moldavie, avoit  
,, été inopinément mis à mort, par ordre du  
,, Grand-Seigneur, sous prétexte de grièves  
,, plaintes faites à la Porte au sujet des vexa-  
,, tions, qu'il faisoit essuyer aux Habitans de  
,, la Moldavie. " Le Capigi-Bachi, que la  
Porte avoit envoyé à Jassy pour cette Commission sanguinaire, a envoyé, dit-on, la tête de ce malheureux Prince à Constantinople, pour y être exposée, selon l'usage, sur la porte du Serrail. On craignoit, que sa mort ne fût le prélude de plusieurs autres exécutions, tant parmi les principales Personnes de la Cour, qu'à celle du Sultan même, où l'Hospodar avoit beaucoup de liaisons. Quant à la raison alléguée par le Gouvernement Ottoman, il paroît, que la confection générale, que ses ordres ont répandue dans le Pays, ne la prouve guères. L'infortuné Ghica avoit formé le projet d'augmenter le bien-être de sa Principauté, en y établissant des Ecoles publiques, des Manufactures, des Fabriques de différente espèce. Pour ce dernier dessein, il avoit attiré récemment en Moldavie plusieurs Familles Allemandes, auxquelles il fournissoit à grands frais les moyens de monter leur entrepise. Toutes leurs espérances se sont éva-

nouvelles avec la fin de leur Bienfaiteur; & la plupart de ces Etrangers se disposent déjà à vendre les acquisitions qu'ils avoient faites; & à se retirer ailleurs. Ainsi la *Moldavie*, privée de la partie industrieuse de ses Habitans, présentera de nouveau, comme la *Wallachie*, sa Voisine, le triste tableau des effets d'un Gouvernement despotique, où le Citoyen le plus éminent peut perdre à tout moment les Biens, la vie, & l'honneur au premier caprice d'un seul Individu. *Ghica* s'étoit acquis l'estime de plusieurs Princes de l'Europe: C'étoit à lui que *S. M. Prussienne* a envoyé récemment le magnifique Horloge, dont il a été fait mention (*dans notre Gaz. N.º 84.*) Présent, auquel ce Monarque ajouta encore un très-beau Service de Porcelaine de la Fabrique de *Berlin*; & quelques Etoffes d'un travail exquis.

Le procédé violent de la *Porte* à l'égard de l'Hospodar de *Moldavie*, qui jouissoit d'une grande considération à la Cour de *Petersbourg*, ne peut qu'aigrir les esprits dans la conjoncture actuelle, déjà si crit que, qu'on s'attend à tout moment à des hostilités: L'on prétend même, que la communication avec les Pays de la Domination *Ottomane* a déjà été fermée de la part des *Turcs*. Les Troupes *Russes*, d'autre part, marchent en force vers le *Dniester*; & il se confirme, que le Veld-Maréchal Comte de *Romanzow* en aura de nouveau le commandement.

Le Comité pour les Livres Elémentaires vient de publier, avec l'approbation de la Commission préposée à l'Education publique, des Extraits d'Auteurs classés Latins, adaptés aux Etudes des différentes Classes. On y trouve des Notes courtes & choisies, relatives à la Morale, à la Physique, à l'Histoire Naturelle, ainsi qu'à celle des faits, &c.

Le Prince *Czartoryski*, Général de *Podolie*, arrivera demain en cette Ville, où l'on attend aussi dans peu le Prince *Charles Radzivil*, Palatin de *Wilns*.

De FONTAINEBLEAU, le 12. Novembre. Le 9. de ce mois, le Prince *Louis*, de *Rohin Gueméné*, Coadjuteur de l'Evêché de *Strasbourg*, a fait ses remerciemens au Roi pour la place de Grand-Aumônier de France, à laquelle ce Prince, alors à *Strasbourg*, avoit été nommé par *S. M.* le 1. de ce mois: Il a en même tems prêté serment entre les mains du Roi en cette qualité, & ensuite en celle de Commandeur de l'Ordre du *Saint-Esprit*. Le même jour *Mr. de Bordenave*, que le Roi a nommé à la place de Procureur-Général du Parlement de *Paris*, vacante par la mort de *Mr. de Cessac*, a été présenté à *S. M.* par le

Garde des Sceaux en cette qualité. Elle a nommé à la place de Lieutenant de ses Gardes, Compagnie de *Luxembourg*, vacante par la mort du Comte de *Béon*, Brigadier des Armées, *Mr. de Tourtier*, Sous-Lieutenant, & le Chevalier de *Mouchy*, Maréchal des Logis, à la place de Sous-Lieutenant.

Le Marquis de *Montesquiou* aiant supplié le Roi de lui permettre, ainsi qu'à tous ceux de sa Famille, de joindre à son nom celui de *Fezenzac*, comme le nom véritable & originaire de sa Maison, Sa Majesté, après s'être fait rendre compte des Titres, par lesquels le Marquis de *Montesquiou* prouve sa descendance d'*Amyer*, Comte de *Fezenzac*, en 1050. en a reconnu l'authenticité, & a bien voulu permettre en conséquence à tous ceux de la Maison de *Montesquiou* de joindre à ce Nom celui de *Fezenzac*, & à l'Aîné de s'appeler le Comte de *Fezenzac*.

De PARIS, le 14. Novembre.

L'ouverture du Parlement s'est faite le 12. de ce mois avec les Cérémonies accoutumées. Après la Messe-Rouge, célébrée par l'Archevêque de *Lyon*, ce Prélat passa dans la Grand'Chambre, où *M. le Premier-Président* lui fit selon l'usage un court compliment, dans lequel il dit, "qu'il étoit flatté de ce que c'étoit par son moyen que la Cour témoignoit à *M. l'Archevêque* sa confiance & son estime." Ordinairement la Réponse du Célébrant est fort brève; mais celle de l'Archevêque de *Lyon* dura environ une demi-heure & fut fort applaudie: Il cita l'exil de la *Magistrature* & son rappel désiré par la Nation; & il plaignit les Rois exposés à être trompés par leurs Ministres. On a remarqué le contraste de ce Discours avec celui que l'Archevêque de *Paris* fit en 1772. au Parlement intermédiaire, après avoir officié à la même Messe.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres, de *Châlons-sur-Marne*, qui s'est distinguée par les objets intéressans & utiles des Prix, qu'elle a distribués depuis quelque tems, a offert une place d'Académicien honoraire à *Mr. Necker*, Directeur-Général des Finances, qui l'a acceptée pour participer aux vues patriotiques & bienfaisantes de ce Corps littéraire.

De LONDRES, le 14. Novembre.

Avant-hier, le Roi étant en son Conseil fit la nomination des Echevins pour chacun des Comtés du Royaume. Le Chevalier *Jacques Esdile*, qui succéda au Chevalier *Thomas Halifax* dans la Charge de Lord-Maire de cette Capitale, par une élection unanime de toute la Corporation, a été installé le 9. dans cette Dignité avec les formalités usitées.



La Cour est encore jusqu'à présent sans aucune Nouvelle directe de la part du Chevalier *Lowé* depuis son débarquement à la *Tête-d'Elk* : cependant les Adhérents du Ministère continuent de regarder comme certaines les Victoires remportées par ce Général & la conquête de *Philadelphie* : Ils ont aujourd'hui un nouveau garant de ces avantages. Le Vaisseau du Roi, le *Bienfaisant*, de 64 Canons, est entré le 9. à *Plymouth*, venant en 22 jours de *Holifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, d'où il est parti le 18. Octobre. Selon le rapport du Capitaine *Maitland*, qui le commande, la régale du Roi, le *Lévrier*, de 24. Canons, étoit arrivée à *Hatifax* le 1. du même mois avec des Lettres pour le Chevalier *George Collier*, qui y commande l'Escadre *Britannique*, portant, que l'Armée de *Washington* avoit été totalement défaite le 19. Septembre, & que le Général *Howe* étoit en possession de *Philadelphie*. Le *Lévrier* avoit de plus apporté deux *Gazettes*, dont l'une étoit une Gazette extraordinaire de *Newport en Rhode Island*, du Dimanche 5. Octobre, contenant la Relation de l'Action de *Brandywine-Creek* du 11. Septembre, dans laquelle les *Américains* avoient été défaits avec perte de 1800. hommes, le Lord *Stirling*, qui y commandoit leur Corps, se trouvant au nombre des prisonniers. Ensuite la même Feuille parle d'une seconde défaite des *Américains*, sur la *Cloud-Kill*, & de l'entrée du Général *Howe* dans *Philadelphie* le 24. Septembre. Elle ajoute, qu'après y avoir laissé deux Régimens, il avoit continué sa marche vers *German-Town*, où les débris de l'Armée *Américaine* s'étoient retirés, qu'avant d'abandonner *Philadelphie*, les Partisans du Congrès avoient mis le feu à divers Quartiers de la Ville; mais qu'on étoit parvenu à arrêter le progrès des flammes; qu'ils avoient aussi brûlé tous leurs Vaisseaux dans le *Delaware*, pour les empêcher de tomber au pouvoir de la Flotte Royale, &c.

Tel est le récit de la *Gazette* de *Newport*. On ne dit point, où la seconde a été imprimée: mais il est apparent, que c'est la Feuille de *New-York*, d'après laquelle les mêmes bruits ont déjà répandus ici il y a douze jours. Celle de *Newport* s'accorde d'ailleurs si parfaitement avec le contenu de cette dernière, qu'il n'y a toute apparence qu'elle l'a copiée, comme d'usage. Ainsi son témoignage seroit une preuve d'autant plus foible, qu'elle est imprimée sous l'inspection immédiate des Commandans *Anglois* à *Rhode-Island*, & que les Feuilles, qu'une pareille influence fait éclore, ne peuvent pas soit scrupuleuses à se contenir dans

les bornes de l'exacte vérité. Celle de *Hatifax*, du 16. Septembre, dit, par exemple : „ Nous sommes autorisés à informer le Public, „ que „ par un ordre récent du Congrès, tous „ les principaux du Clergé dans les quatre „ Gouvernemens de la *Nouvelle-Angleterre* „ ont été mis en prison, & leurs Eglises données à des *Catholiques François*, comme plus „ amis de la Liberté que les anciens Posses- „ seurs, les *Protestans* de l'Eglise *Anglicane*. „ Les agréables Nouveautés, dont nous venons de parler, seroient donc plus certaines, si les Lettres, qu'on prétend reçues par *Sir George Collier*, lui étoient venues de bon lieu; mais dans ce cas il semble, qu'il n'auroit point manqué d'en envoyer Copie au Gouvernement. L'on dit, que le *Lévrier* étoit venu exprès de la Baye de *Chesapeake* à *Hatifax*, pour y porter ces Dépêches. En supposant le fait vrai, il est étonnant, que les Frères *Howe* aient eu plus d'attention pour le Capitaine *Collier* que pour *Mylord Germain* ou pour la Cour même. Enfin dans une Liste, qu'on a donnée des Vaisseaux, qui ont accompagné le Vicomte *Howe* dans la Baye de *Chesapeake*, l'on ne trouve point le *Lévrier*. Ces Navires sont l'*Aigle*, Vaisseau Amiral, le *Non-pareil*, le *Raisonné*, (laissé à la hauteur du Fleuve *Potowmack*), & le *Somerset*, tous de 64. Canons; l'*Isis* de 50. le *Roebuck* de 44. l'*Apollon* & le *Richmond* de 32. le *Sphinx* de 20. le *Sénégal* de 16. les Chaloupes la *Dépêche* & le *Swift*, le *Brûlot* le *Stromboli*, & plusieurs Alléges armés, Bâtimens de transport ou Munitionnaires, en tout 280. Vaisseaux.

Au reste, quel qu'inexplicable que soit l'énigme du retard des Avis authentiques, les Anti-ministériaux même ne regardent point la reddition de *Philadelphie* comme impossible, puisque le moindre mouvement, que l'Armée *Américaine* a pu être obligée de faire en arrière, a dû nécessairement laisser à découvert cette Ville, ouverte & sans aucune défense quelconque de ce côté-là. Mais, ajoutent-ils, une pareille conquête ne contribuera pas plus à soumettre l'*Amérique* que la possession de *New-York* ou de *Boston*.

Avant-hier, l'on reçut encore des Dépêches du Général *Carleton*, Gouverneur de *Quebec*, apportées par le Vaisseau le *Henry*, qui est arrivé aux *Dunes* : Il paroît, qu'il n'y est point question de la prétendue Victoire remportée sur le Général *Arnold*; mais qu'au contraire l'on est aussi inquiet sur la manière dont le Général *Burgoyne* pourra effectuer sa retraite, qu'on s'est réjoui (peut-être à tort) de ses progrès.

Trente-quatre Vaisseaux chargés de Provisions firent voile de Corke le 31. Octobre au matin pour la Nouvelle-York, en vertu de l'ordre, qu'un Exprès y avoit apporté huit jours auparavant de Londres, que la Flotte appareillât le plutôt possible pour cette destination. Elle avoit différé son départ jusqu'alors, dans l'incertitude où l'on étoit à l'égard de l'Armement des Frères Howe. Comme la Cour a expédié l'ordre de se rendre à la Nouvelle-York, depuis qu'elle a été instruite de leur entrée dans la Baye de Chesapeak, on en infère, qu'elle ne s'est point tenuë sûre, que ces Commandants pussent réussir à se maintenir dans la Pensylvanie.

ACTIONS; Banque, 130 & demi. Indes, 167 & un quart. Annuités consolidées: 3. pour cent, 80 & demi. Annuités consolidées à 4. pour cent, 80 & 3. huitièmes.

D'AMSTERDAM, le 12. Novembre.

Les Etats-Généraux aiant accordé, sur les représentations des Négocians, un Convoi pour les Vaisseaux destinés à se rendre aux Indes Occidentales, le Bureau de l'Amirauté, éat en cette Ville, vient de publier un Avis, contenant en 5. Articles les devoirs & formalités à observer par les Bâtimens Marchands, qui voudront profiter de cette Escorte, qui partira au premier bon vent après le 10. Décembre.

Les Porteurs respectifs d'OBLIGATIONS à la charge de Sa Maj. Imp. Royale & Apostolique, sous hypothèque d'OBLIGATIONS sur la BANQUE de VIENNE, sont avertis que Mercredi 3. Décembre 1777, ainsi que tous les Mercredis suivans, les Intérêts, qui seront échus, seront payés au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL, en retirant les Coupons.

Les Porteurs respectifs d'Obligations à la charge de l'Empire de RUSSIE, négociées sous la médiation de Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, Banquiers à Amsterdam, sont avertis, qu'en conséquence des ordres de Mrs. les Sénateurs, autorisés à cet effet par l'Impératrice TOUTES-LES-RUSSIES, on a fait, en présence du Notaire P. HUNTOU & de Témoin le Tirage des Obligations Litt. N. N°. 6001. à 6500. & Litt. P. N°. 7001. à 7500. en date du premier Février 1770. On procédera au remboursement des sus-dites Obligations au Comptoir des dits Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, Banquiers, le premier du mois de Février prochain, ainsi que les Lundis, Mercredis, & Vendredis suivans; & il n'en sera plus payé d'Intérêts que jusqu'au premier Février 1778.

L'on avertit en outre, qu'au 15. Mai 1778. seront remboursées toutes les Obligations, qui ont été négociées pour l'Empire de Russie en l'année 1769 au Comptoir de Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, & dont le payement n'a pas encore été annoncé jusqu'à présent; savoir: Litt. B. N°. 501. à 1000. Litt. C. N°. 1001. à 1500. Litt. D. N°. 1501. à 2000. Litt. E. N°. 2501. à 3000. Litt. G. N°. 3001. à 3500. Litt. H. N°. 3501. à 4000. L'on laisse à dépendant le-choix aux Porteurs de continuer leurs Capitaux à un Intérêt de quatre-pour-cent pendant un an, pour encore dix années, à compter du 15. Mai 1778, avec la réserve que Sa Maj. Impériale aura la liberté, les premières six années échues, de rembourser & payer les Capitaux.

Les Porteurs des Obligations pourront s'adresser au Comptoir des sus-dits Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, jusqu'au 15. Décembre prochain, uniquement les Lundis, Mercredis, & Vendredis, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, afin de faire noter la prolongation de leurs Obligations, & recevoir les nouveaux Coupons. Après le 15. Décembre personne ne sera plus admis à la prolongation, & les Porteurs devront recevoir le payement de leurs Obligations.

Dans le courant du mois de Décembre prochain on mettra en vente: La Richesse de la Hollande: Ouvrage, dans lequel on expose l'origine du Commerce & de la puissance des Hollandais; l'accroissement successif de leur Commerce & de leur Navigation; les causes, qui ont contribué à leur progrès; celles qui tendent à les détruire; & les moyens, qui peuvent servir à les relever, 2. Vol. 4°. On pourra se procurer cet Ouvrage jusques à la fin de Décembre prochain par souscription, à PARIS, chez la Veuve DESAINT; à FLORENCE, chez JOSEPH BOUCHARD; à BERNE, chez la Société Typographique; à VARSOVIE, chez M. GROLL; à LEIPZIG, chez S. L. CRUSIUS; à HAMBOURG, chez BOHN; à BRÈME, chez FORSTER; à VIENNE, chez R. GRAEFFER; à BERLIN, chez S. PITRA; à FRANCFORT-AU-MEIN, chez F. L. BRÖNNER; à BRUXELLES, chez E. FLON; à AMSTERDAM, chez D. J. CHANGUION, & dans les autres Villes de la Hollande chez les principaux Libraires. Le prix de Souscription est en Hollande de 5. Florins 5. Sous, à payer en recevant l'Ouvrage.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Flise, ALEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE, le 21. Novembre, 1777.

**L**e Congrès-Général de l'Amérique-Unie paroît avoir pris un parti, dont la Grande-Bretagne lui a donné l'exemple dans la dernière Guerre; sçavoir, de faire des recherches exactes sur la conduite de ceux d'entre les Officiers, qui ont commandé dans des affaires, dont le succès a été malheureux. Nous avons placé dans la Gazette N<sup>o</sup>. 84. & le Supplément du N<sup>o</sup>. 86. les Relations d'une Expédition, qu'un Corps Américain aux ordres du Général Sullivan fit le 23. Août dernier dans l'Isle des Etats. La mauvaise réussite de cette entreprisse se confirma par un Arrêté du Congrès en date du 1. Septembre, signé par le Sr. William Ch. Houston, Sous-Secrétaire, & conçu en ces termes. Résolu: "Que le Général Washington sera chargé de nommer un Conseil, pour faire des recherches, concernant la dernière Expédition du Général Sullivan contre les Forces Britanniques en l'Isle des Etats." Voici la Résolution, par laquelle la même Assemblée a établi un Comité de 3. de ses Membres pour recueillir les Preuves & entendre les Témoinns au sujet de l'évacuation de Ticonderoga, (ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier Supplément.)

Le Congrès aiant pris en considération le rapport au Comité, "sur la manière de conduire les recherches concernant les causes de l'évacuation de Ticonderoga & du Mont-Indépendance, d'ance, ainsi que sur la conduite des Officiers-Généraux du Département Septentrional au tems de l'évacuation:" Il a été résolu:

Qu'il sera établi un Comité de trois Membres du Congrès. autorisé à correspondre avec des Corps publics ou des Particuliers, par Lettres ou autrement, dans cet Etat & les Etats voisins, aîn de rassembler les Preuves les plus complètes & les plus évidentes touchant l'Etat de l'Armée dans le Département Septentrional, ainsi que celui des Troupes, des Munitions militaires & Provisions au dit Poste, tant avant qu'au tems même qu'il fut résolu de l'abandonner: Que le dit Comité sera pareillement autorisé à demander & examiner les Minutes du Conseil de Guerre, & à rechercher quels ordres ont été donnés de tems en tems par le Commandant en chef de ce Département; à rechercher particulièrement, si les Barragues & les Munitions ont été détruites ou laissées en bon état; à se faire informer par le Quartier-Maitre-Général & par le Commissaire-Général de la quantité de Provisions, qui avoient été mises en magasin à Ticonderoga ou dans les environs, pour l'usage de la Garnison, ainsi que des mesures déjà prises ou qu'on étoit occupé à prendre pour y jeter des approvisionnemens ultérieurs; à s'instruire, autant que possible, du nombre, de la disposition, & des mouvemens de l'Ennemi depuis le tems de son débarquement jusqu'à celui de l'évacuation du Port, de même que du nombre, de la qualité, & de l'état de la Garnison; enfin des mesures, que le Commandant en chef ou l'Officier-commandant à Ticonderoga ont prises, pour se procurer des informations, concernant la force de l'Ennemi, & s'ils en ont réellement obtenues: A s'informer de l'Intendant-Général des Uniformes, combien d'Habits ont été ordonnés de tems en tems pour l'usage du Département Septentrional, & des autres Officiers publics, si ces ordres-généraux ont été exécutés? A faire des recherches sur le nombre, l'équipement, & la conduite de la Milice, & le terme du Service, pour lequel elle étoit engagée, tant à l'évacuation qu'avant ce tems; sur la situation & l'état des Lignes de Ticonderoga & les Fortifications du Mont-Indépendance; quels Ouvrages avoient été élevés par l'Ennemi; quels Postes il avoit pris, & leur distance de ses Ouvrages; quels ordres avoient été donnés par l'Officier-commandant pour diriger & régler la retraite, & la manière dont elle a été conduite; quels ordres furent donnés relativement aux malades, & quel soin il en a été pris? S'il y avoit des Troupes Continentales, & quel nombre il y en avoit à Albany ou dans le voisinage; combien de tems elles y ont été, & pourquoi on ne leur a pas donné ordre de se rendre à Ticonderoga? A faire des recherches sur le nombre & le calibre des Canons, & si l'on en a renvoyé quelques-uns avant l'évacuation; sur la quantité & l'espèce des Munitions militaires, l'état des Armes tant des Troupes Continentales que des Milices; si les Troupes étoient pourvues de bayonnettes, ou s'il n'y en avoit point du tout? enfin sur le nombre des Piques ou Hallebardes propres à la défense des Lignes.

Résolu de plus: Qu'après une pareille recherche & recueilli de faits, une Copie de toute la Collection sera envoyée par le dit Comité au Général Washington; & qu'ensuite celui-ci nommera un Conseil de Guerre pour juger, conformément aux Règles & Articles de Guerre, les Officiers-Généraux, qui étoient dans le Département Septentrional, lorsque Ticonderoga & le Mont-Indépendance furent évacués.

Le 28. Aout: Le Congrès a procédé à l'élection du Comité pour recueillir les Preuves, & les Faits relatifs à l'évacuation de Ticonderoga, &c. Et, après qu'on eut tiré au ballot, Mrs. Laurens, Richard-Henry Lee, & Jean Adams, ont été déclarés élus.

Publié par ordre du Congrès.

(Signé)

CHARLES THOMPSON, Secrétaire.



De MALTE, le 20. Octobre. Le 23 du mois dernier le Noble *Grumani*, Commandant Chebec *Vénitien*, le *Triton*, mit à la voile d'ici, après avoir obtenu la grace des Corsaires *Mois*, *Leopold Desira* & *Joseph Stade*, qui avoient été mis aux fers, sur les plaintes de la République, (ainsi qu'il a été dit dans le Supplément du N<sup>o</sup>. 89.)

L'ordre ayant été donné de préparer, le plutôt qu'il seroit possible, deux Galères de la Région, sous le commandement du Chevalier du *Tillet*, elles vinrent mouiller le 30. Sept. bre entre la Ville & le Fort *Saint-Elme*. Les gens de l'Equipage du Commandant, qui vers le soir alloient passer sur ces Galères dans un petit Bateau, furent surpris par un grain de pluie & de vent, qui les empêchoit de se voir l'un à côté de l'autre. L'on présume, que dans cette obscurité, se croyant plus près des Galères qu'ils ne l'étoient, quelques-uns d'entr'eux, voulant monter à bord, firent par ce mouvement chavirer le Bateau. De dix-sept Personnes, qu'il y trouvoient, il y en eut cinq de noyées. Les accidents de cette espèce sont toujours regrettables, que la méthode des Bateaux inchavirables & insubmersibles, inventée par le Sr. de *Buzière*, ne soit pas universellement connue & adoptée.

De LISBONNE, le 21. Octobre. La Cour est partie ce matin pour *Villaviciosa*, où elle restera probablement jusqu'à la mi-Décembre. La Princesse du *Bresil*, qui n'est pas encore entièrement rétablie de son indisposition, est restée à *Quelus*, d'où l'on croit que vers la fin de cette semaine elle rejoindra la Famille Royale avec le Prince son Epoux. La Reine annonce le 15. au Gouvernement de *Tra-las-Montes* le Comte de *San-Payo*, & à celui de *Mirand* Mr. *Joaquim de Miranda*, qui a été aussi compris dans une Promotion de neuf Lieutenants Généraux. Sa Maj. a nommé en même tems 7. Membres du Conseil de Guerre & 16. Brigadiers des Armées. Le Régiment, dont le Comte de *San-Payo* étoit Colonel, a été donné au Comte de *Villa-Verde*.

De GIBRALTAR, le 21. Octobre. Une Frégate *Marocaine* de 16. Canons mouilla le 1. de ce mois au matin dans notre Baye, ayant à bord *Sidi-Hadgi-Abadelmezi-Bezral*, Ambassadeur du Roi de *Maroc* à la Cour de *Lisbonne*. Quoiqu'on ignore l'objet de la mission de ce Ministre, l'on présume, qu'elle n'est autre que de complimenter L. M. *Très-Fidèles* sur le décès du feu Roi & leur avènement au Trône. Les Présens, qu'il conduit en *Portugal*, consistent en un Lion, un Tigre, & deux Autruches. Le Brigadier Don *Antonio Barcelo*, commandant une Escadre de 4. Chebecs *Espagnols*, qui mouilloit alors à *Algeciras*, envoya un Chaloupe pour reconnoître la Frégate *Marocaine*, dont il avoit remarqué l'arrivée; mais, il fruit du motif de sa venue, il remit à la voile pour continuer sa croisière. Cependant avant hier *Abadelmezi-Bezral* envoya une Lettre, écrite en *Arabe*, au Commandant-Général de Lignes de *St Roch*, " pour l'informer de sa destination, mais que, le vent lui ayant manqué depuis sa sortie de *Salé*, il avoit été obligé de mouiller en notre Baye " Il ajouta, " que, pendant sa route, il avoit vu quatre Chebecs *Espagnols*, qui lui avoient donné la chasse, quoiqu'avant son départ son Souverain lui eût déclaré, que les deux Royaumes étoient allés à l'entente de Paix; en conséquence de quoi lui, *Bezral*, se flattoit, que le Commandant de *St Roch* l'instruira, au nom de son Gouvernement, à quoi il devoit s'en tenir. " A cette Lettre l'Officier *Espagnol* répondit, que, quoiqu'il n'eût reçu aucun ordre quelconque, qui dérogeât à ceux que son Souverain lui avoit précédemment envoyés de rompre la Paix avec les *Marocains* il avoit néanmoins remarqué depuis ce tems, que la correspondance mutuelle s'étoit rétablie entre les deux Nations, au point de ne se pas faire du tort réciproquement & de ne point commettre d'hostilités; qu'il étoit évident, que les 4. Chebecs se conduisoient à présent de la même manière, sur-tout depuis que le Commandant de cette Escadre lui avoit fait demander, s'il avoit aucune connoissance de l'objet de la venue de la Frégate, & qu'il lui avoit répondu, qu'elle appartenoit à S. M. *Marocaine* & transportoit un Ambassadeur en *Portugal*. Il mouilla aussi dans notre Baye un *Petit-bot François*, à bord duquel se trouve l'Ambassadeur *Miure*, qui passe à *Paris*, pour présenter à S. M. *Très-Chrétienne* un certain nombre d'Esclaves *François* des Bâtimens, qui ont fait naufrage au Cap de *Non*, & six Chevaux, que le Roi de *Maroc* envoie au même Monarque. On attend encore un autre Vaisseau, qui conduit à *Livorne* l'Ambassadeur destiné à se rendre à la Cour de *Toscane*.

Les Lettres de la Côte de *Barbarie* assurent, que le Souverain *Marocain*, continuant de tenir la Campagne contre les Habitans soulevés des Montagnes d'*Alit-Isahac*, a augmenté de dix mille *Noirs* l'Armée, qu'il a avec lui. Selon les uns, il n'a rassemblés ces Forcés que pour châtier divers Districts, qui se sont mutinés, & pour en contenir d'autres, où il craint les mêmes troubles à cause des Sujets de plainte, qu'il donne à ses Peuples. Mais d'autres au



ibuent les mesures qu'il prend à des avis qu'il a reçus, qu'on fortifie les Présides *Espagnols* & *Afrique*. Il paroît par les mêmes Avis, que *Muley-Aly*, Fils aîné de ce Monarque, re-  
era en qualité de Gouverneur à *Maroc*, tandis que son Père fera son séjour à *Mequinez*, &  
d'un autre Fils de ce dernier ira commander à *Mogador* & dans les environs.

De MADRID, le 4. Novembre. Dans la Promotion, (annoncée l'Ordinaire avant-dernier,)  
Roi a aussi compris les Officiers du Chebec, le *St. Sébastien*, qui s'empara au mois de Juil-  
t dernier d'une Galiotte *Algérienne*, malgré le feu que les *Barbaresques* firent de la Côte, &  
conduisit à *Malaga*, (ainsi qu'il a été rapporté dans le Supplément du N<sup>o</sup>. 73.) Don *Michel*  
*Acón*, qui commandoit le Chebec, n'étant que Lieutenant de Vaisseau, a été avancé au gra-  
de Capitaine de Frégate; Don *Ignace Ferrer*, Enseigne de Vaisseau, à celui de Lieutenant  
de Frégate; & Don *Petro Herrera*, Enseigne de Frégate, à celui d'Enseigne de Vaisseau.

En vertu des ordres de la Cour, tous les Paquet-bots entre la *Corogne* & l'*Amérique* seront  
ontés à l'avenir de 24. Canons de 8. livres & de 80. Hommes d'Equipage. On donne pour  
motif de cet arrangement les troubles, qui continuent de subsister entre l'*Angleterre* & ses Co-  
nies de l'*Amérique-Septentrionale*. Suivant des Lettres de la *Vera-Cruz* du 30. Juin, le  
vaisseau de guerre, le *St. Julien*, y est arrivé avec les Bâtimens de transport, qui avoient été  
ord le Régiment des *Asturies*, dont 120 Hommes sont morts durant le trajet.

Don *Jochim-Diego Lopez de Zúñiga, Castro, Sotomayor, y Mendoza*, Duc de *Béjar*, *Pla-*  
*encia* & *Mandis*, Comte de *Belalcázar* & de *Lemos*, &c. Chevalier de l'Ordre de la *Toison*  
Or, Grand-Croix de celui de *Charles III.* & Chevalier de celui de *St. Janvier*, Gentilhomme  
de la Chambre du Roi en exercice, Grand-Maître de la Maison du Prince des *Asturies*,  
Gouverneur des *Infans*, ses Frères, est mort ici le 10. Octobre dans la 63<sup>me</sup> année de son  
ge, ayant servi nos Souverains pendant 40. ans avec autant de zèle que de desintéressement.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 14. Novembre.

Il vient d'être publié un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 2. de ce mois, qui concerne la  
partition des *Vingtièmes*, & porte suppression des *Vingtièmes d'Industrie* dans les *Bourgs*; les  
*Villages*; & les *Campagnes*. Comme cette Pièce mérite d'être lue en entier, nous commen-  
cerons par placer ici les premiers paragraphes du Préambule:

Le Roi, par son Edit du mois de Novembre 1771. a ordonné, " que les *Vingtièmes* se-  
roient perçus conformément aux dispositions de l'Edit de Mai 1749; lequel portoit expres-  
sément, que cette Imposition seroit proportionnée au Revenu des Contribuables." En consé-  
quence, on a repris dès 1772. les opérations qui avoient été commencées en 1749; mais la diffi-  
culté d'obtenir des renseignemens certains, la suite obligation de les soumettre à l'examen & à  
la contradiction des Contribuables, n'ont permis de procéder qu'avec lenteur aux vérifications né-  
cessaires. Elles ont été finies avec beaucoup d'exactitude dans plusieurs Paroisses; mais dans d'au-  
tres, en aussi grand nombre, elles n'ont point été commencées; en sorte que, malgré l'augmen-  
tation considérable, qu'ont éprouvée progressivement les Biens-Fonds, les *Vingtièmes* y sont en-  
core perçus conformément à des Rôles formés en 1749, en 1745. & même en 1734.

Sa Majesté a senti qu'Elle ne pourroit interrompre aujourd'hui ces vérifications, sans porter at-  
teinte aux Loix de sa Justice distributive; ce seroit renouer à la Contribution due par une par-  
tie de ses Sujets; après l'avoir exigée d'une autre; ce seroit introduire un nouveau genre de Pri-  
vilège, & satisfaire à des plaintes injustes, en excitant des réclamations légitimes; ce seroit en-  
fin substituer aux *Vingtièmes*, & par conséquent à un Impôt proportionnel, une Subvention fixe; &  
qui n'auroit aucun rapport uniforme avec le produit des Biens.

Sa Majesté d'ailleurs a remarqué, que c'est la classe la plus pauvre de ses Sujets, qui paye les  
*Vingtièmes* dans la proportion la plus exacte; en sorte que l'immutabilité de toutes les quotes  
actuelles seroit une faveur accordée principalement aux Propriétaires, qui en ont le moins de be-  
soin; & comme cette faveur, envers une partie des Sujets du Roi, ne diminueroit pas la Contri-  
bution des autres; il en résulteroit seulement pour l'Etat une privation particulière de Revenus,  
qui rendroit le maintien des Impositions générales plus nécessaire; & le soulagement universel des  
Contribuables plus difficile & plus éloigné. Enfin il résulteroit encore de ces disparités dans les bases  
du *Vingtième*, que, si des circonstances extraordinaires contraignoient jamais à un surcroît  
l'Imposition, ce nouveau fardeau, supportable alors pour une partie des Contribuables, seroit  
peut-être excessif pour les autres; & l'Administration, trompée par ces différens effets, se trou-  
veroit exposée ou à méconnoître les ressources de l'Etat, ou à les employer d'une manière in-  
égale & rigoureuse.

Enfin Sa Majesté, lorsqu'Elle a réfléchi sur ces grands objets, a bien aperçu que, pour main-  
tenir l'équilibre dans ses Finances, il étoit nécessaire, que ses Revenus suivissent, du moins à  
une certaine distance, le progrès de la valeur des Biens, puisque ce progrès, effet inévitable de  
l'accroissement annuel du Numéraire, augmentoit dans la même proportion tous les objets de dépense.

Mais, en même temps que S. M. connoît l'importance de ces principes d'Administration, Elle  
est pas moins pénétrée du désir de les concilier avec la satisfaction générale de ses Sujets; Elle

a fait une sérieuse attention aux plaintes, qui lui ont été portées sur l'inquiétude, que des recherches trop fréquentes répandoient parmi les Propriétaires; & c'est pour y remédier que S. M. a déterminé, que toutes les vérifications générales, qui ont été faites depuis 1771. & toutes celles qui auront lieu dans la suite, ne pourront être renouvelées que vingt ans après l'époque des dites vérifications; en sorte que les *Vingtièmes*, fixés en conséquence, ne devront jamais être augmentés ni vérifiés pendant cet intervalle. Sa Maj. a reconnu, que cette révolution de tems étoit nécessaire non-seulement pour occasionner une variation sensible dans le produit & la valeur. Biens-fonds, mais aussi parce que dans l'intention, où est S. M. que les vérifications, qu'Elle donne, soient faites avec beaucoup de soin & d'impartialité, il faut nécessairement un grand nombre d'années pour les compléter dans toutes les Généralités d'une certaine étendue.

(Le reste ci-après.)

Les Commissaires, que la Sorbonne a nommés, d'après la Dénonciation faite à l'Assemblée du 1. Octobre, pour examiner l'*Eloge de l'Hôpital* par l'Abbé Remy, qui a remporté le Prix à l'Académie Française, en ont tiré neuf Propositions, qu'ils jugent condamnables & même hérétique: Ils les ont insérées dans leur Avis, qui a été imprimé en Latin, & distribué à chacun des Docteurs. Le 10. il y a eu une Assemblée en Sorbonne à l'effet d'examiner ce-Projet de Censure: Il a été beaucoup discuté: Les observations, que firent plusieurs Interlocuteurs, se mirent par écrit sur le Bureau; & l'on chargea les Commissaires de la Faculté de les comparer avec leur Avis, & d'en faire le rapport dans une autre Assemblée, que l'on indiqueroit. Dans le même Projet l'on exhorte les futurs Censeurs des Discours pour les P. Académiques à se mettre puissamment en garde contre la licence audacieuse de la Philosophie moderne; & l'on propose d'obliger à une rétractation publique les deux Censeurs de l'*Eloge de l'Hôpital*, dont l'un est Chanoine de St. Victor, & l'autre ancien Prieur des Carmes. Ces deux Docteurs croyent au contraire pouvoir démontrer, s'il le faut, qu'il n'y a rien dans le Discours, qui soit susceptible de la censure des Théologiens. Heureusement pour eux qu'il ne vit plus dans un Siècle, où le Jugement de la Sorbonne règle l'estime du Public.

De LA HAIE, le 19 Novembre. Les Etats de Hollande & de West-Frise feront le 26. de ce mois l'ouverture de leur Assemblée ordinaire. Mgr. le Prince Stadhouder, en qualité de Chef de la Marine de la République, vient de faire une Promotion de 24. Capitaines de Vaisseau; sçavoir, au Département de la Meuse, M<sup>rs</sup>. Delvos, Knol, Melvill, & Servat; au Département d'Amsterdam, M<sup>rs</sup>. Mulder, Staringh, Spengler, Sels, van Harencarspel-Dekker, v. Pelt, de Mauvegnault, Réyntjes, de Veer, Wirtz, F. R. C. Comte de Recleren, & Smiffaer au Département de Zeelande, M<sup>rs</sup>. Haringman & H. A. Baron de Kintel; au Département de West-Frise, M<sup>rs</sup>. Hekkers, Coerman, Rikters, & Nahuys; au Département de Frise, M<sup>rs</sup>. Rijk & van Botricius.

De LEIDE, le 20. Novembre. La place nous manque aujourd'hui pour parler de ce qui s'est passé dans les dernières Séances du Parlement d'Irlande: Si les autres Nouvelles ne permettent nous en donnerons le Précis dans nos Feuilles suivantes. En attendant l'on peut dire, que ce Parlement paroît sérieusement décidé à redresser plusieurs abus dans l'Administration, & sur-tout à former un Plan solide pour la diminution des dépenses du Royaume. Les Etats, qu'il s'en est fait remettre, ont causé dans la Chambre des Communes des discussions si vives, que l'Orateur fut informé dans la Séance du 3. Novembre, qu'il y avoit un Duel résolu entre Mr. Henry Flood Membre du Conseil-Privé d'Irlande, & Mr. Butler; surquoi il s'interposa, & fit promettre Mr. Flood, que l'affaire n'auroit point de suite; assurance qu'un des Amis de Mr. Butler, absent, donna aussi pour lui.

Nous avons parlé dans notre dernière Gazette de l'Ordre donné de la part de S. M. Très-Chrétienne aux Bâtimens Pêcheurs François sur le Banc de Terre-Neuve: En voici la Copie.

DE PAR LE ROI.

Il est ordonné à tous Capitaines, Maîtres, ou Patrons de Navires ou autres Bâtimens, si sont la Pêche sur le Banc de Terre-Neuve & autres Parages adjacents, de cesser toutes opérations de Pêche à la première prescription du présent Ordre, qui leur sera remis par Sr. Cornie, Lieutenant des Vaisseaux du Roi. Enjoint S. M. aux dits Capitaines, Maîtres ou Patrons, de faire leur retour pour France en toute diligence: Et, afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance, & qu'ils puissent justifier envers leurs Armateurs ou Propriétaires de la cessation forcée de la Pêche & de leur départ du Banc, il leur sera remis par le dit Sr. Cornie une Copie du présent Ordre signée de lui.

Fait à VERSAILLES, le 24. Août 1777.

(Signé) LOUIS.

(Et plus bas) DE SARTINE, Ministre de la Marine. Pour Copie (Signé). CORNIE.  
Sur le Grand-Banc de TERRE-NEUVE, le 4. Octobre, 1777.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XCIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 25. Novemb e 1777.

EXTRAIT d'une Lettre du District  
de BUCOWINA, le 16. Octobre.

**L**A prestation du serment de fidélité par les Habitans de ce District, qui a fait ci-devant partie de la Moldavie, & que la Porte a cédé à la Cour de Vienne, s'est faite le 12. de ce mois, avec toute la Solemnité requise à un pareil Acte. Il s'y étoit rendu beaucoup de Noblesse Polonoise avec des Equipages aussi nombreux que brillans.

„ Nous venons d'apprendre un évènement des plus funestes: L'Hospodar de Moldavie, qui réside à Jassy, fut inopinément arrêté avant-hier par un Capugi-Bachi, à la tête d'un petit Détachement de Janissaires, qui dix heures après le fit décapiter & envoya sa tête à Constantinople. Ce Prince est fort regretté; il avoit beaucoup de connoissances, aimoit les Sciences, & parloit les Langues Françoisse & Italienne: Il avoit un Patrimoine de plus de 2. Millions, qu'il avoit eu la prudence de placer dans les Etats de la République de Venise. Pendant la dernière Guerre il avoit été Prisonnier à Pétersbourg, où il s'étoit acquis l'estime de la Cour: Ayant été rétabli à la Paix dans sa Principauté, il étoit de son côté de conserver la bienveillance de l'Impératrice; & ce sont ses liaisons avec la Russie qui lui ont attiré la colère de la Porte & les ordres cruels, exécutés à son égard.

De HANOVER, le 13. Novembre.

Le Général Anglois Fucitt est parti d'ici pour Brunswick, afin d'y prendre des arrangements relatifs aux Troupes Ducales, qui passent à la Solde Britanique. On dit, qu'il le rendra aussi à Zerbst, pour terminer avec le Prince d'Anhalt-Zerbst un Traité de Subside pour mille Hommes, que S. A. S. fournira à la Grande-Bretagne. On croit savoir avec certitude, que le nouveau Comte de Rückebourg cédera à cette Puissance une Compagnie d'Artillerie, qui sera employée en Amérique. Un Corps de 400. Recrues Hessoises s'est embarqué sur le Weezer près de Munden pour la même destination.

De HANAU, le 13. Novembre.

Hier, à 8. heures du matin, l'on embarqua sur différents Bâtimens les Recrues destinées à aller compléter le Régiment d'Infanterie, le Corps d'Artillerie, & la Compagnie de Chasseurs du Prince-Héréditaire de Hesse, notre Souverain, qui servent en Amérique. Ces Recrues, qui montent à plus de 250. Hommes, y compris les Officiers, sont commandées par le Lieutenant-Colonel de Winsingerode: Elles descendront le Mein & le Rhin jusqu'en Hollande, où le Général Anglois Ruinsford les attend, afin de recevoir leur serment de fidélité.

De DUBLIN, le 7. Novembre.

Le Passage d'Irlande continue de s'occuper avec ardeur de l'état économique & des

Finances du Royaume; & la Chambre des Communes paroît avoir dessein de former un Plan solide pour la diminution des Dépenses publiques. D'après les Etats, qu'elle s'est fait remettre, il conste, que la Recette du 25. Mars 1775. à pareil jour de l'année courante a été de 2. Millions 162. mille 547. L. St. 17. Chelins 4. Souës; que la Dette Nationale se montoit le 25. Mars 1775. à la Somme de 931. mille 690. L. Sterling, un Chelin, 9 Souës; & que depuis ce jour-là elle s'est accrûë à deux Millions 561. mille 65. L. St. 16. Ch. 1. Souë, pour le paiement de laquelle est entré en Caisse un Million 735693. L. St. 8. Ch. 11. Souës; de sorte qu'il restoit encore à payer le 25. Mars 1777. des Arrérages pour la Somme de 825. mille 426. L. St. 7. Chelins, 2. Souës. Le Parti Patriotique tâchera de faire liquider cette Dette, & de prendre en même tems des arrangemens pour prévenir les abus, qui l'ont occasionnée: Mais l'on ne croit point, qu'il puisse y parvenir sans de vives discussions: Dès-à-présent il règne beaucoup d'animosité dans la Chambre: On pourra en quelque façon en juger, par le Précis suivant de ce qui s'est dit de plus intéressant dans ses Séances.

Le 15. Octobre, lorsqu'on fit lecture des Adresses à présenter au Roi & au Vice-Roi, Mr. Grattan parla dans les mêmes principes que le Vicomte Mount-Morris l'avoit fait la veille dans la Chambre des Seigneurs, (ainsi qu'il a été rapporté dans le Supplément du N. 87.) Il approuva le Discours du Vice-Roi, "d'autant que ce Seigneur n'avoit fait aucunes propositions brillantes, qu'on rompt généralement en proportion de leur grandeur & de la facilité, avec laquelle on les fait." Il se félicita aussi, que dans ce Discours l'on n'avoit pas employé ce mot si usé, si profité d'économie, qui sembloit n'avoit d'autre signification que de dire au Parlement: "MESSIEURS, vous n'avez rien à faire que d'accorder d'amples Subsidés; laissez nous le soin de les employer avec notre économie accoutumée." Il remarqua pareillement avec satisfaction, qu'il n'y avoit été fait aucune mention d'Arrérages, au paiement desquels il dut être pourvu par le Parlement, l'absence des Troupes sur l'Etablissement de l'Irlande, & diverses autres épargnes ayant pu empêcher de les contracter. "Ci-devant, dit-il, un Vice-Roi extravagant & prodigue laissoit des Arrérages très-considérables à payer, dont un autre demandoit ensuite le paiement sans rougir de la prodigalité coupable, qui les avoit fait contracter, & sans l'ombre de pitié pour le pauvre Royaume, qu'on accabloit d'impôts, les nouveaux Vice-Rois fe couvrant toujours de l'excuse: Ce n'est pas moi, qui ai contracté cette Dette. Aujourd'hui nous pouvons nous flatter, qu'on fera attention à la situation de cette Nation appauvrie; qu'on n'exigera point, que

nous fassions d'autres dépenses, que celles qui sont absolument nécessaires; & qu'on n'empêchera point de faire telles réductions que nous jugerons convenables."

Le 16. Octobre, il fut annoncé trois Propositions de la part du Chevalier Edouard Newcomb, l'un des Représentans du Comté de Dublin, & un des principaux Partisans du Whiggisme en Irlande. "1. De faire des recherches sur la légalité de l'Embargo, mis par le Gouvernement Britanique, sur l'exportation de Provisions salées d'Irlande; 2. de remettre devant la Chambre des Etats de toutes les Provinces sur les Etablissements du Royaume tant dans le Département Civil que Militaire; 3. le 29. Septembre 1777. 3. de remettre pareillement les Rapports, qui se font tous les mois, de l'état de l'Armée depuis le 1. Mai 1775. jusqu'au 1. Octobre 1777."

Le 27. Octobre, jour auquel la Chambre se tint à journée, il fut ordonné, sur la Proposition de Mr. Dennis Daly, "qu'il seroit remis devant la Chambre Copie des Proclamations, & des Provisions d'Irlande. L'Etat des Dépenses publiques aiant été remis dans la Séance précédente, Mr. Grattan dit dans celle-ci, que la Chambre devoit saisir la première occasion pour les discuter, attendu qu'ils paroissent, que la ruine de ce Pays étoit imminente, à moins qu'on ne mit bientôt une digue au torrent de la prodigalité, puisque, l'on ne condamnoit formellement les profusions des Administrations précédentes, & qu'on ne faisoit des réductions efficaces dans les dépenses courantes de la Nation, la bonne conduite de l'Administration présente venant trop tard pour sauver l'Irlande d'une Banqueroute générale; que de l'épargne étoit absolument nécessaire; & qu'en conséquence il demandoit à ceux des Membres, dont les Charges les mettoient à portée d'être instruits, des secrets du Cabinet; & l'on avoit déjà formé un Plan pour de telles réductions; que, Vice-Roi pourroit opérer en faveur de l'utilité publique?" Il ajouta, qu'il prendroit le silence de ces Membres pour un aveu, qu'il n'y avoit point de Plan de réforme, & que l'on ne pensoit pas sérieusement à soulager l'Irlande. Il censura en même tems plusieurs Articles de dépense, & dit, "que, quoique le Vice-Roi n'eut point parlé d'Arrérages, il montoient cependant; suivant ces Etats, à 900. mille L. Sterling."

Le Chevalier Langrisbe répondit, "que de pareilles réductions ne pouvoient avoir lieu, que dans les Dépenses extraordinaires; attendu que les Etablissements Civil & Militaire étoient toujours réglés au commencement de chaque Règne; & qu'aucun Vice-Roi ne pouvoit s'en départir sans des ordres exprès de la Couronne." Cette Réponse étant la seule que reçut Mr. Grattan, il reprit la parole en disant, "que le silence des Membres dans le Parti de l'Administration lui paroissant, que, malgré la bonne volonté du Vice-Roi



pour foulager le Peuple, il n'en avoit point le pouvoir; que la Chambre devoit donc entreprendre & achever cet Ouvrage salutaire par des Résolutions fermes; que, lorsqu'on s'aperçut sous la dernière Administration des *terribles Arrérages* dans l'Etat des Finances de la Nation, on résolut de les liquider par des *réductions* de tout genre, en même tems que de *nouvelles Taxes*, égalant le Revenu à la Dépense; empêchoient d'en contracter à l'avenir; que les *Taxes* avoient effectivement été imposées, mais qu'on avoit oublié les *réductions*. ”

Le Chevalier *Henry Cavendish* ayant assuré, que depuis plusieurs Siècles il n'y avoit pas eu de Premier-Ministre en *Angleterre*, si bien disposé en faveur de l'*Irlande* que celui, qui étoit à présent à la tête des affaires; ” Mr. *George Ogle* lui répondit, qu'il étoit triste, que tout le salut de l'*Irlande* dût venir de Londres. Quant au Vice-Roi (dit-il) je le jugerai d'après ses actions. Chaque Vice-Roi, qu'on nous envoie, nous le voyons d'abord, par une espèce de Magie politique, doué de toutes les vertus de ses Prédécesseurs, & exempt de leurs défauts: Mais, que les jeunes Membres ici présents sçachent, que souvent, peu de semaines après, ces Feuilles si belles, si vertes, tombent; la Personne, comblée de tant d'éloges, se dépouille de ses belles qualités, & adopte les mauvaises de tous ceux qui ont occupé la même Place.

Après ces Discours Mr. *Hussey-Burgh* observa, “ qu'ils étoient prématurés; que le Comte, mît des Finances n'avoit pas encore fait son rapport; que ce Rapport n'avoit pas été approuvé; & que la Personne, qui à titre de sa-charge étoit supposée avoir le secret du Gouvernement (le Secrétaire du Vice-Roi) n'étoit pas encore à sa place. ” Comme Mr. *Hussey-Burgh* a été ci-devant un des principaux Partisans de l'Opposition, & qu'à présent il s'étoit rangé parmi ceux du Ministère, il justifia ce changement, en disant qu'il n'en avoit apporté aucun à ses sentimens de Patriotisme, &c. La Chambre s'ajourna au lendemain 28. Octobre, mais ne s'occupa ce jour-là que des arrangements à prendre pour la détention & les travaux des Prisonniers, qu'on avoit ci-devant coutume de transporter en *Amérique*. (Le reste ci-après.)

De LONDRES, le 18. Novembre.

Le Parlement, qu'on avoit cru devoir être prorogé, manque de Nouvelles certaines de l'*Amérique*, s'assemblera pourtant, à ce qu'il paroît, après-demain; & l'on dit les Lettres Circulaires déjà expédiées à cet effet: Mais l'on ajoute, qu'après son ouverture il s'ajournera pour une quinzaine, en attendant qu'on reçoive la confirmation authentique des avantages remportés par le Général *Howe*, parce que, sans un titre de ce genre pour demander de nouveaux Subsidés & proposer de nouveaux Impôts, il n'est guères possible d'enta-

mer cette matière, à moins de s'exposer aux censures les plus vives de la part de l'Opposition, dont les sarcasmes seroient d'autant plus sensibles, qu'on ne pourroit les réfuter avec la moindre ombre de raison: Et cependant cet objet doit être mis, dit-on, sur le tapis avant toutes autres affaires, parce que le Gouvernement est dans la plus grande disette d'Argent pour continuer la Guerre. Déjà même le Discours du Roi a été dans cette conjoncture une Pièce difficile à composer: S'il faut en croire nos Feuilles publiques, le Comte de *Mansfield* s'en est chargé; & son Projet sera lu & approuvé dans une Conférence, qui doit se tenir demain au soir au *Cockpit* entre les Ministres & leurs principaux Adhérens dans la Chambre des Communes. L'espérance fondée, qu'on a de recevoir bientôt les Avis les plus agréables de l'*Amérique*, semble jusqu'ici devoir en faire le principal ingrédient.

Quelle que soit la cause du retard des Dépêches des Frères *Howe*, que la Cour attend vainement depuis plus de quinze jours, les deux Partis commencent à se rapprocher insensiblement sur le plus ou le moins de réalité des Nouvelles, qu'on débitoit alors. Les Ministériaux conviennent, qu'il y a lieu de croire, que la Victoire remportée sur le Général *Washington* n'a pas été aussi complète, qu'on l'a assuré. Ils disent avoir appris par un Vaisseau, arrivé de *Rhode-Island*, qu'après une troisième Action ce Commandant a passé le *Schuyl-Kill*, & s'est retiré vers *German-Town*, où il a une Armée nombreuse dans une position très-forte; que le Général *Howe* avec le gros de la sienne est campé à 4. miles de lui; que les Troupes Royales n'avoient pas pris possession de *Philadelphie* avant le 25. Septembre; mais que le plus grand nombre des Habitans s'en étoit retiré précédemment avec leurs Effets les plus précieux; &c. Les Anti-Ministériaux ne contredisent pas directement l'abandonnement de *Philadelphie*; mais (comme nous l'avons déjà dit dans notre Feuille précédente) ils observent, que cette Conquête, au lieu d'être utile pour la suite des opérations, ne servira qu'à affoiblir l'Armée du Chevalier *Howe*, s'il veut y mettre une Garnison assez nombreuse pour la conserver. On trouve dans plusieurs de nos Feuilles l'Extrait suivant, qu'on dit tiré d'une Lettre de *Bordeaux* à des Négocians en cette Ville en date du 4. Novembre.

*Mrs. Girard, vos Amis, ont reçu une Lettre de leur Correspondant à Philadelphie, datée le 16. Septembre, qui les informe, que de-*

puits le débarquement du Général Howe dans la Province de Maryland il y a eu trois Escarmouches, dans l'une desquelles les Troupes Américaines, après une résistance de plusieurs heures, ont été obligées de se retirer; mais la même Lettre ajoute, qu'elles effectuèrent leur retraite dans l'ordre le plus surprenant & avec le plus grand sang-froid. Les Troupes du Roi ont perdu dans la seconde Action près de Chester plus de 1300. Hommes tués & environ 1700. blessés. La perte des Américains est d'environ un tiers de plus, outre 8. Pièces de canon, 2. Mortiers, trois Caïssons de Cartouches, & 2000. Couvertures. Le reste de l'Artillerie & les Bagages avoient été envoyés assez à tems à German-Town pour être couverts par les Provinciaux dans leur retraite.

La même Lettre ajoute, que la plupart des Américains, blessés dans la seconde Action, furent conduits à German-Town: On les transporterait de-là à Wymissing-Creek, où l'on a établi une partie des Magasins Provinciaux, le reste étant à Reading ou dans les environs. C'est une Place dans l'intérieur du Pays près des sources de la Delaware, que la Nature seule a rendue presque imprenable, quand même elle seroit assiégée par toutes les Forces Britanniques actuellement en Amérique. Cepen-

dant depuis le commencement du mois d'Avril dernier, 2500. Hommes ont été constamment employés à fortifier ce Poste important & à construire deux Forts, l'un à Coventry, l'autre à Allegany-Creek, le Congrès ayant pris résolution d'évacuer Philadelphie & de détruire la Ville & le Fort, comme étant sans défense. Le Colonel Holmes a été tué par un coup de canon au hasard, pendant qu'il parloit au Général Washington, le jour de l'engagement près Chester. Son Corps a été porté en cette Ville & y a été mis dans son Uniforme sur un lit de parade à l'Hôtel-de-Ville. Les Funérailles, qui doivent se faire demain, seront accompagnées de beaucoup de pompe & d'éclat.

L'on apprend, que des Dépêches que le Cour a reçues de la Régence de Hanover, annoncent les préparatifs qui se font, afin que les Troupes Electorales & autres Auxiliaires qu'on a dessein de faire passer l'année prochaine en Amérique, puissent s'embarquer pour l'Angleterre dans le courant du mois de Février. Il y aura entre autres un Bataillon du Corps d'Artillerie de Hanover.

ACTIONS; Banque, 130 & un huitième. Indes, 167.

Les Porteurs respectifs d'Obligations de l'Emprunt sur le VIF-ARGENT, négociées au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM, en date du 1. Janvier 1775. Soient avertis, que les Nos. suivans sont sortis par la voie du Tirage: N<sup>o</sup>. 1. à 25. N<sup>o</sup>. 381. à 400. N<sup>o</sup>. 561. à 580. N<sup>o</sup>. 581. à 600. N<sup>o</sup>. 641. à 660. N<sup>o</sup>. 721. à 740. N<sup>o</sup>. 861. à 880. N<sup>o</sup>. 941. à 960. N<sup>o</sup>. 1081 à 1100. N<sup>o</sup>. 1121. à 1140. N<sup>o</sup>. 1261. à 1280. N<sup>o</sup>. 1281. à 1300. N<sup>o</sup>. 1361 à 1380. N<sup>o</sup>. 1381. à 1400. N<sup>o</sup>. 1441 à 1460. N<sup>o</sup>. 1461. à 1480. N<sup>o</sup>. 1541 à 1560. Lesquel'es Obligations seront remboursées le 1. Janvier 1778 & il n'en sera plus payé d'Intérêts rétrogrés. On peut aussi s'adresser au dit Comptoir pour prendre part à un nouvel Emprunt sur le Cuivre, le Vif-Argent, & autres Obligations de Vienne.

C. PLAAT & COMP. Libraires à LA HAÏE, ont imprimé & débitent actuellement: I. Voyages en différens Pays de l'EUROPE, ou Lettres écrites de l'ALLEMAGNE, de la SUISSE, de l'ITALIE, de SICILE, & de PARIS, 2. Vol à f 2-10. & sur du Papier à écrire f 3-10. II. Très-humbles Actions de grâces rendues, aux TROIS PUISSANCES par les Peuples POLONOIS, qui ont passé sous leur Domination, gr. 8<sup>vo</sup>. à 6 Sols. III. Problème, qui occupe la Capitale de la Monarchie Française, ou Demande, si Mr. GLUCK est plus grand Musicien que Mr. PICCINI, à 4. Sols. IV. Observations sur la nature de la LIBERTÉ CIVILE, sur les principes du Gouvernement. sur la justice & la politique de la GUERRE avec l'AMÉRIQUE, &c. par R. PRICE; D. D. F. R. S traduit de l'Anglois sur la onzième Edition, corrigée & augmentée par l'Auteur, gr. 8<sup>vo</sup>. à 18. Sols. V. Le SENS-COMMUN adressé aux Habitans de l'AMÉRIQUE, nouvelle Edition augmentée d'un Appendix & une Lettre au Peuple, appellé QUAKERS, gr. 8<sup>vo</sup>. à 12. Sols. VI. L'Intolérance éclairée ou Lettre Critiques, d'un Vicaire à l'Auteur de la Brochure intitulée: Les PROTESTANS déboutés de leurs prétentions, in 12<sup>mo</sup>. à 15. Sols. On trouve ces Ouvrages dans la plupart des Villes de cette Province chez les principaux Libraires; à UTRECHT chez SCHOONHOVEN & Compagnie, SPRUYT, KRIBBER, & STUBBE; à MIDDLEBOURG chez BOHEMER & NIMÈQUE chez VAN CAMPEN; à ZUTPHEN chez VAN BULDEREN; à ARNHEM chez NYHOFF; à GRONINGUE chez HUISING; à HARLINGUE, chez VAN DER PLAATS; à BOIS-LE-DUC chez J. & H. PALIER, &c.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs des Etats de Hollande & de West-Frise, A. LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

D E D I V E R S E N D R O I T S

du N U M E R O X C I V .

De L E I D E , le 25. Novembre, 1777.

SI une partie des Nouvelles, qu'on débite depuis quatre Ordinaires touchant les progrès du Chevalier *Howe*, n'est pas absolument sans vraisemblance, il ne se trouve, selon les Lettres de *Londres* du 18. de ce mois, presque plus de gens, qui ajoutent foi à la prétenduë Victoire, remportée par le Général *Burgoyne* sur l'Armée de Mr. *Arnold*. Au contraire, le Gouvernement *Britannique* même paroît très-inquiet sur le sort de ce Commandant, dont la dernière Dépêche laissoit entrevoir la situation la plus critique; & l'on croit généralement, qu'il a été obligé par un échec considérable à rétrograder vers *Ticonderoga*. Ce qui confirme un pareil bruit, c'est qu'après l'Annonce fort brève de l'Action du 19. Septembre dans la *Gazette* de la Cour du 1. de ce mois, (voyez notre N<sup>o</sup>. xc.) elle a gardé à son sujet le plus profond silence, quoique depuis ce tems elle ait reçu plusieurs Dépêches tant de *Canada* que de *New-York*, particulièrement en dernier lieu par le Vaisseau de transport *la Peggy*, arrivé de *Quebec* aux *Dunes*, & qui a apporté des Avis d'un contenu si désagréable, que les Ministres croient, dit-on, devoir le cacher au Public. Il semble en attendant, que les Particuliers aient reçu des détails touchant cette Action du 19. Septembre, puisqu'ils ont donné un exemple de la bravoure des Troupes *Américaines* le trait suivant, qu'ils donnent sur certain " Pendant la Bataille du 19. Septembre entre les Généraux *Burgoyne* & *Arnold*, qui a duré depuis midi jusqu'au soir, il y avoit une Batterie de six Canons sur une éminence, défenduë par le 62<sup>m</sup>e Régiment, qui incommodoit extrêmement les *Américains*. *Arnold* proposa d'y envoyer un Corps de 600. Hommes pour s'emparer de la Batterie, la bayonnette au bout du fusil: Il dit en même tems, que, si les Soldats faisoient difficulté de l'entreprendre, les Officiers seuls y iroient. Ses gens prirent feu sur ce mot: Ils dirent, qu'ils n'abandonneroient jamais leurs Chefs; & dans le moment ils se mirent en marche. Deux-cents hommes furent tués, avant qu'on parvint sur la Hauteur; mais cette perte ne fit que redoubler l'ardeur des Assaillans: Ils chargèrent les Troupes *Angloises*, la bayonnette baissée, & emparèrent de la Batterie. " Les *Américains*, ajoute-t-on, n'ont pas montré moins de valeur à l'affaire de *Bennington*; circonstance d'autant plus remarquable, que le Corps, qui y a si, n'étoit composé que de Milices rassemblées à la hâte, parmi lesquelles il n'y avoit pas un seul Homme des Troupes réglées au Service du Congrès.

Il semble en effet, que la présence du Général *Arnold* ait inspiré aux Forces *Américaines* du Département *Septentrional* la même hardiesse, le même courage, dont il est animé. Ce Commandant, qui n'est point *Allemand* de naissance, (ainsi que quelques Feuilles de l'Empire l'ont étendu, en débitant à son sujet un Conte visiblement faux & absurde,) mais Fils d'un riche négociant de *Norwich* dans la *Nouvelle-Angleterre*, a rendu une Proclamation pour appeler à l'obéissance du Congrès ceux qui se sont rangés sous l'Etendard Royal dans son Département: Elle est conçue en ces termes.

De par l'Honorable BENOÏT ARNOLD, Ecuyer, Général-Major & Commandant en chef de l'Armée des Etats - Unis de l'Amérique sur la Rivière de *Mohawk*.

Intenu qu'un certain Barry St. Leger, Brigadier-Général au Service du Roi George de la Grande-Bretagne, à la tête d'une Bande de Voleurs, d'Assassins, & de Traîtres, composé de Sauvages de l'Amérique & de Bretons, encore plus Sauvages, (au nombre desquels sont les deux Chevaliers Jean Johnston, Jean Butler, & Daniel Claus,) s'est montré récemment sur les frontières de cet Etat, menaçant de ruiner & de détruire tous les Habitans des Etats-Unis: qu'un moyen de leurs déguisemens ils ont séduit plusieurs des Sujets ignorants & imprudens desdits Etats à violer la fidélité, qu'ils leur doivent, & à se joindre à eux dans leurs cruels atrocités & dans leurs entreprises de trahison & de parricide: A ces Causes, un sentiment d'humanité envers ces malheureux, qui se sont laissés séduire, & qui se jettent tête baissée dans leur propre destruction, m'engage à leur offrir, ainsi qu'à tous autres qui peuvent y être intéressés, (soit Sauvages, Allemands, Américains, ou Bretons,) le Pardon de leur délit, pourvu qu'ils, dans un délai de dix jours, à compter de la date de la Présente, ils mettent bas les Armes, demandent protection, & prêtent le serment de fidélité aux Etats-Unis de l'Amérique. Mais, si, continuant à s'aveugler sur leur propre intérêt & leur conservation, ils persévèrent linéament dans leur conduite perverse, résolu à s'attirer à eux-mêmes la première vengeance du Ciel & celle de leur Patrie algrie, ils ne doivent s'attendre à aucune grace de l'un ou de l'autre. Donné sous mon seing, au Quartier - Général, aux PLAINES-ALLEMANDES (GERMAN-FLATS) le 20. Août 1777. (Signé) B. ARNOLD, Gen. Maj.

En supposant l'authenticité de cette Pièce, il paroît qu'elle se ressent du désir de rétorquer la manière méprisante, dont on a parlé du Sr. *Arnold* dans quelques Pièces Ministeriales, en nommant un certain *Arnold* Quant au titre d'*Assassins*, qu'il donne au Détachement du Colonel *St. Leger*, il est relatif sans doute au sort, qu'ont essuyé les Prisonniers faits sur le Détachement de Milice, qui venoit au secours du Fort *Stanwix*. Plusieurs Lettres de l'*Amérique* assurent, que tous ces malheureux, surpris par les Troupes & les *Indiens* en embuscade, ainsi que Mr. *St. Leger* le rapporte dans sa Lettre (dont l'*Extrait* a été inséré dans notre Gazette N. xc.) ont été massacrés de sang froid & escarpés par les *Sauvages*, sans que les *Européens* aient voulu ou peut-être aient pu s'y opposer.

Comme il s'étoit répandu dans la *Virginie* quelques gens suspects, qui tâchoient de détacher les Habitans des intérêts du Congrès, il y a été publié, de la part de Son Exc. Patrick Henry Gouverneur ou Chef-Magistrat de la République de Virginie, la Proclamation suivante.

A attendu que j'ai été informé de bonne part, que plusieurs Personnes parcourent cet Etat & quelques-uns déguisés en Officiers, pour faire des enrôlemens de toutes les Marchandises du Pays au prix le plus extravagant, dans la vue, & ce que l'on suppose, de faire baisser la valeur de notre Papier-monnaie & de décourager en même tems le Peuple, par des raports faux & injurieux au sujet de l'état de notre Armée aux ordres de Son Exc. le General Washington, ainsi que de la situation générale de nos affaires, afin de le détourner du Service de l'*Amérique*; A ces Causes, & à l'effet que toutes telles Personnes soient exactement surveillées, sur-tout qu'elles soient obligées à donner, pour garant de leur attachement à la Cause publique, telle sûreté, que l'Acte de la dernière Séance de l'Assemblée requiert de toutes Personnes, qui viennent en cet Etat de quelque autre des Etats-Unis; & qu'enfin tous ceux qui prouveront avoir volé quelque autre Acte d'une Séance précédente, en détournant le Peuple s'enrôler comme Soldats, reçoivent la punition méritée; j'ai jugé à propos, de lavis du Conseil, de rendre la présente Proclamation, requérant par icelle tous Officiers, tant Civils que Militaires, dans l'étendue de cette République, & tous autres Sujets qui y appartiennent, prêter leur aide & secours à cette fin, puisqu'il s'agit du bien-être de leur Patrie, & qu'ils seront responsables à leur propre risque & peril. Donné sous ma signature, le 8. Juillet l'an de grace 1777. & de notre République le second. (Signé) PATRICK HENRY

Les Seigneurs de l'Amirauté Britanique ont fait publier dans la Gazette ordinaire de Londres du 18. Novembre un Article, relatif à l'Expédition du Chevalier *Collier*, dont il a déjà été inséré dans notre Suppl. du N<sup>o</sup>. 89. une Relation tirée de la Gaz. de *Halifax*. En voici le contenu.

Par des Lettres du Chevalier *George Collier*, Capitaine du Vaisseau du Roi, *l'Arc-en-Ciel* à Mr. *Stephens*, il paroît, qu'à l'effet de déconcerter une invasion, qu'on avoit en dessein de faire des parties Orientales de la *Nouvelle-Angleterre* dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, il s'étoit rendu de *Halifax*, avec le Vaisseau sus-mentionné, *la Blonde*, *la Strène*, & *la Chaloupe*, *l'Espérance*, qui sont à ses ordres, à *Marbias*, où il arriva le 13. Aout; qu'ayant débarqué le matin suivant les Marines des Vaisseaux, non-ôstant le feu très-vif de Mousqueterie, que les Rebelles faisoient des deux côtés de la Rivière & du Fort, ils s'avancèrent promptement, après une très-courte résistance, le Fort qu'ils détruisirent, ainsi que trois Magasins composés de Farine, de Riz, de Cuir-tanné, de Peaux, de Souliers, de Munitions, &c. plusieurs petits Vaisseaux, & un Moulin à blé avec une grande quantité de Grains. Il prit aussi un Chaloupe de 80. tonneaux, chargée de Bois de construction: Que, faisant *la Blonde* à *Macbia* pour intercepter quelques Bâtimens, qu'on attendoit de *Boston* avec des Munitions & Provision il alla croiser le long des Côtes de la *Nouvelle-Angleterre* & du *Nouveau-Hampshire*, il prit & détruisit un Vaisseau prêt à faire voile de la Rivière de *Sheepcut*, avec un chargement de grands Mâts pour la France, de plus 3. Brigantins, 11. Chaloupes, & 15. Schooners. Il ajoute, que 3. Hommes ont été tués dans ces Expéditions & 18. blessés; & que toutes les balles de mousquet, tirées par les Rebelles & trouvées à bord des Vaisseaux du Roi, ainsi que celles qu'on a retirées des blessés, étoient hachées & dentelées.

De VIENNE, le 12. Novembre. Les Etats de Hongrie viennent de réduire, avec l'agrément de L. M. Imp. & Royale, la Garde Noble Hongroise, qui étoit composée de 120. Mille hommes, à cinquante. Mais ils ont résolu d'employer la Somme, qui provient de cette réduction, à l'éducation de 60. jeunes Gentilshommes de leur Nation. Les Habitans du même Royaume, qui font profession de la Religion Réformée, ont aussi obtenu la permission d'y établir une Académie de jeunes Gentilshommes de leur Religion. Le Comte de *Clary* a été nommé Président de la Commission pour la Censure des Livres.

On a reçu ici une Relation de la funeste fin de *Grégoire Ghika*, Hospodar de *Moldavie* (Nous la placerons l'Ordinaire prochain.) Les Présens, que le Roi de Prusse lui a envoyés récemment, avoient déjà passé *Vasovie*: Mais, sur la Nouvelle que ce Monarque reçut de ce qui s'étoit fait à *Jassy*, il fut envoyé une Estafette avec contr'ordre; & ces mêmes Présens sont actuellement en route pour être ramenés à *Berlin*. Suivant les derniers Avis de Ca-



antinople, le malheureux Ghika a été remplacé par Nicolaki Karadgia, qui pendant la dernière guerre avoit déjà occupé ce Poste. Les mêmes Lettres, du 17. Octobre, portent, que le Capitain-Pacha y est revenu avec presque toute son Escadre, qu'on alloit desarmer pour l'hyver.

De MARSEILLE, le 1. Novembre. Le Sénaut, l'Automne, Cap. Tuvache, de Rouen, parti de Tanger le 10. Octobre, est arrivé ici aiant à bord Sidi-Taher-Fenis, Parent du Roi de Maroc. Ce Ministre Maure est envoyé en France, en qualité d'Ambassadeur, pour présenter au Roi le Capitaine Dupuy, Ponantois, avec son Equipage, qui avoit échoué sur la Côte d'Afrique, & qui fut fait Esclave par les Arabes. Le Roi de Maroc, en aiant été informé, racheté tout l'Equipage & le renvoye à Sa Majesté. Son Ministre est aussi chargé de lui offrir quelques Présens. Il fait actuellement une Quarantaine de 18. jours aux Infirmeries: Ensuite la Chambre de Commerce, qui a reçu à son sujet les ordres de notre Ministère, le fera conduire à Paris, & lui donnera le Sr. Gilly, Interprète du Roi, pour l'accompagner.

EXTRAIT d'une Lettre de BREST du 7. Novembre.

Les six Vaisseaux de ligne & autres Bâtimens armés, sortis de ce Port pour protéger le départ des divers Convois de nos Troupes, expédiés pour l'Amérique, étoient restés à croiser sur Belle-Ile, où ils ont essuyé un coup de vent furieux, qui a duré 72. heures, mais dont la plus grande violence a été la nuit du 29. au 30. Octobre. Le Magnifique, de 74. Canons, commandé par Mr. de Raïts, est rentré le 2. du courant: Il est dématé, & a une voie d'eau considérable: Il n'a échappé au naufrage que par une manœuvre des plus habiles d'un Pilote de 23. ans, qui l'a sauvé des roches, dont la Côte est hérissée & sur lesquelles il alloit se briser. Le Triton de 64, monté par Mr. de Brache, n'est revenu que deux jours après: Il a eu plusieurs fois la barre de son gouvernail emportée; toutes ses voiles sont déchirées & enlevées. Le R-flechi de 64. commandé par Mr. de Barandin, le Rolland aussi de 64. sous les ordres de Mr. Duplessis-Parreau, la Frégate la Sensible, commandée par Mr. de Marigny, Lieutenant, la Sylphide de 16. par Mr. de Raufanne, aussi Lieutenant, & la Curieuse, Cotter de M. Pierriers, par Mr. de Belisal, sont pareillement de retour avec leur voilure absolument hors l'état de servir. On est encore inquiet du Robuste de 74. montée par Mr. de la Motte-Piquet, qui commandoit la Division, & du Dauphin-Royal de 70. par Mr. de Bauffet, qui sont à la mer, & dont on n'a point de Nouvelles. Le 4. il est arrivé des ordres de la Cour de ne point faire sortir l'Escadre jusqu'à nouvel avis."

De PARIS, le 17. Novembre. Le 12. de ce mois, la rentrée de la Cour des Aides s'est faite, en la manière ordinaire. Après la Messe, où cette Compagnie a assisté en Robes rouges, il a été procédé à la lecture des Ordonnances. Ensuite Mr. de Barentin, Premier-Président, a fait une Harangue, sur les travaux du Magistrat dans sa vie publique & dans sa vie privée; ce qui a été suivi d'une autre Harangue de Mr. Clément de Barville, Avocat-Général, sur les moyens de rétablir les mœurs publiques.

FIN DU PRÉAMBULE de l'ARRÊT du Conseil, concernant les Vingtièmes.

A ces dispositions générales, Sa Majesté a cru devoir ajouter des précautions plus particulières en faveur des Contribuables les moins aisés. Sa Maj. a senti, que sans instruction, sans facultés pour se défendre & suivre une contestation, ils étoient nécessairement plus exposés aux erreurs des Employés subalternes; & Sa Majesté, guidée par sa justice, a désiré de les en garantir: En conséquence Elle a pensé, qu'il falloit les mettre sans cesse sous la protection de leur Communauté, en ordonnant, que dorénavant aucun Propriétaire ne pourroit être imposé au-delà de sa quote précédente, sur un simple examen particulier de ses Biens, mais uniquement à l'époque & par l'effet d'une vérification générale & publique du produit des Fonds de sa Paroisse: Et pour que cette vérification soit constamment faite avec équité, S. M. veut, qu'elle ait lieu en présence des Collecteurs des Tailles, du Syndic de la Paroisse, & de trois autres Propriétaires notables, que S. M. permet à chaque Communauté de nommer à cet effet, & qui tous devront signer ou le Procès-verbal de vérification ou les motifs de leur refus.

Enfin Sa Majesté, en renonçant à augmenter ensuite les quotes des Vingtièmes pendant un espace de vingt années, n'entend pas cependant se priver de la douceur d'accorder des décharges & des modérations aux divers Contribuables, qui, par des malheurs particuliers, auroient acquis des droits à ces soulagemens momentanés.

Ainsi par ces précautions S. M. pourroit à la tranquillité de tous les Propriétaires & à la défense particulière de ceux, à qui leur foiblesse & leur obscurité rendent un appui plus nécessaire. Elle maintient en même tems les Loix de la justice & de l'égalité; & Elle ménage les intérêts de ses Finances, dont l'ordre est essentiel à la sûreté des Engagemens de l'Etat, au crédit & à la force publique. Sa Majesté attend des différens Propriétaires & des Seigneurs de Terrres en particulier, que, bien loin de chercher à déviler jamais la mesure de la Contribution, qu'ils doivent aux besoins de l'Etat, & de faire retomber ainsi tôt ou tard sur la masse générale la charge, dont ils se se-

soient attachés injustement, ils seconderont les vûes équitables de S. M. avec cette bonté si honorable pour tous les Hommes, mais si digne sur-tout des sentimens, dont la Noblesse Française a toujours fait profession; & ce seroit avec une véritable satisfaction, que S. M. verroit naître d'un concours général tous les moyens nécessaires pour procurer à l'Imposition des *Vingtièmes* le degré de perfection, dont les choses humaines sont susceptibles.

Et cependant S. M. aiant remarqué, qu'une partie de cette Imposition portoit sur l'Industrie c'est-à-dire sur les fruits inconnus & présumés du travail & de l'Intelligence, Elle a senti, qu'une pareille Contribution ne pouvoit jamais être répartie avec une sorte d'équité qu'à l'aide d'une inquisition tellement illimitée, qu'une estimation, même arbitraire, devenoit préférable: Sa Maj. eût voulu dès-lors abolir entièrement cette Imposition; & en attendant que le fruit journalier des économies lui permette de suivre tous les mouvemens de sa bienfaisance, Elle a résolu de commencer par supprimer ces *Vingtièmes* dans tous les Bourgs, les Villages & les Campagnes tant pour y attirer davantage l'Industrie, que parce qu'on ne peut pas y régler cette Imposition comme dans les Villes, où la répartition en est confiée aux Chefs des Corps & Communautés.

Sa Maj. enfin ne perd point de vuë les autres charges de ses Peuples: Elle desireroit également de les adoucir par la sagesse de ses Loix, & c'est toujours avec regret qu'Elle apperoit, que dans les rapports multipliés de l'Administration d'un grand Empire, la prudence oblige à ne développer que par degrés les plans généraux de réforme & de bienfaisance, pour en rendre l'exécution plus facile, & les effets plus solides & plus salutaires. A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport du Sr. *Morreau de Beaumont*, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal: Le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit. (*Le Dispositif se trouvera dans une Feuille suivante.*)

Il s'est passé récemment près de *Nogent-sur-Seine* une rencontre, qui a fini par être funeste. Une vingtaine de Braconniers, Habitans des environs, chassant sur la Terre de Mr. *Terrâ de Rosières*, Frère de l'Abbé, ancien Ministre, de ce noin, dont le Château est au même Canton, n'ont pas voulu se retirer à l'aspect d'une Brigade de Maréchaux; surquoi un Capitaine du Régiment *Dauphin*, Dragons, en garnison à *Provins*, a envoyé sa Compagnie contre eux; & il s'est livré un Combat, dans lequel 4. Braconniers ont été tués & 4. faits Prisonniers. Un Dragon a été tué avec son Cheval, & plusieurs ont été blessés.

L'on a appris, que les Vaisseaux de guerre, partis de *Brest* pour croiser, ont été obligés de rentrer dans le Port après avoir beaucoup souffert par un coup de vent. Un Vaisseau a été forcé de se jeter à l'Orient. L'Escadre, qui est en rade, n'a heureusement pas été aussi maltraitée qu'elle a risqué de l'être par cette Tempête. M. le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur d'*Espagne*, est parti de *Brest*, pour aller visiter la *Rochelle*, *Rochefort*, *Bordeaux* & autres Ports sur l'Océan, tournée qui le mettra en état de rendre compte à S. M. Catholique des travaux, qu'on ne discontinuë point dans notre Marine. L'on dit, qu'en passant à *Nantes* il a eu quelques entretiens avec les Commissionnaires, qui y résident de la part du Congrès de l'*Amérique*.

De *LEIDE*, le 24. *Novembre*. Parmi les Pièces, que nous sommes obligés de renvoyer à l'Ordinaire prochain, se trouve une *Relation de l'Assemblée publique, que l'Académie Impériale des Sciences a tenuë à Pétersbourg le 29. Octobre*. Nous en extrairons seulement pour le présent la Lettre, dont il y fut fait lecture, & par laquelle S. M. *Suedoise* accepte la place, que l'Académie lui a offerte à l'occasion de son séjour en *Russie*: Elle est conçue en ces termes.

A Monsieur de *DOMASCHNEW*, Gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Impératrice de *Toutes-les-Russies*, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, & Chevalier de l'Ordre de *Vasa*, à *St. PÉTERSBOURG*.

Monsieur de *DOMASCHNEW*, La célébrité de l'Académie, qui a bien voulu m'inscrire parmi ses Membres, est seule été suffisante pour me faire accepter cette place avec plaisir. Aujourd'hui, elle m'en fait d'autant plus, que c'est une espèce de nouveau lien pour m'unir avec la Souveraine, qui vous protège, & dont j'ai été à portée de connaître si particulièrement la sagesse & toutes les vertus. C'est à l'Académie sur-tout qu'il appartient de publier les merveilles de son Règne. Je déclare par avance, qu'Elle ne pourra jamais en rien dire, que je ne sois prêt à rattacher de ma voix, aiant rapporté de ce Règne glorieux des impressions, qui ne s'effaceront jamais. Au reste je m'intéresserai toujours infiniment aux travaux utiles de l'Académie, dont je vous prie d'assurer les Membres de ma constante bienveillance. Sur ce je prie Dieu, qu'il vous ait, Monsieur de *DOMASCHNEW*, en sa sainte & digne garde, étant votre affectonné. (Signé) *GUSTAVE*. A *DROTNINGHOLM*, le 28. Août 1777.

On vient d'apprendre, que le Prince de *Massera*, ci-devant Ambassadeur d'*Espagne* près de Sa Maj. *Britannique*, a succombé à la dangereuse maladie, dont il étoit attaqué, pendant son séjour à *Barcelone*, où il étoit de passage pour se rendre au Royaume de *Valence*, dans l'espoir d'y rétablir sa santé. La Princesse, sa Douairière, & le Prince, son Fils, en partoient le 31. du mois dernier pour *Madrid*.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les États de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XCIV.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDRROITS

du VENDREDI 28. Novembre 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 17. Octobre.  
**L**E 7. de ce mois, il s'est de nouveau tenu un grand *Divan*, auquel tous les Ministres de la *Porte*, anciens & actuels, ont été appelés: *Mourat-Mollah* & un petit nombre d'autres Officiers y ont en vain représenté, que l'Empire *Ottoman* ne s'étoit pas refait jusqu'ici des pertes, essuyées durant la dernière Guerre, & que, dans l'événement où il se trouve encore aujourd'hui, seroit imprudent de s'exposer à de nouveaux revers. La pluralité a été, dit-on, d'avis, que l'honneur de la *Porte* ne permettoit pas de offrir les infractions, que la *Russie* faisoit au dernier Traité de Paix, en mettant la *Crimée* dans sa dépendance, & en voulant faire entrer des Vaisseaux de guerre par le Détroit dans la *Mér-Noire*. Quoique l'on n'apprenne pas jusqu'ici, qu'il ait été définitivement résolu de déclarer la Guerre, les préparatifs sont tels qu'on doit s'y attendre à tout moment. On a déjà parlé diverses fois de ceux qui se font dans le Département de la *Maine*: Ils continuent avec une assiduité infatigable, non-seulement ici, mais aussi dans les Ports sur les *Mers Noire & Blanche*, d'où il vient d'arriver trois Vaisseaux neufs; & l'on en attend encore trois autres au premier jour. On dit, que les Régences de *Barbarie* en fourniront aussi un certain nombre. *Aly-Pacha*, qui doit venir incessamment ici de la *Natolie*, a été nommé

*Seraskier* ou Général en chef, pour commander l'Armée sous le *Grand-Visir*. Un Corps de vingt-mille *Fanissaires* s'est déjà rassemblé près de *Babada-li*; & l'on assure, qu'il s'en trouve un autre de 40. mille Hommes dans la *Natolie* aux environs de *Sinabe* (l'ancienne *Sinope*) sur la *Mér-Noire*, lequel y sera mis en cantonnement pendant l'Hyver, pour être prêt à marcher au Printemps. On a payé récemment aux *Fanissaires* les Arrérages de leur Solde pour la Somme de 3. Millions de *Pistres*. Les *Spahis* témoignent du mécontentement de ne point recevoir également les leurs; & il en seroit résulté des suites désagréables, si on ne les avoit pas satisfaits, au moyen de 300. Bourfes, dont le *Grand-Visir*, le *Capitan-Pacha*, & l'Aga des *Fanissaires* fournissent chacun le tiers, tandis que le reste de la Somme, dont on avoit besoin, fut emprunté de Banquiers *Arméniens*.

Un incident, qui ne peut manquer d'augmenter l'animosité des deux Parties dans la conjoncture présente, est ce qui vient de se passer à l'égard de l'Hospodar de *Moldavie*. L'on se rappelle le départ d'*Achmet-Bey*, Grand-Ecuyer du Sultan, (annoncé dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. xc.) avec trois Ordres de Sa *Hauteffe* pour des objets importants: Le contenu de ces *Hati-Cherifs* étoit alors un secret; mais il s'est développé en partie, lorsqu'on a appris le 11. de ce mois, que le Prince *Grégoire Ghika* avoit été déposé; &

que *Costaki* (ou *Constantin*) *Murusi*, Premier-Interprète de la *Porte*, aiant été nommé pour le remplacer, avoit été revêtu le même jour de la Robe d'honneur en sa nouvelle qualité. Il doit partir la semaine prochaine pour *Jassy*. Le Sr. *Nicolas Caradzia* lui succéda dans la Charge de Premier-Interprète, qu'il a déjà exercée par *interim* durant la dernière Guerre.

Le Major *Wikkede*, au Service du Roi & de la République de *Pologne*, est arrivé ces jours-ci de *Varsovie*, & a remis à Mr. de *Boskamp*, Intendant de la Cour de *Pologne*, des Lettres de créance, par lesquelles ce Ministre est chargé de complimenter le Grand-Seigneur sur son avènement au Trône, formalité qui n'avoit pas encore été remplie de la part de la République. Mr. *Everhard*, qui a fait ici les fonctions de son Agent jusqu'à l'arrivée de Mr. de *Boskamp*, retournera la semaine prochaine à *Varsovie*; & quoiqu'il n'ait pas été revêtu d'un Caractère public, la *Porte* le fera accompagner jusqu'à la Frontière par un *Maimander* ou Conducteur d'honneur.

De LA TRANSYLVANIE, le 28.

Octobre.

Le Général-Major Baron de *Splény* a reçu, le 12. de ce mois, à *Czernowitz*, en sa qualité de Commissaire de L. M. Imp. & Royale, le Serment de fidélité de la part des Habitans du District de *Bucovina*, nouvellement réuni aux Possessions de la Maison d'*Autriche*. La Cérémonie s'est faite avec le plus grand appareil. M. le Commissaire étoit assis sous un Baldachin magnifique, où se trouvoient aussi les Portraits des nouveaux Souverains du District. Le principal des *Bojars* ou Nobles *Walaques* lut à haute voix la Formule du Serment, qu'ils prêtèrent ensuite, ainsi que tout le Peuple, y compris même les *Popes* ou Prêtres du Rit *Grec*. La nouveauté du spectacle avoit attiré une foule de monde, particulièrement de Gentils-hommes *Polonois* & *Transylvaniens*. Après le *Te-Deum*, l'on dîna à 27. Tables, chacune de 26. Couverts. Les fantés de L. M. furent buës au bruit du Canon, qui s'étoit aussi fait entendre pendant la Solemnité. Vers le soir, l'on jetta au Peuple 2000. Florins en Espèces, l'on lui livra six Bœufs rôtis & farcis de diverses Volailles, & l'on fit couler plusieurs Fontaines de Vin. Ensuite l'on tira un Feu d'artifice; & la Ville fut illuminée. La Façade du Quartier de M. le Commissaire étoit garnie de 5. mille Lampions.

Parmi les différents Récits, qu'on voit au sujet de la catastrophe, arrivée en *Moldavie* le 12. Octobre, le suivant semble mériter la préférence.

Nous apprenons, que le Prince de *Moldavie* *Gregoire Ghika*, vient de finir ses jours d'une manière très-tragique. Le terme de trois ans après lequel il devoit demander sa confirmation à la *Porte*, étant expiré, il envoya pour cet effet son Fils cadet à *Constantinople*. Ce jeune Prince y fut très-bien reçu, & obtint le *Man*, demandé par son Père, auquel il rend compte de l'heureux succès de sa commission. Cependant dans le même tems un Officier de la *Porte* partit pour se rendre à *Choczim*, dans l'intention, à ce qu'on débitoit, de prendre de arrangements relatifs au Militaire. Cet Officier accompagné de 40. *Fanissaires*, vint à *Jassy*, Capitale de la *Moldavie*, & se feignit malade ce qui engagea le Prince *Gregoire* à lui rendre visite, mais *insensiblement*, pour sauver l'exactitude. Il se fit accompagner de son Médecin, pour donner les secours de l'Art au malade: Il fut reçu fort amicalement; & on lui servit du Caffé & du Sorbet. Après un court entretien de compliments, le Prince commença à parler d'affaires: Alors le Ministre de la *Porte* ordonna aux assistants de se retirer, pour rester avec lui en liberté. Tout le monde sortit; excepté quelques Domestiques de l'Officier *Turc*, qui se firent l'honneur de l'abord du Prince & s'extrangèrent. Le Médecin, entendant le bruit & les débats, présuma ce qui arrivoit, & se retira à l'instant pour mettre à couvert le Fils aîné de *Gregoire Ghika*, qui s'est échappé. Après l'exécution le Ministre *Ottoman* convoqua les *Boyares* & Grands *Moldaves*, leur lut le Firman, contenant les ordres du Grand-Seigneur, & forma une Régence, composée de quatre d'entre eux pour gouverner jusqu'à nouvel ordre. Pour la somme de 4. mille Livres il livra le Corps du Prince aux *Boyares*, qui lui firent faire un enterrement à l'Eglise; & l'Officier partit pour *Choczim*.

Dans d'autres Récits, l'on trouve que, l'infortuné *Ghika* aiant fait de la résistance aux *Fanissaires*, qui vouloient l'étrangler, ils l'avoient jetté contre terre, & l'avoient achevé à coups de poignard; après quoi ils lui avoient coupé la tête, qu'ils avoient embaumée à la hâte & envoyée à *Constantinople*: Ils s'emparèrent ensuite des Effets & de l'Argent du Défunt, qu'ils emportèrent: Ils emmenèrent aussi avec eux le Métropolitain *Grec*, chargé de fers. Le Médecin de l'Hospodar est venu à *Czernowitz* annoncer aux Commandants *Autrichiens* le malheur de son Maître. On des Avis des Frontières de la *Turquie*, portant, que, quelques jours après la mort violente de ce Prince, un Régiment de Cavalerie *Russe*, arrivé à *Jassy*, avoit pris sous sa protection la Veuve & les Enfants du Défunt, & les avoit conduits sur les Terres de la Domination de *Russie*: Mais une pareille Nouvelle semble mériter confirmation. On dit aussi, que l'Hospodar de *Wallachie*, averti à tems qu'on lui préparoit un sort pareil à celui de *Ghika*.



a, a eu la prudence de se retirer sur le Ter-  
ritoire *Autrichien*.

*De COLOGNE, le 21. Novembre.*

L'Electeur de Trèves arriva ici *incognito* a-  
vant-hier au soir, revenant d'*Essen*, où il é-  
oit allé querir la Princesse *Cunegonde de*  
*Saxe*, sa Soeur, qui a pris possession de cette  
Abbaye, & qui retourne à *Coblenz*. Le Non-  
ce du Pape eut l'honneur de souper avec L.  
A. R. qui continuèrent hier leur route pour  
cette dernière Ville.

Les transports des Troupes d'*Anspach* & de  
*Hesse-Hanau*, qu'on s'attendoit à voir passer  
 incessamment par-devant cette Ville, n'y ont  
 point paru: Et l'on vient d'apprendre, que  
 celui des premières, après s'être arrêté qua-  
 tre jours à *Bonn*, a remonté le *Rhin* jusqu'à  
*Neuwied*. Celui de *Hesse-Hanau* ne s'étoit  
 pas avancé au-de-là de *St. Gair*. Parmi les  
 causes, auxquelles on attribue cet incident,  
 la plus naturelle est un refus de passage, qu'on  
 a eu lieu de prévoir d'après les plaintes,  
 formées l'année dernière, que l'*Allemagne*,  
 dont la population a déjà tant souffert par les  
 Guerres, qu'elle a eu à soutenir dans son  
 sein, ne cesseroit ainsi de se dépeupler à l'o-  
 casion d'une querelle, qui lui est absolument  
 étrangère. On ajoute quant aux Troupes  
 d'*Anspach*, qu'un Prince des plus respectables  
 de l'*Empire* n'a plus voulu concourir, en leur  
 accordant le transit par ses Etats, à épuiser  
 d'Hommes un Pays, qui, en vertu des Pactes  
 de Succession, peut rentrer dans sa Maison,  
 au cas que la Ligne des Margraves actuels  
 vint à s'éteindre. Au reste ce ne sont que des  
 bruits, sur lesquels on attend des éclaircissemens.

*De LONDRES, le 21. Novembre.*

Hier, le Roi, s'étant rendu à la Chambre-  
 Haute du Parlement, & y ayant mandé les  
 Communes, fit l'ouverture de la Séance par le  
 Discours suivant.

MY LORDS & MESSIEURS,

Ce m'est une grande satisfaction que je puisse  
 avoir recours à la sagesse & au soutien de  
 mon Parlement dans cette conjoncture, où la  
 continuation de la Rebellion dans l'*Amerique*  
*Septentrionale* demande notre attention la plus  
 sérieuse. On a fidèlement employé les pouvoirs,  
 dont vous m'avez revêtu pour éteindre cette  
 Révolte; & j'ai une juste confiance, que la con-  
 duite & le courage de mes Officiers, ainsi que  
 l'ardeur & l'impétuosité de mes Forces tant de  
 terre que de mer, seront accompagnés de suc-  
 cès importants sous la bénédiction de la Divine  
 Providence. Mais, de même que je suis per-  
 suadé, que vous verrez la nécessité de vous pré-  
 parer pour de telles opérations ultérieures, que les  
 accidens de la Guerre & l'obstination des Re-  
 belles pourront rendre convenables, moi aussi,

de mon côté, je m'occupe des mesures néces-  
 saires pour tenir mes Forces de terre complet-  
 tes sur le pié de leur établissement actuel: Et  
 si j'ai occasion de les augmenter, en contractant  
 quelques nouveaux engagements, je compte sur  
 votre zèle & sur votre amour du bien public,  
 pour que je puisse être mis en état de les remplir.

Je reçois, de la part des Puissances Etrangères,  
 des assurances réitérées de leurs dispositions  
 pacifiques: Les miennes ne seroient être revo-  
 quées en doute; mais, dans ce tems que les  
 Armemens dans les Ports de *France* & d'*Es-  
 pagne* se continuent, j'ai jugé, qu'il convenoit  
 de faire une augmentation considérable à mes For-  
 ces Navales, tant pour tenir mes Royaumes dans  
 un état respectable de sûreté, qu'afin d'assurer  
 au Commerce étendu de mes Sujets une protec-  
 tion proportionnée; Et, comme d'un côté je  
 suis résolu à ne point troubler le premier la Paix  
 de l'*Europe*, de l'autre je ferai toujours le Gar-  
 dien fidèle de l'honneur de la Couronne de la  
*Grande-Bretagne*.

MESSIEURS de la Chambre des COMMUNES.

J'ai donné ordre, qu'on avertisse devant vous  
 les Etats de dépense pour l'année prochaine.  
 Les différents objets de service, que je viens  
 de vous indiquer, exigent inévitablement de  
 gros Subsidés: Et rien ne m'auroit soulager mon  
 esprit de la douleur, que je ressens, au sujet  
 du pesant fardeau, qu'ils devront faire mettre  
 sur mon fidèle Peuple, si ce n'est la parfaite  
 conviction, qu'ils sont nécessaires pour le bien-  
 être & les intérêts essentiels de mes Royaumes.

MY LORDS & MESSIEURS,

Je poursuivrai avec persévérance les mesures,  
 dans lesquelles nous sommes engagés pour le  
 rétablissement de cette subordination Constitutio-  
 nale, que je maintiendrai, sous la bénédiction  
 de Dieu, dans les diverses parties de mes Do-  
 maines: Cependant je serai toujours attentif à  
 saisir l'occasion de mettre un terme à l'effusion  
 du sang de mes Sujets & aux calamités, qui  
 sont inséparables d'un état de Guerre, j'espère  
 toujours, que la multitude malheureuse & sé-  
 duite rentrera dans son devoir; & que le souve-  
 nir de ce dont ils ont joui un jour, le regret de  
 ce qu'ils ont perdu, & le ressentiment de ce  
 qu'ils souffrent actuellement sous la Tyrannie  
 arbitraire de leurs Conducteurs, rehausseront  
 dans leur coeur un sentiment de fidélité envers  
 leur Souverain & d'attachement à leur Mère-  
 Patrie; & qu'ils me mettront en état, avec le  
 concours & le soutien de mon Parlement, d'ac-  
 complir ce que je considérerai comme le plus  
 grand bonheur de ma vie & la plus grande gloire  
 de mon Règne; de rendre la Paix, le bon  
 ordre & la confiance à mes Colonies *Americaines*.

Le Roi s'étant retiré; le Comte *Percy*  
 proposa dans la Chambre des Seigneurs de  
 présenter une Adresse au Roi, en réponse à  
 sa Harangue: Il fut soutenu par le Comte  
 de *Chesterfield*. L'ouverture de cette Propo-  
 sition & le Discours pour l'appuyer étant une  
 espèce de faveur, qu'on accorde à de jeunes  
 Membres, qui veulent débiter dans le Parti



de la Cour, c'est un arrangement concerté ainsi que l'Adresse, dont ces Débutans sont munis d'avance. Cette fois-ci l'on étoit convenu dans la Conférence, tenuë la veille au soir au Cockpitt, (ainsi que nous l'avons dit dans notre dernière Gazette) d'assigner ce Rôle, dans la Chambre-Haute, aux deux Seigneurs que nous venons de nommer, & dans celle des Communes au Lord Hyde, Fils du Comte de Clarendon, & au Chevalier Gilbert Elliot, Fils du feu Trésorier de ce nom, qui s'en acquittèrent en conséquence. Dans la première le Comte de Chatham proposa de faire un changement à l'Adresse projetée, pour y insérer un paragraphe, tendant "à supplier le Roi, d'ordonner une Suspension d'hostilités en Amérique, afin d'être la base d'une Réconciliation à des conditions, qui conservassent les Colonies sous l'Empire de la Grande-Bretagne." Il fut secondé par divers autres Pairs du Parti de l'Opposition. Les Membres Ministériels & leurs Adhérens y répondirent, en soutenant que la démarche seroit pour le présent inefficace. Enfin, après de longs & de vifs Débats, l'Adresse en sa forme primitive fut approuvée à la pluralité de 97. contre 28. Voix. Il en fut de même dans la Chambre des Communes. Le Marquis de Granby, Petit-Fils du Duc de Rutland, & l'un des deux Représentans de l'Université de Cambridge, y fit une Proposition, semblable à celle de Mylord Chatham; mais elle fut aussi rejetée; & l'Adresse en sa forme originaire fut approuvée, par 243. contre 86. Voix. Cette majorité dans les deux Chambres prouve, que, malgré le peu de progrès qu'on a

fait dans la réduction de l'Amérique au moyen des Sommes immenses, accordées dans la dernière Séance, la persévérance de cette Assemblée dans les mesures une fois prises sera même que celle du Gouvernement; & que ce lui-ci peut compter sur son adhésion prompte & complète à tout ce qu'il jugera convenable de lui proposer. C'est relativement à cette perspective que Mr. Edmund Burke, en parlant (dans une Lettre, qu'il écrivit le 1. de ce mois aux Citoyens de Bristol, dont il est l'un des Représentans, & qui a paru dans tous nos Papiers publics,) des efforts qu'il alloit faire avec ceux de son Parti dans le Parlement, s'est exprimé en ces termes. *Notre tâche est difficile: Nous ferons certainement à notre mieux: Mais, lorsque les circonstances permettront votre secours, vous ne devez pas vous reposer sur nous seuls: Car soyez certains, que ce ne sont point les Membres du Parlement, ni aucuns autres Hommes revêtus de Charges publiques, qui aient sauvé ou rendu libre ni voulu ni aucun autre Peuple. Croyez moi, c'est une grande vérité, qu'il n'a jamais existé pendant un long tems, des Représentans corrompus d'un Peuple vertueux, & qu'une Nation basse, lâche, & indolente n'a jamais eu un bon Gouvernement, quelle que fût la forme de sa Constitution.*

Aujourd'hui, les Seigneurs se sont rendus en Corps à St. James, & ont présenté au Roi leur Adresse, approuvée la veille: Sa Maj. l'a reçue de la manière la plus gracieuse, & y a répondu dans les termes d'usage.

ACTIONS; Banque, point de prix. Indes, 167. Sud, 88 & trois quarts. Annuités consolidées à 3: & à 4. pour cent, 79 & demi.

*Les Porteurs respectifs d'OBLIGATIONS à la charge de Sa Maj. Imp. Royale & Apostolique, sous hypothèque d'OBLIGATIONS sur la BANQUE de VIENNE, sont avertis que le Mercredi 3. Décembre 1777, ainsi que tous les Mercredis suivans, les Intérêts, qui seront alors échus, seront payés au Comptoir de Mrs. VERBRUGGE & GOLL, en retirant les Coupons.*

*Dans le courant du mois de Décembre prochain on mettra en vente: La Richesse de la HOLLANDE: Ouvrage, dans lequel on expose l'origine du Commerce & de la puissance des Hollandais; l'accroissement successif de leur Commerce & de leur Navigation; les causes, qui ont contribué à leur progrès; celles qui tendent à les détruire; & les moyens, qui peuvent servir à les relever. 2. Vol. 4<sup>to</sup>. On pourra se procurer cet Ouvrage jusques à la fin de Décembre prochain par souscription, à PARIS, chez la Veuve DESAINT; à FLORENCE, chez JOSEPH BOUCHARD; à BERNE, chez la Société Typographique; à VARSOVIE, chez M. GROLL; à LEIPZIG, chez S. L. CRUSIUS; à HAMBOURG, chez BOHN; à BRÈME, chez FORSTER; à VIENNE, chez R. GRAEFFER; à BERLIN, chez S. PITRA; à FRANCFORT-AU-MEIN, chez F. L. BRÖNNER; à BRUXELLES, chez E. FLON; à AMSTERDAM, chez D. J. CHANGUION, & dans les autres Villes de la Hollande chez les principaux Libraires. Le prix de Souscription est en Hollande de 5. Florins 5. Sols, à payer en recevant l'Ouvrage.*

*Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ÉTIENNE LUZAC.*



De L E I D E le 28. Novembre, 1777.

**D**'ANTIOCHE, le 8 Août. Douze-cents Hommes, tant de cette Ville que d'un Village voisin, nommé *Karakeis*, viennent de se soulever contre le *Waiwode*, qui y commande, & qui, dans le premier moment, voulant s'échapper par une Fenêtre, se démit le pied: Il fit appeller à son secours *Abderahmen*, Pacha du *Beylam*, à la tête de 400. Hommes, eut bientôt dissipé les Mutins. Plus de cent d'entre ces derniers ont péri: Onze Têtes ont été envoyées à *Alep*: Deux des principaux Séditieux ont été palpés; & l'un d'eux a déclaré, que *Behir*, Pacha de *Caramont*, qu'on connoit pour l'Ennemi du *Waiwode*, étoit le moteur secret de la Sédition: Un des Prisonniers a été conduit à *lep*, pour que son témoignage y développe les causes de cette émeute inattendue. Le Pacha *Beylam*, après avoir mis en fuite les Rébelles de la Ville, se transporta au Village de *Karakeis*; & après avoir enlevé & confisqué à son profit les Grains & tous les autres objets, mit sa Troupe s'empara, il revint en triomphe avec elle au *Beylam*.

De PÉTERSBOURG, le 4. Novembre. Le 25. Octobre, Anniversaire de la naissance de la Grande Duchesse, il y eut, après le Service Divin & les compliments d'usage, une Table de 50. Couverts, où la Duchesse de *Courlande* & les Dames & Cavaliers des deux premières Classes furent admis. Le soir il y eut pour, Bal, Illuminations, &c.

L'Impératrice vient de nommer le Prince *Alexandre Kurakin* à la place de Premier-Procureur du Sénat dirigeant, en lui conservant celle de Gentilhomme de sa Chambre: Ce jeune seigneur est le même, qui a fait il y a peu d'années, avec le Comte de *Cheremetoff*, ses études à *Leide*, où ils furent accompagnés par Mr. de *Sacken*. Son mérite distingué lui promect les anciens les plus prompts & les plus brillans au service de sa Patrie.

## EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG du 4. Novembre.

Il semble, que tout se ressent en *Russie* de l'éclat du Règne de *Catherine II.* Les idées de magnificence, que sa grandeur inspire, & qui ne se présentent que dans l'état du bonheur, sont si vives, combien ses Sujets l'éprouvent. On en trouve un exemple dans la Relation suivante de la Fête que Mr. de *Domaschnoff*, Directeur-Président de l'Académie des Sciences, a donnée à l'occasion de l'aggrégation du Roi de *Suède* à cette Société.

L'Académie Impériale des Sciences tint le 29. Octobre dernier une Assemblée publique, qui fut très-brillante par le grand nombre de Seigneurs & même de Dames de la première distinction, qui y assistèrent, & au nombre desquels étoient le Comte de *Parin*, Premier-Ministre; le Prince *Orloff*, le Comte de *Schwarzloff-Iwanowitz*, & les Ministres Etrangers. Mr. de *Domaschnoff* fit l'ouverture par un court exposé des principaux objets de l'Assemblée, qui étoient de donner un essai des occupations de l'Académie, de procéder à la réception de nouveaux Membres, de proposer une Question pour le Prix de 1780. Mr. *Lepschin* remplit le premier de ces objets en lisant, à la réquisition du Président, le Plan détaillé d'une *Géographie complète* de la *Russie*, à laquelle l'Académie se propose de travailler sans délai, & qui comprendra tout ce qui est relatif à l'état physique & politique de cet Empire. L'Académicien *Krass* lut ensuite un Mémoire du Prince de *Gollizin*, Envoyé-Extraordinaire de l'Impératrice à la *Haie*. L'Académie avoit choisi cette Pièce entre plusieurs autres, qui lui avoient été envoyées, attendu qu'elle présente des vues nouvelles & intéressantes sur l'*Electricité*. Après la lecture, le Président fit insérer dans la Liste pour l'élection prochaine des Membres ce Ministre, qui consacre tous les momens de son loisir à l'étude des Sciences, & qui a poussé fort loin ses recherches sur les Phénomènes du *Peu électrique*. On procéda alors au second objet, qui étoit l'aggrégation de *Gastave III.* Roi de *Suède*, en qualité de Membre de l'Académie. Mr. de *Domaschnoff* dit, "que pendant le séjour que ce Monarque avoit fait, sous le nom de Comte de *Gabland*, à *Petersbourg*, il avoit honoré l'Académie de sa présence le 28. Juin; qu'en desirant de se l'affilier, elle n'avoit considéré en lui d'autre titre que le génie; que ce Prince, de son côté, en avoit agréé la proposition; & qu'il avoit ensuite ratifié cet engagement par une Lettre des plus gracieuses à M. le Président," dont il fut fait lecture: (*Elle se trouve dans notre dernier Supplément*.) Les noms ne permit pas de procéder aux autres nominations, qui furent renvoyées à l'Assemblée suivante. Celle de ce jour fut terminée par la lecture de l'annonce d'une nouvelle Question. (*Nous insérerons l'Ordinaire prochain*.)

En sortant de l'Académie, la Compagnie se rendit à la Tour du grand Globe, devant lequel on avoit disposé une Illumination des plus ingénieuses, qu'on n'ait jamais vues à *Petersbourg*: étoit un Arc de triomphe de 14. *Sagen* (98. piés) de hauteur, précédé de six grands Obélisques, qui étoient disposés en perspective de deux, à la distance de 12. *Sagen* l'un de l'autre. Ils étoient joints par des Guirlandes en Lampions de couleur. Celles-ci s'appuyoient sur l'Escalier

de vendre de l'Arc de triomphe, dont les Colonnés & l'Entablement, de même que le Tableau qui le surmontoit, étoient transparents. Ce dernier représentoit la *Sagesse*, sous la figure de *Minerve*, & la *Justice*, sous celle de *Themis*, occupées à porter le Buire de *Catberine II.* sur l'Autel. L'*Humanité*, entourée d'Enfans, qui ceignoient l'Autel de Guirlandes, présentoit l'Europe. Les Génies de la *Reputation* avec leurs attributs couronnoient le Tableau. Dans les entrecolonemens l'on voyoit quatre Statués en plein relief, représentant les Muses *Clio*, *Polymnie*, *Calliope*, & *Uranie* avec les attributs analogues à la *Minerve* de la *Russie*. Au-dessus du grand Tableau *Apollon*, tenant la Lyre d'une main & conduisant ses Courtiers de l'autre, faisoit le ton de l'Arc. Cette Figure mouvante & transparente faisoit le plus grand effet. Le tout étoit couronné par le Soleil, qui étoit un Chef-d'oeuvre d'Optique par l'éclat qu'il jettoit. Le Sujet des Obélisques étoient les différens Etablissmens, faits en vertu des nouveaux Règlemens pour les Provinces *Russes*, qui étoient désignés allégoriquement. L'Observatoire étoit aussi illuminé, en feu & couleur. Le dedans de la Tour du Globe offroit le Zodiaque transparent & mouvant. L'intérieur du Globe même présentoit tout ce que les entrailles de la Terre contiennent de plus curieux. On y voyoit les travaux des Mines & des Carrières: Chaque Métal présentoit quelque honnête relatif à la Protectrice de l'Académie. Tous ces objets étoient en mouvement; & la transparence étoit des plus convenables. Les Inscriptions en vers répondoient aux Emblèmes. Toute la Compagnie fut regalée de Rafraichissmens. L'Impératrice même se rendit à l'*Hémicycle* (Pavillon attenant au Palais,) pour voir de-là cette Illumination charmante: Elle en a témoigné la satisfaction à Mr. de *Domaschneff*, auquel l'invention en étoit due, & à qui elle a fait le plus grand honneur. En général on ne sauroit trop louer les soins assidus & judicieux, que ce Directeur de l'Académie se donne, pour lui mériter de plus en plus la bienveillance de son auguste Protectrice.

*De STOKHOLM, le 11. Novembre.* Le Baron de *Lynden* de *Blitterswyck*, nouvel Envoyé-Extraordinaire des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, a eu le 31. du mois dernier ses premières Audiences du Roi, de la Reine, du Duc & de la Duchesse de *Sudermanie*, & du Duc d'*Ostrogothie*. Mr. de *Preindl*, Chargé des affaires de la Cour de *Vienne*, a présenté ces jours-ci au Roi, de la part de l'Impératrice-Reine, un Traineau magnifique avec l'Equipage y appartenant, dont cette Souveraine fait présent à S. M. en retour des Chevaux d'*Oelande* qu'Elle lui envoya l'année dernière. Mr. de *Preindl* a été gratifié à cette occasion d'une Tabatière d'or, garnie de Brillans. L'un des Ecuyers, qui ont conduit ici le Traineau, a reçu une Tabatière d'or évaluée à cent Ducats, & l'autre la même Somme en Espèces.

*De VARSOVIE, le 12. Novembre.* L'on parle depuis quelques jours du prochain rappel de Mr. de *Bostamp*, Intéromme du Roi & de la République à *Constantinople*. Dans ce cas le séjour de *Numan-Bey*, Envoyé du *Grand-Seigneur* en notre Cour, ne fera pas non plus de longue durée. Il règne une grande insubordination parmi les gens, qui ne craignent pas de lui soustraire plusieurs Effets, ayant emporté, dit-on, entre autres récemment la Caisse qui contenoit ses Papiers les plus secrets. Il se commet aussi depuis quelque tems nombre de vols dans d'autres Palais & chez des Particuliers en cette Résidence. Comme elle fourmille de Juifs, auxquels tout Commerce est interdit, & qu'on voit pourtant trouver non-seulement de quoi vivre, mais aussi de quoi payer un demi-Ecu de Capitation par mois, ce qui les rend suspects, le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, a ordonné aux Chefs de cette Nation de lui fournir des *Etats*, spécifiant la profession & les moyens de subsister de chaque Juif, domicilié à *Varsovie*. En vertu des mêmes ordres, tous les *Israélites* étrangers qui y arrivent, en sont expulsés sur le champ.

Une Troupe de *Vagabonds*, parmi lesquels il y avoit plusieurs *Tartares*, ayant enlevé, il y a quelques jours, un Convoi d'Argent venant de *Leczyzew*, & ayant dispersé le Détachement qui l'escortoit, la Commission du Trésor a fait poursuivre les Coupables: On en a amené déjà six dans nos Prisons; & l'on se flatte, que les autres n'échapperont point à la punition méritée.

*De BERLIN, le 18. Novembre.* La Classe de *Philosophie spéculative* de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Prusse* a proposé pour l'année 1780 la Question suivante: *Est-il utile au Peuple d'être trompé, soit qu'on l'induisse en erreur, ou qu'on l'entretienne dans les erreurs, qu'il peut avoir?* On invite les Scavans de tout Pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix consiste en une Médaille d'or du poids de 50. Ducats. Les Pièces, écrites d'un caractère lisible en *François*, *Allemand*, ou *Latin*, doivent être envoyées à M. le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie, avant le 31. Décembre 1779. en observant les formalités usitées. Le Jugement de l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31. Mai 1780.

*De GIBRALTAR, le 28. Octobre.* Les dernières Lettres de la Côte de *Barbarie* nous apprennent, que le Roi de *Maroc* est arrivé à *Mequinez*, de retour de son Expédition contre les Habitans soulevés des Montagnes dans le voisinage de *Fez*. L'on ne fait pas avec certitude



nde, quel en a été le succès : Cependant l'on croit, qu'il a été favorable au Souverain, auquel ces infortunés ont offert, dit-on, de payer 160. Quintaux d'argent, pour qu'il leur accordât la permission de retourner à leurs demeures : Mais il a voulu de plus, qu'ils entretenissent à son Service une Armée de 36. mille Hommes, nombre des Combattans qu'ils avoient mis sur pied. *Sidi-Taher-Fenis & Sidi-Mehemet-Benamora*, qui se rendent comme Ambassadeurs de ce Prince l'un en France, l'autre en Toscane, ont relâché dans notre Port; mais, sans descendre à terre, ils ont continué leur voyage pour leur destination.

De VERSAILLES, le 19 Novembre. Leurs Majestés & la Famille Royale revinrent ici avant-hier de Choisy. Mesdames *Aléaïde, Victoire, & Sophie* avoient passé deux jours à leur Château de Bellevue.

De PARIS, le 21. Novembre. Mgr. le Comte d'Artois, en revenant de Choisy, s'est rendu chez M. le Duc de Luyne de Dampierre, où il a pris le Divertissement de la Chasse. Le Château de Bagatelle, où ce Prince a fait travailler 900. Ouvriers nuit & jour, excite la curiosité de toute cette Capitale. M. le Comte & Madame la Comtesse de Maurepas & tous les Ministres ont soupé Dimanche dernier avec beaucoup de Personnes de la Cour chez Mr. Nécker à Paris, Hôtel du Contrôle-Général.

M. le Prince de Montbarrey, Ministre de la Guerre, qui a donné le 28. une Audience publique à l'Hôtel des Invalides, a rendu au Département de Mr. Anetot le détail de la Maison Militaire du Roi, que M. de Malherbes avoit cédé au Comte de St. Germain, à l'occasion des changemens, que ce Ministre vouloit faire en cette partie.

Le Parlement a rendu, le jour de sa rentrée, un Arrêt pour mettre en Cause M. l'Archevêque de Paris au sujet du refus, fait par le Chevevier ou Curé des Quinze-Vingts de marier des Protestans, qui avoient rempli toutes les formalités, exigées en pareil cas des Catholiques. M. le nouveau Grand-Aumônier, qui est en cette qualité Supérieur-Général des Quinze-Vingts, s'est rendu ces jours-ci à Conflans, afin d'engager M. l'Archevêque à ne plus se mêler de cette affaire. La Sorbonne, non moins zélée que ce dernier Prélat, a arrêté, dans une Assemblée-générale tenue Lundi, sa Censure du Discours de l'Abbé Remy, couronné par l'Académie Française.

Voici le Dispositif de l'Arrêt du Conseil, concernant les Vingtièmes.

ART. I. Les Vérifications générales des Biens-fonds & Droits réels continueront d'avoir lieu, & toutes celles de cette espèce qui ont été faites depuis 1771, & celles qui se feront à l'avenir, ne pourront plus être renouvelées avant vingt années révolus, à compter de la date du Procès-verbal de ces Vérifications; & pour qu'il n'y ait point d'incertitude sur l'époque de ces Vérifications, ordonne très-expressement S. M. aux Directeurs des Vingtièmes, chargés de la confection des Rôles de cette Imposition dans les différentes Généralités, de faire mention en marge du Rôle exécutoire, qui sera envoyé chaque année dans les Paroisses & Communautés, de la date du Procès-verbal de la Vérification générale de chaque Paroisse ou Communauté.

II. Afin de rendre ces Vérifications générales aussi exactes & aussi imparciales qu'elles doivent être, les Contrôleurs des Vingtièmes, en vertu des ordres qui seront donnés à cet effet par les Srs. Intendans & Commissaires départis dans les Provinces, se feront assister, non-seulement par le Syndic & Prépôté au recouvrement des Vingtièmes, & des Collecteurs des Tailles de chaque Paroisse, mais encore de trois Propriétaires notables, qui auront été choisis par les Propriétaires de la Paroisse, dans une Assemblée, qui sera tenue dans la même forme que celles qui sont en usage pour la répartition des Impositions, pour confection de Presbytères & autres dépenses locales; & cette Assemblée aura lieu dans le mois, qui précédera l'arrivée du Contrôleur dans la dite Paroisse, & dont les Habitans auront été informés par le Subdélégué du lieu, qui prescrira en même tems le jour de la dite Assemblée.

III. Ces trois Notables concourront avec les Syndics, Prépôts & Contrôleurs, à donner tous les renseignemens propres à établir la proportion entre les Vingtièmes & le Revenu des Fonds & Droits réels, qui y sont assujettis. Et, dans le cas où un Contrôleur entreprendroit de s'écarter de cette juste proportion, les dits Notables, Prépôts & Collecteurs requerront, qu'il soit fait mention de leurs dires & protestations, lesquels seront transcrits sans délai par le Contrôleur, (à peine de privation de son Emploi, & de plus grande peine même si le cas l'exigeoit) & signés au pied du Procès-verbal de Vérification, tant par les dits Notables & autres, que par le Contrôleur lui-même.

IV. Il ne sera fait usage de ces Vérifications générales, qu'après qu'elles auront été encore examinées attentivement par le Directeur des Vingtièmes de la Généralité. Et, si les Notables & autres n'avoient pas été d'accord avec le Contrôleur sur quelque point, le Directeur sera tenu de rendre compte des difficultés qui se seroient élevées, au Sr. Intendant, lequel ordonneroit le rapport des Actes & Pièces convenables, & seroit procéder à une nouvelle Vérification, s'il étoit nécessaire. En un mot, il ne négligera rien pour que la justice la plus exacte soit rendue aux Contribuables; & pour que les Vingtièmes soient en même tems proportionnés au produit des Fonds & Droits réels, qui y sont sujets.

V. *Veut S. M. que l'évaluation du produit des Biens non affermés continue d'être faite avec modération. Sa Maj. confirme d'ailleurs tout ce qui a été ordonné par les Edits & Déclarations pour les déductions à faire dans le produit de certains Biens : Et S. M. veut, aussi, qu'à l'égard de ceux, pour lesquels il n'a rien été prescrit dans ces mêmes Loix, on continue à diminuer le Quinzième sur le montant des Baux faits à prix d'argent, lequel Quinzième sera exempt de toute Imposition.*

VI. *Dans le cas où quelque Paroisse, négligeant ses propres intérêts, refuseroit de s'assembler dans le délai prescrit par l'Art. II. ou ne voudroit pas nommer les Notables Propriétaires, ou assister à la Verification & éclaircir les opérations du Contrôleur, ce dernier en dresseroit Procès-Verbal; & il procederoit à cette Verification avec les Collecteurs des Tailles, & les Prépotes à recouvrement des Vingtièmes, d'après les renseignements qu'ils se procureroient; & le Contrôleur enverroit le résultat de son travail au Directeur des Vingtièmes, lequel en rendroit compte à Sr. Intendant, pour être statué par ce dernier ce qu'il appartiendroît, sans l'appel, au Conseil de Sa Majesté.*

VII. *Pour mettre tous les Propriétaires, & sur-tout les moins aisés, d'autant plus à l'abri de toute répartition arbitraire, S. M. défend, qu'il soit dorénavant demandé aucune déclaration ni ordonnée aucune Verification des Biens d'aucun Contribuable, séparément de sa Communauté de manière qu'il ne puisse être assujéti à une augmentation de Vingtième, que par l'effet de la Verification générale de la Paroisse, dans laquelle ses Biens sont situés.*

VIII. *Sa Majesté défend expressément que dans la répartition qui sera faite, en cas de vente, accès ou autrement, entre des Héritiers, Acquéreurs ou autres nouveaux Possesseurs, des Sommes que payoient les précédens Propriétaires dans des Paroisses qui auront été dégrivées généralement, la Somme totale de l'Impôt de ces nouveaux Contribuables puisse jamais excéder celle qui étoit comprise dans les Rôles des Vingtièmes des dites Paroisses, pour ces mêmes objets.*

IX. *Il ne sera rien innové, quant à présent, pour la répartition des Vingtièmes des Maisons dans les Villes.*

X. *A compter du 1. Janvier prochain, les Vingtièmes d'Industrie ne seront plus perçus dans les Bourgs, les Villages & les Campagnes.*

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à FONTAINEBLEAU, le 2. Novembre, 1777. (Signé) AMELOT.

Des Lettres de la Martinique portent, que le 26. Août il est sorti du Fort-Royal une petite Escadre sous les ordres du Commandeur de Dampierre, composée du Vaisseau le *Protée*, de 64. Canons, (destiné à être en croisière avec les Frégates la *Blanche* & l'*Amphitrite* de 36.) de la *Diligence* de 36. (pour la *Guadeloupe*), de la *Renommée* de 36. (pour *St. Domingue*), avec la *Durée* de *St. Muir* & le *Diamant* de 20. construites dans un Port de la Baltique & vendus à *Bordeaux*,) de la *Gracieuse*, de la *Préférence*, & de l'*Epervier* de 8. (pour *Miquelon*.)

De LEIDE, le 26. Novembre. Quoiqu'on continue de débiter à *Londres* une infinité d'Extraits de Lettres ou de Feuilles imprimées, qu'on dit avoir reçues de l'*Amerique*, le Gouvernement Anglois n'a encore aucun Avis des grandes Victoires ni des Conquêtes, dont ces Extraits font le récit: Il est même si impatient de les recevoir, qu'il a stationné des Messagers dans les principaux Ports du Royaume, pour apporter sans la moindre perte de tems les Dépêches du Général *Howe*, dont l'arrivée paroît d'autant moins pouvoir tarder, que le vent n'a pas cessé d'être favorable depuis plusieurs jours. Les Avis, qui nous sont venus par la voye de France, ne font pas propres à dissiper l'incertitude, où l'on est par rapport aux affaires de l'*Amerique*. Suivant une Lettre de *Bordeaux* du 1. Novembre, il étoit encre, le 30. Octobre, dans ce Port un Vaisseau Marchand, parti de la *Nouvelle-Angleterre* le 17. Septembre, dont le Capitaine avoit rapporté, que le Général *Howe* s'étoit retiré, après s'être approché de *Philadelphie* & avoir demeuré trois jours en présence du Général *Washington*. Mais la date de son départ, comparée à celle du débarquement de l'Armée *Britannique*, prouve la fausseté de l'Avis. On ne sçait, s'il y a plus de soixant à faire sur une Lettre de *Paris* du 14. Novembre, publiée à *Londres*: Elle porte, que le Général *Washington* avoit feint de se retirer, après avoir partagé son Armée en trois Corps; que, le Chevalier *Howe* s'étant mis à la poursuite de l'un de ces Divisions, les deux autres, chacune de quatre mille Hommes, de concert avec un Corps de Milices aux ordres du Général *Lewis*, l'avoient tourné sur les arrières; & qu'ainsi l'Armée *Britannique*, après s'être engagé au cœur de la *Pensylvanie*, se trouvoit coupée de la Flotte. Dans nos Lettres de *Paris* du 21. de ce mois, il est dit seulement, " que la Frégate, l'*Amphitrite*, qui a transporté le Chevalier du *Couray* & quelques autres Officiers François en *Amerique*, étoit arrivée à l'*Orient*, venant de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*, d'où elle étoit partie le 14. Octobre; & que Mr. *Franklin* paroissoit faisoit des *Nouvelles*, qu'elle lui avoit apportées." On ajoute, qu'elle a à bord une bonne Cargaïson de retour à la consignation de Mr. de *Beaumarçbois*, Agent en chef de la Compagnie, par laquelle ce Navire a été expédié. La Reine-Donaïnière de *Portugal* est arrivée à *Madrid* le soir du 4. de ce mois, fête de *Sr. Charles*.





NUMERO XCVI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 2. Décembre 1777.

De VARSOVIE, le 15. Novembre.

**L**E Roi a conféré récemment l'Ordre de l'Aigle-Blanc au Comte Ossiolski, Porté-Glaive de Lithuanie. Le Conseil-Permanent, s'assemblant assidûment, paroît être occupé d'affaires d'une nature très-sérieuse. L'on ne doute point, qu'elles n'aient du rapport à l'état actuel des différends entre la Porte & la Russie, qui intéresse également les Cours voisines. Il arrive de fréquents Couriers de Pétersbourg chez le Comte de Stackelberg, Ambassadeur de l'Impératrice, & de Vienne chez le Baron Reviczky, Envoyé de L. M. Impériales & Royale. Malheureusement tout annonce, que ces différends sont montés à un point, qui ne permet ni à l'une ni à l'autre Puissance de reculer, & qui rend par conséquent une prochaine Guerre des plus apparentes. On voit ici des Copies de la Déclaration, que le dernier Exprès de Pétersbourg a apportée à Constantinople en réponse à celle, par laquelle la Porte avoit demandé, que les Troupes Russes évacuaient la Crimée dans un délai de 70. jours. En voici la teneur.

**L**a Cour Impériale de Pétersbourg a appris avec autant de surprise que de mécontentement les différentes plaintes & difficultés, que la Sublime Porte fait, & par lesquelles Elle blesse sa propre dignité & le crédit de toutes ses assurances, au mépris de la foi publique & des obligations contractées par le dernier Traité de

*Paix. La Cour Impériale de Pétersbourg ne sauroit revenir de son étonnement, qu'un Ministère aussi éclairé que celui d'aujourd'hui à tous égards à toutes ces obligations, attendu qu'il combat au renversement de la Liberté & de l'indépendance de la Nation Tartare, & refuse non seulement de reconnaître S. A. le Chan Sahin-Guerai comme Souverain légitime de la Crimée, mais aussi les Tartares comme Nation libre & indépendante. La Sublime Porte devrait bien plutôt s'occuper avec autant de gratitude que d'empressement tous les moyens, qui s'offrent, pour terminer encore les affaires sur un pied amiable. Si la Porte le désire donc, il en est encore temps; mais Elle doit préalablement reconnaître d'une manière solennelle & devant toute la terre Son Alt. Sahin-Guerai comme Chan légitime de la Crimée, & déclarer la Nation Tartare libre, indépendante & absolument séparée de l'Empire Ottoman: Elle doit aussi remplir les autres obligations, qu'Elle a contractées par son dernier Traité avec la Russie, sans quoi cette dernière Cour ne rappellera point ses Troupes de la Crimée: Et Elle n'accordera jamais, quelques efforts qu'on fasse, que la Nation Tartare soit forcée à quelque chose de désagréable, ou qu'on la restreigne dans sa Liberté Civile & Politique. La Russie fera tout ce qui lui est possible, & emploiera toutes ses forces, pour maintenir en son entier le dernier Traité de Paix, sans qu'il y soit porté atteinte, sous quelque prétexte que ce soit.*

Suivant quelques Avis de Pétersbourg, la Cour a informé, par des Exprès, toutes les Puissances, ses Alliées, de la situation présente des affaires entre elle & la Porte; & il a

été envoyé à tous les Régimens, répartis dans les Provinces frontières, des ordres pour marcher. Le nombre des Troupes Russes augmente sur le *Dniester* & dans la *Crimée*; & l'on dit, que le Veld-Maréchal Comte de *Rommsow* est déjà parti pour en prendre le commandement. Les *Turcs*, de leur côté, se rassemblent en force dans la *Moldavie* & la *Walachie*; & ils forment un Cordon depuis *Choczyn* jusqu'à *Bender*, dans laquelle dernière Place ils ont amené une très-grande quantité de grosse Artillerie. Le bruit s'est répandu, que Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, a été maltraité par la Populace *Otomane*; mais les Avis, qui l'annoncent, ne sont point de nature à pouvoir en garantir l'authenticité.

DE LEIPZIG, le 19. Novembre.

Les deux Compagnies de Grenadiers du Régiment *Autrichien d'Elrichshausen*, qui avoient occupé le Comté de *Schönberg* depuis le mois d'Avril dernier, l'ont évacué le 12. de ce mois; & le Commissaire de la Cour de *Vienne* a aussi quitté *Glauch*, avec toute la Suite, deux jours après.

DE CASSEL, le 20. Novembre.

Le transport des Recrues, destinées pour les Troupes de notre Landgrave, qui servent actuellement en *Amérique*, s'est embarqué la semaine dernière, avec quelques Officiers & une Compagnie de 60. Chasseurs, sur la *Fulda*.

Et en juger par des Lettres de *Brunswick*, le malheur, arrivé au Régiment de Dragons du Duc à l'affaire de *Bennington*, paroit y avoir causé beaucoup de sensation. C'étoit un des plus beaux Corps, qui fussent au service de la Maison Ducale. On a publié à *Brunswick* une Relation de ce Combat, dans laquelle on donne de très-grands éloges à la bravoure, avec laquelle ces infortunés se sont défendus contre un nombre infiniment supérieur d'*Américains*, jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement coupés des autres Détachemens, qui composoient le Corps du Lieutenant-Colonel *Baum*. "Le nombre des Ennemis (y est-il dit), s'étant accru jusqu'à 2. ou 3. mille Hommes, il prit enfin, après une résistance courageuse de plusieurs heures, la résolution de se faire jour l'épée à la main; deux fois il y réussit; mais chaque fois de nouveau Corps *Américains* se montrèrent & l'environnèrent; de sorte que, se voyant entouré pour la troisième fois de toutes parts, il fut réduit à la triste nécessité, de se rendre Prisonnier." On a vu avec regret, que le Général *Burgoyne*, dans sa Lettre au Ministère *Britannique*, sem-

ble attribuer cet accident à un manque de circonspection de la part de Mr. *Baum*; & l'on observe en revanche, que; si toute l'Expédition de Mr. *Burgoyne* ne tient point de l'imprudence, & ne justifie point ce que le Chevalier *Carleton* a prédit à cet égard, il étoit du moins peu conforme aux règles de l'Art militaire de hasarder si loin un Corps détaché, sans pouvoir le soutenir à tems: L'on remarque à cette occasion, que, depuis le départ de Mr. *Burgoyne* du *Canada*, le Régiment de Dragons, actuellement Prisonnier, avoit constamment eu l'honneur de garder le Quartier Général; ce qui, avoit causé beaucoup de jalousie aux *Anglois*. Autrefois, s'il est fâcheux, que tant à *Trenton* qu'à *Bennington* le malheur en ait voulu justement aux *Allemands*, il paroît contraire à la Politique, dans un tems que la *Grande-Bretagne* ne cesse pas d'avoir besoin de nouvelles Troupes auxiliaires, d'attribuer dans l'un & l'autre cas un revers, qui n'a été dû peut-être qu'au danger du Poste, à un manque de conduite de la part des Commandans.

DE PARIS, le 24. Novembre.

Le Marquis de *Barbantane*, Ministre-Potentiaire du Roi près du Grand-Duc de *Toscane*, de retour en notre Cour, a été présenté à S. M. par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères.

Après-demain est le jour fixé pour la Fête, que Mgr. le Comte d'*Artois* donnera à la Reine à son petit Chateau de *Bagatelle*: Cette Maison a été bâtie, peinte, & meublée dans l'espace de six semaines.

Comme le Parlement de *Paris* s'est occupé déjà depuis quelque tems des abus dans la perception des *Vingtièmes*, qui ont donné lieu à des démarches encore plus vives de la part de celui de *Rouën* & de quelques autres Parlemens de Province, l'on croit, que l'Arrêt du Conseil concernant les *Vingtièmes* (inséré dans nos derniers Supplémens) sera sujet à quelque opposition, quoique les dispositions en soient généralement des plus favorables pour le Peuple.

SUITE des Nouvelles de LONDRES

du 21. Novembre.

Le Ministère a donné ordre aux Officiers de la Secrétairerie d'Etat au Département de l'*Amérique* de faire des Copies de tous les Papiers, relatifs à ce Pays, qui ont été reçus depuis la dernière Séance du Parlement, pour être remis devant cette Assemblée. Quoique la pluralité constante en faveur de la Cour lui assure le succès de tout ce qu'elle y proposera, on s'attend, qu'à chaque pas elle rencontrera l'opposition la plus vive; & qu'elle s'agitera les



nsures les plus amères, à moins qu'il n'arrivât de l'Amérique quelque Nouvelle certaine & décisive en faveur de la Grande-Bretagne, infortuné dont on commence presque généralement d'abandonner l'espérance. Les Membres, qui ont parlé le plus longtems hier dans les deux Chambres sur la proposition de présenter des Adresses de remerciement au Roi, fut, dans celle des Seigneurs, pour le Ministère le Comte de Sandwich, & du côté de l'Opposition les Comtes de Coventry & de Chatham; dans les Communes, pour le Ministère Lord North, & de la part de l'Opposition, Lord Jean Cavendish, le Gouverneur Johnson, les Aldermans Bull & Wilkes, &c. Nous aurons donné le Précis des Débats de ce jour, lorsque nous en serons instruits plus en détail. Voici en attendant la Suite du Journal de ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Communes d'Irlande, (dont nous avons donné commencement l'Ordinaire avant-dernier.)

Le 29. Octobre, Mr. George Ogle dit, " que le 27. il n'avoit pas été donné de Réponse aux Questions faites par son Ami, Mr. Grattan, parce que le Ministère sensible (le Secrétaire du Vice-Roi) n'avoit pas encore pris place dans la Chambre; que, puisque ce Membre (Mr. Héron) s'y trouvoit à présent, il réitérerait les mêmes Questions; qu'en conséquence il demandoit, si le Vice-Roi avoit plein-pouvoir de diminuer les Charges & Dépenses Nationales? Et si le Gouvernement avoit déjà arrêté un Plan pour cette réduction? Quoique Mr. Ogle ajoutât, qu'il avoit droit d'attendre réponse, Mr. Héron garda le silence: Mais Mr. Bourke répondit, " que c'étoit à la Chambre à faire un Plan de cette nature, & que le Vice-Roi l'adopterait, conformément à son Discours, où il avoit dit, qu'il étoit chargé par S. M. de coopérer avec le Parlement." Mr. Hussey Buiagh célèbre Jurisconsulte, et devant du Parti de l'Opposition, mais nommé depuis son Premier-Avocat du Roi en Irlande) excusa le silence de Mr. Héron " sur ce que, n'étant pas encore fait aux affaires Parlementaires, il n'étoit pas en état de répondre à des Questions si importantes." Mr. Grattan ne fut pas content de la désaite: Il conclut de la manière, dont la Proposition de réduire les Dépenses Nationales avoit été reçue par les Membres Ministériels, " que l'Irlande n'avoit aucun soulagement réel à espérer, si ce n'est celui qu'elle se procurerait à elle-même, en diminuant ses Suicides, qu'elle avoit eu devant accordés avec tant de libéralité." Le Chevalier Edward Newenham demanda & obtint la permission de proposer un Bil pour abréger la durée du Parlement; & Mr. Dennis Daly notifia, que le 1. Novembre, il mettroit sur le tapis la légalité de la désaite, faite par le Gouvernement Britannique, d'exporter des Provisions de l'Irlande.

Le 30. Octobre, il fut pris, sur la Proposition de Mr. Maunsell, quelques Résolutions pour punir la corruption & l'influence illégale des Membres de la Chambre ou des Candidats dans les Elections pour les places Parlementaires, ainsi que les manèges pour suborner ou intimider des Témoins à des Elections contestées.

Le 1. Novembre, le Chevalier Edward Newenham présenta un Bil pour régler le prix du Pain, du Ble, de la Farine, des Patates, & de la Viande dans le Comté de Dublin. Il dit, " que ce Bil devoit proprement être intitulé: " *Assemblée Requête de quelques milliers de Marchands, Artisans, & Manufacturiers dans le Comté de Dublin; que ces malheureux Habitans souffroient extrêmement, tant par l'exorbitance des Impositions générales que par les Taxes particulières au Comté, où le prix des Cereales étoit encore augmenté par l'irrégularité des Poids & des Mesures.* " Le Bil fut renvoyé au 14. Novembre. Ensuite Mr. Dennis Daly fit sa Proposition, annoncée le Mercredi précédent, concernant la légalité & l'utilité de la désaite, faite par le Gouvernement de la Grande-Bretagne, d'exporter des Provisions de l'Irlande. " Il fit un exposé frappant des pertes, que le Commerce du Royaume avoit souffertes par cette désaite, qui avoit ruiné non-seulement des Fermiers ou des Marchands en détail; mais aussi des Propriétaires de Biens-fonds considérables & des Négocians assemblés: Il dit, que l'Embargo, mis par de simples Proclamations du Cabinet Britannique sur les Provisions salées de l'Irlande, n'avoit servi qu'à opprimer tout le Corps de la Nation pendant deux ans, pour l'avantage d'un petit nombre d'Entrepreneurs, qui contractoient avec le Ministère; que ces Entrepreneurs, en se ligant entre-eux, exerçoient une espèce de Monopole & excluoiient tous les autres Marchands de Vivres de l'occasion de pouvoir se défaire de leurs Marchandises, puisque le Gouvernement ne contractoit qu'avec ce petit nombre, tandis qu'on étoit aux autres tout débouché en leur descendant le Commerce avec l'Etranger; qu'une telle désaite d'exportation ne pouvoit avoir d'autre fondement qu'une disette de Vivres; mais que, bien loin que cette crainte fut réelle, les Négocians, qui ne participoient point aux Contrats avec le Gouvernement, manquoient d'occasion de débiter celles dont ils étoient pourvus, ou étoient forcés à les abandonner à vil prix au petit nombre, favorisé par les Suppôts du Ministère; que ce petit nombre, d'un autre côté, se servoit de l'exclusion des autres pour exiger du Trésor public tel prix qu'ils vouloient, comme si effectivement il y avoit disette; que l'Embargo, mis sur les Provisions de l'Irlande, ne tenoit ainsi qu'à ruiner beaucoup de Citoyens utiles & honnêtes, & à épouiser le Trésor, pour enrichir des gens méprisables, qui, par leur influence, se faisoient ensuite à d'autres dessein; que les maux, qui en résultoient, se faisoient sentir particulièrement dans les Comtés Oscillatoires & Meridionaux." Il exhorta donc la Chambre à prendre des mesures pour ôter ce fardeau accablant de dessus le Peuple, & devenir



indispensable, si elle avoit le moindre égard pour les intérêts de ses Commettans & pour son propre honneur. Il ajouta cependant, " que, quelque grands que fussent les maux qu'il venoit de détailler, il ne desiroit pas que la Chambre prit quelque Résolution à ce sujet avant d'en connoître toute l'étendue, & d'avoir la certitude la plus complete de leur existence; que de telles recherches prouveroient, qu'elle étoit décidée à garantir le Commerce National de toute attaque injuste, mais qu'en même tems cette Résolution avoit été prise d'après les cris de plainte de tout un Peuple & non par un esprit de Faction." Après avoir témoigné la confiance qu'il avoit dans les bonnes dispositions du Vice-Roi, il finit par proposer, " qu'il fût nommé un Com-  
 ,, mité pour faire des recherches sur l'état de  
 ,, l'Exportation des Provisions de l'Irlande pen-  
 ,, dant les deux dernières années. "

Le Chevalier *Hercule Langrishe* ne s'opposa point à la Proposition, mais il rappella seulement à la Chambre, " que c'étoit une affaire très-délicate, dans laquelle elle devoit agir avec la plus grande circonspection; qu'il espéroit, qu'elle ne prévieroit jamais les Cours de Justice dans la décision d'affaires, qui étoient de leur compétence, ni ne s'arrogeroit le droit d'interpréter les Loix; que les conséquences d'une pareille usurpation seroient dangereuses pour les Libertés & les propriétés du Peuple; car, dit-il, si la Couronne obtenoit un jour une influence irrésistible sur les Communes, *Don ne seroit jamais assuré d'une Décision juste & impartiale dans des Procès, auxquels elle ou ses Favoris auroient intérêt.* "

Mr. *Huffey Burgh* termina les débats du jour, en témoignant sa satisfaction de ce que la Proposition ne concernoit point la *légalité* de la Proclamation, renduë pour défendre l'Exportation, mais qu'elle regardoit uniquement le préjudice, qui en résultoit pour le Commerce. Il

s'assuroit, que le Gouvernement ne vouloit empêcher, qu'on prit des informations à ce jet; & l'ajouta, " que, si la Proposition étoit étendue plus loin, il s'opposeroit de toutes forces à un système aussi dangereux, qui seroit une seule Branche du Pouvoir législatif interprète exclusif de toutes les Loix; que de leurs, si la *légalité* de la Proclamation devoit jamais Objét des discussions de la Chambre, ne doutoit point, qu'il ne prouvât évidemment qu'un pareil acte de pouvoir étoit légal de la part de la Couronne, sans préjudice pour les Sujets & nécessaire à l'Etat; mais qu'il souhaitoit éviter des discussions sur les *Prerogatives* du Prince, qui ne devoient jamais être attaquées dans des occasions importantes; car, c'est il, des recherches de ce genre sont semblables à une épée à deux tranchans, plus propre à blesser qu'à défendre la Constitution. "

Après ces Discours, le Comité, proposé par Mr. *Daly*, fut agréé & établi.

( Si la place le permet, nous continuerons Journal dans nos Feuilles suivantes. )

De LA HAÏE, le 29. Novembre.

Les Etats de Hollande & de West-Frise, ayant fait, le 26. de ce mois, l'ouverture de leur Assemblée ordinaire, l'ont continuée les jours suivans. Mgr. le Prince *Stadhouder* vient de céder au Prince *Guillaume-Frédéric*, son Fils aîné, le troisième Régiment Allemand d'Orange-Nassau, Infanterie, dont S. A. est Colonel-Propriétaire. Hier, il y a eu Gala à la Cour de ce Prince, à l'occasion de l'Anniversaire de la Princesse, sa Fille, qui entroit dans la huitième année de son âge. Mgr. le Veld-Maréchal Duc *Louis de Brunswick* a donné un grand Dîner; & le soir il y a eu Souper & Bal au Palais de la *Vieille-Cour*.

ANNALES POLITIQUES, CIVILES ET LITTÉRAIRES, DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE: Ouvrage Périodique, par M. LINGUET. Un avulso, non deficit alter. Cet Ouvrage est la continuation, annoblie par l'influence de la Liberté, du Journal de Politique & de Littérature, dont l'Auteur s'est occupé à PARIS, jusqu'en Juin 1776. Les principaux évènements du Siècle y sont consignés, avec des réflexions très-impartiales. Ces Annales paroissent, depuis le premier d'Avril 1777, à LONDRES, le 15. & le 30. de chaque mois, & sont publiées presque en même tems à LA HAÏE chez P. F. GOSSE, qui les réimprime du consentement de l'Auteur. Chaque Numéro est composé ordinairement de quatre Feuilles d'impression in 8<sup>vo</sup>. ou 64. Pages. Le prix de la Souscription pour l'Année est de douze Florins. On peut s'abonner en tout tems pour cette Edition. Pour la HOLLANDE chez Pierre-Frédéric Goffe, Libraire de la Cour à la Haie. Pour l'ALLEMAGNE; à Eimmeric, chez Mr. Eversmann, Conseiller & Maître des Postes de S. Majesté le Roi de Prusse; Mafeyk, chez MM. les Directeurs du Chef-Bureau des Postes Impériales; Francfort-sur-le-Mein, chez J. L. Broenner, Librairie de Andrea; Gotha, chez C. G. Ettinger; Leipzig, chez les Héritiers Weidmann & Reich; Berlin, chez Jaspé; Breslau, chez G. T. Korn; Dresde, chez Walther; Brème, chez G. L. Forster; Gottingue, chez J. C. Dieterich; Vienne, chez Graeffier; Hambourg, chez C. E. Bohn, J. G. Virchaux; Copenhague, chez Philibert; Varsovie, chez Lex & Castellan; & en général dans toutes les villes de la HOLLANDE, de l'ALLEMAGNE, & de tout le NORD, ou chez les Directeurs des Postes ou chez les principaux Libraires.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L'EIDE, le 2. Décembre 1777.

**D**E CHARLES-TOWN dans la CAROLINE-MÉRIDIIONALE, le 26. Septembre. Le 20. de ce mois au matin, il est entré ici deux Vaisseaux armés, venant de St. Malo, & chargés de Munitions de guerre. Suivant le rapport de leurs Commandants, la *Félicité*, Brigantin de guerre *Américain*, s'y trouvoit dans le Port, à leur départ, avec trois Prises Angloises, qu'il avoit faites; & un Vaisseau François de 400. Tonneaux; avec un chargement considérable, étoit prêt à en faire voile pour *Boston*.

On a publié ici les Articles du Traité définitif entre les Etats de la *Caroline-Méridionale* & de la *Georgie*, d'une part, & les *Indiens Chiroquois* de l'autre. En voici la teneur.

**A**RT. I. La Nation des *Chiroquois* reconnoît, que les Troupes ont itérativement défait leurs Forces pendant l'Été dernier; qu'elles ont pénétré victorieusement à travers leurs Bourgs de la Contrée-basse, leurs Etablissements du milieu, & leurs Vallées; qu'elles ont bâti, tenu, & continuent d'occuper tranquillement & sans opposition le Fort de *Seneca*; que par-là elles ont effectué & maintenu la conquête de tout le Pays des *Chiroquois*, à l'Est de la Montagne *Unacaye*; & qu'ainsi elles ont acquis, possédé, & continué d'avoir encore, au nom de leur Nation, tous es droits, qui peuvent leur appartenir sur le dit Pays à titre de *Conquête*. En conséquence la Nation des *Chiroquois* cède par le présent Traité le dit Pays à la dite Nation, le Peuple de la *Caroline-Méridionale*.

II. La *Caroline-Méridionale* enverra immédiatement une certaine quantité de Marchandises à la Nation *Chiroquoise* & dans ses Etablissements, pour y être vendue. Elle permettra, que les *Chiroquois* demeurent, aussi longtems qu'ils se conduisent bien, dans les Etablissements du milieu & les Vallées, à l'Ouest de la partie la plus haute de la Montagne *Oconnee*; mais ils ne s'avanceront point au-delà d'une Lignée, qui s'étendra au *Sud-Ouest* & au *Nord-Est* à travers la partie la plus haute de la Montagne *Oconnee*, sans la permission de l'Officier commandant au Fort *Rutledge*, pour demander laquelle il pourra toujours être envoyé un Coureur par les *Chiroquois*. Il a aussi été accordé, que les *Chiroquois* pourront couper, recueillir, & transporter le Blé, qu'ils ont semé du côté *Oriental* de la Montagne *Oconnee*.

III. Le Gouvernement de la *Caroline-Méridionale* tâchera d'effectuer, que les *Chiroquois* soient pourvus de Marchandises comme de coutume, & qu'il soit fait les meilleurs Règlemens possibles pour le Commerce. Les *Chiroquois* saisiront & livreront à l'Officier commandant au Fort *Rutledge* toute personne, qui arrivera chez la Nation *Chiroquoise* ou dans ses Etablissements sans un Passeport & permission convenable. Ils saisiront aussi pour leur propre usage tout le Bétail, les Chevaux, Biers, ou Effets, amenés dans leurs Etablissements par une telle personne.

IV. Les *Chiroquois* saisiront & livreront sans délai à l'Officier, commandant au Fort *Rutledge*, tout *Blanc*, qui les auroit excités à la dernière Guerre, ou auroit tâché de les y exciter, ou les auroit encouragés ou aidés dans la poursuite de la dite Guerre, ou auroit tâché de le faire, & qui est actuellement dans leur pouvoir, ou pourroit y tomber dans la suite; & les *Chiroquois* prendront pour leur propre usage tous les Effets, qu'ils pourront trouver par la Nation ou dans ses Etablissements en la possession de tels *Blancs*, ou qui leur appartiendroient; & pour chaque *Blanc* ainsi délivré il leur sera payé cinq-cents livres de Cuir tanné au la valeur d'icelui.

V. Tout *Indien*, qui assassineroit un *Blanc* parmi la Nation *Chiroquoise* ou dans ses Etablissements, sera saisi immédiatement & conduit par les *Chiroquois* au Fort *Rutledge*; & là ils mettront le Délinquant à mort en présence de l'Officier commandant à ce Poste; &, si quelque *Blanc* ou autre personne, appartenant à la *Caroline-Méridionale* ou à la *Georgie*, ou parmi la Nation *Chiroquoise*, dans la *Caroline-Méridionale* ou la *Georgie*, un *Indien Chiroquois*, toute telle personne, dument convaincu de son Crime, subira le Supplice capital en présence des *Indiens Chiroquois*, pourvu qu'ils se rendent au tems & à la place de l'Exécution; &, afin qu'ils puissent s'y trouver, on informera les *Chiroquois* du tems & de la place de la future Exécution.

VI. Tous *Blancs* & *Indiens* seront mis en liberté aussi-tôt que possible. Tous *Nègres* pris durant la dernière Guerre, & qui sont actuellement entre les mains des *Chiroquois* ou pourroient y tomber dans la suite, seront délivrés aussi-tôt que possible à l'Officier commandant au Fort *Rutledge*, ainsi que les Chevaux emmenés par aucune personne de leur Nation, avant la dernière Guerre, hors de la *Caroline-Méridionale*, de la *Georgie*, de la *Caroline-Septentrionale* ou de la *Virginie*, & qui sont actuellement ou pourroient être dans la suite entre les mains des *Chiroquois*, afin qu'ils soient restitués à leurs véritables Propriétaires.

VII. Pour chaque *Nègre* fugitif, qui sera saisi & délivré par les *Chiroquois* à l'Officier commandant au Fort *Rutledge*, il sera payé cent livres de Cuir ou la valeur d'icelui.

VIII. La Hache sera enterrée pour jamais. Il sera rétabli une Paix & amitié universelle entre la *Caroline-Méridionale*, y compris le Pays des *Catawas*, & la *Georgie* d'un côté, & la Nation *Chiroquoise*, de l'autre: Il y aura un oubli général de toutes injures reçues; & les Parties



contractantes seroient tout ce qui est en elles pour maintenir la Paix & l'amitié présentement rétablies. Les *Cbiroquois* feroient en tout tems & s'yseront à l'Officier commandant au Fort *Rodgedge* toute personne, *Blanche* ou *Rouge*, qui tâchera parmi leur Nation, ou dans leurs Etablissements, de les exciter, de quelque manière que ce soit, à faire la Guerre, ou à commettre d'hostilités ou des vols par quelques personnes de leur Nation, contre ou dans aucun des *Ets Américains* ou de leurs Sujets.

En foi de tout ce qui a été convenu ci-dessus entre la *Caroline-Méridionale*, la *Georgie*, la Nation *Cbiroquoise*, nous leurs Commissionnaires & Députés sous-signés, en vertu de nos Pleins pouvoirs, ayons signé chacun pour soi & non l'un pour les autres, le présent Traité définitif avec nos noms respectifs, & y ayons fait mettre notre cachet.

Fait à *DEWITS-CORNER*, le 20. Mai l'an de grace 1777.

On apprend de la *Virginie*, que deux Régimens, qu'on y a récemment levés, & dont l'un porte le nom de *Grenadiers de Virginie*, en sont partis vers la fin d'Août, pour aller renforcer l'Armée du Général *Washington*.

Comme il s'étoit établi l'été dernier une communication illicite entre les Vaisseaux *Britanniques*, qui croisoient à l'entrée de la *DelaWare*, & quelques Habitans des trois Comtés sur cette Rivière, le Gouverneur du dit Etat a rendu la Proclamation suivante.

De par Son Exc. *JEAN M'KINLY*, Ecuyer, Président, Capitaine-Général & Commandant en chef de l'Etat de *DELAWARE*.

A rendu que j'ai été informé, que plusieurs Personnes, Habitans du Comté de *Suffex* en ce Etat, entretiennent une communication criminelle & font un Commerce illicite avec les Equipages des Vaisseaux de guerre ennemis, stationnés sur cette Côte, & qu'ils leur fournissent des Provisions, au grand dommage du Public, & en violation directe d'un Acte de l'Assemblée de ce Etat: En conséquence, à l'effet que de tels Traîtres à leur Patrie subissent une punition méritée & exemplaire, j'ai jugé à propos, de l'avis du Conseil-Privé, de rendre la présente Proclamation, enjoignant rigoureusement à tous Juges, Officiers de Police, Sheriffs, ou autres Officiers publics, ainsi qu'à tous Habitans de ce Etat, en général, & les requérant de faire de recherches exactes pour découvrir toute personne, qui entretiendroit une pareille communication criminelle ou feroit un tel trafic illicite avec nos Ennemis, & d'employer toutes les mesures possibles pour s'assurer de telles Personnes, afin qu'elles soient traitées selon que leurs Crimes le méritent & que les Loix l'ordonnent. Je promets donc & m'engage par la présente, qu'il sera payé hors du Trésor public une Somme de deux-cents Dollars à tous & chacun, qui amèneroit dans une des Prisons de cet Etat une Personne, trafiquant comme ci-dessus & qu'on pourroit convaincre de ce delit. Je promets de plus un Pardon plein & entier du même delit à tout Complice, qui en donnera des informations suffisantes pour que les autres Délinquans soient saisis & convaincus, conformément à la Loi.

Donné sous mon sceau & le grand-Sceau de cet Etat, le 7. Juillet l'an de grace 1777.

(Signé)

*JEAN M'KINLY*,

(Et plus bas)

Par ordre de Son Excellence,

*JARQUES BOOTH*, Secrétaire.

De *PETERSBOURG*, le 7. Novembre. L'affaire entre le Duc & la Duchesse de *Courland* vient d'être terminée par la médiation de notre Cour. Comme les Loix de l'Eglise *Russe* Grecque ne permettent point le Divorce, les deux Epoux resteront seulement séparés de Corps & de Biens. Le Duc payera à la Duchesse 80 mille Roubles pour restitution de Dot & 20 mille Roubles de Pension par an. En conséquence cette Dame, née *Princesse de Jousoupow* & seconde Epouse séparée du Duc, continuera son séjour à *Petersbourg*.

Pour compléter les Troupes & sur-tout les Equipages de la Flotte, il a été ordonné une levée générale par tout l'Empire d'un Homme sur le nombre de cinq-cents. Le Veld-Maréchal Comte *Zacharie Czernicheff*, Gouverneur-Général de la *Russie-Blanche*, & plusieurs autres Généraux sont arrivés ici pour prendre des arrangements concernant l'Armée. Les préparatifs de Guerre se continuent avec une activité, qui présege une rupture très-prochaine.

Voici l'Annonce du Prix proposé par l'Académie des Sciences pour l'année 1780.

La Théorie des Sons étant déjà tellement perfectionnée, que ni l'origine des sons, ni leur propagation, ni la source de leur diversité, en tant qu'ils sont graves ou aigus, forts ou faibles, ni leurs autres qualités, sur lesquelles sont fondés tous les principes de l'harmonie ne sont plus ignorées; il y a encore une autre diversité très-essentielle dans les sons de la voix humaine; savoir celle qui produit les différentes voyelles *a, e, i, o, u*, qui est encore entièrement inconnue, & dont par conséquent une explication claire & détaillée seroit très-importante & d'un grand secours pour la perfection de la Théorie. On demande donc: Quels sont la nature & le caractère de ces sons des voyelles, si essentiellement différents entre eux? Et, comme les Facteurs ont tâché de puis longtems d'imiter dans les jeux de l'Orgue, quoiqu'avec un succès fort douteux, la voix humaine, en employant certains tuyaux, qui prononcent presque généralement la voyelle composée *qi*, on demande encore: Si l'on ne pourroit pas construire des Instrumens, semblables aux tuyaux de ce jeu d'Orgue, connus sous le nom de voix humaine, qui imitassent parfaitement les différens



voyelles a, e, i, o, u, moyennant quelque changement apporté à la figure du tuyau, du tuyau de l'échappe, ou de quelque autre partie essentielle, qui insue sur le genre & la qualité de son, & donne au jeu mentionné cette harmonie si agréable & si différente des autres jeux. Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cent Ducats. Le terme pour recevoir les Réponses est fixé jusqu'au 31. Décembre 1779. & le jugement de l'Académie sera déclaré dans la première Assemblée publique, qui suivra ce terme. Les autres conditions usitées sont connues; l'adresse au Secrétaire, le billet cacheté, la Devise, le Réceptif, &c.

De VIENNE, le 19. Novembre. L'Empereur a décoré Dimanche dernier de la grande croix & du Cordon de l'Ordre de St. Etienne M. le Comte Henri d'Autersperg, Conseiller-Intime actuel & Chambellan de Leurs Majestés, Commissaire-Plénipotentiaire & Gouverneur des Royaumes de Galicie & de Lodomérie, jusqu'ici Commandeur du même Ordre.

De CASSEL, le 20. Novembre. Léopold-Philippe de Heister, Lieutenant-Général, Chevalier des deux Ordres Heslois du Lion-d'or & pour la Vertu-Militaire, est mort hier au soir d'une fluxion de poitrine, après 4. jours de maladie, âgé de 61. ans. Cet Officier, après avoir été quelque tems au Service de France, passa à celui de Hesse. Il se distingua dans la Guerre de Bavière, où il fut blessé au pied: Il acquit au-si dans la dernière Guerre une réputation, qui engagea notre Landgrave à lui confier le commandement de ses Troupes en Amérique, d'où il étoit récemment revenu.

De MADRID, le 11. Novembre. Le 4. de ce mois, jour qu'on avoit célébré à la Cour a Pête de St. Charles à la manière usitée, la Reine-Douairière de Portugal arriva heureusement au Château de St. Laurent, à l'Entrée de la nuit. Sa Majesté avoit été reçuë à Badajoz; au nom du Roi, son Frère, par le Comte de Ratos, à la tête d'un Cortège nombreux & brillant. Aux diverses stations depuis la Frontière Elle a trouvé des Détachemens de Troupes, qui l'ont accompagnée; outre celui des Gardes du Corps, qui l'a escortée pendant tout le voyage. Les Habitans depuis Badajoz jusqu'à l'Escorial se sont empressés de lui témoigner l'affection, qu'ils lui portent comme Sœur de leur-Souverain. A Rojas, premier endroit de la Jurisdiction de cette Capitale, Sa Maj. a été complimentée par Don Joseph-Antonio de Armona, Corregidor, & par deux autres Députés du Magistrat.

De NAPLES, le 12. Novembre. Leurs Majestés allèrent le 9. de ce mois en grand appareil à la Cathédrale, pour y rendre des Actions-de-grâces de la naissance de l'Infant François, & de la conservation du Prince Royal & des deux Infantes, qui étoient revenus la veille de Caserte. Le Docteur Gatti, qui les y a inoculés avec succès, a reçu du Roi une Tabatière d'or avec une Pension de 600. Ecus; & de la Reine une autre Tabatière avec le Portrait du Prince Royal, garni de gros Brillans; & de la part des deux Infantes une Bague avec leurs Chiffres en Diamans. Le même jour, il a été publié une nombreuse Promotion: Le Duc de Ste. Elisabeth a été déclaré Conseiller d'Etat; les Marquis de Marco & de Goyueta, Conseillers d'Etat honoraires; le Duc de Bovino, les Princes de Monte-Mileto, di Morsico, & Barberini, le Comte de Prales, & le Duc de Sermonetta Chevaliers de St. Janvier. Sa Maj. a aussi nommé le Marquis Gomez Oliveira, Lieutenant-Général; 5. Maréchaux-de-Camp; 6. Brigadiers, 3. Colonels, 19. Gentilshommes de la Chambre; 3. Dames de Cour, &c.

Le Roi a ordonné d'instruire le Procès au Conseiller Pallante, accusé d'avoir provoqué la tenue d'une prétendue Loge de Francs-Maçons, pour s'acquérir du crédit en perdant ces malheureux.

De GENÈS, le 10. Novembre. Le 3. de ce mois à 8. heures du matin, le feu se manifesta au toit du Palais dans la partie où étoit le Salon du Grand-Conseil: Il se communiqua bientôt à la Salle du Petit-Conseil, qui y est contiguë. Les flammes étoient si violentes, que presque tout l'Edifice fut réduit en cendres, & qu'il ne resta que les Murailles, Les Lambris, peints par les plus habiles Maitres, & les Tableaux dont ils étoient ornés, furent consumés; & les Statuës de marbre, qui garnissoient le Salon, considérablement endommagées. Quoiqu'on employât plus de 2. mille Personnes à arrêter les progrès de ce terrible incendie, l'on n'y parvint que le Mardi matin. On évaluë la perte à plus de 2. Millions de Lires de notre argent.

Le Marquis de Mari est revenu ici de Vienne, où il a résidé en qualité de Ministre-Plénipotentiaire de notre République.

De VÉNISE, le 19. Novembre. Le Baron de Zuchmantel, Ambassadeur de France, a eu le 16. de ce mois son Audience de congé du Sénat. Après avoir passé à Paris, il se rendra à la Cour de Portugal avec le même Caractère de la part de S. M. Très-Chrétienne. Le Duc de Grimaldi est parti d'ici le 10. pour Rome.

Les Sbirres de mer, qui ont arrêté & insulté la Gondole, à bord de laquelle le Comte de Durazzo, Ambassadeur de la Cour de Vienne, revenoit de sa Maison de Campagne, (ainsi



qu'il a été rapporté dans le Supplément au N<sup>o</sup> XCII.) ont été condamnés aux Galères par le  
nat; Ils y furent conduits, les fers aux mains & aux pieds; avant-hier matin: Leur Chef av  
un Ecriteau devant la poitrine, portant ces mots: *Pour avoir usé de violence envers la Gondole  
l'Ambassadeur Impérial.* Leur Barque, avec laquelle ils ont commis le délit, fut brûlée  
vuë de la Galère, où ils étoient: Et le Sénat a informé le Comte de *Durazzo* de cette co  
damnation par un Mémoire, où il témoigne tout son regret de l'entreprise de ces malheureux  
& assure Son Exc. de son estime pour sa personne.

SUITE des Nouvelles de PARIS du 24. Novembre.

Le Roi aiant accordé, d'après la demande qui lui en avoit été faite par Mr. *Necker*, Di  
cteur-Général des Finances, une Somme pour faire les frais d'Expériences sur l'Electricité m  
dicale, Mr. *Mauduyt*, Membre de la Société Royale de Médecine, chargé par cette Comp  
gnie de faire les dites Expériences, a présenté, dans la Séance de la Société tenuë le 18. d  
ce mois, plusieurs Malades attaqués, les uns de paralytic, les autres de goutte sciatique,  
un de furdité, qu'il a soumis à ce traitement. La Compagnie, d'après la comparaison de l'  
tat antérieur de ces Malades avec leur état actuel, a pensé, qu'il est important de continuer  
les traitemens Electriques, qui font espérer d'heureux succès.

Le problème, qui a si longtems exercé la curiosité du Public & excité l'avidité des Parieur  
à Londres, n'est plus douteux, puisque l'on assure généralement, que le ci-devant Chevalie  
d'Éon paroît ici en Habits du Sexe, qu'on lui a attribué, aiant la Croix de *St. Louis* attaché  
à sa Robe. C'est, dit on, à condition de ce changement, qu'il lui a été assuré 12. mill  
Livres de Pension, dont elle pourra jouir par tout où elle voudra. Si l'on se rappelle le  
fonctions qu'elle a faites dans le Militaire, en qualité de Capitaine de Dragons & d'Aide-de  
Camp du Maréchal Duc de *Broglié*, les Postes qu'elle a occupés dans la carrière politique  
aux Cours de *Petersbourg* & de *Londres*, & les Ecrits remplis de connoissances, l'on doit con  
venir, que peu de Personnes de son Sexe ont rempli un Rôle aussi étonnant.

De BRUXELLES, le 27. Novembre. Le Conseil des Finances des Pays-Bas Autrichiens  
a rendu, le 15. de ce mois, une Ordonnance, dont l'objet est annoncé par ce Préambule.

Ceux du Conseil des Domaines & Finances de l'Impératrice-Douairière & Reine Apostolique,  
en conformité des résolutions, que la sollicitude & l'attention maternelles de cette auguste Souver  
aine ont engagé à prendre, "pour procurer de nouveaux avantages aux Peuples, qui ont  
le bonheur d'être sous sa Domination, au moyen de l'établissement d'un Commerce réciproque  
entre les Provinces Belges, & les Provinces d'Allemagne, de Hongrie, & de Galicie, par  
lequel ces diverses Provinces puissent, avec plus de facilité, s'entre-secourir des choses né  
cessaires à leurs besoins; trouver des débouchés plus étendus au débit de leurs Productions &  
Manufactures; & resserrer par ces ressources mutuelles les liens, qui les unissent si heureuse  
ment;" ils ont, pour & au nom de Sa Majesté, déclaré, comme ils déclarent par les Pré  
sentes, les Points & Articles suivans.

Ces Articles contiennent différens Réglemens pour l'avantage réciproqué du Commerce en  
tre les Co-Etats Autrichiens. Par l'Art. I. il est statué entre autres, "que les Marchandises,  
Manufactures, & Denrées tant des Provinces Héritaires Allemandes & Hongroises que des  
Provinces Belges, qui entreront des unes dans les autres, ne payeront que la moitié des  
Droits imposés à l'entrée; & les défenses d'importation n'opéreront point à leur égard."  
Dans les Articles suivans, il est fait cependant quelques exceptions à cette faveur générale.

Le Duc d'*Urzel* a succédé au feu Duc, son Père, dans la Charge de Grand-Veneur de la  
Province de *Flandres*. Le Duc & la Duchesse de *Cumberland* sont partis d'ici le 16. pour *Metz*.

De LA HAÏE, le 30. Novembre. Le terme de cinq ans, pour lequel Mr. *Pierre van Bleis  
wyk* avoit été nommé, selon l'usage, à la Charge de Conseiller-Pensionnaire de la Province  
de *Hollande* & de *West-Frise*, étant expiré avant-hier, les Etats de la même Province actuelle  
ment assemblés lui ont fait leurs remerciemens de la manière distinguée, dont il a rempli ce  
Poste éminent; & l'aient accepté de nouveau à leur demande, pour le même nombre d'années,  
ce Ministre a prêté ce jour-là serment en cette qualité.

L'Accommodement des différends entre l'Espagne & le Portugal paroît avéré. On ap  
prend, que S. M. Catholique l'a signé le 18. du mois dernier; & que L. M. Très-Fidèles ont  
été satisfaites de cette Nouvelle, qu'Elles ont d'abord accordé une place dans la Secrétaire  
rie d'État au Secrétaire de leur Ambassade à *Madrid*, qui en a été le porteur.





NUMERO XCVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE  
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 5. Décembre 1777.

De COLOGNE, le 28. Novembre.

**L**A Nouvelle de l'obstacle, que les Troupes de *Hanau* & d'*Anspach* ont rencontré, s'est confirmée. La Régence de *Hanover* avoit prévenu celle de *Clèves*, que quelques Transports, destinés pour l'*Amérique*, étoient de nouveau en chemin pour leur destination, & qu'en conséquence l'on demandoit pour eux le passage. La Régence de *Clèves* avoit envoyé des ordres, conformes à cette demande, dans les endroits où les Transports devoient passer : Mais environ dans le même tems le Général *Salomon*, Commandant de *Weezel*, reçut des ordres ultérieurs & positifs du Roi, son Maître, " de ne point permettre, de quelque manière que ce fût, qu'il passât par le Territoire *Prussien* aucunes Troupes Auxiliaires *Allemandes*, destinées pour l'*Amérique*." En vertu de ces Instructions, l'on avoit pris à *Weezel* toutes les mesures nécessaires; & l'on envoya un Exprès vers le *Haut-Rhin*, pour informer de ce refus les Commandants des Transports, dont l'un s'étoit déjà avancé jusqu'à *Keiserwerth*. L'on assure ici, que *S. M. Prussienne* s'est portée particulièrement à cette démarche à la requête de l'Empereur. En effet, il semble que le Chef & les Membres les plus éclairés du Corps *Germanique* ne peuvent voir de bon oeil, qu'on dépeuple l'*Empire* pour une Guerre, qui lui est absolument indifférente. Il est

des Contrées, où dans l'étendue de plusieurs lieues l'on ne voit point de Jeunes-gens ou d'Hommes au-dessous de 50. ans occupés aux travaux de la Campagne. Les uns ont été enrôlés de gré ou de force : Les autres ont abandonné la charrue & leur Pays, crainte d'être enlevés. L'on écrit de *Francfort*, que les Etats du Landgraviat de *Hesse* viennent de s'opposer formellement au projet de faire passer encore 4. mille Hommes, levés dans ce Pays, à la Solde *Britannique*; & qu'ils sont déterminés à implorer la protection de l'Empereur, pour empêcher l'exécution de ce dessein.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES des 25. & 28. Novembre

„ Le 20. de ce mois, à la fin des Débats sur l'Adresse au Roi, le Comte de *Winchelsea* proposa d'en présenter une à la Reine, sur la naissance de la Princesse nouveau-née : Il fut secondé par le Comte de *Powis* : Et, la résolution en ayant été prise en conséquence, une Députation de la même Chambre offrit le 21. à *S. M.* les félicitations des Pairs sur cet événement. La Chambre s'ajourna ensuite au Jeudi 27. du courant. ”

„ Le premier de ces jours le Comte d'*Essex* donna, au nom des Membres de l'Opposition, une Protestation, signée de lui & du Duc de *Richmond*, contre l'Adresse au Roi, qui venoit d'être approuvée. Il protestoit contre son contenu, comme ne servant " qu'à répéter & à rechauffer une flatterie dégoû-

„ tante, & à renouveler des engagements, „ dans lesquels la Chambre étoit entrée a- „ vantageusement à des occasions antérieures, par „ rapport à la malheureuse Guerre Civile. ”

„ Jusqu'à ce jour, 28. Novembre, il n'y a „ encore aucune Nouvelle authentique de l'Amé- „ rique: Mais l'on a reçu des Exemplaires de „ l'Independant-Chronicle (Gazette imprimée à „ Boston.) en date du 2. Octobre. Elle conti- „ tient nombre de Pièces relatives aux opéra- „ tions tant dans la Pensylvanie qu'au Départe- „ ment Septentrional. La plus remarquable est „ l'Extrait d'une Lettre de Philadelphie à un Parti- „ culier à Boston, écrite le 15 & continuée jus- „ qu'au 17. Septembre. Elle donne plusieurs „ particularités de l'Action du 11. Septembre en- „ tre les Généraux Howe & Washington. En „ voici la teneur. ”

#### MON CHER MONSIEUR,

Dans ma dernière je vous mandai, que nous nous attendions à tout moment d'entrer en action avec l'Ennemi: Il s'avança lentement en remontant la *Brandywine*, dans l'intention évidente de la passer à un des Gués. Notre Armée marcha aussi par conséquent de l'autre côté de la Rivière, pour s'y opposer: Mais, comme il y a trois Gués dans l'espace de dix miles, nous fumes obligés de partager notre Armée, afin de garder chacun de ces passages: Il y avoit la plus grande probabilité, que les Ennemis traverseroient celui du milieu, nommé le Gué de *Chadd*: En conséquence notre plus grande force y fut postée, & le Général *Marshall* fut envoyé avec environ mille Hommes de Troupes légères, pour occuper une Hauteur sur la rive opposée. Dans la nuit du 10. ils élèverent un petit Retranchement d'arbres coupés. Le matin suivant à 8. heures, l'Ennemi parut en vue, & détacha un Parti pour déposer *Artillerie*. A cet effet il commença à peu de distance une canonnade fort vive contre nos gens avec 8. Pièces de canon. Notre Artillerie y répondit avec succès. Le Général *Marshall* répondit le Parti envoyé contre lui avec beaucoup de perte: Il fut renforcé, & s'avança une seconde fois: Mais il fut de nouveau contraint de se retirer: & il fut suivi à quelque distance par le Détachement du Général. Comme l'Ennemi ne pouvoit effectuer son projet, aussi longtemps que nos Troupes légères restoient au-delà de la Rivière, il prit le parti de les forcer à tout événement à se retirer. Dans cette vue il fit tourner un Bois par un Détachement très-considérable, pour le montrer sur leur flanc, tandis que l'autre l'attaquoit en front. Le Général s'appor- tant de ce mouvement, & se retira alors au-delà de la Rivière; où il joignit le gros de l'Armée, avec perte seulement de 7. tués & de 8. ou 9. blessés. Un Militaire fort intelligent, qui a été présent à l'Action, m'a dit, que lorsque nos gens poursuivrent les Ennemis, ils s'assuroient avoir vu 500. des leurs couchés sur le carreau; mais le Général, qui est très-moderne dans son rap-

port de l'affaire, croit qu'ils ont eu au moins 300. tués & blessés. J'étois avec le gros de l'Armée en deça de la Rivière; & j'eus le plaisir de voir fuir les Troupes *Britanniques*. La distance de nous n'étoit pas plus d'un quart de mille. L'Ennemi continua toujours sa canonnade: Quelques-uns de ses Corps paradoient sur les Hauteurs, comme s'ils avoient dessein de tenter le passage au Gué de *Chadd*: Mais le gros de son Armée fila sur la gauche, & passant le Gué supérieur elle marcha vers la Maison d'Assemblée de *Birmingham*, endroit près duquel notre Aile gauche étoit postée. Malheureusement, les rapports, que notre Général reçut de ce mouvement, varioient & étoient contradictoires; ce qui l'empêcha d'envoyer une force suffisante de ce côté, la pour soutenir l'Attaque. La Division du Lord *Stirling* & une autre s'y trouvoient; & le Général *Sullivan* fut envoyé pour les renforcer; mais par malheur sa Division fit un trop grand détour; & en montant une Hauteur, elle fut attaquée par toutes les Forces de l'Ennemi, avant qu'elle n'eût le tems de se former. Cette attaque soudaine & imprévue jeta de la confusion parmi nos gens; qui se retirèrent avec la plus grande précipitation. Les autres Divisions furent également forcées à faire leur retraite, après avoir soutenu quelque tems un Combat fort chaud: Elles furent poursuivies de près par l'Ennemi, qui prit avantage de leur retraite, jusqu'à ce qu'elles eurent joint la Division du Général *Greer*, & une seconde, qui a été ci-devant celle du Général *Lincoln*, mais qui est commandée à présent par le Général *Wainwright*: Ici se passa une Action des plus terribles & sanglantes, qui fut soutenue avec la bravoure & l'impétuosité la plus grande pendant plus d'une demi-heure, lorsque nos gens furent enfin obligés de quitter le Champ de Bataille, & que de leur tombant empêcha toute poursuite ultérieure. Nous perdîmes dans cette Action 9. Pièces de canon ainsi qu'un nombre d'Officiers & de Soldats. Mais parmi les premiers il n'en est pas d'un rang plus considérable que le Major *Bush*, du Régiment du Colonel *Huxley*, qui fut tué. Le Marquis de *la Fayette* fut blessé à la jambe; mais il est en bon train de se rétablir. Le Général *Woodford* reçut un coup de feu à travers la main. Le Général [*Washington*] se retira le soir vers *Chester* dans la vue de rassembler ses Troupes, & de les faire rafraichir, vu qu'elles n'avoient pris aucune nourriture durant toute la journée & qu'elles n'avoient dormi que peu au point du jour depuis plus de 48. heures.

J'ai oublié de vous marquer, que dans le tems que l'Ennemi nous attaqua sur la crête, le Parti, qui avoit occupé les Hauteurs vis-à-vis du Gué de *Chadd*, tenta de le passer, mais qu'il fut attaqué par le Général *Marshall*, qui le força de nouveau à se retirer avec perte de 30. Hommes. Dans ce nombre étoit un Capitaine *Campbell*, de la poche duquel l'on prit les Ordres du 10. de ce mois & quelques autres Papiers importants. Par ces Ordres du Général *Howe* il paroît, combien peu de fond l'on peut faire sur des promesses de protection, puisqu'il



ordonne à ses Troupes " d'emmener tout le Bétail & les Chevaux, dont elles pourroient s'emparer; & promet de payer les Soldats, qui les ameneront; savoir, une Gdinée pour chaque Cheval, un Dollar pour chaque Bête à corne, & un Eau pour chaque Mouton gras." En conséquence de quoi elles ont illé tous les Habitans sans distinction.

Le Régiment d'Artillerie & son Général se sont conduits avec leur sang-froid & leur indépendance accoutumés. Quelques-uns de ce Corps se firent persuader que difficilement ils pourroient jeter leurs Canons, lors même qu'ils furent environnés par l'Ennemi & abandonnés par notre Infanterie. La Jeunesse de *Boston* se fit beaucoup d'honneur. Je courus au Capitaine *Allen* au commencement de l'Action. Le jeune *Cook* étoit avec lui au même Canon, & un nombre de nos jeunes-gens de *Boston*: Ils paroissent pleins d'ardeur. Je leur dis de ne pas oublier les anciens toms. Le Colonel *Proctor* avec son Corps d'Artillerie se conduisit aussi admirablement bien. Dans l'Infanterie les Brigades, qui composoient les Divisions de *Greene* & de *Wainwright*, en firent de même, particulièrement celles de *Wenden* & de *Woodford*. Elles soutinrent de près & pendant longtemps un feu très-vif de la part de l'Ennemi sans céder un seul pouce de terrain. Les Régimens de *Spartwood* & de *Stoddard* se distinguèrent beaucoup. Le premier est de *Virginie*; & quoiqu'il soit peu nombreux, c'est le Régiment le mieux discipliné & le mieux réglé, que nous ayons à notre service. Le Commandant est un Officier rempli de sentimens, brave, de sang-froid, & dont toute l'ame semble se concentrer, pour ainsi dire, dans le soin de la discipline de son Régiment. En conséquence ses Soldats sont toujours entretenus proprement & en santé. Plusieurs autres Corps, particulièrement de *Virginie*, que le tems ne me permet point de nommer en détail, se sont comportés d'une façon, qui seroit honneur à des Vétérans. Ceux de *Maryland* n'ont pas acquis beaucoup de réputation; mais on en donne la faute à leur principal Commandant. Les toms nous apprendra ce qui en est. Leur Brigadier-général (*B—ne*) est suspendu: Il a depuis donné sa démission.

Il s'est trouvé un grand nombre d'Ouïseurs Français à l'Action. Le Marquis de *Lafayette*, ce jeune Homme accompli, s'est conduit avec une bravoure égale à sa naissance & à son aimable caractère. Le Comte *Polesnoi* *Pukawski* (\*) s'avança avec un Parti de Chevaux-legers, pour reconnoître l'Ennemi sur son front à la portée du pistolet. Le Chevalier du *Plessis*, qui est de la Famille du Général *K.* a eu 3. balles à travers son chapeau, & le jeune *Fleury* son Cheval tué sous lui: Il montra tant de bravoure & tendit tant de service en ralliant les Troupes, que le Congrès lui a fait présent d'un aune, je serois injuste, si je n'ajoutois, qu'en général tous les Officiers

Etraangers se sont comportés extrêmement bien. Je suivrai la coutume ordinaire du Draine, en amenant le principal Héros le dernier sur la scène. Le caractère de notre digne Général n'a pas besoin d'éloge: Il est grand en tout tems; mais ce jour-là il s'est réellement surpassé lui-même. Au commencement de l'Action il parcourut toute la Ligne d'un côté à l'autre, encourageant & animant les Troupes avec tant de bonté & d'affabilité, qu'il sembloit presque être plus qu'un Humain. Les expressions me manquoient, si je voulois vous dire, combien nos gens parurent animés par sa présence: Ils ne purent donner l'essor à leurs sentimens que par des cris de joie, dont tout l'air retentissoit. Mais nos Troupes ne furent remplies de plus d'ardeur; &, ainsi certain que je suis de moi-même, je le suis, que *Mr. Howe* & son Armée auroient été infailliblement défaits, si l'attaque se fut faite à l'endroit, où on l'attendoit.

Comme l'Ennemi étoit resté maître du Champ de Bataille, & que nos Troupes étoient extrêmement fatiguées, nous ne pûmes pas juger s'il étoit un nombre des tués & blessés des deux côtés. L'on convient néanmoins généralement, que la perte des Ennemis a été infiniment plus grande que la nôtre; & les rapports, que nous avons reçus, confirment la conjecture. Ils ont péri plus de 2. mille Hommes; tant tués que blessés; & ils avoient, que, quoiqu'ils aient remporté la Victoire, elle leur a coûté fort cher. En un mot, c'est une seconde Action de *Bunker's Hill*. D'après les meilleurs rapports, que nous avons pu recueillir, notre perte ne passe point mille Hommes. Les Ennemis nous ont demandé des Chirurgiens, pour les aider à traiter les blessés; & notre Général leur en a envoyé quelques-uns.

Mais ce qui étoit probable, que les Ennemis pourroient leur avantage, & s'avancèrent d'abord vers cette Ville: Le Général *Washington* jugea, que le meilleur parti étoit de se prévenir. En conséquence, il marcha de ce côté-ci avec ses Troupes; mais trouvant par les rapports qu'il reçut ensuite, qu'ils étoient en très-mauvais état, & que, selon toute apparence, ils attendroient des Renforts ultérieurs, avant de s'avancer plus loin, il passa hier, Dimanche, (14. Septembre) le *Schoeykill*; & dès-lors s'est avancé sur la route de *Lancaster* vers l'Ennemi, qui reste toujours près du Champ de Bataille: Et il est vraisemblable, que vous entendrez bientôt d'un autre Engagement, qui décidera sans doute du sort de cette Campagne.

C'est avec le plus grand plaisir, que je puis vous assurer, que, nonobstant les fatigues que nos Troupes ont essuyées & tout le sang, qui a été répandu, elles sont pleines d'ardeur, & paroissent desirer plus vivement que jamais d'en venir aux mains avec l'Ennemi. Il n'est donc pas sans apparence, que la Bataille suivante sera des plus sanglantes. Nous apprenons, qu'il y a un nombre très-considérable de Milices de *Virginie* & de *Maryland* en marche sous les ordres du Général *Smallwood*. Il sera levé immédiatement 4. mille Hommes dans les  *Jerseys*. Trois mille Hommes de la Division du Général

(\*) C'est l'ancien Maréchal de ce nom; si connu par ses exploits durant la Confédération de Bar. Il a passé l'aune dernière en Amérique.



*Painam* ont ordre de nous joindre, & de les croix déjà actuellement en marche, de sorte que nous continuerons, je pense, d'être en état de nous maintenir.

J'attends l'arrivée de la Poste; & je laisserai cette Lettre ouverte jusqu'au dernier moment, afin de vous donner toutes les Nouvelles, qu'il est en mon pouvoir. Dites à *Henley*, que la Bataille a surpassé tout ce qu'il a jamais vu. Je fais, qu'il sera bien mortifié de ne point avoir été de la partie.

Le 15. *Septembre*. La Poste arriva hier, & m'apporta votre Lettre du 4. du courant. L'envoi des Couvertures & des Bas, apportés par les Vaisseaux d'*Espagne*, est venu justement à tems, vu que nos gens commençaient d'en avoir très-grand besoin, & qu'ils auroient beaucoup souffert. Mr. *Hancock*, à la Maison duquel j'écris la présente, me prie d'informer ses Amis, qu'il est si fort occupé des affaires publiques, qu'il n'a point le tems d'écrire par cette Poste. Effectivement il est accablé de travail. La plus grande partie des occupations du Congrès roule sur lui; & il est constamment en affaires le jour & la nuit. Il est plus que tems, qu'il jouisse de quelque relâche; mais, quoiqu'il desiré très-vivement de revoir sa Ville natale, il a cependant l'esprit trop militaire pour quitter dans un tems de danger. Il est par conséquent déterminé à attendre l'issuë de la Campagne présente; & lorsqu'elle sera heureusement terminée, comme je ne doute point qu'elle ne le soit, il viendra alors vous voir selon toute apparence.

Le 16. *Septembre*. Combien la vie humaine est incertaine! Combien peu de tems faut-il pour faire changer la perspective la plus brillante! Le malheureux Général du *Coudray*, qui prit ce matin à 11. heures congé de moi, plein de courage & de santé, n'est plus! Il partit avec un nombre d'Officiers Français pour joindre le Général *Washington*, en qualité de Volontaires. Les Bacs sur la Rivière de *Schuykill* sont construits de façon, que les Chevaux & les Voitures y entrent immédiatement sans dételer. Le Général montoit une jeune Jument, pleine de feu: Il entra dans le Bac, mais il ne put arrêter l'Animal, qui en sortit à l'autre bout, & entra dans la Rivière. Le Général, qui étoit resté dessus, tâcha de se dégager: Le Major *Rogers*, son Aide-de-Camp, sauta immédiatement dans l'eau après lui, & étant bon nageur il le soutint durant quelques minutes: Mais voyant qu'il ne pouvoit recevoir aucun secours, & le Général se débattant, il fut obligé, pour sauver sa propre vie, de le lâcher. L'infortuné Général coula à fond; & le courant étant très-fort, on n'a pu encore trouver son Corps, malgré les recherches les plus exactes. Il étoit fort estimé de tous ceux qui le connoissoient, tant pour son jugement & sa politesse que pour ses connoissances dans l'Art militaire. Sa perte cause par conséquent beaucoup de regrets, particulièrement à ses Compatriotes, dont il paroïssoit être le Père & le Protecteur.

Le 17. *Septembre*. Hier au soir, le Général *Miffin*, qui est malade en cette Ville, reçut une Lettre du Colonel *Biddle*: Il lui d. t. qu l'Ennemi s'avança hier à deux heures, & attaqua notre Piquet, qui se retira d'abord. Alors attaqua le front de notre Armée; & l'Engagement commença; mais, comme il survint un pluyc, l'on fut obligé de cesser de part & d'autre. La pluye continué aujourd'hui; mais je suppose, qu'aussi-tôt que le tems se remettra à clair, l'on reprendra le Combat. Toutes nos Troupes sont remplies de courage & bien punies. Celles qui se sont retirées dans la dernière Action, ont été rassemblées, & sont déterminées à tenir ferme. L'affaire (du 11. doit avoir été très-sanglante du côté de l'Ennemi. Plusieurs de ses Déserteurs, qui nous sont venus, rapportent, qu'il a contraint les Habitans d'enterrer ses morts; que le nombre d'écueux-ei, tant des Troupes *Britanniques* qu'Étrangères, montoit à 1060. enterrés dans les environs, outre ceux qui ont été tués par les Corps du Général *Maxwell*. Les blessés de l'Ennemi ont été envoyés à *Wilmington*; & comme il est inquiet par rapport au Général *Smallwood* & au Colonel *Gill*, qui sont sur ses arrières à la tête de 2. mille Hommes, il a été obligé de laisser une forte Garde à *Wilmington* pour la défense de ses malades & blessés.

Hier, le Congrès fut informé par un Express que 4000. Hommes des Troupes *Britanniques* avoient débarqué à la Pointe d'*Elizabeth-Town* [ dans la Province de *Jersey*, vis-à-vis l'Île des *Etats*. ] Le but de cette démarche est sans doute de faire une diversion en faveur de *Howe*; mais, comme nous avons des Forces suffisantes, qui peuvent être rassemblées dans le moment, pour s'opposer à eux dans ces Quartiers-là, nous ne craignons point, qu'ils y fassent un long séjour. L'Ennemi est à présent à dix miles du Gué de *Svedes* sur le *Schuykill*. Ce Gué est à 16. miles au-dessus de *Philadelphie*. Il a sans doute dessein de le passer; mais le passage disputé avec beaucoup de chaleur. Le Général *Washington* & son Armée sont à *Warren-Tavern* sur la route de *Lancaster*, en deçà du *Schuykill*.

„ Suivant une Lettre de *Peeks-Kill* du 24. *Septembre*, insérée dans la même Feuille, le Général *Washington* étoit encore, au départ des derniers Avis, sur le *Schuykill*, attendant tout son front garni de Canons, pour en défendre le passage, au cas que le Général *Howe*, qui se trouvoit sur la rive droite, tentât de le forcer.” ( Nous renvoyons au Supplément les Avis, concernant les affaires du Département Septentrional, qui se trouvent dans la même Gazette de Boston )

ACTIONS; Banque, 128 & trois quarts. Indes, 167. Annuités consolidées à 3. & à 4. pour cent, 78 & demi.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De L R I D E , le 5. Décembre, 1777.

**A**U nombre des Pièces , concernant l'Amérique-Unie , que nous avons actuellement entre les mains , mais que les bornes indispensables de notre Feuille ne nous permettent point d'insérer à la fois , nous nous attacherons cet Ordinaire à celles qui regardent la Guerre dans ce Pays , comme intéressant plus directement la curiosité du Public. La Lettre , insérée dans notre Gazette d'aujourd'hui , rapprochée des Récits précédemment répandus en Angleterre , nous paroît jeter beaucoup de jour sur les opérations des Armées des Généraux Howe & Washington. Quant à celles du Département Septentrional , l'Independent-Chronicle de Boston , d'où la dite Lettre est tirée , contient aussi quelques Pièces , qui , comparées au peu de circonstances , que la Cour de Londres a publiées dans la Gazette du 1. Novembre (voyez notre N°. xc.) concernant l'attaque contre Ticonderoga , la prise de 4. Compagnies du 53<sup>me</sup> Régiment , la destruction des Bateaux Britanniques sur le Lac Champlain , & l'Action du 19. Septembre , portent à un certain degré d'évidence les revers , que le Général Burgoyne a essuyés de ce côté-là , où le Général Arnold avoit reçu un gros Renfort de Troupes de la Nouvelle-Angleterre , commandé par le Général Lincoln. La première de ces Pièces a pour rubrique : Particularités des mouvemens du Général Lincoln depuis le 13. jusqu'au 21. Septembre. En voici le contenu.

**L**e 13. les Troupes se mirent en marche de Powlet en trois Divisions , commandées par les Colonels Brown , Johnston & Woodbury. Le Colonel Brown se porta vers la Baye Méridionale , pour délivrer les Prisonniers au Nord du Lac George ; le Colonel Johnston vers le Mont-Indépendance , pour distraire dans le même tems l'attention de l'Ennemi ; le Colonel Woodbury vers Skeensborough , pour couvrir la retraite du Colonel Brown. Le 17. à la pointe du jour , Mr. Brown commença l'attaque , mit en liberté 100. Hommes de nos Troupes Prisonniers , & en fit 293. sur l'Ennemi , dont 2. Capitaines , 7. Lieutenants , & 2. autres Officiers. Il prit le Mont-Désiance , le Mont-Espérance , les Lignes Francoises , la Redoute , la Place de débarquement , 200. Bateaux , une Chaloupe armée , & plusieurs Barques à canon. Le Dimanche suivant , il fit encore près de 100. Prisonniers. Tous ceux , qu'il a faits , ont été envoyés dans le Connecticut , à l'exception d'une centaine. Il s'empara aussi d'un Butin très-confidérable. Sa Flottille a été envoyée avec un Détachement vers la partie Méridionale du Lac George , où sont tous les Bateaux , les Bagages , & l'Artillerie de l'Ennemi. Je n'ai aucun doute , que cette entreprise ne réussisse. Chaque Division consistoit en 500. Hommes : Celle du Colonel Brown a été renforcée à présent jusqu'à sept-cents. Nous espérons de nous maintenir sur le terrain , que nous avons occupé à Ticonderoga. Il s'ouvre actuellement un champ étendu d'action pour nous. Le jour est venu , que nous pouvons couper entièrement toute l'Armée du Général Burgoyne , si nous faisons quelques efforts : Mais notre nombre n'est pas suffisant pour garder ce que nous pouvons gagner. Je crois , qu'il est du devoir de tout Citoyen de prendre les armes , son cheval , & des Provisions pour un mois , afin de venir nous joindre ; ce qui seroit réussir indubitablement notre dessein. Je dois exhorter tous les Amis de l'Amérique à se ranger sous les Drapeaux , & à venir nous joindre à Ticonderoga.

(Signé) JACOB BAYLEY, B. D. G.  
P. S. Le Général Lincoln est allé joindre le Général Gates.

Certifié pour Copie véritable. A CASTELTON le 21. Septembre, 1777.

(Signé)

PIERRE LABEREE, Président.

On trouve un détail un peu plus circonstancié des mêmes faits dans la Copie suivante d'une Lettre du Colonel Brown au Général-Major Gates , datée à la partie Septentrionale de la Rive du Lac George , le 18. Septembre.

**M**ONSIEUR , Avec beaucoup de fatigue & après avoir marché toute la nuit dernière , je suis arrivé au point du jour en cet endroit ; & , ayant disposé mes Troupes le mieux qu'il m'étoit possible , j'ai commencé immédiatement l'attaque , & dans peu de minutes j'ai emporté la Place. Alors j'ai détaché sans perte de tous un Parti considérable de mes Troupes vers le Moulin , où il y avoit un gros Détachement de l'Ennemi , qui a été également fait Prisonnier. Un nombre moins considérable , ayant occupé la Redoute voisine , a été réduit avec plus de difficulté ; mais à la vue du Canon il s'est également rendu Prisonnier.

Durant cette saison de succès , le Mont-Désiance nous est tombé aussi entre les mains. J'ai pris possession des vieilles Lignes Francoises à Ticonderoga ; & j'ai envoyé un Pavillon de Trêves , pour sommer , dans les termes les plus forts & les plus peremptoires , cette Forteresse à se rendre , ainsi que le Mont-Indépendance. Jusqu'à présent je n'ai point reçu d'avis concernant la réussite de l'attaque du Colonel Johnston contre ce Mont. Ma perte en Hommes dans les différentes Actions ne va pas au-delà de 3. ou 4. tués & de cinq blessés. Celle de l'Ennemi est

encore moindre. Je me trouve avoir entre les mains 293. Prisonniers; savoir, deux Capitaines, neuf Subalternes, deux Commissaires, 143. Bas-Officiers ou Soldats Britanniques, 119. Canadiens, & 18. Soldats d'Artillerie; ainsi 293. Hommes, outre plus de 100. de nos Prisonniers que j'ai repris. La Flotille, que j'ai prise, consistoit en 158. Bateaux au-dessus des Cataractes, & en 50. sur le Lac Champlain, y compris plusieurs grosses Barques à canon & une Chaloupe armée. Les Armes prises sont égales au nombre des Prisonniers; de plus quelques Munitions & plusieurs autres Articles, que je ne puis encore spécifier. Je ne dois pas oublier quelques peu de Canons, qui nous seront de beaucoup d'utilité.

L'importante Nouvelle suivante (est-il dit dans l'Independent-Chronicle), a été reçue Dimanche dernier (28. Septembre) par la Poste Septentrionale. Il s'agit de l'Action du 19. Septembre, dont on parle en ces termes:

Le 19. de ce mois l'Armée Américaine étoit campée à 4. miles au-dessus de Stillwater sur les Hauts de Bamms, sur la rive Occidentale de la Rivière de Hudson, & l'Ennemi aux Moutins de van Veghten, à 7. miles au Nord. A une heure après-midi la Garde avancée de notre Armée, composée du Corps des Chasseurs Virginiens du Colonel Morgan & de Detachemens d'autres Corps, laquelle étoit passée à environ un mile & demi de distance du front de l'Armée, fut attaquée par trois Régimens de Troupes Britanniques; & après une résistance opiniâtre, elle obligea l'Ennemi à se retirer avec une perte considérable. Avant reçu un Renfort, il renouvela l'attaque à 3. heures: Nos Troupes, étant soutenues dans le même tems par l'Aile gauche de l'Armée, laquelle consistoit en toute la Division du General Arnold, le reçut fort chaudement; & quoique l'Ennemi eût amené toutes ses Forces contre nous, plus de la moitié de nos gens défendirent leur terrain jusqu'à la nuit, lorsqu'on se retira des deux côtés. La perte de l'Ennemi monta à près de mille Hommes tués, blessés, ou Prisonniers. Il y a une cinquantaine de ces derniers. Nous avons eu une centaine d'êtres, 160. blessés, mais aucun Prisonnier. L'Ennemi avoit 2. Pièces d'Artillerie pendant l'Action, dont l'une fut prise par nous, & reprise quatre fois; jusqu'à ce qu'enfin elle resta au pouvoir de l'Ennemi.

On s'attendoit à un Engagement général le jour suivant; mais il n'a point eu lieu. Des Deserteurs disent, que le General Burgoyne est blessé aux reins; & qu'on a informé les Troupes Royales dans les Ordres généraux, "que le General Lincoln est arrivé avec 6. mille Hommes au Fort Edouard; un moyen de quoi toute espérance de retraite étant coupée, il ne leur restoit que l'alternative de vaincre ou de périr." Le jour après l'Action près de Stillwater, le General Gates fut joint par 200. Indiens d'Onsida, qui furent détachés le 20. au soir avec les Chasseurs, pour donner des informations de la situation de l'Ennemi, & attaquer ses Postes avancés. Toute l'Armée s'attendoit à les suivre le 21. de bon matin.

Nous renvoyons à l'Ordinaire prochain une Correspondance entre les Généraux Burgoyne & Gates, au sujet des excès commis par les Sauvages, qui servent dans l'Armée Britannique: Nous espérons de pouvoir placer aussi alors l'Extrait, qui nous a été adressé, de toutes les Résolutions prises par le Congrès de l'Amérique au sujet des Prisonniers de guerre, qu'il a entre les mains. Cet E trait sert de preuve, que l'Amérique-Untie ne perd point de vue les principes d'humanité, que les Peuples policés se doivent au milieu des maux inévitables de la Guerre.

De LA POLOGNE, le 19. Novembre. Mr. Blanchot, Résident du Roi de Prusse, a remis récemment au Ministère à Varsovie la Ratification du Traité des Limites, avec une Note pour requérir pareillement la Ratification du Roi & du Conseil Permanent. On s'attend, que notre Cour satisfera à sa demande; ce qui terminera enfin une affaire, qui a été en litige pendant trois années: Mais l'on ne se promet pas de voir finir encore nos différends avec la Cour de Berlin, par rapport aux gênes, que le Commerce Polonois éprouve dans les Etats de S. M. Prussienne... Le Département des Affaires Etrangères a de nouveau remis à ce sujet le 15. du mois dernier une Note à Mr. Blanchot, conçue en ces termes.

On se faisoit, qu'après les Notes remises les 14. & 28. Octobre 1776. au Sr. Benoît, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. le Roi de Prusse, au sujet des Droits exorbitans que les Polonois, conduisant de la Potasse ou Cendre gravetée à Dantzig, étoient obligés de payer aux Douanes Prussiennes, on auroit résolu les abus dont on seroit plaint dans ces Notes, & qu'on auroit même fait restituer aux Polonois ce qu'on avoit exigé d'eux au-delà de ce qui est prescrit par l'Edit de S. M. Prussienne en date du 14. Septembre 1775. On avoit d'autant plus lieu d'espérer une pleine satisfaction à cet égard, que le Sr. Blanchot, Résident de la Cour de Berlin, avoit annoncé par sa Note du 15. Novembre 1776 "que les plaintes du Sr. Trzeciak contre les Douaniers Prussiens avoient été mises sous les yeux du Roi, & que S. M. avoit ordonné, qu'il fut pris sur cet objet des informations; d'après lesquelles Elle pût décider cette affaire." Cependant les Polonois, loin d'avoir reçu depuis aucune satisfaction des dommages, que leur avoient causés les exactions arbitraires des Douaniers Prussiens, se trouvent encore chaque jour exposés à voir absorber par les Droits de Douane, qu'ils sont forcés de payer, ce qu'ils peuvent retirer des Productions qu'ils conduisent à Dantzig.

Le Sous-signé, par ordre du Roi, & de l'avis de son Conseil, est chargé de réitérer au Sr. Blanchot les plaintes déjà exprimées dans les Notes du 14. & du 28. Octobre 1776, en y ajou-



nt un Exposé des nouvelles exactions du même genre exercées sur les Polonois dans le cours de la présente année. On n'ajoutera rien à cet Exposé ci-joint ; sous cote A, B, C, D, & porte les caractères de l'évidence. Les faits qu'il contient ne sont point controuvés à plaisir ; on donnera lieu à des plaintes sans fondement : Celles qu'on est malheureusement forcé de révoquer sont attestées par les Quittances mêmes des Douaniers Prussiens ; & , en les rapprochant de la Tasse fixée par l'Edit de S. M. le Roi de Prusse , du 14. Octobre 1775 , on ne peut être sans la plus vive inquiétude, jusqu'où sont portés aujourd'hui , & avec quelle rigueur sont vus les Droits de Douane exigés des Polonois pour les objets de Commerce qu'ils importent d'antzig ; Ces Droits sont tels , qu'ils les forceront à abandonner tout trafic esservi aux Douanes Prussiennes.

Le Sous-signé est donc chargé de réquerir le Résident de S. M. le Roi de Prusse " de donner à sa Cour communication de la présente Note, & de ce qui y est annexé." On espère, que Sa Majesté le Roi de Prusse, consultant sa justice, non-seulement donnera des ordres pour reprimer l'abus, qui ne péchoit avoir eu lieu qu'à son insu, mais encore, " qu'étant informé des atteintes données à son propre Edit de 1775, il sera enjoint aux Douaniers de s'y conformer, & qu'il sera même pourvu effectivement au dédommagement des Personnes l'ommes dans l'Exposé joint à la présente Note, ainsi qu'en celui du Sr. Tynceiak pour les pertes qu'il a supportées l'année dernière, & qui n'ont point été réparées, quoique les plaintes qu'il en a portées eussent mérité l'attention du Roi de Prusse, par le caractère d'évidence, que portoient avec elles les Préuves qu'il avoit produites."

A cette occasion, le Sous-signé est obligé de rappeler au Résident de S. M. Prussienne la Note, qui lui a été remise le 9. Août dernier, sur les arrangemens à prendre pour le Commerce en général, & à laquelle on se réfère, en demandant une Réponse catégorique à la proposition, " de concéder des moyens propres à rectifier le Traité de Commerce de 1775, conformément à l'Article XII. du même Traité, & à l'Article VI. de la Convention du 22. Août 1776, pour les avantages réciproques des deux hautes Parties contractantes, dont la Pologne seule se trouve privée par les entraves qu'on vient d'exposer, & qui produiront l'anéantissement de son Commerce avec les Etats Prussiens, objet de trop d'importance pour le négliger plus longtems."

A VARSOVIE, ce 14. Septembre 1777. (Signé) MŁODZIEJOWSKI, Evêque de Posnanie, Grand-Chancelier de la Couronne, & Président du Département des Affaires Etrangères. Pour obvier à toutes les difficultés, auxquelles la réciprocity du Commerce entre la Pologne & les Etats Prussiens paroît devoir toujours être sujette, l'on parle d'une Compagnie, qui seroit érigée en cette Ville pour le compte de la Cour de Berlin. Quoiqu'un pareil établissement seroit tendre à assurer à une seule Partie les avantages, qui sont ordinairement mutuels entre deux Nations commerçantes, l'on assure, que le Projet en est assez goûté, & que le Conseil permanent a déjà nommé quelques-uns de ses Membres pour l'examiner.

De VERSAILLES, le 26. Novembre. Le Viconte de Polignac, nommé Ambassadeur du Roi en Suisse, a pris le 23. de ce mois congé de S. M. pour se rendre à sa destination. Le 24. le Viconte Sparholt, Ambassadeur d'Angleterre, notifia à S. M. dans une Audience particulière la naissance d'une Princesse, dont la Reine d'Angleterre est accouchée. Après la Messe, le Margrave d'Aspach fut présenté à L. M. & à la Famille Royale, sous le nom de Comte de Sayn. Le même jour, le Baron de Blome, Envoyé-Extraordinaire de Danemarck, offrit au Roi, de la part de S. M. Danoise, le Présent annuel de Gerfauts d'Flande.

SUITE des Nouvelles de LONDRES des 25. & 28. Novembre. La santé de Mgr. le Duc de Gloucester s'est rétablie au point, que S. A. R. a assisté le 15. de ce mois au Spectacle, & que le 20. Elle s'est trouvée à l'ouverture du Parlement & aux débats, qu'il y eut ce jour-là dans la Chambre des Seigneurs. Voici l'Adresse, qui en fut l'objet, & qui fut présentée le lendemain à Sa Majesté.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN, Nous, les très-fidèles & loyaux Sujets de Votre Majesté, les Seigneurs Spirituels & Temporels, assemblés en Parlement, demandons la permission de rendre à V. M. nos très-humbles Actions de grâces de son gracieux Discours du Trône.

Permettez nous, SIRE, de vous offrir nos félicitations sur l'accroissement de votre bonheur domestique par la naissance d'une Princesse, & sur le rétablissement de votre Eglise Royale, qui est extrêmement chère à cette Nation, tant par les vertus éminentes & aimables de Sa Majesté, que par chaque nouveau gage de sûreté pour nos Libertés Religieuses & Civiles.

Nous sommes dûment reconnoissans de la bonté qu'à V. M. de recourir à la sagesse & au soutien de son Parlement dans la conjoncture présente, où la Rébellion dans l'Amérique-Septentrionale continue encore. Et nous faisons à V. M. nos remerciemens sincères de ce qu'Elle nous a communiqué sa juste confiance dans le zèle, l'intrépidité, & les efforts de ses Officiers & de ses Forces de mer que de terre. Mais, en même tems que nous nourrissons une espérance bien fondée de s,

succès importans, qu'on petit attendre sous la Bénédiction de la Providence, nous ne pouvons qu'applaudir à la vigilance infatigable & à la sagesse de Votre Majesté, en nous recommandant de nous préparer, à tout événement, pour de telles opérations ultérieures, que les accidents de la Guerre & l'obolissance des Rebelles pourront rendre convenables. Nous sommes par conséquent nêtrés de reconnoissance pour la prudence de V. M. en poursuivant les mesures nécessaires, afin de vaincre les Forces de terre complètes sur le pié de l'établissement actuel; & nous devons tant à V. M. qu'à nous-mêmes de dire, " que nous concourrons de bon coeur à mettre V. M. en état de remplir tels nouveaux engagements avec des Puissances Etrangères, pour l'augmentation de nos Troupes Auxiliaires, que les motifs puissans, que V. M. vient de nous exposer, pourront nous porter à contracter. "

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous apprenons, que V. M. reçoit des assurances réelles de la part des Puissances Etrangères de leurs dispositions pacifiques: Et, avec des coeurs remplis de gratitude & d'admiration, nous reconnoissons sa conduite pleine d'humanité, de persévérance, & de dignité, & qui est également propre à prouver devant toute la Terre le desir de V. M. de conserver la tranquillité générale de l'Europe, & sa résolution de maintenir l'honneur de la Couronne, la sûreté de ces Royaumes, & les intérêts Commerciaux de ses Sujets.

Nous recevons avec gratitude la déclaration, que V. M. poursuivra avec persévérance les mesures actuellement prises pour le rétablissement d'une subordination juste & Constitutionnelle de ses diverses parties de ses Domaines: Et nous demandons, qu'il nous soit permis d'affirmer à Votre Majesté, que nous partageons le desir, qui anime en même tems son coeur Royal, de trouver une occasion convenable, pour mettre un terme à l'effusion du sang & aux différentes calamités, séparables d'un Etat de Guerre.

La teneur constante du Règne de V. M. a prouvé, que toute son attention s'emploie pour la prospérité & le bonheur de tous ses Sujets: Et, aussi-tôt que nos Co-Sujets dans l'Amérique-Septentrionale rentreront dans leur devoir de fidélité, nous concourrons volontiers à toute mesure sage & salutaire, qui pourra contribuer à rétablir la confiance & le bon ordre, & à fixer le bien-être mutuel de la Grande-Bretagne & de ses Colonies sur les fondemens les plus solides & permanens.

A cette Adresse le Roi fit la Réponse suivante.

" **M**Y LORDS, Je vous remercie de cette Adresse très-fidèle & loyale, ainsi que de vos félicitations sur l'accroissement de ma Famille, & de l'attention que vous témoignez en cette occasion pour la Reine. "

" Les assurances, que vous me donnez de vos sentimens fermes & modérés, à l'égard de mes mesures, dans lesquelles nous sommes engagés, me sont très-agréables; & je me persuade, que des effets salutaires doivent être le résultat naturel de délibérations, conduites sur de tels principes. Vous trouverez toujours, que le voeu favori de mon coeur est d'avancer & d'effectuer le bonheur commun & le bien-être de tous mes États. "

Le 21. à la seconde lecture, qu'on fit dans la Chambre des Communes de l'Adresse présentée au Roi, l'on reprit les Débats de la veille avec la même ardeur. Le Lord Nugent, M<sup>rs</sup>. Thurlow & Wedderburne, Procureur & Solliciteur-Généraux, défendirent les intérêts & les mesures du Ministère. Le Général Conway, le Chevalier Savile, Mr. Burke le Colonel Barré, & le Gouverneur Johnstone soutinrent, d'autre part, les sentimens d'Opposition, tant à l'égard de la Guerre Américaine que de la conjoncture des affaires de notre Cour & la Maison de Bourbon. Enfin, après de longues contestations, l'Adresse fut approuvée, sans le changement proposé de la veille, à la pluralité de 175. contre 47. Voix. En suite la Chambre résolut unanimement, " qu'un Message de félicitation seroit présenté à la Reine sur son heureux accouchement, & pour assurer S. M. que la Chambre conserve toujours les sentimens les plus vrais de respect & d'attachement pour une Reine, distinguée par tant de vertus éminentes, & à qui cette Nation est redevable de tant de bénédictions. Les jours suivans, les Communes se sont occupées du Subside à accorder au Roi; & le 26. fut résolu entre autres, après de longs débats, mais sans en venir cependant aux voix, " qu'il y auroit 60. mille Matelots, y compris 11829. Hommes de Troupes de Marine, seroient employez sur la Flotte Royale, pendant l'année 1778. " La Dépense de l'entretien de ces 60. mille Matelots pendant la dite année montera à la Somme de 3. Millions 120. mille Liv. Sterling.





NUMERO XCVIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 9. Décembre 1777.

*De METZ, le 27. Novembre.*

**M**GR. le Duc de Cumberland & M<sup>me</sup> la Duchesse, son Epouse, arrivèrent ici le 19. de ce mois au soir, sous le nom de Comte & Comtesse de *Dublin*, & descendirent à l'Auberge du Palais Royal; mais, comme L. A. R. se proposent de passer ici 3 à 4. mois, Mr. de *Calonne*, Intendant de la Province, leur a fait offrir l'Hôtel de l'Intendance, qu'Elles ont accepté.

*De LONDRES, le 28. Novembre.*

Le 22. de ce mois, la Chambre des *Communes* aiant pris en considération le Discours du Roi pour l'ouverture du Parlement, il fut proposé d'*accorder un Subside à Sa Majesté*, & arrêté, que la Chambre en grand Comité délibéreroit sur cette affaire le sur-lendemain. Ensuite l'Orateur, suivi de plusieurs Membres, se rendit à *St. James* pour présenter au Roi l'Adresse de la Chambre, dont une Députation présenta également à la Reine son Message de félicitation.

Le 24. la Chambre en grand Comité résolut, qu'il seroit accordé un *Subside au Roi*, & que le rapport de cette Résolution seroit fait le lendemain. L'Orateur rendit compte de la Réponse, que S. M. avoit faite à l'Adresse de la Chambre.

Le 25. l'on eut beaucoup de peine, en envoyant des Messagers de toutes parts, à rassembler le nombre de quarante Membres, né-

cessaire pour commencer les délibérations. Lorsqu'on y eut enfin réussi, le Chevalier *Charles Whitworth*, Président du grand Comité, fit rapport de la Résolution de la veille. Ensuite la Chambre arrêta; " qu'il seroit présenté une Adresse au Roi, pour qu'il lui plût de faire remettre devant la Chambre des Etats des Dépenses ordinaires de la Marine; de la demi-paye des Officiers de mer; & des Marines; de constructions & réparations de Vaisseaux; des Gardes, Garnisons, & Forcés de terre; du Bureau d'Artillerie du Service de terre; de l'entretien des Pensionnaires externes de l'Hôpital de *Chelsea*; une Liste des Officiers de Régiment & à Brevet; & un Etat de l'Argent provenant des Surplus dans le Fonds d'Amortissement. "

Le 26. les *Communes* furent bien plus nombreuses que le jour précédent. Il fut proposé de porter un Bil pour étendre & continuer l'Acte, qui causa tant de débats dans la dernière Séance, & qui a pour objet de *suspendre dans certaines circonstances le bénéfice de l'Acte d'Habitas-Corpus*. Cette fois-ci il n'y eut à son sujet qu'une espèce de conversation entre Mr. *Burke* d'une part, les Procureur- & Solliciteur-Généraux de l'autre; après quoi ces deux Magistrats, de concert avec le Lord *North*, furent chargés de dresser ce Bil. Ensuite l'on remit à la Chambre les Etats demandés la veille; &, s'étant formée en Comité

du *Subsîde*, elle résout, " que 60. mille Ma-  
 ,, telots, y compris 11829. Hommes de Trou-  
 ,, pes de Marine, seroient employés sur la  
 ,, Flotte Royale pendant l'année 1778. & que  
 ,, 4. L. St. par mois, (l'année composée de  
 ,, 13. mois & le mois de 28. jours.) seroient  
 ,, accordés par Homme pour l'entretien des  
 ,, dits Matelots, pendant la dite année, y com-  
 ,, pris l'Artillerie pour le Service de mer."  
 Quoique cette Résolution fût prise sans lever  
 les Voix, elle ne passa point cependant sans  
 de vifs débats. Le Lord *Mulgrave*, Capita-  
 ine de Vaisseau, aiant soutenu la Proposi-  
 tion, qui en fut faite par Mr. *Buller*, un des  
 Commissaires de l'Amirauté, Mr. *Temple Lat-  
 trell*, Beau-Frère du Duc de *Cumberland*,  
 censura fortement l'Administration de ce Dé-  
 partement; & il l'accusa de prodigalité à di-  
 vers égards, tandis qu'à d'autres elle n'appli-  
 quoit point les Sommes, accordées par la Na-  
 tion, aux objets, auxquelles celle-ci les avoit  
 destinées, le Commerce de la *Grande-Bre-  
 tagne* aiant souffert les pertes les plus sensibles,  
 & nos Isles aux *Indes Occidentales* étant pres-  
 que ruinées par les entreprises des Armateurs  
*Américains*. Le Lord *Mulgrave* résiqua &  
 soutint, que la Marine de ces Royaumes n'a-  
 voit jamais été sur un pié plus respectable, &  
 qu'au moyen de l'augmentation de 15. mille  
 Hommes demandée elle seroit supérieure aux  
 Flottes réunies de la *France* & de l'*Espagne*.  
 Pour le prouver, il en donna, de concert  
 avec Mr. *Buller*, l'Etat suivant: Aux *Indes-  
 Orientales*, 6 Vaisseaux montés de 1255 Hom-  
 mes; à la *Famaïque*, 23. Vaisseaux; aux *Isles-  
 sous-le-Vent*, 19. Vaisseaux, montés de 2885  
 Hommes; dans la *Méditerranée*, 5. Vaisseaux;  
 1080. Hommes; pour des Découvertes dans des  
 Mers éloignées, 2 Vaisseaux, 480. Hommes;  
 dans l'*Amérique-Septentrionale*, 93. Vaisseaux,  
 17685. Hommes; à *Terre-Neuve*, 10. Vais-  
 seaux, 1345. Hommes; dans le Royaume &  
 sur les Côtes, 105. Vaisseaux, & 32397 Hom-  
 mes: En tout, 263. Vaisseaux armés de tout  
 rang, & 57127 Hommes (non compris les  
 Equipages de la Flotte à la *Famaïque*.) Mr.  
*Buller* ajouta, " qu'il y avoit actuellement 35.  
 ,, Vaisseaux de ligne complètement équipés  
 ,, dans les Ports, & dans un état qu'il dési-  
 ,, gnoit toute l'*Europe* de montrer un pareil nombre  
 ,, de Navires, si bien pourvus à tous égards;  
 ,, que 7. autres Vaisseaux de ligne venoient  
 ,, d'être mis en commission; que le même  
 ,, nombre étoit prêt à l'être; & qu'encore 18.  
 ,, autres pourroient être équipés en cas de be-  
 ,, soin." Il s'éleva une contestation sur les  
 calculs de Mr. *Buller*: Mais, sans y entrer,

Mr. *Burke* rapporta la demande, que le Gouver-  
 nement venoit de faire, aux affaires générales.  
 " J'admets, dit-il, tous les faits avancés par  
 les Membres de l'Amirauté; mais je demande,  
 à quoi servent-ils? Ils ne prouvent certainement  
 point, que la *Grande-Bretagne* puisse se glori-  
 fier de son état formidable par mer: Ils prou-  
 vent seulement, que nous sommes obligés de  
 tenir en commission 263. Vaisseaux de guerre,  
 d'accorder 60. mille Matelots, outre une au-  
 gmentation proportionnée de Forces de terre.  
 Et pourquoi? Non pour soutenir une Guerre  
 contre toute l'*Europe*, mais contre ce qu'on a  
 nommé une *Vile Population*, une *Troupe de sa-  
 chés Coquins en Amérique*. Jamais, depuis le  
 Règne du Roi *Guillaume* jusqu'à la Guerre,  
 qui s'est terminée en 1763. nous n'avons eu sur  
 pié des Forces plus nombreuses. Trente ou 40.  
 mille Marins & deux Millions par an pour l'en-  
 tretien de la Flotte ont suffi pour soutenir les  
 Guerres les plus glorieuses contre la Maison de  
*Bourbon*. En 1750. lorsque ce Pays étoit en-  
 gagé dans une Guerre, qui embrassoit toutes  
 les parties du Globe, on employa seulement le  
 même nombre de Matelots, qu'on demande au-  
 jourd'hui. Nous sommes à présent dans la qua-  
 trième année de la Guerre *Américaine*, dans  
 la troisième de nos mesures vigoureuses, dans  
 la seconde de nos esperances de succès impor-  
 tants; & dans ce moment nous accordons 60.  
 mille Hommes & 5. Millions pour la soutenir.  
 Qu'est-ce que ces Résolutions prouvent, si non  
 que nous avons affaire avec un Peuple brave  
 & puissant, aussi puissant que les Forces réunies  
 de la Maison de *Bourbon*? Cette situation est-  
 elle glorieuse pour la *Grande-Bretagne*? Et  
 sommes-nous sûrs de n'avoir point perdu le  
*Portugal* & nos autres Alliés en cas d'une rup-  
 ture avec la *France* & l'*Espagne*? Dans ce  
 cas nous ne pouvons pas dire, que nous ayons  
 un seul Port Etranger, où nos Vaisseaux de  
 guerre puissent entrer depuis *Dunkerque* jus-  
 qu'à *Gibraltar*. — Et devons nous hazarder  
 toutes ces conséquences plutôt que de faire  
 quelque ouverture, qui puisse amener une ré-  
 conciliation avec l'*Amérique*?

Mylord *North*, répondant à Mr. *Burke*,  
 dit entre autres, " que, quoique la Cour de  
 ,, *Lisbonne* eût terminé ses différends avec  
 ,, celle de *Madrid* à l'égard du *Brisil*, il igno-  
 ,, roit, qu'il eût été conclu entre elles un  
 ,, Traité ou une Convention sur d'autres ob-  
 ,, jets." Quelques autres Membres parlè-  
 rent aussi dans les Débats de ce jour, nommément  
 l'Amiral *Palliser*, un des Commissaires  
 de l'Amirauté, Mr. *Fox*, le Colonel *Barre*, &c.

Le 27. les *Communes* rapportèrent & approu-  
 vèrent les Résolutions prises la veille. Le Bil,  
 pour suspendre l'*Habeas-Corpus*, fut lu la pré-  
 mière fois. Les *Seigneurs* résolurent, " que  
 ,, le Roi seroit supplié par une Adresse de  
 ,, faire remettre à leur Chambre: 1°. Une  
 ,, Liste des Bâtimens de transport, employés au



service de la Couronne depuis le mois de Septembre 1775. jusqu'en Septembre 1777. 2<sup>o</sup>. Une Liste du nombre des Matelots & Marines, employés sur la Flotte Royale du 1. Mars 1776. au 30. Septembre 1777. 3<sup>o</sup>. Un Etat des Billets de la Marine, d'Approvisionnement, &c. donnés avant le 30. Septembre 1777. non acquittés. 4<sup>o</sup>. Un Etat de la Dépense d'approvisionner les Bâtimens de transport, engagés au Bureau de la Marine, du 1. Octobre 1775 au 30. Septembre 1777. & ce qui en a été payé. Et 5<sup>o</sup>. Un Etat de la Dépense des freres des Bâtimens, engagés pour le transport des Vivres à l'Amérique-Septentrionale; le prix de ces Provisions pour l'usage des Troupes dans ce Pays, & celui des Vivres, &c. chargés sur les Vaisseaux de guerre & de transport, du mois d'Octobre 1775. au mois de Septembre 1777.

De LONDRES, le 2. Décembre.

Le Public, qui languissoit de savoir enfin à quoi s'en tenir relativement aux opérations en Amérique, vient d'être amplement dédommagé de sa longue attente. La Cour a pu blié, ce soir une Gazette extraordinaire de Londres de douze Pages in Folio. Elle commence par un Article de Whitehall du 2. Décembre, portant "qu'hier matin le Major Cuyler, Premier-Aide-de-Camp du Général Sir William Howe, est arrivé avec des Dépêches pour le Lord George Germain, dont les Copies, & les Extraits s'ensuivent." Voici l'ordre de ces Pièces.

I. Copie d'une Lettre du Général Howe au Lord Germain, datée au Quartier-Général à German-Town, le 10. Octobre. Elle contient un Récit fort détaillé de trois Actions différentes. La première a eu lieu le 11. Septembre sur les Rives de la Brandywine: Les circonstances sont conformes pour le fond aux Avis reçus antérieurement, sur-tout à la Lettre de Philadelphie, (insérée l'Ordin. dernier.) Le Chevalier Howe évalué la perte des Américains en cette occasion à 300. tués, 600. blessés, & 400. Prisonniers, avec 11. Pièces de Canon. Celle de l'Armée Royale consiste en 80. tués & 494. blessés ou égarés. La seconde Action alloit commencer le 16. Septembre, lorsqu'une très-forte pluie la prévint. La nuit du 20. le Général-Major Grey fut détaché pour surprendre le Corps Américain aux ordres du Général Wayne. Selon Mr. Howe il en fut tué 300. Hommes, & l'on fit 70. à 80. Prisonniers, avec 8. Chariots de Bagages &c. Le 25. l'Armée marcha à German-Town; & le 26. au matin le Comte Cornwallis avec un Corps de Grenadiers Britanniques & Heijois

prit possession de Philadelphie. Dès le soir, l'on dressa des Batteries contre la Flottille Américaine, & l'on prit la Frégate la Delaware de 32. Canons. La troisième Action se donna le 4. Octobre à la pointe du jour. Les Américains profitèrent de l'affoiblissement de l'Armée Royale par le Détachement laissé à Philadelphie & par un autre, qui avoit été envoyé le 29. sur la rive gauche de la Delaware dans les Jerseys. Aiant reçu eux-mêmes des Renforts, ils attaquèrent le Quartier-Général à German-Town. Les Corps avancés furent d'abord forcés à se replier; mais ensuite le Combat fut rétabli: Le Comte Cornwallis accourut de Philadelphie avec ses Grenadiers, au moment même que l'Armée Américaine fut mise en fuite. On évalué sa perte à 2. ou 3. cents tués, parmi lesquels le Général Nash, 600. blessés, & plus de 400. Prisonniers. Du côté de nos Troupes les Lieutenants-Colonels Agnew, (qui avoit rang de Brigadier-Général,) & Bird ont été tués avec 2. Enseignes & 67. Bas-Officiers ou Soldats. Le Lieutenant-Colonel Walcott; 29 autres Officiers & 424. Bas-Officiers ou Soldats ont été blessés: Un Capitaine & 13. Soldats égarés.

II. Extrait d'une Lettre du Général Sir William Howe au Lord Germain, datée à Philadelphie, le 21. Octobre. Elle se réfère simplement à la Lettre du Général Clinton, dont nous ferons ci-après mention. Le 19. l'Armée étoit venue de German-Town à Philadelphie, pour la réduction du Fort-Island dans la Rivière de Delaware, trouvée plus difficile qu'on ne s'y étoit d'abord attendu.

III. Extrait d'une Lettre du Lieutenant-Général Henry Clinton au Chevalier Howe, datée à Kingsbridge, le 23. Septembre. Le Chevalier Clinton y rend compte d'une Expédition, qu'il a faite dans les Jerseys, depuis le 12. jusqu'au 16. Septembre, avec sa petite Armée, partagée en 4. Divisions. L'objet principal de l'entreprise étoit de faire diversion, & de procurer du Bétail pour les Troupes Royales. On prit 400. Bêtes à cornes, 400. Moutons, &c. On estime la perte des Américains à 100. tués & plus de 300. Prisonniers. Celle du Chevalier Clinton est de 8. Soldats tués, 2. Lieutenants & 17. Soldats blessés, 15. Prisonniers ou égarés.

IV. Copie d'une Lettre du Brigadier-Général Campbell au Chevalier Clinton, datée au Quartier-Général à Vise des Etats, le 23. Août. C'est une Relation de la manière, dont le Général Sullivan a été repoussé dans son entreprise contre les Troupes postées à Vise des Etats, avec perte de 259. Prisonniers. Elle

est plus ample que les Relations déjà publiées de cette affaire (dans la Gazette N<sup>o</sup>. LXXXIV. & le Supplément du N<sup>o</sup>. LXXXVI.)

V. Copie d'une Lettre du Lieutenant-Général Clinton au Chevalier Howe, datée au Fort Montgomery le 9. Octobre. Elle contient un long détail d'une Expédition, que le premier de ces Généraux a faite sur la Rivière Septentrionale contre quelques Postes fortifiés, qu'y avoient les Américains. Le 6. ils'emparades Forts Clinton, Montgomery & Constitution, & détruisit plusieurs Ouvrages voisins, deux Barres construites à travers le Fleuve, &c. Les Américains brûlèrent deux de leurs Frégates, quelques Galères, &c. Dans un Post-Scriptum, il est fait mention d'un nombre de Barraques, de Magasins, & de Chariots, brûlés par le Corps du Général-Major Tryon. Les Troupes Royales ont eu dans cette Expédition le Lieutenant-Colonel Campbell, du 52<sup>me</sup> Régiment, 2. Majors, 4. autres Officiers, 33. Bas-Officiers ou Soldats tués; 11. Officiers, 127. Bas-Officiers ou Soldats blessés; 5. égérés. Le Comte Grabowski, Gentilhomme Polonois, qui faisoit les fonctions d'Aide-de-Camp du Général Clinton, a aussi été tué.

VI. Copie d'une Lettre du Général Howe au Lord Germain, datée à Philadelphie le 25. Octobre 1777. On y trouve le Récit d'une attaque infructueuse, faite le 22. par un Corps Hessois contre un Ouvrage, que les Américains avoient sur la rive gauche de la Delaware. Le Colonel Donop, qui commandoit ce Corps, aiant eu la cuisse cassée, a été fait Prisonnier: Le Lieutenant-Colonel de Minningerode, qui commandoit en second, a aussi été blessé. Le 23. le Vaisseau l'Augusta de 64. Canons fut, à l'attaque du même Ouvrage; & l'on fut obligé de brûler la Chaloupe le Merlin, de 18. Canons.

VII. Copie du Rapport du Général-Major Vaughan, daté à bord du Vaisseau l'Amitié, à la hauteur d'Esopus, le 17. Octobre. Ce Général, aiant remonté la Rivière Septentrionale,

de concert avec le Capitaine Wallace, brûla la Ville d'Esopus, sans qu'il en restât une seule Maison, avec toutes les Munitions & les Vaisseaux, qui s'y trouvoient.

VIII. Extrait d'une Lettre du Vice-Amiral Vicomte Howe à Mr. Stephens, datée à bord du Vaisseau l'Aigle, dans la Rivière de Delaware, le 25. Octobre. Mylord Howe y informe l'Amirauté de la sortie de sa Flotte de la Baye de Chesapeake; & de son entrée dans la Delaware, pour agir de concert avec les Troupes. Elle partit de l'Elk le 14. Septembre, débouqua la Baye le 23. & arriva par Division dans le Fleuve. depuis le 4. jusqu'au 8. Octobre. Ensuite l'Amiral fait le récit de la tentative infructueuse contre le Fort-Island, pour autant qu'elle concerne son Département, particulièrement des malheurs arrivés à l'Augusta & au Merlin.

IX. Copie d'une Lettre du Commodore Hotham au Vicomte Howe, datée à bord du Vaisseau le Preston, à la hauteur de la Crique de Pecks-Kill, le 9. Octobre. Cette Lettre est relative à l'Expédition du Général Clinton & à la prise des Ouvrages, mentionnés sous le N<sup>o</sup>. v. pour autant que les Vaisseaux de guerre y ont co-opéré.

X. Copie d'une Lettre du Chevalier Jaques Wallace au Commodore Hotham, datée à bord des Galères & Vaisseaux armés, à la hauteur de la Crique d'Esopus, le 17. Octobre. Cette Lettre se rapporte pareillement au Récit contenu dans le N<sup>o</sup>. VII. pour la part qu'a eue la Marine en cette Expédition.

Nous espérons d'avoir satisfait la première curiosité de nos Lecteurs par ce petit Abrégé provisionnel. Accablés, pour ainsi dire, de matière, nous insérerons les différentes Pièces, à mesure que les bornes de notre Feuille, que les circonstances ne nous permettent point d'étendre, le permettront.

ACTIONS; Banque, point de prix. Indes, 167 & demi. Annuités consolidées à 3. & à 4. pour cent, 78 & demi.

La Société Littéraire & Typographique d'YVERDON offre au Public l'Histoire d'ANGLETERRE depuis la restauration jusqu'à l'avènement de la Maison de HANOVER, par Mr. MACPHERSON, traduite sur la deuxième-Edition, 8. Vol 8<sup>vo</sup>, dédié à Mr. PAUL de POURTALES, Maire des Verrières Suisses pour S. M. le Roi de Prusse: C'est un tribut, que la dite Société doit, & un hommage qu'elle rend avec empressement au zèle, avec lequel Mr. de Pourtales, Ami de l'Homme des Lettres & de ceux qui les propagent, a contribué à son établissement & à ses progrès.

Le Sr. RAULT, Emailleur pour les Yeux artificiels; est décédé. & laisse les Srs. AUZOU, Père & Fils, seuls Possesseurs d'un secret aussi précieux. Leur Adresse est à PARIS, Rue Salle-au-Comte.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Prise, A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



De LEIDE. le 9. Décembre, 1777.

**L**A Lettre de *Quebec* du 6. Septembre dernier, dont nous avons inséré l'Extrait dans notre *Gazette* N<sup>o</sup> xcii. en faisant mention des excès des *Sauvages*, qui servent dans l'Armée du Général *Burgoyne* & avec le Corps du Lieutenant-Colonel *St. Leger*, parle particulièrement du Massacre d'une Femme & de sa Fille, âgée d'environ 18 ans. Le Général-Major *Horatio Gates*, qui commande l'Armée *Américaine* dans le Département *Septentrional* avec le Général *Arnold*, a écrit sur ces ravages & spécialement sur le cas, que nous venons de citer, une Lettre à Mr. *Burgoyne*, où il se plaint amèrement de la persécution tacite, que les Commandants *Britanniques* semblent donner à une conduite aussi révoltante. Nous ne sommes pas enore à même de donner cette Pièce; mais nous avons la Réponse qu'y a faite Mr. *Burgoyne*, tirée de l'*Independent-Chronicle* de *Boston*: La voici.

Le 6. Septembre, 1777.

MONSIEUR,  
 J'ai reçu votre Lettre du 2. de ce mois; & en conséquence de votre consentement à ma proposition d'envoyer un Chirurgien, pour visiter les Officiers blessés, que vous avez entre les mains, & quelques Valets pour porter à leurs Maîtres de l'argent, ainsi que d'autres choses, dont ils pourroient avoir besoin, & pour rester avec eux, je dois à présent vous demander la grâce, que vous dépêchiez l'Officier, que vous avez dessein d'envoyer avec un Tambour & un Pavillon de Trêve, de façon qu'il puisse arriver à *Sillwater* le 9. environ midi: Il y trouvera les Personnes, qu'il aura à conduire, accompagnées également d'un Tambour & d'un Pavillon de Trêve. Je m'assure, MONSIEUR, qu'il est bien entendu entre nous, que le Chirurgien aura un sauf-conduit jusqu'à mes Postes avancés, lorsqu'il aura achevé sa visite & qu'il le demandera; & vous pouvez être certain, que votre Officier jouira, de ma part, de toute sûreté & d'un traitement civil. J'ai hésité, MONSIEUR, si je devois répondre aux autres paragraphes de votre Lettre. Je dédaigne de me justifier contre les rhapsodies de la fiction & de la calomnie, qu'il a été invariablement de la Politique *Américaine*, dès le commencement de la présente contestation, de répandre, mais qui ne scauroient plus longtems en imposer au Monde. J'ai résolu de me départir, dans le cas présent, de ma règle générale, afin que mon silence ne soit pas interprété comme un aveu de la vérité de vos allégations, & qu'on n'en prenne prétexte de faire commettre à l'avenir des cruautés par les Troupes *Américaines*.

Par ce motif, & uniquement par ce motif, je consens à vous informer, que je ne voudrois pouvoir me reprocher les actions, que vous osez m'imputer, pas pour le Continent entier de l'*Amérique*, quand même toutes les richesses du Monde seroient dans ses entrailles & un Paradis sur sa surface.

Il est arrivé heureusement, que toutes mes Négociations avec les Nations *Indiennes*, l'année dernière & la présente, ont été entendues clairement, comprises distinctement, & conclues exactement par écrit, par un très-grand nombre de Personnes, qui étoient à plusieurs égards absolument au-dessus de tout préjugé. Votre assertion, que j'ai mis les *Chevelures escarpées* à prix, est si diamétralement opposée à la vérité, qu'au des premiers Règlemens, que j'ai établis dans le grand Conseil tenu au mois de Mai dernier, que j'ai réitérés & rendus plus rigoureux, & qu'on a invariablement observé depuis, est, " que les *Indiens* recevroient une compensation pour leurs Prisonniers, parce qu'une telle récompense préviendroit des cruautés, & qu'on la refuseroit, non seulement pour des *Chevelures escarpées*, mais qu'il seroit aussi demandé un compte sévère à ce sujet." Il fut défendu solennellement & péremptoirement de prendre aux blessés, & même aux mourans, de pareils *Gages de conquête*, (car vous savez très-bien, que les *Indiens* les regarderont toujours comme tels.) Les Hommes âgés, les Femmes, les Enfants, les Prisonniers serent déclarés *sacrés*, même dans le cas d'une prise par assault.

Quant à M<sup>rs</sup>. *McEres*, son malheur n'avoit pas besoin du tableau tragique, que vous vous êtes efforcé d'en faire, pour que j'en aie la même horreur & que je le déplore aussi sincèrement que le plus tendre de ses Amis. Le fait n'a pas été une barbarie préméditée. Au contraire, deux Chefs, qui l'avoient emmenée pour la mettre en sûreté, & non pour faire violence à sa Personne, se disputeroient à qui en auroit la garde; & durant une esbée de passion sauvage d'un d'eux, des mains duquel elle avoit été arrachée, cette infortunée Fille devint la Victime de leur contestation. Sur le premier avis que j'en reçus, j'obligeai les *Indiens* à livrer le Meurtrier entre mes mains; &, quoiqu'il eût été peut-être hors d'exemple de le punir conformément à nos Loix ou à nos principes de Justice, il auroit certainement subi une mort ignominieuse, si, d'après mes circonstances & ma propre observation, au-delà de toute possibilité de doute, je n'avois été convaincu, qu'un Pardon, aux conditions que je leur offris & qu'ils acceptèrent, seroit plus efficace qu'une Exécution pour prévenir de pareils excès. A l'exception de ce seul exemple, vos informations, concernant les cruautés exercées par les *Indiens*, sont fausses.

Vous paroissez me menacer de Publications *Harobécennes*, qui m'affectent aussi peu que toutes les autres menaces, que vous pourriez me faire: Mais, à l'égard de Publications *Américaines*,



soit que votre accusation contre moi, que je vous excuse de croire, soit écrite d'après une Gazette ou pour une Gazette, je desire & j'exige de vous, comme d'un Homme d'honneur, que elle doit être publiée absolument par la voie de l'impression, la Réponse présente la suite immédiate. Je suis, &c. *Adressé au Général-Major GATES. (Signé) J. BURGOYNE, L. G.*

Mr. Gates envoya cette Lettre au Président du Congrès, en lui écrivant en ces termes.

**M**ONSIEUR, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la Réponse, que le Lieutenant-Général Burgoyne a faite à la Lettre, que j'ai expédiée au Congrès par le dernier Express. Toute la Réplique, que j'ai cru nécessaire d'y faire, se trouve également dans le Paquet. J'ai préparé toute chose, de concert avec le Général Lincoln, pour la marche de l'Armée, quittai l'Isle de van-schaek Lundi, & arrivai ici hier après-midi. L'Ennemi ne nous intéresse en aucune façon.

La Réplique au Général Burgoyne, dont Mr. Gates fait mention, contenoit ce peu de mots

**M**ONSIEUR, Votre Excellence s'affaire, que j'envierai un Officier à Stillwater au tems que vous desirez, pour recevoir le Chirurgien, les Valets, & tels secours, que V. Excellence jugera convenables de faire tenir aux Prisonniers, actuellement entre mes mains. Je suis, &c. *Adressé au L. Général BURGOYNE. (Signé) HORATIO GATES, G. M.*

\* \* \* De MITTAU, le 16. Novembre. C'est avec surprise qu'on a reçu de bonne main la Nouvelle, que des Emisaires, venant d'un certain endroit de la Pologne à Breslau & en d'autres Contrées circonvoisines, ont l'effronterie de débiter que S. A. le Duc de Courlande seroit dans l'intention de céder la Dynastie de Wartenberg au Prince Charles, son Frère: Ce faux bruit ne pouvant pas être considéré simplement comme une imposture méprisable, par la considération que jamais la pensée de démembrer ses Etats n'est venu dans l'esprit de ce Prince, & que le Prince Charles de son côté, pendant la vie du Duc, ne sauroit former la moindre prétention, après les Conventions, par lesquelles il a été bien amplement satisfait par rapport à ce qui lui revenoit de la Succession du Duc, son Père, d'heureuse mémoire; Conventions faites & confirmées sous les auspices & sous la garantie du Roi & de la République de Pologne, ainsi que de ses hauts Alliés; mais les sus-dites impostures n'ayant été forgées qu'à dessein de séduire le Public & plusieurs Particuliers, contre les intérêts desquels il se tramoit des desseins incompatibles avec l'honnêteté & avec la bonne-foi; on n'a pu se refuser de faire paroître aux yeux du Public la fausseté de ces Contes, & de déclarer leurs Auteurs instrumens de la fraude & de la plus lâche imposture & friponnerie.

De PARIS, les 28. Novembre & 1. Décembre. Il est décidé, que la Fête, que Mgr. le Comte d'Artois devoit donner le 26. Nov. à la Reine, n'aura lieu qu'au Printems, à cause des effets dangereux, que peut produire un Bâtimeut neuf construit avec tant de précipitation.

Les Premiers des Messageries ont enfin obtenu la continuation de leur Bail; & vu qu'il leur auroit été dû des dédommagemens de leurs dépenses, ils donnent 200. mille-Livres de moins sur l'enchère offerte par d'autres-Compagnies. L'Arrêt du Conseil, rendu pour cet effet le 23. Novembre, vient de paroître.

Sur ce que les Libraires de Paris ont fait infructueusement beaucoup de représentations, pour prouver que les derniers Arrêts du Conseil concernant la Librairie (annoncés dans notre Supplément du N°. xc.) contiennent plusieurs dispositions, qu'il est presque impossible de mettre en pratique, & que leur exécution causeroit le plus grand préjudice à leur Commerce; ils ont pris le parti de se faire secourir par l'Université, dont ils sont Membres & Suppôts; & en conséquence le Resteur a été avec son Cortège exposer à M. le Garde des Sceaux les motifs de leurs vives réclamations.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 2. Décembre.

La Princesse, dont la Reine est accouchée, a été baptisée hier au soir, dans la Salle du Conseil, par l'Archevêque de Canterbury, & nommée Sophie. Les Parreins ont été le Prince Auguste de Saxe-Gotha, la Duchesse de Brunswick; & la Duchesse de Mecklenbourg-Schwerin.

Toutes les Séances de la Chambre des Communes depuis le 26. du mois dernier ont été très-intéressantes par la vivacité des Débats, quoique le Parti de la Cour l'ait toujours emporté sans en venir aux Voix. Le 28. le Duc de Richmond proposa, "que les Seigneurs fussent avertis de se trouver à la Séance de la Chambre le Mardi, 2. Décembre, vu qu'il proposeroit ce jour-là d'établir un Comité pour examiner l'état de la Nation." Il ajouta, "que, quoiqu'il ne fût pas obligé d'avertir de ce qu'il avoit dessein de proposer, il avoit cependant jugé, que, le sujet étant de la plus grande importance & intimement lié avec plusieurs Questions Nationales du premier ordre, il ne pouvoit donner de meilleure preuve de sa franchise, que de prévenir du véritable objet de la proposition présente les Pais, qui différe-



roient d'opinion avec lui, &c. Mr. Fox fit ce jour-là la même annonce dans les *Communes* & pour le même objet. Mr. Hartley annonça aussi le 28. pour le Lundi suivant une Proposition relative aux *Finances de la Nation*: Mais, vu la multiplicité des affaires déjà fixées à jour-là, elle fut renvoyée à Vendredi, jour que la Chambre s'ajournera, dit-on, jusqu'à veille des Vacances de Noël.

Quoique la *Gazette extraordinaire*, publiée ce soir par la Cour, ne dise point, par quelle voie le Major *Cuyler* est arrivé; on apprend, qu'il a fait en 26. jours le trajet à bord du Paquet-boat la *Sphinx*, entré le 30. Novembre à *Plymouth*. Voici la première partie de la première Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, en date du 10. Octobre.

MY LORD,

Par ma dernière Dépêche du 30. Août, j'ai eu l'honneur de vous informer, que l'Armée avoit débarqué sur la rive Occidentale de la Rivière d'*Elk*, & qu'en suite elle avoit été partagée en deux Colonnes, l'une sous les ordres du Lord *Cornwallis* à la Tête d'*Elk*, l'autre commandée par le Lieutenant-Général *Kniphausen* à *Cecil-Court-House*: Je dois donc vous rendre compte de ses opérations depuis cette époque, où seront comprises deux Actions générales, dans l'une & l'autre desquelles j'ai la satisfaction d'annoncer d'avance, que le succès a couronné les Armes du Roi. Le 3. Septembre, le Général-Major *Grant* étant avec six Bataillons à la Tête d'*Elk*, pour soutenir la communication avec la Platte, les deux Colonnes se joignirent à *Pencadder*, à 4. milles à l'*Est* de l'*Elk*, sur le Chemin vers le Pont de *Christien*. Dans la marche de cette journée, les Chasseurs de *Hesse* & d'*Anspach*, & le second Bataillon d'Infanterie-légère, qui étoient à la tête de la Colonne du Lord *Cornwallis*, rencontrèrent un Corps choisi de mille Hommes de l'Armée ennemie, posté avantageusement dans les Bois, qu'ils défirent avec perte seulement de six Officiers blessés, de 3. Soldats tués, & de 19. blessés, tandis que celle de l'Ennemi ne fut ni au-dessous de 50. tués & d'un plus grand nombre de blessés.

Le 6. le Général-Major *Grant* joignit l'Armée, après que le Capitaine *Duncan*, qui avoit la charge de l'Intendance du Département Naval, eut détruit les Vaisseaux & Munitions, qu'on ne put ramener de la Tête d'*Elk*.

Tout l'Armée marcha le 8. par *Newark*, & campa ce soir dans le Bourg de *Hokeffen*, sur le chemin qui conduit de *Newport* à *Lancaster*, à la première desquelles Places le Général *Washington* avoit pris poste, appuyant sa gauche à la Crique de *Christien*, & ayant le front couvert par la Crique de la *Claye-rouge*. Dans cette situation les deux Armées n'étoient qu'à 4. milles de distance l'une de l'autre; l'Ennemi se retira la nuit du 8. de *Wilmington* par le Chemin de *Lancaster*. Le matin suivant à environ 10. heures il passa la Crique de *Brandywine* au Gué de *Chad*, prenant poste sur les Hauteurs à la rive Orientale.

Le 9. après-midi le Lieutenant-Général *Kniphausen* marcha avec la gauche de l'Armée vers *Newgarden* & *Kennet's-Square*, tandis que le Lord *Cornwallis* avec la droite se porta à la Maison d'Assemblée de *Hokeffen*; & ils se joignirent le matin suivant à *Kennet's-Square*.

Le 11. à la pointe du jour l'Armée s'avança sur deux Colonnes; la droite, commandée par le Lieutenant-Général *Kniphausen*, consistoit en 4. Bataillons *Hessois* aux ordres du Général-Major *Terb*, la première & la seconde Brigade *Britannique*, 3. Bataillons du 71<sup>me</sup> Régiment, les Chasseurs *Americains* de la Reine, & un Escadron du 16<sup>me</sup> Régiment de Dragons aux ordres du Général-Major *Grant*, ayant avec eux 6. Canons de 12. livres, 4. Obusiers, & l'Artillerie-légère appartenant aux Brigades. Cette Colonne prit directement la route vers le Gué de *Chad*, à 7. milles de distance de *Kennet's-Square*, & arriva en présence du front des Ennemis à 10. heures du matin, escarmouchant durant la plus grande partie de la marche avec leurs Troupes avancées. Les Chasseurs de la Reine, commandés par le Capitaine *Wemyss* du 40<sup>me</sup> Régiment, se distinguèrent à cette occasion d'une manière particulière. La Colonne gauche, aux ordres du Lord *Cornwallis*, du Général-Major *Grey*, & des Brigadiers-Généraux *Mathew* & *Agnew*, composée des Chasseurs montés & démontés, de deux Escadrons du 16<sup>me</sup> Régiment de Dragons, de deux Bataillons d'Infanterie-légère, de deux Bataillons de Grenadiers *Britanniques*, de 3. de Grenadiers *Hessois*, de deux Bataillons des Gardes, ainsi que de la 3<sup>me</sup> & de la 4<sup>me</sup> Brigade, avec 4. Canons de 12. livres, & l'Artillerie des Brigades, marcha aux Fourches de la *Brandywine* à 12. milles de distance, passa le premier bras au Gué de *Trumble*, & le second au Gué de *Jessery*, où elle prit à environ 2. heures de l'après-midi la route de *Dixworth*, dans la vue de tourner la droite de l'Ennemi au Gué de *Chad*.

Le Général *Washington*, ayant été informé de ce mouvement à environ-midi, détacha le Général *Sullivan* vers sa droite avec près de 10. mille Hommes. Ce Corps prit une position très-avantageuse sur une éminence au-delà de l'Eglise de *Birmingham*; ayant sa gauche près de la *Brandywine*, ses deux flancs couverts par des Bois très-épais, & son Artillerie avantageusement disposée. Aussi-tôt qu'on remarqua cette manœuvre, (ce qui fut à environ 4. heures,) les Troupes du Roi s'avancèrent sur trois Colonnes; & en approchant de l'Ennemi, elles formèrent une Ligne avec l'Aile droite vers la *Brandywine*, les Gardes étant à leur droite, & les Grenadiers *Britanniques* à leur gauche, soutenus par les Grenadiers *Hessois* sur une seconde Ligne. A la gauche du centre étoient les deux Bataillons d'Infanterie-légère, avec les Chasseurs de *Hesse* & d'*Anspach*, soutenus par la 4<sup>me</sup> Brigade. La 3<sup>me</sup> Brigade faisoit la Réserve.



Le Lord *Cornwallis* aiant formé la Ligne l'Infanterie-legère & les Chasseurs commença l'attaque: Les Gardes & les Grenadiers s'avancèrent dans l'instant de la droite, le tout sous feu très-vif d'Artillerie & de Mousqueterie: Mais ils pourfurent l'Ennemi avec tant d'impétuosité, qu'il ne put soutenir ce choc, & tomba dans les Bois qu'il avoit à dos, & où les Troupes du Roi entrèrent avec lui, le poursuivant de près l'espace de deux milles. Après ce succès la partie de la droite de l'Ennemi prit une seconde position dans un Bois à environ un demi-mille *Ditworth*, d'où le second Bataillon d'Infanterie-legère & les Chasseurs le délogèrent bientôt & depuis ce tems il ne se rallia plus en force. Le premier Bataillon des Grenadiers *Britannique* les Grenadiers *Hessois* & les Gardes, s'étant embarrassés durant la poursuite dans des Bois extrêmement épais, n'entrèrent plus en action ce jour-là. Le 2<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie-legère, 2<sup>e</sup> de Grenadiers, & la 4<sup>me</sup> Brigade, s'avancèrent à un mille au-delà de *Ditworth*, où ils attaquèrent un Corps de l'Ennemi, qui n'avoit pas encore été engagé, & qui occupoit un Poste très fort, pour couvrir la retraite de son Armée par les Chemins, qui conduisent du Gué de *Cobbe Chester* & à *Wilmington*. Ce Corps n'ayant été forcé qu'après le soir tombé, & les Troupes aiant essuyé beaucoup de fatigue durant une marche de 17. milles, outre ce qu'elles avoient souffert depuis le commencement de l'attaque, l'Armée ennemie échappa à la défaite totale, qui auroit été inévitable, si le jour eût duré une seule heure de plus. La 3<sup>me</sup> Brigade n'entra point en action, mais fut tenue en réserve derrière la quatrième, vu qu'on ne seut point avant le soir jusqu'où l'attaque du Lieutenant-Général *Kniphausen* avoit réussi. Il n'y eut pas non plus d'occasion d'employer la Cavalerie.

Le Lieutenant-Général *Kniphausen* (ainsi qu'il en avoit été convenu d'avance) amusa l'Ennemi pendant toute la journée, avec son Artillerie & l'apparence de forcer le Gué, sans avoir réellement dessein de le passer, jusqu'à ce que l'attaque contre la droite de l'Ennemi eût lieu. En conséquence, lorsqu'elle commença, le Général-Major *Grant* traversa le Gué avec les 4<sup>me</sup> & 5<sup>me</sup> Régimens; & le 4<sup>me</sup> Régiment, passant le premier, força l'Ennemi d'un Retranchement & d'une Batterie, où l'on prit trois Canons de fonte & un Obusier de 5. pouces & demi, qui y avoient été placés pour commander le Gué. L'Ennemi fit peu de résistance de ce côté-là, après que l'Ouvrage eut été emporté; & les Gardes aiant paru alors sur son flanc droit, la retraite devint générale: Mais, le soir tombant ayant que les Corps du Lieutenant-Général *Kniphausen* put atteindre les Hauteurs, il n'y eut pas d'Action ultérieure de ce côté.

D'après les Rapports les plus exacts je conclus, que la force de l'Armée ennemie, opposée au Lieutenant-Général *Kniphausen* & au Lord *Cornwallis*, n'a pas été au-dessous de 15. mill Hommes, dont une partie se retira vers *Chester* & y resta durant la nuit; mais le Corps le plus nombreux ne s'arrêta point, avant qu'il n'eût atteint *Philadelphie*. Sa perte a été considérable en Officiers tués & blessés: Elle a eu environ 300. Hommes tués, 600. blessés; & près de 400 faits Prisonniers. La perte du côté des Troupes du Roi, ainsi que l'Artillerie, les Munitions & l'Attirail, pris sur l'Ennemi, sont détaillés dans les Etats ci-inclus sous les N<sup>os</sup> I. & II.

L'Armée passa cette nuit sur le Champ de Bataille; & le 12. le Général-Major *Grant*, avec la première & la seconde Brigade marcha à *Concord*. Le Lord *Cornwallis*, avec l'Infanterie-legère & les Grenadiers *Britanniques*, le joignit le jour suivant, & s'aventura jusqu'à *Asb-Town* à 5. mille de *Chester*. Le même jour (13. Septembre) le 71<sup>me</sup> Régiment fut détaché à *Wilmington*, où l'Ennemi avoit élevé quelques Ouvrages tant sur terre que dans la Rivière: Dans ceux-ci il y avoit 7. Pièces de canon; mais, ces Ouvrages aiant été évacués, le Major *McDonell* prit possession de la Place sans opposition, & fit Prisonnier le Sr. *McKinley*, récemment nommé Président des Bas-Comtés sur la *Delaware*. Le 14. le Lieutenant-Colonel *Loos*, avec le Bataillon combiné de la Brigade de *Rail*, eforta les blessés & les malades à *Wilmington*, où le Bataillon de *Mirbach* fut envoyé deux jours après pour le joindre. (Le reste ci-après.)

Le N<sup>o</sup> I. mentionné dans la Lettre du Chevalier *Howe* est un Etat des tués, blessés, & égares de l'Armée sous les ordres dans l'Engagement général avec l'Armée Rebelle, sur les Hauteurs de la *Brandycove*, le 11. Septembre 1777. Le total de ceux des Troupes Britanniques est de 3. Capitaines, 5. Lieutenants, 5. Sergents, 68. Soldats tués. Un Lieutenant-Colonel (Mr. *Meadows* du 55<sup>me</sup> Régiment) un Major (Mr. *Mackleroth*, du 64<sup>me</sup> Régiment,) 16. Capitaines, 22. Lieutenants, 5. Enseignes, 35. Sergents, 4. Tambours, 372. Soldats blessés; 6. Soldats égares. De Troupes Etrangères, 2. Sergents, 6. Soldats tués; 1. Capitaine, 3. Lieutenants, 5. Sergents, 23. Soldats blessés.

Suivant l'Etat sous le N<sup>o</sup> II. les Troupes du Roi ont pris sur les Rebelles dans la même Action 3. Pièces de fonte de 6. livres, dont une des Etats-Rebelles, une Hessoise, & une Angloise: 1. Pièces Françoises de 4. livres; une Françoisie & une Hessoise de 3. livres; un Obusier de 5. pouces & demi; & un Canon de fer de 4. livres, tous deux des Etats-Rebelles: En tout 11. Pièces. Les deux Canons Hessois avoient été pris par les Rebelles à Trenton; & l'un d'eux avoit été depuis été forcé par 6. livres. Le Canon Anglois avoit été laissé à Prince-Town, l'Assis s'étant cassé. Une grande quantité de Cartouches de toute grandeur, 3. Barils de Poudre, 10. Chariots munitions, des Outils de tranchée et autres Attirails de guerre, &c.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO XCIX.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du VENDREDI 12. Décembre 1777.

EXTRAIT d'une Lettre particulière de  
PARIS, du 5. Décembre.

**H**IER, Jeudi, il est arrivé ici un  
Expres venant en 30. jours de  
*Boston*, avec des Dépêches du  
Congrès-Général de l'*Améri-  
que-Unie* pour Mrs. le Docteur  
*Franklin*, *Silas Deane*, & *Ar-  
thur Lee*, les Commissionnaires - Plénipoten-  
tiaires en France: Elles contiennent l'import-  
tante Nouvelle qui suit. "

„ Le Général *Burgoyne* & toute son Armée,  
„ consistant en 242. Hommes de Troupes  
„ *Britanniques*, 2198. *Brunswickois*, 1406. Pro-  
„ vinciaux *Royalistes* & *Canadiens*, se sont  
„ rendus Prisonniers de guerre à *Saratoga* le  
„ 17. Octobre, avec toutes leurs Armes, Ar-  
„ tillerie, & Munitions. Les conditions sont,  
„ qu'après avoir mis bas les Armes ils seroient  
„ conduits à *Boston*, pour y être embarqués  
„ sur des Vaisseaux de transport *Britanniques*  
„ & passer dans la *Grande-Bretagne*, sous pré-  
„ messe de ne plus servir contre les *Etats-  
Unis* de l'*Amérique*, pendant toute la durée  
„ de la présente Contestation. "

„ *Philadelphie* aiant été complètement évac-  
„ uée, le Général *Howe* en prit possession le  
„ 26. Septembre. Le Congrès s'est transféré à  
„ *York-Town* au-delà de *Lancaster* dans la *Pen-  
sylvanie*. Le 4. Octobre, l'Armée *Britannique*,  
„ postée dans les environs de *German-Town*, à  
„ 6. milles de *Philadelphie*, fut attaquée par le

„ Général *Washington*, & chassée de tous ses  
„ Postes avec la plus grande précipitation: Elle  
„ se rallia cependant dans le Bourg même; &  
„ un Brouillard étant survenu, l'Armée *Améri-  
caine* se mit en confusion, & se retira avec per-  
„ te des avantages, qu'elle avoit déjà gagnés.  
„ Le Général *Nash* fut mortellement blessé. Du  
„ côté des Troupes *Britanniques*, le Général *Ag-  
now*, les Colonels *Walcut*, *Abercrombie*, &  
„ *Bird* ont été tués. Les Généraux *Grant*, Che-  
„ valier *Guillaume Erskine* & *Kniphayen*, ont été  
„ blessés, les deux premiers mortellement. Il  
„ y a eu un grand carnage parmi les Troupes  
„ *Britanniques*. Le lendemain de l'Action, il est  
„ entré à *Philadelphie* 600. Chariots, chargés de  
„ blessés. La Flotte *Britannique* a tenté de for-  
„ cer le passage de la *Delaware*; mais elle a été  
„ repoussée avec perte du *Roebuck*, Vaisseau de  
„ 44. Canons, coulé à fond dans cette entrepri-  
„ se. L'Armée du Général *Washington* a été  
„ renforcée vers le 10. Octobre; & elle tâche à  
„ présent d'envelopper le Général *Howe*, qui  
„ pourra avoir le même sort que Mr. *Burgoyne*,  
„ si la Flotte ne réussit à le soutenir. "

„ Après la reddition de Mr. *Burgoyne* & de  
„ son Armée, le Général *Starke* s'est mis en  
„ marche pour assiéger *Ticonderoga*; & le Général  
„ *Gates* pour attaquer le Général *Clinton*, qui,  
„ aiant fait voile de la *Nouvelle-York* & remon-  
„ té la Rivière de *Hudson* avec 4. mille Hom-  
„ mes, avoit pris le Port *Montgomery* d'aupar-  
„ vant. Le Général *Panton* étoit entre lui & *Kings-*

bridge avec 6. mille Hommes. L'Express, qui a apporté ces différentes Nouvelles, étoit parti de Boston, le 28. Octobre.

De LONDRES, le 2 Décembre.

Le Roi a nommé le Comte de *Carlisle* Grand-Ecuyer de la Reine, Charge dont le Comte de *Waldegrave* a donné sa démission; & celle de Trésorier de la Maison du Roi, qu'avoit le premier, a été donnée au Comte de *Derby*. Le Chevalier *Sidney Stafford Smythe* s'étant aussi démis de sa Place de Chef-Baron ou Premier-Juge de la Cour de l'Échiquier, (qui est de 3. mille L. St. d'Appointemens fixes par an) S. M. a nommé Mr. *Jean Stynner*, l'un de ses Avocats, pour le remplacer, & l'a décoré en même tems, suivant l'usage, du titre de Chevalier.

FIN de la LETTRE du Chevalier HOWE au Lord GERMAIN, du 10. Octobre.

L'Armée se porta le 16. (Septembre) en deux Colonnes sur *Goshen*; & sur ce qu'on reçut avis pendant la marche, que l'Ennemi s'avançoit sur le Chemin de *Lancaster*, & étoit à 5. milles de *Goshen*, il fut immédiatement résolu de pousser les deux Colonnes en avant & de l'attaquer. Le Lord *Cornwallis* devoit prendre la route sur la Maison d'Assemblée de *Goshen*, & le Lieutenant-Général *Kniphausen* par le Chemin vers *Downing-Town*. Les deux Divisions continuèrent leur marche; mais une pluie très-violente, qui survint & dura tout le jour, & toute la nuit sans interruption, rendit l'attaque projetée impraticable. Le premier Bataillon d'Infanterie légère, à la tête de la Colonne du Lord *Cornwallis*, ayant rencontré une partie de l'Avant-Garde de l'Ennemi, à environ un mille au-delà de *Goshen*, la défit, en tua douze Hommes & blessa un plus grand nombre, sans perdre un seul Homme. Environ le même tems les Chasseurs, qui étoient sur le front de la Colonne du Lieutenant-Général *Kniphausen*, donnèrent sur un autre Parti, dont ils tuèrent un Officier & 5. Hommes, & firent 4. Officiers Prisonniers, avec perte de 3. blessés de leur côté. L'Ennemi, à aut été informé ainsi de l'approche de l'Armée, marcha toute la nuit du 16. avec la plus grande précipitation, & arriva le matin aux *Fontaines-Faunes*, (*the Yellow Springs*,) toutes ses petites Munitions ayant été gâtées (ainsi qu'on l'apprit ensuite) par la pluie excessive.

Le soir du 17. le Lord *Cornwallis* s'avança vers le Chemin de *Lancaster*, & prit poste à environ 2. milles du Lieutenant-Général *Kniphausen*. L'Armée se réunit le 18. sur le Chemin de *Lancaster* au *Cheval-Blanc*, & marcha vers *Truuffrin*, d'où un Détachement d'Infanterie-légère fut envoyé immédiatement à la Forge de la Vallée (*the Valley-Forge*) sur le *Schuylkill*, endroit où l'Ennemi avoit une grande quantité de Munitions de toute espèce & un Magasin considérable de Farine. Le premier Bataillon d'Infanterie-légère & les Grenadiers *Britanniques* y prirent poste le jour suivant, & furent joints le 20. par les Gardes.

L'Ennemi passa le *Schuylkill* le 18. au-dessus de la Crique *Françoise*, & campa sur la Rivière des deux côtés de la Crique *Perkyomy*, ayant détaché des Troupes vers tous les Gués du *Schuylkill*, avec du Canon au Gué de *Suède* (*Swedes-Ford*) & à tous les Gués inférieurs.

Sur Pavis que le Général *Wayne* étoit posté dans les Bois avec un Corps de 15. cents Hommes & 4. Pièces de canon, à environ 3. milles de distance & sur les arrières de l'Aile gauche de l'Armée, le Général-Major *Gray* fut détaché le 20. au soir fort tard, avec le second Bataillon d'Infanterie-légère, les 42<sup>me</sup> & 44<sup>me</sup> Régimens, pour surprendre ce Corps. Les précautions les plus efficaces ayant été prises par ce Général pour empêcher son Détachement de faire feu, il gagna la gauche de l'Ennemi à environ une heure, & avant forcé les sentinelles avancées & ses Piquets en ne faisant usage que de la Bayonnette, il tomba à l'improviste dans son Camp, dirigé par la lumière de ses feux, tua sur la place & blessa pas moins de 300. Hommes; prit 70. à 80. Hommes, y compris quelques Officiers, la plus grande partie de ses Armes, & 8. Chariots chargés de Bagages & de Munitions. A la première alarme, le Canon fut emmené; & l'obscurité de la nuit sauva seule le reste de ce Corps. Un Capitaine de l'Infanterie-légère & 3. Hommes furent tués dans l'attaque, & 4. Hommes blessés. Dans ce service critique, la bravoure des Troupes & la bonne conduite du Général se manifestèrent de la manière la plus évidente.

Le 21. l'Armée s'avança par la Forge de la Vallée & campa sur les Bords du *Schuylkill*, s'étendant du Gué de la Terre-grasse (*Rat-Land-Ford*) vers la Crique *Françoise*. Sur ce mouvement les Ennemis quittèrent leur position, & marchèrent le soir du même jour vers *Poisgrove*. Le 22. après-midi les Grenadiers & l'Infanterie-légère des Gardes passèrent au Gué de la Terre-grasse pour prendre poste. Les Chasseurs, ayant passé peu après au Gué de *Gardon*, vis-à-vis la gauche de la Ligne, se postèrent également. L'Armée se mit en mouvement vers minuit, l'Avant-Garde étant conduite par le Lord *Cornwallis*; & le tout passa la Rivière au Gué de la Terre-grasse sans opposition. Le Général-Major *Grant*, qui commandoit l'Arrière-Garde avec le Bagage, passa la Rivière avant 2. heures après-midi; & l'Armée campa le 23. ayant sa gauche appuyée au *Schuylkill*, sa droite sur le Chemin de *Moharony*, & *Stony-Run* en front. Le 2. Bataillon d'Infanterie-légère fut détaché vers le Gué de *Suède*, qu'un petit Parti de l'Ennemi quitta immédiatement, laissant six Canons de fer après lui. Le 25. l'Armée marcha sur deux Colonnes vers *German-Town*; & le matin suivant le Lord *Cornwallis*, avec les Grenadiers *Britanniques* & deux Bataillons de Grenadiers *Hessois*, prit possession de *Philadelphie*.

Le 26. au soir, l'on commença d'établir trois Batteries pour 6. Canons de 12. livres & 4. Obusiers à *Philadelphie*, afin d'agir contre les Vaisseaux & les petits Bâtimens de l'Ennemi, qui pourroient approcher de la Ville. Ces Bat-



les n'étoient pas encore finies le 27. Lors-  
e deux Frégates, un nombre de Galères, de  
ondoles, & d'autres Bâtimens armés, vinrent

Piste de *Mud*, & attaquèrent la Batterie  
ffe de 2. Canons & de 2. Obusiers. La plus  
ande Frégate, nommée *la Delaware* & mon-  
e de 30. Canons, jeta l'ancre à la distance  
moins de 500. verges de la Batterie, & les  
tres Frégates un peu plus loin, les Galères,  
s Gondoles, & les autres Vaisseaux se station-  
ant respectivement à la distance où leur Canon  
ouvoit porter. A environ 10. heures du ma-  
n, ils commencèrent une vive canonnade tant  
ontre la Ville que contre la Batterie; mais, la  
narde baissant, *la Delaware* échoua; surquoi  
es 4. Canons de Bataillon des Grenadiers, aiant  
té amenés pour jouer sur elle avec le plus grand  
avantage, firent dans peu de tems une telle exé-  
ution, qu'elle amena son Pavillon, & que la  
Compagnie des Grenadiers de Marine, aux or-  
dres du Capitaine *Averne*, en prit possession.

Le Brigadier-Général *Cleveland*, qui se trou-  
voit aux Batteries en personne, voyant l'effet  
des Canons de Bataillon sur la Frégate *la Dela-  
ware*, tourna la direction de son feu contre la  
Frégate plus petite & contre les Vaisseaux armés;  
où ici les força tous, (à l'exception d'un  
Schooner, qui fut desarmé & contraint d'é-  
chouer,) à retourner à leur station précédente  
sous la protection du Fort, où il y avoit deux  
Batteries flottantes, en guise de Hourques, d'une  
force considérable, avec trois rangs de Machi-  
nes enfoncées dans l'eau, qu'ils nomment *Che-  
vaux-de-Frises*, pour fermer le passage de la  
Rivière, la range inférieure étant à 3. miles  
au-dessous du Fort.

L'Ennemi avoit une Redoute sur la rive de la  
*Delaware* du côté des *Ferseys*, à un endroit  
nommé *Billings-Point*, avec de la grosse Ar-  
tillerie, pour empêcher qu'on ne levât les Ma-  
chines sus-dites. Sur les représentations du Ca-  
pitaine *Hammond*, commandant le Vaisseau du  
Roi *le Roebuck*, qui étoit à la hauteur de *Che-  
ster* avec quelques autres Vaisseaux de guerre,  
" que la possession de *Billings-Point* le rendroit  
" maître des *Chevaux-de-Frise* inférieurs, " les  
10<sup>es</sup> & 42<sup>es</sup> Régimens furent détachés le 29.  
aux ordres du Lieutenant-Colonel *Stirling*. Ce  
Détachement partit le jour suivant de *Chester*,  
passa la Rivière, & prit le 1. Octobre possession  
des Ouvrages de l'Ennemi à cette Pointe, que  
300. Hommes, qui y étoient postés, évacué-  
rent; après avoir encloué les Canons & brûlé  
les Barraques. Le Lieutenant-Colonel *Stirling*  
les poursuivit, l'espace d'environ 2. miles, mais  
sans effet, vu qu'ils se retirèrent avec la plus  
grande précipitation. Le Capitaine *Hammond*  
ouvrit immédiatement la Navigation en cet en-  
droit, en ôtant une partie des *Chevaux-de-Frise*.

Le 3. Octobre, le Régiment des Fusiliers  
Royaux de *Galles* fut détaché vers *Philadel-  
phie*, avec ordre de marcher le jour suivant vers  
*Chester*, où il devoit être joint par les 10<sup>es</sup> &  
42<sup>es</sup> Régimens à leur retour des *Ferseys*, &  
former l'Escorte d'un Convoi de Provisions  
pour l'Armée.

L'Ennemi, aiant reçu un Renfort de 1500.

Hommes de *Peeks-Kill* & de mille Hommes  
de la *Virginie*, comptant d'ailleurs sur ce que l'Ar-  
mée avoit été beaucoup affoiblie par les Déta-  
chemens envoyés à *Philadelphie* & dans les *Fer-  
seys*, crut l'occasion favorable pour risquer une  
Action. En conséquence, il marcha le soir à 6.  
heures de son Camp près de la Crigue de *Skip-  
pach* à environ 16. miles de *German-Town*.  
Ce Village-ci forme une Ruë continuë l'espace  
de deux miles, que la Ligne du Campement,  
dans la position que l'Armée occupoit alors,  
croissoit à angles droits près d'un mile au-des-  
sus de la tête de cette Ruë, où le 2<sup>e</sup> Bataillon d'In-  
fanterie-légère & le 40<sup>es</sup> Régiment étoient pos-  
tés. Dans cette Ligne de Campement le Lieu-  
tenant-Général *Kniphausen*, les Généraux-Majors  
*Stirn & Grey*, & le Brigadier-Général  
*Agnew*, avec 7. Bataillons *Britaniques* & 3.  
*Hessois*, les Chasseurs montés & démontés,  
étoient sur la gauche du Village, s'étendant vers  
le *Schuylkill*, les Chasseurs sur le front. Le Gé-  
néral-Major *Grant* & le Brigadier-Général  
*Mathew*, avec le Corps des Gardes, six Ba-  
taillons *Britaniques*, & deux Escadrons de Dra-  
gons étoient à la droite. Le 1<sup>er</sup> Bataillon d'In-  
fanterie-légère & les Chasseurs *Americains*  
de la Reine étoient à l'avant du front de cette Aile.

Le 4. à 3. heures du matin, les Patrouilles  
découvrirent l'approche de l'Ennemi; &, sur l'a-  
vis qui en fut répandu, l'Armée reçut immédia-  
tement ordre de se mettre sous les armes. Peu  
après la pointe du jour les Ennemis commencè-  
rent leur attaque contre le second Bataillon d'In-  
fanterie-légère, que celui-ci soutint pendant  
un tems considérable, appuyé par le 40<sup>es</sup> Ré-  
giment; mais, étant obligés à la fin de céder à  
un nombre qui s'augmentoit continuellement,  
l'Infanterie-légère & partie du 40<sup>es</sup> Régiment  
se retirèrent dans le Village, lorsque le Lieu-  
tenant-Colonel *Musgrave*, avec 6. Compagnies  
de ce dernier Corps, se jeta dans une grande  
Maison de brique en face de l'Ennemi. Quoiqu'environné par une Brigade entière & attaqué  
avec 4. Pièces de canon, il la défendit avec la  
plus grande bravoure, jusqu'à ce que le Gé-  
néral-Major *Grey*, à la tête de 3. Bataillons de la  
3<sup>es</sup> Brigade, tournant son front vers le Village,  
& le Brigadier-Général *Agnew*, qui couvroit  
la gauche du Général-Major *Grey* avec la 4<sup>es</sup>  
Brigade, repoussèrent par une attaque vigoureu-  
se l'Ennemi, qui avoit pénétré dans la partie  
supérieure du Village: Ceci fut fait avec grand  
carnage. Les 5<sup>es</sup> & 55<sup>es</sup> Régimens, s'avancant  
de la droite, engagèrent l'Ennemi dans le même  
tems à l'autre partie du Village, & achevèrent  
sa défaite de ce côté. Les Régimens du Corps  
& de *Donop* s'étoient formés pour soutenir la gau-  
che de la 4<sup>es</sup> Brigade & un Bataillon de Gre-  
nadiers *Hessois*, qui étoit à la queue des Cha-  
seurs, n'entrèrent point en Action. La suite  
précipitée de l'Ennemi en ôta l'occasion aux  
deux premiers Corps; & le succès, qu'eurent  
les Chasseurs, en repoussant tous les efforts faits  
contre eux de ce côté-là, fit qu'ils n'eurent pas  
besoin de l'appui du dernier.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon d'Infanterie-légère & les  
Piquets de la Ligne en front de l'Aile gauche



font engagés peu après que l'attaque commença à la tête du Village: Les Piquiers furent obligés de se retirer; mais l'Infanterie légère, ayant été bien soutenue par le 4<sup>me</sup> Régiment, résista à l'attaque des Ennemis avec une bravoure héroïque, qu'ils ne gagnèrent pas le moindre avantage sur elle. Deux Colonnes de l'Ennemi étoient vis-à-vis des Gardes, du 2<sup>me</sup> & du 3<sup>me</sup> Régiment, qui formoient la droite de la Ligne. Le Général-Major *Grant*, qui étoit à la droite, fit avancer le 4<sup>me</sup> Régiment avec 4. Canons vers la gauche du 2<sup>me</sup> Régiment, environ dans le même tems que le Général-Major *Grey* força l'Ennemi du Village; & après qu'il se fut avancé alors avec l'Aile droite, la gauche de l'Ennemi plia, & fut poursuivie à travers un Pays très-fort l'espace de 4. à 5. miles.

Le Lord *Cornwallis*, ayant appris bientôt à *Philadelphie* l'approche de l'Ennemi, fit marcher les deux Bataillons de Grenadiers *Britanniques* & un de Grenadiers *Hessiens*, avec un Escadron de Dragons: Et, ce Seigneur étant arrivé à *German-Town* justement au moment que l'Ennemi eut été forcé à se retirer du Village, il joignit le Général-Major *Grey*; & se mettant à la tête des Troupes, il suivit l'Ennemi l'espace de 8. miles sur la route de *Skippach*; mais telle fut la vitesse avec laquelle celui-ci continua sa suite, qu'il lui fut impossible de l'atteindre. Les Grenadiers venus de *Philadelphie*, qui, pleins d'ardeur, avoient couru la plus grande partie du Chemin vers *German-Town*, ne purent pas arriver à tems pour se trouver à l'Action. Le Pays en général étoit si fortement coupé & couvert de Bois, que les Dragons n'eurent absolument aucune issue pour charger, à l'exception d'un petit Parti sur la droite, qui se conduisit avec la plus grande bravoure.

L'Ennemi se retira à la distance de près de 20. miles par différents Chemins vers la Crique de *Perkymy*; & il est campé à présent sur la Crique de *Skippach*, à 18. miles d'ici. Il a saisi tout son Canon, en le retirant de bonne heure: Suivant les meilleurs Rapports, il a eu 200. à 300. Hommes tués, environ 600. blessés, & plus de 400. Prisonniers. Au nombre des tués est le Général *Nash* avec beaucoup d'autres Officiers de tout rang; & parmi les Prisonniers il y a 54. Officiers. Depuis la Bataille de la *Brandywine* il a été pris 72. Officiers ennemis, non compris dix appartenant à la Frégate la *Delaware*.

Vous verrez la perte du côté de l'Armée Royale par l'Etat sous N<sup>o</sup>. III. & parmi les tués vous trouverez les noms du Brigadier-Général *Agnew* & du Lieutenant-Colonel *Bird* du 15<sup>me</sup> Régiment, qui sont tous deux fort à regretter comme des Officiers d'une expérience & d'un mérite reconnus. Le Lieutenant-Colonel *Walcott* du 5<sup>me</sup> Régiment est parmi les blessés; mais j'ai la satisfaction de vous informer, qu'il est à présent en bon train de se rétablir, quoiqu'au commencement sa blessure fût jugée mortelle.

Si conduit en cette occasion lui fait un honneur infini.

Dans ces différents Engagemens les faces qui les ont accompagnés, font de beaux & excellents garants de la conduite des Officiers Généraux & de la bravoure des autres Officiers & des Soldats, que tout ce que je pourrois dire. Les fatigues d'une marche d'au-delà cent miles, supportées par tous les rangs avec la meilleure volonté du monde, sans Tentatives avec très-peu de Bagages, seront regardées presque, comme des preuves convaincantes de noble courage & de l'émulation, qui anime l'Armée pour le bien du service de Sa Majesté.

Le Major *Cayler*, mon Premier-Aide-Camp, aura l'honneur de vous remettre mes épanches; & je me flatte, qu'il est bien instruit pour répondre à toutes questions ultérieures que vous pourriez lui faire. J'ai l'honneur d'être avec respect, &c. (Signé) G. HOWE.

Suivant l'Etat sous le N<sup>o</sup>. III. le total de perte des Troupes Britanniques, dans l'Action du 4. Octobre, est de 2. Lieutenants-Colonels (Bird du 15<sup>me</sup> & Agnew du 44<sup>me</sup> Régiment) 2. Enseignes, 7. Sergens, 1. Tambour, 5. Soldats, tués: Un Lieutenant-Colonel (Walcott du 5<sup>me</sup> Régiment) 6. Capitaines, 13. Lieutenants, 10. Enseignes, 23. Sergens, 1. Tambour, 376. Soldats blessés; un Capitaine, 1. Soldat égarés: Des Troupes Hessoises, il y eut 1. Sergent & 25. Soldats blessés. Le Detachement, envoyé le 20. Septembre aux ordres du Général-Major *Grey* dans la Pensylvanie a eu un Capitaine, un Sergent, & un Soldat tués; un Lieutenant & 8. Soldats blessés.

Dr L'ETRE, le 10. Décembre.

La funeste catastrophe du Général *Burgoyne* & de son Armée se confirme par les Lettres de LONDRES du 5. Décembre, que nous recevons dans ce moment. Toutes les circonfstances, qu'on nous en avoit mandées de Paris, se vérifient également; mais, par les Avis de Londres, nous apprenons de plus, que ce coup, prévu peut-être par la partie intelligente du Public, mais toujours des plus sensibles pour l'Angleterre, a été la suite d'une Action terrible & meurtrière, que le Général *Burgoyne* a hasardée, pour se tirer de sa situation désespérée. Le Brigadier *Frazer* & plusieurs autres Officiers de distinction y ont perdu la vie. On dit, que le Général *Arnold*, ayant eu la jambe fracturée, est mort après l'amputation. La Chambre des Communes, à laquelle le Lord *Germain* avoua ce revers décisif le 3. Décembre, en fut stupéfaite. Toute la Nation est dans la plus grande consternation. On convient à présent de la témérité du dessein de réduire l'Amérique par la force; & l'on parle d'une Révolution totale dans le Ministère.



De LEIDE, le 12. Décembre, 1777.

**D**E LISBONNE, le 11. Novembre. La semaine dernière, on a expédié de notre Port un Bâtiment, pour aller porter à *Rio-Janeiro* la Nouvelle du Traité conclu entre S. M. Catholique & la Reine, notre Souveraine, qui a été signé le 1. Octobre à *St. Idelfonse*. On a envoyé, par le même Navire, les ordres relatifs à l'exécution de ce Traité. On attend ici dans peu un Ambassadeur de *Maroc*, afin de venir complimenter L. M. Très-Fidèles de la part de son Maître, & le Prince *Camille de Rohan*, qui doit remplir le même objet de la part du Grand-Maitre de *Malte*.

De COLOGNE, le 9. Décembre. On se rappelle, qu'après la mort du feu Electeur de *Mayence* son Successeur changea toute la forme des Ecoles, établies sous son Règne, & les confia à des *Ex-Jésuites*. Le triomphe des Adhérents de la Société fut extraordinaire à cette occasion. Aujourd'hui, des Lettres de *Mayence* nous apprennent, que S. A. Electorale rétabli tout sur l'ancien pié; que les Instituteurs Séculiers ont été rappelés; & que la plupart des *Ex-Jésuites* ont reçu leur congé.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 2. Décembre.

Ce fut le Chevalier *Grey Cooper*, l'un des Secrétaires de la Trésorerie, qui proposa le 27. Novembre dans la Chambre des *Communes* le Bil pour continuer la suspension de l'Acte d'*Habeas Corpus*, laquelle va expirer le 31. Décembre prochain, en conformité du Bil passé dans la dernière Séance du Parlement. Après que la première lecture en eut été faite, *Mr. Baker* observa, " que le Parlement n'avoit pas été informé de ce qui avoit été fait en conséquence de ce Bil, & qu'il ignoroit, s'il y avoit aucune nécessité pour le continuer. " Il proposa donc, qu'avant de passer de nouveau le sus-dit Bil il fût présenté une Adresse au Roi, pour prier S. M. d'informer la Chambre de ce qui avoit été fait en vertu de l'Acte passé dans la dernière Séance; s'il y avoit eu des Personnes saisies & emprisonnées, suivant les dispositions; au cas qu'il y en eût, combien; dans quelles Prisons; quelles poursuites avoient été faites contre elles; quelles peines leur avoient été infligées; & en un mot de lui donner tous les éclaircissemens nécessaires pour être instruite de l'usage qu'on avoit fait des pouvoirs confiés en cette occasion à la Couronne. " Sur ce que *Mr. Baker* ajouta, que sa Proposition comprenoit tous les Domaines de S. M. tant en *Europe* qu'en *Amérique*, le Chevalier *Cooper* témoigna de la crainte, que des informations, concernant les Personnes détenus dans ce dernier Pays, ne fussent aussi dangereuses qu'elles étoient peu nécessaires. *Mrs. Cornwall, Welbore Ellis*, & quelques autres Membres Ministériels parlèrent dans le même sens; & comme ce dernier laissa échapper, " que le Parlement avoit confié ce pouvoir au Roi plus pour prévenir le crime que pour le punir, " il s'attira une sortie fort vigoureuse de la part de *Mr. Burke*, qui dit, " qu'il étoit aussi illégal qu'injuste d'ôter aux Citoyens leurs Droits, pour prévenir qu'ils n'en abusassent. " Il fit craindre aussi, que le renouvellement successif de cette suspension ne dépouillât enfin le Peuple Anglois d'un de ses Privilèges les plus précieux, du seul qu'il étoit réservé contre les usurpations & l'oppression des gens en place. La continuation, dit-il, & le renouvellement d'Actes oppressifs est l'instrument, dont on se servira un jour pour renverser toutes nos Libertés. La Taxe des Terres n'a été proposée d'abord que comme un Subside temporaire: Sa continuation annuelle l'a rendu perpétuelle. L'Armée ne fut d'abord établie que pour un an. On n'a cessé d'en voter tous les ans l'entretien; & ainsi elle est devenu permanente. *Mr. Fox* parla avec la chaleur accoutumée contre le même Acte; & la Proposition de *Mr. Baker* n'ayant pas été directement combattue, elle passa sans difficulté.

Cette affaire terminée, le Chevalier *Charles Whitworth*, Président du Comité du Subside, fit rapport de la Résolution prise la veille concernant les 60. mille Matelots à accorder pour l'année prochaine. Sur la lecture qui en fut faite, les Débats de la veille se renouvelèrent. *Mr. Temple Luttrell*, qui avoit déjà parlé alors avec beaucoup d'étendue, fit encore cette fois-ci plusieurs observations, d'après des éclaircissemens qu'il s'étoit procurés, tendant à prouver, que ces calculs que les Membres de l'Amirauté avoit fournis à la Chambre, pour prouver la nécessité d'un pareil nombre & la possibilité de le lever, étoient fautifs. *Mr. Bailey* le fit voir particulièrement à l'égard de l'Escadre stationnée à la *Foméique*. Ils furent secondés par le Co.

lonel Barré, le Gouverneur *Johnstone*, & Mr. *Thomas Townshend*. Ce dernier releva un tiers du Discours, que Mylord North avoit fait la veille. Ce Seigneur avoit dit, " que la Chambre ne pouvoit se refuser d'accorder au Roi le nombre de Marins demandé, puisque, dans son Adresse, elle avoit promis de soutenir S. M. dans la Guerre Américaine. " Une nouvelle assertion, dit Mr. *Townshend*, mérite une attention particulière. Si elle est échappée au Lord sans réflexion & dans la chaleur du Débat, il a l'occasion aujourd'hui de la rétracter : Mais, si l'a avancée sérieusement, les Séances du Parlement sont devenues désormais inutiles. Le Parlement n'a qu'à s'assembler un seul jour pour répondre au Discours du Roi; & cette Réponse décidée d'un seul coup de toutes les affaires Nationales. Mylord North répondit, " qu'on avoit mal compris sa pensée; qu'il avoit seulement voulu dire, que, l'augmentation de nos Forces de Mer n'étant résulant en grande partie de la Guerre Américaine, elle étoit devenue indispensable; que, quoiqu'il pensât d'ailleurs, que la France & l'Espagne n'avoient pas dessein de nous attaquer à présent, il croyoit nécessaire d'armer, tandis que ces Puissances étoient en Armes. Mr. *Buller* & le Chevalier *Hughes Palfrey*, Commissaires de l'Amirauté, tâchèrent de faire voir en détail le bon emploi des Subsidés accordés pour la Marine, ainsi que l'usage nécessaire du nombre de Matelots demandé, & de justifier ainsi l'Administration du soupçon, qu'elle n'exigeoit pour cette partie une Somme aussi exorbitante, qu'asfin d'en pouvoir employer une partie à d'autres destinations; Politique d'autant plus aisée, que le Parlement, qui accorde les Subsidés, ne s'assurât pas régulièrement de leur emploi pour les objets, auxquels il les a destinés. Cependant il fut résolu, sur la Proposition de Mr. *Temple Luttrell*, " qu'on remettrait devant la Chambre les derniers Etats de semaine, envoyés à l'Amirauté par les Commandans en chef à *Portsmouth*, à *Plymouth*, & à *Chatham*, ainsi que ceux des Commandans de Vaisseaux en service dans le Canal ou sur les Côtes de la Grande-Bretagne & de l'Irlande. " Le 28. il y eut dans les Communes des Débats non moins intéressans sur la Taxe des Terres qui fut continuée à 4. Cheilins par Liv. Sterling. On renouvella aussi ceux sur la suspension de l'Habeas-Corpus. (Nous espérons d'en parler plus au large ailleurs, ainsi que de la Proposition faite le même jour par le Duc de Richmond dans la Chambre des Pairs.)

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 5. Décembre.

Dès l'Ordinaire dernier le bruit se répandit, que le Général *Howe* avoit écrit dans ses dernières Dépêches au Ministère, que les Avis authentiques les plus récents, qu'il avoit eus du Général *Burgoyne*, étoient en date du 9. Octobre, ce Général étant alors avec son Armée de 5. mille d'*Albany*; mais que dans le même tems le premier de ces Commandans avoit envoyé deux Papiers Américains, suivant l'un desquels Mr. *Burgoyne* se retiroit avec difficulté vers *Concordia*, tandis que l'autre annonçoit, " qu'il marchoit avec toute son Armée dans le Connesticut, comme Prisonnier de guerre. " On a tâché de déguiser cette dernière Nouvelle pendant quelques jours par des Avis contradictoires; mais enfin elle a percé, & elle s'est pleinement confirmée à la douleur de toute la Nation. Le Vaisseau de guerre, le *Warwick*, de 50. Cannon, partit de *Quebec* le 26. Octobre; mais le Général *Carleton*, ayant reçu 3. jours après l'avis de la fuite destinée de l'Armée Britannique, envoya une Chaloupe légère, qui atteignit *Warwick* le 5. Novembre, & lui remit les Lettres de ce Gouverneur. Ce Vaisseau étant entré le 2. à *Portsmouth*, le Capitaine *Jean Moutrey*, qui le commandé, partit sur le champ pour *Londres*, & remit le même soir au Ministère ces Dépêches desagréables. On n'en scéait pas encore au juste le contenu; mais on en débite les circonstances que voici.

Le Général *Burgoyne*, enveloppé de toutes parts & étant dans le besoin le plus extrême de Provisions, fit un dernier effort pour se tirer de sa situation accablante: Il détacha le Brigadier *Fraser*, avec mille Hommes d'élite pour tâcher d'ouvrir une communication, & de se procurer des Provisions, & de faciliter sa retraite. Le Général *Arnold* attaqua le Brigadier *Fraser*: Les Troupes de celui-ci étoient presque toutes *Ecossoises*. L'Action fut des plus furieuses: L'on se battit avec un acharnement proportionné à la haine, que cette Nation & les Américains se portent mutuellement. De part ni d'autre l'on ne céda un seul pouce de terrain. Enfin, après les efforts de la plus grande bravoure des deux côtés, 800. Hommes du Corps de *Fraser* couvrirent le Champ de Bataille; les 200. qui restèrent, demandèrent quartier, & l'obtinrent en se rendant Prisonniers. Le brave *Arnold* fut blessé au genou; &, les os étant si terriblement fracassés, qu'une amputation immédiate fut jugée nécessaire, il mourut durant l'opération. Le Brigadier *Fraser* perdit la vie dans le Combat. Aussi-tôt que le funeste sort de son Détachement fut sçu dans le Camp de Mr. *Burgoyne*, toute l'Armée vit l'extrémité où elle étoit réduite; & l'on ne put prendre conseil que du désespoir. Les Américains aux ordres



du Général *Gates* se pressoit de toutes parts. Le Général *Burgoyne* fit une seconde & dernière tentative pour le dégager; mais il fut repoussé avec beaucoup de perte, & reçut lui-même trois blessures. Le jour suivant, il offrit de capituler; & Mr. *Gates* accepta les conditions suivantes: "Que l'Armée mettroit bas les Armes & se rendroit Prisonnière de guerre, en laissant aux Vainqueurs Armes, Artillerie, Attirails & Munitions de guerre, Drapeaux, Bagages, & la Caisse Militaire contenant 50. mille Liv. Sterling en Espèces; que les Troupes s'engageroient de la manière la plus formelle à ne plus servir contre les *Etats-Unis* de l'*Amerique* pendant toute la durée de la Contestation; que, sous cette promesse, elles seroient conduites à *Boston*, pour être transportées de-là à bord de Bâtimens Royaux, les Troupes *Britanniques* en *Angleterre*, & les *Brunswickois* en *Allemagne*." Cet événement important est arrivé le 17. Octobre dans les écuries du Fort *Edouard*. Quelques autres Avis ajoutent, que dans la sanglante Bataille, qui l'a précédé, quelques-uns de nos Régimens ont été taillés en pièces; que nos Troupes se sont ralliées jusqu'à trois fois, pour percer les rangs ennemis & s'ouvrir un passage; mais que le nombre des *Americains* & leur valeur firent échouer ces efforts d'un courage animé par le desespoir. On nomme parmi les tués le Lord *Pelersheim* & le Colonel *Ackland*, que d'autres disent blessé. ainsi que le Général *Philips*; Mais la mort du Général *Arnold* ne paroît pas certaine. On assure, qu'avant la dernière Action les Troupes de Mr. *Burgoyne* n'avoient pas eu à manger depuis plus de 36. heures; mais qu'aussitôt après leur reddition les *Americains* leur ont fourni de tout en abondance & les ont traitées avec la plus grande humanité."

Lorsque la Chambre des *Communes* apprit ce desastre le 3. de ce mois, elle fut frappée d'étonnement. Il s'agissoit d'accorder de nouveau 5. Millions 487. mille 13. Liv. St. 6. Ch. & un quart Sou, pour les frais de la Guerre *Americaine*; savoir, 3. Millions 987. mille 13. L. St. 6. Ch. & un quart Sou en 15. différents Postes pour l'entretien des Troupes Nationales & Etrangères à la Solde de la *Grande-Bretagne*, & 2. Millions 500. mille Liv. St. pour remboursement de Billets d'Echiquier; ce qui, avec les 3. Millions 120. mille L. St. accordés précédemment pour la Marine, fait plus de 8. Millions 600. mille L. St. (environ 207. Millions de France,) pour le seul Etat de Guerre de l'année prochaine. Le Lord *Barrington*, Secrétaire d'Etat Département, ayant présenté les *Etats* pour les 15. premiers Articles, le Colonel *Barré* se leva & dit, "qu'avant de procéder plus loin, il demandoit au Lord *Germain*, au nom de la Chambre, si le bruit, qui couroit, de la reddition du Général *Burgoyne* & de son Armée, étoit vrai." Mylord *Germain* dit, "qu'il étoit prêt à donner l'information qu'on demandoit; qu'il ne vouloit point tromper la Chambre; que selon des Dépêches, qu'il avoit reçues de *Quebec*, l'on y avoit eu un Avis de *Ticonderoga*, confirmé par le récit de deux ou trois Déserteurs, que le Général *Burgoyne* avoit été réduit à cette triste nécessité." Il rapporta les conditions de la Capitulation; & il ajouta, "qu'il prioit la Chambre de suspendre son jugement sur cette malheureuse affaire; qu'il savoit, qu'il étoit responsable des ordres, qu'il avoit donnés; qu'il étoit prêt à les communiquer à la Chambre; d'abord qu'elle l'exigeroit; qu'il croyoit, que l'Expédition avoit été bien concertée, & que des malheurs imprévus l'avoient seuls fait échouer; que si, après les recherches faites, l'on trouvoit le contraire, il prioit la Chambre de laisser tomber sa censure sur le Plan même; & non sur le Général chargé de l'exécuter; qu'il étoit convaincu, que celui-ci avoit fait son devoir, & qu'à son retour il seroit sans doute en état de se laver de tout reproche." Ce Discours jeta la Chambre (suivant les Relations imprimées) dans la même perplexité qu'on peut supposer dans le Sénat *Romain*, lorsqu'il apprit la perte de la Bataille de *Cannes*. La douleur & la surprise furent peintes sur tous les visages: Personne ne parla. Enfin le Colonel *Barré* rompit le silence; & détournant le visage, Grand Dieu, s'écria-t-il, qui peut retenir sa fureur & son indignation, lorsque l'Auteur d'une calamité si terrible, si humiliante, fait, avec le plus grand sang-froid du monde, l'horrible récit d'une Armée *Britannique* réduite aux angoisses les plus extrêmes par sa direction! Il continua sur ce ton, & fut suivi par Mr. *Faques Luttrell* & Mr. *Burke*. Le Solliciteur Général *Wedderburne* tâcha de consoler la Chambre & de ranimer ses espérances; mais il ne s'attira que des sarcasmes: Et Mr. *Fox*, appuyé de quelques autres Membres, proposa "de supplier le Roi par une humble Adresse de faire remettre à la Chambre Copie des Instructions & autres Papiers relatifs à l'Expédition du *Canada* sous le Lieutenant-Général *Burgoyne*, & Copies des Instructions du Général *Howe*, relatives aux démarches qu'il étoit chargé de faire pour co-opérer avec le Général *Burgoyne*;" Mais cette Proposition passa à la négative. Cependant, comme l'on s'apperçoit à présent de l'abîme, où la Guerre

*Américaine* a jetté la Nation, l'on s'attend à une Révolution dans le Ministère ; & l'on parle de rappeler le Comte de *Chatham* au timon du Gouvernement. La Proposition, que le Duc de *Richmond* a faite le 2. dans la Chambre des *Seigneurs*, d'examiner l'état de la Nation, pourra conduire, dans la conjoncture présente, à des suites fâcheuses pour les principaux Acteurs de cette Guerre. Le 2. Février a été fixé pour entamer cette recherche ; & sur la Proposition de Mr. *Fox* les *Communes* ont pris le 2. de ce mois la même Résolution. "

**ACTIONS** ; Banque, 126 & un quart. *Indes*, 164 & un quart. *Annuités consolidées* à 3 & à 4. pour cent, 76 & un quart.

De LA HAIE, le 9. Décembre. On a reçu de *Berlin* la fâcheuse Nouvelle, que Madame la Princesse de *Prusse* est accouchée le 29. du mois dernier avant terme d'un Enfant mâle mort, qui a été inhumé le 30. dans le Tombeau de la Famille Royale.

On écrit de *Weezel*, en date du 3. de ce mois, que la veille l'on y avoit ramené à la Citadelle la grosse Artillerie, qui avoit été plantée sur les bords du *Rhin*, pour empêcher le passage aux Troupes *Allemandes*, destinées pour l'*Amérique*, au cas qu'elles eussent voulu le forcer, les ordres de la Cour à cet égard aiant été si rigoureux, qu'on auroit coulé à fond tout Bâtiment, qui auroit tenté de passer sans permission. Quoique certains Avis insinuent, que les Troupes d'*Anspach* & de *Hanau* ont rebroussé chemin par l'unique raison, qu'elles n'avoient point encore reçu les Passports qu'elles attendoient, les informations, données à ce sujet d'une part respectable, ne laissent aucun lieu de douter, que le refus n'ait un autre motif.

Suivant des Lettres de *Hanover* du 5. Décembre, le Général *Fauçitt* en étoit parti depuis peu de jours pour *Bremer-Lehe*, afin d'y recevoir le serment des Recrues *Hessoises*, qui seront transportées du *Weezer* en *Angleterre*. Une circonstance, qui confirme ce que nous venons de dire par rapport au passage refusé dans le Duché de *Clèves*, est que ces Troupes, au lieu de descendre le *Weezer* depuis *Hamelén*, ont fait de-là le trajet par terre jusqu'à *Leese*, pour éviter le Territoire *Prussien*, attendu que dans cette distance la Rivière borde la Principauté de *Minden*. A *Leese* elles se sont de nouveau embarquées, pour continuer le voyage par eau jusqu'à *Bremer-Lehe*. On parle toujours d'un Corps de 1500. Hommes, que le Prince d'*Anhalt-Zerbst* doit fournir à la Cour de *Londres*. Quant à l'ordre donné aux Troupes de *Hanover* de se pourvoir de Tentes, il n'a, dit-on, d'autre objet qu'un Camp, qu'elles doivent former l'Été prochain.

De LEIDE, le 11. Décembre. On nous a adressé hier une Lettre de *Nantes*, du 2. de ce mois, dont voici l'Extrait.

Il vient d'arriver dans notre Port un Navire, dépêché de l'*Amérique* le 30. Octobre. Il apporte la Nouvelle, que le 17. du même mois, le Général *Burgoyne* s'est rendu Prisonnier de Guerre au Général *Gates* avec 5782. Hommes, dont environ 2500. Anglois, 1800. *Brunswickois*, & le reste des *Canadiens*. Les Officiers-Généraux étoient au nombre de sept, & il y avoit 27. Pièces de canon de forte. En vertu de la Capitulation, ces Troupes ne doivent plus servir contre les *Américains*. Elles étoient déjà en marche pour *Boston*, où elles doivent s'embarquer pour l'*Angleterre*. Suivant le rapport du même Bâtiment, le Chevalier *Howe* avoit pris possession de *Philadelphie* le 26. Septembre, après avoir perdu en différentes rencontres 4. mille Hommes. Dix-sept Vaisseaux de guerre ou de transport avoient péri, en voulant forcer le passage de la *Delaware*. De ce nombre étoit le *Roebuck*, Frégate de 44. Canons. Il y avoit apparence, que le Général Anglois ne pourroit tenir, vu que la communication avec la Flotte lui avoit été coupée, & que le Général *Washington* le gardoit, pour ainsi dire, à vue dans *Philadelphie*.

D'autres Avis de *Nantes*, s'accordant parfaitement avec cette Lettre, ajoutent, qu'on évaluoit la perte des Troupes Royales, dans le Département *Septentrional*, depuis la prise de *Ticonderoga*, à 9223. Hommes & 37. Canons ; que le Général *Washington* ne paroïssoit attendre qu'un Renfort de Troupes des Provinces *Septentrionales*, pour envelopper le Chevalier *Howe*, dont les Forces ne passoiént pas 10. mille Hommes ; que cette entreprise sembloit d'autant plus probable, que l'Armée Angloise manquoit de Provisions, & qu'étant à plus de 5. miles de la Flotte elle n'en pouvoit recevoir absolument aucun secours. Ainsi, comme la Conquête de *New-York* a été le précurseur de la défaite de *Trenton*, & la prise de *Ticonderoga* celui du désastre de Mr. *Burgoyne*, il n'étoit pas hors de vraisemblance, que les progrès du Chevalier *Howe* & l'occupation de *Philadelphie* ne serviroient qu'à rendre la perte de plus en plus inévitable.





NUMERO C.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 16. Décembre 1777.

De CONSTANTINOPLE, le 4. Novembre.

**L**A Tête de *Dimitri Ghika*, Hospodar de *Moldavie*, a été exposée le 22. du mois dernier à la Porte du *Serrail*: Les Crimes, qu'on a allégués pour motiver son Supplice, sont, "qu'il opprimoit ses Sujets, les gouvernant en Tyran, & qu'il entretenoit une Correspondance, illicite avec la *Russie*." Cette funeste fin d'un Prince, qui jouissoit de la protection de la Cour de *Petersbourg*, rend une rupture entre elle & la Porte de plus en plus probable. Aussi les préparatifs de Guerre se continuent-ils sans le moindre relâche. Cependant, comme la Saison est déjà si avancée, l'on n'attend une Déclaration de guerre formelle qu'au Printems prochain; & tous les bruits, qu'on répand d'hostilités déjà commises, sont prématurés.

De LONDRES, le 9. Décembre.

Le Roi a accordé une place dans son Conseil-Privé au Chevalier *Sidney Stafford Smythe*, qui s'est demis de la Charge de Chef-Baron de l'Échiquier; & ce Magistrat a pris Séance le 3. de ce mois en cette qualité.

Quoique la Nouvelle de la reddition du Général *Burgoyne* & de son Armée ait causé le 3. de ce mois la plus grande fermentation dans la Chambre des *Communes*, les Subsidés, demandés par l'Administration pour l'entretien des Forces de terre pendant l'année prochaine, & pour le remboursement des Billets d'É-

chiquier, ont été accordés sans en venir aux Voix. En voici le Tableau

604240. L. St. 3 Ch. 11. Soûs pour l'entretien de 200057. Hommes de Troupes.  
11473. L. St. 18. Ch. 6. Soûs & demi pour les Officiers-Généraux & de l'Etat-Major.  
960843. L. St. 18. Ch. 9. Soûs pour les Garnisons dans la Nouvelle-Ecosse, les Indes-Occidentales, l'Afrique, Minorque & Gibraltar.  
52923. L. St. 1. Ch. 6. Soûs pour la différence de la Solde Britanique & celle de l'Irlande, payable à un Régiment de Dragons & à six Régimens d'Infanterie, servant dans l'Amérique-Septentrionale.  
50074. L. St. 19. Ch. 4. Soûs & demi pour cinq Bataillons Hanovriens en garnison à Gibraltar & à Minorque.  
367203. L. St. 19. Ch. 10. Soûs pour la Solde de 13472. Hommes de Troupes de Hesse-Cassel, avec le Subside.  
35441. L. St. 19. Ch. 9. Soûs & demi pour deux Régimens de Hanau.  
1645. L. St. 17. Ch. 1. Soû pour la valeur des Sommes accordées la dernière Séance pour le Rég<sup>t</sup>. de Hanau.  
17370. L. St. 8. Ch. 2. Soûs & 3. quarts pour le Régiment de Waldeck.  
93947. L. St. 15. Ch. 8. Soûs pour 4303. Hommes de Troupes de Brunswick.

34007. L. St. 2. Ch. 11. Sous pour 1241.  
Hommes de Troupes d'Anspach.
47160. L. St. 13. Ch. 3. Sous pour Provisions aux Troupes Auxiliaires.
27379. L. St. 10. Ch. 8. Sous pour l'Artillerie des dites Troupes.
382816. L. St. 2. Ch. 8. Sous pour le Bureau d'Artillerie.
300483. L. St. 13. Ch. 10. Sous pour Dépenses extraord. du même Bureau.
1500000. L. St. pour remboursement des Billets d'Echiquier, donnés en vertu d'une Résolution de la dern. Séance.
1000000. L. St. pour rembourser le Subside extraordinaire accordé au Roi dans la dern. Séance en Billets d'Echiquier.

Les Etats, présentés par le Lord *Barrington*, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, pour spécifier ces différents Articles, contiennent une augmentation de vingt-mille Hommes de Troupes plus que l'année qui va finir. Au reste, l'on peut juger de la chaleur, qui s'empara ce jour-là des esprits dans cette Chambre, par l'incident qui arriva entre le Solliciteur-Général *Wedderburne* & Mr. *Burke*. Le dernier aiant répondu au Solliciteur avec un ris moqueur, celui-ci dit tout en colère, qu'il manquoit à la bienséance, & que lui (Mr. *Wedderburne*) sauroit bien se faire respecter dans la Chambre & ailleurs. Peu après Mr. *Burke* sortit & envoya prier son Adversaire de se rendre près de lui. La Chambre prit l'alarme. L'Orateur envoya un Sergent es armes, pour les prendre l'un & l'autre sous la garde; mais il ne put les trouver. Cependant le Lord *Jean Cavendish* & Mr. *Eden*, Sous-Secrétaire d'Etat, furent plus heureux: Par leur interposition amicale, le Solliciteur-Général a fait quelques excuses sur l'expression qui lui étoit échappée par inadvertance, & par laquelle il n'avoit point eu intention de dire ce que Mr. *Burke* y avoit supposé.

Le 4. de ce mois, l'on reçut au Bureau du Lord *Germain* de nouvelles Dépêches du Général *Carleton*: Elles avoient été apportées par deux différents Vaisseaux; l'un parti de *Quebec* le 30. Octobre & arrivé à *Corke*, l'autre, nommé le *Fell*, Capitaine *Barrington*, parti de la même Ville le 2. Novembre & arrivé à *Douvres*. Le 5. il en vint encore, apportées par le *Montréal*, Capitaine *Gibson*, entré aux *Dunes*. Quoiqu'on assure généralement, que ces Lettres confirment le malheur arrivé à Mr. *Burgoyne*, la Cour a cru devoir parler à ce sujet un profond silence; & depuis sa volumineuse Gazette extraordinaire du 2. de

ce mois, elle n'a publié qu'une longue Liste de 118. Bâtimens Américains ou Etranger pris & de 13. Bâtimens Anglois repris par les Vaisseaux, appartenant à la Flotte du Roi aux ordres du Vicomte *Howe*, depuis le 27. Mars jusqu'au 24. Octobre dernier. L'Avis de la nécessité, où l'Armée de Mr. *Burgoyne* avoit été réduite, a été apporté, dit-on, à *Ticonderoga* par un Américain Royaliste, auquel le Général, après lui avoir exposé sa situation, con seilla de tenter tout pour s'échapper, vu le traitement qu'il avoit à attendre, s'il étoit trouvé dans le Camp *Britannique*. Ce Particulier eut effectivement le bonheur de s'échapper à travers mille dangers, & remit au Commandant de *Ticonderoga* les Lettres, dont il avoit été chargé. On attribué à la grande supériorité des Forces Américaines la réussite de leur projet d'envelopper les Troupes Royales: Quelques-uns les portent à 20. mille; d'autres à 30. mille Hommes: Mais la cause, qui a si subitement rassemblé tant de monde, n'est guères honorable, si elle est telle qu'on la débite. L'on dit, que tout ce qui pouvoit porter les armes dans les 4. Provinces de la *Nouvelle-Angle terre* est accouru, pour mettre un terme aux cruautés exercées par les Indiens, qui servoient dans l'Armée *Britannique*. Mr. *Burgoyne* a tâché de s'en disculper par sa Lettre au Général *Gates* (insérée dans notre Supplément du N<sup>o</sup> *xcviii.*) mais un Témoin oculaire a vu à *Mont réal* plusieurs Sauvages, qu'on récompensoit pour être munis de ces Gages sanglants de cruauté, un entré autres qui en montraient lui seul soixante. Ce Témoin est le Capitaine *Pain ter*, commandant le Bâtiment de transport le *Hector*. Son rapport rend plus croyable celui d'un Papier de *Boston*, qui porte à 40. le nombre des Familles esclapées. Mr. *Gates* écrit sur ce sujet à Mr. *Hancock*, Président du Congrès, la Lettre suivante, tirée de l'*Evening-Post* de *Pensylvanie*.

Au Quartier Général  
le 28. Août 1777.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence dans ce Paquet Copie d'une Lettre, que j'ai reçue hier au soir du Général-Major *Arnold*. La défaite honteuse, qui a obligé l'Ennemi de se retirer du Fort *Schuyler*, ajoutée à la Victoire complète & brillante, que le Général *Storke* & le Colonel *Warner* ont gagnée à *Bennington*, répand le plus grand lustre sur les Armes Américaines, & couvre les Ennemis des Etats-Unis d'opprobre & de honte. Les meurtres horribles & les Chevelures esclapées, que le Lieutenant-Général *Burgoyne* a encouragés & payés avant la défaite à *Bennington*, terniront à jamais l'honneur des Armes *Britanniques*. Dans une Maison les Parens ont été cruellement mas-



facés avec six Enfants, & ce *Macaroni* poti a payé dix Dollars pour chacune de leurs Chevalures. Le Ciel, j'espère, a en réserve quelque punition pour des Crimes aussi inouis. Je suis, &c.

(Signe) HORATIO GATES.

La Nouvelle du grand avantage, remporté par les Américains dans le Département Septentrional, fut reçu le 21. Octobre au Camp de Mr. Washington, où l'on fit un Feu de joie à ce sujet. Ce Général étoit occupé alors à resserrer le Chevalier Howe avec ses Troupes à Philadelphie. Celui-ci, de son côté, après avoir fait couper un Bois fort étendu & démolir tous les Edifices à dix milles à la rive de la Ville, employoit ses Troupes à faire une chaîne de Retranchemens & de Redoutes, avec des Lignes de communication, entre la Delaware & le Schuylkill, Rivières qui bordent Philadelphie, l'une à gauche, l'autre à droite. Son Armée étant beaucoup affoiblie par les différentes Actions & les fatigues, il a écrit, dit-on, une Lettre très pressante au Général Clinton, pour qu'il lui envoye une Brigade de renfort avec toute la diligence possible. L'Extrait de la Lettre, que le Chevalier Howe écrivit au Lord Germain, en date de Philadelphie, le 21. Octobre, & qui est la seconde Pièce, insérée dans la Gazette extraordinaire du 2. Décembre, contient ce qui suit.

Depuis la marche de l'Armée de la Tête d'Elk, j'ai eu l'honneur de recevoir vos Dépêches, N<sup>o</sup>. 10. 11. 12. & une Lettre séparée du 20. Mai, dont j'avois déjà reçu précédemment les Duplicata le 12. Juin, renfermant les Listes des Chasseurs, Héros & des Recrues amenés par le Général-Major Robertson, une Lettre-Circulaire de la même date, enfin l'Original & le Duplicat de votre Dépêche N<sup>o</sup>. 14. Ceux-ci me parvinrent le 17. de ce mois à German-Town; & le 19. je fus encore honoré de vos Dépêches en date du 6. Août, arrivées à New-York par le Paquet-bot le Despencer.

Les Copies ci-incluses des Rapports du Lieutenant-Général Sir Henry Clinton & du Brigadier-Général Campbell vous informent particulièrement des faits les plus intéressans, qui se sont passés du côté de New-York. Le succès très-important & brillant, détaillé dans le N<sup>o</sup>. III, fait un bonheur infini au Général & à ses Troupes, & doit être suivi des effets les plus avantageux pour le service du Roi. La perte du côté des Troupes de S. M. en cette dernière occasion est détaillée dans l'Etat sous N<sup>o</sup>. V. Selon les meilleurs Rapports, qu'on a pu se procurer avant l'envoi des Avis du Chevalier Henry Clinton, l'Ennemi a perdu, dans les différentes attaques, cent Hommes tués; 8. Officiers de l'Etat-Major, 2. Capitaines, 12. Subalternes, & environ 300. Soldats Prisonniers.

Le 19. l'Armée du Roi est venue de German-

Town en cette Ville, situation plus à portée pour la réduction du Fort-Island, qui est à présent un obstacle au passage de la Rivière, attendu qu'on ne peut ôter les Chevaux de Frise supérieurs, avant que nous soyons maîtres de ce Poste. La difficulté de l'approche en a rendu la réduction une opération beaucoup plus tedious, qu'on ne se l'étoit imaginé à notre arrivée.

Je dois vous prier d'envoyer un nombre additionnel d'Habits uniformes pour 5. mille Provinciaux. Nous en aurons certainement besoin, en y comprenant les Levées, que nous nous attendons de faire dans ce Pays-ci & dans ceux qui en sont voisins.

Le Rapport du Général Clinton, auquel Mr Howe le refère, se trouvera dans nos suivantes. Quant à celui du Brigadier-Général Campbell, comme nous avons déjà donné ailleurs les principales circonstances de l'affaire, dont il y est question, nous nous réservons de le donner, lorsque la place le permettra. Voici la troisième Lettre du Général Howe au Lord Germain, datée de Philadelphie le 25. Octobre, & qui est la sixième Pièce de la même Gazette extraordinaire.

MY LORD,

Environ 800. Hommes de l'Ennemi étant retranchés au Banc-Rouge (Red-Bank) sur la rive de la Delaware dans les Jerseyes, à peu de distance au-dessus du Fort-Island, le Colonel Donop avec 3. Bataillons de Grenadiers Hessois, le Régiment de Mirbach, l'Infanterie & les Chasseurs, traversa la Delaware le 23. au Bâc de Cooper, vis-à-vis de cette Ville, avec ordre d'attaquer ce Poste. Le Détachement marcha ce jour-là une partie du chemin, & le 22. après-midi il se trouva devant le Banc-Rouge. Le Colonel Donop fit immédiatement la meilleure disposition, & mena les Troupes à l'assaut de la manière la plus courageuse. Elles emportèrent un Ouvrage extérieur fort étendu, d'où l'Ennemi fut chassé dans un Retranchement intérieur, qui ne peut être forcé sans Echelles, étant à 8. ou 9. piés de hauteur, avec un Parapet bordé & fraisé. Le Détachement, en montant à l'attaque & en revenant, souffrit beaucoup par le feu des Galères ennemies & des Batteries flottantes. Le Colonel Donop & le Lieutenant-Colonel Minningerode, étant tous deux blessés, le Commandement retomba au Lieutenant-Colonel Linsing, qui, après avoir rassemblé tous les blessés qu'il put emmener, marcha cette nuit environ 5. milles vers le Bâc de Cooper; & le matin suivant il revint avec le Détachement au Camp. Le Colonel Donop eut malheureusement la cuisse si fort fracassée par une balle de mousquet, qu'il ne put être transporté, mais depuis ce temps j'apprends, qu'il y a quelque espérance de son rétablissement. On a perdu plusieurs braves Officiers en cette occasion, où tant Officiers que Soldats ont montré le courage le plus ardent.

Le 25. le Vaisseau l'Augusta [de 64. Canon] échoua, en remontant la Rivière avec quelques-

autres Vaisseaux de guerre, pour attaquer les Galères de l'Enemi près du Fort; &c. le feu s'y étant mis par quelque accident, on ne put empêcher qu'il ne fut consumé; mais je n'apprends point, que personne y ait perdu la vie. La Chaloupe le *Merlin* échoua pareillement; &c., les autres Vaisseaux étant obligés de s'éloigner à certaine distance de l'Explosion de l'*Arguta*, il devint nécessaire de l'évacuer & de la brûler également. Ces contretiens ne nous empêcheront pas cependant de prendre les mesures les plus vigoureuses pour la réduction du Fort, ce qui nous donnera le passage de la Rivière.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) G. HOWE.

P. S. J'ai la satisfaction de mettre ci-inclus le Rapport, que je viens de recevoir en ce moment. Une Expédition très-courageuse faite par le Général-Major *Vauzon* & le Chevalier *Juques Wallace* sur la Rivière de *Hudson*.

On a remarqué au sujet de cette Lettre, que, quoique la Cour ait ajouté à toutes les autres Relations de sa *Gazette* des Etats détaillés de la perte, qu'ont faite ses Troupes en ces occasions, elle ne l'a point jugé à propos à l'égard de l'attaque infructueuse, faite par le Corps *Hessois*. Des Avis particuliers la représentent comme très-considérable; & les calculs les plus modérés la portent à 22 Officiers & 6. ou 7. cents Soldats. Trois-cents, dit-on, furent emportés par une mine, qui

fauta. L'importance de s'assurer de la communication, que ces Ouvrages interceptent entre *Philadelphie* & la Flotte, fait souhaiter avec ardeur la confirmation du bruit, qui s'est répandu, que notre Armée s'est enfin emparée de l'Isle de *Mud* & des Retranchemens sur le *Banc-Rouge*, dont la possession assureroit nos Forces le passage libre de la *Delaware*. On dit, que la Cour en a reçu hier la Nouvelle: Cependant, dans sa *Gazette* d'aujourd'hui, il n'est question que de quelques Promotions: On ne désigne point la date de cette Conquête; & l'on ne dit point, par quelle voye en est venu l'avis, tandis qu'on n'apprend pas, qu'il soit venu d'autre Exprès de cette partie de l'*Amerique*, que celui qui arriva dès le 2. à *Falmouth*, à bord du Paquet-bot la *Henriette*, en 26. jours de *New-York*. L'on n'a donc jusqu'ici pas plus de certitude pour cette Nouvelle, que pour celle d'une émeute, qu'il y auroit eu parmi les Troupes de Mr. *Howe*, à l'occasion de la franchise de Quartiers, accordée aux Troupes *Hessoises* sur la demande de leur Général, tandis qu'on l'avoit refusée aux Nationaux.

ACTIONS; Banque, 126 & demi. Indes, 163 & demi. Sud, 85 & demi. Annuités consolidées à 4. pour cent, 76. Nouv. Souscription, 91 & trois quarts.

Lettrés sur les SPECTACLES avec une Histoire des Ouvrages pour & contre les Théâtres par Mr. DUPREZ de BOISSY, sixième Edition, révuë, corrigée & augmentée par l'Auteur, 2. Vol. 8<sup>vo</sup>. A PARIS, chez BOUDET, la Veuve DESAINT, NYON l'Aîné, & B. MORIN. Les Editions multipliées de cet Ouvrage & les Eloges, que lui ont donné les Prélats les plus distingués & tous les Journaux Littéraires, sont des garants de sa bonté.

ANNALES POLITIQUES, CIVILES ET LITTÉRAIRES, DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. Ouvrage Périodique, par M. LINGUET. Uno avulso, non deficit alter. Cet Ouvrage est la continuation, annoblie par l'influence de la Liberté, du Journal de Politique & de Littérature, dont l'Auteur s'est occupé à PARIS, jusqu'en Juin 1776. Les principaux évènements de Siècle y sont consignés, avec des réflexions très-impartiales. Ces Annales paroissent, depuis le premier d'Avril 1777, à LONDRES, le 15. & le 30. de chaque mois, & sont publiées presque en même tems à LA HAÏE chez P. F. GOSSE, qui les réimprime du consentement de l'Auteur. Chaque Numero est composé ordinairement de quatre Feuilles d'impression in 8<sup>vo</sup>. ou 64. Pages. Le prix de la Souscription pour l'Année est de douze Florins. On peut s'abonner en tout tems pour cette Edition. Pour la HOLLANDE chez Pierre-Frédéric GOSSE, Libraire de la Cour à la Haie. Pour l'ALLEMAGNE; à Emmerich, chez Mr. Eversmann, Conseiller & Maître des Postes de Sa Majesté le Roi de Prusse; Maséyk, chez MM. les Directeurs du Chef-Bureau des Postes Impériales; Francfort-sur-le-Mein, chez J. L. Broenner, Libraire de Andreæ; Gotha, chez C. G. Ettinger; Leipzig, chez les Héritiers Weidmann & Reich; Berlin, chez Jaspard; Breslau, chez G. T. Korn; Dresde, chez Walther; Brème, chez G. L. Forster; Göttingue, chez J. C. Dieterich; Vienne, chez Graeffer; Hambourg, chez C. E. Bohn, J. G. Virchaux; Copenhague, chez Phillibert; Varsovie, chez Lex & Castellan; & en général dans toutes les Villes de la HOLLANDE, de l'ALLEMAGNE, & de tout le NORD, ou chez les Directeurs des Postes ou chez les principaux Libraires.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO C.

De LEIDE, le 15. Décembre, 1777.

EXTRAIT de la Feuille de Boston, intitulée the Boston and Country-Journal.  
E BOSTON, le 27. Octobre. Mercredi dernier (21. Octobre) au soir, il arriva ici un Exprès de l'Hon. Général-Major Gates à l'Hon. Président du Conseil de cet Etat, avec l'important Avis suivant. "

D'ALBANY, le 19. Octobre, 1777.

**D** MONSIEUR, j'ai l'honneur d'envoyer à votre Hon. Conseil la Copie ci-incluse d'une Convention, en vertu de laquelle le Lieutenant-Général Burgoyne se rendit entre mes mains avec toute son Armée, le 17. du courant. Ils sont à présent en marche vers Boston. Le Général Glover & le Général Whipple, avec une Garde convenable de Milices, les escortent & doivent les pourvoir de tous Articles nécessaires, dont ils peuvent avoir besoin pendant leur marche. Je suis si fort occupé à pousser l'Armée en avant, pour arrêter la carrière cruelle du Général Vaughan sur la Rivière de Hudson, que j'ai seulement le tems de vous informer, que la jambe de mon Ami le Général Lincoln est en bon train de guérir, & pour vous témoigner le respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé)

HORATIO GATES.

Adresse à l'Hon. Président du Conseil d'Etat de MASSACHUSETTS-BAY.

ARTICLES de CONVENTION entre le Lieutenant-Général BURGUYNE  
& le Général-Major GATES.

ART. I. Les Troupes sous le Lieutenant-Général Burgoyne sortiront de leur Camp avec les honneurs de la Guerre & l'Artillerie des Retranchemens jusqu'au bord de la Rivière, ou étoit le vieux Port. Les Armes & l'Artillerie y seront laissées. Les Armes seront mises en pile sur l'ordre donné par leurs propres Officiers.

II. Il sera accordé un passage libre à l'Armée du Lieutenant-Général Burgoyne, pour se rendre dans la Grande-Bretagne, sous condition de ne point servir de nouveau durant la présente Contestation dans l'Amérique-Septentrionale; & le Port de Boston est assigné pour l'entrée des Bâtimens de transport, afin de recevoir les Troupes, d'abord que le Général Howe l'ordonnera.

III. Si quelque Cartel a lieu, en vertu duquel l'Armée sous le Général Burgoyne ou partie d'elle puisse être échangée, le précédent Article sera non-avenu, aussi loin qu'un tel échange s'étendra.

IV. Cette Armée, sous le Lieutenant-Général Burgoyne, devra marcher vers la Province de Massachusetts-Bay, par la route la plus aisée, la plus courte, & la plus convenable; & elle sera mise en Quartiers à Boston, près de cette Ville-là, ou dans des endroits aussi convenables aux environs qu'il puisse s'en trouver, afin que la marche des Troupes ne soit pas retardée, lorsque les Bâtimens de transport arriveront pour les recevoir.

V. Les Troupes seront pourvues, durant leur marche & le tems qu'elles seront en Quartiers, de Provisions par ordre du Général Gates, au même taux de Rations que les Troupes de sa propre Armée; & s'il est possible, l'on fournira des Fourrages aux Chevaux d'Officier & au Bétail, au taux ordinaire.

VI. Tous les Officiers garderont leurs Voitures, Chevaux de bât, & autre Bétail; & l'on ne molestera ni ne fouillera aucuns Bagages, le Lieutenant-Général Burgoyne donnant sa parole d'honneur, qu'on n'y a caché aucunes Munitions, appartenant au Public. Le Général-Major Gates prendra par conséquent les mesures nécessaires, pour que cet Article soit dument rempli. Si l'on manque de quelques Voitures durant la marche pour le transport des Bagages d'Officier, elles devront être fournies, s'il est possible, par le Pays au taux usité.

VII. Durant la marche & le tems que l'Armée restera en Quartiers dans la Province de Massachusetts-Bay, les Officiers ne seront point séparés de leurs Troupes, autant que les circonstances le permettront. Les Officiers seront mis en Quartiers selon leur rang; & on ne les empêchera point d'assembler leurs gens, pour passer la montre & pour d'autres objets de bon ordre.

VIII. Tous Corps quelconques de l'Armée du Général Burgoyne, composés soit de Matelots & de Bateliers, ou d'Artificiers, de Charretiers, de Compagnies indépendantes, ou autres Personnes, qui suivent l'Armée, de quelque Pays qu'ils soient, seront compris sous les Articles sus-dits dans le sens le plus plein & dans leur plus grande étendue; & on les traitera à tous égards comme Sujets Britanniques.

IX. Tous Canadiens & Personnes, appartenant à l'Établissement du Canada, consistant en Matelots, Bateliers, Artificiers, Charretiers, Compagnies indépendantes, & plusieurs autres Personnes qui suivent l'Armée, & qui ne sont point comprises sous aucune dénomination particulière, auront la permission d'y retourner. Ils seront conduits immédiatement par la route la plus courte au premier Port Britannique sur le Lac George; & on leur fournira des Provisions de la même manière qu'aux autres Troupes. Ils seront aussi tenus à la même condition de ne point servir durant la présente Contestation dans l'Amérique-Septentrionale.

X. Il sera immédiatement accordé des Passeports pour trois Officiers, non au-dessus du rang de Capitaine, qui seront nommés par le Lieutenant-Général *Burgoyne*, pour porter des Dépêches au Chevalier *Guillaume Howe*, au Chevalier *Guy Carleton*, & dans la *Grande-Bretagne* par le voye de la *Nouvelle-York*; & le Général-Major *Gates* engage la foi publique, que ces Dépêches ne seront point ouvertes. Ces Officiers partiront immédiatement après avoir reçu leurs Dépêches; ils feront le voyage par le chemin le plus court & de la manière la plus expéditive.

XI. Durant le séjour des Troupes dans la Province de *Massachusetts-Bay*, les Officiers seront laissés sur leur parole, & on leur permettra de porter leurs Épées.

XII. Si l'Armée sous le Lieutenant-Général *Burgoyne* trouve nécessaire de mander ses Habillemens & autres Bagages du *Canada*, il lui sera permis de le faire de la manière la plus convenable; & l'on accordera les Passeports nécessaires pour cet effet.

XIII. Ces Articles seront signés mutuellement & échangés demain à 9. heures du matin; & les Troupes sous le Général *Burgoyne* sortiront de leurs Retrachemens à 3. heures de l'après-midi du Camp à *SARATOGA*, le 16. Octobre, 1777. (Signé) J. BURGUYNE.

„ Les sus-dits Articles importants aiant été lus du Balcon de l'Hôtel des Etats par le Secrétaire du Conseil causèrent les acclamations de joye les plus vives, de la part d'un Corps de Citoyens aussi respectable qu'il en ait jamais été assemblé en pareille occasion. Plusieurs Particuliers de distinction s'assemblèrent le même soir pour célébrer la Victoire la plus signalée & sans contredit la plus mémorable, qu'on ait jamais remportée sur la fierté *Britannique*, la reddition du Général *Burgoyne* & de toute son Armée au brave & valeureux Général *Gates*; soutenu par un Corps de Francenanciers le plus respectable dont jamais Armée ait été composée. Elle fera un honneur immortel au Commandant & à son Corps, cette Victoire étant auf grande que toutes celles dont les Annales de *l'Amérique* pourront jamais être enrichies. Le jour suivant, à midi, les Fortereses & les Vaisseaux dans le Havre firent une décharge de leurs Canons: Les Compagnies indépendantes & l'Infanterie légère avec leur train d'Artillerie, étant rangées en parade dans la Ruë des Etats, firent treize décharges de leur Mousqueterie, à l'honneur des *Treize Etats-Unis*. Le soir, il y eut des Illuminations, des Feux de joye, & d'autres témoignages d'alegresse publique. Le Rev. Docteur *Cooper* fit, à la demande de l'Assemblée, une excellente Prière d'Actions de graces au Ciel dans la Chambre des Représentans.

„ Par le retour d'un Exprès nous avons reçu Copie de la Lettre suivante de Son Exc. le Général *Washington* au Congrès.”

M. L'ON SIEUR, Au Camp près de *PENIBACKER'S MILL*, le 5. Octobre 1777. Aiant appris par deux Lettres interceptées, que le Général *Howe* avoit détaché une partie de ses Forces, pour aller réduire *Billingsport* & les Ports sur la *Delaware*; je fis part de l'avis à mes Officiers-Généraux, qui furent unanimement d'opinion, qu'il s'offroit par-là une occasion favorable de faire une attaque contre les Troupes, qui étoient à *German-Town* & près de cet endroit. Il fut donc convenu, qu'elle auroit lieu hier matin; & l'on fit les dispositions suivantes.

Les Divisions de *Sullivan* & de *Wayne*, couvertes sur les flancs par la Brigade de *Cornwallis*, devoient entrer dans le Bourg par le Chemin de *Cherry Hill*, tandis que le Général *Armistrong*, avec la Milice de *Pennsylvanie*, descendoit le Chemin de *Manatowney* près des Moulins de *Vanderburgh*, & tomberoit sur la gauche & les arrières de l'Ennemi. Les Divisions de *Green* & de *Stephens*, couvertes sur les flancs par la Brigade de *Madougal*, devoient entrer, en prenant un détour, par le Chemin de *Time-Kill*, du côté des Moulins du Marché, afin d'attaquer l'Alle droite de l'Ennemi. La Milice du *Maryland* & des *Jerseys*, sous les Généraux *Smithwood* & *Freeman*, devoit marcher par le vieux Chemin de *Park*, & tomber sur la queue de la droite. Le Lord *Stirling*, avec les Brigades de *Nash* & de *Maxwell*, devoit former un Corps de réserve.

Nous nous mîmes en marche la veille à environ 7. heures du soir. Le matin suivant, environ au point du jour, le Parti avancé du Général *Sullivan*, tiré de la Brigade de *Cornwallis*, attaqua le Piquet de l'Ennemi au *Mount-Ring*, à la Maison du Sr. *Allen*: Il se retira d'abord; & le gros du même Corps, qui formoit l'Alle droite, aiant bientôt suivi ce Parti, attaqua l'Infanterie légère & les autres Troupes campées près du Piquet: Il les força à abandonner le terrain, laissant leur Bagage en arrière. Ils se retirèrent à une distance considérable, après avoir préalablement jetté un Détachement dans la Maison du Sr. *Chevy*: Ce Parti s'y trouva dans une situation à ne pouvoir pas aisément être forcé; & il y fut en état de nous nuire beaucoup en tirant des fenêtres, & même d'empêcher en grande partie, que nous ne nous avançons plus avant.

L'attaque de notre gauche sous le Général *Green* commença à environ 3. quarts-d'heure après celle de la droite, & pendant quelque tems elle eut le même succès: Mais je ne puis entrer dans des particularités sur ce qui s'est fait de ce côté-là, parce que je n'en suis pas encore informé avec assez de certitude & de précision.

Il y eut un gros brouillard pendant toute cette matinée, qui nous empêcha de poursuivre les avantages, que nous avions déjà gagnés, aussi bien que nous l'aurions fait sans cela. Cette circonstance, en nous cachant la vraie situation de l'Ennemi, nous obligea d'agir avec plus de circonspection & moins de promptitude que nous ne l'aurions souhaité, & donna à l'Ennemi le tems de servir des effets de notre première impression; & (ce qui fut encore plus malheureux) elle se servit



décrober à nos différens Partis leurs mouvemens respectifs, & les empêcha ainsi d'agir de concert. Elle leur donna aussi occasion de se prendre réciproquement pour Ennemis; & ce qui contraria, à ce que je crois, plus que toute autre chose, au revers qui s'ensuivit. Au milieu des plus belles apparences, lorsque toute chose donnoit les espérances les plus flatteuses de Victoire, les Troupes commencèrent soudainement à se retirer, & quittèrent entièrement le Champ de Bataille, à dépit de tous les efforts qu'on fit pour les rallier.

En général l'on peut dire, que le malheur de la journée a été plus grand pour nous que le dommage. Nous n'avons pas souffert de perte considérable en Hommes; & nous avons ramené toute notre Artillerie, à l'exception d'une seule Pièce, qui fut démontée. L'Ennemi n'a rien gagné par cet événement; & nos Troupes, qui n'en sont pas découragées le moins du monde, ont acquis ce que toutes les Troupes nouvelles acquièrent en voyant le feu. Nous avons eu pour-mut plusieurs Officiers estimables tués & blessés, particulièrement des derniers: Le Général *Nash* fit parmi le nombre, & l'on désespère de sa vie. Aussi tôt qu'il me sera possible de me procurer l'Etat de notre perte, je vous l'enverrai. Pour rendre justice au Général *Saltton* & à toute l'Aide droite de l'Armée, (dont j'ai eu occasion d'observer la conduite, attendu qu'elle a agi immédiatement sous mes yeux,) j'ai le plaisir de vous informer, que tant Officiers que Soldats se sont conduits avec une bravoure, qui leur fait le plus grand honneur.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, &c. (Signé) GEORGE WASHINGTON.

Paris. Je n'ai pas encore reçu (ainsi que je l'ai remarqué ci-dessus) l'Etat de notre perte; mais, d'après ce que je viens d'apprendre en ce moment du Général *Green*, je crains qu'elle ne soit plus considérable que je ne l'ai présumé d'abord. Le Canon, mentionné ci-dessus, a été emmené, dit-on, sur un Chariot. Adressée à l'Hon. J. HANCOCK, Gouverneur, Président du Congrès. (Cette Action du 4. Octobre est la même que celle dont le Général *Howe* fait mention dans sa dernière partie de sa Lettre du 10. Octobre, insérée l'Ordinaire dernier.)

De VIENNE, le 3. Décembre. Leurs Maj. Imp. & Royale ont fait publier depuis peu une grande Promotion d'Officiers-Généraux & de l'Etat-Major dans leurs Armées. Les Généraux-Majors de *Graeven* & *Jean Charles Miltours* ont été élevés au grade de Lieut. Général; les Colonels *Querlode*, *Gavaux*, *Pawlowski*, *Mealordy*, *Wallis*, *Allemon*, *Reisky*, *Lubéck*, *Enzenberg*, *Kübel*, Prince de *Hesse-Rhinfels*, *Ferningham*, d'*Alton*, *Wimmérsperg*, *Collorédo*, & *Malyary*, à celui de Général-Major; 30. Lieutenants-Colonels à celui de Colonel; 29. Majors à celui de Lieutenant-Colonel; & 19. Capitaines au grade de Major.

De PARIS, les 5. & 8. Décembre. Le Roi a accordé les Entrées de sa Chambre au Duc d'*Harcourt*. Le Grand-Conseil a fait remettre à Sa Majesté, le 30. Novembre, d'itératives Remontrances contre l'Edit des Présidiaux. On continué de dire, que les Parlements se proposent d'en faire sur quelques dispositions de l'Arrêt du Conseil du 2. Novembre concernant la répartition des *Vincennes*. M. le Marquis d'*Ossun*, qui ne devoit revenir de son Ambassade d'*Espagne* qu'au mois de Mai, est attendu ici incessamment, ayant quitté *Madrid* après l'arrivée du Comte de *Montmorin*, son Successeur. Mr. de la *Horissaye*, l'un des anciens Pré-miers-Commiss de la Guerre, qui étoient restés en place sous le Ministère de M. le Comte de *St. Germain*, vient de se retirer: Il avoit la partie de l'Habilleme des Troupes, &c. L'Abbé *Milbot* a été élu le 4. Membre de l'Académie Française à la place de feu Mr *Greffier*.

Mr. de *Beaumarchais*, un de ceux qui se sont employés ici avec le plus de zèle pour l'Amérique-Unie, a eu le malheur de verser avec sa Voiture & de se blesser dangereusement, en revenant le 5. au soir de *Passy*, où loge le Dr. *Franklin*. Le Marquis de *Pezay*, dont on annonça en dernier lieu la disgrâce sans aucun fondement, s'étoit arrêté à la Terre près de *Blois*, en revenant de son Inspection des Côtes Maritimes, à cause d'une maladie, devenue si dangereuse, qu'il vient d'en mourir à l'âge de 37. ans.

#### SUITE des Nouvelles de LONDRES du 9. Décembre.

Dès le premier moment que le bruit de la reddition du Général *Burgoyne* & de son Armée se répandit avec des circonstances, qui ne permirent plus de douter de son authenticité, ce revers sensible, annoncé presque dans le même tems qu'on publia le Récit des avantages peu décisifs remportés par l'Armée de Mr. *Howe*, causa une telle sensation sur tous les esprits qu'on regarda un changement dans le Ministère comme infaillible. Cependant aujourd'hui les Adhérens de l'Administration actuelle, s'étant remis du premier trouble, ont revêtu un extérieur plus tranquille; & ils assurent, que les Chefs du Cabinet ont acquis à trop juste titre la confiance de leur Maître; pour être rendus responsables des évènements. Le 4. au matin tous les Ministres furent rassemblés à l'Hôtel du Lord *North*; & depuis ce tems ils ont encore tenu de fréquentes Conférences, dont le résultat a été remis devant le Roi. Il s'est toujours trouvé parmi ces Membres de l'Administration quelques-uns, qui penchoient pour le parti de la modération, & depuis bien du tems l'on suppose au Lord *North* de pareils sentimens. Les

des titres de Mr. *Burgoyne* a augmenté cette diversité d'opinions dans le Cabinet, comme il animé les débats dans le Parlement & les murmures parmi le Peuple : Mais en même temps l'avis de ceux qui croient, qu'on doit hazarder le tout pour le tout afin de réduire les Colonies, a de nouveau l'apparence de prévaloir. Il s'agit d'envoyer en *Amérique* une augmentation de Vaisseaux de guerre & un Renfort de 25. mille Hommes de Troupes. L'on parle au d'un changement dans le Commandement de l'Armée ; L'on nomme les Lieutenants-Généraux Lord *Anherst* & *Faques Murray* : Il a été expédié, dit-on, à ce dernier, qui a servi en *Amérique*, où il a été Gouverneur de *Quebec*, un Exprès pour le mander de *Minorque*, où il est Lieutenant-Gouverneur, & un autre avec un pareil Message au Lieutenant-Général *Haldimand*, qui est allé faire un tour à *Gênève*. Le Général *Harvey* se rendit le 7. en Cour sur une requisiion qui lui avoit été envoyée à sa Terre de *Charlton*, & il eut une longue Conférence avec S. M. Le 6. il fut expédié un Courier à *Falmouth* avec des Dépêches pour Mrs. *Hon*. Malgré ces efforts, que le Parti, qui prédomine aujourd'hui, fait pour se soutenir, le Public *Anglois* est assez généralement dans l'idée, qu'un changement dans le Ministère est presque inévitable, & que, pendant les Vacations de Noël, il pourra arriver une Révolution totale dans le Système de la Cour. En effet tous les symptomes, qu'on observe dans l'Histoire de ce Royaume à la veille des événemens de cette nature, semblent s'indiquer aujourd'hui. L'violence des débats dans les deux Chambres du Parlement est montée à son comble : Il ne peut plus point de Séance, qui ne soit intéressante ; & l'Opposition gagne insensiblement du terrain tandis que le Parti Ministériel montre une fermeté moins inflexible. Le 5. de ce mois il fut résolu dans la Chambre des *Seigneurs*, sur la Proposition du Duc de *Richmond*, " de supplier le Roi, par une humble Adresse, de faire remettre devant elle un Etat de tous les Conseils de Guerre, tenus tant dans l'*Amérique-Septentrionale* & aux *Indes-Occidentales* que dans l'*Grande-Bretagne* & en *Irlande*, depuis le 1. Août 1774. jusqu'à présent, spécifiant les noms des Personnes jugées, les accusations portées contre elles, & les Jugemens rendus. Après qu'on eut attendu ensuite quelque tems la venue de certains Pairs, qui sont dans l'Administration, le Comte de *Chatham* se leva & fit un Discours très-pathétique, dans lequel il donna des éloges à la bravoure de notre Armée, qui a été forcée de céder à la dure nécessité de se rendre Prisonnière de guerre : Il parla aussi avec beaucoup d'équité de la conduite du Général *Burgoyne*, qu'il dit ne pouvoir être blâmé sans examen comme la cause d'un revers, qui prenoit sans doute sa source dans l'ignorance du Cabinet, auquel il avoit dû obéir. Il passa de-là à la censure de la manière peu judicieuse, dont la Guerre en *Amérique* a été dirigée ; il retraça avec énergie les funestes effets & les disgrâces, dont elle a été suivie ; Et, après avoir parcouru nombre d'objets, qui y sont relatifs, il termina son Discours, en proposant, " de supplier le Roi par une humble Adresse de faire remettre à la Chambre Copie de tous les ordres & de toutes les Instructions, envoyés au Lieutenant-Général *Burgoyne*, relativement aux Opérations de cette partie des Troupes de S. M. dans l'*Amérique-Septentrionale*, qu'il a eu sous ses ordres." Le Lord *Lyttelton* & le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, furent les premiers à s'opposer à cette Proposition comme prématurée ; attendu que la Nouvelle du malheur de Mr. *Burgoyne* n'étoit encore qu'un simple bruit : Non, dit le dernier, que je veuille soutenir, qu'elle soit fautive ; je la crois moi-même ; mais elle n'est point parvenue par la voie d'Office au Gouvernement. Le Comte de *Shelburne*, le Duc de *Richmond* & le Duc de *Manchester* secondèrent Mylord *Chatham*, tandis que le Comte de *Galloway*, le Comte de *Fauconberg*, le Vicomte *Townshend*, & le Lord *Cardiffe*, Fils aîné du Comte de *Bute*, parlèrent pour le Parti opposé. On remarqua néanmoins l'aveu, que fit le dernier, que la Guerre avoit été mal conduite : Il la censura comme difficile, incertaine, & presque impraticable ; mais, vu qu'en même-tems il en recommanda la poursuite, le Duc de *Manchester* taxa son Discours d'inconsistance & de contradiction. Enfin, après de vifs débats, qui durèrent jusqu'à près 9. heures du soir, il fut décidé à la pluralité de 40. contre 19. Voix, que la Proposition n'auroit point lieu pour le présent. Après cette Proposition le Comte de *Chatham* en fit une autre, concernant l'emploi des Sauvages dans l'Armée Britannique. (La place nous manque pour en parler ici, ainsi que des Propositions, que le Colonel *Barré* & Mr. *Hartley* firent le même jour dans les Communes : Celle du dernier tendoit à renoncer à la Guerre Américaine. Dans quelques Exemplaires de notre Gaz. d'aujourd'hui p. 1. col. 2. au lieu de 20057. Hommes il faut lire 2057.)





NUMERO CI.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 19. Décembre 1777.

EXTRAIT des Nouvelles de CON-  
STANTINOPLE, du 4. Novembre.

**D**EPUIS le 13. du mois dernier, jour que Mr de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, reçut un Exprès de sa Cour, ce Ministre a eu souvent pendant la nuit des Conférences avec ceux de la *Porte*: Mais l'on ne se promet de ces Négociations d'autre effet, que de différer durant l'Hyver la déclaration d'une rupture; qui paroît résoluë. Deux des gros Navires *Russes*, qui ont mouillé plusieurs mois dans notre Port, parce que le Gouvernement *Ottoman* leur refusoit le passage dans la *Mer-Noire*, sont partis le 19. & le troisième les a suivis le 21. pour retourner aux *Dardanelles*, & y attendre les ordres de leurs Propriétaires; circonstance, qui prouve que la *Porte* ne mollit nullement sur l'un des objets en contestation. En attendant, le long séjour, que ces Navires ont fait ici, ne peut qu'avoir occasionné beaucoup de perte à leurs Armateurs. La funeste fin de *Grégoire Ghika*, *Hospodar* de *Moldavie*, est un nouvel incident, qui éloigne tout espoir de réconciliation. Elle a causé même en cette Ville la plus grande surprise, parce qu'on avoit seulement dit le mois dernier, en annonçant la disgrâce de ce Prince, qu'il seroit dépouillé de sa Dignité. & qu'il se rendroit ici avec toute sa Famille. Aussi l'on assure, que les ordres d'*Achmet-Bey*, qui lui a été la

vie, ne s'étendoient qu'à l'emmener avec lui; mais que le refus opiniâtre, que fit *Ghika*, d'obéir à cette injonction, obligea *Achmet-Bey* d'en venir à une pareille extrémité. La Sentence, affichée à côté de sa Tête, qui fut exposée le 22. devant le Serrail, portoit en conséquence; " que, quoique l'*Hospodar* eût été absous, par grace de la *Porte*, de plusieurs délits, dont il s'étoit rendu coupable pendant la dernière Guerre, & quoiqu'il eût été rétabli dans sa Principauté, il avoit cependant osé violer l'exemption de Tribut, que la *Porte* avoit accordée pour 2. ans aux Habitans de la *Moldavie*; & qu'au lieu de les laisser jouir de cette faveur, il avoit extorqué d'eux, contre toute justice & équité, plus du double des Impôts ordinaires; qu'il avoit négligé de fournir de Provisions les Magasins sur les Frontières; & enfin qu'il avoit refusé d'obéir aux ordres de la *Porte*, qui lui enjoignoient de se rendre, avec sa Famille à *Constantinople*. "

La Flotte du *Capitan-Pacha*, rentrée récemment dans le Port, en est sortie, après qu'on eut réparé quelques Vaisseaux. L'Amiral mouille à présent de nouveau dans le Canal avec 2. Vaisseaux de ligne & deux Frégates. Quatre autres Navires ont appareillé pour la *Mer-Noire*, & quatre pour l'*Archipel*. Ces derniers doivent escorter ici douze gros Navires de guerre, construits à neuf dans différents Ports de la *Mer-Blanche*. "

Le Roi a nommé à l'Evêché du Mans l'Evêque de Gap & à celui de Gap l'Abbé de Millé, Vicaire Général de Dol.

Le nouvel Emprunt, dont on a parlé depuis quelque tems, est déjà ouvert: Il est de 25. Millions, remboursables en 7. années par voie de Loterie. L'Arrêt du Conseil, rendu à cet effet, est en date du 7. de ce mois & de la teneur suivante.

**S** Majeesté, en conséquence de l'ordre régulier & constant qu'Elle a prescrit, s'est fait rendre un compte détaillé de l'état des finances; & S. M. a vu avec satisfaction le résultat des différentes opérations publiques & des divers arrangements utiles, qui ont été effectués pendant cette année: Elle a remarqué en même tems, que ces améliorations n'étoient pas encore terminées, & que de nouveaux avantages seroient l'effet de l'entière exécution des Plans, qu'Elle a conçus: Aussi S. M. auroit-Elle pu se passer de cette année de tout secours extraordinaire, si dans le tems que les circonstances obligent d'autres Puissances à des Armemens considérables, il n'étoit pas de la prudence de continuer encore les dépenses de précaution, qu'Elle avoit cru devoir ordonner. Mais elle reconnoît, qu'Elle pouvoit & devoit, sans exiger de ses Peuples aucune nouvelle Contribution, & même sans augmenter la Dette de l'Etat d'une manière permanente, mais seulement en disposant à l'avance des Fonds extraordinaires, qu'Elle a lieu d'attendre dans les années 1780. & 1785. En conséquence S. M. est déterminée à faire un Emprunt de vingt-cinq Millions, remboursables graduellement par forme de Loterie; & c'est en distinguant toujours ainsi les besoins extraordinaires de l'Etat habituel des dépenses, que S. M. maintiendra l'ordre auquel Elle est attachée, & que ses Prêteurs pourront plus facilement éclairer leur confiance. A quoi voulant pourvoir: On le rapporte; le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

**A R T. I.** Il sera ouvert au Trésor Royal chez le Sieur Micault d'Harvelay, aussitôt après la publication du présent Arrêt, une Loterie, dont S. M. a fixé le Fonds à la Somme de vingt-cinq Millions.

Il. La dite Loterie sera composée de vingt-cinq mille Billets, de mille Livres chacun, payables en Deniers comptans en un seul paiement, en levant le Billet.

III. Il sera fait un Tirage général des Billets de cette Loterie dans les premiers jours du mois de Juillet 1778. lequel sera conforme à la Table annexée au présent Arrêt.

IV. Les mille Billets du dit Tirage, sortis avec des Lots au-dessus de mille Livres, seront payés dans le courant du mois de Décembre prochain, ou immédiatement après le Tirage, au choix des Porteurs, sous la déduction de l'intérêt, à raison de cinq pour cent par an.

V. Il sera fait six Tirages de Primes, en faveur des Billets, qui seront sortis avec des Lots

de mille Livres; & ces Tirages se feront en Juillet 1779, pour les Billets remboursables en Décembre 1779; en Juillet 1780. pour les Billets remboursables en Décembre 1780; & ainsi de suite, jusqu'à la dernière Epoque de Remboursement en 1784.

VI. Les Primes seront payables à la même époque que les Billets, en faveur desquels elles auront été tirées; c'est-à-dire, dans le mois de Décembre, qui suivra le Tirage.

VII. Le paiement de ces Primes & le remboursement des Billets seront effectués par le Garde du Trésor Royal en exercice.

VIII. Tous les Tirages ci-dessus indiqués seront faits publiquement en la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Paris, en la manière & avec les formalités accoutumées, en présence & sous les ordres des Srs. Prévôt des Marchands & Echevins de la dite Ville.

IX. Tous les Sujets de S. M. de quelque âge, sexe, qualité & condition que ce puisse être, pourront s'intéresser en la dite Loterie, comme aussi les Etrangers, S. M. étant renoncée & renonçant en faveur des dits Etrangers, même à l'égard de ceux qui sont Sujets des Princes & Etats, avec lesquels Elle pourroit être en guerre, à tous Droits de marque, de confiscation & de Représailles, qui pourroient lui appartenir.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, le 7. Décembre 1777.

(Signé) A M E L O T.

Suivant la Table de la Distribution annexée à cet Arrêt, les mille Lots, payables en Décembre prochain, sont répartis de la manière suivante: Un de 300. mille, un de 200. mille, un de 100. mille, un de 60. mille, un de 50. mille, un de 40. mille, un de 30. mille, un de 20. mille, un de 15. mille, un de 12. mille, 10. de 6. mille, 20. de 5. mille, 30. de 3. mille, 40. de 2. mille, 100. de 15. cents, & 790. de 100. Livres. Deux mille Billets seront payables en 1779. trois mille en 1780. quatre mille en 1781. cinq mille dans chacune des trois années suivantes. Chaque année une dixième partie de ces Billets jouira des Primes de faveur; en 1779. depuis 12000. jusqu'à 200. Livres, en 1780. depuis 30000. jusqu'à 400. en 1781. depuis 60000. jusqu'à 600. en 1782. depuis 100000. jusqu'à 800. en 1783. depuis 150000. jusqu'à 900. & en 1784. depuis 200000. jusqu'à 1200. Livres.

Il a été remarqué, que Mylord Stormont, Ambassadeur d'Angleterre, n'a pas été Mardi à l'Audience, que le Roi donne aux Ministres Etrangers chaque semaine: On croit, qu'il a voulu éviter de paroître en public au milieu de l'éclat, que cause ici le revers arrivé au Général Burgoyne. La Gazette de France, qui jusqu'ici n'avoit jamais parlé des Insurgens qu'à l'Article de Londres, donne aujourd'hui, sous celui de Paris & avant toutes les autres Feuilles de l'Europe, la Capitulation de ce Commandant, comme reçue par la voye de Nantes.



Quoique la pluralité de 40. contre 19. Voix eût rejeté le 5. de ce mois dans la Chambre des Seigneurs la première Proposition du Comte de Chatham, (dont nous avons parlé dans notre dernier Supplément.) cette mauvaise réussite empêcha point ce Seigneur d'en faire une seconde: Il la fit précéder d'un Discours peu long mais très-vif, nommément contre le Comte Gower, Président du Conseil du Roi: Celui-ci répondit avec la même aigreur: Mylord Chatham répliqua; le Lord Gower se défendit une seconde fois. Les Lords Denbigh, Amherst, & Dumore, d'un côté, le Duc de Richmond & le Comte de Shelburne, de l'autre, parlèrent aussi dans cette discussion, où il y eut beaucoup de personnel. Il s'agissoit de l'emploi des Sauvages dans les Armées Britanniques. Mylord Chatham proposa à ce sujet de supplier le Roi par une humble Adresse de faire remettre à la Chambre Copie des Ordres & Instructions, envoyés au Lieutenant-Général Burgoyne pour employer aucunes des Nations Sauvages contre les Habitans des Colonies Britanniques dans l'Amérique Septentrionale. Mais cette Proposition passa comme la première à la négative de 40. contre 18. Voix; & la Chambre se sépara à 10. heures du soir.

Après qu'on eut lu le même jour quelques Bils dans la Chambre des Communes, le Colonel Barré proposa, de supplier le Roi par une humble Adresse de faire remettre à cette Chambre des Copies ou Extraits de toutes les Dépêches, qui ont été reçus par les Ministres de S. M. de la part du Général Gage, du Lord Howe, du Général Howe, & du Général Carleton, depuis le 1. Juillet 1775. jusqu'au 3. Décembre 1777. en tant qu'elles ont rapport à des Renforts de Vaisseaux, de Marins, ou de Troupes de terre. D'abord que Mr. Barré eut énoncé sa Proposition, le Sr. Jenkinson se leva & dit, " que le Colonel vouloit surprendre cette Résolution à la Chambre dans un tems, qu'il n'y avoit pas plus de 50. Membres présens, & que le Lord Germain ne s'y trouvoit pas encore. " Le Colonel Barré répondit, " que c'étoit la faute des Membres; s'ils négligeoient les délibérations Parlementaires; qu'on n'alléguoit rien pour justifier l'absence de Mylord Germain; qu'en tout cas le Lord North, principal Ministre, étoit à sa place. " Continuant ensuite son Discours, il dit, que si la Correspondance des Généraux, qui seroit en Amérique, étoit remise à l'autre Chambre, on découvrirait tout un tissu d'informations, qui

feroit trembler la Nation de surprise & d'effroi; & il assura sur sa parole d'honneur, qu'il parloit d'après une conviction intime, puisqu'il avoit entre les mains & qu'il étoit en état de produire les Preuves authentiques de ce qu'il avançoit. Les Membres Ministériels, de leur côté, trouvèrent la Proposition prématurée; & par conséquent elle passa à la négative. Il en fut de même de celles, que fit Mr. David Hartley. Ce Membre prononça préalablement un Discours de plus de deux heures, dans lequel il retraça tous les maux, que la funeste Guerre Américaine a causés à ce Pays, & l'état déplorable où elle a réduit la Nation. Il prouva, que, déduction faite des Sommes, auxquelles l'entretien de la Flotte & de l'Armée montent en tems de Paix, (çavoir, 1637000. pour la Marine, 154000. pour les Troupes, & 219000. pour l'Artillerie.) les frais de la Campagne prochaine monteroient au moins à 9. Millions 713. mille Livres Sterling; & que, supposé même (ce qui étoit hors de toute vraisemblance) qu'on réculât alors à rétablir la Paix, la Masse totale des Dépenses de cette Guerre seroit un objet de 33 Millions 880. mille Livres Sterling (plus de 800. Millions de Francs); ce qui équivaloit au Fonds d'une Taxe perpétuelle sur les Terres de plus de 3. Chelins par L. Sterling. En conséquence il fit 4. Propositions, conçues en ces termes.

Que c'est l'avis de cette Chambre, que la poursuite ultérieure de la Guerre Américaine causera nécessairement une Dépense énorme.

Que c'est l'avis de cette Chambre, que les frais d'une nouvelle Campagne en 1778, ajoutés à ceux qu'on a déjà faits pour cette Guerre, monteront probablement ensemble à une Somme de 30. à 40. Millions Sterling; ce qui devra occasionner un accroissement alarmant du principal & des intérêts de la Dette Nationale, & exigera nombre de Taxes additionnelles, tant foncières qu'autres, qui accablent les Sujets Britanniques, pour fournir à ces Dépenses.

Que c'est l'avis de cette Chambre, que la poursuite de la Guerre Américaine devra causer la ruine de la Navigation, du Commerce, des richesses, & des ressources de ce Pays, comme elle sert à sacrifier les vies des Sujets de Sa Majesté; & qu'elle nous laissera dans un état d'épuisement, tandis qu'ayant nos Forces de terre & de mer à une distance de 3000. miles, nous serons exposés aux insultes ou à l'attaque de tout l'Ennemi secret & insidieux de ce Pays.

Que c'est l'avis de cette Chambre, qu'il ne convient point à la sagesse & à la prudence du Parlement d'aller plus loin dans la poursuite de cette Guerre infructueuse, coûteuse & destructive, sur-tout sans avoir jamais déclaré aucunes conditions spécifiques d'Accommodement.

Ces Propositions étant encore été rejetées, Mr. Fox proposa comme une voye, qui mé-



„ ment renoncât à sa prétention de taxer l'*A-*  
 „ *mérique*; qu'on rendit au Peuple de ce Pays  
 „ tous ses Privilèges, & que ses Chartres fussent  
 „ confirmées; qu'on adoptât ensuite immédiate-  
 „ ment quelque moyen, pour attacher de nou-  
 „ veau les Colonies à ces Royaumes, comme  
 „ faisant partie de l'Empire *Britannique*; &  
 „ que, si l'on trouvoit un pareil moyen de-  
 „ venu impraticable aujourd'hui, l'on entrât  
 „ avec elles dans un Traité d'Alliance & de  
 „ Commerce, le plus favorable possible, com-  
 „ me avec un *Etat libre & indépendant*. ”  
 Quoique Mr. *Pownall* ait déjà prouvé dans un  
 très-beau Discours, qu'il a prononcé dans la  
 Séance des *Communes* le 2. de ce mois, “ que  
 „ ce Parti est le seul, qui reste à prendre pour  
 „ la *Grande-Bretagne* dans sa position actuel-  
 „ le, ” & quoique son assertion, que les *Co-*  
 „ *lonies ne rentreront jamais sous la Domination*  
 „ *Britannique*, soit d'autant plus probable, qu'il  
 „ connoit à fond ce Pays, aiant été successivement  
 „ Lieutenant-Gouverneur des *Ferseys*,  
 „ Gouverneur de la *Caroline-Méridionale*, &  
 „ Gouverneur de *Massachusetts-Bay*, la Propo-  
 „ sition de Mr. *Fox* fut rejetée comme les  
 „ autres, sans en venir aux Voix; & Mylord  
 „ *North* déclara “ qu'il étoit peu convenable de  
 „ faire des Arrêts, tels qu'avoient proposé  
 „ Mrs. *Barré*, *Hartley*, & *Fox*, avant l'exa-  
 „ men général & détaillé de l'état de la Na-  
 „ tion, fixé dans les deux Chambres au 2. Fé-  
 „ vrier prochain. ”

A C T I O N S ; *Banque*, 126 & demi. *Indes*,  
 164 & demi. *Sud*, 83 & demi.

De LEIDE, le 17. Décembre.

La Nouvelle de la difficulté, que les Re-  
 cruës *Hessoises*, destinées pour l'*Amérique*,  
 ont rencontrée dans leur Navigation sur le  
*Weezer*, (ainsi que nous l'avons dit dans notre  
 avant-dernier Supplément,) s'est pleinement  
 confirmée. Une Lettre de *Hamelen* du 25. No-  
 vembre en parle en ces termes.

„ Le Transport de Recrûs *Hessoises*, qui  
 „ s'embarqua il y a quinze jours sur la *Fulda*,  
 „ pour descendre ensuite le *Weezer* jusqu'à *Bre-*  
 „ *mer-Lehe*, a passé à la voû de cette Ville,  
 „ le 19. de ce mois. Il consistoit en 29. Bâti-  
 „ mens tant gros que petits, aiant à bord 8. Offi-  
 „ ciers subalternes & 460. Hommes, ainsi qu'une  
 „ grande quantité de Bagages & de Muni-  
 „ tions, sous le commandement de Mr. de  
 „ *Hatzfeld*, Major au Service de *Hesse*. Il di-  
 „ rigeoit sa route sur *Bremer-Lehe*, où ces Re-

cruës devoient être embarqués sur d'autres  
 Bâtimens, pour être conduites à *Curke* en *Ir-*  
 „ *lande* & de-là en *Amérique*: Mais ce Trans-  
 „ port a rencontré des obstacles dans sa Navi-  
 „ gation, lorsqu'il est venu au Territoire *Prus-*  
 „ *sien* de la Principauté de *Minden*. Pour les é-  
 „ viter, on a fait mettre pié à terre à ces Re-  
 „ cruës, qu'un Régiment *Hanovrien* de Dragon-  
 „ a conduites à une certaine distance, tandis  
 „ que les Bâtimens s'avançoient à vuide: Et  
 „ après avoir dépassé ce Territoire, elles sont  
 „ rentrées à bord, pour continuer leur voyage. ”

Il s'est également confirmé, que les Etats  
 du Landgraviat de *Hesse*, sur les plaintes un-  
 „ nimes des Bourgeois & des Payfans, ont fait  
 „ à leur Prince des rémontrances réitérées, pou-  
 „ le détourner de la résolution d'envoyer de  
 „ nouvelles Troupes en *Amérique*, en lui re-  
 „ présentant, que le Pays se dépeuploit à vuë  
 „ d'oeil & manquoit déjà des bras nécessaires  
 „ pour la culture des Terres; mais que, ces  
 „ plaintes n'aiant pas eu d'effet, ils ont ensui-  
 „ réfolu de s'adresser à l'Empercur & à la Diète  
 „ de l'Empire; & de les supplier, qu'en qualité  
 „ de Chef & de Protecteurs des Constitutions  
 „ & Libertés du Corps *Germanique*, ils voulus-  
 „ sent prendre des mesures convenables, pour  
 „ empêcher le transport d'un si grand nombre  
 „ d'Hommes dans des Climats éloignés au-delà  
 „ des Mers, sans la moindre utilité ni pour l'Em-  
 „ pire en général; ni pour le Pays de *Hesse*  
 „ en particulier. L'on ajoute, que c'est en consé-  
 „ quence de ces supplications que S. M. Impé-  
 „ riale, conjointement avec le Roi de *Prusse*; a  
 „ résolu de s'opposer désormais à l'exportation  
 „ de Troupes *Allemandes* pour l'*Amérique*. Ef-  
 „ fectivement, l'on scait avec certitude, que le  
 „ dernier Transport de celles d'*Anspach* se trou-  
 „ ve encore à *Bendorf* dans le Comté de *Sayn*,  
 „ situé sur le *Rhin* & appartenant au Margrave.  
 „ C'est sans doute l'esprit de parti, qui a fait  
 „ répandre dans quelques Feuilles *Allemandes*,  
 „ qu'après certains arrangements ce Convoi avoit  
 „ enfin obtenu le passage. On ne scait, si le  
 „ Prince d'*Anhalt-Zerbst* pourra éviter de pa-  
 „ reilles difficultés pour le Corps, qu'il s'est en-  
 „ gagé de fournir à la *Grande-Bretagne*. Déjà  
 „ l'on voit dans les *Gazettes* de l'Empire des An-  
 „ noncés, “ par lesquelles la Régence de *Zerbst*  
 „ „ invite ceux, qui voudront entrer au Service  
 „ „ du Prince de ce nom, à se rendre à *Jever*  
 „ „ ou à *Zerbst*, où on leur accordera des con-  
 „ „ ditions très-favorables, particulièrement à  
 „ „ ceux qui peuvent servir comme Chasseurs. ”



De LEIDE, le 19. Décembre, 1777.

**O**UTRE la Lettre du 5. Octobre, insérée l'Ordinaire dernier, dans laquelle le Général *Washington* rend lui même compte au Congrès de la mauvaise réussite de l'attaque de *German-Town* avec cette candeur franche & véridique, qui distingue toujours la vraie capacité, nous trouvons dans la *Gazette de Boston* du 27. Octobre une autre Lettre, qui contient sur la même Action des particularités, qui la rendent digne d'être conservée pour servir à l'Histoire de la Guerre *Américaine*. En voici le contenu.

*Au Camp près de la Crique de PERKLOMING, le 6. Octobre, 1777.*

MON CHER MONSIEUR,

Peu après que je vous écrivis ma dernière de *Philadelphie*, le Congrès fut alarmé par un Avis, reçu de Mr. *Hamilton*, l'un des Aides-de-Camp du Général *Washington*, que l'Ennemi étoit au Gué de *Swedes*. & qu'il s'étoit rendu maître de quelques Chaloupes, au moyen desquelles il pouvoit envoyer un petit Parti dans la Ville, & faire Prisonniers tous les Membres de cette Assemblée; Ils rassemblerent en conséquence leurs Effets & se retirèrent au milieu de la nuit. J'accompagnai Mr. *Hancock* jusqu'à *Bristol*, où je le laissai avec plusieurs autres Membres du Congrès. Ils ont depuis poursuivi leur route sur *Lancaster*, & de-la sur *York*, où ils ont dessein de fixer leur résidence. [C'est une Ville assez considérable, Capitale du Comté de ce nom, le plus Méridional de la *Pensylvanie*, au-delà de la *Susquebanna*, coulant à la *Virginie* & à la partie Occidentale du *Maryland*.]

Un ou deux jours après l'Ennemi fit semblant de vouloir passer plus haut le *Schoylkill*; mais il revint à l'improviste sur ses pas, passa la Rivière aux Gués inférieurs avec peu ou point d'opposition, & occupa *Chesnut-Hill* ainsi que les autres Hauteurs dans *German-Town* & au-dessus de cette Place; étendant la droite jusqu'à *Francfort*. Le 26. du mois dernier, Mr. *Howe* fit son entrée triomphale dans *Philadelphie*, avec une très-petite partie de son Armée: Il y fut reçu de la manière la plus cordiale par ses bons Amis les *Quakers*, & par quelques Coquins de *Torys*, qu'on y avoit laissés. Vous serez peut-être surpris, que le Docteur *Morgan* se trouve dans ce nombre.

Notre Armée resta à environ 26. miles de *Philadelphie* près d'un Village, nommé la *Trappè*, pour attendre un Renfort, qui venoit de *Peeb's-Kill*. Ce Renfort, consistant en environ mille Hommes aux ordres du Général *M'Dougal*, arriva vers la fin du mois dernier. Le Général *Washington* fit alors marcher son Armée vers l'Ennemi, & campa à environ 8. miles de *German-Town*, où se trouvoit un Corps nombreux de l'Ennemi. Le 3. du courant les ordres furent donnés pour l'attaque; & notre Armée se mit en mouvement à environ 9. heures du soir. Le 4. à 5. heures du matin, nous attaquâmes l'Ennemi en différents Quartiers; & après avoir repoussés les Piquets, nous tombâmes sur le gros de l'Armée, que nous chassâmes à travers de son Camp: Elle abandonna ses Tentés dressés, ses Bagages & partie de son Parc d'Artillerie. La Victoire sembloit à présent voltiger sur la tête de chaque *Américain*: Mais hélas! tout d'un coup & sans aucune cause visible nos gens mirent en désordre & commencèrent à se retirer. L'Ennemi s'en aperçut, & se rallia immédiatement: Ayant reçu en même tems un Renfort considérable de *Philadelphie*, il nous poursuivit à son tour; & nous fûmes obligés d'abandonner tous les avantages, que nous avions gagnés. L'Action fut très-opiniâtre & sanglante: Elle dura plus de 5. heures. Nous avons perdu 5. à 6. cents Hommes, la plupart blessés, que nous avons emmenés. Le Général *Nash* a eu la cuisse cassée. Mr. *Sherburn*, de *Portsmouth*, & Mr. *White*, de *Philadelphie*, sont blessés mortellement: Ils étoient Pan & l'autre Aides-de-Camp du Général *Sullivan*. Le Fils du Docteur *Witherspoon* est tué. Le Capitaine *Sluman*, de *Providence*, a une blessure dangereuse à la tête. Il y en a plusieurs autres, dont le nom m'est échappé. Depuis l'Action nous avons reçu un Renfort considérable de *Virginie*; & notre excellent Général a rassemblé ses Forces à l'endroit, d'où la Présente est datée: Il a dessein de tenter une seconde fois fortune avec l'Ennemi. Toutes nos Troupes sont pleines d'ardeur, & autant que j'en puis juger, plus elles s'accoutument au feu, plus elles desirer le Combat. Il fut extrêmement malheureux pour nous, qu'il régna un si gros brouillard pendant toute la matinée. L'on pense généralement, que la confusion d'une partie de notre Armée fut causée par l'apparition du Général *Green*, qui s'avançoit avec sa Division vers l'Arrière-Garde pour la soutenir: Nos Troupes, ne pouvant distinguer clairement les objets à cause du brouillard, la prirent pour un gros Corps de l'Ennemi. C'est une circonstance très-mortifiante, qu'au moment de gagner une Victoire complète nous l'avons vu s'échapper si malheureusement d'entre nos mains.

Environ le tems que le Congrès quitta *Philadelphie*, il fut donné ordre de transporter le Bagage & la Caïsse Militaire à *Bechtelhem*, où je restai jusqu'à la veille de la dernière Action. Je reçus alors ordre de me rendre au Quartier-Général; & j'arrivai assez à tems pour rencontrer nos gens, tandis qu'ils se retiroient. Le contretems fut doublement fâcheux pour moi, parce que l'on venoit de m'informer sur la route, que nous avions chassé l'Ennemi, & que nous étions maîtres de *German-Town*.

Suivant une Lettre du 8. Octobre, dont la même Feuille donne l'Extrait, les Troupes *Britanniques* ont perdu dans cette Action du 4. Octobre le Général *Agnew*, les Colonels *Abercrombie*, *Bird*, *Walton*, & un Fils du Général de *Heister*. Selon le rapport d'un Particulier, confirmé par celui des *Quakers*, qui étoient venus à l'Assemblée annuelle de leur Communauté dans la *Nouvelle Angleterre*, l'on avoit conduit le lendemain de la Bataille de 2 à 3. cents *Chariots* avec des bleds à *Philadelphie*: L'on avoit aussi appris par eux, que 2000. *Hessois* avoient été envoyés depuis ce tems au-delà du *Schuylkill* du côté de *Chester*, apparemment dans la vue d'assurer une retraite. La perte des *Américains* étoit autour de 700. Hommes, la plupart blessés ou pris. Le Général *Nash*, qui commandoit les Troupes de la *Caroline-Septentrionale*, étoit mort de ses blessures. On regrettoit le Fils du Dr. *Witherspoon*, (un des Membres du Congrès,) qui avoit été tué, & deux Aides-de-Camp du Général *Sullivan*, Jeunes-gens de sa propre Famille, blessés à mort. Les Colonels *Henricks* & *Stone*, & le Lieutenant-Colonel *Parker*, des Troupes de *Virginie*, étoient aussi compris dans cette perte.

L'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachusetts-Bay* s'est ajournée le 25. Octobre jusqu'au 26. Novembre suivant, après avoir ordonné, "que le 20. du même mois il seroit célébré dans toute l'étendue de l'Etat un Jour solemnel d'Actions de grâces pour la bénédiction, que Ciel a répandue sur les Armes des *Etats-Unis* dans le Département *Septentrional*." L'on avoit appris à *Boston*, que l'Armée Prisonnière étoit attendue le 27. Octobre à *Northampton* de sorte qu'elle pourroit être rendue à *Cambridge* près de *Boston* dans les premiers jours de Novembre. Une Lettre de *Greenbush* du 22. Octobre parle de sa reddition en ces termes.

Je vous fais mes sincères félicitations au sujet de la Victoire complète, remportée sur l'Ennemi dans le Département *Septentrional*. La grande Armée du Général *Burgoyne* porta les Armes & rendit Prisonnière de guerre le 17. de ce mois à *Saratoga*: Ensuite elle marcha à *Stillwater*, passa le 18. la Rivière de *Hudson*, pour se rendre à *Boston*. Elle consistoit, lors de la Capitulation, en 2442: Hommes de Troupes *Britanniques*, 2298. de Troupes Etrangères, 1100. *Cantonniers* ou Volontaires renvoyés dans le *Canada*, & 12. Officiers d'Etat-Major. Cette Armée avoit précédemment perdu en différentes occasions 400. Hommes faits Prisonniers, 1220. à *Bennington*, 600. tués depuis le 17. Septembre, 413. tués ou pris dans l'attaque contre *Ticonderoga* 528. dans les Hôpitaux, & 300. Déserteurs, faisant un total de 9213. Hommes (non compris la Garnison de *Ticonderoga*.) Au nombre des Prisonniers il y a quatre Membres du Parlement. Nous avons pris dans le Département *Septentrional* 37. Pièces d'Artillerie, y compris celles dont on s'est emparé à *Bennington*. Celles, que l'Ennemi avoit encore lors de sa reddition, consistoient en deux Canons de 24. livres; 4. de douze, 18. de six, 4. de trois, 5. Obusiers Royaux de 3. pouces & demi, & 2. Mortiers de 8. pouces, tous de fonte & très-bien conditionnés.

Des Etats, publiés dans les Papiers de *Londres*, portent également la force de l'Armée du Mr. *Burgoyne*, lorsqu'elle se rendit, à 5752. Hommes; les malades & blessés, laissés dans le Camp *Britannique*, lorsque le Général commença sa retraite, à 528; & les tués, blessés, déserterés, ou pris entre le 6. Juillet & le 16. Octobre, à 2933. Hommes. On y trouve de plus 7000. Fusils & Armures complètes; des Uniformes pour le même nombre de *Provinciaux* que Mr. *Burgoyne* espéroit enrôler durant sa marche; une très-grande quantité d'Attirails & de Munitions de guerre de toute espèce; des Tentés pour une Armée entière; la Caisse Militaire, &c. Le train d'Artillerie, ci-dessus mentionné & qui y est compris, étoit, dit-on, le plus beau, qui ait jamais été envoyé en *Amerique*, & on l'évaluoit à 500. mille Liv. Sterling. Les 4. Membres de la Chambre des *Communes*, faits Prisonniers, sont le Général *Burgoyne* lui-même, Membre pour *Freston*; le Général *Phillips*, du Corps d'Artillerie, Membre pour *Boroughbridge*; le Lieutenant-Colonel *Jean Dyke Ackland*, Beau-Frère du Comte d'*Ilchester*, Membre pour *Callington*; & le Lord *Petersham*, Fils aîné du Comte de *Harrington*, récemment élu Membre pour *Westminster*, à la place du Comte *Percy*.

Voici l'Extrait de la Lettre du Lieutenant-Général *Clinton* au Chevalier *Howe*, datée à *Kingsbridge* le 23. Septembre, qui est la 3<sup>me</sup> Pièce de la *Gaz. extraord.* de *Londres*, du 2. Décembre. **P**ur la dernière, que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence le 6. de ce mois, je vous informai de mon intention de faire une incursion dans les *Jerséis*, dont l'objet étoit d'effrayer une petite diversion en faveur des deux Armées, à une époque que je jugeai critique, ayant appris par les Relations des *Rebelles*, que vous aviez débarqué dans la Rivière d'*Elk*. Mon principal but étoit de hazarder, s'il étoit possible, un coup contre quelque Corps détaché de l'Ennemi, s'il s'en présentoit un; sinon, de rassembler un nombre considérable de Bétail; ce qui viendroit en même tems fort à propos pour rafraîchir les Troupes, & priveroit l'Ennemi de ses ressources, sur lesquelles j'avois appris qu'il comptoit beaucoup; & enfin de vous retirer avec votre Corps par la seule route qu'un tel embarras rendoit praticable, de nous rembarquer & de retourner à notre Camp, ou de marcher à quelque autre Expédition, si l'occasion s'en offroit.



Tous les arrangements aiant été réglés, le débarquement se fit aux quatre endroits suivants : à la Pointe d'Elizabeth-Town, par le Brigadier-Général Campbell, avec les 7<sup>me</sup>, 26<sup>me</sup> & 32<sup>me</sup> Régimens, les Grenadiers d'Anspach & de Waldeck, & 300. Provinciaux : Au Bac de Schuyler, par le Capitaine Drummond, avec 2. Pièces de canon, 250. Recrues du 71<sup>me</sup> Regiment, & quelques Convoiesens ; au Fort Lee, par le Général-Major Vaughan, avec les Chasseurs du Capitaine Emmerick, 5. Compagnies de Grenadiers & d'Infanterie-legère, les 57<sup>me</sup> & 63<sup>me</sup> Régimens, celui du Prince Charles, & 5. Pièces d'Artillerie très-legère : Et à Tapan par le Lieutenant-Colonel Campbell avec 200. Provinciaux & 40. Marines.

Le Corps, qui débarqua à la Pointe d'Elizabeth-Town, devoit marcher vers Newark, en emmenant le Bétail & desarmant les Habitans ; & , s'il rencontroit l'Ennemi en force, de faire à l'empêcher de passer vers Aquakinnack, & se retirer en passant la Rivière de Pataick devant être assurés par le petit Corps avec le Canon sur les Hauteurs de Schuyler, lequel auroit débarqué au Bac de ce nom, & seroit à portée de se rendre maître des Hauteurs, qui commandent sur les environs de Newark, &c. — Si le Corps d'Elizabeth-Town, continuoit sa marche vers Aquakinnack, il devoit y trouver le Corps, qui auroit mis pied à terre au Fort Lee, & marcher par Newbridge, Hackinsack, & Slatterdam, où il seroit dans une position pour remplir cet objet. Il fut laissé un Poste à Hackinsack ; & s'ordonna au Général Vaughan de laisser un Bataillon & deux Pièces de canon au Pont-Neuf (Newbridge,) pour couvrir ce passage extrêmement important. Le Lieutenant-Colonel Campbell, qui auroit fait sa descente à Tapan, devoit y rester & , s'il étoit pressé, rebrousser chemin vers le Pont-Neuf. Ces arrangements pouvoient cependant s'altérer, selon que le Général Vaughan le jugeroit nécessaire.

Apprenant que le Brigadier-Général Campbell avoit débarqué Vendredi 12. à environ 4 heures du matin sans aucune opposition, je me rendis par la Baye de Newark à la Descente de Schuyler sur la Rivière de Hackinsack. — Le Canon fut mis à terre dans l'instant ; & s'ordonna aux Troupes de s'avancer par le Marais des Cèdres (Cedar-Swamp) vers les Hauteurs près la Maison de Schuyler, où le Capitaine Sutherland avec 250. Hommes se trouvoit déjà depuis quelque temps. Comme je jugeai nécessaire d'amuser l'Ennemi, qui se retiroit avec son Bétail, sur l'avis qu'il avoit reçu du débarquement à la Pointe d'Elizabeth-Town, les Troupes reçurent ordre de se montrer : Vers le midi, les Ennemis augmentèrent beaucoup en nombre, & ils avoient reçu une Pièce de canon : Ils avoient retiré tous les Bateaux sur la rive de leur côté. — Le feu de Mousqueterie & d'Artillerie continua toute la journée avec peu ou point de perte de part & d'autre. L'on entendit beaucoup de coups tirés au-delà de Newark ; & vers la nuit nous eûmes une information particulière, que le Général Campbell avoit pris possession de cette Ville. Je lui envoyai immédiatement avis de notre situation ; mais peu après nous nous aperçûmes, par le bruit de Bétail qu'on chassoit & par celui de la marche de Troupes, qu'il avoit continué son chemin, & qu'il étoit vis-à-vis de nous pour venir à Aquakinnack. Je jugeai à propos de lui ordonner de faire halte jusqu'au matin. — A la pointe du jour les Rebelles parurent en assez bon nombre ; & à midi ils avoient 3. Canons en Batterie sur la Rivière de leur côté. — Je la passai pour les observer ; & jeus tout lieu de supposer, à raison de leurs Uniformes & de leur Artillerie, qu'ils avoient été renforcés par ce qu'on nomme Troupes Continentales. — Pour éprouver leur contenance & donner une occasion aux Provinciaux [Royaïstes,] s'ordonna au Bataillon de Burkick de traverser un Champ à blé, dans l'intention de prendre en flanc un Corps Rebelle, poste derrière un Mur de brique, & qu'il auroit été difficile d'assigner par une attaque de front : Le Regiment marcha avec beaucoup de courage ; & son approche, avec un petit mouvement pour la favoriser, obligea les Rebelles à se retirer sans coup ferir. — Je repassai alors la Rivière, priant le Général Campbell de ne laisser échapper aucune occasion pour les attaquer vigoureusement, & , s'il étoit possible, pour s'emparer de leur Canon.

Pendant la soirée les Rebelles se retirèrent, à ce que nous supposâmes, dans les Bois voisins ; & j'attendis seulement l'avis de l'arrivée d'un Escadron de Cavalerie, (que j'avois mandé de Paulus-Hook pour joindre le Général Vaughan,) afin d'arrêter un Plan, suivant lequel partie du Corps de ce dernier Général pourroit co-opérer avec celui du Général Campbell, en touchant de les envelopper. Dans l'intervalle je reçus une Lettre du Général Vaughan, qui m'informoit, que, d'après les Rapports de ses Patrouilles, les Rebelles s'assembloient en grand nombre au Clove. Cet avis & le pari, qu'ils avoient pris de nous quitter si subitement, me firent soupçonner leur intention, & me firent juger nécessaire d'assembler notre petite Armée aussi-tôt que possible, d'occuper le Pont-Neuf avec une force suffisante, & d'envoyer de-là le Lieutenant-Colonel Campbell vers Tapan, pour observer leurs mouvemens dans ce Quartier.

Le Général Campbell commença sa marche à la pointe du jour & ne fut point suivi. — S'ordonna au petit Corps sur les Hauteurs de Schuyler, renforcé par deux Compagnies de Grenadiers, de rebrousser chemin & de couvrir l'entrée du Désfilé ; & , après que le Bétail, que nous avions pris de ce côté-là, auroit fait le trajet de la Rivière, il devoit passer également & rester avec son Canon de ce côté-là. Je me rendis alors près du Général Vaughan à Slatterdam ; & , après avoir assemblé la petite Armée & le Bétail, je lui donnai ordre de marcher vers le Pont-Neuf, & au Général Campbell de se rendre à Hackinsack. Le tout s'assembloit le 15. au Pont-Neuf ; & , comme nous n'apprîmes alors rien de l'Ennemi, que les Soldats étoient sans Tentés ou Couvertures, & que le temps paroïssoit devenir mauvais, outre que nous avions de à rassembler tout notre Bétail, je jugeai à propos de retourner sur nos pas. J'ordonnai en consé-



Le Général Campbell de continuer sa marche vers le Hanteau-Anglois (Englisch Neig Bourmoed,) présent avec lui le Bétail, qui montoit à 400. Pâces de Bêtes à cornes, compris 20. Vaches à lait pour l'usage de l'Hôpital, (ce qui est tout ce que j'ai voulu permettre qu'on prit aux Habitans;) 400. Moutons, & quelques peu de Chevaux.

Le 16. le Général Campbell marcha vers la Pointe de Bergen, où il s'embarqua pour l'Y des Etats, & le Général Vaughan vers le Fort Lée: Il ne fut pas suivi par un seul Homme lorsqu'il repassa la Rivière Septentrionale; & le tout fut rendu à ses anciens Postes vers les 2. heure

Je desire de témoigner en cette occasion le secour très-important, que j'ai reçu de la Flotte: En effet, je l'ai éprouvé dans chaque occurrence; mais l'arrangement excellent des Compagnies en cette affaire & le secret, avec lequel tout fut exécuté, demandent une reconnaissance particulière. Votre Exc. me permettra de donner les plus grands éloges à la régularité de vos Troupes, tant Britanniques qu'Etrangères & Provinciales (Royalistes,) durant cette excursion. Leur exactitude à observer la discipline leur fait beaucoup d'honneur ainsi qu'à leurs Officiers.

L'Etat de la perte, faite par le Corps de Mr. Clinton en cette occasion, monte à 3. Soldats tués; un Lieutenant, 17. Soldats blessés; un Tambour, 9. Soldats égarés; 5. Soldats faits Prisonniers

De CADIX, le 11. Novembre. La Frégate de guerre Espagnole, la Sainte-Catherine, qui depuis près de 3. mois étoit en cette Baye prête à faire voile, vient de recevoir des ordres pour une Expédition, dont on ignore encore l'objet: Le Commandement en a été donné au Sr. de Barcla, Capitaine de Frégate, le même qui fut l'année dernière, avec Mr. de Bortas faire des observations sur la Côte d'Afrique. On présume, que sa mission est d'aller régler les limites des Possessions Espagnoles & Portugaises en Amérique.

De MADRID, le 2. Décembre. Le 23. du mois dernier le Marquis d'Offun, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de France, eut une Audience du Roi, pour lui remettre ses Lettres de créance; & le 25. il présenta à S. M. & à la Famille Royale le Comte de Montmorin, qui le remplace avec le même Caractère.

La Gazette de cette Ville vient d'annoncer la mort du Prince de Masseran en ces termes. Le 26. Octobre mourut à Barcelon à l'âge de 64. ans & 15. jours Son Exc. Don Philippe-Victoire-Amedée Ferrero Fieschi, Prince de Masserano, Marquis de Crevecoeur, Casalvallone, Vilata, & Ponzana, Comte de Candell, &c. Grand-Podesta de S. Digilano, Grand-d'Espagne de la première Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Grand-Croix de celui de Charles III. & de celui de St. Janvier, Commandeur d'Amuradiel en l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice, de son Conseil d'Etat & de celui de Guerre, Capitaine-Général de ses Armées, Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes du Corps, & son Ambassadeur Extraordinaire près de S. M. Britannique. Il étoit de passage en cette Ville-là, ayant obtenu congé du Roi de venir ici pour le rétablissement de sa santé. Il avoit servi S. M. en divers Emplois pendant 51. ans; & il s'en étoit acquité de façon à prouver son amour pour son Souverain & son zèle patriotique, qualités qui lui avoient concilié l'estime particulière de S. M. & le respect de la Nation.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 12. Décembre.

Le Roi se rendit avant-hier au Parlement, & donna son consentement au Bil de la Taxe des Terres, à celui du Droit sur la Drèche, & celui par lequel suspendre l'Acte d'Habeas-Corpus, & à quatre Bills particuliers. Le même jour Mr. Wilkes fit dans la Chambre des Communes une Proposition, qu'il avoit annoncée précédemment, pour rappeler tous les Actes passés par le Parlement à l'égard de l'Amérique. Il prononça, pour l'appuyer, un Discours, auquel on ne put refuser des éloges, & qui fut écouté avec beaucoup d'attention; mais sa Proposition fut rejetée à la pluralité de 116. contre 10. Voix par la raison, que cette matière seroit un des objets de l'examen de l'état de la Nation, fixé au 2. Février. Ensuite il fut résolu, après de vifs débats & à la pluralité de 155. contre 68. Voix, d'ajourner la Chambre jusqu'au 20. Janvier prochain. Le même ajournement, qui avoit été rejeté le 10. dans la Chambre des Seigneurs, y fut enfin aussi décidé hier par 49. Voix contre dix-sept.

Quoique l'on eût assuré positivement l'Ordinaire dernier, que le 8. un Exprès avoit apporté au Lord Germain l'avis de la prise de l'Isle de Mul, la Cour n'en a rien publié jusqu'à présent, & la Nouvelle est tombée. L'on n'a rien appris de nouveau de l'Armée, si ce n'est que dans une Lettre, écrite de la Flotte dans la Delaware le 29. Octobre (deux jours après la dernière Lettre du Chevalier Howe,) il est dit, "qu'elle n'avoit pu effectuer encore alors la communication avec Philadelphie; qu'outre les Forts sur l'Isle de Mul & le Banc-Rouge, les Américains avoient dans la Rivière 40. Vaisseaux armés, défendus par une forte Barre & des Chevaux-de-Frise; qu'on n'osoit se flatter de vaincre ces obstacles avant la gelée; & que, si l'on n'y réussissoit, l'Armée & la Flotte seroient obligés de se retirer à New-York, pourvu qu'elles pussent le faire avec sûreté."

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande. & de West-Frise,  
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



NUMERO CII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE

# DIVERS ENDROITS

du MARDI 23. Décembre 1777.

De LISBONNE, le 18. Novembre.

**L**A Reine vient de faire adresser à tous les Supérieurs des Communautés Religieuses une Lettre Circulaire, dans laquelle Elle reconnoît, que la liberté, qui s'est introduite parmi les Re-

ligieux, de s'absenter de leurs Couvents & d'habiter pendant des années entières dans les Maisons Laïques, ne peut en occasionner un très-grand relâchement dans la discipline & nuire à l'ordre public. En conséquence Elle ordonne aux Supérieurs de rappeler dans leurs Cloîtres respectifs les Moines épars, & leur défend d'accorder dorénavant la permission d'en sortir, si ce n'est à ceux qui, déjà recommandables par leurs vertus, auront des motifs légitimes de s'absenter: Elle leur défend encore de recevoir des Novices jusqu'à ce que les différens Individus soient rentrés dans leurs Monastères. Ce Règlement, qui doit aussi avoir lieu pour les Religieuses, prouve que l'esprit de bigoterie, sur lequel certain Parti avoit fondé l'espoir du rétablissement de son crédit, n'est pas si prédominant en Portugal qu'il a voulu le faire croire, & qu'on est convaincu sous le nouveau Règne, comme sous le Ministère du Marquis de Pombal, que, si l'on ne restreint le nombre des Moines dans de certaines bornes, il ne sert qu'à corrompre la masse de la Nation & à affoiblir l'Etat.



Il vient d'être créé une place d'Inspecteur Général de la Police des Grains, qui a été donnée à Don Louis de Vasconcellos: Il est chargé d'examiner les vices, qui peuvent se rencontrer dans un objet aussi essentiel; & de proposer les moyens d'y remédier.

L'Ambassadeur de Maroc, qu'on attendoit depuis plusieurs jours, est arrivé Samedi dernier sur une Frégate de la Nation: Il a débarqué le lendemain, & a été conduit, avec sa Suite, dans la Maison préparée pour lui.

De PARIS, le 15. Décembre.

Depuis longtems les Jeux de hasard, particulièrement celui de la Belle, avoient mérités & occupé l'attention du Parlement comme servant à ruiner beaucoup de Jeunes-gens de bonne Maison, & à les conduire ensuite au crime & à des flétrissures, qui rejalloient sur leurs Familles. Enfin cette Cour a rendu le 12. de ce mois à ce sujet l'Arrêt suivant.

Ce jour, la Cour, toutes les Chambres assemblées, faisant droit sur les Conclusions du Procureur Général du Roi, a ordonné & ordonne, que les Ordonnances, Arrêts & Réglemens de la Cour concernant les Jeux de hasard, seront exécutés. En conséquence, fait très-expresses inhibitions & défenses à toutes Personnes, de quelque condition & qualité qu'elles soient, de tenir des Jeux de hasard, & notamment de ni d la Belle ou autres, qui auroient pu s'introduire sous d'autres dénominations; ordonne, que dans le jour les Jeux de Belle & autres Jeux prohibés seront fermés, à peine contre les Contrevenans d'être poursuivis extraor-

à présentement ; enjoint aux Officiers de Police, chacun en droit foi, de faire exécuter le présent Arrêt ; enjoint pareillement au Lieutenant-Général de Police de ne laisser établir à l'avenir aucuns Jeux de hasard dans la Ville de Paris, & de rendre compte à la Cour de ceux qui pourroient s'y introduire, aussi-tôt qu'il en aura connoissance ; ordonne, que dans le jour le présent Arrêt sera imprimé, publié, & affiché par-tout où besoin sera, & Copies collationnées d'icelui envoyées aux Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, pour y être lu, publié, & enregistré ; enjoint aux Substituts du Procureur-Général du Roi d'y tenir la main & d'en certifier la Cour dans le mois : Ordonne, que le Procureur-Général du Roi rendra compte à la huitaine de l'exécution du présent Arrêt.

*Fait en Parlement, toutes les Chambres assemblées, le 12. Décembre 1777.*  
(Signé) Y S A B E A U.

Mr. Marquet, l'un des jeunes Conseillers au Parlement, lui a remis ces jours-ci l'Arrêt du Conseil du 7. de ce mois (*inséré l'Ordinaire dernier*) ; sur quoi il a été nommé des Commissaires pour l'examiner & en faire rapport. En attendant la Loterie de 25 Millions, établie par cet Arrêt, a tant de cours, que dès-à présent il y a des soumissions pour plus de 12. Millions.

Quoique la suppression des Charges dans les Domaines & Bois ait été faite d'après l'évidence d'un bénéfice considérable, qui en résulteroit pour l'Etat, on apprend cependant, que sept D'putés des Receveurs-Généraux des Domaines & Bois ont été à Versailles présenter un Mémoire à tous les Ministres, pour demander leur réintégration, offrant de prouver, que leur suppression ne peut être que fort onéreuse au Roi, outre qu'elle ôte l'état à 500. Familles.

On écrit de Monbrison, qu'une Somme de 50. mille Livres, qui s'envoyoit de cette Ville à Lyon, pour le compte du Roi, sur des Mulets & sous l'escorte de 2. Cavaliers de Maréchaussée, a été enlevée le 2. de ce mois par une Bande de Voleurs : Ils ont tué le Conducteur ainsi qu'un des Cavaliers ; & l'autre, qui ne s'est sauvé que par la vitesse de son Cheval, est mort de ses blessures. La dernière Malle aux Lettres de Londres a été trouvée sur le Chemin près d'Amiens sans avoir été ouverte ; mais l'on ne sçait encore ce qu'est devenu le Courier.

De LONDRES, le 12. Décembre.

Quelqu'apparence qu'il y eût au milieu de la fermentation, que causaici la première Nouvelle du revers arrivé au Général Burgoyne à Saratoga, qu'on n'entendroit point une quatrième Campagne en Amérique, & quoique cette apparence ne se soit pas encore entièrement évacuée, l'on continue néanmoins les

préparatifs de Guerre : A la suite d'un grand Lever qu'il y eut le 6. de ce mois chez le Lord Barrington, Secrétaire de la Guerre, il fut donné des ordres pour tirer de chaque Compagnie des trois Régimens des Gardes à pié un Sergent, un Caporal, & 8. Soldats, destinés à partir après Noël pour aller renforcer la Brigade des Gardes qui sert en Amérique. Il a aussi été envoyé des ordres à Corke, pour hâter le départ des Bâtimens de transport, qui y chargent des Provisions, afin de former des Magasins à Philadelphie.

Ce n'est pourtant pas dans le seul Parlement Britanique, que la Guerre Américaine rencontre l'opposition la plus vigoureuse, & qu'on s'efforce d'en prouver l'inutilité & les effets ruineux. La même matière, qu'on n'avoit pas traitée directement jusqu'ici dans le Parlement d'Irlande, y a été mise sur le tapis le 1. Décembre par le Chevalier Edward Newenham, dont nos Lecteurs ont déjà vu les sentimens par le Précis des Débats (*inséré dans nos Gazettes Nos. xciv. & xcvi.*) Il a fait sur les dangers de cette Guerre un Discours très-énergique, dans lequel on a remarqué entre autres ce qu'il a dit concernant les liaisons de la France avec l'Amérique-Unie. Il rappella, que dans une Séance précédente il avoit déclaré d'après une information authentique, qu'il avoit reçu de l'Amérique, " qu'à moins ", que tout ne fût rétabli sur le même pié, " qu'avant l'époque fatale de 1763. ce Pays ", se sépareroit certainement & pour toujours " de la Grande-Bretagne. "

Il y eut alors des gens, dit-il, qui traitèrent la chose en bagatelle ; mais des faits récents n'ont que trop vérifié ma prédiction. J'envoyai dans ce tems la même information à un Seigneur, qui remplissoit chez nous un Poste très-distingué, afin qu'il la fît passer au Ministre Britanique. Ce Seigneur négligea de la faire. & sembla même insinuer que je n'avois fait que copier les informations d'autres, qui faisoient ce métier pur de l'argent. Un soupçon aussi avilissant, blessant mon bonneur dans la partie la plus sensible, réprima en même tems mon ardeur à éclairer le Gouvernement. Je n'ai jamais été lié directement avec les Ministres ; je ne veux pas l'être ; & abandonnant la voye infructueuse que j'avois choisie pour servir ma Patrie, j'invoque le Parlement, & en lui la Nation entière ; &, si S. M. pouvoit être présente ici, j'invoqueroi la Royauté même, pour fixer son attention sur un objet de la dernière importance à l'existence même de ces Nations. Il ajouta, " que, par " des informations aussi sûres que la nature de " la chose & les circonstances pouvoient le permettre, il avoit appris, qu'environ le commencement du mois de Novembre les Com- " missionnaires-Députés de l'Amérique en Fran-



„ ce avoient reçu *l'Ultimatum* du Congrès con-  
„ qu'en ces termes. ” (Ici le Chevalier *Newenham*  
pria les Membres d'écrire ce qu'il alloit dicter,  
pour que dans la suite on ne put point le désavouer.)

„ Au cas que les Armées des Etats-Unis soient  
„ défaites, ou qu'il arrive quelque autre évène-  
„ ment, qui puisse faire craindre qu'ils ne soient  
„ conquis, alors & dans ce cas vous devez con-  
„ sentir, & les Etats-Unis consentiront, que sur  
„ la réception du Secours en Hommes & en Vais-  
„ seaux, offert par la France, cette Puissance  
„ jouira pendant l'espace de trente années, à  
„ compter de la date de la Signature de tels  
„ Articles, du même Commerce exclusif avec  
„ l'Amérique, dont la Grande-Bretagne jouis-  
„ soit ci-devant. ”

„ Nous pourrions donner dans la suite quel-  
„ ques autres traits de ce Discours très-digne  
„ d'attention. En attendant nous remarquerons  
„ ici, que les Négociations des Plénipotentiai-  
„ res du Congrès en Europe ne semblent pas être  
„ un secret pour le Parti *Whig* dans la Grande-  
„ Bretagne & en Irlande. Le Gouverneur *Pown-  
„ all*, dans le Discours plein de faits & d'in-  
„ formations authentiques, qu'il prononça dans  
„ les Communes de la Grande-Bretagne le 2. Dé-  
„ cembre, fit lecture d'une Résolution, prise  
„ par le Congrès le 30. Décembre 1776, dans  
„ le tems même que les affaires de l'*Union-A-  
„ méricaine* paroissent être dans le plus grand  
„ délabrement. Par cette Résolution le Con-  
„ grès chargeoit ses différens Comissionnaires  
„ près des Cours de l'Europe, de les assurer,  
„ que, quoique celle de *Londres* tâchât, par  
„ des insinuations artificieuses & insidieuses,  
„ de représenter le Congrès & les Habitans  
„ des *Etats-Unis* comme étant disposés à se  
„ soumettre de nouveau à la Souveraineté de  
„ la Couronne de la Grande-Bretagne, ils  
„ étoient fermement résolus à maintenir à  
„ tout événement leur *Indépendance*. ” Quant  
„ aux termes, auxquels la Grande-Bretagne pour-  
„ roit traiter désormais avec l'*Amérique-Unie*,  
„ il observa, “ qu'ils ne pourroient jamais  
„ procurer à la première le même avantage, dont  
„ elle jouissoit en vertu de l'*Acte de Naviga-  
„ tion*, effectivement aboli dès-à-présent; que  
„ l'*Amérique* n'étoit plus à même de lui accor-  
„ der un Commerce exclusif; que, quelque  
„ envie qu'elle eût de conclure un Traité de  
„ Commerce avec l'*Espagne*, elle avoit fait  
„ déclarer à *Madrid*, qu'elle ne pouvoit propo-  
„ ser à *S. M.* Catholique d'autres conditions,  
„ que celles qui ne seroient point incompatibles  
„ avec les Engagemens des *Etats-Unis* envers  
„ la France, ni désagréables à *S. M.* Très-  
„ Chrétienne. ” Enfin, dit-il, pour parler  
„ avec précision, je puis dire, que jusqu'à présent

l'Amérique n'a point de Traité définitif avec la  
France, mais que les deux Puissances sont sous  
certaines stipulations reciproques, au moyen des-  
quelles elles s'entendent parfaitement.

„ Au reste, quels que soient les dangers pos-  
„ sibles & les pertes évidentes, que les *Whigs*  
„ croyent voir dans la poursuite de la Guerre  
„ Américaine, ceux qui sont dans des principes  
„ opposés semblent déterminés à sacrifier plutôt  
„ tout que de renoncer au dessein de soumettre  
„ les Colonies. Mylord *North* reçut le 7. au  
„ soir un Exprès de la part du Chevalier *Tho-  
„ mas Egerton*, l'un des Membres du Parlement  
„ pour le Comté de *Lancaster*, avec avis, “ qu'aussi-  
„ tôt qu'on eut reçu à *Manchester* la Nouvelle  
„ désagréable de *Quebec*, les principaux Ha-  
„ bitans de cette Ville-là avoient résolu d'of-  
„ fir à *S. M.* de lever à leurs propres dé-  
„ pens mille Hommes ou même davantage,  
„ qui seroient complets dans deux mois pour  
„ la servir en Amérique; & que dans peu  
„ d'heures il avoit été souscrit une Somme  
„ considérable pour cet effet. ” C'étoit cette  
„ offre que le Comte de *Suffolk* avoit en vuë,  
„ lorsqu'il dit hier dans la Chambre des Sei-  
„ gneurs, “ que dans les dernières 48. heures  
„ le Gouvernement avoit reçu les offres de  
„ secours les plus avantageuses sans la moi-  
„ dre sollicitation. ” Les Habitans de *Man-  
„ chester* se sont montrés par cette démarche ti-  
„ dèles aux engagemens, qu'ils prirent, lors-  
„ qu'au commencement de la Guerre Américaine  
„ en 1775. ils furent les premiers à offrir par  
„ une Adresse leurs vies & leurs Biens pour le  
„ soutien de la Cause du Gouvernement: Et  
„ leur zèle en cette occasion effacera aux yeux  
„ d'une partie de leurs Compatriotes la tache,  
„ que ces mêmes Habitans, toujours distingués  
„ dans le Parti *Tory*, avoient imprimée à leur  
„ Corporation dans la Rebellion de 1745.

De LEIDE, le 20. Décembre.

„ Nous avons déjà rendu brièvement compte  
„ dans nos *Supplémens* des N<sup>os</sup>. *xciii.* & *xcvi.*  
„ de l'insulte faite par les *Sbirres* de *uer* à la  
„ Gondole du Comte de *Durazzo*, Ambassadeur  
„ de la Cour de *Vienne* à *Vénise*, & de la satis-  
„ faction éclatante donnée par le Sénat à ce Sei-  
„ gneur: Comme il nous est parvenu depuis à  
„ ce sujet des détails authentiques, nous en com-  
„ muniquerons l'Extrait à nos Lecteurs.

„ Le Comte de *Durazzo*, rentrant en *Ville* le  
„ 29. Octobre, la Barque où il étoit fut attaquée  
„ par les *Sbirres* de mer. La Campagne de ce Sei-  
„ gneur n'étant qu'à 2. petites lieues de *Vénise*,  
„ il fait ce chemin régulièrement deux fois par se-  
„ maine: Ainsi sa Gondole & sa Livrée doivent  
„ être connus sur le passage; mais, ces malheur-

ceux, ne trouvant rien à faire au Port où étoit leur station pour visiter les Bâtimens, se glissèrent dans les Lagunes, espérant d'y gagner davantage: Ils avoient déjà visité plusieurs Barques, lorsque la Gondole de l'Ambassadeur arriva. Sur le refus, que firent ses gens de s'arrêter & de laisser approcher les Sbirres, ceux-ci se jetèrent sur eux avec violence, blessèrent trois des Gondoliers & coups de rames, & menacèrent avec leurs fusils tous ceux qui étoient dans la Barque, ne s'étant retirés à la fin, qu'après que l'Ambassadeur, voyant qu'il n'y avoit pas d'autre moyen, les eût harangués lui-même pour les persuader. Ce Ministre ayant fait sur cette atteinte, portée à son Caractère, les représentations convenables, le Sénat fit arrêter les Coupables au moment qu'ils étoient prêts à s'évader, & informa Son Excellence de la satisfaction, qui lui avoit été décernée, par le Mémoire suivant.

En PRÉGADI, le 15. Nov. 1777.

**M.** L'AMBASSADEUR. A peine avons nous appris par votre Mémoire du 29. du mois dernier l'attentat, que votre Gondole avoit essuyé le soir précédent dans les Eaux de S. Secondo, qu'il a d'abord été donné ordre d'emprisonner les six Coupables; & l'on a fait les perquisitions, que vous aviez demandées par votre Mémoire. Après un court intervalle, que les circonstances du tems & notre façon de procéder ont exigé, nous sommes à présent en état de vous donner non-seulement des preuves manifestes de notre desaveu le plus formel & de notre sensible déplaisir, (ainsi que nous l'avons déjà déclaré le 30. du mois dernier,) au sujet du fait, qui blesse les égards dûs au Caractère, que vous représentez avec tant de dignité, & pour

lequel nous avons toujours eu l'estime la plus particulière, mais aussi de vous informer de la punition ordonnée. Nous vous donnons en conséquence avis, que les six Delinquans, déjà mis en prison pour vous procurer la satisfaction due; par le chatiment qu'ils ont mérité, ont été transférés aux Galères, ayant les fers aux pieds, & celui qui étoit leur Chef ayant une Ecriteau pendu au col, & qui portoit, qu'ils étoient condamnés aux Galères, pour avoir usé de violence envers la Gondole de l'Ambassadeur Impérial; & que la Barque, avec laquelle le Délit a été commis, a été brûlée à Pheure & à la place les plus fréquentées.

Le Sénat saisit en même tems avec plaisir cette occasion, quoique désagréable, de donner un témoignage éclatant de son amitié constante & de son respect affectueux pour L. M. Impériales, ainsi que de faire voir la grande estime qu'il a pour la Personne de leur Ministre: Il s'affaire d'ailleurs, que le rapport, que vous en ferez à ces Souverains avec la générosité qui vous est propre, trouvera un accueil favorable de la part de Leurs Majestés, & servira à prouver de plus en plus la vérité des sentimens, avec lesquels nous vous assurons de notre considération & de notre affection distinguées.

On écrivoit de Paris il y a quelque tems & l'on repète aujourd'hui, qu'un Prince très-puissant, voyant que des Négocians de quelques Nations gagnoient considérablement par le Commerce avec les Américains révoltés, a expédié deux Bâtimens, dont la Cargaïson est estimée à 300. mille Livres, & qui, s'ils reviennent à bon port, rapporteront plus de 6. Millions. L'on ajoute, que ce Prince a déclaré lui-même sa résolution d'une manière, qui semble garantir la sûreté de son Pavillon.

On souscrit à PARIS, Hôtel de Thou, Ruë des Poitevins, pour le Journal de Politique & de Littérature par MM. de LA HARPE & de FONTANELLE. Ce Journal paroît tous les dix jours & coûte 18. Livres, rendu franc de port.

Par-devant la Royale Régence Suprême de cette Ville est cité péremptoirement par la Présente le ci-devant Lieutenant JEAN-GOTTLIEB TSCHIRSKY, (lequel, après avoir subi l'arrêt de Forteresse à Magdebourg, est absent & en retraite depuis le mois de Juin 1766) ou ses Descendans, & il leur est ordonné de comparoître le 14. Janvier 1778. en personne, ou, en produisant Acte légal de vie & de demeure, par Procureur chargé de Plein-pouvoir nécessaire, pour la poursuite juridique de ce qui le concerne, par-devant la Royale Régence Suprême d'ici; faute de quoi il doit s'attendre à être déclaré pro mortuo, & que ses Biens seront remis en propriété à ses Soeurs, comme ses plus proches Héritiers ab intestat.

BRESLAU ce 3. Mars 1777.

La Royale Régence Suprême Prussienne de BRESLAU.

Le Sr. FRANÇOIS BUTTNER, Futeur de Glaces & de Mirrors de S. A. C. le Prince de Würtzbourg, vend, pendant la Foire de Francfort-sur-le-Mein & en tout autre tems, dans la Maison de Mr. Dieterich Vogels, Litt. M. N<sup>o</sup>. 13 toutes sortes de Mirrors encadrés ou sans cadres, ainsi que des Glaces en Demi-lune, dont il a trois sortes de la plus belle qualité, qu'il fournit coupées en différentes grandeurs, pour pouvoir être employées dans toutes sortes de chassis. On assure ceux qui en desireront, qu'ils seront promptement servis & à un prix très-équitable.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO CII.

De LEIDE, le 23. Décembre, 1777.

**L**E grand avantage, remporté par les Forces de l'Amérique-Unie dans le Département *Septentrional*, est une circonstance trop remarquable d'une des époques les plus intéressantes de notre Siècle, pour ne point recueillir toutes les Pièces, qui y ont rapport. Dans la Lettre du Général *Gates* au Congrès (*insérée dans notre Gaz. du N<sup>o</sup>. c.*) le Commandant se réfère à une Lettre, qu'il avoit reçue de la part du Général *Arnold*, touchant l'abandon du Fort *Schuylcr* par les Troupes *Britanniques*. Voici le contenu de cette Pièce, telle qu'on la trouve dans l'*Evening-Post de Pensylvanie*.

**M**ON CHER GÉNÉRAL, Je vous écrivis hier, que l'Ennemi s'étoit retiré de cette Place: J'y suis arrivé ce soir à 5. heures, par une marche forcée de 22. milles, à travers un Bois épais, dans l'espérance d'inquiéter la retraite de l'Ennemi. Le Colonel *Gansevoort* m'avoit prévenu dans ce dessein, en envoyant un petit Parti, qui ramena avec lui 4. Royalités & une quantité considérable de Bagages avec un nombre de Prisonniers & de Déserteurs. L'Ennemi se retira avec la plus grande précipitation, laissant en arrière ses Tentcs dressées, ses Provisions, Munitions, &c. qui sont tombées entre nos mains. Je suis, MON CHER GÉNÉRAL, votre affectonné,  
(Signé) B. ARNOLD.

Lorsque nous insérâmes dans notre *Supplément* du N<sup>o</sup>. *xviii*. quelques Pièces relatives aux revers du Général *Burgoyne*, qui ont précédé sa reddition, la place nous manqua pour y en ajouter deux autres, tirées de l'*Independent-Chronicle de Boston*, & devenues plus curieuses par l'événement, puisqu'elles prouvent, que ce n'est point par un effet du hazard mais d'après un Plan systématique, que les Généraux *Gates* & *Arnold* ont réussi à couper & envelopper l'Armée *Britannique* sur la Rivière de *Hudson*. La première de ces Pièces est une Lettre écrite de *Charles-Town*, Ville sur la Rivière de *Connecticut* dans le *Nouveau-Hampshire*, au Comité de sûreté de la même Province, siégeant à *Exeter*.

MONSIEUR,

CHARLES-TOWN, le 23. Septembre 1777.

Vous verrez par la ci-incluse ce que nous faisons ici: Le Général *Lincoln* est allé joindre le Général *Gates*, & nous a laissés pour agir dans ces Quartiers avec 1200. Hommes. Je vous prie donc, que toute la Milice au-dessus de *Charles-Town* & à l'Est marche pour nous assister, avec ses Chevaux & pourvue de Farine & de Bœuf, pour leur subsistance pendant un mois, espace dans lequel j'espère, que toute l'Armée du Général *Burgoyne* sera entre nos mains. Je crois, qu'à présent tout Homme de courage prendra les armes. Le pâturage est bon & en abondance de ce côté-ci. Je suis, &c.  
(Signé) JACOB BAYLEY, B. D. G.

Je vous envoie environ cent Prisonniers, pour en disposer de la manière que vous jugerez la plus sûre. On doit envoyer quelques Provisions demain à la rencontre des Prisonniers, à une journée de marche d'ici, attendu que nous n'en avons pas assez pour nous en passer. Le nombre de Prisonniers à nourrir sera d'environ 150. Hommes. Qu'on ne perde point de temps je vous en prie à envoyer la Milice. Le Général *Arnold* a combattu l'Armée droite du Général *Burgoyne*, & s'est emparé de 3. Pièces de canon, du Champ de Bataille, & de 250. Prisonniers. Grande perte des deux côtés.  
(Signé) B. BAYLEY.

Une Lettre particulière du *Canada*, en parlant de l'Action du 19. Septembre entre les Généraux *Burgoyne* & *Arnold*, dit: "Les Rebelles attaquèrent notre Armée dans sa marche près de *Stillwater*: Elle s'avançoit sur 3. Colannes; celle du centre fut attaquée par 8000. Rebelles aux ordres d'*Arnold*, Partisan audacieux & entreprenant: Elle étoit formée par la 2<sup>e</sup> Brigade, composée des 20<sup>me</sup>, 21<sup>me</sup>, & 62<sup>me</sup> Régimens. Par la distance ou la nature du terrain, les Colannes du flanc ne purent pas agir; de forte que ces trois Régimens furent les seules Troupes opposées à toute la force des Ennemis, à l'exception d'un Détachement de Grenadiers, qui arriva après que l'Action eut déjà duré avec vivacité plus de 6. heures. Les Rebelles se retirèrent alors & furent complètement défaits, en laissant 700. Hommes sur le Champ de Bataille, que nous enterrâmes: Nous eumes 13. Officiers & 50. Soldats tués, 16. Officiers & 300. Soldats blessés: Du nombre des derniers sont les Lieutenants-Colonnels *Lind* du 20<sup>me</sup> & *Anstruther* du 62<sup>me</sup> Régiment; 3. Majors, &c." Dans d'autres Avis il est dit, que l'Armée des Généraux *Gates* & *Arnold* a monté durant quelques jours jusqu'à 33. mille Hommes; mais le nombre n'en étoit pas fixe, vu que les Milices, dont elle étoit composée, alloient & venoient incessamment selon le besoin: Elles étoient la plupart des Habitans du *Connecticut*, qui avoient apporté leurs Provisions avec eux; & lorsqu'elles étoient consumées,

ils s'en retournoient chez eux. Ainsi peu d'entre eux ont resté à l'Armée plus longtems qu'15. jours. Cependant c'est cette même Milice, qui a sauvé cette fois-ci la Nouvelle-Angleterre de l'invasion des Troupes Britanniques, comme celle de la Pensylvanie sauva l'Hyver dernier son Pays par les Actions de Trenton & de Prince-Town; & c'est ainsi que les Américains combattant chez eux & pour leurs foyers, auront toujours des avantages, que les Victoires même de la Grande-Bretagne ne pourront point leur ravir.

Outre les diverses Pièces intéressantes, publiées de la part de l'Amérique-Unie & que nous avons inférées dans nos précédentes, l'on voit des Copies d'une assez longue Lettre, que le Bureau de la Guerre à Boston a écrite le 25. Octobre aux Commissaires du Congrès en France. Ce Bureau y donne un Tableau général des opérations militaires, tant dans les Jerseys & en Pensylvanie que dans le Département Septentrional: On y trouve plusieurs particularités peu connues, sur-tout à l'égard des projets, que les Américains ont pour l'avenir; & l'on voit entre autres, que, tandis que les Généraux Putnam & Gates tâcheront d'envelopper le Général Vaughan sur la Rivière de Hudson, le Général Parsons a ordre d'investir New-York & que 800. Hommes, conduits par le Général Spencer, alloient se rassembler pour déloger de Rhode-Island le Corps de Troupes Britanniques & Hessôises, qui l'occupe. Nous renvoyons cette Pièce à un Ordinaire suivant, afin de pouvoir placer ici la Lettre du Lieutenant-Général Clinton au Chevalier Howe, datée du Fort Montgomery le 9. Octobre, qui est la 5<sup>me</sup> Pièce de la Gazette Extraordinaire de Londres du 2. Décembre.

MONSIEUR,

Dans la dernière Lettre, que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Excellence, je vous fis part de mon intention de faire, avec le peu de Forces que je pouvois tirer sans risque du Post important, que vous avez confié à mon commandement, une attaque contre les Forts Clinton & Montgomery, &c. Votre Excellence se rappelle la situation de ces Forts; qu'ils sont séparés par une Crique, qui descend des Montagnes; & qu'ils se communiquent par un Pont. A moi avis le seul moyen d'effectuer cette attaque, c'étoit par un coup de main dans l'état mal-garde où ils étoient alors. Après que le Commodore (Hotham) & moi eumes fait nos arrangements & que nous eumes donné l'inquiétude convenable pour tout autre objet que pour celui que nous avions réellement en vue, la petite Armée, consistant à peu près en 3000. Hommes, arriva à la Pointe de Verplank, précédée par les Galères aux ordres du Chevalier Jacques Wallace. A notre apparition les Ennemis se retirèrent sans tirer un seul coup, laissant en arrière un Canot de 12. livres; & le Chevalier Wallace remonta le Déroit de Peek's-Kill, pour masquer la communication, qu'ils avoient à travers de la Rivière en deça des Montagnes.

Le 6. à la pointe du jour, les Troupes (composées des 52<sup>me</sup>. & 27<sup>me</sup>. Regimens, des Loyaux Américains, des Volontaires de New-York, & des Chasseurs Provinciaux d'Emérick) débarquèrent à la Pointe de Stoncy. L'Avant-Garde de 500. Hommes de Troupes réglées & de 400. Provinciaux, commandée par le Lieutenant-Colonel Campbell, ayant suivi lui le Colonel Robinson, des Provinciaux, commença sa marche pour occuper le Défilé de Thunder-Hill. Cette Avant-Garde, après avoir passé la Montagne, devoit la tourner par un détour de 7. miles & déboucher derrière le Fort Montgomery, tandis que le Général Vaughan avec 1200. Homme des Grenadiers & l'Infanterie-légère, les 26<sup>me</sup>. & 63<sup>me</sup>. Regimens, une Compagnie du 71<sup>me</sup>. une Compagnie de Dragons demontés, & les Chasseurs Hessôis, continueroit sa marche vers le Fort Clinton, couvrant le Corps sous le Lieutenant-Colonel Campbell, & se trouvant à portée de co-opérer en attaquant le Fort Clinton, ou en cas de malheur de couvrir la retraite. Le Général-Major Tryon avec le reste, formant l'Arrière-Garde, (les Fusiliers Royaux & le Régiment Hessôis de Trimbach) devoit laisser un Bataillon à Thunder-Hill, pour tenir ouverte notre communication avec la Flotte.

Si Votre Excellence se rappelle les difficultés nombreuses & (je puis dire) extraordinaires de cette marche par-dessus les Montagnes, tous les obstacles naturels, & tout ce que l'Art pouvoit inventer pour les augmenter, Elle ne sera point surpris, que le Corps, destiné à attaquer le Fort Montgomery par derrière, ne put arriver à son Poste avant 5. heures; environ lequel temps je donnai ordre au Corps du Général Vaughan, qui se trouvoit à portée, de commencer l'attaque contre le Fort Clinton, de pousser en avant, s'il étoit possible, & de déloger l'Ennemi de son Poste avancé derrière un parapet de brique, couvert sur le front par un Abattis d'un demi-mille absolument impénétrable. Par les bonnes dispositions, que fit ce Général, il força l'Ennemi à le quitter, quoiqu'il fût soutenu par de l'Artillerie; il se rendit maître du Parapet, & attendit le mouvement des Troupes, qui devoient co-opérer avec lui. Je le joignis alors; & bientôt après, j'entendis le Lieutenant-Colonel Campbell commencer son attaque. Je crus à propos d'attendre un moment favorable avant de donner ordre pour l'attaque du côté du Fort Clinton. Ce Fort étoit une Hauteur circulaire, défendue par une Ligne pour la Mousqueterie, avec une Batterie à barbettes de 3. Canons au centre, & flanquée par deux Redoutes. Les approches vers le Fort alloient par un Abattis continu de 400. verges, qu'on pouvoit défendre de pied en pie, & qui étoit exposé au feu de 10. Pièces de canon. Comme la nuit étoit prête à tomber, je refusai de saisir le premier moment favorable. Une brusque attaque du côté du Fort



Montgomery ; les Galères s'approchant , faisant un feu continu , & frisant le Fort même ; les Vaisseaux de guerre paroissent dans ce moment & forçant de voiles pour nous soutenir ; l'ardeur extrême des Troupes ; tout en un mot me decida à ordonner l'attaque. Le courage du Général Vaughan & sa bonne conduite firent le reste. N'ayant point de tems à perdre , j'enjoignis expressément de ne pas tirer un seul coup. A cet egard je fus exactement obéi : On donna à la fois l'assaut aux deux Redoutes , &c. Le Général Tryon s'avança avec un Bataillon pour soutenir le Général Vaughan en cas de besoin ; & il arriva assez à tems pour se trouver au ori de Victoire. Le Régiment de Trimbach fut posté à la Redoute de brique pour couvrir notre retraite , en cas de malheur. La nuit étant obscure , ce ne fut que vers les 8. heures , que nous pûmes être certains du succès de l'attaque contre le Fort Montgomery : Nous trouvâmes ensuite , qu'elle avoit réussi au même instant que celle du Fort Clinton , & qu'on devoit ce succès aux excellentes dispositions faites par le Lieutenant-Colonel Campbell , qui fut malheureusement tue à la première attaque , mais qui fut seconde par le Colonel Robinson , du Régiment Loyal-Américain. La connaissance , qu'il avoit du Pays , m'avoit été d'un grand secours pour former mon Plan ; & j'attribue en grande partie à sa conduite courageuse dans l'exécution la bonne réussite de l'entreprise. Notre perte n'a pas été fort grande , à l'exception de quelques Officiers respectables , qui furent tués dans l'attaque.

A environ 10. heures du soir , les Rebelles mirent le feu à leurs 2. Vaisseaux , le Montgomery & le Congrès , à quelques Galères & autres Vaisseaux armés , avec les Canons , Munitions , &c. qu'ils contenoient. J'ai l'honneur d'envoyer à V. E. un Etat de l'Artillerie , des Munitions , &c. qui ont été prises : Celui des Munitions est très- considérable , vu que c'étoit , à ce que je crois , leur principal Magasin.

Le Commodore (Hotham) m'a aidé de ses conseils & de tout ce qui dépendoit de ses efforts. Nous envoyâmes conjointement une sommation au Fort Constitution ; mais , notre Trompette étant essuyé une réception insolente , dont dans toute autre Guerre l'on n'a point d'exemple , nous résolûmes d'en faire un châtim. En conséquence le Général-Major Tryon & le Chevalier Jacques Wallace reçurent l'ordre pour un embarquement avec les Galères. Ils trouvèrent le Fort évacué avec la plus grande confusion ; les Magasins des Ennemis étoient brûlés ; mais ils avoient abandonné leur Canon sans Pentouër. Le Commodore ordonna immédiatement au Chevalier Jacques Wallace de remonter la Rivière , & s'il étoit possible de trouver un passage à travers les Chevaux-de-Frise , entre l'Isle de Polypus & la Terre-ferme , il pourra rendre probablement un service très-essentiel.

Pour faire justice au Capitaine Pownal , qui commande les Bateaux plats , & aux Officiers de ses ordres , je dois encore informer Votre Excellence , que cette partie n'auroit pu s'exécuter avec plus de zèle & de ponctualité. J'ai l'honneur d'être , &c. (Signé) H. CLINTON , Lt. Gen.

Le 9. Octobre à 10. heures du soir.

P. S. Le Général-Major Tryon , que j'ai détaché ce matin avec les Chasseurs d'Emerie , 50. Chasseurs Allemands , les Fusiliers Royaux , le Régiment de Trimbach , & 2. Canons de 3. Livres , pour détruire l'Etablissement des Rebelles , nommé le Village Continental , est de retour en ce moment & rapporte , qu'il a brûlé des Barraques pour 1500. Hommes ; plusieurs Magasins & Chariots chargés. Le tems extrêmement mauvais exigeant de faire toute la baie possible , l'on n'a pas pu dresser d'Etat des Provisions ; mais je crois , qu'elles ont été considérables. Il n'est pas nécessaire , que je fasse remarquer à V. E. l'importance qu'il y a eu à détruire ce Poste , vu que c'étoit le seul Etablissement des Rebelles en cette partie des Montagnes , & l'endroit où tout Corps voisin tiroit sa subsistance. Les Corps de Fanning & de Bayard marchèrent de la Pointe de Verplank pour agir de concert avec le Général Tryon ; mais , sur ce qu'il ne rencontra aucune opposition , ils reçurent ordre de revenir à leurs Postes. (Signé) H. C.

L'Etat de l'Artillerie , des Munitions & de l'Attirail de Guerre , pris & détruits dans l'Expédition sur la Rivière Septentrionale le 6. Octobre 1777. comprend 6. Canons de 32. livres ; 3. de dix-huit ; 7. de douze ; 3. de neuf ; 41. de six ; 3. de quatre ; 2. de trois ; 2. de deux ; en tout 67. Pièces : Cinquante-quatre Caisses , 11. Barrils & demi , 12236. livres de Poudre , outre ce qui étoit à bord des Vaisseaux ; 1832. Cartouches à canon , & 57396. à fusil ; 5400. Fusils , &c. Deux Frégates , ajointe-t-on , construites pour 30. & pour 36. Canons furent brûlées par les Rebelles lors de la prise des Forts. Les Canons , qui s'y trouvoient ainsi qu'à bord de deux Galères , qui furent également brûlées , montoient à plus de trente. Une Chaloupe avec 10. Canons nous tomba entre les mains. Toute la perte en Artillerie est par conséquent de plus de 100. Pièces. — On a aussi pris tout ce qui étoit nécessaire à un Laboratoire dans la plus grande perfection , d'autres Attirails , tels que Portefeux , Mèches , Harnois ; Affûts de réserve , Outils , Instrumens , &c. &c. en abondance. Une grande quantité de Provisions. La Barre & la Chaîne , qui traversoient la Rivière depuis le Fort Montgomery jusqu'à la Pointe St. Antoine (St. Anthony's Nose) ont coûté , à ce que l'on suppose , aux Rebelles 70. mille Liv. Sterling. Une autre Barre , que nous détrûmes près du Fort Constitution , doit aussi leur avoir coûté beaucoup d'argent & de travail. Le Général-Major Tryon détruisit des Barraques pour 1500. Hommes au Village Continental , outre plusieurs Magasins & Chariots chargés , sans qu'on ait pu dresser des Etats des Articles , qu'ils contenoient.

Suivant l'Etat des tués , blessés , & égarés des Troupes aux ordres du Général Clinton & des autres Forts Clinton & Montgomery le 6. Octobre 1777. il y a eu 1. Lieutenant-Colonnell

(Campbell, du 32<sup>m</sup> Régiment,) 2. Majors (Sill, du 63<sup>m</sup> Régiment, & Grant, des Volontaires de New-York,) 1. Capitaine, 2. Lieutenants, 1. Enseigne, 3. Sergents, 30. Soldats, 200. 4. Capitaines, 5. Lieutenants, 2. Enseignes, 4. Sergents, 1. Tambour, 126. Soldats blessés; 5. Soldats égarés. NB. Le Comte Grabowski, Gentilhomme Polonois, qui faisoit les fonctions d'Aide de-Camp du Lieutenant-Général Clinton, & qui a été tué, n'est point compris dans cette Liste.

Le Comte Grabowski, d'une des principales Familles Dissidentes de la Pologne, parti d'Angleterre avec un des derniers Convois, étoit arrivé à New-York seulement dix jours avant l'Expédition, où il a perdu la vie: Le Marquis de Lindsay & le Lord Cathcart, qui ont fait le trajet avec la même Flotte, y ont aussi assisté comme Volontaires & se sont beaucoup distingués.

D'ALEP, le 10. Septembre. Ibrahim-Pacha, ci-devant Gouverneur de Jérusalem, nommé pour relever Issed-Mehemet-Pacha, dans le Gouvernement de cette Ville, y est arrivé le 13. Juillet dernier. Le 21. il y a fait son entrée publique; & peu de jours après il a été décoré de la troisième Queue. Issed-Mehemet est destiné au Gouvernement d'Aidin près de Smyrne; & en qualité de Seraskier il doit se transporter à Gadda & à la Mecque, afin de mettre fin à des troubles, que quelques Tribus d'Arabes y ont élevés. Aly, ci-devant Pacha de Diarberir & nommé Seraskier pour secourir Bagdad, est arrivé ici depuis quelques jours. Accusé de malversations, il a été destitué; & cependant on lui a donné le Gouvernement de Kilis; mais le Peuple, sans égard à cette nomination, lui a fermé les portes de la Ville, & a fait demander à S. H. un Gouverneur plus digne de sa confiance. Bevir, Pacha à deux Queues, qui commande au Kan-Karamont, est aussi en cette Ville où il a été appelé, relativement au soulèvement arrivé à Antioche.

Une Caravane, arrivée de Bagdad depuis 25 jours, rapporte, que cette Ville est délivrée des Troupes Persanes aux environs de 15. lieues à la ronde; que Bassora, gardée encore par 3. mille Hommes de cette Nation, éprouve de leur part moins de vexations qu'auparavant, quoique les Habitans, qui y restent, soient encore loin d'y jouir de leur ancienne tranquillité.

De DRESDE, le 12. Décembre. Louis Siegfried Comte Vitthum d'Eckstedt, Chevalier des Ordres Russes de St André & de St. Alexandre-Newski, Grand-Chambellan de l'Electeur notre Souverain, est mort le 5. de ce mois dans la 62<sup>m</sup> année de son âge, fort regretté à cause de ses belles qualités, particulièrement de la protection qu'il accordoit aux Sciences & à ceux qui les cultivent. Il a rempli avec distinction le Poste de Ministre de notre Cour à celles de Turin, de Munich, de Paris, de Pétersbourg, & de Vienne.

De BRÈME, le 16. Décembre. Les Recrues Hessoises, destinées pour l'Amérique, ont fait voile le 10. de ce mois au matin de Bremerlehe sur des Bâtimens de transport Anglois: Elles seroient bientôt suivies d'un nombre de Recrues, levées dans l'Electorat de Hanover. Le Général Faucitt s'y étoit rendu pour être présent à leur embarquement. Le Landgrave de Hesse-Cassel a conféré le Régiment de Dragons du feu Général de Heister au Colonel de Diemar en l'élevant au grade de Général-Major.

#### SUITE des Nouvelles de PARIS du 15. Décembre.

On attend incessamment ici Sidi-Taher-Fenis, Parent du Roi de Maroc: Il vient en qualité d'Ambassadeur présenter au Roi le Capitaine Dupuis & l'Equipage du Vaisseau François, la Louise, qui, ayant été réduits en Esclavage par les Arabes du Biledulgerid, après avoir fait naufrage près du Cap Bojador, ont été généreusement rachetés par S. M. Maure. (La Relation de ce naufrage se trouve dans notre Gazette N<sup>o</sup>. LV. 1776.) Mr. de Sartine, Ministre de la Marine, a donné des ordres pour que cet Ambassadeur soit traité avec la plus grande distinction aux dépens du Roi. On loué le grand Hôtel de Tours garni, afin qu'il y soit logé seul avec sa Suite; il sera écrit sur la Porte: Hôtel de l'Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Maroc; & le Suisse ainsi que les Domestiques qui doivent le servir auront la Livrée du Roi. Notre Cour n'est pas en moins bonne harmonie avec les autres Etats Barbaresques. Deux Corsaires Algériens, l'un de 190 Hommes, l'autre de 160, ayant échoué, le premier près de Perpignan, le second près d'Agde, on leur a donné tous les secours nécessaires, en attendant qu'ils puissent se rembarquer ou que leur Dey les réclame. Le Capitaine du premier, dont l'Equipage a été mis dans la Citadelle de Perpignan, pour empêcher qu'il ne commette des desordres dans la Ville, a fait présent d'un très-beau Portefeuille à M. le Comte de Mailly, Commandant en Roussillon, qui l'a envoyé à Madame la Marquise de Mailly, sa Belle-Fille, Dame d'Atours de la Reine.





NUMERO CIII.

# NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 26. Décembre 1777.

EXTRAIT des Lettres de LONDRES  
des 16. & 19. Décembre.

**L**A Cour a enfin reçu les Dépêches d'Office, qu'elle attendoit pour rompre le silence sur la malheureuse issue de l'Expédition du Canada: Elle a inséré dans la Gazette ordinaire du 15. du courant l'Article suivant. "

" De WHITEHALL, le 15. Décembre, 1777.  
" Cet. après-midi le Capitaine Craig, du  
" 47<sup>me</sup> Régiment, arriva de Québec, avec le  
" Duplicat suivant d'une Lettre du Lieutenant-  
" Général Burgoyne au Lord George Germain,  
" dont l'Original n'a pas encore été reçu. "

MYLORD, ALBANY, le 20. OCT. 1777.  
Comme il n'a pas existé de possibilité de communication avec vous depuis le commencement de Septembre, tems auquel je vous envoyai mes dernières Dépêches, je dois vous faire le rapport des opérations de l'Armée à mes ordres depuis cette époque: — un enchaînement de durs travaux, d'efforts continus, d'Actions opiniâtres, jusqu'à ce qu'enfin mis hors d'état dans les branches collatérales de l'Armée par la défection totale des Indiens; voyant la défection ou la timidité des Canadiens & Provinciaux, à l'exception de quelques Individus; frustré dans mon dernier espoir, que d'autres Armées pourroient en quelque façon coopérer à tems avec moi; les Troupes réglées étant réduites par la perte des meilleures parties à 3500. Combattans, dont il n'y avoit pas 2000. Bravans; n'ayant seulement des Provisions pour 3. jours en réserve, à petites rations; in-

vesti par une Armée de 16. mille Hommes, tandis qu'il ne restoit aucun moyen apparent de retraite, je convoquai un Conseil de tous les Généraux, Officiers de l'Etat-Major, & Capitaines commandants des Corps; & par leur concours unanime & leur avis je me portai à entamer un Traité avec le Général-Major Gates. Vous verrez par les Papiers ci-joints la perspective desagréable, qui accompagnoit les premières ouvertures; & si l'on compare avec elles les conditions, dont on est convenu, je m'assure, que l'on ne refusera point quelque éloge au courage des Conseils sus-mentionnés, qui dans de telles circonstances dictèrent les Articles, au lieu de s'y soumettre.

Avant que j'entre dans le détail de ces événements, je crois, MYLORD, que c'est un devoir de justice de prendre sur moi la démarche d'avoir passé la Rivière de Hudson, dans la vue de forcer un passage vers Albany. Je ne me crus pas autorisé à appeler qui que ce fût en Conseil pour ce dessein, attendu que la nature peremptoire de mes Ordres & la saison de l'année ne me laissoient point d'alternative.

Des Provisions pour 30. jours étant été portées en avant, les autres Articles nécessaires ayant été préparés, & le Pont de Bateaux ayant été achevé, l'Armée passa la Rivière de Hudson le 13. & le 14. Septembre, & campa sur les Hauteurs & dans la Plaine de Saratoga, l'Ennemi étant alors près de Stillwater. Le 15. toute l'Armée se porta en avant & campa dans une bonne position, à un endroit nommé Dovecot. Comme l'on trouva le 16. qu'il y avoit plusieurs Ponts à réparer, cet Ouvrage fut commencé sous la protection de nombreux Détachemens; & l'on saisit la même occasion pour reconnoître le Pays. Le 17. l'Armée re-

prit fa marche, répara d'autres Ponts, & campa fur un terrain avantageux, à environ 4. miles de l'Ennemi. Le 18. celui-ci se montra en force confidérable, pour empêcher la réparation ultérieure de Ponts, & dans la vue, à ce qu'on présuma, d'engager une Action, où l'Artillerie ne pût servir. On effuya une petite perte par des Efcarmouches; mais l'Ouvrage des Ponts fe fit.

Le 19. après qu'on eut reconnu les passages d'une grande ravine & d'autres Chemins, qui conduisoient à l'Ennemi, l'Armée s'avança dans l'ordre fuivant. Le Corps du Brigadier - Général *Frafer*, soutenu par celui du Lieutenant - Colonel *Breyman*, fit un détour pour paſſer commodément la ravine fans quitter les Hauteurs, & couvrit enfuite la marche de la Ligne vers la droite. Ces Corps se mirent en mouvement fur trois Colonnes, aiant les *Indiens*, les *Canadiens*, & les Provinciaux fur leur front & fur leurs flancs. La Ligne *Britannique*, conduite par moi-même en perſonne, paſſa la ravine dans une ligne droite vers le *Sud*, & se forma en ordre de Bataille auſſi-tôt qu'elle eut gagné le ſommet, où elle attendit pour donner au Corps de *Frafer* le tems de faire le détour, & pour mettre l'Aile gauche & l'Artillerie également à même de s'avancer. Celles-ci, marchant fur deux Colonnes aux ordres des Généraux-Majors *Phillips* & *Riedesel*, tenoient le grand-chemin & les prairies le long de la Rivière, & avoient des Ponts à réparer. Le 47<sup>m</sup> Régiment gardoit les Bateaux. Les Canons à ſignaux, dont on étoit préalablement convenu, pour donner avertis, que toutes les Colonnes étoient prêtes à s'avancer, aiant tiré entre une & deux heures, la marche se continua. Les Partis détachés en patrouille & ceux fur les flancs de la Colonne de la Ligne *Britannique* eſſuyèrent bientôt des décharges de quelques petits Partis, mais fans effet. Après une heure de marche, les Piquets, qui formoient l'Avant-Garde de cette Colonne, furent attaqués en force & obligés de se retirer; mais ils se rallièrent bientôt & furent soutenus. A la première ouverture du Bois je formai les Troupes: Quelques peu de coups de Canon délogèrent l'Ennemi d'une Maison, d'où les Piquets avoient été attaqués; & le Corps du Brigadier - Général *Frafer* étoit arrivé ſi précieusement au tems marqué, qu'on le trouva fur une Hauteur très-avantageuſe à la droite des Troupes *Britanniques*.

Dans l'inter valle l'Ennemi, n'étant pas instruit de la combinaison de la marche, étoit sorti en grande force de ses Retranchemens, dans la vue, de tourner la Ligne sur la droite; mais, aiant été retenu par la position du Brigadier - Général *Frafer*, il fit une contremarche, pour diriger son grand effort contre la gauche des Troupes *Britanniques*. Par la nature du Pays des mouvements de cette espèce, quelque proches qu'ils ſoient, peuvent s'effectuer fans une poſſibilité d'être découverts.

L'Action commença à environ 3. heures par une attaque très-vigoureuse contre la Ligne *Britannique*, & continua avec beaucoup d'opiniâtreté juſqu'à après le ſoleil couché. L'Ennemi reſſant continuellement de nouveaux Renforts:

de Troupes fraîches, le fort de l'attaque tomba fur les 20<sup>m</sup>, 21<sup>m</sup>, & 62<sup>m</sup> Régimens, dont la plus grande partie se trouva en Action près de 4. heures fans interruption. Le 9<sup>m</sup> avoit en ordre le même jour dès le matin de se former en Reſerve. Les Grenadiers & le 24<sup>m</sup> Régiment entrèrent en Action pendant une partie de ce tems, comme auſſi une partie de l'Infanterie-légère. Tous ces Corps chargèrent avec leur courage accoutumé. Les Chaffeurs & d'autres parties du Corps de *Breyman* furent auſſi de ſervice; mais il ne fut pas jugé à propos de quitter la Hauteur, où le Brigadier - Général *Frafer* étoit poſté, ſi ce n'eſt en partie & par occasion. Sur les premiers coups que le Général-Major *Phillips* entendit, il se fraya un chemin à travers une partie difficile du Bois vers le lieu de l'Action, conduisant avec lui le Major *Williams* & 4. Pièces de l'Artillerie; & je me reconnoisſs redevable à ce Second brave & judicieux de ſervices très-eſſentiels, qu'il n'a point ceſſé de me rendre depuis ce tems, particulièrement en rétabliffant le Combat dans un endroit, où il étoit preſſé d'une manière critique par une grande ſupériorité de feu, & où il conduiſit le 20<sup>m</sup> Régiment au riſque le plus extrême de fa propre perſonne. Le Général-Major *Riedesel* s'efforça à faire avancer une partie de l'Aile gauche, & arriva à tems pour charger l'Ennemi avec régularité & avec bravoure. Au moment que le ſoir tomba, l'Ennemi abandonna le terrein de tous côtés, & nous laiſſa complètement maîtres du Champ de Bataille, avec perte d'environ 500. Hommes de ſon côté, & à ce qu'on ſuppoſe, de trois fois le même nombre de bleſſés. L'obſcurité empêchant une poursuite, il n'y eut que peu de Prifonniers. La conduite des Officiers & des Soldats en général fut exemplaire. Le Brigadier - Général *Frafer* prit ſa poſition au commencement de la journée avec beaucoup de jugement, & soutint l'Action avec une préſence d'eſprit & une vigueur conſtante. Le Brigadier - Général *Hamilton* fut en Action pendant tout le tems, & s'en acquitta avec beaucoup d'honneur, d'activité, & de bonne conduite. L'Artillerie en général fut ſervie avec diſtinction, mais ſur-tout la Brigade aux ordres du Capitaine *Jones*, tué dans l'Action.

L'Armée paſſa au bivouac la nuit du 19. & le jour ſuivant elle prit une poſition preſqu'à la portée du Canon de l'Ennemi, fortifiant la droite & étendant ſa gauche de façon à couvrir les prairies, que la grande Rivière traverse, & où les Bateaux & les Hôpitaux étoient placés. Le 47<sup>m</sup> Régiment & celui de *Hesse-Hanau* avec un Corps de Provinciaux campèrent dans les prairies pour plus de ſûreté.

L'on trouva bientôt, que la dernière Victoire ne nous avoit apporté d'autre fruit que de l'honneur, l'Ennemi travaillant avec une ardeur redoublée à fortifier ſa gauche: Sa droite étoit déjà inattaquable. De notre côté il devint néceſſaire d'ériger de fortes Redoutes pour la protection des Magasins & de l'Hôpital, non ſeulement contre une attaque ſubite, mais auſſi pour leur ſûreté en cas d'une marche pour tourner la flanc de l'Ennemi.



Le 21. il arriva un Messager de la part du Chevalier *Henry Clinton* avec une Lettre en chiffres, par laquelle il m'informoit de son intention d'attaquer le Fort *Montgomery*, dans l'espace d'environ 10. jours de la date de sa Lettre, qui étoit le 10. Septembre. Ce fut-là le seul Messager d'entre plusieurs, que je crois m'avoir été envoyés par le Chevalier *Guillaume Howe* & par lui, qui ait atteint mon Camp depuis le commencement d'Août. Il fut renvoyé la même nuit, pour informer le Chevalier *Clinton* de ma situation & de la nécessité d'une diversion, afin d'obliger le Général *Gates* à détacher une partie de son Armée, ainsi que de mon intention d'attendre des évènements favorables dans cette position, s'il étoit possible; jusqu'au 13. Octobre. Dans le cours des deux jours suivans, l'on dépêcha deux Officiers déguisés & d'autres Personnes de confiance, par différentes routes, avec des Messages de bouche pour le même effet; & je continuai à fortifier mon Camp, & à veiller sur l'Ennemi, dont le nombre augmentoit chaque jour.

Le 3. Octobre, je jugeai à propos de diminuer les rations des Soldats, afin de prolonger la durée des Provisions: L'Armée se soumit à cet arrangement de la meilleure grâce du monde. L'on prévoyoit clairement les difficultés d'une retraite vers le *Canada*, ainsi que l'alternative, au cas qu'une telle retraite s'exécutât, de laisser une Armée, telle que celle du Général *Gates*, en liberté d'agir contre le Chevalier *Guillaume Howe*. Cette considération contribua de la manière la plus forte à me décider à attendre les évènements aussi longtems que possible, & je raisonnai de la manière suivante. "La première intention de l'Expédition, que je commandois, étoit évidemment de la *bazarder*: Les circonstances pouvoient exiger qu'on en fit un sacrifice. La jonction des Forces de Mr. *Gates* avec celles de Mr. *Washington*, dans un moment critique, pouvoit décider du sort de la Guerre. Si ma jonction, avec le Chevalier *Henry Clinton* échouoit, ou qu'il me manquât ma retraite vers le *Canada*, ce ne pouvoit être que le malheur d'une partie."

Les choses restèrent en cet état jusqu'au 7. Octobre, lorsque, n'ayant reçu aucun avis de la co-opération attendue, & n'ayant de reste que 4. ou 5. jours du tems fixé pour notre séjour dans le Camp, il fut jugé à propos de faire un mouvement vers la gauche de l'Ennemi, non-seulement pour découvrir, s'il y avoit quelque moyen praticable pour forcer un passage, au cas qu'il fût nécessaire d'avancer, ou de déloger l'Ennemi pour faciliter la retraite, mais aussi pour couvrir un Fourrage de l'Armée, qui étoit dans la plus grande détresse par la disette. Un Détachement de 1500. Hommes de Troupes réglées avec 2. Canons de 12. livres, 2. Obusiers, & 6. Canons de six livres, reçut ordre de marcher: J'en pris moi-même le commandement, ayant avec moi les Généraux - Majors *Phillips* & *Riedesel*, & le Brigadier - Général *Frazer*. La Garde du Camp sur les Hauteurs fut laissée aux Brigadiers - Généraux *Hamilton*

& *Speight*, & celle des Redoutes & de la Plaine au Brigadier - Général *Goll*. Comme la Force de l'Ennemi, qui se trouvoit immédiatement sur leur front, passoit leur nombre de plus du double, il ne fut pas possible d'augmenter le Corps, qui marchoit, au-delà de celui que je viens de dire. Je formai les Troupes à trois quarts de mille de la gauche de l'Ennemi; & les Chasseurs du Capitaine *Frazer*, avec des Indiens & des Provinciaux, eurent ordre d'aller dans les Bois par des sentiers secrets, pour gagner la queue de l'Ennemi, & le tenir de ce côté-là en échec en s'y montrant.

Les opérations ultérieures, qu'on avoit en vue, furent prévenues par une attaque très-subite & rapide, que l'Ennemi fit sur notre gauche, où les Grenadiers *Britanniques* étoient postés, pour soutenir l'Aile gauche de la Ligne. Le Major *Ackland*, qui se trouvoit à leur tête, soutint l'attaque avec beaucoup de résolution; mais, le grand nombre de l'Ennemi le mettant à même de l'étendre dans peu de minutes le long du front des *Allemands*, qui étoient immédiatement à la droite des Grenadiers, aucune partie de ce Corps ne put être retirée pour former une seconde Ligne au flanc, où le feu étoit dans sa plus grande force. L'Aile droite ne fut pas engagée dans ce tems; mais l'on observa bientôt, que l'Ennemi faisoit marcher un gros Corps, pour tourner son flanc & tâcher de couper la retraite. L'Infanterie - légère & une partie du 24<sup>m</sup>. Régiment, qui étoient à ce Poste, reçurent en conséquence ordre de former une seconde Ligne, & d'assurer la rentrée des Troupes dans leur Camp. Pendant que ce mouvement s'exécutoit, l'Ennemi envoya en avant un Renfort frais & très-nombreux pour renouveler l'Action contre l'Aile gauche, qui, accablée alors par une grande supériorité, lâcha le pied & l'Infanterie - légère avec le 24<sup>m</sup>. Régiment fut obligée de faire un mouvement subit, pour empêcher que ce point ne fût totalement gagné: En exécutant cette manœuvre, le Brigadier - Général *Frazer* fut blessé à mort. Le danger, auquel les Lignes étoient exposées, devenant dans ce moment de la nature la plus sérieuse, il fut donné ordre aux Généraux - Majors *Phillips* & *Riedesel* de couvrir la retraite, tandis que celles des Troupes, qui étoient les plus prêtes à cet effet, retournèrent pour la défense des Lignes. Les Troupes se retirèrent extrêmement pressées, mais en bon ordre. Elles furent contraintes d'abandonner 6. Pièces de canon, tous les Chevaux ayant été tués, & la plupart des Hommes qui appartenoient à l'Artillerie, & qui se conduisirent, comme de coutume, avec la plus grande bravoure, aux ordres du Major *Williams*, ayant été ou tués ou blessés.

A peine les Troupes étoient-elles rentrées dans le Camp, que l'Ennemi l'assailit avec grande fureur, se précipitant vers les Lignes sous un feu violent de mitraille & de petites armes. Le Poste de l'Infanterie - légère aux ordres du Lord *Balcarras*, soutenu par quelques Troupes de la Ligne, qui eurent ordre de se jeter dans ces retranchemens, fut défendu avec beaucoup de courage; on repoussa enfin les Ennemis; &

le Général *Arnold*, qui les menoit à Pattaque, fut blessé: Mais les Rebranchemens de la Réserve *Allemande*, commandée par le Lieutenant-Colonel *Brayman*, qui a été tué, furent malheureusement emportés; & quoiqu'on donnât ordre de les regagner, ils ne l'ont jamais été; & par ce malheur l'Ennemi se procura une ouverture sur notre droite & notre queue. La nuit mit fin au Combat.

Au milieu des desavantages, qui se montrent ainsi dans notre situation, l'Armée reçut ordre de quitter sa position présente durant la nuit, & de prendre poste sur la Hauteur au-dessus de l'Hôpital, afin de réduire ainsi l'Ennemi, par un changement total de notre front, à prendre une nouvelle disposition. Ce mouvement s'exécuta avec beaucoup d'ordre & sans perte, quoique toute l'Artillerie & le Camp fussent transportés dans le même tems. L'Armée continua de présenter, dans la nouvelle position, la Bataille à l'Ennemi pendant toute la journée suivante. (Le reste ci-après.)

A la suite de cette Lettre, dans laquelle le Général *Burgoyne* rend ultérieurement compte des progrès du Général *Gates* pour l'envelopper, & des attaques que l'Ennemi fit le 18. & le 24. Septembre contre *Ticonderoga* & les Postes voisins, l'on trouve 9. Pièces relatives à la nécessité, où Mr. *Burgoyne* se vit enfin réduit, de se rendre avec toute son Armée: Ces Pièces sont: I. Un Message de Mr. *Burgoyne*, & la Réponse de Mr. *Gates*, du 13. Octobre. II. Second Message de Mr. *Burgoyne*, remis le 14. Octobre par le Major *Kingston*. III. Propositions de Mr. *Gates* avec les Réponses de Mr. *Burgoyne*. IV. Troisième Message de Mr. *Burgoyne*. V. Propositions de Mr. *Burgoyne*, avec les Réponses de Mr. *Gates*. VI. Quatrième Message de Mr. *Burgoyne*, du 15. Octobre. VII. Cinquième Message du 16. Octobre. VIII. Articles de Convention entre les deux Généraux. IX. Minutes des Conseils de guerre, tenus depuis le 12. jusqu'au 15. Octobre. L'Etat des morts, blessés, & Prisonniers, qui termine cet assemblage de Nouvelles affligeantes, n'est que provisionnel & ne va pas au-delà du 15. Octobre; mais il confirme ce qu'on a déjà dit précédemment à ce sujet.

Un Vaisseau de transport armé, parti de *Quebec* le 14. Novembre avec des Dépêches pour le Gouvernement, a été obligé d'entrer dans le petit Port de *Lynce*, au Comté de *Dorset*, ayant beaucoup souffert d'une grosse tempête & de l'attaque d'un Armateur Américain, qu'il a essayés durant son trajet. Ses Dépêches furent d'abord expédiées à *Londres*; & par elles la Cour apprit hier, " que quel-

ques jours avant le 14. le Général *Carlton* avoit reçu un Exprès de la part du Brigadier-Général *Powell*, commandant à *Ticonderoga*, avec avis qu'il avoit évacué cet te Forteresse après en avoir fait sauter les Ouvrages." Quoiqu'il ne soit permis à aucun Homme de l'Equipage de ce Bâtiment de venir à terre, cette Nouvelle est cependant publique; mais aussi elle paroît la seule certaine parmi plusieurs autres, qui se sont répandues ces jours-ci; telles que la défaite ou la prise du Corps du Général *Vaughan* sur la Rivière *Septentrionale* (ou de *Hudson*) par les Corps des Généraux *Putnam* & *Gates*; la jonction de ceux-ci avec le Général *Washington*. & le blocus de *Philadelphie*. Il en est, qui prétendent avoir avis d'une nouvelle Action entre les Généraux *Howe* & *Washington*, entièrement au desavantage du dernier, qui avoit voulu forcer les Lignes & Redoutes, construites par l'Armée Royale entre le *Schuylkill* & la *Delaware* près de *Philadelphie*. D'autres donnent au contraire tout l'avantage aux Forces Américaines; qui ont attaqué, suivant eux, avec succès quatre Postes avancés du Chevalier *Howe*: Mais, sans s'arrêter à ces bruits vagues & éphémères, il n'est que trop certain, que ce Commandant se trouve dans une position très-critique. La Garnison des Fortifications sur le Banc-Rouge & l'Isle de *Mud*, renforcée par deux Régimens des Troupes de *Rhode-Island*, y tenoit encore vers la fin d'Octobre; & par ces Postes les Américains se voyoient à même de resserer extrêmement notre Armée aux environs de *Philadelphie*: Sa communication sembloit même coupée sur les derrières avec le Comté de *Chester*, d'où elle devoit tirer ses Provisions. En un mot, l'Ennemi suivoit sur les bords de la *Delaware* le même Plan, qui lui a si bien réussi sur la Rivière de *Hudson*.

ACTIONS; Banque, 126 & un quart. Indes, 164 & un quart. Sud, 83. Ann. consolidées à 3 & 4. pour cent, 76 & un quart.

De LA HAIE, le 23. Décembre.

Le Duc de la *Vauguon*, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, se proposant d'aller faire un tour à *Paris* à l'occasion des Couches de Madame, son Epouse, a conféré avec quelques Membres du Gouvernement. Ce Seigneur a donné le 19. un grand Souper & Bal, & le Veld-Maréchal Duc *Louis* de *Brunswick* le 20. un grand Souper, auxquels L. A. S. & R. ont assisté avec nombre de Personnes de distinction.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES

DE DIVERS EN DROITS

du NUMERO CIII

De LEIDE. le 26. Décembre, 1777.

**T**ANDIS que nous étions encore occupés des nombreuses Pièces, contenues dans la *Gazette extraordinaire de Londres* du 2. de ce mois; qu'il nous en restoit encore à donner quelques autres, extraites des Feuilles *Americaines*, particulièrement la *Lettre du Bureau de la Guerre de Massachusset's-Bay aux Agens du Congrès en France*, dont nous avons parlé l'Ordinaire dernier; & qu'enfin nous désirions d'entrer dans quelques détails au sujet des dernières Sessions intéressantes des Parlements de la *Grande-Bretagne* & de l'*Irlande*, les deux Malles de *Londres* des 16. & 19. Décembre, arrivées à la fois, nous apportent non-seulement un bon nombre de Pièces authentiqués publiées par la Cour, mais encore quantité de celles; qui se trouvent dans les *Gazettes de l'Amérique*. Pour suivre notre Plan de faire de la nôtre un Recueil, qui puisse servir de Mémoires à l'Histoire de l'époque présente, autant que les bornes nécessaires de cette Feuille le permettent sans nuire aux autres Nouvelles les plus intéressantes du jour, nous continuerons l'insertion de ces différentes Pièces dans leur entier; & nous commencerons par donner aujourd'hui celles, qui ont été publiées par les *Americains*, & qui peuvent former un Supplément à la Lettre du Général *Burgoyne*; placée dans notre *Gazette* de ce jour. La plus ancienne en date font des Remercimens publics; que le Commandant des Troupes de l'*Amérique-Unie* leur a faits, pour la bravoure qu'elles ont fait paroître à l'Action du 19. Septembre: Ils sont conçus en ces termes.

**ORDRES GÉNÉRAUX.** Au QUARTIER GÉNÉRAL, le 26 Septembre, 1777. Les affaires publiques étant si absolument occupé l'attention du Général, qu'il n'a pas eu le tems de rendre ses actions de grâces aux Brigades des Généraux *Poor & Learned*, au Régiment de *Chasseurs*, au Corps d'*Infanterie-légère*, & au Régiment du Colonel *Marshall*; pour leur conduite pleine de bravoure dans l'Action du 19. Septembre, qui établira pour jamais & confirmera la réputation des Armes des *Etats-Unis*; cependant, quoique le Général ait tardé si longtems à donner cette marque publique d'honneur & d'aplaudissement aux braves gens, dont la valeur a si éminemment servi leur Patrie, il les assure, que les justes éloges, qu'il leur donna en écrivant à l'Honorable *Congrès-Continental*, serviront à toujours de témoignage public de leur honneur & de leur gloire.

Par les rapports qu'on reçoit de l'Ennemi, par l'embarras de ses circonstances, par la situation desespérée de ses affaires, il est évident, qu'il doit s'efforcer, par un coup de desespoir, de regagner tout ce qu'il a perdu. S'il y échoue, la ruine totale est inévitable. En conséquence, le Général prie sa brave Armée, que par l'exacritude de sa discipline, par sa promptitude à voler aux armes en toutes occasions; & par sa prudence à ne pas se laisser surprendre, elle assure cette Victoire, dont la toute-puissante Providence couronnera (si elle le mérite) ses travaux.

Le Général *Burgoyne* dit dans sa Lettre, " que de plusieurs Messagers, qu'il leur lui avoit été envoyés par les Généraux *Howe & Clinton*, il n'en étoit arrivé depuis le commencement d'Août qu'un seul dans son Camp. " Nous avons déjà trouvé précédemment dans des Avis particuliers, " qu'avant que le Chevalier *Howe* quittât *New-York*, il avoit averti Mr. *Burgoyne* de son départ & de ses projets, lui conseillant en conséquence de ne rien entreprendre, d'après l'attente, qu'il recevroit du secours de *New-York*; qu'il ne lui avoit envoyé pas moins de dix Esprès avec ce Message; mais qu'ils avoient tous été interceptés par le Général *Putnam*, qui se trouvoit entre deux avec son Corps. " Cette circonstance se vérifie du moins en partie par deux Lettres, où l'on voit qu'un Officier *Americain* nommé *Clinton* s'est rendu maître d'une Lettre, que le Général *Anglois* du même nom envoyoit à Mr. *Burgoyne*.

MON CHER GÉNÉRAL, A NEW-WINDSOR le 11. Octobre, 1777.

Par l'effet d'une forte dose de *Tartre émétique*, qui a été donnée par mes ordres à l'*Esprit*, je suis à présent maître d'une petite boule d'argent, d'où j'ai pris une Lettre de *Clinton* à *Burgoyne*, dont la ci-incluse est une Copie exacte. Je suis avec estime, MON CHER GÉNÉRAL, &c.

Au Général PUTNAM. (Signé) GEO. CLINTON.

Copie envoyée par la précédente. Au Fort MONTGOMERY, le 8. Octobre 1777. Nous voici, — Rien entre nous que *Gates*. J'espère sincèrement, que ce petit succès de notre part pourra faciliter vos opérations. En réponse à votre Lettre du 28. Septembre par C. C. je dirai seulement, que je ne puis prendre sur moi de l'ordonner ni même de le conseiller, pour des raisons palpables. Je vous souhaite cordialement du succès. Votre fidèle.

Au Général BURGUYNE. (Signé) H. CLINTON.



La Gazette de Boston, du 18. Octobre, annonce, " que le 13. à 3. heures du matin il arriva à Boston un Exprès avec une Lettre pour le Général Heath, qui y commande." Cette Lettre contient la Relation de l'Action du 7. Octobre: La voici.

MONSIEUR GÉNÉRAL, Au Camp à 3. miles au-dessus de STILLWATER, le 9. Oct. 1777. Celle-ci servira à reconnoître la réception de la vôtre du 29. du mois dernier, & à vous informer, que Mardi dernier (7. Octobre) l'Ennemi s'avança de sa droite, dans le dessein de prendre poste sur notre gauche. Nos Patrouilles furent obligées de rentrer. Il continua de s'avancer. Trois Régimens reçurent ordre de sortir: Ils le rencontrèrent à un mile de nos Logis, une petite éminence se trouvant entre deux. Chacun se efforça pour la gagner: Nos Troupes Pôhinnrent. L'attaque commença à 4. heures après-midi, & dura jusqu'au soir tombé sans aucune interruption, pendant lequel tems nous chassâmes l'Ennemi l'espace de deux miles; & à la fin nous entrâmes dans ses Ouvrages l'épée à la main. Durant l'Action & dans ces Ouvrages nous primes 2. Canons de fonte de 12. livres, & 6. de six livres; 3. Chariots de Munitions, environ 300. Tentes, une grande quantité de Bagages avec plus de 30. Chevaux; & Charriots, &c. Comme il étoit devenu fort obscur, on ne put pas pousser la poursuite plus loin: Il n'étoit pas même sûr ni praticable de le faire, les Bois étant fort épais. Nous fîmes halte à environ un demi-mile de l'Arrière-Garde de l'Ennemi; & nous y restâmes toute la nuit les armés à la main: Pas un seul Homme ne dormit.

Vers les 4. heures du matin, l'Ennemi commença à se mettre en mouvement: Nous le poussâmes jusqu'à ce qu'il fut chassé dans ses Ouvrages fortifiés sur le Chemin de la Rivière: L'on envoya des Partis pour escarmoucher durant tout le jour: L'on fit plusieurs Prisonniers; & nous eumes quelques tués & blessés de notre côté. Le bon Général-Major Lincoln est du nombre de ces derniers, ayant reçu un coup de feu à travers la jambe: Nous souhaitons, qu'on puisse le guérir; mais on en doute beaucoup. Le brave Général-Major Arnold avoit été blessé dans l'Action de la veille. Comme nous n'avons pas pu nous procurer des Etats, je ne puis vous donner le détail particulier de notre part: Cependant elle est très-peu considérable; & je crois pouvoir dire, qu'elle ne passe pas 30. tués ni 100. blessés. Celle que l'Ennemi a faite Mardi dernier, doit être grande. Le Général Fraser a été blessé, (mort depuis.) L'on a pris 3. Officiers de l'Etat-Major, 6. Capitaines, 10. Subalternes, 1. Quartier-Maitre-Général, 190. Soldats. Le lendemain, nous primes dans l'Hôpital près de 300. malades & blessés, avec quelques Médicamens, 200. Tonneaux de Farine, & plusieurs autres Articles. En outre, il y a plus de 100. Ennemis acûtellement étendus morts par terre, que nous n'avons pas encore pu enterrer. Nos Officiers & Soldats ont acquis beaucoup d'honneur, ayant combattu en Héros.

L'Ennemi commença sa retraite à environ 11. heures du soir, rompant tous les Ponts & gâtant d'autre façon les Chemins après lui. Le Jeudi matin 300. Hommes, pourvus de Provisions pour 3. jours, se mirent en marche, afin de presser l'Ennemi sur son flanc gauche; (à la Rivière à sa droite,) & deux Brigades prirent le Chemin de la Rivière, en queue de l'Ennemi; mais elles ne purent continuer leur route, vu la forte pluie, qui commença à tomber: Elle continua depuis: D'abord qu'elle cessera, l'on poussera immédiatement en avant; & alors j'espère de rendre ultérieurement compte de l'Ennemi.

En attendant je suis, &c. (Signé) JEAN GLOVER, Brigadier-Général.  
Le 10. Octobre à 9. heures. Trois mille Hommes ont déjà marche sur le flanc gauche de l'Ennemi: Tout notre Corps est en parade & marchera immédiatement. (Signé) J. G.

P. S. A dix heures du matin. Ce matin les symptômes sont très-favorables au Général Lincoln; & l'on s'attend à ce qu'il conservera sa jambe.

A la suite de cette première Lettre l'on trouve l'Extrait d'une autre, écrite par un Officier du Camp sur les Hauteurs de Bemus, le 9. Octobre, dont la teneur s'ensuit.

C'est avec le plus grand plaisir que je puis vous informer, que nous avons eu une Action très-vive le 7. de ce mois. Notre Armée chassa Brétons & Allemands du Champ de Bataille de leurs Ouvrages; mais, ne se contentant point de cet bonheur, elle attaqua leurs Lignes à la barbe du Canon & au mépris d'une grêle de Mousqueterie: Elle les chassa de leurs Ouvrages, prit 9. Pièces d'Artillerie de fonte, 300. Prisonniers, dans ce nombre 6. ou 7. Officiers de l'Etat-Major; savoir, un Colonel Allemand, deux Lieutenants-Colonels morts depuis, le Major Williams, commandant l'Artillerie Britanique, 2. Majors Brunswickois, le Chevalier François Clark, Aide-de-Camp du Général Burgoyne. Le Camp de la Brigade Allemande avec tous ses Equipages tomba entre les mains du Regiment du Colonel Jackson. Voilà un Detail court mais aussi bon que je puis le donner pour le présent; & c'est ainsi que se termina l'affaire la plus importante, que l'Histoire de cette Guerre offre jusqu'aujourd'hui. L'Ennemi fit bien de préparatifs pour une retraite: Ce matin, nous trouvons qu'il est parti, laissant ses malades & blessés, tant Officiers que Soldats, dans son Camp. Dans une demi-heure, nous marcherons à sa poursuite. Il a perdu le Général Fraser dans la dernière Action, outre plusieurs autres Officiers. Vous ne pouvez vous faire d'idée de la bravoure & du courage de nos Troupes. Notre part a été très-peu de chose: Nous avons perdu le double du nombre de tout autre Regiment; & nous n'avons pourtant eu que 2. Officiers, & 8. ou 10. Soldats tués sur la place; un Officier & 15. Soldats blessés. Nous n'avons perdu aucun Officier de l'Etat-Major, ni même, au 11. de ce mois, le plus Pâtrénaire, aucun Capitaine. Le Général Arnold reçut une balle dans la jam-



1. au moment même qu'il entroit dans les Ouvrages de l'Ennemi, le Général Lincoln put aussi une malheureuse blessure à la jambe par un coup tire au hazard par l'Ennemi : On verra la lui couper. Je suis pressé de finir, pour monter dans ce moment même à cheval à la poursuite de l'Ennemi.

De KÖNIGSBERG, le 11. Décembre. Mr. Harris, Envoyé de Sa Maj. Britanique à la Cour de Petersbourg, a passé ici depuis peu se rendant en toute diligence à son Poste : Le Marquis de Fuigné, qui y est revêtu du Caractère de Ministre de Sa Maj. Très-Christienne, a allé peu de jours après, allant au contraire faire un tour à Paris.

De VIENNE, le 13. Décembre. Leurs Maj. Imp. & R. aiant nommé le Comte Charles Pafy d'Erdöd, jusqu'ici Vice-Président de la Chambre des Finances, à la Charge de Vice-Chancelier du Royaume de Hongrie, vacante par la mort du Comte Erdödy de Monyorokerek, le Seigneur a prêté le 3. de ce mois serment en cette qualité. On croit, qu'il sera remplacé par le Comte de Bathiany. Mr. Garampi, Nonce du Pape, a fait ici avant-hier son entrée publique; il a eu hier son Audience solennelle de l'Empereur, & aujourd'hui de l'Impératrice Reine & de la Famille Impériale.

Aux instances réitérées des Etats de Hongrie, Leurs Maj. ont déclaré le 5. de ce mois, que le Bannat de Temeswar sera pour toujours incorporé au Royaume de Hongrie, qui, par cet arrangement, s'est agrandi d'un quart. Le Conseil de ce Bannat a été en conséquence aboli, ainsi que le Département d'Illyrie; & ils ont été incorporés dans la Chancellerie Hongroise; mais les Président & Membres conservent leurs Appointemens. La Cour, qui s'est réservée la supériorité territoriale, gagné autant par la vente des Domaines à la Noblesse, que la Hongrie même par ce nouvel accroissement. Ce Royaume est parvenu depuis 10. à 12. ans à un état très-florissant; & le Gouvernement a fait cultiver ces dernières années & peupler à ses frais le Bannat de Temeswar.

De FRANCFORT, le 18. Décembre. On apprend de Mayence, que les Transports de Recrues de Hanau & d'Aspach, destinées pour l'Amérique, après avoir vainement attendu la levée des ordres, donnés pour leur fermer le passage dans le Pays de Clèves, y ont enfin repassé le 15. & le 16. de ce mois: Au lieu de s'embarquer en Hollande, elles se rendront par terre à Bremenlehe, pour être conduites à Corke en Irlande & de-là en Amérique. Il se trouve déjà un autre Corps de Troupes d'Aspach, avec un nombre de Chasseurs experts & de Canonniers, prêt à prendre le même chemin au mois de Février prochain: Il n'y-manque que peu d'Hommes; & ceux qu'on a déjà rassemblés s'exercent tous les jours, en attendant le tems de leur départ. Le Margrave d'Aspach & Bareith ne conservera de toutes ses Troupes que ses seules Gardes. Il paroît ainsi, que les plaintes, devenues générales par tout l'Empire, au sujet des envois continuels d'Hommes en Pays Etranger, n'ont pas encore produit l'effet, qu'on avoit pu s'en promettre.

De HAMBOURG, le 19. Décembre. Selon des Avis de Suède, le Baron de Guldencron, Ministre de S. M. Danois à la Cour de Stocholm, y a déclaré par ordre du Roi, son Maître, qu'il se formera au Printems prochain près de Copenhague un Camp de 20 mille Hommes, lequel durera un mois, afin d'exercer les Troupes & de leur faire exécuter différentes manoeuvres. Sa Maj. Suédoise étant dans l'usage de faire également au Printems la Revue d'une partie de son Armée dans la Scanie, Elle a déjà donné ordre pour que 20. mille Hommes campent dans le même tems près d'Helsingbourg en cette Province, vis-à-vis de Cronenbourg.

De BERNE, le 13. Décembre. Le Baron de Haller, ci-devant Professeur en Médecine à l'Université de Göttingue, ensuite Membre du Conseil des Deux-Cents de cette Ville, & ancien Directeur des Salines de Roche, connu par plusieurs Ouvrages en différents genres, qui lui ont fait une réputation très-étendue, est mort ici hier au soir après une très-longue maladie. Il étoit Membre de diverses Académies & Sociétés Littéraires: L'Académie Royale des Sciences à Paris se l'étoit entre autres agrégé depuis 1755. en qualité d'Associé Etranger.

De ROME, le 3. Décembre. Le Duc de Grimaldi, nouvel Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès du St. Siège, arriva ici Lundi dernier, & descendit à l'Hôtel des Ambassadeurs d'Espagne, où il fut complimenté par toutes les Personnes attachées à la Cour de Madrid: Le lendemain il fut présenté à S. S. par le Cardinal Secrétaire d'Etat, & s'entretint avec Elle pendant une heure & demie. Comme ce Seigneur ne fera pas un séjour assidu à Rome, le Chevalier Azzura, qui a été chargé dans l'intervalle des affaires d'Espagne, & auquel Sa Maj. Catholique a témoigné sa satisfaction par une Gratification considérable, sera revêtu de la qualité de son Ministre, toutes les fois que le Duc de Grimaldi ne se trouvera point en cette Capitale.



De Paris; le 19. Décembre. Le Parlement a enregistré le 12. de ce mois des Lettres Patentes du Roi, données à Versailles le 9. Décembre, & portant établissement d'un Mont de piété (Si la place le permet, nous en parlerons plus amplement ailleurs.) M. l'Avocat-Général Sequier a fait aujourd'hui rapport aux Chambres assemblées de l'Arrêt du Conseil du 2. Novembre concernant les Vingtièmes, au sujet duquel l'on croit que cette Cour fera incessamment des Représentations à Sa Majesté.

M. l'Archevêque de Paris, n'ayant pu prouver le Protestantisme du Particulier de l'Enclos des Quinze-Vingts, s'est vu contraint de lever l'opposition formée à son Mariage; & la bénédiction nuptiale lui a été donnée comme aux autres Paroissiens de son Curé.

Les bruits de Guerre semblent gagner de plus en plus crédit: Le Préambule de l'Arrêt du Conseil du 7. de ce mois pour l'Emprunt de 25. Millions les autorise, ainsi que les Armemens, qui se continuent dans la Marine. Il vient encore d'être expédié des ordres pour construire tant à Brest qu'à Rochefort & à Toulou 12. Vaisseaux, dont 3. de 80. & 9. de 74. Canons. Les bois de construction étant déjà préparés, le Ministre de la Marine exige, que ces Vaisseaux soient en état d'être lancés dans six mois. La Cour a mandé plusieurs Officiers de mer, pour les consulter sur les affaires de ce Département. Le Bâtiment, qui transportoit le Comte de Löwenahl & un Bataillon des Troupes destinées pour St. Domingue, ayant été écarté des autres par la Tempête du 30. Octobre, on craignoit fort qu'il n'eût péri; mais on a reçu depuis peu des Lettres, qui rassurent parfaitement à son égard.

SUITE des Nouvelles de LONDRES le 16. & 19. Décembre.

Le 12. de ce mois, il se tint après le Lever à St. James un Conseil-Privé, auquel tous les Grands-Officiers de l'Etat assistèrent, & qui dura plusieurs heures. Le 17. il s'en tint encore un dans le Cabinet-particulier du Roi, où se trouvoient le Comte Gower, Président du Conseil, & tous les Ministres, qui forment le Cabinet intime. Le résultat en a été, à ce que l'on apprend; de continuer la Guerre à quelque prix que ce soit. Tous les Seigneurs actuellement en place paroissent devoir y rester, à l'exception du seul Lord Germain, Secrétaire d'Etat pour l'Amérique, qui se voit à présent exposé plus que tous les autres à la censure publique: On dit, qu'il sera remplacé par le Comte de Hillsborough, qui a déjà été ci-devant à la tête du même Département. Pour exécuter avec vigueur le parti, que la Cour a pris, l'on annonce différents arrangemens, tels que la levée d'un certain nombre de Recrues par tout le Royaume, qui se feroit au moyen d'une imposition de 2. ou de 4. Hommes par Paroisse, lesquels ne seroient engagés que pour 3. ans; la formation de deux nouveaux Régimens Ecoffois; & l'incorporation de la Milice de l'Angleterre. L'espèce d'ardeur patriotique, qui s'est emparé d'une partie de la Nation sur la Nouvelle du malheur arrivé à nos Armes, raffermira le Ministère dans ses résolutions. La Souscription à Manchester monte déjà à 6. mille Liv. Sterling; & à Liverpool, Ville non moins distinguée dans le même Parti, l'on a dessein d'imiter cet exemple. Le Sr. Birch, qui en est Maire, a convoqué pour cet effet la Bourgeoisie le 11. par une sorte de Manifeste, répanda la veille. Celle de Londres au contraire se prépare à saisir la même occasion, pour renouveler ses réclamations contre la Guerre Américaine: Quatre Aldermans, Membres du Parlement, & 10. Membres du Commun-Conseil de cette Ville, ayant demandé au Chevalier Esdaile, Lord-Maire, une convocation de la Bourgeoisie pour le 12. ce Magistrat, plus dévoué à la Cour que son Prédécesseur, les a renvoyés à l'Assemblée ordinaire avant Noël.

Jean West, Comte Delaware, Vicomte Cantalupe, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel de la première Compagnie des Gardes à cheval, Grand-Chambellan de la Reine, est mort ici le 22. Novembre à l'âge de 48. ans. Il avoit été nommé en 1761. Vice-Chambellan de la Reine, d'où il passa en 1766. au Poste de Grand-Ecuyer de cette Princesse, & en 1769. à celui de son Grand-Chambellan, dont les Appointemens sont de 1200. L. St. par an. Il avoit épousé la Fille du feu Général Winsard, Mariage dont il laisse 4. Fils & 3. Filles. Guillaume-Auguste, Vicomte Cantalupe, son Fils aîné, qui sert dans la Brigade des Gardes en Amérique, lui succéda dans ses Titres. Charles Knowles, Chevalier-Baronet, le plus ancien des Amiraux de l'Escadre Blanche de la Grande-Bretagne, est mort ici le 9. de ce mois, dans sa 74<sup>me</sup>. année. Cet Amiral, qui passoit pour fort habile dans tout ce qui concerne l'armement d'une Flotte & l'entretien de la Marine, avoit conservé son rang dans notre Service, pendant qu'il a été à celui de Russie, où cependant il n'a pas fait un long séjour.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,  
- A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.





NUMERO CIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES  
DE  
DIVERS ENDROITS

du MARDI 30. Décembre 1777.

De TAGANROCK (Port Russe sur la Mer-Noire), le 7. Novembre.

**M**À L'GRÉ les difficultés, qui subsistent entre la Cour de Pétersbourg & la Porte, la Navigation des Bâtimens Russes, qui ne sont que Marchands, reste libre sur la Mer-Noire. Le Vaisseau, le *Résine Wafenskoj*, Capitaine *Riddel*, appartenant à la Maison Anglo-Russe de *Sidnew, James, & Compagnie*, est arrivé ici pour la seconde fois, venant en 17. jours de *Constantinople*.

De CONSTANTINOPLE, le 18. Novembre.

Le bruit, qui a couru depuis quelques jours, d'un échec, que le Parti Russe a souffert dans la *Crinée*, s'est confirmé par le rapport du Patron d'un Bâtimen Turc, arrivé de cette Presqu'Isle: On ne sait pas encore les circonstances de cette affaire; mais, comme elle prouve, que la Porte a encore de nombreux Partisans dans ces Quartiers, elle a beaucoup servi à relever le courage des Troupes, que le Gouvernement ne cesse d'y faire défilér. Une autre Nouvelle agréable, qu'on ne rapporte encore que d'une manière vague, est celle de la conclusion de la Paix entre le Grand-Seigneur & le Régent de Perse.

De LONDRES, le 19. Décembre.

Au renouvellement, qui se fait tous les ans des Commissions pour exercer les Charges de Grand-Trésorier & de Grand-Amiral de la Grande-Bretagne, il y a eu quelques change-

mens dans ces deux Départemens. *Mylord North* a été continué comme Premier-Commissaire de la Trésorerie; ainsi que le Vicomte *Beauchamp* & *Mr. Wolfran Cornwall* en qualité de Commissaires. Le Lord *Westcote* & le Vicomte *Palmerston*, tous deux Pairs d'Irlande, ont succédé dans la même Charge au Lord *Onslow* & à *Mr. Charles Townshend*. Le Comte de *Sandwich* a été continué dans celle de Premier-Commissaire de l'Amirauté: *Mr. Fear, Buller*, le Lord *Charles Spencer*, le Comte de *Lisburne*, Pair Irlandois, *Mr. Henry Penton*, & le Chevalier *Pa liser*, en qualité de Commissaires du même Bureau. La place, qui y vaquoit par la translation du Vicomte *Paimerson* à celui de la Trésorerie, a été consacrée au Lord *Mulgrave*, Pair Irlandois, (ci-devant *Mr. Phipps*), Capitaine de Vaisseau, qui s'est extrêmement distingué pour le Parti de la Cour dans les dernières Séances du Parlement. Les Comtes d'*Aylesford* & de *Winchelsea* ont été nommés Seigneurs de la Chambre du Roi, le premier à la place du Comte de *Jersey*, qui en a donné la démission, & le second à celle du Marquis de *Carmarthen*, qui a obtenu la Charge de Grand-Chambellan (ou Grand-Maitre) de la Maison de la Reine, qu'avoit le feu Comte *Delawarr*: Le Roi a disposé du Commandement de la première Compagnie des Gardes à cheval, qu'avoit le même Seigneur, en faveur du Marquis de *Lothian*, qui en étoit Lieutenant-Colonel.

La Cour a reçu le 2. des Dépêches du Général *Carleton* par le Vaisseau la *Nouvelle-Aventure*, arrivé à *Douves*. Aussi-tôt que ce Commandant a eu avis du sort de l'Armée de Mr. *Burgoyne*, il a d'abord envoyé un Renfort de Troupes à *Montréal* & à *St. Jean*, avec une quantité de Munitions: Il avoit dessein de se rendre lui-même à cette dernière Place, tandis que le Brigadier *Maclean* commanderoit en son absence à *Quebec*. Les Troupes, restées dans le *Canada*, sont les 20<sup>me</sup>, 31<sup>me</sup>, & 34<sup>me</sup> Régimens avec le Corps d'*Emigrants-Royaux* de *Maclean*, outre la Garnison de *Ticonderoga*, qu'on estime forte de 1500. Hommes.

FIN de la Lettre du Lieutenant-Général *BURGOYNE* au Lord *GERMAIN*.

Le 8. (Octobre) l'on reçut avis, que l'Ennemi marchoit pour tourner la droite; & aucun moyen ne pouvoit empêcher cette manœuvre, si ce n'est de nous retirer vers *Saratoga*. L'Armée commença de se mettre en mouvement à 9 heures du soir, le Général-Major *Riedesel* commandant l'Avant-Garde, & le Général-Major *Phillips* l'Arrière-Garde. Cette retraite, quoiqu'exécutée à la portée du fusil de l'Ennemi, & embarrassée de tous les Bagages de l'Armée, se fit sans perte; mais une très-forte pluie & les difficultés de garder les Bateaux, qui contenoient toutes les Provisions, occasionnèrent des délais, qui empêchèrent l'Armée d'arriver à *Saratoga* avant le 9. au soir; & l'Artillerie ne put passer les Gués du *Fishkill* que le 10. au matin. A notre arrivée près de *Saratoga* un Corps ennemi de 5. à 6. cents Hommes fut aperçu, occupé à élever des Retranchemens sur les Hauteurs; mais à notre approche il se retira en traversant un Gué de la Rivière de *Hudson*, & il joignit un Corps poité pour s'opposer à notre passage en cet endroit.

Il fut jugé à propos d'envoyer un Detachement de Travailleurs, sous une forte Escorte, pour réparer les Ponts & ouvrir une route vers le Fort *Edouard*. Le 47<sup>me</sup> Régiment, les Tireurs du Capitaine *Fraser*, & les Provinciaux de *Mackoy* reçurent ordre de marcher pour ce service; mais, l'Ennemi se montrant en grande force sur les Hauteurs du *Fishkill*, & faisant des dispositions pour passer la Rivière & nous livrer Bataille, le 47<sup>me</sup> Régiment & les Tireurs de *Fraser* furent rappelés. Les Provinciaux, laissés pour couvrir les Travailleurs au premier Pont, s'ensuivirent sur une très-légère attaque d'un petit Parti de l'Ennemi, & laissèrent aux Travailleurs à s'échapper comme ils purent, sans possibilité d'achever aucun Ouvrage. Pendant ces différents mouvemens, l'on fit fréquemment feu, de l'autre côté de la Rivière, sur les Bateaux à Provisions: Quelques-uns furent perdus, & plusieurs Hommes furent tués ou blessés dans ceux qui nous restèrent. Le 11. les attaques sur les Bateaux se continuèrent; l'on en prit & reprit plusieurs: Mais leur situation étant plus proche de la force principale de

l'Ennemi que da la nôtre, il fut jugé impossible d'assurer les Provisions d'une autre manière, qu'en les débarquant & les portant sur la Hauteur. Ceci s'exécuta sous le feu de l'Ennemi & avec beaucoup de difficulté.

On considéra alors tous les moyens possibles de retraite ultérieure dans des Conseils de Guerre, composés d'Officiers-Généraux, & dont les Minutes vous seront envoyées. Le seul & unique, qui parut encore praticable, étoit une marche de nuit pour gagner le Fort *Edouard*, pendant laquelle les Troupes porteroient leurs Provisions sur le dos: L'impossibilité de réparer le Pont rendit inutile la question, si l'on enverroit l'Artillerie & les Voitures; mais il fut proposé de forcer le Gué au Fort *Edouard* ou celui au dessus. Avant qu'on put faire cette tentative, les Patrouilles retournèrent avec l'avis, que l'Ennemi étoit retranché vis-à-vis de ces Gués, & occupoit en force un Camp avec du Canon sur une Hauteur entre le Fort *Edouard* & le Fort *George*. Il avoit aussi des Partis le long de toute la rive, pour veiller à tous nos mouvemens, & des Postes si près de nous sur celle où nous étions, que l'Armée ne pouvoit se déplacer à un mile seulement de distance sans être découverte. Le gros de celle de l'Ennemi étoit joint à toute heure par de nouveaux Corps de Milices & de Volontaires; & toute la Force montoit ensemble à 16. mille Hommes. Sa position, qui avoit l'étendue de trois quarts de Cercle autour de nous, étoit, par la nature du terrain, inattaquable dans toutes ses parties.

Dans cette situation l'Armée prit la meilleure position possible, qu'elle fortifia, attendant jusqu'au 13. au soir dans l'espérance, pleine d'inquiétude, de recevoir quelque secours de nos Amis, ou (ce qui après ce premier espoir étoit l'attente la plus désirable) une attaque de la part de notre Ennemi. Durant tout ce tems, les Troupes couchèrent toujours les armes à la main, exposées au Canon dans tous les Quartiers. Les balles à Chasseur & les coups à mitraille tomboient même dans toutes les parties de la Ligne, quoique sans faire d'effet considérable. A cette époque on prit un Etat exact des Provisions, & les circonstances, exposées au commencement de cette Lettre, devinrent évidentes.

Le Conseil de Guerre fut étendu à tous les Officiers de l'Etat-Major & aux Capitaines, commandans des Corps dans l'Armée: Il en résulta la Convention ci-incluse, Accord qui (je n'en suis sur) étoit inévitable, & qui, à ce que je me persuade, sera regardé comme honorable en cette situation. Après l'exécution du Traité le Général *Gates* retira à lui toutes les Forces, qui avoient environné ma position; & j'eus la consolation d'avoir autant de Témoins, que j'ai d'Hommes à mes ordres, qu'elles montoient au nombre sus-mentionné.

Pendant le cours des évènements, dont je viens de faire le récit, il fut fait une tentative contre *Ticonderoga*, par une Armée, assemblée aux ordres du Général-Major *Lincoln*, qui trouva moyen de marcher de *Hubberton*, sans être découvert, avec un Corps considérable, tandis



une autre Colonne de ses Troupes passit les Montagnes entre *Skenesborough* & le Lac *George*. Et le 18. Septembre au matin il fut fait une attaque soudaine & générale contre la Place de débarquement au Lac *George*, la Hauteur dite *Sugar-Hill*, *Ticonderoga* & le *Mont-Indépendance*. L'Officier de mer, qui commandoit la Chaloupe armée, stationnée pour défendre la Place de débarquement, & quelques autres des Officiers, qui commandoient aux *Ports*, au *Sugar-Hill*, & au *Portage*, se laissent surprendre; & une partie considérable de 4. Compagnies du 53<sup>me</sup> Régiment fut faite Prisonnière. Une Redoute, commandée par le Lieutenant *Lord* du 53<sup>me</sup> Régiment, fut le seul Poste de ce côté, qui eut le tems de faire usage de ses Armes; & il fit une défense courageuse, jusqu'à ce que le Canon, qu'on ôta du Vaisseau surpris, fut amené contre lui.

Après avoir exposé & déploré un manque si fatal de vigilance, je dois vous informer des événemens satisfaisans, qui s'en suivirent. L'Ennemi, après avoir sommé deux fois le Brigadier-Général *Powell*, dont il reçut des Réponses convenables à un brave Officier, revêtu du commandement d'un Poste aussi important, & après avoir essayé ensuite durant 4. jours plusieurs attaques, où il fut toujours repoussé, se retira sans avoir fait aucun dommage considérable. Le Brigadier-Général *Powell*, du Rapport duquel j'extraits cette Relation, donne beaucoup d'éloges au Régiment [*Brunswickois*] du Prince *Frédéric* & aux autres Troupes, postées au *Mont-Indépendance*. Il fait également la mention la plus honorable de la conduite du Capitaine *Taylor* du 21<sup>me</sup> Régiment, qui y étoit par hazard de passage, retournant de l'Hôpital à l'Armée, & du Lieutenant *Reecraft* du 24<sup>me</sup> Régiment, qui, à la tête des Travailleurs armés, défendit une Batterie importante.

Le 24. Septembre, l'Ennemi, mis en état de s'embarquer sur le Lac *George*, par la capture des Chaloupes à canon & des Bateaux, qu'il avoit fait après la surprise de la Chaloupe, attaqua l'Île *Diamant* en deux Divisions. Le Capitaine *Aubrey* & deux Compagnies du 47<sup>me</sup> Régiment avoient été postés dans cette Île; depuis le tems que l'Armée avoit passé la Rivière de *Hudson*, comme étant une meilleure situation pour la sûreté des Munitions à la pointe *Méridionale* du Lac *George* que le Fort de ce nom, qui est sur la Terre-ferme, & qui ne sauroit tenir contre un nombre de Troupes avec de l'Artillerie. L'Ennemi fut repoussé par le Capitaine *Aubrey* avec grande perte, & poursuivi par les Chaloupes à canon sous ses ordres jusqu'à la rive *Orientale*, où deux de ses plus grands Vaisseaux furent repris avec tout le Canon. Ils n'eurent que le tems de mettre le feu aux autres Bateaux, & se retirèrent au-delà des Montagnes.

Qu'il me soit permis de vous renvoyer pour des particularités ultérieures au Lord *Petersham*, mon Aide-de-Camp: Je suis humblement cette occasion de recommander ce Seigneur à Sa Majesté, comme digne des qualités nécessaires pour rendre d'importans Services à Sa Pa-

trie dans tous les Postes, auxquels sa naissance pourra le conduire. Dans cette dernière Campagne en particulier, sa conduite a été telle qu'elle lui donne droit aux plus justes éloges; & je m'assure, que son mérite sera regardé comme un titre suffisant pour être avancé, quoique destitué de l'éclat & de l'espèce de prétention, qui accompagne généralement la remise de Dépêches agréables.

Je dois, *MY LORD*, ajouter seulement ici un Rapport général des tués & blessés: Je ne le donne point pour exact, vu que l'embarras du tems & la séparation des Corps ont rendu impossible de le faire. Les Officiers *Britanniques* ont répandu leur sang avec profusion, & de la manière la plus honorable. Tous ceux qui ont péri sont dignes d'estime; mais les mérites étendus, qui marquoient le caractère public & particulier du Brigadier-Général *Wolfe*, resteroient longtems dans le souvenir de cette Armée, & sont particulièrement regretter sa perte. Ceux, qui n'ont point reçu de blessures, se sont également distingués; & par la manière de combattre, les Officiers-Généraux ont été plus exposés qu'en d'autres services. Parmi les autres j'ai couru mes risques, auxquels j'ai échappé. Il dépend de la sentence, que *S. M.* portera de ma conduite, & du jugement des gens de ma profession, ainsi que de celui de la partie impartiale & respectable de mes Compatriotes, si je dois considérer le sort, que j'ai eu de n'y pas périr, comme une bénédiction ou un malheur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) J. BURGUYNE.

*P. S.* La Lettre ci-dessus est un Duplicat exact de la Dépêche envoyée par le Lord *Petersham*. Le Capitaine *Craig*, du 47<sup>me</sup> Régiment, que j'en ai chargé, est un Officier de beaucoup de mérite; & il est particulièrement digne de recommandation pour avoir servi avec un zèle naïf actif qu'insatigable pendant cette Campagne pénible, non-obstant une blessure, qu'il reçut au travers du bras à *Hubbarton*.

L'Etat des tués, blessés, & Prisonniers, lequel se trouve à la suite de cette Lettre & des Pièces qui l'accompagnent, comprend 1. Brigadier-Général (*Prafer*); 1. Major (*Grant*, du 24<sup>me</sup> Régiment); 2. Capitaines; 15. Lieutenants; 4. Enseignes; 12. Sergents; 5. Tambours; 313. Soldats tués; 2. Lieutenants-Colonels (*Lind*, du 20<sup>me</sup>, *Anstruther*, du 62<sup>me</sup>, blessé en deux différentes Actions); 5. Majors (*Forbes*, du 9<sup>me</sup>, *Acland*, du 20<sup>me</sup>, *Agnew*, du 24<sup>me</sup>, *Comte de Belcarras*, du 53<sup>me</sup>, *Hirnage*, du 62<sup>me</sup>, blessé en deux différentes Actions); 17. Capitaines; 13. Lieutenants; 4. Enseignes; 1. Aide-Major; 38. Sergents; 4. Tambours; 715. Soldats blessés; 2. Majors (*Acland*, commandant les Grenadiers, & *Williams*, du Corps Royal d'Artillerie); 2. Capitaines; 3. Lieutenants; 2. Enseignes; 1. Chirurgien; 4. Sergents; 2. Tambours; 49. Soldats Prisonniers. Le Chevalier *Jaques Clarke*, Aide-de-Camp de *M<sup>r</sup>. Burgoyne*, a été tué; les Capitaines *Green*, du 31<sup>me</sup> Régiment, & *Blonfield*, de l'Artillerie, *Parr Aide-de-Camp*, *Pauvre Major* de Brigade du Général-Major



Phillips, ont été blessés; le Capitaine Money, du 9<sup>e</sup> Régiment, Sous-Quartier-Maître-Général, est Prisonnier. Le Général Burgoyne ajoute cependant, " que cette Liste n'est que provisionnelle jusqu'à ce qu'on puisse recueillir des Etats plus exacts; & qu'elle ne s'étend que jusqu'au 12. Octobre, depuis lequel tems la perte, tant en tués & Prisonniers, qu'en Déserteurs, a été très-considérable. "

On remarque aussi, que Mr. Burgoyne ne donne point d'Etat de la perte des *Brunswickois*; ce qui accrédite le bruit, qu'un grand nombre de ces Troupes a demandé aux *Américains* d'être naturalisés parmi eux. Du moins Mr. Burgoyne ne fait monter toute son Armée qu'à 3500. Hommes, y compris les *Canadiens*; tandis que, suivant le Traité conclu à *Brunswick* le 9. Janvier 1776, tout le Corps Ducal, cédé à la *Grande-Bretagne*, étoit composé d'un Régiment de Dragons de 311. Hommes, d'un Bataillon de Grenadiers de 541, de 4. Régimens d'Infanterie, chacun de 647. & d'un Bataillon d'Infanterie légère de 629. Hommes; faisant en tout 4084. Hommes. On observe de plus, que le Général *Burgoyne* fait aussi peu usage, dans toute cette Lettre, du mot de *Rebelles*, que le Chevalier *Howe* dans ses dernières Dépêches, là où ci-devant on trouvoit cette épithète très-souvent répétée dans les Relations de la Cour.

DE LEIDE, le 29. Décembre.

On a eu quelquefois occasion de parler du nombre d'Officiers Français, qui ont parté au Service de l'*Amerique-Unie*. Les dernières Lettres de ce Pays étoient remplies d'éloges de la bravoure & de l'intelligence, que tous les Officiers Etrangers, qui servent sous les Drapeaux du Congrès, mais particulièrement les Français, ont fait paroître dans les dernières Actions: Et la satisfaction, qu'on a de leur conduite; a été prouvée par l'avancement, qu'ils ont successivement obtenu. Encore en dernier lieu nous venons d'apprendre, que Mr. *Thomas Conway*, qui est Chevalier

de *St. Louis & Colonel* dans les Troupes *Irlandoises* au Service de *France*, a été élevé au rang de Général-Major, & le Chevalier de *Bory*, qui a servi plus de 36. ans avec beaucoup de réputation dans les Armées de *S. M. Très-Chrétienne*, au grade de Brigadier-Général. Cependant il paroît, que le même desir, que les Chefs de l'*Union-Américaine* avoient au commencement de la Guerre, d'engager des Officiers Etrangers à leur Service, ne subsiste plus: Du moins l'on écrit de *Paris*, qu'un grand nombre d'Officiers, qui étoient partis pour l'*Amerique* avec des Lettres de recommandation de *Mrs. Franklin & Dean*, n'ont point réussi à y trouver placé: Arrivés, les uns à *Boston*, les autres à *Charles-Town*, ils écrivirent pour cet effet tant au Congrès qu'au Général *Washington*; mais ils reçurent pour réponse, qu'il n'y avoit point de Places vacantes dans les Armées *Américaines*. L'offre, qu'ils firent ensuite de servir du moins en qualité de Volontaires, n'ayant pas été non plus acceptée, ils demandèrent au Congrès un dédommagement des frais, qu'ils avoient inutilement faits, & d'être ramenés à ses dépens en *Europe*. Cette dernière demande leur fut accordée; & ils sont actuellement sur leur retour, très-peu satisfaits d'avoir été ainsi frustrés dans leur attente. Parmi eux est Mr. de *Kalb*, Lieutenant-Colonel au Service de *France*. Cet Officier, qui est Allemand de Nation & Homme de beaucoup de mérite, étoit parti pour l'*Amerique* avec le Marquis de la *Fayette*: Mais, ses offres n'ayant pas été d'abord acceptées, il a remercié à son tour pour la place de Général-Major, que le Congrès voulut lui donner ensuite; & il revient avec Mr. de *Mauroy*, qui est également un Officier de capacité.

Dans notre Gazette N<sup>o</sup>. xcii. l'on a mal nommé *Cornu* l'Officier commandant la Pêche Française au Banc de *Terre-Neuve*, & *Cornie* dans le Supplément du N<sup>o</sup>. suivant. Le vrai nom de cet Officier est *Cornic*.

On mettra en vente vers le 15. Janvier 1778. au plus offrant & dernier Enchérisseur une Statue de Marbre blanc, de près de 5. piés de hauteur, représentant la feuë Reine sous l'Emblème de la Bienfaisance, de la Piété, & de la Prudence, tenant d'une main le Médaillon du Roi Stanislas, son Père, comme un des Attributs qui la caractérisent; & de l'autre avançant une partie de son Vêtement pour en couvrir deux Enfants, qu'elle paroît prendre sous sa protection. C'est encore un de ses Attributs. Cette Statue a son Piédestal de Marbre blanc veiné d'Italie, ayant 3. piés & demi de haut sur environ 2. piés de large, dont les 4. faces sont polies. C'est un Effet de la Succession de feu Mr. *HULIN*, Ministre du Roi Stanislas, dont le prix est destiné à faire le bien. On voit cette Statue chez le Sr. *PAYON*, qui en est l'Auteur, en son Atelier à *PARIS*, Cour du Vieux-Louvre.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.  
ALEIDE, par ETIENNE LUZAC.



# SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES.

D E D I V E R S E N D R O I T S

du N U M E R O C I V.

De L E I D E. le 30. Décembre, 1777.

**A** IANT inféré dans notre dernier *Supplément* les Relations *Américaines*, qui avoient rapport à la partie de la Lettre du Général *Burgoyne*, placée dans la *Gazette* du même jour, nous donnerons à présent celles qui servent de Pièces de comparaison avec la dernière partie de la même Lettre, que nous avons traduite aujourd'hui. La première, tirée de la *Gazette de Boston* du 27. Octobre, est l'*Extrait d'une Lettre d'un Officier-Général*, datée au Camp à *Saratoga* le 13. Octobre.

Dans ma dernière je vous rendis compte de l'Action du 7. de ce mois. Depuis ce tems, nous avons eu tous les jours des Escarmouches, dans lesquelles nous avons pris une grande quantité de Bagages, de Provisions, &c. avec environ 120. Prisonniers: Il nous est venu 160. Deserteurs. L'Ennemi a brulé toutes les Maisons, à l'exception d'une seule, entre son dernier Camp & le terrain, qu'il occupe actuellement sur l'autre rive de la Crique de *Saratoga*. Nous campons à présent à la portée du fusil de lui, & nous sommes occupés à former un cercle autour de lui. Si le Plan réussit, nous le compléterons dans une nuit davantage. Les Généraux *Lincoln* & *Arnold* sont en bon train de se rétablir; & jusqu'à présent ils ont conservé leurs jambes. La destruction du Général *Burgoyne* est très-prochaine; & sous la bénédiction de Dieu elle sera bientôt achevée: Il s'agit seulement de nous conduire avec circonspection & prévoyance.

Dans une autre Lettre de *Saratoga*, de la même date, il est dit: "Hier, le Général *Felous*, étant sur l'autre rive du Fleuve de *Hudson*, prit un nombre de Bateaux de l'Ennemi, chargés de près de mille Barrils de Porc & de Boeuf, avec trois Tonneaux de Charbon, de Peaux de Castor, &c." Une Lettre d'*Albany*, du 14. Octobre, parlant du même avantage, porte à 50. le nombre de ces Bateaux pris avec une quantité de Munitions de guerre & de bouche, de Médicamens, &c.

On a pu remarquer, tant dans la Lettre de Mr. *Burgoyne* même que dans les Récits *Américains*, que ce Peuple, taxé ci-devant de *Vicheté* & de *poltronnerie* par les Adhérents du Ministère de *London*, a combattu avec une bravoure qui tenoit de la fureur, dans les Actions contre l'Armée *Britannique*, particulièrement à l'attaque de ses Retranchemens le 7. Octobre, où quatre des Régimens de Milice de la *Nouvelle-Angleterre* ont été commandés, dit-on, par autant d'Ecclésiastiques de la même Province. Nos Lecteurs pourront juger du carnage, qui a eu lieu en ces occasions, par l'*Extrait* suivant d'une Lettre du Sr. *Wilson*, Chirurgien dans l'Armée de Mr. *Burgoyne*, datée à *Saratoga*, le 15. Octobre:

Je profite du départ de quelques Canadiens, qui retournent à *Montréal*, & qui m'ont promis d'y mettre la Présente à la Poste, pour vous informer, que je suis en vie & assez bien, quoique les travaux continus & les difficultés innombrables, que l'Armée a essuyés, eussent dûs éteindre le courage de l'Homme le plus résolu. Demain notre Capitulation sera signée; mais je m'attens à rester avec l'Hôpital & les blessés, dont le nombre est excessif. J'ose dire, que nous en avons plus de six-cents; & je pense que les Provinciaux [dit Parti du Congrès], en ont plus, quoique s'apprenne, qu'ils ont très-peu de Chirugiens, & que ceux qu'ils ont sent peu au fait de leur Art. Je crois, qu'on n'a guères vu un carnage pareil à celui de l'attaque, que les Provinciaux firent contre nos Lignes: Plus de 500. d'entre eux restèrent morts sur le Champ de Bataille; & je présume, que nous avons perdu la moitié de ce nombre. Notre ancien Ami, le Capitaine *Blomfield*, de l'Artillerie, qui faisoit les fonctions de Major de Brigade, mourut en brave, combattant pour sa Patrie, qui perdit en lui un Officier de grande espérance: Il reçut 3. balles de fusil, tous garants de sa mort, avant qu'il tombât. Je compte, que depuis que nous sommes partis de *Quebec* jusqu'à présent, nous avons perdu une centaine d'Officiers. Si tous nos blessés vivent assez longtems pour retourner en *Angleterre*, l'Hôpital de *Chelsea* sera un vrai Hôpital d'Invalides; car jamais l'on n'a vu de spectacle aussi affreux que celui que présentent quelques-uns d'entre eux.

C'est apparemment le manque de Chirugiens habiles, dont parle cette Lettre, qui a engagé le Général *Gates*, immédiatement après la signature de la Capitulation, à prier Mr. *Burgoyne*, par un Message très-poli, de lui envoyer quelques Chirugiens, afin de secourir les blessés des *Américains*, qui montoient le 20. Octobre (selon les Avis d'où nous tirons ce fait) dans l'Hôpital à *Saratoga* à 764. Hommes, outre ceux qui se trouvoient dans l'Hôpital principal à *Albany*. Le Commandant *Anglois* a pu d'autant moins se refuser à cette requisiion, que les *Américains* en général & Mr. *Gates* en particulier ont traité les Vaincus avec la plus grande humanité. Toutes les Lettres des Officiers & Soldats *Anglois* sont remplies d'éloges à ce sujet; &

Mr. *Burgoyne* lui-même a rendu justice à ses Vainqueurs, sur-tout dans une Lettre qu'il a écrite au Comte de *Derby*, son Neveu: Il y rapporte entre autres un fait, qui montre une délicatesse extraordinaire dans le Général *Américain*. Lorsque l'Armée *Britannique* sortit de son Camp, pour mettre bas les armes, il n'y eut pas un seul Homme de l'Armée *Continentale* à l'endroit désigné pour cet acte, Mr. *Gates* n'ayant point voulu qu'on ajoutât à la douleur des Troupes Royales par la présence de leurs Ennemis, ni qu'il leur fût fait la moindre insulte en cette occasion. Ceux d'entre les Officiers *Anglois*, qui avoient voué la haine la plus vigoureuse aux Habitans des Colonies révoltées, en ont reçu un traitement, qui a changé cette haine en reconnaissance. Le Chevalier *Clarke*, Aide-de-Camp de Mr. *Burgoyne*, fut si touché du soin que la Servante de Mr. *Gates* prit de lui dans l'état, où il étoit par sa blessure, qu'il lui a laissé un Legs par son Testament de mort. Le Major *Acland*, grièvement blessé, a également été soigné avec beaucoup d'attention, ainsi que son Epouse, Soeur du Comte d'*Ilchester*, qui l'avoit accompagné, & qui a fait ses couches à *Saratoga*. On regrette, en apprenant ces faits, que les Commandans *Britanniques*, de leur côté, lorsqu'ils étoient Vainqueurs à *Ticonderoga*, aient fait travailler leurs Prisonniers en Forçats à trainer des Bateaux & de l'Artillerie, à réparer des Chemins, &c. mais sur-tout qu'ils aient exposé les malheureux Habitans de ces Contrées à la fureur des *Indiens*. Nous avons inséré dans notre Supplément du N<sup>o</sup>. 98. une Lettre, que Mr. *Burgoyne* a écrite à Mr. *Gates* pour se justifier à cet égard: Mais nous n'avions pas encore alors le commencement de leur Correspondance, que nous sommes à présent en état de donner à nos Lecteurs. Elle a commencé par la Lettre suivante de Mr. *Burgoyne*.

Au Quartier-Général de l'Armée du Roi, sur la Rivière de HUDSON, le 30. Aout, 1777.  
MONSIEUR,

Le Général-Major de *Riedesel* m'a prié de faire passer la ci-incluse au Lieutenant-Colonel *Baum*, que le sort de la Guerre a mis entre les mains de vos Troupes à *Bennington*. Comme je n'ai jamais manqué d'attention pour les Prisonniers, je ne doute nullement, que vous ne fassiez cette occasion pour me témoigner un retour de civilité, & que vous ne laissiez passer les Bourgeois & les Valets des Officiers, qui sont vos Prisonniers, sans être inquiétés.

C'est avec beaucoup de regret, que je me trouve obligé d'ajouter à cette demande des plaintes sur le mauvais traitement, que les Soldats *Provinciaux* au Service du Roi ont reçu après l'affaire de *Bennington*. J'ai des Dépositions, affirmées par serment, qu'on a refusé à quelques-uns de leur donner quartier, après qu'ils l'eurent demandé. Je veux volontiers croire, que ceci s'est fait contre l'ordre & l'inclination de vos Officiers; mais il est de mon devoir d'exiger une explication, & de vous avertir des horreurs du Talion, si l'on ne désapprouve & n'empêche une pareille pratique de la manière la plus efficace.

Par devoir, MONSIEUR, & par principe je suis l'Ennemi public des *Américains*, qui ont pris les armes; mais je tâche d'être un Ennemi généreux, & je n'ai pas l'ombre de ressentiment contre aucun Individu, qui ne m'y porte par des actes-dérogatoires à ces Maximes, sur lesquelles tous les gens d'honneur sont du même avis. Persuadé qu'un Homme du rang que celui, auquel cette Lettre s'adresse, ne sera point compris dans l'exception que j'ai faite, je suis personnellement, &c.

Au Gen. Maj. GATES. (Signé) J. BURGOYNE, Lieut. Gen.

Mr. *Gates* fit à cette Lettre la Réponse, que voici.

MONSIEUR, Au Quartier-Général de l'Armée des ETATS-UNIS, le 2. Sept. 1777.

Hier au soir, j'eus l'honneur de recevoir la Lettre de Votre Excellence. Je suis étonné, & que vous fassiez mention d'inhumanité, ou que vous menaciez de Talion. Il n'est arrivé rien à l'Action de *Bennington*, que ce qui est commun lorsque des Ouvrages sont pris d'assaut. Il n'est ni nouveau ni extraordinaire, que les Sauvages de l'Amérique; dans leur façon de faire la Guerre, mutilent & escarpent les malheureux Prisonniers, qui leur tombent entre les mains; mais que le fameux Lieutenant-Général *Burgoyne*, dans lequel l'Homme du monde se trouve réuni au Guerrier & au Scévot, soudoye les Sauvages de l'Amérique pour escarpent les Européens & des Descendans d'Européens; oui, qui plus est, qu'il paye un certain prix pour chaque Chevelure prise d'une manière aussi barbare, voilà plus qu'on ne voudra croire en Europe, jusqu'à ce que des faits, constatés d'une manière authentique, confirmeront dans toutes les Gazettes la vérité de l'horrible Récit.

Mademoiselle *Mac-Rea*, jeune Fille aussi aimable pour sa beauté que pour son caractère vertueux & ses qualités charmantes, engagée à un Officier de votre propre Armée, a été emmenée, avec d'autres Femmes & Enfants, d'une Maison près du Fort *Edouard*, & traînée dans les Bois, où on Pa escarpé & mutilé de la manière la plus révoltante. Deux Parents, & leurs six Enfants, ont été tous traités avec la même inhumanité, pendant qu'ils resdoient paisiblement dans leur demeure naguères heureuse & tranquille. Le funeste sort de Mademoiselle *Mac-Rea* est d'autant plus touchant, que dans ce moment même elle étoit parée pour recevoir son Epoux promis; mais, au lieu de lui, elle ne vit devant ses yeux que son Assassin employé par vous. Plus de cent Personnes, Hommes, Femmes, & Enfants, ont péri par la main de Scele-rats, auxquels l'on assure que vous avez payé le prix de leur sang.



Vous trouverez ci-incluses des Lettres de vos Officiers blessés, Prisonniers entre mes mains. Par elles vous apprendrez la générosité de leurs Vainqueurs. L'Argent, les Habits, les Valets, & tout autre Article nécessaire, que Votre Exc. voudra faire passer aux Prisonniers, leur seront fidèlement remis. Le Valet du Colonel Baum est à Bennington: Il seroit venu au Camp de Votre Excellence; mais, lorsque je lui offris un Pavillon de Trêve, il le refusa de peur de courir le risque d'être escalpé. Lorsque je sçaurai, quels Cbirurgien & Valets V. E. voudra faire passer à Bennington, j'enverrai un Officier à vos Lignes, pour les conduire à mon Camp. Je suis, &c. Au Lieut. Gén. BURGOYNE. (Signé) HERRATIO GATES, Gen. Maj.

Au reste, quelle que soit la valeur des raisons que Mr. Burgoyne a alléguées pour se laver des reproches contenus dans cette Lettre, la Proclamation suivante des 3. Sur-Intendants des Affaires Indiennes pour la Couronne, renduë lors du Siège du Fort Stanwix, semble prouver, que les plaintes des Américains sur la conduite des Nations Sauvages n'ont pas été sans fondement. Au Camp devant le Fort STANWIX, le 13. Août, 1777.

Aux Habitans du Comté de TRYON,

Nonobstant les torts aussi multipliés que considérables, que nous avons reçus de votre part dans nos Personnes & nos Biens, & quoique nous soyons à la tête de Troupes victorieuses, nous souhaitons très-ardemment de voir la Paix rendue à ce Pays jadis heureux: Pour y parvenir, nous sommes prêts & disposés, d'après une soumission convenable de votre part, à ensevelir dans l'oubli tout ce qui s'est passé; & nous espérons, que vous êtes convaincus ou que vous le serez à la fin, que nous sommes vos Amis, qui vous donnent des conseils salutaires, & non des gens aussi pervers & artificieux que ceux qui vous ont séduit & qui vous ruinent presque totalement. Vous avez sans doute beaucoup de raison de craindre le ressentiment des Indiens, au sujet de la perte qu'ils ont essuyée dans la dernière Action, & de l'obstination bête (*Indish*) de vos Troupes en cette Garnison, qui n'ont de ressource qu'en elles-mêmes. Pour cette raison les Indiens déclarent, " que, si la Garnison ne se rend sans opposition ultérieure, ils massacreront toute ave-c vivante, non seulement la Garnison mais tous les Habitans du Pays sans exception, sans avoir égard ni à âge, ni à sexe, ni à Amis ou Ennemis." Vu donc que c'est à vous de répondre des suites, il est de votre devoir indispensable d'envoyer une Députation des principaux d'entre vous, & de les obliger immédiatement à ce qui dans très-peu sera pour eux un devoir forcé; savoir, de rendre la Garnison; dans lequel cas nous nous engageons, foi de Chrétiens, à vous garantir de la violence des Indiens.

Environnés de tous côtés, comme vous l'êtes, par des Troupes victorieuses, la moitié (sinon la plus grande partie) des Habitans étant portés pour le Gouvernement, vous trouvant sans aucune ressource, vous ne pouvez certainement pas hésiter un moment à accepter les conditions, qui vous sont proposées par des gens, qui sont les Amis de votre Pays, & qui lui veulent du bien.

(Signé)

JEAN JOHNSTON, D. W. CLAUS, JEAN BUTLER, Sur-Intendants.

De MILAN, le 10. Décembre. Leurs Maj. Imp. & R. viennent de conférer le beau Régiment d'Infanterie, dont le Prince de Turckemberg étoit ci-devant pourvu, au Chevalier Comte Louis de Belgiojoso, Général-Major, Conseiller d'Etat, & leur Ministre-Pénipotentiaire près du Roi de la Grande-Bretagne. Ce Seigneur est le Fils puîné du Prince de Barbiano & de Belgiojoso. Chevalier de la Toison-d'or, &c.

De PARIS, le 22. Décembre. Les Bals, qui se donnent chez la Reine à Versailles jusqu'au Carnaval, ont commencé la semaine dernière. L'on croit toujours, qu'il y aura une Promotion Militaire au Jour de l'An. Le Chevalier d'Escares, Premier-Gentilhomme d'honneur de Mgr. le Comte d'Artois, & Colonel de l'un de ses Régimens est nommé Capitaine de ses Gardes du Corps en survivance du Chevalier de Cruviel, avec exercice.

Vendredi dernier, il a été dénoncé aux Chambres du Parlement assemblées un Imprimé de M. l'Intendant de la Rochelle & d'autres Ecrits, relatifs aux Vingtièmes. Le tout a été renvoyé à l'examen de Commissaires nommés pour aviser au parti à prendre.

Depuis 20. à 30. ans il se donnoit des Mémoires & Projets sur l'établissement d'un Mont de Piété en cette Capitale, qui tous ne contenoient que des spéculations de Finance; mais celui qu'établissent les Lettres-Patentes du 9. de ce mois (annoncées dans notre dernier Supplément,) est formé sur un Plan, qui a pour base des motifs de bienfaisance: On en jugera par le Préambule de cette Pièce que voici.

LOUIS, &c. Les bons effets, qu'ont produits & produisent encore les Monts de Piété chez différentes Nations de l'Europe, & notamment ceux formés en Italie, ainsi que ceux établis dans nos Provinces de Flandre, Haynault, Cambresis, & Artois; ne nous permettant pas de douter des avantages, qui résulteroient en faveur de nos Peuples de pareils Etablissemens dans notre bonne Ville de Paris, & même dans les principales Villes de notre Royaume; ce moyen nous a paru le plus capable de faire cesser les desordres, que l'usure a introduits, & qui nous ont trop fréquemment entraîné la perte de plusieurs Familles: Nous étant fait rendre compte du grand nombre de Mémoires & de Projets, présentés à cet effet, nous avons cru devoir rejeter tous ceux qui n'offrent que des spéculations de Finance, pour nous arrêter à un Plan,



formé uniquement par des vûes de bienfaisance, & digne de fixer la confiance publique, pu qu'il assure des secours d'argent peu onéreux aux Emprunteurs, dénués d'autres ressources, & que le bénéfice, qui résultera de cet Etablissement, sera entièrement appliqué au soulagement des Pauvres & à l'amélioration des Maisons de charité.

Les 18. Articles, qui forment le Dispositif de ces Lettres - Patentes, expliquent plus au large les vûes annoncées dans le Préambule. " L'Art. I. porte, que ce Mont-de Piété sera tenu sous l'inspection du Lieutenant - Général de Police & de 4. Administrateurs de l'Hôpital - Général, dont les fonctions seront charitables & entièrement gratuites. L'Art II. permet d'établir à Paris, sous la dénomination de Prêt auxiliaire, différens Bureaux particuliers, depuis 3. Livres jusqu'à 50. Livres... L'Art. IV. défend de recevoir, au-delà des frais de prise & de vente, (régles par les Art. II. & V.) plus de deux Deniers pour Livre par mois, du montant des Sommes prêtées. Suivant l'Art. V. les Effets mis en nantissement seront vendus à l'expiration de l'année de prêt révolué; mais l'Art. VI. ordonne, que les Deniers, qui proviendront de la Vente des Effets mis en nantissement, seront remis aux Propriétaires, après le prélèvement fait de la Somme empruntée & des deux Deniers pour Livre." Le reste du contenu de ces Articles rend ce Projet, qu'on attribue à Mr. le Noir, Lieutenant - Général de Police, tout-à-fait digne de la confiance du Public.

L'Ecole d'Artillerie, qui avoit été transférée de Besançon à Valence, où elle n'étoit pas à portée d'avoir, bien des choses nécessaires à ses travaux, a reçu ordre de retourner à Besançon, dont les Habitans la verront avec satisfaction. La Compagnie d'Ouvriers du même Corps Royal d'Artillerie, qui étoit venue depuis longtems de Metz à l'Arsenal d'Auxonne, en est partie le 16. pour retourner à Metz; & 4. autres Compagnies du Régiment de Besançon doivent partir d'Auxonne, pour aller, malgré la rigueur de la Saison, en Corse relever les Compagnies d'Artillerie, qui y sont en Garnison. Il a été expédié ordre aux Frégates du Roi, la Sibylle & la Nymphé, de joindre l'Escadre de Brest.

De LA HAIE, le 28. Décembre. Le Duc de la Vauguyon, Ambassadeur de Sa Maj. Très-Chrétienne près de LL. HH. Puissances, est parti Vendredi dernier pour Paris, où ce Seigneur a obtenu la permission de rester jusqu'après les Couches de Madame la Duchesse. Mr. de Berenger est resté chargé des affaires de France pendant l'absence de M. l'Ambassadeur.

De LEIDE, le 29. Décembre. Les vents d'Est ayant retardé jusqu'ici l'arrivée des Lettres de Londres des 23. & 26. du courant, l'on ne sçait rien de nouveau concernant la situation des affaires près de Philadelphie. Un des derniers Avis les plus dignes d'attention est la Lettre d'un Officier de Marine, à bord d'un des Vaisseaux du Roi dans la Delaware, datée à la hauteur de Newcastle le 29. Octobre: Il s'y exprime en ces termes.

"Le Somersét & quelques autres Vaisseaux de ligne sont prêts pour une nouvelle attaque contre le Fort Mud; mais jusqu'à présent il n'a été rien fait d'ultérieur. Nos Bateaux - plats vont à Philadelphie sous la protection d'un Fort, que nous avons sur la rive droite du Fleuve, à la gauche de l'Île de Mud. Cependant il est très-dangereux de remonter la Delaware, vu qu'on est obligé de passer près de la Flotte Américaine. Tel est notre état actuel; & s'il n'y a pas de possibilité de vaincre ces obstacles, & d'ouvrir par-là à notre Flotte la communication avec Philadelphie, nous devons tôt retourner à New-York pour y hiverner. Après ce détail raccourci, je dois vous laisser juger de la présente Campagne, puisque je crains, que les Américains ne se laisseront pas prendre si aisément un Poste de cette importance.

Un Officier Ecoissois écrit de Philadelphie, le 27. Octobre: " Je suis heureux de pouvoir vous informer, que je me trouve sain & sauf ici après beaucoup de fatigue. — La plus grande partie de notre Armée est campée dans le voisinage de cette Ville; & elle est actuellement occupée à élever des Retranchemens. — Les Postes avancés des Rebelles sont seulement à un demi-mile des nôtres; & nous nous attendons bientôt à une Bataille. Nous n'avons point de Provisions que ce que nous pouvons tirer des Vaisseaux à 20. milles d'ici; mais nous nous flattons de détruire bientôt un Fort, que les Rebelles ont dans la Delaware, de nettoyer la Rivière, & de faire avancer la Flotte jusqu'à la Ville. L'Ouvrage, que les Vaisseaux ont déjà fait dans le Fleuve, & les obstacles qu'ils ont ôtés, sont réellement étonnans. Les pauvres Héssois ont rudement souffert, après s'être conduits le plus bravement possible. " L'Officier ajoute " que depuis deux jours la Saison étoit devenue fort froide: ce qui étoit incommode pour les Troupes, obligées de coucher à terre. "



